Table générale des mélanges et hommages en droit francophone - V. 1.0 - 14/04/2025

Quentin Le Pluard, Tommy Leroux

▶ **To cite this version:**

Quentin Le Pluard, Tommy Leroux. Table générale des mélanges et hommages en droit francophone - V. 1.0 - 14/04/2025. Melanges.org, 2025, 979-10-983215-0-4. ⟨hal-05034957v1⟩

HAL Id: hal-05034957

https://hal.science/hal-05034957v1

Submitted on 15 Apr 2025 (v1), last revised 28 Apr 2026 (v4)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-SA 4.0 - Attribution - Non-commercial use - ShareAlike - International License

Table des mélanges

v. 1.0 – 14/04/2025

AVANT-PROPOS

Diis Manibus : Mémoire de mélanges

Une table pour les trouver tous, une table pour les rassembler, et, dans la lumière, les lire…

Quentin LE PLUARD

Maître de conférences à l'université de Caen-Normandie, ICREJ (UR 967)

*Docteur en Droit de l'université de Brest, membre associé du Lab-*LEX *(UR 7496)*

Sommaire : Les mélanges juridiques sont des témoignages d'amitiés et de respects offerts à de prestigieux juristes de tous horizons. Par leur nombre, leur unité profonde dans leur grande diversité, ils attestent pensons-nous de la transcendance de l'Institution universitaire. La table dont le présent article constitue les avant-propos s'efforce de rassembler les sommaires du maximum d'entre eux. Et ses contributeurs osent appeler ça une mine… Une mine d'informations dans laquelle les chercheurs pourront descendre afin de trouver de précieux filons pour leurs recherches.

Abstract : *Legal miscellanies are testaments to the friendships and respect offered to prestigious jurists from all walks of life. By their sheer number, their profound unity in their great diversity, they attest, we believe, to the institution's transcendence. The table, to which this is the preface, attempts to gather the summaries of as many of them as possible. And we dare to call it a mine... A mine of information into which researchers can delve to find valuable resources for their research.*

Mots-clefs : Mélanges ; Droit ; Joie ; Université ; Hommage ; Table des matières

Keywords : *Miscellany; Law; Joy; University; Tribute ; Table of Contents*

Sommaire :

I. Pratique : La tradition de la « méta-table » des mélanges
II. Statistique : L'édification de la sociologie des mélanges
III. Théorique : La révélation de l'au-delà des mélanges

1. *Introït*[1] -. Ès qualités de coordinateur de la présente initiative et de novice profès dans la carrière universitaire, nous souhaiterions proposer au lecteur ces quelques avant-propos à cette table des mélanges en Droit (dans sa version « 1.0 » recensant un millier de mélanges). À l'image de leur objet, une préface consacrée aux mélanges, rassemblera des notes prises au cours ce long travail et rendra-compte des circonstances[2] et des trésors découverts. Dans un effort de systématisation et de pédagogie, il est possible d'ordonner les impressions et l'analyse, en prenant de la hauteur : de déambuler entre **pratique (I.)**, **statistique (II.)** et **théorique (III.).**

I. Pratique3 : La tradition de la « méta-table » des mélanges

2. *Modus operandi*[4] -. Dès lors, pour débuter, quelques précisions pratico-pratiques sur le fonctionnement de la table s'imposent.

2.1. Varia[5] -. Lorsque plusieurs mélanges ou hommages étaient consacrés à un même dédicataire[6], le choix a été fait de les trier par ordre chronologique, du plus récent au plus ancien, si jamais ceux-ci étaient offerts la même année, une précision quant au nom de l'ouvrage ou à la maison d'édition serait apportée *in fine*.

Pour la classification alphabétique des mélanges, les particules « de » et « van » ne sont pas prises en compte (exemple topique : les *Mélanges en l'honneur de Michel **van de** Kerchove* rangés dans les K ou les *Études offertes au professeur Émérentienne **de** Lagrange* dans les L), non plus que les espaces (*Raymond **Le** Guidec* se retrouvant entre *Philippe **Lé**ger* et *Yves **Lej**eune*).

De la même manière, les préfaces n'ont pas été indiquées lorsqu'elles ne comportaient pas de titre à l'exception de celles qui présentent à nos yeux une valeur particulière au regard de leur auteur ou en elle-même[7].

2.2. Sections -. Si les principaux dédicataires des mélanges ici recensés sont des représentants des trois premières sections du Conseil national des universités (la « *01* » : « Droit privé et sciences criminelles » ; la « *02* » : « Droit public » et la « *03* » : « Histoire du Droit et des

[1] Premier chant par lequel débute la messe en latin.
[2] Émile LITTRE, *Dictionnaire de la langue française*, t. 3, Libr. Hachette et Cie, 1874, p. 494, *v°* « Mélange », § 8 : « *S. m. pl. Titre de certains recueils composés de pièces de prose ou de poésie, de petits ouvrages sur différents sujets*. […] *Nom donné, dans les catalogues de livres, à la partie comprenant les ouvrages qu'on n'a pas pu classer dans les autres divisions*. » ; V. *infra*, § 13.
[3] Alain REY (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*, t. I (*A-Fo*), Paris : Le Robert, 2018, p. 2886, v° « Pratique » : « *Pratique est emprunté (1256) au latin chrétien practice qui désigne la vie active, la conduite, par opposition à la contemplation, emprunt au grec* praktikê *(sous-entendu* teknê*) employé chez Platon par opposition à* theoretikê *ou* gnôstikê *qui désignent la science spéculative*. […] *Le mot désigne en particulier une manière concrète d'exercer une activité, souvent précisée par un complément de détermination (fin XIV^e s.) en parlant de certaines professions (avocats et médecins, mais praticien est antérieur) d'un art (fin XIV^e s.), d'un sport. Sa spécialisation dans le langage juridique, pour désigner la procédure (XIV^e s.) et, métonymiquement, l'ensemble des papiers qui sont dans l'étude d'un procureur, d'un notaire (1680) est sortie d'usage entraînant le vieillissement d'expressions comme* gens de pratique *(v. 1465).* […] »
[4] « Mode opératoire ».
[5] « Divers. »
[6] Ainsi les professeurs Louis Favoreu et Jean Foyer ont par exemple tous deux reçus plusieurs ouvrages et hommages rédigés en leur honneur.
[7] P. ex. la « Préface » du doyen Georges Ripert aux *Mélanges Oflag II B* (1943), p. I-VIII.

institutions »), certains mélanges en sciences politiques, de gestion ou en économie ont également été intégrés : après tout la première (la « *04* ») fait bien partie du même groupe que les trois précédemment évoquées et les deux autres (formant à elles deux un groupe distinct) constituent avec lui l'ensemble « Droit, économie, gestion ». Certains mélanges offerts à des universitaires d'autres sections (telles la Philosophie[8], l'Histoire[9] ou l'Anthropologie[10]) ont également pu être intégrés, soit qu'ils étaient présents dans les rayons des bibliothèques de recherche en Droit ou lorsque des juristes ont pu écrire dedans.

2.3. Droit canonique -. Enfin, peut-être en raison d'une lubie personnelle de notre part, le choix a été fait d'intégrer les mélanges en Droit canonique (tel les *Mélanges Le Bras* (1965)), quand bien même cette noble discipline puisse paraître ressortir davantage de la Théologie catholique (section 76) que du Droit.

2.4. Langue -. Sans aller jusqu'à nous qualifier de gaulois franchouillard, le principal intérêt de cette table est de recenser les mélanges francophones. Dès lors, la majeure partie de ceux que l'on trouvera ici sont dédiés à des Français, des Belges, des Suisses, des Canadiens ou des ressortissants de l'Afrique francophone. Ont également été intégrés des mélanges avec des dédicataires non francophones lorsqu'ils comprenaient des contributions en français (p. ex. les *Mélanges Ferenc Benedek* (2001) en comportent une sur les 19 qui les composent[11]…).

Si les mélanges sont pour le moment indifférenciés, dans un futur plus ou moins proche, il sera envisageable de distinguer la table selon les sections CNU ou les nationalités des dédicataires, pour des recherches encore plus ciblées, ou pour y vagabonder librement, comme dans les différentes ailes d'un musée aménageable sur mesure.

2.5. Mélanges au sens ancien -. Le choix a également été fait d'inclure dans la présente table les mélanges au sens ancien du terme[12], c'est-à-dire les recueils d'écrits d'un auteur[13].

3. Univers(*al.*)ité -. L'IJBF, l'*Internationale Jahresbibliographie der Festschriften* (« la bibliographie annuelle internationale des mélanges ») se vante sur le site internet de son éditeur d'avoir, depuis 1983, recensé plus de 940 000 articles publiés dans 42 000 mélanges entre 1977 et 2023[14]. Disponible en anglais et en allemand le site exige néanmoins quelques 1 200 € par volume annuel. Une telle démarche de profit semble néanmoins contraire à l'esprit de l'Institution universitaire à laquelle ressortent les dédicataires de la majeure partie des mélanges ici recensés, à tout le moins aux yeux de l'humble serviteur que nous sommes. À elle, donc, la présente initiative ne doit rien.

---

[8] P. ex. les *Mélanges François Kaplan* 2020) ou les *Mélanges Adolf Reinach* (2008).
[9] P. ex. les *Mélanges Pierre Dockès* (2014) ou les *Mélanges Jean-Baptiste Duroselle* (1986).
[10] P. ex. les *Mélanges Michel Alliot* (2000).
[11] Attila POKECZ KOVACS, « Quelques observations sur la division de la *locatio-conductio* », p. 217.
[12] Alain REY (dir.), *op. cit*, t. 2, p. 2160, *v°* « Mélanges » : « *Au pluriel, mélanges désigne particulièrement un recueil d'écrits (1555, au féminin ; 1704, au masculin) et plus précisément un recueil d'articles offert en hommage à un professeur (1895).* ».
[13] Tel est le cas, entre bien d'autres, pour les professeurs Jean Carbonnier (*Écrits* (2008)) ou André Decencière Ferrandière (*Mélanges* (1940)). Le professeur Philippe Malaurie reçut un tel recueil (*Écrits d'une vie* (2021)), en plus de ses Mélanges (2005) et d'un hommage *post-mortem* étudiant sa pensée (*Hommage* (2024)).
[14] https://www.degruyterbrill.com/serial/ijbfgb-b/html (consulté le 11 avril 2025).

4. « *Nani gigantum humeris insidentes* »[15] -. À côté de celle-ci, une liste des bases de données des différents mélanges[16] fait plutôt office de mémorial de ces initiatives tant les liens auxquels elle renvoie semblent morts. L'intérêt du format PDF de la présente table est justement d'éviter ce type de disparition désastreuse.

Parmi celles mentionnées dans cette liste, mais toujours visitables, les bibliothèques universitaires de l'université de Toulon ont pour leur part dépouillé quelques 522 mélanges pour 19398 contributions[17]. Leur base de données ne semble malheureusement plus alimentée depuis 2019.

Nous l'avouons, notre initiative n'est pas originale et doit tout aux travaux précurseurs de M. le professeur Xavier Dupré de Boulois, du professeur Pierre Lambert et de M^me^ Mélanie Jaoul : le premier ayant fait paraître une table analytique des contributions de mélanges[18], le second ayant publié un ouvrage recensant les contributions ayant trait aux droits de l'homme dans les mélanges[19] et la dernière ayant édité et partagé un fichier tel que celui-ci avec, dans sa dernière mise à jour[20], 324 tables des mélanges introduites. Cette dernière table fut complétée par M^me^ Maëlle Sivy, documentaliste à l'université de Grenoble Alpes pour la monter à 573 mélanges et fut, hasard du calendrier, publiée quelques jours avant la nôtre[21], constituée sans avoir eu connaissance de cette belle initiative grenobloise.

Si toutes deux ne font que compléter et mettre à jour la table de M^me^ Mélanie Jaoul, elles dépassent également en domaine l'initiative du professeur Lambert puisqu'elles ne se contentent pas d'inclure les contributions relatives aux droits de l'Homme, ni même les mélanges y afférents. La présente ne permet toutefois pas, au regard de l'ampleur de la tâche, de renvoyer à des classements comme le permet le précieux ouvrage de M. le professeur Xavier Dupré de Boulois.

D'autres initiatives ont pu également voir le jour. Ainsi, M. Frédéric Leplat a recensé 56 tables[22]. Peut aussi être mentionnée la table réalisée par M^me^ Laura Le Gac, responsable de la bibliothèque de l'Institut régional du travail (Université de Lorraine) en février 2023[23].

---

[15] Litt. « Nous sommes des nains sur les épaules de géants », apophtegme associé, à tort, à Bernard de Chartres.
[16] https://www.precisement.org/blog/Les-bases-de-donnees-de-melanges-en-droit.html (consulté le 11 avril 2025).
[17] https://bu.univ-tln.fr/-melanges-droit-.html (consulté le 11 avril 2025).
[18] Xavier DUPRE DE BOULOIS, *Bibliographie des mélanges : droit français*, Paris : Éditions La Mémoire du Droit, 2001, 799 p.
[19] Pierre LAMBERT, *Les droits de l'Homme dans les « Mélanges »*, Bruxelles : Némésis ; Paris : LGDJ ; Limal : Anthemis, coll. « Droit et justice », 2012, 398 p.
[20] Mélanie JAOUL, *Table des Mélanges*, mise à jour de 2020 et comptabilisant 324 mélanges à date. Disponible en ligne : https://fr.linkedin.com/posts/m%C3%A9lanie-jaoul-3b075959_tables-de-m%C3%A9langes-2020pdf-activity-6656868897301635072-aQw4 (consulté le 11 avril 2025).
[21] https://crj.univ-grenoble-alpes.fr/sites/default/files/Mediatheque/Table%20Melanges%202025.pdf (consulté le 11 avril 2025.
[22] http://www.glose.org/biblio.htm (consulté le 11 avril 2025).
[23] https://irt.univ-lorraine.fr/sites/default/files/users/user112/Biblioth%C3%A8que%20IRT_M%C3%A9langes%20juridiques_Tables%20des%20mati%C3%A8res.pdf (consulté le 11 avril 2025).

Toutes ces initiatives, en plus d'être à porter au crédit de leurs auteurs respectifs, révèlent une certaine fascination envers le genre des mélanges. Elles démontrent l'intérêt de l'entreprise et ne semblent pas, à nos yeux, superflues ni concurrentes.

5. « *Il faut rendre à César…* »[24] -. À ceux qui nous ont précédés s'ajoutent également, au rang de ceux qui méritent notre reconnaissance, ceux qui nous ont personnellement aidés avec la présente initiative.

5.1. Robin -. Au premier titre M. Tommy Leroux, notre co-auteur, qui a scanné et nous a envoyé plusieurs centaines de tables, s'est démené pour en débusquer jusque dans les bas-fonds des bibliothèques ou des revues parmi les plus sombres et obscures, nous a soutenu et conseillé d'une manière des plus avisées. Si, à nos côtés, il ne devait en rester qu'un, il serait ce dernier : le valeureux légionnaire qui a grandement facilité la progression de ce travail de romain. Plus que le *Dick Grayson* de notre *Bruce Wayne*, il est le *monsieur Spock* de notre *capitaine James Tiberius Kirk*, le *Mike Ross* de notre *Harvey Specter*. De notre modeste point de vue, il ne fait aucun doute qu'il mérite ses lettres de noblesses universitaires et qu'il n'est qu'une question de temps avant qu'il les obtienne.

5.2. « À tous seigneurs tous honneurs » -. Un remerciement particulier doit être adressé, pour leur soutien personnels, à MM. les professeurs Gilles Raoul-Cormeil et Valère Ndior, dignes représentants caennais et brestois de la 01 et de la 02. Que tous deux soient assurés que, l'heure venue, nous n'oublierons pas leur aide, et saurons à leur tour leur rendre l'hommage qu'ils méritent, oseraient-ils sortir de la carrière quand leur cadet y est encore.

Un grand remerciement à ceux-là qui nous ont envoyé les scans de différents mélanges tels nos collègues Yasmina Idani (8 mélanges), Vanessa Bordas (4), Nicolas Cayrol (3), Gilles Raoul-Cormeil (3), Philippe Pichot-Bravard (2), Arnaud Montas (1), Corinne Manson (1), Julien Bourdoiseau (1), Martin Uguen (1), Tossi Fassassi (1), Flavien Ferrand (1). Peu importe le nombre de tables envoyées, leur contribution mérite maints témoignages de respects[25].

5.3. « *Ora et labora* »[26]. - Nos laboratoires de recherches méritent également nos prières. Qu'il s'agisse de l'ICReJ (UR 967), de l'IRJI-François Rabelais (UR 7496), et du Lab-LEX (UR 7480). Leur soutien scientifique, moral, ou financier, s'est avéré précieux.

5.4. Maison d'édition -. Contactés individuellement, certains éditeurs juridiques ont pu être assez cléments pour mener à notre demande des vérifications dans leurs archives afin de nous aider dans cette œuvre (et s'assurer ainsi que tous ceux par eux publiés y figurent). D'aucuns, comme les Éditions Hospitalières particulièrement[27], ou les Éditions Schulthess[28], ont été des

[24] Mc 12,17 ; Mt 22,21 et Lc 20,25.
[25] Mc 12, 41-44.
[26] Litt. « Prie et travaille », devise associée, à tort, à l'ordre bénédictin.
[27] Rien d'étonnant à cela néanmoins, sachant que le directeur de cette maison se trouve être lui-même le fils d'un dédicataire de mélanges (*Mélanges Jean-Marie Clément* (2014)).
[28] Ayant accepté le principe de nous communiquer les nouvelles parutions de mélanges en leurs collections.

plus cordiaux et apparaissent intimement attachées à l'esprit de la recherche[29]. Que ceux-là en soient ici louées.

5.5. Bibliothèque -. Pareillement, les bibliothèques universitaires de Caen, de Tours[30], de Brest, de Poitiers, de Montpellier, de l'université du Québec à Montréal, de l'université de Laval à Québec ou de l'université McGill méritent des louanges. Que nous ayons pu y rentrer sans montrer patte blanche – ou carte d'étudiant ou de chercheur en l'occurrence –, parfois pour y subtiliser éhontément l'électricité nécessaire au scan de ces mélanges[31], nous a fait nous sentir chez nous même à l'autre bout de l'Hexagone, même à l'autre bout du Monde[32].

5.6. PEB -. Dernière institution, et non des moindres, qui mérite, à notre avis, nos éloges, nos égards, notre émoi – nous osons le mot – : le prêt entre bibliothèque. Le PEB demeure un véritable facteur d'égalité entre les chercheurs (et en particulier les doctorants) de Province ou de la Capitale, entre ceux qui ont accès à un fonds documentaire conséquent et les autres. Par sa possibilité, il démontre la solidarité, la communauté entre les chercheurs d'ici ou d'ailleurs. Pour toutes ces raisons, puisse-t-il vivre à jamais !

La présente table n'aurait pas pu voir le jour sans le soutien de tous ceux-là.

6. « *Errare humanum est, persevare autem diabolicum* »[33] –. En revanche, quelqu'immense que soit la dette contractée à l'égard de tous pour la réalisation de la présente table, toutes les erreurs qu'elle comporte nous sont personnellement imputables. Si d'aventure le lecteur venait à les repérer, elles ou les oublis s'étant glissés dans la présente table – ce qui est plus que probable, assurément certain –, qu'il n'hésite pas nous les signaler par mail à l'adresse suivante : contact@melanges.org (en le doublant à quentin.lepluard@unicaen.fr). En plus de notre *mea maxima culpa*, amende honorable sera faite en les corrigeant pour la prochaine version de la table complète.

7. *Les Mille et Un Mélanges* -. D'autres mélanges sont en cours de traitement et vont bientôt rejoindre les prochaines versions de la table. L'ouvrage ne quittera pas le métier et sera toujours disponible, avec la version la plus à jour, sur le site : https://melanges.org/. L'arrivée au millier nous apparaissait néanmoins comme une occasion suffisante pour partager ce travail à la communauté.

De la même manière, si une veille attentive des nouveaux mélanges est naturellement opérée, certains peuvent néanmoins passer sous notre radar et il ne faudrait alors pas hésiter à

[29] Sont de ceux-là également : le secrétariat des *Cahiers de droit* de l'université de Laval, la *Revue Générale de Droit*, la *Revue de Droit de l'université de Sherbrooke*, les Presses universitaires de Rennes, la maison d'édition Mare & Martin et les éditions du CREDIJ.

[30] Et en particulier M^mes^ Nadège Sol et Catherine Jubard (bibliothécaires responsables du PEB) et M. Xavier Houiller, responsable de la BU Recherche de l'IRJI.

[31] Et boire, gratuitement, l'eau (v. Ap. 21, 6) aux fontaines dans les universités canadiennes… comme dans les séries ou les films américains.

[32] Une phrase célèbre dans le milieu du World Wide Web veut que : « *Home is where the wifi connects automatically*. » Que le réseau « Eduroam » fonctionne dans chacune de ces bibliothèques universitaires constitue une preuve – peut-être anodine en apparence, mais tout de même – de l'idée même d'Université.

[33] Renzo TOSI, *Dictionnaire des sentences latines et grecques*, Umberto ECO (préf.), Rebecca LENOIR (trad.), Paris : Jérôme Million, 2010, p. 1391, n° 1908 : « Se tromper est humain, mais persévérer dans son erreur est diabolique. »

nous signaler à la même adresse les nouvelles parutions (avec environ un an de décalage toutefois : il est possible qu'elles n'aient pas encore été rentrées dans la dernière version quoique nous les ayons déjà notées). Notre gratitude serait alors immense.

8. Intérêt -. Le but de cette table est de faciliter la circulation de ces contributions, véritables trésors au sens du second alinéa de l'article 716 du Code civil[34], la dernière condition en moins (encore que, les flâneries en ces ouvrages bariolés permettent parfois d'heureuses et hasardeuses découvertes). En effet, la confidentialité de certains ouvrages, le temps écoulé depuis la parution des anciennes publications, leur coût parfois prohibitif comme si le papier était encore vélin, parmi bien d'autres raisons, font que de remarquables écrits tombent malheureusement dans l'oubli. Certains mélanges ne se trouvent d'ailleurs pas dans les bibliothèques universitaires françaises, en particulier les mélanges québécois (tels les *Mélanges Comtois* (2007) et *Lemieux* (2018)) alors que d'illustres juristes, par ailleurs eux-mêmes dédicataires de mélanges, issus du pays de Portalis et de Loysel y ont écrit des contributions parmi les plus belles (par exemple Michel Grimaldi[35] pour l'un et Rémy Cabrillac[36] pour l'autre).

Les réunions de ces mélanges disparates n'est pas un vain ouvrage. Entamé, construit sur les fondations d'entreprises plus anciennes et *de facto* plus hardies, il vise à rendre les connaissances recelées dans ces grimoires plus accessibles. Si nous restons à titre personnel intimement convaincus de la nécessité d'un certain ésotérisme du Droit – science, art ou religion à mystère –, pour en empêcher la vulgarisation au sens vil du terme, les merveilles qu'elles présentent doivent être offertes sinon au plus grand monde, en tous cas à la vue des initiés qui le souhaitent.

Par des recherches ciblées – ce que l'informatique permet aujourd'hui – par mots-clefs ou par auteur, nous espérons que la présente initiative permettra de remédier à cette incurie et constituera un bel outil de recherche pour les chercheurs, débutants ou confirmés, roseau flexible encore croissant ou chêne dont l'âge a pu rendre duramen ou dure-mère par trop chenus. La table dont la présente contribution constitue la préface, tente de rassembler les sommaires du maximum d'entre eux. Et ses auteurs osent appeler ça une mine… Une mine d'information dans laquelle les chercheurs pourront descendre afin de trouver de précieux filons pour leurs recherches.

9. Dangers -. L'un des possibles écueils de cette table serait de permettre à des auteurs sans trop de scrupules de citer sans les lire les contributions relatives à leur sujet, gonflant leurs sources comme on bomberait le torse, comme la grenouille de la Fable qui se veut faire aussi grosse que le bœuf[37]. Deux arguments à cet égard peuvent être apportés : d'une part, le risque d'erreur est important : nous ne saurions garantir la fiabilité sans faille de notre recension ;

[34] « *Le trésor est toute chose cachée ou enfouie sur laquelle personne ne peut justifier sa propriété, et qui est découverte par le pur effet du hasard.* »
[35] « L'admission par le droit français de la représentation de l'héritier renonçant (loi du 23 juin 2006) », p. 341.
[36] « La proportionnalité des prestations contractuelles, brève approche comparatiste », p. 59.
[37] Jean DE LA FONTAINE, « La grenouille qui se voulait faire aussi grosse que le bœuf » : « *Une grenouille vit un Bœuf / Qui lui sembla de belle taille. / Elle qui n'était pas grosse en tout comme un œuf, / Envieuse s'étend, et s'enfle, et se travaille / Pour égaler l'animal en grosseur, / Disant : "Regardez bien, ma sœur* […]*."* »

d'autre part, cela serait un manque d'honnêteté intellectuelle. Nous préférons donc – peut être naïvement – faire confiance à la communauté. Faisant nôtre cette sentence à l'allure grave, tirant à force sur le poncif et devenue *de facto* presque comique : « *Un grand pouvoir implique de grandes responsabilités.* »

Cette dernière remarque conclut les remarques purement pratiques sur la présente table. Au-delà de cette utilité, cette dernière permet, en outre, de révéler quelques éléments sur le genre des mélanges d'abord, sur les dédicataires de ceux-ci ensuite.

II. Statistique[38] : L'édification de la sociologie des mélanges

10. *Trivia* -. Au long de la collection de ces mélanges, des éléments pittoresques ont pu être remarqués : des *Mélanges Jacques **A**ben* (2023) aux *Mélanges Élisabeth **Z**oller* (2018), une seule lettre manque : le X, si cher au cas pratique comme à la mathématique pour définir l'inconnu. Et les dédicataires ne sauraient l'être, justement.

Ont pu apparaître des histoires individuelles singulières et touchantes, telle celle des professeurs Gay et Allemand-Gay, décédés à 6 mois d'intervalle et auxquels des mélanges uniques rendent hommage (*Mélanges Marie-Thérèse Allemand-Gay et Jean Gay* (2011)). La plus grande contribution demeure celle du professeur Graven – lui-même dédicataire de mélanges (1969) – dans le 2e tome des mélanges Cassin (1969-1972) et s'étale de près de 600 pages[39]. Certains éditeurs n'en ont apparemment publié qu'un : telle la maison Calligrammes (Quimper), pour les *Mélanges Marcel David* (1991)).

11. Inventivité -. Certains font preuve d'inventivité dans la forme de leurs hommages à leurs collègues : des dictionnaires (*Mélanges Annie Héritier* (2017)) ou de manuel (*Mélanges Patrick Dailler*[40]). Les Belges redoublent de créativité en la matière : ainsi certains se retrouvent sous la forme de suggestions de loi (*Mélanges Pierre Harmel* (1992)) ou de commentaires d'articles (*Mélanges Jan Corbet* (2018)). La palme semble néanmoins devoir revenir à ces mélanges offerts à un politiste français dans lesquels se retrouve même une grille de mots croisés (*Mélanges Édmond Jouve* (2010)[41]).

Certains mélanges rendent hommage à des ouvrages[42], des pays[43], ou à des institutions, qu'il s'agisse de l'AEDBF (et ses huit mélanges (1997-2022)), la société de législation comparée[44] ou les C*onstitutions et institutions publiques africaines* (2005). Plus étonnant encore, le sulfureux *Mélanges d'études de droit allemand : Oflag II B* (1943), pour lequel le

[38] Alain Rey, op. cit., t. 3, p. 3640, vo « Statistique » : « *Stastistique : emprunt au latin moderne* statisticus *"relatif à l'État", formé du latin classique* status *"état". Le mot a d'abord désigné l'étude méthodique des faits sociaux qui définissent un État, par des procédés numériques : dénombrements, inventaires chiffrés, recensement, etc*. […] »
[39] Jean GRAVEN, « Le difficile progrès du règne de la justice et de la paix internationales par le droit », p. 9-588.
[40] *Union européenne et droit international : En l'honneur de Patrick Daillier*, Pédone, 2013, 912 p. (à intégrer).
[41] Bernard LARHANT « Grille de mot croisés », p. 2861. *Adde*. : ID., « Réponses aux mots croisés, p. 3027.
[42] Par ex. pour le bicentenaire du Code de commerce : Collectif, *1807-2007. Le Code de commerce. Livre du Bicentenaire*, Dalloz & Université Panthéon Assas, 2007, 834 p. ou Association du Bicentenaire du Code de commerce, *Bicentenaire du Code de commerce. 1807-2007. Les actes des colloques.* Dalloz, 2008, 755 p.
[43] « Hommage au Liban », *Revue politique et parlementaire*, 123e année, no 1098, janvier-mars 2021.
[44] Nicolas CORNU THENARD et Sylvain SOLEIL (dir.), *La société de législation comparée. Etudes sur 150 ans d'histoire*, Editions de la société de législation comparée, 2023, 383 p.

choix aurait pu être fait de ne pas les inclure. Nous préférons néanmoins faire œuvre d'honnêteté intellectuelle[45].

12. *Mister Jurisvers* -. Moins trivialement, les statistiques de cette table des mélanges permettent également de les comparer pour en tirer quelques éléments. Ainsi, les plus grand mélanges offerts à un professeur de Droit français en termes de nombre de contributions – et de pages – sont les *Mélanges Édouard Lambert* (1938), inégalés depuis, puisqu'ils comprennent 174 contributions sur quelques 2200 pages environ, divisées en trois tomes. Ils sont suivis par les *Mélanges Loïc Cadiet* (2023), comptabilisant 119 contributions et environ 1700 pages en un seul tome). La troisième place du podium se partage entre les *Mélanges Francois Gény* (1934) en nombre de pages (1428 pages en deux tomes et 83 contributions) et *les Mélanges Serge Guinchard* (2010) en nombre de contributions (84 contributions et 1105 pages en un seul tome).

S'il y a plusieurs exemples de mélanges à deux ou trois tomes, les *Mélanges Roberto Ago* (1987) juriste italien, en totalise quatre à lui tout seul. Même s'ils font pâle figure face aux *Mélanges Eugène Tisserant* (1964) en Théologie, qui en compte sept d'environ 500 à 700 pages chacun.

13. La concorde des mélanges discordants -. S'agissant des thématiques abordées également, elles varient énormément, du plus général[46] au plus spécifique[47] en passant par le personnel[48] ou le sibyllin[49]. Les contributions se trouvent parfois organisées selon un plan des plus réfléchis (exemple idoine : les *Mélanges Annick Batteur* (2021)[50]), ou sans ordre autre qu'alphabétique pour ranger les dizaines voire les centaines de contributions qui le composent :

[45] Gérard MEMETEAU, « *Mein Kampf* : "*Caveant Consules*" », *NPG Neurologie - Psychiatrie – Gériatrie*, vol. 22, nº 132, 2022, p. 350-357.
[46] Jean DABIN « La définition du Droit. À propos d'une étude récente » in *Mélanges Paul Roubier* (1961), p. 199 ou encore Frédéric ZENATI, « Les notions de code et de codification (contribution à la définition du droit écrit », in *Mélanges Christian Mouly* (1998) p. 217.
[47] P. ex. : Christian PFISTER, « L'enseignement du droit romain à l'ancienne Faculté de droit de Strasbourg (1806-1870) », in *Mélanges Carré de Malberg* (1933), p. 417 ou encore Michel REY, « Structures paroissiales et monastiques de la Franche-Comté dans le bailliage d'Amont à la fin du XVe siècle », in *Mélanges Georges Chevrier* (1969-1971), p. 233.
[48] Yves SCHERER « Fred, mon Ami, mon Pote, mon Copain, mon, Poteau… », in *Mélanges Frédéric Stasiak* (2023), p. 731.
[49] P. ex. Michel VIVANT, « Considérations au fil de la plume sur la norme subtile », in *Mélanges Le Tourneau* (2008), in *Mélanges Christian Louit* (2015), p. 1059 ; Jean-Claude BOUCHARD, « Qu'est-ce qui pèse le plus ? Un kg de plumes ou un kg de plomb ? », p. 131 ou encore Francis DELPEREE, « L'outre et la Constitution », in *Mélanges Bertrand Matthieu* (2023), p. 319.
[50] Les *Mélanges Annick Batteur* comprennent ainsi un plan en six parties selon les spécificités disciplinaires de la dédicataire et, en sus, commencent par la contribution de Christophe **A**lleaume (« Intelligence artificielle et droit d'auteur (Protéger, contribuer) », p. 5) et se termine sur celle de Yann **B**asire (« Annick Batteur, l'enseignement du droit par la pop culture », p. 641), hommage volontaire du comité *ad hoc* (*i. e.* Laurence Mauger-Vielpeau et Gilles Raoul-Cormeil) jouant avec les initiales des noms du premier et du dernier contributeur pour rejoindre celles de la dédicataire.

Certains comportent des titres[51], d'autres non[52]. Ils s'intitulent souvent explicitement « mélanges », parfois « hommage » ou « *liber amicorum* ». D'autres sont plus discrets et se cachent même derrière la couverture ou comme numéro (spécial ou non) de revue.

Témoins de l'importance des initiatives en l'honneur des dédicataires, certains mélanges sont l'occasion de coopérations entre des maisons d'édition (tels les *Mélanges Didier Ferrier* (2021) entre les maisons LexisNexis et Dalloz) ou entre certaines revues (comme l'*Hommage à Pierre Catala* (2012), partagé entre les revues *JCP G*, *JCP N* et *Droit de la famille*).

L'Alpha et l'Omega du genre semble donc bien être la diversité. Peu de genres sont comparables avec celui-là dans sa diversité et c'est finalement ce qui en fait l'unité profonde, avec l'esprit qui les anime, au-delà de la lettre.

14. *In varietate concordiae*[53] -. L'unité du genre se révèle dans la liberté qui y est prise et qui marque finalement la carrière de la plupart des dédicataires. Cette liberté se lit dans la forme, dans le ton : « *Les mélanges libèrent les plumes* »[54], et toute latitude est le plus souvent laissée aux auteurs. Elle a d'ailleurs pu décrédibiliser le genre des mélanges.

Pourtant, la liberté, si nécessaire à la recherche et à l'enseignement, n'empêche pas ici la responsabilité. Elle est laissée à l'appréciation du contributeur s'agissant de ce qui lui semble devoir témoigner de sa dette, de ses liens, de cette sorte de *vinculum juris*[55] (plus moral que juridique) –. Les écrits restent : *scripta manent*. Sa responsabilité est son seul garde-fou et cela est aussi ce qui fait la grandeur, tant celle de l'institution que de cette métonymie juridique.

Dans un monde ou toute la liberté serait bridée, les mélanges n'auraient plus guère de sens. Le jeu dans le Droit est nécessaire[56], tant comme limite à l'ordre (*summum jus, summa injuria*[57]) que comme une approche ludique, jubilatoire, tout en restant sérieuse et rigoureuse. Par leur nombre, leur unité profonde dans leur grande diversité, ils attestent pensons-nous de la transcendance de l'Institution.

15. Dédicataires -. En jetant l'encre sur le papier à l'occasion d'un événement qui pourrait sembler tragique, sinon triste aux yeux du profane, de celui qui est extérieur à la sphère universitaire, les auteurs de mélanges révèlent le vrai visage de l'Institution universitaire : celui d'un monde fait de passion. L'Université repose sur des efforts – individuels et collectifs – certes, mais avec une dignité si grande... qu'il y a une véritable joie de servir, une certaine

[51] Les *Mélanges en l'honneur de Geneviève Giudicelli-Delage* (2016) sont ainsi intitulés : « Humanisme et justice ».
[52] Comme les *Mélanges en l'honneur du professeur Claire Neirinck* (2015)
[53] Litt. « Dans la diversité, l'unité. »
[54] « *Les Mélanges libèrent les plumes* » (Hervé LÉCUYER, « L'optimisme », in *Mélanges Jacques Mestre* (2019), p. 617) ; dans le même sens, v. Antoine MAZEAUD, « Que sont et que sont les Mélanges devenus ? Libre propos », in *Mélanges Antoine Lyon-Caen* (2018), p. 595.
[55] Henri ROLAND et Louis BOYER, *Locutions latines du droit français*, 3e éd., Éditions L'Hermès, 1998, p. 510, *vis* « *Vinculum juris* / Lien de droit » ; *Adde*. Emmanuel JEULAND, « L'énigme du lien de droit » *RTD civ.*, 2003, p. 455
[56] Michel VAN DE KERCHOVE et François OST, *Le droit ou les paradoxes du jeu*, Paris : PUF, 1992, coll. « Les voies du Droit », 268 p. et François OST et Michel VAN DE KERCHOVE (dir.), *Le jeu : un paradigme pour le droit*, Paris : LGDJ, coll. « Droit et société », 1992, 300 p.
[57] Henri ROLAND et Louis BOYER, *Adages du Droit français*, 4e éd., Litec, 1999, p. 849, no 423.

vocation : si le premier cours était traditionnellement offert en présence des futurs collègues venus jauger l'impétrant, le dernier l'est encore en présence des anciens. De même, rituel significatif, les mélanges marquent une étape non négligeable dans la carrière : sa fin.

Le monde universitaire, par cette *tradition* au double sens de remise et de coutume[58] – révèle son étrange beauté, invisible, non décelée de prime abord par les yeux du plus grand nombre. Cela ne saurait nullement présager de la gloire ou du mérite de ceux qui n'en reçoivent pas. En revanche, cela dit assurément quelque chose de ceux qui s'en voient un jour dédicataires.

16. Refus -. Certains ont, parmi les plus grands, fait ce choix de refuser un tel hommage. Et, même si le choix leur appartient, louable par sa modestie ou compréhensible par les tares que peut laisser supposer le genre (*i. e*. la trop grande liberté laissée aux auteurs et l'absence de comité de lecture censeur), il est possible de regretter que des professeurs, parmi les plus éminents, aient pu refuser l'initiative mélangiale en leur honneur (tels MM. les professeurs Jean Carbonnier et Christian Atias). De tels refus desservent, peut-être quelque peu, l'Institution universitaire, dont les dédicataires sont finalement les ministres, après en avoir été nommé les maîtres. Un brin de fierté ne fait pas de mal, quoique trop puisse tuer[59]. Il ne faut pas humilier l'institution en s'humiliant soi-même de trop et accepter la participation à sa dignité. En ce sens, il n'est pas étonnant que les collègues et amis – voire la famille même – soient parfois allés à l'encontre de ces souhaits en organisant des hommages posthumes, des colloques *post-mortem* en l'honneur de celui qui ne voulait pas être dédicataire de mélanges. Jean Carbonnier en est du nombre, lui qui, ayant refusé la constitution de mélanges, reçu les honneurs de plusieurs ouvrages et d'un recueil d'écrits après sa mort.

17. À chaque jour suffit sa peine -. Ces ébauches de réflexions en appellent bien d'autres que le temps, et une activité régulière, pourra combler. Ainsi, de ce travail émergent quelques intuitions, quelques pistes que n'étayent pas encore des éléments chiffrés.

Au-delà des éléments pittoresques, l'évolution du genre révèle celle de la profession comme en miroir (un miroir déformant peut-être, mais un miroir tout de même). S'agissant du nombre de mélanges, un accroissement notable est à relever. Il ne nous apparaît néanmoins pas corrélé à l'évolution du nombre d'universitaires. L'initiative semble être davantage systématique en Belgique ou en Suisse qu'en France. De même, le nombre de contributions – et notamment de contributions internationales dans les mélanges français, semblerait se diriger vers une diminution.

Côté parité, le taux de féminisation des dédicataires de mélanges paraît bien en-deçà de celui du taux de femmes professeur d'université ou maîtres de conférences. Peut-être faut-il

[58] Émile LITTRE, *op. cit*., t. 4, p. 2293, *v°* « Tradition » : « *1. Terme de jurisprudence et de liturgie. Action par laquelle on livre quelque chose à quelqu'un. 2. Transmission de faits historiques, de doctrines religieuses, de légendes, etc. d'âge en âge par voie orale et sans preuve authentique et écrite. 3. Particulièrement, dans l'Église catholique, transmission de siècle en siècle de la connaissance des choses qui concernent la religion et qui ne sont point dans l'Écriture sainte. La religion catholique est fondée sur l'Écriture sainte et la tradition*. »
[59] V. notre article « De la dignité de Docteur ou *"Y a-t-il un docteur dans l'avion ?"* », *RGDM*, 2025, à paraître.

attendre – du moins l'espérons nous – un certain temps avant que ne se fasse ressentir sur le genre l'accroissement du pourcentage de confrères féminins dans l'Université.

De même, côté agrégation, des recherches pourraient être menées pour voir si le taux d'agrégés ayant reçu des mélanges est constant ou si la tendance était à la raréfaction. Pareillement pour l'âge auquel le dédicataire reçoit son mélange.

De la même manière, une diminution notable du nombre de souscriptions semble à déplorer. Sans prendre d'exemples trop récents par volonté de ne pas stigmatiser, et quelque peu honteux de ce que cela serait susceptible de révéler de la communauté, soit une pauvreté, soit une pingrerie, soit une distension de la solidarité des juristes. Espérons qu'une étude approfondie détromperait notre impression première.

18. « *La justice, c'est comme la Sainte-Vierge, si on ne la voit pas de temps en temps, le doute s'installe.* »[60] - Le genre des mélanges fascine, tant les juristes que les non-juristes. La doctrine s'y étant intéressée est abondante. Sans prétendre, comme partout ici, à l'exhaustivité peuvent être cités plusieurs études[61]. Parfois dans des mélanges elles-mêmes[62].

Comme la Justice, la Doctrine a besoin de se montrer et de se rassembler. D'afficher une certaine unité aussi, surtout en ces temps de division, de fragmentation. Le genre mélangial le démontre. Entre Terre et Ciel, les mélanges ont quelque chose de transcendant. Cette table, au-delà des études mathématiques et statistiques auxquelles elle invite, permet quelques réflexions plus envolées encore.

III. Théorique[63] : La révélation de l'au-delà des mélanges

19. Syndrome du *panjurisme* -. Lors de la préparation de cette table au cours des quelques années qui précèdent, une curieuse sensation de vertige s'est fait ressentir. Peut-être était-ce là le même sentiment qui étreint parfois les visiteurs d'un musée ou les pèlerins en Terre Sainte. Les psychologues nomment cela *le syndrome de Stendhal* ou de *Jérusalem* : une sensation que cause la surexposition à une accumulation d'œuvres d'art ou à des manifestations hiérophaniques (c'est-à-dire les endroits d'où sourd un certain sacré). Ce vertige est sans doute

[60] Philippe NOIRET dans *Pile ou Face* (1980, réal. Michel AUDIARD). *Adde*. Fabrice DEFFERRARD, *Les lois de Michel Audiard : Liberté, Fraternité, Égalité*, Le Kremlin-Bicêtre : Mare & Martin, 2021, 232 p. (*passim*.).
[61] V. les références données par Françoise WAQUET (« Les "mélanges" : honneur et gratitude dans l'Université contemporaine », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 53, 2006 (nº 3), p. 100, spéc. note 2.
[62] P. ex., en plus des références déjà citées *supra* § 14 : Robert BOURE, « Les mélanges entre mise en mémoire, distinction sociale et communication dans l'entre-soi », in *Mélanges Regourd*, p. 53 ou encore Frédéric ROLIN, « Les principes généraux gouvernant l'élaboration des volumes de Mélanges. Contribution à l'étude de la littérature mélangiale juridique », in *Mélanges Benoît Jeanneau* (2002), p. 221-234.
[63] Alain REY, *op. cit.*, t. 3, p. 3835, *vº* « Théorie » : « *Théorie est emprunté (v. 1380) au bas latin* theoria *"recherche spéculative", lui-même repris au grec* theôria *"groupe d'envoyés à un spectacle religieux, à la consultation d'un oracle", "ambassade" puis, à partir de Platon, "contemplation, considération".* […] *Pour l'élément* thea *dans* thearos, theôros*, on a pu évoquer l'influence de* theos *"dieu". Ainsi pour H. Roller,* theo-ôros *correspond à "qui observe la volonté de Dieu".* »

dû à l'extrême variété des contributions, des domaines envisagés, des angles choisis... ce qui n'est pas pour soigner la tendance au « panjurisme »[64] de l'auteur de la présente.

20. « *N'est pas mort ce qui à jamais dort et au cours d'étranges éons peut mourir même la Mort.* »[65] - Quoique cela soit peut-être une déformation personnelle, construire cette table – et dans une moindre mesure peut-être la parcourir également – offre de précieuses illusions d'immortalité[66], à défaut d'y parvenir par des modifications physiques[67]. Les philosophes grecs envisageaient en ce sens plusieurs moyens pour se départir de la peur de la mort, inhérente à la condition humaine. Trois peuvent notamment être relevés : devenir un héros et faire que la mémoire populaire se souvienne du défunt d'abord, faire des enfants qui succèdent et continuent le *de cujus* ensuite, s'inscrire dans un cosmos qui le transcende enfin[68].

Pour le lecteur, si la consultation de la table et des quelques milliers de contributions qu'elle comporte peut apporter son lot de frustration de ne pouvoir toutes les lire, elle peut être assimilée au concept japonais de *tsundoku* (litt. « accumuler pour plus tard »), comparable à la « pile à lire » : ces livres accumulés dans l'idée de les lire par la suite, comme la Fourmi de la fable, avec l'assurance d'avoir le temps de le faire, comme une tentative d'appréhender l'avenir – cette même illusion que confère le « contrat ».

Les dédicataires des mélanges appartiennent en ce sens quelque peu à l'immortalité, parce qu'ils ont eu des disciples, parce qu'ils ne seront pas oubliés, parce qu'ils s'inscrivent dans l'Institution, ce tout qui les dépasse[69].

---

[64] Jean CARBONNIER, *Flexible Droit : Pour une sociologie du droit sans rigueur*, Issy-les-Moulineaux : LGDJ - Lextenso éditions, coll. « Anthologie du Droit », 2014, p. 23*sq*. « *C'est contre une tentation assez répandue parmi les juristes, et d'ailleurs pour eux bien naturelle, que la sociologie juridique a le devoir de réagir : ce que l'on pourrait nommer la tentation du panjurisme, qui nous porte à supposer du droit partout, sous chaque relation sociale ou interindividuelle. Déformation de la vision qui est comme la rançon d'un privilège. Le panjuriste est, à sa façon, un poète : il a la chance de voir le droit rayonner au contour des choses familières. Là où le profane sent la tempête, il renifle le cas fortuit. Un soc de charrue dans un champ, il crie à l'article R. 26-7° du Code pénal (l'article R. 641-1 du Nouveau) ; et sous les pigeons qui volent, il aperçoit des* [êtres vivants doués de sensibilités soumis au régime des] *immeubles par destination. Un tel regard est capable de faire jaillir une gerbe de droit hors des faits les plus sèchement factuels. Ainsi, pour le panjurisme, le droit est indéfiniment expansible, de même qu'il est absolument homogène : il tend à emplir tout l'univers social sans y laisser aucun vide*. »

[65] H.P. LOVECRAFT, extrait du Necronomicon.

[66] Pour le même constat à partir des photos des dédicataires qui ornent les mélanges, v. not. Françoise WAQUET, art. cit., spéc. p. 115.

[67] V. notre thèse, *Le transhumanisme et le Droit*, Gilles RAOUL-CORMEIL (préf.), Gérard MEMETEAU (avant-propos), Bordeaux : LEH, coll. « Thèses », 2025, à paraître.

[68] *Adde*. Luc FERRY, *Mythologie et philosophie : le sens des grands mythes grecs*, Paris : Plon : Le Figaro, 2016, p. 21 : « *L'identité de la personne passe par trois points cruciaux : l'appartenance à une communauté harmonieuse – un cosmos. Encore une fois, l'homme n'est vraiment homme que parmi les hommes et, dans l'exil, il n'est plus rien – ce pourquoi le bannissement de la cité est aux yeux des Grecs, à l'égal d'une condamnation à mort, le châtiment suprême qu'on inflige aux criminels. Mais il est une deuxième condition : la mémoire, les souvenirs, sans lesquels on ne sait plus qui l'on est. Il faut savoir d'où l'on vient pour savoir qui l'on est et où l'on doit aller : l'oubli est, à cet égard, la pire forme de dépersonnalisation qu'on puisse connaître dans la vie. C'est une petite mort au sein de l'existence et l'amnésique est l'être le plus malheureux de la terre. Enfin, il faut accepter la condition humaine, c'est-à-dire, malgré tout, la finitude : un mortel qui n'accepte la mort vit dans l'*hybris, *dans une démesure, une forme d'orgueil qui confine à la folie. Il se prend pour ce qu'il n'est pas, un dieu, un immortel, comme le fou se prend pour César ou Napoléon*… »

[69] PLATON, *Le Tymée*, Victor COUSIN (trad.), in *Œuvres de Platon*, t. 12, Rey et Gravier, 1837, p. 240 : «*Mais celui qui a tourné ses pensées vers l'amour de la science et l'amour de la vérité, et qui a dirigé toutes ses forces de ce*

21. *Amicorum, discipulorum, filiorumque librī*[70] -. Par cette tradition séculaire de la remise de mélanges, les étudiants, docteurs, universitaires – et même au-delà, les praticiens – présentent leurs respects à leur ancien maître, collègue et ami. L'amitié intellectuelle, la *philia*, qui les unit se révèle dans ces articles.

À l'égard des dédicataires également et du rapport du lecteur avec eux, ces marques d'estimes – parfois réciproques lorsque les vicissitudes de la vie le permettent[71] –, offertes sous formes de contributions dans ces ouvrages, montrent qu'ils n'ont pas été oubliés, leurs restes mortels fussent-ils absorbés par la terre. Leur bonté passée leur vaut ces hommages présents. Leur bienveillance future se trouve convoquée. Ils sont, en ce sens, les mânes[72] de la maison du Droit.

Les contributeurs qui deviennent par la suite dédicataires eux-mêmes s'inscrivent dans un tout qui les dépasse, une institution qui les transcendent, une dynastie qu'elle soit biologique[73], ou spirituelle[74]. Ainsi, sur le modèle d'une généalogie christique[75], il devient possible de remonter le fil des contributions : Loïc Cadiet écrivit dans les *Mélanges Antoine Lyon-Caen* (2023)[76] ; Antoine Lyon-Caen dans les *Mélanges Lochak* (2007)[77] ; Danièle Lochak dans les *Mélanges Alfandary* (2000)[78] ; Élie Alfandary dans les *Mélanges Auby* (2000)[79] ; Jean-Marie Auby dans les *Mélanges Derruppé* (1991)[80] ; Jean Derrupé dans les *Mélanges Garrigou-Lagrange* (1974)[81] ; André Garrigou-Lagrange dans les *Mélanges Brèthe de la Gressaye* (1967)[82] ; Jean Brèthe de la Gressaye dans les *Mélanges René Savatier* (1964)[83] ; René Savatier

côté, doit nécessairement, s'il atteint la vérité, penser aux choses immortelles et divines ; et autant qu'il est donné à la nature humaine d'obtenir l'immortalité, il ne lui manque rien pour être immortel ; et comme il a toujours cultivé la partie divine de lui-même et honoré le génie qui réside en lui, il jouit du souverain bien.»

[70] Litt. « Les livres des amis, des disciples et des fils ».

[71] P. ex. le doyen Ripert a écrit dans les *Mélanges Gény* (« L'ordre économique et la liberté contractuelle », p. 347) et le doyen Gény dans les *Mélanges Ripert* (« L'évolution contemporaine de la pensée juridique dans la doctrine française », p. 3).

[72] En latin, les *manês* désignent « les bons », « les âmes des morts ». Ils s'apparentent aux génies, aux lares et aux pénates : soit les esprits garants et gardiens de la demeure familiale.

[73] Quoiqu'elle puisse l'être : v. p. ex. Jean Gaudemet qui écrivit dans les mélanges de son frère Paul-Marie (Jean GAUDEMET, « Finances et fiscalité dans les sociétés antiques », in *Mélanges Paul-Marie Gaudemet* (1974), p. 17) ; sa propre fille écrit dans les siens (Brigitte BASDEVANT-GAUDEMET, « Évêques de la chrétienté et évêque de Rome du milieu du III^e^ siècle au milieu du V^e^ siècle », in *Mélange Jean Gaudemet* (1999), p. 23) et dans ceux de son oncle (EAD., « Les dons patriotiques en Bourgogne et en Franche-Comté (octobre 1789 – juin 1791) », in *Mélanges Paul-Marie Gaudemet* (1974), p. 1001).

[74] Ainsi, dans les *Mélanges Cadiet*, sous réserve d'erreur de notre part ou d'incomplétude de la base de données Thèses.fr, 11 de ses docteurs, sur les 119 contributions que comporte le mélange (soit environ un dixième), un cinquième de ses docteurs ont écrit dedans (Soraya Amrani Mekki, Lionel Ascensi, Maria José Azar-Baud, Renaud Colson, Nicolas Gerbay, Florence Ittah, Emmanuel Jeuland, Guillaume Lécuyer, Lucie Mayer, Camille Miansoni et Loïs Raschel).

[75] V. p. ex. Philippe MALAURIE, Hugues FULCHIRON, *Droit de la famille*, 8^e^ éd., LGDJ, coll. « Droit civil », 2023, p. 19, note de bas de page 9, prenant pour exemple de définition de la famille les généalogies bibliques de Moïse et d'Aaron (Ex 6, 14) et de Jésus ouvrant l'Évangile de Matthieu (Mt 1, 1).

[76] « Les mots de la justice du travail », p. 161.

[77] « L'économie des juges », p. 261.

[78] « Quand l'administration fait de la résistance : les prestations non contributives et les étrangers », p. 401.

[79] « Le recouvrement des frais hospitaliers sur les débiteurs d'aliments », p. 673.

[80] « Les relations entre le médecin et le malade dans l'hospitalisation publique », p. 171.

[81] « L'aide au développement par la protection internationale de la propriété industrielle », p. 81.

[82] « Travail et propriété dans l'enseignement récent de l'Église », p. 275.

[83] « Le droit du crédit », p. 115.

dans les *Mélanges Ripert* (1950)[84] ; et Georges Ripert Georges dans les *Mélanges Gény* (1934)[85]. Et l'on ne peut s'empêcher de songer à ce poème d'Hugo :

« *Comme dormait Jacob, comme dormait Judith,*
Booz, les yeux fermés, gisait sous la feuillée ;
Or, la porte du ciel s'étant entre-bâillée
Au-dessus de sa tête, un songe en descendit.
Et ce songe était tel, que Booz vit un chêne
Qui, sorti de son ventre, allait jusqu'au ciel bleu ;
Une race y montait comme une longue chaîne ;
Un roi chantait en bas, en haut mourait un Dieu. »[86]

Chaque dédicataire passe, selon l'expression consacrée, à la postérité. En magnifiant l'individu, c'est, au-delà, l'Institution qui s'en trouve grandie.

22. « *What is dead may never die* »[87] -. Le fort succès que connut ce genre en Droit – et sa continuité au cours du siècle dernier et au début du nôtre – interroge quant au rapport au passé et à l'autorité. Conservateur[88], le juriste l'est peut-être par nature. Travaillant sur l'esprit des textes, grâce aux travaux préparatoires d'un législateur fantomatique ou fantasmé, sinon personnifié, parfois quasiment déifié, il est surtout celui qui s'appuie sur des arguments d'autorité – *autoritas non veritas facit ius* après tout ? Sans aller jusqu'à affirmer qu'il règne une gérontocratie doctrinale propre aux sociétés orientales[89], la sagesse et le fait d'avoir fait école confèrent un certain poids à la pensée, aux dits et aux écrits d'un auteur :

> « […] *L'histoire du savoir juridique a ses grandes dates et ses grands hommes. Il importerait d'examiner précisément la façon dont ils sont sélectionnés et présentés. Demolombe, Aubry et Rau, Planiol, Ripert, Hauriou, Capitant, Duguit sont sortis du lot ; d'autres y sont restés, avant de tomber dans l'oubli. En se donnant des modèles, des références, des statues, des noms des emblèmes, un savoir se définit lui-même. Il pourrait être intéressant de demander aux juristes pourquoi ils ont retenu les uns et éliminé les autres. Le talent, la culture, le style, la vigueur du raisonnement, l'ampleur de l'œuvre, l'originalité, l'audace, l'audience acquise et l'influence exercée peuvent expliquer certains succès. Ces indications vagues et qui n'ont manifestement pas le même sens pour tous demanderaient à être précisées.*

[84] « Réalisme et idéalisme en droit civil d'aujourd'hui : structures matérielles et structures juridiques », p. 75.
[85] Précit.
[86] Victor HUGO, « La Légende des siècles, première série : VI. Booz endormi », in ID., *Œuvres complètes (Poésie II)*, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1985, p. 585 : « *Et Booz murmurait avec la voix de l'âme : / "Comment se pourrait-il que de moi ceci vînt ? / Le chiffre de mes ans a passé quatre-vingt, / Et je n'ai pas de fils, et je n'ai plus de femme* […]" ».
[87] « Ce qui est mort ne saurait mourir. » *Game of Thrones*, devise de la maison Greyjoy.
[88] Georges RIPERT, *Les forces créatrices du droit*, 2e éd., LGDJ, 1955, p. 8.
[89] Charles APPLETON, « Le culte des ancêtres, source permanente du droit en Asie et du droit ancien à Rome », 1934, p. 11 ; *adde*. Me GUIBAR, « Le culte des Ancêtres dans le droit et le récent code civil vietnamien », *L'année canonique*, t. XIX, 1975, p. 19-40.

Ce serait l'occasion de déceler à quoi rêvent les juristes, à quelles consécrations ils aspirent et quel héritage ils acceptent. »[90]

Liber memorialis, les mélangent honorent et perpétuent une tradition. Ils s'inscrivent dans le temps long et participent de ces ouvrages cyclopéens ou titanesques dont peut s'enorgueillir la Doctrine.

23. *E pluribus unum* [De plusieurs, un] -. La diversité des mélanges en fait la richesse, et paradoxalement ils révèlent l'unité de la basoche, du monde du Droit.

En ce qu'ils révèlent l'unité, les liens de filiation évoqués, les mélanges ne vont pas sans rappeler les cours d'école, la joie enfantine et estudiantine d'apprendre. L'université de cette volonté. Par le caractère souvent international de ces initiatives (les contributions en langues étrangères ne manquent pas, non seulement dans les mélanges des enclaves polyglottes belges et canadiennes). C'est plus largement le projet-même de l'*Université*[91] qu'il révèle : celui d'un lieu transcendant les différences de pensée, les écoles, les différences de classe, d'origine sociale ou géographique. Le nom-même de « mélanges » est évocateur, pour la mixité qui s'y lie

24. *Gaudium et spes* [Joie et espoir] -. « *Les mélanges s'inscrivent dans une logique de la célébration.* »[92] Cela est on ne peut plus vrai.

S'inscrivant dans l'ancienne tradition des chansons de carabins[93], la joie inspirée par les mélanges transparaît autant que dans cette chanson du XVIII[e] siècle en latin (langue véhiculaire entre les étudiants alors souvent amenés à voyager), le *Gaudeamus igitur*[94] (litt. « Réjouissons-nous donc »). Nous vient en particulier à l'esprit ce couplet, comme une prière amoureuse et jaculatoire à l'Université :

« *Vivat Academia,*	Vive l'Université
Vivant Professores,	Vivent les Professeurs
Vivat membrum quodlibet,	Vive chaque étudiant, quel qu'il soit
Vivant membra quaelibet,	Vive chaque membre, quel qu'il soit
Semper sint in flore!	À jamais florissant. »

En ce sens, les mélanges méritent bien le nom allemand de *Festschrift,* (litt. « écrit de joie »).

* *

*

[90] Christian ATIAS, *Épistémologie juridique*, 1re éd., Paris : Dalloz, coll. « Précis », 2002, p. 75*sq.*, § 117. *Adde.* Michel VILLEY, *Leçons d'histoire de la philosophie du droit*, 2e éd., Dalloz, 1962, p. 59 : « *Seul le petit nombre de juristes capables d'une culture personnelle transporte progressivement dans le droit les nouvelles idées de l'élite.* »

[91] Étymologiquement, l'université est une, elle forme un tout.

[92] Françoise WAQUET, art. cit., p. 113.

[93] V. not. notre étude, « Scolie sur l'évolution du droit médical érotique : Des maladies vénériennes aux remèdes aphrodisiaques, "iatrique ou pas" ? », *Médecine & droit*, vol. 185, 2024, p. 23-30.

[94] Les trois premiers couplets évoquent quant à eux la jeunesse, les ancêtres et la brièveté de la vie.

25. *Diis manibus* [Les dieux mânes]. – *In fine* les mélanges sont le monument[95] aux morts – ou à ceux qui vont mourir[96] et méritent un *Ave*, salut impérial autant que marial –, à tous ceux qui se sont battus et ont donné leur vie (ou partie d'icelle) pour le Droit. Plus encore, ils sont le Panthéon[97] sur lequel est gravée, en lettres d'or, la formule suivante :

« Aux grands juristes, l'Université reconnaissante. »

Ainsi, par cette marque révérencieuse, ils survivent même après avoir tiré leur révérence. Pour cette raison, tout l'honneur est pour nous que de servir[98], et d'offrir au lecteur cette table des mélanges. Qu'elle soit notre modeste tribut aux dieux mânes de notre maison que sont toutes les facultés de Droit.

Et, puisqu'il est issu de cette *Alma mater* qui nous a accueilli – d'ailleurs celle de notre propre directeur de thèse –, la présente table est dédiée au professeur Charles Demolombe (1804-1887), que des mélanges ou des hommages auraient dû, bien davantage, honorer.

Soli Deo gloria.

Caen, le 14 avril 2025,

Quentin Le Pluard

[95] V. Gérard CORNU, ASSOCIATION HENRI CAPITANT, *Vocabulaire juridique*, 13e éd., Paris : PUF, 2020, p. 664, *vo* « Monument », § 1 et 2 : « *En un sens concret, édifice, ouvrage* […] *destiné à perpétuer la mémoire de qqn, le souvenir de qqch*. […] *En un autre sens concret, acte juridique dressé de manière à être conservé, le plus souvent en la forme authentique*. »

[96] Les Mélanges sont aussi appelés miscellanées (v/ Alain REY, *op. cit.*, t. 2, p. 2225, *vo* « Miscellanées »,: « *Miscellanea est un emprunt au latin* miscellanea *de même sens. Celui-ci signifie proprement "choses mêlées" et a servi à désigner spécialement la nourriture grossière des gladiateurs. C'est le pluriel substantivé de l'adjectif* miscellaneus *"mêlé, mélangé", dérivé de* miscellus *de même sens, lui-même de* miscere *"mélanger" (mêler).* […] *Le mot est un terme littéraire désignant un recueil d'écrits divers, littéraires ou scientifiques.* »).

[97] V. *Mélanges Simone Veil* (2018) ; *Mélanges Robert Badinter* (2016). *Adde*. *Robert Badinter : l'œuvre d'un juste*, Paris : LexisNexis, 2025, 377 p. (à intégrer). Adde. Wanda MASTOR, « Du traitement des grandeurs posthumes. Réflexions sur la "panthéonisation" », in *Mélanges Patrick Wachsmann* (2021), p. 375.

[98] V. la parabole des Dix mines, Mt 25,14-30.

NOTULE

Conjurer le sort grâce à la méthode

Tommy LEROUX

Doctorant en droit

Ingénieur d'études à la MSH Val de Loire (UAR 3501 CNRS)

Chargé de mission fonds documentaire de l'IRJI François Rabelais (UR 7496)

Hommage au phare de Brest, M. Quentin Le Pluard.

Ces quelques mots sont bien moins éminents que les avant-propos de M. Quentin Le Pluard qui sertissent cette table. Nous en partageons pleinement la lettre et l'esprit.

Si le lecteur découvre grâce à cette table une contribution qui éclaire ses doutes, il lui faut mettre cette intercession à son crédit. C'est grâce à ses lumières qu'on cessera d'échouer au fil des navigations au sein des mélanges. À notre guide bienveillant, qui fut constamment présent au fil des voyages en dépit de la houle, nous souhaitons ici rendre hommage.

1. Position du problème. La lutte contre l'oubli constitue l'un des enjeux les plus pressants de la pensée juridique. Rien n'est plus instant en droit que de se souvenir[1]. Le passage du temps ne joue pourtant pas naturellement en notre faveur. La mémoire des morts s'étiole au fil du temps. Le papier se désagrège. On oublie les œuvres et les hommages prennent la poussière. Face à ces mélanges charmants, mais taiseux, la doctrine contemporaine peine à s'orienter avec assurance. Des réponses aux problèmes contemporains sont soufflées par certains de ces livres amicaux, mais encore faut-il déterminer lesquels. Plus d'un millier peuple désormais les rayonnages. Un mauvais sort semble vouloir condamner leurs trésors à l'oubli :

> « *Depuis près d'un siècle et demi, l'usage existe dans le monde universitaire d'offrir à un maître un volume d'articles rédigés en son honneur par ses élèves, ses collègues et ses amis, soit en français des ''mélanges''.* […] *Bibliothécaires et bibliographes ont été presque les seuls à s'intéresser à ces ouvrages qui, difficiles à repérer, à cataloguer, à indexer, ont fait leur désespoir. Ils ont souligné que ces volumes n'étant point répertoriés ni dépouillés, une masse importante d'information se trouvait perdue. Les mélanges étaient "le tombeau du savoir".* »[2]

[1] Maurizio FERRARIS, *Documentalité - pourquoi il est nécessaire de laisser des traces*, Sabine PLAUD (trad.), Éditions du Cerf, 2021, 496 p.

[2] Françoise WAQUET, « Les "mélanges" : honneur et gratitude dans l'Université contemporaine » *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 53, 2006 (nº 3), p. 100.

Alors, faute de mieux, le chercheur tâtonne au hasard parce qu'il ignore où loge la contribution qui répondra à l'interrogation du jour. Avec cette méthode fondée sur la chance, rien ne l'assure qu'il trouvera à un moment ce qu'il recherche. Il n'est même pas dit que la perle rare soit située dans sa bibliothèque universitaire ou même ? dans son pays. Sa seule certitude est de passer un temps considérable à errer d'un mélange à l'autre dans l'espoir d'une bonne surprise.

2. Méthode de résolution du problème. Ce problème peut trouver sa solution par une méthode solidement établie. La constitution d'une table bien réglée conjure le sort oublieux qui frappe les mélanges. Elle implique de localiser tous les mélanges existants par un minutieux travail d'inventaire. Cela fait, une classification s'impose. L'ordre des noms de famille apparaît plus commode lors des recherches qu'une classification par année. L'indication de l'année restera utile en second rang pour distinguer les homonymes. Le numéro d'ordre et la pagination faciliteront la consultation. Enfin, l'indication précise des références permettra au chercheur de localiser les réponses du passé à ses questions présentes. À cet égard, il fallut souvent lutter : les tables de certains mélanges sont rétives à partager leurs trésors (pages manquantes, prénoms tronqués…). Une besogne de rafistolage s'avéra nécessaire, des nuits et des jours de labeur pour solidement édifier un cénotaphe complet et cohérent. Ce temps que nous avons dépensé sans compter fut le tribut qui permettra à la communauté juridique d'en gagner. Voilà notre manière de rendre modestement hommage aux maîtres des facultés de droit.

3. Tabellion. Mais déjà avons-nous trop longuement écrit. Nous ne sommes qu'un clerc, une ombre qui s'active en coulisses pour que la chaire garde son éclat. Ni juge, ni partie aux mélanges, nous n'en sommes que l'humble greffier, le tabellion qui recopie avec ferveur la mémoire pour qu'elle ne disparaisse pas.

4. Immortalité. Alors il nous faut instamment jurer « à l'immortalité ». Non pas à la nôtre, mais à celle de la mémoire des maîtres des facultés de droit. Grâce à la méthode, le mauvais sort des mélanges – qui appartient désormais au passé – se trouve enfin conjuré. C'est aussi cela, réaliser méthodiquement le droit[3].

Puisse ce précieux savoir continuer de se transmettre pour les siècles des siècles.

Tours, le 14 avril 2025,

Tommy Leroux

[3] V. MOTULSKY, *Principes d'une réalisation méthodique du droit privé,* Sirey, 1948.

A 33
1. Aben (Jacques), 2023 33
2. AEDBF-France I, 1997 34
3. AEDBF-France II, 1999 35
4. AEDBF-France III, 2001 36
5. AEDBF-France IV, 2004 36
6. AEDBF-France V, 2008 38
7. AEDBF-France VI, 2013 39
8. AEDBF-France VII, 2018 41
9. AEDBF-France VIII, 2022 43
10. Agniel (Guy), 2020 45
11. Ahadzi Nohou (Koffi), 2021 46
12. Ago (Roberto), 1987 48
13. Aguilar Vieira (de) (Iacyr), 2022 53
14. Alfandari (Élie), 2000 56
15. Aliprantis (Nikitas), 2014 57
16. Allemand-Gay (Marie-Thérèse) et Gay (Jean), 2011 60
17. Alliot (Michel), 2000 62
18. Alpa (Guido), 2019 63
19. Amselek (Paul), 2005 65
20. Ancel (Bertrand), 2018 67
21. Ancel (Marc), 1975 70
22. Ancel (Pascal), 2021 73
23. Andersen (Robert), 2009 76
24. Andrassy (Juraj), 1968 78
25. Andrieu-Guitrancourt (Pierre), 1973 79
26. Anoukaha (François), 2021 81
27. Antoine (Michel), 2003 85
28. Apollis (Gilbert), 1992 86
29. Appleton (Charles), 1903 87
30. Ardant (Philippe), 1999 88
31. Arnaud (André-Jean), 2019 89
32. Atias (Christian), 2015 90

33. Aubenas (Roger), 1974 91
34. Aubert (Gabriel), 2015 93
35. Aubert (Jean-François), 1996 94
36. Aubert (Jean-Luc), 2005 97
37. Aubin (Gérard), 2014 98
38. Auby (Jean-Marie), 1992 100
39. Audinet (André), 1968 102
40. Audit (Bernard), 2014 103
41. Autin (Jean-Louis), 2012 104
42. Autenne (Jacques), 2010 109
43. Avril (Pierre), 2001 111
44. Aynès (Laurent), 2019 112
45. Azard (Pierre), 1980 114

B 115

46. Baddeley (Margareta), 2017 115
47. Badinter (Robert), 2016 117
48. Bakandeja (Grégoire), 2019 118
49. Balarino (Tito), 2017 120
50. Bandt (de) (Jean-Pierre), 2004 121
51. Barbey (Jean), 2019 124
52. Barthélémy (Jacques), 1994 125
53. Basdevant (Jules), 1960 125
54. Basdevant-Gaudemet (Brigitte), 2015 126
55. Bassiouni (Cherif), 2004 130
56. Bastian (Daniel), 1974 130
57. Batteur (Annick), 2021 133
58. Baudouin (Jean-Louis), 2012 135
59. Bazex (Michel), 2009 137
60. Beauchard (Jean), 2013 139
61. Beaulieu (Marie-Louis), 1968 141
62. Beaulne (Jacques), 2018 142
63. Beetz (Jean), 1995 142
64. Bégou-Davia (Michèle), 2015 144

65. Béguet (Jean-Pierre), 1985 145
66. Béguin (Jacques), 2005 146
67. Bélanger (Michel), 2015 148
68. Beleza Jose dos Santos (José), 1966 150
69. Bellet (Pierre), 1991 151
70. Belorgey (Jean-Michel), 2017 152
71. Beltrame (Pierre), 2010 152
72. Bencheneb (Ali), 2017 154
73. Benchikh (Madjid), 2011 155
74. Benedek (Ferenc), 2001 157
75. Bennouna (Mohamed), 2023 158
76. Benoit-Moury (Anne), 2004 160
77. Benoît-Rohmer (Florence), 2023 161
78. Bergel (Jean-Louis), 2013 162
79. Berlia (Georges), 1980 – Recueil 164
80. Bernard (Alain), 2021 166
81. Bernardini (Roger), 2017 167
82. Bernhard (Jean), 2005 168
83. Besnier (Robert), 1980 169
84. Besson (André), 1976 170
85. Bézard (Pierre), 2002 171
86. Biays (Joël-Pascal), 2016 173
87. Bigot (Jean), 2010 173
88. Bipoun Woum (Joseph-Marie), 2016 174
89. Birnbaum (Pierre), 2007 175
90. Bissara (Philippe), 2013 177
91. Bisson (Alain-François), 2022 177
92. Bissonnette (Bernard), 1963 178
93. Bitsch (Marie-Thérèse), 2009 179
94. Blaise (Henry), 1995 179
95. Blanc-Jouvan (Xavier), 2005 181
96. Bloch (Pascale), 2015 183
97. Blumann (Claude), 2015 185

98. Boccara (Bruno), 2009 187
99. Bois (du) (Pierre), 2008 188
100. Bois de Gaudusson (du) (Jean), 2013 189
101. Boivin (Jean-Pierre), 2010 193
102. Bolle (Pierre-Henri), 2006 194
103. Bolze (Christian), 1999 197
104. Bon (Pierre), 2014 199
105. Bonassies (Pierre), 2001 202
106. Bonassies (Pierre), Delebecque (Philippe) et Scapel (Christian), 2016 203
107. Bonenfant (Jean-Charles), 1979 204
108. Bonet (Georges), 2010 205
109. Bontems (Claude), 2013 207
110. Boré (Jacques), 2007 208
111. Borella (François), 1999 210
112. Borghi (Marco), 2011 211
113. Bosly (Henri-D.), 2009 212
114. Bossuyt (Marc), 2013 214
115. Bot (Yves), 2022 217
116. Bouineau (Jacques), 2024 219
117. Bouloc (Bernard), 2007 220
118. Boulouis (Jean), 1991 224
119. Boulvert (Gérard), 1987 225
120. Bouraoui (Soukaina), Ghezali (Mahfoud) et Mekouar (Ali), 2016 227
121. Bourrinet (Jacques), 2004 229
122. Boutros-Ghali (Boutros), 1998 230
123. Bouttiau (Edmond) & Demblon (Jacques), 1987 233
124. Bouveresse (Jacques), 2014 234
125. Bouveresse (Jacques), 2015 235
126. Bouvier (Michel), 219 237
127. Bouzat (Pierre), 1980 238
128. Boy (Laurence), 2016 240
129. Boyer (Louis), 1996 241
130. Braibant (Guy), 2011 243

131. Braibant (Guy), 1996 244
132. Branchereau (Pierre), 2022 246
133. Bras (Jean-Philippe), 2023 247
134. Braun (Antoine), 1994 248
135. Braun (Pierre), 1998 249
136. Braunschweig (André), 1997 251
137. Breillat (Dominique), 2011 252
138. Brèthe de la Gressaye (Jean), 1967 254
139. Breton (André) et Derrida (Fernand), 1991 256
140. Breton (Jean-Marc), 2017 257
141. Brière (Germain), 1993 261
142. Briers (Marcel), 1993 263
143. Brouant (Jean-Philippe), 2024 264
144. Brun (André), 1974 264
145. Brun (Henri) et Tremblay (Guy), 2016 266
146. Bruyneel (André), 2008 268
147. Buffet (Jean), 2004 270
148. Buirette (Patricia), 2017 272
149. Burdeau (François), 2008 274
150. Burdeau (Georges), 1977 275
151. Burgelin (Jean-François), 2008 278
152. Burst (Jean-Jacques), 1997 279
C 280
153. Cabrillac (Henry), 1968 280
154. Cabrillac (Michel), 1999 282
155. Cadiet (Loïc), 2023 284
156. Cadoux (Charles), 1999 289
157. Caillosse (Jacques), 2022 290
158. Calais-Auloy (Jean), 2004 290
159. Callu (Marie-France), 2013 293
160. Camau (Michel), 2008 295
161. Camerlynck (Guillaume Henri), 1977 296
162. Caminos (Hugo), 2015 297

163. Campinos (Jorge), 1996 300
164. Candelier (Gaston), 1999 – Recueil 301
165. Cannata (Carlo Augusto), 1999 302
166. Caparros (Ernest), 2002 303
167. Capdepon (Yannick), 2023 305
168. Carbonnier (Jean), l'Homme et l'œuvre, 2011 306
169. Carbonnier (Jean), 2008 – *Recueil* 309
170. Carcassonne (Guy), 2015 317
171. Cardinal (Jean-Guy), 1982 317
172. Carlin (Maryse), 2008 318
173. Carré de Malberg (Raymond), 1933 320
174. Carreau (Dominique) et Juillard (Patrick), 2009 321
175. Carry (Paul), 1964 322
176. Carval (Suzanne), 2021 323
177. Cassin (René), 1969-1972 325
178. Cassani (Ursula), 2021 330
179. Catala (Pierre), 2012 331
180. Catala (Pierre), 2001 332
181. Catala (Pierre), Hommage, 2013 335
182. Cauchies (Jean-Marie), 2016 335
183. Caudal (Sylvie), 2020 337
184. Cerexhe (Étienne), 1997 338
185. Chabanol (Daniel), 2009 339
186. Chabas (François), 2011 340
187. Chapus (René), 1992 342
188. Champaud (Claude), 1997 344
189. Champenois (Gérard), 2012 345
190. Chanet (Christine), 2019 347
191. Charles (Hubert), 2001 348
192. Charlier (Robert-Édouard), 1981 349
193. Charvin (Robert), 2012 351
194. Chaumette (Patrick), 2021 353
195. Chaumont (Charles), 1984 355

196. Chavanne (Albert), 1990 356
197. Chérot (Jean-Yves), 2023 357
198. Chevallier (Jacques), 2013 359
199. Chevallier (Jean-Jacques), 1977 361
200. Chevrier (Georges), 1969-1971 362
201. Ciotola (Pierre), 2012 364
202. Clément (Jean-Marie), 2014 365
203. Clère (Jean-Jacques), 2019 367
204. Cohen (Dany), 2023 369
205. Cohen-Jonathan (Gérard), 2004 370
206. Coipel (Michel), 2004 375
207. Collart Dutilleul (François), 2017 377
208. Colliard (Claude-Albert), 2017 380
209. Colliard (Claude-Albert), 1992 380
210. Colliard (Jean-Claude), 2014 380
211. Colomer (André), 1993 383
212. Colson (Bruno), 2023 384
213. Colson (Jean-Philippe), 2004 385
214. Combret (Jacques), 2017 388
215. Comtois (Roger), 2007 389
216. Conac (Gérard), 2001 390
217. Constans (Louis), 1998 392
218. Constant (Jean), 1971 392
219. Constantinesco (Vlad), 2015 393
220. Constitutions et institutions publiques africaines, 2005 396
221. Conte (Philippe), 2023 397
222. Coppet (de) (Daniel), 2010 399
223. Coppolani (Jean-Yves), 2018 400
224. Corbet (Jan), 2018 402
225. Coriat (Jean-Pierre) 2019 404
226. Cornu (Gérard), Hommage, 2009 407
227. Cornu (Gérard), Mélanges, 1994 407
228. Cosnard (Henri-Daniel) 408

229. Costa (Jean-Paul), 2011 409
230. Cot (Jean-Pierre), 2009 412
231. Côté (Pierre-André), 2011 413
232. Coulon (Christian), 2010 414
233. Courbe (Patrick), 2012 415
234. Courlet (Claude), 2014 417
235. Courteix (Simone), 2007 418
236. Courvoisier (Claude), 2005 419
237. Couvrat (Pierre), 2001 420
238. Couzinet (Paul), 1974 422
239. Cozian (Maurice), 2009 424
240. Craig (William Laurence), 2016 426
241. Crépeau (Paul-André), 1997 428
242. Cruz Vilaça (da) (José Luis), 2021 428
243. Cujas (Jacques), 2024 430
244. Cujas (Jacques), 2022 430
D 430
245. Dabin (Jacques), 1994 430
246. Dabin (Jean), 1963 432
247. Daigre (Jean-Jacques), 2017 434
248. Dal (Georges-Albert), 2014 437
249. Dalcq (Roger O.), 1994 440
250. Danet (Jean), 2023 441
251. Darcy (Gilles), 2012 443
252. Daublon (Georges), 2001 445
253. Daudet (Yves), 2014 445
254. Dauvillier (Jean), 1979 447
255. David (Cyrille), 2005 449
256. David (Marcel), 1991 451
257. Debène (Marc), 2018 452
258. Debouy (Christian), 2019 453
259. Debré (Michel), 1997 455
260. Debuyst (Christian), 1990 456

261. Decaux (Emmanuel), 2017 457
262. Decencière-Ferrandière (André), 1940 - Recueil 462
263. Decocq (André), 2004 463
264. Decoopman (Nicole), 2014 465
265. Decorps (Jean-Paul), 2021 466
266. Decottignies (Roger), 2003 467
267. De Greeff (Étienne), 1956 468
268. Dehousse (Fernand), 1979 469
269. Dehove (Gérard), 1983 472
270. Dekeuwer-Defossez (Françoise), 2012 473
271. Delcourt (Barbara), 2021 475
272. Delebecque (Philippe), 2024 475
273. Deleury (Édith), 2015 479
274. Delierneux (Martine), 2017 480
275. Delmas-Marty (Mireille), 2022 481
276. Delmas-Marty (Mireille), 2023 485
277. Delnoy (Paul), 2005 486
278. Delouvrier (Paul), 2005 489
279. Demichel (André), 2002 489
280. Derains (Yves), 2021 491
281. Derruppé (Jean), 1991 492
282. Desbois (Henri), 1974 494
283. Deschamps (Marie), 2015 495
284. Descôteaux (J.-Gaston), 1986 495
285. Despax (Michel), 2001 (Mélanges) 496
286. Despax (Michel), 1998 (Hommage) 497
287. Devès (Claude), 2021 498
288. Dhommeaux (Jean), 2013 500
289. Dibout (Patrick), 2013 502
290. Didier (Noël), 1960 503
291. Didier (Paul), 2008 504
292. Dieux (Xavier), 2022 505
293. Dijon (Xavier), 2012 509

294. Dipla (Haritini), 2020 510
295. Dobry (Michel), 2018 512
296. Dockès (Nicole), 2014-2018 513
297. Dockès (Pierre), 2014 516
298. Domke (Martin), 1967 517
299. Donnedieu de Vabres (Henri), 1960 519
300. Dony (Marianne), 2019 520
301. Dossou (Robert), 2020 521
302. Douence (Jean-Claude), 2006 524
303. Doumbé-Billé (Stéphane), 2020 525
304. Drago (Roland), 1996 528
305. Drai (Pierre), 2000 529
306. Droz (Georges A. L.), 1996 532
307. Dubergé (Jean), 2024 533
308. Dubouis (Louis), 2000 (Hommage) 534
309. Dubouis (Louis), 2002 - Mélanges 535
310. Ducouloux-Favard (Claude), 2017 537
311. Dugas de La Boissony (Christian), 2008 539
312. Dupichot (Jacques), 2004 541
313. Dupont (Christophe), 2011 542
314. Dupuis (Georges), 1997 544
315. Dupuy (Pierre-Marie), 2014 545
316. Dupuy (René-Jean), 1991 547
317. Duret-Robert (François), 2021 549
318. Duroselle (Jean-Baptiste), 1986 550
319. Durtette (Vincent), 2009 552
320. Duthoit (Eugène), 1949 552
321. Duverger (Maurice), 1988 553
E 555
322. Edou Edou (Paulin), 2017 555
323. Eisemann (Pierre Michel), 2016 557
324. Eisenmann (Charles), 1975 558
325. Eissen (Marc-André), 1995 560

326. Ellul (Jacques), 1983 561
327. El Mernissi (Mohamed), 2022 564
328. Eloy (Maurice), 2014 566
329. Escarras (Jean-Claude), 2005 568
330. Esmein (Adhémar), 2000 – *Recueil* 570
331. Esmein (Adhémar), 1886 – *Recueil* 571
F 571
332. Fagnart (Jean-Luc), 2008 571
333. Falletti (Louis), 1971 574
334. Farjat (Gérard), Boy (Laurence) et Pirovano (Antoine), 2013 576
335. Farjat (Gérard), 1999 577
336. Fatôme (Étienne), 2011 578
337. Favoreu (Louis), 2007 (Mélanges) 580
338. Favoreu (Louis), 2007 (*In memoriam*) 585
339. Favoreu (Louis), 2006 586
340. Favoreu (Louis), 2004 586
341. Fenet (Alain), 2008 586
342. Ferrier (Didier), 2021 589
343. Feuillet-Liger (Brigitte), 2025 591
344. Févrot (Olivier), 2016 593
345. Fierens (Jacques), 2020 593
346. Fiétier (Roland), 1981-1982 596
347. Fitting (Hermann), 1907-1908 597
348. Flaesch-Mougin (Catherine), 2017 599
349. Flauss (Jean-François), 2014 602
350. Fleiner (Thomas), 2003 605
351. Flour (Jacques), 2000 607
352. Flour (Jacques), 1979 607
353. Flouzat Osmont d'Amilly (Denise), 2021 608
354. Fontanel (Jacques), 2013 609
355. Fontaine (Marcel), 2003 610
356. Forest (Grégoire), 2014 612
357. Foriers (Paul Alain), 2021 613

358. Foucault (Michel) 2017 617
359. Fouchard (Philippe), 2006 617
360. Fournier (Alain), 2013 618
361. Fournier (Paul), 1929 619
362. Foyer (Jacques), 2007 621
363. Foyer (Jean), 1997 623
364. Foyer (Jean), 2010 625
365. Foyer (Jean), 2022 626
366. Françon (André), 1995 628
367. Fredericq (Baron Louis), 1965 629
368. Frenette (François), 2006 632
369. Fricker (Yves), 2005 633
370. Frier (Pierre-Laurent), 2010 633
371. Fricero (Natalie), 2024 635
372. Fromageau (Jérôme), 2019 636
373. Fromont (Michel), 2001 639
G 640
374. Gallinato-Contino (Bernard), 2023 640
375. Ganshof van der Meersch (Walter), 1972 642
376. Ganzin (Michel), 2016 647
377. Garnot (Benoît), 2017 649
378. Garrigou-Lagrange (André), 1974 650
379. Gassin (Raymond), 2007 651
380. Gaudemet (Eugène), 2015 653
381. Gaudemet (Jean), 1999 653
382. Gaudemet (Jean), 1978-1980 655
383. Gaudemet (Paul-Marie), 1984 657
384. Gaudemet-Tallon (Hélène), 2008 660
385. Gaudu (François), 2014 663
386. Gauthier (Jean), 1996 664
387. Gautron (Jean-Claude), 2004 666
388. Gavalda (Christian), 2001 668
389. Gebler (Marie-Josèphe), 1999 669

390. Gélard (Patrice), 2000 670
391. Genevois (Bruno), 2009 673
392. Gény (François), 2013 676
393. Gény (François), 1934 677
394. Georgel (Jacques) 1998 681
395. Gérard (Philippe), 2017 683
396. Gérard (Philippe), 2002 684
397. Gérardin (Joseph), 1907 685
398. Germain (Michel), 2015 686
399. Ghestin (Jacques), 2001 688
400. Ghevontian (Richard), 2024 690
401. Gibirila (Deen), 2021 692
402. Gicquel (Jean), 2008 694
403. Gidel (Gilbert), 1961 696
404. Girard (Paul Frédéric), 1912 697
405. Giudicelli-Delage (Geneviève), 2016 699
406. Glansdorff (Bernard), 2008 702
407. Glansdorff (François) et Legros (Pierre), 2013 704
408. Gobert (Michelle), 2004 706
409. Godfrin (Philippe), 2014 707
410. Goldman (Berthold), 1982 (Mélanges) 708
411. Goldman (Berthold), 2004 (*Actualité de la pensée de…*) 709
412. Gonidec (Pierre-François), 1985 709
413. Gosalbo Bono (Ricardo), 2017 711
414. Gothot (Victor), 1962 713
415. Goubau (Dominique), 2023 714
416. Goubeaux (Gilles), 2009 715
417. Gounot (Emma), 2022 716
418. Gouron (André), 2000 718
419. Goy (Raymond), 1998 720
420. Graven (Jean), 1969 721
421. Grawitz (Madeleine), 1982 722
422. Greffe (François), 2023 724

423. Grellier (Claude), 2018 (LEH éd.) 725
424. Grellier (Claude), 2018 (Mare & Martin) 726
425. Grimaldi (Michel), 2020 727
426. Gross (Bruno), 2009 730
427. Grossen (Jacques-Michel), 1992 731
428. Groutel (Hubert), 2006 734
429. Grua (François), 2023 - *Recueil* 735
430. Guchet (Yves), 2008 736
431. Guével (Didier), 2021 737
432. Guibal (Michel), 2006 739
433. Guillod (Olivier), 2021 743
434. Guggenheim (Paul), 1968 746
435. Guilhaudis (Jean-François), 2007 748
436. Guillot (Olivier), 2006 749
437. Guinchard (Serge), 2010 752
438. Guisan (François), 1950 756
439. Gurvitch (Georges), 2016 757
440. Guyon (Yves), 2003 757
H 760
441. Haarscher (Guy), 2012 760
442. Haggenmacher (Peter), 2014 760
443. Hamel (Joseph), 1961 762
444. Hamon (Léo), 1982 764
445. Hanard (Gilbert), 2009 766
446. Hanotiau (Michel), 2000 766
447. Harmel (Pierre), 1992 767
448. Harouel (Jean-Louis), 2015 769
449. Hasbi (Aziz), 2017 771
450. Hasegawa (Ken), 2023 772
451. Hasner (Pierre), 2020 774
452. Haumont (Francis), 2015 774
453. Hauriou (Maurice), 2013 778
454. Hauriou (Maurice), 1929 780

455. Hauser (Jean), 2012 781
456. Hébraud (Pierre), 1981 783
457. Heenen (Jacques), 1994 785
458. Hegel (Georg Wilhelm Friedrich), 2023 787
459. Hegel (Georg Wilhelm Friedrich), 2004 787
460. Hegel (Georg Wilhelm Friedrich), 1986 788
461. Hélin (Jean-Claude), 2004 788
462. Henry (Patrick), 2019 790
463. Hérin (Jean-Louis), 2020 794
464. Héritier (Annie), 2017 797
465. Hermitte (Marie-Angèle), 2022 798
466. Héron (Jacques), 2009 799
467. Hertzog (Robert), 2010 801
468. Hervé (Christian), 2018 803
469. Hervouët (François), 2015 805
470. Hesse (Philippe-Jean), 2003 808
471. Holleaux (Dominique), 1990 809
472. Holo (Théodore), 2017 810
473. Honorat (Adrienne), 2000 811
474. Horion (Paul), 1972 813
475. Horsmans (Guy), 2004 813
476. Hottelier (Michel), 2023 816
477. Hostiou (René), 2008 818
478. Houin (Roger), 1985 820
479. Hovasse (Henri), 2016 821
480. Huet (Jérôme), 2017 823
481. Huet-Weiller (Danièle), 1994 824
482. Hugueney (Louis), 1964 826
483. Humbert (Michel), 2012 827
484. Huvelin (Paul), 1938 829
I 830
485. Idot (Laurence), 2022 830
486. Imbert (Jean), 1989 834

487. Isaac (Guy), 2004 836
488. Isnard (Jacques), 2009 838
489. Isoart (Paul), 1996 839
J 840
490. Jacqué (Jean-Paul), 2010 840
491. Jacquet (Jean-Michel), 2013 842
492. Jacquot (Henri), 2006 844
493. Jadot (Benoît), 2021 846
494. Jakhian (Edouard), 2010 848
495. Jaubert (Pierre), 1992 850
496. Jauffret (Alfred), 1974 852
497. Jauffret-Spinosi (Camille), 2013 853
498. Jeanprêtre (Raymond), 1982 857
499. Jeanneau (Benoît), 2002 857
500. Jeantin (Michel), 1999 859
501. Jégouzo (Yves), 2009 861
502. Jestaz (Philippe), 2006 864
503. Joinet (Louis), 2015 866
504. Josserand (Louis), 2014 866
505. Journès (Claude), 2017 867
506. Jouve (Edmond), 2010 868
507. Juglart (de) (Michel), 1986 874
508. Julien (Pierre), 2003 876
509. Julien-Laferrière (François), 2011 877
510. Jullien (André Damien Ferdinand), 1960-1961 879
511. Julliot de la Morandière (Léon), 1964 879
512. Junod (Charles-André), 1997 881
K 882
513. Kahn (Philippe), 2000 882
514. Kamto (Maurice), 2019 884
515. Kanté (Babacar), 2017 885
516. Kaplan (Francis), 2020 887
517. Kayser (Pierre), 1979 888

518. Kellens (Georges), 2006 890
519. Kerchove (Gilles), 2021 892
520. Kerchove (van de) (Michel), 2014 895
521. Kerchove (van de) (Michel), 2011 896
522. Kerchove (van de) (Michel), 2009 897
523. Kernaleguen (Francis), 2016 899
524. Kervégan (Jean-François), 2021 900
525. Kettani (Azzedine), 2018 901
526. Kherad (Rahim), 2021 903
527. Khushalani (Yougindra), 1988 905
528. Kirkpatrick (John), 2004 906
529. Kirkpatrick (John), 1999 908
530. Kiss (Alexandre), 1998 909
531. Knoepfler (François), 2005 911
532. Koering-Joulin (Renée), 2014 913
533. Koubi (Geneviève), 2012 915
534. Kouri (Robert P.), 2021 916
L 918
535. Labetoulle (Daniel), 2007 918
536. Laborde (Jean-Pierre), 2015 921
537. Laborde-Lacoste (Marcel), 1963 924
538. Laboulaye (Édouard), 2018 925
539. Labrusse-Riou (Catherine), 2022 926
540. Lachaume (Jean-François), 2007 927
541. Ladreit de Lacharrière (Guy), 1989 929
542. Lafond (Pierre-Claude), 2023 930
543. Lagarde (Paul), 2005 932
544. Lagrange (de) (Émérentienne), 1978 934
545. Lagrange (Maurice), 2023 934
546. Lajoie (Andrée), 2008 935
547. Lalive (Pierre), 1993 937
548. Lambert (Alain), 2014 940
549. Lambert (Édouard), 1938 941

550. Lambert (Jacques), 1975 949
551. Lambert-Faivre (Yvonne) et Lambert (Denis-Clair), 2002 951
552. Lancelot (Alain), 2000 952
553. Langavant (Emmanuel), 1999 953
554. Langrod (Georges), 1980 954
555. La Pergola (Antonio), 2009 955
556. Lapoyade-Deschamps, 2003 957
557. Larguier (Jean), 1993 959
558. Laroque (Pierre), 2003 960
559. Larroumet (Christian), 2010 961
560. Lascombe (Michel), 2020 962
561. Lassale (Jean-Pierre), Montagnier (Gabriel) et Saïdj (Luc), 2013 964
562. Laurent (François), 1989 964
563. Lauvaux (Philippe), 2020 967
564. Lavau (Georges), 1991 970
565. Lavialle (Christian), 2020 971
566. Laviolette (Sandrine), 2022 973
567. Lavroff (Dmitri Georges), 2005 975
568. Lazareff (Serge), 2011 977
569. Lazergues (Christine), 2014 979
570. Le Balle (Robert), 2016 981
571. Le Bayon (Alain), 2005 982
572. Leben (Charles), 2015 983
573. Le Bras (Gabriel), 1966 985
574. Le Bras (Gabriel), 1965 985
575. Le Bras-Chopard (Armelle), 2013 990
576. Lebret (Jean), 1968 991
577. Lebreton (Jean-Pierre), 2015 991
578. Leca (Jean), 2023 993
579. Le Cannu (Paul), 2014 994
580. Leduc (Fabrice), 2025 997
581. Le Duff (Robert), 2002 998
582. Lefebvre-Teillard (Anne), 2009 999

583. Le Gall (Jean-Pierre), 2007 1002
584. Legendre (Pierre), 2023 1004
585. Léger (Philippe), 2006 1004
586. Le Guidec (Raymond), 2014 1006
587. Lejeune (Yves), 2017 1008
588. Lemieux (Denis), 2018 1011
589. Le Moigne (Jean-Louis), 1999 1012
590. Le Portz (Yves), 1984 1012
591. Le Pourhiet (Anne-Marie), 2024 1013
592. Leroy (Jacques), 2018 1015
593. Lesage (Michel), 2006 1016
594. Le Tourneau (Philippe), 2008 1017
595. Leuprecht (Peter), 2012 1020
596. Levasseur (Georges), 1992 1021
597. Lévy-Bruhl (Henri), 1959 1023
598. L'Huillier (Jacques), 1987 1025
599. Lienhard (Claude), 2020 1026
600. Linant de Bellefonds (Xavier), 2007 1028
601. Livet (Georges), 1986 1029
602. Lochak (Danièle), 2007 1031
603. Lombois (Claude), 2004 1034
604. Long (Marceau), 2016 1036
605. Loquin (Éric), 2018 1038
606. Louis (Jean-Victor), 2003 1041
607. Louit (Christian), 2015 1044
608. Loussouarn (Yvon), 1994 1045
609. Lucas (Henri-Jacques), 2012 1047
610. Lucas (Pierre), 2009 1048
611. Lucas de Leyssac (Claude), 2018 1049
612. Lucchini (Laurent) et Quéneudec (Jean-Pierre), 2003 1050
613. Luchaire (François), 2005 1052
614. Lyon-Caen (Antoine), 2018 1053
615. Lyon-Caen (Arnaud), 2013 1055

616. Lyon-Caen (Gérard), 1989 1056
M 1057
617. Machelon (Jean-Pierre), 2015 1058
618. Mackaay (Ejan), 2015 1061
619. Macqueron (Jean), 1970 1062
620. Madiot (Yves), 2000 1065
621. Magdelin (André), 1998 1066
622. Magnol (Joseph), 1948 1067
623. Mahaim (Ernest), 1935 1068
624. Mahieu (Michel), 2008 1072
625. Malafosse (de) (Jehan), 2016 1074
626. Malaurie (Philippe), 2024 1075
627. Malaurie (Philippe), 2021 – Recueil 1076
628. Malaurie (Philippe), 2005 1080
629. Malenovský (Jiří), 2020 1081
630. Malherbe (Jacques), 2006 1084
631. Malinvaud (Philippe), 2007 1087
632. Mandoux (Patrick) et Preumont (Marc), 2019 1089
633. Manin (Philippe), 2010 1090
634. Marcou (Gérard), 2017 1094
635. Marcus Helmons (Silvio), 2003 1098
636. Martens (Paul), 2007 1099
637. Martin (Didier R.), 2015 1102
638. Martin (Gilles J.), 2013 1104
639. Martin (Raymond), 2004 1106
640. Martin (Xavier), 2015 1107
641. Martinand (Claude), 2016 1108
642. Martin-Serf (Arlette), 2022 1108
643. Marty (Gabriel), 1978 1110
644. Mas (Jean), 1996 1113
645. Masclet (Jean-Claude), 2013 1114
646. Masse (Claude), 2003 1117
647. Mateesco Matte (Nicolas), 1989 1118

648. Mathély (Paul), 1990 1119
649. Mathieu (Bertrand), 2023 1120
650. Mathieu (Marie-Laure), 2019 1126
651. Matray (Christine), 2015 1128
652. Maury (Jacques), 1960 1130
653. Maus (Didier), 2023 1132
654. Mayaud (Yves), 2017 1134
655. Mayer (Pierre), 2015 1138
656. Mazères (Jean-Arnaud), 2009 1140
657. Mazères (Jean-Arnaud), 2016 1142
658. McWhinney (Edward), 2009 1143
659. Mehl (Lucien), 1999 1145
660. Melchior (Michel), 2010 1146
661. Méloné (Stanislas), 2018 1149
662. Mémeteau (Gérard), 2015 1152
663. Mengozi (Paolo), 2013 1156
664. Mercadal (Barthélemy), 2002 1157
665. Merle (Marcel), 1993 1159
666. Merle (Philippe), 2013 1160
667. Mescherriakof (Alain-Serge), 2013 1162
668. Mesnard (André-Hubert), 2006 1163
669. Messner (Francis), 2014 1165
670. Mestre (Achille), 1956 1167
671. Mestre (Jacques), 2019 1168
672. Mestre (Jean-Louis), 2020 1171
673. Metman (Josette), 1988 1175
674. Metz (René), 1975-1976 1176
675. Meulders-Klein (Marie-Thérèse), 1999 1178
676. Meulders-Klein (Marie-Thérèse), 1998 1178
677. Meylan (Philippe), 1963 1180
678. Miaille (Michel), 2008 1181
679. Michaud (Jean), 2012 1185
680. Michoud (Léon), 2014 1187

681. Milacic (Slobodan), 2007 1188
682. Minne (Pascal), 2016 1191
683. Moderne (Franck), 2004 1192
684. Molinier (Joël), 2012 1196
685. Molins (François), 2024 1197
686. Monéger (Joël), 2017 1199
687. Montané de La Roque (Pierre), 1986 1202
688. Moor (Pierre), 2005 1204
689. Moquet-Anger (Marie-Laure), 2024 1207
690. Morand (Charles-Albert), 2001 1208
691. Morand (Michel), 2016 1209
692. Morand-Deviller (Jacqueline), 2007 1210
693. Moreau (Jacques), 2002 1213
694. Moreau (Marie-Ange), 2022 1215
695. Motulsky (Henri), 1973-1978 - *Recueil* 1217
696. Mouly (Christian), 1998 1221
697. Mouly (Jean), 2020 1223
698. Mouralis (Jean-Louis), 2011 1225
699. Mourgeon (Jacques), 1998 1226
700. Mouton (Jean-Denis), 2020 1228
N 1229
701. Neau-Leduc (Philippe), 2018 1229
702. Neirinck (Claire), 2015 1234
703. Noël (Emile), 1988 1236
704. Norberg (Sven), 2006 1236
705. Normand (Jacques), 2003 1238
706. Normand (Sylvio), 2024 1240
O 1242
707. Oberdorff (Henri), 2015 1242
708. Oflag II B, 1943 1243
709. OHADA-UEMOA, 2008 1243
710. Ommeslaghe (Van) (Pierre), 2000 1244
711. Onclin (Willem Hubert), 1976 1246

712. Oppetit (Bruno), 2009 1247
713. Orianne (Paul), 1991 1249
714. Orsoni (Gilbert), 2018 1249
715. Ortscheidt (Pierre), 2003 1251
716. Ost (François), 2018 1252
717. Oswald (Denis), 2012 1254
718. Ottenhof (Reynald), 2006 1256
719. Outrive (Van) (Lode), 1998 1258
720. Overbeck (von) (Alfred E.), 1990 1259
721. Owona (Joseph), 2021 1261
P 1262
722. Pacteau (Bernard), 2018 1262
723. Pactet (Pierre), 2003 1264
724. Pâques (Michel), 2024 1267
725. Pararas (Petros J.), 2009 1271
726. Pardon (Jean), 1996 1272
727. Parleani (Gilbert), 2021 1274
728. Pavia (Marie-Luce), 2016 1275
729. Payet (Marie-Stéphane), 2011 1276
730. Peilloux (Robert), 1980 1277
731. Pélissier (Jean), 2004 1278
732. Péquignot (Georges), 1984 1279
733. Percerou (Roger), 1993 1282
734. Perelman (Chaïm), 1986 1283
735. Perelman (Chaïm), 1979 1284
736. Perrin (Georges), 1984 1284
737. Perrineau (Pascal), 2020 1285
738. Perrot (Roger), 1993 1287
739. Pescatore (Pierre), 1987 1288
740. Peter (Henry), 2019 1290
741. Petitpierre-Sauvain (Anne), 2009 1292
742. Petot (Pierre), 1959 1294
743. Philip (Loïc), 2005 1296

744. Philippe (Catherine), 2017 1298
745. Philippe (Denis), 2022 1299
746. Phytilis (Jacques), 2011 1303
747. Picod (Yves), 2023 1305
748. Pierré-Caps (Stéphane), 2023 1307
749. Pigeon (Louis-Philippe), 1989 1309
750. Pignarre (Geneviève), 2018 1309
751. Pillebout (Jean-François), 2025 1312
752. Pillet (Antoine), 1929 1313
753. Pinatel (Jean), 1980 1313
754. Pineau (Jean), 2003 1314
755. Piris (Jean-Claude), 2012 1315
756. Pirotte (Olivier), 2004 1317
757. Pirovano (Antoine), 2003 1318
758. Pirson (Robert), 1989 1320
759. Plaisant (Marcel), 1960 1321
760. Plantey (Alain), 1995 1323
761. Poltier (Étienne), 2020 1324
762. Poly (Jean-Pierre) 1327
763. Poncet (Dominique), 1997 1327
764. Ponsard (André), 2003 1328
765. Pontier (Jean-Marie), 2020 1329
766. Popovici (Adrian), 2010 1331
767. Portelli (Hugues), 2018 1332
768. Pothier (Robert-Joseph), 2001 1334
769. Poudret (Jean-François), 1999 1334
770. Poullet (Yves), 2018 1336
771. Pousson-Petit (Jacqueline), 2016 1338
772. Pouthas (Charles Hippolyte), 1973 1339
773. Pradel (Jean), 2024 1340
774. Pradel (Jean), 2006 1341
775. Prats (Yves), 2000 1344
776. Prieur (Jean), 2014 1345

777. Prieur (Michel), 2007 1347
778. Prouteau (Roger), 2005 1352
779. Prujiner (Alain), 2011 1352
780. Pugsley (David), 2013 1354
781. Puissochet (Jean-Pierre), 2008 1355
782. Putzeys (Jacques), 1999 1356
Q 1358
783. Quermonne (Jean-Louis), 1996 1358
R 1358
784. Rainaud (Jean-Marie), 2009 1358
785. Rambaud (Patrick), 2024 1359
786. Ranjeva (Raymond), 2013 1360
787. Ravillon (Laurence), 2022 1362
788. Raynaud (Pierre), 1985 1364
789. Regourd (Serge), 2019 1365
790. Regul (Rudolf), 1969 1369
791. Reinach (Adolf), 2008 1370
792. Remiche (Bernard), 2020 1371
793. Remiche (Bernard), 2015 1371
794. Renouvin (Pierre), 1966 1373
795. Reuter (Paul), 1981 1374
796. Revillard (Mariel), 2007 1375
797. Reymond (Claude), 2004 1376
798. Ricci (Jean-Claude), 2023 1378
799. Richer (Laurent), 2013 1379
800. Rieg (Alfred), 2000 1382
801. Rigaux (François), 1993 (revue) 1384
802. Rigaux (François), 1993 (ouvrage) 1384
803. Rigaudière (Albert), 2009 1385
804. Rigaudière (Albert), 2010 1386
805. Rihal (Hervé), 2021 1388
806. Ripert (Georges), 1950 1390
807. Rivero (Jean), 2012 1393

808. Robert (Jacques), 1998 1393
809. Robert (Christian-Niels), 2009 1395
810. Robert (Jacques-Henri), 2012 1396
811. Robert (Philippe), 2006 1398
812. Roblot (René), 1984 1399
813. Roblot (René), 1995 1401
814. Rodière (Pierre), 2019 1401
815. Rodière (René), 1981 1403
816. Rogister (John), 2017 1404
817. Roland (Roger), 2003 1405
818. Rolin (Henri), 1964 1406
819. Rolland (Patrice), 2022 1408
820. Romer (Jean-Christophe), 2019 1410
821. Rosenne (Shabtai), 1989 1411
822. Rossetto (Jean), 2016 1413
823. Roubier (Paul), 1961 1414
824. Rougemont (de) (Denis), 1997 1417
825. Rougemont (de) (Denis), 2007 1417
826. Rouhette (Georges), 2013 1418
827. Rousseau (Charles), 1974 1419
828. Rousseau (Dominique), 2020 1420
829. Rousset (Michel), 2000 1424
830. Roux (André), 2022 1424
831. Rozakis (Christos L.), 2011 1428
832. Ruedin (Roland), 2006 1430
833. Rubellin-Devichi (Jacqueline), 2023 1431
834. Rubellin-Devichi (Jacqueline), 2002 1433
835. Ruzé (Françoise), 2005 1435
S 1436
836. Sabourin (Paul), 2001 1437
837. Saint-Alary (Roger), 2006 1438
838. Saint-Alary-Houin (Corinne), 2020 1439
839. Sainte-Rose (Jerry), 2012 1442

840. Saintourens (Bernard), 2024 1445
841. Saleilles (Raymond), 2013 1448
842. Saleilles (Raymond), 1914 1449
843. Salmon (Jean), 2007 1449
844. Sandevoir (Pierre), 2000 1453
845. Sassier (Yves), 2021 1453
846. Sauser-Hall (Georges), 1952 1455
847. Sauvé (Jean-Marc), 2020 1455
848. Sauveplanne (Jean Georges), 1984 1457
849. Savatier (Jean), 1992 1458
850. Savatier (René), 1965 1459
851. Savelli (Benoît), 1998 1461
852. Sawadogo (Filiga Michel), 2018 1462
853. Sayag (Alain), 1997 1464
854. Scapel (Christian), 2013 1465
855. Scelle (Georges), 1950 1466
856. Schaeffer (Eugène), 2002 1468
857. Schockweiler (Fernand), 1999 1469
858. Schonenberger (Wilhelm), 1968 1471
859. Schmidlin (Bruno), 1998 1472
860. Schmidt (Dominique), 2005 1473
861. Schmidt-Szalewski (Joanna), 2014 1474
862. Schneider (Catherine), 2021 1476
863. Schüpbach (Henri-Robert), 2000 1478
864. Schweitzer (Serge), 2019 1480
865. Secrétan (Roger), 1964 1481
866. Sédar Senghor (Léopold) et André (Gilbert), 2009 1482
867. Sériaux (Alain), 2023 1483
868. Serlooten (Patrick), 2015 1485
869. Serra (Yves), 2006 1488
870. Seuvic (Jean-François), 2018 1489
871. Sicilianos (Linos-Alexandre), 2020 1491
872. Simon (Gérard), 2021 1494

873. Simont (Lucien), 2002 1496
874. Sire (Bruno), 2019 1500
875. Sirinelli (Pierre), 2022 1502
876. Skouris (Vassilios), 2022 1504
877. Skouris (Vassilios), 2015 1506
878. Slachmuylder (Lucien), 1989 1509
879. Slim (Habib), 2016 1509
880. Snappe (Jean-Paul), 2020 1511
881. Soldatos (Panayotis), 2012 1511
882. Sourioux (Jean-Louis), 2011 – *Recueil* 1513
883. Sousi (Blanche), 2016 1516
884. Spano (Robert), 2022 1518
885. Spielmann (Dean), 2015 1521
886. Spiliotopoulos (Epaminondas), 1998 1525
887. Spiteri (Pierre), 2008 1526
888. Spreutels (Jean), 2018 1528
889. Sohm (Anne-Marie), 2004 1532
890. Sortais (Jean-Pierre), 2002 1533
891. Soutoul (Jean-Henri), 2000 1534
892. Soyer (Jean-Claude), 2000 1535
893. Stasiak (Frédéric), 2023 1536
894. Stassinopoulos (Michel), 1974 1539
895. Stauder (Dieter), 2001 1540
896. Steinlé-Feuerbach (Marie-France), 2015 1541
897. Stirn (Bernard), 2020 1542
898. Storck (Michel et Jean-Patrice), 2021 1544
899. Stoufflet (Jean), 2001 1547
900. Stranart (Anne-Marie), 2011 1548
901. Strasser (Wolfgang), 2007 1549
902. Sturm (Fritz), 1999 1550
903. Sudre (Frédéric), 2018 1555
904. Sugiyama (Naojiro), 1940 1559
905. Supiot (Alain), 2020 1560

906. Sur (Serge), 2014 1561
907. Svolos (Alexandre), 1961 1563
908. Szramkiewicz (Romuald), 1998 1564
T 1566
909. Tallon (Denis), 1999 1566
910. Tarzia (Giuseppe), 2014 1567
911. Tavernier (Paul), 2013 1569
912. Taymans (Jean-François), 2013 1573
913. Teitgen (Pierre-Henri), 1984 1574
914. Teneur (Jacques), 1977 1576
915. Tercier (Pierre), 2008 1577
916. Terré (François), 1999 1579
917. Teyssié (Bernard), 2019 1582
918. Theys (Jacques), 2015 1586
919. Théry (Philippe), 2022 1587
920. Thibierge (Catherine), 2023 1589
921. Thierry (Hubert), 1998 1590
922. Thierry (Hubert), 2019 1591
923. Thireau (Jean-Louis), 2019 1592
924. Thomas (Yan), 2013 1593
925. Thunis (Xavier), 2022 1594
926. Timsit (Gérard), 2004 1596
927. Tisseyre-Berry (Monique), Viala (Georges), Duneau (Michel), 2005 1597
928. Tomasin (Daniel), 2023 1598
929. Topakian (Méliné), 2005 1601
930. Touati (Aziz), 2007 1602
931. Touscoz (Jean-André), 2007 1602
932. Tran (Van Minh), 1988 1606
933. Tricard (Jean), 2015 1608
934. Tricot (Daniel), 2011 1609
935. Trigeaud (Jean-Marc), 2020 1611
936. Troclet (Léon-Éli), 1967 1615
937. Troper (Michel), 2006 1615

938. Troper (Michel), 2003 1618
939. Trotabas (Louis), 1970 1619
940. Truchet (Didier), 2015 1620
941. Turpin (Dominique), 2017 1622
U 1625
942. Ullrich (Hanns), 2009 1625
943. Untermaier (Jean), 2018 1627
944. Urbain-Parléani (Isabelle), 2023 1629
V 1631
945. Valticos (Nicolas), 1999 1631
946. Van Bunnen (Louis), 1996 1633
947. Vanderlinden (Jacques), 2004 1634
948. Vanderlinden (Jacques), 2006 1635
949. Vandersanden (Georges), 2008 1637
950. Vanderveeren (José), 1997 1639
951. Vasak (Karel), 1999 1639
952. Vasseur (Michel), 2000 1643
953. Veil (Simone), 2018 1643
954. Vellas (Pierre), 1995 1646
955. Velu (Jacques), 1992 1650
956. Verdier (Jean-Maurice), 2001 1655
957. Verhoeven (Joe), 2014 1656
958. Véricel (Marc), 2023 1658
959. Verpeaux (Michel), 2020 1660
960. Vesterdorf (Bo), 2007 1663
961. Vidal (Michel), 2010 1664
962. Vignes (Daniel), 2009 1667
963. Vigreux (Pierre), 1981 1669
964. Viguerie (de) (Jean), 2017 1671
965. Villaggi (Jean-Pierre), 2023 1673
966. Villey (Michel), 2024 1673
967. Vincent (Jean), 1981 1674
968. Viney (Geneviève), 2008 1676

969. Virally (Michel), 1991 1678
970. Visscher (de) (Paul), 1984 1680
971. Vitu (André), 1989 1680
972. Vivant (Michel), 2020 1682
973. Voirin (Pierre), 1966 1684
974. Vogel (Cyril), 1985 1686
975. Vogel (Louis), 2024 1686
976. Vonglis (Bernard), 2000 1690
W 1690
977. Wachsmann (Patrick), 2021 1690
978. Waelbroeck (Michel), 1999 1692
979. Wagnon (Henri), 1976 1695
980. Waline (Jean), 2002 1697
981. Waline (Marcel), 1974 1699
982. Wang Tieya, 1993 1702
983. Wantiez (Claude), 2015 1704
984. Wathelet (Melchior), 2018 1707
985. Watté (Nadine), 2017 1710
986. Weill (Alex), 1983 1711
987. Weitzel (Albert), 2013 1712
988. Werckmeister (Jean), 2018 1714
989. Wessner (Pierre), 2011 1714
990. Wiederkehr (Georges), 2009 1717
991. Wiener (Imre A.), 2010 1719
992. Wildhaber (Luzius), 2007 1720
993. Willermain (Didier), 2023 1724
994. Wilson (Barbara), 2016 1726
995. Witz (Claude), 2018 1728
996. Wodié (Francis V.), 2016 1731
Y 1732
997. Youego (Christine), 2023 1732
998. Yver (Jean), 1976 1733
Z 1735

999. Zen-Ruffinen (Pienmarco), 2011 1735
1000. Zimmerman (Tristan), 2017 1737
1001. Zoller (Élisabeth), 2018 1738

A

1. Aben (Jacques), 2023

« Cedant arma togae » : *Mélanges en l'honneur du Professeur Jacques Aben*, Paris : L'Harmattan, 2023, 506 p. (23 contrib.)

L'HOMME

Pierre-André LECOCQ, « Une alliance janusienne de la toge et des armes au profit de la Nation », p. 53.

Julien MALIZARD, « Jacques Aben, l'économiste de la défense », p. 63.

Général Jean-Marc NEBOUT, « Jacques Aben "Faire autrement" ou "la Patrouille" », p. 77.

L'UNIVERSITAIRE

Mustapha ADIB, « Le projet Nord Stream, entre économie et géopolitique », p. 83.

Louis BALMOND, « Brèves remarques sur les relations entre l'Université et les questions de défense et de sécurité », p. 104.

Renaud BELLAIS, « Dépenses militaires et économie de la puissance », p. 125.

Katarzyna BLAY-GRABARCZYK, « Les garanties de la Convention européenne des droits de l'homme à l'épreuve des opérations militaires internationales », p. 141.

Patrice BUFFOTOT, « Du service militaire au service national universel : Des obligations militaires aux obligations civiles », p. 151.

Vincent CATTOIR-JONVILLE, « Une catégorie particulière et originale d'officiers généraux : les officiers généraux de la deuxième section du cadre de réserve », p. 173.

Matthieu CHILLAUD, « "Peut-on défendre les pays baltes ?". La France, entre solidarité Euro-atlantique et ambiguité stratégique », p. 191.

Antoine COPPOLANI, « Le 11 Septembre de Nixon et Kissinger », p. 209.

Jacques FONTANEL, « Conflits et guerres économiques. L'économie comme instrument de puissance », p. 231.

Jean-François GUILHAUDIS, « Crise de désarmement et usage de la force. Observations sur les frappes des Occidentaux en Syrie », p. 251.

Tewfik HAMEL, « Les dilemmes de la pensée et du récit de la doctrine de contre-insurrection américaine : L'exemple du FM 3-24 », p. 269.

Hubert HEYRIES, « L'expédition piémontaise en Crimée (1855-1856) : une OPEX au XIX^e^ siècle », p. 315.

Jean-Pierre MAURY, « Artémon, mort pour la France », p. 331.

Denis MERCIER, « Quelle formation pour l'officier du 21^e^ siècle ? », p. 341.

Michel MIAILLE, « La laïcité aux armées », p. 355.

Jean-Louis MOLINO, « Intelligence économique : Valorisation de l'information et construction du savoir », p. 369.

Benoît MULKAY, « Analyse statistique des reports des reports de vote entre les deux tours de l'élection présidentielle de 2017 », p. 397.

Zsolt PATAKI, « Un secteur de cybersécurité indépendant et fiable pour l'Union européenne ? », p. 415.

Jean-Christophe ROMER, « L'armée de l'air dans la culture stratégique russe », p. 431.

Ron SMITH, « *The evolution of the arms industry* », p. 445.

Wally STRUYS, « Aspects économiques de la Défense dans un petit pays pour Jacques, sans [aoksãn] », p. 453.

Frédéric SUDRE, « La Convention européenne des droits de l'homme ne s'arrête pas aux portes des casernes », p. 469.

Bertrand WARUSFEL, « Prisonniers de guerre et renseignement : entre pratiques opérationnelles et droit international humanitaire », p. 479.

2. AEDBF-France I, 1997

Mélanges AEDBF-France : droit bancaire et financier,
Paris : Banque Ed., 1997, 316 p. (16 contrib.)

Souley AMADOU, « Bourses d'hier et de demain », p. 13.
Thierry BONNEAU, « Monopole bancaire et monopole des prestataires de services d'investissement », p. 37.
Xavier BOUCOBZA, « L'offre publique transfrontière », p. 53.
Bernard BOULOC, « Les limites du secret bancaire », p. 71.
Henri BRANDFORD GRIFFITH, « Délit et manquement d'initié », p. 93.
Francis J. CREDOT, « Le cadre juridique du passage à l'euro », p. 147.
Paul DIDIER, « La réduction du capital social à zéro », p. 171.
Claude DUCOULOUX-FAVARD, « Les raisons de l'incrimination pénale des délits boursiers », p. 177.
Marie-Anne FRISON-ROCHE, « La distinction entre sociétés cotées et sociétés non-cotées », p. 189.
Philippe GOUTAY, « Titre négociable et opposabilité », p. 201.
Jean de Kreuznach, « L'acquisition et la détention par une société de ses propres actions », p. 221.
Paul LE CANNU, « Les rémunérations des dirigeants de sociétés commerciales », p. 247.
André PRÜM, « De l'autonomie des contre-garanties à première demande », p. 261.
Jean-Louis RIVES-LANGE, « La rupture immédiate d'un concours bancaire », p. 275.
Jean STOUFFLET, « Le financement par cession de créances de la loi Dailly au projet de convention de la CNUDCI », p. 285.
Norbert TRICAUD, « Recouvrement amiable et judiciaire de créances en France : où va l'harmonisation européenne ? », p. 297.

3. AEDBF-France II, 1999

Droit bancaire et financier : mélanges AEDBF-France. II,
Paris : Banque Editeur, 1999, 430 p. (21 contrib.)

Sena AGBAYISSAH, « Aspects juridiques des produits dérivés négociés sur les marchés de gré à gré », p. 15.

Pascale BLOCH, « La directive 98/26/CEE concernant le caractère définitif du règleemnt dans les systèmes de paiement et de règlement des opérations sur titres », p. 49.

Thierry BONNEAU, « De la notion de place dans les textes législatifs contemporains », p. 83.

Jean-Pierre BORNET, « Marchés financiers vers la fin du monopole de l'aliénation fiduciaire », p. 97.

Jean-Jacques CAUSSAIN, « Des fusions transfrontalières dans l'Union européenne », p. 113.

Alain COURET, « L'action de concert dans l'actualité de l'année 1998 », p. 133.

Francis-J. CREDOT, « Le devoir d'actionnaire d'un établissement de crédit », p. 147.

Jean-Pierre DESCHANEL et Dominique GAILLARDOT, « Où en est-on du blanchiment des capitaux, de sa prévention et de sa répression ? », p. 159.

Jean-Jacques ESSOMBE-MOUSSIO, « La liquidation d'office des positions insuffisamment couvertes », p. 191.

Laurent FAUGEROLAS, « La protection des minoritaires dans le titre V du règlement général du conseil des marchés financiers », p. 201.

Philippe GOUTAY, « Le transfert de la propriété des instruments financiers négociés hors d'un marché réglementé : les novueaux alinéas 5 et 6 de l'article 47 bis de la loi 83-1 du 3 janvier 1983 », p. 217.

Christine LASSALAS, « La monnaie scripturale », p. 235.

Dominique LEGEAIS, « L'obligation de conseil de l'établissement de crédit à l'égard de l'emprunteur et de sa caution », p. 257.

François-Xavier LUCAS, « L'assignation téméraire en redressement judiciaire », p. 271.

Didier R. MARTIN, « De l'idée de compte », p. 285.

Thibaut MASSART, « Les clauses limitatives de responsabilité assorties d'une possibilité de déclaration de valeur », p. 297.

Stéphane MOUY, « Titres et emprunts structurés à recours limité », p. 347.

Marie-Charlotte PINIOT, « La *corporate covernance* à l'épreuve de la jurisprudence de la chambre commerciale de la Cour de cassation », p. 369.

Bertrand de SAINT-MARS, « Marchés financiers et garantie de ducroire », p. 387.

Blanche SOUSI et Bernard COURBIS, « Monnaie unique et compétences monétaires nationales », p. 401.

Alain VIANDIER, « La responsabilité de l'expert indépendant », p. 419.

4. AEDBF-France III, 2001

Droit bancaire et financier : mélanges AEDBF-France. III,
Paris : Banque Editeur, 2001, 446 p. (20 contrib.)

Pierre-Yves BERARD, « Compensation et intermédiation bancaire dans les opérations de négoce international », p. 9.

Xavier BOUCOBZA, « La loi de la majorité dans les sociétés de capitaux », p. 45.

Pierre-Henri CONAC, « La fusion de la COB et du CMF », p. 59.

Alain COURET et Jean-Paul TRAN-THIET, « L'euro-investisseur et l'information financière », p. 89.

Pierre CROCQ, « La revente, après l'ouverture d'une procédure collective, de l'objet d'une réserve de propriété », p. 109.

Laurent FAUGEROLAS et Stéphane SABATIER, « Est-il à nouveau nécessaire de réformer les offres publiques d'acquisition ? », p. 123.

Bruno GIZARD et Jean-Pierre DESCHANEL, « Déontologie financière et pouvoir disciplinaire », p. 157.

Yves GUYON, « Les *tracking stocks* », p. 183.

François JACOB et Nicolas RONTCHEVSKY, « L'application de l'article 1415 du code civil aux garanties et particulièrement au cautionnement réel », p. 197.

Dominique LEGEAIS, « L'avenir du Dailly », p. 219.

Hervé LE NABASQUE, « Fusion de banques et garanties », p. 233.

Isabelle RIASSETTO, « Du caractère indemnitaire du ducroire de banque et de bourse », p. 247.

Antoine SCHRICKE, « À propos des fonds reçus en comptes courants d'associés », p. 279.

Zine SEKFALI, « Financements d'acquisitions d'entreprises », p. 299.

Michel STORCK, « Le portefeuille de valeurs mobilières et le régime de la communauté réduite aux acquêts », p. 329.

Jean STOUFFLET, « Les emprunts obligataires et la limitation légale du taux de l'intérêt conventionnel », p. 343.

Aline TENENBAUM, « La mise à l'épreuve du droit international privé par les libertés communautaires : l'exemple du droit bancaire et boursier », p. 353.

François Guy TREBULLE, « Propos dissidents sur l'arrêt "Baylet" », p. 369.

Hubert DE VAUPLANE, « Les titres inscrits en compte en droit international privé », p. 401.

Jean-Jacques DAIGRE, « Les ATS (*Alternative Trading Systems*) », p. 425.

5. AEDBF-France IV, 2004

Droit bancaire et financier : mélanges AEDBF-France. IV,
Paris : Revue banque, 2004, 519 p. (22 contrib.)

Sena AGBAYISSAH et Didier R. MARTIN, « Du contrat de liquidité », p. 15.

Denys DE BECHILLON, Didier MARTIN et Nicolas MOLFESSIS, « À propos de l'étendue des pouvoirs de la Cour d'appel de Paris dans le contentieux des décisions prises par l'Autorité des marchés financiers au sujet de la recevabilité d'une offre publique », p. 31.

Thierry BONNEAU et François-Guy TREBULLE, « Banquier et crédits "polluants" », p. 47.

Éric CAFRITZ et Delphine CARAMALLI, « Les mesures de défense anti-OPA à l'épreuve de l'AMF : La licéité contestée des "Bons Plavix" », p. 67.

Pierre-Henri CONAC, « L'offre publique d'acquisition conditionnelle », p. 81.

Marie-Laure COQUELET, « Recours contre les décisions de l'AMF : la nouvelle partition du dualisme juridictionnel », p. 119.

Jean-Jacques DAIGRE, « De la sélection discrétionnaire des investisseurs lors d'une introduction ou d'une émission en bourse », p. 135.

Matthieu DUBERTRET, « La dualité des mécanismes d'inopposabilité en matière de transmission de titres », p. 141.

Marie-Anne FRISON-ROCHE, « Les contours de l'Autorité des marchés financiers », p. 165.

Anne-Valérie LE FUR, « Faut-il modifier la législation sur l'usure ? », p. 181.

Khadija MEDJAOUI, « De quelques risques juridiques liés à l'utilisation des dérivés de crédit », p. 207.

Anne-Dominique MERVILLE, « L'achat et la vente de titres par les dirigeants : convergences et divergences des droits français et anglo-saxons », p. 241.

Renaud MORTIER, « Linvestissement immobilier par appel public à l'épargne », p. 261.

Philippe NEAU-LEDUC, « Nature et régime des sanctions prévues par les entreprises de marché et les chambres de compensation », p. 291.

Sébastien ROBILLOT et Jean-Jacques ESSOMBE MOUSSIO, « Hedge fund et gestion alternative : vers une clarification de la notion et du cadre juridique », p. 305.

David ROBINE, « L'extension de la procédure de redressement ou de liquidation judiciaire », p. 325.

Laurent RUET, « À propos du règlement CRBF 98-05 relatif au financement des transactions sur instruments financiers », p. 353.

Jean STOUFFLET et Serge DUROX, « Participation d'un organisme financier étranger à un crédit ouvert en France. Technique contractuelle et réglementation professionnelle », p. 365.

Ivan TCHOTOURIAN, « Sur la définition de la mauvaise foi de l'article L. 511-12 du Code de commerce et son application dans l'arrêt de la Chambre commerciale, n° 00-18.676, du 8 juin 2003 », p. 381.

Sylvic THOMASSET-PIERRE, « L'Autorité des marchés financiers : une autorité publique ambivalente », p. 417.

Martin TOMASI, « Vers un renouveau de la lutte contre les manipulations de cours : l'apport de la directive sur les abus de marché », p. 439.

Hubert DE VAUPLANE et Pascale BLOCH, « Loi applicable et critères de localisation des titres multi-intermédiés dans la Convention de La Haye », p. 469.

6. AEDBF-France V, 2008

Droit bancaire et financier : mélanges AEDBF-France. V,
Paris : Revue banque éd., 2008, 458 p. (26 contrib.)

Philippe ARESTAN, « Le service de « conseil en investissement» de la directive sur les Marchés d'instruments financiers (MIF) », p. 11.

Marie-Hélène BESSIS, « Risque politique et succursales bancaires », p. 45.

Sébastien BONFILS, « Les obligations de mise en garde au profit des investisseurs et des emprunteurs face aux risques de pertes et de déloyauté », p. 59.

Maya BOUREGHDA, « Quel avenir pour les groupes de sociétés face à la faillite internationale ? », p. 75.

Emmanuelle BOURETZ et Jean-Louis EMERY, « Le contrôle de second degré effectué par la Commission bancaire et ses suites possibles », p. 85.

Bertrand BREHIER, « L'application du droit des marchés financiers à certaines activités de financement », p. 111.

Chantal CUTAJAR, « Les banques et la lutte contre le blanchiment de la fraude fiscale à l'aune de la troisième directive », p. 125.

Reinhard DAMMANN et Gilles PODEUR, « Fiducie-sûreté : Droit positif et perspectives d'avenir », p. 139.

Olivier DOUVRELEUR, « Le nouveau compartiment professionnel du marché réglementé », p. 155.

Matthieu DUBERTRET, « Succursales bancaires et droit pénal international... », p. 167.

Brigitte GARRIGUES et Mathieu DI PRIZIO, « L'imputabilité des manquements aux prestataires de services d'investissement, à leurs dirigeants et aux personnes placées sous leur autorité », p. 191.

Benoît GOURISSE, « Quel avenir pour la distinction investisseur profane/investisseur averti dans un monde d'innovation financière permanente ? », p. 209.

Denis GUINAUDEAU, « Succursales : loi applicable et supervision au titre de la directive concernant les Marchés d'instruments financiers (MIF) », p. 231.

Caroline HOUIN-BRESSAND, « Le crédit par signature », p. 249.

Pierre-Olivier KOUBI-FLOTTE, « Libre circulation des capitaux », p. 267.

Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE, « La lutte contre le blanchiment de capitaux en droit monégasque », p. 273.

Didier R. MARTIN, « Des droits sociaux dans les actes de l'OHADA », p. 293.

Jean-Pierre MATTOUT, « La saisie des avoirs de banques centrales étrangères et le tiers saisi », p. 305.

Jean-Marc MOULIN, « L'investisseur averti », p. 313.

Sébastien NEUVILLE, « La dégradation des rehausseurs de crédit », p. 339.

Alain PIETRANCOSTA, « *Break-up Fees* et offres publiques : une pratique en voie de consécration ? », p. 349.

Stéphane PLAIS, « Franchissement de seuils: doit-on prendre en compte les "intérêts économiques ?" », p. 361.

François POHER, Jean-Marie CANAC et Philippe NEAU-LEDUC, « Le nouveau paysage des activités financières à Monaco à l'épreuve des lois monégasques 1338 et 1339 du 7 septembre 2007 », p. 385.

Sébastien PRAICHEUX et Pierre MOUSSERON, « ... Et le risque devint produit... », p. 407.

Jean STOUFFLET et Serge DUROX, « Observations sur le dispositif de classification des clients dans le domaine des services d'investissement », p. 425.

Hubert DE VAUPLANE, « Pour une responsabilité civile entière des agences de notation », p. 449.

7. AEDBF-France VI, 2013

Droit bancaire et financier : mélanges AEDBF-France. VI,
Paris : Revue banque, 2013, 719 p. (44 contrib.)

Sena AGBAYISSAH et Didier R. MARTIN, « Éléments critiques de droit des sûretés », p. 17.

Noam ANKRI, « Les procédures collectives françaises sont-elles adaptées aux financements internationaux ? », p. 29.

Philippe ARESTAN, « Le conseilleur sera-t-il le payeur ? - L'évolution du service de conseil en investissements dans le projet de révision de la directive sur les marchés d'instruments financiers (MIF 2) - Ses conséquences sur le statut français de conseiller en investissements financiers (CIF) », p. 41.

Franck AUCKENTHALER, « Cession de créance en garantie innommée et compétitivité du droit français », p. 57.

Mathias AUDIT, « Les clauses d'action collective comme remède à la crise souveraine dans la zone euro », p. 67.

Augustin AYNES, « La garantie des créanciers futurs », p. 87.

Nicolas AYNES et Xavier CLEDAT, « Les obligations d'information à la charge des prestataires de services d'investissement en matière de produits dérivés : la souhaitable harmonisation des règles jurisprudentielles et légales au profit d'une sécurité juridique accrue », p. 99.

Pierre-Yves BERARD, « Les moyens de paiement à l'épreuve du droit de la concurrence », p. 111.

Sébastien BONFILS et Coline PAUL, « La notion de contrat fiduciaire appliquée à la gestion d'OPCVM: l'exemple des orientations de l'ESMA sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM », p. 137.

François BOUCARD, « La réparation du préjudice causé à la caution : État des lieux et perspectives d'avenir », p. 151.

Patrice BOUTEILLER, « Le taux effectif global ou l'illusion d'un instrument d'information et de comparaison », p. 161.

Alain CERLES et Michel SEJEAN (collab.), « Les lettres d'intention dans le livre IV et hors le livre IV du Code civil », p. 167.

Marielle COHEN-BRANCHE, « Existe-t-il une ou des justices ? La preuve par la médiation financière », p. 179.

Chantal CUTAJAR, « La participation des établissements financiers français à la lutte contre la corruption », p. 187.

Olivier DOUVRELEUR, « Le pouvoir de sanction de l'Autorité européenne des marchés financiers (AEMF-Esma) », p. 199.

Matthieu DUBERTRET, « Le transfert international de données bancaires et financières - Dialectiques franco-américaine », p. 213.

Philippe DUPICHOT, « Regards sur la garantie glissante - À propos d'un arrêt rendu le 2 octobre 2012 par la Chambre commerciale », p. 231.

Philippe GOUTAY, « Le nouveau cadre juridique des dépositaires », p. 245.

Caroline HOUIN-BRESSAND, « Les limites à la libre disposition des fonds reçus du public », p. 257.

Emmanuel JOUFFIN, « Le droit mou est-il en train de durcir ? Brèves réflexions au sujet de la *soft law* bancaire et de sa disparition », p. 265.

Franck JULIEN, « Financements sans recours », p. 293.

Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE, « Le droit de rompre un crédit octroyé à une entreprise - Analyse contemporaine de l'article L. 313-12 du Code monétaire et financier », p. 313.

Anne-Valérie LE FUR, « Faut-il faire de la Commission des sanctions de l'Autorité des marchés financiers un tribunal des marchés financiers ? », p. 335.

Dominique LEGEAIS, « Proportionnalité et cautionnement - Ou l'histoire de deux parallèles qui se croisent », p. 349.

Antoine MAFFEI et Arnaud PINCE, « Traitement et résolution des crises bancaires », p. 363.

Didier MARTIN, « Réparation des préjudices boursiers: sortons du brouillard », p. 399.

Nicolas MATHEY, « Information et asymétrie d'information dans la relation bancaire », p. 423 .

Jean-Pierre MATTOUT, « L'aléa, le risque et la spéculation », p. 445.

Juliette MEADEL, « L'introduction de l'action de groupe en droit français : vraie réforme ou faux-semblant ? », p. 453.

Sébastien MENDES-GIL, « La participation des Conseillers en investissements financiers (CIF) dans la distribution des produits financiers », p. 467.

Anne-Dominique MERVILLE, « La rémunération des dirigeants des sociétés cotées », p. 479.

Renaud MORTIER, « Le rachat par la société de ses obligations », p. 499.

Sébastien NEUVILLE et Arnaud AGBA, « Les prêts structurés : vide juridique ou méconnaissance ? », p. 527.

Maurice NUSSENBAUM, « Valeur et prix », p. 543.

Gilbert PARLEANI, « La responsabilité civile des agences de notation », p. 555.

Isabelle RIASSETTO, « Le devoir du gestionnaire d'OPC d'agir dans l'intérêt des porteurs de parts », p. 581.

Myriam ROUSSILLE, « Que reste-t-il du monopole bancaire ? », p. 607.

Laurent RUET, « Quelle qualification juridique pour les débits en compte consécutifs à des opérations à découvert ? », p. 621.

Bertrand DE SAINT MARS, « Le projet européen de taxe sur les transactions financières - Réflexions sur les risques d'un champ d'application privilégiant un principe de résidence », p. 629.

Zine SEKFALI, « Impacts et enjeux de la règle américaine Volcker sur les organisations bancaires étrangères », p. 641.

Blanche SOUSI, « Transposition d'une directive d'harmonisation maximale : quelle est la marge de manœuvre des États membres ? », p. 653.

Michel STORCK, « La connaissance et le profilage du client dans la commercialisation de services et d'instruments financiers », p. 659.

Jean STOUFFLET et Serge DUROX, « Vers une union bancaire européenne », p. 667.

Aline TENENBAUM, « L'internationalisation des marchés financiers et la compétence des autorités en matière d'information: la disparition de l'exigence d'un lien territorial ? », p. 699.

8. AEDBF-France VII, 2018

Droit bancaire et financier : mélanges AEDBF-France. VII,
Paris : RB édition, 2018, 418 p. (26 contrib.)

Partie I : Bancaire

Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE, « Prêts en devise consentis aux consommateurs : quelles actions en cas de préjudice ? », p. 17.

Didier R. MARTIN, « Éléments de droit bancaire marocain », p. 27.

Julien MARTINET, « Le contentieux des taux négatifs dans les crédits immobiliers aux particuliers », p. 37.

Partie II : Marchés financiers

Philippe ARESTAN, « Le service de conseil en investissement dans le niveau 2 de la MIF 2 : retour vers le futur », p. 49.

Marielle COHEN-BRANCHE, « Finance et éthique sont-elles conciliables ? », p. 59.

Gilles KOLIFRATH et Mélanie GOUPY, « Quels modèles de rémunération pour la distribution des produits financiers et d'assurance ? », p. 67.

Didier MARTIN, « L'évolution de la communication financière », p. 75.

Sébastien NEUVILLE, « Les prestataires de services de communication de données (les professionnels de la transparence post-négociation) », p. 107.

Gilbert PARLEANI, « Le déséquilibre significatif au préjudice des consom-mateurs, nouveau risque pour les produits financiers à risque ? », p. 123.

Laurent RUET, « Le *stock run* », p. 141.

Partie III : Procédures collectives - Résolution bancaire

Reinhard DAMMANN et Martin GUERMONPREZ, « Les actions annexes à une procédure d'insolvabilité au sens du règlement n° 2015/848 : les critères de compétence applicables », p. 157.

Pauline PAILLER, « Consécration en France d'un dispositif de résolution dans le secteur de l'assurance », p. 181.

Sébastien PRAICHEUX, « Le sort des contrats financiers dans la procédure de résolution », p. 189.

Emmanuel SUSSET, « Le soutien financier intragroupe au service de la prévention des crises bancaires », p. 203.

Partie IV : Nouvelles technologies et *Fin Tech*

Thierry BONNEAU, « *FinTech and the definition of banks and investment firms* », p. 215.

Philippe GOUTAY, « De la dématérialisation à la blockchain : un nouveau saut conceptuel pour le droit des titres ? », p. 225.

Emmanuel JOUFFIN, « D'*Accountability* à Zettaoctet : petit lexique à destination des juristes qui ne veulent pas passer pour des *newbies* auprès des *geeks* », p. 235.

Marina TELLER, « Du droit et des algorithmes - Libres propos sur la notion d'algorithme, cet impensé du droit », p. 263.

Hubert DE VAUPLANE, « Bitcoin, monnaie ou article de foi ? », p. 275.

Partie V : Procédure

Jérôme CHACORNAC, « Une justice souple pour le droit souple : pour la justiciabilité des règles professionnelles en matière de gouvernement d'entreprise », p. 285.

Thierry KIRAT, Hugues BOUTHINON-DUMAS, Frédéric MARTY et Amir REZAEE, « Une perspective d'économie institutionnelle du droit sur les accords de composition administrative de l'Autorité des marches financiers », p. 309.

Caroline KLEINER, « Le secret bancaire opposé par les banques françaises aux injonctions de discovery : du nouveau dans l'*international comity analysis* ? », p. 327.

Partie VI : Gestion collective - Titrisation

Thierry GRANIER, « Un règlement européen pour la titrisation », p. 341.

Isabelle RIASSETTO et Michel STORCK, « Les compartiments d'OPC entre indépendance et dépendance », p. 351.

Aline TENENBAUM, « La limitation des moyens d'action des fonds vautours sur les biens des États étrangers débiteurs : efficacité des initiatives nationales ? », p. 375.

Partie VII : Fiscal

Régis VABRES, « Propriété et taxe sur les transactions financières », p. 389.

9. AEDBF-France VIII, 2022

Droit bancaire et financier : mélanges AEDBF-France. VIII,
Paris : RB édition, 2022, 439 p. (43 contrib.)

Partie I : Opérations bancaires, sûretés et bancassurance

Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE, « La responsabilité du banquier en matière de chèque de banque », p. 17.

Reinhard DAMMANN et Keyvan MALAVIELLE, « La *floating charge* : reconnaissance de cette sûreté anglaise en droit français et enseignements à tirer pour le nantissement de compte bancaire », p. 25.

Caroline HOUIN-BRESSAND, « Le contrôle de la régularité de l'opération financée », p. 35.

Nicolas KILGUS, « Authentification forte et preuve de la négligence grave de l'utilisateur d'un instrument de paiement », p. 43.

Pierre-Grégoire MARLY, « Regard d'un juriste sur l'assurance paramétrique », p. 51.

Julien MARTINET, « L'obligation de vigilance des banques - Décryptage d'une notion plurielle », p. 59.

Jean-Pierre MATTOUT, « Prêter en devise aux consommateurs », p. 69.

Eva MOUIAL BASSILANA, « Le rôle du banquier face au surendettement de son client particulier », p. 75.

Gilbert PARLEANI, « Les commissions bancaires face à la prohibition des clauses abusives », p. 83.

Stéphane PIEDELIEVRE, « Quelques observations sur la réforme du droit des sûretés », p. 91.

Laurent RUET, « De la modélisation du crédit immobilier et de sa cohérence interne », p. 99.

Partie II : Droit bancaire institutionnel

Edouard FERNANDEZ-BOLLO, « Ameliorer le cadre juridique européen de gestion des crises bancaires : le point de vue d'un superviseur », p. 109.

Antoine GOSSET-GRAINVIL et Margaux DALON, « La constitution du Fonds de résolution unique sous le contrôle des juges européens », p. 117.

Emmanuel JOUFFIN, « Le Conseil d'État a-t-il tué le droit mou ? Brèves remarques au sujet de l'émergence des documents de portée générale à effets notables », p. 125.

Pierre MOUSSERON et Sébastien PRAICHEUX, « Les solidarités communautaires en matière bancaire et financière », p. 133.

Johan PROROK, « Responsabilité étatique pour violation du droit de l'Union par les autorités de régulation financière : relativité ou universalisme ? », p. 141.

Pierre STORRER, « "L'Élasticité américaine" (à propos de la résilience en droit bancaire et financier) », p. 159.

Partie III : Droit des sociétés

Gustavo CERQUEIRA, « Les sources informelles du régime juridique de la société européenne », p. 169.

Jennifer BARDY, « La norme comptable, clé d'analyse d'une finance en transition vers la durabilité », p. 177.

Vincent JAMET, « Retour vers le futur des titres participatifs », p. 187.

Renaud MORTIER, « Le devoir de loyauté intragroupe du dirigeant de société », p. 203.

Stéphane ROUSSEAU, « L'encadrement des transactions entre parties liées au Canada: règles, normes et surveillance », p. 213.

Partie IV : Marchés financiers, gestion d'actifs et information financière

Philippe ARESTAN, « Le contentieux de la responsabilité professionnelle du conseiller en investissements financiers devant la Commission des sanctions de l'AMF », p. 225.

Patrick BARBAN, « La transparence sur les marchés financiers – Quête du Graal ou relecture du mythe de Sisyphe ? », p. 235.

Jean-Sylvestre BERGE, « Ce que la circulation des capitaux nous apprend potentiellement du droit », p. 243.

Marielle COHEN-BRANCHE, « Réflexions sur les arnaques financières et la "fabrique du consentement" », p. 251.

Frida MEKOUL, « La réglementation bancaire et financière à l'aune de l'urgence climatique », p. 259.

Olivier MITTELETTE, Les effets et les incertitudes du Brexit sur les activités de marché et de post-marché », p. 267.

Sébastien NEUVILLE et Nicolas WEISSENBACHER, « SPACs : technique juridique et interrogations pratiques », p. 275.

Pauline PAILLER, « Le contrat financier, une opération spéculative ? », p. 283.

Isabelle RIASSETTO, « Concevoir des fonds d'investissement adaptés aux seniors ? », p. 289.

Aline TENENBAUM, « L'invcestisseur et le consommateur d'instruments financiers : une seule et même personne au regard du droit européen ? », p. 297.

Adrien TEHRANI, « La directive sur les actions représentatives et le droit financier », p. 305.

Partie V : Nouvelles technologies et *FinTech*

Éric A. CAPRIOLI, « La signature électronique dans certains contrats bancaires », p. 315.

Philippe GOUTAY, « Les titres en *blockchain* : quelle forme ? », p. 323.

Marina TELLER, « De la RSE à la RNE : cette petite lettre qui change tout », p. 333.

Hubert DE VAUPLANE, « Les droits attachés aux *Non Fungible Tokens* », p. 341.

Partie VI : Droit de la compliance, procédures administratives et droit pénal financier

Astrid MIGNON COLOMBET et Bernice DEROCENEUVE, « Les nouveaux enjeux de la compliance et de la justice négociée en droit européen », p. 355.

Antoine JUARISTI et Marie POLIGONE, « Sur l'imputation des manquements AMF aux personnes morales : vues critiques », p. 369.

Hugues BOUTHINON-DUMAS, Frédéric MARTY et W. Gregory VOSS, « Une comparaison des sanctions en droit financier, droit des données personnelles et droit de la concurrence », p. 379.

Anne-Claire ROUAUD, « Enquêtes de l'AMF, drois jo ramentaux et dialogue des juges: à propos de quelques développements récents », p. 389.

Partie VII : Droit fiscal bancaire

Ariane PERIN-DUREAU, « Le crédit entre entreprises liées – De la confiance du droit bancaire à la méfiance du droit fiscal », p. 399.

Régis VABRES, « De quelques aspects fiscaux des obligations convertibles en actions (OCA) », p. 409.

10. Agniel (Guy), 2020

« L'Océanie dans tous ses Etats, Mélanges à la mémoire de Guy Agniel »*, Revue juridique, politique et économique de Nouvelle-Calédonie – RJPENC*, 2020, 314 p. (14 contrib.)

I – DIGRESSIONS SUR LA COUTUME

Isabelle DAURIAC, « Quand la loi du pays oublie qu'elle est faite pour les vivants », p. 24.

Laurent SERMET, « *Droit civil coutumier kanak* : de quoi parle-t-on ? Notes sur un ouvrage d'Antoine Leca », p. 40.

Sybille POAOUTETA, « Pardon et reconnaissance dans l'histoire en Nouvelle-Calédonie : une dialectique nécessaire à la paix en territoire colonisé ? », p. 57.

Amélie-Anne FLAGEL, « Bref comparatif sur la redistribution des terres coutumières en Nouvelle-Calédonie et en Nouvelle-Zélande », p. 86.

II – VARIATIONS SUR LES QUESTIONS INSTITUTIONNELLES ULTRAMARINES

Carine DAVID, « Des concepts de "Pays d'Outre-Mer Associé (POMA)" et de délégation de souveraineté », p. 107.

Jean-Paul PASTOREL, « Retour sur le protectorat », p. 127.

Robert BERTRAM, « L'indépendance-association alias "indépendance-partenariat" de la Nouvelle-Calédonie : un miroir aux alouettes pour ses zélateurs et une porte grand-ouverte à l'expansionnisme chinois dans le Pacifique Sud », p. 138.

Alain MOYRAND, « Le Conseil constitutionnel et la décentralisation outre-mer : toujours plus d'État ? Retour sur la décision 2007-1 LOM du 3 mai 2007 », p. 159.

Patrice JEAN, « D'une consultation à une autre : quelques observations et réflexions… », p. 174.

III – RÉFLEXIONS SUR L'AUTONOMIE ÉCONOMIQUE ET FISCALE

Gilbert ORSONI, « Autonomie insulaire Peut-il y avoir une identité fiscale océanienne ? », p. 184.

Jocelyn BENETEAU, « La notion d'impôts, droits et taxes de toute nature dans le système fiscal de la Nouvelle-Calédonie », p. 204.

Matthieu BUCHBERGER, « Pour une simplification des structures juridiques des entreprises en Nouvelle-Calédonie », p. 214.

IV – LE DROIT DE L'ENVIRONNEMENT, UNE PASSION MÉCONNUE

Victor DAVID, « L'Océan Pacifique, sujet de droit et souveraineté des États. Quelques réflexions », p. 246.

Sylvine AUPETIT, « La police de l'environnement marin dans les îles françaises du Pacifique, à la croisée des compétences environnementales locales et des prérogatives de l'État en matière pénale », p. 257.

11. Ahadzi Nohou (Koffi), 2021

L'état inachevé : Mélanges en l'honneur du professeur Koffi Ahadzi-Nonou,
Poitiers : Presses universitaires juridiques de Poitiers, 2021

LES INSTITUTIONS

LES INSTITUTIONS POLITIQUES

Essohanam BATCHANA, « Constitutions et acteurs politiques : une lecture du consensus autour de la constitution de 1992 au Togo », p. 9.

Wadouféi BABALE, « L'exécution managériale du budget dans l'espace UEMOA : Quelle responsabilité des acteurs ? », p. 25.

Abalo KEDOU, « Le financement du régionalisme africain : vers la réalisation de l'appropriation continentale de la gestion des crises », p. 47.

Edzodzinam Kossi SAGBA, « Dosage ethnique et nomination du Premier ministre en Afrique noire francophone : le cas du Togo », p. 69.

François HERVOUËT, « Le Fonds européen de développement, un objet juridique non identifié dans le ciel de l'Union européenne », p. 89.

Dodzi KOKOROKO, « Service public et vulnérabilité au Togo », p. 101.

John Richard KEUDJEU DE KEUDIEU, « L'intégration par les territoires en Afrique Centrale : le cas de la zone CEMAC », p. 113.

Kpedu Yawovi AMEDZOFE, « Le parlement constituant en Afrique francophone: contribution à la limitation du pouvoir de révision constitutionnelle en Afrique », p. 139.

Séni Mahamadou OUEDRAOGO, « La discipline budgétaire dans l'UEMOA: Et après ? », p. 165.

Serge François SOBZE, « Régionalisme et souveraineté des États en Afrique », p. 173.

Christian Eninam TRIMUA, « Le fantasme monarchiste en Afrique: Vivat rex! », p. 195.

Gérard Martin PEKASSA NDAM, « Les pouvoirs budgétaires du Président de la République au Cameroun », p. 227.

Philippe Lagrange, « Le Togo et le Conseil de sécurité des Nations unis », p. 245.

Kossivi HOUNAKE, « Les infortunes du recours individuel devant la Cour constitutionnelle au Togo », p. 255.

LES INSTITUTIONS JURIDICTIONNELLES

Alioune SALL, « Le droit national dans la jurisprudence de la Cour de Justice de la CEDEAO », p. 269.

Yenteme DJAGBA, « Réflexion sur la politique judiciaire de la CI) en droit du maintien de la paix », p. 281.

Narey OUMAROU, « Le jet de discrédit sur les décisions des juridictions constitutionnelles », p. 305.

Prudent SOGLOHOUN, « L'exigence de contrôle de constitutionnalité a priori des lois ordinaires au Bénin », p. 327.

Dandi GNAMOU, « Mutations constitutionnelles: Le double pouvoir de la Cour constitutionnelle du Bénin », p. 335.

Ampah JOHNSON-ANSAH, « Entre la promesse de la règle et la terre promise de la finalité écologique du droit : le juge de droit privé aux prises avec la protection de l'environnement au Togo », p. 351.

Kalipe KOSSI, « Réflexion sur un possible contrôle de la loi de révision constitutionnelle par la Cour de Justice de la CEDEAO », p. 373.

Delphine Edith EMMANUEL née ADOUKI, « La Cour pénale internationale (CPI), entre droit et politique », p. 399.

Hilaire AKEREKORO, « La gestion au constitutionnel des crises parlementaires au Bénin », p. 433.

James MOUANGUE KOBILA, « L'évolution de l'organisation juridictionnelle de la CEMAC : entre mimétisme et néo-fonctionnalisme », p. 457.

Joseph DJOGBENOU, « L'effectivité des décisions des juridictions constitutionnelles », p. 491.

Babakane D. COULIBALEY, « Apologie du controle prétorien des lois de révision constitutionnelle en Afrique francophone », p. 513.

Adama KPODAR, « La sincérité dans le droit public », p. 557.

LES VALEURS

LES NOTIONS

Ekue G. FOLLY, « Trop de démocratie peut-elle tuer la démocratie ? Point de vue sur un totem républicain », p. 595.

Alain ONDOUA, « Le « commun » dans le constitutionnalisme des États d'Afrique subsaharienne francophone », p. 613.

Dominique BREILLAT, « La difficile réception des élections primaires en France », p. 625.

Ibrahim David SALAMI, « Les libertés universitaires devant la Cour constitutionnelle béninoise », p. 639.

Sèdagban Hygin Faust KAKAI, « Le changement, un levier d'action en démocratie », p. 653.

Paterne MAMBO et Henri Martin Martial NTAH À MATSAH, « L'armée dans les États d'Afrique francophone », p. 681.

Brusil Miranda METOU, « La Cour de Justice de la CEDEAO et l'édification progressive d'un "État de droit régional" en Afrique de l'Ouest », p. 701.

Cyrille MONEMBOU, « La séparation des pouvoirs civil et militaire dans le constitutionnalisme africain », p. 725.

Éric Stéphane MVA EBEME, « Regard récent sur les tendances du constitutionnalisme africain. Le cas des États d'Afrique noire francophone », p. 743.

Stéphane CAPORAL-GRECO, « Leçon sur les leçons: réflexions empiriques sur la finalite du concours d'agrégation de droit public », p. 773.

Babacar GUEYE, « Quelques observations sur les grandes tendances du droit constitutionnel africain », p. 787.

Akodah AYEWOUADAN, « Le droit d'opposition du propriétaire », p. 801.

LA JUSTICE

Lionel Pierre GUESSELE ISSEME, « Le régime financier des organes constitutionnels dans les États d'Afrique noire francophone », p. 811.

Arsène-Joël ADELOUI, « Peut-on parler de justiciabilite des droits de l'homme devant le système des Nations unies ? », p. 835.

Mazamesso WELLA, « La notion de victime dans la justice transitionnelle », p. 859.

Fabrice HOURQUEBIE, « La justice transitionnelle est-elle encore de la justice ? », p. 871.

Nadine MACHIKOU, « Liaison et déliaison compassionnelle. L'Afrique au cœur du souci du monde », p. 883.

Abraham GADJI, « À propos des sanctions administratives en droit public économique », p. 905.

Saidou Nourou TALL, « Justice et développement durable », p. 917.

12. Ago (Roberto), 1987

Le droit international à l'heure de sa codification : Études en l'honneur de Roberto Ago, **Milano : A. Giuffrè, 1987, 2137 p. (604, 554, 524 et 455) (108 contrib.)**

Tome I.

Henri BATIFFOL, « L'apport d'un internationaliste à la notion de positivité du droit », p. 1.

Alessandro MIGLIAZZA, « L'œuvre scientifique de Roberto Ago », p. 11.

Nagendra SINGH, « *The Achievements of Roberto Ago in the Field of International Organisations* », p. 47.

LES PRINCIPES ET LES SOURCES

Georges ABI-SAAB, « La coutume dans tous ses états ou le dilemme du développement du droit international général dans un monde éclaté », p. 53.

Chittharanjan Felix AMERASINGHE, « *Sources of International Administrative Law* », p. 67.

Giovanni BATTAGLINI, « *Il riconoscimento internazionale dei principi generali del diritto* », p. 97.

Maarten BOS, « Aspects phénoménologiques de la codification du droit international public », p. 141.

Ian BROWNLIE, « *Problems Concerning the Unity of International Law* », p. 153.

Philippe CAHIER, « Le changement fondamental de circonstances et la convention de Vienne de 1969 sur le droit des traités », p. 163.

Giorgio CANSACCHI, « *Sovranità e diritti sovrani* », p. 187.

Francesco CAPOTORTI, « *Sul valore della prassi applicativa dei trattati secondo la convenzione di Vienna* », p. 197.

Maxwell COHEN, « *Technology, Multiple Fora and the Time-Factor: the International Legal Response* », p. 219.

Giorgio CONETTI, « *Gli organi per la codificazione progressiva del diritto internazionale nella Società delle Nazioni* », p. 231.

Manuel DIEZ DE VELASCO VALLEJO, « Législation et codification dans le droit international actuel », p. 247.

René Jean DUPUY, « La codification du droit international a-t-elle encore un intérêt à l'aube du troisième millénaire ? », p. 261.

Luigi FERRARI BRAVO, « *Alcune riflessioni sui rapporti fra diritto costituzionale e diritto internazionale in tema di stipulazione di trattati* », p. 273.

PAOLO FORS, « *La funzione degli accordi di codificazione nella formazione dello jus Cogens* », p. 287.

Giorgio GAJA, *Unruly Treaty Reservations* », p. 307.

Manfred LACHS, La diplomatie par les conférences et le droit », p. 331.

Edward MCWHINNEY, « *"Classical" Sources and the International Law-Making Process of Contemporary International Law* », p. 341.

Ricardo MONAGO, *Dal coordinamento al controllo nell'ordinamento internazzonale* », p. 355.

Fritz MÜNCH, La codification inachevée », p. 373.

Geraldo EULALIO DO NASCIMENTO E SILVA, *Treaties as Evidence of Customary International Law* », p. 387.

Paul REUTER, Traités et transactions. Réflexions sur l'identification de certains engagements conventionnels », p. 399.

Shabtai ROSENNE, *Conceptualism as a Guide to Treaty-Interpretation* », p. 417.

Walter RUDOLF, *Technological Development and Codification of International Law* », p. 433.

Tullio SCOVAZZI, *Considerazioni sui rapporti tra forma e sostanza delle norme di un trattato di codificazione* », p. 455.

José SETTE-CAMARA, *The International Law Commission: Discourse on Method* », p. 467.

Krzysztof SKUBISZEWSKI, *Resolutions of the U.N. General Assembly and Evidence of Custom* », p. 503.

Erik SUY, Rôle et signification du consensus dans l'élaboration du droit international », p. 521.

Gregory TUNKIN, *The Nuclear Age and a Jurist in an Ivory Tower* », p. 543.

Francis WOLF, Nécessité croissante des normes internationales », p. 553.

Ben Atkinson WORTLEY, *Reflections on the Sources of the Law of War, in particular of the Temperamenta* », p. 565.

Karl ZEMANEK, *Codification of International Law: Salvation or Dead End?* », p. 581.

Tome II. LA COOPERATION DES ETATS À L'EPREUVE DE LA CODIFICATION

Giuseppe BARILE, « *The Protection of Human Rights in Article 60 Paragraph 5 of the Vienna Convention of the Law of Treaties* », p. 3.

Mohammed BEDJAOUI, « Propos libres sur le droit au développement », p. 15.

Derek William BOWETT, « *The Economic Factor in Maritime Delimitation Cases* », p. 45.

Bengt BROMS, « *Finnish Neutrality in the Light of the Treaty of Friendship, Co-operation and Mutual Assistance between Finland and the Soviet Union* », p. 65.

Jorge CASTAÑEDA, « La conférence des Nations Unies sur le droit de la mer et l'avenir de la diplomatie multilatérale », p. 75.

Claude-Albert COLLIARD, « Principes et règles de droit international applicables en matière de délimitation maritime. Analyse de la "Jurisprudence" de la Cour Internationale de Justice », p. 87.

Vladimir-Djuro DEGAN, « *"Equitable Principles" in Maritime Delimitations* », p. 107.

Yoram DINSTEIN, « *The International Legal Response to Terrorism* », p. 139.

Francesco DURANTE, « *La codificazione dei principi sull'esplorazione e l'utilizzazione dello spazio extra-atmosferico* », p. 153.

Taslim OLAWALE ELIAS, « *The United Nations and Law in Development* », p. 167.

Francesco FRANCIONI, « *Norme convenzionali e "principi" sullo sfruttamento di spazi comuni: il caso delle risorse minerarie dell'Antartide* », p. 185.

Mario GIULIANO, « *La carta dei diritti e doveri economici degli Stati: un tentativo improprio di codificazione del diritto internazionale* », p. 217.

Eduardo JIMENEZ DE ARECHAGA, « *The Conception of Equity in Maritime Delimitation* », p. 229.

Umberto LEANZA, « *L'evoluzione delle norme internazionali in materia di preven-zione e di repressione del traffico illecito degli stupefacenti in alto mare* », p. 241.

Sergio MARCHISIO, « Accords de financement multibilatéral : règles et pratiques des organisations internationales », p. 281.

Vicente MAROTTA RANGEL, « La codification des normes sur le plateau continental », p. 307.

Nagendra SINGH, « *Human Rights and India* », p. 323.

Shigeru ODA, « *Delimitation of a Single Maritime Boundary. The Contribution of Equidistance to Geographical Equity in the Interrelated Domains of the Continental Shelf and the Exclusive Economic Zone* », p. 349.

Natalino RONZITTI, « *Passage through International Straits in Time of International Armed Conflict* », p. 363.

Maria Rita SAULLE, « *Jus Cogens and Human Rights* », p. 385.

Luigi SICO, « *Lineamenti di una disciplina dell'attività svolgentesi a bordo di stazioni spaziali* », p. 397.

Roberto SOCINI LEYENDECKER, « À propos de la codification du droit des traités des organisations internationales », p. 413.

Antonio TIZZANO, « *Radiotelevisione e obblighi comunitari dell'Italia* », p. 431.

Tullio TREVES, « La participation de l'"Organisation internationale compétente" aux décisions de l'Etat côtier dans le nouveau droit de la mer », p. 473.

Endre USTOR, « *The Law of Most-Favoured-Nation Clauses, its Codification: Some Contested Issues* », p. 491.

Nicolas VALTIGOS, « L'évolution du système de contrôle de l'organisation internationale du travail », p. 505.

Michel VIRALLY, « L'équité dans le droit. À propos des problèmes de délimitation maritime », p. 523.

Prosper WEIL, « À propos du droit coutumier en matière de délimitation maritime », p. 535.

Tome III. LES DIFFÉRENDS ENTRE LES ÉTATS ET LA RESPONSABILITÉ

Gaetano ARANGIO-RUIZ, « *Notes on Non-Appearance before the International Court of Justice* », p. 3.

Antonio CASSESE, « *Remarks on the Present Legal Regulation of Crimes of States* », p. 49.

Luigi CONDORELLI E HARITINI DIPLA, « Solutions traditionnelles et nouvelles tendances en matière d'attribution à l'Etat d'un fait internationalement illicite dans la Convention de 1982 sur le droit de la mer », p. 65.

Benedetto CONFORTI, « *In tema di responsabilità degli Stati per crimini internazionali* », p. 99.

Andrea GIARDINA, « *Gli indennizzi ai cittadini per danni subiti all'estero. Prassi convenzionale e legislazione italiana* », p. 113.

Sir Robert Y. JENNINGS, « *The Judicial Function and the Rule of Law in International Relations* », p. 139.

Pierluigi LAMBERTI ZANARDI, « *Aggressione armata indiretta ed elemento soggettivo dell'illecito internazionale* », p. 153.

Ricardo LUZZATTO, « *Illecito internazionale e arbitrato internazionale di diritto privato* », p. 167.

Ronald ST. JOHN MAGDONALD, « *The Margin of Appreciation in the Jurisprudence of the European Court of Human Rights* », p. 187.

Gaetano MORELLI, « *Sulla nozione di sentenza internazionale dichiarativa* », p. 209.

Massimo PANEBIANCO, « *Le sanzioni economico-politiche delle organizzazioni internazionali regionali* », p. 219.

Giuseppe PANICO, « *Responsabilità internazionale degli Stati per violazione di ob-bligazioni assunte verso soggetti privati stranieri in contratti di investimento "denazionalizzati"* », p. 249.

Fausto POCAR, « Épuisement des recours internes et réparation en nature ou par équivalent », p. 291.

François RIGAUX, « Le crime d'Etat. Réflexions sur l'article 19 du projet d'articles sur la responsabilité des Etats », p. 301.

Paul RUEGGER, « Nouvelles réflexions sur le rôle des procédures internationales d'enquête dans la solution des conflits internationaux », p. 327.

Milan SAHOVIC, « Le concept du crime international de l'Etat et le développement u droit international », p. 363.

Jean SALMON, « La place de la faute de la victime dans le droit de la responsabilité internationale », p. 371.

Stephen M. SCHWEBEL, « *On whether the Breach by a State of a Contract with an Alien is a Breach of International Law* », p. 401.

Ignaz SEIDL-HOHENVELDERN, « *Responsibility of Member States of an International Organization for Acts of that Organization* », p. 415.

Giuseppe SPERDUTI, « Notes sur l'intervention dans le procès international », p. 429.

Santiago TORRES BERNARDEZ, « À propos de l'interprétation et de la révision des arrêts de la Cour internationale de Justice », p. 443.

Ugo VILLANI, « *Osservazioni sulla soluzione delle controversie nelle convenzioni di codificazione del diritto internazionale* », p. 497.

Tome IV. PROBLEMES DE LA CODIFICATION EN DROIT INTERNATIONAL PRIVE

Tito BALLARINO, « *Osservazioni sulla codificazione del diritto internazionale privato nell Europa centro-orientale* », p. 3.

Sergio MARIA CARBONE, « *The Codification of Organisational Models for Ship-ping: the Role of Enterprises and International Law of Economy* », p. 25.

Karl DOEHRING, « *The Auxiliary Function of Comparative Law for the Interpretation of Legal Rules of National and International Law* », p. 47.

Antonio FERRER-CORREIA, « Une codification nationale du droit international privé à l'épreuve du principe d'égalité : le code civil portugais de 1966 "*revisited*" », p. 63.

Franz GAMILLSCHEG, « *Ordine pubblico e diritti fondamentali* », p. 89.

Pierre GANNAGE, « Observations sur la codification du droit international privé dans les Etats de la Ligue arabe », p. 105.

Ronald GRAVESON, « *Problems of the Hague Conference of Private International Law* », p. 125.

Erik JAYME, « *Recognition of Foreign Judgements: International Jurisdiction of Foreign Courts Revisited* », p. 139.

Paolo MENGOZZI, « *Souranità dello Stato, modificazione del Concordato lateranense e riconoscimento di sentenze canoniche di nullità matrimoniale* », p. 149.

Franco MOSCONI, « *La legge regolatrice della capacità delle persone fisiche: dalle proposte di Pasquale Stanislao Mancini alla prassi convenzionale* », p. 187.

Gonzalo PARRA-ARANGUREN, « *Codification in America with Particular Refer-ence to the Third Specialized Inter-American Conference on Private International Law (CIDIP-III) (La Paz, 1984)* », p. 227.

Willis L.M. REESE, « *Some Thoughts on the Drafting of Choice-of-Law Rules* », p. 249.

Giorgio SACERDOTI, « Les codes de conduite sur les entreprises multinationales entre droit international et droit interne : mise en œuvre et effets juridiques », p. 263.

Alberto SANTA MARIA, « Le *dumping* et les subventions dans le cadre du droit international et du droit des Communautés Européennes », p. 295.

Fritz SCHWIND, « Aperçu de la partie générale du droit international privé en occasion du projet italien "*Vitta*" », p. 339.

Augusto SINAGRA, « *Natura e contenuto della internazionalità dei contratti* », p. 349.

Gian Luigi TOSATO, « *Sull'applicabilità della Convenzione di New York agli arbitrati irrituali italiani* », p. 383.

Edoardo VITTA, « *Per una riforma del diritto internazionale privato italiano nel movimento verso nuove codificazioni interne e internazionali* », p. 395.

Wilhelm WENGLER, « *Jurisdiction to Prescribe or Prohibitions to Resort to Specific Reactions? For a Better Understanding of Public International Law Limits to States' Legislation* », p. 411.

Piero ZICCARDI, « Le pays d'appartenance des particuliers comme objet d'une convention de droit international privé », p. 433.

13. Aguilar Vieira (de) (Iacyr), 2022

Études en l'honneur du Professeur Iacyr de Aguilar Vieira,
Société de législation comparée, 2022

Volume 1

I. DROIT CIVIL ET DROIT DES AFFAIRES

Guido ALPA, « *L'applicazione diretta dei diritti fondamentali ai rapporti fra privati* », p. 55.

Emmanuel ARAGUAS, « La résurgence du droit naturel dans les usages contractuels », p. 67.

Margarida AZEVEDO, « *The evolution of the concept of contractual justice* », p. 115.

Rodrigo Octávio BROGLIA MENDES, « *Notes on the concept of "economy of the contract" in Brazilian Law* », p. 123.

Geoffray BRUNAUX, « Efficacité et effectivité de la réglementation des activités du commerce électronique », p. 129.

Gustavo CERQUEIRA, « L'acte juridique conventionnel. Brève exégèse subversive d'une vue de l'esprit », p. 155.

Estelle FRAGU et Fernanda SABRINNI, « L'imprévu dans le contrat », p. 167.

Laurent GAMET, « Les avocats et l'intelligence artificielle. Des outils et des hommes », p. 187.

João GRANDINO RODAS, « La répression du marché illégal au Brésil », p. 197.

Nicolas KILGUS, « Le droit réel *sui generis*: entre perspectives et interrogations », p. 205.

Diogo LEITE DE CAMPOS et Mónica MARTINEZ DE CAMPOS, « Le logement familial : (in)saisissable ? », p. 237.

Giovanni LOBRANO, « *Dai "mezzi per difendere la libertà" ai modi di costituirla. Per "sbloccare" la dottrina giuridica* », p. 261.

Kevin MAGNIER-MERRAN, « Observations sur la délimitation des usages », p. 287.

Fabiano MENKE, « Droit civil et droit privé. Éléments d'introduction », p. 297.

Marc MIGNOT, « Le corpus jurisprudentiel issu de l'ordonnance n° 45-770 du 21 avril 1945 sur la nullité des actes de spoliation accomplis par l'ennemi ou sous son contrôle et édictant la restitution aux victimes », p. 307.

Bernard LAURENT-BELLUE et Pierre MOUSSERON, « Pour un droit coutumier des sociétés », p. 351.

Cyril NOBLOT, « Clause compromissoire et clause de conciliation préalable obligatoire : exercice de droit comparé interne français. », p. 363.

Fabrice ROSA, « Le pouvoir de règlementation des personnes privées dans la théorie générale des obligations en droit français », p. 385.

Antonio SACCOCCIO, « *Mutuo real, acuerdo de mutuo y promesa de mutuo en derecho romano* », p. 409.

Anderson SCHREIBER, « Pour le dépassement de la théorie de l'imprévision (en faveur de l'équilibre contractuel *in concreto*) », p. 473.

Michel STORCK, « Les agences de conseil en vote : à la recherche d'une régulation », p. 505.

Gustavo TEPEDINO, « *L'efficacia dei diritti fondamentali nelle associazioni. La costituzionalita dei criteri di ammissione differenziati nell'esperienza brasiliana* », p. 519.

II. DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ

Renaud ALMERAS, « Réflexion sur le contrôle par le juge français des décisions étrangères de saisie pénale », p. 537.

Andrea BONOMI, « *Recognition and Enforcement of Foreign Decisions in Brazil : some Comparative Law remarks in light of the 2019 Hague Judgements Convention* », p. 543.

Jamile BERGAMASCHINE MATA DIZ et Pedro CAMPOS ARAUJO CORGOZINHO, « La qualification et le caractère dynamique des biens en droit international privé brésilien », p. 563.

Gustavo FERRAZ DE CAMPOS MONACO, « Mobilité des personnes et droit international privé: un regard brésilien », p. 585.

Claudia LIMA MARQUES et Pablo Marcello BAQUERO, « Gouvernance mondiale et droit de la consommation », p. 595.

Fernanda MUNSCHY, « Autonomie de la volonté en Amérique latine 28 ans après l'adoption de la Convention de Mexico sur la loi applicable aux contrats internationaux », p. 629.

Nicolas NORD, « La reconstruction des règles de conflit relatives au contrat de travail international. Étude du droit européen à l'aune des incohérences jurisprudentielles », p. 673.

Naiara POSENATO, « On *the formation of the electio iris agreement : some comparative insights* », p. 699.

Camille REITZER, « Qualification et méthode de la reconnaissance », p. 721.

Carmen TIBURCIO, « *Choice of court agreements : a comparative analysis* », p. 743.

Alan WRUCK GARCIA RANGEL, « Échanges épistolaires en droit international privé. Les consultations de José Carlos de Almeida Arêas dans les dernières décennies du XIX[e] siècle », p. 757.

Volume 2

III. DROIT COMPARÉ ET DROIT DU COMMERCE INTERNATIONAL

Olivier CACHARD, « La méthode comparatiste et l'hybridation des droits. L'exemple de la lex schuman lors du recouvrement de l'Alsace et de la Moselle », p. 11

Andreia COSTA VIEIRA, « *Sustainable foreign direct investments for emerging and developing countries* », p. 31.

Milena DONATO OLIVA, Pablo RENTERIA et Filipe MEDON, « La protection des données personnelles au Brésil et en Europe », p. 57.

José Angelo ESTRELLA FARIA, « *Competition among legal systems: the influence of rankings in stimulating Commercial Law reform* », p. 83.

Franco FERRARI et Friedrich ROSENFELD, « Les limites à l'autonomie des parties en matière d'arbitrage international », p. 103.

Ana GERDAU DE BORJA MERCEREAU, « La responsabilité sociale des entreprises et l'arbitrage d'investissement », p. 145.

Anne GILSON-MAES, « La famille et le contrat en droit français: analyse à la lumière du droit comparé », p. 167.

Carlos Nelson KONDER, « *Tramonto o revirement della causa del contratto : influenze europee sul diritto brasiliano* », p. 189.

Sabrina LANNI, « *Imprevisión contrattuale : esperienze latinoamericane e armonizzazione del diritto* », p. 215.

Andrea MARIGHETTO, « *La clausola della buona fede nel commercio internazionale natura giuridica e profili comparatistici occidentali* », p. 233.

José Antonio MORENO RODRIGUEZ, « *International Sales Law and Arbitration* », p. 271.

Magalie NORD-WAGNER, « Le droit et la quête du bonheur », p. 287.

Francisco PIGNATTA, « La nouvelle loi de protection des données au Brésil : le RGPD comme référence et les difficultés de sa mise en œuvre », p. 297.

Marilda Rosado DE SA RIBEIRO, Ely Caetano XAVIER JUNIOR et Fernanda TORRES VOLPON, « Contrats internationaux complexes et la responsabilité civile précontractuelle dans une perspective comparative », p. 309.

Jan Peter SCHMIDT, « *Forced heirship and family provision in Latin America* », p. 333.

Claude WITZ, « Influences de la Convention de Vienne sur le législateur français », p. 381.

IV. DROIT ET LITTÉRATURE

Luiz Filipe ARAUJO ALVES, « *The lost Pathos of Rhetoric : human being, power and affections on law in Friedrich Nietzsche* », p. 403.

Arnaud COUTANT, « Aux origines du movement droit et littérature, le professeur John Henry Wigmore », p. 417.

Thibault DE RAVEL D'ESCLAPON, « Molière et le droit. À propos de Scapin, de ses fourberies et de la justice », p. 439.

Emilien RHINN, « La littérature au service d'un idéal politique: nationalisme français et femmes alsaciennes-lorraines (1871-1918) », p. 455.

Nunziata Stefania VALENZA PAIVA, « *Il diritto nei confronti delle favole : il contributo della letteratura nella costruzione della base morale, civica e giuridica dei bambini* », p. 467.

14. <u>Alfandari (Élie), 2000</u>

Drôle(s) de droits(s) : Mélanges en l'honneur d'Élie Alfandari,
Paris : Dalloz, 2000

Première partie - des histoires drôles en droit

Michel BORGETTO, « Vingt ans de jurisprudence en matière d'aide sociale : histoires drôles, drôles d'histoires », p. 3.

Claude CHAMPAUD, « Le syndrome de la tante Adèle (Conte moral sur la perversité du droit) », p. 21.

Yves CHAPUT, « L'énigme de l'article 111 du Code de commerce », p. 39.

Pierre COUVRAT, « Les cocasseries du droit des peines », p. 47.

Maurice COZIAN, « Le joueur d'orgue de Barbarie et le fisc », p. 59.

Jean-Michel DE FORGES, « Romance(s) d'aujourd'hui », p. 65.

Françoise DEKEUWER-DEFOSSEZ, « Le père Ubu au royaume de la filiation », p. 75.

Jean HAUSER, « Le, droit de travers », p. 83.

Yvonne LAMBERT-FAIVRE, « Candide a eu un accident », p. 97.

Raymond LEGEAIS, « Un arrêt, une loi, une drôle de faute ? », p. 105.

Joël MONEGER, « La mathématique des baux commerciaux », p. 115.

Françoise PEROCHON, « Incitation au silence », p. 149.

Xavier PRETOT, « La protection Sociale est-elle soluble dans le droit de propriété ? », p. 163.

Corinne SAINT-ALARY-HOUIN, « Plans des champs et plans des villes... (À propos d'un plan de redressement bien peu "Sérieux" !) », p. 181.

Jean SAVATIER, « La pluralité des appréciations médicales de l'aptitude au travail », p. 191.

Deuxième partie- les drôles de droits

Maryse BADEL, « Quel droit aux allocations familiales ? », p. 203.

Jean-Michel BELORGEY, « La dépendance punie », p. 219.

Andrée BRUNET, « Le TEG, un taux d'embrouille généralisée ? », p. 231.

Louis DESSAINT, « Des difficultés liées à la détermination du domicile de secours », p. 241.

Louis DUBOUIS, « Le droit, à cheval sur les principes généraux », p. 251.

Marie-Anne FRISON-ROCHE, « Le droit à double sens : la virtualité », p. 263.

Michèle HARICHAUX, « Internet et Santé publique : limites du droit », p. 275.

Sylvie HENNION-MOREAU, « Le travail ou les limites de la citoyenneté européenne », p. 289.

Françis KESSLER et Frédéric GEA, « Le principe de subsidiarité dans le droit de l'aide sociale quelques éléments de réflexion », p. 303.

Jean-Pierre LABORDE, « Droit (social) comparé et littérature comparée. Observations (trop) rapides », p. 337.

Robert LAFORE, « Variations sur les frontières du social », p. 353.

Thierry LAMARCHE, « Produit d'un drôle de droit (Le régime de responsabilité pécuniaire des entrepreneurs individuels français) », p. 369.

Jean-Marc LHUILLIER, « La responsabilité de la baby-sitter, ou la "nuit juridique" », p. 377.

Philippe LIGNEAU, « L'aide médicale moribonde ? », p. 389.

Danièle LOCHAK, « Quand l'administration fait de la résistance : les prestations non contributives et les étrangers », p. 401.

Françoise MONEGER, « Nanterre Pauvres pères », p. 417.

Marie-Ange MOREAU, « Le droit communautaire a des problèmes de sexe... », p. 429.

Guy RAYMOND, « Le risque civil de l'éducation de l'enfant », p. 437.

15. <u>Aliprantis (Nikitas), 2014</u>

Le travail humain au carrefour du droit et de la sociologie :
Hommage au professeur Nikitas Aliprantis,
Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg, 2014, 824 p. (56 contrib.)

Partie 1 : DROIT DU TRAVAIL : CONTENU, ASPECTS HISTORIQUES ET PHILOSOPHIQUES

Jacqueline BOUTON, « Le salarié, lanceur d'alerte, et sa protection », p. 27.

Umberto CARABELLI, « La négociation décentralisée de portée générale et l'article 39 de la Constitution italienne », p. 39.

John CARBI-HALL, « *Opt outs and variations in working time – british style* », p. 53.

Jean-Pierre CHAUCHARD, « Les affres de la négociation collective interprofessionnelle », p. 73.

Dimosthenis DASKALAKIS, « *Greek collective labour relations in critical transition : from the "modernization request" to the "Memorandum" with the EU and the IMF* », p. 87.

Wolgang DÄUBLER, « *Lenin als Arbeitsrechtler ?* », p. 113.

Isabelle DESBARATS, « Quelle place pour la religion au travail ? Débat classique, nouveaux enjeux », p. 129.

Dyonisis DROSOS, « *Moral sense, private property and justice in Francis Hutcheson's System of Moral Philosophy* », p. 145.

Antoine JACOBS, « *Flexicurity all'italiana* », p. 163.

Jean-Paul JACQUE, « À propos de la solidarité », p. 179.

Anja JOHANSSON, « Les accords collectifs, la loi et le contrat de travail : réflexions critiques sur leur articulation, en matière de temps de travail notamment », p. 187.

Jean-Pierre LABORDE, « Sur ce que consulter veut dire. A propos notamment du droit d'information et de consultation du comité d'entreprise », p. 209.

Günter LÖSCHNIGG, « *Freiwilligenarbeit in Österreich* », p. 221.

Vassil MRACHKOV, « Protection des droits fondamentaux du travail dans la jurisprudence de la Cour constitutionnel bulgare », p. 233.

Elie P. NGOMA-BINDA, « Esquisse d'une éthique du travail et des salaires à partir de la R.D. du Congo », p. 247.

Gian Carlo PERONE, « Les valeurs non négociables en droit du travail », p. 259.

Michal SEWERYNSKI, « *Selected issues of bargaining in Poland* », p. 265.

Ovidiu TINCA, « Commentaires relatifs à la loi roumaine concernant les travailleurs occasionnels », p. 273.

Jeanne-Marie TUFFERY-ANDRIEU, « Le droit social, modèle de protection des intermédiaires de commerce de 1840 à 1936 ? », p. 285.

Fernando VALDES DAL-RE, « *Freedom of expression and information* », p. 303.

Partie 2 : SOCIOLOGIE

Alessandro ANASTASI, « Critique du droit du travail et du droit social aujourd'hui », p. 323.

Philippe AUVERGNON, « À propos de la promotion du « travail décent » par l'OIT », p. 343.

Jorge CAVALCANTI BOUCHINHAS FILHO, « Droit de grève et démocratie au XXI^e^ siècle », p. 365.

Augustin EMANE, « Le travail décent, un outil d'appropriation du droit moderne au Gabon », p. 377.

Reinhold FAHLBECK, « *What is prime : work or capital* ? », p. 389.

Georges KATROUGALOS, « *Global governance and democracy* », p. 397.

Jean-Michel KUMBU KI NGIMBI et Yves-Junior MANZANZA LUMINGU, « La protection des enfants contre le travail précoce en RD Congo, étendue et écueils », p. 407.

Jacques LE GOFF, « Citoyenneté et subordination dans l'entreprise, mariage impossible ? », p. 421.

Matti MIKKOLA, « *Requirements for a comprehensive health care system* », p. 439.

Michel MINE, « Brefs propos sur l'organisation du travail aujourd'hui », p. 445.

Maria NEGROPONTI-DELIVANIS, « Les conséquences de la crise de l'endettement du Sud européen sur le marché du travail », p. 459.

Barbara PALLI, « De la rigidité, de la souplesse et de la flexibilité », p. 473.

Nikos PANAYOTOPOULOS, « La violence du chômage et ses incidences », p. 493.

Yannis PANOUSSIS, « Le travail pénitentiaire et la perspective de la réinsertion sociale », p. 503.

Miguel RODRIGUEZ-PINERO BRAVO-FERRER, « Droits sociaux et crise », p. 511.

Angelos STERGIOU, « *Public-private partnerships in statutory systems : a new interaction between the public and the private sectors* », p. 519.

Bruno VENEZIANI, « La crise financière et le droit du travail mis – une fois de plus – en question », p. 535.

Partie 3 : RELATIONS SOCIALES EUROPÉENNES, INTERNATIONALES ET COMPARÉES

Jean-François AKANDJI-KOMBE, « La liberté d'expression syndicale, fille de la liberté syndicale. Plaidoyer pour des retrouvailles sous l'égide de l'article 11 de la CEDH », p. 549.

Thérèse AUBERT-MONTPEYSSEN, « Brèves observations sur l'invocabilité des droits sociaux inscrits dans les textes supra-nationaux », p. 561.

Jean-Michel Belorgey, « La charte sociale européenne et la crise : considérations générales et exemple de la Grèce », p. 575.

Régis BRILLAT, « L'acceptation à la carte de la Charte sociale européenne », p. 589.

Carol DAUGHERTY RASNIC, « *Lovering production costs by hiring non-domestic labor : finnish seamen's Union v. Viking line and its progeny (and some comparison with U.S. law)* », p. 607.

Christina DELIYANNI-DIMITRAKOU, « La notion de discrimination multiple en droit comparé », p. 621.

Filip DORSEMONT, « Le droit d'avoir recours à l'action collective et la Charte sociale européenne : en revisitant les enseignements du Professeur Nikitas Aliprantis », p. 639.

Li JIANFEI et Li BOSI, « *China's legislation and reform of social welfare* », p. 657.

Luis JIMENA QUESADA, « La marge d'appréciation des Etats parties dans la jurisprudence du Comité européen des droits sociaux », p. 669.

Ioannidis KOUKIADIS, « La réhabilitation de la protection sociale à l'ère de la mondialisation », p. 691.

Nicolas MOIZARD, « La promotion de la négociation collective par la Cour de justice de l'Union européenne : l'exemple des discriminations », p. 701.

Antonio MONTEIRO FERNANDES, « Y a-t-il un droit européen du travail ? », p. 711.

Ulrich MÜCKENBERGER, « *Das recht auf zeit auf der agenda des europaraten und des europäischen gerichtshofes* », p. 719.

Paraskevi NASKOU-PERRAKI, « *Economic, social and cultural rights in the arab charter* », p. 733.

Mélanie SCHMITT, « Le rôle des partenaires sociaux dans la gestion de la crise économique et financière : prendre le Traité de Lisbonne au sérieux », p. 747.

Jean-Michel SERVAIS, « Droits de la personne humaine et protection sociale : une vision renouvelée à l'OIT », p. 761.

Hae BONG SHIN, « *Assessing adequacy of measures for the realization of social rights without discrimination : contribution of the jurisprudence of the European Committee of Social Rights* », p. 773.

Andrzej Marian SWIATKOWSKI, « Le droit des citoyens des Etats parties à la Charte sociale européenne à l'exercice d'une activité lucrative sur le territoire des autres pays contractants européens », p. 787.

Manfred WEISS, « *From code of conduct to international framework agreements* », p. 803.

Ulrike WENDELING-SCHRÖDER, « *Die ILO und ihre arbeitsrechtlichen standards – was leisten sie in der krise des EU ?* », p. 813.

16. Allemand-Gay (Marie-Thérèse) et Gay (Jean), 2011

***Droit, administration et justice : Mélanges en l'honneur des professeurs Marie-Thérèse Allemand-Gay et Jean Gay*, Presses universitaires de Nancy, 2011**

Jean BART, « Les affections descendent naturellement », p. 1.

Jean-Louis BILLORET, « Du dialogue sur la Justice à l'Éthique à Eudème. L'évolution des formules d'Aristote pour la justice et l'échange », p. 13.

Pierre BODINEAU, « Accompagner la décentralisation: presse populaire et formation des administrateurs locaux sous la monarchie de Juillet », p. 43.

Jacques BOUVERESSE, « La liberté contre le libéralisme. Le "droit du travail" de la période intermédiaire (1789-1814) », p. 61.

Renaud BUEB, « Le curé et la mainmorte : conditions cléricale et servile dans le droit français d'Ancien Régime », p. 79.

Michel BUR, « À propos d'une charte d'Henri le Libéral, ou comment de serf on devient chevalier », p. 113.

André CASTALDO, « Regard sur la ménagerie de l'article 524 du Code civil », p. 129.

Jean COUDERT, « Contremands et entrecours en Lorraine: les rites de départ de la seigneurie, principalement d'après les rapports de droits (XIV^{e}-XVI^{e} siècles) », p. 197.

Philippe DIDIER, « De la mainmorte au droit des successions dans les terres dauphinoises, aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles », p. 221.

Christian DUGAS DE LA BOISSONNY, « La police du travail dans les moulins de Nancy au XVIII^e^ siècle », p. 243.

Josette GARNIER, « La vente à titre de mort-gage à Saint-Amand au XVIII^e^ siècle », p. 257.

Jean-Louis GAZZANIGA, « Vœux et profession religieuse. Législation et pratique 277 - 304 française aux deux derniers siècles de l'Ancien Régime », p.

Jean-François GICQUEL, « Les ducs et pairs sous la monarchie capétienne, ou les vicissitudes de la prétention monarchique », p. 305.

Pierre GRESSER, « Le droit de chasse en Franche-Comté XIIIe-XVe siècles, d'après les chartes de franchises », p. 343.

Bernard GROSS, « La place de l'Histoire du Droit et du Droit romain dans l'ancienne licence des années 1950 », p. 363.

Jean-Louis HAROUEL, « Christianisme et invention du progrès technique, économique et social », p. 375.

Jean HILAIRE, « Les registres d'*Olim*, premières archives du Parlement de Paris: une source à redécouvrir », p. 417.

Yves JEANCLOS, « Claude BATTANDIER : La pratique des Causes criminelles, 1567: une contribution majeure à la construction du Droit criminel européen au XVI^e^ siècle », p. 427.

Philippe JOBERT, « Premières interprétations de l'accord franco-suisse d'extradition de 1828. Notule », p. 471.

Antoine LECA, « L'émergence de la profession de vétérinaire et la difficile affirmation historique de son monopole sur la médecine animale », p. 479.

Virginie LEMONNIER-LESAGE, « Une réponse normande à la séduction dolosive : le haro pour se faire épouser », p. 491.

Andrée MESSNER, « La réception du premier président de Cœurderoy à l'Académie », p. 505.

Michel PETITJEAN, « Les renonciations dans les chartes bourguignonnes », p. 511.

Jean-François POUDRET, « Un arbitrage *cis et transjuran* dans la succession du comte Louis de Neuchâtel », p. 523.

Albert RIGAUDIERE, « Un siècle de conflit pour un édit : les Auvergnats du Haut Pays, le sel et le roi (1454-1550) », p. 537.

François SEUROT, « Monnaie imaginaire et monnaie réelle de Charlemagne à Napoléon : à propos de la théorie de Luigi Einaudi », p. 581.

Germain SICARD, « En marge de la réforme de l'université, un discours ultime du député Hyppolite Ducos pour la défense du latin, le 28 octobre 1968 », p. 595.

Fritz STRUM, « La maternité pour autrui dans l'Antiquité », p. 607.

Denis TAPPY, « Les empêchements au mariage dans les statuts synodaux des évêchés romands à la fin du Moyen Âge », p. 617.

Jeanne-Marie TUFFERY-ANDRIEU, « Contribution à l'étude de l'administration du XIX^e^ siècle : le serment concordataire, dans le diocèse de Strasbourg, de 1801 à 1870 », p. 633.

17. Alliot (Michel), 2000

***Un passeur entre les mondes : le livre des anthropologues du droit, disciples et amis du recteur Michel Alliot*, Paris : Publications de la Sorbonne, 2000, 357 p. (25 contrib.)**

Introduction

Étienne LE ROY, « Michel Alliot et la recherche au Laboratoire d'Anthropologie Juridique de Paris », p. 9.

Jacqueline LE ROY, « Le L.A.J.P. creuset de l'anthropologie du Droit », p. 25.

Témoignages

Michel ALLIOT, « Récits de quelques passages (1940-1963) », p. 31.

Robert JAULIN, « Michel Alliot, mon témoignage », p. 73.

Norbert ROULAND, « Le Droit saisi par l'anthropologie », p. 81.

Jacques VANDERLINDEN, « Au côté de M. Alliot sur la pente savonneuse de la définition des Droits », p. 87.

Alain BISSONNETTE, « Comment parler d'héritage chez les fils prodigues ? », p. 99.

Prolongements

Pierre-Louis AGONDJO, « *Nkala n'onèrô are nim'ogoni* », p. 111.

Isaac NGUEMA, « De la violence en Afrique », p. 121.

Philippe LABURTHE-TOLRA, « Déontologie médicale et tradition africaine. Un équivalent du serment d'Hippocrate chez les Beti du Cameroun », p. 141.

Marc Michel GUMBERT, « *Australian Aboriginal Kinship Systems* », p. 147.

Mamadou Balla TRAORE, « Le système des noms propres chez les Manding du Mali : essai d'analyse socio-anthropologique », p. 159.

Samba TRAORE, « Le Voleur, le Pilon, le Marabout et le commandant de cercle : la cohabitation de logiques contraires dans la recherche de preuves », p. 175.

Trutz VON TROTHA, « De l'État à la parasouveraineté. Remarques sur la sociologie du pouvoir dans l'État colonial en Afrique occidentale », p. 183.

Sarah BEN NEFISSA, « Pluralisme juridique et ordre politique urbain au Caire : les faux-semblants des Majaliss Orfia », p. 207.

Joseph John NAMBO, « Religion et Droit traditionnel africain », p. 227.

Mamadou NIANG, « Bilan de trente années de recherches sur le Droit africain : concept et réalité », p. 235.

Renouvellements

Marie-Claire FOBLETS, « La femme sud-africaine entre la tradition, la nouvelle Constitution et les exigences du droit international. Pistes de réflexion à partir des travaux de la *South African Law Commission* », p. 243.

Jean POIRIER, « Le dévoiement des droits de l'Homme: une situation contrastée, contradictions, dérives et dysfonctionnements », p. 263.

Kéba M'BAYE, « Conséquences sur les droits de l'homme des progrès de la génétique », p. 273.

Gérard CONAC, « La modernisation des droits en Afrique : du Droit de l'État à l'État de Droit », p. 281.

Francis Gregory SNYDER, « *Legal Anthropology and European Union Law* », p. 307.

Mamadou WANE, « La technique de l'empilement dans les sociétés traditionnelles : le cas de la société Pulaar du Fouta-Tooro », p. 319.

Maurice GLELE-AHANHANZO, « Le renouveau constitutionnel du Bénin : une énigme ? », p. 325.

Michel ALLIOT, « Adresse au Prince Dika Akwa nya Bonambela », p. 333.

18. Alpa (Guido), 2019

Liber amicorum Guido Alpa,
Milano : Wolters Kluwer ; Padova : CEDAM, 2019, 826 p. (54 contrib.)

Silvia DIAZ ALABART, « *La autotutela* », p. 1.

Kern ALEXANDER, « *International economic law and the lender of last resort* », p. 24.

Mads ANDENAS, « *The new european company law* », p. 68.

Attilio ANIBAL ALTERINI, « *Los pilares del contrato moderno* », p. 101.

Alicia DE LEON ARCE, « *La protección del consumidor alimentario en un mercado globalizado* », p. 125.

Jürgen BASEDOW, « *Conflict of laws and the harmonization of substantive private law in the european union* », p. 168.

Hugh BEALE, « *Unfair contract terms in the common frame of reference* », p. 186.

Guy CANIVET, « L'interprétation du Code civil par la jurisprudence », p. 199.

Santiago CAVANILLAS MUGICA, « *Dos derechos emergentes del consumidor: a no ser molestado y a una interacción informativa* », p. 206.

Iris H.-Y. CHIU, « *The role of securities discosure regulation in investor protection relating to corporate insolvency* », p. 223.

Hugh COLLINS, « *Why europe needs a civil code: european identity and the social model* », p. 259.

Marcos M. CORDOBA, « *La dinámica como requisito de la transmisión hereditaria* », p. 270.

Ross CRANSTON, « *Law through practice: london and liverpool commodity markets, c1820-1975* », p. 290.

Dawn OLIVER, « *Constitutional guarantees in the light of privatization from political to legal controls* », p. 328.

Claude DUCOULOUX-FAVARD, « L'égalité à la bourse », p. 345.

Duncan FAIRGRIEVE, « *Damages claims against public bodies: the role for misfeasance in public office* », p. 351.

Bénédicte FAUVARQUE-COSSON, « *The contribution of european jurists in the field of contract law* », p. 363.

Marcel FONTAINE, « Le Code civil Napoléon et les obligations contractuelles : de centenaire en centenaire et perspectives », p. 383.

Mark FREEDLAND, « *Personal work relations in the legal profession: a brief essay in comparative taxonomy* », p. 407.

David J. GERBER, « *Competition law, contracts and fairness: comments on the relationship* », p. 424.

Jacques GHESTIN, « La responsabilité délictuelle pour rupture des pourparlers en droit français », p. 436.

H. Patrick GLENN, « *Judicial enforcement of lawyers' ethics* », p. 466.

Lars GORTON, « *The reception of anglo-american contract practice into swedish law: some points on charter parties and syndicated loans* », p. 475.

Martin W. HESSELINK, « *European contract law? A matter of consumer protection, citizenship or justice?* », p. 500.

Ewoud HONDIUS, « *Towards a new general part of the french law of obligations: two faces of the catala project* », p. 526.

Klaus J. HOPT, « *Modernizing the board of directors* », p. 532.

Guy HORSMANS, « L'action et le contrôle », p. 547.

K. D. KERAMEUS, « La traduction des actes dans le règlement du 29 mai 2000 », p. 568.

Viviana KLUGER, « *Barraganía, concubinato y familia ensamblada: formas de convivencia familiar en la argentina de ayer y de hoy* », p. 573.

Ole LANDO, « *Is good faith an over-arching general clause in the principles of european contract law?* », p. 601.

Hector MACQUEEN, « *Good faith, mixed legal systems and the principles of european contract law* », p. 614.

Sir Basil MARKESINIS, « *Two kinds of justice: human and divine. Random thoughts a propos milton's paradise lost* », p. 645.

Denis MAZEAUD, « Le contrat et les tiers dans l'avant-projet de réforme du droit des obligations et de la prescription », p. 663.

Ewan MCKENDRICK, « *The meaning of good faith* », p. 687.

Hans-W. MICKLITZ, « *Review of academic approaches to the european contract law codification project* », p. 699.

António PINTO MONTEIRO, « *Sul diritto del consumatore in portogallo e l'avanprogetto del codice del consumatore* », p. 729.

Horatia MUIR WATT, « Observations comparatives sur le Code civil », p. 746.

Yves POULLET, « *Electronic contracts and contract law principles* », p. 759.

Alfredo MORDECHAI RABELLO et Pablo LERNER, « *The project of the israeli civil code: the dilemma of enacting a code in a mixed jurisdiction* », p. 773.

J. Michael RAINER, « *Ein einheitliches europäisches privatrecht und die europäische rechtskultur* », p. 817.

Jerzy RAJSKI, « *For a progressive codification of european private law* », p. 825.

Filippo RANIERI, « L'influence du Code civil sur les codifications du XIX^e^ siècle : essor et déclin d'un modèle européen », p. 831.

Norbert REICH, « *Horizontal liability in secondary ec law: also a critique of ecj case law on remedies for compensation in product liability, non-discrimination, and intellectual property law* », p. 846.

Encarna ROCA, « *Homosexual families: marriage, adoption, and custody of minors* », p. 869.

Camille JAUFFRET-SPINOSI, « Vers une convergence du droit français et du droit allemand ? », p. 895.

Bernd STAUDER, « *Die insolvenzabsicherung im pauschalreiserecht. Schweizerisches recht im lichte des gemeinschaftsrechts* », p. 911.

Gustavo TEPEDINO, « *Rapporti contrattuali e tutela del consumatore nell'esperienza brasiliana* », p. 926.

Dominick VETRI, « *Demystifying products liability design defect law* », p. 937.

Alvaro VILLAÇA AZEVEDO, « *International homestead (the need for unification)* », p. 990.

Stefan VOGENAUER, « *Gli effetti dei contratti verso i terzi: l'avant-projet in una prospettiva comparatistica* », p. 1000.

Stephen WEATHERILL, « *An ever tighter grip: the european court's pro-consumer interpretation of the ec's directives affecting contract law* », p. 1037.

Tony WEIR, « *Tort and insurance on the highway* », p. 1056.

Eric WERLAUFF, « *Arbitration in Denmark: the parties' influence on a danish arbitration case* », p. 1070.

Simon WHITTAKER, « *A 'period of grace' for contractual performance?* », p. 1083.

19. Amselek (Paul), 2005

***Mélanges Paul Amselek*, Bruxelles : Bruylant, 2005**.

Jean-Luc ALBERT, « Quelques réflexions sur la "mort" de la parafiscalité », p. 1.

Christian ATIAS, « Fonder le droit ? (Simples propos *extra petita* et *obiter dictum* sur les contradictions du positivisme juridique) », p. 25.

Jean-Bernard AUBY, « Décentralisation et pluralisme », p. 39.

Denys de BECHILLON, « La gratuité dans le doute », p. 53.

Philippe BERN, « La législation française anti-évasion fiscale internationale » », p. 79.

Éric BOEHLER, « À propos de la nature juridique de l'acte opposant la prescription quadriennale », p. 97.

Michel BOUVIER, « Réhabiliter et refonder la science des Finances Publiques », p. 131.

Xavier CABANNES, « La nature juridique des contrats d'emprunt public de l'État : analyse au regard de la politique contemporaine d'émission des titres publics », p. 155.

Jacques CHEVALLIER, « La gouvernance et le droit », p. 189.

René CHIROUX, « Comment être candidat en France à l'élection présidentielle ? », p. 209.

Gérard COHEN-JONATHAN, « L'individu comme sujet de droit international. — Droit international des contrats et droit international des droits de l'homme », p. 223.

Jean COMBACAU, « Interpréter des textes, réaliser des normes : la notion d'interprétation dans la musique et dans le droit », p. 261.

Pierre-André COTE, « Le mot "chien" n'aboie pas : réflexions sur la matérialité de la loi », p. 279.

Louis FAVOREU, « Le juge administratif et le principe constitutionnel de séparation des pouvoirs », p. 297.

Yves GAUDEMET, « Libres propos sur la subsidiarité, spécialement en Europe », p. 315.

Guy GEST, « Considérations générales sur la notion de souveraineté fiscale », p. 331.

Claude GOYARD, « Le fond et les apparences », p. 343.

Simone GOYARD-FABRE, « L'illusion positiviste », p. 357.

Jean-Claude GROSHENS et Jean WALINE, « À propos de la loi Constitutionnelle du 28 mars 2003 », p. 375.

Riccardo GUASTINI, « Réalisme et anti-réalisme dans la théorie de l'interprétation », p. 431.

Robert HERTZOG, « L'autonomie en droit : trop de sens, trop peu de signification ? », p. 445.

Michel VAN DE KERCHOVE, « La pyramide est-elle toujours debout ? », p. 471.

Michel LASCOMBE et Xavier VANDENDRIESSCHE, « "Vu la Constitution, et notamment son article 55..." », p. 481.

Martine LOMBARD, « La face immergée de la procédure d'instruction devant le Conseil d'État statuant au contentieux », p. 501.

Nicolás LOPEZ CALERA, « *Sobre los decheros colectivos* », p. 517.

Philippe MARCHESSOU, « Réflexions contemporaines sur l'interprétation des textes fiscaux », p. 551.

Françoise MICHAUT, « Le mouvement "Droit et Littérature" aux États-Unis », p. 565.

Franck MODERNE, « Responsabilité de la puissance publique et contrôle prudentiel des entreprises du secteur financier. Retour sur la jurisprudence *Kechichian* », p. 593.

Charles-Albert MORAND, « Régulation, complexité et pluralisme juridiques », p. 615.

Gilbert ORSONI, « Les finances publiques sont-elles encore les finances de l'État ? », p. 631.

Enrico PATTARO, « *Validity Without Norms* », p. 651.

Valentin PETEV, « Vérité et justification en droit », p. 663.

Loïc PHILIP, « Impositions de toutes natures, redevances, cotisations sociales et prélèvements obligatoires », p. 677.

Michel PRIEUR, « La protection juridique des paysages culturels », p. 693.

Luc SAÏDJ, « Réflexions sur une "Bastille à Bercy" : le ministère des Finances à l'épreuve des mutations contemporaines », p. 709.

Marie SERNA, « L'artiste-interprète et "La liberté d'expression de son art" au sens de l'article L. 762-1 du Code du travail », p. 723.

Michel TROPER, « Les effets du contrôle de constitutionnalité des lois sur le droit matériel », p. 751.

Didier TRUCHET, « Quelques remarques sur la doctrine en droit administratif », p. 769.

Csaba VARGA, « La codification à l'aube du troisième millénaire », p. 779.

Gordana VUKADINOVIC, « L'ontologie du droit et l'herméneutique de l'expérience juridique de Paul AMSELEK », p. 801.

Patrick WACHSMANN, « Sur la clarté de la loi », p. 809.

20. Ancel (Bertrand), 2018

***Le droit à l'épreuve des siècles et des frontières : mélanges en l'honneur du Professeur Bertrand Ancel*, LGDJ, 2018.**

Dominique ALLIX, « Requiem pour le Code civil », p. 55.

Santiago ÁLVAREZ GONZALEZ, « Remisión a un sistema plurilegislativo. El ejemplo español y algunas tareas por resolver », p. 63.

Benjamin BAUDOUIN, Marie-Élodie ANCEL et Zoé ANCEL-LIOGER, « Un si petit monde ? Famille, droit, université », p. 85.

Carlos A. ARRUE MONTENEGRO, « Les nouveaux paradigmes du Code de droit international privé panaméen », p. 113.

Bernard AUDIT, « L'accord d'arbitrage international : conflits de lois et règles matérielles », p. 133.

Louis D'AVOUT, « Les phénomènes collectifs et l'analyse macro en droit international privé », p. 151.

Sylvain BOLLEE, « La prise en considération des lois de police étrangères dans le Règlement Rome I », p. 203.

Andrea BONOMI, « Compétence accessoire *versus* proximité et prévisibilité du for : quelques réflexions sur ces objectifs antagonistes à l'aune des Règlements sur les régimes et les partenariats », p. 227.

Alegría BORRAS RODRIGUEZ, « *La utilización de medios diversos para ayudar a la interpretación y aplicación uniforme de los instrumentos convencionales y de la Unión Europea* », p. 243.

Olivera BOSKOVIC, « Réflexions sur le dommage en tant que facteur de rattachement en droit international privé », p. 263.

Béatrice BOURDELOIS, « Feue la convention de La Haye du 14 mars 1978, vive le règlement de l'Union européenne Régimes matrimoniaux du 24 juin 2016 : de quoi se réjouir ? », p. 281.

Claude BRENNER, « Le certificat successoral européen mérite-t-il qu'on lui consacre une minute ? », p. 299.

Dominique BUREAU et Horatia MUIR WATT, « L'avenir du contentieux international des affaires en Europe : Disputatio sur le marché des services judiciaires post Brexit », p. 315.

Olivier CACHARD, « La nouvelle *Lex maritima* - À propos de la résurgence d'une source du droit maritime », p. 335.

Pierre CALLE, « La donation de biens à venir entre époux en droit international privé », p. 351.

André CASTALDO, « Quelques tendances immobilisatrices de l'ancien droit français », p. 365.

Christelle CHALAS, « Les méthodes du droit international privé à l'épreuve des contrats nuptiaux internationaux », p. 385.

Louis-Léon CHRISTIANS, « La liberté de conscience et de formes de vie dans la concurrence des systèmes nationaux - Globalisation et proximité seconde dans la jurisprudence européenne des droits de l'homme », p. 413.

Daniel COHEN, « Mondialisation et nationalité des sociétés », p. 431.

Jean-Pierre CORIAT, « Communication et écriture publique du droit impérial romain sous le Principat : essai de mise au point », p. 447.

Sabine CORNELOUP, « Les liens entre *forum* et *ius* : réflexion sur quelques tendances en droit international privé contemporain », p. 461.

Gilles CUNIBERTI, « L'influence de la Convention du Cap du 16 novembre 2001 sur les droits nationaux de l'insolvabilité (ambitions, contribution et succès de l'industrie aéronautique) », p. 477.

Pedro DE MIGUEL ASENSIO, « *Eficacia de los Reglamentos Roma I y Roma II en el arbitraje comercial* », p. 489.

Amalia DIURNI, « *La garanzia finanziaria europea : neoarmonizzazione o protouniformazione ?* », p. 521.

José Carlos FERNANDEZ ROZAS, « *El Segundo Imperio y los orígenes recientes del Derecho internacional privado español* », p. 541.

Dominique FOUSSARD, « La demande en justice sous l'égide du droit international privé de l'Union européenne », p. 565.

Jacques FOYER, « Bertrand Ancel et la théorie des statuts », p. 593.

Jacques FRANCILLON, « Variations sur les polémiques politiques impliquant des élus locaux », p. 625.

Hugues FULCHIRON, « La reconnaissance, jusqu'où ? Emmanuel Gaillard, Actualité de l'effet négatif de la compétence-compétence », p. 647.

Emmanuel Gaillard, « Actualité de l'effet négatif de la compétence-compétence », p. 679.

Estelle GALLANT, « Autonomie conflictuelle et substantielle dans les pactes familiaux internationaux », p. 709.

Hélène GAUDEMET-TALLON, « L'irrésistible ascension des conflits de juridictions », p. 735.

Pierre-Yves GAUTIER, « Conflits de lois dans les groupes de contrats », p. 753.

Sara GODECHOT-PATRIS, « Le contrôle de proportionnalité devant la Cour de cassation - Quelles conséquences en droit international privé ? », p. 767.

Marie GORE, « Un seul lit pour deux rêves : la codification du droit international privé dans les Caraïbes », p. 793.

Jean-Pierre GRIDEL, « Un positiviste qui se ressentait des lumières : André-Marie Dupin - Procureur général près la Cour de cassation (1830-1865) », p. 803.

Daniel GUTMANN, « Le "test de ressemblance" : réflexions sur l'assimilation des entités étrangères aux entités françaises en droit fiscal français », p. 829.

Bernard HAFTEL, « Les normes auto-limitées en droit international privé », p. 847.

Petra HAMMJE, « Libres propos sur les interactions entre qualification et ordre public », p. 867.

Jeremy HEYMANN, « Variations bartoliennes. Une brève histoire du rapport entre Droit international privé et fédéralisme », p. 889.

Jean-Michel JACQUET, « L'autonomie de la volonté et la pensée juridique internationaliste », p. 905.

Fabienne JAULT-SESEKE, « Quel avenir pour les *Grands arrêts* de droit international privé ? », p. 929.

Jean-Michel JUDE, « Croisière maritime et conflits de normes », p. 945.

Georges KHAIRALLAH, « Aspects européens et internationaux du nouveau divorce par consentement mutuel », p. 965.

Jonas KNETSCH, « La réparation du dommage extracontractuel en droit international privé », p. 979.

Malik LAAZOUZI, « Réflexions sur le retrait litigieux des créances en situation internationale », p. 1019.

Paul LAGARDE, « La qualification du *Zugewinnausgleich* entre BGH et CJUE », p. 1043.

Marie-Christine DE LAMBERTYE-AUTRAND, « La catégorie "régimes matrimoniaux" au sens du droit international privé de l'Union européenne », p. 1057.

Anne LEFEBVRE-TEILLARD, « À propos de la *licentia docendi* : Textes et contexte parisien au tout début du XIII^{e} siècle », p. 1077.

Mathias LEHMANN et Eva LEIN, « L'espace de justice à la carte ? La coopération judiciaire en Europe à géométrie variable et à plusieurs vitesses », p. 1093.

Yves LEQUETTE, « Réflexions sur une préface et un compte rendu », p. 1121.

François MAILHE, « Entre Icare et Minotaure, les notions autonomes de droit international privé de l'Union », p. 1137.

Luigi MARI, « *Del residente abituale e del cittadino. Divagazioni intorno alla coscienza della nazionalità* », p. 1165.

Pierre MAYER, « Le mythe du contrat d'arbitre », p. 1181.

François-Xavier MORISSET, « Existe-t-il un effet de fait des jugements étrangers ? », p. 1197.

Cyril NOURISSAT, « Union européenne et droit international privé : relire le Doyen Savatier 60 ans après », p. 1239.

Federica OUDIN et Martin OUDIN, « La technique contractuelle au service de la prévention des différends », p. 1241.

Jacques PELLERIN, La sentence statuant sur la demande en révision », p. 1265.

Louis PERREAU-SAUSSINE, « L'ordre public international et la réserve héréditaire : Réflexions sur la lettre et l'esprit du Règlement européen n° 650/2012 "successions internationales" », p. 1279.

Gérard PLUYETTE, « Une pratique originale : la médiation devant le Conseil des Ventes Volontaires de meubles aux enchères publiques », p. 1297.

Ilaria PRETELLI, « Le droit international privé de l'Europe entre Chartes des droits et droits "à la carte" », p. 1303.

Jean-Baptiste RACINE, « Les clauses d'élection de for asymétriques », p. 1323.

Lukas RASS-MASSON, « La contribution de la doctrine particulariste au droit international privé (Analyse critique des théories de Bartin et de Kahn au regard de l'érosion contemporaine du paradigme juridique) », p. 1349.

Jean-Pierre REMERY, « Application, interprétation et dénaturation de la loi étrangère dans la jurisprudence de la Cour de cassation : quelques remarques tirées de l'exemple du droit international des entreprises en difficulté », p. 1379.

Marta REQUEJO ISIDRO, « Un épisode de l'histoire du droit international privé : les tribunaux arbitraux mixtes », p. 1393.

Gian Paolo ROMANO, « Souveraineté "mono-national", relations humaines "transterritoriales" et "humanisation" du droit international privé - Libres propos », p. 1415.

Sixto SANCHEZ LORENZO, « Cause de l'engagement et validité du contrat : une perspective historique, comparative et internationale », p. 1439.

Hadi SLIM, « Le renvoi de l'article 34, paragraphe 1(a), du Règlement UE n° 650/2012 relatif aux successions internationales », p. 1461.

Hervé SYNVET, « Quelques observations sur le régime des prêts en devises aux particuliers », p. 1477.

Bernard TEYSSIE, « La loi, un art en péril », p. 1487.

Edouard TREPPOZ, « Le paradoxe du principe de territorialité en droit européen de la propriété intellectuelle », p. 1495.

Laurence USUNIER, « Observations sur la nature des règles de compétence judiciaire internationale », p. 1523.

Pascal DE VAREILLES-SOMMIERES, « Localisation et globalisation en droit international privé. Esprit de Savigny, es-tu là ? », p. .1555

Elisabeth ZOLLER, « La méthode comparative en droit public », p. 1571.

21. <u>Ancel (Marc), 1975</u>

***Aspects nouveaux de la pensée juridique : Recueil d'études en hommage à Marc Ancel,* Éd. Pédone, 1975.**

TOME I : Études de droit privé, de droit public et de droit comparé

René CASSIN, « Préface », p. XLV.

Première partie. Réflexions sur la notion et les méthodes du droit comparé

John N. HAZARD, « Marc Ancel et l'association internationale des sciences juridiques », p. 3.

Yvonne MARX, « Une conception évolutive du droit comparé. La contribution du Président Marc Ancel au développement du droit comparé », p. 9.

Yosuki NODA, « Quelques réflexions sur le fondement du droit comparé. Essai d'une recherche anthropologique du fondement du droit comparé », p. 23.

Mario ROTONDI, « Considérations sur la fonction d'équité dans un système de droit positif écrit », p. 43.

Imre SZABO, « Le droit comparé "interne" », p. 59.

Imre ZAJTAY, « Problèmes méthodologiques du droit comparé », p. 69.

Konrad ZWEIGERT, « Quelques réflexions sur les relations entre la sociologie juridique et le droit comparé », p. 81.

Deuxième partie. Regards vers le droit positif comparé

René DAVID, « L'application en Angleterre du droit français (note sur un procès à Londres) », p. 97.

Gino GORLA, « Les Sections réunies de la Cour de cassation en droit italien : comparaison avec le droit français », p. 109.

Roger HOUIN, « Fonds de commerce et droit comparé », p. 131.

Trajan et Aurelian IONASCO, « La propriété personnelle en droit socialiste », p. 141.

Alfred JAUFFRET, « Le rôle du droit comparé en matière de registre de commerce », p. 151.

Viktor KNAPP, « La responsabilité du dommage causé dans le droit des pays socialistes d'Europe », p. 161.

Kéba M'BAYE, « L'évolution des formes de mariage au Sénégal », p. 173.

Max RHEINSTEIN, « La famille. Son évolution et son droit », p. 193.

René RODIERE, « Droit maritime et droit comparé », p. 207.

Ivar STRAHL, « L'évolution de la responsabilité civile en Suède », p. 215.

Troisième partie. Problèmes de droit français

Marc BARBET, « De l'ombudsman au Médiateur », p. 231.

Henri BATIFFOL, « Évolution du droit de la perte de la nationalité française », p. 243.

Ange BLONDEAU, « Naufrages notariaux et obligations des caisses de garantie. Aperçu de jurisprudence », p. 261.

Jacques BORE, « La collaboration du juge et du législateur dans l'astreinte judiciaire », p. 273.

André BRETON, « L'enfant incestueux », p. 309.

Jean CHAZAL, « La notion du danger couru par l'enfant dans l'institution française d'assistance éducative », p. 327.

Roger NERSON, « Le nom de l'enfant », p. 345.

Marthe SIMON-DEPITRE, « Action alimentaire et action d'État », p. 367.

Adolphe TOUFFAIT, « Du conflit du traité avec une loi postérieure », p. 379.

André TUNC, « Responsabilité civile et dissuasion des comportements antisociaux », p. 407.

TOME II : Études de science pénale et de politique criminelle

Maurice ROLLAND, « Préface », p. XLVII.

Première partie. Dans le sillage de Marc Ancel

Raymond GASSIN, « L'influence du mouvement de la défense sociale nouvelle sur le droit pénal français contemporain », p. 3.

Lodewijk Henri Christiaan HULSMAN, « Défense sociale nouvelle et critères de décriminalisation », p. 19.

Georges LEVASSEUR, « Réformes récentes en matière pénale dues à l'école de la défense sociale nouvelle », p. 35.

Jean PINATEL, « L'œuvre de M. Ancel en matière de prophylaxie criminelle », p. 63.

Jacques VERIN, « La défense sociale nouvelle contre les fictions », p. 73.

Deuxième partie. Réflexions sur le droit pénal

Pierre BOUZAT, « Traitements nouveaux de la délinquance sexuelle », p. 87.

Jean DUPREEL, « Le droit pénal et l'action contre le crime », p. 101.

Flilipo GRAMATICA, « La notion de « responsabilité », dans le système de défense sociale », p. 109.

Jean LARGUIER, « Mort et transfiguration du droit pénal », p. 123.

Jacques LEAUTE, « Droit pénal et démocratie », p. 151.

Pietro NUVOLONE, « La victime dans la genèse du crime », p. 157.

Edgardo ROTMAN, « L'évolution de la pensée juridique sur le but de la sanction pénale », p. 163.

Roger VIENNE, « De l'individualisation de la peine à la personnalisation de la mesure », p. 177.

Troisième partie. Considérations sur la justice criminelle

François CLERC, « Jugement par défaut et défense sociale », p. 203.

Vladimir Nikolaevitch KOUDRIAVTSEV, « Efficacité de la justice pénale et humanisme », p. 219.

Sir Leon RADZINOWICZ, « Les crises répétées de la justice pénale », p. 229.

Robert VOUIN, « Observations sur l'unité de la justice criminelle », p. 241.

Quatrième partie. Problèmes de droit pénal français

Paul AMOR, « Le "Comité de coordination des recherches criminologiques" au Ministère de la

Justice », p. 257.

Maurice AYDALOT, « La liberté et la détention provisoires dans la jurisprudence de la Cour de cassation », p. 271.

Henri BLIN, « L'évolution législative et jurisprudentielle du droit de la presse au cours des vingt ou trente dernières années », p. 299.

Jean-Louis COSTA, « L'application, aux mineurs de dix-huit ans, de la loi du 31 décembre 1970 », p. 319.

Marcel SACOTTE, « Casier judiciaire et défense sociale », p. 331.

Paul SAVEY-CASARD, « Les dispositions concernant le droit pénal dans les Constitutions françaises de 1789 à 1958 », p. 343.

Cinquième partie. Problèmes de droit pénal comparé et de droit pénal étranger

Igor ANDREJEW, « Le droit pénal socialiste : néoclassicisme ou défense sociale ? », p. 363.

Adolfo BERIA DI ARGENTINE, « Évolution et réformes des droits pénal et pénitentiaire en Italie », p. 377.

Hans-Heinrich JESCHEK, « La réforme de la détention préventive en Allemagne et en France », p. 387.

Tadashi MORISHITA, « L'évolution de la pensée juridique du droit pénal dans le Japon moderne », p. 403.

Andrey Andreyevich PIONTKOVSKI, « Le but de la peine dans l'histoire du droit pénal soviétique », p. 413.

Robert SCHMELCK, « Vers un droit européen de la sécurité routière », p. 423.

Thorsten SELLIN, « Esclavage et peine dans la Rome antique », p. 437.

Nikola SRZENTIC, « La compétence normative en matière pénale dans les États fédéraux », p. 453.

Giuliano VASSALI, « Le tournant actuel de la peine privative de liberté en Italie », p. 473.

22. Ancel (Pascal), 2021

***Mélanges en l'honneur de Pascal Ancel*, Larcier, 2021.**

Chapitre 1 : Méthodes et théorie générale du droit

Jean-Sylvestre BERGE, « Comment penser en droit nos a priori ? L'exemple des situations en mouvement », p. 33.

Michel BOUDOT, « Logiques de la découverte », p. 49.

Caroline BOUIX, « Les divergences de jurisprudence au sein de la Cour de cassation », p. 69.

François COLLART DUTILLEUL, « Promenade nominaliste dans le « contrat naturel » de Michel Serres », p. 83.

Hervé CROZE, « Un bon juriste », p. 99.

Nathalie DE JONG, Marianne COTTIN et Isabelle SAYN, « Pour une méthode empirique de recherche sur le droit », p. 111.

Rusen ERGEC, « De quelques interactions entre les différents acteurs de la doctrine juridique », p. 131.

Christophe JAMIN, « Saleilles expliquant sa méthode aux étudiants », p. 141.

Patrick KINSCH, « Les usages des travaux préparatoires des lois au Luxembourg (le bon, le mauvais et l'indicible) », p. 157.

Olivier LECLERC, « Jalons prospectifs sur l'exigence de reproductibilité dans la recherche juridique », p. 175.

Elise POILLOT et Vincenzo ZENO-ZENCOVICH, « Définir le droit de la consommation: mission impossible ? », p. 187.

André PRÜM, « Réformer le droit luxembourgeois », p. 199.

Johan VAN DER WALT, « Droits, devoirs et civilisation », p. 217.

Chapitre 2 : Enseignement

Safia BOUABDALLAH, « L'enseignant(e) en droit, entre tradition et liberté pédagogique : itinéraire d'un(e) autodidacte », p. 233.

Pascale DEUMIER, « Désystématiser l'enseignement de l'introduction au droit ? », p. 247.

Jonas KNETSCH, « Comment enseigner le droit des obligations après la refonte du titre III du livre III du Code civil ? », p. 261.

Chapitre 3 : Droit des obligations

Philippe BRUN, « Remarques sur quelques avatars récents du projet de réforme du droit de la responsabilité civile », p. 279.

Rémy CABRILLAC, « La proposition de réforme du droit espagnol des contrats, perspectives comparées », p. 289.

Isabelle CORBISIER, « Force obligatoire du contrat c. contrainte économique - focus sur les arrangements contractuels dans le cadre du capital-investissement (*private equity*), spécialement au Luxembourg », p. 301.

Michelle CUMYN et Éric FOKOU, « La règle de preuve qui restreint l'admissibilité du témoignage en présence d'un acte écrit : son incidence sur le contrat d'adhésion », p. 319.

Olivier DESHAYES, « La cession de créance, contrat "à titre onéreux ou gratuit" », p. 335.

Valerio FORTI, « Le terme potestatif », p. 349.

David HIEZ, « Premières réflexions pour un droit décroissant : l'exemple du droit des contrats », p. 365.

Antoine JEAMMAUD et Martine LE FRIANT, « Le contenu du contrat de travail », p. 383.

Thomas KADNER GRAZIANO, « Consentement et causalité, séparation et abstraction ou séparation et causalité ? », p. 401.

Jens KLEINSCHMIDT, « La détermination du contenu du contrat par un tiers - les Principes d'UNIDROIT à la lumière du droit comparé », p. 421.

Fabrice LEDUC, « Les paradoxes de l'article 1924 du Code civil », p. 439.

Ingrid MARIA, « Les critères de l'abus de fonction du préposé à l'épreuve de la jurisprudence de la Cour de cassation », p. 453.

Denis MAZEAUD, « Droit des contrats : force de la réforme et contenu textuel du modèle », p. 467.

Mustapha MEKKI, « L'abus d'état de dépendance (art. 1143 C. civ.) », p. 475.

Pascal PICHONNAZ, « Les deux conceptions du contrat en droit continental et leur concrétisation en droit français », p. 491.

Geneviève PIGNARRE et Louis-Frédéric PIGNARRE, « Le rapport d'emploi à l'épreuve de la distinction entre force obligatoire et contenu obligationnel du contrat », p. 509.

Luca RATTI, « Contrat de travail et force obligatoire du contrat : remarques comparatistes sur le cas particulier du travail "à la demande" », p. 525.

Vincent RIVOLLIER, « Les fonctions de la responsabilité civile face à la socialisation des risques. L'expérience néo-zélandaise en matière de dommages corporels », p. 541.

Judith ROCHFELD, « Contenus et services numériques contre données : la personne dans les nouveaux "échanges" », p. 557.

Philippe SOUSTELLE, « Le retour des moratoires », p. 575.

Isabelle TOSI-DUPRIET, « Le consentement aux atteintes aux droits de la personnalité, un fait juridique : la doctrine Ancel », p. 587.

Nathalie VEZINA, « L'obligation de sécurité et la dualité de régimes dans les systèmes juridiques français et québécois : réflexions sur la circulation des modèles juridiques et les legal transplants. », p. 603.

Armel WAISSE, « La cession de contrat en droit luxembourgeois : le triomphe du consentement ? », p. 623.

Patrick WERY, « Le projet de réforme belge du droit des obligations et la jurisprudence : un bel exemple de fécondation mutuelle », p. 647.

Claude WITZ, « L'impossibilité initiale de la prestation doit-elle être sanctionnée par la nullité du contrat ? », p. 663.

Chapitre 4 : Droit des sûretés

Christophe ALBIGES, « À propos de la preuve d'un cautionnement disproportionné », p. 679.

Michel FARGE, « L'imprévisibilité du droit international privé du cautionnement », p. 695.

Olivier GOUT, « Voyage au pays des "sûretés négatives" », p. 715.

Hannes WESTENDORF, « Les sûretés personnelles non accessoires en droit français et comparé », p. 729.

Chapitre 5 : Justice et procédures

Loïc CADIET, « Les pas croisés de la justice et de l'écologie », p. 745.

Fatima CHAOUCHE, « La transaction en droit fiscal luxembourgeois. », p. 767.

Frédérique FERRAND, « De la comparaison des justices civiles en France et en l'Allemagne - Et à la fin, c'est toujours l'Allemagne qui gagne (?) », p. 783.

Thierry HOSCHEIT, « Accès à l'information et exécution des droits pécuniaires », p. 799.

Séverine MENETREY, « Les effets internationaux de l'autorité de chose transigée », p. 821.

David PUGSLEY, « *The High Sheriff: A Very English Institution* », p. 841.

Oliver REMIEN, « L'astreinte et l'Europe », p. 851.

Chapitre 6 : Divers

Isabelle BON-GARCIN, « Les tribulations de M. et Mme Aksobrako, touristes spatiaux », p. 867.

Jörg GERKRATH, « Que faut-il entendre par un "lien d'intégration suffisant" ? », p. 877.

Achim SEIFERT, « Greffes juridiques et droit du travail : l'exemple du droit luxembourgeois », p. 893.

Michel SEJEAN, « Séquence 1 - À la découverte du droit de la cybersécurité », p. 909.

23. Andersen (Robert), 2009

***Liber amicorum Robert Andersen*, Bruxelles : Bruylant, 2009, 958 p. (40 contrib.)**

Marc BOES, « *Hervatting van geding bij de Raad van State* », p. 1.

Charles-Hubert BORN, « L'examen des "solutions alternatives" en urbanisme: vers l'émergence d'un principe de substitution en droit du cadre de vie ? », p. 23.

Philippe BOUVIER, « L'auditeur au Conseil d'Étatà travers les âges », p. 67.

Benoît CAMBIER et David RENDERS, « La théorie du retrait d'acte à la croisée des chemins », p. 109.

Jan CLEMENT et Mieke VAN DE PUTTE, « *Jozef Ferdinand Toussaint, een Vlaamsgezinde Belgische revolutionair* », p. 127.

Philippe COPPENS, « Le prix des droits », p. 139.

Alexander DE BECKER, « *Collectieve arbeidsverhoudingen in de publieke sector: van eenzijdigheid naar wederkerigheid?* », p. 167.

Francis DELPEREE, « Faut-il supprimer le Conseil d'État ? », p. 187.

Diane DEOM, « Le pouvoir discrétionnaire : vieillard chancelant ou force vive du droit administratif », p. 199.

Anne Mie DRAYE, « *Inpasbaarheid van beschermingsbesluiten in bestemmingsplannen. Recente rechtspraak van de Nederlandstalige en Franstalige Kamers van de Raad van State* », p. 219.

Spyridon FLOGAÏTIS, « L'article 24 de la Constitution hellénique et la Jurisprudence du Conseil d'État», p. 239.

Francis HAUMONT, « Le Conseil d'Étatet le cinéma », p. 251.

Bernard HUBEAU, « *Het nieuwe Vlaamse Gemeentedecreet en het klachtrecht bij lokale besturen : recente ontwikkelingen en het proefproject lokale ombud* », p. 263.

Damien JANS, « Effet rétroactif des retraits d'actes et délais de rigueur. Quand Saturne y perd son latin », p. 295.

Pierre LAMBERT, « L'exécution des décisions du juge administratif: du procès équitable aux astreintes de coercition », p. 315.

Luc LAVRYSEN et Lien DE GEYTER, « *De rechtspraak van het Grondwettelijk Hof ten aanzien van de gemeentelijke administratieve sancties* », p. 325.

Michel LEROY, « La balance des intérêts dans le référé administratif », p. 343.

Paul LEWALLE, « La section du rapport et des études du Conseil d'Étatde France: une institution qui nous manque ? », p. 369.

Bruno LOMBAERT, « L'opération complexe et la recevabilité des recours devant le Conseil d'État : une utile mise au point par l'Assemblée générale de la section du contentieux administratif », p. 401.

Paul MARTENS, « Le contrôle préjudiciel de constitutionnalité est-il un art abstrait ? », p. 423.

Philippe MAYSTADT, « De quelques questions juridiques soulevées par l'échange de crédits carbone », p. 451.

Marc NIHOUL, « La nature ambiguë du droit administratif belge », p. 471.

Pierre NIHOUL, « Le principe d'égalité dans les marchés et les contrats publics », p. 497.

Ingrid ODEBEEK, « *De zorguldigheidsplicht en de redelijketermineis in tuchtzaken met een strafrechtelike samenloop : hoe water en vuur verzoenen?* », p. 531.

Bernard PACTEAU, « Une grande date aussi pour le Conseil d'Étatfrançais : 1830 ! », p. 547.

Michel PAQUES, « Centralisation et décentralisation en droit wallon de l'urbanisme », p. 559.

Jean-Marie PONTIER, « L'office du juge administratif français dans la cité », p. 579.

Jacques PUTZEYS et Stéphanie GEHLEN, « Le droit des transports, droit privé ou droit public ? », p. 601.

Philippe QUERTAINMONT, « Le contentieux de la passation des marchés publics devant le Conseil d'État: tendances récentes », p. 617.

Anne RASSON-ROLAND, « Les principes de bonne administration consacrés par le juge constitutionnel », p. 651.

Anne RENSON-VANDER STICHELE et André REZSÖHAZY, « Le contrôle juridictionnel des actes administratifs des assemblées législatives : de l'immunité à la soumission ? », p. 663.

Frankie SCHRAM, « *De bijdrage van de Commissie voor de toegang tot bestuursdocumenten in de interpretatie en de uitwerking van de openbaarheidswetgeving* », p. 693.

Dean SPIELMANN, « Acte de gouvernement et droits fondamentaux », p. 751.

Epaminondas SPILIOTOPOULOS, « L'obligation de l'Administration de se conformer aux décisions juridictionnelles. Le cas de la Grèce », p. 769.

Jacques VAN COMPERNOLLE, « À propos d'une notion judiciaire méconnue : l'excès de pouvoir du juge », p. 779.

Marnix VAN DAMME, « *Het Gerechtelijk Wetboek als inspiratiebron : over de schriftelijke verschijning en sommige andere nieuwigheden voor de Raad van State* », p. 791.

Pierre VANDERNOOT, « "Droit du sol", libertés et protection des minorités dans le fédéralisme belge », p. 807.

Georges VANDERSANDEN, « Quelques réflexions sur la conduite du contentieux de la fonction publique à L'OTAN », p. 849.

Marc VERDUSSEN, « Les lois manifestement inconstitutionnelles », p. 909.

Aube WIRTGEN, « *De keuze van het vernietigingsmotief door de Raad van State. Het criterium van de ruimste vernietiging* », p. 933.

24. Andrassy (Juraj), 1968

***Mélanges offerts à Juraj Andrassy*, La Haye : Martinus Nijhoff, 1968, 365 p. (21 contrib.)**

Milan BARTOS, « Transformation des principes généraux en règles positives du droit international », p. 1.

Suzanne BASTID, « Remarques sur l'interdiction d'intervention », p. 13.

Cezary BEREZOWSKI, « Les problèmes de la subjectivité internationale », p. 31.

Remigiusz BIERZANEK, « Le statut juridique des partisans et des mouvements de résistance armée: évolution historique et aspects actuels », p. 54.

R. I. BINDSCHEDLER, « *Die Vereinigten Nationen und das Kriegsrecht* », p. 78.

Hilding EEK, « *International Freedom of Information. New Dimensions* », p. 88.

André GROS, « Observations sur une enquête internationale: L'affaire du "Tavignano" », p. 99

Paul GUGGENHEIM, « La souveraineté dans l'histoire du droit des gens. De Vitoria à Vattel », p. 111.

Edvard HAMBRO, « *Norwegian Attitude to International and Foreign Judgments. Recent Developments* », p. 122.

C. Wilfred JENKS, « *The Evolution of Space Law Continues* », p. 135.

Vladimir KOUTIKOV, « Contribution à l'étude des rapports entre le droit international public et le droit international privé », p. 143.

A. N. MAKAROV, « *Betrachtungen zum Europäischen Niederlassungabkommen vom 13. Dezember 1955* », p. 165.

Adolfo MIAJA DE LA MUELA, « Le rôle de la condition des mains propres de la personne lésée dans les réclamations devant les tribunaux internationaux », p. 189.

Fritz MÜNCH, « *Unverbindliche Abmachungen im zwischenstaatlichen Bereich* », p. 214.

Milos RADOJKOVIC, « La non-reconnaissance des actes contraires au droit », p. 225.

Paul REUTER, « La motivation et la révision des sentences arbitrales à la Conférence de la paix de la Haye (1899) et le conflit frontalier entre le Royaume-Uni et le Venezuela », p. 237.

Krzysztof SKUBISZEWSKI, « *The Problem of the Application of Military Measures by the General Assembly of the United Nations* », p. 248.

Petko STAINOV, « Politique et droit dans les Balkans. Étude d'histoire de la diplomatie et du droit international », p. 269.

Hamed SULTAN, « *The Special Function of the Principle of Restrictive Interpretation* », p. 294.

István SZASZY, « La règle juridique, le droit subjectif et le sujet de droit en droit international. Essai d'une nouvelle théorie », p. 307.

Stephan VEROSTA, « *Der Primat des Völkerrechts und die Vereinten Nationen* », p. 351.

25. Andrieu-Guitrancourt (Pierre), 1973

Mélanges offerts à Pierre Andrieu-Guitrancourt,
***L'année canonique*, t. XVII, 1973, 976 p. (50 contrib.)**

Marc ANCEL, « Les trois âges du droit comparé », p. 1.

Ernest ARENDT, « La récente réforme des études supérieures au Grand-Duché de Luxembourg », p. 9.

Jean-Marie AUBERT, « Théologie politique et mission de l'Église », p. 81.

Jean BEYER, « Critères de sécularité », p. 93.

Borislav T. BLAGOJEVIC, « Quelques caractéristiques contemporaines de l'activité scientifique et les contrats de recherche », p. 107.

Jean BRETHE DE LA GRESSAYE, « Pour la défense du Droit canonique », p. 121.

Ludwig BUISSON, « Couronne et serment du sacre au Moyen Age », p. 131.

Gaetano CATALANO, « *Giuridismo e paradossi del Postconcilio* », p. 165.

Chafik CHEHATA, « Droit canonique et droit musulman », p. 175.

Pio CIPROTTI, « *La sanatoria delle usurpazioni dei beni ecclesiastici nella diplomazia ecclesiastica moderna* », p. 183.

François CLERC, « Église et État en droit constitutionnel suisse », p. 203.

André COQUART, « Pour l'abolition de la "réduction" à l'état laïc », p. 225.

André-G. CORTEEL, « Aspects médicaux de la responsabilité individuelle - Leurs incidences sur la pratique du Droit », p. 235.

Y. DANIEL, « Quelques lettres du Nonce apostolique en France pendant la Commune de Paris », p. 243.

Raymond DARRICAU, « La France et le Saint-Siège devant l'affaire du démariage de la reine du Portugal », p. 261.

Jean DAUVILLIER, « La parabole du Bon Pasteur et les Droits de l'antiquité », p. 269.

Philippe DELHAYE, « Quelques notes sur la morale d'Honorius Augustodunensis », p. 279.

Jacques DENIS, « La collaboration du presbyterium au ministère de l'évêque », p. 303.

Michel DORTEL-CLAUDOT, « Le prêtre et le mariage - Évolution de la législation canonique des origines au XII^{e} siècle », p. 319.

Jules DUMESNIL, « De quelques aspects de la "*Restitutio in integrum*" », p. 345.

Pio FEDELE, « *A proposito delle innovazioni proposte dalla Commissione per la revisione del C.I.C. in tema di consenso matrimoniale* », p. 365.

Joseph FEGHALI, « Origine et Formation du Mariage dans le Droit des Églises de langue syriaque », p. 413.

Raymonde FOREVILLE, « Les origines normandes de la famille Becket et le culte de saint Thomas en Normandie », p. 433.

Gérard FRANSEN, « Un manuscrit universitaire padouan à l'abbaye de Parc », p. 481.

Astrik L. GABRIEL, « Les origines de la Faculté de Décret de l'ancienne Université de Paris », p. 507.

Jean GAUDEMET, « Sur la co-responsabilité », p. 533.

John Newbold HAZARD, « *Socializing Islamic Law in Africa* », p. 543.

Alberto DE LA HERA, « L'ordonnance du mariage à ses fins », p. 555.

Albert HOUSSIAU, « Le lien conjugal dans l'Eglise ancienne », p. 569.

Georges HUBRECHT, « Le droit canonique dans le coutumier de Beaumanoir », p. 579.

Jean IMBERT, « Le pouvoir législatif dans l'Eglise carolingienne », p. 589.

Bernard JACQUELINE, « Le pape et les Romains d'après le "*De consideratione ad Eugenium papam*" de saint Bernard de Clairvaux », p. 603.

Charles LEFEBVRE, « Le premier volume du Bullaire de Benoît XIV constitue-t-il une collection authentique », p. 615.

Henri MAISONNEUVE, « Le pape et l'Eglise », p. 623.

René METZ, « Pour une théologie du droit de l'Eglise. Quelques essais protestants », p. 647.

Louis de NAUROIS, « La nullité du mariage pour erreur sur la personne en droit canonique. Remarques d'ordre méthodologique », p. 667.

Bruno NEVEU, « Statut diplomatique et rôle d'un nonce apostolique en France de 1683 à 1689, d'après des documents originaux », p. 685.

Paul OURLIAC, « La résidence des évêques dans le droit canonique du XV^e^ siècle », p. 707.

Pedro Antonio PERLADO, « *Fines Eclesiales y Tecnicas Organizativas en el regimen juridico de los bienes eclesiasticos* », p. 717.

R. PHILIPPOT, « Le droit d'initiative dans l'Église », p. 733.

Josep María PI I SUNYER, « *La responsabilidad de la administración publica* », p. 757.

Odette PONTAL, « Recherches sur le costume des clercs des origines au XIV^e^ siècle d'après les décrets des conciles et des synodes », p. 769.

Jean PORTEMER, « Quelques réflexions sur le cautionnement dans la pratique commerciale française contemporaine », p. 797.

I. DA ROSA PRETRA, « L'officialité diocésaine de Lisbonne au XVI^e^ siècle », p. 805.

Mario ROTONDI, « *Alcune considerazioni sul concetto di obligazione naturale e sulla sua evoluzione* », p. 817.

François SAINT-LOUVENT, « Les facultés de Droit et de Droit canonique à l'Université de Caen », p. 833.

Alexandre SORIA-VASCO, « *La Iglesia metropolitana de Charcas en la epoca del Concilio provincial de 1774 (Apuntes para su historia)* », p. 857.

Wenceslas J. WAGNER, « *Relations to other social sciences* », p. 919.

Jean YVER, « Le Douaire sur les Acquêts en Normandie », p. 943.

Imre ZAJTAY, « L'application du droit étranger : science et fictions », p. 959.

26. Anoukaha (François), 2021

L'effectivité du Droit : De l'aptitude du droit objectif à la satisfaction de l'intérêt particulier : Mélanges en l'honneur du Professeur François Anoukaha, L'Harmattan, 2021

PROLOGUE

Victor-Emmanuel BOKALLI, « *Ecce homo* : Professeur François Anoukaha », p. 31.

PREMIÈRE PARTIE : THÉORIE GÉNÉRALE DU DROIT

Paul-Gérard POUGOUE, « Le législateur interne et la vitalité du droit OHADA », p. 37.

Gérard NGOUMTSA ANOU, « Incertitudes sur l'effectivité de l'assimilation entre arbitrage interne et arbitrage international dans le droit OHADA (Analyse à la lumière de l'ordre public) », p. 47.

Robert NEMEDEU, « L'inefficacité « programmée» de la règle de droit (Analyse à la lumière du droit camerounais et OHADA) », p. 57.

Éric Aristide MOHO FOPA, « Fiction et effectivité du droit OHADA », p. 69.

Pierre Etienne KENFACK, « L'effectivité des dispositions des lois contraires au droit : Réflexion à partir des lois foncières et de travail du Cameroun », p. 87.

DEUXIÈME PARTIE : DROITS SUBSTANTIELS

TITRE I : DROIT DES AFFAIRES

André AKAM AKAM, « La responsabilité sociale de l'entreprise : Entre légalisme et volontarisme », p. 103.

Patrice Samuel Aristide BADJI, « Le consommateur, sujet de droit mal-aimé du législateur sénégalais ? », p. 125.

Victor-Emmanuel BOKALLI, « Le contrat d'assurance de la CIMA, un contrat solidariste ? », p. 141.

Joséphine DJUIKOUO, « Les effets de la cessation des paiements », p. 163.

Ndiaw DIOUF, « Le dirigeant social face au risque pénal dans l'entreprise », p. 183.

Joseph FOMETEU, « L'affectation de l'outil contractuel à l'essor du commerce électronique », p. 197.

Yvette Rachel KALIEU ELONGO, « Zoom sur la loi du 23 avril 2014 régissant l'affacturage au Cameroun », p. 217.

Alain KENMOGNE SIMO, « Soliloque d'un non-spécialiste à la recherche de l'effectivité du droit camerounais sur la question du cumul de nationalités ou la mise en évidence d'une 3e voie entre *statu quo* et consécration de la bi-nationalité », p. 225.

Maurice KOM KAMSU, « La prévention des difficultés des établissements de microfinance dans l'espace CEMAC », p. 243.

Siméon Patrice KOUAM, « Les mystères de l'hypothèque conventionnelle en droit Ohada : entre effectivité recherchée et efficacité dévoyée », p. 265.

François-Xavier MBONO, « La fiction en droit des sociétés commerciales de l'OHADA », p. 287.

Daniel MOUNOM MBONG, « L'effectivité du crédit-bail mobilier au Cameroun », p. 303.

Beauclair NJOYA NKAMGA, « Le PECAE et la protection des consommateurs », p. 319.

Michel FILIGA SAWADOGO, « La réglementation des mandataires judiciaires en droit OHADA : Règles essentielles et perspectives d'application », p. 335.

Denis Roger SOH FOGNO, « La reconstitution du patrimoine du débiteur en cessation des paiements en droit de l'OHADA », p. 361.

Eloie SOUPGUI, « Libre propos sur l'effectivité du contrôle des établissements de crédit en zone CEMAC », p. 389.

Manuel Roland TCHEUMALIEU FANSI, « Les enjeux de la digitalisation financière en Afrique », p. 407.

Michel AFANA BINDOUGA, « Regard nouveau sur le registre du commerce et du crédit mobilier de l'OHADA après quelques décennies d'application », p. 421.

TITRE II : DROIT DES PERSONNES ET DE LA FAMILLE

Zakari ANAZETPOUO et Faustine Gladys EKANGUE YAKA, « Le droit, la famille et le milieu carcéral au Cameroun », p. 435.

Brigitte DJUIDJE CHATUE, « L'effectivité oxymorique du droit camerounais de l'adoption », p. 447.

Guy Blaise DZEUKOU, « L'effectivité du droit coutumier », p. 467.

Charles MBA-OWONO, « La nationalité gabonaise des personnes physiques », p. 495.

Monique Aimée MOUTHIEU épouse NJANDEU, « Heurs et malheurs du travailleur atteint d'une maladie non professionnelle », p. 523.

Jean-Marie TCHAKOUA, « La succession... Mais laquelle et comment : réflexion suscitée par l'institution de l'"héritier principal" en droit camerounais », p. 537.

Stéphane Joële TECHE NDENO, « Le principe de l'interdiction de la double nationalité en droit camerounais à l'épreuve de la mondialisation », p. 555.

TITRE III : DROIT PÉNAL

Jacqueline KOM, « Quelques réflexions sur la répression de l'habileté et des fraudes en droit des sociétés : le cas de l'infraction de répartition des dividendes fictifs », p. 575.

Michel MAHOUVE, « Les infractions en latence dans le code de justice militaire : Un obstacle à l'effectivité du droit pénal », p. 591.

Amadou MONKAREE, « *An overview of criminal liability for environmental pollution caused by oil producing companies in cameroon : a case study of sonara* », p. 593.

Alexis NDZUENKEU, « Considérations sur l'effectivité du droit pénal des affaires OHADA », p. 605.

Germain NTONO TSIMI, « De l'instruction préparatoire à l'information judiciaire : Quelques notes rapides sur l'instruction préparatoire partant de la thèse du Professeur Anoukaha François », p. 621.

Stève TALLYNG, « La réparation judiciaire des dommages du terrorisme au Cameroun : Entre consécration mitigée et prétention à la pleine effectivité », p. 637.

Jean Marius TATSADONG TAFEMPA, « La loi du 12 juillet 2016 portant code pénal du Cameroun et la vie des affaires », p. 657.

Louis Jean Bedel TCHOUAMBIA TOMTOM, « L'effectivité des peines alternatives à l'emprisonnement dans le système pénal camerounais », p. 687.

Moïse TIMTCHUENG, « Le martyr des usagers de la route au Cameroun : à propos de la prévalence des atavismes de répression sur la recherche de la sécurité individuelle et collective », p. 707.

Spener YAWAGA, « La mobilisation du droit pénal dans le traitement du désordre urbain », p. 725.

TROISIÈME PARTIE : JUSTICE ET PROCÉDURES

TITRE I : ORGANISATION JUDICIAIRE

Sylvain Saurel KUATE TAMEGHE, « Accroitre l'efficacité de la justice traditionnelle de base au Cameroun », p. 749.

Serge Patrick LEVOA AWONA, « La cour commune de justice et d'arbitrage et l'effectivité du droit de l'OHADA », p. 765.

Dieudonné SOWENG, « Le droit à l'information du public et le secret des procédures judiciaires au Cameroun : un couple anti-sympathique », p. 789.

Simon TABE TABE, « *Administration of justice under the judicial organization*

Laws of cameroon : current difficulties », p. 809.

Hervé Martial TCHABO SONTANG, « Le pouvoir d'office de la cour suprême statuant en matière judiciaire », p. 827.

Charles TCHAKOUTE PATIE, « Le barreau en temps de crise : quelle indépendance ? », p. 843.

TITRE II : PROCÉDURES ADMINISTRATIVES ET CONTENTIEUSES

Alain ONDOUA, « Le règlement non juridictionnel des litiges dans le domaine des contrats publics d'affaires au Cameroun », p. 859.

Edouard GNIMPIEBA TONNANG, « La saisine par le droit communautaire de la concurrence des interventions publiques nationales », p. 879.

John Richard KEUDJEU DE KEUDJEU, « Le constituant de crise en Afrique francophone », p. 903.

Cyrille MONEMBOU, « La répression administrative de la corruption au Cameroun Questionnement sélectif autour de la CONAC », p. 941.

Célestin SIETCHOUA DJUITCHOKO, « La nouvelle gouvernance financière publique : légende et réalité de la privatisation des finances publiques au Cameroun », p. 959.

TITRE III : PROCÉDURE ET ACCES AU JUGE.

H. KUASSI DECKON, « Les avis de la Cour commune de justice et d'arbitrage (CCJA) de l'OHADA », p. 977.

Eric DEWEDI, « La libéralisation des modes de règlement des contentieux d'affaires dans l'espace OHADA », p. 987.

Joseph DJOGBENOU, « Et demain, le contentieux du droit des affaires OHADA ! », p. 1003.

Andrew EWANG SONE, « *Role of legal and extra-legal mechanisms in the resolution of the cameroon-nigeria bakassi conflict* », p. 1015.

Bernard-Raymond GUIMDO DONGMO, « Les juges et le droit international humanitaire: cas des juges camerounais et internationaux », p. 1037.

Grégoire JIOGUE, « Le principe de l'arbitrabilité des litiges impliquant les personnes morales de droit public en droit OHADA », p. 1057.

Victor Dieudonné KADJE, « La pratique du transport judiciaire », p. 1079.

Philippe KEUBOU, « Réflexion sur le mécanisme d'arrêt des poursuites suite à la restitution des biens publics détournés », p. 1089.

Isidore Léopold MIENDJIEM, « Droit au recours et filtrage des pourvois en Afrique francophone : Le cas de la Cour Suprême du Cameroun », p. 1109.

Hervé Magloire MONEBOULOU MINKADA, « Le droit au recours dans le règlement alternatif des litiges en droit OHADA », p. 1131.

Ferry Armand MPINDA, « Le droit à la réparation des victimes devant les juridictions pénales internatiaonels : une consécration vaine ? », p. 1149.

Thomas NAH FUASHI, « *The application of the principle* nemo judex in causa sua *in the cameroonian criminal procedure* », p. 1167.

Gaston NGAMKAN, « Les avatars de l'action en responsabilité contre l'entrepreneur de manutention en droit maritime de l'Afrique Centrale », p. 1177.

René NJEUFACK TEMGWA, « Mirages de la réalisation effective des droits par les procédures rapides (Mise en perspective de quelques matières instruites d'urgence en droit OHADA)», p. 1195.

TITRE IV : PROCÉDURE D'EXÉCUTION

Robert ASSONTSA, « L'effectivité du droit à l'exécution forcée des créanciers opposants dans l'espace OHADA », p. 1219.

Yaya BODIAN, « Réflexions dubitatives sur la saisie des droits d'associés et des valeurs mobilières », p. 1241.

EYIKE-VIEUX, « La problématique de la liquidation de l'astreinte au Cameroun : des explorations jurisprudentielles aux suggestions de constructions législatives », p. 1255.

Bruno Marcelin KEM CHEKEM, « L'effectivité du principe de proportionnalité et la protection du débiteur saisi en droit OHADA », p. 1267.

Rolande Saurelle KEUGONG NGUEKEN WATCHO, « La réalisation des droits obtenus à la suite d'une procédure arbitrale classique en droit OHADA », p. 1285.

Jean-Claude NGNINTEDEM, « L'obligation de faire à l'épreuve de son exécution forcée dans les pays de l'OHADA », p. 1303.

27. Antoine (Michel), 2003

Études sur l'ancienne France : offertes en hommage à Michel Antoine,
Paris : École des Chartes, 2003, 514 p. (29 contrib.)

Bernard BARBICHE, « Le lit de justice du 21 mai 1597 », p. 15.

Marie-Noëlle BAUDOUIN-MATUSZEK, « Un tour de France des généraux des monnaies (1556) », p. 25.

Lucien BELY, « Un intendant en pays occupé : Moreau de Séchelles dans les Pays-Bas pendant la guerre de Succession d'Autriche », p. 47.

Yves-Marie BERCE, « Le Convoi et Comptablie de Bordeaux au XVII^e^ siècle », p. 61.

Michèle BIMBENET-PRIVAT, « Les pierreries de Louis XIV : objets de collection et instruments politiques », p. 81.

Marguerite BOULET-SAUTEL, « Théâtre et droit : Marivaux, *Le jeu de l'amour et du hasard* », p. 97.

Jean CHAGNIOT, « Le régiment des Gardes du roi d'après les rôles de montres conservés à la Bibliothèque nationale de France (1584-1643) », p. 101.

Jérôme CRAS, « La charge de secrétaire d'État des affaires étrangères de 1661 à 1663: histoire d'une démission », p. 115.

Yves DURAND, « "Je n'ai jamais eu d'autres ennemis que ceux de l'Etat". La mort de Richelieu et le carme Léon de Saint-Jean », p. 129.

Joël FILIX, « Le bureau des rêveries : le conseiller d'État Fontanieu et les projets de finances au milieu du XVIII^e^ siècle », p. 153.

Maurice GRESSET, « Un aspect de la guerre au XVII^e^ siècle : la contribution aux frontières orientales de la France », p. 175.

Jean-Louis HAROUEL, « Les seigneurs et la voirie sous l'Ancien Régime », p. 189.

Francoise HILDESHEIMER, « Richelieu et Séguier ou l'invention 'une créature », p. 209.

Michel LE MOËL, « L'entrée des femmes à la Musique du Roi Anne de La Barre et les autres », p. 227.

Vladimir MALOV, « Les registres moscovites des dons de Charles IX », p. 235.

Jean-Louis MESTRE, « À propos de l'application de la constitution de 1791 par le Tribunal de cassation », p. 243.

Alain MORGAT, « Les Conseils des membres de la famille royale au XVI^e siècle », p. 253.

Didier OZANAM, « Louis XV vu par deux ambassadeurs espagnols », p. 275.

René PILLORGET, « L'électrice de Bavière Henriette-Adélaïde (1636-1676) et la France », p. 293.

Olivier PONCET, « Benoît Milon (1529-1593) et l'administration centrale des finances de la Ligue (1589-1593) », p. 301.

Daniel ROCHE, « Montaigne cavalier, « Un témoin de la culture équestre dans la France du XVI^e siècle », p. 325.

Thierry SARMANT et Emmanuel PENICAUT, « "Le roi gouverne par lui-même" : ministériat et doctrine de l'absolutisme dans le Journal du marquis d'Argenson, 1726-1743 », p. 347.

François SOUCHAL, « Le monument funéraire du Dauphin, fils de Louis XV, à la cathédrale de Sens », p. 369.

Mathieu STOLL, « Une commission extraordinaire du Conseil : le Bureau des vivres (1690-1787) », p. 389.

Isabelle STOREZ-BRANCOURT, « De l'utilité de la réédition des manuscrits anciens », p. 409.

Étienne TAILLEMITE, « Forces et faiblesses de la marine royale de Louis XIII à Louis XVI », p. 419.

Jacques THIRION, « Art et culture dans une abbaye lorraine aux XVII^e et XVIII^e siècles : les stalles de Moyenmoutier », p. 433.

Mireille TOUZERY, « Taxinomie des contribuables, « Le classement fiscal en France de 1695 à 1789 », p. 457.

André ZYSBERG, « Un décor emblématique de la souveraineté : les poupes sculptées des galères de France sous le règne de Louis XIV », p. 487.

28. Apollis (Gilbert), 1992

***Perspectives du droit international et européen : Recueil d'études à la mémoire de Gilbert Apollis*, Pédone, 1992.**

André CASTAGNE, « Portrait d'une vocation », p. 15.

Pierre BRINGUIER, « À propos de l'ingérence Humanitaire », p. 21.

Vincent COUSSIRAT-COUSTERE, « Le règlement des différends dans l'œuvre de la Commission du Droit international vers une codification progressive ? » p. 29.

David RUZIE, « Tendances récentes de la fonction publique internationale », p. 47.

Denys SIMON, « L'organisation internationale », p. 61.

Brigitte STERN, « La responsabilité internationale : Aujourd'hui... Demain... », p. 75.

René-Jean DUPUY, « À la recherche de l'homme: le Conseil de l'Europe et la bioéthique », p. 103.

Frédéric SUDRE, « De quelques interrogations sur l'évolution du mécanisme Européen, de garantie des Droits de l'homme », p. 113.

Michel LEVINET, « Le transsexualisme et la convention européenne des droits de l'homme : Vers un statut des minorités sexuelles en droit européen des droits de l'homme », p. 125.

Jean-François FLAUSS, « Vers une régénération du Comité des ministres du Conseil de l'Europe, organe de contrôle de la Convention européenne des droits de l'homme », p. 139.

Patrick WACHSMANN, « La Cour Européenne des Droits de l'homme et la liberté d'expression : renforcement ou affaiblissement du contrôle ? », p. 151.

Dominique TURPIN, « La protection de la vie familiale des échanges en France », p. 165.

Jean-Philippe COLSON, « L'environnement, les déchets et le Droit », p. 177.

Marie-Françoise FURET, « Le désarmement en Europe », p. 191

Jean-Claude GAUTRON, « De Lomé à Lomé », p. 199.

Victor-Yves GHEBALI, « La crise Yougoslave devant la CSCE », p. 211.

Guy ISAAC, « La pratique des inscriptions négatives dans le budget des Communautés Européennes », p. 229.

Henri LABAYLE, « Europe Sociale : Espace ou modèle social Européen ? », p. 235

Jean-Pierre QUENEUDEC, « À propos des espaces maritimes communautaires », p. 247.

Daniel VIGNES, « Problème de santé et de démographie dans le système de Lomé », p. 253.

29. Appleton (Charles), 1903

Mélanges Ch. Appleton : études d'histoire du droit dédiées à M. Charles Appleton,... à l'occasion de son XXV^e^ anniversaire de professorat,
Lyon : A. Rey, imprimeur-éditeur ; Paris : Librairie A. Rousseau, 1903

Adrien AUDIBERT, « L'éolution de la fomrule des actions *Familiae erciscundae* et *Communi dividundo* », p. 1.

Georges BLONDEL, « Note sur les origines de la propriété », p. 39.

Exupère CAILLEMER, « Jean de Blanot », p. 51.

Robert CAILLEMER, « Quelques observations sur l'histoire du douaire des enfants », p. 111.

Alfred COVILLE, « Flavius Afranius Syagrius », p. 167.

Henri ERMAN, « D. (44, 2) 21 § 4 : Études de droit classique et byzantin », p. 201.

Philippe FABIA, « *Titi Livii loci qui sunt de praeda belli romana* », p. 305.

Paul HUVELIN, « La notion de l'*iniuria* dans le très ancien droit romain », p. 369.

Édouard LAMBERT, « L'histoire traditionnelle des XII Tables et les critères d'inauthenticité des traditions en usage dans l'école de Mommsen », p. 501.

Irénée LAMEIRE, « Les sources décentralisées de l'histoire », p. 627.

Edmond-Eugène THALLER », À propos du contrat estimatoire », p. 637.

30. Ardant (Philippe), 1999

***Droit et politique à la croisée des cultures : Mélanges Philippe Ardant*, Paris : LGDJ, 1999**

Première partie : Cadres constitutionnels et politiques.

Pierre AVRIL, « Une "survivance" : le droit constitutionnel non écrit ? », p. 3.

Dominique CHAGNOLLAUD, « La querelle du cuisinier et du rôtisseur : à propos de trois manuels de droit constitutionnel », p. 15.

Alessandro PIZZORUSSO, « Parlementarisme et régime d'assemblée », p. 21.

Dominique ROUSSEAU, « La notion de patrimoine constitutionnel européen », p. 27.

Michel FROMONT, « La diversité de la justice constitutionnelle en Europe », p. 47.

Claude BLUMANN, « Quelques réflexions sur la notion de "communautarisation" dans le cadre de l'Union européenne », p. 61.

Jean-Pierre LASSALE, « Le Président et ses juges : réflexions sur la notion d'immunité présidentielle aux États-Unis », p. 77.

Rkia EL MOSSADEQ, « L'interaction de l'explicite et de l'implicite dans la réforme constitutionnelle au Maroc », p. 91.

Bernard CHERIGNY, « Le mythe chinois de la "nation prolétaire" : la pensée de Li Dazhao », p. 103.

Méliné TOPAKIAN, « Changement politique et droit dans la République d'Arménie (du rêve à la réalité) », p. 131.

Philippe BRETTON, « Convergences et divergences relatives à la licéité de l'arme nucléaire », p. 147.

Deuxième partie : Constitutions et pratique constitutionnelle en France.

Jean MASSOT, « La V^{e} République est-elle soluble dans la cohabitation ? », p. 163.

Benoit JEANNEAU, « Les anachronismes constitutionnels français », p. 173.

Dmitri Georges LAVROFF, « La Constitution et le Temps », p. 207.

Serge ARNE, « De l'exception d'inconstitutionnalité à l'exception de supra- ou intra-inconstitutionnalité », p. 229.

Jean WALINE, « Les révisions de la Constitution de 1958 », p. 235.

Henry ROUSSILLON, « Rigidité des constitutions et justice constitutionnelle : réflexions sur un paradoxe », p. 251.

Louis FAVOREU, « La question préjudicielle de constitutionnalité : retour sur un débat récurrent », p. 265.

Guy CARCASSONNE, « Le Président de la République française et le juge pénal », p. 275.

Jean GIQUEL, « Le Conseil supérieur de la magistrature : une création continue de la République », p. 289.

Jean-Marie GARRIGOU-LAGRANGE, « L'obligation de légiférer », p. 305.

Troisième partie : Démocratie, droits de l'homme, état de droit.

Jacques CHEVALIER, « La mondialisation de l'État de droit », p. 325.

François TERRE, « L'humanité, un patrimoine sans personne », p. 339.

Dominique BERILLAT, « La hiérarchie des droits de l'homme », p. 353.

Jean-François LACHAUME et Hélène PAULIAT, « Le droit de propriété est-il encore un droit fondamental ? », p. 373.

Michel BORGETTO, « Citoyenneté politique et civisme en France depuis deux siècles : réflexions sur la logique et les apories du discours républicain », p. 393.

Bernard CUBERTAFOND, « Démocratie en Islam », p. 417.

Quatrième partie : Administrations et sociétés

Yves GAUDEMET, « L'exportation du droit administratif français : brèves remarques en forme de paradoxe », p. 431.

Louis DUBOUIS, « Droit administratif et droit communautaire : deux cultures juridiques ? », p. 443.

Hugues PORTELLI, « La fin du principe l'uniformité : approche comparative », p. 453.

Jacques MOREAU, « Les institutions d'économie mixte dépendant des collectivités locales dans neuf pays de l'Union européenne », p. 461.

Jean-Pierre CHEVALIER, « Quand l'interventionnisme fiscal rate sa cible : réflexions sur les déboires de la taxation sur les "Messageries roses" dites encore "Minitel rose" », p. 471.

Jean-Claude VENEZIA, « "L'Adieu aux armes" : la loi n° 97-1019 du 28 octobre 1997 portant réforme du service national », p. 483.

Jean SAVATIER, « Le temps de travail au seuil d'une société postindustrielle », p. 491.

31. <u>Arnaud (André-Jean), 2019</u>

Repenser le droit : hommage à André-Jean Arnaud,
Issy-les-Moulineaux : LGDJ, une marque de Lextenso, 2019, 290 p. (19 contrib.)

Première partie : Repenser le droit en référence à une nouvelle économie de la production et de l'échange des savoirs

Wanda CAPELLER, « Du "Cercle" à *Droit et Société*, une sociologie du droit semblable aux abeilles », p. 21.

Jean-François PERRIN, « Genèse de la Revue *Droit et Société* », p. 35.

Philippe RAIMBAULT et Vincent SIMOULIN, « Les collections de *Droit et Société* : une entreprise humaine et exaltante », p. 41.

Pierre GUIBENTIF, « Oñati – l'expérience d'un commencement », p. 49.

Deuxième partie : Repenser le droit en référence aux frontières géographiques

Marcela GUTIERREZ, Véronique CHAMPEIL-DESPLATS, Castor Bartolome RUIZ et Bibiana SARMIENTO, « André-Jean Arnaud, créateur et directeur de la chaire UNESCO "droit de l'homme et violence : gouvernement et gouvernance" » p. 75.

Germano SCHWARTZ, « *André-Jean Arnaud and his contribution to Brazilian Sociology of Law* », p. 85.

José Ribas VIEIRA, Joaquim Leonel DE REZENDE ALVIM et Roberto FRAGALE FILHO, « La réception de la pensée d'André-Jean Arnaud au Brésil : un regard du champ académique brésilien à partir de la perception de son lien avec le mouvement critique du droit », p. 93.

Orlando VILLAS BOAS FILHO, « Ce que la sociologie juridique de l'Amérique latine doit à André-Jean Arnaud : l'exemple de l'analyse de l'expérience du Mercosur dans le cadre de son étude de la gouvernance », p. 101.

Massimo VOGLIOTTI, « André-Jean Arnaud et les cercles italiens de cordialité », p. 111.

Troisième partie : Repenser le droit en « abaissant les droits de douane entre disciplines » Fernand Braudel

Vicenzo FERRARI, « *André-Jean Arnaud and his contribution to the Sociology of Law* », p. 135.

Francesca CAROCCIA, « *In search of a juridical reason (remembering André-Jean Arnaud)* », p. 141.

Michel TROPER, « André-Jean Arnaud trahi par la philosophie du droit », p. 149.

Juan Antonio GARCIA AMADO, « Rationalité juridique », p. 161.

François OST, « "A quoi sert le droit" selon André-Jean Arnaud » p. 173.

Jean-Louis HALPERIN, « La contribution d'André-Jean Arnaud à la réflexion sur continuités et discontinuités dans l'histoire du droit », p. 183.

Antonio Casimiro FERREIRA et João PEDROSO, « Pour une "sociologie du droit renouvelée" : de la critique de la raison juridique à la gouvernance », p. 193.

Jean-Guy BELLEY et Pierre NOREAU, « La sociologie d'André-Jean Arnaud », p. 205.

Laure ORTIZ, « La gouvernance, l'outil d'une pensée juridique projective », p. 223.

Jacques CHEVALLIER, « Globalisation et post-modernité », p. 233.

Marie-Claire BELLEAU, « Le duo post-modernisme/féminisme : rapport entre la théorie et le politique », p. 243.

32. <u>Atias (Christian), 2015</u>

« Qu'en est-il du droit naturel ? En hommage à Christian Atias »,
***Les Cahiers Portalis*, vol. 2, 2015 (nº 1), 162 p. (7 contrib.)**

Éditorial

Julien COUARD, « Atias et la Sixtine », p. 5.

Hommage

Joël-Benoît D'ONORIO, « Discours d'hommage à la mémoire du Professeur Christian Atias (1949-2015) », p. 9.

Dossier - Qu'en est-il du droit naturel ?

Christian ATIAS, « L'incessant triomphe du droit naturel », p. 21.

Jean-Baptiste DONNIER, « Le droit naturel des juristes », p. 27.

Frédéric ROUVIERE, « L'actualité du droit naturel », p. 39.

Julien BROCH, « "Et nous vîmes apparaître le Code" : le Droit naturel dans les cours de droit civil du Professeur aixois F.-PH. Mottet », p. 49.

Louis LE FUR, « Le but du droit : bien commun, justice, sécurité », p. 61.

33. Aubenas (Roger), 1974

Mélanges Roger Aubenas,
Montpellier : Faculté de droit et des sciences économiques, 1974, 818 p. (51 contrib.)

Claude ABOUCAYA, « Politique et répression criminelle dans l'œuvre de Suger », p. 9.

Jean BASTIER, « Le retrait lignager dans la sénéchaussée de Toulouse au XVIII^e^ siècle », p. 25.

François-Paul BLANC, « Un traité de droit nobiliaire au XVII^e^ siècle », p. 33.

Maurice BORDES, « Consulats et municipalités en Gascogne à la fin de l'Ancien régime », p. 67.

Gérard BOULVERT, « *Flaviae Bassillae coniugi carissimae* », p. 83.

Jacques BREJON DE LAVERGNEE, « Aveu rendu à la chambre des comptes de Paris pour la baronnie de Montpellier par Philippe de Lèvis (1406) », p. 93.

André CABANIS et Danielle ANEX-CABANIS, « Serfs commingeois », p. 107.

Marie-Louise CARLIN, « Quelques aspects de la vie religieuse à Nice d'après les testaments », p. 121.

Gérard CHIANEA « Directe royale universelle et souveraineté royale en Dauphiné sous l'Ancien régime », p. 143.

Charles de CLERCQ, « Autorité civile et concile provincial (1650-1651) », p. 157.

Helmut COING, « *Die Rezeption des römischen Rechts* », p. 169.

Jean COMBES, « L'industrie et le commerce des toiles à Montpellier de la fin du XIII^e^ siècle au milieu du XV^e^ », p. 181.

Jean-Yves COPPOLANI, « La madrague de Saint-Hospice », p. 213.

Jean DAUVILLIER, « Histoire des costumes des gens de justice dans notre ancienne France », p. 229.

Jean DELMAS, « Contribution à l'étude des pactes pastoraux », p. 241.

Philippe DIDIER, « Sur les traces d'une association nobiliaire en Bourgogne au XIV^e^ siècle », p. 251.

Henri DUBLED, « Les comtes de Toulouse et la Provence (990-1274) », p. 259.

Bernard DURAND, « *Aut nubere, aut dotare* », p. 281.

René FILHOL, « L'application de l'édit des secondes noces en pays coutumier », p. 295.

Gérard FRANSEN, « Le manuscrit de Burchard de Worms conservé à la Bibliothèque municipale de Montpellier », p. 301.

Henri GILLES, « Les "*doctores tholosani*" et la ville d'Albi », p. 313.

Gérard GIORDANENGO, « Droit féodal et droit romain dans les universités du Midi », p. 343.

Marguerite GONON, « Enregistrement de testaments de prêtres foréziens du XIII^e^ au XVI^e^ siècle », p. 351.

André GOURON, « Une école juridique française dans la première moitié du XII^e^ siècle », p. 363

Gérard D. GUYON, « La procédure du duel judiciaire dans l'ancien droit coutumier bordelais », p. 385.

Jean HILAIRE, « "Farrebique", un document cinématographique pour l'histoire des communautés de famille », p. 411.

Ernest HILDESHEIMER, « L'Église gallicane et le comté de Nice », p. 427.

Michel LACAVE, « Recherches sur la "*cessio bonorum*" dans le droit méridional à la fin du Moyen Âge », p. 443.

Jacques Numa LAMBERT, « Un marseillais à l'école anglaise de 1688 : Thiers et la révolution de 1830 », p. 461.

Jean-Philippe LEVY, « L'évolution du droit familial français depuis 1789 », p. 485.

Archibald R. LEWIS, « *The formation of territorial states in Southern France and Catalonia, 1050-1270 a.d.* », p. 505.

Jean MACQUERON, « Les tablettes de Pompéi et la vente des sûretés réelles », p. 517.

Paul-Louis MALAUSSENA, « Maitres et esclaves en Provence au Moyen Age », p. 527.

Antonio MARONGIU, « Trois déclarations d'indépendance de l'Empire entre 1313 et 1329 », p. 545.

René METZ, « L'accession des mineurs à la cléricature et aux bénéfices ecclésiastiques dans le droit canonique médiéval », p. 553.

Carlo Guido MOR, « *Prime osservazioni sui notariato langobardo* », p. 569.

Henri MOREL, « Droit et économie pastorale : le contrat de 1467 entre le seigneur et la communauté de Beuil », p. 579.

Paul OURLIAC, « Sur deux feuillets du "Codi" », p. 595.

Jean-Pierre POLY, « Les légistes provençaux et la diffusion du droit romain dans le Midi », p. 613.

Jean-François POUDRET, « Consultation de juristes et coutumiers par le Comte Amédée VII de Savoie au sujet de l'interprétation d'une substitution fidéicommissaire », p. 637.

Jacques POUMAREDE, « Puissance paternelle et esprit communautaire dans les coutumes du Sud-Ouest de la France au Moyen Age », p. 651.

Léon-Pierre RAYBAUD, « Le bureau de la miséricorde de Toulouse aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles », p. 665.

Germain SICARD, « Notes sur la famille en Gascogne toulousaine à la fin du XVIII[e] siècle », p. 683.

Mireille SICARD, « Mariage et famille dans la vallée de Luchon à la veille de la Révolution », p. 697.

Haym SOLOVEITCHIK, « *Jewish and provençal law in interaction* », p. 711.

Joseph R. STRAYER, « La conscience du roi : les enquêtes de 1258-1262 dans la sénéchaussée de Carcassonne-Béziers », p. 725.

Pierre-Clément TIMBAL, « La succession de Raymond de Colet, marchand de Montpellier au XIV[e] siècle », p. 737.

Henri VIDAL, « Alfred Pierron et l'enseignement du droit romain à Montpellier de 1881 à 1895 », p. 749.

Jacques VIDAL, « Intermédiaires et affairistes dans une seigneurie foncière corse (Balagne) aux derniers siècles du Moyen Age », p. 761.

Giulio VISMARA, « *Note sulla permuta nelle fonti romano-barbariche* », p. 777.

Philippe WOLFF, « Relâchement moral et superstitions populaires à Toulouse au milieu du XV[e] siècle », p. 791.

Jean YVER, « Le droit de jouissance du survivant des parents sur les biens de ses enfants dans les trois coutumes de Bourbonnais, Nivernais et Berry », p. 799.

34. Aubert (Gabriel), 2015

Regards croisés sur le droit du travail : liber amicorum pour Gabriel Aubert,
Genève ; Zurich ; Bâle : Schulthess éditions romandes, 2015, 394 p. (25 contrib.)

Rémy WYLER, « Une journée du Juge Gabriel », p. 1.

David AUBERT, « Le sort des attestations écrites de tiers ("affidavits") en procédure civile », p. 9.

Florence AUBRY GIRARDIN, « La protection du salarié en droit public : incidences sur le droit privé du travail », p. 27.

Christian BOVET, « Le droit de la concurrence en tant que droit social », p. 41.

Pascale BYRNE-SUTTON, « Médiation et conflits de travail », p. 53.

Danièle CATTANEO, « Assurance-chômage et droit du travail : quelques cas tessinois », p. 73.

Wolfgang DÄUBLER, « *Arbeitsrecht und Wettbewerb* », p. 93.

Giuseppe DONATIELLO, « Prescription des droits du travailleur exposé à l'amiante : entre Charybde et Scylla », p. 109.

Jean-Philippe DUNAND, « Quel est le délai maximal pour notifier un licenciement immédiat (art. 337 CO) ? Exercice du pouvoir d'appréciation du juge (art. 4 CC) », p. 131.

Thomas GEISER, « *Arbeitsverhältnisse bei Ein-Mann-juristischen Personen* », p. 149.

Werner GLOOR, « L'incapacité de travail "à géométrie variable" », p. 163.

Boris HEINZER, « Les clauses d'effectivité dans les conventions collectives de travail », p. 177.

Michel HOTTELIER, « La Constitution genevoise du 14 octobre 2012 et le droit du travail », p. 185.

Karine LEMPEN, « Les Conventions de l'OIT sur la maternité (n° 183) et le travail domestique (n° 189)», p. 201.

Anne MEIER, « Le compte épargne-temps en droit suisse du travail », p. 213.

Elsa PERDAEMS, « Quelle place réserver au licenciement par actes concluants en droit du travail suisse ? », p. 233.

Wolfgang PORTMANN et Andreas HOLENSTEIN, « *Aktuelle Rechtsprobleme bei Arbeitszeugnissen Eine kritische Betrachtung ausgewählter neuerer Urteile* », p. 249.

Ivano RANZANICI, « Les effets de l'incapacité de travailler pour cause d'une maladie successive à la résolution du contrat de travail », p. 271.

Jacques-André SCHNEIDER, « Les conventions collectives et la prévoyance professionnelle : un nouveau développement », p. 285.

Zoé SEILER, « Réflexions libres sur le contrat de stage », p. 299.

Thierry TANQUEREL, « De quelques idées reçues en droit de la fonction publique », p. 311.

Anne TROILLET, « Plans sociaux: quelques questions pratiques liées à la mise en œuvre des articles 335h à 335k CO », p. 321.

Adrian VON KAENEL, « *Einseitige Vertragsänderungsrechte des Arbeitgebers* », p. 331.

Aurélien WITZIG, « Ressorts méconnus du droit du travail suisse », p. 347.

Rémy WYLER, « Le Tribunal fédéral et Gabriel Aubert », p. 359.

35. Aubert (Jean-François), 1996

De la Constitution : études en l'honneur de Jean-François Aubert,
Bâle ; Francfort-sur-le-Main : Helbing & Lichtenhahn, 1996, 714 p. (49 contrib.)

I. La Constitution

Andreas AUER, « La Belle et la Bête : les deux constitutions de la Suisse », p. 3.

Louis FAVOREU, « La notion de Cour constitutionnelle », p. 15.

Ulrich HÄFELIN, « *Zur verfassungsrechtlichen Entwicklung in den osteuropäischen Staaten* », p. 29.

Olivier JACOT-GUILLARMOD, « La hiérarchie des règles dans l'ordre constitutionnel de l'Union européenne », p. 41.

Charles-Albert MORAND, « Vers une méthodologie de la pesée des valeurs constitutionnelles », p. 57.

Pierre PACTET, « Brèves remarques sur le pouvoir de dernier mot en droit constitutionnel », p. 77.

René RHINOW, « *Die Regierungsreform im Bund* », p. 87.

J. Schweizer RAINER, « *Die Totalrevisionen der Bundesverfassung von 1872 und 1874: Erfahrungen im Blick auf die laufende Verfassungsrevision* », p. 101.

II. L'histoire et la théorie constitutionnelles

Carlo Augusto CANNATA, « La loi des Douze Tables », p. 117.

Jörg Paul MÜLLER, « *Kants Entwurf globaler Gerechtigkeit und das Problem der republikanischen Repräsentation im Staats- und Völkerrecht - Eine Interpretation der Friedens-schrift von 1795* », p. 133.

Alois RIKLIN, « *Platon - Vordenker der nomokratischen Mischverfassung* », p. 155.

Peter SALADIN, « *Schönheit und Recht - Gespräch mit einem Einhorn* », p. 181.

Martin USTERI, « *Die Zukunft des modernen menschengerechten Gemeinwesens* », p. 191.

III. La démocratie

Kurt EICHENBERGER, « *Zur Idee des Parlaments in der halbdirekten Demokratie* », p. 201.

Etienne GRISEL, « La forme des initiatives populaires - Le principe de l'unité de rang et de forme », p. 213.

Arthur HAEFLIGER, « *Die Information des Bürgers vor dem Urnengang in der bundesgerichtlichen Rechtsprechung* », p. 223.

Walter HALLER, « *Das abrogative Gesetzesreferendum in Italien - Bremse oder Gaspedal?* », p. 231.

Yvo HANGARTNER, « *Das Stimmrecht der Auslandschweizer* », p. 241.

Georg MÜLLER, « *Die Behörden im Abstimmungskampf: vom Neutralitätsgebot zur Teilnahmepflicht* », p. 255.

Paul RICHLI, « *Wie weiter mit der Einheit der Materie? - 10 Thesen im Nachgang zur Ungültigerklärung der Halbierungsinitiative* », p. 267.

Dietrich SCHINDLER, « *Zwischenstaatliche Interdependenz und Demokratie* », p. 283.

Luzius WILDHABER, « *Neues zur Gültigkeit von Initiativen* », p. 293.

IV. Les libertés

Denis BARRELET, « L'Etat entre le devoir d'informer et le désir de cultiver ses relations publiques », p. 303.

Marco BORGHI, « Le noyau intangible des droits culturels (À la recherche d'un critère pour la détermination analytique d'un "minimum vital culturel") », p. 321.

Olivier GUILLOD et Dominique SPRUMONT, « Le droit à la santé : un droit en émergence », p. 337.

Tobias JAAG, « *"Preferred Freedoms" im schweizerischen Verfassungsrecht* », p. 355.

Martin LENDI, « *Verkehrsfreiheit* », p. 371.

Pascal MAHON, « Droits sociaux et réforme de la Constitution », p. 385.

Giorgio MALINVERNI, « La Convention européenne des droits de l'homme et son interprète principal », p. 405.

Daniel THÜRER, « *Justiz und Medien* », p. 419.

Beatrice WEBER-DÜRLER, « *Ablösung der Freiheitsrechte durch rechtsstaatliche Verfassungsprinzipien?* », p. 437.

V. Le fédéralisme

Thomas COTTIER et Benoît MERKT, « La fonction fédérative de la liberté du commerce et de l'industrie et la loi sur le marché intérieur suisse: l'influence du droit européen et du droit international économique », p. 449.

Armand DE MESTRAL, « L'intégration économique internationale », p. 473.

Peter HÄBERLE, « *Ein deutscher Beitrag zur italienischen Regionalismus- bzw. Föderalismusdebatte* », p. 483.

Peter HÄNNI, « *Föderalismus in Bewegung* », p. 497.

Michel HOTTELIER, « Le nouveau fédéralisme judiciaire aux Etats-Unis: un modèle pour la Suisse ? », p. 509.

Louis LE HARDŸ DE BEAULIEU, « Aux confins du droit public et du droit international: Quelques réflexions sur le rôle stabilisateur du principe de la loyauté fédérale », p. 519.

VI. Divers droit privé

François KNOEPFLER, « La Convention de Lugano au soir du 31 décembre 1999 », p. 531.

Roland RUEDIN, « Le fondement du principe de l'égalité de traitement des actionnaires », p. 543.

Henri-Robert SCHÜPBACH, « Chemins pédestres », p. 553.

Pierre WESSNER, « La privatisation de la responsabilité publique : un des objectifs de la révision totale du droit de la responsabilité civile », p. 573.

VII. Divers droit public

Blaise KNAPP, « Nullité, annulabilité et inopposabilité ou comment empêcher un acte étatique de déployer des effets », p. 587.

Philippe MEIER, « Organisation tutélaire et compétence fédérale - Une contribution à la révision en cours du droit de la tutelle », p. 607.

Pierre MOOR, « Du modèle de la séparation des pouvoirs à l'évaluation des politiques publiques », p. 627.

Claude ROUILLER, « L'extradition du condamné par défaut: illustration des rapports entre l'ordre constitutionnel autonome, le "*jus cogens*" et le droit des traités », p. 647.

Gerhard SCHMID, « *Ein neuer rechtlicher Rahmen für die Universität Basel* », p. 661.

Nathalie TISSOT, « La prise en charge des frais de fouilles archéologiques sur le tracé des nouvelles transversales ferroviaires alpines », p. 671.

Hans Peter TSCHUDI, « *Krise des Sozialstaates?* », p. 683.

Piermarco ZEN-RUFFINEN, « Article 4 Cst. féd.: le point sur l'évolution de la jurisprudence du Tribunal fédéral en matière d'assistance judiciaire », p. 693.

36. Aubert (Jean-Luc), 2005

***Propos sur les obligations et quelques autres thèmes fondamentaux du droit : Mélanges offert à Jean-Luc Aubert,* Paris : Dalloz, 2005.**

Première partie : contrats et obligations

Olivier BARRET, « Variations autour du refus de contracter », p. 3.

Marcel BEAUBRUN, « L'absolutisme du devoir de conseil du notaire ou le choix d'une valeur », p. 25.

Philippe BIHR, « Le temps de la restitution dans le prêt à usage », p. 33.

Roger BOUT, « Vices du consentement et droit du contrat d'assurance », p. 45.

Catherine CAILLE, « Quelques aspects modernes de la concurrence entre l'acte juridique et le fait juridique », p. 55.

François COLLART-DUTILLEUL, « "Les contrats préparatoires à la vente d'immeubles" : vingt ans après », p. 67.

Jean-Paul DECORPS, « De l'influence de la responsabilité du notaire sur la rédaction des actes qu'il reçoit », p. 85.

Philippe DELEBECQUE, « Pour une théorie du contrat de transport », p. 103.

Jacques GHESTIN, « En relisant "De la cause des obligations" de H. Capitant », p. 115.

Marie GORE, « Les créanciers et le *trust* : l'exemple américain », p. 135.

Gilles GOUBEAUX, « La carence du débiteur, conditions de l'action oblique : questions de fond et questions de preuve », p. 147.

Hubert GROUTEL, « De la difficulté d'élaborer une règle de droit (À propos de la garantie dans le temps en assurance de responsabilité civile) », p. 161.

Jérome KULLMANN, « Incertitudes sur incertitude dans le contrat d'assurances : l'évanouissement de l'événement aléatoire de la restitution de la prime », p. 171.

Fabrice LEDUC, « La formation tacite du contrat d'assurance », p. 193.

Rémy LIBCHABER, « Réflexions sur les effets du contrat », p. 211.

Denis MAZEAUD, « Le juge et le contrat (Variations optimistes sur un couple "illégitime") », p. 235.

Antonio Manuel MORALES MORENO, « *El derecho a la reparacion o sustitucion de la cosa no conforme y la naturaleza de la obligacion del vendedor* », p. 261.

Eric SAVAUX et Rose-Noëlle SCHÜTZ, « Exécution par équivalent, responsabilité et droits subjectifs. Réflexions à partir du contrat de bail », p. 271.

Philippe SIMLER, « L'énigmatique sort de l'obligation du délégué envers le délégant tant que l'opération de délégation n'est pas dénouée », p. 295.

Marius TCHENDJOU, « La responsabilité civile des organisateurs de loteries publicitaires », p. 311.

Geneviève VINEY, « La mise en place du système français de responsabilité des producteurs pour défaut de sécurité de leurs produits », p. 329.

Seconde partie : autres thèmes du droit

Christian ATIAS, « Debout les ouvriers du droit ! (Autorité et poids de la doctrine) », p. 361.

Guy CANIVET, « La Cour de cassation et la doctrine. Effets d'optique », p. 373.

Joël CARBAJO, « Propos sur le retrait des décisions administratives individuelles non créatrices de droits », p. 395.

Philippe CHIAPPINI, « L'origine communautaire et sacramentelle des liens juridiques », p. 409.

Jacques DUPICHOT, « L'adage "*Da mihi factum, dabo tibi jus*" », p. 425.

Jean-Pierre GRIDEL, « Un élément de la vie privée, divulgué en violation du droit, peut être repris par voie de presse s'il contribue à un débat d'intérêt général (Observations sur Cour EDH, 18 et 24 juin 2004) », p. 441.

Wilfrid JEANDIDIER, « L'art de dépénaliser : l'exemple du droit des sociétés », p. 449.

Philippe JESTAZ, « Fantaisies sur un mur mitoyen », p. 471.

Jacques LEMONTEY, « De la doctrine à la loi par la jurisprudence », p. 481.

Marie-Laure MATHIEU-IZORCHE, « L'acte translatif de savoir, ou les forces créatrices de l'analogie », p. 487.

Georges VERMELLE, « La dissolution d'un groupement (Chronique d'une mort prononcée ?) », p. 505.

37. Aubin (Gérard), 2014

De la terre à l'usine : des hommes et du droit : Mélanges offerts à Gérard Aubin,
Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux, 2014.

Première partie : Droit social

Pierre-Nicolas BARÉNOT, « Un spécialiste oublié de la législation industrielle : Adrien Sachet et la loi du 9 avril 1898 », p. 21.

Christel CHAINEAUD, « Des maux aux mots : la construction de la vieillesse dans le discours social (1870-1940) », p. 41.

Alexandre FERNANDEZ, « Le paternalisme industriel en Espagne au début du XX^e^ siècle entre impératif d'entreprise et forme élémentaire de protection sociale ? », p. 59.

Bernard GALLINATO-CONTINO, « L'Inspection du travail en Dordogne à la fin du XIX^e^ siècle (1895-1914) », p. 73.

Laetitia GUERLAIN, Contribution à l'histoire de la justice du travail au XIX^e^ siècle. À propos des débuts du Conseil des prud'hommes de Bordeaux (1849-1900) », p. 99.

Nader HAKIM, « Socialisation du droit et romantisme juridique : autour d'une controverse entre Julien Bonnecase et Paul Cuche », p. 139.

Jean HAUSER, « Conflit de qualification : créances sociales et droit familial », p. 175.

Jean-Pierre LABORDE, « Sécurité sociale, protection sociale, droit de la sécurité sociale, droit de la protection sociale, droit social. Quelques réflexions (pas seulement) terminologiques », p. 187.

Claudine LE GARS, « Le rôle des instituteurs et de la Mutuelle Générale de l'Education Nationale (MGEN) dans la protection de la santé et l'éducation sanitaire », p. 203.

Farid LEKÉAL, « Le droit au travail et l'impôt du sang : l'expérience de la Première Guerre mondiale », p. 229.

Christophe RADÉ, « Émile Zola et le roman ouvrier », p. 251.

Angélique RAMEAU, « Le rôle joué par Léon Jouhaux dans la condamnation du travail sous contrainte dans les colonies devant la Convention Internationale du Travail (1929-1930) », p. 281.

Monique RIBEYROL-SUBRENAT, « Internet, Réseaux sociaux et entreprises : les liaisons dangereuses », p. 303.

Olivier THOLOZAN, « L'indépendance de la Société de Bienfaisance et de Charité de Marseille au XIX^e^ siècle (1800-1870) », p. 319.

Jean-Marc TRIGEAUD, « Mirages d'exil. De l'appauvrissement à l'asservissement », p. 345.

Olivier VERNIER, « Les "derniers feux" d'une protection sociale séculaire : les gens de mer dans les aires provençale et niçoise, de la Troisième à la Quatrième République (1938-1958) », p. 365.

Seconde partie : Droit rural, droit de la vigne et du vin

Jean-Pierre ALLINNE, « Le berger et le Code. Le cayolar souletin, une institution coutumière entre déprise et adaptation », p. 389.

Jean-Pierre BÉRIAC, « Les jardins des Bordelais vus par les étrangers de 1783 à 1804 », p. 415.

Danielle et André CABANIS, « L'évolution des rapports monde rural - monde politique à travers les avatars du mythe de Cincinnatus », p. 431.

Xavier DAVERAT, « Droit minier et politique de la terre dans la ruée vers l'or en Californie », p. 453.

Florent GARNIER, « Vigne et droit : brèves de patrimoine », p. 479.

Pierre GUILLAUME, « La lutte contre les falsifications du vin et du lait jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Diversité des enjeux, diversité des moyens », p. 497.

Jean-Claude HINNEWINKEL, « Le "bon gout" du paysage », p. 513.

Catherine LECOMTE, « Un juriste aux champs », p. 527.

Fabrice MELLERAY et Bernard NOYER, « Concours ou examen ? Brèves observations sur les vicissitudes contentieuses du classement 2006 des vins de Saint-Émilion », p. 547.

Pascal MOUNIEN, « Vins, Guerre et Société en Bordelais, l'exemple de la maison Cruse dans la tourmente de la Première Guerre mondiale », p. 555.

Philippe ROUDIÉ, « Terroir, territoires et histoire dans le vignoble Bordelais », p. 577.

Olivier SERRA, « L'État au secours de l'intérêt général. Jalons pour une histoire juridique de l'élaboration du Code forestier de 1827 », p. 585.

Antoine VIALARD, « Baudelaire, la vigne et le vin. Contribution à l'histoire de « Vitis » et de son produit », p. 629.

Michel VIDAL, « De la propriété des petites rivières et des simples ruisseaux au XIX[e] siècle : distinction ou assimilation ? », p. 645.

Varia

David DEROUSSIN, « *Homo*, par *persona*. Archéologie antique de la personne », p. 661.

Gilles ROUZET, « Les usages à la Cour de cassation », p. 693.

38. Auby (Jean-Marie), 1992

***Études offertes à Jean-Marie Auby*, Dalloz, 1992.**

Dmitri Georges LAVROFF et Jean DU BOIS DE GAUDUSSON, « Préface », p. XV.

DROIT ADMINISTRATIF GÉNÉRAL

Jean-Bernard AUBY, « Le mouvement de banalisation du droit des personnes publiques et ses limites », p. 3.

Jean DU BOIS DE GAUDUSSON, « A propos du cinquantenaire du remembrement rural », p. 17.

Louis CONSTANS, « Le droit positif comme désordre », p. 35.

Pierre DELVOLVE, « La Cour d'appel de Paris, juridiction administrative », p. 47.

Jean-Claude DOUENCE, « Contrôle de légalité et contentieux de l'annulation, réformisme législatif et fixisme jurisprudentiel », p. 71.

Roland DRAGO, « Peut-il y avoir des privatisations implicites ? », p. 87.

Michel DURUPTY, « Aspects récents de la respiration du secteur public », p. 97.

Louis FAVOREU, « Le juge administratif a-t-il un statut constitutionnel ? », p. 111.

Jean-François LACHAUME, « Personnes publiques, service public, droit administratif, compétence du juge administratif dans le régime juridique de la gestion de la poste et des télécommunications issu de la loi du 2 juillet 1990 », p. 129.

Jean LAMARQUE, « Le procès du procès », p. 149.

Jean LAVEISSIERE, « En marge de la transparence administrative : le statut juridique du secret », p. 181.

Jean-Louis MARTRES, « Caractères généraux de l'ordre public forestier », p. 207.

Jean-Pierre MAUBLANC, « De l'unité de la notion de travail public », p. 227.

Lucienne-Victoire FERNANDEZ-MAUBLANC, « Le prétendu déclin du détournement de pouvoir », p. 239.

Bernard PACTEAU, « Feu sur la jurisprudence Avranches et Desmarets ! Feue la jurisprudence Avranches et Desmarets ? », p. 249.

Michel PAILLET, « Vers un renouveau des sources de la responsabilité administrative en droit français », p. 259.

Gustave PEISER, « Les conséquences de la reconnaissance par le Conseil d'État de l'illégalité d'un acte administratif par voie d'exception », p. 277.

Pierre SADRAN, « Démocratie locale et décentralisation », p. 289.

Jacques SOUBEYROL, « Du rôle de l'administration des Affaires maritimes dans le contrôle de l'état des navires étrangers dans les ports français », p. 297.

Philippe TERNEYRE, « Une nouvelle technique de financement privé des ouvrages publics collectifs: le marché d'entreprise de travaux publics », p. 315.

Didier TRUCHET, « Fusionner les juridictions administrative et judiciaire ? », p. 335.

Jean WALINE, « La réforme de la juridiction administrative : un tonneau des Danaïdes ? », p. 347.

DROIT DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Francis-Paul BENOIT, « L'incidence sur l'élection du maire de la modification postérieure de la proclamation des conseillers élus », p. 365.

Maurice BOURJOL, « L'intercommunalité », p. 381.

Jean CATHELINEAU, « La motivation des décisions de préemption des collectivités locales », p. 405.

François LLORENS, « La responsabilité des collectivités locales du fait de leur aide aux entreprises en difficulté (aspects de droit adminis-tratif) », p. 413.

Jacques MOREAU, « L'état civil des communes, des départements et des régions », p. 431.

DROITS CONSTITUTIONNEL, COMPARÉ ET ÉTRANGER

Christian BIDEGARAY, Claude EMERI, « Du droit constitutionnel au gouvernement comparé », p. 445.

Pierre BON, « Les délégations législatives en droit comparé franco-espagnol », p. 463.

Jean-Pierre DUPRAT, « La crise des assemblées parlementaires françaises », p. 493.

Michel FROMONT, « Les dernières réformes du contentieux administratif en Europe : les exemples de la Suède, de l'Autriche et des Pays-Bas », p. 515.

Jean-Claude GAUTRON, « Le Parlement européen ou la lente émergence d'un pouvoir normatif », p. 529.

Dmitri Georges LAVROFF, « À propos d'une institution espagnole : le Défenseur du peuple », p. 543.

Pierre LETAMENDIA, « La transition démocratique: une comparaison des cas chilien et espagnol », p. 559.

Paul LEWALLE, « L'astreinte garantie de l'efficacité des arrêts d'annulation prononcés par le Conseil d'État. Examen du droit français et du droit belge », p. 579.

Louise LUSSIER, « L'ordre public et la police sanitaire au Québec », p. 607.

Slobodan MILACIC, « À l'Est, l'État de Droit pour induire la Démocratie ? », p. 617.

Michel ROUSSET, « Le droit de l'urbanisme et la croissance urbaine au Maroc », p. 633.

Jean-Louis SEURIN, « Les origines historiques de la séparation des pouvoirs », p. 651.

DROIT DE LA SANTÉ

Elie ALFANDARI, « Le recouvrement des frais hospitaliers sur les débiteurs d'aliments », p. 673.

Michel BELANGER, « Quelques réflexions d'un publiciste sur la notion de responsabilité internationale pour la santé », p. 693.

André DEMICHEL, « Médecine et droit : bilan provisoire d'une cohabitation problématique », p. 705.

Louis DUBOUIS, « La loi du 27 juin 1990 assure-t-elle une protection des personnes hospitalisées en raison de troubles mentaux conforme au droit européen ? », p. 727.

Robert DUCOS-ADER, « De quelques éléments de comparaison entre le droit de la santé et le droit de la consommation », p. 739.

Gérard MEMETEAU, « Droit médical et déontologie: suggestions prudentes en faveur d'un rapprochement », p. 747.

Patrick A. MOLINARI, « La prestation des soins de santé et le respect des droits fondamentaux: esquisse d'une problématique », p. 771.

Jean MORANGE, « Génétique et droits de l'homme », p. 785.

39. Audinet (André), 1968

***Études offertes à André Audinet*, Presses universitaires de France, 1968**

Gérard BOULVERT, « La validité de l'obligation principale dans le cautionnement « verbis » d'après Gaïus, III, 119 et 119 A », p. 7.

Fernand DERRIDA, « De la nature juridique des sociétés par intérêts depuis la loi du 24 juillet 1966 », p. 43.

Charles DURAND, « Les présidents du Sénat sous le Premier Empire », p. 75.

Maurice FLORY, « Développement économique et relations internationales », p. 101.

Alfred JAUFFRET, « L'influence, en droit commercial, de l'âge du commerçant ou de l'ancienneté de l'activité commerciale », p. 119.

Pierre KAYSER, « Un conflit de la liberté des conventions et de la liberté de l'auteur : le contrat de mécénat », p. 129.

Paul DE LA PRADELLE, « Les nationalisations, les juges et la doctrine », p. 149.

Yvette LOBIN, « Les réformes de la Cour de Cassation », p. 159.

Jean MACQUERON, « L'intérêt moral ou d'affection dans les obligations délictuelles en droit romain », p. 173.

Claude ZARKA, « Multiplicateur, accélérateur et coefficient de capital », p. 189.

Robert GARRON, « Le Traité de Rome et les concentrations d'entreprises », p. 199.

Adrienne HONORAT, « La masse des créanciers dans la liquidation des biens ou le règlement judiciaire du débiteur », p. 227.

Pierre BELTRAME, « L'utilisation de l'idée de légitimité dans la vie politique française depuis le XVI^{e} siècle », p. 251.

François-Paul BLANC, « Un des principaux aspects de l'Assistance Publique à Marseille sous l'Ancien Régime : les hôpitaux d'enfants abandonnés », p. 289.

Michel GANZIN, « La pensée politique de Jonathan Swift dans "Les voyages de Gulliver" », p. 305.

Roger STORP, « Aperçu des principes généraux et des techniques du Droit Foncier allemand », p. 319.

40. Audit (Bernard), 2014

***Les relations privées internationales : Mélanges en l'honneur du Professeur Bernard Audit,* LGDJ, 2014.**

Bertrand ANCEL, « Exequatur et prescription », p. 1.

Louis D'AVOUT, « La *lex personalis* entre nationalité, domicile et résidence habituelle », p. 15.

Tristan AZZI, « La Cour de justice et le droit international privé ou l'art de dire parfois tout et son contraire », p. 43.

Jean-Sylvestre BERGE, « Droit international privé et approche contextualisée des cas de pluralisme juridique mondial », p. 59.

George A. BERMANN, « *The European Law Institute : a Transatlantic Perspective* », p. 81.

Nicolas BINCTIN, « Les apports de la propriété intellectuelle à l'analyse d'un ordre public "transnational"» ou "réellement international" », p. 89.

Sylvain BOLLEE, « La responsabilité extracontractuelle du cocontractant en droit international privé », p. 119.

Béatrice BOURDELOIS, « Relations familiales internationales et professio juris », p. 137.

Dominique BUREAU, « Le mariage international pour tous à l'aune de la diversité », p. 155.

Olivier CACHARD, « Regards transatlantiques sur le forum non conveniens : la jurisprudence en matière aérienne et nautique », p. 185.

Muriel CHAGNY et Valérie PIRONON, « Les recours collectifs en droit du marché », p. 203.

Daniel COHEN, « Sur la notion d'émanation de l'État », p. 233.

Gilles CUNIBERTI, « La faible attractivité internationale du droit français des contrats », p. 253.

Bénédicte FAUVARQUE-COSSON, « Le droit international privé des contrats en marche vers l'universalité ? », p. 269.

Diego P. FERNANDEZ ARROYO, « La tendance à la limitation de la compétence judiciaire à l'épreuve du droit d'accès à la justice », p. 285.

Estelle FOHRER-DEDEURWAERDER, « Le principe *prior tempore* dans la résolution des conflits de procédures en droit commun (après l'abandon de l'exclusivisme des privilèges de juridiction) », p. 307.

Jacques FOYER, « Lois de police et principe de souveraineté », p. 339.

Hugues FULCHIRON, « La reconnaissance au service de la libre circulation des personnes et de leur statut familial dans l'espace européen », p. 359.

Hélène GAUDEMET-TALLON, « De l'abus de droit en droit international privé », p. 383.

Pierre-Yves GAUTIER, Convaincre l'arbitre », p. 397.

Bernard HAFTEL, « Pour en finir avec le cercle vicieux du principe d'autonomie (ou presque) », p. 409.

Jeremy HEYMANN, « De la mobilité des sociétés dans l'Union, Réflexions sur le droit d'établissement », p. 425.

Laurence IDOT, « Réflexions sur les limites du modèle américain en droit de la concurrence, L'exemple du *private enforcement* », p. 447.

Charles JARROSSON, « Le compromis, convention d'arbitrage d'avenir ? », p. 465.

Catherine KESSEDJIAN, « Quel juge est compétent pour décider de la validité et de l'applicabilité d'une convention d'arbitrage ? », p. 477.

Georges KHAIRALLAH, « Le statut personnel à la recherche de son rattachement : Propos autour de la loi du 17 mai 2013 sur le mariage de couples de même sexe», p. 485.

Malik LAAZOZI, « La limitation internationale indirecte de for. Réflexions à propos du contrat d'assurance », p. 497.

Paul LAGARDE, « La fraude en matière de nationalité », p. 511.

Pierre MAYER, « Le poids des témoignages dans l'arbitrage international », p. 525.

Horatia MUIR WATT, « L'émergence du réseau et le droit international privé », p. 533.

Marie-Laure NIBOYET, « Les remèdes à la fragmentation des instruments européens de droit international privé (à la lumière de la porosité des catégories "*alimony*" et "*matrimonial property*" en droit anglais) », p. 551.

Cyril NOURISSAT, « L'avenir des clauses attributives de juridiction d'après le Règlement "Bruxelles I bis" », p. 567.

William W. PARK, « *The Deontology of Arbitration's Discontents : Between the Pernicious and the Precarious* », p. 581.

Louis PERREAU-SAUSSINE, « Le conflit entre clause compromissoire et clause attributive de juridiction », p. 611.

Gérard PLUVETTE, « Actualités du droit de l'arbitrage : l'obligation de révélation des arbitres et le contrôle de l'ordre public de fond par la Cour de cassation », p. 623.

Anne SINAY-CYTERMANN, « Les tendances actuelles de l'ordre public international », p. 635.

Édouard TREPPOZ, « L'extraterritorialité des injonctions portant sur un site internet », p. 657.

Laurence USUNIER, « Droit d'agir en justice et actions de groupe transnationales », p. 681.

Thierry VIGNAL, « Sur quelques paradoxes contemporains de la territorialité », p. 713.

41. Autin (Jean-Louis), 2012

***Indépendances(s) : études offertes au professeur Jean-Louis Autin*, CREAM, 2012**

PROLOGUE : CE QU'INDEPENDANCE VEUT DIRE

Michel MIAILLE, « Éloge de l'autonomie contre l'indépendance ? », p. 55.

CHAPITRE I : DE L'INDEPENDANCE DANS LA SPHERE ADMINISTRATIVE

SECTION I : Dans la sphère de l'Administration « classique »

Ghislaine ALBERTON, « Une fonction publique nationale en reconquête d'indépendance? (À propos du nouveau système français de reconnaissance des diplômes délivrés au niveau européen) », p. 73.

Domenico AMIRANTE, « La différenciation des statuts des collectivités territoriales en droit compare : réflexions introductives franco-italiennes », p. 95.

Grégory CAGNON, « L'enquête corse : regards sur un exemple de libre administration approfondie », p. 107.

Olivier HENRY, « La mystique de l'autonomie dans les collectivités françaises d'Amérique », p. 123.

Eugénie PREVEDOUROU, « La réduction du pouvoir discrétionnaire de l'Administration en matière de retrait des actes administratifs illégaux », p. 139.

Alain UZIEL et Lucile LAMBERT-GARREL, « De "responsable de pôle" à "chef de pôle" : une autonomie certaine sous dépendance hiérarchique », p. 167.

SECTION II : Dans la sphère universitaire

Jacques CHEVALLIER, « L'indépendance de la recherche », p. 197.

François-Xavier FORT, « Indépendance et enseignement supérieur », p. 215.

Frances RODRIGUEZ PONTON et Elisenda MALARET, « Variations autour de l'idée d'indépendance dans le contexte institutionnel espagnol : perspective générale et constat du paradoxe de l'autonomie universitaire », p. 249.

SECTION III Dans la sphère des autorités indépendantes

I - Indépendance et Influences.

Mathilde AUVRAY, « Le contrôleur général des lieux de privation de liberté, entre indépendance et interdépendance », p. 273.

Pierre BRINGUIER et Laurence WEIL, « Le principe d'indépendance dans le domaine nucléaire », p. 291.

Ludivine CLOUZOT, « Les paradoxes de l'indépendance: l'exemple de la HALDE », p. 311.

Mohamed DJOULDEM, « Les autorités administratives face à la complexité des politiques de normalisation: le cas de l'autorité des normes comptables », p. 333.

Shanti DUPORT, « Eléments de réflexion sur le phénomène d'autonomisation des autorités administratives indépendantes », p. 355.

Cédric GUILLERMINET, « L'autonomie budgétaire : une ombre au tableau de l'indépendance des AAI », p. 365.

Octavie HAMIDI, « L'indépendance de la commission d'accès aux documents administratifs, entre doute et réalité », p. 389.

Tiphaine ROMBAUTS, « De la magistrature au magistère Sémantique du pouvoir d'influence des autorités administratives indépendantes », p. 407.

Anny ROUSSO, « Démocratie et environnement : débattre autour de la participation et du débat public », p. 423.

Joaquín TORNOS MAS, « *Las autoridades independientes en el derecho Español: en particular, la garantía de su independencia* », p. 437.

Fabien VALENTE, « L'inspection du travail dans le département de l'Hérault à la fin du XIX^e^ siècle : une administration indépendante ? », p. 459.

Patrick WACHSMANN, « Sur l' "indépendance" des autorités administratives d'État », p. 481.

II - Indépendance et contrôles

Benoît APOLLIS, « Vers une adaptation substantielle du contentieux des actes de régulation devant le juge administratif ? », p. 505.

Dominique CUSTOS, « Les garanties structurelles de l'indépendance de la fonction quasi-juridictionnelle de l'administration en Louisiane : vers l'institution d'un contrôle de l'administration a la française ? », p. 527.

Pascale IDOUX, « L'indépendance jusqu'au sein des autorités de régulation indépendantes. La possibilité d'une contestation en justice des décisions de son organe répressif par une autorité indépendante », p. 555.

Denis LEMIEUX et Caroline ROUVE, « La déférence du juge envers les autorités de régulation économique en droit français et Canadien », p. 579.

Daniel MOCKLE, « Les autorités indépendantes relevant du parlement et de la constitution : une version plus avancée de l'indépendance », p. 621.

Silvia NICCOLAI, « L'indépendance des autorités administratives indépendantes est-elle un espace d'évaluation inattaquable par le juge ? La réponse problématique et ouverte proposée par le Conseil d'État italien », p. 655.

III - Indépendance et confluences

Morgan BUNEL, « Le "fabuleux destin" du défenseur du peuple espagnol », p. 677.

Sébastien DENAJA, « Le défenseur des droits : quelle dynamique institutionnelle ? », p. 701.

Ana Lucia de LYRA TAVARES et Francisco MAURO DIAS, « En hommage à Jean-Louis Autin : données pour une étude comparative entre les agences de régulation au Brésil et les autorités administratives indépendantes en France », p. 721.

Christophe MAUBERNARD, « Les agences européennes ou le sfumato institutionnel de l'Union européenne », p. 731.

Jacques ZILLER, « Le réseau des protecteurs des données de l'Union européenne et la promotion internationale des autorités indépendantes de protection des données informatiques », p. 745.

CHAPITRE II : DE L'INDEPENDANCE DANS SES RAPPORTS AVEC LA CONSTITUTION

SECTION I : De l'indépendance nationale.

Salah Eddine BERRAHOU, « La dynamique fragmentaire du système International », p. 769.

Rémy CABRILLAC, « Une éclatante réussite juridique des lendemains des indépendances africaines, l'OHADA », p. 783.

Michel CLAPIE, « Le président de la république garant de l'indépendance nationale : Enquête sur les raisons d'être d'une disposition constitutionnelle tombée en déshérence, en remontant aux sources du gaullisme gaullien et de l'histoire de France », p. 793.

Jean-Yves FABERON, « Indépendance kanak ou pluriethnique en Nouvelle-Calédonie dans la pensée de Jean-Marie Tjibaou », p. 831.

Geneviève KOUBI, « Sur la liste des pays à décoloniser... Entre rêves d'indépendance et trêves d'outre-mer », p. 841.

Ali MEBROUKINE, « Quelques variations autour de la résolution 1973 du conseil de sécurité du 17 mars 2011 sur la Libye », p. 863.

SECTION II : Des rapports entre indépendance et séparation des pouvoirs

Guilhem DEZEUZE, « À propos de l'exergue de l'esprit des lois "*prolem sine matre creatam*" : non-confusion, concert des pouvoirs et indépendance », p. 889.

Luc MOREAU, « L'éclosion d'une déontologie parlementaire : Une garantie nouvelle de l'indépendance du pouvoir législatif », p. 897.

Eros Roberto GRAU, « L'indépendance du pouvoir et l'indépendance des pouvoirs : Montesquieu et Hegel », p. 911.

José RIBAS VIEIRA, « Le principe de la séparation des pouvoirs dans le cadre des vingt ans de la mise en œuvre de la Constitution brésilienne de 1988 : L'administration publique dans le dialogue entre les pouvoirs judiciaire et législatif », p. 923.

Vincenzo PEPE, « La dissidence dans la pensee de Giambattista Vico. L'Eco di Giambattista Vico nell'assemblea costituente (1946-48) », p. 937.

SECTION III De l'indépendance des juridictions et de la magistrature...

Stéphane BOLLE, « « L'indépendance, ça se construit! » l'exemple de la cour constitutionnelle du Bénin (1990-2010) », p. 949.

Angelo Antonio CERVATI, « Brevi annotazioni in tema di indipendenza della magistratura in una prospettiva di comparazione giuridica », p. 975.

Solange FATAL, « *De commodo et incommodo du "comite 255"* », p. 997.

Christine LAZERGES, « Pour une justice indépendante », p. 1033.

Nelly SUDRES, « La "procolisation" du Conseil d'État évitée ? », p. 1047.

Bernard TRAVIER et Sophie CHAIGNEAU, « Du rapporteur public au Conseil d'État et de l'avocat général a la Cour de cassation : ressemblances et dissemblances », p. 1073.

CHAPITRE III : DE L'INDEPENDANCE ENTRE LES NORMES ET LES JURISPRUDENCES.

SECTION I : L'Indépendance des législations.

Béatrice PASTRE-BELDA, « De l'indépendance des garanties conventionnelles au sein du droit européen des droits de l'Homme », p. 1099.

Nicolas MARTY, « Vers la fin de l'indépendance des législations entre droit de l'urbanisme commercial et droit de l'urbanisme ? », p. 1113.

Carlos Roberto SIQUEIRA CASTRO, « L'attribution normative régulatrice et le nouveau principe de légalité », p. 1135.

Boris TARDIVEL, « Urbanisme et environnement les vicissitudes du principe d'indépendance des législations », p. 1187.

SECTION II : L' « indépendance » des jurisprudences

Julien BONNET, « L'indépendance du contrôle de conventionalité des lois », p. 1231.

Jérôme ROUX, « La QPC menace-t-elle l'indépendance du Conseil d'État et de la Cour de cassation vis-à-vis du Conseil constitutionnel ? », p. 1253.

Frédéric SUDRE, « Défense des droits et libertés et dialogue des juges de l'urgence », p. 1293.

Bernard STIRN, « Juridictions nationales et cours européennes : indépendance et interdépendance », p. 1305.

Pierre THIERRY, « L'indépendance du juge administratif de premier degré », p. 1321.

CHAPITRE IV : D'AUTRES FACETTES DE L'INDEPENDANCE

SECTION I : L'indépendance professionnelle

Séverine CABRILLAC, « Histoire d'une fausse indépendance : les garanties financières professionnelles », p. 1335.

Katarzyna GRABARCZYK, « L'indépendance des journalistes à la lumière de la jurisprudence de la Cour européenne des Droits de l'Homme », p. 1347.

Pauline ROCHE, « Indépendance de la doctrine et droit de l'environnement », p. 1359.

SECTION II : L'indépendance et le droit des contrats publics

Guylain CLAMOUR, « Arbitrage et contrats publics libres propos sur un conflit d'indépendances », p. 1393.

Marion UBAUD BERGERON, « La dépendance a un pouvoir adjudicateur : questions de méthode », p. 1409.

SECTION III : L'indépendance et le droit de la propriété intellectuelle

Michel VIVANT, « Création, créativité, marche et dépendance, sous l'éclairage de la propriété intellectuelle », p. 1431.

SECTION IV : L'indépendance culturelle

Catherine MAMONTOFF, « Droit et mentalité d'indépendance des tsiganes au regard de la société environnante », p. 1453.

Jean-Marie PONTIER, « Quelle liberté pour les arts et la culture ? », p. 1467.

EPILOGUE : En toute indépendance

Horia ABSI, « Stratégies d'acteurs dans le partenariat environnemental local : l'expérience marocaine », p. 1511.

Laetitia FERMAUD, « La gestion équilibrée de la ressource en eau en France : défis et perspectives à l'aune des dispositifs issus du droit de l'Union », p. 1523.

Pascale GONOD, « À propos de la lutte contre le terrorisme », p. 1545.

Jean-Pierre MIGNARD et Raphaël ROMI, « Les nouvelles perspectives contractuelles en matière d'environnement », p. 1567.

Jacqueline MORAND-DEVILLER, « Biens publics et droit de propriété », p. 1581.

Catherine RIBOT, « La négation par le législateur en 2010 de l'objectif démocratique de respect de la parité », p. 1599.

Dominique TURPIN, « La protection du mineur étranger en France », p. 1609.

Hocine ZEGHBIB, « Le contrôle juridictionnel des mesures administratives privatives de liberté », p. 1645.

42. Autenne (Jacques), 2010

***Promenade sous les portiques de la fiscalité : Liber amicorum Jacques Autenne*,**
Bruxelles : Bruylant, 2010, 563 p. (27 contrib.)

ESQUISSES ET SOUVENIRS

Edoardo TRAVERSA, « Des idées et des hommes : Un regard historique sur l'enseignement du droit fiscal à l'Université Catholique de Louvain », p. 3.

Xavier PARENT, « Balises, rencontres, inspirations », p. 17.

Yves DE CORDT, « Souvenirs de Buenos Aires », p. 29.

PRINCIPES GÉNÉRAUX ; INTERACTIONS ENTRE DROIT FISCAL ET AUTRES BRANCHES DU DROIT

Vincent SEPULCHRE, « Fiscalité et environnement : quels instruments et pour quoi faire? L'illustration par la taxation du CO2 », p. 41.

Bruno PEETERS, « La relation en matière fiscale entre le principe de sécurité juridique et le principe de légalité: un processus d'Echternach ? », p. 67.

Frans VANISTENDAEL, « Dispositions anti-abus et droit communautaire en matière fiscale », p. 89.

Marc BOURGEOIS, « Réflexions à propos de la qualification juridique des «cotisations sociales» en droit fiscal international et communautaire », p. 127.

Michel DE WOLF, « Pour un impôt des personnes physiques mieux adapté à la capacité contributive des parents », p. 135.

Yves HOUGARDY, « La capacité contributive », p. 151.

Alexia AUTENNE et Gilles COLLARD, « L'apostrophe commercialiste adressée à la conception fiscale de l'objet social : de l'inopposabilité de principe de l'objet social statutaire dans les relations des sociétés avec les tiers », p. 181.

Arnaud LECOCQ, « Le secret bancaire sous Thucydide », p. 211.

IMPÔTS SUR LES REVENUS

Marc DASSESSE, « Les intérêts notionnels à l'épreuve du droit communautaire. Le législateur belge a la mémoire bien courte », p. 231.

Bruno COLMANT, « La déduction des intérêts notionnels à l'aune de la théorie financière », p. 245.

Olivier HERMAND, « La discrimination des sicav étrangères », p. 271.

Isabelle RICHELLE, « Chevaux... fiscaux », p. 289.

TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

Carlos SIX, « Traitement TVA des organismes publics et de certaines activités d'intérêt général », p. 307.

Jean THILMANY, « T.V.A. et concession de la jouissance exclusive d'un bien immobilier du domaine public », p. 325.

Maria-Elena SCOPPIO, « L'exemption TVA des prestations d'enseignement: TVA et universités », p. 337.

Olivier VAN BAELEN et Christian FRANCK, « L'instauration de l'unité TVA en Belgique: quelques questions posées en pratique », p. 353.

PROCÉDURE ET CONTENTIEUX

Jacques MALHERBE et Philippe MALHERBE, « Intervention législative dans un litige en cours et droits de l'homme: prescription du recouvrement de l'impôt en Belgique », p. 373.

Jean-François GODBILLE, « Le parquet, auquel les poursuites en matière fiscale ont été confiées par le législateur le 8 août 1980, a-t-il encore la maîtrise de l'action publique ? », p. 391.

Olivier BERTIN, « La procédure fiscale et le droit judiciaire », p. 415.

Frédéric FOSSEUR, « La réforme de la procédure fiscale de 1999: quelques implications en matière de TVA », p. 439.

FISCALITÉ COMMUNAUTAIRE ET INTERNATIONALE

Luc DE BROE, « L'usage du Commentaire OCDE et autres instruments extrinsèques pour l'interprétation des conventions de double imposition belges », p. 455.

Melchior WATHELET et Nathalie BONHOMME, « La Commission et la jurisprudence de la Cour en matière de fiscalité directe », p. 479.

Marcel GERARD, « Ne courrez plus après l'imagination des banquiers ! », p. 497.

Edouard-Jean NAVEZ et Vincent DECKERS, « La censure des dispositions successorales fiscales par la Cour de justice des Communautés européennes: une tentative de clarification », p. 513.

Adriano DI PIETRO, « La protection communautaire du contribuable national », p. 547.

43. Avril (Pierre), 2001

***La République : Mélanges Pierre Avril*, LGDJ, coll. « Mélanges », 2001**

Michel AMELLER, « Préface », p. 19.

Roger PINTO, « Envoi », p. 23.

Emeric BREHIER, « Pierre Avril, un militant intellectuel », p. 25.

Première partie : RÉPUBLIQUE ET DEMOCRATIE

Olivier BEAUD, « René Capitant, juriste républicain. Etude de sa relation paradoxale avec Carl Schmitt à l'époque du nazisme », p. 41.

Patrice GELARD, « Remarques impertinentes sur l'électeur, l'élection et l'élu », p. 67.

Noëlle LENOIR, « La République et les citoyens », p. 73.

Claude NICOLET, « Constitutions et citoyens », p. 101.

Philippe RAYNAUD, « La philosophie politique devant les partis », p. 105.

Lucien SFEZ, « Du monde de la communication à l'utopie du corps », p. 119.

Michel VERPEAUX, « La République, la Constitution de 1958 et le Conseil constitutionnel », p. 129.

Deuxième partie : DROIT CONSTITUTIONNEL GÉNÉRAL

Vida AZIMI, « Le grand Ortolan: une leçon de droit constitutionnel », p. 143.

Jean-Claude BECANE, « La loi revisitée. Réflexions sur les rapports entre la loi et l'État de droit », p. 167.

Jacques CHEVALLIER, « Droit constitutionnel et institutions politiques : les mésaventures d'un couple fusionnel », p. 183.

Marie-Anne COHENDET, « Légitimité, effectivité et validité », p. 201.

Louis FAVOREU, « Le Parlement constituant et le juge constitutionnel », p. 235.

Bruno GENEVOIS, « Les contraintes d'ordre constitutionnel pesant sur l'entrée en vigueur des lois », p. 243.

Michel TROPER, « Sieyès et le jury constitutionnaire », p. 265.

Troisième partie : LA V^e^ RÉPUBLIQUE

Christian BIDEGARAY et Claude EMERI, « Quatrième République : le retour ? », p. 285.

Guy CARCASSONNE, « 2002 : remarques sur un calendrier non conventionnel, accompagnées d'un codicille élucubrant », p. 295.

Dominique CHAGNOLLAUD, « Le Conseil d'État et le droit constitutionnel: Sherlock Holmes au Palais Royal », p. 307.

Bastien FRANÇOIS, « La question de la majorité parlementaire sous la V^e^ République », p. 219.

Philippe LAUVAUX, « L'illusion du régime présidentiel », p. 329.

Armel LE DIVELLEC, « La chauve-souris. Quelques aspects du parlementarisme sous la V^e^ République », p. 349.

Jean MASSOT, « Les catégories de décrets réglementaires : critère matériel et critère formel », p. 363.

Didier MAUS, « Les primaires face à la Constitution », p. 373.

Pierre PACTET, « La désacralisation progressive de la Constitution de 1958 », p. 389.

Jean ROSSETTO, « À propos de la responsabilité pénale des membres de l'Exécutif sous la V° République : l'indispensable responsabilité politique », p. 401.

Quatrième partie : DROIT PARLEMENTAIRE

Jean-Pierre CAMBY, « Le droit parlementaire, droit de la minorité ? », p. 419.

Jean FOYER, « Le président de commission parlementaire », p. 435.

Jean GICQUEL, « Le Congrès du Parlement », p. 449.

Jean-Louis PEZANT, « Parlementarisme rationalisé et système majoritaire », p. 465.

Lucile TALLINEAU, « Les tentatives de réformes de l'ordonnance du 2 janvier 1959 portant loi organique relative aux lois de finances », p. .481

Cinquième partie : DROIT COMPARÉ

Philippe ARDANT, « Le temps dans les constitutions écrites », p. 503.

Jean-Claude COLLIARD, « L'élection du Premier ministre et la classification des régimes parlementaires », p. 517.

Benoît JEANNEAU, « Pour une réhabilitation des gouvernements dits minoritaires », p. 533.

Kay LAWSON, « Les influences des lois sur les partis politiques en France et aux États-Unis », p. 555.

Andrea MANZELLA, « *La ripartizione di competenze tra unione europea e stati membri* », p. 573.

Geoffrey MARSHALL, « *The Future of Parliamentary Privilege in the United Kingdom* », p. 587.

Hugues PORTELLI, « Le référendum abrogatif en Italie : réflexions sur son usage constitutionnel et politique », p. 601.

Elisabeth ZOLLER, « La pratique de l'opinion dissidente aux États-Unis », p. 609.

44. Aynès (Laurent), 2019

***Liberté, justesse, autorité : Mélanges en l'honneur du professeur Laurent Aynès*, LGDJ, 2019**

Philippe MALAURIE, « Le plus beau de tous les métiers du monde - Avant-propos », p. VII

Marie-Élodie ANCEL, « Prêts substitutifs et conflits de lois. Quel fuseau horaire pour « l'heure de vérité » ? », p. 1.

Alain BENABENT, « Pour une prestation compensatoire hors mariage : la piste du quasi-contrat ? », p. 15.

Pierre BERLIOZ, « Pour un code des services juridiques », p. 21.

Catherine BOSGIRAUD STEPHENSON, « La Doctrine face au temps », p. 27.

Claude BRENNER, « Authentification notariale et juridiction étatique », p. 45.

Emmanuel BROCHIER, « Cinq propositions de modification des principes directeurs du Code de procédure civile », p. 57.

Loïc CADIET, « La médiation, une justice sans juge ? », p. 65.

John CARTWRIGHT, « *Freedom of Contract, Judicial Control and Remedies for Non-performance : Comparative Reflections from English Law* », p. 85.

Daniel COHEN, « Les garanties émises par les sociétés: un nécessaire changement de perspective ? », p. 97.

Pierre CROCO « L'agent des sûretés et la dissociation des qualités de titulaire de la sûreté et de titulaire de la créance garantie », p. 113.

Pierre-François CUIF, « Une doctrine notariale », p. 131.

Frédéric DANOS, « Obligation de donner, de livrer et de délivrer », p. 143.

Jean-Michel DARROIS, « François DE BERARD, Laurent Aynès : un jurisconsulte contemporain », p. 175.

Philippe DELEBECQUE, « "L'attractivité" du droit français : un mot d'ordre dépourvu de sens ? », p. 185.

Frédéric DOURNAUX, « Brèves réflexions sur l'hubris du droit contemporain. », p. 195.

Philippe DUPICHOT, « Les sûretés réelles à l'épreuve des procédures collectives, entre passé, présent et avenir », p. 209.

Ibrahim FADLALLAH, « L'Europe contre l'arbitrage ? Réflexions sur l'arrêt Achmea », p. 241.

Pierre-Yves GAUTIER, « Pourquoi le bon juriste en tient-il pour les traditions du droit objectif », p. 253.

Charles GIJSBERS, « Nullité et résolution conventionnelles : quelle efficacité en matière de mutations immobilières ? », p. 267.

Geneviève HELLERINGER, « La protection des consommateurs de produits financiers. Exemple d'analyse comportementale du droit », p. 287.

Antoine HONTEBEYRIE, « Le régime général des obligations et le rôle de la volonté dans l'acte juridique », p. 297.

Rita JABBOUR, « Assiette du droit de gage général et théories du patrimoine, ajustements au regard de la notion d'invisibilité. », p. 325.

Maxime JULIENNE, « Les clauses organisant la circulation des droits personnels », p. 341.

Maud LAGELEE-HEYMANN, « L'autorité judiciaire dans tous ses états. Brèves réflexions comparatistes », p. 353.

Christian LARROUMET, « Le mythe de l'attractivité du droit civil français », p. 365.

Pierre MAVER, « L'arbitre et les sanctions économiques », p. 371.

Bruno NEOUZE, « Contrats de vente de produits agricoles et alimentaires : À la recherche d'un juste équilibre entre liberté contractuelle, autorité professionnelle et rôle de l'État », p. 383.

Béatrice PARANCE, « "Moins de règles, plus de principes ? Le nouveau rôle du juge", Qu'en est-il en droit de l'environnement et du développement durable ? », p. 395.

Christian PIANI, « La règle et le droit - ou le fondement de l'ordre normatif en Chine et en Occident », p. 405.

Thierry REVET, « Le contrat Janus ou la dualisation de la théorie du contrat », p. 421.

Patrick SIMON, « Le droit naturel face au positivisme », p. 433.

Philippe STOFFEL-MUNCK, « Pour une conception raisonnable du contrat d'adhésion », p. 453.

Philippe THERY, « Variations sur le droit de poursuite du créancier », p. 471.

Louis THIBIERGE, « Le juste prix », p. 483.

Laurent ULRICH, « "La dignité ne se divise pas" : approches philosophiques », p. 497.

45. Azard (Pierre), 1980

***Aspects contemporains du droit des affaires et de l'entreprise : Études à la Mémoire du doyen Pierre Azard*, Éditions CUJAS, 1980.**

Paul POUPARD, « En souvenir de Pierre Azard », XIII.

Jean-Paul ANTONA, « L'entreprise de travail temporaire et la loi n° 79.8 du 2 janvier 1979 », p. 7.

Claude BEAUCOURT, « Libertés et contraintes de la "méthode des cas" dans son application au droit français des affaires », p. 13.

René BLANCHER, « Évolution du droit fiscal en rapport avec les aspects contemporains du droit des affaires et de l'entreprise », p. 21.

François BLOCH-LAINE, « L'entreprise dans les mutations de l'économie; position des problèmes », p. 27

Germain BRULLIARD, « L'unification du droit privé en Italie et l'absorption du droit commercial », p. 33.

Richard BRUNOIS, « Les entreprises en difficultés : les solutions préconisées par le Comité d'études présidé par P. Sudreau et leur influence sur l'évolution de la législation », p. 47.

Jean FOYER, « De l'exécution collective des biens du débiteur à la médecine des entreprises », p. 55.

Michel GALIMARD, « La transmission de l'entreprise », p. 65.

Christian GAVALDA, « Le renouveau de l'assurance-cautionnement des marchés, garantie des acheteurs dans le commerce international », p. 75.

Jean GUYENOT, « Les participations d'une société au capital d'une autre société : filiales et participations dans la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales », p. 87.

Jacques HERTZ, « Divers aspects du transfert technologique : un modèle européen de développement est-il envisageable ? », p. 115.

Jean IMBERT, « Mutuelles et Droit au début du XIX^e siècle », p. 123.

Louis IMBERT, « La participation des salariés dans les entreprises publiques », p. 131.

Nicolas JACOB, « La contestation de l'entreprise », p. 137.

Philippe LE TOURNEAU, « L'évolution des rapports contractuels dans les transferts de technologie », p. 153.

Georges LEVASSEUR, « La protection de la santé et de la sécurité des travailleurs, un problème de politique criminelle », p. 167.

Philippe MALAURIE, « L'inflation et le droit civil français des obligations », p. 179.

Jean-Marc MOUSSERON, « L'adaptation du droit français des brevets aux conventions européennes (1968-1973- 1975-1978) », p. 191.

NGUYEN PHU DUC, « Le droit contractuel américain », p. 203.

Robert PLAISANT, « Les inventions des salariés », p. 219.

Emmanuel DU PONTAVICE, « Une curieuse affaire de responsabilité: l'étendue territoriale du monopole des courtiers conducteurs interprètes de navires », p. 225.

Michel REULOS, « La genèse de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales », p. 255.

Valdo ROULET, « Définir la sous-traitance », p. 257.

Daniel TIXIER, « Consumérisme et éthique des dirigeants », p. 275.

Martial TRICAUD, La vente commerciale internationale », p. 281.

B

46. Baddeley (Margareta), 2017

Le droit en question : mélanges en l'honneur de la Professeure Margareta Baddeley,
Genève ; Zurich ; Bâle : Schulthess Editions romandes, 2017, 499 p. (23 contrib.)

I. Droit civil

A. Droit des personnes

Jean-François PERRIN, « La dissolution des associations "illicites" après l'arrêt "Rhino" et autres contre Suisse », p. 3.

Paul-Henri STEINAUER, « Le domicile de l'enfant dont les parents n'ont pas un domicile commun », p. 15.

B. Droit des familles

1. Mariage et divorce

Victor MONNIER, « Être marié ou l'avoir été dans l'histoire constitutionnelle de la République Helvétique (1798-1803) », p. 27.

Pascal PICHONNAZ et Cyrielle VERDON, « La force obligatoire d'une convention de divorce avant ratification : vers une évolution du régime », p. 39.

2. Droits de l'enfant

Andreas BUCHER, « La volonté de l'enfant enlevé », p. 61.

Michelle COTTIER, « L'enfant sujet de droit: Bilan mitigé de la jurisprudence récente du Tribunal fédéral suisse », p. 81.

Estelle DE LUZE, « Entretien de l'enfant: évolution en cours », p. 101.

Olivier GUILLOD et Rachel CHRISTINAT, « Enfants nés de mères porteuses », p. 125.

Philippe MEIER, « Nouveau droit de l'autorité parentale - état des lieux », p. 149.

Marie-Laure PAPAUX VAN DELDEN, « Le droit de l'adoption à la lumière de la CEDH : analyse *de lege lata* et *ferenda* », p. 187.

Suzette SANDOZ, « Faut-il réintroduire l'adoption simple ? », p. 233.

3. Concubinage

Grégory BOVEY, « Concubinage : aspects patrimoniaux », p. 249.

Rita TRIGO TRINDADE et Sandrine TORNARE, « La société simple au chevet des unions libres », p. 271.

C. Droit des successions

Peter BREITSCHMID, « *Familienerbrecht. Und wer hat Anspruch worauf ? ...aber : Wer und was ist Familie?* », p. 293.

Paul EITEL, « *Die Herabsetzung von Intestaterbteilen* », p. 307.

Michel MOOSER, « L'exhérédation d'un insolvable », p. 323.

Denis PIOTET, « Le droit successoral de l'enfant issu d'une conception *post mortem* », p. 339.

II. Droit du sport

Ursula CASSANI et Philomène MAY, « La corruption dans l'attribution de compétitions sportives : de l'ancien au nouveau droit », p. 351.

Jean-Philippe DUNAND et Maria LUDWICZAK, « Le gladiateur romain et le sportif professionnel contemporain : hommes libres soumis à la volonté d'autrui ? », p. 379.

Juan Carlos LANDROVE, « *Some Thoughts on a Procedural Issue Related to Third-Party Ownership in Soccer* », p. 395.

Makane Moïse MBENGUE, « Le sport, 'Étatet le droit international : Réflexions cursives sur la perception de l'Étatdans les statuts des organisations sportives internationales », p. 419.

Henry PETER et Jeanne ARN, « Gouvernance sportive : le système du fair-play financier de l'UEFA est-il correctement conceptualisé ? », p. 429.

III. Droit du *trust*

Gian Paolo ROMANO, « Le contentieux international relatif au trust : questions choisies », p. 461.

47. Badinter (Robert), 2016

***L'exigence de justice : Mélanges en l'honneur de Robert Badinter*, Dalloz, 2016.**

Christophe ANDRE, « Alternance et politique pénale : le droit pénal français en quête de sens (1981- 2015) », p. 1.

Hervé ASCENSIO, « L'architecture de la justice pénale internationale », p. 29.

Cherif BASSIOUNI, « Hommage de l'Association internationale de droit pénal au professeur Robert Badinter », p. 41.

Patrick BAUDOUIN, « Les libertés à l'épreuve de la lutte antiterroriste, p. 51.

Pascal BEAUVAIS, Les mutations de la souveraineté pénale », p. 71.

Mohammed BEDJAOUI, « La vie miraculée du Tribunal irano-américain de réclamations », p. 87.

Stephen BREYER, « Pas de blanc-seing : la Cour suprême et Guantanamo », p. 103.

Lucius CAFLISCH, « Réflexions sur la protection diplomatique », p. 131.

Guy CANIVET, « De l'implicite dans la motivation des décisions du conseil constitutionnel », p. 145.

Robert CARIO, « De la justice restaurative pour une authentique œuvre de justice en France », p. 167.

Paul CASSIA, « L'exercice, par un enseignant, d'une profession libérale découlant de la nature de ses fonctions », p. 183.

Christian CHARRIERE-BOURNAZEL, « Ce que la parole de l'avocat doit à Robert Badinter », p. 211.

Thomas CLAY, « L'arbitre est-il un être normal ? », p. 225.

Dany COHEN, « Le juge européen et les données personnelles », p. 249.

Jean-Paul COSTA, « Robert Badinter et la Convention européenne des droits de l'homme », p. 275.

Bruno COTTE, « Un juge français à la Cour pénale internationale », p. 283.

Marco DARMON et Jean CATTAN, « Quelques observations sur le respect de la Convention européenne des droits de l'homme par l'Union européenne », p. 301.

Jean-Marie DELARUE, « L'avocat et les lieux de privation de liberté. Nouveaux champs, nouvelles modalités d'exercice », p. 321.

Martine DENIS-LINTON, « Demande d'asile et crédibilité », p. 339.

Jean-Yves DUPEUX, « Liberté d'expression et respect des croyances », p. 353.

Bertrand FAVREAU, « L'inauguration », p. 373.

Christiane FERAL-SCHUHL, « Liberté d'expression sur internet : un mirage ? », p. 389.

Olivier GAHINET, « L'enchâssement. Notes sur l'architecture des prisons », p. 405.

Antoine GARAPON, « Les trois temporalités de la justice », p. 431.

Bruno GENEVOIS, « La dignité de la personne humaine : principe symbolique ou réalité juridique ? », p. 445.

Claude JORDA, « La justice internationale, une nouvelle protection des droits de l'homme », p. 479.

Bernard JOUANNEAU, « La place de la dignité chez Robert Badinter », p. 499.

Christine LAZERGES, « L'irrespect du principe de dignité à l'égard des personnes détenues. Le cas de la France », p. 519.

Raymond-François LE BRIS, « Comment mieux préparer les agents publics aux enjeux de notre temps ? », p. 533.

Henri LECLERC, « La justice et le secret », p. 545.

Antoine LYON-CAEN, « Principes », p. 561.

Pierre LYON-CAEN, « La police judiciaire est-elle réellement soumise à l'autorité judiciaire ? », p. 567.

Jean-Louis NADAL, « Le pouvoir de la justice », p. 575.

Michelle PERROT, « L'illusion cellulaire », p. 585.

Jacques RIBS, « Robert Badinter et Droit et Démocratie », p. 595.

Valérie-Laure BENABOU et Judith ROCHFELD, « Pouvons-nous tous encore nous dire "Républicains" ? », p. 605.

Hélène Ruiz FABRI, « Le choix des juges », p. 635.

Emmanuelle SAULNIER-CASSIA, « *Lamento* sur Claude ou la représentation opératique des peines du condamné », p. 653.

Jean-Marc SAUVE, « De l'abolition de la peine de mort au droit à la vie, ou le "visage serein de Minerve" vu du Conseil d'État », p. 669.

Olivier SCHRAMECK, « Le pouvoir de sanction du Conseil supérieur de l'audiovisuel », p. 691.

Vassilios SKOURIS, « L'Union européenne en tant que communauté de valeurs. L'exemple de l'État », p. 701.

Daniel SOULEZ, « Robert Badinter et la fonction d'icône », p. 715.

Jean-Pierre SUEUR, « Robert Badinter, l'éloquence », p. 727.

Philippe WAQUET, « La Cour de cassation et la peine de mort », p. 733.

Élisabeth ZOLLER, « Le concept de dignité dans le droit américain », p. 747.

48. Bakandeja (Grégoire), 2019

***Du droit à l'économie et de l'économie au droit - Retour sur certains pans de l'engagement du Doyen Grégoire Bakandeja dans la pratique du droit*, Bruylant, 2019**

IIe PARTIE : Le droit au carrefour de l'économie et des affaires dans le contexte de la mondialisation

Macaire ABE PANGULU, « Les avatars de la mondialisation: entre unilatéralisme solipsiste et universalisme béant », p. 55.

Joseph JEHL, « La technologie, enfant caché ou atout du droit économique africain ? », p. 73.

Jacques MESTRE, « Pour un droit économique équilibré, entre rigueur et douceur : l'exemple des contrats d'affaires au lendemain de la réforme du droit français de 2016-2018 », p. 89.

Marc VERICEL, « Le droit du travail dans le système économique », p. 103.

Pacifique LUABEYA, « Le droit économique congolais : entre hybridation et tradition », p. 117.

Dieudonné LUABA NKUNA, « État et responsabilité des dirigeants des sociétés commerciales au lendemain de l'adhésion de la RDC à l'espace communautaire de l'OHADA », p. 143.

Sylvain LUMU MBAYA, « Enjeux et défis de la procédure relative à l'action en distraction en matière d'exécution des saisies en droit de l'OHADA », p. 166.

III^e^ PARTIE : La part du droit dans la gestion de l'environnement et des ressources naturelles

François BOKONA WIIPA BONDJALI, « Le projet Transaqua ou l'épreuve de force entre mondialisation et droit international économique », p. 195.

Jean-Paul SEGIHOBE BIGIRA et Bienfait UWIMANA, « Ressources naturelles et droit économique: mise en relation des législations de la République démocratique du Congo », p. 233.

Garry SAKATA M. TAWAB, « La haute trahison liée à la gestion des ressources naturelles en RDC : simple mirage ou signal fort ? », p. 251.

Baleka BAKOLE WALELU, « Profession de mandataire en mines et carrières en droit congolais : analyse critique du code et règlement miniers », p. 263.

IV^e^ PARTIE : La mobilisation du discours juridique dans la gestion des affaires

Ivon MINGASHANG, « Le mirage conceptuel du discours sur la croissance économique à travers les tentatives de réforme du système fiscal congolais », p. 275.

Richard LUKUNDA VAKALA-MFUMU, « La diplomatie économique congolaise classique à l'épreuve », p. 337.

Laurent OKITONEMBO W ETSHONGUNDA, « Des prérogatives du président de la République en matière des contrats d'état en droit congolais : de la discrétion à la remise en question », p. 359.

Paul Nicolas GOMES OLAMBA, « Marchés des collectivités locales au Congo Brazzaville : contrats de droit public ou contrats de droit privé ? », p. 375.

Placide MOUDOUDOU, « La distribution constitutionnelle des compétences au Congo - Brazzaville : domaine de la loi et du règlement, plus haute juridiction nationale. À propos de l'avis de la Cour suprême sur la dissolution de l'Office national de l'emploi et de la main-d'œuvre », p. 411.

Jean-Paul SEGIHOBE BIGIRA, « L'appellation "Est de la RDC" entre rationalité économique et sophisme onomastique », p. 425.

Jean-Paul NYEMBO TAMPAKANYA, « La nécessité d'une coordination du financement du service social en RDC », p. 453.

Jean-Marcel MULENDA KIPOKE, « Le rôle du certificat d'enregistrement dans l'acquisition et la transmission de la propriété immobilière », p. 461.

Ve PARTIE : La régulation des affaires par le droit en général

Jean-Paul NYEMBO TAMPAKANYA, « La difficile protection de la valeur du franc congolais par les pouvoirs publics: faiblesses de la législation et remède », p. 481.

Dieudonné LUABA NKUNA, « Incidences et implications juridiques du mobile banking sur le régime de lutte contre la sous-bancarisation de l'économie en République démocratique du Congo: cas monographique de Vodacom M-Pesa », p. 491.

Désiré-Cashmir KOLONGELE EBERAND, « Reconnaissance et exécution des sentences arbitrales internationales en République démocratique du Congo », p. 509.

Jean-Paul MANZA KAMBONGO, « La recommandation des mesures conservatoires par les tribunaux CIRDI sur le fondement de la Convention de Washington et du Règlement d'arbitrage », p. 541.

Jean-Michel KUMBU KI NGIMBI et Justin MONSENEPWO, « Étude comparative des injonctions anti-suit sous le prisme du droit international privé congolais », p. 581.

Oscar SHAMBA BEMUNA, « Esquisse d'analyse et d'interprétation de la délinquance caractéristique des crimes économiques autrement dénommée "misala ya maboko" en RDC », p. 597.

Glodie KINSEMI MALAMBU, « Pour une intégration des droits économiques, sociaux et culturels dans la mise en œuvre de la justice transitionnelle en Afrique », p. 627.

Marcel WETSH'OKONDA KOSO, « Aperçu de la contribution de la jurisprudence de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples au développement progressif du droit régional africain des droits de l'Homme », p. 643.

Gervais NTIRUMENYERWA M. KIMONYO, « Existe-t-il un droit international des sanctions ciblées ? », p. 667.

Raphaël NYABIRUNGU MWENE SONGA, « Les sanctions ciblées dans le cadre du système des Nations unies : droit ou rapport de force ? », p. 683.

49. <u>Balarino (Tito), 2017</u>

***Tui memores : la dimension culturelle du droit international privé : actes de la journée en l'honneur de Tito Ballarino du 13 juin 2014 à Lausanne et essais recueillis par ses amis et élèves,* Genève : Schulthess Éditions romandes, 2017, 293 p. (13 contrib.)**

Actes de la Journée « *La dimensione culturale del diritto internazionale privato* » du 13 juin 2014 à Lausanne

Bertrand ANCEL, « Les empreintes de l'Histoire », p. 15.

Andrea BONOMI, « *Diritto internazionale privato e diritto comparato: una coppia inseparabile* », p. 27.

Luigi MARI, « Le droit international privé dans l'espace européen dénationalisé », p. 47.

Paolo PASQUALIS, « Le notaire, médiateur culturel, au défi du droit international privé », p. 55.

Gian Paolo ROMANO, « Pluralisme, monisme, ordre, désordre juridique et relations privées internationales (propos de surface) », p. 59.

Tuto ROSSI, « La mort du droit ou le retour des cultures ; à l'origine d'un troisième millénaire problématique », p. 71.

Essais recueillis par ses amis et élèves

Rui Manuel GENS MOURA RAMOS, « Regards sur les sources et les méthodes du droit international privé de la famille dans l'espace Européen », p. 85.

Alfonso-Luis CALVO CARAVACA et Javier CARRASCOSA GONZALEZ, « *Professio juris e regolamento successorio europeo* », p. 133.

Marie-Elodie ANCEL, « Aux confins du principe européen de non-discrimination – le cas des œuvres des arts appliqués », p. 155.

Pietro FRANZINA, « *Note in merito ai profili internazionalprivatistici dei mandati in previsione di incapacità* », p. 173.

Sara TONOLO, « *Religious Values and Conflict of Laws: Old Problems and New Perspectives* », p. 187.

Alberto ARONOVITZ, « *Private International Investments: Risk Management and Evolutive Interpretation of Treaties in Light of the Case Philip Morris v. Uruguay* », p. 215.

Ilaria PRETELLI, « La gouvernance du *ius shopping* en matière de santé reproductive entre droit international privé et déclinaisons culturelles des droits humains », p. 241.

50. Bandt (de) (Jean-Pierre), 2004

***Liber amicorum Jean-Pierre De Bandt,* Bruxelles : Bruylant, 2004, 1050 p. (56 contrib.)**

1. *Het advocatenberoep* / La profession d'avocat

Carl BEVERNAGE, « *Advocatuur in internationale verscheidenheid* », p. 3.

J.W. Anthony CANN, « *Advocaat, Oud-stafhouder van avocaten bij de balie te Brussel Globalisation of top-tier law firms : the past and the future* », p. 19.

Roger O. DALCQ, « La responsabilité des avocats », p. 41.

Pierre DE BANDT, « La libre circulation des avocats à l'aube d'une nouvelle ère », p. 49.

Koen GEENS, « *De advocaat : een onathankelijke vriend* », p. 81.

Luc GYSELEN, « *De vlaamse balies, multidisciplinaire samenwerking en IG-mededingingsrecht : prelude tot het arrest van het hof van cassatie* », p. 95.

Guy HORSMANS, « *Lawboratory* », p. 135.

Edouard JAKHIAN, « Loyauté, confidentialité et secret », p. 163.

Pierre LEGROS, « L'Article 57, § 4 du Code d'instruction criminelle et les relations des avocats avec la presse », p. 171.

Jean-Claude LEYS, « Vérité et vérité judiciaire », p. 181.

Laurent MARLIERE, « Le Management du Cabinet d'Avocats. Avocats d'affaires : les enfants de la "Génération de Bandt" », p. 187.

Mario SPANDRE, « La vérité par la plaidoirie », p. 207.

Philip TRAEST, « *Advocaten weldra onderworpen aan de meldingsplicht inzake witwassen : spanning tussen overheidsbeleid en een onafhankelijke advocatuur* », p. 213.

Jozef VAN DEN HEUVEL, « *De waarheidsplicht van de advocaat - Bedenkingen bij artikel 444, lid 1, Ger. W.* », p. 233.

Jean VAN HOUTTE, « *Bedrijfsjurist versus advocaat?* », p. 251.

Raf VERSTRAETEN, « *Beroepsgeheim en verdediging* », p. 265.

Melchior WATHELET, « Les avocats et le droit communautaire : essai de synthèse », p. 281.

II. *Ondernemingsrecht & Vennootschapsrecht* / Le droit des affaires & le droit des sociétés

Jean-François BELLIS, « *Societas europaea - was it worth the waiting?* », p. 307.

Roger BLANPAIN, « *De Europese naamloze vennootschap* », p. 329.

Herman A. COUSY, « *Harmonisation of national laws against the background of diverging legal cultures* », p. 349.

Jean-Roger DE BANDT, « Démystifier la Gouvernance d'entreprise - Point de vue de l'économiste », p. 363.

Xavier DIEUX, « "*Shareholdership v. stakeholdership*" : Plaidoyer pour l'actionnaire de contrôle », p. 369.

France ENGLEBERT, « Bail commercial - contact avec le public - sens et portée », p. 385.

Luc HINNEKENS, « *De wereld kan niet wachten op de trage ontwikkeling van de fiscale rechtsleer* », p. 401.

Hilde LAGA, « *Toezicht door de raad van bestuur na de Corporate Governance Wet van 2 augustus 2002* », p. 421.

Jean MACHIELS, « *Een nieuwe zakelijkheid* », p. 439.

Jacques MALHERBE et Wim PANIS, « *Europees recht : toenadering en verreemding van de europese lidstaten op het gebied van de btw - enkele illustraties* », p. 443.

Didier MATRAY et Joëlle OVERATH, « Le mandataire *ad hoc* dans la responsabilité pénale des personnes morales », p. 467.

Jean-Marie NELISSEN GRADE, « *De prijs van het openbaar overnamebod vitgebracht door de aandeelhouder die de controle uitoefent* », p. 483.

Jacques PERILLEUX, « L'obligation *in solidum* entre passé et avenir », p. 513.

Jacques RICHELLE, « Ceci n'est pas un cautionnement, Réflexions sur le "cautionnement réel" », p. 543.

Guy SCHRANS, « *Juridische kwalificatie van afgeleide financiele instrumenten* », p. 555.

Luc SCHUERMANS et Peter TEERLINCK, « *Een nieuwe groepsurijstelling voor de verzekeringssector* », p. 567.

Lucien SIMONT et Paul Alain FORIERS, « La distribution de réserves disponibles en cours d'exercice », p. 597.

Taras STAROSSELETS, « À propos de la restitution par équivalent », p. 613.

Lionel TRICOT, « Experts nautiques et expertises », p. 629.

Jettie VAN CAENEGEM, « *The long arm of the us courts : the Empagran decision* », p. 635.

Henk VANHULLE et Nicolas LIPPENS, « *Praktische beschouwingen n.a.v. de invoering van de 10% heffing bij inkoop van eigen aandelen en liquidatie van vennootschappen* », p. 657.

Vincent VAN QUICKENBORNE, « *De Kruispuntbank Ondernemingen (KBO) Instrument, voor administratieve vereenvoudiging* », p. 697.

Patrick WERY, « Les pouvoirs du juge en matière de contentieux contractuel, dans les Principes du droit européen du contrat », p. 717.

Jan WOUTERS, « *Civierechtelijke schadeclaims tegen multinationale ondernemingen wegens mensenrechtenschendingen elders in de wereld : enkele beschouwingen in het licht van de Amerikaanse Alien Tort Claims Act* », p. 737.

Eddy WYMEERSCH, « *De zetelverplaatsing in het vennootschapsrecht* », p. 757.

III. *Publiek recht, Federalisme & Staatshervorming* / Droit Public, Fédéralisme & Réforme de l'Etat

André ALEN, « La convention-cadre pour la protection des minorités nationales et la Belgique », p. 773.

Denis BRIBOSIA, « Fédéralisme et traités internationaux : de la Belgique aux Balkans », p. 791.

Jerôme CONRATD, « L'acte de gouvernement dans la jurisprudence des juridictions administratives françaises et belges », p. 809.

Rusen ERGEC, « Une Cour de plus en plus constitutionnelle : propos sur la loi spéciale du 9 mars 2003 sur la Cour d'arbitrage », p. 843.

Mark EYSKENS, « *Het Neo-Nationalisme* », p. 863.

Patrick PEETERS, « *... En de boer, hij ploegde voort ... Een decennium lang federale loyauteit* », p. 889.

Hugo VANDENBERGHE, « *Parlementaire onverantwoordelijkheid voor de "freedom of speech" en het e.v.r.m.* », p. 907.

Walter VAN GERVEN, « *Executief federalisme* », p. 923.

Georges VAN HECKE, « Esquisse de l'institut de droit international », p. 943.

Frans VANISTENDAEL, « *Wanneer Barst Belgie?* », p. 951.

André VAN OUDENHOVE, « *Meester Jean-Pierre de Bandt of de eerbied voor onze instellingen. Het openbaar ministerie en de gedingen met financiële, fiscale en economische inslag* », p. 959.

Christian VINCKE, « *Bevoegdheden voor de buitenlandse handel. The belgian way* », p. 977.

Paul WYNANTS, « Origines, caractères et évaporation du fédéralisme en Belgique », p. 1007.

51. <u>Barbey (Jean), 2019</u>

Le sceptre renversé : mélanges en l'honneur de Jean Barbey,
Paris : Mare & Martin, 2019, 350 p. (19 contrib.)

Stéphane MOURE, « Avant-propos. Le sceptre renversé », p. 19.

Emmanuel-Marie LEFEBURE DU BUS, « Est-il possible d'être juste sans être miséricordieux ? Contribution à une recherche des fondements du Droit », p. 23.

Sylvie LEBRETON-DERRIEN, « Variations canoniques », p. 37.

Nicolas KERMABON, « La complicité par instigation dans la doctrine canonique médiévale (XII^{e}-XV^{e} siècle) », p. 47.

Christophe CAMBY, « Le droit des Barbares d'après leurs contemporains. Critique de sources », p. 67.

Blandine HERVOUËT, « Pourquoi le duel judiciaire Carrouges-Le Gris (1386) a-t-il été le dernier autorisé par le Parlement de Paris ? », p. 83.

Franck BOUSCAU, « Un commentaire du chapitre 45 du Songe du Vergier », p. 109.

Pierre-Grégoire MARLY, « *Objets inanimés, avez-vous donc une âme ?* Propos sur la nature juridique des biens », p. 121.

Alexandre DEROCHE, « Propriété et seigneurie privée dans le *Traité des seigneuries* de Loyseau », p. 131.

Stéphane MOURE, « Des rapports entre la puissance et la responsabilité : une perspective absolutiste », p. 147.

Damien SALLES, « Être roi justicier en 1737. Quelques remarques sur les évocations-récusations et la puissance de la loi au premier XVIII^{e} siècle », p. 167.

Armel LE DIVELLEC, « Le Baron de Vitrolles, théoricien du gouvernement parlementaire. Un Ultra d'avant-garde au début de la Restauration », p. 189.

Philippe PICHOT BRAVARD, « Un manuscrit oublié de Marie-Pauline de Lézardière : *L'Exposé des traditions nationales sur la constitution et l'état politique de la monarchie française à ses divers âges* », p. 209

Adrien LAUBA, « Une tentative dans l'œuvre codificatrice du XIX^{e} siècle : le demi échec d'un Code de la juridiction militaire sous la Restauration », p. 225.

Patricia-Marie DUCRET, « Les manuels de droit romain au XIX^{e} siècle : du joug vers la liberté », p. 245.

Mathieu TOUZEIL-DIVINA, « Alexandre Mérignhac ou l'Unité du Droit incarnée », p. 257.

Jean-Baptiste PIERCHON et Maxime MEYER, « Le statut des "dépendances coloniales" françaises en Méditerranée dans l'oeuvre de Rolland et Lampué », p. 281.

Didier CHOLET, « Le droit dans la *Revue de l'enseignement supérieur* (1956-1969) », p. 299.

Céline BEGUIN-FAYNEL, « Histoire des assurances de personnes. Bicentenaire du dialogue entre prévoyance publique et prévoyance privée », p. 315.

Jean-Luc CORONEL DE BOISSEZON, « La dénaturation de la justice médiévale par les légistes royaux, selon le publiciste légitimiste J.-B.-V. Coquille », p. 327.

52. Barthélémy (Jacques), 1994

Sur l'entreprise et le droit social : études offertes à Jacques Barthélémy,
Paris : Droit du travail et de la Sécurité sociale, 1994, 109 p. (10 contrib.)

Georges PICCA, « Entreprise et unité économique et sociale », p. 9.

Emmanuel WAGNER, « L'image juridique du personnel de l'entreprise », p. 17.

Dominique FABRE, « Des publicités obligatoires en droit du travail », p. 27.

Alain SAURET, « Le concept de dérogation en droit du travail », p. 35.

Michel MORANO, « Accord dérogatoire et contrat de travail », p. 41.

Pierre SOULIER, « La révision des conventions et accords collectifs: de l'inopposabilité à l'opposition », p. 47.

Philippe LANGLOIS, « Les accords de prévoyance », p. 55.

Xavier Prétot, « L'agrément des conventions et accords dans le droit du travail et de la protection sociale », p. 65.

Bernard Teyssié, « Sur un aspect de la communautarisation du droit du travail : la mise à disposition de salariés dans l'Union européenne », p. 77.

Jean PAILLUSSEAU, « Un "nouveau" Code de commerce en cette fin de siècle, est-ce une si bonne idée ? », p. 99.

53. Basdevant (Jules), 1960

Hommage d'une génération de juristes au Président Basdevant, **Pédone, 1960**

Hildebrando ACCIOLY, « Guerre et neutralité en face du droit des gens contemporain », p. 1.

Ricardo J. ALFARO, « Signification internationale du Congrès de Panama de 1826 », p. 10.

Henri BATIFFOL, « Le droit international privé français est-il fidèle à la loi nationale ? », p. 22.

Georges BERLIA, « Remarques sur la paix de Westphalie », p. 35.

Maurice BOURQUIN, « Dans quelle mesure le recours à des négociations diplomatiques est-il nécessaire avant qu'un différend puisse être soumis à la juridiction internationale ? », p. 43.

Frede CASTBERG, « La neutralité de la Norvège du 1er septembre 1939 au 9 avril 1940 », p. 56.

Erik CASTREN, « Situation juridique de l'espace atmosphérique en droit international », p. 75.

Louis CAVARE, « Quelques remarques sur les recours en interprétation des arrêts rendus par les Cours de justice internationales à propos de l'arrêt n° 5-55 du 28 juin 1955 de la Cour de Justice de la C.E.C.A. », p. 96.

Charles CHAUMONT, « Recherche du contenu irréductible du concept de souveraineté internationale de l'État », p. 114.

Claude-Albert COLLIARD, « Le règlement des différends dans les organisations intergouvernementales de caractère non politique », p. 152.

Constantin Th. EUSTATHIADES, « La réserve des nécessités militaires et la convention de La Haye pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé », p. 183.

Emile GIRAUD, « Le droit positif. Ses rapports avec la philosophie et la politique », p. 210.

André GROS, « Entre deux conférences sur le droit de la mer », p. 237.

Paul GUGGENHEIM, « L'origine de la notion de l'"*opinio juris sive necessitatis*" comme deuxième élément de la coutume dans l'histoire du droit des gens », p. 258.

Raymond GUILLIEN, « D'une véritable impasse où est tombée l'élaboration de certains traités », p. 263.

C. Wilfred JENKS, « *The will of the world community as the basis of obligation in International Law* », p. 280.

Sergei KRYLOV, « Codification du droit international », p. 300.

Manfred LACHS, « La nouvelle fonction des armistices contemporains », p. 315.

André DE LAUBADERE, « Contribution à l'étude de l'accès des personnes privées aux juridictions internationales : le recours des entreprises pour détournement de pouvoir contre les mesures générales édictées par la haute autorité de la C.E.C.A. », p. 328.

Lord Mc NAIR, « *Severance of Treaty Provisions* », p. 346.

Jacques MAURY, « Observations sur quelques modifications du droit de la nationalité depuis le Code de la Nationalité », p. 360.

Robert PELLOUX, « Quelques réflexions sur le préambule de la Constitution française de 1958 », p. 389.

Roger PINTO, « Problèmes juridiques de la frontière occidentale de la Pologne », p. 402.

P. REUTER, « Les organes subsidiaires des organisations internationales », p. 415.

Henri ROLIN, « Vers un ordre public réellement international », p. 441.

Charles ROUSSEAU, « La Constitution de 1958 et les traités internationaux », p. 463 ;

Georges SCELLE, « Quelques réflexions hétérodoxes sur la technique de l'ordre juridique interétatique », p. 473.

Louis TROTABAS, « L'attribution des compétences à caractère international dans la Constitution du 4 octobre 1958 », p. 489.

Jan H. VERZIJL, « Droit de la mer et succession d'États », p. 500.

Charles DE VISSCHER, « La prescription extinctive des réclamations internationales d'origine privée (CLAIMS) », p. 525.

Hans WEHBERG, « Du caractère des mesures coercitives de la S.D.N. et de l'O.N.U. », p. 534.

José DE YANGUAS MESSIA, « La protection diplomatique en cas de double nationalité », p. 547.

54. <u>Basdevant-Gaudemet (Brigitte), 2015</u>

Rerum novarum ac veterum scientia *: Mélanges en l'honneur de Brigitte Basdevant-Gaudemet,* Mare & Martin, coll. « Presses universitaires de Sceaux », 2021.

Tome I

Bernard D'ALTEROCHE, « Une réclamation contre les ordres sacrés devant l'officialité diocésaine de Paris à la fin de l'Ancien Régime ou les malheurs de Christian Paulze », p. 43.

Patrick ARABEYRE, « Faire la guerre au pape à l'heure du concile de Pise-Milan (1510-1514) : La réponse des juristes au roi de France », p. 63.

Bernard BARBICHE, « Désordres et repentance dans le clergé français à la fin du XVI^e^ siècle. La miséricorde du cardinal de Florence, légat *a latere* (1596-1598) », p. 81.

Michèle BEGOU-DAVIA, « La mort du pape et la fin des légations au XIII^e^ siècle : analyse d'une décrétale de Clément IV (9 avril 1265) », p. 93.

Alexandra BENSAMOUN et Françoise LABARTHE, « La traçabilité de l'œuvre d'art », p. 109.

Salvatore BERLINGO, « *Laicità all'europea ?* », p. 131.

Boris BERNABE, « Piero della Francesca, Nicolas de Cues et la théorie canonique des présomptions. Hypothèse d'étude », p. 145.

Jacques BOUVERESSE, « La vie municipale dans les principales villes du département de Constantine sous la IIIe République », p. 167.

Luisa BRUNORI, « Limitation de l'imprévu et protection contre l'imprévisible dans un contrat inédit du *Siglo de Oro* espagnol », p. 185.

Orazio CONDORELLI, « Sur les origines médiévales du délit religieux comme délit politique : le cas du Royaume de Sicile à l'époque normande (XII^e^ siècle) », p. 199.

Jean-Pierre DELANNOY, « Le fait religieux dans les travaux parlementaires. De la séparation à la récusation ? 2012-2017 », p. 217.

Sophie DEMARE-LAFONT, « Lorsque les dieux jugeaient l'homme ». Aux origines mésopotamiennes du tribunal de la conscience », p. 237.

Florence DEMOULIN-AUZARY, « Enseignement et apprentissage de la procédure à Paris aux XII^e^ et XIII^e^ siècles », p. 255.

Olivier DESCAMPS, « Repères historiques à propos de la responsabilité des pères et mères dans le projet de réforme de la responsabilité civile (13 mars 2017) », p. 267.

Norman DOE, « *The Principles Of Christian Law Project* », p. 287.

Cyrille DOUNOT, « La couleur et le droit canonique », p. 301.

François-Régis DUCROS, « Aux sources de l'appel comme d'abus chez les juristes français (XV^e^-XVII^e^ s.) », p. 325.

Jean-Paul DURAND o. p., « Représentations des groupements de convictions dans une future Chambre de la société civile en France ? », p. 343.

Stéphane DUROY, « Le patrimoine cultuel immatériel de la France et sa protection », p. 361.

Olivier ÉCHAPPE, « À propos des laïcs, juges ecclésiastiques », p. 377.

Carlo FANTAPPIE, « L'invention du concours public », p. 391.

Giorgio FELICIANI, « *Papa Francesco e le migrazioni nei primi cinque anni di pontificato* », p. 401.

Silvio FERRARI, « L'identité chrétienne de l'Europe », p. 423.

Anne FORNEROD, « La loi du 9 décembre 1905 à l'épreuve des signes et emblèmes religieux », p. 435.

Sylvio Hermann DE FRANCESCHI, « L'ecclésiologie des manuels français de théologie à l'âge ultramontain. Le gallicanisme selon la *Theologia dogmatica et moralis* de Bailly et les *Institutiones theologicæ* de Mgr Bouvier », p. 451.

Sophie GAUDEMET, « Histoires d'adages », p. 483.

Yves GAUDEMET, « La liberté religieuse à l'épreuve de la laïcité », p. 513.

Hélène GAUDEMET-TALLON, « Pouvoirs et limites du droit en matière d'enlèvement international d'enfants », p. 497.

Jean-Louis GAZZANIGA, « Le discours religieux dans les plaidoyers d'Antoine Le Maistre (1608-1658) », p. 513.

Bruno GONÇALVES, « Rationalité canonique et intégration des traditions ecclésiales : l'exemple de la constitution *Anglicanorum coetibus* », p. 527.

Philippe GREINER, « Église - Peuple de Dieu, Église - société et souveraineté. Approche canonique », p. 543.

Jean-Louis HAROUEL, « Les élections législatives chez Balzac et Stendhal », p. 555.

Iván C. IBAN, « *Estado e Iglesia en España* », p. 573.

Albert JACQUEMIN, « Le règne de Constantin : tournant ou rupture ? », p. 591.

François JANKOWIAK, « Les raisons du cœur. Remarques sur les cardinaux créés *in pectore* », p. 613.

Thibault JOUBERT, « L'enracinement kérygmatique de la tradition canonique dans les premières sources disciplinaires (I^er^-III^e^ siècles) », p. 641.

François JULIEN-LAFERRIERE, « Laïcité et liberté religieuse : antagonisme ou conciliation ? », p. 665.

Lotte KERY, « *De his qui foris sunt*. Le droit pénal de l'Église et 'les autres' au Moyen Âge classique », p. 689.

Tome 2

Thierry KOUAME, « Les compétences juridictionnelles des écolâtres cathédraux aux XII^e^ et XIII^e^ siècles », p. 7.

Jacques KRYNEN, « "Charlemagne, ou l'Église délivrée". Sur un poème de Lucien Bonaparte », p. 27.

Peter LANDAU (†), « *Religious Freedom for Jews in the Summa "Antiquitate et tempore" to Gratian's Decretum* », p. 49.

Antoine LATREILLE, « La musique sacrée à l'épreuve du droit d'auteur », p. 53.

Nicolas LAURENT-BONNE, « Portalis et le mariage des couples protestants : entre esprit philosophique et gallicanisme politique », p. 71.

Anne LEFEBVRE-TEILLARD, « Une *summa decretalium* peu ordinaire », p. 97.

Jean-Pierre MACHELON, « Les propositions tendant à la constitutionnalisation de la loi du 9 décembre 1905 : droit et idéologie », p. 119.

Aram MARDIROSSIAN, « "La Vérité abrégée". Les Seconds canons nicéens, premier épitomé de droit ecclésiastique arménien », p. 137.

Francesco MARGIOTTA BROGLIO, « Le nonce Valeri, la Cagoule et les antifascistes italiens de Paris », p. 145.

Bruno MARTIN-GAY, « Le Conseil d'État sans le nom : la Commission provisoire face au contentieux des élections municipales (31 août 1871-8 août 1872) », p. 153.

Roberto MAZZOLA, « La réalité européenne et son impact sur la formation d'un corpus jurisprudentiel visant à encadrer la communauté musulmane en Europe », p. 171.

Francis MESSNER, « Les mutations du système paroissial en droit local alsacien-mosellan. L'exemple du diocèse de Strasbourg », p. 187.

Guerric MEYLAN, « La concorde selon François Bourjon », p. 215.

Charles DE MIRAMON, « Haymon de Bazoches, son *Manuel* et le droit romain », p. 227.

Laura MOSCATI, « Considérations sur la responsabilité extracontractuelle dans les codes italiens du XIX^e^ siècle », p. 255.

Antonio PADOA-SCHIOPPA, « Leibniz, théoricien et réformateur du droit », p. 265.

Grigorios PAPATHOMAS, « Les quatre niveaux à désinence commune de la polyarchie antiecclésiologique (les quatre déviations anti-canoniques à désinence commune de la co-territorialité, qui impliquent l'anéantissement de l'Église. Un point de vue orthodoxe) », p. 281.

Kenneth PENNINGTON, « *The Golden Age of Episcopal Elections 1100-1300* », p. 301.

Emmanuel PETIT, « La nullité du mariage de Jérôme Bonaparte (1806) et l'influence de la doctrine gallicane du rapt de séduction sur l'officialité de Paris », p. 309.

Sophie PETIT-RENAUD, « Le duc ou le roi. Les assemblées des habitants entre délibération et soumission dans les registres de l'échevinage d'Amiens au XV^e^ siècle », p. 329.

Jean-Pierre POLY, « Le portrait de l'empereur. L'ivoire Barberini et l'Église provençale aux VI^e^-VIII^e^ siècles », p. 341.

Olivier PONCET, « Qui fait la police à Reims à la fin des Guerres de religion ? Les enseignements d'une plaidoirie devant le parlement de Paris (1595) », p. 365.

Pierre-Henri PRELOT, « La séparation des Églises et de l'État devant le Sénat (9 novembre – 6 décembre 1905) », p. 387.

Albert RIGAUDIERE, « L'hôtelier de l'abbaye Saint-Géraud, la pièce de bœuf due par les bouchers, l'inflation et les consuls d'Aurillac (1298-1412) », p. 403.

Miguel RODRIGUEZ BLANCO, « *La prohibición de la difamación de las religiones en el derecho internacional : ¿una noción inoperante?* », p. 425.

Patrice ROLLAND, « Libéralisme politique, théologie libérale et historicisme juridique : la démocratie chrétienne de Laboulaye », p. 445.

Franck ROUMY, « L'authentique *Cum episcopus* et ses satellites : une tentative infructueuse des glossateurs pour réglementer l'élection épiscopale », p. 465.

Dimitrios SALACHAS, « Églises catholiques orientales : leur communion avec le siège apostolique de Rome, autonomie et synodalité », p. 515.

Yves SASSIER, « Idéal du prince et commentaire de Deutéronome 17, 14-20 dans le Policraticus de Jean de Salisbury », p. 545.

Mathias SCHMOECKEL, « La Réforme à la française : liberté religieuse et stabilité du royaume », p. 559.

Jean-Philippe SCHREIBER, « La laïcité française vue de l'extérieur, et retour… », p. 585.

Clarisse SIMEANT, « Le serment de fidélité des sujets. Opinions de quelques juristes de droit savant », p. 605.

Robert SOMERVILLE, « *Addenda canonica Concilii Claromontensis*, 1095 », p. 621.

Patrick VALDRINI, « Le chirographe du pape François créant un "Conseil de cardinaux"

(28 septembre 2013) », p. 627.

Emmanuel DE VALICOURT, « La formalisation du *ius publicum ecclesiasticum*, de Luigi Taparelli d'Azeglio (1793-1852) à Camillo Tarquini (1810-1874) : histoire d'une évolution », p. 637.

Catherine VINCENT, « Sainte Geneviève, le royaume et l'Église au début du XV^e^ siècle, au témoignage des *Miracles par personnages* (Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève, ms. 1131) », p. 667.

Audrey VIROT, « La réorganisation des paroisses du diocèse de Rome par Léon XII. Le cas de Saint-Yves-des-Bretons », p. 685.

Nicolas WAREMBOURG, « "*Exquirere veritatem tormentis secundum iustitiam*". Quelques réflexions à propos d'un passage de l'Expositio super Job de Thomas d'Aquin sur la licéité de la torture judiciaire », p. 695.

55. Bassiouni (Cherif), 2004

« XVII^e^ congrès international de droit pénal »,
***Revue internationale de droit pénal,* vol. 752004 (n° 3), p. 681-707 (3 contrib.)**

I. Hommage

Giuliano VASSALLI, « Hommage au professeur M. C. Bassiouni son œuvre au service de la science pénale et des droits de l'homme », p. 681.

Philippe KIRSCH, « *Cherif Bassiouni and the international criminal court* », p. 695.

Robert BADINTER, « De Nuremberg a la Haye », p. 699`.

56. Bastian (Daniel), 1974

***Mélanges en l'honneur de Daniel Bastian*,**
Paris : Librairies techniques, DL 1974, 476 et 448 p. (47 contrib.)

Tome I. Droit des sociétés

Claude J. BERR, « La place de la notion de contrôle en droit des sociétés », p. 1.

Jean-Marc BISCHOFF, « Observations sur la validité du transfert international de siège social », p. 23.

Claude CHAMPAUD, « La situation personnelle des dirigeants des sociétés de famille et la réforme de 1966 », p. 35.

Jean DERRUPPE, « Le sort de la société commerciale qui n'a plus qu'un seul associé », p. 57.

Jean GUYENOT, « Les innovations du statut des sociétés civiles immobilières de capitaux », p. 71.

Yves GUYON, « Les missions des administrateurs provisoires des sociétés », p. 103.

Jean HEMARD, « Le nouveau statut des administrateurs de sociétés anonymes », p. 117.

Renée KOERING-JOULIN et Dominique SCHMIDT, « L'article 163, alinéa 1, de la loi n° 66-357 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales », p. 135.

Henri LECOMPTE, « Étude de divers problèmes concernant le fonctionnement des sociétés avec directoire », p. 145.

Bruno OPPETIT, « Les sociétés multinationales et les États nationaux », p. 161.

Emmanuel DU PONTAVICE, « La fixation de a rémunération des organes de direction et de surveillance de la société anonyme », p. 177.

Marc PUECH, « La commission des opérations de bourse et la surveillance du marché boursier au regard du droit pénal », p. 211.

Christian REYNAUD et Paul PUYRAVEAU, « Les problèmes posés par les apports en nature et spécialement l'apport d'un fonds de commerce ou d'une entreprise commerciale et les clauses de rétroactivité », p. 241.

René ROBLOT, « L'agrément des nouveaux actionnaires », p. 283.

Robert SINAY, « La définition comptable de la filiale et le droit des sociétés », p. 305.

Jean-Pierre SORTAIS, « La société unipersonnelle », p. 325.

Jean STOUFFLET, « Le maintien en fonctions des dirigeants des sociétés de presse par l'article 2 de la loi du 28 février 1947 », p. 347.

Michel VASSEUR, « De la priorité reconnue aux actionnaires ayant renoncé à leur droit préférentiel de souscription en cas d'émission d'obligations convertibles », p. 361.

Divers

Fernand DERRIDA, « Le rôle du commissaire à l'exécution du concordat dans la législation de 1967 », p. 385.

Remo FRANCECHELLI, « La notion juridique d'entreprise en Italie », p. 401.

Adrienne HONORAT, « Problèmes d'application dans le temps de la loi du 13 juillet 1967 relative à la liquidation des biens et au règlement judiciaire », p. 411.

Filippo RANIERI, « *Verwirkung* et renonciation tacite. Quelques remarques de droit comparé », p. 427.

Roger SAINT-ALARY, « L'agriculture face à l'urbanisation », p. 453.

Tome II. Droit de la propriété industrielle

Droit des marques

Albert CHAVANNE, « Fraude et dépôt attributif de droit en matière de marques en droit français », p. 3.

Henri DESBOIS, « La protection des marques notoires ou de faute renommée en l'absence de risque de confusion entre les produits (à propos de l'affaire *Mazda*) », p. 13.

Raymond DUSOLIER, « Les marques collectives et les marques de qualité dans l'ancien droit et dans le droit moderne », p. 27.

André FRANCON, « La protection des titres de journaux par le droit des marques et par l'action en concurrence déloyale », p. 39.

Marie-Angèle PEROT-MOREL, « La dégénérescence des marques par excès de notoriété », p. 49.

Yves SAINT-GAL, « Intérêt et statut juridique d'une marque européenne (communautaire) », p. 73.

Alexandre VIDA, « L'obligation de l'usage de la marque en droit socialiste », p. 113.

Dessins et modèles

Pierre GREFFE, « La protection des dessins et modèles et la nouveauté », p. 129.

Brevets

Jacques AZEMA, « Essai de démystification du brevet de sélection », p. 143.

L. A DE BOISSE, « Brevets d'invention. Remarques sur l'institution des revendications dans le nouveau droit français », p. 153.

André BOUJU, « Le jour où les brevets d'invention cesseront d'être déposés », p. 169.

Jean-Jacques BURST, « Le certificat d'addition après la loi du 2 janvier 1968 », p. 175.

Alain CASALONGA, « La protection du secret de fabrique dans le contexte de l'espionnage industriel », p. 199.

Yolanda EMINESCO, « Unité et diversité dans la protection des idées non brevetables en droit socialiste. L'innovation et le *know-how* », p. 213.

Guillaume FINNIS, « Les brevets et l'expansion économique », p. 223.

Michel DE HAAS, « Originalité de l'invention pharmaceutique », p. 237.

Jean-Philippe LEPETRE, « De la recherche et de la concurrence dans le Marché commun », p. 251.

Paul MATHELY, « La réforme apportée par la loi de 1968 dans l'appréciation de la brevetabilité », p. 269.

Jean-Marc MOUSSERON, « La restauration des brevets », p. 277.

François PANEL, « Inventions, innovations et brevets en France », p. 295.

Robert PLAISANT, « Les lois sur la protection des obtentions végétales et leurs similitudes », p. 311.

Mario ROTONDI, « Droits de marque, de brevet et droit d'auteur dans le droit de la concurrence de la C.E.E », p. 329.

François SAVIGNON, « Nouveauté et progrès », p. 367.

Joanna SCHMIDT, « Le droit du breveté entre la demande et la délivrance du titre », p. 389.

Romuald SINGER, « Perspectives réservées à la protection des inventions par des titres supranationaux dans l'Europe future », p. 405.

57. Batteur (Annick), 2021

***Mélanges en l'honneur de la professeure Annick Batteur : regards humanistes sur le droit,* LGDJ, 2021.**

I. LE DROIT : SOURCES ET OBLIGATIONS

Christophe ALLAUME, « Intelligence artificielle et droit d'auteur (Protéger, contribuer) », p. 5.

Mireille BACACHE, « La responsabilité médicale : entre droit commun et régimes spéciaux », p. 17.

Delphine BAZIN-BEUST, « Consommation et tourisme, d'un code à l'autre », p. 37.

Pierre-Yves GAUTIER, « Du nouveau gouvernement des juges », p. 55.

Christophe LACHIEZE, « La détermination du prix dans les contrats, principe et exceptions », p. 71.

Nancy VIGNAL, « Médiation et Qualité de Vie au Travail », p. 83.

II. PERSONNES: BIOÉTHIQUE ET DROIT

Lisa CARAYON, « Des chiffres et des vies. À propos de l'usage de la statistique dans l'élaboration de quelques dispositifs juridiques », p. 113.

Valérie DEPADT, « L'assistance médicale à la procréation devant le Parlement (Examen du projet de loi en cours de discussion) », p. 131.

Guillaume GRANDAZZI, « Du risque au fondement du soin : réflexions sur la vulnérabilité », p. 143.

Didier GUEVEL, « La vie (pour l'instauration d'un Droit des équilibres vitaux) », p. 155.

Raymond LE GUIDEC, « La longévité contemporaine et ses incidences en droit civil », p. 173.

Antoine LECA, « L'autonomie et la liberté féminine sont-elles irréversibles ? Réflexions sur le modèle occidental », p. 181.

Grégoire LOISEAU, « Un regard sur l'espèce humaine », p. 189.

III. FAMILLES : COUPLE ET ENFANT

Mathilde BEAURUEL, « Existe-t-il une protection des femmes en couple ? Étude de droit civil », p. 205.

Béatrice BOURDELOIS, « Divorce sans juge et droit international privé font-ils bon ménage ? », p. 231.

Catherine-Amélie CHASSIN, « Protéger l'enfant migrant : l'apport du droit international au droit interne », p. 251.

Élodie FRAGO, « Prémajorité et consultation du dossier social ou médico-social : plaidoyer pour un droit d'accès encadré à l'endroit de l'adolescent », p. 275.

Jean-Manuel LARRALDE, « "Marions-les, marions-les...". Le mariage dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 287.

Jean-Jacques LEMOULAND, « L'interdit de la bigamie », p. 299.

Astrid MARAIS, « Procréer un enfant après avoir changé de sexe », p. 311.

Véronique MIKALEF-TOUDIC, « La métamorphose de l'établissement de la filiation par reconnaissance », p. 341.

Fanny ROGUE, « Le parrainage bénévole d'enfant, un outil d'accompagnement des mineurs », p. 351.

IV. MAJEURS PROTÉGÉS

Agnès CERF-HOLLENDER, « Les majeurs protégés et les procédures pénales alternatives », p. 379.

Armelle GOSSELIN-GORAND, « L'exercice d'une activité commerciale au cours d'une mesure de protection juridique : une réalité à considérer », p. 389.

Laurence MAUGER-VIELPEAU, « Le divorce du majeur protégé : humanisme ou contre-humanisme ? », p. 401.

David NOGUERO, « L'humanisme juridique et les actes simplement et strictement personnels des majeurs protégés. Incursion dans la protection de la personne et l'autonomie », p. 421.

Nathalie PETERKA, « Réflexions sur la création d'une mesure unique de protection à la française », p. 451.

Gilles RAOUL-CORMEIL, « Mandataire judiciaire à la protection des majeurs : une profession méconnue au statut incertain », p. 463.

Muriel REBOURG, « La distinction de la mesure et des pouvoirs de la personne en charge de la protection : réflexions sur la protection de la personne », p. 501.

V. PATRIMOINE: SUCCESSIONS ET FISCALITÉ

Bernard BEIGNIER et Alex TANI, « Le droit d'aînesse », p. 525.

Frédéric DOUET, « L'humanisme fiscal », p. 547.

Thierry LAMULLE, « Quelques considérations sur la répression pénale de la fraude fiscale », p. 561.

Jérôme LEPROVAUX, « Naître et hériter. Les dimensions pédocentriques de l'héritage », p. 575.

Alice TISSERAND-MARTIN, « La réserve héréditaire, une institution mise à mal par la réduction en valeur des dispositions universelles », p. 589.

Bernard VAREILLE, « Sépulture ou sculpture, saccage ou héritage, baiser sacré ou baiser volé (propos iconoclastes sur une décision qui ne l'est pas moins) », p. 601.

VI. UNIVERSITÉS ET HOMMAGES

Élodie Saillant-MARAGHNI, « Le droit des écoles doctorales », p. 607.

Dominique ARSENE, « Annick Batteur et l'éthique de la santé », p. 625.

Gérald VIQUESNEL, « Annick Batteur, de l'éthique de l'égalité à l'égalité devant l'éthique », p. 629.

Élodie FRAGO, « Annick Batteur : professeure de droit de la famille et des personnes... mais également juriste de la vulnérabilité », p. 633.

Loïc FROSSARD, « Lettre d'un élève à qui vous avez beaucoup appris », p. 637.

Yann BASIRE, « Annick Batteur, l'enseignement du droit par la pop culture », p. 641.

58. <u>Baudouin (Jean-Louis), 2012</u>

Mélanges Jean-Louis Baudouin,
Cowansville, Québec : Éditions Yvon Blais, 2012, 1306 p. (54 contrib.)

PARTIE I - DE L'ÉTHIQUE

Danielle BLONDEAU, « Questions de vie et de mort : un débat de société d'abord », p. 3.

Christian BYK, « Vers de nouvelles frontières du corps ? Le mariage imparfait du corps et du droit », p. 17.

Marie Annik GREGOIRE, « Ces "fous" qui dérangent », p. 41.

Robert P. KOURI, « Le traitement futile et le devoir de soigner en droit québécois : l'impact normatif du désespoir », p. 59.

Catherine LABRUSSE-RIOU, « Du château fort au château de cartes : quelques regards sur les mutations du droit de la filiation », p. 87.

Alain A. LEVASSEUR, « L'embryon : être humain ou produit de la technologie ? », p. 115.

Suzanne PHILIPS-NOOTENS, « Du don de vie au choix de mort. Brèves réflexions sur l'autonomie », p. 137.

Haïlou WOLDE-GIORGHIS, « Le dilemme de la société occidentale face à la revendication du « droit » à l'aide médicale ultime au suicide », p. 161.

PARTIE II - DES OBLIGATIONS

Christine BIQUET-MATHIEU, « Propos sur l'imprévision: l'arrêt Scafom International et son contexte belge, européen et international », p. 199.

Rémy CABRILLAC, « La motivation dans les contrats en droit français », p. 225.

Madeleine CANTIN CUMYN, « Les actes juridiques accomplis dans l'exercice de pouvoirs », p. 243.

Elise CHARPENTIER, « Pour une interprétation (très) large de l'article 1437 du Code civil du Québec », p. 255.

Michelle CUMYN, « L'ordre public et le droit civil », p. 269.

Murielle FABRE-MAGNAN, « Le forçage du consentement », p. 295.

Marcel FONTAINE, « Les principes d'UNIDROIT, édition 2011 », p. 317.

Jacques GHESTIN, « La généralisation d'un contrôle objectif de l'équivalence des prestations est-elle opportune ? », p. 343.

Pierre-Gabriel JOBIN, « L'imprévision dans la réforme du Code civil et aujourd'hui », p. 375.

Naoki KANAYAMA, « PACL (*Principles of Asian Civil Law*) », p. 393.

Vincent KARIM, « La responsabilité *in solidum* : différence avec la solidarité parfaite, champs et critères d'application », p. 421.

Nicholas KASIRER, « *What is the Place of* Les obligations *in Quebec Civil Law?* », p. 455.

Pierre-Claude LAFOND, « Pour en finir avec la liberté contractuelle du consommateur », p. 483.

Brigitte LEFEBVRE, « Amour et contrat : de quelques limites à la contractualisation des rapports amoureux », p. 499.

Didier LLUELLES, « Vers une troisième source d'obligations civiles ? L'engagement par déclaration unilatérale de volonté en droit privé québécois », p. 519.

Philippe MALINVAUD, « De la difficile gestation de la réforme du droit français des obligations », p. 553.

Benoît MOORE, « Flexible contrat », p. 569.

Denise PRATTE, « L'indemnisation de celui qui porte secours et l'affaire Coopersmith c. Air Canada », p. 599.

Philippe SIMLER, « La nouvelle controverse entre causalistes et anticausalistes, à propos des avants-projets de réforme du droit des contrats », p. 623.

Nathalie VEZINA, « "C'est l'histoire d'une fille qui entre dans un bar…" : l'inexécution contractuelle, la responsabilité du fait d'autrui et l'affaire Chantal », p. 645.

PARTIE III - DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE

Marie-Ève ARBOUR, « Itinéraire du risque de développement à travers des codes et des constitutions », p. 677.

Patrice DESLAURIERS, « La place de l'approche fonctionnelle en droit civil en matière de pertes non pécuniaires », p. 699.

Daniel GARDNER, « L'interprétation de la portée de la Loi sur l'assurance automobile : un éternel recommencement », p. 719.

Serge GAUDET et Jean PINEAU, « La responsabilité légale: face cachée de la responsabilité extracontractuelle », p. 751.

Lara KHOURY, « Faute, responsabilité individuelle et médecine moderne », p. 773.

Christian LARROUMET, « Le défaut du produit dans la responsabilité du fait des médicaments », p. 799.

Pascale LECOCQ, « Quand le voisin devient victime », p. 813.

Philippe LE TOURNEAu, « Le parasitisme », p. 833.

Denis MAZEAUD, « La responsabilité du fait des ondes », p. 869.

Adrian POPOVICI et Marième LACROIX, « Les dommages-intérêts généraux - *Oblivio aut omissio balduini* ? », p. 891.

Michèle RIVET et Manon MONTPETIT, « L'incorporation doctrinaire des éléments constitutifs de responsabilité civile dans l'analyse de la Charte québécoise : dérives conceptuelles », p. 921.

Geneviève VINEY, « La condamnation de l'auteur d'une faute lucrative à restituer le profit illicite qu'il a retiré de cette faute », p. 949.

Pierre WESSNER, « Une responsabilité pour fait licite découlant des troubles de voisinage en Suisse : la codification d'une solution prétorienne », p. 965.

PARTIE IV - VARIÉTÉS

Jacques CHAMBERLAND, « Du roi Salomon au vicomte de Chateaubriand... sur les traces de Jean-Louis Baudouin », p. 991.

Guy CANIVET, « De la constitutionnalité de l'article L. 422-6 du Code de commerce : l'action civile de l'autorité publique - Nouvelle figure de l'ordre public économique en France », p. 1015.

Philippe DUPICHOT, « Regards sur le pouvoir de la volonté en droit des biens et des sûretés réelles », p. 1041.

Claude FABIEN, « Le ouï-dire revisité », p. 1097.

Paul-Arthur GENDREAU, « Le juge Jean-Louis Baudouin, les chartes et le Code civil - Une illustration : la protection de la vie privée », p. 1129.

H. Patrick GLENN, « Les obligations contractuelles et la logique polyvalente en droit international privé », p. 1147.

Michel GRIMALDI, « Le plus beau métier du monde... », p. 1161.

Camille JAUFFRET-SPINOSI, « Comparatistes », p. 1173.

Azzedine KETTANI, « L'arbitre et le juge », p. 1183.

Jacques MESTRE, « Trésors juridiques d'outre-mer », p. 1233.

Yves-Marie MORISSETTE, « Bref retour sur la tension entre vérité, vérité judiciaire et secret professionnel », p. 1239.

Philippe STOFFEL-MUNCK, « La codification du droit de la consommation », p. 1269.

François TERRE, « Une amitié terminologique », p. 1297.

59. Bazex (Michel), 2009

***Droit et économie : interférences et interactions : Études en l'honneur du professeur Michel Bazex*, Litec, 2009.**

Jean-Bernard AUBY et Rozen NOGUELLOU, « Droit de l'urbanisme et droit de la concurrence », p. 1.

Jean-Sylvestre BERGE et Sophie HARNAY, « Concurrence entre règles juridiques et construction européenne: à propos de l'analyse économique du droit », p. 15.

Augustin BOUJEKA, « Introduction au droit public bancaire et financier », p. 27.

Pierre BRUNET, « Remarques critiques sur le constitutionnalisme contemporain », p. 51.

Dominique CUSTOS, « Autorités de régulation et métamorphose du régime juridique de la décision individuelle », p. 65.

Marc DEBENE, « Le verbe et le chiffre : quelques observations sur la formulation des objectifs législatifs », p. 73.

Jean-Marie DENQUIN, « Qu'est-ce qu'une élection ? », p. 93.

Jacqueline DOMENACH, « L'intercommunalité face au droit communautaire : la mutualisation des services est-elle une entorse au principe communautaire de libre concurrence ? », p. 103.

Bertrand DU MARAIS, « Quand des juristes rencontrent des économistes », p. 109.

Lauréline FONTAINE, « De la normativité unilatérale en droit public économique », p. 129.

Olivier GUEZOU, « Million et Tropic : histoires parallèles et vie commune », p. 147.

Gilles J. GUGLIELMI, « De la théorie du service public virtuel à la reconnaissance pragmatique d'un service public à l'initiative des personnes privées », p. 163.

Geneviève KOUBI, « Mots du droit et maux de l'économie : la déficience traductologique de la terminologie officielle », p. 173.

Christophe LE BERRE, « Les "fondements économiques" du droit de la concurrence », p. 187.

Paul LIGNIERES, « Le droit public des affaires, ses fondations pour l'avenir », p. 203.

Danièle LOCHAK, « Quand le(s) droit(s) et l'économie font mauvais ménage : L'exemple des lois sur l'immigration », p. 217.

Alain Serge MESCHERIAKOFF, « Léon Blum, pionnier de la gestion privée du secteur public », p. 231.

Richard MOULIN, « Pour une simplification du contentieux économique : en finir avec le principe de non-rétroactivité des actes administratifs ? », p. 245.

Catherine PREBISSY-SCHNALL, « Vers la fin de l'approche catégorielle des contrats de la commande publique », p. 261.

Michel PRIEUR, « Le principe de précaution au service des générations futures », p. 283.

Stéphane RODRIGUES, « La directive « Services » et les services publics : « Beaucoup de bruit pour rien ?" », p. 297.

Frédéric ROLIN, « Sur le pouvoir du juge judiciaire pour apprécier la compatibilité d'un acte réglementaire avec une norme du droit international : dialogue avec Michel Bazex », p. 315.

Pierre SUBRA DE BIEUSSES, « De quelques anomalies juridiques en matière de redevances d'occupation domaniale », p. 323.

Lucile TALLINEAU, « De l'administration de l'impôt », p. 337.

Bernard THIRY, « Analyse de la performance de la régulation économique », p. 355.

60. Beauchard (Jean), 2013

Obligations, procès et droit savant : mélanges en hommage au professeur Jean Beauchard,
Poitiers : Presses universitaires juridiques : Université de Poitiers,
Faculté Droit & sciences sociales ; Paris : LGDJ, 2013, 751 p. (40 contrib.)

Première partie : Actes enrichis des journées Poitiers-Roma Tre Jean Beauchard 2011
Procès civil et rapport d'obligation

Loïc CADIET, « Liens d'obligation, liens du procès : une introduction », p. 25.

Approche historique

Vincenzo MANNINO, « La "forme" en rapport aux obligations et au procès en droit romain », p. 45.

Didier VEILLON, « Quelques exemples d'actes de notoriété délivrés par le Châtelet de Paris à l'occasion de procès civils dans la matière des obligations (XVII^e^-XVIII^e^ siècle) », p. 57.

Approche comparatiste

Thomas KADNER GRAZIANO, « Est-il légitime et utile pour le juge de comparer ? », p. 77.

Jerca KRAMBERGER SKERL, « La prorogation du for : entre contrat et procédure, entre droits nationaux et droit international (privé) », p. 103.

Roderick MUNDAY, « Le fond et la forme : une réflexion sur le rapport entre le style des jugements des tribunaux d'appel et les attributs des règles de droit en matière civile », p. 127.

Vincenzo ZENO-ZENCOVICH et Maria Cecilia PAGLIETTI, « *Il Diritto processuale dei consumatori – L'influenza del diritto dei consumi sul diritto processuale (postilla a Calais-Auloy, 20 anni dopo)* », p. 147.

Approche civiliste

Stefano CHERTI, « *La disciplina della "*clause pénale*" nell'ordinamento italiano* », p. 197.

Pierre GUERIN, « Inexécution contractuelle et élaboration des procédures communautaires », p. 219.

Denis MAZEAUD, « Liberté contractuelle et procès civil », p. 229.

Salvatore MAZZAMUTO, « Astreinte à l'italienne : la nouveauté sous influence », p. 239.

Gérard MEMETEAU, « Construction et déconstruction du contrat médical par la Cour de cassation », p. 253.

Philippe REMY, « Le juge et le contrat dans le projet européen de Cadre commun de référence : éléments de réflexion pour une réforme à venir », p. 277.

Morgane REVERCHON-BILLOT, « Concentration des moyens et inexécution contractuelle », p. 287.

Approche processualiste

Didier CHOLET, « La preuve par la comptabilité : analyse critique », p. 313.

Maëlle DREANO, « De quelques questions du Droit processuel de l'assurance », p. 325.

Laurence GATTI, « Désistement d'instance et extinction de procédure aux fins de protection d'un majeur vulnérable », p. 341.

Serge GUINCHARD, « Le rapport d'obligation dans la théorie du procès », p. 355.

Hobbi RAMPARANY-RAVOLOLOMIARANA, « Le raisonnable en droit processuel civil », p. 369.

Silvère ZEARO, « L'acte de contestation », p. 385.

Deuxième partie : Autour des attachements de Jean Beauchard

Droit savant, philosophie et polémique

Renaud BEAUCHARD, « Les Juristes ont-ils le dernier mot ? La place du droit dans la pensée néo-institutionnelle », p. 399.

Michel BOUDOT, « Pour ou contre l'enseignement du droit par la dialogique *Pro* et *Contra* ? », p. 423.

Angela CONDELLO, Analogie : pratiques et théorie d'un dispositif judiciaire », p. 441.

Eric GOJOSSO, « La prescription acquisitive immobilière en droit annamite », p. 455.

Céline LAGEOT, « S'indigner : un droit de l'homme avocat-universitaire ? », p. 479.

Leo PEPPE, « La complexité juridique et sociale du mot *dignitas* », p. 491.

Letizia VACCA, « *Controversialità del diritto e impianto casistico* », p. 525.

Droit du marché

Alessandro BIANCO, « La rupture de la relation établie – début de la fin ou fin du début ? », p. 537.

Hervé CAUSSE, « Le marché du compte-courant », p. 547.

Marianne FAURE-ABBAD, « Le marché à forfait : une histoire des interprétations doctrinales de l'article 1794 du Code civil », p. 553.

Valerio FORTI, « Du contrat à l'opération économique en droit de la consommation », p. 581.

Hugues KENFACK, « Bail commercial : le labyrinthe du déplafonnement du loyer », p. 595.

Sébastien PIMONT, « Droit civil, liberté et marché. À propos de quelques lectures de Jean Beauchard », p. 611.

Evan RASCHEL, « Les obligations d'information devant le juge pénal », p. 623.

Eric SAVAUX, « À propos de la modernisation du droit des contrats », p. 639.

Droit des assurances

Stéphanie HOURDEAU-BODIN, « Dommage corporel, assurance et prédispositions pathologiques », p. 651.

Joël MONNET, « L'assurance des catastrophes naturelles et le risque de sécheresse », p. 675.

Agnès PIMBERT, « Contrat d'assurance et champ contractuel », p. 693.

Procédure

Benoît CHATEAU, « À propos du fait dans le procès civil : le retour du refoulé », p. 707.

Christophe LEFORT, « Les enjeux de la nouvelle procédure d'appel », p. 717.

Laurence LETURMY, « L'articulation de la prescription des actions publique et civile devant le juge pénal : la nouvelle rédaction de l'article 10 du Code de procédure pénale », p. 735.

61. Beaulieu (Marie-Louis), 1968

« Études juridiques en l'honneur de Monsieur le Professeur Marie-Louis Beaulieu », *Les Cahiers de Droit*, vol. 9, 1968 (nos 3 et 4), p. 311-810 (20 contrib.)

Marie-Louis Beaulieu et son œuvre

Jean-Charles BONENFANT, « Me Marie-Louis Beaulieu », p. 323.

Jean GOULET, « L'œuvre littéraire juridique de monsieur le professeur Marie-Louis Beaulieu », p. 341.

I - Études de droit du travail

René SAVATIER, « Le droit comptable du travail humain », p. 351.

Michel DESPAX, « La participation des salariés aux fruits de l'expansion des entreprises en France », p. 365.

Marc GIGUERE, « La loi canadienne relative aux corporations et la protection des travailleurs », p. 391.

Pierre LETARTE, « Encore l'injonction ! », p. 417.

André BRUN, « L'évolution en droit français du rôle du syndicalisme dans l'entreprise », p. 427.

Jean SAVATIER, « La notion de représentativité des syndicats en droit français », p. 435.

Henri GRONDIN, « Commentaires sur l'article 10-a du code du travail », p. 453.

M. A. HICKLING, « *An employer's inheritance in labour law* », p. 461.

Hélène SINAY, « Contrat de travail et conventions collectives face aux mutations industrielles », p. 527.

Jean-Réal CARDIN, « La négociation collective par secteurs et le droit québécois du travail », p. 541.

Pierre VERGE, « Le forum de la convention collective », p. 563.

II - Autres études juridiques

Albert MAYRAND, « Les chefs d'indemnité en cas d'accident mortel », p. 639.

Pierre AZARD, « Le donné moral en matière de responsabilité civile », p. 671.

R. St. J. MACDONALD, « *The wife of the alcoholic* », p. 689.

Roger COMTOIS, « Le critère de distinction entre la donation entre vifs et la donation à cause de mort », p. 719.

Jules BRIERE, « La Cour suprême du Canada et les droits sous-marins », p. 735.

Patrice GARANT, « Le secret professionnel du fonctionnaire au Québec », p. 777.

Lubin LILKOFF, « La force probante des registres et factures de commerce », p. 793.

62. Beaulne (Jacques), 2018

***Mélanges en l'honneur du professeur Jacques Beaulne*,**
Montréal : Wilson & Lafleur, 2018, 320 p. (14 contrib.)

André J. BARETTE, « Fiducie et divorce ou la difficile coexistence : réflexion sur la fiducie dans un contexte de rupture », p. 1.

Michel BEAUCHAMP, « La substitution », p. 13.

Marc BOUDREAULT, « Droits réservés aux notaires : perspective », p. 33.

Anne-Françoise DEBRUCHE, « Le trust de *common law* : un sphinx dont les énigmes révèlent les zones d'ombre du droit des biens canadien », p. 83.

François FRENETTE, « Les patrimoines sans titulaire ayant droit de cité au Code civil du Québec », p. 105.

Gérard GUAY, « Au secours de papa et maman : la nouvelle tutelle supplétive », p. 123.

Suzanne HOTTE, « Liquidation de successions : de la théorie à la pratique notariale », p. 137.

Marième LACROIX, « La dignité humaine au théâtre des ombres », p. 163.

Brigitte LEFEBVRE, « Autres temps, autres mœurs : quand l'union de fait accède au statut d'état civil... et interpelle l'article 757 du Code civil et la Charte québécoise », p. 177.

Christine MORIN, « Quand mandataire rime avec légataire... ou liquidateur », p. 193.

Sylvio NORMAND, « Restrictions à l'usage d'un bien et démembrements innommés : considérations sur la rigueur et la souplesse du droit des biens », p. 207.

Alexandra POPOVICI, « Droits de regard : la fiducie dans le Code civil du Québec », p. 225.

Brigitte ROY, « Réflexions sur le sens de certains termes utilisés en droit des successions », p. 235.

Michel VERWILGHEN, « Les dispositions testamentaires de tante Betsy », p. 259.

63. Beetz (Jean), 1995

***Mélanges Jean Beetz*, Montréal : Éditions Thémis, 1995, 1002 p. (29 contrib.)**

ÉTUDES DE DROIT PRIVÉ / ESSAYS IN PRIVATE LAW

Albert BOHEMIER et Brigitte LEFEBVRE, « La faillite et le patrimoine familial », p. 155.

Roger COMTOIS, « Que reste-t-il de la société d'acquêts ? », p. 185.

Paul-André CREPEAU, « Essai de lecture du message législatif », p. 199.

Albert MAYRAND, « L'autorité du précédent au Québec », p. 259.

Pierre RAINVILLE, « De la connaissance à la reconnaissance en matière de gestion d'affaires », p. 287.

ÉTUDES DE DROIT PUBLIC / ESSAYS IN PUBLIC LAW

Gérald-A. BEAUDOIN, « Jean Beetz et le partage des compétences législatives », p. 323.

Pierre BLACHE, « La Charte canadienne : obstacle postmoderne à l'émergence d'un Québec moderne et rassembleur ? », p. 351.

Pierre-André COTE, « La détermination du domaine du droit civil en matière de responsabilité civile de l'Administration québécoise - Commentaire de l'arrêt Laurentide Motels », p. 385.

Robert DECARY, « Les relations de travail », p. 405.

Brian DICKSON, « *Federalism, Civil Law and the Canadian Judiciary: an Integrated Vision* », p. 421.

John W. DURNFORD, « *Jean Beetz and Gagnon v. The Queen - His Only Foray Into the Troubled Waters of the Law of Taxation* », p. 445.

Fabien GELINAS, « La doctrine des immunités interjuridictionnelles dans le partage des compétences: éléments de systématisation », p. 471.

Peter W. HOGG, « *Judicial Amendment of Statutes to Conform to the Charter of Rights* », p. 497.

Andrée LAJOIE, Stéphane PERRAULT, Henry QUILLINAN et Armelle CHITRIT, « Jean Beetz : sur la société libre et démocratique », p. 509.

Francis LAMER, « L'arrêt Oakes et la liberté d'expression: plaidoyer pour la protection du discours impopulaire », p. 565.

Jean LECLAIR, « L'impact de la nature d'une compétence législative sur l'étendue du pouvoir conféré dans le cadre de la Loi constitutionnelle de 1867 », p. 613.

Gerald LE DAIN, « *Jean Beetz as Judge and Colleague* », p. 673.

Claire L'HEUREUX-DUBE, « L'arrêt Bibeault : une ancre dans une mer agitée », p. 683.

James C. MACPHERSON, « *Justice Jean Beetz - A Rich and Enduring Legacy in Canadian Constitutional Scholarship and Jurisprudence* », p. 713.

Jacques-Yvan MORIN, « Le pouvoir des juges et la démocratie : *Sed quis custodiet ipsos custodes ?* », p. 723.

Peter OLIVER, « *The 1982 Patriation of the Canadian Constitution: Reflections on Continuity and Change* », p. 799.

Yves OUELLETTE, « De quelques interrelations entre la Charte canadienne et le droit administratif », p. 839.

Luce PATENAUDE, « L'empreinte », p. 863.

Pierre PATENAUDE, « L'inviolabilité de la pensée : de l'utilisation de l'hypnose et du polygraphe à des fins d'enquête et de surveillance », p. 887.

Guy ROCHER, « Le droit et les juristes dans une "société libre et démocratique", selon Alexis de Tocqueville », p. 901.

José WOEHRLING, « Les droits des minorités linguistiques et culturelles en cas d'éventuelle accession du Québec à la souveraineté », p. 925.

Maxwell YALDEN, « *The Relationship Between Human Rights and Language Rights* », p. 981.

64. Bégou-Davia (Michèle), 2015

Plenitudo Juris *: Mélanges en hommage à Michèle Bégou-Davia*, Mare et Martin, coll. « Presses universitaires de Sceaux, 2015

Bernard D'ALTEROCHE, « *Si fornicatio clerici est publica* : La fornication publique des clercs dans le droit canonique classique », p. 25.

Patrick ARABEYRE, « Le Traité du bénéfice de Jean de Selve l'Aîné (1509) », p. 61.

Antoine ASTAING, « "Condemnation instructive" : Procédure pénale et faits de sorcellerie dans Les Essais de Montaigne », p. 77.

Brigitte BASDEVANT-GAUDEMET, « L'image du Pontife romain à travers les actes des conciles romains (1059-1085) », p. 89.

Boris BERNABE, « Hypothèse de recherche autour de la distinction et le rapport entre *ius dicere* et *iudicare* », p. 113.

Emmanuelle CHEVREAU, « Quelques remarques sur le thème de la nullité et de l'annulation. Entre droit romain et histoire du droit privé français », p. 129.

Sigrid CHOFFEE-HAROUEL, « Mariage, certificat de coutume et conversion obligatoire à l'islam », p. 143.

Sophie DEMARE-LAFONT, « La justice savante de Salomon », p. 157.

Florence DEMOULIN-AUZARY, « L'abandon des enfants en droit médiéval : L'apport de la doctrine romano-canonique », p. 175.

Olivier DESCAMPS, « Quelques repères historiques sur la lettre dimissoire », p. 201.

Giorgio FELICIANI, « *Le conferenze episcopali nelle proposte del cardinale Bonaventura Cerretti al suo rientro a Roma dalla nunziatura di Parigi* », p. 235.

Philippe GREINER, « Questions terminologiques et canoniques au sujet des ministères et charges ecclésiales », p. 247.

Jean-Louis HAROUEL, « Les racines religieuses de l'idée nationale : France et Allemagne », p. 265.

François JANKOWIAK, « La papauté médiévale, recours et secours du Saint-Siège au temps du *Risorgimento* », p. 275.

Soazick KERNEIS, « Entre personne et animal. Le barbare, l'Église et le droit dans l'Empire romain », p. 297.

Thierry KOUAME, « *Sicut est in Sorbona fieri consuetum*. L'influence de la Sorbonne sur les statuts des collèges parisiens », p. 313.

Peter LANDAU, « *Dinus Mugellanus und die Regulae iuris des Liber Sextus* », p. 329.

Anne LEFEBVRE-TEILLARD, « De quelques gloses parisiennes à la Compilatio Prima concernant les bénéfices ecclésiastiques », p. 347.

Aram MARDIROSSIAN, « Brevet d'orthodoxie. La version arménienne des Canons de Cyrille d'Alexandrie », p. 343.

Francesco MARGIOTTA BROGLIO, « *La politica eligiosa della Repubblica Italiana. Elementi eriflessioni* », p. 385.

Guerric MEYLAN, « Calvin et la joie d'après les registres du Consistoire de Genève », p. 407.

Jacqueline MOREAU-DAVID, « Étranger, naturalité, nationalité, être français depuis l'Ancien Régime », p. 423.

Laura MOSCATI, « Liberté contractuelle et codifications commerciales au XIX^e^ siècle », p. 441.

Jean-Pierre POLY, « *Serpentes*, sabre et sorts. Les origines du canon *Episcopi* et le sabbat des sorcières », p. 455.

René-Marie RAMPELBERG, « Remarques sur l'influence canonique en matière de transmissibilité passive des obligations délictuelles », p. 475.

Franck ROUMY, « De la confirmation à l'authentification des actes juridiques aux XI^e^ et XII^e^ siècles », p. 489.

Mathias SCHMOECKEL, « Le notaire au confessionnal. Les devoirs de la fonction notariale au for interne », p. 515.

Emmanuel DE VALICOURT, « Quelques aperçus sur les débats, anciens et récents, à propos du titre de "Patriarche d'Occident" », p. 521.

Nicolas WAREMBOURG, « *De miraculis non est lex*. De quelques inconvénients juridiques de la résurrection de Lazare », p. 535.

65. Béguet (Jean-Pierre), 1985

Mélanges en l'honneur de Jean-Pierre Béguet,
Toulon : Faculté de droit, 1985, 512 p. (20 contrib.)

ETUDES DE DROIT PRIVE

Jean-Louis BERGEL, « L'évolution contemporaine du droit de propriété en France », p. 13.

Pierre BONASSIES, « À travers Le Fenet : Observations sur les sources et l'idéologie du code civil », p. 27.

Michel BORYSEWICZ, « Travail et enrichissement sans cause dans les relations de famille », p. 39.

Michel BUY, « L'enrichissement sans cause dans les relations de travail », p. 69.

Jean-Yves CHOLEY, « La sanction des vices du consentement en droit du travail », p. 87.

Françoise CONNEAU, « Inadéquation de l'application de la théorie de l'enrichissement sans cause à l'indemnisation de l'épouse séparée de bien », p. 111.

Joël HENDERYCKSEN, « Libre disposition et bonne justice », p. 137.

Adrienne HONORAT, « La portée de la collocation de la masse des créanciers dans les droits de créance dont la sureté a été frappée d'inopposabilité », p. 157.

Gérard LEGIER, « Les conflits de lois relatifs à l'enrichissement sans cause », p. 167.

Georges-Louis PIERRE-FRANÇOIS, « Les divers visages de l'aveu à travers le droit de la filiation et le divorce demandé par un époux et accepté par l'autre », p. 199.

Jean-Pierre SERVEL, « L'indemnisation de la victime par le receleur partiel », p. 225.

ETUDES DE DROIT PUBLIC

Louis BALMOND, « Collectivités locales et Nouvel Ordre International », p. 245.

Maryse BAUDREZ-TOUCAS, « La représentation des intérêts en Italie : l'exemple du Conseil National de l'Économie et du Travail », p. 261.

David CROOKALL, « Le jeu de la hiérarchie des normes », p. 297.

Charles DEBBASCH, « Le financement de la radiodiffusion et de la télévision dans la jurisprudence du Conseil constitutionnel », p. 321.

Jean-Claude ESCARRAS, « La Cour Constitutionnelle italienne et le droit de grève : étude de jurisprudence », p. 331.

Yves LUCHAIRE, « Les sociétés d'économie mixte locales et la loi du 7 juillet 1983 », p. 417.

Maurice TORRELLI, « Les droits de l'homme et le Nouvel Ordre Économique International », p. 443

ETUDES D'HISTOIRE DU DROIT

Claude ABOUCAYA, « Contre-lettres en fait de mariage (XVI^e^ - milieu du XVIII^e^ siècle) », p. 461.

Marcel MORABITO, « La pratique de la vente mobilière en Provence à la fin du Moyen-Age : le témoignage des notaires de Barjols », p. 479.

66. Béguin (Jacques), 2005

***Droit et Actualité : Études offertes à Jacques Béguin*, Litec, 2005.**

Jean BIGOT, « Les critères de la commercialité à l'épreuve de l'assurance », p. 1.

Marc BILLIAU, « Toujours pas de cession de dette en droit positif, même à l'occasion d'une cession légale de contrat », p. 17.

Claudie BOITEAU, « Actualité de l'intérêt à agir des syndicats de fonctionnaires à l'encontre des mesures d'organisation du service », p. 27.

Loïc CADIET, « La chronique de "Droit judiciaire privé" à la *Semaine juridique*. Revisiter l'actualité », p. 39.

Pierre CATALA, « Actualité du code civil », p. 61.

Claude CHAMPAUD, « Le juge, l'arbitre, l'expert et le régulateur au regard de la "*jurisdictio*" », p. 71.

Yves CHAPUT, « Les juges des défaillances financières des entreprises dans l'Union européenne », p. 107.

Jean-Yves CHEVALLIER, « "Naître ou n'être pas". La chambre criminelle et l'homicide du fœtus », p. 125.

Philippe CONTE, « Remarques sur la conception contemporaine de l'ordre public pénal », p. 141.

Raphaël CONTIN, Michel DESLANDES, « Réflexions sur la dissociation de la majorité des droits de vote et de la majorité du capital dans les Sociétés d'exercice libéral », p. 151.

Danielle CORRIGNAN-CARSIN, « Mobilité géographique du salarié : état des lieux », p. 171.

Alain COURET, « La fin d'une trop longue saga : l'adoption de la 13ème directive en matière de droit des sociétés concernant les offres publiques d'acquisition (directive du Parlement européen et du Conseil du 21 avril 2004) », p. 195.

Hervé CROZE, « Les perspectives de l'enseignement du droit par Internet », p. 217.

Jeab-Jacques DAIGRE, « L'analyse financière, une nouvelle activité réglementée », p. 231.

Cyrille DAVID, « Les normes fiscales imparfaites sur les plans international et communautaire », p. 249.

Philippe DELEBECQUE, « Le nouveau droit international des transports », p. 267.

Emmanuelle DERIEUX, « La notion de "publication" en droit de la communication », p. 275.

Jacques GHESTIN, « L'absence de cause et la contrepartie propre à une obligation résultant d'une clause d'un contrat », p. 311.

Alain GOURIO, « La pleine harmonisation est-elle un mode actuel d'intégration communautaire des services bancaires aux particuliers ? », p. 327.

Henri HOVASSE, « La profession de conseiller en gestion de patrimoine après la loi n° 2003-706 du 1er août 2003 de sécurité financière », p. 339.

Suzanne HOVASSE, « Assurance-vie. Libre propos au sujet de la circulaire du Conseil supérieur du notariat en date du 2 avril 2002 », p. 351.

Laurence IDOT, « Une question d'actualité en droit de la concurrence : programmes de clémence et internationalisation », p. 363.

Christophe JAMIN, « Éléments d'une théorie réaliste des contrats réels », p. 381.

Paul LAGARDE, « Retour sur la loi applicable à l'opposabilité des transferts conventionnels de créances », p. 415.

Xavier LAGARDE, « Libres propos sur les évolutions du travail », p. 433.

Daniel MAINGUY, « L'actualité des actions directes dans les chaînes de contrats », p. 449.

Patrick MAISTRE DU CHAMBON, « La citation directe d'un témoin assisté », p. 471.

Raymond MARTIN, « Personne et individu (un arrière-plan de la bioéthique) », p. 481.

Didier R. MARTIN, « Des promesses précontractuelles », p. 487.

Michel MENJUCQ, « La notion de siège social : une unité introuvable en droit international et en droit communautaire », p. 499.

Joël MONEGER, « Le bail du local d'exploitation de l'entreprise entre les statuts d'hier et les exigences de demain », p. 507.

Jacques MOREAU, François TERRE, « La simplification du droit », p. 533.

Horatia MUIR WATT, « L'entrave à la prestation transfrontière de services : réflexions sur l'impact des libertés économiques sur le droit international privé des États membres », p. 545.

Jean PAILLUSSEAU, « La logique organisationnelle dans le droit. L'exemple du droit des sociétés », p. 567.

Gilles PAISANT, « À propos des vingt-cinq ans de la Commission des clauses abusives en France », p. 605.

Gilbert PARLEANI, « Le "petit commerce" au début du XX^{e} siècle », p. 621.

Hugues PERINET-MARQUET, « Évolution de la distinction des meubles et des immeubles depuis le Code civil », p. 643.

Frédéric POLLAUD-DULIAN, « Les mystères de la forme fonctionnelle », p. 657.

Jacques-Henri ROBERT, « Contre l'escroquerie au jugement », p. 681.

Philippe SIMLER, « De quelques lacunes du dispositif législatif relativement à la saisissabilité des revenus des époux en régime de communauté », p. 689.

Michel STORCK, « Gouvernement d'entreprise et gestion collective », p. 701.

Hervé SYNVET, « L'objet du gage de compte d'instruments financiers », p. 719.

François TAQUET, « Le contrôle URSSAF : évolutions et perspectives », p. 733.

Bernard TEYSSIE, « Le contrat dans le droit des instances européennes de représentation du personnel », p. 743.

Alice TISSERAND-MARTIN, « Réflexions autour de la notion d'avantage matrimonial », p. 753.

Michel VIVANT, « Contre la logique de l'instant. Le droit et l'air du temps à travers l'exemple de la propriété intellectuelle », p. 769.

Georges WIEDERKEHR, « Le Nouveau Code de procédure civile : la réforme permanente », p. 787.

67. Bélanger (Michel), 2015

Modernité du droit de la santé : Mélanges en l'honneur de Michel Bélanger,
Bordeaux : LEH Édition, 2015

PREMIÈRE PARTIE : DROIT INTERNATIONAL DE LA SANTÉ ET DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE

Jean-Marie CROUZATIER, « L'intervention humanitaire: retour sur un oxymore dévastateur », p. 27.

Catherine LE BRIS, « Santé et humanité en droit international: constances et évolutions », p. 45.

Eric MONDIELLI, « Le règlement sanitaire international (2005), un instrument moderne de lutte contre les pandémies », p. 61.

Stefania NEGRI, « La santé mondiale dans l'Agenda du développement de l'après 2015 : quel rôle pour le droit international de la santé ? », p. 83.

Michèle POULAIN, « Les négociations du droit de la santé: l'OMS à la croisée des chemins », p. 101.

Mélanie SAMSON, « Réflexions sur le rôle du droit dans la gouvernance de la santé mondiale », p. 117.

DEUXIÈME PARTIE : DROIT EUROPÉEN DE LA SANTÉ ET DROIT SANITAIRE DE L'UNION EUROPÉENNE

Estelle BROSSET, « La justification des entraves aux libertés pour des raisons de protection de la santé: la modernité d'un classique en droit de l'Union européenne », p. 135

Amanda DUBUIS, « Le droit de l'Union européenne et les nouvelles perspectives pour les droits du patient », p. 155.

Béatrice ESPESSON-VERGEAT, « Le périmètre des dérogations, pour raisons de santé, aux règles du marché intérieur de l'UE », p. 171.

Pascal GAREL, « Construction européenne et systèmes de santé », p. 189.

Ana GUSAN, « L'accès aux soins dans l'Union européenne », p. 215.

TROISIÈME PARTIE : DROITS FONDAMENTAUX, DROITS DES PATIENTS

Fernando AITH, Sueli DALLARI, « Droit à la santé et démocratie sanitaire au Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud (BRICS) », p. 229.

Julien ANCELIN, « Le droit international face aux traumatismes subis par les enfants soldats », p. 241.

Jacques FIALAIRE, « L'intégration scolaire des élèves handicapés en France: la marche du droit proclamé au droit effectif », p. 263.

Gérard MEMETEAU, « La nullité du contrat médical », p. 285.

Guylène NICOLAS, « Le droit des malades, vecteur du renouveau des droits fondamentaux », p. 301.

Didier TRUCHET, « Le secret médical, obligation obsolète ou exigence actuelle ? », p. 317.

QUATRIÈME PARTIE : PRODUITS DE SANTÉ ET BIOÉTHIQUE, SANTÉ PUBLIQUE

Olivier ANDRIOLLO, Isabelle MOINE-DUPUIS, « Malfaçon n'est pas contrefaçon : réflexions sur les conséquences pénales des défauts non intentionnels dans la fabrication et la distribution des médicaments», p.

Marine AULOIS-GRIOT, Inna GRIDCHYNA, « La norme juridique, soutien à l'innovation dans le champ des produits de santé », p. 331

Jean-Pierre DUPRAT, « La construction des lois de bioéthique », p. 363.

Rachel KOUKPO, « Les défis de la construction d'un droit pharmaceutique en Afrique de l'Ouest », p. 379.

Mickaël MACE, « Concilier la santé publique et le droit des brevets. Réflexion sur la licence obligatoire de brevets pour des raisons de santé publique », p. 395.

Guillaume ROUSSET, « Vers une remise en cause du monopole pharmaceutique », p. 413.

CINQUIÈME PARTIE : SANTÉ PUBLIQUE ET SYSTÈMES DE SANTÉ

Benoît APOLLIS, « Règles de publicité et de mise en concurrence : le droit de l'Union européenne menace-t-il les coopérations sanitaires françaises ? », p. 433.

Jean-Marie CLEMENT, « Du service public communal à l'établissement public national », p. 445.

Marine FRIANT-PERROT, Amandine GARDE, « De la limitation du marketing alimentaire pour lutter contre l'obésité infantile », p. 457.

Tatiana GRUNDLER, « La nécessité médicale comme condition d'atteinte à l'intégrité corporelle, entre modernité et désuétude », p. 483.

Olivier GUILLOD, « La place des médecines complémentaires dans les systèmes de soins contemporains », p. 503.

Antoine LECA, « Tahiti ou l'éternel retour du guérisseur. Vers la reconnaissance d'un droit tradimédical sur le territoire de la République française ? », p. 519.

Alfonso LOPEZ DE LA OSA ESCRIBANO, « La collaboration publique et privée dans la prestation de soins de santé en Espagne, référence spéciale à la communauté autonome de Madrid », p. 531.

Blanche LORMETEAU, « L'universalisation d'une classification savante des troubles mentaux : la force normative du DSM », p. 553.

SIXIÈME PARTIE : HISTOIRE DU DROIT DE LA SANTÉ ET CONTRIBUTIONS HISTORIQUES

Philippe AMIEL, François VIALLA, « Le « Code de Nuremberg », une jurisprudence pénale inaugurale en droit international de la santé », p. 573.

Alexandre LUNEL, « La Société royale de médecine ou la victoire des Modernes sur les Anciens », p. 587.

Samuel SANCHEZ, « La première conférence sanitaire internationale (1851-1852) : vers un droit sanitaire mondial », p. 601.

68. Beleza Jose dos Santos (José), 1966

« Estudos "in memoriam" do Prof. Doutor José Beleza dos Santos »,
***Boletim da Faculdade de Direito de Coimbra*, vol. XVII, 1966, 498 p. (12 contrib.)**

Jean PINATEL, « Le système progressif : étude historique et criminologique », p. 1.

Pierre BOUZAT, « Le mouvement français récent en faveur des réformes pénitentiaires, et ses résultats dans le régime pénitentiaire français », p. 27.

Charles GERMAIN, « Considérations sur le problème de délinquants d'habitude en France », p. 59.

Jean DUPREEL, « L'évolution du traitement pénitentiaire », p. 75.

Jorge DE FIGUEIREDO DIAS, « *Sobre a reparação de perdas e danos arbitrada em processo penal* », p. 87.

Maria Rosa LEMOS CRUCHO DE ALMEIDA, « *A penologia diferencial. Um ramo crescente da investigação em criminologia* », p. 141.

Marc ANCEL, « Le rôle social du juge pénal », p. 203.

Paul CORNIL, « Déclin de la césure dans le procès pénal », p. 215.

Eduardo CORREIA, « La prison, les mesures non-institutionnelles et le projet du Code Pénal Portugais de 1963 », p. 229.

Jean GRAVEN, « L'organisation et la fonction des juridictions sur l'enfance délinquante en Suisse », p. 315.

Jacques Bernard HERZOG, « Propos sur le vagabondage en France », p. 417.

Hans-Heinrich JESCHECK, « Principes et solutions de la politique criminelle dans la réforme pénale allemande et portugaise », p. 433.

69. Bellet (Pierre), 1991

***Études offertes à Pierre Bellet*, Paris : Litec, 1991.**

Jean-Jacques ARNALDEZ, « L'acte déterminant la mission de l'arbitre », p. 1.

Matthieu de BOISSESON, « Réflexions sur l'espace et le temps dans l'arbitrage international », p. 33.

Georges BOLARD, « Les juges et les droits de la défense », p. 49.

Jean-Denis BREDIN, « Le secret du délibéré arbitral », p. 71.

Gérard CORNU, « Les principes directeurs du procès civil par eux-mêmes (Fragments d'un état des questions) », p. 83.

Yves DERAINS, « Intérêts moratoires, dommages-intérêts compensatoires et dommages punitifs devant l'arbitre international », p. 101.

Pierre DRAI, « Libres propos sur la médiation judiciaire », p. 123.

Georges A. DROZ, « Évolution du rôle des autorités administratives dans les conventions de droit international privé au cours du premier siècle de la Conférence de La Haye », p. 129.

Georges FLECHEUX, « Le droit d'être entendu », p. 149.

Philippe FOUCHARD, « L'arbitrage judiciaire », p. 167.

Emmanuel GAILLARD, « La distinction des principes généraux du droit et des usages du commerce international », p. 203.

Berthold GOLDMAN, « Instance judiciaire et instance arbitrale internationale », p. 219.

Charles JARROSSON, « Réflexions sur l'*impérium* », p. 245.

Paul LAGARDE, « Les locations de vacances dans les Conventions européennes de droit international privé », p. 281.

Pierre LALIVE, « Avantages et inconvénients de l'arbitrage *ad hoc* », p. 301.

Philippe LEBOULANGER, « L'arbitrage international Nord-Sud », p. 323.

Huguette LE FOYER DE COSTIL, « Le vol d'aigle du juge des référés », p. 341.

Pierre MAYER, « La règle morale dans l'arbitrage international », p. 379.

Bertrand MOREAU, « Les effets de la nullité de la sentence arbitrale », p. 403.

Bruno OPPETIT, « Justice étatique et justice arbitrale », p. 415.

Gérard PLUYETTE, « La Convention de Bruxelles et les droits de la défense (Propos sur la libre circulation des jugements dans l'Europe communautaire) », p. 427.

André POTOCKI, « La formation des magistrats (Plaidoyer pour une ouverture) », p. 459.

Claude REYMOND, « Le président du tribunal arbitral », p. 467.

Daniel SOULEZ-LARIVIERE, « Vers une société de nouveaux clercs », p. 483.

Prosper WEIL, « Observations sur la sentence dans l'affaire *de Taba* », p. 493.

70. Belorgey (Jean-Michel), 2017

***Parcours en Europe sociale, à bord du Comité européen des droits sociaux : Hommage à Jean-Michel Belorgey*, Athens-Thessaloniki : Sakkoulas Publications, 2017**

Luis Jimena QUESADA, « La contribution de Jean-Michel Belorgey au développement de la jurisprudence du Comité Européen des Droits Sociaux », p. 11.

Regis BRILLAT, « Le Règlement du Comité Européen des Droits Sociaux », p. 39.

Christina DELIYANNI-DIMITRAKOU, « L'invocabilité des droits sociaux de la Charte des Droits Fondamentaux de l'UE aux relations entre particuliers », p. 63.

Nikolaos GAVALAS, « *The European Committee of Social Rights outlaws the austerity legislation in Greece* », p. 75.

Anna-Maria KONSTA, « *Enhancing and Limiting Citizenship Rights in EU Law: Towards a Rights to Care* ? », p. 99.

Angelos STERGIOU, « La solidarité en tant que fondement des droits sociaux », p. 115.

Andrzej Marian SWIATKOWSKI, « *The need for social services in the contemporary Europe* », p. 127.

François VANDAMME, « L'emploi des jeunes: points d'appui et protection dans la Charte Sociale Européenne », p. 157.

Marcin WUJCZYK, « *The role of the collective complaints procedure of the European Committee of Social Rights in the protection of social rights* », p. 183.

71. Beltrame (Pierre), 2010

Mélanges en l'honneur de Pierre Beltrame,
Aix-en-Provence : Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2010, 615 p. (34 contrib.)

Jamel AJROUD, « Les imprévisions en droit budgétaire tunisien », p. 29.

Gloria ALCARCON GARCIA et José MOLINA MOLINA, « L'autonomie financière municipale et les budgets publics participatifs », p. 55.

Néji BACCOUCHE, « Le taux de l'impôt », p. 71.

Céline BAS, « De l'intimidation à l'admiration », p. 87.

Fabrice BIN, « Interprétation de la loi fiscale et idéologies politiques », p. 91.

Michel BOUVIER, « Les transformations de la légitimité de la gouvernance financière publique », p. 117.

Jacques BUISSON, « La taxe de 3% sur les immeubles détenus en France par des sociétés non-résidentes : constat et observations », p. 133.

Xavier CABANNES, « Folle idée ! », p. 139.

Manuel CHASTAGNARET, « Éléments pour une interrogation citoyenne : faut-il encore défendre l'impôt ? », p. 145.

Vincent DUSSART, « Un impôt méconnu : l'impôt sur les fonctionnaires et agents de l'Union européenne », p. 161.

Marie-Christine ESCLASSAN, « Considérations sur une révolution silencieuse : la lente mue du système fiscal français », p. 167.

Jean-Baptiste GEFFROY, « Aux sources du bouclier fiscal : l'émergence difficile d'un principe de non confiscation par l'impôt », p. 175.

Luc GODBOUT, « Comparaison de la charge fiscale : où se situe la France au sein du G7 ? », p. 207.

Robert HERTZOG, « La programmation pluriannuelle des finances publiques : un exercice nécessaire, une loi de trop ? », p. 223.

Jean LAMARQUE, « La légende de l'arrêt Sarteur », p. 243.

Thierry LAMBERT, « La réforme de 1948 : 60 ans de pérégrinations », p. 259.

Michel LASCOMBE, « La Cour des comptes, le Parlement et le droit budgétaire : le renouveau du contrôle parlementaire à l'issue de la révision du 23 juillet 2008 », p. 273.

Marc LEROY, « Les fondateurs autrichiens de la sociologie fiscale », p. 289.

Philippe LUPPI, « La substitution de base légale en matière fiscale », p. 303.

Christophe DE LA MARDIERE et Emmanuelle CHEVREAU, « La dîme saladine », p. 343.

Marie MASCLET DE BARBARIN, « Les fonds de dotation, un nouvel instrument de financement au service des universités ? », p. 351.

Saturnina MORENO GONZALEZ, « Les aides d'État à caractère fiscal : le critère de sélectivité de la mesure », p. 371.

Éric OLIVA, « Écran législatif et contentieux fiscal », p. 395.

Gilbert ORSONI, « Taxinomie fiscale », p. 419.

Jean-Raphaël PELLAS et Étienne DOUAT, « La fiscalité des non-résidents, miroir d'un paradis fiscal ? », p. 431.

Loïc PHILIP, « Considérations sur l'évolution de la jurisprudence constitutionnelle en matière fiscale », p. 451.

Bernard PLAGNET, « La lutte contre la fraude « carrousel » en matière de TVA intracommunautaire », p. 463.

Roger RABETAFIKA et Vola Marielle RAJAONARISON-RAZAFINAVALONA, « Les codes d'investissement, fer de lance du développement économique de Madagascar ? », p. 479.

Claudio SACCHETTO, « À la recherche d'un modèle de fiscalité européenne entre subsidiarité, harmonisation et solidarité européenne », p. 515.

Luc SAÏDJ, « Réflexions sur le statut du ministre en droit financier français », p. 531.

José Alberto SANZ DIAZ-PALACIOS, « Le report de déficits dans l'impôt espagnol sur les sociétés », p. 541.

Jacques SPINDLER, « Quelques réflexions critiques sur la mise en œuvre de la LOLF et de la modernisation de l'État : l'exemple du budget et de l'administration du tourisme », p. 555.

Stephen UTZ, « *Tax Neutrality* », p. 567.

Céline VIESSANT, « Où en est l'harmonisation fiscale dans l'Union européenne depuis 2000 ? », p. 589.

72. Bencheneb (Ali), 2017

***Où va l'arbitrage international ? : de la crise au renouveau / Journées d'études méditerranéennes en l'honneur du professeur Ali Bencheneb*, Paris : LexisNexis, 2017**

PROLÉGOMÈNES : PHILOSOPHIE DE L'ARBITRAGE COMMERCIAL INTERNATIONAL. LIBERTÉ DES PARTIES. DOCTRINE, ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE

Emmanuel GAILLARD, « Observations sur la philosophie de l'arbitrage international », p. 3.

Ahmet Cemil YILDIRIM, « Où va la liberté des parties dans l'arbitrage international ? », p. 13.

Éric LOQUIN, « L'apport de la doctrine à la science juridique dans l'arbitrage international », p. 23.

Thomas CLAY, « L'enseignement et la recherche en droit de l'arbitrage », p. 35.

AXE 1 : CLAUSE D'ARBITRAGE, ARBITRE ET INSTITUTIONS D'ARBITRAGES

Halil Ercüment ERDEM, « Où va la clause d'arbitrage ? », p. 55.

Jean-Baptiste RACINE, « Où va l'arbitre du commerce international », p. 73.

Serhat ESKIYÖRÜK, « *Where are the Arbitration Institutions headed to?* », p. 83.

Jean-Michel JACQUET, « Où va l'Étatpartie à un arbitrage international ? », p. 95.

AXE 2 : DÉNI DE JUSTICE, FOR ARBITRAL, PROCÉDURE ARBITRALE, SECRET ET TRANSPARENCE. CONVENTION DE NEW YORK DE 1958 SUR LA RECONNAISSANCE ET L'EXÉCUTION DES SENTENCES ARBITRALES

Philippe LEBOULANGER, « Arbitrage international et déni de justice », p. 109.

Louis Christophe DELANOY, « Quels remèdes aux insuffisances de l'arbitrage international ? », p. 127.

Lotfi CHEDLY, « Où va le for arbitral », p. 145.

Marie-Claude RIGAUD, « Où va la procédure arbitrale », p. 163.

Corinne MONTINERI, « L'impact des travaux de la CNUDCI en matière d'arbitrage d'investissement sur la procédure arbitrale. », p. 183.

Basak BASOGLU et Kadir Berk KAPANCI, « Où va la *class arbitration* dans l'arbitrage international ? », p. 193.

Mostefa TRARI TANI, « Arbitrage commercial international et Convention de New York de 1958 sur la reconnaissance et l'exécution des sentences arbitrales », p. 207.

AXE 3 : DROIT ANATIONAL, ARBITRAGE DES RICHES, ARBITRAGE DES PAUVRES, ARBITRAGE ET DROITS DE L'HOMME ET DU DEVELOPPEMENT

Laurence RAVILLON, « Arbitrage international et droit anational applicable au fond du litige », p. 225.

Mohamed Mahmoud MOHAMED SALAH, « Arbitrage international et droits de l'homme », p. 239.

Ahmed MAHIOU, « Arbitrage international et droit du développement », p. 273.

AXE 4 : ORDRE PUBLIC VERITABLEMENT INTERNATIONAL, RELIGIONS ET CULTURES

Denis MOURALIS, « Religions et arbitrage international », p. 289.

Olivier CUPERLIER, « Culture africaine et arbitrage international », p. 315.

Ahmed OUERFELLI, « Culture arabe et arbitrage international », p. 325.

Cyril NOURISSAT, « Culture européenne et arbitrage international », p. 351.

Mauro RUBINO-SAMMARTANO, « Culture méditerranéenne et arbitrage international », p. 365.

AXES 5 : ARBITRAGE MARITIME, ARBITRAGE SPORTIF. ARBITRAGE D'INVESTISSEMENT ET ARBITRAGE INTERÉTATIQUE

Philippe DELEBECQUE, « Où va l'arbitrage maritime ? », p. 377.

Nuray EKSI, « *Where Is Sport Arbitration Headed To* », p. 385.

Walid BEN HAMIDA, « Où va l'arbitrage d'investissement », p. 395.

Hervé Agbodjan PRINCE, « Où va l'arbitrage commercial interétatique », p. 419.

Filali OSMAN, « L'arbitrage international : de la crise au renouveau », p. 437.

73. <u>Benchikh (Madjid), 2011</u>

Droit, liberté, paix, développement : Mélanges en l'honneur de Madjid Benchikh,
Paris : A. Pédone, 2011.

1. ASPIRATIONS A LA LIBERTE

Lahouari ADDI, « Souveraineté nationale et souveraineté populaire », p. 13.

Antoine BERNARD et Emmanuel DECAUX, « Les défenseurs des droits de l'homme », p. 23.

Khemaïs CHAMMARI, « Les parlements et les parlementaires au service du droit. (L'exemple du Bénin) », p. 37.

Robert CHARVIN, « Totalitarisme et extrémisme, notions étrangères à la science politique », p. 55.

Jacques CHEVALLIER, « Droits de l'Homme : des garanties à géométrie variable ? », p. 79.

Patrick DAILLIER, « Les "minorités nationales" dans l'Union européenne - Vers une nouvelle problématique ? », p. 89.

Rahim KHERAD, « De la déclaration unilatérale d'indépendance », p. 101.

Mohamed LAHLOU, « Fragments de souvenirs partagés », p. 121.

Gueuyou MESMER, « La protection des droits de l'enfant en Afrique », p. 133.

Pierre Henri PRELOT, « Esclavage et colonisation dans "L'abolition de l'esclavage" d'Augustin Cochin », p. 145.

Jean SALMON, « De la thèse belge sur les peuples autochtones (1947-1960) à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (2007) », p. 163.

Jean-Claude VATIN, « À propos de la démocratisation dans le monde musulman », p. 185.

II. RECHERCHE DE LA PAIX PAR LE DROIT

Abdelwahab BIAD, « Libres propos sur la Cour pénale internationale », p. 201.

David BONDIA GARCIA, « Quelques réflexions théoriques à propos de la progressivité dans l'adoption de mesures pour donner effet aux décisions du Conseil de sécurité : des sanctions économiques au recours à la force », p. 209.

Julien DETAIS, « La Charte des Nations Unies et le principe de solidarité », p. 233.

Carlos Miguel HERRERA, « Les traditions critiques du droit international », p. 257.

Mahamoud SIDIBE, « L'intervention devant la CIJ et le TIDM », p. 273.

Ahmed MAHIOU, « La ligue des États arabes entre inertie et changement : Pratiques d'une théorie ? », p. 289.

Jean-Denis MOUTON, « Quelques réflexions sur les paradigmes établis au début du XX^{e} siècle à partir de l'expérience du début du XXI^{e} siècle », p. 311.

Alain PELLET, « Les effets de la reconnaissance par la Palestine de la compétence de la Cour pénale internationale », p. 327.

Louis SAVADOGO, « L'accord intérimaire établissant la commission du courant de Benguela », p. 345.

Salvatore SENESE, « Que reste-t-il de la révolution onusienne ? », p. 351.

Paul TAVERNIER, « La délimitation de la frontière maritime entre la Croatie et la Slovénie dans le golfe de Piran : l'accord de novembre 2009 et l'imbrication du juridique et du politique », p. 359.

Blaise TCHIKAYA, « Application et primauté du droit international, Quelques considérations », p. 375.

III. DEFIS DU DEVELOPPEMENT

Mohamed BEDJAOUI, « Faim et pauvreté aux assises du droit international », p. 395.

Stéphane DOUMBE-BILLE, « À propos de la nature de l'OHADA », p. 432.

Robert ETIEN, « Après "les pays sous développés", "les pays en voie de développement", "le tiers monde", "les pays émergents" », p. 437.

Guy FEUER, « Les juristes maghrébins et l'idéologie tiers-mondiste. Une leçon utile de l'histoire des idées », p. 447.

Habib GHERARI, « Vers la fin des préférences commerciales », p. 465.

Aziz HASBI, « La mondialisation, un facteur technique ou un instrument politique ? », p. 481.

Maurice KAMTO, « Requiem pour le droit international du développement », p. 493.

Tahar KHALFOUNE, « L'indispensable adaptation de la domanialité publique », p. 509.

Yves PETIT, « Quelques considérations sur la situation alimentaire mondiale actuelle. Plaidoyer pour le droit à l'alimentation », p. 529.

Nour Eddine TERKI, « L'intervention du juge dans l'arbitrage commercial international », p. 543.

Jean TOUSCOZ, « Quelques remarques sur l'Encyclique « Populorum Progressio » de Paul VI (Le développement des peuples. 26 Mars 1967) », p. 553.

VARIA

Serge SUR, « Deux films de Henri Colpi : Une aussi longue absence (1960) / Heureux qui comme Ulysse (1969) ou la nostalgie du bonheur », p. 563.

Si Ahmed BELKACEM, « Madjid ou la vie dans un lycée colonial », p. 579.

74. Benedek (Ferenc), 2001

***Iura antiqua, iura moderna : Festschrift für Ferenc Benedek zum 75. Geburtstag*, Pécs : Pécsi Tudományegyetem Állam-és Jogtudományi Kar, Dialóg Campus Kiadó, 2001, 295 p. (19 contrib.)**

András BESSENYO - Istán KAJTAR - Attila Pókecz KOVACS, « *Widmung* », p. 7.

György ANDRASSY, « *European Integration and European Languages: Will Linguistic Diversity Be Maintained?* », p. 11.

Andreas BESSENYO, « *Das Rätsel der actio oneris aversi* », p. 23.

Nóra CHRONOWSKI - József Petrétei, « *The Head of State in the Hungarian Constitutional System* », p. 57.

András FÖLDI, « *Zur Frage der Gültigkeit und der Wirksamkeit im modernen Zivilrecht* », p. 73.

Gábor HAMZA, « *Das "Tripartitum" von István Werbóczy als Rechtsquelle. Bemerkungen zur Rechtsquellenlehre in der europäischen Rechtsgeschichte* », p. 87.

Imre IVANCSICS, « *Contribution to the Last Hundred Years of Public Administration* », p. 99.

Eva JAKAB, « *Aus der Praxis der antiken Bankhäuser: Die Geldtransaktion der Titinia Antracis* », p. 117.

Istoán KAJTAR, « *The Political Image of Europe in the Hungarian Parliament (The Extremities of a Seventy-year-old Process) 1843-1913* », p. 131.

László KECSKES, « *Die Veränderung der Grundprinzipien des ungarischen Zivilrechts* », p. 141.

Miklos KENGYEL, « *Hungary- a Step Away from the Lugano Convention* », p. 159.

Mihály MACZONKAI, « *Pragmatic Legal Reasoning and Its Antecedents in Roman Law* », p. 169.

Imre MOLNAR, « *A házasságtörés, mint a római család alapját, tekintélyét sértő búncselekmény [Das adulterium als ein das Ansehen der römischen Familie verletzendes Verbrechen]* », p. 187.

Orsolya Márta PETER, « *"Olim in prodigiis nunc in deliciis". Lo status giuridico dei monstra nel diritto romano* », p. 207.

Attila Pókecz KOVACS, « Quelques observations sur la division de la *locatio-conductio* », p. 217.

Csaba SZILOVICS, « *Notions Concerning the History of the Hungarian Excise Duty* », p. 231.

Florian TREMMEL, « *Einige Bemerkungen zum neuen ungarischen Strafverfahrensgesetz* », p. 249.

Antal VISEGRADY, « *Measurement of the Effectiveness of Legal Rules* », p. 265.

János ZLINSZKY, « *Die frühe Schicht des Edictum praetoris urbani* », p. 277.

75. Bennouna (Mohamed), 2023

Souveraineté, sécurité et droits de la personne : Liber amicorum offert en l'honneur du Professeur Mohamed Bennouna, Paris : Éditions A. Pédone, 2023

I- État, souveraineté et Droit international

Yves DAUDET, « La souveraineté, constantes et évolutions », p. 19.

Alain PELLET, « Du bon usage de la souveraineté », p. 35.

Abdelhamid AHMADY, « La société internationale et son droit au XX^e^ siècle: quelques réflexions », p. 55.

Georges NOLTE, « *On Recent Work and the Role of the International Law Commission* », p. 77.

II- Juridictions internationales entre universalisme et régionalisme

Marcelo KOHEN, « La Cour internationale de Justice et le rôle des échanges entre autorités coloniales et autorités locales », p. 91.

Laurence BOISSON DE CHAZOURNES, Guillaume GUEZ MAILLARD et Sébastien ROSSELET PETITIACQUES, « La Cour internationale de Justice et le maintien de la paix et la sécurité internationales: une contribution plurielle », p. 101.

Vladylav LANOVOY, « Les obligations de diligence requises à la lumière de la jurisprudence de la Cour internationale de Justice », p. 129.

Rafaâ BEN ACHOUR, « Les références de la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples à la jurisprudence des juridictions universelles (CPJI - CI) », p. 151.

Abdelkhaleq BERRAMDANE, « La Cour de justice de l'Union européenne dans l'ordre juridique de l'Union », p. 161.

Maurice KAMTO, « Les décisions de la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples au défi des États », p. 181.

Yacouba CISSE, « Affaire Soro Guillaune et autres c. État de Côte d'Ivoire : Quand le juridisme de la Cour Africaine n'a pas "permis de protéger plus efficacement les droits de l'Homme », p. 199.

Patricia GALVÃO TELES, « *Obligations and Rights Erga Omnes in the Case-Law of the International Court of Justice* », p. 211.

Abdelwahab BEKHECHI, « Guerre de l'eau et droit international. L'exemple du différend sur les utilisations des eaux du Nil », p. 225.

III- Sécurité, environnement et changement climatique

Monique CHEMILLIER GENDREAU, « La légitime défense au cœur de la crise de la sécurité collective. Quelles perspectives d'avenir ? », p. 259.

Aïcha OUASMINE, « Pour un système fiable de Sécurité collective : Portée et limites », p. 269.

Azzeddine FARHANE, « *Morocco's contribution to the international efforts for the reinforcement of international nuclear security and safety regime: Inter-linkages and added value of International Initiatives of non-proliferation* », p. 29.

Najib BA MOHAMMED, « Périls planétaires et Ordre mondial: la coopération internationaleà l'épreuve des enjeux climatiques et sanitaires », p. 311.

Abdelouhab MAALMI, « Les instruments juridiques du régime international sur le climat », p. 325.

Mohamed Ali MEKOUAR, « Le versant africain du droit de l'environnement au Maroc: en quête de l'horizon continental », p. 341.

Ahmed EL BOUHALI, « Réflexions sur la lutte contre les changements climatiques : pour un droit international du climat », p. 365.

Oumar KOUROUMA, « Politique du droit international et autopacification en Afrique: réflexion sur la construction juridico-institutionnelle de la *Pax africana* », p. 389.

IV- Protection internationale des droits de l'Homme

Hassan OUAZZANI CHAHDI, « Constitutions nationales et droit international. Emprise du droit international et des droits de l'Homme sur les constitutions et les ordres juridiques internes: cas de la nouvelle Constitution marocaine de 2011 », p. 417.

Mimoun CHARQI, « L'autonomie, stade suprême de la libre autodétermination des droits des peuples », p. 439.

Karim ZAOUAQ, « L'intérêt supérieur de l'enfant migrant non-accompagné : principe et application », p. 453.

V- Commerce et investissement

Azzedine GHOUFRANE, Le devenir des pays en développement dans la perspective de la réforme de l'OMC », p. 463.

El Hassan HAINE, « *Formation Process of Regional Trade Law: Case of OIC Preferential System. Formal Sources, Actors and Factors* », p. 473.

Ali KAIROUANI, « Étude trans-générationnelle des traités d'investissement conclus par le Maroc », p. 491.

Lotfi CHEDLY, « Le "travestissement" de l'ordre public lors du contrôle des sentences arbitrales internationales. Brefs propos sur l'arrêt de la Cour d'appel de Tunis n° 83004 du 31 janvier 2017 », p. 511.

Fabrizio MARRELLA, « Les effets des conflits armés internationaux sur les traités en matière d'investissements », p. 533.

VI- Variétés

Michel ROUSSET, « D'un siècle à l'autre: survol cavalier de l'évolution de l'administration marocaine », p. 547.

Jamila OUHIDA, « Le rôle de la doctrine en droit international privé marocain », p. 563.

76. Benoit-Moury (Anne), 2004

***L'organisation du pouvoir dans la société anonyme : hommage à Madame Benoit-Moury,* Bruxelles : Bruylant, 2004**

Audrey FAYT et Patrick PELTZER, « L'organisation du pouvoir dans la société anonyme, exposé introductif et résultats de l'enquête », p. 1.

Koen GEENS, « Le conseil d'administration dans le système moniste belge », p. 25.

Jan HUYGHEBAERT, « Intervention », p. 53.

Guy KEUTGEN, « Le comité de direction : un nouvel organe sociétaire », p. 57.

Olivier CAPRASSE, « La délégué à la gestion journalière et les délégations particulières de pouvoirs », p. 87.

Jan HUYGHEBAERT, « Intervention », p. 115.

Philippe MARCHANDISE, « Les assemblées générales, nouveaux lieux du pouvoir ? », p. 119.

Eddy WYMEERSCH, « L'organisation du pouvoir dans les groupes de société », p. 219.

Jean-Marie NELIS-SEN-GRADE, « Les aménagements statutaires et contractuels, », p. 249.

Jan HUGHEBAERT, « Intervention », p. 281.

André KILESSE, « Les pouvoirs du commissaire au sein de l'entreprise », p. 287.

Nicolas THIRION, « Après une lecture de Foucault », p. 301.

PANEL DE DISCUSSION, « Les pouvoirs dans la société anonyme, », p. 321.

Léon DABIN, « Intervention », p. 341.

Claude CHAMPAUD, « Conclusions générales », p. 343.

77. Benoît-Rohmer (Florence), 2023

***Les droits de l'homme, du Conseil de l'Europe à l'Union européenne : Mélanges en l'honneur de Florence Benoît-Rohmer*, Bruxelles : Bruylant, 2023, 639 p. (33 contrib.)**

Mohammed Amin AL-MIDANI, « La Déclaration du Caire de l'Organisation de la coopération islamique sur les droits de l'homme de 2020: un texte progressiste », p. 31.

Ledi BIANKU, « Krämer contre Krämer », p. 45.

Ivan BOEV, « De l'identité culturelle aux droits culturels des minorités ? », p. 65.

Manuela BRILLAT, « Variations à propos d'une Union et d'une Agence », p. 83.

Régis BRILLAT, « Les droits de l'homme des femmes dans la Charte sociale européenne », p. 99.

Nicolas CHIFFLOT, « Quelques réflexions très simples d'un administrativiste sur la crise de l'intérêt général et ses conséquences pour les libertés », p. 113.

Dominique D'AMBRA, « De la singularité du contrôle de proportionnalité opéré par la Cour de cassation en procédure civile », p. 133.

Peggy DUCOULOMBIER, « La pauvreté et la Cour européenne des droits de l'homme », p. 153.

Gabriel ECKERT, « Les droits fondamentaux et la commande publique : de la protection des opérateurs à la prise en compte des individus », p. 169.

Christos GIANNOPOULOS, « *De minimis non curat rex*. Qui a encore peur du critère du "préjudice important" ? », p. 189.

Constance GREWE, « L'impact des standards de la CEDH sur les jurisprudences constitutionnelles : la complexité d'une évaluation », p. 205.

Guy HAARSCHER, « La guerre en Ukraine : quelques réflexions sur la corruption du langage », p. 223.

Hristo HRISTEV, « L'égalité devant la loi et l'État de droit dans l'ordre juridique de l'Union européenne », p. 241.

Jean Paul JACQUE, « Protéger les valeurs communes aux États membres de l'Union européenne. Sommes-nous au terme d'un long cheminement ? », p. 259.

Nicolas KANG-RIOU, « *International law at the European Court of Human Rights; an authority enhancing tool* », p. 279.

Koen LEMMENS, « La protection de la vie et la liberté d'expression », p. 299.

Jean-Pierre MARGUENAUD, « La jurisprudence environnementale du Comité européen des droits sociaux », p. 313.

Fabrizio MARRELLA, « *The UN guiding principles on business and human rights as an evolving regime: their contribution to international investment law and arbitration* », p. 327.

Christophe MAUBERNARD, « Le droit fondamental à la protection des données à caractère personnel: vers une interprétation ubiquitaire du juge de l'Union ? », p. 351.

Nicolas MOIZARD, « L'identification des salariés discriminés et le collectif de travail », p. 369.

Stelios PERRAKIS, « Protection internationale des droits de l'homme et vulnérabilité humaine. Quelles perspectives ? », p. 383.

Guido RAIMONDI, « Le droit de grève : un élément essentiel de la liberté syndicale protégée par l'article 11 de la Convention européenne des droits de l'homme ? », p. 405.

Dominique RITLENG, « Un droit au renvoi préjudiciel devant la Cour de justice de l'Union européenne? Éléments de réponse », p. 421.

Lucia Serena ROSSI, « Les rôles des juridictions ordinaires et des cours constitutionnelles dans le renvoi préjudiciel à la Cour de justice de l'Union européenne », p. 441.

Juan Camilo SALAS CARDONA, « Herméneutique, argumentation et efficacité des droits de l'homme », p. 461.

Mélanie SCHMITT, « Les fonctions du Socle européen des droits sociaux », p. 479.

Grazia SCOCCA, « *Is it time for a Right to a safe, clean, healthy and sustainable environment in Strasbourg? Outline of the Council of Europe perspectives* », p. 497.

Atanas SEMOV, « Recul de la protection de l'identité nationale et du dialogue avec les juridictions constitutionnelles ? Réflexions d'un juge constitutionnel sur l'arrêt Pancharevo, C-490/20 », p. 515.

Georgios A. SERGHIDES, « *The Principle of Effectiveness and the European Convention on Human Rights* », p. 535.

Robert SPANO et Patrick TITIUN, « Droits humains et personnes vulnérables », p. 555.

George ULRICH, « *Florence in Venice - a distinguished legacy* », p. 573.

Patrick WACHSMANN, « Les règles et révisions constitutionnelles nationales à l'épreuve de la Convention européenne des droits de l'homme », p. 585.

Zhang WEI et Gudmundur ALFREDSSON, « *A Chinese Human Rights Institute* », p. 609.

78. Bergel (Jean-Louis), 2013

Le droit entre autonomie et ouverture : Mélanges en l'honneur de Jean-Louis Bergel,
Bruxelles : Bruylant, coll. « Penser le droit », 2013.

I. Théorie du droit et méthodologie juridique

Stéphane BEAULAC, « La problématique de l'interlégalité et la méthodologie juridique », p. 5.

Rémy CABRILLAC, « De la loi civile comme facteur d'intégration », p. 17.

Jean-Yves CHEROT, « Le tournant méthodologique en philosophie du droit », p. 29.

François COLONNA D'ISTRIA, « Le mythe des "définitions dans la loi" », p. 61.

Pierre-André COTE, « Le souci de justice dans l'interprétation de la loi au Canada », p. 91.

Miguel Angel CIURO CALDANI, « Méthodologie juridique et théorie du droit », p. 103.

Alain DELCAMP, « Droit parlementaire et droit constitutionnel », p. 125.

Paul DELNOY, « L'œuvre de la cour constitutionnelle belge au regard de la méthodologie juridique », p. 141.

Pascale DEUMIER, « Autopsie d'une polémique : la QPC, la Cour de cassation et la doctrine », p. 171.

Marie-José DOMESTICI-MET, « Un champ pour l'approche managériale du droit : l'opérationnalisation des normes internationales de protection des personnes », p. 201.

Raymond GASSIN, « De l'intérêt pour la justice de la pensée philosophique de Frédéric Nietzsche : le texte et l'interprétation », p. 233.

Marie GORE, « Petite contribution chinois à la méthode comparative », p. 247.

Riccardo GUASTINI, « Sur le néoconstitutionnalisme », p. 255.

Franck HAID, « L'apparente simplicité de l'argument littéral », p. 271.

Marzena KORDELA, « *Validity and the general principles of law* », p. 283.

Leszek LESZCZYNSKI, « *Implementation of international law in the transitional judicial practice* », p. 299.

Alain LEVASSEUR, « Traduction ou trahison », p. 319.

François LICHERE, « La transparence, un concept émergent ? », p. 333.

Marie-Laure MATHIEU, « L'objet mixte », p. 357.

Valentin PETEV, « Droit et justice sociale reconsidérée », p. 379.

Emmanuel PUTMAN, « Réflexions sur la sécurité juridique, à partir des souvenirs d'un européen de Stefan Zweig », p. 391.

Thierry S. RENOUX, « "La construction progressive d'un droit de la peine de mort", effet vertueux de la mondialisation du droit ? », p. 401.

Frédéric ROUVIERE, « Le revers du principe "différence de nature (égale) différence de régime" », p. 415.

Geoffrey SAMUEL, « Qu'est-ce que le raisonnement juridique ? », p. 449.

Jean-Louis SOURIOUX, « Le concept d'intersubjectivité au prisme du vocabulaire juridique », p. 471.

Constantin M. STAMATIS, « La possibilité de critique de la Constitution, en tant que source suprême du droit », p. 477.

Frédéric ZENATI-CASTAING, « Pour un droit des revirements de jurisprudence », p. 501.

II. Droit des biens, droit de l'urbanisme, droit de la construction

Christian ATIAS, « Les qualités multiples en droit des biens », p. 543.

Isabelle BARRIERE BROUSSE, « Le destin européen de la *lex rei* en matière immobilière », p. 563.

Marc BRUSCHI, « Pas de patrimoine affecté sans personne physique titulaire : le cas de l'entrepreneur individuel à responsabilité limité », p. 587.

Élise CARPENTIER et Jérôme TREMEAU, « Le droit de l'urbanisme à l'aune de la question prioritaire de constitutionnalité », p. 597.

Sylvie CIMAMONTI, « La lutte contre l'insécurité en copropriété », p. 613.

Philippe DELEBECQUE, « Le droit immobilier : un modèle pour les contrats maritimes ? L'exemple de la construction et de la réparation navale », p. 639.

Élodie GAVIN MILLAN-OOSTERLYNCK, « L'empiètement, évolution, révolution ou soubresaut ? », p. 649.

Hugues PERINET-MARQUET, « Les dommages intermédiaires », p. 661.

Jean-Marc ROUX, « Brèves remarques sur les rapports entre copropriété et volumes », p. 677.

Bernard SAINTOURENS, « L'abus du droit de vote dans la copropriété », p. 691.

Alain SERIAUX, « "Nul n'est tenu de s'enrichir" », p. 703.

Hans Jürgen SONNENBERGER, « La possession en droit des biens du BGB Allemand : pouvoir de fait matériel ou notion juridique fonctionnelle ? », p. 731.

Laetitia TRANCHANT, « Du droit de superficie à la propriété modulaire », p. 749.

Jean-Philippe TRICOIRE, « Les rapports du voisinage et des servitudes », p. 775.

III. Professions juridiques, droit processuel

Philippe BONFILS, « La concentration des moyens et la victime d'une infraction », p. 813.

Marie-Luce DEMEESTER, « L'opposition des avocats français à la législation anti-blanchiment régissant leur profession », p. 821.

Angelo DONDI, « Conduite de l'avocat et loyauté procédurale – une tentative de mise à jour », p. 855.

Gwendoline LARDEUX, « Preuve civile et vérité », p. 869.

Anne LEBORGNE, « L'institut d'étude judiciaire d'Aix-en-Provence », p. 911.

Arnaud VAN WAEYENBERGE, « Les recours en annulation introduits par les particuliers devant la cour de justice de l'Union Européenne : une protection juridictionnelle effective ? », p. 919.

Édouard VERNY, « L'interprétation des lois pénales de forme », p. 939.

79. Berlia (Georges), 1980 – Recueil

Droit public interne et international études et réflexions : recueil publié en hommage à la mémoire de Georges Berlia,
Paris : Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1980, 521 p. (34 contrib.)

PREMIÈRE PARTIE : DROIT CONSTITUTIONNEL

1940-1958

« La loi constitutionnelle du 10 juillet 1940 (1944) », p. 5.

« L'ordonnance du 9 août 1944 relative au rétablissement de la légalité républicaine (1944) », p. 15.

« Du mandat impératif (1946) », p. 21.

« Gouvernement parlementaire et gouvernement d'assemblée (1946) », p. 35.

« La Présidence de la République, magistrature morale du régime (1948) », p. 45.

« L'évolution constitutionnelle française depuis 1944 (1953) », p. 55.

« La révision constitutionnelle (1955) », p. 87.

« De la Présidence de la République (1955) », p. 101.

« La dissolution et le régime des pouvoirs publics (1956) », p. 107.

1958-1973

« La crise constitutionnelle de mai-juin 1958 (1958) », p. 121.

« Le Président de la République dans la Constitution de 1958 (1959) », p. 133.

« La convocation d'une session extraordinaire du Parlement et la nature du régime (1960) », p. 147.

« L'application de l'article 16 de la Constitution de 1958 et les rapports entre le Parlement et le Gouvernement (1961) », p. 161.

« Essai sur la V^{e} République (1961) », p. 171.

« Le contrôle du recours à l'article 16 et de son application (1962) », p. 183.

« Le problème de la constitutionnalité du référendum du 28 octobre 1962 (1962) », p. 129.

« La conférence de presse du Président de la République du 3l janvier 1964 (1964) », p. 199.

« Le référendum du 27 avril 1969 et ses conséquences (1969) », p. 205.

« Éventualité d'une évolution ou d'une stabilisation constitutionnelle de la V^{e} République (1970) », p. 215.

« Le référendum dans la vie politique(1972) », p. 223.

« L'élaboration et l'interprétation de la Constitution de 1958 (1973) », p. 233.

DEUXIEME PARTIE :
DROIT INTERNATIONAL PUBLIC ET RELATIONS INTERNATIONALES

ARBITRAGE ET RÈGLEMENT JUDICIAIRE

« Le règlement arbitral de l'Acte général d'arbitrage (1937) », p. 247.

« Revendication de territoires sur la côte orientale d'Afrique : note doctrinale sur l'affaire de la Delagoa Bay (1954) », p. 259.

« 1. L'affaire », p. 260.

« 2. Commentaire », p. 302.

« Jurisprudence des tribunaux internationaux en ce qui concerne leur compétence (1955) », p. 315.

« 1. Limitation préliminaire à la revendication par le juge de la compétence de sa compétence », p. 316.

« 2. La règle selon laquelle le juge a la compétence de sa compétence », p. 324.

« 3. La portée de la règle », p. 336.

DOCTRINE

« La doctrine de Georges Scelle. Étude de quelques thèmes (1961) », p. 355.

« 1. Le caractère moniste de la société », p. 360.

« 2. Les sources du droit », p. 370.

« 3. Les fonctions dans la société internationale », p. 376.

DROIT DES TRAITÉS

« Contribution à l'interprétation des traités (1965) », p. 407.

« 1. Observations préliminaires », p. 408.

« 2. Données du problème », p. 409.

« 3. Le sens véritable des termes "intention des parties" », p. 412.

« 4. La règle dite de l'acte clair. Le recours aux travaux préparatoires », p. 414.

« 5. La règle de l'effet utile et ses divers aspects », p. 421.

« 6. Le problème dit de l'interprétation extensive ou restrictive », p. 426.

« 7. Analyse des arguments favorables à une interprétation particulière des traités-contrats », p. 433.

« 8. Éléments d'une conclusion générale », p. 439.

RESPONSABILITÉ

« De la responsabilité internationale de l'État (1950) », p. 445.

« Contribution à l'étude de la nature de la protection diplomatique (1957) », p. 461.

POLITIQUE ET DROIT INTERNATIONAL

« Le Droit des Gens et la coexistence russo-américaine (1952) », p. 473.

« Politique internationale et droit international (1964) », p. 483.

« Technique des traités et politique nucléaire russo-américaine (1974) », p. 497.

80. <u>Bernard (Alain), 2021</u>

Le droit, à quoi bon ? : Mélanges en l'honneur d'Alain Bernard,
Paris : L.G.D.J. - Lextenso éditions, 2021

Ghislaine ALBERTON, « À quoi bon le raisonnement kelsenien pour arbitrer le conflit Constitution française/ traité de l'union européenne ? quand la hiérarchie fait place à l'égalité normative », p. 17.

Sophie ALMA-DELETTRE, « Peut-on encore sauver le droit d'auteur ? Pour que reste "la part de l'homme" », p. 39.

Pierre-Étienne BOUILLOT, « Constitutionnaliser la sécurité alimentaire ? », p. 55.

Jacques CAILLOSSE, « Ce que la réforme de l'administration publique française doit à la mondialisation et à la construction européenne ? », p. 61

Jean-Pascal CHAZAL, « Les origines du paradigme syllogistique », p. 81.

Jacques CHEVALLIER, « À quoi sert la distinction droit public-droit privé ? », p. 111.

François COLLART DUTILLEUL, « Une étape de la longue marche vers la reconnaissance d'une loi d'ajustement des ressources et des besoins », p. 125.

Patrick DEGEORGES, « Faire la paix avec la Terre », p. 145.

Laure DESPRES et Thomas VALLEE, « Que proposent les économistes pour gérer les ressources naturelles en fonction des besoins socio-économiques fondamentaux des populations ? », p. 157.

Kiteri GARCIA, « Le droit animalier, à quoi bon ? », p. 175.

Daniel GAXIE, « *À quoi bon* l'enseignement et la recherche ? », p. 187.

Davy LABARTHETTE et Frédéric HALKIN, « Des travaux dirigés de droit, à quoi bon ? », p. 203.

Virginie LARRIBAU-TERNEYRE, « À quoi sert le droit de la famille ? », p. 225.

Arnaud LECOURT, « Un Code de commerce: à quoi bon ? », p. 235.

Jean-Jacques LEMOULAND, « Les oppositions au mariage », p. 263.

Danièle LOCHAK, « Violations des droits des migrants aux frontières ; pourquoi l'impunité ? », p. 285.

Marie MALAURIE-VIGNAL, « La protection des savoirs, motifs et articles traditionnels dans le domaine de la mode. Réflexion sur l'appropriation culturelle », p. 303.

Jean-Pierre MARGUENAUD, « La Cour européenne des droits de l'homme : à quoi bon ? », p. 321.

Michèle MESTROT, « Le nouveau Code de justice pénale des mineurs, à quoi bon ? », p. 339.

Jacques PELLERIN, « La procédure d'appel à l'épreuve du droit d'accès au juge », p. 353

Sylvie PEYROL-BARTOLL, « À quoi bon le droit européen de la protection des données à caractère personnel ? », p. 375.

Yves POIRMEUR, « La main invisible du droit saisie par la science politique », p. 393.

Fabrice RIEM, « À quoi bon légiférer sur les questions agricoles et alimentaires ? À propos de la Déclaration de l'ONU sur les droits des paysans », p. 407.

Dominique ROSENBERG, « Plaidoyer pour un ectoplasme, le droit international public », p. 427

Philippe ZAVOLI, « Mais où va le droit de l'urbanisme ? », p. 443.

81. <u>Bernardini (Roger), 2017</u>

Parcours pénal : Mélanges en l'honneur du Doyen Roger Bernardini,
Paris : L'Harmattan, 2017

Michel BOTTIN, « La grâce et la cassation : La réforme de l'Ordonnance criminelle de 1670 face au Parlement de Paris. Février 1788 », p. 19.

Valérie BOUCHARD, « Les infractions animales », p. 35.

Francis CASORLA, « Des adages aux droits de l'homme en droit pénal et procédure pénale, parcours ou dérive ? », p. 61.

Hubert CHARLES, « L'élu et le juge pénal, réflexions », p. 79.

Christine COURTIN, « Le président de la République : un justiciable bien singulier », p. 89.

Marc DALLOZ, « De la complicité: quelques interrogations présentes ou à venir à propos d'une notion pourtant ancienne... », p. 107.

Natalie FRICERO, « Un nouveau devoir de vigilance procédurale pour le justiciable : rester connecté ! », p. 137.

Fabienne GHELFI, « Le vol d'informations : parcours d'une thèse », p. 147.

William HOENIG, « D'une Justice imposée à une Justice négociée, ou l'affaiblissement de la Justice pénale », p. 165.

Cédric PORTERON, « Le parquet, le secret de la procédure pénale et le droit à l'information du public et des institutions », p. 197.

Jean PRADEL, « Brèves remarques sur la vulnérabilité, un concept moderne en droit pénal », p. 213.

Jean-Marie RAINAUD, « La concurrence des juridictions administratives et pénales source de progrès du droit », p. 225.

Jean-François RENUCCI, « La santé des détenus et la Convention européenne des droits de l'homme », p. 243.

Jacques-Henri ROBERT, « Dupin Aîné, un autre Schœlcher », p. 261.

Yves STRICKLER, « Demain, le parquet général à la Cour de cassation », p. 265.

Olivier VERNIER, « Une infraction rare mais symbolique du XIX^{e} siècle : le port illégal de costume officiel (1810-1914) », p. 285.

82. Bernhard (Jean), 2005

« *In memoriam* Jean Bernhard »,
***Revue de Droit canonique*, t. LV, 2005 (no 2), 256 p. (12 contrib.)**

Jean WERCKMEISTER, « *In memoriam* Jean Bernhard », p. 225.

Laurent KONDRATUK, « La légèreté, le jazz et le droit canonique : Hommage à Edoardo Dieni », p. 241.

Philippe MINAUD, « François Morlot, un canoniste nous a quittés », p. 249.

Coutume et interprétation

Marcel METZGER, « La coutume comme modèle pour le nouveau droit liturgique », p. 251.

Edoardo DIENI, « Le tragique de l'interprétation dans le droit canonique », p. 271.

Emmanuel TAWIL, « L'interprétation du droit canonique par les autorités séculières », p. 299.

Questions d'histoire

Rémy LEBRUN, « L'empêchement du canon 1088 », p. 325.

Henri HENAFF, « Les conservateurs apostoliques d'après le concile de Vienne », p. 341.

Jeanne-Marie TUFFERY-ANDRIEU, « Le synode docésain du concile de Trente au code de 1917 », p. 355.

Aram MARDIROSSIAN, « Les prémices d'une distinction entre ordre et juridiction dans l'église arménienne au V^e^ siècle : une théorie sans lendemain », p. 377.

Mariage

Claire SENON-DUPLESSIS, « L'Église catholique et les fidèles divorcés remariés : les huit thèses du cardinal Ratzinger », p. 393.

Jean WERCKMEISTER, « La grande diversité des comportements matrimoniaux en Europe », p. 423.

83. Besnier (Robert), 1980

***Hommage à Robert Besnier,* Paris : Société d'histoire du droit, 1980, 308 p. (20 contrib.)**

Guy ANTONETTI, « La création de la Banque Générale et la prohibition des billets au porteur (mai 1716) », p. 1.

Yvonne BONGERT, « Question et responsabilité du juge au XIV^e^ siècle d'après la jurisprudence du Parlement », p. 23.

Marguerite BOULET-SAUTEL, « Un traité de science administrative à la fin de l'Ancien Régime », p. 57.

Jean-Pierre BRANCOURT, « La propriété face à la Révolution », p. 67.

Nicole CHARBONNEL, « Droits portuaires à La Rochelle au XVIII^e^ siècle », p. 79.

Jean GAUDEMET, « Incitations juridiques en matière économique. Les privilèges des "*navicularii*" au début du IV^e^ siècle », p. 99.

Jean IMBERT, « Economie et bienfaisance en Lorraine au temps de Stanislas », p. 107.

Maxime LEMOSSE, « Observations sur l'acquisition originaire de la propriété foncière romaine », p. 119.

Jean-Philippe LEVY, « Les flottements des législateurs révolutionnaires devant la situation patrimoniale du conjoint survivant », p. 127.

Jehan de MALAFOSSE, « L'histoire du droit moderne », p. 147.

Nicole HERRMANN-MASCARD, « L'emprunt forcé sur les riches dans le département de la Côte-d'Or », p. 155.

Louis MEIGNEN, « Note sur le commerce extérieur français après la chute du Premier Empire », p. 181.

Marie-Odile PIQUET-MARCHAL, « L'émission de la monnaie scripturale et les pouvoirs publics. Évolution de la réglementation », p. 201.

Cécile PIVETEAU, « Aperçu sur la justice ecclésiastique en Angoumois du XIII[e] au XV[e] siècles », p. 223.

Denise ROUGHOL-VALDEYRON, « Olivier de Serres et le "Théâtre d'agriculture" », p. 235.

Gérard SAUTEL, « Sur le thème « Gouvernement et fonctionnaires » : une brève rencontre doctrinale au XIX[e] siècle », p. 247.

Pierre-Clément TIMBAL, « Un transport de drap de Flandre en Languedoc au milieu du XIV[e] siècle », p. 257.

Juliette TURLAN, « Les catéchismes politiques, ou de l'instruction à la propagande », p. 265.

Robert VILLERS, « Le déclin des Assemblées d'États en Europe du XVI[e] au XVIII[e] siècles », p. 279.

Michel VILLEY, « Questions sur l'ontologie d'Aristote et le langage du droit romain », p. 299.

84. Besson (André), 1976

***Études offertes à Monsieur le Professeur André Besson*, Paris : LGDJ, 1976.**

Borham ATTALAH, « La marge de solvabilité des compagnies d'assurance dans le cadre du Marché commun », p. 1.

Jean BEDOUR, « Le risque juridique de l'assurance automobile, réflexions sur son passé et son avenir », p. 27.

Jean BIGOT, « La protection juridique des contrats d'assurance », p. 43.

Pierre BONASSE, « Comptabilité et métaphysique », p. 55.

Pierre CATALA, « Les banques de données juridiques : un fait nouveau pour les assureurs et les assurés », p. 67.

Jacques DESCHAMPS, « Les notions de gardien autorisé et d conducteur autorisé dans l'assurance automobile obligatoire d'après la loi française », p. 83.

Antigono DONATI, « Quinze ans de traité sur l'assurance », p. 101.

Giuseppe Fanelli, « La cession obligatoire des risques à l'Institut National des Assurances (I.N.A.) », p. 111.

Henri FAVRE, « L'assurance et le marché commun », p. 121.

Marcel FONTAINE, « La réforme de l'assurance contre les accidents du travail en Belgique et la distinction entre assurance de choses et assurances de personnes », p. 145.

Joachim GARRIGUES, « Le contrat d'assurance contre le risque nucléaire dans la loi et la pratique espagnole », p. 157.

Michel GAUDET, « À propos de la revalorisation des rentes indemnitaires en cas de fluctuations monétaires », p. 171.

Jan HELLNER, « L'attribution d'une assurance sur la vie par la désignation d'un bénéficiaire et par testament en droit suédois », p. 187.

Jean HEMARD, « Nature juridique des sociétés d'assurance à forme mutuelle et des sociétés mutuelles d'assurance », p. 195.

Isaac HALPERIN, « Entreprises d'assurances et services publics virtuels », p. 209.

Henri MARGEAT, « L'ivresse de l'assurance », p. 217.

Thierry MILCAMPS et François BERDOT, « Attribution à titre gratuit et bénéfice de l'assurance sur la vie et droit des libéralités », p. 235.

Hans MOELLER, « De la double nature de l'action directe », p. 249.

Juan Carlos Félix MORANDI, « L'aggravation du risque dans la législation argentine », p. 261.

Emilio PASANISI, « Considérations sur une question discutée : la subrogation en matière d'assurance », p. 275.

Jean RIPOLI, « Du bon usage des conventions », p. 285.

Reimer SCHMIDT, « Le critère de la qualification de "simplicité" dans le droit des contrats d'assurance », p. 291.

Francesco SANTORO PASSARELLI, « Variations sur le contrat d'assurance », p. 307.

Witold WARKALLO, « Les problèmes fondamentaux du droit de l'assurance en Pologne », p. 313.

G. WETS, « De l'interprétation de l'assurance pour le compte d'autrui par la comparaison des législations de la Communauté Economique Européenne », p. 331.

85. Bézard (Pierre), 2002

***Le juge et le droit de l'économie : Mélanges en l'honneur de Pierre Bézard*, Ed. Montchrestien, coll. « Mélanges », 2002.**

Robert BADINTER, « Préface », p. 17.

1 - Portraits de Pierre Bézard

Jean FOYER, « Pierre Bézard, savant commercialiste », p. 21.

Jean DONNEDIEU DE VABRES, « L'œuvre de P. Bézard à la C.O.B. », p. 23.

Joël MENEZ, « Le mot d'un ami », p. 29.

2 - Le juge de l'économie

Michel ARMAND-PREVOST, « Quel profil pour un juge économique en France ? », p. 33.

Marie-Anne FRISON-ROCHE, « Le juge et le sentiment de justice », p. 41.

3 - Sociétés et bourse

Marie-Claude ROBERT-HAWES, « Accord par ordonnance », p. 57.

Alain COURET, « Le désintérêt social », p. 63.

Jean-Jacques DAIGRE, « Le petit air anglais du devoir de loyauté des dirigeants », p. 79.

Jean-Michel DARROIS, « L'évolution du droit des opérations boursières 10 ans de jurisprudence de la Cour d'appel de Paris et de la Cour de cassation », p. 87.

Paul LE CANNU, « La canalisation des nullités subséquentes en droit des sociétés », p. 113.

François-Denis POITRINAL, « Les pactes d'actionnaires », p. 127.

René RICOL, « Vers une normalisation comptable internationale, condition de transparence de la l'information financière », p. 137.

Joëlle SIMON, « Quelques réflexions sur la sanction en droit des affaires », p. 147.

4 - Banque et droit cambiaire

Charles CHOUCROY, « Les modifications apportées aux énonciations d'une lettre de change par l'acceptation du tiré », p. 169.

Pierre LECLERCQ, « La dématérialisation des écrits cambiaires et des actes authentiques », p. 185.

Blanche SOUSI, « L'harmonisation européenne des services financiers et le juge national », p. 197.

5 - Contrats d'affaires

Philippe DELEBECQUE, « L'article L. 132-2 du Code de commerce : le privilège du commissionnaire », p. 211.

Georges FLECHEUX, « Le droit des contrats au Vietnam », p. 219.

Michel JEOL, « La fixation du prix dans les contrats d'affaires : de l'indétermination de la loi à la détermination du juge », p. 225.

Jean LEONNET, « Éthique et droit économique », p.231.

Jean-Pierre REMERY, « La jurisprudence maritime de la chambre commerciale de la Cour de cassation de 1991 à 1999 : éléments pour un bilan de la présidence de P. Bézard », p. 239.

6 – Concurrence

Guy CANIVET et Carole CHAMPALAUNE, « La notion de marché dans la jurisprudence de la chambre commerciale, financière et économique de la Cour de cassation », p. 257.

Micheline PASTUREL, « Entreprise et raisonnement économique. Quelle place dans le droit positif ? L'exemple de la concurrence », p. 273.

7 - Procédures collectives

Françoise AUBERT et Marie-Charlotte PINIOT, « Le droit de la personnalité morale des sociétés face au droit des procédures collectives dans la jurisprudence de la chambre commerciale de la Cour de cassation : de la confrontation à la conciliation », p. 287.

Fernand DERRIDA, « Les sociétés créées de fait et le droit du redressement et de la liquidation judiciaires (étude de jurisprudence) », p. 305.

Yves GUYON, « Le réalisme de la loi du 25 janvier 1985 sur les procédures collectives », p. 311.

Jean-Pierre SORTAIS, « Les contours de l'action en comblement de l'insuffisance d'actif », p. 321.

86. Biays (Joël-Pascal), 2016

***La Méditerranée : études juridiques et politiques : Mélanges à la mémoire du professeur Biays,* Paris : l'Harmattan, 2016**

Joël-Pascal BIAYS, « Note sur "l'état du droit en Égypte" », p. 9.

Jean-Marie RAINAUD, « Le héros méditerranéen », p. 27.

Louis BALMOND, « Mesures de confiance en Méditerranée : L'union pour la Méditerranée, une nouvelle donne ? », p. 37.

Laurence BOY, « La qualité agroalimentaire au Liban », p. 73.

Jean-Jacques SUEUR, « Georges Pompidou et la Méditerranée », p. 99.

Thierry GARCIA, « Considérations sur le droit parlementaire au royaume d'Utopia », p. 131.

Jean-Claude ACQUAVIVA, « De quelques attributions méconnues du président de la République française », p. 151.

87. Bigot (Jean), 2010

Liber amicorum *: Mélanges en l'honneur du Professeur Jean Bigot*, LGDJ, coll. « Mélanges », 2010.

Philippe BAILLOT, « La fiscalité : une condition nécessaire mais non suffisante de l'assurance-vie », p. 1.

Jacques BEGUIN, « L'extension de la clause compromissoire au destinataire dans le transport maritime », p. 15.

Pierre BICHOT, « La rémunération des intermédiaires en assurance », p. 33.

Marc BRUSCH, « L'obligation d'assurance des groupements sportifs », p. 49.

Diana CERINI, « La réception de la deuxième directive "intermédiaires" en Italie », p. 53.

Bernard CERVEAU, « Conflit d'intérêts et assurance de protection juridique : principes et application », p. 81.

Herman COUSY, « Vers un droit européen du contrat d'assurances ? », p. 93.

Bernard DUBUISSON, « Solidarité, segmentation et discrimination en assurances. Nouveau débat, nouvelles questions », p. 105.

Marcel FONTAINE, « Évolutions récentes du droit belge des assurances », p. 125.

Richard GHUELDRE, « Le nouveau cadre réglementaire et prudentiel de la réassurance française : entre évolution et révolution », p. 135.

Hubert GROUTEL, « 1967-2007 (Évocation d'une rencontre) », p. 149.

Mikaël HAGOPIAN, « La nature juridique de la réassurance », p. 165.

Anne D'HAUTEVILLE, « Retour sur la distinction faute intentionnelle ou dolosive exclue de l'assurance et infraction pénale intentionnelle », p. 179.

Vincent HEUZE, « Un monstre et son régime : le contrat commutatif d'assurance sur la vie », p. 193.

Jérôme KULLMANN, « L'assuré est en droit d'être de la plus extrême mauvaise foi : l'arrêt qui ne passe pas », p. 215.

Daniel LANGÉ, « Le devoir de conseil de l'intermédiaire en assurance après la loi du 15 décembre 2005 », p. 243.

Raymond-François LE BRIS, « La réforme de l'État et la formation des agents publics », p .259.

Marie-Hélène MALEVILLE-COSTEDOAT, « Un bilan décennal de l'interprétation et de la rédaction des contrats d'assurance », p. 265.

Luc MAYAUX, « Assurance-vie : faut-il distinguer là où la loi ne distingue pas ? », p. 281.

Jacques MOREAU, « La naissance du droit administratif des assurances », p. 299.

Véronique Nicolas, « Évolution jurisprudentielle de l'obligation d'information en assurance-vie : une sévérité récemment un peu plus nuancée ? », p. 309.

Gilbert PARLEANI, « Rehausseurs de crédit et assurance », p. 327.

Michel PERIER, « Le bateau ivre », p. 355.

Olivier RENARD-PAYEN, « Réflexions sur l'évolution récente de la jurisprudence en matière de responsabilité de l'État pour fonctionnement défectueux du service de la justice judiciaire », p. 391.

Ioannis ROKAS, « *Private Pension Funds: Their management by an insurance undertaking, the actuarial deficit and the role of the State* », p. 409.

Jean ROUSSEL, « Faut-il supprimer la responsabilité des assureurs du fait de leurs mandataires (art. L.511-1, III du Code des assurances) ? », p. 429.

88. Bipoun Woum (Joseph-Marie), 2016

***Regards sur le droit public en Afrique : Mélanges en l'honneur du Doyen Joseph-Marie Bipoun Woum*, Paris : L'Harmattan, 2016, 466 p. (19 contrib.)**

PREMIERE PARTIE - DROIT PUBLIC INTERNE ET ÉTUDES POLITIQUES

I. DROIT CONSTITUTIONNEL

Célestin KEUTCHA TCHAPNGA, « L'émergence d'une entente conceptuelle en matière électorale entre les juridictions constitutionnelle et administrative au Cameroun », p. 17.

Jean Calvin ABA'A OYONO, « L'insécurité juridique en matière constitutionnelle. Questionnement sélectif sur l'articulation et la pratique constitutionnelles au Cameroun », p. 35.

Jean Tobie HOND, « De l'affirmation du caractère parlementaire du régime politique camerounais au regard de la constitution du 18 janvier 1996 », p. 65.

Odile TOGOLO, « La régionalisation : le défi de la souveraineté économique du pays », p. 79.

Stève Thiery BILOUNGA, « La crise de la loi en droit public camerounais », p. 101.

Éric NGANGO YOUMBI, « La Supraconstitutionnalité. -Vue d'Afrique », p. 135.

II. DROIT ADMINISTRATIF

Alain Serge MESCHERIAKOFF, « Contribution de l'Afrique à l'évolution du droit administratif français », p. 155.

Bilong Salomon, « Bilan de la réception du droit administratif au Cameroun : malaise ou décrépitude ? », p. 173.

Daniel MBARGA NYATTE, « Évolution du droit administratif camerounais », p. 205.

Gérard M. PEKASSA NDAM, « La cessation anticipée de fonctions des organes municipaux au Cameroun », p. 233.

Eleuthère Joseph MANGA ZAMBO, « Décentralisation et le temps : réflexions sur le cas camerounais », p. 267.

A. Raphaël ATEBA EYONG, « La doctrine administrativiste camerounaise et "son" juge : chronique d'un divorce aux torts partagés », p. 297.

DEUXIÈME PARTIE -
DROIT INTERNATIONAL PUBLIC ET RELATIONS INTERNATIONALES

Maurice KAMTO, « Droit et démarcation des frontières à la lumière de l'expérience de la démarcation de la frontière entre le Cameroun et le Nigeria », p. 327.

Samuel-Jacques PRISO-ESSAWE, « L'intégration régionale dans le droit constitutionnel des pays d'Afrique sub-saharienne », p. 341.

Alain Didier OLINGA, « Le ver est-il dans la méthode ? A propos de l'examen des conditions de recevabilité des communications individuelles par la Commission Africaine des droits de l'homme et des peuples », p. 363.

Joseph Vincent NTUDA EBODE, « Le Cameroun et le Nigeria ; du verdict de la cour internationale de justice à l'accord de Greentree : une lecture stratégique », p. 389.

Brusil Miranda METOU, « La détermination des frontières internationales des nouveaux États africains », p. 401.

Serge-Vincent NIONGA BOMBA, « La communauté internationale et la problématique de la souveraineté des États et le droit ou le devoir d'ingérence humanitaire », p. 421.

Moubitang EMMANUEL, « La classification des actes unilatéraux des organisations d'intégration économique africaines : cas de la CEMAC et de l'UEMOA », p. 441.

89. Birnbaum (Pierre), 2007

Le temps de l'État : mélanges en l'honneur de Pierre Birnbaum,
Paris : Fayard, 2007, 460 p. (27 contrib.)

Première partie : Histoire intellectuelle et théorie politique

Anne GRYNBERG, « Être juif près de la République », p. 17.

Richard I. COHEN, « Pierre Birnbaum et l'étude de la société juive française. Un chercheur engagé », p. 34.

Michael WALZER, « Royauté et État dans la pensée juive », p. 52.

Ira KATZNELSON, « "Conseiller et consentir" : pourquoi le roi (Édouard Ier) a-t-il expulsé ses juifs (en 1290) ? », p. 67.

Yosef Hayim YERUSHALMI, « Exil et expulsion dans l'histoire juive », p. 91.

Maurice KRIEGEL, « Ferdinand le Catholique, fils de Palomba. Les juifs et l'alliance royale », p. 111.

Jean BAUMGARTEN, « La géographie et l'histoire de la Palestine chez quelques savants juifs en France au XIXe siècle et les enjeux de la science du judaïsme », p. 135.

Paul ZAWADZKI, « Varsovie-New York, parcours de la désassimilation : le cas du sociologue Aleksander Hertz », p. 159.

Deuxième partie : Les identités entre culture et politique

Aron RODRIGUE, « L'État impérial ottoman et les politiques de déportation », p. 185.

Alain DIECKHOFF, « La question de la culture nationale dans le sionisme », p. 203.

Christophe JAFFRELOT, « La stigmatisation et l'imitation de l'autre dans l'invention du nationalisme : le cas de l'Hindutva en Inde », p. 223.

Guy HERMET, « L'État à contretemps du "néo-nationalisme oriental" », p. 235.

Nonna MAYER, « L'image des juifs en France en 2005 », p. 244.

Troisième partie : Sociologie de l'État revisitée

Michel TROPER, « Théorie sociologique et théorie juridique de l'État », p. 259.

François CHAZEL, « Type d'État, structure des opportunités politiques et mobilisations collectives », p. 274.

Hanspeter KRIESI, « La performance des États forts et des États faibles. Un essai », p. 283.

Charles TILLY, « États forts, faibles et birnbaumiens », p. 303.

Patrick HASSENTEUFEL, « L'État mis à nu par les politiques publiques ? », p. 311.

William GENIEYS, « Le fil élitaire de l'État », p. 330.

Quatrième partie : Idéologie et action publique en devenir

Steven LUKES, « États, marchés et pratiques locales », p. 345.

Marc LAZAR, « La gauche, l'État et les services publics en France de 1945 à nos jours », p. 360.

Jacques CHEVALLIER, « L'État stratège », p. 372.

Alain TOURAINE, « Crise de l'État ou crise de la société française ? », p. 386.

Danièle LOCHAK, « Le "modèle républicain" dans le débat public. Usages rhétoriques et reconstitution mythique », p. 398.

Juliette RENNES, « Les controverses d'égalité de droit en régime républicain. Catégories cognitives et répertoires argumentatifs », p. 408.

Alessandro PIZZORNO, « Le voile de l'Étranger », p. 420.

Raymond BOUDON, « Images de l'opinion publique et vie démocratique », p. 437.

90. Bissara (Philippe), 2013

***Mélanges en l'honneur et à la mémoire de Philippe Bissara*,**
Paris : Association nationale des sociétés par actions, 2013

Gabriel BARANGER, « De la théorie à la pratique : petit abécédaire de droit des sociétés », p. 13.

Antoine BONNASSE et Lucile GAILLARD, « Un bilan mitigé des fusions entre sociétés françaises et sociétés étrangères - persistance d'obstacles et voies alternatives », p. 41.

Jean-Pierre BOUERE, « Dirigeants sociaux et retraites chapeau », p. 63.

Anne CHARVERIAT, « Appliquer une réglementation échevelée : le parcours du combattant pour l'usager du droit », p. 109.

Pierre-Henri CONAC et Isabelle URBAIN-PARLEANI, « L'encadrement de l'activité des agences de conseil en vote (*proxy advisors*) », p. 127.

Alain COURET, « Les commandements de la gouvernance en anglais et en trois mots », p. 143.

Jean-Marc DESACHE, « Le sort de la garantie de passif en cas de revente des titres à la lumière des arrêts du 11 septembre et 9 octobre 2012 », p. 159.

Régis FOY, « Le mouvement du gouvernement d'entreprise contre le conseil d'administration », p. 189.

Michel GERMAIN, « Questions nouvelles et anciennes sur l'égalité des actionnaires », p. 197.

Bernard HATOUX, « Représentation de la société », p. actions simplifiée ou de la loi au mandat tacite », p. 209.

Bénédicte DE KERVERN, « Aperçu de l'église chrétienne d'Orient au IV^{e} siècle à travers la correspondance de Basile de Césarée », p. 217.

Bruno MARTIN LAPRADE, « Réflexions sur la nature juridique de la commission des sanctions de l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) », p. 241.

Frank MARTIN LAPRADE, « Contrôle conjoint : tentative de bilan à l'occasion du dixième anniversaire de cette notion », p. 253.

Jean-Pierre MATTOUT, « Des agences de notations financières », p. 263.

Daniel OHL, « L'information privilégiée dans le contentieux des manquements financiers », p. 269.

Anne OUTIN-ADAM et Edmond SCHLUMBERGER, « *Soft law* et droit des sociétés », p. 287.

Joëlle SIMON, « Origine et évolutions du gouvernement d'entreprise à la française de 1995 à nos jours », p. 301.

Jean-Paul VALUET, « L'identification des actionnaires », p. 319.

Hubert DE VAUPLANE et Amicie DE VAUPLANE, « La gouvernance des banques à l'issue de la crise du système financier », p. 355.

Régis FOY, « Philippe Bissara et le Comité juridique de l'ANSA », p. 375.

91. Bisson (Alain-François), 2022

Hommage posthume au professeur émérite Alain-François Bisson,
***Revue générale de droit,* vol. 52, numéro hors-série, 2022, 226 p. (7 contrib.)**

Jabeur FATHALLY, Vincent CARON et Michelle GIROUX, « Introduction », p. 5.

François COLLART DUTILLEUL, « Sécurité alimentaire, souveraineté et démocratie : les avancées d'un programme de recherche sous l'oeil d'Alain-François Bisson », p. 9.

Charles-Maxime PANACCIO, « L'article 15 de la Charte canadienne et les distributions trop limitées : la revanche d'Aristote », p. p. 29.

Vincent CARON, « La rhétorique du vide juridique », p. 79.

Yan CAMPAGNOLO et Catherine VALCKE, « Les règles d'interprétation bijuridique favorisent-elles l'émergence d'un dialogue transsystémique entre le droit civil et la common law ? », p. 113.

Vicky SABOURIN et Ghislain OTIS, « L'écriture juridique autochtone : manifestation et gestion du pluralisme juridique », p. 155.

Jabeur FATHALLY, « De quelques points de tension entre le droit successoral musulman et le droit successoral québécois », p. 195.

92. Bissonnette (Bernard), 1963

Études juridiques en hommage à Monsieur le juge Bernard Bissonnette,
Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 1963, 547 p. (20 contrib.)

Pierre AZARD, « Renouveau ou déclin de la responsabilité contractuelle », p. 1.

Louis BAUDOUIN, « Les mondes qui s'offrent au juriste québécois », p. 43.

Marie-Louis BEAULIEU, « La responsabilité de l'architecte et de l'entrepreneur pour les vices de construction et les vices du sol », p. 63.

Tyomas-Louis BERCERON, « Du mandat dissimulé », p. 101.

Germain BRIERE, « L'incapacité de la femme séparée de biens », p. 141.

Jean-Guy CARDINAL, « La cotisation d'église », p. 183.

Joan CLARK, « Injonctions interlocutoires en matière de brevets d'invention », p. 201.

Roger COMTOIS, « Servitudes et prescriptions », p. 229.

Dollard DANSEREAU, « La chose jugée en droit pénal », p. 251.

Jules DESCHENES, « La théorie du renvoi en droit québécois », p. 265.

Marcel FARIBAULT, « Aspects du fédéralisme », p. 287.

Irénée LAGARDE, « L'œuvre du juge Bissonnette en matière pénale », p. 317.

Paul LANGLOIS, « Accidents de la circulation », p. 349.

Albert MAYRAND, « Le pardon de l'adultère et la réconciliation des époux », p. 369.

André MOREL, « L'imposition et le contrôle des peines au Bailliage de Montréal », p. 411.

André NADEAU, « Quelques notes sur le lien de causalité et sa preuve dans les actions en responsabilité civile », p. 433.

Chateauguay PERRAULT, « Insanité, suggestion et captation testamentaires », p. 443.

Louis-A.POULIOT, « L'autorité de la jurisprudence dans notre droit », p. 473.

Max SIGLER, « *Responsibility in Traffic Accidents* », p. 491.

Solomon W.WEBER, « *On Injunctions* », p. 511.

93. Bitsch (Marie-Thérèse), 2009

L'Europe au cœur : études pour Marie-Thérèse Bitsch,
Bruxelles ; Bern ; Berlin [etc.] : P.I.E. Peter Lang, 2009

PREMIÈRE PARTIE : LA BELGIQUE EN EUROPE

Frederic CLAVERT, « Hjalmar Schacht et la Belgique (1914-1940) », p. 21.

Frédéric CLAVERT, « La mission van Zeeland. Une tentative de clearing multilatéral (juillet 1936-septembre 1938) », p. 41.

Pierre TILLY, « France et Belgique : des voisins qui coopèrent activement », p. 73.

DEUXIEME PARTIE : LES RELATIONS FRANCO-ALLEMANDES INTERÉTATIQUES ET TRANSFRONTALIÈRES

Martial LIBERA, « Le sort des biens neutres en Allemagne occupée. Le cas des usines suisses d'aluminium en zone française d'occupation (1945-1955) », p. 99.

Carine GERMOND, « Un traité mort-né ? Les relations institutionnelles franco-allemandes dans le cadre du traité de l'Élysée (1963-1969) », p. 117.

Birte WASSENBERG, « Coopération franco-germano-suisse et identité régionale (1963-2007). L'identité régionale favorise-t-elle la coopération transfrontalière dans l'espace rhénan ? », p. 141.

TROISIÈME PARTIE : REGARDS SUR LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE

Sylvie LEFEVRE-DALBIN, « Le Quai d'Orsay: un acteur économique de la construction européenne ? », p. 163.

Maria GAINAR, « Le dialogue euro-arabe. Une naissance laborieuse (1973-1975) », p. 175.

Jean-Marie PALAYRET, « La voie française vers l'Union économique et monétaire durant la négociation du traité de Maastricht (1988-1992) », p. 197.

Muriel RAMBOUR, « L'adaptation institutionnelle de l'Europe (1992-2008). L'impossible réforme ? », p. 223.

Birte WASSENBERG, « Le premier sommet du Conseil de l'Europe à Vienne (1993). Un nouvel outil de la coopération paneuropéenne ? », p. 249.

Birte WASSENBERG, « Conclusion », p. 277.

94. Blaise (Henry), 1995

***Mélanges en l'honneur de Henry Blaise*, Économica, 1995.**

Jacques BEGUIN, « Peut-on remédier à la complexité croissante du Droit ? », p. 1.

François BURDEAU, « Le Conseil d'État et le droit du travail à la fin du XIX^e^ siècle », p. 23.

Loïc CADIET, « Les métamorphoses de la juridiction familiale », p. 33.

Claude CHAMPAUD, « Société contemporaine et métamorphose de l'expertise judiciaire », p. 59.

Patrick CHAUMETTE, « L'obligation patronale de sécurité au travail au sein de la Communauté européenne », p. 81.

Françis CHAUVIN, « Vers la privatisation du droit des contrats de l'administration ? », p. 95.

Jean-Yves CHEVALLIER, « Bon sens et sens de l'histoire, ou les leçons d'une histoire de bon sens en matière d'accidents du travail et de responsabilité pénale des chefs d'entreprise », p. 111.

Danielle CORRIGNAN-CARSIN, « Loyauté et droit du travail », p. 125.

Marie-Yvonne CREPIN, « L'inspection du travail des enfants en Ille-et-Vilaine après la loi de 1841 », p. 153.

Jean DEPREZ, « Évolutions récentes des solutions de conflits de lois en matière de contrat de travail international », p. 165.

Marie-Clet DESDEVISES, « Les fondements de la médiation pénale », p. 175.

Jean DHOMMEAUX, « Essai sur l'exercice du pouvoir : Montaigne et l'institution politique », p. 193.

Françoise FAVENNEC-HERY, « Licenciement pour motif économique : contrôle ou contournement », p. 209.

Georges FOURNIER, « La norme pénale à l'épreuve du SIDA », p. 225.

Claire GEFFROY, « L'extension des pouvoirs du gérant de la tutelle », p. 245.

Jacques GEORGEL, « L'encadrement social des eurodictatures (1922-1985) », p. 257.

Francis KERNALEGUEN, « Brèves remarques sur la vie privée du salarié », p. 269.

Jean-Pierre LABORDE, « La considération du fait par le droit du travail », p. 277.

Alain LE BAYON, « Observations sur la nouvelle saisie des rémunérations (loi du 9 juillet 1991 et décret du 31 juillet 1992) », p. 287.

Roger LE MOAL, « Le partage de l'eau (Commentaire de l'article L. 232-5 du Code rural) », p. 299.

Louis LORVELLEC et François COLLART-DUTILLEUL, « L'évolution de la pédagogie du droit », p. 313.

Didier R. MARTIN, « De la monnaie », p. 333.

Edmond-Noël MARTINE, « La notion d'entraide en agriculture », p. 343.

Reynard OTTENHOF, « La tauromachie dans l'arène judiciaire », p. 353.

Jean PAIGLUSSEAU, « La cession de contrôle : une unification de la jurisprudence est-elle possible ? », p. 363.

Jean SAVATIER, « L'obligation de reclassement des salariés devenus physiquement inaptes à leur emploi », p. 387.

Yves TASSEL, « Les documents maritimes autres que le connaissement », p. 399.

95. Blanc-Jouvan (Xavier), 2005

***De tous horizons : Mélanges en l'honneur de Xavier Blanc-Jouvan*, Société de législation comparée, 2005.**

I. Le droit sans aucune frontière : le droit comparé comme science

Guy CANIVET, « La convergence des systèmes juridiques par l'action du juge », p. 11.

Christina DELIYANNI-DIMITRAKOU, « Les mutations de prémisses philosophiques du droit comparé », p. 25.

Jacques DUPICHOT, « De l'importance de l'Histoire et du droit comparé dans le temps (libres-propos d'un privatiste praticien) », p. 55.

Bénédicte FAUVARQUE-COSSON, « Le droit comparé : art d'agrément ou entreprise stratégique ? », p. 69.

Konstaninos KERAMEUS, « Quelques réflexions sur la longueur et la complexité des textes normatifs », p. 91.

Olivier MORETEAU, « Boissonade revisité. De la Codification doctrinale à une langue juridique Commune », p. 103.

Vernon PALMER, « *From Lerotholi to Lando : some examples of Comparative Law Methodology* », p. 129.

Jean-Louis SOURIOUX, « Notule sur le droit comparé dans les travaux préparatoires du Code civil des français », p. 159.

Robert S. SUMMERS, « *Choices of appropriate form for legal phenomena* », p. 165.

Tadashi TAKIZAWA, « La réception des droits étrangers et la langue », p. 179.

Arnoldo WALD, « Doit-on repenser les familles juridiques ? », p. 187.

II. Le droit par-delà les frontières : le droit comparé pour l'Europe et l'universel

David ANNOUSSAMY et Yamouna DAVID, « L'universalisation des droits de l'homme : le cas de l'Inde », p. 201.

Jürgen BASEDOW, « Vie universelle. Droit national ? à propos de la mondialisation du droit », p. 223.

George A. BERMANN, « *Constitutional Steps towards Administrative Legitimacy in the European Union* », p. 239.

Pierre GANNAGE, « Le juge civil face aux droits religieux », p. 247.

Patrick GLENN, « Droit mondial, droit mondialisé ou droit du monde », p. 259.

Ewoud HONDIUS, « *The Impact of American Law and American Legal Theory. Threat or incentive?* », p. 271.

Laurence IDOT, « Droit communautaire et droit comparé : brèves observations sur une rencontre indispensable », p. 281.

Camille JAUFFRET-SPINOSI, « Le Code civil à l'épreuve des directives communautaires et des principes relatifs au contrat (principes européens du droit du contrat et principes Unidroit) », p. 297.

Denis MAZEAUD, « Faut-il avoir peur d'un droit européen des contrats ? », p. 309.

Gilles PAISANT, « Brèves considérations sur la question du recul des droits des consommateurs nationaux par l'effet du droit communautaire », p. 329.

Hans SMIT, « *The universalization of private law* », p. 335.

Eva STEINER, « L'enseignement du droit français en pays de Common Law : enjeux et défis du temps présent », p. 355.

Bernard TEYSSIE, « La représentativité syndicale en droit communautaire », p. 369.

Marilena ULIESCU, « Droit de l'homme à l'environnement », p. 383.

Jean Maurice VERDIER, « La déclaration de l'Organisation internationale du travail de juin 1998 : complémentarité de la promotion et du contrôle du respect des droits fondamentaux au travail », p. 403.

III. Le droit de part et d'autre de frontières : le droit comparé pour lui-même

Nikitas ALIPRANTIS, « L'étouffement juridique de la grève en Europe (et non seulement) », p. 415.

Uwe BLAUROCK et Michael PUJOL, « Exclusion d'actionnaires dans le cadre d'un "coup d'accordéon" », p. 425.

Mauro BUSSANI, « Intention et lien de causalité dans le droit comparé de la responsabilité civile (la fable très peu convenue de la malice qui accroche) », p. 459.

Kevin M. CLERMONT et John R. B. PALMER, « *French article 14 Jurisdiction, viewed from the United-States* », p. 473.

Aantonio GAMBARO, « Sur la circulation du modèle des *trusts* », p. 499.

Attila HARMATHY, « Sur la liberté contractuelle », p. 513.

Shael HERMANN, « *Pacta sunt servanda* et contraintes commerciales. L'exécution des promesses en droit espagnol et en droit américain », p. 521.

Yoichi HIGUCHI, « Une réflexion sur les rapports entre règles civiles et règles constitutionnelles – la "civilisation" de la Constitution et la "constitutionnalisation" du droit civil », p. 543.

John A. JOLOWICZ, « *Substantive and Procedural Justice in Civil Litigation. A Measure of the Role of Civil Litigation* », p. 549.

Hein KÖTZ, « *Contracts remedies in the civil and common law* », p. 567.

Joël MONEGER, « Deux voyageurs au Maghreb al aqsa », p. 583.

Françoise MONÉGER, « L'exception française vaut-elle aussi pour le divorce ? », p. 607.

Biruta PETRYKOWSKA, « Le discernement en tant que condition de la responsabilité civile délictuelle », p. 623.

Bernard RUDDEN, « Dédale oui, autoroute non », p. 637.

Rodolfo SACCO, « Acte juridique et *Rechtsgeschäft*, deux voisins qui s'ignorent », p. 647.

Jacques VANDERLINDEN, « Propos décousus sur le thème de la rencontre avec les droits fonciers africains », p. 663.

IV. Droit dans les frontières : études de droit interne pour les services du droit comparé

Antony ANGELO, « *The trust and Mauritius* », p. 681.

Gilberto BOUTIN, « La faillite parallèle en droit international privé panaméen », p. 707.

Remy CABRILLAC, « Libres vagabondages à propos de la notion de personne », p. 719.

François GAUDU, « Délocalisations et droit de la négociation collective en droit américain : autour du "Dubuque cas" », p. 727.

Michel GRIMALDI, « À propos du bicentenaire du Code civil », p.739.

Alain LEVASSEUR, « De *Marbury v. Madison* à *Bush v. Gore* ou de La légitimité du juge aux États-Unis », p. 755.

Miodrag ORLIC, La responsabilité délictuelle dans le droit serbe (et yougoslave). L'influence française, p. 777.

Jean PRADEL, « Y aura-t-il encore dans l'avenir une spécificité de la procédure pénale française ? », p. 789.

Michal SEWERYNSKI, « Problèmes choisis du statut juridique des syndicats en Pologne », p. 805.

Stig STRÖMHOLM, « Les Codes napoléoniens et la réforme législative en Suède au commencement du XIX^e^ siècle », p. 823.

Denis TALLON, « Variations autour de la loi du 30 ventôse An XII contenant la réunion des lois civiles en un seul corps de lois, sous le titre de Code civil des français à l'intention de futurs codificateurs français ou européens », p. 837.

Itsuyo TAKIZAWA, « Création de la *law school* et l'avenir du droit japonais », p. 845.

Geneviève VINEY, « Vers une révision du régime légal d'indemnisation des victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles », p. 859.

Tony WEIR, « *Recent Developments in Causation in English Tort Law* », p. 883

Guobin ZHU, « *The New structure of Governance of Hong-Kong under "one country, two systems"* », p. 907.

96. Bloch (Pascale), 2015

Mélanges offerts au Professeur Pascale Bloch,
Bruxelles : Bruylant, 2015, 468 p. (29 contrib.)

I. DROIT DES AFFAIRES

Malika DOUAOUI-CHAMSEDDINE, « Le droit de vote des créanciers en droit des procédures collectives à l'épreuve de l'abus de majorité », p. 31.

Nathalie FERRE, « Le droit du temps de travail : trop cher pour les entreprises ? », p. 51.

Laurent GAMET « Le droit du licenciement économique à l'épreuve de l'autonomie juridique des sociétés du groupe », p. 65.

Antoine GOUËZEL, « Le recours oublié contre le bénéficiaire d'un chèque faux », p. 79.

Christine LEBEL, « De la nécessaire clarification du droit des sociétés ou l'actualisation du Code de commerce », p. 93.

Pascal LOKIEC, « Le sacro-saint dialogue social », p. 105.

Anne-Cécile MARTIN, « Les procédures du droit de la concurrence, en quête d'efficience », p. 113.

Haritini MATSOPOULOU, « Quelques aspects de la prescription de l'action publique des infractions du droit pénal des affaires », p. 131.

Anne-Dominique MERVILLE, « Un tribunal des marchés financiers est-il nécessaire en France ? », p. 143.

Joël MONEGER, « Le juste prix du bail commercial », p. 157.

Françoise PEROCHON et Philippe ROUSSEL GALLE, « Règlement amiable et conciliation. Suspension ou interdiction des poursuites, même combat ! », p. 177.

Philippe PETEL, « Le régime des fonds versés à la Caisse des dépôts dans le cadre des procédures collectives », p. 187.

Stéphane PIEDELIEVRE, « L'action de groupe est-elle de nature à améliorer l'infériorité processuelle du consommateur ? », p. 193.

Sophie SCHILLER, « Le cautionnement par une société dans les groupes familiaux », p. 207.

Véronique TOUDIC, « Le devoir de mise en garde du banquier : état des lieux et perspectives », p. 219.

II. THÉORIE GÉNÉRALE DU DROIT, OBLIGATIONS, LÉGISTIQUE

Céline BLOUD-REY, « Propos sur l'art législatif, les usages de la loi et la régulation audiovisuelle », p. 237.

Jean-Pierre GASTAUD, « La pensée de midi et l'esprit des lois », p. 249.

Stéphanie GRAYOT-DIRX, « Réflexions (processuelles) sur la renonciation », p. 263.

Cyril GRIMALDI, « La clause de réitération dans les promesses de vente », p. 299.

Didier GUEVEL, « Retour sur les "libéraméricanisations" », p. 307.

Joseph JEHL, « Langage du droit : les mots et les langues. Pistes pour une compréhension avec ou sans traduction », p. 327.

Françoise MONEGER, « Autour de l'article 30 du Règlement Succession du 4 juillet 2012 », p. 335.

Anne PENNEAU, « Le pluralisme juridique à l'épreuve des évolutions contemporaines du dialogue entre droit et technique », p. 347.

Catherine PHILIPPE, « Que sont devenus les secrets de famille ? », p. 359.

III. DROIT EUROPÉEN, DROIT INTERNATIONAL ET DROIT COMPARÉ

Marie-Christine DE LAMBERTYE-AUTRAND, « Contrats de prestations touristiques et for de protection des consommateurs dans l'espace judiciaire européen », p. 381.

Frédérique CHIFFLOT BOURGEOIS, « Arbitrage ou tribunaux ? Présentation du règlement des différends dans l'espace OHADA – Interaction entre les deux », p. 399.

Sabine CORNELOUP, « La responsabilité pour rupture brutale d'une relation commerciale établie et le droit international privé de l'Union européenne », p. 419.

Nao OGINO, « La "protection" des consommateurs en droit japonais », p. 431.

Yuki SAITO, « Le sort du cautionnement d'un débiteur principal en difficulté en droit japonais », p. 443.

Stefania SCARPONI, « La dernière réforme du droit du travail italien : le nouveau contrat de travail à durée indéterminée "à protection croissante" », p. 457.

97. Blumann (Claude), 2015

***L'identité du droit de l'Union européenne : Mélanges en l'honneur de Claude Blumann*, Bruylant, 2015.**

I. UNITÉ

Loïc AZOULAI, « Le bon citoyen ou l'infortune d'être Européen », p. 47.

Isabelle BOSSE-PLATIERE, « L'objectif de sécurité entre PESC et ESL] : quelques réflexions à partir de l'affaire C-130/10 (C.J.U.E., 19 juillet 2012, Parlement européen c. Conseil) », p. 59.

Jacques CHEVALLIER, « L'Union européenne comme espace démocratique », p. 77.

Vlad CONSTANTINESCO, « À la recherche du "Patrimoine constitutionnel européen" », p. 89.

Delphine DERO-BUGNY, « La cohérence dans le système européen de protection des droits fondamentaux », p. 109.

Louis DUBOUIS, « Cassandre, la crise grecque et l'Union européenne », p. 125.

Édouard DUBOUT, « L'identité individuelle dans l'Union européenne: à la recherche de l'*homo europeus* », p. 135.

Christine GUILLARD, « La position du Royaume-Uni à l'égard de l'Espace de liberté, de sécurité et de justice », p. 151.

Sylvie HENNION, « La vocation sociale de la citoyenneté européenne ou l'ère du soupçon ? », p. 169.

Anastasia ILIOPOULOU-PENOT, « Réflexions sur la codification de la jurisprudence par le législateur européen », p. 187.

Robert KOVAR, « Unité et dualité de l'Union européenne », p. 203.

Jean-Victor LOUIS, « Coopération rapprochée, un nouveau mode de coopération renforcée ? », p. 213.

Valérie MICHEL, « Marché intérieur et politiques de l'Union : brèves réflexions sur une quête d'unité », p. 229.

Sébastien ROLAND, « Quelques réflexions méthodologiques sur la qualification de la nature juridico-politique de l'Union européenne », p. 245.

Bernard TEYSSIE, « La négociation d'accords par le comité d'entreprise européen », p. 263.

II. AUTONOMIE

Abdelkhaleq BERRAMDANE, « Le droit international, un ordre juridique propre intégré au système juridique de l'Union », p. 275.

Marc BLANQUET, « Le dialogue entre les juges constitutionnels et la Cour de justice : enfin des mots, toujours des maux ? », p. 289.

Jean-Yves CARLIER, « Vers un droit européen des personnes ? », p. 309.

Stéphane DE LA ROSA, « La singularité du marché ferroviaire en droit de l'Union », p. 325.

Catherine FLAESCH-MOUGIN, « L'article 218 TFUE, une "norme autonome et générale de portée constitutionnelle" ? », p. 337.

Jean-Claude GAUTRON, « Remarques sur quelques limites de l'autonomie du droit de l'Union européenne », p. 361.

François HERVOUËT, « Brèves réflexions à propos de la légitimité de l'Union européenne », p. 375.

Joël LEBULLENGER, « La consécration d'un modèle européen de règlement des litiges commerciaux dans les accords externes de l'Union européenne », p. 389.

Marc MARESCEAU, « La Principauté d'Andorre et l'Union européenne: une relation de proximité particulière », p. 413.

Eleftheria NEFRAMI, « Quelques réflexions sur l'application de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et le principe d'attribution », p. 431.

Rozen NOGUELLOU, « Contrats publics et aides d'État », p. 447.

Jacques PERTEK, « L'avocat et le renvoi préjudiciel : sa place et son rôle devant les juridictions nationales et la Cour de justice », p. 461.

Joel RIDEAU, « L'invocabilité des accords internationaux : condition de l'application des accords internationaux dans l'ordre juridique de l'Union européenne », p. 473.

Jean ROSSETTO, « Quelques observations sur le contrôle de constitutionnalité des engagements européens de la France sous la V^{e} République », p. 489.

Jean SIRINELLI, « Droit administratif européen et fonction administrative européenne : la double inconstance », p. 501.

Frédéric SUDRE, « Les ambiguïtés du contrôle du "critère de la protection équivalente" par la Cour européenne des droits de l'homme », p. 517.

Didier TRUCHET, « La subsidiarité vue par un administrativiste français », p. 531.

Thomas VON DANWITZ, « L'autonomie du droit de l'Union et la mise en œuvre de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne », p. 539.

III. ÉVOLUTIONNISME

Brunessen BERTRAND, « "La nouvelle approche du droit de l'intégration" », p. 553.

Jean-Claude BONICHOT, « Le juge et les motifs couverts par le secret : un nouveau challenge pour la Cour de justice ? », p. 573.

Nathalie DE GROVE VALDEYRON, « Du droit européen de la santé au droit européen des patients, le *spill over* continue », p. 585.

Nicolas DE SADELEER, « Les régimes d'évaluation des incidences des programmes, plans et projets : d'un droit procédural en trompe-l'œil à une protection juridictionnelle effective », p. 599.

Daniel GADBIN, « La C.J.C.E.-C.J.U.E. et le réformisme du législateur agricole », p. 621.

Laurence IDOT, « Regards sur la modernisation du contrôle des aides d'État », p. 639.

Henri LABAYLE, « *Game of zone* ? La lisbonnisation de l'Espace de liberté, de sécurité et de justice en questions », p. 659.

Fabien LE BOT, « Les évolutions du contentieux de la base juridique des actes », p. 677.

Rostane MEHDI, « Le pouvoir de décision à l'épreuve de "l'agenciarisation" de l'Union - Quelques questions constitutionnelles », p. 693.

Francesco MARTUCCI, « La BCE et l'ordolibéralisme : étude des discours sur la Constitution monétaire de l'Union », p. 709.

Pierre-Yves MONJAL, « L'histoire européenne dans l'enseignement juridique de l'Union : L'évolutionnisme historique de l'Union européenne : quelles sources, quelles méthodes, pour quelle mémoire savante ? », p. 721.

Yves PETIT, « Le projet de partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP) entre l'Union européenne et les États-Unis: une nouvelle bataille pour davantage de libre-échange ? », p. 737.

Fabienne PERALDI LENEUF, « Réflexion sur une évolution singulière : la référence aux droits de l'homme dans les normes techniques », p. 753.

Fabrice PICOD, « Vers une meilleure conciliation des services d'intérêt économique général avec la concurrence et le marché intérieur », p. 767.

Catherine SCHNEIDER, « Le service européen d'action extérieure (SEAE), évolutionnisme ou illusionnisme du système d'action extérieure de l'Union ? », p. 783.

Claire VIAL, « Développement de la politique environnementale de l'Union européenne: peu d'espoir à l'horizon », p. 805.

98. Boccara (Bruno), 2009

Bruno Boccara et la propriété commerciale : concepts & création,
Paris : Lamy, impr. 2009, 761 p. (16 contrib.)

Danielle LIPMAN W. BOCCARA, « Sur le décret du 30 septembre 1953 », p. 1.

Françoise MAIGNE-GABORIT et François ROBINE, « Le fonds de commerce, la clientèle et la distribution intégrée », p. 99.

Dominique COHEN-TRUMER et Gilles HITTINGER-ROUX, « Généralités sur le décret et ses évolutions », p. 129.

Françoise AUQUE, « La propriété commerciale du franchisé », p. 183.

Dominique COHEN-TRUMER et Gilles HITTINGER-ROUX, « Le bail commercial et les centres commerciaux », p. 189.

Françoise MAIGNE-GABORIT et François ROBINE, « Le double secteur de la valeur locative », p. 261.

Françoise MAIGNE-GABORIT et François ROBINE, « La commercialité », p. 291.

Jehan-Denis BARBIER, « La révision triennale », p. 307.

Danielle LIPMAN W. BOCCARA, « Les clauses d'échelle mobile - l'article L. 145-39 (ancien article 28 du décret) et les loyers variables », p. 327.

Jehan-Denis BARBIER, « La sous-location », p. 445.

Gilles HITTINGER-ROUX, « La déspécialisation », p. 527.

Monique BOCCARA-SOUTTER, « La forme du congé délivré par le preneur pour une échéance triennale », p. 563.

Danielle LIPMAN W. BOCCARA, « Sur l'indemnité d'éviction », p. 583.

Jehan-Denis BARBIER, « L'indemnité d'occupation et le droit au maintien dans les lieux », p. 647.

Monique BOCCARA-SOUTTER, « Clause résolutoire et résiliation judiciaire », p. 687.

Françoise AUQUE, « Procédures collectives », p. 701.

99. Bois (du) (Pierre), 2008

Construire l'Europe : mélanges en hommage à Pierre Du Bois,
Paris : Presses universitaires de France, 2008, 301 p. (15 contrib.)

AUX ORIGINES DE L'UNION EUROPÉENNE

Alfonso MATTERA, « Les valeurs identitaires de notre "européanité" : vingt-cinq siècles d'histoire, de Socrate à Jean Monnet », p. 31.

Jean-François BERGIER, « Préfiguration de l'Union européenne : l'Europe des marchands au temps de la Renaissance », p. 45.

Bruno ARCIDIACONO, « Un précurseur de l'Union européenne ? Le comte de Saint-Simon et la réorganisation de l'Europe », p. 55.

Lubor JILEK, « Idées d'Europe d'un député autrichien : les raisonnements de Masaryk à l'approche de 1914 », p. 71.

L'UNION EUROPÉENNE ET SES CONSTRUCTEURS

André RESZLER, « Denis de Rougemont l'Européen », p. 87.

Benedikt SCHOENBORN, « De Gaulle - adversaire ou partisan de la construction européenne ? », p. 97.

Georges-Henri SOUTOU, « Jean-Marie Soutou (1912-2003) : un diplomate atypique face à la construction européenne », p. 113.

L'UNION EUROPÉENNE ET LES INSTITUTIONS

Marie-Thérèse BITSCH, « L'évolution institutionnelle de l'Union européenne (1957-2007) : une fédéralisation impossible ? », p. 127.

Gilles GRIN, « L'intégration monétaire de l'Europe : état de la question et perspectives », p. 145.

Victor-Yves GHEBALI, « L'interface Union européenne/OSCE : de l'ère Est-Ouest à l'après-guerre froide », p. 163.

L'UNION EUROPÉENNE ET LE MONDE

Jussi HANHIMAKI, « *A Troubled Partnership : The Transatlantic Relationship from the Cold War to the 21st Century* », p. 179.

Franz BLANKART, « *The European Economic Area, the bilateral agreements and Switzerland* », p. 189.

Mohammad-Reza DJALILI et Thierry KELLNER, « L'Union européenne et l'Asie centrale : de la redécouverte à la coopération », p. 197.

L'UNION EUROPÉENNE ÉLARGIE

Adrian IVAN, « L'Union européenne des 27 : logiques et conditionnalités de l'élargissement : le cas de la Roumanie », p. 237.

André LIEBICH, « Les Deux Europes, sur quelques aspects de leur différence », p. 263.

100. Bois de Gaudusson (du) (Jean), 2013

***Espaces du service public : Mélanges en l'honneur de Jean du Bois de Gaudusson*, 2 vol., Presses universitaires de Bordeaux, 2013.**

TOME I

Première partie : DROITS D'AILLEURS

Koffi AHADZI-NONOU, « Réflexions sur les Commissions Vérité-Réconciliation », p. 33.

Martin BLEOU, « Le service public dans la jurisprudence de la Chambre administrative de la Cour suprême de Côte d'Ivoire », p. 45.

Stéphane BOLLE, « Sur l'interprétation de la Constitution en Afrique », p. 57.

Benjamin BOUMAKANI, « La régulation des services publics en réseau en Afrique », p. 71.

Dominique DARBON, « Bureaucratisation des réformes administratives et action publique en Afrique : l'enjeu de la repolitisation du projet administratif », p. 111.

Christine DESOUCHES, « Les Réseaux institutionnels : une contribution originale à la construction d'un espace public démocratique et de paix : Essai sur les trajectoires comparées de la Francophonie et de l'Union africaine », p. 151.

El Hadji Omar DIOP, « La crise des Commissions électorales africaines », p. 175.

Stéphane DOUMBE-BILLE, « Droit international et stabilité constitutionnelle en Afrique de l'ouest », p. 211.

Alioune Badara FALL, « Le code des obligations de l'administration au Sénégal ou la transposition de règles de droit administratif français en Afrique par la codification », p. 225.

Matthieu FAU-NOUGARET, « Le contrôle du respect des droits de l'homme par la Banque Mondiale : le Panel d'Inspection », p. 255.

Yvon FONTAINE et Julien GUYOT, « Du statut juridique de la coopération universitaire internationale de langue française », p. 271.

Patrice GELARD, « Un véritable service public : le droit comparé », p. 291.

Loïc GRARD, « Le service public en environnement de concurrence : L'Union Européenne à la croisée des chemins jurisprudentiel et législatif », p. 299.

Gérard HIRIGOYEN, « L'art de gouverner : l'éclairage précurseur de Sun Tzu », p. 321.

Maurice KAMTO, « La mise en cause des autorités administratives devant le juge judiciaire camerounais », p. 335.

Dodzi KOKOROKO, « La politique et l'administration publique au Togo », p. 365.

Adama KPODAR, « L'échelle de normativité du droit international public », p. 379.

Arnaud MARTIN, « Privatisation et régulation des services publics en Amérique latine », p. 403.

El Hadj MBOD], « Le juge : un déterminant du processus électoral en Afrique ? », p. 421.

Djediro Francisco MELEDJE, « De l'impossible service public électoral en Côte d'Ivoire. Le phénomène des crises électorales », p. 455.

Ahmed Salem OULD BOUBOUTT, « Le printemps des constitutions arabes », p. 479.

Fernando PARDO, « Sur la régulation et le contrôle des services publics en droit colombien », p. 511.

Xavier PHILIPPE, « Les processus constituants après les révolutions du printemps arabe : L'exemple de la Tunisie: rupture ou continuité ? », p. 531.

Marie-Claire PONTHOREAU, « La globalisation du droit constitutionnel en question(s) », p. 549.

Andrés RODRIGUEZ GUTIERREZ, « Deux institutions, le Conseil d'État colombien et le Conseil d'État français, un objectif commun : le service public », p. 567.

Andrés Abel RODRIGUEZ VILLABONA, « La circulation des modèles juridiques : l'exemple de la réception en Colombie de la doctrine de Duguit au début du XX^{e} siècle », p. 587.

Denys SIMON, « Petite incursion ethnographique dans un rite initiatique », p. 629.

Jean-Marc SOREL, « Une journée dans la vie du droit international : le jour où la Fée Clochette devint Ambassadrice de l'ONU », p. 637.

Demba SY, « Justice administrative et droit administratif en Afrique. Un bilan », p. 653.

David SZYMCZAK, « L'Université dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 671.

Céline THIRIOT, « Peut-on "administrer" la démocratie ? Retour sur l'expérience malienne », p. 691.

Guillaume TUSSEAU, « Un oublié du constitutionnalisme contemporain : le contrôle politique de constitutionnalité », p. 711.

Alvaro URUBURU ECHEVERRI, « La notion de service public et l'État social de droit, le cas de la Colombie », p. 751.

Jean-Pierre VETTOVAGLIA, « L'organisation des Nations Unies et la promotion de la paix : un service public international entre le politiquement correct et la récurrence d'échecs », p. 765.

TOME II

Deuxième partie : DROITS D'ICI

Véronique BERTILE, « Mayotte et La Réunion : les départements français de l'océan Indien », p. 801.

Pierre BON, « Ski et service public », p. 817.

Caroline BRAUD, « "L'usager du service public administratif" plusieurs décennies après », p. 837.

Jean-Marie BRETON, « Le "service public de l'environnement" : mythe ou réalité ? (De quelques orientations conceptuelles et fonctionnelles) », p. 843.

Cécile CASTAING, « L'effet répulsif des notions du droit administratif : Les exemples du domaine public et de l'ouvrage public », p. 871.

Sylvie CAUDAL, « À la recherche du service public en droit de l'environnement », p. 891.

Carolina CERDA-GUZMAN, « L'étudiant, un usager particulier du service public administratif », p. 913.

Marine CHOUQUET, « L'usager du service public autoroutier », p. 945.

Philippe CLARET, « Le discours du journaliste. Réflexions sur le "discours informationnel" », p. 967.

Xavier DAVERAT, « L'œuvre de service public », p. 979.

Jean-Claude DOUENCE, « Pour une refonte du Code général des collectivités territoriales », p. 995.

Guillaume DRAGO, « Conseil constitutionnel : une jurisprudence de seuil », p. 1013.

Jean-Pierre DUPRAT, « De la majesté à la fonctionnalité de la loi », p. 1029.

Jean HAUSER, « Le service public de l'hospitalisation psychiatrique et la distinction des ordres de juridiction », p. 1047.

Fabrice HOURQUEBIE, « Les mutations du service public de la justice : Quand la justice se confronte à la performance », p. 1063.

Jean-Pierre LABORDE, « Sécurité sociale et service public », p. 1081.

Jean-François LACHAUME, « La présentation du droit des services publics à l'épreuve du temps », p. 1097.

Robert LAFORE, « La résurgence énigmatique de "l'usager" dans le droit de l'action sociale », p. 1119.

André LEGRAND, « Une forme particulière d'association au service public le cas des maisons familiales rurales », p. 1133.

Christian LOUIT, « Le droit de visite et de saisie de l'article L. 16b : Analyse et perspectives », p. 1147.

Yves LUCHAIRE, « Services publics locaux : de l'administration territoriale à l'administration de mission », p. 1161.

Jean-Pierre MACHELON, « Regard d'un constitutionnaliste sur l'espace décentralisé : le Sénat représentant des collectivités territoriales de la République », p. 1177.

Bertrand MATHIEU, « La question prioritaire de constitutionnalité, témoin et instrument des mutations de l'ordre juridique : Observations sommaires et partielles », p. 1191.

Jean-Pierre MAUBLANC, « Les victimes de harcèlement moral, laissées-pour-compte de la justice administrative », p. 1205.

Didier MAUS, « Le service public : un objet constitutionnel non identifié ? », p. 1221.

Ferdinand MELIN-SOUCRAMANIEN, « La République française et la Nouvelle-Calédonie : réussir (enfin) une décolonisation ? », p. 1239.

Elisabeth MELLA, « Le service public et les lieux de privation de liberté : Eléments pour une synthèse », p. 1251.

Slobodan MILACIC, « Le juge constitutionnel dans l'État de droit, libéral et démocratique. Entre les libertés juridiques et la démocratie politique », p. 1279.

Hugues MOUTOUH, « L'EPIC : chronique d'une mort annoncée ? », p. 1307.

Bernard NOYER, « Quelques réflexions sur l'évolution des pouvoirs du juge administratif », p. 1315.

Raymond RANJEVA, « Service public militaire et État de droit », p. 1323.

Pierre SADRAN, « À propos de l'éthique du service public : un bref éloge de la porosité », p. 1333.

Jean-Christophe SAINT-PAU, « La liberté d'expression et de communication relatives aux crimes internationaux : l'exemple français de la contestation des crimes contre l'humanité », p. 1341.

Jean-Charles SAVIGNAC, « L'insécurité juridique : le nouveau mal du siècle », p. 1363.

Patrick TROUDE-CHASTENET, « Adrien Marquet au service de la "Commune" de Bordeaux », p. 1377.

Michel VERPEAUX, « Les pèlerins de l'autonomie locale », p. 1395.

Brigitte VINCENT, « Quand s'arrête le service de l'État ? Le cas des ex-présidents de la République membres permanents du Conseil constitutionnel », p. 1407.

101. Boivin (Jean-Pierre), 2010

***Florilèges du droit public : Mélanges en l'honneur de Jean-Pierre Boivin,* La mémoire du droit, 2010.**

I - Regards impertinents sur l'action administrative

Yves GAUDEMET, « Le critère du droit administratif : une question nécessaire, une réponse impossible », p. 3.

Jean-Marc PEYRICAL, « Pavane pour les SEM défuntes », p. 21.

Delphine JAAFAR, « Les enjeux de la réforme de la loi HPST pour le secteur sanitaire public français », p. 45.

II - Acteurs et instruments d'un contentieux public renouvelé

Stéphane BRACONNIER, « Le juge administratif et l'arbitrage - Réflexions simples sur quelques évolutions complexes », p. 71.

Christian HUGLO, « Droit de l'environnement, Charte de l'environnement - Question prioritaire de constitutionnalité », p. 87.

Christophe LAURENT, « Le référé-liberté et la liberté d'entreprendre », p. 101.

Daniel CHABANOL, « Actualité du droit de l'expertise devant le juge administratif », p. 113.

Yann AGUILA, « Les avocats et le droit public », p. 129.

Michel BAUCOMONT, « La qualité d'exploitant d'installation classée : ombres et lumières », p. 145.

Gabriel BENESTY, « Que reste-t-il du principe de libre choix de l'avocat pour les personnes publiques ? », p. 173.

III - L'achat public à l'épreuve de la contrainte concurrentielle

Jean-Jacques ISRAEL, « La liberté d'accès des personnes publiques à la commande publique existe-telle ? », p. 189.

Frédéric ROLIN, « Adaptée, vous avez dit procédure adaptée ? », p. 221.

Philippe COSSALTER, « 20 ans de contentieux administratif des contrats publics : permanences et innovations », p. 231.

Aymeric HOURCABIE, « Les contrats administratifs et le traitement de leur illégalité par le juge administratif », p. 259.

Yves-René GUILLOU, « La mise en oeuvre de l'action publique par le « corporate » une alternative au contrat de partenariat ? », p. 291.

Philippe DEWAST, « La concession de service public : renaissance et mondialisation, un instrument au service du développement ? », p. 313.

IV - Concurrence et régulation, délices et poisons d'une improbable liaison

Michel BAZEX, « La régulation, nouvelle dimension de l'intervention des personnes publiques en matière économique ? », p. 343.

Thierry TUOT, « Enjeux et perspectives de la régulation du secteur ferroviaire ? », p. 359.

Laurent RICHER, « À la recherche de la raison anticoncurrentielle », p. 367.

Marie-Hélène PACHEN-LEFEVRE, « Vers une ouverture à la concurrence des concessions de distribution d'électricité ? », p. 383.

Roland VANDERMEEREN, « Peut-on transposer en droit interne le système européen des lignes directrices ? », p. 405.

V - Pour une action foncière plus efficiente : nouveaux regards, nouveaux outils

Laure NGUYEN, « Les outils régaliens d'accession à la propriété à l'épreuve du développement durable », p. 419.

François-Charles BERNARD, « La propriété des personnes publiques : entre valorisation et protection », p. 445.

Maryse DEGUERGUE, « Domanialité privée et compétence administrative. Retour sur un contentieux "tourmenté" », p. 469.

Patrick VITERBO et Arnaud SOUCHON, « Réhabilitation des sites et sols pollués : nouveaux enjeux, nouveaux acteurs ? », p. 487.

VI - Environnement et urbanisme amoursombrageuses de fiancés indécis

Yves JEGOUZO, « Le droit de l'urbanisme, le bateau ivre ? », p. 517.

Laurent FONBAUSTIER, « Principe d'intégration et échelle de normativité », p. 531.

Chantal CANS, « La protection de l'environnement au risque du futur », p. 559.

Frédéric DEFRADAS, « Le droit à la délivrance de l'autorisation d'exploiter », p. 585.

Pierre PINTAT, « Les risques majeurs en droit public français », p. 599.

Patricia SAVIN et Yvon MARTINET, « Enquête publique et droit de l'environnement : ce que le Grenelle a changé », p. 623.

Malik MEMLOUK, « Entreprises et dommage écologique », p. 635.

Juliette BRIL, « La responsabilité environnementale de la société mère en cas de défaillance de sa filiale ou la recherche d'un débiteur solvable », p. 661.

Paul ELFASSI, « Les énergies renouvelables, levier de la décentralisation électrique ? », p. 679.

102. Bolle (Pierre-Henri), 2006

***Du monde pénal : droit pénal, criminologie et politique criminelle, police et exécution des sanctions, procédure pénale : Mélanges en l'honneur de Pierre-Henri Bolle*, Bale : Helbing & Lichtenhahn : Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel, 2006, 706 p. (57 contrib.)**

I. Hommage

Martin Killias, « La criminologie et les organisations internationales. Pierre-Henri Bolle homme de contact et de relais », p. 3.

II. Droit pénal

Jean-Philippe DUNAND et Celine TRITTEN, « Un code pénal pour le bonheur des hommes ou de l'apport de Cesare Beccaria au mouvement de codification », p. 9.

Köksal BAYRAKTAR, « Le repentir actif et le nouveau Code pénal turc », p. 23.

Jose Hurtado POZO, « La personne, la violence domestique et les mesures de protection en matière pénale », p. 29.

Dionysios SPINELLIS, « *Das Problem der Strafverantwortung von juristischen Personen in Griechenland* », p. 47.

Isabelle AUGSBURGER-BUCHELI et Bertrand PERRIN, « Les mesures d'organisation raisonnables et nécessaires, au sens de l'article 100quater alinéa 2 du Code pénal suisse, que doivent prendre les entreprises exportatrices pour empêcher la corruption d'agents publics étrangers », p. 57.

Fernand CHAPPUIS, « Les risques pénaux relatifs aux déclarations émises lors de fusions, scissions ou transformations de PME », p. 71.

Nicolas QUELOZ et Raphael BROSSARD, « Les limites de la liberté individuelle en matière de protection de la sante publique. Réflexions suscitées par l'ATF 131 IV 1 : propagation du VIH, notamment avec consentement d'un partenaire », p. 83.

Jean PRADEL, « Le Conseil constitutionnel et le droit criminel. Le cas de la France », p. 95.

III. Procédure pénale, Organisation judiciaire et entraide internationale

Franz RIKLIN, « *Urteilseröffhung beim Strafbefehl* », p. 115.

Jules MESSINNE, « Développements récents du droit de la preuve en droit pénal belge », p. 129.

Gerard PIQUEREZ, « La preuve pénale à l'épreuve de l'écoulement du temps, en particulier dans le domaine des infractions contre l'intégrité sexuelle », p. 141.

Lech K. PAPRZYCKI, « Le caractère équitable de la procédure pénale polonaise à la lumière du dispositif du témoin anonyme et du témoin repenti », p. 145.

Marcel Alexander NIGGLI et Marc AMSTUTZ, « *Recht und Wittgenstein IV. Zur sprachtheoretischen Unmöglichkeit der Gewaltenteilung* », p. 157.

Peter J. P. TAK, « Relations entre le Ministère Public et la Police dans les Etats membres du Conseil de l'Europe », p. 173.

Nlklaus SCHMID, « *Halbzeit auf dem Weg* "Du juge des vallées à la procédure pénale fédérale". *Einige Gedanken zu den letzten Fortschritten dieses Gesetzgebungsprojekts* », p. 183.

Marc HENZELIN, « L'Etat requérant en matière de coopération judiciaire: extensions et limites de l'approche pragmatique », p. 193.

Emilio C. VIANO, « *International Criminal Tribunals: Society's Evolving Response to Crimes Against Peace, War Crimes and Crimes Against Humanity* », p. 205.

Bertrand REEB, « La raison d'Etat dans l'entraide internationale en matière pénale », p. 235.

IV. Criminologie et politique criminelle

A. Criminologie

Denis SZABO, « Les "autorités invisibles" : les racines historiques des valeurs et de la culture en criminologie comparée », p. 251.

Lygia NEGRIER-DORMONT, « Approche ontologique et axiologique de la criminologie de l'acte », p. 263.

Aglaia TSITSOURA, « Action gouvernementale et recherche criminologique », p. 273.

B. Politique criminelle

George PICCA, « Politiques criminelles et criminologie », p. 285.

Katalin GÖNCZÖL, « *Designing a Crime Prevention Strategy* », p. 293.

Uberto GATTI, « Les implications éthiques des programmes de prévention précoce de la délinquance », p. 301.

Calliope D. SPINELLIS, « *The juvenile, seriously violent, offender: An enigma for crime policy makers* », p. 313.

Jacques FARSEDAKIS, « Faire face ä la violence au sein de la famille. Initiatives législatives récentes. Le cas grec », p. 325.

Leonard HERSCHEL LEIGH, « *Necessity, Duress and* Ordre Public*: Some Observations on English Law in Times of Danger* », p. 331.

Benoit DUPONT, « La sécurité intérieure au XXI^{e} siècle : l'émergence des réseaux », p. 347.

Edgardo ROTMAN, « *The reponse of international criminal law to the challenge of terrorism* », p. 359.

Antonio BERISTAIN, « *Nuevas victimas del Terrorismo: su no provocacion y su respuesta irenologena crean su dignidad maxima* », p. 367.

Jose Luis DE LA CUESTA, « La politique criminelle de l'Espagne en matière de crime organisé », p. 381.

Attilio MASSIMO IANNUCCI et Rosario SALVATORE AITALA, « Les politiques européennes de lutte contre le crime organisé transnational. Entre politique criminelle, demande de sécurité et perspective géopolitique. Le cas des Balkans occidentaux », p. 397.

Julio Enrique APARICIO, « *Violencia y delito. La nueva agenda del mundo globalizado* », p. 407.

Amadeu RECASENS I BRUNET, « Les politiques de sécurité face à la globalisation », p. 433.

Jose Cunha RODRIGUES, « Vers la communautarisation du droit pénal ? », p. 441.

Eugenio Raul ZAFFARONI, « *El Leviathan y el derecho penal* », p. 453.

Jorge DE FIGUEIREDO DIAS, « À l'aube du nouveau siècle : quels chemins pour le droit pénal médical ? », p. 465.

Serge BROCHU, « L'application de la Loi règlementant certaines drogues et autres substances au Canada : 1995-2004 », p. 477.

Xlaowei ZHANG, « *Comparative Study on Definitions Relevant to Human Trafficking* », p. 483.

Rodica MLHAELA STANOIU, « La corruption politique, une menace ä l'adresse de la démocratie, en ce début de millénaire. Le cas de la Roumanie », p. 493.

Alice YOTOPOULOS-MARANGOPOULOS, « Une nécessité urgente : une politique contraignante administrative et pénale contre la pollution et les changements climatiques », p. 505.

Erik CLAES, Tom DAEMS et Tony PETERS, « Médiation pénale et médiation restauratrice : approche comparative de politique criminelle », p. 517.

Robert CARIO, « Les victimes et la Justice restauratrice », p. 529.

V. Police

Maurice CUSSON, « Contribution à une doctrine stratégique pour la police », p. 543.

Martin SCHUBARTH, « *Polizeiliche Verfolgungsfahrt und Verfassung* », p. 551.

Jean-Louis LOUBET DEL BAYLE, « De la police privée », p. 563.

Ernest WEIBEL, « Les forces de sécurité du Vatican », p. 571.

Francois DIEU, « L'identité militaire d'une Institution policière : le cas de la gendarmerie nationale », p. 583.

VI. Execution des sanctions

Alphonse SPIELMANN et Dean SPIELMANN, « Des peines et de leur exécution. Les exigences de la Convention européenne des Droits de l'Homme », p. 597.

Andre KUHN et Laurent MOREILLON, « Les conditions de détention selon le Conseil de l'Europe », p. 619.

Jean-Luc BACHER et Manon JENDLY, « Le juge d'application des peines: la lente émergence d'une institution », p. 631.

Edmundo OLIVEIRA, « La prison virtuelle : l'évolution de la surveillance électronique », p. 643.

Henri NUOFFER, « Les privations de liberté et les concordats d'aujourd'hui et de demain », p. 661.

Klaus KOEPSEL, « *Die Sicherungsverwahrung in Deutschland - eine unbarmherzige Sanktion* », p. 677.

Tadashi MORISHITA, « Des problèmes de la révision et de la peine de mort au Japon », p. 685.

Richard CALAME, « Guantanamo — prisonniers sans Statut », p. 691.

103. Bolze (Christian), 1999

***Éthique, Droit et Dignité de la personne : Mélanges en l'honneur du professeur Christian Bolze*, Économica, 1999.**

Philippe PEDROT, « La dignité de la personne humaine : principe consensuel ou valeur incantatoire ? Avant-propos », p. XI.

Titre I : la dignité de la personne humaine : un prisme insaisissable

Jean-François MATTEI, « L'énigme de la dignité ou le principe d'Antigone », p. 3.

Emmanuel PUTTMAN, « Justice, dignité et liberté dans l'"Ajax" de Sophocle », p. 13.

François BORELLA, « Le concept de dignité de la personne humaine », p. 29.

Claire NEIRINCK, « La dignité humaine ou le mauvais usage juridique d'une notion philosophique », p. 39.

Philippe PEDROT, « La dignité de la personne humaine à l'épreuve des technologies biomédicales », p. 51.

Jean-Jacques SUEUR, « Médias et dignité de la personne », p. 65.

Stéphane RETTERER, « Le concept de dignité en droit communautaire : du droit positif au droit prospectif », p. 87.

Jean MICHAUD, « Les maîtres-mots d'un texte législatif », p. 105.

Titre II : la dignité de la personne humaine, un prisme à géométrie variable

A : Droit social

Jean-Pierre LABORDE, « Garanties de ressources et dignité de la personne humaine », p. 111.

Dominique ASQUINAZI-BAILLEUX, « Droit à l'emploi et dignité », p. 123.

Valérie GODFRIN, « Le droit au logement, un exemple de l'influence des droits fondamentaux sur le droit de propriété », p. 137.

Jean CHARPENTIER, « L'action de l'Union Européenne en faveur des personnes handicapées », p. 159.

B : Droit administratif

Sébastien GUILLEN, « Dignité de la personne humaine et police administrative », p. 175.

Bruno RAVAZ, « Les contrôles d'identité : liberté, sécurité…dignité ? », p. 205.

Michel REYDELLET, « La dignité des étrangers », p. 227.

Michel PAILLET, « L'enfant-préjudice devant le juge administratif et la dignité de la personne », p. 161.

C : Droit des personnes

Elisabeth PAILLET, « La dignité de la personne majeure protégée », p. 283.

Anne MEYER-HEINE, « La liberté de penser, la conscience de religion et la protection de la santé », p. 301.

Alain GUILLOTIN, « La dignité du mourant », p. 317.

D : Droit pénal

Jean-François SEUVIC, « Variations sur l'humain comme valeur pénalement protégée », p. 339.

André VITU, « Dignité de la personne et procès pénal », p. 387.

Geneviève DORVAUX, « Dignité de la victime et dignité du délinquant : l'apport de la loi du 8 février 1995 », p. 397.

Estelle PIDOUX, « Ex-Yougoslavie : un tribunal pour la dignité », p. 409.

Louis BALMOND, « Postface », p. 421.

104. Bon (Pierre), 2014

Long cours : mélanges en l'honneur de Pierre Bon,
Paris : Dalloz, 2014, 1168 p. (75 contrib.)

PREMIÈRE PARTIE : ÉTAT DE DROIT

Enoch ALBERTI ROVIRA, « *La intervencion del tribunal constitucional en la construccion del estado autonomico español* », p. 3.

Hubert ALCARAZ, « L'insertion d'une déclaration des droits dans les statuts d'autonomie des communautés autonomes espagnoles. Retour sur une controverse », p. 19.

Fernando ALVAREZ-OSSORIO MICHEO, « Rattraper la *constitución plural* », p. 39.

Rainer ARNOLD, « La Cour de Justice de l'Union européenne comme gardienne de l'identité constitutionnelle des États membres », p. 49.

Raúl BERTELSEN REPETTO, « *Fisonomia del Tribunal constitucional de Chile* », p. 57.

Christian BIDEGARAY, « Sur une péripétie de l'ingénierie constitutionnelle: le quinquennat », p. 83.

José Manuel M. CARDOSO DA COSTA, « À propos de la "constitutionnalisation" du droit privé une brève réflexion) », p. 55.

Marc CARRILLO, « Justice constitutionnelle et forme de gouvernement », p. 71.

François CONSTANTIN, « Métamorphoses identitaires. L'étonnant destin espagnol d'une famille auroise », p. 109.

Pedro CRUZ VILLAIOS, « *Legitimidad "activa" y legitimidad "pasiva" de los Tribunales Constitucionales* », p. 125.

Francis DELPEREE, « Les Chevaliers de la Table ronde et la justice constitutionnelle », p. 135.

Pierre DELVOLVE, « La question prioritaire de constitutionnalité et le droit de propriété », p. 145.

Luis María DIEZ PICAZO, « Solidarité entre Nations », p. 169.

Jean-Claude DOLENCE, « La constitutionnalité du contrôle de légalité des actes locaux au risque de la jurisprudence », p. 183.

Marthe FATIN-ROUGE STEFANINI et Laurence GAY, « Filtrage des QPC et système de justice constitutionnelle. Réflexions sur la participation des Cours suprêmes au contrôle de constitutionnalité des lois », p. 195.

Bertrand FAURE, « La définition constitutionnelle de la collectivité territoriale par Louis Favoreu », p. 215.

Lech GARLICKI, « Cour européenne des droits de l'homme et le droit de l'Union européenne (réflexions sur l'arrêt du 6 décembre 2012, Michaud c/ France) », p. 225.

Miroslaw GRANAT, « De l'idée de l'identité constitutionnelle (dans la jurisprudence du Tribunal constitutionnel) », p. 233.

Jean-Pierre GRANDEMANGE, « Les Cortès générales représentent-elles effectivement le peuple espagnol ? », p. 239.

Michel HOTTELIER, « Le principe de la séparation des pouvoirs et son aménagement en droit constitutionnel suisse », p. 251.

Henri LABAYLE, « De la buée sur les vitres : les enjeux d'une réforme de l'accès aux documents dans l'Union européenne », p. 271.

Olivier LECUCQ, « Le jugement des demandes de récusation du Président Perez de los Cobos : un nouveau coup contre le Tribunal constitutionnel espagnol ? », p. 289.

Xavier MAGNON, « Retour sur quelques définitions premières en droit constitutionnel : que sont une "juridiction constitutionnelle", une "cour constitutionnelle" et une "cour suprême" ? Proposition de définitions modales et fonctionnelles », p. 305.

Jean-Pierre MASSIAS, « Le paradoxe de la mémoire dans le déroulement des conflits : Le cas du pays Basque », p. 323.

Wanda MASTOR, « Les juges et la culpabilité collective », p. 371.

Bertrand MATHIEU, « Variations sur les projets de réforme constitutionnelle du début du quinquennat de François Hollande », p. 397.

Didier MAUS, « À la découverte du discours oublié de Jean Berthoin du 4 septembre 1958 », p. 409.

Manuel MEDINA GUERRERO, « *El principio de proporcionalidad como parámetro de constitucionalidad de las leyes reguladoras de los derechos fundamentales* », p. 419.

Jorge MIRANDA, « La solidarité, un défi politique », p. 433.

Eric OLIVA, « Les principes budgétaires et comptables à valeur constitutionnelle. Considérations autour de la "vraie" Constitution financière de la France) », p. 453.

Javier PEREZ ROYO, « *El debate sobre la independencia de Cataluña* », p. 475.

Sylvie PEYROU, « La protection des données personnelles face aux programmes PNR. Une illustration du difficile équilibre entre lutte contre le terrorisme et protection des droits fondamentaux », p. 487.

Xavier PHILIPPE, « La justice transitionnelle est-elle compatible avec les principes constitutionnels reconnus dans un nouvel État de droit ? », p. 509.

Marie-Claire PONTHOREAU, « De la constitution invisible à la constitution évanescente. La Loi fondamentale de la Hongrie à la lumière des expériences européennes », p. 525.

Juan Luis REQUEJO PAGES, « *Un apunte sobre la configuración histórica de la jurisdicción constitucional en España* », p. 541.

André ROUX, « Transparence et démocratie », p. 551.

Francisco RUBIO LLORENTE, « *El nudo gordiano del constitucionalismo español* », p. 559.

Jean-Éric SCHOETTL, « Exercice franco-colombien de fiction comparative entre jurisprudences constitutionnelles. Ou comment le Conseil constitutionnel français aurait jugé l'affaire dite de la seconde réélection du Président Uribe. Maison de l'Amérique Latine », p. 579.

Françoise SEMPE, « Question prioritaire de constitutionnalité et intercommunalité », p. 589.

Michel VERPEAUX, « Une autorité administrative indépendante originale : la CNDP », p. 603.

SECONDE PARTIE : ÉTAT DES DROITS

Ghislaine ALBERTON, « Fonction publique enseignante, limite d'âge et droit communautaire », p. 621.

Carlos ARI SUNDELD, « Le droit administratif hors cadre : la perspective du Brésil », p. 635.

Jean-Bernard AUBY, « Externationalisation des activités publiques et valeurs du droit public. Observations théoriques et comparatives », p. 661.

Denys DE BECHILLON, « Plaidoyer pour la reconnaissance d'une interdiction faite à l'administration de prendre des décisions inconséquentes au détriment du justiciable », p. 681.

Antoine BOURREL, « La condition relative à l'absence de contestation sérieuse dans le référé mesures-utiles de l'article l. 521-3 du Code de justice administrative », p. 689.

Pierre CAMBOT, « Le domaine public maritime en Espagne : flux et reflux », p. 705.

Élise CARPENTIER, « L'application de la Charte constitutionnelle de l'environnement par le juge administratif. Les nouvelles orientations de la jurisprudence (A propos de l'arrêt CE, ass., 12 juill. 2013, Fédération nationale de la pêche en France (FNPF), n° 344522, publié au Lebon) », p. 723.

Guylain CLAMOUR, « Les travaux publics en contentieux administratif. Fin de chantier pour l'exception des demandes présentées en matière de travaux publics », p. 741.

Damien CONNIL, « Le contrôle juridictionnel des actes non législatifs du parlement. Aperçu de droit espagnol », p. 765.

Benoît DELAUNAY, « La responsabilité du fait de l'activité des ordres professionnels », p. 777.

Olivier DESAULNAX, « La responsabilité de l'Etat du fait d'une loi inconstitutionnelle ou l'inévitable « pas de deux» du juge administratif et du Conseil constitutionnel », p. 793.

Maylis DOUENCE, « La notion d'ouvrage public est-elle toujours nécessaire ? Nouvelle contribution à l'étude des incertitudes pesant sur la notion d'ouvrage public », p. 817.

Antonio EMBID IRUJO, « *La aplicación de la directiva Marco de Aguas (directiva 2000/60/CE) en España* », p. 831.

Tomás-Ramón FERNANDEZ, « *Proceso contencioso-administrativo y urbanismo : semejanzas y diferencias de los casos francés y español* », p. 851.

Annie FIRTE-DUVAL, « La responsabilité disciplinaire du juge français: quelles évolutions dans l'espace européen des droits ? », p. 869.

Jean GOURDOU, « Opportunité ou obligation de poursuivre : la question, quelque vingt-sept ans après... », p. 883.

René HOSTIOU, « Au sujet de la "danthonysation" du droit des enquêtes publiques. Ou comment faire du neuf avec du vieux », p. 897.

Daniel LABETOULLE, « Le moyen d'ordre public relatif au champ d'application de la loi : justice pour la jurisprudence Morgane », p. 907.

Jean-François LACHAUME, « Que sont quelques grandes notions du droit administratif devenues ? », p. 915.

Frédéric LAFARGUE, « Recours contentieux et mise en jeu de la responsabilité de l'administration en droit budgétaire local », p. 927.

Christian LAVIALLE, « Remarques sur le classement des forêts publiques dans le domaine privé », p. 945.

FERNANDO LOPEZ RAMON, « *El principio de no regresión en la desclasificación de los espacios naturales protegidos en el derecho español* », p. 959.

Christine MAUGÜE et Philippe TERNEYRE, « Le manque à gagner et son évaluation en droit de la responsabilité administrative : les cas lors de la passation ou de l'exécution d'un contrat administratif », p. 983.

Fabrice MELLERAY, « L'erreur manifeste d'appréciation dans la jurisprudence du Conseil d'Etat français. Brèves réflexions sur la destinée d'une construction jurisprudentielle », p. 993.

Jacqueline MORAND-DEVILLER, « Le patrimoine et ses excès », p. 1003.

Rozen NOGUELLOU, « Les emplacements réservés dans les plans locaux d'urbanisme », p. 1015.

Bruno ODENT, « Propos sur la responsabilité de l'avocat », p. 1027.

Jacques PETIT, « Le principe de légalité des infractions et la répression disciplinaire administrative », p. 1041.

Dominique POUYAUD, « La responsabilité de l'État du fait du service public de la justice. À propos de quelques paradoxes », p. 1055.

Stéphanie RABILLER, « Regards sur la nouvelle stratégie de prévention des conflits d'intérêts au sein des autorités administratives indépendantes », p. 1085.

Aude ROUVERE, « Avantages et limites de l'orthodoxie juridique : le cas exemplaire du contentieux des antennes-relais », p. 1099.

Bertrand SEILLER, « Éternelle Notre-Dame du Kreisker », p. 1127.

Alejandro VERGARA-BLANCO, « La tendance actuelle du droit chilien pour une juridiction administrative hyper-spécialisée », p. 1139.

Philippe ZAVOLI, « La démocratie administrative aujourd'hui », p. 1155.

105. Bonassies (Pierre), 2001

É*tudes de droit maritime à l'aube du XXI^e^ siècle : Mélanges offerts à Pierre Bonassies*, Éditions Moreux, 2001.

Patrick SIMON, « Le retour au droit naturel », p. 21.

Raymond ACHARD, « La recevabilité de l'action en responsabilité contre l'entrepreneur de manutention en droit français », p. 39.

Francesco BERLINGIERI, « Uniformité de la loi sur le transport maritime : perspectives de succès », p. 57.

Philippe BOISSON, « Le rôle des sociétés de classification dans le transport maritime », p. 65.

André BRAËN, « L'application du droit provincial dans un litige maritime au Canada : le naufrage du droit civil », p. 75.

Patrick CHAUMETTE, « Les conférences et consortiums maritimes dans les mailles du droit communautaire », p. 89.

Isabelle CORBIER, « La notion de faute inexcusable et le principe de la limitation de responsabilité », p. 103.

Philippe DELEBECQUE, « Le particularisme des contrats maritimes », p. 127.

Isabelle DOR, « Introduction au droit maritime Sud-africain », p. 163.

Didier LE PRADO, « Le remorquage devant la Cour de cassation », p. 177.

Nicolas MOLFESSIS, « Requiem pour la faute nautique », p. 207.

Martin NDENDE, « La construction du droit des transports maritimes en Afrique », p. 239.

Pierre-Yves NICOLAS, « Les conflits de conventions internationales dans le transport maritime de marchandises », p. 265.

Jean-Pierre REMERY, « Remarques sur le droit applicable au contrat international de transport maritime de marchandises », p. 277.

Robert REZENTHEL, « Le régime d'exploitation des terminaux portuaires », p. 291.

Roger ROLAND, « Qu'est-ce que la délivrance ? », p. 309.

Christian SCAPEL, « L'action directe contre les P & I Clubs », p. 331.

Yves TASSEL, « Le transport dans les ventes maritimes », p. 345.

William TETLEY, « *The cause of the loss or damage* », p. 357.

Hugo TIBERG, « *A Minor Marine Insurance* », p. 373.

Alain TINAYRE, « Reflexions sur le retard », p. 387.

Johannes TRAPPE, « *The multimodal transport : Some remarks on the Modern Law* », p. 395.

Antoine VIALARD, « De quelques enseignements de l'Erika », p. 409.

106. Bonassies (Pierre), Delebecque (Philippe) et Scapel (Christian), 2016

***Le droit maritime dans tous ses états : Hommage méditerranéen à Pierre Bonassies, Philippe Delebecque et Christian Scapel*,**
Aix-en-Provence : Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 2016, 345 p. (14 contrib.)

Mustapha EL KHAYAT, « La limitation responsabilité dans le droit maritime », p. 17.

Laurent FEDI, « La responsabilité des opérateurs de terminaux portuaires dans le cadre des conventions CNUDCI », p. 45.

Haddoum KAMEL, « L'action de l'Algérie en matière de sécurité et de sûreté maritime », p. 65.

Abderrazzak BOUDHAR, « Le conteneur en droit maritime », p. 89.

Abdellah MARGHICH, « Responsabilité du fréteur à temps à l'égard de l'affréteur », p. 105.

Kamel KHELIFA, « Aspects juridiques et pratiques du contrat d'affrètement et du contrat de transport : Étude réalisée à partir du Code maritime algérien, du Code de Commerce Maritime Tunisien et de la Loi française de 1966 », p. 135.

Mohamed LAAZIZI, « Le transporteur maritime de marchandises et l'assureur ont-ils encore le droit de bénéficier de la freinte de route en droit maritime ? », p. 167.

Mostapha AMRI, « La lutte contre la fraude dans les transports de marchandises : essai d'analyse sur le cas du transport maritime », p. 177.

Khalid KHAKHAY, « Le préjudice causé à l'exploitant portuaire suiten à la saisie conservatoire des navires de commerce », p. 201.

Hassan EZZAHRATI, « Pilotage maritime : régimes de responsabilité du pilote en droit marocain », p. 221.

Lotfi CHEMLI et Abdennebi Belazi BEN SAID, « Le régime de la responsabilité en droit maritime tunisien », p. 235.

Driss SAIDOUNE, « La faute du transporteur en droit maritime marocain et comparé », p. 269.

Farouk ZERHOUNI, « L'arbitrage en matière d'assurance maritime », p. 279.

Nadia BENREDOUANE, « Les relations de l'Union européenne avec les États tiers de la Méditerranée : contribution à la lutte contre la pollution issue du transport maritime », p. 297.

Khanssa LAGDAMI, « L'État du pavillon, entité centrale de la mise en œuvre de la sécurité et de la sûreté maritime en mer Méditerranée », p. 313.

107. Bonenfant (Jean-Charles), 1979

Hommage à Jean-Charles Bonenfant,
***Les cahiers de droit*, vol. 20, nº 1-2, 1979, 431 p. (20 contrib.)**

Édith DELEURY, « Avant-propos », p. 5.

Ernest CAPARROS, « Jean-Charles Bonenfant (1912-1977) », p. 7.

Clément RICHARD, « La Fondation Jean-Charles Bonenfant », p. 47.

Parlementarisme, principes fondamentaux du droit public

Louis SORMANY, « L'article 4 du Statut de Westminster et la souveraineté du Canada », p. 51.

Henri BRUN et Guy TREMBLAY, « Les langues officielles au Canada », p. 69.

François CHEVRETTE et Herbert MARX, « Uniformité et efficacité des garanties en matière de libertés publiques », p. 95.

J.-Maurice ARBOUR, « Axiomatique constitutionnelle et pratique politique : un décalage troublant », p. 113.

Henri BRUN et Guy TREMBLAY, « Consultations populaires québécoises et référendums fédéraux », p. 137.

Jacques Carl MORIN, « Le droit de la preuve et la pétition en contestation d'élection », p. 153.

Fédéralisme, partage des compétences

Ivan BERNIER, « Le concept d'union économique dans la Constitution canadienne : de l'intégration commerciale à l'intégration des facteurs de production », p. 177.

Pierre PATENAUDE, « L'érosion graduelle de la règle de l'étanchéité : une nouvelle menace à l'autonomie du Québec », p. 229.

Gil REMILLARD, « Souveraineté et fédéralisme », p. 237.

Histoire du droit et des institutions

Alain PRUJINER, « Origines historiques de l'injonction en droit québécois », p. 249.

John E. C. BRIERLEY, « *The Co-existence of Legal Systems in Quebec: "Free and Common Socage" in Canada's "*pays de droit civil*"* », p. 277.

Roger CHAPUT, « Du rapport Durham au « rapport» Brossard : le droit des Québécois à disposer d'eux-mêmes », p. 289.

Mireille D. CASTELLI, « Le douaire en droit coutumier ou la déviation d'une institution », p. 315.

Jacques L'HEUREUX, « Les premières institutions municipales au Québec ou "machines à taxer" », p. 331.

Edward G. HUDON, « *The Canadian Constitutional Tradition : A Brief Glimpse from an American Point of View* », p. 357.

Rédaction et interprétation des lois

Jean-Charles BONENFANT, « Perspective historique de la rédaction des lois au Québec », p. 387.

Michel SPARER et Wallace SCHWAB, « Loi et héritage culturel », p. 399.

108. Bonet (Georges), 2010

***Droits de propriété intellectuelle :* Liber amicorum *Georges Bonet*, Paris : LexisNexis ; IRPI, 2010, 557 p. (36 contrib.)**

Jacques AZEMA, « La protection du contrefacteur », p. 1.

Tristan AZZI, « Réciprocité et protection internationale du droit d'auteur : plaidoyer pour l'abrogation de l'article L. 111-4 CPI », p. 9.

Valérie-Laure BENABOU, « De Phil Collins à Bob Dylan, le principe de non-discrimination à raison de la nationalité en propriété intellectuelle », p. 29.

Nicolas BINCTIN, « Pour un Code communautaire de la propriété intellectuelle », p. 51.

Jean-Bernard BLAISE, « Propriété industrielle et droit communautaire de la concurrence : une réconciliation ? », p. 65.

Adrien BOUVEL, « Quinze années d'étude du droit des signes distinctifs. Essai d'appréciation critique de l'évolution d'une matière », p. 75.

Jean-Michel BRUGUIERE, « Du droit des marques dans le droit d'auteur », p. 87.

Patrice DE CANDE, « La présomption de titularité en matière de droit d'auteur appliqué à l'industrie : un outil de lutte contre la contrefaçon à préserver », p. 101.

Julien CANLORBE, « Les tables de concordance, la publicité comparative et le droit des marques après l'arrêt L'Oréal c/ Bellure de la Cour de justice », p. 117.

Christophe CARON, « Lettre au professeur Georges Bonet sur le droit d'auteur économique », p. 127.

Caroline CARREAU, « Santé et droits de la propriété intellectuelle », p. 133.

Emmanuel DERIEUX, « Médias audiovisuels publics et droit communautaire », p. 151.

Sylviane DURRANDE, « La boussole et la boule de cristal – Quelques observations sur le choix d'un nom géographique comme marque », p. 171.

Didier FERRIER, « La franchise : un contrat d'exploitation de droits intellectuels », p. 187.

Jean-Christophe GALLOUX, « Qu'est-ce que la propriété intellectuelle ? », p. 199.

Yves GAUBIAC, « Fragrances et œuvres de l'esprit », p. 217.

Geoffroy GAULTIER, « Naissance et fondement de l'exception de possession personnelle en matière de brevets », p. 229.

Pierre-Yves GAUTIER, « Des transactions en propriété intellectuelle (accords de coexistence de marques) », p. 239.

Christophe GEIGER, « Propriété intellectuelle et droits fondamentaux : une saine complémentarité », p. 249.

Ysolde GENDREAU, « Le statut de l'auteur anonyme et pseudonyme », p. 267.

Bernard GROSS, « La priorité du bénéficiaire du pacte de préférence : à prix égal ou "à égalité de prix et de conditions" ? », p. 281.

Ernest GUTMANN, « Les revendications du brevet : à la croisée de l'invention et de la découverte ? », p. 291.

Charles DE HAAS, « Plaidoyer pour une meilleure conservation du droit sur une marque utilisée sous une forme légèrement modifiée », p. 303.

Robert KOVAR, « Les innovations abusives : à la croisée des droits de la propriété intellectuelle et de la concurrence », p. 315.

André LUCAS, « Le rapport Le Chapelier : retour vers la conception jusnaturaliste du droit d'auteur français », p. 341.

Camille MARECHAL, « Les marques des associations », p. 361.

José MONTEIRO, « Droit de marque et publicité comparative : un équilibre difficile à trouver », p. 377.

Norbert OLSZAK, « L'abus d'hygiénisme nuit gravement à la santé des marques », p. 407.

Yves PICOD, « Concurrence déloyale et intervention fautive sur le marché », p. 421.

Frédéric POLLAUD-DULLIAN, « Regard transatlantique sur l'intervention et l'activité inventive », p. 431.

Jacques RAYNARD, « Retour sur le savoir-faire non breveté », p. 447.

Yves REBOUL, « Dessins ou modèles et marques : à la recherche d'une coexistence entre deux droits de propriété intellectuelle », p. 459.

Marc SABATIER, « Les marques internationales dans la mondialisation », p. 481.

Joanna SCHMIDT SZALEWSKI, « Exercice des droits de propriété intellectuelle en tant qu'abus de position dominante », p. 501.

Stéphane THIERRY, « La protection des marques verbales par le droit d'auteur », p. 513.

Michel VIVANT, « Quand la marque bouscule le droit de la propriété intellectuelle », p. 523.

Bertrand WARUFSEL, « La juridictionnalisation du droit européen de la propriété industrielle », p. 533.

109. Bontems (Claude), 2013

Les univers du droit : mélanges en hommage à Claude Bontems,
Paris : l'Harmattan, 2013, 435 p. (31 contrib.)

Dominique ALLIX, « À propos du mariage et des bonnes mœurs », p. 19.

Brigitte BASDEVANT-GAUDEMET, « Interférences mutuelles des religions et de l'État en France », p. 23.

Michèle BEGOU-DAVIA, « Les origines doctrinales du *Liber Sextus* de Boniface VIII. Une première ébauche », p. 39.

Ali BENCHENEB, « Premiers éléments d'une histoire du droit algérien contemporain : le droit de l'"État algérien" », p. 55.

Chérif BENNADJI, « Aux origines du système juridique algérien », p. 77.

Mario BETTATI, « L'environnement après Rio », p. 93.

François-Paul BLANC, « La disparité de culte dans le droit matrimonial tunisien », p. 103.

Stéphane BOIRON, « La cause de saint Yves à la lumière du droit des canonisations en vigueur au XIV^e^ siècle », p. 113.

François BONTEMS, « La procréation assistée des femmes ménopausées. Enjeux éthiques et réflexion sur le cadre législatif français », p. 137.

Frédéric BONTEMS, « Le droit d'être armé : héritages historiques antagonistes des États-Unis et de la France », p. 149.

Vincent BONTEMS, « Sur la notion d'"état civil" en philosophie politique moderne », p. 157.

Jacques BOUVERESSE, « Entre colonisateur et colonisés, la fonction de médiation d'une grande famille de la vallée de la Soummam : les Ourabah », p. 173.

Jean-Paul BRANLARD, « Quand les religions s'invitent à table », p. 197.

Sabine FERRAND-NAGEL, « Former tout au long de sa vie, se former tout au long de la vie... », p. 207.

Jacques FRANCILLON, « Pénalisation des discours négationnistes et liberté d'expression », p. 219.

Yves GAUDEMET, « Vie et mort (?) de l'expropriation indirecte », p. 241.

Nathalie GOEDERT, « Filiation et liens du sang : l'instrumentalisation de la nature », p. 247.

Jochen HOOCK, « *Lex ratio iuris* ? À propos des controverses françaises sur le statut de la loi et de l'État de droit au début du XX^e^ siècle », p. 263.

Francois JANKOWIAK, « *Dialexis*. Regards de Rome sur l'Islam, de *Nostra Aetate* à Ratisbonne », p. 277.

François JULIEN-LAFERRIERE, « Brève histoire du droit de la nationalité française. Où l'on constate que l'État utilise le droit pour choisir ses nationaux selon ce qu'il estime être les besoins économiques, sociaux ou culturels de la Nation », p. 289.

Catherine LECOMTE, « Mystère de l'État... Magie des lieux », p. 313.

Joëlle LE MORZELLEC, « La "virtualité" : un atout pour la francophonie », p. 325.

Étienne LE ROY, « Au carrefour de l'anthropologie, du droit et de l'histoire africaine, le dictionnaire d'anthropologie juridique », p. 333.

Xavier PERROT, « La restitution des œuvres d'art en 1815 vue par la doctrine internationaliste du XIX[e] siècle. La victoire du moralisme sur le légalisme », p. 345.

Jacques POUMAREDE, « Un magistrat dans le débat sur la justice au XVIII[e] siècle : Lefranc de Pompignan », p. 361.

Biancamaria SCARCIA AMORETTI, « *Una nota sullo statuto del "diritto" nelle Mille e Una Notte* », p. 375.

Habib TENGOUR, « La Table », p. 387.

Françoise THIBAUT, « Femmes d'Europe, femmes de France », p. 393.

Charles ZORGBIBE, «

Réflexions critiques sur l'intervention en Libye », p. 399.

Ahmed MAHIOU, « Indépendance, dépendance et interdépendance en droit international », p. 411.

110. Boré (Jacques), 2007

***La création du droit jurisprudentiel : Mélanges en l'honneur de Jacques Boré,* Dalloz, 2007.**

Jean-Pierre ANCEL, « Une opinion dissidente », p. 1.

Jean BARTHELEMY, « La déontologie des avocats aux Conseils », p. 7.

Louis BORÉ, « L'obscurité de la loi », p. 27.

François Régis BOULLOCHE, « La Cour de cassation et la responsabilité contractuelle des constructeurs », p. 39.

Loïc CADIET, « Les conflits de légalité procédurale dans le procès civil », p. 57.

Guy CANIVET et Nicolas MOLFESSIS, « La politique jurisprudentielle », p. 79.

Jean-Paul COSTA, « Le recours individuel devant la Cour européenne des droits de l'homme s'apparente-t-il à un pourvoi en cassation ? », p. 97.

Bruno COTTE, « La place du droit européen dans la répression des infractions douanières », p. 111.

Renaud DENOIX DE SAINT MARC, « Les considérations de fait devant le Conseil d'État, juge de cassation », p. 135.

Jean-Pierre DINTILHAC, « L'incidence du droit européen sur la procédure civile française », p. 141.

Roland DRAGO, « Quelques réflexions sur le contrôle des motifs par le juge administratif », p. 155.

Dominique FOUSSARD, » A l'intersection de trois disciplines : l'obligation constatée par une décision », p. 161.

Natalie FRICÉRO, « L'impartialité des juges à travers la jurisprudence de la Cour de cassation sur la récusation », p. 181.

Jean-Jacques GATINEAU, « Un problème de qualification : activité non marchande et activité salariée », p. 191.

Bernard GEORGES, « À propos de quelques illustrations récentes de l'exercice par la Cour de cassation de son pouvoir de suppléance dans la procédure des pourvois avec représentation obligatoire », p. 233.

Régis DE GOUTTES, « Le parquet général de la Cour de cassation et la problématique des effets rétroactifs des revirements de jurisprudence », p. 247.

Norbert GROSS, « La robe rouge de l'avocat au Bundesgerichtshof », p. 257.

Serge GUINCHARD, « Petit à petit, l'effectivité du droit à un juge s'effrite », p. 275.

Bernard HEMERY, « Pour un contrôle de la dénaturation des faits par la Cour de cassation », p. 289.

Bertrand LISSARRAGUE, « Variations sur le thème des écritures d'appel », p. 295.

Jean MASSOT, « Le ministère d'avocat devant le Conseil d'État. Bilan de 17 années de réformes procédurales », p. 307.

Michel MAYER, « Le moyen de cassation en matière pénale comparé au moyen de cassation en matière civile », p. 323.

François MONGIN, « Le cadre juridique de l'action de la douane en matière de lutte contre les contrefaçons », p. 331.

Jean-Louis NADAL et Peimane GHALEH-MARZBAN, « L'extension de la procédure avec représentation obligatoire devant la Cour de cassation : le point de vue du parquet général », p. 349.

Emmanuel PIWNICA, « 1995-2005 : de Belhomme à Magerand ou la désignation d'un avocat par le président de l'Ordre des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation », p. 349.

Alain PLANTEY, « De la négociation diplomatique à l'arbitrage commercial international », p. 373.

Catherine PUIGELIER, « Peut-on faire confiance aux juristes ? », p. 383.

Jean DE SALVE DE BRUNETON, « Les principes constitutionnels et la responsabilité civile », p. 407.

Lucien SIMONT, « La motivation par référence dans la jurisprudence de la Cour de cassation de Belgique », p. 429.

Bernard STIRN, « Le filtrage des recours devant le juge administratif : expérience et perspectives », p. 437.

François TERRÉ, « L'hétérarchie juridique », p. 447.

Daniel TRICOT, « Le fabuleux destin d'une décision de non-admission ou les périls de l'interprétation », p. 459.

François URBINO-SOULIER, « Maître Jacques Boré et la parole », p. 469.

Geneviève VINEY, « Le droit de la responsabilité dans l'avant-projet Catala », p. 473.

Jean-François WEBER, « Digressions sur le sens des mots à la Cour de cassation », p. 499.

Charles XAVIER, « La qualification des faits est-elle une question de fait ou de droit ? », p. 511.

111. Borella (François), 1999

***Etat, société et pouvoir à l'aube du XXI^e^ siècle : mélanges en l'honneur de François Borella*, Nancy : Presses universitaires de Nancy, 1999, 556 p. (27 contrib.)**

Olivier AUDEOUD, « L'Étatdans tous ses états », p. 21.

Robert CHAPUIS, « L'Étatet les citoyens », p. 35.

Jean CHARPENTIER, « Réflexions sur l'utilité du droit international », p. 57.

Jean-Pierre COLIN, « Le centième anniversaire de l'Union européenne (9 mai 1950-9 mai 2050) », p. 67.

Gérard CONAC, « La France et la décolonisation aux Nations-Unies », p. 89.

Louis CONSTANS, « Une Parabole politique. "La chèvre de Monsieur Seguin" (Paradoxe sur les conditions de l'avenir) », p. 127.

Vlad CONSTANTINESCO, « Je t'aime, moi non plus ! La société européenne en quête d'affection », p. 143.

Etienne CRIQUI, « Le Conseil général, échelon politique stratégique », p. 165.

Constantin DESPOTOPOULOS, « Réflexions sur deux grandes révolutions », p. 173.

Jean-Paul DURAND, « Aux origines d'une jurisprudence non laïciste en France (1910-1920) », p. 183.

Jacques GEORGEL, « Les dictatures d'anticipation », p. 197.

Christian GOSSEREZ, « La "délégalisation" du pouvoir fiscal en France: recul ou avancée de l'État de droit ? », p. 207.

Jacques JULLIARD, « La crise du socialisme a engendré, à l'aube du XXI^e^ siècle, celle du capitalisme », p. 239.

Bernard LUISIN, « Le mythe de l'État de droit », p. 249.

Ahmed MAHIOU, « L'Union du Maghreb arabe : des Etats en quête de coopération », p. 267.

Léonard MATALA-TALA, « De la citoyenneté au XXI^e^ siècle », p. 295.

Jean-Denis MOUTON, « Retour sur l'État souverain à l'aube du XXI^e^ siècle », p. 319.

Luaba Lumu NTUMBA, « La faiblesse du cadre institutionnel décisionnel comme frein à l'intégration régionale africaine », p. 335.

Gustave PEISER, « Mort ou transfiguration du droit administratif en l'an 2000 », p. 365.

Alberto PEREZ CALVO, « L'Étatespagnol à l'aube du XXI^e^ siècle », p. 383.

Stéphane PIERRE-CAPS, « La Constitution démotique ou les mutations de la constitution au seuil du XXIe siècle », p. 403.

Jean-Louis QUERMONNE, « L'Union européenne entre organisation et institution. L'apport du traité d'Amsterdam », p. 423.

Michel ROCARD, « À l'aube du XXIe siècle », p. 435.

Daniel-Louis SEILER, « Multipolarité et bipolarisation : la résistible ascension du front national », p. 449.

Denys SIMON, « Parité, égalité, légalité: le débat dars l'Union européenne », p. 469.

Mwayila TSHIYEMBE, « L'Étaten Afrique : crise du modèle importé ou retour aux réalités. Essai sur la théorie de l'Étatmultinational », p. 485.

Francine WEBERT, « L'Etat-nation a-t-il encore un avenir ? », p. 521.

112. Borghi (Marco), 2011

***L'homme et son droit : mélanges en l'honneur de Marco Borghi à l'occasion de son 65e anniversaire,* Zurich ; Bâle ; Genève : Schulthess, 2011, 652 p. (35 contrib.)**

Pier V. AIMONE, « *Ora et labora* », p. 5.

Eva Maria BELSER et Peter HÄNNI, « *Parteienfinanzierung im Blickfeld der öffentlichen Diskussion* », p. 33.

Samantha BESSON, « L'effectivité des droits de l'homme », p. 53.

Gabor-Paul BLECHTA et Martin USTERI, « *Der Mensch und sein Recht* », p. 85.

Marc BORS, « *"Madonna, che caldo !" - Über Realitätskonstruktionen in Urteilen am Beispiel des Madonna-Falls* », p. 101.

Jacques DUBEY, « "Les mesures relatives à l'exécution (...) sont aussi des décisions" », p. 109.

Astrid EPINEY, « *Diskriminierung aus Gründen der Staatsangehörigkeit und Zugang zur Förderung durch Forschungsförderungsorganisationen* », p. 131.

Christiana FOUNTOULAKIS et Christina GAIST, « Le mandat pour cause d'inaptitude dans le nouveau droit de la protection de l'adulte », p. 153.

Jean-Jacques FRIBOULET, « Regards d'un économiste sur les droits humains », p. 165.

Yvo HANGARTNER, « *Richterliche Zurückhaltung des Europäischen Gerichtshofs für Menschenrechte* », p. 173.

Maya HERTIG RANDALL, « La restriction des droits sociaux : réflexions à l'aune du droit à l'instruction », p. 185.

José HURTADO POZO, « Euthanasie active : vers un système plus soucieux de la liberté personnelle ? », p. 211.

Andreas KLEY, « *Der wissenschaftliche Streit um die Drittwirkung der Grundrechte 1987-1989* », p. 227.

Martin LENDI, « *Verständnisförderung des Rechts und der Rechtswissenschaft durch die Lehre vom Recht* », p. 241.

Augustin MACHERET, « Le renouveau du paysage suisse des hautes écoles », p. 263.

August MÄCHLER, « *Individualrechtsschutz in der Verwaltung* », p. 281.

Pascal MAHON et Marlène COLLETTE, « La question prioritaire de constitutionnalité en France », p. 297.

Vincent MARTENET et Guillaume LAMMERS, « L'accès au juge en matière de droits politiques fédéraux », p. 313.

Patrice MEYER-BISCH, « Discriminations multiples et interdépendance entre les violations des droits de l'homme », p. 331.

Erwin MURER, « *Wie Recht Schaden stiften kann* », p. 349.

Matthias OESCH, « *Die Auslegung und Weiterentwicklung des Freizügigkeitsabkommens Schweiz – EU* », p. 361.

René PAHUD DE MORTANGES et Raimund SÜESS, « *Die rechtlichen Grundlagen des Religionsunterrichts in der Schweiz* », p. 383.

Pascal PICHONNAZ, « L'obligation de réparer issue du contrat : réflexions diachroniques à propos de l'art. 208 CO », p. 399.

Adriano PREVITALI, « Pour la reconnaissance d'un nouveau droit de l'homme - Le droit à l'inclusion », p. 415.

Nicolas QUELOZ, « Astreinte ou droit au travail en prison ? », p. 443.

Christof RIEDO et Marcel Alexander NIGGLI, « *Unverzichtbar? Bemerkungen zur sog. "notwendigen Verteidigung"* », p. 455.

Gerhard SCHMID, « *Wissenschaft und Forschung zwischen grundrechtlicher Gewährleistung, allgemeiner Förderung und einschränkender Regulierung* », p. 479.

Rainer SCHWEIZER, « *Sprachenrechte immigrierter Minderheiten* », p. 493.

Hansjörg SEILER, « *Menschenrechte - Das trojanische Pferd des demokratischen Rechtsstaats* », p. 511.

Paul-Henri STEINAUER, « La constitution d'une cédule hypothécaire pour financer l'acquisition de l'immeuble grevé », p. 525.

Walter A. STOFFEL, « Contrainte et liberté », p. 545.

Henri TORRIONE, « Philosophie des droits de l'homme et républicanisme », p. 561.

Bernhard WALDMANN, « *Wegkreuze und Gipfelkreuze im Visier* », p. 591.

Christoph WINZELER, « *Die Religionsfreiheit als individuelles und korporatives Grundrecht* », p. 609.

Jean-Baptiste ZUFFEREY, « La réglementation des marchés financiers en période de stress est une entreprise définitivement humaine », p. 627.

113. Bosly (Henri-D.), 2009

Loyauté, justice et vérité : Liber amicorum Henri-D. Bosly,
Bruxelles : La charte, 2009, 448 p. (34 contrib.)

Robert ANDERSEN, « Le Conseil d'État et le détenu », p. 1.

Marie-Aude BEERNAERT, Maïté DE RUE et Isabelle WATTIER, « L'accessibilité et l'intelligibilité du droit contemporain en matière pénale: une gageure ? », p. 17.

Valérie BOSLY et Thierry BOSLY, « Réflexions historiques sur la fonction sociale des procédures d'insolvabilité: d'un modèle de répression vers un outil de protection sociale ? », p. 39.

José A. BURNEO-LABRIN, « *La jurisprudencia de la Corte Interamericana de Derechos Humanos: confluencia del derecho internacional de los derechos humanos y del derecho penal internacional* », p. 55.

Etienne CEREXHE, « La loyauté, concept moral ou juridique », p. 71.

Frédéric CLOSE, « La loyauté et la chambre pénale de la Cour de cassation », p. 77.

G.J.M. CORSTENS, « *25 jaren strafprocesrecht in Nederland* », p. 97.

Michel DANTI-JUAN et Michel MASSE, « L'évolution du droit français des crimes de guerre », p. 109.

Alain DE NAUW, « *Het misdrijf van verhindering van toezicht, de wettelijke verplich-ting bepaalde documenten op te maken, bij te houden en te bewaren in het sociaal strafrecht en het gebruik ervan in een strafvervolging* », p. 123.

Christian DE VALKENEER, « Marchés publics et droit pénal. Quelques réflexions de droit positif et de politique criminelle », p. 141.

Benoît DEJEMEPPE, « Le territoire des langues et la justice », p. 153.

Francis DELPEREE, « Comment définir, constater et punir le crime de génocide », p. 167.

Bernard DUBUISSON, « La faute intentionnelle en droit des assurances. L'éclairage du droit pénal », p. 177.

Michel FRANCHIMONT et Ann JACOBS, « Quelques réflexions sur l'irrecevabilité de l'action publique », p. 197.

Antonio BUONATESTA et Georges KELLENS, « Instiller dans la procédure pénale une culture de médiation », p. 211.

Guy KEUTGEN, « Des rapports entre la procédure pénale et la procédure arbitrale : le cas particulier de l'incident criminel », p. 219.

Adrien MASSET, « Mariage et union libre : quelle égalité en droit pénal ? », p. 229.

Jules MESSINNE, « De quelques suites de l'affaire Dutroux sur le pouvoir judiciaire et sur l'indépendance des juges », p. 239.

Thierry MOREAU et Isabelle RAVIER, « Le dessaisissement du tribunal de la jeunesse et le noyau dur de la délinquance juvénile », p. 247.

Jean MOTTE DIT FALISSE, « La question clinique et expertale de la vérité en justice : et s'il s'agissait d'évaluer l'incertain de l'altérité ? », p. 269.

Efstratios PAPATHANASOPOULOS, « Réflexions sur la détermination de la peine et la représentation de l'inculpé par son avocat dans le contexte du droit grec », p. 281.

Jean PRADEL, « Notre justice inspire-t-elle encore la confiance ? », p. 293.

Jean-Louis RENCHON, « Loyauté, justice et vérité en droit des successions », p. 303.

David RENDERS, « Droit de la fonction publique : le criminel doit-il tenir le disciplinaire en état ? », p. 313.

François RIGAUX, « La pratique pénale à l'assaut du sens usuel des termes », p. 327.

Geneviève SCHAMPS et Marc VAN OVERSTRAETEN, « La loi belge relative à l'euthanasie et ses développements », p. 337.

Henri SIMONART, « La peine de travail, la Cour de cassation et la Cour constitutionnelle », p. 357

Philip TRAEST, « *Is er nog een toekomst voor de raadkamer? Enkele bedenkingen* », p. 361.

Jean TREPANIER, « Une justice des mineurs fidèle à ses origines ? », p. 373.

Françoise TULKENS et Michel VAN DE KERCHOVE, « Le principe de proportionnalité des sanctions répressives dans la jurisprudence de la Cour de justice des Communautés européennes », p. 387.

Jacques VAN COMPERNOLLE, « Délai raisonnable et recours effectif », p. 399.

Damien VANDERMEERSCH et Anne-Michèle DRUETZ-DE WISPELAERE, « Accusés et victimes : quelles vérités dans le procès pénal ? », p. 409.

Pascal VANDERVEEREN, « La Cour pénale internationale : et la défense ? », p. 429.

Marc VERDUSSEN, « L'amnistie, un pardon juridique gravé dans la mémoire collective », p. 437.

114. Bossuyt (Marc), 2013

Liberae cogitationes : Liber amicorum Marc Bossuyt,
Cambridge (GB) : Intersentia, 2013, 974 p. (55 contrib.)

Georges ABI-SAAB, « *The Universal Declaration at sixty-five. Some retrospective reflections* », p. 1.

André ALEN, « *Kanttekeningen bij de samenwerking tussen de hogere rechtscolleges inzake mensenrechten* », p. 7.

Robert ANDERSEN, « Pour une protection efficace des *whistleblowers*, *klokkenluiders* et autres amis de la vérité », p. 33.

Frédéric BERNARD, « Les contours du "recours effectif" en matière d'asile : tentative d'état des lieux », p. 45.

Boudewijn BOUCKAERT, « *'Tudex calcula!' Ook voor mensenrechten?* », p. 61.

Brun-Otto BRYDE, « *The sociology of international constitutionalisation* », p. 81.

Lucius CAFLISCH, « Règlement pacifique des différends internationaux: bilan et perspectives », p. 97.

Geert DE BAERE, « *The Court of Luxembourg acting as an asylum court* », p. 107.

Emmanuel DECAUX, « Le progrès des droits de l'homme, en guise de *post-scriptum* pour la Sous-Commission des droits de l'homme », p. 125.

Vincent A. DE GAETANO, « *The constitutional guarantees of rights and political freedoms - A Maltese perspective* », p. 139.

Jan DE GROOF, « *In Bluebeard's castle? Some musings on academic freedom and academic integrity* », p. 153.

Etienne DE GROOT, « *Mensenrechten en het tuchtrechtelijke optreden inzake vrije beroepen. Een blik in het verleden met het oog op de toekomst* », p. 179.

Francis DELPEREE, « La protection des droits fondamentaux en Europe: à quand un cours d'harmonie ? », p. 197.

Eric DERYCKE en Lien DE GEYTER, « *Het vorderingsrecht van de 'vader' in het licht van de mensenrechten. De relevante rechtspraak van het Grondwettelijk Hof* », p. 211.

Bruno DE WITTE, « *Nationals, EU citizens and foreigners: rethinking discrimination on grounds of nationality in EU Law* », p. 229.

Steven DEWULF, « *The prohibition of discriminatory torture in international law* », p. 241.

Eric DIRIX, « *Verkenningen op de grenzen van privaat- en publiekrecht* », p. 253.

Kusen ERGEC, « *Some reflections on the reform of the European Court of Human Rights* », p. 267.

Geert GOEDERTIER, « *De neutraliteit van het officieel onderwijs - Grondwettelijke contouren* », p. 283.

Ludovic HENNEBEL, « La Cour internationale de Justice face au droit international des droits de l'homme », p. 299.

Veronique JOOSTEN, « *The Arab awakening: a wake-up call for the UN Human Rights Council* », p. 317.

Luc LAVRYSEN and Jan THEUNIS, « *The Belgian Constitutional Court: a satellite of the ECtHR?* », p. 331.

Jean-François LECLERCQ, « Droits de l'homme et immunités des États et des organisations internationales », p. 355.

Koen LENAERTS, « *Human rights protection through judicial dialogue between national constitutional courts and the European Court of Justice* », p. 367.

Jean-Bernard MARIE, « Les traditions culturelles, enjeux pour les droits de l'homme », p. 379.

Paul MARTENS, « La "libération" du juge », p. 387.

Koen MUYLLE, « *Prisoners' right to vote: the Hirst case law of the European Court of Human Rights and its application by the Belgian Constitutional Court* », p. 403.

Egbert MYTER, « *The European Court of Human Rights is no European Asylum Court* », p. 419.

Pierre NIHOUL, « L'intervention des pouvoirs publics dans l'économie et la liberté d'entreprendre », p. 445.

Gérard NIYUNGEKO, « La problématique de l'accès des particuliers à la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples en matière contentieuse », p. 481.

Patricia POPELIER, « *The Belgian Constitutional Court: guardian of consensus democracy or venue for deliberation?* », p. 499.

Anne RASSON-ROLAND, « Les droits de l'enfant dessinés par la Cour constitutionnelle », p. 515.

Bernadette RENAULD, « L'apatridie en Belgique - État des lieux en 2012 », p. 531.

Vincent SAGAERT, « *De betekenis van Marc Bossuyt voor de Burundese rechtstaat - Mushingantahe' als eretitel* », p. 543.

Jean SALMON et Nicolas ANGELET, « Les immunités de droit international et la rupture de l'égalité devant les charges publiques », p. 559.

William SCHABAS, « Travaux préparatoires *of human rights instruments* », p. 579.

Dinah SHELTON, « *Towards abolition of the death penalty in international human rights law* », p. 591.

Stefaan SMIS, « *The protection of human rights through the Courts of regional economic communities in Africa* », p. 617.

Stefan SOTTIAUX et Jogchum VRIELINK, « *Activism at the admissibility stage: a threat to the subsidiary role of the European Court of Human Rights?* », p. 663.

Jean SPREUTELS, « Droits fondamentaux en concours et concours des questions préjudicielles. La Cour constitutionnelle et la jurisprudence Melki et Chartry de la Cour de justice de l'Union européenne », p. 681.

Neri SYBESMA-KNOL, « *The United Nations system for the protection of human rights. What is happening to the principle of universality?* », p. 695.

Fauzaya TALHAOUI, « *Morocco, steady she goes on the waves of the Arab spring. The Alaoui Monarch at the helm of the transition to democracy and human rights for the Western Kingdom* », p. 713.

Françoise TULKENS et Sébastien VAN DROOGHENBROECK, « *The domestic courts' response to divergent views among international human rights bodies: thoughts prompted by the Singh v. France cases* », p. 735.

Stef VANDEGINSTE, « *Human rights protection in fragile states and post-conflict environments. What role for international norms and actors? A case study on Burundi* », p. 755.

Catherine VAN DE HEYNING, « *What role for the constitutional judge in times of multilevel human rights protection? The Money Laundering Directive as an example* », p. 769.

Yolanda VANDEN BOSCH, « *From Nuremberg to the EU Directive: access to justice and fair trial through highly qualified interpreters and translators* », p. 787.

Gerhard VAN DER SCHYFF, « *The genesis of constitutional courts: the Belgian and South African experiences compared* », p. 803.

Pieter VAN DIJK, Ben VERMEULEN et Aleidus WOLTTER, « *'It's a livin' thing'. The European Convention applied in Strasbourg and at the domestic level: cooperation and dialogue* », p. 817.

Paul VAN ORSHOVEN, « *Twee maten en twee gewichten. Over scheiding der machten, juridictioneel pluralisme, administratieve rechtscolleges, de Raad van State en de grondwettelijke beginselen van gelijkheid en niet-discriminatie* », p. 831.

Jan VELAERS, « *Crisissen zijn uitdagingen, constitutionele crisissen dagen de Grondwet uit* », p. 849.

Ivan VEROUGSTRAETE, « *Alternative Dispute Resolution and the rule of law* », p. 865.

Willem VERRIJDT, « *The Belgian Constitutional Court as a domestic remedy for ECHR violations* », p. 883.

Patrick WAUTELET, « *The Greek debt restructuring and property rights. A Greek tragedy for investors?* », p. 903.

Jan WOUTERS and Maarten VIDAL, « *International (human rights) law as applied between the entities of the Belgian federation* », p. 929.

Tom ZWART, « *Why the Strasbourg judges, like Odysseus, should tie themselves to the mast* », p. 943.

115. Bot (Yves), 2022

***Sa justice : l'espace de liberté, de sécurité et de justice : Liber amicorum en hommage à Yves Bot,* Bruxelles : Bruylant, 2022, 873 p. (34 contrib.)**

PARTIE I : L'ÉTAT DE DROIT

Rostane MEHDI, « L'indépendance de la justice, arc-boutant de l'Étatde droit », p. 39

Henri LABAYLE, « L'État de droit dans tous ses états », p. 67.

Denys SIMON et Anne RIGAUX, « Le bouclier, le glaive ou la balance : les aléas de la primauté juridictionnelle du droit de l'Union », p. 91.

PARTIE II : LA PROCÉDURE ET LES DROITS PROCÉDURAUX

Marc-André GAUDISSART, « Une procédure adaptée aux enjeux de l'Espace de liberté, de sécurité et de justice : la procédure préjudicielle d'urgence », p. 115.

Stéphane GERVASONI, « Droits de la défense : les contours flous d'un principe fondamental », p. 139.

PARTIE III : LA COOPÉRATION EN MATIÈRE PÉNALE

Jeannot NIES, « Les instruments de reconnaissance mutuelle en matière pénale, leur transposition législative et leur application pratique en droit luxembourgeois », p. 171.

Manuel CAMPOS SANCHEZ-BORDONA et Racha RL HERFI, « La coopération judiciaire en matière pénale : la décision d'enquête européenne devant la Cour de justice », p. 193.

Stefan BRAUM, « "Au-dessus des nuages" - Une liberté sans limite ? La déformation du système européen de justice pénale à travers l'exemple des preuves électroniques », p. 223.

Dean SPIELMANN et Panayotis VOYATZIS, « Le mandat d'arrêt européen entre Luxembourg et Strasbourg: du subtil exercice d'équilibriste entre la CJUE et la Cour EDH », p. 255.

David MAS, « Mandat d'arrêt européen et article 47 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne : du délicat équilibre entre l'efficacité du système de remise et la protection des droits fondamentaux de la personne recherchée », p. 303.

Véronique BEAUGRAND, « L'arrêt Piotrowski ou l'absence de prise en compte de la préférence éducative dans le cadre d'un mandat d'arrêt européen émis à l'encontre d'un mineur », p. 331.

Laura KOVESI, « L'avènement du Parquet européen: une nécessité au regard de l'Europe des citoyens », p. 341.

Jean-Claude MARIN, « Parquet européen: vers une justice pénale "fédérale" européenne ? », p. 353.

Koen LENAERTS, « L'extradition d'un citoyen de l'Union européenne vers un pays tiers à l'heure de la consolidation de l'Espace pénal européen », p. 371.

Jean-Claude BONICHOT, « Derrière les barreaux: La prison, le droit de l'Union et la Cour de justice de l'Union européenne », p. 397.

Gilles De KERCHOVE et Christiane HÖHN, « *Disruptive Technologies, Security and Fundamental Rights* », p. 415.

François MOLINS, « Lutte contre le terrorisme et protection des libertés fondamentales », p. 461.

Catherine FLAESCH-MOUGIN, « Coopération des services répressifs et judiciaires en matière pénale et conditionnalités "droits de l'homme" dans l'accord de commerce et de coopération entre l'Union européenne et le Royaume-Uni », p. 473.

PARTIE IV : L'IMMIGRATION ET LE DROIT D'ASILE

Rosario SILVA DE LAPUERTA, « La politique commune des visas : un aperçu de la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne », p. 507.

Eleanor SHARPSTON, « L'Avocat général à la défense du principe de solidarité et - à travers celui-ci - du projet européen », p. 519.

Gerard HOGAN, « Protéger les misérables : *Does Article 4 of the Charter of Fundamental Rights of the European Union and Article 3 of the European Convention of Human Rights Protect the Plight of the Wretchedly Poor Asylum Seeker?* », p. 539.

Maud VIEUX, « La prise en charge dans l'Union des mineurs étrangers non accompagnés : vers l'élaboration d'un texte européen de référence ? », p. 555.

Síofra O'LEARY, « L'ELSJ à la Cour européenne des droits de l'homme : la présomption "Bosphorus", la protection plus étendue et d'autres histoires », p. 575.

Caroline BOITEUX-PICHERAL, « L'équation liberté, sécurité, justice au prisme de la rétention des demandeurs d'asile », p. 605.

PARTIE V : LA COOPÉRATION EN MATIÈRE CIVILE

Isabelle GUYON-RENARD, « La coopération judiciaire en matière familiale ou comment promouvoir le dialogue des juges au service de l'intérêt supérieur de l'enfant », p. 633.

Laurent TRUCHOT, « La notification européenne des actes en matière civile et commerciale », p. 653.

Bernard CHEVALIER, « La protection du consommateur dans les règles de compétence territoriale européennes : la jurisprudence récente de la Cour de justice », p. 683.

PARTIE VI : À LA CROISÉE DES ESPACES

Olivier DUBOS, « Vers un espace juridictionnel administratif européen », p. 699.

Jean-Sylvestre BERGE, « Le juge européen aux prises avec les situations en mouvement », p. 721.

Valérie MICHEL, « L'intégration sociale de la personne en droit de l'Union européenne », p. 741.

Simon LABAYLE, « La juridicisation progressive de la solidarité dans l'Union », p. 763.

Maciej SZPUNAR, « Entre autonomie du droit de l'Union et principe de confiance mutuelle : un cadre pour la conclusion par l'Union d'accords d'investissements à la suite de l'avis 1/17 », p. 785.

Melchior WATHELET, « La protection du contribuable en droit de l'Union européenne : Dix ans de jurisprudence de la Cour », p. 807.

Benoit FRENAL, « Témoignage », p. 823.

116. Bouineau (Jacques), 2024

La concorde entre les hommes de l'Antiquité à nos jours : aspects culturels et juridiques : Mélanges en l'honneur de Jacques Bouineau,
Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2024, 431 p. (27 contrib.)

Amal ABDALLAH, « L'intelligence cordiale : réflexions sur l'expérience libanaise », p. 23.

Hassan ABDELHAMID, « Citadin et bédouin dans la pensée d'Ibn Ḫaldūn : essai d'une conception de la Cité », p. 35.

Paolo ALVAZZI DEL FRATE, « Une concorde conflictuelle : autour de l'individualisme juridique », p. 53.

Claude ANDRAULT-SCHMITT, « Le baptistère épiscopal à l'épreuve des siècles : une heureuse falsification de la mémoire de la cité antique au profit de la communauté », p. 61.

Ivan BILIARSKY et Mariyana TSIBRANSKA, « *Concordia* et *consanguinitas* : la parenté biologique et la parenté spirituelle dans les plus anciens textes juridiques slaves », p. 83.

Patrick CHARLOT, « Justice, Sexualité dans La Cité du Soleil de Campanella », p. 93.

Raffaele COPPOLA, « *Le vie della pace nel Mediterraneo : communita' locali, plutocrazie e sviluppo* », p. 105.

Anthony CRESTINI, « L'intelligence cordiale dans la perspective linéaire du Quattrocento florentin », p. 115.

Nathalie CROS, « Les lettres de Pline à Tacite : éthique et esthétique de la *concordia* », p. 125.

Olivier DEBAT, « Régulation de l'audiovisuel et économie digitale », p. 139.

Sophie DEMARE-LAFONT, « L'entente cordiale au Proche-Orient ancien: la diplomatie au secours de l'État », p. 151.

Ahmed DJELIDA, « Vivre en terre chrétienne: les musulmans du royaume de Sicile – approche comparative », p. 163.

Pascal EVEN, « L'étude de la Saintonge antique au XVIII[e] siècle: les Recherches topographiques de François-Marie Bourignon », p. 175.

Benjamin GALERAN-REMY, « De la *persona* à l'*egomet* dans la tradition littéraire des miroirs aux princes : l'exemple du *De regimine principum* de Gilles de Rome », p. 189.

Michel GANZIN, « L'éducation du citoyen républicain idéal (1792-1794) : le héros », p. 201.

Jean-Louis GAZZANIGA et Philippe STURMEL, « Riverains et Rivaux : droits d'eau et conflits le long de la rivière au lendemain du Code civil », p. 209.

Jean-Louis HAROUEL, « La prise de Constantinople par les Russes: la position de Chateaubriand », p. 225.

Laurent HECKETSWEILER, « Le fondement du pouvoir impérial à l'époque de Justinien : cadre historiographique d'analyse politique et religieuse », p. 233.

Kevin HENOCQ, « Burke, les Révolutionnaires et l'Antiquité: étude comparative de l'utilisation de l'Antiquité par les Révolutionnaires et dans les Réflexions sur la Révolution en France », p. 253.

Arnaud JAULIN, « Un homme "éclaté" ? Regard contemporain sur un être juridiquement stable, socialement tiraillé », p. 267.

Burt KASPARIAN, « La commémoration des amis sur les monuments funéraires du Moyen Empire égyptien », p. 285.

Céline LARONDE-CLERAC et Agnès DE LUGET, « De quelques représentations et/ou manifestations de la concorde entre les hommes à travers un film, un texte, un lieu », p. 307.

François-Xavier MORISSET, « Concorde ou discorde sur la régulation du fait religieux en France dans les relations interpersonnelles au début du XXI[e] siècle ? », p. 317.

Mohamed NABOUT, « L'idée de la tolérance religieuse selon Spinoza », p. 337.

Jacques PERICARD, « Une expérience de codification commentée par son auteur: témoignage d'une correspondance inédite entre Victor Collin de Plancy et Gustave Boissonade (1892-1905) », p. 345.

Laurent REVERSO, « Prolégomènes à une recherche sur l'institution indo-européenne de l'éducation pour autrui : à propos de Jacques Bouineau, *Traité d'histoire européenne des institutions (I[er]-XV[e] siècle)*, t. I, Paris, Litec, 2004, p. 333) », p. 357.

Pascal TEXIER, « Boire ou manger ? Remarques d'anthropologie historique du droit sur l'art d'accommoder la paix », p. 415.

117. Bouloc (Bernard), 2007

***Les droits et le Droit : Mélanges dédiés à Bernard Bouloc*, Dalloz, 2007**

Françoise ALT-MAES, « La grande illusion: la dépénalisation attachée à l'application de la loi du 10 juillet 2000 au médecin », p. 1.

Coralie AMBROISE-CASTEROT, « Les empreintes génétiques en procédure pénale », p. 19.

Jean-François BARBIERI, « De la révélation des faits délictueux à la déclaration de soupçons et inversement. Greffe d'une procédure confuse sur une infraction floue : le blanchiment de capitaux », p. 33.

Philippe BONFILS, « L'autonomie du juge pénal », p. 47.

Régine BONHOMME, « La place des établissements de crédit dans les nouvelles procédures collectives », p. 59.

Jean CALAIS-AULOY, « Les sanctions en droit de la consommation », p. 75.

Dominique CARREAU, « La compétence universelle au regard du droit international », p. 89.

Marie-Élisabeth CARTIER, « De la suppression du principe de spécialité de la responsabilité pénale des personnes morales. Libres propos », p. 97.

Yves CHAPUT, « La responsabilité du médiateur dans le contentieux des affaires. Une hypothèse de non droit ? », p. 127.

Jean-Yves CHEVALLIER, « L'application des peines dans le décret du 13 décembre 2004 (JAP, TAP, CHAPCA) », p. 137.

David CHILSTEIN, « Droit pénal des affaires et droit pénal international. Frottements et flottements », p. 155.

Gérard CLEMENT, « Le secret de la preuve pénale », p. 183.

Alain CŒURET, « Le droit pénal du travail à l'épreuve des discriminations », p. 207.

Philippe CONTE, « Le Code de la santé publique et le choix de mourir exprimé le malade: scène de crime à l'hôpital ? », p. 229.

Danielle CORRIGNAN-CARSIN, « L'obligation de sécurité du salarié », p. 233.

Alain COURET, « L'évolution récente de la jurisprudence rendue sur le fondement de l'article 1843-4 du Code civil », p. 249.

Jean-Jacques DAIGRE, « L'analyste initié », p. 263.

Michel DANTI-JUAN, « Réflexions sur la nature de la phase exécutoire du procès pénal », p. 275.

André DECOCQ, « La poursuite d'un chef d'État étranger », p. 287.

Philippe DELEBECQUE, « Actualité de la commission de transport », p. 301.

Mireille DELMAS-MARTY, « Réflexions sur l'hybridation en procédure pénale: nécessité du droit comparé à l'heure de l'internationalisation pénale », p. 313.

Élisabeth FORTIS, « L'influence de certaines règles de la procédure pénale sur l'existence de l'infraction », p. 323.

Alain FOURNIER, « Aperçu critique du principe de double incrimination en droit pénal international », p. 333.

Jean FOYER, « Une disposition ambiguë : l'article L. 411-74 du Code rural », p. 345.

Raymond GASSIN, « La règle de procédure pénale au sens de l'article 34 de la Constitution », p. 363.

Pierre-Yves GAUTIER, « La loi pénale abrogée : du principe de continuité des poursuites », p. 379.

Geneviève GIUDICELLI-DELAGE, « La juste distance... Réflexions autour de mauvaises (?) questions : à propos de la réforme de l'instruction et de la procédure pénale française », p. 389.

Didier GUEVEL, « Discrimination positive et dispositions correctives en droit des affaires », p. 403.

Joseph HUDAULT, « Les obstacles d'ordre civil pénal et fiscal à l'existence de l'entreprise agricole ont-ils été levés par la loi du 5 janvier 2006 ? », p. 427.

André HUET, « De quelques méconnaissances du droit international par le droit pénal français », p. 445.

Laurence IDOT, « Réflexions sur l'application de certains principes et notions du droit pénal en droit des pratiques anticoncurrentielles », p. 457.

Wilfrid JEANDIDIER, « La délinquance d'affaires à travers l'Annuaire statistique de la justice », p. 491.

Patrice JOURDAIN, « Retour sur l'imputabilité », p. 511.

Renée KOERING-JOULIN, « Appréciation critique du droit français de la compétence personnelle passive », p. 529.

Françoise LABARTHE, « Les conflits de qualification. Éléments de réflexion à partir de la distinction entre le contrat d'entreprise et d'autres contrats », p. 539.

Bertrand DE LAMY, « La confiance mutuelle comme fondement du mandat d'arrêt européen. Un peu, mais pas trop... pour l'instant », p. 559.

Christine LAZERGES, « Dédoublement de la procédure pénale et garantie des droits fondamentaux », p. 573.

Jacques LE CALVEZ, « Réflexions sur l'article 113-8-1 du Code pénal : Vous avez dit : " amendement de coordination" ? », p. 591.

Dominique LEGEAIS, « La caution dirigeante », p. 599.

Agathe LEPAGE et Patrick MAISTRE DU CHAMBON, « Les paradoxes de la protection pénale de la vie humaine », p. 613.

Marie-Paule LUCAS DE LEYSSAC et Claude LUCAS DE LAEYSSAC, « L'inquiétant article L. 420-6 du Code de commerce et comment se rassurer », p. 651.

Valérie MALABAT, « La responsabilité pénale du subordonné », p. 681.

Catherine MALECKI, « Pour une protection rapprochée de l'incapable majeur en droit des sociétés », p. 695.

Jean-Pierre MARGUENAUD, « La nuit en procédure pénale », p. 721.

Corinne MASCALA, « Les finalités de l'évolution législative du droit pénal des affaires », p. 733.

Florence MASSIAS, « Pénaliser : une obligation positive très circonscrite », p. 745.

Haritini MATSOPOULOU, « L'oubli en droit pénal », p. 771.

Yves MAYAUD, « La résistance du droit pénal au préjudice », p. 807.

Danièle MAYER, « Le Conseil constitutionnel et le juge pénal. Histoire d'une tentative de séduction vouée à l'échec », p. 821.

Michel MENJUCQ, « Un exemplaire d'application de la loi du 1er août 1905 sur les fraudes et falsifications: la répression des tromperies en matière d'appellation d'origine viticole », p. 831.

Gilbert PARLEANI et Isabelle PARLEANI, « La propriété, risque transférable au marché (illustration par la location financière) », p. 841.

Anne PENNEAU, « Des consommateurs et des signes : pour une clarification en matière de certification de qualité hors secteur alimentaire », p. 859.

Frédéric POLLAUD-DULIAN, « Les méthodes d'affaires en droit des brevets », p. 871.

Jean PRADEL, « Du rapprochement de certaines incriminations et sanctions dans l'espace judiciaire pénal européen », p. 895.

Alain PROTHAIS, « La tentation pour le juge de refaire la loi pénale », p. 909.

Catherine PUIGELIER, « Depuis Louis XIV. À propos du statut juridique de l'embryon et du fœtus », p. 923.

Emmanuel PUTMAN, « Brèves remarques sur l'article 433-21 du Code pénal », p. 955.

Michèle-Laure RASSAT, « Juridiction et juges de proximité. Principes et choses vues », p. 961.

Jacques-Henri ROBERT, « Le coup d'accordéon ou le volume de la responsabilité pénale des personnes morales », p. 975.

Nicolas RONTCHEVSKY, « Pour l'application du principe de cohérence aux garanties « à première demande » souscrites par des établissements de crédit », p. 987.

Gabriel ROUJOU DE BOUBEE, « Le juge unique en matière pénale. Essai d'un bilan provisoire », p. 1001.

Jean-Christophe SAINT-PAU, « La responsabilité pénale d'une personne physique agissant en qualité d'organe ou représentant une personne morale », p. 1011.

Bernard SAINTOURENS, « L'héritier de l'associé », p. 1025.

Jean SCHMIDT, « La société holding est-elle une société ? », p. 1037.

Véronique SELINSKY, « Les nouveaux instruments relatifs à la sanction des pratiques portant atteinte au jeu de la concurrence en droit français », p. 1043.

Yolande SERANDOUR, « Le contrat, outil d'interprétation de la sixième directive TVA », p. 1059.

François-Luc SIMON, « Réflexions sur le délit et le manquement d'initié », p. 1071.

Frédéric STASIAK, « Fusion et responsabilité pénale des personnes morales en droit boursier », p. 1091.

Bernard TEYSSIE, « La grève ou la tentation de l'illicite. À propos de quelques crimes, délits ou contraventions », p. 1105.

Didier THOMAS, « Quelques réflexions de politique criminelle à propos de certains aspects de la loi n° 2005-1549 du 12 décembre 2005 relative au traitement de la récidive des infractions pénales », p. 1119.

Georges VERMELLE, « Stage(s) », p. 1133.

Édouard VERNY, « Des surveillances nouvelles en droit pénal », p. 1141.

Michel VERON, « L'abus de confiance. Son extension dans l'espace et dans le temps », p. 1153.

Geneviève VINEY, « Le particularisme des relations entre le civil et le pénal en cas d'abus de la liberté d'expression », p. 1167.

118. Boulouis (Jean), 1991

***L'Europe et le Droit : Mélanges en hommage à Jean Boulouis*, Dalloz, 1991.**

Ami BARAV, « La plénitude de compétence du juge national en sa qualité de juge communautaire », p. 1.

Pierre BONASSIES, « Arbitrage et droit communautaire », p. 21.

Vlad CONSTANTINESCO, « Le principe de subsidiarité: un passage obligé vers l'union européenne ? », p. 35.

José Luis DA CRUZ VILAÇA et Luis Miguel PAIS AUTUNES, « Le démarrage d'une nouvelle juridiction communautaire », p. 47.

Marco DARMON, « Le statut contentieux du Parlement européen », p. 75.

Yves DAUDET, « Le droit international tire-t-il profit du droit communautaire ? », p. 97.

Charles DEBBASCH, « L'influence du processus d'intégration communautaire sur les administrations nationales », p. 113.

Odile DEBBASCH, « Les juridictions françaises et les principes généraux du droit international », p. 139.

Jean-Louis DEWOST, « La commission ou comment s'en débarrasser ? », p. 181.

Gérard DRUESNE, « L'achèvement du marché intérieur européen et l'exercice des activités professionnelles indépendantes », p. 193.

Louis DUBOUIS, « Le juge français et le conflit entre norme constitutionnelle et norme européenne », p. 205.

René-Jean DUPUY, « La politique européenne du destin selon Jean Giraudoux », p. 221.

Michel-Henry FABRE, « À la rencontre insolite de Mistral et de Maurras », p. 229.

Louis FAVOREU, « Le Conseil d'État défenseur de l'Exécutif », p. 237.

Maurice FLORY, « Le mythe d'Erasme », p. 257.

Gérard FOUILLOUX, « Les systèmes informatisés de réservation dans la Communauté économique européenne », p. 265.

Hans-Joachim GLAESNER, « Les objectifs de la Communauté économique européenne. Origine et développements », p. 285.

Fernand GREVISSE et Jean-Claude BONICHOT, « Les incidences du droit communautaire sur l'organisation et l'exercice de la fonction juridictionnelle dans les États membres », p. 297.

Gilbert GUILLAUME, « L'unification allemande. Succession aux traités et droit communautaire », p. 311.

Jean-Paul JACQUE, « Communauté européenne et Convention européenne des droits de l'homme », p. 325.

Robert KOVAR, « Le droit national d'exécution du droit communautaire : essai d'une théorie de l'"écran communautaire" », p. 341.

Robert LECOURT, « Quel eût été le droit des Communautés sans les arrêts de 1963 et 1964 ? », p. 349.

Georges LE TALLEC, « La Cour de cassation et le droit communautaire », p. 363.

Jean-Victor LOUIS, « Les institutions du système européen de banques centrales », p. 375.

Josse MERTENS DE WILMARS, « Réflexions sur le système d'articulation du droit communautaire et du droit des États membres », p. 391.

Jacques MOREAU, « L'influence du développement de la construction européenne sur le droit français de la responsabilité de la puissance publique », p. 409.

Francesco PASETTI BOMBARDELLA, « Le pouvoir décisionnel et l'évolution institutionnelle de la Communauté européenne », p. 421.

Jean-Pierre PUISSOCHET, « L'affirmation de la personnalité internationale des Communautés européennes », p. 437.

Joël RIDEAU, « L'accord en matière de brevets communautaires du 15 décembre 1989: dimensions institutionnelles et procédurales », p. 451.

Denys SIMON, « Les exigences de la primauté du droit communautaire : continuité ou métamorphoses ? », p. 481.

Jean TOUSCOZ, « Les droits de l'homme et l'Europe », p. 495.

Jean-Claude VENEZIA, « La loi, le juge et la Constitution », p. 505.

Jean VERGES, « Droits fondamentaux de la personne et principes généraux du droit communautaire », p. 513.

Daniel VIGNES, « Le rapprochement des législations mérite-t-il encore son nom ? », p. 533.

119. Boulvert (Gérard), 1987

***Hommages à Gérard Boulvert*, Université de Nice, 1987.**

Jean-Pierre ALLINNE, « Société et production juridique sous le Second Empire : Réflexion sur la libéralisation de la société anonyme et les groupes de pression en régime autoritaire », p. 1.

Richard ARENA, « Deux économistes du XIXe siècle nés dans le pays niçois : Jérôme-Adolphe Blanqui et Joseph Garnier », p. 13.

Bernard ASSO, « Droit Constitutionnel et aléa politique : réflexions », p. 25.

Jean BART, « De l'esclavage au servage et à la mainmorte. La doctrine juridique au service de la société », p. 35.

Pierre BELS, « Droit, société et création littéraire chez Balzac », p. 43.

Jean-Pierre BERARDO, « Les institutions politiques de la V^{e} République et la doctrine italienne », p. 51.

François-Paul BLANC, « L'anoblissement par la collation de l'ordre de Saint-Michel en Provence, à l'époque des réformations de Louis XIV », p. 67.

Michèle BORDEAUX, « Une infidélité particulière », p. 73.

Michel BOTTIN, « Pressions douanières et affermissement frontalier : les limites de la Provence et du Comté de Nice du XVI^e^ au XIX^e^ siècle », p. 85.

Jacques BOUINEAU, « Caton révolutionnaire: de l'imaginaire social comme genèse de la construction juridique », p. 109.

Jean-François BREGI, « Un "Code Pénal" en 1754 », p. 121.

François BURDEAU, « Droit et société chez Linguet », p. 145.

Jean-Marie CARBASSE, « Philippe III le Hardi et les "mauvaises coutumes" pénales de Gascogne (à propos de l'Ordonnance de Juillet 1280) », p. 153.

Marie-Louise CARLIN, « Filles naturelles ou légitimes? Deux affaires de succession devant le Sénat de Nice, rétabli en 1814 », p. 163.

Jean CARTELIER, « Pour une approche théorique en Histoire de la Pensée Économique », p. 173.

Robert CHARVIN, « La position des États Socialistes vis-à-vis de la sécurité européenne », p. 193.

Christiane DEROBERT-RATEL, « Esquisse de la situation politique et sociale d'Aix-en-Provence de 1848 à 1870 », p. 207.

Françoise FORTUNET, « L'expérience d'une justice au quotidien : Comment être juge (de paix) et conciliateur ? », p. 221.

Jacques FOVIAUX, « Du magister prêchant l'Évangile aux Abbesses chefs et générales d'Ordre : la formation du droit particulier de Fontevraud », p. 233.

Jean-Louis GAZZANIGA, « Le milieu épiscopal dans la Province de Toulouse au XV^e^ siècle », p. 259.

Louis-R. GERMAIN, « Du droit aux systèmes de droit ou relativisation et systématisation », p. 273.

André GOURON, « Les plus anciens testaments français », p. 281.

Philippe-Jean HESSE, « Éléments pour l'histoire d'un contrat malléable : le bail à complant », p. 295.

Jésus IBARROLA, « Contrat et démocratie (quelques réflexions méthodologiques après la huitième rencontre des historiens) », p. 319.

Yves JEANCLOS, « Formalisme ou consensualisme: la sempiternelle querelle du droit des contrats », p. 333.

Jens KÖHN, « Réflexions sur l'origine du droit », p. 357.

Paul-Louis MALAUSSENA, « La question de Nice au Congrès de La Haye en 1709 », p. 369.

Frédéric MUYARD, « Le droit de correction paternelle sous l'Ancien Régime », p. 381.

Gian-Savino PENE VIDARI, « *Note su Statuti di Nizza e tradizione romanistica* », p. 393.

Adalbert POLACEK, « Les droits fondamentaux de l'homme et les humbles », p. 407.

Albert RIGAUDIERE, « *Princeps legibus solutus est* et *Quod principi placuit legis habet vigorem* à travers trois coutumiers du XIII^e^ siècle », p. 427.

Nicolas ROZOS, « Remarques sur la jurisprudence du Conseil d'État Hellénique en ce qui concerne certaines questions de l'enseignement supérieur », p. 453.

Jean TOUSCOZ, « La justice dans l'Epître de Saint Jacques », p. 475.

Olivier VERNIER, « Statut professionnel et annexion territoriale : les pharmaciens niçois en 1860 », p. 483.

Henri VIDAL, « Un cadet de la famille des seigneurs de Montpellier : Gui Guerregiat », p. 497.

Jacques VIDAL, « Le Parlement de Toulouse et la répression de la sorcellerie au milieu du XVII[e] siècle », p. 511.

120. Bouraoui (Soukaina), Ghezali (Mahfoud) et Mekouar (Ali), 2016

Hommage à un printemps environnemental : mélanges en l'honneur des professeurs Soukaina Bouraoui (Tunisie), Mahfoud Ghezali (Algérie) et Ali Mekouar (Maroc),
Limoges : PULIM, 2016, 717 p. (34 contrib.)

I - AFRIQUE ET ENVIRONNEMENT

Mohammed Abdelwahab BEKHECHI, « Hydrocarbures et protection de l'environnement. Le droit algérien de l'environnement face aux défis des hydrocarbures non conventionnels », p. 45.

Leila CHIKHAOUI, « La sécurité environnementale dans l'espace arabo-méditerranéen », p. 77.

Laurent GRANIER, « Sur l'assistance internationale pour la préparation de législations environnementales dans des pays à faible gouvernance », p. 93.

Naima GUENNOUNI, « Développement durable et tourisme : la stratégie marocaine, entre rentabilité économique, éthique, sociétale et sauvegarde écologique », p. 109.

Maurice KAMTO, « Un tournant dans la protection de l'environnement par les juridictions régionales africaines : l'arrêt de la Cour de justice de la CEDEAO du 14 décembre 2012 dans l'affaire Serap v. Republic of Nigeria », p. 129.

Ibrahima LY, « La gestion des risques industriels et aéroportuaires : éléments de règlementation en droit sénégalais », p. 145.

Mohamed Azzedine MEKOUAR, « L'épopée civilisationnelle, au seuil d'une mutation écologique », p. 171.

Firmin Wen-Pagnagdé OUEDRAOGO, « Les obstacles juridiques a l'effectivité du principe pollueur-payeur en droit burkinabé de l'environnement », p. 217.

Larbi SBAÏ, « À mon cher Ami... Ali le Méditerranéen », p. 231.

II - DROITS FONDAMENTAUX ET ENVIRONNEMENT

Cécile OTT DUCLAUX-MONTEIL, « *Procedural environmental rights : why and how do they matter ? A case study of procedural environmental rights of local and indigenous peoples in the management of forest and natural resources in central Africa* », p. 237.

Wahid FERCHICHI, « La responsabilité environnementale de l'administration : le juge administratif à l'épreuve de l'environnement », p. 251.

Afef HAMMAMI MARRAKCHI, « La constitutionnalisation des droits environnementaux », p. 273.

José JUSTE-RUIZ, « L'ordre public écologique en droit international de l'environnement », p. 293.

Ibrahim Ö. KABOGLU, « Catastrophes et droits de l'homme en Turquie », p. 307.

Michel PRIEUR, « Les catastrophes et les droits de l'Homme en droit international », p. 335.

Yacouba SAVADOGO, « Les droits fondamentaux de l'homme à l'environnement. Fondements, contenu et mise en œuvre », p. 349.

Francis HAUMONT, « Environnement versus environnement », p. 365.

III - MER, LITTORAL ET RESOURCES PARTAGÉES

Dominique Michel ALHERITIERE, « Le lent cheminement du droit international des ressources en eau partagées (combien de temps faut-il au *soft law* pour durcir ?) », p. 383.

Gérard BELLAN, Denise BELLAN-SANTINI, Jean-Claude DAUVIN et Olivier LOZACHMEUR, « L'expert en sciences de la nature dans le domaine marin », p. 391.

Marguelonne DEJEANT-PONS, « La convention européenne du paysage. Le paysage comme "composante essentielle du cadre de vie des populations, expression de la diversité de leur patrimoine commun culturel et naturel, et fondement de leur identité" », p. 415.

Bernard DROBENKO, « Vers une gestion opérationnelle des risques littoraux », p. 439.

Olivier LOZACHMEUR, « De la reconnaissance du territoire communal en mer au zonage de l'ensemble du domaine public maritime par les plans locaux d'urbanisme », p. 465.

Tullio SCOVAZZI, « *Pollution from activities on the seabed subject to national jurisdiction and international law* », p. 479.

Clarissa FERREIRA MECEDO D'ISEP, « *Water and the law: reflections over the different hydrojuridical interactions* », p. 489.

Ana Rachel TEIXEIRA CAVALCANTE, « Informatisation du droit et droit sur les données informatisées : le cas des ressources génétiques marines », p. 501.

IV - DROIT INTERNATIONAL ET ENVIRONNEMENT

Julien BETAILLE, « Une approche multi-conditionnelle de l'effectivité de la norme en droit international », p. 521.

Stéphane DOUMBE-BILLE, « Environnement et droit international : regards sur une évolution », p. 561.

Jean-Louis CLERGERIE, « Construction européenne et solidarités », p. 575.

Emile Derlin KEMFOUET KENGNY, « Où en est-on avec le développement durable en droit international ? », p. 595.

Christophe KROLIK, « Pour une observation générale sur le droit à des services énergétiques modernes », p. 627.

Jean-Pierre LAVIEILLE, « La marchandisation de la nature », p. 643.

Parfait OUMBA, « L'évolution de la responsabilité environnementale en droit international », p. 667.

Anne PETITPIERRRE SAUVAIN, « Un rôle pour le *codex alimentarius* dans le commerce des ogm ? », p. 683.

Gérard MONEDIAIRE, « Les déplacés environnementaux: leur nécessaire protection juridique internationale », p. 697.

121. Bourrinet (Jacques), 2004

L'intégration européenne au XXI^e siècle : en hommage à Jacques Bourrinet,
Paris : la Documentation française, 2004, 368 p. (17 contrib.)

Jacques BOURRINET, « L'intégration européenne confrontée aux défis du XXI^e siècle », p. 11.

Wolfgang GRAF VITZTHUM, « L'Odyssée de l'Europe au XXI^e siècle », p. 25.

Première partie : L'ORDRE JURIDIQUE COMMUNAUTAIRE

Laurence BURGORGUE-LARSEN, « Le Traité établissant une constitution pour l'Europe au carrefour des ambivalences », p. 39.

Audrey PRAT, « La différenciation, réponse au grand nombre d'États membres ? », p. 73.

Louis DUBOUIS, « Citoyenneté européenne et droits fondamentaux de la personne », p. 87.

Claude J. BERR, « L'indiscipline des États membres : l'exemple de la mise en place du marché intérieur », p. 99.

Rostane MEHDI, « Le revirement jurisprudentiel en droit communautaire », p. 113.

Deuxième partie : LA DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE DE L'UNION EUROPÉENNE

Ève TRUILHE-MARENGO, « De l'économie à la culture européenne : plaidoyer pour une Europe des contrats », p. 139.

Maria Celina BLASZCZYK, « L'impact de l'élargissement vers les pays d'Europe centrale et orientale », p. 159.

Michel VANDEN ABEELE, « Note sur le rôle de la Commission européenne dans la conduite de la politique économique », p. 169.

Michel DEVOLUY, « Convergences et divergences des politiques économiques nationales », p. 175.

Henri BOURGUINAT, « La zone européenne : les acquis et les défis », p. 191.

Troisième partie : L'UNION EUROPÉENNE ET LA MONDIALISATION

Francis SNYDER, « L'Union européenne et la gouvernance de la mondialisation: la traduction du droit de l'OMC en droit communautaire », p. 213.

Laurence BOISSON DE CHAZOURNES, « L'Union européenne en quête d'une politique étrangère et de sécurité commune », p. 237.

Theofanis CHRISTOFOROU, « *The World Trade Organisation, its dispute settlement system and the European Union : a preliminary assessment of nearly ten years of application* », p. 257.

Sandrine MALJEAN-DUBOIS, « Les dimensions internationales de la politique communautaire de protection de l'environnement », p. 279.

Quatrième partie : PERSPECTIVES

Jean-Claude DISCHAMPS, « Quelles perspectives pour l'intégration européenne ? », p. 319.

122. Boutros-Ghali (Boutros), 1998

Boutros Boutros-Ghali amicorum discipulorumque liber :
***Paix, développement, démocratie,* Bruxelles : Bruylant, 1998, 1635 p. (92 contrib.)**

Volume 1

I. Ad personam *Boutros Boutros-Ghali*

Anna BALLETBO, « *Boutros Boutros-Ghali, y la Seguridad Global* », p. 3.

Alioune BLONDIN BEY, « Boutros Boutros-Ghali, un homme de paix », p. 9.

Young-Seek CHOUE, « *A Standard-bearer for Peace who opened the New Age. of Reconciliation and Cooperation* », p. 15.

Claude DURAND, « "Le Chemin de Jérusalem" », p. 21.

Hans Dietrich GENSCHER, « *Boutros Boutros-Ghali, Secretary General and Reformer* », p. 25.

Clovis MAKSOUD, « *My Friend Boutros-Ghali* », p. 33.

William J. MCDONOUGH, « *A letter to a friend* », p. 45.

Shimon PERES, « Boutros Boutros-Ghali », p. 47.

Alain PLANTEY, « Boutros Boutros-Ghali », p. 51.

Evgueni PRIMAKOV, « Une lettre de Russie », p. 59.

Giuliano SALVADORI DEL PRATO, « *Memorie del diplomatico Boutros-Ghali* », p. 61.

Chusei YAMADA, « *Japan finds in Boutros a true friend* », p. 73.

James D. WOLFENSOHN, « *Boutros Boutros-Ghali, Diplomat for Development* », p. 75.

II. Paix et Organisation Internationale

Georges ABI-SAAB, « La "Communauté Internationale" saisie par le Droit - Essai de radioscopie juridique », p. 81.

Robert BADINTER, « Pour une Cour criminelle internationale », p. 109.

Daniel BARDONNET, « L'Académie de Droit International de La Haye et M. Boutros Boutros-Ghali », p. 135.

M. Cherif BASSIOUNI, « *The Journey to a Permanent International Criminal Court* », p. 151.

Mohammed BEDJAOUI, « Les relations entre la Cour internationale de Justice et les autres organes principaux des Nations Unies - Pour des rapports de seconde génération », p. 175.

Abdelaziz BEN DHIA, « Le rôle du Secrétaire Général des Nations Unies en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales », p. 227.

Mohamed BENNOUNA, « La Protection diplomatique, un droit de l'État? », p. 245.

Jorge CARDONA LLORENS, « La coopération entre les Nations Unies et les Accords et Organismes régionaux pour le règlement pacifique des affaires relatives au maintien de la paix et de la sécurité internationales », p. 251.

Juan Antonio CARRILLO-SALCEDO, « Permanence et mutations en droit international », p. 291.

Hervé CASSAN, « La vie quotidienne à l'ONU au temps de Boutros Boutros-Ghali », p. 305.

Jean-Pierre COT, « La Communauté européenne, l'Union européenne et l'Organisation des Nations Unies », p. 327.

Flavio COTTI, « Un Étatnon-membre des Nations Unies : la Suisse », p. 347.

Jacques DELORS, « De nouvelles règles pour un nouveau monde », p. 355.

Simone DREYFUS, « D'un siècle à l'autre : Remarques sur l'image du droit international public », p. 359.

Maurice DRUON, « Fanatisme et culture », p. 379.

John DUGARD, « *Collective Non-Recognition : The failure of South Africa's Bantustan States* », p. 383.

Constantin ECONOMIDES, « L'obligation de règlement pacifique des différends internationaux : une norme fondamentale tenue à l'écart », p. 405.

Nabil ELARABY, « *The Office of the Secretary-General and the Challenges of the Future* (en arabe) », p. 443.

El Hassan Bin TALAL, « *Peace Making under Dr. Boutros-Ghali : A profile of the Jordanian Stand-By Forces in UN Peacekeeping Operations* », p. 445.

Carl-August FLEISCHHAUER, « *The Constitutional Relationship between the Secretary General of the United Nations and the International Court of Justice* », p. 451.

Gilbert GUILLAUME, « De l'indépendance des Membres de la Cour Internationale de Justice », p. 475.

David HAMBURG et Karen BALLENTINE, « *Boutros-Ghali's Agenda for Peace : The Foundation for a Renewed United Nations* », p. 489.

Rosalyn HIGGINS, « *Some thoughts on the evolving relationship between the Security Council and NATO* », p. 511.

R. Y. JENNINGS, « *Advisory Opinions of the International Court of Justice* », p. 531.

Stanley MEISLER, « *Some Commentaries in Cyberspace* », p. 539.

Hisashi OWADA, « *The Problem of World Public Order Through the Prism of the United Nations* », p. 551.

Jovan PATRNOGIC, « *International Humanitarian Law and Peace* », p. 571.

Alain PELLET, « La Commission du Droit international, pour quoi faire ? », p. 583.

Ramiro Píriz BALLON, « *Quo Vadis, Naciones Unidas ?* », p. 613.

Fouad RIAD, « Portrait du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (en arabe) », p. 661.

Stephen M. SCHWEBEL, « *The impact of the International Court of Justice* », p. 663.

Bernardo SEPULVEDA AMOR, « *Foreign Policy and International Law : The Mexican Perspective* », p. 675.

Mohamed SHAHABUDDEEN, « *The Evolution of the Global Legal Framework* », p. 701.

Krzysztof SKUBISZEWSKI, « *Enlargement of the European Union and NATO* », p. 725.

Cornelio SOMMARUGA, « L'action humanitaire et l'action politico-militaire : pour une complémentarité dans la gestion des conflits », p. 739.

Antonio TRUYOL SERRA, « Du peuple à l'humanité : le projet de Fédération européenne de K.C.F. Krause (1814) », p. 747.

Diego URIBE VARGAS, « *La Paz es una Tregua* », p. 763.

C.G. WEERAMANTRY, « *Some Buddhist Perspectives on International Law* », p. 775.

Richard VON WEIZSÄCKER, « *All depends on Member States* », p. 827.

Gad YAACOBI, « *The Potentials of Peace* », p. 839.

Volume 2

III. Développement et démocratie

Asdrúbal AGUIAR, « *Perfiles éticos y normativos del derecho humano a la paz* », p. 847.

Jean-Marie BECET, « Paix et Sécurité », p. 899.

Rafâa BEN ACHOUR, « La contribution de Boutros Boutros-Ghali à l'émergence d'un droit international positif de la démocratie », p. 909.

Yadh BEN ACHOUR, « La mondialisation et les grandes peurs du XX^e^ siècle », p. 925.

Gro Harlem BRUNDTLAND, « *Population and Development* », p. 945.

Michel CAMDESSUS, « *Joining Forces with Boutros Boutros-Ghali for Peace, Development and Democracy - The IMF Experience* », p. 953.

Antonio Augusto GANÇADO TRINDADE, « *The Future of the International Protection of Human Rights* », p. 961.

Gerardo CAVALCANTI, « Uniformité ou pluralité : un enjeu démocratique à l'échelle du monde du XXI^e^ siècle », p. 987.

Mohamed CHARFI, « Les Etats Musulmans et les droits de l'homme », p. 991.

Asbjørn EIDE, « *The need for a Declaration on standards of humanity* », p. 1019.

Roger ETCHEGARAY, « Jubilé de l'An 2000 : Evénement d'Eglise, Défi pour la Société », p. 1039.

Giorgio FILIBECK, « Les droits de l'homme entre éthique et politique dans la vie de la communauté internationale », p. 1053.

Ibrahim A. GAMBARI, « *A triple agenda but one global vision - An African perspective* », p. 1061.

Mikhaïl GORBATCHEV, « Idées qui restent d'actualité (en russe) », p. 1077.

Rosario GREEN, « *La democratización de las relaciones internacionales : aspiración de Boutros-Ghali* », p. 1085.

Rosario GREEN, « *The democratization of international relations : the aspiration of Boutros-Ghali* », p. 1103.

Héctor GROS ESPIELL, « *La Democracia en el Sistema Interamericano* », p. 1121.

Géza HERCZEGH, « Droits de l'homme - Droits des minorités », p. 1149.

Enrique V. IGLESIAS, « *Paz, Desarollo y Democracia : El camino de America Latina* », p. 1173.

Edmond JOUVE, « Bilan et Perspectives du système de Lomé à l'aube du Troisième Millénaire », p. 1181.

I.I. LUKASHUK, « *Principle of Democracy in International Law* (en russe) », p. 1195.

Seydou MADANI SY, « Démocratie et Développement », p. 1227.

Federico MAYOR, « Le droit de l'être humain à la Paix », p. 1231.

Kéba MBAYE, « Menaces sur l'Universalité des droits de l'homme », p. 1243.

Vladimir PETROVSKY, « *Good Global Governance and the UN* », p. 1265.

Anaisabel PRERA FLORES, « La démocratie à l'aube du XXI^e^ siècle : une fin ou un moyen ? Un modèle ou une culture ? Principes universels ou simples règles de conduite ? », p. 1279.

Raymond RANJEVA, « Démocratisation des institutions politiques et Organisation des Nations Unies », p. 1295.

Emmanuel ROUCOUNAS, « Diplomatie et Démocratie », p. 1307.

Milan SAHOVIC, « Est-il possible de démocratiser le droit international ? », p. 1331.

Ismail SERAGELDIN, « *The formation of Global Developmental Agenda* », p. 1345.

Ibrahim F.I. SHIHATA, « Démocratie et développement : À propos de la notion de démocratie durable », p. 1369.

George SOROS, « *"Agenda for Democracy"* », p. 1383.

Ahmed Fathi SOROUR, « Le D^r^ Boutros-Ghali et les causes de la paix, du développement et de la démocratie (en arabe) », p. 1399.

Jean Louis TAURAN, « "Au service des hommes et du droit" », p. 1401.

Nicolas VALTICOS, « Idéal ou idéaux dans le monde actuel : La paix, le développement, la démocratie », p. 1405.

Karel VASAK, « Les principes fondamentaux d'interprétation et d'application des droits de l'homme », p. 1417.

Roberto VICIANO PASTOR, « Analyse critique du "déficit démocratique" de l'Union européenne », p. 1431.

Claudio ZANGHI, « Pour la protection des générations futures », p. 1459.

123. Bouttiau (Edmond) & Demblon (Jacques), 1987

Liber amicorum Edmond Bouttiau et Jacques Demblon,
Louvain-la-Neuve : Academia ; Bruxelles : Bruylant, 1987, 387 p. (21 contrib.)

Etienne BEGUIN, « L'exercice en commun d'une activité professionnelle et les régimes matrimoniaux », p. 1.

Hélène CASMAN, « *Gemeenschap beperkt tot een goed ?* », p. 27.

André DE BOUNGNE, « "*Notarius versus academicus*" », p. 41.

Alain DELIEGE, « Du refus de l'adjudicataire de signer le procès-verbal d'adjudication publique », p. 51.

Paul DELNOY, « L'article 1465 du code civil en question », p. 67.

Roland DE VALKENEER, « La représentation des sociétés en droit international privé », p. 83.

Christian DE WULF, « *Bedenkingen bij enige interpretaties van de wet van 14 mei 1981* », p. 91.

Ludovic DU FAUX, « Un formalisme nouveau en matière d'actes notariés imposés par la fiscalité directe », p. 123.

Michel GREGOIRE et Yves BOUILLET, « À propos des droits et devoirs du notaire relatifs à la garde des testaments olographes », p. 133.

Jacques HOEFFLER, « Le statut juridique des développements urbains », p. 157

Olivier JAMAR, « De la qualification de terrain à bâtir dans un acte notarié », p. 169.

Jean-Luc LEDOUX, « Evaluation de l'usufruit : Le mieux est – parfois – l'ennemi du bien… », p. 219.

Jacques PUTZEYS, « Les ventes publiques par le bourgmestre », p. 237.

Caroline REMON, « Acquisition d'immeubles par un mineur d'âge soumis au régime de l'administration légale », p. 247.

Charles SIMON, « Réflexions sur l'article 1653 du code judiciaire », p. 263.

Jean-François TAYMANS, « Dispositions testamentaires relatives au conjoint survivant : formules raisonnées », p. 279.

Jacques VAN COMPERNOLLE, « Le notaire et la réalisation des immeubles du failli », p. 295.

Pierre VAN DEN EYNDE, « Essai de solution pour garantir la "liberté hypothécaire" », p. 315.

Guy VAN FRAEYENHOVEN, « Des dangers de la séparation de fait en matière de recouvrement de l'impôt des personnes physiques », p. 347.

Edgard VAN HOVE, « La compétence internationale du notaire belge », p. 361.

Luc WEYTS, « *Vennootschapsrecht en erfrecht* », p. 371.

124. Bouveresse (Jacques), 2014

Histoire, peuple et droit : Mélanges offerts au professeur Jacques Bouveresse,
Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2014.

Marie-Clotilde LAULT, « Le regard d'Antiphon sur le procès pénal attique du V^e^ siècle av. J.-C. », p. 9.

Aude LAQUERRIERE-LACROIX, « *De maternis bonis et materni generis et cretione sublata* », p. 21.

Alexandre JEANNIN, « Quelques remarques à propos de la "Collection de Flavigny" et de la pratique formulaire en Bourgogne », p. 33.

Gilduin DAVY, « Jacques a dit : "*Nus sumes humes cum il sunt !*" Variations sur une révolte paysanne dans la Normandie de l'an Mil », p. 55.

Raphaël ECKERT, « "*Ut eorum exemplo ceteri terreantur*", La fonction de la peine en droit canonique du Décret de Gratien au début du XIII^e^ siècle », p. 71.

Jacques KRYNEN, « La maîtrise royale du Conseil du roi », p. 89.

Cyrille DOUNOT, « La renonciation au pontificat suprême dans la doctrine canonique moderne, ou le triomphe posthume de Boniface VIII », p. 99.

Marie-France RENOUX-ZAGAME, « Le droit romain selon le discours du Palais à l'âge humaniste », p. 109.

Brigitte BASDEVANT-GAUDEMET, « Les enjeux de l'enseignement de la théologie en Europe aux temps modernes », p. 123.

Élisabeth DANDINE, « Contribution à l'histoire de la lésion : réflexion et pratique normandes à l'époque moderne », p. 141.

Virginie LEMONNIER-LESAGE, « Droit de pâturage et propriété : quelques aspects de la question en Normandie », p. 159

Cédric GLINEUR, « Le Conseil général du Nord et le travail des enfants (1841-1874) », p. 175.

Karen FIORENTINO, « Avortement et justice populaire en Côte-d'Or : le désaveu du Code pénal », p. 191.

Caroula ARGYRIADIS-KERVEGAN, « Friedrich Julius Stahl et la monarchie constitutionnelle française », p. 207.

Fabrice DESNOS, « Accusé Lupin levez-vous ! Observations sur la justice pénale dans la carrière du "gentleman cambrioleur" », p. 223.

Hélène de COURREGES, « Séminaristes en captivité, l'épopée peu connue du « séminaire » du stalag I A », p. 239.

Guy QUINTANE, « L'impôt et la République », p. 245.

Mariette TONNEL-MARTINACHE, « L'Union monétaire européenne : point de vue », p. 261.

125. Bouveresse (Jacques), 2015

Crise(s) & droit(s) : Contributions en l'honneur du professeur Jacques Bouveresse,
Le Mans : Éditions l'Épitoge ; Issy-les-Moulineaux : Lextenso, 2015

PREMIERE PARTIE : LES LEÇONS DE L'HISTOIRE

Jacques KRYNEN, « L'ancien droit public en perpétuelle crise : les délibérations de la chambre Saint-Louis (1648) », p. 17.

Virginie LEMONNIER-LESAGE, « Le pouvoir réglementaire du Parlement de Rouen en période de crise(s) », p. 27.

Fabrice DESNOS, « Crises et perspectives de réforme de la justice pénale : l'exemple de la fin de l'Ancien Régime », p. 37.

Caroula ARGYRIADIS-KERVEGAN, « Réponses conservatrices à la crise révolutionnaire », p. 49.

DEUXIEME PARTIE : LE DROIT & LA CRISE ECONOMIQUE ET FINANCIERE

Benoît JEAN-ANTOINE, « Les incidences constitutionnelles des crises financières », p. 63.

Farouk BELLIL, « La réponse des autorités européennes à la crise : l'Union bancaire », p. 75.

Philippe Ch.-A. GUILLOT, « Crise(s) du droit du développement et de la coopération », p. 87.

Ali KAIROUANI, « La crise du droit international des investissements », p. 109.

Aurélie CHAPON, « Le débiteur : acteur majeur dans la résolution amiable des difficultés de l'entreprise en crise », p. 119.

TROISIEME PARTIE : LE DROIT, LA SCIENCE, LE SUJET

Xavier BRAUD, « La crise du droit de l'environnement dans un contexte de crise écologique », p. 135.

Romain LEAL, « Les modalités traditionnelles de l'action publique face à la crise de l'or bleu : étude du rôle de l'Étatdans la gestion de la rareté et de l'abondance », p. 151.

Anne-Violette VINCENT, « Le logement face à la crise du couple », p. 165.

Fanny DESSAINJEAN, « Le non-statut des animaux domestiques », p. 177.

Sandie BATISTA, « Peut-on parler de crise du système universel de protection des droits de l'enfant ? », p. 185.

QUATRIEME PARTIE : LE DROIT & LA CRISE DES POUVOIRS

Jacques BOUVERESSE, « La crise de la démocratie », p. 201.

Katherine MENDES, « La démocratie européenne en crise ou la crise de la démocratie », p. 213.

Gilles LEBRETON, « La crise de la représentation de la Nation par les hautes juridictions françaises », p. 227.

Jean-Christophe LECOUSTUMER, « Le droit, remède fondamental à la crise », p. 235.

Mathilde KERNEIS-CARDINET, « Une crise de la décentralisation ? », p. 245.

Diane DE BELLESCIZE, « La loi de 1881 sur la liberté de la presse face aux QPC et aux condamnations de la Cour européenne des droits de l'Homme : Crise ou progrès ? », p. 259.

Ludmilia BIKEYE, « Crises et juges sous la V^{e} République : 1958-2006. Aperçu des idéologies imprégnant la magistrature française », p. 281.

Christophe OTERO, « Le juge est-il vraiment "la valeur refuge pour temps de crise" ? », p. 289.

CINQUIEME PARTIE : LA CRISE DU DROIT

Jean-Baptiste POINTEL, « "Le droit ne peut pas penser la crise !" Promenades philosophiques avec le professeur Jacques Bouveresse », p. 305.

Pascal TOUHARI, « Le droit souple comme solution à la crise de l'effectivité du droit ? », p. 311.

Guy QUINTANE, « Le droit et la crise de l'espace-temps », p. 323.

126. Bouvier (Michel), 219

***Les nouveaux chantiers de finances publiques en Afrique : mélanges en l'honneur de Michel Bouvier*, Dakar : L'Harmattan-Sénégal, 2019**

LES FINANCES LOCALES

Ena Etienne SIMICLAH, « Le principe de l'équilibre réel des budgets locaux en droit positif béninois », p. 51.

M. Abdelmjid BOUTAQBOUT, « Le contrôle Administratif des finances des collectivités territoriales au Maroc », p. 81.

DROIT BUDGETAIRE

Eloi DIARRA, « L'utilité des finances de l'UEMOA », p. 91.

Eloi DIARRA, « La loi organique relative à la loi de finances et l'exigence de gouvernance des finances publiques : essai en l'honneur de Michel Bouvier », p. 115.

Ahmed ABBAR, « Le déficit budgétaire et la dette publique : au-delà des chiffres », p. 121.

Maxime B. AKAKPO, « La justice financière : le mal logé de la démocratie en Afrique francophone subsaharienne », p. 131.

Pierrot SEGO, « Gestion budgétaire par la performance au sein des Etats membres de l'UEMOA : une ambition, quatre défis ! », p. 145.

Yakouba OUEDRAOGO, « Le chantier de la nouvelle architecture budgétaire dans l'espace UEMOA », p. 167.

Nabil CHEURFA, « Le projet de réforme budgétaire en Algérie : qu'en est-il du contrôle budgétaire du Parlement ? », p. 181.

Nabil CHEURFA, « Le droit d'amendement du Parlement algérien : d'une lecture critique de l'article 139 de la constitution à l'opportunité de sa reformulation », p. 203.

Djibrihina OUEDRAOGO, « La reforme inachevée de la juridiction financière ivoirienne. A propos de la loi organique n° 2015-494 du 7 juillet 2015 sur la Cour des comptes », p. 215.

Salif YONABA, « Les "fonds communs" et avantages assimilés servis à certains agents publics au sein de l'administration burkinabè : facteur de solidarité ou pomme de discorde ? », p. 245.

Adamou ISSOUFOU, « La transparence des finances publiques : un nouveau principe budgétaire dans l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) ? », p. 269.

Gérard Martin PEKASSA NDAM, « La dialectique du responsable de programme en finances publiques camerounaises : recherche sur les nouveaux acteurs budgétaires », p. 303.

Patrick E. ABANE ENGOLO, « Pour un ordre juridictionnel financier », p. 313.

Moussa Moise SANGARE, « La contribution du Vérificateur général au contrôle interne des finances publiques du Mali », p. 331.

Benjamin MBA NGUEMA, « La Cour des comptes du Gabon et la lutte contre la corruption : enjeux et perspectives », p. 361.

Gira ONDZAGHA, « Plaidoyer pour un juge financier, juge unique du contrôle coercitif des finances publiques au Gabon », p. 371.

COMPTABILITE PUBLIQUE

M. Abdelkrim GUIRI, « Plaidoyer pour une réécriture de l'histoire de la comptabilité de l'Étatau Maroc », p. 381.

Lotfi MISSOUM, « La réforme de la comptabilité publique : finalités et difficultés de mise en place - convergences des normes comptables nationales vers les standards internationaux », p. 391.

DROIT FISCAL

Nicaise MEDE, « Le juge fiscal en Afrique de l'ouest francophone. Regard sur un moucharabieh juridictionnel », p. 405.

El Hassane KATIR, « La doctrine administrative fiscale face aux principes de droit », p. 413.

Hilaire AKEREKORO, « Le recouvrement et la gestion de la taxe de développement local au Bénin », p. 429.

Steve Thiery BILOUNGA, « La lutte contre le désordre urbain par les impôts locaux au Cameroun », p. 439.

Abdoulaye HAMADOU, « Le recouvrement de l'impôt et la protection du contribuable au Niger », p. 461.

Errol M. TONI, « Les révoltes fiscales diffuses en Afrique de l'Ouest francophone », p. 487.

Abdou Aziz Daba KEBE, « Doctrine administrative fiscale et norme juridique en Afrique », p. 497.

VARIA

Abdoulaye FOFANA, « L'accès à la propriété foncière en droit malien : état des lieux et perspectives », p. 515.

Adjaï Benjamin AVAMASSE, « La commande publique dans la nouvelle planification financière des collectivités publiques », p. 539.

127. Bouzat (Pierre), 1980

Mélanges en l'honneur du doyen Pierre Bouzat,
Paris : Éd. Pédone, 1980, 539 p. (29 contrib.)

Partie introductive : L'évolution des sciences pénales dans leur environnement

Marc ANCEL, « Intérêt et nécessité nouvelle de la Recherche pénaliste comparative », p. 3.

Igor ANDREJEW, « Des problèmes de diagnostic en droit pénal », p. 13.

Antonio BERISTAIN, « Pas de criminologie chrétienne, mais... », p. 23.

Pierre COUVRAT, « Un clin d'œil au Code pénal », p. 31.

V.V. KLOTCHKOV, « Progrès scientifique et technique et Sciences juridiques », p. 43.

Yvonne MARX, « Les Congrès internationaux et le rôle du Doyen Bouzat », p. 55.

Jean PINATEL, « Criminologie clinique et inadaptation juvénile », p. 63.

Giuliano VASSALLI, « En marge du droit pénal islamique », p. 75.

Première partie : Questions de droit pénal général

Marino BARBERO SANTOS, « La peine de mort en Espagne – Histoire de son abolition », p. 103.

Jean-Yves CHEVALLIER, « L'État de nécessité », p. 117.

François CLERC, « L'amnistie en Suisse », p. 135.

Jean-Pierre DELMAS SAINT-HILAIRE, « Les principes de la légalité des délits et des peines », p. 149.

Nurullah KUNTER, « Le droit judiciel et une nouvelle approche de la classification des branches pénales », p. 167.

André LAINGUI, « Le premier grand traité de responsabilité pénale », p. 179.

Jacques MOREAU, La responsabilité de l'État à raison du fonctionnement des établissements pénitentiaires, p. 205.

Jean PRADEL, « La défense automatique des biens », p. 217.

Deuxième partie : Questions de droit pénal spécial, Problèmes de criminalité

Raymond-François LE BRIS, « La loi pénale au service de l'environnement et du cadre de vie », p. 241.

Louis LORVELLEC, « Les aspects juridiques de la violence sportive », p. 285.

Louis-Bernard MER, « Criminalité et répression en Bretagne », p. 301.

Yvan NENOV, « La place du droit pénal socialiste dans la prévention de la criminalité », p. 325.

Reynald OTTENHOF, « Délinquance juvénile et criminalité organisée », p. 337.

Daniel VEAUX, « Vol et transfert de propriété », p. 351.

André VITU, « Le crime de suppression d'enfant », p. 383.

Troisième partie : Questions de procédure pénale

A. BONI et G. GOUDOT, « Les nouveaux pouvoirs de la Chambre judiciaire de la Cour suprême de la République de Côte d'Ivoire en matière pénale », p. 407.

Grigore THEODORU, « Les traits particuliers de la réglementation des voies de recours dans la procédure pénale roumaine », p. 423.

P. VEAUX-FOURNERIE, « L'obligation de consignation imposée à la partie civile », p. 435.

Quatrième année : Questions de droit pénal international

Chérif BASSIOUNI, « Perspectives en matière de terrorisme », p. 471.

Georges LEVASSEUR, « Coup d'œil sur l'évolution de l'extradition en droit positif français depuis la seconde guerre mondiale », p. 489.

Christine VEN DEN WIJNGAERT, « La définition du délit politique dans la théorie et la pratique du droit de l'extradition », p. 507.

128. Boy (Laurence), 2016

Le droit économique entre intérêts privés et intérêt général : hommage à Laurence Boy,
Aix-en-Provence : Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 2016

Première partie : Laurence Boy

Danièle BRIAND, « L'écho de sa voix », p. 17.

René CHARVIN, « Laurence Boy et le mouvement critique du droit », p. 21.

Programme LASCAUX, « En hommage à un certain regard sur le droit », p. 33.

Deuxième partie : La dialectique des intérêts constitutive du rapport juridique

Claude CHAMPAUD, « Propriété, pouvoir et entreprise », p. 47.

Katja SONTAG et Elie YAMDJIE, « La distinction public-privé en droit économique », p. 67.

Marina TELLER, « Le droit et les chiffres - Les nouvelles "fongibilités" », p. 81.

Séverine MENETREY, « L'action en justice entre intérêts privés et intérêt général », p. 91.

Troisième partie : Le droit de la concurrence entre intérêts privés et intérêt général

Josef DREXL, « La portée économique et politique du droit de la concurrence dans le secteur des médias dans les pays en développement », p. 107.

Véronique SELINSKY et Sylvie CHOLET, « Les enjeux concurrentiels de la normalisation institutionnelle et de la certification de conformité », p. 127.

Patrice REIS, « L'intervention du ministre de l'Économie dans le cadre des pratiques restrictives de concurrence sanctionnées civilement : entre défense d'intérêts privés et protection de l'ordre public économique », p. 161.

Quatrième partie : L'agroalimentaire à la recherche d'un équilibre des intérêts

Hanns ULLRICH, « Le contrôle juridictionnel limité de l'obtention et de la validité de la protection des variétés végétales par la Cour de justice de l'Union européenne ou les limites d'une politique juridictionnelle en matière de propriété industrielle communautaire », p. 179.

Sophie LAVALLEE, « Accéder aux ressources génétiques et partager les fruits de l'innovation. La fin des iniquités en matière de bio-prospection et de bio-innovation ? », p. 203.

Mai-Anh NGO, « Pouvoirs privés et intérêt général dans l'agroalimentaire : un équilibre possible ? », p. 249.

Alain BERNARD et Fabrice RIEM, « Sécurité alimentaire : le local, l'international et l'intérêt général », p. 259.

Cinquième partie : L'articulation des intérêts privés avec l'intérêt général outil du droit économique

Grégoire BAKANDEJA, « Le mouvement du droit économique en Afrique. D'un droit d'encadrement et/ou d'orientation de l'économie à un droit de conciliation », p. 321.

Abdouaye SAKHO, « Droit et transformations sociales », p. 337.

Jean-Jacques SUEUR, « Le droit vu d'ailleurs, comme un "objet commun" », p. 349.

Bernard REMICHE, « Postface », p. 373.

129. Boyer (Louis), 1996

***Mélanges dédiés à Louis Boyer,* Toulouse : Presses Universitaires de Toulouse, 1996.**

Albert ARSEGUEL, « Rupture d'un commun accord et transaction: une interaction fructueuse », p. 1.

Raymonde BAILLOD, « À propos des clauses réputées non écrites », p. 15.

Jean BARRERE, « Essor et repliement du Tribunal d'instance », p. 39.

Jean BASTIER, « L'administration de l'aéronautique militaire en 1916 », p. 59.

Martine BEHAR-TOUCHAIS, « Retour sur la clause de substitution », p. 85.

Bernard BEIGNIER, « Ordre public et compétence », p. 99.

Alain BENABENT, « Le chaos du droit de la prescription extinctive », p. 123.

Jean BOYER, « Le juge des référés peut... Réflexion sur les pouvoirs du juge des référés », p. 135.

André et Danielle CABANIS, « Mutations politiques et économiques à l'Est : regards croisés des pays d'Europe centrale et orientale et de l'Union européenne », p. 143.

Roger DECOTTIGNIES, « Survol du droit des loisirs », p. 153.

Jean DERRUPPE, « Souvenirs et retour sur le droit réel du locataire », p. 169.

Charles FREYRIA, « Libres propos sur la responsabilité civile de la gestion d'une entreprise », p. 179.

Pierre GANNAGE, « Vers un ordre public personnel dans le droit international privé de la famille (Solutions françaises et proche orientales) », p. 209.

Pierre-Yves GAUTIER, « Le concours d'agrégation au plus intime ; institutes coutumières », p. 221.

Jean-Louis GAZZANIGA, « Notes sur l'ancien barreau toulousain d'après les arrêtistes (XVII^e – XVIII^e siècle) », p. 235.

Laurence IDOT, « La plainte en droit de la concurrence. Opposition ou convergence des systèmes français et communautaire ? », p. 255.

Jean-Michel JACQUET, « La loi de l'État contractant », p. 283.

Sélim JAHEL, « Le *Khiyar al-chart*, clause de repentir du droit musulman et les intermittences de la volonté », p. 295.

Michel JEANTIN, « Droit des obligations et droit des sociétés », p. 317.

Pierre LASSEGUE, « Comment un être juridique est transformé par sa mesure : du patrimoine au bilan prospectif », p. 333.

Jean-Michel LATTES, « Handicap et insertion professionnelle », p. 347.

Philippe LE TOURNEAU, « Les obligations professionnelles », p. 365.

Jehan DE MALAFOSSE, « Les principes généraux du droit de l'environnement », p. 405.

Philippe MALAURIE, « Le respect de la vie en droit civil », p. 429.

Roger MERLE, « Le testament d'Ozenne », p. 443.

Jacques MIGUET, « Exécution provisoire et exécution immédiate: le cas des mesures d'instruction », p. 453.

Jean-Marc MOUSSERON, « *Lex mercatoria*, bonne mauvaise idée ou mauvaise bonne idée ? », p. 469.

Ibrahim NAJJAR, « Secret bancaire et droit de la famille au Liban », p. 491.

Louis DE NAUROIS, « La leçon d'agrégation. Vieux souvenirs et réflexions d'un candidat "malheureux" », p. 507.

Paul OURLIAC, « La propriété, pour quoi faire ? », p. 523.

Bernard PLAGNET, « La Constitution de la Principauté d'Andorre », p. 539.

Sylvaine POILLOT-PERUZZETTO, « Juriste et poète », p. 553.

Alain POUSSON, « Le non-exercice fautif d'un droit subjectif », p. 563.

Jacqueline POUSSON-PETIT, « Le droit à l'anonymat », p. 595.

Lucien RAPP, « Une année dans le secteur des Nouvelles Techniques de l'information et de la Communication (NTIC) », p. 623.

Louis ROZES, « Le projet de contrat », p. 639.

Roger SAINT-ALARY, « Baux à construction et copropriété », p. 659.

Corinne SAINT-ALARY-HOUIN, « À propos de l'article 1799-1 du Code civil et de la garantie de paiement, des entrepreneurs », p. 679.

Patrick SERLOOTEN, « La neutralité fiscale. Un principe obsolète », p. 701.

Germain SICARD, « La "*Luftwaffe*" devant l'opinion française, d'après "L'Illustration" en 1938-1939 », p. 717.

Pierre VELLAS, « Sécurité aérienne et contrôle de la maintenance », p. 725.

José VIDAL, » Un droit à la connaissance de ses origines ? », p. 733.

Daniel VIGNEAU, « Observations sur le nouveau droit pénal de 1’"avortement" », p. 755.

Jacques VIGUIER, « Les contradictions jurisprudentielles en matière de chasse aux oiseaux de passage », p. 779.

Jean VINCENS, « Les entrées dans l’enseignement supérieur », p. 797.

130. Braibant (Guy), 2011

Guy Braibant, juriste et citoyen : hommage en l’honneur de Guy Braibant,
Paris : Dalloz, 2011, 278 p. (25 contrib.)

PREMIÈRE PARTIE : LA JEUNESSE

Françoise FABIANI-BRAIBANT et Brigitte COSTA (collab.), « La jeunesse de Guy », p. 7.

« Annexe 1. "Simple récit", "Jean-Pierre Mulotte 1926-1944", Éditions de Minuit, 1945 », p. 37.

« Annexe 2. "La jeunesse intellectuelle française", conférence donnée au Caire le 21 janvier 1948 », p. 47.

DEUXIÈME PARTIE : LE JURISTE

Bruno GENEVOIS, « Le juriste », p. 57.

« Annexe 1. *Laudatio* The Lord Woolf », p. 141.

« Annexe 2. Conclusions Beaufort (CE 19 octobre 1960) », p. 143.

« Annexe 3. Conclusions Commune de Saint-Vallier (CE 16 octobre 1970) », p. 149.

« Annexe 4. Lettre à Bruno Genevois sur les « Grands arrêts », 10 juin 1999 », p. 153.

TROISIÈME PARTIE : LA POLITIQUE

Jacques FOURNIER, « Guy Braibant et la politique », p. 157.

« Portrait. Guy Braibant vu par Charles FITERMAN », p. 183.

« Annexe. Note sur l’avenir du parti communiste, 1984 », p. 185.

QUATRIEME PARTIE : L E SAGE

Jean-Paul COSTA, « Guy Braibant et la science administrative en France et dans le Monde », p. 191.

Annexe. Cahiers de I’IFSA publiés du temps de Guy Braibant aux éditions Cujas », p. 209.

Daniel LABETOULLE, « Guy Braibant et la codification », p. 211.

Jacqueline DUTHEIL DE LA ROCHERE, « Guy Braibant et la Charte des droits fondamentaux de l’Union européenne », p. 225.

Bernard STIRN, « Guy en Normandie », p. 237.

Claire BRISSET, « Le droit des enfants et le parfum de l’herbe coupée », p. 241.

« Annexe 1. Pierre Delvolvé, discours de remise au président Braibant des Mélanges édités en son honneur, 7 mai 1996 », p. 243.

« Annexe 2. Allocution prononcée par M. Jacques Chirac, le 14 octobre 1999, lors de la remise à Guy Braibant de l'insigne de Grand Officier de l'Ordre national de la Légion d'Honneur », p. 249.

« Annexe 3. Jean-Paul Costa, Laudatio au président Guy Braibant, Groupe européen de droit public, Spetses, 14 septembre 2002 », p. 251.

DISCOURS PRONONCÉS LORS DES OBSÉQUES DE GUY BRAIBANT

Bernard STIRN, p. 257.

Jacques FOURNIER, p. 261.

Martine de BOISDEFFRE, p. 265.

Pierre DELVOLVE, p. 267.

Jean-Marc SAUVE, p. 269.

131.Braibant (Guy), 1996

L'État de droit : mélanges en l'honneur de Guy Braibant,
Paris : Dalloz, 1996, 817 p. (54 contrib.)

Marceau LONG et Georges VEDEL, « Préface », p. XXV.

Ronny ABRAHAM, « L'avenir de la voie de fait et le référé administratif », p. 1.

John BELL, « Le règne du droit et le règne du juge : vers une interprétation substantielle de l'État de droit », p. 15.

George A. BERMANN, « *Comparative law in administrative law* », p. 29.

Guy CARCASSONNE, « Société de droit contre État de droit », p. 37.

Sabino CASSESE, « Le problème de la convergence des droits administratifs : vers un modèle administratif européen ? », p. 47.

Monique CHEMILLIER-GENDREAU, « L'État de droit au carrefour des droits nationaux et du droit international », p. 57.

Jacques CHEVALLIER, « La politique française de modernisation administrative », p. 69.

Jean-Claude COLLIARD, « Liberté, égalité, fraternité », p. 89.

Gérard CONAC, « Le juge et la construction de l'État de droit en Afrique francophone », p. 105.

Jean-Paul COSTA, « Un couple mal connu : science administrative et État de droit », p. 121.

Francis DELPEREE, « La révision de la Constitution et la codification », p. 135.

Pierre DELVOLVE, « Droit de propriété et droit public », p. 149.

Françoise DREYFUS, « Les droits économiques et sociaux dans quelques Constitutions récentes », p. 169.

Jacques FOURNIER, « De la LOTI à la directive n° 91440 (quelques réflexions sur le droit du service public appliqué au transport ferroviaire) », p. 183.

Michel FRANC, « L'Institut français des sciences administratives : aujourd'hui et demain », p. 221.

Spyridon FLOGAÏTIS, « Contrat et acte administratif unilatéral », p. 229.

Jean-Michel GALABERT, « La Section du rapport et des études en 1995 », p. 251.

Patrice GARANT, « Le contrôle juridictionnel de l'imprécision des textes législatifs et réglementaires au Canada », p. 275.

Eduardo GARCIA DE ENTERRIA, « Les lois d'expropriation et la jurisprudence constitutionnelle espagnole », p. 293.

Yves GAUDEMET, « L'occupant privatif du domaine public à l'épreuve de la loi », p. 341.

Bruno GENEVOIS, « Normes de référence du contrôle de constitutionnalité et respect de la hiérarchie en leur sein », p. 353.

Michel GENTOT, « État de droit et coopération internationale », p. 365.

Gilbert GUILLAUME, « Les traités devant les formations administratives du Conseil d'État », p. 389.

Marc GUILLAUME, « Secret de la défense nationale et État de droit », p. 403.

Francis HAMON, « *Vox imperatoris, vox populi* ? (réflexions sur la place du référendum dans un Etat de droit) », p. 309.

Daniel LABETOULLE, « Principe de légalité et principe de sécurité », p. 323.

Noëlle LENOIR, « Le statut juridique du corps humain : pour répondre à l'angoisse contemporaine », p. 413.

Michel LESAGE, « La Russie et 'État de droit: la règle juridique et les arrangements politiques », p. 425.

Janusz LETOWWSKI, « De l'éthique du juge en période de transformations constitutionnelles », p. 441.

Danièle LOCHAK, « La dénonciation, stade suprême ou perversion de la démocratie ? », p. 451.

Arnaud LYON-CAEN, « L'avocat devant le juge administratif et l'État de droit : un mineur en voie d'émancipation », p. 473.

Herbert MAISL, « Information administrative et droit : évolutions et évaluation », p. 489.

Gérard MARCOU, « L'expérience française de régionalisation (la décentralisation régionale dans l'État unitaire) », p. 505.

Jean MASSOT, « Décisions non formalisées et contrôle du juge de l'excès de pouvoir », p. 521.

Michel MIAILLE, « Les paradigmes de l'Etat en campagne (le discours des deux candidats du second tour de l'élection présidentielle de 1995) », p. 541.

Tore MODEEN, « La réforme du droit de la fonction publique en Finlande », p. 557.

Elisabeth PALM, « Le contrôle préliminaire et *a posteriori* des lois en Suède », p. 569.

Jean-Pierre PUISSOCHET, « "Vous avez dit confiance légitime ?" (le principe de confiance légitime en droit communautaire) », p. 581.

Nicole QUESTIAUX, « L'utilité publique des grands travaux d'infrastructure routière et ferroviaire », p. 597.

Jean RIVERO, « État de droit, État du droit », p. 609.

Yves ROBINEAU, « Le médiateur du cinéma (un exemple de procédure de conciliation au service du droit) », p. 615.

Olivicr SCURAMECK, « Quelques observations sur le principe du contradictoire », p. 629.

Heinrich SIEDENTOPE, « Du personnel de direction pour la fonction publique », p. 641.

Bernard STIRN, « Le Conseil d'État et l'Europe », p. 653.

Guy THUILLIER, « Un projet inédit de Section jurisdictionnelle au Conseil d'État en Ventôse an IX », p. 673.

Gérard TIMSIT, « Guy Braibant, un juge qui gouverne ? », p. 685.

Pierre TRUCHE et Mireille DELMAS-MARTY, « L'État de droit à l'épreuve de la corruption », p. 715.

Vladimir TUMANOV, « La Constitution de Russie de 1993 et son effet direct », p. 735.

Christian VIGOUROUX, « Le contrôle de la police », p. 743.

Céline WIENER, « Les foulards noirs et la République », p. 761.

Jean-Marie WOEHRLING, « Vers la fin du recours pour excès de pouvoir ? », p. 777.

Ahmed YOUSRY, « L'État de droit en droit musulman », p. 793.

Renaud DENOIX DE SAINT MARC, « Postface », p. 797.

132. Branchereau (Pierre), 2022

Mélanges en l'honneur du professeur Pierre Branchereau : liber amicorum,
Châteauneuf-sur-Charente : Frémur éditions, 2022

Première partie : Droit canonique, ecclésiologie, droit civil

Patrick VALDRINI, « Tradition et renouveau dans l'Église: la contribution de l'ecclésiologie et du droit canonique », p. 29.

Gianpaolo MONTINI, « *La menzione della salus animarum nell'ultimo canone del Codice* », p. 41.

Jean-Paul DURAND, « Perspectives de synodalités », p. 57.

Alphonse BORRAS, « La Constitution apostolique *Pascite Gregem Dei* et le nouveau Livre VI du Code », p. 87.

Jean-François THERY, « Le Conseil d'État et la liberté de culte », p. 107.

Joël MERCIER, « Les "Facultés spéciales" concédées à la Congrégation pour le Clergé », p. 115.

Denis BAUDOT, « Le métier de vicaire judiciaire », p. 133.

Michel BONNET, « La réception du Code de droit canonique de 1983 en France: l'exemple des Cahiers du droit ecclésial (1984-1995) », p. 151.

Elisabeth ALGIER-GIRAULT, « L'appel comme d'abus. Témoin d'une histoire complexe entre les juridictions étatiques et les tribunaux ecclésiastiques », p. 159.

Deuxième partie : Jurisprudence et procédures matrimoniales

Paolo BIANCHI, « La preuve de l'incapacité psychique au mariage (can. 1095) en cas de non-collaboration de la partie défenderesse à l'instruction », p. 175.

Francis WAFFELAERT, « Dissolution du mariage catholique pour non-consommation », p. 195.

Serge LERAY, « Quelques réflexions sur la dissolution du mariage *super rato* et *in favorem fidei* », p. 211.

Gwenaëlle HERVET, « Le rôle de l'avocat ecclésiastique dans la procédure matrimoniale. Quelques réflexions », p. 219.

Yves AVRIL, « L'actualité de saint Yves », p. 247.

Théologie

Louis-Michel RENIER, « La théologie du Dieu des opprimés est une théologie du Dieu Trinité », p. 253.

133. Bras (Jean-Philippe), 2023

Droits et sociétés du Maghreb et d'ailleurs : en hommage à Jean-Philippe Bras, Paris : Karthala : IISMM, 2023, 408 p. (14 contrib.)

Nathalie BERNARD-MAUGIRON et Baudouin DUPRET, « Introduction », p. 5.

L'HISTOIRE JURIDIQUE COLONIALE

Nada AUZARY-SCHMALTZ, « La magistrature coloniale au tournant du XX^e^ siècle », p. 29.

Claude BONTEMS, « La vie du juge de paix algérien au XIX^e^ siècle », p. 49.

Florence RENUCCI, « Les premières avocates du Maghreb (début du XX^e^ s.) », p. 73.

Léon BUSKENS, « L'histoire d'un trait d'union : de l'adat à l'adatrecht, via l'adat-recht », p. 87.

LE FAIT RELIGIEUX ISLAMIQUE ET SA RELATION AU DROIT

Dominique AVON, « Les non-musulmans et leurs droits selon les thèses du shaykh Muhammad al-Ghazâlî », p. 127.

Christian MÜLLER, « La charia aujourd'hui : observations d'un historien », p. 153.

Monia BEN JEMIA, « Le projet de loi tunisien sur l'égalité dans l'héritage est-il mort-né ? », p. 179.

Vincent GEISSER, « C'est la loi qui fait l'islam et non l'islam qui fait la loi », p. 195.

POLITIQUE ET CONSTITUTIONS : DE TUNISIE ET D'AILLEURS

Jean-Philippe BRAS et Éric GOBE, « Les juristes font-ils de la politique ? », p. 219.

Michel CAMAU, « Le phénomène Kaïs Saïed », p. 267.

Sana BEN ACHOUR, « Le droit constitutionnel au service de "l'homme-peuple" », p. 331.

Ahmed MAHIOU, « Les singularités du Hirak algérien », p. 355.

François POUILLON, « Épilogue. Droits de chasse en Algérie (et ailleurs) : un florilège épistémologique », p. 381.

134. Braun (Antoine), 1994

Jura vigilantibus : Antoine Braun, les droits intellectuels, le barreau,
Bruxelles : Larcier, 1994, 447 p. (38 contrib.)

Les droits intellectuels et l'arbitrage

Ernesto ARACAMA-ZORRAQUIN, « Le Mercosur et la propriété industrielle », p. 9.

Friedrich-Karl BEIER, « L'"*industrial design*" entre deux chaises ? », p. 19.

Th. R. BREMER, « Langage et signe », p. 25.

Robert COLLIN, « Droit C.E.E. et droits intellectuels », p. 33.

Aimé DE CALUWE, « Propriété industrielle, droits intellectuels, antiquités juridiques ? », p. 77.

Ludovic DE GRYSE, « Quelques propos sur l'arbitrage en matière de brevets d'invention », p. 89.

Fernand DE VISSCHER, « Quelques réflexions sur l'exclusion de l'effet technique en droit des dessins et modèles », p. 117.

André ELVINGER, « La protection de la dénomination sociale en droit luxembourgeois », p. 133

Bernard FRANCQ, « Le droit relatif à la concurrence déloyale aujourd'hui : un droit à trois dimensions », p. 157

Florent GEVERS, « L'imbroglio dans la confusion. Le conflit entre les appellations d'origine et les marques », p. 165

Charles GIELEN et Jean-J. EVRARD, « L'étendue territoriale des jugements prononcés par les tribunaux des pays du Benelux en matière des marques », p. 185

Geert GLAS, « La saisie-description en matière de brevets d'invention en Belgique », p. 193

Guy KEUTGEN, « Le règlement des incidents de procédure par les arbitres », p. 205

Théo LIMPERG, « *Who's afraid of Red, Yellow and Blue?* Libres propos sur la restauration d'un tableau », p. 223

Benoît MICHAUX, « Le législateur belge reconnaît à son tour les artistes interprètes ou exécutants », p. 237.

Marie-Angèle PEROT-MOREL, « Perspectives nouvelles d'une protection communautaire des dessins et modèles industriels », p. 249.

Maria POZNIAK-NIEDZIELSKA, « L'imitation des produits comme acte de concurrence déloyale en droit polonais », p. 269.

John RICHARDSON, « Harmonisation ou rapprochement des droits intellectuels aux Etats-Unis avec les législations d'autres pays développés », p. 277.

Louis VAN BUNNEN, « L'épuisement "communautaire" : Quelle portée donner au projet de modification de la loi Benelux ? », p. 285.

Thierry VAN INNIS, « Les nouvelles compétences du Bureau Benelux des marques », p. 299.

E.A. VAN NIEUWENHOVE-HELBACH, « Quelques questions soulevées par les marques de service », p. 311.

Etudes sur le barreau et propos de quelques amis

J. ANNE DE MÜLINA, « La vie estudiantine », p. 323.

André CHEVALIER, « Cher Antoine », p. 329.

Georges-Albert DAL, « La déontologie des avocats mandataires de justice », p. 335.

Roger O. DALCQ, « Août 1943 », p. 357.

Jacques DE GAVRE et Edouard JAKHIAN, « Antoine Braun ou l'exercice du bâtonnat », p. 361.

Albert DEGEN, « Au nom de l'amitié », p. 367.

Paul DOUTREPONT et Antoine-E. SECULCHRE, « Antoine Braun et le scoutisme », p. 369.

Pierre LAMBERT, « De l'éthique de l'avocat à sa déontologie », p. 373.

Jacques A. LEGER, « Billet d'outre-Atlantique », p. 381.

Pierre LEGROS, « Les compétences de l'Ordre national et des Ordres locaux en matière réglementaire », p. 387.

André MUSCH, « Réflexions à propos d'un procès exceptionnel », p. 397.

Yves SAINT-GAL, « Mon cher Antoine », p. 405.

Raymond SOREL, « Antoine Braun militaire », p. 409.

Hugo VAN EECKE, « *De Belgische Nationale Orde van advocaten. Een kwarteeuw geschiedenis : 1968-1993 en een blik naar de toekomst* », p. 413.

Georges VAN HECKE, « Deux problèmes pratiques de l'exercice en groupe de la profession d'avocat », p. 423.

Bernard VAN REEPINGHEN, « Instantanés », p. 429.

Ivan VEROUGSTRAETE, « Antoine Braun et la méthode socratique », p. 433.

135. Braun (Pierre), 1998

***Anthropologies juridiques : Mélanges Pierre Braun*, Limoges : Presses universitaires de Limoges, 1998.**

Dominique ALIBERT, « Sacre royal et onction royale à l'époque carolingienne », p. 19.

Jean BECQUET, « Grandmont et le droit », p. 45.

Eric BOURNAZEL, « Étienne et Robert, la tentation des femmes », p. 55.

Jean-Pierre BOUTEILLE, « Les marchands apothicaires-épiciers de Paris et le tarif de la capitation en 1695 », p. 67.

Mordechai BREUER, « Hamburg und Frankfurt, two jewish communities in the era of religious conflict », p. 101.

Jean-Marie CARBASSE, « Droit royal et droit écrit », p. 115.

Jean CARBONNIER, « Les choses inanimées ont-elles une âme », p. 135.

Pierre CHARBONNIER, « Les justices seigneuriales d'Auvergne à la fin du Moyen Age », p. 256.

Christian CHEMINADE, « La querelle Fréret-Vertot (1714) et le débat sur les origines de la monarchie française », p. 161.

Jean-Louis CLERGERIE, « La spécificité de l'État de la cité du Vatican », p. 179.

Florent CYGLER, « Le chapitre général de Cluny (XII^e^-XIV^e^ siècle) État de la question », p. 213.

Philippe DARREAU, « Institutions et croissance économique selon North », p. 237.

Jacques DUMONT, « Les communaux de Pleuville (1829-1860) », p. 255.

Jean DUVERNOY, « La divination en Languedoc au XIII^e^ siècle », p. 267.

Pierre FLANDIN-BLETY, « Aux sources médiévales d'un droit de l'urbanisme », p. 279.

Jean-Louis GAZZANIGA, « Comment plaidait-on devant le parlement de Toulouse au milieu du XV^e^ siècle ? », p. 299.

Jean-Jacques GOUGUET, « Pauvreté – exclusion : continuité et ruptures », p. 319.

Olivier GUILLOT, « Observations sur la souveraineté du roi mérovingien en matière de justice », p. 341.

Jean-Louis HAROUEL, « Turgot et la monarchie française », p. 373.

Jacqueline HOAREAU-DODINAU, « La vengeance du paysan », p. 385.

Jean IMBERT, « Le sacrilège à l'époque carolingienne », p. 425.

Jan KODREBSKI, « Le Code Napoléon en Pologne. Aspects idéologiques et pratiques », p. 437.

Jean-Marc LAVIEILLE, « La crise du système international de marché mondial », p. 449.

Jacques LELIEVRE, « L'instruction civique et l'école de Jules Ferry », p. 489.

Gabriel de LLOBET, « Première infortune d'un rouergat trop fortuné (1391-1393) », p. 521.

Jean-Charles MATHE, « Perspective historique de la gestion, intérêt gestionnaire de l'histoire », p. 549.

Joseph MODRZEJEWSKI, « "Paroles néfastes" et "Vers obscènes" : À propos de l'injjure verbale en droit grec et hellénistique », p. 569.

Gert MELVILLE, « Le roy d'armes des François, dit Montjoye. Quelques observations critiques à propos de sources traitant du chef des hérauts de France au XV^e^ siècle », p. 587.

Jörg OBERSTE, « *Formular und Funktionalität ottonischer Marktprivilegien. Rechtliche, wirtschaftliche und politische Aspekte* », p. 609.

Louis PEROUAS, « Synodes et gouvernement épiscopal dans le diocèse de Limoges du XVII^e^ au XX^e^ siècle », p. 627.

Jacques PHYTILIS, « Temps, Histoire et Droit : de quelques prolégomènes à une union sacrée », p. 635.

Henri PLATELLE, « Constitution de dot pour une religieuse. Un contrat et ses suites (1632-1680) (Carmélites de Valenciennes) », p. 675.

Alain POLICAR, « Science et démocratie : Célestin Bouglé et l'anthroposociologie », p. 687.

Pierre POUTHIER, « De la silva à la possessio : un symbole religieux, sous la République romaine, des rapports de la forêt et du domaine », p. 711.

Maurice ROBERT, « 1930- Coquin de sort ! Grille de lecture pour une pathologie culturelle », p. 725.

Hugo de SCHEPPER et Marian VROLYJK, « Grâce princière et la composition coutumière aux Pays-Bas bourguignons, 1384-1633 », p. 735.

Pierre SURAULT, « La genèse de la loi du 31 juillet 1920 réprimant la provocation à l'avortement et la propagande anticonceptionnelle », p. 761.

Pascal TEXIER, « Orient, Occident : les avatars du pacte diabolique du clerc Théophile », p. 777.

Raymond VERDIER, « L'épreuve de l'anneau et le verdict du feu : la justice divine en pays Kabiyè (Région Kara-Togo) », p. 799.

Witold WOLODKIEWICZ, « Discussion des philosophes et juristes au XVIII[e] siècle concernant la répression pénale », p. 809.

Gulsen YILDIRIM, « La notion de réception juridique en droit turc : contribution à l'étude de l'adoption du Code civil suisse par la Turquie », p. 825.

136. Braunschweig (André), 1997

***Mettre l'homme au cœur de la Justice : Hommage à André Braunschweig*, AFHJ ; Litec, 1997.**

I. Réformer la justice pénale

Didier GUERIN, « Les travaux de la commission de révision du Code pénal et leur aboutissement », p. 7.

II. Magistrature : l'action syndicale et la quête d'une indépendance

Marcel LEMONDE, « Les propositions de la commission justice pénale et droits de l'homme revisitées », p. 35.

Pierre TRUCHE, « Faut-il supprimer le juge d'instruction ? ou l'histoire d'une opinion divergente », p. 65.

Robert BADINTER, « André Braunschweig et le statut des magistrats du parquet », p. 69.

Jean-Georges DIEMER, Michel JOUBREL, Franck LAPEYRERE, Paul MALIBERT et Claude PERNOLLET, « André Braunschweig, magistrat et syndicaliste », p. 75.

III. Témoigner pour les droits de l'homme et éclairer l'évolution du droit

Myriam EZRATTY, « Les magistrats dans les missions internationales relatives aux droits de l'homme », p. 111.

Régis de GOUTTES, « Présence du Président André Braunschweig dans le comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination raciale », p. 117.

Jean-Pierre DINTILHAC, « Les chroniques de jurisprudence du Président André Braunschweig - *Revue de Science criminelle et de Droit pénal comparé* (1984-1994) », p. 123.

IV. La justice, mémoire de son temps et à la recherche de son histoire

Mireille DELMAS-MARTY, « Justice télévisée ou médias justiciers ? », p. 151.

Andrée CHAULEUR, « La constitution d'archives audiovisuelles de la justice: législation et premiers enregistrements 1985-1995 », p. 185.

Andrée CHAULEUR, « Les archives judiciaires. La commission permanente des archives et de l'histoire de la justice », p. 217.

Gilbert ALIBERI, « Le statut juridique de Berlin », p. 239.

Alain GIRARDET, « Justice: l'éveil à l'histoire ? », p. 251.

137. Breillat (Dominique), 2011

Les voyages du droit : Mélanges en l'honneur de Dominique Breillat,
Poitiers : Faculté de droit et des sciences sociales de Poitiers, 2011.

Koffi AHADZI-NONOU, « Réflexions sur un tabou du constitutionnalisme negroafricain : le tribalisme », p. 19.

Jean-Marie AUGUSTIN, « L'amnistie des faits de collaboration : l'exemple de la cour de justice et de la chambre civique de la Vienne », p. 27.

Abdelkhaleq BERRAMDANE, « L'européanisation du parlement », p. 41.

Vincent BONNIN, « Le demandeur d'emploi désorienté ou la restitution problématique des allocations de chômage malgré la perte involontaire de l'emploi », p. 55.

Jean-Christophe BREILLAT, « La place des femmes dans les instances dirigeantes des fédérations sportives est-elle constitutionnellement correcte ? », p. 69.

Hélène BOUCARD « La compétition internationale des systèmes juridiques », p. 81.

Marguerite CANEDO-PARIS, « Les voyages du droit administratif : tentative de bilan sur les transformations du droit administratif français », p. 87.

Gilles CHAMPAGNE, « Les aventures de l'Élysée et de Matignon au pays des ex-soviet ! : Essai sur la répartition du pouvoir exécutif entre le président de la fédération de Russie et son premier ministre », p. 127.

Stéphanie DAGRON, « Droit à la santé et jurisprudence constitutionnelle : les enseignments de l'expérience allemande », p. 155.

Benoît DELAUNAY, « Les cartes administratives », p. 171.

Monique DOREAU-TRANQUARD, « La sincérité du budget ou les pérégrinations spécieuses d'une vertu au pays des finances publiques », p. 191.

Werner FROTSCHER, « *Der einfluss der chartes constitutionnelles von 1814 und 1830 auf die entwicklung des deutschen frükonstitutionalismus* », p. 203.

Jean DU BOIS DE GAUDUSSON, « À propos du dixième anniversaire de la déclaration de Bamako du 3 novembre 2000 », p. 213.

Jean-Baptiste GEFFROY, « Voyages et fiscalité », p. 221.

Éric GOJOSSO, « Regards coloniaux sur une institution exotique : la commune annamite », p. 251.

Jean-Louis GOUSSEAU, « Les singularités du contrôle de légalité des actes des universités par le recteur chancelier », p. 261.

Elizabeth HANDSLEY, « L'Australie : exemple d'un État fédéral », p. 273.

François HERVOUËT, « Quel GPS pour ne pas s'égarer sur le chemin de la compétence de l'Union européenne : un tribunal des compétences de l'union européenne ? », p. 285.

Jean-Michel HUON DE KERMADEC, « Les autorités politiques et administratives face aux conséquences de la tempête "Xynthia" : le retour au droit après les échecs de l'autoritarisme ? », p. 295.

Dodzi KOKOROKO, « La démocratie par la société internationale », p. 307.

Rahim KHERAD, « Les régimes politiques successifs en Afghanistan d'illusions en désillusions », p. 315.

Constantijn KORTMANN, « *Het recht reist* : Le droit voyage », p. 327.

Adama KPODAR, « Prolégomènes a une virée constitutionnelle en Afrique noire francophone : une approche de théorie juridique », p. 331.

Janez KRANJC, « Le statut juridique de la langue slovène dans les provinces illyriennes », p. 341.

Maria KRUK et Zdzisław JAROSZ, « Péripéties autour de la ratification du traité de Lisbonne en Pologne », p. 357.

Katrzyna KUBUJ, « Sources d'inspiration de la constitution de la république de Pologne de 1997 », p. 369.

Jean-François LACHAUME et Hélène PAULIAT, « Voyage en Limousin-Poitou-Charentes ou la contribution de deux régions à la construction du droit administratif », p. 379.

Céline LAGEOT, « Voyage au cœur de la *Common law* : "au fond de l'inconnu pour trouver du nouveau ?" », p. 397.

Philippe LAGRANGE, « Voyage en realpolitik ou petit cours de brigandage international », p. 407.

Renan LE MESTRE, « The morality of the constitution... à propos des conventions constitutionnelles britanniques », p. 421.

Philippe LUPPI, « Quelle fiscalité de l'environnement pour demain ? », p. 439.

Didier MAUS, « La protection des droits fondamentaux en Europe : complémentarité ou concurrence ? », p. 457.

Marjolaine MONOT-FOULETIER, « Éléments relatifs à la réception par le droit des voyageuses contraintes », p. 477.

Alain ONDOUA, « Vers une modernisation du système institutionnel de régulation des élections au Cameroun ? À propos de la mise en place d'"'Elections Cameroon" », p. 493.

Ewa POPLAWSKA, « Le traité de Lisbonne devant le tribunal constitutionnel polonais : quelques réflexions au sujet du « voyage» du droit », p. 507.

Jean ROSSETTO, « Heurts et malheurs de la ratification des traités européens, le cas de la ratification par la France du traite de Lisbonne », p. 517.

Dominique ROUSSEAU, « Libres propos dans le bureau de Dominique Breillat : le contentieux constitutionnel tue-t-il le droit constitutionnel ? », p. 527.

Salim SLEIMAN, « Les voyages de Breillat, "voyages du droit" », p. 531.

J.R. SPENCER, « L'indemnisation des victimes des erreurs judiciaires vue des deux côtés de la Manche », p. 535

Joy TABET, « Du devoir d'assister à la faculté d'empêcher : une "aventure doctorale" avec le Doyen Breillat », p. 545.

Françoise THIBAUT, « Impasse », p. 549.

Daniel THOME, « Le paradoxe sarkozien du rapport au conseil constitutionnel », p. 557.

Dominique TURPIN, « La protection de la santé des étrangers en France », p. 569.

Marie-Françoise VALETTE, « Invitation au voyage en compagnie de Gabriel Aubaret (1825-1894) », p. 589.

Frans VANISTENDAEL, « Les fondements fiscaux pour la construction du marché unique », p. 597.

Yao VIGNON, « Le coup d'état en Afrique noire francophone », p. 613.

José WOEHRLING, « Les justifications de la politique linguistique du Québec au regard des droits de l'homme et des droits des minorités », p. 621.

138. Brèthe de la Gressaye (Jean), 1967

***Mélanges offerts à Jean Brèthe de la Gressaye*, Bordeaux : Éditions Bière, 1967**

Pierre ANDRIEU-GUITRANCOURT, « De la théocratie à la collégialité », p. 1.

Jean-Marie AUBY, « Les sanctions administratives disciplinaires applicables aux usagers volontaires des services publics », p. 69.

André AUDINET, « Faut-il ressusciter les arrêts de règlement ? », p. 99.

Paul CHAUVEAU, « Métamorphoses de la propriété commerciale », p. 109.

Sergio COTTA, « Le rôle politique de la religion selon Montesquieu », p. 123.

Jean DABIN, « Faute dommageable envers soi-même et responsabilité à l'égard des proches », p. 141.

Jean-Pierre DELMAS-SAINT-HILAIRE, « La mise en mouvement de l'action publique par la victime de l'infraction », p. 159.

Giorgio DEL VECCHIO, « Un prétendu précurseur de Montesquieu », p. 171.

Jean DERRUPPE, « Le nouveau visage de la société à responsabilité limitée dans la loi du 24 juillet 1966 », p. 177.

Philippe DRAKIDIS, « De l'exécuteur testamentaire-légataire universel », p. 191.

Bernard DUCAMIN, « Les procédures de protection des délégués du personnel et membres des comités d'entreprise contre les licenciements », p. 205.

Robert DUCOS-ADER, « La philosophie, maîtresse et servante du droit », p. 223.

Jacques ELLUL, « Le droit biblique d'après l'exemple de la royauté et les cultures orientales », p. 253.

André GARRIGOU-LAGRANGE, « Travail et propriété dans l'enseignement récent de l'Église », p. 275.

Jacques GHESTIN, « La règle "Aliments ne s'arréragent pas" », p. 295.

Raymond GUILLIEN, « Droit public et droit privé », p. 311.

Georges HUBRECHT, « Essai de commentaire juridique sur la parabole de l'intendant infidèle », p. 325.

Georges JARLOT, « La genèse du catholicisme social d'après les lettres de La Tour du Pin à L. Milcent », p. 331.

Pierre JAUBERT, « Montesquieu et le Droit romain », p. 347.

Marcel LABORDE-LACOSTE, « La propriété immobilière est-elle une fonction sociale ? », p. 373.

Pierre LALUMIERE, « Le déclin du rôle financier des parlements en Europe occidentale », p. 405.

Jean LAMARQUE, « L'article 16 de la Constitution de 1958 : bilan de jurisprudence ; le contrôle juridictionnel des mesures individuelles prises en application des décisions présidentielles », p. 423.

André DE LAUBADERE, « Administration et contrat », p. 453.

Pierre LAVIGNE, « Médecine sociale et déontologie médicale », p. 469.

Alfred LEGAL, « La responsabilité pénale du fait d'autrui dans son application au chef d'entreprise », p. 477.

Eric LEPOINTE, « Réflexions sur un masque », p. 493.

Albert MABILEAU, « Sur une interprétation de Montesquieu : le régime britannique en dehors du temps », p. 501.

Jean-Guy MERIGOT, « Montesquieu démographe », p. 511.

Marcel MERLE, « Le "droit de la nature et des gens" », p. 537.

Louis DE NAUROIS, « L'obligation de réparer le dommage causé injustement (responsabilité délictuelle du fait personnel). Essai de confrontation des théories juridique et morale », p. 545.

Roger NERSON, « Réflexions sur la notion de filiation illégitime », p. 575.

Henri PERRET, « La personne humaine dans l'ordre du droit », p. 589.

Marcel PRELOT, « Un libéral comtois : Jouffroy des Pontets », p. 603.

Pierre RAYNAUD, « Les dettes de valeur en droit français », p. 611.

Raymond RITTER, « L'Esprit des lois et l'esprit de 1789. André Chénier et Montesquieu », p. 627.

Pierre ROBINO, « La gestion des biens communs sous le régime de la communauté légale », p. 643.

André ROUAST, « Quelques réflexions sur l'originalité sociologique du contrat de travail », p. 663.

Marcel ROUXEL, « Les archaïsmes de la législation française des accidents du travail », p. 675.

Drago RUSU, « Les actes de la grande Assemblée nationale de la République socialiste de Roumanie (classification et traits caractéristiques) », p. 687.

Roger SAINT-ALARY, « Quelques réflexions sur des problèmes de promotion immobilière », p. 705.

Jean SAVATIER, « Les fusions de société et le droit du travail », p. 721.

René SAVATIER, « La juridiction disciplinaire médicale. Épreuve vécue d'un pouvoir disciplinaire organisé à l'intérieur d'une profession », p. 733.

Yves SEILLAN, « La possession d'état d'époux », p. 747.

Robert SCHACKLETON, « L'essai touchant les lois naturelles est-il de Montesquieu ? », p. 763.

Bruno DE SOLAGES, « La sociologie de Teilhard de Chardin », p. 777.

Jacques TREILLARD, « *Common Law* et *Roman Law* », p. 781.

André VENDENBOSSCHE, « Note sur la dispense du protêt faute de paiement de la lettre de change aux XVII[e] et XVIII[e] siècles », p. 791.

Robert VOUIN, « L'entrave à la liberté du travail », p. 797.

139. Breton (André) et Derrida (Fernand), 1991

***Mélanges en hommage à André Breton et Fernand Derrida*, Dalloz, 1991**

Hassen ABERKANE, « L'étalon, la société en participation et la convention d'indivision », p. 11.

Pierre BONASSIES, « Pour une nouvelle ordonnance de la marine », p. 23.

Jean BOULOUIS, « En témoignage de gratitude », p. 29.

Michel. CABRILLAC, « Les ambiguïtés de l'égalité entre les créanciers », p. 31.

Albert CHAVANNE, « L'opposition dans la procédure du dépôt de marque », p. 41

René CHIROUX, « À propos de l'utilisation du référendum sous la V[e] République », p. 49.

Charles CHOUCROY, « La décision frappée de pourvoi le regard d'un avocat aux conseils. Essai », p. 59.

André COLOMER, « Note sans rigueur aucune sur un très sérieux thème : le droit, le hasard et la nécessité », p. 67.

Jean DERRUPPE, « Un trou législatif, le choix du successeur d'un associé décédé », p. 73.

Roland DRAGO, « L'administration coloniale, laboratoire de la réforme administrative », p. 83.

Pierre DRAI, « Hommage », p. 91.

Georges A. L. DROZ, « Problèmes soulevés par l'établissement, en Angleterre ou aux États-Unis, d'un mandat d'hypothéquer un immeuble français », p. 93.

René-Jean DUPUY, « Ce ne sont que des souvenirs », p. 103.

Michel-Henry FABRE, « La France et l'Algérie (À travers une correspondance du Duc de Sabran) », p. 109.

Sadi FERGANI, « Horizons perdus et retrouvés de la Faculté de droit d'Alger », p. 115.

Charles FREYRIA, « La personnalité morale à la dérive », p. 121.

Jean-Claude GROSLIERE, « Divorce et faillite (questions à résoudre) », p. 131.

Pierre GUIHO, « La conception française de l'ordre public international en matière de filiation », p. 145.

Pierre GULPHE, « Quelques réflexions sur l'institution d'un *trust* à la française », p. 159.

Adrienne HONORAT, « Observations sur les incidences de la stipulation d'une clause de retour conventionnel insérée dans une donation immobilière lors de l'ouverture du redressement judiciaire du donataire », p. 167.

Fernand-Charles JEANTET, « Réserve héréditaire et "fiducie" », p. 175.

Pierre JULIEN, « À propos du surendettement des particuliers et des familles », p. 183.

Christian LARROUMET, « Sur la réalisation d'une *defeasance* en droit français », p. 193.

Marc LAURIOL, « Réflexions sur le projet de refonte du code pénal », p. 209.

Jacques LEBRATY, « Décision et organisation », p. 217.

Maxime LEMOSSE, « *Postulatio* dans la procédure romaine classique », p. 231.

Jean-Claude MAESTRE, « Retour à l'Amphithéâtre Larcher », p. 239.

Barthélémy MERCADAL, « De l'exception d'ordre public », p. 241.

Jacques MESTRE, « Le consentement du professionnel contractant dans la jurisprudence contemporaine », p. 249.

Georges MORIN, « Les ventes entre époux », p. 259.

Christian MOULY, « L'avenir de la garantie indépendante en droit interne français », p. 267.

Jean Marc MOUSSERON, « Valeurs, biens, droits », p. 277.

Colette NEME, « La pensée économique de Jean-Paul II », p. 285.

Bruno OPPETIT, « L'endettement et le droit », p. 295.

Jean PATARIN, « Le partage des indivisions de nature », p. 311.

Léopold PEYREFITTE, « Le nouveau statut du passager transporté par la route », p. 321.

Jacques ROBERT, « Souvenirs. Alger... il y a près d'un demi-siècle ! », p. 333.

Georges ROUHETTE, « Une fonction consultative pour la Cour de cassation ? », p. 343.

André SERGENE, « C. Malaparte, technique du coup d'État », p. 349.

Jean-Christian SERNA, « Le refus de vente dans l'ordonnance du 1er décembre 1986 », p. 359.

Jean-Pierre SORTAIS, « Les rapports judiciaires franco-suisses après la Convention de Lugano », p. 369.

Pierre SPITERI, « Souvenirs d'un jeune étudiant d'autrefois », p. 381.

Jean TOUSCOZ, « La faillite de l'État », p. 385.

Jean-Claude VENEZIA, « Souvenir et reconnaissance », p. 409.

Jean CHARPENTIER, « "Impressions d'Alger" », p. 411.

140. Breton (Jean-Marc), 2017

***Itinéraire du droit et terres des hommes : Mélanges en l'honneur de Jean-Marc Breton*, Mare & Martin, 2017.**

Première partie : Les droits de l'Afrique

Alioune BADARA FALL, « Le juge constitutionnel africain, artisan de la démocratie en Afrique ? », p. 63.

Harith AL-DABBAGH, « Lever le voile sur la Charia. L'interprétation judiciaire de la référence constitutionnelle », p. 83.

Benjamin BOUMAKANI, « Le principe de l'insaisissabilite des biens des entreprises publiques dans l'espace OHADA », p. 107.

Diango CISSOKO, « La transition politique au Mali (avril 2012-septembre 2013) », p. 125.

El Hadji Omar DIOP, « Recherches sur un couple inséparable : justice constitutionnelle et démocratie en Afrique », p. 141.

Étienne LE ROY, « L'africanisation de l'enseignement de l'histoire des institutions à l'École de droit de l'Université de Brazzaville (Congo). Années 1971/1972 et 1972/1973 », p. 165.

Djibrihina OUEDRAOGO, « L'introuvable droit de la domanialité publique dans les pays africains francophones : exemple de quelques pays ouest-africains », p. 177.

Ahmed Salem OULD BOUBOUTT, « La Charte des eaux du fleuve Sénégal », p. 203.

Cédric MILHAT, « L'État en Afrique francophone : du paradigme de l'échec aux contingences de la refondation. En partant du Mali… », p. 225.

Grewa Constantin S. MARTIAL, « La répression des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre en république centrafricaine », p. 241.

Salif YONABA, « L'évolution du contrôle d'État sur le continent et l'amélioration de la gouvernance financière : où en est-on ? », p. 261.

Ismaila Madior FALL, « Le renforcement de l'encadrement du Président de la République dans les régimes politiques africains », p. 287.

Deuxième partie: Droit du tourisme

Godfrey BALDACCHINO, « *Island tourism : there is still life in an enduring western tradition* », p. 311.

Rogelio MARTINEZ CARDENAS, « *Propuesta metodológica para la conceptualización dinámica del turismo espiritual* », p. 319.

Fethi EL BEKRI, « Le tourisme en Tunisie : vers ou contre un tourisme durable », p. 331.

François GOLIARD, « De la taxe professionnelle à la contribution économique territoriale : applications d'un nouvel impôt aux activités touristiques », p. 365.

Catherine HERRGOTT, « Les apports conceptuels de l'anthropologie du patrimoine aux études touristiques », p. 377.

Mimoun HILLALI, « Le tourisme en Afrique face aux nouvelles techniques d'information et de communication », p. 389.

Franck MICHEL, « Une histoire mouvementée du voyage », p. 405.

Sébastien PREUIL, « La mise en tourisme du Delta de l'Okavango au Botswana : pour une intégration réelle des communautés du Delta dans la gestion touristique de leur territoire et leur patrimoine ? », p. 417.

Paul Rosele CHIM et Joël RABOTEUR, « Les actes des auteurs universitaires des Antilles et de la Guyane dans la pensée sur le développement spatial, touristique et la durabilité », p. 445.

Fabiola NICOLAS-BRAGANCE et Pascal SAFFACHE, « Ressources culturelles et tourisme en Martinique : une interaction en question », p. 469.

Marie SERRE et Marie LEQUIN, « Tourisme et renouveau culturel autochtones : le capteur de rêves dans la communauté huronne de Wendake au Québec », p. 479.

Marcu STASAC et Corina-FLORINA TATAR, « La contemporanéité du rural roumain ses valences touristiques », p. 499.

Xuan LAN VO SANG, « Les défis de la mise en tourisme et le développement durable. Cas pratiques des patrimoines culturels au Vietnam », p. 515.

Mathilde WOILLEZ, « La gouvernance partagée, un cadre conceptuel opératoire pour une meilleure maîtrise du tourisme dans les territoires de Méditerranée ? », p. 523.

Patrick LE LOUARN, « Tourisme et gestion intégrée du littoral au Cambodge. Une relation dialectique entre droit et politique », p. 539.

Olivier DEHOORNE et Sopheap THENG, « Le tourisme à la Martinique : de l'usure d'un modèle à la perte d'attractivité d'un territoire », p. 555.

Mamadou DIOMBERA, « Le tourisme sénégalais à l'épreuve du développement durable : enjeux et perspectives de l'écotourisme », p. 575.

Troisième partie : Droit de l'environnement

Alain MIOSSEC, « La loi littoral, un révélateur des tensions permanentes sur les côtes, trente ans après », p. 605.

Philippe BILLET, « Trop de lumière nuit », p. 617.

Stanislas AYANGMA, « L'introduction du paysage et de sa valorisation auprès des communautés amérindiennes du sud de la Guyane », p. 629.

Arnaud DE RAULIN, « Développement durable et minorités : vers le chemin d'un nouveau droit », p. 645.

Brahim EL FASSKAOUI, « Droits coutumiers amazighs et pratiques environnementales dans les communautés traditionnelles. Cas des montagnes marocaines », p. 651.

Maryse GRANDBOIS, « La participation des États en développement au régime international des changements climatiques : le cas des petits États insulaires du Pacifique-sud », p. 665.

Karyne LARIFLA, « La reconnaissance d'un principe général de responsabilité civile en cas de dommage environnemental », p. 679.

Paulo AFFONSO LEME MACHADO, « *Falta de água e soluções jurídicas* », p. 689.

Liao BIN, « *Environmental problems and Protection from the Criminal law* », p. 693.

Luis Fernando MACIAS GOMEZ, « Fonction sociale et fonction écologique de la propriété quelques considérations sur le cas de la Colombie », p. 705.

Agnès MICHELOT, « La justice environnementale en droit international : d'un concept à une conception », p. 723.

Gérard MONEDIAIRE, « Les incertitudes de l'encadrement juridique des activités offshore au large de la Guyane », p. 739.

Éric NAÏM-GESBERT, « Théorie pour une norme environnementale acclimatée à l'outre-mer », p. 761.

Jean-Pierre BEURIER, « Les paysages sous-marin à l'épreuve du droit », p. 769.

Ana Rachel TEIXEIRA CAVALCANTE et Olivier MAZAUDOUX, « De l'affirmation du principe de compensation : Contribution à la compréhension du mécanisme », p. 781.

Marlena CASTELLANOS Castro et Abilio O'FARRILL COLEBROOK, « *Marco jurídico para la creación de incentivos para la restauración forestal en áreas severamente afectadas* », p. 799.

Quatrième partie : Droit des outre-mers

Dominique BLANCHET, « Pratiques locales et illégalité des constructions au regard du droit des sols : de quelques effets de la réforme du régime des autorisations d'urbanisme dans les départements-régions d'outremer », p. 817.

Jean-Pierre CHARDON, « Les pays de l'AEC face aux incertitudes du monde actuel », p. 837.

Roger COCO, « L'habitat populaire aux Antilles françaises confronté aux risques naturels majeurs », p. 849.

Gérard CONAC, « Les débuts de l'enseignement supérieur à La Réunion », p. 869.

Olivier GOHIN, « Les outre-mers et le droit constitutionnel Français », p. 881.

Éric NABAJOTH, « Quelques éléments pour une histoire politique et sociale du Carnaval en Guadeloupe », p. 903.

Olivier HENRY, « Libre réflexion sur le non usage du droit de l'expérimentation dans les politiques publiques outre-mer : espoirs et déceptions en matière de politique de la ville », p. 921.

Jean André VICTOR, « La dimension ethno-juridique de l'aménagement du territoire en Haïti », p. 933.

Cinquième partie : Droit foncier et droit de l'urbanisme

Edgar FERNANDEZ FERNANDEZ et Claire MALWE, « Accompagner la diversité des droits portant sur le sol : un défi juridique », p. 965.

Henri JACQUOT, « L'intégration du commerce dans les PLU », p. 979.

François PRIET, « Enjeux et défis de la nouvelle planification régionale de l'aménagement du territoire », p. 995.

Sixième partie : Droit international

Dominique HASCHER, « La Convention de New York : instrument d'adaptation et de transformation des systèmes juridiques nationaux », p. 1015.

Yann ROCHE, « La Mer de Chine Méridionale : usages du doit à géométrie variable », p. 1049.

Septième partie : Les droits de l'homme

Fred DESHAYES, « Le recours du juge national à l'expertise au regard de la Convention européenne des droits de l'Homme », p. 1063.

Henri PALLARD et Carol KAUPPI, « Les personnes sans abri, les fouilles et saisies abusives, et les détentions arbitraires dans le contexte canadien », p. 1085.

Bruno SARRASIN, « De l'expression de la liberté à la liberté d'expression : jusqu'où aller ? », p. 1097.

Huitième partie : Autres contributions

Stephen BLONC, « Du sport et de l'environnement tropical », p. 1107.

Jean-Marc LAVIEILLE, « Suis-je d'une ville (d'un village), d'une région, d'un pays, d'un continent, du monde ? », p. 1121.

Jean-Valéry MARC, « Tranches de vies autour du jardin créole à Fort-de-France », p. 1131.

Françoise MARI, « Les activités du Tribunal criminel de Limoges sous la Convention : jugements et peines (août 1792 – octobre 1795) », p. 1145.

Stéphane GRIVELET, « Les formations bilingues et délocalisées francophones et leur importance pour la francophonie universitaire », p. 1183.

141. Brière (Germain), 1993

***Mélanges Germain Brière,* Montréal : Wilson & Lafleur, 1993, 890 p. (30 contrib.)**

I. ÉTUDES EN DROIT CIVIL, COMPARÉ, INTERNATIONAL PRIVE ET CONSTITUTIONNEL DES SUCCESSIONS

Louis LEBEL, « Les intermittences de la raison: aspects du contrôle judiciaire de la capacité de tester », p. 3.

Jacques BEAULNE, « Les modes de désignation du liquidateur successoral dans le Code civil du Québec », p. 15.

Orville FRENETTE, « Les conditions de la formation et de l'annulation des testaments », p. 45.

Donovan W. M. WATERS, « *Invading the Succession on behalf of the Family - Europe, and Common Law Canada and Québec* », p. 71.

André COSSETTE, « Propos sur la règle de scission dans les successions à cause de mort en droit international privé », p. 109.

Michel GRIMALDI, « Le partage d'ascendant, acte d'autorité parentale », p. 141.

Ethel GROFFIER, « Le nouveau droit international privé des successions », p. 155.

Francis DELPEREE, « La succession au trône », p. 183.

II. ÉTUDES EN DROIT CIVIL

A. Des personnes

Suzanne Philips-NOOTENS, « Être ou ne pas être... une personne juridique : variations sur le thème de l'enfant conçu », p. 197.

Paul-André CREPEAU, « L'affaire Daigle et la Cour suprême du Canada ou la méconnaissance de la tradition civiliste », p. 217.

Marie PRATTE, « Le nouveau Code civil du Québec: quelques retouches en matière de filiation », p. 283.

B. Des biens

Alain SERIAUX, « La notion juridique de patrimoine », p. 311.

Madeleine CANTIN CUMYN, « L'indivision », p. 325.

Benoît PELLETIER, « L'affaire des trésors de l'Ange-Gardien », p. 343.

Jean GOULET, « Un requiem pour les choses sacrées », p. 383.

C. Des obligations

Pierre-Gabriel JOBIN, « La révision du contrat par le juge dans le Code civil », p. 399.

Pierre LEGRAND Jr., « Pistes et thèmes d'épistémologie juridique : le cas de la "thèse" du contrat hospitalier », p. 439.

D. Des sûretés

Louise POUDRIER-LEBEL, « L'influence du cautionnement sur le contrat d'entreprise : l'accessoire peut-il commander le principal ? », p. 467.

Michel MORIN, « La protection accordée au fournisseur de matériaux sous l'ancien et le nouveau Code », p. 479.

Roderick A. MACDONALD, « Faut-il s'assurer qu'on appelle un chat un chat ? Observations sur la méthodologie législative à travers l'énumération limitative des sûretés, "la présomption d'hypothèque" et le principe de "l'essence de l'opération" », p. 527.

III. ÉTUDES EN DROIT COMPARÉ

Patrick GLENN, « La civilisation de la *common law* », p. 595.

Jules DESCHENES, « Les standards internationaux de justice », p. 617.

Georges LEVASSEUR, « Les sanctions pénales, en droit français, des obligations familiales à l'égard des enfants », p. 637.

Pierre VERGE, « Éléments exogènes du droit québécois des rapports collectifs du travail », p. 659.

Jacques L'HEUREUX, « La collectivité locale, l'État, la population et l'urbanisme: le Québec et la France », p. 679.

IV. ÉTUDES EN DROIT COMMERCIAL

Vincent KARIM, « Les garanties ou les cautionnements dans les contrats internationaux : pratique canadienne et internationale », p. 715.

Jacques DESLAURIERS, « Le droit de la faillite et le droit civil du Québec: réflexions à l'occasion d'une réforme difficile », p. 747.

V. ÉTUDES EN DROIT CONSTITUTIONNEL

Gérald-A. BEAUDOIN, « La protection constitutionnelle des minorités au Canada : un aperçu », p. 779.

André BRAËN, « L'obligation constitutionnelle au bilinguisme législatif », p. 807.

Jean BOULOUIS, « L'Europe communautaire deviendra-t-elle une fédération ? », p. 827.

142. Briers (Marcel), 1993

***Liber amicorum Marcel Briers*, Mys & Breesch, Gent, 1993, 423 p. (27 contrib.)**

Guy BLOCK, « Signification à une organisation internationale suite à l'arrêt Eurocontrol de la Cour de cassation du 10 septembre 1992 », p. 17.

Hélène CASMAN, « *Over de bewijskracht van authentieke akten* », p. 27.

Marie-Thérèse CAUPAIN, « La réalisation du gage sur fonds de commerce et la cession du fonds de commerce : le droit de suite - l'aspect fiscal », p. 37.

Rogier DE CORTE, « *Keurig ge-indexeerd?* », p. 67.

Georges DE LEVAL, « L'Huissier de justice, un nouveau juriste pour l'an 2000 », p. 91.

Jan DELVA, « *Gerechtsdeurwaarder, een vrij beroep?* », p. 109.

Paul DE VROEDE, « *De gerechtsdeurwaarder en de wet betreffende de handelspraktijken en de voorlichting en bescherming van de consument* », p. 119.

Leo DELWAIDE, « *De dagvaarding van de kapitein in het zeerecht* », p. 129.

Eric DIRIX, « *Verhaalsrechten op schuldvorderingen* », p. 149.

Roger DUJARDIN, « *De executie in het kader van een sociaal conflict* », p. 159.

A. FLANDERJJN, « *De onmogelijkheid van het omgekeerde* », p. 181.

Wim FRANSEN et Francis MOTTRIE, « *Bewarend beslag op zeeschip* », p. 189.

Hendrik JESPERS, « *Beslag onder derden of bij derden?* », p. 207.

Jozef JESPERS, « *Binnen zonder kloppen? De vaststelling van overspel door gerechtsdeurwaarder: 6 jaar Praktijk* », p. 231.

Pierre KREMMER, « L'huissier de justice luxembourgeois », p. 247.

Filip LAMBRECHTS, « *Het tuchtrecht van de gerechtsdeurwaarders* », p. 265.

Laurie LANOYE, « *Beslag onder derden op een (bank)rekening* », p. 281.

Walter LIBBRECHT, « Arbitrage (Art. 1676 Ger. W. -1723 Ger. W.) », p. 299.

Hugo LUYTEN, « *Verkorte rechtspleging tot invordering van een geldsom* », p. 313.

André MATHIEU, « Les disparités d'exécution entre le Québec et les provinces canadiennes », p. 319.

Francisco RAMOS MENDEZ, « *El juicio ejecutivo espafiol* », p. 333.

F. PONET, « *Goederen in de Antwerpse haven: juridisch vacuüm?* », p. 337.

Emst SAUERZAPF, « *Die Geschichte des Österreichischen Gerichtsvollziener* », p. 351.

Luc SCHOUPS, « *Beschouwingen bij de aansprakelijkheid van de deurwaarder* », p. 361.

Marcel L. STORME en Matthias E. SRORME, « *De telefax in het procesrecht* », p. 377.

Jan THEUNIS et Jean-François PETERS, « La lettre de voiture électronique dans le transport routier international », p. 389.

Alexander WALKER, « *Scotland* », p. 401.

143. Brouant (Jean-Philippe), 2024

Droits urbains, droits humains : journée en la mémoire de Jean-Philippe Brouant,
Paris : IRJS éditions, 2024, 126 p. (10 contrib.)

Norbert FOULQUIER et Laurence JEGOUZO, « Jean-Philippe Brouant, un juriste optimiste », p. 19.

Yves JEGOUZO, « Adieu l'ami, », p. 21.

Meryem DEFFAIRI, « Les expulsions collectives et les droits fondamentaux », p. 25.

Marie ROTHHAHN et Noria DERDEK, « La Déclaration des droits des personnes sans-abri. De la pétition à l'action... », p. 43.

Norbert FOULQUIER, « Le droit domanial et la Convention européenne des droits de l'homme », p. 55.

Maurice CARRAZ, « La maîtrise d'ouvrage sociale au carrefour des marchés et du droit pour un habitat durable », p. 65.

Raphaël LEONETTI, « Les nouvelles formes juridiques d'accession à la propriété », p. 71.

Alice FUCHS-CESSOT, « De l'indignité à l'habitabilité des logements », p. 79.

Frédéric ROLIN, « "Le pourvoi du sieur Lainé pose une question d'une particulière importance, celle de la légalité du "*zoning*"" », p. 89.

Francine ALBERT, « Territoire et différenciation », p. 121.

144. Brun (André), 1974

Études de droit du travail offertes à André Brun,
Lyon : Institut d'études du travail et de la sécurité sociale ; Paris : diffusion Librairie sociale et économique, 1974, 622 p. (36 contrib.)

Irene Petronella ASSCHER-VONK, « Possibilité d'écarter certaines dispositions de droit à caractère impératif dans les conventions collectives », p. 13.

Jacques AUDINET, « Une embûche de la procédure prud'homale : l'interdiction des demandes nouvelles », p. 23.

Renato BALZARINI, « Les syndicats et l'État: quelques réflexions », p. 47.

Alexandre BERENSTEIN, « Le règlement des conflits collectifs du travail en Suisse », p. 51.

Xavier BLANC-JOUVAN, « La situation juridique du travailleur étranger », p. 67.

Guillaume Hubert CAMERLYNCK, « L'allergie du droit du travail à la notion civiliste de *dies incertus* », p. 101.

Nicole CATALA, « Représentation des travailleurs et concentration européenne des entreprises », p. 109.

Antônio Ferreira CESARINO Junior, « Influence du droit économique sur l'actuel droit brésilien du travail », p. 131.

Ch. CHEVAL, « Politique sociale européenne et nouvelle société », p. 139.

Giorgio COTTREAU, « Normes de sauvegarde de l'idéologie politique, syndicale, religieuse du travailleur et leur application aux entreprises et organisations dites de tendance », p. 149.

Michel DESPAX, « Représentants " statutaires" et représentants salariés de droit commun, après la promulgation de la loi 37-463 du 9 mai 1973 précisant le statut professionnel des voyageurs représentants et placiers », p. 165.

Halid Kemal ELBIR, « La participation des travailleurs aux bénéfices de l'entreprise en droit turc », p. 181.

M. G. FERNANDEZ, « Le contrôle du gouvernement sur les salaires des conventions collectives en Espagne », p. 197.

Ch. FREYRIA, « Problématique des pouvoirs économiques du comité d'entreprise », p. 209.

Jean DE GIVRY, « Les méthodes de règlement des conflits d'intérêts en matière de travail. Un aperçu international », p. 223.

E. GEORGUIEV, « Responsabilité civile des travailleurs envers leurs employeurs. Dispositions limitatives de responsabilité du code du travail bulgare », p. 235.

M. A. GUERICOLAS, « La force majeure en Droit du travail », p. 257.

S. IVANOV, « Sur la participation des syndicats à la gestion des entreprises dans le contexte du progrès scientifique et technique », p. 281.

W. JASKIEWICZ, « Les nouveaux aspects de la politique sociale et du droit social en Pologne Populaire », p. 297.

R. LAFAY, « L'amélioration des conditions de travail (Loi 73-1195 du 27 décembre 1973) », p. 305.

Georges LEVASSEUR, « Droit social et Droit pénal », p. 317.

Gérard LYON-CAEN, « Essai sur la singularité du droit français des luttes du travail », p. 337.

R. MAURICE, « Le salarié face aux modifications d'horaire », p. 353.

G. MULLER, « La décision du tribunal fédéral du travail de la République d'Allemagne Fédérale du 5 mars 1974 concernant le personnel d'encadrement », p. 381.

L. NAGY, « Le statut juridique des syndicats », p. 395.

Roger NERSON, « Le travail ménager de la femme mariée », p. 409.

J. PELISSIER, « Réflexions à propos de la suspension du contrat de travail », p. 427.

P. RONGERE, « Rôles et conflits de rôles en Droit du travail. Réflexions sur la jurisprudence », p. 451.

G. RULLIERE, « Les groupements agricoles d'exploitation en commun », p. 477.

A. RUPRECHT, « Le Droit du travail en République Argentine », p. 509.

Jean SAVATIER, « Les groupes de sociétés et la notion d'entreprise en droit du travail », p. 527.

J.-C. SEFFERT, « Les salariés au regard de la "faillite" de l'entreprise commerciale », p. 547.

W. SZUBERT, « Rapports du droit du travail et de la politique sociale », p. 555.

Jean-Michel VERDIER, « Réalité, authenticité et représentativité syndicales », p. 571.

P. VERGE, « À la croisée de la loi et de la convention collective : l'arbitrage des griefs au Québec », p. 589.

Jean VINCENT, « Quelques observations sur les conflits de juridictions en matière de contrats de travail », p. 603.

145. Brun (Henri) et Tremblay (Guy), 2016

***Un regard québécois sur le droit constitutionnel : mélanges en l'honneur d'Henri Brun et de Guy Tremblay*, Montréal, Québec : Éditions Yvon Blais, 2016, 972 p. (25 contrib.)**

LEUR APPROCHE

Jean-François GAUDREAULT-DESBIENS et Andrée-Anne BOLDUC, « La manière française ? Conception de l'État et épistémologie romanistes dans "le" Brun-Tremblay », p. 35.

Marc CHEVRIER, « L'écriture républicaine du droit politique canadien et québécois chez les publicistes Henri Brun et Guy Tremblay », p. 57.

Stéphane BERNATCHEZ, « L'identité constitutionnelle du Québec : l'émergence d'un nouveau concept juridique ? », p. 101.

LES INSTITUTIONS

La démocratie

Hugo CYR, « Du vote de non-confiance », p. 133.

Réjean PELLETIER, « La responsabilité ministérielle : mythes et réalités », p. 159.

Le fédéralisme et le partage des compétences

David ROBITAILLE et Pierre ROGUE, « La Charte de la langue française : une entrave à la gestion et aux relations de travail des entreprises privées de compétence fédérale au Québec ? », p. 183.

Ivan TCHOTOURIAN et Alexis BELANGER, « Retour sur le projet de commission pancanadienne des valeurs mobilières : un numéro de funambule entre constitutionnalisme et affairisme », p. 235.

Charles-Emmanuel COTE, « L'État fédéral dans les travaux de la Commission du droit international des Nations Unies », p. 275.

Le pouvoir judiciaire

Danielle PINARD, « De l'inhabilité des juges à modifier le texte des lois déclarées inconstitutionnelles », p. 329.

Patrice GARANT, « Propos sur l'indépendance judiciaire : l'inamovibilité et la sécurité financière des juges administratifs », p. 369.

LES DROITS

Les droits linguistiques

José WOERHLING, « "Liberté" linguistique, "droits" linguistiques et « accommodements » linguistiques : réflexions à partir de la jurisprudence de la Cour suprême du Canada », p. 425.

André BRAËN, « La Cour suprême du Canada et les droits linguistiques : une certaine fatigue ! », p. 453.

Éric POIRIER, « L'arrêt Blaikie sur la langue de la législation québécoise et la thèse du réexamen : et si des développements récents donnaient raison aux professeurs Brun et Tremblay ? », p. 499.

Les droits des peuples autochtones

Ghislain OTIS, « Autonomie gouvernementale autochtone et pluralité juridique : le problème de l'option de loi », p. 547.

Geneviève MOTARD et Valérie BERGERON BOUTIN, « Le Québec et les traditions juridiques autochtones. Analyse des politiques publiques en matière de négociations territoriales et d'autonomie », p. 597.

Les droits collectifs

Sophie THERIAULT, « La justice environnementale au Québec et les droits fondamentaux : analyse des potentiels écologique et distributif des chartes en lien avec la pollution toxique diffuse », p. 633.

Dwight NEWMAN, « Les droits collectifs et leurs implications pour l'article 1 de la Charte canadienne », p. 663.

LE QUÉBEC

La spécificité du Québec

Daniel TURP, « Le pouvoir constituant et la constitution du Québec », p. 677.

Guillaume ROUSSEAU, « Théorie québécoise de la disposition dérogatoire : quand la langue, l'identité ou le social prime l'individuel », p. 703.

Frédéric LEVESQUE, « Le bilinguisme législatif et le bijuridisme dans les lois fédérales, les provinces de *common law* et les territoires canadiens : l'exemple des obligations *joint and several* », p. 719.

François COTE, « De l'intégrité du droit privé québécois de tradition civiliste au sein du cadre constitutionnel canadien. Constat d'un conflit épistémologique au travers des droits fondamentaux », p. 743.

Les théories de la sécession

Michel SEYMOUR, « L'orientation politique du Renvoi sur la sécession », p. 789.

Jean LECLAIR, « Le potier, l'argile et le peuple : réflexions critiques sur le rôle de la loi et du pouvoir dans le processus d'accession du Québec à l'indépendance », p. 833.

Stéphane COURTOIS, « La ratification d'un accord de sécession entre le Québec et le Canada: procédure de modification de la Constitution et référendum national », p. 855.

François ROCHER et Elisenda CASANAS ADAMS, « L'encadrement juridique du droit de décider : la politique du confinement judiciaire en Catalogne et au Québec », p. 877.

146. Bruyneel (André), 2008

Synthèses de droit bancaire et financier : Liber Amicorum André Bruyneel,
Bruxelles : Bruylant, 2008, 697 p. (36 contrib.)

AVANT-PROPOS

Anne-Marie STRANART, « Deux ou trois choses que je sais d'André Bruyneel », p. XXVII.

Ludovic DE GRYSE, « *André Bruyneel zoals ik hem ken* », p. XXXIII.

I. - DROIT EUROPÉEN

Blanche SOUSI, « La construction du marché unique des services financiers. Propos iconoclastes », p. 3.

Michel TISON, « *De bescherming van de belegger in het kapitaalmarktrecht : de hobbelige weg naar een Europees ius commune* », p. 11.

Tom VAN DYCK en Veerle COLAERT, « *Reclameregulering als vorm van consumentenbescherming inzake financiële dienstverstrekking* », p. 33.

Frédéric LOUIS, « L'application du droit de la concurrence au secteur bancaire : regards sur une évolution permanente », p. 73.

II. - DROIT BANCAIRE ET FINANCIER PUBLIC

Eddy WYMEERSCH, « *Vormen en structuren van financieel toezicht* », p. 109.

III. - LES SANCTIONS EN DROIT FINANCIER INTERNE

Pierre VAN OMMESLAGHE et Renaud THUNGEN, « Les sanctions en droit financier interne », p. 129.

IV. – ASPECTS DE L'INTERMÉDIATION FINANCIÈRE EN DROIT BELGE POST-MIFID

Xavier DIEUX et Jean-Quentin DE CUYPER, « Aspects de l'intermédiation financière en droit belge post-MiFID », p. 163.

V. - OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE CRÉDIT

Jean-Pierre BUYLE, « Les opérations bancaires domestiques », p. 183.

Gilles STUER, « Réflexions sur le droit applicable à la monnaie scripturale et au virement », p. 211.

Martine DE LIERNEUX, « Heurs et leurres du "droit bancaire international" », p. 241.

Erik VAN DEN HAUTE, « Le crédit aux particuliers en Europe : itinéraires d'un alpiniste », p. 263.

Reinhard STEENNOT, « *Betalingsverkeer : het dalende belang van de kwalificatie van de betaaltransactie* », p. 281.

Jean-François ROMAIN, « Le contrat de prêt civil à intérêt en matière bancaire », p. 307.

Paul-Alain FORIERS et Lucien SIMONT, « Le cautionnement à l'épreuve de la loi du 3 juin 2007 relative au cautionnement à titre gratuit », p. 321.

Michèle GREGOIRE, « Les sûretés réelles », p. 343.

VI. - DROIT FINANCIER AU SENS STRICT, OPA ET ASPECTS FINANCIERS DU DROIT DES SOCIÉTÉS

Olivier LEFEBVRE et Anne Sophie PIJCKE, « Les bourses de valeurs: mise en perspective d'une (r)évolution », p. 375.

Benoît FERON, « La gestion de portefeuille », p. 385.

Marc FYON, « Quelques réflexions sur l'évolution de la responsabilité quasi-délictuelle en matière de prospectus », p. 403.

Philippe LAMBRECHT, « Réforme 2007 - Changement du critère de déclenchement de l'opa obligatoire », p. 429.

Koen GEENS, « *Hoe het vennootschapsrecht zich met een re verse take over verweert tegen een overnamepoging door het "beginsel van de juiste prijs"* », p. 451.

Jan PEETERS, « *At least the law had changed in 1989... but it hasn 't stopped changing since then, Beschouwingen bij de transparentie van het aandeelhouderschap en naar de aandeelhouders toe van beursgenoteerde vennootschappen* », p. 469.

VII. - DROIT DES ASSURANCES

Herman COUSY, « Les "règles de conduite" et le droit des assurances », p. 495.

Jean-Luc FAGNART, « Du droit des assurances au droit des assurés, Quand la Belle au bois dormant devient la Cendrillon des consommateurs », p. 509.

VIII. - LE CONTENTIEUX

Ivan VEROUGSTRAETE, « Les grands arrêts de la cour de cassation en matière bancaire », p. 529.

Martine REGOUT, « La jurisprudence », p. 549.

Guy KEUTGEN et Georges-Albert DAL, « L'amiable composition : quelques considérations de droit comparé et de droit international », p. 559.

IX. - DROIT COMPARÉ

Jean STOUFFLET, « L'évolution du droit bancaire et financier en France », p. 575.

Anne HERITIER LACHAT et Alain HIRSCH, « L'évolution du droit bancaire et financier suisse », p. 593.

Klaus HOPT, « *Der Vertrag zwischen der Bank und ihren Kunden* », p. 617.

X. - REGARDS NON JURIDIQUES SUR LE DROIT BANCAIRE ET FINANCIER

Georges UGEUX, « *Private equity, hedge funds*, activisme et démocratie », p. 635.

Bruno COLMANT, « Réflexions transversales sur l'évolution de la comptabilité », p. 647.

Ginette KURGANVAN HENTENRYK, « Max-Léo Gérard, un ministre des finances méconnu », p. 667.

François GLANSDORFF, « L'oseille cachée ou Tintin et le droit bancaire et financier », p. 681.

147. Buffet (Jean), 2004

La procédure en tous ses états ? : Mélanges Jeann Buffet, **Montchrestien, 2004**

Jean-Pierre ANCEL, « Art processuel (pour une chose jugée assagie) », p. 1.

Elisabeth BARADUC, « Le juge civil de cassation, le moyen relevé d'office et le principe de la contradiction », p. 5.

Philippe BLONDEL, « Le justiciable, à ne pas oublier », p. 19.

Georges BOLARD, « Le moyen contraire aux précédentes écritures », p. 51.

Jean-Denis BREDIN, « Qu'est la plaidoirie devenue ? », p. 59.

Claude BRENNER, « L'appel des jugements statuant sur les incidents de la saisie immobilière », p. 71.

Jean-François BURGELIN, « L'erreur judiciaire », p. 81.

Loïc CADIET, « Construire ensemble des débats utiles », p. 99.

Françine CAHEN FOUQUE, Henriette CHAUBON, Brigitte GIZARDIN, « Ma vie place Vendôme (Correspondances) », p. 117.

Guy CANIVET, Nicolas MOLFESSIS, « L'imagination du juge », p. 131.

Jean CARBONNIER, « Sans autre forme de procès », p. 149.

Jean-Paul COSTA, « Le droit à un tribunal, et ses limites, selon la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 159.

Jean-Marie COULON, « Restaurer l'autorité du juge de première instance », p. 171.

Renaud DENOIX DE SAINT MARC, « Les projets de loi et de décret devant le Conseil d'État », p. 179.

Marcel DYMANT, « De la nullité des actes vers l'inefficacité relative », p. 189.

Frédéric FERRAND et Tony MOUSSA, « Le projet de l'*American Law Institute* et d'UNIDROIT de Principes et Règles de procédure civile transnationale : vers une procédure civile mondiale modélisée ?... », p. 199.

Natalie FRICERO, « La Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme, un nouvel instrument de régulation de l'éthique du juge judiciaire ? », p. 229.

Jean-Pierre GRIDEL, « L'impartialité du juge dans la jurisprudence civile de la Cour de cassation », p. 241.

Pierre GUERDER, « Le procès civil de presse », p. 255.

Serge GUINCHARD, « Touche pas à mon Code ! », p. 269.

Pierre JULIEN, « Principe de la contradiction et expertise en droit privé », p. 293.

Jacques LEMONTEY, « Les Trente Glorieuses de la Direction civile du ministère de la Justice (1959-1989) ou l'art de bien légiférer », p. 303.

Emmanuel LESUEUR DE GIVRY, « La diffusion de la jurisprudence, mission de service public », p. 309.

Jean-Claude MAGENDIE, « L'exigence de qualité de la justice civile dans le respect des principes directeurs de l'euro-procès », p. 319.

Yves MONNET, « Regards sur la nature de la faute civile et celle de la faute pénale dans les infractions intentionnelles », p. 335.

Horatia MUIR WATT, « Le mythe de "l'effet de titre" : le statut des jugements étrangers dans le contentieux du provisoire », p. 347.

Jacques NORMAND, « La subsidiarité de la Convention européenne des droits de l'Homme devant la Cour de cassation », p. 357.

Jacques PELLERIN, « L'omission de l'acte de procédure », p. 379.

Roger PERROT, « La contrainte par dissuasion », p. 393.

Louis SENE, « Les difficultés relatives aux titres exécutoires devant le juge de la saisie immobilière et le juge de l'exécution », p. 407.

François TERRE, « Retour sur la qualification », p. 419.

Philippe THERY, « Le sort de la créance d'aliments dans les procédures collectives », p. 433.

Bernard VATIER, « Le Bâtonnier dans tous ses états... Ou comment un arbitre de touche est également un arbitre de champ ! », p. 445.

Philippe WAQUET, « Procédure orale ou procédure écrite en matière prud'homale », p. 457.

148. Buirette (Patricia), 2017

***Vers un nouvel ordre juridique - L'humanitaire ? : Mélanges Patricia Buirette*, LGDJ, 2017.**

PREMIÈRE PARTIE : HOMMAGES

Mireille DESREZ, « Une indomptable énergie au service du droit international humanitaire pour plus de paix dans le monde : Patricia Buirette », p. 21.

Marie-Hélène GIANNESINI, « Dictionnaire imaginaire et réel pour Patricia Buirette », p. 25.

Frédéric JOLI, « Hommage à Patricia Buirette », p. 29.

Laurent LUCCHINI, « Hommage à Patricia Buirette », p. 31.

Jean-Yves MERINDOL, « Mélanges pour Patricia Buirette », p. 33.

Hubert THIERRY, « Message », p. 37.

DEUXIÈME PARTIE : DROIT HUMANITAIRE

Maurice BAZOT, « "Vers un nouvel ordre juridique : l'humanitaire" : L'assistance médicale gratuite en Algérie de 1954 à 1962 : Du témoignage à l'Histoire », p. 41.

Michèle BONNECHERE, « Irlande du Nord, 1981-1990 : carnets d'un observateur judiciaire », p. 53.

Françoise BOUCHET-SAULNIER, « Le droit humanitaire : maturation et mutation dans la gestion des conflits contemporain », p. 63.

Dominique BREILLAT, « Peine de mort et droit humanitaire », p. 79.

Vincent COUSSIRAT-COUSTERE, « La Cour européenne des droits de l'homme et le droit international humanitaire : Impressions de lecture », p. 93.

Louis CROCQ, « Souvenirs de mes activités humanitaires au Sahara libyen », p. 131.

Ghislaine DOUCET, « Guerre "par" et "contre" le terrorisme: le rôle possible ou impossible du droit international humanitaire : Retour sur quelques années de réflexions », p. 137.

Eric-Noël DYVORNE, « Un an de vie à Juba », p. 149.

Claude FERRY, « Une formation professionnalisante dans le domaine du Droit humanitaire et des Droits de l'Homme : le master créé par la professeure Patricia Buirette », p. 157.

Dominique GAMBIER, « Le maire à l'épreuve de l'humanitaire : Droit humanitaire ou pragmatisme dans l'action publique locale », p. 161.

Marc GENTILINI, « Modestes réflexions à propos d'un "nouvel ordre juridique et humanitaire" pour un développement durable », p. 165.

Pascal GRELLETY BOSVIEL & Sophie BOCQUILLON, « Le Biafra : la mission qui allait changer l'humanitaire », p. 171.

Philippe LAGRANGE, « Neutralité de l'action humanitaire et relativisme culturel », p. 175.

Jean-Louis LOUBET, « Vers un autre droit humanitaire », p. 183.

Jacques de SAINT-JULIEN & Jean-Jacques FERRANDIS, « La mission humanitaire du service de santé des armées », p. 187.

Pierre SALIGNON, « Soins de santé en danger et l'engagement des ONG : La situation dramatique des populations en Syrie », p. 195.

Guy ZIMMERMANN, « Déclaration d'intention de l'Association Henry Dunant pour contribuer à la diffusion du Droit International Humanitaire », p. 199.

TROISIÈME PARTIE : RELATIONS ET DROIT INTERNATIONAL

Mohamed BENNOUNA, « Immunités juridictionnelles et souveraineté de l'état », p. 209.

Maurice BERTRAND, « Mondialisation politique et utopie », p. 213.

Jean Paul JACQUE, « Résolutions du Conseil de Sécurité et contrôle du respect des droits fondamentaux en Europe: la révolte des Cours européennes », p. 221.

Marie-Françoise LABOUZ, « La Justice pénale internationale, au banc des accusés ? », p. 235.

E.M. MOUHOUD, « Les migrations dans la mondialisation : paradoxes et impasses des politiques d'immigration », p. 243.

Pierre-Bruno RUFFINI, « La diplomatie scientifique, nouvelle dimension des relations internationales », p. 257.

QUATRIÈME PARTIE : DROITS FONDAMENTAUX ET DROIT CONSTITUTIONNEL

François COLLY, « La constitution contre l'économie, sens et contresens », p. 277.

Marc DEBENE, « Education, Droit et valeurs humanitaires », p. 301.

Daniel DIATKINE, « Le droit au travail est-il le socialisme ? Celui-ci fait-il partie des droits de l'homme ? Le point de vue d'un historien de la pensée économique sur les débats de 1878 », p. 313.

Jean-Jacques GANDINI, « L'hébergement d'urgence consacré comme liberté fondamentale : Larme du référé-liberté », p. 327.

Edmond JOUVE, « La laïcité d'hier à aujourd'hui », p. 333.

Jean-Manuel LARRALDE, « La cour européenne des droits de l'homme et la protection des personnes vulnérables », p. 341.

Thierry LAURENT, « Droits de l'Homme, croissance économique et bien-être, Quelles relations ? », p. 359.

Paul TAVERNIER, « Turbulences et vents contraires sur l'universalité des droits de l'Homme dans ses rapports avec le régionalisme », p. 377.

CINQUIÈME PARTIE : VARIA

Raymond GOY, « Les ordres protestants de Saint-Jean de Jérusalem, frères de l'Ordre de Malte », p. 391.

Jean MAGNAN DE BORNIER, « Mèmes et évolution culturelle », p. 407.

Patrice ROLLAND, « La religion, objet de l'analyse juridique », p. 423.

Patrick TAFFOREAU, « Le sentiment d'éternité dans l'Œuvre pour orgue d'Olivier Messiaen », p. 439.

Michel TROPER, « Les topographes du droit : À propos de l'argumentation anti-mariage gay : que savent les professeurs de droit ? », p. 455.

149. Burdeau (François), 2008

***Études à la mémoire du Professeur François Burdeau*, Litec, 2008**

Henri LEGOHEREL, « Si j'avais eu un seul ami… », p. 1.

François BURDEAU, « Les dysfonctionnements de l'administration préfectorale au miroir de la jurisprudence du Conseil d'État napoléonien », p. 3.

Première partie : L'administration, son droit et son histoire

Vida AZIMI, « Alain : propos impertinents sur une administration omnipotente », p. 13.

Guillaume BACOT, « Sur les conceptions respectives des municipalités et des départements dans les débats parlementaires de la monarchie de Juillet », p. 21.

Grégoire BIGOT (G.), « Les enjeux constitutionnels de la présidence du Tribunal des conflits », p. 45.

Marc BOUVET, « Le personnel du Conseil d'État et la Révolution de février 1848. Discontinuité constitutionnelle et continuité administrative », p. 79.

Françis CHAUVIN, « L'acte II de la déconcentration », p. 97.

Pascale GONOD, « Les avis du Conseil d'État en matière coloniale (1870-1914). L'administration des colonies », p. 113.

Luigi LACCHE, « "Gouverner n'est point administrer. Régner est encore autre chose que gouverner". Le retour d'un vieillard : P. L. Roederer et le problème du « gouvernement » pendant la monarchie de Juillet (1835) », p. 125.

Catherine LECOMTE, « De la culture des premiers commis du gouvernement de Louis XV », p. 147.

Tiphaine LE YONCOURT, « Réflexions autour d'un débat parlementaire : le serment des agents publics en 1814 », p. 161.

Jean-Louis MESTRE, « Un projet d'annulation par Louis XVI de deux arrêtés du Directoire de la Haute-Garonne », p. 187.

Jacques MOREAU, « La naissance de la clause exorbitante de droit commun, comme critère du contrat administratif », p. 197.

Albert RIGAUDIERE, « Fabriquer le droit à la fin du XIV^{e} siècle : diffusion, interprétation et application de la législation sur le droit de l'amortissement et de franc-fief dans le baillage d'Evreux d'après le manuscrit de Bnf nouv. Acq. Fr. 3555 », p. 205.

Deuxième partie : Histoire des idées politiques

Michel GANZIN, « Alexis de Tocqueville : de la critique de la confédération helvétique à la compréhension et à l'espoir (1818-1848) », p. 233.

Jacques POUMAREDE, « Pierre Bourdieu et la genèse de l'État », p. 247.

Jacques PHYTILIS, « Requiem pour un État défunt (Très court essai sur l'État classique en France) », p. 259.

Troisième partie : Variétés

Stéphane BOIRON, « Entre l'*Urbs* et l'*Orbis* : le culte des saints dans l'Église catholique », p. 271.

Philippe BRAUD, « Le biais émotionnel en sciences sociales », p. 283.

Marie-Yvonne CREPIN, « Les cours prévôtales en Bretagne (1816-1818) », p. 291.

Michel HUMBERT, « Le moment législatif dans les sociétés antiques », p. 301.

Corinne LEVELEUX, « Parole jurée et constitution du lien social. Le droit savant médiéval et l'émergence d'une institutionnalité du serment (XII^{e} – XIII^{e} siècles) », p. 315.

Marcel MORABITO, « L'européanisation des politiques éducatives », p. 333.

Christiane PLESSIX-BUISSET, « Quatre forbans sur le tourment. Quelques révélations sur la piraterie en Bretagne au milieu du XVI^{e} siècle », p. 345.

François SAINT-BONNET, « La protection juridique des droits en 1791. Les Dispositions fondamentales garanties par la Constitution en débat », p. 359.

Didier TRUCHET, « Histoire du droit et "LMD" », p. 373.

150. Burdeau (Georges), 1977

***Le pouvoir : Mélanges offerts à Georges Burdeau*, LGDJ, 1977.**

THÉORIE POLITIQUE ET CONSTITUTIONNELLE

Pierre AVRIL, « Pouvoir et responsabilité », p. 9.

Michel BOUISSOU, « Pour une réhabilitation de l'institution référendaire », p. 25.

Bernard CHANTEBOUT, « Le régime parlementaire moniste, gouvernement d'assemblée », p. 43.

Alain CLAISSE, « L'idéologie : discours du pouvoir », p. 63.

Jean-Claude COLLIARD, « La désignation du Premier Ministre en régime parlementaire », p. 87.

Gérard CONAC, « Pour une théorie du présidentialisme, quelques réflexions sur les présidentialismes latino-américains », p. 115.

Charles DEBBASCH, « Administration et pouvoir politique. Sur un couple uni », p. 149.

Patrick JUILLARD, « La continuité du pouvoir exécutif », p. 159.

Georges LANGROD, « Les mutations du pouvoir dans l'Eglise catholique », p. 179.

Pierre PACTET, « L'évolution contemporaine de la responsabilité gouvernementale dans les démocraties pluralistes », p. 191.

Jacques PEUCH, « Pouvoir et inconscient », p. 211.

HISTOIRE DES IDÉES POLITIQUES

Albert BRIMO, « Le dépérissement du droit dans la théorie marxiste du droit et de l'État », p. 235.

Jean-Marie DENQUIN, « Du révisionnisme », p. 253.

Jacques ELLUL, « Recherche sur la conception de la souveraineté dans la Rome primitive », p. 265.

Claude GOYARD, « Séparatisme ou nationalisme, une alternative éclairée par les correspondances de Maillane », p. 281.

François MONCONDUIT, « Liberté et égalité dans la pensée d'Alexis de Tocqueville », p. 315.

Jacqueline MORAND-DEVILLER, « Élitisme et maoïsme », p. 333.

PROBLEMES POLITIQUES ET DROIT CONSTITUTIONNEL FRANÇAIS

Michel AMELLER, « L'heure des questions au Palais-Bourbon », p. 355.

Philippe BRAUD, « L'inclination des catholiques pratiquants vers la droite », p. 377.

Louis FAVOREU, « Les règlements autonomes existent-ils ? », p. 405.

Jean-Claude GAUTRON, « Influence des Communautés européennes sur les structures du pouvoir politique français depuis 1958 », p. 421.

Henri GEORGE, « Les pouvoirs des rapporteurs des commissions parlementaires », p. 441.

Jean-Louis PEZANT, « Contribution à l'étude du pouvoir législatif selon la Constitution de 1958 », p. 455.

Jean-Claude VENEZIA, « Sur l'exercice de la fonction exécutive par le Parlement de la 5e République », p. 481.

RÉGIMES POLITIQUES ÉTRANGERS

1º États-Unis.

Dominique CARREAU, « Le président, le Congrès des États-Unis et le commerce international : l'exemple d'un conflit constitutionnel mal résolu », p. 497.

Madeleine GRAWITZ, « Le pouvoir, le régime et les hommes », p. 519.

Francis HAMON, « La loi du 7 novembre 1973 sur les pouvoirs de guerre du Président des États-Unis et du Congrès », p. 539.

André TUNC, « Le couple Président-Congrès dans la vie politique des États-Unis d'Amérique », p. 561.

2º Union soviétique et démocraties populaires.

Henri CHAMBRE, « Démocratie et pouvoir socialistes en U.R.S.S. tâches actuelles », p. 575.

Viktor KNAPP, « Le pouvoir d'État et la propriété dans les pays socialistes », p. 593.

Pierre LAVIGNE, « L'unité du pouvoir d'État dans la doctrine constitutionnaliste socialiste contemporaine », p. 599

Dragos ROSU, « Du contrôle de la grande Assemblée Nationale et du Conseil d'État en Roumanie », p. 613.

3º Pays Européens.

René CHIROUX, « Le compromis constitutionnel de 1971 et les institutions de la Belgique "communautaire et régionalisée" », p. 637.

Michel FROMONT, « L'évolution du fédéralisme allemand depuis 1949 », p. 661

Yves MENY, « Pouvoir et conflits de pouvoir dans l'entreprise : Analyse comparée des situations italienne et yougoslave », p. 681.

4º Tiers-Monde.

Jean GICOUEL, « Le présidentialisme négro-africain : l'exemple camerounais », p. 701.

Claude PALAZZOLI, « Existe-t-il une spécificité du pouvoir dans les pays arabes ? », p. 727.

DROIT ADMINISTRATIF – HISTOIRE DE L'ADMINISTRATION

Marguerite BOULET-SAUTEL, « Un épisode de la lutte contre les prérogatives de l'Administration: les "considérations" du Marquis d'Argenton », p. 741.

Christine BRECHON-MOULENES, « Une technique juridique explosive : "l'autorisation conventionnelle" d'occupation du domaine public », p. 753.

François BURDEAU, « Affaires locales et décentralisation: évolution d'un couple de la fin de l'Ancien Régime à la Restauration », p. 765.

Louis de CORAIL, « L'identification du service public dans la jurisprudence administrative », p. 789.

Yves GAUDEMET, « Réflexions sur l'injonction dans le contentieux administratif », p. 805.

Annie KRIEGER, « La région et le pouvoir », p. 825.

Robert PIEROT, « La naissance du pouvoir syndical dans la fonction publique française », p. 847.

LIBERTES PUBLIQUES - HISTOIRE DES LIBERTÉS

Louis-Jérôme CUAPUISAT, « Le régime de police pour cause d'utilité privée », p. 869.

Michel GANZIN, « Le Lubéron hérétique: l'arrêt de Mérindol (18 nov. 1540) », p. 891.

Michel PROUZET, « Contribution à la notion de liberté publique en Afrique Noire. Cas particulier de l'Afrique Occidentale », p. 927.

Jacques ROBERT, « Liberté, égalité, fraternité 1976 », p. 945.

David RUZIE, « Souveraineté de l'État et protection internationale des droits de l'homme », p. 963.

Gérard SAUTEL, « Vocabulaire et exercice du pouvoir administratif : aux origines du terme "déconcentration" », p. 981.

DROIT INTERNATIONAL

Jean CHARPENTIER, « Le fondement du pouvoir de contrôle des organisations internationales », p. 999.

Robert CHARVIN, « La souveraineté et la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe », p. 1013.

Jean COMBACAU, « Sur une définition restrictive du droit », p. 1033.

Francine DEMICHEL, « Le rôle de la souveraineté dans les relations internationales contemporaines », p. 1053.

Guy FEUER, « Nations-Unies et démocratie », p. 1073.

Alain GUILLOT-COLI, « Notes de voyage sur les idéologies en doctrine et en droit internationaux », p. 1091.

Edmond JOUVE, « La montée du Tiers Monde sur la scène internationale », p. 1127.

Tadeusz WYRWA, « Les principes du droit des gens établis par les Polonais à l'aube des temps modernes », p. 1155.

151. Burgelin (Jean-François), 2008

Principes de justice : mélanges en l'honneur de Jean-François Burgelin,
Paris : Dalloz, 2008

Coralie AMBROISE-CASTEROT, « Des contradictions dans le contradictoire en matière d'expertise pénale », p. 19.

Diane DE BELLESCIZE, « Le juge français, le juge européen et la liberté d'expression des journalistes », p. 35.

François-Charles BERNARD, « Le choc des cultures », p. 75.

Gérard BLANDIN, « De quelques difficultés prévisibles dans l'application des conventions internationales relatives à l'état civil », p. 83.

Bernard BOULOC, « Le juge saisi par un juge en matière pénale », p. 91.

Jean-Luc A. CHARTIER, « L'esprit de justice selon Pascal », p. 103.

Jean-Marie COULON, « L'actualité de la dépénalisation du droit des affaires », p. 109.

André DECOCQ, « Réflexions sur l'article préliminaire du Code de procédure pénale », p. 115.

Pascale DEUMIER, « Les "motifs des motifs" des arrêts de la Cour de cassation », p. 125.

Jean FOYER, « L'histoire du juste », p. 181.

Nathalie FRICERO, « Le fabuleux destin de l'autorité de la chose jugée », p. 199.

Abdénour GARECHE, « Entre ombre et lumière : l'impartialité de la juridiction prud'homale », p. 209.

Philippe LEGER, « Le dualisme juridictionnel a-t-il encore une raison d'être ? », p. 233.

Jean LEONNET, « Indemnisation des victimes et solidarité nationale », p. 247.

Christophe DE LA MARDIERE, « La fronde, une révolte fiscale », p. 257.

Patrice MAYNIAL, « Principes de justice et suppression de la profession d'avoué près la cour d'appel », p. 267.

Jean-Louis NADAL et Peimane GHALEH-MARZBAN, « Regards sur l'évolution de la formation des magistrats », p. 279.

Emmanuel PIWNICA, « À propos des divergences de jurisprudence en matière judiciaire », p. 295.

Jean PRADEL, « Quand un magistrat inspire le législateur », p. 307.

Catherine PUIGELIER, « Un juge sans préjugé », p. 317.

Jean QUINTARD, « La délégation de puissance publique du point de vue de l'État », p. 339.

Jerry SAINTE-ROSE, « Le juge face à la science », p. 345.

Yves STRICKLER, « La loyauté processuelle », p. 355.

Édouard VERNY, « Les décisions du Conseil constitutionnel relatives à la récidive », p. 371.

Christophe WILLMANN, « Minima sociaux et droits fondamentaux sous le contrôle du juge », p. 381.

152. Burst (Jean-Jacques), 1997

Mélanges offerts à Jean-Jacques Burst, Litec, 1997

Didier STAUDER, « Coup d'œil sur le CEIPI », p. 7.

Ingo KOBER, « La coopération entre l'OEB et le CEIPI pour la formation au Droit européen des brevets », p. 11.

Yves JEANCLOS, « Les brevets d'invention en France à l'époque révolutionnaire : recherches sur l'objet brevetable », p. 19.

Jacques AZEMA et Albert CHAVANNE, « Réflexions sur les marques figuratives », p. 39.

Nicolas BOESPFLUG, « La portée territoriale de l'épuisement des droits de propriété intellectuelle », p. 47.

Georges BONET, « Épuisement dit droit de marque, reconditionnement du produit marqué : confirmations et extrapolations », p. 61.

Axel CASALONGA, « La protection des inventions dans le domaine du logiciel en Europe », p. 85.

Jean-Paul CLEMENT, « Franchise et droit des marques », p. 113.

Jean-Claude COMBALDIEU, « La mise en place de la marque communautaire, ses premiers pas », p. 125.

Philippe DEVESA, « La nature juridique de la licence de savoir-faire », p. 137.

Yolanda EMINESCU, « Le Droit des propriétés industrielles en l'An 2000 », p. 149.

Didier FERRIER, « Franchise et savoir-faire », p. 157.

André FRANÇON, « Les sanctions pénales de la violation du droit moral », p. 171.

Alain GALLOCHAT, « La brevetabilité du vivant : de la bactérie au génome humain », p. 181.

Jean-Christophe GALLOUX, « Le droit des brevets enfin de XX^{e} siècle : éclatement ou recomposition ? », p. 207.

Christian GAVALDA, « Banque directe, Banque à distance à l'approche de l'an 2000… », p. 225.

François GREFFE, « Projet de Directive européenne en matière de dessins et modèles », p. 245.

André HUET, « L'incidence de la territorialité des marques et brevets nationaux sur la compétence des tribunaux français en matière de contrefaçon », p. 253.

Robert KOVAR, « Le reconditionnement des produits marqué. L'importateur et le fabricant plaidant par devant la Cour de Justice », p. 273.

Christian LE STANC et Privat VIGAND, « La contrefaçon partielle de brevet », p. 297.

Louis LORVELLEC, « Les aspects récents de la protection internationale des appellations d'origine contrôlées », p. 311.

Paul MATHELY, « Le centenaire de l'AIPPI », p. 341.

Jean Marc MOUSSERON et Daniel MAINGUY, « La liberté d'exploitation de l'industriel », p. 349.

Pierre NUSS, « Le consommateur d'aujourd'hui face à la marque », p. 363.

Irène ORES, « La protection des médicaments par le certificat complémentaire de protection », p. 395.

Jochen PAGENBERG, « La détermination de la "renommée" des marques devant les instances nationales et européennes », p. 409.

Bernard DE PASSEMAR, « Le rôle de la propriété industrielle dans la dans la stratégie de l'entreprise », p. 423.

Roger PERCEROU, « Les droits de propriétés intellectuelles et la gestion l'innovation dans l'entreprise », p. 443.

Marie Angèle PEROT MOREL, « Notoriété et renommée : unité ou dualité de concept en droit des marques ? », p. 463.

Jacques PEUSCET, « Le rôle du Conseil de l'Europe dans la genèse du brevet », p. 479.

Jean-Luc PIERRE, « Libres propos sur une évolution possible et souhaitable des règles de fiscalité applicables aux propriétés intellectuelles », p. 501.

Sylvaine. POILLOT-PERUZZETTO, « Le statut juridique de la recherche », p. 517.

Jacques RAYNAUD, « Propriétés incorporelles : un pluriel bien singulier », p. 527.

Yves REBOUL, « Le rôle du Conseil de l'Europe dans la genèse du brevet », p. 541.

Yves REYNHARD, « Les limites de l'autonomie de la volonté dans les contrats relatifs aux brevets d'invention », p. 561.

Joanna SCHMIDT-SZALEWSKI, « L'avenir international de la Propriété Industrielle », p. 571.

Geert Wolfgang SEELIG et C. HERRZ-EICHENRODE, « De quelques aspects de la nouvelle loi allemande sur les marques », p. 583.

Michel STORCK, « La déchéance d'une marque à travers le temps : l'application dans le temps de l'article 27 de la loi du 4 janvier 1991 », p. 607.

Pierre VERON, « Le recours de l'acheteur contre le vendeur de produits contrefaisants », p. 617.

Alexandre VIDA, « L'harmonisation du droit des marques en République Tchèque et en Hongrie avec le Droit européen », p. 639.

Michel VIVANT, « An 2000 : approprier l'information ? », p. 651.

Jean WALINE, « Propriété industrielle et Droit public », p. 667.

Johannes Bob VAN BENTHEM, « Hommage à Jean-Jacques Burst », p. 687.

C

153. Cabrillac (Henry), 1968

Études de droit commercial à la mémoire de Henry Cabrillac,
Paris : LGDJ, 1968, 453 p. (23 contrib.)

Daniel BASTIAN, « La situation des sociétés commerciales avant leur immatriculation au registre du commerce », p. 23.

Jean CALAIS-AULOY, « Grandeur et décadence de l'art. 632 C. com. (considérations sur le domaine du droit commercial) », p. 37.

Jean CARBONNIER, « L'imagerie des monnaies », p. 47.

Pierre CATALA, « Le sort des parts sociales au décès de l'associé », p. 59.

Nicole CATALA-FRANJOU, « La situation des dirigeants de sociétés au regard de la sécurité sociale », p. 81.

Paul CHAUVEAU, « Le nouveau statut de la copropriété des navires », p. 107.

Fernand DERRIDA, « Observations sur l'action civile en matière d'infractions à la législation du chèque », p. 125.

Michel DESPAX, « Droit du travail et transformations sociales », p. 143.

Paul DIDIER, « La terre et le droit commercial », p. 153.

André FRANÇON, « La protection du droit moral de l'auteur relatif à une oeuvre tombée dans le domaine public », p. 167.

Christian Gavalda, « La révision et le redressement des comptes bancaires », p. 181.

André GOURON, « Commerce et diffusion du droit romain », p. 205.

Jean GUYENOT, « Droit des marques de fabrique et droit de la concurrence », p. 219.

Jean HEMARD, « La constitution des sociétés anonymes ne faisant pas appel public à l'épargne », p. 269.

Adrienne HONORAT, « Les incidences de la loi du 13 juillet 1965 sur les droits du conjoint d'un commerçant en état de faillite ou de règlement », p. 281.

Alfred JAUFFRET, « Caisses d'épargne et banques », p. 303.

Gaston LAGARDE, « Société en nom collectif et compte courant », p. 319.

Jean LARGUIER, « La nature juridique de l'interdiction d'exercer la profession bancaire », p. 333.

Jean-Marc MOUSSERON, « L'abus de monopole conféré par le brevet d'invention », p. 345.

Robert PLAISANT, « L'évolution du droit des brevets d'invention et la réforme de la législation française », p. 365.

Emmanuel DU PONTAVICE, « Le commissariat aux comptes dans les lois des é4 juillet 1966 et 4 janvier 1967 sur les sociétés commerciales », p. 375.

Jean-Louis RIVES-LANGE, « La monnaie scripturale (contribution à une étude juridique) », p. 405.

Marie-Thérèse RIVES-LANGE, « Le sort des sûretés consenties en période suspecte pour garantir le solde d'un compte courant en cours de fonctionnent », p. 423.

Jean STOUFFLET, « Le monopole des banques quant à la réception de fonds en dépôt », p. 437.

154. Cabrillac (Michel), 1999

***Mélanges Michel Cabrillac*, Dalloz – Litec, 1999, 860 p. (54 contrib.)**

CONTRATS ET OBLIGATIONS

Christophe ALBIGES, « Le développement discret de la réfaction du contrat », p. 3.

Marie-Élisabeth ANDRE, « L'*intuitus personae* dans les contrats entre professionnels », p. 23.

Xavier BLANC-JOUVAN, « Le développement de l'arbitrage du travail aux États-Unis », p. 45.

Jean-Michel BRUGUIERE, « Rumeur et responsabilité », p. 69.

Jean CALAIS-AULOY, « Le risque de développement : une exonération contestable », p. 81.

Pierre CATALA, « Écriture électronique et actes juridiques », p. 91.

Didier FERRIER, « La preuve et le contrat », p. 105.

André FRANÇON, « La rémunération des auteurs dans le contrat de production audiovisuelle », p. 119.

Philippe GRIGNON, « Le concept d'intérêt commun dans le droit de la distribution », p. 127.

Christian LARROUMET, « La cession de contrat : une régression du droit français ? », p. 151.

Daniel MAINGUY, « Remarques sur les contrats de situation et quelques évolutions récentes du droit des contrats », p. 165.

Philippe MALAURIE, « Le droit civil français des contrats à la fin du XX^{e} siècle », p. 187.

Denis MAZEAUD, « À propos du droit virtuel des contrats : réflexions sur les principes d'Unidroit et de la commission Lando », p. 205.

Jean-Marc MOUSSERON et Pierre MOUSSERON, « La langue du contrat », p. 219.

Fady NAMMOUR, « Les litiges de propriété industrielle à l'épreuve du droit libanais de l'arbitrage interne : éléments de comparaison avec le droit français », p. 237.

André PRÜM, « L'acte sous seing privé électronique : réflexions sur une démarche de reconnaissance », p. 255.

Thierry REVET, « La clause légale », p. 277.

Alain SÉRIAUX, « L'œuvre prétorienne in vivo : l'exemple de la convention d'assistance », p. 299.

Xavier THUNIS, « L'obligation précontractuelle d'information : un terrain de choix pour la construction doctrinale », p. 313.

Jean-Pierre TOSI, « Le nouveau double régime de responsabilité du transporteur aérien de personnes », p. 323.

SÛRETÉS

Christian ATIAS, « Par la grâce du droit : la cause de l'engagement de la caution », p. 339.

Pierre CROCQ, « Les développements récents de l'obligation d'information de la caution », p. 349.

Dominique LEGEAIS, « L'apport du droit des marchés financiers au droit des garanties réelles », p. 365.

François PEROCHON, « Le droit de rétention, accessoire de la créance », p. 379.

Bernard SAINTOURENS, « Certificateurs de caution et souscautions : les oubliés des réformes du droit du cautionnement », p. 397.

Michel VIVANT, « L'immatériel en sûreté », p. 405.

BANQUE ET CRÉDIT

Régine BONHOMME, « Variations sur la compensation en compte », p. 425.

Bernard BOULOC, « La responsabilité en matière de gestion de titres », p. 437.

Jean DEVEZE, « À propos de la réforme du droit de la preuve : observations tirées du droit des instruments de paiement », p. 449.

Christian GAVALDA, « Crédits irréguliers dits parfois "crédits noirs" », p. 469.

Christine HUGON, « Le droit au compte », p. 483.

Philippe NEAU-LEDUC, « À propos de la réglementation des marchés financiers », p. 499.

Jean STOUFFLET, « Retour sur la responsabilité du banquier donneur de crédit », p. 517.

François TERRE, « Le compte joint entre époux », p. 545.

Thierry Vignal, « Réflexions sur le crédit immobilier en droit international privé », p. 545.

STRUCTURES DE L'ENTREPRISE

Jean DERRUPPE, « L'immatriculation du locataire commerçant au Registre du Commerce et des Sociétés », p. 561.

Jean FOYER, « Réflexions d'un ancien législateur sur le droit des sociétés : réforme sur réforme vaut », p. 575.

Yves GUYON, « Les groupes d'associations », p. 585.

Annie LAMBOLEY, « Le particularisme du droit des sociétés dans le cadre de l'exercice en groupe des professions libérales », p. 597.

François PASQUALINI et Valéria PASQUALINI-SALERNO, « Les sociétés de capitaux en droit argentin », p. 621.

Peter ULMER, « Le nouvel ordre juridique des sociétés anonymes et des sociétés à responsabilité limitée en formation : exemple d'un dialogue fructueux entre doctrine et jurisprudence dans le droit allemand des sociétés », p. 633.

Dominique VIDAL, « Mauvaise foi ou inaptitude du commissaire aux comptes relevé de ses fonctions ? », p. 645.

PROCÉDURES COLLECTIVES

Jean-François ARTZ, « À propos des copropriétés en difficultés », p. 663.

Yves CHAPUT, « La liquidation amiable sous contrôle judiciaire d'une entreprise en difficulté », p. 677.

Fernard DERRIDA, « À propos de l'extension des procédures de redressement ou de liquidation judiciaire », p. 687.

Marie-Christine SORDINO, « Banqueroute par détournement d'actif et abus de biens sociaux : un conflit de qualification... des solutions en "clair-obscur" », p. 697.

VARIÉTÉS

Pierre-Yves GAUTIER, « Rééditer », p. 719.

Marie-Laure IZORCHE, « L'ordre et le droit », p. 731.

Daniel MAINGUY, Jean-Baptiste SEUBE et François VIALLA, « Droit et tauromachie », p. 757.

Jean MAURY, « Le droit patrimonial de la famille dans le roman français du XIX^e^ siècle », p. 785.

Philippe PETEL, « Les droits de plantation et le droit d'arracher la vigne », p. 799.

Bernard TEYSSIE, « Libres propos sur quelques mots », p. 807.

Didier THOMAS, « Le suspect en quête d'un statut procédural », p. 823.

Henri VIDAL, « Comment le comte de Toulouse devint le comte de Malgueil », p. 839.

155. Cadiet (Loïc), 2023

Mélanges en l'honneur du Professeur Loïc Cadiet,
Paris : LexisNexis, 2023, 1705 p. (119 contrib.)

Loïc CADIET, « Fin de partie: Séance conclusive du séminaire de Systèmes judiciaires du master Systèmes de justice et droit du procès », p. LXIII.

Soraya AMRANI MEKKI, « La fabrique de la procédure civile », p. 1.

Pascal ANCEL, « Le juge et le droit du Covid », p. 27.

Teresa ARRUDA ALVIM, « La motivation des décisions de justice », p. 39.

Lionel ASCENSI, « La bienveillance en droit pénal », p. 53.

Maria José AZAR-BAUD, « Plaidoyer pour le raisonnement comparatif dans les décisions de justice », p. 67.

Louis-Augustin BARRIERE, « Du droit mort au droit vif : la saisine successorale », p. 83.

Carine BECHAREF JALLAMION, « Pigeau, ou les Lumières par la procédure : l'exemple de la cassation », p. 97.

Florence BELLIVIER, « Mieux juger, mieux enseigner: *The dream that you wish will come true* », p. 109.

Paolo BIAVATI, « *The Italian Reform of the Civil Procedural Code: a new Role for Judges?* », p. 121.

Corinne BLERY, « Promenade buissonnière parmi les mots de la procédure civile numérique », p. 131.

Didier BOCCON-GIBOD, « Le juge d'instruction entre son passé et son avenir », p. 145.

Sylvain BOLLEE, « L'arbitre international et la *lex arbitri* française », p. 157.

Louis BORE, « La plénitude de juridiction », p. 171.

Antoine BOTTON, « Nouvelle contribution à l'étude de l'autorité de la chose jugée au pénal sur le civil », p. 183.

Antonio CABRAL, « Nouvelles tendances du droit processuel civil brésilien en perspective comparée », p. 195.

Rémy CABRILLAC, « Libres promenades en quérulence », p. 211.

Remo CAPONI, « Conflits économiques et justice civile », p. 225.

Federico CARPI, « Les réformes récentes du procès civil en Italie : l'office pour le procès », p. 241.

Nicolas CAYROL, « L'expertise de droit », p. 249.

Cécile CHAINAIS, « Quels principes directeurs pour les modes amiables de résolution des différends ? Contribution à la construction d'un système global de justice plurielle », p. 265.

Oscar G. CHASE, « *Culture in the Effects on Civil Procedure in the United States and the European Union* », p. 303

Thomas CLAY, « Pour un renouvellement du critère de l'internationalité de l'arbitrage », p. 317.

Renaud COLSON, « Une justice pour l'environnement. L'exemple du *National Green Tribunal* indien », p. 341.

Paula COSTA E. SILVA, « Accord des parties sur la procédure ou décision des arbitres ? Le piège de Francfort et la pétrification d'un processus souhaitablement ductile », p. 353.

Hervé CROZE, « Le principe d'inertie en droit. Essai de physique juridique », p. 367.

Anaïs DANET, « L'office resserré du juge civil ou peut-on encore recentrer le juge sur son office ? », p. 377.

Jean DANET, « "Victimes, on vous croit !" Un slogan pour quelle Justice ? », p. 387.

Serge DAUCHY, « Transplanter la procédure civile en milieu colonial. L'exemple de la mise en œuvre de l'ordonnance de 1667 en Nouvelle-France », p. 397.

Masahisa DEGUCHI, « *The new Statutory Time Limit Procedure (Fast Track) in Japan* », p. 409.

Gaelle DEHARO, « De l'agilité juridique à la revendication normative : l'instrumentalisation de l'office du juge par les opérateurs économiques », p. 423.

Philippe DELEBECQUE, « Droit processuel et droit maritime : quelles articulations ? », p. 433.

Pierre DELMAS-GOYON, « La qualité de la justice civile », p. 445.

Pascale DEUMIER, « Les règles de procédure, des règles pas comme les autres ? », p. 457.

Joseph Fifamin DJOGENOU, « Ultime défense de l'authenticité des arrêts des juridictions suprêmes de cassation? Retour sur la motivation des décisions en contexte africain francophone », p. 471.

Angelo DONDI, « Enseignement du droit procédural et maïeutique scientifique dans la décadence de l'Université - Moindres considérations du côté italien », p. 487.

Mélina DOUCHY-OUDOT, « Le contradictoire en justice ecclésiale », p. 497.

Vincent ÉGEA, « L'impératif d'accélération des procédures étatiques et arbitrales », p. 511.

Tadeusz ERECINSKI et Piotr RYLSKI, « *Abuse of Procedural Rights in the Polish Code of Civil Procedure* », p. 533.

Muriel FABRE-MAGNAN, « Critique de la convergence des responsabilités contractuelle et délictuelle. L'exemple du devoir de vigilance », p. 547.

Frédérique FERRAND, « La clarification rapide des questions juridiques de principe par la Cour fédérale de justice allemande dans les contentieux de masse - Réflexions comparatives », p. 563.

Dominique FOUSSARD, « Sentence arbitrale et ordre public international de fond. Remarques sur l'office du juge quant à la preuve », p. 581.

Natalie FRICERO, « Responsabilité du fait des décisions de justice en matière civile mythe ou réalité ? », p. 603.

Fernando GASCON INCHAUSTI, « Quelques propositions pour réguler l'utilisation de l'intelligence artificielle dans la procédure civile », p. 617.

Pierre-Yves GAUTIER, « De la dématérialisation sans discernement : pour un droit naturel du procès civil », p. 629.

Nicolas GERBAY, « De l'augmentation du délai d'appel en matière civile. Et pourquoi pas ? », p. 649.

Geneviève GIUDICELLI-DELAGE, « L'irresponsabilité pénale pour abolition du discernement dans la tourmente de vents contraires », p. 663.

Pascale GONOD, « Remarques sur l'opposition au juge judiciaire du secret de la défense nationale », p. 675.

Peter GOTTWALD, « *Choice-of-court Agreements in European Family and Succession Law* », p. 691.

Serge GUINCHARD, « Comme le Ciel, la réforme du Code de procédure pénale peut attendre : prudence et patience pour "simplifier" ce code en le réécrivant », p. 701.

Jean-Louis HALPERIN, « Des petits cailloux supplémentaires sur les itinéraires d'histoire de la procédure civile », p. 717.

Burkhard HESS, « *Judicial Communication in the Digital Age* », p. 729.

Florence ITTAH, « La Cour de cassation, ses avis, et le droit du procès civil », p. 743.

Antoine JEAMMAUD et Évelyne SERVERIN, « Du Mouvement "Critique du droit" à la recherche critique sur le droit », p. 757.

Jean-Paul JEAN, « Libre contribution à l'histoire de l'administration de la justice », p. 771.

Emmanuel JEULAND, « Vers un principe de transparence de la justice ? », p. 785.

Christoph A. KERN, « La structuration des écritures », p. 799.

Nikolaos K. KLAMARIS, « Quelques remarques sur les liaisons scientifiques entre le Droit processuel français et le Droit processuel hellénique et sur l'influence du Droit processuel français sur le Droit processuel hellénique », p. 805.

Xandra KRAMER, « *The ELI-Unidroit Model European Rules of Civil Procedure: Key Features and Prospects of Costs and Funding of Collective Redress* », p. 823.

Alain LACABARATS, « La motivation des décisions de justice en France », p. 837.

Rudy LAHER, « *Quis est executor* ? Ou la diversité des exécuteurs civils à travers le monde », p. 849.

Christine LAZERGES, « « La force de l'écoute », p. 865.

Guillaume LECUYER, « Quel pouvoir du juge des requêtes pour empêcher l'exercice de la liberté d'expression ? », p. 879.

Dominique LEGEAIS, « À la recherche d'un mode de règlement des litiges adapté à la *blockchain* et ses applications », p. 893.

Rémy LIBCHABER, « L'emprise de la volonté des parties sur les pouvoirs du juge étatique », p. 905.

Éric LOQUIN, « À la recherche d'un mystère non encore éclairci : l'interdiction de modifier l'économie du contrat, limite ultime aux pouvoirs des arbitres amiables compositeurs à l'égard du contrat », p. 927.

Mostefa MAOUENE, « Récits d'un chercheur sur le parcours d'un juriste : Loïc Cadiet à l'épreuve de la découverte de la justice. De la Faculté de droit de Rennes à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne », p. 941.

Marie-Laure MATHIEU, « Une réflexion sur l'état des personnes », p. 955.

Lucie MAYER, « "Délaisser les stéréotypes dépassés" : à propos de la distinction entre procédure écrite et procédure orale », p. 969.

Denis MAZEAUD, « L'influence de la doctrine », p. 995.

Kamalia MEHTIYEVA, « Les immunités et l'*exequatur* », p. 1001.

Mustapha MEKKI, « Le contentieux de la responsabilité en matière climatique : un exemple de démocratie contentieuse ? », p. 1019.

Séverine MENETREY, « Les justes proportions de la procédure civile », p. 1055.

Camille MIANSONI, « Le procès pénal numérique. L'histoire d'une adaptation normative aux évolutions technologiques », p. 1069.

Daniel MITIDIERO, « Loïc Cadiet et la justice civile brésilienne - du droit à une bonne administration aux normes fondamentales », p. 1083.

François MOLINS, « Le parquet du XXI^e^ siècle », p. 1089.

Marie-Laure NIBOYET, « Quelques réflexions sur la codification française de la procédure internationale », p. 1099.

Jordi NIEVA FENOLL, « *Useless interrogations?* », p. 1107.

Jacques NORMAND, « Jalons pour une approche historique de l'action en justice », p. 1123.

Andrés DE LA OLIVA SANTOS, « Pouvoir, corruption, liberté et État. En souvenir de Lord Acton », p. 1135.

Manuel ORTELLS RAMOS, « Sélection des affaires et unification évolutive de la jurisprudence dans la cassation espagnole », p. 1147.

Eduardo OTEIZA, « *International Association of Procedural Law. Indicators, evolution and projections* », p. 1163.

Raphaële PARIZOT, « La notion de partie en procédure pénale. Contribution à la théorie générale du procès », p. 1193.

Luca PASSANANTE, « *Judicial precedent in comparative perspective. Brief proposals for a starting point* », p. 1205.

Étienne PATAUT, « Éloge du formulaire. L'exécution des décisions familiales en Europe », p. 1217.

Hélène PAULIAT, « Le collaborateur occasionnel du service public de la justice : une théorie spécifique », p. 1239.

Álvaro PEREZ RAGONE, « La justice à l'ère digitale et artificielle : vers une nouvelle identité de la procédure civile », p. 1251.

Valérie PIRONON, « Le droit international privé au prisme du concours d'agrégation », p. 1269.

Benoît PLESSIX, « Brèves réflexions générales sur l'urgence dans le contentieux administratif des référés », p. 1281.

Jérôme PORTA, « De la responsabilité à la responsabilisation des entreprises transnationales en droit français », p. 1291.

Jean-Baptiste RACINE, « Le protocole de la chambre commerciale internationale s de la cour d'appel de Paris (ou comment sortir des sentiers battus de la procédure civile) », p. 1307.

Loïs RASCHEL, « Comment réformer l'administration de la justice ? La commission Cadiet, dix ans après », p. 1329.

Jean-Emmanuel RAY, « Prolégomènes à une réforme des conseils de prud'hommes », p. 1341.

Marta REQUEJO ISIDRO, « Le règlement Bruxelles I bis "sous la loupe" : Quelques notes dans l'attente du rapport de la Commission européenne) », p. 1351.

Cornelis Hendrik VAN RHEE, « *Civil Litigation in the 16th Century Low Countries: The French Connection* », p. 1365.

Judith ROCHFELD, « Le procès spectaculaire. Petite réflexion à partir de la "spectacularisation" des procès climatiques », p. 1381.

Valérie SAGANT, « Contribution de Loïc Cadiet à la Mission de recherche Droit et Justice », p. 1397.

Denis SALAS, « L'avenir des cours suprêmes en démocratie. Réflexions sur le rapport "Cour de cassation 2030" », p. 1411.

Bruno SASSANI, « Le sentier tortueux emprunté par l'action collective en indemnisation du droit italien (*azione collettiva risarcitoria*) », p. 1423.

Jean-Marc SAUVE, « Retour sur les États généraux de la justice », p. 1435.

Yves-Marie SERINET, « Les ambiguïtés de la notion de débouté », p. 1449.

John SORABJI, « *The Purposes of Procedure and of Procedure Rules* », p. 1463.

Christophe SOULARD, « Considérations sur le sens de la motivation enrichie ou pourquoi la Cour de cassation doit poursuivre l'enrichissement de ses décisions », p. 1477.

Bernard STIRN, « L'Europe et les cours suprêmes », p. 1487.

Yves STRICKLER, « La nouvelle procédure civile monégasque », p. 1497.

Rolf STÜRNER, « *Legal Families and Comparative Civil Procedure* », p. 1511.

Alain SUPIOT, « Brèves réflexions sur l'équité », p. 1525.

Julien THERON, « De l'art de douter et de croire, d'ignorer et de savoir : proposition de lecture du procès en droit des entreprises en difficulté », p. 1533.

Philippe THERY, « Les demandes préemptives », p. 1547.

Philippe LE TOURNEAU, « Des algorithmes et les juges », p. 1557.

Nicolò TROCKER, « *Litigation cultures and the challenges of securing evidence in transnational lawsuits* », p. 1577.

Didier TRUCHET, « En quarante ans », p. 1589.

Vincenzo VARANO, « *Recent Reforms of Civil Procedure in Italy* », p. 1603.

Pierre-Yves VERKINDT, « Albert Tissier et la question sociale », p. 1619.

Liza VEYRE, « Réflexions sur les améliorations possibles des protocoles de procédure », p. 1629.

Christian VIGOUROUX, « Procédure pénale: législation par capillarité et glissement progressif du texte », p. 1641.

Laura WEILLER, « Retour sur la renonciation à se prévaloir des irrégularités de la procédure arbitrale », p. 1651.

Guillaume WICKER, « Retour sur la légitimité de l'intérêt à agir », p. 1665.

Georges WIEDERKEHR, « Droit, justice, liberté », p. 1681.

Sandrine ZIENTARA-LOGEAY, « L'*open data* des décisions judiciaires : pour quoi faire ? », p. 1689.

156. Cadoux (Charles), 1999

Mélanges offerts au Doyen Charles Cadoux, PUAM, 1999

Faranirina RAJAONAH, « Hymne pour un État malgache (XIX-XX^{e} siècles) », p. 15.

Césaire RABENORO, « Quelques aspects inédits de la diplomatie malgache sous Philibert Tsiranana », p. 35.

Justin RAKOTONIAINA, « Démocratie et aspirations populaires : Essai sur les événements de Madagascar en 1991-1992 », p. 41.

Andrianaivo RAJAONA, « Madagascar : Fédéralisme versus décentralisation ? En attendant Godot... », p. 51.

RAMAROLANTO-RATIARAY, « Les mutations du droit privé à Madagascar », p. 69.

Louis RAJAONERA, « Les problèmes de la fiscalité foncière à Madagascar. Le cas de l'impôt foncier sur la propriété bâtie », p. 93.

Yvan G. PAILLARD, « La deuxième escadre russe du Pacifique à Madagascar (1904-1905). L'amitié franco-russe à l'épreuve », p. 103.

Philippe DELEBECQUE, « Le droit du commerce international à Madagascar », p. 123.

Claude ALLIBERT, « Note sur un terme antalaotse désignant le chat au Nord-Ouest de Madagascar et à Mayotte », p. 135.

André ORAISON, « L'obligation de non-reconnaissance de l'État d'Anjouan. Les problèmes posés par la nouvelle balkanisation de la République fédérale islamique des Comores », p. 143.

Hubert GERBEAU, « La communauté créole de l'Île Maurice. Un combat pour l'Histoire, l'histoire d'un combat », p. 165.

André ORAISON, « Le Cinquantenaire de la départementalisation à la Réunion. L'attitude des communistes réunionais de 1946 à 1996. Qui est responsable de la départementalisation sur le plan politique ? », p. 213.

Valérie GOESEL - LE BIHAN, « La procédure de conclusion des accords internationaux dans la nouvelle Constitution sud-africaine », p. 243.

Xavier PHILIPPE, « Common Law et Droits Coutumiers dans le nouvel ordre constitutionnel sud-africain », p. 259.

Laurent SERMET, « Vers une attencie de justice. La Commission sud-africaine », p. 283.

David ANNOUSSAMY, « Les tribunaux pour consommateurs en Inde », p. 325.

Jean-Claude HEBERT, « La découverte et la reconnaissance de Madagascar par les Portugais, d'après de nouveaux documents », p. 337.

157. Caillosse (Jacques), 2022

***Les impensés du droit administratif : hommage à Jacques Caillosse*,**
Paris La Défense : LGDJ-Lextenso éditions, 2022, 207 p. (12 contrib.)

Christophe PIERUCCI, « Introduction : Autour d'un questionnement sur les impensés du droit administratif », p. 7.

PARTIE 1. Les territoires impensés du droit administratif

Benoît PLESSIX, « Les fins et les moyens », p. 21.

Pascale GONOD, « Le Conseil d'État hors le Conseil d'État », p. 43.

Jacques CHEVALLIER, « La sur-détermination économique du droit administratif selon Jacques Caillosse », p. 53.

Grégoire BIGOT, « Quel "droit administratif" Jacques Caillosse fait-il entendre ? », p. 61.

Olivier BEAUD, « L'État comme impensé du droit administratif. Quelques notations sur le "grand écart" accompli par Jacques Caillosse entre Legendre et Bourdieu », p. 71.

PARTIE 2. Les impensés du droit administratif des territoires.

Agathe VAN LANG, « Les "ratés" de l'aménagement des territoires », p. 91.

Olivia BUI-XUAN, « Intercommunalités et fractures territoriales », p. 105.

Jeanne CHAUVEL et Olivier RENAUDIE, « Paris, un impensé du droit administratif des territoires », p. 121.

Laurence LEMOUZY, « L'imaginaire des territoires, les territoires de l'imaginaire », p. 137.

Jacques CAILLOSSE, « Ce que "faire du droit administratif" nous apprend sur le droit. (*Notes pour ne pas conclure*) », p. 153.

Karl-Henri VOIZARD, « Postafce : Témoignage (entre rêve et université) », p. 169.

158. Calais-Auloy (Jean), 2004

***Études de droit de la consommation : liber amicorum Jean Calais-Auloy*,**
Paris : Dalloz, 2004

Christophe ALBIGES, « L'influence du droit de la consommation sur l'engagement de la caution », p. 1.

Jean-François ARTZ, « Les clauses réputées non écrites en droit de la copropriété, ou le domaine respectif des articles 42, alinéa 2, et 43 de la loi du 10 juillet 1965 », p. 29.

Juan Manuel BADENAS CARPIO, « La vente selon le procédé de la boule de neige en droit espagnol », p. 45.

Jean BEAUCHARD, « Les principes européens du droit des contrats et le droit de la consommation », p. 55.

Régine BONHOMME, « La dissociation des risques et de la propriété », p. 69.

Bernard BOULOC, « La perte du droit aux intérêts », p. 81.

Thierry BOURGOIGNIE, « Droit et politique communautaire de la consommation. Une évaluation des acquis », p. 95.

Laurence BOY, « Précaution, traçabilité et droits du consommateur. L'exemple de la directive UE du 12 mars 2001 relative à la dissémination d'organismes génétiquement modifiés dans l'environnement », p. 131.

Jean-Paul BRANLARD, « Les allégations de vente en matière alimentaire et le consommateur. Le cas des chocolats, confiseries et pâtisseries », p. 155.

Jean-Michel BRUGUIERE, « L'odeur saisie par le droit », p. 169.

Philippe BRUN, « Loteries publicitaires trompeuses. La foire aux qualifications pour une introuvable sanction », p. 191.

Michel CABRILLAC, « Protection du consommateur et chèque de garantie », p. 207.

Rémy CABRILLAC, « Conditions d'ouverture d'une procédure de surendettement des particuliers et couples mariés », p. 217.

Guy CANIVET et Carole CHAMPALAUNE, « Le comportement du consommateur dans la définition du marché », p. 227.

Christophe CARON, « Le consommateur en droit d'auteur », p. 245.

Hervé CAUSSE, « L'investisseur », p. 261.

Jean-Pascal CHAZAL, « Réflexions épistémologiques sur le droit commun et les droits spéciaux », p. 279.

François COLLART DUTILLEUL, « Le consommateur face au risque alimentaire. Pour une mise en œuvre raisonnable du principe de précaution », p. 311.

Hélène DAVO, « Formalisme bancaire et protection du consommateur », p. 329.

Paul DIDIER, « À quoi sert le concept de clientèle ? », p. 339.

Mélina DOUCHY-OUDOT, « Courtes prescriptions et forclusions en droit de la consommation », p. 355.

Didier FERRIER, « Le droit de la consommation, élément d'un droit civil professionnel », p. 373.

Marcel FONTAINE, « La protection du consommateur et l'harmonisation du droit européen des contrats », p. 385.

Jean-Claude FOURGOUX, « Publicité comparative : information ou manipulation ? », p. 399.

Jérôme FRANCK, « Pour une véritable réparation du préjudice causé à l'intérêt collectif des consommateurs », p. 409.

Léna GANNAGE, « La règle de conflit face à l'harmonisation du droit de la consommation », p. 421.

Jacques GHESTIN, « L'élimination par le juge des clauses abusives en l'absence de décret d'interdiction. Un peu d'histoire », p. 447.

Serge GUINCHARD, « La justice, bien de consommation courante, ou la banalisation de la justice médiatique », p. 461.

Yves GUYON, « Actionnaires et consommateurs », p. 481.

Anne D'HAUTEVILLE, « Plaidoyer pour une réforme des clauses de déchéance en droit des assurances », p. 495.

Jérôme HUET, « Libres propos sur la protection des consommateurs dans le commerce électronique », p. 507.

Christine HUGON, « Le consommateur de justice », p. 517.

Pierre-Gabriel JOBIN, « Les dommages punitifs en droit québécois », p. 537.

Paul JOUFFROY, « La mode, une logique de l'obsolescence des biens de consommation. Les implications économiques d'un phénomène sociologique », p. 559.

Pierre-Claude LAFOND, « Pour un code québécois de la consommation, 573.

Annie LAMBOLEY, « Le consumérisme dans le champ sanitaire. Un concept dépassé ? », p. 581.

Agathe LEPAGE, « Les paradoxes du formalisme informatif », p. 597.

Manuel Ángel LOPEZ SANCHEZ, « *La prevención del sobreendeudamiento en la propuesta de directiva sobre crédito a los consumidores* », p. 621.

Daniel MAINGUY, « La soutenance de thèse », p. 651.

Philippe MALAURIE, « L'effet prophylactique du droit civil », p. 669.

Marie-Laure MATHIEU-IZORCHE, « Un Code de la consommation écrit à quatre mains. Rencontre onirique entre deux amis », p. 687.

Denis MAZEAUD, « Droit commun du contrat et droit de la consommation. Nouvelles frontières ? », p. 697.

Hans-W. MICKLITZ, « De la nécessité d'une nouvelle conception pour le développement du droit de la consommation dans la communauté européenne », p. 725.

Pierre MOUSSERON, « L'associé-consommateur », p. 751.

Marie-José NICOLI, « Nouvelles technologies de l'information et litiges de la consommation. Quelques réflexions relatives à la résolution des litiges de masse », p. 761.

Gilles PAISANT, « Libres propos sur les modes alternatifs de règlement des litiges de la consommation. Variations sur *de minimis*… », p. 767.

Jérôme PASSA, « Droit commun des marques et protection du consommateur », p. 781.

Étienne PATAUT, « Clauses attributives de juridiction et clauses abusives », p. 807.

Michel PEDAMON, « La réglementation des ventes avec primes : entre droit de la consommation et droit de la concurrence », p. 823.

Philippe PETEL, « Surendettement des particuliers et difficultés des entreprises. Brève étude de droit français comparé », p. 835.

Yves PICOD, « Proportionnalité et cautionnement. Le mythe de Sisyphe », p. 843.

Antonio PINTO-MONTEIRO, « Le droit de la consommation au Portugal », p. 865.

Jean-Pierre PIZZIO, « Le droit de la consommation à l'aube du XXI^e siècle. Bilan et perspectives », p. 877.

Pascal PUIG, « Faut-il supprimer l'action directe dans les chaînes de contrats ? », p. 913.

Norbert REICH, « *The Consumers as Citizen, the Citizen as Consumer. Reflections on the Present State of the Theory of Consumer Law in the EU* », p. 943.

Sébastien ROBINNE, « Article 1415 du Code civil. Comment sortir du contentieux ? », p. 963.

Judith ROCHFELD, « Les clairs obscurs de l'exigence de transparence appliquée aux clauses abusives », p. 981.

Yves SERRA, « Des clauses abusives cachées depuis la fondation du monde », p. 997.

Jean-Baptiste SEUBE, « L'*electio juris* en droit interne, ou la soumission volontaire des parties à un droit protecteur », p. 1009.

Bernd STAUDER, « Le "prêt responsable". L'exemple de la nouvelle loi suisse sur le crédit à la consommation », p. 1029.

Frank STEINMETZ, « Le droit de la consommation… peut mieux faire », p. 1049.

Henri TEMPLE, « Le droit de la consommation est-il subversif ? », p. 1067.

Mario TENREIRO, « La compétence internationale des tribunaux en matière de consommation. Les consommateurs protégés par la société de l'information », p. 1093.

Didier THOMAS, « À la recherche de la sécurité juridique, une question qui interpelle le droit pénal de la consommation. Que sont devenues les peines accessoires du temps de l'ancien Code pénal ? », p. 1111.

Jean-Pierre TOSI, « Droit des transports et droits des consommateurs de transport », p. 1121.

Geneviève VINEY, « L'apport du droit communautaire au droit français de la responsabilité civile », p. 1135.

Michel VIVANT, « La protection du cyberconsommateur entre tentations, tensions et hésitations », p. 1151.

Michael WHINCUP, « *English Courts' Reception of the Package Travel Regulations* », p. 1169.

Henri TEMPLE, « *Index alphabétique* », p. 1185.

159. Callu (Marie-France), 2013

***Mélanges en l'honneur de Marie-France Callu,* Paris : LexisNexis, 2013**

Première partie : Varia

Titre I : Droit, juridiction, législation

Francine DEMICHEL, « Repenser le droit médical... au féminin », p. 5.

Gilles DEVERS, « La Palestine et la compétence de la Cour pénale internationale », p. 17.

Yves MAYAUD, « La répression des comportements et les qualifications juridiques à l'épreuve des catastrophes », p. 43.

Henri ROLAND, « La santé du droit. Vers un pronostic vital », p. 57.

Blanche SOUSI, « La condition juridique de la femme et l'Europe. Billet d'humeur sur l'évolution des mentalités », p. 89.

Titre II : Littérature, philosophie, spiritualité

François DAGOGNET, « Réflexions autour de la pensée de Marie-France Callu relative à la fin de vie et à la vie qui prend fin », p. 97.

Jacques GOUDET, « La loi, la foi ... le droit », p. 111.

Guy LAVOREL, « Santé et Littérature : de quelques maladies traitées par jouissance humoristique », p. 119.

Pierre LE COZ, « La Culture nous éveille à notre Humanité », p. 129.

Didier VINOT, « Quelles fertilisations croisées entre la recherche en sciences sociales et la formation continue? Des nécessités épistémologiques aux modalités méthodologiques », p. 137.

Deuxième partie : Droit de la santé

Titre I : Les acteurs de la santé

Philippe AMIEL, « Essais cliniques et prospective législative : vers un "droit à l'essai" pour les malades », p. 155.

Annie BEZIZ-AYACHE, « La poursuite pénale du majeur protégé », p. 171.

Olivier DUCHOSAL, « Entre autonomie et protection de la personne majeure en situation de handicap : quel droit à l'exercice d'une vie sexuelle en établissement social ou médico-social ? », p. 181.

Hugues FULCHIRON, « Pour un instrument international sur la protection des personnes âgées vulnérables », p. 189.

Robert KOHLER, « La présence animale dans les maisons de retraite : vers une affectivisation du soin », p. 207.

Julie LEONHARD, « Les massages: jeux de mains, jeux de vilains. Regards du Droit sur l'art du toucher », p. 223.

Alexandre LUNEL, « La loi du 30 novembre 1892 et le délit d'exercice illégal de la médecine en France », p. 247.

Pierre LUNEL, « Une somme de la médecine légale aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles : l'œuvre de Paolo Zacchias (1584-1659) », p. 271.

Éric MARTINENT, « "La foi qui guérit". Prières en faveur d'une présence spirituelle en fraternité dans les hôpitaux et les établissements de santé », p. 287.

Gérard MEMETEAU, « La juridiction disciplinaire nationale des personnels enseignants et hospitaliers des CHU », p. 333.

Bruno PY, « La médicalisation de la sexualité: qu'en dit le Droit ? », p. 353.

Gérard VACHET, « Faute inexcusable de l'employeur et protection de la santé du travailleur », p. 365.

Titre II : Les relations entre les acteurs de la santé

Liliane DALIGAND, « Les soins des victimes de violence », p. 377.

Marion GIRER, « Chronique de la mort annoncée du contrat médical ? », p. 387.

Philippe PEDROT, « Vulnérabilité et responsabilité », p. 417.

Guillaume ROUSSET, « Et si le droit de la santé cessait d'exister ? Fiction ou anticipation sur l'application subséquente du droit de la consommation aux relations de santé », p. 427.

Mathieu REYNIER et François VIALLA, « *Perinde ac cadaver* », p. 445.

Caroline ZORN-MACREZ, « Brèves réflexions sur le statut juridique de l'image radiologique », p. 455.

Titre III : L'organisation du système de santé

Benoît APOLLIS, « Le pilotage de l'activité des établissements de santé », p. 473.

Anne BUTTARD, « Quel accès aux soins pour les patients vulnérables ? Une approche économique », p. 487.

Jean-Pierre CLAVERANNE et Christophe PASCAL, « La gouvernance clinique, ou la réconciliation du sacré et du profane en psychiatrie », p. 507.

Gilles HUTEAU, « Libres propos sur l'assurance maladie et les conduites addictives », p. 517.

Nicolas Maurice KOPP, « De quel droit se mélanger avec l'éthique bio- médicale ? », p. 527.

Alfonso LOPEZ DE LA OSA ESCRIBANO, « La protection légale des données génétiques en Espagne », p. 545.

Dominique Henri MATAGRIN, « La CRCI, gardienne de son "pré carré" », p. 565.

Patrick MISTRETTA, « Les tribulations de la santé comme valeur sociale pénalement protégée », p. 591.

Éric STAMM, « Le praticien conseil de l'assurance maladie peut-il être de bon conseil ? », p. 611.

Jean-Baptiste THIERRY, « La Question prioritaire de constitutionnalité en matière médicale », p. 635.

Didier TRUCHET, « Déontologie médicale et bioéthique : deux ensembles distincts », p. 647.

160. Camau (Michel), 2008

Autoritarismes démocratiques et démocraties autoritaires au XXI^e^ siècle : convergences Nord-Sud : mélanges offerts à Michel Camau,
Paris : la Découverte, 2008, 334 p. (14 contrib.)

Olivier DABENE, Vincent GEISSER et Gilles MASSARDIER, « La démocratisation contre la démocratie », p. 7.

I. La fabrication de l'autoritarisme : logiques et situations

Gilles MASSARDIER, « Les espaces non pluralistes dans les démocraties contemporaines », p. 29.

Michel CAMAU, « Le *leadership* politique aux confins des démocraties et des autoritarismes », p. 57.

Olivier DABENE, « Enclaves autoritaires en démocratie : perspectives latino-américaines », p. 89.

Jérôme HEURTAUX, « Les impensés non démocratiques en Pologne postcommuniste », p. 113.

Ahmet INSEL, « "Cet État n'est pas sans propriétaires !" Forces prétoriennes et autoritarisme en Turquie », p. 133.

II. La contestation de l'autoritarisme : oppositions, protestations et mobilisations

Lamia ZAKI, « Le clientélisme, vecteur de politisation en régime autoritaire ? », p. 157.

Vincent GEISSER, « L'autoritarisme des "dominés" : un mode paradoxal de l'autoritarisme politique ? », p. 181.

Frédéric VAIREL, « L'opposition en situation autoritaire : statut et modes d'action », p. 213.

François BURGAT, « Le "dialogue des cultures" : une vraie-fausse réponse à l'autoritarisme », p. 233.

III. L'économie politique de l'autoritarisme : libération et globalisation sécuritaire

Eberhard KIENLE, « Libéralisation économique et délibéralisation politique : le nouveau visage de l'autoritarisme ? », p. 251.

Éric GOBE, « Les syndicalismes arabes au prisme de l'autoritarisme et du corporatisme », p. 267.

Emre ÖNGÜN, « Efficacité et recours aux protecteurs étrangers en contexte autoritaire », p. 285.

Élisabeth PICARD, « Armée et sécurité au cœur de l'autoritarisme », p. 303.

161. Camerlynck (Guillaume Henri), 1977

***Tendances du droit du travail français contemporain : études offertes à G. H. Camerlynck*, Paris : Dalloz, 1977**

I. THEORIE ET SOURCES

Nicolas VALTICOS, « Le droit international du travail à l'heure du bilan », p. 3.

Jean LAROQUE, « Réflexions sur la jurisprudence de la chambre sociale de la Cour de cassation », p. 27.

Gérard LYON-CAEN, « Les principes généraux du droit du travail », p. 35.

II. CONTRAT DE TRAVAIL ETLICENCIEMENT

Hubert GROUTEL, « Le critère du contrat de travail », p. 49.

Guy POULAIN, « Les tendances récentes de la jurisprudence en matière de détermination de la duréedu contrat de travail », p. 63.

Jean PELISSIER, « Observations à propos de la notion de licenciement individuel », p. 83.

Jean-Claude JAVILLIER, « Une nouvelles illustration du conflit des logiques (droit à l'emploi et droit des obligations) : "normalisation" du licenciement etsauvegarde des pouvoirs du chef d'entreprise », p. 101.

III. LES SALAIRES

Jean-Jacques DUPEYROUX, « Contrat de travail et garantie de ressources », p. 149.

Jeanne TILLHET-PRETNAR, « Un aspect nouveau du droit du salaire : l'assurance des salaires », p. 167.

IV. STATUTS PARTICULIERS

Philippe LANGLOIS, « La hiérarchie des salariés », p. 185.

Michèle BONNECHERE, « Quelques réflexions sur le statutjuridique des travailleurs immigrés en France », p. 209.

Yves SAINT-JOURS, « La pénétration du droit du travaildans la fonction publique », p. 231.

V. INSTITUTIONS DE L'ENTREPRISE

Nicole CATALA, « Les salariés protégés faces aux manifestations du pouvoir de direction et du pouvoir disciplinaire de l'employeur autres que lelicenciement », p. 249.

Jean-Maurice VERDIER, « Sur les rapports entre la représentativité syndicale et la représentation élue du personnel dans l'entreprise (Réflexions relatives au "monopole" de présentation des candidats au premier tour des élections professionnelles dans les entreprises, reconnu aux syndicats représentatifs) », p. 263.

Charles FREYRIA, « Bilan juridique des fonctions économiques des comités d'entreprise », p. 273.

V. CONFLITS COLLECTIFS,NÉGOCIATIONS COLLECTIVES

Hélène SINAY, « Les conflits collectifs et l'argent », p. 299.

Michel DESPAX, « Révision et dénonciation des conventions collectives de travail : aspects jurisprudentiels récents », p. 309.

Georges FRIEDEL, « Les représentants du personnel dans la grève », p. 331.

162. Caminos (Hugo), 2015

Law of the Sea, From Grotius to the International Tribunal for the Law of the Sea : Liber Amicorum Judge Hugo Caminos,
Leiden ; Boston : Brill Nijhoff, 2015, 764 p. (43 contrib.)

PART 1 : *Introduction*

Bernard H. OXMAN, « *In Honor of Hugo Caminos* », p. 3.

PART 2 : *Historical Perspectives*

Jeannette IRIGOIN BARRENNE, « *The Contribution of Andrés Bello to the Law of the Sea in the Chilean Civil Code* », p. 9.

M.C.W. PINTO, « *Hugo Grotius and the Law of the Sea* », p. 18.

Tullio SCOVAZZI, « *The Origin of the Theory of Sovereignty of the Sea* », p. 48.

Harry N. SCHEIBER, « *Reflections on the 'Abstention Doctrine' in the Diplomatic History of Modern Ocean Law* », p. 64.

Tullio TREVES, « *International Courts and Tribunals and the Development of the Law of the Sea in the Age of Codification* », p. 77.

Rüdiger WOLFRUM, « *The Freedom of Navigation: Modern Challenges Seen from a Historical Perspective* », p. 89.

PART 3 : *The United Nations Convention on the Law of the Sea* (UNCLOS)

Tommy KOH, « *UNCLOS at 30: Some Reflections* », p. 107.

Marcelo G. KOHEN, « *Is the Internal Waters Regime Excluded from the United Nations Convention on the Law of the Sea?* », p. 110.

Annick DE MARFY-MANTUANO, « Le rôle du Secrétariat des Nations Unies dans l'application de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer », p. 125.

Luis VALENCIA-RODRIGUEZ, « *The Contributions of Latin America to the Implementation of the UNCLOS* », p. 144.

PART 4 : *The Law of the Sea in Polar Regions*

Lilian DEL CASTILLO, « *Some Comments on the Whaling in the Antarctic Judgment* », p. 175.

Philippe GAUTIER, « *The Exercise of Jurisdiction over Activities in Antarctica: A New Challenge for the Antarctic System* », p. 192.

Ariel R. MANSI, « *The System of Inspection of the Commission for the Conservation of Antarctic Marine Living Resources* », p. 211.

Janusz SYMONIDES, « *Problems and Controversies Concerning Freedom of Navigation in the Arctic* », p. 225.

PART 5 : *The Area*

Pablo FERRARA, « *International Subjectivity of Corporations Operating in the Area and Universal Jurisdiction for Environmental Damage* », p. 245.

María Fernanda MILLICAY, « *The Common Heritage of Mankind: 21st Century Challenges of a Revolutionary Concept* », p. 272.

PART 6 : *Islands and Archipelagic States*

Antonio Remiro BROTONS, « *Archipelagic States and the New Law of the Sea* », p. 299.

Vincent P. COGLIATI-BANTZ, « *About the Islands* », p. 318.

PART 7 : *Navigation: Freedom and Responsibility*

Agustín BLANCO-BAZAN, « *Coastal and Flag States in Situations of Distress at Sea Giving Rise to Environmental Damage* », p. 339.

Nilufer ORAL, « *Law of the Sea, Naval Blockades and Freedom of Navigation in the Aftermath of Gaza Flotilla Incident of 31 May 2010* », p. 356.

Roberto VIRZO, « Les compétences de l'État côtier en matière de sécurité de la navigation maritime », p. 377.

PART 8 : *Piracy*

Angela DEL VECCHIO, « *The Fight Against Piracy and the Enrica Lexie Case* » », p. 397.

Edison GONZALEZ-LAPEYRE, « Un nouvel envisagement sur la piraterie maritime », p. 423.

Yoram DINSTEIN, « *Piracy vs. International Armed Conflic* », p. 435.

James L. KATEKA, « *Combating Piracy and Armed Robbery Off the Somali Coast and the Gulf of Guinea* », p. 456.

Helmut TUERK, « *Combating Piracy: New Approaches to an Ancient Issue* », p. 469.

PART 9 *: Recent Case Law on Maritime Delimitation*

David H. ANDERSON, « *Recent Judicial Decisions Concerning Maritime Delimitation* », p. 495.

Gudmumdur EIRIKSSON, « *The Bay of Bengal Case before the International Tribunal for the Law of the Sea* », p. 512.

María Teresa INFANTE-CAFFI, « *The Decision on the Maritime Boundary between Chile and Perú: International Law Revisited* », p. 529.

Rafael NIETO-NAVIA, « *Some Remarks on the Territorial and Maritime Dispute (Nicaragua v. Colombia) Case* », p. 545.

Francisco ORREGO-VICUÑA, « *International Law Issues in the Judgment of the International Court of Justice in the Peru-Chile Maritime Dispute Case* », p. 563.

Jin-Hyun PAIK, « *The Origin of the Principle of Natural Prolongation: North Sea Continental Shelf Cases Revisited* », p. 583.

PART 10 : *The International Tribunal for the Law the Sea*

Jean-Pierre COT, « *Fraud on the Tribunal?* », p. 597.

Miguel García GARCIA-REVILLO, « *The Juridical Personality and Nature of the International Tribunal for the Law of the Sea* », p. 608.

Tafsir Malick NDIAYE, « *Les avis consultatifs du Tribunal International du Droit de la Mer* », p. 622.

PART 11 : *Dispute Settlement Procedures and Unsettled Disputes*

Bing Bing JIA, « *The Terra Nullius Requirement in the Doctrine of Effective Occupation: A Case Study* », p. 657.

Kamal HOSSAIN, « *United Nations Convention on the Law of the Sea and Provisional Arrangements Relating to Activities in Disputed Maritime Areas* », p. 674.

Djamchid MOMTAZ, « La délimitation du plateau continental du Golfe Persique : une entreprise inachevée », p. 685.

Jean-François PULVENIS DE SELIGNY-MAUREL, « *Regional Fisheries Bodies and Regional Fisheries Management Organizations and the Settlement of Disputes Concerning Marine Living Resources* », p. 698.

Susana RUIZ-CERUTTI, « *The UNCLOS and the Settlement of Disputes: The ARA Libertad Case* », p. 713.

PART 12 : *Submarine Cables*

Thomas A. MENSAH, « *Submarine Cables and the International Law of the Sea* », p. 725.

163. <u>Campinos (Jorge), 1996</u>

Mélanges offerts à Jorge Campinos,
Paris : Presses universitaires de France, 1996, 441 p. (21 contrib.)

Partie I : Droit constitutionnel et Droit de l'Homme

Dominique BREILLAT, « Une liberté en péril : la liberté d'aller et venir », p. 5.

António CAMPINOS, « Le droit de veto dans la constitution portugaise de 1976 », p. 29.

Yves MADIOT, « Qualité du droit et protection des droits fondamentaux », p. 57.

Jean ROSSETTO, « Les restrictions contemporaines apportées au droit d'asile », p. 83.

Dominique ROUSSEAU, « La réforme du 29 octobre 1974 vue en 1994 : le *big bang* de la démocratie portugaise », p. 103.

António VITORINO, « Le statut juridico-politique des régions autonomes : tensions et ambiguïtés », p. 121.

Partie II : Droit communautaire et européen

Claude BLUMANN, « Le Parlement européen après Maastricht », p. 139.

Juan Antonio CARRILLO SALCEDO, « Vers la réforme du système juridictionnel de garantie et contrôle institué par la Convention Européenne des Droits de l'Homme », p. 171.

José Luís. DA CRUZ VILAÇA, « La révision du traité et la protection des droits des particuliers dans l'espace de l'union », p. 181.

José A. GIRAO, « Théorie économique et dialogue social : la concertation nécessaire dans le cadre européen », p. 205.

Francisco LUCAS PIRES, « Le comité des régions dans une Europe des États », p. 233.

J.C. MOITINHO DE ALMEIDA, « Le droit communautaire et la convention européenne pour la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales », p. 249.

Partie III : Droit international public et relations internationales

Bernard CHERIGNY, « Les "nations prolétaires". Pèlerinage aux sources d'un mythe majeur du XX^{e} siècle : la pensée d'Enrico Corradini », p. 281.

Maria Euarda CONÇALVES, « Les nouvelles frontières de "la mer portugaise". Le droit de la mer et la politique maritime du Portugal », p. 325.

Jean-François LACHAUME, « Simples remarques sur l'appréhension jurisprudentielle de l'article 55 de la Constitution du 4 octobre 1958 », p. 347.

José MEDEROS FERREIRA, « La réponse du gouvernement portugais au Plan Briand », p. 367.

José Manuel PUREZA, « Égalité juridique, inégalité économique et patrimoine commun de l'humanité. Le problème institutionnel », p. 375.

António DE SOUSA FRANCO, « Pour une réflexion sur les fondements du droit de l'économie. Facteurs de mutation de l'ordre juridico-économique », p. 395.

Karel VASAK, « L'universalité des droits de l'homme à la lumière du droit international positif des Droits de l'Homme », p. 411.

Partie IV : Témoignages

M. SOARES, « Jurisconsulte et citoyen », p. 421.

A-M. PINTO BARBOSA, « Simple note sur une rencontre brève, mais qui a valu la peine », p. 429.

164. Candelier (Gaston), 1999 – Recueil

***Le droit de l'Église au service des époux : textes choisis de droit canonique matrimonial en hommage à l'official de Tournai,* Paris : les Éd. du Cerf, 1999, 208 p. (7 contrib.)**

Jacques GRESSIER, « Préface. - Qu'est-ce qu'un official aujourd'hui », p. 11.

Jean-Pierre LORETTE, Jean-Pierre SCHOUPPE et Louis-Léon CHRISTIANS, « Introduction. - Gaston Candelier : un portrait, une œuvre », p. 15.

« L'importance juridique de l'amour dans le mariage », p. 29.

« Incroyance et validité du mariage sacramentel », p. 69.

« À propos de l'incapacité de contracter mariage (canon 1095) », p. 107.

« Les nullités de mariage par exclusion de l'indissolubilité dans la jurisprudence rotale », p. 147.

« Homosexualité et incapacité de donner un consentement matrimonial valide », p. 167.

165.Cannata (Carlo Augusto), 1999

Mélanges en l'honneur de Carlo Augusto Cannata,
Bâle : Helbing & Lichtenhahn ; Neuchâtel : Faculté de droit et des sciences économiques de l'Université de Neuchâtel, 1999, 448 p. (36 contrib.)

I. Droit romain

Alberto BURDESE, « *Su alcune testimonianze celsine* », p. 3.

Eva CANTARELLA, « *Ripudio, sacertà, condizione femminile: a partire da una recente interpretazione di Plut., Rom. 22* », p. 15.

Alessandro CORBINO, « *Servitus oneris ferendi e refectio parietis* », p. 25.

Berthold KUPISCH, « *770/ enim rem debebam, non actionem (Paulus D. 18,4,21) "Normzweck" im römischen Kaufrecht?* », p. 37.

Matte O. MARRONE, « *Contributo allo studio della motivazione della sentenza nel diritto romano* », p. 53

J. Michael RAINER, « *Ancora sull' error iuris e lo ius finitum* », p. 67.

Mario TALAMANCA, « *D. 29,7,20 (Paul. 5 ad L. lui. et Pap.): Oralità e Scrittura nel testamentum per aes et libram* », p. 73.

Andreas WACKE, « *Bruchschäden an Diatretglas und Gemme: Gefahrtragungsklauseln im römischen Kunsthandwerk* », p. 91

Felix WUBBE, « *Afr. D. 19,2,33 de Hoetink à Cannata* », p. 105.

II. Histoire des sources romaines et des juristes romains

Hans ANKUM, « Le juriste romain classique Ulpius Marcellus : sa vie et ses œuvres », p. 125.

Mariagrazia BIANCHINI, « *I matrimoni misti nel pensiero cristiano e nella legislazione imperiale fra IV e V secolo* », p. 137.

Elio DOVERE, « *Contestazione religiosa e regionalismo: la medicina legum in oriente a metà del sec. V* », p. 147.

Manuel X. GARCIA GARRIDO, « *Thesaurus communis iurisprudentiae* », p. 159.

Antonio GUARINO, « *Aucupatio syllabarum* », p. 167.

David PUGSLEY, « *On Tribonian and his Latin style* », p. 171.

III. Histoire du droit moderne

Pierre-Henri BOLLE, « De l'expérience à l'expérimentation - Un siècle de législation pénale fédérale : méthodes et techniques législatives », p. 181.

Alfred DUFOUR, « Pellegrino Rossi et son Cours genevois d'histoire moderne (1833) », p. 195.

Bettina KAHIL-WOLFF, « *Die Koordination des Sozialrechts in der Europäischen Union: Ein Rückblick auf Ursprung und Entwicklung* », p. 207.

René PAHUD DE MORTANGES, « *Privatrechts Vereinheitlichung im Ancien Régime: Das Beispiel Bern* », p. 219.

Henri-Robert SCHÜPBACH, « Transfert et constitution volontaires des droits réels immobiliers de l'ancien droit neuchâtelois au Code civil suisse », p. 225.

Fritz STURM, « *Die Konstanzer Geburtsurkunde General Dufours* », p. 255.

IV. Etudes historico-comparatistes

Aldo CENDERELLI, « *Sulla valutazione dell'utilità dell'intervento gestorio* », p. 265.

Pietro CERAMI, « *"Mutua pecunia a magistro 'navis reficiendae causa' sumpta" e "praepositio exercitoris" (Profili storico-comparatistici)* », p. 271.

Luigi GAROFALO, « *Perimento della cosa e azione redibitoria in un'analisi storico-comparatistica* », p. 281.

Olivier GUILLOD, « Responsabilité médicale : La médecine change, et le droit ? », p. 305.

Klaus LUIG, « *Die "Privilegierung" des Verkäufers* », p. 317.

Theo MAYER-MALY, « *Kauf und Tausch* », p. 327.

Bruno SCHMIDLIN, « Le sort du contrat résolu ou annulé : l'effet *ex tune* ou la liquidation du contrat par la *in integrum restitutio* », p. 333.

Peter STEIN, « *An Alternative Basis of Contractual Obligation* », p. 347.

Letizia VACCA, « *Analogia e diritto casistico* », p. 353.

V. Droit positif

Heinrich HONSEL, « *Solidarität und Rückgriff bei der aktienrechtlichen Verantwortlichkeitsklage* », p. 373.

François KNOEPFLER et Simon OTHENIN-GIRAR, « Naissance de la litispendance: l'articulation de la Convention de Lugano et du droit fédéral (art. 21 CL, 9 LDIP, 136 nCC) », p. 383.

Pascal MAHON et Petrus C. MAVROIDIS, « Le pouvoir et les méthodes d'interprétation du juge en droit domestique et en droit international », p. 397.

Rodolfo SACCO, « La diversité des droits : À propos des problèmes d'unification », p. 411.

Nathalie TISSOT, « Evolution du champ d'application de la loi sur le droit d'auteur en relation avec les œuvres des Arts Appliqués », p. 419.

Peter WEIMAR, « *Die privaten subjektiven Rechte* », p. 437.

166. Caparros (Ernest), 2002

***Mélanges Ernest Caparros*, Montréal : Wilson & Lafleur, 2002, 388 p. (16 contrib.)**

ÉTUDES EN DROIT DE LA FAMILLE, DES PERSONNES ET DES SUCCESSIONS

Esther ARROYO Y AMAYUELAS, « Les personnes âgées et le droit civil : accueil familial des personnes âgées en Catalogne », p. 3.

Jacques BEAULNE, « L'article 714 du Code civil du Québec huit ans plus tard : erreur du législateur ou égarement des tribunaux ? », p. 25.

Julien D. PAYNE, « *The Evolution of Family Law : past, present and future* », p. 63.

ÉTUDES EN DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DE LA TECHNOLOGIE

Roxanne GUERARD, « La protection de la propriété intellectuelle d'une organisation : quelques aspects juridiques à considérer », p. 81.

Michèle LAFONTAINE, « Technologies de l'information au Québec: une technique législative inappropriée », p. 105.

ÉTUDES EN DROIT DES BIENS

Madeleine CANTIN-CUMYN, « La fiducie, un nouveau sujet de droit ? », p. 129.

Denis VINCELETTE, « La légalisation de l'empiétement du voisin: les premiers pas de l'article 992 C.c.Q. », p. 145.

ÉTUDE EN DROIT DES SÛRETÉS

Marc BOUDREAULT, « Développements en droit des sûretés », p. 175.

ÉTUDE EN DROIT DU TRAVAIL

Pierre VERGE, « D'un Mélanges à l'autre : un même droit du travail ? », p. 203.

ÉTUDES EN DROIT PÉNAL

André Albert MORIN, « *La Loi canadienne sur l'extradition*; un équilibre entre les régimes de droit civil et de *common law* », p. 225.

Louise VIAU, « L'autorisation de commettre des crimes : réflexion en marge d'un nouvel outil juridique pour lutter contre le crime organisé », p. 247.

ÉTUDES EN DROIT RELIGIEUX

Mireille D.-CASTELLI, « État et droits religieux en droit comparé : de l'ignorance à l'assimilation: atteinte à la neutralité ou à la souveraineté ? », p. 283.

José WOEHRLING, « Égalité religieuse en matière scolaire : de l'arrêt Adler à l'affaire Waldman », p. 321.

ÉTUDE EN MATIÈRE D'ÉQUITÉ

Jean GOULET, « La part de l'équité dans la décision judiciaire », p. 347.

ÉTUDE EN PROCÉDURE CIVILE

Charles BELLEAU, « Le Projet de loi n° 54 Loi portant réforme du Code de procédure civile: rien ne sert de courir, il faut partir à point ! », p. 361.

167. Capdepon (Yannick), 2023

***Liber amicorum en hommage à Yannick Capdepon*,**
Bordeaux : Editions Bière, 2023, 362 p. (24 contrib.)

I. VERS LE DROIT PROCESSUEL

A. LE DROIT PROCESSUEL

Aurélie BERGEAUD-WETTERWALD, « Les garanties de défense sans la qualité de partie au procès. Réflexions sur la notion de partie à un acte juridique », p. 5.

Julien LAGOUTTE, « Quelques aspects de l'autonomie du droit processuel », p. 27.

B. LES DROITS PROCESSUELS

Maxime BRENAUT, « L'intérêt général… à agir "civilement" devant le juge pénal - Réflexions sur quelques parties civiles atypiques », p. 47.

Yan CARPENTIER, « L'action au stade de l'application des peines. Éléments pour une théorie du procès *post-sententiam* », p. 65.

Philippe CONTE, « Principe de loyauté de la preuve : le cas du particulier, auteur d'une provocation à l'infraction », p. 81.

Olivier DECIMA, « Du droit à la nullité en procédure pénale. Retour sur la subjectivisation du contentieux de la nullité », p. 89.

Amane GOGORZA et Bertrand DE LAMY, « De la légalité à la garantie procédurale: quelques réflexions sur l'encadrement constitutionnel de l'enquête pénale », p. 99.

Romain OLLARD, « *Disputatio* autour du soupçon en matière pénale », p. 111.

Jean SAGOT-DUVAUROUX, « L'exportation des décisions du for dans les pays tiers à l'Union européenne », p. 131.

Évelyne BONIS, « De la dépendance de la procédure pénale au droit civil: le cas des règles pénales applicables aux majeurs protégés », p. 145.

Adeline COSTES, « Procédure et substance en droit pénal », p. 159.

Thomas HERRAN, « La distinction entre le pouvoir et la compétence juridictionnels en droit pénal international », p. 171.

II. ET AU-DELÀ

A. AU-DELA DU DROIT PROCESSUEL

Marie BARDET, « L'inefficacité du système du repentir dans la lutte contre le terrorisme », p. 191.

Élisa BARON, Emmanuelle DECIMA et Marie-Anne RAYMOND, « Séduction et droit pénal #La mort d'un oxymore », p. 207.

Tiphaine DOURGES, « De l'intérêt du droit pénal comparé », p. 221.

Jean GAZELIX, « Réflexions sur les tests de virginité. Essai sur une tradition enfin interdite et pénalisée », p. 241.

Marion LACAZE, « Opportunité et opportunisme répressifs en matière de consommation de produits stupéfiants », p. 255.

Virginie PELTIER, « L'exécution des peines privatives de liberté hors de prisonou l'intervention de la fiction dans l'exécution de la peine privative de liberté », p. 271.

François ROUSSEAU, « (Retour sur) L'effet utile de la QPC en matière pénale », p. 279.

Jean-Christophe SAINT-PAU, « La légitimité du principe de défense, cause d'irresponsabilité pénale », p. 295.

B. AU-DELA DU DROIT PÉNAL

Marie LAFARGUE, « Les droits de la défense du salarié dans les procédures internes à l'entreprise. Garantie du contradictotre vs "principe de défense" », p. 309.

Stéphanie MORACCHINI-ZEIDENBERG, « L'abus des droits parentaux », p. 327.

Martial VONWILL, « La spontanéité du fait profitable dans le quasi-contrat contractuel », p. 337.

Xavier PIN, « L'autorité doctrinale (libres propos) », p. 353.

168. Carbonnier (Jean), l'Homme et l'œuvre, 2011

Jean Carbonnier : L'homme et l'œuvre,
Presses universitaires de Paris-Ouest, 2011, 705 p. (55 contrib.)

Raymond VERDIER, « Avant-propos », p. 13.

ALLOCUTIONS D'OUVERTURE

Philippe GUTTINGER, « Ouverture », p. 19.

Mireille DELMAS-MARTY, « Témoignages. Tout nous séparait, tous nous rapprochait », p. 23.

Georges GARIOUD, « Lever le rideau est une flatteuse mission », p. 27.

TÉMOIGNAGES

Louis ASSIER-ANDRIEU, « La forêt mythologique de Jean Carbonnier », p. 31.

Alain BENABENT, « La justesse par le verbe », p. 43.

Xavier BLANC-JOUVAN, « Souvenir d'un voyage en URSS avec le doyen Carbonnier en juin 1984 », p. 49.

Yves CHAPUT, « L'esprit de la collection : "Les grands juristes contemporains" », p. 53.

Jean-Paul CHARNAY, « Hommage-souvenir. Le doyen Carbonnier », p. 55.

Jacques COMMAILLE, « Jean Carbonnier, le passeur », p. 59.

Jacqueline COSTA-LASCOUX, « Le droit à distance », p. 65.

Antoine GARAPON, « Lettre », p. 71.

Florence LAROCHE-GISSEROT, « Au carrefour du droit et de l'anthropologie », p. 73.

Catherine LABRUSSE-RIOU, « Témoignage. Pour Jean Carbonnier (et pour R. David) », p. 75.

Jean-François LE VAN, « Rencontre avec le doyen Carbonnier », p. 79.

Jacques MULLIEZ, « Carbonnier, je t'aime », p. 81.

Athanase C. PAPACHRISTOS, « Jean Carbonnier face aux faits minimes (Le voyage en Grèce) », p. 85.

Norbert ROULAND, « En hommage à Jean Carbonnier », p. 91.

CONTRIBUTIONS

Droit, non-droit, infra-droit

Jacqueline MONTAIN-DOMENACH, « L'influence de Jean Carbonnier sur l'enseignement du droit : les nécessités de la rupture », p. 97.

Marianne CARBONNIER-BURKARD, « Note liminaire à la table ronde du colloque "Jean Carbonnier, le droit, les sciences humaines, sociales et religieuses" », p. 109.

Jean PERIN, « Un littoral : droit et psychanalyse. Carbonnier avec Lacan », p. 117.

Francesco Saviero NISIO, « Lucien Lévy-Bruhl et Jean Carbonnier. Expériences mystique et droit », p. 129.

Roland RICCI, « De la nécessité de redéfinir la frontière entre droit et non-droit », p. 145.

Jean-Pierre BAUD, « Avec Jean Carbonnier, une échappée vers le folklore. En hommage à l'inventeur des jeux de droits », p. 167.

Droit et littérature

Christian BIET, « Carbonnier et les Camisards : la foi, la loi et la littérature », p. 189.

Denis SALAS, « Jean Carbonnier : entre droit et littérature », p. 211.

Anne TEISSIER-ENSMINGER, « Sans avoir l'air d'y toucher : Jean Carbonnier et la littérature », p. 219.

Droit et histoire

Emmanuel CHEVREAU, « La règle juridique est un soleil qui ne se couche jamais », p. 247.

Andréas HELMIS, « Aspects du non-droit dans le monde grec antique », p. 261.

René-Marie RAMPELBERG, « Jean Carbonnier et le droit romain », p. 277.

Jean-François NIORT, « De l'*homo civilis* à l'*homo cervilis* : un cheminement en compagnie de Jean Carbonnier », p. 285.

Droit, sociologie, ethnologie

Danièle BOURCIER, « Les effets inattendus des lois », p. 311.

Chantal KOURILSKY-AUGEVEN, « La socialisation juridique ou de l'obéissance à l'imprégnation », p. 331.

Régis LAFARGUE, « Le droit au mépris de l'État : l'exemple du pluralisme familial comme art de se jouer de la norme étatique », p. 341.

Gilda NICOLAU, « La prophétie du non-droit », p. 377.

Edwige RUDE-ANTOINE, « L'interprétation des faits en droit, l'approche de Jean Carbonnier. Réflexions sur le processus de l'acte de juger », p. 407.

Dominique TERRE, « Jean Carbonnier, conservateur ou moderniste ? », p. 425.

Des droits parmi d'autres

Anne DANIS-FATOME, « Les applications contemporaines du "non-droit" en droit des personnes », p. 439.

Marie DOURIS, « Entre vérité biologique et vérité parentale : quelle logique faut-il adopter en droit de la filiation ? », p. 455.

Frédérique NIBOYET, « L'héritage de Carbonnier dans le droit matrimonial actuel : entre continuité et rupture », p. 471.

Droit, économie et droit du travail

Guillaume ROYER, « Pour une économie du droit sans rigueur. L'analyse économique du droit et Jean Carbonnier », p. 483.

Jean-Maurice VERDIER, « Jean Carbonnier et le droit du travail : un intérêt complice, critique et vigilant », p. 501.

Droits étrangers et droit international

Nasreddine EL HAGE, « Le pluralisme juridique au Liban », p. 517.

Soudabeh MARIN, « Le modèle juridique et judiciaire français, source d'acculturation au Moyen-Orient : entre humanisme et imâmisme », p. 545.

Anatole KOVLER, « Les échos des idées de Carbonnier en Russie », p. 563.

Emmanuel DECAUX, « Le désordre international qui fait bouger les lignes... Jean Carbonnier et le droit international », p. 571.

Études et entretiens

Boguslawa BELSKA SERPETTE, « Théorie petrazyckienne : les manifestations multiformes du droit », p. 615.

Francesco Saverio NISIO, « Michel Villey et Jean Carbonnier, autour de la "participation" », p. 633.

Anna DE VITA, « Entretien avec Jean Carbonnier : passion et légèreté dans le sentiment du droit », p. 647.

Franck HURINVILLE et Sebastien DALMON, « Le droit n'est pas cet absolu dont souvent nous rêvons », p. 677.

Marianne CARBONNIER, « Biographie de Jean Carbonnier (1908-2003), établie en 2008 », p. 687.

Jean CARBONNIER, « Préface à l'ouvrage de S. Chatillon *Pourquoi la division syndicale ?* », p. 691.

Jean CARBONNIER, « Préface à l'ouvrage de Farouk Mechri *Leçons de droit commercial, les procédures collectives : concordat préventif et faillite* », p. 695.

Jean CARBONNIER, « *Summum jus, summa injuria* », p. 699.

Jean CARBONNIER, « Préface au colloque "Dot, femme et mariage" », p. 701.

Jean CARBONNIER, « Regard d'ensemble sur la codification de la procédure civile », p. 703.

169. Carbonnier (Jean), 2008 – *Recueil*

Écrits / Jean Carbonnier,
Paris : Presses universitaires de France, 2008, 1613 p. (201 écrits)

« 1990 - Reflets d'arcades sur fond de droit », p. 23.

Titre Premier - Famille et patrimoine

Première partie : La personne, la famille

Chapitre introductif

« 1932 - Introduction et conclusion de la thèse (inédite) : Le Régime matrimonial, sa nature juridique sous le rapport des notions de société et d'association », p. 47.

Chapitre 1 : La personne humaine

« 1963 - Préface à : Jean-Claude Lombois, De l'influence de la santé sur l'existence des droits civils », p. 62.

« 1968 - Préface à: Jacques Massip, *La Réforme du droit des incapables majeurs* », p. 64.

« 1985 - Génétique, procréation et droit - Rapports de synthèse », p. 71.

« 1994 - Préface à : Jacques Massip, *Les Majeurs protégés* », p. 83.

« 1994 - Postface à: François Terré (dir.), *Le Suicide* », p. 86.

« 2001 - Note sur l'arrêt de la Cour d'appel de Metz du 3 septembre 1998: homicide involontaire de l'enfant conçu (inédit) », p. 88.

Chapitre 2 : De la famille en général

« 1961 - L'évolution du droit de la famille. Conférence prononcée à Alger le 19 avril 1961 (inédit) », p. 96.

« 1969 - Cinquante années de transformations de la famille française (1917-1967) », p. 114.

« 1975 - Préface à: Les Réformes du droit de la famille », p. 131.

« 1978 - Préface à : Marcel Garaud, La Révolution française et la Famille », p. 136.

« 1979 - L'amour sans la loi. Réflexions de psychologie sociale sur le droit de la filiation, en marge de l'histoire du protestantisme français », p. 139.

« 1983 - Préface à : Le droit non civil de la famille », p. 163.

« 1989 - Introduction. Sur un air de famille (La famille, la loi, l'État) », p. 166.

« 1998 - Le Droit de la famille, état d'urgence », p. 179.

« 1999 - La laïcisation de l'état civil », p. 189.

Chapitre 3 : Les liens de famille

Section 1. Mariage, non mariage

« 1950 - Terre et ciel dans le droit français du mariage », p. 202.

« 1964 - Note : Un essai de statistique de la répartition des régimes matrimoniaux conventionnels à la veille de la réforme de 1965 », p. 221.

« 1968 Préface à : Bernard Demain, *La Liquidation des biens des concubins* », p. 226.

« 1978 - Le mariage par les œuvres ou la légitimité remontante dans l'article 197 du Code civil », p. 228.

« 1983- Vertu du mariage civil », p. 239.

« 1985 - Pas de droits si l'on refuse le droit », p. 249.

« 1986 - Préface (*Im Anfang war die Tat*) à : *Les Concubinages, approche socio-juridique* », p. 257.

« 1992 - Le droit entre le droit et le non-droit. Conclusion juridique pour un colloque de démographie sur la nuptialité », p. 262.

Section 2. Divorce, démariage

« 1963 - Préface à: Claude Gourdon, La Notion de cause de divorce étudiée dans ses rapports avec la faute », p. 278.

« 1970 - La statistique du divorce, état des recherches », p. 280.

« 1988 - Les rapports entre le droit et la société à travers la réforme du droit français du divorce », p. 302.

« 1999 - Introduction à: *Sociologie judiciaire du divorce* », p. 313.

« 2002 - Préface à: Gabrielle Atlan, *Les Juifs et le Divorce. Droit, histoire et sociologie du divorce religieux* », p. 316.

« 2002 - Une minute suisse dans un siècle (ou presque) français », p. 320.

Section 3. Filiation, parenté

« 1961 - Préface à : Pierre-Dominique Ollier, *La Responsabilité civile des père et mère. Étude critique de son régime légal (art. 1384 al. 4 et. 7 C. civ.)* », p. 330.

« 1963 - Puissance paternelle, note sous: Tribunal de grande instance de Versailles, 24 septembre 1962 », p. 334.

« 1965 - Préface à : Pierre Blondy, Georges et Michel Morin (dir.), *La Réforme de l'administration légale, de la tutelle et de l'émancipation* », p. 349.

« 1969 - Préface à : Marie-Pierre Marmier, *Sociologie de l'adoption. Étude de sociologie juridique* », p. 357.

« 1984 - Note sur l'insémination artificielle post mortem (IAPM) en droit civil (inédit) », p. 361.

« 1995 - Préface à: Jacques Massip, Administration légale et tutelle des mineurs », p. 364.

« 2005 - Isaac et Ismaël demi-frères », p. 366.

Deuxième partie: Le patrimoine, les biens et les obligations

Chapitre 1 : Le patrimoine et les biens

« 1944 - Communauté - Communisme - Propriété », p. 381.

« 1950 - Le statut des bijoux dans le droit matrimonial », p. 403.

« 1952 - Notes sur la prescription extinctive », p. 426.

« 1956 - Préface à: Michel Pédamon, *La Réforme monétaire de 1948 en Allemagne occidentale et le Droit des obligations* », p. 440.

« 1961 - Préface à: Nicole Catala, *La Nature juridique du payement* », p. 442.

« 1961 - Préface à: Paul Durand (dir.), *Influence de la dépréciation monétaire sur la vie juridique privée. Études de droit privé* », p. 445.

« 1963 - Préface à : Jean Carbonnier (dir.), *L'Immeuble urbain à usage d'habitation. Etudes de droit privé* », p. 450.

« 1964 - Les noms monétaires à sens multiples (étude de droit français) », p. 453.

« 1969 - Préface à: Al'ain Sayag, *Essai sur le besoin créateur de droit* », p. 467.

« 1970 - Préface à: Jean-Louis Mourey, *Les Équilibres socio-psychologiques de la copropriété* », p. 470.

« 1981 - Préface à : Marie-Pierre Champenois-Marmier, Madeleine Faucheux, *Le Mariage et l'Argent* », p. 472.

« 1982 - Préface à : Pierre Catala, *La Réforme des liquidations successorales* », p. 475.

« 1991 - La protection des droits de l'homme de lettres et de l'artiste devant la Cour de cassation », p. 483.

« 1997 - Approches générales. L'argent et le droit », p. 488.

« 1997 - Postface à : *Droit et vie des affaires. Études à la mémoire d'Alain Sayag* », p. 491.

« 1998-2001 - Avant-propos à: *Revue de droit multinational de l'économie, revue électronique* », p. 494.

Chapitre 2 : Les obligations: contrat, responsabilité

« 1951 - Le silence et la gloire (Chronique Dalloz) », p. 497.

« 1959 - De la contribution que la sociologie juridique peut apporter au droit du contrat », p. 506.

« 1959 - Préface à: Jean Guyénot, *La Responsabilité des personnes morales publiques et privées ; considérations sur la nature et le fondement de la responsabilité du fait d'autrui* », p. 517.

« 1959 - Un arrêt sur la personnalité morale des comités d'établissement », p. 520.

« 1960 - Sociologie de la vente », p. 521.

« 1963 - Préface à : Moïse Dahan, *Sécurité sociale et responsabilité. Étude critique du recours de la Sécurité sociale contre le tiers responsable* », p. 536.

« 1964 - Les dommages résultant des accidents corporels en droit français », p. 538.

« 1966 - Note de lecture : La preuve », p. 551.

« 1968 - Préface à : Nooman M. K. Gomaa, *Théorie des sources de l'obligation* », p. 553.

« 1968 - Préface à : Bruno Célice, *Les Réserves et le Non-vouloir dans les actes juridiques* », p. 556.

« 1973 - Préface à: Alain Bénabent, *La Chance et le Droit* », p. 559.

« 1986 - Théorie générale du contrat - Introduction », p. 562.

« 1990 - Conclusion à : *Publicité et droit d'auteur* », p. 572.

« 1991 - Le serment chez les civilistes », p. 582.

« 1999 - Préface à : Prospectives du droit économique - Dialogues avec Michel Jeantin », p. 584.

« 2000 - Sociologie du contrat », p. 587.

« 2001 - Réflexions marginales (Code européen des contrats, Avant-projet) », p. 594.

Titre Second - Normes et sanctions

Chapitre 1 : Les normes

« 1958 - Législation et jurisprudence », p. 603.

« 1967 - La sociologie juridique et son emploi en législation », p. 611.

« 1970 - Notes sur des notes d'arrêts. Chronique pour le cinquantième. Anniversaire de l'entrée du doyen René Savatier au Dalloz », p. 619.

« 1975 - Le Code civil des Français a-t-il changé la société européenne ? Programme pour une recherche sociologique sur l'influence du Code de 1804 », p. 624.

« 1978 - Réflexions de politique législative, Le Statut matrimonial des Français », p. 634.

« 1981 - Le Code Napoléon en tant que phénomène sociologique (conférence du Centre de philosophie du droit du 6 mars 1981) », p. 637.

« 1984 - Les notions à contenu variable dans le droit français de la famille », p. 649.

« 1986 - Le Code civil, in : Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire* », p. 662.

« 1986 - Sociologie juridique et crise du droit (entretien avec le doyen Carbonnier) », p. 683.

« 1987 - Avant-propos à "La loi civile" », p. 692.

« 1988 - Internormativité, article in *Dictionnaire encyclopédique de théorie et de sociologie du droit* », p. 697.

« 1988 - Préface à : Théodore Ivainer, *L'Interprétation des faits en droit. Essai de mise en perspective cybernétique des "lumières du magistrat"* », p. 698.

« 1990 - Légiférer avec l'histoire ? », p. 700.

« 1992 - Variété : La jurisprudence aujourd'hui, libres propos sur une institution controversée », p. 703.

« 1993 - Être soi-même est interdit. Réflexions à propos du législateur de 1804 », p. 704.

« 1996 - La codification dans les États de droit : le cas français », p. 710.

« 1996 - Codification, in : P. Raynaud, S. Rials, *Dictionnaire de philosophie politique* », p. 716.

« 1996 - Préface à : Le Droit soluble. Contributions québécoises à l'étude de l'internormativité », p. 724.

« 1997 - *De Republica cujus leges principia genuerint* ("De la République dont les lois ont engendré des principes") », p. 726.

« 2000 Le Code civil comme phénomène sociologique », p. 735.

« 2000 - L'hypothèse du non-droit », p. 740.

« 2001 - De quelques actes manqués en législation », p. 745.

« 2003 - Préface à : Jean Carbonnier, Pierre Catala, J. de SaintAffrique, G. Morin, *Des libéralités, une offre de loi* », p. 755.

Chapitre 2: Les sanctions

« 1939 - Instruction criminelle et liberté individuelle. Étude critique de la législation française, fasc. 1 », p. 764.

« 1952 - Du sens de la répression applicable aux complices selon l'article 59 du Code pénal », p. 866.

« 1960 - Note de lecture : Une nouvelle école de science criminelle: l'École d'Utrecht », p. 880.

« 1973 - Délinquance juvénile et éducation », p. 882.

« 1980 - La nature des règles définissant les cas de déviance ou de délinquance et la signification de leur application », p. 885.

« 1985 - La peine décrochée du délit », p. 896.

« 1992 - Variations sociologiques », p. 908.

« 2003 - Sans autre forme de procès », p. 911.

« 2004 - Le double visage du droit pénal aux lueurs de sa triple genèse », p. 920.

« 2004 - Sociologie du droit pénal », p. 926.

Titre Troisième - Droit et sciences sociales

Chapitre 1 : Entre Droit et Sociologie

« 1956-1958 - La méthode sociologique dans les études de droit contemporain », p. 939.

« 1964 – Note : L'esprit sociologique dans les Facultés de Droit », p. 946.

« 1967 - Postface à *La Réforme des régimes matrimoniaux* », p. 950.

« 1969 - Droit - 3. Sociologie du droit, in: *Encyclopaedia Universalis* », p. 953.

« 1970 - Préface au n° 4 de la Revue *Sondages* », p. 963.

« 1971 - Préface à : Georges Grammatikas, *Théorie générale de la renonciation en droit civil (Etude parallèle du droit français et du droit hellénique)* », p. 967.

« 1973 - Droit privé et sociologie », p. 969.

« 1974 - Tableau de la sociologie juridique », p. 980.

« 1974 - La sociologie juridique en quête de ses frontières », p. 992.

« 1975 - Préface à : A. C. Papachristos, *La Réception des droits privés étrangers comme phénomène de sociologie juridique* », p. 995.

« 1977 - Postface à: Travaux du colloque de sociologie juridique franco-soviétique (Paris, octobre 1975) », p. 998.

« 1981 - Préface à : Nicolas Indjessiloglou, *La Perception du droit chez les adolescents d'une école secondaire privée en Grèce* », p. 1001.

« 1986 - Gurvitch et les Juristes », p. 1001.

« 1988 - Préface à Aissymnetes, *Annales de sociologie du droit* », p. 1007.

« 1989 - Introduction à la session de clôture, in *: Legal Culture and Everyday Life. Inauguration Ceremony* (24 mai 1989) », p. 1007.

« 1990 - Introduction au dossier "Droit et médias" », p. 1009.

« 1990 - II y a plus d'une définition dans la maison du droit », p. 1012.

« 1991 - Réflexion sur la médiation », p. 1016.

« 1991 - Postface à : *Quaderni Fiorentini* », p. 1028.

« 1995 - Préface à : Renato Treves, *Sociologie du droit* », p. 1031.

« 1998 - Préface à : Pierrė Braun, *Droits en devenir* », p. 1034.

« 2002 - Conférence à la maison du Barreau de Paris sur l'éthique et la déontologie », p. 1035.

Chapitre 2 : Notes de lecture et nécrologies

« 1959 - Note : L. C. Webb (dir.), *Legal Personality and Political Pluralism* », p. 1040.

« 1960 - Note : Giuseppina Nirchio, *Introduzione alla sociologia giuridica* », p. 1042.

« 1961 - Note : Giovanni Ambrosetti, *Contributi a una filosofia del costume, I Problematica e storia* », p. 1044.

« 1961 - Note : Henri Lévy-Bruhl, *Sociologie du droit* », p. 1046.

« 1962 - Note: Renato Treves, *Libertà politica e verità, Saggi vari* », p. 1047.

« 1962 - Note: Michel Devèze, *La Vie de la forêt française au XVI^{e} siècle* », p. 1049.

« 1967 - Note : Jacques Henriot, *Existence et obligation* », p. 1052.

« 1967 - Note : Renato Treves (dir.), *La Sociologia del diritto; problemi e ricerche* », p. 1053.

« 1969 - Note : Émile Durkheim, *Journal sociologique* », p. 1055.

« 1969 - Note : Pierre Arnaud, *Sociologie de Comte* », p. 1057.

« 1970 - *In memoriam* Gabriel Le Bras (1891-1970) », p. 1059.

« 1970 - Note : Thomas Givanovitch, *Système de philosophie juridique synthétique* », p. 1061.

« 1971 - Note : Umberto Cerroni, *Metodologia e scienza sociale* », p. 1062.

« 1972 Note : Hans Wüstendörfer, *Zur Methode soziologischer Rechtsfin dung, Ziwei systematische Abhandlungen* », p. 1063.

« 1973 (1971) Note : Julien Freund, *Les Théories des sciences humaines* », p. 1066.

« 1973 - Note: Georges Davy, *L'Homme, le Fait social et le Fait politique* », p. 1069.

« 1974 - *In memoriam* Roger Bastide (1898-1974) », p. 1071.

« 1978 - Note : Hasso Hofmann, *Legitimität und Rechtgeltung, Schriften zur Rechtstheorie* », p. 1073.

« 1978 - Note : Maria Borucka-Arctowa, *Die Gesellschaftliche Wirkung des Rechts* », p. 1075.

Chapitre 3 : Droit et histoire

« 1945 - La Guerre des Géants sous la toise du Droit. Essai d'un examen juridique de la première insurrection de l'Ouest », p. 1077.

« 1953 - L'importance de D'Aguesseau pour son temps et pour le nôtre », p. 1109.

« 1956 - Hiérome-Bonaventure Gibault, juriste poitevin (1763-1834) romancé par lui-même », p. 1118.

« 1966 - Note : Louis Gernet, *Droit et société dans la Grèce ancienne* », p. 1134.

« 1974 - Apostille : Le droit administratif du droit civil », p. 1135.

« 1975 - Note : A. J. Arnaud, *Essai d'analyse structurale du Code civil français* », p. 1141.

« 1982 - *Usus hodiernus pandectarum* », p. 1144.

« 2001 - Préface à : J. Monéger, J.L. Sourioux & A. Terrasson de Fougères (dir.), *Robert-Joseph Pothier, d'hier à aujourd'hui (Tricentenaire de la naissance de R.-J. Pothier)* », p. 1152.

« 2001 - Pothier, du droit romain au XX^{e} siècle », p. 1155.

« 2004 - Postface à : Jean-François Niort, *Homo civilis. contribution à l'histoire du Code civil français* », p. 1158.

Chapitre 4 : Pluralisme juridique et normatif, ethnologie et acculturation juridique

« 1959 - Le colloque sur le concept de la légalité dans les pays socialistes », p. 1161.

« 1962 - Note : T. Olawale Elias, *La Nature du droit coutumier africain* », p. 1169.

« 1964 Note: Konstantin Stoyanovitch, *Marxisme et droit* », p. 1171.

« 1965 - Préface à : Jean-Louis Baudouin, *Secret professionnel et droit au secret dans le droit de la preuve. Étude de droit québécois comparé au droit français et à la Common Law* », p. 1174.

« 1967 - Préface à : René Rarijaona, *Le Concept de propriété en droit foncier de Madagascar (étude de sociologie juridique)* », p. 1176.

« 1969 - L'apport du droit comparé à la sociologie juridique », p. 1179.

« 1971 - Préface à: Joseph Chelhod, *Le Droit dans la société bédouine* », p. 1193.

« 1974 - Préface à : Konstantin Stoyanovitch, Les Tsiganes, leur ordre *social* », p. 1195.

« 1976- Préface à: Suzanne Dalligny, *Essai sur les principes d'un droit civil socialiste* », p. 1198.

« 1976 - Préface à: Jacquelin Montalvo-Despeignes, *Le Droit informel haitien. Approche socio-ethnographique* », p. 1201.

« 1977-1978 - Le mythe comme support de la règle de droit (cours doct.), inédit », p. 1202.

« 1984 - La maxime "Nul n'est censé ignorer la loi" en droit français », p. 1216.

« 1985 - Préface à : Antoine Garapon, *L'Ane portant les reliques. Essai sur le rituel judiciaire* », p. 1224.

« 1992 - Conclusion au dossier : "Boissonade et la réception du droit français au Japon" », p. 1226.

« 2001 - Préface à : Ibrahim Najjar, *Chroniques de droit privé libanais* », p. 1228.

Chapitre 5 : Logique juridique, informatique et écriture du droit

« 1966 - Les recherches de logique juridique », p. 1231.

« 1968 - Note : Le Problème des lacunes du droit », p. 1237.

« 1979 - Préface à : Jean-Pierre Gridel, *Le Signe et le Droit. Les bornes, uniformes, la signalisation routière et les autres* », p. 1239.

« 1980 - Préface à: Michel Grendel, *Dictionnaire des principaux sigles utilisés dans le monde juridique de A à Z (up)* », p. 1242.

« 1992 - Préface à: Droit et informatique. L'hermine et la puce, 1244 1996 - Préface à : Danièle Bourcier, Claude Thomasset (dir.), *L'Écriture du droit... face aux technologies de l'information* », p. 1246.

Titre Quatrième - Histoire, sociologie religieuse et théologie

« 1936 - Dumoulin à Tubingue », p. 1260.

« 1954 - Magie et hérésie, ou l'Amalgame dans le procès d'Urbain Grandier », p. 1271.

« 1955 - De l'idée que le protestantisme s'est faite de ses rapports avec le catharisme, ou des adoptions d'ancêtres en histoire », p. 1282.

« 1960 - Rapport: Christianisme et nationalismes, 1294.

« 1960 - La nature juridique des concordats », p. 1318.

« 1961 - La Bible et le droit », p. 1334.

« 1961 - Le Colloque de Poissy (allocution prononcée à l'Assemblée du Désert) », p. 1345.

« 1965 - Droit et théologie chez Calvin », p. 1358.

« 1978 - L'avenir du protestantisme », p. 1365.

« 1981 - La sécularisation du droit civil par le Code civil des Français », p. 1384.

« 1982 - De la politique appliquée aux affaires du protestantisme français », p. 1394.

« 1982 - Législation et religion mêlées dans la sociologie de Montesquieu », p. 1411.

« 1982 - Préface à J. Carbonnier, Coligny ou les sermons imaginaires », p. 1422.

« 1983 - La culture française : une culture "catholique" laïcisée ? », p. 1426.

« 1985 - De l'Édit de Nantes à l'Édit de Fontainebleau », p. 1439.

« 1985 - La Révocation permanente », p. 1446.

« 1986 - Sociologie et psychologie juridiques de l'Edit de Révocation », p. 1451.

« 1987 - Préface à : Georges Dole, Les Professions ecclésiastiques », p. 1475.

« 1987 - 1781-1787, De la famille de l'Édit à l'Édit des familles », p. 1479.

« 1990 - Le calvinisme entre la fascination et la nostalgie de la loi », p. 1483.

« 1991 - Défense et illustration de l'humanisme calviniste », p. 1494.

« 1993 - Introduction à : Isaak von Sinclair, *La fin de la Guerre des Cévennes. Drame romantique allemand* », p. 1507.

« 1993 - La religion, fondement du droit ? », p. 1518.

« 1993 - Le droit au non-droit, émission "Présence protestante France 2" », p. 1525.

« 2000 - Allocutions d'ouverture et de clôture, colloque Jules Steeg, 7 novembre 1998 », p. 1542.

« 2004 - Émission France Culture "Le Bien commun" du 7 décembre 2002 - Entretiens avec Antoine Garapon et Olivier Abel », p. 1547.

170. Carcassonne (Guy), 2015

La constitution économique : en hommage au Professeur Guy Carcassonne,
Paris : Éditions la Mémoire du droit, 2015, 212 p. (6 contrib.)

Propos introductifs

Francesco MARTUCCI, « Constitution économique, quelques fragments de doctrine française », p. 27.

Première partie - les potentialités économiques de la constitution

Régis LANNEAU, « L'analyse économique de la constitution économique », p. 57.

Amélie BEAUX, « Les autorités de régulation et le principe de séparation des pouvoirs », p. 89.

Seconde partie - l'effectivité de la constitution économique

Romain LEBLOND-MASSON, « La protection constitutionnelle du droit de propriété des personnes publiques », p. 131.

Nathanaël KOS'ISAKA, « Le risque à l'aune de la protection des libertés économiques », p. 165.

Alberto CORDUAS, « L'essor du gaz de schiste face au principe de précaution », p. 191.

171. Cardinal (Jean-Guy), 1982

Études juridiques en l'honneur de Jean-Guy Cardinal,
Montréal : Ed. Thémis, 1982, 468 p. (17 contrib.)

Roger COMTOIS, « Le changement de régime matrimonial et l'intérêt de la famille », p. 1.

Pierre-André COTE, « L'interprétation de la loi par le législateur », p. 21.

Hélène DUMONT, « L'abolition du crime d'avortement dans la perspective de la réforme du droit criminel », p. 43.

Claude FABIEN et Anne-Marie MOREL, « Le mandat apparent », p. 87.

Jean-Pierre GAGNE, « Les incidences fiscales de la substitution », p. 125.

François HELEINE, « Le contrat de société entre époux : d'hier à aujourd'hui », p. 155.

Robert P. KOURI, « Réflexions sur le statut juridique du fœtus », p. 181.

Ejan MACKAAY, « Le droit relatif aux accidents: une interprétation économique », p. 189.

Paul-Yvan MARQUIS, « L'acte notarié et l'inscription de faux », p. 223.

Pierre MARTINEAU, « Considérations sur les servitudes de vue », p. 243.

Anne-Marie MOREL, « La nouvelle législation concernant le logement: de quelques innovations et difficultés du Projet de loi 107 », p. 255.

Yves OUELLETTE, « Le partage des compétences en matière de constitution des sociétés », p. 299.

Fernand POUPART, « La prescription extinctive en matière de responsabilité civile », p. 329.

Francis RIGALDIES, « Contribution à l'étude de l'acte juridique unilatéral en droit international public », p. 367.

James SMITH, « Les obligations et les droits des associés », p. 403.

Jeffrey A. TALPIS, « La pratique non contentieuse du droit international privé québécois », p. 433.

José WOEHRLING, « De certains aspects de la réglementation linguistique suisse en matière scolaire », p. 453.

172. Carlin (Maryse), 2008

***Études d'histoire du droit privé en souvenir de Maryse Carlin*,**
Paris : la Mémoire du droit, 2008, 868 p. (56 contrib.)

Michel BOTTIN, Marc ORTOLANI et Olivier VERNIER, « En souvenir d'un maître », p. 1.

Jacques POUMAREDE, « Maryse Carlin. L'érudition éclairée par le sens de l'humain », p. 5.

Olivier VERNIER, « Bibliographie des travaux de Maryse Carlin », p. 13.

Francesco AIMERITO, « L'application du Code de Procédure civile et l'administration de la justice civile dans le Piémont sous administration napoléonienne », p. 17.

Marie-Thérèse AVON SOLETTI, « L'évolution du droit de propriété dans le droit communautaire corse », p. 37.

Jean BART, « La soufferte dans les pays de droit écrit du ressort du Parlement de Dijon », p. 51s.

Caterina BONZO, « *Il fedecommesso di Pierre Mellarède* », p. 61.

Michel BOTTIN, « Notes sur la pratique de la motivation des décisions de justice en *jus commune* », p.81.

Jacques BOUVERESSE, « Droit de la famille et Code Napoléon : ce qui passe, ce qui demeure », p. 97.

Jean-François BREGI, « Quelques notes sur la question des legs pieux », p. 117.

Jean-Marie CARBASSE, « *Iat emenda injuriam passo*. La réparation de l'injuria dans le droit méridional de la fin du moyen âge. XII^{e}-XIV^{e} siècles », p. 127.

Paola CASANA, « Giovanni Ignazio Pansoya : un commentateur turinois du Code Napoléon », p. 141.

André CASTALDO, « Les constructions en droit coutumier », p. 153.

Marie-Yvonne CREPIN, « Tous vilains cas sont reniables : l'aveu dans l'ancienne procédure criminelle », p. 193.

Alessandro CROSSETTI, « *Gli "usi civici" tra passato e presente in una dimensione europea* », p. 205.

Jacqueline DAVID, « L'habilitation d'après les actes de notoriété du Parlement de Provence », p. 221.

Sophie DEMARE-LAFONT, « "À cause des anges". Le voile dans la culture juridique du Proche-Orient ancien », p. 235.

Christiane DEROBERT-RATEL, « Eliacin Naquet (1843-1921) : un procureur général aixois victime de son temps », p. 255.

David DEROUSSIN, « Retour sur l'obligation et le contrat re (droit romain, ancien droit français) », p. 273.

Philippe DIDIER, « La réception du droit écrit dans le Statut delphinal de 1349 », p. 299.

Nicole DOCKES, « Autour des origines du contrat de travail », p. 317.

Josette GARNIER, « Droit anglais et droit romain : la considération selon Sir William Blackstone », p. 343.

Caroline GAU-CABBEE, « Autonomie et pouvoir des juges avant 1850. Enjeux et divisions de la jurisprudence sur une question controversée », p. 353.

Jean-Louis GAZZANIGA, « Les relations matrimoniales dans le Traité de l'abus de Charles Févret », p. 367.

Enrico GENTA, « *Codici della (piccola ?) borghesia. Note su proprietà, successione e maggioraschi del codice napoleone al codice albertino* », p. 385.

Éric GOJOSSO (avec la collaboration de David GILLES), « Sur Pothier et le Code Civil », p. 403.

André GOURON, « "Nous, consuls de Grasse par la grâce de Dieu" (Grasse 1178) : de la commune à la coutume », p. 417.

Gérard D. GUYON, « Approche de la "jurisprudence des arrêts" à travers l'étude des Décisions sommaires du Palais d'Abraham Lapeyrère », p. 425.

Jean-Louis HAROUEL, « Hugo aimait les assassins », p. 451.

Jean HILAIRE, « *Exhibere justicie complementum* au Parlement à la fin du XIII^e^ siècle », p. 463.

Soazick KERNEIS, « Le pécule de la Bretonne. Les prestations matrimoniales dans la Gaule du V^e^ siècle. Droit romain et coutumes celtiques, le témoignage du droit vulgaire », p. 477.

Maïté LAFOURCADE, « La résistance de Basques à la pénétration du droit romain », p. 497.

André LAINGUI, « Histoire de la procédure de contumace : du forbannissement au défaut criminel », p. 513.

Antoine LECA, « Le monopole médical et la réglementation de la profession pharmaceutique : une influence abasside sur le droit français ? », p. 521.

Catherine LECOMTE, « Les médailles de Louis XIV et la construction du merveilleux monarchique », p. 533.

Anne LEFEBVRE-TEILLARD, « *Arbiter, arbitrator, seu amicabilis compositor* », p. 551.

Yvon LE GALL, « Dénoncer, aviser, révéler, déclarer… la valse-hésitation des mots », p. 567.

Maïté LESNE-FERRET, « Du gage à l'hypothèque générale à travers le vocabulaire d'un cartulaire languedocien (XII^e-XIII^e siècles) », p. 581.

Alberto LUPANO, « *L'Università di Torino e il codice Napoleone* », p. 593.

Jean-Louis MESTRE, « La propriété dans le cours de droit public de Jean-Jacques Duboys (1802) », p. 613.

Elisa MONGIANO, « *La funzione anti-processuale del notaio in età medievale e moderna* », p. 623.

Norbert OLSZAK, « Porter des sabots à l'atelier nuit gravement au salaire », p. 657.

Marc ORTOLANI, « Le traitement pénal du suicide à Nice au début du XIX^e siècle », p. 669.

Gian Savino PENE VIDARI, « Sur le classement du contrat d'assurance », p. 687.

Michel PETITJEAN, « Pour une histoire du notariat bourguignon », p. 699.

Marie-France RENOUX-ZAGAME, « État et propriété : l'héritage de la tradition scolastique », p. 707.

Michele ROSBOCH, « *Le invalidità negli statuti di Nizza* », p. 721.

Germain et Mireille SICARD, « Sur le décret-loi du 29 juillet 1939 », p. 733.

Lorenzo SINISI, « Une heureuse conjoncture : le maintien en vigueur du Code Napoléon dans la Ligurie de la Restauration », p. 745.

Isidoro SOFFIETTI, « *L'esecutivà dell'atto notarile. Esperienze* », p. 757.

Jean-Louis THIREAU, « Quelques remarques sur le droit de veuveté ou douaire du mari », p. 779.

Olivier THOLOZAN, « "La chaîne des temps" dans le contentieux de cassation de l'Empire à Monarchie de Juillet », p. 791.

Yves TRIPIER, « La loi du 9 décembre 1905 : une tentative de privatisation des biens de l'Église catholique », p. 803.

Jacqueline VENDRAND-VOYER, « Le retour aux estocs dans la coutume d'Auvergne », p. 817.

Olivier VERNIER, « Le chômage légal des jours fériés et des fêtes locales en question sous la III^e République : du carnaval de Nice à la foire de Saint-Quentin », p. 835.

Henri VIDAL, « Guilhem VIII et Agnès de Castille, histoire et légende d'un adultère 1187-1202 », p. 851.

173. Carré de Malberg (Raymond), 1933

***Mélanges R. Carré De Malberg*, Vaduz – Duchemin, 1933, 536 p. (23 contrib.)**

Roger BONNARD, « La conception matérielle de la fonction juridictionnelle », p. 1.

René CAPITANT, « Régimes parlementaires », p. 31.

Ernest CHAVEGRIN, « Les doctrines politiques des physiocrates », p. 59.

Paul CUCHE, « À propos du "positivisme juridique" de Carré de Malberg », p. 71.

Joseph DELPECH, « Le pouvoir "lié" des tribunaux et les lois fiscales », p. 81.

Paul DUEZ, « Esquisse d'une définition réaliste des droits publics individuels », p. 111.

Henri DUPEYROUX, « Sur la généralité de la loi », p. 135.

Charles EISENMANN, « L'"Esprit des lois" et la séparation des pouvoirs », p. 163.

François GENY, « Le particularisme du droit fiscal », p. 193.

André HAURIOU, « Le pouvoir discrétionnaire et sa justification », p. 231.

Joseph BARTHELEMY, « Le procès de la Commission des Finances », p. 241.

Julien LAFERRIERE, « Le pouvoir réglementaire du Président des États-Unis d'Amérique », p. 275.

Irénée LAMEIRE, « La Constitution centrifuge », p. 321.

Gabriel LE BRAS, « Les privilèges des clercs dans les Concordats récents », p. 335.

Louis LE FUR, « Volonté générale et collaboration. Leur rôle dans le droit international public », p. 349.

Henry NEZARD, « De la méthode dans l'enseignement du droit constitutionnel », p. 375.

Jean-Paulin NIBOYET, « La séparation des pouvoirs et les traités diplomatiques », p. 399.

Christian PFISTER, « L'enseignement du droit romain à l'ancienne Faculté de droit de Strasbourg (1806-1870) », p. 417.

Marcel PRELOT, « La théorie de l'État dans le Droit fasciste », p. 433.

Robert REDSLOB, « La reconnaissance de la Nation tchécoslovaque pendant la guerre », p. 467.

Georges RENARD, « Qu'est-ce que le droit constitutionnel? Le Droit constitutionnel et la théorie de l'institution », p. 483.

Georges SCELLE, « Le Droit constitutionnel international », p. 501.

Marcel WALINE, « Positivisme philosophique, juridique et sociologique », p. 517.

174. Carreau (Dominique) et Juillard (Patrick), 2009

***Le droit international économique à l'aube du XXI^e^ siècle : en hommage aux professeurs Dominique Carreau et Patrick Juillard*, Paris : A. Pedone, 2009, 268 p. (16 contrib.)**

I. CONCEPT, NOTION ET DEFINITIONS DE L'INVESTISSEMENT

Philippe KAHN, « Les définitions de l'investissement international », p. 11.

Emmanuel GAILLARD, « Reconnaître ou définir ? Réflexions sur l'évolution de la notion d'investissement dans la jurisprudence du CIRDI », p. 17.

Rainer GEIGER, « Investissement et développement : une approche multilatérale », p. 33.

Ferhat HORCHANI, « Le développement au cœur de la définition de la notion d'investissement », p. 49.

II. QUELQUES ASPECTS DU REGIME JURIDIQUE DE L'INVESTISSEMENT

Rudolf DOLZER, « *Fair and equitable treatment : judicially manageable criteria* », p. 83.

Alain PELLET, « Adieu Philippines : Remarques sur la distinction entre les réclamations conventionnelles et contractuelles dans le droit de l'investissement international », p. 97.

III. DE LA MONNAIE A LA FINANCE

François GIANVITI, « Stabilité et manipulation des taux de change », p. 113.

Jean-Marc SOREL, « Création monétaire : sources du droit versus tentation sociologique », p. 141.

IV. DIVERSITE DU REGLEMENT DES DIFFERENDS ECONOMIQUES

Giorgio SACERDOTI, « Droit commercial international et rôle du juge », p. 155.

Paul LAGARDE, « Autour de l'arbitrage concernant la Banque des règlements internationaux (sentences des 22 novembre 2002 et 19 septembre 2003) », p. 159.

Philippe DELEBECQUE, « L'arbitrage maritime international », p. 167.

V. VERS UN ORDRE JURIDIQUE EN DROIT INTERNATIONAL ECONOMIQUE ?

Yves NOUVEL, « Les relations internationales économiques à l'heure de la transparence », p. 77.

Fabrizio MARRELLA, « L'individu et le droit international économique », p. 191.

Régis CHEMAIN, « Les tensions entre la poursuite d'une efficace allocation des facteurs de production et les exigences ethiques en droit international économique », p. 239.

Geneviève BASTID-BURDEAU, « Nationalisations : le retour ? », p. 257.

Catherine KESSEDJIAN, « Mondialisation, gouvernance, régulation : doit-on penser le droit international économique différemment au XXI^e^ siècle ? », p. 263.

175. Carry (Paul), 1964

Études de droit commercial en l'honneur de Paul Carry,
Genève : Librairie de l'Université : Georg, 1964, 281 p. (11 contrib.)

Wolfhart BÜRGI, « *Bedeutung und Grenzen der Interessenabwägung bei der Beurteilung gesellschaftrechtlicher Probleme* », p. 1.

Robert PATRY, « La société anonyme de type européen », p. 29.

Mario ROTONDI, « *Per la limitazione della responsabilità mediante fondazione di un ente autonomo* », p. 51.

Peter JÄGGI, « *Zur Schaffung von privilegierten Aktien und von Genussscheinen* », p. 79.

Fritz VON STEIGER, « *Genusscheine als Finanzierungsmittel* », p. 99.

Roger SECRETAN, « La notion de "valeur réelle" des actions non cotées au sens de l'article 686, alinéa 4, du Code des obligations », p. 117.

Paul-René ROSSET, « L'"action populaire" », p. 131.

Herbert SCHÖNLE, « La décharge en droit allemand des sociétés », p. 137.

Walter YUNG, « Les éléments objectifs dans les contrats civils et commerciaux », p. 169.

Henri DESCHENAUX, « L'esprit de la loi fédérale sur les cartels et organisations analogues », p. 193.

Jean GRAVEN, « Le principe de la chose jugée et son application en procédure civile suisse », p. 225.

176. Carval (Suzanne), 2021

Mélanges en l'honneur du Professeur Suzanne Carval,
IRJS Éditions, 2021, 943 p. (51 contrib.)

Christophe ANDRE, « La finalité réparatrice du droit pénal », p. 1.

Jean-Jacques ANSAULT, « Des dérives possibles de l'usage de la responsabilité civile en droit des sûretés », p. 11.

Maria José AZAR-BAUD, « Les dommages et intérêts punitifs. Au carrefour des systèmes civil law et de common law », p. 39.

Mireille BACACHE, « L'information médicale et la fonction punitive de la responsabilité civile », p. 71.

Christine BOILLOT, « Relevé d'office et office du juge. Le relevé d'office: faculté ou obligation ? », p. 85.

Louis BORE, « "Cachez cette infraction que je ne saurais voir" ou la survie de l'action civile après l'extinction de l'action publique », p. 107.

Jean-Sébastien BORGHETTI, « Le préjudice économique pur et l'atteinte au cours normal des choses », p. 113.

Philippe BRUN, « Retour en trois objections sur l'obligation faite à la victime de minimiser son préjudice », p. 141.

Suzanne CARVAL, Sylvie NEROT, Jean-François LABORDE, « La perte de valeur ou dépréciation d'un bien immatériel », p. 147.

Muriel CHAGNY, Emmanuelle CLAUDEL, « Contentieux objectif VS (?) contentieux objectif. Le droit civil de la réparation sous influence », p. 169.

Anne DANIS-FATOME, « La faute de la personne morale », p. 193.

Frédéric DANOS, « Responsabilité civile et droit des biens », p. 207.

Charlotte DE CABARRUS, « La réparation intégrale, un principe régulateur », p. 241.

Johan DECHEPY-TELLIER, « L'influence croisée du préjudice d'avilissement et du droit pénal », p. 253.

Olivier DESCAMPS, « Quelques remarques sur la réparation civile dans l'ancien droit français », p. 269.

Olivier DESHAYES, « Mise en demeure et dommages-intérêts en matière contractuelle (propositions pour la réforme du droit de la responsabilité civile) », p. 287.

Amélie DIONISI-PEYRUSSE, « Les droits des femmes et des enfants face au poids de l'accouchement », p. 301.

Julien DUBARRY, « Le droit des obligations serait-il la meilleure introduction au droit ? », p. 315.

Bernard DUBUISSON, « Dommage ou préjudice : le poids des mots dans les réformes du droit français et du droit belge de la responsabilité civile », p. 329.

Frédérique EUDIER, « Ordre public substantiel et office du juge : l'application d'office de la loi du 5 juillet 1985 », p. 351.

Bénédicte FAUVARQUE-COSSON, « "Droit et grands enjeux du monde contemporain" : à propos d'un nouvel enseignement, au lycée », p. 363.

Bénédicte FRANÇOIS, « De l'égalité entre les femmes et les hommes dans les organes de gouvernance des sociétés cotées », p. 375.

Anne GUEGAN, « L'action de groupe en matière de santé : de la prospective au désenchantement », p. 397.

Sophie HOCQUET-BERG, « La douleur des proches », p. 417.

Magali JAOUEN, « Le rôle du juge et des parties en matière de sanctions contractuelles après la réforme de 2016 : une transformation à parfaire », p. 433.

Patrice JOURDAIN, « Les préjudices de retard de paiement », p. 451.

Julie KLEIN, « La réparation du préjudice lié à l'écoulement du temps. À propos de la distinction des intérêts compensatoires et moratoires », p. 467.

Jonas KNETSCH, « La déduction des avantages nés d'un fait dommageable (*compensatio lucri cum damno*) - Esquisse d'une théorie », p. 483.

Xavier LAGARDE, « Brèves observations sur la carrière des enseignants-chercheurs », p. 495.

Yves-Marie LAITHIER, « Le contentieux de la responsabilité civile extracontractuelle aux États-Unis : entre discours et réalité », p. 503.

Benoit LECOURT, « Les sociétés commerciales et la culture du long-termisme », p. 531.

Fabrice LEDUC, « La responsabilité civile face au doute quant à l'identité de l'auteur du dommage », p. 555.

Frédéric LEPLAT, « Responsabilité de la banque au titre de son obligation de vigilance », p. 577.

Haritini MATSOPOULOU, « Vingt ans d'application de la loi n° 2000-647 du 10 juillet 2000, dite "loi Fauchon", tendant à préciser la définition des délits non intentionnels - Bilan jurisprudentiel », p. 589.

Denis MAZEAUD, « Réformes du droit des obligations. Brève conjugaison doctrinale en trois temps : passé, présent, avenir », p. 619.

Vincent MAZEAUD, « La fonction de peine privée de la responsabilité civile confrontée aux exigences du droit constitutionnel », p. 627.

David NOGUERO, « L'exclusion légale de la faute intentionnelle ou dolosive en droit des assurances », p. 647.

Jérôme ORTSCHEIDT, « Le contrôle du juge de la sentence sur la détermination et l'indemnisation du préjudice par l'arbitre », p. 679.

Valérie PARISOT, « La protection juridictionnelle de la personne lésée exerçant une action directe contre l'assureur : mythe ou réalité ? », p. 691.

Louis PERDRIX, « Le contrat d'assurance : un contrat d'exceptionnelle bonne foi ? », p. 721.

Philippe PIERRE, « La responsabilité civile des notaires à l'heure du numérique: brèves réflexions sur l'instrumentation des actes authentiques à l'épreuve des technologies digitales », p. 737.

Catherine PRIETO, Jean-François LABORDE, « De "toute victime" à "tout" préjudice: une reconnaissance en expansion continue dans le domaine des pratiques anticoncurrentielles », p. 753.

Christophe QUEZEL-AMBRUNAZ, « Le corps humain dans la construction de la responsabilité civile », p. 771.

Marine RANOUIL, « Les recours en contribution ou les parents pauvres de la réforme du droit des contrats et de la proposition de loi portant réforme du droit de la responsabilité civile », p. 781.

Judith ROCHFELD, « Préjudice écologique et fonction de participation du procès environnemental », p. 795.

Olivia ROBIN-SABARD, « La vraie nature de la responsabilité du fait des produits défectueux », p. 819.

Laureen SICHEL, « La réforme du droit de la responsabilité civile et les fautes qualifiées : un rendez-vous manqué ? », p. 829.

David SINDRES, « Réflexions sur la loi applicable aux recours des tiers payeurs », p. 865.

Julie TRAULLE, « Dommage corporel et dommage économique. Regards croisés », p. 901.

Geneviève VINEY, « Repenser l'étendue et le régime de la responsabilité du débiteur contractuel à l'égard des tiers au contrat », p. 915.

Christophe WILLMANN, « Préjudice d'anxiété des salariés : régime complexe et bilan modeste », p. 927.

177. Cassin (René), 1969-1972

René Cassin Amicorum discipulorumque liber,
Paris : A. Pédone, 1969-1972, 1814 p. (482, 602, 325 et 405) (83 contrib.)

Tome I. Problèmes de protection internationale des droits de l'homme

Articles

Harry BATSHAW, « *Infrigement of human rights by individual or State organs – A report on the Canadian scene* », p. 3.

Rudolf BYSTRICKY, « Quelques remarques sur la révolution scientifique et technique et les droits de l'homme », p. 16.

Frede CASTBERG, « La Convention européenne des Droits de l'Homme et l'idée de justice », p. 29.

Philippe DE LA CHAPELLE, « "Les Droits de l'Homme", exigence d'universalisme », p. 48.

C. GARCIA-BAUER, « *Protection of human rights in America* », *p.* 75.

Felix ERMACORA, « *Partiality and impartiality of Human Rights inquiry commissions of international organizations* », p. 64.

Carlos GARCIA-BAUER, « *Protection of Human Rights in America* », p. 75.

Heribert GOLSONG, « Quelques réflexions à propos du pouvoir de la Cour européenne des Droits de l'Homme d'accorder une satisfaction équitable (article 50 de la Convention européenne des Droits de l'Homme) », p. 89.

Paul GUGGENHEIM, « Quelques remarques su sujet de l'article 14 de la Convention européenne des Droits de l'Homme », p. 95.

Sir Samuel HOARE, « *Recent developments in the United Nations concerning the protection of human rights* », p. 101.

John HUMPHREY, « *The United Nations Commission on Human Rights and its parent body* », p. 108.

C. Wilfred JENKS, « *Law and opinion in the International Protection of Human Rights* », p. 114.

Pierre JUVIGNY, « L'Office International du Travail », p. 121.

Georges LEVASSEUR, « La protection internationale des droits de l'homme et la procédure pénale française », p. 139.

Sean MACBRIDE, « *The International Protection of Human Rights* », p. 153.

Polys MODINOS, « Droits de l'Homme : notes et observations », p. 164.

Riccardo MONACO, « Minorités nationales et protection internationale des droits de l'homme », p. 175.

Moses MOSKOWITZ, « *The Meaning of International Concern with Human Rights* », p. 185.

Hermann MOSLER, « La procédure de la Cour Internationale de Justice et de la Cour Européenne des Droits de l'Homme. Observations à l'occasion de la nouvelle procédure interne de la Cour internationale de Justice », p. 196.

Willibald PAHR, « *Verfassungsrechtliche Auswirkungen der Internationalisierung der Menschenrechte* », p. 213.

Arthur Henry ROBERTSON, « *Advisory opinions of the Court of Human Rights* », p. 225.

Henri ROLIN, « L'entraide pénale et les droits de l'homme », p. 241.

Maurice ROLLAND, « Le respect de l'homme et l'expérimentation médicale », p. 247.

Voitto SAARIO, « *The Constitution as a guarantee of Human Rights in Finland* », p. 267.

Hanna SABA, « Le rôle de l'UNESCO dans l'éducation de la jeunesse dans le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales », p. 275.

Mare SCHREIBER, « Les tendances nouvelles de l'action des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme », p. 285.

Egon SCHWELB, « *The nature of the Obligations of the States Parties to the International Covenant on Civil and Political Rights* », p. 301.

Louis B. SOHN, « *Protection of Human Rights through International Legislation* », p. 325.

Max SOERENSEN, « La recevabilité de l'instance devant la Cour européenne des Droits de l'Homme », p. 333.

Imre SZABO, « Remarques sur le développement du catalogue international des droits de l'Homme », p. 347.

Janos TOTH, « *Human Rights and World Peace* », p. 362.

Nicolas VALTICOS, « Universalité des droits de l'homme et diversité des conditions nationales », p. 383.

Albert VERDOODT, « Influence des structures ethniques et linguistiques des pays membres des nations unies sur la rédaction de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme », p. 404.

Alfred VERDROSS, « *Die Würde des Menschen als Grundlage der Menschenrechte* », p. 417.

Jules VONCKEN et M. BENOIT, « L'importance des Conventions humanitaires dans le respect des droits de l'homme », p. 425.

G. WARBURG, « *Education for Human Rights* », p. 438.

Berthold GOLDMAN, « La protection internationale des droits de l'Homme et l'ordre public international dans le fonctionnement de la règle de conflit de lois », p. 449.

Karel VASAK, « Vers la création de commissions régionales des droits de l'homme », p. 467.

Tome 2 : Le difficile progrès du règne de la justice et de la paix internationales par le droit – Des origines à la Société des nations

Jean GRAVEN, « Le difficile progrès du règne de la justice et de la paix internationales par le droit », p. 9.

Tome 3 : La protection des droits de l'homme dans les rapports entre personnes privées

I. VARIA

Maxwell COHEN, « *Human rights, The individual and International Law* », p. 69.

Erica-Irene A. DAES, « *Restrictions and Limitations on Human Rights* », p. 79.

Paul M. G. LEVY, « De la liberté de l'information à l'information sur les libertés », p. 95.

Roger PINTO, « La légalité de l'intervention des forces armées de la Communauté des États socialistes en Tchécoslovaquie », p. 115.

Giuseppe SPERDUTI, « La recevabilité des exceptions préliminaires de fond dans le procès international », p. 121.

II. Protection des Droits de l'Homme dans les rapports entre personnes privées

Marc-André EISSEN, « La convention européenne des Droits de l'Homme et les obligations de l'individu : une mise à jour », p. 151.

Bülent Nuri ESEN, « Système turc de protection des Droits de l'Homme dans les rapports entre personnes privées », p. 163.

Ole ESPERSEN, « *Human Rights and Relations Between Individuals (Denmark)* », p. 177.

Antoine FAVRE, « Note sur les rapports des libertés constitutionnelles avec la législation civile dans le domaine de la protection des Droits de l'Homme en Suisse », p. 189.

Andreas KOHL, « *The protection of human rights in relationships between private individuals : the Austrian situation* », p. 195.

Alexandre-Charles KISS, « La protection des Droits de l'Homme dans les rapports entre personnes privées en droit international public », p. 215.

Kéba M'BAYE, « La protection des Droits de l'Homme dans les rapports entre personnes privées (Sénégal) », p. 225.

J.D.B. MITCHELL, « *Some aspects of the protection of individuals against private power in the United Kingdom* », p. 235.

Tudor R. POPESCO, « La protection des Droits de l'Homme dans les rapports entre personnes privées (Roumanie) », p. 247.

Ulrich SCHEUNER, « *Fundamental rights and the protection of the individual against social groups and powers in the Constitutional system on the Federal Republic of Germany* », p. 253.

Claudio ZANGHI, « La protection des Droits de l'Homme dans les rapports entre personnes privées (Italie) », p. 269.

Hector FIX-ZAMUDIO, « Quelques aspects de la protection des Droits de l'Homme dans les rapports entre personnes privées au Mexique et en Amérique latine », p. 279.

Jean RIVERO, « La protection des Droits de l'Homme dans les rapports entre personnes privées », p. 311.

Tome 4 : Méthodologie des droits de l'homme

Introduction.

Robert PELLOUX, « L'étude des droits de l'homme doit être interdisciplinaire », p. 9

A.

Phédon VEGLERIS, « Préliminaire à la théorie des droits de l'homme », p. 19.

Haim COHN, « *A human rights theory of law – Prolegomena to a methodology of instruction* », p. 31.

Moses MOSKOWITZ, « *Toward an integrated approach to international human rights* », p. 61.

Janos TOTH, « Les droits de l'homme et la théorie du droit », p. 69.

B.

R. P. Michel RIQUET, « Morale et droits de l'homme », p. 91.

René CASSIN, « Religions et droits de l'homme », p. 97.

John T. NOONAN, « *Human rights and canon law* », p. 105.

Criton G. TORNARITIS, « *Some aspects of the canon law of the Greek-Orthodox church and human rights* », p. 111.

M. T. SZMITKOWSKI, « Reconnaissance du droit au développement et doctrine chrétienne », p. 119.

C.

J. F. Nevez BRADLEY, « L'histoire et les droits de l'homme », p. 137.

D.

Julien FREUND, « Sociologie et méthodologie », p. 153.

E.

Bülent Nuri ESEN, « La vie politique et les droits de l'homme », p. 173.
Manfred SIMON, « Droits de l'homme et pouvoir exécutif », p. 185.

F.

Karel VASAK, « Informatique et droits de l'homme », p. 191.
Jean-Bernard MARIE, « Méthode structurale et droits de l'homme », p. 197.

G.

Marc ANCEL, « Les droits de l'homme et le droit pénal », p. 219.
Jacqueline ROCHETTE, « Les atteintes aux droits de l'homme effectués de bonne foi », p. 231.

H.

Prosper WEIL, « Droits de l'homme et droit administratif français », p. 245.

I.

Gabriel MARTY, « Droits de l'homme et droit comparé », p. 259.

J.

Héctor CUADRA, « Relations internationales et droits de l'homme », p. 271.

K.

Charles ROUSSEAU, « Droits de l'homme et droit des gens », p. 315.
Michel VIRALLY, « Droits de l'homme et théorie générale du droit international », p. 323.
Momir MILOJEVIC, « Les droits de l'homme et la compétence nationale des États », p. 331.

L.

Georges GUERON, « Prospective et droits de l'homme », p. 385.

Conclusion

René-Jean DUPUY, « Conclusions », p. 391.

178. Cassani (Ursula), 2021

Empreinte d'une pionnière sur le droit pénal : Mélanges en l'honneur d'Ursula Cassani,
Genève ; Zurich ; Bâle : Schulthess Éditions romandes, 2021, 482 p. (34 contrib.)

Jurg-Beat ACKERMANN, « *Wann ist abstrakt konkret genug? - vom Eignungsdelikt Geldwäscherei und der "Rechtgutsverschiebung"* », p. 1.

Frédéric BERNARD, « Lutte contre le terrorisme et renforcement des instruments de l'État», p. 15.

Felix BOMMER, « *Fünf Jahre Steuergeldwäscherei Eine vorläufige Bilanz* », p. 27.

Nadja CAPUS et Stefan MBIYAVANGA, « Procédures pénales consensuelles avec des entreprises en matière de corruption transnationale : quel rôle pour l'Étatlésé ? », p. 43.

Adrian DAN, « La protection pénale du patrimoine : Les rétrocessions bancaires dans la jurisprudence civile et pénale », p. 59.

Andreas DONATSCH, « *Die Anhaltung im Spannungsfeld von Strafprozessrecht und Polizeirecht* », p. 73.

Gerhard FIOLKA, « *Politische Delikte: Funktionale Opazität in der Rechtshilfe* », p. 85.

Andrew M. GARBARSKI et Alain MACALUSO, « Commissions, rétrocessions et autres rémunérations analogues à l'épreuve du droit pénal », p. 97.

Sabine GLESS, « *Intelligente Agenten im Finanz- und Bankengeschäft - Menschliche Verantwortung für* personnes numériques*?* », p. 109.

Anne HERITIER LACHAT, « Corruption et opéra, the *never ending story* », p. 127.

Laura JACQUEMOUD-ROSSARI, « Dignité humaine et conditions de détention : une union improbable ? », p. 141.

Yvan JEANNERET, « Entre aide et entraide : comment trier ? », p. 153.

Valérie JUNOD, « *Drugs, Pills and Lawsuits : the Opioid Debacle* », p. 167.

André KUHN, « L'économie du droit pénal », p. 183.

Marianne Johanna LEHMKUHL, « *Wer nicht will, der hat schon... ein effektives und effizientes Unternehmensstrafrecht?* », p. 197.

Carlo LOMBARDINI, « Lutte anti-blanchiment et organisation bancaire », p. 217.

Maria LUDWICZAK GLASSEY, « Vol en vol et compétence internationale en chute libre », p. 245.

Nora MARKWALDER, « *Warum braucht es ein Strafregister für Unternehmen?* », p. 257.

Nadia MERIBOUTE, « La responsabilité pénale des entreprises en matière de traite d'êtres humains », p. 269.

Frank MEYER, « *A new EU Anti-Money Laundering Tsar ?* », p. 281.

Laurent MOREILLON, « Blanchiment et crime préalable reconnus à l'étranger par ... *obiter dictum ?* », p. 299.

Marcel Alexander NIGGLI et Louis Frédéric MUSKENS, « *Verletzung der Meldepflicht (Art. 37 GwG) Ein Dauerdelikt?* », p. 307.

Georgios PAVLIDIS, « Les cryptomonnaies et la lutte internationale contre le blanchiment d'argent », p. 323.

Camille Perrier DEPEURSINGE et Joëlle VUILLE, « "*Lost in translation"* : *lex mitior* et peine pécuniaire », p. 341.

Christof RIEDO, « *Erfolgs- und Tätigkeitsdelikte* », p. 351.

Robert ROTH, « De l'effet utile d'une disposition "inutile" », p. 363.

Bernhard STRÄULI, « Le résultat en droit pénal : sept thèses », p. 377.

Sarah SUMMERS et Kristof REBER, « *Criminal Fines and Human Rights* », p. 395.

Brigitte TAG et Sina STAUDINGER, « *Gedanken zum Umgang mit der Akte* », p. 407.

Marc THOMMEN, « *Geldwäscherei durch Unterlassen?* », p. 425.

Katia VILLARD, « Les conséquences pénales de l'obligation contractuelle de remise du mandataire et de l'employé », p. 441.

Wolfgang WOHLERS, « *Das Universalitätsprinzip als Anknüpfungspunkt für nationalstaatliche Strafrechtsnormen* », p. 453.

179.Catala (Pierre), 2012

« Hommage à Pierre Catala »,
Supplément aux revues *JCP G* (supplément au numéro 20-21) *JCP N* (supplément au numéro 20) et (*Droit de la famille*, supplément au numéro 5), mai 2012, (22 contrib.)

Le Conseil scientifique de Lexis Nexis, « *In memoriam* », p. 7.

I. LES HOMMAGES

Robert BADINTER, « En hommage à Pierre Catala », p. 11.

Jacques BEGUIN, « Pierre Catala ou l'éloquence juridique », p. 12.

Bernard BEIGNIER, « Pierre Catala et la revue "*Droit de la famille*" », p. 15.

Serge BORIES, « Pierre Catala, Pionnier de l'informatique juridique », par 18.

Christophe CARON, « La revue "*Communication - Commerce électronique*" est orpheline », p. 22.

Jean-Pierre DUMAS, « Le professeur Pierre Catala et l'élaboration de la loi civile », p. 23.

Thierry FOSSIER, « Compassion », p. 24.

Jacques GHESTIN, « Un aspect moins connu de la belle carrière de Pierre Catala : l'arbitrage », p. 26.

Fayez HAGE CHAHINE, « Hommage au professeur Pierre Catala », p. 28.

Pierre LECLERCQ, « Pierre Catala et l'institution judiciaire », p. 30.

Hervé LECUYER, « Un homme et un collectif », p. 31.

Laurent LEVENEUR, « À la mémoire de Pierre Catala », p. 33.

Patrick MAISTRE DU CHAMBON, Nadine BERNA et Valérie SICOT, « Pierre Catala et *JurisData*, un homme, des équipes, une œuvre », p. 35.

Jacques MASSIP, « Pierre Catala: hommage d'un magistrat », p. 37.

Pierre Catala et les notaires, par Jean-François PILLEBOUT » p. 38.

Philippe Simler, « Pierre Catala et le *JurisClasseur Civil* », p. 41.

François Terré, « L'ami Pierre », p. 42.

« Témoignages des Ateliers régionaux de jurisprudence », p. 46.

« Journée d'étude "Hommage à Pierre Catala" », p. 48.

II. MORCEAUX CHOISIS

Pierre CATALA, « Préparer sa succession », p. 52.

Pierre CATALA, « Regard rétrospectif sur les incapacités établies par le Code civil », p. 55.

Pierre CATALA, « La loi du 23 juin 2006 et les colonnes du temple p. 59.

180. Catala (Pierre), 2001

Le droit privé français à la fin du XX^e^ siècle : Études offertes à Pierre Catala,
Paris : Litec, 2001, 1023 p. (69 contrib.)

Première partie : LÉGISLATEURS

Jean CARBONNIER, « De quelques actes manqués en législation », p. 3.

Jean FOYER, « Le droit privé dominé », p. 13.

Gérard CORNU, « Regard d'un civiliste », p. 21.

Philippe MALAURIE, « Les antinomies des règles et leurs fondements », p. 25.

Jean-Claude SOYER, « Pèlerinage aux sources...du droit privé », p. 33.

Frédérique GRANET, « Perturbations dans la hiérarchie des normes juridiques », p. 41.

Nicolas MOLFESSIS, « Les titres de la loi », p. 47.

Rémy CABRILLAC, « Le Code Civil à la fin du XX^e^ siècle », p. 73.

Virginie LARRIBAU-TERNEYRE, « La réception des principes de liberté et d'égalité en droit civil, du Code civil à aujourd'hui: un tableau impressionniste », p. 83.

Pierre MURAT, « Chronique d'une défaite de la raison juridique », p. 109.

Bernard TEYSSIE, « *Verbo* Lois (sociales) », p. 117.

Philippe CONTE, « Effectivité, inefficacité, sous-effectivité, surefficacité...variations pour droit pénal », p. 125.

Robert BADINTER, « La présomption d'innocence, histoire et modernité », p. 133.

Deuxième partie : JUGES ET AUTEURS

Bernard BEIGNIER, « Hiérarchie des normes et hiérarchie des valeurs - Les principes généraux du droit et la procédure civile », p. 153.

Serge GUINCHARD, « L'avenir des juges », p. 171.

Jean-Pierre DUMAS, « Secret de juges », p. 179.

Patrick MAISTRE DU CHAMBON, « La communication du dossier d'instruction dans une instance civile », p. 193.

Jean-Pierre GRIDEL, « Regard sur le juge aux affaires familiales », p. 207.

Pierre MAYER, « La loi sur l'arbitre », p. 225.

Philippe MALINVAUD, « Réflexions sur le "*dispute adjudication board*" », p. 241.

Pierre-Yves GAUTIER, « Les articles fondateurs », p. 255.

Troisième partie : L'ÊTRE, LA FAMILLE ET SON PATRIMOINE

Catherine LABRUSSE-RIOU, « Difficultés, contradictions et aporie du droit de la bioéthique », p. 275.

Jean-Louis MOURALIS, « L'empreinte juridique du défunt », p. 289.

Jean BERNARD DE SAINT-AFFRIQUE, « De l'évaluation », p. 305.

Jean HAUSER, « Une famille récupérée », p. 327.

Jacqueline RUBELLIN-DEVICHI, « L'adoption à la fin du XX^e^ siècle », p. 341.

Claire NEIRINCK, « Homoparentalité et adoption », p. 353.

Georges MORIN, « Pierre Catala et le droit des successions », p. 363.

Claude BRENER, « La dévolution et la répartition successorale dans les partages d'ascendant à la fin du XX^e^ siècle », p. 367.

Marie GORE, « *Estate planning*, de quelques aspects de l'anticipation successorale en droit américain », p. 383.

Bernard VAREILLE, « Étude critique de l'article 960 alinéa 4 du Code civil », p. 397.

Hervé LECUYER, « L'irrévocabilité des donations », p. 405.

Michel GRIMALDI, « Les donations à terme », p. 421.

Yves LEQUETTE, « Du paiement des droits de mutation par le donateur », p. 437.

Quatrième partie : LES OBLIGATIONS

Jacques GHESTIN, « L'authenticité l'erreur et le doute », p. 457.

Philippe LE TOURNEAU, « Quelques remarques terminologiques autour de la vente », p. 469.

Dominique FENOUILLET, « La fin des bonnes moeurs et l'ordre public philanthropique », p. 487.

Jean DEVEZE, « Vive l'article 1322 ! Commentaire critique de l'article 1316-4 du Code civil », p. 529.

Christian LARROUMET, « Pour la responsabilité contractuelle », p. 543.

Geneviève VINEY, « Pour ou contre un "principe général" de responsabilité pour faute », p. 555.

Denis MAZEAUD, « Famille et responsabilité (réflexions sur quelques aspects de l'idéologie de la réparation) », p. 569.

Cinquième partie : LES BIENS ET LES SÛRETÉS

Christian ATIAS, « Des vocations à la propriété », p. 597.

Frédéric ZENATI, « La nature juridique du quasi-usufruit (ou la métempsycose de la valeur) », p. 605.

Jean-Louis BERGEL, « Paradoxes du droit immobilier français à la fin du XX^e siècle », p. 641.

Jean DERRUPPE, « Les rapports locatifs immobiliers à la fin du XX^e siècle », p. 653.

Hugues PERINET-MARQUET, « Le droit français de la construction à la fin du XX^e siècle existe-t-il ? », p. 669.

Philippe SIMLER, « Copropriété et propriété en volume, antinomie ou symbiose », p. 679.

Michel STORCK, « La propriété d'un portefeuille de valeurs mobilières », p. 695.

Michel CABRILLAC, « Les sûretés réelles entre vin nouveau et vieilles outres », p. 709.

Alain GHOZI, « Sur la dualité du droit de rétention », p. 719.

Sixième partie : L'IMMATÉRIEL

Serges BORIES, « Et du droit tu pourras être instruit », p. 733.

Marie-Anne FRISON ROCHE, « Le droit d'accès à l'information ou le nouvel équilibre de la propriété », p. 759.

Laurent LEVENEUR, « Une approche du concept de bien-information : pour un renouvellement de l'approche du contrat de révélation de succession », p. 771.

Pierre LECLERCQ, « Les titres dématérialisés de paiement et de crédit », p. 785.

Jérôme HUET, « De la vente de logiciel », p. 799.

André LUCAS, « La responsabilité des choses immatérielles », p. 817.

Henri-Jacques LUCAS, « Le champ d'application *ratione materia* des conventions internationales sur le droit d'auteur et des droits voisins », p. 827.

Septième partie : L'ENTREPRISE, LES AFFAIRES

Paul DIDIER, « Une définition de l'entreprise », p. 849.

Jacques BEGUIN, « La nationalité juridique des sociétés commerciales devrait correspondre à leur nationalité économique », p. 859.

Yves CHALARON, « Négociations et accords collectifs de branche et d'entreprise. Problèmes d'articulation », p. 883.

François PASQUALINI et Valérie PASQUALINI-SALERNO, « La femme mariée commerçante », p. 895.

Philippe PETEL, « Le redressement de l'entreprise en liquidation judiciaire », p. 903.

Yves CHAPUT, « De quelques mots engendrés par la faillite », p. 909.

Louis VOGEL, « Droit européen des affaires, du mythe à la réalité », p. 919.

Philippe DELEBECQUE, « Le droit maritime à l'aube du XXIe siècle », p. 929.

Jean-Pierre LE GALL, « Du bon ou du mauvais usage de quelques concepts juridiques par la fiscalité française », p. 945.

Huitième partie : AUX JEUNES JURISTES D'AUJOURD'HUI, DE DEMAIN

Michel VIVANT, « Le plan en deux parties, ou de l'arpentage considéré comme un art », p. 969.

Jean-Louis SOURIOUX, « Lettre à un ami d'Orient », p. 985.

François TERRE, « Lettres à un jeune juriste », p. 989.

181. Catala (Pierre), Hommage, 2013

***Hommage à Pierre Catala*, Paris : Dalloz, 2013, 91 p. (11 contrib.)**

Yves LEQUETTE, « Introduction », p. 7.

Claude BRENNER, « Pierre Catala, enseignant à Paris », p. 11

Pierre Catala et le droit civil »,

Philippe SIMLER, « Pierre Catala et le droit des biens », p. 21.

Rémy CABRILLAC, « Pierre Catala et le droit des obligations », p. 29

Michel GRIMALDI, « Pierre Catala et le droit des successions », p. 37.

Hervé LECUYER, « Pierre Catala et le droit des libéralités », p. 49.

Pierre Catala au-delà du droit civil

Serge BORIES, « Pierre Catala et l'informatique juridique », p. 61.

Jacques BEGUIN et Patrick MAISTRE DU CHAMBON, « Pierre Catala et l'édition juridique », p. 67.

Léna GANNAGE, « Le rayonnement de la pensée de Pierre Catala au Liban », p. 77.

Philippe MALINVAUD, « Le rayonnement international de la pensée de Pierre Catala », p. 85.

Philippe MALAURIE, « Rapport de synthèse », p. 89.

182. Cauchies (Jean-Marie), 2016

***Légiférer, gouverner et juger : Mélanges d'histoire du droit et des institutions (IX^e^-XXI^e^ siècle) offerts à Jean-Marie Cauchies à l'occasion de ses 65 ans*, Bruxelles : Presses de l'Université Saint-Louis, 2016, 554 p. (22 contrib.)**

Le moyen âge entre coutumes et droit édictal : Italie, Savoie, France d'oc et d'oil (IX^e^-XV^e^ siècle)

Antonio PADOA-SCHIOPPA, « La giustizia ecclesiastica nei Sinodi lombardi dell'età carolingia », p. 99.

Florian MARIAGE, « Pouvoirs et institutions au village : décodage de quelques "chartes lois" du Tournaisis (XIII^e^ siècle) », p. 113.

Albert RIGAUDIERE, « Policer la ville et protéger la campagne. Nîmes 1353-1363 », p. 131.

Gérard GUYON, « L'apport des juges dans la formation et le développement du droit coutumier. L'exemple des coutumes médiévales bordelaises », p. 167.

Franco MORENZONI, « Quelques remarques à propos d'un manuscrit du *Compendium statutorum generalis reformacionis Sabaudie* de la Zentralbibliothek de Zurich », p. 183.

Jean-Louis GAZZANIGA, « La pragmatique sanction attribuée à saint Louis (1268) dans le débat gallican (XVI^e - XIX^e siècle) », p. 197.

Justice, gouvernement et législation dans les Pays-Bas espagnols (XVI^e-XVII^e siècle)

Monique VLEESCHOUWERS-VAN MELKEBEEK, « *Incestum commisit*. Contrôle et répression des relations charnelles et des mariages incestueux par le tribunal de l'officialité de Tournai au début du XVI^e siècle », p. 213.

Emmanuël FALZONE, « "*Princeps conventionis lege obligetur*". Le pouvoir du Prince et ses limites dans un *consilium* de Leoninus au comte d'Egmont (Conseil des Troubles, 1567-1568) », p. 229.

Gustaaf JANSSENS, « L'abolition du Conseil des Troubles du duc d'Albe, un conseil « communément haï » aux Pays-Bas (1573-1576) », p. 251.

Hugo DE SCHEPPER, « Législation de circonstance aux Pays-Bas sous le gouvernement personnel d'Alexandre Farnèse, 1579-1589 », p. 281.

Nicolas SIMON, « Une culture d'État ? Législation et prise de décision dans les Pays-Bas espagnols (1580-1610) », p. 299.

**Réglementation et législation dans la monarchie française.
Ordonnances royales, Pays-Bas français, Canada (XVII^e-XVIII^e siècle)**

Alain WIJFFELS, « La loi dans le discours judiciaire : l'article 15 de l'Édit Perpétuel de 1611 dans le ressort du Parlement de Flandre », p. 317.

Dominique GAURIER, « Les préambules des ordonnances françaises aux XVII^e et XVIII^e siècles : propagande royale ou véritable programme législatif ? », p. 355.

Serge DAUCHY, « *Faisons deffenses de traitter ny donner aucunes boissons enyvrantes aux Sauvages*. Politique coloniale et conflits de pouvoir en Nouvelle-France (1657-1668) », p. 373.

**Les Pays-Bas autrichiens et le royaume des Pays-Bas. Des Lumières aux Révolutions :
Ancien Régime et renouveau des idées (XVIII^e-XIX^e siècle)**

Sébastien DUBOIS, « La publication des ordonnances dans les Pays-Bas autrichiens. Souveraineté, légalité, publicité », p. 397.

Claude BRUNEEL, « Les ventes publiques en Brabant au XVIII^e siècle. Formes et procédures », p. 413.

Maxime TONDEUR, « La population civile, acteur majeur de la chasse aux déserteurs : un aperçu de l'évolution de la législation sur l'aide à la désertion dans les Pays-Bas autrichiens », p. 429.

Bernard VANDERMEERSCH, « Ces lois "qui ne sont pas des lois". Doctrines et justifications ecclésiastiques contre le nouvel ordre législatif à la fin de l'Ancien Régime en Belgique », p. 449.

Fred STEVENS, « Guillaume I^er^, codificateur du royaume des Pays-Bas et la « renationalisation» du droit (1815-1831) », p. 465.

Variations sur l'histoire du droit et son actualité

Paul DE WIN, « La maison rasée. Regard historique sur les mesures et sanctions envers la demeure des contrevenants et malfaiteurs du moyen âge à nos jours », p. 489.

Annette RUELLE, « Le pèlerin et la norme. L'art de la formule dans l'ancien droit romain, ou l'invention de l'État de droit par le rite », p. 505.

Jacques KRYNEN, « Bien légiférer aujourd'hui. Lire Dupin, Bacon, Rebuffe et les autres... Promenade à reculons », p. 527.

183. Caudal (Sylvie), 2020

L'environnementalisation du droit : études en l'honneur de Sylvie Caudal,
Bayonne : IFJD, 2020, 324 p. (20 contrib.)

INTRODUCTION

Yves GAUDEMET, « Économisation, financiarisation, socialisation, numérisation, environnementalisation... du droit. À propos des forces de pénétration du droit », p. 17.

Patrick JANIN, « L'environnementalisation du droit. Une mise en perspective historique », p. 29.

Marianne MOLINER-DUBOST, « Intégration (s)/(dés) intégration : quelques réflexions sur le rôle et l'ambivalence de l'intégration dans l'environnementalisation du droit à partir des travaux de Sylvie Caudal », p. 41.

PREMIÈRE PARTIE : LES VECTEURS DE L'ENVIRONNEMENTALISATION

Baptiste BONNET, « Les principes : leur multiplication et leur circulation », p. 55.

Agathe VAN LANG, « Les concepts : du développement durable à la transition écologique », p. 69.

Jean-Charles ROTOULLIE, « Les techniques : le recours aux outils économiques », p. 83.

Jacques PETIT, « Les techniques : police administrative et environnementalisation du droit », p. 103.

Jean-Luc ALBERT, « La performance environnementale au trébuchet de la LOLF », p. 121.

DEUXIÈME PARTIE : LES ACTEURS DE L'ENVIRONNEMENTALISATION

Christophe TESTARD, « Le double jeu de l'administré comme acteur de l'environnementalisation du droit », p. 139.

Élise UNTERMAIER-KERLEO, « Une entité administrative originale : l'autorité environnementale », p. 151.

Regis FRAISSE, « Les acteurs de l'environnementalisation : le juge administratif », p. 169.

Hélène SURREL, « Les acteurs de l'environnementalisation : la Cour européenne des droits de l'homme », p. 179.

Jean-Marc SOREL, « Variations autour de la sincérité de la motivation environnementale dans le contentieux international », p. 195.

TROISIÈME PARTIE : DÉCLINAISONS

Gilles J. MARTIN, « L'environnementalisation du droit civil », p. 221.

Valérie GOESEL-LE BIHAN, « L'environnementalisation du droit constitutionnel : le jeu de l'objectif de préservation de l'environnement dans la jurisprudence du Conseil constitutionnel », p. 231.

Robert HERTZOG, « Limpact des politiques de l'environnement sur le droit fiscal : en vert pâle ! », p. 243.

Philippe YOLKA, « Brèves remarques sur l'environnementalisation du droit domanial », p. 263.

Jérôme TRAVARD, « L'environnementalisation du droit de la responsabilité administrative », p. 275.

CONCLUSION(S)

Jean UNTERMAIER, « De la protection intégrée à l'environnementalisation du droit », p. 293.

Sylvie CAUDAL, « En guise de conclusion », p. 307.

184. Cerexhe (Étienne), 1997

La loyauté : Mélanges offerts à Étienne Cerexhe,
Bruxelles : Larcier, 1997, 455 p. (26 contrib.)

Joe VERHOEVEN, « Avertissement », p. 5.

Pierre Maon, « Adresse », p. 7.

Yvves POULLET et Nicole VERHEYDEN, « Éloge », p. 13.

André ALEN, « *De federale loyauteit : ondanks alles toch een bevoegdheidsverdelend concept?* », p. 19.

Geneviève CARTIER et Pierre PATENAUDE, « La notion de "loyauté fédérale" en droit constitutionnel canadien », p. 39.

Geneviève CEREXHE, « Les institutions bruxelloises : le pari de la loyauté ? », p. 51.

Philippe COUVREUR, « Réflexions sur la "loyauté" dans les rapports judiciaires internationaux », p. 67.

Xavier DELGRANGE, « Le professeur, le sénateur et le juge face à la loyauté fédérale », p. 97.

Francis DELPEREE, « À la loyale », p. 113.

Xavier DIJON, « La loyauté osmotique », p. 127.

Hugues DUMONT, « Les partis liberticides et le loyalisme démocratique », p. 147.

Marc FALLON, « La délocalisation comme instrument de fraude lié à la circulation des biens et des personnes », p. 165.

Guy KEUTGEN, « La loyauté et la bonne foi dans le droit des sociétés », p. 191.

Louis LE HARDY DE BEAULIEU, « Fédéralisme belge et intégration européenne », p. 211.

Koen LENAERTS, « Le devoir de loyauté communautaire », p. 229.

Paul MARTENS, « Sur les loyautés démocratiques du juge », p. 241.

Pierre MEYER, « La libre circulation des personnes dans la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) », p. 264.

Charles-Ferdinand NOTHOMB, « La loyauté fédérale au niveau des relations entre la Chambre et le Sénat », p. 285.

Marie-François RIGAUX, « La loyauté fédérale ou la polysémie d'une norme », p. 299.

Filiga Michel SAWADOGO, « La loyauté dans la vie politique, condition de succès de la démocratie en Afrique », p. 321.

Jean-Claude SCHOLSEM, « De la *Bundestreue* à la loyauté fédérale : fidélité ou inconstance ? », p. 335.

Dusan SIDJANSKI, « Politique extérieure et de sécurité: une priorité pour 1996-1997 », p. 349.

Louis Paul SUETENS, « *De federale loyauteit : algemeen rechtsbeginsel of mythe ?* », p. 363.

Jean-Louis VAN BOXSTAEL, « À la recherche d'une justice universelle : *Alien Tort Statute* et la réparation des crimes contre l'humanité », p. 375.

Joe VEREIOEVEN, « Abus, fraude ou habileté ? À propos de l'arrêt *Poulsen* (CJCE) », p. 407

Paul WYNANTS, « Fidélité à l'Église ou loyauté envers l'État ? », p. 427.

185. Chabanol (Daniel), 2009

Regards de la communauté juridique sur le contentieux administratif : Hommage à Daniel Chabanol,
Saint-Etienne : Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2009, 114 p. (6 contrib.)

Première partie - Le juge administratif

Jean-Pierre JOUGUELET, « Les tribunaux administratifs: de la légitimation à la banalisation (le juge administratif, son rôle, son statut, ses particularismes, sa déontologie) », p. 15.

Bernard STIRN, « Les rapports entre le Conseil d'Etat, les cours administratives d'appel et les tribunaux administratifs », p. 23.

Ronny ABRAHAM, « Le juge administratif et le droit international et européen. Le dialogue des juges », p. 33.

Daniel CHABANOL, « Observations », p. 47.

« Débats », p. 55.

Deuxième partie - Le Contentieux administratif

Pierre DELVOLVE, Yves GAUDEMET, « Regard doctrinal sur l'évolution du contentieux administratif (dialogue) », p. 61.

Daniel CHABANOL, « Observations », p. 85.

Franck MODERNE, « Le pouvoir d'injonction du juge administratif: le juge administratif incarné », p. 89.

Daniel CHABANOL, « L'acte de juger », p. 109.

186. Chabas (François), 2011

Leçons du Droit civil : Mélanges en l'honneur de François Chabas,
Bruxelles : Bruylant, 2011, 995 p. (51 contrib.)

Guido ALPA, « *Gli obblighi informativi precontrattuali nei contratti di investimento finanziario. Per l'armonizzazione dei modelli regolatori e per l'uniformazione delle regole di diritto comune* », p.1.

Allessandra AMBANELLI, « *La donazione manuale* », p. 35.

Takehisa AWAJI, « Le droit japonais sur les accidents automobiles », p. 67.

Daniela BARBIERATO, « *Il risarcimento del danno. Prospettive di diritto europeo* », p. 81.

Guido BARTALINI, « *Diritti amministrativi e patrimoniali nella s.r.l. italiana : tra rilevanza centrale del socio e punti di forza della società* », p. 91.

Alessandra BELLELLI, « *Dall'azione inibitoria all'azione risarcitoria collettiva* », p. 107.

Lorenzo BERTINO, « *Clausole di esonero da responsabilità e contratti d'assicurazione nella giurisprudenza dell'ultimo decennio* », p. 117.

Cesare Massimo BIANCA, « *Il nesso causale : una 'nozione obscura' in cerca di chiarezze* », p. 133.

Antoine BOLZE, « Leçon de droit civil sur les nullités des actes de procédure civile », p. 151.

Philippe BRUN, « Leçon n° 7 : mises à jour parcellaires autour du consentement et du processus de formation du contrat », p. 165.

Sigrid CHOFFEE-HAROUEL, « Catholiques et musulmans face à l'annulation du mariage civil. Jurisprudence récente et perspective historique », p. 173.

Georges DECOCQ, « Leçon sur la responsabilité civile du fait d'une pratique anticoncurrentielle », p. 197.

Vincenzo DEL RE, « *L'errore sulla paternità dell'opera d'arte una vicenda emblematica tratta dalla giurisprudenza francese* », p. 235.

Alain DESRAYAUD, « La signification de l'adoption de l'article 2 du Code civil », p. 259.

Jacques DUPICHOT, « Épiphénomène de l'année Darwin (1809-1882) : quid de l'évolution des statuts juridiques de l'homme et de l'animal ? Qui descend de qui ? », p. 285.

Jean-Luc FAGNART, « La perte d'une chance. Aperçu de la jurisprudence belge », p. 313.

Dominique GENCY-TANDONNET, « Le rôle de la faute de la vicitme dans le droit des transports de personnes : diversité ou unité ? », p. 327.

Fabrice GREAU, « Retour sur la représentation comme fondement de la responsabilité des commettants du fait de leurs préposés », p. 355.

Paul GROSSER, « Bref retour sur les effets de la responsabilité contractuelle », p. 369.

Attilio GUARNERI, « *Le alterne vicende del diritto e della lingua francesi* », p. 385.

Nicole GUIMEZANES, « Réflexions sur la capacité des étrangers », p. 397.

Sophie HOCQUET-BERG, « Responsabilité médicale et solidarité nationale : d'un rapport de subsidiarité à une logique de substitution », p. 411.

Guy HORSMANS, « Les nouveaux paramètres du dialogue juridique », p. 435.

Gioganni IUDICA, « *Globalizzazione e diritto* », p. 463.

Philippe JACQUES, « Énième leçon », p. 487.

Catherine KRIEF-SEMITKO, « Contribution à une étude non-euclidienne du système russe », p. 501.

Florence LAROCHE-GISSEROT, « Preuve et réparation du préjudice dans les actions de groupe (*class actions*) : l'exemple américain », p. 517.

Jacques LEROY, « L'aliéné criminel, simplement coupable ou pleinement responsable ? », p. 531.

Laurent LEVENEUR, « Les obstacles à la reconnaissance d'un principe général de responsabilité du fait d'autrui », p. 551.

Patricia LOPEZ PELAEZ, « Le contrat d'entrée dans une résidence d'accueil pour personnes âgées du point de vue de la législation espagnole », p. 565.

Emanuele LUCCHINI-GUASTALLA, « *Violazione degli obblighi di condotta e responsabilità intermediari finanziari* », p. 585.

Denis MAZEAUD, « Le contrat et les tiers : nouvelle leçon et nouvelle présentation », p. 605.

Sabine MAZEAUD-LEVENEUR, « L'évolution récente de la reconnaissance d'enfant », p. 631.

Andrea MORA, « *La divisione testamentaria* », p. 647.

Jacqueline MORAND-DEVILLER, « Jean-Jacques Chevallier et Mirabeau », p. 661.

Andrea NATALE, « *Il patto di incedibilità del credito* », p. 677.

Marc NICOD, « De la libéralité selon le Code civil », p. 709.

Shinobu OHAMA, « L'astreinte en droit japonais : son rapport avec l'astreinte en droit français », p. 721.

Atsushi OMURA, « L'accident de la circulation et la responsabilité civile au Japon : brève histoire de la loi du 29 juillet 1955 », p. 741.

Nathalie PETERKA, « Brèves réflexions sur les actes du tuteur », p. 753.

Yves PICOD, « Le formalisme de la mention manuscrite de la caution », p. 775.

Stéphane PIEDELIEVRE, « Remarques sur l'action en justice des consommateurs », p. 789.

Gilles PILLET, « L'implication du véhicule dans un accident complexe de la circulation », p. 803.

Catherine PUIGELIER et Jerry SAINTE-ROSE, « Souvenirs, soins, sottises. Une page de l'histoire et du droit », p. 825.

Encarna ROCA TRIAS, « Le risque comme critère d'imputation du dommage dans la jurisprudence de la Cour de cassation espagnole », p. 839.

Karl-August VON SACHSEN GESSAPHE, « La mort du footballeur en droit délictuel », p. 857.

Marianne SALUDEN, « *Le droit de jouissance exclusif sur une partie commune en copropriété immobilière* », p. 873.

Alessandro SCARSO, « *Abuso di dipendenza economica, autonomia contrattuale e diritto antitrust* », p. 887.

Giovanni STELLA, « *Le "regole speciali per la garanzia personale dei consumatori" nel draft common frame of reference (libro iv, parte g., capitolo 4)* », p. 937.

Yasuhei TANIGUCHI, « La responsabilité civile et la charge de la preuve au Japon », p. 969.

Alessandro UBERTAZZI, « *Costruire nel terzo millennio* », p. 981.

187. Chapus (René), 1992

***Droit administratif : Mélanges René Chapus,* Montchrestien, 1992, 707 p. (46 contrib.)**

Georges VEDEL, « Préface », p. 1.

Paul AMSELEK, « La répétition de l'indu payé aux personnes publiques », p. 5.

Abdelfattah AMOR, « La reconnaissance du droit de grève dans les services publics en Tunisie », p. 39.

Mohamed Salah BEN AISSA, « Responsabilité pour faute et responsabilité sans faute dans la jurisprudence du Tribunal administratif tunisien », p. 55.

Francis-Paul BENOIT, « Recours gracieux et demande de pièces complémentaires dans le cadre du déféré préfectoral. Genèse d'une analyse juridique », p. 71.

Jean BOULOUIS, « Fonction publique et nationalité. Quelques réflexions à propos de l'ouverture des emplois publics aux ressortissants des États-membres des Communautés européennes », p. 81.

Guy BRAIBANT, « Le rôle du Conseil d'État dans l'élaboration du droit », p. 91.

Jean-Louis DE CORAIL, « Administration et sanction. Réflexions sur le fondement du pouvoir administratif de répression », p. 103.

Charles DEBBASCH, « Le droit administratif, droit dérogatoire au droit commun ? », p. 127.

Pierre DELVOLVE, « Paradoxes du (ou paradoxes sur le) principe de séparation des autorités administrative et judiciaire », p. 135.

Jean DUFAU, « La nature juridique de la concession de service public », p. 147.

Habib EL AYADI, « Un cas de confusion administration-contentieux : La taxation d'office en Tunisie », p. 159.

Étienne FATOME, « À propos de la distinction entre les établissements publics à caractère administratif et les établissements publics à caractère industriel et commercial ... », p. 171.

Michel FROMONT, « La justice administrative en Europe. Convergences », p. 197.

Jean-Michel GALABERT, « Le contentieux de l'intégration des fonctionnaires locaux dans les cadres d'emplois de la fonction publique territoriale », p. 209.

Yves GAUDEMET, « Les concessions d'ouvrages d'art routiers: quelques observations », p. 229.

Bruno GENEVOIS, « Sur la hiérarchie des décisions du Conseil d'État statuant au contentieux », p. 245.

Marc GJIDARA, « Les problèmes liés à la présence d'éléments d'extranéité dans l'acte administratif », p. 263.

Olivier GOHIN, « La juridiction administrative d'outre-mer », p. 279.

Claude GOYARD, « État de droit et démocratie », p. 299.

Jean-Jacques ISRAËL, « Contentieux administratif et contentieux de la concurrence », p. 315.

Daniel LABETOULLE, « Remarques sur l'élaboration des décisions du Conseil d'État statuant au contentieux », p. 333.

Jacques DE LANVERSIN, « Réflexions sur les avatars du droit de l'expropriation », p. 343.

Marie-Aimée LATOURNERIE, « Responsabilité publique et Constitution », p. 353.

Pierre LE MIRE, « La limitation dans le temps des effets des arrêts de la Cour de Justice des Communautés européennes », p. 367.

Denis LEVY, « Les développements récents du droit administratif anglais », p. 387.

Bernard MALIGNER, « Des conditions d'exercice du pouvoir de réformation du juge de l'élection », p. 397.

Franck MODERNE, « Répression administrative et protection des libertés devant le juge constitutionnel : les leçons du droit comparé », p. 411.

Jacqueline MORAND-DEVILLER, « Esthétique et droit de l'urbanisme », p. 429.

Jacques MOREAU, « L'indemnisation et l'évaluation par le juge administratif des dommages causés aux immeubles et aux meubles et des dommages immatériels consécutifs dans le contentieux de la responsabilité extra-contractuelle », p. 443.

Hichem MOUSSA, « Le droit administratif de René Chapus », p. 455.

Bruno ODENT, « L'avocat, le juge et les délais », p. 483.

Bernard PACTEAU, « Paradoxes et périls du principe de l'effet non suspensif de l'appel en contentieux administratif », p. 493.

Pierre PACTET, « La loi, permanence et changements », p. 503.

Gustave PEISER, « Le développement de l'application du principe de légalité dans la jurisprudence du Conseil d'État », p. 517.

Joël-Yves PLOUVIN, « De la prescription trentenaire des créances publiques : Le cas des rémunérations des agents publics », p. 531.

Dominique POUYAUD, « La réforme du 31 décembre 1987 et la distinction des contentieux », p. 541.

Jean-Louis QUERMONNE, « Administration publique et science politique », p. 559.

Jacques ROBERT, « Le juge administratif et la bioéthique », p. 571.

Gérard TEBOUL, « À propos de la coutume dans la jurisprudence administra-tive. Dialogue intérieur », p. 589.

Philippe TERNEYRE, « Contentieux de l'exécution des marchés de travaux publics et répartition des compétences juridictionnelles », p. 599.

Gérard TIMSIT, « M. Le Maudit. Relire Montesquieu », p. 617.

Didier TRUCHET, « À propos de l'évolution du droit administratif : "loi d'extension" et "loi de divergence" », p. 633.

Georges VEDEL, « Réflexions sur quelques apports de la jurisprudence du Conseil d'État à la jurisprudence du Conseil constitutionnel », p. 647.

Jean-Claude VENEZIA, « Les mesures d'application », p. 673.

Jacques ZILLER, « Droit administratif et droit communautaire : du bon usage du principe de subsidiarité », p. 681.

188. Champaud (Claude), 1997

***Le droit de l'entreprise dans ses relations externes à la fin du XX^e^ siècle : Mélanges en l'honneur de Claude Champaud,* Paris : Dalloz, 1997, 580 p. (36 contrib.)**

Georges FOURNIER, « La faculté de droit et de science politique de l'université de Rennes I : hommage au président Claude Champaud », p. XXXIII.

Armel LIGIER, « L'Institut de gestion de Rennes (IGR-IAE) : hommage au professeur Claude Champaud », p. XXXVII.

Pierre LEGRIS, « Les affaires et l'amitié. Les relations d'un professionnel du droit avec un chef d'entreprise », p. XXXIX.

Jacques BEGUIN, « Un texte à abroger : la loi sur la reconnaissance internationale des sociétés étrangères », p. 1.

Philippe BENETON, « L'état de la démocratie en France : la fin de l'exception française », p. 23.

Anne BENOIT-MOURY, « De l'article 1832 du Code civil au concept belge de société depuis juillet 1996 », p. 33.

Michel BERNARD, « L'entreprise et le droit de la fonction publique », p. 47.

Pierre BEZARD, « Réflexions sur le fonctionnement de la justice économique et financière », p. 59.

Henry BLAISE, « La dénonciation d'un usage d'entreprise », p. 73.

Jean-Bernard BLAISE, « L'utilisation de la règle de raison en droit interne de la concurrence », p. 85.

Jacques BORE, « Morte au champ d'honneur: la jurisprudence sur l'indétermination du prix dans les contrats-cadres de longue durée », p. 101.

Loïc CADIET, « Solution judiciaire et règlement amiable des litiges : de la contradiction à la conciliation », p. 123.

Lysiane CARTELIER, « Les services publics européens, la concurrence et l'intérêt général », p. 149.

Jean-Pierre CASIMIR, « L'imposition du résultat des sociétés : être ou ne pas être soumis à l'impôt sur les sociétés ? Telle est la question », p. 159.

Raphaël CONTIN et Michel DESLANDES, « Les techniques de mise en société d'exercice libéral (SEL) de l'entreprise libérale », p. 177.

Alain COURET, « De quelques apports conceptuels du droit financier contemporain », p. 195.

Maurice COZIAN, « La notion d'activité économique vue à travers le prisme de la jurisprudence de la Cour de justice des Communautés européennes en matière de TVA », p. 225.

Léon DABIN et Charley DEL MARMOL, « Les forces créatrices du droit et des juristes au cœur des entreprises », p. 245.

Didier DANET, « La question de l'information dans l'analyse de la compétition économique: bien commun ou actif incorporel ? », p. 261.

Étienne DOUAT, « La transmission d'entreprises et la loi de finances (note sous la décision du Conseil constitutionnel n° 95-369 DC du 28 déc. 1995) », p. 289.

Guillaume DRAGO, « La notion d'entreprise vue de la Constitution », p. 299.

Gérard FARJAT, « Les "sujets" de l'entreprise », p. 317.

Michel GLAIS, « Crises sectorielles et ententes défensives », p. 335.

Laurence IDOT, « La concurrence, condition d'adhésion à l'Union européenne: l'exemple des PECO », p. 361.

Alexis JACQUEMIN, « Concentration industrielle et politique de concurrence européenne », p. 383.

Raymond-François LE BRIS, « Théorie de l'entreprise et théorie du service public », p. 397.

Paul LE FLOCH, « Propriété commerciale et distribution intégrée », p. 405.

Hervé LE NASASQUE, « Le droit européen des sociétés et les opérations transfrontalières », p. 417.

Maria-Manuel LEITAO-MARQUES, « Le droit économique entre l'État et le marché », p. 443.

Danièle MELEDO-BRIAND, « Les multiples utilités économiques des biens : approche de la propriété simultanée », p. 467.

Jean PAILLUSSEAU, « L'enrichissement du droit et de la théorie juridique par la pratique professionnelle (un témoignage) », p. 483.

Roger PERCEROU, « Le traitement judiciaire de la situation des entreprises en difficulté : mythe ou possibilité réelle », p. 507.

Bernard REMICHE, « Propriété intellectuelle : intérêts d'entreprise et intérêt général », p. 525.

Corinne SAINT-ALARY-HOUIN, « Variations sur le plan de cession d'une entreprise en difficulté », p. 539.

Bernard STIRN, « Droit public et droit de la concurrence », p. 555.

Charles-André VAILHEN, « Réflexions sur les montages récents d'ingénierie financière », p. 565.

189. Champenois (Gérard), 2012

Liber amicorum : Mélanges en l'honneur du professeur Gérard Champenois,
Paris : Defrénois, 2012, 820 p. (47 contrib.)

Véronique BARABE-BOUCHARD, « Retraite et régime matrimonial de communauté », p. 1.

Martine BEHAR-TOUCHAIS, « La renonciation frauduleuse à une succession », p. 17.

Clara BERNARD-XEMARD, « Naître sans mère... Et le père ? », p. 27.

Frédéric BICHERON, « L'illicéité de la preuve en droit de la famille, p. 37.

Gustavo BOSSERT, « Le couple et le mariage homosexuel », p. 53.

François BOULANGER, « Réflexions sur la portée et les limites du principe d'égalité des deux membres du couple dans l'attribution et l'exercice des droits parentaux », p. 29.

Vincent BRÉMOND, « Les titulaires de l'action en retranchement des biens communs prévue par l'article 1415 du Code civil », p. 73.

Claude BRENNER, « La donation de biens communs », p. 91.

Yvaine BUFFELAN-LANORE, « Le mariage du droit canonique au droit contemporain », p. 113.

Rémy CABRILLAC, « L'information entre époux dans les régimes matrimoniaux », p. 129.

François CHENEDE, « Le Droit à l'épreuve des droits de l'homme », p. 139.

Marie-Laure CICILE-DELFOSSE, « Le beau-parent, serpent de mer du droit civil de la famille », p. 189.

Richard CRONE, La loi applicable au régime matrimonial. Hier, aujourd'hui, demain, p. 217.

Isabelle DAURIAC, « Réversion de pension et prévoyance conjugale », p. 239.

Sylvie FERRE-ANDRE, « Du caractère inapproprié du régime de communauté à la préservation des intérêts économiques d'un époux actionnaire (illustrations du jeu de la subrogation réelle) », p. 257.

Jacques FOYER, « Le changement de régime matrimonial en droit international privé, entre règles internes et règles internationales », p. 273.

Sophie GAUDEMET, « "L'intérêt de la famille", élément d'un ordre public familial », p. 287.

Thomas GENICON, « De l'irrévocabilité spéciale des donations à l'ordre public des transferts de propriété à titre gratuit », p. 303.

Charlotte GOLDIE-GENICON, « Les libéralités rémunératoires », p. 347.

Clothilde GRARE-DIDIER et Marc PICHARD, « L'argent en compte et la famille », p. 381.

Cyril GRIMALDI, « Mystérieuse tontine », p. 417.

Michel GRIMALDI, « Retour sur les donations de fruits et de revenus (à propos de la mise à disposition d'un logement) », p. 431.

Jean HAUSER, « La distinction des actions personnelles et des actions patrimoniales à l'épreuve du droit des personnes protégées », p. 441.

Anne KARM, « Les mutations de créances entre époux », p. 453.

Florence LAROCHE GISSEROT, « Organiser son divorce en se mariant : l'exemple des pays de *Common Law* », p. 485.

Hervé LECUYER, « Le Conseil constitutionnel, protecteur des époux ou fossoyeur des procédures collectives ? L'introuvable équilibre », p. 499.

Raymond LE GUIDEC, « Observations sur le report de la dissolution du régime matrimonial », p. 513.

Yves LEQUETTE, « Quelques remarques sur le pluralisme en droit de la famille », p. 523.

Anne-Marie LEROYER, « Réflexions sur la qualification de donations indirectes soumises au rapport », p. 551.

Laurent LEVENEUR, « Intérêts et limites du mandat de protection future », p. 571.

Rémy LIBCHABER, « Les incertitudes de la notion de communauté », p. 583.

Philippe MALAURIE, « La sobriété », p. 599.

Didier R. MARTIN, « Des règlements liquidatifs entre époux », p. 601.

Estelle NAUDIN, « L'époux associé et le régime légal de la communauté réduite aux acquêts », p. 617.

Nathalie PETERKA, « L'assurance-vie à l'épreuve de la protection juridique des majeurs », p. 641.

Jean-François PILLEBOUT, « Les biens professionnels sous le régime de la participation aux acquêts », p. 655.

Laurent POULET, « Dits et non-dits de la Cour de cassation en droit des régimes matrimoniaux », p. 663.

Dominique POUYAUD, « Le double tiret dans le double nom », p. 679.

Guy RIVIERE, « La dictée du testament authentique », p. 701.

Elisabeth ROUSSEAU, « De l'existence du critère fondamental de l'avantage matrimonial », p. 711.

Gilles ROUZET, « Conjugalité et copropriété », p. 731.

Jean-François SAGAUT, « Et si le mandat de protection future intégrait le régime primaire en devenant un effet du mariage ? », p. 745.

Jean-Dominique SARCELET, « Le divorce à l'heure des récompenses », p. 759.

François SAUVAGE, « De la donation-partage graduelle ou résiduelle », p. 771.

Philippe SIMLER, « L'industrie personnelle des époux déployée au bénéfice d'un patrimoine propre, une "valeur empruntée" à la communauté ? », p. 785.

François TERRE, « Nature et régimes matrimoniaux – Sur la thèse de Jean Carbonnier », p. 795.

Alice TISSERAND-MARTIN, « La contribution aux charges du mariage, mécanisme régulateur du régime matrimonial », p. 803.

190. Chanet (Christine), 2019

Justice et droits de l'homme : mélanges en hommage à Christine Chanet,
Paris : Éditions Pedone, 2019, 186 p. (12 contrib.)

Francisco AGUILAR DE BEAUVILLIERS URBINA, « Mémoires du Comité des droits de l'homme », p. 15.

Emmanuel DECAUX, « Les chaises musicales : Les réunions annuelles des présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme », p. 25.

Patrice GILLIBERT, « Le Sous-comité pour la prévention de la torture des Nations Unies : spécificités et complémentarités », p. 55.

Olivier DE FROUVILLE, « La responsabilité des Etats pour les activités extraterritoriales des entreprises et l'interprétation de la notion de « juridiction» par le Comité des droits de l'homme », p. 67.

Walter KÄLIN, « *Justice and Human Rights* », p. 87.

Talia MOTOC et Markos VOLIKAS, « *The European Court of Human Rights and the U.N. Human Rights Committee :* "je t'aime, moi non plus*". Some remarks about Correia de Matos v. Portugal end the right to defend oneself in person* », p. 99.

Gerald L. NEUMAN, « *Arbitrary Detention and the Human Rights Committee's General Comment 35* », p. 111.

Alain PELLET, « Les réserves en matière de droits de l'homme », p. 123.

Nigel RODLEY, « *The Human Rights Committee and the death penalty* », p. 135.

Anja SEIBERT-FOHR, « *The European Court of Human Rights and the Human Rights Committee: cross-fertilization in human rights jurisprudence* », p. 147.

Eric TISTOUNET, « Le Conseil des droits de l'homme, dix ans après », p. 161.

Sébastien TOUZE, « Prévenir et réprimer la "torture interprétative" », p. 165.

191. Charles (Hubert), 2001

La République et la cité : mélanges Hubert Charles,
Nice : Université de Nice-Sophia Antipolis, 2001, 394 p. (24 contrib.)

René CRISTINI, « Témoignage en guise de prologue », p. 9.

Jean-Paul GILLI, « Hubert Charles, Urbajuriste. Témoignage », p. 13.

Bernard ASSO, « Citoyen et citoyennetés. "L'Hoplite et les Nomades" », p. 17.

Jacques BASSO, « Virgile, Jacques, Pierre, Léon, Jean, et nul autre : Jean Médecin, en politique : Passion, intelligence et pouvoir (1938-1965) », p. 49.

Fawzia BENBADIS, « La condition de la décision administrative préalable. Son impact sur le nouveau schéma de la procédure administrative contentieuse », p. 59.

Jean-Pierre BERARDO, « L'institution des villes métropolitaines en Italie », p. 69.

Richard BURLETT, « Emplacements réservés et finances publiques », p. 87.

Maryse CARLIN et Paul-Louis Malausséna, « La République dans la Cité : Le monument du Centenaire à Nice », p. 93.

Robert CHARVIN, « Modernité de Louis-Nathaniël Rossel (9 sept. 1844-28 nov. 1871). L'éthique, l'Etat et la Révolution sociale », p. 119.

Jean-Marie COTTERET, « L'évaluation du pluralisme audiovisuel », p. 135.

Pierre-Paul DANNA, « Le risque révélateur de la crise du politique », p. 143.

Michel-Henry FABRE, « Clovis et la France », p. 159.

Gérard FARJAT, « Les Républiques et les cités et les vents de la mondialisation », p. 175.

Antoine GAZANO, « La République de Singapour : Une Cité-Etat entre étatisme et mondialisation », p. 213.

Paul ISOART, « Jules Ferry ou la nostalgie de la grandeur », p. 229.

Pierre JULIEN, « À propos du pourvoi en cassation pour excès de pouvoir », p. 239.

Franck LAPORTE, « La délégation de service public : entre grand dessein et nécessités triviales », p. 249.

Jacques LEBRATY, « Développement urbain et système de valeurs », p. 265.

Alain PIQUEMAL, « Le référé suspension de l'article L. 521-1 du Code de Justice administrative et ses premières applications en droit de l'environnement », p. 285.

Gérard QUIOT, « La doctrine et la distinction des services nationaux et des services publics locaux : observations critiques », p. 305.

Jean-Marie RAINAUD, « Les embarras de Paris », p. 325.

Jean-Pierre SORTAIS, « Le défendeur et ses armes », p. 337.

Jean-Jacques SUEUR, « René Capitant, le juriste absolu », p. 347.

Jean TOUSCOZ, « La ville et le Droit international », p. 381.

192. Charlier (Robert-Édouard), 1981

Service public et libertés : mélanges offerts au professeur Robert-Édouard Charlier,
Paris : Éd. de l'Université et de l'enseignement moderne, 1981, 895 p. (52 contrib.)

I - SERVICE PUBLIC

• *LE SERVICE PUBLIC*

AYOUB Éliane, « Protection administrative des fonctionnaires et service public », p. 3.

René CHAPUS, « Nationalité et exercice de fonctions publiques », p. 19.

Jean-Louis DE CORAIL, « Contribution du juge administratif à une théorie juridique de l'établissement public à caractère industriel et commercial », p. 29.

Francis DELPEREE, « Les affaires courantes en Belgique: observations sur la loi de continuité du service public », p. 51.

Francine DEMICHEL, « Idéologie de crise, crise de l'idéologie : quelques remarques sur la crise idéologique du capitalisme », p. 69.

Georges DUPUIS, « Service public et pédagogie: réflexions sur la formation des administrateurs », p. 77.

Patrice GARANT, « Certains fondements du régime de responsabilité extracontractuelle de l'administration au Canada et au Québec », p. 87.

Yves GAUDEMET, « Le médiateur est-il une autorité administrative? (à propos des rapports du médiateur et du juge administratif) », p. 117.

Francis HAMON et Jacques BUISSON, « Le traité et la loi postérieure. Réflexions à propos de l'arrêt U.D.T. », p. 131.

Marc LAURIOL, « Le régime représentatif : la montée des périls », p. 143.

Pierre LAVIGNE, « Les personnes inamovibles dans les services publics français », p. 157.

Pierre LE MIRE, « La jurisprudence du Conseil constitutionnel et les principes généraux du droit », p. 171.

Denis LEVY, « Réflexion sur la notion d'utilité publique », p. 195.

Marceau LONG, « La situation des gouvernements de la V^e^ République à la suite d'élections législatives », p. 205.

Philippe MANIN, « L'incertitude de la règle internationale », p. 223.

Jacques MOREAU, « La qualité pour contester les mesures d'organisation du service public: étude du cas particulier du service public hospitalier », p. 237.

Lucien NIZARD, « Les modèles d'administration », p. 247.

Jean PETOT, « La naissance du pouvoir administratif dans la France moderne », p. 257.

Michel STASSINOPOULOS, « Le contrôle juridictionnel de l'observation du principe de l'égalité devant la loi », p. 289.

Hubert THIERRY, « Esquisse d'une classification fonctionnelle des normes du droit international », p. 297.

Michel TROPER, « Nécessité fait loi : réflexions sur la coutume constitutionnelle », p. 309.

Céline WIENER, « Service public ou autogestion : d'un mythe à l'autre ? », p. 325.

Jean-Marie WOEHRLING, « Réflexions sur une crise: la juridiction administrative à la croisée des chemins », p. 341.

• LES SERVICES PUBLICS

Robert BRICHET, « Dans quelle mesure les associations sportives et de jeunesse participent-elles à l'exécution d'un service public ? », p. 371.

Léon CORTINAS-PELAEZ, « Du droit de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme en Amérique latine », p. 395.

Jean-Michel DE FORGES, « Remarques sur certains aspects des relations entre le secteur public et le secteur privé dans le domaine sanitaire et social », p. 423.

Henri JACQUOT, « Les directives d'urbanisme et d'aménagement du territoire », p. 435.

Jean-Claude MARTINEZ, « La protection de l'administration fiscale contre les contribuables », p. 447.

André-Hubert MESNARD, « L'évolution de la politique culturelle sous la V^e^ République et la qualification du service public culturel », p. 475.

Pierre SUBRA DE BIEUSSES, « Une indispensable mission de service public l'action foncière en montagne », p. 499.

Maurice TANCELIN, « Bilinguisme et sécurité aérienne : exemple canadien », p. 525.

II - LIBERTÉS

• DE LA LIBERTÉ

Jacques CADART, « Le recensement des régimes politiques de liberté et le mouvement de libéralisation des systèmes autoritaires dans le monde actuel », p. 535.

Jean-Marie DENQUIN, « Sur les conflits de libertés », p. 545.

Michel-Henry FABRE, « Aperçu sur la doctrine politique des "nouveaux philosophes" », p. 563.

Alain GUILLOT-COLI, « La genèse intellectuelle des égalitarismes contemporains d'après l'exemple français », p. 573.

Danièle LOSCHAK, « L'étranger et les droits de l'homme », p. 615.

Gérard MARCOU, « Réflexions sur l'origine et l'évolution des droits de l'homme », p. 635.

François MONCONDUIT, « Sens et non-sens de la violence », p. 655.

• QUELLES LIBERTÉS ?

Jean-Marie AUBY, « Droits de l'homme et droit de la santé (en particulier dans le régime juridique des services publics sanitaires) », p. 673.

Pierre AVRIL, « Le droit des sondages », p. 687.

Guy BRAIBANT, « Droit d'accès et droit à l'information », p. 703.

Gérard DRUESNE, « Puissance publique et libertés: les limites à la liberté de circulation des personnes dans la Communauté économique européenne », p. 711.

Patrice GELARD, « Le citoyen et l'État en Union soviétique », p. 727.

Claude GOYARD, « Police des ondes et droit à la communication », p. 745.

Madeleine GRAWITZ, « La liberté de l'enseignant dans l'enseignement secondaire français », p. 767.

René HOSTIOU, « À propos de la liberté d'expression cinématographique. Remarques sur la fonction normative du juge administratif. », p. 793.

Edmond JOUVE, « La convention de Strasbourg pour la répression du terrorisme, arme contre le tiers-monde européen », p. 807.

Herbert MAISL, « Une nouvelle liberté publique : la liberté d'accès aux documents administratifs », p. 831.

Yves MENY, « Egalité ou liberté ? Le dilemme du système éducatif américain », p. 845

Robert PIEROT, « La liberté syndicale dans la fonction publique française actuelle », p. 859.

Jean ROCHE, « Regards sur le droit de grève dans les services publics, trente ans après », p. 873.

193. Charvin (Robert), 2012

Critique(s) du droit : hommage au professeur Robert Charvin,
Paris : Ed. Publisud, 2012, 480 p. (25 contrib.)

CHAPITRE I - CRITIQUER, CRITIQUER...

Laurence BOY, « Pour une analyse critique du droit en 2011 ? », p. 31.

Gérard FARJAT, « La "société civile", champ fondamental du politique aujourd'hui (réflexion d'un "privatiste" critique") », p. 39.

Michel MIAILLE, « Le plan en deux parties : petites causes, grands effets ? », p. 63.

Jacques MICHEL, « Les dénégations magistrales du Professeur Charvin », p. 83.

Jean-Jacques SUEUR, « Qu'appelle-t-on critiquer le droit ? », p. 97.

CHAPITRE II - LE CHAOS DU MONDE

Madjid BENCHIKH, « La réhabilitation de l'intervention de l'État dans les relations économiques internationales », p. 129.

Amelle GUESMI et Ammar GUESMI, « L'impact des mesures prises en 2008 et 2009 sur le droit des investissements en Algérie : peut-on encore parler d'IDE et d'attractivité du pays ? », p. 153.

Rahim KHERAD, « Souveraineté et occupation. Exemple de l'Irak », p. 199.

Oobou OURAGA, « Dette et souveraineté des États d'Afrique subsaharienne », p. 215.

Amadou TANKOANO, « La compatibilité de l'accord de partenariat économique entre l'Afrique de l'ouest et l'Union Européenne avec les règles de l'O.M.C. : La question de l'offre d'accès au marché », p. 235.

Jean TOUSCOZ, « Le Jus cogens et la "crise" du droit international », p. 253.

CHAPITRE III - UNE JUSTICE INCERTAINE

Yves SAINT-JOURS, « Le processus contemporain de la privatisation de la justice », p. 261.

Mohamed Mahmoud MOHAMED SALAH, « Mondialisation et impunité », p. 271.

Arnaud DE RAULIN, « La justice pénale internationale à l'épreuve de l'Afrique », p. 291.

CHAPITRE IV - PATHOLOGIES D'ICI ET D'AILLEURS

Rachid ALAMI IDRISSI, « Penser la démocratie à l'époque de la renaissance arabe (fin du XIX^e^ siècle) », p. 311.

Alain CHIREZ et Christine CHIREZ, « Ruptures. Des prévenances à la séparabilité », p. 323.

Pierre Paul DANNA, « Réflexions critiques sur la réforme des collectivités territoriales », p. 343.

Isabelle LORENZI, « La mise à mort de la solidarité », p. 355.

Serge REGOURD, « Communication audiovisuelle, cinéma, culture : Figures multiples de pathologies juridiques », p. 377.

Patrice REIS, « Les normes sociales privées : De l'engagement volontaire à la contrainte ? », p. 391.

Jean SITTA, « Le sens de l'émotion », p. 410.

CHAPITRE V - AMITIES

Chakib BENNOUNA, « Robert Charvin, un ami avant tout... », p. 423.

Gabriel MONNET, « Quelle retraite pour Robert Charvin ? », p. 425.

Marcel PIQUEMAL, « Message », p. 427.

Antoine PIROVANO, « Du Mont Charvin au Pic Charvet », p. 429.

Jean-Marie RAINAUD, « Napoléon (Opéra) », p. 433.

Claude ROGGERO, « Faites du sport, pas la guerre. Mais le sport, c'est la guerre ! », p. 471.

194. Chaumette (Patrick), 2021

Le travail et la mer : liber amicorum en hommage à Patrick Chaumette,
Paris : Editions A. Pedone, 2021, 391 p. (32 contrib.)

Première partie : Le droit, l'Homme et la mer.

Valérie BORE EVENO, « Les "considérations d'humanité" dans la jurisprudence internationale relative au droit de la mer », p. 19.

Robert REZENTHEL, « La liberté d'accès dans les ports et le refus d'accueillir des navires transportant des migrants », p. 37.

Francesca PELLEGRINO, « Le milieu marin : le banc d'essai de l'application du principe du développement durable », p. 51.

Frédéric DAVANSANT et Catherine ROCHE, « Le droit de la pêche, embryon colbertiste de la préoccupation environnementale (XVI^{e} siècle-XXI^{e} siècle) », p. 63.

Nathalie ROS, « *Human Sea* : les pêcheurs face aux risques de privatisation des espaces maritimes et de leurs ressources », p. 77.

Sandrine DRAPIER, « Le requin, un être vivant doué de sensibilité », p. 85.

Sylvain MERCOLI, « Les ressources minérales profondes dans la Zone internationale : 1'Humanité, le Droit et les contrats », p. 99.

Raphael MAGNO VIANNA GONÇALVES, « La limitation de responsabilité et les cas exceptés en cas de pollution marine provoquée par le transport maritime d'hydrocarbures », p. 117.

Deuxième partie : Le droit, l'Homme et les activités maritimes

Peter LANGLAIS, « D'un pavillon européen », p. 135.

Gaël PIETTE, « Retour sur la personnalité juridique du navire », p. 145.

Laurent FEDI, « L'hégémonie des alliances stratégiques dans le transport maritime de lignes : interrogations et voies de réponses du droit de la concurrence au niveau européen et international », p. 153.

Corinne BAGOULLA et Patrice GUILLOTREAU, « Emplois et effets économiques du transport maritime en France », p. 169.

Michel MORIN, « Les marins et le principe de la libre circulation des travailleurs dans l'Union européenne : une question du passé, et peut-être aussi de l'avenir », p. 177.

François MANDIN, « Liberté d'entreprendre, liberté du travail et exploitation sociale du navire. Quand les droits des gens de mer avitaillent la liberté d'entreprendre », p. 183.

Troisième partie : Le droit, le travail et la mer

Chapitre 1er : Ces « travailleurs de la mer », des travailleurs presque comme les autres

Jean-Pierre LE CROM, « Entre ambitions et limites : comment transférer les normes du travail aux colonies ? L'exemple du Front populaire », p. 199.

Sandrine MAILLARD-PINON, « Regard critique sur le droit du travail domestique : un éclairage sur les mutations du droit commun du travail », p. 209.

Pascal CAILLAUD, « Certifications et classifications professionnelles : Les évolutions récentes de la qualification des salariés », p. 217.

Philippe DELEBECQUE, « Le marin non salarié », p. 227.

Stéphane CARRE, « Marins d'eau douce ! La situation sociale et professionnelle des navigants en zone d'estuaire », p. 237.

Arnaud MONTAS, « Le capitaine, seul maître à bord après Dieu ? », p. 243.

Khalifa ABABACAR KANE, « La responsabilité du pilote en droit maritime sénégalais », p. 253.

Chapitre 2 : « La convention du travail maritime en mouvement »

Olga FOTINOPOULOU BASURKO, « *Hacía un modelo de "Gobernanza social" : el ejemplo de la industria marítima* », p. 265.

Cleopatra DOUMBIA-HENRY, « *Achieving Social Security Protection for Seafarers and the ILO's Maritime Labour Convention, 2006 : Progress and Gaps* », p. 277.

Moira L. MCCONNELL, « *A brief reflection on deconstruction, "digital disruption and the employment of seafarers* », p. 287.

Alexandre CHARBONNEAU, « Les droits sociaux fondamentaux des gens de mer », p. 295.

Achim SEIFERT, « La transposition de la Convention du travail maritime, 2006, en droit de l'Union Européenne : un modèle pour les rapports futurs entre l'Organisation Internationale du Travail et l'Union Européenne ? », p. 309.

Jean-Michel SERVAIS, « La convention de l'OIT sur le travail maritime, source d'inspiration pour un droit du travail modernisé », p. 317.

Quatrième partie : Le droit, l'Homme et le bien-être

Jean-Pierre CHAUCHARD, « Bref retour sur une notion en construction continue : les droits sociaux », p. 329.

Romain MARIE, « L'universalité comme terreau des protections professionnelles », p. 337.

Pierre-Yves VERKINDT, « Adapter le travail à l'homme : Centralité du travail ou centralité de l'homme au travail », p. 343.

Loïc LEROUGE, « La santé au travail : Quelle articulation entre enjeux éthiques et juridiques ? », p. 351.

Franck HEAS, « Plaidoyer en faveur de la médecine du travail », p. 359.

Arrimage

Xosé Manuel CARRIL VAZQUEZ, « *Acerca del impacto español de una obra científica francesa al servicio del bienestar social de quien trabaja en el mar* », p. 369.

195. Chaumont (Charles), 1984

Méthode d'analyse du droit international : Mélanges offerts à Charles Chaumont,
Paris : Pédone, 1984, 595 p. (31 contrib.)

Deniz AKÇAY, « Représentation et représentativité : l'inévitable association », p. 1.

Suzanne BASTID, « Les droits des peuples dans le plan à moyen terme (1984-1989) de l'U.N.E.S.C.O. », p. 11.

Francine BATAILLER-DEMICHEL, « Droits de l'homme et droits des peuples dans l'ordre international », p. 23.

Mohammed BEDJAOUI, « L'admission d'un nouveau membre à l'Organisation de l'Unité africaine », p. 35.

Mohamed BENNOUNA, « Réalité et imaginaire en droit international du développement », p. 59.

François BORELLA, « Le nouvel ordre économique international et le formalisme juridique », p. 73.

Gérard CAHIN, « Apport du concept de mythification aux methodes d'analyse du droit international », p. 89.

Jean CHARPENTIER, « Autodétermination et décolonisation », p. 117.

Robert CHARVIN, « Le droit international tel qu'il a été enseigné. Notes critiques de lecture des traités et manuels (1850-1950) », p. 135.

Monique CHEMILLIER-GENDREAU, « Droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et réfugiés », p. 161.

Jean-Pierre COLIN et Jack LANG, « La culture entre les peuples et les Etats : vers un nouveau droit international », p. 179.

Vlad CONSTANTINESCO, « La Cour de justice des Communautés européennes et le droit international », p. 207.

Simone COURTEIX, « La méthode du consensus dans l'élaboration du droit de l'espace », p. 223.

Eric DAVID, « Le performatif dans l'énonciation et le fondement du droit international », p. 241.

René-Jean DUPUY, « Thème et variations sur le droit au développement », p. 263.

Georges FISCHER, « Contradictions et droit international : l'exemple de la non-prolifération », p. 281.

N.E. GHOZALI, « Les fondements du droit international public. Approche critique du formalisme classique », p. 297.

Pierre-François GONIDEC, « Dialectique du droit international et de la politique internationale », p. 315.

Aziz HASBI, « Le droit international du développement entre l'adjuration et la conjuration : quelques acquis et beaucoup d'incertitudes », p. 323.

Guy DE LACHARRIERE, « La réglementation du recours à la force : les mots et les conduites », p. 347.

René DE LACHARRIERE, « Notes sur les orientations de la doctrine », p. 363.

Manfred LACHS, « Le droit international, l'ordre mondial et les Nations Unies », p. 383.

Léo MATARASSO, « À propos d'initiatives de caractère non étatique en faveur du droit des peuples », p. 397.

Jean-Denis MOUTON, « Les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme comme actes de discours : contribution à la méthodologie de la fonction juridictionnelle », p. 407.

André N'KOLOMBUA, « L'ambivalence des relations entre le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et l'intégrité territoriale des Etats en droit international contemporain », p. 433.

Alain PELLET, « Le "bon droit" et l'ivraie - Plaidoyer pour l'ivraie (Remarques sur quelques problèmes de méthode en droit international du développement) », p. 465.

J.A. SALMON, « Le raisonnement par analogie en droit international public », p. 495.

Michel TROPER, « Contribution à une critique de la conception kelsenienne de la science du droit », p. 527.

Grigory I. TUNKIN, « Droit international et modèle généralement reconnu du système international », p. 541.

Michel VINCINEAU, « Quelques commentaires à propos de la "Déclaration sur l'inadmissibilité de l'intervention et de l'ingérence dans les affaires intérieures des Etats" (Résolution 36/103 du 9 décembre 1981) », p. 555.

Michel WAELBROECK, « Les effets internes des accords internationaux conclus par la Communauté économique européenne », p. 579.

196. Chavanne (Albert), 1990

Droit pénal et propriété industrielle : Mélanges offerts à Albert Chavanne,
Paris : Litec, 1990, 324 p. (25 contrib.)

VARIÉTÉS

Pierre GANNAGE, « Les limites à l'application de la loi du for dans le droit international privé contemporain », p. 3.

Serge GUINCHARD, « Vingt ans après : l'évolution des sanctions de la publicité mensongère », p. 11.

Jean VINCENT, « Les récentes extensions de compétence du tribunal d'instance », p. 27.

DROIT PÉNAL

Philippe CONTE, « La bonne foi en matière de diffamation : notion et rôle », p. 49.

Adrien DANA, « Lettre à Monsieur le Président de la Commission des lois à propos de la discussion du projet de Code pénal », p. 61.

Pierre GUIHO, « L'"avis motivé" de la chambre d'accusation sur une demande d'extradition », p. 69.

Wilfrid JEANDIDIER, « La protection pénale de l'animal », p. 81.

Jean LARGUIER, « "Théorie des ensembles" et qualification pénale », p. 95.

Georges LEVASSEUR, « Réflexions sur l'*exceptio veritatis* », *p.* 111.

Yves MAYAUD, « L'action civile sauvegardée », p. 135.

Jean PRADEL, « La religion face au droit criminel », p. 149.

André VARINARD, « La théorie de l'infraction impossible : vers la disparition d'un mythe doctrinal », p. 165.

André VITU, « Les délais des voies de recours en matière pénale », p. 179.

PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Jacques AZEMA, « Réflexions sur la distribution sélective », p. 195.

Jean-Jacques BURST, « Droits de propriété industrielle et franchise », p. 203.

Claude COLOMBET, « L'évolution de la jurisprudence sur la protection des titres d'œuvres de l'esprit par la loi du 11 mars 1957 », p. 213.

Jean FOYER, « Le projet de réforme de la loi des marques », p. 223.

André FRANÇON, « Le droit au respect et les œuvres audiovisuelles », p. 233.

Paul MATHELY, « Marques collectives et de certification », p. 241.

Jean-Marc MOUSSERON, « Responsabilité civile et droits intellectuels », p. 247.

Marie-Angèle PEROT-MOREL, « La marque emblématique », p. 259.

René PLAISANT, « Le droit à la critique », p. 275.

Yves REBOUL, « Le nom commercial et la marque », p. 283.

Yves REINHARD, « L'apport en société de droits de propriété industrielle », p. 297.

Joanna SCHMIDT-SZALEWSKI, « Les relations entre brevet et concurrence en droit américain », p. 309.

197. Chérot (Jean-Yves), 2023

Le droit entre théories et pratique : Liber amicorum Jean-Yves Chérot,
Bruxelles : Bruylant, 2023, 796 p. (34 contrib.)

Jean BENOIST, « Le notaire, l'historien et l'anthropologue », p. 33.

Odina BENOIST, « Les Autochtones, les non-Autochtones et les "autres". Autour de la reconnaissance des droits spécifiques », p. 53.

Jean-Louis BERGEL, « Un aperçu des devoirs du juge », p. 77.

Michel BOUDOT, « Hypothèse sur la réalité juridique », p. 93.

Mathieu CARPENTIER, « Problèmes relatifs à l'identification temporelle des systèmes juridiques », p. 109.

Véronique CHAMPEIL-DESPLATS, « Être ou ne pas être du droit. Les défis de la diversification contemporaine des formes de normativité pour les théorisations du droit », p. 139.

François COLONNA D'ISTRIA, « Une lecture stoïcienne de Georges Gurvitch. Contribution à une histoire structurelle des idées juridiques », p. 157.

Delphine COSTA, « Quand dessiner, c'est faire. Ou comment faire du droit en images », p. 175.

Benoit FRYDMAN, « Les théories pragmatiques du droit global », p. 197.

Patrick GAÏA, « Le Conseil constitutionnel et la révolution numérique », p. 225.

Franck HAID, « Les limites à l'utilité pour la théorie du droit des théories philosophiques sur le vague des concepts », p. 255.

Richard KITAEFF, « Science et ordre juridique de l'État », p. 275.

Jean-Philippe KOVAR, « L'autonomie de comportement sur le marché en droit des pratiques anticoncurrentielles », p. 305.

Romain LE BŒUF, « La reconnaissance. Observations sur une notion juridique équivoque », p. 331.

Jean-Michel MARMAYOU, « De la supériorité du droit exclusif de l'organisateur sportif », p. 353.

Marie-Laure MATHIEU, « Libres propos sur la théorie du patrimoine », p. 383.

Fabrice MELLERAY, « (Re)lire Roger Bonnard », p. 403.

Éric MILLARD, « Réalisme et cognitivisme(s) », p. 417.

Christophe MONDOU, « Le service public augmenté : le service public du XXI^e^ siècle », p. 435.

Claire MONGOUACHON, « La gouvernance budgétaire européenne: tentative de relecture à l'aune du concept de politisation », p. 449.

Sophie NICINSKI, « L'attribution de droits exclusifs : à la recherche du Graal ? », p. 471.

Alain PAPAUX, « Interpréter en droit: du signe oublié aux modèles ignorés », p. 485.

Emmanuel PUTMAN, « La "métis" (*Μῆτις*) sied-elle aux juristes ? Notes de lecture sur un passage de l'Odyssée », p. 519.

Vincent REVEILLERE, « Faire jurisprudence: le jeu des formules et des cas », p. 529.

Norbert ROULAND, « Une étude anthropologique de la justice chinoise », p. 559.

Frédéric ROUVIERE, « Pour une épistémologie analytique du droit », p. 595.

André ROUX, « La portée de l'autonomie locale en Tunisie », p. 615.

Geoffrey SAMUEL, « "Théorie" : une expression problématique ? », p. 641.

Alain SERIAUX, « Adieu au(x) positivisme(s) », p. 657.

Laurent SERMET, « Brasilia, ville inconstitutionnelle ? Essai de spatialisation politique », p. 675.

Francis SNYDER, « Legal Geography of Fake Pesticides in Chinese Courts, 1997-2017 », p. 687.

Olivier THOLOZAN, « Communautés interprétatives et ordre juridique », p. 707.

Hélène THOMAS, « Yô-yô. Un conte onomastique », p. 723.

Stephen UTZ, « Règles et autres composantes du droit », p. 767.

198. Chevallier (Jacques), 2013

***Penser la science administrative dans la post-modernité : Mélanges en l'honneur du professeur Jacques Chevallier,* LGDJ, 2013, 597 p. (46 contrib.)**

I - TÉMOIGNAGES

Jacques CAILLOSSE, « Sur le droit administratif de Jacques Chevallier : Une note introductive », p. 3.

Jeanne SWEK-POUYDESSEAU, « Genèse d'une discipline : retour sur nos années 1970 », p. 25.

Claudine HAROCHE, « Un lieu de questionnements précurseurs », p. 35.

Nicole DE MONTRICHER, « Actualité de "l'enseignement par la recherche" », p. 43.

Maurice ENGUELEGUELE, « Jacques Chevallier et la redécouverte des institutions par l'africanisme politique », p. 53.

II - SCIENCE ADMINISTRATIVE

Fondements et théories

Vida AZIMI, « Nicolas Gogol et la science de "l'âme administrative" », p. 65.

Daniel GAXIE, « Le type idéal sous ses deux espèces », p. 75.

Gilles J. GUGLIELMI, « L'Administration, une inexistence créative », p. 85.

Danièle BOURCIER, « Le bien commun, ou le nouvel intérêt général », p. 93.

Calliope SPANOU, « Les droits sur le champ politico-administratif : La rencontre du droit et de la science administrative », p. 103.

Jean-Arnaud MAZERES, « Nouvelles réflexions sur la puissance publique », p. 115.

André LEGRAND, « Arbitrage et intérêts publics », p. 131.

Science administrative et Politique

Eric DARRAS, « La (science) politique ailleurs: retour vers le futur », p. 143.

Marc Milet, « La décision politique comme configuration. Retour sur la question de l'"influence" des lobbies à partir des politiques européennes à l'égard des petites et moyennes entreprises», p. 167.

Yves POIRMEUR, « La réglementation du financement des partis politiques en France: la consécration juridique du parti cartel ? », p. 179.

Patrick LEHINGUE, « La codification des usages politiques d'un instrument : droit et sondages d'opinion (II) », p. 189.

Gilles DUMONT, « Science administrative et université », p. 205.

Usagers, administrés

Michel CHAUVIERE, « La question des usagers, de l'impensé à l'agenda », p. 217.

Daniel BORRILLO, « Lutter contre les discriminations et aussi contre les inégalités », p. 231

Geneviève KOUBI, « Le versant électronique des relations entre administrations et administrés », p. 239.

Michel BORGERTO, « La protection sociale à l'épreuve du risque « dépendance» : évolution ou révolution ? », p. 249.

Arlette HEYMANN-DOAT, « Le socle commun des connaissances et des compétences : un test pour la capacité d'adaptation de l'Education nationale », p. 263.

Science administrative et Justice

Céline WIENER, « La justice constitutionnelle: entre droit et politique ? », p. 273.

Gwénaële CALVES, « Le "dernier mot" était l'avant-dernier : Brèves remarques sur une révision constitutionnelle à double détente », p. 285.

Olivier RENAUDIE, « Le Conseil d'État et le fait parlementaire : plaidoyer pour une évolution », p. 297.

Bernard MALIGNER, « L'obligation pour le juge électoral de faire acte d'administrateur », p. 311.

Anne WYVEKENS, « La justice et la "diversité culturelle" : Au pays des aveugles ? », p. 335.

Science administrative et International

Anne LEGARE, « Le fédéralisme et l'État, une tension irrésolue : le cas des relations entre Canada, le Québec et la France », p. 349.

Josepha LAROCHE, « L'État civilisateur : De l'usage de la grandiosité en diplomatie », p. 361.

Théodore N. TSEKOS, « La convergence administrative européenne et l'administration publique grecque », p. 373.

Michèle POULAIN, « État de droit international et politiques publiques de santé : les difficultés d'une gestion de crise », p. 385.

III - RÉFORME DE L'ÉTAT, RÉGULATION ET POST-MODERNITÉ

Réforme de l'État

Françoise DREYFUS, « Réformer l'administration: du bon usage des fenêtres politiques », p. 399.

Philippe BEZES, « Politique et administration en régime néo-managérial : Recomposition, réactivation ou balancier ? », p. 409.

Hervé CHAVAS, « La Révision Générale des Politiques Publiques en défaut d'expertise », p. 429.

Olivia BUI-XUAN, « La RGPP dans le secteur culturel », p. 441.

Anne GAZIER, « Comment "faire mieux avec moins" ? Esquisse d'une comparaison entre les réformes de l'État en France et en Russie », p. 455.

Régulation

Michel MAILLE, « La régulation dans les manuels de droit administratif », p. 467.

Thomas HELIE, « Les mystères de l'État "pro-cyclique" : Sur quelques effets de capture de la régulation économique en régime néolibéral », p. 481.

Elisenda MALARET, « La régulation de l'audiovisuel espagnol à l'épreuve », p. 491.

Post-modernité

Pascal VENNESSON, « Quelle liberté d'action pour l'État "post-moderne" ? », p. 509.

Marie-Christine KESSLER, « Politique étrangère et reconfiguration de l'appareil d'État : Une illustration de la théorie de l'État post-moderne selon Jacques Chevallier », p. 519.

Dario BATTISTELLA, « La politique étrangère ante-moderne des États post-modernes », p. 531.

Vincent VALENTIN, « Le refus de la virginité ou les paradoxes du paternalisme post-moderne », p. 541.

Dominique ROSENBERG, « Quelques observations sur la souveraineté économique de l'État post-moderne », p. 553.

Lucie CLUZEL-METAYER, « La notation des États », p. 567.

Jean-Michel LEMOYNE DE FORGES, « L'État et la santé : L'épreuve de la post-modernité », p. 581.

199. Chevallier (Jean-Jacques), 1977

Histoire des idées et idées sur l'histoire : études offertes à Jean-Jacques Chevallier,
Paris : Éditions Cujas, 1977, 274 p. (22 contrib.)

Georges BERLIA, « Remarques élémentaires sur l'enseignement de l'histoire des idées politiques », p. 1.

Jean BOULOUIS, « Sur les Mémoires de Louis-Philippe », p. 5.

François BURDEAU, « L'amorce d'une tradition : l'aspiration décentralisatrice dans les Cahiers de 1789 », p. 15.

Charles CADOUX, « Idées politiques et propagande politique (A propos d'un Mythe de la démocratie occidentale) », p. 23.

Robert-Edouard CHARLIER, « Évolution et situation présente de la notion de "Droit constitutionnel" », p. 31.

Claude-Albert COLLIARD, « L'homme prométhéen (ou Propos sur l'histoire d'idées non politiques) », p. 43.

Francis DORE, « Pour qu'il y ait plus de justice : l'expérience indienne de Nehru à Indira Gandhi », p. 53.

Georges DUPUIS, « Chateaubriand et Benjamin Constant », p. 59.

Charles EISENMANN, « Politique et religion chez Jean- Jacques Rousseau », p. 73.

Jacques GEORGEL, « La cour des acacias », p. 91.

Claude GOYARD, « Maurras, critique de la III^e^ République », p. 123.

PierreLAVIGNE, « Le comte Rossi, premier professeur de droit constitutionnel français (1834-1845) », p. 173.

Georges LIET-VEAUX, « Architecture et révolutions », p. 179.

André MATHIOT, « La désignation du leader du parti conservateur en Grande-Bretagne », p. 185.

François MONCONDUIT, « Paul Ricoeur et la problématique du pouvoir », p. 195.

Jacques MOREAU, « Les découvertes de Bachelard et la méthode en histoire de la pensée politique (Essai d'interprétation des images dans le *Contrat social*) », p. 209.

Robert PELLOUX, « Brèves réflexions sur la notion de fédéralisme », p. 217.

Loïc PHILIP, « L'idée socialiste : l'apport d'André Philip (socialisme, humanisme et marxisme) », p. 223.

Roger PINTO, « Les idées de Paul Valéry sur le droit », p. 235.

Paul REUTER, « Souvenirs d'Uriage », p. 241.

Jean RIVERO, « Idéologie et techniques dans le droit des libertés publiques », p. 247.

Marcel WALINE, « Les mouvements des idées constitutionnelles dans les Facultés de droit françaises au cours du premier tiers du XX^e^ siècle », p. 259.

François GOGUEL, « Jean-Jacques Chevallier aux Sciences Po », p. 271.

200. Chevrier (Georges), 1969-1971

Études en souvenir de Georges Chevrier,
***Mémoires de la Société pour l'histoire du droit et des institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands*, vol. 29, 1969-1971, 911 p. (456 et 445) (43 contrib.)**

Tome I

Gérard ANTONETTI, « Autour de Cantillon », p. 7.

Roger-Jean AUBENAS, Conversion et affaires de familles : un épisode de l'expulsion des juifs du Languedoc (1400) », p. 51.

Jean BALON, « La procédure en retrait lignager devant les cours », p. 59.

Jean BART, « L'égalité entre héritiers dans la région dijonnaise à la fin de l'Ancien Régime et sous la Révolution », p. 65.

René BESNIER, « Structures rurales et régimes juridiques de l'agriculture française d'hier et d'aujourd'hui », p. 79.

Pierre BODINEAU, « Observations sur les fonctions du procureur syndic de la ville et commune de Dijon à la fin de l'Ancien Régime », p. 103.

Yves BONGERT, « La renaissance du testament dans le Cambrésis du XI^e au XV^e siècle », p. 113.

Jean BREJON DE LAVERGNEE, « Sur l'origine d'un droit de justice seigneuriale à l'époque d'Alphonse de Poitiers (1266) », p. 143.

Louis CHEVAILLER, « Note sur le mensonge diplomatique. Contribution à l'histoire du droit d'ambassade », p. 151.

Jean COUDERT, « Le fief de danger en Lorraine jusqu'à la rédaction des coutumes », p. 159.

Pierre DIDIER, « Le critère de la distinction entre louage de services et entreprise », p. 197.

François DUMONT, « Territoires et tenures chez Rabelais », p. 215.

Rudolf FEENSTRA, « Les *Casus Institutionum* de Guido de Cumis (manuscrits et éditions) », p. 231.

René FIETIER, « Le choix des baillis et sénéchaux aux XIII^e et XIV^e siècles (1250-1350) », p. 255.

Jean-ClaudeGARRETA, « Les sources de la législation de l'Ancien Régime. Guide bibliographique », p. 275.

Jean GAUDEMET, « Un traité anonyme d' « Institutes » bourguignonnes de la fin du XVII^e siècle », p. 365.

Jean GAY, « Notes sur le mainmortable comtois au Moyen Age (XII^e-XV^e siècle) », p. 379.

Félix GILLIARD, « La publication des ventes et donations immobilières selon le plaict général de Lausanne », p. 407.

Pierre GRAS, « Les sections de Dijon sous la Révolution et au XIX^e siècle », p. 415.

Jean HILAIRE, « *Patria potestas* et pratique montpelliéraine au Moyen Age. Symbolisme du droit écrit », p. 421.

Yves JEANCLOS, « Les renonciations au XIII^e siècle d'après quelques cartulaires champenois », p. 437.

TOME II

Pierre LEGENDRE, « Du droit privé au droit public. Nouvelles observations sur le mandat chez les canonistes classiques », p. 7.

Michel LEMOSSE, « Remarques en matière de partage successoral », p. 37.

Louis LIGERON, « Application de la coutume du Nivernais en Bourgogne », p. 49.

Jean MARILIER, « *Testamentum Wideradi Coenobii faviniacensis abbalis* », p. 57.

Jean-Yves MARIOTTE, « La charte de fondation de Flumet (1228), source du droit de Fribourg », p. 73.

Bernard D'ORGEVAL, « La méthode géométrique selon le président Bouhier », p. 93.

Paul OURLIAC, « Le testament toulousain au XII^e siècle », p. 153.

Jean-François POUDRET, « La forme et l'homologation des testaments vaudois à l'époque bernoise (XVI^e-XVIII^e siècle) », p. 169.

Henri RAMEAU, « La censive nivernaise d'après la coutume de 1534 », p. 205.

Michel REULOS, « Les dispositions testamentaires en faveur des églises réformées », p. 221.

Michel REY, « Structures paroissiales et monastiques de la Franche-Comté dans le bailliage d'Amont à la fin du XV^e^ siècle », p. 233.

Jean RICHARD, « Entre aveu de mainmorte et aveu de bourgeoisie : trois textes bourguignons du XI^e^ siècle », p. 259.

Jean RIGAULT, « Un litige commercial au XVIII^e^ siècle : des celliers de Beaune à la chambre impériale de Wetzlar », p. 267.

Georges SICARD, « Pratiques testamentaires et attitudes religieuses à Toulouse à la fin de l'Ancien Régime », p. 271.

François STURM, « Aperçu sur l'origine du brocard *nemo auditur propriam turpitudinem allegans* », p. 289.

Pierre-ClaudeTIMBAL, « *Dolus dans causam contractui* dans la jurisprudence du parlement au XIV^e^ siècle », p. 325.

Yves TRIPIER, « Une institution ecclésiastique franc-comtoise: la familiarité de Gy (milieu du XIII^e^ siècle-1792) », p. 331.

Jean-Marie Turlan, « Deux conventions de mariage en Rouergue aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles », p. 317.

Pierre VIGNIER, « Une enquête sur les droits de l'évêque de langres à Châtillon-sur-Seine en 1740 », p. 365.

René VILLERS, « Un "républicain" malavisé : le marquis René-Louis d'Argenson (1691-1757) », p. 371.

Giovanni VISMARA, « *I patti successori nella dottrina di Cino da Pistoia* », p. 393.

Jean YVER, « Le caractère lignager du bail des mineurs dans les coutumes de type angevin », p. 425.

201. Ciotola (Pierre), 2012

***Mélanges Pierre Ciotola*, Montréal : Éditions Thémis, 2012, 587 p. (21 contrib.)**

Diane BRUNEAU, « Fiducie d'utilité sociale c. Bienfaisance », p. 1.

Elise CHARPENTIER, « Observations sur les "vices de conception" du régime juridique applicable à l'hypothèque légale de la construction », p. 27.

François CHEVRETTE, « Quelques perles de la jurisprudence constitutionnelle : un survol incomplet et dépourvu de méchanceté ! », p. 41.

Michel DESCHAMPS, « Les cessions et hypothèques de créances : similitudes et différences », p. 61.

François FRENETTE, « Du droit du riverain aux forces hydrauliques du domaine de l'État », p. 105.

Pierre-Claude LAFOND, « Le modèle québécois de recours collectif: une procédure originale et adaptée à la réparation des dommages », p. 127.

Antoine LEDUC, « Épizootisme législatif, jurisprudentiel et contre-réforme en droit des sûretés », p. 167.

Brigitte LEFEBVRE, « Les droits qui confèrent l'usage des résidences familiales: quelques difficultés lors de la liquidation du patrimoine familial », p. 195.

Louise LEVESQUE et Jean LOZEAU, « Prêt participatif et faillite », p. 213.

Didier LLUELLES, « Le contrat comme fait juridique à l'égard des tiers absolus », p. 247.

Roderick A. MACDONALD, « De l'intensité des droits hypothécaires : esquisse d'une nouvelle taxinomie des hypothèques », p. 263.

Paul-André MATHIEU, « La nature juridique du contrat de franchise : un regard sur 25 années de jurisprudence et de doctrine », p. 309.

Benoît MOORE, « "Auprès de ma blonde..." », p. 359.

Alain PARENT et Ejan MACKAAY, « Le cautionnement en droit civil québécois : une analyse économique », p. 381.

Adrian POPOVICI, « Digressions disparates à propos de l'affaire Bou Malhab », p. 417.

Denise PRATTE, « L'hypothèque immobilière et les immeubles par attache ou réunion de l'article 903 C.C.Q. », p. 429.

Stéphane ROUSSEAU, « De la confiance à la suspicion ? : observations sur l'évolution de la réglementation financière suite à la crise du crédit », p. 455.

Alain ROY, « L'Entente sur mesures volontaires de la Loi sur la protection de la jeunesse sous le regard d'un civiliste », p. 487.

Pierre TRUDEL, « Le droit et la qualité de l'information », p. 519.

Daniel TURP, « Droits de l'homme, droits de la personne, droits et libertés et droits humains: essai sur la dénomination des droits et plaidoyer pour les "droits fondamentaux" », p. 539.

José WOEHRLING, « Liberté de religion et demandes d'exemption à l'égard du curriculum scolaire obligatoire: les réponses des tribunaux américains », p. 563.

202. Clément (Jean-Marie), 2014

Mélanges en l'honneur de Jean-Marie Clément : enseignement, hôpital, médecine,
Bordeaux : les Études hospitalières, 2014, 750 p. (42 contrib.)

PREMIÈRE PARTIE : LE DROIT DE L'EXERCICE MÉDICAL : ASPECTS HISTORIQUES, JURIDIQUES ET PROSPECTIFS

Michel BELANGER, « La mobilité (internationale) des professionnels de la santé et le droit européen: une nouvelle approche de la libre circulation », p. 17.

Florent BLANCO, « Les vicissitudes de la conciliation médicale », p. 27.

Laurent BLOCH, « Vaccinations: quelles indemnisations ? », p. 51.

Cécile CASTAING, « La nécessité médicale devant le juge administratif », p. 65.

Valériane DUJARDIN, « Psychiatrie : "Est-il interdit de réfléchir avant d'agir?" », p. 83.

Arnaud TEREMOANA HELLEC, « Les écueils de l'exercice en clientèle privée en Polynésie française », p. 101.

Antoine LECA, « Médecine hors-la-loi et hors-la-loi de la médecine : l'exemple de la sino-médecine en droit français », p. 151.

Bérengère LEGROS, « Le paternalisme médical en droit français : Entre maintien et transformation », p. 173.

Alexandre LUNEL, « Action royale et enseignement médical à deux vitesses en France au XVIII[e] siècle », p. 195.

Gérard MEMETEAU, « Le procès des anesthésistes de Poitiers ou le non-droit médical », p. 205.

Christine PENY, « Aspects éthiques du statut juridique des médecins et des chirurgiens sous Ancien Régime », p. 223.

Sanogo YANOURGA, « L'Afrique face au défi du droit médical : le cas de la Côte d'Ivoire », p. 241.

DEUXIÈME PARTIE : L'HÔPITAL ENTRE CHANGEMENT ET CONTINUITÉ

Jacques BRUNIER, « Sur les traces du premier hôpital en France », p. 259.

Cyril CLEMENT, « L'autonomie des établissements publics de santé », p. 269.

Isabelle FILIPPI, « L'agent : un statut *sui generis* ? Réflexions autour des divergences et convergences des ressources humaines à l'hôpital », p. 283.

Philippe MARIN, « La "*corporate governance*" est-elle soluble dans le statut juridique d'établissement public de santé ? », p. 295.

Éric MARTINENT, « Autour de "l'éthique humaniste" comme "institution" en droit de la santé », p. 331.

Sabrina MOKRANI, « Le président de la Commission médicale d'établissement : vers l'émergence d'un directeur médical ? », p. 353.

Urbain NGAMPIO-OBELE-BELE, « La responsabilité des établissements de santé publics pour violation du secret médical des patients hospitalisés », p. 367.

Johanne SAISON-DEMARS, « La nouvelle gouvernance hospitalière : bilan et perspectives », p. 377.

Joseph SALAMEH, « Le statut des médecins libéraux à l'hôpital public », p. 393.

Jean-Paul SEGADE, « L'hôpital, le service public, le droit hospitalier, l'administration face au progrès médical : la place du juriste », p. 419.

Didier STINGRE, « Rimbaud et Baudelaire. Hôpital, précarité, exclusion sociale », p. 429.

Vincent VIOUJAS, « Le financement des hôpitaux face au droit européen de la concurrence », p. 445.

TROISIÈME PARTIE : LES MÉTAMORPHOSES DU SYSTEME SANITAIRE ET SOCIAL

Jacques BATTIN, « Grandeur et servitudes de la médecine », p. 473.

Gérard BRAMI, « Regard et lecture juridiques sur la maltraitance institutionnelle », p. 491.

Yann BUBIEN, Jean-Claude GRANRY, Régis COUTANT, Marie-Christine MOLL, « Simulation en santé: une nouvelle voie pour l'enseignement de la médecine », p. 503.

Christian BYK, « Les comités d'éthique de la recherche dans l'environnement normaltif », p. 527

Corinne DAVER, « Au nom du respect de la dignité de la personne dans tous ses états », p. 541.

Laurent DELPRAT, « Norme, normalité et vulnérabilité », p. 565.

Francine DEMICHEL, « La fabrique du juriste et son devenir post-génomique », p. 581.

Jean-Pierre DUPRAT, « La réforme du National Health Service et le principe de concurrence comme régulateur des coûts du système de santé », p. 599.

Hélène GAUMONT-PRAT, « Sécurité sanitaire, santé publique et médicaments », p. 613.

David GRUSON, « Les questions prioritaires de constitutionnalité et le droit de la protection sociale », p. 625.

Jean-Paul MARKUS, « Réflexions mitigées sur les maisons de santé universitaires », p. 637.

Guylène NICOLAS, « De la santé publique à la santé durable : les enjeux d'une nouvelle gouvernance », p. 659.

Jacques PAGES, « Réflexions sur le devenir du médico-social : projet d'établissement et projet personnalisé », p. 677.

Dominique PELJAK, « Enseignement, recherche et hôpital: une équation financière impossible ? », p. 689.

Benjamin PITCHO, « Les valeurs du soin », p. 697.

Aurélien VAUTARD, « L'avenir du système de santé français ou la résolution d'une équation à deux inconnues: enjeux démographiques et territoriaux », p. 707.

François VIALLA, « Regard décalé sur la démarche qualité », p. 721.

Pierre VILLENEUVE, « De quoi la statégie nationale de santé est-elle la cause ? », p. 737.

203. Clère (Jean-Jacques), 2019

Justice, justices : études en hommage à Jean-Jacques Clère,
Dijon : Éditions universitaires de Dijon, 2019, 457 p. (31 contrib.)

Institutions et jurisprudence

Christian BRUSCHI, « Un juge séculier dans un affrontement ecclésiologique », p. 21.

Alexandre JEANNIN, « La justice dans le royaume franc d'après les formules de Sens. Éléments de réflexion », p. 49.

Aram MARDIROSSIAN, « "Les derniers seront les premiers" : Les Canons du dernier catholicos Sahak », p. 67.

Jean BART, « Le Magistrat parfait garant d'une bonne justice ? », p. 81.

Karen FIORENTINO, « *Pater is est quem nuptiae demonstrant* : le domaine d'une présomption à l'épreuve des grossesses extraordinaires », p. 93.

Virginie LEMONNIER-LESAGE, « Du difficile "métier" de geôlier : Rébellions à la conciergerie, dans le Nivernais du XVIII^e siècle », p. 115.

Ange ROVERE, « Corse : échec à la justice du roi », p. 127.

Franck LAIDIE, « La régénération de la justice et la médiation familiale pendant la Révolution française », p. 143.

Philippe DELAIGUE, « Un exemple de justice administrative pendant la Révolution française : les recours en annulation d'actes administratifs », p. 153.

Jean-Claude FARCY, « Un noviciat éphémère : les juges auditeurs de la Restauration », p. 167.

Alexis MAGES, « La justice commerciale : un modèle pour la justice civile ? Des débats sur l'opportunité d'introduire une faillite civile en droit privé français (fin XIX^e-début XX^e siècle) », p. 179.

Jean-Pierre ROYER, « Justice militaire, quelle justice ? Les conseils de guerre, d'Alfred Dreyfus à Mata Hari (1894-1917) », p. 191.

Maurice CARREZ, « Tribunaux sans justice : le naufrage du droit dans la Finlande "blanche" de 1918 », p. 201.

Yan LAIDIE, « Vicissitudes d'une institution décriée : le Conseil de préfecture », p. 217.

Shoji HARADA, « Diffusion du concept de justice administrative : l'exemple du Japon (1868-1947) », p. 229.

Michel FROMONT, « Un archaïsme de la constitution de la V^e République : le statut de la justice », p. 243.

Regards sur la justice

Patrick ARABEYRE, « La "Tour de justice". Le *Compendium de justitia et injustitia* de Guillaume Le Rouillé (1520) », p. 255.

Hugues RICHARD, « Notes sur le statut des magistrats des justices seigneuriales à la fin de l'Ancien régime. À propos de la révocation de Maillot, avocat fiscal au baillage pairie de Nevers, par le Duc de Nivernais (1782) », p. 269.

Hervé LEUWERS, « Les factums ont-ils préparé la révolution du droit et de la justice ? Une autre approche des mémoires judiciaires de la fin du XVIII^e siècle », p. 283.

Michel GANZIN, « Le procès de la justice révolutionnaire : J.-E.-M. Portalis et G. de Staël », p. 293.

Claude COURVOISIER, « La fabuleuse et véridique histoire d'une lettre à un juge », p. 307.

Nathalie DROIN, « Royer-Collard contre Thiers : querelle parlementaire au sujet de l'une des trois lois scélérates de Louis-Philippe I^er », p. 321.

Olivier JOUANJAN, « Archéologie du droit public moderne », p. 337.

Patrick CHARLOT, « Maurice Barrès, chroniqueur du procès Dreyfus (Rennes, août-septembre 1899) », p. 353.

Patrice ROLLAND, « Georges Sorel : les "corps judiciaires" et la révolution prolétarienne », p. 367.

Bernard QUIRINY, « Droit et justice dans l'œuvre de Friedrich A. Hayek », p. 383.

Hélène TRUCHOT, « L'apport de René Capitant, Président de la commission des Lois, à l'amnistie des actes commis en relation avec les événements d'Algérie », p. 391.

Éric LOQUIN, « Réflexion sur l'histoire des rapports entre le juge étatique et l'arbitre », p. 405.

Jean-Pierre SYLVESTRE, « Justice, équité et prudence », p. 421.

Jean-Louis HALPERIN, « La justice rétributive de Kant à Kelsen », p. 431.

Charalambos APOSTOLIDIS, « La guerre juste. Retour sur une notion controversée », p. 443.

204. Cohen (Dany), 2023

États de droits : Mélanges en l'honneur de Dany Cohen,
Paris : **Dalloz, 2023, 498 p. (33 contrib.)**

Sir Richard AIKENS, « *Looking across la Manche Should English Law take a lesson from France on how to determine the applicable law of an arbitration agreement in a contract?* », p. 5.

Rafael AMARO, « La "spécialisation" du juge : l'exemple à ne pas suivre du droit de la concurrence », p. 25.

Thomas AMICO, « Peut-on blanchir sans salir ? », p. 43.

Christophe ANDRE, Philippe JACQUES, Anne-Valérie LE FUR et Natacha SAUPHANOR-BROUILLAUD, « Surveiller et punir hors du droit pénal », p. 53.

Mathias AUDIT et Élodie HAINQUE, « Les risques sociaux liés au traitement de la maladie de Parkinson : dialogue entre les neurosciences et le droit », p. 93.

Youssef BADR, « Brèves réflexions sur la justice face aux réseaux sociaux », p. . 109.

Patrick BAUDOUIN, « L'apport de la compétence universelle pour la justice internationale », p. 115.

Florence BELLIVIER et Rainer Maria KIESOW, « Sheytân ou "Le diable n'existe pas" », p. 121.

Gabriel BENESTY, « Brèves observations sur le secret de l'avocat », p. 129.

Clément BERGERE-MESTRINARO, « Le juge civil et l'art subtil d'être soi », p. 141.

Julien BRAULT, « Le comité social et économique face aux institutions et aux autorités de régulation », p. 151.

Guy CANIVET, « Questions sur le modèle du procès Fable du meunier prussien », p. 175.

Reinhard DAMMANN et Lisa MILANI, « L'avenir du nantissement de créances après l'ordonnance du 15 septembre 2021 », p. 189.

Anne DANIS-FATOME, « La porosité entre compliance et responsabilité civile : progrès ou régression ? », p. 205.

Sarah DORMONT, « Le chat, la belette et le NFT », p. 225.

Philippe DUBOIS, « La fongibilité est-elle une "manière dont on acquiert la propriété ?" », p. 239.

Benoît DUPUIS, « Prévoir et agir. Le juriste stratège Réflexions sur le rôle du juriste dans la prévention des risques et l'anticipation des conflits relatifs à l'exécution des contrats », p. 251.

Cyrille DUVERT, « L'avocate voilée », p. 271.

Olivier GAHINET, « La Loge aux piliers Notes sur la Haute Cour de Chandigarh », p. 281.

Laurent GAMET, « La répression pénale des manquements patronaux », p. 293.

Céline GARÇON, « La procédure pénale à l'heure des nouvelles technologies », p. 307.

Guillaume HALARD, « Juger en temps de crise : le Conseil d'État et la crise sanitaire du Covid-19 », p. 319.

Alain LACABARATS, « L'indépendance de l'autorité judiciaire », p. 335.

Nicolas LANDY, « Enfants masqués à l'école : un tabou illicite », p. 343.

Nicolas Leconte et ÉTIENNE WASMER, « Taxation du patrimoine, bouclier fiscal et contexte macroéconomique », p. 365

Dominique LUCIANI-MIEN, « Libres propos non exhaustifs sur l'amitié et le droit pénal », p. 381

Michel MONTINI, « Plaidoyer pour la Commission internationale de l'état civil », p. 397.

Juliette MOREL-MAROGER, « Brèves remarques sur le droit au respect de la vie privée des personnes morales », p. 413.

Horatia MUIR WATT, « Le "principe d'autonomie des parties" : un impensé du droit international privé », p. 423.

Judith ROCHFELD, « Le corps de l'avatar Brèves réflexions sur le traitement juridique de l'incorporation et de la proprioception », p. 437.

Peter ROSHER, « Regards caustiques d'un Anglais (ou Français ?) sur l'affaire Kout Food », p. 453.

Bernard UGHETTO, « La compétence judiciaire européenne en matière contractuelle à l'épreuve de la stratégie du procès », p. 465.

Louis VOGEL, « Les réseaux de distribution face au nouveau règlement restrictions verticales », p. 481.

205. Cohen-Jonathan (Gérard), 2004

***Libertés, justice, tolérance : mélanges en hommage au doyen Gérard Cohen-Jonathan,* Bruxelles : Bruylant, 2 vol., 2004, 1784 p. (101 contrib.)**

Volume 1

Jean WALINE et Jean-François FLAUSS, « Avant-propos », p. XXV.

Pierre ALBERT, « Remarques sur l'évolution du droit de la presse sous le Second Empire », p. 1.

Denis ALLAND, « Observations sur le devoir international de protection de l'individu », p. 13.

Paul AMSELEK, « Les juridictions des comptes et l'article 6-1 de la Convention européenne des droits de l'homme : une figure bien contestable de l'exception française », p. 31.

Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA, « L'État et la société démocratique dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 57.

Frédérique AST, « Les droits sociaux fondamentaux des personnes handicapées dans l'Union européenne », p. 79.

Josiane AUVRET et Patrick AUVRET, « Concrétisation et aménagement de la liberté d'expression sur internet en droit européen », p. 99.

Laurence AZOUX-BACRIE, « L'euthanasie, un défi pour les droits de l'homme ? » p. 119.

Robert BADINTER, « La Charte des droits fondamentaux à la lumière des travaux de la Convention sur l'avenir de l'Europe », p. 143.

Francis BALLE, « La tolérance dans le village planétaire », p. 157.

Yas BANIFATEMI, « Le "droit au juge" et l'arbitrage commercial international », p. 167.

Ami BARAV, « Non-discrimination des enseignants en raison de la nationalité dans la jurisprudence de la Cour de justice des Communautés européennes », p. 189.

Florence BENOIT-ROHMER, « L'application de la Convention européenne des droits de l'homme dans les pays d'Europe centrale et orientale », p. 219.

Jérôme BENZIMRA-HAZAN, « Variations libres et désordonnées en forme d'hommage à un homme libre », p. 239.

Claude BLUMANN, « Citoyenneté européenne et droits fondamentaux en droit de l'Union européenne : entre concurrence et complémentarité », p. 265.

Jean-Claude BONICHOT, « Convention européenne des droits de l'homme et droit de l'urbanisme », p. 283.

David BOYLE, « Droits de l'homme et crimes internationaux - les enjeux du "procès des médias" devant le Tribunal pénal international pour le Rwanda », p. 303.

Guy BRAIBANT, « De la Convention européenne des droits de l'Homme à la Charte des droits fondamentaux », p. 327.

Laurence BURGORGUE-LARSEN, « De l'art de changer de cap. Libres propos sur les "nouveaux" revirements de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 335.

Antônio Augusto CANÇADO-TRINDADE, « Le nouveau règlement de la Cour interaméricaine des droits de l'homme : quelques réflexions sur la condition de l'individu comme sujet du droit international », p. 351.

Guy CANIVET, « Le principe d'équité dans le pourvoi en cassation », p. 367.

Juan-Antonio CARILLOSALCEDO, « La peine de mort peut-elle être considérée en soi, en l'absence d'autres éléments, comme une peine inhumaine et dégradante ? Quelques réflexions sur la pratique subséquente des États parties dans l'arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme du 12 mars 2003 (affaire Ocalan c. Turquie) », p. 385.

Christine CHANET, « La peine de mort au regard du Pacte international sur les droits civils et politiques », p. 393.

Jean CHARPENTIER, « Le juge national et le juge international, organes de répression des crimes internationaux », p. 403.

Jacques CHEVALLIER, « Réflexions sur la notion de discrimination positive », p. 415.

René CHIROUX, « À propos du projet "Savary" sur l'enseignement privé (1984) », p. 429.

Luigi CONDORELLI et Pasquale DE SENA, « Les droits de l'homme à Guantanamo : en attendant la Cour Suprême des États-Unis », p. 445.

Vlad CONSTANTINESCO, « Les rapports entre les traités et la constitution : du droit interne au droit communautaire », p. 463.

Jean-Paul COSTA, « Qui relève de la juridiction de quel(s) État(s) au sens de l'article 1er de la Convention européenne des droits de l'homme ? » p. 483.

Frédérique COULEE, « À propos d'une controverse autour d'une codification en cours : les réactions aux réserves incompatibles avec l'objet et le but des traités de protection des droits de l'homme », p. 501.

Lucile COUTURIER-BOURDINIERE, « La Convention européenne des droits de l'homme et la protection des droits des enfants », p. 523

Patrick DE FONTBRESSIN, « Les droits de l'homme, principes généraux de vie », p. 551

Régis DE GOUTTES, « La procédure de réexamen des décisions pénales après un arrêt de condamnation de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 563

Alfonso DE SALAS, « Les droits sociaux et la Convention européenne des droits de l'homme », p. 579.

Michele DE SALVIA, « Liberté de religion, esprit de tolérance et laïcité dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 591.

Charles DEBBASCH, « L'injustice française », p. 607.

Emmanuel DECAUX, « De la tolérance en droit international », p. 621.

Mireille DELMAS-MARTY, « Désordre mondial et droits de l'homme », p. 635.

Jean DHOMMEAUX, « Le Comité des droits de l'homme : 25 ans d'expérience », p. 653.

Emmanuel DREYER, « L'application par le juge français de l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme », p. 677.

Andrew DRZEMCZEWSKI, « Le "monitoring" du Comité des ministres du Conseil de l'Europe : un aperçu de son évolution », p. 707.

Louis DUBOUIS, « Une singulière liberté, la liberté de se soigner (aspects de droit français et de droit européen) », p. 727.

Pierre-Marie DUPUY, « Dynamique des droits de l'homme et société civile internationale », p. 747.

Jacqueline DUTHEIL DE LA ROCHERE, « Les droits fondamentaux dans le projet de traité établissant une constitution pour l'Europe », p. 761.

Séverine FAUTRELLE, « Vers une évolution du mode de régulation de la liberté d'expression à travers l'exemple de la télévision en Europe ? » p. 771.

Louis FAVOREU, « Cours constitutionnelles nationales et Cour européenne des droits de l'homme », p. 789.

Jean-François FLAUSS, « Contentieux européen des droits de l'homme et protection diplomatique », p. 813.

Natalie FRICERO, « Modes alternatifs de règlement des conflits et procès équitable », p. 839.

Jochen A. FROWEIN, « L'effet utile dans la jurisprudence de la Commission européenne des droits de l'homme entre 1970 et 1985 », p. 855.

Volume 2

Claude GOYARD, « Les dispositifs spécifiques de protection contre les dérives sectaires », p. 865.

Constance GREWE, « De la légalité de l'infraction terroriste à la proportionnalité des mesures antiterroristes », p. 891.

Alexis GUEDI, « L'homme public et la presse », p. 917.

Serge GUINCHARD, « O Kress où est ta victoire? Ou la difficile réception, en France, d'une (demie) leçon de démocratie procédurale », p. 937.

Robert HERTZOG, « Le difficile établissement d'une démocratie locale en Europe de l'Est : quelques problèmes d'application de la Charte européenne de l'autonomie locale », p. 959.

Daniel HOEFFEL, « Le bicamérisme, élément de tempérance : l'exemple du Sénat français », p. 981.

Gérard ISRAËL, « L'humanité des droits de l'homme », p. 993.

Jean-Paul JACQUE, « Droits fondamentaux et compétences internes de la Communauté européenne », p. 1007.

Anne KLEBES-PELISSIER, « Le rôle des conférences judiciaires internationales », p. 1029.

Robert KOVAR, « Le droit du citoyen de l'Union européenne de circuler et de séjourner librement sur le territoire des États membres », p. 1049.

Pierre LAMBERT, « Le XXI^{e} siècle sera religieux ou ne sera (-t-il) pas ? », p. 1067.

Elisabeth LAMBERT-ABDELGAWAD, « L'exécution des peines d'emprisonnement prononcées par les juridictions pénales internationales », p. 1083.

Charles LEBEN, « La question du droit naturel dans le judaïsme », p. 1109.

Martine LOMBARD, « Éloge de "la folle du logis" : la dialectique de la théorie de la voie de fait et du référé liberté », p. 1125.

Ahmed MAHIOU, « L'Algérie et le droit international des droits de l'homme », p. 1143.

Rafaëlle MAISON, « Pour une justice des vainqueurs? Réflexions à propos de la restriction du mandat du procureur Carla del Ponte », p. 1163.

Giorgio MALINVERNI, « L'indépendance de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 1179.

Jean-Bernard MARIE, « De nouveaux acteurs sur la scène onusienne : les institutions nationales des droits de l'homme », p. 1189.

Bertrand MATHIEU, « La bioéthique, matrice des droits d'un homme nouveau », p. 1209.

Jean MATRINGE, « Le contrôle de la licéité internationale de la loi nationale par la Cour européenne des droits de l'homme », p. 1225.

Jean MORANGE, « La protection de la réputation ou des droits d'autrui et la liberté d'expression », p. 1247.

Jacques MOURGEON, « L'universalité des droits de l'homme entre foi et droit », p. 1265.

Christophe PETTITI, « L'influence de la Convention européenne des droits de l'homme sur le droit social français », p. 1283.

Michel PUECHAVY, « La règle de l'épuisement des voies de recours internes et la nouvelle Cour européenne des droits de l'homme », p. 1299.

Jean-Pierre QUENEUDEC, « Liberté d'accès au droit et qualité des règles juridiques », p. 1317.

Charles REICH, « La Convention établie par le Conseil européen de Laeken : rupture ou continuité ? », p. 1327.

Jean-François RENUCCI, « Le procureur de la République est-il un « magistrat» au sens européen du terme ? » p. 1345.

David RUZIE, « L'indemnisation des victimes des spoliations intervenues du fait des législations antisémites en vigueur pendant l'occupation en France », p. 1351.

Carlo SANTULLI, « Observations et proposition sur l'"extension" du concept de victime d'une violation des droits de l'homme », p. 1371.

Linos SICILIANOS, « Les potentialités de la Convention pour l'élimination de la discrimination raciale : à propos de la Recommandation générale concernant la discrimination fondée sur l'ascendance », p. 1385.

Denys SIMON, « "Droit au juge" et contentieux de la légalité en droit communautaire : la clé du prétoire n'est pas un passe-partout », p. 1399.

Pierre SOLER-COUTEAUX, « Prolongement d'une réflexion sur la liberté de conscience : la déclinaison juridique de la tolérance », p. 1421.

Dean SPIELMANN, « Un autre regard : la Cour de Strasbourg et le droit de la Communauté européenne », p. 1447.

Brigitte STERN, « 11 septembre 2001 : quelles responsabilités juridiques internationales ? » p. 1467.

Frédéric SUDRE, « L'article 3bis de la Convention européenne des droits de l'homme : le droit à des conditions de détention conformes au respect de la dignité humaine », p. 1499.

Frederik SUNBERG, « Le contrôle de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 1515.

Paul TAVERNIER, « L'art et la Cour européenne des droits de l'homme », p. 1537.

Hubert THIERRY, « Les violations des droits de l'homme », p. 1551.

Jean TOUSCOZ, « Les trois religions monothéistes et la théorie du droit international », p. 1559.

Michel TROPER, « Le pouvoir judiciaire et la démocratie », p. 1571.

Pierre TRUCHE, « La déontologie de la sécurité », p. 1587.

Didier TRUCHET, « À propos du droit à l'oubli et du devoir de mémoire », p. 1595.

Françoise TULKENS, « Le droit à la vie et le champ des obligations des États dans la jurisprudence récente de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 1605.

Daniel TURP, « Une proposition de Charte montréalaise des droits et responsabilités », p. 1627.

Nicolas VALTICOS, « Liberté et justice sociale », p. 1641.

Théo VAN BOVEN, « *Urgent appeals on behalf of torture victims* », p. 1651.

Jean-Claude VENEZIA, « Petite note sur un grand sujet: la culture juridique générale », p. 1667.

Michel VERPEAUX, « Quand le drapeau et l'hymne rejoignent la langue », p. 1671.

Patrick WACHSMANN, « De la qualité de la loi à la qualité du système juridique », p. 1687.

Jean WALINE, « L'influence des décisions de la Cour européenne des droits de l'homme sur le droit positif français », p. 1707.

Philippe WECKEL, « Les confins du droit européen des droits de l'homme et le progrès du droit », p. 1729.

Georges WIEDERKEHR, « La logique du procès », p. 1751.

206. Coipel (Michel), 2004

***Liber amicorum Michel Coipel,* Bruxelles : Wolters Kluwer, 2004, 841 p. (44 contrib.)**

I. Regards croisés sur le droit

Bruno COLSON, « Napoléon et l'élaboration du Code de commerce (1805-1807) », p. 3.

Marie-Luce DELFOSSE, « L'encadrement éthique et juridique de l'expérimentation médicale sur l'être humain : histoire d'une collaboration. Autour de la Déclaration d'Helsinki », p. 21.

Ejan MACKAAY, « Le droit civil du mandat - une analyse économique », p. 37.

Jean-Philippe PLATTEAU et Jean-Marie BALLAND, « Droits de propriété et gestion efficace des ressources naturelles », p. 53.

II. Sources et méthodologie du droit

Isabelle CORBISIER, « Quelques réflexions à propos de la rédaction de lois dans l'espace communautaire, plus spécialement inspirées par l'avènement de la société européenne », p. 75.

Pierre-André COTE, « Le traducteur et l'interprète, ou le double sens de la loi », p. 85.

Paul DELNOY, « Exercice de méthodologie juridique sur l'article 1388, alinéa 2 du Code civil », p. 97.

Cécile DE TERWANGNE, « L'impact des technologies de l'information sur la formation en droit », p. 117.

Françoise LEURQUIN-DE VISSCHER, « L'évaluation des lois : de l'idée à sa concrétisation », p. 131.

Paul MARTENS, « La Lyre et la Balance. Quand les goûts se disputent au prétoire », p. 147.

Yves POULLET, « Technologies de l'information et de la communication et "co-régulation" : une nouvelle approche ? », p. 167.

III. Le droit des obligations et des contrats

Christine BIQUET-MATHIEU, « Faillite et règlement collectif de dettes : pour une approche rationnelle des mesures de clémence », p. 191.

Nathalie COIPEL-CORDONNIER, « Juridictionnalisation de l'arbitrage dans le cadre de la jurisprudence française », p. 213.

Alexandre CRUQUENAIRE, « L'incidence de la lisibilité de la loi sur la validité des conventions : l'erreur de droit, nouvelle savonnette à vilains ? », p. 233.

Alexandre de STREEL, « La liberté contractuelle à l'épreuve du droit de la concurrence », p. 255.

Jacques FIERENS, « La figure contractuelle dans la formation du lien matrimonial, le divorce et l'établissement de la filiation », p. 281.

Marcel FONTAINE, « Le droit des contrats à l'écoute du droit comparé », p. 301.

Paul Alain FORIERS, « Dol par réticence dolosive et erreur inexcusable », p. 315.

Paul LEWALLE, « La responsabilité civile personnelle des agents de l'administration. Du Code civil à la loi du 10 février 2003 relative à la responsabilité des et pour les membres du personnel au service des personnes publiques », p. 325.

Etienne MONTERO, « Éléments pour une théorie de la déclaration de volonté transmise à distance », p. 347.

Bernard TILLEMAN, « *Volmacht en sterkmaking bij oprichting van vennootschappen* », p. 371.

François T'KINT et Werner DERIJCKE, « Cautionnement et excusabilité du failli : quand le cautionnement survit à l'extinction de la dette garantie », p. 429.

Jean-Marie VAN BOL, V. TANCRE et A. MAZY (collab.), « Redécouvrir le commodat : nouvelles applications en gestion publique locale », p. 455.

Patrick WERY, « Les sanctions des clauses illicites envisagées selon la méthode horizontale », p. 467.

IV. Les personnes morales

Herman BRAECKMANS, « *Vereff ening van vennootschappen : nieuwe bepalingen in het wetboek van vennootschappen en de mogelijkheid om na ontbinding en vereff ening, de vereffening onmiddellijk te sluiten* », p. 491.

Olivier CAPRASSE, « Ordre public sociétaire et arbitrage », p. 501.

Michel DAVAGLE, « Quand l'intérêt social de l'ASBL et son fonctionnement collégial sont menacés par les intérêts de quelques-uns... », p. 515.

Marie Amélie DELVAUX, « Quelques développements relatifs aux responsabilités civile et pénale de l'administrateur personne morale d'une SA, d'une SPRL ou d'une SCRL », p. 527.

Marleen DENEF, « Le rôle économique des ASBL : le regard de Michel Coipel face à la méthodologie du *'Grundtypus'* », p. 561.

Michel DE WOLF, « Une fiscalité réaménagée pour les personnes morales sans but lucratif ? - pour une réforme de l'impôt des personnes morales », p. 587.

Koen GEENS, « *Een onderwijsleerplan vennootschapsrecht : horizontaal of vertikaal ?* », p. 599.

Stéphane GILCART, « L'association en formation et l'association de fait : sœurs mais pas jumelles », p. 613.

Philippe LAMBRECHT, « La réforme des ASBL : convergences et divergences avec le droit des sociétés », p. 633.

Jean-Luc LEDOUX, « La fondation testamentaire, une espèce rare en voie de disparition », p. 651.

Jacques MALHERBE, « Nouveau régime de mise en œuvre des règles de concurrence communautaires : suppression de la notification obligatoire et compétence générale des autorités nationales : une fragmentation historique ? », p. 661.

Christine MATRAY, « Le contrôle des faillites », p. 669.

Pierre NICAISE et Ilse BANMEYER, « Proposition des statuts types de fondation privée ? », p. 679.

Éric POTTIER et Delphine HEENEN, « La scission partielle : une réalité en droit belge ? Réflexions au sujet d'une disposition légale aux contours incertains », p. 695.

Valérie SIMONART, « La théorie de l'organe », p. 713.

Robbie TAS, « *De private stichting en de certificering van aandelen* », p. 733.

Pierre VAN ÜMMESLAGHE, « La théorie de l'organe : évolutions récentes », p. 765.

Bisimwa VOGLET, « Considérations sur l'apport du droit belge à l'application du droit OHADA des sociétés commerciales », p. 787.

Eddy WYMEERSCH, « Quelques réflexions sur la *Societas Europaea* (SE) », p. 805.

Paul WYNANTS, « Le transfert des fondations d'instruction primaire aux communes (1864-1884) : un épisode de la lutte scolaire », p. 817.

207. Collart Dutilleul (François), 2017

Liber amicorum : mélanges en l'honneur de François Collart Dutilleul,
Paris : Dalloz, 2017, 709 p. (54 contrib.)

Francis KERNALEGUEN, « Avant-propos : un jardinier en ses jardins », p. 1.

Pascal ANCEL, « Sur une approche nominaliste du contrat », p. 5.

Lionel ANDREU, « De la clause de rédaction d'acte par autrui », p. 25.

Rafael GONZALEZ-BALLAR, « Leghari : une affaire importante pour la justice climatique entre les mains des juges (Le juge national se convainc de la nécessité "d'aller vers la justice climatique") », p. 35.

Sébastien BEAUGENDRE, « La multi-franchise », p. 49.

Jean-Sylvestre BERGE, « L'altérité des constructions (juridiques) : angle-mort de la recherche (juridique) », p. 61.

Alain BERNARD, « Capitalisme, droit, justice et alimentation », p. 79.

Carine BERNAULT, « "Licences réciproques" et droit d'auteur : l'économie collaborative au service des biens communs ? », p. 91.

Philippe BILLET, « La "neutralité environnementale" : esquisses juridiques », p. 103.

Luc BODIGUEL, « L'évolution des interprofessions agricoles par le prisme du droit français et européen », p. 117.

Jean-Sébastien BORGHETTI, « À la recherche d'une sanction méconnue de l'inexécution contractuelle : la correction de la mauvaise exécution », p. 131.

Florilège de contributions émanant d'anciens membres du programme Lascaux, « Anthologie du programme Lascaux : au croisement du droit et de l'alimentation », p. 147.

Philippe BRIAND, « Libres enfants de la franchise », p. 163.

Gérard BROVELLI, « "Commun", entre utopies et réalités », p. 177.

Philippe BRUN, « L'avant-contrat dans l'ordonnance du 10 février 2016 portant réforme du droit des contrats, du régime général et de la preuve des obligations », p. 195.

Jean-Pierre CLAVIER, « Les droits de propriété industrielle au sein de l'accord économique et commercial global (CETA) », p. 207.

Marie CORNU, « Entre nature et culture, les fonctions renouvelées de la notion de patrimoine », p. 219.

Cédric COULON, « La rénovation immobilière, une notion à (re) construire ? », p. 239.

Jean DANET, « Bref retour sur un siècle d'illusions », p. 251.

Roch C. Gnahoui DAVID, « Le couple droit d'accès à la terre et aux aliments à l'épreuve du droit de propriété », p. 259.

Catherine DEL CONT, « La contractualisation des relations commerciales agricoles : brèves réflexions sur la prise en considération de la spécificité agricole », p. 285.

Philippe DELEBECQUE, « Le droit de gage des créanciers sur le patrimoine de leur débiteur a-t-il un caractère général ? », p. 299.

Yvon DESDEVISES, « Brèves remarques sur l'issue des modes alternatifs de règlement des différends », p. 309.

Laure DESPRES, « Réflexions sur le statut des lois économiques. La loi de l'offre et de la demande versus la loi d'ajustement des ressources et des besoins », p. 315.

Nicolas DISSAUX, « Le droit au contrat », p. 329.

Camille DREVEAU, « La propriété foncière à l'épreuve de la protection du patrimoine culturel, historique et archéologique », p. 341.

Edgar FERNANDEZ FERNANDEZ et Claire MALWE, « L'émergence du concept de "*planetary boundaries*" en droit international de l'environnement. Proposition pour une convention-cadre sur les limites de la planète », p. 357.

Fanny GARCIA, « La force majeure nouvelle en matière contractuelle, cause de non-imputabilité de responsabilité », p. 375.

Dominique GAURIER, « De l'*actio in factum* du droit romain et de l'action on the case du droit classique anglais: une comparaison est-elle possible ? », p. 387.

Pierre-Yves GAUTIER, « De la subsistance, à titre de principes ou de raison écrite, d'articles de loi abrogés à tort », p. 399.

Benoît GRIMONPREZ, « La valorisation de l'exploitation agricole : totem et tabou », p. 413.

René HOSTIOU, « Au sujet de l'arrêt de la cour européenne des droits de l'homme du 6 octobre 2016, malfatto et mieille c france. Quid de la conventionnalité du principe de non-indemnisation des servitudes d'urbanisme ? », p. 425.

Christophe JAMIN, « Notations sur un solidarisme contractuel », p. 433.

Pierre LEGAL, « Refonder la propriété privée foncière au temps de la révolution nationale (1940-1944) », p. 449.

Marlen LEON-GUZMAN, « Le contrôle fiscal, instrument des contrôles sanitaires dans le cadre des échanges coloniaux », p. 463.

Li BIN, « Réflexions sur la *summa divisio* "droit de propriété" et "droits d'usage" en droit chinois au regard du développement durable », p. 473.

Eric LOQUIN, « Le principe de loyauté des arbitres », p. 481.

André LUCAS, « Le contrat de mise à disposition d'une œuvre de l'esprit », p. 491.

Gilles J. MARTIN, « Réflexions autour du nouveau régime de réparation du préjudice écologique introduit dans le Code civil par la loi "biodiversité" », p. 505.

Miguel Ángel MARTIN LOPEZ, « Vers le renforcement en droit international de la protection de l'accès et l'usage des ressources naturelles par la population », p. 515.

Denis MAZEAUD, « Réforme du droit des contrats: que vont les règles jurisprudentielles non codifiées, devenir ? », p. 529.

Horatia MUIR WATT, « Des formes juridiques de la tolérance : sur les paradoxes de la dissidence judiciaire », p. 545.

Hugo A. MUÑOZ URENA, « L'information sur l'origine géographique des denrées alimentaires, montrer ou cacher ? », p. 557.

Ioan NEGRUTIU et Michel SERRES, « Cause commune : tous paysans, tous marins, aimer le monde enfin », p. 569.

Véronique NICOLAS, « Le nouveau visage de la stipulation pour autrui : préservation accrue des droits du stipulant ou du tiers bénéficiaire ? », p. 577.

Irina PARACHKEVOVA, Jean-Baptiste RACINE et Marina TELLER, « La doctrine juridique humaniste », p. 589.

Philippe PEDROT, « La responsabilité des juristes dans une société mondialisée », p. 607.

Hugues PERINET-MARQUET, « Remarques sur les délais en droit immobilier. Quelques lettres sur quelques chiffres », p. 617.

Valérie PIRONON, « Faut-il se méfier de l'arbitrage entre états et investisseurs étrangers? Libres propos à partir de l'article 15 de l'accord franco-colombien sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements », p. 629.

Gustavo QUINTERO NAVAS, « La sécurité alimentaire en Colombie : entre tensions, contradictions et paradoxes », p. 643.

Fabrice RIEM, « La gestion de l'offre agricole et le droit de la concurrence. Brèves réflexions sur un thème de lascaux », p. 657.

Denis ROCHARD, et Gabrielle ROCHDI, « Aliments liquides et alcooliques vus bus par le juriste : l'exemple des vins et spiritueux », p. 669.

Gonzalo SOZZO, « *Los riesgos de los alimentos en argentina : la perspectiva del DC* », p. 685.

Mika YOKOYAMA, « Droit d'accès à la terre commune, dit « Iriaiken » au Japon », p. 699.

208.Colliard (Claude-Albert), 2017

***Le droit interne des partis politiques : journée d'études en hommage au Professeur Jean-Claude Colliard*, Paris, 30 septembre 2015, Paris : mare & martin, 2017, 202 p. (8 contrib.)**

I. DE LA LIBERTÉ DES PARTIS POLITIQUES

Daniel GAXIE, « La liberté d'organisation des partis politiques », p. 23.

Thomas HOCHMANN, « La liberté idéologique des partis politiques », p. 33.

Richard GHEVONTIAN, « L'adhésion aux partis politiques », p. 57.

Yves POIRMEUR, « Le droit disciplinaire des partis politiques », p. 63.

II. DE LA DÉMOCRATIE DANS LES PARTIS POLITIQUES

Damien LECOMTE et Frédéric SAWICKI, « Discipline partisane et discipline majoritaire sous la V^e^ République : le cas du parti socialiste », p. 107.

Jean-Pierre CAMBY, « Les partis peuvent-ils avoir un juge ? », p. 129.

Rémi LEFEBVRE, « Comment les primaires ouvertes sont-elles devenues possibles en France ? Une approche comparée des processus d'adoption au PS et à l'UMP », p. 149.

Les parties politqiues saisis par le droit ?

Dominique ROUSSEAU (prés.), « Table ronde », p. 167.

209. Colliard (Claude-Albert), 1992

***Droit de la mer : études dédiées au doyen Claude-Albert Colliard*, Pédone, 1992, 107 p. (6 contrib.)**

Josette BEER-GABEL, « Variations sur la notion de frontière maritime », p. 11.

Laurent LUCCHINI, « Une nouvelle vague de nationalisme maritime ? Quelques réponses de la pratique étatique », p. 31.

Yves VAN DER MENSBRUGGHE, « Le contrôle de certains navires entrant dans les ports maritimes de la Communauté ou en sortant. État de la question », p. 51.

Françoise ODIER, « L'assistance maritime une institution en quête de reconnaissance », p. 65.

Jean-Pierre QUENEUDEC, « Quelques remarques sur la délimitation maritime franco-monégasque », p. 83.

Michel VOLCKEL, « Les cartes maritimes dans la Convention de Montego-Bay », p. 93.

210. Colliard (Jean-Claude), 2014

L*'État, le Droit, le Politique : Mélanges en l'honneur de Jean-Claude Colliard*, Paris : Dalloz, 2014, 546 p. (43 contrib.)

PREMIERE PARTIE : PENSER

Chapitre 1 : Penser le droit

Jean-Marie BURGUBURU, « Droit public et droit privé au début du XXIe siècle: de la séparation à l'interprétation », p. 9.

Jean-Jacques GLASSNER, « Les deux sources de la justice à Babylone », p. 29.

Otto PFERSMANN, « Contre la confusion logonomique », p. 33.

Bertrand MATHIEU, « Vers la fin de la démocratie ? », p. 45.

Robert BADINTER, « De la nécessaire répression du négationnisme en France », p. 51.

Marie-Christine MEININGER, « La diversité juridique est-elle menacée par la mondialisation ? De la compétition et l'hybridation des systèmes », p. 59.

Chapitre 2 : Penser les institutions

Guillaume SACRISTE, « Le Républicanisme de Monsieur Esmein », p. 75.

Dominique ROUSSEAU, « Relire Duverger », p. 93.

Pierre AVRIL, « Retour sur l'élection présidentielle. Ou les limites de l'ingénierie institutionnelle », p. 101.

Jean-Pierre CAMBY, « Séparation des pouvoirs et typologie des régimes politiques », p. 111.

Céline VINTZEL, « La démocratie immédiate et la trilogie des pouvoirs », p. 123.

Chapitre 3 : Penser les élections

Jean-Éric SCHOETTL, « Droit, élections et paradoxes », p. 139.

Jean-Édouard COLLIARD, « Fils de son père, Économiste à la BCE, Microfonder la science électorale. Programme de recherche rêvé d'un économiste fils de politologue », p. 147.

Chapitre 4 : Penser le politique

Jean-Louis BAUER, « Le paradoxe centriste de la Cinquième République », p. 161.

Françoise DREYFUS, « La fabrique du droit, objet politique ? », p. 175.

Renée FREGOSI, « Penser la complexité politique », p. 185.

DEUXIEME PARTIE : ÉPROUVER

Chapitre 1 : Eprouver le droit

Jacques GAILLARD, « Clipperton : le rapport Botul », p. 203.

Olivier DUTHEILLET DE LAMOTHE, « Le contrôle de l'omission législative par le Conseil constitutionnel : Jean-Claude Colliard et les femmes corses », p. 215.

Jean-Philippe DEROSIER, « Hors-piste constitutionnel. Quand le Conseil constitutionnel décide de poser une question préjudicielle à la Cour de justice de l'Union européenne », p. 227.

Yves JÉGOUZO, « À propos de l'article 4 de la Charte constitutionnelle de l'environnement. La réparation du préjudice écologique », p. 243.

Chapitre 2 : Éprouver les institutions

Hubert VEDRINE, « Encore aujourd'hui, près de quarante ans après (!)... », p. 255.

Danièle LOCHAK, « Mai 68 à la Faculté de droit et des sciences économiques de Paris », p. 259.

Michel VERPEAUX, « L'amendement Wallon, ou le provisoire durable », p. 275.

Jean-Noël JEANNENEY, « De quelques bifurcations du hasard », p. 291.

Jean GICQUEL, « Variations sur la présidence normale de François Hollande », p. 305.

Jean-Michel EYMERI-DOUZANS, « Les bons endroits, les bons moments, les bons amis. Remarques sur les carrières des énarques de nos ministères », p. 319.

Marie-Hélène BRUERE, « Le recrutement extraparlementaire des ministres sous la V^e^ République », p. 339.

Julie BENETTI, « L'avis du Parlement, le choix du prince. À propos du contrôle parlementaire sur les nominations à certains emplois et fonctions », p. 351.

Guy CANIVET, « Du "siège" au Conseil constitutionnel », p. 363.

Dominique SCHNAPPER, « Vu du "vieux" Conseil », p. 375.

Francisco TORTOLERO CERVANTES, « Aux origines des pouvoirs d'*indirizzo* », p. 383.

Jacques CHEVALLIER, « À propos de la gouvernance universitaire », p. 397.

Chapitre 3 : Éprouver les modèles électoraux

Pierre GABORIT, « Les primaires à la française », p. 411.

Emeric BREHIER, « Les primaires en France : de l'incongruité à la réalité », p. 425.

Gianni BUQUICCHIO, « Les travaux de la Commission de Venise dans le domaine électoral: un domaine d'action privilégié du doyen Colliard », p. 435.

Huu Dong NGUYEN, « L'administration des élections: une technique non politique au service de la politique », p. 447.

Manuel GONZALES OROPEZA, « L'autonomie des peuples indigènes et la sauvegarde de leurs droits politiques », p. 463.

Élisabeth ZOLLER, « *Money is speech* : la Cour suprême persiste et signe. A propos de Citizensunited v. FEC (2009) », p. 473.

Chapitre 4 : Éprouver la science politique

Laurent FABIUS, « Ministre des Affaires étrangères, Démocratie et diplomatie en France », p. 487.

Mario GARZA CASTILLO, « Les explications duvergistes du phénomène de survie posthégémonique du Parti Révolutionnaire Institutionnel (1997-2003) », p. 493.

Frédérique MATONTI, « François Mitterrand, le programme commun et les intellectuels communistes. Retour sur une enquête », p. 505.

Laurent GODMER, « La structuration d'élites politiques semi-autonomes et de leaderships politiques locaux : l'exemple du Ve arrondissement de Paris », p. 519.

Nicole DE MONTRICHER, « Les modalités du transfert en France d'un modèle américain: le cas du clubhouse », p. 533.

211. Colomer (André), 1993

***Mélanges offerts à André Colomer,* Litec, 1993, 539 p. (42 contrib.)**

Jacqueline AMIEL-DORNANT, « La femme du boulanger, dix ans plus tard », p. 7.

Christian ATIAS, « Le quotidien et l'involontaire en régime légal », p. 21.

Michel BIBENT, « Informatique et droit comparé », p. 35.

Jean-Louis BILON, « L'unité juridique des systèmes de traitement de l'information », p. 47.

François-Paul BLANC, « Les nafaqât al-aqârib dans les droits d'Afrique du Nord francophone », p. 59.

Xavier BLANC-JOUVAN, « Du bon usage de la méthode comparative en droit du travail », p. 73.

Georges BONET, « Abus de position dominante et droits sur les créations : une évolution inquiétante de la jurisprudence communautaire », p. 87.

Michel CABRILLAC, « De quelques handicaps dans la construction de la théorie de l'abus de minorité », p. 109.

Jean CALAIS-AULOY, « La communauté européenne et les consommateurs », p. 119.

Gérard CORNU, « Le règne discret de l'analogie », p. 129.

Patrick COURBE, « Privilège de juridiction et transmission de la clause de compétence », p. 143.

Fernand DERRIDA, « Le sort du passif né du chef du conjoint en cas de redressement judiciaire d'un époux sous le régime de communauté légale », p. 153.

Jean DERRUPE, « L'altération du régime de communauté avec l'extension des propres par nature », p. 161.

Bernard DURAND, « "En mariage trompe qui peut" (de quelques vices rédhibitoires en droit musulman) », p. 169.

André GOUJRON, « Maître Durand, pionnier du notariat savant », p. 179.

Jean HAUSER, « Glossaire des mariages de l'an 2000 », p. 189.

Annie LAMBOLEY, « Entreprise libérale et régimes matrimoniaux, un droit encore incertain », p. 197.

Christian LARROUMET, « La publicité des contrats de fortage et la mobilisation par anticipation », p. 209.

Christine LAZERGES, « Typologie des procédures de médiation pénale », p. 217.

Dominique LEFEBVRE, « Assurance et solidarité ménagère », p. 235.

Jean MAURY, « Le principe participatif en régime matrimonial séparatiste », p. 243.

Georges MORIN, « Qui, de la communauté ou des époux, doit supporter les charges usufructuaires des biens propres ? », p. 259.

Christian MOULY, « Une approche juridique de l'encyclique "centesimus annus" », p. 267.

Jean-Marc MOUSSERON, Jacques RAYNARD et Thierry REVET, « De la propriété comme modèle », p. 281.

Claire NEIRINCK, « PMA : six personnages en quête d'auteur », p. 307.

Bruno OPPETIT, « Éthique et vie des affaires », p. 319.

Jean PATARIN, « L'impossible perfection, ou les vicissitudes de l'égalité dans le partage », p. 335.

Françoise PEROCHON, « Madame ou Mademoiselle ? (indiscrétion ou discrimination) », p. 351.

Philippe PETEL, « Le nouvel article 4 du Code de commerce : dix ans après », p. 365.

Gert REINHART, « Le développement du droit matrimonial et du droit de la famille en Allemagne sous l'influence de la loi fondamentale », p. 371.

Alfred RIEG, « Problèmes de régimes matrimoniaux dans l'Allemagne réunifiée », p. 385.

Jacqueline RUBELLIN-DEVICHI, « Réflexions sur la réforme attendue du droit de la filiation », p. 397.

Joanna SCHMIDT-SZALEWSKI, « Regards comparatifs sur les conditions générales des contrats », p. 415.

Alain SERIAUX, « L'égalité des filiations depuis la loi du 3 janvier 1972 », p. 431.

Patrick SERLOOTEN, « Étude critique du statut fiscal du conjoint salarié du commerçant », p. 443.

Yves SERRA, « La non-industrie personnelle des époux dans la communauté légale », p. 449.

Philippe SIMLER, « L'indivision entre époux séparés de biens, une quasi-communauté ? », p. 461.

Jean STOUFFLET, « Le mandat irrévocable, instrument de garantie », p. 477.

Denis TALLON, « Vers un droit européen du contrat ? », p. 485.

Bernard TEYSSIE, « Remarques sur le droit du travail », p. 495.

Jean-Pierre TOSI, « Le droit d'établissement est-il effectif en matière de transport aérien ? », p. 503.

Michel VIVANT, « Le patronyme saisi par le patrimoine », p. 517.

212. Colson (Bruno), 2023

***Guerre et paix : mélanges en l'honneur du professeur Bruno Colson*,**
Bruxelles : Larcier, 2023, 503 p. (21 contrib.)

PARTIE I. Contributions historiques - politiques

Jean-Pierre BOIS, « "Faire une forte guerre pour avoir une bonne paix" (Louis XIII, 1634), ou le rêve de la paix au temps de la guerre de Trente Ans », p. 41.

Ferenc TOTH, « De la paix de Vasvár à la paix de Belgrade. L'évolution des traités de paix dans une série de guerres turques (1664-1739) en Hongrie », p. 55.

Marc RONVAUX, « Guerre et économie sous l'Ancien Régime, le cas du comté de Namur », p. 71.

Martin MOTTE, « Joseph de Maistre, la guerre et la paix », p. 107.

Corentin ROUSMAN, « De la première Restauration autrichienne à la bataille de Jemappes. État des relations entre civils et militaires à travers les ordonnances de police de la Ville de Mons de 1791 à 1792 », p. 127.

Axel TIXHON, « Le département de Sambre-et-Meuse sous les révolutions. La vie namuroise au rythme du tambour ! », p. 159.

Alan FORREST, « Entre guerre et paix : le sort incertain des prisonniers de guerre napoléoniens », p. 185.

Achille VERSCHOREN, « Habsbourg, Bonaparte ou Orange ? Les motivations, loyautés et identités des militaires belges de l'effondrement de l'Empire napoléonien à Waterloo (1813-1815) », p. 201.

Cédric ISTASSE, « Les mémoires de vétérans belges des armées napoléoniennes », p. 229.

Tanguy de WILDE, « L'Union européenne face à la guerre : singularités du cas russo-ukrainien », p. 257.

Mathias ANDRE, « Le char de combat est-il mort dans la guerre en Ukraine ? Quelques réponses fournies par l'Histoire », p. 271.

PARTIE II. Contributions juridiques - philosophiques

Géraldine MATHIEU et Anne-Catherine RASSON, « De Genève à Strasbourg : le rapatriement des enfants détenus dans les camps au nord-est de la Syrie », p. 285.

Stéphanie WATTIER, « Guerre et droits des femmes », p. 325.

Pauline COLSON et Florence GEORGE, « Le droit des obligations en guerre ? », p. 339.

Nathalie Colette BASECQZ et Elise DELHAISE, « L'apport de l'histoire au développement du droit international humanitaire », p. 359.

Louis LE HARDŸ DE BEAULIEU, « Quelques considérations sur les influences croisées entre l'histoire des conflits navals et le droit international », p. 379.

Dominique LAMBERT, « Le Saint-Siège face aux Systèmes d'armes autonomes », p. 401.

PARTIE III. Varia

Marc NIHOUL, « Est-ce la faute à Napoléon si le droit administratif belge vit sans codification ? », p. 417.

Patrick WERY, « L'abrogation des articles 1101 et suivants du Code Napoléon par le livre 5 "Les obligations" du Code civil : un nouveau Waterloo ? », p. 431.

Yves POULLET, « Le temps du numérique, le temps du droit et le temps du droit du numérique », p. 463.

Xavier DIJON, « Au nom de la fraternité humaine, jamais plus la guerre ! », p. 491.

213. Colson (Jean-Philippe), 2004

Environnements : les mots du droit et les incertitudes de la modernité : Mélanges en l'honneur du professeur Jean-Philippe Colson,
Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 2004, 591 p. (41 contrib.)

PREMIERE PARTIE : LA CITÉ EN QUESTION

Les permanences culturelles

Donald E. BUCKINGHAM, « Les contenants et le contenu : l'origine du droit sur l'étiquetage des aliments dans la France, la Nouvelle France et le Canada de 1300 à 1920 », p. 21.

Guylain CLAMOUR, « Service public et tauromachie », p. 41.

Jean-Yves Faberon, « Palabres et procès-verbaux », p. 65.

Alain PRUJINER, « Désaccord, différend et litige », p. 73.

Raphaël ROMI, « Des mots et des images : libres propos sur l'impuissance publique du droit », p. 81.

Les équilibres politiques

Salah Eddine BERRAHOU, « Existe-t-il une politique marocaine de l'environnement ? », p. 89.

Michel CLAPIE, « Propos décalé sur la V^{e} République, une apologie nimbée de nostalgie », p. 101.

Louis CONSTANS, « Éloge de la "cohabitation" », p. 111.

Cristiane DERANI, « Droit économique de l'environnement : les droits de propriété et l'accès aux ressources génétiques », p. 119.

Eros Roberto GRAU, « Révolution juridique sous pression de la globalisation économique ? », p. 133.

Michel MIAILLE, « Enseigner la citoyenneté ? », p. 143.

Dominique TURPIN, « De la République et de la démocratie française », p. 159.

Russell L. WEAVER, « *School busing, segregation and structural judicial remedies* », p. 169.

Les adaptations normatives

Horia ABSI, « L'entreprise marocaine face à l'impératif environnemental », p. 181.

Véronique DRONIOU, « Les implantations commerciales sur les aires d'autoroutes », p. 197.

François-Xavier FORT, « Le bilan des contrats de plan après deux décennies d'exécution », p. 215.

Michel GUIBAL, « À propos d'une incertitude : la notion de personne publique contractante », p. 229.

Denis LEMIEUX, « Le consensualisme et la loi canadienne sur la protection de l'environnement », p. 235.

Dominique MAILLOT, « Arrêt sur le stationnement : autorisation d'urbanisme et aires de stationnement : les variations d'une réglementation paradoxale », p. 247.

Marion UBAUD-BERGERON, « La qualification juridique des contrats administratifs face à la complexité : l'exemple des conventions d'aménagements urbain », p. 257.

DEUXIÈME PARTIE : LA MODERNITÉ A L'ÉPREUVE

De nouvelles thématiques du droit

Olivier GARREAU, « La constitutionnalisation du droit de l'homme à l'environnement », p. 279.

Jean-Marc MAILLOT, « Le principe de précaution, les éoliennes et le juge administratif », p. 299.

Gérard MONEDIAIRE, « Les traitements juridiques des risques pour le public consécutifs aux émanations de radon », p. 323.

Vincenzo PEPE, « La gestion de l'eau en Italie et la problématique du développement durable », p. 341.

Michel PRIEUR, « L'évolution du droit de l'eau au plan international », p. 359.

Lucien RAPP, « Le droit nucléaire français entre efficacité et transparence », p. 369.

Catherine RIBOT, « L'influence des principes généraux du droit de l'environnement », p. 393.

Fréderic SUDRE, « Office du juge administratif et "déconventionnalisation" », p. 413.

De nouveaux types d'institutionnalisation

Domenico AMIRANTE, « parcs naturels et participation des communautés locales : pistes de réflexion et expériences tirées du droit comparé », p. 429.

Jean-Louis AUTIN, « Les autorités de régulation sont-elles des autorités administratives indépendantes », p. 439.

Gilvandro COELHO ARAUJO, « L'autorité brésilienne de régulation des télécommunications », p. 451.

Guy DURAND, « La nouvelle économie mixte locale après la loi nº 1-2002 du 2 janvier 2002 », p. 465.

Olivier HENRY, « Réflexion sur le régime juridique des parcs nationaux français », p. 479.

Laurence WEIL, « Chronique de la mort annoncée de l'hôpital public ou le syndrome de l'acronyme T2A», p. 489.

Dominique ROUSSEAU, « Cours constitutionnelles et intégration européenne », p. 501.

De nouvelles procédures

Philippe BILLET, « De nouvelles procédures : le droit de l'urbanisme, mode d'intervention économique des collectivités locales », p. 509.

Philippe BLACHER, « La tarification des services de secours en montagne », p. 521.

Marie-Claude GELY, « La réception de la conception objective de l'impartialité par le Conseil d'État », p. 529.

Laetitia GRAMMATICO, « les contrats de partenariats public-privé », p. 541.

Luc MOREAU, « Contraventions de grande voirie et procédure équitable », p. 559.

Carine ROUSSEL, « Variantes et libre concurrence », p. 577.

214. Combret (Jacques), 2017

Études offertes à Jacques Combret,
Issy-les-Moulineaux : Defrénois, 2017, 405 p. (30 contrib.)

Partie 1 – Jacques Combret

Jean-François PILLEBOUT, « Jacques Combret et le législateur », p. 3.

Bernard REYNIS, « Pour l'Honneur », p. 9.

Partie 2 – Personnes et familles

Jean-Dominique SARCELET et Nathalie BAILLON-WIRTZ, « L'état civil à l'épreuve d'une identité sociale », p. 17.

Florence FRESNEL, « Le notaire et le majeur, une mise à jour des années 2015 et 2016 », p. 37.

Bernard BEIGNIER et Sarah TORRICELLI-CHRIFI, « Du pacs au mariage : transition ou mutation ? », p. 53.

Éloi BUAT-MENARD, « Réflexions sur l'acquisition immobilière au profit du conjoint et l'obscurcissement de la distinction entre les créances entre époux et les créances de l'indivision », p. 71.

Jérôme CASEY, « Articulation des régimes matrimoniaux et du droit du divorce : une logique à retrouver ? », p. 83.

Sonia BEN HADJ YAHIA, « Les droits successoraux du concubin survivant », p. 97.

Gilles BONNET, « Les méandres fiscaux de la représentation successorale », p. 109.

Philippe DELMAS SAINT HILAIRE, « Le testament pour quoi faire ? », p. 115.

François SAUVAGE, « Le legs de somme d'argent », p. 129.

Sylvie FERRE-ANDRE et Hélène MAZERON-GABRIEL, « La réduction en valeur des libéralités : évolution ou révolution ? », p. 141.

Marc NICOD, « Le traitement liquidatif d'un don manuel entre époux : retour sur l'arrêt *Veuve Barrat* », p. 157.

Bernard VAREILLE, « L'ouverture de la donation-partage à des bénéficiaires autres que les descendants », p. 167.

François LETELLIER, « Donation-partage et indivision : le mariage impossible ? De l'autonomie de la donation- partage », p. 179.

Éric FONGARO, « La protection du conjoint survivant en droit international privé. De quelques stratégies de transmission hors libéralités », p. 193.

Partie 3 – Biens et contrats

Gérard FLORA, « La tontine…. et sa mystérieuse application à l'usufruit », p. 209.

Henri PALUD, « Un rapide aperçu sur 35 ans de pratique de la division en volumes à la Défense », p. 221.

Jérôme JULIEN, « Dogmatisme et pragmatisme dans le nouveau droit des contrats », p. 225.

Cécile DAVEZE, « La faculté de substitution dans les avant- contrats », p. 241.

Gilles ROUZET, « L'action interrogatoire », p. 253.

Alain DELFOSSE, « Le régime dérogatoire des cessions de titres sociaux au sein du groupe familial », p. 277.

Hugues KENFACK, « Bref retour sur la transaction issue de la loi Justice du XXIe siècle », p. 287.

Marie-Hélène MONSERIE-BON, « Le mineur, dirigeant d'entreprise : une fausse bonne idée… », p. 297.

Jean PRIEUR, « La gestion de patrimoine du chef d'entreprise : le rôle du notaire », p. 305.

Éliane FREMEAUX, « Le *crowdfunding* : nouvel outil de financement, décomplexé par le numérique », p. 327.

Partie 4 – Notariat

Matthieu POUMAREDE, « Le devoir de conseil du notaire sur l'opportunité économique des actes », p. 347.

Damien BRAC DE LA PERRIERE, « Un acteur authentique de justice amiable : Jacques Combret », p. 361.

Pascal CHASSAING, « Notariat : histoire récente et perspectives dans l'économie numérique », p. 375.

Fabrice COLLARD, « Le notaire à l'heure de la pensée algorithmique », p. 381.

215. Comtois (Roger), 2007

Mélanges Roger Comtois,
Montréal, Québec : Les Éditions Thémis, 2007, 592 p. (23 contrib.)

Daniel HECK, « Un "Passeur de frontières" juridiques : Le doyen Roger Comtois », p. 7.

Julien S. MACKAY, « Anecdotes en hommage à Roger Comtois », p. 15.

Serge ALLARD, « L'Évolution prévisible de la pratique du droit de la copropriété divise au Québec », p. 31.

Jacques AUGER, « Les principes de désignation des héritiers légaux : unité - proximité - égalité », p. 73.

Jacques BEAULNE, « L'acte notarié : une tradition d'excellence au service de la Justice », p. 99.

Sylvie BERTHOLD, « La liquidation des successions insolvables: étude comparative Code civil du Québec/Loi sur la faillite et l'insolvabilité », p. 143.

François CHEVRETTE, « Quasi-constitutionnalité ascendante et quasi-constitutionnalité descendante : Réflexions sur deux " inventions" juridiques canadiennes », p. 165.

Pierre CIOTOLA, « La suspicion et le droit : aux confins de la déontologie et du droit privé », p. 193.

Paul-A. CREPEAU, « Pour un droit commun de la lésion mixte entre majeurs », p. 229.

Yvan DESJARDINS, « Les suites de l'affaire Dorion », p. 271.

François FRENETTE, « La réserve naturelle reconnue et l'effet de l'onction étatique sur le droit de propriété », p. 297.

Christine GAGNON, « Le démarrage d'un syndicat de copropriétaires », p. 311.

Michel GRIMALDI, « L'admission par le droit français de la représentation de l'héritier renonçant (loi du 23 juin 2006) », p. 341.

Robert P. KOURI, « Réflexions sur la responsabilité civile de la personne non titulaire de l'autorité parentale pour la faute ou le fait du mineur », p. 355.

Martine LACHANCE, « La nature juridique du projet d'accord : l'État doit-il peser plus lourd que le citoyen ? », p. 381.

Jean LAMBERT, « Le notariat, source d'inspiration législative : Le notaire Comtois a tracé la voie », p. 399.

Brigitte LEFEBVRE, « L'accroissement du pouvoir discrétionnaire du juge en matière de validation d'un testament informe : les enseignements de la Cour d'appel », p. 417.

Didier LLUELLES, « L'énigmatique "tiers bénéficiaire" d'une stipulation pour autrui: concept et réalité », p. 433.

Christine MORIN, « Les conditions de la représentation dans les successions testamentaires », p. 455.

Jean PINEAU, « Brefs propos en l'air sur les avatars de la responsabilité contractuelle », p. 469.

Jeffrey A. TALPIS, « La reconnaissance et l'exécution des sûretés mobilières étrangères en droit international privé québécois : où en sommes-nous ? », p. 485.

Jacques TASCHEREAU et Louise THISDALE, « Le droit, agent et reflet de civilisation », p. 529.

Denis VINCELETTE, « La propriété selon Hegel », p. 555.

216. Conac (Gérard), 2001

***Le nouveau constitutionnalisme : Mélanges en l'honneur de Gérard Conac*,**
Paris : Économica, 2001, 458 p. (29 contrib.)

Première partie : THÉORIE DE LA CONSTITUTION

Dominique ROUSSEAU, « Questions de Constitution », p. 3.

René REMOND, « Les Français et leur Constitution », p. 23.

Gérard TIMSIT, « Contre la nouvelle vulgate », p. 31.

Michel TROPER, « Le bon usage des spectres. Du gouvernement des juges au gouvernement par les juges », p. 49.

Stéphane PIERRE-CAPS, « Le constitutionnalisme et la nation », p. 67.

Didier MAUS, « L'influence du droit international contemporain sur l'exercice du pouvoir constituant », p. 87.

Françoise DREYFUS, « La liberté, produit de l'histoire. Réflexions sur Edmund Burke », p. 103.

Yoïchi HIGUCHI, « L'idée de 1789 entre la modernité et les traditions », p. 111.

Jean-Pierre MACHELON, « Un exemple d'absurdité constitutionnelle : la loi du 31 août 1871 "portant que le chef du pouvoir exécutif prendra le titre de président de la République française" », p. 121.

Patrice GELARD, « À quoi peut donc bien servir une seconde chambre en démocratie ? », p. 139.

Deuxième partie : LA Ve RÉPUBLIQUE ET SON ÉVOLUTION

François LUCHAIRE, « Douze bizarreries constitutionnelles bien françaises », p. 151.

Michel FROMONT, « La justice constitutionnelle en France ou l'exception française », p. 167.

Guy BRABANT, « Le contrôle de la constitutionnalité des lois par le Conseil d'État », p. 185.

Jean MASSOT, « Le Conseil d'État artisan du droit constitutionnel de la Ve République », p. 193.

Gérard TEBOUL, « Quelques brèves remarques sur la création du droit par le juge administratif dans l'ordre juridique français », p. 209.

Xavier PRETOT, « Le Conseil constitutionnel, la Cour européenne de Strasbourg et les validations législatives », p. 219.

Jean-Paul COSTA, « La Convention européenne des droits de l'homme et la Constitution de la France », p. 241.

Paul TAVERNIER, « Le Conseil constitutionnel français peut-il échapper au contrôle de la Cour européenne des droits de l'homme ? », p. 255.

Michel AMELLER, « La session unique devant le Conseil constitutionnel », p. 275.

Francis DELPEREE, « La Constitution vue d'Outre-Quiévrain », p. 285.

Troisième partie : VERS DE NOUVEAUX MONDES

Epaminondas SPILIOTOPOULOS, « La protection supralégislative des droits de créance en Grèce », p. 299.

Hajimé YAMAMOTO, « Une réception du constitutionnalisme : le cas du Japon », p. 313.

Jean DU BOIS DE GAUDUSSON, « Quel statut constitutionnel pour le Chef d'État en Afrique », p. 329.

Slobodan MILACIC, « Les ambiguïtés du constitutionnalisme postcommuniste », p. 339.

Dorota MAZURKIEWICZ-LESAGE, « Écrire et adopter la Constitution. Le cas de la Pologne », p. 357.

Leszek GARLICKI, « Le droit communautaire et le droit interne dans la nouvelle constitution polonaise de 1997 », p. 375.

Michel LESAGE, « Le gouvernement présidentiel en Russie (juin 1991-décembre1999) », p. 389.

Ioan MURARU, « Quelques considérations sur la constitutionnalisation du droit roumain », p. 407.

François FRISON-ROCHE, « L'émergence du constitutionnalisme en Bulgarie », p. 419.

217. Constans (Louis), 1998

Mélanges en l'honneur de Louis Constans,
Perpignan : Presses universitaires de Perpignan, 1998, 398 p. (20 contrib.)

Didier BAISSET, « Raymond de Trobat : un catalan au service de la monarchie française », p. 13.

François BARLOY et Michel CLAPIE, « Du suffrage au sondage ou de la confusion entre volonté et opinion », p. 51.

Marie-Hélène BERNARD-DOUCHEZ, « Le loup, la baleine et l'État : De quelques rapports entre droit et mythe, dans le "Léviathan" », p. 67.

François-Paul BLANC, « Le statut de la noblesse en Provence sous le règne de louis XIV », p. 85.

François BORELLA, « Le spectre de l'Union Française. », p. 127.

Michel M. MARTIN et André G. CABANIS, « Ni publier, ni mourir : du bon usage de la procrastination à l'université », p. 141.

Gérard CAMILLERI, «L'analyse du politique », p. 165.

Jean-Pierre COLIN, « La tragédie de la science politique. », p. 189.

Jean-Philippe COLSON, « Caraybat », p. 205.

Alain DEGAGE, « À propos du *Doctrinale florum artis notariae* d'Étienne Marcillet », p. 211.

André DEMICHEL, « "*Chi sparta, richezza diventa puverta*" », p. 223.

Christophe EUZET, « L'histoire n'est pas finie ! ou Plaidoyer pour la pérennisation de l'esprit critique », p. 237.

Jean-Yves FABERON, « Le statut d'autonomie de la Polynésie française ou "Le beurre et l'argent du beurre" », p. 251.

François FERAL, « La pêche miraculeuse : Le dernier coup de filet de Simon Pierre le *joueur* », p. 267.

Michel GUIBAL, « Transparence et droit public des contrats », p. 287.

Jean-Pierre HENRY, « La paille et la poutre : L'intégrisme matérialiste », p. 295.

Michel MIAILLE, « Désobéir a la loi ? "Vous avez entendu qu'il a été dit… Mais, moi, je vous dis…" », p. 309.

Serge REGOURD, « Observations sur le devenir de la télévision publique au regard des singularités françaises », p. 329.

Dominique ROUSSEAU, « Retour sur l'araignée sacrée », p. 353.

Dominique SISTACH et Linda LENS-SISTACH, « Le front national et l'étranger : Les paradoxes de l'identité nationale : de l'unité utopique à l'alternative de l'exclusion », p. 367.

218. Constant (Jean), 1971

En hommage à Jean Constant,
Liège : Faculté de droit de Liège, 1971, 416 p. (22 contrib.)

Marc ANCEL, « La fin de la relégation », p. 7.

Igor ANDREJEW, « La nouvelle typologie des infractions dans le Code pénal polonais », p. 21.

Hermann BEKAERT, « L'évolution du régime des armes en Belgique », p. 31.

Pierre BOUZAT, « La loi du 8 juin 1970 tendant à réprimer certaines formes nouvelles de délinquance (dite loi "anti-casseurs") », p. 51.

Chevalier BRAAS, « Police, presse et secret professionnel », p. 69.

Raymond CHARLES, « À propos de l'article 65 du Code pénal », p. 81.

Alphonse HUSS, « L'action publique et l'action civile face aux conflits de lois », p. 95.

Hans-Heinrisch JESCHECK, « L'influence du droit européen sur le développement du droit pénal allemand », p. 119.

Luis JIMENEZ DE ASUA, « Les problèmes modernes de la culpabilité », p. 147.

Démètre KARANIKAS, « Le néo-humanisme et le droit pénal (la nouvelle politique criminelle) », p. 157.

Leszek LERNELL, « L'individualisation de la peine et la personnalité du délinquant », p. 173.

Georges LEVASSEUR, « Opinions hétérodoxes sur les conflits de lois répressives dans le temps », p. 189.

Manuel LOPEZ-REY, « *Crime and the penal system* », p. 255.

Pietro NUVOLONE, « Perspectives nouvelles de la défense sociale », p. 279.

Sir Leon RADZINOWICZ, « *The equivocacy of the suspended sentence. Recent English experience* », p. 291.

Silvio RANIERI, « *Vent'anni di storia del diritto penale in Italia* (1859-1879) », p. 297.

Hans SCHULTZ, « La convention européenne d'extradition et le délit politique », p. 313.

Vladimir SOLNAR, « La notion de l'infraction continuée sur la base du droit pénal comparé », p. 329.

Jacob-Maarten VAN BEMMELEN, « *Strafbaarstelling en afschaffing van straafbaarheid van freiten. Incriminatie en decriminalisering* », p. 339.

Constant-Joseph VANHOUDT, « Le rôle du ministère public dans la poursuite des infractions économiques et sociales », p. 359.

André VITU, « La mise en œuvre de la responsabilité pénale des magistrats et des membres de la police judiciaire en droit français », p. 373.

Robert VOUIN, « Permis de séduire et Code pénal français », p. 403.

219. Constantinesco (Vlad), 2015

Europe(s), droit(s) européen(s) : une passion d'universitaire :
Liber amicorum en l'honneur du professeur Vlad Constantinesco,
Bruxelles : Bruylant, 2015, 934 p. (53 contrib.)

Droit de l'Union, droit de la CEDH

Loïc AZOULAI, « Appartenir à l'Union Liens institutionnels et liens de confiance dans les relations entre États membres », p. 23.

Elsa BERNARD, « Quel gouvernement pour quelle Union Européenne ? », p. 49.

Frédérique BERROD, « L'autonomie de l'Union européenne est-elle soluble dans les droits de l'homme ? Quelques propos (im) pertinents sur l'identité constitutionnelle de l'Union européenne au travers du prisme de l'adhésion de l'UE à la CEDH », p. 65.

Claude BLUMANN, « Le rôle respectif du constituant et du juge dans la définition des actes législatifs, non législatifs et réglementaires en droit de l'Union européenne », p. 83.

Aude BOUVERESSE, « La Cour de justice de l'Union européenne : gardienne de ses pouvoirs », p. 109.

Jean-Paul COSTA, « Existera-t-il un jour une Cour suprême des États-Unis d'Europe ? », p. 125.

Francis DONNAT, « Statut contentieux des vices de procédure : *fine tuning* franco-allemand à Luxembourg », p. 137.

Olivier DUBOS, « Babel mise en abyme : l'Union européenne et les langues minoritaires », p. 145.

Astrid EPINEY, « *Der Unionsbürgerstatus als der "grundlegende Status der Angehörigen der Mitgliedstaaten"* », p. 163.

Francette FINES, « Le renvoi préjudiciel de l'article 267 TFUE dans le système de la Convention européenne des droits de l'homme », p. 177.

Jean-Claude GAUTRON, « Une relation internationale controversée : l'application de l'accord de Cotonou entre les A.C.P. et l'Union européenne », p. 193.

Fabienne GAZIN, « Le développement de la "biométrisation" des migrants dans l'Union européenne: au mépris du principe de finalité et au service de la lutte contre l'immigration irrégulière », p. 209.

Catherine HAGUENAU-MOIZARD, « Les bienfaits de la défiance mutuelle dans l'espace de liberté, de sécurité et de justice », p. 223.

Jean Paul JACQUE, « La Commission européenne après Lisbonne : Déclin ou changement de paradigme ? », p. 241.

Syméon KARAGIANNIS, « Compétence et engagement européen, À propos de deux qualités pour devenir membre de la Commission de l'Union européenne », p. 267.

Robert KOVAR, « La souveraineté nationale est-elle soluble dans l'intégration européenne ? », p. 283.

Marie-Françoise LABOUZ, « La ballade du phoque et la complainte des Inuits: à propos de l'article 263-4 TFUE », p. 313.

François LAFARGE, « L'accès des services répressifs des États membres et d'Europol à Eurodac », p. 327.

Erwan LANNON, « Libres propos sur l'évolution du système et des équilibres institutionnels de l'Union européenne dans une Europe en crise », p. 343.

Jean-Victor LOUIS, « La cohérence de la gouvernance économique : Aspects juridiques », p. 361.

Francesco MARTUCCI, « Les coopérations renforcées, quelques années plus tard : une idée pas si mauvaise que cela ? », p. 385.

Valérie MICHEL, « Brèves réflexions sur la citoyenneté européenne », p. 399.

Jean-Denis MOUTON, « Identité constitutionnelle et Constitution européenne », p. 413.

Eleftheria NEFRAMI, « Compétences matérielles et obligations procédurales dans le cadre de la mise en œuvre des accords mixtes : quels enseignements pour la portée de la loyauté ? Réflexions à partir de l'arrêt Lesoochranaske zoskupenie », p. 425.

Fabienne PERALDI LENEUF, « L'évolution législative de l'Union européenne: une législation pour les européens par les européens ? », p. 441.

Corneliu-Liviu POPESCU, « Les trois juridictions européennes strasbourgeoises : voisins courtois ou mariage forcé, incestueux et polygame ? », p. 455.

Manuel PORTO, « Les défis budgétaires pour l'Union européenne », p. 469.

Jean-Louis QUERMONNE, « Sauver l'Union européenne et/ou sauver l'euro ? », p. 487.

Dominique RITLENG, Les constitutions nationales et la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne », p. 491.

Lucia Serena ROSSI, « *Fundamental Values, Principles, and Rights after the Treaty of Lisbon: The Long Journey toward an European Constitutional Identity* », p. 511.

Jean-Luc SAURON, « L'instrumentalisation des procédures préjudicielles et de manquement », p. 525.

Jürgen SCHWARZE, « *Das Verhältnis von nationalem Recht und Europarecht. Anmerkungen zu einem Grundproblem der europäischen Integration* », p. 539.

Denys SIMON et Anne RIGAUX, « Le "précédent" dans la jurisprudence du juge de l'Union », p. 547.

Simina TANASESCU, « Le citoyen roumain entre Strasbourg et Luxembourg », p. 579.

Alexis VAHLAS, « La Turquie et les critères politiques: quelques évidences pour tirer au clair l'imbroglio de la décision d'ouverture des négociations de 2004 », p. 593.

Jean VERGES, « Cour européenne des droits de l'homme et Cour de justice de l'Union européenne dans la problématique d'un accord d'adhésion de l'Union à la Convention européenne des droits de l'homme : coordination ou subordination ? », p. 613.

Droit constitutionnel, droit comparé, histoire des idées politiques

Laurence BURGORGUE-LARSEN, « Pour une approche dialogique du droit constitutionnel européen », p. 635

Fausto DE QUADROS, « La primauté du droit de l'Union européenne sur le droit portugais : un cas particulier », p. 667.

Gabriel ECKERT, « Le principe constitutionnel d'impartialité et les autorités de régulation économique et financière », p. 681.

Jörg GERKRATH, « La figure de droit constitutionnel de "l'État intégré" : le cas du Grand-Duché de Luxembourg », p. 695.

Jacques GROSCLAUDE, « La nature ambiguë de l'impôt de solidarité sur la fortune », p. 711.

Robert HERTZOG, « La constitution financière, une constitution pas comme les autres », p. 721

Yves LEJEUNE, « Retour aux sources de l'idée fédéraliste », p. 739.

Éric MAULIN, « La raison d'État au service de la liberté », p. 757.

Henri OBERDORFF, « L'adaptation de la République française à l'Union européenne », p. 771

Stéphane PIERRE-CAPS, « Nations sans État et Union européenne », p. 787.

Jean-Michel POUGHON, « Rothbard, économiste et philosophe politique ? », p. 801.

Thierry RAMBAUD, « À propos des décisions en matière électorale n° 2013-667 et n° 2013-668 du 16 mai 2013 du Conseil constitutionnel, quelques réflexions sur l'instabilité de la règle de droit électoral sous la V^e^ République », p. 815.

Maria José RANGEL DE MESQUITA, « Le régime portugais en matière de responsabilité de l'État à la (double) lumière du droit de l'Union européenne », p. 829.

Valeriu STOICA, « Considérations sur la clause d'inaliénabilité volontaire dans le Nouveau Code civil roumain », p. 847.

Florin STRETEANU, « Vers un modèle européen de responsabilité pénale des personnes morales », p. 861.

Didier TRUCHET, « À propos d'une collection de manuels de droit », p. 877.

Jean WALINE, « Le référendum du 7 avril 2013 en Alsace », p. 887.

Georges WIEDERKEHR, « Litige : Variations sur le thème de… », p. 899.

220. Constitutions et institutions publiques africaines, 2005

Constitutions et institutions publiques africaines : Études doctrinales,
Dakar, Senegal : Éditions juridiques africaines, 2005, 504 p. (14 contrib.)

Alioune SALL, « Processus Démocratique et Bicéphalisme du Pouvoir Exécutif en Afrique Noire Francophone », p. 7.

Babacar GUEYE, « Les Transformations de l'Etat en Afrique », p. 69.

Félix SOHUILY ACKA, « La Promulgation de la loi en Afrique Noire Francophone », p. 131.

Saïdou NOUROU TALL, « Les Ordonnances en Afrique Noire Francophone », p. 209.

Babacar SARR, « Droit Constitutionnel Comparé : la Révision Constitutionnelle », p. 255.

Félix SOHUILY ACKA, « Succession Présidentielle : l'article 11 de la Constitution ivoirienne à l'épreuve du changement », p. 273.

Guy Jean Clément MBIAMA, « L'Expérience du Parlement de Transition en République du Congo », p. 333.

Gabriel MVOULA ALEKA, « Le Bicamérisme Congolais », p. 355.

Malick TAMBEDOU, « De la nature juridique du régime politique sénégalais », p. 365.

Doudou NDOYE, « Aperçu sur les Grandes Questions Constitutionnelles du Sénégal », p. 375.

Saïdou NOUROU TALL, « Le Statut des Députés au Senegal », p. 403.

Alioune SALL, « Constitution Africaine : Le Droit de Dissolution en Question l'article 75 (bis) de la Constitution sénégalaise à l'Epreuve de l'Alternance », p. 437.

Ibrahima NIANE, « L'Assemblée Nationale et le parcours de la loi », p. 445.

Demba SY, « L'Evolution du Droit Administratif Sénégalais », p. 463.

221. Conte (Philippe), 2023

Mélanges en l'honneur du Professeur Philippe Conte,
Paris : LexisNexis, 2023, 899 p. (65 contrib.)

Coralie AMBROISE-CASTEROT, « Les infractions du Code de procédure pénale », p. 1.

Gilles AUZERO, « Le nouveau lustre du droit à la négociation collective », p. 15.

Maryse BADEL, « Accident du travail et infraction », p. 27.

Elisa BARON, « La sanction du pacte avec le diable : réflexions sur la complicité », p. 39.

Marie-Sophie BAUD, « Intérêt "général" ou intérêt "public" : *cui bono* ? », p. 49.

Olivier BEAUD, « Quelques éclaircissements sur la "doctrine Mitterrand" sur la non-extradition des terroristes italiens: une page peu glorieuse de la V^e^ République », p. 59.

Guillaume BEAUSSONIE, « Bien confisquer (malgré l'article 131-21 du Code pénal) », p. 83.

Aurélie BERGEAUD-WETTERWALD, « Quelles perspectives pour le contrôle de loyauté de la preuve pénale ? », p. 95.

Christophe BLANCHARD, « Prolégomènes pour un cours de droit pénal des activités publiques en partant de Robespierre », p. 111.

Philippe BONFILS, « L'action civile et les mineurs », p. 123.

Évelyne BONIS, « Les trains n'arrivent que rarement à l'beure : de quelques réflexions sur la fabrique de la loi de procédure pénale », p. 137.

Antoine BOTTON, « Le droit incertain à un recours juridictionnel effectif », p. 153.

Marthe BOUCHET, « La "dénaturation" des violences volontaires », p. 165.

Maxime BRENAUT, « Montrez patte blanche ! Considérations "de voyage" sur la société de la méfiance institutionnalisée et son droit pénal », p. 181.

Claude BRENNER, « Le droit au procès équitable au service du désordre et de l'injustice: l'exemple des clauses pénales incluses dans les libéralités », p. 207.

Dominique BUREAU, « Petit dictionnaire sans rigueur des Facultés de droit », p. 217.

Emmanuelle BURGAUD, « L'animal au service de la justice pénale du VIII^e^ siècle avant notre ère à la fin du XIX^e^ siècle », p. 233.

Arnaud CASADO, « Droit pénal du travail : oublié ou absent dans la lutte pour la préservation de l'environnement ? », p. 249.

Paul CAZALBOU, « La puissance du dogme. Quelques observations à propos de la persistance de la probibition de "l'auto-recel" », p. 261.

Jérôme CHACORNAC, « L'article 121-2 du Code pénal et les groupes de sociétés : les sociétés mères sont-elles des personnes morales comme les autres ? », p. 271.

Charlotte CLAVERIE-ROUSSET, « Le parquet national financier comme acteur des mutations de la justice pénale économique et financière », p. 285.

Xavier DAVERAT, « Immunité de l'art ? (rap et droit) », p. 307.

Olivier DECIMA, « La légalité comme combat. », p. 321.

Alice DEJEAN DE LA BATIE, « Du tabou au fantasme, les dérives sémantiques des infractions sexuelles », p. 333.

Stéphane DETRAZ, « Le "formalisme excessif" dans la jurisprudence de la chambre criminelle de la Cour de cassation », p. 345.

François FOURMENT, « Souveraineté de l'État et compétence pénale internationale », p. 357.

Stéphanie FOURNIER, « Les qualifications incompatibles : une "mystérieuse exclusion" », p. 369

Amane GOGORZA, « La participation spontanée aux investigations : Libres propos sur la qualification des actes de procédure », p. 385.

Françoise GONTHIER, « Les caractères du préjudice réparable », p. 399.

Marie-Cécile GUERIN, « La césure du procès des mineurs délinquants », p. 411.

Caroline GUILLEMAIN, « Le débit de boissons: délit de concurrence déloyale ? », p. 427.

Thomas HERRAN, « La double incrimination en droit pénal international. Entre faux-semblants et lieux communs », p. 443.

Camille DE JACOBET DE NOMBEL, « Réflexion sur l'acte de blanchiment », p. 457.

Marion LACAZE, « Légalités, interprétation et normativité de la jurisprudence pénale. La fin d'une hypocrisie française », p. 471.

Julien LAGOUTTE, « Aspects pénaux du paternalisme moderne », p. 483.

Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE, « Brèves remarques sur l'auto-blanchiment vingt ans après », p. 499.

Rémy LIBCHABER, « Réflexions sur la prescription, à partir de l'action publique », p. 511.

Patrick MAISTRE DU CHAMBON, « L'*open data* judiciaire, interrogations et zones d'ombre », p. 527.

Valérie MALABAT, « Qu'est devenu le bon père de famille du Code pénal ? », p. 537.

Céline MANGEMATIN, « À grand pouvoir, grandes responsabilités ? La responsabilité civile des sociétés mères : quelles perspectives ? », p. 551.

Jean-Yves MARECHAL, « La protection de l'avocat par la loi pénale », p. 567.

Clément MARGAINE, « Le professeur et le législateur », p. 579.

Haritini MATSOPOULOU, « Les enquêtes de police : plaidoyer pour une réforme ? », p. 591.

Romain OLLARD, « Essai sur l'élément qualifiant de l'infraction », p. 605.

Virginie PELTIER, « La *dé du toril* essai sur la notion de tradition locale ininterrompue », p. 623.

Hugues PERINET-MARQUET, « Logement : le difficile choix entre qualitatif et quantitatif », p. 639.

Frédérick PETIPERMON, « De la présomption de connaissance de la loi. Retour sur le mythe d'une mort annoncée », p. 651.

Xavier PIN, « La loi n° 2021-1079 du 22 décembre 2021 dite "confiance". Brèves observations sur la technique législative de l'hypnose », p. 659.

Evan RASCHEL, « Les malentendus de la présomption d'innocence », p. 679.

Jean-Emmanuel RAY, « Propos très pratiques sur l'enseignement du Droit », p. 693.

Cédric RIBEYRE, « Du silence en procédure pénale », p. 707.

Jacques-Henri ROBERT, « Profanations d'une relique : "avez-vous une intime conviction ?" », p. 721.

François ROUSSEAU, « Tentative d'éclaircissements de l'obscur article 121-3, alinéa 4 du Code pénal », p. 733.

Leila SAADE, « Lettre à un ami du Liban », p. 749.

Farah SAFI, « Libres propos sur l'Université: observations sur "la moitié vide du verre" », p. 753.

Jean-Christophe SAINT-PAU, « La liberté d'expression, cause de neutralisation de la répression pénale », p. 765.

Marc SEGONDS, « Analyse de conformité et risque de trafic d'influence. Ou les enseignements réciproques du droit de la conformité et du droit pénal », p. 783.

Altin SHEGANI, « *The nature of the preparatory acts ant their impact in the commitment of the criminal offence* », p. 795.

Philippe SIMLER, « Réflexions critiques sur le régime de quelques peines privées (amendes civiles, dommages et intérêts punitifs, astreinte...) », p. 817.

Philippe THERY, « Faisons un rêve », p. 827.

Raphaëlle THERY, « Deux concepts de la présomption d'innocence », p. 843.

Jean-Marc TRIGEAUD, « Ignorance et culpabilité. Réflexion et interrogations Ai entre droit et philosophie », p. 859.

Stamatios TZITZIS, « Peut-on imaginer une société sans norme pénale ? », p. 875.

Vanessa VALETTE, « Le cours de procédure pénale : un cours de libertés publiques bien fait ? », p. 885.

Alexandre ZABALZA, « Xénophon aux enfers. Manifeste contre l'analyse économique du droit pénal », p. 889.

222. Coppet (de) (Daniel), 2010

La cohérence des sociétés : mélanges en hommage à Daniel de Coppet,
Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2010, 479 p. (15 contrib.)

André ITEANU, « Introduction », p. 7.

I. CONTRADICTION ET COHÉRENCE

Marilyn STRATHERN, « *The tangible and intangible: a holistic analysis?* », p. 53.

Cécile BARRAUD, « De la résistance des mots. Propriété, possession, autorité dans des sociétés de l'Indo-Pacifique », p. 83.

Pierre MARANDA et Sandra REVOLON, « "*Time - life! - is money*" Valeurs et monnaies à Malaita, iles Salomon », p. 147.

II. LE RITUEL QUI INCLUT DES NOUVEAUX ÉLÉMENTS AU COSMOS

Jos D. M. PLATENKAMP, « *Political change and ritual tenacity : The New Year's ritual of Luang Prabang (Laos)* », p. 193.

Maurice BLOCH, « *Zafimaniry debt and credit* », p. 235.

Michael HOUSEMAN, « Où sont les gigots d'antan ? À propos des pratiques de partage chez les Beti du Cameroun », p. 247.

Eric SCHWIMMER, « La valeur des noix de coco », p. 271.

Stephen C. HEADLEY, « *'If all things were equal, nothing would exist' : From cosmos to hierarchy in Dionysios the Areopagite (sixth century) & Maximos the Confessor (580-662)* », p. 283.

III. ENTRE PARENTÉ ET POUVOIR

Pierre BONTE, « La filiation unilinéaire : complémentarité et compétition : Deux approches de la cohérence », p. 317.

Marika MOISSEEFF, « Au cœur du système hiérarchique occidental : L'évolution biologique », p. 341.

André ITEANU, « Rituel et organisation sociale », p. 369.

IV. LES CONSÉQUENCES DE LA COHÉRENCE

Vincent DESCOMBES, « Le mode de penser hiérarchique », p. 399.

André ORLEAN, « Les monnaies modernes comparées aux monnaies primitives : L'apport de Daniel de Coppet », p. 413.

Irène THERY, « Personne et personne humaine : Les enjeux d'une distinction pour l'anthropologie comparative », p. 431.

223. <u>Coppolani (Jean-Yves), 2018</u>

Mélanges en l'honneur du professeur Jean-Yves Coppolani,
Paris : Éditions la Mémoire du droit, 2018, 836 p. (40 contrib.)

Partie I : Le prisme historique :
histoire du droit, des institutions, des idées politiques et histoire de la Corse

Olivier BATTISTINI, Deux notes sur la chasse, "école agréable de la guerre", et sur l'ordre hoplitique », p. 3.

Giovanni LOBRANO, Quelques idées, du point de vue du Droit romain, sur l'origine et les perspectives du principe de laïcité », p. 11.

Ridha BEN HAMMED, L'agriculture dans la pensée d'Ibn Khaldoun », p. 39.

Éric GASPARINI, La podestatie dans les statuts communaux de Bonifacio: une institution coloniale dans la Corse génoise du Moyen Âge », p. 57.

Florence JEAN, Les incendies dans le Code corse », p. 73.

Francis BERETTI, Pascal Paoli à Londres (1769) et en Écosse (1771) », p. 87.

Marie-Thérèse AVON-SOLETTI, Population et territoire: unité et respect dans la Corse constitutionnelle du XVIII[e] siècle », p. 99.

Jean-François BREGI, « La Corse dans la littérature juridique du continent (1750-1850) », p. 125.

Michel BOTTIN, « Jean Egret et "La Pré-Révolution française. 1787-1788". Deux réflexions sur les commencements de la Révolution », p. 153.

Vanessa ALBERTI, « La chronique criminelle de la presse corse à la fin du XIX[e] siècle », p. 169.

Laetizia CASTELLANI, « La police municipale au XIX[e] siècle en Balagne », p. 183.

Eugène François Xavier GHERARDI, « En semant ses bienfaits dans le cœur des enfants... L'école dans les Rapports des sous-préfets de Calvi au XIX[e] siècle », p. 205.

Louis ORSINI, « La portée de la cessation en Corse des perceptions confiées à la régie des droits réunis prescrite par l'article 16 du décret impérial du 24 avril 1811 », p. 245.

Jean-Dominique POLI, « Remarques autour des évolutions, des polémiques et des enjeux suscités par les commémorations et les non commémorations nationales de Napoléon en France », p. 285.

Gilbert ORSONI, « Pierre-Joseph Proudhon, penseur libéral (?) de l'impôt », p. 303.

Olivier VERNIER, « Le "Magistrat" des citrons à Menton : une institution "sociale" au XIX[e] siècle entre légende dorée et dirigisme pragmatique (1814-1848) », p. 319.

Jean-Claude ACQUAVIVA, « Le coup de force d'Ajaccio du 24 mai 1958, épisode déterminant de l'Histoire constitutionnelle », p. 345.

Antoine BELGODERE, André FAZI, Sauveur GIANNONI, « La permanence des comportements électoraux localistes en Corse : élections régionales 1982-2015 », p. 367.

Partie II : Droit public

Fabien HOFFMANN, « La section de commune : l'Ancien Régime et le XXI[e] siècle », p. 393.

Éric BOISTARD, « La commune nouvelle, une ardente obligation? », p. 405.

Perrine DUMAS, « Réflexion sur l'un des facteurs d'internationalisation des établissements d'enseignement supérieur européens: le rapprochement des conditions d'admission au séjour des étudiants et des chercheurs ressortissants d'États tiers à l'Union européenne », p. 421.

Jean-Paul PASTOREL, « L'Europe et ses outre-mer », p. 439.

Michel Louis MARTIN, « Présidences contre démocraties en Afrique », p. 463.

Partie III : Droit privé et sciences criminelles

André GIUDICELLI, « *"I shot the sheriff"* : variations sur des usages de l'arme à feu », p. 497.

Marianne MAES, « Aperçu de la prise en charge institutionnelle des victimes d'infractions dans la Zone de Police belge de Grâce-Hollogne-Awans », p. 517.

Guillaume KESSLER, « L'impact de l'entrée en vigueur du règlement (UE) 2016/1104 du 24 juin 2016 sur l'appréhension du partenariat enregistré en droit international privé », p. 539.

Jean-François RENUCCI, « Les peines perpétuelles et les droits de l'homme à travers la jurisprudence récente de la Cour EDH », p. 557.

Antoine STEFF, « La place de l'oralité dans le processus de décision judiciaire civile et le ministère public », p. 565.

Marie-Christine MARIANI-RIELA, « La conciliation : un enjeu entre continuité et changement », p. 575.

Sabrina DELRIEU, « Réflexions sur la condition juridique de l'animal domestique », p. 589.

Bettina GEISSELER, « *Hydro Power in Corsica - critical success factors of hydro power plant construction and erection contracts* », p. 617.

Claude SAINT-DIDIER, « Religion et copropriété : brève réflexion à partir de quelques arrêts nord-americains », p. 643.

Partie IV : Varia

Francine DEMICHEL, « De l'essence à l'existence : comment penser le droit autrement ? », p. 665.

Olivier CLERC, « Héraclite, Épicure et Spinoza aux fondements d'une philosophie naturaliste de l'affirmation », p. 683.

Bernard BEIGNIER, Sonia BEN HADJ YAHIA, « La France et la principauté de Monaco, entre amitié et souveraineté », p. 701.

Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Johan JOUVE, Caroline TAFANI, « Développement touristique local et recompositions territoriales: le cas de la Balagne », p. 741.

Jacques ORSONI, « Les objectifs des entreprises sont-ils rationnellement déterminés ? », p. 761.

Jean-Marie PERETTI, « La gestion des ressources humaines racontée par les romanciers du XIX[e] siècle », p. 777.

Bernard FUSTIER, « Incidence de la baisse du coût de transport sur l'activité économique. Analyse du déclin de l'économie corse depuis la fin du XIX[e] siècle », p. 793.

Christian TOLLA, « Un aperçu des mathématiques de l'Islam », p. 807.

224. Corbet (Jan), 2018

Le droit d'auteur belge : commentaire par article : hommage à Jan Corbet,
Bruxelles : Larcier, 2018, 1300 p. (32 contrib.)

Chapitre I. – DU DROIT D'AUTEUR

Frank GOTZEN, Hendrik VANHEES et Alain STROWEL, « Section 1. - Du droit d'auteur en général », p. 6.

Dirk VOORHOOF, « Section 2. - Dispositions particulières aux œuvres littéraires », p. 51.

Hendrik VANHEES et Dirk VOORHOOF, « Section 3. - Dispositions particulières aux œuvres d'art graphique ou plastique », p. 59.

Alain BERENBOOM, « Section 4. - Dispositions particulières aux œuvres audiovisuelles », p. 87.

Jean-Paul TRIAILLE, « Section 4 *bis*. – Dispositions particulières aux bases de données », p. 111.

Marie-Christine JANSSENS et Dirk VOORHOOF, « Section 5.- Exceptions aux droits », p. 125.

Alain BERENBOOM, « Section 6. - Disposition commune aux œuvres sonores et audiovisuelles », p. 171.

Mireille BUYDENS, « Section 7.- Du contrat d'édition », p. 175.

Mireille BUYDENS, « Section 8. - Du contrat de représentation », p. 193.

Chapitre II. - DES DROITS VOISINS

Fabienne BRISON, « Section 1. - Disposition générale », p. 203.

Fabienne BRISON, « Section 2. - Dispositions relatives aux artistes-interprètes », p. 209.

Fabienne BRISON, « Section 3. - Dispositions communes aux producteurs de phonogrammes et des premières fixations de films », p. 226.

Fabienne BRISON, « Section 4. - Disposition relative à la location de phonogrammes et des premières fixations de films », p. 231.

Fabienne BRISON, « Section 5. - Dispositions communes relatives aux artistes-interprètes ou exécutants et aux producteurs », p. 235.

Fabienne BRISON, « Section 6. - Dispositions relatives aux organismes de radiodiffusion », p. 245.

Fabienne BRISON, « Section 7. - Dispositions communes aux Sections 1re à 6 », p. 259.

Chapitre III. - DE LA COMMUNICATION AU PUBLIC PAR SATELLITE ET DE LA RETRANSMISSION PAR CÂBLE

Peggy VALCKE, « Section 1. - De la communication au public par satellite », p. 277.

Peggy VALCKE, « Section 2. - De la retransmission par câble », p. 305.

Chapitre IV. - DE LA COPIE PRIVÉE D'ŒUVRES ET DE PRESTATIONS

Marie-Christine JANSSENS, p. 324.

Chapitre V. - DE LA REPRODUCTION DANS UN BUT PRIVÉ OU À DES FINS D'ILLUSTRATION DE L'ENSEIGNEMENT OU DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE DES CEU'VRES FIXÉES SUR UN SUPPORT GRAPHIQUE OU ANALOGUE [De la reproduction sur papier ou sur un support similaire d'œuvres dans un but privé ou à des fins d'illustration de l'enseignement ou de recherche scientifique

Marie-Christine JANSSENS, p. 337.

Chapitre Vbis. - DE LA REPRODUCTION ET/OU DE LA COMMUNICATION D'ŒUVRES ET DE PRESTATIONS À DES FINS D'ILLUSTRATION DE L'ENSEIGNEMENT OU DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Marie-Christine JANSSENS, p. 345.

Chapitre VI. - DISPOSITIONS RELATIVES AU PRÊT PUBLIC

Dirk VOORHOOF, p. 357.

Chapitre VII. - DES SOCIÉTÉS DE GESTION DES DROITS

Carine LIBERT, p.

Chapitre VIII. - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Fernand DE VISSCHER, « Section 1. - Champ d'application », p. 395.

Séverine DUSOLLIER, « Section 1bis. - Protection juridique des mesures techniques et de l'information sur le régime des droits », p. 410.

Paul MAEYAERT, « Section 2. – Dispositions pénales », p. 427.

Benoît MICHAUX, « Section 3. - Action civile résultant du droit d'auteur », p. 460.

Benoît MICHAUX, « Section 3bis. - Actions relatives à l'application des mesures techniques de protection », p. 497.

Fernand DE VISSCHER, « Section 4. - Dispositions transitoires », p. 504.

Fernand DE VISSCHER, « Section 5. - Dispositions abrogatoires », p. 515.

Fernand DE VISSCHER, « Section 6. - Dispositions modificatives », p. 521.

Fernand DE VISSCHER, « Section 7.- Entrée en vigueur », p. 526.

225. Coriat (Jean-Pierre) 2019

Liber amicorum : mélanges en l'honneur de Jean-Pierre Coriat,
Paris : Éditions Panthéon-Assas, 2019, 1007 p. (64 contrib.)

Barbara ANAGNOSTOU-CANAS, « Comprendre les décisions des juges dans l'Égypte romaine », p. 23.

Ulrike BABUSIAUX, « Mentions emphatiques et louanges à l'intention du souverain. À propos d'une stratégie des jurisconsultes du temps des Sévères », p. 43.

Pierangelo BUONGIORNO, « *Ex vetere senatus consulto Tiberiano. Nota in margine a Sid. ep. 1.7.12* », p. 65.

Carlo Augusto CANNATA, « *Giavoleno e i libri postumi di Labeone* », p. 73

Luigi CAPOGROSSI COLOGNESI, « *Le costituzioni imperiali e la genesi di una nuova idea dell'ordinamento giuridico* », p. 91.

Cosimo CASCIONE, « *Un'interpolazione scolastica in D. 45.1.138pr.?* », p. 103.

Emmanuelle CHEVREAU, « Quelques réflexions diachroniques sur la définition du dol contractuel en droit romain », p. 109.

Philippe COCATRE-ZILGIEN, « L'ultime captation des sources du droit par le pouvoir impérial : la constitution *Si imperialis maiestas* de Justinien du 30 octobre 529 », p. 125.

Celine COMBETTE, « "*Socii mei socius, meus socius non est*" », p. 157.

Alessandro CORBINO, « *La pignoris capio accordata dalle XII Tavole al venditore di un'hostia (Gai. 4.28)* », p. 173.

Maria Floriana CURSI, « *Il regime dell'aqua pluvia all'epoca delle XII Tavole* », p. 183.

Anne DAGUET-GAGEY, « La *cura uiarum* des édiles », p. 197.

Jean-Michel DAVID, « Les chancelleries domestiques à la fin de la République et au début de l'Empire », p. 215.

José Javier DE LOS MOZOS TOUYA, « Sur la formation de la science du droit à Rome », p. 225.

Sophie DEMARE-LAFONT, « L'endettement au Proche-Orient ancien au II^e^ millénaire avant notre ère », p. 245.

Olivier DESCAMPS, « Requiem pour un article mythique : la disparition annoncée de l'article 1382 du Code civil », p. 257.

Athina DIMOPOULOU, « Crise économique et réforme fiscale sous Dioclétien : le témoignage de Lesbos », p. 279.

Giuseppe FALCONE, « *Chiazzese, Riccobono e i confronti ritrovati* », p. 289.

Thomas FINKENAUER, « *Zur Bindung des Prätors beim Erlaß von Dekreten* », p. 309.

Roberto FIORI, « *Vergobretus* », p. 323.

Luigi GAROFALO, « *Il diritto di Roma arcaica: tra Livio e David* », p. 333.

Elena GIANNOZZI, « Images de la dynastie sévérienne dans les chroniques byzantines », p. 345.

Laura GUTIERREZ MASSON, « *Matrimonium impar* : discrimination terminologique et conceptuelle du mariage de la femme mûre à Rome », p. 367.

Jean HILAIRE et Monique MORGAT-BONNET, « Les archives judiciaires, une source inépuisable. Le traitement des archives du parlement de Paris », p. 381.

Michel HUMBERT, « Transfert de la propriété et paiement du prix : la tradition décemvirale, mille ans après », p. 393.

Soazick KERNEIS, « Vies étrangères et pratiques normatives dans l'Empire tardif », p. 405.

Rolf KNÜTEL, « *Geschenkt und gekränkt. Papinians Gutachten in D. 39.5.31.1* », p. 421.

Christoph KRAMPE, « *Lex Rhodia de iactu : Navis quae perit (D. 14.2.4.1)* », p. 437.

Luigi LABRUNA, « *InfinitiMondi per Francesco De Martino. Un profilo* », p. 445.

Francesca LAMBERTI, « Profili del coordinamento "temporale" fra leges rogatae, tra repubblica e principato », p. 453.

Aude LAQUERRIERE-LACROIX, « Note sur la pratique processuelle de la recitatio aux IV^e^-V^e^ siècles », p. 479.

Sabine LEFEBVRE, « Le *concilium prouinciae*. Une assemblée disposant de moyens ? Quelques exemples occidentaux », p. 487.

Anne LEFEBVRE-TEILLARD, « *Consuetudo aut Ius* ? La *questio* née du voyage du chancelier », p. 505.

Bernard LEGRAS, « La législation de Cléopâtre VII », p. 511.

Arrigo D. MANFREDINI, « *Casta Diva. "Sacerdos casta e castis, pura e puris sit"* : Sén. Rhét. contr. 1.2, entre corps et cœur », p. 527.

Dario MANTOVANI, « *Tradurre l'intraducibile diritto. La prefazione al De excusationibus di Erennio Modestino fra Roma e Grecia* », p. 537.

Valerio MAROTTA, « *Doppia cittadinanza e pluralità degli ordinamenti. La Tabula Banasitana e il Papiro di Giessen 40 col. I* », p. 551.

Carla MASI DORIA, « Antonio Guarino: un giovane romanista attraverso il fascismo », p. 571.

Thomas A.J. MCGINN, « *Gaius for Dummies? The Strange Tale of the Fragmenta Augustodunensia* », p. 583.

Franz-Stefan MEISSEL, « *Gesellschafterhaftung als „bewegliches System". Zum Zusammenspiel von Haftung, Gefahrtragung und Gewinnbeteiligung bei der societas* », p. 601.

Anthony MERGEY, « *Did the Last Physiocrats Become Anti-Physiocrats? Political and Judicial Considerations on the Importance of the Nation on the Eve of the French Revolution* », p. 617.

Claudia MOATTI, « La constitution de Caracalla et l'imprescriptibilité des crimes d'État », p. 637.

Philippe MOREAU, « Le *commentarius* de la lex Troesmensium (table B 1. 4-11) et la réforme augustéenne de la procédure législative », p. 649.

Laura MOSCATI, « La réforme du droit des contrats en France et l'imprévision », p. 665.

Francesco MUSUMECI, « *In difesa della genuinità di un testo di Giuliano (48 dig. D. 9.2.42)* », p. 679.

Arnaud PATURET, « Laïcité, pluralisme religieux, citoyenneté et droit dans le monde romain antique », p. 689.

Leo PEPPE, « *Il doppio registro degli esempi scelti da Alfeno in D. 5.1.76* », p. 707.

Ugo PETRONIO, « L'idée de code avant et après la codification », p. 723.

Laurent PFISTER, « L'autorité parentale sur la personne des enfants dans la première vague de codification (ALR, Code civil français, ABGB) », p. 745.

Pascal PICHONNAZ, « Le risque dans la vente : éléments diachroniques et méthodologiques », p. 785.

Isabella PIRO, « *Una proposta interpretativa in merito a XII Tab. 11.1* », p. 807.

Johannes PLATSCHEK, « *Wahlschuld aus Stipulation und Gefahrtragung: Pap. 28 quaest. D. 46.3.95 pr.*-1 », p. 821.

J. Michael RAINER, « Montesquieu et le déclin des États », p. 835.

René-Marie RAMPELBERG, « Entre abandon et dévoiement. La triste destinée d'un mal-aimé : le quasi-contrat romain », p. 845.

Francesca REDUZZI MEROLA, « Femmes et esclaves : sur les unions interdites dans la *Novelle* 1 d'Anthémius », p. 861.

Giunio RIZZELLI, « *Leggi declamatorie nel De specialibus legibus di Filone Alessandrino ?* », p. 873.

Dominique ROUGER-THIRION, « Le "cœur" d'Ulpien. *Humanitas, misericordia, pietas, affectio* », p. 885.

Franck ROUMY, « La singulière transmission de deux constitutions attribuées à Gordien III et à Valérien dans le livre V du Code Justinien », p. 905.

Bernardo SANTALUCIA, « *Sul processo di Paolo di Tarso a Roma* », p. 937.

John SCHEID, « La base de trépied de Rome et ses bas-reliefs », p. 953.

Boudewijn SIRKS, « *Princeps legibus solutus* », p. 959.

Philip THOMAS, « *Actio de pauperie: A loose Horse on the Road* », p. 967.

Letizia VACCA, « L'acquisition de la possession par l'intermédiaire d'autrui : un cas de *ius controversum* ? », p. 977.

Sandrine VALLAR, « Épouse ou concubine de son patron ? Enjeux sociaux et juridiques d'un statut », p. 993.

226. Cornu (Gérard), Hommage, 2009

***Droit et sagesse : Hommage à Gérard Cornu*, Paris : Dalloz, 2009, 80 p. (9 contrib.)**

Michel GRIMALDI et Denis MAZEAUD, « *In memoriam* », p. VII.

Philippe MALINVAUD, « Ouverture des travaux », p. 1.

Laurence CORNU, « Évocation de Gérard Cornu », p. 3.

Philippe REMY, « Évocation de Gérard Cornu », p. 13.

Jean-Louis BAUDOUIN, « L'art du droit civil », p. 19.

Martine DE BOISDEFFRE, « La pensée humaniste en droit des personnes et de la famille », p. 29.

Yves LEQUETTE, « La pensée humaniste de Gérard Cornu en droit des contrats », p. 35.

Philippe THÉRY, « L'art de la procédure civile », p. 47.

Serge BALIAN, « L'art de définir dans le *Vocabulaire juridique* », p. 59.

227. Cornu (Gérard), Mélanges, 1994

***Droit civil, procédure, linguistique juridique : Écrits en hommage à Gérard Cornu*, Paris : PUF, 1994, 473 p. (33 contrib.)**

Serge BALIAN, « Néologismes législatifs pour la forme ? », p. 1.

Jean BEAUCHARD, « Remarques sur le Code de la consommation », p. 9.

Marie-Chantal BOUTARD LABARDE, « Propos communautaires autour de deux mots : vocabulaire juridique et définition », p. 25.

Loïc CADIET, « Le spectre de la société contentieuse », p. 29.

Ernest CAPARROS, « Le patrimoine familial québécois : une qualification difficile », p. 51.

Jean CARBONNIER, « "*Date lilia*" », p. 71.

Pierre CATALA, « Linguistique et informatique juridiques », p. 79.

Pierre COUVRAT, « Le nouveau Code pénal en sa forme », p. 89.

Jacques DAVID, « Le désendettement en agriculture », p. 101.

Paul DELNOY, « Réflexions de deux ordres sur les vicissitudes de l'article 918 du Code civil au Royaume de Belgique », p. 113.

Philippe DUBOIS, « Les contrats emportant obligation de construire », p. 135.

Jean FOYER, « Le droit processuel de la propriété industrielle », p. 147.

Pierre-Yves GAUTIER, « Les nombres sacrés », p. 163.

Michel GRIMALDI, « Les dernières volontés », p. 177.

Jacques-Michel GROSSEN, « Le pouvoir modérateur du juge civil suisse », p. 193.

Serge GUINCHARD, « Les procès hors les murs », p. 201.

Jacques HERON, « Existe-t-il des règles de non-imputation ? », p. 217.

Catherine LABRUSSE-RIOU, « L'artiste et l'artisan. Lettre à Gérard Cornu », p. 227.

Jean-François LACHAUME, « La jurisprudence à l'épreuve de la loi dans le droit des services publics », p. 233.

Raymond LEGEAIS, « Le mineur et la responsabilité civile », p. 253.

Alain A. LEVASSEUR, « La guerre de Troie a toujours lieu... en Louisiane », p. 273.

Claude LOMBOIS, « De l'autre côté de la vie », p. 285.

Frédéric LUCET, « L'illusion mathématique », p. 305.

Philippe MALAURIE, « L'effet pervers des lois », p. 309.

Marie-Thérèse MEULDERS-KLEIN, « Réflexions sur l'état des personnes et l'ordre public », p. 317.

Jean-Pierre MOREAU, « Le droit du preneur à ferme qui a apporté des améliorations au fonds loué », p. 333.

Jean PRADEL, « Les pièges du droit comparé », p. 345.

Guy RAYMOND, « Bicentenaire », p. 359.

Philippe REMY, « Le droits du conjoint survivant dans le projet de réforme des successions », p. 377.

Jean SAVATIER, « Vie de couple et rapport de travail », p. 415.

Denis TALLON, « Pourquoi parler de faute contractuelle ? », p. 429.

François-Xavier TESTU, « Le statut juridique de la langue française », p. 441.

Gerardo TREJOS, « Gérard Cornu et le nouveau titre préliminaire du Code civil de Costa Rica », p. 463.

228. <u>Cosnard (Henri-Daniel)</u>

La terre, la famille, le juge : Études offertes à Henri-Daniel Cosnard,
Paris : Economica, 1990, 454 p. (23 contrib.)

Loïc CADIET, « Louis-René Bonnard, Portrait imaginaire », p. 9.

I. LA TERRE

Guy CHESNE et Edmond-Noël MARTINE, « Maîtrise des productions agricoles et pouvoir de gestion du fermier », p. 23.

Joseph LE CALONNEC, « Solidarité et responsabilité dans le droit de l'entraide entre agriculteurs », p. 37.

Louis LORVELLEC, « Les contrats agro-industriels », p. 57.

Raymond DE SILGUY, « Le statut du conjoint de l'exploitant agricole », p. 77.

II. LA FAMILLE

Didier TRUCHET, « L'intervention du législateur en matière d'éthique médicale », p. 103.

Philippe PEDROT, « Diagnostic prénatal et responsabilité médicale », p. 117.

Yvon LOUSSOUARN, « Les réformes du droit international privé du divorce et de la filiation », p. 135.

Hervé LE NABASQUE, « Les *holdings* familiales », p. 159.

Alain LE BAYON, « Un logement (familial ?) en quête de statut : la résidence secondaire », p. 191.

Claire GEFFROY, « Entre la tendresse et l'impuissance ou la modification de l'article 433 du Code civil », p. 207.

Georges FOURNIER, « La référence à l'autorité à l'égard de l'enfant en sciences criminelles », p. 223.

Jean-Yves CHEVALLIER, « Réflexions impertinentes sur la protection pénale de la femme », p. 247.

Francis CHAUVIN, « Le juge administratif et la famille », p. 269.

III. LE JUGE

Henry BLAISE, « Requête à messieurs les Hauts Conseillers de la Chambre Sociale », p. 291.

François BURDEAU, « Du sacre au massacre d'un juge : la doctrine et le Conseil d'État statuant au contentieux », p. 309.

Jean DEPREZ, « Les contradictions de l'économique et du social dans l'élaboration de la jurisprudence du travail », p. 319.

Yvon DESDEVISES, « Variations sur le fond en procédure civile », p. 325.

Joseph JUGAULT, « Le particularisme de l'arbitrage international », p. 331.

Francis KERNALEGUEN, « À propos du règlement des mesures de masse », p. 367.

Jacques NORMAND, « Les difficultés d'exécution des décisions de Justice », p. 393.

Daniel VEAUX et Paulette VEAUX-FOURNERIE, « Les surprises de la tierce opposition », p. 409.

Pierre BRINGUIER, « De la recommandation en droit interne et international », p. 443.

229. Costa (Jean-Paul), 2011

La conscience des droits : mélanges en l'honneur de Jean-Paul Costa,
Paris : Dalloz, 2011, 710 p. (59 contrib.)

Jean BARTHELEMY, « La Cour européenne des droits de l'homme et la représentation des parties à la barre des cours suprêmes », p. 1.

Edwige BELLIARD, « Les juridictions internationales à la croisée des droits », p. 9.

Vincent BERGER, « Un président dans tous ses états », p. 17.

Isabelle BERRO-LEFEVRE, « Adoption et filiation. Droit à l'enfant, droits de l'enfant ? », p. 25.

Corneliu BIRSAN, « La Convention européenne des droits de l'homme et le droit successoral », p. 39.

Jean-Claude BONICHOT, « Des rayons et des ombres : les paradoxes de l'article 6 du traité sur l'Union européenne », p. 49.

Laurence BURGORGUE-LARSEN, « Les interventions éclairées devant la Cour européenne des droits de l'homme ou le rôle stratégique des *amici curiae* », p. 67.

Ireneu CABRAL BARRETO, « Le dialogue entre la Cour et les tribunaux portugais : une réussite ? », p. 83.

Lucius CAFLISCH, « La déclaration d'Interlaken : un tournant dans l'histoire de la Cour de Strasbourg ? », p. 95.

Josep CASADEVALL, « L'Andorre et la Convention », p. 109.

Sabino CASSESE, « La globalisation du droit », p. 113.

Jacques CHEVALLIER, « Peut-on encore parler d'un "modèle français d'administration" ? », p. 129.

Vlad CONSTANTINESCO, « L'indivisibilité de la République au prisme du phénomène minoritaire », p. 139.

Delphine COSTA, « De Voltaire à Rivero. L'anagramme était presque parfaite... », p. 155.

Jean-Marie DELARUE, « Le Comité de prévention de la torture (CPT) et le contrôle général français des lieux de privation de liberté. Un essai de comparaison », p. 161.

Mireille DELMAS-MARTY, « Les droits de l'homme. Processus d'humanisation réciproque », p. 209.

Pierre DELVOLVE, « Recours pour excès de pouvoir et droits subjectifs », p. 219.

Françoise DREYFUS, « La torture devant les cours », p. 233.

Andrew DRZEMCZEWSKI, « Quelques réflexions sur l'autorité de la chose interprétée par la Cour de Strasbourg », p. 243.

Spyridon FLOGAÏTIS, « Pas de peine *sine processu* ; l'affaire Sokoloff dans la jurisprudence du Tribunal administratif des Nations unies », p. 249.

Erik FRIBERGH, « Trois réussites de Jean-Paul Costa en tant que président de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 257.

Elisabet FURA, « Droits humains et monde économique. Liaisons dangereuses », p. 263.

Lech GARLICKI, « Contrôle de constitutionnalité et contrôle de conventionalité. Sur le dialogue des juges », p. 271.

Bruno GENEVOIS, « Cour européenne des droits de l'homme et juge national : dialogue et dernier mot », p. 281.

Marc GUILLAUME, « Question prioritaire de constitutionnalité et Convention européenne des droits de l'homme », p. 293.

Mattias GUYOMAR, « Le dialogue des jurisprudences entre le Conseil d'État et la Cour de Strasbourg : appropriation, anticipation, émancipation », p. 311.

Pekka HALLBERG, « Signification de la liberté d'expression et de la publicité dans la construction de l'État de droit », p. 321.

Karel JUNGWIERT, « Sur la requête abusive devant la Cour européenne des droits de l'homme », p. 329.

Anatoly KOVLER, « La Cour devant l'Histoire, l'Histoire devant la Cour ou comment la Cour européenne "juge" l'histoire », p. 337.

Daniel LABETOULLE, « La place du décret en Conseil d'État dans l'exercice du pouvoir réglementaire gouvernemental », p. 353.

Vincent LAMANDA, « Le juge judiciaire, juge naturel de la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales », p. 363.

Pierre LAMBERT, « Trop de liberté tue la liberté », p. 379.

Marie-Aimée LATOURNERIE, « Du droit de donner et de léguer au droit de fonder. Réflexion sur le régime français des fondations », p. 391.

Giorgio MALINVERNI, « Le droit humanitaire rattrapé par les droits de l'homme ? », p. 401.

Jean-Pierre MARGUENAUD, « L'opinion séparée du juge siégeant à la Cour européenne des droits de l'homme au titre de l'État défendeur », p. 421.

Jean MASSOT, « La protection des données personnelles à l'heure de l'"e-santé" », p. 431.

Jacqueline MORAND-DEVILLER, « Ordre naturel, ordre universel. La démocratie environnementale. Élisée Reclus », p. 443.

Egbert MYJER, « *The European Court of Human Rights and armed conflicts between High Contracting Parties ; some general remarks* », p. 461.

Jean-Louis NADAL et Peimane GHALEH-MARZBAN, « Le procureur général Dupin : une conscience contre l'esclavage », p. 473.

Michael O'BOYLE, « *The legitimacy of Strasbourg review : time for a reality check ?* », p. 489.

Antoine PANTELIS, « Les droits de l'homme en Grèce à la lumière du Schisme national », p. 499.

José Antonio PASTOR RIDRUEJO, « Le droit de l'homme à la paix existe-t-il ? », p. 503.

Dragoljub POPOVIC, « Aspects créatifs de l'œuvre de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 511.

Georg RESS, « L'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme », p. 519.

Christos L. ROZAKIS, « *Through the Looking Glass : An "Insider"'s view of the Margin of Appreciation* », p. 527.

Jean-Marc SAUVE, « Un juge indépendant et impartial », p. 539.

Olivier SCHRAMECK, « Le principe d'impartialité en droit public français et la Cour européenne des droits de l'homme », p. 563.

Stephen SEDLEY, « *Speaking in tongues. The dissemination of human rights judgments* », p. 571.

Dean SPIELMANN, « Dans l'esprit d'Interlaken : quels droits fondamentaux pour la Constitution luxembourgeoise ? », p. 575.

Bernard STIRN, « L'histoire, le droit et les juges », p. 587.

Frédéric SUDRE, « La réécriture de la Convention par la Cour européenne des droits de l'homme », p. 597.

Paul TAVERNIER, « Les opinions dissidentes et séparées du juge Costa. De l'affaire Chassagnou à l'affaire Kononov », p. 607.

Wilhelmina THOMASSEN, « La Constitution néerlandaise et les droits de l'homme », p. 627.

Gérard TIMSIT, « L'invention de la légitimité procédurale », p. 635.

Françoise TULKENS, « Brèves réflexions sur le juge national », p. 649.

Christian VIGOUROUX, « Présomption d'innocence », p. 657.

Patrick WACHSMANN, « Réflexions sur l'interprétation "globalisante" de la Convention européenne des droits de l'homme », p. 667.

Claire WAQUET, « De l'influence du contrôle de la Cour européenne sur la protection par le juge français de la liberté d'expression », p. 677.

Luzius WILDHABER, « La grande chambre de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 687.

230. Cot (Jean-Pierre), 2009

Le procès international : Liber amicorum Jean-Pierre Cot,
Bruxelles : Bruylant, 2009, 368 p. (18 contrib.)

Mohammed BEDJAOUI, « L'égalité des Etats dans le procès international, un mythe ? », p. 1.

Olivier CORTEN, « Réflexions sur l'applicabilité de l'*uti possidetis* dans un conflit sécessionniste : le cas du Kosovo », p. 29.

Yves DAUDET, « L'attentat terroriste contre Rafik Hariri et la création du Tribunal spécial pour le Liban », p. 51.

Eric DAVID, « Le différend insulaire Malaisie/ Singapour », p. 77.

Mathias FORTEAU, « Le juge CIRDI envisagé du point de vue de son office: juge interne, juge international, ou l'un et l'autre à la fois ? », p. 95.

Philippe GAUTIER, « Mesures conservatoires, préjudice irréparable et protection de l'environnement », p. 131.

Marcelo G. KOHEN, « L'*uti possidetis iuris* et les espaces maritimes », p. 155.

Pierre LAMBERT, « L'avocat devant la Cour européenne des droits de l'homme », p. 171.

Sir Elihu LAUTERPACHT, « *The Role of the International Judge* », p. 185.

Alain PELLET, « Remarques sur l'(in) efficacité de la Cour internationale de justice et d'autres juridictions internationales », p. 193.

Jean SALMON, « Les immunités diplomatiques dans la tourmente », p. 215.

Nico SCHRIJVER, « *The status of the precautionary principle in international law and its application and interpretation in international litigation* », p. 241.

Malcolm N. SHAW, « *Settling Territorial Disputes* », p. 255.

Jean-Marc SOREL, « Les premiers pas des Juridictions Internationales : Maladresse, péché de jeunesse ou affirmation ? », p. 283.

Jean-Marc THOUVENIN, « Les décisions du Conseil de sécurité en procès », p. 309.

Christian TOMUSCHAT, « Le Tribunal administratif de la Banque africaine de développement », p. 323.

Tullio TREVES, « Les mesures conservatoires au Tribunal du droit de la mer et à la Cour internationale de justice: contribution au dialogue entre cours et tribunaux internationaux », p. 341.

Rüdiger WOLFRUM, « *The Delimitation of the Outer Continental Shelf: Procedural Considerations* », p. 349.

231. Côté (Pierre-André), 2011

Interpretatio non cessat *: mélanges en l'honneur de Pierre-André Côté*, Cowansville (Québec) : Y. Blais, 2011, 363 p. (14 contrib.)

PARTIE I - Théorie du droit

Yves-Marie MORISSETTE, « Peut-on "interpréter" ce qui est indéterminé ? », p. 9.

Paul AMSELEK, « L'interprétation dans la *Théorie pure du droit* de Hans Kelsen », p. 39.

Jean-Yves CHEROT, « Le droit comme pratique normative », p. 57.

Stéphane BERNATCHEZ, « De la vérité à l'intersubjectivité et du texte au contexte : vers une conception réflexive de l'interprétation du droit », p. 79.

PARTIE II - Interprétation juridique

Louis LEBEL, « La méthode d'interprétation moderne : le juge devant lui-même et en lui-même », p. 103.

Jean-Louis BERGEL, « Regard sur des modes de conjonction des systèmes juridiques », p. 119.

Pierre ISSALYS, « L'analyse d'impact des lois et règlements : impératif d'efficacité ou condition de légitimité ? », p. 133.

Ruth SULLIVAN, « *Côté's Contribution to the Interpretation of Bilingual and Multilingual Legislation* », p. 173.

Katherine LIPPEL, « L'interprétation libérale des lois sociales : une pratique révolue ? », p. 201.

Jeanne SIMARD et Marc-André MORENCY, « Interprétation des lois et création des normes : perspectives ouvertes dans l'étude multidisciplinaire du phénomène juridique », p. 233.

Randal N.M. GRAHAM, « *The Myth of Originalism* », p. 261.

Mathieu DEVINAT, « La jurisprudence en droit civil : la mise en intrigue d'une controverse », p. 283.

Stéphane BEAULAC, « *No More International Treaty Interpretation in Canada's Statutory Interpretation: A Question of Access to Domestic* Travaux Préparatoires », p. 303.

ÉPILOGUE

Luc B. TREMBLAY, « Le pluralisme interprétatif ou carré blanc sur fond blanc. Une histoire juridique (extrait) », p. 327.

232. Coulon (Christian), 2010

Altérité et identité, itinéraires croisés : mélanges offerts à Christian Coulon,
Bruxelles : Bruylant, 2010, 418 p. (23 contrib.)

Christian COULON, « Citoyenneté et intégration républicaine: où en est-on ? », p. 1.

PREMIÈRE PARTIE : D'UNE RIVE À L'AUTRE

Jean-François BAYART, « Deux croquis de la République islamique d'Iran. En clin d'œil », p. 25.

Jean DU BOIS DE GAUDUSSON, « De l'Afrique par le bas à l'Afrique... par le droit », p. 49.

Michel CAMAU, « Nous autres, "bons Européens" et le dilemme de l'étranger familier. Petit guide illustré d'une visite d'Etat en Tunisie », p. 61.

François CONSTANTIN, « Randonnée virtuelle dans l'espace local (sans carte IGN ni GPS) », p. 77.

Jean COPANS, « Mais où sont les mourides d'antan? Le marabout et le prince (président)... et les chercheurs », p. 93.

Donal B. CRUISE O'BRIEN, « *Never Very Far from Touba, Parallel Careers. Finding Freedom in a Foreign Place* », p. 111.

Dominique DARBOS, « Deux détours pour lire le state building dans des situations de fragilité: un peu de cuisine et une once de sacré », p. 121.

Étienne LE ROY, « Maintenant et ailleurs, ici et plus tard. Le marabout, le prince et le citoyen », p. 145.

René ORAYEK, « Démocratie et démocratisation(s) dans le monde arabe. Voyage en compagnie d'un chercheur pérégrin », p. 161.

Jacques PALARD, « Pèlerinage, pérégrination el nomadisme. Le chercheur et le pèlerin », p. 177.

Pierre SADRAN, « Mélange des eaux dans l'estuaire de la Gironde : délibération et politique en pays médoquin », p. 189.

Céline THIRIOT, « Islam et espace public au Mali: une ‹ société civile religieuse» très engagée », p. 213.

DEUXIÈME PARTIE : SAVEURS CROISÉES

Jean-Louis BALANS, « L'anthropologie est une gourmandise, et inversement », p. 247.

Simon BEKKER, « *Urban Identities in South Africa: Changes over the Past 25 Years* », p. 261.

Michel CALEN, « La "gauche de gauches et la question nationale en France », p. 277.

Bruno ETIENNE, « De la périphérie vue du centre : le cas Christian Coulon », p. 329.

Michel FAVORY, « Le sens festif du lieu urbain : les Sanfirmines de Pampelune », p. 341.

Xabier ITÇAINA, « La mort de l'huissier. Les parades charivariques basques comme rites de diversion identitaire », p. 353.

Francisco LETAMENDIA, « *El magisterio de Christian Coulon: un apunte vasco* », p. 369.

Denis-Constant MARTIN, « Le bobotie, ou les goûts du mélange », p. 381.

Alain RICARD, « De l'Orient à l'Afrique dans les études swahili », p. 391.

Alain VIAUT, « La notion de besoin linguistique et les langues minoritaires », p. 401.

233. Courbe (Patrick), 2012

Le droit entre tradition et modernité : Mélanges à la mémoire de Patrick Courbe,
Paris : Dalloz, 2012, 551 p. (31 contrib.)

Bertrand ANCEL, « L'épreuve de vérité – Propos de surface sur la transcription des actes de naissance des enfants issus d'une gestation pour autrui délocalisée », p. 1.

Martine BEHAR-TOUCHAIS, « La mobilité des affiliés entre enseignes de la grande distribution (Plaidoyer contre l'amalgame législatif) », p. 11.

Jean Sylvestre BERGE, « Circulation et application du droit au niveau national, international, européen », p. 21.

Jacques BOUVERESSE, « Le couple et l'individu : la socialisation à l'épreuve de la liberté occidentale », p. 39.

Carine BRIERE, « Le droit des transports : terrain de prédilection des conflits de conventions internationales », p. 61.

Pierre CALLE, « Le notaire, les actes notariés et le droit international privé », p. 75.

Sylvia CALMES-BRUNET, « Les vicissitudes de la responsabilité publique : à la recherche d'une efficience », p. 89.

Isabelle DAURIAC et Sophie GAUDEMET, « La rupture ou le vrai visage du Pacs », p. 141.

Amélie DIONISI-PEYRUSSE, « La conformité à l'article 8 de la CEDH des refus de reconnaissance des situations familiales créées à l'étranger au nom de l'ordre public international », p. 157.

Bénédicte FAUVARQUE-COSSON, « La nouvelle édition des principes d'Unidroit relatifs aux contrats du commerce international », p. 179.

Jacques FOYER, « L'EIRL et les conflits de lois – Esquisse de réponse à une question non posée », p. 191.

Hugues FULCHIRON, « Droit à une nationalité, droit à la nationalité, droit à sa nationalité ? (Variations sur le thème de l'évolution contemporaine des rapports entre individus et nationalité) », p. 205.

Laurent GAMET, « L'accord collectif européen », p. 227.

Hélène GAUDEMENT-TALLON, « Le divorce international depuis la communication de Patrick Courbe au comité français de Droit international privé », p. 245.

Charlotte GIRARD, « Terrorisme et Droits de l'Homme dans la France de 2008 – Le non-anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme », p. 267.

Clothilde GRARE-DIDIER, « Les deniers des partenaires dans l'indivision d'acquêts », p. 281.

Johanna GUILLAUME, « Ordre public plein, ordre public atténué, ordre public de proximité : quelle rationalité dans le choix du juge ? », p. 295.

Fabienne JAULT-SESEKE, « Mariages et partenariats enregistrés : critique de la diversité des méthodes de droit international privé », p. 311.

Guilhem JULIA, « QPC en droit de la famille : l'effectivité emporte-t-elle efficacité ? », p. 327.

Thierry LE BARS, « Les clauses dites pénales en droit des libéralités ou le mariage de la carpe et du lapin », p. 345.

Gilles LEBRETON, « Critique républicaine des « droits fondamentaux » de la personne humaine », p. 359.

Cécile LEGROS, « L'intégration des conventions internationales dans le droit dérivé de l'Union européenne : l'exemple du droit des transports », p. 367.

Virginie LEMONNIER-LESAGE, « Lorsque conflits de lois dans le temps et conflits de lois dans l'espace se mêlent...L'application de la coutume de Normandie par la Cour de cassation au XIX^e^ siècle : l'exemple de la protection dotale », p. 389.

Frédéric LEPLAT, « Première étape vers une procédure européenne harmonisée de prévention et de traitement des difficultés des groupes bancaires », p. 407.

Ludovic MAUPAS, « L'intérêt commun : une notion conceptuelle et fonctionnelle », p. 431.

Françoise MONEGER et Gérard PLUYETTE, « Exequatur et principes essentiels du droit français », p. 447.

Horatia MUIR WATT, « Concurrence ou confluence ? Droit international privé et droits fondamentaux dans la gouvernance globale », p. 459.

Guy QUINTANE, « Du sujet à l'Homme de droit », p. 481.

David ROBINE, « L'appréhension de la situation de confusion des patrimoines dans le cadre du règlement n° 1346/2000 du 29 mai 2000 », p. 501.

Jocelyne VALLANSAN, « Les anomalies procédurales de l'interruption des instances en paiement d'une somme d'argent en cours, en cas de procédure collective », p. 517.

Thierry VIGNAL, « Ordre public et reconnaissance », p. 527.

234. Courlet (Claude), 2014

***L'économie territoriale en questions : liber amicorum : hommage en l'honneur du président et professeur Claude Courlet,* Paris : L'Harmattan, 2014, 309 p. (24 contrib.)**

Préface

Claude LACOUR, « L'homme des hautes montagnes », p. 11.

Témoignages

Jacques RIBEMBOIM, « Claude Courlet, l'impression d'un Brésilien séparatiste », p. 15.

El Kebir HANNOU, « Claude Courlet et la nouvelle logique de développement des territoires marocains », p. 19.

À propos des territoires

Gioacchino GAROFOLI, « La "gouvernance" du développement local dans les Langhe », p. 23.

Bernard PECQUEUR, « La dimension territoriale du développement et l'action publique », p. 37.

Gilles NOVARINA, « Des territoires et de leur atmosphère », p. 61.

Ivan SAMSON, « Claude Courlet et les atmosphères », p. 49.

Michel DIMOU, « Le système productif local : de l'économie du développement aux théories de la croissance », p. 69.

Ameziane FERGUENE, « Innovation technologique et développement territorial : l'expérience grenobloise », p. 77.

Dorota CZYZEWSKA et Christian LE BAS, « *Recent clustering of Research and Innovation activity in Rhône-Alpes: empirical evidence and first assessment* », p. 91.

Jean LAPEZE, « Lutte contre la pauvreté et territoire: une théorie en mal de pratique dans le contexte africain », p. 101.

Marion DUBUISSON et Liliane PERRIN-BENSAHEL, « Modes d'interaction et territoires soutenables », p. 115.

Srdjan REDZEPAGIC et Xavier RICHET, « *Catching-up and Integration in New and Future EU Member States through FDI* », p. 135.

Jacques FONTANEL, « Sécurité et la Défense nationales, une dimension sociétale souvent négligée par l'économie régionale », p. 155.

Ahmed SILEM, « L'entrepreneur, ses représentations académiques et ses représentations auprès des étudiants français, algériens et tunisiens », p. 173.

Serge-Didier LENGA, « Géographie et territoires de l'entrepreneur : l'ambiguïté d'une cognition située par les opportunités d'affaires », p. 189.

Eric BRUNAT, « "Entreprisation diffuse" et territoires en Russie : quelques considérations théoriques », p. 203.

Khelloudja ARABI, « Dynamique entrepreneuriale et construction territoriale en Algérie. Approche par les acteurs et les réseaux. Cas de la région de Béjaia », p. 221.

Rosa AKNINE SOUIDI et Mohamed Yacine FERFERA, « Le territoire comme déterminant la création des entreprises en Algérie », p. 237.

Belaid ABRIKA, « La gouvernance locale traditionnelle solidaire. Cadre conceptuel d'une nouvelle gouvernance territoriale. Cas de la région de Kabylie en Algérie », p. 247.

Cécile PERRET et Ahmed TESSA, « L'huile d'olive en Kabylie, Une étude appliquée », p. 259.

Said DOUMANE, « L'économie kabyle ancienne : une transition bloquée ? », p. 271.

Soumaya HERGLI, « Stratégie de tourisme durable en Tunisie », p. 281.

Myriam DONSIMONI et Daniel LABARONNE, « L'OCP sur ses territoires », p. 295.

235. Courteix (Simone), 2007

***L'adaptation du droit de l'Espace à ses nouveaux défis : Mélanges en l'honneur de Simone Courteix*, Paris : Éditions Pédone, 2007, 318 p. (18 contrib.)**

Les principes du droit de l'espace

Mohammed BEDJAOUI, « L'espace extra-atmosphérique, un univers en partage », p. 7.

Armel KERREST, « Le droit de l'espace à l'épreuve de la privatisation et de l'unilatéralisme », p. 13.

Francis LYALL, « *On the security of the broad principles of space law* », p. 35.

Mireille COUSTON, « Spatioéthique », p. 49.

Jean CHAPPEZ, « Les technologies spatiales au service de la lutte contre les catastrophes », p. 87.

Wulf VON KRIES, « *Military space activities – Legally unconstrained ?* », p.105.

Gennagy P. ZHUKOV, « *Registration and jurisdiction aspects of international space station* », p. 119.

Patrick SALIN, « Nouvelle législation sur l'espace adoptée lors des 107e et 108e législatures et lors de la première session de la 109e législature du Congrès des États-Unis d'Amérique », p. 125.

De nouveaux acteurs : organisations internationales, acteurs privés

Philippe ACHILLEAS, « L'astronaute et le droit international », p. 143.

Juan Manuel FARAMIÑAN et Claudio ZANGHI, « L'organisation mondiale de l'espace : un défi oublié ? », p. 161.

Anne-Marie MALAVIALLE, « Acteurs publics et privés dans la construction du système global Intelsat : la première forme d'une collaboration évolutive », p. 177.

Laurence RAVILLON, « L'adaptation du droit des contrats aux réalités technologiques : l'exemple des activités spatiales », p. 205.

Philippe CLERC, « Le système européen de lancement spatial à l'épreuve des évolutions du marché mondial : un regard juridique et économique », p. 231.

Yann AUBIN, « La concession des satellites de télécommunication du Ministère de la défense britannique à un opérateur privé : présentation générale du projet "Paradigm" et des principales questions juridiques », p. 255.

Timothée BERTRAND, « De l'apparence d'un vide juridique aux conséquences du vide législatif dans les financements spatiaux », p. 269.

Une nouvelle ambition : la lune et les corps célestes

Alexandre KISS, « Retour sur la Lune, mais comment protéger son environnement ? », p. 293.

Stephan HOBE, « *ILA resolution 1/2002 with regard to the common heritage of mankind principle in the moon agreement* », p. 301.

Leslie TENNEN, « *New developments and the legal framework covering the exploitation of the resources of the moon* », p. 309.

236. Courvoisier (Claude), 2005

Utopies : entre droit et politique : études en hommage à Claude Courvoisier,
Dijon : Éditions universitaires de Dijon, 2005, 450 p. (33 contrib.)

UTOPIES ET HISTOIRE DES IDÉES POLITIQUES

Georges PIERI, « Âge d'or et état de nature ou l'ailleurs du politique », p. 35.

Michel BARIDON, « Ermenonville : la nature et l'espoir », p. 41.

Patrice ROLLAND, « La préservation (ou le maintien) des institutions est-elle une utopie ? Rousseau et le Tribunat », p. 51.

Jean-Jacques CLERE, « Le projet de Constitution de Saint-Just du 24 avril 1793. Une utopie ? », p. 67.

Bruno CHATON, « Utopie et Millénarisme : le mythe romantique de Napoléon endormi », p. 81.

Jean BART, « Le contrat chez Proudhon », p. 89.

Michel VERPEAUX, « De la chanson au symbole politique; l'exemple du "Temps des cerises" », p. 103.

Patrick CHARLOT, « Marcel, premier dialogue de la Cité harmonieuse ; l'utopie fondatrice de la pensée de Péguy », p. 111.

Éric GASPARINI, « Le "Démosthène" de Clemenceau : mirage grec et mythe de la grandeur française », p. 125.

Christophe BOUTIN, « Passé et utopie ; Georges Bernanos face à la Révolution française », p. 135.

Maurice CARREZ, « Un expert ès-marxisme face à l'utopie : Otto Wilhelm Kuusinen (1905-1964) », p. 145.

Gerard SOULIER, « Retour d'Utopie : W ou le souvenir d'enfance de Georges Perec », p. 161.

Miguel ABENSOUR, « L'État de Justice chez Levinas », p. 173.

Maxime DURY, « G.D. contre l'utopie ? Pièces pour procès à venir », p. 185.

UTOPIES ET SYSTÈMES JURIDIQUES

Armelle LE BRAS-CHOPARD, « Entre droit de la guerre et droit international, le Droit des Gens selon S. Pufendorf : une utopie ? », p. 197.

Charles LEBEN, « Norberto Bobbio et le droit international ; note de lecture », p. 215.

Monique CHEMILLIER-GENDREAU, « Le droit international entre désillusions et utopies », p. 235.

Charalambos APOSTOLIDIS, « "Nous, peuples des Nations Unies..." ; L'utopie dans le droit international ? », p. 245.

Michel TROPER, « La suprématie de la constitution », p. 259.

Dan Claudiu DANISOR, « L'utopie constitutionnalisée : commentaires en marge de la révision de l'art. 1 alin. 3 de la Constitution roumaine », p. 271.

Michel FROMONT, « Les mythes du droit public français : Séparation des pouvoirs et État de droit », p. 293.

Bernard STIRN, « La réforme de l'Etat, mythe ou réalité ? », p. 303.

Yan LAIDIE, « Utopique unité de juridiction », p. 309.

Gilles DARCY, « Propos à peine hétérodoxes sur le juge administratif et la loi », p. 319.

UTOPIES ET SOCIÉTÉS

Pierre GUENANCIA, « Le citoyen du monde », p. 339.

Marcel DAVID, « Fraternité et violence », p. 351.

Albert BOURGI, « L'utopie de l'unité de l'Afrique », p. 361.

Michel OFFERLE, « La transparence du représenté, Les deux affaires Pierre Vaux 1852-1897, août-septembre 1894 », p. 371.

Marie-Claire LAVAL-REVIGLIOV, « Le 21 avril 2002 - Interprétation à l'aune de l'utopie », p. 383.

Nicolas DERASSE et Jean-Pierre ROYER, « Régime et architecture pénitentiaires : Entre utopie et réalité », p. 397.

Claude PATRIAT, « Utopique politique culturelle : L'intervention publique dans la Culture, entre incantation et métaphore », p. 413.

Christian HERMELIN, « L'utopie en acte : Pour un mouvement international des recherches actions collectives », p. 425.

Jean-Pierre COLIN, « La dernière utopie », p. 437.

237. Couvrat (Pierre), 2001

La sanction du droit : Mélanges offerts à Pierre Couvrat,
Paris : Presses universitaires de France, 2001, 559 p. (35 contrib.)

FLORILÈGE

Loïc CADIET, « Petit glossaire de l'amitié dans le procès civil », p. 3.

Dominique BREILLAT, « Le droit constitutionnel non sanctionné », p. 25.

Bernard CHERIGNY, « La société "surrepressive" dans la philosophie d'Herbert Marcuse », p. 51.

DROIT PRIVÉ

Paul DELNOY, « La caducité, une sanction d'un nouveau type en droit belge des libéralités », p. 77.

Jean DERRUPPE, « Les sanctions du dol dans la vente d'un fonds de commerce », p. 91.

Jean PELISSIER, « Difficultés et dangers de l'élaboration d'une théorie jurisprudentielle : l'exemple de la distinction entre la modification du contrat de travail et le changement des conditions de travail », p. 101.

Guy RAYMOND, « Crédit – formalisme – sanctions en droit de la consommation », p. 111.

Philippe REMY, « Observations sur le cumul de la résolution et des dommages et intérêts en cas d'inexécution du contrat », p. 121.

Marie-Laure IZORCHE, « La cassation, sanction d'une atteinte à la logique », p. 131.

DROIT DISCIPLINAIRE ET ADMINISTRATIF

François ALAPHILIPPE, « La spécificité de la pénalité sportive par rapport à la sanction disciplinaire », p. 157.

Jean-François LACHAUME, « La répression disciplinaire du dopage sportif : réflexions sur les derniers textes », p. 171.

Philippe LIGNEAU, « À la frontière de la sanction administrative : la décision publique de fermeture des établissements sociaux et médico-sociaux privés », p. 183.

Joëlle PRALUS-DUPUY, « Les sanctions pécuniaires dans les droits disciplinaires bancaire, financier et boursier », p. 199.

Jean SAVATIER, « Sanctions disciplinaires et contrat de travail », p. 211.

DROIT EUROPÉEN ET INTERNATIONAL

Mireille DELMAS-MARTY, « La place d'un droit pénal commun dans la construction européenne », p. 229.

François HERVOUËT, « Le droit communautaire : un ordre juridique pénalement sanctionné ? », p. 243.

Raymond LEGEAIS, « Le droit de la preuve à la Cour européenne des droits de l'Homme », p. 255.

Florence MASSIAS, « Légalité dangerosité perpétuité. Le contrôle de la Cour européenne sur les peines perpétuelles obligatoires et indéterminées », p. 279.

Françoise TULKENS, « L'interdit de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants. Les développements récents de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme », p. 313.

Danièle MAYER, « La prévision de la sanction dans l'extradition », p. 325.

André GIUDICELLI, « La déchéance de la nationalité française », p. 333.

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Georges VERMEILLE, « Le maximum et le minimum », p. 353.

Michel DANTI-JUAN, « Le consentement et la sanction », p. 367.

Jacques-Henri ROBERT, « Les préposés délégués sont-ils les représentants de la personne morale ? », p. 383.

Yuji SHIRATORI, « La peine de mort au Japon », p. 393.

Didier THOMAS, « Le concept de procès pénal », p. 401.

Bernard BOULOC, « Observations sur les nullités en matière de procédure pénale », p. 417.

Marie-Clet DESDEVISES, « Le pouvoir d'appréciation du parquet dans la mise à exécution de la sanction », p. 429.

Pierre TRUCHE, « Des bonnes ou des mauvaises raisons d'échapper à la sanction pénale », p. 449.

Raymond GASSIN, « Remarques sur la sanction du droit pénitentiaire », p. 455.

Martine HERZOG-EVANS, « Les sanctions pénitentiaires occultes », p. 471.

Christine LAZERGES, « De la judiciarisation à la juridictionnalisation de l'exécution des peines par la loi du 15 juin 2000 renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes », p. 489.

Catherine MARIE, « L'usage de stupéfiants et le dopage : des interdits sans peines », p. 505.

Geneviève GIUDICELLI-DELAGE, « La sanction de l'imprudence », p. 523.

Michel MASSE, « La peur du gendarme. À l'occasion d'une nouvelle rédaction du Code de la route », p. 537.

238. Couzinet (Paul), 1974

Mélanges offerts à Paul Couzinet,
Toulouse : Université des sciences sociales de Toulouse, 1974, 809 p. (31 contrib.)

Serge ALBOUY, « Bernanos et la guerre d'Espagne », p. 7.

Albert BRIMO, « À propos de la typologie des régimes constitutionnels des démocraties occidentales contemporaines », p. p. 21.

Marie-Bernadette BRUGUIERE, « Opinion publique et Administration dans le Bas-Empire romain », p. 43.

Georges BURDEAU, « Processus décisionnel et décision politique », p. 75.

Jean CHARPENTIER, « Réflexions sur l'affaire de la Vanoise », p. 93.

Jean-Louis DE CORAIL, « La notion d'activité dans le domaine de l'administration économique : sa définition et son utilisation par le juge administratif », p. 117.

Jean DAUVILLIER, « Aux origines des notions d'État et de souveraineté sur un territoire », p. 153.

Michel DESPAX, « L'application de la législation du travail en fonction des effectifs de l'entreprise », p. 223.

Olivier DUPEYROUX, « Le destin du Conseil Constitutionnel », p. 235.

Paul GEOUFFRE DE LA PRADELLE, « Aspects essentiels d'un droit international humanitaire », p. 247.

H.enri GILLES, « La carrière méridionale de Pierre Grégoire de Toulouse », p. 263.

Claude GOUR, « Administration locale et indépendance au Cambodge (1954-1970) : seize années d'expérience) », p. 285.

Pierre HEBRAUD, « Le juge et la jurisprudence », p. 329.

Guy HERAUD, « L'arrêt du Tribunal Fédéral Suisse du 31 mars 1965 et la protection des aires linguistiques », p. 373.

Guy ISAAC, « Après l'arrêt Letisserand : dix années de réparation de la douleur morale par le Conseil d'État », p. 387.

André DE LAUBADERE, « Vicissitudes actuelles d'une distinction classique : établissement public et collectivité territoriale », p. 411.

Maxime LETOURNEUR, « Une jurisprudence administrative originale : la jurisprudence du Tribunal administratif de l'Organisation International du Travail », p. 449.

Jean-Louis LOUBET DEL BAYLE, « État et idéologie », p. 463.

Jean-Arnaud MAZERES, « Que reste-t-il de la jurisprudence Société Entreprise Peyrot », p. 475.

Roger MERLE, « Le problème du contrôle juridictionnel de la garde à vue », p. 551.

Achille MESTRE, « La démocratie administrative », p. 561.

Joël MOLINIER, « Fiscalité et fiction », p. 577.

Pierre MONTANE DE LA ROQUE, « Le Fédéralisme de Hamilton », p. 591.

Jacques MOURGEON, « De quelques rapports entre les libertés et la domanialité publique », p. 607.

NGUYEN QUOC DINH, « La République du Viêt- Nam et le droit de la mer », p. 617.

Paul OURLIAC, « Les idées politiques de Le Franc de Pompignan », p. 651.

Henri ROUSSILLON, « La mort des communes ? », p. 671.

Germain SICARD, « Préfets et instituteurs : l'application dans la Haute-Garonne de la loi du 11 janvier 1850 », p. 697.

Lucien SIORAT, « Sur une métaphore de Clausewitz », p. 715.

Pierre VELLAS, « Les entreprises multinationales et les organisations non gouvernementales, sujets du droit international », p. 749.

José VIDAL, « L'infraction commise par un agent public dans l'exercice de ses fonctions », p. 779.

239. Cozian (Maurice), 2009

Écrits de fiscalité des entreprises : Études à la mémoire du professeur Maurice Cozian,
Litec, 2009, 948 p. (54 contrib.)

Alain VIANDIER, « Maurice Cozian, l'Homme et l'œuvre », p. 3.

PREMIÈRE PARTIE : PRINCIPES GÉNÉRAUX DU DROIT FISCAL

Sources, principes et notions du droit fiscal

Gilles AMEDEE-MANESME, « La doctrine administrative défavorable peut-elle donner lieu à restitution de l'indu ? », p. 21.

Jean-Claude BOUCHARD, et Justin Hayden MILLER, « Vers la fin de la confiance légitime », p. 45.

Philippe NEAU-LEDUC, « L'ère du temps », p. 69.

Gilles NOËL, « La loyauté dans le couple "administration fiscale – contribuable" », p. 77.

Michel BOUVIER, « Les "accords fiscaux préventifs" : une sécurité pour l'entreprise et l'administration », p. 127.

Christophe DE LA MARDIERE, « Pour tenter d'en finir avec l'autonomie et le réalisme du droit fiscal », p. 137.

Pierre-François RACINE, « Bref retour sur la jurisprudence Lemarchand et la théorie de l'apparence », p. 145.

Patrick SERLOOTEN, « La notion de biens professionnels : naître ou ne pas naître, voilà la question », p. 153.

Jean-Pierre CASIMIR, « La mutation génétique des plus-values », p. 171.

Abus de droit et acte anormal de gestion

Thierry SCHMITT, « Le juge et l'abus de droit rampant », p. 187.

Jean-Marc TIRARD, « L'abus de droit en droit comparé », p. 209.

Pierre FERNOUX, « SCI et démembrement de propriété : la Cour de cassation maintient le cap », p. 229.

Cyrille DAVID, « L'acte anormal de gestion (comparaison fiscale Allemagne, France et Royaume- Uni) », p. 239.

Florence DEBOISSY, « Acte anormal de gestion et groupe de sociétés : orthodoxie juridique versus réalisme économique ? », p. 263.

DEUXIÈME PARTIE – FISCALITÉ DE L'ENTREPRISE

Détermination et imposition du résultat

Arnaud DE BISSY, « Plaidoyer en faveur du maintien de la connexion entre fiscalité et comptabilité », p. 311.

Frédéric DOUET, « Propos désobligeants sur certains aspects fiscaux du principe de la liberté d'affectation comptable », p. 329.

Modibo TOURE, « Les incidences fiscales au Mali de quelques innovations du système comptable OHADA », p. 335.

Jean-Luc ROSSIGNOL, « L'amortissement des autorisations de mise sur le marché : la notion d'usage(s) en question », p. 343.

Philippe DEROUIN, « La transparence fiscale des sociétés de personnes ou la fin programmée du sac d'embrouilles », p. 355.

Éric DESMORIEUX, « Le régime fiscal des apports faits à une société en participation », p. 375.

Marie MASCLET DE BARBARIN, « Variations fiscales autour du véhicule professionnel », p. 391.

Jean SCHMIDT, « L'allégement constant de l'impôt sur les sociétés », p. 401.

Création, transmission et restructuration d'entreprise

Martial CHADEFAUX, « Le régime d'exonération des entreprises nouvelles : aide fiscale ou nouveau "sac d'embrouilles" ? », p. 409.

Raphaël CONTIN et Michel DESLANDES, « L'évolution des droits d'enregistrement sur cession de droit sociaux depuis la première édition du *Précis de fiscalité* de Maurice Cozian », p. 427.

Alain DELFOSSE, « La fiscalité dérogatoire de la transmission à titre gratuit d'une entreprise individuelle », p. 443.

Jean-Louis MEDUS, « Le manager, la transmission d'entreprise et le fisc », p. 459.

Pierre-Jean GAUDEL, « L'évaluation fiscale des titres de sociétés », p. 473.

Paul LE FLOCH et Marie-Antoinette COUDERT, « Les parties au contrat de location-gérance », p. 483.

TROISIÈME PARTIE – FISCALITÉ INTERNATIONALE, EUROPÉNNE ET COMPARÉE

Pascal COUDIN, « Réflexions sur la portée du principe de subsidiarité des conventions fiscales internationales », p. 499.

Gauthier BLANLUET, « La notion de bénéficiaire effectif en droit fiscal international », p. 513.

Daniel GUTMANN, « La filiale commissionnaire : un établissement stable ? », p. 537.

Nicolas MELOT, « Fiscalité et multinationales : les groupes de sociétés, ces enfants terribles », p. 553.

Pierre BELTRAME, « Diversité culturelle et intégration fiscale européenne », p. 595.

Odile COURJON, « Combien de guichets uniques dans l'Union européenne ? », p. 607.

Philippe MARCHESSOU, « L'apport de la jurisprudence de la CJCE en matière d'imposition des entreprises », p. 617.

Jean-Pierre LE GALL, « La course incontrôlée d'un OVNI : le régime fiscal du *trust* en France », p. 631.

Jean-Luc PIERRE, « La territorialité de l'impôt sur les sociétés en droit interne pour les personnes morales étrangères », p. 643.

Charles ROBBEZ MASSON, « Trinité fiscale en terre d'Islam : l'impôt forfaitaire unique (IFU) algérien », p. 655.

QUATRIÈME PARTIE – CONTRÔLE FISCALE ET CONTENTIEUX DE L'IMPÔT

Ludovic AYRAULT et Manon SIERACZEK, « La commission des infractions fiscales : analyse critique après trente ans d'existence », p. 679.

Jean-Claude DRIE, « Garanties du contribuable et impôts locaux : à quand la fin de l'âge de la préhistoire ? », p. 697.

Rémi GOUYET, « De la dématérialisation fiscale en entreprise : le cas de la facturation électronique », p. 711.

Jean LAMARQUE, « L'article L. 16 B après l'arrêt Ravon. Libres propos d'un juriste libre », p. 719.

Christian LOUIT, « L'article L. 16 B, le juge national et la Cour européenne des droits de l'homme : la saga du droit de "visite" ou la trahison des clercs », p. 743.

Thierry LAMBERT, « L'indépendance des procédures concomitantes », p. 753.

CINQUIÈME PARTIE – VARIATIONS SUR...

...la fiscalité du patrimoine

Olivier DEBAT, « Le principe de la restitution des droits d'enregistrement consécutivement à la résolution d'un acte juridique : présent et avenir », p. 771.

Bernard JADAUD, « L'imposition de la jouissance de revenus et de biens dans un cadre familial », p. 795.

Renaud MORTIER, « L'odieux traquenard de l'article 751 du CGI : le nu-propriétaire taxé aux droits d'une succession fictive », p. 819.

…la fiscalité vitivinicole

Michel-Pierre MADIGNIER, « Bail à métayage et impôt sur le revenu », p. 855.

Michel MENJUCQ, « Impromptu fiscal sur la TVA de la vente en primeur des grands crus de vins de Bordeaux », p. 877.

...la fiscalité de l'environnement

Bernard PLAGNET, « Considérations sur la fiscalité de l'environnement », p. 883.

...la fiscalité de la pierre et de l'anti-matière

Yolande SERANDOUR, « Les mystères de la TVA immobilière », p. 899.

Mireille MARTEAU-PETIT, « L'imposition du vent », p. 911.

En guise de conclusion

Jérôme TUORT, « Espace harmonie chiffrée, printemps 2020 », p. 929.

240. Craig (William Laurence), 2016

***Liber amicorum en l'honneur de William Laurence Craig*,**
Paris : LexisNexis, 2016, 402 p. (23 contrib.)

Gerald AKSEN, « *A dozen differences in international arbitration in the last half-century* », p. 3.

George A. BERMANN, « *"International Standards" as a Choice of Law Option in International Commercial Arbitration* », p. 17.

Stephen BOND, « *What were they thinking? The Law Governing the Arbitration Agreement* », p. 29.

Virginie COLATUTA, « *The protection of legitimate expectations relating to investments in infrastructure projects* », p. 57.

Emmanuel GAILLARD, « *Improving Investment Treaty Arbitration: Two Proposals* », p. 69.

Ronald E.M. GOODMAN, « *A Tilted Procedural Playing Field: The Arena Of Investor-State Arbitration* », p. 83.

Jacob GRIERSON et Thomas GRANIER, « L'efficacité de la clause d'arbitrage à l'épreuve du droit de l'Union européenne relatif aux conflits de juridiction et à la concurrence », p. 113.

Jeffrey M. HERTZFELD et Anna CREVON-TARASSOVA, « *Arbitration Involving States and State Entities: Wha Are the Proper Parties?* », p. 133.

Robert HORNICK et Paul FRIEDLAND, « *Differential Capacity and the Duty to Protect Foreign Investment from Physical Violence* », p. 149.

Marc LALONDE, « *Some reflections* », p. 181.

Philippe LEBOULANGER, « *Time limits and arbitral awards (A French approach)* », p. 185.

Bruno DE LOYNES DE FUMICHON, « Jean Domat (1625-1696) et la doctrine de l'arbitrage dans l'Ancien droit français », p. 193.

Jean-Claude NAJAR, « *Lean Arbitration: User Participation and Rule-Making* », p. 213.

William W. PARK, « *Challenging Arbitral Jurisdiction: The Role of Institutional Rules* », p. 231.

Jan PAULSSON, « *Laurie Craig: Reflections on Mentorship* », p. 265.

Nikolaus PITKOWITZ, « *Ibe Law Applicable to the Arbitration Agreement* », p. 275.

Michael POLKINGHORNE et Elizabeth OGER-GROSS, « *Structural support, not a bridge:*

The role of amicus curiae opinions in investment arbitration », p. 289.

Charles PONCET et Luisa MOCKLER, « *Res judicata: a contribution to the debate on claim preclusion in international arbitration* », p. 309.

Hilmar RESCHKE-KESSLER, « *The neutrality of an arbitral institution - exemplified by the ICC-Court* », p. 325.

Alan Scott RAU, « *Punitive, Exemplary, "Vindictive," "or Edifying Damages of Whatever Nature"* », p. 335.

Eric A. SCHWARTZ, *Security for Costs and Third-Party Funding: A Bridge Too Far?* », p. 371.

Jingzhou TAO, « *The possibility of arbitrating domestic disputes by non-chinese arbitration institutions* », p. 389.

241. Crépeau (Paul-André), 1997

Mélanges offerts par ses collègues de McGill à Paul-André Crépeau,
Cowansville (Québec) : Y. Blais, 1997, 721 p. (20 contrib.)

France ALLARD, « La vie privée : cet obscur objet de la prestation contractuelle », p. 1.

G. BLAINE BAKER, « *Public Frivolity and Patrician Confidence: Lower Canada's 'Brothers-in-Law', 1827 to 1833* », p. 43.

Martin BOODMAN, « *The Conditional Sale* : de quoi s'agit-il ? », p. 75.

J.E.C. BRIERLEY, « *The Gratuitous Trust: A New Liberality in Quebec Law* », p. 119.

Jutta BRUNNEE, « *From a "Black Hole" into a Greener Future? Comparative Perspectives on Environmental Liability Law in Quebec and its Reform* », p. 155.

Madeleine CANTIN CUMYN, « L'origine de la fiducie québécoise », p. 199.

Irwin COTLER, « *Remedies Against Racist Incitement in Comparative Perspective* », p. 221.

John W. DURNFORD, « *Employee or Independent Contractor? The Interplay Between the Civil Code and the Income Tax Act* », p. 273.

H. Patrick GLENN, « *Comparative Law and the Judicial Function* », p. 311.

Jane Matthews GLENN, « *Civilian Survival: Upper and Lower Canada and the Saint Lucia Civil Code* », p. 327.

Ethel GROFFIER, « La terminologie du droit international privé : langage savant ou cryptographie ? », p. 355.

Richard JANDA, « *Legal Architecture, Equity and Christopher St. German* », p. 373.

Pierre-Gabriel JOBIN, « La stabilité contractuelle et le Code civil du Québec : un rendez-vous tumultueux », p. 417.

Daniel JUTRAS, « Le ministre et le Code - essai sur les Commentaires », p. 451.

Nicholas KASIRER, « *What is* vie commune*?* Qu'est-ce que *living together* ? », p. 487.

Dennis KLINCK, « *Nous sumus a arguer la consciens icy et nemy la ley: Equity in the Supreme Court of Canada* », p. 535.

Roderick A. MACDONALD, « *Encoding Canadian Civil Law* », p. 579.

Colleen SHEPPARD, « *The Promise and Practice of Protecting Human Rights: Reflections on the Quebec Charter of Human Rights and Freedoms* », p. 641.

William TETLEY, « Abus de droit - *Wrongful Arrest of Ships (Erroneous or Malicious)* », p. 679.

J.E.C. BRIERLEY, « Postface », p. 719.

242. Cruz Vilaça (da) (José Luis), 2021

Building the European Union: The Jurist's View of the Union's Evolution. Liber Amicorum in Honour of José Luís da Cruz Vilaça,
Oxford [etc.] : Hart, 2021, 267 p. (18 contrib.)

PART. I : EU LEGAL ORDER

Constantinos LYCOURGOS, « *The Intersection between the Uniform Application of EU Law and the Limitation of Sovereign Rights in the Jurisprudence of the CJEU* », p. 3.

Ricardo DA SILVA PASSOS, « *The Scope of the Principle of the Autonomy of the European Union Legal Order: Recent Developments* », p. 19.

Vassilios SKOURIS, « *The Influence of Common Lawyers on European Union Law* », p. 31.

Ian S FORRESTER, « *Brexit after the Event: Problems Predicted, Problems Unresolved?* », p. 41.

Carla FARINHAS, « *The Interplay between EU Law and WTO Law: When the Legality of EU Acts is at Stake* », p. 53.

PART II : EU POLICIES

1. Persons

Koen LENAERTS, « *The External Dimension of Union Citizenship in Extradition* », p. 73.

Nuno PIÇARRA, « *Some Notes on the Fundamental Right to Liberty and Security of Person in the EU Legal Order* », p. 87.

Hubert DE VERDELHAN, « L'arrêt C. K. c/ Slovénie: Une Importante Contribution à l'humanisation du "Système de Dublin" », p. 99.

2. Competition

Francisco COSTA-CABRAL, « *The Limits of Collusion under Article 101(1) TFEU* », p. 119.

Ricardo OLIVEIRA et Sara ESTIMA MARTINS, « *EU Competition Law and Parental Liability: The Akzo II Case* », p. 139.

Carlos BOTELHO MONIZ, « *The EC/ Intel Judgment and the Assessment of Fidelity Rebates* », p. 155.

Maria JOÃO MELICIAS, « *Towards 170 Years of Competition Policy in Portugal: Past and Future Perspectives in Light of the Implementation of the ECN+ Directive* », p. 169.

PART III : IN COURTS WE TRUST

José MIGUEL JUDICE et Ana COIMBRA TRIGO, « *Dealing with Privilege Claims in International Arbitration : A Pragmatic Approach* », p. 187.

Melchior WATHELET, « La saga Kendrion-Gascogne: Vous avez dit "durée raisonnable" ? », p. 207.

Rosario SILVA DE LAPUERTA, « *The Right of any Court or Tribunal of a Member State to Request a Preliminary Ruling from the Court of Justice of the European Union* », p. 215.

Antonio TIZZANO, « Les relations entre juridictions en Europe », p. 223.

Alessandro MARCIANO, « *The Dialogue between Courts in the so-called Taricco Saga* », p. 237.

Frédérique ROLIN, « De l'articulation entre renvoi préjudiciel en validité et recours en annulation : Pour une lecture constructive de l'arrêt Georsgmarienhütte », p. 245.

243. Cujas (Jacques), 2024

Jacques Cujas, la fabrique d'un « grand juriste »,
Paris : Collège de France éditions, 2024, 247 p. (13 contrib.)

Xavier PREVOST, « Portrait de Jacques Cujas (1522-1590) à l'occasion des cinq cents ans de sa naissance », p. 17.

Corinne LEVELEUX-TEXEIRA, « De quoi le "grand juriste" est-il le nom ? », p. 29.

Florent GARNIER, « Cujas et Toulouse du XVIII^e^ au XX^e^ siècle : écriture plurielle d'une histoire », p. 45.

Jacqueline LALOUETTE, « Les statues de Cujas dans l'espace public français », p. 63.

Valérie HAYAERT, « Le stemma dit "de Cujas" ou le juriste à l'œuvre quand il se saisit de l'image », p. 87.

Stéphan GEONGET, « Cujas, du juriste de la Renaissance au personnage de fiction (XVI^e^-XXI^e^ siècle) », p. 111.

Diego QUAGLIONI, « Cujas, les auteurs italiens et l'Italie », p. 129.

John W. CAIRNS, « Cujas et l'aire britannique », p. 147.

Rafael RAMIS-BARCELO, « La réception de Cujas dans la monarchie espagnole (XVI^e^-XVII^e^ siècles) », p. 161.

Anne ROUSSELET-PIMONT, « Cujas et les arrêtistes, l'écho de l'École au Palais », p. 177.

Laurent PFISTER, « "Ce grand jurisconsulte" : sur l'autorité de Jacques Cujas au sein de la doctrine française d'Ancien Régime », p. 197.

Géraldine CAZALS et Anne-Sophie CHAMBOST, « Postérités post-révolutionnaires de Cujas », p. 213.

Dario MANTOVANI, « Conclusion », p. 235.

244.Cujas (Jacques), 2022

« Jacques Cujas : Toulouse, 1522-2022 : mélanges »,
***Études d'histoire du droit et des idées politiques*, vol. 32, 2023, 77 p. (4 contrib.)**

Philippe NELIDOFF, « Le IV^e^ centenaire de Jacques Cujas », p. 9.

Laurens WINKEL, « Quelques réflexions autour de Cujas suivies de quelques remarques sur Grotius », p. 23.

Xavier PREVOST, « La bataille mémorielle de Toulouse. Encore l'affaire Cujas », p. 31.

Jacqueline LALOUETTE, « Une statue pour deux villes et deux statues pour une ville », p. 45.

D

245. Dabin (Jacques), 1994

Variations sur l'éthique : hommage à Jacques Dabin,
Bruxelles : Facultés universitaires Saint-Louis, 1994, 783 p. (36 contrib.)

Hélène ACKERMANS, « Introduction », p. 7.

Michel VAN DE KERCHOVE, « Jacques Dabin, l'enseignement de l'éthique et l'éthique de l'enseignement », p. 31.

Gaston BRAIVE, « L'histoire de l'enseignement de la philosophie morale aux Facultés universitaires Saint-Louis (1858-1968) », p. 39.

Jean LADRIERE, « La déstabilisation de l'éthique », p. 57.

I. Philosophie

Henri DECLEVE, « D'un ton propre à l'éthique », p. 77.

Guillaume DE STEXHE, « L'habitat, la crise, la cité: polarités éthiques », p. 89.

Lambros COULOUBARITSIS, « De l'iségorie à l'isopraxie », p. 125.

Raphaël CELIS, « La "crise de l'humanité européenne" et l'avènement des idéologies totalitaires. Réflexions au départ des œuvres de E. Husserl, H. Arendt et J. Habermas », p. 147.

Marc MAESSCHALCK, « Ethique de la discussion et création sociale. Habermas versus Castoriadis », p. 173.

Alain STROWEL, « Regards de Wittgenstein sur l'éthique », p. 193.

Robert BRISART, « La philosophie comme science et l'idéologie des valeurs. Remarque sur le déblaiement du phénomène éthique chez Husserl », p. 203.

Jacques LORY et André TIHON, « L'enseignement de la morale indépendante en Belgique (XIX^{e} et XX^{e} siècles) », p. 217.

Martine COLLIN, « Education et éthique du progrès », p. 263.

Claudine GOTHOT-MERSCH, « Sur l'élaboration de la figure de l'artiste chez Flaubert », p. 273.

Marie-France RENARD, « Littérature et éthique(s). Le cas d'Elio Vittorini », p. 285.

Jean-Louis CUPERS, « À la croisée des chemins : musique, éthique et psychanalyse », p. 297.

Ernst LEONARDY, « Dans le sillage du XVIII^{e} siècle », p. 311.

II. Droit.

Philippe GERARD, « Réflexions sur l'obligation politique », p. 317.

Hugues DUMONT, « Réflexions sur la légitimité du référendum constituant », p. 331.

Guy HAARSCHER, « La protection des minorités et ses paradoxes », p. 357.

Joe VERHOEVEN, « Remarques sur le droit d'ingérence humanitaire », p. 373.

François OST, « Après nous le déluge ? Réflexions sur la responsabilité écologique à l'égard des générations futures », p. 389.

François RIGAUX, « La fonction de la morale dans le raisonnement judiciaire », p. 413.

Michel VAN DE KERCHOVE, « Pour une éthique de l'intervention du droit pénal, entre moralisme et instrumentalisme », p. 449.

Jean SAUVAGEAU et Françoise TULKENS « L'abolition de la peine de mort : une question d'éthique. La Cour suprême du Canada et l'arrêt Kindler », p. 469.

Néry-Charles LECLERCQ, « L'éthique dans les contrats », p. 487.

Robert WTTERWULGHE, « Réflexions sur le droit et l'éthique à propos du domaine financier », p. 507.

René ROBAYE, « Destin, liberté et culpabilité en droit romain classique », p. 525.

III. Sciences humaines

André BERTEN, « L'éthique procédurale dans ses rapports avec les sciences humaines », p. 537.

René-Marie JONGEN, « L'éthique du dire ou l'intention discursive », p. 553.

Jean FLORENCE, « L'éthique de la psychanalyse. Réflexions sur la position de la question éthique de Freud à Lacan », p. 567.

Marie-Jeanne GERARD-SEGERS, « Psychanalyse, culture, étique », p. 577.

Jacques VAN RILLAER, « La thérapie comportementale : du conditionnement à la gestion de soi », p. 601.

Jean-Louis GENARD, « Pour une approche pragmatique des discussions éthiques », p. 621.

Jean REMY, « Ethique personnelle et éthique collective », p. 645.

Luc VAN CAMPENHOUDT, « Recherche sociologique, éthique et politique », p. 659.

Jacques MARQUET, Michel HUBERT et Danièle PETO, « Le chercheur et la norme. Réflexions en cours à partir d'une pratique concrète de recherche en sociologie », p. 693.

Henry TULKENS, « L'efficacité au service de l'équité en économie », p. 721.

Philippe VAN PARIJS, « L'éthique à l'épreuve du marché mondial », p. 731.

Paul DABIN, « Les fondements éthiques d'une démocratie personnaliste », p. 749.

246. Dabin (Jean), 1963

***Mélanges en l'honneur de Jean Dabin*, Bruxelles : Établissements Émile Bruylant ; Paris : Éditions Sirey, 1963, 968 p. (48 contrib.)**

Tome I : THEORIE GENERALE DU DROIT

Henri BATIFFOL, « Sur la positivité du droit », p. 3.

Jean BRETHE DE LA GRESSAYE, « Un pape juriste : Pie XII et le droit naturel », p. 19.

Otto BRUSIIN, « Aspects philosophiques du droit romain », p. 27.

Georges BURDEAU, « Pouvoir politique et pouvoir financier (Essai de systématisation de leurs relations) », p. 33.

Jean DARBELLAY, « L'objectivité du droit », p. 59.

René DEKKERS, « Moïse », p. 79.

Giorgio DEL VECCHIO, « Sur la croix rouge », p. 91.

Jérôme HALL, « Vers une philosophie intégrative du droit », p. 101.

John N. HAZARD, « Socialisme soviétique et droit international privé », p. 127.

Hans KELSEN, « Positivisme juridique et doctrine du droit naturel », p. 141.

Josef L. KUNZ, « Jean Dabin et Hans Kelsen », p. 149.

Clarence MORRIS, « Sur la théorie politique de Spinoza », p. 171.

Léon MOUREAU, « Notion et spécificité du contentieux administratif », p. 179.

Edwin W. PATTERSON, « L'influence des faits sur les jugements de valeur juridique », p. 197.

Miguel REALE, « La science du droit selon la théorie tridimensionnelle du droit », p. 211.

Jean G. RENAULD, « Réflexions sur l'œuvre du professeur Dabin », p. 231.

François RIGAUX, « Droit Public et droit privé dans l'ordre juridique international », p. 247.

Paul ROUBIER, « De la légitimité des situations juridiques », p. 265.

René SAVATIER, « Observations sur les modes contemporains de formation du droit positif », p. 293.

André TUNC, « Logique et politique dans l'élaboration du droit, spécialement en matière de responsabilité civile », p. 317.

Josephus Joannes Maria VAN DER VEN, « Vers une philosophie des droits de l'homme », p. 341.

Marcel WALINE, « Empirisme et conceptualisme dans la méthode juridique : faut-il tuer les catégories juridiques ? », p. 359.

Erik WOLF, « Ulrich Zasius (l461-1535) : Monument historique ou exemple actuel », p. 373.

Ben Atkinson WORTLEY, « Droit, loi et souveraineté », p. 397.

Tome II : DROIT POSITIF

Hermann BEKAERT, « La mission du ministère public en droit privé », p. 419.

Cyr CAMBIER, « Au-delà et en –deçà de la juridiction », p. 453.

Witold CZACHORSKI, « Fixation de l'étendue de la réparation du dommage d'après le droit polonais en vigueur », p. 475.

André DE BERSAQUES, « L'œuvre prétorienne de la jurisprudence en matière de lésion », p. 487.

Henri DESBOIS, « La conception française du droit moral de l'auteur », p. 519.

Paul ESMEIN, « Le culte des morts », p. 541.

Baron Louis FREDERICQ, « Les réserves dont la Belgique a fait usage en introduisant la Loi uniforme sur le chèque (loi du 1er mars 1961) », p. 551.

Walter J. GANSHOF VAN DER MEERSCH, « Le droit de la défense, principe général de droit. Réflexions sur des arrêts récents », p. 569.

Shalev GINOSSAR, « La fraude au droit d'autrui est-elle licite ? », p. 615.

Paul GRAULICH, « Règles de conflit et règles d'application immédiate », p. 629.

Joseph HAMEL, « Quelques réflexions sur le contrat de société », p. 645.

Charles HUBERLANT, « Le droit administratif belge comprend-il des principes généraux non écrits ? », p. 661.

André LAGASSE, « Liberté du travail et Liberté syndicale », p. 691.

Jean LIMPENS, « La faute et l'acte illicite en droit comparé », p. 723.

Pierre LOUIS-LUCAS, « La liberté contractuelle en droit international privé français », p. 743.

André MAST, « Le Conseil d'État et le contentieux de l'indemnité », p. 777.

Philippe MEYLAN, « Interprétation de la loi 40, DIG. 19.1 (Pomponius Lib. 31 AD Q. Mucium) », p. 795.

Jean RIVERO, « Le système français de protection des citoyens contre l'arbitraire administratif à l'épreuve des faits », p. 813.

Mario ROTONDI, « L'évolution de la réglementation de la concurrence et l'expérience des États-Unis De la liberté de la concurrence à l'égalité dans la concurrence) », p. 837.

André ROUAST, « Le juge et la vie familiale en droit français », p. 865.

Joseph RUTSAERT, « L'autorité de la chose jugée au criminel sur le civil », p. 887.

Émile et Guido VAN DIEVOET, « Le pouvoir du juge de réduire les salaires contractuellement fixé de l'agent d'affaires. Histoire d'une jurisprudence », p. 911.

Georges VAN HECKE, « Universalisme et particularisme des règles de conflits au XX^e^ siècle », p. 939.

Jean VAN RYN, « L'engagement par déclaration unilatérale de volonté en droit commercial », p. 953.

247. Daigre (Jean-Jacques), 2017

***Autour du droit bancaire et financier et au-delà : Mélanges en l'honneur de Jean-Jacques Daigre,* Issy-les-Moulineaux : JOLY éditions, une marque de Lextenso, 2017, 821 p. (69 contrib.)**

Jacques RAYNARD, « Jean Jacques Daigre et le DJCE », p. 1.

1. DROIT PROCESSUEL ET ARBITRAGE

Xavier BOUCOBZA, « L'obtention des preuves à l'étranger, US vs France », p. 7.

Loïc CADIET, « Réflexions sur l'évolution de l'exécution des décisions en matière civile et pénale », p. 25.

Eric LOQUIN, « L'énigme de la clause prévoyant que "chacune des parties désignera un arbitre et que les deux arbitres ainsi désignés nommeront à leur tour le président du tribunal arbitral" », p. 35.

2. DROIT DES AFFAIRES ET DROIT CIVIL DES AFFAIRES

Marc HENRY, « Pratiques commerciales trompeuses : à vouloir reculer le délai de prescription le risque est de tomber dans les ornières du droit », p. 49.

Grégoire LOISEAU, « Les groupements sans personnalité juridique », p. 61.

Didier R. MARTIN, « Du code marocain des droits réels », p. 71.

Hubert DE VAUPLANE, « La personnalité juridique des robots », p. 79.

3. DROIT DES SOCIETES

Jean-Jacques ANSAULT et Michel GERMAIN, « Contrat et société : à propos du pacte extra-statutaire et de la SAS », p. 87.

Jean-François BARBIERI, « "Objet passe forme", mais jusqu'à quand ? », p. 99.

Jean-Pierre BERTREL, « Les activités des SPFPL à l'aune de la loi n° 2015-990 du 6 août 2015 », p. 109.

Marie CAFFIN-MOI et Anne RABREAU, « Les restitutions consécutives à l'anéantissement des cessions de droits sociaux », p. 121.

Alain COURET, « Unanimité et clauses statutaires d'exclusion », p. 139.

Philippe DEROUIN, « Acclimater la "fusion à l'anglaise" - Proposition d'un praticien », p. 151.

Bénédicte FRANÇOIS et Jacques MOURY, « Le devoir d'information dans les cessions de droits sociaux », p. 157.

Dorothée GALLOIS-COCHET, « La rémunération de l'exercice de l'activité professionnelle libérale de l'associé », p. 167.

Jean-Claude HALLOUIN, « La notion de société altérée par l'article 1843-4 du Code civil », p. 181.

Hervé LE NABASQUE, « Plaidoyer pour la réduction du champ d'application de la règle de l'unanimité dans les SAS », p. 193.

Michel MENJUCQ, « Restrictions statutaires de la compétence et du fonctionnement de l'assemblée générale des actionnaires : une souplesse offerte par la société européenne », p. 205.

Jacques MESTRE, « Les pactes d'actionnaires au lendemain de l'entrée en vigueur du nouveau droit commun des contrats », p. 213.

Renaud MORTIER, « La jouissance de la qualité d'associé », p. 223.

Georges NAFFAH, « L'*affectio societatis*, un critère qui n'en est pas un », p. 233.

André PRUM, « La transplantation de la société par actions simplifiée (SAS) dans le droit des sociétés luxembourgeois », p. 243.

4. DROIT DES SOCIETES COTEES ET COMPLIANCE

Anne-Laure CHAMPETIER DE RIBES-JUSTEAU, « Le nouveau visage de la gouvernance d'entreprise américaine après huit ans d'administration Obama », p. 257.

Katrin DECKERT et Nicolas RONTCHEVSKY, « La preuve de la détention et de l'utilisation d'une information privilégiée par la méthode du faisceau d'indices », p. 271.

Marie-Anne FRISON-ROCHE, « *Compliance* et confiance », p. 279.

Catherine MALECKI, « L'essence du Code Afep/Medef : Code suiveur ou Code précurseur ? », p. 291.

Yves DE CORDT et Alice HANNOUILLE, « Les administrateurs indépendants - Analyse comparative en droit belge et droit français », p. 303.

Pierre F. DE RAVEL D'ESCLAPON, « Réflexions sur le rôle de la "*fiduciary relationship*" dans le droit des sociétés du Delaware et dans le droit boursier fédéral américain », p. 319.

Alain PIETRANCOSTA, « Le devoir d'information permanente des sociétés cotées après "MAR" : réflexions critiques sur le durcissement du "*one-step model*" », p. 329.

Stéphane ROUSSEAU, « L'obligation de surveillance des administrateurs : l'impact de la compliance sur sa reconnaissance et son évolution jurisprudentielles en Amérique du Nord », p. 337.

Jean-Paul VALUET, « Droit "dur" et droit "souple" : l'exemple du fonctionnement des assemblées générales d'actionnaires », p. 349.

5. DROIT BANCAIRE

Séna AGBAYISSAH et Franck JULIEN, « Banquier dispensateur de crédit, emprunteurs non avertis et devoir de conseil », p. 375.

Alain GHOZI, « Le contrat de prêt à intérêt négatif : variations », p. 397.

Alain GOURIO, « La dissémination du risque résultant des dérogations récentes au "monopole bancaire" », p. 405.

Emmanuel JOUFFIN, « Déontologie bancaire, entre goupillon et mortier », p. 413.

Dominique LEGEAIS, « Les métamorphoses du droit bancaire contemporain », p. 433.

Khadidja MEDJAOUI, « Des comptes de dépôt et (autres) comptes de paiement et quelques conséquences juridiques », p. 445.

François MORARD, « Les fonds propres des banques mutualistes à l'épreuve de Bâle 3 », p. 455.

Sébastien NEUVILLE, « Le mutualisme bancaire entre subsidiarité et centralisation », p. 469.

Myriam ROUSSILLE, « Les prêts exposant l'emprunteur à risque financier - Réflexion sur les produits bancaires hybrides », p. 479.

6. DROIT BANCAIRE

Jean-Pierre BORNET, « La responsabilité du PSI dans ses relations avec la clientèle est-elle toujours et réellement contractuelle ? », p. 495.

Marielle COHEN-BRANCHE, « La médiation à l'épreuve de la confidentialité : réflexion à propos de l'angle mort des médiateurs », p. 501.

Pierre-Henri CONAC, « La nouvelle réglementation des produits financiers dans l'Union européenne : une révolution dangereuse », p. 505.

Bertrand DE SAINT MARS, « Le placement d'instruments financiers, Éléments sur un cadre normatif en évolution », p. 523.

Antoine GAUDEMET, « Imprévision : les contrats financiers aléatoires entrent-ils dans le domaine d'application de l'article 1195 du Code civil ? », p. 533.

Philippe GOUTAY, « Le droit des titres financiers : quel avenir ? », p. 539.

Thierry GRANIER et Didier PORACCHIA, « La réforme des bons de caisse, une ouverture maîtrisée vers les fintech ? », p. 549.

Pierre-Grégoire MARLY, « Le mythe du devoir de conseil (à propos du conseil en investissement assurantiel) », p. 561.

Fady NAMMOUR, « La protection de l'information financière en droit libanais », p. 569.

Maurice NUSSENBAUM, « *Trading* haute fréquence : efficience des marchés ou manipulation de cours ? Les sanctions récentes », p. 593.

Gilbert PARLEANI et Isabelle URBAIN- PARLEANI, « Accepter d'un "clic", sans lire et sans comprendre, pour se rétracter ensuite, ou les services financiers à l'heure d'Internet », p. 605.

Sébastien PRAICHEUX, « Le traitement juridique des garanties financières, entre restrictions et innovations », p. 623.

Anne-Claire ROUAUD, « *Blockchain* et titres financiers », p. 635.

7. SOURCES ET REGULATION DES SERVICES FINANCIERS

Thierry BONNEAU, « Les "*public statements*" de l'ESMA », p. 647.

Jérôme CHARCONAC, « Le droit financier au début du XXI^e^ siècle - De l'âge de raison à l'aliénation », p. 653.

Olivier DOUVRELEUR, « Brèves observations sur la responsabilité des agences de notation devant l'Esma », p. 671.

Jean-Éric GICQUEL, « Droit bancaire et financier : le Parlement français a-t-il encore son mot à dire ? », p. 681.

Franck MARTIN LAPRADE, « L'opposabilité de la doctrine AMF », p. 693.

Juliette MEADEL, « L'ordre public financier de 2007 à 2017 : quelle évolution ? », p. 703.

Anne-Dominique MERVILLE, « La prévention de la corruption par la conformité au sein des établissements financiers », p. 715.

Juliette MOREL-MAROGER, « Réflexions autour des évolutions récentes de l'environnement normatif international des activités bancaires et financières », p. 725.

Yann PACLOT, « La réglementation du risque systémique dans l'Union européenne », p. 735.

Pauline PAILLER, « La prévisibilité de la sanction en matière d'abus de marché », p. 753.

Jean-Philippe PONS-HENRY, « Déclaration d'opérations suspectes et auto-dénonciation : une problématique fondamentale », p. 761.

Konstantinos SERGAKIS, « Les conflits d'intérêts au sein des agences de notation », p. 769.

Blanche SOUSI, « Être ou ne pas être un établissement relevant d'un pays tiers à l'Union européenne », p. 779.

Isabelle RIASSETTO et Michel STORCK, « La règle des quatre yeux en matière bancaire et financière », p. 783.

Hervé SYNVET, « L'application du principe de légalité en matière de résolution bancaire », p. 803.

248. Dal (Georges-Albert), 2014

L'avocat : Liber amicorum Georges-Albert Dal,
Bruxelles : Larcier, 2014, 972 p. (63 contrib.)

Robert ANDERSEN et Jules MESSINNE, « L'avocat vu par le juge au Conseil d'État », p. 111.

Alexia AUTENNE, Eric BALATE et Nicolas THIRION, « L'avocat, un agent économique comme les autres ? », p. 121.

Thierry BONTINCK et Frédéric PUEL, « Ordres professionnels et droit de la concurrence. Plaidoyer pour une entente cordiale », p. 141.

Jean-Pierre BOURS, « Pour une éthique des affrontements judiciaires : "artifice" ou "subterfuge" ? », p. 159.

Aldo BULGARELLI, « L'avocat et la déontologie. Le début : La *basilica Iulia* ou des affaires civiles dans la Rome de Trajan », p. 171.

Jean-Pierre BUYLE et Dirk VAN GERVEN, « De l'indépendance de l'avocat envers le pouvoir : le blanchiment et le capital externe », p. 181.

Olivier CAPRASSE, « Arbitres ou parties : qui est le maître de l'arbitrage ? », p. 193.

François COLLON et Antoine LEROY, « Les jeunes avocats face au Conseil de discipline d'appel », p. 203.

Henri CULOT, Gabriela DE PIERPONT et Frédéric MAGNUS, « Le droit des sociétés est-il adapté à la participation de non-avocats au capital de sociétés d'avocats ? », p. 217.

Marc DAL et Michel VLIES, « Le secret professionnel et le devoir de discrétion de l'avocat », p. 231.

Stéphanie DAVIDSON et Vanessa DE FRANCQUEN, « Avocat, compte de tiers et saisie-arrêt : une situation en évolution », p. 243.

José-Maria DAVO-FERNANDEZ, « Le cabinet d'avocat, bureau des droits de l'homme », p. 253.

Robert DE BAERDEMAEKER et Henry PATRICK, « Modéliser les conclusions : lit de Procuste ou règle des carmélites ? », p. 267.

Jérôme DE BROUWER, « L'appel des décisions du conseil de discipline par le Ministère public et les limites de l'indépendance du barreau : l'affaire Roussel-Vervoort (1841-1842) », p. 283.

Bertrand DE CONINCK, « Un avocat, une indemnité de procédure ? », p. 297.

Yves DE CORDT, « L'avocat au sein des assemblées générales de sociétés commerciales », p. 311.

Michel DE WOLF, « L'avocat et le réviseur d'entreprises : de leur collaboration au fil de chemins parallèles », p. 321.

Lucette DEFALQUE et Emilie SCHWALLER, « L'apport de la profession d'avocat à la jurisprudence de l'Union européenne », p. 327.

Francis DELPEREE, « L'avocat et la Constitution », p. 343.

Werner DERIJCKE et François T'KINT, « L'avocat-curateur : la fonction et l'organe », p. 351.

Christian DIERYCK, « *Anti-suit injunction* : une entrave ou un bienfait ? », p. 363.

Michel FLAMEE et Ann DIRKX, « Aspects particuliers de la procédure d'imposition d'une amende administrative par une autorité de contrôle prudentiel », p. 385.

Paul-Alain FORIERS, « L'avocat et l'organisation des actionnariats familiaux », p. 401.

Marc FYON, « L'avocat au sein du conseil d'administration », p. 407.

Eugenio GAY-MONTALVO, « L'État autonomique dans la Constitution espagnole », p. 423.

François GLANSDORFF et François TULKENS, « L'avocat est-il toujours librement choisi ? », p. 439.

Jean-Marc GOLLIER, « La responsabilité sociétale de l'avocat », p. 453.

Guy HAARSCHER, « La rhétorique de l'avocat et la conversation philosophique », p. 469.

Hans-Jüergen HELLWIG, « *The principle of "free advocacy" some reflections on the legal profession in Germany* », p. 479.

Bénédicte INGHELS, « La loi relative à la continuité des entreprises : réflexions sur de nouveaux rapports entre le mandataire de justice et le juge », p. 485.

Anne JONLET et Lucy DUPONG, « Quels recours collectifs au niveau de l'Union européenne ? », p. 503.

Guy KEUTGEN et Didier MATRAY, « Le financement du contentieux arbitral international par un tiers », p. 519.

Frederic KRENC et Françoise TULKENS, « L'avocat et la Convention européenne des droits de l'homme », p. 543.

Dominique LAGASSE, « L'avocat et l'article 16 de la Constitution : la prise en charge par l'expropriant des frais de défense de l'exproprié », p. 571.

Pierre LEGROS et Hafida TALHAOUI, « L'association "Avocats sans frontières" a 20 ans. Origines et perspectives du droit d'ingérence », p. 585.

Cédric MALHERBE, « L'avocat désavoué », p. 597.

Jacques MALHERBE, « Libertés fondamentales et fiscalité belge », p. 619.

Philippe MALHERBE, « Action et désaveu », p. 631.

Paul MARTENS, « L'avocat et le vice », p. 637.

Jean-Pol MASSON, « Bâtonniers littéraires », p. 649.

Christine MATRAY, « Juge suppléant et mandataire de justice : un cumul inopportun », p. 661.

François MOTULSKY, « L'avocat du mauvais », p. 679.

Pierre NICAISE et Sebastian ROELAND, « Le notaire et l'avocat, je t'aime... moi non plus », p. 685.

Yves OSCHINSKY, « Le blanchiment et l'arrêt Michaud », p. 697.

Denis PHILIPPE, « L'harmonisation du droit européen des contrats et la pratique: lumières et zones d'ombres. Réflexions à propos de la responsabilité contractuelle », p. 709.

Jean-Louis RENCHON, « L'avocat et le droit de la famille », p. 725.

Philippe RICHARD, « L'avocat européen en Suisse », p. 737.

François STEVENART MEEUS, « Réflexions sur la défense des intérêts de l'Etat belge devant les juridictions fiscales », p. 759.

Marcel STORME, « *De passies van de advocaat* », p. 767.

Patrick THOMAS et Isabelle THOMAS, « Histoire et évolution de l'institution du Jeune Barreau », p. 773.

Edoardo TRAVERSA, « L'avocat et la TVA : quelques réflexions sur la notion d'exemption », p. 781.

Karel VAN ALSENOY, « *De Brusselse balie en de buitenlandse advocaten* », p. 793.

Louis VAN BUNNEN, « L'avocat et la poésie », p. 805.

Michel VAN DE KERCHOVE, « Le rôle de l'avocat dans les procédures "quasi-pénales" », p. 811.

Jean-François VAN DROOGHENBROECK et Jacques VAN COMPERNOLLE, « Les recours contre les injonctions du bâtonnier », p. 821.

Patrick VAN LEYNSEELE, « La "Med-arb" et ses dérivés. Plaidoyer pour un mode de résolution des conflits efficace », p. 833.

Aloïs VAN OEVELEN, « *Het schijnmandaat : vijfentweintig jaar na het cassatiearrest van 20 juni 1988* », p. 865.

Pierre VAN OMMESLAGHE, « L'avocat à la Cour de cassation dans la vie quotidienne », p. 881.

Pascal VANDERVEEREN, « Déontologie et discipline à la Cour pénale internationale », p. 889.

Arnaud GILLARD, Justine THIRY et Frédéric VELDEKENS, « L'avocat familialiste », p. 899.

Caroline VERBRUGGEN, « Le devoir de révélation de l'arbitre », p. 913.

Patrick WERY, « Questions choisies à propos de l'avocat mandataire », p. 925.

Jeanine WINDEY, « Synthèse de la responsabilité du juge », p. 939.

249. Dalcq (Roger O.), 1994

Responsabilités et assurances : Mélanges Roger O. Dalcq,
Bruxelles : Larcier, 1994, 638 p. (32 contrib.)

Jean BIGOT, « La responsabilité civile des sociétés d'assurances à l'égard des assurés en droit français », p. 19.

Ludo CORNELIS, « *Fout en wetsovertreding in het handelsverkeer : enkele beschouwingen* », p. 35.

Georges-Albert DAL, « La nature juridique du compte de dépôt à vue », p. 55.

Christine DALCQ et François TULIŒNS, « La transmission du virus du sida à l'occasion de transfusions sanguines et la responsabilité civile : Enseignements de la jurisprudence française », p. 67.

Daniel DE CALLATAY, « L'affectation des dommages et intérêts et la détermination du dommage », p. 87.

Paul-Henry DELVAUX, « La coassurance et ses surprises », p. 97.

Bernard DUBUISSON, « La loi applicable au contrat de réassurance », p. 111.

Jean-Luc FAGNART, « Recherches sur le droit de la réparation », p. 135.

Marc FALLON, « L'incidence de l'autonomie de la volonté sur la détermination du droit applicable à la responsabilité civile non contractuelle », p. 159.

Marcel FONTAINE, « Les assurances de frais », p. 189.

Jacques GHESTIN, « L'annulation des clauses abusives par le juge en droit français », p. 203.

François GLANSDORFF, « Les présomptions de responsabilité n'existent-elles qu'en faveur des victimes ? », p. 227.

Yvon HANNEQUART, « L'expertise et le procès en responsabilité », p. 241.

Bernard HANOTIAU, « L'arbitrabilité des litiges en droit belge au regard de la pratique internationale », p. 269.

Christiane HENNAU-HUBLET, « Les comités d'éthique de la recherche : la bonne conscience des médecins expérimentateurs ? », p. 287.

Jérôme HUET, « Pourquoi fallait-il en France une loi sur l'indemnisation des dommages consécutifs aux accidents de la circulation ? », p. 293.

Blaise KNAPP, « La responsabilité des hôpitaux publics », p. 311.

Dominique LAGASSE, « La contribution du juge des référés administratifs à la réparation des préjudices causés par les actes administratifs », p. 329.

Yvonne LAMBERT-FAIVRE, « Dommage corporel : de l'hétérogénéité des systèmes de réparation à l'unicité d'une méthodologie de l'indemnisation », p. 349.

Guy LEVIE, « La directive sur l'assurance protection juridique du 22 juin 1987 », p. 365.

Michel MAHIEU, « Illégalité et responsabilité en droit communautaire », p. 387.

Albert MEEUS, « Le contrôle de la Cour de cassation sur l'interprétation des contrats d'assurance par le juge du fond », p. 407.

Yvette MERCHIERS, « La responsabilité du locataire en cas d'incendie et son assurance », p. 425.

Irma MOREAU-MARGREVE, « Une règle générale de responsabilité délictuelle du fait d'autrui en droit belge ? », p. 439.

Denis-M. PHILIPPE, « La théorie de la relativité aquilienne », p. 467.

Jacques PUTZEYS, « Présomption de responsabilité ou présomption de faute ? Confusions dans le droit des transports », p. 487.

François RIGAUX, « Logique, morale et sciences expérimentales dans le droit de la responsabilité », p. 507.

Luc SCHUERMANS, « *Het verzekeringsrecht : bran en smeltkroes van het verbintenissenrecht* », p. 525

André TUNC, « L'insertion de la loi Badinter dans le droit commun de la responsabilité civile », p. 557

Hans VAN HOUTTE, « *Internationale forumshopping bij onrechtmatige daad* », p. 575.

Pierre VAN ÜMMESLAGHE, « L'acquisition du contrôle d'une société anonyme et l'information de l'acquéreur », p. 591.

Geneviève VINEY, « Sous-contrat et responsabilité civile », p. 611.

250. Danet (Jean), 2023

Les mots du droit, les choses de justice : Mélanges en l'honneur de Jean Danet,
Paris : Dalloz, 2020, 530 p. (35 contrib.)

Virginie GAUTRON, Sylvie GRUNVALD, Gildas ROUSSEL et François ROUSSEAU, « Préface », p. 1.

Bruno LAVIELLE, « De qui Jean Danet est-il le nom ? », p. 3.

Rafael ENCINAS DE MUÑAGORRI, « À quoi servent les livres sur le droit ? », p. 7.

Grégoire BIGOT, « Une révolution dans la révolution de 1789 : la translation des biens ecclésiastiques à la nation », p. 19.

Laurence LETURMY et Michel MASSE, « Henri Donnedieu de Vabres. Le juge et le professeur », p. 37.

Christine LAZERGES, « Le principe de fraternité peut-il exclure une incrimination ? L'exemple du délit dit "de solidarité" », p. 57.

Massimo VOGLIOTTI, « Les défis de l'herméneutique pour la science pénale moderne », p. 67.

Laurent ROUSVOAL, « Bleue comme une orange », p. 89.

François ROUSSEAU, « Le traitement pénal du malade mental », p. 111.

Claire SAAS, « Quand céder n'est pas consentir », p. 127.

Benoît ROUSSEAU et Gildas ROUSSEL, « La peine et le bagne », p. 139.

Xavier PIN, « La peine équitable », p. 149.

Virginie GAUTRON, « Soigner, moraliser et contrôler : une injonction de soin au carrefour de finalités plurielles », p. 167.

Jean-Marie DELARUE, « Le travail du juge de l'application des peines en détention », p. 181.

Serge GUINCHARD, « Entre aristocratie judiciaire et *humiliores* : la justice à la croisée des destins de ses acteurs et de ses usagers », p. 197.

Denis SALAS, « Le juge, l'avocat et l'émotion », p. 229.

Didier BOCCON-GIBOD, « Le conseil supérieur de la magistrature confronté à l'exigence d'indépendance de l'autorité judiciaire », p. 239.

Lionel ASCENSI, « De la motivation des arrêts de la chambre criminelle de la Cour de cassation », p. 251.

Soraya AMRANI MEKKI, « Garanties versus Efficience : Le rationnel est-il toujours raisonnable ? », p. 265.

Loïc CADIET, « Reformer la justice en France – sur quelques tendances à l'œuvre », p. 289.

François SAINT-PIERRE, « L'éloge de la défense politique selon Jean Danet », p. 315.

Philippe VOULAND, « La défense pénale est un métier », p. 323.

Maxime TESSIER, « La défense en CRPC », p. 331.

Catherine GLON, « La défense pénale au défi de l'intelligence artificielle », p. 341.

Henri LECLERC, « L'oralité des débats et les discours d'audience », p. 351.

Sarah HIAS et Dominique RAIMBOURG, « Analyse des causes du demi-échec de la loi pénale du 15 août 2014 », p. 367.

Nicole MAESTRACCI, « Comment fonder les politiques pénales sur des preuves : réflexions à propos de la conférence de consensus sur la prévention de la récidive », p. 377.

Vincent LESCLOUS, « Le parquet face à ses exigences nouvelles d'effectivité », p. 389.

Jean-Paul JEAN, « Du chiffre et du sens en droit pénal à propos de la sévérité des juges affamés », p. 403.

Alain BLANC, « Une criminologie française est-elle concevable et, si oui, pour quoi faire ? », p. 415.

Antoine GARAPON, « La générativité de la justice à la lumière de l'oeuvre de Paul Ricoeur », p. 433.

Véronique GUIENNE, « La fabrique des populations problématiques par les politiques publiques », p. 447.

Jean-Pierre LE CROM, « Droit du travail vs droit pénal : le cas des colonies », p. 457.

Reynald BRIZAIS, « La passion du pénal et de l'art », p. 471.

Jean-Michel CHAUMONT, « "La bête est intacte." le philosophe, l'essayiste et le militant sur la torture et la confiance au monde », p. 491.

Pierre-Yves MAROT, « L'abécédaire de Jean Danet », p. 505.

251. Darcy (Gilles), 2012

***Détours juridiques : le praticien, le théoricien et le rêveur* : *Liber amicorum Darcy*, Bruxelles : Bruylant, 2012, 921 p. (40 contrib.)**

Jacques MOREAU, « Avant-propos », p. 9.

Jean-Michel BELORGEY, « Rêves de droit », p. 11.

Jacques CAILLOSSE, « Quelques observations sur "le pouvoir du juriste" », p. 29.

Catherine PHILIPPE et Françoise CLERC, « Le logement et l'âge de la personne », p. 51.

Catherine COLARD-FABREGOULE, « Les contours de la notion d' »intérêt général en droit international public », p. 71.

Vlad CONSTANTINESCO, « Le traité de Lisbonne et la perception extérieure de l'Union européenne », p. 97.

Delphine Costa, « Abécédaire fantaisiste », p. 115.

Christel COURNIL, « Politique miigratoire française et européenne et relations avec les pays africains », p. 135.

Claude COURVOISIE, « Un Fouriériste à l'école : Victor Considérant », p. 163.

Maryse DEGUERGUE, « Les réflexions sur l'enseignement et l'étude du droit de Dupin Aîné », p. 187.

Benoît DELAUNAY, « L'interdiction de condamner une personne publique à une somme qu'elle ne doit pas : Grandeur et décadence de la jurisprudence Mergui », p. 199.

Alain DELCAMP, « Pourquoi est-il si difficile de décentraliser en France ? », p. 223.

Éric DESMONS, « La planète des sages : Le Conseil constitutionnel, la doctrine et la démocratie », p. 231.

Lauréline FONTAINE, « "… et la décision fut exécutoire" : Retour en forme de généalogie sur un mythe juridique », p. 253.

Yves GAUDEMET, « Le régime juridique des œuvres d'art dans les édifices du culte », p. 295.

Béatrice HADEGE-RADUTA, « Les limites apportées à la réparation du préjudice écologique : quelles excuses pour le responsable ? », p. 309.

Stéphanie HENNETTE-VAUCHEZ, « L'Union européenne : drôle d'endroit pour une rencontre entre droit et biomédecine », p. 341.

Philippe ICARD, « Quelques réflexions sur la vulnérabilité du droit communautaire dérivé », p. 381.

Véronique LABROT, « L'État et l'errance : Réflexions libres sur un certain rapport du lié et du délié », p. 421.

François JULIEN-LAFERRIERE, « Procédure administrative contentieuse et procès équitable : Le difficile dialogue entre la Cour européenne des droits de l'homme et le Conseil d'État », p. 449.

Marie-Aimée LATOURNERIE, « À propos des personnes morales », p. 469.

Anne MARCEAU, « L'évolution de la responsabilité administrative hospitalière à travers l'exemple des greffes d'organes », p. 489.

Elisabeth MELLA, « Les rêveries du promeneur local », p. 525.

Jean-Louis MESTRE, « À propos de l'expression "service public" : Quelques considérations historiques », p. 543.

Jacqueline MORAND-DEVILLER, « Droit et géographie : Histoire d'un ruisseau, histoire du'ne montagne », p. 553.

Gilbert ORSONI, « Principe de libre administration des collectivités territoriales et autonomie financière locale : Brèves réflexions sur un couple problématique », p. 567.

Sophie PAPAEFTHYMIOU, « Analytic Positivsm & Co, Ltd », p. 589.

Michel PAILLET, « Brèves observations sur l'office du juge administratif », p. 629.

Marcel POCHARD, « Pouvoir d'État – pouvoir local en France depuis 1789 : La longue éclipse des régions », p. 645.

Jean-Marie PONTIER, « La musique adoucit (peut-être) les mœurs, mais pas l'envie de contentieux », p. 657.

Laurent RICHER, « Marchés publics et déontologie », p. 691.

Céline RUET, « L'autonomie personnelle dans la jurisprudence de la Cour européenne confrontée à la philosophie des droits de l'homme », p. 699.

Aude ROUYERE, « Traiter l'incertitude en droit. Faire si ce n'est dire », p. 733.

Jean-Jacques SUEUR, « Variations sur un thème (trop) connu : "je ne suis qu'un affreux positiviste" », p. 765.

Gérard TEBOUL, « Remarques sur le fondement de la validité des accords internationaux auxquels une ou plusieurs organisations internationales gouvernementales sont parties », p. 797.

Gérard TIMSIT, « Le métier de juriste », p. 821.

Michel TROPER, « Les concepts juridiques et l'histoire », p. 831.

Didier TRUCHET, « L'ours des Pyrénées, rêve de juriste, cauchemar d'administrateur », p. 847.

Michel VERPEAUX, « Qu'est devenu le système administratif français », p. 857.

Serge VELLEY, « Légalités », p. 867.

Georges WIEDERKEHR, « La destruction du droit par la loi », p. 885.

252. Daublon (Georges), 2001

***Georges Daublon : liber amicorum*, Paris : Répertoire Defrénois, 2001, 468 p. (21 contrib.)**

Catherine BOSGIRAUD, « Du Code civil aux lois nouvelles, la substance de l'immeuble vendu : une dérive législative », p. 3.

Pierre-Jean CLAUX, « Intervention du notaire en cours de procédure de divorce », p. 33.

Richard CRONE, « La loi applicable aux pouvoirs des dirigeants de sociétés étrangères », p. 49.

Michel DAGOT, « L'annexe à un acte notarié », p. 77.

Jean-Pierre DELPEUCH, « Le notaire salarié », p. 91.

Jean DERRUPPE, « Les avatars de l'associé unique », p. 99.

Yves GAUDEMET, « Remarques sur les aspects récents du contentieux des contrats de l'administration », p. 111.

Michel GRIMALDI, « Le patrimoine au XXI^e^ siècle », p. 127.

Yves GUYON, « De quelques obstacles à l'efficacité des faillites internationales », p. 141.

Bernard JADAUD, « L'impuissance de la minorité dans les sociétés d'*intuitu personae* », *p.* 157.

Philippe MALAURIE, « Vitalité et crise du contrat d'association », p. 169.

Jacques MASSIP, « La commission internationale de l'état civil », p. 189.

Xavier MEYER, « La mention manuscrite et l'acte notarié », p. 201.

Georges MORIN, « Georges Daublon », p. 211.

Jean-François PILLEBOUT, « La responsabilité notariale, ombre et lumière », p. 217.

André PONE, « Volumes immobiliers et droit de propriété », p. 229.

Dominique RANDOUX, « L'unanimité des associés », p. 243.

Guy RIVIERE, « Contribution à une meilleure information du public sur les conséquences patrimoniales d'une union », p. 263.

Jean-François SAGAUT, « La clause de révocation de l'institution contractuelle *post nuptias* entre époux en cas de dissolution de l'union par divorce », p. 275.

Jean BERNARD DE SAINT AFFRIQUE, « Réflexions sur la justice », p. 291.

Nicolas THIBIERGE, « De l'*affectio societatis* », p. 313.

253. Daudet (Yves), 2014

***70 ans des Nations Unies : quel rôle dans le monde actuel ? : journée d'études en l'honneur du Professeur Yves Daudet*, Paris : Pedone, 2014, 258 p. (22 contrib.)**

I. LE RÔLE DES NATIONS UNIES FACE AUX GRANDS ENJEUX DE CE DÉBUT DE SIÈCLE

CHAPITRE 1 : MAINTIEN DE LA PAIX ET SÉCURITÉ : LES NATIONS UNIES ET L'ÉVOLUTION DU JUS CONTRA BELLUM

Pierre Michel EISEMANN, « Propos introductifs », p. 21.

Jean COMBACAU, « Le pouvoir de qualification du Conseil de sécurité », p. 25.

Kerstin ODENDAHL, « La notion de menace contre la paix selon l'article 39 de la Charte des Nations Unies. La pratique du Conseil de sécurité », p. 37.

Karine BANNELIER et Théodore CHRISTAKIS, « *Lost in translation?* Le Conseil de sécurité entre "responsabilité de protéger" et "protection responsable" », p. 47.

Jacobo RIOS RODRIGUEZ, « Les Nations Unies et la lutte contre le commerce illicite des armes », p. 63.

Ahmed MAHIOU, « Nations Unies, Palestine, Israël ou les 12 commandements », p. 79.

CHAPITRE 2 : ECONOMIE, DÉVELOPPEMENT DURABLE, ESPACES ET ENVIRONNEMENT

Leila CHOUKROUNE, « Du droit au développement. Hommage au juriste voyageur », p. 87.

Souleymane SOUMAORO, « Le sous-développement : une menace contre la paix ? Réflexion sur la question du développement à la lumière de l'article 39 de la Charte des Nations Unies », p. 95.

Sandrine MALJEAN-DUBOIS, « Environnement et développement durable : que peut l'Organisation des Nations Unies ? », p. 111.

Marie-Pierre LANFRANCHI, « Nations Unies et droit international de la mer : quelle actualité ? », p. 125.

CHAPITRE 3 : DÉMOCRATIE ET DROITS DE L'HOMME

Jean-Marc SOREL, « Très brèves remarques sur la difficulté d'enseigner le droit des Nations Unies », p. 139.

Monique CHEMILLIER GENDREAU, « Nations Unies et démocratie », p. 143.

Ana PEYRO LLOPIS, « Les Nations Unies et la lutte contre la corruption », p. 147.

Dorothée MEYER, « L'ONU et les droits de l'homme en Europe », p. 161.

II. LA PLACE DES NATIONS UNIES DANS LA GOUVERNANCE INTERNATIONALE

Serge SUR, « Introduction », p. 175.

Ludivine TAMIOTTI, « La place de l'organisation mondiale du commerce dans la gouvernance internationale, vue sous l'angle des relations avec les accords environnementaux multilatéraux », p. 181.

Laurence DUBIN, « Les relations partenariales entre les Nations Unies et les entreprises transnationales », p. 189.

III. LES NATIONS UNIES ET LA JUSTICE INTERNATIONALE À L'AUBE DU XXI^E SIÈCLE

Alain PELLET, « Introduction », p. 205.

Mohammed BEDJAOUI, « L'ONU : une organisation au service de la justice internationale », p. 211.

Anne-Thida NORODOM, « La Cour internationale de Justice, à la croisée du droit des Nations Unies et du droit international », p. 227.

Pierre BODEAU-LIVINEC, « Une justice pour les Nations Unies ? », p. 239.

Geneviève BASTID BURDEAU, « Conclusions », p. 251.

254. Dauvillier (Jean), 1979

Mélanges offerts à Jean Dauvillier,
Toulouse : Centre d'histoire juridique méridionale, 1979, 849 p. (60 contrib.)

Fernando DE ARVIZU, « *Las causas de desheredación en el derecho altome-dieval de Aragon y Navarra* », p. 1.

Roger AUBENAS, « Une juridiction abbatiale au Moyen-Age : celle de Lérins, à Cannes au XV^e siècle », p. 15.

Georges BACCRABERE, « L'acqueduc antique de Lardenne à Toulouse », p. 23.

Jean BASTIER, « Droit wisigothique et droit germanique », p. 47.

Michel BEAULIEU, « Le costume, miroir des mentalités de la France médiévale (1350-1500) », p. 65.

H. BESNIER, « Pline le Jeune et l'application des lois démographiques », p. 89.

Xavier BONGERT, « Solidarité familiale et procédure criminelle au Moyen Âge : la procédure ordinaire au XIV^e siècle », p. 99.

Marie BOULER-SAUTEL, « Les commissions extraordinaires du Conseil du Roi confiées aux & Assemblées Générales du Clergé de France », p. 117.

Jean BREJON DE LAVERGNE, « Le serment de fidélité des clercs au roi de France pour le temporel relevant de la Couronne », p. 127.

Marie-Bernadette BRUGUIERE, « Le mariage de Philippe Auguste et d'Isambour de Danemark : aspects canoniques et politiques », p. 135.

André CABANIS, « L'Eglise de France sous la Monarchie de Juillet d'après "L'Ami de la Religion" », p. 157.

Gaston CARDASCIA, « La place du talion dans l'histoire du droit pénal à la lumière des droits du Proche-Orient ancien », p. 169.

Jean CARLES, « Aux origines de la Raison et du Droit », p. 185.

Charles DE CLERCQ, « Le patriarche de Constantinople, Métrophane III († 1580) et ses sympathies unionistes », p. 193.

B. COLLIN, « Le Saint-Siège et les Lieux Saints : les droits du Saint-Siège sur les Lieux Saints », p. 207.

Henri CROUZEL, « "Pour former une seule chair". L'interprétation patristique de Gn 2,21, la loi du mariage », p. 223.

Jean DAHYOT-DOLIVET, « Du pouvoir pontifical de dissoudre les mariages "légitimes" en faveur de la foi », p. 237.

Mathias DELCOR, « Jean Plantavit de la Pause, évêque de Lodève, un grand hébraïsant oublié (1579-1651) », p. 245.

Eugen EWIG, « La prière pour le roi et pour le royaume dans les privilèges épiscopaux de l'époque mérovingienne », p. 255.

Joseph FEGHALI, « Perspectives sur l'histoire et l'institution des patriarches orientaux », p. 269.

François FEYDIT, « La XXVI^e homélie de Jean Mandakouni sur les charmes des sorciers et les magiciens impies », p. 293.

Gérard FRANSEN, « Les canonistes médiévaux et les problèmes de leur temps — Quelques "*Quaestiones disputatae*" », p. 307.

Jean GAUDEMET, « Évêques et chapitres (Législation et doctrine à l'âge classique) », p. 317.

Jean-Louis GAZZANIGA, « Les statuts diocésains de Raoul de Bourges (milieu du IX^e siècle) », p. 329.

Henri GILLES, « Les chanceliers de l'Eglise de Toulouse au Moyen âge », p. 343.

André GOURON, « Les premiers canonistes de l'école montpelliéraine », p. 361.

Emile GRIFFE, « Les origines de l'Eglise de la Daurade à Toulouse », p. 369.

André DE HALLEUX, « La falsification du symbole de Chalcédoine dans le "*synodicon*" nestorien », p. 375.

Louis HAMBIS, « Une coutume matrimoniale chez les Mongols et les peuples de haute Asie », p. 385.

Édouard René HAMBYE, « Une nouvelle hypothèse sur l'origine des chrétiens orientaux de l'Inde appelés "Knanaya" et "gens du Sud" », p. 395.

Pierre HEBRAUD, « Nullité du mariage et divorce », p. 403.

Jean HOURLIER, « L'origine du prieuré clunisien », p. 435.

Charles LEFEBVRE, « De l'Église de l'Évangile à l'Église primitive », p. 443.

Maxime LEMOSSE, « Trio et trilogie en Égypte romaine », p. 453.

Pierre LUNEL, « Le dépôt de mendicité de Perpignan à la veille de la Révolution », p. 465.

Jean MACQUERON, « La fidejussion dans les tablettes de Pompéi », p. 479.

Élisabeth MAGNOU-NORTIER, « La place du concile du Puy (v. 994) dans l'évolution de l'idée de Paix », p. 489.

Anne-Marie MALINGREY, « Le clergé d'Antioche vu par Saint Jean Chrysostome », p. 507.

Jean-Louis MESTRE, « À propos de la déchristianisation de la Provence au XVIII^e siècle », p. 519.

René METZ, « La première tentative de codifier le droit des Eglises orientales catholiques au XX^e siècle (1927-1958) », p. 531.

Carlo Guido MOR, « *Ad Roth. 224 : De manomissionibus* », p. 547.

Henri MOREL, « Le mariage clandestin de Jeanne de Piennes et de François de Montmorency », p. 555.

Louis DE NAUROIS, « L'équité dans les droits canonique et français contemporains », p. 577.

José ORLANDIS, « Un problème ecclésiastique de la Reconquista espagnole : la conversion de mosquées en églises chrétiennes », p. 597.

Alvaro et Xavier D'ORS, « *Socer nuntium mittens* », p. 605.

Paul OURLIAC, « Le concile de Toulouse de 1079 », p. 617.

Jean-Marie PEYRONNIE, « Essai sur les rapports entre deux sciences humaines : préhistorique et ethnologie », p. 635.

Jean-François POUDRET, « Un concordat entre Amédée VIII et le clergé de Savoie au sujet des compétences des cours d'Eglise et des censures ecclésiastiques », p. 655.

Jacques POUMAREDE, « Les fadernes du Lavedan : Associations de prêtres et sociétés de crédit dans le diocèse de Tarbes (XV-XVIII^e s.) », p. 675.

Louis-Pierre RAYBAUD, « Histoire et Révolution dans l'œuvre de Charles Nodier », p. 695.

Charles RENOUX, « Jean l'Evangéliste dans le rite arménien », p. 725.

Michel REULOS, « Deux réformés, éditeurs de textes canoniques Christophe et Henri Justel », p. 731.

Jean RICHARD, « Eglise latine et églises orientales dans les états des croisés : la destinée d'un prieuré de Josaphat », p. 743.

Marie et Gilles SICARD, « Rôle des époux et rôles des parents d'après les catéchismes français du XVII^e siècle », p. 753.

Emil SZLECHTER, « La complicité en droit suméro-babylonien », p. 773.

Pierre-Clément TIMBAL, « La continuité du service divin à la cathédrale de Beauvais au XIV^e siècle », p. 787.

Gérard TROUPEAU, « Les fêtes des chrétiens vues par un juriste musulman », p. 795.

Jean-Marie TURLAN, « *Instigante diabolo* », p. 803.

Pierre VELLAS, « 1968-1978 : dix années de diplomatie vaticane », p. 809.

René VILLERS, « Réflexions sur le droit romain dit "classique" », p. 831.

255. David (Cyrille), 2005

Regards critiques et perspectives sur le droit et la fiscalité : liber amicorum Cyrille David,
Paris : LGDJ, 2005, 424 p. (31 contrib.)

Regards sur la norme fiscale interne

Olivier FOUQUET, « Complexité et instabilité de la loi fiscale », p. 3.

Franco GALLO, « Justice sociale et justice fiscale », p. 11.

John TILEY, « *Tax avoidance: the development of tax principle by case law – a common law country example* », p. 29.

Patrick SERLOOTEN, « Observations sur la difficulté de légiférer en matière fiscale, l'exemple des cessions de droits sociaux », p. 53.

Regards sur le droit du contribuable

Pierre-François RACINE, « Les sanctions fiscales et la CEDH », p. 63.

Christian LOUIT, « Actualité des procédures contentieuses d'urgence : précisions sur la recevabilité d'un référé fiscal, à propos d'un jugement en appel du tribunal administratif de Marseille », p. 75.

Maurice COZIAN, « Le cousinage sibyllin entre abus de droit et acte anormal de gestion (l'exemple du contrat de travail) », p. 81.

Maria Teresa SOLER ROCH, « L'abus de droit dans la "*ley general tributaria*" espagnole : évolution et réforme », p. 93.

David SOUTHERN, « *Debt, equity and recharacterisation* », p. 103.

Jean-Pierre LE GALL, « Le régime fiscal du passage de parts ou droits sociaux du patrimoine privé au patrimoine professionnel d'un contribuable personne physique », p. 115.

Richard C. E. BECK, « Revenus divers et occasionnels aux États-Unis : une comparaison », p. 129.

Regards sur le droit fiscal international

Manuel PIRES, « Y a-t-il un droit international fiscal pour le développement ? », p. 149.

Geerten MICHIELSE, « *Technical assistance in taxation : what influence does the IMF have* ? », p. 157.

Bernard CASTAGNEDE, « De la "loi Pons" aux lois "Paul" et "Girardin" : la rationalisation du régime d'aide fiscale aux investissements d'outre-mer », p. 163.

Tulio ROSEMBUJ, « Intangibles et fiscalité de l'environnement », p. 177.

Daniel GUTMANN, « Le juge fiscal et la loi étrangère », p. 191.

Patrick RASSAT, « Les tours de Manhattan et la fiscalité du vingt et unième siècle », p. 207.

Michael LANG, « *Public sector pensions and tax treaty law* », p. 223.

Manfred MOSSNER, « *Visiting professors and double tax conventions* », p. 237.

Regards sur le droit communautaire

Frans VANISTENDAEL, « Marché interne et souveraineté fiscale », p. 255.

Peter ESSERS, « *The Bosal holdings case as a typical example of politicians reactions towards ECJ Judgments on direct taxes* », p. 269.

Bernard PLAGNET, « La suppression de l'avoir fiscal », p. 279.

Dominique BERLIN, « L'agrément fiscal : en sursis du droit communautaire ? », p. 291.

Albert J. RÄDLER, « *Can the developed world (= OECD) follow the EU tax principles established by the European Court of Justice* ? », p. 321.

Bertil WIMAN, « *The road to a Swedish holding company regime* », p. 327.

Camille FAUFFRET-SPINOSI, « L'évolution des droits mixtes », p. 335.

Divers regards sur le droit

Jacques BEGUIN, « Arbitrage et procédure collective », p. 353.

Thierry DECAMME, « Du marché à terme ferme au service à règlement différé, ou les tribulations du report en bourse », p. 369.

Marie-Aimée LATOURNERIE, « De la notion de patrimoine commun », p. 381.

Ahmed MAHIOU, « La nationalité en Algérie », p. 395.

Muriel SANTA-CROCE, « De quelques difficultés de qualification en droit judiciaire privé », p. 409.

256. David (Marcel), 1991

Convergences : études offertes à Marcel David,
Quimper : Calligrammes, 1991, 508 p. (34 contrib.)

François BABINET, « Dit et non-dit du texte : rapports sociaux et portée juridique de la loi du 21 mars 1884 », p. 19.

Jean BART, « Travailleurs, propriétaires… tous frères », p. 43.

Henri BARTOLI, « Une civilisation du travail ? », p. 53.

Marc BLONDEL, « Entretien avec F. Babinet », p. 65.

Guy CAIRE, « "Crise" du syndicalisme ? », p. 75.

Yvan DEBBASCH, « Sous le fouet du commandeur ? Note sur l'encadrement des ateliers serviles aux Antilles françaises (XVII^{e}-XVIII^{e} siècle) », p. 93.

Nicole DOCKES, « Des ambigüités de la charte du travail », p. 107.

Jacqueline FREYSSINET, « Fraternité. Le mot et le motif dans quelques discours de la V^{e} République », p. 125.

Jacques FREYSSINET, « Lieux de production et lieux de formation : mutations économiques et stratégies sociales », p. 149.

Jean GAUDEMET, « La primauté romaine vue par Yves de Chartres », p. 173.

Ettore GELPI, « Managers, squatters et formation (opérette en 3 actes) », p. 191.

Jean DE GIVRY, « Le référendum dans l'entreprise », p. 199.

Tiennot GRUMBACH, « Quelques observations de terrain sur le fonctionnement de l'institution judiciaire et la défense au travers des enseignements de la pratique prud'homale », p. 209.

Henri HATZFELD, « Note sur l'évolution de la Sécurité sociale », p. 225.

Philippe-Jean HESSE, « Toujours à mieux ? Le paternalisme conservateur de Nantes-social (1922- 1925) », p. 233.

Philippe HUGON, « Le travail précaire dans le Tiers monde », p. 249.

Jean IMBERT, « "Sociétés ouvrières" à la fin de l'Ancien Régime », p. 265.

Jean KASPAR, « Entretien avec B. Pudal », p. 273.

Henri KRASUCKI, « La CGT et l'expérience des instituts du travail », p. 275.

Jacques LE GOFF, « Approche comparée de la mise en œuvre du principe de neutralité politique par les juridictions administratives et judiciaires », p. 283.

Gérard LYON-CAEN, « Plaidoyer pour le droit et les juristes », p. 297.

André MAGDELAIN, « La plèbe et la noblesse dans la Rome archaïque », p. 305.

André MANDOUZE, « "Au travail, les moines !" Un mot d'ordre de Saint-Augustin », p. 325.

René MOURIAUX et Véronique AUBERT (collab.), « La F.E.N. promotrice d'un projet de recomposition syndicale », p. 337.

Michel OFFERLE, « En salle », p. 343.

Michelle PERROT, « Stendhal, Sand, Perdiguier : trois enfances en Révolution », p. 357.

Marc PIOLOT, « La C.G.T. et la création des instituts du travail », p. 363.

Bernard PUDAL, « Un usage oblique de la biographie de M. Léger, député ouvrier et catholique de 1919 à 1924 », p. 371.

François ROGE, Jean RUPERT et Tony SCARSETTO, « Retour aux origines des Instituts du Travail », p.391.

Hélène SINAY, « Les méandres du droit de la grève », p. 407.

Alain SUPIOT, « Sur l'ouverture de l'université », p. 417.

Georges SPYROPOULOS, « L'adaptation des syndicats aux mutations en cours », p. 431.

Alain TOURAINE, « Le déclin du mouvement ouvrier et l'avenir du syndicalisme », p. 449.

Rolande TREMPE, « Vichy et le problème de la main-d'œuvre "étrangère" dans les mines », p. 457.

« Postface : Échos des premières heures de l'Institut du Travail », p. 469.

257. Debène (Marc), 2018

Gouvernance et réforme administrative : mélanges en l'honneur de Marc Debène,
Aix-en-Provence : Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2018, 295 p. (17 contrib.)

Bernard TOULEMONDE, « L'évolution de la fonction rectorale », p. 25.

Marcel ANDRE, « Portrait du recteur d'académie en chancelier des universités », p. 31.

Jacky SIMON, « Médiation institutionnelle et déontologie au ministère de l'Éducation nationale », p. 55.

PREMIÈRE PARTIE : GOUVERNANCE ET JUSTICE

Jérôme HUET, « Refonder la démocratie (Avec des idées simples) », p. 69.

Eloi DIARRA, « Errances autour d'une révision constitutionnelle impossible », p. 77.

Madjiguène DIAGNE, « Regard critique sur la jurisprudence relative à la responsabilité extracontractuelle de l'administration au Sénégal », p. 97.

Jean-Philippe BRAS, « L'affaire *Couitéas,* ou les rudes journées à la chambre d'un résident général », p. 115.

Antonino TROIANIELLO, « Le droit et la révolution numérique », p. 131.

DEUXIÈME PARTIE : GOUVERNANCE ET TERRITOIRES

Jean-Marc REGNAULT, « Autonomie et raison d'État: l'improbable bonne gouvernance », p. 149.

Sémir AL WARDI, « Le Forum des îles du Pacifique et la Polynésie française », p. 165.

Hervé Raimana LALLEMANT-MOE, « Le régime des commissions d'enquête de l'assemblée de la Polynésie française », p. 183.

Alain MOYRAND, « Qui fabrique le droit en Polynésie française ? », p. 195.

TROISIÈME PARTIE : GOUVERNANCE ET DÉVELOPPEMENT

André BOYER, « Les limites du transfert des services publics au secteur privé: le cas de l'Office Chérifien des phosphates (OCP) au Maroc », p. 215.

Demba SY, « Commande publique et droit des contrats administratifs au Sénégal », p. 231.

Catherine BLAIZOT-HAZARD, « Service public de la recherche et valorisation », p. 251.

Arnaud de RAULIN, « Les sociétés océaniennes: entre culture et environnement », p. 261.

Jean-Paul PASTOREL, « La subordination de la mise en mouvement de l'action publique en matière fiscale à une plainte de l'administration », p. 273.

258. <u>Debouy (Christian), 2019</u>

Variations autour du droit public :
Mélanges en l'honneur du Professeur Christian Debouy,
Poitiers : Presses universitaires juridiques de Poitiers, 2019, 458 p. (31 contrib.)

Emmanuel AUBIN et Isabelle SAVARIT-BOURGEOIS, « 2018 : retour sur un bilan du contentieux administratif de l'urbanisme », p. 19.

Stéphane BRACONNIER, « Éthique, droit pénal et commande publique », p. 41.

Dominique BREILLAT, « Le mythe de la région à l'échelle européenne », p. 51.

François BRENET, « La domanialité publique par accessoire », p. 65.

Manuel CARIUS, « L'efficacité de la lutte antidopage à l'épreuve du droit administratif français », p. 77.

Antoine CLAEYS, « Le juge administratif et le temps de l'instruction », p. 91.

Bénédicte DELAUNAY, « L'accès aux documents administratifs à l'ère du numérique », p. 113.

Benoît DELAUNAY, « Les normes à portée économique et financière inscrites dans la Constitution française », p. 125.

Marianne FAURE-ABBAD, « La garantie décennale des existants », p. 137.

Jean-Baptiste GEFFROY, « Jules Lemaitre : de la république au roi. L'itinéraire politique d'un critique littéraire à la fin du XIX^e^ et au début du XX^e^ siècle », p. 153.

Jean-François GIACUZZO, « Les "terrains réservés" au sens de l'article L. 2111-4-5^o^ du Code général de la propriété des personnes publiques », p. 183.

Anne-Laure GIRARD, « La responsabilité des comptables publics et les représentations du droit administratif », p. 195.

Eric GOJOSSO, « Quand l'Indochine entre au Conseil d'État: le jeu des 36 bêtes et l'arrêt Vandelet et Faraut (1891) », p. 211.

Hubert HENNEKENS, « Les collectivités territoriales néerlandaises », p. 245.

René HOSTIOU, « Au sujet de la décision QPC du Conseil constitutionnel du 5 octobre 2016, S^té^ SOREQA SPLA : expropriation pour cause d'utilité publique et droit au relogement de l'étranger en situation irrégulière », p. 255.

Simon JOLIVET, « Les nouvelles solidarités urbaines. Urbanisme transfrontalier, trame verte urbaine », p. 263.

Daniel LABETOULLE, « Retour sur l'ordonnance du 18 juillet 2013 relative au contentieux de l'urbanisme », p. 279.

Philippe LAGRANGE, « Une histoire d'oies », p. 289.

Renan LE MESTRE, « "Le cliquetis des chaînes médiévales des fantômes du passé" ou la réduction continue des pouvoirs normatifs de la Couronne britannique et de ses ministres en vertu de la Prérogative royale », p. 301.

Catherine LECOMTE, « Une ville nouvelle : Versailles capitale constitutionnelle de la III^e^ République », p. 313.

Loïc LEVOYER, « Le régime financier des EPCI depuis la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République [NOTRe] », p. 323.

Philippe LUPPI, « Le droit de la responsabilité des comptables publics à l'aune des opérations financières des collectivités territoriales et de l'État: chamboulement ou évolution en demi-teinte ? », p. 339.

Fabrice MELLERAY, « À la recherche du fondement de la théorie de la voie de fait », p. 353.

Gérard MEMETEAU, « La Commission nationale des accidents médicaux », p. 361.

Joël MONNET, « Droit européen et contrat d'assurance », p. 377.

Bernard PACTEAU, « L'astreinte/injonction du juge administratif une trouvaille ? », p. 389.

Hélène PAULIAT, « Le collège de déontologie de la juridiction administrative : un bilan encourageant », p. 395.

Stéphanie PAVAGEAU, « Autobiographie apocryphe d'un hôtel de préfecture : Poitiers 1868-2018 », p. 409.

Hugues PERINET-MARQUET, « Le droit de la construction est-il pertinent ? », p. 423.

Yves POIRMEUR, « Le financement des partis politiques dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 435.

Bernard STIRN, « Le juge administratif et les droits fondamentaux : continuité et renouvellements », p. 447.

259. Debré (Michel), 1997

Hommage à Michel Debré,
Paris : Association des Amis de Michel Debré, 1997, 230 p. (27 contrib.)

Jacques Chirac, « Un exemple et une référence », p. 7.

Quelques articles parus dans la presse à l'annonce du décès de Michel Debré

Henri AMOUROUX, « Michel Debré, soixante ans de passion française », p. 12

Paul GUILBERT, « L'idée plus forte que la terre », p. 18.

Alain DUHAMEL, « Michel Debré ou l'esprit de réforme », p. 19.

Eric BRANCA, « Michel Debré, le dernier Romain », p. 21.

Témoignages

A.-G. HAMMAN, « À Dieu à mon ami Michel », p. 27.

Maurice COUVE DE MURVILLE, « Michel Debré », p. 32.

Olivier GUICHARD, « La passion d'être et de faire », p. 34.

Philippe SEGUIN, « Michel Debré, une volonté et une morale », p. 36.

Pierre MAZEAUD, « Une grande passion humaniste », p. 41.

Alain PEYREFITTE, « Le Colbert de la V^{e} République », p. 43.

Lucien NEUWIRTH, « Hommage à Michel Debré », p. 44.

Christian PONCELET, « Le sens de la Nation, de l'Etat, du service... », p. 45.

Jean BERNARD, « Michel Debré, mon ami », p. 47.

Jacques de FOUCHIER, « De Michel de Montaigne à Michel Debré », p. 49.

Ambroise ROUX, « Hommage à Michel Debré », p. 52.

Pierre CHATENET, « Rencontres avec Michel Debré », p. 54.

Claude BOUCHINET-SERREULES, « Jacquier, alias Michel Debré », p. 57.

Pierre RACINE, « La création de l'Ecole Nationale d'Administration », p. 61.

Michel AURILLAC, « Michel Debré et la Constitution », p. 66.

Jean FOYER, « Michel Debré constituant », p. 69.

Yves GUENA, « Michel Debré et la réforme de la Justice », p. 72.

Jean MORIN, « Michel Debré et l'Algérie », p. 75.

Nafissa SID CARA, « Je me souviens... », p. 79.

Antoine DUPONT-FAUVILLE, « Michel Debré. Tel que je l'ai vu », p. 84.

Yvon CHOTARD, « Michel Debré, père de la formation professionnelle », p. 88.

260. Debuyst (Christian), 1990

Acteur social et délinquance : une grille de lecture du système de justice pénale : en hommage au Professeur Christian Debuyst,
Liège [etc.] : Pierre Mardaga, éditeur, 1990, 475 p. (30 contrib.)

CHAPITRE I : LA PROBLEMATIQUE

Christian DEBUYST, « Présentation et justification du thème », p. 21.

CHAPITRE II : ACTEUR SOCIAL : APPROCHE INTERDISCIPLINAIRE

Pierre KARLI, « Acteur social et régulation biologique », p. 37.

François DUBET, « Socialisation des acteurs et sujet social », p. 55.

François RIGAUX, « Acteur social et sujet de droit », p. 81.

Eric CLEMENS, « La fiction et le social. Sur la notion d'acteur judiciaire », p. 99.

Philippe ROBERT, « L'utilisation du concept d'acteur social dans l'étude du crime », p. 107.

Jacques SCHOTTE, « Bilan de la première journée : vers une théorie du sujet », p. 131.

CHAPITRE III : LA CREATION DE LA LOI

Pierre LASCOUMES, « Pluralité d'acteurs, pluralité d'actions dans la création contemporaine des lois », p. 145.

Françoise TULKENS, « Les coups et blessures volontaires : approche historique et critique », p. 165.

Pierre LANDREVILLE, « Acteur social et création de la loi », p. 191.

Pierrette PONCELA, « L'acteur social-citoyen : premiers et derniers mots sur l'abolition de la peine de mort », p. 207.

Michel MOLITOR, « Le jeu des acteurs et la production de la norme : le cas des relations collectives de travail en Belgique », p. 215.

Christiane HENNAU-HUBLET, « Le législateur pénal devant l'usage de la matière nucléaire et la disposition de la vie humaine commençante », p. 229.

Patrick HEBBERECHT, « Criminalisation et décriminalisation du comportement sexuel », p. 241.

CHAPITRE IV : LA MISE EN ŒUVRE DE LA LOI

Guy HOUCHON, « Les acteurs du pénal, hiérarchies ou réseaux ? », p. 253.

François OST et Michel van de KERCHOVE, « Les rôles du judiciaire et le jeu du droit », p. 271.

Robert CASTEL, « Bilan : l'application de la loi : l'ordre des interactions et l'ordre des déterminations », p. 295.

Henri-D. BOSLY, « Police et ministère public : acteurs sociaux ? », p. 305.

Christian DE VALKENEER, « Les nouvelles stratégies policières : aux confins des criminalisations primaire et secondaire », p. 311.

Sonja SNACKEN, « Le détenu "acteur social" », p. 327.

Tony PETERS et Lieven DUPONT, « L'assistance sociale en justice pénale. D'une relation de contrôle vers une relation de service ? », p. 339.

CHAPITRE V : LA TRANSGRESSION

Françoise DIGNEFFE, « Le concept d'acteur social et le sens de son utilisation dans les théories criminologiques », p. 351.

Jean KINABLE, « Le sens de la délinquance », p. 375.

Léon CASSIERS, « Bilan : le sujet et l'acteur », p. 397.

Guy CASADAMONT, « Crimino-logique(s) : un "sujet dans tous ses états ?" », p. 403.

Cândido Mendes Martins DA AGRA, « Sujet autopoiétique et transgression », p. 415.

Lode WALGRAVE, « "L'acteur social" : un concept novateur pour la criminologie ? », p. 427.

Jean FRANÇOIS, « Structures sociales, structures psychiques et activité du sujet », p. 433.

CHAPITRE VI : ACTEUR SOCIAL ET DELINQUANCE

Claude FAUGERON, « L'acteur entre l'individuel et le social. Une réflexion sur les problématiques de l'acteur social », p. 451.

Christian DEBUYST, « Remarques conclusives », p. 461.

261. Decaux (Emmanuel), 2017

Réciprocité et universalité : Sources et régimes du droit international des droits de l'homme : mélanges en l'honneur du professeur Emmanuel Decaux,
Paris : Editions Pedone, 2017, 1373 p. (83 contrib.)

PARTIE I. DE LA RÉCIPROCITÉ À L'UNIVERSALITÉ

Vincent COUSSIRAT-COUSTERE, « Sur quelques traces de réciprocité dans le droit international conventionnel des droits de l'homme contemporain », p. 37.

Alain PELLET, « Les traités de droits de l'homme entre banalité et spécificité », p. 59.

Christine JEANGEY, « Les mesures coercitives unilatérales et les droits de l'homme : La position du Saint-Siège », p. 75.

Madjid BENCHIKH, « Droits de l'homme et souveraineté des États : pour une relecture », p. 89.

Yozo YOKOTA, « *Contribution of international human rights law to the institutionalization of international law* », p. 107.

Mónica PINTO, « Commentaires sur la prééminence normative dans le domaine des droits humains », p. 119.

Maurice KAMTO, « Droits de l'homme et *jus cogens* : la norme au-delà de la règle ? Brèves remarques », p. 135.

PARTIE II. DU DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE À LA RÉPRESSION DES CRIMES INTERNATIONAUX

Jorge CARDONA, « *The prohibition to recruit or use children in hostilities and the exercise of universal juridiction in the light of the Optional Protocol to the Convention on the rights of the child on the involvement of children in armed conflict (OPAC)* », p. 151.

Serge SUR, « Le droit international humanitaire : conquêtes normatives et vicissitudes pratiques », p. 161.

Julian FERNANDEZ, « L'interdiction des "robots tueurs" au nom du désarmement humanitaire : quelques observations critiques », p. 175.

Mamadou Badio CAMARA, « Prévention et répression des crimes de guerre et des crimes internationaux : quel rôle pour les magistrats ? », p. 189.

Rainer HUHLE, « *The triad lost : rival concepts for protecting human rights in the early United Nations* », p. 203.

Marina EUDES, « Le principe de légalité et les juridictions pénales internationales », p. 221.

Hélène TIGROUDJA, « Crimes de droit international et principe de légalité des délits et des peines dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 231.

Péter KOVACS, « Références à la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme et de la Cour interaméricaine des droits de l'homme dans la pratique de la Cour pénale internationale », p. 245.

Jean-Louis ATANGANA AMOUGOU, « La perspective du retrait des États africains du traité de Rome », p. 263.

Adama DIENG, « *Preventing genocide and crimes against humanity : future challenges and opportunities* », p. 279.

Roberto GARRETON, « La défense des droits de l'homme et la lutte contre l'impunité », p. 293.

Pavel STURMA, « Vers la pénalisation du droit international des droits de l'homme ? », p. 307.

PARTIE III. DES PERSONNES DISPARUES À LA LUTTE CONTRE LES DISPARITIONS FORCÉES

Spyridon-Héracles AKTYPIS, « Des personnes disparues aux disparitions forcées à Chypre : D'un comité *sui generis* au système de protection du Conseil de l'Europe », p. 323.

Ariel E. DULITZKY, « *Enforced disappearances: latin america's contributions* », p. 337.

Mohammed ALOBAIDI, « *Moments in memory* », p. 357.

Maria Giovanna BIANCHI, « *Emmanuel Decaux, Chair of the Committee on enforced disappearances: a testimony* », p. 361.

Juan José LOPEZ ORTEGA, « Bilan de la mise en œuvre de la Convention pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, dix ans après son adoption », p. 367.

Gabriella CITRONI, «

The first years of the United Nations Committee on enforced disappearances: achievements and future challenges », p. 391

.Kimio YAKUSHIJI, « *Jurisdiction ratione temporis over a continuing violation and a violation of procedural obligation under the International Covenant on Civil and Political Rights* », p. 411.

Andrew CLAPHAM, « *Armed Non-State Actors and the United Nations Convention on enforced disappearances* », p. 443.

William A. SCHABAS, « *Defining enforced disappearance as a crime against humanity* », p. 449.

Suela JANINA, « *Non-refoulement obligations under the international Convention for the protection of all persons from enforced disappearance* », p. 467.

Santiago CORCUERA CABEZUT, « *The Committee on enforced disappearances' statement on enforced disappearances and military jurisdiction* », p. 481.

Xavier AUREY, « Disparitions forcées et droit à la reconnaissance de la personnalité juridique », p. 487.

PARTIE IV. LES DROITS DE L'HOMME ET LES JUGES

Federico ANDREU-GUZMAN, « Juridictions militaires et droits de l'homme: les "principes Decaux" », p. 507.

Sharon WEILL et Mitch ROBINSON, « *The Decaux Principles on the Administration of Justice by Military Tribunals and the Guantanamo Bay Trials* », p. 533.

Alvaro GARCE GARCIA Y SANTOS, « Juridiction militaire et Étatde droit en Amérique Latine: notes historiques et défis en attente », p. 553.

Linos-Alexandre SICILIANOS, « Le droit subjectif du juge à l'indépendance: quelques réflexions sur l'interprétation de l'article 6, par. 1 de la Convention européenne des droits de l'homme », p. 563.

David WEISSBRODT, « *Professor Emmanuel Decaux and the right to a fair trial: a notable contribution* », p. 573.

Stéphane DOUMBE-BILLE, « Le mécanisme de saisine de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples est-il approprié à sa fonction ? », p. 587.

Laurence BURGORGUE-LARSEN, « De quelques "plus values" du système interaméricain des droits de l'homme : Réflexions comparées », p. 605.

Habib GHERARI, « Droit au recours et à la régularité de la procédure et droit de l'OMC », p. 629.

PARTIE V. DROITS UNIVERSELS, EXPÉRIENCES NATIONALES

Catherine TEITGEN-COLLY, « La Commission nationale consultative des droits de l'homme et le droit international des droits de l'homme », p. 645.

Mouloud BOUMGHAR, « La laïcité française au miroir du droit international des droits de l'homme : un particularisme relatif », p. 663.

Ahmed MAHIOU, « Les droits de l'homme dans les constitutions algériennes (1963-2016) », p. 675.

Ibrahim O. KABOGLU, « La Turquie à l'épreuve de la protection du noyau dur des droits de l'homme à la suite du putsch avorté », p. 689.

Marie-Françoise LABOUZ, « Les enjeux juridiques de l'anti-corruption. A propos du jugement du 29 avril 2016 de la Cour Suprême du Canada, Groupe de la Banque Mondiale c. Kevin Wallace et autres », p. 709.

Djedjro Francisco MELEDJE, « Les législations nationales contre le terrorisme en Afrique de l'Ouest », p. 721.

Mesmer GUEUYOU, « Éclairage sur les institutions nationales des droits de l'homme en Afrique », p. 737.

PARTIE VI. L'EUROPE À SES MIROIRS

Michal KUCERA, « *The role, status, duties, responsibilities and privileges of lawyers before the European Court of Human Rights* », p. 749.

Sébastien TOUZE, « Regard critique sur l'exécution conditionnelle des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 761.

Roseline LETTERON, « La Cour européenne des droits de l'homme et la presse people », p. 779.

Gesa DANNENBERG, « La prise en compte d'éléments subjectifs dans le contrôle du respect des droits de l'homme : l'exemple de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 793.

Olivier DELAS, « L'Union européenne et la crise des migrants : crise des migrants ou crise de la politique d'immigration de l'Union européenne ? », p. 811.

Danièle LOCHAK, « Refouler les réfugiés, hier et aujourd'hui », p. 841.

PARTIE VII. UNIVERSALITÉ ET PLURALITÉ INTERPRÉTATIVE

Fatsah OUGUERGOUZ, « La jurisprudence de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples - Un juste hommage à l'action normative de l'Organisation des Nations Unies », p. 859.

Vitit MUNTARBHORN, « *The ASEAN Human Rights Declaration and beyond* », p. 873.

Paul TAVERNIER, « Les ambiguïtés de l'universalité des droits de l'homme. À propos de l'adoption du Statut de la Cour arabe des droits de l'homme », p. 883.

Fabián SALVIOLI, « La perspective *pro personne* : un mécanisme d'interprétation contemporaine des instruments internationaux des droits humains », p. 897.

Arnaud DE NANTEUIL, « Des droits de l'homme au droit des investissements : quel rôle pour la "doctrine des publicistes les plus qualifiés des différentes nations" au XXI^e^ siècle ? », p. 911.

Despina SINOU, « Les auteurs du droit international des droits de l'homme en tant que défenseurs des droits : réflexions sur une vision engagée de la doctrine juridique dans l'application et l'évolution des normes de protection des droits de l'homme », p. 925.

Leila LANKARANI, « Le droit international et l'accès à la justice sociale des peuples autochtones », p. 949.

Claire DE LA HOUGUE, « La liberté de conscience des pharmaciens dans l'exercice de leur profession », p. 967.

Edouard DELAPLACE, « De la prohibition à la prévention de la torture et des traitements cruels, inhumains ou dégradants », p. 983.

Emre BIRDEN, « L'utilisation stratégique de l'argument du préjudice par les partisans de l'hétéronomie l'exemple de l'instrumentalisation de la notion de l'intérêt de l'enfant », p. 997.

PARTIE VIII. LE SYSTÈME DES NATIONS UNIES : UNE DYNAMIQUE INSTITUTIONNELLE ET INTERPRÉTATIVE

Régis DE GOUTTES, « Regards comparatifs sur deux organes internationaux chargés de la lutte contre le racisme : le Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD) et la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) », p. 1015.

Marc BOSSUYT, « *Individual Communications under Article 14 of the ICERD* », p. 1023.

Sir Nigel RODLEY, « *Reflections on the Human Rights Committee at 40* », p. 1039.

Kamelia KEMILEVA, « Le Conseil des droits de l'homme, ses résolutions, les organes de traités et leur droit : pour une collaboration plus ambitieuse », p. 1053.

Claire CALLEJON, « Première décennie du Conseil des droits de l'homme : un bilan contrasté », p. 1071.

Laurence BOISSON DE CHAZOURNES, « Le Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme et la protection des personnes atteintes d'albinisme », p. 1085.

Mylène BIDAULT, « Les droits culturels sont-ils universels, enfin ? », p. 1097.

Sètondji Roland ADJOVI, « La valeur juridique des actes des procédures spéciales », p. 1119.

El Hadji MALICK SOW, « Le Groupe de travail des Nations Unies sur la détention arbitraire : un mécanisme universel de contrôle des privations de liberté », p. 1129.

Paulo Sérgio PINHEIRO, « Le travail de la Commission d'enquête sur la République Arabe Syrienne : rétrospective, introspection, prospective », p. 1137.

PARTIE IX. L'AVENIR D'UN IDÉAL COMMUN

Pierre-Marie DUPUY, « L'avenir des droits de la personne. Perte de sens ou oubli de l'essentiel », p. 1149.

Olivier DE FROUVILLE, « Justifier le droit international, défendre le cosmopolitisme », p. 1159.

Rahim KHERAD, « Libres propos sur la dialectique entre guerre et paix », p. 1179.

Charles LEBEN, « L'existence et le futur du droit international : le testament de Ronald Dworkin », p. 1193.

Patrice MEYER-BISCH, « Face aux violences, le sujet et l'objet des droits culturels : La qualité des ressources culturelles au principe de la paix », p. 1215.

Ibrahim SALAMA, « *"Faith for Rights": a vision of mutual enhancement* », p. 1235.

Jean-Pierre SCHOUPPE, « Les "droits fondamentaux institutionnels" : un concept émergent du droit international », p. 1249.

Laurent TRIGEAUD, « Brèves observations sur l'antagonisme des droits et des devoirs de l'homme », p. 1263.

Mulry MONDELICE, « L'internationalisation du rôle des institutions nationales dans la promotion de l'État de droit sur la base des Principes de Paris: dynamiques nouvelles et défis de consolidation », p. 1283.

Kathia MARTIN-CHENUT, « Le droit international des droits de l'homme : vecteur de "durcissement" de la responsabilité sociétale des entreprises ? », p. 1301.

Catherine KESSEDJAN, « Le droit tendre (*soft law*) est-il apte à encadrer la responsabilité des entreprises pour leurs violations des droits de l'homme ? », p. 1323.

Nabil HAJJAMI, « Où en est la responsabilité de protéger ? », p. 1337.

Marc GAMBARAZA, « La Cour internationale des droits de l'homme : une idée sans lendemain ? De l'adoption de la Charte des Nations Unies au Conseil des droits de l'homme », p. 1351.

262. Decencière-Ferrandière (André), 1940 - Recueil

***Mélanges A. Decencière-Ferrandière,* Paris : A. Pedone, 1940, 374 p. (18 contrib.)**

PREMIERE PARTIE

HISTOIRE

« La reconquête du Sénégal et l'expédition sur les côtes de l'Afrique occidentale en 1778-1779 », p. 3.

« La Constitution française de 1793 », p. 47.

« La Constitution du 22 frimaire de l'an VIII », p. 63.

DROIT

« Du Contrôle juridictionnel des pouvoirs appartenant au Maire en matière de police municipale », p. 77.

« Quelques réflexions touchant le règlement des conflits internationaux », p. 89.

« Du principe "*Pacta sunt servanda*", considéré comme la norme fondamentale du droit international », p. 131.

« Considérations sur le droit international dans ses rapports avec le Droit de l'Etat », p. . 148.

« Essai critique sur la justice internationale », p. 177.

« Essai critique sur la justice internationale (suite) », p. 213.

« L'imposition des gains spéculatifs », p. 253.

« À propos de l'ouvrage de Marcel Waline », p. 268.

« Essai historique et critique sur l'occupation comme mode d'acquérir les territoires en droit international », p. 272.

DEUXIEME PARTIE

M. Hubert, « Discours prononcé aux obsèques d'André Decencière-Ferrandière », p. 347.

Henri DUPEYROUX, « Témoignage », p. 350.

M. MIRKINE-GUETZEVITCH, « Decencière-Ferrandière, historien constitutionnel », p. 359.

Philippe SAGNAC, « André Decencière-Ferrandière », p. 361.

René SAVATIER, « Le Professeur chez André Decencière-Ferrandière », p. 363.

Marcel WALINE, « André Decencière-Ferrandière », p. 367.

263. Decocq (André), 2004

***Une certaine idée du droit : mélanges André Decocq*, Paris : LexisNexis, Litec, Éditions du Juris-Classeur, 2004, 620 p. (44 contrib.)**

Patrick OUART, « Avant-propos », p. 1.

Isabelle et Georges VAISSIE, Thierry et Anne HAVETTE, Aurélie et Georges DECOCQ, Bernard DECOCQ Sylviane et Denis DECOCQ, « Une certaine idée du don », p. 3.

Dominique ALLIX, « Du droit d'être jugé ou de quelques remarques sur la procédure d'amende forfaitaire », p. 21.

Alain BLANCHOT, « Le droit et le bon sens », p. 25.

Jacques BUISSON, « Les leçons de l'histoire sur la notion de police judiciaire », p. 33.

Christophe CARON, « Une certaine idée du droit d'auteur : la vision des écrivains », p. 49.

Jean CEDRAS, » Des profanes à la Cour (Ici et ailleurs) », p. 63.

Claude CHAMPAUD, « La responsabilité commerciale de Colbert à Badinter », p. 77.

Hervé CROZE, « Une autre idée de la procédure, p. 129.

Adrien-Charles DANA, « La norme pénale, le juge et le citoyen (une idée certaine de la légalité républicaine) », p. 143.

Sabine DANA-DEMARET, « L'État et les distorsions de concurrence ou Quand l'État fausse la concurrence par le jeu de ses incitations financières », p. 159.

Charles DEBBASCH, « Le corporatisme judiciaire, mythe ou réalité ? », p. 169.

Frédéric DEBOVE, « L'urgence en droit pénal », p. 175.

Guillaume DRAGO, « Le corps judiciaire. Essai de définition à partir de la jurisprudence du Conseil Constitutionnel », p. 187.

Jacques EL-HAKIM, « Les principes fondamentaux du droit pénal islamique », p. 209.

François FALLETTI, « Le nouvel espace international du ministère public », p. 219.

Georges FLECHEUX, « La Convention Européenne des Droits de l'Homme et le droit économique », p. 229.

Patrick DE FONTBRESSIN, « La participation idée gaulienne, avenir du droit », p. 233.

Jacques FOYER, « Du nom patronymique au nom de famille. Progrès ou régression », p. 241.

Pierre GANNAGE, « L'application du principe de proximité dans les systèmes interpersonnels. L'exemple des droits proches orientaux », p. 257.

Pierre-Yves GAUTHIER, « Émile Garçon et le droit civil », p. 267.

Claudia GHICA-LEMARCHAND, « Une certaine idée du secret bancaire », p. 279.

Ammar GUESMI, « Réflexion sur le nouveau droit des investissements en Algérie », p. 291.

Serge GUINCHARD, « Une certaine idée de la sécurité et de la liberté en France à travers vingt ans de discours politiques sur le sentiment d'insécurité », p. 311.

Fayez HAGE-CHAHIME, « La sanction de l'absence de cause constatée au moment de la formation du contrat », p. 327.

François HAUT, « Une menace méconnue : les bandes criminelles carcérales », p. 341.

Sélim JAHEL, « Chari'a et convention européenne des droits de l'homme », p. 355.

Wilfrid JEANDIDIER, « L'élément moral des infractions d'affaires ou l'art de la métamorphose », p. 369.

Jean-Pierre LE GALL, « La notion fiscale de régime de retraite après la loi du 21 août 2003 », p. 393.

Rémy LIBCHABER, « Réflexions sur le "désordre juridique français" », p. 405.

Ghaleb MAHMASSANI, « Les droits de l'homme dans le système juridique musulman », p. 417.

Maher S. MAHMASSANI, « Le droit musulman et la vocation universelle de l'Islam », p. 437.

Philippe MALAURIE, « Les droits de la personnalité en 2003 », p. 469.

Yves MAYAUD, « Quelle certitude pour le lien de causalité dans la théorie de la responsabilité pénale ? », p. 475.

Tony MOUSSA et Leila SAADE, « Le droit, moyen de discrimination : le statut de la femme en droit pénal comparé franco-libanais », p. 489.

Ibrahim NAJJAR, « La notion d'"ensemble contractuel" », p. 509.

Yves REINHARD, « Perplexité de l'actionnaire victime d'un délit financier », p. 527.

Gabriel ROUJOU DE BOUBEE, « La responsabilité pénale des personnes morales. Essai d'un bilan », p. 535.

François SARDA, « Pour un juge d'instruction civil », p. 545.

Jean-Louis SOURIOUX, « L'idée d'un droit civil codifié chez Bonaparte », p. 553.

Jean-Claude SOYER, « Une certaine idée du droit … de la sanction pénale », p. 557.

Bernard TEYSSIE, « L'accord collectif de niveau communautaire », p. 567.

Jacques VERGES, « La compétence universelle contre l'ordre international », p. 587.

Édouard VERNY, « Le principe de territorialité de l'ordre répressif français : "Quand tu seras à Rome, conduit toi en Romain" », p. 593.

Louis VOGEL, « L'économie, serviteur ou maître du droit ? », p. 605.

264. Decoopman (Nicole), 2014

***Les frontières du droit : Mélanges en l'honneur du professeur Nicole Decoopman*, Amiens : Ceprisca, 2014, 469 p. (26 contrib.)**

PREMIÈRE PARTIE : L'ENTREPRISE ET LE DROIT

Nicole DECOOPMAN, « La motivation du licenciement », p. 25.

Raphaël DALMASSO, « Les ruptures pour motif économique en débat permanent (1973-2013) », p. 35.

Charley HANNOUN, « La responsabilité des sociétés mères face aux impératifs de protection de l'environnement », p. 51.

François HENOT, « Promenade dans un jardin centenaire : les Lois ouvrières de Paul Pic (1912) », p. 69.

Benoît LAPOINTE, « L'édification d'un espace à marche forcée par le droit jurisprudentiel : la mobilité des sociétés dans l'Union européenne », p. 85.

Anne-Marie LUCIANI, « Une histoire juridique d'amour-haine : le contrôle des pratiques restrictives de concurrence », p. 105.

Franck PETIT, « La "rénovation" de la représentativité syndicale », p. 111.

DEUXIÈME PARTIE : LE CONTRAT

Olivier DESHAYES, « La subrogation "conventionnelle" », p. 131.

Anne SINAY-CYTERMANN, « Variations autour de la qualification de loi de police et de sûreté dans les contrats internationaux », p. 141.

TROISIÈME PARTIE : L'ÉTAT, LE JUGE, LA JUSTICE ET LE DROIT

Mikaël BENILLOUCHE, « L'affaire K. ou les errements de la légalité procédurale en matière pénale par 163.

Morgane DAURY-FAUVEAU, « Les délits intentionnels à intention présumée », p. 171.

France DRUMMOND, « Répression des abus de marché v. *non bis in idem* : Perspectives d'évolution? », p. 185.

Daniel GUTMANN, « Le silence comme stratégie normative : Réflexions sur quelques pratiques de l'administration fiscale », p. 197.

Céline Husson-ROCHCONGAR, « Du témoin sans témoignage au témoignage sans témoin : Faire preuve pour faire justice ? », p. 205.

Catherine PUIGELIER et Jerry SAINTE-ROSE, « Le paradoxe de l'office de la Cour de cassation », p. 243.

Florence LEFEBVRE-RANGEON, « L'ordre juridique européen: fondements, nature et relevance, à travers l'exemple de la compétence européenne en matière sportive », p. 255.

Gilles TAORMINA, « Réflexions sur l'ordre public et les moyens relevés d'office par le juge, à propos de l'article L. 141-4 du code de la consommation », p. 281.

QUATRIÈME PARTIE : LE CITOYEN ET LE DROIT

Louis BASLE, « Vers une nouvelle systémique? L'autonomie : avatars et paradoxes », p. 297.

Jacqueline Flauss-DIEM, « Parenté pour tous en Angleterre ! », p. 315.

Florence JAMAY, « Vers un droit de la pollution de l'air intérieur ? », p. 329.

José LEFEBVRE, « De l'utilité de poser des questions... *Quid* de l'Ordre des infirmiers ? », p. 349.

Jeanne SIMARD et Marc-André MORENCY, « Professionnalisme et développement », p. 375.

CINQUIÈME PARTIE : L'ENSEIGNEMENT ET L'UNIVERSITE

Georges FAURE, « Les comités de sélection des universités pour le recrutement des enseignants-chercheurs statutaires depuis la loi "ESR" du 22 juillet 2013, évolution ou rupture ? », p. 407.

Gaëtan GUERLIN, « Penser comme on veut. À la manière de Nicole Decoopman », p. 439.

François RANGEON, « Le sens du droit », p. 447.

Michèle SELLIER, « La transmission ou l'acte d'enseigner ? », p. 449.

265. Decorps (Jean-Paul), 2021

Mélanges en l'honneur de Jean-Paul Decorps,
Paris La Défense : Defrénois-Lextenso, 2021, 235 p. (20 contrib.)

Pierre BECQUE, « Les similitudes entre le Code civil français et le nouveau Code civil roumain en matière de régimes matrimoniaux », p. 1.

Jean-Louis BERGEL, « La juridicisation des normes extra-juridique », p. 13.

Jean DU BOIS DE GAUDUSSON, « Le notaire et la décentralisation administrative, en France et en Afrique : Brefs propos d'un professeur de droit public, de surcroît élu local », p. 23.

Philippe DELEBECQUE, « La contractualisation du droit du patrimoine », p. 31.

Nguyễn NGỌC ĐIỆN, « Vue d'ensemble sur le droit de superficie en droit vietnamien », p. 39.

Philippe DUPICHOT, « Le transhumanisme : observations introductives », p. 45.

Michel GIRAR, « Faut-il supprimer les droits de succession ? », p. 53.

Marie GORE, « Le règlement (UE) Successions et la CJUE : quel couple ? », p. 75.

Alain GOURIO, « De l'extraterritorialisme du droit américain », p. 83.

Michel GRIMALDI, « Des suites de la réduction en valeur d'un legs universel : la liquidation de l'indemnité de réduction », p. 91.

Alain LAMBERT, « Jean-Paul Decorps ou le notaire "augmenté" ! », p. 99.

Laurent LEVENEUR, « Un voyage juridique autour du monde : la diversité du droit local dans les territoires français d'Outre-mer », p. 111.

Didier NOURISSAT, « Titrement, sécurisation foncière et développement économique », p. 129.

Bernard REYNIS, « Jean-Paul Decorps, le missionnaire », p. 149.

Dominique SAVOURE, « La guerre des droits aura-t-elle lieu ? », p. 153.

Daniel-Sédar SENGHOR, « "Saison notariale franco-sénégalaise" en démonstration du rôle et de l'importance de l'Union internationale du notariat (UINL) », p. 163.

Philippe SIMLER, « Réflexions comparatives sur l'authenticité de l'acte notarié et de la décision juridictionnelle... », p. 191.

Laëtitia TRANCHANT, « L'indemnité pour jouissance exclusive : contrepartie de la privatisation du bien indivis », p. 199.

Thierry VACHON, « L'autonomie de la volonté : Quelques réflexions issues des travaux de l'Université du notariat mondial », p. 209.

Luc WEYTS, « Les sept péchés capitaux en notariat », p. 225.

266. Decottignies (Roger), 2003

Mélanges en l'honneur du doyen Roger Decottignies,
Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 2003, 411 p. (26 contrib.)

Yves BALLALOUD, « Le secret de l'instruction réalité ou illusion », p. 11.

Bruno BERTHIER, « Joseph de Maistre et le pays natal ou l'histoire d'un malentendu », p. 19.

Philippe BRUN, « Brève incursion d'un privatiste sur les terres du droit de l'urbanisme : ou quelques aspects de la rencontre entre droit civil et réglementation des lotissements », p. 57.

François CHABAS, « Essai de synthèse sur le droit actuel de l'indexation conventionnelle en France », p. 71.

René CHAPELARD, « Le principe d'urbanisation en continuité en zone de montagne en l'absence de documents d'urbanisme », p. 83.

Jacques CHAPPUIS, « Le notariat, profession de tradition et d'avenir », p. 97.

Hélène CLARET, « Quelques remarques sur le champ d'application du droit communautaire (à propos du principe de liberté de circulation des marchandises et des "situations purement internes") », p. 103.

Jean-Charles DETHARRE, « Chronique criminelle de Saint-Baldoph », p. 121.

Michelle GOBERT, « L'accueil », p. 127.

Geneviève GONDOUIN, « Le conseil constitutionnel et le fonctionnement normal des pouvoirs publics », p. 133.

Gilles HEIDSIECK, « L'audit juridique, du contrôle à la veille juridique », p. 161.

Joseph ISSA-SAYEGH, « La fonction juridictionnelle de la cour commune de justice et d'arbitrage de l'organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires », p. 175.

Michel JULIEN, « Le savetier et le financier », p. 185.

Patrick MAISTRE DU CHAMBON, « Le déclin du principe de la légalité en matière pénale », p. 209.

Philippe MALAURIE, « Victor Hugo et le droit », p. 217.

Gilles PAISANT, « De l'obligation de transparence dans les contrats de consommation », p. 233.

Gustave PEISER, « Le département est-il amené à disparaitre ? », p. 253.

Stéphane PIEDELIEVRE, « Le droit au logement du conjoint survivant », p. 269.

Geneviève PIGNARRE, « Grandeur sans faiblesse de l'engagement unilatéral en droit du travail », p. 283.

Jacques REBECQ, « Généalogie et zoologie sont-elles des sciences cousines ? », p. 309.

François RUELLAN, « Médecine légale et procès d'assises : le point de vue d'un président de Cour d'assises », p. 325.

Philippe SALVAGE, « L'auteur indirect dans la loi du 10 juillet 2000 », p. 329.

Édouard SAUVIGNON, « La France et l'interdiction des armes chimiques », p. 347.

Jean-Pierre SORTAIS, « Contrôle, concert et transparence en droit des sociétés », p. 369.

Olivier TOURNAFOND, « L'erreur du contractant sur sa propre prestation », p. 377.

Phnoc TRANQUI, « Vers une certaine formalisation de la recherche dans les disciplines juridiques ? », p. 394.

267.De Greeff (Étienne), 1956

Autour de l'œuvre du Dr. E. de Greeff,
Louvain : Editions Nauwelaerts, 1956, 468 p. (256 et 212) (30 contrib.)

Tome I : L'Homme criminel (Études d'aujourd'hui)

Jacques LECLERCQ, « L'homme Etienne De Greeff », p. 3.

1. La personnalité du délinquant

Jean PINATEL, « L'apport d'Etienne De Greeff dans l'étude de la personnalité criminelle », p. 11.

Olof KINBERG, « La connaissance de l'infrastructure biologique de l'acte délictueux comme base d'une crimino-genèse objective », p. 35.

Juliette FAVEZ-BOUTONIER, « Engagement et désengagement affectif du délinquant », p. 57.

Daniel LAGACHE, « Réflexions sur De Greeff et le crime passionnel », p. 67.

Prof. POMPE, Prof. KEMPE et Prof. BAAN, « Le problème de la responsabilité », p. 73.

2. Présence du psychiatre dans les établissements pénitentiaires

Paul CORNIL, « Perspectives pénitentiaires », p. 97.

Richard PETERMANS, « Traitement pénitentiaire et orientations nouvelles », p. 107.

Julia TUERLINCKX, « Le rôle du service social dans l'observation des grands criminels », p. 121.

Christian DEBUYST, « L'observation psychologique des détenus et sa signification dans les Sciences pénitentiaires », p. 127.

Julia DE CLERCK, « Fiche d'observation pour "enfants-problèmes" », p. 151.

Etienne DE GREEFF, « Le devenir, élément du processus criminogène; la durée, condition de son étude », p. 169.

3. Présence du psychiatre dans les affaires pénales

René DELLAERT, « Introduction », p. 197.

Séverin Carlos VERSELE, « Vers une défense sociale criminologique et humaniste », p. 201.

Gregory ZILBOORG, « Le rôle du psychiatre dans les tribunaux américains », p. 229.

José Rafael MENDOZA, « Les problèmes de défense sociale en Amérique latine », p. 239.

Tome 2 : L'Homme devant l'Humain
(Études de psychologie et de psychopathologie)

1. Psychiatrie

Henri EY, « L'œuvre psychiatrique d'Etienne De Greeff », p. 7.

E. MINKOWSKI, « À propos de l'essai sur la personnalité des débiles mentaux », p. 13.

J. LHERMITTE, « À propos de "la psychogenèse des délires" », p. 25.

J. M. CATALAN, « La leucotomie préfrontale », p. 31.

J. SCHURMANS: Dialogue sur le thème "psychanalyse" », p. 39.

A. GODIN, « Au-delà des techniques », p. 51.

J. DELFOSSE, « L'attitude clinique du psychiatre », p. 61.

2. Psychologie

J. PAULUS, « La notion d'instinct en psychologie générale », p. 67.

J. SCHURMANS, « La notion de l'instinct que nous donne E. De Greeff », p. 79.

Etienne DE GREEFF, « Les fonctions incorruptibles dans les drames de Maeterlinck », p. 83.

BUYTENDIJK, « Liberté et privation de liberté », p. 115.

G. SCHABER, « De l'amour », p. 123.

C. DEBUYST, « Notes sur l'art et la vie affective », p. 155.

Bruno FROISSANT, « Discours de réception à l'Académie septentrionale », p. 187.

268. Dehousse (Fernand), 1979

Mélanges Fernand Dehousse,
Paris : F. Nathan ; Bruxelles : Labor, 1979, 574 p. (234 et 340) (63 contrib.)

Volume I. LES PROGRÈS DU DROIT DES GENS

1. Droit des gens et des organisations internationales

Maarten BOS, « *Old Germanic Law Analogies in International Law or the State as Homo* », p. 25.

Philippe CAHIER, « L'obligation de ne pas priver un traité de son objet et de son but avant son entrée en vigueur », p. 31.

Paul DE VISSCHER, « L'Institut de droit international et le principe de non-intervention dans les guerres civiles (1900-1975) », p. 39.

Abdullah EL-ERIAN, « La Commission du droit international et le sujet des organisations internationales », p. 45.

Edvard HAMBRO, « *Codification of International Law under the League and under the United Nations* », p. 57.

Paulette PIERSON-MATHY, « Une lutte méconnue: la lutte du peuple coréen pour l'exercice de son droit à l'autodétermination », p. 61.

Robert PLANCHAR, « Le droit international fluvial conventionnel particulier dans les eaux intermédiaires Escaut, Meuse, Rhin », p. 83.

François RIGAUX, « Le droit des peuples », p. 89.

Jean SALMON, « Quelques observations sur la qualification en droit international public », p. 97.

Ignaz SEIDL-HOHENVELDERN, « Propositions algériennes pour un nouveau cadre des relations contractuelles entre des entreprises des pays du tiers monde et des entreprises des pays développés », p. 107.

Léon-Eli TROCLET, « Le contrôle de l'application des conventions en droit social international », p. 115.

Nicolas VALTICOS, « Droit international du travail et souverainetés étatiques », p. 123.

E. VAN BOGAERT, « La coutume et le droit des gens », p. 133.

Joe VERHOEVEN, « La Meuse et l'évolution du droit des fleuves internationaux », p. 139.

Stephan VEROSTA, « L'union douanière envisagée entre la France et la Belgique en 1841-1843 incompatible avec le statut de la neutralité permanente », p. 149.

2. Protection internationale et européenne des droits de l'homme

Gérard COHEN JONATHAN, « La convention européenne des droits de l'homme et la Communauté européenne », p. 157.

Eric DAVID, « Droits de l'homme et droit humanitaire », p. 169.

Francis DELPEREE, « Presse et subvention », p. 183.

Walter Jean GANSHOF VAN DER MEERSCH, « Aspects de la mise en œuvre d'une sauvegarde collective des droits de l'homme en droit international. La convention européenne », p. 193.

Pierre MERTENS, « L'affaire Irlande contre Royaume-Uni devant la Commission européenne des droits de l'homme », p. 209.

Marc SCHREIBER, « Protection internationale des droits de l'homme », p. 219.

Guiseppe SPERDUTI, « Sur la garantie par les ordres juridiques internes des droits reconnus dans la Convention européenne des droits de l'homme », p. 227.

Volume II. LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE

1. Problèmes généraux de l'intégration européenne

Etienne CEREXHE, « La problématique juridique des phénomènes d'intégration », p. 11.

Léontin-Jean CONSTANTINESCO, « Fédéralisme-constitutionnalisme ou fonctionnalisme? », p. 19.

Denis DE ROUGEMONT, « Formule d'une Europe parallèle ou Rêverie d'un fédéraliste libertaire », p. 29.

Robert FENAUX, « Les associations transnationales au service de l'Europe », p. 31.

Guy HERAUD, « Essai de typologie des statuts ethniques », p. 39.

P.J. G. KAPTEYN, « *Outgrowing the Treaty of Rome: from Market Integration to Policy Integration* », p. 45.

Georges KELLENS, « L'Europe criminologique », p. 55.

François PERIN, « Le crépuscule des Etats. L'avenir de l'Europe », p. 61.

Paul REUTER, « Aux origines du Plan Schuman », p. 65.

Jean REY, « Les obstacles à l'intégration européenne », p. 69.

Jean SIOTIS, « La Grèce sur le chemin de l'Europe », p. 73.

M. VAN DER GOES VAN NATERS, « L'association Europe-Afrique: une expérience institutionnelle », p. 87.

Pieter VERLOREN VAN THEMAAT, « Quelques réflexions sur les méthodes d'intégration en Europe occidentale et en Europe orientale », p. 95.

2. Droit institutionnel des Communautés européennes

Jean BEAUFAYS, « Une capitale pour l'Europe ? », p. 103.

Pierre HARMEL, « La première extension des pouvoirs budgétaires du Parlement européen », p. 111.

Harald G. KUNDOCH, « L'élection du Parlement européen au suffrage universel direct », p. 115.

Maurice LAGRANGE, « La Cour de justice des Communautés européennes du Plan Schuman à l'Union européenne », p. 127.

Paul M.G. LEVY, « Les inhibitions nationales des fonctionnaires européens », p. 137.

Hans-Robert NORD, « Quelques réflexions sur l'évolution institutionnelle des Communautés européennes », p. 141.

Albert PARISIS, « La Cour des comptes européenne et le contrôle budgétaire et financier », p. 147.

Henri SIMONET et Paul LELEUX, « L'avenir des institutions européennes », p. 155.

Georges SPENALE, « Les pouvoirs du Parlement européen », p. 163.

Léo TINDEMANS, « Le Conseil européen: un premier bilan, quelques réflexions », p. 167.

Karel VAN MIERT, « La répartition des portefeuilles au sein de la Commission et le problème de la collégialité », p. 175.

3. Ordre juridique des Communautés européennes

Anne BENOIT-MOURY, « La société anonyme européenne, mode de constitution d'une filiale commune », p. 185.

Bodo BÖRNER, « Droits fondamentaux allemands et droit communautaire », p. 193.

Léon DABIN, « Enseigner le droit économique européen », p. 205.

Léon GOFFIN, « Le manquement d'un Étatmembre selon la jurisprudence de la Cour de justice des Communautés européennes », p. 211.

Bénédicte HERMANS, « La sanction des règlements agricoles de la Communauté économique européenne », p. 219.

Robert KOVAR, « Note sur les critères du droit communautaire non directement applicable », p. 227.

Jean-Victor LOUIS, « La primauté du droit international et du droit communautaire après l'arrêt "Le ski" », p. 235.

Michel MELCHIOR, « Les communications de la Commission des Communautés européennes, contribution à l'étude des actes communautaires non prévus par les traités », p. 243.

J.D. B. MITCHELL, « *The Constitutional and Parliamentary Impact of Membership of the Communities on the United Kingdom* », p. 259.

L. NEVILLE BROWN, « *Some Problems of Procedural Law for Common Lawyers within the Community Legal Order* », p. 269.

Giancarlo OLMI, « La place de l'article 235 CEE dans le système des attributions de compétence à la Communauté », p. 279.

Christoph SASSE, « La protection des droits fondamentaux dans la Communauté européenne », p. 297.

Jean-Claude SCHOLSEM, « La TVA, impôt européen », p. 305.

Yvan VAN DER MENSBRUGGHE, « La Communauté économique européenne et le plateau continental des Etats membres », p. 311.

Jean VAN HOUTTE, « Réflexions sur le problème des ressources fiscales propres des Communautés européennes », p. 319.

Daniel VIGNES, « La création dans la Communauté, au cours de l'automne 1976 et de l'hiver 1977, d'une zone de pêche s'étendant jusqu'à 200 milles », p. 323.

Michel WAELBROECK, « La protection des droits fondamentaux à l'égard des Etats membres dans le cadre communautaire », p. 333.

269. Dehove (Gérard), 1983

Études dédiées à la mémoire du professeur Gérard Dehove, ancien doyen de la faculté de droit et des sciences économiques de Lille,
Paris : Presses universitaires de France, 1983, 466 p. (21 contrib.)

Marc AZOULAI, « Le forfait imparfait », p. 15.

André BABEAU, « Le consommateur, usager des services », p. 39.

Pierre BAUCHET, « La demande de transport maritime », p. 57.

Yvonne BONGERT, « Quelques aspects de la prison au XVIII[e] siècle », p. 69.

Marcel CAPET : Reformulation du marginalisme », p. 101.

Charles-Emmanuel CLAEYS, « La notion de possession. Pour une approche pédagogique nouvelle », p. 111.

André COCATRE-ZILGIEN, « L'affaire Le Pen - de quelques aspects de la "Loi Pleven" de 1972 », p. 133.

Guy DEBEYRE, « Région et économie », p. 161.

Jean-Pierre DEBOURSE, « Hypothèses quant aux déterminants de l'évolution de l'entreprise », p. 195.

Francis DELHAY, « Indivision et usufruit », p. 215.

Yves DEMEER, « Le régime fiscal des associations de la loi de 1901 au regard de la T.V.A. et de l'impôt sur les sociétés », p. 259.

Jean FOYER, « Réformes de la juridiction du travail en France et en R.F.A. », p. 281.

Charles FREYRIA, « Structures et conjoncture en droit du travail », p. 293.

René FRUIT, « Profit et exploitation des facteurs de production », p. 313.

Jean HEMARD, « L'actionnariat imposé », p. 325.

Joseph HUDAULT, « Les paradoxes du volet foncier de la loi d'orientation agricole du 4 juillet 1980 », p. 339.

Philippe JESTAZ, « L'œuvre législative du septennat (1974-1981) en matière de droit privé », p. 357.

Jacques LECAILLON, « Les cycles longs de l'économie et de la politique », p. 373.

Pierre LECOCO, Renée MARTINAGE, Marck WONSOWICZ, « Étude comparée de la carrière des magistrats de la Cour Suprême de Pologne et de la Cour de Cassation en France au XIX[e] siècle », p. 381.

Roger PINTO, « Les Agences mondiales d'information », p. 409.

Jacques WOLFF, « Monnaie et activité économique chez Cantillon, Malthus et Walras », p. 459.

270. Dekeuwer-Defossez (Françoise), 2012

Mélanges en l'honneur de la professeure Françoise Dekeuwer-Défossez,
Paris : Montchrestien-Lextenso éditions, 2012, 582 p. (33 contrib.)

Droit des personnes et de la famille

Delphine AUTEM, « Les contrats entre partenaires au service de leur régime patrimonial », p. 1.

Annie BOTTIAU et Michael MARTINEK, « Le célèbre Abstraktionsprinzip du droit allemand ou le trait de génie de Savigny entre passé et avenir », p. 29.

Charles COUTEL, « Pour une approche éthique du "prendre soin" », p. 49.

Christine DESNOYER, « La place de la vérité biologique dans la jurisprudence européenne relative à l'article 8 de la CEDH en matière de filiation charnelle », p. 55.

Alexandre DUMERY, « Regards sur l'apparition du préjudice en droit des personnes protégées », p. 81.

Dominique EVERAERT-DUMONT, « La contractualisation des prestations sociales : un nouveau rapport personne-famille-collectivité ? », p. 89.

Brigitte FEUILLET, « L'éthique, un outil pour une redéfinition des liens entre le droit, la morale et la religion », p. 105.

Hugues FULCHIRON, « Protéger la personne contre elle-même ? Réflexions autour de l'affaire Bettencourt », p. 117.

Adeline GOUTTENOIRE, « Le contrôle exercé par la Cour de cassation sur l'intérêt supérieur de l'enfant », p. 147.

Jean HAUSER, « La famille dans l'ile d'utopie. Livre 2 du Code civil intitulé "Des familles" », p. 161.

Marie-Christine LE BOURSICOT, « Le droit de connaître son ascendance — et celui de la faire reconnaître - et le dispositif français de l'accès aux origines personnelles », p. 175.

Pierre-André LECOCO, « L'évolution de la nature des liens entre les enfants détenus et leur famille depuis la Révolution », p. 195.

Frédérique LE DOUJET-THOMAS, « Quelques nouveautés à propos du nom et de l'égalité des sexes », p. 257

Bérengère LEGROS, « La loi du 7 juillet 2011 ou le fragile maintien de la substance des principes fondamentaux du droit de la bioéthique », p. 269.

Gérard MEMETEAU, « La loi du 4 mars 2002. Perspectives », p. 283.

Anne-Sophie MUGNIER-RENARD, « Discrimination et handicap », p. 307.

Cathy POMART-NOMDEDEO, « Légiférer autrement en droit des personnes et de la famille ? Le législateur français à la croisée des chemins », p. 319.

Christophe RADE, « La responsabilité de la famille », p. 343.

Guillaume SERRA, « De la question du divorce sans faute et sans juge », p. 357.

Fanny VASSEUR-LAMBRY, « Fin de vie, dignité et droits de l'homme », p. 379

Droit des affaires

Edith BLARY-CLEMENT, « Personne, famille, commercialité », p. 399.

Bernard BOSSU, « La lutte contre le harcèlement sexuel dans les relations de travail », p. 409.

Christophe COLLARD, « Concevoir le droit comme un produit », p. 421.

Michel DEFOSSEZ, « À propos de la liquidité de la créance bancaire », p. 439.

Michel DUPUIS, « L'apport en société de la notoriété personnelle », p. 447.

Eric KERCKHOVE, « Entre mythe et illusion : le droit uniforme de la vente internationale de marchandises », p. 461.

Sophie LE GAC-PECH, « Retour sur la proportionnalité », p. 473.

Marie-Christine MONSALLIER SAINT-MLEUX, « Les difficultés contemporaines posées par l'article 1843-4 du Code civil », p. 501.

Sophie MOREIL, « Droit bancaire et droit de la famille », p. 517.

Christophe ROQUILLY, « Autofiction rétroactive », p. 537.

Frédéric VAUVILLE, « Le conjoint de l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée », p. 551.

Denis VOINOI, « Les petits professionnels », p. 565.

271. Delcourt (Barbara), 2021

« Dossier : Droit international et relations internationales au cinéma. En hommage à Barbara Delcourt »,
***Revue belge de droit international*, 2021 (no 1-2), 27 oct 2023, 170 p. (8 contrib.)**

François DUBUISSON, Anne LANGERWALL et Christophe WASINSKI, « Introduction » p. 11.

Barbara DELCOURT, « À propos du film *Bosna*. Analyse d'un discours idéal-type sur le conflit yougoslave » p.15.

Barbara DELCOURT « *Le jour où la terre s'arrêta* (Robert Wise, 1951) : La souveraineté est-elle un concept intergalactique ? Une analyse de Barbara Delcourt, p. 29.

Christophe WASINSKI et Arnaud LOUWETTE, « Justifier l'état d'exception par la "culture populaire" : le scénario de la "*ticking time bomb*" de *La bataille d'Alger* à *Zero Dark Thirty* », p. 37.

François DUBUISSON, « "Nécessité fait loi" : Fauda et l'effacement du droit international en territoire palestinien », p. 71.

Anne LANGERWALL, « *War Machine* de John Michôd (2017) : la mise en cause de la "guerre contre le terrorisme" menée par l'Otan en Afghanistan », p. 101.

Vaios KOUTROULIS et Samuel LONGUET, « Filmer des écrans : la légitimation des frappes de drones par le droit international humanitaire », p. 125.

Antoine YOUNSI, avec Isaline BERGAMASCHI, « Une guerre sans images ? Cadres médiatiques, légitimation de serval et régime scopique militaire dans les reportages télévisés sur l'entrée en guerre au Mali », p. 161.

272. Delebecque (Philippe), 2024

***Écrits sans esprit de système : Mélanges en l'honneur de Philippe Delebecque*,**
Paris La Défense : Lefebvre Dalloz : Dalloz, 2024, 1058 p. (73 contrib.)

Koffi M. AGBENOTO, « L'armateur », p. 1.

André AKAM AKAM, « La distinction des responsabilités contractuelle et délictuelle à l'épreuve du droit des transports », p. 19.

Jean-Jacques ANSAULT, « L'art de la complexité décomplexée : la confrontation de l'entrepreneur individuel aux sûretés », p. 35.

Jérôme ATTARD, « Devoir de mise en garde contre les risques d'une opération spéculative : qu'est-ce qu'une opération spéculative ? », p. 49.

Mathias AUDIT, « Des effets sur les contrats de la surérogation en matière de sanctions économiques », p. 61.

Akodah AYEWOUADAN, « L'harmonisation du droit des obligations dans les pays membres de l'OHADA : une arlésienne », p. 81.

Augustin AYNES, « Retour sur la différence d'opposabilité des droits de rétention », p. 99.

Laurent AYNES, « La mort : objet d'un droit ? », p. 109.

Mireille BACACHE, « Devoir de vigilance et responsabilité civile », p. 115.

Nicolas BALAT, « Une introduction au droit des contrats de transport à partir de Josserand », p. 133.

Amel BENREJDAL, « "L'ubérisation" du travail à l'ère de l'économie numérique : enjeux et défis », p. 147.

Jean-Louis BERGEL, « Pour une meilleure approche économique de la propriété immobilière en droit privé français », p. 165.

Nicolas BINCTIN, « Véhicules immatriculés et propriété intellectuelle », p. 175.

Cyril BLOCH, « De l'applicabilité des conventions de Varsovie ou de Montréal au recours récursoire personnel du constructeur de l'aéronef contre le transporteur aérien », p. 191.

Philippe BOISSON, « Les sociétés de classification visitées par la doctrine », p. 207.

Isabelle BON-GARCIN, « Le contrat de transport de déménagement : un contrat mal aimé ou malmené ? », p. 221.

Philippe BONFILS, « Le dommage réparable devant les juridictions pénales », p. 233.

Claude BRENNER, « Le séquestre dans le projet de réforme du droit des contrats spéciaux », p. 245.

Charles-Édouard BUCHER, « "Faire davantage" en matière de restitution de biens culturels ayant fait l'objet de spoliations : la loi du 22 juillet 2023 », p. 259.

Olivier CACHARD, « Introduction à un cours de philosophie du droit maritime », p. 273.

Loïc CADIET, « Sur l'indépendance et l'impartialité des médiateurs. Un bref aperçu comparatif », p. 289.

Nicolas CAYROL, « La saisie d'un bien cédé par le débiteur », p. 301.

Jocelyne CAYRON, « La location de biens meubles au service de la transition écologique dans le secteur des transports terrestres », p. 323.

Jérôme CHACORNAC, « Aporétique de la souveraineté au croisement des droits internationaux : pour la reconnaissance de l'exception de terrorisme en droit français des immunités », p. 339.

Sandrine CHAILLE DE NERE, « Le droit des sûretés en Polynésie française, l'apprentissage de l'archéologie juridique et l'expérience du labyrinthe », p. 353.

Cyrille CHARBONNEAU, « Ouvrage, notion transcendantale. Un autre rapport du général au particulier », p. 363.

Thomas CLAY, « La codification de l'arbitrage hors le Code de procédure civile », p. 375.

François COLLART DUTILLEUL, « Précis d'agriculture dans les contrats civils et commerciaux », p. 397.

Florence DEBOISSY, « La prise en compte des situations étrangères en matière fiscale : l'exemple de la déductibilité des punitive damages », p. 407.

Jean-Paul DECORPS, « L'influence de la tradition juridique française sur le Code civil chinois », p. 421.

Xavier DELPECH, « Un auxiliaire méconnu du transport aérien de marchandises : l'agent de *handling* », p. 435

Éric DIBAS-FRANCK, « "Anatomie" de l'action de l'État en mer et dans les eaux continentales au Congo », p. 457.

Thibault DOUVILLE, « Contrat et données », p. 469.

Philippe DUPICHOT, « La cause dans la réforme des contrats, entre immolation et transfiguration », p. 485.

Gwenaëlle DURAND-PASQUIER, « La perméabilité des frontières entre droit commun et droit spécial ou la tranquille extension du domaine de la garantie décennale », p. 503.

Muriel FABRE-MAGNAN, « La personnalisation juridique de la nature. Questions de méthode », p. 521.

Laurent FEDI, « Incoterms ® 1936 à 2020. Regard sur un siècle de codification de la vente internationale de marchandises », p. 537.

Ali FILALI, « Chari'âa --droit algérien : une cohabitation difficile. L'exemple du Code civil et du Code de la famille », p. 549.

Alain GHOZI, « La créance éventuelle cessible : quelques précisions », p. 563.

Jérémy JOURDAN-MARQUES, « L'arbitre-cigale et l'arbitre-fourmi », p. 573.

Koffi Eric KONAN, « Le gain manqué », p. 587.

Malik LAAZOUZI, « Approche comparée du droit applicable à la convention d'arbitrage international : de Enka à la proposition de réforme de l'*Arbitration Act* », p. 601.

Jean ARIE LEVY, « L'opposabilité des clauses de compétence dans le commerce maritime international : sur une évolution récente de la jurisprudence », p. 613.

Daniel MAINGUY, « Quelques remarques sur l'arbitrage, la guerre "atypique" et les conflits maritimes », p. 625.

Mostefa MAOUENE, « Y a-t-il un pilote dans l'avion ? Plaidoyer pour un nouveau cadre juridique des drones civils en droit algérien : l'apport du droit français », p. 649.

Pierre-Grégoire MARLY, « Que reste-t-il du principe indemnitaire ? », p. 663.

Stéphane MIRIBEL, « Avenir de la limitation de responsabilité de l'armateur », p. 675.

Henri Désiré Modi Koko BEBEY, « Le droit de l'arbitrage entre le culte exacerbé de la volonté et le rôle trouble du juge étatique : l'impératif de cohérence », p. 687.

Arnaud MONTAS, « L'originalité du droit maritime », p. 703.

Stéphane MOUTON, « La théorie de l'Institution ou les liaisons vertueuses du droit public et du droit maritime », p. 713.

Martin NDENDE, « Diantre ! De quel armateur parlez-vous donc ?... (Regards sur un opérateur maritime aux multiples visages) », p. 729.

Gaston NGAMKAN, « Le contentieux du contrat de transport routier de marchandises devant la Cour commune de justice et d'arbitrage (CCJA) de l'OHADA. Plaidoyer pour une réformation de certains arrêts de la Cour suprême communautaire africaine », p. 751.

Frédéric-Jérôme PANSIER, « Mer, étoiles et métavers. Comment le droit maritime sert de modèle au droit de l'espace et au droit du métavers », p. 769.

Christophe PAULIN, « Le connaissement de transport ferroviaire : un enjeu de la modernisation des RU-CIM », p. 783.

Marta PEGUERA POCH, « La compensation en matière de rente constituée : une dissertation à propos d'un arrêt de 1630 », p. 793.

Jean-Denis PELLIER, « Hypothèque et prescription », p. 805.

Laurent PFISTER, « Un exemple de réticence dolosive dans l'ancien droit français : la dissimulation par le vendeur des charges grevant l'immeuble », p. 817.

Gaël PIETTE, « La notion de créance maritime », p. 831.

Emmanuel PUTMAN, « Quel sort pour les cautionnements disproportionnés, hors de l'article 2300 du Code civil ? », p. 845.

Tahina Fabrice RAKOTOARISON, « Usages et coutumes. Variations sur des sources du droit malgache de la preuve », p. 853.

RAMAROLANTO-RATIARAY, « Madagascar et le traité OHADA. Les tribulations d'un système juridique », p. 863.

Nadège REBOUL-MAUPIN, « La preuve en droit des biens. Liberté et droit autonome de la preuve : entre fragilité et fiabilité », p. 879.

Farah SAFI, « Le militantisme politique : expression d'une opinion ou infraction pénale ? », p. 895.

Alain SERIAUX, « La liberté religieuse et le contrat », p. 913.

Laurent SIGUOIRT, « La prescription des actions nées du contrat de transport », p. 927.

Philippe SIMLER, « Curieux article 2318, alinéa 2, du Code civil... ou le syllogisme brisé. Fusion, absorption ou scission de la société caution », p. 945.

Patrick SIMON, « La législation maritime française doit respecter la concurrence », p. 955.

Philippe STOFFEL-MUNCK, « La responsabilité délictuelle pour manquement contractuel : quelle perspective en l'absence de réforme ? », p. 961.

Marius TCHENDJOU, « De la révocation unilatérale du mandataire », p. le mandant », p. 995.

Bernard TEYSSIE, « *Sic transit opera mundi* », p. 1007.

Philippe THERY, « QPC. Questions sur les principes et la hiérarchie des normes », p. 1019.

Louis THIBIERGE, « Le temps en droit des contrats », p. 1031.

Claude WITZ, « Regards comparatifs sur les versions anglaise et française de la convention de Vienne relative à la vente internationale de marchandises », p. 1045.

273. Deleury (Édith), 2015

La personne humaine, entre autonomie et vulnérabilité : Mélanges en l'honneur d'Édith Deleury,
Montréal, Québec : Éditions Yvon Blais, 2015, 620 p. (22 contrib.)

Marie-Claire BELLEAU, « Où est passée la liberté de choix au moment de la rupture conjugale ? L'exercice de la liberté contractuelle en médiation familiale », p. 1.

Sylvie BERNIGAUD, « L'inappropriable, controverse à propos du corps humain et de ses éléments », p. 31.

Charlaine BOUCHARD, « La conception moderne de la personnalité morale », p. 57.

Marie-France BUREAU, « Filiation et origines : questionnement et hypothèses sur le rôle du droit », p. 75.

Mireille DAME-CASTELLI, « L'évolution des fondements du droit de la filiation : dichotomie entre valorisation croissante du lien biologique et prééminence de la volonté », p. 107.

Michelle CUMYN, « L'administration du bien d'autrui après 20 ans », p. 153.

Hugues FULCHIRON, « Droits de l'enfant et intérêt de l'enfant, libres propos sur les interactions entre deux notions clefs de la protection de l'enfant », p. 181.

Sylvette GUILLEMARD, « La Convention de La Haye sur les enlèvements internationaux d'enfants : réflexions critiques », p. 203.

Lara KHOURY, « Une protection mitigée pour la santé publique en droit de la responsabilité civile québécois », p. 233.

Christelle LANDHEER-CIESLAK, « La Loi concernant les soins de fin de vie : les trois sens de la dignité reconnue au mourant », p. 261.

Louise LANGEVIN, « Une histoire privée et du privé : conjointes de fait, exploitation et libre choix. L'enrichissement injustifié revisité à la lumière de la décision de la Cour d'appel », p. 299.

Carmen LAVALLEE, « L'adoption québécoise : une oscillation perpétuelle entre la continuité et la rupture », p. 331.

Lyne LETOURNEAU, « L'intégration de l'éthique à la réglementation des OGM », p. 365.

Benoît MOORE, « Considérations terminologiques sur les notions d'aptitude et de capacité », p. 389.

Christine MORIN, « Conjugalité et famille en droit québécois : vers un changement de paradigme dans l'intérêt de tous les enfants », p. 415.

Pierre MURAT, « Retour sur les liens entre mariage et filiation : à propos de la loi française du 17 mai 2013 ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe », p. 441.

Claire NEIRINCK, « La filiation par convenance personnelle », p. 469.

Sylvio NORMAND, « État civil et identité élective », p. 491.

Marie-Hélène PARIZEAU, « L'enfant et la recherche biomédicale : entre autonomie progressive et devoir de protection de la vulnérabilité », p. 513.

Suzanne PHILIPS-NOOTENS, « De l'autonomie de la personne à la demande de mort : les voies du droit et de l'éthique », p. 541.

Alain PRUJINER, « Sexe, mariage et droit international privé », p. 567.

Anne-Marie SAVARD, « L'établissement de la filiation à la suite d'une gestation pour autrui : le recours à l'adoption par consentement spécial en droit québécois constitue-t-il le moyen le plus approprié ? », p. 589.

274. Delierneux (Martine), 2017

Actualités en droit commercial et bancaire : liber amicorum Martine Delierneux,
Bruxelles : Larcier, 2017, 810 p. (33 contrib.)

Cédric ALTER et Lydie VAN MUYLEM, « Le "juste prix" du *squeeze-out* », p. 15.

Muriel BAUDONCQ, « *Brexit: is winter coming for UK banks?* », p. 41.

Kathleen BERNAERT, « *De tenuitvoerlegging van buitenlandse gerechtelijke beslissingen in verband met bankzaken in België* », p. 75.

Jean-Pierre BUYLE et Laurent CLOQUET, « L'embargo financier de la Syrie », p. 83.

Bertrand CAULIER, « Swaps de taux d'intérêt, responsabilité de la banque et nullité du contrat : fin des contentieux en vue ? », p. 133.

Ilse COLPAERT, « *Bankgaranties, dekt de vlag dekt de lading wel?* Ceci n'est pas une garantie bancaire », p. 161.

Corentin DE JONGHE, « Considérations sur le droit d'utilisation d'actions gagées », p. 185.

Fryderyk DE PESLIN LACHERT, « De l'excusabilité à l'effacement des dettes : un juste retour à l'équilibre ? », p. 207.

Xavier DIEUX, « Le principe de la spécialité légale : "Aujourd'hui... Et demain peut-être" », p. 233.

André-Pierre ANDRE-DUMONT, « L'embargo et les garanties bancaires : la messe est-elle dite ? Quelques réflexions à partir des mesures d'embargo prises à l'encontre de l'Irak », p. 265.

Paul Alain FORIERS, « L'intérêt social et la spécialité légale à la lumière de la réforme du Code des sociétés : une lecture et quelques réflexions », p. 273.

Michèle GREGOIRE, « Banque et souveraineté : une pièce en trois actes », p. 285.

Grégory HENNARD, « Responsabilités de l'utilisateur de services de paiement et du prestataire de services de paiement en cas d'allégation d'opération de paiement non autorisée : l'exemple de la "fraude au président" », p. 293.

Yves HERINCKX, « Garanties bancaires et arbitrage », p. 317.

Christian JAMMAERS, « La gouvernance, vertu du juste milieu pour le secteur financier », p. 339.

Wilfried KUPERS, « *Related party transactions : de ene related party is de andere niet* », p. 363.

Philippe LAMBRECHT, « Les contrats financiers sur actions et les abus de marché », p. 381.

Françoise LEFEVRE et Solène VANDEWEERD, « Le "*hindsight bias*" et ses effets négatifs en droit financier », p. 391.

Howard M. LIEBMAN et Céline VANBEVER, « *The impact of the banking crisis on corporate borrowers in Europe* », p. 411.

Philippe MARCHANDISE, « Des écritures – Libres propos d'un amoureux des mots », p. 417.

Alex NICOLAS, « La saisie de biens appartenant à une puissance étrangère à l'aune du contrôle constitutionnel », p. 433.

Denis PHILIPPE, « La directive 2015/2336 sur les services de paiement (DSP2) : la révolution digitale en marche », p. 455.

Nathalie RAGHENO, « La nouvelle Autorité de protection des données », p. 479.

Jean-François ROMAIN, « Deux questions de prescription extinctive : la prescription des dettes périodiques (cf. art. 2277 C. civ.) et la prescription des simples prêts ou "prêts d'amis" (cf. art. 2262bis C. civ.) », p. 499.

Blanche SOUSI, « Les succursales européennes de banques britanniques face au Brexit », p. 525.

Oliver STEVENS et Sophie BOURGOIS, « L'assurance globale de banque : une "rassurance" pour la banque globalisée », p. 533.

Christian STORCK, « Quand l'*ὕβρις* dicte une réforme de la Cour de cassation », p. 625.

Xavier THUNIS et Taras STAROSSELETS, « Crédits bancaires et respect de l'environnement : de la responsabilité sociétale à la responsabilité juridique », p. 647.

Jelle VANDENBROUCKE et Gilles LAGUESSE, « *Funding loss* : à la recherche de la logique perdue », p. 677.

Paul VRIELYNCK, « *De escrow overeenkomst – enkele beschouwingen vanuit de praktijk* », p. 715.

Marc-David WEINBERGER, « *Robo-Advice, Behavioral Finance & Suitability 2.0* », p. 733.

Anne WILLEMS, « Intérêts négatifs : état des lieux », p. 761.

David M. ZYGAS, « L'application temporelle des traités bilatéraux d'investissement », p. 783.

275. Delmas-Marty (Mireille), 2022

Cheminer avec Mireille Delmas-Marty : mélanges ouverts,
Le Kremlin-Bicêtre : mare & martin, 2022, 720 p. (73 contrib.)

Geneviève GIUDICELLI-DELAGE, « "Le chemin de la vie" et « "le petit pont peu sûr" : D'un tableau de Jérôme Bosch à l'œuvre de Mireille Delmas-Marty », p. 33.

I. CHEMINER DANS LES SYSTEMES ET LES ESPACES JURIDIQUES

Luis ARROYO ZAPATERO, « Processus et passions dans les sciences criminelles », p. 43.

Christine LAZERGES, « Libertés, sûreté et/ou sécurité dans un monde dangereux ou la subordination du droit à la sûreté au droit à la sécurité », p. 51.

Jean-Louis HALPERIN, « Quarante années entre sécurité et liberté (1981-2021) », p. 59.

Francesco PALAZZO, « Les contradictions du droit pénal postmoderne », p. 67.

Michel MASSE, « Épées et boucliers. Observations sur les rapports entre le droit pénal et les droits de l'homme », p. 75.

Michele PAPA, « La créativité imaginante du droit pénal », p. 83.

Claire SAAS, « Le sens de la peine, l'astrolabe du juge », p. 93.

Mireille IMBERT-QUARETTA, « La mise en état des affaires pénales », p. 101.

Ali Hossein NADJAFI A., « L'évolution de la politique criminelle iranienne en matière de victimation juvénile », p. 109.

Carlos A. MAHIQUES, « Politique criminelle - De la dédogmatisation à la privatisation du système pénal: l'exemple des réformes pénales en Argentine », p. 119.

Emanuela FRONZA, Nicolas GUILLOU, Kathia MARTIN-CHENUT, Carlo SORIS et Juliette TRICOT, « Du droit pénal à la politique criminelle : l'envers du décor », p. 127.

Juliette LELIEUR, « La reconnaissance faciale saisie par les modèles et mouvements de politique criminelle », p. 139.

Fauzi HASSAN CHOUKR, « Voies possibles vers un processus pénal équitable en période d'hypersécurité et de technologie », p. 147.

Athanassia P. SYKIOTOU, « La politique criminelle au temps de la mondialisation : l'impact sur la démocratie et l'état de droit », p. 153.

Hélène PIQUET, « Deux idées durables chinoises aux chemins sinueux », p. 161.

Stephen BREYER, « La Cour suprême des États-Unis: pouvoir et contre-pouvoir », p. 169.

Ezequiel MALARINO, « La construction d'un droit pénal commun pour l'Amérique latine : le rôle de la Cour interaméricaine des droits de l'homme », p. 185.

Vivian GROSSWALD CURRAN, « L'Europe face aux défis de pluralismes inattendus », p. 195.

John SPENCER, « L'histoire tortueuse du mandat d'arrêt européen au Royaume-Uni », p. 205.

Frédéric BAAB, « Le parquet européen sera-t-il un coup de poignard en plein cœur ? », p. 215.

Alessandro BERNARDI, « Notes télégraphiques sur le passé, le présent et l'avenir du Parquet européen », p. 233.

Marta MUÑOZ DE MORALES ROMERO, « L'harmonisation pénale des infractions d'abus de marché », p. 243.

Jean-Paul COSTA, « Faut-il repenser les droits de l'homme ? », p. 253.

Xavier DIJON, « Africains - Européens: mêmes droits humains ? », p. 265.

Régis DE GOUTTES, « À propos du 70e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme », p. 273.

Iryna GREBENYUK, « Une troisième voie pour la justice pénale internationale par l'imbrication des ordres juridiques », p. 277.

Germain NTONO TSIMI, « L'exception à la règle de l'immunité de juridiction pénale dans l'exécution du mandat d'arrêt contre Omar Hassan Ahmad Al-Bashir. Le précédent Yérodia Ndombassi éprouvé par les rapports de systèmes », p. 285.

Kathia MARTIN-CHENUT, Cláudia PERRONE-MOISES et Deisy VENTURA, « Résister et responsabiliser. La gestion "inhumaine" de la pandémie au Brésil : un crime contre l'humanité ? », p. 301.

Laurent NEYRET, « Reconnaître l'écocide pour relier les vivants », p. 311.

Françoise TULKENS, « Le Tribunal international Monsanto et le crime d'écocide », p. 319.

William SCHABAS, « Le "lien suffisant" comme élément du crime de guerre », p. 329.

Pejman POURZAND, « La guerre au propre comme au figuré : aux confins d'une nouvelle dynamique juridique », p. 337.

II. CHEMINER DANS LES PROCESSUS ET LES POSSIBLES D'UN DROIT COMMUN UNIVERSALISABLE

Hélène RUIZ FABRI, « Chemin de la procédure, passage de la justice : ouvertures puissance et servitude », p. 349.

Danièle BOURCIER, « À la recherche de nouveaux paradigmes pour traiter la complexité du droit », p. 357.

Sandrine MALJEAN-DUBOIS, « L'"éloge du flou" ? L'Accord de Paris devant les juges nationaux », p. 371.

Jean-Michel RACHET, « Le pari d'une voie et de voix européennes », p. 383.

Massimo VOGLIOTTI, « L'autorité interprétative des jugements de la Cour européenne des droits de l'homme entre la tentation d'une langue unique supranationale et la babélisation des langues nationales », p. 391.

Philippe KOURILSKY, « Le principe de précaution entre science et droit », p. 401.

Olivier LECLERC, « L'alerte des scientifiques », p. 409.

Bernard STIRN, « Incertitudes du droit, inquiétudes du monde », p. 417.

Grenfieth de J. SIERRA CADENA, « L'internationalisation des droits publics régionaux : les pluralismes de l'Amérique latine et de l'Union européenne », p. 423.

Olivier DUTHEILLET DE LAMOTHE, « Le pluralisme ordonné, un concept puissant au service de la mondialisation du droit », p. 441.

Yann AGUILA et Marie-Cécile DE BELLIS, « L'intérêt public mondial: un concept pour fonder un système juridique mondial adapté à notre temps », p. 451.

Bénédicte FAUVARQUE-COSSON, « *Jus commune* et droit privé européen », p. 461.

Guy CANIVET, « Réalisation des objectifs du développement durable par le droit privé. Exaltation de l'activisme des juges », p. 469.

Michel PRIEUR, « Pour un droit commun de l'homme à un environnement sain. Universalisme ou régionalisme ? », p. 485.

Camila PERRUSO, « Faire la paix avec la Terre. Ce que les peuples autochtones ont à dire face à la crise écologique », p. 495.

Hugo PASCAL, « La nouvelle place des entreprises dans la définition et la réalisation des choix collectifs », p. 505.

William BOURDON, « Les nouvelles figures de la responsabilité: des outils précieux face à l'obsession de l'irresponsabilité », p. 517.

Stefano MANACORDA, « L'encadrement pénal des multinationales entre rêve et réalité. Relisant Mireille Delmas-Marty quarante ans plus tard », p. 523.

Adán NIETO MARTIN, « Le droit pénal international comme instrument de gouvernance mondiale », p. 531.

Emmanuel DECAUX, « Entreprises et droits de l'homme, vingt ans après », p. 543.

Mattias GUYOMAR, « La Convention européenne des droits de l'homme, un instrument d'un "*jus commune* universalisable" », p. 551

Maki NISHIUMI, « La protection des langues minoritaires en droit international - Le cadre théorique et les cas du Japon », p. 557.

Catherine TEITGEN-COLLY, « Sans-État et sans-droits ? Le "droit d'avoir des droits" des apatrides », p. 575.

Didier FASSIN, « Illégalisme d'État, hyperobéissance civile : Une inversion des rôles à la frontière », p. 589.

Danièle LOCHAK, « Hospitalité, frontières et migrations », p. 597.

Jacques CHEVALLIER, « La mondialisation au défi de la pandémie », p. 603.

Alain SUPIOT, « La faillite normative de l'Organisation internationale du travail », p. 611.

Clélia PRIEUR, « La musique des vents en droit social », p. 627.

Irina PARACHKEVOVA-RACINE et Jean-Baptiste RACINE, « Quelle boussole pour les acteurs de l'entreprise face aux vents contraires ? », p. 637.

Anne JACOD et Antoine PORTANGUEN, « La boussole des futurs possibles : réflexions sur l'éthique dans les politiques publiques : *Une approche des procès climatiques par le système et la prospective* », p. 645.

Monique CHEMILLIER-GENDREAU, « Entre le commun et le multiple, la marche hasardeuse de la société mondiale vers une pacification par le droit », p. 655.

Christiane TAUBIRA, « Monde, mondialisation et mondialité : "les mondes nouveaux doivent être vécus avant d'être expliqués" Alejo Carpentier », p. 663.

Pierre MOREL, « Mireille Delmas-Marty dans l'assemblage du monde », p. 671.

Isabelle FOUCHARD, « Les années Collège de France, un tournant fondateur », p. 679.

Marie-Laure MATHIEU, « La petite boussole qui manquait de gravité », p. 681.

André GIUDICELLI, « Vents contraires », p. 685.

Antonio BENINCA, « Fabriquer une Boussole des Possibles », p. 691.

Jean-François COSTE, « Cheminer avec Mireille Delmas-Marty sur la spirale humaniste du temps. Une fable imaginée par Jean-François Coste », p. 699.

Carlo OSSOLA, « "Simplement nécessaire". Un protocole de vertus minimes », p. 707.

III. CHEMINER ENCORE, CHEMINER AILLEURS, CHEMINER AUTREMENT

Geneviève GIUDICELLI-DELAGE, « Ouvertures sur la spirale des humanismes », p. 717.

276. Delmas-Marty (Mireille), 2023

« Les défis de la politique criminelle »,
***Archives de politique criminelle*, vol. 45, 2023 (nº 1), 312 p. (20 contrib.)**

I. Principes et problèmes de politique criminelle

Christine LAZERGES, « De la politique criminelle aux politiques criminelles par le prisme des Archives de politique criminelle », p. 7.

Geneviève GIUDICELLI-DELAGE, « La politique criminelle dans l'œuvre de Mireille Delmas-Marty ou la cohérence d'un "itinéraire" par "la quête d'un ordre toujours recommencée" », p. 21.

Jean DANET, « La politique criminelle dans la pensée de Henri Donnedieu de Vabres et Mireille Delmas-Marty », p. 35.

Raphaelle THERY, « La dépolitisation de la politique criminelle », p. 49.

Nicolas BONNAL, « Une politique jurisprudentielle de la chambre criminelle ? », p. 65.

Guillaume CHETARD, « Contrôler la proportionnalité, est-ce faire de la politique criminelle ? », p. 77.

II. Politique criminelle appliquée

Ariane AMADO, « L'avènement d'un droit pénal de la conjugalité : le nouveau tournant féministe de la politique criminelle en France ? », p. 93.

Solenne JOUANNEAU, « De la défense de l'ordre familial à la protection des femmes victimes : juridiciser et judiciariser les violences masculines dans le couple », p. 109.

Nicolas KLAUSSER, « Le droit des étrangers, un laboratoire de dispositifs sécuritaires sous influence », p. 127.

Laurie FRIANT, « L'influence des collectifs et associations sur la politique criminelle l'exemple des violences gynécologiques et obstétricales », p. 141.

Marion GUENOT, « Les syndicats policiers et la loi : dans la boîte noire des politiques policières », p. 157.

Jeanne BASTARD, « La réduction de la population carcérale comme enjeu de politique criminelle l'expérience grenobloise de "régulation carcérale" », p. 169.

Jessica VONDERSCHER, « Réussites et écueils d'une politique pénale, l'exemple de la réforme prioritaire liée au développement du travail d'intérêt général », p. 181.

III. Politique criminelle : variations étrangères et européennes

Silvia ALLEGREZZA, « La rose des vents de la politique pénale européenne : hommage à Mireille Delmas-Marty », p. 197.

Jocelyne LEBLOIS-HAPPE, « Le rôle d'impulsion du groupe *European Criminal Policy Initiative* dans la définition d'une politique criminelle à l'échelon de l'Union européenne », p. 213.

Vincent DELBOS, « La conception et la réception des recommandations du Comité de Prévention de la Torture (cpt) du Conseil de l'Europe participent elles d'une politique pénale commune ? », p. 221.

Christine GUILLAIN, « La Belgique face à la gestion pénale des infractions liées à la Covid-19 : quand l'exécutif est à la manœuvre », p. 235.

IV. Études

Francis HABOUZIT, « Le cumul de sanctions dans le champ pénitentiaire », p. 251.

Maxime LASSALLE, « La critique du droit pénal symbolique », p. 267.

Nathan JOURDAINE, « Les dérives des réformes managériales de la procédure pénale », p. 283.

277. Delnoy (Paul), 2005

***Liber amicorum Paul Delnoy*, Bruxelles : Larcier, 2005, 1167 p. (66 contrib.)**

Première partie. - Droit civil

Étienne BEGUIN, « Réflexions sur la nature du bail à ferme en régime de communauté », p. 23.

Christine BIQUET-MATHIEU, « Crédit, remboursement anticipé et indemnité de remploi », p. 37.

Robert BOURSEAU, « L'attribution préférentielle des articles 1446 et 1447 du Code civil et références à des notions proches mais différentes », p. 63.

Pierre CATALA, « Brève histoire de la donation-partage », p. 83.

Gérard-René DE GROOT, « *The access to European citizenship for third country spouses of a European citizen* », p. 93.

Philippe DE PAGE, « Les donations. Actualité de certaines clauses », p. 135.

Roland DE VALKENEER, « Réflexions sur le contrat d'adhésion », p. 161.

Christian DE WULF, « *Legaten en schenkingen van onverdeelde rechten* », p. 181.

Jean-Paul DELOBBE et François DELOBBE, « Le *fideicommis de residuo* », p. 201.

Christian ENGELS, « Immeuble et immeuble par destination », p. 217.

Jean-François GERKENS, « Donner et retenir ne vaut... Réflexions à propos des exceptions aux articles 931 et suivants du Code civil », p. 235.

Michel GREGOIRE, « À propos des effets du pacte successoral permis par l'article 1388 C. civ. Effets de la modification ultérieure du pacte », p. 247.

Guy HIERNAUX, Chloé DUMONT (collab.), « Le divorce et la Cour d'arbitrage », p. 263.

Fabienne KEFER, « La notion d'élever l'enfant dans la réglementation des prestations familiales », p. 281.

Georges KELLENS et Vincent SERON, « L'interdiction légale : des propositions de suppression à l'épilogue législatif », p. 297.

Jean-Luc LEDOUX, « Evaluation capitalisée de l'usufruit: où actuaire et juriste doivent faire bon ménage », p. 309.

Yves-Henri LELEU, « La vente par l'administrateur provisoire d'un immeuble légué par la personne protégée », p. 323.

Irma MOREAU-MARGREVE, « Egalité en droit, précarité du droit. Illustration en matière de sûretés », p. 335.

Dirk MICHIELS, « Tontine et accroissement en 2005 », p. 359.

Mieke PUELINCKX-COENE, « *Het verhaal van artikel 918 B. W., of een verhaal dat nooit eindigt!* », p. 425.

Jean-Louis RENCHON, « Le sort des apports des époux à la communauté conjugale en régime de séparation de biens pure et simple », p. 443.

Lorette ROUSSEAU, « La succession en droit civil et en droit fiscal. Comparaison n'est pas raison », p. 465.

Jean SACE, « Réflexions sur la révocation des donations », p. 477.

Pierre VAN DEN EYNDE, « Distinction entre le droit d'usufruit et son exercice », p. 487.

Michèle VANWIJCK-ALEXANDRE, « Modalités probatoires relatives à la réalisation de la condition suspensive dans la vente d'immeuble », p. 501.

Alain VERBEKE, « *Homohuwelijksvermogensrecht?* », p. 513.

Mariette VERRYCKEN, « L'administration provisoire et les personnes âgées. Réflexions de lege ferenda », p. 533.

Johan VERSTRAETE, « *Verblijvingsbedingen. Verblijvingsbedingen onder last. Keuzebedingen onder last* », p. 549.

Édouard VIEUJEAN, « Vous avez dit ménage ? », p. 561.

Patrick WAUTELET, « Le Code de droit international privé et le visa présidentiel en matière hypothécaire : une épée de Damoclès pour le marché hypothécaire européen ? », p. 573.

Patrick WERY, « Principes généraux du droit et droit des obligations contractuelles », p. 587.

Luc WEYTS, « *De private stichting voor het gehandicapte kind* », p. 605.

Deuxième partie. - Droit notarial

André CULOT, « L'administration de l'enregistrement, un service public fédéral au service des régions et du contribuable », p. 619.

Carl DE BUSSCHERE, « *Het Belgisch notariaat in recente rechtspraak sinds het jaar 2000* », p. 631.

Georges DE LEVAL, « Reconnaissance et exécution de l'acte notarié dans l'espace européen », p. 663.

Eric DECKERS, « L'impartialité du notaire : son tendon d'Achille ? », p. 679.

Alain DELIEGE, « Entre le législateur et le citoyen ou le devoir de légalité du notaire », p. 695.

Paul HENUSSE, « Réflexions sur l'éthique et la déontologie notariale », p. 707.

Jean Louis JEGHERS et Aline HUGE, « De quelques embûches autour du compromis de vente », p. 717.

Alphonse KOHL, « Le notaire et la production de documents au niveau européen », p. 735.

Myriam RENARD-DECLAIRFAYT, « La modalisation de la force exécutoire de l'acte notarié. À propos de la clause pénale », p. 753.

Jean-François TAYMANS, « Quand le notaire peut-il légitimement refuser de prêter son ministère ? », p. 765.

Siegfried THEISSEN, « La langue des actes notariés en Flandre : néerlandais ou flamand ? », p. 777.

Troisième partie. - Création des normes

Jean-Louis BERGEL, « Démocratie et technocratie dans le processus d'élaboration de la loi », p. 795.

Robert C. BERGERON, « La rédaction législative et la langue de la loi au Canada », p. 807.

Christiane CAPITAINE, « L'apposition des scellés : pour une indispensable réforme d'une procédure d'un autre âge », p. 827.

Olivier CAPRASSE, « Création de la norme et droit de l'arbitrage: quelques réflexions », p. 841.

Etienne CEREXHE, « Le droit en crise », p. 853.

Louis-Léon CHRISTIANS, « Le fait religieux en droit des libéralités: un test légistique à propos de l'article 909, dernier alinéa du Code civil », p. 863.

Michel COPEL, « L'évaluation de l'effectivité et de l'efficacité en légistique matérielle », p. 885.

Léon DABIN, « De quelques innovations législatives jointes à des propos de circonstance », p. 911.

Michel DELNOY, « Les obligations juridiques de cohérence du droit ou comment le droit se protège contre lui-même », p. 923.

Michel HANSENNE, « L'O.I.T. et la mondialisation de l'économie. Contribution à l'élaboration d'un ordre juridique mondial », p. 937.

Ann JACOBS et Vincent GUERRA, « L'expertise pénale à la croisée des chemins », p. 949.

Pascale LECOCQ, « Superficie, servitude et interprétation : une anecdote », p. 965.

Paul MARTENS, « Mais où s'arrêteront les juges ? », p. 975.

Adrien MASSET, « Droit pénal, insolvabilité et pauvreté: pauvre droit ou droit des pauvres ? », p. 985

Jean-Pol MASSON, « Quelques notaires, de la plume au nez », p. 997.

Didier MATRAY et Françoise VIDTS, « Règles de l'art - Normes - Risques de développement - Savoir-faire - Des notions qui se chevauchent ? », p. 1011.

Michel PAQUES, « Interdiction, autorisation, dérogation », p. 1037.

Xavier PARENT, « Les trois pouvoirs et l'impôt », p. 1045.

Yves POULLET, « Comment "réguler" la protection des données? Réflexions sur l'internormativité », p. 1075.

Jean-Claude SCHOLSEM, « Les lacunes législatives: du juge ordinaire au juge constitutionnel », p. 1099.

Marcel STORME, « *Een twee-eüge tweeling: de rechtsfaculteiten van Gent en Luik* », p. 1111.

Marta TAVARES DE ALMEIDA, « Légiste - une nouvelle profession ? », p. 1123.

Nadine WATTE, « Les enjeux de la codification du droit international privé belge », p. 1133.

278. Delouvrier (Paul), 2005

***Paul Delouvrier : un grand commis de l'Etat : actes de la journée d'études du 1er décembre 2003*, Paris : Sciences po, Les presses, 2005, 139 p. (6 contrib.)**

René REMOND, « Introduction : Paul Delouvrier, un grand commis de l'État », p. 9.

Luc ROUBAN, « Un inspecteur des finances atypique », p. 11.

Alessandro GIACONE, « Paul Delouvrier et la construction européenne », p. 33.

Hervé LEMOINE, « Paul Delouvrier et l'Algérie : Comment servir et représenter l'État dans une guerre d'indépendance ? », p. 41.

Sabine EFFOSSE, « Paul Delouvrier et les villes nouvelles (1961-1969) », p. 75.

Serge GOLDBERG, « Témoignage », p. 87.

279. Demichel (André), 2002

« Droit santé : 1res rencontres internationales André Demichel, 28-29-30 novembre et 1er décembre 2001 », *Revue générale de Droit médical*, déc. 2002 (no spécial), 470 p. (44 contrib.)

Mercredi 28 novembre 2001 : Droit du corps humain : défis actuels

Pierre LUNEL, Claude HURIET, Claude EVIN, Robert CLEMENT, André ASCHIERI, Renaud FABRE, Marie-Claude BEAUDAU et Francine DEMICHEL, « Séance d'ouverture », p. 13.

Anne LEFEBVRE-TEILLARD, « Existence physique et existence juridique dans le droit savant », p. 43.

Jean-Paul DURAND, « Droit canonique et corps humain, XIXe et XXe siècles », p. 51.

David LE BRETON, « Libres propos anthropologiques », p. 75.

Sophie DEMICHEL, « Pour un statut du corps dans le droit ? », p. 81.

Christian BYK, « Les nouvelles cléricatures et le corps », p. 91.

Pr GANSCHBACH, « Le cœur artificiel : transplantation et évolution », p. 97.

Dominique THOUVENIN, « Autour du don et de la gratuité », p. 99.

Jean-Pierre DUPRAT, « Les conditions d'un assouplissement de la pratique du prélèvement d'organes », p. 109.

Michel BROYER, « Autour du problème des donneurs vivants », p. 123.

Gérard MEMETEAU, « Corps humain et confusions normatives », p. 129.

Claude HURIET, Gilles LEBRETON, Bertrand LEMENNICIER, « Table ronde », p. 153.

Jeudi 29 novembre 2001 : du droit et des gènes

Arnaud DE LAJARTRE, « Sécurité sanitaire et transformation génétique de l'environnement », p. 179.

Hélène GAUMONT-PRAT, « Banques d'A.D.N. humain et protection individuelle », p. 193.

Marie-Louise BRIARD, « Information, génétique et liberté : l'expérience d'Allo-Gènes », p. 203.

Noël-Jean MAZEN, « Liberté et informations génétiques », p. 209.

Alain CLAEYS, Marie-José IMBAULT-HUART, « Table ronde », p. 221.

« Interventions dans la salle », p. 241.

Florence BELLIVIER, « Droits et devoirs à propos des collectes d'A.D.N. humain », p. 251.

Patrick MOLINARI, « L'allocation de ressources », p. 259.

Françoise FRAYSSE, Antoine LYON-CAEN, Catherine MANUEL et Bertrand LEMENNICIER et Josué FEINGOLD, « Table ronde », p. 267.

« Interventions dans la salle », p. 291.

Vendredi 30 novembre 2001 :
convergences et divergences d'intérêts dans le champ de la santé

Annie THEBAUD-MONY et Michèle VINCENTI-DELMAS, « Droit du travail et droit à la santé », p. 301.

Jean BRAFMAN, « Démocratie sanitaire : du droit à la pratique, de la pratique aux droits », p. 311.

Bernard TOPUZ et Martine BUCOURT, « Périnatalité, économie budgétaire au détriment de l'accompagnement à la naissance », p. 315.

Marguerite ARENE, « Des évolutions dans le champ de l'usage de produits psycho-actifs et de la prévention », p. 321.

ASSOCIATION « DESSINE-MOI UN MOUTON », ASSOCIATION « LA CONTREMARQUE » et COLLECTIF « L'AFRIQUE A BESOIN DE NOTRE AIDE », « Le tissu associatif face aux droits », p. 325.

Dominique BERTRAND, « La compétition entre le risque vieillesse et le risque santé en France », p. 331.

Alice TEIL et Jean-Pierre CLAVERANNE, « La performance hospitalière : nature, enjeux et implications », p. 337.

Jean-Claude SAILLY et Benoît DERVAUX, « Rationalisation et offre de soins – Problématique générale », p. 349.

Pierre-Louis REMY, « Performance hospitalière et changement organisationnel », p. 361.

Jean-Michel LEMOYNES DE FORGES, Loïc GEFFROY, Mme NGUYEN, Alain COULOMB, Georges RIFFART et Serge BOYER, « Table ronde », p. 365.

« Interventions dans la salle », p. 381.

Samedi 1er décembre 2001 : Droit-santé et relations nord-sud

Francine DEMICHEL et Claude ALLEGRE, « Ouverture », p. 393.

Michel BELANGER, « Droit international de la santé et relations entre pays riches et pays pauvres : essai de problématique », p. 401.

Didier HOUSSIN, « La greffe : un thème de coopération Nord-Sud », p. 413.

Emmanuel HIRSCH, « Éthique des recherches biomédicales dans les pays en développement », p. 417.

Alain AUMONIER, « Qualité du médicament et tiers-monde : un défi pour les pays en développement », p. 427.

Geneviève PINET, « Solidarité Nord-Sud et législation sur les maladies infectieuses », p. 433.

Claude SUREAU, « Les mutilations génitales féminines », p. 439.

Christine THAYER, « Droit, éthique et système de santé dans les pays en voie de développement et intermédiaires », p. 443.

Sylvain DALLY, « Autour des produits toxiques dans le cadre des relations Nord-Sud », p. 451.

« Interventions dans la salle », p. 455.

Bernard KOUCHNER, « Clôture », p. 463.

280. Derains (Yves), 2021

***Arbitration and beyond... : une forme de vie ? : Liber Amicorum pour Yves Derains*, Paris : Editions Pedone, 2021, 228 p. (17 contrib.)**

Antonias DIMOLITSA, « Un parcours affectif dans des mois de déstabilisation », p. 3.

Andrea CARLEVARIS, « *A Century of Awards Scrutiny: An Appraisal* », p. 17.

Bernardo M. CREMADES, « *Tribunals and "Rules of Law": The Increasing Prevalence of Transnational Law* », p. 33.

Antonio CRIVELLARO, « Arbitrer sous le ciel de Lisbonne », p. 43.

Paul GELINAS, « Déjà 45 ans », p. 59.

Hamid G. GHARAVI, « *There Must be Another Way* », p. 67.

Katherine GONZALEZ ARROCHA, « *The Melody of Arbitration in Latin America* », p. 79.

Horacio A GRIGERA NAON, « *International Arbitration of Investment Disputes and the Calvo and Drago Doctrines* », p. 95.

Bernard HANOTIAU, « *The Theories of Alter Ego and Piercing the Corporate Veil: a few clarifications on their role and application* », p. 105.

Dyalá JIMENEZ, « *A Day in the Life of an (International) Arbitrator* », p. 123.

Laurence KIFFER, « D'un voyage l'autre », p. 135.

Laurent LEVY, « *The Arbitrators' Role* », p. 153.

Julian D M LEW QC, « *Law Governing the Arbitration Agreement* », p. 159.

Fernando MANTILLA-SERRANO, « La "jurisprudence" arbitrale », p. 171.

Alexis MOURRE, « *Should Post-Final Award Challenges against Arbitrators be admitted?* », p. 187.

Eric SCHWARTZ, « *Several Steps Forward and a Few Steps Back: A Short History of 40 Years of International Arbitration* », p. 199.

Eduardo SILVA ROMERO, « *Arbitration, a Form of Life* », p. 207.

281. Derruppé (Jean), 1991

Les activités et les biens de l'entreprise : mélanges offerts à Jean Derruppé,
Paris : GLN-Joly éd. : Litec, 1991, 437 p. (39 contrib.)

INTRODUCTION

Jean HAUSER, « L'apport du droit économique à la théorie générale de l'acte juridique », p. 1.

Barthélémy MERCADAL, « La notion d'entreprise », p. 9.

LES ACTIVITÉS

ACTEURS ET GROUPES

Bernard CAILLAUD et Paul LE CANNU, « Théoriciens et praticiens. Réflexions sur l'interdépendance des juristes d'affaires », p. 19.

Fernand DERRIDA, « L'unité d'entreprise est-elle une cause autonome d'extension de la procédure de redressement judiciaire ? Étude de jurisprudence », p. 29.

Christian GAVALDA, « L'acculturation dans la législation française de la formule du GEIE (Règlement n° 2137/85 du 25 juillet 1985 ; L. 13 juin 1989) », p. 37.

Jean-Pierre LABORDE, « Droit international privé et groupes internationaux de sociétés : une mise à l'épreuve réciproque », p. 49.

CONTRATS

Michel DE JUGLART, « La vente : un contrat en au profit de l'entreprise le droit des baux commerciaux », p. 63.

Yves CHARTIER, « Rigidité et flexibilité dans le droit des baux commerciaux », p. 71.

Jean-Guirec RAFFRAY, « La rédaction d'un bail commercial », p. 83.

Bernard SAINTOURENS, « Le bail commercial des non-commerçants », p. 93.

Jacques GHESTIN, « Le mandat d'intérêt commun », p. 105.

Claude CHAMBONNAUD, « La loi du 31 décembre 1989 et la protection du franchisé », p. 117.

Christian LAPOYADE-DESCHAMPS, « Un contrat au service de l'entreprise : le *sponsoring* », p. 135.

Adhémar DU CHEYRON DU PAVILLON, « Le boycottage », p. 135.

Hubert GROUTEL, « La Cour de cassation et le report sur l'assurance de certains risques de l'entreprise », p. 149.

Pierre CATALA, « La nature juridique des fonds de limitation », p. 159.

Jean-Marie AUBY, « Les relations entre le médecin et le malade dans l'hospitalisation publique », p. 171.

FINANCE

Jean STOUFFLET, « Dépôts et comptes en monnaie étrangère », p. 183.

Hervé SYNVET, « La contre-passation en compte courant : un vieux problème toujours d'actualité », p. 193.

Charles FREYRIA, « Réflexion sur le plan d'épargne d'entreprise », p. 205.

Henry BLAISE, « Les fonds propres de l'entreprise », p. 215.

Laurent FAUGEROLAS, « La subordination des créances », p. 227.

Yves GUYON, « Les attributions de la Commission des opérations des navires de bourse en matière d'offres publiques d'achat ou d'échange d'actions », p. 245.

LES BIENS

ORGANISATION PATRIMONIALE

Jean SAVATIER, « Les relations patrimoniales entre l'entreprise et le comité d'entreprise », p. 257.

Elie ALFANDARI, « Le patrimoine de l'entreprise sous forme associative », p. 265.

Bernard MAUBRU, « Les sociétés créées de fait entre époux », p. 275.

Michel JEANTIN, « La transmission universelle du patrimoine d'une société », p. 287.

Jacques LANDEROIN, « La donation-partage avec attribution à un tiers d'une entreprise individuelle », p. 301.

Jean-François VOUIN, « L'égalité successorale et la réforme du droit des successions », p. 307.

Frédéric LUCET, « L'entreprise indivise à la merci des créanciers personnels de chaque indivisaire », p. 315.

Jean CATHELINEAU, « L'entreprise et la réglementation d'urbanisme », p. 327.

PATRIMOINE ET GARANTIES

Michel CABRILLAC, « Les sûretés conventionnelles sur l'argent », p. 333.

René ROBLOT, « Le cautionnement des dettes d'une société commerciale par ses dirigeants », p. 343.

Gilles ROUZET, « Le point sur la virgule », p. 355.

Jean-Pierre SENECHAL, « L'inclusion d'un matériel nanti dans un plan de cession de la loi du 25 janvier l985 », p. 367.

BIENS SPÉCIFIQUES

Jean FOYER, « Le droit de la propriété industrielle à la fin du XX^e siècle », p. 379.

André FRANÇON, « Les conventions internationales de droit d'auteur comme facteur d'harmonisation des législations nationales », p. 391.

Éric AGOSTINI, « Appellations d'origine contrôlée et marques (Pratique vinicole et Principes du Droit) », p. 399.

Antoine VIALARD, « Quelques aspects contemporains de la francisation des navires », p. 405.

282. Desbois (Henri), 1974

***Études de propriété intellectuelle : Hommage à Henri Desbois*,**
Paris : Dalloz, 1974, 334 p. (16 contrib.)

I. PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Marie-Claude DOCK, « La convention universelle sur le droit d'auteur révisée à Paris le 1971 », p. 3.

André KEREVER, « Le droit d'auteur en Europe Occidentale », p. 36.

Robert PLAISANT, « Les conventions relatives au droit moral de l'auteur », p. 63.

Stig STRÖMHOLM, « Le refus par l'auteur de livrer une œuvre de l'esprit cédée avant son achèvement. Étude sur le "droit de divulgation" de la loi du 11 mars 1957 », p. 73.

Eugen ULMER, « Le droit de suite et sa réglementation dans la Convention de Berne », p. 89.

II. PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Daniel BASTIAN, « De la marque constituée par la forme d'un bâtiment », p. 104.

Albert CHAVANNE, « Modèles et marques de fabrique », p. 119.

André FRANÇON, « La prohibition des marques descriptives en Droit français », p. 127.

Jacques LASSIER, « Haute fidélité », p. 145.

Paul MATHELY, « L'étendue de la protection conférée par le brevet selon la loi de 1968 », p. 151.

Jean Marc MOUSSERON, « L'obligation de garantie dans les contrats d'exploitation de brevets d'invention », p. 157.

Marie-Angèle Perot-MOREL, « L'usage du nom patronymique d'autrui à titre de marque », p. 181.

Mario ROTONDI, « Un projet italien de loi type pour les brevets, les modèles et les marques », p. 207.

Yves SAINT-GAL, « Marques : obligation d'usage en droit compare », p. 229.

François SAVIGNON, « Essai de présentation de données internationales en matière de brevets d'invention », p. 273.

III. ASPECTS DU DROIT PUBLIC DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Valério DE SANCTIS, « La cour constitutionnelle italienne et le droit d'auteur », p. 299.

Claude MASOUYE, « L'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) », p. 313.

283. Deschamps (Marie), 2015

« Ateliers de droit constitutionnel en l'honneur de Marie Deschamps »,
***Revue de droit de l'Université de Sherbrooke*, vol. 45, 2015 (nº 1-2), 269 p. (5 contrib.)**

Hoi L. KONG, « *Subsidiarity, republicanism, and the division of powers in canada* », p. 13.

Johanne POIRIER, « Souveraineté parlementaire et armes à feu : le fédéralisme coopératif dans la ligne de mire ? », p. 47.

Dwight NEWMAN, « *Application of the charter to universities' limitation of expression* », p. 133.

Maxime ST-HILAIRE, « Du non-droit de l'application de la charte canadienne des droits et libertés », p. 157.

Han-Ru ZHOU, « La pertinence en contexte canadien de la jurisprudence constitutionnelle du conseil privé relative à l'indépendance judiciaire », p. 235.

284. Descôteaux (J.-Gaston), 1986

Le droit du travail dans l'ordre juridique actuel : Hommage à J.-Gaston Descôteaux,
***Revue générale de droit*, vol. 17, nº 1-2, 1986, 411 p. (19 contrib.)**

Ernest CAPARROS, « Avant-propos », p. 9.

J.-Gaston Descôteaux et son oeuvre

Gérald-A. BEAUDOIN, « J.-Gaston DesCôteaux 1934-1984 », p. 11.

Denis NADEAU, « J.-Gaston DesCôteaux : sa carrière arbitrale », p. 17.

Régimes de travail

Gérard HEBERT, « Les normes du travail à caractère économique au Canada et au Québec », p. 45.

Marie-France BICH, « Du contrat individuel de travail en droit québécois : essai en forme de point d'interrogation », p. 85.

Claude D'AOUST et Monique DESROCHERS, « Le rapport juridique entre la Couronne et son préposé », p. 135.

André C. COTE, « Le gel statutaire des conditions de travail », p. 151.

Juridictions et arbitrage

Brian A. LANGILLE, « *Judicial Review, Judicial Revisionism and Judicial Responsibility* », p. 169.

Georges MARCEAU, « La compétence globale de l'arbitre de griefs et l'erreur juridictionnelle », p. 217.

Charles BELLEAU, « Le sort d'une instance d'arbitrage d'un grief après la réussite d'un recours en évocation », p. 239.

Michel BOLDUC, Jean-Guy CLEMENT, Guy E. DULUDE et Marc GRAVEL, « L'arbitrage de différends chez les policiers et pompiers du Québec », p. 259.

Mise en œuvre du droit du travail

J.-Maurice CANTIN, « Le harcèlement sexuel : une préoccupation majeure dans le monde des relations de travail », p. 271.

Pierre VERGE et Alain BARRE, « L'appel à la solidarité des consommateurs lors d'un conflit de travail », p. 283.

Raymond A. LANDRY, « Deux questions de politique législative en matière de faillite et d'insolvabilité : l'indemnisation des salariés et les traitements préférentiels », p. 305.

Yves BOISROND, « Le congédiement dans le domaine scolaire », p. 315.

Georges LEVASSEUR, « Les sanctions pénales applicables en cas d'inobservation des règles du droit du travail français », p. 345.

Autres études

Alain-François BISSON, « Effet de codification et interprétation », p. 359.

Germain BRIERE, « Le futur système d'état civil », p. 371.

Louis LEBEL, « L'appel des jugements interlocutoires en procédure civile québécoise », p. 391.

285. Despax (Michel), 2001 (Mélanges)

Mélanges dédiés au Président Michel Despax,
Toulouse : Presses de l'Université des sciences sociales, 2001, 552 p. (26 contrib.)

I. L'ENTREPRISE ET SES FRONTIÈRES

Gérard LYON-CAEN, « Que sait-on de plus sur l'entreprise ? », p. 33.

Jean DERRUPE, « L'entreprise entre le patrimoine et la personne », p. 49.

Jean SAVATIER, « Établissement ou entreprise, quel cadre pour les relations de travail ? », p. 61.

Isabelle DESBARATS, « La notion d'unité économqiue et sociale en droit du travail », p. 75.

II. LE CHEF D'ENTREPRISE

Antoine LYON-CAEN, « Note sur le pouvoir de direction et son contrôle », p. 95.

Louis ROZES, « L'obligation de rendre compte », p. 107.

Daniel BERRA, « Les chartes d'entreprises et le droit du travail », p. 123.

Jean-François BARBIERI, « Responsabilité de l'entreprise et responsabilité de ses salariés. à la recherche de l'équilibre perdu », p. 141.

Marie-Cécile AMAUGER-LATTES, « Réflexions sur la responsabilité pénale de l'entreprise en droit du travail », p. 159.

III. LES SALARIÉS

Jean VINCENS, « La notion d'emploi de l'économie au droit », p. 183.

Daniel TOMASIN, « À la recherche d'une distinction entre mandat et contrat de travail », p. 203.

Brigitte REYNES, « La notion de travailleur salarié en droit communautaire : une notion en devenir... », p. 239.

Thérèse AUBERT-MONPEYSSEN, « Les libertés et droits fondamentaux dans l'entreprise : brèves remarques sur quelques évolutions récentes », p. 261.

Alain POUSSON, « Convictions religieuses et activité salariée », p. 285.

Xavier BLANC-JOUVAN, « Le retour à l'emploi du salarié gréviste aux États-Unis : une restriction au droit de grève ? », p. 313.

Jean-Michel LATTES, « Le corps du salarié dans l'entreprise », p. 333.

Gérard VACHET, « La notion de rémunération au regard de la sécurité sociale », p. 359.

Jean HAUSER, « La notion de salaire et le droit privé », p. 373.

Jean PELISSIER, « Existe-t-il un principe de faveur en droit du travail ? », p. 389.

IV. REPRÉSENTATION, NÉGOCIATION ET CONVENTION COLLECTIVE

Albert ARSEGUEL, « Réflexions sur la théorie de la représentation syndicale », p. 401.

Georges BORENFREUND, « L'idée majoritaire dans la négociation collective », p. 429.

Jean-Emmanuel RAY, « La négociation d'entreprise : quel avenir ? », p. 445.

Yves CHALARON, « Les syndicats non signataires d'un accord d'entreprise », p. 477.

François MORIN et Marie-Laure MORIN, « La firme et la négociation collective. La question des frontières en économie et en droit », p. 497.

Jean-Maurice VERDIER, « Grande pauvreté, précarité, exclusion : un défi et des moyens pour les syndicats et les représentants des travailleurs ? », p. 519.

Antoine MAZEAUD, « La protection des représentants du personnel en cas de transfert partiel d'entreprise », p. 539.

286. Despax (Michel), 1998 (Hommage)

***20 ans de protection de la nature : hommage en l'honneur du professeur Michel Despax,* Limoges : PULIM, 1998, 308 p. (12 contrib.)**

Chapitre 1 : HISTOIRE

Jérôme FROMAGEAU, « Histoire de la protection de la nature jusqu'en 1976 », p. 19.

Chapitre 2 : CONCEPTS ET OUTILS

Chantal CANS, « La protection des espaces naturels dans la loi du 10 juillet 1996 relative à la protection de l'environnement : une symphonie inachevée », p. 37.

Michel PRIEUR, « Étude d'impact et protection de la nature », p. 61.

Catherine GIRAUDEL et Louis LORVELLEC, « Gestion conventionnelle des espaces naturels », p. 91.

Régis AMBROISE, « Les plans de développement durable : quel droit pour une agriculture partenaire de la nature ? », p. 129.

Chapitre 3 : CONTRÔLES

Raphaël ROMI, « Application, utilisation et respect de la loi de 1976 : du contrôle administratif au contrôle social, p. 139 ».

Marie-José LITTMANN-MARTIN, « Loi du 10 juillet 1996 et protection pénale », p. 151.

Chapitre 4 : APPORTS DU DROIT INTERNATIONAL, DU DROIT COMMUNAUTAIRE ET DU DROIT COMPARE À LA PROTECTION DE LA NATURE

Alexandre-Charles KISS, « L'apport du droit international à la protection de la biodiversité », p. 171.

Stéphane DOUMBE-BILLE, « L'apport du droit international à la protection de la biodiversité : la Convention des Nations-Unies sur la conservation de la diversité biologique », p. 179.

Martine DENIS-LINTON, « La contribution du droit communautaire à la protection de la nature », p. 201.

Cyrille DE KLEMM, « Les législations de protection de la nature : les enseignements du droit comparé », p. 219.

CONCLUSION GENERALE

Marie-Anne COHENDET, « Vers la constitutionnalisation du droit de l'homme à un environnement sain et équilibré », p. 251.

287. Devès (Claude), 2021

***La mixité territoriale dans tous ses états : Mélanges en l'honneur du Professeur Claude Devès,* Paris : L'Harmattan, 2021, 463 p. (29 contributions)**

PREMIÈRE PARTIE : LA MIXITÉ TERRITORIALE À TOUS LES ÉTAGES : ACTEURS, OUTILS, BÉNÉFICIAIRES.

CHAPITRE 1 : LES PRINCIPES DE LA DÉCENTRALISATION CONFRONTÉS À L'ÉVOLUTION DE LA MIXITÉ DES MODES DE GESTION

Raphaël PIASTRA, « Quelques considérations sur la décentralisation », p. 19.

Jean-Yves GOUTTEBEL, « L'aménagement du territoire: une ambition pour tous les territoires », p. 29.

Laurent RIEUTORT, « Métropoles et espaces ruraux : réinventer la mixité territoriale ? L'exemple clermontois », p. 33.

Thierry DEBARD, « Le processus de création de la métropole de Lyon et du Département du "Nouveau Rhône" », p. 60.

Michaël KARPENSCHIF, « Loi PACTE: quelles évolutions pour les entreprises publiques ? », p. 75.

Jean-François BIZET, « Les entreprises publiques locales mal aimées des pouvoirs publics », p. 88.

Christine PIRES-BEAUNE, « Sécurisation de l'actionnariat des sociétés d'économie mixte locales et des sociétés publiques locales », p. 99.

CHAPITRE 2 : SPÉCIFICITÉS ET MIXITÉ DU DROIT DES AGENTS AU SERVICE DU TERRITOIRE ET DES ADMINISTRÉS QUI EN BÉNÉFICIENT.

Dominique TURPIN, « Le français est-il encore la "langue de la république" ? », p. 103.

Christian LACHAL, « Questions d'identité », p. 147.

Michel MORAND, « La conventionnalisation du droit de la fonction publique », p. 182.

Jacques BARTHELEMY, « Retraites : confrontation des approches publicistes privatistes », p. 187.

Jacques VIGUIER, « Un retour à la laïcité-combat est-il nécessaire ? », p. 202.

Olivier BONNET, « La loi de 1838 sur les aliénés dans le Puy-de-Dôme : une mission de service public assurée par un établissement privé », p. 220.

Michel DEGOFFE, « La compétence des départements pour accueillir les mineurs étrangers isolés », p. 235.

DEUXIÈME PARTIE : LA MIXITÉ TERRITORIALE TANTÔT SOUS CONTRÔLE, TANTÔT SANS FRONTIÈRES.

CHAPITRE 1 :
LA MIXITÉ DE LA RÉGULATION ADMINISTRATIVE: D'UN CONTRÔLE STRICT À LA SOUPLESSE DE LA MEDIATION ET TOUTES SES CONSÉQUENCES DE DROIT

Henri DUBREUIL, « De l'administrateur juge au juge administrateur: Quelques réflexions sur le principe "juger l'administration c'est encore administrer" », p. 245.

Philippe GAZAGNES, « La médiation administrative », p. 251.

Bernard POUJADE, « Le contentieux administratif saisi par la dématérialisation : Télérecours dans la jurisprudence du Conseil d'État », p. 264.

Maud CHILD, « La spécificité du rôle des chambres régionales des comptes saisies d'une demande d'inscription d'une dépense obligatoire et ses conséquences sur les pouvoirs du juge administratif à la lumière d'un cas emblématique », p. 278.

Gérard LENOIR, « Les difficultés de l'institutionnalisation de l'évaluation », p. 294.

Jacques MOREAU, « Le contrôle administratif de l'exportation des œuvres d'art », p. 301.

Jean-Marc FEVRIER, « Les incidences de la protection des espèces en matière d'aménagement », p. 312.

CHAPITRE 2 :
LA DYNAMIQUE TERRITORIALE SOURCE D'INSPIRATION À TOUS LES NIVEAUX

Michèle ANDRE, « La banque d'investissement un outil performant au service de nos entreprises », p. 321.

Pierre PASCALLON, « Les délocalisations internationales d'activité dans l'économie mondialisée française contemporaine : y-a-t-il des solutions ? », p. 324.

Jacques FIALAIRE, « L'ingénierie territoriale et le droit », p. 334.

Christian LAVIALLE, « Réflexions sur les monnaies locales complémentaires », p. 353.

Florence FABERON, « Les principes constitutionnels ne prospèrent pas à l'encontre du régime rémanent des cultes en Guyane », p. 371.

Jean-Jacques PARDINI, « Réformer l'État : un vœu pieu ? Les vicissitudes du régionalisme différencié en Italie : "Il faut que tout change pour que rien ne change" », p. 383.

Jean-Pierre CORIAT, « Entre communauté de droit et pluralisme juridique: note sur un héritage romain pour l'Union européenne », p. 408.

En conclusion

Christèle EYRAUD, « Clin d'œil juridique : collectivités territoriales et identité territoriale insolite », p. 418.

288. <u>Dhommeaux (Jean), 2013</u>

Humanisme et droit : En hommage au professeur Jean Dhommeaux,
Paris : Éd. Pedone, 2013, 464 p. (29 contrib.)

PREMIÈRE PARTIE : HUMANISME ET HISTOIRE DES IDÉES POLITIQUES

Emmanuel DECAUX, « Pellegrino Rossi, lecteur de "La démocratie en Amérique" », p. 3.

Michel LEVINET, « Stefan Zweig, lecteur d'Erasme », p. 31.

Philippe BENETON, « Machiavel et les choses d'Italie », p. 43.

Myriam FILLAUD, « L'évolution humaniste de l'héritage de Henri Dunant », p. 51.

Ludovic HENNEBEL, « Le complexe du cannibale : l'ennemi du genre humain face au droit », p. 63.

Michel PUECHAVY, « Woodrow Wilson et la création de la Société des Nations », p. 79.

François SAINT-BONNET, « La liberté d'association, garantie des libertés publiques », p. 97.

Sylvain SOLEIL, « Une étape dans la construction des droits fondamentaux : l'universalisme révolutionnaire français (1789-1790) », p. 115.

SECONDE PARTIE : LES TRADUCTIONS JURIDIQUES DE L'HUMANISME

Jean-François AKANDJI-KOMBE, « Quel droit au séjour et droits de séjour pour le migrant en situation irrégulière ? Eléments de droit européen », p. 137.

André BRAEN, « Le statut juridique des langues autochtones du Québec », p. 155.

Catherine-Amélie CHASSIN, « Le Lotus est-il mort ? Des droits de l'homme confrontés à la souveraineté des Etats », p. 169.

Francis CHAUVIN, « Humanisme et égalité d'accès au service public », p. 183.

Nicolas DESRUMAUX, « L'accueil de la Drtittwirkung. Regards transfrontières sur une idée féconde », p. 199.

Stéphane DOUMBE-BILLE, « Le droit international de l'environnement : un droit de l'humanité ? Question(s) de qualification », p. 221.

Andrew DRZEMCZEWSKI, « Le filtrage des requêtes et des affaires répétitives devant la Cour de Strasbourg : la lumière au bout du tunnel ? », p. 229.

Patrick DE FONTBRESSIN, « L'individu au-delà des Etats », p. 235.

Michel HOTTELIER, « Le droit au service de l'Humanité : l'obligation constitutionnelle d'assurer à toute personne des conditions minimales d'existence », p. 243.

Céline Husson-ROCHCONGAR, « "Chaque homme porte la forme entière de l'humaine condition" ? Chronique d'un introuvable universel en droit international des droits de l'homme », p. 267.

Francis KERNALEGUEN, « La qualité de mère : l'être ou ne pas l'être », p. 297.

Pierre LAMBERT, « Les Tsiganes à l'aune française des droits de l'homme », p. 311.

Jean-Manuel LARRALDE, « Vers des prisons françaises plus humaines ? », p. 321.

Claudia NAPOLI, « La renaissance des droits culturels dans le système international de protection », p. 341.

Kiara NERI, « L'Humanité, un sujet ? », p. 357.

Petros PARARAS, « La culture constitutionnelle européenne en crise », p. 375.

Angela DI STASI, « Dignité humaine, sciences de la vie et droit international », p. 385.

Paul TAVERNIER, « L'alibi de la lutte contre le terrorisme », p. 401.

Helene TIGROUDJA, « Le système africain de protection des droits de l'homme : laboratoire des droits universels ? », p. 409.

Sandrine TURGIS, « Le maillage de la garantie des droits de l'homme à la lumière de l'affaire Hissène Habré », p. 427.

José WOEHRLING, « Les droits linguistiques dans l'usage officiel et la liberté linguistique dans l'usage privé : l'apport à la réflexion de la Cour suprême du Canada », p. 447.

289. Dibout (Patrick), 2013

« Numéro spécial de la Revue de droit fiscal en hommage à Patrick Dibout »*, Droit fiscal* [Editeur : LexisNexis] n° 24, 13 juin 2013, art. 312-328 (16 contrib.)

Jean-Pierre LE GALL, « Hommage à Patrick Dibout », art. 313.

1. Droit de l'Union européenne

A. – L'impact du droit de l'UE sur la fiscalité interne

Gauthier BLANLUET, « Affaire du précompte : le crédit d'impôt indirect en question », p. 314.

María T. SOLER ROCH et Juan J. BAYONA GIMENEZ, « À propos de la recommandation de la Commission européenne relative à la planification fiscale agressive », p. 315.

B. – Les directives

Charles MENARD, « La directive fusions confrontée à la jurisprudence communautaire et nationale », p. 316.

Claire ACARD, « La directive "mère-fille" à l'aune de lajurisprudence de la CJUE et du Conseil d'État », p. 317.

C. – Les grandes libertés de circulation

Benoît DELAUNAY, « La détermination de la liberté de circulation applicable dans le contentieux fiscal européen », p. 318.

Olivier DEBRAY, « Liberté d'établissement et fiscalité de groupe », p. 319.

2. Fiscalité internationale 320

Philippe MARTIN, « L'interprétation des conventions fiscales internationales », p. 320.

Guy GEST, « Subsidiarité des conventions, fictions fiscales et associés non-résidents des sociétés de personnes françaises », p. 321.

Philippe LEGENTIL, « Quelques réflexions sur la question de la qualification des revenus en droit conventionnel », p. 322.

Raphaël COIN, « Introduction aux situations triangulaires : du bilatéralisme à l'harmonisation fiscale… », p. 323.

Eric FOUREL, « Compatibilité de l'article 209 B et de l'article 155 A avec la norme conventionnelle : la voie vers une prolifération des armes anti-abus est-elle de nouveau ouverte ? », p. 324.

3. Procédures fiscales

Bernard HATOUX, « La règle de droit en matière fiscale devant l'ordre judiciaire », p. 325.

Olivier FOUQUET, « Garantie contre les changements de doctrine et confiance légitime », p. 326.

Xavier OBERSON, « L'évolution en Suisse de l'échange international de renseignements fiscaux : de l'arbalète au "big bang" », p. 327.

Nicolas MELOT et Maxime BUCHET, « Abus de droit : les arrêts *Bank of Scotland* et *Abbey National Treasury Services* à la lumière des écrits de Patrick Dibout », p. 328.

290. Didier (Noël), 1960

Études historiques à la mémoire de Noël Didier,
Paris : Montchrestien, 1960, 361 p. (31 contrib.)

Roger AUBENAS, « Réflexions sur les fraternités artificielles au Moyen-âge », p. 1.

Robert BESNIER, « La doléance, voie de recours normande », p. 11.

Jacques BREJON DE LAVERGNEE, « Aveux rendus pour la Prévôté féodale de Saint-Saturnin de Séchaud aux XV^e^ et XVI^e^ siècles », p. 23.

Georges CHEVRIER, « Les transformations du don in extremis dans le droit dauphinois du XIIe siècle », p. 37.

Vital CHOMEL, « Notes sur l'activité disciplinaire des Officialités du diocèse de Grenoble (1418-1449) », p. 49.

François DUMONT, « La royauté française vue par les auteurs littéraires au XVI siècle », p. 61.

Louis FALLETTI, « Les Instructions et Constitutions de Guillaume Durand comme sources du concile provincial de Trèves de 1310 », p. 95.

René FILHOL, « Dumoulin à Montbéliard (1555-1556) », p. 111.

Paolo FORCHIELLI, « *Carta de reddicione domus episcopalis vacante episcopatu gratianopolitano A. 1221* », p. 121.

François Louis GANSHOF, « Les bureaux du tonlieu de Marseille et de Fos. Contribution à l'Histoire des institutions financières de la monarchie franque », p. 125.

Francis GARRISSON, « Lésion et vente de meubles », p. 135.

Jean GAUDEMET, « Unanimité et majorité (observations sur quelques études récentes) », p. 149.

Léopold GENICOT, « La structure économique d'une principauté médiévale. Le Comté de Namur du XII^e^ au XIV^e^ siècle », p. 163.

Georges HUBRECHT, « Note sur la politique religieuse et le régime des cultes dans la Principauté de Sedan », p. 173.

Robert LATOUCHE, « Le bourg des juifs (*Hebraeorum Burgus*) de Vienne (Isère) au X^e^ siècle », p. 189.

Gabriel LE BRAS, « Théologie et Droit Romain dans l'œuvre d'Henri de Suse », p. 195.

Pierre LEGENDRE, « L'objet d'un répertoire de la romanistique médiévale. Du sens des mots », p. 205.

Jean MAILLET, « Un problème de Droit successoral dans les anciens coutumiers bourguignons », p. 217.

Paul OURLIAC, « La théorie canonique des rentes au début du XV^e siècle », p. 231.

Charles-Edmond PERRIN, « Le Manse dans le Polyptique de l'abbaye de Prüm, à la fin du IX^e siècle », p. 245.

Pierre PETOT, « Nul ne part au Roi », p. 259.

Hubert RICHARDOT, « *De tutela... sine aliqua tutela* (Note sur la tutelle en Forez aux XIV^e-XV^e siècles) », p. 265.

Jules ROUSSIER, « Le problème des longues grossesses dans notre ancien Droit. Doctrine et jurisprudence des trois siècles de l'Ancien Régime », p. 275.

Michel SCZANIECKI, « La succession de la Maison d'Anjou au trône polonais », p. 283.

Germain SICARD, « Sur l'organisation judiciaire carolingienne en Languedoc », p. 293.

Hans THIEME, « L'ancien droit bourguignon dans les avis de la Faculté de Droit de Bâle. Bonifacius Amerbach et la mainmorte bourguignonne », p. 301.

Pierre-Clément TIMBAL, « La garde de l'abbaye de Morimond au XIV^e siècle », p. 309.

Pierre VAILLANT, « La politique d'affranchissement des comtes de Savoze (1195-1401) », p. 315.

Fernand VERCAUTEREN, « Note sur l'apparition des renonciations aux exceptions de droit romain dans les principautés belges au XIII^e siècle », p. 325.

Adam VETULANI, « Stephanus Polonus, un canoniste polonais du XIII^e siècle », p. 341.

Jean YVER, « Note sur quelques textes coutumiers poitevins relatifs à l'exclusion successorale des filles dotées », p. 351.

291. Didier (Paul), 2008

Études de droit privé : mélanges offerts à Paul Didier,
Paris : Economica, 2008,

Jacques AZEMA, « L'incidence des dérivés du parasitisme sur le régime des droits de propriété industrielle (à propos de quelques décisions récentes) », p. 1.

Alain BIENAYME, « Droit et économie : Je t'aime, moi non plus », p. 11.

Thierry BONNEAU, « Franchissement de seuils, privation des droits de vote et ayant-cause », p. 25.

Andrée BRUNET, « Sauvegarde, conciliation et redressement judiciaire : l'illusoire diversification des procédures destinées à sauver les entreprises en difficulté », p. 33.

Dominique BUREAU, « L'altération des types sociétaires », p. 57.

Jean CALAIS-AULOY, « De la notion de commerçant à celle de professionnel », p. 81.

Pierre CATALA, « La renégociation des contrats », p. 91.

Jean-Jacques CAUSSAIN, « L'autre Président : le Président du Conseil de surveillance (statut, attributions, responsabilité) », p. 101.

Yves CHAPUT, « Les plans de sauvegarde et de redressement : renaissance légale de l'homme et de l'entreprise ? », p. 115.

Daniel COHEN, « Vers la fin des offres publiques hostiles ? », p. 125.

Jean-Jacques DAIGRE, « De quelques aspects du "système de paiement Moneo" », p. 139.

France DRUMMOND, « Les titres intermédiés – Regard sur un nouveau concept du droit financier », p. 147.

Jacques FOYER, « L'immeuble, le fonds de commerce et le fonds agricole », p. 161.

Marie-Anne FRISON-ROCHE, « Régulation bancaire, régulation financière », p. 173.

Michel GERMAIN, « Les moyens de l'égalité des associés dans les sociétés par actions non cotées », p. 189.

Patrice HOANG, « La sanction de l'inexécution du contrat- organisation par exclusion d'un membre », p. 205.

Anne LEFEBVRE-TEILLARD, « Cambacérès et le Code de commerce », p. 221.

Dominique LEGEAIS, « De la distinction des sûretés civiles et commerciales », p. 237.

Yves LEQUETTE, « Bilan des solidarismes contractuels », p. 247.

Thibaut MASSART, « La société sans apport », p. 289.

Jean-Pierre MATTOUT, « La gouvernance de la société anonyme cotée – Comparaison avec le gouvernement d'un État », p. 315.

Denis MAZEAUD, « Plaidoyer en faveur d'une règle générale sanctionnant l'abus de dépendance en droit des contrats », p. 325.

Philippe MERLE, « De la fusion des sociétés de commissaires aux comptes », p. 353.

François PASQUALINI, « Le choix de la forme sociale », p. 363.

Dominique SCHMIDT, « De quelques règles procédurales régissant l'action en responsabilité civile contre les dirigeants de sociétés "cotées" *in bonis* », p. 383.

François TERRE, « Réflexions sur la norme comptable », p. 393.

Bernard TEYSSIE, « Le principe de compétitivité en droit du travail », p. 405.

Raymonde VATINET, « La situation des salariés ignorée par le règlement 1346/2000 relatif aux procédures d'insolvabilité », p. 417.

Hubert DE VAUPLANE, « Critique de la spéculation boursière dans la littérature et la jurisprudence en France au 19e siècle », p. 449.

Karin VUILLEMIN, « La modélisation de l'espace unique européen des infrastructures de marché d'instruments financiers », p. 475.

292. Dieux (Xavier), 2022

Liber amicorum Xavier Dieux : hommage d'exception à un esprit libre,
Bruxelles : Larcier, 2022, 1848 p. (78 contrib.)

Volume 1

Partie I : SOCIÉTÉS

Roman AYDOGDU, « Les entreprises ont-elles une âme ? », p. 33.

Diederik BRULOOT, « *De alarmbelprocedure in de BV: over een combinatie van ongelukkige constructiefouten en hoe daarmee om te gaan* », p. 41

Tina COEN en Alain FRANÇOIS, « *Eerste hulp bij NV's van publiek recht* », p. 63.

Philippe DE PAGE, « Le CSA et la société familiale - Les opportunités », p. 85.

Jeroen DELVOIE, « *Waarom moest het gemeen vennootschapsrecht zo nodig op de schop in het WVV? Het geval van de lastgevingskwalificatie van het bestuurdersmandaat nader bekeken* », p. 105.

Paul Alain FORIERS, « Concours de responsabilités et droit des sociétés. Observations sur le préjudice "distinct" », p. 117.

Marc FYON, « Contrôle prudentiel financier et droit au silence », p. 145.

Jean-Marc GOLLIER, « Crépuscule de l'intérêt social, envol de la responsabilité sociétale », p. 181.

Robby HOUBEN, « *Vennootschapsbelang en algemeen belang* », p. 225.

Daniel HURSTEL, « Quelques réflexions sur la gouvernance des entreprises », p. 259.

Benoît KOHL et France MAUSSION, « La vente d'un bien immeuble en cours de procédure. Aspects de droit civil et de procédure judiciaire et administrative », p. 269.

Philippe LAMBRECHT et Diego LAMBRECHT, « Les assemblées générales virtuelles : questions choisies », p. 295.

Francine MESSINNE, « L'intérêt social et l'intérêt de groupe », p. 367.

Fabrice MOURLON BEERNAERT, « La Cour de cassation et le droit des sociétés au XXI^e^ siècle », p. 383.

Éric POTTIER, « Le rôle de l'actionnaire dans la société anonyme », p. 419.

Nicolas RESIMONT, « *A few considerations regarding remedies for fraud in share purchase agreement contexts under Belgian law* », p. 467.

Valérie SIMONART, « La responsabilité juridique de l'entreprise en matière de RSE: d'un droit mou à un droit dur », p. 479.

David SZAFRAN, « A(I)SBL et réforme du droit des sociétés et des associations. La gouvernance des fédérations professionnelles », p. 499.

Robbie TAS, « *Garanties en schadevergoedingsclausules bij overdracht van aandelen:* "pour un retour au droit commun ?" », p. 521.

Thierry TILQUIN, « Quelques aspects de la société en commandite comme structure d'investissement », p. 563.

Lutgart VAN DEN BERGHE, « *Coping with a growing number of governance trade-offs - The role of boards of directors in realizing an ESG-Strategy* », p. 583.

Dirk VAN GERVEN, « *Vertrouwen in de vennootschap* », p. 611.

Arie VAN HOE, « *De aandeelhouder in het insolventierecht: wat brengt de Herstructureringsrichtlijn?* », p. 633.

Joeri VANANROYE, « *Respecteert het overgangsrecht van het WVV de rechtmatige verwachtingen?* », p. 647.

Eddy WYMEERSCH, « *Verrichtingen met Verbonden Partijen ("VVP") na de wet van 28 april 2020 (artikel 7:97 WVV)* », p. 661.

Partie II : OBLIGATIONS ET CONTRATS

Hugues BERSINI, « Et l'algorithme dit : "Tu ne tueras point" », p. 717.

Hans DE WULF, « *Some thoughts on the regulatory use of tort law in a corporate context* », p. 731.

Francis DELPEREE, « Les chemins croisés du Code civil et de la Constitution. Mythes, réalités et perspectives », p. 771.

Régine FELTKAMP, « Quel droit privé pour une société durable : question nécessaire, aberration ou litanie idéologique ? », p. 781.

Marcel FONTAINE, « Le préambule du contrat, effets juridiques ? », p. 795.

Benoit FRYDMAN, « Le contrôle juridique des algorithmes », p. 811.

François GLANSDORFF, « Actualité de l'adage *Quae temporalia* », p. 841.

Patrick GOFFAUX, « L'acte administratif détachable du contrat, entre fiction et réalité », p. 851.

Patrick KINSCH, « Les principes généraux du droit comme éléments de l'ordre juridique luxembourgeois », p. 871.

Denis PHILIPPE, « Force majeure, contrats internationaux et arbitrage : recommandation dans la rédaction des clauses », p. 893.

Jean-François ROMAIN, « L'autonomie de la volonté, la stipulation pour autrui et l'action directe : réflexions sur l'évolution de ces institutions à la lumière du Livre 5 du nouveau Code civil », p. 919.

Nicolas VANDERSTAPPEN, « L'impact de l'hyper-régulation en droit économique sur l'autonomie de la volonté des parties dans leur contrat. De la théorie à la pratique », p. 943.

Patrick WERY, « Le droit de résiliation unilatérale du contrat d'entreprise et l'article 1794 de l'ancien Code civil », p. 957.

Volume 2

Partie III : FINANCIER ET BANCAIRE

Cédric ALTER et Lydie VAN MUYLEM, « *Phishing* et fraude à la facture ou au président : état des lieux », p. 989.

Marc BOSMANS, « *De sanctiebevoegdheid van de FSMA* », p. 1013.

Jean-Pierre BUYLE et Audrey DESPONTIN, « Le serment, les normes déontologiques et le droit disciplinaire du banquier », p. 1051.

Arnaud COIBION, Anastasia KOUTRA et Antoine HOUET, « Barbarians at the Gate : peut-on encore prévenir une OPA inamicale ? », p. 1073.

Veerle COLAERT, « *De veranderende aard van financieel recht: duurzame financiering als nieuw beleidsdoel* », p. 1105.

Bruno COLMANT, « Euros digitaux : la prochaine révolution monétaire », p. 1157.

Matthieu DUPLAT, « L'abus de marché à l'heure des réseaux sociaux : les leçons de l'affaire GameStop », p. 1171.

Deborah JANSSENS et Davina DEVLEESCHOUWER, « Considérations au sujet de la nouvelle recommandation adressée aux sociétés cotées de rémunérer leurs administrateurs non exécutifs en actions », p. 1183.

Jan MEYERS, « *Thoughts on the Monetary Policy Mandate of the European Central Bank* », p. 1209.

Jean-Paul SERVAIS, « De l'intérêt de procédures d'*enforcement* robustes pour la confiance dans le secteur financier », p. 1245.

Edith WEEMAELS, « La surveillance européenne des agences de notation. David peut-il dompter Goliath ? », p. 1261.

Partie IV : ARBITRAGE

Benoît ALLEMEERSCH et Thijs VANCOPPERNOLLE, « *De rol van de overheidsrechter bij de waarheidsvinding in arbitrale procedures - de arbitragewet gewikt en gewogen* », p. 1279.

Olivier CAPRASSE, « De l'audience arbitrale », p. 1297.

Guillaume CROISANT, « L'arbitrage et le droit belge de l'insolvabilité », p. 1307.

Werner EYSKENS et Justine TIXHON, « Audiences virtuelles en arbitrage international : une nouvelle réalité à maîtriser », p. 1327.

Jean-Pierre FIERENS, Angélique DAPONTE et Cyro VANGOIDSENHOVEN, « *Summary Dismissal in International Arbitration* », p. 1365.

Sophie GOLDMAN, « "*A wind of change*" dans l'arbitrabilité des litiges relatifs à la résiliation des contrats de concession exclusive à durée indéterminée », p. 1383.

Guy HORSMANS, « Le droit de l'entreprise et l'arbitrage », p. 1407.

Didier MATRAY et Gautier MATRAY, « De quelques aspects des mesures provisoires et conservatoires au regard de la sixième partie du Code judiciaire relative à l'arbitrage - une recherche pragmatique de solutions adaptées aux besoins et fondées sur les principes ? », p. 1427.

Jean-Francois TOSSENS, « La libre appréciation par le tribunal arbitral de l'admissibilité des moyens de preuve et de leur force probante: quelle portée et quelles limites en droit belge ? », p. 1443.

Partie V : DIVERS

Peter CALLENS, « Méditations militantes sur les méandres d'un métier en mutation », p. 1473.

Philippe COPPENS, « L'apport de Wittgenstein à la philosophie du droit », p. 1513.

Etienne DAVIGNON, « Lettre à Xavier Dieux », p. 1531.

Yves DE CORDT, « Un visage pâle qui ne marchera jamais en file indienne », p. 1533.

Jean-Quentin DE CUYPER, « Xavier Dieux, un maître à penser », p. 1553.

Michel DRAGUET, « Dubuffet face au Roi déchu », p. 1563.

Koen GEENS, « La crise : une source éternelle de changement permanent », p. 1579.

Jean-Pierre HANSEN, « Xavier Dieux et la raison du bien commun », p. 1597.

Hervé HASQUIN, « L'esclavage. Un débat liberté versus égalité au siècle des Lumières », p. 1615.

André HENKES et Floris PARREIN, « L'indemnisation par l'État belge du dommage moral et physique des enfants juifs cachés sous l'occupation nazie - La souffrance jamais apaisée mais une part d'humanité rendue. Étude comparative », p. 1629.

Grégoire JAKHIAN, « Le juge et la plume : *May I say nothing my Lord* ? », p. 1671.

Jacques MALHERBE, « Les dérives du droit fiscal », p. 1689.

Jean-Pol MASSON, « Apparaux, à cueillette, échelles du Levant et les autres - La langue du Code de commerce de 1807 », p. 1709.

Marc PREUMONT, « Achille et Fernand : Deux confrères surréalistes hennuyers ni ennuyants ni ennuyeux », p. 1725.

Nicolas THIRION, « De la *lex mercatoria* à la *lex sportiva* : de l'intérêt de la théorie du droit pour explorer les confins du phénomène juridique », p. 1743.

Xavier THUNIS, « À force de citations », p. 1763.

Robert TOLLET, « Xavier Dieux et l'Université libre de Bruxelles », p. 1801.

Françoise TULKENS, « Xavier Dieux, un homme de culture », p. 1805.

Jean-Louis VANHERWEGHEM, « Xavier Dieux, en cinq moments », p. 1817.

Didier VIVIERS, « Afficher le droit en Grèce archaïque : la construction d'une autorité collective », p. 1821.

293. Dijon (Xavier), 2012

***Jérusalem, Athènes, Rome : Liber amicorum Xavier Dijon*,**
Bruxelles : Bruylant, 2012, 377 p. (16 contrib.)

I. AUX ENVIRONS DE JÉRUSALEM...

Pierre PIRET, « Le commencement du troisième évangile : Luc 1, 1-4 », p. 35.

Pierre SAUVAGE, « Un homme descendait de Jérusalem à Jéricho », p. 43.

Étienne GANTY, « Saint Paul au miroir de la philosophie contemporaine : la question de l'universel », p. 49.

II. ENTRE JÉRUSALEM ET ROME...

Jacques FIERENS, « Le Dieu des chrétiens est-il juriste ? », p. 71.

Víctor Manuel PEREZ VALERA, « Christianisme et droits de l'homme », p. 93.

III. AUX ENVIRONS D'ATHÈNES...

Gaëlle FIASSE, « L'amitié et la fragilité chez Aristote et Thomas d'Aquin », p. 111.

Jean-Michel LONGNEAUX, « Plaidoyer pour une nouvelle morale sexuelle », p. 133.

Bruno COLSON, « Clausewitz selon René Girard », p. 155.

IV. AUX ENVIRONS DE ROME...

Étienne MONTERO, « La loi contre la conscience : réflexions autour de l'objection de conscience », p. 163.

Gérard MEMETEAU, « L'effet miroir », p. 199.

Philippe VERSAILLES, « La vie des pauvres à la moulinette du droit », p. 227.

Valérie FLOHIMONT et Véronique VAN DER PLANCKE, « Discriminations dans la sécurité sociale ? Du moine au détenu », p. 243.

Albert EVRARD, « L'usage des techniques anti-âge est-il naturel ? Tentative d'application du concept "le sujet en son corps" à un exemple actuel », p. 265.

Alexandre CRUQUENAIRE, « L'interprétation de la loi selon la volonté du législateur : quand la clarté devient la condition *sine qua non* de l'interprétation juridique », p. 293.

Marc NIHOUL, Quentin VAN ENIS et Renaud VAN MELSEN, « Liberté et responsabilité académiques », p. 305.

Nathalie COLETTE-BASECQZ, « La responsabilité pénale des personnes morales : une illustration des dérives de l'anthropomorphisme », p. 345.

294. Dipla (Haritini), 2020

***Enjeux et perspectives : droit international, droit de la mer, droits de l'homme : mélanges en l'honneur de la professeure Haritini Dipla*, Paris : Editions Pedone, 2020**

DROIT DE LA MER

Pierre Michel EISEMANN, « Qu'est-ce qu'un rocher au sens de la Convention de Montego Bay de 1982 ? Observations sur la sentence arbitrale du 12 juillet 2016 relative à la mer de Chine méridionale (Philippines c. Chine) », p. 29.

Annick de MARFFY, « Le droit international de la mer face au développement du droit de l'environnement marin. Confrontation-intégration », p. 57.

Philippe GAUTIER, « Le recours au juge international contre la pêche illicite : pourquoi pas ? », p. 77.

Elie JARMACHE, « L'État patronnant (sponsoring State) dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer », p. 99.

Nathalie ROS, « L'État côtier et son plateau continental : enjeux et perspectives dans le nouveau droit de la mer », p. 109.

Maria GAVOUNELI, « *The environmental parameters of maritime security. The case of energy installations* », p. 125.

Efthymios PAPASTAVRIDIS, « *The Contemporary Law of Maritime Delimitation: Lessons learnt by the Recent Case Law* », p. 137.

Magali LEHARDY, « Le Canal de Corse: dialectique entre liberté de la navigation et protection de l'environnement », p. 153.

Ioannis STRIBIS, « *Counter-claims before the International Tribunal for the Law of the Sea* », p. 167.

Erietta SCALIERI, « *The Burden of Proof in Law of the Sea Disputes* », p. 195.

Grégoire TSALTAS, « Le principe de la coopération des Etats à travers la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer comme garant de la mise en place de relations pacifiques », p. 223.

Ioannis KONSTANTINIDIS, « Les travaux de l'Autorité internationale des fonds marins : État des lieux et perspectives », p. 229.

PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME

Lucius CAFLISCH, « Responsabilité de l'État pour le refus de ses tribunaux d'adjuger des demandes de dommages-intérêts émanant des victimes de torture : L'affaire Naït-Liman », p. 247.

Giuseppe CATALDI, « *Reflections on the right of Property under the ECHR in the Light of the Jurisprudence of the Court of Strasbourg concerning Italy* », p. 271.

Stelios PERRAKIS, « Quand tradition culturelle et religieuse défient l'ordre public européen : le régime de charia en Grèce et sa compatibilité avec la CEDH. Quelques considérations à propos de l'arrêt "Molla Sali" », p. 301.

Petros LIAKOURAS, « *Counter terrorism national legislation under Strasbourg scrutiny: the article 15 of the European Convention of Human Rights* », p. 317.

Víctor Luis GUTIERREZ CASTILLO, « Repenser les principes d'interprétation régissant l'interaction du droit international humanitaire et le droit international des droits de la personne », p. 333.

Maria Daniella MAROUDA, « *State responsibility attribution for human rights violations during occupation: notions of "effective control" in jurisprudence revisited amidst a multiplication of international courts and tribunals* », p. 349.

Vassilis PERGANTIS, « *The contours of the State intervention requirement in the framework of the ECtHR's Bosphorus doctrine of equivalent protection* », p. 365.

Christina DELIYANNI-DIMITRAKOU, « *The social rights in the legal system of the Council of Europe: European Social Charter and European Convention on Human Rights* », p. 381.

Irini PAPANIKOLOPULU, « *Protection from torture and inhuman and degrading treatment at sea* », p. 401.

VARIA

Charalambos APOSTOLIDIS, « L'"État islamique" : L'utopie comme projet politique », p. 417.

Constantine ANTONOPOULOS, « *The United Nations and Nuclear Weapons* », p. 435.

Costas HADJICONSTANTINOU, « *Collateral damage in the Law of War* », p. 443.

Marcelo G. KOHEN, « Décolonisation inachevée: le cas de l'archipel des Chagos devant la CIJ », p. 451.

Laurence BOISSON DE CHAZOURNES, « L'accord de Paris pour le climat - contexte et avancées », p. « 465.

Emmanuella DOUSSIS, « Vers un pacte mondial pour l'environnement : réflexions sur l'efficacité du droit international de l'environnement », p. 477.

George KORONTZIS, « *Some reflections on the methods of selection of new topics by the International Law Commission* », p. 497.

Konstantinos MAGLIVERAS, « "*International Organization" v. 'International Organizations': A Discourse on Synthesis* », p. 513.

Tullio TREVES, « *The OECD Guidelines for multinational enterprises: Hardening of Soft Law* », p. 533.

Antonia ZERVAKI, « *International law and international relations' "dual agenda" : is it still working?* », p. 537.

295. Dobry (Michel), 2018

La consistance des crises : autour de Michel Dobry,
Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2018

Brigitte GAÏTI, Johanna SIMEANT-GERMANOS, « Introduction : Saisir la consistance des crises », p. 9.

Première partie : Écrire l'Histoire : Retour sur des terrains sensibles

Bruno GOYET, « Le "grand récit de France", récit idéologique de l'extrême droite française », p. 23.

Brian JENKINS, « L'historiographie du 6 février 1934 - Michel Dobry et les dynamiques relationnelles des crises politiques », p. 41.

Zeev STERNHELL, « La grande pitié de "la thèse immunitaire" », p. 63.

Deuxième partie : Penser des lois dans les crises : Enjeux théoriques et épistémologiques

Jean-Philippe HEURTIN, « Un épisode de la querelle des universaux Dobry critique de Passeron sur la possibilité d'une connaissance nomologique en sciences sociales », p. 93.

Assia BOUTALEB et Violaine ROUSSEL, « Comment le monde vacille ou tient ? Liaisons et ruptures intersectorielles », p. 113.

Frédérique MATONTI, « Histoire sociale des idées politiques, crises politiques et catégories de perception », p. 131.

Troisième partie : Ouvrir les terrains d'enquête : À propos de la sectorisation du monde social

Sebastião VELASCO E CRUZ, « Crises et "quasi-crises" Réflexions sur la sociologie des crises politiques de Michel Dobry, à partir de l'expérience historique brésilienne », p. 151.

Carole SIGMAN, « Jeux pervers et charme discret de la planification : Les transformations de la gestion de l'économie dans l'URSS de Khrouchtchev (1962-1964) », p. 177.

Yves BUCHET DE NEUILLY, « Février 2012 et l'élargissement de l'Union européenne à la Serbie Coups imbriqués et connexions d'enjeux », p. 197.

Quatrième partie : Repenser les mobilisations : Action collective et mouvements sociaux

Annie COLLOVALD, « Filiation, précédent : quelle continuité dans les mobilisations petit-patronales? Quelques hypothèses sur les relations du CIDUNATI au poujadisme », p. 223.

Lilian MATHIEU, « Les vertus du point de vue relationnel : Le cas de l'extrême droite radicale contemporaine », p. 245.

Frédéric VAIREL, « Les formes autolimitées de l'action collective Sur le fonctionnement de l'espace protestataire marocain », p. 263.

Brigitte GAÏTI, Johanna SIMEANT-GERMANOS, « Conclusion », p. 287.

« "Je n'ai pas un rapport entièrement détendu à l'histoire...", entretien avec Michel Dobry », p. 289.

296. Dockès (Nicole), 2014-2018

Mélanges en l'honneur du professeur Nicole Dockès. Tome I et II,
Paris : Éditions la Mémoire du droit, 2014-2018, 911 et 796 p. (37 et 27 contrib.)

Tome I

Jean-Pierre ALLINE, « Jalons pour une histoire culturelle de la firme : Grandes écoles et fonction publique, une voie française de la croissance, 1920-1980 », p. 1.

Pierre ALLORANT, « La solution d'un industriel parisien à la crise financière et au paupérisme : Thomas Guinier et le crédit national (1848-1868) », p. 33.

Mario ASCHERI, « *Categorie di giuristi e categorie di storici : Quale osmosi ?* », p. 47.

Jean BART, « On devrait marier les prêtres ! », p. 69.

Jacques BOUVERESSE, « Le choc de 1840 », p. 83.

Jean-François BREGI, « Les origines guerrières de la propriété romaine », p. 109.

Marie-Bernadette BRUGUIERE, « Germanolâtrerie et germanophilie en France au XIX^e^ siècle », p. 127.

Géraldine CAZALS, « La philosophie politique, une utopie de la renaissance ? Réflexions autour de quelques "Républiques imaginaires" du temps », p. 153.

Christian CHENE, « Lettres de Bassora », p. 177.

Sophie DEMARE-LAFONT, « De Vincent Scheil à Guillaume Cardoscia : un siècle d'assyrologie française », p. 191.

Christiane ROBERT-RATEL, « Le florissant commerce de la photographie licencieuse en ses débuts », p. 207.

Alfred DUFOUR, « Rousseau juge de Jean… Calvin. La marque de Calvin sur la pensée politique de Rousseau », p. 235.

Sébastien EVRARD, « La séduction et le juge : Le rapt en Franche- Comté au XVIII[e] s. (1728-1774), p. 249.

Jérôme FERRAND, « La guerre des sexes n'aura pas lieu ou des vertus de l'ironie. Sylvain Maréchal et le projet d'une loi portant défense d'apprendre à lire aux femmes », p. 277.

Karen FIRENTINO, « L'impuissance et ses conséquences dans l'ancien droit », p. 313.

Michel GANZIN, « Fixer la Constitution : Une antienne des constituants de 1789 », p. 349.

Nathalie GOEDERT-MAITRE, « De l'empire des pères à l'emprise des mères : quel statut pour le père séparé ? », p. 363.

Soazick KERNEIS, « Dans une école de Gaule, la leçon du maître d'Autun », p. 397.

Jean-Pierre LE CROM, « Paul Durand, un théoricien du droit social », p. 417.

Anne LEFEVRE-TEILLARD, « Recherche autour d'une expression : droit savant », p. 435.

Farid LEKEAL, « De la condition du travail aux conditions de travail : entre nomenclature et concept ? », p. 455.

Virginie LEMONNIER-LESAGE, « La femme normande marchande publique… reste une femme normande ! », p. 475.

Jacques LORGNIER, « Difficile affirmation de la justice des monnaies aux XVI et XVII[e] siècles », p. 495.

François LORMANT, « L'école de Nancy et le droit du travail », p. 537.

Renée MARTINAGE, « Les délits d'opinion sous la monarchie de Juillet. L'exemple du Nord (1830-1848) », p. 551.

Martial MATHIEU, « Les droits de l'homme selon Shelley, ou la quête du paradis perdu », p. 587.

V. MONNIER, « Le général Bonaparte et le corps helvétique en 1796-1797 : l'échec de la médiation grissonne », p. 609.

Jacqueline MOREAUD-DAVID, « Le charivari ou le conflit de deux normes », p. 623.

Zülâl MUSLU, « Les tribunaux mixtes dans l'empire ottoman. De l'adapation ottomane à la règle *locus regis actum* », p. 641.

Jean-Pierre POLY, « Nikita ou les amis de Dieu. L'utopie en Europe et les fantômes de Balkans », p. 653.

Édouard RICHARD, « L'utilisation de la métaphore animale dans la dénonciation du marchand et du capitalisme (Antiquité - XIX[e] siècle) », p. 713.

Hugues RICHARD, « L'abbé Étienne Pages (1763-1841), professeur à la faculté de théologie de Lyon et sa dissertation sur le prêt à intérêt », p. 767.

Albert RIGAUDIERE, « "De la clameur du peuple dudit royaume" aux requêtes des États : vers l'ordonnance du 3 mars 1357 », p. 783.

Solange SEGALA, « Le droit d'être armé : quelques remarques historiques sur les débats législatifs actuels », p. 825.

Laurence SOULA, « Rétablir l'équilibre dans la balances ? Les juges, la doctrine et la femme séduite (1804-1855) », p. 845.

Jeanne-Marie TUFFERY-ANDRIEU, « L'engan. Contribution à l'étude du dol dans la vente de quelques denrées alimentaires à partir de droits locaux du Languedoc (XII^e^-XV^e^ siècles) », p. 879.

Olivier VERNIER, « Renouveau de l'héraldique des collectivités locales sous le régime de Vichy : une initiative rhodanienne (1941-1944) », p. 895.

Tome II

Marie-Thérèse AVON-SOLETTI, « L'influence de l'état de la société sur le droit dans les rapports de l'homme et de la nature », p. 1.

Louis-Augustin BARRIERE, « Les débuts de l'enseignement du droit notarial à l'Université de Lyon (1876-1921) », p. 35.

Pierre BELDA, « Le procès de Chalier : Un "Martyr de la liberté" lyonnais », p. 89.

Myriam BISCAY, « L'influence politique sur la formation juridique. Regards croisés en la France, le Piemont et la Lombardie (XVII^e^-XVIII^e^ siècles) », p. 119.

Marc BONINCHI, « Les droits collectifs dans les Constitutions françaises », p. 145.

Agnès BOUCAUD-MAITRE, « L'intendant Terray et l'École d'arboriculture de Lyon », p. 165.

Marie-Bernadette BRUGUIERE, « Germanolatrie et germanophobie en France au XIX^e^ siècle », p. 179.

Christian BRUSCHI, « Le *forum rerum venalium* dans le Code théodosien », p. 203.

Anne-Sophie CHAMBOST, « Annonces, Notices, Variétés. Enquête sur une politique éditoriale à partir des comptes rendus de la Gazette des Tribunaux », p. 237.

Karine DEHARBE et Ugo BELLAGAMBA, « L'impôt chez les utopistes français du XVIII^e^ siècle », p. 265.

Philippe DELAIGUE, « Une utopie communiste dans l'action révolutionnaire : Les entretiens du Père Gérard de François Boissel », p. 295.

David DEROUSSIN, « Domat, principes, règles du droit », p. 313.

Philippe DIDIER, « Le germanisme à l'Assemblée nationale constituante », p. 351.

Emmanuel DOCKES, « Voyage au bord de la mère », p. 379.

Catherine FILLON, « Entre embellissement urbain et promotion d'une nouvelle culture universitaire : l'édification des Facultés sur le quai Claude Bernard », p. 395.

Pierre GANIVET, « Les débuts du Conseil de Prud'hommes de Saint-Étienne (1806-1829) », p. 417.

Florent GARNIER, « Des mémoires et des hommes », p. 447.

Chrystelle GAZEAU, « La République dans la pensée politique de François Buzot », p. 467.

Jean-Claude GENIN, « Observations sur le rapport des auteurs du corpus gromatique classique au droit romain de l'alluvion », p. 487.

Madeleine HAEHL, « De la connaissance des Lettres et de leur enseignement dans le Testament Politique du Cardinal de Richelieu », p. 569.

Annie HERITIER, « Là où le patrimoine culturel a lieu : la frontière, enceinte protectrice », p. 589.

Sébastien LE GAL, « Le totalitarisme à l'épreuve de l'utopie dans la littérature allemande de transition », p. 609.

Catherine LECOMTE, « Les parlementaires dans la vallée du Rhône et la séparation de l'Église et de l'État », p. 661.

Anne LEFEBVRE-TEILLARD, « Recherches autour d'une expression : droit savant », p. 681.

Alexis MAGES, « Antoine-François Prost de Royer (1729-1784) un exemple lyonnais de rationalisme juridique », p. 703.

Guillaume RICHARD, « De l'examen oral au plan en deux parties : évolution des examens académiques et effets sur l'écrit juridique », p. 735.

Olivier VERNIER, « Le renouveau de l'héraldique des collectivités locales sous le régime de Vichy : une initiative rhodanienne (1941-1944) », p. 775.

297. Dockès (Pierre), 2014

Les marmites de l'histoire : mélanges en l'honneur de Pierre Dockès,
Paris : Classiques Garnier, 2014, 662 p. (24 contrib.)

Stephen A. MARGLIN, « La science économique : une science lugubre ? », p. 25.

PREMIÈRE PARTIE : INVESTIGATIONS EN HISTOIRE DE LA PENSÉE ÉCONOMIQUE

André TIRAN, « Dette publique et fiscalité chez James Steuart », p. 41.

Emmanuel BLANC, « Sur quelques discussions avec Pierre Dockès autour de l'intérêt chez Adam Smith et Thomas Hobbes », p. 55.

Pascal BRIDEL, « Origines et détermination du "prix de chaque chose". La Richesse commerciale entre le coût de production de Smith et la « catallactique» de l'offre et de la demande de Canard », p. 91.

Gilles JACOUD, « L'économie politique selon Jean-Baptiste Say. D'une science expérimentale à une science utile pour la société », p. 105.

Bertram SCHEFOLD, « Bruno Hildebrand : la perspective historique d'un économiste libéral », p. 123.

Jean-Pierre POTIER, « Antonio Gramsci et ses tentatives de dialogue avec Piero Sraffa en histoire de la pensée économique », p. 155.

DEUXIÈME PARTIE : ESCLAVAGE ET COLONIES

Gérard KLOTZ, « Voyages intellectuels dans les colonies en compagnie des physiocrates. La question de l'esclavage », p. 181.

Annie L. COT, « Janus géomètre : Jeremy Bentham et l'Amérique Latine », p. 219.

Alain CLEMENT, « La question coloniale et les économistes français (1830-1870) », p. 253.

TROISIÈME PARTIE : DE WALRAS À EDGEWORTH

Roberto BARANZINI, « Pour une histoire de la théorie économique de Léon Walras », p. 285.

Richard ARENA, « *Was Léon Walras a rational choice theorist?* », p. 299.

Nicolas CHAIGNEAU, « *Edgeworth versus Fisher on utility measurement. The role of psychology* », p. 327.

QUATRIÈME PARTIE : CYCLES ET CRISES ÉCONOMIQUES

Ludovic FROBERT, « Crises périodiques et mouvements de population chez Clément Juglar », p. 361.

Philippe GILLES, « Rythmes économiques, crises et changement social. La perspective théorique de Pierre Dockès et de Bernard Rosier », p. 375.

CINQUIÈME PARTIE : MONNAIE ET CRISES FINANCIÈRES

Jérôme BLANC, « "*Argentina o dolarización*", ou quand la monnaie revient à la souveraineté », p. 409.

André CARTAPANIS, « Pourquoi n'a-t-on rien vu venir? La mise en cause des économistes face à la crise financière », p. 443.

Jérôme MAUCOURANT, « La pensée économique à l'épreuve de la crise de 2008 », p. 465.

Jean-Michel SERVET, « Le radeau de la Méduse. Pouvoir, savoir et crise », p. 493.

SIXIÈME PARTIE : POUVOIR, RÉGULATION ET INSTITUTIONS

Jean-Claude ZANCARINI, « La méthode de Machiavel. "La longue expérience des choses modernes et la continuelle lecture des choses antiques" », p. 529.

Bruno TINEL, « Division du travail : retour à Babbage et Marx », p. 547.

Karla HENNING et Jean-Hervé LORENZI, « Une économie de la régulation toujours actuelle », p. 567.

Véronique DUTRAIVE, « Quoi de neuf dans les marmites de l'histoire ? Les institutions, l'apprentissage et le développement dans les approches néo-institutionnelles et évolutionnistes en économie », p. 585.

René SANDRETTO, « François Perroux, précurseur des approches néo-réalistes et strangienne du pouvoir », p. 609.

298. Domke (Martin), 1967

International arbitration : liber amicorum for Martin Domke,
The Hague : Martinus Nijhoff, 1967, 360 p. (29 contrib.)

P. I. BENJAMIN, « *The Developing Nations and Certain Legislative Obstacles in the Field of International Commercial Arbitration* », p. 1.

A. BROCHES, « *The Convention on the Settlement of Investment Disputes between States and Nationals of Other States: Applicable Law and Default Procedure* », p. 2.

Charles CARABIBER, « L'immunité de juridiction et d'exécution des Etats collectivités et établissements publics au regard de l'obligation assumée par une clause compromissoire insérée dans les contrats internationaux de droit privé », p. 23.

Kenneth S. CARLSION, « *Psychological and Sociological Aspects of the Judicial and Arbitration Processes* », p. 44.

René DAVID, « L'avenir de l'arbitrage », p. 56.

Teruo DOI, « *International Commercial Arbitration in Japan* », p. 65.

Frédéric EISEMANN, « L'"'arbitre -partie" », p. 78.

Jean Pierre Adrien FRANÇOIS, « La liberté des parties de choisir les arbitres dans les conflits entre les Etats », p. 89.

Ottoarndi GLOSSNER, « *International Commercial Arbitration Some Practical Aspects* », p. 95.

Walther J. HABSCHEID. « L'expertise-arbitrage. Etude de droit comparé », p. 103.

John N. HAZARD, « *Flexibility of Law in Soviet State Arbitration* », p. 120.

Tokusuke KITAGAWA, « *Contractual Autonomy in International Commercial Arbitration Including a Japanese Perspective* », p. 133.

Richard B. LILLICH, « *International Claims: Their Settlement by Lump Sum Agreements* », p. 143.

Frederick Alexander MANN, « *Lex Facit Arbitrum* », p. 157.

Ernest MEZGER, « La distinction entre l'arbitre dispensé d'observer la règle de la loi et l'arbitre statuant sans appel », p. 184.

Eugenio MINOLI, « L'Italie et la Convention de New York pour la reconnaissance et l'exécution des sentences arbitrales étrangères », p. 199.

Niel PEARSON, « *Arbitration and the Business Man* », p. 208.

Edward D. RE, « *The Presettlement Adjudication of International Claims* », p. 214.

Jean ROBERI, « De la place de la loi dans l'arbitrage », p. 226.

Shabai ROSENNE, « *Reflections on the Position of the Individual in Inter-State Litigation in the International Court of Justice* », p. 240.

Pieter SANDERS, « *ECAFE Rules for International Commercial Arbitration* », p. 252.

Oscar SCHACHTER, « *Conciliation Procedures in the United Nations Conference on Irade and Development* », p. 268.

Ulrich SCHEUNER, « *Decisions ex aequo et bono by International Courts and Arbitral Tribunals* », p. 275.

Clive M. SCHMITTHOFF, « *The Supervisory Jurisdiction of the English Courts* », p. 289.

Karl HEINZ SCHWAB, « *The Legal Foundations and Limitations of Arbitration Procedures in the U.S. and Germany* », p. 301.

Georg SCHWARZENBERGER, « *The Arbitration Pattern and the Protection of Property Abroad* », p. 313.

Ignaz SEIDL-HOHENVELDERN, « *Arbitration by Organs of International Organizations* », p. 322.

Louis B. SOHN, « *Arbitration of International Disputes Ex aequo et bono* », p. 330.

Sompong SUCHARITKUL, « *Good Offices as a Peaceful Means of Settling Regional Differences* », p. 338.

Ben Atkinson WORTLEY, « Quelques développements modernes qui touchent les controverses entre les particuliers et les Etats et les entités étatiques », p. 348.

299. Donnedieu de Vabres (Henri), 1960

Les principaux aspects de la politique criminelle moderne :
Recueil d'études en hommage à la mémoire du Professeur Henri Donnedieu de Vabres,
Paris : Editions Cujas, 1960, 254 p. (18 contrib.)

Thomas GIVANOVITCH, « Objet et notion de la Politique criminelle. Position dans le système général des sciences et spécialement des sciences criminelles », p. 15.

Paul CORNIL, « Une Politique criminelle réaliste », p. 29.

Emil Stanislaw RAPPAPORT, « La division de la notion d'une Politique criminelle moderne », p. 37.

Luis JIMENEZ DE ASUA, « Politique criminelle internationale. Les crimes internationaux », p. 45.

Marc ANCEL, « Politique criminelle et droit comparé », p. 61.

Robert VOUIN, « Code pénal et Politique criminelle », p. 73.

Alfred LEGAL, « Politique criminelle et profession », p. 81.

Antonio QUINTANO RIPOLLES, « Politique criminelle et crime politique », p. 103.

José BELEZA DOS SANTOS, « De quelques problèmes de Politique criminelle en matière de provocation », p. 111.

André VITU, « Les préoccupations actuelles de la Politique criminelle française dans la répression de la corruption », p. 127.

Albert CHAVANNE, « Le délit d'escroquerie et la Politique criminelle contemporaine (Étude de jurisprudence) », p. 147.

Léon RADZINOWICZ, « Certains aspects du délit sexuel en Angleterre », p. 157.

Vladimir SOLNAR, « Contribution à la question de la criminalité de l'avortement provoqué », p. 171.

Pierre BOUZAT, « La Politique criminelle française en matière d'avortement et de propagande anticonceptionnelle », p. 183.

Christo YOTIS, « La composition des juridictions de jugement », p. 207.

Marcel ROUSSELET, « De quelques réflexions sur l'instruction préparatoire », p. 213.

Maurice PATIN, « Le problème de l'organisation des cours d'assises », p. 221.

Jean GRAVEN, « Nouvelles "réflexions sur la peine capitale" (À propos de l'ouvrage d'Arthur Koestler et d'Albert Camus) », p. 231.

300. Dony (Marianne), 2019

***L'Europe au kaléidoscope : Liber Amicorum Marianne Dony*,**
Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles, 2019, 515 p.

Partie I : Droit constitutionnel

Jean-Paul JACQUE, « Pour en finir avec les débats sur la méthode », p. 45.

Laurence POTVIN-SOLIS, « La Cour de justice et la portée systémique de l'identité constitutionnelle de l'Union européenne », p. 59.

Paul NIHOUL, « L'accès au juge en droit de l'Union », p. 85.

Antoine BAILLEUX, « Le renvoi préjudiciel, un droit fondamental ? », p. 97.

Catherine SMITS, « Le sacre du manquement judiciaire », p. 115.

Ramona COMAN, « La défense de l'État de droit dans l'Union européenne : Un long processus de mise à l'agenda ou comment éviter l'activation de l'article 7 », p. 131.

Elsa BERNARD, « L'Union européenne entre droit et politique : réflexions à l'aune du Brexit », p. 151.

Jean-Victor LOUIS, « La réforme de l'Union économique et monétaire et la finalisation de l'Union bancaire. Quelques réflexions sur son contexte institutionnel », p. 167.

Louise FROMONT, « Le principe d'égalité entre Etats membres de l'Union à l'aune de la nouvelle gouvernance économique européenne », p. 183.

Lucia Serena ROSSI, « *The relationship between the EU Charter of Fundamental Rights and directives in horizontal situations* », p. 201.

Rostane MEHDI, « Droit de l'Union européenne et religion ou les vertus de la mesure », p. 211.

Partie II : Droit économique européen

Denis WAELBROECK, « "La raison du plus raisonnable est toujours la meilleure" : Pour une définition "raisonnable" du concept de restriction de concurrence », p. 227.

Jean-François BELLIS, « Les déclinaisons modernes de la restriction de concurrence en droit européen : "par objet" ou "par effet" ou encore "caractérisée" », p. 251.

Massimo MEROLA and Filippo CALIENTO, « *A few selected issues regarding the changing scope of the notion of State aid* », p. 261.

Jacques DERENNE, « Le concept de "bénéficiaire" en matière de récupération d'aides d'Étatillégales et incompatibles », p. 281.

Émilie SCHWALLER, « L'accès des parties prenantes institutionnelles au juge de l'Union statuant en matière d'aides d'État », p. 291.

Philippe VIGNERON, « Les noces de porcelaine de l'euro », p. 307.

Arnaud VAN WAEYENBERGE et David RESTREPO AMARILES, « L'ordre juridique européen et le droit international des investissements : Ac(h)mé(a) d'une rivalité ou prémisses d'une solution durable ? », p. 321.

Éléonore DE DUVE, « L'effectivité des normes : considérations théoriques et pratiques autour du droit de l'Union, spécialement des clauses abusives », p. 337.

Peter OLIVER, « *How social is the social market economy today?* », p. 357.

Partie III : Relations extérieures

Catherine FLAESCH-MOUGIN, « Le particularisme des compétences externes de l'Union européenne: quelques réflexions à propos de la nature et de l'exercice des compétences », p. 373.

Cécile RAPOPORT, « Le rôle de la Cour de justice dans les accords externes exportant l'acquis de l'Union européenne: typologie du champ des possibles », p. 389.

Gaël LE ROUX, « Unis dans l'adversité ? Les principes de solidarité internes de l'Union à l'épreuve d'un contexte international tourmenté », p. 409.

Mario TELO, « *Differentiated integration/cooperation as a way out of regional organisation crises*? », p. 425.

Koen LENAERTS, « La dimension extérieure de la citoyenneté de l'Union dans le contexte de l'extradition », p. 441.

Federico CASOLARI, « *The unbearable 'lightness' of soft law: on the European Union's recourse to informal instruments in the fight against illegal immigration* », p. 457.

Marco BORRACCETTI, « *The fight against trafficking in human beings and its external dimension : strategies and processes* », p. 469.

Erwan LANNON, « Les approches sub-régionales multisectorielles de l'UE en Afrique sub-saharienne : les stratégies au Sahel et dans la Corne de l'Afrique », p. 485.

Pierre D'ARGENT, « *Brexit: The status of European Union Law in the United Kingdom during the transition period under the withdrawal agreement* », p. 501.

301. <u>Dossou (Robert), 2020</u>

L'amphithéâtre et le prétoire : au service des droits de l'homme et de la démocratie : Mélanges en l'honneur du Président Robert Dossou,
Paris : L'Harmattan, 2020, 1097 p. (49 contrib.)

Mohammed ABBOU, « Économie et postmodernité », p. 96.

Koffi AHADZI-NONOU, « Remarques sur la constitution démotique en Afrique Noire », p. 100.

Frédéric Joël AIVO, « Le statut constitutionnel du Président élu », p. 111.

Gérard AÏVO, « L'ingénierie de la construction de la Démocratie en Afrique : L'exemple du processus constituant en Tunisie », p. 151.

Hilaire AKEREKORO, « La Cour constitutionnelle et le pouvoir judiciaire », p. 180.

Jean-Louis ATANGANA, « L'éthique du constitutionnalisme en Afrique », p. 203.

Martin BLEOU, « Sur la justiciabilité de la loi de révision constitutionnelle », p. 213.

Alain BOCKEL, « Le pouvoir discrétionnaire du Législateur en Afrique Noire Francophone », p. 220.

Jean DU BOIS DE GAUDUSSON, « Victoire ou disgrâce des Cours constitutionnelles en Afrique : les tourments d'un professeur juge constitutionnel », p. 231.

Stéphane BOLLE, « Les Cours constituantes d'Afrique », p. 248.

Benjamin BOUMAKANI, « Le regain du bicamérisme dans les parlements en Afrique », p. 280.

Mohamed BOUSOLTANE, « Le recours individuel en inconstitutionnalité dans les pays africains inspirés par le modèle français de justice constitutionnelle : Une procédure pour la protection des droits de l'homme et le renforcement de la démocratie », p. 304.

André CABANIS, « L'accès des citoyens aux juridictions constitutionnelles », p. 327.

Mamadou DAGRA, « Le contrôle de la constitutionnalité des lois au Niger : Histoire d'un acquis constitutionnel de la I^re^ République (décembre 1958) à la III^e^ République (décembre 1992) », p. 354.

Simon DAKO, « Vingt-cinq ans de contrôle de constitutionnalité des textes au bénin : bilan et perspectives », p. 382.

Emmanuel DECAUX, « Les Etats africains et la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées », p. 414.

François DECKON, « La co-propriété de titres sociaux en droit de L'OHADA (Les leçons apprises du droit français) », p. 426.

Christine DESOUCHES, « Paix, démocratie, droits de l'Homme : Pour remobiliser la communauté francophone autour de ses normes et mécanismes pertinents : De quelques initiatives récentes », p. 447.

Eric DEWEDI, « Réflexion sur la nature juridique de la constitution du 11 décembre 1990 », p. 474.

DIOP EL HADJ MOMAR, « La Cour de justice de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CJ. CEDEAO), juge de la détention arbitraire », p. 483.

Joseph DJOGBENOU « L'accès à la justice constitutionnelle au Benin », p. 516.

Serge DOSSOU, « Quelle adaptation pour le système bancaire de l'UEMOA face aux exigences prudentielles internationales? », p. 532.

Nadine DOSSOU-SAKPONOU, « le respect du principe contradictoire dans le procès », p. 544.

Jean-Louis ESAMBO KANGASHE, « Les opinions individuelles et dissidentes du juge constitutionnel », p. 559.

Alioune Badara FALL, « La décentralisation au Sénégal en attendant Godot », p. 572.

Ismaïla Madior FALL, « L'appropriation de l'élection présidentielle par les sénégalais (1963-2019) », p. 600.

Guy-Fabrice HOLO, « La démocratie électorale en Afrique : état des lieux et propositions », p. 617.

Théodore HOLO, « L'opposition: L'oxygène de la démocratie (L'oubliée de la Conférence nationale du Bénin) », p. 655.

Luciano HOUNKPONOU, « La coopération régionale en matière de piraterie maritime en Afrique », p. 674.

Fabrice HOURQUEBIE, « La Déclaration de Bamako et le Juge », p. 702.

Edmond JOUVE, Le droit à la paix et ses implications idéologiques, juridiques et politiques : L'apport de la Francophonie », p. 716.

Pierre KIPRE, « Les tâches de l'intellectuel africain face à la question de la souveraineté », p. 723.

Sébastien Yedo LATH, « La Chambre administrative et le Conseil constitutionnel : Juges électoraux dans le système juridictionnel ivoirien », p. 731.

Régis MADJA, « La protection constitutionnelle des droits civils », p. 749.

Joseph MAILA, « Francophonie et démocratie sont inséparables : Variations sur un postulat francophone en hommage à Robert Dossou », p. 776.

Cyrille MONEMBOU « De "l'excès de pouvoir juridictionnel" en Afrique noire francophone. Réflexions à partir des décisions récentes de la Cour constitutionnelle du Gabon », p. 787.

Eric MONTCHO AGBASSA, « Le contentieux du droit d'auteur en droit béninois », p. 811.

Placide MOUDOUDOU « Les garanties constitutionnelles du droit congolais de la propriété », p. 827.

Oumarou NAREY, « La suprématie de la Constitution en période de crise », p. 845.

Kanakarajan NARRAINASAMY, « L'arbitrage interne à l'Ile Maurice », p. 868.

Eric NGANGO YOUMBI, « Les normes non écrites dans la jurisprudence de la Cour constitutionnelle du Bénin », p. 876.

Jean D. NGOUBO, « La valeur juridique du connaissement », p. 907.

Adetola ONAYEMI et Olufemi ELIAS, « *Continental Free Trade Area (AfCFTA) Agreement : Dispute Settlement and Arbitration within the AfCFTA* », p. 916.

Guy ROSANTAGA-RIGNAULT, « Le Prince et le Prêtre en Afrique. Esquisse d'une vieille alliance », p. 931.

Alioune SALL, « Existe-t-il une spécificité africaine en matière de recours à la force ? L'Union africaine et les règles de sécurité collective », p. 974.

Serge François SOBZE, « Constitution et vie politique en Afrique subsaharienne », p. 1013.

Errol TONI, « Leçons apprises des échecs de révision de la constitution béninoise du 11 décembre 1990 », p. 1039.

Papa Assane TOURE, « L'assistance, une mamelle des droits de la défense », p. 1057.

Bernard VATIER, « La profession d'avocat a une longue histoire et doit avoir un long avenir. Il appartient aux Barreaux de le garantir », p. 1086.

302. Douence (Jean-Claude), 2006

La profondeur du droit local : mélanges en l'honneur de Jean-Claude Douence,
Paris : Dalloz, 2006

Jean- Bernard AUBY, « Réflexions sur la territorialisation du droit », p. 1.

Denys DE BECHILLON, « À propos du droit de grève et de l'amélioration de la continuité du service public des transports », p. 17.

Francis-Paul BENOIT, « L'évolution des affaires locales : De la décentralisation des autorités à la décentralisation des compétences », p. 23.

Pierre BON, « L'accès des collectivités locales au juge constitutionnel », p. 45.

Mansour BOU SADER, « Les deux décisions du Conseil constitutionnel libanais du 12 septembre 1997 : élections locales », p. 63.

Jacques CAILLOSSE, « Ce que les juristes appellent " décentralisation " : Notes sur l'évolution du droit français de la décentralisation à la lumière des travaux de Charles Eisenmann », p. 71.

Pierre CAMBOT, « Le maire et la construction sans autorisation », p. 99.

Jean-Yves FABERON, « La protection de la minorité française dans les accords d'Evian sur l'indépendance de l'Algérie ; Réflexions comparées avec le cas de la Nouvelle-Calédonie », p. 123.

Bertrand FAURE, « L'hypothèse des bases constitutionnelles de l'établissement public territorial », p. 155.

Jacques FIALAIRE L'apport des contentieux judiciaire et administratif au droit des personnels locaux », p. 175.

Annie Fitte-DUVAL, « Droit d'outre-mer : Les aléas d'une refondation pluraliste », p. 197.

Jean-Claude Fortier, « Vers la régionalisation de l'Éducation nationale », p. 213.

Jean GOURDOU, « L'exécution des ordonnances de référé-suspension », p. 231.

Henri LABAYLE, « Perspectives d'un droit commun pour la coopération transfrontalière des collectivités territoriales en Europe », p. 245.

Jean-François LACHAUME et Fabrice MELLERAY, « La fonction publique territoriale est-elle une "sous fonction publique" », p. 267.

Frédéric LAFARGUE, « Le contrôle des actes budgétaires des collectivités territoriales », p. 287.

Michel LAGARDE, « Les collectivités territoriales et la tutelle forestière ou l'exemple d'une exceptionnelle continuité en deux siècles », p. 301.

Martine LONG, « Développement économique et développement local », p. 315.

Thierry MICHALON, « La République et sa périphérie : La légitimité par la décentralisation ? », p. 329.

Frank MODERNE, « Le *municipio* comme entité politique dans l'organisation territoriale fédérale du Brésil », p. 347.

Jean-Marie PONTIER, « Nouvelles observations sur la clause générale de compétence », p. 365.

Michel PRIEUR, « Politiques du paysage et Convention européenne du paysage », p. 395.

Hassan-Tabet RIFAAT, « Le Conseil d'État et les libertés locales en droit libanais », p. 409.

Pierre SADRAN, « Débat public et délibération démocratique », p. 419.

Françoise SEMPE, « La fusion des établissements publics de coopération intercommunale dans la loi du 13 août 2004 », p. 429.

Philippe TERNEYRE, « Sur la possibilité pour les collectivités territoriales d'engager la responsabilité contractuelle de l'État pour manquement à ses obligations souscrites dans les contrats de plan », p. 447.

Jean-Michel UHALDEBORDE, « 1975-2005 : trente ans de tribulations ambivalentes d'un impôt local : La taxe professionnelle entre a- réforme fiscale et réforme territoriale », p. 455.

Michel VERPEAUX, « Le contrôle administratif exercé sur les maires et les adjoints », p. 471.

Philippe ZVOLI, « Pour un droit de l'affichage décentralisé », p. 483.

303. Doumbé-Billé (Stéphane), 2020

Droit, humanité et environnement : mélanges en l'honneur de Stéphane Doumbé-Billé,
Bruxelles : Bruylant, 2020

PARTIE I : MUTATIONS ET SYNERGIES

Slim LAGHMANI, « L'environnement du droit international : l'ordre politique international », p. 37.

Alain PELLET, « La souveraineté, une liberté et une contrainte », p.55.

Emmanuel DECAUX, « Désordre du monde et ordre du droit. À propos de l'article 28 de la Déclaration universelle des droits de l'homme », p. 71.

Rahim KHERAD, « Libres propos sur la dialectique développement - droits de l'homme », p. 85.

Madjid BENCHIKH, « Vers une généralisation de la démocratie de façade en Afrique », p. 103.

Sandrine MALJEAN-DUBOIS, « Le multilatéralisme est-il vraiment en crise ? Quelques réflexions à partir de l'exemple des enjeux environnementaux », p. 135.

Laurence BOISSON DE CHAZOURNES, « La transparence à la croisée des chemins : environnement, droits de l'homme et investissements », p. 153.

Patrice TALLA TAKOUKAM, « Contribution aux réflexions sur l'évolution contemporaine du droit international de l'environnement », p. 163.

Emile Derlin KEMFOUET KENGNY, « La fonction des normes en droit international de l'environnement », p. 179.

Francis HAUMONT, « Il ne faut pas tuer TINA ! », p. 195.

Sylvie CAUDAL, « Retour comparatiste sur l'intégration: les destinées contrastées du principe », p. 211.

Habib GHERARI, « Le système commercial multilatéral à l'épreuve de la politique commerciale des États-Unis », p. 229.

Olesea PLOTNIC et Nicolae CRAIU, « Conceptions actuelles en matière de propriété intellectuelle en cumul avec la concurrence déloyale », p. 249.

Pulchérie DONOUMASSOU, « L'enjeu de la publication dans la connaissance de la loi pénale environnementale », p. 263.

PARTIE II : ENVIRONNEMENT ET DURABILITÉ

Anne PETITPIERRE SAUVAIN, « Le développement durable : une notion économique au service du droit », p. 283.

Pierre-Marie DUPUY, « L'inspiration philosophique de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement », p. 290.

Pierre-François MERCURE, « Le projet de pacte mondial pour l'environnement : une opportunité pour le développement ? », p. 313.

Michel PRIEUR, « Le projet de traité universel sur les principes généraux relatifs aux ressources naturelles et à l'environnement de 1986 », p. 353.

Mohamed Ali MEKOUAR, « Aperçu sur l'apport de la FAO à la protection juridique du milieu naturel », p. 363.

Cristiane DERANI, « Assurer des standards de production et de consommation durables - Objectif des Nations Unies pour le développement durable », p. 393.

Yacouba SAVADOGO, « Perspective de réglementation communautaire de PUEMOA sur l'évaluation environnementale : une initiative appréciable mais tardive », p. 417.

Parfait OUMBA, « Planification forestière et équilibre climatique dans le bassin du Congo : les expériences du Cameroun et de la République du Congo », p. 429.

Afef HAMMAMI MARRAKCHI, « Le droit à l'épreuve de l'exploitation du gaz de schiste : étude comparée », p. 451.

Moustapha NGAIDO, « Les vicissitudes du droit à un environnement sain dans la Constitution sénégalaise du 22 janvier 2001 », p. 475.

Julien PRIEUR, « Le trafic de bois de rose et d'ébène à Madagascar, entre ombre et lumière », p. 491.

PARTIE III : MERS ET OCÉANS

Nathalie ROS, « Un demi-siècle de droit international de l'environnement marin », p. 507.

Bernard DROBENKO, « Pour un statut de la haute mer », p. 531.

Kiara NERI, « L'Afrique et la mer », p. 557.

Benjamin BOUMAKANI, Aubin NZAOU, « Les nouveaux aspects de la protection de l'environnement dans les codes des hydrocarbures des pays d'Afrique subsaharienne », p. 569.

Tullio SCOVAZZI, « The Agreement on the Conservation of Cetaceans of the Black Sea, Mediterranean Sea and Contiguous Atlantic Area », p. 589.

Jean-Marie BRETON, « La gestion des aires marines protégées dans la Caraibe : politique nationale et coopération régionale De la sanctuarisation transfrontalière des mammifères marins à la réintroduction du lamantin dans les Antilles françaises) », p. 609.

Sayeman BULA-BULA, « La revisitation des circonstances pertinentes au terme de l'arrêt de I'ITLOS du 23 septembre 2017 », p. 629.

PARTIE IV : VULNERABILITÉ ET SOLIDARITÉ

Mara TIGNINO, « Déplacement et dégradation environnementale : les réponses du droit international », p. 661.

Carlos MURAM SIGHANO, « Essai de cartographie des mécanismes de responsabilité des sociétés transnationales en matière environnementale », p. 679.

Haykel BEN MAHFOUDH, « Les victimes en droit international : essai de typologie », p. 701.

Emmanuel Dieudonné KAM YOGO, « Les accords de partenariat volontaire et la promotion de la gestion durable des forêts tropicales », p. 745.

Hanène TURKI, « Le partenariat public-privé en matière de protection de l'environnement », p. 763.

Paulo Affonso LEME MACHADO, « *Os índios, o direito ambiental brasileiro e internacional e a jurisprudência* », p. 777.

Leila CHIKHAOUI-MAHDAOUI, « L'adaptation de la Tunisie aux changements climatiques », p. 793.

Wahid FERCHICHI, « L'eau en Tunisie: bilan et nécessaire réforme légale », p. 805.

Sana BEN ACHOUR, « Figures de la précarité urbaine au féminin: l'expérience du centre d'hébergement de l'association BEITY en Médina de Tunis », p. 823.

PARTIE V : JUSTICE ET ÉQUITÉ

Soukaina BOURAOUI, « La violence faite aux femmes, obstacle majeur pour un développement durable », p. 843.

Jean UNTERMAIER, « Le droit de l'inhumanité : trois petites histoires abominables », p. 859.

Jean D'ASPREMONT, « *If International Judges Say So, It Must Be True: Empiricism or Fetishism?* », p. 877.

Béatrice I. BONAFE et Paolo PALCHETTI, « Les instruments du règlement de la procédure internationale : une comparaison entre la Cour internationale de Justice et la Cour pénale internationale », p. 885.

Kablan Jean-Michel ATTA, « Les entités publiques infraétatiques dans la gouvernance environnementale internationale », p. 903.

Frédérique LOZANORIOS, « Le rôle des États dans la lutte contre l'exploitation et les abus sexuels commis par les casques bleus dans le cadre d'opérations de maintien de la paix des Nations Unies », p. 919.

Frédéric Joël AÏVO, « La "doctrine démocratique" de la Cour constitutionnelle : arrêt sur image du millésime 2011-2012 », p. 945.

Saholy RAMBININTSAOTRA, « Regard critique sur la transaction pénale en matière environnementale dans quelques pays d'Afrique francophone », p. 963.

PARTIE VI : ÊTRE ET BIEN-ÊTRE

Laurent SERMET, « Les déterminants sociaux de la santé: de leur racine antique à leur formulation par l'Organisation mondiale de la santé », p. 981.

Mamadou BADJI, « Écrire le droit de la santé au pluriel. Sur la trace et à l'ombre du réseau à vocation scientifique francophone de droit de la santé », p. 997.

Jacqueline MORAND-DEVILLER, « Le patrimoine culturel : nationalisme, mondialisme, communionisme », p. 1015.

Maguelonne DEJEANT-PONS, « Paysage de l'âme, le paysage à travers la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage », p. 1035.

Gérard AÏVO, « Considérations générales sur l'apatridie en Afrique », p. 1053.

Marie NGO NONGA-NLOM, « Le contrôle de la pollution en Afrique centrale », p. 1071.

PARTIE VII : SÉCURITÉ ET SOUVERAINETÉ

Maurizio ARCARI, « Notes sur la "reviviscence" de l'article 25 de la Charte des Nations Unies dans la pratique récente de la sécurité collective », p. 1091.

Louis BALMOND, « La légalité de l'emploi de la force en droit international : "du donné au construit" », p. 1103.

Philippe LAGRANGE, « Réflexions prospectives autour de l'encadrement juridique des systèmes d'armes létaux autonomes (SALA) : pour une transposition de la logique ayant presidé à l'interdiction des armes à laser aveuglantes », p. 1123.

André G. CABANIS et Michel L. MARTIN, « Alternances militaires : perceptions et réalité de trois générations de régimes prétoriens en Afrique », p. 1143.

Rafaâ BEN ACHOUR, « L'Union africaine, les États africains et la Cour pénale internationale : méfiance et défiance », p. 1165.

Ibrahima LY, « Le régime juridique du domaine de l'administration », p. 1181.

Maurice KAMTO, « Postface », p. 1213.

304. Drago (Roland), 1996

L'unité du droit : mélanges en hommage à Roland Drago, **Paris : Economica, 1996**

PREMIÈRE PARTIE : ASPECT GÉNÉRAUX ET THÉORIQUES

Georges VEDEL, « Introduction », p. 1.

Guillaume DRAGO, « Le contentieux constitutionnel des lois, contentieux d'ordre public par nature », p. 9.

Louis FAVOREU, « La constitutionnalisation du droit », p. 25.

Claude GOYARD, « Unité du droit et justice constitutionnelle », p. 43.

André LEGRAND, « Un instrument du flou : le pouvoir hiérarchique », p. 59.

Philippe MALAURIE, « Les grands juristes », p. 79.

Jean MORANGE, « La crise de la notion de liberté publique », p. 91.

Étienne PICARD, « "Science du droit" ou "doctrine juridique" », p. 119.

DEUXIÈME PARTIE : DROIT ÉCONOMIQUE

Jean BOULOUIS, « Introduction », p. 173.

Jean-Bernard AUBY, « Les contrats publics de construction », p. 179.

Jean-Jacques BIENVENU, « D'un droit l'autre. Sur le contentieux des biens nationaux », p. 193.

André DECOCQ, « Les pouvoirs de la Commission selon l'article 60 § 3 du traité instituant la communauté européenne », p. 203.

Pierre DELVOLVE, « Vers l'unification du droit des "marchés publics" », p. 225.

Jacqueline Dutheil DE LA ROCHERE, « Transparence et égalité des armes dans les procédures communautaires de contrôle de la concurrence », p. 241.

Yves GAUDEMET, « L'entreprise publique à l'épreuve du droit public (domanialité publique, insaisissabilité, inarbitrabilité) », p. 259.

Jacqueline MORAND-DEVILLER, « La valorisation économique du patrimoine public », p. 273.

Vinh Nguyen QUOC, « L'argent public et le droit des contrats. Essai sur l'unité du droit des contrats face à l'argent public », p. 293.

Yves WEBER, « La théorie des vices du consentement dans les contrats administratifs », p. 315.

TROISIÈME PARTIE : CONTRÔLE JURIDICTIONNEL ET RÈGLEMENT DES LITIGES

Jacques Robert, « Introduction », p. 343.

Jean-Marie AUBY, « L'autorité judiciaire gardienne du corps humain », p. 353.

Olivier DUGRIP, « La notion de "règles concernant la création des catégories d'établissements publics" dans la jurisprudence du Conseil constitutionnel et du conseil d'État », p. 369.

François JULIEN-LAFERRIERE, « La dualité de juridiction, un principe fonctionnel ? », p. 395.

Jeanne LEMASURIER, « La cacophonie juridique du contentieux de l'expropriation ? Plaidoyer pour un "un accord majeur" des deux ordres de juridiction », p. 427.

Jacques MOREAU, « Règlements intérieur d'entreprise, sécurité et libertés individuelles », p. 447.

Pierre SANDEVOIR, « Unité et diversité du contentieux administratif et du contentieux judiciaire dans le droit de la responsabilité hospitalière », p. 459.

Postface

Jean-Michel LEMOYNE DE FORGES, « Le juriste arrive toujours plus tard », p. 481.

305. Drai (Pierre), 2000

***Le juge entre deux millénaires : mélanges offerts à Pierre Drai*, Paris : Dalloz, 2000**

Jean FOYER, « Préface », p. 1.

Première partie : Le juge et la justice

Jean-Luc AUBERT, « De quelques risques d'une image troublée de la jurisprudence de la Cour de cassation », p. 7.

Jean-Denis BREDIN, « Le juge et l'avocat », p. 15.

Pascal CHAUVIN, Henri-Charles EGRET, Bernard KEIME ROBERT-HOUDIN, « Le secrétaire général, magistrat aux multiples facettes », p. 25.

Roland DRAGO, « Le problème de l'existence d'un ministre de la justice en France », p. 37.

Patrick DE FONTBRESSIN, « Un pacificateur par le droit », p. 47.

Antoine GARAPON, « La justice, théorie aveugle de la théorie politique française », p. 53.

Renée KOERING-JOULIN, « L'indemnisation des victimes d'erreurs judiciaires : la réforme judiciaire nécessaire de l'article 626 alinéa 3, du Code de procédure pénale », p. 65.

Marceau LONG, « Du Palais de Justice au Palais Royal : suite à un dialogue inachevé », p. 75.

Jean-Yves MCKEE, « Le supérieur de la magistrature, siégeant comme conseil de discipline des magistrats du siège, et l'article 6, Conv. EDH », p. 89.

Louis PETTITI, « Le rôle du juge international », p. 99.

André POTOCKI, « L'organisation des juridictions communautaires est-elle porteuse d'enseignement pour les juridictions nationales ? », p. 109.

François TERRE, « Sur l'image de la justice », p. 121.

Pierre TRUCHE, « La première présidence de la Cour de cassation », p. 133.

Bernard VATIER, « La justice est-elle un service public ? », p. 141.

Jean-Claude WOOG, « Portrait d'un juge », p. 149.

Deuxième partie : Le juge et le procès

Jean-Pierre ANCEL, « La Cour de cassation et les principes fondateurs de l'arbitrage international », p. 161.

Monique BANDRAC, « De l'acte juridictionnel et de ceux du juge qui ne le sont pas », p. 171.

Jean BARTHELEMY, « Le droit au pourvoi », p. 185.

Philippe BLONDEL, « Le fait, source du droit », p. 203.

Georges BOLARD, « L'arbitraire du juge », p. 225.

Guy CANIVET, « Du principe d'efficience en droit judiciaire privé », p. 243.

Jean-François BURGELIN, Jean-Marie COULON et Marie-Anne FRISON- ROCHE, « L'office de la procédure », p. 253.

Yves CHARTIER, « De l'an II à l'an 2000 : remarques sur la rédaction des arrêts civils de la Cour de cassation », p. 269.

Fernand DERRIDA et Pierre JULIEN, « Le droit procédural du redressement et de la liquidation judiciaire et le droit judiciaire privé », p. 285.

Georges FLECHEUX et Philippe LAFARGES, « La médiation », p. 301.

Marcel FOULON, « Quelques remarques d'un président de tribunal de grande instance sur l'article 145 du NCPC », p. 311.

Yves GAUDEMET, « Remarques sur l'évolution des sources du contentieux administratif », p. 329.

Gérard GELINEAU-LARRIVET, « Quelques réflexions sur les conseils de prud'hommes et la procédure prud'homale », p. 343.

Serge GUINCHARD, « Retour sur la constitutionnalisation de la procédure civile », p. 355.

Jacques HERON, « Convention européenne des droits de l'homme et voies de recours », p. 369.

Claude LUCAS DE LEYSSAC, « Les mesures conservatoires de l'article 12 de l'ordonnance du 1er décembre 1986 : une voie de droit à redéfinir », p. 401.

Antoine LYON-CAEN, « À propos des observations orales des avocats dans les procédures écrites », p. 415.

Jacques NORMAND, « Les facteurs d'accélération de la procédure civile », p. 427.

Maurice PARMENTIER, « Personnalisation du rythme des affaires et rigidité des agendas », p. 439.

Roger PERROT, « Du "provisoire" au "définitif" », p. 447.

Gérard PLUYETTE, « La médiation judiciaire », p. 463.

Jacques VAN COMPERNOLLE, « Propos sur la juridiction des référés belges », p. 473.

Georges WIEDERKEHR, « L'évolution de la justice gracieuse », p. 483.

Troisième partie : Le juge et le Droit

Loïc CADIET, « Sur les faits et méfaits de l'idéologie de la réparation », p. 495.

Pierre CATALA, « À propos de l'ordre public », p. 511.

Charles CHOUCROY, « Le juge des référés et la religion », p. 523.

Renaud DENOIX DE SAINT-MARC, « Contributions récentes de la portée de la jurisprudence du Conseil d'État au statut juridique de la personne humaine », p. 537.

Paul DIDIER, « L'article 1843 du Code civil ou de la difficulté d'être européen », p. 549.

François DE FONTETTE, « C'est le français qu'on assassine », p. 555.

Jacques FOYER, « La lente gestation d'une règle jurisprudentielle : la loi applicable à l'adoption internationale », p. 559.

Hélène GAUDEMET-TALLON, « Les sources internationales du droit international privé devant le juge français : quelques réflexions », p. 573.

Jacques GHESTIN, « L'annulation d'office d'un contrat », p. 593.

Jean-Pierre GRIDEL, « Glose d'un article imaginaire inséré dans le Code civil en suite de l'arrêt Blieck : "Chacun répond, de plein droit, du dommage causé par celui dont il avait mission de régler le mode de vie ou de contrôler l'activité », p. 609.

Christian HUGLO, « Un défi moderne : le juge judiciaire face aux nouveaux conflits dans le domaine de l'environnement », p. 615.

Jean MICHAUD, « Justice et grands débats de société », p. 633.

Philippe THERY, « *Beati esurientes*… : les aliments devant la Cour de cassation », p. 641.

Jean-Maurice VERDIER, « Relations de travail et droits fondamentaux : une jurisprudence en éveil », p. 653.

Geneviève VINEY, « L'avenir des régimes d'indemnisation indépendants de la responsabilité civile », p. 671.

Pierre BELLET, « Postface », p. 689.

306. Droz (Georges A. L.), 1996

E pluribus unum : liber amicorum Georges A. L. Droz : on the progressive unification of private international law – sur l'unification progressive du droit international privé,
The Hague ; Boston ; London : Martinus Nijhoff Publishers, 1996, 580 p. (34 contrib.)

Michel PELICHET, « Prolégomènes subjectifs ou le cercle des amis attentifs », p. 1.

Alegría BORRAS, « La Convention de La Haye de 1989 sur la loi applicable aux successions à cause de mort et l'Espagne », p. 7.

Adriaan BOS, « Quelques cas récents de succession d'États en matière de traités conclus dans le cadre de la Conférence de La Haye de droit international privé », p. 25.

Andreas BUCHER, « Le for de raisonnement », p. 41.

Bernard DUTOIT, « Une convention multilatérale de droit international privé en matière de concurrence déloyale: mythe ou nécessité ? », p. 51.

Adair DYER, « *Relocation of Custodial Parents and their Children within the European Union and Problems of Access: The Scope and Timing of Judicial Involvement* », p. 67.

Hélène GAUDEMET-TALLON, « Les frontières extérieures de l'espace judiciaire européen: quelques repères », p. 85.

Julio D. GONZALEZ CAMPOS, « Efforts concertés d'unification et coexistence des règles de droit international privé dans le système étatique », p. 105.

David HAYTON, « *The Significance of The Hague Conventions on Trusts and on Succession: A Common Law Perspective* », p. 121.

Catherine KESSEDJIAN, « La codification privée », p. 135.

Paul LAGARDE, « Sur la loi applicable au transfert de propriété. Requiem critique pour une convention mort-née », p. 151.

Hans VAN LOON, « *Unification and Co-operation in the Field of International Family Law: A Perspective from The Hague* », p. 173.

Yvon LOUSSOUARN, « Les vicissitudes de la codification du droit international privé français », p. 191.

David MCCLEAN, « *Common Lawyers and The Hague Conference* », p. 205.

Gustaf MÖLLER, « *The Date upon which a Finnish and a Swedish Court Becomes Seised for the Purposes of the European Judgment Conventions* », p. 219.

Rui Manuel MOURA RAMOS, « Remarques sur les développements récents du droit international privé portugais en matière de protection des consommateurs », p. 235.

Peter NYGH, « *The Hague Marriage Convention - A Sleeping Beauty?* », p. 253.

Didier OPERTTI BADAN, « L'œuvre de la CIDIP dans le contexte du droit international privé actuel », p. 269.

Alfred E. VON OVERBECK, « Interprétation traditionnelle de l'article 5-1 des Conventions de Bruxelles et de Lugano: le coup de grâce ? », p. 287.

Gonzalo PARRA-ARANGUREN, « *The Fifth Inter-American Specialized Conference on Private International Law* », p. 299.

Peter H. PFUND, « *Implementation of The Hague Intercountry Adoption Convention in the United States: Issues and Problems* », p. 321.

Allan PHILIP, « *Global Convention on Foreign Judgments* », p. 337.

Jörg PIRRUNG, « *The German Federal Constitutional Court Confronted with Punitive Damages and Child Abduction* », p. 341.

Fausto POCAR, « Le rôle des critères de compétence judiciaire de la Convention de Bruxelles dans le nouveau droit international privé italien », p. 357.

Mariel REVILLARD, « Premier bilan d'application de la Convention de La Haye du 14 mars 1978 sur la loi applicable aux régimes matrimoniaux », p. 369.

Fernand SCHOCKWEILER, « La codification du droit international privé dans la Communauté européenne », p. 391.

Kurt SIEHR, « *The Impact of International Conventions on National Codifications of Private International Law* », p. 405.

T. BRADBROOKE SMITH, « *Achieving Results at International Meetings: Why The Hague Conference Succeeds* », p. 415.

A.V.M. STRUYCKEN, « Régimes matrimoniaux - banc d'essai de la codification internationale du droit international privé », p. 445.

Peter D. TROOBOFF, « *Proposed Hague Conference General Convention on Jurisdiction and the Recognition and Enforcement of Judgments - Some Thoughts on Finding Solutions to Tough Issues* », p. 461.

Michel VERWILGHEN, « Un colloque sur la Conférence? *A Symposium on the Conference?* », p. 479.

Frank VISCHER, « *The Concept of the Characteristic Performance Reviewed* », p. 499.

Paul VOLKEN, « *Ein Franzose in Den Haag* », p. 521.

Spyridon VRELLIS, « La justice "matérielle" dans une codification du droit international privé », p. 541.

307. Dubergé (Jean), 2024

« Dossier : la psychologie sociale de l'impôt aujourd'hui : hommage à Jean Dubergé », ***Revue française de finances publiques*****, vol. 165 (*****Finances sociales et covid-19*****), 2024 (nº 1), 120 p. (12 contrib.)**

Pierre BELTRAME et Sylvie SCHMITT, « Présentation à deux voix », p. 133.

Jean-Dominique DUBERGE, « Jean Dubergé et la création de l'IUT de Toulon », p. 141.

Marie-Christine ESCLASSAN, « Hommage à Jean Dubergé », p. 143.

Michel BOUVIER, « Jean Dubergé : un créateur et un amoureux de la science », p. 149.

Pierre BELTRAME, « Jean Dubergé : serviteur de l'État, universitaire et chercheur », p. 159.

Fabrice BIN, « Les références à l'œuvre de Jean Dubergé dans la doctrine fiscale contemporaine », p. 169.

Sylvie SCHMITT, « La politique fiscale de l'Italie fasciste : Commentaire sur un ouvrage fondateur de la psychologie sociale de l'impôt », p. 179.

Vincent DUSSART, « Quelques réflexions sur la TVA, la justice fiscale et la psychosociologie », p. 193.

Philippe LUPPI, « Relation de confiance et incivisme fiscal », p. 203.

Gilbert ORSONI, « La commodité se concilie-t-elle vraiment avec la justice fiscale ? », p. 215.

Marina ROTOLO, « Incitations fiscales et psychosociologie de l'impôt », p. 225.

Charles-Eloi GERVAL, « Les consentements en droit fiscal », p. 235.

308. Dubouis (Louis), 2000 (Hommage)

Droits nationaux, droit communautaire : influences croisées : en hommage à Louis Dubouis**, Paris : la Documentation Française, 2000**

Louis DUBOUIS, « Introduction », p. 5.

LE DROIT DE LA CONCURRENCE

Jacques BOURRINET, « Politique communautaire de concurrence et structures économiques », p. 19.

Jean-Bernard BLAISE, « Influences croisées entre droits nationaux et droit communautaire de la concurrence : France », p. 31.

Horst NOLKENSMEIER, « Influences croisées entre droits nationaux et droit communautaire de la concurrence : Allemagne », p. 41.

LE DROIT CONSTITUTIONNEL

Jean-François FLAUSS, « Principes généraux du droit communautaire dans la jurisprudence des juridictions constitutionnelles des États membres », p. 49.

Thomas OPPERMANN, « La constitution allemande et le droit communautaire », p. 61.

Francis DELPEREE, « La constitution belge et le droit communautaire », p. 71.

Louis FAVOREAU, « La constitution française et le droit communautaire », p. 77.

LE DROIT ADMINISTRATIF

Marie-France CHRISTOPHE TCHAKALOFF, « Les principes généraux du droit communautaire », p. 83.

Joël RIDEAU, « La responsabilité de la puissance publique », p. 97.

Claude BLUMANN, « Le droit de la fonction publique », p. 123.

Rostane MEHDI, « Le contentieux administratif », p. 143.

Jacqueline DUTHEIL DE LA ROCHERE, « Conclusions », p. 177.

309. Dubouis (Louis), 2002 - Mélanges

***Au carrefour des droits : mélanges en l'honneur de Louis Dubouis*, Paris : Dalloz, 2002**

JUSTICE ET JUGES

Claude BLUMANN, « Une brèche dans la communauté de droit (La réserve d'ordre public de l'article 68, S 2 nouveau, du Traité CE) », p. 13.

Charles DEBBASCH, « L'indépendance de la justice », p. 27.

Louis FAVOREU, « Les Cours de Luxembourg et de Strasbourg ne sont pas des cours constitutionnelles », p. 35.

Jean-François FLAUSS, « Le droit du Conseil de l'Europe dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 47.

François HERVOUËT, « Les audaces calculées du Conseil d'État dans le domaine international (La remise en cause de l'équilibre des pouvoirs constitutionnels) », p. 67.

Daniel LABETOULLE, « Une histoire de troïka », p. 83.

Jean-François LACHAUME, « Retour vers 1968... », p. 91.

Rostane MEHDI, « Les moyens d'ordre public dans la procédure contentieuse communautaire », p. 105.

Jean-Pierre PUISSOCHET, « Le délibéré de la Cour de justice des Communautés européennes », p. 121.

Michel ROUSSET, « La justice administrative marocaine (Propos sur une greffe réussie) », p. 133.

André ROUX, « Les juges constitutionnel et administratif et le principe d'égalité devant le suffrage », p. 147.

Laurent SERMET, « Le rôle du Comité des ministres dans le système européen de protection des droits de l'homme (Dérive ou orthodoxie ?) », p. 159.

Frédéric SUDRE, « Le droit à un procès équitable, « hors les juridictions ordinaires » », p. 205.

Jean-Claude VENEZIA, « Petite note sous les "Grands Arrêts" », p. 221.

Élie ALFANDARI, « Le droit économique en France (Au carrefour des droits) », p. 231.

Dominique BERLIN, « Le contrôle des aides d'État (Au carrefour des droits) », p. 251.

Jean CHARPENTIER, « Éléments de cohérence entre ordres juridiques distincts », p. 293.

Vlad CONSTANTINESCO, « Des racines et des ailes (Essai sur les rapports entre droit communautaire et droit constitutionnel) », p. 309.

Malika EVESQUE, « L'adaptation de l'administration publique italienne au processus d'intégration communautaire », p. 325.

Pierre-Alexis FERAL, « Les droits collectifs dans les fonctions publiques française et communautaire (Similitudes et divergences) », p. 351.

Jean-Michel GALABERT, « Privatisation et fonction publique », p. 371.

Blaise KNAPP, « La Suisse et l'Union européenne (Une intégration douce) », p. 387.

Christian LOUIT, « L'adaptation européenne des notions fiscales (Changement et complexité) », p. 407.

Gustave PEISER, « Contribution à l'étude de « la fonction publique à la française » », p. 417.

Jean SAVATIER, « Les aides à l'emploi », p. 435.

Épaminondas SPILIOTOPOULOS, « La directive 89-665 CEE et le droit administratif hellénique », p. 449.

Jean WALINE, « La boîte de Pandore (Droit administratif et droit communautaire) », p. 461.

DROIT CONSTITUTIONNEL ET POLITIQUE

Jacques BIANCARELLI et Nicolas ROBERT, « Le principe de transparence en droit communautaire », p. 493.

Gérard COHEN-JONATHAN, « Abus de droit et libertés fondamentales », p. 517.

Jean-Claude COLLIARD, « Élections européennes et élections nationales (Quelle exception française ?) », p. 545.

Jean-Pierre COT, « Bicaméralisme et Parlement européen », p. 563.

Jean GICQUEL, « Sur la continuité de l'État », p. 571.

Henri LABAYLE, « L'Union européenne et les droits fondamentaux (Un espace véritable de liberté) », p. 581.

Franck MODERNE, « Du droit communautaire au droit interne (À la recherche d'un fondement constitutionnel du principe de protection de la confiance légitime) », p. 595.

Henri OBERDORFF, « La démocratie à l'heure de la société de l'information », p. 619.

Catherine SCHNEIDER, « En marge de l'anthropologie juridique (Brèves réflexions sur la dialectique de l'ordre et du désordre pour une histoire des droits fondamentaux dans le système communautaire) », p. 635.

LA PAIX ET L'ORDRE INTERNATIONAL

Jacques BOURRINET, « Quelle place pour l'euro dans l'ordre monétaire international de demain ? », p. 651.

Marie-José DOMESTICI-MET, « Du *jus cogens* aux normes intransgressibles (Quelques réflexions sur les techniques et disciplines juridiques impliquées dans le développement d'un ordre public international) », p. 661.

Xavier PRETOT, « La cantinière à la Cour de Luxembourg... (... ou de l'application du principe de l'égalité de traitement à l'accès au noble métier des armes) », p. 711.

Josiane TERCINET, « Les arrangements relatifs aux forces en attente des Nations unies (Un système hybride) », p. 723.

Daniel VIGNES, « L'apparition récente dans l'Union européenne de dispositions concernant la sécurité et la défense sous le nom de PECSD (Politique européenne commune de sécurité et de défense) », p. 749.

DROIT DE LA SANTÉ

Michel BELANGER, « Une solution dans le débat sur le droit à la santé? Le droit à la sécurité sanitaire (Approche de droit international) », p. 767.

Bernard BONNICI, « La sécurité sanitaire (De l'obsession étatique à la paralysie professionnelle) », p. 777.

Gérard GONZALEZ, « L'objection à certains soins ou actes médicaux dictée par la conscience religieuse et la Convention européenne des droits de l'homme », p. 795.

Jean-Michel LEMOYNE DE FORGES, « Le système hospitalier français face au droit communautaire de la concurrence », p. 811.

Philippe LIGNEAU, « "La qualité de vie liée à la santé" dans le droit français », p. 833.

Anne MEYER-HEINE, « Le contenu de nos assiettes à l'épreuve des règles communautaires et internationales (L'enjeu des aliments génétiquement modifiés) », p. 851.

Jean-Marie PONTIER, « Les autorisations données par le président du conseil général en matière sanitaire et sociale », p. 871.

310. Ducouloux-Favard (Claude), 2017

Le droit comparé des affaires au XXI^e^ siècle :
***Mélanges à la mémoire de Claude Ducouloux-Favard*, Bruxelles : Bruylant, 2017**

I. DE L'ART DE LA COMPARAISON

Filippo ANNUNZIATA, « Una truffa contrattuale all'Opera: il " caso" de L'elisir d'amore di Gaetano Donizetti », p. 13.

Andrée BRUNET, « Ordre judiciaire et ordre administratif : la géométrie variable de l'office du juge », p. 31.

Ermanno CALZOLAIO, « *La giurisprudenza della Corte Europea dei Diritti dell'Uomo come laboratorio di insegnamento comparatistico* », p. 57.

Nicolas CAYROL, « De la perfection en art et en droit », p. 73.

Diego CORAPI, « *L'idea di codice nell'insegnamento di Tullio Ascarelli e l'attuale evoluzione delle codificazioni del diritto commerciale* », p. 81.

Anne GUINERET BROBBEL-DORSMAN, « Spécialité en recherche des autres et d'elle-même », p. 91.

Guy HORSMANS, « Les spécialisations, la culture et la maîtrise du droit », p. 119.

Luigi MOCCIA, « Droit communautaire et droit européen », p. 139.

Catherine PHILIPPE, « Une question de méthode », p. 155.

II. PROBLÉMATIQUES ET ENJEUX EN DROIT COMMERCIAL COMPARÉ

1. De la régulation bancaire

Gian Carlo CASELLI, « *Il valore della legalità* », p. 199.

Raffaele LENER, « *La governance delle banche italiane* », p. 207.

Angela PRINCIPE, « *Prime osservazioni sui sindaci di società bancarie tra controllo interno e vigilanza prudenziale: a proposito del D. Lgs. 12 maggio 2015 n.°72* », p. 219.

2. Des marchés financiers

Bénédicte FRANÇOIS, « La répression et l'indemnisation des abus de marché aux États-Unis », p. 229.

Frank MARTIN LAPRADE, « Défense anti-OPA : clause de réciprocité et conformité à l'intérêt social », p. 257.

Federico PERNAZZA, « L'abus de marché et le principe ne bis in idem posé dans l'arrêt de la CEDH Grande Stevens », p. 273.

Gérard RAMEIX, » L'évolution du pouvoir de sanction de l'AMF », p. 299.

3. De la transparence comptable et extra-financière

Sabrina BRUNO, « *The 'enlightened shareholder value' in UK companies ten years later: what the European Directive n°2014/95/EC can do* », p. 313.

François PASQUALINI, « L'expression dérogatoire de l'exigence d'image fidèle en droit comptable », p. 327.

4. De l'efficacité en droit de l'entreprise

Domenico BENINCASA, « *Il sovraindebitamento del debitore civile e la collocazione del sistema italiano nelle diverse esperienze di diritto comparato* », p. 343.

Yves CHAPUT, « Les cessions forcées, sauvegardes de la compétitivité », p. 353.

Gianluca SCARCHILLO, « *Storia ed evoluzione del modello orientale di risoluzione delle controversie. L'arbitrato commerciale in Cina* », p. 363.

5. De la concurrence

Raffaele TORINO, « *Il divieto di condotte commerciali sleali nella filiera alimentare italiana. Spunti di comparazione con l'esperienza francese delle pratiques restrictives de concurrence* », p. 425.

6. De l'optimisation fiscale

Jacques MALHERBE et Isabelle RICHELLE, « Le traitement fiscal des dividendes : fiscalité européenne et droit comparé », p. 447.

7. De la protection des consommateurs

Arnaud PERICARD et Anne-Claire MOTTE, « L'action de groupe à la française au regard du droit comparé », p. 465.

III. PROBLÉMATIQUES ET ENJEUX EN DROIT PÉNAL COMPARÉ

1. De la responsabilité pénale.

Martine BETCH, « L'action civile en droit pénal des sociétés », p. 491.

Andrée BRUNET et Antoine LOUVARIS, « Admissibilité des preuves et droit comparé interne : le sort de la preuve d'origine illicite produite par l'Administration dans sa lutte contre la fraude fiscale », p. 507.

Ivo CARACCIOLI, « *La responsabilita' penale tributaria in Italia ed i limiti per le valutazioni estimative* », p. 535.

Filippo SGUBBI, « *Le norme tecniche e la responsabilità penale* », p. 551.

François VITERBO, « Objet social et activités illicites : de la nullité de la société aux sanctions pertinentes », p. 561.

2. Du blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme

Eugenio Maria MASTROPAOLO, « *Aspetti di regolamentazione finanziaria sulla competenza delle autorità nazionali e collaborazione nell'ambito del contrasto al riciclaggio del denaro sporco e al finanziamento del terrorismo* », p. 585.

Hervé ROBERT, « Le droit pénal et la norme française de prévention et détection du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme après la transposition de la troisième directive n°2005/60/CE du 26 octobre 2005 », p. 599.

3. De la corruption

Porzia Teresa PERSIO, « À la recherche d'un modèle efficace de tutelle contre la corruption entre privés : les indications du législateur international, les expériences italienne et française », p. 615.

311. Dugas de La Boissony (Christian), 2008

Droit, histoire et société : mélanges en l'honneur de Christian Dugas de La Boissonny,
Nancy : Presses universitaires de Nancy, 2008

1re Partie : HISTOIRE DU DROIT COUTUMIER, HISTOIRE DU DROIT PRIVÉ

Yves JEANCLOS, « La coutume française, une illusion romaine ? Beaumanoir et la romanité de la coutume au XIIIe siècle », p. 35.

Jean GAY, « La seigneurie comtoise au Moyen Âge d'après les chartes de franchises : deux problèmes méconnus », p. 55.

Renaud BUEB, « Le droit de mainmorte et le statut juridique des biens communaux dans la coutume de Franche-Comté », p. 67.

Virginie LEMONNIER-LESAGE, « De la difficile carrière du procureur Jacques Quinsat. De l'intérêt des factums », p. 79.

Jean-Louis HAROUEL, « La politique familiale de Napoléon », p. 93.

Sigrid CHOFFEE- HAROUEL, « Napoléon, les "vampires" et la Révolution. Le regard des rédacteurs du Code de commerce de 1807 sur la situation commerciale de la France », p. 111.

Christine LEBEL, « Le dessaisissement du débiteur soumis à une procédure collective », p. 127.

François LORMANT, « La Révolution du Droit pénal (1791-1810) », p. 145.

Bruno PY, « Le Code de la santé publique : dans le temps et l'espace », p. 169.

Olivier CACHARD, « Les actes électroniques d'état civil : de l'Ordonnance de Villers-Cotterêts à une nouvelle Ordonnance sur l'état civil », p. 185.

2e Partie : HISTOIRE DE L'ADMINISTRATION, HISTOIRE DU DROIT PUBLIC

Marie-Thérèse ALLEMAND-GAY, « La navigation fluviale en Lorraine à la fin de l'Ancien Régime », p. 207.

Jean-François GICQUEL, « Contribution à l'histoire de la Maison militaire du Roi », p. 219.

Marc GALOCHET, « Le général Dezydeny Chlapowski, aide de camp de l'Empereur », p. 241.

Jean-Louis MESTRE, « L'étude des Constitutions au Lycée de Paris, durant les premières années de la Révolution », p. 261.

Paul JAQUET, « L'abbé Grégoire : "bon catholique et bon républicain" », p. 281.

François BORELLA, « L'institution préfectorale : l'État, c'est eux », p. 287.

Olivier VERNIER, « Un retour mythique de la hiérarchie administrative urbaine de l'Ancien régime : les bonnes villes du royaume de France sous la Restauration (1814-1830) », p. 301.

Stéphane PIERRE-CAPS, « L'assemblée de Bordeaux (12 février 1871) et la question du pouvoir constituant », p. 323.

Yves GRY, « Histoire des réserves foncières en France », p. 335.

Etienne CRIQUI, « Réflexions sur le cumul des mandats électifs en France », p. 353.

Katia BLAIRON, « L'histoire du droit et droit comparé. À propos d'un "*ius commune*" européen », p. 361.

3e Partie : HISTOIRE FORESTIÈRE, HISTOIRE DU DROIT FORESTIER

Andrée CORVOL-DESSERT, « Le droit au bonheur : aller et vivre en forêts, XIXe-XXe siècle », p. 381.

Pierre GRESSER, « Une justice forestière particulière: celle des eaux et forêts dans la châtellenie de Faucogney (Haute-Saône) à la fin du Moyen Âge », p. 399.

François VION-DELPHIN, « Une juridiction forestière d'exception: la Réformation des bois de Franche-Comté (1726-1741) », p. 415.

Jean-Pierre HUSSON, « La Réformation forestière lorraine de 1750 et l'essor cartographique », p. 429.

Xavier ROCHEL, « L'appropriation de l'espace et les pratiques agraires, sources de conflits dans les Vosges du XVIIIe siècle », p. 441.

Aline DUPRE, « La maîtrise de Château-Regnault (Ardennes) à travers l'inventaire du fonds Coulon », p. 459.

Jérôme BURIDANT, « Gouverner la ressource forestière à la fin du XVIIIe siècle : l'ampleur d'un débat », p. 479.

Hugues RICHARD, « Les droits des propriétaires fonciers dans la forêt communale de Givry (Saône-et-Loire) au XVIIIe siècle », p. 497.

Madeleine BARBIER, « Le débit des bois du roi face au privilège de flottage exclusif de la ville de Saverne (Bas-Rhin) », p. 517.

4e Partie : *VARIA*

Daniel BERNI, « Crise économique et droit des rentes : l'exemple messin au XVIe siècle », p. 545.

Jean-Louis BILLORET, « Pierre Jean Olieu et la perfection théologique de l'économie de marche », p. 567.

François SEUROT, « Les approches quantitatives de la croissance longue (Xe-XIXe siècles) : quelques problèmes conceptuels et méthodologiques », p. 605.

312. <u>Dupichot (Jacques), 2004</u>

***Études offertes à Jacques Dupichot : Liber amicorum*, Bruxelles : Bruylant, 2004**

Jean-Luc AUBERT, « Quelques remarques sur la faute de l'appauvri dans l'enrichissement sans cause », p. 1.

Xavier BLANC-JOUVAN, « Vers un nouveau droit du travail aux États-Unis », p. 13.

Antoine BOLZE, « La notion de litige juridique », p. 41.

Christophe CARON, « L'irrésistible décadence du domaine public en droit de la propriété intellectuelle », p. 61.

François CHABAS, « L'article 1382 du Code civil peau de vair ou peau de chagrin ? », p. 79.

Sigrid CHOFFEE-HAROUEL, « Un mouvement de résistance de 1'impérialisme du mariage civil au XIX[e] siècle », p. 99.

Pierre-Jean CLAUX, « Quelques réflexions sur le remariage des divorcés », p. 121.

Nicolas CUZACQ, « Aspects juridiques de l'investissement sociétalement responsable », p. 129.

Jacques GHESTIN, « Essai sur le droit, la morale et la religion », p. 155.

Michel GRIMALDI, « Réflexions sur les sûretés propriétés », p. 169.

Didier GUEVEL, « Action oblique, ingratitude et indignité », p. 185.

Nicole GUIMEZANES, « L'entrée et le séjour des étrangers dans les régions d'outre-mer, p. 209.

Yves GUYON, « De l'esprit critique des juristes », p. 227.

Jospeph HUDAULT, « La distinction des fruits et des produits a-t-elle encore un sens en droit communautaire ? », p. 241.

Jean-Jacques ISRAEL, « Le droit communautaire veut-il la mort des S.EM.L. », p. 253.

Christophe LEROY, « De la normativité économique en démocratie de marché... », p. 279.

Alain LEVASSEUR, « La Convention de Vienne sur la vente de marchandises et le Code civil Louisianais », p. 299.

Xavier LINANT DE BELLEFONDS, « Le vote électronique par les assemblées d'actionnaires », p. 313.

Denis MAZEAUD, « La responsabilité sur la "toile" », p. 323.

Jean-Louis MEDUS, « La *holding* animatrice », p. 335.

Jacqueline MORAND-DEVILLER, « Le "système expert". Expertise scientifique et droit de l'environnement », p. 359.

Stéphane PIEDELIEVRE, « Le projet de directive relative au crédit à la consommation », p. 377.

Pascal PUIG, « Le contrat d'entreprise translatif de propriété », p. 393.

Véronique RANOUIL, « Idoles et icônes », p. 431.

Michèle-Laure RASSAT, « De la responsabilité pénale du Président de la République — Propos d'un pénaliste », p. 437.

Alain SERIAUX, « Les paraboles évangéliques sur la justice », p. 455.

Jean-Christian SERNA « Le "refus de contracter" ou 40 ans après », p. 465.

Gérard TEBOUL, « À propos du "droit international" de la bioéthique », p. 481.

Michel VERON, « Visite à la Cour du roi Pétaud ou Les errements de la prescription en matière pénale », p. 501.

313. Dupont (Christophe), 2011

Entrer en négociation : mélanges en l'honneur de Christophe Dupont,
Bruxelles : Larcier, 2011, 442 p. (23 contrib.)

Rencontres

Christophe DUPONT, « Coopérer pour s'entendre ou s'affronter pour vaincre ? », p. 39.

Patrick AUDEBERT-LASROCHAS, « Un grand chercheur, toujours au service des autres », p. 67.

Hubert TOUZARD, « Rencontre avec Christophe Dupont, rencontre avec la négociation », p. 75.

Recherches

I. William ZARTMAN, « *Negotiation: Post-Modern or Eternal?* », p. 83.

Alain LEMPEREUR, « À la recherche du fondement en négociation : la philosophie du questionnement », p. 101.

Laurent MERMET, « Implication / explication: à qui s'adresse le chercheur en négociation ? », p. 125.

Daniel DRUCKMAN, « *Frameworks, Cases, and Risk: Dupont's Legacy* », p. 141.

Christian THUDEROZ, « À propos de la négociation intra-organisationnelle », p. 163.

Jacques ROJOT, « Pouvoir et négociation », p. 177.

PRATIQUES (I) : L'entreprise et la négociation collective

Guy GROUX, « La négociation collective: un champ, un objet ou une discipline ? », p. 191.

Gaspard GANTZER, « L'État et la négociation collective en France », p. 205.

Bernard DUGUE, « Les trajectoires multiples de la négociation collective d'entreprise », p. 219.

Jean-Michel BONVIN, « Les récentes évolutions de la négociation sociale en Suisse : quelques enjeux théoriques et empiriques pour l'étude de la négociation », p. 233.

Farid BADDACHE, « Les techniques de négociation au service des démarches de responsabilité sociétale des entreprises », p. 247.

PRATIQUES (II) : La diplomatie et la négociation internationale

Anne-Brigitte SPITZBARTH, « Négociateurs du Moyen Âge - Les ambassadeurs de Philippe le Bon : de l'artisanat à l'expertise », p. 261.

Paul MEERTS, « *Diplomatic Negotiation, Evolution, and Effectiveness* », p. 277.

Aurélien COLSON, « Le clair-obscur de la négociation : secret, transparence et asymétrie en diplomatie », p. 287.

Guy-Olivier FAURE, « Chine : une négociation de rue », p. 305.

Saïd Abass AHAMED, « Facilitation internationale et négociation politique en R. D. Congo: un état de belligérance sans fin ? », p. 319.

Sanda KAUFMAN et Miron KAUFMAN, « Tipping Points in the Dynamics of Peace and War », p. 335.

Partages

Lionel BOBOT, « Christophe Dupont ou le précurseur du champ de la négociation commerciale », p. 359.

Arlette DONNAY, « Stratégie, techniques et tactiques : l'apport de Christophe Dupont au service de la formation en négociation internationale », p. 375.

Bruno-André GIRAUDON, « Attitudes préalables à une situation de négociation. Un apport théorique et pédagogique issu de la pratique de *Diplomacy* », p. 385.

314. Dupuis (Georges), 1997

Études en l'honneur de Georges Dupuis, Paris : LGDJ, 1997

Nicole BELLOUBET-FRIER et Pierre-Laurent FRIER, « La deuxième mort de Jean Romieu », p. 1.

Michel BOUVIER, « Georges Gurvitch et l'idée du droit social », p. 19.

Michel BOYON et Pascale GONOD, « Entretien sur quelques aspects de l'esprit de corps au Conseil d'État », p. 27.

Guy BRAIBANT, « L'avenir de l'État », p. 39.

Jacques CHEVALLIER, « Les agences: effet de mode ou révolution administrative ? », p. 47.

Patrice CHRETIEN, « Saint Georges et le dragon; description d'un combat (faire ou ne pas faire sa thèse) », p. 63.

Jean-Paul COSTA, « Sectes et religions : où sont les différences ? », p. 73.

Dominique CUSTOS, « Le Droit d'outre-mer, mort, résurrection ou transfiguration ? », p. 83.

Françoise DREYFUS, « La nouvelle gestion publique, nouvel instrument du clientélisme », p. 93.

Jean-Pierre DUBOIS, « L'entrée en vigueur des normes administratives unilatérales », p. 103.

Jacques GEORGEL, « Le juge et la montre », p. 115.

Marie-José GUEDON, « Décret et constitution », p. 125.

Gilles GUGLIELMI et Georges SALON, « La notion de partie perdante en contentieux administratif français », p. 139.

Jean-Claude HELN, « Entre régulation sociale et régulation juridique: La "Charte de la concertation" », p. 153.

Arlette HEYMANN-DOAT, « Iles, territoires et démocratie », p. 167.

René HOSTIOU, « Le droit de rétrocession de l'article L. 12-6 du Code de l'expropriation à l'épreuve du principe de séparation des autorités administratives et judiciaires. Réflexions à propos d'une décision récente de la Cour de cassation », p. 175.

Geneviève KOUBI, « Les circulaires du Premier ministre », p. 187.

Pierre LEGENDRE, « Remarques sur la re-féodalisation de la France », p. 201.

Anne-Marie LE POURHIET, « Le Conseil constitutionnel et l'éthique bio-médicale », p. 213.

Yves MENY, « Corruption: l'explosion d'un phénomène endémique », p. 227.

Cécile MOIROUD RECHARD, « À propos de la réglementation française relative aux organismes génétiquement modifiés », p. 237.

Jacques MOREAU, « Le contrôle du juge administratif sur les sociétés d'économie mixte locales », p. 253.

Jean-Raphaël PELLAS, « Le principe de sécurité juridique en droit fiscal », p. 261.

Jean-Pierre QUENEUDEC, « Quelques remarques sur un centenaire : le concours d'agrégation de droit public », p. 271.

Bernard STIRN, « Le secrétaire général du Conseil d'État », p. 279.

Gérard TIMSIT, « Les concepts de l'administration publique et la langue française », p. 289.

Michel TROPER, « La notion de citoyen sous la Révolution française », p. 301.

Jean-Yves VINCENT, « La reconduite à la frontière et la rétention administratives des étrangers. Remarques sur une malformation juridique », p. 323.

315. Dupuy (Pierre-Marie), 2014

***Unité et diversité du droit international : écrits en l'honneur du professeur Pierre-Marie Dupuy*, Leiden ; Boston : M. Nijhoff, 2014, 1007 p. (47 contrib.)**

PARTIE I : LE DROIT INTERNATIONAL: PERSPECTIVES THÉORIQUES ET HISTORIQUES

James CRAWFORD, « *The Progressive Development of International Law: History, Theory and Practice* », p. 3.

Vera GOWLLAND-DEBBAS, « *Reflections on a Decade of International Law: Dark Ages or* Renouveau*?* », p. 23.

Jorge E. VIÑUALES, « *On Legal Inquiry* », p. 45.

Olivier DE FROUVILLE, « *On the Theory of the International Constitution* », p. 77.

Vincent CHETAIL, « *The Legal Personality of Multinational Corporations, State Responsibility and Due Diligence: The Way Forward* », p. 105.

Philippe WECKEL, « Ouverture de la réflexion sur le droit international à la science des systèmes », p. 131.

Antônio Augusto CANÇADO TRINDADE, « Quelques réflexions sur l'humanité comme sujet du droit international », p. 157.

Eric WYLER et Alain PAPAUX, « Le mythe structurant de l'humanité : La communauté internationale vivante », p. 175.

Jean D'ASPREMONT, « *The European Tradition of the Sources of International Law* », p. 201.

Charles LEBEN, « La référence aux sources hébraïques dans la doctrine du droit de la nature et des gens au XVII^e^ siècle », p. 217.

Andrea GATTINI, « Le rôle du juge international et du juge national et la coutume internationale », p. 253.

Louis BALMOND, « La contribution des règles d'engagement au droit du recours à la force », p. 275.

Giovanni DISTEFANO, « La longue marche vers l'abrogation du droit de mener la guerre en tant que moyen d'autoprotection: Happy end ou remake en vue ? », p. 299.

Raphaële RIVIER, « Les maîtres "dualistes" et la Cour européenne des droits de l'homme, quel lien de filiation ? À propos du dualisme des "origines", de ses dérivés et de ses applications », p. 321.

Yannick RADI, « Promenade avec Aristote dans les jardins du droit international. Réflexions sur l'équité et le raisonnement juridique des juges et arbitres internationaux », p. 357.

PARTIE II : RESPONSABILITÉ DES ETATS ET RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS INTERNATIONAUX

Georges ABI-SAAB, « La métamorphose de la fonction juridictionnelle internationale », p. 377.

Olivier CORTEN et Pierre KLEIN, « La Commission du droit international comme agent de formalisation du droit de la responsabilité: Modalités et significations de l'utilisation d'arbitrages partiellement détachés du droit positif », p. 399.

Christian TOMUSCHAT, « *Insolvency and State Responsibility* », p. 421.

Jean SALMON, « L'immunité d'exécution des comptes bancaires des missions diplomatiques et consulaires », p. 447.

Luigi CONDORELLI, « Protection diplomatique réussie et réparation due: Une glose », p. 477.

Giorgio GAJA, « Quel préjudice pour un État qui exerce la protection diplomatique? », p. 487.

Enzo CANNIZZARO, « *Is There an Individual Right to Reparation? Some Thoughts on the ICJ Judgment in the Juridictional Immunities Case* », p. 495.

Tullio SCOVAZZI, « *The Trend Towards the Restitution of Cultural Properties: Some Italian Cases* », p. 503.

Joe VERHOEVEN, « Sur les relations entre immunités et *jus cogens*, à la lumière de l'arrêt Allemagne-Italie du 3 février 2012 », p. 527.

Magnus JESKO LANGER, « Les assurances et garanties de non-répétition: Entre rupture et continuité », p. 539.

Bardo FASSBENDER, « *The Representation of the "Main Forms of Civilization" and of "the Principal Legal Systems of the World" in the International Court of Justice* », p. 581.

Marcelo G. KOHEN, « La relation titres/effectivités dans la jurisprudence récente de la Cour internationale de Justice (2004-2012) », p. 599.

Luisa VIERUCCI, « *International Arbitrators as Part of a Peace Process: Lessons from the Abyei Arbitration?* », p. 615.

Antonio REMIRO BROTONS, « Nomination et élection des juges à la Cour internationale de Justice », p. 639.

Tullio TREVES, « *The Intertwining of the Will of the Parties and Compulsory Juridiction under the Law of the Sea Convention* », p. 661.

Jean-Michel JACQUET, « La *lex arbitrii* dans l'arbitrage commercial international : Mythe ou réalité ? », p. 669.

Shotaro HAMAMOTO, « Méthodologie extraordinaire pour trouver le sens ordinaire ? Le sens ordinaire pour les tribunaux compétents en matière d'investissement », p. 689.

PARTIE III : LA PROTECTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

Bruno SIMMA, « *Human Rights in the International Court of Justice: Are We Witnessing a Sea Change?* », p. 711.

Emmanuel DECAUX, « Le vide ou le trop plein: Le droit international des droits de l'homme, vingt ans après la Conférence mondiale de Vienne », p. 739.

Alain PELLET, « Notes sur la "fragmentation" du droit international : Droit des investissements internationaux et droits de l'homme », p. 757.

Pasquale DE SENA, « Juridiction étatique et imputation des violations extraterritoriales des droits de l'homme : Quelques observations », p. 785.

Mario BETTATI, « Respect des religions et lutte contre le fanatisme », p. 803.

Jorge Cardona LLORENS, « *Retos, amenazas y esperanzas en el sistema de control y garantía de los derechos humanos en Naciones Unidas* », p. 813.

Mónica PINTO, « Le traitement des violations systématiques des droits de l'homme du passé récent : Le long parcours de l'Argentine », p. 839.

Rafaëlle MAISON, « Le siège de Sarajevo : Hier, aujourd'hui », p. 859.

Ottavio QUIRICO, « Droit "flou", droit "doux" ou droit "mou" ? Brèves réflexions sur la "texture" des mesures conservatoires et des constatations dans les procédures individuelles devant le Comité des droits de l'homme », p. 875.

PARTIE IV: LA PROTECTION INTERNATIONALE DE L'ENVIRONNEMENT

Philippe SANDS, « *Science and International Litigation* », p. 891.

Laurence BURGORGUE-LARSEN, « Le constitutionnalisme "vert", *Much Ado about Nothing* ? », p. 909.

Yann KERBRAT et Sandrine MALJEAN-DUBOIS, « Les juridictions internationales et le principe de précaution, entre grande prudence et petites audaces », p. 929.

Francesco FRANCIONI, « La dimension environnementale des droits de l'homme entre individualisme et intérêt collectif », p. 949.

Laurence Boisson DE CHAZOURNES, « Le droit à l'eau et la satisfaction des besoins humains : Notions de justice », p. 967.

Elisa MORGERA, « *Against All Odds: The Contribution of the Convention on Biological Diversity to International Human Rights Law* », p. 983.

316. Dupuy (René-Jean), 1991

***Humanité et droit international : mélanges René-Jean Dupuy*, Paris : A. Pedone, 1991**

Georges TENEKIDES, La carrière d'internationaliste de René-Jean Dupuy », p. XXXI.

Georges ABI-SAAB, « "Humanité" et "Communauté internationale" dans l'évolution de la doctrine et de la pratique du droit internationale », p. 1.

Daniel BARDONNET, « Le projet de Convention de 1912 sur le Spitsberg et le concept de patrimoine commun de l'humanité », p. 13.

Mario BETTATI, « Souveraineté et assistance humanitaire », p. 35.

Jean BOULOUIS, « Nation, humanité et droit international (en feuilletant François-René de Chateaubriand) », p. 47.

Boutros Boutros GHALI, « L'OUA durant un quart de siècle », 53.

Antonio CASSESE, « La valeur actuelle des Droits de l'Homme », p. 65.

Robert CHARVIN, « Le concept d'humanité et la doctrine soviétique du droit international », p. 77.

Gérard COHEN-JONATHAN, « Quelques observations sur le Comité des Droits de l'Homme des Nations-Unies », p. 83.

Claude-Albert COLLIARD, « Espace extra-atmosphérique et grands fonds marins », p. 99.

Benedetto CONFORTI, « Humanité et renouveau de la production normative », p. 113.

Jean-Pierre COT, « Le Parlement européen; fausse perspective et vrai paradoxe », 121.

Pierre-Marie DUPUY, « Humanité, communauté et efficacité du droit », p. 133.

Maurice FLORY, « Pour un droit social international », p. 149.

Thomas M. FRANCK, « *The relations of justice to legitimacy in the international system* », p. 159.

Gilbert GUILLAUME, « Le statut de l'Antarctique, réflexions sur quelques problèmes récents », p. 171.

Jean IMBERT, « La capacité de l'étranger de succéder en France: concession humanitaire ou intéressée (1789- 1804) ? », p. 179.

Paul ISOART, « La République conquérante (1880-1912) : Droits de l'Homme ou Droits de la France ? », p. 187.

Sir Robert JENNINGS, « *Chambers of the international Court of Justice and courts of arbitration* », p. 197.

Manfred LACHS, « *Some Comments on Ad Hoc Chambers of the International Court of Justice* », p. 203.

Keba M'BAYE, « Droits de l'Homme et pays en développement », p. 211.

Marcel MERLE, « Le concept de transnationalité », 223.

Claude NIGOUL, « René-Jean Dupuy et le fédéralisme de Georges Scelle à Alexandre Marc », p. 233.

Paul REUTER, « L'origine du projet de Communauté européenne de défense: souvenirs et réflexions », p. 241.

Joël RIDEAU, « Communautés de droit et États de droit », p. 249.

Oscar SCHACHTER, « *The greening of International Law* », p. 271.

Giuseppe SPERDUTI, « Sur la notion de "droits et obligations de caractères civil" dans l'article 6 § 1 de la Convention européenne des Droits de l'homme », p. 279.

Hubert THIERRY, « De la clôture à l'ouverture. Réflexions sur la pensée de René-Jean Dupuy », p. 295.

Maurice TORELLI, « Stratégie juridique et stratégie militaire », p. 303.

Jean TOUSCOZ, « La souveraineté économique, la justice internationale et le bien commun de l'humanité », p. 315.

Antonio TRUYOL Y SERRA, « Leibniz et l'Europe », p. 329.

Nicolas VALTICOS, « Nation, État, région et communauté universelle niveaux et étapes de la protection universelle des Droits de l'Homme », p. 339.

Georges VEDEL, « Les Droits de l'Homme : quels droits ? Quel homme ? », 349.

Daniel VIGNES, « L'homme ACP, acteur et bénéficiaire principal du développement dans Lomé 111 et IV », p. 363.

Charles ZORGBIBE, « Communauté internationale ou concert des grands ? Les États-Unis et l'héritage wilsonien », p. 373.

317. Duret-Robert (François), 2021

Marché de l'art et droit : originalité et diversité :
Liber amicorum *en l'honneur de François Duret-Robert,*
Lyon : Institut Art & Droit : éditions du Cosmogone, 2021, 397 p. (31 contrib.)

Samuel AUGER, « La survie intrafamiliale de la collection au collectionneur : les pièges à éviter », p. 51.

Armelle BARON, « Les experts en œuvres d'art et leurs associations », p. 63.

Maïa BENSIMON, « L'affaire Aristophil : manuscrits, escroquerie et ventes aux enchères », p. 69.

Nicolas BINCTIN, « Authenticité et originalité », p. 83.

Charles-Edouard BUCHER, « Quand un tableau met en lumière l'intemporalité de l'ordonnance du 21 avril 1945 sur la nullité des actes de spoliation : "la cueillette des pois" à la Cour de cassation », p. 95.

Claire CHASTANIER, « L'observatoire du marché de l'art et du mouvement des biens culturels : retour sur 30 ans d'existence d'un "objet administratif non identifié" méconnu », p. 105.

Emmanuel DERIEUX, « Liberté, censures et responsabilités de l'art et des médias », p. 115.

Hélène DUPIN et Pierre HUTT, « La protection des comités d'artistes », p. 127.

Stéphane DUROY, « Les trésors nationaux au péril du marché de l'art ? », p. 139.

Delphine ESKENAZI et Thibault MECHLER, « La revendication d'œuvres d'art en droit international », p. 155.

Christine FERRARI-BREEUR, « État et collectivités territoriales : une relation ambiguë - l'exemple des biens culturels mobiliers protégés », p. 165.

Jacques FINGERHUT, « L'encadrement de la commercialisation de produits d'investissement en biens culturels », p. 177.

Valentin HUERRE, « La composition des comités d'artistes et l'autorité en matière d'expertise », p. 189.

Clémence LAPOTRE, « Le régime juridique des plateformes en ligne de ventes de meubles aux enchères publiques », p. 199.

Delphine MARTIN, « De suite... L'aménagement contractuel de la charge du droit », p. 211.

Laurence MAUGER-VIELPEAU, « Le roi est mort, vive le roi ! Le commissaire-priseur, hier, aujourd'hui et demain », p. 221.

Amélie METHIVIER et Clémentine BOLLARD, Juliette MERTENS, Gwénola FURIC, « Une méthodologie et une déontologie garantes du respect de l'authenticité des biens culturels et de la traçabilité des interventions : les apports de la conservation-restauration au marché de l'art », p. 233.

Nicolas PAUTHE, « Le droit de préemption des biens culturels », p. 241.

Laurent PFISTER, « Quand la justice s'est saisie de l'expertise d'authenticité des œuvres d'art », p. 251.

Emmanuel PIERRAT, « Le marché de l'art et la protection d'espèces protégées », p. 263.

Frédéric POLLAUD-DULIAN, « Qu'est-ce qu'une œuvre d'art pour le droit ? », p. 273.

Jule RAIGNAULT et Andrea DIANO, « La protection du *street art* par le droit moral aux États-Unis - quelques éclairages sur l'affaire *5 pointz* », p. 287.

Marine RANOUIL, « Graffiti, droit et marché », p. 299.

Anna REMUZON, « Le régime d'exportation des œuvres d'art de 1941 à 1992 : heurs et malheurs du protectionnisme culturel », p. 309.

Blanche SOUSI, « Les sources européennes du droit français du marché de l'art », p. 319.

Lukasz STANKIEWICZ, « La taxe forfaitaire sur les objets précieux : réflexions sur un Janus gaulois », p. 327.

Pierre TAUGOURDEAU, « Cri de cœur pour le restaurateur d'art », p. 339.

Sylvie THOMASSET-PIERRE, « La réforme de la régulation du marché de l'art au milieu du gué », p. 343.

Michèle TROUFLAUT, « Problématique de l'expert en œuvres d'art intervenant en ventes publiques », p. 353.

Régis VABRES, « La notion d'œuvre d'art en matière de TVA », p. 367.

Ivana ZIVANOVIC et Olivier LE GOFF, « Le parcours fiscal de l'œuvre d'art dans le patrimoine du collectionneur », p. 377.

318. Duroselle (Jean-Baptiste), 1986

Enjeux et puissances : pour une histoire des relations internationales au XX^e^ siècle : Mélanges en l'honneur de Jean-Baptiste Duroselle,
Paris : Publications de la Sorbonne, 1986

PREMIÈRE PARTIE : MÉTHODES

Jean-Claude ALLAIN, « Une réalité fuyante de la vie internationale », p. 11

René GIRAULT, « L'histoire des relations internationales peut-elle être une histoire totale ? », p. 29.

Guy PERVILLE, « L'impérialisme : le mot et le concept », p. 41.

Janine PONTY, « Mouvements migratoires et relations internationales », p. 57.

Marlis G. STEINERT, « La décision en matière de politique étrangère : un essai sur l'utilisation de théories pour l'étude des relations internationales », p. 69.

DEUXIÈME PARTIE : OPINIONS

Enrico SERRA, « *Fattori economico-finanziari e politica estera : il caso dell'Italia* », p. 85.

Jean-Jacques BECKER, « Antimilitarisme et antipatriotisme en France avant 1914, le cas de Gustave Hervé », p. 101.

Gilbert TRAUSCH, « Les buts de guerre de la Belgique au cours de la première guerre mondiale. L'ouverture du débat (janvier-juin 1915) », p. 115.

Nicole PIETRI, « L'attitude du gouvernement français à l'égard de la question des Comitats occidentaux de la Hongrie (1919-1923) selon les documents diplomatiques français », p. 129.

Marie-Renée MOUTON, « Du "Super-Budget" au "Super-État" ? Une campagne française contre la SDN », p. 143.

Pierre MILZA, « Une tentative de pénétration de la presse fasciste italienne dans la France des années vingt: l'affaire du *Pensiero latino* », p. 155.

Maurice VAÏSSE, « Les utopistes et le président », p. 175.

Marc MICHEL, « Y a-t-il eu impréparation de la France à la déco-lonisation? (la France devant la question coloniale à l'issue de la guerre, 1944-1946) », p. 183.

Raymond POIDEVIN, « La nouvelle politique allemande de la France (juin 1948- avril 1949) », p. 203.

Yves-Henri NOUAILHAT, « Le Canada et la francophonie dans les années soixante », p. 217.

Pierre MELANDRI, « Les États-Unis devant l'opinion européenne (1973-1983) », p. 239.

TROISIÈME PARTIE : DÉCISIONS

Jean-Pierre MOUSSON-LESTANG, « Négociation ou intervention : la Suède et la sécession de la Norvège en 1905 », p. 257.

Pierre GUILLEN, « Les revendications territoriales françaises contre l'Italie à la fin de la seconde guerre mondiale », p. 271.

Jacques THOBIE, « Mai 1945 : crise au Levant et domaine réservé », p. 283.

Jacques VALETTE, « Indochine 1946 : la guerre éclate, décision délibérée ou accident », p. 303.

André KASPI, « La France et la reconnaissance de l'État d'Israël (mai 1948 - janvier 1949) », p. 319.

François JOYAUX, « A propos des relations sino-vietminh en 1950-1954 », p. 331.

Jacques FREYMONT, « L'Occident et la chute du chah d'Iran », p. 347.

Leslie F. MANIGAT, « Géopolitique et conjoncture dans la décision des relations internationales : le cas de l'intervention nord-américaine en Grenade (1983) », p. 363.

319. Durtette (Vincent), 2009

Liber amicorum Vincent Durtette : regards sur la défense pénale,
Paris : Mare & Martin, 2009, 278 p. (9 contrib.)

Bernard BOULOC, « L'avocat et la défense pénale », p. 21.

Antoine ASTAING, « Une défense "clandestine" ? Notes sur la prohibition des conseils dans le procès criminel de la fin de l'Ancien Régime », p. 35.

Didier GUERIN, « Chambre de l'instruction et défense du "mis en examen" », p. 53.

Thierry LEVY, « Les faiblesses de la défense en matière pénale », p. 71.

Gérard CHEMLA, « Les problématiques spécifiques posées par la criminalité sérielle », p. 87.

Gérard CLEMENT, « Regards sur les nullités en matière pénale », p. 99.

Fabrice DEFFERRARD, « Les mystères de la cour d'assises », p. 171.

Martine HERZOG-EVANS, « La défense du condamné », p. 217.

Mariannick BOURGUET, « L'inexorable anéantissement des droits de la défense sous Vichy », p. 237.

Jacques NORMAND, « Rapport de synthèse », p. 259.

320. Duthoit (Eugène), 1949

Études d'économie politique et sociale : à la mémoire de Eugène Duthoit,
Paris : Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1949, 280 p. (19 contrib.)

Henri GUITTON, « Économie humaine, Synthèse de l'Économique et du Social », p. 23.

Émile JAMES, « Pour une Science économique humaine », p. 31.

André GARRIGOU-LAGRANGE, « La Méthode en Économie politique et en Économie sociale », p. 48.

Francesco VIRO, « À propos de la Neutralité de la Science économique », p. 55.

Silvio GOUZIO, « Actualité de Le Play », p. 64.

Marcel DE LA BIGNE DE VILLENEUVE, « La Conception morale de l'Économie politique selon Blanc de Saint-Bonnet », p. 70.

Achille DAUPHIN-MEUNIER, « Théologie économique. - Métaphysique et Economie », p. 82.

Bruno DE SOLAGES, « Justice sociale », p. 123.

Alain BARRERE, « La Formation de la Conscience de Classe et de l'Esprit révolutionnaire dans la Classe ouvrière », p. 128.

Jean BRETHE DE LA GRESSAYE, « La Méthode d'Enseignement du Droit considéré comme Science sociale », p. 140.

Marcel PRELOT, « L'Enseignement du Droit et des Sciences politiques dans les Universités d'Allemagne », p. 150.

Léon H. DUPRIEZ, « Diagnostics de Conjoncture économique, Planisme et Liberté politique », p. 157.

Gaston LEDUC, « Sur le Gouvernement politique de l'Économie », p. 168.

Jacopo MAZZEL, « Politique économique et éthique », p. 176.

Jean LUCIEN-BRUN, « Vers un Droit social international », p. 190.

André ARNOU, « L'Economie internationale », p. 197.

Jacques LECLERCQ, « Aspects modernes de la Doctrine de la Propriété », p. 212.

Pierre BADIN, « Le développement de l'Enseignement de l'Église sur le Droit de Propriété, de saint Thomas aux Encycliques des Papes », p. 225.

Pierre BAYART, « La Naissance du Crédit dans le Monde moderne », p. 232.

André BOCA, « Considérations brèves sur les Fonctions monétaires », p. 261.

321. Duverger (Maurice), 1988

Droit, institutions et systèmes politiques : mélanges en hommage à Maurice Duverger,
Paris : Presses universitaires de France, 1988

I – Droit politique

Blandine BARRET-KRIEGEL, « Les droits de l'homme et le droit naturel », p. 3.

Dominique CHAGNOLLAUD, « La conception gaullienne de l'État: une monarchie républicaine ? », p. 43.

Jacques CHAPSAL, « Propos sur le référendum », p. 51.

Jacques ELLUL, « Le rôle du droit comme réducteur de crise au XIV^e^ siècle », p. 63.

Louis FAVOREU, « Le référendum sur le référendum : exemple d'un débat anachronique », p. 79.

Jean-Pierre FOURCADE, « À propos du rôle du Sénat », p. 93.

François FRISON-ROCHE, « La Présidence de la République en Finlande et la nature du régime », p. 101.

François GOGUEL, « De la conformité du référendum du 28 octobre 1962 à la Constitution », p. 115.

François LUCHAIRE, « Socialisme, propriété et Constitution », p. 127.

Antoine Nasri MESSARA, « Un modèle consociatif au Proche- Orient arabe : approche comparative du système politique libanais », p. 137.

Jorge MIRANDA, « Le chef du gouvernement au Portugal », p. 153.

François MITTERAND, « Faut-il un Président aux Français ? », p. 169.

Réjean PELLETIER, « Fédéralisme et deuxième chambre : l'exemple canadien à la lumière d'expériences étrangères », p. 177.

Evelyne PISIER, « Léon Duguit et le contrôle de la constitutionnalité des lois : paradoxes pour paradoxes », p. 189.

Dominique REMY, « Éléments pour une physionomie des candidats profanes à la Présidence de la République », p. 203.

Georges VEDEL, « Postface à un exercice de rétrofiction », p. 217.

II – Institutions politiques

Pierre AVRIL, « L'approche institutionnelle des partis politiques », p. 229.

Klaus VON BEYME, « Une théorie de la représentation des intérêts alternatifs dans les nouveaux mouvements sociaux », p. 237.

Christian BIDEGARAY, « Le parti républicain et les premiers temps de la République dans la France du XIX^e^ siècle », p. 251.

Jean CHARLOT, « Gouvernement à l'essai : le pouvoir dans les partis politiques », p. 271.

Jean-Marie COTTERET, « Sens et non-sens de la représentation proportionnelle », p. 277.

Mattéi DOGAN, « Ministres inamovibles et personnages éphémères dans les régimes à instabilité ministérielle », p. 283.

Vlatcheslav B. EVDOKIMOV, « Conception marxiste et conception bourgeoise du parti politique », p. 303.

Madeleine GRAWITZ, « Un domaine à vocation pluridisciplinaire : les documents personnels, biographies, autobiographies et récits de vie », p. 315.

Guy HERMET, « Aux sources de l'autoritarisme espagnol : les expériences politiques de 1814 à 1923 », p. 343.

Alex MACLEOD, « Les partis communistes en Europe occidentale : l'impossible virage », p. 353.

Stéphane MONCLAIRE, « L'épouse du chef de l'Étatsous la V^e^ République », p. 365.

Jean-Louis QUERMONNE, « Existe-t-il des solutions de rechange à l'alternance ? », p. 379.

René REMOND, « Sur une idée fausse : la gauche écartée du pouvoir », p. 393.

William H. RIKER, « Le bipartisme et la loi de Duverger. Un essai sur l'histoire de la science politique », p. 405.

Marc SADOUN, « La loi du sinistrisme. Sur la SFIO et le PCF dans l'entre-deux-guerres », p. 425.

Hagen SCHULZE, « La position du Président du Reich dans l'Allemagne de Weimar », p. 437.

Francine SIMON-EKOVICH, « Recherches sur la nature des machines politiques aux Etats-Unis », p. 445.

Günther WILLMS, « Un tabou allemand », p. 463.

III – Systèmes politiques

Asher ARIAN, « Les transformations du système politique en Israël », p. 481.

Bertrand BADIE, « Inventions et réinventions de l'Etat. Contribution à une réflexion générale », p. 495.

Anton BEBLER, « Pouvoir civil et pouvoir militaire dans les systèmes politiques contemporains », p. 505.

Dirk BERG-SCHLOSSER, « Les systèmes politiques du Tiers Monde. Classification et évaluation (1960- 1980) », p. 515.

Hubert BEUVE-MERY, « De la dictature temporaire au régime semi-présidentiel », p. 533.

Dominique COLAS, « Le système et le parasite », p. 541.

Jean-Pierre COT, « Actualité et ambiguïtés du libéralisme », p. 557.

Georges DUBY, « La transition vers le système féodal », p. 569.

Olivier DUHAMEL, « Remarques sur la notion de régime semi-présidentiel », p. 581.

André FONTAINE, « À propos des Orangers du lac Batalon : le marxisme tel qu'en lui-même… », p. 591.

Daniel GAXIE, « Sur quelques concepts fondamentaux de la science politique », p. 595.

Léo HAMON, « Multitude et bon usage des vaches sacrées », p. 613.

Jan Magnus JANSSON, « Le régime parlementaire de la Finlande », p. 623.

Jacques LAGROYE, « À propos du "concept d'Empire" », p. 631.

Emmanuel LE ROY LADURIE, « Détente et dégel : ou comment faire évolue un régime autoritaire », p. 647.

Rémy LEVEAU, « État, société et rente pétrolière au Moyen-Orient », p. 661.

Georges MOND, « La politique de l'information et de la propagande entre le pouvoir et l'opposition dans les pays socialistes », p. 677.

Giampaolo ROSSI, « Le système italien entre vitalité, crise et tentatives de réforme », p. 689.

Jean-Louis SEURIN, « Un schéma pour l'analyse comparative des gouvernements : une interprétation conflictuelle de l'analyse systémique », p. 701.

Kurt SONTHEIMER, « Une voie historique allemande : mythe ou réalité ? », p. 741.

E

322. Edou Edou (Paulin), 2017

Regards sur la propriété intellectuelle en Afrique : mélanges en l'honneur du Dr. Paulin Edou Edou pour l'OAPI, **Poitiers : Presses universitaires de Poitiers, 2017**

I/ L'institution

A. Environnement corporel et intellectuel

Yves REBOUL, « Le docteur Paulin Edou Edou directeur général de l'OAPI : le visionnaire de la propriété intellectuelle pour l'Afrique », p. 15.

Mohamadou MACHIA, « L'œuvre emblématique du bâtisseur : le nouvel immeuble siège de l'Organisation », p. 27.

Rolande THOMFEUM TCHUENKAM, « Modification de l'identité visuelle : un nouveau logo pour l'OAPI », p. 35.

B. Le numérique

Hamidou KONE, « La gestion informatisée des dossiers : du dépôt électronique à la publication en ligne », p. 39.

François GWODOG, Informatisation : le chemin parcouru », p. .

Bertrand CAZENAVE, « Le rôle du mandataire en propriété industrielle », p. 51.

C. La formation

Mémassi DOSSO, « Du Centre de formation à l'Académie de propriété intellectuelle », p. 61.

Brusil Miranda METOU, « Un programme de Master II en propriété intellectuelle pour quoi faire ? », p. 69.

II/ L'OAPI dans son environnement international

A. Relation avec les Etats

Maurice BATANGA, « Coopération sud-sud: se servir des modèles étrangers pour asseoir une stratégie sous- régionale mieux adaptée », p. 87.

Johnson-Ansah AMPAH, « La législation douanière des Etats membres de l'OAPI à l'épreuve de la propriété intellectuelle : l'exemple du Togo », p. 97.

B. Relations avec les organisations internationales

Herman NTCHATCHO, « Le partenariat OMPI-OAPI pour l'essor d'une propriété intellectuelle au service du développement de l'Afrique », p. 115.

Maurice BATANGA, « L'adhésion aux Traités d'enregistrements internationaux administrés par l'OMPI », p. 131.

III/ La propriété intellectuelle dans la dynamique africaine

A. Les recours à la propriété intellectuelle

Bernard REMICHE, « La "flexibilité" en droit des brevets : condition essentielle au respect de l'intérêt général, particulièrement en Afrique », p. 145.

Tshimanga KONGOLO, « L'innovation et la propriété intellectuelle en Afrique », p. 161.

Jean-Christophe GALLOUX, « L'OAPI et la biotechnologie », p. 177.

Marie-José ESSI, « Accès aux médicaments génériques et culture de santé dans l'Espace OAPI », p. 191.

Stéphanie NGO MBEM-KONEBA, « L'accès aux médicaments et le droit des brevets de l'OAPI », p. 203.

John DASHACO TAMBUTOH, « The public domain under the 2000 copyright law in Cameroon », p. 213.

B. Gestion et valorisation des biens intellectuels

Julien PENIN, « Le management stratégique des brevets : quelles implications pour les entreprises africaines », p. 235.

Charles MOLINIER, « Valorisation des inventions libres d'exploitation », p. 249.

Nicolas BINCTIN, « La valeur des droits de propriété intellectuelle dans le contexte africain », p. 257.

Michel GONOMY, « La valorisation des produits de terroir par le mécanisme des indications géographiques », p. 2883.

C. La mise en œuvre judiciaire

Max-Lambert NDEMA ELONGUE, « De la portée des décisions rendues par les tribunaux nationaux en matière de propriété intellectuelle », p. 299.

Adama Yoro SIDIBE, « Une Cour de justice à l'OAPI : pour quoi faire ? », p. 307.

Christophe GEIGER, « Postface », p. 323.

323. Eisemann (Pierre Michel), 2016

***Faut-il prendre le droit international au sérieux ? : Journée d'études en l'honneur de Pierre Michel Eisemann*, Paris : Editions Pedone, 2016, 274 p. (18 contrib.)**

I. L'État est mort. Vive l'État !

Photini PAZARTZIS, « La succession d'États comme moyen de régulation des relations internationales », p. 33.

Hélène DE POOTER, « Place et rôle de la France à l'UNESCO : quelques observations à la suite du rapport Janicot », p. 41.

Abdulgawi A. YUSUF, « L'État, le coup d'État et l'Union africaine », p. 67.

Franck LATTY, « Ploutocratie et personnalité juridique internationale », p. 77.

Tullio TREVES, « La revanche de l'État dans l'arbitrage transnational », p. 91.

II. « À la guerre comme à la guerre » : contestation et droit international

Aurélie TARDIEU, « Face à une théorie féministe du droit international, une objection au féminin », p. 99.

Jean COMBACAU, « L'objection à la formation et à l'opposabilité des règles internationales - le volontarisme a-t-il encore un intérêt ? », p. 109.

Géraldine GIRAUDEAU, « Saint-Pierre-et-Miquelon : de la guerre de la morue à la bataille de l'or noir », p. 121.

Karel WELLENS, « Le gendarme se marie. Un conte d'amour, de jalousie et de tromperie », p. 145.

III. Peut-on rire du droit international ?

Athina CHANAKI, « *Quis custodiet ipsos custodes* ? La responsabilité des organisations internationales pour les violations des droits de l'homme », p. 153.

Fabien LAFOUASSE, « "Le silence est d'or" : Réflexions juridiques sur l'espionnage entre États », p. 165.

Lucie DELABIE, « *Gentlemen's agreements* et autres arrangements informels : la politique au secours du droit international ? », p. 175.

Saïda EL BOUDOUHI, « L'enseignement du droit international à l'université : quel intérêt ? », p. 193.

Sabrina ROBERT-CUENDET, « Le bestiaire du droit international (ou la fable de l'animal voulant trouver sa place parmi les hommes et les États) », p. 201.

IV. Le droit international peut-il se passer des droits de l'homme ?

Vera EL KHOURY LACOEUILHE, « Témoignage : les droits de l'homme très confidentiels à l'UNESCO », p. 217.

Evelyne LAGRANGE, « Le bon genre. Les organisations internationales côté femmes », p. 223.

Massimo IOVANE, « Quelle efficacité du *jus cogens* dans la protection des droits de l'homme ? », p. 239.

Sarah CASSELLA, « Ambiguïtés de la faveur dans la construction d'un "système" normatif : les clauses de la protection la plus favorable », p. 245.

324. Eisenmann (Charles), 1975

***Recueil d'études en hommage à Charles Eisenmann*, Paris : Éditions Cujas, 1975**

PREMIÈRE PARTIE : THÉORIE GÉNÉRALE DU DROIT ET DE L'ÉTAT DROIT CONSTITUTIONNEL ET SCIENCE POLITIQUE

Albert BRIMO, « La notion de rationalisation du droit dans la sociologie juridique de Max Weber », p. 21.

Louis FAVOREU, « Le principe de constitutionnalité. Essai de définition d'après la jurisprudence du Conseil Constitutionnel », p. 33.

Michel FROMONT, « Les droits fondamentaux dans l'ordre juridique de la République Fédérale Allemande », p. 49.

Walter LEISNER, « L'Étatde droit : une contradiction ? », p. 65.

Denis LEVY, « De l'idée de coutume constitutionnelle à l'esquisse d'une théorie des sources du droit constitutionnel et de leur sanction », p. 81.

Lucien NIZARD, « À propos de la notion de service public: mythes étatiques et représentations sociales », p. 91.

Jean PETOT, « La notion de régime mixte », p. 99.

Epaminondas SPILIOTOPOULOS, « L'importance de la distinction entre loi formelle et loi matérielle en droit positif grec », p. 125.

Michel TROPER, « Le problème de l'interprétation et la théorie de la supralégalité constitutionnelle », p. 133.

DEUXIÈME PARTIE : DROIT ADMINISTRATIF ET SCIENCE ADMINISTRATIVE

TITRE I. - Organisation administrative

Gérard TIMSIT, « Eléments pour une analyse des systèmes d'administration publique : le cas de l'administration du développement », p. 157.

Jean WALINE, « Pour une politique de déconcentration », p. 177.

TITRE II. - Actes de l'administration

Jean BOULOUIS, « Sur une catégorie nouvelle d'actes juridiques : les directives », p. 191.

Georges DUPUIS, « Définition de l'acte unilatéral », p. 205.

Pierre FERRARI, « Essai sur la notion de co-auteurs d'un acte unilatéral en droit administratif français », p. 215.

TITRE III. - Responsabilité de l'administration

Paul AMSELEK, « La responsabilité sans faute des personnes publiques d'après la jurisprudence administrative », p. 233.

TITRE IV. - Contentieux administratif

René CHAPUS, « Qu'est-ce qu'une juridiction? La réponse de la jurisprudence administrative », p. 265.

Jean-Louis DE CORAIL, « Le juge administratif et la qualification des interventions de l'État dans le domaine de l'économie », p. 299.

Raymond GOY, « La notion de détournement de procédure », p. 321.

Claude GOYARD, « Les idées de Charles Eisenmann sur la théorie du contrôle des motifs », p. 339.

Jean-Claude VENEZIA, « Puissance publique, puissance privée », p. 363.

Prosper WEIL, « A propos de l'application par les tribunaux judiciaires des règles du droit public, ou les surprises de la jurisprudence Giry », p. 379.

TROISIÈME PARTIE : DROIT INTERNATIONAL PUBLIC ET RELATIONS INTERNATIONALES

Gérard COHEN-JONATHAN, « Les droits de l'homme dans les Communautés Européennes », p. 399.

Rasy DOUC, « Le droit et la force dans le monde contemporain », p. 419.

Robert KOVAR, « La distinction « gestion publique — gestion privée » et le régime des conventions en droit international », p. 423.

David RUZIE, « La notion de fonctionnaire international », p. 441.

Michel VIRALLY, « Notes sur la validité du droit et son fondement (Norme fondamentale hypothétique et droit international) », p. 453.

325. Eissen (Marc-André), 1995

***Liber amicorum Marc-André Eissen*, Bruxelles : Bruylant ; Paris : LGDJ, 1995**

Vincent BERGER, « Décalogue pour un greffier », p. 11.

Johan CALLEWAERT, « L'article 3 de la Convention européenne: une norme relativement absolue ou absolument relative? », p. 13.

Gérard COHEN-JONATHAN, « Quelques considérations sur l'autorité des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 39.

Emmanuel DECAUX, « Le territoire des droits de l'homme », p. 65.

Maguelonne DIJEANT-PONS, « Le droit de l'homme à l'environnement et la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales », p. 79.

Jean DHOMMEAUX, « Les Etats parties à la Convention européenne des droits de l'homme et le Comité des droits de l'homme de l'O.N.U. : de la cohabitation du système universel de protection des droits de l'homme avec le système européen », p. 117.

Jean-François FLAUSS, « L'incorporation de la Convention européenne dans le droit suédois », p. 141.

Patrick DE FONTBRESSIN, « L'effet horizontal de la Convention européenne des droits de l'homme et l'avenir du droit des obligations », p. 157.

Eduardo GARCIA DE ENTERRIA, « Un pas décisif dans le droit constitutionnel britannique : le pouvoir des juges de juger de façon abstraite et générale les lois du parlement en contradiction avec le droit communautaire », p. 165.

Régis DE GOUTTES, « Le principe de non-discrimination raciale dans la Convention des Nations Unies de 1965 et dans la Convention européenne des droits de l'homme », p. 187.

Raymond GOY, « La Cour permanente de justice internationale et les droits de l'homme », p. 199.

Héctor GROS ESPIELL, « La Cour interaméricaine et la Cour européenne des droits de l'homme », p. 233.

Renée KOERING-JOULIN, « Pour un retour à une interprétation stricte ... du principe de la légalité criminelle (A propos de l'article 7, 1° de la Convention européenne des droits de l'homme) », p. 247.

Hans Christian KRÜGER, « *Reflections on some aspects of just satisfaction under the European Convention on human rights* », p. 255.

Pierre LAMBERT, « La liberté de la presse, la protection de la réputation d'autrui et la Convention européenne des droits de l'homme », p. 271.

Silvio MARCUS-HELMONS, « Quarante ans de Convention européenne pour la Belgique », p. 279.

Ekkehart MÜLLER-RAPPARD, « Ne faudrait-il pas compléter d'urgence, au moyen d'un protocole additionnel, l'article 15 de la Convention européenne des droits de l'homme ? », p. 291.

Louis-Edmond PETTITI, « Liberté d'expression et nouvelles technologies de l'audiovisuel », p. 319.

Bohumil REPIK, Réflexions sur la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme concernant la présomption d'innocence », p. 331.

Carlo RUSSO, « Quelques réflexions sur la sécurité et la coopération en Europe de son origine à la conférence de Budapest (décembre 1994) », p. 347.

Henry G. SCHERMERS, « *Inhuman treatment by police officers* », p. 363.

Frédéric SUDRE, « Droits intangibles et/ou droits fondamentaux : y a-t-il des droits prééminents dans la Convention européenne des droits de l'homme ? », p. 381.

Paul TAVERNIER, « La Convention européenne des droits de l'homme et la distinction droit public - droit privé », p. 399.

Nicolas VALTICOS, « Quels juges pour la prochaine Cour européenne des droits de l'homme », p. 415.

Marc VERDUSSEN, « La Cour européenne des droits de l'homme et l'épuisement préalable du recours interne au juge constitutionnel », p. 435.

Brian WALSH, « *The Constitution of Ireland and the European Convention of human rights; comparisons and contrasts* », p. 453.

326. Ellul (Jacques), 1983

Religion, société et politique : mélanges en hommage à Jacques Ellul,
Paris : Presses universitaires de France, 1983

Dmitri Georges LAVROFF, « Avant-propos », p. IX.

Etienne DRAVASA, Claude EMERI, Jean-Louis SAURIN, « Introduction », p. XI.

I. RELIGION ET THÉOLOGIE

Cornelius CASTORIADIS, « Institution de la société et religion », p. 3.

Etienne DRAVASA, « Colonisation espagnole et évangélisation au XVI^e^ siècle dans les Indes occidentales », p. 19.

Léon-Arthur ELCHINGER, « L'avenir de l'Église aux mains des aventuriers ou des prophètes ? », p. 33.

Gérard D. GUYON, « Recherches sur les origines des institutions chrétiennes (I^er au III^e siècle) », p. 41.

Dominique LACOUE-LABARTHE, « Les doctrines religieuses et les origines de la banque commerciale du XIII^e au XVIII^e siècle en Europe occidentale », p. 61.

Jacques LAGROVE, « L'épiscopat et la société française », p. 81.

Fadey LOVSKY, « Les anges de l'Ascension », p. 93.

Alphonse MAILLOT, « Du péché à la mort ou de la mort au péché ? », p. 107.

Roger MEHL, « Idéologie et foi chrétienne », p. 119.

Léo MOULIN, « Les gauches et le péché originel », p. 129.

André SABATIER, « La place des techniques de communication dans l'Apocalypse de Jean », p. 139.

Gabriel VAHANIAN, « Espérer, faute de foi ? », p. 153.

II. DROIT ET SOCIÉTÉ

1. Études historiques

Hans ANKUM, « *Quanti ea res erit in diebus XXX proximis* dans le troisième chapitre de la loi Aquilia : un fantasme florentin », p. 171.

Michèle BORDEAUX, « Quand le temps dévore l'espace : temps et espace, facteurs de normalisation dans le Code civil (1804) », p. 185.

Carlo CASTELLO, « *Assenza d'ispirazione cristiana in C. Th. 3, 16, 1* », p. 203.

Yvan DEBBASCH, « Privilège réel ou privilège personnel ? Le statut des juifs portugais aux Iles », p. 213.

Endre FERENCZY, « *Zur Vorgeschichte des ius Latii. Das Problem der "römischen Hegemonie" über Latium* », p. 233.

Jean GAUDEMET, « Les collections canoniques, miroir de la vie sociale », p. 243.

André GOURON, « Aux origines de l'émergence du droit : glossateurs et coutumes méridionales (XII^e – milieu XIII^e) », p. 255.

Philippe-Jean HESSE, « Médecine, morale et droit : de la maladie honteuse à la maladie professionnelle », p. 271.

Jean IMBERT, « La bourgeoisie et l'administration hospitalière », 1796-1941, p. 295.

Ludwik LYSIAK, « Les communautés familiales en Pologne à la lumière des registres judiciaires ruraux du XV^e au XVIII^e siècle », p. 309.

Alvaro D'ORS, « *Indecencia y polución. CTh., 7, 1, 13* », p. 321.

Paul OURLIAC, « Réalité ou imaginaire : la féodalité toulousaine », p. 331.

Bernard SCHNAPPER, « Usure sauvage et capitalisme domestiqué dans la France du XIX^e siècle », p. 345.

Pierre-Clément TIMBAL, « Doléances des pauvres aux États généraux de 1789 », p. 357.

Henri VIDAL, « Le nom royal dans les actes des diocèses de Maguelone, Agde et Béziers, Xe – XIVe siècle », p. 367.

Robert VILLERS, « Aspects du droit de la famille dans le nord de la France en l'an IV », p. 379.

Michel VILLEY, « Sur une maladie de la section historique du droit », p. 397.

Edoardo VOLTERRA, « L'*Uxor* et la *nurus in manu* dans Gai., 3, 46 ; 41 et Ulp., 29, 1 », p. 409.

2. Le monde contemporain

Jean-Marie AUBY, « Sur les aspects juridiques de l'innovation technique dans le domaine biomédical », p. 419.

Jean-Pierre DELMAS SAINT-HILAIRE, « Le droit pénal, langage de la raison ou langage de l'émotion ? », p. 431.

Jean DERRUPPE, « De la fiducie au crédit-bail », p. 449.

Robert DUCOS-ADER, « À société de consommation, droit de la consommation ! », p. 459.

Jean-Pierre DUPRAT, « Technologies biomédicales et liberté individuelle : aspects juridiques », p. 469.

Luc FAUCONNET, « "Sans arme et sans armure" », p. 491.

Jean HAUSER, « Temps et liberté dans la théorie générale de l'acte juridique », p. 503.

Jehan DE MALAFOSSE, « Le droit des autres à la nature », p. 511.

Lucien SFEZ, « Les droits de l'homme dans la société moderne », p. 523.

III. ÉCONOMIE ET POLITIQUE

1. Théorie et philosophie

Gérard BERGERON, « La gouverne politique dans un État fédéral », p. 539.

Henri BOURGUIGNAT, « L'environnement comme héritage. Quelques remarques introductives », p. 559.

Philippe BRAUD, « Autopsie du désir de révolution », p. 567.

Georges BURDEAU, « Échec du volontarisme politique ou la révolte des colonisés », p. 579.

Jean-Jacques CHEVALLIER, « Louis-Ambroise de Bonald (1754-1840) : un "bloc de pensée contrerévolutionnaire" », p. 587.

Yves-A. FAURE, « Matérialisme dialectique et génétique : propos sur une malencontre », p. 597.

Julien FREUND, « L'aliénation », p. 615.

Jean-LOUIS LOUBET DEL BAYE, « Bernanos et l'idée de crise de civilisation », p. 625.

Jean-Louis MARTRES, « Éloge du shah d'Iran », p. 643.

Alfred SAUVY, « La stimulation de la demande de Law à Mirabeau », p. 655.

2. Institutions et sociologie

Jean-Marie COTTERET et Claude EMERI, « Vie privée des hommes politiques », p. 669.

Pierre DELFAUD, « Essai d'approche comptable de l'économie du secteur associatif », p. 687.

Georges DUPEUX, « Apolitisme et démocratie », p. 697.

Maurice DUVERGER, « La perversion du droit », p. 705.

Bernard LACROIX, « Les jeunes et l'utopie : transformations sociales et représentations collectives dans la France des années 1968 », p. 719.

Joseph LAJUGIE, « Une contribution originale à l'aménagement du territoire : "les contrats de pays" », p. 743.

Jean-William LAPIERRE, « Le système politique canadien : un fédéralisme original et fragile », p. 759.

Albert MABILEAU, « Culture politique et société locale », p. 777.

Slobodan MILACIC, « Une constitution-spectacle ? Sur l'élaboration de la Constitution soviétique du 7 octobre 1977 », p. 785.

Pierre SADRAN, « La miroir sans tain. Réflexions sur la communication entre l'administration et les administrés », p. 797.

Jean-Louis SEURIN, « L'incidence de la technique des mass media. Deux problématiques symétriques et opposées : Marshall Mac Luhan et Jacques Ellul », p. 809.

André-Jean TUDESQ, « L'audience de la radiodiffusion sous la IV[e] République », p. 381.

IV. JACQUES ELLUL

Albert FINET, Jean-Claude RASPIENGEAS, « Esquisses », p. 849.

« Jacques Ellul, homme de paroles », p. 851.

« Titres et fonctions de Jacques Ellul », p. 853.

« Bibliographie », p. 855.

327. El Mernissi (Mohamed), 2022

Mélanges à titre posthume en l'honneur du professeur Mohamed El Mernissi,
Paris : LexisNexis, 2022

ARBITRAGE

Azzedine KETTANI, « L'arbitrage d'investissement en Afrique, dans le cadre du CIRDI : l'expérience d'un arbitre », p. 3.

Amin HAJJI, « La mise en jeu de la responsabilité de l'État marocain dans les investissements privés internationaux », p. 17.

Ali LAMTIRI, « Les apports de la loi n° 08-05 en droit marocain de l'arbitrage international », p. 43.

Salma HAKARI, Zineb HERRESS, Fatine IRAQI HOUSSAINI, Rania NAJID et Imane SMAILI, « L'étendue de la liberté juridictionnelle du tribunal arbitral », p. 55

Saâd LAHLOU, « L'arbitrage et les tiers », p. 79.

Bassamat FASSI-FIHRI, « La compétence d'attribution en matière d'exequatur des sentences arbitrales », p. 93.

Abdelatif BOULALF, « L'application par le juge marocain de la règle de la renonciation à se prévaloir des irrégularités de la procédure arbitrale », p. 105.

Aïcha BRAHMA, « La place prépondérante du Tribunal arbitral du sport dans les contentieux sportifs internationaux et son pouvoir d'agent "régulateur" à travers certaines de ses décisions concernant le football africain et marocain », p. 115.

Mohamed OULKHOUIR, « Les modes alternatifs de règlement des conflits en droit marocain du travail », p. 127.

DROIT CIVIL

Abdelhamid AHMADY, « Le système civiliste à l'épreuve du néolibéralisme : cas de la France - De la réforme du droit des contrats à l'effort d'intégration de la règle du droit souple », p. 145.

Radia BOUHLAL, « La Kafala des enfants abandonnés en droit marocain », p. 171.

Françoise MONEGER, « Le Code marocain de la famille dans la jurisprudence française », p. 179.

DROIT COMMERCIAL

Mohamed LARBI BEN OTHMANE, « Le droit commercial : de la lex mercatoria à la lex numerica ou quel droit des affaires appliquer au Cybermonde ? », p. 201.

Meriem BENIS, « Les garanties de substitution au cautionnement ont-elles un avenir en droit marocain ? », p. 207.

Joël MONEGER, « Quelques remarques sur le nouveau droit marocain des baux commerciaux », p. 225.

Abdelaziz SQUALLI, « La modernisation du système juridique des affaires au Maroc », p. 245.

DROIT DE LA CONCURRENCE

Hicham BOUAYAD, « Le régime juridique et procédural applicable aux enquêtes de concurrence », p. 267.

Sanae EL HAJOUI, « Droit et politique de la concurrence à l'ère numérique », p. 279.

Mohamed EL MERGHADI, « Remarques sur les facteurs d'ineffectivité du droit de la concurrence au Maroc », p. 293.

DROIT PÉNAL

Mohamed JAOUHAR, « Propos sur le présent et le futur de la responsabilité pénale des sociétés dans le droit marocain », p. 307.

VARIÉTÉS

Abdelkader AZARGUI, « Le droit à l'ère des algorithmes », p. 323.

Mohamed BERRADA, « Le temps d'un voyage pour une culture de la civilisation », p. 349.

Fawzi BRITEL, « Clair-Obscur », p. 361.

Hassania CHERKAOUI, « Les aides à la navigation maritime et le droit », p. 367.

Rachid DAOUANI, « Les Arts et la Politique », p. 381.

Abdellatif KOMAT, « Quel rôle pour l'Université dans l'accompagnement du nouveau modèle de développement du Maroc ? », p. 387.

El Bachir KOUHLANI, « Des pistes pour promouvoir l'intégrité universitaire au Maroc », p. 395.

El Maati LAMI, « Des programmes régionaux de développement rural : pour quoi faire ? », p. 407.

Rachid LAZRAK, « Le juriste face au désordre international », p. 417.

CONTRIBUTIONS EN LANGUE ARABE

Abdallah DARMICHE, « L'Estoppel en droit marocain », p. 425.

Azzeddine BENSETTI, « Vers les cent ans de la SARL », p. 435.

Mahmoud HASSEN, « La requalification par la Cour de cassation marocaine du contrat de travail du salarié étranger », p. 441.

Ahmed Essalmi EL IDRISSI, « Le Maroc dans les récits de la conquête musulmane », p. 457.

Abdelhadi AL HANTALI EL IDRISSI, « La protection des salariés contre l'impact de l'utilisation des caméras de vidéosurveillance par les employeurs: étude comparative », p. 461.

Jihad AGOURAM, « La validité des conventions d'arbitrage en matière de conflits individuels du travail », p. 485.

Abdelatif HATIMY, « Plus injuste que le juge Sadoum... est-ce possible ? », p. 491.

328. Eloy (Maurice), 2014

***Liber amicorum Maurice Eloy*, Limal (Belgique) : Anthemis, 2014, 808 p. (32 contrib.)**

Didier REYNDERS, « Préface : Les liens entre le barreau et la politique ou pourquoi certains sont avocats et d'autres politiciens », p. 21.

Partie 1 : Droit économique

Thierry BONTINCK, « Les intercommunales à l'épreuve du droit de la concurrence : des constats et des défis », p. 27.

Charles PRICE, « *Private enforcement and corporate liability for competition law infringements: The European Draft Directive as viewed from a Belgian perspective* », p. 47.

Partie 2 : Droit fiscal belge

A. Généralités

Robert DE BAERDEMAEKER, « La commission de droit fiscal de l'Ordre français des avocats du barreau de Bruxelles », p. 71.

Jean-François GODBILLE, « Analyse du malaise lié à la poursuite de la petite fraude fiscale : face à la fraude fiscale simple, la fraude fiscale grave », p. 89.

B. Impôts directs

Bernard MARISCAL et Florence ICKX, « Le régime fiscal IPP des immeubles donnés en location », p. 133.

Bruno COLMANT, « Considérations économiques sur la fiscalité mobilière », p. 165.

Laurence PINTE, « Précompte mobilier libératoire : comment pérenniser le système ? », p. 183.

Éric CAUSIN et André BAILLEUX, « Valeur d'acquisition, valeur de marché et résultat », p. 197.

Henri-Paul COPPENS et Cédric HENNE, « Le mode de détermination de la base imposable d'une étude notariale en personne physique ou en société », p. 221.

Lara HADJISTRATIS, « La déductibilité fiscale des amendes administratives et des amendes "cartel" européennes », p. 233.

Livius KELL, « L'article 90, 1° du CIR 92 à l'épreuve du principe *lex certa* : L'élargissement du champ d'application de l'article 90, 1° du CIR 92 par la jurisprudence », p. 245.

Boris ZDRAVKOV, « Considérations sur la notion de "bénéfices dissimulés" », p. 261.

Marc MARLIERE et Christine SCHOTTE, « La *Fairness Tax* ou quand le gouvernement met en place la notion d'équité fiscale pour lutter contre les excès de sa propre législation », p. 285.

Thierry BLOCKERYE et Pierre-Olivier VAN CAUBERGH, « SICAFI publique et institutionnelle : questions fiscales d'actualité », p. 325.

Olivier D'AOUT et Jonathan PICAVET, « Les risques fiscaux liés à la constitution d'un usufruit entre un dirigeant et sa société : Aspects contributions directes », p. 357.

C. Procédure (en matière d'impôts directs)

Bernard D'URSEL, « La déliquescence du secret bancaire », p. 387.

Cédric MARCUS, « La taxation indiciaire : Principes généraux », p. 417.

Marianne BALLEUX, « Mise au point sur l'application de l'article 356 du Code des impôts sur les revenus », p. 457.

D. Impôts indirects

André CULOT, « Les origines des droits d'enregistrement et de succession », p. 479.

Dominique POLLEUNIS, « Les opérations immobilières en société et les droits d'enregistrement », p. 497.

Vincent SEPULCHRE, « La transmission d'entreprise en fiscalité patrimoniale : un nouveau contrat social ? », p. 533.

Emmanuel RIVERA, « L'avenir du statut TVA des organismes publics », p. 593.

Jean THILMANY, « TVA : location immobilière et régime du commissionnaire », p. 617.

E. Fiscalité régionale et locale

Marc BOURGEOIS, « La "matière imposable" des impôts régionaux selon la jurisprudence de la Cour constitutionnelle : commentaire critique des arrêts n° 58/2006 du 26 avril 2006 et n° 93/2014 du 19 juin 2014 », p. 629.

Jean-Pierre MAGREMANNE, « La publication du règlement-taxe communal », p. 663.

Edoardo TRAVERSA, « Le droit fiscal belge entre européanisation et régionalisation », p. 687.

Partie 3 : Droit fiscal international

Mauro GIFFONI, « Du code des douanes communautaire au code des douanes de l'Union », p. 707.

Jacques MALHERBE et Manuel TRON, « Nécessité d'un cadre conventionnel spécial pour les relations entre pays en développement et pays industrialisés ? », p. 729.

Isabelle RICHELLE, « Compensation transfrontalière des pertes: l'arrêt *Nordea Bank* marque-t-il un revirement de jurisprudence ? », p. 741.

Patrick SAERENS, « Au-delà du "*Tax Haven*", à la recherche du paradis juridique », p. 767.

Marius SCHNEIDER, « De Maurice à Maurice : l'île Maurice, plate-forme d'investissements pour l'Afrique », p. 781.

329. Escarras (Jean-Claude), 2005

***La communicabilité entre les systèmes juridiques : Liber amicorum Jean-Claude Escarras*, Bruxelles : Bruylant, 2005**

I. Problématique générale de la communicabilité

Jacques BASSO, « Le Processus d'adhésion de la Principauté de Monaco au Conseil de l'Europe. Essai sommaire d'analyse interprétative des relations entre l'Ordre juridique interne et l'Ordre juridique International », p. 3.

Francis DELPEREE, « La communicabilité entre le droit international, le droit européen, le droit constitutionnel et le droit régional », p. 59.

Silvio GAMBINO, « Communicabilité et comparaison entre systèmes juridiques : (méthode et recherche constitutionnelle en Italie) », p. 71.

Max GOUNELLE, « Communicabilité et droit international public », p. 107.

Constance GREWE, « Entre la tour de Babel et l'esperanto : les problèmes du (des) langage(s) du droit compare », p. 115.

Jean-Jacques PARDINI, « Brèves réflexions sur les interactions entre les ordres juridiques », p. 131.

Cesare PINELLI, « Sur la communicabilité entre ordres juridiques », p. 161.

Pascal RICHARD, « La communicabilité ou l'interprétation de la différ(a)nce... », p. 167.

Jean-Jacques SUEUR, « Brèves remarques sur la communication des savoirs », p. 181.

II. La communicabilité entre les systèmes de justice constitutionnelle

Beniamino CARAVITA DI TORITTO, « La juridiction constitutionnelle entre logiques de démocratie majoritaire et logiques de démocratie pluraliste », p. 199.

THIERRY DI MANNO, « Les décisions de constitutionnalité précaire en Italie et en France », p. 203.

Marie-Pierre ELIE, « Constitution et environnement en Italie : le rôle para-constitutionnel du juge des lois », p. 235.

Marc VERDUSSEN et Nathalie CARDON DE LICHTBUER, « L'empreinte des juridictions constitutionnelles européennes sur l'aménagement de la Cour d'arbitrage de Belgique », p. 267.

III. La communicabilité entre les systèmes normatifs

Maryse BAUDREZ, « La séduction d'une révolution française qui n'a pas eu lieu : l'émergence du pouvoir réglementaire en Italie », p. 281.

Pierre BON, « Les actes législatifs de l'exécutif », p. 297.

Alessandro PACE, « Constitutions rigides et constitutions souples », p. 345.

Anne RASSON-ROLAND, « L'apport de la Cour d'arbitrage à la communicabilité entre les branches du droit », p. 363.

André ROUX, « Normes nationales et normes locales. Dernières évolutions », p. 375.

IV. La communicabilité entre les systèmes institutionnels et politiques

Marc BAYLE, « Le moment 1962 à Toulon : l'obsession de l'Algérie Française », p. 391.

Christian BIDEGARAY, « Hommage d'un politiste œcuménique à un "juriste atypique" : Entre droit et politique, les révisions constitutionnelles sous la V^e^ République », p. 409.

Alain BOYER, « Le statut de la Nouvelle-Calédonie et les régions italiennes: un exemple de communicabilité entre les systèmes étatiques ? », p. 427.

Hubert CHARLES, « Retour vers la conception originelle des entreprises nationales françaises à l'heure des privatisations », p. 445.

Marie-France CHRISTOPHE TCHAKALOFF, « Le rôle de la mémoire dans le Traité constitutionnel de l'Union européenne », p. 455.

Véronique FUMAROLI, « Neutralité du pouvoir ou pouvoir neutre du chef de l'État en Italie », p. 461.

Jean GICQUEL, « Le législateur de la V^e^ République : variations sémantiques », p. 499.

Julien GIUDICELLI, « Quelques propositions naïves pour la résurgence de l'instrument référendaire », p. 511.

Claude GOYARD, « La configuration des pouvoirs: France, Italie, Union européenne », p. 533.

Blaise KNAPP, « Le rôle des organisations non-gouvernementales dans les institutions politiques », p. 551.

Massimo LUCIANI, « Le référendum et la représentation politique. Brèves notes pour une comparaison entre l'Italie et la France », p. 573.

Jörg LUTHER, « Le régionalisme italien et le fédéralisme weimarien : épreuves de communication », p. 593.

Didier MAUS, « Regards sur le Parlement français », p. 615.

Anne MEYER-HEINE, « Les interactions entre le droit communautaire de la concurrence et la conception française du service public », p. 623.

Bruno RAVAZ, « Berlusconi ou la dérive présidentialiste d'un empereur des médias », p. 641.

Roberto ROMBOLI, « L'injusticiabilité des opinions émises dans l'exercice des fonctions parlementaires : de la révision constitutionnelle de 1993 à aujourd'hui », p. 657.

Mauro VOLPI, « L'État démocratique entre expansion et régression », p. 687.

V. La communicabilité entre les systèmes de protection des droits fondamentaux

Catherine BOYER-MERENTIER, « L'évaluation des sanctions fiscales », p. 711.

Marta CARTABIA, « La Charte de Nice, ses juges et l'isolement de la Cour constitutionnelle italienne », p. 729.

Giovanni CATTARINO, « La protection des droits fondamentaux. La Constitution et la Convention européenne des droits de l'homme dans la jurisprudence de la Cour constitutionnelle italienne », p. 753.

Pasquale COSTANZO, « La qualité des lois dans la jurisprudence de la Cour constitutionnelle italienne », p. 767.

Christiane DEROBERT-RATEL, « Les Israélites à Aix-en-Provence sous le Second Empire », p. 783.

Luis Maria DIEZ PICAZO, « Le principe de la légalité pénale en droit espagnol », p. 805.

Jorge MIRANDA, « Les droits fondamentaux au Portugal », p. 823.

Franck MODERNE, « Une communicabilité contrastée : le principe de sécurité juridique en droit constitutionnel français et espagnol », p. 835.

Patrick PEREON, « Considérations critiques sur la notion de droits inviolables dans l'ordonnancement constitutionnel italien », p. 861.

Xavier PHILIPPE, « Les clauses de limitation et d'interprétation des droits fondamentaux dans la Constitution sud-africaine de 1996 », p. 897.

Alessandro PIZZORUSSO, « Les générations de droits », p. 927.

Sylvie SCHMITT, « L'évolution de la subjectivisation du contentieux administratif en France et en Italie », p. 941.

330.Esmein (Adhémar), 2000 – *Recueil*

« Hommage à Adhémar Esmein », *Méditerranées*, 2000, vol. 22-23, 227 p. (7 contrib.)

« Les coutumes primitives dans les écrits des mythologues grecs et romains », p. 19.

« Le jugement de Daniel », p. 83.

« Un contrat dans l'Olympe homérique », p. 105.

« La propriété foncière dans les poèmes homériques », p. 113.

« Sur quelques lettres de Sidoine Apollinaire », p. 133.

« Sur l'histoire de l'usucapion », p. 157.

« Un fragment de loi municipale romaine », p. 191.

331. Esmein (Adhémar), 1886 – *Recueil*

Mélanges d'histoire du droit et de critique : droit romain,
Paris : L. Larose et Forcel, 1886, 420 p. (14 contrib.)

I. Droit romain ancien et de l'époque classique

« La *manus*, la paternité et le divorce dans l'ancien droit romain », p. 1.

« Le testament du mari et la *donatio ante nuptias* », p. 36.

« Le délit d'adultère à Rome et la loi *Julia de Adulteriis* », p. 70.

« Sur l'histoire de l'usucapion », p. 171.

« Les baux de cinq ans du droit romain », p. 219.

II. Le droit romain et les coutumes primitives

« La poursuite du vol et le serment purgatoire », p. 233.

« Débiteurs privés de sépulture », p. 245.

III. Épigraphie et critique juridiques

« Un fragment de loi sur la juridiction des magistrats municipaux », p. 269.

« Les colons du *saltus Burunitanus* », p. 293.

« La Table de Bantia », p. 323.

« Fragments du livre IX des *Responsa Papiniani* avec les notes de Paul et d'Ulpien », p. 339.

« Sur quelques lettres de Sidoine Apollinaire », p. 359.

« Les baux perpétuels des formules d'Angers et de Tours », p. 393.

« Un traité de droit syro-romain du V^e^ siècle », p. 403.

F

332. Fagnart (Jean-Luc), 2008

Liber amicorum Jean-Luc Fagnart,
Bruxelles : Anthemis : Bruylant, 2008, 1014 p. (54 contrib.)

Partie I : Les assurances

Kristiaan BERNAUW, « *De plaatsing van risico's bij extra-communautaire verzekeraars (partim privaatrechtelijk)* », p. 61.

Michèle BONHEURE, « C'est l'histoire de la petite bête qui pique », p. 87.

Estelle DELAUNOY, « *De discussie over de bewijslast aangaande uitsluitingen in verzekeringen : een neverending story ?* », p. 97.

Claude DEVOET, « Les caractères de l'assurance maladie (privée) », p. 115.

Bill W. DUFWA, « L'assurance suédoise des patients », p. 139.

Michel FLAMEE, « *IAIS activities and future perspectives* », p. 169.

Christian JAUMAIN, « Pension complémentaire : rente ou capital ? : alternatives assurantielles », p. 177.

Catherine MELOTTE, « Article 29bis, faute du passager : absence du port de la ceinture de sécurité », p. 187.

Philippe MIHAIL, « *Family trust* et assurance vie : le riche et le pauvre ? », p. 203.

Catherine PARIS, « L'assurance de la responsabilité de l'architecte : une nouvelle assurance réglementée », p. 225.

Martine REGOUT, « Quelques arrêts récents en matière de prescription de l'action directe de la personne lésée contre l'assureur de la responsabilité », p. 239.

Jean ROGGE, « Assurance de la responsabilité civile et nouveaux risques », p. 255.

Luc SCHUERMANS et Peter TEERLINCK, « La passation de marchés publics des assurances : quelques nouveautés en matière de droit administratif », p. 269.

Béatrice TOUSSAINT, « Interprétation et rédaction des contrats d'assurance », p. 287.

Luc VAN GOSSUM, « Accidents du travail : état des lieux et perspectives », p. 305.

Caroline VAN SCHOUBROECK, « *Verhaalbaarheid van kosten en erelonen raadslieden ook voor verzekeraars ?* », p. 323.

Thierry VANSWEEVELT, « *Een no fault-systeem voor medische ongevallen in België : quo vadis ?* », p. 347.

Britt WEYTS, « *De ene opzettelijk fout is de andere niet : over opzet in het aansprakelijkheids- en verzekeringsrecht* », p. 363.

Partie II : La responsabilité et l'indemnisation

Jean-Marc BINON, « La réparation de la perte d'une chance dans la jurisprudence européenne : une question de chance ? », p. 377.

Vincent CALLEWAERT, « La direction du procès par l'assureur de responsabilité : questions choisies », p. 379.

Nathalie COLETTE-BASECQZ, « Réflexions critiques sur les présomptions de responsabilité en droit pénal », p. 397.

Ludo CORNELIS, « Le temps de l'air », p. 413.

Herman COUSY, « À la recherche du temps futur : une approche européenne du droit de la responsabilité civile », p. 431.

Roger O. DALCQ et Christine DALCQ, « Quelques réflexions sur l'immunité de l'agent d'exécution », p. 455.

Bernard DUBUISSON, « L'indemnisation des dommages causés par des actes de terrorisme en Belgique : la loi du 1er avril 2007 », p. 465.

Nicolas ESTIENNE, « L'indemnisation des victimes d'accidents ferroviaires », p. 499.

Paul Alain FORIERS, « Observations sur les arrêts de la Cour de cassation des 28 avril 2006 et 4 février 2008 ou les limites des raisonnements techniques en droit », p. 515.

Christine GILLES, « La responsabilité de l'écrivain, l'incongruité de la question, la modestie de la réponse », p. 527.

François GLASDORFF, « L'immunité des sous-traitants et autres agents d'exécution : l'amorce d'une solution ? », p. 545.

Michèle GREGOIRE et Marc-David WEINBERGER, « Responsabilité des intermédiaires financiers après MiFID : deux observations en matière de conseil en investissement », p. 559.

Jean-François LECLERCQ et David DE ROY, « Quelques observations sur l'intervention de l'État dans la réparation de certains préjudices », p. 575.

Pierre LUCAS, « Si l'on réinventait la réparation du préjudice corporel ? », p. 597.

Jean-François MAROT, « Le préjudice ménager : un foyer d'incertitudes », p. 621.

Thierry PAPART, « Les efforts accrus ... Ambiguïté et redondance ? », p. 637.

Joëlle TINANT et Noël SIMAR, « Evolution... Révolution », p. 657.

Jacques VAN COMPERNOLLE, « Justice et responsabilité : quelques réflexions sur les implications de la jurisprudence européenne », p. 677.

Pierre VAN OMMESLAGHE, « Lien de causalité et dommage réparable : dérives et corrections », p. 687.

Partie III : La médecine

Jean-Pol BEAUTHIER, « L'histoire de la médecine légale au travers de l'Université libre de Bruxelles », p. 711.

Freddy FALEZ, « Quand le Professeur Jean-Luc Fagnart enseigne le droit à des médecins », p. 731.

Thérèse LOCOGE, « La communication de ses données médicales au patient suivant les lois des 8 décembre 1992 (vie privée) et 22 août 2002 (sur les droits du patient) et leurs conséquences sur le secret médical », p. 737.

Isabelle LUTTE, « Le médicament : de sa prescription à sa consommation : un nouvel enjeu de responsabilité », p. 747.

Jean-Pol MASSON, « M. Purgon, le docteur Knock et les autres : les médecins et la médecine dans la littérature française », p. 767.

Françoise ROGGEN, « L'évolution en droit pénal des mesures prises à l'égard des anormaux », p. 783.

Pascal STAQUET, « La loi relative aux droits du patient en psychiatrie », p. 807.

Éric THIRY, « La revalorisation du facteur temps dans la relation entre le prestataire de soins et son patient », p. 827.

Partie IV : Le commerce et la finance

Thierry BOURGOIGNIE, « Droit de la consommation : une mutation salutaire », p. 845.

Jean-Pierre BUYLE, « Les T.I.C. et l'éthique de l'avocat », p. 867.

Philippe COLLE, « *Actualia handelsagentuur* », p. 879.

Xavier DIEUX, « La représentation des sociétés en Justice : questions spéciales », p. 893.

Andrée PUTTEMANS, « Réflexions autour des notions de vente et enchères publiques mobilières », p. 909.

Laurent VAN COMPERNOLLE, « Les nouvelles obligations des sociétés cotées en matière de transparence », p. 937.

Partie V : L'Europe

Marcel FONTAINE, « Les programmes européens PHARE et TACIS : mémoires de frustrations », p. 955.

Fleur LONGFILS, « La Communauté européenne et ses agents : une responsabilité pour autrui incitant à une grande "responsabilisation" personnelle », p. 967.

Diane STRUYVEN, « Action de groupe : *tu quoque*, Europa ? », p. 983.

333. Falletti (Louis), 1971

***Mélanges offerts au professeur Louis Falletti*, Paris : Dalloz, 1971, 603 p.**

Jean BART, « Un exposé des sources de la mainmorte bourguignonne à la fin du XIV^e^ siècle », p. 1.

François-Paul BLANC, « La noblesse de cloche en France à l'époque de la première réformation (1666-1669) », p. 9.

P. BOUDOT, « Notes sur l'Église de Villefrancœur », p. 25.

Gérard BOULVERT, « Le *gentilice* de L. Aurelius Augg. lib. Apolaustus Memphius », p. 29.

Laurent BOYER, « Les assemblées de parents de mineurs en Forez à la fin de l'ancien régime », p. 37.

Marie-Louise CARLIN, « Faux-monnayeurs ou complices ? », p. 59.

Robert CHABANNE, « Les principales étapes de la pénétration du droit romano-canonique dans la Pologne médiévale », p. 67.

Laurent CHEVAILLER, « Observations sur le "*speculum legatorum*" de Guillaume Durand », p. 85.

André DEMICHEL, « Plaidoyer pour l'histoire », p. 99.

Nicole DOCKES, « Justice et pouvoir politique à Lyon du X^e^ au XVI^e^ siècle », p. 107.

Georges DOLE, « L'assistance au clergé séculier dans la France de 1790 à 1905 », p. 131.

François DUMONT, « Le parfait intendant et sa formation d'après un ancien intendant du début du XVIII[e] siècle », p. 153.

Michel GANZIN, « La clause de substitution dans les actes à cause de mort à Aix-en-Provence au XVIII[e] siècle (1750 et 1793) », p. 169.

Jean-Claude GENIN, « Réflexions sur l'originalité juridique de la répression du suicide en droit romain », p. 233

Henri GILLES, « Mariages de princes et dispenses pontificales », p. 295.

Paul GUICHONNET, « Une institution peu connue de la période sarde en Savoie », p. 309.

Pierre GUIHO, « Réflexions sur le mariage posthume », p. 321.

Raymond GUILLIEN, « Responsabilité médicale et responsabilité judiciaire dans le cas de détention provisoire », p. 333.

Marius HUDRY, « Les franchises de Moutiers-Savoie d'après les Actes de 1278 et 1315 », p. 341.

Jacques LAMBERT, « Proclamation par la Cour Suprême des Etats-Unis du droit à la régulation des naissances en tant que liberté fondamentale », p. 349.

Micheline LANDRAUD, « Observations sur un contrat de mariage passé en Dauphiné au XVIII[e] siècle », p. 355.

W.A. LIEBESKIND, « *Landsgemeinde* et suffrage féminin », p. 371.

René METZ, « Le principe de subsidiarité et la révision du Droit de l'Eglise », p. 377.

André MUTEL, « Réflexions sur quelques aspects de la condition juridique des Temples en Droit romain classique », p. 389.

Stanislaw E. NAHLIK, « Machiavel précepteur des diplomates », p. 413.

Louis de NAUROIS, « Obligation juridique et obligation morale », p. 423.

Raoul NAZ, « Les chapitres des cathédrales après l'annexion de la Savoie à la France en 1860 », p. 433.

Roger NERSON, « Le respect par l'historien de la vie privée de ses personnages », p. 449.

Paul OURLIAC, « L'Eglise et les laïques à la fin du Moyen-Age : Étude de Droit canonique », p. 473.

A. PERRET, « Aperçus sur le Conseil d'Étatde Savoie à Chambéry », p. 487.

Jean-François POUDRET, « Mainmorte et liberté personnelle au pays de Vaud à la fin du moyen-âge », p. 499.

Germain SICARD, « Un conflit entre l'Empereur et le Conseil Général de la Haute-Garonne en 1807-1808 », p. 513.

Pierre-Clément TIMBAL, « Un cas de retrait lignacer en Picardie au XIV[e] siècle », p. 529.

Robert VILLERS, « Gérard de Beseler : Misères et grandeurs de l'hypercritique », p. 545.

Jean VINCENT, « Juridiction collégiale ou juge unique dans la procédure civile française », p. 561.

Jean YVER, « Sur deux jugements du Maître-Echevin de Metz (1361 et 1376), concernant le partage successoral entre enfants de plusieurs lits », p. 591.

334. Farjat (Gérard), Boy (Laurence) et Pirovano (Antoine), 2013

« L'école niçoise du droit économique »,
***Revue internationale de droit économique*, t. XXVII, 2013 (nº 4), p. 407-595 (19 contrib.)**

Clotilde JOURDAIN-FORTIER, « Hommage à l'école niçoise du droit économique », p. 407.

En hommage à Gérard Farjat

Gilles J. MARTIN et Jean-Baptiste RACINE, « Gérard Farjat et la doctrine », p. 409.

Éric BALATE, « Hommage à Gérard Farjat, premier président de l'Association internationale de droit économique, prononcé le 23 novembre 2012 à Nice », p. 419.

En hommage à Laurence Boy

« Contribution de Lascaux. En hommage à un certain regard sur le droit », p. 421.

Éric BALATE, « Hommage à Laurence Boy, secrétaire générale de l'Association internationale de droit économique, prononcé le 9 mars 2013 à Nice », p. 433.

En hommage à Antoine Pirovano

Fabrice RIEM, « Retour sur l'ordre concurrentiel », p. 435.

Hommages collectifs

Hans-Wolfgang MICKLITZ, « École de Nice – École de Brême », p. 451.

« École de Nice/École de Dijon », p. 459.

Mahmoud Mohamed SALAH, « Le pouvoir économique et le droit. Variation sur un thème très niçois », p. 475.

Jean-Jacques SUEUR, « La "main invisible" et le droit économique. Retour sur Adam Smith et certaines de ses intuitions », p. 491.

Robert CHARVIN, « Droit économique, droit des "affaires" et défaite du social », p. 503.

Philippe COPPENS, « Droit économique international et justice distributive », p. 511.

Ahmed MAHIOU, « Du droit économique au nouvel ordre économique international : quelques réflexions », p. 523.

Éric BALATE et Séverine MENETREY, « Des magistratures économiques à la régulation judiciaire », p. 533.

Abdoulaye SAKHO, « Analyse substantielle et relation de pouvoir », p. 545.

Julien LE MAUX et Ivan TCHOTOURIAN, « Approche critique du *say on pay*. Premières leçons d'une analyse substantielle sur les orientations contemporaines du droit des sociétés », p. 557.

Marc DESCHAMPS et René POESY, « Les jeux de procédures en droit français des pratiques anticoncurrentielles », p. 569.

Frédéric MARTY et Patrice REIS, « Une approche critique du contrôle de l'exercice des pouvoirs privés économiques par l'abus de dépendance économique », p. 579.

Mai-Anh NGO, « L'encadrement juridique des OGM, illustration des forces et faiblesses du droit économique », p. 589.

335. Farjat (Gérard), 1999

***Philosophie du droit et droit économique : quel dialogue ? : Mélanges en l'honneur de Gérard Farjat*, Paris : Frison-Roche, 1999**

LA RECHERCHE D'UN LANGAGE AUTONOME

Jean BART, « La féodalité au secours du capitalisme », p. 3.

Soukaïna BOURAOUI, « De l'analyse substantielle en droit de l'environnement », p. 11.

Loïc CADIET, « Les jeux du contrat et du procès : esquisse », p. 23.

Marie-Jeanne CAMPANA, « Variations sur la clause de réserve de propriété », p. 53.

Claude CHAMPAUD, « Des droits nés avec nous. Discours sur la méthode réaliste et structuraliste de connaissance du droit », p. 69.

Hubert CHARLES, « Peut-on parler d'une conception républicaine du droit économique français ? », p. 111.

Mireille DELMAS-MARTY, « L'ébauche d'un droit pénal économique européen : de la convention. Interétatique au *corpus juris* supraétatique », p. 121.

Serge GUINCHARD, « Le procès équitable : garantie formelle ou droit substantiel ? », p. 139.

Francis HAUMONT, « La notion de trouble de voisinage à la croisée du droit privé et du droit public », p. 175.

Philippe KAHN, « À propos des sources du droit du commerce international », p. 185.

Ali MEZGHANI, « L'illicite dans 1e commerce international. L'anomie dans 1a société internationale », p. 193.

Antoine PIROVANO, « Les transformations de l'ordre privé économique l'exemple des réseaux de distribution sélective », p. 211.

Jean-Baptiste RACINE, « Droit et concurrence dans le secteur de la profession d'avocat, vers un ordre concurrentiel mondial ? », p. 225.

Bernard REMICHE, « Droit économique, marché et intérêt général », p. 253.

Mohamed Mahmoud Mohamed SALAH, « Les transformations de l'ordre public économique vers un ordre public régulatoire ? », p. 261.

Jean-Jacques SUEUR, « Droit économique et méthodologie du droit », p. 291.

Gunther TEUBNER, « Les multiples corps du roi : l'autodestruction de la hiérarchie du droit », p. 309.

POUR DES DIALOGUES INTERSYSTÉMIQUES

Laurence BOY, « Les organismes génétiquement modifiés entre le principe de précaution et l'ordre "scientifico-concurrentiel" », p. 333.

Lysiane CARTELIER, « Politique européenne de la concurrence et nouvelles régulations publiques », p. 353

Terence DAINTITH, « Pouvoir étatique en droit et en économie », p. 367.

Philippe FOUCHARD, « L'arbitrage et la mondialisation de l'économie », p. 381.

Marie-Anne FRISON-ROCHE, « Droit économique, concentration capitalistique et marché », p. 397.

Ulrich IMMENGA, « Le droit de la concurrence dans l'économie globale », p. 405.

Gilles J. MARTIN, « La "parole responsable" : parole scientifique et responsabilité », p. 415.

Farouk MECHRI, « Voyage dans l'espace du temps juridique », p. 427.

Maria-Manuel LEITAO-MARQUES, « Les affaires et la justice », p. 449.

Michel MIAILLE, « La Chine et le droit : histoire d'un regard », p. 467.

François OST et Michel VAN DE KERCHOVE, « Le présent, horizon paradoxal des sanctions réparatrices ? », p. 477.

Michel RAINELLI, « Vers un ordre concurrentiel mondial ? », p. 493.

Corinne SAINT-ALARY-HOUIN, « La moralisation des Procédures collectives : regards sur la jurisprudence récente », p. 503.

Henri ISAIA et J. SPINDLER, « Déréglementation et fiscalité », p. 517.

Pieter VER LOREN VAN THEMAAT, « Quelques réflexions sur les implications de la chute du mur de Berlin », p. 539.

Josse MERTENS DE WILMARS et Harold NYSSENS, « Intégration européenne et correction des mécanismes du marché », p. 557.

336. Fatôme (Étienne), 2011

Bien public, bien commun : Mélanges en l'honneur de Étienne Fatôme,
Paris : Dalloz, 2011

Yann AGUILA, « Un nouvel État ? », p. 1.

Denys DE BECHILLON, « Et si aucun doute ne régnait sur la nature juridique des syndicats mixtes dit "ouverts" ? », p. 17.

Odile DE DAVID BEAUREGARD-BERTHIER, « Le patrimoine immatériel de l'État », p. 23.

Jean-Claude BONICHOT, « Droit de l'Union européenne et planification : une idée qui fait son chemin ? », p. 37.

Alain BOROWSKI, « À propos de quelques évolutions récentes en matière d'achat public de fournitures et de services et des conséquences qui devraient leur être attachées », p. 49.

Michel BOUVIER, « L'autonomie fiscale locale : nouvel essor ou illusion perdue ? », p. 57.

Stéphane BRACONNIER, « Le régime des biens publics situés à l'étranger », p. 63.

Jean-Philippe BROUANT, « Sur le régime juridique des biens gérés par les groupements d'intérêt public », p. 79.

Delphine COSTA, « L'inaliénabilité et l'imprescriptibilité du domaine public », p. 87.

Anne DANIS-FATOME, « Biens publics, choses communes ou biens communs ? », p. 99.

Michel DEGOFFE, « Les prestations payantes des services publics en principe gratuits », p. 115.

Maryse DEGUERGUE, « Les antilogies des lois Grenelle de l'environnement », p. 123.

Emmanuel FATOME, « Droits de préemption urbain », p. 129.

Norbert FOULQUIER, « Le domaine public transparent », p. 141.

Juliette GATE, « Le corps humain, bien public hors du commun », p. 147.

Yves GAUDEMET, « Que reste-t-il de l'intangibilité de l'ouvrage public ? », p. 155.

Henri JACQUOT, « Sur la dissociation des fonctions d'information et de stabilisation du certificat d'urbanisme d'information générale », p. 165.

Yves JEGOUZO, « Les principes du droit de l'urbanisme », p. 179.

Jean-François LAFAIX, « L'atteinte au droit au respect des biens par un revirement de jurisprudence », p. 191.

Paul LE CANNU, « Voyage au pays du désordre juridique », p. 217.

Jean-Pierre LEBRETON, « Histoire de la déclaration de projet », p. 229.

Raphaël LEONETTI, « Trouble dans les locaux de la police », p. 237.

Laurent LEVENEUR, « Regards sur les limitations de responsabilité : d'étonnants paradoxes du droit privé à la lumière du droit public », p. 255.

François LLORENS, « Les avenants aux délégations de service public entre droit national et droit communautaire », p. 269.

Antoine LOUVARIS, « Biens publics et concurrence : bref inventaire des fruits d'une union de raison », p. 287.

Bertrand MATHIEU, « La création de l'École de droit de la Sorbonne de l'Université Paris I : une réforme stratégique dans un nouveau contexte universitaire », p. 297.

Didier MAUS, « Un patrimoine commun : les archives constitutionnelles de la V^{e} République », p. 305.

Fabrice MELLERAY, « De quelques incertitudes relatives à la "théorie" de la domanialité publique globale », p. 321.

Alain MENEMENIS, « Le juge administratif et le contrat : libres propos sur un agenda chargé », p. 329.

Franck MODERNE, « Quelques observations à propos du contrat dit de "collaboration entre le secteur public et le secteur privé" dans le droit espagnol contemporain », p. 347.

Jacques MOREAU, « Variations sur l'enrichissement sans cause », p. 363.

Sophie NICINSKI, « Faut- il soumettre la délivrance des titres d'occupation du domaine public à une procédure de mise en concurrence ? », p. 373.

Marcel POCHARD, « Bien commun et domaine immobilier de la Cité internationale universitaire de Paris », p. 389.

Guillaume DU PUY-MONTBRUN, « Une "bande des cent mètres" en Méditerranée ? », p. 397.

Michèle RAUNET et Bruno CHEVREUX, « Droits réels et personnes publiques », p. 403.

Laurent RICHER, « Une tradition : le caractère réglementaire du droit des marchés public », p. 411.

Pierre SOLER-COUTEAUX, « De l'analyse et du suivi des documents d'urbanisme », p. 419.

Bernard STIRN, « Premières réflexions sur la question prioritaire de constitutionnalité », p. 429.

Alain TESSIER, « La politique immobilière des opérateurs de l'État », p. 435.

Jean-Luc TIXIER, « Les servitudes de l'article L. 2122- 4 du Code général de la propriété des personnes publiques : quel emprunt au droit privé ? », p. 443.

Thierry TUOT, « Droit public et environnement : nouveaux concepts, nouveaux outils ? », p. 451.

Michel VERPEAUX, « Du concours et des bains de mer... », p. 459.

Philippe YOLKA, « Retour sur l'apport en garantie des équipements publics », p. 465.

337. Favoreu (Louis), 2007 (Mélanges)

Renouveau du droit constitutionnel : mélanges en l'honneur de Louis Favoreu,
Paris : Dalloz, 2007

Richard GHEVONTIAN, « Louis Favoreu et l'Université », p. 3.

Joseph PINI, « Louis Favoreu, l'enseignant », p. 7.

Thierry S. RENOUX, « Louis Favoreu et le principe de la séparation des pouvoirs », p. 13.

Bernard STIRN, « Louis Favoreu et le Conseil d'État», p. 27.

Francis DELPEREE, « La Préface », p. 27.

PREMIERE PARTIE : LA JUSTICE CONSTITUTIONNELLE

Constantinos BACOYANNIS, « Le débat récent sur la nécessité d'une institution de justice constitutionnelle », p. 41.

Allan R. BREWER-CARIAS, « Le recours d'interprétation abstrait de la Constitution au Venezuela », p. 61.

Manuel M. CARDOSO DA COSTA, « La Cour constitutionnelle portugaise face à une Constitution en changement », p. 71.

Jacques CHEVALLIER, « Le juge constitutionnel et l'effet Becket », p. 83.

Pedro CRUZ VILLALON, « Le contrôle a priori en Espagne, vingt ans après sa suppression », p. 95.

Denis DE BECHILLON, « Plaidoyer pour l'attribution aux juges ordinaires du pouvoir de contrôler la constitutionnalité des lois et la transformation du Conseil constitutionnel en Cour suprême », p. 109.

Jean-Pierre DUPRAT, « Le modèle de la Cour suprême américaine dans les réformes constitutionnelles actuelles en Grande-Bretagne », p. 131.

Michel FROMONT, « La notion de justice constitutionnelle et le droit français », p. 149.

Patrice GARANT, « La justice constitutionnelle canadienne : 20 ans de renouveau (1985-2005) », p. 165.

Lech GARLICKI, « Vingt ans du Tribunal constitutionnel polonais », p. 191.

Manuel GONCALVES FERREIRA FILHO, « L'évolution du contrôle de constitutionnalité au Brésil », p. 209.

Anne-Marie LE POURHEIT, « L'injustice constitutionnelle », p. 223.

Xavier MAGNON, « Orientation théorique et choix méthodologique de l'école aixoise de droit constitutionnel : réflexions et tentatives de reconstruction », p. 233.

Wanda MASTOR, « La part prudentielle dans l'œuvre jurisprudentielle (Aristote au Palais-Royal) », p. 255.

Ferdinand MELIN-SOUCRAMANIEN, « Du déni de justice constitutionnelle en droit public français », p. 277.

Jean-Louis MESTRE, « Le contrôle de la constitutionnalité de la loi par la Cour de cassation sous la IIe République », p. 291.

Jorge MIRANDA, « *O Tribunal Constitucional português* », p. 311.

Jean-JacquesPARDINI, « L'opération de qualification des faits dans le contrôle de constitutionnalité des lois », p. 335.

Loïc PHILIP, « Dialogue sur la jurisprudence du Conseil constitutionnel », p. 361.

Xavier PHILIPPE, « Brèves réflexions sur les relations entre "justice transitionnelle" et Constitution », p. 373.

Stéphane PIERRE-CAPS, « Le Conseil constitutionnel et la question du *demos* », p. 387.

Alessandro PIZZORUSSO, « Un cas de "déni de justice" dans le système italien de justice constitutionnelle », p. 399.

Cheryl SAUNDERS, « *Judicial dialogue in common law countries* », p. 413.

Caterina SEVERINO, « Le Conseil constitutionnel et le droit vivant : mythe ou réalité ? », p. 429.

Christian STARCK, « La Cour constitutionnelle fédérale. Son rôle et ses effets », p. 455.

Marc VERDUSSEN, « Un procès constitutionnel légitime », p. 473.

Jean WALINE, « Existe-t-il un gouvernement du juge constitutionnel en France ? », p. 487.

DEUXIEME PARTIE : LE DROIT CONSTITUTIONNEL INSTITUTIONNEL

Robert BADINTER, « Une exception française : les anciens présidents de la République au Conseil constitutionnel », p. 513.

Stéphane CAPORAL, « Les origines américaines de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 », p. 523.

Guy CARCASSONNE, « Changer de régime sans changer de Constitution : l'initiative des acteurs », p. 543.

Élise CARPENTIER, Jérôme TREMEAU, « La confrontation de la loi à la Constitution par le juge ordinaire. Qu'en pensez-vous ? », p. 553.

José Luis CEA EGANA, « *Finalmente, la constitucion de Chile. Fue Reformada !* », p. 581.

Sophie DE CACQUERAY et Guylène NICOLAS, « Le Parlement et l'adoption des normes sanitaires », p. 593.

Jean DU BOIS DE GAUDUSSON, « Défense et illustration du constitutionnalisme en Afrique après quinze ans de pratique du pouvoir », p. 609.

Alain DELCAMP, « Contrôle de constitutionnalité et autonomie locale », p. 629.

Stéphane DIEMERT, « La Constitution, l'autodétermination des populations d'outre-mer et l'appartenance à la République : nouvelles perspectives », p. 637.

Guillaume DRAGO, « Le périmètre de la loi », p. 661.

Marc FRANGI, « Les langues régionales, enjeu constitutionnel ? », p. 673.

Michel GANZIN, « La dynamique du concept « jus naturaliste » de Constitution (1751-1789) », p. 689.

Patrice GELARD, « Quelques conseils au constitutionnaliste de droit comparé », p. 705.

Claude GOYARD, « Les langues, la nation et la Constitution française », p. 713.

Nathalie JACQUINOT, « Le juge administratif et le juge constitutionnel face à l'état d'urgence », p. 729.

Blaise KNAPP, « L'éducation dans la Constitution : l'exemple de la Suisse », p. 747.

Robert KOVAR, « L'emprise du droit communautaire sur le régime du retrait des actes administratifs nationaux », p. 767.

Fançois LUCHAIRE, « Un concept inutile : la souveraineté », p. 789.

Massimo LUCIANI, « *Costituzionalismo irenico costituzionalismo polemico* », p. 795.

Didier MAUS, « La V^e^ République, hier, aujourd'hui, demain », p. 821.

Nicolas MAZIAU, « La Bosnie-Herzégovine en devenir, douze ans après Dayton. Changements attendus et perspectives », p. 837.

Anne MEYER-HEINE, « Cours suprêmes et transition démocratique : éléments de réflexion tirés du cas ukrainien », p. 857.

Paolo PASSAGLIA, « Présidentialisme versus collégialité ? À la recherche des modèles d'organisation des cours constitutionnelles », p. 875.

Dominique ROUSSEAU, « Le nouvel horizon du droit constitutionnel », p. 887.

André ROUX, Guy SCOFFONI, « Autonomie régionale et formes de l'État », p. 895.

Odile RUDELLE, « Idée républicaine, lois fondamentales, résistance constitutionnelle, de Claude Nicolet à Michel Debré en passant par Marc Bloch et Alexis de Tocqueville. Droit, histoire et mémoire », p. 915.

Dominique TURPIN, « Plaidoyer pour la Constitution de la Ve République », p. 937.

Mamiko UENO, « La crise du constitutionnalisme. A propos du projet de nouvelle constitution du parti libéral démocrate », p. 953.

Michel VERPEAUX, « Les avatars récents de l'indépendance des membres du Conseil constitutionnel », p. 969.

TROISIEME PARTIE : LE DROIT CONSTITUTIONNEL NORMATIF

Paul AMSELEK, « Une fausse idée claire : la hiérarchie des normes juridiques », p. 983.

Pierre AVRIL, « Le traité instituant une Constitution pour l'Europe ou la cloche fêlée de Philadelphie », p. 1015.

Maryse BAUDREZ, « Les règlements autonomes existent-ils en Italie ? », p. 1029.

Claude BLUMANN, « Un mimétisme à l'envers : le contrôle de constitutionnalité des engagements externes en droit constitutionnel et en droit communautaire », p. 1039.

Pierre BON, « Le contrôle des actes non législatifs du Parlement : toujours un déni de justice ? », p. 1065.

Alain BOYER, « La spécificité du contentieux des lois de pays », p. 1083.

Catherine BOYER-MERENTIER, « L'article 74-1 de la Constitution », p. 1101.

Gérard COHEN-JONATHAN, « La fonction quasi constitutionnelle de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 1127.

Giuseppe DE VERGOTTINI, « La fonction arbitrale de la Cour constitutionnelle italienne dans l'évolution du modèle régional », p. 1155.

Pierre DELVOLVE, « Le nouveau statut des délégations de signature », p. 1173.

Luis Maria DIEZ PICAZO, « Limites internationales au pouvoir constituant », p. 1191.

Jean-Claude DOUENCE, « Le Conseil constitutionnel et la prohibition de la tutelle d'une collectivité territoriale sur une autre », p. 1209.

Louis DUBOUIS, « Le service public et le traité établissant une Constitution pour l'Europe », p. 1219.

Francisco FERNANDEZ SEGADO, « Le contrôle de « communautariété » de l'ordre juridique interne réalisé par le juge national et ses conséquences sur le système constitutionnel », p. 1231.

Jean-François FLAUSS, « Les cours constitutionnelles et la règle du délai raisonnable : le contrôle de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 1263.

Patrick GAIA, « Le Conseil constitutionnel et l'Europe », p. 1279.

Anne LEVADE, « La constitutionnalité des lois de transposition entre conformité et compatibilité. Esquisse d'un bilan de la jurisprudence « européenne » récente du Conseil constitutionnel », p. 1291.

Bertrand MATHIEU, « Le contrôle des lois de transposition des directives communautaires par le Conseil constitutionnel ou les difficultés du cartésianisme », p. 1307.

Fabrice MELLERAY, « En a-t-on fini avec la « théorie » des actes de gouvernement ? », p. 1317.

Franck MODERNE, « La dialectique pluralisme – concentration dans le secteur de l'audiovisuel. (après la décision du Conseil constitutionnel n° 2004-497 DC du 1er juillet 2004 et la loi n° 2004-669 du 9 juillet 2004) », p. 1329.

Eric OLIVA, « Normes de constitutionnalité ou normes constitutionnelles : l'ambiguïté des lois organiques foncières », p. 1349.

Pierre PACTET, « Le Conseil constitutionnel et l'œuvre constituante », p. 1373.

Francisco RUBIO LLORENTE, « La relation entre les juridictions espagnoles et les juridictions européennes », p. 1387.

Elena SIMINA TANASESCU, « Constitutionnalisation ou codification du droit européen ? », p. 1411.

Juan José SOLOZABAL ECHAVARRIA, « Les relations entre le droit européen et national sous le contrôle du Tribunal constitutionnel espagnol », p. 1421.

Philippe TERNEYRE, « Les rapports hiérarchiques entre Constitution, loi et contrat en droit positif français », p. 1435.

QUATRIEME PARTIE : LE DROIT CONSTITUTIONNEL SUBSTANTIEL

Hubert ALCARAZ, « La théorie de l'état de la législation antérieure et la protection des droits et libertés », p. 1453.

Valérie BERNAUD, « Les droits constitutionnels des travailleurs au cœur de l'évolution du contrôle de constitutionnalité du Conseil d'État. De l'arrêt *Dehaene* à l'arrêt *Syndicat national des huissiers de justice*… », p. 1487.

Jean-Yves CHEROT, « Les droits fondamentaux au travail et la globalisation. Un nouveau modèle de droit global ? », p. 1505.

Marthe FATIN-ROUGE STEFANINI, « L'exigence constitutionnelle de clarté et de loyauté des consultations », p. 1525.

Raymond GASSIN, « Les lois répressives nouvelles devant le Conseil constitutionnel », p. 1553.

Laurence GAY, « Le principe constitutionnel de protection de la santé peut-il être au fondement d'une liberté ? Réflexions à partir de l'ordonnance de référé du Conseil d'Étatdu 8 septembre 2005 », p. 1577.

Yoïchi HIGUCHI, « La justice constitutionnelle et la « République » : le secret du succès d'un mariage difficile », p. 1607.

Claude KLEIN, « Les débats politiques et le juge : le retrait de la bande de Gaza devant la Cour suprême israélienne », p. 1619.

Jean LAMARQUE, « A propos de l'impôt de solidarité sur la fortune : retour sur deux décisions du Conseil constitutionnel », p. 1629.

Olivier LECUCQ, « Existe-t-il un droit fondamental au séjour des étrangers ? », p. 1637.

Christian LOUIT, « Le droit fiscal et le sourire (ou petites histoires fiscales) », p. 1651.

Jacques MOREAU, « La liberté individuelle dans la jurisprudence du Conseil constitutionnel », p. 1661.

Annabelle PENA-SOLER, « A la recherche de la liberté personnelle désespérément… », p. 1675.

Anne RASSON-ROLAND, « L'apport de la Cour d'arbitrage à la construction d'un droit constitutionnel relatif aux libertés universitaires », p. 1709.

Dircêo TORRECILLAS RAMOS, « Constitution et droits acquis au Brésil dans le droit comparé », p. 1723.

Michel TROPER, « La Déclaration des droits et des devoirs de l'homme de la Constitution de l'an III », p. 1731.

Albrecht WEBER, « Double ou triple protection des droits fondamentaux en Europe ? », p. 1747.

José WOEHRLING, « Justice constitutionnelle, protection des droits et libertés et juridicisation de la vie politique au Canada », p. 1761.

338. Favoreu (Louis), 2007 (*In memoriam*)

Cours suprêmes nationales et cours européennes : concurrence ou collaboration ? : In memoriam Louis Favoreu,
Athènes : Ant. N. Sakkoulas ; Bruxelles : Bruylant, 2007, 381 p. (18 contrib.)

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Otto PFERSMANN, « Le nouveau constitutionnalisme comparé et les rapports entre juridictions suprêmes », p. 45.

PREMIÈRE PARTIE : LES POINTS DE VUE DES JURIDICTIONS NATIONALES

Rainer ARNOLD, « Allemagne », p. 63.

Heinz SCHÄFFER, « Autriche », p. 95.

Francis DELPEREE, « Belgique », p. 125.

Loukis LOUCAÏDES, « Chypre », p. 143.

Francisco Rubio LLORENTE, « Espagne », p. 151.

Jean-Claude COLLIARD, « France », p. 167.

Filoktimon ARNAOUTOGLOU, « Grèce (Le Conseil d'Etat) », p. 179.

Michel MARGARITIS, « Grèce (La Cour de Cassation) », p. 187.

John MURRAY, « Ireland », p. 197.

Massimo LUCIANI, « Italie », p. 207.

Jorge MIRANDA, « Portugal », p. 231.

Eivind SMITH, « Pays Scandinaves », p. 253.

Antonia ANGELOVA, « La Bulgarie et la Cour Européenne des Droits de l'Homme », p. 275.

DEUXIÈME PARTIE : LES POINTS DE VUE DES JURIDICTIONS EUROPÉENNES

Jürgen SCHWARZE, « Propos introductifs sur les points de vue des juridictions européennes », p. 283.

Mihalis VILARAS, « Cour de justice des communautés européennes et particularités constitutionnelles des États membres », p. 289.

Lech GARLICKI, « S*ome observations on relations between the european court of human richts and the domestic jurisdictions* », p. 305.

Jean François FLAUSS, « La prise en compte par la cour européenne des droits de l'homme de la jurisprudence des cours suprêmes », p. 327.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Franck MODERNE, « Rapport de synthèse », p. 351.

339. Favoreu (Louis), 2006

***30 ans de saisine parlementaire du Conseil constitutionnel : colloque et publication en hommage à Louis Favoreu*, Aix-en-Provence : Presses Universitaires d'Aix-Marseille ; Paris : Economica, 2006, 200 p. (8 contrib.)**

Maryvonne BONNARD, « L'écriture de la réforme du 29 octobre 1974 », p. 29.

Guy CARCASSONNE, « Les "non saisines" », p. 45.

Bertrand MATHIEU et Michel VERPEAUX, « L'incidence des saisines sur la jurisprudence », p. 49.

Pierre BON, « Les expériences étrangères de saisine parlementaire », p. 91.

Loïc PHILIP (prés.), « Table ronde avec des universitaires, anciens membres du Conseil constitutionnel », p. 111.

Patrick GAÏA, « Rapport de synthèse », p. 133.

Marthe FATIN ROUGE STEFANINI et André ROUX, « Éléments statistiques », p. 143.

Virginie MASSIEU, « Les Amis du Conseil constitutionnel », p. 177.

340. Favoreu (Louis), 2004

« Hommage à Louis Favoreu »,
***Revue française de droit constitutionnel*, vol. 59, 2004 (nº 3), 170 p. (9 contrib.)**

Didier MAUS, « Louis Favoreu et l'écrit », p. 453.

André ROUX, « Allocution prononcée le 17 septembre 2004 à l'ouverture de la table ronde justice constitutionnelle, justice ordinaire, justice supranationale : à qui revient la protection des droits fondamentaux en Europe ? », p. 457.

Didier MAUS, « Louis Favoreu un missionnaire du droit constitutionnel », p. 461.

François LUCHAIRE, « Le Conseil constitutionnel devant la Constitution pour l'Europe », p. 465.

Jean-Philippe FELDMAN, « Les Constitutions des États confédérés d'Amérique », p. 503.

Franck DAVID, « Le Président de la République, garant de la cohésion sociale », p. 533.

Patrick GROSIEUX, « Droit constitutionnel électoral : Le "parrainage" des prétendants à l'élection présidentielle : simple formalité juridique ? », p. 567.

Xavier MAGNON, « Quelques maux encore à propos des lois de révision constitutionnelle : limites, contrôle, efficacité, caractère opératoire et existence. En hommage au doyen Louis Favoreu », p. 595.

Noriko OFUJI, « Tradition constitutionnelle et supra-constitutionnalité : y a-t-il une limite à la révision constitutionnelle ? L'exemple de la Constitution japonaise », p. 619.

341. Fenet (Alain), 2008

Un droit pour des hommes libres : études en l'honneur d'Alain Fenet,
Paris : LexisNexis, Litec, 2008

PARTIE I : LES HOMMES ET LE DROIT INTERNATIONAL

Laurence BURGORGUE-LARSEN, « Vers la création d'une culture commune en matière de droits fondamentaux en Amérique latine. De la force du juge », p. 11.

Chantal CARPENTIER, « La Résolution 1757 (2007) ou quand le Conseil de sécurité de l'ONU désactiva la souveraineté du Liban à sa demande », p. 29.

Patrick CHAUMETTE, « Le rapatriement des marins », p. 51.

Geoffroy FILOCHE, « Droit international et droits territoriaux des peuples autochtones : un terrain mouvant », p. 71.

Maria FRANCHETEAU, « L'exploitation juste et équitable des ressources génétiques végétales entre les pays développés et les pays en développement : un équilibre difficile à trouver », p. 91.

Dominique GAURIER, « À propos d'un court texte de Jobn Stuart Mill : "Quelques mots sur le non-interventionnisme" », p. 111.

Rahim KHERAD, « La définition du crime d'agression. Les divergences persistantes au sein des États parties à l'aube de la révision du Statut de Rome », p. 131.

Gwenaëlle LE GURUN, « La recherche scientifique marine au cœur de la mise en valeur du patrimoine commun de l'humanité par l'Autorité internationale des fonds marins », p. 147.

Éric MONDIELLI, « Le Règlement sanitaire international révisé 2005, un instrument pour faire face aux nouvelles menaces sanitaires pour le XXI^e^ siècle », p. 169.

Martin NDENDE, « L'activité normative des Nations unies dans le domaine des transports maritimes internationaux », p. 197.

Gwenaële PROUTIERE-MAULION, « La Convention n° 188 de l'OIT sur le travail de la pêche du 14 juin 2007 : vers un respect des droits fondamentaux au travail des pêcheurs ? », p. 219.

Isabelle SCHULTE-TENCKHOFF, « L'Autre et le traité : pour une anthropologie des traités autochtones », p. 239.

Paul TAVERNIER, « Quelques réflexions sur la protection des minorités par la Cour européenne des droits de l'Homme », p. 253.

PARTIE II : L'UNION EUROPÉENNE, PERSPECTIVES POUR LE XXI^e^ SIÈCLE

Sandra BERTRAND, « Politique de voisinage et risques environnementaux : Les défis de l'Union européenne face à l'insécurité écologique extérieure », p. 265.

Astrid GUILLAUME, « Langues d'hier et langues d'aujourd'hui: passerelles vers le plurilinguisme européen », p. 277.

Zalmaï HAQUANI, « Les perspectives des relations entre l'Union européenne et les pays ACP », p. 293.

Anne-Sophie LAMBLIN-GOURDIN, « Citoyenneté et sécurité dans l'Union européenne », p. 303.

Jean-Pierre MAUBLANC, « Grandeur et misères du principe de non-discrimination fiscale », p. 319.

Dimitri MEILLON, « Le Tribunal de la fonction publique de l'Union européenne : un tribunal administratif international spécifique ? », p. 333.

Jean-Denis MOUTON, « Quelques réflexions sur l'Union européenne comme union de citoyens à partir de la jurisprudence récente de la juridiction communautaire », p. 347.

Muriel ROUYER, « L'Union européenne à la frontière entre droit et politique », p. 361.

Emmanuelle SAULNIER-CASSIA, « Du Traité de Rome au Traité de Lisbonne de 2007 : quelques réflexions sur le mirage constitutionnel de l'Union », p. 373.

Anne SINAY-CYTERMANN, « Un exemple d'unification inachevée dans le cadre de l'Union européenne: les cessions de créances internationales », p. 389.

PARTIE III : DIVERSITÉS HUMAINES, MÉTISSAGES ET SOLIDARITÉS

TITRE I : DIVERSITÉS HUMAINES ET DROITS

Dimitris CHRISTOPOULOS, « Péripéties de la nationalité hellénique », p. 411.

Alexandre GRABOY-GROBESCO, « Droits fondamentaux et ville : propos relatifs à la police de la mendicité et à l'espace public », p. 433.

Joëlle LE MORZELLEC, « L'État de droit : socle de la Francophonie », p. 445.

Yvon LE GALL, « L'éducation et l'émancipation des hommes, de la commune à l'humanité. Le débat au XIX^{e} siècle », p. 453.

TITRE II : LE LOGEMENT, NOUVEL OBJET DE SOLIDARITÉ : LE CAS DE LA FRANCE

Émilie DEAL, « La potentialité du contentieux des Programmes locaux de l'habitat », p. 483.

Jacques FIALAIRE, « Peut-on parler de droit à la participation des habitants dans la "gestion urbaine de proximité" ? », p. 511.

Emmanuel-Pie GUISELIN, « Le droit au logement opposable: à la recherche de l'effectivité d'un droit-créance », p. 525.

Jerry KIMBOO, « Les conventions de délégation des aides à la pierre », p. 547.

Alexandra LANGLAIS, « La démarche HQE : un pas obligatoire vers le développement durable pour les collectivités locales ? », p. 557.

Françoise LE FICHANT, « Le démembrement de propriété privée au service du logement social », p. 581.

Vanessa SERRET, « Les critères d'efficacité des politiques locales de logement à l'aune du développement durable », p. 599.

Christophe VOCAT, « L'apport du droit européen au droit au logement », p. 609.

Partie IV : "VAGABONDAGES" AU CŒUR DU DROIT ET DES SCIENCES POLITIQUES

Goulven BOUDIC, « Pour (tenter d') en finir avec le charisme », p. 623.

Jean DHOMMEAUX, « Le parlementarisme rationalisé à l'épreuve des faits: le discours de Michel Debré devant le Conseil d'Etat, le 27 août 1958, a cinquante ans », p. 639.

Christophe GUETTIER, « Les "grands chantiers culturels" : de quelques figures de la maîtrise d'ouvrage », p. 661.

Gilles J. GUGLIELMI, « Le droit s'écrit-il dans les communiqués de presse ? », p. 675.

René HOSTIOU, « Léon Blum, commissaire du Gouvernement, et la notion d'utilité publique en matière d'expropriation. Réflexions sur le juge administratif et la primauté de la loi », p. 685.

Geneviève KOUBI, « Les sentiments de l'État et le Droit (de quelques jalons pour une recherche irréalisable) », p. 693.

Patrick LE LOUARN, « Jules Verne, anticipateur d'un développement urbain », p. 715.

Renan LE MESTRE, « Le nouveau cadre juridique de l'action extérieure des collectivités territoriales françaises », p. 727.

Yves TASSEL, « Commerce et souveraineté, hasard et nécessité : fondements des droits maritimes », p. 743.

Marie-Thérèse VIEL, « Les variations de l'impératif de concurrence pour la dévolution d'un service public », p. 755.

342. Ferrier (Didier), 2021

Liber amicorum en l'honneur du Professeur Didier Ferrier,
Paris : LexisNexis : Dalloz, 2021, 715 p. (51 contrib.)

Mohamed Abdel RAOUE, « Le recours en annulation contre les sentences arbitrales : l'apport de la jurisprudence étatique égyptienne », p. 1.

Magued ACKAD, « Le rééquilibrage du contrat de franchise à travers la notion de contrat d'adhésion », p. 13.

Jacques AZEMA, « Essais cliniques et obtention d'un droit de propriété industrielle sur un médicament », p. 25.

Martine BEHAR-TOUCHAIS, « Confier la sanction des pratiques restrictives de concurrence à une autorité administrative indépendante : serpent de mer ou nécessité dans une démocratie libérale ? », p. 33.

Anouk BORIES, « Essai sur la responsabilité contractuelle du fait d'autrui », p. 65.

Fabio BORTOLOTTI, « *Force majeure in international arbitration : towards the emergence of common principles?* », p. 83.

Stéphane BRENA, « Recours en contribution : la subrogation personnelle malmenée », p. 103.

Aurélie BRES, « Les inférences dans la pensée juridique : déduction, induction et abduction », p. 119.

Rémy CABRILLAC, « Le projet de réforme du droit belge des contrats », p. 137.

Lise CHATAIN, « Escale en ile d'utopie coopératiste », p. 147.

Florence DEBOISSY et Guillaume WICKER, « La théorie du Patrimoine à l'épreuve du droit fiscal », p. 173.

Stéphane DESTOURS, « Le choix d'un mode de distribution, bref vade-mecum », p. 187.

Nicolas DISSAUX, « Plaidoyer pour une loi relative au contrat de franchise », p. 195.

Nicolas DORANDEU, « Les pratiques restrictives de concurrence, l'éternel chantier », p. 207.

Marie-Pierre DUMONT, « Clauses de style et baux commerciaux », p. 219.

Nicolas ÉRESEO, « Données clients et réseaux de distribution », p. 233.

Aurore FOURNIER, « La considération juridique du risque décennal », p. 251.

Philippe GRIGNON, « À propos de la validité de clauses relatives à la clientèle dans l'agence commerciale », p. 263.

Bernard GROSS, « L'échec de la conclusion d'une vente », p. 281.

Laurence IDOT, « Réflexions sur l'application internationale des articles L. 442-1, L. 442-3 et L. 442-4 du Code de commerce », p. 291.

Carine JALLAMION, « Louis Nicias Gaillard, un modèle de jurisconsulte. Son apport au droit de l'arbitrage », p. 305.

Gérard JAZOTTES, « Le choix du distributeur par l'organisateur du réseau à l'aune du droit commun des contrats », p. 323.

Emmanuel JOLIVET, « La création de la Chambre de commerce internationale : dans les coulisses d'une négociation internationale originale », p. 331.

Hugues KENFACK, « Bref retour sur le renouveau de l'article 1722 du Code civil relatif à la perte de la chose louée », p. 343.

Jacques LARRIEU, « La réitération abusive de l'identité visuelle d'un réseau de franchise », p. 351.

Christian LE STANC, « Copier et droit international privé », p. 363.

Frédéric LECLERC, « La difficile rencontre entre pratiques restrictives de concurrence », p. 373.

Romain LOIR, « Une théorie générale de la distribution », p. 401.

Daniel MAINGUY, « Le contrat de distribution, cet inconnu », p. 415.

Marie MALAURIE-VIGNAL, « Réflexions sur les objectifs du droit de la concurrence à travers l'exemple du contentieux concurrentiel relatif aux commissions interbancaires. Analyse comparative USA/Europe », p. 431.

Anne-Cécile MARTIN, « Intelligence artificielle et responsabilité contractuelle, entre confiance et défiance », p. 443.

Clémence MOULY-GUILLEMAUD, « Vouloir et l'exprimer : la volonté contractuelle dans les nouveaux textes », p. 455.

Pierre MOUSSERON, « La dérogation à l'usage », p. 467.

Fadi NAMMOUR, « Droit libanais de la représentation commerciale », p. 475.

Cyril NOURISSAT, « L'application dans l'espace de la directive "PCD interentreprises" : quelle(s) influence(s) pour les PCD du droit commun français ? », p. 487.

Françoise PEROCHON, « Rêve de caution : le maintien du terme contre le gré du prêteur », p. 499.

Philippe PETEL, « Le bailleur de centre commercial », p. 519.

Yves PICOD, « Les pratiques déloyales sur le marché: vers une unité repensée et une codification espérée », p. 527.

Jacques RAYNARD, « La clause de secret entre contrat et brevet, ou l'occasion d'un dialogue renoué », p. 539.

Yves REBOUL, « La transposition de la directive de 2015 sur les marques : l'émergence d'un titre autonome de marque renommée », p. 553.

Jean-Louis RESPAUD, « "Le facilitateur d'entente", une notion mal nommée ? », p. 571.

Thierry REVET, « L'arbre de Shanghai et ce qu'il reste de la forêt », p. 587.

Jean SALLANTIN, « La preuve, le contrat et l'IA », p. 595.

Véronique SELINSKY, « L'impartialité des autorités de concurrence ou la gestion complexe d'un paradoxe », p. 603.

Jean-Baptiste SEUBE, « L'interprétation du contrat de distribution », p. 617.

Jean-Patrice STORCK, « L'élégance d'un raisonnement juridique », p. 633.

Jeanne-Marie TUFFERY-ANDRIEU, « La protection du chaland dans quelques droits locaux de Languedoc en langue romane, aux XIII[e] et XIV[e] siècles : entre régulation du marché et réglementation de la vente », p. 641.

Jean-Pierre VIENNOIS, « Le recours à la notion de restriction par objet, une voie difficile partiellement inexplorée », p. 653

Georges VIRASSAMY, « La distribution des médicaments », p. 665

Michel VIVANT, « Quelques réflexions sur la cohérence dans le raisonnement juridique », p. 679.

Louis VOGEL, « Entrée et sortie des réseaux de distribution : de quelques questions actuelles », p. 689.

Denis VOINOT, « L'obligation de mise en concurrence », p. 701.

343. Feuillet-Liger (Brigitte), 2025

Le droit et le vivre ensemble au prisme de la personne, de la famille et de la santé : Mélanges en l'honneur de Brigitte Feuillet-Liger,
Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2024, 334 p. (23 contrib.)

Première partie : Vivre ensemble et droits des personnes
La personne, le vivre ensemble à toutes les étapes de la vie

Françoise FURKEL, « L'aide à mourir en Allemagne. L'état des lieux et le projet avorté du législateur », p. 31.

François LEBORGNE, « La protection des adultes vulnérables en droit international privé. Protection nationale ou protection territoriale ? », p. 47.

Sylvie MOISDON-CHATAIGNER et Anne JOYEAU, « La question des fragilités des personnes dans les entreprises, révélatrice de l'articulation entre les sciences juridiques et de gestion au cœur des travaux de la chaire *Vivre ensemble* », p. 71.

Philippe PIERRE, « Droit des majeurs protégés et droit de l'assurance sur la vie. Regards cursifs et croisés », p. 81.

Aurélien RISSEL, « La surprenante rencontre entre le vivre ensemble et la liberté de religion. Réflexions libres sur l'affaire SAS c/ France et ses suites », p. 97.

Verónica SAN JULIAN PUIG, « Empreinte numérique, autonomie de la volonté et testament numérique », p. 119.

Sylvain SOLEIL, « Vivre ensemble sans être ensemble ? Les controverses pénitentiaires du XIX[e] siècle », p. 129.

Deuxième partie : Vivre ensemble et droit de la famille
La famille, premier terrain d'expérimentation du vivre ensemble

Véronique BOUCHARD, « Le droit à la paresse au sein de la famille », p. 141.

Thérèse CALLUS, « Trente ans de mutations de la parenté à la suite de l'AMP. Regard comparatif sur les lois britanniques et françaises », p. 153.

Marie-Laure CICILE-DELFOSSE, « Le nom d'usage parental. De l'égalité à la liberté », p. 165.

Yao-Ming HSU, « La famille en transformation à Taïwan. Réflexions sur la loi spéciale de mariage homosexuel 2019 et ses conséquences », p. 177.

Pierre LE COZ, « Fondements philosophiques et éthiques de la notion d'intérêt supérieur de l'enfant », p. 191.

Dominique MANAÏ, « Vulnérabilités et maternité de substitution en droit suisse », p. 201.

Saibe OKTAY-ÖZDEMIR, « Correction du règlement patriarcal sur le nom de famille de la femme par voie de juridiction », p. 213.

Geneviève SCHAMPS, « La pratique de la gestation pour autrui. Vers une réglementation en droit belge ? », p. 225.

Troisième partie : Vivre ensemble et droit de la santé :
Santé, questions génétiques et maîtrise de son corps par la personne

Pénélope AGALLOPOULOU, « Le mort et la biomédecine en droit hellénique », p. 243.

Amel AOUIJ, « La vaccination obligatoire ou l'impératif du (re)vivre ensemble », p. 251.

Maria-Claudia CRESPO-BRAUNER et Anderson ORESTES CAVALCANTE LOBATO, « Les dimensions normatives de la recherche génétique. Fondements et principes d'un encadrement juridique », p. 261.

Guillaume DRAGO, « Clause de conscience et entreprises de conviction », p. 271.

Sophie DUMAS-LAVENAC, « Le pouvoir de la personne sur son corps », p. 277.

Virginie LARRIBAU-TERNEYRE, « Volonté du patient en fin de vie versus pouvoir médical ou les vertus de l'équilibre. Réflexions suscitées par la décision de ne pas suivre des directives anticipées exigeant le maintien en vie en cas de perte définitive de conscience », p. 289.

David LE BRETON, « Bioéthique et anthropologie », p. 301.

Judit SANDOR, « Intervention sur le génome humain », p. 313

344. Févrot (Olivier), 2016

Théorie et pratique du droit public : en hommage à Olivier Févrot,
Paris : Éditions La mémoire du droit, 2016, 224 p. (11 contrib.)

THÈME 1 : LA DÉMOCRATIE LOCALE

Claire VIAL, « Les initiatives citoyennes », p. 3.

Frédéric ROLIN, « Grand Paris et démocratie locale », p. 31.

Lucie CLUZEL-METAYER, « L'e-démocratie locale », p. 43.

THÈME 2 : LES CONTRATS PUBLICS

Rozen NOGUELLOU, « Retour sur la notion de marché public de travaux », p. 67.

Vincent BOUHIER, « Contrats publics: réception des directives en droit français », p. 83.

THÈME 3 : LES BIENS

Norbert FOULQUIER, « Les origines de la personnalité des titres domaniaux », p. 117.

Olivia BUI-XUAN, « Services publics culturels locaux et alternances politiques », p. 133.

THÈME 4 : LES RELATIONS PUBLIQUES / PRIVÉES

Pascal CAILLE, « L'atteinte publique à la propriété privée, retour sur cinq ans de jurisprudence », p. 157.

Caroline LACROIX, « Repenser un peu la limitation de responsabilité pénale des collectivités territoriales », p. 177.

David FONSECA, « Du "févrotisme". Trouble dans le genre universitaire », p. 195.

Olivier GOHIN, « Conclusion », p. 219.

345. Fierens (Jacques), 2020

L'étranger, la veuve et l'orphelin... Le droit protège-t-il les plus faibles ? :
***Liber amicorum Jacques Fierens*, Bruxelles : Larcier, 2020, 501 p. (46 contrib.)**

PARTIE I : Partie transversale

Thierry MOREAU et Jehanne SOSSON, « La loi malade des juristes », p. 41.

Damien DUPUIS, « Le droit protège-t-il les faibles ou les forts ? », p. 47.

Laura RIZZERIO, « Accueillir les plus vulnérables : pourquoi ? », p. 51.

Vivianne CHATEL, « Au service de tous et toutes. Des fourmis contre Goliath », p. 59.

Élise DEGRAVE, « Le droit protège-t-il le fort ou le faible ? Le rôle du professeur d'université », p. 65.

Manuela CADELLI, « La justice, ce droit du plus faible », p. 75.

Lise BONVENT, « Instants d'audience », p. 83.

Marcel REMON, « L'allumeur de réverbère de la planète "smog" », p. 87.

Marc-Henry SOULET, « Les jeux croisés du contrôle et de la reconnaissance », p. 91.

Jean-François TAYMANS, « Le notariat, une institution au service des plus faibles ? », p. 99.

François R. VAN DER MENSBRUGGHE, « La peine complémentaire de confiscation : une peine comme les autres ? », p. 107.

Paul MARTENS, « Les angles morts de la procédure pénale », p. 115.

Vincent MACQ, « Le ministère public dans le procès civil : plaidoyer pour un renforcement de la protection des plus vulnérables », p. 121.

PARTIE II : L'enfant

Maïté BEAGUE, « L'enfant confronté à de la violence intrafamiliale : le droit protège-t-il les faibles ou les forts ? », p. 131.

Géraldine MATHIEU, « Le droit de l'enfant à une éducation non violente : quand l'État belge reste sourd aux injonctions du droit international et européen », p. 143.

Anne-Catherine RASSON, « "L'intérêt de l'enfant", clair-obscur des droits fondamentaux de l'enfant », p. 159.

Michaël MALLIEN, « La pratique judiciaire dans le cadre des contentieux civils à propos de l'éducation et de l'hébergement de l'enfant bénéficie-t-elle aux forts ou aux faibles ? », p. 189.

Sébastien VAN DROOGHENBROECK, « Justice internationale des mineurs, Justice mineure ? À propos de l'autorité de la "jurisprudence" du Comité des droits de l'enfant », p. 199.

Jean-Yves CARLIER et Sylvie SAROLEA, « "On n'enferme pas un enfant. Point" Jacques Fierens, une voix pour les sans-voix », p. 209.

Nathalie COLETTE-BASECQZ et Élise DELHAISE, « Enfants soldats : lorsque le faible devient le fort », p. 219.

Nathalie VUMILIA, « La protection des droits et libertés fondamentales de l'enfant à travers la codification des textes en vigueur en RDC », p. 229.

PARTIE III : L'étranger

François XAVIER, « La notion d'ordre public en droit des étrangers : le cas particulier de l'éloignement des imams radicaux », p. 241.

Patrick WAUTELET, « Le droit international privé à deux vitesses : un statut familial particulier pour les migrants ? », p. 253.

Baudouin VAN OVERSTRAETEN et Patrick DEBUCQUOIS, « Droit des étrangers, étranges droits », p. 267.

Aloys MUBERANZIZA, « Les voies d'accès aux droits sociaux par un étranger en Belgique », p. 279.

PARTIE IV : Le plus démuni

Roland HISSETTE, « La pauvreté dans une censure », p. 287.

Coline FIEVET, « Le droit de l'aide sociale 2.0 protège-t-il mieux les pauvres ? », p. 295.

Damien VANDERMEERSCH, « Les plus démunis face à la justice pénale : le cercle vicieux d'une justice à deux vitesses », p. 305.

Dominique GOUBAU, « Suramendes automatiques, pauvreté et dignité en droit canadien », p. 315.

Steve GISLON, « Quelques réflexions sur la délicate question de l'articulation des solidarités étatiques et familiales », p. 321.

Michel MERCIER, « Pauvreté et handicap », p. 329.

Jean-Pierre BUYLE, « Tout consommateur a droit à un compte de paiement et au service bancaire de base », p. 337.

Olivier DE SCHUTTER, « Se nourrir lorsqu'on est pauvre : *low cost* et politiques de courte vue », p. 343.

Bernard HUBEAU, « *Menselijke en sociale waardigheid als ethisch kader voor het sociaal (en juridisch?) werk* », p. 351.

DES MILITANTS DU MOUVEMENT LUTTES SOLIDARITES TRAVAIL, « Le droit comme chemin de libération, le point de vue des plus pauvres à travers le Mouvement LST », p. 363.

Marc NIHOUL, « Le droit public protège-t-il le mendiant ? », p. 367.

Manuel LAMBERT, Alexis DESWAEF et Véronique VAN DER PLANCKE, « Le droit protège-t-il les faibles ou les forts ? », p. 377.

Pierre-Yves VERKINDT, « De Léon XIII à François : Variations sur la place des pauvres dans la doctrine sociale de l'Église catholique », p. 387.

Nicolas BERNARD, « Le droit au logement protège-t-il les plus faibles ? Le cas des normes de salubrité », p. 395.

PARTIE V : Le croyant

Xavier DIJON, « Le secret absolu de la confession, droit humain indérogeable », p. 403.

Stéphanie WATTIER, « La femme qui porte le voile : figure paradigmatique de la vulnérabilité ? », p. 411.

PARTIE VI : Le citoyen

Yves POULLET, « Numérique, droit et vulnérabilités », p. 419.

Jean-Emmanuel BEERNAERT, « Les aspects fiscaux des contributions alimentaires pour les enfants et l'abattement fiscal pour enfants à charge : vers une nécessaire réforme dans l'optique d'une plus grande équité ? », p. 439.

Pauline LESAFFRE, « Le droit des conflits armés : vers un régime de plus en plus protecteur ? », p. 457.

PARTIE VII : *Varia*

Claire ROMMELAERE, « L'article 12 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées ou la percée d'un discours marginal sur la scène publique », p. 467.

Geoffrey WILLEMS, « Les personnes intersexes : à la croisée des genres », p. 479.

346. Fiétier (Roland), 1981-1982

« Études en souvenir de Roland Fiétier : droit, économie et société au Moyen-Age »,
***Mémoires de la Société pour l'histoire du droit et des institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands*,**
vol. 38 et 39, 1981-1982, 2 vol., 254, 240 p. (27 contrib.)

Fascicule 38 (1981)

Eric AFFOLTER, Jean-Pierre KEMPF, Patrice MILLET, Jean-Claude VOISIN, « La seigneurie de Traves au Comté de Bourgogne (XI^e^-XVI^e^ siècles) », p. 23.

Jean-Marie AUGUSTIN, « L'aide féodale levée par Saint-Louis et Philippe le Bel », p. 59.

Jean BART, « Des échevins de Toul à ceux de Dijon. Une information sur la succession en lignée collatérale », p. 83.

Arnould BAZELAIRE DE LESSEUX, « Quelques observations sur l'exercice de la charge d'avoué du XI^e^ au XIII^e^ siècle », p. 93.

Pierre BODINEAU, « L'ascension politique et sociale des robins dijonnais sous les derniers Valois », p. 101.

Michèle BONNET, « Prospérité urbaine et rénovation du patrimoine immobilier à la fin du XV^e^ siècle : l'exemple de Lyon », p. 117.

Michel BUR, « Les relations entre la Champagne et la Franche-Comté X^e^-XIII^e^ siècles) », p. 131.

Henri DUBOIS, « Richesse et noblesse d'Odot Molain », p. 143.

Henri DE FAGET DE CASTELJAU, « Géographie, histoire et généalogies médiévales. Autour des premiers seigneurs de Lomont : les maisons de Faucogney, de Vesoul, de Ronchamp et d'Auxelles », p. 159.

Jean GAY, « Recherche sur le gage immobilier. Le mort-gage dans le Comté de Bourgogne (XII^e^-XIV^e^ siècles) », p. 185.

Fascicule 39 (1982)

Alain GIRARDOT, « Les voisinages verdunois », p. 7

Nicole GONTHIER, « Prisons et prisonniers à Lyon aux XIV^e^ et XV^e^ siècles », p. 15

Pierre GRESSER, « Histoire d'une source salée au XVe siècle : Tourmont

(Jura) », p. 31

Simon KALIFA, « Matériaux pour un examen de la condition juridique de l'enfant en Islande médiévale », p. 83

René LOCATELLI, « Les élections épiscopales à Besançon (XI^e^-XIII^e^ siècles) », p. 93.

Marcel PACAUT, « La féodalité et les villes. Féodalisme et Guelfisme », p. 109.

Michel PARISSE, « Deux testaments de nobles comtoises chanoinesses de Remiremont, Mathilde et Guie de Granges (1301-1379) », p. 119.

Michel PETITJEAN, « À propos du régime matrimonial dijonnais et de son usage au XIV^e^ siècle », p. 133.

Jean-François POUDRET, « Champ d'application et nature du droit urbain d'après les chartes de franchises de Suisse romande », p. 141.

Francis RAPP, « La fortune d'un curé de campagne en Alsace au début du XVI^e^ siècle », p. 153.

Jean-Pierre REDOUTEY, « Les trois testaments de Mahaut d'Artois », p. 161.

Jean SCHNEIDER, « Tensions en milieu urbain à la fin du XIII^e^ siècle : le cas de la cité de Toul », p. 179.

Jacky THEUROT, « Le parlement de Dole et son impact sur la vie urbaine (XIV^e^-XV^e^ siècles) », p. 193.

Maurice DE TRIBOLET, "*Placitum*", "*dominium*" et mainmorte en pays neuchatelois au début du XIII^e^ siècle », p. 211.

Bernard DE VREGILLE, « La bulle "*Convenit apostolico moderamini*" de Léon IX pour Hugues I^er^, archevêque de Besançon (16 nov. 1049) », p. 221.

Bernard DE VREGILLE, « Un château nommé *Miroaltum* », p. 231.

347. Fitting (Hermann), 1907-1908

***Mélanges Fitting*, Montpellier : Société anonyme de l'impr. générale du Midi, 1907-1908**

Tome I

Charles APPLETON, « La loi "*ex parte*" et la IV^e^ leçon de Dumoulin à Dole », p. 1.

Carlo ARNO, « *Di una interpolazione certa nella c. 4 de Periculo et com modo rei venditre (Cod. 4. 48)* », p. 27.

Adrien AUDIBERT, « L'expression "*civilis in factum*", son caractère byzantin », p. 35.

Rafael ALTAMIRA Y CREVEA, « Les lacunes de l'histoire du droit romain en Espagne », p. 59.

Enrico BESTA, « *Le glosse di Monteprandone e di Pesaro al codice Giustinianeo* », p. 85.

Francesco BRANDILEONE, « *La stipulatio nelle carte italiane del medio evo* », p. 101.

Biagio BRUGI, « *Hereditatis petitio de inofficioso secondo i contemporanei di Giustiniano* », p. 113.

Exupère CAILLEMER, « Henri de Sartines, official de la Cour de Lyon au XIII^e siècle et sa bibliothèque », p. 125.

Robert CAILLEMER, « Un fragment de "*Positiones*" en cour d'Église dans la seconde moitié du XIII^e siècle », p. 153.

Alexander J. CARLYLE, « *The theory of the source of political authority in ihe mediaeval civilians to the time of Accursius* », p. 181.

Émile CHENON, « Le droit romain à la Curia regis, de Philippe-Auguste à Philippe-le-Bel », p. 195.

Luigi CHIAPPELLI, « *Frammenti del Digesto, ed una raccolta di definizioni in una collezione canonica del principio del secolo XII* », p. 213.

Federico CICCAGLIONE, « *II diritto romano nelle consuetudini delle città di Sicilia* », p. 231.

E. C. CLARK, « *"Jus" and "lex"* », p. 241.

Georges CORNIL, « La protection possessoire dans les *leges romanae barbarorum* », p. 255.

Max CONRAT, « *Zur Kultur des römischen Rechts im Westen des römischen Reichs im vierten und fünften Jahrhundert nach Christi* », p. 287.

Joseph DUQUESNE, « La contexture générale de la "*cautio judicatum solvi*" », p. 321.

Adhémar ESMEIN, « L'unanimité et la majorité dans les élections canoniques », p. 355.

Jacques FLACH, « Le droit romain dans les chartes du IX^e au XI^e siècle », p. 383.

Pasquale DEL GIUDICE, « *Sulla questione della unità o dualità del diritto in italia sotto la dominazione Ostrogota* », p. 423.

E. JOBBE-DUVAL, « La nature de la *querela inofficiosi testamenti* selon les jurisconsultes byzantins », p. 437.

Friedrich THANER, « *Das Kapitel Tua nos. Decr. (Greg. IX, 1. IV, t. I, c. 26)* », p. 465.

Tome II

W. VON HÖRMANN, « *Über die Entstehungsverhältnisse des sogen. Poenitentiale Pseudo-Theodori* », p. 1.

Gabriel JEANTON, « Contribution à l'étude de la limite des pays de droit écrit et de droit coutumier dans la ressort du Parlement de Bourgogne, une rectification à la carte des pays de droit écrit et de droit coutumier de Klimrath », p. 23.

Pier Silverio LEICHT, « *Formulari notarili nell'Italia settentrionale* », p. 47.

Rudolf LEONHARD, « *Ein Papyrus aus der Zeit des spätrömischen Prozessrechts (Amherst pap. II, 27)* », p. 61.

O. MARTIN, « Note sur le "*de origine jurisdictionum*" attribué à Pierre Bertrand », p. 105.

Henry MONNIER, « La novelle XX de Léon le Sage », p. 121.

Gustav PESCATORE, « *Die Stellungnahme des Irnerius zu einer lehnrechtlichen Frage* », p. 161.

Louis STOUFF, « L'*interpretatio* de la loi romaine des Wisigoths dans les formules et les chartes du VI^e au XI^e siècle », p. 165.

Nino TAMASSIA, « *Lanfranco archivescovo di Canterbury e la scuola pavese* », p. 189.

Georges TESTAUD, « Recherches sur l'École de droit d'Orléans. Une "*repetitio*" de Guillaume de la Chapelle sur le titre "*de procuratoribus*" X, 1. 38 », p. 203.

Paul Frédéric GIRARD, « Le manuscrit des "*Gromatici*" de l'évêque Jean Du Tilet », p. 235.

Jean ACHER, « Six *disputationes* et un fragment d'une *repetitio* orléanaises », p. 287.

Giovanni BAVIERA, « *Il fr. 3, § 4, D. XXVII, 9 e la sua interpolazione. Contributo alla storia dell' enfiteusi* », p. 375.

L. GENNARDI, « *Il papa Eugenio III e la cultura giuridica in Roma* », p. 385.

Eduardo DE HINOJOSA Y NAVEROS, « La réception du droit romain en Catalogne », p. 391.

Edmond MEYNIAL, « Notes sur la formation de la théorie du domaine divisé (domaine direct et domaine utile), du XII^e^ au XIV^e^ siècle dans les romanistes, étude de dogmatique juridique », p. 409.

Salvatore RICCOBONO, « *Il valore delle collezioni giuridiche bizantine per lo studio critico del Corpus juris civilis* », p. 463.

Paul VINOGRADOFF, « *Romanistische Einflüsse im angelsächsischen Recht: Das Buchland* », p. 499.

Antonio ZOCCO-ROSA, « D'une nouvelle Palingénésie des Institutes de Justinien », p. 523.

Polynice van WETTER, « Le droit romain et Beaumanoir », p. 533.

Heinrich ERMAN, « *Zur Behandlung der Aktionen in den nachklassischen Rechtsbüchern* », p. 583.

Fritz LITTEN, « *Über "lo codi" und seine Stellung in der Entvvicklungs-Geschichte des Culpa-Problems* », p. 601.

M. FLEISCHMANN, « *Über den Einfluss des römischen Rechts auf das deutsche Staatsrecht* », p. 635.

Augusto GAUDENZI, « *II tempio della giustizia a Ravenna e a Bologna, e il luogo in esso tenuto dal diritto Longobardo* », p. 699.

348. Flaesch-Mougin (Catherine), 2017

***Abécédaire de droit de l'Union européenne : en l'honneur de Catherine Flaesch-Mougin,* Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2017**

A

Joël LEBULLENGER, « Accord : Accords de partenariat commercial et d'investissement de l'Union européenne (UE) avec des pays tiers développés », p. 29.

Jacques TENIER, « Afrique : L'Afrique dans ses relations juridiques avec l'Union européenne », p. 45.

B

Jean-Victor LOUIS, « Banque centrale européenne : Indépendance et responsabilité », p. 57.

Nathalie HERVE-FOURNEREAU et Alexandra LANGLAIS, « Biodiversité : Biodiversité et changement climatique. L'ambivalence de la promotion européenne du concept de services écosystémiques », p. 69.

C

Brunessen BERTRAND, « Catégorie : Catégories juridiques », p. 101.

Carole BILLET, « Collégialité », p. 111.

Inge GOVAERE, « Compétence : Attribution des compétences post-Lisbonne: entre clarté et complexité », p. 121.

D

Jean Paul JACQUE, « Délégation : Délégation législative », p. 137.

Pierre-Yves MONJAL, « Dialogue », p. 147.

Sarah DURELLE-MARC, « Doctorant.e : De la rationalisation du statut à la difficile reconnaissance institutionnelle. Coup d'œil sur l'arrêté fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat », p. 161.

E

Marc MARESCEAU, « Élargissement », p. 173.

F

Frédérique MICHEA, « Famille », p. 189.

Maurice BASLE, « Finances : Les finances publiques françaises dans le contexte du budget européen et des engagements de la France. Une solution non durable », p. 203.

G

Annie JUNTER, « Genre », p. 219.

H

Catherine SCHNEIDER, « Le haut représentant », p. 227.

Anne HAMONIC, « Hiérarchie : L'ordre juridique de l'Union européenne, réfractaire à la hiérarchie? », p. 243.

Josiane AUVRET-FINCK, « Homme (droits de l') : L'optimisation de l'action extérieure de l'Union en matière de promotion et de défense des droits de l'homme », p. 253.

I

Claire VISIER, « Instruments », p. 265.

Christine KADDOUS, « Investissement », p. 277.

J

Alexandre THILLIER, « Jurisprudence : Jurisprudence du Tribunal de l'Union européenne: libre-propos sur une évolution en devenir », p. 293.

K

Fabrice PICOD, « Keck et Mithouard », p. 305.

L

Martha Lucía OLIVAR JIMENEZ, « Légalité : L'inefficacité du contrôle de légalité dans le Mercosur: le cas de l'adhésion de la République bolivarienne du Venezuela à l'entité mercosurienne », p. 317.

Marc BLANQUET, « Loyauté », p. 333.

Annie CUDENNEC, « Mer : La mer et l'Union européenne », p. 349.

Vera JACOB DE FRADERA, « Mercosur : Les obstacles à l'intégration juridique au sein du Mercosur », p. 359.

N

Cécile RAPOPORT, « Nationalité : L'ambivalence du critère de nationalité en droit de l'Union européenne », p. 367.

Christine DELCOURT, « Nom : Libres propos sur le nom des traités relatifs à l'Union européenne », p. 379.

Éric JUET, « OGM : La notion d'OGM », p. 393.

P

Daniel GADBIN, « PAC : La promotion des circuits d'approvisionnement courts au croisement des politiques agricoles française et européenne », p. 409.

Danielle PERROT, « Passerelle : Libres propos sur une "passerelle" atypique, l'article 355, § 6, TFUE », p. 421.

Joël MOLINIER, « Principe : La non-reconnaissance d'un principe général d'équité par la Cour de justice de l'Union européenne », p. 431.

Q

Marie-Liesse HOUBE, « Question d'intégration : Le marché intérieur, socle d'une relance de l'intégration européenne ? », p. 447.

Danielle CHARLES-LE BIHAN, « Quotas : Les quotas de pêche de l'Union européenne », p. 463.

R

Béatrice VIALE, « Recherche : Quand la recherche fait sa politique », p. 483.

Catherine BARREAU, « Risque : Risque entrepreneurial », p. 493.

S

Isabelle BOSSE-PLATIERE, « Solidarité : La solidarité européenne à l'épreuve de la crise en Ukraine », p. 507.

Alan HERVE, « Système : Système juridique de l'Union », p. 521.

T

Guy BAUDELLE, « Territoire : La coopération transfrontalière comme modèle d'intégration européenne », p. 535.

Stéphane LECLERC, « Travailleur », p. 553.

U

Claude BLUMANN, « UEM : Renouveau des accords entre les États membres: l'exemple de l'UEM », p. 565.

Josiane TERCINET-DUC, « Usine à gaz : Usines à gaz et opérations de paix : le cas du Mali », p. 577.

V

Yves PETIT, « Vin », p. 591.

Erwan LANNON, « Voisinage », p. 601.

W

Annie BLANDIN, « Web : Communications électroniques et nouveaux médias : quelle architecture juridique pour l'Europe ? », p. 615.

Y

Luc-Marius IBRIGA, « Yai (affaire) : La construction de la communauté de droit dans l'UEMOA : les avatars de la jurisprudence Yai », p. 633.

349. Flauss (Jean-François), 2014

L'homme et le droit : en hommage au professeur Jean-François Flauss,

Paris : Éd. Pedone, 2014

Jérôme BENZIMRA HAZAN, « L'homme, le droit et le temps », p. 37.

Jean-Louis BERGEL, « Regard sur la recherche en droit », p. 53.

Vincent BERGER, « Le « tandem de Strasbourg», ou juges rapporteurs et référendaires à la Cour européenne des droits de l'homme », p. 69.

Claude BLUMANN, « L'amélioration de la protection juridictionnelle effective des personnes physiques et morales résultant du traité de Lisbonne », p. 77.

Pierre BON, « Le Conseil constitutionnel et la notion de droits et libertés que la Constitution garantit », p. 101.

Marc BOSSUYT, « Des limites à la juridiction de la Cour de Strasbourg ? », p. 117.

Laurence BURGORGUE-LARSEN, « *'Nothing is perfect'* - Libres propos sur la méthodologie interprétative de la Cour européenne », p. 129.

Antônio Augusto CANÇADO TRINDADE, « *Genesis and evolution of the State's duty to provide reparation for damages to rights inherent to the human person* », p. 145.

Jean-Yves CARLIER, « Quel homme, quel citoyen, quel droit ? Réflexions de Matthews à Dereci sur les droits de l'homme et sur la citoyenneté européenne », p. 181.

Vlad CONSTANTINESCO, « L'application territoriale de la Convention européenne des droits de l'homme : quelques réflexions », p. 195.

JEAN-PAUL COSTA, « Sauvegarde, développement, destruction des droits et libertés », p. 207.

Fausto DE QUADROS, « Un nouveau droit fondamental reconnu par le droit de l'Union européenne après Lisbonne : le droit à l'investissement direct étranger », p. 219.

Pasquale DE SENA, « La doctrine italienne du droit international et la protection internationale des droits de l'homme (1945-2005) », p. 231.

Emmanuel DECAUX, « Éducation et droits de l'homme », p. 255.

Jean DHOMMEAUX, « Les recours individuels devant les neuf organes conventionnels des Nations Unies : étude comparative », p. 271.

Andrew DRZEMCZEWSKI, « *Recent Parliamentary Initiatives to Ensure Compliance with Strasbourg Court Judgments* », p. 293.

Louis DUBOUIS, « La protection de la santé des détenus à l'aune de la Convention européenne des droits de l'homme », p. 305.

Fréderic EDEL, « La genèse de l'interdiction de la discrimination par le droit international : les clauses d'égalité de traitement dans les traites de protection des minorités de 1814 à 1945 », p. 323.

Olivier GOHIN, « Contrôle de constitutionnalité et juridiction administrative », p. 347.

Serge GUINCHARD, « Le fondamentalisme religieux à l'aune de la distinction doctrinale du droit processuel européen et du droit procédural national : entre démocratie procédurale et légitimité démocratique », p. 365.

Ludovic HENNEBEL, « Libres propos autour du projet universaliste du Comité des droits de l'homme des Nations Unies », p. 387.

Jean-Paul JACQUE, « La Charte et la Cour de justice de l'Union - un premier bilan sur l'interprétation des dispositions horizontales de la Charte », p. 403.

23. Luis Jimena QUESADA, « Les obligations positives dans la jurisprudence du Comité européen des Droits sociaux », p. 429.

Babacar KANTE, « Les droits fondamentaux constituent-ils une nouvelle catégorie juridique en Afrique ? », p. 445.

Renée KOERING JOULIN, « À propos de l'affaire Al Fayed et de l'*idem* de la règle *ne bis in idem* », p. 463.

Robert KOVAR, « Séquelles lointaines du traité de Trianon. Des tensions entre la Hongrie et la Slovaquie amènent la Cour de justice à connaître des relations bilatérales entre des Etats appartenant à l'Union européenne », p. 471.

Claudia LAM, « La convention du conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains et les droits de l'homme », p. 491.

Pierre LAMBERT, « Les parlements et tribunaux, juges de l'Histoire ? », p. 511.

Frédéric LAZAUD, « Une décennie de mise en œuvre du droit au réexamen d'une condamnation pénale consécutivement à un arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme : l'heure de la désillusion et du retour aux sources (loi n° 2000-516 du 15 juin 2000) », p. 523.

Giorgio MALINVERNI, « La Suisse devant la Cour européenne des droits de l'homme », p. 549.

Jean-Pierre MARGUENAUD, « Le rayonnement interprétatif de la version française de la CEDH », p. 557.

Didier MAUS, « Regards sur l'écriture de l'article 66 de la Constitution de 1958 : un *habeas corpus* à la française ? », p. 571.

Monica PINTO, « Les droits des femmes dans le système interaméricain des droits de l'homme », p. 587.

Michel PUECHAVY, « Les procédures nationales de désignation des candidats juges : équité et transparence ? », p. 601.

Georg RESS, « La liberté négative de religion et d'autres libertés », p. 613.

Daniel RIETIKER, « Un monde sans armes : plus qu'une utopie ? L'idée du 'désarmement général et complet' - Bilan et analyse juridique d'une notion en renaissance », p. 625.

Fabián SALVIOLI, « *The United Nations Human Rights Committee: Decisions taken in the proceeding of examination of periodic reports, to give useful effect to the International Covenant on Civil and Political Rights* », p. 649.

Jürgen SCHWARZE, « La protection des droits fondamentaux pour les locaux commerciaux selon l'article 8 CEDH », p. 673.

Laurent SERMET, « De braises et de lait. La question des droits de l'homme dans les bantoustans sud-africains », p. 689.

Pierre SOLER-COUTEAUX, « L'*homo religiosus* est-il divisible ? (Pour un régime unitaire de la liberté religieuse dans l'espace professionnel) », p. 707.

Jean-Pierre SORTAIS, « Contre la notion de faute détachable appliquée à la responsabilité des dirigeants de société envers les tiers », p. 733.

Paul TAVERNIER, « Réflexions critiques à propos de la transparence de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme », p. 743.

Hélène TIGROUDJA, « Violations de droits de l'homme et engagement de la 'responsabilité aggravée de l'État: quelle contribution du droit international des droits de l'homme au droit international de la responsabilité ? », p. 755.

Sandrine TURGIS, « La Cour européenne des droits de l'homme et le contentieux relatif aux collectivités locales », p. 765.

Karel VASAK, « Et les devoirs de l'homme ? », p. 787.

Patrick WACHSMANN, « Question prioritaire de constitutionnalité et Convention européenne des droits de l'homme », p. 797.

Jean-Marie WOEHRLING, « Questions sur le principe de neutralité religieuse de l'État», p. 817.

350. Fleiner (Thomas), 2003

***L'homme et l'État : mélanges offerts par la faculté de droit de l'Université de Fribourg pour Thomas Fleiner à l'occasion de son 65e anniversaire*, Freiburg : Universitätsverlag Freiburg Schweiz, 2003, 796 p. (45 contrib.)**

I. FÔDERALISMUS

Giovanni BIAGGINI, « *Allgemeine Pflichten und Rechte bei der Umsetzung von Bundesrecht durch die Kantone* », p. 3.

Vojin DLMITRIJEVIC, « *What was "Yugoslavia" between 27 April 1992 and 1 November 2000?* », p. 17.

Michel FROMONT, « La République française, une et diverse », p. 27.

Patrice GELARD, « Le Fédéralisme et la France », p. 43.

Etienne GRISEL, « La loi sur le marché intérieur et la loi sur la libre circulation des avocats — Fédéralisme et droits fondamentaux », p. 49.

Peter HABERLE, « *Kulturfôderalismus in Deutschland – Kulturregionalismus in Europa* », p. 61.

Régula KAGI-DIENER, « *Grundrechte im Foderalismus: Welche Chancen fur Frauen?* », p. 71.

Blaise KNAPP, « Menus propos sur le Fédéralisme et le régionalisme en Europe », p. 87.

Heinrich KOLLER, « *Der Preis des Fôderalismus aus juristischer Sicht* », p. 109.

Augustin MACHERET, « La diversité culturelle dans le contexte de la mondialisation : réflexions juridiques et politiques », p. 123.

René PAHUD DE MORTANGES, « *Kantonale Verfassungsrevision und Religionsrecht in der Westschweiz* », p. 147.

Paul RICHLI, « *Ùber die Zustândigkeit des Bundes zur Regelung der wissenschaftlichen Berufe, insbesondere der Medizinal- und Psychologieberufe* », p. 161.

Cheryl A. SAUNDERS, « *Budgetary Federalism : Balancing federalism and représentative government* », p. 175.

Hans-Peter SCHNEIDER, « *Der eidgenôssische "Biindnisstaat". Eine Aussenansicht des schweizerischen Fôderalismus* », p. 201.

Ronald L. WATTS, « *Lessons from the pathology of multicultural fédérations* », p. 221.

II. VERPASSUNGSRECHT, MENSCHENRECHTE, GRUNDRECHTE

André ALEN, « Deux rapporteurs suisses sur les minorités nationales belges », p. 239.

Lidija R. BASTA FLEINER, « *Constitutionalism against the Background of Globalisation : Major Challenges* », p. 259.

Marco BORGHI, « De nouveaux indicateurs d'effectivité pour les droits sociaux », p. 277.

John W. BRIDGE, « *The United Kingdom Constitution: Autochthonous or European?* », p. 293.

Walter HALLER, « *Verfassungsvergleichung als Impuis fur die Verfassungsgebung* », p. 311.

Peter HANNI, « *Grenzen der Gleichberechtigung von Mann und Frau nach der bundesgerichtlichen Rechtsprechung* », p. 327.

Friedhelm HUFEN, « *Aktuelle Problème der Religionsfreiheit im schweizerischdeutschen Rechtsvergleich* », p. 343.

Georges KASSIMATIS, « *Von der Nationalverfassung zur Verfassung zwischen Supranationalitât und Regionalismus* », p. 361.

Claude KLEIN, « De la justice distributive et du principe d'égalité devant la Cour suprême d'Israël », p. 373.

Jôrg Paul MULLER, « *Herausforderungen der demokratischen Verfassung an die juristische Methodenlehre* », p. 381.

Hartmut MAURER, « *Gott in der Verfassung* », p. 395.

Erwin MURER, « "*What universalism is to the West is imperialism to the rest" Zum wenig erfolgreichen Kampf der ILO gegen die schlimmsten Formen der Kinderarbeit* », p. 413.

Peter PERNTHALER, « *Verfassungsdynamik als Wesensmerkmal der ôsterreichischen Bundesverfassung* », p. 425.

Michel ROSENFELD, « *The philosophy of free speech in America* », p. 437.

Christian STARCK, « *Gewaltenteilung und Verfassungsgerichtsbarkeit* », p. 451.

Bernhard WALDMANN, « *Altersgrenzen im Recht* », p. 469.

III. DEMOKRATIE

Babacar KANTE, « Alternance politique et alternative démocratique en Afrique », p. 487.

Andréas KLEY, « *Die Verantwortung gegeniiber kùnftiger Generationen - ein staatsphilosophisches Postulat von Thomas Jefferson* », p. 505.

Philippe MASTRONARDI, « *Zur Legitimierung von Rechtsstaat und Demokratie* », p. 525.

Georg MULLER, « *Justiz, Politik und Medien* », p. 545.

Dragoljub POPOVIC, « *Judicial Review of Législation and European New Democracies* », p. 559.

Hansjorg SEILER, « *Auf dem Weg zur gelenkten Demokratie?* », p. 573.

IV. VERWALTUNGSRECHT

Peter GAUCH, « *Zuschlag und Verfiigung Ein Beitrag zum offentlichen Vergaberecht* », p. 595.

TOBIASJAAG, « *Hoheitliche und nicht-hoheitliche staatliche Tâtigkeiten* », p. 619.

Pierre MOOR, « L'opposition entre droit public et droit privé : un état de la question », p. 639.

Alexander RUCH, « *Grundlinien eines schweizerischen Rechts der Erdbebenvorsorge* », p. 659.

Walter A. STOFFEL, « *Wirtschaftsfreiheit oder Kartellfreiheit? Der Wandel eines Begriffes im Spiegel der schweizerischen Kartellrechtsrevisionen* », p. 673.

Jean-Baptiste ZUFFEREY, « Le "Combat" entre l'effet suspensif et le contrat en droit des marchés publics », p. 689.

V. VÔLKERRECHT, EUROPARECHT

Astrid EPINEY, « *Zum Anwendungsbereich des Grundsatzes der angemessenen Nutzung gemeinsamer natiirlicher Ressourcen* », p. 705.

Théo OEHLINGER, « *Gesetz und Richter unter dem Einfluss des Gemeinschaftsrechts Anmerkungen zu einem Prozess der "Amerikanisierung" des europâischen Rechts* », p. 719.

Daniel THURER, « *Testfall Irak: Vôlkerrecht am Ende? Unterwegs? Oder vor einem neuen Anfang?* », p. 737.

Dimitris Th. TSATSOS, « *Der europâische Konvent Einige rechtspolitische Bemerkungen* », p. 749.

351. Flour (Jacques), 2000

« Journée Jacques Flour : Le formalisme »,
***Defrénois*, 15-30 août 2000, n° 15-16/00, 120e année (7 contrib.)**

Michel GRIMALDI, « Ouverture de la journée en hommaeg à Jacques Flour, sur le formalisme », art. 37207, p. 867.

Michelle GOBERT, « Évocation de Jacques Flour », art. 37208, p. 870.

Gérard COUTURIER, « Les finalités et les sanctions du formalisme », art. 37209, p. 880.

Pierre CATALA, « Le formalisme et les nouvelles technologies », art. 37210, p. 897.

Yvonne FLOUR et Alain GHOZI, « Les conventions sur la forme », art. 37211, p. 911.

Georges DAUBLON, Le formalisme, point de vue d'un praticien et discussion animée », art. 37212, p. 929.

Jean-Luc AUBERT, « Le formalisme (Rapport de synthèse) », art. 37213, p. 931.

352. Flour (Jacques), 1979

***Études offertes à Jacques Flour,* Paris : Répertoire du notariat Defrénois, 1979**

Jean-Luc AUBERT, « Le droit de disposer de l'immeuble », p. 1.

Gérard CHAMPENOIS, « Quelques observations sur l'obligation à la dette et la rénovation de la communauté », p. 33.

Jean CHATELAIN, « L'objet d'art, objet de droit », p. 63.

Gérard COUTURIER, « L'ordre public de protection ; heurs et malheurs d'une vieille notion neuve », p. 95.

Dominique DENIS, « La clause de style », p. 117.

Paul DIDIER, « Monnaie de compte et compte bancaire », p. 139.

Roland DRAGO, « Paradoxes sur les contrats administratifs », p. 151.

Léo DUCHARME, « La preuve par ouï-dire en droit québécois », p. 163.

Jacques DUPICHOT, « Pour un retour aux textes : défense et illustration du "petit guide-âne" des articles 1156 à 1164 du Code civil », p. 179.

Michelle GOBERT, « La publicité foncière française, cette mal aimée », p. 207.

Jean HONORAT, « Les indexations contractuelles et judiciaires », p. 251.

Roger JAMBU-MERLIN, « Le navire, hybride de meuble et d'immeuble ? », p. 305.

Jorge LOPEZ-SANTA MARIA, « Le droit civil chilien face à l'inflation », p. 319.

Jehan DE MALAFOSSE, « La propriété gardienne de la nature », p. 335.

Georges MORIN, « L'incidence du droit des récompenses sur le mécanisme du remploi dans les régimes communautaires », p. 351.

Alain PIEDELIEVRE, « L'efficacité de la garantie hypothécaire », p. 367.

André PONSARD, « L'interprétation, par la Cour de cassation, de la toi du 13 juillet 1965 sur les régimes matrimoniaux », p. 383.

Henri SOULEAU, « Le droit de disposer d'un lot dans un immeuble en copropriété », p. 409.

353. Flouzat Osmont d'Amilly (Denise), 2021

***Du financement de l'économie au financement de l'entreprise : Mélanges en l'honneur du professeur Denise Flouzat Osmont d'Amilly*, Paris : Éditions Panthéon-Assas, 2021**

Première partie : DES POLITIQUES MONÉTAIRES…

Jean-Claude TRICHET, « L'avenir du système monétaire et financier international », p. 21.

Alain BIENAYME, « Les dilemmes de la politique monétaire prisonnière du système financier », p. 39.

Christian DE BOISSIEU, « Les politiques monétaires entre mécanismes traditionnels et nouvelle normalité », p. 53.

Michel ROUX, « Banque, monnaie et confiance : des menaces aux possibles », p. 67.

Jean-Jacques PERQUEL, « La *Modern Monetary Theory* (MMT) », p. 81.

André ICARD, « Gérer la liquidité globale : un impératif de stabilité financière », p. 89.

Jean-François LEPETIT, « Les deux modes d'intermédiation du crédit et le risque systémique », p. 103.

Jean-Marc DANIEL, « Considérations sur l'évolution de la politique monétaire : de la doctrine Germain à la théorie moderne de la monnaie », p. 115.

Valérie PLAGNOL, « La Réserve fédérale, prêteur en premier ressort », p. 123.

Deuxième partie : ...AU FINANCEMENT DES ENTREPRISES…

Jacques DE LAROSIERE, « Quel est l'effet des taux d'intérêt bas, ou négatifs, sur l'investissement à long terme ? », p. 149.

Robert OPHELE, Gérard RAMEIX, Stéphane GALLON, « Politique monétaire et Union des marchés de capitaux (UMC) », p. 159.

André YCHE, « *Urbi et Orbi* », p. 175.

Martine PELE et Jean-Christophe PIC, « Le financement des entreprises émergentes », p. 191.

Hubert DE LA BRUSLERIE, « Le choix d'endettement des entreprises: questions en cours et perspectives futures », p. 205.

Jean-Paul BETBEZE, « La dette des entreprises : trop ou trop peu ? », p. 227.

Jean-Pierre BONDIL, « De l'arsenal à l'entreprise: la mutation de la construction navale militaire française », p. 235.

Troisième partie : ...DANS UN OBJECTIF DE CROISSANCE

Emmanuel RODOCANACHI, « Réflexions sur la croissance et sur les biais qui affectent sa mesure dans les temps modernes », p. 245.

André BABEAU, « À quoi sert la formation économique et financière des particuliers ? », p. 257.

Monique MILLOT-PERNIN, « De la Banque de France à l'ACPR, des missions monétaires et des enjeux économiques », p. 267.

Denis BURCKEL, « Le logement, vecteur de relance économique en France ? », p. 279.

Edmond ALPHANDERY, « Postface », p. 289.

APPENDICE

Denise FLOUZAT OSMONT D'AMILLY, « Chine : les voies de la puissance », p. 297.

354. Fontanel (Jacques), 2013

Liber amicorum : hommage en l'honneur du professeur Jacques Fontanel,
Paris : l'Harmattan, 2013, 435 p. (16 contrib.)

Jacques ABEN et Julien MALIZARD, « Sécurité nationale et décentralisation. Les élus locaux et la défense de la nation », p. 21.

Renaud BELLAIS et Fanny COULOMB, « Le Complexe militaro- industriel cinquante ans après Eisenhower », p. 37.

Manas CHATTERJI, Sajna IBRAHIM et Gizem ATAV, « *Potential Contribution of Management Science to Peace Science: The Case of Peace Marketing* », p. 57.

Théodore CHRISTAKIS et Karine BANNELIER, « Existe-t-il une exception "d'intervention humanitaire" au principe de l'interdiction du recours à la force ? », p. 79.

Steven COISSARD et Carlos SEIGLIE, « "Penser" la sécurité économique en termes de *business model* », p. 97.

Daniel COLARD, « Le partenariat franco-allemand : Paris et Berlin, moteur de la construction européenne », p. 109.

Myriam DONSIMONI et Liliane PERRIN-BENSAHEL, « Les femmes dans les territoires en confits: l'arme du capital social », p. 113.

Jean-François GUILHAUDIS, « Printemps arabe et droit d'accéder l'indépendance », p. 129.

Keith HARTLEY, « *Economics and the End of Conflict?* », p. 151.

Jacques PERCEBOIS, « La montée de la précarite énergétique face à la hausse des prix de l'énergie », p. 161.

Jean-Jacques ROCHE, « Amitiés et relations internationales », p. 177.

Nadège SHEEHAN, « La "réforme" ou "reconstruction" du secteur de la sécurité : outil fondamental pour la consolidation de la paix dans les pays post-confits », p. 191.

Ron SMITH, « *The Economics of Defence in France and the UK* », p. 219.

Serge SUR, « *Twist again* à Moscou (Jean-Marie Poiré, 1986) ou les derniers feux du socialisme réel », p. 235.

Josiane TERCINET, « Couples d'organisations internationales et maintien de la paix », p. 253.

Michael D. WARD et Cassy DORFF, « Les réseaux, les dyades et le modèle des relations sociales », p. 271.

355. Fontaine (Marcel), 2003

***Mélanges offerts à Marcel Fontaine,* Bruxelles : Larcier, 2003, 884 p. (33 contrib.)**

Première partie. - Le Code civil. État et perspectives

Christine BIQUET-MATHIEU, « À propos de la lutte contre le retard de paiement dans les transactions commerciales », p. 41.

Philippe COPPENS, « Sur l'intention et la volonté dans les contrats », p. 83.

Roger O. DALCQ, « Quelques réflexions à propos de la rédaction des articles 1101 à 1167 du Code civil », p. 111.

Bernard DUBUISSON, « Libres propos sur la faute aquilienne », p. 125.

Jacques GHESTIN, « Les articles 1622 et 1648 du Code Napoléon et les garanties conventionnelles », p. 163.

Étienne MONTERO, « L'introduction de la signature électronique dans le Code civil: jusqu'au bout de la logique fonctionnaliste ? », p. 179.

Geneviève SCHAMPS, « Le principe de précaution, dans un contexte de droit communautaire et de droit administratif: vers un nouveau fondement de la responsabilité civile ? », p. 211.

Sophie STINS, « *De buitengerechtelijke ontbinding wegens wanprestatie in de recente rechtspraak van het Hof van Cassatie: dan toch gerechtelijk?* », p. 245.

Denis TALLON, « Grandeur et décadence du Code civil français », p. 279.

Pierre VAN OMMESLAGHE, « À propos de la cession de créance : Le concours entre le créancier cessionnaire de la créance (en propriété ou à titre pignoratif) et le tiers *solvens* subrogé dans les droits du créancier cédant », p. 297.

Deuxième partie. - *Ius commune*. Droit privé européen

Guido ALPA, « Autonomie privée et "garanties" commerciales dans les ventes aux consommateurs », p. 315.

Jean-Marc BINON, « La responsabilité extracontractuelle de la Communauté: régime propre ou reflet d'un "*ius commune*" ? », p. 339.

Michael Joachim BONELL, « *Pre-contractual Liability, the Brussels Jurisdiction Convention and the UNIDROIT Principles (Case 334/00 Tacconi v. HWS)* », p. 359.

Michael P. FURMSTON, « *Unification of the European Law of Obligations - An English View* », p. 371.

Jacques HERBOTS, « La lettre et l'esprit du contrat dans une perspective de droit comparé : ne point prover contre ou outre l'écrit », p. 379.

Ewoud HONDIUS, « *Precedent: something of the past* », p. 415.

Guy HORSMANS, « La magistrature économique », p. 425.

Ole LANDO, « *A Merger of the United Nations Convention on Contracts for the International Sale of Goods and the Unidroit Principles of International Commercial Contracts* », p. 451.

Henry LESGUILLONS, « L'intervention financière de l'Étatactionnaire d'une entreprise publique », p. 473.

Denis PHILIPPE, « L'usage des termes juridiques anglo-saxons dans la vie des affaires », p. 493.

Xavier THUNIS, « Une notion fuyante: l'obligation essentielle en droit des contrats », p. 521.

Walter VAN GERVEN, « *The Emergence of a Common European Tort Law: the EU contribution, one among others* », p. 543.

Patrick WERY, « Réflexions comparatives sur la réparation et le remplacement de la chose vendue affectée d'un défaut de conformité ou d'un vice caché », p. 569.

Troisième partie. - Assurances. Couverture des risques aggravés et des risques majeurs

Hubert CLAASSENS, « La responsabilité objective et l'assurance obligatoire en cas d'incendie ou d'explosion frappant des établissements habituellement accessibles au public », p. 603.

Koen TROCH en Philippe COLLE, « *Verzekeringen & Internet: Living apart together ?* », p. 633.

Herman COUSY, « Le principe de précaution et ses relations avec le droit des assurances », p. 681.

Hélène DE RODE, « Les assurances de responsabilité. Évolution et perspectives », p. 703.

Christian DIERYCK, « L'intérêt d'assurance dans les polices au porteur et pour compte de qui il appartiendra », p. 725.

Jean-Luc FAGNART, « La conception des produits pharmaceutiques. Précaution et responsabilité », p. 749.

Christian JAUMAIN, « Longévité: évolution et prospective. Conséquences en matière de capitalisation des dommages et intérêts en droit commun », p. 781.

Yvonne LAMBERT-FAIVRE, « La responsabilité médicale et sa garantie d'assurance dans la législation française de 2002 », p. 797.

Luc SCHUERMANS, « Une tour ou deux tours ? Quelques réflexions sur la globalisation des sinistres », p. 831.

Geneviève VINEY, « L'originalité du régime d'indemnisation des risques sanitaires en droit français », p. 851.

356. Forest (Grégoire), 2014

***Hommage en l'honneur de Grégoire Forest,* Paris : Dalloz, 2014**

Farida ARHAB-GIRARDIN, « Le contrat d'exercice libéral conclu entre un établissement de santé privé et un médecin : entre droit des contrats et déontologie », p. 1.

Aurélien BAMBE, « Le silence en droit de la famille », p. 21.

Guillaume BEAUSSONIE, « Bien(s) et utilité(s) », p. 39.

Julien BOURDOISEAU, « L'appoint », p. 51.

Juliette BRUNIE, « De la catégorie de rattachement de la prestation compensatoire en droit international privé », p. 61.

Nicolas CAYROL, « Réflexions sur le comminatoire », p. 75.

Damien CHENU, « Le recours au CDD dans le secteur sportif en quête de cohérence », p. 85.

Marie-Laure GELY, « L'égalité entre les femmes et les hommes : la conquête des territoires », p. 95.

Marc LE ROY, « Réflexion sur la diffusion à la télévision des programmes interdits aux mineurs : un régime perfectible », p. 107.

Fabrice LEDUC, « Cessation de l'illicite, exécution forcée en nature et réparation en nature », p. 121.

Stéphane MOURE, « L'ennemi à l'épreuve de la Révolution. Contribution à l'étude juridique du concept de guerre totale », p. 141.

Claude OPHELE, « Libre propos sur une atteinte au principe du non-cumul des responsabilités contractuelle et délictuelle », p. 155.

Martin OUDIN, « La rentabilité, une notion juridique en construction », p. 165.

Pauline PARINET, « Les utilisateurs de produits défectueux toujours responsables, ou la jurisprudence Marzouk sauvée par la Cour de justice », p. 183.

Christophe QUEZEL-AMBRUNAZ, « Des plans didactiques d'exposition des règles de la réparation des dommages », p. 197.

Iony RANDRIANIRINA, « Le fichier informatique de données personnelles, un bien singulier », p. 211.

NATHALIE ROS, « La réglementation juridique du financement du sport professionnel par les collectivités territoriales », p. 225.

Vincent ROULET, « De quelque utilité juridique en droit du travail », p. 237.

Olivia SABARD, « Le préjudice moral », p. 247.

Véronique TELLIER-CAYROL, « Adieu moulin, poisson, lapin, pigeon ? », p. 261.

Yannick TREMORIN, « Observations sur la relation d'accessoire à principal en droit des biens », p. 269.

Aline VIGNON-BARRAULT, « Regards rétrospectifs, positifs et prospectifs sur l'article 1601 du Code civil », p. 301.

357. Foriers (Paul Alain), 2021

Entre tradition et pragmatisme : liber amicorum Paul Alain Foriers,
Bruxelles : Larcier, 2021, 1944 p. (76 contrib.)

Volume 1

Partie I : DROIT DES OBLIGATIONS ET CONTRATS SPÉCIAUX

Robert ANDERSEN et Kris WAUTERS, « L'acte détachable en matière contractuelle et le Conseil d'État », p. 37.

Pierre BAZIER, « Réflexions sur la dissolution des contrats *intuitu personae* », p. 65.

Joke BAECK et Ignace CLAEYS, « *De aankoop van loot boxes in videospellen: een nietig contract?* », p. 89.

Ann Frédérique BELLE et Jean-François ROMAIN, « Les arcanes baroques d'un principe général du droit : "La renonciation à un droit ne se présume pas. Elle est de stricte interprétation et ne peut se déduire que de faits qui ne sont susceptibles d'aucune autre interprétation" », p. 113.

Christine BIQUET-MATHIEU, « Quel avenir pour la clause pénale ? », p. 151.

Caroline BOTMAN, « Principe dispositif et concours d'actions en matière de vente », p. 173.

Jean-Pierre BUYLE et Thomas METZGER, « La réforme de la charge de la preuve », p. 215.

Ludo CORNELIS, « Rien ne va plus : *het normdoel* », p. 233.

Emmanuel CORNU, Eric DE GRYSE et Fernand DE VISSCHER, « Manquement à un contrat de licence d'un droit intellectuel et "cumul" ou "concours" des responsabilités », p. 251.

Olivier CREPLET, « Variations civilistes sur le thème du crédit », p. 275.

Alexandre CRUQUENAIRE, « Le paradoxe de l'œuf et de la poule : réflexions sur les liens entre l'objet et l'interprétation du contrat », p. 303.

Geoffroy DE FOESTRATS, « La solidarité légale des coauteurs et complices d'infractions fiscales : quarante années de tâtonnements », p. 315.

Bernard DUBUISSON, « Les mystères de l'alternative légitime », p. 343.

Jean-Luc FAGNART, « L'évaluation du dommage *in concreto* », p. 369.

Jean-François GERMAIN, « *Partijbeslissing* et objet du contrat. Une histoire belge », p. 387.

André HENKES et Denis PATART, « La charge de la preuve dans les procédures civiles impliquant les pouvoirs publics », p. 403.

Rafaël JAFFERALI, « Observations pointillistes sur le nouveau droit de la preuve », p. 421.

Huguette JONES, « Vente de *res corporales* et transfert de propriété en droit romain », p. 451.

Benoît KOHL, « Le contrat d'entreprise : proposition de réforme du Code civil », p. 481.

Jun LIU, « La détention de l'hypothèque pour le compte d'autrui en droit chinois », p. 527.

Yannick NINANE et Michel VLIES, « La durée du bail commercial : droit impératif et législations récentes », p. 545.

Nicolas RESIMONT et Malik BABA, « Point sur le lien causal et son application en matière de préjudice boursier », p. 581.

Stefan SOMERS, « *De contractvrijheid in het verbintenissenrecht van de 21e eeuw: van een formele vrijheid voor de wet, naar een feitelijke vrijheid door de wet* », p. 599.

Renaud THÜNGEN, « L'interdépendance des contrats groupés à l'épreuve de la codification », p. 629.

Erik VAN DEN HAUTE, « La directive (UE) 2019/771 relative à certains aspects concernant les contrats de vente et le futur droit belge de la vente de biens de consommation », p. 655.

Sébastien VAN DROOGHENBROECK et Arnaud PICQUE, « Aux confins de la responsabilité civile de la puissance publique: l'injonction de légiférer », p. 689.

Sander VAN LOOCK, « *De meerpartijenovereenkomst in een modern verbintenissenrecht: over bepaalbare vertegenwoordiging en de vertegenwoordiger van obligatiehouders* », p. 709.

Aloïs VAN OEVELEN, « *Recente cassatierechtspraak in het domein van het contractuele verbintenissenrecht* », p. 729.

Jean VAN ZUYLEN, « L'ignorance invincible dans la vente de droit commun, une cause d'exonération aux accents de force majeure », p. 757.

Aurélie VANDEN BROECKE, « Le dommage: contours et limitations de responsabilité sous l'angle du droit civil belge avec aperçus pertinents en droit comparé », p. .797.

Manuela VON KUEGELGEN, « L'ordre public environnemental existe-t-il ? », p. 815.

Claude WANTIEZ, « Les vices de consentement dans les relations individuelles de travail selon la jurisprudence de la Cour de cassation », p. 849.

Patrick WERY, « La place de la volonté unilatérale en droit belge des obligations », p. 857.

Britt WEYTS, « *Het moduleren van de precontractuele fase* », p. 877.

Volume 2

Partie II : DROIT DES SOCIÉTÉS, DROIT ÉCONOMIQUE ET DROIT FINANCIER

Roman AYDOGDU, « L'organisation sans personnalité juridique, nouvelle personne morale de droit belge », p. 907.

Aurélie BLAFFART, « Les sanctions pénales dans le Code des sociétés et des associations », p. 933.

Herman BRAECKMANS, « *De gerechtelijke ontbinding om wettige redenen: verbetering en normering* », p. 967.

Diederik BRULOOT, « *Aansprakelijkheid voor onrechtmatige uitkeringen aan de aandeelhouders in de NV en de BV* », p. 977.

Anne CHAMBEROD, « Services d'investissement relatifs aux crypto-actifs - Impact pour les sociétés de bourse », p. 1001.

Yves DE CORDT, « Fidélité et frivolité en droit des sociétés », p. 1035.

Xavier DIEUX, « Relativité contractuelle, aquilienne ou institutionnelle dans le droit des sociétés par actions (autres que les coopératives) : Nullité des décisions et responsabilités des dirigeants », p. 1059.

Marie-Claire ERNOTTE, « L'activité nouvelle du failli : une révolution passée inaperçue ? », p. 1103.

Jean-Pierre FIERENS et Eugénie STINGLHAMBER, « Incidence de la faillite sur les procédures d'exclusion et de retrait judiciaires : Analyse à l'aune du C.S.A. », p. 1123.

Alain FRANÇOIS et Maxime VEHEYDEN, « Ceci n'est pas une société ? Premières réflexions relatives au but lucratif à l'aune du Code des sociétés et des associations », p. 1149.

Koen GEENS, Sofie COOLS et Marieke WYCKAERT, « *Over belangenconflicten van rechters, beleidsvoerende ambtenaren en bestuurders* », p. 1179.

Florence GEORGE, « Le statut du curateur : un oublié de la réforme ? », p. 1201.

Sandrine HIRSCH et Nikita TISSOT, « Quelques réflexions en matière de conflits d'intérêts », p. 1227.

Guy HORSMANS, « Le nouveau droit économique. Continuité et changement », p. 1259.

Kristof MARESCEAU, « *De obligatielening in het WVV* », p. 1285.

Jean-Marie NELISSEN GRADE, « Droit de vote double et offre publique d'acquisition obligatoire », p. 1307.

David RAES, « Le véhicule de financement sous l'empire de la loi du 18 décembre 2016 relative à la reconnaissance et à l'encadrement du *crowdfunding* - Regards croisés en droit des contrats et en droit financier », p. 1329.

Valérie SIMONART, « *Artificial intelligence and legal personality* », p. 1359.

Robbie TAS et Olivier ROODHOOFT, « *De nieuwe winstuitkeringstesten in het WVV* », p. 1371.

Bernard TILLEMAN et Kwinten DEWAELE, « *Optreden in rechte van de rechtspersoon onder het Wetboek Vennootschappen en Verenigingen* », p. 1401.

Partie III : PROCÉDURE DE CASSATION, DROIT JUDICIAIRE ET DROIT DE L'ARBITRAGE

Marc BAETENS-SPETSCHINSKY, « La procédure et le contrôle en cas de pourvoi en cassation contre une décision de référé », p. 1473.

Anne Decroës, Éléonore DE DUVE et Dominique LEONARD, « Conclusions mal structurées : motivation et office du juge », p. 1493.

Sophie GOLDMAN, « Le contrôle de la motivation des jugements et arrêts par la Cour de cassation et le contrôle de la motivation des sentences arbitrales par le juge de l'annulation: du pareil au même ? », p. 1513.

Guy KEUTGEN et Didier MATRAY, « Quelques aspects des règles de Prague sur l'arbitrage international », p. 1533.

Paul LEFEBVRE, « Les modifications au Code judiciaire tendant à attribuer une autorité de chose jugée aux arrêts de la Cour de cassation prononcés avec renvoi - une modification moins révolutionnaire qu'il n'y appert à première vue ? », p. 1559.

Michel LEMAL, « Le moyen déduit de la violation de la coutume internationale », p. 1585.

Bruno MAES, « *Het cassatieberoep "op vordering" in civiele zaken* », p. 1595.

Paul MAFFEI, « Quelques développements sur la signification du pourvoi en cassation en matière répressive », p. 1611.

Fabrice MOURLON BEERNAERT, « Droit, justice et modernité - À propos de la fonction (méta)législative de la Cour de cassation », p. 1629.

Marc NIHOUL, « La Cour de cassation et le geste barrière du maintien d'application d'une norme déclarée illégale pour assurer la sécurité juridique », p. 1659.

Beatrix VANLERBERGHE et Johan VERBIST, « *Wat als de arbitragekosten de toegang tot de arbitrale procedure of de daarop volgende rechtsmiddelen onmogelijk of uiterst moeilijk maken?* », p. 1681.

Thierry WERQUIN, « Office du juge et objet de la demande », p. 1709.

Didier WILLERMAIN, « Quelques considérations sur les pouvoirs du juge en droit (économique) contemporain », p. 1735.

Paul WOUTERS, « *Wettig verantwoord is daarom nog niet wettig* », p. 1757.

Partie IV : VARIA

François PIERS, « Coqart, amicales réunions dominicales d'aquarellistes au Coq sur mer - Villa Tshofa », p. 1773.

François GLANSDORFF, « Atrophie de la main, étiolement de la pensée ? », p. 1775.

Frédéric LUGENTZ, « Simulation v. faux criminel, un certain pragmatisme économique à l'épreuve du droit pénal », p. 1787.

Jacques MALHERBE, « Mesures anti-abus et conventions préventives de la double imposition: BEPS, Instrument multilatéral et ATAD », p. 1809.

Jacqueline OOSTERBOSCH, « L'employeur est-il seul juge des nécessités de l'entreprise ? », p. 1835.

Françoise ROGGEN, « Fraude fiscale, blanchiment et confiscations : évolutions légales et jurisprudentielles récentes », p. 1855.

Patrick VASSART, « Le changement de perspective du préteur pérégrin », p. 1881.

Patrick WAUTELET, « Conflit de lois et règle anti-choix : du bon usage par le juge de sa liberté », p. 1899.

Rafaël JAFFERALI, « Adresse à Paul Alain Foriers à l'occasion de son accession à l'éméritat », p. 1929.

358. Foucault (Michel) 2017

« Penser le droit public avec Michel Foucault »,
***Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, vol. 79, 2017 (nº 2), p. 39-148 (9 contrib.)**

Carlos Miguel HERRERA, « De l'Etat à l'étatisation ? Penser le droit public avec Michel Foucault », p. 39.

Jean-Arnaud MAZERES, « Normativité, vérité, gouvernementalité : figures du juridique chez Michel Foucault », p. 55.

Jeanne DE GLINIASTY, « La force du discours en droit administratif », p. 77.

Maxence CHAMBON, « Une réaction – Le droit administratif au prisme foucaldien : force du discours, drame du droit », p. 93.

Marie GOUPY, « L'état d'exception, une catégorie d'analyse utile ? Une réflexion sur le succès de la notion d'état d'exception à l'ombre de la pensée de Michel Foucault », p. 97.

Pierre-Marie RAYNAL, « Une réaction – Le dilemme foucaldien face à l'état d'exception », p. 113.

Fatou BA SENE, « Le libéralisme comme technologie de gouvernementalité », p. 117.

Martin QUESNEL, « Une réaction – Foucault aux prises de la pensée néolibérale », p. 131.

Blaise BACHOFEN, « Le droit, les droits : enjeux et problèmes du rapport à la norme juridique d'un philosophe de l'émancipation », p. 137.

359. Fouchard (Philippe), 2006

L'éthique dans les relations économiques internationales :
***En hommage à Philippe Fouchard*, Paris : Pedone, 2006**

INTRODUCTION

Gérard FARJAT, « L'éthique et le système économique, une analyse juridique », p. 27.

I - L'ÉTHIQUE ET L'ENTREPRISE

Jean-Bernard BLAISE, « Éthique et gouvernance d'entreprise », p. 55.

Isabelle MOINE-DUPUIS et Clotilde JOURDAIN-FORTIER, « L'éthique et l'industrie pharmaceutique : un difficile équilibre à trouver », p. 67.

Philippe KAHN, « Éthique et investissements », p. 111.

II. DE QUELQUES GRANDS COURANTS DU COMMERCE INTERNATIONAL ET L'ÉTHIQUE

Pierre LALIVE, « Les biens culturels », p. 123.

Eric LOQUIN, « Sport, commerce et éthique », p. 139.

III - DE QUELQUES REMÈDES

Walid ABDELGAWAD, « Le commerce équitable : l'éthique de l'économie solidaire », p. 155.

Charles JARROSSON, « La bonne foi, instrument de moralisation des relations économiques internationales », p. 185.

Philippe LEBOULANGER, « L'arbitrage international et l'éthique », p. 207.

Ahmed S. EL KOSHERI, « L'affaire Ramwi Foundation et le rôle des intermédiaires dans les contrats gouvernementaux », p. 217.

REMARQUES CONCLUSIVES

Catherine KESSEDJIAN, « Remarques conclusives », p. 229.

360. Fournier (Alain), 2013

Questions de droit pénal international, européen et comparé : Mélanges en l'honneur du professeur Alain Fournier,
Nancy : Presses universitaires de Nancy : Editions universitaires de Lorraine, 2013

Layal ABOU DAHER, « La responsabilité pénale des sociétés multinationales pour violations graves du droit international », p. 15.

Delphine BRACH-THIEL, « Vers la fin des conflits négatifs de compétence en droit pénal international ? », p. 37.

Gérard CLEMENT et Béatrice CLEMENT, » Le double visage des perquisitions et saisies », p. 59.

Fabrice DEFFERRARD, « Les forces normatives du Groupe d'Action Financière », p. 91.

François FOURMENT, « Le pourvoi en cassation contre l'avis de la chambre de l'instruction rendu en matière d'extradition et la loi du 9 mars 2004 », p. 109.

Loïc DE GRAËVE, « La lutte contre la piraterie maritime : quand le droit pénal ose encore naviguer en eaux troubles », p. 119.

Yves JEANCLOS, « Les mots du droit criminel en Europe du XVI^e^ au XXI^e^ siècle », p. 151.

Élisabeth LAMBERT ABDELGAWAD, « La gestion des demandes interétatiques de restitution de restes humains et biens culturels Une pratique française contemporaine perfectible », p. 187.

Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE, « Étude des délits de blanchiment d'argent applicables au Grand-Duché de Luxembourg et dans les principautés de Monaco et d'Andorre », p. 215.

Jocelyne LEBLOIS-HAPPE, « La directive 2012/13/UE du 22 mai 2012 relative au droit à l'information dans le cadre des procédures pénales », p. 245.

Juliette LELIEUR, « L'Union européenne face aux conflits de compétences pénales », p. 257.

Aurélien-Thibault LEMASSON, « Les "sections pour les crimes de guerre" de la Cour d'État de Bosnie-Herzégovine : une juridiction hybride atypique à Sarajevo », p. 295.

Jean-Pierre MARGUENAUD, « QPC, piège à c… Libres propos d'un "droit de l'hommiste" sur la mise en œuvre de la QPC », p. 321.

Nicolas NORD et Magalie NORD-WAGNER, « Exception de nationalité et espace de liberté, de sécurité et de justice », p. 335.

Florent ROEMER, « Plaidoyer pour une amélioration de la procédure de transaction fiscale : le droit pénal peut-il inspirer le droit fiscal ? », p. 355.

Christophe SOULARD, « La dimension européenne du droit pénal douanier », p. 365.

Frédéric STASIAK et Amélie BELLEZZA, « Les apports des propositions de directive et de règlement communautaires du 20 octobre 2011 en matière de répression des abus de marché », p. 395.

Juliette SYGUT, « Les faiblesses des mesures judiciaires françaises de lutte contre la récidive au regard de la dangerosité », p. 423.

361. Fournier (Paul), 1929

***Mélanges Paul Fournier,* Paris : Recueil Sirey, 1929, 812 p. (57 contrib.)**

Charles APPLETON, « L'affranchissement *vindicta* ne s'appliquait anciennement qu'aux esclaves pour dettes », p. 1.

Dom Ursmer BERLIERE, « Le droit de gîte épiscopal lors d'une joyeuse entrée », p. 17.

Georges BOYER, « Notes sur la jurisprudence toulousaine du XV^e^ siècle en matière de *privilegium fori* », p. 25.

William-Warwick BUCKLAND, « D. XLIV. 2. 21. 3, and ves judicata. », p. 41.

Ernest CHAMPEAUX, « Quelques observations qui doivent précéder une étude du *personat* au XI^e^ siècle », p. 53.

Paul COLLINET, « *Justa causa* et *bona fides* dans l'usucapion d'après les *Institutes* de Gaïus », p. 71.

Georges CORNIL, « Cause et conséquences de l'apparition tardive de l'*animus novandi* », p. 87.

Édouard CUQ, « Les lois d'Auguste sur les déclarations de naissance », p. 119.

Pierre DAUDET, « Le livre d'audiences de la cour d'un bas-justicier en Gévaudan au XIV^e^ siècle », p. 135.

Madeleine DILLAY, « Le "service" annuel en deniers des fiefs de la région angevine », p. 143.

Auguste DUMAS, « Dieu nous garde de l'*et cætera* du notaire », p. 153.

Gustave DUPONT-FERRIER, « Le rôle des commissaires royaux dans le gouvernement de la France spécialement du XIV^e^ au XVI^e^ siècle », p. 171.

Joseph DUQUESNE, « L*'in integrum restitutio ob dolum* », p. 185.

Georges ESPINAS, « Les manants dans le droit urbain en Flandre au moyen âge », p. 203.

Louis FALLETTI, « Note sur l'emploi du terme *forma* dans les textes juridiques », p. 219.

André FLINIAUX, « L'évolution du concept de clause pénale chez les canonistes du moyen âge. (Origine des art. 1152, 1226 et ss. du Code civil français) », p. 233.

Pierre FOURNIER, « Rectifications d'actes de l'état civil par les administrations du département du Puy-de-Dôme entre 1792 et 1802 », p. 249.

François-Louis GANSHOF, « Depuis quand a-t-on pu, en France, être vassal de plusieurs seigneurs ? », p. 261.

Marcel GARAUD, « Les Coutumes poitevine et angoumoise de la donation par provision de corps », p. 271.

Robert GENESTAL, « La patrimonialité de l'archidiaconat dans la province ecclésiastique de Rouen », p. 285.

Jean GESSLER, « Notes sur le droit d'arsin ou d'abattis », p. 293.

Roger GRAND, « Le conflit de la Coutume et du droit écrit dans la reconnaissance d'une commune d'Auvergne au XIII^e^ siècle », p. 313.

Maurice GRANDCLAUDE, « Liste d'assises remontant au premier royaume de Jérusalem (1099-1187) », p. 329.

Paul HARSIN, « Un précurseur liégeois de Domat : Vincent de la Hamaide », p. 347.

Charles H. HASKINS, « *Formulary of the officialité of Rouen* », p. 359.

Joseph VAN KAN, « L'unification du droit et les résistances des jurisconsultes sous l'ancien régime », p. 363.

Georges DE LAGARDE, « Sur l'interprétation d'un texte d'Aristote », p. 375.

Gabriel LE BRAS, « Les deux formes de la *Dacheriana* », p. 395.

André LEMAIRE, « Origine de la règle "*Nullum sine dote fiat conjugium*" », p. 415.

Gabriel LEPOINTE, « À qui incombe la charge de la portion congrue », p. 425.

Émile LESNE, « *Prebenda*. Le sens primitif du terme prébende », p. 443.

Henri LEVY-BRUHL, « Note sur l'assistance obligatoire en cas d'incendie. (D'après quelques textes septentrionaux de la première moitié du moyen âge) », p. 455.

Ferdinand LOT, « La *Vita Viviani* et la domination Wisigothique en Aquitaine », p. 467.

Ernest LYON, « Un manuscrit inédit de Beaumanoir », p. 479.

Olivier MARTIN, « La nomination aux offices royaux au XIV^e^ siècle d'après les pratiques de la chancellerie », p. 487.

François MARTROYE, « L'affaire Indicia. Une sentence de saint Ambroise », p. 503.

Philippe MEYLAN, « Les statuts réels et personnels dans la doctrine de du Moulin », p. 511.

Edmond MEYNIAL, « Note sur l'histoire du dol et de la violence dans les contrats dans notre ancien droit français », p. 527.

Raymond MONIER, « L'administration et la condition juridique des habitants de la ville d'Arras au XI^e^ siècle », p. 551.

Carlo-Guido MOR, « *Di un trattato di Floro di Lione sui privilegi de chierici* », p. 565.

Jean-Charles NABER, « *De "Petri exceptionum" patria et annis* », p. 573.

Mathieu G. NICOLAU, « Les dispositions d'origine romano-byzantine dans le Code civil roumain », p. 587.

Ernest PERROT, « Le *Registrum Curie officialis Lingonensis* », p. 599.

Pierre PETOT, « La Commendise personnelle », p. 609.

Jacques PIRENNE, « Essai sur l'évolution du droit de famille en Égypte sous l'Ancien Empire », p. 615.

Robert PIRENNE, « De l'interdiction des fous et des prodigues dans l'ancien droit coutumier français », p. 633.

Max RADIN, « *Caput* et *σῶμα* », p. 651.

Henri REGNAULT, « L'insinuation des actes emportant transfert de propriété à titre onéreux dans l'ancien droit français », p. 665.

Alexandre DE SENARCLENS, « La maxime "*Pretium debet esse verum, certum, iustum*" », p. 685.

Jean TARRE, « Sur les origines arlésiennes de la collection canonique, dite *Hispana* », p. 705.

Fabien THIBAULT, « Essai de solution du problème des *Colliberti* », p. 725.

Paul THOMAS, « Le "*Wienenchement*" au XII^e^ siècle dans quelques communautés rurales », p. 735.

Fernando VALLS-TABERNER, « Le juriste catalan Pierre de Cardona, cardinal de l'Église romaine sous Alexandre III », p. 743.

Pierre-Paul VIARD, « Les protestants français et la dîme au XVII^e^ siècle », p. 747.

Fernand DE VISSCHER, « La *Lex Poetelia Papiria* et le régime des délits privés au V^e^ siècle de Rome », p. 755.

Carl Wium WESTRUP, « Le "roi" de l'Odyssée », p. 767.

Francis DE ZULUETA, « L'histoire du droit de l'antiquité », p. 787.

362. Foyer (Jacques), 2007

Le monde du droit : écrits rédigés en l'honneur de Jacques Foyer,
Paris : Economica, 2007

Bertrand ANCEL, Horatia MUIR-WATT, « Annotations sur la *Consultation 53* de Du Moulin traduite en français », p. 1.

Marie-Élodie ANCEL, « L'internationalité à la lumière de la convention d'*electio fori* », p. 21.

Bernard AUDIT, « Les avatars de la loi personnelle en droit international privé contemporain », p. 49.

Daniel BERRA, « L'avocat salarié a-t-il un avenir ? », p. 71.

Antoine BOLZE, « Cent ans d'application de la loi étrangère par le juge français », p. 87.

David BOULANGER, « Reconnaitre en France une dissolution du mariage prononcé en Algérie ou au Maroc », p. 125.

Béatrice BOURDELOIS, « Le notaire et le droit international privé (libres propos) », p. 141.

Gilberto BOUTIN, « Les règles de compétence judiciaire exorbitantes dans le droit panaméen », p. 163.

Claude BRENNER, « Les procédures collectives et le droit patrimonial de la famille : état des lieux et perspectives après les réformes récentes », p. 175.

Alexis BUGADA, « La justiciabilité de l'article 1370 du Code civil », p. 195.

Séverine CABRILLAC, « La circulation des garanties financières professionnelles », p. 207.

Olivier CACHARD, « L'exclusivité », p. 215.

Pierre CATALA, « Le droit successoral entre son passé et son avenir », p. 229.

Patrick COURBE, « Retour sur le renvoi », p. 241.

Pierre CROCQ, « Réformes du droit français et harmonisation des droits européens en matière de propriété-sûretés », p. 253.

André DECOCQ, « De la polygamie en France », p. 269.

Marie-Luce DEMEESTER, « L'assurabilité des nouveaux risques », p. 285.

Pascale DEUMIER, « La *lex mercatoria* entre ordre et désordre », p. 305.

Paul DIDIER, « Le prix d'émission des actions », p. 331.

Dominique FOUSSARD, « La loi étrangère dans le domaine de la procédure », p. 347.

Jean FOYER, Pierre MAZEAUD, Catherine PUIGELIER, « La conscience du corps (remarques sur les libertés et droits corporels) », p. 383.

Hugues FULCHIRON, « De l'institution aux droits de l'individu : réflexions sur le mariage au début du XXI^e^ siècle », p. 395.

Léna GANNAGE, « Le contrat sans loi devant les tribunaux étatiques. Retour sur un mal-aimé », p. 417.

Abdénour GARECHE, « Loi et ordre moral », p. 441.

Hélène GAUDEMET-TALLON, « De quelques sources internationales du droit international privé : ordre ou désordre ? », p. 463.

Pierre-Yves GAUTIER, « La cessation du contrat confrontée aux droits fondamentaux », p. 487.

Adeline GOUTTENOIRE, « La convention internationale des droits de l'enfant dans la jurisprudence de la Cour européenne de droits de l'homme », p. 495.

Nicole GUIMEZANES, « Les scientifiques et les chercheurs étrangers en France et dans l'Union européenne », p. 508.

Serge GUINCHARD, « L'accès des mineurs au droit ou l'illustration d'une démocratie qui se cherche », p. 517.

Fayez HAGE-CHAHINE, « Le rationnel et l'empirique dans la notion d'inexistence en matière d'actes juridiques », p. 529.

Henri HOVASSE, « Les parts d'industrie dans les sociétés civiles », p. 551.

Patrice JOURDAIN, « À propos de la faute en matière sportive », p. 559.

Christian JUBAULT, « GP : *green petroleum* », p. 569.

Anne KARM, « Régimes matrimoniaux et sûretés », p. 583.

Paul LAGARDE, « Succession d'États, apatridie et nationalité. Développements récents », p. 619.

Laurent LEVENEUR, « Les nouveaux visages des libéralités- partages », p. 637.

Daniel MAINGUY, « Autopsie d'un puzzle juridique (les montages contractuels et sociétaires de la grande distribution à l'épreuve de la jurisprudence récente) », p. 655.

Philippe MALINVAUD, « L'eau et le bâtiment », p. 671.

Blandin MALLET-BRICOUT, « Le juste titre », p. 687.

Yves MAYAUD, « L'erreur sur le principe même de l'application du droit pénal français. Pour un exemple probant d'acquittement », p. 711.

Sabine MAZEAUD-LEVENEUR, « Droit de propriété et liberté du propriétaire d'exploiter ses terres agricoles », p. 719.

Cyril NOURISSAT, « De quelques rattachements en droit international privé communautaire », p. 731.

Hugues PERINET-MARQUET, « La Cour de cassation et la responsabilité des constructeurs », p. 757.

Isabelle PETEL-TEYSSIE, « La cession du bail rural du "failli" », p. 771.

Nathalie PETERKA, « La discrète métamorphose du rapport », p. 787.

Elisabeth POISSON-DROCOURT, « L'accouchement sous X », p. 811.

Pascal PUIG, « Pour un droit commun spécial des contrats », p. 825.

Catherine PUIGELIER, « Conscience ou inconscience du droit ? », p. 857.

Catherine PUIGELIER et Jerry SAINTE-ROSE, « Le juge et les données contemporaines de la science », p. 891.

Mariel REVILLARD, « Droit international privé et gestion de patrimoine : pratique notariale », p. 911.

Jean-Baptiste SEUBE., « Caducité et ensemble contractuel indivisible : timidité jurisprudentielle ou audace doctrinale ? (un aspect de l'avant-projet de réforme du droit des obligations », p. 925.

Jean-Louis SOURIOUX, « Quand lire et faire la loi, c'est tout un », p. 939.

Jean-Claude SOYER, « Justice nationale : d'une légitimité conquise à la souveraineté perdue », p. 943.

Philippe STOFFEL-MUNCK, « Le Code de commerce : fils du Code civil ? », p. 951.

François TERRE, « Droit des villes et droit des champs », p. 971.

Bernard TEYSSIE, « L'impératif de sécurité juridique », p. 985.

Olivier TOURNAFOND, « Quelques questions à propos de la "Démocratie" », p. 1007.

Caroline WATINE-DROUIN, « Du concours des demandes en divorce et en séparation de corps », p. 1023.

Christophe WILLMANN, « Discriminations ethniques et raciales en entreprise et "invisibilité statistique" », p. 1037.

363. Foyer (Jean), 1997

***Jean Foyer, auteur et législateur :* leges tulit, jura docuit *: écrits en hommage à Jean Foyer,* Paris : Presses universitaires de France, 1997**

Sources

Raymond POLIN, « Le roi ne saurait pâtir vergogne. Recherches sur le concept de responsabilité politique », p. 37.

Jean CARBONNIER, « *De republica cujus leges principias genuerint* », p. 45.

Gérard CORNU, « *Hortus deliciarum*. Au jardin des lettres latines du langage du droit », p. 53.

Yves GAUDEMET, « La constitution et la fonction législative du Conseil d'État », p. 61.

Adalbert HAMMAN, « Élaboration de la législation ecclésiastique au cours des trois premiers siècles chrétiens », p. 71.

Philippe MALAURIE, « Tolérance, intolérance, quel regard sur les autres religions ? », p. 83.

Paul POUPARD, « L'influence spirituelle du Siège apostolique sur la construction de l'Europe », p. 103.

Jean-Claude SOYER, « La loi nationale et la convention européenne des droits de l'homme », p. 125.

André DECOCQ, « Le désordre juridique français », p. 147.

Roger MERLE, « L'action de Jean Foyer en matière pénale au ministère de la Justice », p. 165.

François TERRE, « Légiférer. Les trois unités ? », p. 171.

Propriétés intellectuelles

Georges BONET, « La protection des marques notoires dans la Code de la propriété intellectuelle », p. 189.

Jean-Jacques BURST, « Une nouvelle cause de déchéance du droit sur la marque : la dégénérescence de la marque », p. 207.

Pierre CATALA, « Au-delà du droit d'auteur », p. 215.

Jean DERRUPPE, « Les vins de châteaux », p. 231.

Jacques DRAGNE, « Réflexions sur la publicité légale des brevets », p. 241.

André FRANÇON, « La soumission des hôteliers au droit d'auteur pour les émissions de radio ou de télévision captées dans leurs établissements », p. 249.

Jean-Marc MOUSSERON, « Secret et contrat – de la fin de l'un à la fin de l'autre », p. 257.

Yves REBOUL, « La déchéance de la marque depuis la réforme législative du 4 janvier 1991 (article L 714-5 du CPI) », p. 277.

Joanna SCHMIDT-SALEWSKI, « La protection des droits industriels dans la convention de Marrakech du 15 avril 1994 », p. 291.

Michel VIVANT, « Propriété intellectuelle et ordre public », p. 307.

Droit commercial

Michel CABRILLAC, « Vers la disparition du droit commercial ? », p. 329.

Paul DIDIER, « La convention de vote », p. 341.

Droit civil

Bernard BEIGNIER, « Le chêne et l'olivier », p. 355.

Georges DURRY et Michelle GOBERT, « La réforme de la tutelle et de l'administration légale à l'épreuve du temps », p. 377.

Jacques FOYER, « L'article 310 du Code civil ou la réception partielle d'un unilatéralisme total », p. 391.

Claude GIVERDON, « Vers un Code de la copropriété ? », p. 407.

Jean PATARIN, « Observations sur quelques aménagements patrimoniaux singuliers dans les rapports entre époux », p. 417.

Droit processuel

Georges BOLARD, « Droit transitoire et procédure civile », p. 439.

Roland DRAGO, « Un nouveau juge administratif », p. 451.

Marie-Anne FRISON ROCHE, « Les offices du juge », p. 463.

Serge GUINCHARD, « Les moralistes au prétoire », p. 477.

364. Foyer (Jean), 2010

***Jean Foyer in memoriam*, Paris : Litec, 2010**

Bernard ACCOYER, « Jean Foyer député : l'érudition au service de la conviction », p. 1.

Maurice ALLAIS, « Autorité de la science ou autorité en matière de science ? », p. 5.

Maurice ALLAIS et Catherine PUIGELIER, « Pouvoir d'expérimenter et pouvoir de punir : (Les corps vils (expérimenter sur les êtres humains aux XVIII^e^ et XIX^e^ siècles)) », p. 19.

Pierre AVRIL et Jean GICQUEL, « L'apport de Jean Foyer au droit parlementaire : des "neutrons législatifs" au "sabotage du travail parlementaire" », p. 23.

Bernard BEIGNIER et Catherine PUIGELIER, « *Vetera et nova*. Existe-t-il une "idéologie de la magistrature" ? », p. 33.

Bernard BEIGNIER et Catherine PUIGELIER, « *Sustine et abstine*. Existe-t-il des bons et des mauvais juges ? », p. 51.

Pierre CATALA, « La revanche des choses », p. 73.

Jean-Luc A. CHARTIER, « Le droit et l'État chez saint Thomas d'Aquin », p. 87.

Jean FAVIER, « Jean Foyer, légiste », p. 97.

Rino FISICHELLA, « Bioéthique et Loi naturelle », p. 99.

Natalie FRICERO, « Stratégie probatoire et perspective d'un procès », p. 113.

Marie-France GARAUD, « Hommage à Jean Foyer », p. 125.

Abdénour GARECHE, « Salariés mis à disposition et institutions représentatives du personnel de l'entreprise utilisatrice : vers une reconnaissance législative d'une réalité ancienne », p. 135.

Vincent LAMANDA, « Jean Foyer, les magistrats et la Cour de cassation », p. 153.

Gilles LEBRETON, « Le Conseil d'État est-il souverainiste ? », p. 163.

Anne LEFEBVRE-TEILLARD, « Juge et/ou arbitre », p. 177.

Philippe LE TOURNEAU, « *Speculum amicorum* », p. 185.

Philippe MALAURIE, « Jean Foyer et la Cour européenne des droits de l'homme », p. 203.

Bertrand MATHIEU, « La révision constitutionnelle de 1962 devant le Conseil constitutionnel », p. 207.

Pierre MAZEAUD, « Jean Foyer », p. 219.

Pierre MAZEAUD et Catherine PUIGELIER, « *Aequilibritas, Aequipondium, Aequilibrium* (Naissance de la reconnaissance moderne) », p. 223.

Pierre MAZEAUD et Catherine PUIGELIER, « Une rencontre avec le fils de Jean-Sébastien Bach (Musique et droit aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles) », p. 259.

Gérard MEMETEAU, « Gratuité et déontologie médicale », p. 271.

Joël-Benoît D'ONORIO, « Le droit et la foi, de Portalis à Jean Foyer », p. 289.

François D'ORCIVAL, « Ce fut un moment de grâce », p. 301.

Jean-Louis PEZANI, « Un âge d'or législatif ? », p. 303.

Xavier PRETOT, « Jean Foyer et l'indépendance de l'Afrique et de Madagascar. À propos de la Communauté », p. 317.

André DECOCQ et Catherine PUIGELIER, « Jean Foyer et la littérature », p. 339.

Catherine PUIGELIER, « William Shakespeare et le droit élisabéthain », p. 341.

Catherine PUIGELIER, « Pierre Corneille à l'épreuve du temps et du droit », p. 367.

Bertrand SAINT-SERNIN, « La générosité : lumière de Jean Foyer », p. 407.

François TERRE, « La France, l'Etat, le droit. Charles de Gaulle et Jean Foyer », p. 415.

Bernard TEYSSIE, « La loi hors les murs », p. 429.

Michel VIVANT, « *Cavere et Agere*. Réflexion sur le métier de juriste à partir d'une figure d'exception : Jean Foyer », p. 437.

Christophe WILLMANN, « Entre Mémoire, histoire et oubli, le chemin incertain de la loi », p. 445.

365. <u>Foyer (Jean), 2022</u>

Les métamorphoses de la loi : En hommage à Jean Foyer,
Paris : Editions Panthéon-Assas, 2022

OUVERTURE

Maurice ALLAIS, « La mise à la retraite des savants. Une législation obscurantiste », p. 19.

SYMPHONIE

Nicolas BALAT, « Les ordonnances de l'article 38 de la Constitution pour temporiser ? », p. 25.

Gérard BLANDIN, « Apologie de Jean Foyer », p. 31.

Bernard BOSSU, « La vie personnelle du salarié à l'épreuve de la mobilité », p. 37.

Fabien BOTTINI, « La métamorphose du régime de responsabilité pénale de ceux qui font la loi », p. 49.

Jimmy CHARRUAU, « Au fondement et à l'horizon des lois: de l'intérêt général à l'"utilité commune" ? (Re)découvrir l'article I^er^ de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen », p. 63.

Pierre-Olivier CHAUMET, « Du "*Murder Act*" (1752) à l'"*Anatomy act*" (1832) : la nécessaire métamorphose d'une loi britannique face aux crimes en série », p. 83.

Aline CHEYNET DE BEAUPRE, « Les "lois pour" : des lois privées pour de nouveaux privilèges », p. 97.

Philippe COURSIER, « De l'influence du droit public en matière de protection sociale », p. 119.

Arnaud COUTANT, « Le XXVII^e^ amendement, révision et métamorphoses aux États-Unis », p. 147.

Lydie DAUXERRE, « De l'imperium de la branche professionnelle », p. 169.

Charlotte DENIS, « Les métamorphoses du droit : l'exemple du droit de la filiation », p. 177.

Vincent ÉGEA, « Une loi soutenue par la juridiction gracieuse : bilan et destin », p. 185.

Feriel FEZZANI, « L'attribution de nouveaux objectifs à la loi ou la métamorphose de la loi par sa nature », p. 203.

Matthieu FRECHE et Catherine PUIGELIER, « Métamorphoses des Échelles... "Les Échelles du Levant et de Barbarie. Droit du commerce international entre la France et l'Empire ottoman (XVI^e^-XVIII^e^ siècle)" de Victor Simon », p. 209.

Hugues FULCHIRON, « Légiférer sous le regard du juge », p. 223.

Pierre-Yves GAUTIER et Christophe PERCHE, « De l'abdication de la Loi », p. 233.

Thomas GENICON, « La loi non parlementaire », p. 253.

Vanessa KOUM DISSAKE, « Les métamorphoses de la loi et le mémoricide juridique », p. 285.

Jean-Philippe LHERNOULD, « "Le salarié, partie plus faible au contrat de travail" : Quel apport en droit international privé ? », p. 295.

Grégoire LOISEAU, « De la règlementation à la régulation », p. 309.

Pierre MICHON, « La "soif de légiférer" » Un garde des Sceaux devant la chambre haute : Jean Foyer vu par les comptes rendus du Sénat (1962-1967) », p. 323.

Sébastien PELLE, « Métamorphose de la loi et contrôle de proportionnalité », p. 347.

Catherine PUIGELIER, « Métamorphoses de la loi ou métamorphoses des femmes ? », p. 365.

Christophe RADE, « La loi négociée », p. 389.

Bernard TEYSSIE, « La vie privée, Procuste et Jéricho », p. 405.

Pierre-Yves VERKINDT, « La loi privée. Retour à Demogue », p. 413.

Christophe WILLMANN, « Vers un droit du travail décarboné : premier bilan », p. 423.

366. Françon (André), 1995

***Propriétés intellectuelles : Mélanges en l'honneur de André Françon*, Paris : Dalloz, 1995**

Georges BONET, « L'égalité de traitement des titulaires de droit d'auteurs ou de droits voisins dans la communauté (à propos de l'arrêt de la Cour de justice du 20 octobre 1993 », p. 1.

Caroline CARREAU, « Propriété intellectuelle et abus de droit », p. 17.

Jean CEDRAS, « L'universitaire et le droit d'auteur », p. 43.

Claude COLOMBET, « La portée des autorisations d'exploitation en matière de contrats relatifs au droit d'auteur », p. 63.

William R. CORNISH, « Auteurs et *new equities* en droit anglais », p. 73.

Emmanuel DERIEUX, « Journalisme et droit d'auteur », p. 83.

Thierry DESURMONT, « Réflexions sur le devenir de la gestion collective des droits d'auteurs : ombres et lumières », p. 97.

Adolf DIETZ, « Le problème de la durée de la protection adéquate du droit d'auteur sous l'aspect de la réglementation des droits d'auteurs », p. 107.

Thomas DREIER, « L'analogue, le digital et le droit d'auteur », p. 119.

Sylviane DURRANDE, « La parodie, le pastiche et la caricature », p. 133.

Mario FABIANI, « La présentation de l'œuvre au public et le droit moral de l'auteur », p. 143.

Jean FOYER, « La marque communautaire ou le monstre de Berlaimont », p. 149.

Yves GAUBIAC, « L'assiette de la rémunération proportionnelle selon la loi française sur le droit d'auteur », p. 163.

Denise GAUDEL, « Les caractéristiques de la redevance versée aux artistes interprètes au titre des droits voisins », p. 175.

Philippe GAUDRAT, « Réflexions sur la forme des œuvres de l'esprit », p. 195.

Pierre-Yves GAUTHIER, « Le mandat en droit d'auteur », p. 223.

Ysolde GENDREAU, « La constance du droit d'auteur canadien », p. 235.

Jane C. GINSBURG, « Droit d'auteur et support matériel de l'œuvre d'art en droit comparé et en droit international privé », p. 259.

Frank GOTZEN, « Le droit moral en Belgique », p. 259.

Gunnar KARNELL, « Traitement national, copie privée sonore ou audiovisuelle et interprétation de la Convention de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques », p. 267.

André KEREVER, « Les modifications apportées par la loi du 3 juillet 1985 au droit d'auteur sur la radiodiffusion : un problème d'interprétation ? », p. 285.

John M. KERNOCHAN, « Les droits moraux dans les productions théâtrales américaines : un modèle possible », p. 299.

Georges KOUMANTOS, « Règles générales sur les contrats de droit d'auteur dans la nouvelle loi hellénique », p. 311.

André LUCAS, « Droit d'auteur et multimédia », p. 325.

Marie-Angèle PEROT-MOREL, « Les limites de l'autonomie de la volonté dans les contrats relatifs aux dessins et modèles industriels », p. 337.

Robert PLAISANT, « La durée du droit pécuniaire de l'auteur et son évolution », p. 351.

Frédéric POLLAUD-DULIAN, « Les droits intellectuels dans la tourmente des procédures collectives », p. 365.

Nicolas ROUART, « Gestion collective des œuvres théâtrales et des œuvres audiovisuelles de fiction », p. 387.

Pierre SIRINELLI, « Brèves observations sur le raisonnable en droit d'auteurs », p. 397.

Michel VIVANT, « Pour une épure de la propriété intellectuelle », p. 415.

367. Fredericq (Baron Louis), 1965

Liber amicorum Baron Louis Fredericq,
Gent : Faculteit der rechtsgeleerdheid te Gent, 1965, 1198 p. (69 contrib.)

Livre I

Herman ADRIAENS, « *De beroepsregelingen ingevoerd met toepassing van de wet van 24 december 1958* », p. 21.

Frans AMERIJCKX, « *Het nieuwe belastingstelsel inzake meerwaarden* », p. 29.

Marc ANCEL, « Méthode comparative et droit comparé », p. 67.

Pierre ANDRIEU-GUITRANCOURT, « Convergences et divergences entre le droit canonique et les systèmes juridiques français et britannique », p. 83.

Vincenzo ANGELONI, « *La cambiale ipotecaria nel diritto italiano* », p. 111.

Ernest ARENDT, « La protection des minorités dans les sociétés anonymes en droit luxembourgeois », p. 127.

Henri BATTIFOL, « Les chances de la loi nationale », p. 151.

Jacques BAUGNIET, « La société d'une personne », p. 163.

Boris T. BLAGOJEVIC, « Essai d'une classification synthétique des éléments de la responsabilité civile délictuelle », p. 169.

Johan BLONDEEL, « *Een nieuwe internationale financieringsvorm. Leningen in Europese rekeneenheid* », p. 183.

Jean BOULANGER, « Volonté réelle et volonté déclarée », p. 199.

Willem CALEWAERT, « *Natuurrecht en rechtsvergelijking* », p. 215.

Helmut C. COING, « *Die Anleihebedingungen der internationalen Bank für Wiederaufbau und Entwicklung* », p. 227.

Jean CONSTANT, « La répression de la grivèlerie dans les pays du Marché Commun », p. 241.

Joseph DAINOW, « Le droit civil et la „*Common Law*". Quelques points de comparaison », p. 257.

Willem Frederik DE GAAY FORTMAN, « *Verplaatsing van de zetel van naamloze vennootschappen naar de Nederlandse Antillen* », p. 275.

R. DEKKERS, « *Het wetboek naar socialistische opvatting* », p. 289.

Charles DEL MARMOL, « Les clauses contractuelles types, facteur d'unification du droit commercial », p. 307.

W. DELVA, « *Winst en verlies bij het invoeren van de wet van 30 april 1958 op de wederzijdse rechten en verplichtingen van echtgenoten* », p. 323.

R. DE RYKE, « *Het verhogingsbeding. Huidige staat van de twistvraag* », p. 339.

Francisco DE SOLA CAÑIZARES, « La réglementation des papiers-valeurs dans les législations des pays romanistes et des pays de *Common Law* », p. 353.

Theodoor J. DORHOUT MEES, « Les créanciers du preneur peuvent-ils saisir-arrêter l'assurance-vie qu'il a contractée », p. 357.

Fernand DUMON, « Les règles européennes relatives à la concurrence et le contrôle juridictionnel ou administratif communautaire et national », p. 365.

Albert EHRENZWEIG, « La loi du forum compétent. L'harmonie ultime des règles de conflit de lois et de conflit de juridictions », p. 399.

Simon FREDERICQ, « *Levensverzekering op basis van belegging in aandelen* », p. 407.

Sylvain FREY, « *Algemene critische beschouwingen over bepaalde aspecten der plaatselijke decentralisatie in België* », p. 431.

Fritz GIESEKE, « *Die Gefährdungshaftung des deutschen Rechts* », p. 457.

Richard GOLDSCHMIDT, « *Algunos aspectos de la legislacion venezolana sobre el cheque* », p. 479.

Gino GORLA, « *Reports e raccolte di giurisprudenza nella compa-razione fra common law e diritte italiano* », p. 497.

Ronald Harry GRAVESON, « *The unity of Law* », p. 507.

Max GUTZWILLER, « *Leitende Grundsätze in den Gesetzgebungen der vergangenen hundert Jahre* », p. 523.

Jean HAZARD, « Le régime juridique de l'administration des entreprises dans les pays communistes », p. 539.

J. HEENEN, « Les "nullités de la période suspecte" dans les pays de la Communauté économique européenne », p. 557.

Jean HEMARD, « La protection de l'acquéreur dans les ventes commerciales », p. 575.

Paul HORION, « La stabilité de l'emploi et la jurisprudence de la Cour de justice des Communautés européennes », p. 595.

Livre II

Raymond HOUIN, « Permanence de l'entreprise à travers la faillite », p. 609.

André HUSS, « Réflexions sur la théorie de l'unité et de l'universalité de la faillite et sur son application en jurisprudence luxembourgeoise », p. 619.

André JAUFFRET, « Créanciers de l'entreprise et créanciers de la personne en droit français », p. 637.

Vladimir KNAPP, « Responsabilité des entreprises d'état pour les dommages causés, dans les lois des pays socialistes. Etude comparative », p. 647.

Henri LENAERTS, « *Publiekrechtelijke bedrijfsorganisatie in Nederland en België* », p. 663.

Jean LIMPENS, « *Rechtsvergelijkende aantekeningen betreffende wil en wilsverklaring* », p. 679.

Yvon LOUSSOUARN, « Les conventions de La Haye relatives aux obligations alimentaires envers les mineurs », p. 691.

Ake MALMSTRÖM, « Quelques remarques sur la forme du testament en droit suédois », p. 709.

Georgios S. MARIDARIS, « L'inapplicabilité du droit étranger à Byzance », p. 719.

Alphonse MAST, « *Delegatie en toewijzing van bevoegdheid* », p. 737.

Léon MERCHIERS, « *Evolutie van een rechtsbegrip. Handelsreiziger of handelsvertegenwoordiger* », p. 755.

Johannes OFFERHAUS, « *De Haagse conferentie voor internationaal privaatrecht en de rechtsvergelijking* », p. 769.

Allan PHILIP, « *The new rules of juridiction in divorce matters in Denmark and Norway.* », p. 785.

Jean RENAULD, « Le transfert à titre gratuit des titres nominatifs des sociétés anonymes », p. 795.

François RIGAUX, « La notion de "succursale" d'une société étrangère en droit belge », p. 815.

Jacques RONSE, « *Handelspand op schuldvorderingen zonder afgifte van een titel* », p. 829.

Mario ROTONDI, « *Per la storia del diritto comparato : La "critica di una scienza delle legislazione comparate" di Emerico Amari* », p. 853.

Sylvain ROZMARYN, « Quelques questions de la théorie des constitutions socialistes », p. 881.

René SAVATIER, « Avènement et dépassement de la théorie juridique du fonds de commerce », p. 901.

Hans SCHIMA, « *Streitanhängigkeit und Rechtskraft als Hindernis der Anerkennung und Vollstrekung ausländischer Urteile* », p. 927.

André TUNC, « Des mesures prises et proposées en Angleterre pour empêcher la spéculation des dirigeants sur les titres de la société », p. 933.

Haroldo VALLADÃO, « *Doutrinas modernas e contemporâneas em direito internacional privado* », p. 943.

Edmond VAN BOGAERT, « *Het recht op het onderzoek naar de vlag in volle zee* », p. 963.

Roger VANDER ELST, « L'autonomie de la volonté en droit international privé français et belge », p. 977.

Georges VAN HECKE, « *Vrijheid of dwang in het aanbod van goederen en diensten* », p. 999.

Jan VAN HOUTTE, « *Een fiscaal novum : het belastingkrediet* », p. 1009.

Pierre VAN OMMESLAGHE, « Les objectifs d'une organisation des groupes de sociétés en droit comparé », p. 1023.

Jean VAN RYN, « Une nouvelle étape dans l'élaboration du droit des transports: la convention de 1956 relative au transport international de marchandises par route (C.M.R.) », p. 1047.

Raymond VICTOR, « *De evolutie van het Engels administratief recht en de "Council on tribunals"* », p. 1063.

Alfred VON OVERBECK, « La *professio juris* comme moyen de rapprocher les principes du domicile et de la nationalité en droit international privé », p. 1085.

Fritz VON SCHWIND, « *Die Haager Konferenz und die neuere Entwicklung des I.P.R. Möglichkeiten und Grenzen* », p. 1113.

André VRANCKX, « *De vrijheid van drukpers in gevaar?* », p. 1125.

Michel WAELBROECK, « La protection des marques et le Marché commun européen », p. 1143.

Ben Atkinson WORTLEY, « *The Bench and the Bar in England* », p. 1171.

368. Frenette (François), 2006

Mélanges offerts au professeur François Frenette : études portant sur le droit patrimonial,
Québec : Les presses de l'Université Laval, 2006, 525 p. (16 contrib.)

Nicholas KASIRER, « *The Dance is One* », p. 13.

Christine MORIN, « Exercer sa liberté de tester: pas toujours sur la valeur totale de son patrimoine », p. 33.

Alain ROY, « "*Je lègue l'universalité de mes biens meubles et immeubles à mon compagnon bien-aimé... Fido*". Les libéralités consenties aux animaux ou l'amorce d'un virage anthropomorphique du droit », p. 57.

Ghislain OTIS, « Le titre aborigène: émergence d'une figure nouvelle et durable du foncier autochtone ? », p. 79.

Madeleine CANTIN CUMYN et Michelle CUMYN, « La notion de biens », p. 127.

David LAMETTI et Audrey E. BOCTOR, « R*ewarding Ownership, Valuing Possessors: Making Sense of Articles 957-962 of the CCQ* », p. 151.

Berthier BEAULIEU, « La genèse de la délimitation des domaines en milieu hydrique », p. 195.

Lucie LAFLAMME, « Les rapports de voisinage expliqués par l'obligation *propter rem* », p. 229.

Sylvio NORMAND, « La notion de modalité de la propriété », p. 255.

Jeffrey EDWARDS, « La garantie de qualité en matière de sols contaminés », p. 283.

Charlaine BOUCHARD, « Le caractère contractuel, de l'essence de la société de personnes », p. 297.

Roderick A. MACDONALD et Jean-Frédérick MENARD, « *Credo, credere, credidi, creditum* : essai de phénoménologie des sûretés réelles », p. 309.

Pierre CIOTOLA et Antoine LEDUC, « Arrêt Val-Brillant : évolution ou régression de l'hypothèque mobilière avec dépossession, en droit civil québécois ? », p. 361.

Denise PRATTE, « L'hypothèque avec dépossession de créances non représentées par un titre négociable ou le retour à une fiction accommodante », p. 421.

François BROCHU, « La représentation sur le cadastre des immeubles dans toutes leurs dimensions », p. 445.

Sylvette GUILLEMARD, « Accords relatifs à la prescription extinctive en vertu des Principes du droit européen du contrat : originalité et ambiguïté », p. 487.

369. Fricker (Yves), 2005

Théorie et pratique de la démocratie : essais en l'honneur du professeur Yves Fricker,
Paris : Economica, 2005

Eric WIDMER, Daniel ROYER, Beat BÜRGENMEIER et Franz SCHULTHEIS, « Avant Propos. Théorie et pratique de la démocratie : en hommage à Yves Fricker », p. 1.

Yves FRICKER, « Théorie et pratique de la démocratie », p. 5.

PREMIÈRE PARTIE : THÉORIE

Beat BURGENMEIER, « Marché et démocratie compléments ou opposants ? », p. 37.

Mohamed CHERKAOUI, « Restitution du vécu ou reconnaissance des formes ? La fausse querelle du qualitatif et du quantitatif », p. 59.

Jacques COENEN-HUTHER, « Le principe démocratique et la tendance oligarchique », p. 89.

Hanspeter KRIESI, « Vers une théorie réaliste de la démocratie directe », p. 103.

Franz SCHULTHEIS, « De Genève à la Polis grecque et retour. Les rêveries politiques de Jean-Jacques Rousseau à la recherche de la démocratie idéale », p. 123.

DEUXIÈME PARTIE : PRATIQUE

Jean-François BICKEL et Christian LALIVE D'EPINAY, « Démocratie, retraite et clivage politique », p. 137.

Nadia CAPUZZO, « Les aspects culturels d'une transition démocratique : La reconstruction urbaine à Sarajevo », p. 155.

Jean-Daniel DELLEY, « L'évaluation législative. Un outil de l'intelligence politique », p. 167.

Jean KELLERHALS, Noëlle LANGUIN, Christian-Nils ROBERT, Eric WIDMER, « Les images de la juste sanction », p. 175.

Patrick DE LAUBIER, « Démocratie et religion, le cas d'Israël », p. 195.

Gilbert RITSCHARD, « Implication citoyenne, loisirs et études le cas des étudiants de sciences sociales », p. 213.

Thierry TANQUEREL, « Le juge, la démocratie et l'étranger », p. 233.

Jean ZIEGLER, « Les droits de l'homme: normes ultimes de la politique », p. 259.

Roger GIROD, « Postface. Souvenirs en marge du projet de sociologie de la démocratie », p. 275.

370. Frier (Pierre-Laurent), 2010

L'art et le droit : Écrits en hommage à Pierre-Laurent Frier,
Paris : Publications de la Sorbonne, 2010

Nathalie ALBERT, « La protection des trésors nationaux ou l'État au pays des merveilles », p. 19.

Jean-Pierre BADY, « Pierre-Laurent Frier et l'École nationale du patrimoine », p. 33.

Michel BOUVIER, « Les transformations du système financier public et de la démocratie », p. 37.

Marie-France CHRISTOPHE-TCHAKALOFF, « Le marché communautaire des œuvres d'art », p. 53.

François COLLY, « Le médiateur du cinéma. La régulation de la concurrence et de l'offre culturelle dans le secteur de la diffusion des films », p. 63.

Richard CONTE, « L'art a-t-il tous les droits ? », p. 91.

Jean DA SILVA, « Quand le droit définit l'art et quand l'art s'approprie le droit », p. 97.

Philippe DAGEN, « Qu'est-ce que l'art ?, question impossible », p. 111.

Odile DE DAVID BEAUREGARD-BERTHIER, « La définition du domaine public mobilier par le code général de la propriété des personnes publiques », p. 119.

Maryse DEGUERGUE, « La représentation du droit dans l'art », p. 133.

Marie-Christine ESCLASSAN, « Finances publiques et patrimoine culturel. Un dispositif original pour l'enrichissement des collections publiques : la dation en paiement », p. 143.

Pierre-François FRESSOZ, « L'indépendance de l'administration de l'art », p. 169.

Geneviève KOUBI, « "Libérer l'art de la tutelle gouvernementale" grâce à la Commune de Paris (1871) », p. 181.

Anne-Marie LE POURHIET, « La beauté du droit », p. 195.

Christine MENGIN, « Deux siècles d'architecture judiciaire aux États-Unis et en France », p. 203.

Cécile MOIROUD-RECHARD, « Le commissaire-priseur. Étude sur la réforme d'un office », p. 225.

Jacqueline MORAND-DEVILLER, « Ordre du droit, ordre du beau », p. 249.

Jean-François LACHAUME et Hélène PAULIAT, « Après APREI… », p. 255.

Jean-Raphaël PELLAS, « Création artistique et fiscalité », p. 285.

Jean-Marie PONTIER, « Le "1 % culturel". L'obligation de décoration des constructions publiques », p. 301.

Laurent RICHER, « Les marchés publics et l'art », p. 329.

Hervé RIHAL et Paul IOGNA-PRAT, « Le rapport Jean Monnier. Protection du patrimoine local et promotion de la décentralisation », p. 335.

Diane ROMAN, « L'accès à la culture dans les politiques de lutte contre l'exclusion sociale », p. 343.

Catherine TEITGEN-COLLY, « Orange et l'art. La protection et la mise en valeur d'un patrimoine : l'exemple de la ville d'Orange », p. 361.

Gérard TIMSIT, « La loi, métaphore de la réalité. Considérations sur le droit, l'art et la nature », p. 395.

371. Fricero (Natalie), 2024

Procédure civile sans frontières : Mélanges en l'honneur de Natalie Fricero,
Paris La Défense : Lefebvre Dalloz : Dalloz : LGDJ un savoir-faire de Lextenso, 2024, 667 p. (42 contrib.)

Coralie AMBROISE-CASTEROT, « La mécanique (pénale) des fluides (corporels) », p. 1.

Laetitia ANTONINI-COCHIN et Marie-Cécile LASSERRE, « Amicale contribution à une *amicus facultae* », p. 17.

Corinne BLERY, « Le formalisme excessif de la procédure civile dématérialisée : une soupape de sécurité mais pas la panacée », p. 25.

Loïc CADIET, « Relire Carbonnier sur la jurisprudence à l'heure de l'open data des décisions de justice », p. 43.

Pierre CAGNOLI, « La vente forcée de l'immeuble par destination », p. 67.

Nicolas CAYROL, « Antithèses sur les nullités des actes de procédure », p. 83.

Cécile CHAINAIS, « Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales et droit du procès civil français : une influence limitée, sous l'ombre portée de la subsidiarité », p. 97.

Cédric CHAPELLE, « L'amiable et les procédures civiles d'exécution », p. 121.

Mathieu CHARDON, « L'acte introductif d'instance européen : *Still can we* ? », p. 135.

Didier CHOLET, « Présomptions et procédure civile », p. 149.

Sandrine CLAVEL, « Office du juge et règles de droit privé européennes impératives », p. 165.

Hervé CROZE, « Dieu nous garde du contrôle de proportionnalité », p. 179.

Anais DANET, « Faut-il consacrer le droit à un juge humain ? », p. 189.

Christophe DELATTRE, « Le ministère public dans les procédures d'insolvabilité confronté au Code de procédure civile », p. 201.

Isabelle DESPRES, « Une femme en procédure », p. 217.

Mélina DOUCHY-OUDOT, « L'expiration des délais pour agir en contestation ou en réclamation d'état confrontée à la Conv. EDH : la métrique de la pesée judiciaire », p. 227.

Vincent ÉGEA, « Les sources infra-règlementaires de procédure civile : à propos des chartes, conventions, foires aux questions du ministère de la Justice, du guide de légistique et autres usages... », p. 241.

Frédérique FERRAND, « L'honoraire de résultat de l'avocat outre-Rhin ou la fièvre réformatrice est-elle mauvaise conseillère ? », p. 259.

Benjamin FERRARI, « Le droit des entreprises en difficulté souffre-t-il de la crise de la quarantaine ? », p. 279.

Nicolas GERBAY, « De la caducité de la déclaration d'appel... à la déchéance de l'appel ! », p. 295.

Thibault GOUJON-BETHAN, « Le fabuleux destin de l'excès de pouvoir », p. 307.

Serge GUINCHARD, « Où sont les *checks and balances* dans les revendications d'un pouvoir judiciaire autonome ? », p. 345.

Laurence Caroline HENRY, « Sanctions du droit des entreprises en difficulté : faire prévaloir le Code de procédure civile et le livre VI du Code de commerce », p. 357.

Emmanuel JEULAND, « L'administrativation de la justice », p. 371.

Caitline KAIGL, « Procédure civile et sécurité juridique », p. 385.

Hania KASSOUL, « Le pacte Justice-Nation. Un certain regard sur les états généraux de la justice », p. 413.

Frédéric KIEFFER, « La caducité dans la procédure de saisie immobilière et de distribution du prix de vente », p. 451.

Mathias LATINA, « Une analyse contractualiste de la clause de conciliation », p. 461.

Pierre-Michel LE CORRE, « De quelques aspects procéduraux intéressant la procédure collective de l'entrepreneur individuel », p. 475.

Pascal OUDOT, « La créance en réparation du dommage corporel », p. 487.

Guillaume PAYAN, « Pour un véritable Espace judiciaire civil européen », p. 501.

Catherine PUIGELIER, « Les femmes peuvent-elles être des espionnes ? », p. 523.

Jean-Pierre REMERY, « Le désistement d'instance à l'épreuve du droit des procédures collectives : quelques réflexions sur une confrontation délicate », p. 537.

Isabelle ROHART, « Les pratiques de la médiation judiciaire », p. 551.

Patrick ROSSI, « Juge de la procédure collective : évolutions du paysage institutionnel », p. 563.

Yves STRICKLER, « Pour une dose de subjectivité dans l'approche de la péremption d'instance », p. 573.

Jean-Jacques SUEUR, « Après une lecture de Bruno Latour : le dilemme de Gregor », p. 587.

Philippe THERY, « Propos critiques sur la responsabilité pesant sur le bénéficiaire de l'exécution provisoire », p. 599.

Jean-Luc VALLENS, « Procédures collectives, instances en cours et conflits de lois », p. 611.

Olivier VERNIER, « Une infraction "sociale" évolutive: notes sur le port illégal de décoration en France à l'époque contemporaine (1801-1944) », p. 625.

Fabrice VERT, « La politique de l'amiable au pôle de l'urgence civile du tribunal judiciaire de Paris », p. 639.

Vincent VIGNEAU, « Libres propos d'un juge sur l'article 5 du Code civil », p. 649.

372. <u>Fromageau (Jérôme), 2019</u>

***Un patrimoine vivant, entre nature et culture : liber amicorum en l'honneur de Jérôme Fromageau*, Paris : Mare & Martin, 2019**

PROTÉGER LA NATURE

Pauline ABADIE, « Les affaires BP dans le Golfe du Mexique et Chevron en Équateur : deux récits documentaires d'attentes de justice environnementale », p. 39.

Philippe BILLET, « La forêt, l'eau et le feu. Défenses de la forêt, forêts de défense », p. 59.

Nicolas de SADELEER, « L'Union européenne à la rescousse de son patrimoine naturel », p. 81.

Stéphane DOUMBE-BILLE, « La résolution (AGNU) 2398 », p. 97.

Bernard DROBENKO, « Petite histoire d'un droit en devenir : le droit à l'eau », p. 109.

Susana GALERA RODRIGO, « *Una aproximación positiva a la globalización jurídica a partir del ordenamiento ambiental* », p. 129.

Christian HUGLO, « Le rôle de la société civile dans le développement du droit et du contentieux environnemental à l'ère de l'anthropocène », p. 153.

Gilles J. MARTIN, « Réflexions libres sur l'innovation juridique autour de la loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages », p. 171.

Éric NAIM-GESBERT, « Droit de l'environnement : histoire ou passé ? De l'ordre nouveau des lumières environnementales », p. 185.

Michel PRIEUR, « Petite histoire d'un grand principe (de non-régression) », p. 189.

Jean UNTERMAIER, « La protection de la nature et son droit au cours de la première moitié du XX^{e} siecle », p. 199.

PRÉSERVER LA CULTURE

Christian ARMBRÜSTER, « La photographie des objets d'art meubles et immeubles en droit allemand », p. 211.

Jean-Paul BRANLARD, « Que mangeons-nous ? Du droit ! », p. 221.

Jean-Marie BRETON, « Les Ostensions septennales en Limousin et en Marche (dévotion, tourisme et patrimoine) », p. 227.

María Teresa CARRANCHO HERRERO, « La protection des collections, un moyen d'éviter la dispersion du patrimoine culturel », p. 245.

Annie CHARLEZ, « La chasse au vol, patrimoine immatériel de l'humanité », p. 261.

Christel DE NOBLET, « Protection du patrimoine et Revolving Funds. Histoire d'un financement sans fin… », p. 277.

Stéphane DUROY, « L'entrée dans le domaine public du "Fragment à l'Aigle" : un exemple d'hagiographie juridique », p. 291.

Pascal EVEN, « Les archives et le droit », p. 305.

Elisabeth FORTIS, « Les qualifications pénales et la protection du patrimoine culturel : de l'ombre à la lumière », p. 315.

Manlio FRIGO, « La transposition en droit interne italien de la Directive 2014/60 relative à la restitution de biens culturels ayant quitté illicitement le territoire d'un État membre », p. 327.

Nathalie GOEDERT, Ninon MAILLARD, « Le cinéma colonial et la culture visuelle du territoire ou comment montrer l'invisible frontière : *Pépé le Moko* de Julien Duvivier (1937) », p. 341.

Géraldine GOFFAUX CALLEBAUT, « Quelques réflexions autour de la définition de l'œuvre d'art », p. 369.

Shael HERMAN, « "Tout Fait Maison": *A law code crafted by the eighteenth century jewry of Metz* », p. 381.

François JULIEN-LAFFERRIERE, « Comment concilier la préservation du patrimoine culturel immatériel avec la sauvegarde des droits de l'homme et des valeurs démocratiques ? », p. 411.

Antoinette MAGET DOMINICE, « Patrimoines revendiqués, patrimoines partagés », p. 427.

Jean-Yves MARIN, « Restitutions : construire le paysage muséal de demain », p. 439.

Alain MARINOS, « La valeur du patrimoine culturel pour la vie en société, au-delà des divisions entre nature et culture », p. 443.

Laurence MAUGER-VIELPEAU, « La formation des contrats aux enchères publiques dématérialisés », p. 447.

Philippe MONTILLET, « Planification, aménagement et patrimoine : l'impossible entente ? », p. 457.

Jacqueline MORAND-DEVILLER, « La Société des sciences naturelles, archéologiques et historiques de la Creuse », p. 485.

Jean-Marc PEYRICAL, « Culture et marchés publics, un couple entre union et désunion », p. 499.

Jean-François POLI, « Droit à la culture, droit de la culture ? Brèves réflexions sur la protection du patrimoine culturel », p. 507.

Marc-André RENOLD, « Les obstacles juridiques aux demandes de restitution de biens culturel », p. 519.

Paulina RESTREPO-NAVARRO, « Les biens culturels des autres : le nouveau dispositif français en faveur des biens culturels provenant des États tiers à l'Union européenne », p. 533.

Frédéric ROLIN, Jean-Gabriel SORBARA, Fanny TARLET, « Qu'est-ce qu'un document rare, ancien ou précieux ? Petite controverse entre collègues sur la consistance du domaine public mobilier des bibliothèques », p. 545.

Jorge Antonio SANCHEZ CORDERO DAVILA, « Le droit à la culture : les grands progrès, les défis », p. 559.

Line TOUZEAU-MOUFLARD, « Architecture et droit(s) », p. 593.

Armelle VERJAT, « Le jardin historique, un OFNI ? », p. 609

Sophie VIGNERON, « Fiscalité et protection du patrimoine culturel mobilier en Angleterre », p. 625.

LIER NATURE ET CULTURE

Marie CORNU, « Promenade au jardin », p. 641.

Maguelonne DEJEANT-PONS, « Nature et culture : l'Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe », p. 661.

Aude FARINETTI, « La protection des continuités écologiques fluviales : nature contre-culture ? », p. 679.

Laurent FONBAUSTIER, « Bullaison plus ou moins fine sur les alentours de l'économie circulaire. À propos de la réinvention de l'eau tiède », p. 701.

Jacques LIAGRE, « Les forêts de Chantilly et Chaalis… À la croisée de l'histoire et du droit, deux forêts au destin surprenant », p. 719.

Mohamed Ali MEKOUAR, « Le système ingénieux du patrimoine agricole mondial au prisme de l'arganeraie marocaine », p. 733.

Vincent NEGRI, « Entre patrimoine naturel et patrimoine culturel, sinuosités du droit », p. 755.

Jean-Raphaël PELLAS, « Approche fiscale du patrimoine culturel et naturel », p. 765.

Noé WAGENER, « Quelles histoires nous raconte le patrimoine ? », p. 783.

Li WANG, « *Traditional chinese medicine, between cultural heritage and public health* », p. 789.

ANALECTES

Sabine FERRAND-NAGEL, « Quand la santé se compte et se conte… Les transformations de la médecine de ville », p. 799.

Jacques FRANCILLON, « Réflexions sur quelques difficultés relatives à la pénalisation de certaines déviances (consultation de site internet terroriste ou pédopornographique ; discours raciste ou homophobe) », p. 809.

Paulo Affonso Leme MACHADO, « Information et participation du public en droit processuel comparé », p. 821.

Véronique MAGNIER, « Droit, éthique et innovation », p. 833.

Nathalie MALLET-POUJOL, « Les poursuites en diffamation contre les historiens », p. 849.

Yann PACLOT, « La consécration jurisprudentielle de la clause statutaire d'exclusion dans les sociétés », p. 863.

Jean-Michel POUGHON, « Du droit civil au droit économique, un essai d'épistémologie juridique », p. 871.

Catherine TEITGEN-COLLY, « Terrorisme et droit d'asile », p. 885.

373. Fromont (Michel), 2001

Les droits individuels et le juge en Europe : mélanges en l'honneur de Michel Fromont,
Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg, 2001, 473 p. (23 contrib.)

Christian AUTEXIER, « Les embarras de Karlsruhe : les propositions de la Commission Benda pour l'allègement des tâches de la Cour constitutionnelles », p. 27.

Jean-Claude BEGUIN, « La situation paradoxale des droits fondamentaux dans la nouvelle Constitution suisse (issue de la révision totale ouverte en 1996) », p. 45.

Anthony BRADLEY, « Le *Human Right* de 1998 et le contrôle judiciaire de l'action administrative au Royaume-Uni », p. 75.

Denis BROUSSOLE, « L'État contre le droit : l'exemple français des transports », p. 97.

Martin BULLINGER et Dominique JEANNEROD, « La protection de la confiance légitime dans les contrats de droit public allemand », p. 111.

David CAPITANT, « À propos de la protection des droits économiques et sociaux en France », p. 127.

Sabino CASSESE, « Vers la pleine juridiction du juge administratif : le nouveau cours de la justice administrative italienne », p. 147.

Vincenzo CERULLI IRELLI, « La compétence juridictionnelle exclusive du juge administratif italien en matière de services publics », p. 163.

José Manuel SERVULO CORREIA, « Les limites au pouvoir d'injonction du juge administratif portugais », p. 175.

Claude COURVOISIER, « L'administration, le juge et la liberté : le libéralisme intransigeant de Tocqueville », p. 197.

Charles DEBBASCH, « Le juge judiciaire gardien des libertés ? À propos de la réforme de l'instruction pénale », p. 213.

Francis DELPEREE, « L'âge », p. 223.

Thomas FLEINER, « Quelques réflexions sur le discours contemporain des droits de l'homme », p. 235.

Constance GREWE, « À propos de la diversité de la justice constitutionnelle en Europe : l'enchevêtrement des contentieux et des procédures », p. 255.

Yvo HANGARTNER, « La protection des constitutionnels en Suisse », p. 267.

Olivier JOUANJAN, « Une Cour constitutionnelle pour l'Autriche ? Sur un projet de Georg Jellinek en 1885 », p. 285.

Bertrand MATHIEU et Michel VERPEAUX, « Le fils de Huron ou réflexions raisonnée sur le magistère universitaire », p. 313.

Pierre MOOR, « Systématique et illustration du principe de proportionnalité », p. 319.

Francisco RUBIO LLORENTE, « *Consideraciones preliminares sobre la jararquia de los derechos* », p. 343.

Hélène RUIZ FABRI, « Droits de l'Homme et souveraineté de l'État : les frontières ont-elles été substantiellement redéfinies », p. 371.

Heinrich SIEDENTOFF, « La réforme du droit de la fonction publique allemande à l'épreuve des principes traditionnels du fonctionnariat de l'article 33 alinéa 5 de la Loi fondamentale », p. 401.

Klaus STERN, « La protection des droits fondamentaux dans les nouvelles Constitutions d'Europe centrale et orientale », p. 415.

Jacques. ZILLER, « La dialectique du contentieux européen : le cas des recours contre les actes normatifs », p. 443.

G

374. Gallinato-Contino (Bernard), 2023

Les champs du droit : Mélanges en l'honneur de Bernard Gallinato-Contino,
Le Kremlin-Bicêtre : mare & martin, 2023

MÉTIERS ET TRAVAIL

Pierre-Nicolas BARENOT, « Une nouvelle juridique et initiatique : *Mon Oncle le Jurisconsulte* d'Edmond Picard (1884) », p. 17.

Alexandre FERNANDEZ, « La loi sur les accidents de travail de 1900 : un tournant de l'histoire de la protection sociale en Espagne », p. 33.

Thierry HAMON, « Les règles déontologiques applicables aux corporations professionnelles d'Ancien Régime (Exemple de la Bretagne) », p. 45.

Nelly HISSUNG-CONVERT, « Un portrait de l'agent de change sous la Monarchie de Juillet dans Les Français peints par eux-mêmes », p. 65.

Cyrille MARCONI, « Qu'est-ce que l'utilité publique ? Histoire de la construction d'une notion au prisme de l'organisation des ateliers de charité (XVII-XIX^e^ siècle) », p. 85.

Christophe RADE, « Il était une fois une thèse : Henri Duthu, *Le contrat collectif de travail*, Faculté de droit de Bordeaux, 30 novembre 1910 », p. 97.

Laurence SOULA, « Les surveillants de prison aux XIX^e^ et XX^e^ siècles : des agents très spéciaux de la fonction publique ? », p. 109.

Jean-Marc TRIGEAUD, « *Esse sequitur operari*. Le présupposé discutable d'une conception philosophico-juridique du travail », p. 123.

AFFAIRES ET FINANCE

Florent GARNIER, « Deux dictionnaires universels du commerce liés et concurrents au milieu du XVIII^e^ siècle : de Jacques Savary des Bruslons à Malachy Postlethwayt », p. 137.

Christophe LASTECOUERES, « "Je n'avais jamais vu de billet de l'ancien modèle, aussi l'ai-je accepté de bonne foi. " Circulation de la monnaie privée du cours légal et redéfinition de la souveraineté monétaire en France (septembre 1944-janvier 1948) », p. 147.

Victor LE BRETON-BLON, « La querelle sur les échéances des lettres de change et des billets de commerce dans *l'Exercice des commerçans* (1776) de Paul Joseph Nicodême », p. 169.

Xavier PREVOST, « La législation monétaire en temps de crise selon le Traité et advis sur les désordres des monnoyes et diversité de moyens d'y remedier de François Lebègue (1600) », p. 185.

RURALITÉ ET VIN

Maryse BADEL, « Les travailleurs des vignes. Figures de protection sociale », p. 197.

Jean-Marc BAHANS, « Le statut juridique du vin rosé en question », p. 215.

Bertrand BLANCHETON, « Sur la qualité des vins : de la falsification au luxe », p. 223.

Laetitia GUERLAIN et Rémi OULION, « De "méticuleux ethnographes des "coutumes populaires"" ? La codification des usages locaux de la Gironde dans l'entre-deux-guerres (1922-1935) », p. 235.

Claudine LE GARS, « Le vin de Bordeaux : Aliment ? Médicament populaire ? Boisson magique ? D'après des écrits de la fin du XIX^e^ siècle et du XX^e^ siècle », p. 251.

Monique RIBEYROL, « De l'utilité et de l''utilisation du contrat vendanges », p. 267.

Olivier SERRA, « Les parlementaires girondins et le protectionnisme vinicole à la fin du XIX^e^ siècle », p. 277.

VARIA

Éric AGOSTINI, « Les questions préalables. *Une rétrospective* », p. 293.

Laurent CONVERT, « Résistances coutumières en Aquitaine : aspects de droit comparé dans l'espace et le temps », p. 325.

Laurent COSTE, « Un procès politique en Dordogne au début de la Seconde Restauration (1815-1816) », p. 337.

Xavier DAVERAT, « *Le diable probablement...* - sur *The Devils* (*Les diables*, Ken Russell, 1971) - », p. 343.

Nader HAKIM, « Mais quelle est donc cette plante ? Discussion anthropocénique au jardin », p. 357.

Jean-Pierre LABORDE, « Retour sur la Commune de Paris », p. 365.

Olivier VERNIER, « L'application de la loi de séparation des Eglises et de l'État dans le département de la Haute-Saône (1905-1907) : chronique impressionniste d'un événement estompé », p. 379.

Michel VIDAL, « Du concours de droits de plusieurs personnes sur les produits différents d'un même fonds au XIX^e^ siècle », p. 403.

375. Ganshof van der Meersch (Walter), 1972

***Miscellanea W.J. Ganshof van der Meersch : Studia ab discipulis amicisque in honorem egregii professoris edita,* Bruxelles : E. Bruylant ; Paris : Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1972**

Tome I

Henri ROLIN, « La pensée juridique de W. J. Ganshof van der Meersch, p. 69.

I. - DROIT INTERNATIONAL PUBLIC ET EUROPÉEN

A. - DROIT INTERNATIONAL PUBLIC

Suzanne BASTID, « Du droit applicable à la RFA, à la RDA, et à la République populaire de Chine quand elles siégeront aux Nations Unies », p. 105.

Charles CHAUMONT, « La définition de l'agression en 1970-1971 », p. 115.

Otto KAHN-FREUND, « *Labour Relations and International Standards. Some Reflections on the European Social Charter* », p. 131.

Fritz MÜNCH, « Quelques problèmes de la reconnaissance en droit international », p. 157.

Marion MUSHKAT, « Les pays en voie de développement, en Afrique en particulier, et quelques problèmes du droit des gens », p. 173.

Paul REUTER, « Le droit des traités et les accords internationaux conclus par les organisations internationales », p. 195.

Jean J. A. SALMON, Le rôle de la Cour de cassation belge à l'égard de la coutume internationale », p. 217.

Paul-F. SMETS, La loi du 13 juin 1969 sur le plateau continental de la Belgique », p. 269.

Erik SUY, « *Universaliteit en kodifikatie van het volkenrecht* », p. 297.

Elie VAN BOGAERT, « *The Lease of Territory in International Law* », p. 315.

Haro F.VAN PANHUYS, « *Het "ius ad bellum" en de proportionaliteit* », p. 329.

Renaat VENNEMAN, « *Iets over het verdrag van New York van 8 december 1969 inzake de speciale zendingen* », p. 343.

Michel VIRALLY, « De la classification des organisations internationales », p. 365.

B. - DROITS DE L'HOMME ET ORGANISATION INTERNATIONALE

Thomas BUERGENTHAL, « *The American Convention on Human Rights : an Illusion of Progress* », p. 385.

René CASSIN, « La Commission des droits de l'homme de l'ONU, 1947-1971 », p. 397.

Bart DE SCHUTTER, « *De rol van de Verenigde Naties in humanitaire interventies* », p. 435.

Marc-André EISSEN, « Le "droit à un tribunal" dans la jurisprudence de la Commission », p. 455.

Bülent Nuri ESEN, « Réflexions sur le droit de vivre en paix », p. 487.

Alexandre-Charles KISS, « La condition des étrangers en droit international et les Droits de l'homme », p. 499.

Polys MODINOS, « Droits et libertés de l'homme », p. 513.

Hermann MOSLER, « L'influence du Droit national sur la Convention européenne des Droits de l'homme », p. 521.

A. H.ROBERTSON, « *Agreement Relating to Persons Parti-cipating in Proceedings of the European Commission and Court of Human Rights* », p. 545.

Phedon VEGLERIS, « Le principe d'égalité dans la déclaration universelle et la Convention européenne des Droits de l'homme », p. 565.

Jacques VELU, « La Convention européenne des Droits de l'homme et les personnes morales de droit public », p. 589.

Tome II

C. - DROIT DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES ET DES ORGANISATIONS RÉGIONALES.

Willy ALEXANDER, « Le cloisonnement des marchés des Etats membres de la CEE au moyen de marques appartenant à différentes sociétés faisant partie d'un même groupe (Konzern) : un cas de "*Intra-Enterprise Conspiracy*" ? », p. 9.

Bodo BÖRNER, « *Die Rechtsprechung des Gerichtshofs der Gemeinschaften zur Bedeutung der allgemeinen Ziele der europäischen Verträge für den Wettbewerb* », p. 29.

Etienne CEREXHE et Guy KEUTGEN, « Les accords de coopération au regard des dispositions du traité de Rome relatives à la concurrence. - Doctrine et jurisprudence de la Commission des Communautés européennes », p. 57.

Fernand DEHOUSSE, « Un précurseur oublié : le Comité d'études pour l'Union européenne », p. 77.

Christian DOMINICE, « Les neutres face à la Communauté économique européenne », p. 87.

André M.DONNER, « *Uitlegging en toepassing* », p. 103.

Léon GOFFIN, « *Powers of the Court of Justice in the Draft Regulation of the European Company (S.E.)* », p. 127.

Heribert GOLSONG, « Ouverture à la signature des Etats membres de conventions et d'accords adoptés au sein du Conseil de l'Europe », p. 151.

Georges GORIELY, « Pour une politique industrielle européenne », p. 163.

Joseph H. KAISER, « *Die staatlichen Handelsmonopole im Gemeinsamen Markt nach Ablauf der Übergangszeit* », p. 173.

Robert KOVAR, « Le Groupe andin : une expérience d'intégration économique entre Etats en voie de développement », p. 203.

Jean-Victor LOUIS, « Ordre public communautaire et intérêts des Etats dans la procédure en constatation de manquements », p. 225.

Gérard LYON-CAEN, « Réflexions sur la politique sociale européenne ou les ruses de l'histoire », p. 241.

Jean MASQUELIN, « Les mécanismes d'acquisition de l'autorité directe des traités normatifs et des règlements communautaires dans l'ordre juridique national », p. 249.

Pierre MATHISEN, « Nullité et annulabilité des actes des institutions européennes, p. 271.

Josse MERTENS DE WILMARS, « *De economische opvattingen in de rechtspraak van het Hof van Justitie van de Europese Gemeenschappen* », p. 285.

Riccardo MONACO, « Notes sur l'intégration juridique dans les Communautés européennes, p. 309.

Pierre PESCATORE, « Les objectifs de la Communauté européenne comme principes d'interprétation dans la jurisprudence de la Cour de Justice », p. 325.

François RIGAUX, « Le pouvoir d'appréciation de la Cour de Justice des Communautés européennes à l'égard des faits », p. 365.

Guy SCHRANS, « *The Instrumentality and the Morality of European Economic Law* », p. 383.

K. R.SIMMONDS, « *Associated Statehood. - A Caribbean Dilemma* », p. 435.

Jean SIOTIS, « L'avenir du Parlement européen », p. 455.

Max SORENSEN, « Compétences supranationales et pouvoirs constitutionnels en droit danois », p. 481.

Eric STEIN, « *Company Law in Federal and Regional Contexts : Some Comparative Impressions* », p. 493.

Giuseppino TREVES, « Le droit des Etats membres et le droit des Communautés européennes », p. 513.

Daniel VIGNES, « Contribution de la Belgique à la formation d'une exception de plein droit à la clause de la nation la plus favorisée à l'égard des unions douanières et des regroupements régionaux », p. 527.

Edoardo VITTA, « La théorie des formes de gouvernement et la structure des Communautés européennes », p. 547.

Theodore W.VOGELAAR, « *Middelen en mogelijkheden van het nader tot elkaar brengen van de wetgevingen der landen van de Europese Gemeenschap* », p. 557.

Michel WAELBROECK, « Effets internes des obligations imposées à l'État», p. 573.

Ernst WOHLFARTH, « Elemente einer Europäischen Verfassung », p. 585.

Konrad ZWEIGERT et Dietrich BERNSTORFF, « *Methodische und gemeinschaftsverfassungsrechtliche Probleme des Verordnungsentwurfs über das Statut für Europäische Aktiengesellschaften* », p. 615.

II. - DROIT COMPARÉ ET UNIFICATION DU DROIT.

Niceto ALCALA-ZAMORA Y CASTILLO, « Notas relativas al concepto de jurisdicción », p. 657.

Marc ANCEL, « Les aspects nouveaux de l'unification des droits », p. 695.

Jean BAUGNIET, « L'exécution des actes authentiques dans les pays de la Communauté économique européenne », p. 711.

Borisiav T.BLAGOJEVIC, « La signification sociale contemporaine de l'unification du droit sur le plan international », p. 717.

Léontin-Jean CONSTANTINESCO, « Les débuts du droit comparé en Allemagne », p. 737.

René DAVID, « Conception française et conception anglaise de l'arbitrage », p. 765.

Jacques GEORGEL, « Le mépris du droit », p. 779.

R. H.GRAVESON, « A Law Commission for Europe ? », p. 801.

Jean LIMPENS, « *De wording van het contract in het Engelse recht* », p. 827.

Ake MALMSTRÖM, « Le régime matrimonial en droit international privé. — Quelques remarques sur la question de l'immutabilité », p. 843.

Norman S.MARSH, « Mistake in Contract. A Comparative Approach to an English Decision », p. 855.

Jean RENAULD, « Principes généraux du droit et équité », p. 879.

René RODIERE, « Les domaines comparés des conventions d'unification du droit en matière de transports de marchandises », p. 899.

Mario ROTONDI, « *Per la formazione di giuristi europei* », p. 907.

SZABO, Imre, Le droit comparé et les Droits de l'homme », p. 925.

Denis TALLON, « Droit communautaire et droit comparé », p. 943.

Georges VAN HECKE, « Arbitrage et restrictions de la concurrence », p. 957.

Tome III

III. - DROIT PUBLIC BELGE ET ÉTRANGER.

A. - DROIT CONSTITUTIONNEL

Georges BURDEAU, « La responsabilité gouvernementale dans le régime de la V^e^ République en France », p. 11.

Roger O.DALCQ, « La place de l'arrêt de la Cour de cassation du 7 mars 1963 dans la jurisprudence relative à la responsabilité de la puissance publique », p. 25.

Herman Fr. DE CROO, « *Verkeken kans voor parlementaire werkverbetering. — Raad van State en parlementair initiatief* », p. 43.

Jan DE MEYER, « *Levensbeschouwelijk en politiek pluralisme in openbare diensten* », p. 79.

Paul DE VISSCHER, « Le "rapatriement" de la Constitution canadienne, p. 95.

Héctor FIX-ZAMUDIO, « *Los Derechos Humanos y su protec-ción ante las jurisdicciones nacionales* », p. 107.

Jerzy JODLOWSKI, « La participation du ministère public au procès civil en droit polonais », p. 145.

Viktor KNAPP, « Le régime parlementaire de la Fédération tchécoslovaque », p. 165.

Mikhail KRUTOGOLOV, « *Le fédéralisme et la structure de l'Étatmultinational soviétique* », p. 177.

André MAST, « *De rechterlijke toetsing van de wetten opnieuw in de branding* », p. 191.

Edward MCWHINNEY, « *Nationalism and Self-Determination and Contemporary Canadian Federalism* », p. 219.

J. D. B. MITCHELL, « *1910-1970. - From Excellence to Uncertainty* », p. 241.

François PERIN, « La révision de la Constitution belge du 24 décembre 1970 », p. 261.

Jean SAROT, « La pratique des pouvoirs spéciaux et extraordinaires avant et après 1945 », p. 293.

Herman VAN IMPE, « *De specifieke kenmerken van het Belgisch parlementair recht* », p. 317.

André VANWELKENHUYZEN, « La procédure de révision de la Constitution et l'autorité des précédents en droit public belge », p. 329.

Ion VINTU, « La démocratie représentative en Roumanie », p. 351.

Bernard WALEFFE, « Le statut des secrétaires d'Étatet la parité linguistique dans le gouvernement belge », p. 377.

Pierre WIGNY, « Réflexions sur le terme "Communauté" », p. 399.

B. - DROIT ADMINISTRATIF.

Henri BUCH, « À propos des principes généraux dans l'élaboration jurisprudentielle des actes administratifs », p. 417.

Cyr CAMBIER, « Les contrats de programme », p. 435.

Roland DRAGO, « Aspects du contrôle exercé par le juge administratif sur la politique économique », p. 455.

Maurice-André FLAMME, « Service public et puissance publique : mythes ou réalités ? », p. 477.

Paul Marie GAUDEMET, « La planification économique et les transformations du droit public français », p. 493.

Charles HUBERLANT, « Essai de délimitation de la compétence du Conseil d'Étatd'avec celle des Cours et tribunaux au contentieux de l'indemnité », p. 509.

Trajan IONASCO, « Le fondement juridique de la personnalité des organisations socialistes d'État», p. 533.

Herman LENAERTS, « *De normatieve bevoegdheid van de sociale organisaties* », p. 549.

Maxime LETOURNEUR, « L'erreur manifeste d'appréciation dans la jurisprudence du Conseil d'Étatfrançais », p. 563.

Jacques MEGRET, « Le contrôle par le juge administratif de l'intervention économique de l'Étatdans les Etats membres des Communautés européennes », p. 579.

Léon MOUREAU, « Remarques sur les articles 92 et 93 de la Constitution belge faites à partir de la loi italienne du 20 mars 1865 », p. 601.

Jean RIVERO, « Les phénomènes d'imitation des modèles étrangers en droit administratif », p. 619.

Zygmuni RYBICKI, « L'administration publique dans l'Étatsocialiste face à la révolution scientifique et technologique », p. 641.

Marc SOMERHAUSEN, « La jurisprudence du Conseil d'Étatconcernant les mesures d'éloignement des étrangers », p. 657.

Louis Paul SUETENS, « *De rechtstreekse aanvechting van overheidsdaden voor de burgerlijke rechter* », p. 673.

Alphonse VANDER STICHELE, « *De dading in het administratief recht* », p. 691.

Marcel VAUTHIER, « L'élaboration d'une notion de droit administratif », p. 709.

Marcel WALINE, « « La responsabilité des préjudices causés par le bruit des avions aux abords des aérodromes », p. 729.

376. Ganzin (Michel), 2016

Mélanges en l'honneur du professeur Michel Ganzin,
Paris : Éditions la Mémoire du droit, 2016

PREMIÈRE PARTIE : DE L'ANTIQUITÉ AU GRAND SIÈCLE

Jean-François BREGI, « Idéologie et droit de propriété dans la pensée antique : l'exemple de Platon et d'Aristote », p. 3.

Jean-Marie CARBASSE, « Philippe de Beaumanoir, politiste », p. 39.

Éric GASPARINI, « "Remettre sus" l'ancien et légitime gouvernement du royaume. Réflexions sur l'idéologie parnobiliaire protestante au début des guerres de religion du XVI^{e} siècle », p. 57.

Karen FIORENTINO, « Les implications de la procédure du congrès et son analyse juridique dans l'ancien droit », p. 67.

Ugo BELLAGAMBA, « Le principe de continuité de la couronne : aspects pluriels d'une fiction juridique », p. 109.

Jean-Louis GAZZANIGA, « L'avocat selon Claude Henrys (1593-1662), jurisconsulte forézien », p. 129.

Jacques BOUINEAU, « Politique et institutions dans la révolte napolitaine de 1647-1648 », p. 143.

Christian BRUSCHI, « Préliminaires à l'étude du régime mixte chez quelques tenants du droit naturel », p. 165.

Jean- Philippe AGRESTI, « Le droit observé en France dans les traités manuscrits du premier professeur de droit français à l'université d'Aix, Jean-Baptiste Reboul (1640-1719) », p. 205.

DEUXIÈME PARTIE : LUMIÈRES ET RÉVOLUTION

Alfred DUFOUR, « Rousseau et Calvin : les raisons d'une singulière condamnation », p. 229.

Rémy SCIALOM, « Le concept de législateur chez Jean-Jacques Rousseau », p. 243.

Éric GOJOSSO, « La crise parlementaire de 1763 et l'émergence d'une censure constitutionnelle des lois », p. 271.

Julien BROCH, « Le contrôle juridictionnel des lois sous l'Ancien Régime d'après la dissertation sur l'origine et les fonctions essentielles du parlement (1764) de M. de Cantalauze », p. 315.

François QUASTANA, « Le discours sur la réforme dans la Bibliothèque de l'Homme d'État de Robinet », p. 345.

Ange ROVERE, « Mathieu Buttafoco : la culture politique d'un noble corse au siècle des Lumières », p. 375.

Jean-Yves COPPOLANI, « Les sources de l'inspiration du projet de code civil corse de 1787 », p. 395.

Nicole DOCKES-LALLEMENT, « Voir l'Angleterre avec les yeux de Voltaire », p. 413.

Francesco DI DONATO, « Cesare Beccaria et l'esprit constitutionnel du droit moderne », p. 455.

David GILLES, « Edmund Burke et la question coloniale : les débats autour de l'Acte de Québec », p. 469.

Stéphane BAUDENS, « L'union est un combat. Réflexions sur la tentative de concilier les trois ordres en Anjou à l'orée de la Révolution », p. 597.

Ahmed SLIMANI, « Les résistances politiques en Normandie (1788-1789) », p. 517.

TROISIÈME PARTIE ÉPOQUE CONTEMPORAINE

Olivier THOLOZAN, « Liberté du travail et liberté d'entreprendre dans la France révolutionnaire : conjonction et disjonction », p. 533.

Victor MONNIER, « Napoleone Buonaparte et la lecture des Lettres sur la Suisse de William Coxe », p. 551.

Danielle CABANIS et André CABANIS, « Benjamin Constant, juriste », p. 595.

Olivier VERNIER, « Note sur une contribution provençale à l'histoire de la pensée politique sous les Cent-jours : les réflexions sur l'acte additionnel aux constitutions de l'Empire du 22 avril 1815 de Joseph-Victor Aubernon », p. 615.

Patrice ROLLAND, « L'école Buchézienne : une théorie des racines catholiques de l'Europe », p. 633.

David DEROUSSIN, « Charles Beudant, un juriste libéral », p. 655.

Claude COURVOISIER, « Avatars de l'égalité en utopie : l'œuvre de Fourier », p. 695.

Jean-Louis MESTRE, « Une suite judiciaire d'un conflit politique : l'affaire Drouet d'Erlon (1832-1836) », p. 719.

Guillaume BOUDOU, « Quelques idées sur un plan d'association libre pour la destruction de la mendicité. À propos d'un manuscrit méconnu d'Alexis de Tocqueville », p. 741.

Gilda MANGANARO- FAVARETTO, « L'idée de démocratie à la veille du coup d'État (décembre 1851) », p. 809.

Marie-Bernadette BRUGUIERE, « Jules Verne et la colonisation », p. 823.

Stéphane CAPORAL, « Une allégorie politique : *L'homme qui voulut être roi* de Rudyard Kipling », p. 861.

Patrick CHARLOT, « Retour sur le nationalisme de Charles Péguy », p. .

Ettore Adalberto ALBERTONI, « Histoire de la découverte entre deux siècles de la "doctrine de la classe politique" » », p. 907.

Jean-Jacques CLERE, « Extension de compétences du jury et perspectives politiques (1815-1900) », p. 923.

Raphaël DRAI, « État, justice et… morale dans le procès du putsch d'Alger et de l'OAS », p. 937.

QUATRIÈME PARTIE ACTUALITÉS DES IDÉES POLITIQUES

Antoine LECA, « Le gardien du temple du poison….et les idées politiques. Réflexions sur la physionomie idéologique du droit français de l'officine pharmaceutique », p. 985.

Christian LOUIT, « Le juge peut-il se tromper ? À propos d'un recours en révision d'une condamnation pénale », p. 997.

Jean-Pierre MACHELON, « La souveraineté : concept juridique et/ou idée politique », p. 1005.

Jean-Louis HAROUEL, « Islam et déficit de légitimité de l'État », p. 1025.

Laurent REVERSO, « À quoi bon enseigner l'Histoire des idées politiques dans les Facultés de droit ? Un essai de réponse à travers l'analyse d'un arrêt de la Cour Européenne des Droits de l'Homme (Mouvement Raëlien c. Suisse, 13 juillet 2012) », p. 1037.

377. Garnot (Benoît), 2017

***Le peuple, le crime et la justice : mélanges offerts en l'honneur du professeur Benoît Garnot,* Dijon : Éditions universitaires de Dijon, 2017**

Bruno LEMESLE, « Un procès à Nantes au temps de la réforme grégorienne (XI^e^-XII^e^ siècle) : le procès pour la possession de l'église de Prigny », p. 21.

Claude GAUVARD, « Une exécution capitale contestée au parlement de Paris : l'affaire du lépreux Guillaume Possemote face aux officiers du duc de Bretagne (1483-1487) », p. 33.

Dominique LE PAGE, « Querelles en bord de Loire : les récusations à la Chambre des comptes de Bretagne dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle », p. 51.

Robert MUCHEMBLED, « Quand l'adultère était puni de mort en France (fin du XVI^e^ siècle) », p. 67.

Éric WENZEL, « L'affaire Bernard de la Guiche (1649-1666) : ou les difficultés de rendre (la) justice au Grand Siècle », p. 83.

Pascal BASTIEN, « Mourir « à la française» ? Les Français à Tyburn, 1674-1800 », p. 101.

Christine LAMARRE, « Histoire de Madame de Mucie : une épouse de parlementaire dijonnais, héroïne de roman galant », p. 109.

Jérôme LOISEAU, « Le gouverneur, le maire et la marchande : justice et maintien de l'ordre à Mâcon en 1737 », p. 121.

Luigi DELIA, « Entre vérité et justice : Voltaire et les Lumières du droit pénal », p. 131.

Christelle CLEMENT, « Aimées, engrossées, abandonnées : quels recours pour les jeunes mères sans époux à la fin du XVIII^e^ siècle en Châtillonnais (1175-1789) », p. 139.

Frédéric CHAUVAUD, « Le crime à la campagne observé par les « tribunaliers» (1880-1930) », p. 153.

378. Garrigou-Lagrange (André), 1974

***Mélanges offerts à André Garrigou-Lagrange, doyen honoraire de la Faculté de Droit et des Sciences économiques de Bordeaux*, Bordeaux : impr. Drouillard, 1974, 351 p. (25 contrib.)**

Jean-Marie AUBY, « La carrière d'André Garrigou-Lagrange », p. 9.

Jean BRETHE DE LA GRESSAYE, « Le doyen André Garrigou-Lagrange : L'homme et l'œuvre », p. 15.

Henri BOURGUINAT, « Témoignage sur le rayonnement d'un maître », p. 23.

Jacques AVENTUR, « Le rapport travail-loisir dans le développement économique », p. 27.

Alain BARRERE, « La stagnation de sous-développement », p. 43.

Pierre BIACABE, « L'approche monétaire de Karl Marx », p. 55.

Henri BOURGUINAT, « Crise des paiements internationaux et développement du commerce EST-OUEST », p. 65.

Jean DERRUPPE, « L'aide au développement par la protection internationale de la propriété industrielle », p. 81.

Jacques ELLUL, « Limites de la croissance et accumulation capitaliste », p. 91.

Henri GUITTON, « La mise en cause de la notion d'équilibre », p. 99.

André LABOURDETTE, « Quelques remarques sur la croissance des firmes », p. 105.

Claude LACOUR, « Espace rural et développement économique », p. 111.

Joseph LAJUGIE, « La politique de développement régional et d'aménagement du territoire dans le Vie plan », p. 131.

Jean-François LARRIBAU, « Dualisme et choix technologiques dans les pays en voie de développement », p. 153.

Bernard LASSUDRIE-DUCHENE, « Quelques réflexions sur le classement des avantages comparés et des gains de l'échange », p. 175.

Jean-Claude GAUTRON, « Administration et développement », p. 191.

Jean-Guy MERIGOT, « L'économique en quête du social ou l'économie du développement chance du développement de l'économie », p. 209.

René PASSET, « L'économique et le vivant », p. 231.

Marc PENOUIL, « Quelques réflexions sur les aspects historiques du développement », p. 243.

Henri PERRET, « L'institut Henri Vizioz et le développement de l'Institution universitaire aux Antilles-Guyane françaises », p. 253.

François PERROUX, « L'agent économique, mathématisation et réalité », p. 263.

Jacques PEYREGA, « Mécanismes économiques ou dynamique sociale ? », p. 275.

Hugues PUEL, « Besoins et développement », p. 297.

Maurice REPUSSARD, « Accroissement démographique des villes et fonctions urbaines », p. 313.

Michel ROBINE, « Décolonisation et développement dans les doctrines néerlandaises de la première moitié du XX^e^ siècle », p. 321.

Victor ROUQUET LA GARRIGUE, « L'énergie et la croissance », p. 335.

379. Gassin (Raymond), 2007

***Mélanges offerts à Raymond Gassin : sciences pénales et sciences criminologiques*,**
Aix-en-Provence : Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2007

INTRODUCTION

Christine LAZERGES, « Pénalistes, droit pénal et sciences criminelles dans l'Université française », p. 27.

PREMIÈRE PARTIE - SCIENCES PÉNALES

Pierre BELIVEAU, « Le statut du juge canadien et son rôle dans l'évolution du droit : une situation sans équivalence en droit français », p. 43.

Jean-Louis BERGEL, « Une problématique des sanctions pénales ? », p. 89.

Philippe BONFILS, « Le discernement en droit pénal », p. 97.

Jacques BORRICAND, « La femme et le droit pénal français », p. 109.

Bernard BOULOC, « Le secret professionnel de l'avocat », p. 121.

Frédérique CHOPIN, « Vers un nouveau modèle de justice pénale ? », p. 135.

Sylvie SIMAMONTI, « La détention provisoire injustifiée », p. 147.

Philippe CONTE, « La nature juridique des procédures "alternatives aux poursuites" : de l'action publique à l'action à fin publique ? », p. 189.

Gaëtan DI MARINO, « La procédure pénale à visage dissimulé », p. 199.

Nathalie DONGOIS et Baptiste VIREDAZ, « De l'américanisation des sciences pénales européennes », p. 215.

Muriel GIACOPELLI, « De l'individualisation de la peine à l'indétermination de la mesure », p. 233.

Wilfrid JEANDIDIER, « L'élément matériel des infractions d'affaires ou la prédilection pour l'inconsistance », p. 245.

Renée KOERING-JOULIN, « Annulation de l'acte administratif servant de base à la condamnation pénale et révision », p. 265.

Jean LARGUIER, « Ce que les praticiens appellent la pratique (précédé de quelques libres propos théoriques) », p. 273.

Patrick MAISTRE DU CHAMBON, « Ultime complainte pour sauver l'action publique », p. 283.

Yves MAYAUD, « Les droits de la défense, cause d'irresponsabilité pénale », p. 293.

Jean PRADEL, « La mauvaise volonté du suspect au cours de l'enquête », p. 305.

Alain SERIAUX, « L'humanité au tourniquet de la peine », p. 315.

Etienne VERGES, « L'effet normatif de l'article préliminaire du code de procédure pénale », p. 327.

Enzo ZAPPALA, « Présomption d'innocence ente "intime conviction" et "*beyond reasonable doubt*" », p. 345.

SECONDE PARTIE - SCIENCES CRIMINOLOGIQUES

Pierre-Henri BOLLE, « Criminologie, droit pénal et terrorisme – Quelque réflexions », p. 351.

Geneviève CASILE-HUGUES, « La politique criminelle française en matière d'usage de cannabis au regard des législations européennes : le débat », p. 363.

Maurice CUSSON, « De la pensée stratégique en criminologie », p. 379.

Mickaeël DANTINNE et Georges KELLENS, « La débâcle d'AremisSoft : manipulation de cours, manipulation de l'information financière », p. 387.

Anne-Marie FAVARD, « Criminologie clinique : de la pensée pinatélienne aux nouvelles approches psychodynamiques », p. 399.

Daniel GLEZER, « Coupable ou non coupable ? Responsable ou irresponsable ? Ou l'inconfortable évaluation de la responsabilité pénale lorsque le malade psychotique se défend des accusations portées contre lui », p. 415.

Jean-Yves LASSALLE, « La notion criminologique de l'infraction pénale », p. 421.

Marie-Laure MATHIEU-IZORCHE, « Esprit de géométrie et esprit de finesse : la pensée en "3D" ? », p. 435.

Gilles MATHIEU, « L'ordre social en forme de mosaïque », p. 455.

Ali-Hossein NADJAFI, « L'internationalisation des apports de la criminologie par les instruments pénaux internationaux », p. 463.

André NORMANDEAU, « La modération a bien meilleur goût. De l'utilisation raisonnable de l'emprisonnement en Amérique du Nord », p. 475.

Georges PICCA, « Victime : un concept d'avenir ? », p. 483.

Jean-Hervé SYR, « La responsabilité pénale : essai d'approche sociologique », p. 495.

Denis SZABO, « Sociétés multiculturelles, criminalité et victimisation », p. 503.

CONCLUSION

Maryvonne AUTESSERE, « La "Bibliothèque Raymond Gassin" », p. 513.

380. Gaudemet (Eugène), 2015

***Hommage à Eugène Gaudemet*, Paris : Dalloz, 2015, 94 p. (5 contrib.)**

Olivier DESCAMPS, « Eugène Gaudemet, l'homme », p. 1.

Parian CHOZI, « Eugène Gaudemet, le docteur », p. 15.

Benoît PLESSIX, « Eugène Gaudemet, le comparatiste », p. 35.

Cécile PERES, « Eugène Gaudemet : l'historien des doctrines », p. 49.

Denis MAZEAUD, « L'auteur posthume de la *Théorie générale des obligations* », p. 69.

381. Gaudemet (Jean), 1999

Nonagesimo anno : mélanges en hommage à Jean Gaudemet,
Paris : Presses Universitaires de France, 1999

PREMIÈRE PARTIE : LES COMMUNAUTÉS HUMAINES

I - LA COMMUNAUTE RELIGIEUSE

Brigitte BASDEVANT-GAUDEMET, « Évêques de la chrétienté et évêque de Rome du milieu du III^e^ siècle au milieu du V^e^ siècle », p. 23.

Marie-Odile GREFFE, « La démarche infructueuse de Priscilhen d'Avila auprès de l'évêque de Rome Damas », p. 55.

Jean-Pierre POLY, « Le tournant obscur. Foi, liberté et pouvoir dans la Gaule du Ve siècle », p. 75.

Evangelios KARABELIAS, « La discipline ecclésiastique selon Basile de Césarée », p. 127.

Michèle BEGOU-DAVIA, « De l'angélisme au réalisme : la prohibition du cumul bénéficial de la fin du XXI^e^ siècle au début du XIII^e^ siècle », p. 159.

Marguerite BOULET-SAUTEL et Gérard SAUTEL, « Une association de curés contre leur évêque à la fin de l'Ancien Régime », p. 187.

Patrick VALDRINI, « Développement et limites de l'expérience synodale catholique en France », p. 203.

René METZ, « La désignation des évêques dans les églises orientales catholiques selon le code de 1990 : respect du principe de l'élection », p. 217.

Yves LE ROY, « Le crucifix dans la salle de classe. Aux confins du droit et de la sociologie », p. 231.

II - LA COMMNUNAUTE FAMILIALE

Joseph MELEZE MODRZEJEWSKI, « Le droit hellénistique et la famille grecque », p. 261.

Michel HUMBERT, « Le *conubium* des patriciens et des plébéiens : une hypothèse », p. 281.

Annik PORTEAU, « Une réflexion sur le suicide dans le droit pénal laïque des XII^e^ et XIV^e^ siècles », p. 305.

Jean BART, « Le formariage tardif », p. 325.

Nicole HERMANN-MASCARD, « La mort civile des émigrés. Son incidence sur les régimes matrimoniaux », p. 339.

Claude BONTEMS, « L'adoption et le droit musulman en Afrique du Nord », p. 373.

III - LES HOMMES ET LES BETES

B. MAGDELAIN, « Prêt en nature et amicitia. César et les Piscinarii », p. 405.

Jehan DE MALAFOSSE, « Res nullius », p. 417.

Jean FROMAGEAU, « La lente gestation du droit de chasse en Europe », p. 429.

DEUXIEME PARTIE : NAISSANCES ET RENAISSANCES DU DROIT

Éric BOURNAZEL, « Sous le regard des DIEUX. Réflexions sur les jeux organisés par Achille en l'honneur de Patrocle », p. 449.

Jean-Philippe LEVY, « La pénétration du droit romain dans le droit français de l'Ancien Régime », p. 475.

Franck ROUMY, « Un abrégé inconnu du Décret de Gratien », p. 501.

François BURDEAU, « Naissance d'un droit », p. 521.

François MONNIER, « L'innovation au Conseil d'État », p. 541.

Jacques PHYTILIS, « Du bon usage de l'anthropologie historique du droit », p. 565.

Hélène GAUDEMET-TALLON, « L'introuvable "juge naturel" », p. 591.

Yves GAUDEMET, « Prolégomènes pour une théorie des obligations en droit administratif français », p. 613.

Denis TALLON, « Histoire du droit et droit comparé : une alliance féconde », p. 629.

TROISIÈME PARTIE : LES MAÎTRES DU POUVOIR ET LEURS AUXILIAIRES

1 - LES CONCEPTIONS ET LES VISIONS DU POUVOIR

Catherine LECOMTE, « Le gouvernement de la France au XVI^e^ siècle vu par les ambassadeurs vénitiens », p. 641.

Marcel DAVID, « La République selon les républicains [de juillet 1830 à décembre 1834] », p. 667.

Bernard VONGLIS, « Souveraineté de la nation et souveraineté du peuple », p. 691.

Valérie GOUTAL-ARNA, « L'apport de la littérature de témoignage à l'histoire du droit et des institutions : l'exemple du journal de Siméon-Prosper Hardy », p. 717.

II - LES MÉTHODES DU POUVOIR

Jacques LELIEVRE, « Réformés et places de sûreté », p. 741.

Louis CAILLET, « Le modèle français et la réforme administrative de l'Espagne au XVIII^e^ siècle », p. 779.

Jean IMBERT, « Les provinces illyriennes », p. 797.

Jean-Louis HAROUEL, « 1798 : la grande année des républiques sœurs », p. 803.

III - LES INSTRUMENTS DU POUVOIR

René-Marie RAMPELBERG, « L'exercice de la *coercitio* dans le cadre de l'*imperium militiae* à la fin de la République », p. 819.

Albert RIGAUDIERE, « Destitution d'officiers et reconstitutions de carrières au milieu du XIV^e^ siècle », p. 837.

Cécile PIVETEAU, « Les impressions d'un volontaire de l'an II », p. 875.

382. Gaudemet (Jean), 1978-1980

« Études offertes à Jean Gaudemet »,
***Revue de Droit canonique,* t. XXVIII-XXX, 1978-1980, 600 p. (41 contrib.)**

Tome I (vol. XXVIII)

Jean IMBERT, « L'Eglise et l'Etat face au problème hospitalier (fin du règne de Louis XIV) », p. 29.

Louis BUISSON, « L'impératrice Constance au *Paradiso* : Dante et les canonistes », p. 41.

James A. BRUNDAGE, « *Rape and marriage in the medieval Canon Law* », p. 62.

Pierre-Gilles CARON, « L'intervention de l'autorité impériale romaine dans l'élection des évêques », p. 76.

Christopher R. CHENEY, « *The deaths of popes and the expiry of legations in twelfth-century England* », p. 84.

Louis CHEVAILLER et René CHABANNE, « Une énigme diplomatique: la mission des "Frères" Cyrille et Méthode en Moravie (863-869) », p. 97.

Yves CONGAR, « "*Jus divinum*" », p. 108.

Pierre-Alain D'AVACK, « *Il problema dell'impotenza nel matrimonio canonico* », p. 123.

André DUVAL, « L'usage dominicain du "scrutin" sur le maintien ou ou l'absolution du prieur, conventuel ou provincial », p. 130.

Jean FONTAINE, « Pénitence publique et conversion personnelle : l'apport d'Isidore de Séville à l'évolution médiévale de la pénitence », p. 141.

Gérard FRANSEN, « Les abrégés de collections canoniques. Essai de typologie », p. 157.

Antonio GARCIA Y GARCIA, « *Candelabrum iuris* », p. 167.

Alain GOURON, « Le cardinal Raymond des Arènes : *Cardinalis*? », p. 180.

Pierre-Marie GY, « La notion de validité sacramentelle avant le concile de Trente », p. 193.

Bernard JACQUELINE, « "*Juvenes*" et "*adulescentes*" à la cour pontificale au temps de saint Bernard de Clairvaux », p. 203.

André LEFEBVRE-TEILLARD, « *Ad matrimonium contrahere compellitur* », p. 210.

Heinz MORDEK, « *Ehescheidung und Wiederheirat in der Frühkirche* », p. 218.

Pierre OURLIAC, « Le manuscrit toulousain de la collection d'Albi », p. 223.

Tome II

Première partie (vol. XXIX)

Jean-Marie AUBERT, « La dialectique "Théorie-*praxis*" dans la vie de l'Eglise », p. 1.

Pierre L'HUILLIER, « Un aspect estompé du 28e canon de Chalcédoine », p. 12.

Robert MERZ, « Droit canonique et droit ecclésiastique. Problème de terminologie », p. 23.

Claude MUNIER, « La tradition littéraire des dossiers africains », p. 41.

Louis de NAUROIS, « *Matrimonium gaudet favore iuris* », p. 53.

Karl-Wilhelm NORR, « *Kontroversen legistischer Glossatoren in päpstlichen Dekretalen* », p. 74.

Paul PIVETEAU, « Attitudes devant la mort en Angoumois aux XIIIe et XIVe siècles d'après les testaments », p. 81.

Pierre POUPARD, « Trente ans d'enseignement supérieur catholique 1945-1975 », p. 94.

Jean RICHARD, « Une source pour l'étude des connaissances du clergé français en matière de droit canonique à la fin du XVIIIe et au début du XIXe siècles : les "Instructions sur le rituel de Toulon" », p. 104.

Enrique TEJERO TEJERO, « *Matrimonio y sacramento en la escolastica incipiente* », p. 138.

Henri VIDAL, « La légion d'honneur du cardinal de Cabrières », p. 145.

René VOELTZEL, « Le droit matrimonial dans les anciennes Eglises Réformées de France », p. 154.

Claude VOGEL, « *Peregrina communio* », p. 178.

Deuxième partie (vol. XXX.)

Jean BERNHARD, « Le décret *Tametsi* du concile de Trente : triomphe du consensualisme matrimonial ou institution de la forme solennelle du mariage ? », p. 209.

Rudolf GANGHOFER, « La veuve dans l'ancien droit alsacien », p. 235.

Dom René LEMOINE, « Dom Guéranger et la restauration bénédictine à Solesmes », p. 273.

Domenico MAFFEI, « *Appunti sull'Ordro Indiciarus di Jean Belli* », p. 294.

Willy ONCLIN, « *Ordinatio ecclesiae universae in specie ad ecclesias rituales sui iuris quod attinet* », p. 304.

Michel REULOS, « Les éléments de droit canonique dans les traités des libertés de l'Eglise gallicane de P. Pithou et de J. du Tillet », p. 318.

Roman SZRAMKIEWICZ, « Mentalités et pratiques religieuses dans la grande bourgeoisie parisienne au début du XIX^e^ siècle », p. 325.

Jean-Michel TURLAN et Pierre-Clément TIMBAL, « Justice laïque et lien matrimonial en France au Moyen Age », p. 347.

Wacław URUSZCZAK, « *Collectio Authenticarum dans le Ms 89 de la Bibliothèque du Chapitre cathédral de Cracovie* », p. 364.

Siegfried KUTTNER, « *Universal pope or servant of God's servants : the canonists, papal titles, and Innocent III* », (t. 31).

383. Gaudemet (Paul-Marie), 1984

***Études de finances publiques : mélanges en l'honneur de Monsieur le Professeur Paul-Marie Gaudemet,* Paris : Economica, 1984**

Mise en perspective

Jean GAUDEMET, « Finances et fiscalité dans les sociétés antiques », p. 17.

Pierre BELTRAME, « Complexité et rationalité dans la gestion du système financier public », p. 33.

Le budget

Les bases constitutionnelles

Loïc PHILIP, « La constitutionnalité du droit budgétaire français », p. 49.

Yôïchi HIGUCHI, « Le rôle de la démocratisation des finances publiques dans la vie constitutionnelle du Japon de l'après-guerre », p. 63.

Laureano LOPEZ RODO, « Commentaires de la Constitution espagnole de 1978 : le modèle économique », p. 73.

Jean-Claude MASCLET, « Le prix de la démocratie », p. 87.

Prévision et présentation budgétaires

Henri JACQUOT, « Les nouveaux rapports du Plan et du budget », p. 125.

Jean-Claude DUCROS, « La structure bipartite de la loi de finances de l'année », p. 143.

Lucile TALLINEAU, « Les distinctions liées au caractère obligatoire des documents accompagnant le projet de loi de finances de l'année », p. 153.

Raymond MUZELLEC, « Du caractère fondamental des lois de finances rectificatives », p. 173.

Pierre LAVIGNE, « Vers la disparition du budget annexe des PTT ? », p. 193.

Le pouvoir budgétaire

Gustave PEISER, « La priorité de l'Assemblée nationale sur le Sénat en matière de lois de finances », p. 207.

René CHIROUX, « Un élément actif du contrôle parlementaire en matière budgétaire sous la V^e^ République : le rapport général de la commission des finances du Sénat », p. 223.

Robert ETIEN, « La participation de l'opposition au débat budgétaire », p. 247.

Bernard BECK, « La Cour des comptes et le Parlement », p. 269.

André MATHIOT, « L' "*impoundment*" aux États-Unis », p. 279.

Les politiques budgétaires

Colette NEME, « Déficit budgétaire et déficit extérieur », p. 297.

Henri SEMPE, « Les politiques de régulation budgétaire des conjonctures de stagflation et d'inflation dans la récession, après la crise de 1973 », p. 313.

Etudes particulières de finances internes

Jean-Louis DE CORAIL, « L'intérêt financier et le service public », p. 335.

Monique CHEMILLIER-GENDREAU, « Finances publiques et santé publique », p. 359.

Yves WEBER, « Finances publiques et contrats de l'administration », p. 375.

Joël MOLINIER, « Sur la nature juridique des opérations financières », p. 405.

Paul AMSELEK, « Une institution financière en clair-obscur : la règle du service fait », p. 421.

Natalia GAJL, « Les aspects juridiques et financiers des problèmes du Trésor d'État dans la doctrine socialiste », p. 451.

Etudes particulières de finances internationales

Philippe BERN, « L'Ecu », p. 467.

Léon KUROWSKI, « Principes généraux de la législation socialiste des devises et des changes », p. 485.

Elisabeth ZOLLER, « Quelques considérations sur le statut des avoirs de l'État en territoire étranger », p. 493.

Les finances des collectivités territoriales

Jacques MAGNET, « Les pourvois à la Cour des comptes contre les arrêtés et jugements relatifs aux comptes des collectivités locales et établissements publics locaux », p. 503.

Francis FABRE, « Réflexions sur l'institution de chambres régionales des comptes », p. 521.

Jean-Pierre TAUGOURDEAU, « Le rôle extra-juridictionnel des chambres régionales des comptes », p. 541.

Robert PIEROT, « L'autonomie financières des collectivités locales et les réformes récentes de la décentralisation », p. 559.

Horst Claus RECKTENWALD, « Fédéralisme : premiers résultats d'une analyse empirique », p. 583.

L'impôt

Le cadre général de la fiscalité

François LUCHAIRE, « Le fisc, la liberté individuelle et la Constitution », p. 603.

Bernard BRACHET, « Volonté politique et rigidité fiscale », p. 617.

Yves PIMONT, « Les fisc, les contribuables et les tiers », p. 637.

Jean SCHMIDT, « Inflation et impôt », p. 657.

La structure du système fiscal

Maurice COZIAN, « Fiscalité des entreprises et fiscalité des ménages », p. 671.

Maria GINTOWT-JANKOWICZ, « Les impôts sur les facteurs de production des entreprises d'Étatsocialistes », p. 693.

Marian WERALSKI, « Le problème de l'imposition des salaires dans les pays socialistes », p. 705.

Des secteurs de la fiscalité

Fernand BOUYSSOU, « Réflexions sur vingt ans de fiscalité de l'urbanisme », p. 717.

Bernard PLAGNET, « Réflexions sur la fiscalité directe locale », p. 735.

Etudes particulières de fiscalité interne

Jean CATHELINEAU, « Finances locales et droit de construire », p. 753.

Paul LOUIS-LUCAS, « La participation du constructeur au financement des équipements publics », p. 765.

Jean-Pierre CHEVALIER, « Quel avenir pour l'imposition locale de la publicité ? », p. 773.

Jacques GROSCLAUDE, « L'imposition des revenus inscrits en compte », p. 805.

Christian LOUIT, « La notion de libéralité dans la jurisprudence fiscale récente du Conseil d'État », p. 817.

Etudes particulières de fiscalité internationale

Gilbert TIXIER, « Les incidences internationales de l'impôt sur les grandes fortunes », p. 833.

Raymond GOY, « La taxation des exportations des objets d'art dans les Etats de la Communauté économique européenne », p. 845.

Roger PINTO, « La politique fiscale des entreprises transnationales en danger », p. 855.

Hiroshi KANEKO, « La structure de base du système de crédit d'impôt étranger au Japon », p. 873.

Ignaz SEIDL-HOHENVELDERN, « Les privilèges fiscaux des fonctionnaires internationaux en Autriche », p. 887.

Seydou-Madani SY, « Réflexions sur les dispositions essentielles de la convention fiscale franco-sénégalaise en matière de double imposition se rapportant aux impôts sur le revenu », p. 901.

La fuite devant l'impôt

Jean-Claude MARTINEZ, « La légitimité de la fraude fiscale », p. 921.

Louis CARTOU, « Les Communautés européennes et l'évasion fiscale », p. 943.

Le contentieux fiscal

Guy GEST, « De la nature du moyen tiré de la prescription du droit de reprise de l'administration », p. 959.

François LABIE, « Le contrôle des faits par la Cour de cassation dans le contentieux de l'imposition », p. 971.

Aux marges de l'impôt

Brigitte BASDEVANT-GAUDEMET, « Les dons patriotiques en Bourgogne et en Franche-Comté (octobre 1789 – juin 1791) », p. 1001.

Yves GAUDEMET, « La gratuité du domaine public », p. 1023.

Divers

Georges PAPACHATZIS, « Le rôle du "nomarque" dans le conflit positif d'attribution en Grèce », p. 1033.

384. <u>Gaudemet-Tallon (Hélène), 2008</u>

Vers de nouveaux équilibres entre ordres juridiques :
***Liber amicorum Hélène Gaudemet-Tallon*, Paris : Dalloz, 2008, 839 p. (50 contrib.)**

LE PLURALISME NORMATIF : DE LA COMPARAISON Á LA COORDINATION

Jean-Pierre ANCEL, « L'invocation d'un droit étranger et la contrôle de la Cour de cassation », p. 3.

Jürgen BASEDOW, « La recherche juridique fondamentale dans les instituts de Max Planck », p. 11.

George A. BERMANN, « La concertation réglementaire transatlantique », p. 23.

Alegria BORRAS, « La fragmentation des sources de droit international privé communautaire. Le cas de la responsabilité nucléaire », p. 31.

Bénédicte FAUVARQUE-COSSON, « Droit international privé et droit comparé : brève histoire d'un couple à l'heure de l'Europe », p. 43.

Jacques FOYER, « Diversité des droits et méthodes des conflits de lois », p. 57.

Peter E. HERZOG, « Le début de la "révolution" des conflits de lois aux États-Unis et les principes fondamentaux de la proposition "Rome II". Y a-t-il un parallélisme inconscient ? », p. 71.

Laurence IDOT, « À propos de l'internationalisation du droit. Réflexions sur la soft law en droit de la concurrence », p. 85.

Catherine KESSEDJIAN, « Le droit entre concurrence et coopération ? », p. 119.

L'UNIVERSALISATION DU DROIT ET DU CONTENTIEUX

Bertrand ANCEL, « Les jugements étrangers et la règle de conflit de lois. Chronique d'une séparation », p. 133.

Bernard AUDIT, « Observations sur la convention de La Haye du 30 juin 2005 relative aux accords d'élection de for », p. 171.

Olivier CACHARD, « La force obligatoire vis à vis du destinataire des clauses relatives à la compétence internationale stipulées dans les connaissements », p. 189.

Loïc CADIET, « Les sources internationales de la procédure civile française », p. 209.

Jacqueline DUTHEIL DE LA ROCHERE, « Sanctions internationales contre les personnes et respect des droits fondamentaux », p. 229.

Marc FALLON, « L'application du règlement "Bruxelles I" aux situations externes après l'avis 1/03 », p. 241.

Léna GANNAGE, « À propos de l'"absolutisme" des droits fondamentaux », p. 265.

Pierre GANNAGE, « Regards sur les compétences judiciaires exclusives », p. 285.

Serge GUINCHARD, « Entre identité nationale et universalisme du droit : l'idée et le processus d'introduction d'un recours collectif en droit français », p. 295.

André HUET, « Le nouvel article 15 du Code civil », p. 311.

Hans Ulrich JESSURUN D'OLIVEIRA, « *Turmoil around a naturalisation decree. Or how the dutch cabinet stumbled over a pebble* », p. 319.

Konstantinos D. KERAMEUS, « La convention de Bruxelles et l'harmonisation par la jurisprudence en Europe », p. 335.

Karl KREUZER, « *International instruments on human rights and Shariah law* », p. 343.

Marie-Laure NIBOYET, « Contre le dogme de la *lex fori* en matière de procédure », p. 363.

Étienne PATAUT, « Notifications internationales et règlement "Bruxelles I" », p. 377.

Pascal DE VAREILLES-SOMMIERES, « La compétence internationale de l'Espace judiciaire européen », p. 397.

Hans VAN LOON, « Vers un nouveau modèle de gouvernance multilatérale de la migration internationale », p. 419.

LA PRÉSERVATION DES VALEURS LOCALES

Pierre-Yves GAUTIER, « La contrariété à l'ordre public d'une décision étrangère, échec à sa reconnaissance ou son exequatur », p. 435.

Patrick KINSCH, « La "sauvegarde de certaines politiques législatives", cas d'intervention de l'ordre public international ? », p. 447.

Pierre MAYER, « L'étendue du contrôle, par le juge étatique, de la conformité des sentences arbitrales aux lois de police », p. 459.

L'INTÉGRATION RÉGIONALE, ESPACE D'EXPÉRIMENTATION DU PLURALISME

Paul LAGARDE, « La reconnaissance. Mode d'emploi », p. 479.

Yves LEQUETTE, « De Bruxelles à La Haye (Acte II) », p. 503.

Valérie PIRONON, « Les pratiques commerciales déloyales entre droit international privé et droit communautaire », p. 545.

Gérard PLUYETTE, « Quelques aspects récents de la jurisprudence de la Première chambre civile en matière de droit communautaire international », p. 559.

Fausto POCAR, « Faut-il remplacer le renvoi au droit national par des règles uniformes ? », p. 573.

Sylvaine POILLOT-PERUZZETTO, « Le défi de la construction de l'espace de liberté, de sécurité et de justice », p. 581.

Jean-Pierre REMERY, « Aspects maritimes du droit international privé communautaire », p. 601.

Teun STRUYCKEN, « L'ordre public de la Communauté européenne », p. 617.

Spyridon VRELLIS, « "Abus" et "fraude" dans la jurisprudence de la Cour de Justice des Communautés européennes », p. 633.

LE CONTRAT ET LA FAMILLE AU CŒUR DES ÉQUILIBRES ENTRE ORDRES JURIDIQUES

Tristan AZZI, « L'office du juge dans la mise en œuvre de la convention de Rome du 19 juin 1980 sur la loi applicable aux obligations contractuelles », p. 647.

Michael BOGDAN, « *Foreign public law and article 7(1) of the Rome convention some reflexions from Sweden* », p. 671.

Andreas BUCHER, « L'intérêt de l'enfant pénètre la convention sur l'enlèvement », p. 683.

Patrick COURBE, « L'influence des réformes du droit de la famille sur le droit international privé », p. 703.

Trevor C. HARTLEY, « *The proposed "Rome 1" regulation : applicable law in the absence of choice (article 4)* », p. 717.

Jean-Michel JACQUET, « Le principe d'autonomie entre consolidation et évolution », p. 727.

Ole LANDO, « *Choice of lex mercatoria* », p. 747.

Robin MORSE, « *Choice of law, territoriality and national law : the case of employement* », p. 763.

Monika PAUKNEROVA, « *The* "contrat sans loi" *in czech and european private international law* », p. 775.

Mariel REVILLARD, « L'harmonisation du droit international privé de la famille dans la pratique notariale », p. 789.

Kurt SIEHR, « *Divorce of muslims marriages in secular courts* », p. 809.

Bernard TEYSSIE, « La loi applicable aux accords transnationaux d'entreprise ou de groupe », p. 821.

385. Gaudu (François), 2014

Droits du travail, emploi, entreprise :
***Mélanges en l'honneur du professeur François Gaudu*, Paris : IRJS éditions, 2014**

1re partie : Autour de l'emploi

Philippe WAQUET, « Réflexions sur le contrat de travail », p. 21.

Jean-Denis COMBREXELLE, « Droit du travail et emploi », p. 31.

Jean-Claude BARBIER, « "Un seul lit pour deux rêves" : Six ans après, que reste-t-il de la "flexicurité" ? », p. 37.

Achim SEIFERT, « L'emploi décent : Le débat sur un salaire minimum en Allemagne », p. 47.

Franck PETIT, « L'insaisissable droit à l'emploi », p. 63.

Etienne PATAUT, « Détachement et fraude à la loi : Retour sur le détachement de travailleurs salariés en Europe », p. 79.

Pascal LOKIEC, « L'évitement du licenciement pour motif économique », p. 95.

Jean MOULY, « Entre formation professionnelle et emploi : les clauses de dédit-formation », p. 107.

Jean-Emmanuel RAY, « Travail et emploi dans vingt ans », p. 119.

2e partie : Sources nationales et internationales

Martine LE FRIANT et Antoine JEAMMAUD, « Une réforme constitutionnelle, pour quelle "autonomie collective" ? », p. 133.

Christophe RADE, « Pour une réforme constitutionnelle ambitieuse du dialogue social », p. 155.

Pierre RODIERE, « Inconventionnalité du droit interne : Remarques très parcellaires sur l'identification de la norme applicable », p. 167.

Patrick REMY, « Quel droit social européen ? Propos irrévérencieux sur un objet surestimé dans l'enseignement universitaire », p. 185.

3e partie : L'entreprise

Bernard TEYSSIE, « Pour une réforme du droit de la représentation du personnel dans l'entreprise », p. 231.

Florence CANUT et Pierre-Yves VERKINDT, « Négocier sur la contrainte : Un nouveau visage de la négociation collective en France ? », p. 241.

Gilles AUZERO, « Le syndicat-contrat », p. 255.

Alain COURET, « Les chemins vers l'entreprise sociale: la voie de l'hybridation », p. 267.

Charley HANNOUN, « La communauté de travail et la création de valeur financière », p. 281.

4e partie : Florilèges

Grégoire LOISEAU, « Le licenciement pour un motif tiré de la vie personnelle », p. 293.

Jean-François AKANDJI-KOMBE, « Un nouvel horizon pour le droit à l'emploi : le droit à la vie privée », p. 301.

Christophe VIGNEAU, « La liberté religieuse dans les relations de travail : Regards croisés sur des arrêts récents de la Cour de cassation et de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 313.

Dirk BAUGARD, « L'engagement de verser une contrepartie financière dans la clause de non-concurrence », p. 331.

Ai-Qing ZHENG, « Brève étude comparative du contrat de travail en droit chinois et en droit français », p. 345.

Jean-Pierre CHAUCHARD, « Sur le cumul d'une activité et d'une pension de retraite », p. 355.

Emmanuel JEULAND, « Le test probatoire de la coïncidence », p. 365.

386. Gauthier (Jean), 1996

***Le droit pénal et ses liens avec les autres branches du droit : Mélanges en l'honneur du Professeur Jean Gauthier*, Berne : Editions Stæmpfli, 1996, 385 p. (25 contrib.)**

PREMIERE PARTIE : ROIT PENAL GENERAL – OU PROBLEMES GENERAUX DE DROIT PENAL

Günter STRATENWERTH, « *Zur Systematik des (revidierten) Allgemeinen Teils des Schweizerischen Strafgesetzbuches* », p. 3.

Jörg REHBERG, « *Vorsütztliche Lebensgefâhrdung = Eventualvorsâtzliche Totung ? Bemerkungen zum Gefdhrdungsvorsatz nach der bundesgerichtlichen Praxis », p.* 13.

Hans DUBS, « *Kann im Strafrecht auf das Kriterium der Adâquanz des Kausalzusammcnhanges verzichtetwerden* ? », 23.

Martin KILLIAS, « De la difficulté de quantifier la fixation de la peine. Ou en quoi le droit pénal pourrait s'inspirer des acquis du droit civil et du droit fiscal », p. 33.

Pierre-Henri BOLLE, « Lois expérimentales et droit pénal », p. 55.

DEUXIEME PARTIE : DROIT PENAL SPECIAL OU DE LA DELIMITATION DE CERTAINS DELITS

Martin SCHURBARTH, « *Vennôgensschaden durch Vermôgensgefâhrdung », p.* 71.

Hans SCHULTZ, « *Darlehen als anvertraute Vermôgenswerte* ? », p. 81.

Günter ARZT, « *Einziehung und guter Glaube », p.* 89.

Peter POPP, « *Betrugim Schuld-und Strafrecht », p.* 111.

François GUISAN, « Prétention frauduleuse et escroquerie à l'assurance », p. 129.

Peter ALBRECHT, « *Bemerkungen zum Tatbestand der geringfügigen. Vermôgensdelikte gemâss Art. 172ter StGB* », p. 137.

Suzette SANDOZ, « L'article 217 CPS protège-t-il le montant à libre disposition de l'article 164 CCS ? », p. 153.

Jean-Louis DUC, « Les dispositions pénales de la LAMal », p. 167.

TROISIEME PARTIE : QUESTIONS DE PROCEDURE PENALE

Karl-Ludwig KUNZ, « Le ministère public en Allemagne - un modèle pour la réforme des organes judiciaires en Suisse ? », p. 179.

Robert HAUSER, « *Die Zusprechung von Genugtuung im Adhesionsurteil », p.* 187.

Jean-François POUDRET, « La pluralité des motivations, condition de recevabilité des recours au Tribunal fédéral ? », p. 205.

Franz RIKLIN, « *Die Urteilspublikation ans straf - und zivilrechtlicher Sicht (unter besonderer Berücksichtigung periodisch erscheinen der Medien) », p.* 217.

Pierre A. MARGOT et Christophe CHAMPOD, « La preuve dactyloscopique et la preuve par l'ADN : vers une unité de doctrine dans l'évaluation de leur force probante », p. 229.

QUATRIEME PARTIE : LA DIMENSION INTERNATIONALE

Bernard DUTOIT, « Droit pénal et Union Européenne: un mariage difficile », p. 251.

Jean-François FLAUSS, « Le principe "*ne bis idem*" dans le cadre de la Convention européenne des droits de l'homme - Bilan et perspectives », p. 271.

Antoine MARTIN et Barbara WILSON, « Quelques réflexions sur le Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) et sur la notion de "crime contre l'humanité" au regard de l'article 5 du Statut de ce Tribunal », p. 287.

Jean-Pierre SORTAIS, « De Strasbourg à Lausanne en passant par Paris », p. 311.

CINQUIEME PARTIE : ENTRE LE DROIT CIVIL ET LE DROIT PENAL

Paul PIOTET, « La notion civile et pénale de choses non confiées vendues par un escroc », p. 319.

Denis PIOTET, « De certains aspects civils de la révélation du secret privé pénalement protégé », p. 333.

Josef HOFSTETTER, « Le dépôt de choses confisquées ou volées. Réflexions sur Trifonin D. 16, 3, 31 », p. 345.

Fritz STURM, « *Legislative Strômungen im internationalen Deliktsrecht », p.* 359.

Hansjörg PETER, « La carte multicourse », p. 371.

387. Gautron (Jean-Claude), 2004

***Les dynamiques du droit européen en début de siècle : études en l'honneur de Jean-Claude Gautron*, Paris : Éditions Pédone, 2004**

I. L'INTERACTION DES ORDRES JURIDIQUES

Joël ANDRIANTZIMBAZOVINA, « les droits de nature politique selon la cour européenne des droits de l'Homme : Le droit constitutionnel entre droit national et droit européen : retour aux sources ou renouvellement ? », p. 3.

Patrick DAILLIER, « La disparition de la CECA le 23 juillet 2002- Des problèmes de succession d'organisation internationales ? », p. 19.

Olivier DUBOS, « L'union européenne : sphinx ou énigme ? », p. 29.

Jacqueline DUTHEIL DE LA ROCHERE, « Les droits fondamentaux dans le projet de traité établissant une Constitution pour l'Europe », p. 57.

Marie GAUTIER, « Le dispositif Schengen, vecteur d'une nouvelle forme d'intégration juridictionnelle », p. 69.

Loïc GRARD, « Le développement des réseaux européens d'autorités en droit public des affaires : vers de nouveaux circuits de régulation sur le marché unique », p. 83.

Jean HAUSER, « L'abstrait et le concret dans la construction du droit européen des personnes et de la famille », p. 105.

Laurence IDOT, « Le règlement 1-2003 : vers une fédéralisation, une communautarisation ou une renationalisation du droit de la concurrence ? », p. 117.

Jean-Pierre JARNEVIC, « La perméabilité du droit financier aux ordres juridiques européens », p. 137.

Jean-Pierre MARGUENAUD, « La Convention européenne des droits de l'homme et le droit français : approche par le droit privé », p. 155.

Bertrand MATHIEU, « L'appréhension de l'ordre juridique communautaire par le droit constitutionnel français », p. 169.

Jean-Pierre MAUBLANC, « Les stratégies communautaires de l'administration fiscale », p. 187.

Hélène RUIZ FABRI et Constance GREWE, « La constitutionnalisation à l'épreuve du droit international et du droit européen », p. 189.

Frérédic SUDRE, « À propos du « dialogue des juges » et du contrôle de conventionalité », p. 207.

II. LES MUTATIONS DU DROIT COMMUNAUTAIRE ET DE L'UNION EUROPEENNE

Ami BARAV, « Déviation préjudicielle », p. 227.

Claude BLUMANN, « actes législatifs et mesures d'exécution dans le projet de Constitution pour l'Europe », p. 249.

Xavier DAVERAT, « D'un droit d'auteur apocryphe ? », p. 269.

Thierry DEBARD, « A propos du processus de constitutionnalisation des traités. Brèves remarques, à mi-parcours, sur les exigences du formalisme juridique et de la démocratie », p. 273.

Jean-Pierre DUPRAT, « Dieu dans les constitutions européennes », p. 295.

Lucienne-Victoire FERNANDEZ-MAUBLANC, « L'évolution contrastée des compétences retenues par les États membres », p. 321.

Francette FINES, « L'application uniforme du droit communautaire dans la jurisprudence de la Cour de Justice des Communautés européennes », p. 333

Hélène GAUDIN, « Le temps et le droit communautaire. Remarques introductives autour du droit positif », p. 349.

Gérard HIRIGOYEN, « La gouvernance des entreprises en Europe : approche comparative », p. 369.

Pascal KAUFFMANN, « L'Euro et la construction européenne », p. 395.

Jean-Victor LOUIS, « L'Union économique et monétaire dans la Constitution », p. 421.

Rostane MEDHI, « La « double hiérarchie » normative à l'épreuve du projet de traité établissant une Constitution pour l'Europe », p. 443.

Jean-Denis MOUTON, « Vers la reconnaissance de droits fondamentaux aux Etats dans le système communautaire ? », p. 463.

Peter-Christian MULLER GRAFF, « L'économie de marché concurrentielle comme principe constitutionnel commun dans l'Union européenne ? », p. 479.

Bernard SAINTOURENS, « La contribution du droit communautaire à l'édification d'un droit européen des sociétés : un nouvel élan ? », p. 513.

Gérard SOULIER, « Quand disparait la Communauté, reste le droit communautaire », p. 513.

Dario VELO, « Processus constituant et Constitution européenne : le point de vue d'un économiste », p. 523.

III. LES DYNAMIQUES EXTERNES

Josiane AUVRET-FINCK, « La dimension politique globale du partenariat ACP-UE : premier état des lieux », p. 545.

Laurence BURGORGUE-LARSEN, « Prendre les droits communautaires au sérieux ou la force d'attraction de l'expérience européenne en Afrique et en Amérique Latine », p. 563.

Anne CAMMILLERI-SUBRENAT, « L'Union Européenne et la paix », p. 581.

Dominique DARBON, « Dackar-Bruxelles : regards croisés sur un partenariat évasif », p. 609.

Pierre DELFAUD, « La politique régionale ciment des élargissements successifs de la CEEUE », p. 633.

Jean-Louis DEWOST, « La Communauté européenne et l'Organisation Mondiale du Commerce », p. 647.

Meinhard HILF, « L'accession de la Chine à l'OMC : traité ou acte unilatéral ? », p. 657.

Joseph ISSA-SAYEGH, « L'ordre juridique de l'UEMOA et l'intégration juridique africaine », p. 663.

Henri LABAYLE, « La politique extérieure de l'Union européenne en matière de Justice et d'affaires intérieures : chimère ou réalité ? », p. 681.

Françoise DE LA SERRE, « L'élargissement à l'Est de l'Union Européenne : quelles perspectives pour la PESC ? », p. 701.

Joël LEBULLENGER, « Quels(s) partenariats(s) entre la CE et les pays et groupements régionaux latino- américains ? », p. 715.

Christian LEQUESNE, « Adhérer à l'Union européenne : réflexions sur les critères », p. 745.

Marc MARESCEAU, « Les micro-états européens et l'Union européenne : une relation de proximité sous tension ? », p. 751.

Slòbodan MILACIC, « La question de la culture politique remobilisée par l'élargissement de l'Union européenne. Unité ou diversité des cultures politiques ? », p. 777

Jean REAUX, « Le droit des relations extérieures : la dynamique des compétences implicites en question », p. 783.

388. Gavalda (Christian), 2001

***Propos impertinents de droit des affaires : mélanges en l'honneur de Christian Gavalda*, Paris : Dalloz, 2001**

Mario AMADIO, « Le ministre plaideur au titre de l'article 36 de l'ordonnance du 1er décembre 1986 », p. 5.

Jacques BEGUIN, « La difficile harmonisation européenne du droit des fusions transfrontalières », p. 19.

Pierre BEZARD, « Le droit français est-il encore exportable ? », p. 43.

Bernard BOULOC, « Remarques sur l'évolution de la prescription de l'action publique », p. 57.

Michel CABRILLAC, « L'impertinente réapparition d'un condamné à mort, ou à métempsychose de la masse des créanciers », p. 69.

Claude COLOMBET, « Quelques réflexions « impertinentes » en matière de propriété littéraire et artistique », p. 79.

Maurice COZIAN, « Un exemple de cafouillis fiscal : être taxé comme professionnel sans être professionnel », p. 83.

Philippe DELEBECQUE, « Garanties et contre-garanties », p. 91.

Jean DERRUPPE, « Propos impertinents pour une révolution fiscale », p. 101.

E. Allan FARNSWORTH, « *The pertinence of impertinence : the future of contract law in the united states* », p. 105.

Denise GAUDEL, « Comment acquérir légalement une œuvre illicite », p. 111.

Jacques GHESTIN, « Les effets pervers de l'ordre public », p. 123.

Yves GUYON, « La société anonyme, une démocratie parfaite ? », p. 133.

Jean HONORAT, « La prime de contrôle ou quand deux et deux ne font plus quatre », p. 147.

Laurence IDOT, « Et si la "loi Raffarin" était contraire au droit communautaire ? », p. 161.

Rafael ILLESCAS-ORTIZ, « Les garanties indépendantes, les lettres de crédit stand-by et la bonne foi dans le commerce international : à propos de l'article 19 de la convention de 1995 », p. 173.

Robert KOVAR, « Les produits de luxe et la distribution sélective, "Là, tout n'est qu'ordre et beauté, luxe, calme et volupté" », p. 187.

Jérôme KULLMANN, « Pour le maintien du droit au rachat en dépit de l'acceptation du bénéficiaire. À propos des contrats d'assurance sur la vie », p. 199.

Claude LUCAS DE LEYSSAC, « Le juge, l'urgence et la concurrence », p. 215.

Danièle MAYER, « L'impertinence du silence », p. 229.

Horatia MUIR-WATT, « Les péripéties internationales de l'article 12 NCPC ou la définition contemporaine du conflit de lois dans l'espace », p. 235.

Isabelle et Gilbert PARLEANI, « 2001, la tentation du moyen-âge, l'exemple du parasitisme », p. 243.

Jacques RIBS, « Commerce électronique et protection de la vie privée », p. 263.

Jean SCHMIDT, « Quelques brèves remarques sur la spécialisation en droit des affaires », p. 273.

Hans SMIT, « *Seven impertinent proposals* », p. 279.

Jean STOUFFLET, « Propos non conformistes sur la protection du consommateur emprunteur », p. 287.

Jean-Pierre ZIMMERMANN, « La loi du 2 juillet 1996, l'établissement de crédit et le concept de banque universelle », p. 299.

389. Gebler (Marie-Josèphe), 1999

***Droit de l'enfant et de la famille : hommage à Marie-Josèphe Gebler*, Nancy : Presses universitaires de Nancy, 1999, 188 p. (14 contrib.)**

PARTIE I - STATUT ET PROTECTION DE L'ENFANT

CHAPITRE I - ASPECTS DE L'ENTREE DE L'ENFANT DANS LA FAMILLE

Gilles GOUBEAUX, « Le nom », p. 23.

Jacqueline RUBELLIN-DEVICHI, « L'adoption. Permanence et modernité de l'adoption après la loi du 5 juillet 1996 », p. 37.

Françoise. DREIFUSS-NETTER, « L'adoption. L'accouchement sous X et le droit de connaître ses origines », p. 57.

CHAPITRE II - L'ENFANT EN DANGER

Claude HURIET, « Bioéthique et droits de l'enfant », p. 67.

Jean-Pierre DESCHAMPS, « Santé et protection de l'adolescent », p. 71.

Laurent GEBLER, « Le juge des enfants au quotidien », p. 77.

Jean-Paul BICHWILLER, « La protection de l'enfance dans le cadre départemental articulation entre protections administrative et judiciaire », p. 83.

PARTIE II - DROIT DES MINEURS ET RELATIONS FAMILIALES

CHAPITRE 1 - ASPECTS DE DROIT INTERNE

1. DROIT PENAL

André VITU, « La protection pénale de l'état civil de l'enfant », p. 95.

Christine MORIN, « Médiation pénale et réparation », p. 105.

Gilles LUCAZEAU, « Regards sur la médiation pénale », p. 123.

2. DROIT CIVIL

Annette GANZER, « L'entretien de l'enfant majeur », p. 133.

Jean-Florian ESCHYLLE, « L'administrateur *ad hoc* », p. 153.

Aline VAISSIER-CATARAME, « L'audition de l'enfant en justice », p. 161.

CHAPITRE II - ASPECTS DE DROIT INTERNATIONAL

Françoise MONEGER, « Le droit international des relations familiales », p. 169.

Anne-Marie ROUCHAUD, « Le projet de convention européenne sur le droit de la famille », p. 181.

390. <u>Gélard (Patrice), 2000</u>

***Droit constitutionnel : Mélanges Patrice Gélard*, Paris : Montchrestien, 2000**

Première partie : RÉFLEXIONS CONSTITUTIONNELLES

Antal ADAM, « Sur les valeurs constitutionnelles », p. 3.

Lidija R. FLEINER BASTA, « Quelques considérations sur la relation conceptuelle entre la "*Rule of Law*" et le "*Rechsstaat*" », p. 9.

Gérard CONAC, « Adhémar Eismen, théoricien du système constitutionnel américain », p. 13.

Francis DELPEREE, « Acrostiche constitutionnel », p. 25.

Hilmar FENGE, « *Gedanken über eine Fundierung der richterlichen Zuständigkeit in Grund und Menschenrechten* », p. 29.

Raymond GOY, « Sur l'origine extranationale de certaines constitutions », p. 37.

Georges KASSIMATIS, « Les principes fondamentaux de la constitution en tant que règles interprétatives », p. 45.

Gilles LEBRETON, « Les ambigüités du droit français à l'égard de la dignité de la personne humaine », p. 53.

Claude LECLERCQ, « La France, État fédéral ? », p. 65.

Salvador María LOZADA, « *The dualistic structure of constitutions and the unconstitutionallity of constitutional norms* », p. 69.

Brigitte NEEL, « Pour une défense de l'amnistie », p. 75.

Christian STARCK, « La théorie de la démocratie constitutionnelle », p. 87.

Hervé TRNKA, « Professeur-sénateur », p. 93.

Alex TÜRK, « L'évolution du droit constitutionnel », p. 103.

Deuxième partie : HISTOIRE POLITIQUE ET CONSTITUTIONNELLE FRANÇAISE

Jacques BOUVERESSE, « Les deux versants du boulangisme », p. 111.

Jacques MEUNIER, « La rhétorique du gouvernement des juges et la répartition des compétences normatives dans les travaux préparatoires à la Constitution de 1958 », p. 117.

Odile RUDELLE, « Mémoire et oubli dans la France contemporaine: rôle d'un pouvoir exécutif constitutionnel », p. 127.

Michel TROPER, « L'émergence du gouvernement », p. 133.

Troisième partie : LA V^e^ RÉPUBLIQUE : LES POUVOIRS CONSTITUTIONNELS ET LE BILAN DU RÉGIME

I. - Le pouvoir exécutif

Pierre AVRIL, « Réflexions sur l'incompatibilité édictée par l'article 23 de la Constitution », p. 145.

Robert BADINTER, « La responsabilité pénale du président de la République sous la V^o^ République », p. 151.

Gilbert GUILLAUME, « Les dysfonctionnements de la Vº République: une dyarchie virtuelle au sein de l'exécutif », p. 161.

II. - Le pouvoir législatif

Alain DELCAMP, « L'importance du travail en commission au Sénat », p. 171.

Patrick FRAISSEX, « Le cumul des mandats: un mal inévitable mais pas nécessaire », p. 177.

Alain MOYRAND, « Les pays d'outre-mer transforment la République française en un État autonomique. Brèves réflexions sur la création d'une nouvelle catégorie de collectivités publiques infra étatiques », p. 187.

Pierre PACTET, « La loi constitutionnelle du 20 juillet 1998 sur la Nouvelle-Calédonie », p. 199.

Yves PIMONT, « Le Titre XIII de la Constitution », p. 205.

Michel VERPEAUX, « Le Sénat, les collectivités territoriales et le Conseil constitutionnel », p. 211.

III. - Essai de bilan

Pierre ALBERTINI, « La Constitution de 1958: permanence et changement », p. 223.

Jean-Claude COLLARD, « Sur le qualificatif de "semi-présidentiel" », p. 229.

Jean GICQUEL, « Les institutions de la Ve République face à la justice », p. 235.

Yoïchi HIGUCHI, « La Ve République, ou le lieu de rencontre de deux modèles constitutionnels », p. 245.

Didier MAUS, « À la recherche de l'original de la Constitution de 1958 : 1, 2 ou 3 originaux? », p. 251.

Roger-Gérard SCHWARTZENBERG, « La France sans Constitution », p. 259.

Quatrième partie : LE CONTRÔLE DE CONSTITUTIONNALITÉ EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

José Manuel M. CARDOSO DA COSTA, « Protection des droits fondamentaux et garantie de la séparation des pouvoirs dans la juridiction constitutionnelle portugaise », p. 265.

Louis FAVOREU, « La Cour constitutionnelle de Bosnie-Herzégovine », p. 273.

Antero JYRANKI, « Contrôle de la constitutionnalité des lois par un organe politique: le modèle finlandais », p. 279.

Karel KLIMA, « La justice constitutionnelle en République tchèque », p. 283.

André LEGRAND, « La croix et la Bavière : tempêtes sur le contrôle de constitutionnalité en République fédérale allemande », p. 289.

Bertrand MATHIEU, « La sécurité juridique: un principe constitutionnel clandestin mais efficient », p. 301.

Pavle NIKOLIC, « La légitimité de la justice constitutionnelle et la démocratie », p. 307.

Armelle RENAUT-COUTEAU, « Le rôle résiduel du comité judiciaire du Conseil privé, arbitre final de la *common law* », p. 313.

Dominique ROUSSEAU, « Pour les opinions dissidentes », p. 323.

Viadimir A.TOUMANOV, « Quelques aspects des relations entre le droit international et la justice constitutionnelle en Russie », p. 329.

Cinquième partie : DROIT COMPARÉ ET DROIT COMMUNAUTAIRE

Jean DU BOIS DE GAUDUSSON, « Point d'actualité sur les modalités de production du droit constitutionnel dans les États africains francophones », p. 341.

Dominique BREILIAT, « Le bicamérisme dans le monocamérisme », p. 347.

Pierre CHABAL, « Vers un régime parlementaire fédéral dans la péninsule coréenne ? », p. 355.

Dominique COLAS, « Mode de scrutin et système électoral en République de Russie », p. 365.

Jean-Pierre DUPRAT, « Les difficultés de la représentation territoriale : le débat sur la réforme du Sénat espagnol », p. 373.

Thomas FLEINER, « Huit thèses sur le fédéralisme et la démocratie dans le contexte de la construction européenne », p. 379.

Götz FRANK, « Le cadre constitutionnel du service militaire obligatoire en Allemagne », p. 385.

Manoel GONÇALVES FERREIRA FILHO, « Effets pervers en droit constitutionnel. Considérations sur la Constitution brésilienne de 1988 », p. 393.

Loïc GRARD, « Brèves réflexions autour de l'idée de Constitution pour l'Europe », p. 399.

Ivan KRISTAN, « Nature du bicaméralisme slovène et français », p. 407.

Michel LESAGE, « Le Conseil de la Fédération de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie et la participation des autorités régionales de Russie au pouvoir fédéral », p. 413.

Gourmo LO, « Quelques réflexions sur la "démocratisation" en Afrique », p. 421.

Théo OEHLINGER, « Du gouvernement par l'administration au gouvernement par les juges. L'incidence du droit européen sur les structures des ordres constitutionnels nationaux », p. 435.

Arnaud DE RAULIN, « État et société transnationale : pour un nouveau pacte », p. 447.

Michel ROSENFELD, « Les discriminations positives en droit constitutionnel américain », p. 459.

Cheryl SAUNDERS, « La séparation des pouvoirs : Montesquieu en Australie », p. 467.

Guiseppe DE VERGOTTINI, « Le régime juridique de la communauté nationale italienne en Istrie », p. 475.

391. Genevois (Bruno), 2009

Le dialogue des juges : mélanges en l'honneur du président Bruno Genevois,
Paris : Dalloz, 2009

Ronny ABRAHAM, « La collégialité sans rapporteur, ou L'homme qui en savait trop ? », p. 1.

Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA, « L'autorité de la chose interprétée et le dialogue des juges », p. 11.

Jacques ARRIGHI DE CASANOVA, « Un exemple de dialogue des juges inabouti », p. 29.

Robert BADINTER, « L'exception d'inconstitutionnalité », p. 39.

Pierre BON, « Tribunal constitutionnel espagnol », p. 51.

Jean-Claude BONICHOT, « Union européenne et droit pénal : le vent du large ? », p. 75.

Laurence BURGOGUE-LARSEN, « De l'internationalisation du dialogue des juges », p. 95.

Jean-Pierre CAMBY, « Dialogue des juges et contentieux électoral », p. 131.

Guy CANIVET, « Le mécanisme de décision de la Cour de cassation. Pour une ethnographie à écrire d'une autre fabrique du droit », p. 149.

Daniel CHABANOL, « Le dialogue des juges administratifs entre eux : discipline contentieuse et indépendance », p. 167.

Jean-Yves CHEROT, « Le droit dans un ordre juridique faiblement ordonné. Le cas de l'Union européenne, p. 175.

Marie-France CHRISTOPHE TCHAKALOFF, « L'Europe en son labyrinthe : comment relancer le marché français de l'art », p. 185.

Jean-Paul COSTA, « Le dialogue du juge avec lui-même », p. 195.

Denys DE BECHILLON, « La vraie nature des ordonnances », p. 209.

Emmanuel DECAUX, « Que manque-t-il aux quasi-juridictions internationales pour dire le droit ? », p. 217.

Jean-Marie DELARUE, « L'Europe des fichiers », p. 233.

Mireille DELMAS-MARTY, « Du dialogue à la montée en puissance des juges », p. 305.

Francis DELPEREE, « La Constitution, l'État et la Cour constitutionnelle », p. 317.

Pierre DELVOLVE, « Conseil d'État et Conseil de la concurrence », p. 351.

Isabelle DE SILVA, « Les conclusions, fragments d'un discours contentieux », p. 359.

Francis DONNAT, « Le droit comparé à la Cour de justice des Communautés européennes », p. 377.

Louis DUBOUIS, « Bref retour sur la longue marche du Conseil d'État en terres internationales et européennes », p. 391.

Olivier DUTHEILLET DE LAMOTHE, « Conseil constitutionnel et Cour européenne des droits de l'homme : un dialogue sans paroles », p. 403.

Roger ERRERA, « L'internationalisation du droit de l'extradition et l'avenir du contrôle juridictionnel », p. 419.

Yves GAUDEMET, « Le domaine public cultuel dans le code général de la propriété des personnes publiques », p. 455.

Emmanuel GLASER, « Réflexions sur la décision ARCELOR », p. 473.

Pascale GONOD, « Le répertoire Béquet », p. 495.

Constance GREWE, « La circulation des droits fondamentaux ou l'impact du pluralisme culturel en Europe », p. 505.

Marc GUILLAUME, « La procédure au Conseil constitutionnel : permanence et innovations », p. 519.

Mattias GUYOMAR, « Un droit en équilibre », p. 533.

Edmond HONORAT, « Au sujet de l'affaire Battisti et de la contumace italienne », p. 545.

Michel HOTTELIER, « Genève – Strasbourg, via Lausanne – retour. Réflexions sur le dialogue des juges cantonaux, fédéraux et européens », p. 563.

Sylvie HUBAC, « Justice, responsabilité et dialogue des juges », p. 581.

Henri LABAYLE, « Le juge de l'espace de liberté, sécurité et justice de l'Union européenne », p. 591.

Daniel LABETOULLE, « Et si l'arrêt Canal avait été différent ? », p. 617.

Jean-François LACHAUME, « La notion de service public dans la jurisprudence récente du Tribunal des conflits », p. 629.

Bruno LASSERRE, « L'efficacité de la régulation économique, objectif partagé des autorités de contrôle et de leurs juges », p. 659.

Danièle LOCHACK, « De la défense des étrangers à la défense de la légalité », p. 673.

Massimo LUCIANI, « L'interprétation conforme et le dialogue des juges », p. 695.

Jean MASSOT, « Les juges et les validations législatives : un chœur à cinq voix non sans dissonances », p. 709.

Wanda MASTOR, « Opiner à voix basse... et se taire : réflexions critiques sur le secret des délibérés », p. 725.

Bertrand MATHIEU, « Le Conseil d'État, juge de la constitutionnalité des lois. Entre description et prospection », p. 753.

Christine MAUGÜE, « L'arbitre du Palais- Royal et le contentieux sportif fédéral », p. 763.

Fabrice MELLERAY, « L'utilisation du droit étranger par le Conseil d'État statuant au contentieux », p. 779.

Jean-Louis MESTRE, « De l'arrêt Grelleau à l'arrêt Pelletier : un subtil "dialogue des juges" », p. 795.

Franck MODERNE, « Les revirements prospectifs dans les contentieux administratif et judiciaire : une problématique commune », p. 805.

Bernard PACTEAU, « La désimbrication de la juridiction et de la consultation au Conseil d'État. Jusqu'où ? », p. 827.

Loïc PHILIP, « Le dialogue des juges et l'élargissement de la compétence du Conseil constitutionnel », p. 841.

Alessandro PIZZORUSSO, « *Il problema costituzionale del raff orzamento dell'esecutivo in Italia e in Francia* », p. 859.

Pierre-François RACINE, « Le feuilleton de la décristallisation », p. 887.

Yves ROBINEAU, « De l'affaire Rutili à l'affaire Olazabal », p. 903.

André ROUX, « Peut-on encore décentraliser ? », p. 911.

Jean-Éric SCHOETTL, « Un exemple concret de "dialogue des juges" : les partenariats public-privé », p. 925.

Olivier SCHRAMECK, « Le Conseil d'État et le régime disciplinaire des magistrats », p. 957.

Rémy SCHWARTZ, « Qu'en pense le président Genevois ? », p. 965.

Bertrand SEILLER, « La modulation des effets dans le temps de la règle prétorienne. Tentative iconoclaste de systématisation », p. 977.

Jacques-Henri STAHL, « La longue marche de l'exception d'inconstitutionnalité », p. 993.

Bernard STIRN, « Opéra et droit public », p. 1005.

Frédéric SUDRE, « Du "dialogue des juges" à l'euro-compatibilité... », p. 1015.

Philippe TERNEYRE et Jean GOURDOU, « "Proposition de loi" visant à simplifier le régime du retrait des décisions administratives créatrices de droits », p. 1033.

Jérôme TREMEAU, « L'urbanisme et le Palais- Royal », p. 1049.

Roland VANDERMEEREN, « Un contentieux en pleine mutation : le refus de concours de la force publique devant le juge administratif », p. 1063.

Marc VERDUSSEN, « Le juge constitutionnel et le juge ordinaire : ingérence ou dialogue ? L'exemple de la Cour constitutionnelle de Belgique », p. 1079.

Michel VERPEAUX, « Polynésie française : 22 Nouvelle- Calédonie : 2, ou le dialogue croisé des juges », p. 1097.

Christian VIGOUROUX, « Le droit de se taire », p. 1113.

Patrick WACHSMANN, « Le dialogue au lieu de la guerre », p. 1121.

Élisabeth ZOLLER, « Comment une question politique peut-elle devenir une question judiciaire aux États-Unis ? Le verrou de l'intérêt pour agir », p. 1139.

392. Gény (François), 2013

***La pensée de François Gény*, Paris : Dalloz, 2012, 243 p. (19 contrib.)**

François Terré, « Rencontre avec François Gény », p. 1.

Première partie. La doctrine

Michel AUBERGER, »

La vie de François Gény : la doctrine et son époque », p. 7.

Adeline KARCHER, « Le doyen François Gény et la Faculté de droit de Nancy », p. 23.

Christian BALDUS, « Les lectures de François Gény : la doctrine française et l'École des Pandectes », p. 37.

Pierre-Yves GAUTIER, « Réflexions sur François Gény : l'actualité méthodologique de *Science et technique* », p. 49.

Olivier CACHARD, « La libre recherche scientifique à son paroxysme : la jurisprudence arbitrale », p. 57.

Olivier MORETEAU, « La traduction de l'œuvre de François Gény : méthode de traduction et sources doctrinales », p. 69.

Masamichi NOZAWA, « L'influence de Gény sur le droit civil au Japon », p. 83.

François-Xavier LICARI, « François Gény en Louisiane », p. 91.

Seconde partie. Le droit matériel

Matthias MARTIN, « La conception du droit par Gény arrêtiste », p. 113.

François LORMANT, « François Gény et le droit rural et forestier », p. 125.

Christine LEBEL, « François Gény : juriste et propriétaire forestier », p. 139.

Nathalie PIERRE, « François Gény et la responsabilité civile : le droit-science et le sens de l'histoire », p. 153.

Jean-Luc PIOTRAUT, « François Gény, arrêtiste en droit de la propriété intellectuelle », p. 173.

Patrick TAFFOREAU, « François Gény, l'art culinaire et le droit d'auteur », p. 191.

Laurent SEUROT, « François Gény et le droit administratif. Le droit administratif vu par un civiliste au début du XX^{e} siècle », p. 201.

Estelle VAGOST, « François Gény et l'adaptation du droit aux périodes de crise », p. 215.

Michel AUBERGER, « De Méthode... à *Ultima Verba*... et au-delà », p. 227.

393. Gény (François), 1934

***Recueil d'études sur les sources du droit en l'honneur de François Gény : T. I. Aspects historiques et philosophiques ; T. II. Les sources générales des systèmes juridiques actuels ; T. III. Les sources des diverses branches du droit,* Paris : Librairie du recueil Sirey, société anonyme, 1934, 1428 p. (309, 573 et 546) (83 contrib.)**

TOME I. ASPECTS HISTORIQUES ET PHILOSOPHIQUES

PREMIÈRE PARTIE : Contribution à l'étude de l'histoire des sources du droit

TITRE I. Sources du droit romain

Charles APPLETON, « Le culte des ancêtres, source permanente du droit en Asie et du droit ancien à Rome », p. 11.

Paul COLLINET, « Le rôle des juges dans la formation du droit romain classique », p. 23.

Fernand DE VISSCHER, « La jurisprudence romaine et la notion de l'"auctoritas" », p. 32.

Lucien MICHON, « *Libram primam postremamque* », p. 42.

Félix SENN, « Des origines et du contenu de la notion de bonnes mœurs », p. 53.

TITRE II. Sources du droit canonique

Gabriel LE BRAS, « La doctrine, source des collections canoniques », p. 69.

Alphonse VAN HOVE, « Sources et règles d'interprétation en droit canonique », p. 77.

TITRE III. La coutume, la jurisprudence et la doctrine comme sources des droits occidentaux

Max RADIN, « La censure des coutumes », p. 89.

Jules VALERY, « Comment s'est formée la théorie de la personnalité des sociétés commerciales », p. 100.

TITRE IV. Réception des droits étrangers

Gennaro Maria MONTI, « *Fonti Francesi di Legislazione Angiovina* (Sources françaises de la législation angevine dans le royaume de Sicile) », p. 105.

Ebulula et A. SAMIN, « Le passage des sources anciennes aux nouvelles sources en droit privé turc », p. 126.

DEUXIÈME PARTIE : La place générale des sources du droit dans la théorie générale et la philosophie du droit

TITRE I. La notion de droit et les sources de l'autorité du droit. Le droit et l'État

Ernst BELING, « *Die Rechtwissenschaft, ihre Funktion und ihre Grenzen* (La science du droit, ses fonctions et ses limites) », p. 147.

Hermann JAHRREIS, « *Das Recht* (Le droit) », p. 161.

Karl WOLFF, « *Der Rechtsbegriff* (La notion de droit) », p. 181.

Raymond CARRE DE MALBERG, « Réflexions très simples sur l'objet de la science juridique », p. 192.

Auguste SIMONIUS, « Quelles sont les causes de l'autorité du droit », p. 204.

TITRE II. Le problème du droit naturel

Charles BOUCAUD, « Les sources naturelles du droit. L'originalité des sociétés humaines parmi les sociétés animales », p. 223.

Eugenio DI CARLIO, « *Il diritto naturale nel sistema di interpretazione di F. Gény* (Le droit naturel dans le système d'interprétation) », p. 234.

TITRE III. Les succédanés du droit naturel

Mircea DJUVARA, « Droit rationnel et droit positif », p. 245.

Jaromir SEDLACEK, « L'œuvre de François Gény et la science du droit pure », p. 277.

TITRE IV. Les sources psychologiques du droit

Harold Chaloner DOWDALL KC, « Les sources psychologiques du droit », p. 297.

TOME II. LES SOURCES GENERALES DES SYSTEMES JURIDIQUES ACTUELS

TITRE I. L'influence de l'œuvre de Gény dans ce domaine d'études

Eugène GAUDEMET, « L'œuvre de Saleilles et l'œuvre de Gény en méthodologie juridique et en philosophie du droit », p. 5.

Ben Atkinson WORTLEY, « La théorie des sources en droit privé positif de François Gény considéré dans son rapport avec la jurisprudence anglaise », p. 16.

Mitchel FRANKLIN, « *M. Gény and juristic Ideals and Method in the United States* (L'influence de Gény sur les conceptions et les méthodes aux États-Unis) », p. 30.

Paul VASILESCO, « L'œuvre de François Gény et ses résultats », p. 48.

TITRE II. Le système juridique – Les instruments de son unité organique

Giorgio DEL VECCHIO, « Les principes généraux du droit », p. 69.

Xavier JANNE, « Les sources du droit au point de vue général de la pédagogie », p. 85.

Filippo STELLA-MARANCA, « *Le "Regulae Iuris" e la "Definitio in Iure" civili* (La "*regula juris*" et la "*definitio in jure civile*") », p. 91.

Mario RICCA-BARBERIS, « *L'azione d'arricchimento del progetto italo-francese sulle obbligazioni* (L'action d'enrichissement sans cause dans le projet italo-français de code des obligations) », p. 112.

Henri SIMONNET, « Le legs avec charge, catégorie juridique », p. 128.

Adrian STOOP, « La notion de règle de conduite », p. 140.

Abd EL-RAZZAQ EL-SANHOURI, « Le Standard juridique », p. 144.

Lon-Luvois FULLER, « *What motives give rise to the historical legal fiction?* (Quels motifs donnent naissance à la fiction légale historique ?) », p. 157.

Joseph DELPECH, « Les survivances d'une forme de propriété collective et leur interprétation », p. 177.

TITRE III. La législation dans ses rapports avec d'autres sources du droit

Henri CAPITANT, « Les travaux préparatoires et l'interprétation des lois », p. 204.

Gustav RADBRUCH, « *Arten der Interpretation* (Modes d'interprétation) », p. 217.

Jivoïn M. PERITCH, « Le problème des sources du droit et la fonction de la loi », p. 227.

Fowler Vincent HARPER, « Les forces cachées derrière et par-delà le pragmatisme juridique aux États-Unis », p. 243.

TITRE IV. La coutume

Rafaël ALTAMIRA, « Le droit coutumier espagnol moderne », p. 269.

Walter HEINRICH, « (*Zur Problematik des Gewohnheitsrechtes*) Recherches sur la problématique du droit coutumier », p. 277.

TITRE V. La jurisprudence

Alexandre COSTIN, « L'interprétation du droit civil d'après la jurisprudence roumaine », p. 303.

Edmond KUNCZ, « La jurisprudence peut-elle instituer en Hongrie des règles de droit privé ? », p. 314.

TITRE VI. Le contrat

Louis JOSSERAND, « L'essor moderne du concept contractuel », p. 333.

Georges RIPERT, « L'ordre économique et la liberté contractuelle », p. 347.

Étienne-Ernest-Hippolyte PERREAU, « Une évolution vers un statut légal des contrats », p. 354.

Trajan R. JONASCO, « La volonté dans la formation des contrats », p. 368.

Edwin W. PATTERSON, « *Judicial freedom of implying conditions in contracts* (Le droit des juges de sous-entendre des conditions dans les contrats) », p. 379.

TITRE VII. L'équité

Mario ROTONDI, « (*Equità e principii generali del diritto nell'ordinamento giuridico italiano*) Équité et principes généraux du droit dans l'ordre juridique italien », p. 403.

TITRE VIII. La libre recherche scientifique

Marc DESSERTEAUX, « À quel critère peut-on reconnaitre les cas d'application de la libre recherche scientifique ? », p. 423.

Frédéric ZOLL, « Méthode d'interprétation en droit privé positif », p. 434.

Naojiro SUGIYAMA, « La loi du 8 juin 1875 sur l'administration de la justice et les sources du droit privé », p. 446.

Albert KOKOUREK, « *Libre recherche in America* (Libre recherche en Amérique) », p. 459.

John DICKINSON, « *The problem of the unprovided case* (Le problème du cas non prévu) », p. 503.

Joseph C. HUTCHESON, Jr., « *The judgment intuitive; the function of the "hunch" in judicial decision* (Le jugement intuitif, la fonction du "*hunch*" dans la décision judiciaire) », p. 531.

James Grafton ROGERS, « A Scientific Approach to Free Judicial Decision (Vers une solution scientifique du problème de la libre décision judiciaire(», p. 552.

TOME III. LES SOURCES DES DIVERSES BRANCHES DU DROIT

TITRE I. Sources du droit constitutionnel

René CAPITANT, « Le droit constitutionnel non écrit », p. 1.

Carlo GIROLA, « *Le consuetudini costituzionali* (Les coutumes constitutionnelles) », p. 9.

Rodney L. MOTT, « Natural rights and legislative vagueness (Les droits naturels et l'imprécision législative) », p. 44.

Em. MICLESCO, « Technique de la Cour de cassation roumaine pour l'examen de l'inconstitutionnalité des lois », p. 68.

TITRE II. Sources du droit administratif

Georges RENARD, « L'aide du droit administratif pour l'élaboration du droit privé », p. 77.

André HAURIOU, « L'utilisation en droit administratif des règles et principe du droit privé », p. 92.

TITRE III. Sources du droit financier

Louis TROTABAS, « Le principe de l'interprétation littérale des lois fiscales », p. 101.

TITRE IV. Sources du droit économique

François DE KIRALY, « Le droit économique, branche indépendante de la science juridique, sa nature et son contenu », p. 111.

John R. COMMONS, « *The problem of correlating law, economies and ethics* (Le problème de la coordination du droit, de l'économie et de la morale) », p. 124.

Lucien BROCARD, « Propriété privée et économie nationale », p. 145.

TITRE V. Sources du droit du travail

Piero CALAMANDREI, « *La natura giuridica delle decisioni della magistratura del lavoro in Italia* (La nature juridique des décisions de la magistrature du travail en Italie) », p. 163.

François ROVELLI, « *Il contratto collettivo di lavoro corne fonte di diritto* (Le contrat collectif de travail comme source du droit) », p. 187.

André ROUAST, « Le risque professionnel et la jurisprudence française », p. 228.

TITRE VI. Sources du droit commercial

Harold Cooke GUTTERIDGE, « *Lord Mansfield, a comparative jurist of the 18th century* (Lord Mansfield, un juriste comparatiste du XVIII[e] siècle) », p. 239.

Kotaro TANAKA, « Fonction de la coutume en droit commercial », p. 247.

TITRE VII. Les sources du droit pénal

Miloslav STIEBER, « Le juge pénal comme législateur », p. 257.

Paul CUCHE, « L'élaboration du droit pénal et "l'irréductible droit naturel" », p. 271.

Seiitiro ONO, « Les sources de droit pénal », p. 275.

Giulio BATTAGLINI, « *La questione delle fonti spécie in rapporto al diritto penale* (La question des sources spécialement par rapport au droit pénal) », p. 281.

Maurice GEGOUT, « L'interprétation littérale des lois pénales », p. 305.

TITRE VIII. Sources du droit international public

Arthur BAUMGARTEN, « *Methodologische Bemerkungen zur Lehre von den Quellen des Volkerrechts* (Observations sur les méthodes pour l'étude du droit des gens) », p. 317.

Edwin M. BORCHARD, « *The Theory and Sources of International Law* (La théorie et les sources du droit international) », p. 328.

Louis LE FUR, « La coutume et les principes généraux du droit comme sources du droit international public », p. 362.

Nicolas POLITIS, « Méthodes d'interprétation du droit international conventionnel », p. 374.

Alfred VERDROSS, « Les principes généraux du droit comme source du droit des gens », p. 383.

Charles DE VISSCHER, « Contribution à l'étude des sources du droit international », p. 389.

Georges SCELLE, « Essai sur les sources formelles du droit international », p. 400.

TITRE IX. Sources du droit international privé

Ernest LORENZEN, « *The federal Constitution of the United States of America as a Source of Private International Law* (La constitution fédérale des États- Unis d'Amérique comme source de droit international privé) », p. 437.

TITRE X. Droit comparé et droit commun international

Karl WIELAND, « *Rechtsquellenund Weltrecht* (Sources du droit et droit mondial) », p. 471.

Edouard LAMBERT, « Sources du droit comparé ou supranational. Législation uniforme et jurisprudence comparative », p. 478.

394. Georgel (Jacques) 1998

La liberté dans tous ses états : regards croisés sur la conception occidentale de la liberté :
Liber amicorum *en l'honneur de Jacques Georgel,*
Rennes : Éditions Apogée, 1998

Ouverture : Jacques Georgel et l'esprit de liberté

Milan KUNDERA, « Le choix de la liberté », p. 15.

Charles CADOUX, « Itinéraire d'un homme libre », p. 17.

Anne-Marie POIRIER-CHAUX et Jean-Louis CHAUX, « Frissons sur le Barachois à Saint-Denis de La Réunion », p. 31.

Olivier RENARD-PAYEN, « Ballade pour un homme libre », p. 39.

Première partie : Fondements théoriques

Athanasios MOULAKIS, « *Florentina libertas* », p. 45.

Marc FUMAROLI, « Nature et liberté dans la première poétique du romantisme français : L'Essai sur les Révolutions de Chateaubriand », p. 55.

Jean BAUDOUIN, « Sociologie et démocratie. Brèves réflexions autour d'une malencontre », p. 69.

Philippe PORTIER, « Pouvoir et liberté dans la pensée politique contemporaine. Aspects d'une controverse », p. 79.

Jean-Charles SOURNIA, « Liberté individuelle et propriété du corps », p. 103.

Georges LIET-VEAUX, « Comment les permis chassent la liberté », p. 111.

Intermède

François BORELLA, « Déterminisme scientifique et liberté humaine », p. 121.

Deuxième partie : Constructions françaises

Jean-François TRIBONDEAU, « Variations sur la liberté de la Chambre », p. 133.

Jean LAMARQUE, « Fiscalité et liberté », p. 139.

Raymond-François LE BRIS, « Liberté et égalité dans l'accès à la haute fonction publique », p. 159.

Charles L. GLENN, « La liberté d'enseignement en France : quelle réalité ? », p. 165.

Bernard TOULEMONDE, « La liberté d'expression d'un haut fonctionnaire : le recteur d'académie », p. 179.

Guillaume DRAGO, « Les libertés universitaires », p. 185.

Georges DUPUIS, « Le "nouveau" Conseil d'État : contribution à un État de droit », p. 201.

Bernard STIRN, « Le Conseil d'État et les libertés », p. 221.

Étienne DOUAT, « La liberté d'esprit de la Cour des comptes », p. 231.

Intermède

Chérif KHAZNADAR, « Le bain maure », p. 255.

Troisième partie : Expériences étrangères

Hans-Peter FÜSSEL, « La liberté dans la réalité scolaire en Allemagne », p. 261.

Jacques LASSALLE, « La laïcité aux États-Unis : un autre regard », p. 269.

Jan DE GROOF, « Le principe de la non-discrimination idéologique dans le domaine de la culture et le juge constitutionnel belge », p. 289.

Antonio TRUJILLO-PEREZ, « Représentation et participation politiques dans la jurisprudence du Tribunal constitutionnel espagnol », p. 317.

Mauro BUSSANI, « À propos d'instruments protecteurs de la liberté de contracter valablement dans la jurisprudence italienne », p. 333.

Norbert BAAS, « Libertés nouvelles en Russie : un enseignement pour l'Ouest », p. 343.

Intermède

Julia O'FAOLAIN, « Libertés », p. 353.

Quatrième partie : Garanties internationales

Thomas RIIS, « Freedom from Fear and Want (ou "vivre libre à l'abri de la peur et du besoin") », p. 367.

Yves-Thibault DE SILGUY, « L'Euro ou la liberté retrouvée », p. 375.

Catherine FLAESCH-MOUGIN, « Vers une union entre les peuples européens, libre et démocratique », p. 383.

Jean RAUX, « "Le respect des Droits de l'homme, des principes démocratiques et de l'Étatde droit", sous le signe de la "bonne gouvernance", principe fondamental essentiel de l'après Lomé IV », p. 409.

Finale

Jean-Denis BREDIN, « Le procès de la liberté », p. 429.

395. <u>Gérard (Philippe), 2017</u>

« Nouvelles perspectives sur la nature des droits de l'homme.
Colloque organisé à l'Université Saint-Louis – Bruxelles le 7 octobre 2016
à l'occasion de l'accession à l'éméritat du professeur Philippe Gérard »,
***Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, vol. 79, 2017 (n° 2), p. 149-270 (7 contrib.)**

Christine GUILLAIN, « Introduction », p. 149.

François OST, « Hommage à Philippe Gérard », p. 153.

Édouard DELRUELLE, « Désobéir en démocratie », p. 161.

Jean-Yves CARLIER, « Des droits de l'homme vulnérable à la vulnérabilité des droits de l'homme, la fragilité des équilibres », p. 175.

Véronique CHAMPEIL-DESPLATS, « Histoire de lumières françaises : l'état d'urgence ou comment l'exception se fond dans le droit commun sans révision constitutionnelle », p. 205.

Olivier CORTEN, « La banalisation de la torture comme un instrument de lutte contre le terrorisme : comme au cinéma ? », p. 229.

Philippe GERARD, « Imaginaire social et vulnérabilité des droits de l'homme », p. 253.

396. Gérard (Philippe), 2002

***Mélanges Philippe Gérard*, Bruxelles : Bruylant, 2002, 510 p. (25 contrib.)**

I. - Droit civil

Roger O. DALCQ, « Les responsabilités du fait d'autrui. Une évolution s'impose-t-elle ? », p. 3.

Jean-Luc FAGNART, « La condition et l'aléa ou les deux faces de l'incertitutude », p. 15.

Paul Alain FORIERS, « L'utile et l'inutile en droit privé. Observations sans prétentions », p. 41.

François GLANSDORFF, « Actions et recours contre l'entrepreneur en matière de troubles de voisinage (à propos de deux innovations de la Cour de cassation de France) », p. 65.

Jean SACE, « Quelques réflexions sur les principes généraux du droit », p. 79.

Pierre VAN OMMESLAGHE, « Le paiement avec subrogation et le droit des assurances », p. 89.

Patrick WERY, « Les sanctions de l'abus de droit dans la mise en œuvre des clauses relatives à l'inexécution d'une obligation contractuelle », p. 127.

II. - Droit commercial

Stan BRIJS, « *'Fresh start' en 'discharge' ingevoerd in het Belgische insolventierecht : een tweede kans voor de wetgever ?* », p. 151.

Philippe COLLE, « *Het gerechtelijk akkoord : een samenloop ?* », p. 183.

Xavier DIEUX, « *"Corporate Governance"* : W. Kent v. Lenôtre », p. 197.

Henri-Paul LEMAITRE, « Actionnaires citoyens + administrateurs citoyens = sociétés citoyennes ? », p. 213.

Dirk VAN GERVEN, « *Een poging tot omschrijving van de bestanddelen van de vereniging en de vennootschap* », p. 249.

III. - Droit public et administratif

Robert ANDERSEN, « De quelques réflexions à propos de la cassation administrative », p. 275.

Rusen ERGEC, « La responsabilité du fait de la carence législative », p. 287.

Michel FLAMEE, « *"Het recht van de mensen" Beknopte kanttekeningen bij het rapport van de "Commissie burger, recht en samenleving" van de Koning Boudewijnstichting* », p. 305.

Dominique LAGASSE, « La théorie administrative des actes détachables remise en cause par le Conseil d'État ? », p. 315.

Michel PAQUES, « La récente révision du code wallon de l'aménagement du territoire sonne-t-elle le glas de la politique régionale d'urbanisme ? », p. 335.

Katelijne RONSE, « *De formele motivering van gerechtelijke beslissingen en van de bestuurshandelingen : waarheid of leugen ?* », p. 351.

François TULKENS, « Tolérance, suspicion et vigilance : illustrations de trois attitudes a priori également démocratiques face aux activités liberticides », p. 367.

IV. - Droit judiciaire

G. CLOSSET-MARCHAL, « La sanction des délais en droit judiciaire privé », p. 381.

Michèle GREGOIRE et Vanessa DE FRANCQUEN, « Réflexions sur l'indivisibilité en matière de recours », p. 399.

John KIRKPATRICK et Dominique LEONARD, « Le contrôle de l'interprétation des conventions par la Cour de cassation et les cas dans lesquels une convention doit être considérée comme une "loi" au sens de l'article 608 du Code judiciaire », p. 407.

Michel MAHIEU, « La Cour de cassation et le droit international, évolution récente », p. 429.

A. MEEUS, « L'indication dans les moyens de cassation des dispositions légales dont la violation est invoquée », p. 451.

Jean-François VAN DROOGHENBROECK et Hakim BOULARBAH, « L'abus du droit de conclure : vivacité d'une théorie », p. 461.

397. Gérardin (Joseph), 1907

***Mélanges Gérardin,* Paris : L. Larose & L. Tenin, 1907, 554 p. (28 contrib.)**

Charles APPLETON, « Nouvelles observations sur la loi *Furia de sponsu* », p. 1.

Adrien AUDIBERT, « Sur les différents noms de l'action *præscriptis verbis* », p. 21.

Émile BONNET, « Le vendeur obligé de donner », p. 43.

Robert CAILLEMER, « Quelques *libelli* de la France du Nord (XIII^e^-XIV^e^ siècles) », p. 61.

Paul COLLINKT, « Le rôle primitif de la stipulation », p. 75.

Édouard CUQ, « Un règlement administratif sur l'exploitation des mines au temps d'Hadrien », p. 87.

Joseph DECLAREUIL, « Quelques notes sur certains types de fldéicommis », p. 135.

Auguste DESCHAMPS, « Sur l'expression *locare operæ* et le travail comme objet de contrat à Rome », p. 157.

Fernand DESSERTEAUX, « Le cas de la femme d'Arretium (Cicéron, *pro Cæcina,* 33, 34) », p. 181.

Joseph DUQUESNE, « Contribution à l'étude de la *Cautio judicatum solvi* », p. 197.

Adhémar ESMEIN, « L'effet relatif de la chose jugée », p. 229.

Paul Frédéric GIRARD, « Les jurés de l'action d'injures », p. 258.

Otto GRADENWITZ, « *Zur Natur der "Dos"* », p. 283.

Nicola HERZEN, « Le concours de plusieurs hypothèques », p. 299.

Paul HUVELIN, « L'*arbitrium liti æstimandæ* et l'origine de la formule », p. 319.

Émile JOBBE-DUVAL, « Explication de la loi 16 au Code, de *inofficioso testamento,* 3, 28 », p. 355.

Gaston MAT, « Sur quelques exemples de gémination juridique dans les auteurs littéraires latins », p. 399.

Edmond MEYNIAL, « Note sur la loi Emptorem,C, loc. cond., IV, 66, loi 9 », p. 413.

Henry MONNIER, « Du casus *non existentium liberorum* dans les Novelles de Justinien », p. 437.

Jean-Charles NABER, « *Ad noxalem iniuriarum actionem* », p. 467.

Ernst RABEL, « Origine de la règle : *impossibilium nulla obligatio* », p. 473.

Raymond SALEILLES, « Les *Piæ causæ* dans le droit-dc Justinien », p. 513.

398. Germain (Michel), 2015

Mélanges en l'honneur du professeur Michel Germain,
Issy-les-Moulineaux : LGDJ-Lextenso, 2015

Jean-Jacques ANSAULT, « Les pactes extrastatutaires sous la surveillance de l'ordre public sociétaire », p. 1.

Hélène AUBRY, « Les obligations de non-concurrence du cédant de droits sociaux en l'absence de clause contractuelle », p. 25.

Louis D'AVOUT et Isabelle TREMEAU, « L'avenir européen du droit des affaires », p. 43.

Hugo BARBIER, « L'évolution du droit financier au contact des droits fondamentaux », p. 63.

Jean-François BARBIERI, « Le droit de participer à l'élaboration des décisions collectives face au droit de contribuer à leur adoption », p. 91.

François BARRIERE, « La finance islamique : un cadre précisé », p. 107.

Nicolas BINCTIN, « L'auteur entrepreneur », p. 113.

Jean-Bernard BLAISE, « Groupes de sociétés, intégration fiscale et liberté d'établissement », p. 137.

Thierry BONNEAU, « Finance islamique et réglementation bancaire », p. 153.

Andrée BRUNET et Alain GHOZI, « Société en difficulté : la transformation des créances en participation au capital », p. 165.

Matthieu BUCHBERGER, « L'ordre public sociétaire », p. 181.

Marie CAFFIN-MOI, « La responsabilité pour faute de l'associé : une évolution à front renversé », p. 201.

Jean-Pierre CASIMIR, « Les sociétés holding à l'épreuve de la TVA », p. 223.

Philippe CONTE, « L'abus de confiance commis au sein d'une personne morale échappant à la qualification d'abus de biens sociaux », p. 231.

Alain COURET, « La cession d'entreprise à l'épreuve de logiques "sociales" », p. 241.

Philippe DELEBECQUE, « Les alliances maritimes », p. 259.

Philippe DIDIER, « Les origines de la représentation légale de la société », p. 273.

France DRUMMOND, « Principe d'innovation versus principe de précaution en droit des instruments financiers. (À propos de l'ordonnance n° 2014-863 du 31 juillet 2014) », p. 289.

Jérôme DUVAL-HAMEL, « Secteurs déréglementés, la stratégie de création des entreprises ex lege : le cas de SFR-Cegetel », p. 301.

Marie-Anne FRISON-ROCHE, « Concevoir une régulation prudentielle », p. 315.

Dorothée GALLOIS-COCHET, « L'invocabilité par les tiers des clauses limitant le pouvoir des dirigeants sociaux », p. 325.

Antoine GAUDEMET, « La cession du principal actif d'une société cotée », p. 343.

Pierre-Yves GAUTIER, « De l'annulation, au sein d'un groupement, d'un acte juridique à effets successifs », p. 353.

Jacques GRAAS, « Les parts bénéficiaires en droit luxembourgeois », p. 363.

Charley HANNOUN, « Propositions pour un devoir de vigilance des sociétés mères », p. 381.

Patrice HOANG, « Les expertises en droit des entreprises en difficulté », p. 393.

Catherine KESSEDJIAN, « Entreprises et droits de l'homme – Vers une convention internationale ? », p. 413.

Paul LE CANNU, « La différenciation des administrateurs de société anonyme », p. 423.

Hervé LE NABASQUE, « Le sort de l'usufruit en cas de fusion », p. 437.

Jean-Pierre LEGROS, « La répercussion des tribulations du dirigeant sur son mandat », p. 451.

Agathe LEPAGE, « Le secret, figure polymorphe du droit pénal », p. 473.

Véronique MAGNIER et Yann PACLOT, « Le gouvernement d'entreprise en France, vingt ans après… », p. 491.

Catherine MALECKI, « Opinion publique et gouvernance d'entreprise : un couple inséparable pour le meilleur et pour le pire », p. 503.

Thibaut MASSART, « La société sans dividende », p. 525.

Denis MAZEAUD, « La réfaction unilatérale du contrat, sanction originale et générale de l'inexécution du contrat ? », p. 543.

Michel MENJUCQ, « Offre publique de retrait et liberté d'établissement », p. 557.

Philippe MERLE, « Le nouveau droit des sociétés de l'OHADA », p. 565.

Renaud MORTIER, « La conversion d'actions… en actions », p. 581.

Jean-Marc MOULIN, « La force normative du Code AFEP-MEDEF », p. 597.

Anne OUTIN-ADAM, Claudine ALEXANDRE-CASELLI et Matthieu ZOLOMIAN, « Le droit des entreprises en difficulté en 3D », p. 609.

Jérôme PASSA, « Propriété intellectuelle et groupe de sociétés », p. 649.

Pierre-Louis PERIN, « Les mystères de la SAS ou Vingt ans après », p. 667.

Didier PORACCHIA, « Les clauses d'agrément dans les sociétés par actions – Questions contemporaines », p. 679.

Anne RABREAU, « Plaidoyer pour la suppression de l'article 1832-2 du Code civil », p. 697.

Jacques RAYNARD, « Les secrets d'affaires de l'entreprise : à propos de la proposition de directive sur la protection des savoir-faire et des informations commerciales non divulgués », p. 713.

Julia REDENIUS-HOEVERMANN, « De la rémunération des dirigeants en droit allemand », p. 729.

Philippe ROUSSEL GALLE, « La déclaration d'insaisissabilité, une alternative à la société pour protéger le patrimoine du débiteur défaillant ? », p. 747.

Sophie SCHILLER, « Les fautes des dirigeants sociaux », p. 755.

Edmond SCHLUMBERGER, « Réflexions sur la liberté contractuelle dans la SAS », p. 767.

Dominique TERRE, « Le mythe de la gouvernance », p. 797.

François TERRE, « Bientôt cinquante ans après la réforme des sociétés commerciales », p. 813.

Bernard TEYSSIE, « Les instances internationales de représentation du personnel », p. 821.

Daniel TRICOT, « La rédaction des contrats du commerce international », p. 831.

Raymonde VATINET, « Les cadres dirigeants », p. 841.

Louis VOGEL, « La dérive du droit de la rupture brutale de relations commerciales établies. Plaidoyer pour une réforme », p. 855.

399. Ghestin (Jacques), 2001

***Le contrat au début du XXI^e^ siècle : études offertes à Jacques Ghestin*, Paris : LGDJ, 2001**

Guido ALPA, « Les nouvelles frontières du droit des contrats », p. 1.

Jean-Luc AUBERT, « Brèves réflexions sur le jeu de l'exception de nullité », p. 19.

Jean-Louis BAUDOIN, « Justice et équilibre, la nouvelle moralité contractuelle du droit civil québécois », p. 29.

Hugh BEALE, « *Stipulations for Third Parties in English Law* », p. 45.

Jacques BEGUIN, « Une tentative d'équilibrage contractuel : la convention d'Ottawa sur le crédit-bail mobilier international », p. 65.

Florence BELLIVIER et Ruth SEFTON-GREEN, « Force obligatoire et exécution en nature du contrat en droit français et anglais : bonnes et mauvaises surprises du comparatisme », p. 91.

Alain BENABENT, « Le désintérêt des intérêts ? », p. 113.

Marc BILLIAU, « Regards sur l'application par la Cour de cassation de quelques principes du droit des contrats à l'aube du XXI^e^ siècle », p. 119.

Jacques BORE, « Les limites du devoir de conseil du rédacteur d'actes », p. 139.

Éric BROUSSEAU, « L'économiste, le juriste et le contrat », p. 153.

Loïc CADIET, « Une justice contractuelle, l'autre », p. 177.

Pierre CATALA, « Les lois du marché », p. 201.

Mohamed K. CHARFEDDINE, « L'écrit, une preuve à l'épreuve », p. 217.

Hung-Wu CHEN, « La publicité trompeuse et le droit taïwanais des contrats », p. 235.

Alexis CONSTANTIN, « Réflexions sur la validité des conventions de vote », p. 253.

Gérard COUTURIER, « La théorie des nullités dans la jurisprudence de la Chambre sociale de la Cour de cassation », p. 273.

Pierre ENGEL, « De l'Eurolex à l'eurocontrat, ou les rêves et les cauchemars de la Belle au bois dormant », p. 295.

Muriel FABRE-MAGNAN, « L'obligation de motivation en droit des contrats », p. 301.

E. Allan FARNSWORTH, « *Specific Relief in American Law* », p. 331.

Georges FLECHEUX, « Renaissance de la notion de bonne foi et de loyauté dans le droit des contrats », p. 341.

Marcel FONTAINE, « Fertilisations croisées du droit des contrats », p. 347.

François GAUDU, « L'ordre public en droit du travail, p. 363. Hassan GEMEI, L'équilibre contractuel en droit égyptien », p. 379.

Gilles GOUBEAUX, « À propos de l'erreur sur la valeur », p. 389.

Yves GUYON, « Le droit des contrats à l'épreuve du droit des procédures collectives », p. 405.

Ewoud HONDIUS, « La Convention de Vienne après l'arrêt Cofratel », p. 419.

Jérôme HUET, « Des différentes sortes d'obligations et, plus particulièrement, de l'obligation de donner, la mal nommée, la mal aimée », p. 425.

Christophe JAMIN, « Plaidoyer pour le solidarisme contractuel », p. 441

Naoki KANAYAMA, « Donner et garantir, un siècle après ou une autre histoire », p. 473.

Françoise LABARTHE, « Du louage d'ouvrage au contrat d'entreprise, la dilution d'une notion », p. 489.

Catherine LABRUSSE-RIOU, « De quelques apports du droit des contrats au droit des personnes », p. 499.

Paul LAGARDE, « Heurs et malheurs de la protection internationale du consommateur dans l'Union européenne », p. 511.

Xavier LAGARDE, « Prix et salaire », p. 527.

Yves LEQUETTE, « Quelques remarques à propos des libéralités entre concubins », p. 547.

Grégoigre LOISEAU, « L'application de la théorie des vices du consentement au contrat de travail », p. 579.

Claude LUCAS DE LEYSSAC et Gilbert PARLEANI, « L'atteinte à la concurrence, cause de nullité du contrat », p. 601.

Pierre MAYER, « Le procédés de preuve de la loi étrangère », p. 617.

Denis MAZEAUD, « Mystères et paradoxes de la période précontractuelle », p. 637.

Claude MENARD, « Imprévision et contrats de longue durée, un économiste à l'écoute du juriste », p. 661.

Jacques MESTRE, « Entre droit des contrats et droit du travail, l'activité contractuelle du salarié », p. 673.

Horatia MUIR WATT, « "*Law and economics*" : quel apport pour le droit international privé ? », p. 685.

Soon-Koo MYOUNG, « La formalité "délai supplémentaire" dans la résolution du contrat », p. 703.

Antonio PINTO-MONTEIRO, « La clause pénale en Europe », p. 719.

Judith ROCHFELD, « Les droits potestatifs accordés par le contrat », p. 747.

Jean SCHMIDT, « L'utile et le juste dans les rapports des contribuables avec l'administration », p. 769.

Alain SERIAUX, « La notion de contrat synallagmatique », p. 777.

Yves-Marie SERINET, « Erreur et vice caché : variations sur le même thème », p. 789.

Hans SMIT, « *Breach of confidentiality as a ground for avoidance of the arbitration agreement* », p. 821.

Jun SUNAGE, « Réflexions sur le projet de réforme des majeurs protégés du Japon », p. 839.

François TERRE, « L'inutile et l'injuste », p. 865.

Pierre VAN OMMESLAGHE, « La rigueur contractuelle et ses tempéraments selon la jurisprudence de la Cour de cassation de Belgique », p. 881.

Geneviève VINEY, « La responsabilité contractuelle en question », p. 921.

Georges VIRASSAMY, « Les collèges et les commissions dans le règlement des litiges contractuels », p. 949.

Jean WALINE, « La théorie générale du contrat en droit civil et en droit administratif », p. 965.

400. Ghevontian (Richard), 2024

Droit(s) et politique(s) : Mélanges en l'honneur de Richard Ghevontian,
Aix-en-Provence : Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 2024

RICHARD GHEVONTIAN, L'ÉTAT DE DROIT ET LE DROIT CONSTITUTIONNEL

William BENESSIANO, « L'affaire dite des hijabeuses : "écoutez nos défaites" », p. 81.

Julien BROCH, « La voix manquante : derrière l'amendement Wallon, le "papier Girerd" », p. 87.

Alain DELCAMP, « Que faire du président de la République ? », p. 95.

Francis DELPEREE, « La Constitution en images », p. 107.

Raphaël DECHAUX, « Les réformes russes devant la Commission de Venise : L'insoutenable légèreté de l'expertise constitutionnelle internationale », p. 115.

Patrick GAÏA, « État de droit ou État de droits ? », p. 127.

Élodie GAVIN-MILLAN OOSTERLYNCK, « L'immémorialité », p. 139.

Marc GUERRINI, « La reconnaissance du génocide arménien : Un tournant dans l'appréhension des politiques mémorielles », p. 155.

Corinne LUQUIENS, « La recevabilité des référendums d'initiative partagée devant le Conseil constitutionnel », p. 173.

Ferdinand MELIN-SOUCRAMANIEN, « Dérogation sur dérogation ne vaut : retour sur l'article 73, alinéa 5, de la Constitution », p. 181.

Guylène NICOLAS, « Le rôle du Parlement dans la constitutionnalisation du droit à l'interruption volontaire de grossesse », p. 185.

Éric OLIVA, « Crimes contre l'humanité et liberté d'expression (extrait d'un souvenir commun) », p. 199.

Julien PADOVANI, « L'école aixoise de droit constitutionnel et les modèles de justice constitutionnelle : Retour aux sources d'une ambigüité doctrinale », p. 219.

Emmanuel PUTMAN, « Cédric H. Le fraternel : Retour sur la décision n° 2018-7171718 DC du Conseil constitutionnel », p. 235.

Didier RIBES, « L'exercice du pouvoir constituant par le prince Rainier III : Éléments sur l'élaboration de la constitution monégasque de 1962 », p. 241.

André ROUX, « Qualité et évaluation des lois », p. 249.

Simina ELENA TANASESCU, « L'identité constitutionnelle, nationale et européenne », p. 275.

RICHARD GHEVONTIAN, LA VIE POLITIQUE ET LE DROIT DES ÉLECTIONS

Natasa DANELCIUC-COLODROVSCHI, « Les lois de "désoligarchisation", une solution pour protéger la démocratie et l'État de droit à l'Est ? », p. 283.

Jean GICQUEL, « Aperçu sur le contentieux des élections législatives de 2022 », p. 295.

Sophie LAMOUROUX, « La revalorisation du droit électoral ou l'affirmation d'une discipline autonome ? », p. 299.

Olivier LE BOT, « Référé-liberté et élections », p. 315.

Gaël MARTIN-MICALLEF, « Les élections et le Conseil de l'Europe », p. 325.

Jean-Louis MESTRE, « La Cour de cassation contre la libre distribution des bulletins de vote sous le Second Empire », p. 331.

Didier MAUS, « Sur quelques souvenirs électoraux », p. 345.

Urbain NGAMPIO-OBELE-BELE, « Le juge constitutionnel africain francophone est-il le juge du contentieux électoral ? Le point de vue d'un administrativiste », p. 353.

Gilbert ORSONI, « De l'art de mener une campagne électorale et de ses sources au temps de la République romaine », p. 379.

Jean BERNARDOT et Hélène THOMAS, « Milou, animal politique ? Les relations interespèces dans Les aventures de Tintin (et Milou) de Hergé », p. 387.

RICHARD GHEVONTIAN ET LE DROIT PARLEMENTAIRE

Sophie de CACQUERAY, « L'école des Jedi de Maître Ghevontian », p. 423.

Nicolas DUCA, « L'évaluation des politiques publiques ou l'intégrité retrouvée du contrôle parlementaire », p. 431.

Bastien GARCIA, « Les règles constitutionnelles du Sénat de Star Wars : Extraits de la Constitution de la République galactique », p. 441.

Sophie HUTIER, « Le renouvellement du statut des parlementaires par les libertés fondamentales », p. 449.

Priscilla JENSEL-MONGE, « Du parlementarisme absolu au parlementarisme rationalisé : Analyse des évolutions du droit parlementaire à la lumière du régime politique de la V^e^ République », p. 461.

Anne LEVADE, « Parlement : le grand bouleversement ! », p. 467.

401. Gibirila (Deen), 2021

***Rencontres multicolores autour du droit : mélanges en l'honneur du Professeur Deen Gibirila,* Toulouse : Presses de l'Université Toulouse 1 Capitole, 2021**

Première partie : Le droit des sociétés confronté aux enjeux du XXI^e^ siècle

Jean-François BARBIERI, « Le copropriétaire de parts ou actions indivises, un associé comme les autres ? », p. 23.

Christelle CHIEUDJI NGUEDOU, « EIRL et EURL : L'entrepreneur individuel à responsabilité limitée ou l'associé unique », p. 37.

Frédérique COHET, « La pérennité en question – Étude d'un appareil atypique au service d'une gouvernance hybride », p. 57.

Julien DELVALLEE, « Les alinéas 2 et 4 de l'article 1844 du Code civil : retour sur une faculté de déroger », p. 81.

Romain DUMAS, « La fondamentalisation du droit des sociétés : bilan et perspectives », p. 101.

Sarah FARHI, « Les fiducies : nouvelles alliées de la gestion sociétaire », p. 113.

Thierry FAVARIO, « Le "Doute existentiel" de la Société La "Raison d'être" », p. 137.

Laurent GODON, « La désintégration du droit de demeurer associé au sein d'une SAS », p. 147.

Anne GUINERET-BROBBEL DORSMAN, « "Je vous parle d'un temps que les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître", ou une cohérence sociétale écervelée », p. 161.

Sébastien JAMBORT, « Raison d'avoir et raison d'être », p. 171.

Christine LEBEL, « La personne morale à l'épreuve du droit des entreprises en difficulté : le sort de la société débitrice en liquidation judiciaire », p. 185.

Romain LOIR, « Le droit des sociétés à l'épreuve du droit de la rupture brutale des relations commerciales établies », p. 201.

Catherine MALECKI, « La loi PACTE ou une RSE à deux vitesses », p. 233.

Anne MARMISSE-D'ABBADIE D'ARRAST, « Pour une nouvelle approche de l'intérêt social : essai d'une modélisation fonctionnelle », p. 247.

Pierre MOUSSERON, « La signature des sociétés », p. 257.

Jean-Christophe PAGNUCCO, « Le sort du dirigeant incapable », p. 265.

Marie RAKOTOVAHINY, « Prolégomènes sur l'affirmation d'un droit commun contractuel des tiers en droit des sociétés », p. 277.

Bee RECEVEUR, « La société ou les tribulations d'un contrat désavoué… », p. 295.

Solène RINGLER, « Les hommes qui murmurent à l'oreille des actionnaires », p. 305.

Bernard SAINTOURENS, « La société dépourvue de gérant », p. 317.

Catherine TIRVAUDEY, « L'amiable, une boîte à outils pour les sociétés », p. 329.

Deuxième partie : Le droit des sociétés au carrefour d'autres branches du droit

Patrice Samuel Aristide BADJI, « La désintermédiation financière en droit communautaire OHADA et UEMOA : quels défis pour les établissements de crédit ? », p. 357.

Guillaume BEAUSSONIE, « Larme chaude et sueur froide sur cols blancs. À propos de l'appréhension des hommes politiques comme des délinquants d'affaires », p. 369.

Bastien BRIGNON, « Souvenir d'une belle journée autour de la SCIC… », p. 383.

Hervé CAUSSE, « Le placement, technique à la botte de l'infraction de blanchiment, à l'ombre du "Droit de la finance" », p. 393.

Paul CAZALBOU, « Cols blancs et entreprises en difficultés – Quelques observations sur le délit de "malversations" », p. 411.

Aziber DIDOT-SEID ALGADI, « Médiation et droit OHADA des procédures collectives », p. 423.

Constant DJAMA, « Formes juridiques de management et performance », p. 433.

Pierre FADEUILHE, « Le but non lucratif en droit privé, une notion polysémique et protéiforme », p. 445.

Clément GAUTIE, « Les contrats internationaux d'affaires à l'aune du droit de la concurrence », p. 457.

Philippe GRIGNON, « La soumission conventionnelle au statut d'agent commercial », p. 475.

Gaël HENAFF, « L'essor discret des sociétés coopératives d'intérêt collectif », p. 499.

Sursikya Thomas KARFO, « L'improbable cession d'entreprise en redressement judiciaire en droit de l'OHADA », p. 511.

Jean-Michel LATTES, « Lanceurs d'alerte et droit social », p. 521.

Cécile LE GALLOU, « La remise de dettes en droit anglais ou les désillusions d'un monarque et de son vassal », p. 535.

Haritini MATSOPOULOU, « L'exonération de la responsabilité pénale du chef d'entreprise par l'effet de la délégation de pouvoirs », p. 545.

Monique Aimée MOUTHIEU NJANDEU, « La compensation de dettes connexes dans les procédures collectives OHADA », p. 559.

Jean-Louis NAVARRO, « La perception du risque de mauvaise gouvernance par le droit comptable », p. 575.

Stéphane PIEDELIEVRE, « L'évolution du droit des instruments de paiement », p. 611.

Karine RODRIGUEZ, « La communauté énergétique : une nouvelle entité juridique dans le domaine de l'énergie ? », p. 621.

Filiga Michel SAWADOGO, « Heur et malheur de la notion de capital social dans la révision et la mise en œuvre de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales », p. 655.

Marc SEGONDS, « L'emploi fictif, *red flag* ? », p. 675.

Marie-Christine SORDINO, « La personne morale à l'épreuve du contentieux du droit pénal de l'environnement », p. 693.

Moussa THIOYE, « Un bien-construction : l'ouvrage (une chose appropriée au confluent du droit des biens et du droit de la construction) », p. 707.

Moussa ZIO, « Utiles précisions sur l'articulation entre les sûretés personnelles et les procédures collectives dans l'espace OHADA », p. 723.

402. Gicquel (Jean), 2008

Constitutions et pouvoirs : mélanges en l'honneur de Jean Gicquel,
Paris : Montchrestien, 2008

Michel AMELLER, « Plaidoyer pour une organisation rationnelle des débats à l'Assemblée nationale », p. 1.

Pierre AVRIL¸ « Une convention *contra legem* : la disparition du "programme" de l'article 49 de la Constitution », p. 9.

Rafaâ BEN ACHOUR, « Le contrôle consultatif de la constitutionnalité des lois par le conseil constitutionnel tunisien », p. 17.

Georges BERGOUGNOUS, « La normalisation de la fonction présidentielle est-elle possible? Réflexions sur une exception française », p. 25.

Christian BIDEGARAY, Claude ÉMERI, « Entre droit politique et droit des affaires: les partis politiques en quête d'un statut », p. 43.

Jean-Pierre CAMBY, « La Constitution de 1958, ou les limites inhérentes à l'action des pouvoirs publics », p. 61.

Guy CANIVET, « Constitution nationale et Europe la dialectique du Un et du Deux », p. 73.

Guy CARCASSONNE, « Réformettes », p. 97.

Bernard CHANTEBOUT, « Sur la coutume. Deux contes et un proverbe », p. 107.

Marie-Anne COHENDET, « Le système de variables déterminantes », p. 119.

Jean-Claude COLLIARD, « Le droit constitutionnel d'André Hauriou », p. 135.

Jean-Paul COSTA, « La Cour européenne des droits de l'Homme est-elle une Cour constitutionnelle ? », p. 145.

Guillaume DRAGO, « Le parlement et les traites internationaux. Considérations sur l'autorisation parlementaire de ratification des engagements internationaux », p. 157.

Louis DUBOUIS, « L'intrusion du CDI dans le droit de la fonction publique ou de l'art de transposer les directives communautaires », p. 175.

Patrice GELARD, « Remarques impertinentes sur la séance publique au Sénat », p. 185.

Jean-Éric GICQUEL, « Ruptures et continuités de la V^{e} République, À propos de l'essai sur la pratique de la V^{e} République », p. 191.

Christophe GUETTIER, « De l'incompétence du Conseil d'État à l'égard du Conseil constitutionnel », p. 203.

Marc GUILLAUME, « Amnistie et grâce: ordre, contre-ordre, désordre », p. 215.

Arnaud HAQUET, « Droit pénal constitutionnel ou droit constitutionnel pénal ? », p. 233.

Jean-Louis HERIN, « Une procédure spécifique au Sénat: la discussion immédiate ou le train de sénateur à grande vitesse », p. 245.

Pascal JAN, « Les séparations du Pouvoir », p. 255.

Babacar KANTE, « Les juridictions constitutionnelles et la régulation des systèmes politiques en Afrique », p. 265.

Antoine KHAIR, « L'indépendance de la magistrature: le cas du Liban », p. 277.

Daniel LABETOULLE, « Codification et article 34 de la Constitution : l'exemple du nouveau Code de l'organisation judiciaire », p. 283.

Michel LASCOMBE, « La V^e^ République se meurt, la V^e^ République est morte », p. 291.

Dmitri Georges LAVROFF, « Réflexions sur la notion de gouvernement modéré », p. 305.

Anne-Marie LE POURHIET, « Les débats parlementaires sur la révision constitutionnelle du 28 mars 2003 », p. 319.

Anne LEVADE, « La démocratie en mutation? Brève chronique d'une année électorale française », p. 329.

Jean-Pierre MACHELON, « "La république ne subventionne aucun culte." À propos de quelques décisions juridictionnelles récentes », p. 341.

Bertrand MATHIEU, « La qualité du travail parlementaire: une exigence constitutionnelle », p. 355.

Ferdinand MELIN-SOUCRAMANIEN, « Les limites de l' "Empire des droits". L'exemple de la non- discrimination à raison du handicap », p. 365.

Slobodan MILACIC, « L'État de droit, pour quoi faire? L'État de droit comme logistique d'une bonne gouvernance démocratique », p. 375.

Jacqueline MORAND-DEVILLER, « 1793: le projet de constitution de Jean-François Baraillon », p. 391.

Pierre PACTET, « La III^e^ République et la mise en œuvre de l'héritage républicain », p. 403.

Jean-Louis PEZANT, « De la mise en œuvre des constitutions: l'exception française », p. 409.

Loïc PHILIP, « Pour une rationalisation des pouvoirs dans le cadre des institutions de la V^e^ République », p. 419.

Hugues PORTELLI, « Le règlement du Sénat, l'article 40 de la Constitution et le Conseil constitutionnel », p. 431.

Thierry S. RENOUX, « La "doctrine Gicquel" : le Conseil constitutionnel, expression du pouvoir juridictionnel et comparée » », p. 437.

Jean ROSSETTO, « L'Union Européenne face à l'identité constitutionnelle de la France », p. 447.

Dominique ROUSSEAU, « Faut-il une cour constitutionnelle pour contrôler la constitutionnalité des lois ? », p. 465.

Henry ROUSSILLON, « Éloge de la "démocratie réactive" », p. 475.

André ROUX, « L'autonomie financière des collectivités territoriales dans les constitutions européennes », p. 483.

Jean-Marc SAUVE, « Le Conseil des ministres », p. 497.

Jean-Éric SCHOETTL, Jusqu'où formaliser la procédure suivie devant le conseil constitutionnel? », p. 537.

Olivier SCHRAMECK, « Réflexions sur l'arrêt Arcelor », p. 545.

Serge SUR, « L'État de droit, pour quoi faire ? Le dictateur et le champignon (A. Franquin, 1956) Lucky Luke contre Joss Jamon (Morris – Goscinny, 1958) », p. 551.

Dominique TURPIN, « Démocratie représentative et démocratie participative », p. 565.

Xavier VANDENDRIESSCHE, « "Démocratie participative" et légitimité : quelques interrogations », p. 581.

Michel VERPEAUX, « Constitution et lois constitutionnelles brèves réflexions à l' occasion de quelques révisions récentes », p. 593.

Michel DE VILLIERS, « L'avenir incertain du principe de dignité », p. 603.

Jean WALINE, « Le rejet par la France de la "Constitution" européenne », p. 611.

403. Gidel (Gilbert), 1961

***Mélanges en l'honneur de Gilbert Gidel*, Paris : Librairie Sirey, 1961, 605 p. (38 contrib.)**

Hildebrando ACCIOLY, « La zone contiguë et le droit de poursuite en haute-mer », p. 1.

Pierre ARMINJON. « La crise de la démocratie française », p. 15.

Léon BABINSKY, « Les rapports actuels entre le droit aérien et le droit maritime dans la navigation internationale », p. 27.

Suzanne BASTID, « L'action militaire franco-britannique en Egypte et le Droit des Nations-Unies », p. 49.

Albert BRIMO, « L'existentialisme et le fondement du droit », p. 79.

Giorgio CANSACCHI, « Les éléments fédéraux de la Communauté Economique Européenne (M.E.C.) », p. 91.

Frede CASTERG, « Le droit de nécessité en droit constitutionnel », p. 105.

Louis CAVARE, « Considérations sur les traités d'alliance », p. 127.

Robert-Édouard CHARLIER, « Le constitutionnaliste dans la Cité », p. 143.

C. John COLOMBOS, « *The legal regime of warships in foreign waters* », p. 159.

Louis DELBEZ, « Les bases spirituelles de l'Europe », p. 167.

Michel DENDIAS, « Sur la théorie de la territorialité des navires de commerce », p. 179.

René DOLLOT, « La neutralité de la Franche-Comté au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle (1522-1678) », p. 199.

Ludwik EHRLICH, « Guillaume de Rennes et les origines de la science du droit de la guerre », p. 215.

Michel-Henry FABRE, « Rayons et ombres sur le statut international des démocraties populaires », p. 229.

Nathan FEINBERG, « *The question of defining "armed attack"* », p. 257.

J.-P.-A. FRANÇOIS, « L'influence de la doctrine des publicistes sur le développement du droit international », p. 275.

Raymond GUILLIEN, « Y a-t-il abus de la notion de fédéralisme ? », p. 283.

Edvard HAMBRO, « Quelques réflexions sur le jugement de la Cour Internationale de Justice dans l'affaire relative à certains emprunts norvégiens », p. 299.

Guy HERAUD, « Les accords germano-danois de minorités », p. 313.

Jan F. HOSTIE, « Le transport des marchandises par mer », p. 325.

Max M. HUBER-ESCHER, « Souvenirs de la deuxième Conférence de La Haye (1907-1957) », p. 361.

Eduardo JIMENEZ DE ARECHAGA, « L'arbitrage entre les états et les sociétés privées étrangères », p. 367.

Erich KAUFMAN, « Traité International et Loi interne », p. 383.

Serge KRYLOV, « La valeur pour l'U.R.S.S. des traités internationaux conclus avant 1917 », p. 401.

Manfred LACHS, « La reconnaissance et les problèmes de la coopération internationale dans les traités », p. 411.

Jacques-Numa LAMBERT, « Bolingbroke et Hegel ou la monarchie démocratique », p. 423.

Rudolf LAUN, « *Das* "détournement de pouvoir" *im Völkerrecht* », p. 437.

Maxime LEMOSSE, « Le couronnement de Tiridate », p. 455.

Riccardo MONACO, « Les systèmes de vote dans les organisations internationales », p. 469.

Paul REUTER, « Actualité de l'Union personnelle », p. 483.

Gabriele SALVIOLI, « *Dell'organo sovranazionale* », p. 499.

Roberto SANDIFORD, « Quelques aspects de la codification de Genève et ses reflets sur le droit de guerre maritime », p. 505.

Walter SCHÄTZEL, « La récusation d'un membre d'un tribunal international », p. 513.

Georg SCHWARZENBERGER, « *The Law of air wairfare and the trend towards total war* », p. 523.

Jean SPIROPOULOS, « La question de la définition de l'agression devant les Nations-Unies », p. 543.

Pierre VELLAS, « Les Assemblées d'Organisations Internationales », p. 557.

Jan Hendrik Willem VERZIJL, « La clause d'acceptation bilatérale ou multilatérale de la juridiction obligatoire de la Cour Internationale de Justice », p. 577.

404. Girard (Paul Frédéric), 1912

Mélanges P. F. Girard : études de droit romain dédiées à M. P. F. Girard, professeur de droit romain à l'Université de Paris, à l'occasion du 60e anniversaire de sa naissance,
Paris : Libr. A. Rousseau, 1912, 647 et 701 p. (48 contrib.)

Tome premier

Charles APPLETON, « *Quæstio Domitiana, responsum Celsinum* », p. 1.

Carlo ARNO, « *Textura* », p. 27.

Adrien AUDIBERT, « Formules sans *intentio* (Action d'injures) », p. 35.

Giovanni BAVIERA, « *Concetto e limiti dell' intluenza del Cristianesimo sul diritto romano* » p. 67.

Pietro BONFANTE, *« La vera data di un testo di Calpurnio Siculo e il concetto romano del tesoro* », p. 123.

Biagio BRUGI, « *Dell' azione sussidiaria in Teofilo*, I, 24, 2 », p. 143.

Ernest CHAMPEAUX, « Le prétendu principe de simplicité des anciens actes juridiques romains et le gage », p. 155.

Paul COLLINET, « La tradition des servitudes dans le droit de Justinien », p. 185.

Georges CORNIL, « *Debitum* et *obligatio*. Recherches sur la formation de la notion de l'obligation romaine », p. 199.

Louis DEBRAY, « Contribution à l'étude de la loi Plætoria relative à la protection du mineur de vingt-cinq ans », p. 265.

Joseph DECLAREUIL, « Paternité et filiation : contribution à l'histoire de la famille légale à Rome », p. 315.

Fernand DESSERTEAUX, « La transformation d'une controverse (Rapports de l'*accessio personæ* et de la *capitis deminutio*) », p. 353.

Joseph DUQUESNE, « *Donatio., delegatio, condictio* », p. 389.

Henri ERMAN, « *Pignus hypothecare* », p. 419.

Adhémar ESMEIN, « *Decem faciunt populum* », p. 457.

Paul FOURNIER, « L'origine de la collection *Anselmo Dedicata* », p. 475.

Gaston GAVET, « De l'*allegatio gestis* », p. 499.

Otto GRADENWITZ, « *Zu den Zwölf Tafeln* », p. 505.

Nicolas HERZEN, « Les produits de la chose et le possesseur de bonne foi », p. 523.

Hermann HITZIG, « H.-F. Hitzig (1868-1911). Notice biographique et bibliographique », p. 549.

Paul HUVELIN, « Sur un texte d'Alfenus Varus (*Dig*., 9, 2, fr. 52, 1) », p. 559.

Émile JOBBE-DUVAL, « François le Douaren (Duarenus) 1505-1559 ». p. 573.

Ferdinand KNIEP, « Zum römischen Koukursverfahren », p. 623.

Tome second

Hugo KRUEGER, « *Die cautio Muciana* », p. 1.

Paul KRUEGER, « U*eber die Einwirkung der Notae iuris auf fehlerhafte Ueberlieferung der Juristenschriften* », p. 35.

BERNHARD KUEBLER, « *Ueber eine Stelle aus der Rede des Cicero für den Cecina* », p. 43.

Otto LENEL, « *Die Aktivlegitimation beim Interdictum Quod legatorum* », p. 63.

Rudolf LEONHARD, « *Die actio de incerta quantitate* », p. 85.

Carlo LONGO, « *Sulla natura della merces nella locatio conductio* », p. 105.

Philipp LOTMAR, « *Lex Iulia de adulteriis und Incestum* », p. 119.

Salvatore DI MARZO, « *Sopra alcuni casi di revoca dei fedecommessi* », p. 145.

Gaston MAY, « *Observations sur les actions arbitraires* », p. 151.

Robert VON MAYR, « *Das sacramentum der legis actio* », p. 171.

Edmond MEYNIAL, « *Des conditions requises au Moyen-Age pour l'application de la rescision de la vente pour lésion d'outre-moitié* », p. 201.

Ludwig MITTEIS, « *Ueber den Ausdruck "Potentiores" in den Digesten* », p. 225.

Henri MONNIER, « La Novelle L de Léon le Sage et l'insinuation des donations », p. 237.

Paul MORIAUD, « Du consentement du père au mariage en droit classique », p. 291.

Jean-Charles NABER, « *De in rem actione legitima et per sponsionem* », p. 309.

Giovanni di PACCHIONI, « *Nexum* », p. 319.

Muzio PAMPALONI, « *La nuda proprieta nella dottrina dei legati* », p. 331.

Silvio PEROZZI, « *Un paragone in materia di comproprieta* », p. 355.

Ernst RABEL, « *Zu den sogenannten praetorischen Servituten* », p. 387.

Salvatore RICCOBONO, « *La C. 1 Cod . de donationibus VIII, 53 e la forma delle donazioni a personae exceptae* », p. 415.

Raymond SALEILLES, « L'organisation juridique des premières communautés chrétiennes », p. 469.

Gino SEGRE, « *La denominazione di actio confessoria in particolare per la rivendicazione dell' usufrutto e delle servitu* », p. 511.

Leopold WENGER, « *Das römische Recht an den deutschen Universitäten* », p. 601.

Moriz WLASSAK, « "*Ea res agatur"* », p. 615.

Antonio ZOCCO-ROSA, « *I resultati d'una nuova Palingenesia delle Istituzioni di Giustiniano* », p. 645.

405. Giudicelli-Delage (Geneviève), 2016

Humanisme et justice : mélanges en l'honneur de Geneviève Giudicelli-Delage,
Paris : Dalloz, 2016

Julie ALIX, Mathieu JACQUELIN, Stefano MANACORDA et Raphaële PARIZOT, « Humanisme et justice d'un art de guider par le regard », p. 1.

Première partie : Comprendre l'Homme

Bernadette AUBERT et Laurence LETURMY, « Arrêt sur histoires de femmes », p. 7.

Jean-François CHASSAING, « Une légende : Beccaria fondateur d'un droit humaniste », p. 29.

Pierre-Jérôme DELAGE, « Les fondements de la personnalité juridique », p. 37.

Mireille DELMAS-MARTY, « Vers une justice pénale prédictive », p. 57.

Stéphane DETRAZ, « La notion textuelle de "victime" en matière pénale », p. 67.

Mathieu JACQUELIN, « La branche d'Ulysse et la toison d'Eumée », p. 79.

Christine LAZERGES, « Fallait-il constitutionnaliser la déchéance de nationalité ? », p. 113.

Kathia MARTIN-CHENUT, « Droits de l'homme et RSE : vers un humanisme responsable ? », p. 125.

Philippe MARY, « La défense sociale en Belgique : flux et reflux du droit pénal de la dangerosité », p. 145.

Marie-Laure MATHIEU, « Valeur et partage », p. 161.

Évelène MONTEIRO, « Le juge, la mère et l'enfant : regards croisés sur la maternité d'intention », p. 173.

Claire SAAS, « Lignes migratoires brisées », p. 189.

Marie-Christine SORDINO, « Humanisme et droit pénal des affaires : qui est l'homme derrière le "col blanc" ? », 203.

Françoise TULKENS, « Les droits fondamentaux, une ressource pour les femmes et les femmes vulnérables », p. 221.

Deuxième partie : Questionner le droit

Titre I. Questions de forme

Luis ARROYO ZAPATERO, « Le recours à la force armée dans la lutte contre le crime organisé : juges, policiers et militaires », p. 243.

Pascal BEAUVAIS, « La nouvelle surveillance pénale », p. 259.

Didier BOCCON-GIBOD, « Sur la loyauté de la preuve pénale », p. 275.

Loïc CADIET, « Introduction à un cours de droit institutionnel de la justice », p. 289.

Guy CANIVET, « Pathologie de la garantie de la liberté individuelle : le syndrome de confusion », p. 323.

Didier CHOLET, « Institutions juridictionnelles et procédures : quelles relations ? », p. 349.

André GIUDICELLI, « Le critère de la résidence habituelle en droit pénal international », p. 363.

Haritini MATSOPOULOU, « Quelques aspects de l'exercice de l'action civile pour des infractions de la vie des affaires », p. 379.

Cristina MAURO, « Des petites questions aux grands enjeux de la procédure pénale : Réflexions à propos du projet de loi relatif à l'information de l'administration par l'autorité judiciaire », p. 395.

Jacques-Henri ROBERT, « L'étrange figure de l'action publique au cours de l'instruction préparatoire », p. 413.

Titre II. Questions de fond

Julie ALIX, « Quelle place pour le droit pénal dans la lutte contre le terrorisme ? », p. 423.

Coralie AMBROISE-CASTEROT, « Cet obscur droit pénal de l'urbanisme et de la construction », p. 441.

Olivier CAHN, « Le dispositif antiterroriste français est-il une loi d'exception ? », p. 453.

Agnès CERF-HOLLENDER, « Le délit d'abus de l'état d'ignorance ou de faiblesse : un nouveau contentieux successoral », p. 469.

Jean DANET, « Économie de la sexualité et droit pénal au début du XXIe siècle », p. 479.

Michel DANTI-JUAN, « L'humanisation de la prison », p. 501.

Bertrand DE LAMY, « Des actes aux paroles ; des paroles aux actes », p. 513.

Jacques FRANCILLON, « La contribution de la jurisprudence pénale française à la lutte contre les discours de haine », p. 527.

Alexandre GALLOIS, « Retour sur la perpétuité "réelle" », p. 543.

Laurence IDOT, « Réflexions sur la notion d'infraction unique et continue en droit européen de la concurrence », p. 549.

Jean-Paul JEAN, « De la pierre-levée au champ des grolles », p. 571.

Nicolas JEANNE, « "Prêt à jeter" ? », p. 603.

Yves MAYAUD, « Les "violences institutionnelles", ou du renouveau de la justification », p. 619.

Francesco PALAZZO, « Précision de la loi pénale et certitude de la peine : principes et expériences », p. 633.

Damien ROËTS, « La provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence en raison de l'origine, de l'appartenance ou de la non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée : une incrimination insaisissable », p. 643.

Marc SEGONDS, « La lutte contre la corruption et les droits de l'homme », p. 657.

Troisième partie : Dépasser les horizons

Titre I. Regards comparatifs

Fabia DE MELO-FOURNIER, « Le droit à la vérité dans la jurisprudence de la Cour interaméricaine des droits de l'homme », p. 675.

Emanuela FRONZA, « La poursuite des crimes nazis et fascistes en Italie », p. 689.

Dimitrios GIANNOULOPOULOS, « La loyauté des preuves en droit anglais », p. 713.

Jocelyne LEBLIOS-HAPPE, « La diversion de la procédure pénale autrichienne en contrepoint des alternatives aux poursuites françaises », p. 731.

Stefano MANACORDA, « Un droit pénal "humain" pour les personnes morales ? », p. 751.

Celina NOWAK, « Quelques remarques sur l'internationalisation du droit pénal polonais », p. 767.

Nicola PADFIELD, « *Putting the human into sentencing research: law in practice, not just law in books* », p. 775.

Raphaële PARIZOT, « Utilité et méthode du droit pénal comparé », p. 795.

Xavier PIN, « *Ortolan*, le droit pénal comparé et le droit pénal européen », p. 809.

Jean PRADEL, « Le rôle du juge pénal dans la charge de la preuve », p. 829.

John SPENCER, « Les problèmes du Royaume-Uni envers le droit pénal européen », p. 843.

Titre II. Regards européens et internationaux.

Alessandro BERNARDI, « Sur l'évolution des sanctions alternatives à l'incarcération en Europe », p. 859.

Bernard BOULOC, « L'influence de la jurisprudence européenne sur le droit des visites et saisies effectuées en matière de concurrence », p. 873.

Gilbert BITTI, « Les tribulations de la cour pénale internationale au XXI^e^ siècle : entre utopie et réalité », p. 891.

Vittorio MANES, « Le droit pénal sous le prisme du "dialogue entre les cours" », p. 907.

Jean-Pierre MARGUENAUD, « La réécriture du droit criminel français sous la dictée de la cour européenne des droits de l'homme », p. 923.

Adan NIETO MARTIN, « L'accusation populaire et le procureur européen », p. 939.

Eliette RUBI-CAVAGNA, « Un droit pénal général de l'Union européenne ? », p. 953.

Rosaria SICURELLA, « Du mal peut-il venir le bien ? Les droits fondamentaux "nouvelle" voie pour l'identité européenne dans l'ère de la crise », p. 969.

Carlo SOTISI, « Hiérarchie des normes et hiérarchie judiciaire », p. 993.

Frédéric STASIAK, « La répression des abus de marché en droit de l'union européenne ou les dérives d'un continent », p. 1005.

Juliette TRICOT, « L'hypothèse de la gouvernance pénale », p. 1021.

406. Glansdorff (Bernard), 2008

***Liber amicorum Bernard Glansdorff*, Bruxelles : Bruylant, 2008, 664 p. (31 contrib.)**

Alain BERENBOOM, « La protection des expositions », p. 13.

André BRUYNEEL, « Droit bancaire et financier versus droit commun ? », p. 29.

Jean-Pierre BUYLE, Martine DELIERNEUX et Anne WILLEMS, « Le refus légitime du banquier », p. 69.

Diego CORAPI, « Les systèmes d'administration et de contrôle en Italie suite à la réforme du droit des sociétés », p. 91.

Lucette DEFALQUE, « Influence du droit communautaire sur les compétences exclusives ou réservées des Etats membres : réflexions sur un partage de compétences », p. 105.

Georges DE LEVAL, « La motivation du jugement et l'arriéré judiciaire », p. 129.

Xavier DIEUX, « *De lege lata, de lege ferenda*, Controverses sur la responsabilité des associés (personnalité morale et responsabilité limitée, faillite des associés en nom, pactes léonins et opérations de portage) », p. 145.

Jean-Jacques DROESBEKE, « Le juriste et le statisticien », p. 159.

Rusen ERGEO, « La protection des minorités par la Convention européenne des droits de l'homme singulièrement dans les États composés », p. 179.

Jean-Luc FAGNART, « La réparation des dommages causés par les actes de concurrence illicite ou les atteintes aux droits intellectuels », p. 193.

Paul-Alain FORIERS, « Rêves et pensées de personnes morales. Observations sur l'imputabilité d'éléments psychologiques aux sociétés dotées de la personnalité juridique », p. 211.

Daniel GARABEDIAN, « Principe de légitime confiance et légalité de l'impôt: deux développements récents », p. 235.

Philippe GERARD, « Faut-il instituer une procédure simplifie d'admission des pourvois en cassation ? », p. 243.

François GLANSDORFF, « Fragments de droit civil comparé belgo-vietnamien », p. 261.

Sophie GLANSDORFF, « Les seigneurs de Han et la Lesse : un conflit juridique au début du XVIII^e siècle », p. 277.

Michèle GREGOIRE et Vanessa DE FRANCQUEN, « Une évolution fondamentale du droit des garanties: la connexité présumée », p. 291.

Huguette JONES, « Du formalisme au consensualisme dans le droit romain des contrats », p. 307.

John KIRKPATRICK, « Dans les moyens de cassation en matière civile, doivent seules être indiquées les dispositions légales dont la violation est invoquée », p. 335.

D. LAGASSE, « Unité ou diversité du contentieux administratif: quel avenir pour le Conseil d'État ? », p. 345.

Philippe LAUVAUX, « La constitution belge aux sources de la constitution bulgare de Tirnovo, En souvenir d'expéditions balkaniques », p. 371.

Yvon LEBLICQ, « Le commerce de la nouveauté à Bruxelles pendant le deuxième tiers du XIX^e siècle », p. 383.

Pierre LEGROS, « André Gide, le droit et la justice », p. 419.

Michel LEROY, « L'opinion du juge », p. 429.

Fleur LONGFILS, « La "fragmentation" de la police d'assurances combinées: une règle aux conséquences inopinées ? », p. 447.

Jean-Victor LOUIS, « Le droit communautaire, cinquante ans après », p. 465.

Philippe QUERTAINMONT, « Entreprise publique et marché concurrentiel », p. 495.

Georges VANDERSANDEN, « La procédure et les voies de recours dans le contentieux de la fonction publique communautaire », p. 517.

Erik VAN DEN HAUTE, « Le code civil européen ou le goût amer de l'euro-pizza », p. 543.

Alain-Charles VAN GYSEL, « Les pensions alimentaires sont-elles mathématisables ? », p. 561.

Pierre VAN OMMESLAGHE, « Vers une définition de l'écrit en droit des obligations », p. 577.

Patrick VASSART, « Regards contrastés des anciens sur la figure du marchand », p. 595.

Eugène WARMENBOL, « Mors et renaissance à Han-sur-Lesse (Nr.). Quelques réflexions sur le cheval et le cerf à l'âge du Bronze », p. 627.

407. Glansdorff (François) et Legros (Pierre), 2013

***Liber amicorum : François Glansdorff et Pierre Legros*,**
Bruxelles : Bruylant, 2013, 964 p. (47 contrib.)

Cédric ALTER et Lydie VAN MUYLEM, « Contrats de couverture et *swap* de taux d'intérêts (IRS) : Les vestiges de pratiques bancaires révolues ? », p. 47.

Dominique BLOMMAERT et Johan VANNEROM, « *De geldlening op interest en de niet-wederopneembare kredietopening: verwant of toch verschillend? Mijmeringen bij het standpunt van het Grondwettelijk Hoof* », p. 69.

Ludo CORNELIS, « La responsabilité : source de déception et de désespoir », p. 91.

Xavier DIEUX et Didier WILLERMAIN, « Questions spéciales concernant la restructuration du capital de la société anonyme », p. 107.

Jean-Luc FAGNART, « La peine privée : une réalité qui dérange ? », p. 133.

Grégoire JAKHIAN, « Le gage des parts d'une S.P.R.L. et l'article 249 du Code des sociétés », p. 169.

Huguette JONES, « Sur les traces du renard romain... Le principe d'économie de moyens juridiques à Rome », p. 179.

Benoît KOHL, « L'action en garantie des vices cachés doit-elle être initiée endéans le délai de prescription décennal ? », p. 199.

Jean-François LECLERCQ, « *The rotterdam rules: to build or not to build?* », p. 217.

Lawrence MULLER, « Genèse et structure de l'obligation d'information et de renseignement au stade de la formation des contrats », p. 221.

David RAES, « L'obsolescence programmée à l'épreuve de l'obligation d'information du vendeur, de la notion de conformité et de la garantie des vices cachés », p. 235.

Jean-François ROMAIN, « La fraude et le dol en vertu du principe *Fraus omnia corrumpit* », p. 319.

Lucien SIMONT et Paul Alain FORIERS, « Propos sur l'article 29 de la loi sur le bail à ferme », p. 361.

Alain-Charles VAN GYSEL, « Le droit commun des obligations contractuelles et le divorce par consentement mutuel », p. 371.

Erik VAN DEN HAUTE, « L'absorption du contrat d'entreprise par la vente ou l'histoire des schtroumpfs noirs revisitée », p. 387.

Pierre VAN OMMESLAGHE, « Une class action en droit belge ? Et le droit des obligations ? », p. 415.

Patrick WERY, « L'agencement des sanctions applicables à un manquement contractuel », p. 441.

Francis DELPEREE, « La bouche de la justice », p. 461.

Dominique LAGASSE, « Onze ans après la loi du 17 février 2002 sur "l'amende pour recours manifestement abusif", le Conseil d'État a-t-il vu ses rôles désengorgés ? », p. 471.

Paul MARTENS, « Contrition d'un légicide », p. 491.

Jérôme SOHIER, « Les cours de morale et de religion en question », p. 507.

Kris WAUTERS et Mehdy A. KHAYLI, « Quand la frontière entre le contrat et le règlement se trouble », p. 517.

Jean-Pierre BUYLE, « Les communications entre l'avocat et le bâtonnier sont couvertes par le secret professionnel », p. 537.

Georges-Albert DAL, « Du pouvoir d'injonction général du bâtonnier (ou les mesures conservatoires de l'article 473 du Code judiciaire) », p. 549.

Robert DE BAERDEMAEKER, « L'état de grâce », p. 559.

Jean-Pierre DE BANDT, « Le barreau et les *Alternative Business Structures* », p. 571.

André DELVAUX, « Pour une mise à jour des ordres d'avocats », p. 583.

Roland HARDY, « Le juge doit-il soulever d'office la nullité relative d'un contrat, d'une clause contractuelle ou d'un acte ? », p. 601.

Patrick HENRY, « Un sale temps pour la défense de la défense », p. 615.

Jean-Louis JORIS, « La participation de tiers dans le capital des cabinets d'avocats », p. 627.

Didier MATRAY et Gautier MATRAY, « L'exécution sur le territoire belge des sentences arbitrales étrangères annulées dans leur pays d'origine », p. 651.

Christine MATRAY, « Magistrature : de quelques incartades », p. 685.

Yves OSCHINSKY, « Regard sur 20 ans de l'Institut des droits de l'homme du barreau de Bruxelles », p. 705.

Alex TALLON, « *Het virtueel advocatenkantoor* », p. 717.

Jean-François VAN DROOGHENBROECK et Bertrand DE CONINCK, « Les sanctions d'une intervention tardive. Commentaire de l'article 814 du code judiciaire », p. 737.

Dirk VAN GERVEN, « Comment assurer le secret professionnel lors de la perquisition d'un cabinet d'avocat », p. 753.

Marc WAGEMANS, « Le droit de l'avocat de se taire en matière disciplinaire : la messe est-elle dite ? », p. 767.

Robert BADINTER, « La justice pénale internationale, 20 ans après », p. 787.

Lucette DEFALQUE et Émilie SCHWALLER, « Protection des droits de la défense dans le cadre des mesures de gel de fonds imposées par l'Union européenne », p. 795.

Bernard KOUCHNER, « Le contrebandier de Justice », p. 857.

Laure LEVI et Stéphane RODRIGUES, « Réflexions sur un parquet européen », p. 863.

Françoise ROGGEN, « L'application du mandat d'arrêt européen au mineur d'âge de plus de seize ans : la protection de l'intérêt de l'enfant à l'épreuve de l'harmonisation européenne », p. 881.

André BRUYNEEL et Jacques VAN GELDER, « François, Pierre et Tintin: regards croisés », p. 899.

Bernard FOCCROULLE, « "*Canto per due*" pour trompette et piano », p. 917.

Jean-Pol MASSON, « Le droit et les hommes de bonne volonté », p. 921.

Jules MESSINNE, « Vertiges de la bioéthique », p. 935.

David PARDES, « "Elle n'est pas dans le ciel..." », p. 955.

408. Gobert (Michelle), 2004

Ruptures, mouvements et continuité du droit : autour de Michelle Gobert,
Paris : Économica, 2004

Henri et Denis MAZEAUD, « Concours agrégation droit privé 1961 », p. 1.

Jean-Michel OLIVIER, « Lettre ouverte à Michelle Gobert », p. 17.

Jean-Baptiste BLADIER, « Sous le joug de Madame le professeur Gobert... à l'école de la pensée », p. 25.

Cyril CATTE, Béatrice MORENO et Hassen MOULOUDI, « Un enseignement inoubliable et fécond », p. 27.

Laurent LEVENEUR et Sabine MAZEAUD-LEVENEUR, « Michelle Gobert et le DEA de droit privé général », p. 29.

Jane GINSBURG, « Hommage d'outre-Atlantique à l'enseignement de Michelle Gobert », p. 41.

Richard HYLAND, « Sensibilité et passion », p. 45.

Dominique BUREAU, « Les préfaces », p. 61.

Jean-Louis SOURIOUX, « L'invitation à la méditation juridique », p. 109.

Philippe THERY, « Un grand bruit de doctrine », p. 113.

Thierry BONNEAU, « Variations sur la jurisprudence "source du droit triomphante mais menacée" », p. 127.

Pierre GOTHOT, « Origène et le procureur ou la nature de la Cour de cassation », p. 139.

David BAKOUCHE, « Le transfert d'embryons post- mortem », p. 153.

Jean-Louis GOUTAL, « Éthique, bioéthique et droit des brevets », p. 170.

Gabriel ROUJOU DE BOUBEE, « Grandeur et décadence de l'interprétation stricte (très brèves observations à propos de l'homicide par imprudence du fœtus) », p. 195.

Martine BEHAR-TOUCHAIS, « Existe-t-il un droit privé des minorités ? », p. 205.

Françoise DEKEUWER-DEFOSSEZ, « Fossile ou zombie ? La légitimation à l'aube du troisième millénaire », p. 219.

Bruno LEMISTRE, « Cogestion dans les régimes matrimoniaux et de propriété industrielle », p. 235.

Anne-Marie LEROYER, « La notion d'état des personnes », p. 247.

Astrid MARAIS, « L'apparence de la personne », p. 285.

Atsushi OMURA, « La naissance et la mort en droit japonais (à propos de deux interventions législatives récentes) », p. 313.

Jean PENNEAU, « Brèves réflexions sur l'avatar d'une loi sur l'indemnisation des accidents médicaux », p. 327.

Jeanne-Marie WAREIN-VERMEULIN, « Attention virages dangereux et chaussée glissante : concepts flous et terminologie imprécise. Quelques réflexions d'un juge aux affaires familiales au sujet de la loi n° 2002-305 du 4 mars 2002 », p. 337.

Pierre CROCQ, « Dix ans après : l'évolution récente des propriétés-garanties », p. 347.

Pierre-Yves GAUTIER, « "Bien aimée" responsabilité civile : exercice de controverse doctrinale sur le thème de la publicité foncière », p. 361.

Itsuyo TAKIZAWA, « La publicité foncière française : le pourquoi de sa difficulté », p. 377.

Isabelle DAURIAC, « Forme, preuve et protection du consentement », p. 403.

Luc GRYNBAUM, « La querelle des images (pour la liberté de la preuve des contrats et...le renforcement du formalisme) », p. 427.

Didier GUEVEL, « Remarques sur les conditions de forme des testaments olographes (dix ans de jurisprudence de la Cour de cassation) », p. 449.

Jean-Pierre TOSI, « Le manquement contractuel dérelativisé », p. 479.

Nicolas MOLFESSIS, « La jurisprudence relative à la responsabilité des commettants du fait de leurs préposés ou l'irrésistible enlisement de la Cour de cassation », p. 495.

Georges DURRY, « Plaidoyer pour une révision de la jurisprudence Costedoat (ou : une hérésie facile à abjurer) », p. 549.

409. Godfrin (Philippe), 2014

***Les nouvelles orientations du droit de la propriété publique : mélanges en l'honneur du Professeur Philippe Godfrin*, Paris : Mare & Martin, 2014**

Jean-François BOUDET, « France Domaine ou la réforme de la politique immobilière de l'État en marche », p. 17.

Xavier CABANNES, « Les droits antérieurs à l'édit de Moulins de février 1566 et le domaine public », p. 47.

Anémone CARTIER-BRESSON, « Titres d'occupation du domaine public et concurrence : des relations condamnées à l'ambiguïté ? », p. 71.

Bruno DAUGERON, « Le Code des transports : une entreprise de codification attendue pour un transport ferroviaire en mutation », p. 95.

Michel DEGOFFE, « Le sort des ouvrages réalisés par l'occupant sur le domaine », p. 109.

Benoît DELAUNAY, « La gratuité du domaine public mobilier », p. 127.

Christophe FARDET, « Déclasser pour échanger des biens affectés : brèves réflexions sur les articles L. 2141-3 et L. 3112-3 du CG3P », p. 153.

Norbert FOULQUIER, « Une nouvelle définition judiciaire du contrat de travail de droit public : une histoire passée à surveiller », p. 173.

Olivier GOHIN, « La Constitution française de 1958 et l'urgence », p. 185.

Grégory HOUILLON, « Le clair-obscur des obligations de publicité et de mise en concurrence dans l'octroi des titres d'occupation du domaine public », p. 207.

Henri JOZEFOWICZ, « L'erreur de droit jurisprudentiel : réflexion sur les récents affinements d'un cas d'ouverture », p. 243.

Xavier LATOUR, « Le droit applicable à l'organisation de l'espace urbain et la lutte contre la délinquance », p. 263.

Christian LAVIALLE, « La France et la crise des *subprimes* », p. 287.

Catherine MAMONTOFF, « Les aires d'accueil des gens du voyage : point de rencontre du domaine public et de l'aménagement de lieux de vie », p. 313.

Julien MARTIN, « L'acte détachable de la gestion du domaine privé, une notion d'apparence fonctionnelle », p. 339.

Bernard POUJADE, « La révision des charges grevant les dons et legs faits aux collectivités territoriales », p. 383.

Dominique POUYAUD, « Le nouveau juge du contrat », p. 393.

Catherine PREBISSY-SCHNALL, « Maîtriser la durée d'une convention de délégation de service public », p. 437.

Robert REZENTHEL, « L'évolution du régime juridique des ports maritimes français : de 1965 à nos jours », p. 447.

Laurent RICHER, « De l'analogie. À propos de la jurisprudence Teckal », p. 487.

Emmanuel TESSIER, « Le sport face à l'évolution du régime des aides publiques », p. 499.

410. Goldman (Berthold), 1982 (Mélanges)

***Le droit des relations économiques internationales : études offertes à Berthold Goldman,* Paris : Litec, 1982**

Henri BATIFFOL, « La loi appropriée au contrat », p. 1.

Jean-Denis BREDIN, « La loi du juge », p. 15.

Yves DERAINS, « Les normes d'application immédiate dans la jurisprudence arbitrale internationale », p. 29.

Gérard FARJAT, « Réflexions sur les codes de conduite privés », p. 47.

Philippe FOUCHARD, « Les usages, l'arbitre et le juge », p. 67.

André FRANÇON, « Le droit des brevets d'invention et les pays en voie de développement », p. 89.

Philippe KAHN, « Droit international économique, droit du développement, *lex mercatoria*, concept unique ou pluralisme des ordres juridiques ? », p. 97.

Robert KOVAR, « Droit communautaire de la concurrence et arbitrage », p. 109.

Paul LAGARDE, « Approche critique de la *lex mercatoria* », *p.* 125.

Pierre LALIVE, « Codification et arbitrage international », p. 151.

Yvon LOUSSOUARN, « Règles de conflit et règles matérielles dans le droit international des sociétés », p. 167.

Antoine LYON-CAEN, « Observations sur les dirigeants des entreprises transnationales », p. 185.

PierreMAYER, « Le mythe de "l'ordre juridique de base" (ou *Grundlegung*) », p. 199.

Arthur Taylor VON MEHREN, « *To what extent is international commercial arbitration autonomous* », p. 217.

Bruno OPPETIT, « Sur le concept d'arbitrage », p. 229.

André PONSARD, « La jurisprudence de la Cour de cassation et le droit commercial international », p. 241.

François RIGAUX, « Souveraineté des États et arbitrage transnational, p. 261.

Pieter SANDERS, « *Codes of conduct and sources of law », p.* 281.

Marie-Angèle SANSON-HERMITTE, « La notion de source de droit à l'épreuve du droit européen de la concurrence », p. 299.

Jean SCHAPIRA, « Maîtrise et autonomie technologiques en droit international du développement », p. 327.

Ignaz SEIDL-HOHENVELDERN, « Le règlement du contentieux irano-américain par les accords d'Alger du 19 janvier 1981 », p. 343.

Jean STOUFFLET, « L'oeuvre normative de la Chambre de commerce internationale dans le domaine bancaire », p. 361.

Michel VIRALLY, « Un tiers droit ? Réflexions théoriques », p. 373.

Prosper WEIL, « Principes généraux du droit et contrats d'État », p. 387.

411. Goldman (Berthold), 2004 (*Actualité de la pensée de…*)

***L'actualité de la pensée de Berthold Goldman : Droit commercial international et européen,* Paris : Éd. Panthéon-Assas, 2004, 82 p. (7 contrib.)**

BERTHOLD GOLDMAN ET LE DROIT COMMERCIAL INTERNATIONAL

Philippe FOUCHARD, « La conception d'une nouvelle discipline », p. 21.

Philippe KAHN, « La *lex mercatoria* et son destin », p. 25.

Pierre MAYER, « Principes Unidroit et *lex mercatoria », p.* 31.

Pierre LALIVE, « L'apport de Berthold Goldman à l'arbitrage commercial international », p. 37.

Marie-Laure NIBOYET, « Ébauche d'un droit judiciaire transnational », p. 47.

BERTHOLD GOLDMAN ET LE DROIT COMMERCIAL EUROPÉEN

Laurence IDOT, « À propos de la libre circulation des entreprises », p. 59.

Louis VOGEL, « La prise de pouvoir par la Commission européenne : l'exemple des règlements d'exemption par catégorie », p. 67.

412. Gonidec (Pierre-François), 1985

***L'État moderne, horizon 2000 : aspects internes et externes : Mélanges offerts à P.-F. Gonidec,* Paris : Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1985**

TITRE PREMIER : L'ÉTAT MODERNE, HORIZON 2000 : ASPECTS INTERNES.

Sous-Titre I : Théorie constitutionnelle et science politique.

Pierre-Louis AGONDJO-OKAWE, « L'État africain, un état hybride, néo-colonial », p. 23.

Alain BOCKEL, « De la démocratie en Afrique ou l'importance de la démocratie locale », p. 47.

Albert BOURGI, Jean-Pierre COLIN et Pierre WEISS: « La II^e^ République libanaise ? », p. 61.

Jean BRUYAS, « "Apparition et mort de l'Etat" ; signification et portée de la "conjoncture 1980" : deux applications du calendrier scientifique », p. 97.

Robert CHARVIN, « Notes méthodologiques pour une approche de l'Étatsocialiste », p. 113.

Monique CHEMILLIER-GENDREAU, « L'État contemporain à la lumière de l'œuvre de René Girard », p. 129.

Claude COURVOISIER, « Les fondements communautaires du civisme démocratique : Rousseau, Tocqueville », p. 141.

Francine DEMICHEL, « La Gauche et l'État depuis 1981 », p. 155.

Jean DEVISSE, « Le pouvoir peut-il être une fonction d'arbitrage ? », p. 169.

Maurice A. GLELE, « Pour l'Étatde droit en Afrique », p. 181.

Jokica HADII VASILEVA, « L'État moderne, horizon 2000 (le cas africain) », p. 195.

Edem KODIO, « L'État moderne à l'horizon 2000» : le cas de l'Afrique », p. 203.

Mireille LAFOND, « Problèmes et perspectives de la documentation juridique en Afrique », p. 209.

Pierre LAVIGNE, « Valeur actuelle et prospective des concepts d'Étatet de Nation dans la société mondiale », p. 221.

Benoît NGOM, « Recherche d'un critère juridique de l'État à orientation socialiste », p. 229.

Joseph OWONA, « L'essor du constitutionnalisme rédhibitoire en Afrique Noire : étude de quelques "constitutions Janus" », p. 235.

Seydou Madani SY, « Le pluripartisme au Sénégal », p. 245.

Veniamine E. TCHIRKINE, « L'État à option socialiste dans les pays africains : apparition, nature sociale et perspectives d'avenir », p. 257.

TRAN VAN MINH, « Réflexions sur l'État de droit dans le Tiers Monde », p. 275.

Jacques VANDERLINDEN, « L'État fédéral, État africain de l'an 2000 ? Point de vue d'un juriste ? », p. 307.

Vangah Francis WODIE, « Le contentieux des élections législatives en Côte-d'Ivoire (à la lumière de la loi du 1^er^ septembre 1980) », p. 325.

Sous-Titre II : Droits africains.

Kéba MBAYE, « Sources et évolution du droit africain », p. 341.

Stanislas MELONE, « Les sources anglaises de la procédure pénale au Cameroun », p. 359.

Jean-François NTOUTOUME-ÉMANE, « La problématique de la retraite dans la fonction publique africaine: le cas du Gabon », p. 377.

Sous-Titre III : Développement économique, droit du travail.

Michel BACHELET, « La participation des systèmes agro-fonciers au développement économique et social dans les pays d'Afrique noire », p. 393.

Bernard CASTAGNEDE, « La fiscalité internationale, élément de la politique économique », p. 415.

Joseph ISSA-SAYEGH, « Les tendances actuelles du droit des relations de travail dans les États d'Afrique noire francophone », p. 425.

Mamoudou TOURE, « Stratégies de développement de l'Afrique à l'horizon 2000 », p. 439.

TITRE II : L'ÉTAT MODERNE, HORIZON 2000 : ASPECTS EXTERNES.

Abd el Kader BOYE, « Ce que "dire" le droit international veut dire ou, comment, par qui et où s'élabore actuellement le droit international », p. 453.

Charles CHAUMONT, « Mort et transfiguration du *"jus cogens*" », p. 469.

Jean-Claude GAUTRON, « Remarques sur la force interafricaine de maintien de la paix au Tchad », p. 481.

Kwam KOUASSI, « Une contribution africaine au nouvel ordre économique international : le plan d'action de Lagos pour le développement économique de l'Afrique », p. 493.

Ahmed MAHIOU, « Nouvel ordre international et ordres internes des pays en développement », p. 511.

Jean-Pierre QUENEUDEC, « L'Afrique et le nouveau droit de la mer », p. 523.

Albert TEVOEDJRE, « L'État moderne africain et l'organisation de la solidarité », p. 529.

413. Gosalbo Bono (Ricardo), 2017

***The EU as a global actor, bridging legal theory and practice : liber amicorum in honour of Ricardo Gosalbo Bono*, Pays-Bas, Etats-Unis d'Amérique : Leiden : Brill Nijhoff, 2017**

PART 1 : Institutional Dimensions

Stephan MARQUARDT, « *Still New Kids on the Eu's Institutional Block? The High Representative and the European External Action Service Seven Years after the Entry into Force of the Treaty of Lisbon* », p. 3.

Gilles MARHIC, « *The Two-way Flexibility Clause in Article 48(2) TEU and Declaration 18 of the Intergovernmental Conference* », p. 38.

Dirk WOUTERS, « *The Court and the New BU Foreign Relations Law: Institutional Balance?* », p. 48.

Pieter JAN KUIJPER, « *The External Relations of the European Union Since Lisbon: A Practitioner's Perspective* », p. 65.

Michael BISHOP and Frederik NAERT, « *The Role of the Council Legal Service in Ensuring Respect for the Law* », p. 87.

PART 2 : Principles of Union Law and Legal Theory

Ingolf PERNICE, « *CJ EU Jurisprudence and the Audience: Making Law in a Public Discourse - Ten Years after CJEU Case C-144/04 Mangold v Helm* », p. 13.

Jenó CZUCZAI, « *The Principle of Solidarity in the EU Legal Order - Some Practical Examples after Lisbon* », p. 145.

Bart DRIESSEN, « *How Elastic is Article 263 TFEU? Some Comments from a Sore Winner* », p. 166.

Thérèse BLANCHET, « Aie confiance! - La confiance mutuelle peut-elle se décréter ? », p. 174.

PART 3 : International Law Aspects

Sonja BOELAERT, « *Minding the Gap: Reflections on the Relationship between Eu law and Public International Law in the Light of the Judgment in Case C-364/10 Hungary v Slovakia* », p. 217.

Esa PAASIVIRTA, « *Four Contributions of the European Union to the Law of the Sea* », p. 241.

Álvaro DE ELERA, « *The Frente Polisario Judgments: An Assessment in the Light of the Court of Justice's Case Law on Territorial Disputes* », p. 266.

PART 4 : Specific EU External Policies

The Common Foreign and Security Policy

Christian TIMMERMANS, « *EU Common Foreign and Security Policy and Protection of Fundamental Rights* », p. 295.

The Common Commercial Policy

Frank HOFFMEISTER, « *Of Transferred Competence, Institutional Balance and Judicial Autonomy - Constitutional Developments in Bu Trade Policy Seven Years after Lisbon* », p. 309.

Justice and Home Affairs

Ivan SMYTH, « *Variable Geometry, Justice and Home Affairs and the Conduct of EU External Relations* », p. 339

PART 5 : EU International Agreements

Allan ROSAS, « *Recent Case Law of the European Court of Justice Relating to Article 218 TFEU* », p. 365.

Ricardo PASSOS, « *Some Issues Related to the Provisional Application of International Agreements and the Institutional Balance* », p. 380.

Frederik NAERT, « *The Use of the CFSP Legal Basis for EU International Agreements in Combination with Other Legal Bases* », p. 394.

Marise CREMONA, « *EU Treaty-Making after the Lisbon Treaty - A Test Case for Mutual Sincere Cooperation?* », p. 424.

Epilogue

Hubert LEGAL, « La liberté du négociateur de l'Union - raison d'être et limites », p. 443.

414. Gothot (Victor), 1962

***En hommage à Victor Gothot*, Liège : Faculté de droit, 1962, 717 p. (33 contrib.)**

Jean BAUGNIET, « L'adoption et le fisc », p. 1.

Edouard BOURS, « Les sociétés fictives et l'impôt sur le revenu », p. 11.

Robert BOURSEAU, « Le rôle fiscal du notaire envers l'Etat », p. 27.

Edmond BOUTTIAU, « La législation de l'urbanisme en Belgique : le permis de lotir », p. 73.

Charles CARDYN, « Considérations sur la preuve en matière fiscale », p. 89.

Paul COART-FRESART, « Les accroissements d'avoirs et la taxation des bénéfices annuels des entreprises : Du droit de patente au projet de réforme fiscale de 1962 », p. 101.

Simone DAVID, « Vers une nouvelle éclipse de la faute lourde », p. 117.

Louis DAVIN, « Finances publiques et croissance économique », p. 133.

Jean-Maurice DEHOUSSE, « Les pouvoirs budgétaires du parlement européen », p. 155.

Jean de LONGUEVILLE, « Les droits d'investigation du fisc en matière de contributions directes : Étendue et limites », p. 193.

Carlo DE MEY, « Pour une juridiction internationale en matière d'impôts directs », p. 211.

Stanislas DE MOFFARTS D'HOUCHENEE, « Aspects internationaux de la politique d'amortissement fiscal », p. 217.

Michel DEPREZ, « Droits d'enregistrement en cas de cession simultanée de toutes les parts d'une S. P. R. L. », p. 223.

Marcel FEYE, « Notion et taxation des revenus d'origine étrangère dans le cadre de la loi d'impôts sur les revenus », p. 235.

Paul FRAIPONT, « La réforme des assurances : Réflexions sur un ancien projet et un nouveau traité », p. 242.

Walter GANSHOF VAN DER MEERSCH, « L'impôt et la loi », p. 257.

Pierre HARMEL, « Le devoir de conseil du notaire et les droits d'enregistrement », p. 321.

Paul HORION, « L'évolution du régime des commissions paritaires », p. 351.

Guy HOUCHON, « Psycho-sociologie de la fraude fiscale », p. 369.

Fernand L. ISTAS, « Propriété horizontale et accession », p. 401.

Ernest KRINGS, « Quelques réflexions à propos de l'inexécution des obligations fiscales », p. 415.

Pierre MAHILLON, « Évolution historique de l'adoption depuis le droit romain », p. 485.

Albert PARISIS, « L'impôt global sur le revenu », p. 459.

Félix PASCHAL, « À la frontière du droit d'enregistrement et de la taxe de transmission », p. 479.

Pierre PESCATORE, « La notion du marché commun dans les traités instituant l'Union économique belgo-luxembourgeoise, le Benelux et les Communautés européennes », p. 497.

Pierre QUADEN, « La notion de clientèle dans ses rapports avec le droit fiscal : fiction juridique et réalité économique », p. 547.

René SAVATIER, « Le droit de la personne et l'échelle des valeurs », p. 567.

Edgard SCHREUDER, « Le régime fiscal des actes de partage : Une évolution de quatre siècles », p. 607.

Paul SIBILLE, « La notion fiscale de la dépense professionnelle », p. 633.

Paul-Emile TROUSSE, « Les sanctions pénales du droit fiscal », p. 657.

Jean VAN HOUTTE, « Le droit fiscal dans la science de l'impôt », p. 677.

Adhémar VELGHE, « Rachat et remboursement d'actions et rachat de parts dans les sociétés de personnes : Point de vue fiscal », p. 691.

Pierre WATELET, « Propres mobiliers et droits de succession », p. 703.

415. Goubau (Dominique), 2023

Hommage au professeur Dominique Goubau,
***Les cahiers de droit*, vol. 64, 2023 (nº 1), 299 p. (13 contrib.)**

Julie DESROSIERS et Anne-Marie SAVARD, « Avant-propos », p. 3.

Marie-Christine SAINT-JACQUES, Daniel TURCOTTE, Doris CHATEAUNEUF, Richard CLOUTIER, Danielle NADEAU, Carmen LAVALLEE, Élisabeth GODBOUT, Sophie GAUTHIER, Lorraine FILION, Françoise-Romaine OUELLETTE, Sylvie LEVESQUE, Émilie BILAND, Caroline ROBITAILLE et Marie-Hélène GAGNE, « Dominique Goubau : un grand juriste au pays de l'interdisciplinarité », p. 7.

Emmanuelle BERNHEIM, « Droit des pauvres, pauvres droits : la Chambre de la jeunesse, au carrefour des inégalités et de la nouvelle gestion publique », p. 11.

Angela CAMPBELL, « *Do Children's "Best Interests" Matter When Tracing Their Filiation in Quebec Civil Law ?* », p. 51.

Doris CHATEAUNEUF, Alexandra RIVEST-Beauregard et Geneviève PAGE, « Le recours à la tutelle pour protéger les enfants en situation de vulnérabilité : une mesure de protection en changement », p. 77.

Valentine FAU, « Certitudes et incertitudes au cœur des droits de l'enfant », p. 107.

Hugues FULCHIRON, « La "question" de la réserve héréditaire : retour sur un psychodrame franco-français », p. 137.

Louise LANGEVIN, « Miroir, miroir, dis-moi qui est la plus jeune ? La ménopause comme critère d'entrée dans la vieillesse pour les femmes : réflexions juridiques », p. 157.

Carmen LAVALLEE, Hélène BELLEAU et Alexandra RIVEST-BEAUREGARD, « Tenir lieu de parent au Québec : deux poids, deux mesures ? », p. 189.

Robert LECKEY, « Regards croisés sur l'union de fait en droit québécois », p. 217.

Karine POITRAS, Élisabeth GODBOUT, João DA SILVA GUERREIRO, Julie MAHEUX et Simon CARRIER, « Enjeux liés à l'expertise psychologique et psychosociale : point de vue des juges », p. 243.

Shauna VAN PRAAGH, Jean-Frédéric MENARD, Efat ELSHERIF et Natalia KOPER, « *That Our Children So May Grow : Imagining Legal Agency for Children* », p. 275.

416. Goubeaux (Gilles), 2009

Mélanges en l'honneur du professeur Gilles Goubeaux,
Paris : Dalloz : LGDJ-Lextenso éditions, 2009

Marcel BEAUBRUN, « Le nouvel ordre public successoral. Réflexions autour des réformes de 2001 et de 2006 », p. 1.

Jean-Louis BERGEL, « Réformer la distinction du pétitoire et du possessoire », p. 17.

Philippe BIHR, « Le DALO, enfin ! », p. 29.

Hubert BOSSE-PLATIERE, « Indivision et communauté dans le régime des biens du Pacs aujourd'hui », p. 37.

Olivier CACHARD, « Les garanties du financement des navires : crédit réel et crédit personnel », p. 55.

Véronique DAVID-BALESTRIERO, « L'unité de la fratrie », p. 71.

Olivier DESHAYES, « Recherches sur les origines de la notion d'ayant-cause », p. 85.

Mélina DOUCHY-OUDOT, « L'office du juge », p. 99.

William DROSS, « L'article 1377 du Code civil a-t-il encore un avenir à la Cour de cassation ? », p. 109.

Sylvie FERRE-ANDRE, « L'émergence d'un droit "gérontologique" », p. 131.

Thierry FOSSIER, « Quelques figures excentrées des conflits familiaux », p. 143.

Alain FOURNIER, « Insuffisances et incertitudes en droit de la publicité foncière », p. 155.

Pierre-Yves GAUTIER, « Essai sur la plume juridique », p. 165.

Claire GEFFROY, « Les ambivalences de la réforme du 5 mars 2007 relative à la protection juridique des majeurs », p. 175.

Jacques GHESTIN, « La portée des arrêts du 1er décembre 1995 relatifs à la détermination du prix au regard de leurs justifications », p. 183.

Frédérique GRANET-LAMBRECHTS, « Les "sans-papiers" : entre droit et non-droit. Panorama européen », p. 195.

Paul GROSSER, « La Cour de cassation et l'article 2293 du Code civil », p. 203.

Didier GUEVEL, « La gratuité intéressée : oxymore d'avenir ? », p. 229.

Xavier HENRY, « Réflexions méthodologiques sur l'annotation du Code civil », p. 249.

David HIEZ, « Le contrat d'association et le contrat de coopération », p. 269.

Christophe JAMIN, « Surfer sur la vague... Réflexions de *lege ferenda* sur la création d'un acte sous signature juridique », p. 285.

Xavier LAGARDE, « Qu'est-ce qui est juste ? Propos de juriste », p. 299.

Thierry LE BARS, « De la théorie des charges de la preuve et de l'allégation à la théorie globale des risques processuels », p. 319.

Christine LEBEL, « Le principe de l'unité du patrimoine à l'épreuve des procédures collectives », p. 331.

Raymond LE GUIDEC, « Observations sur l'anticipation successorale », p. 345.

Grégoire LOISEAU, « L'immatériel et le contrat », p. 353.

Philippe MERLE, « Vers un plafonnement de la responsabilité civile des commissaires aux comptes ? », p. 365.

Marc NICOD, « La donation entre vifs est-elle toujours un contrat ? », p. 375.

Marie-France NICOLAS-MAGUIN, « La formation du couple, entre libertés et contraintes », p. 385.

Étienne NSIE, « Le renouvellement de sources du droit commercial contemporain en Afrique francophone », p. 397.

Nathalie PIERRE, « Propriété et responsabilité », p. 423.

Sylvie PIERRE-MAURICE, « La nouveauté du Code de procédure civile », p. 445.

Bruno PY, « Un médecin sentant la mort prochaine... De l'obligation de porter secours au "laisser mourir" », p. 463.

Alain SERIAUX, « "Nulle chose sans maître". Enquête sur un principe de cardinal de l'ordre juridique », p. 483.

Philippe SIMLER, « Le cautionnement est-il encore une sûreté accessoire ? », p. 497.

Michel STORCK, « De la nature juridique des fonds commun de placement », p. 509.

Yves STRICKLER, « Nature et culture. Du rôle de la volonté dans la qualification des biens », p. 525.

Alice TISSERAND-MARTIN, « Réflexions sur le régime de l'option successorale après la réforme du 23 juin 2006 », p. 533.

Geneviève VINEY, « Cessation de l'illicite et responsabilité civile », p. 547.

Georges WIEDERKEHR, « Le droit et le sens des mots », p. 571.

Claude WITZ, « Exercices et épreuves en usage dans la formation des juristes allemands, source d'inspiration pour les facultés françaises », p. 579.

Frédéric ZENATI-CASTAING, « La propriété collective existe-t-elle ? », p. 589

417. Gounot (Emma), 2022

***Enfant, famille, justice : une femme à l'écoute de son siècle : Mélanges en l'honneur d'Emma Gounot,* Paris : mare & martin, 2022**

PREMIÈRE PARTIE : EMMA GOUNOT, UNE FEMME ENGAGÉE

Bernadette ANGLERAUD, « Emma Gounot (1917-2017), une femme de son temps », p. 33.

Denis VINCKIER, « Emma Gounot. L'engagement pionnier d'une fille dans les pas de son père aux Semaines Sociales de France », p. 41.

Jean-Dominique DURAND, « Emma Gounot et le catholicisme social lyonnais », p. 59.

François BOURSIER, « La Sauvegarde, Emmanuel et Emma Gounot, une histoire de filiation et de transmission », p. 73.

Daniel MOULINET, « Aux origines de l'Institut des Sciences de la Famille », p. 87.

Mathilde DUBESSET, « Trois figures féminines en lien, pour partie, avec les engagements d'Emma Gounot dans le domaine de la famille, des enfants et de la justice », p. 99.

DEUXIÈME PARTIE : DONNER SA PLACE À L'ENFANT

Isabelle CORPART, « Ne surtout pas oublier les enfants dans la lutte contre les violences conjugales ! », p. 109.

Marc JUSTON, « La justice familiale protectrice des droits de l'enfant », p. 123.

Blandine MALLEVAEY, « La prise en considération de la parole et de l'intérêt supérieur de l'enfant dans la procédure d'adoption », p. 137.

Pierre VERDIER, « L'aide sociale à l'enfance : son histoire, ses défis, ses limites, actuels et à venir », p. 153.

Vincent BONNET, « Enfin, une consécration du droit à l'enfant ! (Éléments pour une anticipation vraisemblable) », p. 169.

TROISIÈME PARTIE : FAMILLE ET COUPLE EN MUTATION

Emmanuelle SANTELLI, « Le couple aujourd'hui. Un révélateur des inégalités sociales », p. 185.

Isabelle ROME, « Les politiques d'égalité femmes/hommes : Au-delà du combat féministe, la promesse d'une vie meilleure pour tous », p. 195.

Jean Philippe PIERRON, « À cet endroit précis où les liens font mal : La justice familiale selon l'espérance », p. 207.

Bertrand DUMAS, « Spiritualité et théologie catholiques du mariage au risque du modèle religieux. Un rapprochement contemporain à interroger », p. 219.

Joël CLERGET, « La famille en archipel. Approche psychanalytique de la famille », p. 235

Martine SEGALEN, « Us et abus de l'ethnologie pour éclairer les transformations de la famille d'aujourd'hui », p. 249.

Carole PETIT, « Droit de la famille *versus* Droit des étrangers : entre rapprochements et tensions. *L'exemple de la fragilisation du lien de la filiation par les dispositifs de lutte contre les reconnaissances frauduleuses* », p. 265.

Julie HENRY et Laure MARMILLOUD, « Dignité et fin de vie : enjeux sociétaux d'une expérience singulière », p. 279.

QUATRIÈME PARTIE : NOUVEAUX ENJEUX POUR LA JUSTICE

Yan PLANTIER, « Les horizons métaphysiques pré-interprétatifs du jugement pénal », p. 295.

Marion WAGNER, « Famille et détention: de la difficulté de maintenir des liens », p. 303.

Alexandre DELAVAY, « Laïcité et prisons françaises : applications juridiques et perspectives », p. 325.

Clarisse BRUNELLE-JUVANON, « Le procès Dominic Ongwen à la CPI : l'impossible narration d'un enfant soldat », p. 339.

Pascale BOUCAUD, « La traite d'êtres humains en Europe », p. 349.

CINQUIÈME PARTIE : EMMA AU PLUS PRÈS

Valérie AUBOURG et Hugues FULCHIRON, « Libre traversée d'un siècle », p. 371.

« Témoignages familiaux - Emma vue par les siens », p. 423.

« "*Emma Gounot faisait honneur au diocèse de Lyon !*" Interview du père Christian Montfalcon », p. 433.

418. Gouron (André), 2000

Excerptiones iuris : studies in honor of André Gouron,
Berkeley, Calif. : Robbins Collection, 2000, 827 p. (40 contrib.)

Mario ASCHERI, « *Un trittico da Siena nel Quattrocento* », p. 17.

Manlio BELLOMO, « *"Tus commune" e "ius proprium". Riflessioni su tendenze e aspetti della storiografia giuridica europea sul medioevo* », p. 35.

Kees BEZEMER, « *A French Gentleman in Italy or* Bal masqué *of the Ultramontani* », p. 49.

Marguerite BOULET-SAUTEL, « Le notaire contre le *Jus civile* au Moyen Age en région parisienne », p. 71.

Adriano CAVANNA, « *Mito e destini del* Code Napoléon *in Italia (riflessioni in margine al Panegirico a Napoleone Legislatore di Pietro Giordani)* », p. 83.

Ennio CORTESE, « *Philippus Probus, canonista gallicano della prima metà del '500* », p. 117.

Barbara DÖLEMEYER, « *Iura et cameralia: Gießener Professoren zwischen Reformabsolutismus und Frühliberalismus* », p. 147.

Bernard DURAND, « Maîtres Popelin, Chauvin et Le Vigoureux, pionnières du Barreau », p. 163.

Robert FEENSTRA, « Le *Margarita legum* ou *Compendium ad omnes materias iuris civilis inveniendas* faussement attribué à Oldrade (= *Aldracus*) », p. 177.

Antonio GARCIA Y GARCIA, « *Arengas académicas de la Universidad de Lérida (s. XIV-XV)* », p. 205.

Jean GAUDEMET, « Les persistances du droit romain dans les traditions juridiques occidentales », p. 227.

Jean-Louis GAZZANIGA, « Avocats, littérateurs et érudits au XVI^e siècle », p. 261.

Henri GILLES, « *Dominus Albanus, Legum Doctor* », p. 283.

Gerard GIORDANENGO, « *Machinationibus callidis* ou le bout de l'oreille du *jus commune* (Paris 1254) », p. 291.

Philippe GODDING, « L'influence du droit romano-canonique en Brabant au milieu du XV_e siècle : le rôle du Conseil princier », p. 311.

Aquilino IGLESIA FERREIROS, « *Calasso, hoy. Una experiencia hispana* », p. 323.

Jacques KRYNEN, « Qu'est-ce qu'un Parlement qui représente le roi ? », p. 353.

Anne LEFEBVRE-TEILLARD, « *Cum unica et virgine* », p. 367.

Maïte LESNE-FERRET, « Démocratie et désignation des consuls dans des villes médiévales du sud de la France », p. 385.

Domenico MAFFEI, « *Giuristi dalle due patrie: Bon de Curtili fra Bresse e Brescia, Vital de Cabannes, Conte di Sacco ed altri fra Napoli e Provenza* », p. 403.

Laurent MAYALI, « Fiction et pouvoir de représentation en droit canonique médiéval », p. 421.

Heinz MOHNHAUPT, « *Die Differentienliteratur als Ausdruck eines methodischen Prinzips früher Rechtsvergleichung* », p. 439.

Knut Wolfgang NÖRR, « *Was man nicht verschweigen darf Zur Dispensation vom Verbot der Benefizienhäufung: eine Momentaufnahme im Speculum des Duranti* », p. 459.

Leah OTIS-COUR, « *Gratian's revenge* : Le mariage dans les "romans de couple" médiévaux », p. 469.

Antonio PADOA-SCHIOPPA, « *La storia del diritto italiano: una identità problematica* », p. 483.

Carlos PETIT, « *Harvard en Lyon. Lecturas de Roscoe Pound en el Institut de Lambert* », p. 503.

Michel PETITJEAN, « La condition de la veuve dans les testaments languedociens (XII-XV^e siècle) », p. 555.

Hilde DE RIDDER-SYMOENS, « Redevance réelle ou personnelle? À propos d'une consultation donnée à un arbitre lausannois », p. 565.

Jean-François POUDRET et Lucien MASMEJAN, « Les Tournaisiens aux études avant la fondation de l'Université de Louvain (1425) », p. 589.

Albert RIGAUDIERE, « Le statut juridique du bourgeois d'après Jean Boutillier », p. 607.

Max TURULL RUBINAT, « *Universitas, commune, consilium* : Sur le rôle de la fiscalité dans la naissance et le développement du conseil (Catalogne, XII-XIV^e siècles) », p. 637.

Germain SICARD, « L'utilisation du droit romain par les rédacteurs du Code Civil : Le droit de la famille », p. 679.

Frank SOETERMEER, « Un problème quotidien de la librairie à Bologne : "*Minora*" manquants », p. 693.

Peter STEIN, « *A Seventeenth-Century English View of the European jus commune* », p. 717.

Michael STOLLEIS, « *Deutsch-Französische Debatten um den Ursprung der Menschenrechte* », p. 729.

Waceaw URUSZCZAK, « Enseignants du droit à Reims au XII^e siècle », p. 741.

R. C. VAN CAENEGEM, « L'Étatde droit dans la Flandre médiévale », p. 759.

Henri VIDAL, « *Nemo militans Deo*... (II^e épitre à Timothée, 2, 4) », p. 773.

Michel VIDAL, « Le juge de paix et le cheval fourbu », p. 787.

Armin WOLF, « *Legimus apud Platonem. Ein Gesetz Alfons' des Großherzigen für Sizilien aus dem Jahre 1433 im europäischen Kontext* », p. 817.

419. Goy (Raymond), 1998

***Du droit interne au droit international : le facteur religieux et l'exigence des droits de l'homme : mélanges Raymond Goy*, Mont-Saint-Aignan : Publications de l'Université de Rouen, 1998**

Michèle BEGOU-DAVIA, « Le Doyen Jalabert, premier Doyen de la Faculté de Droit de Nancy », p. 15.

Pierre MARIETTE, « Bilan du C.U.R.E.T. à travers le cas de Rouen », p. 25.

I- DROIT INTERNE, THEORIE DU DROIT ET DROITS DE L'HOMME

Pierre ALBERTINI, « La codification du droit de l'environnement », p. 33.

Catherine BLAIZOT-HAZARD, « La liberté- indépendance du chercheur public en droits allemand et français », p. 43.

Patrick COURBE, « Réflexions sur la réforme du droit de la nationalité par la loi du 16 mars 1998 », p. 53.

Marc DEBENE, « Les droits des élèves », p. 63.

Constance GREWE, « L'actualité du droit constitutionnel ou la résurrection d'une discipline juridique », p. 85.

Yoïchi HIGUCHI, « De la possibilité et de la problématique de la "réception" de la conception des droits de l'Homme : quelques leçons tirées de 140 ans d'expérience japonaise », p. 97.

Geneviève KOUBI, « Réflexions sur les distinctions entre droits individuels, droits collectifs et "droits de groupe" », p. 105.

Jacques MEUNIER, « Les principes non écrits dans la jurisprudence constitutionnelle et administrative. Éléments de cartographie », p. 119.

Léopold PEYREFITTE, « Droit de l'espace : droit public, droit privé ou droit autonome ? », p. 131.

Michel TROPER, « Constitutionnalisme et démocratie », p. 143.

II - RELIGION ET DROITS DE L'HOMME

André DAMIEN, « Islam de France ou Islam en France. Essai de réponse à la crise culturelle de l'Islam », p. 153.

Eloi DIARRA, « La liberté religieuse au Mali », p. 161.

Tadakazu FUKASE, « La liberté religieuse dans la démocratie libérale et pacifique selon la constitution japonaise de 1946 », p. 179.

Patrice GELARD, « L'influence des philosophies et des religions orientales sur le droit », p. 193.

Alexandre KISS, « Les garanties internationales de la liberté des religions, mais de quelles religions ? », p. 199.

Michel MIAILLE, « Leçons politiques de l'Edit de Nantes », p. 207.

Richard MOULIN, « Service public et convictions religieuses : la neutralité illusoire ? », p. 217.

Arnaud DE RAULIN, « Le Mont Athos et la liberté religieuse en Grèce », p. 236.

Raymond RANJEVA, « Une action oecuménique en politique : l'exemple de Madagascar », p. 263.

Patrice ROLLAND, « Le fait religieux devant la Cour européenne des droits de l'Homme », p. 271.

III - DROIT INTERNATIONAL (PRIVE ET PUBLIC) ET DROITS DE L'HOMME

Françoise ALT-MAES, « L'intérêt de l'enfant et ses relations personnelles avec les grands parents en droit interne et dans la Convention sur les droits de l'enfant », p. 289.

Emmanuel DECAUX, « Arbitrage et diplomatie: le "Carthage" et "Manouba" revisités », p. 309.

Jacques FOYER, « La Convention européenne des droits de l'Homme et l'exception d'ordre public international », p. 333.

Nicole GUIMEZANES, « Le respect des principes démocratiques et droits de l'Homme dans les relations conventionnelles de l'Union européenne avec les pays tiers », p. 349.

Armelle RENAUT-COUTEAU, « Le respect des principes démocratiques et des droits de l'Homme dans les relations conventionnelles de l'Union européenne avec les pays tiers », p. 369.

Dominique ROSENBERG, « Les Roms, une minorité européenne », p. 381.

Serge SUR, « Le contrôle des flux d'armes légères et la prévention constitutionnelle et administrative. Éléments de cartographie des conflits interétatiques », p. 399.

Paul TAVERNIER, « Le droit international dans la jurisprudence de privé ou droit autonome ? », p. 411.

Gérard TEBOUL, « Le Conseil d'État et la Convention de Vienne sur le droit des traités (1969) », p. 429.

Hubert THIERRY, « L'entrée en vigueur du TICE (Traité d'interdiction complète des essais nucléaires) », p. 449.

Daniel VIGNES, « Une bouteille "à moitié vide ou à moitié pleine" : Amsterdam », p. 455.

420. Graven (Jean), 1969

Études en l'honneur de Jean Graven,
Genève : Librairie de l'Université : Georg, 1969, 181 p. (11 contrib.)

Marc ANCEL, « La protection des droits de l'homme selon les doctrines de la défense sociale moderne », p. 1.

Giuseppe BETTIOL, « *Diritto penale e tipi di stato di diritto* », p. 13.

Jean CONSTANT, « La répression de l'insolvabilité frauduleuse en droit belge », p. 21.

Paul CORNIL, « Droit pénal et monde moderne », p. 41.

Oskar A. GERMANN, « *Zum bedingten Strafvollzug nach schweizerischem Recht* », p. 57.

Hans-Heinrich JESCHECK, « *Gedanken zur Reform des deutschen Auslieferungsgesetzes* », p. 75.

Leszek LERNELL, « Réflexions sur l'essence de la peine privative de liberté. De certains aspects psychologiques et philosophiques de la peine de prison », p. 91.

Gerhard O.W. MUELLER, « *Two enforcement models for international criminal justice* », p. 107.

Ivan NENOV, « Le droit pénal bulgare et l'humanisme socialiste », p. 117.

Hans SCHULTZ, « Les droits de l'homme et le droit extraditionnel suisse », p. 135.

Vital SCHWANDER, « *Rechtsstaatliche Grundsätze im Auslieferungsrecht* », p. 147.

421. Grawitz (Madeleine), 1982

Études dédiées à Madeleine Grawitz : Liber amicorum, **Paris : Dalloz, 1982**

Méthodologie

Patrick CHAMPAGNE, « Statistique, monographie et groupes sociaux », p. 3.

Alain GRAS, « Le nouvel évolutionnisme social ou l'ancien temps de l'idéologie », p. 17.

Jean-Marc LECH, « Petite musique d'un sondeur en miroir », p. 35.

Rémi LENOIR, « Obstacles épistémologiques et obstacles sociaux : l'exemple de la sociologie de la vieillesse », p. 39.

Jean MASTIAS, « Sur l'expérimentation sociale du vidéotex », p. 55.

Dominique MERLLIE, « Sur la production de données statistiques : l'origine sociale des étudiants », p. 77.

Evelyne PISIER-KOUCHNER, « Réflexions sur l'enseignement de l'histoire des idées politiques », p. 99.

Pierrette RONGERE, « De l'étude du syndicalisme à la pratique de l'éducation ouvrière : le cas de l'Ecole du Wisconsin », p. 109.

Jean-Paul TRYSTRAM, « Réflexions sur les tableaux statistiques », p. 125.

Science politique

Pierre ANSART, « Pour l'analyse des sensibilités politiques », p. 141.

Raphaël DRAÏ, « La politique comme un art : essai sur les rapports entre l'épistémologie de la science politique et l'épistémologie de la création artistique », p. 153.

Françoise DREYFUS, « Œdipe : hors la loi. Le parricide dans l'Antiquité gréco-romaine », p. 169.

Bernard LACROIX, « Vrai ou faux village : dénégations, mises en scène et faux-semblants », p. 179.

Jean LECA, « À propos de l'État: la leçon des « Etats non occidentaux » », p. 201.

Silia X. NICOLAÏDOU, « Le mouvement féministe grec : essai d'évaluation critique », p. 231.

Loïc PHILIP, « L'influence de la pensée d'Henri de Man sur le socialisme français », p. 249.

Ivo RENS, « De la camera obscura au rétroviseur comme générateurs d'idéologies », p. 261.

Gérard SOULIER, « Science politique et liberté(s) », p. 273.

Yves TAVERNIER, « Les paysans dans la société française », p. 291.

Culture

André BASDEVANT, « Une tentative politique de culture populaire », p. 301.

Paul BOUCHET, « Goutelas-en-Forez. Une expérience culturelle en milieu rural », p. 311.

Augustin GIRARD, « Les industries culturelles : pourquoi ? quoi ? comment ? », p. 315.

Jean-Pierre LASSALE, « L'Education nationale est-elle une société bloquée ? Essai d'illustration d'un concept », p. 337.

Henri LEFEBVRE, « Lettre à Madeleine Grawitz à propos de "Hélène ou la joie de vivre" », p. 351.

Lucien MAREST, « Des ouvriers et du théâtre », p. 357.

Etienne PHILIBERT, « Egalités des chances », p. 363.

Maurice PIOLET, « "Le pain de l'esprit", témoignage d'un autodidacte », p. 367.

André ROUSSIN, « De l'adaptation », p. 387.

Droit et sciences sociales

Jean-Pierre COT, « Le contrôle parlementaire de la politique européenne en France », p. 395.

Jean DUBOST, « Théories explicites et implicites dans les pratiques d'intervention psychosociologiques », p. 405.

Yvette KATAN, « L'enseignement de la morale et de l'instruction civique sous la III^e^ République jusqu'en 1914 », p. 419.

Jean LABASSE, « La tension Paris - Province », p. 439.

Denis LAMBERT, « Faut-il renoncer aux comparaisons économiques internationales ? », p. 449.

Béatrice LANDERER, « Un précurseur méconnu : Arthur-Maurice Hocart », p. 461.

Martine MEUSY, « Le rejet du Traité de Versailles par le Sénat américain : l'opposition Wilson-Cabot Lodge », p. 471.

Max PAGES, « Mélodrame amoureux et systèmes socio-mentaux », p. 489.

Robert PAGES, « Les régulations éthico-politiques de la psychologie : spécificité et aspects euristiques », p. 503.

Aloïs SCHUMACHER, « La politique ouest-allemande à l'égard de la France (Bilan et prospectives) », p. 525.

Daniel VIGNES, « Quatre années de développement de la politique communautaire de la pêche », p. 541.

422. Greffe (François), 2023

Mélanges en l'honneur de François Greffe,
Paris : LexisNexis ; Strasbourg : CEIPI : Université de Strasbourg, 2023

PARTIE 1. EUROPE DE L'OUEST

Yves REBOUL, « France. Le projet de réforme du droit des dessins. Plaidoyer *pro domo* », p. 21.

Isabelle FERRANT et Nicolas BERTHOLD, « Benelux. Théorie de la multiplicité des formes et cumul des protections en droit benelux après les arrêts Doceram, Cofemel et Brompton », p. 65.

Gertjan VAN DEN HOUT, « Pays-Bas. Le cumul des protections et la question de la multiplicité des formes », p. 91.

Christof VIEL, « Allemagne. Le droit allemand des dessins et modèles », p. 117.

Georg S. MAYER, « Autriche. La protection des dessins et modelés et des droits d'auteur en Autriche. Une affaire parallèle », p. 147.

Hermine LACOUR, « Suisse. Le cumul partiel de la protection des designs en Suisse. Absence de multiplicité des formes », p. 157.

PARTIE 2. EUROPE DU NORD

Ian BISHOP, « Grande-Bretagne. Le principe du cumul des protections et la multiplicité des formes en Grande-Bretagne », p. 167.

PARTIE 3. EUROPE DU SUD

Elia SUGRANES, « Espagne. Le cumul de protection par le droit des dessins et modèles et le droit de la propriété intellectuelle en Espagne », p. 177.

Gonçalo MOREIRA RATO, « Portugal. La protection des dessins et modèles au Portugal », p. 201.

Paolina TESTA, Italie. Le cumul des protections et le critère de la multiplicité des formes en Italie », p. 219.

Yannis CHRYSSOSPATHIS, « Grèce. Le cumul des protections et la multiplicité des formes en Grèce », p. 227.

PARTIE 4. EUROPE DE L'EST

Igor B. NESTORUK et Anna TISCHNER, « Pologne. La protection des dessins et modèles industriels et sur le fondement des droits d'auteur. Entre passé et avenir », p. 231.

Natalia KAPYRINA, « Russie. Coexistence du droit d'auteur et des dessins et modèles en droit russe. Approche historique », p. 257.

423. Grellier (Claude), 2018 (LEH éd.)

***Mélanges en l'honneur de Claude Grellier : droit de la santé, responsabilité et réparation,* Bordeaux : Les Études Hospitalières édition, 2018, 223 p. (17 contrib.)**

PREMIÈRE PARTIE : DROIT DE LA SANTÉ

Lucien BOUIS, « Santé, droit des usagers, responsabilité, réparation », p. 13.

Dorothée DIBIE, « L'état des personnes dans tous ses états », p. 25.

Sylvie CHAPPANT, « La difficile conciliation entre le droit des marques et la santé publique », p. 37.

Hélène GAUMONT-PRAT, « Réflexions sur la révision de la loi relative à la bioéthique », p. 49.

Sara Shana PIERRE-LOUIS, « La protection de la santé par la prévention des risques sanitaires », p. 61.

Pierre ZEMOR, « Propos sur les effets de quelques avancées du droit en faveur d'une meilleure prise en considération des patients et usagers du système de santé », p. 69.

DEUXIÈME PARTIE : RESPONSABILITÉ

Bénédicte BEVIERE-BOYER, « Plaidoyer en faveur du renforcement de la responsabilité des professionnels de santé », p. 85.

Eva BIERONSKI, « Le paradoxe de la responsabilité médicale en cas de consentement vicié lors d'une IVG », p. 101.

Yves GRELLIER, « Hospitalité et responsabilité : l'exemple des malades étrangers », p. 117.

Isis LEVI, « L'irresponsabilité pénale en raison d'un trouble mental : la place des neurosciences face à l'expertise psychiatrique », p. 123.

Béatrice PARANCE, « Le droit face aux risques incertains en matière de santé et d'environnement », p. 129.

Xavier PRETOT, « Quand la Cour de cassation figurait dans la Constitution », p. 145.

TROISIÈME PARTIE : RÉPARATION

Frédérique DREIFUSS-NETTER, « Les victimes d'infractions, victimes de la double nature de l'action civile ? », p. 155.

Jean-François KRIEGK, « La réparation des accidents de santé devant le juge judiciaire: un parcours d'obstacles dans un paysage recomposé », p. 163.

Amina MECHRAOUI, « "*Patent Trolling*" : une manifestation d'abus de droit toujours peu admis », p. 183.

Florence LAROCHE-GISSEROT, « La réparation du préjudice de santé à travers une action de groupe: l'exemple américain des class actions », p. 203.

QUATRIÈME PARTIE : HOMMAGES

Dominique GARREL, « C'est compliqué », p. 219.

424. Grellier (Claude), 2018 (Mare & Martin)

Notes de musique, notes de jurisprudence : Mélanges en l'honneur de Claude Grellier,
Paris : mare & martin, 2018

Jean-Loup SALZMANN, « Sur les pentes de l'Aigoual », p. 21.

Jean LAINGUI, « L'U.F.R. de sciences juridiques de Vincennes », p. 25.

Pierre-Olivier CHAUMET, « Aux origines de l'UFR droit de Paris 8 : une équipe pédagogique au profil atypique », p. 29.

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

Jean-François MBAYE, « Genèse d'une réparation du préjudice corporel », p. 37.

PREMIÈRE PARTIE : LE MUSICIEN ET LE DROIT

CHAPITRE 1. NOTES DE JURISPRUDENCE

Naouel ABBAS, « De Jean-Sébastien Bach à Jean Carbonnier : quand la musique et le droit s'unissent ? », p. 47.

Karim BELKACEM, « L'art de jouer et d'enseigner », p. 49.

Maryse CASTELLO, « Ses paroles et son violoncelle », p. 51.

Feriel FEZZANI, « La mélodie de la justice », p. 53.

Stéphie MARSEILLE, « Aux portes de la philosophie », p. 55.

Roselyne N'GUILU, « C'est l'histoire d'une rencontre musicale… », p. 59.

CHAPITRE 2. LA LITTÉRATURE ET LA MUSIQUE

Léo WADA, « Notes de littérature, notes de jurisprudence : la justice dans les romans de Kafka », p. 63.

CHAPITRE 3. LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET LA MUSIQUE

Catherine PUIGELIER, « Le violon et le violoncelle peuvent-ils être des instruments de la recherche biomédicale ? », p. 73.

SECONDE PARTIE : LE JUGE ET LE DROIT

CHAPITRE 1. NOTES DE JURISPRUDENCE

David CHEMMI, « "*… Le malheur veut que qui veut faire l'ange fait la bête…*" », p. 111.

Djelloul KAB, « Excepté l'Angleterre », p. 117.

Quentin SEVERELLI, « Un droit des robots autonomes ? », p. 119.

Christophe WILLMANN, « À la croisée du droit du travail, pénal et administratif : travailleur en détention ou détenu au travail ? », p. 127.

CHAPITRE 2. LA MÉDICAMENTATION ET LA JUSTICE

Jean-Florent AKOU'OU, « Les médicaments substitutifs dans la prise en charge de la dépendance aux opiacés », p. 153.

Jonathan MORIZOT « Droit et innovations médicamenteuses », p. 187.

Émilie LOUVEL, « Dispositif de lutte contre les "enfants Dépakine" », p. 207.

CHAPITRE 3. L'EXPERTISE ET LA JUSTICE

Pascal GAUTHIER, « Le secret médical, entre protection et partage », p. 231.

Yameldine ALOUACHE, « L'impartialité et l'indépendance de l'expert judiciaire au regard du droit français et de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme (Art. 6 § 1) », p. 255.

425. <u>Grimaldi (Michel), 2020</u>

Mélanges en l'honneur du Professeur Michel Grimaldi,
Paris La Défense : Defrénois un savoir-faire de Lextenso, 2020

Jean AULAGNIER, « Le capital décès des contrats d'épargne vie : rapportable et réductible, analyse économique », p. 1.

Charles BAHUREL, « La mort de la Mort », p. 15.

Nicolas BALAT, « À propos du nouveau droit commun des contrats », p. 27.

Jean-Louis BAUDOUIN, « La responsabilité de l'avocat pour procédures abusives », p. 43.

Li BEI, « Les caractéristiques du droit chinois des successions en droit comparé », p. 57.

Alain BENABENT, « Le remariage entre… les mêmes », p. 75.

Frédéric BICHERON, « La transmission à cause de mort des données personnelles », p. 81.

Christine BIQUET-MATHIEU, « De la flexibilité de l'hypothèque quant aux créances garanties », p. 95.

Mircea BOB, « L'article 684 de l'ancien Code civil roumain, ou le destin (finalement bénéfique) d'un expédient législatif », p. 115.

Julien BOISSON, « Les pluralités d'indivisions », p. 129.

Gilles BONNET, « Le cantonnement, une institution délaissée par les notaires ? », p. 165.

Gilberto BOUTIN, « Sur l'insolvabilité du droit de succession en droit international privé panaméen », p. 177.

Mauro BUSSANI, « Plaidoyer pour la démondialisation du droit américain (et pour une nouvelle vision du droit de l'Europe) », p. 189.

Gérard CHAMPENOIS, « L'article 1415 du Code civil : protection efficace ou aléatoire ? », p. 205.

Anne-Sophie CHONE-GRIMALDI, « Le droit de la concurrence est-il compatible avec les méthodes du droit continental ? », p. 217.

Dany COHEN, « La croissance des Gafam et le droit des concentrations d'entreprises », p. 235.

Reinhard DAMMANN, Anaïs ALLE, « À la recherche d'une cohérence entre sûretés réelles et droit des procédures collectives », p. 259.

Diana DANKERS-HAGENAARS, « Le fabuleux destin juridique d'un canal en Provence. Réflexions sur l'imprévision et son introduction dans le droit civil français », p. 275.

Jean-Paul DECORPS, « Le rayonnement du droit continental au XXIe siècle », p. 287.

Paul DELNOY, « L'état en Belgique du droit civil de la succession légale au terme de près de dix lustres de réformes », p. 307.

David DEROUSSIN, « Place de la volonté et rôle de l'écrit en matière contractuelle d'après quelques sources de l'époque franque », p. 337.

Philippe DUBOIS, « "Mettre fin/prendre fin" : l'exemple de la procédure de conciliation », p. 361.

Philippe DUPICHOT, « Un code de droit des affaires pour l'Europe », p. 373.

Claire FARGE, « Autour de la faculté de révocation de la réversion d'usufruit », p. 393.

Sophie GAUDEMET, « Devenir des libéralités et des avantages matrimoniaux au divorce. Pour en finir avec de dernières incertitudes », p. 415.

Alain GHOZI, « La clause de substitution d'une personne : une autre obligation facultative », p. 429.

Charles GIJSBERS, « Quelques remarques sur le formalisme de la vente immobilière », p. 441.

Michel GIRAY, « Le devoir d'optimisation fiscale », p. 451.

Marie GORE, « Le délit d'ingérence dans la succession : une dérive américaine », p. 467.

Michèle GREGOIRE, « Libertés, fluctuations, charges et compartiments du patrimoine », p. 477.

Cyril GRIMALDI, « La coexistence du droit de jouissance spéciale, de l'usufruit et des servitudes », p. 487.

Jérôme HUET, Dominique SAVOURE, « Que reste-t-il de la subrogation par le débiteur ? », p. 507.

Maxime JULIENNE, « Un contractant peut-il obliger solidairement ses héritiers ? », p. 517.

Azzédine KETTANI, « L'inégalité successorale en islam : la femme héritière », p. 529.

Ichiro KITAMURA, « Du non-droit de la famille au Japon », p. 553.

Elena LAUROBA, « Les pactes successoraux d'attribution particulière en droit civil catalan : leur fonction pour la sauvegarde des entreprises familiales », p. 567.

Brigitte LEFEBVRE, « De certaines atteintes à la liberté de tester en droit québécois », p. 583.

François LETELLIER, « L'exécuteur testamentaire ce mal-aimé ou l'avenir d'une institution délaissée », p. 599.

Alain LEVASSEUR, « Le droit continental : vu et défini par la *common law* », p. 619.

Patrick MAISTRE DU CHAMBON, « La diffusion du droit français à l'épreuve de la construction des bases de données jurisprudentielles », p. 633.

Valérie MALABAT, « Le testament de Chateaubriand… ou droit pénal et volonté du défunt », p. 643.

Philippe MALINVAUD, « Le pouvoir judiciaire au XXI^e^ siècle », p. 653.

Tadaki MATSUKAWA, « La réforme du droit des successions en 2018 au Japon et son esprit (la lettre et l'esprit) », p. 667.

Denis MAZEAUD, « Donations partages, libéralités plurielles et essentielles… Bref hommage à l'homme qui m'a donné tant », p. 679.

Benoît MOORE, « Dessine-moi une famille », p. 683.

Karen MUNOZ VILLAGRA, Carlos PIZARRO WILSON, « La clause d'indemnité : regard du droit continental », p. 697.

Dien NGUYEN, « L'influence du droit romano-germanique sur le nouveau Code civil vietnamien », p. 707.

Marc NICOD, « Un certain Aebutius Libéralis », p. .719

Sophie PELLET, « Les pactes sur succession future : prohiber ou encadrer ? », p. 729.

Hugues PERINET-MARQUET, « Temps de l'innovation et temps du droit », p. 739.

Pascal PICHONNAZ, « Le nouveau régime de la renonciation à la prescription en droit suisse : un chant du cygne ? », p. 747.

Hélène POIVEY-LECLERCQ, « Une famille sans toit ? », p. 767.

Arnaud RAYNOUARD, « Comparaison n'est pas raison : *benchmarks*, concurrence normative et attractivité du droit », p. 777.

Bernard REYNIS, « L'acte authentique du notaire : la reine des preuves écrites ! », p. 791.

Anabel RIANO SAAD, « La situation de la caution dans le cas d'une cession de créance, une approche franco-colombienne », p. 803.

Nacira SAADI, « L'emprise du religieux en droit algérien des successions : réflexion sur le prisme de l'égalité successorale », p. 819.

Jean-François SAGAUT, « L'égalité successorale authentiquement…sans réserve ! », p. 825.

Jorge Sanchez CORDERO, « L'accès à la culture : les défis du régime juridique mexicain », p. 883.

Claire SEJEAN-CHAZAL, « L'opposabilité des donations immobilières, ou la fin d'un manque de sagesse du législateur ? », p. 915.

Antoine TADROS, « L'indivision post-communautaire de droits sociaux : Essai sur un droit réel "finance" », p. 939.

Bernard VAREILLE, « L'égalité des enfants en droit des successions », p. 957.

Christophe VERNIERES, « La philanthropie et le droit des successions », p. 971.

Arnaud WALRAVENS, « L'exploitation versus la conservation des biens : une conciliation impossible ? L'exemple de la propriété foncière », p. 991.

Ana ZELCEVIC-DUHAMEL, « Un regard camusien sur le droit de la famille », p. 1019.

426. Gross (Bruno), 2009

***Des contrats civils et commerciaux aux contrats de consommation : mélanges en l'honneur du Doyen Bernard Gross*, Nancy : Presses universitaires de Nancy, 2009**

I. Droit des obligations

Olivier ANSELME-MARTIN, « Le sentiment de confiance, cause génératrice et sustentatrice du contrat », p. 21.

Bernard BOULOC, « Remarques sur la garantie professionnelle des notaires », p. 39.

Jean-Daniel BRETZNER, « Le tiers "indélicat" (Brèves observations sur l'un des aspects de la responsabilité du tiers, à raison de l'inexécution d'un contrat) », p. 53.

Gilles GOUBEAUX, « À propos de la restitution de l'*usus* », p. 63.

Thomas HATZIGAYOS, « Un Code européen des contrats. Mythe ou réalité ? », p. 77.

Caroline HOUIN-BRESSAND, « Durée de la prescription et nature de la créance », p. 103.

Liliane NAU, « Responsabilité pré- ou près contractuelle ? Variations sur un même thème en droit comparé franco-allemand », p. 117.

II. Droit des contrats spéciaux

Philippe BIHR, « Une demi-réussite : le mini-statut de la location d'emplacement publicitaire (Illustration des difficultés propres à l'art de légiférer) », p. 143.

Georges BONET, « Deux difficultés récurrentes d'exécution d'une licence de brevet consécutives au silence du contrat », p. 153.

Nicolas DAMAS, « Droit du bail et droit des obligations », p. 167.

Didier FERRIER, « L'achat pour revendre : un contrat méconnu », p. 179.

Thierry LAMBERT, « Le contrat de bière, ensemble contractuel », p. 191.

III. Droit de la consommation

Xavier HENRY, « Universalisme de la protection contre les clauses abusives et autonomie du droit de la consommation », p. 205.

Gillles PAISANT, « Retour sur la notion de non- professionnel », p. 231.

Sylvie PIERRE-MAURICE, « Les clauses abusives relatives au recours en justice et la superposition de règles protectrices », p. 241.

Isabelle RIASSETTO, « Prestation de services d'investissement et clauses abusives », p. 273.

Natacha SAUPHANOR-BROUILLAUD, « Le contrat de consommation et les contrats spéciaux », p. 305.

Claude WITZ, « L'énigmatique exception au principe d'interprétation des clauses contractuelles dans un sens favorable au consommateur », p. 321.

IV. Droit de l'arbitrage

Ludovic BERNARDEAU, « Sur les relations entre le droit communautaire et l'arbitrage », p. 333.

Olivier CACHARD, « De Bruxelles à New-York : L'arbitrage commercial international est-il soluble dans le Règlement CE 44/2001 concernant la compétence judiciaire, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale ? », p. 347.

Robert KOVAR, « L'arbitrage dans les décisions de la Commission des Communautés européennes en matière de contrôle des concentrations : Un arbitrage sous contrôle », p. 367.

V. Droit de l'entreprise

Thérèse AUBERT-MONPEYSSEN, « Les stratégies de contournement du contrat de travail », p. 391.

Andrée BRUNET, « De l'excessive sollicitude du législateur à l'égard du banquier qui prête à une entreprise en difficulté », p. 407.

François JACQUOT, « Fallait-il sauver la sauvegarde ? », p. 427.

Christine LEBEL, « Le paiement à l'épreuve des procédures collectives », p. 449.

Charles MBA-OWONO, « Société de fait et société créée de fait : une distinction empreinte de confusion en droit uniforme OHADA », p. 467.

Corinne REGNAUT-MOUTIER, « Le partenaire contractuel du débiteur en faillite », p. 503.

VI. Variétés

Lise CASAUX-LABRUNEE, « Agrégation de droit privé et sciences criminelles : vices et vertus du concours dit "interne" », p. 521.

Alain FOURNIER, « L'indivision entre époux communs en biens », p. 537.

Théo HASSLER, « L'image banale d'une personne ou le triangle des Bermudes du droit à l'image », p. 545.

Jean-Claude JAMES, « L'OHADA et la construction d'un espace juridique francophone », p. 555.

Jacques LEMONTEY, « De la Cour de cassation considérée comme une Cour suprême », p. 577.

Bruno PY, « Le médecin et la séduction », p. 587.

427. Grossen (Jacques-Michel), 1992

Mélanges en l'honneur de Jacques-Michel Grossen,
Bâle ; Francfort-sur-le-Main : Helbing & Lichtenhahn, 1992, 527 p. (41 contrib.)

1. Aspects généraux de droit privé

François KNOEPFLER, « La *House of Lords* et la définition de la matière "civile et commerciale" », p. 9.

Denis PIOTET, « La notion fédérale de l'acte authentique à l'épreuve de la doctrine », p. 19.

Emil W. STARK, « *Privatrecht und Privatrechtswirklichkeit* », p. 29.

2. Droit des personnes

François DESSEMONTET, « Le droit à sa propre image : droit de la personnalité ou droit à la publicité », p. 41.

Olivier GUILLOD, « Tests génétiques et protection de la personnalité. Quelques réflexions », p. 55.

Denis OSWALD, « Le règlement des litiges et la répression des comportements illicites dans le domaine sportif », p. 67.

Hans-Michael RIEMER, « *Kollektiv-Persönlichkeitsverletzungen ausserhalb des wirtschaftlichberuflichen Bereichs, insbesondere die Frage der Zulässigkeit eines Verbandsklagerechtes* », p. 83.

Wildhaber Luzius, « Nouvelle jurisprudence concernant l'art. 8 CEDH », p. 97.

3. Droit de la famille

Stephen M. CRETNEY, « *Power in the Family - The Revolution in English Law* », p. 109.

Maurice FAVRE, « La plaie du divorce. Essai de droit naturel », p. 119.

Michael FREEMAN, « *The Welfare of Children in England and New Zealand* », p. 131.

Heinz HAUSHEER, « *Fragliches und offene Fragen bei der Anwendung des neuen Eherechts* », p. 141.

Cyril HEGNAUER, « *Zur Revision des schweizerischen Familienrechts : Ursprung, Wandel und Ausfürhung eines Konzepts* », p. 153.

Marie-Thérèse MEULDERS-KLEIN, « Le printemps des grands-parents et le droit », p. 165.

Jean-François PERRIN, « La fixation des contributions pécuniaires en cas de vie séparée des époux », p. 181.

Ruth REUSSER, « *Die Familienwohnung im neuen Scheidungsrecht* », p. 191.

Bernard SCHNEIDER, « L'attribution des enfants lors du divorce des parents », p. 205.

Henri-Robert SCHÜPBACH, « Du moment de la dissolution du mariage », p. 217.

Kurt SIEHR, « *Rechtsvergleichende Betrachtungen zum Einfluss des Zivilstandsregisters auf das Familienrecht* », p. 231.

Martin STETTLER, « Quelques réflexions à propos de la réforme du droit tutélaire », p. 243.

4. Droit des successions

Jean GUINAND, « La date du testament olographe, condition de sa validité formelle », p. 255.

Paul PIOTET, « L'estimation d'un bien par le de cujus favorisant un ou des héritiers, et la réduction », p. 267.

5. Droits réels

Paul-Henri STEINAUER, « À propos des réunions de biens-fonds », p. 275.

Dieter ZOBL, « *Rechtsfragen zur Sondemutzung an Autoabstellplätzen bei Stockwerkeigentum* », p. 285.

6. Droit des obligations et droit économique

Bernard DUTOIT, « Droit de la concurrence déloyale et rapport de concurrence: un couple indissociable ? Un essai de réponse comparative », p. 297.

Gilles PETITPIERRE, « Absence de cause et enrichissement illégitime : pour un retour aux sources », p. 315.

Roland RUEDIN, « La reprise de biens: un terme technique à définir », p. 325.

Pierre WESSNER, « Quelques réflexions sur la prescription de l'action en dommages-intérêts et en réparation du tort moral dans la perspective de la révision totale du droit de la responsabilité civile », p. 337.

Pierre WIDMER, « Responsabilité du fait des produits et responsabilité du fait de l'organisation », p. 349.

7. Droit international public et droit européen

Jean-François AUBERT, « Entre le contrat et la loi : la Constitution du Canada », p. 365.

Lawrence COLLINS, « *The Marc Rich Case and Actions for Negative Declarations* », p. 385.

Christian DOMINICE, « Le grand retour du droit naturel en droit des gens », p. 399.

Olivier JACOT-GUILLARMOD, « La procédure d'avis consultatif devant la future Cour AELE », p. 411.

Mathias-Charles KRAFFT, « Quelques observations sur l'attitude de la Suisse à l'égard du droit international », p. 429.

Antoine MARTIN, « L'interprétation dite évolutive de termes insérés dans des traités internationaux.

Regards sur un arrêt du Tribunal fédéral suisse », p. 439.

Alois RIKLIN, « La Neutralité suisse et son évolution », p. 453.

Piermarco ZEN-RUFFINEN, « Responsabilité du fait des produits défectueux. Marché commun : la Directive du 25 juillet 1985 (85/374/CE) », p. 469.

8. Contributions sur des questions particulières

Carlo Augusto CANNATA, « *Tiberius Coruncanius, qui primuus publice profiteri coepit. L'inizio dell'insegnamento pubblico del diristo* », p. 485.

Philippe SCHWEIZER, « Quelques remarques sur le découpage du temps dans le nouveau code de procédure civile neuchâtelois », p. 497.

428. Groutel (Hubert), 2006

Responsabilité civile et assurances : études offertes à Hubert Groutel,
Paris : LexisNexis Litec, 2006

Maud ASSELAIN, « Droit des assurances de dommages : étapes marquantes de l'évolution récente », p. 1.

Jean-Luc AUBERT, « L'aléa et l'assurance sur la vie », p. 13.

Claude BELLEAU, « Faute intentionnelle et acte criminel en droit québécois des assurances », p. 23.

Claude J. BERR, « Survol en rase-mottes du droit de l'assurance aérienne », p. 39.

Jean BIGOT, « Les difficultés de la libre prestation de services en assurance », p. 51.

Philippe BRUN, « Observations sommaires sur la faute du conducteur victime dans la loi du 5 juillet 1985 », p. 65.

Marc BRUSCHI, « L'élimination des clauses abusives dans le contrat d'assurance », p. 71.

Philippe CONTE, « Le rôle de la causalité dans la loi du 5 juillet 1985 », p. 79.

Guy COURTIEU, « Chronique d'une maltraitance », p. 93.

Herman COUSY, « "L'arroseur arrosé" ou quelques considérations sur la responsabilité civile des autorités de surveillance du secteur financier », p. 105.

Philippe DELMAS SAINT-HILAIRE, « Nouvelle filiation et successions (après l'ordonnance du 4juillet 2005) », p. 119.

Georges DURRY, « La distinction de la condition de la garantie et de l'exclusion de risque (Une proposition de réforme pour trancher le nœud gordien) », p. 129.

Marcel FONTAINE, « Pluralité d'assurances et assurances "cumulatives" : approches comparatives et problèmes récents », p. 145.

Jean HAUSER, « Les qualifications opportunistes ou la vengeance de la logique ! », p. 155.

Sophie HOCQUET-BERG, « Les prédispositions de la victime », p. 169.

Patrice JOURDAIN, « À propos de l'assiette des recours des tiers payeurs », p. 189.

Jérôme KULLMAN, « Le contrat d'assurance à l'épreuve du revirement de jurisprudence (ou le revirement de jurisprudence à l'épreuve du contrat d'assurance) », p. 203.

Jean-Pierre LABORDE, « La notion de risque en droit des assurances et en droit de la sécurité sociale », p. 235.

Fabrice LEDUC, « Déchéance pour déclaration tardive de sinistre et préjudice de l'assureur », p. 247.

Patrick MAISTRE DU CHAMBON, « Brèves observations sur quelques aspects de l'avant-projet de recodification du droit de la responsabilité civile », p. 263.

Luc MAYAUX, « L'assurance entre proportion et excès », p. 279.

Lydia MORLET, « La faute caractérisée dans le droit de la responsabilité civile », p. 291.

Jean PECHINOT, « L'indemnisation du dommage corporel en équation ? », p. 321.

Michel PERIER, « L'assureur et l'aversion aux risques », p. 329.

Philippe PIERRE, « La valeur du contrat d'assurance sur la vie », p. 345.

Stéphanie PORCHY-SIMON, « La nécessaire réforme du droit du dommage corporel », p. 359.

Christophe RADE, « Faut-il reconnaître l'existence d'un principe général de responsabilité du fait d'autrui », p. 375.

Jean Guirec RAFFRAY, « L'arrêt Leroux et ses suites », p. 391.

Jacques-Henri ROBERT, « Enseigner le droit en Afrique », p. 401.

Jean-Christophe SAINT-PAU, « La distinction des droits de la personnalité et de l'action en responsabilité civile », p. 405.

Sandrine SANA-CHAILLE DE NERE, « Accident de la circulation, indemnisation des victimes et élément d'extranéité: mobilisation générale pour les techniques de droit international privé », p. 415.

Philippe SIMLER, « Petite histoire d'un revirement de jurisprudence: les intérêts moratoires relèvent-ils de la garantie financière ou de l'assurance de responsabilité ? », p. 429.

Hadi SLIM, « Les procédures d'indemnisation amiable et la garantie d'accès au juge », p. 437.

François TERRE, « L'être et l'avoir ? La personne et la chose », p. 459.

Antoine VIALARD, « Contrat-type et clauses manuscrites : petit voyage dans le passé comme démonstration de la relativité restreinte », p. 469.

429. Grua (François), 2023 - *Recueil*

« Les divisions du droit et autres textes », Tours : s. e., 2023, 164 p.

« Les divisions du droit [*RTD civ.* 1993 p. 59] », p. 7.

« La responsabilité civile de celui qui fournit le moyen de causer un dommage [*RTD civ*., 1994 p. 1] », p. 20.

« La fée et l'horloge [*RTD civ.* 2001 p. 319] », p. 29.

« Qu'est-ce qu'un compte en banque ? [*Recueil Dalloz* 1999 p. 255] », p. 35.

« Le dépôt de monnaie en banque [*Recueil Dalloz* 1998 p. 259] », p. 43.

« L'obligation et son paiement [*Mélanges Yves Guyon*, Dalloz, 2003] », p. 49.

« Le Code civil, code résiduel [*RTD civ.* 2005 p. 253] », p. 61.

« Fiction et réalité dans le passage à l'euro [*Recueil Dalloz* 1997 p. 130] », p. 64.

« À propos des ordres de paiement en général [*Recueil Dalloz* 1996 p. 172] », p. 69.

« Le prêt consensuel [*Recueil Dalloz* 2003 p. 1492] », p. 77.

« L'affectation d'un crédit ou d'un dépôt en compte [avec Aurélien Viratelle, *JCP* 1995.I.3836] », p. 85.

« Analyse critique de l'examen d'entrée au centre régional de formation professionnelle des avocats [*Les petites affiches*, 13 mars 1996, n°32, p. 26] », p. 93.

« À propos des cessions de créances par transmission d'effets [*Recueil Dalloz*, chron. p. 261] », p. 97.

« Les effets de l'aléa et la distinction des contrats commutatifs et aléatoires [*RTD civ.* 1983 p. 263] », p. 108.

« Le cautionnement réel [*JCP* 1984.I.3167] », p. 131.

« Sur le silence gardé après réception du relevé de compte et la remise en cause de l'intérêt appliqué au découvert [*Revue de droit bancaire et de la bourse*, 1990, p. 62] », p. 151.

« Le nouveau régime de l'écu en droit privé français [*Revue de jurisprudence commerciale*, 1993, p. 227] », p. 155.

430. Guchet (Yves), 2008

Droit, politique et littérature : mélanges en l'honneur du professeur Yves Guchet,
Bruxelles : Bruylant, 2008, 645 p. (29 contrib.)

PARTIE I. REGARDS TRANSVERSAUX SUR LE DROIT FRANÇAIS

Pierre AVRIL, « Le statut de l'opposition ou l'introuvable discrimination positive », p. 3.

Anne-Sophie CHAMBOST, « Proudhon et les juristes. Actualité de la pensée proudhonienne au tournant du XIX^e^ siècle », p. 15.

Bruno DAUGERON, « La "démocratie représentative" : une contradiction ? », p. 35.

Eric DESMONS, « *Mea culpa* ou histoire d'un crime? (De la loi pénale et des crimes du passé) », p. 69.

Emmanuel-Pie GUISELIN.Le référendum local dans le grand ouest: les limites d'une démocratie participative sous contrôle des élus », p. 83.

Danièle LOCHAK, « De Gaulle et les Droits de l'homme », p. 107.

Jean-Louis MESTRE, « Encore de l'ancien sur l'article 37, alinéa 2, de la Constitution de 1958 », p. 123.

Pascal MORVAN, « Confiance et responsablité politiques. Réflexions sur la polarité du "gouvernement parlementaire" », p. 137.

Philippe PORTIER, « Les mutations de la gouvernementalité sous la V^e^ République », p. 171.

PARTIE II. REGARDS TRANS-FRONTALIERS

Dalmo DE ABREU DALLARI, « Les droits humains dans la Constitution brésilienne », p. 193.

Jean CATSIAPIS, « La fondation et la dissolution de l'U.R.S.S. ou comment naissent, et meurent les Etats », p. 211.

Daniel COLARD, « De la réconciliation allemande au partenariat Paris-Berlin (1950-2008) », p. 229.

Guillaume DEVIN, « Traditions et mystères de l'interdépendance internationale », p. 245.

Juan RODRIGUEZ-DRINCOURT, « *Una singularidad de la reforma del estatuto de autonomía de las Canarias la novedosa recepción de su "diferencialidad" como región ultraperiférica (R.U.P.) de la Unión Europea* », p. 265.

José Manuel SANCHEZ-SAUDINOS, « Le rôle et les défis du "Defensor del Pueblo" dans le système politique de l'Espagne », p. 287.

PARTIE III. REGARDS SUR L'HISTOIRE DES IDÉES ET LA PHILOSOPHIE POLITIQUES

Jean-Marie AUGUSTIN, « Georges Vacher de Lapouge et l'Allemagne », p. 321.

Jean BAUDOUIN, « Relire La route de la servitude de F.A. Hayek. Une lecture paradoxale du totalitarisme », p. 349.

Olivier DARD, « Henri Massis et la défense de l'Occident », p. 365.

Jean-Marie DEMALDENT, « À propos de l'ainsi nommé "matérialisme historique" de Karl Marx (sur la Préface de la *Contribution à la Critique de l'Economie Politique*) », p. 389.

Nicole DOCKES-LALLEMENT, « Le renouveau de l'utopie », p. 405.

Jean-Philippe FELDMAN, « Libéralisme et "droite libérale" », p. 429.

Xavier GUCHET, « Technique et liberté », p. 449.

Carlos Miguel HERRERA, « Lénine, Carl Schmitt, Sorel », p. 473.

Arnauld LECLERC, « John Rawls, père fondateur de la démocratie délibérative ? », p. 493.

Paolo PASTORI, « *Rivoluzione e tradizione. Contrapposizioni formali e connessioni sostanziali fra due categorie fondamentali del pensiero politico* », p. 513.

**PARTIE IV. REGARDS CROISÉS :
DROIT ET POLITIQUE AU MIROIR DE LA LITTÉRATURE**

Grégoire BIGOT, « Dans la nuit fasciste », p. 539.

Yann-Arzel DURELLE-MARC, « Jean-Denis Lanjuinais à l'Académie (1806-1827) : Inscriptions et Belles-Lettres, au politique », p. 563.

François OST, « Sade ou la politique du pire », p. 587.

Anne SIMONIN, « Qui a tué Georges Danton ? », p. 613.

431. Guével (Didier), 2021

***Une approche renouvelée des Humanités : Mélanges en l'honneur du doyen Didier Guével,* LGDJ, 2021.**

Nathalie BLANC, « La licéité des œuvres de l'esprit », p. 1.

Céline BLOUD-REY, La tour de Babel, réflexions autour de l'élaboration des règles de bioéthique, À partir des travaux préparatoires lato sensu du projet de loi relatif à la bioéthique du 24 juillet 2019 », p. 11.

Romain BOFFA, « Le prêt passe, mais les sûretés restent », p. 25.

Julien BOISSON, « L'enfant mal né », p. 35.

Fabien BOTTINI, « Le droit public économique : du droit mais pas que », p. 53.

Michel BRUNO, « Le manque de "procéduralisation" des droits des citoyens européens au sein de l'Union européenne », p. 65.

Lucien CASTEX, « Du secret des correspondances à l'ère du courrier électronique », p. 85.

Pierre CHABAL, « Libre réflexion d'un descendant de la patrie de Montesquieu après des voyages en "Kazakhilie" », p. 97.

Nicolas CUZACQ, « Respect des engagements éthiques des entreprises, vers un humanisme consumériste ? », p. 101.

Jacques DE SAINT VICTOR, « Charles Brook Dupont-White (1807-1878) : un grand bourgeois libéral et républicain, défenseur d'un État fort et centralisé », p. 115.

Valérie DEPADT, « La fin de vie médicalisée dans notre société », p. 137.

Pascal ÉTAIN, « La clientèle a-t-elle encore sa place entre droit, mécanique quantique et mondialisation ? », p. 149.

Anne ETIENNEY-DE SAINTE MARIE, « L'enseignement du contrôle de proportionnalité », p. 161.

Laurent GAMET, « Barbe et travail », p. 173.

Geetha GANAPATHY-DORE, « Le roman épistémologique au service du renouvellement du savoir humain, Une certaine ambiguïté de Gaurav Suri et de Hartosh Singh Bal », p. 185.

Jean-René GARCIA, « Pour une conception de la « philosophie constitutionnelle » de la pensée du doyen Maurice Hauriou, "Pouvoir exécutif", "pouvoirs d'exception", rôle des "élites politiques" et "ordre social" », p. 197.

Géraldine GOFFAUX CALLEBAUT, « Les successions d'artistes », p. 209.

Dorothée GUERIN, « L'âge et l'abus en droit des obligations et en droit de la consommation », p. 233.

Bernard HAFTEL, « Petit exercice d'exégèse au sujet d'un malentendu persistant selon lequel "la jurisprudence est – ou n'est pas – source de droit"», p. 247.

Zoé JACQUEMIN, « Petit lexique du couple égalité-liberté », p. 267.

Guilhem JULIA, « Inhumanité numérique, Regard d'un juriste sur la série *Black Mirror* », p. 279.

Aída KEMELMAJER DE CARLUCCI, « Le langage juridique et la difficulté de traduction d'un code », p. 295.

Franck LAFFAILLE, « Dieu et la Démocratie, État et représentation parlementaire chez Luigi Sturzo », p. 301.

Thierry LAMBERT, « Contrôle fiscal : la sélection des dossiers à vérifier à l'heure des algorithmes », p. 309.

Anne-Cécile MARTIN, « Que reste-t-il au "non-professionnel" ?, p. 321.

Mustapha MEKKI, « Du numérisme juridique à l'humanisme numérique », p. 333.

Jean-Jacques MENURET, « Compliance et personnes publiques », p. 353.

Véronique MIKALEF-TOUDIC, « Proposition de réforme de la réserve héréditaire : que restera-t-il de la réserve héréditaire du Code de 1804 ? », p. 369.

Stéphane PIEDELIEVRE, « Le déclin du juge dans le droit de la famille et dans le droit patrimonial de la famille », p. 383.

Emmanuel PIERRAT, « *Street art* et droit d'auteur », p. 395.

Catherine PUIGELIER, « La recherche en reproduction humaine sous le prisme des humanités médicales », p. 407.

Jean-Marc ROY, « L'Anthropocène et le contrat social », p. 419.

Céline RUET, « Droit, émotions et sentiments », p. 427.

432. Guibal (Michel), 2006

Contrats publics : mélanges en l'honneur du professeur Michel Guibal,
Montpellier : Presses de la Faculté de droit de Montpellier, 2006

TOME 1

Préface

André CASTAGNE, « *De Pace oecvmenica : Etude pour un roman* », p. VII.

Salah EddineBERRAHOU, « Michel Guibal le Marocain… », p. XXIX.

Georges FRECHE, « Michel Guibal le Montpelliérain… », p. XXXIII.

1re partie : Dynamique conceptuelle des contrats publics

Titre 1er – Systématique – La notion de contrat public

Chapitre 1 : L'évolution des fondements

Section 1 : La permanence de la volonté

Aurélien COLSON, « Contrat et négociation », p. 13.

Louis CONSTANS, « Une fiction juridique : "la commune intention des parties" », p. 19.

François-Xavier FORT, « Les aspects administratifs de la liberté contractuelle », p. 27.

Sophie NICINSKI, « Le dogme de l'autonomie de la volonté dans les contrats administratifs », p. 45.

Dominique TURPIN, « La protection constitutionnelle de la liberté contractuelle », p. 63.

Section 2 : La variation des sujétions

Daniel CHABANOL, « Le choix du cocontractant : pouvoir discrétionnaire ou lié ? », p. 83.

Thierry DAL FARRA, « Principe de favoritisme et délit de légalité », p. 95.

Olivier GUEZOU, « Droit de la concurrence et contrats publics. Contentieux administratif et pratiques anticoncurrentielles », p. 107.

Thierry KIRAT, « Réflexions sur les marchés publics de la défense », p. 141.

Florien LINDITCH, « Vers la fin des commissions d'appel d'offres ? », p. 159.

Laurent RICHER, « La transparence et l'obstacle », p. 175.

Frédéric ROLIN, « L'habilitation à contracter », p. 187.

Véronique SELINSKY et Stéphane DESTOURS, « Privatisation des concessions autoroutières et préservation de la concurrence », p. 203.

Chapitre 2 : La convergence des droits

Section 1 : Les convergences en droit interne

Philippe DELELIS, « L'indemnisation du préjudice contractuel : une approche comparée des contentieux administratif et judiciaire », p. 223.

Pierre-Yves GAHDOUN, « Une seconde jeunesse pour la notion d'économie du contrat », p. 249.

René HOSTIOU, « Les droits moraux du cocontractant de l'administration. Propriété littéraire et artistique et droit administratif », p. 259.

Nicolas JACOT, « La notion de force majeure dans les contrats publics », p. 275.

Daniel MAINGUY, « La circulation des contrats d'affaires. Bref aperçu comparatif des droits privé et public des contrats », p. 289.

Emmanuelle MARC, « De l'anatocisme. Brèves observations sur l'émergence supposée d'un droit commun des contrats », p. 305.

Nicolas MARTY, « Contrats publics et droit européen des droits de l'homme », p. 321.

Rozen NOGUELLOU, « La fin du contrat. Eléments de comparaison entre le droit public et le droit privé », p. 341.

Jean-Baptiste SEUBE, « Contrats privés – contrats administratifs : points de convergence ? », p. 367.

Section 2 : Les convergences du droit comparé

Keltoum AMARA, « Les partenariats public-privé québécois : tout reste encore à faire ! », p. 387.

Jean-Bernard AUBY, « Les problèmes posés par le développement du contrat en droit administratif comparé », p. 411.

Jean-Philippe COLSON, « Troca/Troca », p. 427.

Denis LEMIEUX, « La "civilisation" des contrats administratifs au Québec », p. 433.

François LICHERE, « Le droit anglais des contrats publics comme modèle ? », p. 449.

Laurent VIDAL, « L'apport du droit des contrats américains au droit des contrats publics français : l'exemple des "*equitable adjustments"* », p. 471.

Titre 2nd – Logiques – La frontière du contrat public

Chapitre 1 : Les frontières extrinsèques

Section 1 : Distinction de l'extracontractuel

Gilles DARCY, « Variations sur l'acte détachable du contrat », p. 503.

Catherine MAMONTOFF, « Le rapprochement des régimes de l'autorisation et du contrat d'occupation du domaine public », p. 517.

Jean-Louis MESTRE, « Une justification historique de l'arrêt Cayzeele (CE Ass. 10 juillet 1996) », p. 545.

Michel PAILLET, « Quelques réflexions sur les rapports entre responsabilité administrative contractuelle et extracontractuelle (sur la "tyrannie" du principe de primauté de la responsabilité contractuelle) », p. 553.

Marion UBAUD-BERGERON, « Le juge, les parties et les tiers : brèves observations sur l'effet relatif du contrat », p. 575.

Section 2 : Combinaison avec le droit public financier

Etienne DOUAT, « Marchés publics et finances publiques », p. 595.

Guy DURAND, « Les modes de gestion des services publics locaux et la comptabilité publique », p. 609.

Chapitre 2 : Les frontières intrinsèques

Section 1 : Multiplication des catégories spéciales

Wissam AL HAJJAR, « L'application du contrat de BOT au Liban. *"Other name, same game*" », p. 621.

Eric DELACOUR, « Les contrats publics des personnes privées en droit français », p. 633.

Sébastien DENAJA, « Casinos et concessions de service public », p. 657.

Yves-René GUILLOU, « Les contrats publics de financement », p. 677.

Caroline PILONE, « Réflexions autour de la notion de contrat "*in house*" », p. 701.

Sébastien PLUNIAN, « La réception du bail emphytéotique administratif par le droit des contrats administratifs », p. 719.

Section 2 : Recomposition des catégories générales

Ghislaine ALBERTON, « Vers une inévitable refonte du droit français des contrats publics sous l'effet des exigences communautaires ? », p. 761.

Marie Elisabeth ANDRE et Jacques RAYNARD, « Regards dubitatifs de juristes de droit privé sur la clause exorbitante », p. 783.

Jean-François AUBY, « À propos des contrats d'exécution du service public », p. 797.

Hubert-Gérald HUBRECHT et Fabrice MELLERAY, « L'évolution des catégories notionnelles de la commande publique. Retour sur les contrats de service public », p. 809.

Jean-Marc PEYRICAL, « Les avenants source d'unification du droit des contrats publics », p. 825.

Boris TARDIVEL, « La place du contrat de partenariat dans l'ordre des contrats publics », p. 847.

TOME 2

2nde partie : Dynamique fonctionnelle des contrats publics

Titre 1er – Technique – Diffusion de l'instrument contractuel

Chapitre 1 : L'expansion matérielle du contrat

Section 1 : Affermissement des espaces conquis

Benoît APOLLIS, « L'évolution récente des contrats publics dans le domaine hospitalier (À propos de l'ordonnance n° 2003-850 du 4 septembre 2003) », p. 11.

François BARLOY, « Quelques observations sur la présence du contrat en droit de l'urbanisme », p. 47.

Alexandra DONNY, « Les contrats de partenariat public-privé au service du développement du haut-débit », p. 63.

Christophe GUETTIER, « Quel avenir pour les contrats de plan Etat-régions ? », p. 73.

Rémi PELLET, « Les conventions médicales, contrats de droit public paradoxaux », p. 87.

Laurent TESOKA, « Les conventions entre collectivités territoriales », p. 101.

François VIALLA et Lucile LAMBERT-GARREL, « Le sort des contrats des praticiens de santé dans le cadre des transferts d'autorisations par l'Agence Régionale de l'Hospitalisation », p. 115.

Section 2 : Conquête de nouveaux espaces

Jean-Louis AUTIN, « La contractualisation de l'accès à la fonction publique », p. 129.

Cédric GUILLERMET, « Le partenariat ordonnateurs- comptables publics locaux », p. 145.

Luc MOREAU, « La contractualisation de l'exercice de la police administrative », p. 171.

Chapitre 2 : L'efficacité fonctionnelle du contrat

Section 1 : La recherche d'une efficacité de gestion

Horia ABSI, « Les acteurs privés et la gestion des déchets au Maroc », p. 193.

Mireille BERBABI, « Contrats publics, élus et argent », p. 209.

Claudie BOITEAU, « Brèves observations sur le rapport annuel du délégataire de service public local », p. 223.

Christine BRECHON-MOULENES, « L'accès aux documents contractuels par l'intermédiaire de la CADA : les marchés publics entre communication, diffusion et réutilisation », p. 233.

Valérie MARTINEZ, « Les péripéties du critère social dans l'attribution des marchés publics », p. 251.

Pierre PINTAT, « Les marchés publics d'expérimentation », p. 269.

Catherine RIBOT, « La commande publique éco-responsable », p. 283.

Section 2 : La recherche d'une efficacité contentieuse

Julien BONNET, « Le contrôle des marchés passés par les assemblées parlementaires. Les répercussions de la jurisprudence "Président de l'Assemblée Nationale" (CE Ass. 5 mars 1999) », p. 305.

Stéphane BRACONNIER, « Arbitrage et contrats publics d'affaires. Vers la consécration d'un principe d'arbitrabilité », p. 319.

Jean-François BRISSON, « Le droit au juge dans le contentieux des marchés publics. Dynamisme, dynamiques et limites du droit communautaire processuel », p. 339.

Patrice NDIAYE, « Du contrôle de l'efficacité des contrats publics », p. 363.

Jean-François SESTIER, « Urgence et mise en concurrence dans les contrats publics », p. 379.

Titre 2nd – Symbolique – Modèle de l'instrument contractuel

Chapitre 1 : Un modèle de régulation politique

Michel CLAPIE, « Le pacte fédératif : un "contrat public" qui s'ignore. Contribution à l'étude du traité établissant une Constitution pour l'Europe », p. 403.

Vlad CONSTANTINESCO, « Proudhon lecteur de Rousseau : le contrat social en questions », p. 417.

Jean-Yves FABERON, « Contrat social et Nouvelle- Calédonie », p. 431.

Michel MIAILLE, « La sainteté du contrat. La laïcité de J.J. Rousseau », p. 437.

Jérôme ROUX, « La Constitution comme contrat », p. 447.

Alexxandre VIALA, « Le contrat social : un acte exorbitant du droit commun ? », p. 457.

Chapitre 2 : Un modèle de régulation juridique

Jacques CAILLOSSE, « Interrogations méthodologiques sur le « tournant » contractuel de l'action publique. Les contrats publics entre théorie juridique et sciences de l'administration », p. 469.

François CAFARELLI, « Marchés publics et modernisation administrative », p. 493.

François FERAL, « Contrat public et action publique : au cœur d'une administration régulatrice », p. 527.

Pascale IDOUX, « Dynamique contractuelle et dynamique délibérative dans le renouvellement des méthodes d'action publique », p. 547.

Paul LIGNIERES, « Le partenariat public-privé, un nouvel outil pour réformer l'État », p. 575.

Claude MARTINAND, « Une passerelle entre le droit, la régulation et la gouvernance : l'exemple de la Charte des services publics locaux », p. 585.

Michel VIVANT, « Le contrat substitut de la loi ? », p. 595.

Hocine ZEGHBIB, « Le contrat dans l'action publique. Retour sur une pratique établie », p. 605.

Conclusion

Guylain CLAMOUR, « Esquisse d'une théorie générale des contrats publics », p. 637.

433. Guillod (Olivier), 2021

Alea jacta est*: Santé! Mélanges en l honneur d'Olivier Guillod,*
Bâle : Helbing Lichtenhahn Verlag, 2021, 894 p. (46 contrib.)

I. Droit civil

Denis TAPPY, « Lèpre et mariage : du droit canon classique aux réglementations réformées d'Ancien Régime », p. 55.

Marie-Laure PAPAUX VAN DELDEN, « Au nom de la mère : réflexions sur l'établissement de la filiation maternelle à la lumière de deux arrêts récents et de l'article 8 CEDH », p. 83.

Jessica PREILE et Axelle PRIOR, « L'exercice de l'autorité parentale conjointe en pratique : les décisions à prendre en commun au sujet des enfants, notamment celles en lien avec leur santé », p. 101.

François BOHNET, « L'*actio duplex* (*doppelseitige Klage*), en particulier en droit matrimonial », p. 123.

Philippe MEIER, « La multiparenté en assemblée générale », p. 143.

Aurélien WITZIG, « Essai sur la fonction de la protection de la personnalité en droit », p. 161.

Niels SÖRENSEN, « *Tie-break* et procédure civile », p. 177.

II. Droit de la santé

A. Consentement

Dominique MANAÏ, « 35 ans plus tard », p. 199.

Damian KÖNIG, « Du consentement éclairé du patient à l'intention partagée dans le projet de soin », p. 215.

Dominique SPRUMONT et Vladislava TALANOVA, « La recherche sans consentement : l'exceptionnelle exception », p. 235.

Guillaume RODUIT, « Trouver l'origine américaine du consentement éclairé : une longue histoire », p. 257.

B. Droit médical - responsabilité

Matthieu BOIS et Christoph MÜLLER, « "Dites trente-trois !" ou la violation du devoir de diligence du médecin », p. 277.

Pierre WESSNER, « La responsabilité du médecin et l'objection libératoire tirée du consentement hypothétique du patient : question de causalité ou d'illicéité de l'acte dommageable », p. 289.

Rachel CHRISTINAT et Anne-Sylvie DUPONT, « Pratiquer la médecine : un chemin de croix ? », p. 305.

Lara KHOURY et Katie SPILLANE, « La faute de "système" en responsabilité médicale au Québec », p. 325.

Mélanie LEVY, « *Please rate your patient experience ! Critical thoughts on emerging online hospital ratings in Swiss healthcare* », p. 345.

Delphine BONNARD, Dominique CORREIA DE OLIVEIRA et Songül YAVAVLI, « Les enjeux de l'enseignement du droit pour les professionnels de la santé », p. 365.

Michelle COTTIER, « Le don de sperme et l'établissement de la filiation au sein des couples de femmes mariées », p. 379.

Anaëlle CAPPELLARI, « Petite histoire comparée de l'accès à l'AMP avec don de sperme pour les couples de même sexe », p. 391.

Maria LUDWICZAK GLASSEY, « Compétence internationale des autorités pénales suisses en matière de trafic d'organes humains : *how to use a sledgehammer to crack a nut, and miss it* », p. 411.

C. Secret professionnel et protection des données

Frédéric ERARD, « L'autorité de levée du secret professionnel des ecclésiastiques », p. 425.

André KUHN, Yvan JEANNERET, Camille MONTAVON, « Le secret professionnel de l'étudiant », p. 437.

D. Droit et accès aux soins et équité

Jérôme SAINT-PHOR, « Le droit aux soins de qualité : définition à la lumière du droit international et des théories conceptuelles », p. 451.

Philippe BAUER, « Droits des prévenus, attention dangers ! », p. 473.

Manuele BELLONZI, « *Accesso ai trattamenti sanitari in situazione di carenza eccezionale di risorse – un breve excursus sui dilemmi etici di terapia intensiva*

in tempo di Covid-19 », p. 483.

Nathalie BRUNNER, « Quelques considérations en lien avec les soins apportés au système pileux », p. 501.

Sabrina BURGAT et Fanny MATTHEY, « L'égalité, c'est bon pour la santé », p. 515.

E. Droit à et de la santé : morceaux choisis

Gabrielle STEFFEN, « Attention, fragile ! », p. 545.

Jean-Philippe DUNAND, « Mobbing et télétravail », p. 559.

Valérie DEFAGO, « Canicule en ville », p. 573.

Pascal MAHON, « La gestion de la pandémie à l'aune du droit constitutionnel : quelques réflexions critiques », p. 587.

Blaise CARRON et Aurélie GANDOY, « Les tribulations de deux Neuchâtelois en Chine », p. 615.

Bernhard RÜTSCHE, « *Staatshaftung für Betriebsschliessungen während der Covid-19-Pandemie* », p. 635.

Petros C. MAVROIDIS, « Trade in the Time of Pandemic », p. 649.

Giovanni DISTEFANO, « Pandémies et droit international : réflexions kaléidoscopiques d'un confiné dans sa (virtuelle) tour d'ivoire », p. 659.

Thomas GÄCHTER et Dania TREMP, « *"Gesamtschweizerisch" geltende Qualitätsverträge* », p. 677.

Astrid EPINEY, « *Preisbindungen aus Gründen des Gesundheitsschutzes im Spiegel der Rechtsprechung des EuGH* », p. 693.

Valérie JUNOD, « La LTrans dans le secteur pharmaceutique : un périple empirique semé d'embûches », p. 705.

Jeanine DE VRIES REILINGH, « Bref survol du contrôle étatique des procédures en matière notamment de dopage, illustré par quelques arrêts topiques », p. 727.

Valérie WYSSBROD, « La réglementation du commerce d'espèces sauvages dans un but de santé publique et animale », p. 743.

F. Handicap, assurances sociales et égalité

Raphaël GANI et Rafi FELLER, « La déduction des frais liés au handicap en matière d'impôt sur le revenu des personnes physiques », p. 759.

Christian CROCETTA, « Fragilité, droits, capacité : pour une anthropologie juridique du handicap », p. 783.

Adriano PREVITALI, « Le besoin de renforcer l'égalité de traitement dans les assurances sociales », p. 803.

Guy LONGCHAMP, « L'âge (idéal) de la retraite et les assurances sociales », p. 819.

Agnès HERTIG PEA, « L'escargot, animal fétiche du droit de vote des femmes en Suisse », p. 835.

434. Guggenheim (Paul), 1968

Recueil d'études de droit international en hommage à Paul Guggenheim,
Genève : Faculté de droit de l'Université de Genève : Institut universitaire de hautes études internationales ; Paris : diffusion A. Lesot, 1968

PREMIERE PARTIE - HISTOIRE DU DROIT DES GENS

Maurice BATTELLI, « Le projet d'alliance entre la Confédération suisse et le Royaume de Sardaigne, en 1848 », p. 3.

Constantin Th. EUSTATHIADES, « La première application en Europe de la reconnaissance de belligérance pendant la guerre d'indépendance de la Grèce », p. 22.

Nathan EINBERG, « *The National Treatment Clause in Historical Perspective (A Controversy with Czarist Russia)* », p. 44.

Stephan VEROSTA, « *Die Anfânge der Neutralitât der Republik Osterreich (1919-1922)* », p. 70.

DEUXIEME PARTIE - FONDEMENT ET SOURCES DU DROIT INTERNATIONAL

Roberto AGO, « La codification du droit international et les problèmes de sa réalisation », p. 93.

Suzanne BASTID, « Observations sur une " étape " dans le développement progressif et la codification des principes du droit international », p. 132.

Richard R. BAXTER, « *The Effects of ill-conceived Codification and Development of International Law* », p. 146.

Rudolf L. BINDSCIIEDLER, « *Betrachtungen über die Souveränität* », p. 167.

Denise BINDSCHEDLRER-ROBERT, « De la rétroactivité en droit international public », p. 184.

André BLONDEL, « Les principes généraux de droit devant la Cour permanente de Justice internationale et la Cour internationale de Justice », p. 201.

Philippe CAHIER, « Le comportement des Etats comme source de droits et d'obligations », p. 237.

Antonio CASSESE, « *A new Reservations Clause (Article 20 of the United Nations Convention on the Elimination of all Forms of Racial Discrimination)* », p. 266.

Jacques DEHAUSSY, « Le problème de la classification des traités et le projet de convention établi par la Commission du Droit international des Nations Unies », p. 305.

Christini DOMINICE, « À propos du principe de l'estoppel en droit des gens », p. 327.

Antoine FAVRE, « Les principes généraux du droit, fonds commun du droit des gens », p. 366.

Manfred LACHS, « *The Law of Treaties (Some General Reflections on the Report of the International Law Commission)* », p. 391.

Alexander N. MAYAROV, « *Zur Auslegung mehrsprachiger Staatsvertrâge* », p. 403.

Krystyna MANEK, « Contribution à l'étude du jus cogens en droit international », p. 426.

Hermann MOSLER, « *Repertorien der nationalen Praxis in Völkerrechtsfragen - eine Quelle zur Erschliessung des allgemeinen Vôlkerrechts ?* », p. 460.

Fritz MÜNCH, « *Zur Aufgabe der Lehre im Vôlkerrecht* », p. 490.

Krzysztof SKUBISZEWSKI, « *A new Source of the Law of Nations : Resolutions of International Organizations* », p. 508.

Alfred VERDROSS, « Les principes généraux du droit dans le système des sources du droit international public », p. 521.

Michel VIRALLY, « Le rôle des principes dans le développement du droit international », p. 531.

TROISIEME PARTIE - RAPPORTS ENTRE LE DROIT INTERNATIONAL ET LE DROIT INTERNE

Edvard HAMBRO, « *The New Provision for International Collaboration in the Constitution of Norway* », p. 557.

Eberhard MENZEL, « *Verfassungsrang für die Normes der Europâischen Menschen rechtskonvention nach dem Recht der Bundesrepublik Deutschland ?* », p. 573.

Paul DE VISSCHER, « Les positions actuelles de la doctrine et de la jurisprudence belges à l'égard du conflit entre le traité et la loi », p. 605.

QUATRIEME PARTIE - JUSTICE INTERNATIONALE

Rudlf BERNHARDT, « *Das Gegenseitigkeitsprinzip in der obligatorischen internationalen Gerichtsbarkeit* », p. 615.

Herbert W. BRIGS, « *The Optional Protocols of Geneva (1958) and Vienna (1961, 1963) concerning the Compulsory Settlement of Disputes », p.* 628.

Elihu LAUTERPACHT, « *The World Bank Convention on the Settlment of International Investment Disputes* », p. 642.

Paul REUTER, « La Cour de Justice des Communautés européennes et le droit international », p. 665.

Paul RUEGGER, « Des clauses arbitrales et de juridiction dans les conventions internationales récentes », p. 687.

Adolf F. SCHNITZER, « *Internationale Gerichtsharkeit und Rechtsanwendung », p.* 702.

Henri THEVENAZ, « La contribution de Charles-E. Lardy à l'arbitrage international », p. 743.

Charles DE VISSCHER, « La recherche de l'effectivité dans les principales orientations de la jurisprudence internationale », p. 760.

CINQUIEME PARTIE - VARIA

Juraj ANDRASSY, « Quelques réflexions sur le problème des opérations de maintien de la paix », p. 773.

J. P. A. FRANÇOIS, « Réflexions sur l'occupation », p. 793.

C. Wilfred JENKS, « *The United Nations Covenants on Human Rights Come to Life », p.* 805.

Gerhard LEIBHOLZ, « *Zum Begriff der Supranationalität », p.* 814.

Antonio MALINTOPPI, « De la notion d'organisation en droit international », p. 825.

Riccardo MONACO, « Le rôle de l'opinion publique dans la construction européenne », p. 841.

Georges PERRIN, « Les conditions de validité de la nationalité en droit international public », p. 853.

Grigory I. TUNKIN, « Les conditions de validité de la nationalité en droit international contemporain », p. 888.

435. Guilhaudis (Jean-François), 2007

***La sécurité internationale entre rupture et continuité : mélanges en l'honneur du professeur Jean-François Guilhaudis*, Bruxelles : Bruylant, 2007**

Louis BALMOND, « La contribution des organisations régionales à la sécurité collective : entre chapitre VIII et néorégionalisme », p. 1.

Liliane BENSAHEL, « Le concept de genre et les actions de paix », p. 19.

Abdelwahab BIAD, « Désarmement et maîtrise des armements: entre rupture et continuité », p. 37.

Patrice BUFFOTOT, « Le ralliement des Etats européens à la politique de gestion de crises (1991-2005) », p. 53.

Théodore CHRISTAKIS, « La coopération armée pour lutter contre le terrorisme et les armes de destruction massive et le droit international », p. 71.

Daniel COLARD, « Réflexions sur la société internationale de la post-guerre froide : continuités et discontinuités », p. 85.

Fanny COULOMB, « Les économistes engagés pour la paix: une longue tradition », p. 101.

Mireille COUSTON, « L'espace, la paix et la guerre », p. 119.

Charles-Philippe DAVID et Jean-Jacques ROCHE, « Le diplomate et le soldat : une nouvelle hiérarchie », p. 155.

Jacques FONTANEL, « Le concept de sécurité et l'économie », p. 169.

Thierry GARCIA, « La Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles: nouvelle mélodie ou vieille rengaine? », p. 185.

Victor-Yves GHEBALI, « La présence militaire russe en Moldova et en Géorgie: analyse du contentieux OSCE/RUSSIE relatif aux engagements du Sommet d'Istanbul de 1999 », p. 199.

John GROOM, « From conflict prevention to conflict resolution: a conceptual tour d'horizon », p. 219.

Houchang HASSAN-YARI, « L'impact des événements au Moyen-Orient sur la sécurité internationale », p. 257.

Jean-Paul HEBERT, « Les relations transatlantiques entre divorce et refondation », p. 269.

Saïd INRAI, « Le maintien de la paix et de la sécurité internationale dans les projets de réforme de la Ligue des Etats arabes », p. 299.

Stanislav J. KIRSCHBAUM, « Forces armées et sécurité en Europe centrale au lendemain de la guerre froide », p. 319.

Jean-Pierre MAURY, « L'Europe puissance. À propos d'une illusion politique », p. 335.

Joëlle LE MORZELLEC, « La Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haiti (MINUSTAH) et la sécurité dans la Caraïbe », p. 353.

Mehdi MOZAFFARI, « Islamisme et ordre du monde », p. 369.

Michel PAUL, « La LOLF et le budget de la défense en France », p. 387.

Jacques PERCEBOIS, « Dépendance et vulnérabilité: deux façons connexes mais différentes d'aborder les risques énergétiques », p. 407.

Olivier PIROTTE, « L'ouverture des négociations d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne : pari risqué ou chance offerte? », p. 431.

Jean-Christophe ROMER, « La Russie dans le système de sécurité post-bipolaire », p. 451.

Michel ROUSSET, « La France et le Maghreb; le verbe et l'action », p. 473.

Catherine SCHNEIDER, « Le traité constitutionnel, la PESC et la PESD: des occasions manquées aux scénarios de sortie de crise », p. 495.

Serge SUR, « Rien sur Robert - Petites coupures : Entre fin du communisme et choc des religions, ou les marivaudages de la dialectique », p. 517.

PaulTAVERNIER, « Sécurité internationale, droit international humanitaire et droits de l'Homme. Quelques réflexions sur le rôle des juridictions internationales », p. 541.

Josiane TECINET, « Brèves remarques sur une Arlésienne: la définition du terrorisme au niveau universel », p. 559.

Fabien TERPAN, « La PESC et le terrorisme international », p. 581.

Brigitte VASSORT-ROUSSET, « La «relation spéciale» anglo-américaine, couple à trois : tensions inévitables, Rupture improbable! », p. 601.

V. WOYKE, « La politique étrangère et de sécurité de l'Allemagne unie », p. 621.

436. Guillot (Olivier), 2006

Auctoritas : mélanges offerts à Olivier Guillot,
Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2006

Hans ANKUM, « L'application de la loi Atinia aux cas de *furtum pignoris et de furtum fiduciae* », p. 17.

Jean GAUDEMET, « Un empire de rêve dans les années 100. Le panégyrique de Trajan », p. 29.

Jean-Pierre MARTIN, « *Res publica, libertas* et principat », p. 35.

Claire LOVISI, « Les origines d'une coutume à Rome: naissance du procès populaire d'amende », p. 45.

Alain MICHEL, « De Tacite à nos jours en passant par le Moyen Âge : pour une histoire de l'idée d'empire », p. 57.

Juan DE CHURRUCA, « La formation des normes dans les Lettres canoniques des Pères Cappadociens », p. 67.

Jean-Pierre POLY, « Le premier roi des Francs. La loi salique et le pouvoir royal à la fin de l'Empire », p. 97.

Soazick KERNEIS, « Le pacte et la loi. Droit militaire et conscience franque à la fin de l'Empire romain », p. 129.

Thierry DUTOUR, « La conception de la ville au VI^e siècle. Essai de glose d'un texte célèbre de Grégoire, évêque de Tours », p. 143.

Geneviève BÜHRER-THIERRY, « Entre panégyrique antique et théologie de la lumière: l'éloge des évêques selon Venance Fortunat », p. 147.

Bernard. BACHRACH, « *Some observations on the plague in the regnum Francorum* », p. 157.

Hervé OUDART, « La dévotion au manteau de Martin en Italie : un témoignage de Venance Fortunat rapporté par Grégoire de Tours », p. 167.

Patrick HENRIET, « Rite, idéologie, fonction: remarques sur l'onction des rois wisigoths et hispaniques du haut Moyen Âge (VII^e–XI^e siècle) », p. 179.

Bruno SAINT-SORNY, « La fin du roi Alaric II : le roi arien, objet d'une *damnatio memoriae* sous les Mérovingiens ? », p. 193.

Clare STANCLIFFE, « *Columbanus and the Gallic bishops* », p. 205.

Jean HEUCLIN, « L'Église et l'État au VII^e siècle », p. 217.

Michel ROUCHE, « Le mariage, la loi civile et la loi religieuse dans les capitulaires de Carloman et Pépin le Bref (742–757) », p. 231.

Jean-Christophe GIACOPELLI, « La mort du pape Étienne IV dans les Annales royales. Interprétation d'une éclipse et d'une comète », p. 241.

Frédéric GROSS, « Tentative avortée de fondation monastique sur une terre du patrimoine de saint Pierre », p. 257.

Josiane BARBIER, « *De minimis curat praetor* : Hincmar, le polyptyque de Saint-Remi de Reims et les esclaves de Courtisols », p. 267.

Wojciech FALKOWSKI, « Le second couronnement du roi Eudes. L'*ordo* de Reims », p. 281.

Joëlle QUAGHEBEUR, « *Princeps* et *principatus* dans les actes du cartulaire de Saint-Sauveur de Redon au IX^e siècle », p. 291.

Giulio VISMARA, « *Sopravvivenza del diritto* », p. 307.

Agathe Corre, « La Gascogne au X^e siècle », p. 317.

Laurent MORELLE, « Cacographie et calligraphie: à propos d'une faute de lecture commise par un cartulariste du XIII^e siècle en copiant un original disparu de Charles le Chauve pour Saint-Germain d'Auxerre (Tessier n° 262) », p. 333.

Jean-Pierre BRUNTERC'H, « Foulque, Adelard, Ingelger et les autres », p. 345.

Guy JAROUSSEAU, « Les évêques d'Angers et la collégiale Saint-Martin de Tours (fin IX^e siècle–X^e siècle) », p. 365.

Jean-Marie CARBASSE, « Note sur les fondements civilistes du *pactum pacis* médiéval », p. 385.

Jean-Claude CHEYNET, « Les sceaux des impératrices à Byzance », p. 397.

Philippe DEPREUX, « Mémoire de la constitution du patrimoine foncier et translation de reliques: la liste des abbés défunts dans le Livre Noir de Saint- Florent de Saumur », p. 409.

Dominique ALIBERT, « Images de la majesté sacrée : la mutation de l'an mille a-t-elle eu lieu ? », p. 423.

Yves SASSIER, « Autour des *Gesta pontificum Autissiodorensium* », p. 437.

Jean-Louis THIREAU, « La territorialité des coutumes au Moyen Âge », p. 453.

Éric BOURNAZEL, « "Serf ou libre ?" L'affaire Henri le Lorrain dans la *familia regis* au début du XII^e^ siècle », p. 467.

Marie-Clotilde HUBERT, « *Consuetudo, service d'estage* et recensement des vassaux en Champagne vers 1172 », p. 479.

Giles CONSTABLE, « *Anselm's move from Bec to Canterbury* », p. 489.

Jacques KRYNEN, « Sur la leçon de législation ecclésiastique du Policraticus », p. 497.

Paulette LECLERQ, « Hildegonde de Schönau : une sainte sous l'habit du moine », p. 503.

Jean LONGERE, « Quelques décisions papales, conciliaires et synodales, relatives au baptême et à la confirmation, du concile de Latran II (1139) à celui de Vienne (1312) », p. 527.

Jacques VERGER, « L'utilisation du Décret dans les *Disputationes* de Simon de Tournai », p. 541.

Brigitte BASDEVANT-GAUDEMET, « Les désignations épiscopales d'après le Décret de Gratien », p. 549.

Rosa MENTXAKA, « *Sobre el concepto de regla jurídica de Partidas 7, 34, y sus posibles fuentes* », p. 567.

Gérard D. GUYON, « Les procureurs abbatiaux (XIII^e^– XV^e^ siècles): l'exemple de l'abbaye bénédictine Sainte-Croix de Bordeaux », p. 581.

Jacqueline HOAREAU-DODINAU, « *Vir est caput mulieris* ? », p. 595.

Anne LEFEBVRE-TEILLARD, « Ordre ou juridiction ? À propos du pouvoir d'excommunier des archidiacres (fin XII^e^–début XIII^e^ siècle) », p. 615.

André CASTALDO, « Le mari et les conquêts du ménage au début du XIV^e^ siècle », p. 625.

Christiane DELUZ, « Un pèlerinage en Touraine au XV^e^ siècle: le Livre des Miracles de sainte Catherine de Fierbois », p. 635.

Albert RIGAUDIERE, « Le renouvellement du personnel consulaire en la bonne ville d'Aurillac pour l'année 1493– 1494 », p. 647.

Jean-Louis GAZZANIGA, « Notes sur le gallicanisme parlementaire. L'exemple du parlement de Toulouse à la fin du XV^e^ et au début du XVI^e^ siècle », p. 667.

Henri PLATELLE, « Quelques saints invoqués contre la folie dans les anciens Pays-Bas. Scènes médiévales », p. 681.

Antoine LECA, « Les controverses médico-légales suscitées au Moyen Âge par la théorie aristotélicienne de *semen hominis* », p. 695.

Elizabeth A. R. BROWN, « *Jacques Doublet, Jean de Luc, and the head of Saint Denis* », p. 711.

Stanislaw SALMONOWICZ, « L'apogée et la fin des procès de sorcellerie en Pologne: XVII[e]–XVIII[e] siècles », p. 721.

Dominique DINET, « L'évolution de l'institution de la commande dans l'espace religieux des XVII[e] et XVIII[e] siècles », p. 727.

Jean-Louis HAROUEL, « Louis XIV et l'invention des grandes avenues: du Paris médiéval au Paris moderne », p. 741.

Marguerite BOULET-SAUTEL, « Marivaudage », p. 751.

Jacques PHYTILIS, « *In illo tempore* (quelques réflexions sur les chronologies) », p. 755.

Jean-Louis MESTRE, « L'affaire Tournal: un exemple du contrôle de l'administration et de la justice départementales en 1792 », p. 771.

Jean HILAIRE, « Propos sur l'office du juge », p. 779.

437. Guinchard (Serge), 2010

***Justices et droit du procès : du légalisme procédural à l'humanisme processuel : mélanges en l'honneur de Serge Guinchard*, Paris : Dalloz, 2010, 1105 p. (82 contrib.)**

DEUXIÈME PARTIE - LA JUSTICE ET SES INSTITUTIONS

Titre I - Regards sur le passé

Raymond MARTIN, « Un tribunal révolutionnaire », p. 29.

Catherine PUIGELIER, « Voltaire autour de l'histoire et du procès », p. 33.

Emmanuel PUTMAN, « Mythe, justice et tragédie dans les Euménides d'Eschyle », p. 43.

Denis SALAS, « La justice saisie par la littérature dans l'œuvre de Jean Carbonnier », p. 53.

Titre II - Accéder à la justice

Jürgen BASEDOW, « L'accès à la justice pour les créances modestes : le Médiateur de l'assurance en Allemagne », p. 67.

Dominique D'AMBRA, « Réformer l'aide juridictionnelle », p. 85.

Titre III - Garantir une bonne justice

Thierry S. RENOUX, « De l'indépendance de la justice au Japon », p. 101.

Titre IV - Réparer les erreurs de la justice

Roger ERRERA, « Un nouveau domaine de responsabilité de l'État du fait du service public de la Justice : la prison en justice », p. 113.

Jacques JUNILLON, « Un fonds de garantie pour la justice civile ? », p. 125.

Titre V - Réformer la justice

Georges DE LEVAL, « Le rapport Guinchard ou la réponse idoine aux attentes du justiciable belge », p. 133.

Nathalie FRICERO, « Qui a peur de la procédure participative ? Pour une justice, autrement... », p. 145.

TROISIÈME PARTIE - THÉORIE GÉNÉRALE D'UN DROIT COMMUN ET COMPARÉ DU PROCÈS

Soraya AMRANI-MEKKI, « Les catégories de Common Law et de Civil Law à l'épreuve de l'office du juge et des parties », p. 157.

Claude BRENNER, « Pour un humanisme respectueux de l'autonomie processuelle », p. 175.

Loïc CADIET, « Carbonnier processualiste », p. 189.

Guy CANIVET, « Comprendre le délibéré ? Ou "Le Mystère de la chambre du Conseil" », p. 205.

Hervé CROZE, « Le juge doit-il dire le droit ? », p. 225.

Yvon DESDEVISES, « Collégialité, impartialité et contradiction », p. 233.

Mélina DOUCHY-OUDOT, « Le droit naturel et les droits de l'homme dans la recherche du juste », p. 239.

Frédérique FERRAND, « La restriction du champ de l'appel : les précieux enseignements du droit allemand », p. 249.

Jacques FOYER, « L'ordre public international est-il toujours français », p. 267.

Pierre JULIEN, « Propos sur le serment : un chrétien peut-il jurer ? », p. 281.

Pierre LAMBERT, « Le respect du secret professionnel de l'avocat, composante du droit à un procès équitable », p. 291.

Anne LEBORGNE, « Lutte contre la criminalité, entraide européenne et procédures civiles d'exécution », p. 303.

Jean-Claude MAGENDIE, « Loyauté, dialogue, célérité : trois principes à inscrire en lettre d'or aux frontons des palais de justice... », p. 329.

Bernard MENUT, « Les technologies de l'information et de la communication au service du procès équitable. Défis processuels et technologiques », p. 341.

Georges RAVARANI, « Interrogations autour d'un droit fondamental : l'appel », p. 355.

Laurence SINOPOLI, « Une épreuve pour les droits de l'homme : de l'universel postulé à la mondialisation réalisée ? », p. 369.

Yves STRICKLER, « Liberté, j'écris ton nom ! », p. 381.

Frédéric SUDRE, « Dix ans d'applicabilité de l'article 6 par la Cour européenne des droits de l'homme. Continuité et incertitude », p. 393.

Bernard TEYSSIE, « L'interprétation des conventions et accords collectifs de travail : aux confins de la parole du juge », p. 403.

Jacques VAN COMPERNOLLE, « Quelques réflexions sur un principe émergent : la loyauté procédurale », p. 413.

Jean-François VAN DROOGHENBROECK, « La loyauté procédurale au-dessus de l'ordre public : l'irrecevabilité du moyen renégat devant la Cour de cassation de Belgique », p. 425.

QUATRIÈME PARTIE - PROCÉDURE INTERNATIONALE, EUROPÉENNE ET CONSTITUTIONNELLE

Guillaume DRAGO, « Quels principes directeurs pour le procès constitutionnel ? », p. 439.

Jean-François FLAUSS, « La collégialité à la Cour européenne des droits de l'homme », p. 453.

Hélène GAUDEMET-TALLON, « De quelques aspects de la concentration des contentieux en droit communautaire : les litiges impliquant des juridictions d'États tiers », p. 465.

Hélène RUIZ-FABRI et Jean-Marc SOREL, « Juridiction obligatoire ? Procédure contraignante ? Et si l'amoindrissement de la liberté des États face à leurs juges ne venait pas d'où l'on pense ? », p. 479.

Jean-Pierre TOSI, « La nouvelle compétence internationale de la CJCE en matière de transport aérien », p. 491.

CINQUIÈME PARTIE - PROCÉDURES ADMINISTRATIVE ET DES AUTORITÉS DE RÉGULATION

Laurence BOY, « Le relatif et l'universel. Entre contrôle juridictionnel et gouvernement des juges en droit de la concentration », p. 505.

Audrey GUINCHARD, « Matière pénale et cumul des sanctions : vers un meilleur respect du principe *non bis in idem* ? », p. 517.

Yves MAYAUD, « De l'action "institutionnelle" des autorités administratives indépendantes devant les juridictions répressives », p. 531.

Jean-Marc SAUVE, « Le juge administratif et la protection des libertés et des droits fondamentaux », p. 545.

Christian VIGOUROUX, « La contradiction : principe et pratique du juge administratif », p. 571.

SIXIÈME PARTIE - PROCÉDURE CIVILE

Jean BEAUCHARD, « La tendance au refoulement du fait dans le procès civil », p. 587.

Georges BOLARD, « Qualité ou intérêt pour agir ? », p. 597.

Louis BORE, « Restitutions et responsabilités après l'anéantissement d'une décision de justice exécutoire », p. 607.

Cécile CHAINAIS, « L'injonction de payer française, modèle d'une protection juridictionnelle monitoire. De l'art de concilier légalisme procédural et humanisme processuel », p. 621.

Thomas CLAY, « Le fabuleux régime du recours en révision contre les sentences arbitrales », p. 651.

Jean-Paul COSTA, « Quelques réflexions sur la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme relative au retrait d'un pourvoi du rôle de la Cour de cassation », p. 671.

Ioannis DELICOSTOPOULOS et Constantin DELICOSTOPOULOS, « L'autorité de la chose jugée et les faits », p. 681.

Isabelle DESPRES, « Retour vers le futur (l'article 145 du Code de procédure civile) », p. 693.

Jean-Louis GILLET, « Faut-il sauver l'oralité ? », p. 709.

Philippe HOONAKKER, « Retour sur l'arrêt de l'exécution provisoire de droit : un espoir déçu », p. 713.

Sélim JAHEL, « Fin de non-recevoir et ordre processuel », p. 723.

Charles JARROSSON, « L'expertise équitable », p. 731.

Emmanuel JEULAND, « Quelques questions sur l'action de substitution "à la française" », p. 749.

Naoki KANAYAMA, « Vérité, droits substantiels et autorité de la chose jugée », p. 759.

Francis KERNALEGUEN, « Intérêt, qualité, pouvoir : le ménage à trois de la théorie de l'action ? », p. 771.

Alain LACABARATS et Jean-Paul LACROIX-ANDRIVET, « La procédure de radiation du rôle des articles 526 et 1009-1 du Code de procédure civile et le droit d'accès au juge », p. 783.

Xavier LAGARDE, « Nul ne peut se faire justice à soi- même. Principe fondateur du procès civil », p. 795.

Christophe LEFORT, « Contribution à l'étude du pouvoir d'office du juge dans le procès civil », p. 807.

Shlomo LEVIN, « Interprétation des règles de procédure civile », p. 821.

Edoardo F. RICCI, « *La nuova "azione di classe" italiana* », p. 827.

Marie-Claire RIVIER, « Justice étatique, justice arbitrale. L'exigence de loyauté procédurale, entre diligence, cohérence et compétence », p. 837.

Philippe THERY, « Le litige en droit judiciaire privé. Petits exercices de procédure élémentaire », p. 853.

Gérard VERDUN, « La radiation atypique de l'article 526 du Code de procédure civile. Sa raison d'être – sa portée – ses limites », p. 869.

Georges WIEDERKEHR, « La légitimité de l'intérêt pour agir », p. 877.

SEPTIÈME PARTIE - PROCÉDURE PÉNALE

Coralie AMBROISE-CASTEROT, « Droits de la défense et secret de l'instruction », p. 887.

Michel BASTARACHE, « Le droit à la protection contre les fouilles, les perquisitions et les saisies au Canada », p. 903.

Jacques BUISSON, « La contrainte », p. 915.

Régis DE GOUTTES, « L'apport de la norme internationale à la cohérence de la procédure pénale et à "l'humanisme processuel" », p. 927.

André DECOCQ, « Dialogue des morts sur la réforme de la procédure pénale », p. 939.

Raymond GASSIN, « Les mesures d'administration judiciaire en procédure pénale », p. 951.

Renée KOERING-JOULIN, « Où il est encore question de compétence universelle... », p. 965.

Valérie MALABAT, « Confiance mutuelle et mise en œuvre du mandat d'arrêt européen », p. 975.

Jean PRADEL, « Procédure pénale et collégialité », p. 985.

André VARINARD, « La justice pénale des mineurs : une justice à réformer », p. 997.

HUITIÈME PARTIE - VARIÉTÉS

Titre I - Droits substantiels

Christine LAZERGES, « Jean Carbonnier... pénaliste », p. 1017.

Dominique CHAGNOLLAUD, « Brèves remarques sur le droit de la nationalité. Ou du « retard français » en droit (constitutionnel) », p. 1027.

Didier REBUT, « Le droit pénal à l'épreuve du conflit social », p. 1037.

Olivier MORETEAU, « Libres propos sur l'avenir des Codes civils en Europe », p. 1049.

Gérard VACHET, « Les droits du cotisant », p. 1061.

Titre II - Enseignement du droit

Jean DANET, « Libres opinions sur la relation entre l'enseignement du droit et la profession d'avocat », p. 1073.

Emmanuel GUINCHARD, « La France s'est réveillée. À propos des facultés de droit françaises à l'heure de la mondialisation », p. 1083.

438. Guisan (François), 1950

Mélanges François Guisan : recueil de travaux,
Lausanne : F. Rouge, 1950, 426 p. (16 contrib.)

Claude DU PASQUIER, « Promenade philosophique autour des Conventions de Genève de 1949 », p. 1.

Philippe MEYLAN, « La baguette, symbole de la propriété civile, dans la Rome des origines », p. 19.

Jakob STREBEL, « *Zum Gerichtsstand im Eheschutz - und Ehescheidungs-verfahren* », p. 41.

Rurik DE KOTZEBUE, « De la nature juridique du mariage », p. 69.

Pierre CAVIN, « Régime matrimonial et droit de succession », p. 103.

Roger SECRETAN, « Les limites de la contre-partie du commissionnaire dans le commerce des valeurs mobilières », p. 129.

Guy FLATTET, « La dissociation des droits de l'action », p. 141.

Otto RIESE, « Étude sur les fonctions du droit civil comparé et son enseignement en Suisse », p. 165.

Charles KNAPP, « Essai sur la nature juridique de la sauvegarde de l'ordre public et de la protection des faibles en droit international privé », p. 189.

Charles E. RATHGEB, « L'action en justice et l'interruption de la prescription », p. 233.

W. A. LIEBESKIND, « La noblesse valaisanne », p. 273.

Marcel BRIDEL, « Essai théorique sur le régime représentatif dans les démocraties modernes », p. 287.

Henri ZWAHLEN, « Du droit des voisins à l'observation des règles de police des constructions », p. 323.

Jacques SECRETAN, « Problèmes de droit diplomatique devant le juge et le gouvernement suisses », p. 343.

Charles GILLIERON, « La libération conditionnelle », p. 373.

Firmin OULES, « La conception d'ensemble de l'économie politique chez Léon Walras », p. 401.

439. Gurvitch (Georges), 2016

« L'actualité de la pensée de Georges Gurvitch sur le droit »,
***Droit et société*, vol. 94, 2016 (nº 3), 80 p. (8 contrib.)**

Dossier : L'actualité de la pensée de Georges Gurvitch sur le droit coordonné par Jacques Le Goff

Jacques LE GOFF, « Poursuivre le débat avec Georges Gurvitch : Présentation du dossier », p. 495.

Mikhaïl ANTONOV, « La théorie du droit de Georges Gurvitch et ses origines philosophiques russes », p. 503.

Carlos Miguel HERRERA, « Droits sociaux et politique chez Georges Gurvitch », p. 513.

Arlette GAUTIER, « L'œuvre de Georges Gurvitch au prisme du genre », p. 525.

Mathieu DOAT, « Georges Gurvitch et le droit administratif », p. 537.

Jacques COMMAILLE, « Les enjeux politiques d'un régime de connaissance sur le droit. La sociologie du droit de Georges Gurvitch », p. 547.

Jacques LE GOFF, « En guise de conclusion. Le réel selon Georges Gurvitch », p. 565.

440. Guyon (Yves), 2003

***Aspects actuels du droit des affaires : Mélanges en l'honneur de Yves Guyon*,**
Paris : Dalloz, 2003, 1138 p. (58 contrib.)

Laurence AMIEL-COSME, « La théorie institutionnelle du réseau », p. 1.

Jean-François BARBIERI, « Responsabilité de la personne morale ou responsabilité de ses dirigeants ? La responsabilité personnelle à la dérive », p. 41.

Jacques BEGUIN, « La convention d'Ottawa du 28 mai 1988 sur l'affacturage international. Une étape vers l'adoption de règles uniformes sur les cessions de créances dans le commerce international », p. 59.

Pierre BEZARD, « La mondialisation, la crise des marchés financiers et l'évolution de la réglementation applicable aux sociétés », p. 83.

Philippe BISSARA, « Interdépendance et coopération des organes sociaux de la société anonyme classique », p. 115.

Thierry BONNEAU, « À propos de prétendus comptes courants. Les comptes de valeurs mobilières », p. 133.

Bernard BOULOC, « Remarques sur l'entrée en vigueur du droit nouveau des sociétés, dû à la loi du 15 mai 2001 », p. 141.

Loïc CADIET, « *Arbiter, arbitrator*. Gloses et post-gloses sous l'article 1843-4 du Code civil », p. 153.

Jean CALAIS-AULOY, « L'attente légitime, une nouvelle source de droit subjectif ? », p. 171.

Dominique CARREAU, « Privatisations et droit communautaire. La validation conditionnelle des actions spécifiques (ou *golden shares*) », p. 183.

Yves CHARTIER, « L'association, contrat, dans la jurisprudence récente de la Cour de cassation », p. 195.

Alexis CONSTANTIN, « La tyrannie des faibles. De l'abus de minorité en droit des sociétés », p. 213.

Alain COURET, « La contrainte du dividende dans les sociétés par actions », p. 239.

Jean-Jacques DAIGRE, « Le domaine matériel de la compensation des dettes et créances afférentes aux transferts temporaires de propriété d'instruments financiers (article L. 431-7, alinéa 1er, du Code monétaire et financier) », p. 271.

Cyrille DAVID, « Sanctions administratives et pénales en matière de prélèvements obligatoires. Étude comparative (France, Allemagne, Royaume-Uni) », p. 285.

Paul DIDIER, « Les biens négociables », p. 327.

Jean Nicolas DRUEY, « Pour la protection des mères. A quoi bon un droit sur les groupes de sociétés ? », p. 349.

Claude DUCOULOUX-FAVARD, « Grandeur et décadence des assemblées générales d'actionnaires », p. 359.

Jacques DUPICHOT, « De quelques observations sur la compétence « commerciale » au regard du concept de droit commercial (...de sa gestation comme de son avenir) », p. 365.

Jacques FOYER, « Société civile et bail rural », p. 383.

Michel GERMAIN et Raymonde VATINET, « Le pouvoir disciplinaire des personnes morales de droit privé », p. 397.

Jacques GHESTIN, « La justice contractuelle selon la tradition catholique », p. 415.

Laurent GODON, « Des actionnaires, des dirigeants et des salariés de sociétés anonymes », p. 433.

Thierry GRANIER, « Le commissaire aux comptes dans les sociétés qui font appel public à l'épargne », p. 457.

François GRUA, « L'obligation et son paiement », p. 479.

Peter HOMMELHOFF, « Pour la protection de la minorité dans des sociétés fermées. La société par action simplifiée et ses parents en Allemagne et en Europe », p. 495.

Jean HONORAT, « Place respective de la liberté contractuelle dans la SARL et la GMBH », p. 507.

Klaus J. HOPT, « La treizième directive sur les OPA-OPE et le droit allemand », p. 529.

Guy HORSMANS, « Responsabilité limitée et plaisirs sans limites », p. 543.

Paul LAGARDE, « Vers une révision de la convention de Rome sur la loi applicable aux obligations contractuelles ? », p. 571.

Benoît LE BARS, « L'évolution du droit des sociétés au regard du règlement général du Conseil des marchés financiers », p. 587.

Paul LE CANNU, « Des questions sans réponses », p. 603.

Benoît LECOURT, « De l'utilité de l'action paulienne en droit des sociétés », p. 615.

Dominique LEGEAIS, « L'imprévisible droit des garanties personnelles », p. 657.

Hervé LE NABASQUE, « Les actions sont des droits de créances négociables », p. 671.

Alain A. LEVASSEUR, « L'article 9 du *Uniform Commercial Code*. Vers une systématisation du droit des sûretés », p. 697.

Rémi LIBCHABER, « Pour un renouvellement de l'analyse des droits sociaux », p. 717.

François-Xavier LUCAS, « La société dite "créée de fait" », p. 737.

Claude LUCAS DE LEYSSAC, « L'opacification du droit de la transparence, conséquence de sa codification », p. 751.

Catherine MALECKI, « Le bordereau Dailly à l'épreuve du droit des procédures collectives », p. 767.

Huguette MEAU-LAUTOUR, « La dématérialisation à l'épreuve du don manuel d'actions », p. 797.

Michel MENJUCQ, « Mondialisation et rattachement juridique des sociétés », p. 831.

Henri-Désiré MODI KOKO BEBEY, « Le contrôle de la gestion des filiales par la société mère dans le droit uniforme des sociétés commerciales en Afrique », p. 845.

Maggy PARIENTE, « Les lettres d'intention », p. 861.

Gilbert PARLEANI, « Violence économique, vertus contractuelles, vices concurrentiels », p. 881.

François PASQUALINI et Valeria PASQUALINI-SALERNO, « Les obligations en droit argentin des sociétés », p. 905.

Philippe PETEL, « Pour une relecture de l'article L. 621-32 du Code de commerce (ancien article 40 de la loi du 25 janvier 1985) », p. 917.

Frédéric POLLIAUD-DULIAN, « Du droit commun au droit spécial – et retour », p. 925.

Bernard SAINTOURENS, « Le droit transitoire des sociétés », p. 951.

Filiga Michel SAWADOGO, « Le droit OHADA de l'arbitrage. Principes essentiels et perspectives d'application », p. 963.

Jean SCHMIDT, « L'entreprise incomprise », p. 985.

Joanna SCHMIDT-SZALEWSKI, « Développements de l'action en concurrence déloyale », p. 993.

Patrick SERLOOTEN, « L'*affectio societatis*, une notion à revisiter », p. 1007.

Abdelaziz SQUALLI, « La Cour suprême face aux impératifs du monde des affaires », p. 1019.

François Guy TREBULLE, « L'environnement en droit des affaires », p. 1035.

Isabelle URBAIN-PARLEANI, « La fusion-absorption à l'épreuve des clauses d'agrément. Le cas particulier de la transmission des droits sociaux détenus dans le capital d'une société tierce », p. 1061.

Pierre VAN OMMESLAGUE, « La protection contre les OPA hostiles en droit belge ou les limites du pragmatisme », p. 1077.

Jean WALINE, « L'application du droit commercial aux personnes publiques », p. 1103.

Eddy WYMEERSCH, « La *corporate governance* dans le nouveau droit belge », p. 1115.

H

441. Haarscher (Guy), 2012

Pensées du droit, lois de la philosophie : en l'honneur de Guy Haarscher,
Bruxelles : Éd. de l'Université de Bruxelles, 2012

Emmanuelle DANBLON, « Portrait intellectuel de Guy Haarscher : Le libre examen en action ou la rhétorique dans la vie publique », p. 11.

Michel TROPER, « L'autonomie de la théorie constitutionnelle », p. 17.

George C. CHRISTIE, « *The Merger of Morality, Politics, and Law in the Adjudicatory Process* », p. 29.

Julie ALLARD, « La philosophie, un anti-juridisme ? », p. 39.

Francis J. MOOTZ III, « *Right Rhetoric : What Lawyers May Learn from the Study of Rhetoric* », p. 55.

Michel ROSENFELD, « *Philosophy in law? A legal-philosophical inquiry* », p. 63.

Luc J. WINTGENS, « Brèves remarques sur le légalisme: droit et règle », p. 83.

Thomas BERNS, « La moralité purement interne du droit ou l'art de la retenue et de la connexion », p. 93.

Lambros COULOUBARITSIS, « La question de la "régulation" éclairée par la démocratie antique », p. 103.

Marc ANGENOT, « L'historien en robe de procureur : La notion de responsabilité morale/juridique chez les historiens », p. 123.

Micheline MILOT et Jean BAUBEROT, « La laïcité, au croisement de la philosophie politique et du droit », p. 145.

Guy HAARSCHER, « Du tribunal du monde à la justice humaine. Un itinéraire », p. 157.

442. Haggenmacher (Peter), 2014

The roots of international law : Liber amicorum Peter Haggenmacher,
Leiden ; Boston (Mass.) : M. Nijhoff Publishers, 2014

I. THE LEGACY OF GROTIUS AND HIS FORERUNNERS/ L'HÉRITAGE DE GROTIUS ET SES DEVANCIERS

Martti KOSKENNIEMI, « *International Law and the Emergence of Mercantile Capitalism : Grotius to Smith* », p. 3.

Hans W. BLOM, « *The Meaning of Trust: Fides between Self-Interest and Appetitus Societatis* », p. 39.

Gabriella SILVESTRINI, « *With Grotius against Grotius: Jephtha's "Appeal to Heaven" in John Locke's Two Treatises of Government* », p. 59.

Alfred DUFOUR, « Droit international et chrétienté : des origines espagnoles aux origines polonaises du droit international. Autour du sermon *De bellis justis* du canoniste polonais Stanislas de Skarbimierz (1360-1431) », p. 95.

Franco TODESCAN, « *Jus gentium medium est intra jus naturale et jus civile* : la "double face" du Droit des Gens dans la scolastique espagnole du 16e siècle », p. 121.

Alain WIJFFELS, « *Alberico Gentili and the Hanse: The Early Reception of De iure belli* (1598) », p. 181.

Diego PANIZZA, « *Political Theory and Jurisprudence in Gentili's De iure belli : The Great Debate between "Theological" and "Humanist" Perspectives from Vitoria to Grotius* », p. 211.

II. THE POSITIVIST TRADITION IN THE HISTORY OF INTERNATIONAL LAW/ LA TRADITION POSITIVISTE DANS L'HISTOIRE DU DROIT INTERNATIONAL

Vincent CHETAIL, « *Vattel and the American Dream: An Inquiry into the Reception of the Law of Nations in the United States* », p. 251.

Stephen C. NEFF, « *Jurisprudential Polyphony: The Three Variations on the Positivist Theme in the 19th Century* », p. 301.

Eric WYLER, « L'influence du positivisme sur la doctrine volontariste et objectiviste en droit international: plus qu'un facteur de rapprochement ? », p. 335.

Jean-Louis HALPERIN, « L'histoire du droit international est-elle compatible avec les théories positivistes ? », p. 365.

III. ORIGIN AND EVOLUTION F THE INTERNATIONAL LEGAL ORDER/ ORIGINE ET ÉVOLUTION DE L'ORDRE JURIDIQUE INTERNATIONAL

Pierre-Marie DUPUY, « Quelques réflexions sur les origines historiques de l'ordre juridique international », p. 389.

Philip ALLOTT, « The Light that Failed: The Future of Human History », p. 405.

Eric DAVID, « Brèves remarques sur les origines du droit international », p. 437.

Slim LAGHMANI, « Les origines du droit international public et le concept de discours fondateur », p. 449.

Bruno ARCIDIACONO, « *Contra pluralitatem principatuum* : trois critiques du système dit westphalien (formulées avant la paix de Westphalie) », p. 465.

Anne PETERS, « Le cheminement historique des organisations internationales : entre technocratie et démocratie », p. 487.

Jorge E. VIÑUALES, « Recherches sur le fondement de la légitimité judiciaire », p. 531.

IV. NON-WESTERN TRADITIONS AND THE FATE OF COLONISATION/ LES TRADITIONS NON-OCCIDENTALES ET LE POIDS DE LA COLONISATION

Yasuaki ONUMA, « *Multi-Civilizational International Law in the Multi-Centric 21st Century World: Transformation of West-Centric to Global International Law as Seen from a Trans-Civilizational Perspective* », p. 599.

François RIGAUX, « Aux origines du droit international : la conquête de l'Amérique », p. 641.

Emmanuelle TOURME-JOUANNET, « Des origines coloniales du droit international: à propos du droit des gens moderne au 18e siècle », p. 649.

Robert KOLB, « Considérations sur le droit international public des anciennes cultures extra-européennes », p. 673.

Giovanni DISTEFANO, « Les traités d'alliance avec les infidèles : l'"infâme" précédent du Traité de Jaffa du 18 février 1229 entre Frédéric II et le Sultan d'Egypte Al-Kamil », p. 711.

Shotaro HAMAMOTO, « À propos de deux clichés sur l'histoire du droit international en Asie de l'est : une reconsidération de l'ordre mondial chinois et du discours de traités inégaux », p. 743.

443. Hamel (Joseph), 1961

***Dix ans de conférences d'agrégation : études de droit commercial offertes à Joseph Hamel,* Paris : Dalloz, 1961**

I - ÉTUDES GÉNÉRALES

Jean SAVATIER, « Contribution à une étude juridique de la profession », p. 3.

André BRETON, « De la faculté, pour la société des gens de lettres, d'ester en justice en vue de la protection du droit moral d'un auteur décédé », p. 19.

Fernand-Charles JEANTET, « Aspects du droit économique », p. 33

Roger GRANGER, « Pour un droit du développement dans les pays sous-développés », p. 47.

André VITU, « La définition et le contenu du droit pénal économique », p. 71.

Jacques LEAUTE, « Le changement de fonction de la règle "*nullum crimen sine lege*" », p. 81.

II - DROIT DES ENTREPRISES ET DES SOCIÉTÉS

François GORE, « La comptabilité commerciale et le droit », p. 89.

Michel VASSEUR, « Les formes juridiques de la collaboration industrielle », p. 101.

Michel CABRILLAC, « Unité ou pluralité de la notion de succursale en droit privé », p. 119.

Gérard LYON-CAEN, « Sur quelques orientations récentes en matière de rémunération », p. 133.

Pierre CATALA, « Le mineur héritier en droit commercial », p. 149.

Roger PERCEROU, « La notion d'avantage particulier », p. 171.

Jean DERRUPPE, « La clause d'intérêts fixes », p. 179.

François TERRE, « Remarques sur l'augmentation de capital par incorporation des créances », p. 195.

Jean-Maurice VERDIER, « Droit des sociétés et concentration économique », p. 213.

Eugène SCHAEFFER, « Des causes d'ordre public de dissolution des sociétés », p. 227.

Christian GAVALDA, « La personnalité morale des sociétés en voie de liquidation », p. 253.

André PONSARD, « Remarques sur le principe majoritaire dans les syndicats de copropriétaires d'appartements », p. 269.

Jean LARGUIER, « Mauvaise foi et faux bilan », p. 291.

III - DROIT FISCAL DES SOCIÉTÉS

Henry LAUFENBURGER, « L'imposition des sociétés de capitaux d'après l'intensité du rendement », p. 303.

Charles FREYRIA, « La notion "d'être moral nouveau" dans la conception fiscale de la transformation des sociétés », p. 309.

IV - PROPRIÉTÉ COMMERCIALE

Charlotte BEQUIGNON- LAGARDE, « Propriété commerciale et propriété culturale », p. 327.

Henry BLAISE, « Réflexions sur le pas de porte », p. 339.

V - BOURSE ET INVESTISSEMENT

Albert RABUT, « De quelques dispositions récentes relatives aux marchés officiels de valeurs mobilières », p. 359.

Guy FLATTET, « Les *investment trusts* en Suisse », p. 369.

VI - CONTRATS

Roger DECOTTIGNIES, « Sur les pistes d'Afrique noire », p. 383.

Michel BOITARD, « Les embranchements particuliers et l'actualité juridique », p. 395.

Paul DIDIER, « Les marchés d'intérêt national », p. 409.

Pierre GULPHE, « L'évolution du délit de refus de vente », p. 423.

Denis TALLON, « Erreur sur la substance et garantie des vices dans la vente mobilière », p. 435.

Emile ARRIGHI DE CASANOVA, « L'indemnité de dépossession dans les rapports entre intermédiaires de publicité », p. 459.

VII - DÉCONFITURE ET FAILLITE

Jean YVER, « Note sur l'hypothèque mobilière dans quatre coutumes de l'ouest », p. 477.

Fernand DERRIDA, « Concordat préventif et droit français », p. 489.

VIII - DROIT MARITIME ET COMMERCE INTERNATIONAL

Roger JAMBU-MERLIN, « Plaidoyer pour le droit de la mer », p. 513.

Roger DORAT DES MONTS, « L'assurance-crédit à l'exportation est-elle une opération d'assurance ? », p. 525.

Georges FRIEDEL, « Remarques sur l'engagement du banquier dans le crédit documentaire irrévocable », p. 535.

444. Hamon (Léo), 1982

***Itinéraires : études en l'honneur de Léo Hamon*, Paris : Economica, 1982**

Michel AURILLAC, « Le Général de Gaulle, de l'Empire à la décolonisation », p. 5.

Pierre AVRIL, « Le Piano mécanique », p. 13.

Jean-François BIARD, « Les socialistes et le problème de la Guerre de Jean Jaurès à Léon Blum », p. 19.

Alain BOCKEL, « Le pouvoir discrétionnaire du législateur », p. 43.

Maurice BOURJOL, « Décentralisation et décolonisation », p. 61.

Guy BRAIBANT, « Le Droit et l'équité dans la protection des citoyens à l'égard de l'administration », p. 99.

Jacques CHABAN-DELMAS, « Fonder l'avenir », p. 107.

Bernard CHENOT, « A propos d'une thèse », p. 115.

Claude-Albert COLLIARD, « Étatet Nation, variations modernes sur un thème classique », p. 117.

Jean-Claude COLLIARD, « Sur trois nouveaux régimes parlementaires », p. 131.

Jean-Pierre COT, « Remarques sur le droit du désarmement », p. 153.

Charles DEBBASCH, « Le monopole des télécommunications face aux mutations de la radio-télévision et de la télématique », p. 164.

Alain DECAUX, « Police et provocation sous le second empire », p. 175.

Jovan DJORDJEVIC, « La constitutionnalité dans le socialisme et la pratique constitutionnelle yougoslave », p. 185.

Charles EISENMANN, « La justice constitutionnelle dans la République Fédérale d'Allemagne », p. 195.

Claude EMERI, « De Gaulle dans la Ve République ou vingt ans après », p. 217.

Louis FAVOREU, « L'influence de la jurisprudence du Conseil constitutionnel sur les diverses branches du droit », p. 235.

Stanislaw EHRLICH, « Mi guerre, mi paix », p. 245.

André FONTAINE, « Lettre à un ami pluraliste », p. 249.

Charles-Louis FOULON, « La résistance et la légalité à la Libération », p. 257.

Fernand GAMBIEZ, « Monsieur Léo Hamon, de la stratégie à l'action humaine », p. 271.

Patrice GELARD, « Le phénomène du parti unique dans les états socialistes », p. 279.

Jacques GEORGEL, « La cantate du juge », p. 301.

François GOGUEL, « Sur la réhabilitation du bicamérisme en France (1946-1958) », p. 325.

Nahum GOLDMANN, « Les droits des minorités », p. 335.

André HOLLEAUX, « Pouvoir et maîtrise - essai d'écologie politique - », p. 341.

Jacques HUNTZINGER, « On ne badine pas avec l'atome, une réflexion sur l'évolution de la course aux armements », p. 357.

Roger IKOR, « Le pouvoir des mots », p. 367.

Gérard ISRAËL, « Le contrat national », p. 371.

Edmond JOUVE, « Sur trois classiques de la décolonisation », p. 375.

Claude KLEIN, « Le contrôle de la Cour Suprême d'Israël sur les autorités militaires dans les territoires occupés : un aperçu sur une jurisprudence délicate », p. 403.

Pierre LAVIGNE, « Retour au "régime des partis" sous la cinquième République », p. 415.

Danièle LOSCHAK, « Le droit, discours de pouvoir », p. 429.

François LUCHAIRE, « Le règlement et l'acte réglementaire en droit constitutionnel français », p. 445.

Albert MABILEAU, « Sur les idéologies et la politique en France, une approche culturelle », p. 465.

Pierre MENDES-FRANCE, « Regards sur la IV^e^ République », p. 477.

François MONCONDUIT, « Finalité du politique: société unifiée ou société différenciée », p. 487.

Pierre PACTET, « L'application du principe majoritaire sous la cinquième République de 1958 à 1981 », p. 507.

Olivier PHILIP, « Régionalisation : déconcentration et décentralisation », p. 525.

Hugues PORTELLI, « Gramsci et la théorie des relations internationales », p. 537.

Jean-Louis QUERMONNE, « La notion de pouvoir d'Étatet le pouvoir présidentiel sous la V^e^ République », p. 549.

René REMOND, « Pour une histoire idéologique du suffrage universel. D'une utopie contestée au consensus relativisé », p. 563.

Stéphane RIALS, « Louis Blanc, une doctrine réformiste cohérente aux origines du radicalisme français », p. 575.

Jean RIVERO, « Indépendance politique et autonomie culturelle », p. 595.

Roger-Gérard SCHWARTZENBERG, « Un humaniste du socialisme », p. 601.

Lucien SFEZ, « En honneur au politologue de l'action : de la décision à la politique symbolique », p. 605.

Georges VEDEL, « Un livre de M. Léo Hamon "Socialisme ou socialismes?" », p. 611.

Gabriel VENTEJOL, « Léo Hamon au Conseil Economique et Social », p. 615.

Michel DE VILLIERS, « Le pouvoir politique contre la dissuasion », p. 619.

Maurice DUVERGER, « Les vaches sacrées », p. 639.

Georges VLACHOS, « L'antinomie de l'homme et du citoyen dans 1'"*Éthique à Nicomaque*" », p. 647.

445. Hanard (Gilbert), 2009

***Le droit romain d'hier à aujourd'hui : collationes et oblationes : liber amicorum en l'honneur du professeur Gilbert Hanard,* Bruxelles : Facultés universitaires Saint-Louis, 2009, 326 p. (12 contrib.)**

Droit romain et histoire du droit

Jean-Marie CAUCHIES, « "*Selon la disposition du droit escript... Na de dispositie van het beschreve regt...*" ou l'ombre naissante du droit romain dans la législation des Pays-Bas bourguignons (1488) », p. 17.

Dominique GAURIER, « Le *precarium* romain, la *tenancy at will* du droit foncier anglais et le bail à domaine congéable des usements bretons. Similitudes ou fausses ressemblances ? », p. 29.

Jean-François GERKENS, « Réflexions sur le *damnum*. *Damnum* et dommage, l'histoire de deux faux amis ? », p. 79.

Huguette JONES, « "*Adminiculum. De minimis curat iuris consultus*" », p. 101.

Jacques-Henri MICHEL, « La tradition romaine et la naissance du droit », p. 111.

Jean-Pierre NANDRIN, « Le référé législatif en 1832. La difficile séparation des pouvoirs », p. 117.

Pascal PICHONNAZ, « De la "clausula rebus sic stantibus" au "hardship" : aspects d'une évolution du rôle du juge », p. 149.

Annette RUELLE, « La *sponsio* à la lumière de sa formule, ou l'histoire d'une fausse origine », p. 173.

Fritz STURM, « *Ius* et *lex* : modèle, message, héritage », p. 197.

Le droit romain aujourd'hui

Nicolas BERNARD, « La propriété bonitaire ("*dominium in boni*") : aux origines de la propriété dissociée », p. 217.

Pierre JADOUL, « Variations sur "Pacta sunt servanda". Autour et alentour du Code civil », p. 243.

Denis PHILIPPE, « La genèse de la "clausula rebus sic stantibus". *Contractus qui habent tractum successivum et dependentiam de futuro rebus sic stantibus intelleguntur* », p. 267.

Patrick WERY, « Les adages "*Res perit debitori*", "*Res perit creditori*" et "*Res perit domino*" », p. 287.

446. Hanotiau (Michel), 2000

***Mélanges offerts à Michel Hanotiau*, Bruxelles : Bruylant, 2000, 464 p. (18 contrib.)**

Michèle GREGOIRE, « L'essentiel de l'accessoire », p. 1.

Claude JAVEAU, « Le droit est-il soluble dans la sociologie ? », p. 11.

Huguette JONES, « La *definitio* chez Cicéron et chez les jurisconsultes romains », p. 27.

François JONGEN, « Quand un juge mord un journaliste (contribution à une réhabilitation de la responsabilité pénale des médias) », p. 53.

Jacqueline LECLERCQ-MARX, « Les signatures d'orfèvres au Moyen-âge entre sociologie, théologie et histoire », p. 89.

Pierre LEGROS, « Liberté de la presse, immunité pénale et hiérarchie des valeurs », p. 113.

Boris LIBOIS, « Liberté de la communication ou liberté des médias ? », p. 123.

Paul MARTENS, « La plaisanterie et le droit », p. 139.

Jacques MARX, « Autour du procès de Sous-offs (1980) : le naturalisme à l'armée », p. 177.

Jean-François NEURAY, « La théorie des troubles de voisinage est-elle bonne pour l'environnement ? », p. 199.

Andrée PUTTEMANS, « "Vous m'avez volé mon histoire !" (ou : de la contrefaçon des œuvres romanesques) », p. 233.

Monique REMY, « Cyberculture et sociabilité », p. 263.

Isabelle RORIVE, « La *House of Lords* et le principe du *Stare decisis* », p. 285.

Valérie SIMONART, « Le jumelage de titres en droit privé belge », p. 331.

Philippe TOUSSAINT, « Analyse logique de la troisième phrase du paragraphe premier de l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme », p. 355.

Vivianne VANNES, « Le référé social dans la dynamique du droit (Nécessité ou légitimité de l'extension des compétences du juge des référés ?) », p. 361.

Nicole VERHAYDEN-JEANMART, « La protection assurée au commodant par l'article 1889 du Code civil. Règle impérative ou supplétive ? », p. 415.

Dirk VOORHOOF, « *De vrijheid van kunstexpressie en blasfemie (Enkele beschouwingen bij de jurisprudentie van het Europees Hof voor der Rechten van den Mens in verband met filmcensuur en godslastering)* », p. 423.

Hendrik VUYE, « *"Spoliatus ante omnia restituendus" ? Bezitsbescherming naar nederlands en belgisch recht* », p. 443.

447. Harmel (Pierre), 1992

***Mélanges de suggestions de lois en hommage à Pierre Harmel*, Liège : Université de Liège, 1992, 240 p. (42 contrib.)**

Gérard CORNU, « Préface : Propos sur l'esprit d'économie législative », p. I.

Etienne BEGUIN, « Suggestion de loi n° 1 portant modification de l'article 1595 du Code civil », p. 1.

Etienne BEGUIN, « Suggestion de loi n ° 2 relative à l'exercice du droit de préemption par le preneur en cas de vente publique », p. 5.

Anne BENOIT-MOURY, « Suggestion de loi n ° 3 modifiant les lois coordonnées sur les sociétés commercial. », p. 9.

Edouard BOURS, « Suggestion de loi n ° 4 relative aux incidences fiscales de la conversion de l'usufruit du conjoint survivant en concours avec des descendants issus d'un précédent manage. », p. 17.

Robert BOURSEAU, « Suggestion de loi n° 5 relative à la clause successorale des conventions préalables à divorce par consentement mutuel », p. 25.

Benoît CARTUYVELS, « Suggestion de loi n° 6 portant modification de l'article 52, § 6 des règles particulières aux baux à ferme », p. 31.

Benoît CARTUYVELS, « Suggestion de loi n° 7 portant modification des articles 1394, 1395 et 1396 du code civil relatifs à la modification du régime matrimonial », p. 35.

Hélène CASMAN, « Suggestion de loi n ° 8 relative aux droits successoraux du conjoint survivant en concours avec des enfants nés avant mariage », p. 41.

Michel COIPEL, « Suggestion de loi n° 9 en vue de mettre fin à l'acquisition obligatoire de la personnalité morale par les sociétés à objet commercial », p. 47.

Eric DECKERS, Irma MOREAU-MARGREVE, François BOURGUIGNON et Guy-Laurent VAN DER BEEK, « Suggestion de loi n° 10 modifiant les articles 1582, 1583 et 1589 du code civil », p. 55.

Pierre DEHAN, « Suggestion de loi n ° 11 relative à l'emphytéose », p. 61.

Georges DE LEVAL, « Suggestion de loi n° 12 relative à la procédure en matière d'ordre », p. 65.

Alain DELIEGE, Etienne BOZET et Irma MOREAU-MARGREVE, « Suggestion de loi n ° 13 portant modification de l'article 10 de La loi hypothécaire. », p. 69.

Alain DELIEGE et Etienne BOZET, « Suggestion de loi n ° 14 portant modification des articles 1193 bis et 1326 du code judiciaire », p. 71.

Paul DELNOY, « Suggestion de loi n° 15 portant création d'une requête en interprétation devant la Cour de cassation », p. 73.

Jacques DEMBLON, « Suggestion de loi n° 16 relative à la nomination d'un Administrateur judiciaire », p. 79.

Roland DE VALKENEER, « Suggestion d'arrêté royal n° 17 portant réforme de l'arrêté royal du 14 décembre 1935 relatif à l'organisation et au contrôle de la comptabilité des notaires », p. 83.

Pierre GABRIEL, Michel COIPEL et Christian PIRARD, « Suggestion de loi n ° 18 en vue de permettre au conseil d'administration d'une société anonyme de prendre une décision par consentement unanime écrit de ses membres », p. 93.

René GIGOT, « Suggestion de loi n° 19 modifiant l'article 915 bis du code civil », p. 97.

Baudouin HAMBYE et Jacques RIGAUX, « Suggestion de loi n ° 20 portant cinq modifications du code judiciaire », p. 99.

Jacques HANSENNE, « Suggestion de loi n° 21 relative à la notion de tiers protégé dans la loi hypothécaire », p. 105.

Jacques HANSENNE, « Suggestion de loi n ° 22 relative à la renonciation à l'accession en matière immobilière », p. 107.

Claude HOLLANDERS DE OUDERAEN et Irma MOREAU-MARGREVE, « Suggestion de loi n° 23 relative au système de péremption des inscriptions des hypothèques conventionnelles », p. 111.

Jean-Louis JEGHERS, « Suggestion de loi n ° 24 portant intégration du trust en droit belge par la fiducie », p. 115.

Georges KELLENS, « Suggestion de loi n° 25 relative à l'interdiction légale », p. 127.

Alphonse KOHL, « Suggestion de loi n° 26 portant modification de l'article 1219, § 3 du code judiciaire », p. 133.

Jean-Luc LEDOUX, « Suggestion de loi n ° 27 portant modification des articles 1647, 1651 et 1653 du code judiciaire », p. 137.

Jean-Luc LEDOUX, « Suggestion de loi n° 28 portant modification du mode de purger les propriétés des privilèges et hypothèques », p. 139.

Monique LIENARD-LIGNY, « Suggestion de loi n° 29 permettant aux époux de soumettre à la loi belge tout immeuble situé en Belgique », p. 143.

Auguste LOSLEVER, « Suggestion de loi n ° 30 permettant aux époux séparés de biens d'attribuer au survivant les biens indivis », p. 147.

Georges MAHIEU, « Suggestion de loi n° 31 portant réforme de la procédure de divorce par consentement mutuel », p. 151.

Irma MOREAU-MARGREVE, « Suggestion de loi n ° 32 en matière de publicité des privilèges sur immeuble », p. 165.

Xavier PARENT, « Suggestion de loi n ° 33 visant à améliorer, du point de vue de la sécurité juridique, l'utilisation de la valeur vénale comme base d'imposition en matière immobilière », p. 169.

Léon RAUCENT, « Suggestion de loi n ° 34 relative au partage d'ascendant », p. 183.

Myriam RENARD-DECLAIRFAYT, « Suggestion de loi n° 35 relative à la force exécutoire de l'acte notarié contenant des clauses "rédigées par référence" », p. 195.

Jean-François TAYMANS et Pierre VANDER MAELEN, « Suggestion de loi n° 36 en vue de remédier à la fragilité de la propriété acquise par voie de libéralité », p. 201.

Nan TORFS, « Suggestion de loi n° 37 portant organisation du droit de reprise », p. 211.

Pierre VAN DEN EYNDE, « Suggestion de loi n ° 38 modifiant l'article 9 des règles particulières aux baux relatifs à la résidence principale du preneur », p. 217.

Gommaar VAN OOSTERWYCK, « Suggestion de loi n ° 39 complétant l'article 370, § 1 du code civil », p. 221

Michèle VANWJJCK-ALEXANDRE, « Suggestion de loi n° 40 relative au mandat d'hypothèque », p. 223.

Edouard VIEUJEAN, « Suggestion de loi n° 41 relative au régime juridique applicable à l'enfant né hors mariage et adopté par sa mère avant 1987 », p. 227.

448. <u>Harouel (Jean-Louis), 2015</u>

Études offertes à Jean-Louis Harouel : liber amicorum,
Paris : Éditions Panthéon-Assas, 2015

PREMIÈRE PARTIE : ÉTAT, MONARCHIE ET RÉPUBLIQUE

Eric BOURNAZEL, « Du pouvoir des reines aux temps mérovingiens », p. 33.

Olivier GUILLOT, « Les grands laïques et le pouvoir royal dans la Francia de l'ouest carolingienne (843-987) », p. 57.

François MONNIER, « Pour une histoire probabiliste des idées politiques du XVII^e^ siècle », p. 95.

Alexandre DEROCHE, « L'apanage des cadets royaux : la révélation d'une exception à l'époque moderne », p. 105.

Xavier GODIN, « L'intégration financière de la province de Bretagne au royaume de France au cours du XVII^e^ siècle », p. 119.

Isabelle STOREZ-BRANCOURT, « Les "lois fondamentales de l'Estat" dans quelques délibérations cruciales du Parlement de Paris en 1713 et 1714 », p. 131.

Cédric GLINEUR, « L'opposition des États de Hainaut aux réformes de Joseph II (1787-1789) », p. 147.

Michel PERTUE, « L'appel au peuple pour juger Louis XVI », p. 167.

Jean-Marie CARBASSE, « Peuple, nation, patrie. Des définitions "périlleuses" », p. 189.

Frédéric ROUVILLOIS, « Ci-devant, l'institution de l'oubli sous la Révolution française », p. 215.

Michel GANZIN, « E. Burke et J.-J. Rousseau : "Deux frères ennemis" », p. 229.

Jacques BOUINEAU, « L'Antiquité dans le Monitore de la République parthénopéenne », p. 243.

Éric GOJOSSO, « La genèse de l'Union indochinoise », p. 259.

DEUXIÈME PARTIE : SOCIÉTÉ, ÉCONOMIE ET TRAVAIL

Anne-Marie VOUTYRAS-PIERRE, « Le traumatisme psychique de guerre dans la culture et les institutions gréco-romaines », p. 279.

Jean-François BREGI, « Une curiosité du droit romain : le rachat de l'esclave par lui-même », p. 317.

André CASTALDO, « Le grand archidiacre veut son blé (A.N. X^1^A 10 323v B, 17 janvier 1346 n.s.) », p. 335.

Christian DUGAS DE LA BOISSONNY, « Un procès pour défrichement au XVI^e^ siècle : L'abbaye de Cîteaux et les habitants de Gergueil (Côte-d'Or) », p. 353.

Alexandre LUNEL, « Les premières bases légales de l'encadrement chirurgical : l'œuvre du premier chirurgien Félix », p. 367.

Jean-Marie AUGUSTIN, « Citoyennes et "merveilleuses" à Poitiers sous le Directoire », p. 383.

Alain DESRAYAUD, « L'envers du miroir. Un objet d'inquiétude des observations des tribunaux sur le projet de Code Civil (1801) : la classe laborieuse », p. 393.

Olivier VERNIER, « La représentation de la justice du travail en France aux XIX^e^ et XX^e^ siècles : costumes, insignes, jetons et médailles des conseils de prud'hommes », p. 413.

Jacques DE SAINT-VICTOR, « Aux origines des études scientifiques sur les "sociétés mafieuses" : l'œuvre du baron Franchetti (1847-1917) », p. 431.

Veronique HAROUEL-BURELOUP, « L'éthique et la conduite de la guerre : de l'utilisation des "privés" au combat », p. 445.

Jean-Michel LENIAUD, « Sacrifice rituel en Moulière », p. 463.

TROISIÈME PARTIE : ÉGLISE ET RELIGION

Christian BRUSCHI, « Le maintien de l'ordre dans la *Vie de Porphyre* de Marc le diacre », p. 473.

Jean-Paul ANDRIEUX, « Rendre à l'Histoire », p. 493.

Franck BOUSCAU, « Note sur les rapports entre le Code théodosien et la liturgie », p. 505.

Michèle BEGOU-DAVIA, « Les élections discordantes dans la pratique et la législation pontificales au XII^e^ siècle », p. 509.

Brigitte BASDEVANT-GAUDEMET, « Quand le droit de l'Église reçoit application dans l'État ; la complexité du pluralisme juridique du droit canonique à l'époque moderne ; l'exemple de la législation conciliaire », p. 525.

Catherine LECOMTE, « Quand absolutisme triomphant et spiritualité paysanne cheminent de concert », p. 541.

449. Hasbi (Aziz), 2017

***Institutions, développement et relations internationales : Mélanges offerts à Aziz Hasbi,* Casablanca : DK Editions, 2017**

I. Nouvelles tendances du droit international

Mohammed A. BEKHCHI, « La souveraineté est-elle soluble dans une société internationale globalisée? Quelques réflexions sur le droit international du commerce international, du développement durable et des droits de l'homme », p. 14.

Mohamed LAMOURI, « Crimes internationaux et immunités des responsables politiques devant les juridictions internationales et nationales », p. 51.

Abdelouhab MAALMI, « Le tournant éthique en relations internationales : quelle signification ? », p. 65.

Abdelkhaleq BERRAMDANE, « Les minorités dans le droit européen », p. 89.

Lahcen OULHAJ, « *Morocco-EU Relationship: Toward Alignment and integration* », p. 100.

Abdelaziz Riziki MOHAMED, « Les diplomates marocains: une approche sociologique et prosopographique », p. 140.

II. La question du Sahara

Zakaria ABOUDDAHAB, « L'Affaire du Sahara occidental aux Nations Unies », p. 181.

Abderrahim EL MASLOUHI, « Politiques publiques territorialisées et intégration nationale au Sahara. Une approche fonctionnelle de l'autonomie régionale », p. 231.

Michel ROUSSET, « Le projet statut d'autonomie pour les provinces du Sud: autonomie et démocratisation », p. 252.

III. Démocratie, société et Droits de l'Homme

Zalmai HAQUANI, « L'Afghanistan et les aléas de la démocratie. Note d'actualité », p. 265.

Kalilou SIDIBE, « Participation politique et processus électoraux au Mali : Dynamique démocratique et syncrétisme politique », p. 272.

Abdelaziz BARRE, « Le Maroc et l'Afrique: l'action migratoire », p. 303.

Mostafa BOUAZIZ, « Sidi Bettache : L'épopée démocratique d'un village », p. 355.

Madjid BENCHIKH, « Les soulèvements populaires dans quelques pays d'Afrique du Nord. Essai de lecture des causes internes et des facteurs internationaux », p. 369.

Rédouane TAOUIL, « Les institutions de la politique économique au prisme de la démocratie », p. 392.

Mohamed MADANI, « L'administration marocaine à l'épreuve de la réforme : entrées et repères », p. 400.

Saïd IHRAÏ, « La protection des données personnelles au Maroc, face aux exigences du milieu international », p. 415.

Fatima ROUMATE et Amaro LA ROSA, « *Social Media, New Paradigm for Civil Society: Cases of the United States of America and Latin America* », p. 426.

Amina AOUCHAR, « État et nation dans l'œuvre de Germain Ayache », p. 448.

450. Hasegawa (Ken), 2023

Voyages et rencontres en droit public : mélanges en l'honneur de Ken Hasegawa,
Le Kremlin-Bicêtre : mare & martin, 2023, 510 p. (35 contrib.)

DROIT PARLEMENTAIRE ET DROIT CONSTITUTIONNEL

Makoto ARAI, « L'irresponsabilité parlementaire au Japon », p. 17.

Kosuke OKUMURA, « Le Conseil du Parlement contre l'initiative des lois et le droit d'amendement qui appartiennent aux parlementaires ? », p. 29.

Takashi TOKUNAGA, « Le processus formel et informel dans la procédure législative et le bicamérisme au Japon », p. 41.

Masahito TADANO, « Opinions publiques fluctuantes et institutions », p. 53.

Véronique CHAMPEIL-DESPLATS, « Là où le RIP se grippe, le Corona vaincra ? Petite chronique constitutionnelle sur la privatisation de la Société Aéroports de Paris, mars 2019-mars 2020 », p. 65.

Pierre-Yves MONJAL, « La France est une République communautarisée, mais elle ne le sait pas encore... Remarques iconoclastes d'un européaniste élu municipal au sujet de la communautarisation locale de la France », p. 75.

Hiroshi OTSU, « Carence du législateur et décision d'affirmation de l'illégalité en tant que garantie du droit subjectif », p. 89.

Nobuhiro OKADA, « Le droit constitutionnel japonais d'après-guerre et "le modèle constitutionnel français" », p. 107.

Kazumasa TAKESUE, « Le développement du contrôle de la constitutionnalité en Belgique », p. 117.

Yukiko OGAWA, « Le contrôle juridictionnel du pouvoir discrétionnaire en matière technique et technologique: l'affaire du réacteur nucléaire Ikata », p. 127.

Pierre BRUNET, « Observations sur la décision du Conseil constitutionnel du 26 mars 2020 sur la loi organique d'urgence sanitaire », p. 143.

Hajime YAMAMOTO, « Le pouvoir judiciaire japonais après sa réforme : Bilan et analyses d'un constitutionnaliste », p. 151.

LIBERTÉS, ÉTAT DE DROIT, DROITS FONDAMENTAUX

Goro HORIGUCHI, « Liberté académique au Japon », p. 179.

Mika INABA, « Le "droit" à l'interruption volontaire de grossesse au Japon - étude comparative avec la France », p. 191.

Haluna KAWASHIMA, « L'atteinte aux droits fondamentaux constitutionnels au nom de la santé publique au Japon », p. 205.

Yoshinobu MIZUTORI, « La révision de la Constitution japonaise sur la liberté de renoncer à la nationalité garantit-elle jusqu'à la liberté d'être apatride ? », p. 217.

Noriko OFUJI, « Divers aspects de l'"universalité" des droits fondamentaux et la garantie des droits des étrangers au Japon », p. 229.

Eric MILLARD, « La mémoire comme objet juridique : entre passé et futur », p. 247.

Christopher POLLMANN, « Les terroristes, lanceurs d'alerte malgré eux ? Face à la dérive suicidaire des sociétés individualisées et technicisées », p. 259.

Thierry S. RENOUX, « Principes républicains et liberté de religion : libres propos sur la liberté de culte en France et en Europe », p. 271.

Masahiro SOGABE, « Communication en ligne et démocratie », p. 289.

Mamiko UENO, « Une réflexion sur les mesures contre la Covid-19 au Japon », p. 299.

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Satomi BABA, « Le référendum local et la démocratie: l'exemple du Japon », p. 311.

Christophe CHABROT, « Les amours territoriales », p. 323.

Loïc LEVOYER, « Les garanties constitutionnelles des ressources financières des collectivités locales françaises et japonaises : entre convergence et divergence », p. 337.

Jean-Marie PONTIER, « Qu'est-ce que la décentralisation à la française ? », p. 349.

DOCTRINE

Denis BARANGER, « Le législateur du Nouveau Monde (Penser la loi dans la jeune République américaine) », p. 367.

Shinji KOJMA, « Maurice Hauriou et la métaphysique : à propos de sa critique contre la "philosophie nouvelle" dans le monde du droit », p. 379.

Julien BOUDON, « La 9e question mise au programme du Congrès international de droit comparé de 1900 », p. 393.

Sho MIZUBAYASHI, « De la discipline néo-libérale », p. 407.

Armel LE DIVELLEC, « Droit constitutionnel et institutions politiques? Sur un malentendu conceptuel de la doctrine constitutionnelle française », p. 419.

Emiko SAITO, « Les relations entre la doctrine de droit constitutionnel et la doctrine de droit administratif au Japon », p. 433.

Guillaume TUSSEAU, « L'étrange Plaidoyer pour la Constitution britannique de Jeremy Bentham », p. 443.

LE VIN ET LA TABLE

Kensuke EBIHARA, « Internationalisation du droit de la vigne et du vin au Japon », p. 457.

Emmanuel AUBIN, « Le droit et la gastronomie en France et au Japon : regard croisés sur les passions de Hasegawa Kyoju », p. 471.

451. Hasner (Pierre), 2020

Les passions dans les relations internationales : Hommage à Pierre Hassner,
Paris : L'Harmattan, 2020

Thomas MESRAZOS, « Pierre Hassner néo-kantien ? », p. 29.

Fréderic COHEN, « Le problème de l'indétermination politique », p. 77.

Fréderic RAMEL, « Vers un universel pluriel », p. 115.

Lucien OULAHBIB, « De l'ONU à la SNED », p. 131.

Bernard BOURDIN, « Communauté internationale et communauté messianique : l'uni-diversité d'un monde commun », p. 145.

Josepha LAROCHE, « Une passion haineuse : l'antisémitisme », p. 167.

Chantal DELSOL, « La peur comme passion contemporaine », p. 185.

Olivier CARRE, « Usages réciproques d'extrémismes », p. 193.

452. Haumont (Francis), 2015

D'urbanisme et d'environnement : liber amicorum Francis Haumont,
Bruxelles : Bruylant, 2015

Thierry HAUMONT, « Rue des deux Auvelais », p. 33.

I. D'URBANISME

Robert ANDERSEN, « La médiation administrative en matière d'urbanisme en Région wallonne », p. 41.

Nicolas BERNARD et Françoise TULKENS, « La "dépénalisation" des infractions en droit de l'urbanisme et en droit du logement à l'épreuve des garanties procédurales offertes par la Convention européenne des droits de l'homme », p. 53.

Philippe BOUILLARD, « Éloge de la dérogation individuelle en matière d'urbanisme. Application en droit wallon », p. 65.

Fernando Alves CORREIA, « La Nouvelle Loi Portugaise des Bases Générales de la Politique des Sols, d'Aménagement du Territoire et d'Urbanisme : Quelques Principes Fondamentaux », p. 81.

Pierre-Paul DANNA et Frédérique ROUX, « La loi montagne, trente ans et après ? », p. 95.

Michel DELNOY et Philippe CASTIAUX, « La zone d'habitat doit aussi accueillir des espaces verts publics », p. 103.

Jean-Pierre DEMOUVEAUX, « La Bruxellisation », p. 149.

Andrei DUTU, « Limitations d'urbanisme au droit de propriété en droit roumain », p. 161.

Benoit GORS et Louis VANSNICK, « Considérations sur la péremption des permis d'urbanisme », p. 175

France GUERENNE, « Droit des commandes publiques et droit de l'urbanisme : droits parallèles ou droits intégrés ? », p. 209.

Yves HANIN, « L'architecture, l'urbanisme, l'aménagement du territoire et le développement territorial, des confusions bien ancrées. Contribution à leur redéfinition », p. 219.

Benoit HAVET, « Permis d'urbanisme en Région wallonne : que devient le droit civil ? Évolution de la jurisprudence du Conseil d'État », p. 231.

Benoît JADOT, « L'autorité qui délivre un permis d'urbanisme a-t-elle le pouvoir de régler l'exercice d'une activité ? », p. 245.

Olivier JAMAR, « La norme collaborative : ni obligatoire, ni indicative », p. 257.

Damien JANS, « La division d'un terrain sans permis en Région wallonne - Prochain probable désarmement d'un piège à notaires », p. 279.

Yves JEGOUZO, « Le droit de l'urbanisme au péril de l'environnement », p. 285.

Dominique LAGASSE, « À quelles conditions une activité de petite industrie peut-elle être autorisée en zone d'habitat au plan de secteur ? », p. 295.

Jean-Pierre LEBRETON, « La planification dans l'orbite de l'urbanisme de projet », p. 307.

Philippe LEVERT, « Ceci n'est pas une rétribution. Réflexions sur la nature des charges d'urbanisme », p. 319.

Michel PAQUES, « Permis et droits civils », p. 327.

Jean-Marc SECRETIN, « Les recours d'urbanisme devant le Gouvernement wallon : vers une procédure réellement contradictoire ? », p. 337.

Jean-François STRUILLOU, « La conformité du droit français de l'urbanisme avec l'article l[er] du Premier protocole additionnel à la Convention européenne des droits de l'homme », p. 349.

Christophe THIEBAUT, « Des actes et travaux dérogatoires peuvent-ils être de "minime importance" ? », p. 365.

Richard TRAPITZINE, « Paroles d'un Urbaniste français à un Juriste européen », p. 381.

II. D'ENVIRONNEMENT

Domenico AMIRANTE, « Les juges verts : perspectives de droit comparé », p. 389.

Alexandra ARAGÃO, « Principe d'intégration: évolution vers une nouvelle étape législative », p. 401.

Edgard ARENDT, « Les associations de défense de l'environnement devant la porte de la Loi », p. 413.

Philippe BILLET, « "La mer du nord, pour dernier terrain vague". Petit grain de sel (juridique) sur quelques grains de sable », p. 427.

Charles-Hubert BORN, « Mobiliser la société par l'éducation et la sensibilisation à l'environnement et au développement durable : une priorité à l'heure de l'Anthropocène », p. 447.

Ivan-Serge BROUHNS, « L'arrêt d'exploitation en Région wallonne », p. 485.

Sayeman BULA-BULA, « Les fondamentaux du droit de l'environnement à la CICOS », p. 501.

An CLIQUET, « *About Blanket Bogs, Brown Bears and Oak Forests: Case Law of the European Court of Justice on Article 6, § 2 of the Habitats Directive* », p. 531.

Nicolas DE SADELEER, « Les déchets et les sous-produits - Vérité en deçà de la ligne de démarcation, erreur au-delà », p. 545.

Stéphane DOUMBE-BILLE, « À la recherche d'un régime international pour les déplacés environnementaux », p. 563.

Bernard DROBENKO, « De la capacité de charge des écosystèmes et du droit », p. 575.

Mircea DUTU, « Droit à un climat propice dans le système du droit à l'environnement et l'équation des droits fondamentaux de l'homme », p. 595.

Pierre-Yves ERNEUX, « La servitude environnementale en droit belge », p. 615.

Ludwig KRÄMER, « L'Union européenne, la négociation et le vote dans le cadre de la Convention CITES », p. 637.

Luc LAVRYSEN, « Un accord de coopération: le moyen d'appliquer et de faire respecter, effectivement et de manière intégrée, la réglementation CITES ? », p. 653.

Sylviane LEPRINCE, « L'annulation n'est pas une fin (en soi) : quelques réflexions sur les conséquences des arrêts d'annulation du Conseil d'État en matière d'environnement », p. 675.

Fernando LOPEZ RAMON, « Évolution du régime juridique des parcs nationaux en Espagne », p. 687.

Jessica MAKOWIAK, « Le seuil en droit de l'environnement », p. 695.

Victor MARCUSOHN, « Le Parc Naturel Vacaresti : la première aire naturelle urbaine protégée en Roumanie », p. 711.

Delphine MISONNE, « Payer ou renoncer ? Les investisseurs à l'assaut de la protection juridique de l'environnement », p. 719.

Éric NAIM-GESBERT, « Renaissance du droit de l'environnement. Théorie pour l'affirmation d'un droit *causa sui* en sa clarté primitive », p. 733.

Michel PRIEUR, « *International Human rights and nuclear disasters* », p. 739.

Anne RASSON-ROLAND, « Quelques arrêts récents de la Cour européenne des droits de l'homme relatifs au droit fondamental à la protection de l'environnement », p. 763.

Anne-Stéphanie RENSON, « La politique de l'environnement et le droit de substitution fédéral », p. 773.

Garry SAKATA M. TAWAB, « Le droit d'accès à la terre est-il un droit fondamental de l'Homme? Étude du cas de la République démocratique du Congo », p. 781.

Jacques SAMBON, « La cohérence des procédures d'évaluation des incidences dans le droit de l'Union au regard de l'article 1er, 2), a), de la directive 2014/52/UE », p. 791.

Hendrik SCHOUKENS, « *Nature Conservation Law under Threat: Novel Regulatory Approaches to the Rescue ?* », p. 801.

Xavier THUNIS, « La responsabilité environnementale en droit européen : matière à intégration(s) », p. 817.

Eve TRUILHE-MARENGO, « Libres propos sur les transformations de l'évaluation environnementale », p. 831.

Marilena ULIESCU, « La responsabilité civile pour les atteintes à l'environnement en droit roumain », p. 843.

Geert VAN HOORICK, « *Compensation, Mitigation and Conservation Measures in the Birds and Habitats Directives: beyond the Babel-like Confusion ?* », p. 855.

III. DES DEUX ET D'AUTRES CHOSES ENCORE...

Laurence BARNICH et François JONGEN, « L'impossible butte. Drame en trois actes et un permis – par chance – unique », p. 867.

Philip BOOTH, « Le gouvernement local comme institution de la common law en Angleterre », p. 877.

Francis DELPEREE, « L'environnement de la Constitution », p. 889.

Emmanuelle GONTHIER, « L'évaluation des incidences sur l'environnement - Quelques nouvelles », p. 897.

Isabelle HACHEZ, « Le *standstill* en matière de droits fondamentaux : de la reconnaissance d'un principe à la négation de sa portée ? », p. 913.

Patrick HENRY et Nathalie VAN DAMME, « L'intérêt au moyen », p. 925.

René HOSTIOU, « Satisfaction équitable au sens de l'article 41 de la Convention européenne des droits de l'homme et atteinte au droit pour chacun au respect de ses biens. Du principe de la *restitutio in integrum* à la recherche d'une "juste" indemnisation », p. 941.

Michel MARCHANDISE et Jean-Marie BROCORENS, « Éléments de portrait non conventionnel d'un Académique Émérite », p. 953

France MAUSSION et Damien LEONARD, « La computation des délais dans les recours administratifs en matière du droit de l'urbanisme et de l'environnement », p. 961.

Jacqueline MORAND-DEVILLER, « Vous avez dit intelligibilité ? », p. 979.

Jean-François NEURAY, « Quand l'accessoire nuit au principal, ou la fin annoncée du contentieux de l'excès de pouvoir », p. 993.

Pierre NIHOUL, « Marchés publics et aménagement du territoire », p. 1007.

Etienne ORBAN DE XIVRY, « Le plan d'aménagement des bois et forêts », p. 1021.

Bernard PAQUES, « L'incidence de la pollution du sol sur la juste indemnité en matière d'expropriation », p. 1031.

Alain PEETERS, « L'engagement du chercheur dans la société. Essai sur le rôle de l'éthique dans la science », p. 1043.

David RENDERS, « L'intérêt collectif commande-t-il de légiférer davantage pour améliorer la protection juridictionnelle de l'administré ? », p. 1067.

Jean-François RENUCCI, « La radiation d'une requête du rôle de la CEDH suite à une déclaration unilatérale de l'État », p. 1081.

Marc VERDUSSEN, « Le secteur associatif devant la Cour constitutionnelle », p. 1087.

Paul VERMEYLEN, « Question d'urbaniste : les juristes sont-ils vraiment inutiles ? », p. 1097.

Kris WATERS et Jan GHYSELS, « Le principe de proportionnalité et l'attribution de contrats publics », p. 1107.

453. Hauriou (Maurice), 2013

***Miscellanées Maurice Hauriou*, Le Mans : Éd. l'Épitoge, 2013, 362 p. (44 contrib.)**

Mathieu TOUZEIL-DIVINA, « Avant-propos aux Miscellanées : lire et relire Maurice Hauriou », p. I.

I. ŒUVRES « MECONNUES »

Maurice HAURIOU, « Les idées de M. Duguit », p. 1.

Geneviève KOUBI et Gilles J GUGLIELMI, « Présentation des "idées de M. Duguit" selon Maurice Hauriou », p. 23.

Maurice HAURIOU, « Le Droit naturel et l'Allemagne », p. 33.

Valérie LASSERRE, « Des sentiments et de la complexité d'une pensée philosophique », p. 53.

II. ŒUVRES « FONDATRICES »

Maurice HAURIOU, « De la formation du droit administratif français depuis l'an VIII », p. 61.

Mathieu TOUZEIL-DIVINA, « Maurice Hauriou : mystificateur ou héros mythifié ? », p. 83.

Maurice HAURIOU, « Le pouvoir, l'ordre, la liberté & les erreurs des systèmes objectivistes », p. 125.

Jean-Marie DENQUIN, « Présentation du "pouvoir, l'ordre, la liberté..." de Maurice Hauriou », p. 135.

Maurice HAURIOU, « La théorie de l'institution & de la fondation ; essai de vitalisme social », p. 147.

Julia SCHMITZ, « Présentation de "la théorie de l'institution & de la fondation" », p. 175.

III. MORCEAUX CHOISIS PARMI LES « NOTES D'ARRETS »

« Note sous CE, 13 décembre 1889, Cadot », p. 183.

Emmanuel AUBIN, « Présentation », p. 193.

« Note sous TC, 09 décembre 1899, Association syndicale du Canal de Gignac », p. 197.

Ariane CLEMENT et Maxime MEYER, « Présentation », p. 205.

« Note sous CE, 29 mars 1901, Casanova, Canazzi & *alii*. », p. 209.

Elise CARPENTIER, « Présentation », p. 219.

« Note sous TC, 02 décembre 1902, Société immobilière de Saint Just », p. 223.

Jacques ARRIGHI DE CASANOVA, « Présentation », p. 234.

« Note sous CE, 08 juillet 1904, Botta », p. 237.

Karine BALA, « Présentation », p. 243.

« Note sous CE, 11 juin 1909, Servois, Guyot De Villeneuve & *alii*. », p. 247.

Hélène HOEPFFNER, « Présentation », p. 255.

« Note sous CE, 04 mars 1910, Therond », p. 259.

Arnaud DURANTHON et Clemmy FRIEDRICH, « Présentation », p. 264.

« Note sous CE, 11 mars 1910, Compagnie générale française des tramways », p. 269.

Yann AGUILA, « Présentation », p. 274.

« Note sous CE, 29 juillet 1910, Brusson », p. 279.

Amaury VAUTERIN, « Présentation », p. 283.

« Note sous CE, 29 novembre 1912, Boussuge », p. 287.

Bertrand SEILLER, « Présentation », p. 294.

« Note sous CE, 30 mars 1916, Comp, générale d'éclairage (« gaz de Bordeaux ») », p. 297.

Arnaud DE NANTEUIL, « Présentation », p. 309.

« Note sous CE, 7 avril 1916, Astruc », p. 313.

Bernard STIRN, « Présentation », p. 317.

« Note sous TC, 16 juin 1923, Septfonds », p. 321.

Benjamin RICOU, « Présentation », p. 332.

« Note sous CE, 30 novembre 1923, Couiteas », p. 335.

Xavier BIOY, « Présentation », p. 351.

« Note sous CE, 20 janvier 1928, Esquieu », p. 355.

Katia WEIDENFELD, « Présentation », p. 360.

454. Hauriou (Maurice), 1929

***Mélanges Maurice Hauriou*, Paris : Librairie du Recueil Sirey, 1929, 830 p. (24 contrib.)**

Joseph BARTHELEMY, « La résolution du 15 juillet 1926 et la réforme des méthodes parlementaires », p. 1.

Roger BONNARD, « L'origine de l'ordonnancement juridique », p. 31.

Umberto BORSI, « Municipalisme et internationalisme », p. 79.

Carlos RUIZ DEL CASTILLO, « Un schéma de la doctrine de la personnalité de l'État selon la méthode juridico-psychologique d'Hauriou », p. 95.

Jacques CHEVALIER, « Le concept et l'idée », p. 111.

Jean-Jacques CHEVALLIER, « De la distinction établie par Montesquieu entre la faculté de statuer et la faculté d'empêcher », p. 137.

Joseph DECLAREUIL, « Quelques remarques sur la théorie de l'"institution" et le caractère institutionnel de la monarchie capétienne », p. 159.

Joseph DELPECH, « De la responsabilité envers l'Étatdes fonctionnaires autres que les comptables », p. 187.

Paul DUEZ, « Le contrôle juridictionnel de la constitutionnalité des lois en France. Comment il convient de poser la question », p. 211.

Léon DUGUIT, « De la situation juridique du particulier faisant usage d'un service public », p. 251.

Fritz FLEINER, « Le droit des minorités en Suisse », p. 285.

André FLINIAUX, « Le recours en appréciation de validité », p. 297.

James W. GARNER, « La conception anglo-américaine du droit administratif », p. 335.

François GENY, « Quelques observations sur le rôle et le pouvoir de l'Étaten matière de monnaie et de papier-monnaie (étude de droit public et de morale sociale) », p. 387.

Julien LAFERRIERE, « Les modes de solution du contentieux administratif dans les cantons suisses », p. 435.

Edouard LAMBERT, « Quatre années d'exercice du contrôle de constitutionnalité des lois par la Cour suprême des États-Unis », p. 467.

Irénée LAMEIRE, « L'ancienne centralisation française », p. 507.

Louis LE FUR, « La délimitation de la compétence de la Société des Nations », p. 527.

Achille MESTRE, « Recherche sur l'exception d'illégalité », p. 565.

Étienne-Ernest-Hippolyte PERREAU, « Police administrative et police médico-pharmaceutique », p. 599.

Georges RENARD, « Contribution juridique aux rapports du droit positif et de la théologie morale : la théorie des "*leges mere poenales*" », p. 623.

Louis TROTABAS, « La nature juridique du contentieux fiscal en droit français », p. 709.

Cino VITTA, « Les personnes morales de droit public en France et en Italie », p. 763.

Henry BERTHELEMY, « Défense de quelques vieux principes », p. 809.

455. Hauser (Jean), 2012

***Mélanges en l'honneur du professeur Jean Hauser,* Paris : LexisNexis : Dalloz, 2012**

Première partie : Personnes – famille

Jérôme CASEY, « Assurance-vie et communauté conjugale », p. 3.

Xavier DAVERAT, « Dissertation sur les revenants en corps et le droit des personnes », p. 25.

Françoise DEKEUWER-DEFOSSEZ, « Réflexions critiques d'une juriste sur la « parentalité» », p. 41.

Philippe DELMAS SAINT-HILAIRE, « Il était une fois l'indivision familiale », p. 59.

Mélina DOUCHY-OUDOT, « Propos impertinents sur l'amour conjugal », p. 81.

Thierry FOSSIER, « Le législateur des pauvres en esprit », p. 91.

Rainer FRANK, « Les donations entre vifs au détriment des enfants réservataires du donateur », p. 111.

Hugues FULCHIRON, « Le partenariat est-il soluble dans le mariage (et réciproquement) ? », p. 125.

Thierry GARE, « Les modifications apportées au droit de la famille par la loi n° 2011-1862 du 13 décembre 2011, relative à la répartition des contentieux et à l'allègement de certaines procédures juridictionnelles », p. 139.

Jean-Claude GAUTRON, « La citoyenneté européenne. Essai de démythification », p. 149.

Adeline GOUTTENOIRE, « La capacité usuelle du mineur », p. 163.

Gaël HENAFF, « Les familles, oubliées des procédures de surendettement des particuliers », p. 179.

Renée KOERING-JOULIN, « Mandat d'arrêt européen et protection des droits fondamentaux », p. 193.

Jean-Pierre LABORDE, « Retour sur la pluralité du point de rattachement en droit international privé français des personnes et de la famille », p. 207.

Marie LAMARCHE, « Objectivisme, subjectivisme et intérêt(s) en droit de la famille », p. 227.

Bernadette LARDY-PELISSIER, « Album de famille d'une « travailliste» », p. 243.

Virginie LARRIBAU- TERNEYRE, « La question prioritaire de constitutionnalité en droit civil, quels risques ? », p. 259.

Dmitri Georges LAVROFF, « Réflexions sur le principe de sauvegarde de la dignité de la personne humaine », p. 281.

Raymond LE GUIDEC, « Regards sur les fonctions économiques de la famille », p. 299.

Anne LEBORGNE, « Le ministère public partie principale à un contentieux de la filiation: réflexion sur la montée d'un ordre public de direction ? », p. 311.

Jean-Jacques LEMOULAND, « Quel apport du droit comparé au droit français des personnes et de la famille ? », p. 329.

Valérie MALABAT, « L'incrimination d'abus de faiblesse ou de la pénalisation des dissensions familiales », p. 351.

Jean-Pierre MARGUENAUD, « Le sigisbéisme », p. 361.

Bérengère MELIN-SOUCRAMANIEN, « L'homologation judiciaire en droit de la famille », p. 373.

Slobodan MILACI, « En dehors de l'État point de démocratie? Une réaction à l'idée de "démocratie familiale" », p. 385.

Pierre MURAT, « Prolégomènes à une hypothétique restructuration du droit des filiations », p. 405.

Petr MUZNY, « Pour que garde des enfants et pratique religieuse fassent bon ménage », p. 427.

Claire NEIRINCK, « Créance d'entretien de l'enfant et vie sentimentale des parents débiteurs », p. 443.

Marc NICOD, « Variations sur la substance de la réserve héréditaire », p. 459.

David NOGUERO, « La publicité des mesures de protection des majeurs (ouverture, vie et fin des mesures) », p. 467.

Élisabeth PAILLET, « L'opposition de la personne majeure vulnérable à sa protection », p. 535.

Jean-Marie PLAZY, « Les actes juridiques des majeurs protégés », p. 549.

Jacqueline POUSSON-PETIT, « Le droit de vivre en commun en dehors du couple sexuel conjugal », p. 563.

Christophe RADE, « Peut-on dire qu'à l'époque moderne le droit civil reposerait sur l'idée d'une égalité abstraite alors que le droit du travail reposerait sur l'idée d'une inégalité concrète ? » », p. 589.

Jean-Louis RENCHON, « À propos du droit de l'enfant d'être entendu dans le litige entre ses parents », p. 601.

Judith ROCHFELD, « La vie tracée ou Le Code civil doit-il protéger la présence numérique des personnes ? », p. 619.

Jean-Christophe SAINT-PAU, « Introduction au droit au respect de la vie privée », p. 639.

Sandrine SANA-CHAILLE DE NERE, « Miroir d'outre-mer: la famille, le droit civil et la coutume kanak », p. 655.

Philippe SIMLER, « Pour la suppression des présomptions de fraude pesant sur les époux communs en biens et du principe d'immutabilité dont elles résultent », p. 667.

Ulrich SPELLENBERG, « Pluriculturalisme et droit allemand de la famille », p. 679.

Michel VIDAL, « Regard sur le remariage entre anciens époux divorcés de 1792 à nos jours », p. 703.

Deuxième partie : Acte juridique et obligations

Jean-Marc BAHANS, « Objectivisme et subjectivisme dans le contrat de vente du vin », p. 723.

Laurent BLOCH, « Objectivisme et subjectivisme dans l'acte médical: de l'acte juridique au fait juridique », p. 737.

Florence DEBOISSY et Guillaume WICKER, « Le statut juridique et fiscal des associations cultuelles ou Comment dépasser le relativisme d'État », p. 763.

Jean DU BOIS DE GAUDUSSON, « Le recours au contrat, une chance pour le constitutionnalisme contemporain, en Afrique et ailleurs ? », p. 803.

Olivier DUBOS, « La volonté dans l'acte législatif de l'Union européenne: objectivisme et subjectivisme dans un système méta- national », p. 811.

Philippe EMY, « Prohibition des clauses léonines, promesse unilatérale d'achat de droits sociaux et théorie de l'acte juridique », p. 827.

Loïc GRARD, « Les dommages causés aux tiers par les aéronefs: l'après 11 septembre », p. 857.

Christophe LACHIEZE, « La cession de contrat : entre objectivisme et subjectivisme », p. 867.

Yves LEQUETTE, « Retour sur le solidarisme: le rendez-vous manqué des solidaristes français avec la dogmatique juridique », p. 879.

Denis MAZEAUD, « La bataille du solidarisme contractuel : du feu, des cendres, des braises », p. 905.

Nicolas MOLFESSIS, « De l'obligation de renseignement à l'éducation juridique du contractant », p. 927.

Miodrag V. ORLIC, « La cause des obligations dans le droit serbe », p. 955.

Bernard PACTEAU, « Aux sources de la juridiction administrative, ni du mépris, ni de la méprise », p. 975.

Jean PELISSIER, « L'insécurité contractuelle subie par le salarié », p. 985.

Gilles ROUZET, « Les paradoxes du réputé non écrit appliqué au droit de la copropriété », p. 999.

Bernard SAINTOURENS, « L'acte juridique accompli pour une société en formation : le royaume des incertitudes », p. 1019.

Alain SUPIOT, « La religion au travail », p. 1031.

François TERRE, « Les seconds rôles dans l'évènement juridique », p. 1047.

456. Hébraud (Pierre), 1981

Mélanges offerts à Pierre Hébraud,

Toulouse : Université des sciences sociales de Toulouse, 1981, 961 p. (48 contrib.)

Jean BARRERE, « La rétractation du juge civil », p. 1.

Henri BATIFFOL, « Circonstances et modalités de l'application du droit international par le juge national », p. 29.

Georges BOLARD, « De la déception à l'espoir : la conciliation », p. 47.

Georges BONET, « La condition d'absence d'intérêt personnel et de faute chez l'appauvri pour le succès de l'action "*de in rem verso*" », p. 59.

Fernand BOUYSSOU, « Le plafond légal de densité et le droit de propriété », p. 75.

Louis BOYER, « Le délai de 1'article 29 de la Convention de Varsovie. Un combat douteux de la Cour de cassation », p. 85.

Jean-Denis BREDIN, « Remarques sur la doctrine », p. 111.

André BRETON, « Divorce et partage », p. 125.

Albert BRIMO, « Réflexions sur le temps dans la théorie générale du Droit et de l'État », p. 145.

Marie-Bernadette BRUGUIERE, « L'irrationnel et le droit : le duel judiciaire dans les coutumes du Sud-Ouest », p. 165.

André CABANIS, « L'utilisation du temps par les rédacteurs du Code Civil », p. 171.

Pierre CATALA, « L'indivision entre époux », p. 185.

Henri COSNARD, « La compétence territoriale en matière contractuelle (article 40, alinéa 2 du Nouveau Code de Procédure Civile) », p. 207.

Michel DAGOT, « Le temps et la publicité foncière », p. 219.

André DAMIEN, « La déontologie de l'avocat hors du prétoire », p. 253.

Jean DAUVILLIER, « Les diverses formes extraordinaires du mariage et l'absence totale de forme dans le droit de "l'Eglise d'Orient" et de "l'Eglise d'Occident" », p. 273.

Christian DUPEYRON, « Observations sur la constitution des groupements fonciers ruraux selon la règle majoritaire », p. 309.

Charles FREYRIA, « Défunte la fiscalité des actes judiciaires ? », p. 329.

Jean-Louis GAZZANIGA, « L'appel des sentences interlocutoires en droit canonique du Décret de Gratien au Concile de Trente », p. 353.

Henri GILLES, « Le traité des appels d'Hugues de Cairols », p. 367.

Jean-Claude GROSLIERE, « Glossaire pour la responsabilité en matière de construction », p. 393.

Josette GROSLIERE, « L'imputation, le rapport et la réduction des libéralités depuis la loi du 3 juillet 1971 », p. 417.

Marie-Antoinette GUERRIERO, « L'héritier légataire », p. 441.

Michel JEANTIN, « Réformer la Cour de cassation ? », p. 465.

Pierre JULIEN, « Remarques sur la contrariété des décisions de justice », p. 493.

Pierre KAYSER, « Le principe de la publicité de la Justice dans la procédure civile », p. 509.

Henri-Jacques LUCAS, « L'efficacité juridictionnelle des décisions étrangères », p. 527.

Roger MERLE, « Le bâtonnier de l'Ordre des avocats. Une forme de présidence originale », p. 557.

Jacques MIGUET, « Réflexions sur le pouvoir des parties de lier le juge par les qualifications et points de droit (article 12, alinéa 4 du Nouveau Code de Procédure Civile) », p. 467.

Jacques NORMAND, « Le juge et le fondement du litige », p. 595.

Paul OURLIAC, « L'office du juge dans le Droit canonique classique », p. 627.

Roger PERROT, « L'évolution du référé », p. 645.

Jacques POUMAREDE, « La magistrature et la République : le débat sur l'élection des juges en 1882 », p. 665.

Michèle-Laure RASSAT, « Du droit des pupilles de l'État à la connaissance de leurs origines », p. 683.

Léon-Pierre RAYNAUD, « Un empereur juriste : Macrin », p. 699.

Pierre RAYNAUD, « L'obligation pour le juge de respecter le principe de la contradiction. Les vicissitudes de l'article 16 », p. 715.

Gabriel ROUJOU DE BOUBEE, « La protection du consommateur en droit pénal », p. 735.

Louis. ROZES, « La réintégration », p. 751.

François SABIANI, « Le juge français et l'extinction ou la suspension des conventions internationales », p. 777.

René SAVATIER, « La protection civile du logement de la famille dans le concept juridique d'habitation familiale », p. 799.

Patrick SERLOOTEN, « Vers une responsabilité professionnelle ? », p. 805.

Germain SICARD, « Sur l'évolution des contrats de mariage à Toulouse au cours du XIX[e] siècle », p. 823.

Pierre SPITERI, « Aperçus criminologiques sur le crime organisé », p. 839.

Daniel TOMASIN, « Remarques sur la nullité des actes de procédure », p. 853.

Pierre VELLAS, « Expertise, amiable composition et non-droit dans le commerce international », p. 875.

Albert VIALA, « Hommage du Barreau de Toulouse au Professeur Hébraud », p. 881.

José VIDAL, « Observations sur le rôle et la notion de possession d'état dans le droit de la filiation », p. 887.

Jean VINCENT, « Quelques réflexions sur la compétence exclusive des juridictions civiles », p. 917.

Georges WIEDERKEHR, « La notion d'action en justice selon l'article 30 du Nouveau Code de Procédure Civile », p. 949.

457. Heenen (Jacques), 1994

***Hommage à Jacques Heenen,* Bruxelles : Bruylant, 1994, 659 p. (27 contrib.)**

Anne BENOIT-MOURY, « Réflexions à propos du droit transitoire dune les réglementations applicables aux sociétés commerciales », p. 1.

André BRUYNEEL, « Observations sur la réforme (1988-1993) du droit bancaire et financier belge », p. 29.

Roger O. DALCQ, « La prévisibilité du dommage est-elle une condition nécessaire de la faute ? », p. 83.

Marc DASSESSE, « La dimension fiscale des services financiers frontaliers », p. 91.

Paul DE VROEDE, « La loi du 14 juillet 1991 sur les pratiques du commerce, l'information et la protection du consommateur lue en diagonale », p. 107.

Jean-Luc FAGNART, « La responsabilité du banquier du fait de ses préposés », p. 129.

Paul Alain FOIRIERS, « Portage et clause léonine (Observations sur le champ d'application de l'article 1855 du Code civil) », p. 149.

Philippe GERARD, « La censure exercée par la Cour de cassation de Belgique sur les décisions des jugea du fond en matière de compte courant », p. 165.

François GLANDORFF, « Le débiteur cédé peut-il se prévaloir de sa simple connaissance de la cession de créance ? », p. 191.

Jacques HANSENNE, « De l'étrange destin des servitudes de droit privé dans la matière des lotissements », p. 205.

John KIRKPATRICK, « Le régime de la cession d'actions futures d'une société anonyme en droit positif belge et "*de lege ferenda*" », p. 221.

Ernest KRINGS, « Le juge commissaire, organe de contrôle de la faillite », p. 241.

Jacques LIBOUTON, « Le commissionnaire-expéditeur : un phénix ? », p. 251.

Jacques MALHERBE, « Arbitrage et la matière fiscale », p. 277.

Albert MEEUS, « L'interprétation de la décision attaquée dans la procédure en cassation », p. 295.

Yvette MERCHIERS, « L'action minoritaire en responsabilité », p. 319.

Jean-Marie NELISSEN GRADE, « La détermination de la partie du capital représentée par une action sans désignation de valeur nominale dans la société anonyme », p. 337.

Jean PARDON, « Les grandes étapes de l'application du droit européen de la concurrence au secteur bancaire », p. 365.

Lucien SIMONT, « L'avance consentie avant terme au bénéficiaire d'un crédit documentaire avec paiement différé », p. 415.

François T'KINT, « La garantie indépendante à l'ombre des apparences », p. 429.

Walter VAN GERVEN, « L'article 30 du traité C.E. et les législations sur les pratiques commerciales. "Dassonville" limité à "Cassis de Dijon" ? », p. 469.

Louis VAN BUNNEN, « La loi sur les pratiques du commerce et son incidence sur les contrats », p. 491.

Pierre Van OMMESLAGHE, « Le consumérisme et le droit des obligations conventionnelles : révolution, évolution ou *statu quo* », p. 509.

Claude VERBRAEKEN, « La loi applicable aux contrats de concession de vente exclusive comportant un ou plusieurs éléments d'extranéité », p. 557.

Michel WAELBROECK, « Conséquences en droit interne d'une violation des règles communautaires en matière d'aides d'état. - Évolution récente », p. 571.

Nadine WATTE, « Le consentement dans le nouveau droit international privé communautaire des contrats », p. 585.

Charles-Ghislain WINANDY, « La date du payement par chèque », p. 619.

Eddy WYMEERSCH, « L'article 60 et le droit belge des groupes de sociétés », p. 633.

458. Hegel (Georg Wilhelm Friedrich), 2023

***Hegel et le droit,* Paris : Éditions Panthéon-Assas, 2023, 228 p. (10 contrib.)**

Première partie : QU'EST-CE QUE LE DROIT?

Jean-François KERVEGAN, « Le droit et les droits dans les *Principes de la philosophie du droit* », p. 19.

Louis CARRE, « L'institution comme support de relations : Hegel philosophe du droit - et des obligations », p. 37.

Amnon LEV, « Droit et dialectique de l'État chez Hegel », p. 51.

Deuxième partie : LIEUX ET FIGURES DU DROIT

Élodie DJORDJEVIC, « La *summa divisio* entre droit privé et droit public chez Hegel », p. 71.

Sabina TORTORELLA, « Le droit entre société civile et État », p. 99.

Troisième partie : HEGEL CHEZ LES JURISTES

Olivier JOUANJAN, « Ernst-Wolfgang Böckenförde, hégélien ? », p. 121.

Nathaniel BOYD, « Erich Kaufmann et la théorie hégélienne du droit international », p. 147.

Quatrième partie : HEGEL EN PERSPECTIVE

Icalo TESTA, « *Philia* et reconnaissance : Aristote, Hegel, et les dispositions à l'interaction », p. 173.

Gilles MARMASSE, « Le peuple peut-il gouverner ? La question de la démocratie chez Kant, Hegel et le jeune Marx », p. 191.

Guillaume LEJEUNE, « La nature a-t-elle des droits ? Hegel et les présuppositions d'un cadre juridique rationnel », p. 207.

459. Hegel (Georg Wilhelm Friedrich), 2004

***Hegel, penseur du droit,* Paris : CNRS éditions, 2004, 300 p. (16 contrib.)**

Emmanuel RENAULT, « Connaître le présent. Trois approches d'un thème », p. 13.

Jean-François KERVEGAN, « Le "droit du monde". Sujets, normes et institutions », p. 31.

Anne EYSSIDIEUX-VAISSERMANN, « La refondation du droit naturel moderne », p. 47.

Mikhail XIFARAS, « L'individualisme possessif, spéculatif (et néanmoins romain) de Hegel. Quelques remarques sur la théorie hégélienne de la propriété », p. 63.

Jean-Christophe MERLE, « La complexité de la théorie non-rétributiviste du droit pénal de Hegel », p. 81.

Franck FISCHBACH, « Théorie de l'action et ontologie de l'activité chez Hegel », p. 97.

Gilles MARMASSE, « Qui est coupable ? Action et imputation chez Hegel », p. 113.

Antoine GRANDJEAN, « Hegel et l'"équivoque" de la conscience-morale », p. 131.

Caroline GUIBET LAFAYE, « Le mariage : du contrat juridique à l'obligation éthique », p. 147.

Michaël FASSEL, « L'universel et l'intime. L'amour dans les Principes de la philosophie du droit », p. 165.

José PERTILLE, « Une ambiguïté à propos de la famille. *Das Vermögen*, richesse et faculté », p. 179.

Gilles CAMPAGNOLO, « Modernité de la production et production du monde moderne. Travail et richesse selon Hegel », p. 193.

Olivier TINLAND, « La valeur infinie de la culture. À propos d'une remarque des Principes de la philosophie du droit », p. 211.

Jérôme LEBRE, « Présence de l'État ou présence du peuple ? Volonté et théorie de la souveraineté dans les Principes de la philosophie du droit », p. 227.

Jean-Philippe DERANTY, « Le parlement hégélien », p. 245.

Christophe BOUTON, « "L'histoire du monde est le tribunal du monde" », p. 263.

460. Hegel (Georg Wilhelm Friedrich), 1986

Droit et liberté selon Hegel,
Paris : Presses universitaires de France, 1986, 264 p. (7 contrib.)

Bernard BOURGEOIS, « Hegel et les Droits de l'homme », p. 5.

Henri DENIS, « Société civile hégélienne et capitalisme », p. 47.

Jacques D'HONDT, « La personne et le droit abstrait selon Hegel », p. 89.

Léo LUGARINI, « Le problème du peuple libre et la genèse de l'idée hégélienne de la vie éthique », p. 125.

Roland MASPETIOL, « Unité sociale et liberté de la "personne" dans la philosophie du droit de Hegel », p. 165.

Guy PLANTY-BONJOUR, « Droit, violence et liberté selon Hegel », p. 205.

Gerhart SCHMIDT, « La liberté politique selon Hegel », p. 239.

461. Hélin (Jean-Claude), 2004

Perspectives du droit public : études offertes à Jean-Claude Hélin, **Paris : Litec, 2004**

Yann TANGUY, « Hommage à Jean-Claude Hélin », p. 1.

Charalambos APOSTOLIDIS, « Quelques réflexions sur les fondements politiques du droit à la vie », p. 13.

Jean-Marie BECET, « Le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres après la loi du 27 février 2002 », p. 23.

Rafâ BEN ACHOUR, « Le renouvellement des relations entre les citoyens et l'administration en Tunisie », p. 39.

Sana BEN ACHOUR, « Justice et ordre colonial. Douze ans d'immatriculation foncière devant la chambre tunisienne du Tribunal mixte immobilier (1888-1899) », p. 55.

Thibaut DE BERRANGER, « Dévolution : la douche écossaise ? Ou après le beau temps la pluie ! », p. 71.

Jean-Pierre BEURIER, « Les OGM et l'évolution du droit international », p. 89.

Philippe BILLET, « Le formatage juridique des zones exposées à un risque naturel majeur : vers un renouvellement des territoires du risque », p. 99.

Gérard BROVELLI, « Le juge en matière électorale et les actes détachables », p. 115.

Jacques BUISSON, « Réflexion sur l'impôt et le contrat », p. 133.

Emmanuel CADEAU, « Leçons de philosophie administrative et de psychologie bureaucratique, tirées du "Plaisant manuel" d'André Moufflet : M. Lebureau et son âme (1933) », p. 143.

Chantal CANS, « Petite diatribe sur le recours au statut associatif à des fins de gestion des réserves naturelles », p. 159.

François COLLART DUTILLEUL, « Sur quelques éléments de la doctrine de Louis Lorvellec en droit rural et agroalimentaire », p. 179.

Henry-Michel CRUCIS, « L'administration et le droit, l'acte administratif et le juge. Petite dialectique de l'organicisme et du matérialisme juridiques », p. 187.

Jean DANET et Sylvie GRUNVALD, « Le droit à la sécurité et le risque au cœur d'un nouveau droit pénal ? », p. 197.

Isabelle DOUSSAN, « Le contrat, l'agriculture et l'environnement », p. 207.

Françoise DREYFUS, « Les autorités administratives indépendantes : de l'intérêt général à celui des grands corps », p. 219.

Alain FENET, « L'Union européenne, cheval de Troie de la langue anglaise », p. 229.

Jacques FIALAIRE, « La pénétration du droit commun et la problématique des droits fondamentaux applicables aux fonctionnaires territoriaux », p. 249.

Jean-François FLAUSS, « L'influence du droit international des droits de l'homme sur la nationalité », p. 269.

Sylvain FOURMOND, « L'obligation réelle et le domaine public », p. 287.

Jean-Marie GARRIGOU-LAGRANGE, « Les élus locaux et les infractions non intentionnelles trois ans après la loi du 10 juillet 2000 », p. 303.

Antoinette HASTINGS-MARCHADIER, « L'efficacité du contrôle préfectoral de légalité sur les contrats des collectivités locales », p. 317.

Marie-Angèle HERMITTE, « L'accès aux ressources biologiques », p. 333.

Philippe-Jean HESSE, « Beauté, sécurité, propreté. Trois objectifs de l'administration à Nantes dans les années 1830-1860 », p. 345.

René HOSTIOU, « Théorie du bilan et contrôle de la légalité « extrinsèque » de la déclaration d'utilité publique », p. 355.

Yves JEGOUZO, « Le droit de la prévention des risques naturels et le développement urbain », p. 365.

Geneviève KOUBI, « Circulaires administratives et contrôle de légalité des actes des autorités locales », p. 377.

Jean-François LACHAUME, « Libres propos sur les techniques de démocratie directe appliquées aux collectivités territoriales », p. 387.

Patrick LE LOUARN, « Réflexions sur la démocratie locale participative, le temps et le droit », p. 399.

Renan LE MESTRE, « Collectivités territoriales et infrastructures de télécommunications dans un environnement libéralisé », p. 409.

Philippe LE PICHON, « Aux origines de l'urbanisme moderne. Une "ZAC" à Nantes au XVIII[e] siècle », p. 419.

André-Hubert MESNARD, « Territoires et risques – territoires à risques », p. 433.

Éric MONDIELLI, « Brèves considérations sur les spécificités des normes sanitaires internationales en général et du règlement sanitaire international en particulier », p. 441.

Jacqueline MORAND-DEVILLER, « Principe de précaution, politique de la ville, droit de l'urbanisme », p. 457.

Mohamed Larbi Fadhel MOUSSA, « De l'étude de l'impact sur l'environnement (EIE) à l'évaluation stratégique environnementale (ESE) : formes et réformes tunisiennes », p. 469.

Raphaël ROMI, « À propos de l'œuvre méconnue de Thomas Patafume : le droit post-moderne à l'épreuve du langage technocratique contemporain », p. 481.

Jean-François STRUILLOU, « La concertation de l'article L. 300- 2 du code de l'urbanisme à l'épreuve du droit », p. 489.

Béchir TEKARI, « Dérogation et urbanisme en droit tunisien », p. 501.

Didier TRUCHET, « De quelques difficultés du droit de la santé pour un juriste », p. 515.

Jean-Yves VINCENT, « Les étrangers et la démocratie locale », p. 541.

462. <u>Henry (Patrick), 2019</u>

Liber Amicorum Patrick Henry : Luttons,
Bruxelles : Larcier Légal, 2019, 1055 p. (63 contrib.)

PARTIE I : LE DROIT

SECTION 1 : LES DROITS DE L'HOMME

Franklin KUTY, « La nullité d'un élément de preuve pour contravention au caractère équitable de la procédure », p. 15.

Eric LEMMENS, « La liberté est partout en péril, et je l'aime (Georges Bernanos) », p. 45.

Paul MARTENS, « Les (més)aventures de la fraternité », p. 57.

Pierre SCULIER, « La Déclaration universelle des droits de l'humanité », p. 79.

Françoise TULKENS, « Le secret professionnel de l'avocat et les droits fondamentaux. Entre *legal privilege* et vigilance », p. 85.

SECTION 2 : LE DROIT EUROPÉEN

Jonathan WILDEMEERSCH, « Les avocats doivent-ils avoir peur de l'Union européenne ? L'avocat du XXI^e^ siècle aux yeux de la Cour de justice de l'Union européenne », p. 99.

SECTION 3 : LA COUR DE CASSATION

Albert FETTWEIS, « Sur l'autorité contraignante des arrêts de la Cour de cassation », p. 125.

Gilles GENICOT et Jacqueline OOSTERBOSCH, « Les parties, leurs avocats et la Cour de cassation », p. 155.

SECTION 4 : LE DROIT DES JEUNES

Dominique ATTIAS, « Patrick Henry – L'idole des jeunes », p. 187.

Willy VAN EECKHOUTTE, « *De osmotische rechtspositie van de advocaat-stagiair : tussen opleiding en werk* », p. 191.

SECTION 5 : LE DROIT DES BIENS

Laurence COENJAERTS, « Aux confins des relations de voisinage : la mitoyenneté Nature et effets : état de la question », p. 211.

SECTION 6 : LE DROIT DE LA CONSTRUCTION

Bruno DEVOS, « Loi du 9 mai 2019 relative à l'assurance obligatoire de la responsabilité civile pour les architectes, géomètres et autres prestataires du secteur de la construction ou de travaux immobiliers – Treize ans après », p. 247.

Julie HENRY et Frédéric POTTIER, « Le champ d'application de la loi Breyne ? Mais vous êtes flou ! », p. 277.

Joëlle TINANT et Christian BOVY, « La loi du 31 mai 2017 relative à l'assurance obligatoire de la responsabilité décennale », p. 289.

SECTION 7 : LE DROIT DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Valentine DEFER, « Faire face au changement climatique grâce au développement territorial : les outils wallons de l'infrastructure verte », p. 305.

Francis HAUMONT, « La flexibilité du droit de l'urbanisme au Royaume-Uni : illustrations », p. 335.

Nathalie VAN DAMME, « Accès à l'information en matière d'environnement en Région wallonne – Chronique de jurisprudence de la commission de recours pour le droit d'accès à l'information en matière d'environnement (CRAIE) 2016-2019 », p. 349.

SECTION 8 : LE DROIT ADMINISTRATIF

Jean-Thierry DEBRY, « L'avocat, président d'un bureau de vote. Pourquoi pas ? », p. 385.

Michel PAQUES, « La sécurité juridique, principe modérateur de l'abrogation et du retrait », p. 411.

SECTION 9 : INTERNET ET RGPD

Christian CHARRIERE-BOURNAZEL, « Propos autour d'Internet : l'histoire et l'oubli », p. 423.

Olivier HAENECOUR, « Le contrôle de la justice digitale », p. 429.

Fanny COTON et Jean-François HENROTTE, « L'avocat protecteur des données à caractère personnel : c'est quand qu'on va où ? », p. 461.

PARTIE II : L'AVOCAT

SECTION 1 : L'AVOCAT ET LA CONSTRUCTION DU DROIT

Eugenio GAY MONTALVO, « L'avocat et la construction du droit », p. 527.

SECTION 2 : LE BÂTONNAT

Stéphane GOTHOT, « Patrick Henry – Le bâtonnier », p. 549.

SECTION 3 : LES ORDRES COMMUNAUTAIRES

Maurice KRINGS, « Ne jamais désespérer », p. 559.

SECTION 4 : LA DÉONTOLOGIE

Jean-Pierre BUYLE, « La condition du pardon », p. 595.

Georges-Albert DAL, « La discipline des avocats après les lois "pots-pourris" », p. 603.

Pierre HENRY, « Du mauvais procès et de la juste cause », p. 609.

Laurent PETTITI, « La Convention européenne sur la profession d'avocat : Une garantie pour la bonne administration de la justice et le respect de l'État de droit », p. 617.

Pierre-Dominique SCHUPP, « Une histoire suisse », p. 627.

Thierry WICKERS, « La querelle des vitrines », p. 635.

SECTION 5 : L'AVENIR DE LA PROFESSION D'AVOCAT

Stéphane BOONEN, « L'avenir de la profession d'avocat : un rapport pour l'avenir ou pour l'éternité ? », p. 645.

Edgar BOYDENS, « *Alweer de rechtvaardige zaak: de advocateneed en erelonen √ph²=*luttons ! », p. 665.

Robert DE BAERDEMAEKER, « Les deux Patrick », p. 675.

André DELVAUX, Bernard DE COCQUEAU et Julie BOCKOURT, « Changements et adaptations, une "tradition" du barreau », p. 685.

André RENETTE, « Le cœur de ma révolte dormait dans un consentement (Albert Camus) », p. 709.

Jo STEVENS, « À la recherche du temps perdu (à faire une loi sur l'avocature) », p. 723.

SECTION 6 : LA J.L.M.B.

Nicolas CASSART, « D'un "arrestophile" de notre temps », p. 745.

PARTIE III : LE RESTE DE LA VIE

SECTION 1 : LE ROCK

Jean-Claude BURNIAUX, « Chante en moi, ô Muse et, à travers moi, raconte l'histoire », p. 753.

Philippe HALLET, « *Another brick in the wall* », p. 771.

François JONGEN, « Le rock, musique de création ou musique de répertoire ? », p. 787.

Corinne PONCIN, « *Oh, no, no, no* », p. 793.

SECTION 2 : LE FOOTBALL

Pierre GERMAY, « Une mémoire à l'épreuve », p. 797.

Jean-François JEUNEHOMME, « Le football est-il un jeu de hasard ? », p. 807.

Luc-Pierre MARECHAL, « Pour un Marrakech II », p. 819.

Patrice THYS, « Le dieu du stade. Essai footballistique », p. 827.

Laurent WINKIN, « Président liégeois d'Avocats.be sans avoir été président du F.C. barreau de LIÈGE, il l'a fait », p. 831.

SECTION 3 : L'ANTISTROPHE (APPELÉE AUSSI CONTREPÈTERIE)

François GLANSDORFF, « La Passion du contrepet selon saint Patrick », p. 839.

Martin HENRY, « Un bout d'histoire : mes fouilles sur le contrepet », p. 847.

SECTION 4 : LE FILS DE, L'ÉPOUX DE, LE PÈRE DE

Fabienne HENRY, « Et ton frère pareillement », p. 851.

Frédéric HENRY, « Les "relations père-fils", vues par le prisme du droit du travail », p. 857.

Noël SIMAR et Renaud SIMAR, « Tel père, tel fils », p. 873.

SECTION 5 : LITTÉRATURE, POÉSIE, HISTOIRE, DIVAGATIONS ET DÉLIRES

Firass ABU DALU, « Les larmes d'Ashoka, ou l'Ordre jedi trahi par lui-même », p. 889.

Éric BALATE, « Droit et littérature : je lis, tu lis, il lit », p. 895.

Bernard BASTIN, « Je suis amoureux de l'amitié », p. 903.

François DESSY, « Non ! Le mot qui sauve ! Plaidoyer pour le palindrome de la liberté », p. 907.

Luc HERVE, « Les miroirs de l'hypocrisie », p. 937.

France LAUSIER, « Pirotte, l'avocat défroqué – éloge », p. 963.

Christine MATRAY, « La révolution des genres », p. 971.

Claude PARMENTIER, « Réhabilitons Maximilien Robespierre », p. 989.

Éric THERER, « Normatopia (Tentative de réflexion anthropo-juridique autour de la norme) », p. 1009.

Carine VANDER STOCK, « #Luttons ou le parcours d'un surefficient novateur », p. 1015.

Jules VOISIN, « À "mon" Patrick », p. 1025.

463. Hérin (Jean-Louis), 2020

***Un haut fonctionnaire au service du Parlement : Mélanges en l'honneur de Jean-Louis Hérin,* Paris : mare & martin, 2020**

DROIT CONSTITUTIONNEL

Pierre AVRIL, « Une heureuse anomalie : le Sénat », p. 25.

Philippe BAS, « Le Sénat consubstantiel à la République », p. 37.

Georges BERGOUGNOUS, « La procédure du dernier alinéa de l'article 13 de la Constitution : une incursion du Parlement dans le pré carré du Chef de l'État », p. 43.

Jimmy CHARRUAU, « La "part des anges" législative : Réflexions sur l'infortune des propositions de loi », p. 55.

Jean-Philippe DEROSIER, « Le Sénat, contre-pouvoir nécessaire », p. 87.

Jean GICQUEL, « Sur la "République sénatoriale" de 1958 », p. 99.

Jean-Éric GICQUEL, « Quelques remarques sur le mimétisme bicaméral », p. 105.

Pascal JAN, « Pour un bicamérisme différencié », p. 113.

Priscilla JENSEL-MONGE, « Le Sénat de la V^{e} République : le paradoxe permanent », p. 135.

Anne-Marie LE POURHIET, « Le Sénat et les femmes », p. 159.

Anne LEVADE, « Le parlement en temps de crise. Premiers enseignements d'une "urgence sanitaire" », p. 167.

Benjamin MOREL, « Le bicamérisme inversé », p. 173.

François SENERS, « La voie référendaire, remède à la défiance démocratique », p. 195.

Éric TAVERNIER, « Le Sénat et les irrecevabilités des articles 41 et 45 de la Constitution », p. 201.

Pauline TÜRK, « L'apport du Sénat de la V^{e} République à l'élaboration des lois », p. 227.

Michel VERPEAUX, « Léo Hamon, "acteur réfléchi" de la vie constitutionnelle », p. 239.

DROIT CONSTITUTIONNEL COMPARÉ

Luisa Fernanda García LOPEZ, « *The Constitution and the peace agreement in Colombia* », p. 253.

Luigi GIANNITI, « Réalité et perspective du bicamérisme italien », p. 265.

Katarzyna KUBUJ, « À propos du rôle du Sénat de la République de Pologne à la veille de l'élection législative », p. 271.

Francisco TORTOLERO, « Que faire de la majorité aux temps des démocraties illibérales ? », p. 279.

DROIT PARLEMENTAIRE

Jean-Pierre CAMBY, « Les questions écrites : du droit parlementaire au droit administratif », p. 295.

Bruno COTTE, « Brèves réflexions sur des travailleurs de l'ombre », p. 305.

Bertrand FOLLIN, « La législation en commission: une voie d'avenir », p. 313.

Patrice GELARD, « Le parlementaire », p. 333.

Noëlle LENOIR, « La déontologie parlementaire. Regard d'une ancienne déontologue de l'Assemblée Nationale », p. 345.

Ismaël M'BAYE, « L'interprétation subsaharienne de la démocratie libérale et son impact sur la représentation parlementaire », p. 357.

Audrey DE MONTIS, « Le Sénat et le dernier mot accordé à l'Assemblée nationale », p. 381.

Hélène PONCEAU, « Le rôle des questeurs dans le Parlement français », p. 409

Jean DE SAINT SERNIN, « Le précédent, source normative du droit parlementaire non écrit ? », p. 415.

Jean-Pierre SUEUR, « Des vicissitudes de l'initiative parlementaire », p. 433.

Gilles TOULEMONDE, « Les sénateurs en mission temporaire », p. 441.

Jean-Jacques URVOAS, « La délégation parlementaire au renseignement, organisme bicaméral », p. 453.

SCIENCE POLITIQUE

Jean-Marie COTTERET, « La démocratie représentative est-elle une illusion ? », p. 467.

DROIT EUROPÉEN

Marie-France HERIN, « Pour une Europe plus présente au Parlement français », p. 475.

Jean LAPORTE, « Union européenne et démocratie », p. 485.

Michel RICHARD, « Les sociétés civiles : cœur battant de la coopération Franco-Allemande », p. 501.

HISTOIRE DU DROIT

Hugo CONIEZ, « Un grand commis méconnu : le secrétaire général de la présidence des assemblées, du Premier Empire à la V^e^ République », p. 509.

Arnaud COUTANT, « Le secrétaire du Sénat américain et son rôle, les exemples de Samuel Allyne Otis et d'Asbury Dickins », p. 525.

Alexis FOURMONT, « Rudolf Smend : la constitution comme processus d'intégration », p. 547.

Matthieu FRECHE, Catherine PUIGELIER, « *L'abolition de la peine de mort... Une histoire des avocats en France* de Bernard Sur et Pierre-Olivier Sur », p. 559.

Françoise MARTINETTI, « Les valeurs de la République », p. 569.

Didier MAUS, « François Goguel et l'écriture de la Constitution de 1958 », p. 573.

Pierre MAZEAUD, Catherine PUIGELIER, « *Les pleurs des enfants... La Cour de cassation et la Grande Guerre* (sous la direction de Jean Barthélemy et Philippe Galanopoulos) », p. 595.

Pierre MICHON, « "L'amour absolu du régime parlementaire" : Georges Bonet Maury (1870-1930) : Secrétaire général de la présidence du Sénat (1914-1930) », p. 605.

Jean-Michel PIGNOUX, « Le Sénat et les institutions au centre des débats lors du référendum et des élections présidentielles de 1969 », p. 627.

Emmanuelle SAULNIER-CASSIA, « Il était une fois un Sénat (niçois) où aurait pu siéger le sieur Hérin s'il n'eut préféré se promener avec les Anglais... », p. 635.

Jean TULARD, « Stendhal auditeur au Conseil d'État. L'auditorat : une école d'administration sous Napoléon », p. 641.

DROIT PROCESSUEL

Jean-Paul ALBERT, « "*Hora fugit stat jus*" », p. 649.

Philippe BLACHER, « Retour sur la procédure d'interpellation citoyenne (à propos du jugement du TA Grenoble, n° 1791663 du 28 mai 2018) », p. 655.

Henriette CHAUBON, « La médiation, processus exigeant pour mieux vivre ensemble », p. 673.

David CHEMMI, « Étude jurisprudentielle des décisions et avis rendus par le Conseil supérieur de la magistrature », p. 683.

Charlotte DENIS, « Le contentieux médical fragmenté: plaidoyer pour un contentieux unifié », p. 697.

Catherine PUIGELIER, « Une conscience dans les grands procès », p. 701.

DROIT SOCIAL

Christophe WILLMANN, « Quel avenir pour les rescrits sociaux, victimes des maux qu'ils devaient corriger ? », p. 723.

CRIMINOLOGIE

Pierre-Olivier CHAUMET, « 20 siècles de "*serial Killers*" avant "Jack l'Éventreur" : le meurtre en série est-il un phénomène moderne ? », p. 743.

THÉORIE GÉNÉRALE DU DROIT

Jean Florent AKOOU, « Un poème pour Vénus », p. 777.

Ouanissa BACHRAOUI, « "La Cigogne et la Faucheuse : un projet parental amorcé mais avorté" (procréation post-mortem) », p. 779.

Sonia Cohen LANG, « Sur air de Cadet Rousselle », p. 785.

François JOUEN, Catherine PUIGELIER, et Charles TIJUS, « Jean-Louis Hérin, humain consciencieux. L'humain par le Droit et le Droit par la conscience », p. 787.

Philippe MARTIAL, « Les quatre instincts de l'opinion politique et de la thématique des débats », p. 799.

464. Héritier (Annie), 2017

Droit(s) au coeur et à la culture… : Les mots d'Annie Héritier,
Balaruc : Éditions l'Épitoge, 2017

Mathieu TOUZEIL-DIVINA, Delphine ESPAGNO-ABADIE & Thierry GARCIA, « A comme Annie et comme Avant-Propos aux "Mots" d'Annie », p. 9.

Fabrice HOURQUEBIE, « A comme ALF », p. 13.

Sylvie BERNIGAUD, Anne-Emmanuelle KAHN, Marie-Odile NICOUD et Marie-Christine PIATTI, « A comme Amitié & Authenticité. L'affaire "BONNARD" », p.15.

Olivier VERNIER, « B comme Bijoux », p. 27.

Mathieu TOUZEIL-DIVINA, « C comme Chat(s) (de la Nation) », p. 45.

Hilème KOMBILA, « C comme Coca-Cola », p. 51.

Claude JOURNES, « C comme Comparaison », p. 63.

Philippe BILLET, « C comme Couleurs de la Ville. Du cadre juridique d'une construction chromatique », p. 67.

Jean-Claude ACQUAVIVA, « C comme Culture & Corse », p. 79.

Karine DEHARBE, « D comme Doctorantes », p. 89.

Louis BALMOND, « D comme Droit international & Amitié », p. 93.

Delphine ESPAGNO-ABADIE, « E comme Echange(s) », p. 97.

Marie-Christine STECKEL-ASSOUERE, « E comme Environnement », p. 99.

Fifi LE GRAND FAUVE, « E comme Etre sensible », p. 101.

Giulio-Cesare GIORGINI, « F comme Fidélité », p. 107.

Line TOUZEAU-MOUFLARD, « G comme Grenouille », p. 115.

Christophe SINNASSAMY, « H comme Histoire », p. 123.

Sandrine BIAGINI-GIRARD, « I comme Imagination », p. 125.

Philippe DELAIGUE, « I comme Infirmière corse », p. 131.

Chrystelle GAZEAU, « I comme Instants », p. 133.

Guillaume PROTIERE, « L comme Littérature », p. 141.

Sébastien LE GAL, « M comme MEMBREDE », p. 153.

Annie HERITIER, « M comme Mots d'Annie. L'invention du droit du patrimoine culturel. Une nécessité politique et économique, un aperçu historique; une leçon pour le temps présent », p. 169.

Fabrice BIN, « N comme Nutella », p. 181.

Jean-Christophe BARBATO, « P comme Patrimoine culturel », p. 187.

Marie-Laure BASILIEN-GAINCHE, « P comme Perles », p. 199.

Gilles J. GUGLIELMI, « P comme Poème », p. 201.

Wafa TAMZINI, « R comme Reflet », p. 203.

Olivier LE BOT, « S comme Sincérité », p. 205.

Catherine ROCHE, « T comme Troublantes Grenouilles », p. 211.

Nicole DOCKES-LALLEMENT, « U comme Utopie & Tolérance », p. 215.

Thierry GARCIA, « Z comme Z'Annie », p. 225.

465. Hermitte (Marie-Angèle), 2022

Le droit à l'épreuve de la société des sciences et des techniques : liber amicorum en l'honneur de Marie-Angèle Hermitte,
Torino : Accademia University Press, 2022, 502 p. (23 contrib.)

Nicolas BAYA-LAFFITE, « Introduction. Hermitte de l'autre côté du miroir », p. 1.

I. DES CATÉGORIES JURIDIQUES EN DÉBAT

Rodrigo MIGUEZ NUÑEZ, « *Personas y cosas en el imaginario hermittiano: por un derecho del "continuum"* », p. 37.

Silvia FALCONIERI, « *Nel caleidoscopio del diritto coloniale. Usi giuridici del corpo indigeno nell'Africa francese subsahariana* », p. 54.

Marta MADERO, « *Contactos de sangre* », p. 70.

Emanuele CONTE, « Entre contingence historique et création doctrinale des catégories juridiques : la naissance d'un paradigme nouveau de la propriété (*dominium* utile, 1182) », p. 79.

Sarah VANUXEM, « Des servitudes prédiales. Pour la reconnaissance de droits aux choses de la nature », p. 96.

Michele SPANO, « *La natura istituita* », p. 128.

Delphine MARIE-VIVIEN, « La nature juridique de l'indication géographique, un droit intellectuel d'usage d'une chose commune », p. 147.

Paolo NAPOLI, « *Pensar per tracce* », p. 173.

II. LA MISE EN DROIT DU VIVANT : INSTITUER LES INTERRELATIONS

Sandrine MALJEAN-DUBOIS, « Les États, la nature et le droit... La Convention sur la diversité biologique à l'heure de la sixième extinction de masse », p. 191.

Jean-Pierre MARGUENAUD, « Les droits des grands singes au XIX^e siècle », p. 206.

Raphaël LARRERE, « Bien-être et conscience. Retrouve-t-on des formes de conscience dans le règne animal ? », p. 218.

Luis LLOREDO ALIX, « *Los derechos de la naturaleza: un enfoque anticapitalista, post-humanista y decolonial* », p. 237.

David SAMSON, « Pour une écologie juridique. Les droits de la nature ont-ils besoin de l'écocentrisme ? », p. 268.

Pauline MILON, « La nature sujet de droit. Pour en terminer avec 50 ans de débat », p. 296.

María Valeria BERROS, « La nature, sujet de droit ? (*una continuación desde América Latina*) », p. 318.

Pierre BRUNET et Judith ROCHFELD, « De l'animisme juridique à base scientifique : une voie pour la nature ? », p. 340.

III. SOCIETÉ TECHNOLOGIQUE ET GOUVERNEMENT DU RISQUE

Gonzalo SOZZO, « *Imaginar la decisión judicial de base científica: ¿hacia "un derecho de las ciencias y las técnicas"?* », p. 369.

Christine NOIVILLE et Elsa SUPIOT, « Vers la fin d'un chemin de croix ? La directive relative à la protection des lanceurs d'alerte et les enjeux de sa transposition en droit français », p. 392.

Justo CORTI VARELA, « *La historia del glifosato como paradigma de la complejidad de la regulación de riesgos eco(nómicos)* », p. 425.

Amélie ROBINE, « Quels instruments juridiques pour lutter contre les faux médicaments ? », p. 445.

Giorgio RESTA, « *I dati personali oggetto del contratto* », p. 462.

Maria EDELVACY MARINHO et Marcelo DIAS VARELLA, « *A influência extraterritorial do GDPR no que se refere ao tratamento de dados pessoais* », p. 486.

466. Héron (Jacques), 2009

***Mélanges dédiés à la mémoire du doyen Jacques Héron*, Paris : LGDJ, 2009**

Bertrand ANCEL et Horatia MUIR WATT, « Du conflit des lois différentes dans des États différents », p. 1.

Mireille BACACHE, « Office du juge et responsabilité civile », p. 23.

Louis BACH, « La jurisprudence est-elle, oui ou non, une source du droit ? (Tentative pour mettre fin à cette lancinante interrogation) », p. 47.

Tito BALLARINO, « *L'art. 6 del regolamento Roma II e il diritto antitrust communitario* », p. 61.

Annick BATTEUR, « *Verbis amicus curiae,* Doyen et quelques autres en mémoire d'un grand juriste, homme de lettres », p. 73.

Jean BEAUCHARD, « Le relativité du dilatoire », p. 101.

Corinne BLERY, « Concentration des demandes et office du juge : une nouvelle donne au sein de principes directeurs du procès ? (Du renouvellement des rôles du juge et des parties quant du droit lors d'un procès) », p. 111.

Loïc CADIET, « La sanction et le procès civil », p. 125.

Pierre CALLE, « Demandes en intervention et justice arbitrale », p. 155.

Dany COHEN, « Le domaine de l'évocation », p. 173.

Patrick COURBE, « Le juge, la jurisprudence et le droit international privé », p. 181.

Paul DELNOY, « La Cour constitutionnelle belge. Aliment pour un débat sur la séparation des pouvoirs », p. 197.

Yvon DESDEVISES, « Le général et le spécial en procédure civile », p. 213.

Pierre FLEURY-LE GROS, « De l'application de la loi dans le temps à l'application de la jurisprudence dans le temps : le paradoxe de l'échelle de verre », p. 221.

Pierre-Yves GAUTIER, « Pour la rétroactivité *in mitius* en matière civile », p. 235.

Serge GUINCHARD, « J. Héron et son "*Droit judiciaire privé*" », p. 247.

Emmanuel JEULAND, « Jalons pour une approche procédurale des opérations juridiques à trois personnes », p. 259.

J. Antony JOLOWICZ, « *ADR and the role of civil litigation* », p. 271.

Francis KERNALEGUEN, « Ariane chez Thémis : propos sur l'incompétence du juge », p. 281.

Thierry LE BARS, « Positivisme, dogmatisme, réalisme et dérive de la Cour de cassation », p. 297.

Yves LEQUETTE, « Des juges littéralement irresponsables... », p. 309.

Pierre MAYER, « Réflexions sur l'autorité négative de chose jugée », p. 331.

Denis MAZEAUD, « La réforme du droit des contrats en question... », p. 347.

Véronique MIKALEF-TOUDIC, « Les droits publics subjectifs de l'État », p. 373.

Véronique NICOLAS, « L'accès à la justice perturbée par le droit des assurances ? », p. 391.

Jean PELISSIER, « J. Héron, un honnête homme », p. 405.

Hélène PEROZ, « L'articulation des articles 1 et 2 du Code civil », p. 411.

Jacques PETIT, « Réflexions sur le pouvoir d'injonction du juge judiciaire à l'égard de l'administration », p. 425.

Corinne REGNAUT-MOUTIER, Jocelyne VALLANSAN, « "Faillite" des entreprises et surendettement des particuliers. Étude comparative et prospective », p. 443.

Marcel STORME, « Le juge et son panier », p. 473.

Jacques VAN COMPERNOLLE, « Le rôle actif du juge dans l'application de la règle de droit : la consécration par la jurisprudence belge de la conception factuelle de la cause de la demande », p. 477.

Georges WIEDERKEHR, « De la légitimité de la justice », p. 485.

467. Hertzog (Robert), 2010

***Réformes des finances publiques & modernisation de l'administration : mélanges en l'honneur de Robert Hertzog*, Paris : Economica, 2010**

Paul AMSELEK, « Pour en finir avec l'idée de budget-acte d'autorisation de recettes », p. 1.

André BARILARI, « Des rapports compliqués de la liberté et de l'impôt à travers des théories de l'impôt (Victor Riquetti, marquis de Mirabeau ; Pierre Joseph Proudhon ; Clémence Auguste Royer) », p. 17.

Pierre BELTRAME et Fabrice BIN, « La réforme fiscale environnementale en Europe du Nord : un exemple de politique fiscale concertée », p. 31.

Frédérique BERROD, « Intérêt général des Etats membres et droit de l'Union : inéluctable opposition ou fructueuses interactions ? », p. 43.

Michel BOUVIER, « Nouvelle gouvernance financière publique et transformations du pouvoir politique », p. 5.

Xavier CABANNES, « La redevance : de la rémunération du coût du service rendu à la rémunération de la valeur économique de la prestation fournie. Une longue marche vers un prix de marché ? », p. 67.

Jacques CHEVALLIER, « Performance et gestion publique », p. 83.

Matthieu CONAN, « Quelles finances pour quelle défense ? "les crédits de la sécurité de la défense : LOLF An V" », p. 95.

Vlad CONSTANTINESCO, « Les ressources propres de l'Union européenne en croise : quelle issue ? », p. 117.

Christian DESCHEEMAEKER, « La réforme des procédures juridictionnelles de la Cour des comptes et des chambres régionales des comptes de 2008 », p. 129.

Jean-Pierre DUPRAT, « Globalisation des finances publiques et Constitution », p. 143.

Vincent DUSSART, « Le contrôle sur le budget de la Présidence de la république : vers de nouveaux horizons ? », p. 161.

Gabriel ECKERT, « Pour une réforme du droit des délégations de service public », p. 169.

Pierre ECKLY, « Le regroupement des universités, un nouveau modèle de gouvernance pour les universités françaises ? », p. 185.

Marie-Christine ESCLASSAN, « Mieux adapter la contrainte fiscale : l'essor des dispositifs d'essence contractualiste en droit fiscal français », p. 199.

Stéphanie FLIZOT, « Déclinaisons nationales des articles 8 et 11 de la Charte européenne de l'autonomie locale », p. 211.

Yves GAUTIER, « La Révision générale des politiques publiques et l'Union européenne », p. 233.

Nicolas GROPER, « La Cour de discipline budgétaire et financière - Singularités et paradoxes d'une juridiction qui mérite mieux que d'être méconnue », p. 235.

Jacques GROSCLAUDE, « La flagrance fiscale à l'aune de la flagrance pénale », p. 253.

Jean-Claude GROSHENS et Gilbert KNAUB, « Evaluatiomania et évaluation », p. 263.

Sébastien KOTT, « La loi de règlement et l'introduction d'un contrôle de délibération sous la Restauration », p. 279.

Robert KOVAR, « Une avancée vers la reconnaissance des collectivités infra-étatiques par le droit de l'Union européenne – Le régime des aides fiscales régionales », p. 293.

Michel LASCOMBE, « Le Parlement et la loi de finances », p. 313.

Loïc LEVOYER, « Vers un modèle unique de gestion publique », p. 331.

Gérard MARCOU, « La place pour les collectivités territoriales dans les politiques communautaires ? », p. 341.

José MARTINEZ-MEHLINGER, La réforme du contentieux fiscal ay moyen du recours pour excès de pouvoir ?, p. 361.

Jack MEURANT, « La charte du contribuable et le pouvoir normatif de l'administration fiscale », p. 377.

Joël MOLINIER, « Vers une réforme des Agences de l'Union européenne », p. 389.

Gilbert ORSONI, « De l'esprit de réforme et de quelques fondamentaux », p. 401.

Rémi PELLET, « Finances publiques et responsabilité médicale », p. 409.

Loïc PHILIP, « Jalons pour une réforme fiscale », p. 423.

Christophe PIERUCCI, « Le choix des gestionnaires de budget opérationnel de programme – La gestion publique entre empirisme et réglementation », p. 439.

Jean-Luc PISSALOUX, « Performance et activité des juridictions administratives », p. 453.

Bernard PLAGNET, « La suppression de la taxe professionnelle », p. 467.

Bernard POUJADE, « Les avocats et la réforme du 28 octobre 2008 relative à la Cour des comptes et aux chambres régionales des comptes », p. 479.

Thierry RAMBAUD, « La finance islamique comme remède à la crise financière actuelle ? Etude sur la réception des mécanismes financiers islamiques dans l'ordre juridique interne français. Le droit français, un droit Charia friendly ? », p. 487.

Lux SAÏDJ, « De la facilité du mimétisme et de l'étatisme dans la doctrine financière relative aux collectivités locales », p. 497.

Thierry SCHMITT, « Tribulations des définitions - À la recherche de l'abus de droit », p. 505.

Guy SIAT, « La répétition de l'indu – Quand le droit civil éclipse la comptabilité publique et le droit administratif… », p. 523.

Jacques SPINDLER, « L'évaluation de la fiscalité environnementale française… en quelques chiffres », p. 537.

Lucile TALLINEAU, « Paul Reuter, juriste financier », p. 551.

Jean-Philippe VACCHIA, « L'impact des réformes sur la Cour des comptes », p. 565.

Xavier VANDENDRIESSCHE, « Quel avenir pour la gestion de fait », p. 579.

Patrick WACHSMANN, « Propos atrabilaires sur la réforme telle qu'elle se pratique dans la France contemporaine », p. 591.

Jean WALINE, « La Réforme des Collectivités Territoriales », p. 605.

Salif YONABA, « Le système financier des Etats africains francophones à l'épreuve de l'impératif de "discipline budgétaire" : réflexions liminaires », p. 619.

Salim ZEIBAK, « La LOLF et l'accueil des demandeurs d'asile », p. 635.

468. Hervé (Christian), 2018

Réflexion et recherches en éthique :
***Mélanges en l'honneur du professeur Christian Hervé,* Paris : Dalloz, 2018**

Edgar MORIN, «Avant-propos : La mission du médecin », p. 1.

Eric MARTINENT, Michèle STANTON-JEAN et Marie-France MAMZER, « Préface », p. 5.

PAROLES D'ÉTHIQUE

Xavier EMMANUELLI, « Les mythes et représentations symboliques de la santé des humains », p. 11.

Louis LARENG, « Une éthique de la vie », p. 17.

Claude HURIET, « Psychanalyse sommaire et bienveillante du professeur Christian Hervé », p. 21.

TENSIONS ÉTHIQUES ENTRE SPIRITUALITÉS ET SENS DU SACRÉ

Jean BAUBEROT, « La laïcité de Paul Ricœur : Un enjeu politique », p. 25.

Guy DURAND, « Bioéthique, éthique, théologie et droit. Approche personnelle », p. 37.

Michel MAFFESOLI, « Morale, éthique, déontologie », p. 45.

TENSIONS ENTRE ÉTHIQUE DE LA RECONNAISSANCE ET RECONNAISSANCE DE L'ÉTHIQUE.

Pierre LE COZ, « Reconnaitre autrui en tant que personne », p. 59.

Richard POTTIER, « Reconnaissance et morale médicale. Approche anthropologique », p. 69.

Claude VALENTIN, « Naissance et Renaissance, connaissance et reconnaissance : La conversion de l'éthique », p. 79.

TENSIONS ÉTHIQUES ENTRE DROIT DES FEMMES ET REVENDICATION(S) FÉMINISTE(S)

Francine DEMICHEL, « Plaidoyer pour un statut juridique de la parité », p. 99.

TENSIONS ÉTHIQUES AUTOUR DE LA VULNÉRABILITÉ ET DE LA PRÉCARITÉ

Bernard ANDRIEU, « Le corps malade dans *À la recherche du temps perdu* », p. 121.

Hélène STROHL, « Remarques anodines à propos de quelques vérités universelles », p. 135.

TENSION ÉTHIQUE ENTRE LOGIQUES INSTITUTIONNELLES, HOSPITALITÉ ET PROTECTIONS SOCIALES

Edouard COUTY, « L'hôpital public et la République : Pour un management éthique », p. 147.

Hubert DOUCET, « Au-delà des frontières éthiques dans les établissements de santé et de services sociaux », p. 151.

Didier VINOT, « Les "valeurs" du management en santé : quels fondements pour une éthique des comportements organisationnels ? », p. 163.

Jean-Marie FESSLER, « Pratiques mutualistes de l'éthique de la reconnaissance », p. 177.

Jean-Marie CLEMENT, « Les ambiguïtés de l'éthique institutionnelle », p. 191.

TENSIONS ÉTHIQUES ENTRE RECHERCHES EN MÉDECINE ET ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE

Patrick BERCHE, « La recherche de la vérité : tout est-il publiable ? Le cas de la biologie », p. 201.

Jacques HAIECH et Claude FOREST, « Besoin de reconnaissance et intégrité scientifique : un couple antagoniste ? », p. 209.

Fadi ABOU-MRAD, « Autour de deux singularités des réflexions éthiques : Le Liban et les pays en voie de développement », p. 223.

Patrick NERHOT, « Les voyages dans le temps », p. 235.

TENSIONS BIOÉTHIQUES ENTRE INTÉRÊTS EN CONFLIT ET RECHERCHE DU BIEN COMMUN

Chantal BOUFFARD, Léa GROHENS et Régen DROUIN, « Vers une conscience accrue de nos responsabilités individuelles: ce que nous apprend l'épigénétique », p. 259.

Ma'n H. ZAWATI, « L'autonomie basée sur l'individualisme libéral : les limites dans le contexte des biobanques populationnelles », p. 279.

Bénédicte BEVIERE-BOYER, « Révolution technoscientifique d'amélioration : quelle éthique pour quelle humanité ? », p. 295.

Stamatios TZITZIS, « Les racines philosophiques de la bioéthique », p. 311.

TENSIONS ÉTHIQUES ENTRE MÉDICATIONS, PRATIQUES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Jean-Daniel TISSOT, « Atours et autour du sang : Fascination - usage - éthique », p. 327.

Philippe CONTE, « Observations sur la falsification de médicament (article L. 5421-13 du Code de la santé publique) », p. 357.

Olivier HAMEL, Alessandra BLAIZOT, Philippe PIRNAY et Thomas TRENTESAUX, « Les enjeux de la réflexion éthique en médecine bucco-dentaire en 2018 », p. 369.

TENSIONS ÉTHIQUES ENTRE SECRET, CONFIDENTIALITÉ ET VIE PRIVÉE

Anne-Marie DUGUET, « Que reste-t-il de notre vie privée avec le développement des technologies de l'information ? », p. 377.

Bruno PY et Henry COUDANE, « Dialogue de médecin et de juriste autour de cas cliniques », p. 395.

TENSIONS ÉTHIQUES ENTRE SOIN DU GRAND ÂGE, IDÉOLOGIE DU VIEILLIR BIEN ET DÉPENDANCES

Bernard ENNUYER, « "Bien vieillir" à domicile, t'illustration d'une humanité face à l'emprise des technologies : l'urgence d'une réflexion éthique! », p. 403.

Sophie MOULIAS, « Enjeux éthiques de l'accompagnement des personnes âgées », p. 415.

Michèle STANTON-JEAN et Marie-France CALLU, « Âgisme ou vieillissement éthique : Réflexions sur le droit, les politiques publiques et l'éthique en France et au Québec », p. 431.

TENSION ÉTHIQUE ENTRE FIN DE VIE ET VIE QUI PREND FIN

Philippe CHARLIER, « *Ars moriendi* : une anthropologie médicale de la bonne mort », p. 445.

Jean LEONETTI, « L'approfondissement des nouveaux droits des malades et des personnes en fin de vie », p. 461.

François VIALLA, « *Mortem omni aetati esse communem* », p. 469.

TENSIONS ENTRE L'ÉTHIQUE DE LA TRANSMISSION ET TRANSMISSIONS D'UNE ÉTHIQUE

Mailys MICHOT-CASBAS, « Bibliographie hétérodoxe de Christian Hervé : entre travaux académiques, compagnonnage(s) et transmission(s) », p. 493.

Eric MARTINENT, « Une Rencontre Hippocrate imaginaire : "absence de mémoire et inconscience éthique" », p. 513.

Martine GAILLARD, « Le chemin de l'éthique : De l'intime conviction à l'évaluation des pratiques », p. 535.

Marie-France MAMZER, « Une éthique de la transmission », p. 541.

POSTFACES

Davia N. WEISSTUB, « En Hommage à Christian Hervé », p. 545.

Jean-François DELFRAISSY, « L'éthique en mouvement », p. 551.

469. Hervouët (François), 2015

***Entre les ordres juridiques : mélanges en l'honneur du Doyen François Hervouët,* Poitiers : Presses universitaires juridiques, Université de Poitiers, Paris : LGDJ-Lextenso éditions, 2015**

Entre les ordres jruidiques : L'émergence d'un droit

Koffi AHADI-NONOU, « Remarques sur la jurisprudence de la Cour de justice de la communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest », p. 19.

Anne CAMMILLERI, « Cybersécurité et cyberdéfense européennes... *what else* ? », p. 31.

Florence CHALTIEL TERRAL, « Union européenne et état membre : un ou deux ordre(s) juridique(s) ? », p. 53.

Emilie CHEVALIER, « L'application de l'article 41 de la Charte des droits fondamentaux dans l'ordre juridique interne ou le dialogue des juges au péril des droits fondamentaux », p. 59.

Damien FALLON, « Peut-on penser les rapports entre les ordres juridiques ? », p. 73.

Sébastien JEANNARD, « Du droit douanier à l'ordonnancement juridique douanier », p. 87.

Philippe LAGRANGE, « Une Europe nouvelle ou le remède de cheval du bon docteur Heerfordt », p. 97.

Loïc LEVOYER, « L'intégration financière publique : prémices à un nouvel ordre financier public ? », p. 111.

Fabien MARCHADIER, « Les dispositifs anti-fo*rum non conveniens* (États-Unis, Amérique latine, France) », p. 121.

Fabienne PERALDI LENEUF, « À propos des normes juridiques et des normes techniques : observations sur l'interaction et la concurrence normative dans le droit de l'Union européenne », p. 145.

Marie-Claire PONTHOREAU, « La fin du nationalisme méthodologique », p. 157.

Morgane REVERCHON-BILLOT, « Un code européen de procédure civile ? », p. 167.

Dominique ROUSSEAU, « La connexion du Conseil constitutionnel au système juridictionnel européen », p. 179.

Mathieu TOUZEIL-DIVINA, « Entre les ordres académiques : être doyen de faculté au XIX^e^ siècle (l'exemple pictavo-Foucartien) », p. 185.

D'un ordre juridique à l'autre : quelles influences sur le droit ?

Bernadette AUBERT, « Libre circulation des citoyens européens et prévention de la récidive », p. 201.

Florian AUMOND, « La France et le droit relevant du "système du traité sur l'antarctique" », p. 211.

Abdelkhaleq BERRAMDANE, « Considérations sur le droit pénal de l'Union européenne », p. 241.

Jérôme BOSSAN, « Le statut du parquet après la loi du 25 juillet 2013 : entre mutations et incertitude », p. 257.

Dominique BREILLAT, « Les élections au Parlement européen : un scrutin européen ou 28 scrutins nationaux ? », p. 277.

Angélique CHARPENTIER, « Entre annualité et pluri annualité, le droit français balance », p. 293.

Benoît DELAUNAY, « Le droit européen de la concurrence et la privatisation des entreprises publiques nationale »s, p. 307.

Adriano DI PIETRO, « L'intégration fiscale en Europe cinquante ans après », p. 325.

Marie GAUTIER, « Heurts et bonheurs du dialogue des juges. À propos de la mise en œuvre juridictionnelle de la directive retour », p. 337.

Éric GOJOSSO, « Le protectorat du Tonkin, à la confluence des ordres juridiques français et annamite », p. 349.

Jean-François LACHAUME, « Avant que Nicolo ne vienne... Quelques remarques sur la présentation de la jurisprudence relative aux engagements internationaux de la France par les traités et manuels de droit administratif 1958-1989 », p. 375.

Élise LANGELIER, « Politiques culturelles et subsidiarité(s) », p. 385.

Alain ONDOUA, « Le Cameroun à l'épreuve de l'intégration sous-régionale en Afrique centrale », p. 409.

Sébastien PLATON, « L'applicabilité de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne aux États membres. Retour sur l'arrêt Fransson de la cour de justice du 26 février 2013 », p. 421.

Federica RASSU, « Le juge italien à l'épreuve de la protection multi-niveaux des droits fondamentaux », p. 439.

Jean ROSSETTO, « Pluralisme des ordres juridiques et stratégies jurisprudentielles », p. 463.

Emmanuelle SAULNIER-CASSIA, « Le renard, le lionceau, le lion et autres espèces ou les affaires Kadi à la manière de la Fontaine », p. 473.

Franc DE PAUL TETANG, « Où en est-on avec le « droit communautaire » dans l'espace juridique de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale ? », p. 477.

Damien THIERRY, « Un exemple de résistance à la transposition du droit de l'UE : la France face aux directives Natura 2000 », p. 501.

Marie-France VALETTE, « Quand le port d'un couvre- chef sème le désordre. Les interdictions du port du turban sikh devant la Cour européenne des droits de l'homme et le comité des droits de l'homme des Nations Unies », p. 515.

« *In varietate concordia* »

Monique DOREAU-TRANQUARD, « Petits arrangements avec l'histoire des finances publiques », p. 533.

Benoît GRIMONPREZ, « L'enseignement du droit rural au XXI^e^ siècle », p. 585.

Grégory HOUILLON, « Performance publique et ordre juridique », p. 597.

Dodzi KOKOROKO, « Avons-nous encore besoin du droit international de la démocratie ? », p. 621.

Janez KRANJC, « Droit civil : entre la rupture révolutionnaire et la continuité. Le cas du droit civil en Yougoslavie », p. 629.

Pascal MBONGO, « Les lois anti-charia et la Constitution américaine », p. 643.

Fabrice MELLERAY, « Un ouvrage public qui n'est plus utilisé conserve-t-il la qualité d'ouvrage public ? », p. 657.

Stéphanie PAVAGEAU, « La propriété privée à l'épreuve du dualisme juridictionnel », p. 665.

Agnès PIMBERT, « L'influence du droit de la consommation sur le droit des assurances », p. 681.

Françoise THIBAUT, « Réflexions non hexagonales », p. 693.

Daniel THOME, « Le Conseil constitutionnel et le nouvel ordre sexué », p. 705.

Aurélie VIROT-LANDAIS, « Du droit à l'oubli en droit administratif. Focus sur la situation des administrés et agents publics », p. 723.

470. Hesse (Philippe-Jean), 2003

Du droit du travail aux droits de l'humanité : études offertes à Philippe-Jean Hesse,
Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2003

Yvon LE GALL, « "Maestro" », p. 9.

Première Partie : Des accidents du travail aux hôpitaux

Gérard AUBIN, « La Réforme sociale et la réparation des accidents du travail (1881-1898) », p. 17.

Jean BART, « De la contrainte au plaisir. Le travail chez Morelly et Dom Deschamps », p. 35.

Nicole DOCKES-LALLEMENT, « Le travail dans l'*Utopie* de Thomas More », p. 47.

Françoise FORTUNET, « Genèse du risque maternité, du système de l'assistance à celui de l'assurance », p. 65.

Francis HORDEN, « Contrat de travail, lien de subordination et lois sociales », p. 75.

Marcel LAUNAY, « Catholicisme social et "argent solidaire" : l'exemple des caisses rurales dans l'Ouest (1893-1914) », p. 83.

Jean-Pierre LE CROM, « Le livret ouvrier au XIX^e^ siècle entre assujettisement et reconnaissance de soi », p. 91.

Yvon LE GALL, « L'hôpital, de l'utopie à la philanthropie », p. 101.

Éric MONDIELLI, « Les évolutions du droit de la responsabilité médicale et hospitalière en France », p. 121.

Deuxième partie : Regards maritimes

Patrick CHAUMETTE, « L'exemplarité du droit social des gens de mer », p. 149.

Dominique GAURIER, « Le marin et les plaisirs de la table à bord des navires, évocation en forme de clin d'œil en souvenir des cassoulets et des bières si souvent partagées », p. 167.

Martin NDENDE, « Le nouvel ordre maritime international : Histoire du mythe… », p. 193.

Yves TASSEL, « Mer, navire, capitaine : une vue intégrée », p. 211.

Troisième partie : Des droits de l'homme aux droits de l'humanité

René BOURRIGAUD, « Le rêve de la réforme agraire en Colombie, une histoire toujours en mouvement », p. 237.

Gérard CHIANEA, « Laïcité ou liberté religieuse en France », p. 259.

Marcel DAVID, « Genèse et vicissitudes de la devise républicaine (jusqu'aux années 1880) », p. 273.

Augustin ÉMANE, « La conférence de Brazaville ou la rupture avec un ordre social dans le territoire du Gabon », p. 283.

Josette NGUEBOU TOUKAM et Murriel FABRE- MAGNAN, « La tontine : une leçon africaine de solidarité », p. 299.

Alain FENET, « La France nation ethnique », p. 311.

Pierre-Yannick LEGAL, « Devoir de mémoire, devoir d'historien. Le sort des étrangers évacués et internés en Vendée au début de la Première Guerre mondiale », p. 337.

Philippe LE PICHON, « Droits de l'homme, race et racisme entre science et politique », p. 361.

Michel MORIN, « "Manger avec la même micoine dans la même gamelle" : à propos des traités conclus avec les Amérindiens au Québec, 1665-1760" », p. 385.

Norbert OLSZAK, « Le baptême civil : une tradition révolutionnaire », p. 409.

Alain SUPIOT, « Les droits de l'Homme : mode d'emploi », p. 421.

Quatrième partie : Varia

Emmanuel CADEAU, « La déontologie universitaire est-elle hors norme ? », p. 441.

Jacques FIALAIRE, « L'université et l'enseignement du droit à travers l'histoire », p. 465.

Raphaël ROMI, « Le pont de la rivière Kwaï, métaphore juridique sur l'OMC et l'environnement », p. 479.

471. Holleaux (Dominique), 1990

***Mélanges dédiés à Dominique Holleaux*, Paris : Litec, 1990**

Henri BATIFFOL, « Cadres et orientation dans l'élaboration du droit », p. 1.

Bernard BOULOC, « Le principe de la spécialité en droit pénal international », p. 7.

François CHABAS, « La responsabilité du fait des choses en droit argentin », p. 25.

Patrick CHAUVEL, « La notoriété », p. 37.

Pierre-Jean CLAUX, « Faut-il supprimer le droit de la famille ? », p. 53.

Claude COLOMBET, « Mécénat et propriété littéraire et artistique », p. 61.

Patrick COURBE, « Divorce et conflit mobile », p. 69.

Jacques FOVIAUX, « "*Laudatio et vadimonium*", histoire de la fondation du prieuré Saint-Gabriel au diocèse de Bayeux », p. 83.

Jean FOYER, « Le Conseil d'État et les conflits de lois », p. 103.

Hélène GAUDEMET-TALLON, « La litispendance internationale dans la jurisprudence française », p. 121.

Géraud dE GEOUFFRE DE LA PRADELLE, « Nationalité française, extranéité, nationalités étrangères », p. 135.

Raymond GOY, « La protection du patrimoine culturel chrétien en Turquie », p. 157.

Nicole GUIMEZANES, « Réflexions sur l'expulsion des étrangers », p. 167.

André HOLLEAUX, « Mort ou renaissance du droit », p. 191.

Bernard JADAUD, « Imposition en France des donations consenties en dehors de France », p. 199.

Philippe JESTAZ, « La réserve de propriété ou la vente éclatée », p. 227.

Paul LAGARDE, « "*Perpetuatio fori*" et litispendance en matière internationale », p. 237.

Yves LEQUETTE, « Le renvoi de qualifications », p. 249.

Pierre MAYER, « Les clauses relatives à la compétence internationale, insérées dans les contrats de travail », p. 263.

Jacqueline MORAND-DEVILLER, « Les tribulations d'un citoyen du monde : T. Paine », p. 283.

Horatia MUIR-WATT, « Remarques sur les effets en France des jugements étrangers indépendamment de l'exequatur », p. 301.

Bruno OPPETIT, « Les tendances régressives dans l'évolution du droit contemporain », p. 317.

Jean PATARIN, « La double face du régime juridique de l'indivision », p. 331.

Jean PENNEAU, « Le secret médical et la preuve (ou l'introuvable solution) », p. 345.

Jean-François PILLEBOUT, « Observations pragmatiques sur la dette de valeur », p. 357.

Michèle-Laure RASSAT, « L'avortement dans le droit français et canadien », p. 369.

Gilbert TIXIER, « L'impôt de solidarité sur la fortune », p. 385.

Geneviève VINEY, « L'action en responsabilité entre participants à une chaîne de contrats », p. 399.

472. Holo (Théodore), 2017

Démocratie en questions : Mélanges en l'honneur du professeur Théodore Holo,
Toulouse : Presses de l'Université Toulouse 1 Capitole, 2017

Koffi AHADZI-NONOU, « L'Université africaine face à son avenir : Entre impasse et espoir », p. 33.

Benjamin BOUMAKANI, « Le serment constitutionnel du chef de l'Étaten Afrique francophone », p. 49.

Dandi GNAMOU, « La monarchisation des exécutifs en Afrique francophone », p. 69.

Maurice KAMTO, « Le contrôle de la mise en œuvre nationale des règles et standards internationaux de la démocratie en Afrique. Des chaînons manquants ? », p. 95.

Saidou Nourou TALL, « Les références au droit international public dans les Constitutions africaines francophones : exemples du Bénin, du Sénégal et du Togo », p. 121.

Danièle DARLAN, « Les Constitutions de transition. L'exemple de la charte constitutionnelle du 18 juillet 2013 de la République centrafricaine », p. 131.

Alain ONDOUA, « La Constitution béninoise du 11 décembre 1990 et les normes d'origine externe », p. 155.

Fabrice HOURQUEBIE, « La construction du pouvoir juridictionnel en France : Quelques principes directeurs », p. 181.

Demba SY, « État et religion au Sénégal: La laïcité en question. Quelle pertinence pour le Sénégal ? », p. 191.

Babacar GUEYE, « Le mandat unique : un mandat pour le président de la République en Afrique », p. 211.

Martin BLEOU, « Le juge constitutionnel et les révisions constitutionnelles », p. 229.

Adama KPODAR et Dodzi KOKOROKO, « Remarques sur quelques mutations du droit constitutionnel par les crises politiques en Afrique », p. 239.

Ismaïla Madior FALL, « Quelques progrès remarquables du droit constitutionnel africain », p. 257.

Sedagban Hygin F. KAKAI, « La contestation électorale au Bénin », p. 293.

Abdoulaye SOMA, « Du contractualisme constitutionnel dans les démocraties africaines », p. 323.

Oumarou NAREY, « Le serment en droit constitutionnel », p. 341.

Prudent SOGLOHOUN, « Le juge constitutionnel béninois et la régulation du processus électoral », p. 379.

Dominique BREILLAT, « Le mandat non renouvelable », p. 403.

Ibrahim David SALAMI, « Le contrôle de constitutionnalité des actes administratifs au Bénin », p. 429.

Frédéric Joël AÏVO, « Le juge et les droits fondamentaux. Retour sur un du Bénin. Quart de siècle de jurisprudence (trop active) de la Cour constitutionnelle », p. 445.

Arsène-Joël ADELOUI, « Les métamorphoses du Parlement béninois », p. 487.

Eric PADONOU, « L'universitaire et le diplomate », p. 539.

Abdoulaye GOUNOU S., « L'intelligibilité de la loi devant le juge constitutionnel béninois », p. 547.

Eric NGANGO YOUMBI, « L'excès de pouvoir législatif en Afrique noire francophone », p. 587.

473. Honorat (Adrienne), 2000

***Procédures collectives et droit des affaires : morceaux choisis : Mélanges en l'honneur d'Adrienne Honorat,* Paris : Frison-Roche, 2000, 341 p. (27 contrib.)**

PREMIÈRE PARTIE - FAILLITES ET ENTREPRISES EN DIFFICULTÉS

Françoise AUBERT, « La procédure des procédures collectives », p. 7.

Natalie FRICERO, « Les procédures collectives à l'épreuve du procès équitable », p. 17.

Georges BOLARD, « Le droit d'action des mandataires de justice dans les faillites », p. 27.

Jean-François BREGI, « Quelques aspects du droit de la faillite d'après les arrêts notables du Parlement au Pays de Provence », p. 35.

Michel CABRILLAC, « L'extension de la procédure collective du commerçant à son conjoint collaborateur », p. 81.

Fernand DERRIDA, « Du rôle des contrôleurs dans les procédures de redressement et de liquidation judiciaire », p. 89.

Bernard DUREUIL, « La représentation des sociétés déclarées en liquidation judiciaire ou frappées d'un plan de cession totale », p. 99.

Marie-Anne FRISON-ROCHE, « Le législateur des procédures collectives et ses échecs », p. 109.

Laurence Caroline HENRY, « La cession ou l'attribution d'une quote-part indivise dans le cadre d'une procédure collective », p. 121.

Arlette MARTIN-SERF, « L'intérêt collectif des créanciers ou l'impossible adieu à la masse », p. 143.

Françoise PEROCHON, « Fraude du débiteur et poursuite du créancier forclos », p. 161.

Anne-Marie ROMANI, « Les techniques de prévention des risques de défaillance des entreprises », p. 173.

Michel ROUGER, « Difficultés économiques et interventions judiciaires », p. 187.

Corinne SAINT-ALARY-HOUIN, « Les professions d'administrateurs et de mandataire judiciaire : des professions "à haut risque"... ! », p. 193.

Bernard SOINNE, « L'absence de réponse à la contestation du représentant des créanciers et ses conséquences (commentaire des articles L. 54, L. 102 alinéa 3 et D. 72 alinéa 2) », p. 209.

Jean-Pierre SORTAIS, « "Faillite" et surendettement : quelques éléments pour une comparaison », p. 227.

Michel STORCK, « Le redressement ou la liquidation judiciaire d'un époux séparé de biens : les illusions perdues ? », p. 235.

Jean-Luc VALLENS, « Procédure civile et procédure collective : les faux-amis », p. 25345.

SECONDE PARTIE - PARTIE GÉNÉRALE

Maryse CARLIN, « Le consulat de mer, juridiction commerciale niçoise, à la fin du XVIII^e^ siècle », p. 257.

Jean-Pierre GASTAUD, « L'associé de passage...ou l'intéressement du créateur d'entreprise et des salariés (stock-options et bons de croissance) », p. 267.

Pierre JULIEN, « Le désaveu d'officier ministériel devant la Cour de cassation », p. 277.

François-Xavier LUCAS, « Interrogations sur la qualité de commerçant de l'associé en nom », p. 281.

Jacques MESTRE, « Éthique et droit des sociétés », p. 291.

Jean-Marc MOUSSERON, « L'autre convention d'arbitrage », p. 301.

Alain SERIAUX, « Les passe-droits », p. 311.

Jean TOUSCOZ, « La sauvegarde de la paix et la construction de la communauté des nations (Bref commentaire du chapitre V de la Constitution pastorale "l'Eglise dans le monde de ce temps" - *Gaudium et Spes* – du concile Vatican II – 7 décembre 1965 », p. 321.

Dominique VIDAL, « L'intervention du commissaire aux comptes dans la gestion de l'entreprise sociale qu'il contrôle », p. 327.

474. Horion (Paul), 1972

***En hommage à Paul Horion,* Liège : Faculté de droit de Liège, 1972**

Renato BALZARINI, « Lignes générales du "Statut des travailleurs" en droit italien », p. 3.

Alexandre BERENSTEIN, « Le contrat de travail en droit suisse », p. 25.

Roger BLANPAIN, « *Syndicale vrijheid in de openbare sektor* », p. 39.

Gerhard BOLDT, « *Zur Gestaltung des Schlichtungsverjahrens bei kollektiven Arbeits-streitigkeiten in der Bundesrepublik Deutschland* », p. 69.

Guillaume H. CAMERLYNCK, « La loi du 13 novembre 1969 tendant à renforcer la protection des représentants du personnel engagés par un contrat de travail à durée déterminée », p. 89.

Michel DESPAX, « Le syndicat dans la vie juridique », p. 107.

Franz GAMILLSCHEG, « *Sondervorteile für Gewerkschaftsmitglieder in Deutschland* », p. 137.

Otto KAHN-FREUND, « *Collective Bargaining and English Law. Some comparative Reflections* », p. 151.

Lionello LEVI-SANDRI, « Quelques observations sur la participation des partenaires sociaux à l'action de la communauté européenne dans le domaine social », p. 159.

Gérard LYON-CAEN, « Anomie, autonomie et hétéronomie en droit du travail », p. 173.

Luigi MENGONI, « *La partecipazione del sindacato al potere politico dello Stato* », p. 179.

Thilo RAMM, « Le droit des conflits du travail en République fédérale d'Allemagne », p. 203.

Folke SCHMIDT, « *The right to strike in a national context* », p. 227.

Hélène SINAY, « La réintégration: protection majeure contre le licenciement irrégulier des salariés délégués ou membres du comité d'entreprise », p. 243.

Nicolas VALTICOS, « Un développement du droit international du travail : les droits syndicaux et les libertés publiques », p. 263.

475. Horsmans (Guy), 2004

***Liber amicorum Guy Horsmans,* Bruxelles : Bruylant, 2004, 1198 p. (66 contrib.)**

Jacques AUTENNE et Benoît DE MENTEN, « La détermination des activités que peuvent entreprendre les A.S.B.L. L'apport du droit fiscal », p. 1.

John S. BAKER, « *Europe's proposed constitutional treaty* », p. 65.

Herman BRAECKMANS, « *Rechter en wetgever inzake vennootschappen* », p. 79.

André BRUYNELL, « Message… », p. 89.

Jean-Pierre BUYLE, « Le secret des affaires : du droit à l'intimité au secret professionnel ? », p. 93.

Guy CANIVET, « Le fédéralisme judiciaire : étude comparée du juridictionnel américain et de l'architecture juridictionnelle de l'Unions européenne », p. 133.

Yves CHAPUT, « Fantaisie impromptue sur l'imaginaire du juriste », p. 151.

Maria Teresa CIRENEI, « *Riforma della società, legislazione speciale e ordinamento comunitario : brevi riflessioni sulla disciplina italiana delle società per azioni a partecipazione pubblica* », p. 171.

Philippe COPPENS, « L'oubli du silence et la pérennité de la parole », p. 191.

Diego CORAPI, « *Mandatory and non mandatory rules in corporation law* », p. 217.

Ludo CORNELIS, « *Spookrijden in het verbintenissenrecht* », p. 233.

Léon DABIN, « La réception de la CBF "sous la coupole" ou la nouvelle architecture de la surveillance du secteur financier belge », p. 247.

Jean-Jacques DAIGRE, « Du fruit d'une expérience d'enseignement à Louvain : existe-t-il un droit commun des sociétés en Europe ? », p. 271.

Yves DE CORDT, « Sociétés anonymes, avez-vous du coeur ? », p. 285.

Filip DE CUYPER, « *Negotiation et mediation: a case study of conflict settlement between a franchisor and a franchisee* », p. 323.

Georges DE LEVAL, « Un code judiciaire très changeant », p. 349.

Francis DELPEREE, « À propos de la démocratie politique, économique et sociale », p. 363.

Yves DERAINS, « L'indépendance de l'arbitre, mythe ou réalité ? », p. 377.

Anna DE VITA, « La responsabilité délictuelle dans le droit de la modernité ou les dommages pris au sérieux », p. 385.

Michel DE WOLF, « La société européenne, un véhicule fiscalement pur ? », p. 405.

Xavier DIEUX, « Questions relatives aux opérations préparatoires et au lancement d'une OPA volontaire », p. 413.

Claude DUCOULOUX-FAVARD, « Où se cachent les réticences à admettre la pleine responsabilité pénale des personnes morales ? », p. 433.

Michel FLAMEE, « Plaidoyer cybernétique », p. 439.

Marcel FONTAINE, « Les principes Unidroit et l'arbitrage international », p. 445.

Marie-Anne FRISON-ROCHE, « Principes du droit des sociétés et prudence du gouvernement », p. 461.

Koen GEENS, « *Tien voorstellen voor hervorming van het vennootschapsrecht* », p. 471.

Franzo GRANDE STEVENS, « Économie à l'échelle mondiale et circulation des modèles juridiques », p. 487.

Nicole GUIMEZANES, « Réflexions sur la fonction décanale », p. 501.

Jacques HERBOTS, « La résistible ascension des dommages-intérêts punitifs en Amérique », p. 511.

Alain HIRSCH, « L'interrogatoire collectif des témoins. Expérience intéressante dans les procédures arbitrales », p. 525.

Klaus J. HOPT, « *Rights of minority shareholders und German law* », p. 533.

Camille JAUFFRET-SPINOSI, « Les instruments de l'harmonisation du droit (commission Lando et Unidroit) », p. 559.

Guy KEUTGEN, « Considérations sur la composition du conseil d'administration d'une société anonyme », p. 575.

Raymond KROCKAERT, « Les normes IAS/IFRS, leurs perspectives et les conséquences peut-être imprévisibles de leur application, dans la convergence avec la mondialisation du droit comptable belge », p. 591.

Hilde LAGA, « *Benoeming en ontslag van bestuurders : een voorstel tot wijziging van art. 518 W. Venn.* », p. 623.

Philippe LAMBRECHT, « Les obligations des émetteurs d'instruments financiers admis aux négociations sur un marché réglementé belge », p. 629.

Paul LE CANNU, « Le principe "dire et assumer". Propositions pour un nouveau statut des dirigeants de société anonyme », p. 655.

Jean-Luc LEDOUX, « *Caution, please! Cautions* », p. 669.

Jean-Pierre LE GALL et Jacques MALHERBE, « Les droits de l'associé au coeur d'un imbroglio fiscal en France et en Belgique », p. 683.

Alain A. LEVASSEUR, « L'hypothèque et le Mortgage, mode de transfert de la propriété à titre de garantie dans le droit américain », p. 701.

Saul LITVINOFF, « *The European Union and Electronic Commerce* », p. 729.

Marie-Laure MATHEIU-IZORCHE, « Le garde-chasse et le braconnier », p. 737.

Dobrosav MITROVIC, « *Arbitration in Serbia and Montenegro* », p. 745.

Alexis MOURRE, « Alberico Gentili (1552-1608) aux sources du droit international », p. 755.

Pierre NICAISE, « La société européenne : un exemple à suivre ? », p. 807.

Peter NOBEL, « *Corporate governance im Bankbereich : rechtliche Grundlagen und Compliance* », p. 819.

François OST, « Le douzième chameau, ou l'Économie de la justice », p. 843.

Federico PERNAZZA, « *Adamo e il paradiso delle società. Annotazioni a margine della riforma ita-liana del diritto delle società* », p. 869.

Anne PETITPIERRE-SAUVAIN, « Y a-t-il une responsabilité des bourses pour l'exercice de leurs pouvoirs disciplinaires ? », p. 889.

Denis PHILIPPE, « Les clauses de *best efforts* : Analyse de la jurisprudence anglo-saxonne et inter-prétation des clauses en droit civil », p. 905.

Yves POULLET, « La technologie et le droit : du défi à l'alliance », p. 943.

Jerzy RAJSKI, « *Progressive harmonization of polish civil law with european rules : product liability* », p. 969.

Susan ROSE-ACKERMAN, « *Foreign Direct Investment : Political Risk and Market Reform* », p. 975.

Emmanuel RUCHAT, « Les fonds de pension européens. La directive 2003/41/CE concernant les activités et la surveillance des institutions de retraite professionnelle », p. 999.

Joëlle SIMON, « Rétroactivité de la jurisprudence: sécurité juridique contre évolution du droit : vers la fin d'une hypocrisie ? », p. 1015.

Lucien SIMONT et Paul Alain FORIERS, « Deux questions en matières d'OP A et de modification du contrôle : l'acquisition du contrôle par la voie d'une augmentation de capital et les cessions de contrôle intra-groupe », p. 1033.

Gustave STEFFENS, « Réflexions sur la notion d'ordre public européen », p. 1045.

Marcel STORME, « *De democratische rechtsstaat beter beveiligd door de rechter dan door het Parlement* », p. 1049.

Alex TALLON, « *De rechter versus advocaat bemiddelaar* », p. 1065.

François T'KINT, « La mise en œuvre des sûretés dans le cadre d'une faillite internationale en droit belge », p. 1073.

Thomas S. ULEN, « *A Priceless Lawyer. A Tribute to Dean and Professor Guy Horsmans* », p. 1085.

Pascal VANDERVEEREN, « L'avocat : un défi permanent », p. 1105.

Walter VAN GERVEN, « *European public space, european identity and a european union-state?* », p. 1113.

Franciscus VANISTENDAEL, « À la recherche d'un modèle mondial de l'enseignement du droit: utopie ou but à atteindre ? », p. 1125.

Marc VERDUSSEN, « Marchés publics et droits de l'homme », p. 1139.

Alain WIJFRELS, « Wamèse, la pratique du droit commercial dans l'œuvre d'un professeur louvaniste », p. 1151.

Eddy WMEERSCH, « *Winter's nieuwe lente. Beschouwingen bij het Rapport van de "High Level Group of Company Law Experts"* », p. 1177.

476. Hottelier (Michel), 2023

Le droit au service de l'humanité : Mélanges en l'honneur de Michel Hottelier,
Genève [etc.] : Schulthess éditions romandes, 2023, 517 p. (36 contrib.)

François BELLANGER, « La qualité pour recourir des requérants d'autorisation de construire », p. 1.

Frédéric BERNARD, « La vie des droits fondamentaux », p. 19.

Giovanni BIAGGINI, « *Grundrechtsinnovation im Bundesstaat - ein Streifzug durch 175 Jahre Verfassungsgeschichte* », p. 33.

Gloire LUKAMBO LUUNDO et Djemila CARRON, « Dialogue critique autour d'un enseignement d'introduction aux droits humains dans le camp de réfugiés de Kakuma », p. 51.

Gregor T. CHATTON, « *Compliance with International Human Rights Law - An Interdisciplinary Sketch* », p. 71.

Jacques DE WERRA, « Intelligence artificielle & droit à la transparence algorithmique : convergence entre les droits fondamentaux numériques et le droit de la propriété intellectuelle ? », p. 83.

Jean-Philippe DEROSIER, « Réflexions de constitutionnaliste engagé sur l'évolution possible de la Constitution de la V^e^ République », p. 95.

Oliver DIGGELMANN, « *Konfliktselektion in der internationalen Strafjustiz aus rechtsstaatlicher Sicht* », p. 111.

Giovanni DISTEFANO, « L'intervention d'Humanité : miroir aux alouettes », p. 135.

Anne-Sylvie DUPONT, « La "pantomime des gueux" : de la cour des miracles à la Cour des assurances sociales », p. 147.

Luc GONIN, « Le permis S: un permis en miroir des droits de l'Homme, d'une actualité préoccupante », p. 157.

Stéphane GRODECKI, « Brèves réflexions sur le titre d'une initiative populaire », p. 169.

Céline GUTZWILLER, « La naturalisation accélérée des étrangers en droit genevois : état des lieux et perspectives », p. 175.

Maya HERTIG RANDALL, « Entre liberté d'expression et dignité humaine : un état des lieux de la jurisprudence suisse sur les symboles racistes », p. 187.

David HOFMANN, « La clause du besoin pour les médecins : toujours aussi inconstitutionnelle 20 ans après », p. 211.

Yvan JEANNERET, « Vous avez le droit de vous taire, mais l'obligation de parler », p. 223.

Regina KIENER, « *Die Grundrechte der Polizeiangehörigen* », p. 231.

Andreas KLEY, « *Die virtuelle Anwesenheit der Nationalräte in der Coronakrise. Ein Beitrag zum "Notrecht"* », p. 241.

Jean-Manuel LARRALDE, « La Cour de Strasbourg à la recherche d'un « juste équilibre » pour l'exercice de la religion en prison », p. 257.

Karine LEMPEN, « L'accès des syndicats au personnel via Internet », p. 269.

Maria Ludwiczak GLASSEY, « Coopérer ou ne pas coopérer ? Le dilemme des États parties à la CEDH », p. 279.

Giorgio MALINVERNI, « Les tribunaux d'opinion : l'exemple du "Turkey Tribunal" », p. 289.

Julien Marquis, « L'article 2 CEDH dans la jurisprudence du Tribunal fédéral », p. 301.

Vincent MARTENET, « Les quotas de genre sur les listes aux élections législatives cantonales au regard de la Constitution fédérale », p. 315.

Jörg Paul MÜLLER, « *Praktische Konkordanz in der Verfassungsinterpretation* », p. 329.

Giulia NERI-CASTRACANE, « ATF 147 II 287 : une confusion de notions et de rôles au préjudice de l'intérêt général », p. 347.

Xavier OBERSON, « L'imposition des transactions réalisées dans le métavers : Un défi à l'application des principes constitutionnels en matière de fiscalité », p. 361.

Xavier PHILIPPE, « La justice transitionnelle après la transition : la Commission Zondo de lutte contre la capture et la corruption d'État en Afrique du Sud », p. 377.

Adriano PREVITALI, « Le contrôle des constitutions cantonales : quelques bleus au cœur de l'état de droit », p. 399.

Jean-Pierre RESTELLINI, « Des prisons au service de l'humanité ? », p. 411.

Thomas SCHULTZ et Amina HASSANI, « L'arbitrage au service de l'humanité ? Penser la place sociale de la justice privée », p. 419.

David SZYMCZAK, « La Cour européenne des droits de l'Homme face aux situations de grande pauvreté », p. 437.

Thierry TANQUEREL, « La responsabilité politique du Conseil fédéral et de ses membres », p. 451.

Marc VERDUSSEN « Le droit individuel à l'égalité sous le prisme du fédéralisme », p. 467.

Bernhard WALDMANN, « *Politische Werbung auf privatem Grund* », p. 481.

Jean ZERMATTEN, « L'enfant, sujet de droits, un pas de géant vers plus d'humanité », p. 495.

477. Hostiou (René), 2008

***Études offertes au professeur René Hostiou*, Paris : Litec, 2008**

Frédéric ALLAIRE, « Le statut juridique des présents au président de la République », p. 1.

Grégoire BIGOT, « Bureaucratie (1789-1870) », p. 11.

Pierre BON, « Vers un nouveau Code de l'expropriation », p. 25.

Nantawat BORAMANAND, « La participation du citoyen à la vie politique et administrative en Thaïlande », p. 37.

Philippe BRAUD, « Le problème des frontières extérieures de l'Union européenne », p. 45.

Xavier BRAUD, « L'apport du juge administratif dans la détermination du régime juridique des avis consultatifs », p. 55.

Gérard BROVELLI, « La proportionnalité, un principe moderne d'administration. », p. 69.

Jacques CAILLOSSE, « Le "droit administratif des biens" constitue-t-il un champ juridique spécifique ? », p. 85.

François COLLART DUTILLEUL, « Les transformations du droit agroalimentaire ou l'histoire d'un trait d'union », p. 103.

Henry Michel CRUCIS, « Le Droit comme Beauté. Le mystère des cercles borroméens de la grotte Chauvet », p. 113.

Yvon DESDEVISES, « Juriste(s). Contribution à un dictionnaire des SHS », p. 131.

Edgar FERNANDEZ FERNANDEZ, « Les aires sauvages protégées et le développement touristique au Costa Rica », p. 137.

Jacques FIALAIRE, « Les orientations récentes du contrôle juridictionnel des aides à l'enseignement privé », p. 151.

Karine FOUCHER, « Le droit à l'environnement est-il utilement invocable devant le juge administratif ? », p. 167.

Simon GILBERT, « La critique du volontarisme juridique en droit constitutionnel », p. 183.

Rafael GONZALEZ BALLAR, « Quelques réflexions sur la justice environnementale au Costa Rica », p. 199.

Max GOUNELLE, « Le mandat représentatif est-il adapté au droit politique du XXIe siècle? », p. 211.

Alexandre GRABOY-GROBESCO, « Les contrôles biométriques en milieu scolaire et la liberté individuelle », p. 221.

Jean-Claude HELIN, « Autorisation d'urbanisme et principe de précaution. Une première application aux permis éoliens ? », p. 235.

Carole HERMON, « La délégation de la police des installations classées, (ou) la police n'est plus ce qu'elle était ! », p. 249.

Henri JACQUOT, « Vers une profonde réforme du droit de l'urbanisme commercial », p. 259.

Yves JEGOUZO, « L'enquête publique en débat », p. 273.

Françoise LE FICHANT, « La démolition de ce qui trouble anormalement le voisinage », p. 285.

Raymond LE GUIDEC, « Famille, succession et fiscalité », p. 299.

Patrick LE LOUARN, « Les plans départementaux de randonnée, constitution d'une activité d'intérêt général ? L'accès à la nature, entre domaine public et propriété privée », p. 309.

Renan LE MESTRE, « Les évolutions récentes ayant affecté le régime juridique de l'état d'urgence en France », p. 329.

Mylène LE ROUX, « De Colbert à Nelly Olin: la contravention de grande voirie promue instrument de sauvegarde des espaces naturels », p. 339.

Bernard-Frank MACERA, « Permis d'urbanisme et responsabilité de l'administration. Étude comparée des droits français et espagnol », p. 355.

Yves MENY, « *Balancing Populism and Constitutionalism : Europe and the Democratic Challenge* », p. 363.

André-Hubert MESNARD, « De Nantes à l'estuaire de la Loire : le développement durablement prudent d'une politique du patrimoine culturel », p. 381.

Franck MODERNE, « L'expropriation en urgence dans le droit espagnol contemporain », p. 391.

Laurence MOLINERO, « La "pseudo-motivation" de la déclaration d'utilité publique », p. 401.

Jacqueline MORAND-DEVILLER, « Patrimoine naturel et patrimoine architectural : le concept de protection », p. 421.

Rozen NOGUELLOU, « Intérêt pour agir et contentieux de l'urbanisme », p. 435.

Yves PITTARD, « Le nouvel article L. 480-13 du Code de l'urbanisme : la neutralisation d'une bombe à retardement ? », p. 447.

Gustavo QUINTERO NAVAS, « Participation du public et environnement en Colombie. Quelques commentaires sur l'affaire de la communauté indigène colombienne "Uwa", à partir de réflexions avec René Hostiou », p. 459.

Jean RAUX, « Pour un traité fondamental... "simplifié" de l'Union européenne », p. 471.

Libardo RODRIGUEZ RODRIGUEZ, « La *potestas variandi* dans les contrats administratifs », p. 485.

Jean-François STRUILLOU, « Expropriation et théorie de l'urgence. Remarques sur le référé-suspension », p. 499.

Yann TANGUY, « La perception d'un débat public par ses principaux acteurs : le cas du projet aéroportuaire de Notre-Dame-des-Landes », p. 513.

Roland VANDERMEEREN, « L'office du juge administratif des référés : entre évolution et révolution », p. 521.

Jean-Yves VINCENT, « Fonctionnaires : Responsabilité introuvable ? Irresponsabilité inavouable ? », p. 535.

Tadasu WATARI, « L'étude d'impact et le contrôle juridictionnel de l'utilité publique au Japon », p. 547.

Krzysztof WOJTYCZEK, « Le droit communautaire et la Constitution polonaise », p. 557.

478. Houin (Roger), 1985

Problèmes d'actualité posés par les entreprises : Études offertes à Roger Houin,
Paris : Dalloz : Sirey, 1985

PREMIÈRE PARTIE : STATUT JURIDIQUE DES ENTREPRISES COMMERCIALES ET DES COMMERÇANTS

Brigitte BERLIOZ-HOUIN et Georges BERLIOZ, « Le droit des contrats face à l'évolution économique », p. 3.

Henry BLAISE, « Esquisse de quelques idées sur la place des associations dans l'activité économique », p. 35.

Claude CHAMPAUD, « Les sources du droit de la concurrence au regard du droit commercial et des autres branches du droit applicable en France », p. 61.

Jean PAILLUSSEAU, « Du droit des faillites au droit des entreprises en difficulté (ou quelques réflexions sur la renaissance (?)... d'un droit en dérive) », p. 109.

Arnoldo WALD, « La responsabilité personnelle du directeur de banque en droit brésilien », p. 151.

DEUXIÈME PARTIE : DROIT DES SOCIÉTÉS

Charley DEL MARMOL, « Protection des actionnaires minoritaires en droit belge, évolution récente », p. 169.

Alain HIRSCH, « La responsabilité civile des organes d'une société anonyme insolvable en droit suisse », p. 187.

Philippe MALINVAUD, « La distinction des meubles et des immeubles à l'épreuve des sociétés d'attribution », p. 201.

Robert PATRY, « La reconnaissance de l'existence d'une personne morale en droit suisse », p. 219.

TROISIÈME PARTIE :
RELATIONS COMMERCIALES INTERNATIONALES DES ENTREPRISES

Henri BATIFFOL, « Crédit et conflits de lois », p. 233.

Jacques BEGUIN, « La logique du régime des voies de recours en matière d'arbitrage commercial international », p. 241.

Marcel FONTAINE, « Les contrats internationaux à long terme », p. 263.

Yvon LOUSSOUARN, « Les conflits de lois en matière de réserve de propriété », p. 275.

479. Hovasse (Henri), 2016

***L'ingénierie sociétaire et patrimoniale : Mélanges en l'honneur du professeur Henri Hovasse,* Paris : LexisNexis, 2016**

Première partie : DROIT DES SOCIÉTÉS

Tanguy ALLAIN, « De l'administrateur augmenté à l'administrateur électronique. Entre réalité et fiction », p. 3.

Servane CARPI-PETIT, « Privatisation de la forme juridique et surowance de la domanialité publique », p. 33.

Alain COURET, « Les conditions de transformation d'une société à capital fixe en société à capital variable », p. 45.

Jean-Philippe DOM, « Le droit d'opposition dans les sociétés par actions à capital variable », p. 55.

Karine GREVAIN-LEMERCIER, « Les malheurs de la société par actions simplifiée », p. 71.

Benoît LECOURT, « Le droit européen des sociétés face à la crise », p. 101.

Jean-Baptiste LENHOF, « Variations sur une note à propos d'un accord, supposé éviter "La sanction de la prohibition des participations réciproques" », p. 115.

Sabrina LE NORMAND-CAILLERE, « L'avenir de l'autonomie patrimoniale des sociétés mères : principe ou exception ? », p. 127.

François-Xavier LUCAS, « La conversion de créances en actions à l'occasion d'un plan de sauvegarde ou de redressement », p. 145.

Ronan RAFFRAY, « L'extension de la compétence du tribunal de commerce aux cessions isolées de titres d'une société commerciale », p. 159.

Edmond SCHLUMBERGER, « Retour sur la jurisprudence relative aux garanties de la dette d'autrui octroyées par une société », p. 169.

Hervé SYNVET, « Les conséquences du transfert du siège d'une SE immatriculée en France sur les porteurs d'obligations et de valeurs mobilières donnant accès à son capital », p. 187.

Anne-Françoise ZATTARA-GROS, « Le nouveau droit applicable au mineur associé : Vers un droit civil des sociétés ? », p. 201.

Deuxième partie : USUFRUIT, TRUST, FIDUCIE

Xavier BOUCHE, « Requiem pour un usufruit temporaire », p. 221.

Vincent CORNILLEAU, « Le démembrement de la propriété au-delà des frontières », p. 231.

Yann MALARD et Nicolas MALARD, « Usufruit et pratique notariale », p. 253.

Guillaume BEGUE, « Le Trust ou le syndrome du clair-obscur », p. 289.

Brigitte LOTTI, « La nature extrapatrimoniale du droit de propriété illustrée par la fiducie », p. 301.

Renaud MORTIER, « L'apport de nue-propriété à une société civile suivi de la donation des parts sociales », p. 315.

Jean AULAGNIER, « Pour une approche « franchement » économique du démembrement de propriété », p. 347.

Troisième partie : DROIT FISCAL

Olivier DEBAT et Aurore MESLIN, « À propos d'un jeu fiscal sur la qualification juridique et sa répression. L'emploi de dispositifs hybrides par les groupes internationaux de sociétés », p. 365.

Daniel GUTMANN, « Les dix définitions de l'abus de droit fiscal », p. 381.

Marc IWANESKO, « Réflexions hétérodoxes sur les articles 12, 197, 223 sexies du Code général des impôts et L. 136-1 et suivants du Code de la sécurité sociale ou le véritable taux de l'impôt supporté par les redevables », p. 393.

Franck LE MENTEC, L'excès en droit fiscal », p. 419.

Yolande SERANDOUR, « La TVA sur les opérations complexes », p. 429.

Olivier TOURNAFOND, « "L'impôt est-il légitime ?". Regard d'un civiliste. », p. 443.

Quatrième partie : DROIT PATRIMONIAL DE LA FAMILLE

Véronique BOUCHARD, « Quelques incidences prévisibles en droit patrimonial de la famille du droit reconnu à l'associé nu-propriétaire sur les dividendes prélevés sur les réserves », p. 459.

Claude BRENNER, « Avantage matrimonial et participation aux acquêts : le sort de la clause d'exclusion des biens professionnels dans le divorce », p. 471.

Jean-François DESBUQUOIS, « Date de formation de l'acquêt en régime de communauté ; brèves observations au regard de quelques décisions jurisprudentielles récentes », p. 481.

François FRULEUX, « Que reste-t-il des stratégies fondées sur les dons manuels ? », p. 495.

Rémy GENTILHOMME, « La réunion fictive des donations de droits sociaux », p. 505.

Yann JUDEAU, « Le *Family Buy Out* (FBO) », p. 519.

Jean-Marc MOULIN, « Le compte courant d'associé sous l'éclairage des régimes matrimoniaux », p. 531.

Cinquième partie : DROIT DES ASSURANCES / DROIT DES OBLIGATIONS

Michel LEROY, « Rachat partiel et intégration des primes dans les opérations liquidatives », p. 547.

Marie-Julie LOYER-LEMERCIER, « Regard critique sur les règles proportionnelles, mars disproportionnées, en droit des assurances », p. 555.

Isabelle SERANDOUR, « La réciprocité dans la compensation », p. 569.

480. Huet (Jérôme), 2017

Études en l'honneur du professeur Jérôme Huet,
Issy-les-Moulineaux : LGDJ, une marque de Lextenso, 2017

Valérie-Laure BENABOU, « Liens et droit d'auteur : un tandem iconoclaste », p. 1.

Béatrice BOURDELOIS, « Retour sur les promesses de vente immobilière », p. 21.

Francis CABALLERO, « Une note de bonheur », p. 37.

Rémy CABRILLAC, « L'interprétation du contrat : le nouveau droit français à la lumière du droit comparé », p. 45.

Eric A. CAPRIOLI, « L'œuvre normative de la Commission des Nations unies pour le droit du commerce international dans le commerce électronique », p. 53.

Anne DANIS-FATOME, « Le contrat de mandat à l'épreuve de la réforme du droit des obligations du 10 février 2016 », p. 77.

Georges DECOCQ, « La vente aux enchères publiques des meubles incorporels », p. 97.

Valérie DEPADT, « Quelques réflexions sur le mandat de protection future », p. 115.

Emmanuel DERIEUX, « Règlement (UE) 2016/79 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données », p. 127.

Olivier DESHAYES, Le terme au bénéfice exclusif du créancier », p. 139.

Emmanuel DREYER, « Un droit de la communication existe-t-il ? », p. 147.

Michel ESPAGNON, « Existe-t-il un droit du paiement électronique ? », p. 161.

Pierre-Yves GAUTIER, « "Boire, manger, stocker" : la place des contrats innommés dans l'ordre juridique », p. 181.

Vincent GAUTRAIS, « Contrat électronique : plus de 20 ans certes mais pas encore adulte », p. 191.

Michel GRIMALDI, « Le testament et le cyber-notaire », p. 322.

Jacques LARRIEU, « Le tatoueur, le tatoué, le tatouage et le droit d'auteur », p. 219.

Agathe LEPAGE, « Les limites de la liberté d'expression dans le Code pénal : l'étoffement des incriminations », p. 241.

Suzanne LEQUETTE, « Nouvelles technologies et droit maritime », p. 257.

Philippe LE TOURNEAU et Matthieu POUMAREDE, « Pour en finir avec la responsabilité contractuelle », p. 269.

Nathalie MALLET-POUJOL, « De la télématique à l'internet, les chausse-trapes de la responsabilité en cascade », p. 291.

Jérôme PASSA, « La sous-licence des droits de propriété intellectuelle », p. 305.

Corinne SAINT-ALARY-HOUIN, « Le bail emphytéotique, un vieux contrat toujours séduisant », p. 319.

Oswald SEIDOWSKY, « Audits logiciels et conformité digitale », p. 329.

Yves-Marie SERINET, « Le clair-obscur des délais en matière de conformité et garanties : l'éclairage des régimes spéciaux de la vente », p. 339.

Jean-Baptiste SEUBE, « "De plein droit" dans la réforme ! », p. 351.

Bernard TEYSSIE, « La dématérialisation des relations collectives de travail », p. 363.

Didier TRUCHET, « Le rapport de synthèse », p. 371.

Vincent VARET, « Droit d'auteur et dématérialisation », p. 377.

Louis VOGEL, « Réseaux contre plateformes : la distribution sélective à l'épreuve de l'internet », p. 401.

Bertrand WARUSFEL, « La transversalité du droit du numérique », p. 411.

481. Huet-Weiller (Danièle), 1994

***Droit des personnes et de la famille : mélanges à la mémoire de Danièle Huet-Weiller :* liber amicorum, Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg ; Paris : LGDJ, 1994**

Jean-Pierre BAUD, « Le corps, personne par destination », p. 13.

Alain BENABENT, « Assainir l'après-divorce (de quelques réflexions propres à...) », p. 19.

Jacqueline BOUTON et Géraldine AUVOLAT, « Des prénoms francisés », p. 27.

Pierre CATALA, « Variations autour de la communauté universelle », p. 45.

Claude COLOMBET, « Quelques aspects de la loi du 8 janvier 1993 sur la filiation par le sang et sur le juge aux affaires familiales », p. 59.

Françoise DEKEUWER-DEFOSSEZ, « Propos hétérodoxes sur les familles naturelles », p. 67.

Laurence DEPRET, « L'"Enfant noir" », p. 79.

Frédérique DREIFUSS-NETTER, « L'accouchement sous X », p. 99.

Jacqueline FLAUSS-DIEM, « Consentement médical et autonomie de l'adolescent en droit anglais », p. 115.

Jacques FOYER, « Vingt ans d'application des articles 311-14 à 311-18 du Code civil », p. 127.

Hugues FULCHIRON, « Autorité parentale et familles recomposées », p. 141.

Françoise FURKEL, « La loi allemande du 10 septembre 1980 sur le transsexualisme source d'inspiration pour le législateur français ? », p. 165.

Thierry GARE, « Les grands-parents dans le droit de la famille à la lumière de la Convention internationale sur les droits de l'enfant », p. 181.

Odile GRANDSIRE, « L'arbre généalogique : une espèce menacé », p. 199.

Frédérique GRANET, « L'enfant conçu par procréation médicalement assistée et les projets de lois sur la bioéthique », p. 219.

Jean HAUSER, « Décadence et grandeur du droit civil français des personnes et de la famille à la fin du XX^{e} siècle », p. 235.

André HUET, « Le droit de la famille et les conflits de juridictions en droit international privé européen », p. 243.

Yves JEANCLOS, « Le rattachement familial par identification physique en France au XVII^{e} siècle, d'après quelques actes de la pratique judiciaire », p. 261.

Catherine LABRUSSE-RIOU, « Sciences de la vie et légitimité », p. 283.

François LOTZ, « Une évolution législative souhaitable dans le domaine des tutelles de mineurs », p. 305.

Olivier MATOCQ et Thierry DUPRE, « La parole de l'enfant en justice après la convention de New York », p. 309.

Marie-Thérèse MEULDERS-KLEIN, « Réflexions sur les destinées de la possession d'état d'enfant », p. 319.

Pierre MURAT, « Indisponibilité de la filiation et perspectives d'avenir (variations libres sur un thème controversé) », p. 341.

Biruta PETRYKOWSKA, « La reconnaissance d'enfant naturel en droit polonais », p. 357.

Catherine PHILIPPE, « Maupassant, précurseur du mariage moderne », p. 367.

Alfred RIEG, « L'" assistance" à des personnes handicapées : le modèle allemand », p. 379.

Jacqueline RUBELLIN-DEVICHI, « Les concubinages : mise à jour », p. 389.

Pascale SALVAGE-GEREST, « De la loi du 3 janvier 1972 à la loi du 8 janvier 1993 ... ou un plaidoyer pour une vraie réforme du droit de la filiation », p. 415.

Philippe SIMLER, « Faut-il parler de résurgence de l'usufruit de la communauté sur les biens propres des époux », p. 427.

Hélène SINAY, « Le travail non rémunéré au sein du couple », p. 437.

Michel STORCK et Patrice STORCK, « Les biens communs dans les procédures de redressement judiciaire, p. 449.

Geneviève SUTTON, « L'office du juge dans le contentieux de la filiation vingt années de jurisprudence », p. 459.

Roland TENDLER, « La protection du patrimoine des époux mariés sous le régime de la communauté légale face à leurs créanciers », p. 477.

François TERRE, « Terre à terre dans le droit du divorce », p. 483.

Alice TISSERAND, « L'indésirable indivisibilité dans le divorce sur requête conjointe », p. 497.

Brigitte TRILLAT, « L'accouchement anonyme : de l'opprobre à la consécration », p. 513.

Georges WIEDERKEHR, « Propos à bâtons rompus sur la notion de régime matrimonial et son évolution », p. 533.

482. Hugueney (Louis), 1964

***Problèmes contemporains de procédure pénale : recueil d'études en hommage à M. Louis Hugueney*, Paris : Sirey, 1964**

PREMIÈRE PARTIE - PROBLÈMES GÉNÉRAUX

Jean PINATEL, « L'influence des institutions de la procédure pénale sur la formation de la personnalité criminelle », p. 3.

Georges LEVASSEUR, « Réflexions sur la compétence. Un aspect négligé du principe de la légalité », p. 13.

Alfred LEGAL, « Les garanties d'indemnisation de la victime d'une infraction », p. 35.

François CLERC, « Un exemple de l'apport du droit comparé à l'interprétation des lois de procédure pénale », p. 55.

Jacques LEAUTE, « L'autonomie de la jurisprudence civile dans l'application des qualifications pénales », p. 67.

DEUXIÈME PARTIE - LES ACTIONS PUBLIQUE ET CIVILE

Jean LARGUIER, « Action individuelle et intérêt général (quelques réflexions sur le juge pénal et l'action civile) », p. 87.

Jean CONSTANT, « Des réformes introduites par la loi du 30 mai 1961 en matière de prescription de l'action civile en réparation du dommage causé par une infraction », p. 99.

TROISIÈME PARTIE - L'INSTRUCTION

Roger MERLE, « L'inculpation », p. 111.

Gaston STEFANI, « L'acte d'instruction », p. 135.

Pierre BOUZAT, « La loyauté dans la recherche des preuves », p. 155.

Jean LERRET, « Les observations lentes », p. 179.

Yvonne MARX, « Observations sur le problème de l'expertise pénale », p. 193.

QUATRIÈME PARTIE - LE JUGEMENT

Marc ANCEL, « La césure du procès pénal », p. 205.

Robert VOUIN, « La Cour d'assises française de 1808 à 1958 », p. 225.

André VITU, « Réflexions sur les juridictions pour mineurs délinquants », p. 239.

CINQUIÈME PARTIE - L'EXÉCUTION

Jean CHAZAL et Jacques GAZIER, « Caractères et exécution des décisions rendues par le juge des enfants », p. 259.

Georges SLIWOWSKI, « Les dispositions concernant le contrôle judiciaire de l'exécution des peines en droit pénal français (art. 721-723 du Code de procédure pénale). Témoignage d'une évolution créatrice », p. 273.

Thorsten SELLIN, « La peine capitale et le procès pénal », p. 287.

483. Humbert (Michel), 2012

Carmina iuris : mélanges en l'honneur de Michel Humbert,
Paris : De Boccard, 2012, 888 p. (55 contrib.)

Jean ANDREAU, « Quelques remarques sur la *uersura* », p. 1.

Hans ANKUM, « L'interprétation de l'*oratio Severi de praedis pupillorum* de 195 après J.-C. par les juristes classiques tardifs », p. 13.

Giuseppe CAMODECA, « *Una bonorum possessionis datio secundum tabulas del pretore del 43 d. C. in una inedita Tab. Herc.* », p. 27.

Eva CANTARELLA, « *Quale familia? Trent'anni di dibattito* », p. 39.

Luigi CAPOGROSSI-COLOGNESI, « *Una 'new conjectural economic history'?* », p. 57.

Cosimo CASCIONE, « *Quaestores par(r)icidii (romani) a Pompei?* », p. 67.

Emmanuelle CHEVREAU, « La pratique successorale à travers la correspondance de Pline le Jeune. Le cas des legs faits en faveur des cités », p. 75.

Michel CHRISTOL, « La collégialité après Plautien : la préfecture du prétoire jusqu'à la fin du règne de Caracalla », p. 87.

Philippe COCATRE-ZILGIEN, « Lucrèce (*De rerum natura* 5.1136-1160) et le progrès du droit », p. 101.

Alessandro CORBINO, « *Lex Aquilia e procurato aborto* », p. 159.

Jean-Pierre CORIAT, « Les tribunaux de l'empire à l'époque du Principat : état de la question et perspectives », p. 167.

Nicolas CORNU THENARD, « Le duel entre fait et droit chez les juristes classiques », p. 191.

Giuliano CRIFO, « *Da pax a iustitia. Considerazioni sulla funzione del diritto* », p. 207.

Maria Floriana CURSI, « *La colpa e i profili risarcitori del danno extracontrattuale* », p. 227.

Jean-Michel DAVID, « Pline le jeune et l'accusation, ou les contraintes de l'apparence », p. 243.

Mytilenaeorum Athina DIMOPOULOU, « Droits réels et *immunitas* des provinces romaines de l'est, à l'époque républicaine : le cas du *senatus consultum de agris* », p. 259.

Giuseppe FALCONE, « *XII Tavole, civilis scientia e philosophia in Cic., de Orat. 1.193-195 : un' esegesi* », p. 275.

Jean-Louis FERRARY, « *Entre Ludwig Lange et Giovanni Rotondi : la Cronologia delle leggi comiziali romane de Luigi Gaddi (1887)* », p. 287.

Elisa FILIPPI, « *Liber homo bona fide serviens* », p. 297.

Roberto FIORI, « *'Contrahere' in Labeone* », p. 311.

Andrea GIARDINA, « *Silla sul Campidoglio* », p. 333.

Fausto GORIA, « *Critiche alla legislazione successoria giustinianea in uno scolio dell'Eisagoge e vicende della legittima* », p. 345.

Dominique HIEBEL, « Réponse à Robert Morstein-Marx : Quelle réalité pour le débat public de la République tardive ? », p. 363.

Soazick KERNEIS, « Gauloiseries matrimoniales. Les tuiles de Châteaubleau et le droit romain », p. 391.

Rolf KNÜTEL, « *Von Virius Lupus und seinem Kaiser, Abergläubischem im Testament und denen, die Letzte und Erste zugleich sind - Betrachtungen zu Ulp*. D. *28.6.2.4; Pap. D. 28.6.41.8; Afr. D. 28.6.34 pr* - », p. 407.

David KREMER, « Originalité de la notion de "*maleficium*" », p. 419.

Luigi LABRUNA, « *Scientia rerum - scientia iris : tradere, traditio* », p. 437.

Aude LAQUERRIERE-LACROIX, « *Unanimitas et partitio imperii*. Comment unir un empire divisé? (IV^e^-V^e^ siècles) », p. 457.

Jean-Philippe LEVYT, « La "*litis denuntiatio*" par "*testatio privata*" avant la réforme de Constantin en 332 », p. 473.

Detlef LIEBS, « *P. Haun. 45 + P. Festschr.Schulz Bruchstücke einer Schrift eines römischen Juristen der Generation nach Ulpian* », p. 481.

Bruno DE LOYNES DE FUMICHON, « Le bénéfice de compétence, une *exceptio* pétrie de bons sentiments », p. 495.

Arrigo. D. MANFREDINI, « Le visage 'voilé' (PL. Capt. 474 s.) », p. 523.

Dario MANTOVANI, « Le procès et le progrès de la connaissance. Nouveaux documents et tournants historiographiques », p. 535.

Carla MASI DORIA, « *Il rituale feziale di Marco Aurelio e una scena erotica di Apuleio* », p. 555.

Antonino METRO, « *Esempi di contraddizioni fra Istituzioni e Digesta* », p. 561.

Philippe MOREAU, « Protéger la loi : deux notes sur la *sanctio* et le serment dans les lois républicaines », p. 573.

Francesco MUSUMECI, « *Proc. 2 epist. D. 41.1.55 : su un caso particolare di danno sanzionato con un'actio in factum* », p. 585.

Dieter NÖRR, « *Verwerfungen im Recht der testamentarischen Freilassungen in fraudem creditorum* », p. 599.

Luigi PELLECCHI, « *Delator, patronus e curator nell'accusa contro Apuleio* », p. 619.

Leo PEPPE, « *La responsabilità, in particolare penale, della persona giuridica tra radici romane e scienza giuridica europea del 1800* », p. 645.

Pascal PICHONNAZ, « Demeure et interpellation », p. 655.

Attila POKECZ-KOVACS, « Les crises politiques à la fin de la République romaine et le *senatusconsultum ultimum* (121-40 av. J.-C.) », p. 679.

Xavier PUJOL, « La *dictio dictatoris*, simple rituel ou norme de droit public? », p. 693.

J. Michael RAINER, « *Zur Gewaltenteilung in der römischen Republik und die Bedeutung der Lex Caecilia Didia* », p. 701.

René-Marie RAMPELBERG, « Quelle propriété pour le fiduciaire ? Expérience romaine, approches contemporaines », p. 715.

Alan RODGER, « *Excepting and Editing the Edictal Commentaries on the Actio Doli* », p. 733.

Bernardo SANTALUCIA, « *Metu coercendos esse homines putaverunt. Osservazioni sulla funzione della pena nell'età del Principato* », p. 745.

Dominique ROUGER-THIRION, « *Ius pietatis* ou le destin juridique de la *pietas* », p. 757.

John SCHEID, « La place de l'émotion dans la religion des Romains. L'exemple des protocoles des arvales », p. 773

Martin SCHERMAIER, « *Private Rechte an res communes*? », p. 793.

Tullio SPAGNUOLO VIGORITA, « *Joersiana IlI : ancora sul percorso della riforma matrimoniale augustea* », p. 803.

Iannis TZAMTZIS, « Les gardiens des lois de Cicéron. Les censeurs dans le troisième livre du *De legibus* », p. 817.

Constantin VLAHOS, « La notion de *voluntas singulorum* : quelques réflexions sur un protagoniste du droit romain classique », p. 829.

Wolfgang WALDSTEIN, « *Was bedeutet das „menschliche Maß" ?* », p. 853.

Laurens WINKEL, « Les *Peregrini* et le droit romain », p. 871.

Joseph Georg WOLF, « *'Vadimonium' in den Satiren Juvenals* », p. 881.

484. Huvelin (Paul), 1938

***Mélanges à la mémoire de Paul Huvelin : Livre du vingt-cinquième anniversaire de l'École française de droit de Beyrouth*, Paris : Recueil Sirey, 1938, 292 p. (18 contrib.)**

Pierre GARRAUD, « L'œuvre juridique de l'École française de droit de Beyrouth », p. VII.

Paul HUVELIN, « Leçon inaugurale (14 novembre 1913) », p. 1.

P. René MOUTERDE, « Après vingt-cinq ans », p. 9.

Benoît ARENE, « Le Code des obligations de la République libanaise depuis sa promulgation », p. 17.

Ibrahim AOUAD, « Des biens *wakfs* au Liban », p. 33.

Choucri CARDAHI, « La valeur juridique du silence en droit musulman et en droit libanais », p. 47.

Paul COLLINET, « Les preuves directes de l'influence de l'enseignement de Beyrouth sur la codification de Justinien », p. 75.

Joseph DELPECH, « La Constitution libanaise », p. 93.

Bernard DUBRUEL, « Compte-courant et faillite. À propos de quelques arrêts récents de la Cour de cassation française », p. 93.

Charles FABIA, « Réflexions sur l'origine des formules "*in factum*" », p. 139.

Louis JOSSERAND, « Le Code libanais des obligations et des contrats et le mouvement législatif et jurisprudentiel contemporain », p. 161.

Edouard LAMBERT, « L'aspect oriental des travaux de l'École française de droit de Beyrouth », p. 175.

René LAPRAT, « La notion du dépôt romain dans la commande catholique », p. 189.

Antoine MAZAS, « Concours de compétences législatives dans les États du levant sous mandat français », p. 203.

Pierre MONTET, « Diplomatie pharaonique », p. 217.

Paul ROUBIER, « L'aspect occidental des travaux de l'École française de droit de Beyrouth », p. 223.

Ernest TEILHAC, « Dédoublement de la monnaie en Syrie », p. 239.

Louis TROTABAS, « Pour la rénovation de l'idée libérale », p. 271.

Emile TYAN, « Le caractère religieux de la fonction judiciaire en pays d'Islam », p. 283.

I

485. Idot (Laurence), 2022

***Concurrence et Europe : Liber amicorum Laurence Idot,* Paris : Concurrences, 2022**

Volume I

Anne RIGAUX et Denys SIMON, « Les mutations de la revue *Europe*, les mutations de l'Europe : Trente ans de navigation paisible avec Laurence Idot dans un univers agité », p. 1.

Ludovic BERNARDEAU, « De la constitutionnalité des amendes en droit de la concurrence », p. 9.

David BOSCO, « Regards sur la postmodernisation de l'abus de position dominante », p. 25.

Carole CHAMPALAUNE, « L'intégration de la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne dans la jurisprudence de la Cour de cassation en droit de la concurrence », p. 37.

Loraine Donnedieu DE VABRES-TRANIE et Morgan DE WALSCHE, « Le droit au recours des tiers intéressés à l'encontre des décisions d'engagements de l'Autorité française de la concurrence », p. 59.

Grégory GODIVEAU, « Articles 104 et 105 TFUE : Enquête sur les ressorts politiques et constitutionnels de dispositions dites "orphelines" », p. 79.

André MARIE, « La "pratique" des PAC des PME/TPE par le ministre de l'Économie et l'Autorité de la concurrence », p. 93.

Thomas PICOT, « Causes et conséquences : De la répression de l'abus à la tentation de la régulation des structures », p. 115.

Marie-Cécile RAMEAU, « À la recherche de l'auteur d'une infraction au droit européen de la concurrence : D'un cumul de responsabilités personnelles à une responsabilité impersonnelle », p. 127.

Isabelle DE SILVA, « La directive ECN +, consécration et parachèvement du Réseau européen de concurrence », p. 139.

Wouter WILS, « L'arrêt dans l'affaire C-132/19 P Groupe Canal + c/ Commission, le choix entre engagements et interdiction sous le règlement n° 1/2003, et les droits des tiers », p. 169.

Louis D'AVOUT, « L'arbitrabilité sous condition : réflexions au départ de l'*antitrust* », p. 177.

Guy CANIVET, « L'écueil bureaucratique du droit de la concurrence », p. 193.

Mario CELAYA, « Pour une reconsidération de l'interdiction de la protection territoriale absolue dans les accords verticaux », p. 211.

Muriel CHAGNY, « Le droit de la concurrence et le temps », p. 231.

Anne-Sophie CHONE-GRIMALDI, « Les présomptions en droit de la concurrence », p. 257.

Emmanuelle CLAUDEL, « Contrôler les GAF(M)AM : Le big bang du droit de la concurrence? », p. 279.

Michaël COUSIN, « Le *Digital Markets Act*, complément ou succédané du droit de la concurrence ? », p. 305.

Georges DECOCQ, « La jurisprudence du Conseil constitutionnel et le droit de la concurrence », p. 317.

Laetitia DRIGUEZ, « Petite leçon d'antidogmatisme : À propos des conventions collectives de travail et du droit de la concurrence », p. 339.

Jean-Louis FOURGOUX, « Les droits des tiers dans les procédures de concurrence », p. 355.

Marie-Anne FRISON-ROCHE, « L'appui du droit de la *compliance* pour la maîtrise quotidienne du droit de la concurrence », p. 369.

Nathalie JALABERT-DOURY, « Peut-on concevoir qu'en 2022, les entreprises n'aient toujours pas de recours effectif contre le déroulement des inspections de la Commission ? », p. 375.

Charles JARROSSON et Jean-Baptiste RACINE, « Arbitrage et distribution », p. 387.

Assimakis P. KOMNINOS et Maria KAMVYSI, « *Arbitration & EU Competition Law: Latest Developments* », p. 415.

Bruno LASSERRE, « L'Autorité de la concurrence et le droit souple », p. 439.

Philippe MADDALON, « La délimitation du marché en cause, spécificité du droit européen de la concurrence ? », p. 453.

Romain MAULIN, « L'hybridation du droit économique : la réponse idoine à l'irresponsabilité des géants du numérique ? », p. 473.

Laurence NICOLAS-VULLIERME, « Réflexions sur la comparaison des droits de la concurrence : Plaidoyer pour un nouvel essor à l'Université », p. 493.

Irena PELIKANOVA et Arnaud RACLET, « L'entreprise, objet ou sujet du droit européen de la concurrence ? », p. 507.

Fabienne PERALDI LENEUF, « Politique "Mieux légiférer" et politique de concurrence : Faire face aux nouveaux défis sociétaux », p. 535.

Sylvaine POILLOT-PERUZZETTO, « Savoir humer le vent, canaliser les courants, baliser le champ : Laurence Idot, pilote en droit de la concurrence », p. 547.

Nicolas PETIT, « Épistémologie du droit de la concurrence », p. 557.

Michel PONSARD, « Réflexions sur le contrat, le temps et la concurrence », p. 569.

Robert Saint-ESTEBEN, « Le principe de l'autonomie procédurale : Réalité ou mirage ? », p. 583.

Anne WACHSMANN, « Les confidences de Laurence Idot : "Je ne voulais pas être professeure" », p. 597.

Marc VAN DER WOUDE, « La métamorphose d'un droit », p. 611.

Volume II

Partie I : Concurrence

Jean-Philippe KOVAR, « Les interventions des systèmes de garantie des dépôts face au droit des aides d'État : Réflexions sur les apports de la jurisprudence Tercas au droit européen de la concurrence et au droit de la régulation bancaire », p. 3.

Olivier D'ORMESSON, « Réflexions sur les objectifs du contrôle des aides d'État : Au-delà d'une concurrence loyale, un instrument de politique industrielle à l'échelle européenne », p. 21.

Aymeric DE MONCUIT, « Demain les aides d'État ? », p. 41.

Rafael AMARO, « L'"enforcement" du droit de la concurrence : nouvelle doctrine européenne ? », p. 51.

Irène LUC, « Le rôle de la Cour de justice dans le développement des actions en réparation exercées à la suite de constats de pratiques anticoncurrentielles », p. 73.

Catherine PRIETO, « Le préjudice moral résultant des pratiques anticoncurrentielles », p. 91.

Jacqueline RIFFAULT-SILK, « Procédures négociées, actions en réparation de dommages résultant de pratiques anticoncurrentielles : conflit(s), ou synergie(s) ? », p. 111.

Stéphane RODRIGUES DOMINGUES, « La "nouvelle donne" de l'Union européenne pour les consommateurs à l'aune du public & *private enforcement* : Vers un alignement sur le droit de la concurrence ? », p. 127.

Pierre ZELENKO, Matthieu BLAYNEY et Pierre GARENNE, « Heurs et malheurs de l'autonomie procédurale : L'européanisation du *private enforcement* », p. 139.

Martine BEHAR-TOUCHAIS, « Réflexions sur l'évolution de la preuve des pratiques restrictives de concurrence lors de l'action publique du ministre », p. 165.

Vincent JAUNET et Lénaïc GODARD, « Le droit français des pratiques restrictives de concurrence : Une opportunité pour l'Europe ? », p. 195.

Partie II : Europe

Linda ARCELIN, « La (re)conquête européenne de la mer », p. 213.

Loïc AZOULAI, « "L'Europe qui protège" et la transformation du droit économique européen », p. 231.

Jean-Sylvestre BERGE, « L'avènement des espaces normatifs de flux : L'aventure européenne », p. 249.

Chahira BOUTAYEB, « Retour sur un tropisme: La solidarité dans le domaine de la cohésion économique, sociale et territoriale », p. 261.

Jean-Yves CHEROT, « Les crises de l'euro », p. 273.

Daniel COHEN, « Passif pénal et transmission universelle de patrimoine : l'alignement des solutions française et communautaire », p. 289.

Philippe DELEBECQUE, « La plaisance appartient-elle encore au droit maritime ? », p. 299.

Joan ANFOSSI-DIVOL, « Droit, luxe et libertés numériques : Recherche équilibre désespérément ! », p. 309.

Loïc GRARD, « Régulation concurrentielle et marché unique du transport aérien : Une dialectique en renouvellement », p. 335.

Caroline HOUIN-BRESSAND, « L'interconnexion des registres : État des lieux », p. 359.

Francine MACORIG-VENIER, « De l'influence du droit européen sur les sûretés réelles dans le droit français des procédures collectives », p. 371.

Corinne MASCALA, « La lutte contre la violence des supporters : De l'engagement de l'Union européenne à la nécessaire union européenne », p. 387.

Marie-Hélène MONSERIE-BON, « Le droit de l'insolvabilité dans le tourbillon du droit européen », p. 401.

Paul NIHOUL, « Ce que fait le juge : À propos d'actions climatiques portées en justice dans divers États membres en Europe », p. 413.

Etienne PATAUT, « À la recherche du lieu d'exécution du travail : Les travailleurs des transports entre droit international privé et droit de l'Union », p. 427.

Isabelle PINGEL, « Le présent et l'avenir de l'article 273 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne », p. 443.

Sophie ROBIN-OLIVIER, « Du marché intérieur au droit de l'immigration: Le long et aride chemin du principe de non-discrimination à raison de la nationalité », p. 455.

Corinne SAINT-ALARY-HOUIN, « La "seconde chance" de l'entrepreneur endetté : Vers une humanisation... modérée du droit européen de l'insolvabilité ! », p. 469.

Étienne THOMAS, « Le changement dans la continuité: variations sur Cass. crim., 25 novembre 2020 », p. 481.

Frédérique BERROD, « Repenser la concurrence dans un monde post-COVID : Des nouveaut enjeux des rapports entre concurrence et marché intérieur dans le secteur des médicaments », p. 495.

Gérard JAZOTTES, « À propos de la portée d'un certificat », p. 511.

Jacques LARRIEU, « Du brevet sur la femme invisible au droit de la concurrence : Les conséquences d'une allégation de brevet imaginaire ou disparu », p. 521.

Partie III : Droit international

Dominique BUREAU, « Regards sur la règle de conflit européenne », p. 537.

Jeremy HEYMANN, « Du discours de la Cour de justice de l'Union européenne sur sa propre jurisprudence : Réflexions en matière de droit international privé », p. 551.

Michel MENJUCQ, « De quelques réflexions au sujet de l'arbitrage international confronté à l'ordre public international "faillitaire" », p. 565.

Cyril NOURISSAT, « Le juge français de l'annulation d'une sentence arbitrale internationale, juge de droit commun du droit de l'Union européenne », p. 571.

Valérie PIRONON, « Conflits de lois et concurrence déloyale : Le droit international privé européen en quête de maturité », p. 585.

486. Imbert (Jean), 1989

Histoire du droit social : mélanges en hommage à Jean Imbert,
Paris : Presses universitaires de France, 1989

Marie-Thérèse ALLEMAND-GAY, « Le droit de la filiation légitime à l'époque révolutionnaire. Vie sociale et jurisprudence », p. 21.

Guy ANTONETTI, « L'association de secours mutuel des docteurs agrégés de la Faculté des droits de Paris à la fin du XVIII^e^ siècle », p. 31.

Jean BART, « Le bourgeois et le mendiant », p. 41.

Brigitte BASDEVANT-GAUDEMET, « Le comité des Cultes de 1848 », p. 49.

Robert BESNIER, « Horace et l'éloge de l'œuvre de restauration sociale d'Auguste », p. 59.

Frédéric BLUCHE, « Justice révolutionnaire et terreur jacobine. Une fonction sociale », p. 67.

Claude BONTEMS, « Un mal social séculaire : la lettre de guerre ou les tribulations amoureuses du citoyen Pariente », p. 73.

Marguerite BOULET-SAUTEL, « Le "vol de bois" au Conseil du Roi (1773) », p. 87.

Pierre BRAUN, « Variations sur la potence et le bourreau. À propos d'un adversaire de la peine de mort en 136 », p. 95.

François BURDEAU, « Propriété privée et santé publique. Étude sur la loi du 15 février 1902 », p. 125.

Guillaume CARDASCIA, « Panorama des successions *ab intestat* dans les droits antiques », p. 135.

André CASTALDO, « Le testament de Jean-Jacques de Cazenave, seigneur des fiefs réunis du Gleffien et du Marais à Oulins (1773) », p. 143.

Pierre CHEVALLIER, « Forestiers et montagnards dauphinois dans la première moitié du XIX^e^ siècle », p. 151.

Jean COUDERT, « La condition de la femme, commune en biens dans l'ancien droit lorrain : l'exemple du comté de Vaudemont », p. 163.

Yvan DEBBASCH, « Les Iles comme terrain d'expérience ? Vers la reconnaissance des mariages mixtes à la fin de l'Ancien Régime », p. 171.

François DE FONTETTE, « Racisme et Droits de l'Homme », p. 185.

Micheline DE FONTETTE, « Les déviations doctrinales des deux premiers siècles de l'Eglise », p. 193.

Jacques FOVIAUX, « Les mutations de la géographie administrative de l'Antiquité tardive en Gaule. Pourquoi Laon a été détaché de la *civitas* de Reims », p. 201.

Roland GANGHOFER, « Les vicissitudes de la procédure civile en Alsace depuis le XVI^e^ siècle », p. 227.

Jean GAUDEMET, « "*Piam manum porrigere defessis*" (Novelle de Valentinien III, 1, 1 ; 8 juillet 438) », p. 239.

Jean GAY, « La voirie parisienne au temps d'Haussmann : Société et Droit », p. 253.

Jean-Louis GAZZANIGA, « Droit de l'eau et organisation sociale », p. 267.

A. GOURON, « Aux origines médiévales de la maxime *Quod omnes tangit* », p. 277.

Jean-Pierre GUTTON, « Aux origines d'un ministère de l'Assistance et de la Santé dans la France de l'Ancien Régime », p. 287.

Jean-Louis HAROUEL, « Caliban hors du jardin. Le droit d'accès au jardin public parisien à la fin de l'Ancien Régime », p. 295.

Nicole HERRMANN-MASCARD, « La discipline du travail dans une dans une administration révolutionnaire : le bureau de comptabilité (6 novembre 1791 - 12 décembre 1795) », p. 301.

Philippe-Jean HESSE, « Un hôpital de province au temps renfermement. Ancenis (1680-1709) : aspects financiers », p. 311.

Pierre JAUBERT, « Le Code noir et le droit romain », p. 321.

Jacques KRYNEN, « Un exemple de critique médiévale des juristes professionnels : Ph. de Mézières et les gens du Parlement de Paris », p. 333.

André LAINGUI, « L'adage, vestige de la poésie du droit », p. 345.

Arlette LEBIGRE, « Inégalités sociales et Droit pénal », p. 357.

Anne LEFEBVRE-TEILLARD, « Baptême et nom de baptême. Notes sur l'ondoiement », p. 365.

Georges LEVASSEUR, « Napoléon et l'élaboration des codes répressifs », p. 371.

Jean-Philippe LEVY, « Courants dominants et courants secondaires dans l'évolution du droit », p. 385.

Joseph MELEZE-MODRZEJEWSKI, « Les tourments de Paul de Tarse », p. 397.

Louis-Bernard MER, « L'ouverture du procès criminel dans la pratique judiciaire bretonne au XVIII^e^ siècle », p. 413.

Henri MOREL, « L'absolutisme français procède-t-il du droit romain ? », p. 425.

Roland MOUSNIER, « L'Université dans la société », p. 441.

Paul OURLIAC, « Le droit social du Moyen Age », p. 447.

Anne-Marie PATAULT, « La propriété absolue à l'épreuve du voisinage au XIX^e^ siècle », p. 457.

René-Marie RAMPELBERG, « Le châtiment de Pleminius et l'intervention populaire dans la protection des droits civiques », p. 465.

Stéphane RIALS, « 1689-1989: une relecture de Montesquieu », p. 475.

Gérard SAUTEL, « Droit de pétition, doctrine sociale et perspective révolutionnaire (mai 1791) », p. 483.

Philippe SUEUR, « La loi du 22 mars 1841. Un débat parlementaire l'enfance protégée ou la liberté offensée », p. 493.

Jacqueline THIBAUT-PAYEN, « L'exil des cimetières et des morts à morts à la veille de 1789 : l'exemple de la primitive Eglise », p. 509.

Jean-Louis THIREAU, « Droit des nobles et droit des roturiers dans les coutumiers angevins du XIII^e siècle », p. 519.

Guy THUILLIER, « Les secours publics dans les villes en l'an II : Le projet du deuxième rapport Barère », p. 529.

Jean TULARD, « Le débat autour du rétablissement des corporations », p. 537.

Patrick VALDRINI, « Aumônier et aumônerie d'hôpital en droit canonique », p. 543.

Henri VIDAL, « La noblesse aux États de Languedoc au XVIII^e siècle », p. 555.

487. Isaac (Guy), 2004

50 ans de droit communautaire : Mélanges en hommage à Guy Isaac,
Toulouse : Presses de l'Université des sciences sociales de Toulouse, 2004

I. Communautés et Union européenne : L'évolution Historique

Arnaud de RAULIN, « D'Aix la Chapelle à Nice et le rêve d'une grande Europe », p. 29.

Daniel COLARD, « Le couple franco-allemand et la construction européenne », p. 43.

Christian PHILIP, « Libres appréciations sur le traité de Nice », p. 55.

II. Le système institutionnel

II-1 Statut et compétences

Isabelle PINGEL et Joël RIDEAU, « L'appartenance à la Communauté : conditions et limites », p. 69.

Francette FINES, « De l'influence de la "crise autrichienne" sur l'avenir de l'Union européenne », p. 105.

Laurence BURGORGUE-LARSEN, « Le droit communautaire dans tous ses états ou les désordres du *in* et du *out* », p. 121.

Jean RAUX, « De l'identité internationale à la personnalité internationale de l'union européenne (Contribution à la Convention sur l'avenir de l'Union européenne) », p. 137.

Vlad CONSTANTINESCO, « Brève note sur répartition des compétences comme clé de la future constitution européenne ? », p. 155.

Yves GAUTIER, « La compétence communautaire exclusive », p. 165.

Joël MOLINIER, « La notion de "pouvoir public commun" et la nature des Communautés européennes », p. 191.

II-2 Structure institutionnelle

Philippe MANIN, « La "méthode communautaire" : changement et permanence », p. 213.

Marc BLANQUET, « Le système communautaire à l'épreuve de la "gouvernance européenne". Pour une "nouvelle gouvernance raisonnée" », p. 239.

Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA, « Le Parlement européen, "corps législatif". Banalisation hasardeuse ou évolution créatrice », p. 271.

Olivier BLIN, « 50 ans de Commission européenne ou la légitimité intégrative en question... », p. 287.

Lucien RAPP, « Réflexions sur les pouvoirs de la Commission des Communautés européennes et leur évolution récente », p. 323.

Jean-Louis CLERGERIE, « EUROPOL ou l'amorce d'une police fédérale européenne », p. 333.

Loïc GRARD, « Les transports dans le débat juridique sur les agences de régulation de la Communauté européenne », p. 373.

Francis QUEROL, « Propos insolites sur un mariage à trois à la mode communautaire : le cas de la monnaie unique européenne », p. 393.

II-3 L'action internationale

Pierre-Yves MONJAL, « La Cour de justice et les accords externes conclus par la Communauté européenne : une intégration contrôlée dans Perdre juridique communautaire », p. 409.

Josiane AUVRET-FINCK, « Les obstacles "internes" à l'affirmation de la Communauté et de l'Union européenne dans les organisations internationales », p. 449.

Catherine FLAESCH-MOUGIN, « Les acteurs des relations euro-méditerranéennes », p. 469.

Ruben BALOCK, « La notion de partenariat en droit communautaire », p. 489.

III. Le système juridique

Guy GUILLERMIN, « Quelques réflexions sur la notion de constitution européenne », p. 525.

Hélène GAUDIN, « Révision des traités communautaires, révision des constitutions nationales : recherche sur la symétrie d'un phénomène », p. 541.

Denys SIMON et Anne RIGAUX, « La technique de consécration d'un nouveau principe général du droit communautaire : l'exemple de l'abus de droit », p. 559.

Daniel GADBIN, « Les principes de "bonne gouvernance européenne" », p. 589.

Rostane MEHDI, « L'exécution nationale du droit communautaire. Essai d'actualisation d'une problématique au cœur des rapports de systèmes », p. 615.

Sylvaine POILEOT PERUZZETTO, « De la coordination verticale à la coordination horizontale, l'exemple du droit de la concurrence et du droit judiciaire », p. .639

Florence ZAMPINI, « À propos du droit au juge d'une entité infra-étatique, de la responsabilité de l'Étatet de la coopération loyale », p. 655.

Jean-François FLAUSS, « Le droit communautaire devant les juridictions constitutionnelles des Etats tiers », p. 695.

IV. Le système judiciaire

Jaroslaw LOTARSKI, « L'architecture judiciaire de l'Union européenne de demain », p. 717.

Dominique RITLENG, « Pour une systématique des contentieux au profit d'une protection », p. 735.

Ami BARAV, « Une anomalie préjudicielle », p. 773.

Jean-François COUZINET, « Le Conseil d'Etat, la Cour de cassation et le renvoi judiciel : des progrès mais peuvent mieux faire », p. 803.

Claude BLUMANN, « La réforme du renvoi préjudiciel : un apport inattendu du traité de Nice », p. 821.

Florence CHALTIEL, « Inapplication du droit communautaire par le juge national », p. 843.

Jean-Luc SAURON, L'"intégration" du juge national aux procédures en manquement », p. 867.

V. Le système financier

Jean-Claude GAUTRON, « Fédéralisme fiscal et fédéralisme budgétaire d'un mythe à l'autre », p. 877.

Vincent DUSSART, « Le financement de l'Union européenne : nouvelles problématiques à l'orée du XX^e^ siècle », p. 889.

Corinne DELON DESMOULIN, « Existe-t-il un droit budgétaire communautaire ? », p. 907.

Gil DESMOULIN, « La problématique du contrôle des finances publiques de l'Union européenne : entre crainte et volonté », p. 925.

Yves PETIT, « La procédure de décharge sur l'exécution du budget général de l'UE et ses enjeux », p. 949.

488. Isnard (Jacques), 2009

***Liber amicorum Jacques Isnard,* Paris : Éd. juridiques et techniques, 2009**

Françoise ANDRIEUX, « Vers un statut de l'huissier de justice libéral, indépendant et uniforme », p. 1.

Mathieu CHARDON, « Nouvelles perspectives pour la profession d'huissier de justice au XXI^e^ siècle », p. 17.

Mélina DOUCHY-OUDOT, « Le recouvrement des obligations alimentaires dans l'Union européenne », p. 51.

Roger DUJARDIN, « "Qui cite, visite". Aspects pratiques du Règlement (CE) n° 1393/2007 relatif à la signification, examinés du point de vue belge », p. 65.

Robert W. EMERSON, « *The Huissier Audiencier in American Litigation: Dayan and Beyond* », p. 107.

Frédérique FERRAND, « Comparaison avec les procédures civiles française et allemande : la procédure européenne de règlement des petits litiges », p. 133.

Johan FOURIE, « *Southern Africa: business law crisis* », p. 169.

Natalie FRICERO, « Les professionnels de l'exécution et les affres du temps », p. 175.

Burkhard HESS, « *The European Payment Order: a model for the modernization of national laws ?* », p. 185.

Anton W. JONGBLOED, « *Change of course: judgments lifting pre-judgment attachment should be declared provisionally enforceable only to a limited extent and security should be required if possible* », p. 201.

Aida KEMELMAJER DE CARLUCCI, « L'huissier de justice devant la Cour européenne des Droits de l'Homme à l'entrée du nouveau millénaire », p. 219.

Ioan LES, « Le rôle de l'huissier de justice dans la perspective du nouveau Code roumain de procédure civile », p. 241.

André MATHIEU, « La signification électronique... doit-on s'en méfier ?! », p. 255.

Paula MEIRA LOURENÇO, « Les nouveautés législatives du Décret-loi n° 226/2008 du 20 novembre : le renforcement du rôle de l'agent d'exécution portugais et la création de la Commission Pour l'Efficacité des Exécutions », p. 285.

Abel-Didier PANSARD, « Jacques Isnard, une passion : "Enseignement et formation" », p. 295.

Marc SCHMITZ, « Le processus de libéralisation de la profession d'huissier de justice en Allemagne. Chronique d'une odyssée sans fin », p. 301.

Norbert TIJHUIS, « L'évolution historique de l'huissier de justice néerlandais à vol d'oiseau », p. 315.

Jos UITDEHAAG, « *The role of UIHJ in legal reform projects* », p. 335.

Vladimir YARKOV, « *Development of Ideas of Private Enforcement Proceedings in Countries of the Former USSR (exemples: Kazakhstan and Russia)* », p. 377.

489. Isoart (Paul), 1996

***Mélanges en l'honneur du Doyen Paul Isoart,* Paris : A. Pedone, 1996**

I - ÉTUDES D'HISTOIRE DU DROIT ET DE DROIT PUBLIC

Charles-Robert AGERON, « Un aspect de la guerre d'Algérie : la propagande radiophonique du FLN et des États arabes », p. 22.

Bernard ASSO, « L'idée républicaine et le droit constitutionnel », p. 31.

Christian BIDEGARAY, « "Promenons-nous dans les bois" Réflexions sur la Constitution d'Angleterre et la Grande Rébellion (1603-1660) », p. 51.

Maryse CARLIN, « L'abbé Grégoire et la condition féminine », p. 74.

Hubert CHARLES, « La nation en droit public économique français », p. 85.

Robert CHARVIN, « Les différentes morts du programme du Conseil National de la Résistance », p. 92.

Jean-Marie COTTERET, « Le pluralisme audiovisuel », p. 110.

René CRISTINI, « Indivisibilité de la République et décentralisation », p. 115.

René-Jean DUPUY, « Ernest Renan. Monarchiste progressiste, républicain conservateur », p. 134.

Michel-Henry FABRE, « Le Général-Comte de Montebello à travers la correspondance à son épouse (1848-1870) », p. 143.

Claude NIGOUL, « Rêve d'Europe. Repères pour une archéologie de la construction européenne », p. 150.

Paul-Louis MALAUSSENA, « L'allégeance à la France: quand Nice honorait Paul Déroulède », p. 161.

Evelyne PISIER, « Réflexions sur la revendication de parité », p. 168.

Jean-Marie RAINAUD, « Le contentieux administratif des Homs du pays bleu-blanc-rouge », p. 175.

Bernard TRICOT, « Quelques commentaires référendaires », p. 181.

II - ÉTUDES DE DROIT INTERNATIONAL ET DE DROIT COMPARÉ

Mario BETTATI, « La dérogation humanitaire aux sanctions internationales », p. 190.

Martin BLEOU, « Les problèmes juridiques posés par la disparition du Président Félix Houphouët-Boigny », p. 207.

Renaud DE BOTTINI, « Observation sur les déclarations acquisitives de nationalité », p. 219.

Bùi Xuân QUANG, « Gecko », p. 227.

Cao-Huy THUAN, « État de droit et réformes politiques », p. 232.

Aziz HASBI et Chaouki SERGHINI, « Référendum au Sahara : l'identification, solution ou obstacle ? », p. 247.

Saïd IHRAI, « Le plan de règlement de la situation concernant le Sahara occidental », p. 261.

Pierre JOANNON, « De l'art d'enrichir le vocabulaire ou les mésaventures du Capitaine Boycott », p. 276.

Maurice KAMTO, « Pauvreté et souveraineté dans l'ordre international contemporain », p. 284.

Alain PIQUEMAL, « La notion de "conditionnalité" et les organisations internationales économiques et financières », p. 306.

Joël RIDEAU, « La situation des parlements nationaux dans l'Union européenne », p. 324.

Maurice TORRELLI, « Le printemps des peuples », p. 345.

Jean TOUSCOZ, « La sagesse, la justice et la loi », p. 392.

Joseph J. ZASLOFF, « La quête de la paix au Cambodge », p. 399.

J

490. Jacqué (Jean-Paul), 2010

C*hemins d'Europe : Mélanges en l'honneur de Jean-Paul Jacqué*, Paris : Dalloz, 2010

Loïc AZOULAI, « La citoyenneté européenne, un statut d'intégration sociale », p. 1.

Ami BARAV, « Opacité et transparence ou le droit d'empêcher. La jurisprudence en matière d'accès aux documents provenant des Etats membres détenus par les institutions communautaires », p. 29.

Florence BENOIT-ROHMER, « Identité européenne et identité nationale. Absorption, complémentarité ou conflit ? », p. 63.

Frédérique BERROD, « Plaidoyer pour une Union de droit dans la diversité des systèmes judiciaires nationaux », p. 81.

Roland BIEBER, « Le droit et les symboles de l'Europe », p. 103.

Thérèse BLANCHET, « 1997-2007 : d'une simplification des traités à l'autre », p. 113.

Claude BLUMANN, « À la frontière de la fonction législative et de la fonction exécutive : les "nouveaux" actes délégués », p. 127.

Laurence BURGORGUE-LARSEN, « Le destin judiciaire strasbourgeois de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Vices et vertus du cosmopolitisme normatif », p. 145.

Florence CHALTIEL, « Qu'est-ce qu'un citoyen européen ? », p. 175.

Jean CHARPENTIER, « La reconnaissance du Kosovo », p. 183.

Vlad CONSTANTINESCO, « La loi Tréveneuc (5 février 1872), belle au bois dormant ou fantôme de la République ? », p. 195.

Olivier DE SCHUTTER, « Le statut de la Charte sociale européenne dans le droit de l'Union européenne », p. 217.

Jacqueline DUTHEIL DE LA ROCHERE, « Droits fondamentaux : quelle place dans l'architecture de l'Union ? », p. 263.

Jean-François FLAUSS, « Naturalisation et droit international des droits de l'homme », p. 279.

Jean-Claude GAUTRON, « Le droit de l'Union européenne connaît-il le phénomène des cycles ? », p. 305.

Constance GREWE, « L'identité constitutionnelle des États membres de l'Union européenne : *flash-back* sur le *coming-out* d'un concept ambigu », p. 319.

Robert HERTZOG, « A-t-on encore besoin du droit administratif ? », p. 347.

Robert KOVAR, « La qualification des actions visant à obtenir réparation des préjudices résultant de mesures fiscales nationales contraires au droit communautaire », p. 363.

Hans Christian KRÜGER, « *Terrorism and Human Rights. Selected Aspects regarding the Jurisprudence under the European Convention on Human Rights* », p. 381.

Marie-Françoise LABOUZ, « La jurisprudence Keck et Mithouard revisitée en doctrine », p. 397.

Koen LENAERTS, « L'encadrement par le droit de l'Union européenne des compétences des Etats membres », p. 421.

Jean-Victor LOUIS, « La primauté du droit de l'Union, un concept dépassé ? », p. 443.

Alfonso MATTERA, « La reconnaissance mutuelle : une valeur historique ancienne, un principe juridique intégrationniste, l'assise politique d'un modèle de société humaniste », p. 463.

Valérie MICHEL, « Brèves réflexions sur une méthode d'élaboration du droit primaire », p. 499.

Dietmar NICKEL, « Les chartes des droits de l'homme. Un récit historique », p. 511.

Fabrice PICOD, « Pour un développement durable des droits fondamentaux de l'Union européenne », p. 527.

Jean-Claude PIRIS, « La comitologie : vers l'épilogue d'une longue saga ? », p. 547.

Dominique RITENG, « La délégation du pouvoir législatif de l'Union européenne », p. 559.

Patrice ROLLAND, « La régulation de la liberté religieuse : le cas du prosélytisme », p. 577.

Allan ROSAS, « *Finis Europae socialis* ? », p. 591.

Lucia Serena ROSSI, « Les rapports entre la Charte des droits fondamentaux et le traité de Lisbonne », p. 609.

Jürgen SCHWARZE, « *Die Einbeziehung nationaler Parlamente in die Architektur Europas. Ein Kommentar aus deutscher Sicht* », p. 625.

Antonio TIZZANO, « La procédure préjudicielle d'urgence devant la Cour de justice de l'Union européenne », p. 639.

Françoise TULKENS et Stefano PIEDIMONTE, « La protection des minorités nationales dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 653.

Georges VANDERSADEN, « Le traité de Lisbonne et le contentieux de la politique étrangère et de sécurité commune », p. 671.

Blanca VILA, « Coopération civile et coopération pénale dans le traité de Lisbonne : nouveautés en matière de contrôle de subsidiarité et de procédures spéciales. Quelques réflexions pour l'avenir », p. 699.

Patrick WACHSMANN, « La vision noire du pouvoir dans les opéras de Verdi », p. 707.

Jean WALINE, « À propos de la loi constitutionnelle du 23 juillet 2008 », p. 723.

Joseph H.H. WEILER, « *A Note on the Significance of the Trial of Jesus from the Perspective of the Procedural Controversy* », p. 743.

Wolfgang WESSELS, « *The European Council. Beyond the traditional view — Towards a fusion* », p. 751.

Jacques ZILLER, « Le fabuleux destin des Explications relatives à la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne », p. 765.

491. Jacquet (Jean-Michel), 2013

***Le droit des rapports internationaux économiques et privés : Mélanges en l'honneur du professeur Jean-Michel Jacquet*, Paris : LexisNexis, 2013**

Première partie : ARBITRAGE ET JURIDICTION INTERNATIONALE

Dolores BENTOLOLA, « Quelques réflexions sur le statut des tribunaux arbitraux fondés sur des traités en matière d'investissement », p. 3.

Andrea BONOMI et David BOCHATAY, « L'aménagement de la priorité laissée à l'arbitre pour statuer sur sa propre compétence », p. 31.

Olivier CACHARD, « Arbitrage et soupçons de blanchiment de revenus issus d'activités illicites », p. 53.

Lucius CAFLISCH, « Arbitrage et protection des droits de l'homme dans le contexte européen », p. 75.

Jean DEVEZE, « L'expert et l'arbitre, différents mais si proches », p. 93.

Gabrielle KAUFMANN-KOHLER, *» The transnationalization of national contract law by the international arbitrator* », p. 107.

Catherine KESSEDJIAN, « La pratique arbitrale », p. 121.

Pierre MAYER, « La dispersion des demandes connexes entre plusieurs procédures arbitrales est-elle inéluctable ? », p. 129.

Éric WYLER, « Le concept d'acceptabilité du *Jus auctoritas* au cœur de la juridiction internationale ? p. 145.

Deuxième partie : DROIT DU COMMERCE INTERNATIONALE ET DROIT INTERNATIONAL ECONOMIQUE

Philippe DELEBECQUE, « Droit du commerce international et droit maritime », p. 171.

Pascale DEUMIER, « Les sources du droit et les branches du droit. À propos d'une conception doctrinale des sources du droit du commerce international », p. 181.

Marcelo G. KOHEN, « La portée et la validité des clauses contractuelles exorbitantes de renonciation à l'immunité des Etats », p. 201.

Éric LOQUIN, « Retour sur les sources premières de la *lex mercatoria* : les usages du commerce international », p. 215.

Suzy H. NIKIEMA, « Les "mesures" d'expropriation indirecte en droit international des investissements : les actes et omissions de l'Étatd'accueil », p. 235.

Jean-Baptiste RACINE, « La protection du professionnel contractant en matière internationale », p. 255.

Luca G. RADICATI DI BROZOLO, « Règles internationales et conflits de lois : réflexions à la lumière des principes UNIDROIT et des principes de la Haye », p. 275.

Mélanie SAMSON, « L'Organisation mondiale du commerce : un forum approprié pour la protection de la santé publique ? p. 299.

Jorge E. VIÑUALES, « Vers un droit international de l'énergie : essai de cartographie », p. 321.

Troisième partie : DROIT INTERNATIONAL PRIVE

Isabelle BARRIERE BROUSSE, « Le droit international privé de la famille à l'heure européenne », p. 347.

Sabine CORNELOUP, « Entre autonomie conflictuelle et autonomie substantielle : le choix du futur Droit commun européen de la vente. À propos de la proposition de règlement de la Commission européenne du 11 Octobre 2011 », p. 367.

Hélène GAUDEMET-TALLON, « Unité et diversité : quelques mots de droit international privé européen », p. 387.

Marie-Ange MOREAU, « Continuité des règles de DIP en matière de contrat de travail international et communautarisation », p. 401.

Thomas SCHULTZ, « Postulats de justice en droit transnational et raisonnements de droit international privé. Premier balisage d'un champ d'étude », p. 417.

Anne SINAY-CYTERMANN, « État des lieux sur les articles 14 et 15 du Code civil en droit international privé », p. 433.

Claude WITZ, « L'application du droit étranger en Allemagne (Questions choisies) », p. 457.

Quatrième partie : DROIT AFRICAIN

Néji BACCOUCHE, « Impôt, révolution et démocratisation du système politique tunisien », p. 473.

Parfait DIEDHIOU, « La reconnaissance et l'exécution des sentences arbitrales dans l'Acte uniforme relatif au droit de l'arbitrage de l'OHADA », p. 491.

Joseph ISSA-SAYEGH, « Regards sur l'intégration régionale du droit social dans les Etats africains francophones subsahariens », p. 503.

Ousmane MBAYE, « L'Ouest africain à l'épreuve de la mondialisation : étude clinique du Sénégal », p. 527.

Paul-Gérard POUGOUE et Gérard NGOUMTSA ANOU, « L'application spatiale du nouveau droit OHADA de la vente commerciale et le droit international privée : une réforme inachevée », p. 541.

492. Jacquot (Henri), 2006

Mélanges en l'honneur de Henri Jacquot,
Orléans : Presses universitaires d'Orléans, 2006

Jean-Luc ALBERT, « La fiscalité du patrimoine », p. 17.

Jean-Bernard AUBY, « Quelques réflexions sur l'état du droit de l'urbanisme », p. 31.

Alain BOCKEL, « Le développement du constitutionnalisme européen », p. 41.

Jean-Claude BONICHOT, « Compatibilité, cohérence, prise en compte : jeux de mots ou jeu de rôle ? », p. 49.

Philip BOOTH, « Systèmes juridiques, interprétation et urbanisme : quelques réflexions », p. 61.

Maurice BOURJOL, « Réformes constitutionnelles : vers l'ordre communautaire », p. 75.

Fernand BOUYSSOU, « Cinquante ans de fiscalité de l'urbanisme », p. 93.

Jane BALL, Jean-Philippe BROUANT et Julio PONCE SOLE, « Le droit au logement est-il soluble dans la territorialisation ? Réflexions comparatives », p. 105.

Hubert CHARLES, « Droit économique et droit de l'urbanisme », p. 117.

Fernando ALVES CORREIA, « Le silence de l'administration en droit de l'urbanisme portugais », p. 129.

Jean-Paul COSTA, « Quelques observations sur le droit de l'urbanisme, vu sous l'angle de la Convention européenne des droits de l'homme », p. 161.

Pierre-Paul DANNA, « Le contentieux indemnitaire de l'urbanisme opérationnel : trop classique pour être honnête ! », p. 171.

Carl-Heinz DAVID, « La formation d'une politique de développement de l'espace communautaire : principe de subsidiarité et convergences des politiques française et allemande de l'aménagement du territoire », p. 181.

Bernard DROBENKO, « Les paradoxes de la légalité en droit de l'urbanisme », p. 195.

Etienne FATOME, « À propos des rapports entre domaine public et droit de l'urbanisme », p. 209.

Jacques FERSTENBERT, « Libre administration des collectivités territoriales : principe juridique ou notion juridique ? », p. 223.

Jean GICQUEL, « La mise en place du Conseil constitutionnel camerounais », p. 253.

Francis HAUMONT, « La Cour de justice des communautés européennes et l'urbanisme », p. 265.

Jean-Claude HELIN, « La participation du public et le régime des actes administratifs unilatéraux », p. 283.

René HOSTIOU, « Au carrefour du droit de l'urbanisme et du droit de l'expropriation, entre détournement de pouvoir et abus de droit : l'exception d'intention dolosive », p. 299.

Yves JEGOUZO, « L'évaluation environnementale des plans et programmes », p. 311.

Patrick LE LOUARN, « De l'Étatprescripteur à l'Étatpartenaire : le cas des ZPPAUP et des périmètres de protection modifiés », p. 327.

Jean-Pierre LEBRETON, « Le flou du PIG », p. 343.

Charles-Éric LEMAIGNEN, « La réforme de la taxe professionnelle, ou comment une somme d'ambiguïtés contradictoires doit impérativement déboucher sur une vraie réforme », p. 353.

Gérard MARCOU, « Partenariat et urbanisation : l'exemple de Disneyland Paris et du secteur IV de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée », p. 363.

Franck MODERNE, « Sur une approche diversifiée des principes généraux du droit communautaire : la réception du principe de confiance légitime en droit administratif français et espagnol », p. 385.

Gérard MONEDIAIRE, « De l'urbanisme commercial aux équipements commerciaux : audaces et crispations du droit autour des "principes" », p. 399.

Jacqueline MORAND-DEVILLER, « La ville durable », p. 417.

Michel PAQUES, « Affectation, urbanisme et domaine public », p. 431.

Hugues PERINET-MARQUET, « Code civil et droit de l'urbanisme », p. 447.

Michel PERTUE, « La loi martiale », p. 459.

Pascal PLANCHET, « Le temps du droit de l'urbanisme », p. 471.

François PRIET, « La liberté d'entreprendre entre deux juges », p. 495.

Michel PRIEUR, « Les études d'impact transfrontières, essai d'étude comparée », p. 513.

Vincent RENARD, « La pertinence économique du droit de l'urbanisme », p. 535.

Jean-François STRUILLOU, « Remarques sur l'efficacité des annulations pour excès de pouvoir dans le contentieux de la préemption », p. 545.

Thierry TANQUEREL, « Droits fondamentaux et démocratie directe en droit suisse de l'urbanisme », p. 559.

Bernard TOURET et Seydou TRAORE, « Éléments de réflexion sur la notion juridique d' « autorité compétente » en droit de l'urbanisme », p. 575.

Françoise ZITOUNI, « Les personnes publiques initiatrices d'opérations d'aménagement et l'obligation de relogement des occupants », p. 597.

493. Jadot (Benoît), 2021

L'environnement, le droit et le magistrat : mélanges en l'honneur de Benoît Jadot,
Bruxelles : Larcier, 2021, 946 p. (44 contrib.)

I. RÉFLEXIONS GÉNÉRALES

Jean-François NEURAY, « Le développement durable, illusion ou imposture ? », p. 27.

François TULKENS, « D'un extrême à l'autre : de l'absence de participation citoyenne à l'abus de recours en droit de l'environnement ? », p. 37.

Luc DONNAY, « Le fait et le droit (administratif) : partage de quelques expériences associatives de terrain », p. 49.

Marc OSWALD, « La poésie et le droit, deux langages à l'épreuve du réel et de l'imaginaire », p. 61.

Alain LEBRUN et Olivier GUILLITTE, « L'angle mort de la botanique juridique », p. 81.

II. LE MAGISTRAT : FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS

Philippe BLEROT, « De l'importance du Conseil d'État - et de son auditorat - dans la protection de l'environnement », p. 95.

Anne VAGMAN, « La section de législation du Conseil d'État : Quand un contrôle préventif, approfondi et transparent des projets législatifs et réglementaires a vocation à se concilier avec l'urgence constante de la vie politique », p. 101.

Véronique SCHMITZ et Julien GAUL, « Les matières de la section de législation de A à Z », p. .139.

Xavier DELGRANGE, « L'auditeur en législation au Conseil d'Etat, le virus de l'indépendance », p. 171.

Luc VERMEIRE et Eric THIBAUT, « Quand Benoît Jadot explique quelques principes fondamentaux de la technique législative applicables au préambule d'un acte réglementaire », p. 191.

François GADISSEUR, Simone GUFFENS, André LEBRUN, Sylvain PORTETELLE, Jean-François PÜTZ et Nathalie VAN DAMME, « Benoit Jadot, dix ans de présidence de la CRAIE », p. 215.

Françoise THONET, « Pour un juge de l'environnement », p. 227.

III. L'ENVIRONNEMENT : DÉFIS ET ACTIONS

Nicolas DE SADELEER, « Faculté ou obligation d'agir dans le chef de pouvoirs publics pour contrer le fléau climatique ? Quelques réflexions sur le droit comparé », p. 251.

Gerhard ROLLER, « Les juges peuvent-ils sauver le climat ? Quelques réflexions concernant les actions juridiques en faveur du climat », p. 275.

Christian HUGLO, « L'évaluation environnementale climatique », p. 301.

Xavier THUNIS et Jean-Marc GOLLIER, « Devoir de vigilance des entreprises : vers une "responsabilité sociétale des entreprises" juridiquement obligatoire », p. 315.

Delphine MISONNE, « Place aux jeunes ! Ce que l'adolescence apporte au droit de l'environnement », p. 353.

Jean-Pierre HANNEQUART, « Que faut-il changer ? », p. 365.

IV. LE DROIT

IV.I. DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN : PORTÉE ET TRANSPOSITION

Cécile JADOT, Sébastien VAN DROOGHENBROECK et Marc VERDUSSEN, « Le labyrinthe belge aura-t-il raison du Protocole n° 16 à la Convention européenne des droits de l'Homme ? », p. 379.

Francis HAUMONT, « L'article 1er du protocole n° 1 à la convention européenne des droits de l'homme et la protection de l'environnement », p. 405.

Ludwig KRÄMER, « L'environnement belge devant la Cour de justice de l'Union européenne », p. 427.

Luc LAVRYSEN et Farah BOUQUELLE, « *The implementation of the environmental liability directive in Belgium* », p. 447.

Michel DELNOY, « Plans et programmes en droit international et européen de l'environnement », p. 473.

David RENDERS et Emmanuelle GONTHIER, « Pour un renforcement du degré de protection juridictionnelle de l'évaluation des incidences sur l'environnement », p. 501.

Jacques SAMBON, « Le coût de la délivrance de l'information environnementale », p. 529.

IV.II. DROIT INTERNE

Marie-Sophie DE CLIPPELE, « Quel avenir pour les choses communes ? », p. 555.

Simone GUFFENS et Gil RENARD, « L'article 714 du Code civil et le droit de vivre dans un environnement conservé - Aperçu au travers de la jurisprudence du Conseil d'État », p. 585.

Sylviane LEPRINCE, « De l'usage de l'eau, ou comment le droit wallon évolue pour appréhender la raréfaction de la ressource », p. 607.

Pierre MOËRYNCK, « De la science à la rue de la Science », p. 623.

Michel PAQUES, « Constitutionnalité des visites domiciliaires et des perquisitions administratives », p. 643.

Christian BEHRENDT, « Le Roi et ses rapports avec le gouvernement en droit constitutionnel belge », p. 665.

Geert VAN HOORICK, « *De planschadevergoeding, een hinderpaal voor een duurzame ruimtelijke ordening?* », p. 681.

Michel QUINTIN, « La théorie de l'indépendance des polices administratives spéciales en matière d'environnement, d'urbanisme et de patrimoine », p. 695.

Dominique LAGASSE, « Plaidoyer pour une modernisation de la législation wallonne relative aux voiries régionales », p. 725.

David PAULET, « Le décret relatif au permis d'environnement : 20 ans d'application », p. 737.

Pierre-Yves ERNEUX, « Le nouveau Livre 3 du Code civil: l'occasion (manquée) de rompre un plafond de verre aux préoccupations environnementales ? », p. 755.

Nicolas BERNARD, « Les potentialités qu'offrent la réforme du droit d'emphytéose et la diffusion du modèle du "*community land trust*" pour le développement immobilier de Louvain-la-Neuve », p. 781.

Benoit GORS, « Considérations sur les conditions et charges assortissant la donation royale », p. 795.

Bernard PAQUES et Christophe THIEBAUT, « Les conditions d'un permis peuvent-elles porter sur des actes et des travaux exonérés de permis ? », p. 819.

Étienne ORBAN DE XIVRY, « Propos sur les partenariats public-privé en matière de gestion active des bois et forêts en région wallonne », p. 835.

Adélie POMADE, « Conjuguer le droit du présent au futur pour réduire l'hyper-fréquentation nautique - Pistes de réflexion appliquées au contexte de gouvernance du Parc national de Port-Cros (France) », p. 855.

Laure DEMEZ, « Les mesures COVID-19 dans le droit de l'environnement et le droit de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme », p. 873.

Cécile VERCHEVAL, « La répression des atteintes à l'environnement », p. 899.

Robert ANDERSEN et Joël VAN YPERSELE, « Soixante ans d'infraction de maintien en matière d'urbanisme et sécurité juridique : analyse critique de la diversité d'approches de la problématique par les législateurs wallon, bruxellois et flamand », p. 917.

494. Jakhian (Edouard), 2010

Pourquoi Antigone ? : Liber amicorum Edouard Jakhian,
Bruxelles : Bruylant, 2010, 574 p. (33 contrib.)

Henri ADER, « L'indépendance et les menaces qui pèsent sur le secret professionnel de l'avocat dit "en entreprise" », p. 1.

John BIGWOOD, « L'obligation de vérité et de déférence envers les autorités de l'Ordre », p. 5.

Marina BLITZ, François MASQUELIN et Pierre SCULIER, « L'interdiction du contact de l'avocat avec les témoins », p. 15.

Jean-Pierre BUYLE, « L'immunité de plaidoirie », p. 29.

Christian CHARRIERE-BOURNAZEL, « Le courage et l'avocat », p. 39.

Georges-Albert DAL et Guy KEUTGEN, « L'avocat et l'arbitrage international », p. 45.

Jean-Pierre DE BANDT, « Avocature alternative », p. 63.

Daniel DE CALLATAY, « Les relations avec les assureurs de protection juridique en matière de saisine : de la valeur des intérêts à l'intérêt des valeurs », p. 77.

Francis DELPEREE, « Les liaisons dangereuses », p. 93.

André DELVAUX, « Sollicitation de clientèle, mise en concurrence et déontologie de l'avocat », p. 105.

Alain D'IETEREN, « Les règles particulières s'imposant aux avocats curateurs », p. 137.

Jean-François FLAUSS, « L'avocat et la représentation des parties devant la Cour européenne des droits de l'homme », p. 153.

François GLANSDORFF, « À la recherche du temps passé (réflexions sur le calcul des honoraires de l'avocat) », p. 177.

Bénédicte HENDRICKX et Marc JOASSART, « Les règles particulières s'imposant aux avocats devant la section du contentieux administratif du Conseil d'État», p. 191.

Patrick HENRY, « Aucune cause que je ne croirai pas juste, en mon âme et conscience », p. 205.

Grégoire JAKHIAN, « Le secret professionnel de l'avocat et le droit des affaires - Les expériences belge et américaine - Antigone ou Créon », p. 227.

Jean-Louis JORIS, « Les conflits d'intérêts des avocats : réflexions tirées des règles du barreau de New York », p. 247.

Frédéric KRENC, « Les perquisitions et saisies chez l'avocat au crible de la Convention européenne des droits de l'homme », p. 283.

Pierre LAMBERT, « L'escroquerie au jugement », p. 307.

Paul MARTENS, « L'avocat devant la Cour constitutionnelle », p. 315.

Jean-Jacques MASQUELIN, « Les règles particulières s'imposant aux avocats mandataires de justice », p. 327.

Christine MATRAY, « La place du plaignant dans la procédure disciplinaire du barreau », p. 347.

Didier MATRAY, « Même en arbitrage, il n'y a pas de témoin sous la robe », p. 365.

Yves OSCHINSKY, « Quelques réflexions sur l'âme de l'avocat », p. 405.

François RIGAUX, « La dignité », p. 411.

Lucien SIMONT, « Propos sur les règles professionnelles du barreau de cassation », p. 415.

Dean SPIELMANN, « Le secret professionnel de l'avocat dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 439.

Mario STASI, « L'avocat et l'éthique - À propos du droit d'ingérence », p. 461.

Gisèle STEPANIAN, « Les récentes évolutions normatives en matière d'accès à la justice et l'obligation de modération des avocats », p. 475.

Jean-François TAYMANS, « Avocats et notaires : quelques propos sur la fonction notariale », p. 491.

Sébastien VAN DROOGHENBROECK, « L'avocat et les signes convictionnels - Quelques réflexions à la lumière du droit européen des droits de l'homme », p. 503.

Emmanuel VAN NUFFEL D'HEYNSBROECK, « De la déontologie de l'avocat, je prends l'indépendance », p. 529.

Marc WAGEMANS, « La loi sur la prévention du blanchiment de capitaux et le secret professionnel », p. 541.

495. Jaubert (Pierre), 1992

Liber amicorum : études offertes à Pierre Jaubert,
Talence : Presses universitaires de Bordeaux, 1992

Eric AGOSTINI, « Heurs et malheurs du mariage religieux à l'Île Maurice », p. 21.

Hans ANKUM, « Le *minor captus* et le *minor circumscriptus* en droit romain classique », p. 35.

Gérard AUBIN, « La transaction du 7 août 1746 et la forêt usagère de La Teste », p. 51.

Denise BEGE-SEURIN, « Un professeur de droit français au XVIII^e^ siècle. Etienne-Joseph Maignol (1692-1749) », p. 67.

Yves BIANCO-BRUN, « Le destin d'un fait divers dans l'ancien droit finissant : l'affaire des trois roues », p. 77.

Marguerite BOULET-SAUTEL, « Fait divers et justice sous l'Ancien Régime : l'affaire Barenton », p. 89.

Henri BOURGUINAT, « Le général de Gaulle et la réforme du système monétaire international : la contestation manquée de l'hégémonie du dollar », p. 99.

Maryse CARLIN, « Le droit pénal dans les statuts de Nice au XIII^e^ siècle », p. 121.

Christian CHENE, « Simon Antoine Delphin de Lamothe : portrait d'un professeur bordelais du XVIII^e^ siècle », p. 133.

Gérard CHIANEA, « La directe féodale aujourd'hui en France », p. 143.

Pierre DELFAUD, « Une formation de premier cycle "délocalisée" : le DEUG Administration Economique et Sociale à Périgueux », p. 153.

Jean-Pierre DELMAS-SAINT-HILAIRE, « 1789 : un nouveau droit pénal est né », p. 161.

Jean DU BOIS DE GAUDUSSON, « Réflexions sur les nouveaux développements du constitutionnalisme en Afrique », p. 179.

Jean-Pierre DUPRAT, « Le président Jean-Charles de Lavie, critique de l'*Esprit des lois* », p. 189.

Robert FEENSTRA, « Un manuscrit de la Bibliothèque Nationale faussement attribué à Vinnius : les *Variae lectiones in institutiones iuris* de Jean Cabillau (1600-1652) », p. 203.

Lucienne-Victoire FERNANDEZ-MAUBLANC, « De la notion de motivation suffisante », p. 217.

François DE FONTETTE, « Les fondations spirituelles de l'Europe », p. 227.

Bernard GALLINATO, « Explication d'un silence : Montesquieu et les corporations », p. 235.

Roland GANGHOFER, « L'ordonnance de Villers-Cotterets et la législation linguistique en Alsace aux XVII^e et XVIII^e siècles », p. 249.

Francis GARRISSON, « Note sur les premiers actes d'état civil », p. 263.

Jean GAUDEMET, « Note sur les techniques législatives du Bas-Empire », p. 273.

Jean-Claude GAUTRON, « Remarques sur une discontinuité historique : la juridiction entre le droit révolutionnaire et le droit européen », p. 289.

Jean-Louis GAZZANIGA, « Notes sur la propriété des sources. "Le poids de l'histoire" », p. 299.

André GOURON, « Sur les traces de Rogerius en Provence », p. 313.

Bernard GUILLEMAIN, « Les juristes à la cour pontificale d'Avignon », p. 327.

Olivier GUILLOT, « Une approche de la collection d'Hervé de Reims : le jeu de la tradition et de la pastorale (914-922) », p. 335.

Jean-Louis HAROUEL, « Les pouvoirs publics face au problème des jeux de hasard à Paris à la fin de l'Ancien Régime », p. 367.

Philippe-Jean HESSE, « Latinité et Révolution : l'influence du monde romain au travers des cahiers de doléances de Loire-Inférieure », p. 377.

Jean IMBERT, « La *Quostio Historica* de Vatican II », p. 385.

Jacques KRYNEN, « Sur la culture historique des rois : Louis XI et le Rosier des Guerres », p. 399.

André LAINGUI, « Accusation et inquisition en pays de coutumes au Moyen Age (XIII-XV^e siècle) », p. 411.

Joseph LAJUGIE, « Un demi-siècle de "planification à la française" (1945-1993) », p. 431.

Antoine LECA, « Le "*jus sanguinis*" dans le droit familial : l'exemple des statuts corses au Moyen Age (1195-1484) », p. 453.

Jean-Philippe LEVY, « Vente et transfert de propriété: réflexions sur l'originalité du droit romain », p. 471.

Albert MABILEAU, « Une entreprise réussie de modernisation politique. Le développement des institutions locales dans la France du XIX^e siècle », p. 483.

Marc MALHERBE, « Les fêtes nationales à Bordeaux sous le Directoire », p. 495.

Jean-Pierre MAUBLANC, « L'intérêt du service dans le droit de la fonction publique », p. 519.

Henri MOREL, « Le Gallicanisme, pilier de l'Absolutisme ? », p. 539.

Paul OURLIAC, « Glanes de droit bordelais : l'homicide et sa répression », p. 551.

Marc PENOUIL, « L'histoire du développement, base de la théorie du sous-développement », p. 563.

Gabriel POULALION, « Un précurseur de l'analyse démographique, Jean-Louis Muret (1715-1796) », p. 581.

Giovanni PUGLIESE, « *Sull' obbligazione di "mancipare" nella compravendità romana* », p. 597.

Michel ROBINE, « Le juge civil, les plaideurs et l'official », p. 611.

André SABATIER, « Le pouvoir dans l'ombre. Le préfet et son cabinet de 1870 à 1914 dans le département des Bouches-du-Rhône », p. 621.

Yves SASSIER, « Les progrès de la paix et de la justice du roi sous le règne de Louis VII », p. 631.

Gérard SAUTEL, « Police de sûreté générale et municipalités, en 1792 : genèse d'une loi révolutionnaire », p. 647.

Jean-Louis SEURIN, « La modernité de Hume : l'intuition d'une démarche sociologique analytique. », p. 665.

Germain SICARD, « Sur la terreur judiciaire à Toulouse (1793 - an II) », p. 679.

Jacqueline THIBAUT-PAYEN, « L'historiographie prérévolutionnaire face à l'élection d'Hugues Capet », p. 701.

Henri VIDAL, « Les premiers avocats à Montpellier aux XII^e^ et XIII^e^ siècles », p. 719.

Michel VIDAL, « Réflexions sur les effets des divorces d'après les jugements du tribunal civil de Bordeaux (1884-1894) », p. 735.

496. Jauffret (Alfred), 1974

***Études offertes à Alfred Jauffret,* Aix-en-Provence : Faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille, 1974, 681 p. (35 contrib.)**

Marc ANCEL, « Le droit comparé instrument de compréhension et de coopération internationale », p. 11.

Jean-Louis BERGEL, « Les clauses de non concurrence en droit positif français », p. 21.

Claude J. BERR, « La valeur en douane et le droit commercial », p. 63.

François BLANC, « Le statut juridique de la noblesse de robe dans la Provence du XVII^e^ siècle », p. 81.

Pierre BONASSIES, « La frontière normative et le marché commun », p. 99.

Michel BORYSEWICZ, « La qualité de la vie une finalité nouvelle de la règle de droit », p. 127.

Michel CABRILLAC, « Que reste-il de la notion de patrimoine de mer ? », p. 163.

Jean CALAIS-AULOY, « Que reste-t-il de la notion de patrimoine de mer ? », p. 173.

Yves CHALARON, « Réflexions sur l'exercice du droit syndical dans l'entreprise », p. 183.

Paul CHAUVEAU, « Le passage maritime gratuit », p. 199.

René DAVID, « L'imprévision dans les droits européens », p. 215.

Jean DERRUPE, « Fonds de commerce et clientèle », p. 231.

Charles DURRAND, « Le régime du port d'armes pendant le premier empire », p. 247.

Michel GANZIN, « L'avortement dans la Rome antique », p. 267.

Robert GARRON, « Confrontations entre la loi française d'orientation du commerce et les dispositions du traité de Rome », p. 307.

Raymond GASSIN, « Incrimination pénales et marché commun », p. 321.

Christian GAVALDA, « L'assurance-crédit interne, un aspect de la concurrence et/ou de la complémentarité du secteur des banques et des assurances », p. 343.

Angelo GRISOLI, « Les sociétés d'une seule personne en droit comparé », p. 361.

Yves GUYON, « Une faillite au début du XIX[e] siècle selon le roman de Balzac "César Birotteau" », p. 377.

Jean HEMARD, « La suppression du droit préférentiel de souscription aux augmentations de capital dans les sociétés anonymes », p. 393.

Pierre KAYSER, « Diffamation et atteinte au droit au respect de la vie privée », p. 409.

Gaston LAGARDE, « Propos de commercialiste sur la personnalité orale. Réalité ou réalisme », p. 429.

Jean LIMPENS, « La responsabilité du vendeur-fabricant en droit belge », p. 447.

Yvette LOBIN, « La protection des créanciers et l'aménagement des voies d'exécution », p. 469.

Yvon LOUSSOUARN, « La responsabilité des fabricants dans les relations internationales et le droit conventionnel », p. 483.

Jean MACQUERON, « Un commerçant en difficulté au temps de Caligula », p. 497.

Jean Marc MOUSSERON, « La durée dans la formation des contrats », p. 509.

Robert PATRY, « Les effets de l'inscription sur le registre du commerce en droit suisse », p. 525.

Robert PINI, « L'inégalité de la pression fiscale locale », p. 541.

Emmanuel DU PONTAVICE, « La certification par le Commissaire aux Comptes de la régularité et de la sincérité des comptes sociaux », p. 561.

Alfred RIEG, « La "Punctation", contribution à l'étude de la formation successive du contrat », p. 593.

Mario ROTONDI, « *Una inchiesta comparatisctica sui grandi prolemi delle societa' per azioni, come, premessa di auscpicable redazione di testi di leffe tipo* », p. 609.

Alain SEUBE, « Les conditions générales des contrats », p. 621.

Jean STOUFFLET, « Le particularisme des contrats bancaires », p. 635.

Denis TALLON, « Réflexions comparatives sur la distinction du Droit civil et du Droit commercial », p. 649.

Georges WIEDERKEHR, « Pacte commissoire et sûretés conventionnelles », p. 661.

497. Jauffret-Spinosi (Camille), 2013

Liber amicorum : mélanges en l'honneur de Camille Jauffret-Spinosi,
Paris : Dalloz, 2013, 1061 p. (72 contrib.)

David ANNOUSSAMY, « Pour une mise à jour de l'ONU », p. 1.

Bernard AUDIT, « Le choix des Principes d'Unidroit comme loi du contrat et le droit international privé », p. 13.

Monique BANDRAC, « Recherche sur la place du droit comparé dans la motivation des arrêts rendus par la Cour européenne des droits de l'Homme en application des garanties du procès équitable », p. 31.

Jean-Louis BAUDOIN, « L'abus de droit d'ester en justice au Québec : valse hésitation ente le législateur et les juges », p. 53.

Martine BEHAR-TOUCHAIS, « Le droit européen des contrats et les droits nationaux », p. 67.

Alain BENABENT, « La question de Célimène », p. 77.

Jean-Sylvestre BERGE, « La comparaison du droit national, international, européen : de quelques présupposés et finalités », p. 87.

Jean-Louis BERGEL, « Aperçu comparatiste du droit de propriété », p. 103.

Georges A. BERMANN, « *Comparing U.S. Law and The Law of the European Union* », p. 115.

Xavier BLANC-JOUVAN, « Du pluralisme à la mixité dans les nouveaux droits africains », p. 123.

Sami BOSTANJI, « Plaidoyer pour une nouvelle approche de l'arbitrabilité des litiges en droit tunisien », p. 151.

Bernard BOULOC, « Droit comparé, Bruxelles, Strasbourg, Paris », p. 181.

Gilberto BOUTIN I., « Le régime particulier de solution de conflits en matière de fidéicommis testamentaire en droit panaméen et comparé », p. 191.

Mauro BUSSANI, « Les fermetures de la comparaison juridique », p. 215.

Rémy CABRILLAC, « Perspectives d'évolutions du droit français en matière d'imprévision à la lumière du droit comparé », p. 227.

Nicole CATALA, « L'émergence d'un contrôle politique du principe de subsidiarité », p. 239.

Dany COHEN, « Punitifs, exemplaires, confiscatoires ou dissuasifs : les dommages-intérêts affranchis du préjudice subi par le demandeur », p. 247.

Guillaume DELVOLVE, « Les tribulations d'un étudiant français en Europe », p. 271.

Philippe DUPICHOT, « Le nouveau droit français des sûretés : bréviaire à l'attention du juriste étranger », p. 277.

Jacqueline DUTHEIL DE LA ROCHERE, « L'Union européenne et le phénomène religieux », p. 293.

Jacques EL-HAKIM, « Étude comparative de la loi syrienne sur l'arbitrage (loi n° 4 du 25 mars 2008) et de la nouvelle loi française (décret n° 48 du 13 janvier 2011) », p. 305.

Bénédicte FAUVARQUE-COSSON, « Le droit des contrats au cœur de l'innovation juridique », p. 323.

Frédérique FERRAND, « La transposition en droit français et en droit allemand de la directive n° 2008/52/CE du 21 mai 2008 relative à certains aspects de la médiation en matière civile et commerciale – Considérations comparatives », p. 339.

Marcel FONTAINE, « La théorie de la formation du contrat et la pratique du "*closing*" », p. 361.

Michel FROMONT, « Réflexions sur l'objet et les méthodes du droit comparé », p. 377.

Andrea FUSARO, « Le droit de la famille en Italie », p. 389.

Giuseppe GANDOLFI, « Les contrats "de services" dans le "Code européen des contrats" en partant du mandat », p. 395.

Isabel GARRIDO GOMEZ, « Le droit comparé en lien avec les autres sciences juridiques », p. 417.

Hélène GAUDEMET-TALLON, « Un trio d'inséparables : droit comparé, droit international privé, droit de l'Union européenne », p. 431.

Thomas GENICON, « Dialogues entre la cause et la considération : à propos de la promesse d'exécuter une prestation déjà due », p. 447.

Sara GODECHOT-PATRIS, « Le droit international privé comme vecteur d'influence pour le droit comparé : Alliance ou mésalliance ? p. 501.

Marie GORE, « Existe-t-il un droit asiatique ? p. 519.

Cyril GRIMALDI et Denis MAZEAUD, « Variations à quatre mains sur la proposition de règlement relatif à un droit commun européen de la vente », p. 527.

Michel GRIMALDI, « Une aventure chinoise (Le centre sino-français de formation et d'échanges notariaux et juridiques à Shanghai) », p. 551.

Nicole GUIMEZANES, « Éloignement des étrangers du territoire et jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme », p. 559.

Serge GUINCHARD, « Le rôle des auxiliaires de justice au service au service des citoyens dans un Étatde droit – expériences francophones comparées en zone Asie-Pacifique et en France », p. 575.

Jean-Louis HALPERIN, « Des ordres juridiques sans juristes ? p. 589.

Gabor HAMZA, « *Caratteristiche dello sviluppo e della codificazione di diritto privato (civile) in Ungheria nell'epoca moderna* », p. 599.

Ewoud HONDIUS, « Les grandes familles de droit : temps pour un enterrement ? p. 617.

Laurence IDOT, « Réflexions sur la gouvernance des droits de la concurrence – Vers un droit comparé de la concurrence ? p. 627.

Vera JACOB DE FRADERA, « L'influence de la doctrine française dans l'actuelle Code civil brésilien », p. 659.

Selim JAHEL, « La prescription extinctive dans les pays arabo-musulmans, ses arrangements avec la Chari'a », p. 671.

Bééatrice JALUZOT, « Cartographier les droits », p. 679.

Peter JUNG, « Regard comparatiste sur la proposition de loi visant la renégociation d'un contrat en cas d'imprévision », p. 695.

Catherine KESSEDJIAN, « Morrison et l'effet extraterritorial de la loi américaine sur les valeurs mobilières », p. 719.

Ichiro KITAMURA, « Une ébauche sur les deux notions de droit en droit comparé », p. 729.

Catherine. LABRUSSE-RIOU, « Souvenirs d'étude : travailler aux frontières et au-delà », p. 737.

Didier LAMETHE, « Démystification des tribunaux brésiliens ou étonnements et craintes d'un investisseur étranger », p. 747.

Ole LANDO, « *Lawyers described in the imaginative literature* », p. 765.

Marie-Anne LATOURNERIE, « Pérégrinations de juriste praticien dans les mondes du droit », p. 775.

Elena LAUROBA, « La codification du droit civil catalan Une expérience – récente – à retenir », p. 785.

Diogo LEITE DE CAMPOS, « Temps, personne et agrégat social dans la théorie de la relation juridique », p. 801.

Alain A. LEVASSEUR, « La culture juridique et les transpositions juridiques dans le droit privé du Texas et de la Louisiane : l'exemple du droit des successions », p. 813.

Didier LE PRADO, « L'accès au juge de cassation : comparaison franco-allemande », p. 829.

Bin LI, « Le droit international et l'évolution du droit de propriété en Chine », p. 845.

Benoît MOORE, « Maternité de substitution et filiation en droit québécois », p. 859.

Olivier MORETEAU, « Des grands systèmes aux petits – La contamination des droits et des cultures juridiques », p. 875.

Jean PRADEL, « La défense de la vie à ses deux extrémités – Aspects de droit pénal », p. 887.

Jean-Baptiste RACINE, « Arbitrage et uniformisation internationale du droit », p. 901.

Jacques ROBERT, « Camille », p. 921.

Gilles ROUZET, « La condition de nationalité dans le notariat de l'Union européenne : un vrai faux débat », p. 925.

Marcelo URBANO SALERNO, « Les actes à titre gratuit – Les donations et les legs en particulier, p. 941.

Jean-Christian SERNA, « Citoyenneté et laïcité dans l'autre France (Algérie 1830-1962) », p. 947.

Diane SKODA, « Liberté de déplacement et pratiques discriminatoires en Fédération de Russie : le système de passeport interne et la *propiska* », p. 963.

Hans JÜRGEN SONNENBERGER, « La fonction du droit comparé en droit international privé européen – une esquisse », p. 977.

Hernando TAPIAS-ROCHA et Betty Mercedes MARTINEZ- CARDENAS, « Les apports du Code de commerce à l'activité contractuelle colombienne : l'utilité de comparer le droit », p. 989.

François TERRE, « Sociologie juridique et droit comparé », p. 1001.

Bernard TEYSSIE, « Bréviaire à l'usage du doctorant en droit (et du directeur de recherche) », p. 1009.

Miguel TORRES MENDEZ, « *Las principales obras literarias francesas con contenido juridico que deben impulsar la continuacion del seguimiento del Movimiento « Derecho y Literatura » en los paises francofonos : Gargantua y Pantagruel, Los Miserables y El extranjero* », p. 1021.

Louis VOGEL, « Convergence des droits de la concurrence en Europe – l'Exemple francoallemand, p. 1033.

Arnoldo WALD, « L'influence de la culture juridique française sur le droit comparé et l'arbitrage au Brésil », p. 1045.

498. Jeanprêtre (Raymond), 1982

Hommage à Raymond Jeanprêtre :
***Recueil de travaux offert par la Faculté de droit et des sciences économiques de l'Université de Neuchâtel*, Neuchâtel : Ides et calendes, 1982, 181 p. (9 contrib.)**

Jean-François EGLI, « L'activité illicite du juge cause de responsabilité pécuniaire à l'égard des tiers (aperçu de quelques questions) », p. 7.

Hans MERZ, « *Die Bestimmung der geschuldeten Leistung* », p. 27.

Jacques-Michel GROSSEN, « L'évolution et le rôle de la doctrine en droit anglais », p. 41.

Henri-Robert SCHUPBACH, « Les vices de la volonté en procédure civile », p. 61.

Roland RUEDIN, « Le vote par correspondance dans la société anonyme », p. 101.

François KNOEPFLER, « Utilité et dangers d'une clause d'exception en droit international privé », p. 113.

Jean GUINAND, « Annulation du congé ou prolongation du bail ? », p. 129.

Piermarco ZEN-RUFFINEN, « Le mensonge du nominalisme ou quelques réflexions sur l'indexation des rentes alimentaires et des rentes indemnitaires », p. 141.

Pierre-Andre WESSNER, « L'indemnisation du préjudice résultant de l'invalidité: une réglementation inadaptée aux jeunes lésés », p. 159.

499. Jeanneau (Benoît), 2002

***Les mutations contemporaines du droit public : mélanges en l'honneur de Benoît Jeanneau*, Paris : Dalloz, 2002**

I. - LES SOURCES DU DROIT

Gérard COHEN-JONATHAN, « La protection des droits fondamentaux dans l'union européenne et la convention européenne des droits de l'homme », p. 3.

François COLLY, « La reconnaissance du droit au logement dans le droit monégasque, un exemple pour le droit français ? », p. 33.

Pierre DELVOLVE, « Le conseil constitutionnel, juge administratif », p. 55.

Louis DUBOUIS, « Les principes généraux du droit communautaire, un instrument périmé de protection des droits fondamentaux ? », p. 77.

Jacqueline DUTHEIL DE LA ROCHERE, « La charte des droits fondamentaux de l'Union européenne : Quel apport à la protection des droits ? », p. 91.

Tadakazu FUKASE, « "Les principes généraux du droit" en France et un exemple du "principe fondamental du droit" au Japon », p. 107.

Christian-Albert GARBAR, « Les principes généraux du droit du travail : une nouvelle étape vers la banalisation du droit applicable aux personnes des entreprises à statut? (quelques remarques sur l'arrêt Berton) », p. 119.

Constantin KORTMANN, « Les principes généraux du droit dans le droit public néerlandais », p. 147.

Jean-François LACHAUME, « Les non-principes généraux du droit », p. 161.

Jean LAMARQUE, « Fiscalité écologique et égalité devant l'impôt : faux principes et fausse application des principes », p. 183.

Denis LEVY, « Les sources du droit constitutionnel », p. 207.

Frédéric ROLIN, « Les principes généraux gouvernant l'élaboration des volumes de mélanges. Contribution à l'étude de la littérature mélangiale juridique », p. 221.

Elisabeth ZOLLER, « *Due process of law* et principes généraux du droit », p. 235.

II. - DROIT CONSTITUTIONNEL ET SCIENCE POLITIQUE

Philippe ARDANT, « La constitution polonaise du 5 mai 1791 : entre tradition et modernité », p. 251.

Pierre AVRIL, « "Dérogation à la dérogation" », p. 269.

Claude BLUMANN, « Essai sur le processus de constitutionnalisation de l'union européenne », p. 277.

Philippe BRETTON, « La notion de grand problème politique international contemporain », p. 293.

Dominique BREILLAT, « La constitution, un catalogue de traités ? », p. 305.

Dominique CHAGNOLLAUD, « Sherlock Holmes et le casse-tête chinois : classification des régimes politiques et élection concurrentielle », p. 325.

Bernard CHERIGNY, « La "gauche" d'une extrême-droite ? Recherche sur le mythe des "nations prolétariennes" dans l'Allemagne pré-hitlérienne de Weimar », p. 333.

Jacques CHEVALLIER, « La crise de la démocratie : mythe ou réalité ? », p. 361.

André LETON, « La démocratie de concordance », p. 383.

François MONCONDUIT, « Pour une éthique de la démocratie », p. 393.

Jean MORANGE, « Le statut du discours politique (Le droit français à l'épreuve du droit européen) », p. 407.

Pierre PACTET, « Complexité et contradictions de l'ordre constitutionnel positif sous la V^{e} république », p. 425.

Dominique ROUSSEAU, « La révision constitutionnelle du 8 juillet 1999 : d'un universalisme abstrait à un universalisme concret », p. 441.

III. - DROIT ADMINISTRATIF ET SERVICE PUBLIC

Jean-Louis de CORAIL, « La faute du service public considérée dans ses rapports avec les notions d'obligation et d'activité », p. 453.

Yves GAUDEMET, « Le service public à l'épreuve de l'Europe : vrais et faux procès », p. 473.

Philippe LIGNEAU, « Aux frontières du service public hospitalier : la nouvelle nébuleuse des structures de santé privées », p. 487.

Martine LOMBARD, « Service public et service universel ou la double inconstance », p. 507.

Jean SAVATIER, « Le statut des maîtres de l'enseignement privé sous contrat d'association », p. 523.

Didier TRUCHET, « Le mythe de l'unification du contentieux de la concurrence », p. 539.

Jean-Claude VENEZIA, « À propos de la distinction droit administratif général et du droit administratif spécial », p. 555.

IV. - COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Jean-Bernard AUBY, « Globalisation et décentralisation », p. 563.

Jean-Pierre CHEVALIER, « Les budgets communaux menacés par l'inflation des normes : vrai ou faux débat ? », p. 577.

Jacques MOREAU, « L'immobilier d'entreprise, forme d'aide indirecte des collectivités locales », p. 599.

Robert SAVY, « Réflexions sur la gouvernance territoriale », p. 609.

V. - DIVERS

Jean-Noël BILLARD, « L'exigence de transgression d'une norme protectrice des particuliers — principe énigmatique du droit de la responsabilité extracontractuelle des communautés européennes », p. 625.

François DE FONTETTE, « Politiquement incorrect », p. 651.

Jean-Baptiste GEFFROY, « Les métamorphoses de la politique fiscale familiale : du chaos fiscal à la fiscalité du chaos », p. 661.

Bernard LEROUSSEAU, « Universités et marchés publics », p. 691.

500. Jeantin (Michel), 1999

***Prospectives du droit économique : dialogues avec Michel Jeantin*, Paris : Dalloz, 1999**

PREMIÈRE PARTIE : DE QUELQUES ASPECTS DU DROIT ÉCONOMIQUE

Michel JEANTIN, « Le droit financier des biens », p. 3.

Marie-Anne FRISON-ROCHE, « Le droit financier entre volontés et informations », p. 11.

Elie ALFANDARI, « L'entreprise non capitaliste existe-t-elle encore en France ? », p. 17.

Alain BENABENT, « L'hybridation dans les contrats », p. 27.

Philippe DELEBECQUE, « *Clausula, clausulae, clausularum...* », p. 33.

Christian GAVALDA, « La doctrine éclatée », p. 41.

François GAUDU, « Entreprise et établissement », p. 47.

Horatia MUIR-WATT, « *Reliance* et définition du contrat », p. 57.

Marie-Laure NIBOYET, « Une illustration du concept de droit civil des affaires : la délégation de locataire, à titre de garantie », p. 71.

Jeanne PAGES, « De l'irréductible et incontournable entreprise », p. 79.

Jean PAILLUSSEAU, « Une révolution juridique en Afrique francophone : l'OHADA », p. 93.

Patrick SERLOOTEN, « De l'incidence fiscale des clauses de révision du prix au regard des droits d'enregistrement », p. 101.

DEUXIÈME PARTIE : LE DROIT ÉCONOMIQUE DES SOCIÉTÉS

Olivier BARRET, « À propos de la "transmission universelle du patrimoine d'une société" », p. 109.

Michel BAZEX, « L'utilisation par les pouvoirs publics des méthodes de restructuration du bilan utilisées dans les sociétés commerciales », p. 117.

Jean-Pierre BERTREL, « À propos du droit de retrait dans les sociétés à capital variable », p. 127.

Jérôme BONNARD, « L'influence des principes généraux du droit des contrats en matière de pactes d'associés », p. 139.

Loïc CADIET, « Brèves observations sur l'expertise préventive en droit des sociétés », p. 151.

Claude CHAMPAUD, « Catégories d'actions ou sortes d'actionnaires », p. 161.

Emmanuel Claudel, « Clauses léonines extra-statutaires : les voies d'un compromis », p. 183.

Marie-Laure COQUELET, « La loi du 24 juillet 1966 comme modèle d'un droit commun des groupements », p. 195.

Alain COURET, « Cession d'entreprises : brèves réflexions autour de quelques éléments d'un statut des minoritaires », p. 205.

Jean-Jacques DAIGRE, « Actions privilégiées, catégories d'actions et avantages particuliers », p. 213.

Cyrille DAVID, « Transformation de sociétés et droit fiscal : réflexions sur Com., 7 mars 1984 », p. 221.

Yves. GUYON, « Les apports partiels d'actifs », p. 237.

Paul LE CANNU, « Existe-t-il une société de droit commun ? », p. 247.

Jean-Pierre LE GALL, « Apport partiel d'actif et transmission universelle du patrimoine », p. 259.

Hervé LE NABASQUE, « La solidarité des sociétés dans les opérations d'apport partiel d'actif soumises au régime des scissions », p. 271.

Rémy LIBCHABER, « La société, contrat spécial », p. 281.

Danièle MAYER, « Essai d'analyse de la responsabilité pénale des personnes morales à partir de la conception fonctionnelle des sociétés commerciales adoptée par M. Jeantin », p. 291.

Jacques MOURY, « Expertise de gestion : la concurrence indélicate de l'article 145 du nouveau Code de procédure civile », p. 297.

Alain VIANDIER, « Après l'article de M. Jeantin sur les conventions de vote », p. 311.

TROISIEME PARTIE : LE DROIT ECONOMIQUE DE LA MONNAIE, DU CREDIT ET DES ENTREPRISES EN DIFFICULTE

TITRE 1 : BANQUES ET CRÉDIT

Thierry BONNEAU, « À propos du refus de considérer le chèque comme un effet de commerce », p. 323.

Claude Lucas DE LEYSSAC, « Les cas d'opposition au paiement d'une opération-carte (article 57-2 DL, 30 octobre 1935) », p. 329.

Denis MAZEAUD, « Variations sur une garantie épistolaire et indemnitaire : la lettre d'intention », p. 341.

Béatrice THULLIER, « L'interdiction bancaire : déchéance et mesure de sûreté », p. 353.

TITRE 2 PROCEDURES COLLECTIVES

Françoise AUBERT, « Les finalités des procédures collectives », p. 367.

Yves CHAPUT, « La prééminence des règles cambiaires sur le droit du redressement judiciaire », p. 381.

Philippe DUBOIS et Georges TERRIER, « Réflexions sur l'article 93, alinéa 3, de la loi du 25 janvier 1985 (rédaction loi n° 94-475 du 10 juin 1994, article 55) », p. 389.

Laurence IDOT, « À propos des entreprises en difficulté et du droit communautaire », p. 403.

Bernard JADAUD, « Le règlement conventionnel des difficultés des entreprises par un mandataire ad hoc », p. 411.

Philippe LANGLOIS, « Divorce du droit social et du droit du redressement judiciaire ? », p. 419.

Marie-Hélène MONSERIE, « Aperçu sur les apports récents de la confrontation du droit des procédures collectives et du droit des obligations », p. 429.

Monique RAYNAUD-CONTAMINE, « Cession de créance en période suspecte », p. 443.

Corinne SAINT- ALARY-HOUIN, « Les effets de la confusion des patrimoines et de la fictivité des sociétés en redressement judiciaire (Unité ou dualisme ?) », p. 453.

Muriel SANTA-CROCE, « De la limitation des voies de recours à la délimitation de l'excès de pouvoir », p. 467.

501. <u>Jégouzo (Yves), 2009</u>

***Terres du droit : mélanges en l'honneur d'Yves Jégouzo*, Paris : Dalloz, 2009**

Europe

Jean-Claude BONICHOT, « La Cour de justice des Communautés européennes et la lutte contre le terrorisme : entre le marteau et l'enclume ? », p. 3.

Vlad CONSTANTINESCO, « Par la norme vers la puissance ? L'expérience de l'Union européenne », p. 15.

Jean-Paul COSTA et Patrick TITIUN, « La Cour européenne des droits de l'homme et l'environnement », p. 31.

Yves DAUDET, « Le droit relatif aux collectivités territoriales de l'ancien outre-mer colonial français dans le contentieux frontalier récent devant la Cour internationale de justice », p. 43.

Jacqueline DUTHEIL DE LA ROCHERE, « Les agences de régulation européenne : quels problèmes juridiques ? », p. 57.

René HOSTIOU, « Affectation du bien exproprié et effectivité du droit de rétrocession : analyse de la situation de la France au regard de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 71.

Philippe MANIN, « La transformation de la Communauté européenne et le traité de Lisbonne », p. 85.

Franck. MODERNE, « Le régime des parcs nationaux en Espagne après la loi du 3 avril 2007 », p. 99.

Laurent RICHER, « La concession de service en droit communautaire : hiérarchie des critères ou critère unique ? », p. 111.

État

Jean-Claude COLLIARD, « Que reste-t-il de l'article 38 de la Constitution ? », p. 121.

Jean GICQUEL, « La République du président », p. 137.

Bertrand MATHIEU, « De la difficulté et de l'utilité de modifier les droits fondamentaux inscrits dans la Constitution », p. 149.

Sophie NICINSKI, « L'État actionnaire : état des réflexions », p. 157.

Olivier SCHRAMECK, « Emplois régaliens et conditions de nomination », p. 169.

Gérard TIMSIT, « La réforme de l'État », p. 175.

Christian VIGOUROUX, « La police, la concurrence, l'État », p. 187.

Espace local

Jean-Bernard AUBY, « Espaces publics et espaces privés dans la ville et dans le droit », p. 195.

Michel BOUVIER, « De la réforme de la fiscalité locale à la transformation du processus de décision politique », p. 209.

Jean-Philippe BROUANT, « Les organismes d'HLM sont-ils propriétaires de leur patrimoine locatif ? », p. 221.

Gérard MARCOU, « L'action commune des collectivités territoriales selon le Conseil constitutionnel : organiser n'est pas déterminer », p. 227.

Jean-Claude NEMER, « Quel avenir pour la relation entre communes et intercommunalités ? », p. 241.

François PRIET, « Sur une notion désormais constitutionnalisée : la décentralisation », p. 249.

Michel VERPEAUX, « D'Avrillé au Conseil d'État », p. 269.

Université et enseignement

Gérard CONAC, « L'Europe de l'éducation, un démarrage difficile, une coopération dynamique », p. 281.

Pierre-François FRESSOZ, « Les enseignants-chercheurs dans la loi liberté et responsabilité des universités », p. 299.

Pascale GONOD, « L'enseignement du droit administratif général en licence : à propos des documents de travaux dirigés », p. 331.

Laurence JEGOUZO, « Le droit du tourisme, un droit en gestation », p. 343.

Herbert MAISL, « Enseignement supérieur, Université, Recherche : la nouvelle donne », p. 353.

Didier TRUCHET, « Pour l'étude du droit administratif de l'enseignement supérieur », p. 363.

Action publique et contrôle

Mohamed BENNOUNA, « Réflexions sur la régulation internationale du risque. À propos du concept de prévention », p. 369.

Jacques CAILLOSSE, « Le "public" du droit administratif », p. 383.

Paul CASSIA, « Retour sur un projet inabouti : les référendaires au Conseil d'État », p. 409.

Delphine COSTA, « Le droit administratif entre mutabilité et sécurité », p. 429.

Marie-Christine ESCLASSAN, « La mutation des contrôles financiers publics », p. 443.

Étienne FATOME, « À propos des contrats administratifs "recueillis et poursuivis par des personnes privées" », p. 455.

Mattias GUYOMAR, « Le juge administratif, juge pénitentiaire », p. 471.

Daniel LABETOULLE, « Le vice de procédure, parent pauvre de l'évolution du pouvoir d'appréciation du juge de l'annulation », p. 479.

Fabrice MELLERAY, « Les arrêts GIE Axa Courtage et Gardedieu remettent- ils en cause les cadres traditionnels de la responsabilité des personnes publiques ? », p. 489.

Jacques MOREAU, « Contrôle administratif de légalité et contrôle budgétaire », p. 501.

Hervé RIHAL, « Les trente ans de la jurisprudence Lebon », p. 509.

Thierry TANQUEREL, « La protection des droits des étrangers par le juge », p. 519.

Jean-Yves VINCENT, « Le droit électoral à l'heure de l'Internet », p. 531.

Environnement et urbanisme

Chantal CANS, « Le principe de conciliation : vers un contrôle de la « durabilité » ? », p. 545.

Maryse DEGUERGUE, « Le sens de la responsabilité environnementale », p. 573.

Bénédicte DELAUNAY, « L'information et la participation du public en matière d'environnement », p. 589.

Henri JACQUOT, « Sur la règle de la compatibilité limitée en droit de l'urbanisme », p. 607.

Florence JAMAY, « La mise en œuvre du régime spécifique d'accès aux informations relatives à l'environnement », p. 619.

Jean-Pierre LEBRETON, « Les commandements de la planification territoriale stratégique du droit de l'urbanisme », p. 639.

Erwann LE CORNEC, « L'effet direct des conventions internationales en droit français de l'environnement et de l'aménagement », p. 651.

Christine MAUGÜE, « L'occupation privative des plages, suite et fin ? La validation par le Conseil d'État du décret n° 2006- 608 du 26 mai 2006 », p. 675.

Jacqueline MORAND-DEVILLER, « Droit de l'urbanisme et éthique », p. 697.

Marcel POCHAR, « De l'actualité, dans l'habitat social, d'une intuition de 1947 du professeur Rivero », p. 715.

Ali SEDJARI, « Le rôle du marketing urbain dans le développement des villes », p. 723.

Pierre SUBRA DE BIEUSSES, « Du bien-fondé de l'article L. 160- 5 du Code de l'urbanisme », p. 737.

Jérôme TREMEAU, « La gestion du risque inondation », p. 757.

Roland VANDERMEER, « Le régime de l'urbanisme commercial : vers la fin d'une exception française ? », p. 777.

502. Jestaz (Philippe), 2006

Libres propos sur les sources du droit : mélanges en l'honneur de Philippe Jestaz,
Paris : Dalloz, 2006

Pascal ANCEL, « Le droit *in vivo* ou plaidoyer d'un membre de la "doctrine" pour la recherche juridique empirique », p. 1.

Jean-Luc AUBERT, « Quelques impressions de délibéré à la Cour de cassation », p. 19.

Denys DE BECHILLON, « Comment traiter le pouvoir normatif du juge ? », p. 29.

Marc BILLIAU, « Doctrine imaginaire », p. 35.

Pascale BLOCH, « Quelques réflexions sur les sources internationales du droit des sûretés réelles », p. 41.

Philippe BRUN, « Sources sulfureuses : remarques cursives sur l'office de la doctrine », p. 67.

Madeleine CANTIN CUMYN, « La qualification du pouvoir ou le pouvoir de la qualification », p. 79.

Christophe CARON, « Dialogues informels sur la propriété intellectuelle », p. 87.

Isabelle DAURIAC, « Libéralité conjugale et avantages matrimoniaux : l'épreuve du droit transitoire », p. 97.

Georges DECOCQ, « Réflexions sur l'influence doctrinale », p. 111.

Pascale DEUMIER, « De l'usage prudent des « usages honnêtes ». Réflexions sur un - éventuel - malentendu », p. 119.

Philippe DUBOIS, « L'intelligibilité de la loi », p. 135.

Patrick DE FONTBRESSIN, « Une propédeutique juridique au secours de la démocratie », p. 145.

Jean-Pierre GASTAUD, « Libres propos sur l'échange et le partage dans l'ordre sociétaire », p. 157.

Michel GRIMALDI, « Le contrat et les tiers », p. 163.

Mohamed HAMOUDA, « Heurts et bonheur de la pensée juridique en droit musulman. Voyages à travers les sources du droit musulman », p. 183.

David HIEZ, « La clause de conscience ou la conscience source du droit ? », p. 209.

Christophe JAMIN, « La doctrine : explication de texte », p. 225.

Pierre-Gabriel JOBIN, « L'exécution forcée en nature du contrat au Québec. Les sources du droit remise en question », p. 235.

Patrice JOURDAIN, « Faut-il recodifier le droit de la responsabilité civile ? », p. 247.

Patrick JULLIARD, « Phénix et ses cendres : le standard minimum de droit international », p. 257.

Naoki KANAYAMA, « Qu'est-ce que le "civil" ? De la Révolution française au Code civil », p. 273.

Jean-Pierre KARAQUILLO, « Règles de droit et tribunal arbitral du sport. Réflexions sur une construction contentieuse du pluralisme juridique », p. 293.

Yves LE ROY et Marie-Bernadette SCHOENENBERGER, « Lecture "stéréoscopique" de l'article 1er du titre préliminaire du Code civil suisse », p. 303.

Rémy LIBCHABER, « La notion de mariage civil », p. 325.

Philippe MALINVAUD, « Les sources du droit de la construction. À propos du renouvellement des sources du droit », p. 343.

Antoine MAZEAUD, « Les sources du droit du travail à l'épreuve du dialogue social », p. 355.

Denis MAZEAUD, « La politique contractuelle de la Cour de cassation », p. 371.

Nicole-Claire NDOKO, « Les mystères du régime matrimonial en droit camerounais », p. 397.

Marc NICOD, « Un droit venu d'ailleurs : la loi étrangère désignée par la règle de conflit », p. 417.

Caroline PELLETIER, « Quinze ans après : l'efficacité des avis de la Cour de cassation p. 429.

Stéphane PIEDELIEVRE, « remarques sur l'évolution actuelle des sources du droit bancaire », p. 441.

Marie-Claude PREMONT, « Le dilemme leplaysien aux sources du droit social français et québécois », p. 459.

Abdelwaheb REBAÏ, « La classification des sources du droit social français et québécois », p. 459.

Estelle SCHOLASTIQUE, « L'image d'une cassation : l'arrêt Metaleurop (Com. 19 avril 2005) », p. 503.

Jean-Louis SOURIOUX, « Le bon législateur selon Portalis », p. 515.

Catherine THIBIERGE, « Sources du droit, sources de droit : une cartographie », p. 519.

Olivier TOURNAFOND, « Considération sur les nouveaux arrêts de règlement à partir de quelques exemples tirés du droit des obligations et du droit de biens », p. 547.

Jacques VANDERLINDEN, « Pluralisme juridique radical, révélation et *common law* anglaise », p. 583.

Georges VERMELLE, « Après le bicentenaire du Code civil, supplément de regard. De seconde main sur douze pieds », p. 599.

Frédéric ZENATI-CASTAING, « Le Code civil et la coutume », p. 607.

503. Joinet (Louis), 2015

« En hommage à Louis Joinet : La justice transitionnelle : enjeux et expériences »,
***Les Cahiers de la Justice*, vol. 3, 2015 (nº 3), 180 p. (8 contrib.)**

Tribune

Fabrice HOURQUEBIE, Jean-Louis GILLET et Denis SALAS, « En hommage à Louis Joinet, pèlerin de la justice transitionnelle », p. 315.

Dossier : « La justice transitionnelle : enjeux et expériences »

Fabrice HOURQUEBIE, « Les processus de justice transitionnelle dans l'espace francophone : entre principes généraux et singularités », p. 321.

Noémie TURGLS, « La justice transitionnelle, un concept discuté », p. 333.

Jean-Pierre MASSIAS, « Politique, politisation et justice transitionnelle », p. 343.

Kora ANDRIEU, « La politique de la justice transitionnelle : concurrence victimaire et fragmentation du processus en Tunisie », p. 353.

Corina DUQUE AYALA, « Le rôle des cours suprêmes dans le processus de justice transitionnelle en Colombie », p. 367.

Nicodème BARRIGAH-BENISSAN, « Les auditions de la Commission vérité, justice et réconciliation (Togo) », p. 385.

Denis SALAS, « La transition démocratique sur la scène judiciaire : vers une justice restaurative ? », p. 395.

504. Josserand (Louis), 2014

Un ordre juridique nouveau ? : Dialogues avec Louis Josserand,
Paris : Mare & Martin, cop. 2014

L'ORDRE SOCIAL

Catherine FILLON, « Louis Josserand, le sens humain du droit ou de la vie à l'œuvre », p. 11.

LES ÉQUILIBRES DE L'ORDRE SOCIAL

Louis D'AVOUT, « La "fonction sociale" des droits selon et depuis Josserand », p. 29.

Dominique FENOUILLET, « La personne humaine dans le commerce juridique », p. 43.

Emmanuel DOCKES, « Sur la reconstitution d'un droit de classe », p. 75.

LES PILIERS DE L'ORDRE SOCIAL

LA FAMILLE

François CHENEDE, « Louis Josserand, L'avènement du concubinat », p. 87.

William DROSS, « Le formalisme des libéralités », p. 109.

LA PROPRIÉTÉ

François BROCHU, « La protection des droits par la publicité foncière », p. 133.

Nicolas BINCTIN, « Les propriétés collectives : l'exemple des biens intellectuels », p. 163.

LES OBLIGATIONS

LES CONTRATS

Thomas GENICON, « Les mobiles dans les actes juridiques du droit privé. Réflexions contemporaines à partir de l'ouvrage de Louis Josserand », p. 181.

Jean-Pascal CHAZAL, « La protection de la partie faible chez Josserand, ou la tentative de maintenir le compromis républicain », p. 227.

Pascal ANCEL, « Dirigisme contractuel et publicisation du contrat », p. 245.

Philippe DELEBECQUE, « Journées Josserand – "Aperçu général des tendances actuelles de la théorie des contrats" », p. 259.

LA RESPONSABILITÉ CIVILE

Stéphanie PORCHY-SIMON, « "L'arrêt mercier : suites... et fin ?" », p. 269.

Jean-Sébastien BORGHETTI et Philippe BRUN, « La responsabilité du fait des choses a-t-elle fait son temps ? », p. 283.

Philippe JESTAZ, « Un ordre juridique nouveau ? », p. 301.

505. Journès (Claude), 2017

L'ordre critique du droit : mélanges en l'honneur du professeur Claude Journès,
Toulouse ; Lyon : Éditions l'Epitoge, 2017

PREMIERE PARTIE : LE DROIT CRITIQUE DE L'ORDRE SOCIAL

Serge BASSET, « La primauté du droit vue du monde anglophone », p. 29.

Francine DEMICHEL, « La tyrannie du corps "heureux" ou l'irrésistible ascension du pouvoir médical », p. 37.

Ahmed MAHIOU, « À propos des crimes coloniaux : le cas de la guerre d'Algérie », p. 49.

Jacques MICHEL, « Avec le temps… », p. 63.

Marie-Christine PIATTI, « Dialogue avec mon jardinier. La figue et le droit », p. 75.

Hugues PUEL, « Quels fondements pour un humanisme séculier ? », p. 89.

Messaoud SAOUDI, « Les "contrôles au faciès" devant l'autorité administrative et judiciaire. Vers la fin du profilage ethnique discriminatoire ? », p. 103.

DEUXIEME PARTIE : LE DROIT CRITIQUE DE L'ORDRE POLITIQUE

Jean-Luc ALBERT, « Les lanternes des morts », p. 117.

Christophe ARROUDJ, « Prétentions et dissonances de la loi sur le renseignement », p. 127.

Jean-Louis AUTIN, « Gouvernement constitutionnel et gouvernement révolutionnaire. Retour sur la pensée de Robespierre », p. 157.

Paul BACOT, « La grande pyramide de la République gaullienne », p. 167.

Stéphane CAPORAL-GRECO, « Politique de John Le Carre », p. 175.

Robert CHARVIN, « Plaidoyer pour une VI^e^ République », p. 197.

Jean-Claude GENIN, « Domaine public et domaine privé dans le droit romain des eaux ou de l'importance des traités des arpenteurs pour la connaissance de ce droit », p. 215.

Jean-Jacques GLEIZAL, « De la coopération décentralisée à l'Action Internationale des Collectivités Territoriales (AICT) », p. 241.

Hubert GOURDON, « Le "gouvernement des juges" dans la doctrine des publicistes des Années 30 : le cas Lambert », p. 255.

Geoffrey HARE, « Alphonse Daudet & la politique », p. 271.

Alain-Serge MESCHERIAKOFF, « Le Conseil constitutionnel législateur », p. 291.

Henri OBERDORFF, « La nouvelle régionalisation en France », p. 303.

Renaud PAYRE, « L'énigme de la comparaison. Retour sur la catégorie de « gouvernement local » à travers les échanges franco-britanniques de la première moitié du XX^e^ siècle », p. 315.

Guillaume PROTIERE, « Le gouvernement des mondes virtuels : avatar de la démocratie ? », p. 329.

506. Jouve (Edmond), 2010

***Vers un monde nouveau : mélanges, textes et documents offerts au Professeur Edmond Jouve*, Bruxelles : Bruylant, 2010, 3026 p. (166 contrib.)**

Tome I^er^

1. Les relations internationales

Ammarra ABDUSSALAM, « Les nouveaux accords de paix : Essai de qualification », p. 67.

Marc AICARDI DE SAINT-PAUL, « La Chine, le Japon et l'Afrique entre convergence et spécificité », p. 89.

Michèle ALLIOT-MARIE, « Vers un monde plus sûr ? », p. 103.

Eugène BERG, « Le terrorisme : nouvel enjeu et défi international », p. 145.

Malick BOUMEDIENE, « De l'État social à l'État libéral : L'exemple de la protection sociale en France », p. 163.

Boutros BOUTROS-GHALI, « Crise et réforme des Nations Unies », p. 181.

Michel BOUVIER, « Lutte contre la pauvreté et bonne gouvernance », p. 189.

Pierre BRAND, « Coopération décentralisée et transfrontalière », p. 209.

Patrick BRUNOT, « Les faux amis de l'Amérique », p. 215.

Jlali CHABIH, « Réflexion sur le pouvoir financier International », p. 219.

Pascal CHAIGNEAU, « De l'hégémon américain », p. 249.

Robert CHAPUIS, « Le monde et nous », p. 259.

Robert CHARVIN, « La doctrine et le principe de souveraineté dans l'ordre international. Notes Critiques », p. 273.

Guy FEUER, « À propos de l'impératif d'équité dans les relations Nord-Sud », p. 287.

Jean FISSORE, « Monaco et la mer », p. 295.

Michel DE GUILLENCHMIDT, « Où va l'Ukraine ? », p. 301.

Raniero LA VALLE, « Information et droit », p. 311.

Aïcha MOAMMAR KADHAFI, « Quel nouvel ordre mondial ? », p. 323.

Adamou NDAM NJOYA, « Nouvelle éthique des Relations internationales », p. 335.

Bertrand NEZEYS, « Mondialisation et division des pouvoirs dans la démocratie », p. 355.

Abdelaziz NOUAYDI, « La réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies », p. 381.

Raymond RANJEVA, « L'article 9 du Statut de la Cour internationale de justice », p. 389.

Roland WEYL et Monique PICARD-WEYL, « "Nous, Peuples des Nations Unies...", le message révolutionnaire de la Charte », p. 395.

2. L'Europe et la Méditerranée

Camille ABOUSSOUAN, « Le retour attendu de la démocratie au Liban », p. 411.

Jean-Paul BLED, « Les institutions européennes jugées par le général de Gaulle », p. 429.

Marie CLARET DE FLEURIEU, « Le Levant et la Syrie ottomane, la Sublime Porte et les débuts de la Question d'Orient », p. 439.

Claude-Albert COLLIARD, « Le général de Gaulle et la construction de l'Europe "L'œuvre est d'une importance fondamentale" », p. 445.

Jean-Pascal DI SAVONA, « "À l'ami si cher" », p. 447.

Emmanuel DUPUY, « Processus de Barcelone, une Union pour la Méditerranée », p. 469.

Maurice DUVERGER, « Préface de *Le général de Gaulle et la construction de l'Europe* », p. 495.

Rachid EL HOUDAIGUI, « L'ancrage à l'Union européenne Un projet constant de la politique étrangère du Maroc », p. 499.

Jean-Pierre FERRIER, « Edmond Jouve, le Liban et la paix au Proche-Orient », p. 511.

Dumitru Andreiu Petre FLORESCU et Paul COMAN, « Sur l'évasion fiscale en Roumanie », p. 525.

Thierry GARCIN, « L'Union européenne et l'avenir du Continent », p. 541.

Marie-Hélène GILMAN, « Gambetta et la Méditerranée », p. 553.

Annie GRUBER, « Turquie - Europe, les longues fiançailles », p. 571.

Mohieddine HADHRI, « La Méditerranée et l'avenir du dialogue Nord-Sud », p. 585.

Roland HUREAUX, « Charles de Gaulle, père de l'Europe », p. 601.

Florence JEAN, « Les aspirations à l'intégration d'une société multiconfessionnelle, le Liban », p. 607.

Mohamed O. Sidya O. KHABAZ, « La perception de la sécurité en Méditerranée à travers la coopération entre le Maghreb et l'Europe à l'aube du XXIe siècle », p. 617.

Mustapha LEGZOULI, « Réflexions sur le Maroc et les questions de sécurité en Méditerranée », p. 637.

Marie L. PELLEGRIN, « Consortium des universités euro-méditerranéennes et des pays du sud (CUEM) », p. 645.

Robert PONCEYRI, « Les Français et l'Europe entre indifférence et hostilité (1972-2005) », p. 651.

Patrick RAMBAUD, « La contribution du juge communautaire à la réalisation du marché intérieur. Le cas des banques et des assurances », p. 673.

3. L'Afrique, le Maghreb, les Caraïbes, le Monde arabe et le Tiers Monde

Walid ARBID, « L'Union européenne est-elle capable de devenir une force politique stabilisatrice au Moyen-Orient ? », p. 687.

Jamal ASMI, « L'arabe est-il une langue morte ? », p. 701.

Jean-Léon AUGUSTE, « De Saint-Domingue à Haïti », p. 729.

Dominique BANGOURA, « Femmes, conflits et pouvoir en Afrique », p. 735.

Abou al-Fadhl Mohammed BENHENDA, « La conception du droit islamique des Nations », p. 757.

Roland BLANQUER, « Avocat en Algérie », p. 783.

Oumarou BOUBAKARI, « La surveillance du FMI au Cameroun », p. 789.

Raoul-Philippe DANAHO, « Haïti: un destin exceptionnel de grandeur et d'infortune », p. 807.

Guy A. DELBES, « L'abandon des accords Sykes-Picot. Une tragédie pour le Proche-Orient », p. 811.

Simone DREYFUS, « Gabriel Féral, un Français chez les nomades de Mauritanie », p. 819.

Mohamed ELHARARI, « Le droit positif libyen entre dépendance et autonomie », p. 829.

Jacques FAME NDONGO, « La problématique du développement du Tiers Monde entre espoir et appréhension », p. 849.

Pierre GENY, « À propos du cinquantenaire des indépendances africaines », p. 863.

Benoît GOUDOTE, « Le concept du pouvoir et de l'autorité dans les sociétés traditionnelles en Afrique », p. 871.

Lionel JOSPIN, « Le plaidoyer passionné d'Edmond Jouve en faveur du Tiers Monde », p. 885.

Rana KHAROUF-GAUDIG, « L'hydropolitique au Moyen-Orient face au droit international », p. 889.

Guy-Cédric KLOUVI, « Les relations entre la France et le Togo de 1960 à l'arrivée au pouvoir de G. Eyadéma », p. 909.

Edem KODJO, « Préface de Edmond Jouve, *L'Organisation de l'Unité africaine* », p. 919.

Edem KODJO, « L'économie mondiale en question : Globalisation ou endogénéité ? Le cas de l'Afrique », p. 927.

Guy LANDRY-HAZOUME, « Les élections en Afrique », p. 945.

Joëlle LE MORZELLEC, « La *Minustah* et le processus électoral en Haïti », p. 963.

Christian LOCHON, « Avec Edmond Jouve sur les routes du Yémen », p. 977.

Gene M. LYONS, « Ouvrir l'étude des Relations Internationales. La voie française », p. 989.

Ahmed MAHIOU, « Compte rendu du manuel *d'Edmond Jouve, Relations internationales du Tiers Monde* », p. 1005.

Gilbert MANGIN, « Le magistrat d'Outre-mer », p. 1009.

Juan MARIATEGUI, « À propos du livre d'Edmond Jouve *Relations internationales du Tiers Monde* », p. 1019.

Omar MASSALHA, « Palestine : la solution de "deux peuples-deux États" », p. 1031.

Michel MATHIEU, « Le système judiciaire de l'Arabie saoudite », p. 1045.

Clément MBOM, « Proverbes africains », p. 1067.

Le Mong NGUYEN, « L'immigration vietnamienne en France », p. 1085.

Fouad NOHRA, « La pensée politique arabe moderne et l'exigence démocratique », p. 1097.

Mohammed Rida NOUR, « Stratégie de développement du Sud. Quelques propositions », p. 1115.

Ahmad Said NUFAL, « La France et le problème du Proche-Orient », p. 1133.

Ahmed Salem OULD BOUBOUTT, « Libre propos sur la réforme judiciaire dans les pays en transition démocratique », p. 1147.

Joseph OWONA, « L'irruption mondiale du constitutionnalisme islamique au XXI^e^ siècle », p. 1161.

Jean-Paul PASTOREL, « La Libye dans le concert des Nations », p. 1175.

Nadine PICAUDOU, « Constitution double. La tradition constitutionnelle arabe, un héritage méconnu », p. 1197.

Michel RAIMBAUD, « Afrique du Sud, Zimbabwé, destins mêlés ? », p. 1219.

Charles SAINT-PROT, « Sur la politique arabe de la France », p. 1243.

Annick THEBIA-MELSAN, « Une diaspora "poreuse à tous les souffles du monde" », p. 1273.

Charles ZORGBIBE, « Sécurité africaine », p. 1283.

Hammad ZOUITNI, « La politique islamique du Maroc 1969-2004 », p. 1295.

4. Droits de l'Homme, droit des peuples, droit au développement

Karima BELKACEM et Lotfi OULED BEN HAFSIA, « Du droit international économique au respect des droits de l'Homme », p. 1315.

René CHIROUX, « Une péripétie dans la décolonisation de l'Algérie. La loi-cadre du 5 février 1958 », p. 1325.

René COSTE, « La promotion du "développement humain intégral" par la papauté contemporaine », p. 1341.

Denis FADDA, « Le droit à l'alimentation, une arme nouvelle contre l'insécurité alimentaire », p. 1353.

Djovi GALLY, « Jean-Paul II et les droits de l'Homme. L'anthropologie chrétienne du pape », p. 1375.

Mbara GUERANDI, « La diplomatie de développement au service des États africains », p. 1387.

Raymond GUILLANEUF, « Droit des peuples et universalisme », p. 1409.

Zalmai HAQUANI, « Le droit du peuple afghan à disposer de lui-même », p. 1417.

Maurice KAMTO, « Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes », p. 1425.

Narcisse MOUELLE-KOMBI, « Le droit des peuples à la paix et à la sécurité », p. 1445.

Louis SABOURIN, « La mondialisation a-t-elle vidé de son sens initial le droit international du développement ? », p. 1463.

Tom Amadou SECK, « Grandeur et limites du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) », p. 1483.

Tome 2

5. La Communauté et la Francophonie

Paul BLANC, « Une farandole francophone », p. 1527.

Gérard CONAC, « La Communauté: une courte expérience, une transition utile, une étape vers la Francophonie », p. 1539.

Oumar GAYE, « Réflexions sur l'observation de l'élection présidentielle aux Seychelles (2006) », p. 1555.

Guy Claude KOUAKOU, « La protection juridictionnelle des agents et fonctionnaires internationaux de l'AIF », p. 1571.

Xavier MICHEL, « Les équations de la Francophonie à l'aube du XXIe siècle », p. 1613.

Philippe SUINEN, « Droit de la Francophonie et droit des minorités », p. 1633.

6. Nadaillac-de-Rouge, le Quercy et l'Occitanie

Jacques AUGARDE, « Ils ont fait l'Occitanie ! », p. 1655.

Max AUSSEL, « Première mention de Dégagnac, Gourdon et Brive trouvée dans la correspondance de Ruricius, évêque de Limoges (485-507?) », p. 1667.

Paul BOISSET, « Edmond Jouve, ses racines », p. 1675.

Bernard CHOULET, « "Le nom de Payrac aux quatre coins du monde" », p. 1695.

Henri CONSTANT, « Notre évêque rend hommage au nouveau béatifié », p. 1697.

Henriette DORION-SEBELOUE, « L'aventure occitane de Gaston Monnerville », p. 1699.

Alain DUBRULLE, « Quand le Lycée Gambetta avait une âme », p. 1703.

Raymond GUITARD, « Parler occitan? Oui, mais avec qui ? », p. 1711.

Georges HACQUARD, « Une des gloires d'Occitanie, le Chevalier de Florian », p. 1717.

Laurence HELIX-JOUVE, « De l'amour profane à l'amour sacré. Le cas de la lyrique occitane », p. 1731.

Charles HELOU, « Le Liban en Dordogne », p. 1747.

Dominique JEAN-MALVY, « Edmond Jouve sur la "Radio RFM Quercy/Rouergue" », p. 1751.

Jeanne-Luce MARCOULY, « Le Quercy en terre occitane berceau du Professeur Edmond Jouve », p. 1755.

Annie MONZAT-CHARNAY, « Gourdon-en-Quercy une ville de Consulat », p. 1775.

Charles MOULY, « Le phénomène "Catinou" », p. 1787.

Suzanne ODIN, « Femmes célèbres du Lot », p. 1799.

Xavier ROUSSILLON, « Racines de pierres », p. 1805.

Paul DE LANDES DE SAINT PALAIS D'AUSSAC, « Seize ans de correspondance en Occitanie, 1830-1846 », p. 1809.

Philippe DE SAINT ROBERT, « Chateaubriand et l'Occitanienne », p. 1819.

Pierre VALLIN, « Autour de l'Occitanie. Itinéraires et engagements », p. 1829.

7. Politique, droit, religion, sciences, arts et lettres

Abdel Salam Ali AL-MEZOUGHI, « À la recherche de "l'Homme nouveau" », p. 1841.

Guy ANKERL, « La coexistence des sphères de civilisations. De l'État-Nation à l'État-Civilisation », p. 1843.

Marc BALDY, « Anatole de Monzie, seigneur de la politique, hérétique plein d'idées », p. 1855.

Maurice BARBIER, « L'attitude de Vitoria à l'égard des Indiens », p. 1861.

Jacques BARRAT, « Quelle stratégie pour la diversité culturelle ? », p. 1869.

François BELLEC, « La dimension maritime de l'image de la France », p. 1895.

Christian BIGAUT, « Le statut des anciens présidents de la République », p. 1909.

Carmen BOUSTANI, « Les territoires du féminin dans le roman libanais francophone », p. 1927.

Francis BOYE-CONSTANT, « Charles de Gaulle - Jean Moulin », p. 1939.

Tony BRAM'S et Bernard DELMAS, « "Francophonie couleurs du monde" », p. 1949.

Jean-Paul BUFFELAN-LANORE, « La théorie des ensembles mathématiques revue par un juriste », p. 1951.

André CABANIS et Michel-Louis MARTIN, « Voyages, voyages... », p. 1957.

Bernard CHANTEBOUT, « Le communautarisme et la République. Pour une célébration consciente du 14 juillet », p. 1971.

Jacques CHEVRIER, « Corinna Bille, un univers familier et inquiétant », p. 1983.

Marie-Claude CITEAU, « L'animisme chez les Bushi-Nengués de Guyane », p. 1991.

Jean-Pierre COT, « Éloge du colonialisme ? À propos de l'article 4 de la loi du 23 février 2005 », p. 1999.

Derek EL ZEIN, « Les médias aux États-Unis et leur influence dans les tiers-mondes », p. 2015.

Bernard ÉMONT, « Acadie: de quelques écrits à l'émergence d'une littérature », p. 2025.

Francis HAMON, « Quelques réflexions sur la parité politique », p. 2041.

Vincent JOUVE, « Edmond Jouve, romancier », p. 2057.

Edmond KWAM KOUASSI, « L'homme et la nature : Adversaires ou partenaires ? », p. 2065.

Jean LAVERGNAT, « Les cahiers de la confiance », p. 2105.

Michel LELONG, « Le dialogue entre religions est-il un facteur de paix ? », p. 2115.

André MAMAN, « Les femmes françaises dans une société d'inégalités. Liberté et démocratie », p. 2121.

Pierre MARTIAL, « Guy Georgy, du Quercy-Périgord à l'Afrique », p. 2133.

André-Hubert MESNARD, « Les idées stratégiques du général de Gaulle face aux événements mondiaux », p. 2145.

Jean METELLUS, « Toussaint Louverture, le précurseur », p. 2155.

Zéini MOULAYE, « La poésie pastorale au Mali : Une poésie bleue », p. 2171.

Jean NOUVEL, « Manifeste de Louisiana », p. 2183.

Roger NOUVEL, « "La plus importante décision, en France au XX^{e} s., dans le domaine scolaire" », p. 2193.

Aleksander PATRZALEK et Adam SULIKOWSKI, « De la création du droit par les cours constitutionnelles », p. 2201.

Alain PLANTEY, « La République du général de Gaulle », p. 2217.

Jean-François POLI, « L'homme et le désert à travers la vie de Lawrence d'Arabie », p. 2223.

Bernard POUJADE, « Valéry Giscard d'Estaing et la notion de consensus », p. 2231.

Anne-Florence QUINTIN, « Nancy Cunard, militante et sociologue du droit des peuples », p. 2239.

Eva-Maria SCHOOFS-KENTNER, « Tendances de l'art contemporain en France et en Allemagne », p. 2251.

José SOBRECASES, « Le Théâtre de l'Esprit François Augiéras en Périgord », p. 2257.

Albert TEVOEDIRE, « De Simon de Cyrène à Jean-Paul le Grand », p. 2287.

Jean-Luc VANNIER, « En souvenir de la venue d'Edmond Jouve au pays du Cèdre », p. 2293.

Christiane VEAUVY, « La Méditerranée dans la littérature Provençale (XIX^{e}-XX^{e} s.) », p. 2303.

507. Juglart (de) (Michel), 1986

***Aspects du droit privé en fin du 20e siècle : Études réunies en l'honneur de Michel de Juglart,* Paris : Librairie générale de droit et de jurisprudence : Monchrestien : Éd. techniques, 1986, 446 p. (34 contrib.)**

DROIT CIVIL

Jean-Michel AUBOUIN, « La demande "appelée reconventionnelle" dans le divorce pour rupture de la vie commune », p. 3.

Jean-Paul et Yvaine BUFFELAN-LANORE, « Droit privé, droit public, et analyse de contenant », p. 11.

Aurelian IONASCO, « La nature juridique du droit de copropriété », p. 21.

José Luis Lacruz BERDEJO, « *La mujer brava del vendedor de inmueles* », p. 31.

Henri MAZEAUD, « Le droit de la famille face aux progrès de la science médicale », p. 45.

Alain PIEDELIEVRE, « Le matériel et l'immatériel. Essai d'approche de la notion de bien », p. 55.

Pierre RAYNAUD, « Les deux familles, réflexions comparatives sur la famille légitime et la famille naturelle », p. 63.

DROIT COMMERCIAL

Michel CABRILLAC, « Monétique et droit de paiement », p. 83.

Yves CHARTIER, « La preuve commerciale après la loi du 12 juillet 1980 ou Le législateur propose et la loi dispose », p. 95.

Jean DERRUPPE, « Les pièges du bail commercial en 1984 », p. 107.

Jacques DUPICHOT, « regards sur le "nouveau" juriste d'entreprise et la gestion du risque juridique », p. 121.

Jacques EL-HAKIM, « Arbitrage et tiers-monde », p. 141.

Lucien M. MARTIN, « L'information de la caution », p. 155.

Roger SAINT-ALARY, « Regards sur le cautionnement mutuel », p. 171.

DROIT RURAL

Alberto BALLARIN, « Nouvelles réalités du droit agraire espagnol », p. 189.

Antonio CARROZZA, « La décodification du droit agraire italien », p. 205.

Jean-Pierre DELMAS-SAINT-HILAIRE, « Un jour le droit pénal des villes rencontra le droit pénal des champs », p. 215.

Alberto GERMANO, « L'exploitation familiale agricole », p. 235.

Joseph HUDAULT, « La conversion automatique du vigneronnage se heurte-t-elle à une impossibilité manifeste ? », p. 245.

Jean-Dominique LASSAIGNE, « Contrôle des structures des exploitations agricoles et droit de propriété : réflexions sur une décision du conseil constitutionnel », p. 259.

Jehan DE MALAFOSSE, « Droit coutumier français et directive communautaire », p. 269.

René MALTERRE, « Un pionnier d'une nouvelle pédagogie », p. 279.

Paul OURLIAC, « Histoire et droit rural », p. 285.

DROIT MARITIME

Jean-Marie AUBY, « La décentralisation des ports maritimes », p. 299.

Kaj PINEUS, « Comment obtenir les garanties pour la rémunération due au sauveteur. (Un problème actuel) », p. 311.

Emmanuel DU PONTAVICE, « L'importation de vin par la voie maritime », p. 317.

Antoine VIALARD, « La qualification juridique des engins de servitudes portuaires », p. 339.

Jacques VILLENEAU, « L'assistance maritime à l'heure de la pollution », p. 355.

DROIT AÉRIEN

Roland DRAGO, « Nature juridique de l'espace hertzien », p. 363.

Jacqueline DUTHEIL DE LA ROCHERE, « Perspectives du droit de l'espace », p. 375.

Charles GIGNOUX, « Identification des victimes et chronologie de leur décès dans les catastrophes aériennes », p. 385.

Mircea MATEESCO-MATTE, « Les négociations soviéto-américaines sur la militarisation de l'espace : rappel de quelques données juridiques », p. 399.

Michel POURCELET, « Le non-recours à l'emploi des armes à l'égard des aéronefs civils en vol », p. 415.

Federico VIDELA ESCALADA, « La responsabilité civile des exploitants d'aérodromes », p. 421.

508. Julien (Pierre), 2003

La justice civile au vingt et unième siècle : mélanges Pierre Julien,
Aix-en-Provence : Edilaix, 2003

Coralie AMBROISE-CASTEROT, « Les prélèvements corporels et la preuve pénale », p. 9.

Jean-Pierre ARRIGHI, « La double qualité d'une personne morale : civile et commerciale », p. 22.

Jean BUFFET, « La sentinelle de la loi », p. 37.

Loïc CADIET, « L'exécution des jugements, entre tensions et tendances », p. 49.

Hubert CHARLES, « L'avenir du procès civil en droit de l'urbanisme », p. 71.

Robert CHICHE, « "Et pour quelques mètres carrés de plus..." », p. 81.

Pierre COLLOMB, « Le sportif a ses M.A.R.C., La conciliation sportive », p. 85.

Jean-Paul COSTA, « Les droits et obligations de caractère civil selon la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme », p. 103.

Jean-Marie COULON, « Un juge civil : à quel prix ? », p. 114.

Hervé CROZE, « Les procédures civiles gérées par les professionnels du droit », p. 123.

Fernand DERRIDA et André PERDRIAU, « Les irrecevabilités du pourvoi en cassation propres aux procédures de redressement et de liquidation judiciaires. Étude jurisprudentielle », p. 144.

Yvon DESDEVISES, « *Proximus, proxima, proximum* », p. 156.

Mélina DOUCHY, « Le procès civil et les affaires transfrontières : vers un espace judiciaire européen », p. 161.

Nathalie FRICERO, « Procès civil équitable et juge judiciaire : nouveaux pouvoirs, nouveaux devoirs », p. 182.

Serge GUINCHARD, « Peut-on être bouddhiste ou chrétien ou juif ou libre penseur ou franc-maçon et juge ? Réponse impertinente à une question mal posée sur l'indépendance et l'impartialité des juges appartenant à la franc-maçonnerie », p. 203.

Philippe HOONAKKER, « L'exécution immédiate ou de l'incohérence à la cohérence du droit à l'exécution », p. 209.

Anne LEBORGNE, « La procédure de saisie immobilière est-elle respectueuse des droits fondamentaux des parties ? », p. 219.

Christophe LEFORT, « L'appel des décisions du juge de l'exécution dans le droit des procédures collectives », p. 230.

Raymond MARTIN, « L'avocat, auxiliaire de Justice », p. 268.

Bernard MENUT, « Le gardien des saisies », p. 275.

Jacques NORMAND, « Dommage imminent et trouble manifestement illicite », p. 295.

Emmanuel PUTMAN, « Procès de la philosophie, philosophie du procès : lecture de "l'Apologie de Socrate", de Platon », p. 325.

Jean-Baptiste RACINE, « La technique de la "passerelle" en droit judiciaire privé », p. 354.

Jean-François RENUCCI, « L'adhésion de l'Union européenne des droits de l'Homme : actualité d'une vieille idée », p. 382.

Gabriel ROUJOU DE BOUBEE, « Quelques propos sur les récentes réformes de la procédure pénale, recueillis par Justinien Le Digeste (J.L.D.), grand reporter à la Gazette des chambres criminelles », p. 392.

Gilles TAORMINA, « Le droit à l'exécution forcée à l'épreuve des règles du contentieux administratif », p. 398.

Michel ZAVARO, « La conciliation dans le contentieux prud'homal », p. 415.

509. Julien-Laferrière (François), 2011

***Mélanges François Julien-Laferrière*, Bruxelles : Bruylant, 2011**

Bernadette AUBERT, « La remise de personnes à la demande d'un État étranger », p. 1.

Brigitte BASDEVANT-GAUDEMET, « L'interdiction de nommer un étranger aux fonctions ecclésiastiques sous l'Ancien Régime en France », p. 27.

Julien BOUDON, « Tocqueville, la démocratie en Amérique et l'impeachment aux États-Unis », p. 45.

Camille BROYELLE, « Le droit européen et le procès administratif », p. 59.

Jean-Yves CARLIER, « Citoyenneté : la fin du privilège de naissance? », p. 71.

Anne CASTAGNOS-SEN, « Le demandeur d'asile et son juge », p. 89.

Véronique CHAMPEIL-DESPLATS, « La déclaration universelle des droits de l'homme selon Norberto Bobbio », p. 107.

Jacques CHEVALLIER, « Les associations dans l'orbite du droit », p. 119.

Martin COLLET, « Aperçu de droit fiscal des étrangers : le régime des impatriés », p. 133.

François COLLY, « La commission indépendante chargée d'examiner les projets de délimitation des circonscriptions et de répartition des sièges de parlementaires prévue par l'article 25 de la constitution », p. 155.

Jean-Paul COSTA, « La Cour européenne des droits de l'homme et les étrangers », p. 189.

Maryse DEGUERGUE, « Regards sur les accommodements raisonnables au Québec », p. 203.

Françoise DREYFUS, « Juger en temps de guerre », p. 219.

Laurent FONBAUSTIER, « Brèves réflexions sur les splendeurs et misères d'un vieux couple : protection de l'environnement et droits fondamentaux », p. 231.

Norbert FOULQUIER, « L'exigence de la décision préalable, un avatar de la juridiction ministérielle? », p. 251.

Yves GAUDEMET, « L'égalité pour les riches (un quotient familial pour l'ISF?) », p. 271.

Bruno GENEVOIS, « Référé-liberté et droit d'asile », p. 283.

Ariette HEYMANN-DOAT, « Pour un enseignement du droit au lycée », p. 303.

Geneviève KOUBI, « Blogs juridiques et libres lectures du droit », p. 311.

Michel LAURAIN, « Vers une suppression des clauses d'exclusion? », p. 325.

Olivier LECUCQ, « Réflexions autour de la singularité du national », p. 343.

Jean-Michel LEMOYNE DE FORGES, « La condition des étrangers à Monaco », p. 361.

Danièle LOCHAK, « Comment on enseigne le droit des étrangers, petite plongée dans les manuels de "libertés" », p. 377.

Jean-Pierre MARGUENAUD, « Le droit de parler sa langue maternelle », p. 393.

Eric MILLARD, « Le droit au logement opposable, réflexions théorique et critique », p. 413.

Hélène MUSCAT, « La responsabilité du fait du contenu d'une décision de justice, réflexions liées à la position de la juridiction administrative », p. 429.

Pierre PACTET, « La démocratie et ses problèmes au début du XXIe siècle », p. 443.

Frédéric RAMEL, « Variations sur les figures de l'étranger », p. 451.

Serge SLAMA, « Vies et mort de la police des publications étrangères : Contribution à l'étude d'une histoire méconnue d'un combat pour l'égale liberté de la presse en France », p. 465.

Vincent TCHEN, « Les sources du droit des étrangers à l'heure de la codification : réflexions sur une frontière oubliée », p. 505.

Catherine TEITGEN-COLLY, « Le concept de pays sûr », p. 525.

Catherine WIHTOL DE WENDEN. , « L'armée française face à la diversité : une réflexion sur la citoyenneté », p. 577.

510. Jullien (André Damien Ferdinand), 1960-1961

« Mélanges en l'Honneur de Son Éminence le Cardinal Jullien »,
***Revue de droit canonique*, t. X, fasc. 3 et 4 et t. XI, fasc. 1, 1960-1961, 310 p. (17 contrib.)**

Vito BARTOCCERTI, « *Codicis I.C. emendatio a S. Pio XI circa leges et causas matrimoniales disposita anno 1938* », p. 9.

Octavian BEJAN, « *Una singulare prerogativa dei prototopi nell'antico diritto particolare della chiesa romana : la facolta di giuridicare tutte le cause in prima instanza* », p. 24.

Ludwig BENDER, « *Pater est is quem iustae nuptiae demonstrant* », p. 45.

Antoine BRIDE, « Le pouvoir du Souverain Pontife sur le mariage des infidèles », p. 52.

Pietro CIPROTTI, « *De matrimonii sanatione in radice questiones quaedam* », p. 102.

Jean Théodore DELOS, « Réflexions sur le problème des sources formelles du Droit », p. 117.

Jean DENIS, « La portée du c. 1127 », p. 126.

Gerard FRANSEN, « Une collection canonique de la fin du XI^e^ siècle », p. 136.

Jean GAUDEMET, « Orthodoxie et interpolations », p. 157.

Gabriel LE BRAS, « Le droit romain dans la littérature quodlibétique », p. 166.

Charles Lefebvre, « Un texte inédit sur la procédure rotale au XIV^e^ siècle », p. 174.

René METZ, « Les conciles oecuméniques et le Code de Droit canonique de 1917 », p. 192.

Klaus MÖRSDORF, « *Die Stellung der Laien in der Kirche* », p. 214.

Louis DE NAUROIS, « Les rapports entre l'Etat et les établissements d'enseignement privé », p. 235.

Gérardus ŒSTERLE, « *Ehen der Akatholiken in der kanonistischen Iurisprudenz* », p. 250.

Adam VETULANI, « La forme de la célébration du mariage en Pologne », p. 273.

Joseph BERNHARD, « Quelques aspects de l'Œuvre judiciaire de S.E. le Cardinal Jullien », p. 295.

511. Julliot de la Morandière (Léon), 1964

Études juridiques offertes à Léon Julliot de La Morandière,
Paris : Librairie Dalloz, 1964, 668 p. (46 contrib.)

Georges VEDEL, « Le décanat de Léon Julliot de la Morandière », p. 1.

Marc ANCEL, « Réflexions sur l'utilisation de la méthode comparative en droit pénal », p. 9.

Daniel BASTIAN et Alex WEILL, « Une tentative d'unification législative entre le droit Français général et le droit local d'Alsace et de Lorraine : le registre matrimonial », p. 23.

Henri BATIFFOL, « Réflexions sur une préface », p. 37.

Borislav T. BLAGOJEVIC, « La réserve dans le droit successoral yougoslave », p. 47.

Jean-Denis BREDIN, « Pour la réforme des réformes : remarques sur l'enseignement du Droit », p. 73.

Guillaume Hubert CAMERLYNCK, « La révision du contrat de travail », p. 89.

René CAPITANT, « De la nature des actes de gouvernement », p. 99.

René CASSIN, « Les activités législatives du Doyen Julliot de la Morandière, professeur et Conseiller d'État », p. 117.

Jean CHABAS, « Réflexions sur l'évolution du droit sénégalais », p. 127.

René DAVID, « Le concept d'arbitrage privé et les conventions internationales », p. 147.

E. A. FLEICHITZ, « Pourquoi nous avons traduit en russe le *Précis de Droit civil* de Léon Julliot de La Morandière », p. 169.

Berthold GOLDMAN, « La reconnaissance mutuelle des sociétés dans la Communauté économique européenne », p. 175.

Suzanne GRINDBERG, « Hommage à Monsieur Julliot de la Morandière, Doyen Honoraire de la Faculté de Droit et de Sciences économiques, Membre de l'Institut », p. 199.

Jean HEMARD, « L'évolution contemporaine de la réglementation de la concurrence », p. 203.

Roger HOUIN, « Pour une codification européenne du droit des contrats et des obligations », p. 223.

Viktor KNAPP, « Théorie du droit et Cybernétique », p. 233.

Jacques LEAUTE, « Les frontières du droit des contrats et du droit de la propriété en droit pénal spécial », p. 243.

Robert LE BALLE, « Réflexions sur la réforme de la quotité disponible entre époux », p. .la loi du 13 juillet 1963 », p. 253.

Gabriel LE BRAS, « L'originalité du droit canon », p. 265.

Maxime LETOURNEUR, « Quelques réflexions sur la codification en droit administratif », p. 277.

Georges LEVASSEUR, « L'action civile de la victime dans l'avant-projet de Code luxembourgeois de procédure pénale », p. 293.

Yvon LOUSSOUARN, « La convention de La Haye sur la loi applicable aux ventes à caractère international d'objets mobiliers corporels », p. 313.

Gérard LYON-CAEN, « Les caractères originaux du droit social européen », p. 325.

Gabriel MARTY, « Illicéité et responsabilité », p. 339.

Yvonne MARX, « Vingt-cinq ans d'expérience de la pratique du droit comparé », p. 351.

Henri MAZEAUD, « La vente du logement hypothéqué en garantie d'un prêt à la construction », p. 367.

Léon MAZEAUD, « La doctrine sociale de "*Mater et magistra*" : droit du travail et droit des sociétés », p. 379.

Kurt H. NADELMANN, « J. (Jean) Bouvier », p. 395.

Roger NERSON, « La "solennisation" de la vente d'immeubles », p. 401.

Håkan NIAL, « Les clauses pénales dans les contrats de vente internationaux », p. 417.

Yosiyuki NODA, « La conception du droit des japonais », p. 421.

Maurice PICARD, « Les clauses d'indexation dans l'assurance incendie », p. 451.

Jean RIVERO, « Sanction juridictionnelle et règle de droit », p. 457.

René RODIERE, « Codes maritimes nouveaux et projets de codes maritimes », p. 471.

André ROUAST, « L'apport de la Commission de révision du Code civil à la législation de l'adoption », p. 491.

René SAVATIER, « Cohésion des facultés de Droit et des Sciences économiques », p. 501.

Henri SOLUS, « La préoccupation d'ordre psychologique du Code de procédure civile », p. 511.

Gaston STEFANI, « Le domaine de la loi et du règlement en matière pénale », p. 531.

Kotaro TANAKA, « Du droit international au droit mondial », p. 547.

Tomohel TANIGUCHI, « La loi et la coutume au Japon », p. 571.

Louis TROTABAS, « La création des nouveaux ordres de juridiction et les attributions des conseils de l'enseignement », p. 583.

John H. TUCKER, « Tradition et technique de la codification dans le monde moderne : l'expérience de la Louisiane », p. 593.

André TUNC, « Pour un Conseil supérieur du droit privé », p. 617.

Marcel WALINE, « La théorie civile des obligations et la jurisprudence du Conseil d'État », p. 631.

David M. WALKER, « La codification du droit écossais », p. 645.

Ben Atkinson WORTLEY, « La Justice et l'Avocat », p. 655.

512. Junod (Charles-André), 1997

***Problèmes actuels de droit économique : mélanges en l'honneur du professeur Charles-André Junod,* Bâle ; Francfort-sur-le-Main : Helbing & Lichtenhahn ; Genève : Faculté de droit, 1997, 479 p. (23 contrib.)**

Andreas AUER, « Le droit à des conditions minimales d'existence : un nouveau droit social ? », p. 27.

Marino BALDI, « *"Wirksamer Wettbewerb" als Schutzobjekt des neuen schweizerischen Kartellgesetzes* », p. 49.

Jean-Paul CHAPUIS, « Quelques réflexions à propos de 1'entraide administrative internationale de la Loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières », p. 65.

François DESSEMONTET, « Les secrets d'affaires dans l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle liés au commerce », p. 87.

Mario GIOVANOLI, « Vers l'abolition du principe constitutionnel de la stabilité monétaire ? Quelques réflexions sur les dispositions sur la monnaie dans le projet de mise à jour de la Constitution fédérale du 20 novembre 1996 », p. 111.

Etienne GRISEL, « Les professions libérales organisées en corporation de droit public », p. 135.

Gérard HERTIG, « *Innovation and Law: A framework* », p. 155.

Peter KLAUSER, « *Wie sichert der Staat die Geldwertstabilitât? Gedanken zur Reform der Geldvergfassung* », p. 185.

Blaise KNAPP, « L'utilisation commerciale des biens de l'Étatpar des tiers », p. 213.

Alain Bruno LEVY, « L'avocat est-il un gérant de fortune ? », p. 245.

Pierre Louis MANFRINI, « Réflexions au sujet de l'indépendance des réviseurs bancaires », p. 259.

Nicolas MICHEL, « La réparation du préjudice du soumissionnaire évincé : De l'incompatibilité du droit suisse avec les directives communautaires », p. 279.

Georg MÜLLER, « *Wirtschaftspolitik und Steuerrecht : Zur Verfassungsmâssigkeit einer Staffelung der Biersteuer* », p. 309.

Peter NOBEL, « *Bankgeheirnnis und Rechtshilfe* », p. 325.

Xavier OBERSON, « Fiscalité et liberté économique », p. 343.

Jacques-André REYMOND, « La "*Flat Tax*" », p. 357.

Paul RICHLI, « *Staatsverschuldung und Wirtschaftsverfassung : Zum Sanierungskonzept des Bundesrates für den Bundeshaushalt* », p. 367.

Bernd SCHIPS, « La nouvelle loi fédérale sur les cartels du point de vue de la théorie économique de la concurrence », p. 389.

Léo SCHÜRMANN, « *Zur Verfassungsmassigkeit der Neuordnung der PTT-Gesetzgebung* », p. 397.

Luc THEVENOZ, « Les fondations de placement du deuxième pilier », p. 411.

RolfH. WEBER, « Le rôle de l'Étatdans les marchés des télécommunications », p. 433.

Jean-Baptiste ZUFFEREY, « La concurrence : un élément constitutif pour la réglementation des marchés boursiers », p. 453.

K

513. Kahn (Philippe), 2000

***Souveraineté étatique et marchés internationaux à la fin du 20e siècle : à propos de 30 ans de recherche du CREDIMI : Mélanges en l'honneur de Philippe Kahn*, Paris : Litec, 2000**

I. SUBVERSION DE LA SOUVERAINETÉ PAR LES OPERATEURS ÉCONOMIQUES

1. Échanges internationaux

Jean BART, « La *lex mercatoria* au Moyen-âge : mythe ou réalité ? », p. 9.

Eric LOQUIN, « Où en est la *lex mercatoria* ? », p. 23.

Alain PELLET, « La *lex mercatoria*, "tiers ordre juridique" ? Remarques ingénues d'un internationaliste de droit public », p. 53.

Jean-Michel JACQUET, « Le droit de la vente internationale de marchandises : le mélange des sources », p. 75.

Philippe FOUCHARD, « Arbitrages et modes alternatifs de règlement des litiges du commerce international », p. 95.

2. Investissement international

Charles LEBEN, « Quelques réflexions théoriques à propos des contrats d'États », p. 119.

Ali BENCHENEB, « Sur l'évolution de la notion d'investissement », p. 177.

Jean-Luc HERRENSCHMIDT, « Règne de l'économie de marché, déclin du service public », p. 197.

Emmanuel GAILLARD et Isabelle PINGEL-LENUZZA, « L'immunité de juridiction des organisations internationales : restreindre ou contourner ? », p. 205.

Brigitte STERN, « Le consentement à l'arbitrage Cirdi en matière d'investissement international : que disent les travaux préparatoires ? », p. 223.

3. Nouvelles techniques

Eric CAPRIOLI, « Aperçu sur le droit du commerce électronique (international) », p. 247.

Jean-Pierre CHAMOUX, « Internet : vers une véritable information sans frontière ? Nouvelles technologies et *lex mercatoria* », p. 281.

II. DÉPASSEMENT DE LA SOUVERAINETÉ PAR LES EXIGENCES DE LA COOPÉRATION INTERÉTATIQUES

1. Vers le développement de modes obligatoires de règlement des litiges dans les relations commerciales interétatiques

Hélène RUIZ-FABRI, « Le règlement des différends au sein de l'OMC : naissance d'une juridiction, consolidation d'un droit », p. 303.

Luiz Olavo BAPTISTA, « Continuité et innovation : le système de règlement des différends du Mercosul », p. 335.

2. L'internationalisation du droit des investissements

Mahmoud SALEM, « Investissement étranger et droit international », p. 367.

Thomas WAELDE, « *Multilateral Investment Agreements in the Year 2000* », p. 389.

Charles-Albert MICHALET, « L'évolution de la législation sur les investissements directs étrangers et la dynamique de la mondialisation », p. 433.

Didier LAMETHE, « Le financement de projets et leur organisation industrielle. L'exemple de la construction et de l'exploitation de centrales électriques », p. 453.

3. Internationalisation des marchés financiers et des monnaies

Georges BURDEAU, « L'Euro et l'évolution du droit monétaire international », p. 473.

Dominique CARREAU, « La souveraineté monétaire de l'État à la fin du XXe siècle : mythe ou réalité ? », p. 491.

Jean-Marc SOREL, « Les États face aux marchés financiers », p. 507.

Philippe LEBOULANGER, « L'arbitrage des litiges relatifs aux opérations sur les marchés financiers », p. 545.

4. Coopération interétatique et progrès technique

Jean CHAPPEZ, « Le téléphone mobile personnel par satellite », p. 561.

Jean-Bernard BLAISE, « Une cohabitation difficile : nationalité des sociétés et libre établissement dans la Communauté européenne », p. 585.

5. Vers une éthique des relations économiques internationales ?

Catherine KESSEDJIAN, « La norme juridique est-elle apte à lutter contre la corruption ? », p. 601.

Gérard FARJAT, « Les pouvoirs privés économiques », p. 613.

André HUET, « Droit pénal international et Internet », p. 663.

CONCLUSION

François RIGAUX, « D'un nouvel ordre économique international à l'autre », p. 689.

514. Kamto (Maurice), 2019

***Tribunaux régionaux et développement du droit international : En hommage au professeur Maurice Kamto,* Paris : Editions Pedone, 2019**

Jean D'ASPREMONT, « *Regional Courts and the Idea of an International Legal System* », p. 13.

Brusil Miranda METOU, « La Cour de justice de la CEDEAO et l'édification d'un "état de droit sous-régional" en Afrique de l'Ouest », p. 29.

Yenkong NGANGJOH-HODU, « *Regional Courts and International Trade Law* », p. 57.

Tarcisio GAZZINI, « *The Contribution of Regional Courts in the Development of International Investment Law* », p. 75.

Mutoy MUBIALA, « L'apport des cours régionales des droits de l'homme au droit international », p. 87.

Rostand BANZEU, « La Cour africaine des droits de l'homme et des peuples à l'épreuve de la clause facultative d'acceptation de la juridiction obligatoire d'une juridiction internationale par l'Étaten droit international », p. 93.

Carina CALABRIA, « *Transcontinental Indigenous Rights : Contributions of the Inter-American Court of Human Rights* », p. 111.

Hery Frédéric RANJEVA, « L'affaire Hissène Habré sous les regards des cours régionales », p. 137.

515. Kanté (Babacar), 2017

***Actualités du droit public et de la science politique en Afrique : mélanges en l'honneur de Babacar Kanté,* Paris : L'Harmattan Sénégal, 2017**

Martin BLEOU, « Le Concours d'agrégation des Sciences juridiques, politiques, économiques et de Gestion, organisé par le Conseil africain et malgache pour l'Enseignement supérieur (CAMES) », p. 31.

Moctar OUANE, « Éloge de l'amitié », p. 39.

Bernard DURAND, « L'eau fait société...pour les juristes aussi ! », p. 43.

1. DROIT CONSTITUTIONNEL.

Martin BLEOU, « La constitution et les crises en Afrique : la constitution jaugée », p. 59.

Markus BÖCKENFÖRDE, « *Constitutionnel review institutions in comparaison* », p. 73.

Djedjro Francisco MELEDJE, « Les distorsions entre la constitution et les pratiques jurisprudentielles dans l'interprétation par le juge constitutionnel ivoirien de ses attributions : le juge entre immobilisme et spéculations », p. 97.

Ismaila Madior FALL, « La réforme constitutionnelle de mars 2016 au Sénégal. Un hommage à l'œuvre du professeur Kanté », p. 111.

Alain ONDOUA, « Notule sur un angle mort du contentieux électoral au Cameroun: le contentieux des actes préparatoires aux élections nationales », p. 169.

Boubacar BA, « La destitution des chefs d'État : fortunes et infortunes d'une pratique aléatoire », p. 185.

Babacar GUEYE, « Le mandat unique : un mandat pour le Président de la République en Afrique », p. 205.

El Hadji MBODJ, « Émergence d'une culture constitutionnelle inclusive en Afrique ? Expérience vécue du processus d'élaboration DE la constitution de la République démocratique du Congo du 18 février 2006 », p. 221.

Frédéric Joël AIVO, « La constitution intérimaire du Soudan du Sud », p. 265.

Adama KPODAR, « Quand les colloques nous font nous rencontrer !!! Certaines idées fortuites sur le juge constitutionnel et le pouvoir politique en Afrique », p. 283.

Thomas FLEINER, « *What is legal reasoning?* », p. 297.

Ferdinand MELIN-SOUCRAMANIEN, « Babel contre la République ? À propos du projet de loi constitutionnelle du 31 juillet 2015 autorisant la ratification de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires », p. 315.

Lidija R. Basta FLEINER, « *Postmodern constitutionalism: at a crossroads or in decay?* », p. 333.

Mouhamadou Mounirou SY, « L'insoutenable arythmie de la notion de constitution. Analyse autour de la philosophie de Derrida et Habermas », p. 347.

El Hadji Omar DIOP, « Justice constitutionnelle et justice de l'intégration en Afrique », p. 381.

Abdou Aziz Daba KEBE, « Les réserves d'interprétation dans la jurisprudence constitutionnelle des États d'Afrique noire francophone », p. 425.

2. DROIT ADMINISTRATIF

Yves GAUDEMET, « Libre parcours dans le droit administratif français aujourd'hui », p. 475.

Césaire KPENONHOUN, « Hommage à l'artisan de l'unité de juridiction en Afrique noire d'expression française : 1983-2016 », p. 491.

Madjiguéne DIAGNE, « Brèves réflexions sur le contrôle de la légalité des actes administratifs par le juge sénégalais », p. 523.

Yédoh Sébastien LATH, « Le contentieux administratif dans le système ivoirien d'unité de juridiction : éléments d'une typologie », p. 537.

Sidy Alpha NDIAYE, « Le régime de sortie de vigueur des actes créateurs de droits illégaux en Afrique: le cas du Sénégal », p. 565.

Babacar DIAKHATE, « Enjeux de flexibilité et évolution du droit du licenciement au Sénégal », p. 603.

Demba SY, « Un demi-siècle de jurisprudence administrative au Sénégal : de l'émergence à la maturation », p. 619.

Mayacine DIAGNE, « Gouvernance de proximité et développement local : le chainon manquant de l'acte 3 de la décentralisation », p. 637.

Abdou Latif COULIBALY, « De l'art de mal légiférer au paradigme du mieux légiférer : contribution à la recherche d'une nouvelle gouvernance normative au Sénégal », p. 661.

Mouhamadou Moustapha AIDARA, « Brèves réflexions sur la portée de la loi portant code général des collectivités locales au Sénégal », p. 677.

3. DROIT COMMUNAUTAIRE/DROIT INTERNATIONAL

Ahmed Salem OULD BOUBOUTT, « L'Union africaine et les changements anticonstitutionnels de gouvernement. Libres propos sur certains aspects de la charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance du 30 janvier 2007 », p. 685.

Oumar Demba BA, « Les grands axes de la politique étrangère du Sénégal », p. 697

Alioune SALL, « L'accès à la cour de justice de la CEDEAO en matière de violation des droits de l'homme : quelques réflexions sur la qualité de requérant », p. 711.

Amar KEBE, « Atouts et limites de l'intégration dans le secteur des assurances dans la zone Cima : de la coassurance communautaire au marché unique », p. 727.

Papa Oumar SAKHO, « La cour suprême face au droit communautaire », p. 739.

4. SCIENCE POLITIQUE

Antoine TINE, « Jeux croisés : la politique à l'ombre du droit, et vice-versa ? Considérations sur une dialectique de la régulation sociale », p. 755.

Léopold DONFACK SOKENG, « État de droit, bonne gouvernance et développement : approche critique de trois décennies de réforme de l'État en Afrique », p. 797.

Alassane FALL, « Gouvernance et leadership en Afrique. Président Léopold Sédar Senghor du Sénégal : Quel genre de leader politique ? », p. 857.

Nicaise MEDE, « De la démocratie au développement ou du développement à la démocratie : propos liminaires sur un itinéraire ambigu », p. 867.

Alioune Badara FALL, « L'Afrique et le devoir d'oubli », p. 897.

Abdoullah CISSE, « Citoyenneté, éthique et leadership en Afrique », p. 915.

Papa Samba NDIAYE, « Genre et conflits : pourquoi les mécanismes des droits de la personne des Nations-Unies ne protègent-ils pas efficacement les femmes dans les situations de conflits armés ? Avec une attention spéciale sur la femme réfugiée africaine », p. 927.

516. Kaplan (Francis), 2020

Francis Kaplan philosophe : des contradictions indépassables,
Tours : Presses universitaires François-Rabelais, 2020, 697 p. (36 contrib.)

I - La vérité

Dominique FOLSCHEID, « La "méthode Kaplan" », p. 39.

Frédéric VENGEON, « L'éthique de la méthode ou le cartésien incertain », p. 53.

Stéphanie MARTINI, « Francis Kaplan ou la philosophie de l'exhaustivité », p. 65.

Françoise BARBARAS, « Francis Kaplan et la méthode géométrique », p. 77.

Geneviève EVEN-GRANBOULAN, « Du vrai au probable », p. 91.

Jean GAYON, « Pourquoi définir ? La question de l'essentialisme », p. 107.

Jean-Louis VIEILLARD-BARON, « La vérité et ses figures, par Francis Kaplan », p. 121.

II - Le temps et l'espace

Étienne KLEIN, « L'espace et le temps se suffisent-ils à eux-mêmes ? », p. 127.

Hervé BARREAU, « Sur la réalité et l'irréalité de l'espace et du temps », p. 145.

Bernard D'ESPAGNAT, « Divergences et convergences », p. 163.

III - L'homme

Yvon QUINIOU, « Y a-t-il une spécificité humaine de la morale et peut-on en rendre compte ? », p. 181.

François BREMONDY, « Parle et je te baptise ! », p. 189.

Dominique LAPLANE, « Controverse sur la pensée sans langage », p. 289.

Claude TAPIA, « Francis Kaplan, philosophe-polémiste », p. 307.

Georges CHAPOUTHIER, « Francis Kaplan sous le regard du biologiste », p. 319.

Jean-Pierre MARGUENAUD, «

La personnalité juridique des animaux à l'épreuve du langage représentatif : le désespoir du singe », p. 331.

Bernhard H.F. TAURECK, « La provocation des singes », p. 343.

IV - La vie

François BREMONDY, « Le concept manquant. La solution de Francis Kaplan au problème de la finalité biologique », p. 359.

Michel MORANGE, « Le problème de la vie », p. 399.

Alain SEGUY-DUCLOT, « Vie, mécanisme et finalité », p. 411.

V - La religion

Alain BESANÇON, « L'angoisse dans le christianisme du temps de la réforme protestante et catholique », p. 433.

Bernardo PEREZ ANDREO, « Agnosticisme et religion chez Pascal et Hume », p. 445.

François BREMONDY, « Apologie de l'édition de Francis Kaplan des *Pensées* », p. 457.

Philippe SELLIER, « Francis Kaplan éditeur des *Pensées* », p. 541.

Hélène BOUCHILLOUX, « Donner raison au vrai christianisme », p. 555.

Hélène MICHON, « Les raisons du cœur », p. 573.

Pierre MAGNARD, « D'étincelles en parataxes », p. 591.

Jean-François MARQUET, « Point, centre et milieu chez Pascal », p. 605.

VI - La politique

Thierry LETERRE, « Les *Propos sur les pouvoirs*. Politique d'Alain, regard de Francis Kaplan », p. 623.

Ingrid GALSTER, « Francis Kaplan face à Sartre », p. 633.

Claire PIGNOL, « *Les trois communismes de Marx* de Francis Kaplan », p. 641.

Thierry SUCHERE, « Réflexions sur le thème du salariat à partir de l'ouvrage de Francis Kaplan *Les trois communismes de Marx* », p. 659.

Bruno PINCHARD, « Un témoignage pour Francis Kaplan », p. 677.

Francis KAPLAN, « Pour en finir avec Heidegger ! », p. 683.

Francis KAPLAN, « L'Europe », p. 689.

517. Kayser (Pierre), 1979

***Études offertes à Pierre Kayser*, Aix-en-Provence : Presses universitaires d'Aix-Marseille, 1979, 957 p. (502 et 455) (44 contrib.)**

TOME I

Jacques AUDIER, « Vie privée et actes de l'État civil », p. 1.

Jean-Louis BERGEL, « "La loi du juge" : dialogue ou duel ? », p. 21.

Pierre BONASSIES, « Une nouvelle source doctrinale du droit français : la jurisprudence de la Cour de justice des Communautés », p. 43.

Jacques BORRICAND, « Le milieu carcéral à travers la littérature », p. 65.

Michel BORYSEWICZ, « Les règles protectrices du consommateur et le droit commun des contrats. Réflexions à propos de la loi no 78-23 du 10 janvier 1978 sur la protection et l'information des consommateurs de produits et de services », p. 91.

Fernand BOULAN, « Le secret de l'enquête et de l'instruction », p. 127.

Jean BOULOUIS, « Famille et droit constitutionnel », p. 147.

Roger BOUT, « La convention dite d'assistance », p. 157.

Michel CACHIA, « Le déclin de l'anonymat dans les sociétés par actions », p. 213.

Louis COUPET, « La liquidation anticipée du régime matrimonial dans le divorce sur demande conjointe », p. 225.

Marcel CREMIEUX, « Réflexions sur la peine privée moderne », p. 261.

René DAVID, « Perspectives d'un enseignement pluridisciplinaire : l'Institut universitaire européen de Florence », p. 309.

Charles DEBBASCH, « Les émissions de radiodiffusion et les droits des tiers : à propos de l'obligation de conservation des émissions », p. 325.

Henri DESBOIS, « La protection des artistes, interprètes ou exécutants, en France », p. 351.

Charles DURAND, « La consultation de commissions spéciales par Napoléon I^{er} », p. 365.

Fabio ELSENER, « Quelques aspects de l'histoire de l'Université de Tübingen et de sa Faculté de Droit de 1477 à 1977 », p. 387.

Michel-Henri FABRE, « Permanence des principes platoniciens du pouvoir et de la liberté à travers notre système politique », p. 399.

Louis FAVOREU, « Le Conseil constitutionnel et la protection de la liberté individuelle et de la vie privée : à propos de la décision du 12 janvier 1977 relative à la fouille des véhicules », p. 411.

Maurice FLORY, « Les droits culturels des travailleurs immigrés », p. 427.

André FRANÇON, « Le droit de suite des artistes : déclin ou essor ? », p. 437.

Raymond GASSIN, « Remarques sur l'astreinte en matière pénale », p. 447.

Louis R. F. GERMAIN, « Les origines helléniques de la notion de contrat », p. 471.

Yves GUYON, « De la distinction des sociétés et des associations depuis la loi du 4 janvier 1978 », p. 483.

TOME II

Pierre HEBRAUD, « Observations sur la notion du temps dans le droit civil », p. 1.

Alfred JAUFFRET, « L'extension du droit commercial à des activités traditionnellement civiles », p. 59.

Guy LAMBERT, « Introduction à l'examen de la notion juridique d'entreprise », p. 77.

Paul DE LA PRADELLE, « Une idée qui prend corps : la protection internationale de l'humanité », p. 101.

Georges LEVASSEUR, « La protection pénale de la vie privée », p. 107.

Yvette LOBIN, « L'astreinte en matière civile depuis la loi du 5 juillet 1972 », p. 131.

Marceau LONG, « Le secrétaire général du Gouvernement », p. 155.

Christian LOUIT, « Les relations entre l'administration fiscale et le contribuable tentatives de réconciliation d'un couple désuni », p. 177.

Jean MACQUERON, « Deux contrats d'entrepôts du 1 er siècle p. J-C.: T. Pomp. 7 et 44 », p. 199.

Jean-Claude MAESTRE, « Remarques sur les procédures utilisées pour réviser la Constitution en 20 ans de V^{e} République », p. 213.

Jacques MESTRE, « Les conflits de lois relatifs à la protection de la vie privée », p. 239.

Jean-Louis MESTRE, « Les fondements idéologiques de la critique de la justice », p. 257.

Henri MOREL, « La théorie du contrat chez les monarchomaques », p. 285.

Roger NERSON, « Les noms des personnages de romans », p. 303.

Loïc PHILIP, « La valeur juridique de la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789, selon la jurisprudence du Conseil constitutionnel », p. 317.

Jean PIVASSET, « Sur les apports de la psychologie à la connaissance politique quelques problèmes épistémologiques », p. 339.

Philippe RAYNAUD, « La présomption de paternité légitime devant la jurisprudence depuis la loi du 3 janvier 1972 », p. 355.

Jean RIVERO, « Sur le caractère exécutoire des autorisations administratives », p. 379.

Jean-Claude VENEZIA, « Réflexions sur le rôle de la volonté en droit administratif », p. 383.

René VERDOT, « Faut-il supprimer le règlement judiciaire ? Réflexions sur l'unification des procédures collectives de redressement des entreprises », p. 397.

Jean VINCENT, « Les pouvoirs du juge en matière de provision », p. 417.

518. Kellens (Georges), 2006

Une criminologie de la tradition à l'innovation : en hommage à Georges Kellens,
Bruxelles : Larcier, 2006, 585 p. (31 contrib.)

Criminologie comparée

Michel BORN et Claire GAVRAY, « Écosystème de la victimisation: le cas particulier du milieu scolaire », p. 21.

Philippe BOXHO, Lionel HOUGARDY et Pierre THYS, « D'une arme à l'autre...À propos d'un débat (presque) oublié sur les armes », p. 39.

Françoise DIGNEFFE, « Essai de criminologie clinique d'un processus génocidaire - Analyse de l'évolution des interrelations entre Hutus et Tutsis dans un village rwandais », p. 63.

Jacques FARSEDAKIS et Vasso ARTINOPOULOU, « La violence contre les femmes exercée par leurs conjoints ou compagnons - Données de la première recherche épidémiologique effectuée en Grèce », p. 81.

Ezzat A. FATTAH, « Le sentiment d'insécurité et la victimisation criminelle dans une perspective de victimologie comparée », p. 89.

Éric FLORENCE, « "Migrants aveugles" : luttes de classements et contrôle social dans la Chine des réformes économiques », p. 107.

Jean-François GERKENS, « De l'origine criminelle des obligations », p. 131.

André LEMAITRE, « Un cas d'école criminologique: la communication autour de la diffusion de l'Urban Audit 2005 », p. 139.

Philippe ROBERT et Renée ZAUBERMAN, « Insécurité et traitement policier des victimations », p. 147.

Grat VAN DEN HEUVEL, « Criminologie et réformes en Indonésie », p. 171.

Pénologie

Pierre-Henri BOLLE, « Les nouvelles règles pénitentiaires européennes - Premières réflexions et notes de lecture », p. 181.

Frédéric CLOSE, « De la peine et des incertitudes du pourvoi en cassation », p. 197.

Gérard DE CONINCK et Vincent SERON, « Entre science et humanisme: un criminologue dans les murs », p. 231.

Christian DEBUYST, « Dangerosité, tables de prédiction. La fausse clandestinité d'une notion », p. 251.

Jean DETIENNE, « De la réinsertion du système pénitentiaire », p. 267.

Lieven DUPONT et Greet SMAERS, « Les nouvelles règles pénitentiaires européennes et la loi de principes du 12 janvier 2005 concernant l'administration pénitentiaire ainsi que le statut juridique des détenus », p. 297.

Fabienne KEFER, « Le rôle prépondérant de la sanction financière et sa proportionnalité en droit pénal social », p. 323.

Guy LEMIRE, « Quelques réflexions sur le système pénal québécois », p. 335.

René LEVY, « Les grâces et les amnisties en France : un instrument de politique criminelle », p. 341.

Daniel MARTIN, « Les approches réparatrices de la détention dans le cadre de l'aide aux détenus », p. 373.

André NORMANDEAU, « Faut-il rétablir la peine de mort, à la lumière des événements terroristes de 1995 à 2005 ? », p. 397.

Tom DAEMS, Luc ROBERT, Achiel NEYS et Tony PETERS, « L'entrée de la victime dans l'espace pénitentiaire », p. 415.

Georges PICCA, « La menace de la sanction est-elle dissuasive pour le délinquant ? », p. 433.

Jean PRADEL, « Que faire des criminels dangereux? - Approche comparative », p. 441.

Françoise TULKENS et Michel VAN DE KERCHOVE, « La nature et les contours de la peine. Regards croisés sur la jurisprudence interne et internationale », p. 453.

Aude VERVOIR, « Modifications récentes de la loi du 8 avril 1965 relative à la protection de la jeunesse », p. 475.

Délinquance d'affaires

Luc BIHAIN, « Responsabilité des administrateurs et dirigeants : principes », p. 495.

Henri-D. BOSLY, « L'amende administrative: une alternative adéquate en droit pénal de l'entreprise », p. 519.

Michaël DANTINNE, « Banqueroutes : Le tourbillon de l'infamie ? », p. 535.

Michel FRANCHIMONT, « Le temps de la justice - La grande délinquance d'affaires et la durée du procès pénal », p. 549.

Adrien MASSET et Ann JACOBS, « Les ventes pyramides ou en boule de neige : escroqueries avérées d'un genre spécial », p. 563.

519. Kerchove (Gilles), 2021

***La lutte contre le terrorisme : ses acquis et ses défis : Liber Amicorum Gilles de Kerchove,* Bruxelles : Bruylant, 2021, 1086 p. (72 contrib.)**

I. GILLES DE KERCHOVE DANS TOUS SES ÉTATS

Anne DEL MARMOL, Arnaud, Thomas et Antoine DE KERCHOVE, « Jack Bauer », p. 39.

Francis DELPEREE, « Gilles de Kerchove, dans tous ses états », p. 45.

Melchior WATHELET, « Souvenirs de ma collaboration avec Gilles de Kerchove », p. 55.

Emmanuel BARBE, « Gilles de Kerchove, agitateur d'idées depuis 1995 », p. 59.

Anne WEYEMBERGH, « Gilles de Kerchove, Directeur de thèse et indispensable relais entre la recherche et la pratique de l'espace pénal européen », p. 69.

Roland GENSON, « CATS, COMIX, TFCP #GdK/kve Souvenirs et rencontres, 1999-2009 », p. 75.

Christiane HÖHN, « *Ten years working with Gilles de Kerchove: An inside view from the team* », p. 87.

Olivier ONIDI et Jorge BENTO SILVA, « *"The Nutcracker"* », p. 107.

Magnus RANSTORP, « *"Mr Mission Impossible": EU Counter-Terrorism Coordinator Gilles de Kerchove* », p. 113.

II. COOPÉRATION CONTRE LE TERRORISME AU SEIN DE L'UE

Bernard CAZENEUVE, « La lutte contre le terrorisme en Europe passe par un renforcement de la coopération entre les États membres », p. 135.

François MOLINS, « Droit pénal européen et terrorisme: regard français », p. 143.

Clemens LADENBURGER, « Évolution ou révolution ? Cadre institutionnel et opérationnel de la sécurité intérieure européenne, 20 ans après Tampere et la Convention européenne », p. 157.

Charles ELSEN, « Retour aux sources: la coopération TREVI », p. 175.

Hans G. NILSSON, « *Gilles de Kerchove and the Framework Decisions on terrorism and on the European Arrest Warrant* », p. 189.

Jim CLOOS, « *The search for European strategic autonomy: The role of the European Council* », p. 199.

Gijs DE VRIES, « *EU Counterterrorism Policy 2005-2020* », p. 217.

Jörg MONAR, « *The EU as a counter-terrorism actor: Is there a "capability-expectations" gap?* », p. 253.

Catherine DE BOLLE, « *Furthering* Fraternité*: Europol and the EU Counter-Terrorism Coordinator* », p. 269.

Detlef SCHRÖDER, Detlef NOGALA et Stefano FAILLA, « *Training Contra Terrorism) - CEPOL's contribution in a European law enforcement perspective* », p. 281.

Frédéric BAAB, « Du Conseil de l'Europe à Eurojust, ou le voyage de la Terre à la Lune », p. 297.

Fabrice LEGGERI, « *Making the European Border and Coast Guard a fully-fledged internal security actor* », p. 315.

Bernard BAJOLET, « Pour une relance du renseignement au service de l'Union européenne », p. 329.

Koen GEENS, « La relation complexe entre l'Union européenne, l'accès aux données et la finalité de sécurité nationale », p. 343.

Jean-Paul JACQUE, « Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne », p. 361.

Koen LENAERTS, « Reconnaissance mutuelle et respect des droits fondamentaux dans l'espace pénal européen », p. 383.

Françoise TULKENS, « Lutte contre le terrorisme à l'épreuve des mesures dérogatoires », p. 409.

Lars BAY LARSEN, « *Terrorism and the right to international protection: The case-law of the Court of Justice of the European Union (CJEU)* », p. 421.

III. COOPÉRATION INTERNATIONALE

Vladimir I. VORONKOV, « *Using multilateralism to defeat terrorism: The UN-EU partnership* », p. 443.

Michele CONINSX, « *The approach of the Security Council, and the United Nations as a whole, to countering terrorism and violent extremism* », p. 455.

Jean-Paul LABORDE, « Quel futur pour la lutte contre le terrorisme ? », p. 467.

Jürgen STOCK, « *INTERPOL's Global Early Warning System essential in combatting terrorism* », p. 479.

Peter MAURER, « *Counter-Terrorism, Principled Humanitarian Action, and International Humanitarian Law: ICRC's Perspective on Selected Issues* », p. 489.

Jamie SHEA, « *NATO's role in counter-terrorism: Window dressing or real added value?* », p. 505.

Zoe BAIRD, « *Reflections on the Importance of Transatlantic Dialogue to Prevent Terrorism* », p. 519.

Kenneth PROPP, « *Present at the Creation of EU-US Security Cooperation* », p. 525.

Bruce SWARTZ, « *Against Continental Drift. A Tribute to Gilles de Kerchove* », p. 539.

Sir Jonathan FAULL, « *Passenger Name Records and EU-US relations in the aftermath of 9/11* », p. 549.

John B. BELLINGER, III, « *Gaps in the Law: The Detention of Transnational Terror Suspects* », p. 557.

Richard BARRETT, « *Personal reflections on the impact of the terrorist threat post 9/11 on Western Security and Intelligence Agencies* », p. 571.

Michael CHERTOFF et Patrick BURY, « *Adapting Western Intelligence for the New Decade* », p. 587.

Soumeylou BOUBEYE MAIGA, « Perspective politique et géopolitique : Afrique: nouveau territoire du jihad ?) », p. 605.

Jérôme RIBAULT-GAILLARD, « Rôle des experts CT dans les délégations de l'Union européenne », p. 617.

Thérèse BLANCHET, « *Could using the EFTA surveillance and judicial pillar help the Schengen Associates deepen their cooperation with the EU in JHA matters?* », p. 623.

IV. AFFAIRES TRANSVERSALES

Ali SOUFAN, « *Lessons from History: How We Failed in the Fight Against Terrorism and How We Will Triumph* », p. 639.

Brian Michael JENKINS, « *Escalating Terrorist Violence and the Push for Prevention* », p. 655.

Nicolas HENIN, « Comment les Printemps arabes ont-ils produit du terrorisme ? », p. 677.

Thomas RENARD, « *The evolution of the policy response to jihadi returnees in Europe (2012-2020)* », p. 695.

Florence GAUB, « *The Future according to the Islamic State* », p. 711.

Matthew LEVITT, « *The Role of the Islamic State in the Assad Regime's Strategy for Regime Survival: How and Why the Assad Regime Supported the Islamic State* », p. 723.

Jonathan POWELL et Claire HAJAJ, « *The case for a third strand to the European counter terrorism strategy: Why the EU should consider talking to radical armed group* », p. 743.

Ferdinand GRAPPERHAUS, Dick SCHOOF et Pieter-Jaap AALBERSBERG, « *Counterterrorism in The Netherlands: A narrow definition and a broad approach* », p. 749.

Fernando GRANDE-MARLASKA, « *Victory over terrorism is possible. The lessons learnt in Spain are still valid today* », p. 763.

Joëlle MILQUET, « Renforcement des droits et de l'indemnisation des victimes d'actes de violence: l'autre visage de la lutte contre le terrorisme », p. 777.

Élisabeth PELSEZ, « Quel hommage mémoriel en faveur des victimes du terrorisme ? Réflexion à la lumière de l'expérience française », p. 789.

Peter R. NEUMANN et Rajan BASRA, « *Prisons And Terrorism: 5 Key Challenges* », p. 799.

Maryvonne LE BRIGNONEN, « Lutte contre le financement du terrorisme », p. 817.

Matthew BOGDANOS, Tess DAVIS et Elie CAVIGNEAUX, « *Trafficking of Cultural Heritage: A Global Problem* », p. 827.

Sir Rob WAINWRIGHT, « *The European Union's Response to Terrorism in the Age of Technology* », p. 831.

Andre LOESEKRUG-PIETRI, « *Which Technological Priorities for Europe's Strategic Autonomy?* », p. 843.

Emmanuel SALIOT, « *Mitigating the role of algorithmic amplification in promoting illegal and legal harmful content* », p. 855.

Julien CANTEGREIL, « Constellations, SSA et environnement spatial », p. 885.

V. PRÉVENTION, VALEURS, ÉDUCATION, CULTURE, ARTS

Vera JOUROVA, « *EU anti-terrorism strategy: Focusing on preventing radicalisation and fighting terrorist content online* », p. 905.

Fabrice DE KERCHOVE, « Prévention de la radicalisation violente : une affaire de familles », p. 917.

Muriel DOMENACH, « L'Europe qui protège face au terrorisme : un témoignage personnel sur les questions de radicalisation », p. 925.

Anne SPECKHARD et Molly ELLENBERG, « *Disrupting ISIS Recruitment with the Breaking the ISIS Brand Counter Narrative Project* », p. 939.

Hakim EL KAROUI, « Islamisme, au-delà du conflit avec l'Occident », p. 957.

Matthias BIESEMANS, « *"Divine truth versus falsehood": Contemporary Salafist ideological discourse and personal identity* », p. 963.

Bernard ROUGIER, « L'État islamique : al-Zarqawi, la norme et le territoire », p. 977.

Elisabeth GUIGOU, « Prévention de la radicalisation des jeunes du monde arabe à travers la culture et l'éducation », p. 991.

Amanda SPIELMAN, « *Out of sight, out of mind - The rise of unregistered schools in England* », p. 995.

Jean-Paul MARTHOZ, « Liberté de la presse, une arme contre le terrorisme », p. 1001.

Maurice WEYEMBERGH, « La littérature face au terrorisme », p. 1019.

520. Kerchove (van de) (Michel), 2014

« Penser par cas : Hommage à Michel van de Kerchove »,
***Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, vol. 73, 2014 (no 2), 170 p. (8 contrib.)**

François OST, « Hommage à Michel van de Kerchove. Cathédrale saints Michel et Gudule. 15 septembre 2014 », p. 5.

Études

Jean-François BOUDET, « L'économicité dans les discours du droit », p. 9.

Fabien GELINAS, Clément CAMION et Karine BATES, « Forme et légitimité de la justice – Regard sur le rôle de l'architecture et des rituels judiciaires », p. 37.

Dossier : Penser par cas

Jérémie VAN MEERBEECK, « Introduction : La balance entre Dieu et la créature », p. 75.

Jérémie VAN MEERBEECK, « Penser par cas… Et par principes », p. 77.

François OST, « Penser par cas : la littérature comme laboratoire expérimental de la démarche juridique », p. 99.

Jeremy PERELMAN, « Penser la pratique, théoriser le droit en action : des cliniques juridiques et des nouvelles frontières épistémologiques du droit », p. 133.

David FENNELLY, « Penser par cas : *A common law perspective* », p. 155.

521. Kerchove (van de) (Michel), 2011

***La peine dans tous ses états : hommage à Michel van de Kerchove*, Bruxelles : Larcier, 2011**

Françoise TULKENS, Yves CARTUYVELS et Christine GUILLAIN, « En guise d'introduction », p. 29.

Histoire, philosophie et politique de la peine

François OST, « Mesure pour mesure de Shakespeare: les lois pénales sont-elles faites pour être appliquées ? », p. 37.

Pierrette PONCELA, « De la diversité des sanctions juridiques. Variations sur le traitement différentiel des illégalismes », p. 67.

Jean DANET, « La peine entre logiques de la gravité et du risque dans la politique criminelle française contemporaine », p. 79.

Serge GUTWIRTH et Paul DE HERT, « Punir ou réparer? Une fausse alternative », p. 93.

Robert ROTH, « Le consensualisme dans l'exécution de la sanction: la dernière chance de la réhabilitation? », p. 115.

La peine en contexte international

Françoise TULKENS et Sébastien VAN DROOGHENBROECK, « La clémence pénale et les droits de l'homme », p. 125.

Damien VANDERMEERSCH, « La mesure de la responsabilité et de la peine en matière de crimes de droit international humanitaire », p. 149.

Anne WEYEMBERGH, « La peine dans l'Union européenne: quel équilibre entre reconnaissance mutuelle et rapprochement des législations ? », p. 163.

Évolutions et exécution de la peine

Marie-Aude BEERNAERT, « Les paradoxes du droit belge de l'exécution des peines », p. 191.

Philippe MARY, « Les lois pénitentiaires sont-elles faites pour entrer en vigueur ? », p. 201.

Gilles CHANTRAINE, « Les prisons sont-elles civilisées? », p. 219.

Jean-François CAUCHIE et Jean SAUVAGEAU, « Le deuil des proches de victimes au service de la pénalité. Quand livrer de la douleur met un peu de baume au cœur », p. 237.

Philippe ROBERT, « Peine, récidive et crise sécuritaire », p. 253.

Aux périphéries de la peine

Yves CARTUYVELS et Brice CHAMPETIER, « L'expert psychiatre et le juge face à l'expertise en défense sociale », p. 275.

Anne WYVEKENS, « La défense sociale en France. Un regard biculturel », p. 295.

Christine GUILLAIN, « Criminaliser, décriminaliser l'usage de drogues: une histoire sans fin », p. 317.

Dan KAMINSKI et Marie-Sophie DEVRESSE, « De la surveillance électronique à la surveillance électronique. Réflexions sur le pouvoir mystificateur du baguage », p. 337.

Pierre LASCOUMES, « Wilson - Création du délit de trafic d'influence », p. 355.

En guise de clôture

Michel VAN DE KERCHOVE, « La peine dans tous ses états », p. 363.

522. Kerchove (van de) (Michel), 2009

***Traduction et droits européens : enjeux d'une rencontre : hommage au Recteur Michel van de Kerchove*, Bruxelles : Facultés universitaires Saint-Louis, 2009, 687 p. (23 contrib.)**

PREMIÈRE PARTIE : LA PERTINENCE D'UNE RENCONTRE

1. LA TRADUCTION INTER-LINGUISTIQUE DANS DES DROITS EUROPÉENS

Karen MCAULIFFE, « La traduction dans l'office des juges européens », p. 39.

Geneviève TUTS, « La traduction dans l'office du législateur de l'Union européenne », p. 55.

Nicolas DE SADELEER et Anne-Lise SIBONY, « La traduction en droit positif: les régimes linguistiques en droitcommunautaire », p. 69.

2. LA TRADUCTION INTER-JURIDIQUE DANS LA CONSTRUCTION DES DROITS EUROPÉENS

Stéphanie FRANCQ, « La traduction du droit de l'Union européenne en droit national... et inversement », p. 111.

Emmanuelle BRIBOSIA et Sébastien VAN DROOGHENBROECK, « Emprunts et migrations entre le droit de l'Union européenne et le droit du Conseil de l'Europe », p. 133.

Loïc AZOULAI, « La jurisprudence de la Cour de justice et le paradigme de la traduction », p. 181.

François VAN DER MENSBRUGGHE, « La place du droit comparé dans la construction des droits européens », p. 201.

Michel VAN DE KERCHOVE et Anne WEYEMBERGH, « La transposition des normes européennes: transferts de sens et de pouvoirs - l'exemple de la décision-cadre du 13 juin 2002 relative à la lutte contre le terrorisme », p. 225.

Antoine BAILLEUX, « Les traductions de la Cour de justice - La libre circulation et ses dérogations entre domination, transposition et reconnaissance », p. 315.

3. LA TRADUCTION INTER-SYSTÉMIQUE DANS LA CONSTRUCTION DES DROITS EUROPÉENS

Sonia DESMOULINS-CANSELIER, « La transposition du discours scientifique dans le champ juridique», p. 319.

Ioannis LIANOS, « Transplants économiques en droit communautaire et le paradigme de la traduction : une approche paradigmatique », p. 355.

Nicolas BONBLED et Julie RINGELHEIM, « La transposition du discours de l'éthique dans le droit de la Convention européenne des droits de l'homme », p. 387.

Daniel DUMONT, « Les traductions de l'"activation" - La douce européanisation des systèmes nationaux de protection sociale », p. 443.

DEUXIÈME PARTIE : LA FECONDITÉ D'UNE RENCONTRE

1. LA TRADUCTION, UN NOUVEAU PARADIGME POUR LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE ?

Hugues DUMONT, « La traduction, ciment du "pacte constitutionnel européen" : Une relecture du débat sur la primauté du droit européen par rapport aux Constitutions nationales », p. 449.

Nicolas LEVRAT, « Le droit européen : de la traduction assistée au métissage », p. 489.

Charles COUTEL, « Europe et traduction - Dialogue avec François Ost », p. 515.

2. LA TRADUCTION, UN NOUVEAU PARADIGME POUR LE DROIT ?

Alain PAPAUX, « La théorie du droit renouvelée - La traduction, nouvelle matrice heuristique du phénomène juridique », p. 529.

Olivier JOUANJAN, « La traduction et la théorie structurante du droit », p. 549.

Mark VAN HOECKE, « Traduction et harmonisation européenne du droit », p. 569.

Frédéric GEA, « Dialogisme, interprétation et traduction en théorie du droit - Interactions paradigmatiques », p. 587.

3. LA TRADUCTION, UN NOUVEAU PARADIGME POUR LE DIALOGUE DES JUGES EN EUROPE ?

Koen LENAERTS, « Dialogues juridictionnels et traductions constitutionnelles dans l'Union européenne », p. 623.

Paul MARTENS, « La traduction : un point de vue bruxellois », p. 647.

CONCLUSIONS

François OST, « Conclusion », p. 661.

523. Kernaleguen (Francis), 2016

Mélanges en l'honneur de Francis Kernaleguen : liber amicorum,
Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2016

Partie I : Famille

Philippe PEDROT, « Le dépaysement contemporain du droit de la famille », p. 17.

Bénédicte BEVIERE-BOYER, « La famille, une entité à reconnaître juridiquement », p. 23.

Brigitte FEUILLET-LIGER, « L'incidence de la biomédecine sur la famille », p. 37.

Marie-Laure CICILE-DELFOSSE, « De quelques réflexions sur « une réforme de civilisation » en matière de filiation », p. 51.

Maria Claudia CRESPO BRAUNER, « La pluralité familiale en droit brésilien : l'invention du droit des familles », p. 67.

Véronique BOUCHARD, « Les contrats onéreux et les relations familiales... Vingt ans après », p. 77.

Raymond LE GUIDEC, « Divorces et liquidations-partages. Théorie et pratique des procédures », p. 89.

Marion DEL SOL et Sylvie MOISDON-CHATAIGNER, « Dépendance : et si nous parlions enfin d'anticipation ? », p. 99.

Didier TRUCHET, « A la recherche d'une responsabilité administrative en matière familiale », p. 119.

Partie II : Justice

Georges FOURNIER, « Droit fondamental d'alerte », p. 131.

Sylvain SOLEIL, « "Eclaircir la religion du Juge". L'expertise d'écritures et signatures en matière civile au XVIII^e^ siècle », p. 149.

Loïc CADIET, « Les conflits d'intérêts et les professions de justice. Approche de droit processuel », p. 165.

François LEBORGNE, « De quelques réflexions sur l'article 48 du Code de procédure civile, envisagé au travers de "la loi du maximum de différence entre le droit du Traité et la loi interne" », p. 191.

Edouard VERNY, « La composition pénale : la juste mesure », p. 217.

Partie III : Variétés

Marie-Yvonne CREPIN, « Un juriste breton du XVIII^e siècle, Poullain du Parc », p. 227.

Jean DANET, « Libres propos sur l'enseignement du droit, la représentation de l'excellence et le gâchis », p. 237.

François COLLART DUTILLEUL, « Propos sans prétention sur les ressources de la nature, de l'agriculture et de la procédure en Argentine », p. 247.

Cristina CORGAS-BERNARD, « Le chant du droit contemporain de la responsabilité civile », p. 257.

Gwenaëlle DURAND-PASQUIER, « La responsabilité du bricoleur cédant son bien », p. 269.

Philippe PIERRE, « Rugby et responsabilité civile. Petit abécédaire jurisprudentiel », p. 285.

Édouard RICHARD, « Un avant-goût de l'Argent, la question du rôle des syndicats dans le placement des titres de sociétés (fin du XIX^e siècle) », p. 293.

524. Kervégan (Jean-François), 2021

***La pensée et les normes : hommage à Jean-François Kervégan*,**
Paris : Éditions de la Sorbonne, 2021

PREMIÈRE PARTIE : Kant, Hegel et la normativité

Franck FISCHBACH, « Qu'est-ce que la vie éthique ? Un essai d'analyse », p. 9.

Élodie DJORDJEVIC, « Action et causalité. Remarques sur la conception hégélienne de l'imputation », p. 25.

Gilles MARMASSE, « Le débat sur la morale kantienne dans *Grâce et dignité* de Schiller », p. 49.

Geminello PRETEROSSI, « Entre Hegel et Schmitt », p. 63.

Robert B. PIPPIN, « Les consolations de l'absolu? À propos de L'effectif et le rationnel. Hegel et l'esprit objectif de J.-F. Kervégan », p. 77.

DEUXIÈME PARTIE : Penser les normes aujourd'hui

Emmanuel PICAVET, « Les normes, les institutions et l'effectivité paradoxale des principes rationnels », p. 93.

Isabelle AUBERT, « La réalité morale est-elle construite ? », p. 107.

Emmanuel RENAULT, « Critique sociale et connaissance », p. 125.

Catherine COLLIOT-THELENE, « Le contractualisme contemporain : quelles parties, à quel contrat ? », p. 145.

TROISIÈME PARTIE : Le travail des juristes

Olivier BEAUD, « Max Weber, les droits subjectifs et l'État. Quand un sociologue prend au sérieux le langage des juristes », p. 167.

Denis BARANGER, « L'évanescence de la norme. Essai sur l'instabilité ontologique du phénomène normatif », p. 185.

Mathieu CARPENTIER, « Un slogan pour une étiquette? Sur la séparation du droit et de la morale », p. 197.

Pierre-Yves QUIVIGER, « Une théorie institutionnelle du sujet de droit », p. 215.

QUATRIÈME PARTIE : Héritages hégéliens

Norbert WASZEK, « De l'Encyclopédie de Hegel à la création par les hégéliens de nouvelles disciplines scientifiques », p. 229.

Bruno HAAS, « Hegel théoricien du musée », p. 249.

Myriam BIENENSTOCK, « L'"esprit absolu" hégélien entre les XIX^e^ et XXI^e^ siècles », p. 267.

Olivier TINLAND, « Nietzsche, Hegel et les contradictions de "l'âme allemande" », p. 279.

Marcos NOBRE, « La Phénoménologie de l'esprit en tant que modèle philosophique », p. 297.

CINQUIÈME PARTIE : Retour sur un parcours

Jean-François KERVEGAN, « Normativité, juridicité, rationalité : un bilan », p. 317.

525. Kettani (Azzedine), 2018

Liber amicorum : mélanges en l'honneur du Professeur Azzedine Kettani,
s. l. : s. e., 2018, 766 p. (38 contrib.)

I- Réflexions sur les problèmes généraux

Abdelhamid AHMADY, « Le juriste face aux défis et enjeux du XXI^e^ siècle », p. 29.

Anna DE VITA, « Problématique des droits fondamentaux : la personne humaine sujet de droits et dans le droit », p. 67.

Jean-Louis DEWOST, « Mondialisation, révolution numérique, lutte contre le terrorisme et règle de droit », p. 79.

Alain LEVASSEUR, « *What difference, at this point, does it make ?* Au point où nous sommes, quelle différence cela peut-il faire? », p. 87.

Philippe LE TOURNEAU, « Menus propos sur le passage de la prévention au principe de précaution », p. 105.

Arnaud LIZOP, « Brèves remarques sur l'évanescence du Droit dans la gestion des dettes d'Etat », p. 135.

II- Les sources

Benoît MOORE, « La jurisprudence, source de droit: Réflexions comparatistes à propos de l'arrêt Bhasin c. Hrynew », p. 153.

Rodolfo SACCO, « Les sources du droit : l'acte, la pensée, la parole », p. 163.

III- Obligations et contrats

Maurice BENSADOUN, « L'équilibre contractuel », p. 179.

Radia BOUHLAL, « La dématérialisation du contrat en Droit Marocain », p. 193.

Amin HAJJI, « L'application des règles d'ordre public en droit marocain », p. 205.

Laurence KRIEF, « La preuve en droit pénal des affaires », p. 219.

Mohamed Saâd LAHLOU, « La responsabilité du commissionnaire de transport en droit marocain », p. 261.

IV- Les sûretés

Meriem BENIS, « Le droit de rétention : Moyen actif de protection et d'exécution du rétenteur ? », p. 293.

Hassania CHERKAOUI, « Sécurité et sûreté aériennes et maritimes: quelles responsabilités ? », p. 313.

Zineb KETTANI, « Les sûretés et leur efficacité en droit marocain », p. 333.

V- Droit européen

Mauro BUSSANI, « Un code européen des contrats d'affaires : une réponse civiliste au défi de la mondialisation », p. 359.

Bénédicte FAUVARQUE-COSSON, « Les interactions entre les systèmes juridiques. Réflexions sur le rôle du droit européen dans la réforme française des contrats », p. 369.

Joël MONEGER, « Un code civil européen : entre l'utopie de l'unité et le respect de la diversité », p. 381.

Hugues KENFACK, « Retour sur l'indemnisation des passagers aériens en Europe : les apports de la jurisprudence récente », p. 405.

VI- Droit international

Ali KAIROUANI, « Le risque en Afrique au prisme du droit international des investissements », p. 419.

Françoise MONEGER, « La jurisprudence française sur la Convention de La Haye relative à la loi applicable en matière d'accidents de la circulation routière », p. 431.

VII- Droit comparé

Gilberto BOUTIN, « La liberté de tester en droit international privé panaméen », p. 447.

Jorge Sánchez CORDERO, « La perspective mexicaine dans le processus d'acculturation juridique », p. 469.

Diana DANKERS-HAGENAARS, « Les arrosages de Pélissanne et l'introduction de l'imprévision dans le droit civil français », p. 501.

Yves GAUDEMET, « Droit marocain et droit français: quelques propos erratiques sur le dialogue des droits », p. 513.

Mahmoud HASSEN, « Le Droit musulman en Tunisie et les tentatives modernistes en matière de statut personnel », p. 525.

Yves-Marie LAITHIER, « Que reste-t-il de l'illicéité de la clause pénale en droit anglais ? », p. 553.

Camille JAUFFRET SPINOSI, « Regard d'un comparatiste », p. 589.

VIII- Droits en mouvement

Jean-Louis BAUDOIN, « La réforme du code de procédure civile du Québec: Vers une nouvelle culture judiciaire », p. 609.

Philippe DUPICHOT, « La Cause et la Réforme du Droit Français des Contrats », p. 627.

Jean-Philippe FRUCHON, « Les avants contrats : Etat du Droit Français après la réforme du 10 février 2016 », p. 647.

Denis MAZEAUD, « La réforme du Droit Français des Contrats : évolution ou révolution ? », p. 663.

IX- Variétés

Mohamed Reda DERYANY, « La chute de l'empire civiliste. La faiblesse du droit civil face au droit financier », p. 691.

Mohamed ELMERNISSI, « Le groupe de sociétés à l'épreuve du droit de l'arbitrage, nouveau défi », p. 707.

Marie GORE, « Migrations et professions juridiques : libres propos », p. 739.

Michel GRIMALDI, « La sécurité juridique et le notariat », p. 743.

Hicham LAKHSSASSI, « Réflexion sur la protection des consommateurs en matière de comptes bancaires », p. 757.

526. Kherad (Rahim), 2021

Panser la guerre, penser la paix : Mélanges en l'honneur du professeur Rahim Kherad,
Paris : Editions Pedone, 2021

I. AFGHANISTAN

Marie-Sophie BERGER, « De la démocratie en Afghanistan », p. 17.

Arnaud LEBRETON, « L'exploitation des ressources naturelles en Afghanistan. D'illusions en désillusions », p. 49.

Florian AUMOND, « Le "rapatriement librement consenti" des citoyens Afghans vivant au Pakistan. Analyse juridique et critique d'une "solution durable préférable" », p. 61.

Catherine SCHNEIDER, « Les relations Union européenne - Afghanistan au prisme de la mission EUPOL. Afghanistan : un nouvel avatar des désillusions de paix ? », p. 87.

II. AFRIQUES

Hajer GUELDICH, « Contribution des pays du Maghreb à la commission de l'Union africaine pour le droit international (CUADI) », p. 109.

Muriel SOGNIGBE SANGBANA, « La protection des droits de l'homme par la Cour de justice de la communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest et le renforcement de l'Étatde droit dans la sous-région », p. 129.

Ahmed MAHIOU, « De quelques aspects de la double nationalité franco-algérienne », p. 149.

Mohamed MAHMOUD MOHAMED SALAH, « La liberté pour chaque Étatde choisir son système politique, économique, social et culturel est-elle toujours un principe du droit international ? », p. 159.

Madjid BENCHIKH, « Sous-développement et souveraineté des Etats », p. 175.

III. SITUATIONS DE CRISE

Evelyne LAGRANGE, « Le verbe et les armes. Réflexions sur les "lignes rouges" tracées en Syrie », p. 193.

Olivier CORTEN, « Les représentations hollywoodiennes de l'interventionnisme des Etats-Unis au Moyen-Orient : de *A(rgo)* à *Z(ero Dark Thirty)* », p. 219.

Dominique BREILLAT, « Peut-on parler d'intangibilité des frontières ? », p. 239.

Leila LANKARANI, « L'affaire de la secession de la Crimée et de Sébastopol de l'Étatd'Ukraine : qu'aurait dit la C.I.J. de ce "cas de figure" au nom du droit international ? », p. 251.

Jean-Marie RAINAUD et Anne RAINAUD, « À la recherche d'un équilibre imparfait : terrorisme et libertés », p. 269.

IV. LIGNES DE FRACTURE

Anne-Marie TOURNEPICHE, « Recours à la force et nouveaux enjeux de la conflictualité : Réflexions sur l'évolution des liens entre *jus ad bellum* et *jus in bello* », p. 289.

Robert KOLB, « La superposition du droit des conflits armés internationaux et non internationaux s'agissant d'un seul et même acte dans le cadre des conflits armés dits transnationaux », p. 299.

Aboubacar SIDIKI DIOMANDE, « La robotisation du champ de bataille », p. 307.

Rafaâ BEN ACHOUR, « La responsabilité du fait de la violation du droit international des droits de l'homme dans la conduite des opérations militaires », p. 315.

Gilbert ORSONI, « *Feuillets d'hypnos* (René Char). Journal d'une guerre asymétrique », p. 329.

Stéphane DOUMBE-BILLE, « Retour réflexif sur un tournant jurisprudentiel décisif : l'arrêt C.I.J. du 2 février 2018 », p. 341.

V. CROISEMENT DES DROITS

Bernard GAURIAU, « Brefs propos sur le contrat de travail international », p. 355.

Antony TAILLEFAIT, « Le droit international public, source du droit français de la fonction publique », p. 363.

Gaël ABLINE, « Du principe de fraternité », p. 375.

VI. PAIX FRAGILE

Emmanuel DECAUX, « Horizons perdus. Les trois agendas de Boutros-Ghali, vingt ans après », p. 391.

Nabil HAJJAMI, « La responsabilité de protéger et la sécurité humaine », p. 407.

Jean-Denis MOUTON, « Penser la paix dans un monde chaotique », p. 419.

Mohammed BEDJAOUI, « Le droit international, demain », p. 431.

527. Khushalani (Yougindra), 1988

Essais sur le concept de "Droit de vivre" : En mémoire de Yougindra Khushalani,
Bruxelles : Bruylant, 1988

I. DU DROIT A LA VIE AU « DROIT DE VIVRE »
I. FROM THE RIGHT TO LIFE TO THE « RIGHT TO LIVE »

Mikuin Leliel BALANDA, « Le droit de vivre », p. 31.

Héctor GROS ESPIELL, « *The Right to Life and the Right to Live* », p. 43.

Olivier VEYRAT, « Du "droit de vivre" comme concept éducatif dans l'enseignement des droits de l'homme », p. 55.

II. LE « DROIT DE VIVRE » EN TANT QUE CONCEPTION GLOBALISANTE ET EVOLUTIVE DES DROITS DE L'HOMME
II. THE « RIGHT TO LIVE » AS A COMPREHENSIVE AND EVOLUTIVE CONCEPT OF HUMAN RIGHTS

Alexandre KISS, « Un aspect du "droit de vivre" : le droit à l'environnement », p. 65.

Philip ALSTON, « *Some Notes on the Concept of the Right to Development*, », p. 74.

Francis DESSART, « Droit à la communication et « droit de vivre » », p. 85.

Horst KEITAU, « *Scientific and Technological Progress and Humanism* », p. 97.

I. H. Ph. DIEDERIKS-VERSCHOOR, « *Human Rights and Cosmic Space* », p. 111.

III. PROBLÈMES D'APPLICATION CATÉGORIELLE DU CONCEPT DE « DROIT DE VIVRE »
III. SELECTED PROBLEMS OF APPLICATION OF THE CONCEPT OF A « RIGHT TO LIVE »

Jacques MEURANT, « "Droit de vivre" et participation », p. 121.

Moctar CISSU, « *The "Right to Live" and the Protection of Migrant Workers at the International Level* », p. 133.

Paul ORIOL, « À propos du droit à la vie familiale des travailleurs immigrés en France en 1985 », p. 143.

Johannes VAN AGGELEN, « *The Consequences of Brain Drain for an Effective Realization of Everyone's "Right to Live"* », p. 157.

Adama DIENG, « Le "droit de vivre" dans le contexte africain », p. 181.

Tunguru HUARARA, « *The African Charter on Human and Peoples' Rights : A Significant Contribution to the Development of International Human Rights Law* », p. 191.

Hema Malini AUROKIUM, « Le droit à la différence dans son mode de vie: réflexions d'une femme du tiers monde », p. 205.

D. J. RAVINDRAN, « *Children and the "Right to Live"* », p. 213.

IV. RESPONSABILITÉ DES ÉTATS POUR LA PROTECTION DU « DROIT DE VIVRE »
IV. STATE RESPONSIBILITY FOR THE PROTECTION OF THE « RIGHT TO LIVE »

Dinah SHELTON, « *State Responsibility for Aiding and Abetting Flagrant Violations of Human Rights* », p. 221.

Michel VEUTHEY, « Le droit à la survie, fondement du droit humanitaire », p. 233.

Marc J. BOSSUYT, « *The Death Penalty in the "Travaux préparatoires" of the International Covenant on Civil and Political Rights* », p. 251.

Philippe RICHARD, « Droits de l'homme, paix et désarmement, éléments essentiels de la garantie du "droit de vivre" », p. 267.

528. Kirkpatrick (John), 2004

***Mélanges John Kirkpatrick*, Bruxelles : Bruylant, 2004, 1076 p. (48 contrib.)**

Thierry AFSCHRIFT, « Considérations critiques sur l'avis de la Commission des Normes comptables relatif à la détermination de la valeur d'acquisition d'actifs obtenus à titre onéreux ou à titre gratuit et sur ses conséquences éventuelles en droit fiscal », p. 1.

Marc BALTUS et Françoise BALTUS, « Est-il possible et souhaitable d'unifier la procédure en matière d'impôts sur les revenus et de T.V.A. ? », p. 35.

Laurent BARNICH, « La clause d'exception dans la proposition de loi portant le Code de droit international privé », p. 59.

Hakim BOULARBAH, « Ouvertures à cassation des décisions judiciaires et causes d'annulation des sentences arbitrales : brèves comparaisons sur le contrôle de deux catégories d'actes juridictionnels », p. 73.

André BRUYNEEL, « Les prospectus financiers : quelques réflexions », p. 111.

André CULOT, « L'administration de l'enregistrement, son passé, son présent et peut-être son futur », p. 139.

Alain DE NAUW, « L'entraide judiciaire pénale en matière fiscale après la Convention d'application de l'Accord de Schengen », p. 161.

Philippe DE PAGE et Bernard SARTEAU, « Le trust et la fondation face à certains aspects du droit belge », p. 177.

Xavier DIEUX, « La responsabilité civile des administrateurs ou gérants d'une personne morale à l'égard des tiers : une révolution de velours », p. 225.

Caroline DOCCLO, « Deux réflexions sur le régime des sociétés immobilières en Belgique », p. 243.

Jean DU JARDIN, « Le ministère public près la Cour de cassation, son impartialité au-delà – ou en dépit – des apparences », p. 261.

Daniel GARABEDIAN, « À Venise », p. 283.

Philippe GERARD, « Être ou ne pas être requis... », p. 295.

Jacques GHYSBRECHT, « La nature fiscale du droit d'auteur », p. 307.

François GLANSDORFF, « Les ordres professionnels, la publicité et le droit de la concurrence », p. 325.

Pol GLINEUR et Stéphane WILMET, « Propos sur l'efficacité, en matière d'impôt, des principes constitutionnels d'égalité et de non-discrimination », p. 343.

Michèle GREGOIRE et Marc-David WEINBERGER, « Dettes de la masse : définition et applications en clair-obscur. Le cas du précompte immobilier », p. 369.

Luc HINNEKENS, « La prévention de la double non-imposition dans les conventions bilatérales suivant le modèle de l'OCDE », p. 385.

Léon INGBER et Pierre-François DOCQUIR, « Internet : lieu commun ou véritable espace public ? », p. 425.

Patrick KELLEY, « *Revision of the US-Belgian Tax Treaty* », p. 439.

Dominique LAMBOT, « L'étendue des pouvoirs du juge en matière d'impôts sur les revenus », p. 457.

Dominique LEONARD, « La distinction entre le motif et le moyen, invoqués d'office par le juge, du point de vue des droits de la défense, d'après la jurisprudence de la Cour de cassation », p. 495.

Jacqueline LINSMEAU, « Le déroutement des ordres de virement », p. 515.

Jean-Pierre MAGREMANNE, « Les taxes locales et la taxation d'office », p. 545.

Jacques MALHERBE, « Les avatars de l'imposition des bonis de liquidation des actionnaires personnes physiques », p. 559.

Philippe MALHERBE, « Réflexions sur le régime fiscal de la *Societas Eurapaea* », p. 575.

Pierre MARCHAL, « La jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme et le système des Cours de cassation », p. 597.

Paul MARTENS, « Le fisc, le plaisir et la vertu », p. 611.

Jean-Pol MASSON, « Vive la liberté ! Le droit dans l'œuvre de Paul-Louis Courier », p. 641.

Christine MATRAY, « Concurrence de marques, de juges et de bons sentiments. Plaidoyer pour un code des droits intellectuels », p. 657.

Pascal MINNE, « Essai sur l'évolution de la planification fiscale internationale des sociétés belges », p. 675.

Simone NUDELHOLC, « L'obligation sans cause, l'obligation sur une fausse cause et l'erreur sur le mobile déterminant », p. 709.

Arnaud NUYTS, « Forum Shopping et abus du Forum Shopping dans l'espace judiciaire européen », p. 745.

Bernard PEETERS, « De l'effet externe de l'article 4, § 3, de la Convention modèle OCDE », p. 791.

Benoît PHILIPPART DE FOY, « L'arrêt Derwa. Une nouvelle limite au libre choix de la voie la moins imposée ? Un empiètement du pouvoir judiciaire sur la compétence du pouvoir législatif ? », p. 805.

Laurence PINTE, « Le régime fiscal des charges », p. 829.

Jean SACE, « Le droit au respect de la vie privée est-il un droit des vivants ? », p. 865.

Valérie SIMONART et Thierry TILQUIN, « Le "Ratchet" », p. 875.

Lucien SIMONT et Paul Alain FORIERS, « Deux questions en matière d'offre publique », p. 891.

Philippe TOUSSAINT, « L'acception des mots français en droit », p. 905.

Martin VAN BEIRS, « Spéculer est-il anormal ? », p. 915.

Stefaan VAN CROMBRUGGE, « *Enkele bijzonderheden van de nieuwe procedure inzake inkomstenbelastingen* », p. 935.

Pascale VANDERNACHT, « La section de législation du Conseil d'État, une institution en voie de disparition ? », p. 947.

Frans VANISTENDAEL, « Le principe d'égalité et les dispositions en matière de pensions dans la nouvelle Convention belgo-néerlandaise », p. 977.

Pierre VAN OMMESLAGHE, « "Corporate Governance". Considérations critiques », p. 993.

Denis WAELBROECK, « La compatibilité de systèmes fiscaux généraux avec les règles en matière d'aides d'État dans le Traité CE », p. 1023.

Nadine WATTE, « Les fonctions de l'ordre public international et les droits de l'homme », p. 1047.

529. **Kirkpatrick (John), 1999**

« Questions actuelles de fiscalité » à l'occasion du 30e anniversaire du troisième cycle en fiscalité de la Faculté de droit et en hommage au Professeur John Kirkpatrick.
***Revue de Droit de l'ULB*, vol. 19, 1999 (nº 1), 261 p. (10 contrib.)**

Daniel GARABEDIAN, Introduction », p. 7.

Benoit BAYENET, Valérie GILBERT et Françoise THYS-CLEMENT, « Analyse économique du fédéralisme belge », p. 9.

Marc DASSESSE, « L'application des droits de l'homme au droit fiscal par la voie du droit européen : le cas des amendes TVA », p. 53.

Axel HAELTERMAN, « Quelques réflexions sur la notion d'intérêts à la lumière de quelques nouveaux instruments de placement et de financement », p. 79.

Hasso PRAHL, « Les taxes d'effet équivalant à des droits de douane par rapport aux impositions intérieures », p. 91.

Daniel GARABEDIAN, « La réforme de la procédure fiscale contentieuse - Questions de droit transitoire », p. 109.

Stefaan VAN CROMBRUGGE, « *De gelijkheid in het fiscaal recht* », p. 143.

Paul DELESTINNE, « La neutralité fiscale des fusions et scissions après le vote de la loi du 22 décembre 1998 », p. 185.

Jacques GHYSBRECHT, « Le traitement fiscal des options », p. 205.

Jean-Paul SERVAIS, « Le droit fiscal général face à l'émergence des droits comptables particuliers », p. 237.

530. Kiss (Alexandre), 1998

***Les hommes et l'environnement : quels droits pour le vingt-et-unième siècle ? : études en hommage à Alexandre Kiss*, Paris : Éditions Frison-Roche, 1998**

I. - ASPECTS GENÉRAUX

Edith BROWN WEISS, « *The Changing Structure of International Law* », p. 3.

Jean CHARPENTIER, « L'humanité : un patrimoine, mais pas de personnalité juridique », p. 17.

Marie-Angèle HERMITTE, « Santé, environnement. Pour une deuxième révolution hygiéniste », p. 23.

Yoshio OTANI, « Un essai sur le caractère juridique des normes internationales notamment dans le domaine du droit humanitaire et du droit de l'environnement terrestre », p. 45.

Martine REMOND-GOUILLOUD, « L'autre Humanité », p. 55.

Dinah SHELTON, « *Nature in the Bible* », p. 63.

Henri SMETS, « Examen critique du principe pollueur-payeur », p. 79.

Budislav VUKAS, « *Recognition of States - European Practice in the Nineties* », p. 97.

II. - LES DROITS DE L'HOMME

Michael BOTHE, « Les droits de l'Homme et le droit de l'environnement : Procédures de mise en œuvre », p. 111.

Antônio Augusto CANÇADO TRINDADE, « *The Contribution of Recent World Conferences of the United Nations to the Relations Between Sustainable Development and Economic, Social and Cultural Rights* », p. 119.

Thomais DOURAKI, « Le secret médical : approche éthique et juridique européenne », p. 147.

Maurice FLORY, « À propos des doutes sur le droit au développement », p. 165.

Géza HERZEGH, « Droits individuels et droits collectifs (Mythes et réalités) », p. 171.

Péter KOVACS, « Le rôle de la jurisprudence et de la *soft law* dans l'élaboration des instruments de protection des minorités au Conseil de l'Europe », p. 189.

Nicolas VALTICOS, « La Cour européenne des droits de l'homme et sa spécificité judiciaire dans le cadre des différents systèmes de protection des droits de l'Homme », p. 207.

III. - LE DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

A. Droit international

Soukeina BOURAOUI, « Du droit méditerranéen de l'environnement comme dialogue possible entre l'Europe et le monde arabe? », p. 225.

Chantal CANS, « Tchernobyl, ou de l'influence du droit de l'environnement sur l'altération du principe de souveraineté », p. 231.

Stéphane DOUMBE-BILLE, « Droit international et développement durable », p. 245.

Pierre-Marie DUPUY, « À propos des mésaventures de la responsabilité internationale des États dans ses rapports avec la protection internationale de l'environnement », p. 269.

Jérôme FROMAGEAU, « Du droit transfrontalier à la protection de la biosphère », p. 283.

Alberto A. HERRERO DE LA FUENTE, « Protection de l'environnement et sécurité internationale », p. 297.

Philippe KAHN, « Les patrimoines communs de l'humanité : quelques réflexions », p. 307.

Maurice KAMTO, « Singularité du droit international de l'environnement », p. 315.

Philippe SANDS, « La Cour internationale de justice, la Cour de justice des communautés européennes et la protection de l'environnement », p. 323.

Tullio TREVES, « Le rôle du droit international de l'environnement dans l'élaboration du droit interne de l'environnement : quelques réflexions », p. 345.

B. Droit communautaire

Ludwig KRÄMER, « Droit à l'environnement et installations de déchets », p. 353.

Eckard REHBINDER, « Take-back and recovery obligations in the light of the EC Treaty », p. 367.

Mary SANCY, « La nouvelle directive IPPC : le recours au concept de meilleure technique disponible - Quelques réflexions », p. 381.

C. Droit interne et comparé

Michel DESPAX, « La loi n° 95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement», p. 391.

Claude LAMBRECHTS, « L'accès à la justice des associations de défense de l'environnement en Europe occidentale », p. 409.

Marie-José LITTMANN-MARTIN, « Les infractions relatives à l'environnement et la remise en état des lieux ordonnée par le juge pénal », p. 431.

Gilles J. MARTIN, « Le concept de risque et la protection de l'environnement : évolution parallèle ou fertilisation croisée? », p. 451.

Michel PRIEUR, « Les derniers essais nucléaires français en 1995-1996, un défi pour le droit », p. 461.

Heinhard STEIGER, « Remarques sur l'article 20a de la Loi Fondamentale Allemande », p. 479.

Louis-Paul SUETENS, « Le droit à la protection d'un environnement sain (Article 23 de la Constitution belge) », p. 489.

Jean UNTERMAIER, « Nous n'avons pas assez de droit! Quelques remarques sur la complexité du droit en général et du droit de l'environnement en particulier », p. 499.

Georges WIEDERKEHR, « Dommage écologique et responsabilité civile », p. 513.

IV. - LA PROTECTION DES RESSOURCES ET DES ESPÈCES

Jean-Pierre BEURIER, « Ressources communes et exploitation économique : la rupture (l'exemple des pêches en haute mer) », p. 529.

Janos BRUHACS, « Le régime international du Danube en cette fin de siècle », p. 541.

Françoise BURHENNE-GUILMIN, « L'accès aux ressources génétiques - Les suites de l'article 15 de la Convention sur la diversité biologique », p. 549.

Simone COURTEIX, « La pollution de l'espace extra-atmosphérique par des débris spatiaux », p. 563.

Maguelonne DEJEANT-PONS, « La stratégie paneuropéenne de la diversité biologique et paysagère », p. 583.

Cyrille DE KLEMM, « Voyage à l'intérieur des conventions internationales de protection de la nature », p. 611.

Mohamed Ali MEKOUAR, « Pastoralisme et environnement en droit comparé sub-saharien », p. 653.

Tullio SCOVAZZI, « Bref aperçu historique, juridique et moral sur la gestion des mammifères marins », p. 671.

531. <u>Knoepfler (François), 2005</u>

***Mélanges en l'honneur de François Knoepfler*, Bâle ; Genève ; Munich : Helbing & Lichtenhahn : Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel, 2005, 481 p. (27 contrib.)**

I. Droit international privé

Pierre MERCIER, « Droit communautaire et règles de conflit du droit international privé. Mariage d'amour ou de raison », p. 3.

François DESSEMONTET, « Les Principes UNIDROIT de 2004 pour les contrats commerciaux internationaux: comparaison avec le droit suisse », p. 33.

Ivo SCHWANDER, « *Zur Anknùpfung der Schuldvertrâge im IPR bei Fehlen einer Rechtswahl (objektive Anknùpfung)* », p. 49.

Simon OTHENIN-GIRARD, « Les actes illicites dans le projet de règlement européen sur la loi applicable aux obligations non contractuelles ("Rome II"). Quelques points de divergence et de convergence avec la LDIP », p. 69.

Roland RUEDIN, « La transformation internationale de société », p. 93.

Sylvain MARCHAND, « Les règles du droit suisse de la faillite internationale à l'heure des faillites européennes », p. 111.

Bernard DUTOIT, « Reconnaissance et exécution des jugements en matière civile et commerciale et des sentences arbitrales en Russie: du vieux vin dans de nouvelles outres ? », p. 129.

Jacques-Michel GROSSEN, « Reconnaissance d'un gouvernement étranger par la justice civile ? L'évolution de la pratique du Royaume-Uni », p. 141.

II. Arbitrage

Pierre LALIVE, « Du courage dans l'arbitrage international », p. 157.

François BOHNET, « Les conflits individuels de travail et les litiges en matière de bail et de droit de la consommation seront-ils arbitrables sous l'empire de la loi fédérale de procédure civile ? », p. 161.

Pierre A. KARRER, « La convention d'arbitrage en droit suisse. Forme, validité, portée », p. 177.

Bernard HANOTIAU, « *Joinder of parties and joinder of claims* », p. 191.

Franz KELLERHALS et Bernhard BERGER, « *Widerklage und Verrechnung nach den Swiss Rules of International Arbitration* », p. 207.

Yves DERAINS, « Le témoin en matière d'arbitrage international », p. 227.

Jean-François POUDRET, « Les mesures provisionnelles et l'arbitrage. Aperçu comparatif des pouvoirs respectifs de l'arbitre et du juge », p. 235.

Antonias DIMOLITSA, « Quid encore de la confidentialité ? », p. 249.

Philippe LEBOULANGER, « Principe de collégialité et délibéré arbitral », p. 259.

V.V. VEEDER, « *Still More On Arbitral Délibérations: An English Perspective* », p. 269.

Alexis MOURRE, « Le libre arbitre, ou l'aveuglement de Zaleucus (Variations sur l'arbitrage, l'ordre public et le droit communautaire) », p. 283.

Michael BUHLER et Sigvard JARVIN, « L'amiable compositeur: Peut-il laisser la question du droit applicable au fond indéterminée ? », p. 325.

Pierre TERCIER, « Pour les Commissions de conciliation ("*Dispute Boards*") », p. 337.

Denis OSWALD, « Pour une juridiction arbitrale spécialisée dans le sport », p. 355.

Philippe SCHWEIZER, « De l'articulation des voies de droit directes contre les sentences arbitrales internationales suisses », p. 375.

Henri-Robert SCHUPBACH, « Les voies de recours en matière d'arbitrage selon l'avant-projet de code de procédure civile », p. 401.

III. Droit comparé

Olivier GUILLOD et Noémie LIELLE, « Les voyages forment la jeunesse ou Tourisme et procréation médicalement assistée », p. 431.

Pierre WESSNER, « Les responsabilités environnementales et l'appréhension des risques de développement », p. 449.

Pierre-Henri BOLLE, « Dimensions, formes et évolution de la criminalité en Europe et principaux problèmes de sa prévention », p. 469.

532. Koering-Joulin (Renée), 2014

***Droit répressif au pluriel : droit interne, droit international, droit européen, droits de l'homme : liber amicorum en l'honneur de Renée Koering-Joulin*,**
Limal : Anthemis ; Bruxelles : Nemesis, 2014, 830 p. (41 contrib.)

Bernadette AUBERT, « Les infractions portant atteinte aux valeurs essentielles pour l'humanité : une construction législative non aboutie », p. 23.

Bernard BOULOC, « L'appel incident en matière pénale », p. 45.

Jacques BUISSON, « Des écoutes téléphoniques aux interceptions de correspondances émises par la voie des télécommunications : un regard historique », p. 61.

Olivier CAHN, « La chambre criminelle de la Cour de cassation a-t-elle sacrifié la confiance mutuelle aux droits de l'homme ? Réflexions sur la jurisprudence afférente à l'article 695-22, 5°, du code de procédure pénale », p. 79.

Danièle CARON, « La bellicisation de la lutte contre le terrorisme : un défi au droit », p. 113.

David CHILSTEIN, « L'autonomie du blanchiment en droit pénal international », p. 137.

Michel DANTI-JUAN, « Remarques sur la réinsertion des condamnés », p. 161.

Emmanuel DREYER, « Quels droits de l'homme au fondement du droit pénal ? », p. 177.

Roger ERRERA, « Le droit des réfugiés et de l'asile concernant les femmes : l'apport du droit humanitaire international, du droit international des droits de l'homme et du droit pénal international », p. 205.

Raymond GASSIN, « Criminologie et droits de l'homme », p. 231.

Geneviève GIUDICELLI-DELAGE, « Repenser la responsabilité pénale des personnes morales », p. 249.

Régis DE GOUTTES, « La lutte contre la discrimination raciale au plan universel : l'exemple de la convention internationale et du comité des Nations unies pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale », p. 269.

Constance GREWE, « Quelle architecture pour les droits fondamentaux européens ? Quelques réflexions sur la Charte et l'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme », p. 281.

Serge GUINCHARD, « 1827-2012. Actualité et modernité des arrêts Marcadier », p. 297.

Patricia HENNION-JACQUET, « Réflexions sur l'interaction entre justice pénale et médecine », p. 325.

André HUET, « L'application du droit international privé en droit pénal international », p. 341.

Wilfrid JEANDIDIER, « Chronique d'un dérèglement : le point de départ du délai de prescription de l'abus de confiance et de l'abus de biens sociaux », p. 359.

André LAINGUI, « Entre scolastique et humanisme : le *De poenis temperandis* de Tiraqueau (1559) », p. 395.

Bertrand DE LAMY, « La prise en compte des lois d'amnistie en droit pénal international », p. 405.

Christine LAZERGES, « L'abaissement insidieux de la majorité pénale à seize ans », p. 423.

Jocelyne LEBLOIS-HAPPE, « Une infraction très spéciale : le Mord du droit pénal allemand », p. 439.

Henri-Claude LE GALL, « Diagnostic. Réflexions sur une recomposition du procès pénal », p. 457.

Pascal LEMOINE, « Dynamique du procès criminel et équilibre des droits des parties », p. 469.

Anne LEPRIEUR, « La protection par la Cour de cassation des droits et libertés fondamentales en prison, à la lumière de la Convention européenne des droits de l'homme », p. 487.

Bruno LORIT, « La sanction par le juge pénal du non-respect de la réglementation tarifaire par les praticiens libéraux », p. 509.

Valérie MALABAT, « Libres propos sur les conflits de lois en droit pénal », p. 527.

Jean-Pierre MARGUENAUD, « Le pourvoi en cassation de la partie civile sous les feux croisés du contrôle de conventionnalité et de la question prioritaire de constitutionnalité », p. 549.

Haritini MATSOPOULOU, « Quelques aspects pratiques de la responsabilité pénale des personnes morales », p. 563.

Yves MAYAUD, « La présomption d'innocence bafouée par la Cour européenne des droits de l'homme ? », p. 589.

Danièle MAYER, « Mouvements croisés des compétences souverainistes et de la compétence universelle », p. 597.

Thierry MOSER, « Christine & Jean-Marie Villemin », p. 605.

Jean PRADEL, « De l'influence des "grandes cours" sur le statut de la garde à vue ou de la supériorité de la jurisprudence sur la loi », p. 623.

Didier REBUT, « Le nouveau contrôle de l'arrêt de la chambre de l'instruction en matière d'extradition », p. 635.

Damien ROETS, « Le crime français de "tortures et actes de barbarie" à l'aune du droit international des droits de l'homme », p. 649.

Frédéric STASIAK, « De certaines singularités de la sanction pénale des abus de marché (au regard notamment du prononcé et de la personnalisation des peines) », p. 671.

Gilles STRAEHLI, « L'objectif d'une réparation intégrale de la détention, assigné au juge par l'article 149 du code de procédure pénale, peut-il être pleinement atteint ? », p. 689.

Yves STRICKLER, « Des limitations au droit d'accès au juge », p. 719.

Françoise TULKENS, « *Non bis in idem.* Un voyage entre Strasbourg et Luxembourg », p. 729.

André VARINARD, « Justice pénale des mineurs et principe de séparation des fonctions judiciaires », p. 749.

Patrick WACHSMANN, « L'article 7 de la Convention européenne des droits de l'homme peut-il profiter aux scélérats ? », p. 775.

Robert WINTEMUTE, « Droit pénal, droits de l'homme et dépénalisation universelle de l'homosexualité : de la France à l'Inde ? », p. 799.

533. Koubi (Geneviève), 2012

***Voyages en l'honneur du professeur Geneviève Koubi : un droit à l'évasion... circulaire,* Le Mans : Éditions l'Épitoge, 2012**

I. VOYAGES « EN LIBERTES » A TRAVERS LES TERRITOIRES & LES CONSTITUTIONS

Jean-Luc ALBERT, « Itinéraire détourné d'un petit chemin de campagne », p. 1.

Emmanuel AUBIN, « Le voyage ... des gens du voyage, tsiganes français et des roms : Variations sur le droit à la différence », p. 15.

Jean-François BOUDET, « De la religion, des femmes et de la bière », p. 27.

Danièle BOURCIER, « Aventure, droit et sérendipité », p. 39.

Stéphane CAPORAL, «

La dimension politique des *Voyages extraordinaires* de Jules Verne », p. 47.

Jacqueline DOMENACH, « Territoires et intercommunalités, "séjour périlleux pour un voyageur en perte de repères" », p. 71.

Juliette GATE, « Les femmes et le voyages: la liberté de mouvement a-t-elle un sexe ? », p. 79.

Benoît LAPOINTE, « À la recherche d'évasion ... fiscale », p. 93.

Valérie LASSERRE, « Mondialisation, crise et biens publics mondiaux. Les nouveaux défis du monde », p. 105.

Guillaume LE FLOCH, « Radioscopie des parties à l'instance devant la Cour Internationale de Justice », p. 111.

Claire NEIRINCK, « Le "continent noir" colonisé par la bioéthique », p. 127.

Catherine RIBOT, « Territoires aménagés - territoires représentés », p. 139.

Roland RICCI, « Diversité des systèmes normatifs et unité du phénomène juridique : un défi pour la théorie du droit », p. 147.

Hervé RIHAL, « Le statut juridique de la langue des signes française », p. 155.

Daniela ROMAGNOLI, « Un voyageur pas comme les autres ? », p. 165.

Francis SEGOND, « Une question de Constitution », p. 179.

Mathieu TOUZEIL-DIVINA, « De Koubi ... à Koba. Quelques voyages constitutionnels et coloniaux aux pays de GK », p. 193.

II. VOYAGES « CIRCULAIRES » AU CŒUR DE LA JUSTICE & DANS L'ANTRE DU SERVICE PUBLIC

Marc BONINCHI, « Une justice "ordinaire" ; à propos d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon », p. 211.

Véronique CHAMPEIL-DESPLATS, « Circulaires, y'a rien à voir ! », p. 217.

Delphine ESPAGNO, « Service public scolaire et service public périscolaire », p. 219.

Gilles J. GUGLIELMI, « La carte postale, objet exemplaire de la mutabilité du service public », p. 237.

Fadi IBRAHIM, « Deux cartes postales pour Gk », p. 249.

Elise LANGELIER, « "Principe d'indifférenciation républicain" et accommodements historiques : l'exemple des Harkis », p. 251.

Benjamin RICOU, « L'appel implicite du juge ordinaire à l'intervention du législateur », p. 267.

Morgan SWEENEY, « Voyage au pays de l'égalité ... sur le radeau de la diversité », p. 287.

Wafa TAMZINI, « Vichy: un passé qui ne passe décidément pas », p. 297.

Amaury VAUTERIN, « Ce que révèlent les circulaires de l'administration sur les techniques de défense de l'Étatdevant les tribunaux administratifs », p. 307.

Claudine VIARD, « Saveurs exotiques, voyages imaginaires et participation au développement : quelques interrogations naïves », p. 325.

Jacques VIGUIER, « République et Justice pénale », p. 329.

Gilles J. GUGLIELMI, « Postface aux "Voyages" », p. 341.

534. Kouri (Robert P.), 2021

L'humain au cœur du droit : Mélanges Robert P. Kouri,
Montréal : Éditions Yvon Blais, 2021, 844 p. (27 contrib.)

DROITS CIVIL - PERSONNES ET BIENS

Bernard M. DICKENS et Rebecca J. COOK, « *Transgender Law and Stereotypical (Non)Conformity: From Biological Determinism to Gender Autonomy* », p. 13.

Gaële GIDROL-MISTRAL, « La (dia)logique du corps », p. 41.

Yan JOLY, Gabriel MARROCCO et Handi XU, « La propriété et le commerce du matériel biologique et des données génétiques en droit québécois : loin des yeux, loin du corps », p. 65.

Brigitte LEFEBVRE, « L'implantation et l'insémination *post mortem* : lorsque les avancées médicales interpellent et bousculent le droit de la famille et le droit successoral », p. 101.

Alexandra POPOVICI, « Chercher la petite bête : les animaux dans le Code civil du Québec », p. 131.

Martin TETREAULT, « Garde ou soins : la fin doit justifier le moyen », p. 151.

Jérémie TORRES-CEYTE, « Le rapport à soi - le droit doit-il protéger la personne contre elle-même ou contre autrui ? », p. 179.

DROIT CIVIL - OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉ CIVILE

André BELANGER et Marc-Antoine PICOTTE, « Contrats entre non-présents et absence des contractants : y a-t-il une indifférence des juristes au changement de paradigme ? », p. 199.

Patrick FORGET, « Étude exploratoire de la norme d'intervention en appel en cas d'erreur relative à l'intensité de l'obligation », p. 225.

Pascal FRECHETTE, « Vers une justice restitutive en droit privé : l'exemple franco-québécois », p. 267.

Serge Gaudet et Lukasz GRANOSIK, « "Fais ce que dois" : l'injonction mandatoire en droit québécois », p. 293.

Louise LANGEVIN, « De l'impossibilité absolue d'agir à l'imprescriptibilité des actions civiles intentées par les victimes de violence sexuelle et conjugale : la page a-t-elle vraiment été tournée ? », p. 333.

Nathalie VEZINA, « L'atteinte à la sécurité du contractant au début du 21e siècle : la renaissance de l'obligation de sécurité et une remarquable trilogie de la Cour d'appel », p. 367.

DROIT DE LA SANTÉ

Marie-Ève ARBOUR, « Le droit et l'obésité aux confins de la santé, des contrats et des droits fondamentaux », p. 427.

Stéphane BERNATCHEZ et Marie-Eve COUTURE-MENARD, « Pour ce *Liber amicorum*, le droit de la gouvernance présenté à l'*amicus* Kouri à partir du cas de la régulation de la pandémie de COVID-19 », p. 447.

Louise BERNIER, Pierre DESCHAMPS et Maude SIROIS, « Repenser les interdits : la mort par prélèvement d'organes vitaux », p. 479.

Audrey FERRON PARAYRE, « Consentement éclairé aux soins et responsabilité civile : ou quand les tribunaux créent des normes, mais ne les sanctionnent pas », p. 511.

David GILLES, « Risque et responsabilité médicale : de l'ancien droit français au Code civil du Bas Canada », p. 551.

Lara KHOURY, « L'influence de Robert P. Kouri sur la preuve de la causalité en droit médical », p. 591.

Trudo LEMMENS, Mary J. SHARIFF et Leonie HERX, « La nouvelle loi canadienne sur l'aide médicale à mourir : un abandon radical du rôle de « la norme de qualité de soins » dans la pratique médicale », p. 621.

Thérèse LEROUX, « Voies d'accès rapide à une autorisation de mise en marché d'un vaccin contre la COVID-19 », p. 645.

Gérard MEMETEAU, « L'émergence du droit médical en France - Essai d'archéologie juridique », p. 667.

Catherine REGIS et François VIALLA, « COVID-19 : Les pouvoirs (publics), l'autorité (scientifique), l'influence (technologique) », p. 693.

Laurence SARRAZIN et Mélanie BOURASSA FORCIER, « Constats et réflexions sur l'encadrement juridique des services de maintien à domicile des aînés », p. 719.

Christine VEZINA, « La mise en œuvre du droit à la santé des personnes marginalisées par les organismes communautaires : entre altérité et lien social », p. 753.

VARIÉTÉS

Arthur OULAÏ et Serge KABLAN, « La responsabilité des plateformes en ligne : Les défis de l'évolution du Web », p. 795.

POSTFACE

Finn MAKELA, Charles KOURI et Véronique FORTIN, « *Teaching and Learning Law in Bob's Shadow* », p. 825.

L

535. Labetoulle (Daniel), 2007

***Juger l'administration, administrer la justice : mélanges en l'honneur de Daniel Labetoulle,* Paris : Dalloz, 2007**

Ronny ABRAHAM, « L'application des traités internationaux et l'office du juge des référés administratifs », p. 1.

Jacques ARRIGHI DE CASANOVA, « Les habits neufs du juge administratif », p. 11.

Marie-Ève AUBIN, « Section des travaux publics, Section du contentieux : regards croisés », p. 21.

Gilles BACHELIER, « Le concept du « domaine public » : un concept toujours pertinent », p. 35.

Jean BARTHELEMY, Élisabeth BARADUC, Emmanuel PIWNICA, « Hommage à trios voix », p. 45.

Denys DE BECHILLON, « Le principe de liberté de contractuelle dans la Convention européenne des droits de l'homme », p. 53.

Pierre BON, « Le pouvoir de suspension du juge constitutionnel : l'exemple du Tribunal constitutionnel espagnol », p. 65.

Jean-Claude BONICHOT, « Le recours administratif préalable obligatoire : dinosaure juridique ou panacée administrative ? », p. 81.

Julien BOUCHER et Édouard CREPEY, « Le Conseil d'Étatjuge de cassation et la qualification juridique des faits », p. 97.

Nicolas BOULOUIS, « Sur une notion discutable : l'édiction des mesures d'application des lois en vertu « d'habilitations législatives » », p. 113.

Guy BRAIBANT, « Le Code de justice administrative », p. 121.

Paul CASSIA, « Le président de la Section du contentieux du Conseil d'État», p. 125.

Daniel CHABANOL, « Du dialogue des juges et des parties. Réflexions sur la procédure administrative contentieuse » p. 149.

René CHAPUS, « Vues sur la justice administrative », p. 159.

Didier CHAUVAUX, « De la contradiction entre les juges. Réflexions sur le délibéré », p. 175.

Jean-Denis COMBREXELLE, « Droit du travail et droit de la concurrence : le conflit des droits », p. 185.

Jean-Paul COSTA, « D'un Palais à l'autre. Quelques remarques sur la vie au Conseil d'Étatet à la Cour européenne des droits de l'homme », p. 191.

Olivier COUTARD, « Le contrôle de l'erreur de droit sur le doute sérieux du juge des référés-suspension – ou le contrôle « élastique » », p. 201.

Serge DAEL, « Les métamorphoses de la distinction des contentieux : essai d'une histoire vraisemblable d'un concept évolutif », p. 209.

Jean-Marie DELARUE, « Les limbes textuels ou la fabrication des textes normatifs par l'administration centrale », p. 219.

Pierre DELVOLVE, « Le Conseil d'Etat, régulateur de l'ordre juridictionnel administratif », p. 259.

Renaud DENOIX DE SAINT MARC, « Le Conseil d'Étatet les « actes parlementaires » », p. 273.

Francis DONNAT, « Stabilité des situations juridiques : la jurisprudence du Conseil d'Étatvue dans le prisme de celle de la Cour de justice des Communautés européennes », p. 281.

Louis DUBOUIS, « Service public et droit de l'Union européenne : un perpétuel débat », p. 293.

Jean-Christophe DUCHON-DORIS, « Rugby et droit administratif », p. 307.

Livier DUTHEILLET DE LAMOTHE, « Contrôle de constitutionnalité et contrôle de conventionnalité », p. 315.

Étienne FATOME, « À propos de la réglementation de l'occupation du domaine public après le Code général de la propriété des personnes publiques », p. 329.

Pascale FOMBEUR, « De quelques considérations de gestion en matière contentieuse », p. 349.

Bernard FOUCHER, « Les litiges sportifs et le juge administratif », p. 361.

Yves GAUDEMET, « L'arrêt de règlement dans le contentieux administratif », p. 387.

Bruno GENEVOIS, « Un faux ami : le principe du parallélisme des compétences », p. 405.

Daniel GILTARD, « L'office du juge d'appel et le double degré de juridiction », p. 425.

Pascale GONOD, « A propos des Grands arrêts de la jurisprudence administrative », p. 441.

Jean GOURDOU, « Précisions sur l'abrogation des actes administratifs non réglementaires », p. 459.

Anne GUERIN, « La juridiction administrative : une, solidaire, « indivisible » ? », p. 483.

Yves JEGOUZO, « À propos de la fonction consultative du Conseil d'État», p. 505.

Jean-François LACHAUME, « Réflexions naïves sur l'avenir du service public », p. 519.

Francis LAMY, « Le préfet et le droit », p. 537.

Bruno LASSERRE, « La redécouverte de l'oralité. Propos décousus d'un membre du Conseil d'État», p. 545.

Serge LASVIGNES, « Droit transitoire et sécurité juridique ou comment un nouveau principe peut raviver d'anciennes questions », p. 559.

Martine LOMBARD, « Le président Labetoulle, directeur de la publication des CJEG par RJEP : un art de l'ellipse », p. 571.

Antoine LYON-CAEN, « Vers une procédure de dialogue interactif du juge et du justiciable », p. 585.

Christine MAUGUE, « Les injonctions pour exécution de la chose jugée », p. 591.

Pierre MAZEAUD, « La loi du 31 décembre 1987 portant réforme du contentieux administratif », p. 615.

Fabrice MELLERAY, « Les conclusions contraires Labetoulle », p. 625.

Franck MODERNE, « Le recours par le juge administratif aux "principes dont s'inspire le Code civil" (autour et à propos de l'arrêt d'Assemblée du Conseil d'Étatdu 8 juillet 2005, Société Alusuisse-Lonza-France) », p. 641.

Jacqueline MORAND-DEVILLER, « François-René de Chateaubriand : l'ordre et le mouvement », p. 663.

Bruno ODENT, « Cassation civile et cassation administrative. Variations », p. 683.

Bruno PACTEAU, « 2006, deuxième centenaire de la Section du contentieux du Conseil d'Etat. Une greffe qui a pris », p. 697.

Bernard POUJADE, « La stratégie des acteurs locaux quant au choix du ou des juges », p. 719.

Jean-Pierre PUISSOCHET et Stéphane GERVASONI, « Droit communautaire et droit national : à la recherche des situations de l'ordre interne », p. 717.

Pierre-François RACINE, « Daniel Labetoulle et la solidarité », p. 733.

Laurent RICHER, « La distribution d'électricité dans le droit des concessions (1906-2006) », p. 741.

Yves ROBINEAU, « Rapporteur en section administrative au Conseil d'État», p. 753.

Rémy SCHWARTZ, « Pourquoi faire simple ? », p. 759.

Isabelle DE SILVA, « La protection des droits fondamentaux par le juge administratif de l'extradition : progrès et rupture », p. 763.

Jacques-Henri STAHL, « Dire et faire. Brèves remarques sur ces deux fonctions du Conseil d'État», p. 783.

Bernard STIRN, « Juge des référés, un nouveau métier pour le juge administratif », p. 795.

Philippe TERNEYRE, « Plaidoyer pour l'exception d'inexécution dans les contrats administratifs », p. 803.

Roland VANDERMEEREN, « La procédure d'appel, vingt ans après », p. 809.

Jean-Claude VENEZIA, « Sur l'existence d'un droit de savoir », p. 825.

Maud VIALETTES, Anne COURREGES et Aurélie ROBINEAU-ISRAEL, « Les temps de la justice administrative », p. 833.

Christian VIGOUROUX, « L'expression "au sens de" ou le juge linguiste sans être encyclopédiste », p. 847.

Jean WALINE, « Contrats et recours pour excès de pouvoir », p. 859.

536. Laborde (Jean-Pierre), 2015

Des liens et des droits : mélanges en l'honneur de Jean-Pierre Laborde,
Paris : Dalloz, 2015

I. Espaces

Éric AGOSTINI, « Relativité des rattachements et conflits positifs », p. 3.

Gérard AUBIN, « Encore un mot sur le privilège des vins de Bordeaux », p. 25.

Philippe AUVERGNON, « Le contrôle national confronté aux prestations de service internationales », p. 39.

Maryse BADEL, « Des gens et des voyages. Quelques aspects de protection sociale », p. 51.

Patrick CHAUMETTE, « Les espaces juridiques du travail maritime », p. 63.

Isabelle DAUGAREILH, « L'impact des espaces sur les liens et les droits. À propos des conventions bilatérales de sécurité sociale », p. 75.

Michel DISPERSYN, « Défis et perspectives de l'enseignement supérieur et de la recherche en Haïti », p. 87.

Jean DU BOIS DE GAUDUSSON, « Variations sur le thème récurrent de la modernisation administrative en Afrique », p. 97.

Olivier DUBOS, « Les articles 28 de la Convention de Varsovie et 33 de la Convention de Montréal sont-ils solubles dans la théorie du forum *non conveniens* ? », p. 105.

Philippe MARTIN, « L'Europe du travail et des hommes. Projet moderne ou post-moderne ? », p. 115.

Michel MENJUCQ, « Groupe international de sociétés et lois nationales : entre pluralité et universalité », p. 127.

Marie-Ange MOREAU, « L'évolution récente des relations de travail transnationales (2000-2014) », p. 135.

Claire MORIN, « L'apport de la coordination des régimes de sécurité sociale à la protection de l'enfant de migrants et de l'enfant migrant », p. 149.

Denis POHE-TOKPA, « La caution profane en droit OHADA. La balkanisation du droit du cautionnement », p. 159.

Sylvaine POILLOT PERUZZETTO, « L'Europe et le droit : entre rêve et crise ? », p. 181.

Jean SAGOT-DUVAUROUX, « La préservation des liens familiaux en droit international privé », p. 191.

Sandrine SANA-CHAILLE, « Les espaces lointains de la République. Réflexion sur les règles de conflit comme instrument de pluralisme juridique », p. 203.

Anne-Marie TOURNEPICHE, « 60 ans après : quel bilan pour la Convention de 1954 relative au statut des apatrides ? », p. 215.

Antoine VIALARD, « Lamanage et amarrage. Propos sur deux mamelles portuaires du commerce maritime », p. 227.

Manfred WEISS, « Le développement et l'enjeu des droits sociaux fondamentaux dans l'Union européenne », p. 239.

II. Solidarités

Nikitas ALIPRANTIS, « Caducité de l'État et de ses fonctions sociales », p. 253.

Dominique ASQUINAZI-BAILLEUX, « Garanties collectives de santé et prévoyance : quelles solidarités ? », p. 265.

Alexandre CHARBONNEAU, « La recommandation (n° 202) de l'OIT sur les socles de protection sociale : répondre par la sécurité sociale aux défis de la mondialisation ? », p. 277.

Jean-Pierre CHAUCHARD, « Enseigner la sécurité sociale dans les facultés de droit », p. 289.

Philippe DELMAS SAINT HILAIRE, « Familles recomposées : quelle protection successorale pour le nouveau conjoint ? », p. 299.

Jean-Pierre DUPRAT, « Démocratie et solidarité », p. 311.

Bernard GALLINATO-CONTINO, « Martin Nadaud, un ouvrier porteur de l'idéal républicain dans Mémoires de Léonard, ancien garçon maçon », p. 321.

Anne-Marie GAVARD, « Vers un régime juridique unique pour les personnes vivant en couple : l'apport du droit social », p. 333.

Pierre-Yves GREBER, « Un essai de définir le principe de solidarité selon le droit international et européen de la sécurité sociale », p. 343.

Christian GRELLOIS, « Le destin des droits sociaux », p. 357.

Hubert GROUTEL, « Le salarié victime au carrefour des indemnisations », p. 371.

Robert LAFORE, « Les habits neufs de l'assistance par Robert Lafore », p. 385.

Bénédicte LAVAUD-LEGENDRE, « Lien social, relation de travail et exploitation », p. 399.

Loïc LEROUGE, « Vers une nouvelle forme d'action syndicale en matière de santé au travail ? Réflexion tirée des réseaux d'entraide au Québec », p. 411.

Nicole MAGGI-GERMAIN, « L'idée de solidarité dans l'économie sociale », p. 421.

Élisabeth PAILLET, « Liens personnels, liens de famille », p. 433.

Paul-Gérard POUGUE, « L'idéal de fraternité en droit social dans les pays de l'Afrique Noire francophone », p. 445.

Ulrich SPELLENBERG, « "La forme" et ses finalités en droit international privé », p. 457.

Monique RIBEYROL-SUBRENAT, « Fait familial et prestations familiales : constance ou évolution ? », p. 471.

Alain SUPIOT, « La solidarité civile et ses ennemis. A propos de la décision du Conseil constitutionnel n° 2013- 672 DC du 13 juin 2013 », p. 481.

Thierry TAURAN, « La technique de la subrogation appliquée dans la législation de sécurité sociale », p. 491.

Sébastien TOURNAUX, « Quelle(s) solidarité(s) en droit du travail ? », p. 503.

Jean-Marc TRIGEAUD, « Le droit en tant que relation ou le "prosti" », p. 515.

Gérard VACHET, « Égalité de traitement et protection sociale », p. 537.

Pierre-Yves VERKINDT, « La dette sociale. Relire Bourgeois en des temps troublés », p. 549.

III. Libertés

Gilles AUZERO, « Les droits des unions de syndicats », p. 561.

Gian Guido BALANDI, « Participation et rapport de travail », p. 571.

Alexis BUGADA, « Interpréter la loi par l'ANI qui précède », p. 583.

Lise CASAUX-LABRUNEE, « La liberté de se réconcilier », p. 597.

Philippe CONTE, « L'hypothèse du déclin du droit », p. 609.

Xavier DAVERAT, « L'hyperlien en liberté surveillée », p. 617.

Jean DEVEZE, « La liberté du crédit », p. 629.

Françoise FAVENNEC-HERY, « La suspension du contrat de travail : nouveaux horizons ? », p. 641.

Éric FONGARO, « L'autonomie de la volonté en droit international privé des personnes et de la famille », p. 651.

José Luis GIL Y GIL, « La convention nº 158 de l'OIT et la protection contre le licenciement injustifié en Espagne », p. 663.

Adeline GOUTTENOIRE et Christophe RADE, « Le mineur au travail : de l'incapacité civile à la capacité professionnelle », p. 675.

Loïc GRARD, « Universités de Bordeaux l'union mais pas la fusion. Post-scriptum », p. 691.

Jean HAUSER, « Le crépuscule de la loi en droit des personnes et de la famille », p. 711.

Miki KAWAGUCHI, « Libertés syndicales positive et négative au Japon », p. 727.

Valérie LACOSTE-MARY, « Contrat de travail et projet de l'entreprise. Vingt ans après (1994-2014) », p. 737.

Marie LAMARCHE, « Nationalité, couples et communauté de vie. La désinstitutionalisation des liens, propos iconoclastes », p. 747.

Paul LE CANNU, « Les salariés au conseil d'administration ou au conseil de surveillance : pour quoi faire ? », p. 757.

Valérie MALABAT, « L'exigence de légalité en droit pénal international. L'exemple comparé de l'extradition et du mandat d'arrêt européen », p. 771.

Michel PAILLET, « Les pouvoirs de police du président d'université et les libertés universitaires », p. 783.

Lourdes Blanco PEREZ-RUBIO, « La liberté personnelle de consentement : fondement éthique et juridique », p. 797.

François PETIT, « Droits procéduraux fondamentaux et contentieux social », p. 805.

Marek PLISZKIEWICZ, « Le dialogue social en Pologne », p. 815.

Corinne SACHS-DURANT, « Syndicat et institutions représentatives dans l'entreprise : les prémices d'un nouveau système ? », p. 829.

Bernard SAINTOURENS, « Le salarié associé », p. 839.

Jean-Christophe SAINT-PAU, « La sanction pénale du principe de précaution par le délit de risques causés à autrui », p. 847.

Achim SEIFERT, « Le Code Civil, le *Bürgerliche Gesetzbuch* et les droits fondamentaux », p. 859.

Michal SEWERYNSKI, « La liberté et la loi selon l'anthropologie chrétienne. Perspective polonaise », p. 869.

Melda SUR, « Les limites de la liberté contractuelle en droit du travail turc », p. 877.

Jean-Marie TCHAKOUA, « Les (rares) grâces de la subordination juridique : à propos des dettes du salarié à l'égard de l'employeur », p. 891.

Bernard TEYSSIE, « La négociation collective, un espace de liberté ? », p. 907.

Isabelle VACARIE, « Sécurité sociale et démocratie des choix collectifs », p. 917.

Michel VIDAL, « Pointillés entre commentateurs concernant la saisie-brandon au XIX^e^ siècle », p. 929.

537. Laborde-Lacoste (Marcel), 1963

Mélanges de droit, d'histoire et d'économie offerts à Marcel Laborde-Lacoste,
Bordeaux : Éditions Bière, 1963, 470 p. (24 contrib.)

Jean-Marie AUBY, « Le problème de la domanialité publique des immeubles affectés à un service public », p. 11.

Gilbert BORD, « Recherches sur les origines des tribunaux de commerce : la Bourse commune des marchands de Toulouse », p. 29.

Georges-Henri BOUSQUET, « De l'idée de continuité dans l'histoire des religions », p. 43.

Jean BRETHE DE LA GRESSAYE, « Un conflit doctrinal à la Faculté de droit de Bordeaux : Bonnecase contre Duguit », p. 53.

Jean-Pierre DELMAS-SAINT-HILAIRE, « Le juge de paix est mort. Vive le juge de paix ! », p. 63.

Jean DERRUPPE, « L'objet de l'expertise en procédure civile », p. 91.

Jacques DESPUJOL, « Le malaise actuel de la justice française et de ses auxiliaires », p. 109.

Philippe DRAKIDIS, « La fin de la règle "*nemo pro parte testatus*" et ses incidences en matière d'accroissement (Étude de Droit comparé) », p. 125.

Etienne DRAVASA, « Les droits de pêche et de chasse dans les coutumes juridiques basques », p. 141.

Maurice DUVERGER, « Administration et politique », p. 179.

Claude EMERI, « Du Conseil des ministres », p. 191.

Georges HUBRECHT, « Le problème des réfugiés et la crise des loyers à Sedan au seizième siècle », p. 213.

Joseph LAJUGIE, « La politique française et le développement économique régional depuis 1958 », p. 221.

Pierre LALUMIERE, « Les récentes transformations de la Commission départementale des impôts », p. 263.

André de LABAUDERE, « L'évolution de la notion juridique d'urbanisme », p. 275.

Jean-Guy MERIGOT, « Réflexions à propos de la participation de l'Université à l'éducation des dirigeants d'entreprises », p. 279.

Henri PERRET, « Droit maritime et droit commun à propos de la faute nautique », p. 297.

Pierre ROBINO, « La vente par le mari d'un immeuble, propre de sa femme, sous le régime de la communauté légale », p. 305.

René SAVATIER, « Personnalité et dépersonnalisation de la responsabilité civile », p. 321.

Louis SEGUR, « Le délinquant et le droit pénal positif », p. 345.

Yves SEILLAN, « La cause des obligations en droit comparé », p. 379.

Jacques SOUBEYROL, « L'article 30 du code de procédure pénale », p. 401.

Jacques TREILLARD, « La violence comme vice du consentement en droit comparé », p. 419.

André VANDENBOSSCHE, « Un mémoire de la Chambre de commerce de Dunkerque sur la lettre de change (1761) », p. 435.

Robert VOUIN, « Le procureur de la République et ses problèmes », p. 459.

538. Laboulaye (Édouard), 2018

« Édouard Laboulaye »,
***Revue Française d'Histoire des Idées Politiques*, vol. 47, 2018, 220 p. (9 contrib.)**

Anne-Sophie CHAMBOST, « Édouard Laboulaye. Portrait intellectuel », p. 9.

Patrice ROLLAND, « Quel libéral Laboulaye était-il ? », p. 33.

Grégoire BIGOT, « La conception de l'État dans l'œuvre d'Édouard Laboulaye », p. 59.

Guillaume BACOT, « Tocqueville et Laboulaye », p. 81.

Renaud BAUMERT, « L'école historique d'Édouard Laboulaye », p. 97.

Arnaud LE PILLOUER, « La théorie constitutionnelle d'Édouard Laboulaye », p. 119.

François SAINT-BONNET, « Les libertés chez Laboulaye : une architectonique », p. 141.

Pierre-Henri PRELOT, « Édouard Laboulaye au parlement », p. 163.

Aurelian CRAIUTU, « Laboulaye et les États-Unis », p. 203.

539. Labrusse-Riou (Catherine), 2022

***Mélanges en l'honneur du Professeur Catherine Labrusse-Riou*,**
Paris : IRJS Éditions, 2022

Jacques ARNOULD, « Jusqu'où les humains iront-ils dans la conquête de l'espace ? », p. 1.

Florence BELLIVIER, « "Sciences de la vie, biotechnologies et droit" : un séminaire », p. 11.

Laurence BRUNET, Christine NOIVILLE et Elsa SUPIOT, « Tests génétiques et enjeux contemporains du consentement. Le cas du dépistage prénatal non invasif (DPNI) », p. 23.

Christian BYK, « Bioéthique et droit international privé : maintenir un équilibre juste entre systèmes normatifs étatiques ou promouvoir un système universaliste de droits humains ? », p. 47

Loïc CADIET, « La personne, l'éthique, la science, le droit à l'épreuve du concours d'agrégation de droit privé », p. 99.

Guillaume CANSELIER, « Pour en finir avec le paradigme des changements de paradigme », p. 107.

Mireille DELMAS-MARTY, « L'écocide et la loi « climat-résilience » : Puissance et non-sens de la mondialisation », p. 119.

Sonia DESMOULIN, « Lier la volonté par le consentement ? Réflexions à propos de l'automatisation d'un traitement neuromodulateur », p. 127.

Dorothée DIBIE, « Bref examen de la capacité de résistance du secret médical », p. 145.

Xavier DIJON, « Les enjeux spirituels du lien de la personne à son corps : Un arbitrage bruxellois », p. 155.

Frédérique DREIFFUS-NETTER, « La vérité juridique de la filiation », p. 169.

Muriel FABRE-MAGNAN, « La personne dans le droit… de la responsabilité civile », p. 183.

Dominique FENOUILLET, « Le respect en famille : Sur la magie du Verbe en législation », p. 207.

Lauréline FONTAINE, « Les corps sans sujets et le déni de sujet », p. 249.

Hélène GAUDEMET-TALON, « La solidité d'une amitié, les tumultes du Droit », p. 259.

Bénédicte GIRARD, « L'indemnisation des victimes de travail forcé », p. 271.

Amélie GOGOS-GINTRAND, « Le corps du mineur », p. 283.

Marie-Angèle HERMITTE, « Nous n'avions pas lu Artaud… Corps sans organes, Biomédecine, Transhumanismes », p. 297.

Isabelle DE LAMBERTERIE, « De l'informatique juridique à l'*open data* des décisions de justice : 50 ans d'histoire », p. 331.

Bertrand MATHIEU, « Avortement et euthanasie », p. 351.

Tadaki MATSUKAWA, « Procréation médicalement assistée en droit japonais », p. 359.

Pascal RIOU, « Ce matin, très précisément », p. 373.

Judith ROCHFELD, « Les avatars d'éternité (ou prolongations numériques des défunts) : vers de nouvelles personnes résiduelles compassionnelles ? », p. 377.

Alain SUPIOT, « L'erreur de Foucault. Réflexions sur le biopouvoir », p. 395.

Didier TRUCHET, « Le dialogue des doutes médicaux et juridiques », p. 415.

Monette VACQUIN, « Le ça et le droit », p. 427.

540. Lachaume (Jean-François), 2007

***Le droit administratif : permanences et convergences : mélanges en l'honneur de Jean-François Lachaume*, Paris : Dalloz, 2007**

Éric AGOSTINI, « Jésus-Christ, un témoin du droit » », p. 1.

Emmanuel AUBIN, « Les pensions de retraite et la rétroactivité ; laisser le temps au temps ? », p. 17.

Claude BLUMANN, « Quelques variations sur le thème du service public en droit de l'Union européenne », p. 45.

Claudie BOITEAU, « Libres propos sur les actions d'aide au développement et d'aide humanitaire d'urgence des collectivités locales », p. 71.

Michel BORGETTO, « La notion de service public constitutionnel face au droit de la protection sociale », p. 83.

Stéphane BRACONNIER, « De la protection à la valorisation. Brèves réflexions sur la propriété aéroportuaire », p. 101.

Dominique BREILLAT, « Remarques sur la désignation des juges dans les juridictions internationales », p. 115.

François BRENET, « Les réserves d'intérêt général », p. 139.

Marguerite CANEDO, « Les animaux du service public : état des lieux. Ou l'histoire d'une petite souris grise… », p. 165.

Joël CARBAJO, « Les activités accessoires au service public », p. 235.

Manuel CARIUS, « L'avenir du modèle sportif français », p. 253.

CENTRE DE DROIT ET D'ÉCONOMIE DU SPORT DE POITIERS, « Le droit du sport et ses spécificités. L'exemple de l'harmonisation mondiale de la lutte contre le dopage », p. 269.

Antoine CLAEYS, « La technique juridictionnelle de la substitution de motifs et l'office du juge de l'excès de pouvoir », p. 299.

Christian DEBOUY, « La fin programmée des communes ? », p. 323.

Clotilde DEFFIGIER, « 1946-2006 : l'arrêt Commune de Saint-Priest-la-Plaine soixante ans après », p. 353.

Maryse DEGUERGUE, « Une controverse doctrinale latente relative au contrôle des motifs de fait », p. 377.

Pierre DELVOLVE, « Les services publics locaux de communication électroniques », p. 399.

Francine DEMICHEL, « Entre le Diable et le Bon Dieu : les ambiguïtés actuelles du droit médical », p. 421.

Jean-Claude DOUENCE, « Libre administration et organisation décentralisée », p. 441.

Louis DUBOUIS, « Le reflet du double visage de l'hôpital public dans le droit communautaire », p. 449.

Jean-Pierre DUPRAT, « Les ordonnances de l'article 38 et la législation secondaire en Grande-Bretagne », p. 467.

Bertrand FAURE, « Une théorie de l'uniformité de la loi et ses effets sur le droit des collectivités territoriales », p. 489.

Jean-Pierre FRADIN, « Le "bouclier fiscal". Une nouvelle ligne Maginot pour contribuables ? », p. 507.

Yves GAUDEMET, « Du domaine de la Couronne au domaine public. Etude d'histoire des doctrines », p. 525.

Jean-Baptiste GEFFROY, « De l'impôt du Temple à l'impôt de César. Eléments d'une théologie de l'impôt », p. 537.

Jean-Marie GILARDEAU, « Le dopage de l'activité agricole. Une mission de service public ? », p. 573.

Jean-Louis GOUSSEAU, « Une certaine générosité publique : les abandons de créances étatiques », p. 591.

Jean-Claude HELIN, « Sur une improbable et, probablement, inutile réforme des institutions locales : le projet de Sénat coutumier en Polynésie française », p. 629.

François HERVOUET, « Les relations entre ordre juridique communautaire et ordres juridiques nationaux : de la primauté à la sphère de compétence », p. 649.

Daniel LABETOULLE, « Pour un statut de l'arbitrage de droit administratif », p. 667.

Jean LAMARQUE, « Observations sur la nature juridique de la notification de redressement », p. 681.

Pascal MBONGO, « Le traitement juridictionnel des offenses aux convictions religieuses », p. 691.

Fabrice MELLERAY, « Retour sur les lois de Rolland », p. 709.

Franck MODERNE, « L'idée de service public en droit français et en droit allemand », p. 723.

Jacqueline MORAND-DEVILLER, « La crise du domaine public. À la recherche d'une institution perdue », p. 737.

Jean MORANGE, « La liberté du professeur des facultés de droit » », p. 755.

Alain ONDOUA, « Les principes généraux du droit relatifs à la fonction publique » », p. 777.

Ahmed Salem OULD BOUBOUTT, « Les actes administratifs unilatéraux des organismes privés gérant un service public administratif. Encore des propos sur l'arrêt Hechter ! », p. 793.

Bernard PACTEAU, « La rétroactivité jurisprudentielle insupportable ? », p. 807.

Hélène PAULIAT, « Justice, performance et qualité », p. 823.

Stéphanie PAVAGEAU, « L'esquisse d'une promenade au cœur des jardins », p. 847.

Danièle QUINTY, « Référendum local et autres formes de participation », p. 863.

Jean ROSSETTO, « Ordre constitutionnel interne et droit communautaire. L'impossible hiérarchie », p. 889.

Dominique ROUSSEAU, « Chiche pour une réforme du Conseil constitutionnel ! », p. 911.

Virginie SAINT-JAMES, « Conseil constitutionnel et Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. Regards convergents de deux juges sur le "plaider-coupable" », p. 919.

Isabelle SAVARIT-BOURGEOIS, « Remarques sur quelques dérives du droit de l'urbanisme », p. 939.

Robert SAVY, « Vingt ans après ou les régions françaises au milieu du gué », p. 961.

Bertrand SEILLER, « Contribution à la résolution de quelques incohérences de la formulation prétorienne du principe d'égalité », p. 979.

Bernard STIRN, « Le Conseil d'Étatet la Constitution », p. 1001.

Jean-Pierre THERON, « À propos des limitations jurisprudentielles à l'exercice des libertés », p. 1011.

Françoise THIBAUT, « La gestion globale du chaos. Le droit administratif français peut-il être anti-moderne ? », p. 1025.

Didier TRUCHET, « Avons-nous encore besoin du droit administratif ? », p. 1039.

Agathe VAN LANG, « De l'usage du bilan dans l'après- jugement », p. 1053.

Michel VERPEAUX, « Les collectivités territoriales et les emblèmes », p. 1083.

Jean WALINE, « À Propos de la tutelle des collectivités territoriales », p. 1095.

541. Ladreit de Lacharrière (Guy), 1989

Guy Ladreit de Lacharrière et la politique juridique extérieure de la France,
Paris ; Milan ; Barcelone : Masson, 1989

Charles CHAUMONT, « Les gardiens du temple », p. 188.

Claude CHAYET, « La zone des grands fonds marins à l'épreuve des réalités », p. 198.

Claude-Albert COLLIARD, « Guy Ladreit de Lacharrière et la troisième Conférence sur le droit de la mer », p. 204.

Arthur DUNKEL et Frieder ROESSLER, « La hiérarchie des instruments de la politique commerciale dans le système juridique du G.A.T.T. », p. 234.

Jean-René DUPUY, « Le mythe de la paix par le droit », p. 245.

Maurice FLORY, « Politique juridique extérieure et nouvel ordre économique international », p. 258.

Gilbert GUILLAUME, « La direction des Affaires juridiques du ministère des Affaires étrangères », p. 267.

Stéphane HESSEL, « La France et la diplomatie multilatérale 1965-1985 », p. 279.

Manfred LACHS, « La Cour internationale de justice et le règlement de différends récents », p. 290.

Jacques LEPRETTE, « L'efficacité du conseil de sécurité - Essai d'évaluation », p. 299.

Thierry DE MONTBRIAL, « Idéologie et action », p. 313.

Serge SUR, « Une approche juridique de la vérification en matière de désarmement ou de limitation des armements », p. 324.

Hubert THIERRY, « Internationalisme et normativisme en droit international », p. 370.

Eduardo VALENCIA-OSPINA, « Le droit et son interprète », p. 381.

Michel VIRALLY, « Réflexion sur la politique des Etats », p. 394.

542. Lafond (Pierre-Claude), 2023

Mélanges en l'honneur du professeur Pierre-Claude Lafond,
Montréal : Éditions Yvon Blais, 2023, 801 p. (33 contrib.)

DROIT DE LA CONSOMMATION

Marie-Eve ARBOUR, Cyril CARLIER, Naomy DUSSAULT et Loïk ROUSSEL, « L'encadrement de la publicité destinée aux enfants : note autour du modèle québécois », p. 3.

André BELANGER et Marc-Antoine PICOTTE, « Du contrat de (sur)consommation : les illusions emballées d'une chimère ? », p. 15.

Thierry BOURGOIGNIE, « Droit de la consommation: manifeste pour un changement de paradigmes », p. 41.

Vincent CARON, « Couvrez cette protection contre la lésion objective que la doctrine ne saurait voir », p. 57.

Malo DEPINCE, « La voix du consommateur », p. 73.

Patrice DESLAURIERS et Sebastian FERNANDEZ, « La *Loi sur la protection du consommateur* et les dommages punitifs: une corde de choix à l'arc des consommateurs », p. 99.

Pascale DUFOUR, « L'arrêt *Kravitz* d'hier à aujourd'hui: quelle reconnaissance du droit à la qualité dans la société de consommation ? », p. 119.

Patricia GALINDO DA FONSECA et Ivan GALINDO DA FONSECA, « L'évolution du déséquilibre dans les rapports de consommation et certaines réponses européennes », p. 141.

Marie Annik GREGOIRE, « La batterie de mon téléphone : quand le mirage de l'effectivité du droit de la consommation sonne jusqu'à être à plat », p. 161.

Marc LACOURSIERE, « Prévention du surendettement des consommateurs de crédit immobilier à l'ère de la COVID-19 », p. 185.

Benoît MOORE, « Réflexions sur l'arrêt *Gareau Auto c. Banque Canadienne Impériale de Commerce* », p. 209.

Gilles PAISANT, « À propos du professionnel-consommateur (réflexions sur le domaine d'application des lois de protection des consommateurs) », p. 233.

François ROCH et Roland OUEDRAOGO TOUWENDE, « Le droit québécois de la consommation à l'ère du développement durable : vers un changement de paradigme ? », p. 251.

Jérémie TORRES-CEYTE et Gabriel-Arnaud BERTHOLD, « En marges de l'article 1437 C.c.Q. : *Banque de Nouvelle-Écosse c. Davidovit* », p. 285.

RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS ET ACCÈS À LA JUSTICE

Emmanuelle BERNHEIM, « L'accès matériel à la justice et le "vrai" changement de culture : penser le droit dans l'intérêt public », p. 301.

Marie-France BICH, « À bâtons rompus : libres propos sur l'accès à la justice judiciaire - Lettre à mon ami Pierre-Claude Lafond », p. 325.

Hélène PIQUET, « La justice civile a-t-elle encore besoin de ses représentations ? », p. 377.

Andrée PUTTEMANS, « *Travelling* avant et zoom arrière sur la question du financement des actions collectives - Ce que l'action collective "à la belge" doit, et devra, à Erin Brockovich, à l'Association Capitant et, surtout, à Pierre-Claude Lafond », p. 393.

Geneviève SAUMIER, « Quinze ans plus tard : Les retombées de *Dell Computer* sur le droit de la consommation, de l'arbitrage et de l'action collective », p. 419.

Michelle THERIAULT, « La justice et le droit à la lumière du développement de la conscience », p. 441.

Nicolas VERMEYS, « Deux pas devant, un pas derrière : la valse du règlement en ligne des différends de consommation », p. 475.

DROIT DES BIENS

François BROCHU, « Les servitudes légales », p. 503.

Élise CHARPENTIER, « Le patrimoine : une universalité de droit », p. 519.

Véronique FAUCHER-LEFEBORE, « Le droit de l'animal à l'aune du droit des biens : l'article 898.1 C.c.Q., une disposition symbolique ? », p. 539.

Christine GAGNON, « Les troubles de voisinage en copropriété », p. 559.

Gaële GIDROL-MISTRAL, « Ensemble mais concurremment : l'indivision dans le Code civil du Québec - Variation sur le collectif et le pluriel », p. 581.

Brigitte LEFEBORE, « Patrimoine familial et fiducie : à la recherche du sens des mots et des droits aux pourtours imprécis », p. 601.

Sylvio NORMAND, « La destination de l'immeuble en copropriété divise à la lumière de l'arrêt *Kilzi* », p. 619.

AUTRES THÈMES D'INTÉRÊT

Laurence BICH-CARRIERE, « Pierre-Claude Lafond, quantitativement : de l'importance d'être *Précis* », p. 641.

Patrick FORGET, « Le principe de qualification du préjudice de l'arrêt *Cinar Corporation c. Robinson* à l'épreuve de la décision *Dalpé c. Valeurs mobilières Desjardins inc.* », p. 677.

Gérald GOLDSTEIN, « Localisation objective, localisation subjective et localisation impérative en droit international privé », p. 715.

Pierre LAROUCHE, « La réforme de la Loi sur la concurrence : toilettage ou grand ménage ? ou l'insoutenable omniscience du législateur fédéral », p. 745.

Michel MORIN, « Une province peut-elle modifier la Partie V de la *Loi constitutionnelle de 1867* portant sur les constitutions provinciales ? Une analyse historique », p. 767.

543. Lagarde (Paul), 2005

***Le droit international privé : esprit et méthodes : Mélanges en l'honneur de Paul Lagarde,* Paris : Dalloz, 2005**

Bertrand ANCEL, « Destinées de l'article 3 du Code civil », p. 1.

Bernard AUDIT, « Le critère d'application des conventions judiciaires multilatérales », p. 19.

Tito BALLARINO et Gian PAOLO ROMANO, « Le principe de proximité chez Paul Lagarde », p. 37.

Jürgen BASEDOW, « Recherches sur la formation de l'ordre public européen dans la jurisprudence », p. 55.

Jacques BEGUIN, « L'avènement de la société européenne », p. 75.

Jean-Paul BERAUDO, « Faut-il avoir peur du contrat sans loi ? », p. 93.

Jean-Sylvestre BERGE, « Le droit d'une "communauté de lois" : le front européen », p. 113.

Alegria BORRAS et Julio D. GONZALEZ CAMPOS, « La loi nationale à l'heure de la réforme du droit international privé espagnol », p. 137.

François BOULANGER, « Codifications nationales et convention de La Haye du 1er août 1989 : l'improbable unification du droit international des successions », p. 155.

Dominique BUREAU, « Les sources administratives du droit international privé français », p. 169.

Sabine CORNELOUP, « "Maîtrise de l'immigration" et célébration du mariage », p. 207.

Patrick COURBE, « L'ordre public de proximité », p. 227.

Marc FALLON, « Le principe de proximité dans le droit de l'Union européenne », p. 241.

Bénédicte FAUVARQUE-COSSON, « L'accord procédural à l'épreuve du temps », p. 263.

Jacques FOYER, « Remarques sur l'exception d'ordre public international depuis la thèse de Paul Lagarde », p. 285.

Hélène GAUDEMET-TALLON, « De nouvelles fonctions pour l'équivalence en droit international privé ? », p. 303.

Pierre-Yves GAUTIER, « Inquiétudes sur l'interprétation du droit uniforme international et européen », p. 327.

Pierre GOTHOT, « Simples réflexions à propos de la saga du conflit des lois », p. 343.

Nicole GUIMEZANES, « Vers une disparition des restrictions apportée à la libre circulation des ressortissants communautaires », p. 355.

Petra HAMMJE, « L'intérêt de l'enfant face aux sources internationales du droit international privé », p. 365.

Trevor C. HARTLEY, « *Choice-of-courts agreements, lis pendens, human rights and the realities of international business: reflections on the Gasser case* », p. 383.

Vincent HEUZE, « De la compétence de la loi du pays d'origine en matière contractuelle ou l'antidroit européen », p. 393.

André HUET, « Convention de Vienne du 11 avril 1980 sur les contrats de vente internationale de marchandises et compétence des tribunaux en droit judiciaire européen », p. 417.

Laurence IDOT, « Variations sur le domaine spatial du droit communautaire », p. 431.

Fabienne JAULT-SESEKE, « La détermination des accords collectifs applicables aux relations de travail internationales p. 455.

Marie-Noëlle JOBARD-BACHELLIER, « La portée du test de comptabilité communautaire en droit international privé contractuel », p. 475.

Muriel JOSSELIN-GALL, « La place de l'État dans les relations internationales et son incidence sur les relations privées internationales », p. 493.

Catherine KESSEDJIAN, « Le principe de proximité vingt ans après », p. 507.

Karl KREUZER, « *Das Haager "Übereinkommen über die auf bestimmte Rechte in Bezug auf Intermediärverwahrte Wertpapiere anzuwendende Rechtsordnung"* », p. 523.

Pierre MAYER, « Les méthodes de la reconnaissance en droit international privé », p. 547.

Françoise MONEGER, « *The last ten* ou les dix derniers États des États-Unis d'Amérique fidèles à la *lex loci delicti* », p. 575.

Rui Manuel MOURA RAMOS, « Développement récents du droit de la nationalité au Portugal », p. 589.

Horatia MUIR WATT, « Concurrence d'ordres juridiques et conflits de lois de droit privé », p. 615.

Charalambos PAMBOUKIS, « La *lex mercatoria* reconsidérée », p. 635.

Étienne PATAUT, « De Bruxelles à La Haye », p. 661.

Fausto POCAR, « La codification européenne du droit international privé : vers l'adoption de règles rigides ou flexibles vers les États tiers ? », p. 697.

Jean-Pierre REMERY, « Le juge des référés face aux conflits de lois », p. 707.

Mariel REVILLARD, « La convention de La Haye sur la protection internationale des adultes et la pratique du mandat inaptitude », p. 725.

Anne SINAY-CYTERMANN, « La protection de la partie faible en droit international privé », p. 737.

Hans-Jürgen SONNENBERGER, « *Europaïsche Herausforderungen des Internationalen Gesellschaftsrecht* », p. 749.

Antoon (Teun) V. M. STRUYCKEN, « *Locus regit actum*, un nouvel avatar hollandais », p. 765.

Pascal DE VAREILLES-SOMMIERES, « La communautarisation du droit international privé des contrats : remarques en marge de l'uniformisation du droit des contrats », p. 781.

Evangelos VASSILAKAKIS, « La *professio juris* dans les successions internationales », p. 803.

Spyridon VRELLIS, « Un juriste grec face au projet de procédure civile transnationale d'Ali/Unidroit », p. 817.

544. Lagrange (de) (Émérentienne), 1978

***Études offertes au professeur Émérentienne de Lagrange*,**
Paris : Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1978

I. LES INÉGALITÉS EN DROIT PRIVÉ

Patrick BENOIT, « Les expulsions d'étrangers », p. 27.

Solange BETANT-ROBET, « Les problèmes posés par l'adoption en France des enfants de nationalité étrangère », p. 41.

Charles-Antoine CARDOT, « Un élément de la protection des incapables dans l'ancien Droit français », p. 69.

André CASTALDO, « Le procès et les excès de Pierre II de Maumont, sire de Tournoël », p. 81.

Yves CHAPUT, « L'inégalité des débiteurs face aux procédures collectives », p. 115.

Marie-Louise ENGELHARD-GROSJEAN, « La discrimination entre enfants illégitimes et enfants légitimes », p. 131.

Pierre PASCALLON, « L'impôt sur la fortune : pour ou contre ? », p. 153.

Annie ROUHETTE, « L'adoption en droit traditionnel malgache », p. 163.

Bernard SALINGARDES, « L'action civile des groupements de consommateurs », p. 181.

Anne-Marie SOHM-BOURGEOIS, « Le traitement discriminatoire des étrangers exploitants agricoles en France », p. 207.

Jean STOUFFLET, « La production du consommateur faisant appel au crédit », p. 225.

II. ÉTUDES POLITIQUES

René CHIROUX, « À propos de l'"héritage gaulliste" en matière constitutionnelle », p. 249.

Pierre FAVRE, « Analyse de contenu et analyse du discours : sur quelques critères distinctifs », p. 293.

Bernard LACROIX, « À propos des rapports entre Durkheim et Marx : de l'analyse de texte à l'analyse sociologique », p. 329.

Jean VIRET, « L'introuvable concept de souveraineté sur les richesses naturelles », p. 351.

545. Lagrange (Maurice), 2023

« Un légiste de Vichy à la communauté européenne. Maurice Lagrange : une biographie professionnelle »*, Civitas Europa*, vol. 50, 2023 (nº 1), 174 p. (7 contrib.)

Michel MANGENOT, « Le légiste de deux "révolutions juridiques" : Maurice Lagrange, de Vichy à la Communauté européenne », p. 9.

Fabrice MELLERAY, « Maurice Lagrange, commissaire du gouvernement au Conseil d'État (1929-1940 et 1942-1945) », p. 33.

Marc Olivier BARUCH, « Maurice Lagrange à Vichy : l'homme fort de la "Révolution nationale administrative" », p. 47.

Vera FRITZ, « Lagrange, de l'épuration à la Cour de justice de la CECA », p. 69.

Antonin COHEN, « Un acte de nomination ordinaire. Lagrange, du Conseil d'État à la Cour de justice », p. 85.

Laure CLEMENT-WILZ, « La Cour de justice de l'avocat général. Maurice Lagrange (1952-1964) », p. 101.

Michel MANGENOT, « Maurice Lagrange, "l'inspirateur" du statut de la fonction publique communautaire (1952-1955) », p. 121.

546. Lajoie (Andrée), 2008

Mélanges Andrée Lajoie : le droit, une variable dépendante,
Montréal : Éditions Thémis, 2008, 998 p. (30 contrib.)

Pierre NOREAU et Louise ROLLAND, « Voyage en pays normatif. Le droit : une variable dépendante », p. 31.

PARTIE I : MODERNITÉ : LE DROIT COMME VARIABLE INDÉPENDANTE

A. JUSPOSITIVISME ET CRITIQUE DU POSITIVISME JURIDIQUE

François CHEVRETTE et Hugo CYR, « De quel positivisme parlez-vous ? », p. 33.

Patrick A. MOLINARI, « Le droit aux services de santé: de la théorie aux pratiques », p. 61.

B. DROIT ET INSTITUTIONS ÉTATIQUES

André POUPART, « "Nous, peuple des terres situées entre les deux fleuves...." », p. 93.

Daniel TURP, « Une constitution du Québec », p. 133.

Peter W. HOGG, « *The Constitutional Basis of Aboriginal Rights* », p. 177.

France HOULE, « Les délégations de pouvoirs réglementaires au Canada de 1763 à 1866 », p. 197.

PARTIE II : POSTMODERNITÉ: LE DROIT COMME VARIABLE DÉPENDANTE

A. MULTI-INTER-TRANS-DISCIPLINARITÉ

Katherine LIPPEL, « La place des juristes dans la recherche sociale et la place de la recherche sociale en droit: Réflexions sur la "pratique de la recherche" en matière de droit à la santé au travail », p. 251.

Sébastien GRAMMOND, « L'identité autochtone saisie par le droit », p. 285.

B. LA DÉTERMINATION DU SENS: L'HERMÉNEUTIQUE, LA RHÉTORIQUE ET L'ANALYSE SYSTÉMALE

Stéphane BERNATCHEZ, « Le rôle des valeurs et du contexte dans la transformation de la fonction de juger », p. 333.

Gérard TIMSIT, « Sur deux points aveugles de la doctrine juridique : nouvelles considérations sur le dialogisme normatif », p. 359.

Louise ROLLAND, « Les faits dans les jugements de valeurs - L'homme qui a vu l'homme qui a vu l'ours... », p. 381.

C. LE PLURALISME ET L'INTERNORMATIVITÉ

Norbert ROULAND, « Normes et nus... », p. 421.

Étienne LE ROY, « Sur le chemin de Kahnawake. Décolonisations du droit et mondialisations », p. 493.

Ghislain OTIS, « L'autonomie personnelle au cœur des droits ancestraux : sub qua lege vivis ? », p. 525.

Richard JANDA, « *Cosmopolitan Citizenship and Pathologies of Pluralism* », p. 557.

Nanette NEUWAHL, « *Something in the Way She Moves - Discrimination sexuelle et politique de différenciation dans l'Union européenne* », p. 593.

D. LE CONSTRUCTIVISME

Jacques CHEVALLIER, « Droit et mémoire », p. 639.

Danièle LOCHAK, « Dualité de sexe et dualité de genre dans les normes juridiques... », p. 659.

Marie-Claude PREMONT, « Le droit comme trompe-l'œil: l'exemple de la modernisation du droit de la santé », p. 691.

Roderick A. MACDONALD, « *Appoint, Elect, Draw Straws or Sell to the Highest Bidder ? On Judicial Selection Processes* / Nommer, élire, tirer au sort, vendre au plus offrant ? À propos du choix des juges », p. 731.

Hélène DUMONT, « La pénalisation du tabagisme, pourquoi tout ce tabac ? Conversation imaginée avec Andrée Lajoie sur l'émergence de normes pénales », p. 807.

E. LES THÉORIES DE LA COMPLEXITÉ

Guy ROCHER, « Modernité, pouvoirs et droit », p. 851.

Anne LEGARE, « Dix provinces, un État. Contribution au débat sur le fédéralisme canadien », p. 883.

Karim BENYEKHLEF, « Vers un droit postnatal? Un court essai sur le droit cosmopolitique comme modèle de gouvernance globale », p. 907.

PARTIE III : HOMMAGES

Patrick A. MOLINARI, « Le prix de la passion », p. 979.

Jacques DESMARAIS, « Hommage à Madame Andrée Lajoie », p. 983.

Michèle GAMACHE, « Madame Lajoie », p. 987.

Cécile BERGADA, « Mélanges en l'honneur d'Andrée Lajoie », p. 991.

Éric GELINEAU-ASSERAY, « L'intégration au droit des valeurs des minorités », p. 995.

547. Lalive (Pierre), 1993

***Études de droit international en l'honneur de Pierre Lalive*, Bâle ; Francfort-sur-le-Main : Editions Helbing & Lichtenhahn, 1993, 790 p. (59 contrib.)**

I. Droit international privé

Andreas BUCHER, « Le premier amendement de la LDIP », p. 3.

P. B. CARTER, « *Choice of Law: Methodology or Mythology* », p. 11.

Georges A.L. DROZ, « Problèmes provoqués par l'imbrication des Conventions de Bruxelles (1978), de Lugano (1988), et de San Sebastian (1989) », p. 21.

Bernard DUTOIT, « Le nouveau droit international privé suisse des contrats à l'aune de la Convention (CEE) de Rome du 19 juin 1980 sur la loi applicable aux obligations contractuelles », p. 31.

Antonio FERRER-CORREIA, « Le système portugais sur la compétence internationale (directe) », p. 49.

Hans HANISCH, « *Die Wirkung dinglicher Mobiliarsicherungsrechte im grenzüberschreitenden Insolvenzverfahren* », p. 61.

Georges VAN HECKE, « L'effet sur le marché comme facteur de rattachement du droit de la concurrence », p. 73.

Blaise KNAPP, « "Le droit suisse est applicable au présent contrat" », p. 81.

Gonzalo PARRA-ARANGUREN, « *The Centenary of the Hague Conference on Private International Law* », p. 97.

Paolo Michele PATOCCHI, « *Characteristic Performance: A New Myth in the Conflict of Laws? Some Comments on a Recent Concept in the Swiss and European Private International Law of Contract* », p. 113.

Jean-François PERRIN, « Théorie de l'incorporation et cohérence de l'ordre juridique », p. 141.

Allan PHILIP, « *The Brussels Convention and Arrest of Ships* », p. 151.

Fausto POCAR, « Quelques remarques sur la loi applicable au contrat de sous-traitance », p. 155.

Alain PRUJINER, « Le droit international privé: un droit du rattachement », p. 161.

Jacques-André REYMOND, « Sociétés étrangères en Suisse : *exit fraus legis* », p. 173.

Ivo SCHWANDER, « *Subjektivismus in der Anknüpfung im internationalen Privatrecht* », p. 181.

Fritz SCHWIND, « *Gedanken zum Personalstatut im internationalen Privatrecht* », p. 191.

Nicolas VALTICOS, « Aperçu de l'action de l'Institut de Droit international en matière de droit international privé », p. 199.

Wilhelm WENGLER, « *Rechtswahl unter Zwang* », p. 211.

II. Droit des relations économiques internationales

Lawrence A.COLLINS, « *Recovery of Stolen Property from Deposed Rulers* », p. 221.

A. A. FATOUROS, « Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales: perspectives actuelles et possibilités futures », p. 231.

Berthold GOLDMAN, « Nouvelles réflexions sur la *Lex Mercatoria* », p. 241.

Howard M.HOLTZMANN, « *Key Factors for the Success of Uniform International Commercial Legal Texts* », p. 257.

Frederic-Edouard KLEIN, « De l'application de l'article VIII (2)(b) des Statuts du Fonds monétaire international en Suisse », p. 261.

Ronald St. John MACDONALD, « *The Principle of Solidarity in Public International Law* », p. 275.

Bruno OPPETIT, « Droit du commerce international et valeurs non marchandes », p. 309.

Dominique PONCET et Carlo LOMBARDINI, « La surveillance des banques étrangères et des groupes bancaires internationaux. La perspective suisse », p. 321.

Konstantin RAZUMOV, « *Legal Aspects of Direct Foreign Investments in the Republics of the Commonwealth of Independent States* », p. 335.

Michael E. SCHNEIDER, « *International Organizations and Private Persons: The Case for a Direct Application of International Law* », p. 345.

Joe VERHOEVEN, « Sur la récupération à l'étranger des sommes détournées par d'anciens chefs d'État», p. 359.

III. Réglement des différends, tribunaux internationaux, arbitrage international

Georges ABI-SAAB, « De l'arbitrage dans ses rapports avec la justice internationale », p. 377.

Mohammed BEDJAOUI, « Des fortes vérités de Cassandre aux modestes correctifs de Némésis », p. 385.

Pierre BELLET, « Des arbitres neutres et non-neutres », p. 399.

Giorgio BERNINI, « *Una panoramica dell'arbitrato in Italia: in occasione di un recente volume* », p. 411.

Karl-Heinz BÖCKSTIEGEL, « *Experiences as an Arbitrator Using the UNCITRAL Arbitration Rules* », p. 423.

Lucius CAFLISCH, « Règlement pacifique des différends en Europe: le document de La Valette et les perspectives d'avenir », p. 437.

Luigi CONDORELLI, « En attendant la "Cour de conciliation et d'arbitrage de la CSCE" : quelques remarques sur le droit applicable », p. 457.

Georges R.DELAUME, « De l'efficacité des sentences transnationales intéressant un État : une pondération s'impose », p. 469.

Christian DOMINICE, « L'arbitrage et les immunités des organisations internationales », p. 483.

Andrea GIARDINA, « *Provisional Measures in Europe: Some Comparative Observations* », p. 499.

Jacques-Michel GROSSEN, « Un quasi arbitrage? À propos de la Commission de compensation des Nations Unies et sa procédure », p. 509.

Walther J.HABSCHEID, « *Ende der West-Ost-Handelsschiedsgerichtsbarkeit? (insbesondere zur deutsch-deutschen Schiedsgerichtsbarkeit)* », p. 517.

François KNOEPFLER, « L'article 19 LDIP est-il adapté à l'arbitrage international ? », p. 531.

Pierre MAYER, « Le principe de bonne foi devant les arbitres du commerce international », p. 543.

Arthur T. VON MEHREN, « *Juridiction to Adjudicate: Reflections on the Role and Scope of Specific Juridiction* », p. 557.

Edward MCWHINNEY, « *The International Arbitral and Judicial Processes, and the Atrophy of the Permanent Court of Arbitration* », p. 577.

Riccardo MONACO, « Compétence arbitrale et compétence selon la Convention communautaire de 1968 », p. 587.

François PERRET, « Les conclusions et leur cause juridique au regard de la règle "*ne eat judex ultra petita partium*" », p. 595.

Jean-François POUDRET, « Expertise et droit d'être entendu dans l'arbitrage international », p. 607.

Otto SANDROCK, « *Arbitration Agreements and Groups of Companies* », p. 625.

Herbert SCHÖNLE, « Intérêts moratoires, intérêts compensatoires et dommages-intérêts de retard en arbitrage international », p. 649.

Stephen M. SCHWEBEL, « *The Majority Vote of an International Arbitral Tribunal* », p. 671.

Krzysztof SKUBISZEWSKI, « Europe centrale : coopération et sécurité », p. 681.

John R. STEVENSON, « *Regarding Selection of Arbitrators* », p. 691.

Justin THORENS, « L'arbitre international au point de rencontre des traditions du droit civil et de la *common law*. Deux problèmes liés l'un à la communication des pièces et l'autre à l'audition des témoins », p. 693.

Gerhard WALTER, « *Einige prozessuale Aspekte der internationalen Schiedsgerichtsbarkeit in der Schweiz* », p. 699.

IV. Aspects internationaux du statut de l'oeuvre d'art

Erik JAYME, « *Anknüpfungsmaximen für den Kulturgüterschutz im Internationalen Privatrecht* », p. 717.

François RIGAUX, « Le commerce des œuvres d'art dans le Marché commun », p. 733.

Ignaz SEIDL-HOHENVELDERN, « Patrimoine Culturel Mobilier et Marché Intérieur de la Communauté européenne », p. 753.

Kurt SIEHR, « *International Protection of Cultural Property in the European Community* », p. 763.

548. Lambert (Alain), 2014

***Mélanges en l'honneur de maître Alain Lambert,* Paris : LexisNexis, 2014**

Première partie : ALAIN LAMBERT, NOTAIRE

Odile BACLE, « Coulisses entre le Bercail et la Cave aux bœufs », p. 3.

Bernard DEBIEF, « Alain Lambert: une énergie à la recherche de l'efficacité économique et de l'harmonie sociale », p. 9.

Jean-Paul DECORPS, « Et le notariat chinois s'éveilla », p. 19.

Laurent DEJOIE, « Notariat et politique. Réflexions à partir du parcours exceptionnel d'Alain Lambert », p. 25.

Jacques DESVAGES, « Le jumelage des notaires de l'Orne avec les notaires du Togo : une action de coopération au service du rayonnement du droit continental », p. 33.

Annick GRAILLOT, « Une nouvelle approche du notariat », p. 43.

Philippe JOUSSE, « Le titre manquant », p. 47.

Jacques LEBOUC et Jean BELLANGER, « Alain Lambert, ni la naissance ni la fortune ne sont nécessaires pour devenir notaire », p. 49.

Jacques LIEVRE, « Alain Lambert, le précurseur », p. 67.

Bernard REYNIS, « Alain Lambert et la genèse de l'acte authentique sur support électronique », p. 71.

Guy RIVIERE, « Au commencement était... la Chambre des notaires de l'Orne », p. 89.

Ou l'audace érigée en méthode de gouvernance », p. 103.

Armand ROTH, « L'homme a besoin de sacré », p. 117.

Patrice TARTINVILLE, « Flashes », p. 123.

Deuxième partie : ALAIN LAMBERT, ÉLU LOCAL

Jean-Luc ADDA, « Détection-prévention des entreprises en difficulté », p. 147.

Blandine BEAUJARD, « Au quotidien à la mairie d'Alençon », p. 153.

Jacques FRAPPAT, « Orne, terre de champions, "De Louis à Alain" », p. 157.

Brigitte HEITZ, « Alain Lambert, ce grand communicant », p. 173.

Marie-Noëlle HOFFMANN-CHARUEL, « Élections municipales de mars 1989 : la belle aventure ! », p. 179.

Michelle LEMAITRE, « 1989-2008. Le bâtisseur d'Alençon rénovée », p. 191.

Sébastien LEROUX, « Alain Lambert, président du conseil général ou l'art subtil de la gouvernance », p. 197.

Patrick LINDET, « Alain Lambert et le centre hospitalier intercommunal Alençon-Mamers », p. 211.

Alain PELLERAY, « "Le Professionnel" ou "l'Animal Politique" », p. 213.

Christine ROIMIER et Djimé SOUMARE, « Le Mali : rencontres, découvertes et engagement », p. 225.

Troisième partie : ALAIN LAMBERT, SÉNATEUR

Gilles CARREZ, « La liberté d'un homme rigoureux », p. 239.

Michel CHARASSE, « Au service de l'intérêt général », p. 241.

Marc GUILLAUME, « Sécurité juridique et contrôle des lois déjà en vigueur », p. 243.

Philippe MARINI, « Retour sur près de vingt ans de vraie complicité », p. 255.

Jean-François PILLEBOUT, « La suppression du droit de timbre et la réforme des plus-values.

La marque d'Alain Lambert », p. 259.

Fabrice ROBERT, « Un juriste au firmament des finances publiques. Comment un homme du droit devint maître au pays des chiffres », p. 265.

Quatrième partie : ALAIN LAMBERT, MINISTRE

Jean-Jacques AILLAGON, « La soif de l'avenir », p. 277.

François BAYROU, « Alain Lambert, un homme rare », p. 281.

Xavier DARCOS, « L'histoire de France au théâtre d'Alençon : Balzac et Le Cabinet des Antiques », p. 283.

Claude DE MARTEL, « Homme d'action et meneur d'hommes », p. 295.

Augustin de ROMANET, Philippe JOSSE, Edward ARKWRIGHT et Benoît BOHNERT, « Alain Lambert au ministère du Budget et de la Réforme budgétaire: l'éthique en action », p. 311.

Jean-Marc SAUVE, « La simplification du droit », p. 327.

Jean-Marc SYLVESTRE, « Alain Lambert, l'homme qui a voulu faire de la politique autrement », p. 349.

Cinquième partie : ALAIN LAMBERT, MAGISTRAT DE COMPTES PUBLICS

Jean-Pierre BAYLE, « Alain Lambert à la Cour des comptes : une intégration parfaitement réussie », p. 355.

Michel BOUVIER, « Finances publiques et démocratie politique : inventer un nouveau lien social », p. 359.

Didier MIGAUD, « Alain Lambert et l'élaboration de la LOLF », p. 365.

549. <u>Lambert (Édouard), 1938</u>

***Introduction à l'étude du droit comparé : Recueil d'études en l'honneur d'Edouard Lambert,* Paris : Recueil Sirey : Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1938, 2190 p. (735, 897 et 558), (174 contrib.)**

Tome 1.

Suzanne BASDEVANT-BASTID, « L'Institut de Droit Comparé de Lyon », p. 11.

Bichara TABBAH, « Entre les deux pôles — historique et sociologique — de la philosophie contemporaine du droit », p. 24.

Alexandre OTETELISANO, « Les conceptions de M. E. Lambert sur le droit comparé », p. 39.

Naojiro SUGIYAMA, « Essai d'une conception synthétique du droit comparé », p. 50.

Mario SARFATTI, « Le droit comparé dans son essence et dans son application », p. 61.

Albert KOCOUREK, « Le développement du droit est-il gouverné par des lois ? », p. 68.

Walter SIMONS, « La signification des religions pour la science du droit comparé », p. 82.

Gabriel LE BRAS, « Excursion des villages moï aux monastères cambodgiens ou de l'utilité des études comparatives dans le domaine du droit canon », p. 95.

Raymond-Georges RENARD, « La contribution du droit canonique à la science du droit comparé », p. 108.

Émile TYAN, « La condition juridique du Kàdi ou juge musulman », p. 126.

Léopold WENGER, « Sur le droit romain, le droit comparé et l'histoire des droits antiques », p. 138.

Vincenzo ARANGIO-RUIZ, « Les "*gentes*" et la cité », p. 146.

Carl Wium WESTRUP, « La propriété familiale : Principes fondamentaux et lignes de son évolution », p. 163.

Bernard KUEBLER, « Les degrés de faute dans les systèmes juridiques de l'antiquité », p. 174.

Herbert Felix JOLOWICZ, « L'origine de la "*laesio enormis*" », p. 185.

Elemér BALOGH, « L'influence de l'économie sociale sur l'évolution du droit dans l'histoire comparative du droit et dans l'ethnologie juridique », p. 200.

Félix SENN, « La leçon de la Rome antique sur le fondement de la force obligatoire de la coutume », p. 218.

Franciszek BOSSOWSKI, « La fonction primitive des témoins dans la *mancipation* », p. 227.

Salvator RICCOBONO, « Le droit romain dans les œuvres de ses interprètes », p. 234.

Ignacy DE KOSCHEMBAHR-LYSKOWSKI, « Le rôle du droit romain pour le droit comparé », p. 257.

Giuseppe MAZZARELLA, « Les recherches ethnologiques sur l'ancien droit indien », p. 264.

Paul KOSCHAKER, « L'histoire du droit et le droit comparé, surtout en Allemagne », p. 274.

Gustav RADBRUCH, « Anselm Feuerbach, précurseur du droit comparé », p. 284.

Harold Cooke GUTTERIDGE, « La valeur du droit comparé », p. 294.

Charles BOUCAUD, « Les perspectives historiques et philosophiques du droit comparé », p. 301.

Frantisek WEYR, « Remarques générales sur la nature juridique de la méthode comparative », p. 311.

Arthur K. KUHN, « La fonction de la méthode comparative dans l'histoire et la philosophie du droit », p. 315.

Fritz NEUMARK, « L'importance du droit comparé pour la science des finances », p. 325.

Robert Warden LEE, « L'étude du droit comparé en Grande-Bretagne », p. 344.

Ben Atkinson WORTLEY, « Quelques réflexions sur la recherche scientifique », p. 348.

Georges CORNIL, « La complexité des sources du droit comparé », p. 358.

Manfredi SIOTTO-PINTOR, « Réflexions au sujet de la coutume en droit ancien », p. 372.

Harold Chaloner DOWDALL, « L'anatomie d'un corps social : La théorie des Institutions. Tendance à la vie en commun et l'activité sociale », p. 384.

Roscoe POUND, « La législation dans la période de formation du droit américain », p. 404.

Jacques MAURY, « Observations sur les modes d'expression du droit : Règles et Directives », p. 421.

Théodore F. T. PLUCKNETT, « L'interprétation des lois (Statuts) », p. 434.

René SAVATIER, « Le Gouvernement des Juges en matière de responsabilité civile », p. 453.

Francis DEAK, « Le rôle du "cas" dans la *common law* et en droit civil », p. 467.

Jean ESCARRA, « Le droit comparé et la jurisprudence chinoise », p. 481.

Masaichiro ISHIZAKI, « La récente évolution du droit corporatif dans le commerce des soies », p. 494.

Erich Hans KADEN, « Un exemple de la pratique extra-judiciaire en Allemagne: Le Contrat de bail uniforme », p. 511.

Percy Henry WINFIELD, « La constatation du droit étranger », p. 530.

Arthur DE BREYCHA-VAUTHIER, « La Société des Nations et le problème de la documentation juridique internationale », p. 536.

André DE MADAY, « La documentation juridique de la Bibliothèque du Bureau International du Travail », p. 553.

Léopold DOR, « Des problèmes que posent la création et l'organisation 'une Revue de Droit Comparé », p. 562.

Harald MANKIEWICZ, « Intérêt, pour l'étude comparative des droits et des évolutions économiques, des Recueils Internationaux de Jurisprudence. Illustré au moyen du Recueil International de Jurisprudence du Travail », p. 572.

Pierre WAELBROECK, « Les publications du Bureau International du Travail et l'aide qu'elles apportent à la documentation juridique internationale », p. 591.

Edouard THOMMEN, « La Série Législative du Bureau International du Travail », p. 600.

Ernst HERZ, « Recueil International de Jurisprudence du Travail », p. 605.

Michel AUGE-LARIBE, « L'Institut International d'Agriculture », p. 614.

Fritz OSTERTAG, « Les Bureaux Internationaux Réunis pour la Protection de la Propriété Industrielle, Littéraire et Artistique », p. 621.

V. MEYER, « L'Union Internationale des Télécommunications », p. 639.

Comité d'édition, « OFFICE CENTRAL DES TRANSPORTS INTERNATIONAUX PAR CHEMINS DE FER », p. 658.

Émile VINCK, « L'Union Internationale des Villes et Pouvoirs Locaux », p. 661.

Hans WEHBERG, « Internationale Vereinigung für vergleichende Rechtswissenschaft und Volkswirtschaftslehre », p. 664.

Heinrich LANGE, « Les tâches et les travaux de l'Akademie fur Deutsches Recht.», p. 669.

Eduard WAHL, « Le Kaiser-Wilhelm-Institutfür ausländisches und internationales Privatrecht à Berlin », p. 673.

Marcel VAUTHIER et Félix LANDRIEN, « L'Institut Belge de Droit Comparé », p. 682.

Ernest MAHAIM, « L'Institut de Sociologie Solvay », p. 685.

Paul GOULE, « La Société de Législation Comparée », p. 696.

Célestin BOUGLE, « Le Centre de Documentation Sociale de Paris », p. 702.

Mario ROTONDI, « L'Institut de Droit Commercial Comparé de l'Université Commerciale L. Bocconi de Milan », p. 710.

Comité d'édition, « L'Institut d'Études Législatives de Rome », p. 723.

Al. COSTIN, « L'Institut Social Roumain », p. 730.

Tome 2.

Lord Hugh Pattison MACMILLAN, « Deux manières de penser », p. 3.

William Warwick BUCKLAND et Arnold D. MCNAIR, « Les sources du droit romain et du *common law* », p. 18.

H. Milton COLVIN, « Le système de *common law* "anglais" appliqué aux Etats-Unis est-il bien anglais ? », p. 32.

Friedrich Wilhelm VON RAUCHHAUPT, « Le problème de la codification du droit international. Comparaison entre les méthodes européennes et américaines », p. 39.

Frederick Parker WALTON, « La responsabilité délictuelle dans le droit civil moderne (plus particulièrement dans le droit français) comparée avec la théorie anglaise du délit civil (*torts*) », p. 48.

Geoffrey Reynolds Yonge RADCLIFFE et Geoffrey CROSS, « Les rapports de l'Administration de la Justice et de l'Étaten Angleterre et en France », p. 70.

James W. GARNER, « Justice administrative en France et aux Etats-Unis », p. 79.

Pierre-Basile MIGNAULT, « Les rapports entre le droit civil et la "*common law*" au Canada, spécialement dans la Province de Québec », p. 88.

Gordon IRELAND, « La Louisiane. Vue nouvelle de son système juridique », p. 94.

John H. WIGMORE, « L'avenir du système juridique anglo-américain », p. 104.

Alfred VON VERDROSS, « La loi de la formation des groupes juridiques et la notion du droit international public », p. 112.

Paul GUGGENHEIM, « Contribution au problème des bases sociologiques du droit international », p. 116.

Georges SCELLE, « Quelques réflexions sur une institution juridique primitive : La reconnaissance internationale », p. 123.

Hessel E. YNTEMA, « Le droit international public: Aide ou obstacle à la modification pacifique des rapports internationaux ? », p. 134.

Émile GIRAUD, « La réforme du Pacte de la Société des Nations », p. 146.

Jean-Jacques CHEVALLIER, « Le rôle de la Couronne dans l'Empire Britannique », p. 156.

Philip C. JESSUP, « Application de la méthode fonctionnelle en droit international », p. 172.

John D. FALCONBRIDGE K. C., « Contrat et transfert de propriété dans les conflits des lois », p. 180.

Carl SCHMITT, « Une étude de droit constitutionnel comparé : L'évolution récente du problème des délégations législatives », p. 200.

Boris MIRKINE-GUETZEVITCH, « La Constitution espagnole de 1812 et les débuts du libéralisme européen. Esquisse d'histoire constitutionnelle comparative », p. 211.

Eugène JARRA, « La concorde civique et la Constitution de la République de Pologne », p. 222.

Paul DUBOIS-RICHARD, « La résurrection d'un Etat: L'Egypte des Mohamed-Alis », p. 235.

Henri LEVY-BRUHL, « Le concept juridique de Révolution », p. 250.

Georges H. JAFFIN, « Les modes d'introduction du contrôle judiciaire de la constitutionnalité des lois », p. 256.

Jean HAESAERT, « La lutte entre le "New-Deal" et la Cour Suprême aux États-Unis », p. 270.

Charles Grove HAINES, « Les problèmes posés aux Etats-Unis par les extensions actuelles du contrôle judiciaire de la constitutionnalité des lois », p. 286.

Charles E. CLARK, « La réforme constitutionnelle aux Etats-Unis d'Amérique », p. 311.

William Yandell ELLIOT, « Vers une nouvelle Constitution », p. 324.

André HAURIOU, « La technique française en matière de contrôle juridictionnel de la constitutionnalité des lois », p. 336.

William Ivor JENNINGS, « Les caractéristiques du droit public anglais », p. 340.

M. NICOLAS, « Observations au sujet du pouvoir discrétionnaire de l'administration », p. 361.

Achille MESTRE, « La procédure d'arbitrage et le prix de l'énergie électrique », p. 371.

Edmond KUNCZ, « Des problèmes de l'organisation des entreprises de services publics », p. 382.

Marshall E. DIMOCK, « Nouvelles formes d'entreprises de services publics », p. 394.

François TREVOUX, « Du service public de droit public au service public économique », p. 405.

Falk RUTTKE, « La loi allemande sur la prévention des tarés.et la législation scandinave sur la stérilisation », p. 428.

François GENY, « Du régime juridique des associations et spécialement de la constitution d'un patrimoine au profit des associations sans but lucratif d'après le droit belge comparé au droit français », p. 442.

Gaston MORIN, « Quelques observations critiques sur le concept d'abus du droit », p. 467.

Kotaro TANAKA, « La méthode du droit commercial », p. 477.

Léon HENNEBICQ, « Généralités abstraites du droit économique », p. 486.

Charley DEL MARMOL, « Les répercussions économiques de la législation fédérale des faillites aux États-Unis », p. 508.

Fryderyk ZOLL, « Le droit patrimonial et le droit moral dans la conception polonaise du droit d'auteur », p. 526.

Edwin M. BORCHARD, « Les développements récents du jugement déclaratoire », p. 536.

Mario RICCA-BARBERIS, « Le droit d'agir dans la tradition germanique et dans la tradition latine. *Klage et actio* », p. 551.

Henri BINET, « La juridiction du travail dans les divers pays », p. 558.

Andreas B. SCHWARZ, « La réception et l'assimilation des droits étrangers », p. 581.

Giorgio DEL VECCHIO, « La communicabilité du droit et les doctrines de G. B. Vico », p. 591.

Choucri CARDAHI, « Les infiltrations occidentales dans un domaine réservé: Le Statut Personnel Musulman », p. 604.

Abd-el-Razzak AH. EL SANHOURY Bey, « Le droit musulman comme élément de refonte du Code civil égyptien », p. 621.

Georges-Henri BOUSQUET, « Un exemple de laïcisation du droit musulman : Le Code civil albanais », p. 643.

Ibrahim AOUAD, « L'attachement du peuple marounite au Statut Personnel de sa communauté », p. 648.

Jivoïn M. PERITCH, « L'influence du droit germanique sur le droit privé des peuples yougoslaves », p. 661.

William Paul McClure KENNEDY, « Législation en faveur des dépendants du testateur », p. 680.

Ernst RABEL, « L'unification du droit de la vente internationale. Ses rapports avec les formulaires ou contrats-types des divers commerces », p. 687.

Rudolf MUELLER-ERZBACH, « Une proposition pour l'unification de la conception du droit. Illustrée par le droit de la vente », p. 704.

Vladimir SOLNAR, « L'unification internationale du droit pénal et la science du droit comparé », p. 720.

Gabriel MARTY, « Etude de droit comparé sur l'unification de la jurisprudence par le Tribunal Suprême », p. 728.

Rodney L. MOTT, « La législation uniforme aux Etats-Unis », p. 751.

Trajan R. IONASCO, « Le Conseil Législatif en Roumanie. Organe de technologie et de politique législatives, destiné aussi à l'unification des droits locaux d'un même Étatunitaire », p. 766.

Irénée LAMEIRE, « Le droit public des Provinces d'outre-Rhône, comparé à celui des Provinces de l'intérieur du Royaume de France », p. 782.

Henri DONNEDIEU DE VABRES, « Sur quelques formes actuelles de la collaboration internationale en droit pénal », p. 794.

Joseph STARKE, « La contribution apportée au droit international par les conventions relatives aux drogues nuisibles », p. 804.

Francesco COSENTINI, « Essai d'un Code pénal international dressé sur la pénaux. Base comparative des projets et textes récents de Codes », p. 810.

Xavier JANNE, « L'unification internationale des lois sur les effets de commerce », p. 830.

Jacques BOUTERON, « L'unification du droit relatif au chèque et le vocabulaire du droit uniforme », p. 835.

Jean DE HOSTIE, « L'Organisation des communications et du transit de la Société des Nations et le droit comparé », p. 846.

C. Wilfred JENKS, « Contribution de l'Organisation Internationale du Travail à l'élaboration d'un droit uniforme du travail maritime », p. 870.

René DAVID, « Un projet de loi uniforme sur l'arbitrage », p. 884.

Tome 3.

Waldemar MITSCHERLICH, « Des Sciences de la Nature et de l'Esprit et de leur valeur de connaissance », p. 3.

Ludwig Von MISES, « Entendre et Comprendre », p. 17.

Anders Vilhelm LUNDSTEDT, « La part de responsabilité de la science juridique dans le destin des peuples », p. 24.

Wilhelm SAUER, « Sécurité juridique et justice », p. 34.

Louis TROTABAS, « La responsabilité de l'Étaten droit interne et le respect de la propriété privée », p. 46.

Ced. MARKOVITCH, « Dans quelle mesure pourrait-on recommander la limitation du droit de propriété ? », p. 54.

Jean DABIN, « Droit de classe et droit commun », p. 66.

Ignace BESSLING, « Le fait syndical et les transformations des principes fondamentaux du droit », p. 80.

Lucien AULAGNON, « Suggestions "corporatives" de l'Encyclique Quadragesimo Anno. Contribution à un ordre juridique nouveau », p. 96.

Stanislaw GOLAB, « Le droit civil antilibéral », p. 106.

Erwin RIEZLER, « Oblitération des frontières entre le droit privé et le droit public », p. 117.

Jean MORELLET, « L'interpénétration du droit public et du droit privé », p. 137.

Louis JOSSERAND, « La "publicisation" du contrat », p. 143.

Maurice PICARD, « L'affaiblissement contractuel du contrat d'assurance », p. 159.

Georges DOR, « Les conquêtes du droit public sur le domaine du droit privé en Belgique », p. 166.

Elemér BALOGH, « L'adaptation du droit aux conditions économiques dans les droits européens et américains modernes », p. 189.

Aurélien R. IONASCO, « Le facteur économique dans l'élaboration du droit civil. Répercussions de la politique économique de la Roumanie sur l'évolution de sa législation en matière de propriété et de contrat », p. 203.

Joseph DUQUESNE, « Sur l'esprit du peuple allemand comme source d'origine du droit allemand », p. 225.

Reinhard HOEHN, « Le droit subjectif public et le III[e] Reich », p. 240.

Karl GEILER, « L'ordre juridique de l'économie allemande. Contribution au problème juridique de l'institution », p. 254.

Erich MOLITOR, « La nouvelle constitution allemande du travail », p. 269.

Hans Carl NIPPERDEY, « Les principaux problèmes juridiques relatifs au règlement d'entreprise en droit allemand », p. 280.

Paul ROUBIER, « L'influence des conceptions nationales-socialistes sur le droit de l'inventeur. Loi allemande du 8 mai 1936 », p. 291.

Gustav BOEHMER, « Contribution au problème de la réforme du droit à la réserve légale en droit allemand », p. 303.

Armand AKERBERG, « La loi du Cabinet Hitler sur le mariage et le droit international privé », p. 323.

Robert-Édouard CHARLIER, « La nouvelle Constitution "Stalinienne" de l'Union soviétique », p. 334.

Alex DE SIGALAS, « Plan et "Bases commerciales" en U. R. S. S. », p. 350.

Heinrich FREUND, « L'avenir du droit civil dans l'Union soviétique », p. 363.

Etienne ANTONELLI, « Du droit comparé à l'économie comparée. La notion de "système économique" », p. 374.

John R. COMMONS, « La valeur raisonnable dans l'économie politique américaine », p. 383.

William E. RAPPARD, « Qu'est-ce que le nationalisme économique ? », p. 399.

Edgard MILHAUD, « Le chèque-compensation », p. 406.

Jean VAN HOUTTE, « Les tendances actuelles de la réglementation du commerce de détail en Belgique », p. 424.

Heinrich HOENIGER, « À propos de douze volumes de Recueil International de Jurisprudence du Travail », p. 434.

William A. ROBSON, « La législation industrielle en Angleterre au cours des 50 dernières années », p. 455.

Henri VELGE, « Les tendances nouvelles de la législation sociale en Belgique », p. 470.

Félix FRANKFURTER et Nathan GREENE, « L'injonction dans les conflits du travail », p. 480.

Clarence E. BONNETT, « La doctrine de la "conspiration" et les origines de "l'injonction du travail" aux États-Unis », p. 453.

Henri CAPITANT, « L'évolution de la conception française en matière de convention du travail », p. 516.

Paul PIC, « L'organisation professionnelle et l'Étatmoderne. Conventions collectives du travail et arbitrage obligatoire. Etude de Droit comparé », p. 518.

Étienne-Ernest-Hippolyte PERREAU, « La conciliation et l'arbitrage des grèves et *lock-outs* », p. 533.

Roman LONGCHAMPS DE BERIER, « L'influence du droit public sur le contrat du travail dans le droit civil polonais », p. 544.

550. Lambert (Jacques), 1975

***Études offertes à Jacques Lambert*, Paris : Éditions Cujas, 1975, 709 p. (44 contrib.)**

PREMIÈRE PARTIE : ETUDES SUR L'AMERIQUE LATINE

L. DE MEDEIROS, « Jacques Lambert, un sociologue français au Brésil », p. 7.

A. – STRUCTURES SOCIALES

Paul ARBOUSSE-BASTIDE, « L'opposition positiviste à la création d'une université impériale à Rio de Janeiro (1181-1882) », p. 15.

Roger BASTIDE, « L'Umbanda en révision », p. 45.

Frédéric MAURO, « Amérique latine orientale et Amérique latine occidentale : une opposition historique », p. 53.

Carlos M. RAMA, « La dichotomie structurale dans la société latino-américaine », p. 65.

Michel SIMON. - Sources européennes des "danses dramatiques" brésiliennes en particulier du "*bumba meu boi*" », p. 71.

Aldo E. SOLARI, « Quelques paradoxes du développement de l'éducation en Amérique latine et leur influence sur l'université », p. 81.

B. – STRUCTURES ECONOMIQUES

Jacques-R. BOUDEVILLE, « Pôles de développement et pôles de croissances brésiliens au XX^e^ siècle », p. 105.

Maria-Isaura PEREIRA DE QUEIROZ, « Le développement agricole à Sao-Paulo et au Brésil : tendances actuelles », p. 115.

Annibal VILLELA, « La politique du développement industriel au Brésil avant la seconde guerre mondiale et ses effets », p. 129.

C. – INSTITUTIONS POLITIQUES

M. CARBALLO, « Le caractère présidentialiste des régimes politiques ibéro-américains », p. 147.

José-Honorio RODRIGUES, « José Bonifacio et la direction du mouvement d'indépendance », p. 165.

Michel SCHOOYANS, « Ambiguïtés brésiliennes et manichéisme conquérant », p. 185.

DEUXIÈME PARTIE : ETUDES DE DEMOGRAPHIE ET DE SCIENCES SOCIALES

A. – POPULATION

Alain GIRARD, « Pour une histoire des perspectives démographiques », p. 203.

Bernard-Marie GROSSAT, « Les migrations internationales de travailleurs », p. 213.

Roland PRESSAT, « Opinion sur la fécondité et perspectives de naissances », p. 227.

Jacques-Michel ROBERT, « Eléments d'une bioéthique », p. 237.

Jean ROCHE, « Quelques aspects démographiques de la colonisation allemande au Brésil », p. 255.

T. LYNN SMITH, « Étude comparative de quelques aspects de l'urbanisation au Brésil et aux Etats-Unis », p. 269.

B. – SOCIOLOGIE

François BOURRICAUD, « Changement et théories du changement dans la France d'après 1945 », p. 289.

Madeleine GRAWITZ, « À propos du film "Harold et Maude" », p. 313.

Léo HAMON, « Droit et contexte social. - Structuralisme et pluraliste social », p. 323.

René POIRIER, « Liberté, faute, sanction », p. 331.

C. – ECONOMIE

Gaston LEDUC, « Le tiers monde devant la crise du système monétaire international », p. 359.

François PERROUX, « "D'Homme à homme" », p. 367.

Alfred SAUVY, « Les autoservices », p. 383.

TROISIÈME PARTIE : ETUDES JURIDIQUES

A. – HISTOIRE DU DROIT

Robert CHABANNE, « Napoléon, son code et les allemands », p. 397.

Laurent CHEVAILLER, « Observations sur le "*de légationibus libri quinque*" de Conrad Braun (1547) », p. 427.

André ROBERT, « L'intérêt de l'argent : réflexions sur une évolution », p. 437.

B. – DROIT COMPARE

L. NEVILLE-BROWN, « Les juristes d'Outre-Manche », p. 449.

Albert CHAVANNE, « La déchéance de marque pour défaut d'exploitation dans les pays du marché commun », p. 471.

Juan-Martin GUIDI, « Le droit français dans le droit argentin », p. 481.

Paulo-Dourado de GUSMAO, « Droit comparé », p. 489.

Roger NERSON, « Des enseignements à tirer du projet franco-italien de code des obligations et des contrats, en vue d'une unification internationale du droit des obligations », p. 495.

Joseph SERVOS, « La vente commerciale sous réserve de propriété en droit allemand et en droit français », p. 515.

André TUNC, « Des mesures prises et proposées en Angleterre pour empêcher la spéculation des initiés sur les titres de la société », p. 533.

C. – DROIT PRIVE

Pierre GUIHO, « La légitimation par autorité de justice ou la ruine de la notion de légitimité », p. 545.

Jacqueline RUBELLIN-DEVICHI, « L'influence de l'avènement des droits de la personnalité sur le droit moral », p. 555.

Jean VINCENT, « Les juges uniques dans le droit judiciaire français contemporain », p. 581.

D. – DROIT PUBLIC

Jean CADART, « La transposition en France du régime présidentiel des Etats-Unis : une opération difficile et risquée », p. 599.

Leda-Boechat RODRIGUES, « La cour suprême des Etats-Unis ; la liberté de religion et la séparation de l'Eglise et de l'Etat », p. 617.

René MANKIEWICZ, « Solutions jurisprudentielles de désaccords entre la convention d'unification de droit privé et la loi visant sa mise en œuvre », p. 639.

Robert PELLOUX, « Les mécanismes de protection prévus par la Convention européenne des droits de l'homme à la lumière du droit comparé », p. 681.

Roger PINTO, « De la parole manquée aux bombardements terroristes (22 octobre-15 décembre 1972) », p. 691.

551. Lambert-Faivre (Yvonne) et Lambert (Denis-Clair), 2002

***Droit et économie de l'assurance et de la santé : Mélanges en l'honneur de Yvonne Lambert-Faivre et Denis-Clair Lambert,* Paris : Dalloz, 2002, 434 p. (27 contrib.)**

Jacques BICHOT, « Les retraites par répartition dans une théorie des actifs financiers », p. 1.

Jean BIGOT, « Arbitrage et assurance », p. 15.

Roger BOUT, « Supplique des assurés forclos au législateur endurci », p. 27.

Jacques BRASSEUL, « La genèse de l'état providence et la naissance de la social-démocratie : Bismarck et Bernstein », p. 37.

Françoise CHAPUISAT, « Les plafonds de garantie et l'indemnisation des victimes », p. 89.

Joël COLLOC, « Modélisation qualitative et quantitative de l'activité médicale : vers l'unification », p. 97.

Herman COUSY, « La fin de l'assurance? Considérations sur le domaine propre de l'assurance privée et ses frontières », p. 111.

Bill W. DUFWA, « La réforme du contrat d'assurance en droit suédois », p. 129.

Georges DURRY, « Trente ans après ! (ou l'évolution d'une discipline à l'aune de celle d'un ouvrage) », p. 145.

François EWALD, « À quelles conditions la sélection d'un risque constitue-t-elle une discrimination ? », p. 167.

Jean-Luc FAGNART, « Vers un droit européen du dommage corporel ? », p. 187.

Marcel FONTAINE, « La notion de sinistre dans les assurances de responsabilités et les assurances de frais », p. 199.

Claude HAMONET et Teresa MAGALHAES « De la réparation des dommages subis par le corps humain à la réparation des dommages subis par la personne », p. 209.

Yves JOUHAUD, « Sonnet », p. 227.

Patrice JOURDAIN, « Les intérêts légaux de l'indemnité d'assurance : un vrai casse-tête », p. 231.

Jérôme KULLMANN, « Minimiser son dommage ? », p. 243.

Catherine LABRUSSE-RIOU, « L'indemnisation du handicap de naissance et la question de l'eugénisme », p. 255.

Luc MAYAUX, « L'assureur est-il un garant ? », p. 281.

Catherine MERCIER-SUISSA, « Crise sanitaire en Russie : vers une nécessaire réforme du secteur de la santé », p. 303.

Jean MICHAUD, « La pénétration du droit par la science », p. 311.

Michel OLIVIER et Pierre DREYFUS, « Les observations et les remarques en expertise judiciaire », p. 319.

Jean PENNEAU, « Propos sur la responsabilité civile médicale sans faute prouvée », p. 335.

Michel PENNEAU, « Indépendance et expertise médicale », p. 347.

Stéphanie PORCHY-SIMON, « Regard critique sur la responsabilité civile de l'établissement de santé privé du fait du médecin », p. 361.

Pierre SARGOS, « Évolution et mise en perspective de la jurisprudence de la Cour de cassation en matière de responsabilité civile des médecins », p. 375.

Ahmed SILEM, « La politique sociale et le nouveau rôle de l'État dans les économies en transition dans la contrainte de la mondialisation », p. 395.

Jérôme TROTIGNON, « La politique sociale au chevet de l'inefficacité économique : assurance-chômage régionale et cohésion des unions monétaires », p. 407.

Geneviève VINEY, « L'harmonisation des droits de la responsabilité civile en Europe », p. 417.

552. Lancelot (Alain), 2000

***Le citoyen : mélanges offerts à Alain Lancelot*, Paris : Presses de Sciences Po, 2000**

Bertrand BADIE et Pascal PERRINEAU, « Citoyens au-delà de l'État », p. 21.

PREMIÈRE PARTIE : LA QUÊTE DU CITOYEN

René REMOND, « Être citoyen partout », p. 37.

Georges CONTOGEORGIS, « Le citoyen dans la cité », p. 51.

Dominique REYNIE, « Citoyen et marin », p. 99.

Marc SADOUN, « Le citoyen en République », p. 115.

Jean-Pierre A. BERNARD, « Le citoyen Eugène Cœurderoy », p. 131.

DEUXIÈME PARTIE : L'EXPRESSION CITOYENNE

Raymond BOUDON, « Opinion publique et valeurs collectives », p. 143.

Gérard GRUNBERG, « Sondages et participation politique », p. 165.

Serge HURTIG, « Teflon II, président des États-Unis ? Bill Clinton et l'opinion publique américaine », p. 183.

Philippe MECHET et Pierre WEILL, « L'opinion à la recherche des citoyens », p. 219.

Roland CAYROL, « L'heure du citoyen », p. 229.

TROISIÈME PARTIE : CRISE ET RENAISSANCE CITOYENNE

Alfred GROSSER, « La difficile citoyenneté », p. 243.

Janine MOSSUZ-LAVAU, « Citoyenneté et parité », p. 253.

Remy LEVEAU et Catherine WIHTOL DE WENDEN, « Les beurs, nouveaux citoyens », p. 267.

Jean-Paul FITOUSSI, « Marché, emploi, citoyenneté », p. 283.

Jean-Louis QUERMONNE, « L'impact du traité d'Amsterdam sur la citoyenneté européenne : paradoxes ou révolution ? », p. 297.

553. Langavant (Emmanuel), 1999

***Mélanges offerts à Emmanuel Langavant*, Paris ; Montréal (Québec) : l'Harmattan, 1999**

Daniel AMSON, « Les décisions des arbitres sportifs doivent-elles être soumises au contrôle du juge administratif ? », p. 11.

Jean-Pierre BEURIER, « Droit comparé des ressources vivantes marines des Caraïbes », p. 15.

Philippe BOISSON, « L'État du pavillon et les enquêtes après accident : La difficile recherche d'une plus grande vérité », p. 41.

Annie BOTTIAU, « Les circonstances exceptionnelles en droit privé », p. 49.

Sylvie CAUDAL, « L'eau de mer. Réflexions sur son statut juridique et sa protection », p. 59.

Charles DEBBASCH, « Le contentieux administratif de l'audiovisuel », p. 99.

Françoise DEKEUWER-DEFOSSEZ, « De quelques difficultés dans les relations entre Droit et Médecine », p. 127.

Josette GARNIER, « Liberté et neutralité: la France et le Lac Léman (1792-1798) », p. 147.

Syméon KARAGIANNIS, « L'élément fonctionnel dans la définition des détroits internationaux », p. 169.

Xavier LABBEE, « Le juriste, le droit et la règle morale à l'aube du troisième millénaire », p. 221.

Jean-Jacques LAVENUE, « Pavillons bis et concurrence : les enseignements de l'arrêt Firma Sloman du 17 mars 1993 », p. 239.

Pierre LECOCQ, « Aux sources du droit administratif moderne, le jumeau de l'arrêt Blanco », p. 269.

Laurent LUCCHINI, « La liberté de pêche en haute mer à l'épreuve : l'accord du 4 décembre 1995 sur les stocks chevauchants et les grands migrateurs », p. 299.

Jacques MOREAU, « L'intérêt à agir dans le contentieux administratif de la légalité en matière de permis de construire », p. 317.

Françoise ODIER, « Un enjeu institutionnel - Des mutations fonctionnelles », p. 331.

Jacques PERTEK, « L'Europe des Universités et des professions », p. 339.

Robert REZENTHEL, « L'organisation de la manutention portuaire après la réforme », p. 349.

Marie-Christine ROUAULT, « La zone des cinquante pas géométriques », p. 371.

Yves TASSEL, « Le régime juridique et la durée de la responsabilité du transporteur de marchandises par mer », p. 409.

Daniel VIGNES, « Un précédent ambigu d'Europe à deux vitesses : le protocole sur la politique sociale annexé au Traité de Maastricht », p. 423.

Michel VOELCKEL, « La liberté des mers avec leur solitude », p. 431.

554. Langrod (Georges), 1980

***Science et action administratives : Mélanges Georges Langrod*, Paris : les Éditions d'Organisation : Direction de l'enseignement supérieur administratif des PTT, 1980**

Première partie : Science et administration

François BURDEAU, « Les tribulations de la science administrative en France. Essai d'explication », p. 11.

Klaus KONIG, « Les tendances intégrationnistes de la science administrative », p. 25.

Danièle LOCHAK, « La science administrative et le droit », p. 49.

Tadeusz KUTA, « La science administrative et la théorie du droit administratif : réflexion à partir de l'expérience polonaise », p. 65.

Jerzy SIEKLUCKI, « La définition du droit administratif selon Georges Langrod », p. 75.

Andrzej WASILEWSKI, « Le phénomène de l'administration publique et la création de règles juridiques (réflexion méthodologique) », p. 83.

Léontin-Jean CONSTANTINESCO, « Les critères de classification des ordres juridiques en systèmes et familles juridiques », p. 93.

Giuseppe CATALDI, « Organisation publique et organisation privée », p. 105.

Charles ROIG, « Analyse de système et administration », p. 119.

Franz KNOPFLE, « La pensée administrative et les axes de développement de l'administration publique », p. 157.

Deuxième partie : Des structures et des hommes

Demetrios ARGYRIADES, « Centralisme bureaucratique et décentralisation », p. 175.

Jacques MENIER, « Administration et tradition en Afrique : vers de nouvelles recherches », p. 195.

M. MURRAY, « Le nouveau défi des micro-Etats », p. 215.

Hubert IZDEBSKI, « La réforme administrative en Pologne (1918-1939) », p. 229.

Gérard TIMSIT et Céline WIENER, « Le modèle marxiste d'administration », p. 241.

Heinrich SIEDENTOPF, « La réforme de la fonction publique en République Fédérale Allemande (1970-1980) », p. 277.

Agha HUSAIN, « Les réformes de la fonction publique pakistanaise », p. 291.

Georges DUPUIS, « La formation des cadres administratifs par la recherche », p. 301.

Alain PLANTEY, « Fonction publique nationale – fonction publique internationale », p. 309.

Troisième partie : Pouvoir et action

Herbert KONIG, « L'identification des problèmes : point de départ pour l'action publique », p. 319.

Zbigniew MARTYNIAK, « L'analyse de la valeur dans les systèmes administratifs », p. 331.

Bernard GOURNAY, « Les décisions des pouvoirs publics : modèles et réalités », p. 343.

Janusz LETOWSKI, « L'administration et les citoyens : dépendance, coopération ou indifférence ? », p. 368.

Jean-Marie AUBY, « La "justice naturelle" et le problème de la procédure administrative non contentieuse dans le système juridique anglo-saxon », p. 375.

Ignaz SEIDL-HOHENVELDERN, « Les organisations internationales et les actes illicites des fonctionnaires », p. 385.

Adolf GAWALEWICZ, « *Ars administrandi longa est », p.* 395.

Robert CATHERINE et Guy THUILLIER, « Du dérisoire administratif », p. 407.

Quatrième partie : De l'action à la science

Louis BOULET, « Du management à la science administrative », p. 419.

Jacques MOREAU, « De l'objet de la science administrative au "fait administratif" », p. 447.

555. La Pergola (Antonio), 2009

***Liber amicorum Antonio La Pergola,* Juristförlaget i Lund, 2009, 352 p. (27 contrib.)**

Bogdan AURESCU, « *The "Law on Romanians living abroad" : Comments and Assessment in Light of the Venice Commission's Standards on Kin-state Involvement in Minority Protection* », p. 61.

Sergio BARTOLE, « *The European Union from the Perspective of the Contribution of Antonio La Pergola to the Doctrine of Federalism* », p. 73.

Ledi BIANKU, « *Democratic Participation in Constitutional Drafting* », p. 81.

Pieter VAN DIJK, « *Constitutional Review in The Netherlands* », p. 101.

Vojin DIMITRIJEVIC, « *Antonio La Pergola's Idiosyncratic Contribution to the Unique Success of the Venice Commission* », p. 111.

Pierre GARRONE, « De l'élection comme événement à la démocratie comme structure. Réflexions sur la stabilité du droit électoral », p. 115.

Luis López GUERRA, « *Some Thoughts on Constitutional Engineering* », p. 129.

Hubert HAENEL, « Le contrôle parlementaire de l'Union Européenne », p. 145.

Gret HALLER, « La dimension collective des droits de l'homme et les conséquences de son occultation par l'individualisation. L'exemple de la reconstruction en Bosnie-Herzégovine », p. 151.

Egidijus JARASIUNAS, « La question de la nature juridictionnelle de la Cour constitutionnelle Lituanienne », p. 171.

Jeffrey JOWELL, « *Is Administrative Justice a Fundamental Right?* », p. 185.

Mirjana LAZAROVA TRAJKOVSKA, « *The Decisions of the Constitutional Court of the Republic of Macedonia and their Legal Consequences* », p. 191.

Giorgio MALINVERNI, « Extradition, expulsion et assurances diplomatiques », p. 205.

Franz MATSCHER, « Souvenirs personnels d'un éminent juriste », p. 211.

Ugo Mifsud BONNICI, « *Law's Contribution to Better Governance in our Future* », p. 215.

Myron M. NICOLATOS, « *The Constitutional Doctrine of Separation of Powers and the Rule of Law* », p. 231.

Angelika NUßBERGER, « *Setting Limits and Setting Limits Aside. The Constitutional Framework of Presidential Power in Post-Communist Countries* », p. 233.

Luan OMARI, « Antonio La Pergola et l'Albanie », p. 257.

Ergun ÖZBUDUN, « *Judicial Activism v. Judicial Restraint and Collisions with the Political Elites in Turkey* », p. 261.

Péter PACZOLAY, « *Consensus and Discretion: Evolution or Erosion of Human Rights Protection?* », p. 271.

Cesare PINELLI, « *Professor La Pergola's "Constructive Fantasy"* », p. 281.

Hanna SUCHOCKA, « *The Role of the Constitution in the Creation of a Law-Governed State* », p. 287.

Cyril SVOBODA, « *Memories of Antonio La Pergola* », p. 297.

Herdís THORGEIRSDOTTIR, « *"Something is Rotten"... Reporting on Corruption* », p. 299.

Kaarlo TUORI, « *The Many Faces of the Constitution* », p. 311.

Hans-Heinrich VOGEL, « *Regulation of Political Parties – Guidelines, Codes and Opinions* », p. 323.

Valery ZORKIN, « *Rule of Law and Legal Awareness: Russia in the Contemporary World Challenges and Perspectives* », p. 331.

556. Lapoyade-Deschamps, 2003

***Études à la mémoire de Christian Lapoyade-Deschamps*,**
Pessac : Presses universitaires de Bordeaux, 2003

Exergue

Alain BERNARD, « Icônes. Autoportraits des professeurs de droit », p. 17.

Jean-Daniel CHAUSSIER, « Anglet éloge du non lieu », p. 37.

Dialogues continués

Marianne ÉLOI, Camille DE JACOBET DE NOMBEL, Marie RAYSSAC, Julia SOURD, « La faute de la victime dans la responsabilité civile extracontractuelle », p. 47.

Patrice JOURDAIN, « La responsabilité du fait d'autrui à la recherche de ses fondements », p. 67.

Geneviève VINEY, « La responsabilité personnelle du préposé », p. 83.

Philippe BRUN, « Le nouveau visage de la responsabilité du fait d'autrui (Vers l'irresponsabilité des petits ?) », p. 105.

Jocelyne CASTAIGNEDE, « Les petits responsables. Réflexions sur la responsabilité pénale et la responsabilité civile du mineur », p. 119.

Gilda NICOLAU, « L'autorité parentale à l'épreuve », p. 141.

Françoise GONTHIER et Marie LAMARCHE, « Faute en famille », p. 177.

Michèle MESTROT, « La famille en chantier », p. 191.

Jerbi SAMI, « La jurisprudence et la responsabilité médicale : la fin de l'arythmie paroxystique ? », p. 209.

Christophe RADE, « Retour sur le phénomène Perruche : vrais enjeux et faux-semblants », p. 231.

Jean-Christophe SAINT-PAU, « Responsabilité civile et anormalité », p. 249.

Ives BIANCO-BRUN, « L'édification de la responsabilité du fabricant-vendeur », p. 257.

Jean-Guirec RAFFRAY, « Les clauses destinées à écarter la responsabilité du rédacteur d'un contrat envers les parties à l'acte », p. 267.

Antoine VIALARD, « Le préjudice économique pur. Variations maritimistes », p. 283.

Hubert GROUTEL, « L'indemnisation des victimes d'infraction et l'assurance de responsabilité civile », p. 293.

Philippe CONTE, « L'art de légiférer se perd-il ? Réflexions en forme de pamphlet à partir de quelques illustrations de droit pénal », p. 307.

Bernard SAINTOURENS, « La liberté de se retirer d'une société », p. 315.

Monologues dédiés. - Histoire du droit, Droit privé français, Droit public, Droit international public, Droit comparé

Gérard GUYON, « Les coutumes pénales des Rôles d'Oléron : un droit pénal maritime original ? », p. 327.

Michel VIDAL, « Discordances doctrinales sur la preuve par les tailles au XIX^e siècle », p. 345

Maryse BADEL, « Le droit de la sécurité sociale, droit conservateur ? L'exemple des droits des couples », p. 361.

Marie-Jeanne CAMPANA, « Les dysfonctionnements de la loi du 25 janvier 1985 (article L. 620-1 et s. C. com.) », p. 383.

Xavier DAVERAT, « Vivre ! Sur le copyright, l'exception culturelle et quelques autres choses de la vie (et) du droit », p. 403.

Jean-Pierre LABORDE, « La reconnaissance », p. 421.

Valérie MALABAT, « De la distinction des obligations de moyens et des obligations de résultat », p. 439.

Florence MAURY, « L'état liquidatif d'indivision », p. 457.

Philippe MOZAS, « Des contrats de vente spéciaux : les cessions de droits de propriété industrielle », p. 471.

Denis POHE-TOKPA, « La bonne foi du salarié dans la formation du contrat de travail », p. 493.

Mireille POIRIER, « La gradation des fautes en droit du licenciement », p. 515.

Jean-Marc TRIGEAUD, « Égalité contractuelle et philosophie de la justice », p. 539.

Claire ROCA, « La non-dénonciation des atteintes sexuelles sur mineur et le secret professionnel », p. 553.

Henri LABAYLE, « Heurts et malheurs de l'Espace de liberté, sécurité et justice de l'Union européenne : contribution aux propositions de sa réforme », p. 571.

Loïc GRARD, « Le droit de l'aviation civile après le 11 septembre 2001 : Quelles mesures face à "l'hyper terrorisme" ? », p. 587.

Christian GRELLOIS, « Quelle maîtrise de l'urbanisation dans les zones exposées aux risques industriels ? », p. 611.

Jean-Pierre MAUBLANC et Lucienne-Victoire FERNANDEZ-MAUBLANC, « La faute personnelle de l'agent public : une notion juridique indéfinissable ? », p. 631.

Jean-Michel UHALDEBORE, « Fiscalité locale et citoyenneté : comment renouer les fils de Marianne ? », p. 643.

Jean DU BOIS DE GAUDUSSON, « Soutien au processus démocratique et conditionnalités de l'aide internationale : questions sur les dangers d'une liaison fatale », p. 665.

Slobodan MILACIC, « Le contre-pouvoir, cet inconnu », p. 675.

Stathis BANAKAS, « *The human rights Act 1998 and its effect on English civil law* », p. 699.

Jean-Jacques LEMOULAND, « L'autorité parentale. Étude comparée France-Espagne », p. 709.

Hadjira DENNOUNI BENCHEIKH HOCINE, « De l'inégalité des époux en droit algérien », p. 723.

Dalila ZENNAKI, « L'apport du droit de la consommation à l'obligation de sécurité en droit algérien », p. 733.

Franz WERRO et Lukas HECKENDORN, « La tentation des dommages-intérêts punitifs en droit suisse des médias », p. 745.

557. Larguier (Jean), 1993

Mélanges en l'honneur du professeur Jean Larguier : droit pénal, procédure pénale,
Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 1993

Fernand BOULAN, « La conformité de la procédure pénale française avec la convention européenne des droits de l'homme », p. 21.

Bernard BOULOC, « L'exercice de l'action civile par mandataire », p. 41.

Michel CABRILLAC, « Variations nouvelles sur des airs anciens ou les délits de retraits et de blocage de la provision après 1991 », p. 57.

Philippe CONTE, « La banqueroute du commerçant radié du registre du commerce et des sociétés », p. 67.

Pierre COUVRAT, « Réflexions sur la mise à l'épreuve », p. 85.

Fernand DERRIDA, « Renaissance de la "faillite virtuelle" », p. 96.

Georges DURRY, « Une innovation en procédure pénale l'intervention de certains assureurs devant les juridictions de jugement », p. 105.

Jacques FRANCILLON, « Le secret professionnel des journalistes », p. 127.

Raymond GASSIN, « Remarques sur l'interprétation jurisprudentielle de l'article 470-1 du code de procédure pénale », p. 149.

Wilfrid JEANDIDIER, « Les vicissitudes du droit pénal positif du chèque », p. 177.

Patrick MAISTRE DU CHAMBON, « Propos critiques et désabusés sur une réforme mort-née de la procédure pénale », p. 191.

Yves MAYAUD, « La volonté à la lumière du nouveau code pénal », p. 203.

Roger MERLE, « La constitution de partie civile en matière d'infraction au permis de construire », p. 219.

Jean PRADEL, « La montée des droits du délinquant au cours de son procès - essai d'un bilan », p. 223.

Jacques-Henri ROBERT, « L'instabilité des qualifications jurisprudentielles et doctrinales des peines secondaires », p. 241.

André ROGER, « Éthique des affaires et droit pénal », p. 261

Pascale SALVAGE-GEREST et Philippe SALVAGE, « Droit pénal et sûretés », p. 282.

Carole SOUWEINE, « Le domaine de l'abus de confiance dans le nouveau code pénal », p. 303.

Jean-Marc TRIGEAUD, « Sympathie et responsabilité pénale : l'inspiration smithienne », p. 329.

André VITU, « Un aspect particulier du droit pénal international la protection des intérêts publics étrangers par le droit criminel français », p. 357.

Giuseppe ZUCCALA, « Le vidéo piratage et sa répression en Italie », p. 371.

Philippe CONTE, « Libres propos sur la recherche juridique universitaire (et quelques considérations adventices sur le théâtre, la musique, le sport et d'autres sujets divers) : contribution à la distinction de l'individuel et du collectif », p. 381.

558. Laroque (Pierre), 2003

Hommage à Pierre Laroque,
Paris : Association pour l'étude de l'histoire de la Sécurité Sociale, 2003

Première partie

Renaud DENOIX DE SAINT-MARC, « Allocution d'ouverture », p. 11.

I. - LES ANNÉES D'AVANT-GUERRE ET LA GUERRE

Jean-Pierre AZEMA, « Les années d'avant-guerre et la guerre 1931-1943 », p. 19.

Jean-Louis CREMIEUX-BRILHAC, « Pierre Laroque - Français libre avril 1943 à août 1944 », p. 26.

II. - LA SÉCURITÉ SOCIALE

Michel LAGRAVE, « Pierre Laroque et la Sécurité sociale », p. 41.

André GUIONNET, « Témoignage », p. 55.

Bruno VALAT, « Que reste-t-il de l'œuvre de Pierre Laroque aujourd'hui ? », p. 57.

Bernard DUCAMIN, Paul TROUILLAS, Henry C. GALANT, « Témoignages », p. 64.

Nicole QUESTIAUX, « Population, famille, vieillesse », p. 66.

Anne-Marie GUILLEMARD, « Témoignage », p. 75.

Deuxième partie

René REMOND, « Allocution », p. 79.

III. - LE CONSEIL D'ÉTAT

Daniel LABETOULLE, « La Section du contentieux », p. 83.

Pierre LAURENT, « Témoignage d'un ancien commissaire du gouvernement », p. 91.

Bernard JOUVIN, « La Section sociale », p. 97.

Bernard DUCAMIN et Jean MERIC, « Témoignages », p. 102.

IV. – L'AUTEUR

Pascale GONOD, « Les publications et l'enseignement avant 1945 », p. 107.

Jacques FOURNIER, « L'enseignement de Pierre Laroque sur les problèmes sociaux », p. 119.

René REMOND, Jean-Pierre DUMONT, Michel GUILLAUME, « Témoignages », p. 130.

V. – LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

Francis BLANCHARD, « Pierre Laroque et la coopération internationale », p. 135.

VI. — LES PROBLÈMES D'ÉTHIQUE

Jean BERNARD, « Le Comité national consultatif d'éthique », p. 143.

559. Larroumet (Christian), 2010

***Christian Larroumet : liber amicorum*, Paris : Economica, 2010**

Augustin AYNES, « Quelques aspects du régime juridique des sûretés réelles pour autrui », p. 1.

Mireille BACACHE, « La responsabilité médicale sans faute : passé, présent et avenir », p. 19.

Sarah BROS, « Le crédit affecté, entre groupe de contrats et opération juridique à trois personnes », p. 43.

Séverine CABRILLAC et Youmna ZEIN HAYEK, « La réception du droit français par le droit libanais des contrats », p. 59.

Guy CANIVET, « Le Conseil constitutionnel et le contrat. Variations sur "la discrétion" », p. 75.

Daniel COHEN, « Les conventions de vote », p. 97.

Jean DUTHEIL DE LA ROCHERE, « Concurrence et activités d'intérêt général dans l'Union européenne », p. 111.

Rafael ENCINAS DE MUNAGORRI, « Les théories du risque en droit civil (responsabilité, propriété, contrat) », p. 125.

Jérôme FRANCOIS, « Les créances sont-elles des biens ? », p. 149.

Yves GAUDEMET, « L'acte d'avocat : une analyse publiciste », p. 181.

Jean-Pierre GRIDEL, « Les droits fondamentaux du contractant au quotidien sont l'objet d'une attention prétorienne renouvelée », p. 195.

François-Xavier GRIGNON-DERENNE, « Le fabuleux destin du centre des intérêts principaux dans les groupes de sociétés en difficulté », p. 211.

Dimitri HOUTCIEFF, « De la paralysie de la créance du délégant : petite métaphysique d'une pragmatique sanction », p. 227.

Christophe JUILLET, « Les sûretés réelles traditionnelles entre passé et avenir », p. 241.

Yves LEQUETTE, « De la difficulté des clauses de *hardship* », p. 267.

Laurent LEVENEUR, « Le nouvel article 2254 du Code civil », p. 283.

Blandine MALLET-BRICOUT, « Fiducie et propriété », p. 297.

Denis MAZEAUD, « La réforme du droit français des contrats : trois projets en concurrence », p. 329.

Dominique MONDOLONI, « Le procès peut-il être financé par un tiers investisseur ? », p. 361.

Alexis MOURRE, « À propos de trois arrêts récents : quelques questions sur le contrôle de la compétence de l'arbitre, notamment dans l'arbitrage institutionnel », p. 371.

Esther MUÑIZ ESPADA, « Lignes directrices de la réforme espagnole du marché hypothécaire par la loi 41/2007 du 7 décembre 2007 », p. 387.

Masamichi NOZAWA, « La cession de contrat en France et au Japon : cessibilité du contrat dans les contrats successifs », p. 397.

Miguel PASQUAU LIAÑO, « Le système de publicité des droits réels immobiliers : l'efficacité *erga omnes* de la propriété versus la sécurité du marché immobilier », p. 411.

Carlos PIZARRO-WILSON et Fabricio MANTILLA- ESPINOSA, « L'influence du droit français sur l'évolution du régime juridique du contrat médical en droits chilien et colombien », p. 421.

Sebastian RIOS LABBE, « Les rapports entre les cessions légales et la cession conventionnelle de contrat », p. 439.

Louis VOGEL, « Droit de la concurrence et crise économique : qui est le plus fort ? », p. 465.

Arnoldo WALD, « Le contrat et l'économie au XXI[e] siècle », p. 475.

560. Lascombe (Michel), 2020

Écrits de droit public, financier et constitutionnel : Mélanges en l'honneur du professeur Michel Lascombe, Paris : Dalloz, 2020

PREMIÈRE PARTIE : DROIT ET DROITS

Paul AMSELEK, « Le "juridique" se réduit-il au "judiciaire" ou "juridictionnel" ? », p. 3.

Vincent BERGER, « Imposition d'une limite d'âge pour l'exercice d'une profession libérale et Convention européenne des droits de l'homme », p. 17.

Jean-Pierre CAMBY, « Circonstances exceptionnelles et confinements du droit », p. 25.

Martine CLIQUENNOIS, « Des directives au droit souple : palingénésie, encore et toujours ? », p. 39.

Harold DESCLODURES, « Retour sur la création de trois ordres professionnels: infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes et pédicures-podologues », p. 57.

Jean GICQUEL, « L'état d'urgence au service de l'État de droit », p. 79.

Daniel LABETOULLE, « Le collège de déontologie de la juridiction administrative », p. 89.

Henri OBERDORFF, « Les droits fondamentaux à l'ère numérique », p. 101.

Jean-Jacques URVOAS, « Mercuriale pour le rétablissement de la responsabilité politique du garde des Sceaux », p. 117.

DEUXIEME PARTIE : DROIT PUBLIC FINANCIER ET ÉTAT DE DROIT

Jean-François BOUDET, « Le droit de la comptabilité publique. Un droit sans (n)ombre(s) ? », p. 135.

Damien CATTEAU, « En finir avec le principe de séparation des ordonnateurs et des comptables: préalable ou conséquence de la modernisation de la gestion budgétaire et comptable ? », p. 143.

Stéphanie DAMAREY, « Contentieux financier : l'influence de la doctrine », p. 155.

Christian DESCHEEMAEKER, « Un passé oublié : les premiers contrôles d'entreprises publiques », p. la Cour des comptes (1878-1948) », p. 165.

Nicolas GROPER, « "Disciplinaire", la Cour de discipline budgétaire et financière ? », p. 201.

Danièle LAMARQUE, « Le budget européen en questions », p. 217.

Florian LINDITCH, « Finances publiques et commande publique, dialogues et dépassements », p. 223.

Christian MICHAUT, « Le juge des comptes à la recherche d'un nouvel ordre public financier », p. 233.

Gilbert ORSONI, « Le plafonnement de la dette publique. Retour sur une discipline d'interprétation latitudinaire », p. 251.

Aymeric POTEAU, « La dialectique de la discipline et de la flexibilité. Remarques à propos de l'encadrement financier pluriannuel de l'Union européenne », p. 267.

Jean-Philippe VACHIA, « Quelques considérations sur la rénovation de l'acte de juger les comptes publics (situation en juin 2017) », p. 283.

Xavier VANDENDRIESSCHE, « La Cour des comptes et l'Université », p. 295.

TROISIÈME PARTIE : DROIT CONSTITUTIONNEL FINANCIER ET DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE

Aurélien BAUDU, « La rénovation du droit d'amendement parlementaire en matière budgétaire, une réforme inutile », p. 311.

Michel BOUVIER et Marie-Christine ESCLASSAN, « Un contrôle parlementaire a posteriori de l'exécution des lois de finances en évolution », p. 331.

Etienne DOUAT, « Le Conseil constitutionnel et les finances publiques (1959-2019) », p. 345.

David GALATI, « La publicité des débats parlementaires. Brèves observations tirées des circonstances originelles de l'apparition du principe en France et au Royaume-Uni », p. 371.

Michel HASTINGS, « La question du mandat impératif au début de la troisième République. Enjeux et débats », p. 387.

Robert HERTZOG, « Où commence la procédure législative ? À propos des règles applicables à l'initiative des lois », p. 405.

Pierre-André LECOCQ, « La résilience des lois constitutionnelles de 1875 sous le choc de la grande guerre », p. 423.

Christophe PIERUCCI, « La contestation par les parlementaires de la légalité des actes réglementaires en matière budgétaire a-t-elle un avenir ? », p. 437.

Isabelle THUMEREL, « Le référendum d'autodétermination de la Catalogne du 1er octobre 2017 et ses suites. Quelques réflexions d'une constitutionnaliste », p. 449.

Gilles TOULEMONDE, « L'article 49, alinéa 3 peut-il demeurer la clef de voûte des institutions ? », p. 467.

Michel VIVIANO, « La décision administrative et la démocratie : "quand le Soleil veut prendre rendez-vous avec la Lune" », p. 483.

Jean WALINE, « Éloge de la question de confiance », p. 493.

561. Lassale (Jean-Pierre), Montagnier (Gabriel) et Saïdj (Luc), 2013

***Figures lyonnaises des finances publiques : mélanges en l'honneur de Jean-Pierre Lassale, Gabriel Montagnier et Luc Saïdj*, Paris : L'Harmattan, 2013**

Pierre BELTRAME, « L'éthique et le droit, portrait-souvenir de Gabriel Montagnier », p. 39.

Philippe BILLET, « De la surface au volume : métamorphoses de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères », p. 45.

Michel BOUVIER, « Considérations sur le besoin de cohérence des systèmes financiers publics », p. 59.

Sylvie CAUDAL, « Pour une réorientation environnementale des dépenses fiscales », p. 63.

Christophe DE LA MARDIERE, « La véritable nature de la doctrine administrative en droit fiscal », p. 85.

Thierry DEBARD, « Réviser les traités ou les respecter ? Brèves remarques à propos de la crise de la dette dans les Etats membres de l'Union européenne », p. 97.

Vincent DUSSARD, « Les audits de la Cour des comptes de l'Union européenne sur l'utilisation des fonds européens au niveau local », p. 107.

Marie-Christine ESCLASSAN, « Les opérateurs de l'État: apport et limites d'un nouveau concept dans le champ des finances publiques », p. 113.

Stéphanie FLIZOT, « Le contrôle sur la gestion, spécificités et contradictions de l'expérience française sur la période de l'entre-deux guerres », p. 123.

Jean-Claude GENIN, « La conception de l'utilité publique en droit romain », p. 147.

Robert HERTZOG, « Leçons apprises de la lolf : un système en évolution, un parlement renforcé mais indécis, un droit budgétaire dorénavant subordonné », p. 163.

Michael KARPENSCHIF, « Exonérations fiscales et droit de l'Union, ou les liaisons dangereuses illustrées par l'article 44 *septies* du CGI », p. 181.

Thierry LAMBERT, « DGI + DGCP = DGFiP ou une équation complexe », p. 201.

Marc LEROY, « Paradigme démocratique et réforme des finances publiques », p. 215.

Loïc LEVOYER, « Finances publiques : quels devoirs envers les générations futures ? », p. 231.

Alexandre MAITROT DE LA MOTTE, « "Harmonisation fiscale européenne" », p. 241.

Nicaise MEDE, « Réflexion sur l'autorité de la chose jugée au financier en droit positif africain francophone », p. 273.

Olivier MORETEAU, « Le suicide médicalement assisté : le droit de mourir avec dignité en Orégon », p. 303.

Gilbert ORSONI, « L'impôt entre symbolique et représentation », p. 309.

Daniel RICHER, « La postérité de Guilemine : dissonances dans le dialogue juge-justiciable », p. 321.

562. Laurent (François), 1989

Liber memorialis François Laurent, 1810-1887,
Brussel : E. Story-Scientia, 1989, 1209 p. (63 p.)

I. FRANÇOIS LAURENT: VIE ET ŒUVRES

Matthias STORME, « *De Gentse Rechtsfaculteit eert François Laurent* », p. 3.

G. BAERT, « *François Laurent: zijn leven, zijn tijd en zijn strijd (1810-1887)* », p. 9

A. DEVREKER, « *Professor François Laurent: An Appraisal* », p. 61.

S. FREDERICQ, « *Een onverwachte invloed: François Laurent en de vestiging van Sidmar in het Gentse* », p. 65.

P. GOTHOT, « François Laurent. Entre la religion de l'avenir et le présent de la loi », p. 69.

D. MORTIER-GAUBLOMME, « *François Laurent en het politiek gebeuren te Gent* », p. 81.

Franky SIMON et Dirk VAN DAMME, « *François Laurent en de sociale kwestie: Een off ensief beschavingsdefensief* », p. 109.

A. M. SIMON-VAN DER MEERSCH, « *François Laurent, hoogleraar* », p. 165.

II. THÉORIE GÉNÉRALE DU DROIT

H. VANDENBERGHE, « *Syntheserapport. Algemene rechtsleer en codificatie* », p. 203.

B. BOUCKAERT, « *De herziening van het Burgerlijk W etboek: Een tweede adem voor de rechtsstaat?* », p. 215.

A. BÜRGE, « *Das Selbstverstandnis des Gesetzgebers im Spannungsfeld zur Rechtsprechung und Lehre* », p. 265.

W. J. HOSTEN, « *Legal Sources and the Codification Movement in South Africa* », p. 301.

P. C. KOP, « *Motieven voor hercodificatie* », p. 317.

Johannes H. A. LOKIN, « *Interpretatieproblemen na de codificatie* », p. 331.

W. MINCKE, « *Die subjektiven Rech te in der neueren deutschen Zivilrechtsordnung* », p. 357.

Werner OGRIS, « *Zur Geschichte und Bedeutung des ôsterreichischen Allgemeinen bürgerlichen Gesetzbuches (ABGB)* », p. 373.

Michel VAN DE KERCHOVE et François OST, « La lettre et l'esprit », p. 395.

Philippe REMY, « Le rôle de l'exégèse dans l'enseignement du droit au XIX^{e} siècle », p. 423.

L. WINKEL, « *De codificatie en de toegankelijkheid van de wet voor de burger* », p. 437.

W.J. ZWALVE, « *Interpretatieproblemen voor de codificatie* », p. 447.

III. LA CODIFICATION EN DROIT PRIVÉ

J.H. HERBOTS, « *Syntheserapport. De codificatie in het privaatrecht* », p. 467

Roger O. DALCQ, « Une révision législative des articles 1382 à 1386 du Code civil : Est-elle souhaitable ? », p. 473.

Chr. DE WULF, « *Over de wenselijkheid van de hercodificatie van het familiaal vermogensrecht* », p. 491.

J. GERLO, « *Is hercodificatie van het familierecht wenselijk?* », p. 511.

E. H. HONDIUS, « *De hercodificatie van het ederlandse verbintenissenrecht* », p. 525.

H. KOTZ, « La révision du Code civil allemand: Expériences et projets », p. 543.

O. LANDO, « *Principles of European Contract Law* », p. 555.

Y. MERCHIERS, « Faut-il recodifier notre droit des contrats? », p. 569.

Irma MOREAU-MARGREVE, « Faut-il réviser les dispositions du Code civil en matière de sûretés et dans l'affirmative, quelles seraient les grandes orientations d'une révision? », p. 581.

E. ÔZSUNAY, « *Sorne Remarks on the Amendments Proposed by the Preliminary Draft of the Turkish Civil Code* », p. 605.

F. VAN NESTE, « *Eigen dom en zakenrecht anders opgevat. Proeve van herziening van art. 516 e.v. B.W.* », p. 643.

IV. DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ

François RIGAUX, « *Slotrapport/*Rapport de synthèse. Pour une relecture de François Laurent en 1987 », p. 663.

T. BALLARINO, « La traduction italienne du 'Droit civil international' », p. 669.

M. BOGDAN, « *Nationality as a Connecting Factor in Swedish Private International Law* », p. 679.

L. BRILMAYER, « *Post-modernism in American Choice of Law* », p. 695.

B. M. CARL, « *Unification of Private International Law in the Western Hemisphere* », p. 707.

J.-G. CASTEL, « *The Unification of Private International Law Rules in Canada* », p. 723.

M. EKELMANS, « La théorie des droits acquis et son influence en droit international privé belge et français », p. 735.

J. ERAUW, « *De nood aan codificatie van het Belgisch internationaal privaatrecht* », p. 745.

M. FALLON, « L'application de l'article 3, alinéa 3, du Code civil par la jurisprudence belge du XIX^{e} siècle », p. 765.

P. GLENN, « *Unification of Law, Harmonization of Law and Private International Law* », p. 783.

R. GRAVESON, « *Private International Law: A Century of Unification* », p. 795.

E. JAYME, « *Karl Mittermaier und das Internationale Privatrecht* », p. 805.

H. U. Jessurun o' Oliveira, « Principe de nationalité et droit de nationalité », p. 819.

F. K. JUENGER, « *David Dudley Field's Contribution to the Conflict of Laws* », p. 837.

P. KALENSKY, « *Evolution towards International Unification in Private International Law of the Socialist States in Central and Eastern Europe* », p. 861.

H.-P. MANSEL, « L'adoption du principe de la nationalité par le EGBGB du 18 août 1896 », p. 869.

Z. MATIC, « *Codification of Conflict of Law Rules Concerning Contracts in Yugoslav Private International Law* », p. 881.

F. MOSCONI, « *Italy and the Hague Conventions of Priva te International Law* », p. 895.

W. P. NAGAN, « *Theory and Method in Private International Law: A Policy-Oriented, lnternationalist Perspective* », p. 907.

A. ORTIZ-ARCE, « Le Droit international Privé Espagnol à l'épreuve du Droit communautaire Européen », p. 933.

C. H. PETERSON, « *Federalism and the Elusive Goal of Uniformity in American Conflicts Law* », p. 943.

M. C. PRYLES, « *Internationalism in Australian Private International Law* », p. 963.

François RIGAUX, « Le juge, arbitre des conflits de lois », p. 999.

P. SARCEVIC, « *Global Unification: Problems of Realization* », p. 1007.

K. SIEHR, « Johann Caspar Bluntschli et le droit des conflits dans le Code civil du Canton de Zurich de 1853/55 », p. 1017.

M. SIMON DEPITRE, « Codification et règles écrites dans le droit Français des conflits de loi », p. 1039.

G. J. W. STEENHOFF, « *Theory and Practice of International Solidarity in Dutch Private International Law since 1880* », p. 1053.

D. S. STERN, « *The Judicial Tribunal of the Cartagena Accord and Legal Unification in South America* », p. 1073.

A. L. G. A. STILLE, « AsseretRolin-Jaequemyns. Compte-rendu de quelques contacts personnels entre deux contemporains de Laurent », p. 1089.

F. STURM, « Codification et unification des règles de conflit dans la Suisse du XIX^e^ siècle », p. 1099.

G. VAN HECKE, « Les projets de titre préliminaire de Laurent et de la commission de révision », p. 1119.

J. Hans A. VAN LOON, « Quelques réflexions sur l'unification progressive du droit international privé dans le cadre de la Conférence de la Haye », p. 1133.

563. Lauvaux (Philippe), 2020

Spicilegium Juris Politici : Mélanges offerts à Philippe Lauvaux,
Paris : Éditions Panthéon-Assas, 2020

Tanguy PASQUIET-BRIAND, « Avant-propos. Entre accessibilité du savoir et raffinement doctrinal : l'œuvre constitutionnaliste de Philippe Lauvaux », p. 17.

Aurélien ANTOINE, « Le monarque, ultime recours pour surmonter les crises ? Quelques réflexions à partir du cas britannique », p. 41.

Pierre AVRIL, « Aux sources du présidentialisme de la V^e^ République », p. 61.

Denis BARANGER, « Le juge et ses signifiants : à propos des principes généraux du droit », p. 73.

Olivier BEAUD, « Un épisode méconnu de la III^e^ République : les procès pour offenses au président Grévy (1879-1881) », p. 93.

Xavier DE BONNAVENTURE, « La place du chef d'état-major des armées dans le régime parlementaire français », p. 109.

Julien BOUDON, « Le droit constitutionnel de René Chapus », p. 141.

Renaud BOURGET, « Hugo Chávez, président de la République bolivarienne du Venezuela (1999-2013) », p. 157.

Christophe BOUTIN, « Quelle influence constitutionnelle de la France en Afrique ? », p. 169.

Sara BRIMO et Benjamin DEFOOORT, « Les polices spéciales sanitaires vont-elles éradiquer la police générale de la salubrité ? », p. 185.

Jean-Félix DE BUJADOUX, « La présidence d'Alexandre Millerand (1920-1924): généalogie et stratification constitutionnelle », p. 215.

Gwénaële CALVES, « Le peuple législateur. Sur l'initiative citoyenne aux Etats-Unis », p. 233.

Stéphane CAPORAL-GRECO, « Enquête sur la monarchie républicaine. Des principes monarchiques dans le régime de la V^e^ République », p. 267.

Jean-Yves DE CARA, « L'affaire du Sahara marocain devant la Cour de justice de l'Union européenne: des juges qui gouvernent ? », p. 291.

Stefano CECCANTI, Carlo FUSARO et Francesco CLEMENTI, « L'Italie aujourd'hui. Contribution à la mise à jour du chapitre sur l'Italie du manuel par Philippe Lauvaux et Armel Le Divellec », p. 311.

Fred CONSTANT, « Pour une géopolitique des Outre-mer. Plaidoyer pour la reconnaissance et la valorisation de territoires à forte valeur stratégique », p. 333.

Bruno DAUGERON, « Les ambiguïtés du parlementarisme et de sa responsabilité politique : entre volonté parlementaire et volonté électorale », p. 355.

Michel DEGOFFE, « Le Conseil d'État, un juge qui légifère », p. 375.

Jean-Marie DENQUIN, « Salomon et Protagoras : Justice et Droit », p. 383.

Delphine DERO-BUGNY, « Le Conseil constitutionnel et les Cours européennes : réflexion sur les procédures de renvoi préjudiciel et les demandes d'avis », p. 393.

Eric DESMONS, « Quelles institutions politiques pour "la démocratie avancée" ? Le charme discret et inutile du régime parlementaire dans le Programme commun de gouvernement du parti communiste et du parti socialiste de 1972 », p. 411.

Thibault DESMOULINS, « L'initiative législative sous la V^e^ République : Le partage des lois à l'épreuve d'un dualisme renouvelé », p. 419.

Charles-André DUBREUIL, « Plaidoyer pour une simplification de l'opération de qualification du contrat administratif », p. 433.

Quentin EPRON, « Les débuts du départementalisme », p. 451.

Guillaume GLENARD, « Pourquoi promulguer la loi ? », p. 467.

Olivier GOHIN, « Les devoirs de l'homme », p. 487.

Williane GOLIASSE, « Esquisse d'une refondation de l'institutionnalisme : De la conciliation entre le pouvoir politique et le libre arbitre individuel », p. 499.

Pascal GOURGUES, « Empire, royaumes et *res publica* autour de l'an mil », p. 517.

Nicolas HAUPAIS, « La construction de la jurisprudence du Conseil constitutionnel relative au droit international (1970-1992) », p. 539.

Jacky HUMMEL, « La Constitution belge de 1831 et les Constitutions prussiennes de 1848 et 1850. Emprunts et usages d'un modèle constitutionnel », p. 557.

Alain LAQUIEZE, « Charles de Rémusat, penseur du régime parlementaire », p. 577.

Armel LE DIVELLEC, « Les types d'écriture (à prétention) normative du système parlementaire de gouvernement », p. 597.

Jean-Paul LEPETIT, « Les traités d'Utrecht : naissance de l'Europe bourbonnienne. Pour une réévaluation du lien entre les renonciations portées aux traités et la pragmatique sanction de Philippe V », p. 637.

Anne-Marie LE POURHIET, « Une démocratie peut-elle être "illibérale" ? », p. 667.

Dominique CARD. MAMBERTI, « Le procès contentieux administratif canonique, un demi-siècle après l'institution de la Sectio Altera du Tribunal suprême de la Signature apostolique », p. 677.

Yseult MARIQUE, « Une lecture belge du Brexit : droit et politique au Royaume-Uni, une grande démocratie contemporaine », p. 693.

Jean MASSOT, « Du bon usage des révisions constitutionnelles », p. 731.

Pierre DE MONTALIVEET, « Sur les origines grecques du contrôle de constitutionnalité des lois », p. 749.

Gérard NISON, « La Renonciation du pape », p. 761.

Bruno ODENT, « Réflexions sur 40 ans de pratique du contentieux administratif », p. 775.

Pasquale PASQUINO, « *How constitutional courts make decisions* », p. 793.

Alix PERRIN, « Le pouvoir d'injonction du juge administratif, encore et toujours en question (s)... », p. 819.

Carlos-Miguel PIMENTEL, « Gustave III de Suède, le premier populiste couronné de l'histoire », p. 831.

Pierre-Henri PRELOT, « Les orientations nouvelles du droit constitutionnel à la faculté de droit de Strasbourg dans les années 1930. Courtes réflexions à partir de deux lettres inédites de Raymond Carré de Malberg et de René Capitant à Marcel Prélot », p. 851.

Frédéric ROUVILLOIS, « Réflexions sur le référendum révocatoire », p. 865.

Daniel-Louis SEILER, « Initiatives et référendum », p. 881.

Jonathan SELLAM, « Le gouvernement d'intérim dans les épigones de Westminster », p. 897.

Charles-Édouard SENAC, « La révocation populaire des élus Anatomie d'une institution démocratique », p. 917.

Nicolas SILD, « Métaphore mécanique et pensée constitutionnelle: l'apport des Lumières françaises », p. 937.

Caroline TIXIER, « La cérémonie funèbre du cérémonial chinois ? », p. 955.

Bruno THOUZELLIER, « Contre l'oubli : l'affaire Cesare Battisti, un cas d'école d'amnésie amnistiante », p. 983.

Gilles TOULEMONDE, « Le Parlement français dans les réformes et projets de réformes institutionnelles de 2019. Entre temps choisi et temps subi », p. 989.

Olivier TOURNAFOND, « Réflexions sur l'élaboration de la règle de droit en droit civil et dans la *common law* », p. 1009.

Antoine TOUZAIN, « L'avenir du droit pénal monétaire », p. 1025.

Anne-Sophie TRAVERSAC, « La participation des citoyens. Brèves considérations contemporaines sur un mal profond », p. 1045.

Marc UYTTENDAELE, « Philippe, au secours reviens... », p. 1055.

564. Lavau (Georges), 1991

***Idéologies : partis politiques & groupes sociaux : études réunies pour Georges Lavau*, Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1991**

Alain LANCELOT et Serge HURTIG, « Georges Lavau, Rue Saint-Guillaume », p. 11.

Paul LEROY et Michel ROUSSET, « Georges Lavau, professeur à la Faculté de droit de Grenoble, 1948-1962 », p. 15.

Léon DION, « Georges Lavau : une conscience critique de la science politique contemporaine », p. 25.

Louis BODIN, « De Jean-Moulin à Saint-Simon: la déconstruction de l'idée de révolution », p. 31.

Jean LECA, « Réflexions sur la participation politique des citoyens en France », p. 43.

Annick PERCHERON, « Peut-on encore parler d'héritage politique en 1989 ? », p. 71.

Pierre BIRNBAUM, « L'entrée en République : le personnel politique juif sous la Troisième République », p. 89.

George ROSS, « Fragmentation du marché intellectuel et disparition de l'intellectuel de gauche », p. 101.

Jean-Louis QUERMONNE, « Alternance au pouvoir, multipartisme et pluralisme imparfait », p. 123.

Jean-Marie DONEGANI et Marc SADOUN, « Le triangle incertain ou les logiques de la représentation politique », p. 135.

Jean-Luc PARODI, « Le nouvel espace politique français », p. 147.

Mark KESSELMAN, « La nouvelle cuisine en politique : la fin de l'exceptionnalité française », p. 159.

Anne SA'ADAH, « Demain, quelle gauche ? », p. 175.

William R. SCHONFELD, « Les partis politiques : que sont-ils et comment les étudier ? », p. 187.

Jean CHARLOT, « Partis politiques : pour une nouvelle synthèse théorique », p. 205.

Lilly MARCOU, « Les rendez-vous manqués du Parti communiste français », p. 217.

Annie KRIEGEL, « Adolescente dans la résistance communiste juive... Grenoble, 1942-1944 », p. 227.

Rémy LEVEAU, « Les partis et l'intégration des "beurs" », p. 247.

Alfred GROSSER, « L'"État des partis", expression de l'unanimisme pluraliste ? Quarante années de République fédérale d'Allemagne », p. 263.

Bertrand BADIE, « L'analyse des partis politiques en monde musulman : la crise des paradigmes universels », p. 271.

Alberto SPREAFICO, « Structures sociales et comportement politique dans le *Mezzogiorno* », p. 289.

Jacques CAPDEVIELLE et René MOURIAUX, « Les rapports partis-syndicats en France : contraintes et équivoques », p. 315.

Martin A. SCHAIN, « Le pouvoir des syndicats et leur résistance aux réformes en Grande-Bretagne et en France », p. 327.

Yves MENY, « Formation et transformation des *policy communities* : l'exemple français », p. 355.

Olivier DUHAMEL et Evelyne PISIER, « Services publics, opinions publiques », p. 367.

Pierre FAVRE, « Fixer l'événement : la représentation des manifestations dans la peinture au début du XX^{e} siècle », p. 381.

565. Lavialle (Christian), 2020

Mélanges en l'honneur du professeur Christian Lavialle,
Toulouse : Presses de l'université Toulouse 1 Capitole, 2020

Nathalie BETTIO, « L'imprescriptibilité du domaine public entre personnes publiques », p. 47.

Xavier BIOY, « Thomisme et laïcité, actualité d'une conception de la place de la religion dans le droit de la République française », p. 61.

Marc BLANQUET, « À la recherche de l'acte administratif de l'Union européenne », p. 73.

Maxime BOUL, « Domaine public et fréquences hertziennes, rencontre du "troisième type". Propos sur la propriété publique des fréquences », p. 97.

Sabine BOUSSARD, « Les nouveaux usages du domaine public », p. 113.

Vincent BOYER, « Du tirage au sort et de l'élection en politique », p. 129.

Jean-François CALMETTE, « Louis-Napoléon Bonaparte et Victor Hugo : l'affrontement de deux légitimités », p. 137.

Caroline CHAMARD-HEIM, « Propriété publique et forme de l'État : regards croisés entre la France et la Belgique », p. 151.

Jean-Paul COUJOU, « Vitoria et la question du *dominium*. Droit, propriété et pouvoir. À la frontière de l'être et de l'avoir », p. 173.

Odile DE DAVID-BEAUREGARD, « Concessions de cultures marines: quelles garanties pour la préservation de l'environnement ? », p. 191.

Michel DEGOFFE, « L'indemnisation des servitudes administratives », p. 211.

Samuel DELIANCOURT, « Les permis de stationnement comme actes de gestion du domaine public : une approche doctrinale », p. 223.

Olivier DEVAUX et André CABANIS, « Les politiques de sortie de crise en France : du pardon royal au devoir de mémoire », p. 237.

Mathieu DOAT, « Le particularisme du droit des collectivités locales », p. 261.

Vincent DUSSART, « Le domaine de la couronne après 1789 », p. 275.

Pierre ESPLUGAS-LABATUT, « Pour la réduction du nombre de parlementaires », p. 295.

Norbert FOULQUIER, « Une autre histoire de la zone des cinquante pas géométriques », p. 305.

Satoko FUKUSHIGE, « L'imprescriptibilité du domaine public au japon », p. 311.

Jean-Louis GAZZANIGA, « Le droit d'accès à l'eau à la lumière de l'encyclique *Laudato si* du Pape François », p. 323.

Jean-François GIACUZZO, « Les débats de la Constituante sur les biens ecclésiastiques », p. 335.

Nathalie JACQUINOT, « Le Conseil constitutionnel et la protection du domaine public », p. 349.

Grégory KALFLECHE, « *Smart cities* et domanialité publique », p. 361.

Jean-François LACHAUME, « Rapide retour sur les biens du même nom », p. 377.

Xavier LATOUR, « Les communes touristiques et la sécurité publique », p. 391.

Jean-Louis LOUBET DEL BAYLE, « Le XXI^{e} siècle sera-t-il religieux ? De Malraux à Houellebecq », p. 403.

Philippe LUPPI, « Le contentieux des taxes sur les logements vacants », p. 417.

Fabrice MELLERAY, « L'utilisation des "principes" de la domanialité publique dans la jurisprudence administrative », p. 441.

Christine MENGES-LE PAPE, « Biens de l'église, propriétés publiques ? Études juridiques par Fréderic Ozanam », p. 449.

Hiam MOUANNES, « Les chrétiens du Liban et les droits de l'homme - histoire et perspectives », p. 461.

Stéphane MOUTON, « Pouvoir et territoire : quelques réflexions sur une relation "bien" connue », p. 473.

Pierre M. MARTIN, « Déchets montrés, déchets caches jusqu'à la fin du monde », p. 489.

Jean-Arnaud MAZERES, « L'un et le comm(un) », p. 501.

Anne RAINAUD, « La responsabilité des personnes publiques face au risque littoral : le cas de la tempête Xynthia », p. 527.

Lucien RAPP, « L'expropriation International dans l'arbitrage indirecte d'investissement : Essai de Modélisation », p. 551.

Serge REGOURD, « On nous change notre université. Propos impertinents sur le thème " c'était mieux avant" », p. 561.

Robert REZENTHEL, « Le patchwork domanial dans la circonscription des grands ports maritimes », p. 571.

Christophe ROUX, « Existe-t-il un "domaine prive naturel" ? », p. 585.

François SABIANI, « Les chausse-trapes du règlement final du marché public », p. 599.

Sébastien SAUNIER, « Propriétés publiques et code des relations entre le public et l'administration », p. 611.

Benoît SCHMALTZ, « Éléments pour une théorie des utilités des biens », p. 631.

Julia SCHMITZ, « Hauriou versus Rousseau, Duguit et Kelsen », p. 645.

Philippe SEGUR, « Jeter le surhomme au sous-sol : à propos de la folie de Nietzsche », p. 663.

Bruno SIRE, « De la notion de "pouvoir d'achat" à celle de "pouvoir de vivre" », p. 679.

Jean-Gabriel SORBARA, « L'affectation et le domaine », p. 691.

Marcel SOUSSE, « Les droits de l'occupant du domaine public en cas de résiliation anticipée de la convention d'occupation de dépendances immobilières pour motif d'intérêt général », p. 701.

Gérard TEBOUL, « À propos de la formation du droit international coutumier interétatique », p. 713.

Jacques VIGUIER, « Va-t-on vers un excès en matière de place et de droits des animaux ? », p. 747.

Philippe YOLKA, « L'accès à la montagne (trente ans après) », p. 771.

566. Laviolette (Sandrine), 2022

***Violences et relations de travail : approches de droits français, étrangers et international : liber amicorum Sandrine Laviolette*, Pessac : Presses universitaires de Bordeaux, 2022**

Philippe AUVERGNON et Bénédicte LAVAUD-LEGENDRE, « Introduction », p. 11.

CONTRAT DE TRAVAIL ET VIOLENCE

Jean-Pierte LABORDE, « Propos introductifs », p. 25.

Andrea ISABEL FRANCONI, « Violence et modification du contrat de travail. Une approche de droit argentin », p. 31.

Charline ROBINAUD, « Violences privées et exécution du contrat de travail », p. 43.

José LUIS GIL Y GIL, « Les effets de la violence de genre sur le contrat de travail en Espagne », p. 55.

Valérie LACOSTE-MARY, « De la violence dans le licenciement. L'exemple du licenciement pour motif personnel », p. 67.

Yao SEVERIN DJE, « La crainte révérencielle du travailleur : la violence admise dans la relation de travail ? », p. 77.

Lucas BENTO DE CARVALHO, « La violence par menace de l'exercice du droit de licencier », p. 89.

TRAVAIL, EXPOSITION À LA VIOLENCE ET DROIT

Philippe MARTIN, « Propos introductifs », p. 103.

Sébastien TOURNAUX, « Les prestations de travail violentes », p. 109.

Alexandre CHARBONNEAU, « Protection des navires et équipages victimes d'actes de piraterie: le régime social incertain des gardes armés embarqués », p. 119.

Guillaume SANTORO, « Les caractéristiques personnelles exposant à la violence », p. 129.

Eri KASAGI, « "Stagiaires techniques" au Japon : une main-d'œuvre peu chère, derrière la façade de l'aide internationale », p. 139.

Bénédicte LAVAUD-LEGENDRE, « Traite des êtres humains et violence », p. 149.

L. Camille HEBERT, « Comment le mouvement "*MeToo*" refond le droit du harcèlement au travail aux États-Unis », p. 161.

Julie BOURGAULT et Anne-Marie LAFLAMME, « Au-delà du harcèlement psychologique au travail : contrer l'exercice inapproprié du droit de direction », p. 171.

Loïc LEROUGE, « Réflexions juridiques sur la violence au travail découlant de certaines méthodes de gestion », p. 181.

Monique RIBEYROL, « La part du droit dans les difficultés de lutte contre les violences et le harcèlement sexuels au travail », p. 193.

Virginie YANPELDA, « Le silence en matière de violence en milieu de travail au Cameroun », p. 205.

VIOLENCES AU TRAVAIL AU PRISME DES QUALIFICATIONS JURIDIQUES

Robert LAFORE, « Propos introductifs », p. 219.

Maryse BADEL, « Des faits et des mots : concordances et discordances des qualifications de la violence au travail », p. 225.

Aurore BOURDENX et Claire MAGORD, « Violence et atteinte à la dignité du travailleur », p. 237.

François PETIT, « Les réponses procédurales à la violence au travail », p. 249.

Stefania SCARPONI, « Violence et relation individuelle de travail au regard de la réglementation italienne », p. 259.

Mahammed NASR-EDDINE KORICHE, « La violence en milieu de travail : entre approche disciplinaire et répression pénale », p. 269.

Gaëlle ENCRENAZ et Jérôme PORTA, « Le suicide des travailleurs. Des problèmes aux mesures », p. 279.

Loïc LEROUGE et Yuki SEKINE, « État du droit sur le suicide lié à la surcharge du travail ou *karojisatsu* au Japon », p. 291.

VIOLENCES, DROITS COLLECTIFS ET RELATIONS PROFESSIONNELLES

Antonio MONTEIRO FERNANDES, « Propos introductifs », p. 305.

Achim SEIFERT, « La violence au travail comme objet du dialogue social en Allemagne », p. 311.

Gian GUIDO BALANDI et Laura CALAFA, « Le système italien de prévention de la violence sur le lieu de travail », p. 323.

Gilles AUZERO, « Les représentants du personnel face aux violences sexistes et sexuelles », p. 333.

Isabelle DAUGAREILH, « Grèves et violences en droit français », p. 343.

Evance KALULA et Mahlatse MALATJI, « Droit et violence sur le lieu de travail : une perspective sud-africaine », p. 355.

Aiging ZHENG, « Actions ouvrières, interventions policières et ripostes patronales en Chine : quel avenir ? », p. 365.

Philippe AUVERGNON, « Des ressorts sociétaux de la violence dans les conflits sociaux. Retour sur le conflit "Toyota" à la Martinique », p. 375.

Jean-Michel SERVAIS, « En guise de conclusion. Violence au travail : une régulation internationale », p. 387.

567. Lavroff (Dmitri Georges), 2005

***La Constitution et les valeurs : mélanges en l'honneur de Dmitri Georges Lavroff*, Paris : Dalloz, 2005**

PREMIÈRE PARTIE - LES NORMES ET LES INSTITUTIONS

Luis AGUIAR DE LUQUE, « Le contrôle de constitutionnalité des normes dans le "modèle européen de justice constitutionnelle" », p. 3.

Jean-François AUBY, « Droit de l'outre-mer et production des normes », p. 29.

Michel BELANGER, « Considérations sur la "constitutionnalisation internationale" : l'apport du droit international humanitaire », p. 43.

Maurice-Christian BERGERES, « Un principe à valeur constitutionnelle paradoxalement ignoré du droit fiscal : l'intelligibilité de la loi », p. 53.

Pierre BON, « La Constitution espagnole dans le constitutionnalisme contemporain », p. 69.

Jean-François BRISSON, « Marchés publics et constitutionnalisation du droit. Les apories du contentieux constitutionnel des contrats publics », p. 85.

Jean-Pierre CAMBY, « Le droit d'amendement : une nouveauté ? », p. 109.

Alain DELCAMP, « La France et la Charte européenne de l'autonomie locale. Hommage à un Girondin », p. 129.

Francis DELPEREE, « La décentralisation à la belge et à la française : voisines ou cousines ? », p. 141.

Louis FAVOREU, « L'effet dissuasif du recours préventif en inconstitutionnalité. Étude de cas », p. 151.

Lucienne-Victoire FERNANDEZ-MAUBLANC, « Accessibilité et intelligibilité de la loi ou la réhabilitation de la loi par le Conseil constitutionnel », p. 161.

Jean-Claude GAUTRON, « Remarques sur une continuité. Le développement constitutionnel du Parlement européen », p. 171.

Jean GICQUEL, « Sur l'autonomie du droit parlementaire. Aspects récents », p. 189.

Jean HAUSER, « Les principes constitutionnels et le couple en droit français », p. 203.

Claude LECLERCQ, « Les droits de l'homme en Europe : Convention européenne des droits de l'homme et Charte des droits fondamentaux de l'Union », p. 219.

Anne-Marie LE POURHIET, « Le contrôle des faits en droit constitutionnel. Le cas des « spécificités territoriales » », p. 229.

Jean-Pierre MAUBLANC, « Les nouveaux mythes constitutionnels de la rationalité de la loi », p. 245.

Ferdinand MELIN-SOUCRAMANIEN, « "Autonomie constitutionnelle" et droits fondamentaux », p. 253.

Antoine PANTELIS, « Le référendum normatif de la Constitution hellénique », p. 261.

Alain PARIENTE, « La liberté personnelle dans la jurisprudence du Conseil constitutionnel », p. 267.

Stéphane PIERRE-CAPS, « La Constitution comme ordre de valeurs », p. 283.

Marie-France VERDIER, « Le Conseil constitutionnel face au droit supranational : une fragilisation inéluctable? », p. 297.

SECONDE PARTIE - LES IDÉES ET COMPORTEMENTS

Christian BIDEGARAY, « Les embarras de Marianne », p. 331.

André CABANIS, Michel Louis MARTIN, « Un espace d'isomorphisme constitutionnel : l'Afrique francophone », p. 343.

Alioune B. FALL, « Universalité des droits de l'homme et pluralité juridique en Afrique. Analyse d'un paradoxe », p. 359.

Claude GOYARD, « Que reste-t-il de la souveraineté ? », p. 381.

Gérard D. GUYON, « Questions autour de l'identité chrétienne et des valeurs politiques romaines : débats antiques, débats contemporains ? », p. 391.

Miguel HERRERO DE MIÑON, « Pour le peuple mais sans le peuple. Parallélisme entre la Constitution européenne et le constitutionnalisme philo-soviétique », p. 409.

Hubert G. HUBRECHT, « L'inaliénabilité. Passé et avenir d'un principe de droit constitutionnel », p. 417.

Jean-Pierre MACHELON, « La naissance du socialisme municipal en France (1882-1911). Retour sur un vieux débat », p. 437.

Arnaud MARTIN, « Le droit et les valeurs dans la pensée de Léon Duguit », p. 455.

Didier MAUS, « Renforcer l'exécutif : les propositions de Jérome Solal-Céligny (des propositions de 1956 à la Constitution de 1958) », p. 471.

Bernard PACTEAU, « R. Brasillach : intellectuel criminel ou criminel intellectuel ? », p. 485.

Pierre PACTET, « Retours sur l'acte dit loi constitutionnelle du 10 juillet 1940. Le passé et ses suites », p. 491.

Olivier PASSELECQ, « Les archives constitutionnelles : un nouveau domaine pour la recherche », p. 509.

Gustave PEISER, « L'institutionnalisation des partis politique dans la Ve République », p. 525.

Marc PENOUIL, « La démocratie : le mythe idéologique et les réalités dans le monde contemporain », p. 541.

André POUILLE, « Un exemple d'interprétation fausse du principe d'égalité : l'organisation de l'éducation nationale », p. 555.

Emmanuel SUR, « Le pouvoir constituant n'existe pas ! Réflexions sur les voies de la souveraineté du peuple », p. 569.

Seydou Madani SY, « L'Alternance politique au Sénégal en mars 2000 et la Constitution du 22 janvier 2001 », p. 593.

568. Lazareff (Serge), 2011

***Liber amicorum en l'honneur de Serge Lazareff*,**
Paris : Pedone : International chamber of commerce, 2011, 605 p. (48 contrib.)

Georges AFFAKI, « Nouvelles réflexions sur la banque et l'arbitrage », p. 27.

Gerald AKSEN, « *The Short Life of International Class Arbitration in the USA* », p. 47.

Luiz Olavo BAPTISTA, « *The practice of interpretation in arbitration* », p. 55.

Piero BERNARDINI, « *International arbitration: how to make it more effective* », p. 71.

Fabio BORTOLOTTI, « *The UNIDROIT Principles and their application in the context of international arbitration* », p. 81.

Michael W. BÜHLER, « *The arbitrator's remuneration - too much, too little?* », p. 103.

Mohammed CHEMLOUL, « Contrats Internationaux : Approche Culturelle », p. 109.

Thomas CLAY, « Le Professeur Serge Lazareff », p. 115.

Nayla COMAIR-OBEID, « *Mediation in the Arab World: 'Challenges and Prospects'* », p. 119.

Bernardo M. CREMADES, « State Participation in international arbitration », p. 129.

Antonio CRIVELLARO, « *Annulment of ICSID awards: back to the "first generation"?* », p. 145.

Marco DARMON, « Quelques phares et balises... », p. 177.

Filip DE LY, « *Arbitration and the European Convention on Human Rights* », p. 181.

Antonias DIMOLITSA, « Sur l'"autorité" de l'arbitre », p. 207.

Caroline DUCLERCQ, « L'Arbitre.... vu de l'interieur », p. 213.

Abdul Hamid EL AHDAB, « *Arbitration gained the confidence of the Arab world to become a means for alternative dispute resolution instead of war* », p. 219.

Ahmed S. EL-KOSHERI, « Le Juge-Arbitre et le Juge-Conciliateur », p. 229.

Mohamed EL MERNISSI, « Réflexions sur la prestation de serment des témoins dans la procédure arbitrale », p. 235.

Halil Ercüment ERDEM, « *The role of trade usages in ICC arbitration* », p. 247.

Ibrahim FADLALLAH, « Retour sur investissement », p. 267.

Marcel FONTAINE, « Quelques aspects de l'arbitrage en droit des assurances et de la réassurance », p. 279.

Andrea GIARDINA, « L'intervention et l'attraction des tiers dans la procédure arbitrale », p. 293.

Teresa GIOVANNINI, « *When do arbitrators become functus officio?* », p. 305.

Horacio A. GRIGERA NAON, « *Arbitration and Insolvency: a salient issue* », p. 315.

Bernard HANOTIAU, « *The parties to the arbitration agreement* », p. 323.

Sigard JARVIN, « La Cour d'arbitrage de la Chambre de commerce internationale pendant la seconde guerre mondiale », p. 331.

Kristine KARSTEN, « *The future of arbitration: Prophecy using the prism of the past* », p. 349.

Elie KLEIMAN, « Arbitre, *Intuitu personae* », p. 361.

Richard H. KREINDLER, « *Legal Consequences of Corruption in International Investment Arbitration: An Old Challenge with New Answers* », p. 383.

Pierre LALIVE, « Forme et Fond dans l'arbitrage international », p. 391.

Julian D.M. LEW, QC, « *Iura Novit Curia and Due Process* », p. 397.

A.F.M. MANIRUZZAMAN, « *Resolving international business and energy disputes in Asia - traditions and trends* », p. 419.

Fernando MANTILLA-SERRANO, « L'indépendance d'esprit de l'arbitre (ou l'*issue conflict*) », p. 441.

Renzo MORERA, « Etre arbitre à l'époque de la globalisation », p. 457.

Alexis MOURRE, « Serge Lazareff, une vision de l'arbitre à travers dix ans d'éditoriaux des Cahiers de l'arbitrage », p. 467.

Jan PAULSSON, « *Thinking Simply About Public Policy* », p. 473.

François PERRET, « Quelques réflexions au sujet de l'application par l'arbitre international du droit matériel choisi par les parties », p. 491.

Gerald H. POINTON, « *The Origins of Article VII.1 of the New York Convention 1958* », p. 499.

Hassan Ali RADHI, « *Regulations of the Bahrain Chamber for Dispute Resolution (BCDR) - A new concept in dispute resolution* », p. 505.

W. Michael REISMAN, « *Investment and Human Rights Tribunals as Courts of Last Appeal in International Commercial Arbitration* », p. 521.

Claude REYMOND, « Pour une histoire des idées en matière d'arbitrage », p. 531.

Tarek F. RIAD, « *Contracts in the Middle East and Islamic Law* », p. 541.

James Otis RODNER, « *Unilateral setoff and the principles of Undroit* », p. 545.

Michael E. SCHNEIDER, « *The Essential Guidelines for the preparation of Guidelines, Directives, Notes, Protocols and other methods intended to help international arbitration practitioners to avoid the need for independent thinking and to promote the transformation of errors into "best practices"* », p. 563.

Eric A. SCHWARTZ, « *Thoughts on the Finality of Arbitral Awards* », p. 569.

Pierre TERCIER, « "Banalisation" de l'arbitrage? », p. 579.

V.V. VEEDER, « *QC: Free spirits - The search for "international" arbitration* », p. 587.

Jacques WERNER, « *The Arbitrator as Master of Time* », p. 595.

569. Lazergues (Christine), 2014

***Politique(s) criminelle(s) : mélanges en l'honneur du professeur Christine Lazerges*, Paris : Dalloz, 2014**

PREMIÈRE PARTIE : L'ENGAGEMENT

Guy CANIVET, « De la délicatesse du juriste. Eloge d'une pratique désirable », p. 3.

Thomas CLAY, « La fabrique d'une politique pour la justice : l'aventure du club "Droits, justice et sécurités" », p. 19.

Jean-Paul JEAN, « L'arme pénale dans la justice politique: Léon Blum devant la Cour suprême de justice de Riom », p. 29.

Michel MASSE, « Goutelas en Forez. Petite histoire illustrée d'un séminaire inter-doctoral », p. 49.

Xavier PIN, « L'écharpe et l'épitoge », p. 61.

DEUXIEME PARTIE : LA FABRICATION DU DROIT

Julie ALIX, « La place de l'homme dans le droit pénal contemporain », p. 71.

Pascal BEAUVAIS, « Politique pénale et séparation des pouvoirs », p. 87.

Alessandro BERNARDI, « Interprétation conforme au droit de l'union européenne et constitutionnalisation de l'Union européenne. Brèves observations d'un pénaliste », p. 105.

Jean-Marie BRIGANT, « Faits divers & droit pénal », p. 117.

Jacques CHEVALLIER, « La conférence de consensus sur la récidive : un style nouveau de décision en matière pénale ? », p. 133.

Audrey DARSONVILLE, « L'élaboration de la loi pénale sous l'influence des citoyens », p. 147.

Mireille DELMAS-MARTY, « Sécurité, je lis ton nom…De la peur-exclusion à la peur-solidarité », p. 163.

Emmanuel DREYER, « La politique criminelle de la Cour de cassation, ou le moyen pour le juge suprême, d'exister hors la loi », p. 177.

Geneviève GIUDICELLI-DELAGE, « "Punir dans une société démocratique" ou le devoir d'espérance de l'État», p. 191.

Jianping LU, « Evolution de la politique criminelle en Chine populaire », p. 199.

Stefano MANACORDA, « Le droit pénal à l'épreuve de la Charte des droits fondamentaux : confirmations et innovations dans la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne », p. 217.

Haritini MATSOPOULOU, « Quelques réflexions sur la place des statistiques dans la politique pénale », p. 233.

Raphaële PARIZOT, « Pour un véritable principe de nécessité des incriminations », p. 245.

Alberto Manuel POLETTI ADORNO, « Le pouvoir législatif au XXIe siècle: en quête d'une place au milieu de rêves et de désespoirs », p. 259.

Pierrette PONCEL, « Le détail et l'évènement. Réformes législatives, comités d'étude et parlementaires », p. 273.

Eliette RUBI-CAVAGNA, « La politique législative de rapprochement des procédures pénales au sein de l'Union européenne », p. 283.

Marie-Christine SORDINO, « Les ambiguïtés des liens entre équité et droit pénal substantiel », p. 297.

Didier THOMAS, « Juges et législateur au regard de la politique pénale », p. 311.

TROISIÈME PARTIE : LES PROGRÈS DU DROIT

Les progrès de la justice

Jean-Louis AUTIN, « Réflexions sur le statut de la magistrature », p. 331.

Loïc CADIET, « Droit du procès et politiques publiques de la justice. Entre efficacité et garanties », p. 343.

Paul CASSIA, « Pour une vraie « normalisation» du statut contentieux du président de la République », p. 365.

Étienne LE ROY, « Le juge des mineurs et la recherche de l'intérêt de l'enfant en contexte interculturel. Pratiques d'intermédiations en anthropologie du droit », p. 383.

Gilda NICOLAU, « Les cadis de Mayotte-médiateurs. Apologie d'un heureux malentendu », p. 401.

Dominique ROUSSEAU, « La République des juges ou la démocratie par les juges? », p. 417.

Anne WYVEKENS, « Justice familiale et diversité culturelle », p. 429.

Les progrès de la loi

Soraya AMRANI MEKKI, « Droit comparé interne des procédures. Retour vers le futur », p. 445.

Coralie AMBROISE-CASTEROT, « Responsabilités et contentieux des contraventions routières », p. 457.

Philippe BONFILS, « Pour un article préliminaire en droit pénal des mineurs », p. 469.

Jacques BUISSON, « La responsabilité pécuniaire du fait d'un acte de police dommageable, élément de la garantie du citoyen », p. 477.

Olivier CAHN, « La politique criminelle de lutte contre la corruption en France ou la théorie du chapon », p. 497.

Agnès CERF-HOLLENDER, « Les nouveaux salariés à protéger : les témoins et les lanceurs d'alerte », p. 515.

Béatrice CHAPLEAU, « Entre politique criminelle victimaire et politique criminelle sécuritaire. Regards sur le malade mental criminel pénalement irresponsable », p. 531.

Valerian CIOCLEI, « Les blessures causées au foetus incriminées par le nouveau Code pénal roumain », p. 545.

Jean DANET, « La peine perpétuelle comme horizon ? », p. 557.

François DESPREZ, « Le droit de ne pas s'auto-incriminer, entre nécessité de garanties entourant l'aveu et impératifs liés à l'efficacité judiciaire », p. 569.

Simone GABORIAU, « Quand la peine est à la peine. Libre propos sur le sens de la peine », p. 583.

Emmanuelle GINDRE, « La politique pénale en matière d'environnement à la recherche d'elle-même : quelques réflexions sur les dernières réformes », p. 595.

Sabrina GOLDMAN, « Les droits de la défense lors de l'audition "libre" », p. 611.

Serge GUINCHARD, « L'impossible réforme du contentieux routier ? Velléités de déjudiciarisation et enjeux d'une politique publique de sécurité routière », p. 621.

Bernard E. HARCOURT, « *Preventing Injustice* », p. 633.

Anne D'HAUTEVILLE, « Le point de vue des victimes dans le procès pénal: quel équilibre ? », p. 649.

Hervé HENRION-STOFFEL, « La présomption d'innocence en droit canonique », p. 663.

Renée KOERING-JOULIN, « Arrestation provisoire préalable à l'extradition et article 5-5-2 de la Convention européenne des droits de l'homme », p. 681.

Danièle LOCHAK, « L'immigration saisie par le droit pénal », p. 689.

Jean-Pierre MARGUENAUD, « Les droits de l'Homme de la femme politique », p. 705.

Yves MAYAUD, « Non à l'imputabilité des personnes morales ! », p. 719.

Jean-Pierre MIGNARD et Ivan TEREL, « Les lanceurs d'alerte, agents actifs de la politique criminelle », p. 729.

Ali-Hossein NADJAFI A., « L'évolution du droit pénal iranien des mineurs à la lumière des dispositions du nouveau Code pénal d'avril 2013 », p. 751.

Reynald OTTENHOF, « Le jugement des mineurs », p. 763.

Anne PONSEILLE, « Trois petits tours et puis s'en vont ? De l'histoire mouvementée et inachevée des peines minimales dans le Code pénal », p. 769.

Denis SALAS, « Le droit de ne pas mourir en prison », p. 785.

Olivier SAUTEL, « Les alternatives aux poursuites. Un exemple de "dérive" », p. 797.

Françoise TULKENS, « La mise en œuvre de la réouverture des procédures internes suite à un arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 811.

570. Le Balle (Robert), 2016

***Hommage à Robert Le Balle*, Paris : Dalloz, 2016**

Première partie. L'homme

Jean-Pierre SORTAIS, « La vie de Robert Le Balle », p. 13.

François TERRE, « Robert Le Balle. Un grand universitaire », p. 19.

Sylvio NORMAND, « Robert Le Balle et le Québec », p. 23.

Arnoldo WALD, « Robert Le Balle et le Brésil », p. 35.

Seconde partie. L'œuvre

Marion COTTET, « Les conventions sur la preuve », p. 47.

Michel GRIMALDI, « Les partages d'ascendants », p. 65.

François CHENEDE, « La lésion », p. 73.

Valérie LASSERRE, « Définition et rôle de la technique juridique », p. 91.

Stéphane GERRY-VERNIERES, « La création du droit jurisprudentiel », p. 103.

571. Le Bayon (Alain), 2005

***Regards croisés sur les droits de la famille et du patrimoine : mélanges en l'honneur d'Alain Le Bayon*, Paris ; Budapest ; Torino : l'Harmattan, 2005**

I - Approches historiques et théoriques

Véronique LABROT, « Réflexions sur la patrimonialisation, ou quand "la fabrication des pères" peut éclairer le recours intensif à la notion de patrimoine en droit de l'environnement naturel et culturel », p. 13.

Jacques MULLIEZ, « La paternité dans l'œuvre de Diderot », p. 33.

Marie-Hélène RENAUT, « Le délit d'abandon de famille ou le droit pénal, bras armé du Droit civil », p. 63.

Yves TRIPIER, « La loi du 1er juillet 1901 et la laïcité : De certains aspects patrimoniaux et familiaux », p. 89.

Il - Evolutions récentes en droit privé

Cécile DE CET BERTIN, « Réflexions sur la modernisation du droit des sociétés », p. 105.

Bernard GAURIAU, « L'art. L. 122-45 du Code du travail : 20e anniversaire », p. 115.

Marguerite JOURDAIN, « Les règlements amiables des intérêts patrimoniaux des époux dans les ruptures contentieuses », p. 131.

Agnès LOUIS-PECHA, « Les couples non cohabitants », p. 157.

Bernard PUILL, « La responsabilité du fait du mineur après la disparition de la condition de cohabitation », p. 179.

Muriel REBOURG, « Le privilège du commissionnaire de transport après la loi du 6 janvier 1998 », p. 199.

III - Evolutions récentes en droit public

Jean-Marie BECET, « Patrimoine et littoral (la loi littoral envisagée à l'aune de la notion de patrimoine) », p. 219.

Jean-Michel HUON DE KERMADEC, « La reproduction de l'image des biens du domaine public », p. 233.

Béatrice THOMAS-TUAL, « Le fonctionnaire et sa famille », p. 251.

IV - Evolutions récentes en droit européen

Mathieu DOAT, « Les figures de la famille dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 263.

Olivier LUCAS, « La convention européenne des droits de l'homme et le droit patrimonial de la famille », p. 283.

572. Leben (Charles), 2015

Droit international et culture juridique : mélanges offerts à Charles Leben,
Paris : Éditions A. Pedone, 2015

DROIT INTERNATIONAL GÉNÉRAL

Gérard CAHIN, « Droit international coutumier et traités d'investissement - Aspects méthodologiques », p. 17.

Oriol CASANOVAS, « La confluence du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme », p. 45.

Frédérique COULEE, « Le droit à l'eau dans le contexte international. Brèves remarques à propos d'un droit économique émergent », p. 57.

Pierre-Marie DUPUY, « Le *jus cogens*, les mots et les choses. Où en est le droit impératif devant la Cour internationale de Justice près d'un demi-siècle après sa proclamation ? », p. 77.

Hugues HELLIO, « De la bienveillance en droit international », p. 101.

Massimo IOVANE, « L'indépendance des juges et la nature juridictionnelle de certains organes internationaux », p. 113.

Yann KERBRAT, « Les contre-mesures dans les articles de la Commission du droit international sur la responsabilité des organisations internationales de 2011 », p. 129.

Robert KOLB, « Le "droit conventionnel" fait-il partie du droit international public ? Réflexions sur certaines mutations du droit international », p. 139.

Rafaëlle MAISON, « Le gouvernement du génocide. Réflexions sur la jurisprudence du Tribunal pénal international pour le Rwanda », p. 151.

Pascale MARTIN-BIDOU, « La Cour internationale de Justice et la protection de l'environnement : nouveaux développements », p. 177.

Eleftheria NEFRAMI, « Quelques réflexions sur la spécificité des engagements consentis au sein de l'Union européenne et leur impact sur le statut d'État membre », p. 193.

Emmanuelle TOURME-JOUANNET, « Quelques réflexions sur le pouvoir normatif jurisprudentiel du juge international », p. 209.

Joe VERHOEVEN, « Faut-il tirer sur l'intervention d'humanité jusqu'à ce que mort s'ensuive ? », p. 235.

DROIT INTERNATIONAL ÉCONOMIQUE

Dominique CARREAU, « Globalisation et transnationalisation du droit international », p. 261.

Julien CAZALA, « La réparation du préjudice moral dans le contentieux international de l'investissement », p. 269.

Claire CREPET DAIGREMONT, « L'arbitrage international des contrats d'investissement, entre droit international public et droit international privé », p. 285.

Olivier GONFRIER, « La responsabilité des États membres de l'Union européenne pour les violations du droit de l'OMC », p. 309.

Arnaud DE NANTEUIL, « Réflexions sur les droits de l'État d'accueil dans le droit international de l'investissement », p. 321.

Yves NOUVEL, « Les rapports entre le juge de Luxembourg et les autres juges en matière économique », p. 345.

Alain PELLET, « Appel ou annulation des sentences CIRDI ? Retour sur un débat sans conclusion », p. 355.

Mahmoud SALEM, « Traités d'investissement et droit des traités », p. 375.

THÉORIE DU DROIT ET CULTURE JURIDIQUE

Olivier BEAUD, « Comment Robert Redslob, professeur alsacien, vécut à Rostock l'épreuve de la première guerre mondiale », p. 391.

Denys DE BECHILLON, « La part du feu. Considérations partiales sur l'instauration constitutionnelle du référendum d'initiative minoritaire », p. 423.

Agostino CARRINO, « Un précurseur de la théorie pure du droit : Frantisek Weyr », p. 429.

Emmanuel DECAUX, « Norberto Bobbio et le droit international des droits de l'homme », p. 445.

Olivier JOUANJAN, « Kelsen et l'Egalité devant la loi : une critique », p. 461.

Romain LAUFER, « Institution, droit et management : face à l'incertitude des limites », p. 475.

Jean MATRINGE, « Le droit international comme conte - Les habits neufs de l'État », p. 513.

Florence POIRAT, « Ce 'quelque chose qui n'est pas étranger à la justice' ou le droit international entre inachèvement et anéantissement », p. 523.

Serge SUR, « *Holy Lola* (Bertrand Tavernier, 2004), *Une vie toute neuve* (Ounie Lecomte, 2009) - Deux films sur l'adoption internationale, ou les tribulations du droit à la recherche du bonheur », p. 543.

Michel TROPER, « Sur quelques arguments de Kelsen contre la conception dualiste des rapports entre droit international et droit interne », p. 553.

Elisabeth ZOLLER, « Comment le droit des gens cessa d'être un droit politique : le droit international de John Marshall », p. 571.

573. Le Bras (Gabriel), 1966

« En hommage à Gabriel le Bras »,
***Revue de Droit canonique*, t. XVI, 1966, 365 p. (18 contrib.)**

Michel BERGMAN, « Renouveau du Droit ecclésiastique dans le protestantisme allemand. "Le droit de la grâce" de Hans Dombois », p. 12.

Jean BERNHARD, « Excommunication et pénitence-sacrement aux deux premiers siècles de l'Eglise. Contribution canonique », p. 41.

François CHATILLON, « Comment et pourquoi le chroniqueur Otton de Freising s'est servi de l'expression "*Gallicana Ecclesia*" », p. 71.

Antoine CHAVASSE, « Un curieux centon christologique du VI^e^ siècle », p. 87.

Joseph DENOYEZ, « Les rapports entre la morale et le droit », p. 98.

Jean GAUDEMET, « Collections canoniques et primaute pontificale », p. 105.

Stanislas GIET, « Coutume, évolution, Droit canon. À propos de deux passages de la *Didache* », p. 118.

Joseph HOFTMANN, « Un canoniste dans la mêlée politique. Rudolf Sohm et l'association pour le socialisme national », p. 133.

Jeau-Paul LABELLE, « Les cautions équipollentes concédées au Japon. Documents », p. 159.

Roger MEHL, « L'œcuménisme comme phénomène sociologique », p. 207.

René METZ, « L'intervention du pouvoir civil dans la nomination des évêques, des vicaires apostoliques et des vicaires aux armées, d'après les conventions signées au cours des années 1955 à 1965 », p. 219.

Charles MUNIER, « *Quare super domum Domini gallus solet stare ?* », p. 251.

Louis DE NAUROIS, « Les réticences dans le consentement matrimonial en droit français », p. 258.

Maurice NEDONCELLE, « Martin Madan (1726-1790), Théologien de la polygamie », p. 276.

Adam VETULANI, « L'accroissement de la Bibliothèque cathédrale de Plock. Une contribution à l'histoire de la culture juridique de la Pologne dediéral », p. 298.

Michel VILLEY, « Le moralisme dans le droit à l'aube de l'époque moderne (sur un texte de Grotius) », p. 319.

René VOELTZEL, « Ministères et institutions ecclésiastiques en théologie protestante », p. 334.

Cyrille VOGEL, « L'âge des époux chrétiens au moment de contracter mariage, d'après les inscriptions paléochrétiennes », p. 355.

574. Le Bras (Gabriel), 1965

Études d'histoire du droit canonique : dédiées à Gabriel Le Bras,
Paris : Sirey, 1965, 1491 p. (102 contrib.)

TOME I

I. - SOURCES DU DROIT CANONIQUE

Roger AUBENAS, « Un registre d'enquêtes de l'inquisiteur Jean de Rome (1532) », p. 3.

Jean BECQUET, « Le recueil canonique de l'épistolier d'Hénin-Liétard (Ms. Boulogne n° 15, XII^e siècle) », p. 11.

Jean BERNHARD, « L'identification d'un texte du Décret de Gratien (D. 96 c. 11) et la "Collection en deux livres" » », p. 25.

Robert BESNIER, « Les synodes du diocèse de Paris de 1715 à 1790 », p. 33.

Christopher Robert CHENEY, « Aspects de la législation diocésaine en Angleterre au XIII^e siècle », p. 41.

Jean DAUVILLIER, « De nouvelles sources sur les origines des institutions chrétiennes : les manuscrits de la Mer Morte », p. 55.

Pio FEDELE, « *Nihil aliud est aequitas quam Deus* », p. 73.

Horst FUHRMANN, « *Ein Papst Ideo (zu Collectio Lipsiensis, tit. 27,5)* », p. 89.

François-Louis GANSHOF, « Note sur deux textes de droit canonique dans le "Liber Floridus" », p. 99.

Antonio GARCIA Y GARCIA, « *Nuevos manuscritos del Decreto de Graciano en Espana* », p. 117.

Jean GAUDEMET, « Patristique et Pastorale. La contribution de Grégoire le Grand au "Miroir de l'Evêque" dans le Décret de Gratien », p. 129.

John-Thomas GILGHRIST, « *The Collection of Cod. Vat. lat. 3832 a source of the Collection in Seventy four Titles ?* », p. 141.

Jacques HOURLIER, « La Règle de saint Benoit, source du droit monastique », p. 157.

Georges HUBRECHT, « Le concile provincial de Bordeaux de 1528 », p. 169.

Bernard JACQUELINE, « Yves de Chartres et saint Bernard », p. 179.

Erik KEMP, « *The Canterbury provincial chapter and the collegiality of bishops in the middle ages* », p. 185.

Stephan KUTTNER, « *The Apostillae of Johannes Andreae on the Clementines* », p. 195.

Charles LEFEBVRE, « L'auditeur de Rote Barthélemy de Belencinis et les "Manualia" de ses causes », p. 203.

Robert LEMOINE, « Histoire des Constitutions de la Congrégation de Saint-Maur », p. 215.

Bernard LUCET, « L'ère des grandes codifications cisterciennes (1202-1350) », p. 249.

Gonzalo MARTINEZ-DIEZ, « *Prolegomenos a la edición critica de la Hispana* », p. 263.

Pierre MICHAUD-QUANTIN, « Remarques sur l'œuvre législative de Grégoire IX », p. 273.

Carlo GUIDO MOR, « *Una piccola collezione di testi gregoriani del secolo VIII* », p. 283.

Paul OURLIAC, « Les sources du droit canonique au XV^e siècle : le solstice de 1440 », p. 293.

Madeleine et Jean PORTEMER, « Une bibliothèque canonique au XVII^e siècle : les fonds du cardinal de Richelieu », p. 307.

Jacqueline RAMBAUD-BUHOT, « Baluze, bibliothécaire et canoniste », p. 325.

Michel REULOS, « Les sources du droit ecclésiastique des églises réformées de France aux XVI^e et XVII^e siècles : Ecriture et Discipline », p. 343.

Jean TARRE, « L'influence des Ecoles dans la transmission des canons médiévaux », p. 353.

Georges TESSIER, « Note sur un manuel à l'usage d'un officier de la Cour pontificale (XIII^e siècle) », p. 357.

Adam VETULANI, « L'enseignement universitaire du droit à Cracovie d'après les desseins de Casimir le Grand », p. 373.

Michel VILLEY, « Saint Thomas dans l'Histoire des Sources », p. 385.

II. - L'ÉGLISE ET LES POUVOIRS SÉCULIERS

Pierre ANDRIEU-GUITRANCOURT, « Notes et remarques sur la reconstitution des officialités françaises du concordat napoléonien aux premières années de la III^e République », p. 399.

Pietro Agostino D'AVACK, « *La posizione e attivita' della Chiesa cattolica nell'ordinamento statale italiano* », p. 437.

Yvonne BONGERT, « Un "scandale" à Lille au XVII^e siècle : l'interdit de l'église Saint-Maurice (1662-1663) », p. 457.

Laurent CHEVAILLER, « Les origines et les premières années de fonctionnement de la "Nonciature de Savoie" à Turin (1560-1573) », p. 489.

François DUMONT, « Les "prélats administrateurs" au XVIII^e siècle en France », p. 513.

Edgar FAURE, « Saint Ambroise et l'expulsion des pérégrins de Rome », p. 523.

Hans Erich FEINE, « *Zum Papstwahldekret Nikolaus II "In nomine domini" von 1059. Nach neueren forschungen* », p. 541.

François de FONTETTE, « Evêques de Limoges et Comtes de Poitou au XI^e siècle », p. 553.

Marcel GARAUD, « Un problème d'histoire : à propos d'une lettre de Fulbert de Chartres à Guillaume le Grand, comte de Poitou et duc d'Aquitaine », p. 559.

Orio GIACCHI, « *Lo Stato e la liberta religiosa* », p. 563.

Jean IMBERT, « L'Eglise et l'Étatface au problème hospitalier au XVI^e siècle », p. 577.

Georges de LAGARDE, « Marsile de Padoue et Guillaume d'Ockham », p. 593.

Jean LECLERCE, « Deux questions de Berthaud de Saint-Denys sur l'exemption fiscale du clergé », p. 607.

Jean-François LEMARIGNIER, « De l'immunité à la seigneurie ecclésiastique. Les "territoires coutumiers" d'églises en Ile-de-France et dans les régions voisines d'après les diplômes des premiers Capétiens (987-1108) », p. 619.

Guillaume MATRINGE, « Eglises chrétiennes en terre d'Islam (Essai sur la liberté du culte et la pratique religieuse au Maroc depuis le XII^e siècle) », p. 631.

René METZ, « L'intervention de Théodose au deuxième concile œcuménique (Constantinople, 381) », p. 651.

Marcel PACAUT, « L'investiture en France au début du XII^e siècle », p. 665.

Luigi PROSDOCIMI, « *Unità e dualità del popolo cristiano in Stefano di Tournai e in Ugo di S. Vittore "Duo populi" e "Duae vitae"* », p. 673.

Jean RIVERO, « Histoire et prospective dans le statut des édifices du culte en régime de séparation », p. 681.

Gérard SAUTEL, « Note sur la formation du droit royal d'amortissement (XIII^e-XIV^e siècles) », p. 689.

Alfons Maria STICKLER, « *Der Dekretist Willielmus Vasco und seine Anschauungen über das Verhältnis der beiden Gewalten* », p. 705.

Walter ULLMANN, « *The significance of Innocent III's decretal "Vergentis"* », p. 729.

Robert VILLERS, « L'imposition des biens d'église dans les grands pays catholiques au XVIII^e siècle (Contribution à l'étude des relations entre l'Eglise chrétienne et les pouvoirs séculiers) », p. 743.

Henri WAGNON, « Le Congrès national belge de 1830-1837 a-t-il établi la séparation de l'Eglise et de l'État? », p. 753.

Jean YVER, « Une boutade de Guillaume le Conquérant. Note sur la genèse de la tenure en aumône », p. 783.

TOME II

III. - DROIT CANONIQUE ET DROIT ROMAIN AU MOYEN AGE

Marguerite BOULET-SAUTEL, « Le "*Princeps*" de Guillaume Durand », p. 803.

André-Jean BOYE, « Variations sur l'adage "*Obligatio Mater Actionis*" », p. 815.

Marie-Dominique CHENU, « *Officium*. Théologiens et canonistes », p. 835.

Georges CHEVRIER, « Les critères de la distinction du droit privé et du droit public dans la pensée savante médiévale », p. 841.

Yves M.-J. CONGAR, « Un témoignage des désaccords entre Canonistes et Théologiens », p. 861.

Robert FEENSTRA, « Jean de Blanot et la formule "*Rex Franciae in regno suo princeps est*" », p. 885.

Gérard FRANSEN, « "*Utrumque ius*" dans les "*Questiones Andegavenses*" », p. 897.

Pierre LEGENDRE, « Le droit romain, modèle et langage. De la signification de l'*Utrumque ius* », p. 913.

Henri MAISONNEUVE, « Le droit romain et la doctrine inquisitoriale », p. 931.

Charles MUNIER, « Droit canonique et droit romain d'après Gratien et les Décrétistes », p. 943.

Pierre PEROT, « Pierre de Fontaines et le droit romain », p. 955.

Bernard SCHNAPPER, « Les rentes chez les théologiens et les canonistes du XIII^e au XVI^e siècle », p. 965.

Pietro VACCARI, « *La storia del diritto nell' Italia settentrionale. Diritto romano e diritto canonico* », p. 997.

Giulio VISMARA, « *La revoca del testamento giurato nella dottrina da Guglielmo Durante a Bartolo da Sassoferrato* », p. 1007.

IV. - PERSONNE, FAMILLE ET SOCIETE

Michel ALLIOT, « Christianisme et droit traditionnel au Sénégal », p. 1029.

John W. BALDWIN, « *A campaign to reduce clerical celibacy at the turn of the twelfth and thirteenth centuries* », p. 1041.

B. BLUMENKRANZ, « "*Iudaeorum Conuiuia*" à propos du Concile de Vannes (465), c. 12 », p. 1055.

Jacques BREJON DE LAVERGNEE, « Saint Paul, le mariage et l'incapacité de la femme mariée », p. 1059.

Francesco MARGIOTTA BROGLIO, « *Il divieto per gli ebrei di accedere alle cariche pubbliche e il problema della giurisdizione ecclesiastica sugli infedeli nel sistema canonistico e fino alle decretali di Gregorio IX. Appunti e ricerche* », p. 1071.

Louis CAROLUS-BARRE, « Saint Louis et la translation des corps saints », p. 1087.

Marcel DAVID, « La fabrique et les manœuvres sur les chantiers des cathédrales en France jusqu'au XIV^e^ siècle », p. 1113.

Philippe DELHAYE, « L'"*Ignorantia juris*" et la situation morale de l'hérétique dans l'Eglise ancienne et médiévale », p. 1131.

Micheline de FONTETTE, « Recherches sur les origines des moniales chartreuses », p. 1143.

Raymonde FOREVILLE, « Les guerres de Religion et la Réforme tridentine au diocèse d'Agde », p. 1153.

Francis GARRISSON, « À propos des pèlerins et de leur condition juridique », p. 1165.

Jean Lucien GAY, « Recherches sur les origines de la responsabilité contractuelle », p. 1191.

Erich GENZMER, « *Kleriker als Berufsjuristen im späten Mittelalter* », p. 1207.

Stanislas GIET, « Aux sources de la doctrine canonique du mariage », p. 1237.

Pietro HUIZING, « Alcuni testi dei decretisti sulla scomunica ingiusta e l'esclusione dalla Chiesa », p. 1243.

René LAPRAT, « La légende du monastère de Beaulieu », p. 1257.

Jean-Philippe LEVY, « L'officialité de Paris et les questions familiales à la fin du XIV^e^ siècle », p. 1265.

Jean MAILLET, « Droit romain et succession "*ab intestat*" dans les anciennes coutumes bourguignonnes », p. 1295.

Jehan de MALAFOSSE, « La part du mort à Byzance », p. 1311.

Léon-Robert MENAGER, « Considérations sociologiques sur la démographie des grands domaines ecclésiastiques carolingiens », p. 1317.

Guillaume MOLLAT, « La bénédiction des secondes noces », p. 1337.

Raoul NAZ, « De l'influence du dol sur le consentement au mariage d'après le droit canonique », p. 1341.

Riccardo ORESTANO, « *L'assimilazione canonistica degli enti ecclesiastici ai pupilli e la sua derivazione romanistica* », p. 1353.

Maurice PALLASSE, « T'ablettes Albertini, tablettes chrétiennes ? », p. 1359.

Bernard PERRIN, « Le mariage du duc de Guise (1641) et ses derniers rebondissements judiciaires (1699-1700) », p. 1369.

Germain SIGARD, « L'usure en milieu rural : notes sur le bail à cheptel dans la doctrine de la fin du Moyen Age », p. 1395.

Christine THOUZELLIER, « *Ecclesia militans* », p. 1407.

Pierre-Clément TIMBAL, « La vie juridique des personnes morales ecclésiastiques en France aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles », p. 1425.

Juliette M. TURLAN, « Une licence de mariage au XIV^e^ siècle. Survivance ou exaction ? », p. 1447.

Raoul Charles VAN CAENEGEM, « L'histoire du droit et la chronologie. Réflexion sur la formation du "Common Law" et la procédure romano-canonique », p. 1459.

Michel VEISSIERE, « Un précurseur de Guillaume Briçonnet : Louis Pinelle (Evêque de Meaux de 1511 à 1516) », p. 1467.

André VIALA, « Suggestions nouvelles pour une histoire sociale du clergé aux temps modernes », p. 1471.

575. Le Bras-Chopard (Armelle), 2013

***Gouverner les violences : le processus civilisationnel en question : Mélanges Armelle Le Bras-Chopard,* Paris : L'Harmattan, 2013**

Josepha LAROCHE, Yves POIRMEUR, « Le cadrage différencié des violences », p. 27.

Partie I. La naturalisation des violences

Yves POIMEUR, « Sympathie sélective et police du regard », p. 39.

Yolande COHEN, « L'exclusion des femmes dans la culture politique du Québec », p. 59.

Christian BAUDELOT, « Les étranges retrouvailles du droit et de la sociologie », p. 81.

Partie II. Le déni des violences

Mariette SINEAU, « Les droits des femmes au prisme des présidentielles », p. 93.

Réjane SENAC, « Les pièges essentialistes de la parité et de la diversité », p. 109.

Janine MOSSUZ-LAVAU, « Vers l'indifférenciation », p. 125.

Partie III. La rationalisation des violences

Yves DELOYE, « La science électorale contre le droit de vote des femmes ? », p. 143.

Patrice ROLLAND, « La femme dans la Cité ou comment dépolitiser le politique », p. 161.

Maire Fedelma CROSS, « La résistance politique de Flora Tristan », p. 179.

Partie IV. La confrontation des violences

Josepha LAROCHE, « Dada ou la guerre à la guerre », p. 199.

Bertrand BADIE, « La diplomatie du grand écart », p. 215.

Jean-Jacques ROCHE, « La désagrégation du monde », p. 231.

576. Lebret (Jean), 1968

L'évolution du droit criminel contemporain : recueil d'études à la mémoire de Jean Lebret,
Paris : Presses universitaires de France, 1968, 218 p. (12 contrib.)

Maro ANCEL, « De la vengeance expiatoire au traitement des délinquants », p. 5.

Enrico ALTAVILLA, « *La nozione della colpa nei rapporti presentati al congresso di Lisbona (1961) dal prof. Jean Lebret, professore della Fa-coltà di diritto d'Aix-Marseille* », p. 13.

Roger BERAUD, « La provocation et les infractions non-intentionnelles », p. 27.

Pierre BOUZAT, « Les transformations contemporaines des conditions matérielles d'existence et leur influence sur l'évolution du droit pénal », p. 43.

Pierre CANNAT, « La maison d'arrêt de demain », p. 75.

Raymond GASSIN, « La notion de vol dans la jurisprudence française contemporaine », p. 85.

Georges HEUYER, « Le récidivisme », p. 111.

Jean LARGUIER, « Une recherche sur les motivations para-criminologiques d'une activité ludique : l'abus des "flippers" », p. 125.

Alfred LEGAL, « Le nouveau régime des contraventions », p. 157.

Yvonne MARX, « À propos des nouvelles tendances du droit pénal moderne », p. 171.

Jean PINATEL, « La théorie pénale de l'intention devant les sciences de l'homme », p. 181.

Giuliano VASSALLI, « L'expérience des mesures de sûreté en Italie », p. 195.

577. Lebreton (Jean-Pierre), 2015

La planification territoriale stratégique : entre droit souple et droit dur : études en l'honneur de Jean-Pierre Lebreton,
Paris : GRIDAUH : La Documentation française, 2015

Bige AÇIMUZ, « L'évaluation de l'approche stratégique de la planification territoriale en droit turc : souplesse ou arbitraire? », p. 7.

Sandrine BARREIRO, « Le SDRIF : du juste usage "du droit dur" et "du droit souple" », p. 19.

Céline CHABOT, « Les effets du Grand Paris sur la planification stratégique des transports urbains », p. 25.

Alexandra COCQUIERE, « Le contrat de développement territorial: un instrument hybride de l'urbanisme », p. 37.

Jean-Pierre DEMOUVEAUX, « Le contentieux de la planification stratégique », p. 47.

Charlotte DENIZEAU, « Des SDAU aux SCoT: évolution des objectifs des politiques d'urbanisme », p. 61.

Mircea DUTU, « La planification d'aménagement et d'urbanisme stratégique en Roumanie », p. 79.

Étienne FATOME, « Le droit de l'urbanisme entre rigidité et souplesse », p. 101.

Norbert FOULQUIER, « Des actes hybrides : les nouvelles chartes des parcs naturels régionaux tenant lieu de SCOT », p. 113.

Gilles GODFRIN, « Le plan local d'urbanisme entre doit souple et droit dur », p. 119.

Francis HAUMONT, « La planification stratégique en région wallonne: entre CWATUPE et CoDT », p. 133.

Henri JACQUOT, « Aux origines de la planification stratégique d'aménagement et d'urbanisme: le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région de Paris de 1965 », p. 145.

Yves JEGOUZO, « Les schémas régionaux de cohérence écologique: comment planifier les divagations de la faune? », p. 157.

Jean-François JOYE, « Des DTA aux DTADD: le triomphe du droit souple ? », p. 171.

Nicole LEROUSSEAU, « L'imitation du modèle de la planification stratégique du code de l'urbanisme en droit de l'environnement : l'exemple du SDAGE et du SAGE », p. 181.

Corinne MANSON, « Les documents d'urbanisme prospectifs constituent-ils une illustration parfaite du droit souple ? », p. 193.

Soazic MARIE, « La porosité actuelle entre planification stratégique et planification réglementaire », p. 205.

Julien MARTIN, « Une nouvelle normativité pour les SRADDET, dans le respect de la décentralisation », p. 217.

Jacqueline MORAND-DEVILLER, « Stratégie politique et droit souple. La stratégie nationale pour le milieu marin », p. 229.

Rozen NOGUELLOU, « Les nouveaux schémas régionaux "pris en compte" », p. 243.

Pascal PLANCHET, « La planification stratégique sous la contrainte du développement durable », p. 251.

François PRIET, « Le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme: les débuts de la planification stratégique au niveau intercommunal », p. 265.

Pierre SOLER-COUTEAUX, « Le projet d'aménagement et de développement durable de la Corse, préfiguration du schéma d'aménagement, de développement durable et d'égalité du territoire ? », p. 277.

Willy SPANNOWSKY, « Les plans d'aménagement du territoire allemands », p. 291.

Pascale STEICHEN, « Document d'objectifs et planification stratégique dans le cadre du réseau Natura 2000 », p. 305.

Jean-Philippe STREBLER, « Le SCoT, aiguillon de l'intercommunalité », p. 319.

Jean-François STRUILLOU, « Le degré de normativité des mesures fixées dans le document d'orientation et d'objectifs du SCoT », p. 333.

Thierry TANQUEREL, « La planification directrice en Suisse », p. 343.

Nathalie WOLFF, « Planification stratégique, détours littéraires et cinématographiques », p. 353.

Françoise ZITOUNI, « SCoT et PLH : une complémentarité contrariée », p. 367.

578. Leca (Jean), 2023

***Être gouverné : Études en l'honneur de Jean Leca,* Paris : Presses de Sciences Po, 2003**

PREMIÈRE PARTIE : DU CÔTÉ DES GOUVERNÉS

Sophie DUCHESNE et Pierre MULLER, « Représentations croisées de l'État et des citoyens », p. 35.

Jacques LAGROYE et Johanna SIMEANT, « Gouvernement des humains et légitimation des institutions », p. 53.

Michel OFFERLE, « De l'autre côté des urnes: Français, Françaises, indigènes, 1848-1930 », p. 73.

Stéphane DION, « La gouvernance démocratique et le principe d'intégrité territoriale », p. 91.

Yves SCHEMEIL, « Du domestique au politique : État et communautés au Moyen-Orient », p. 109.

Michel DOBR, « Légitimité et calcul rationnel. Remarques sur quelques "complications" de la sociologie de Max Weber », p. 127.

DEUXIÈME PARTIE : DU CÔTÉ DES GOUVERNANTS

Bernard MANIN, « Libéralisme et puissance de l'État : la critique manquée de Carl Schmitt », p. 151.

Bruno PALIER, « Gouverner le changement des politiques de protection sociale », p. 163.

Pierre NOREAU, « La politique à l'épreuve du droit : les lendemains juridiques de la gouvernance », p. 181.

Daniel GAXIE et Pascale LABORIER, « Des obstacles à l'évaluation des actions publiques et quelques pistes pour tenter de les surmonter », p. 201.

Georges COUFFIGNAL, « Les démocraties latino-américaines sont-elles gouvernables ? », p. 225.

Gilles KEPEL, « Gouverner l'Étatmusulman rentier : variations », p. 243.

TROISIÈME PARTIE : LES LIMITES DE LA GOUVERNANCE ET LE RETOUR DE L'ÉTAT

Pierre FAVRE, « Qui gouverne quand personne ne gouverne ? », p. 259.

Bruno JOBERT, « Le mythe de la gouvernance dépolitisée », p. 273.

Bruno REVEST, « Gouverner démocratiquement : une question d'État ? Perceptions latino-américaines », p. 287.

Guy HERMET, « Démocratisation, droits de l'homme et gouvernance », p. 301.

Jean-Louis QUERMONNE, « De la gouvernance au gouvernement : l'Union européenne en quête de gouvernabilité », p. 315.

Bertrand BADRE, « L'effectivité des biens publics mondiaux l'ambiguïté ne vaut pas négation », p. 333.

Yves SCHEMEIL, « Postface », p. 349.

Guy LACHAPELLE, « Témoignage », p. 355.

579. Le Cannu (Paul), 2014

Le droit des affaires à la confluence de la théorie et de la pratique : Mélanges en l'honneur du Professeur Paul Le Cannu,
Paris : Dalloz : LGDJ : IRJS : Thomson Reuters Transactive, 2014

I. ARTICLES GÉNÉRAUX OU VARIATIONS SUR UN THÈME

Gabriel BARANGER, « De la simplification du droit », p. 3.

Jean-Philippe DOM, « La politique juridique en matière économique », p. 13.

Rosalind GREENSTEIN, « De quelques fictions linguistiques et juridiques », p. 29.

Jean-Pierre LABORDE, « Union européenne et droit de la nationalité (française) », p. 39.

Dominique LENCOU, « L'impartialité de l'expert dans l'administration de la preuve », p. 51.

Bernard SAINTOURENS, « Essai de cantologie appliquée : le droit et les professionnels du droit dans la chanson française », p. 63.

II. LE COMMERCE ET LE MARCHÉ

Jean-Marc BAHANS, « Liberté du commerce et publicité pour les boissons alcooliques », p. 79.

Christine BOILLOT, « Brevet d'indépendance et d'impartialité des tribunaux de commerce ou quête d'indépendance et d'impartialité? De la constitutionnalité affirmée à la réforme de la justice commerciale », p. 95.

Philippe DELEBECQUE, « Les "*singles ship companies*" », p. 119.

François DESSAULT, « Le droit régissant le commerce en ligne : quelles obligations pour les acteurs? », p. 131.

Nicolas FERRIER, « Les négociateurs immobiliers sur Internet : entre vins anciens et outres neuves », p. 143.

Emmanuel JEULAND, « L'émergence de la notion de juge naturel consulaire selon la méthode de l'OUDROPO », p. 155.

Alice PEZARD, « Libres propos. L'évolution des marchés financiers, leur éthique et leur avenir », p. 171.

Jean- Baptiste LENHOF, « Les règles de marché à l'épreuve du temps », p. 181.

III. LES INSTRUMENTS DU COMMERCE ET DU MARCHÉ : CONTRAT ET SOCIÉTÉ – SYSTÈME BANCAIRE ET FINANCIER

Contrats

Rémy LIBCHABER, « Des moyens et des fins en matière de contrat », p. 195.

Marie-Hélène MONSERIE-BON, « L'après-résiliation du contrat non continué : figure juridique mal identifiée! », p. 209.

Sociétés et valeurs mobilières

Jean-François BARBIERI, « Responsabilité des professionnels libéraux exerçant pour une société : translucidité de la personne morale », p. 221.

Bernard BOULOC, « L'obligation de loyauté du dirigeant social », p. 233.

Alain COURET, « Réflexions sur le bureau de l'assemblée générale », p. 243.

Bruno DONDERO, « L'apport-défaisance », p. 257.

Chantal DONZEL-TABOUCOU, « Les actions : une espèce, au sein du genre des droits personnels », p. 269.

Dorothée GALLOIS-COCHET, « La réserve affectée », p. 277.

Michel GERMAIN, « Sur une jurisprudence de l'intérêt social », p. 289.

Renaud MORTIER, « La transformation avant cession », p. 301.

Daniel GUTMANN, « L'associé, investisseur ou entrepreneur ? », p. 315.

Hervé Le NABASQUE, « La liberté d'émettre des valeurs mobilières », p. 325.

François-Xavier LUCAS, « La place de la liberté contractuelle dans la détermination du prix de droits sociaux à dire d'expert », p. 343.

Marianne LECENE-VILLEMONTEIX et Denis POHE, « L'absorption d'une personne morale administrateur ou membre du conseil de surveillance », p. 357.

Didier PORACCHIA, « Remarques sur la responsabilité de la société en cas de faute du dirigeant "séparable de ses fonctions" commise à l'occasion des fonctions », p. 377.

Pierre MOUSSERON, « Le renouveau des usages en droit des sociétés », p. 391.

Michel STORCK, « La SICAV, une société par actions à personnalité morale limitée », p. 399.

Frank Martin LAPRADE, « Associé de l'entreprise », p. 409.

Richard ROUTIER, « De la représentation logique dans l'abus », p. 415.

Stéphane SYLVESTRE, « Valeurs mobilières donnant accès au capital et coup d'accordéon », p. 429.

Système bancaire et financier

Martine BEHAR-TOUCHAIS, « Instruments de paiement et concurrence », p. 443.

Jean DEVEZE, « L'agonie du chèque », p. 457.

Thierry BONNEAU, « Un établissement de crédit agissant en libre prestation de services doit-il faire une déclaration de soupçon à Tracfin? », p. 469.

Thierry GRANIER et Nadège CHAPIER- GRANIER, « Le financement participatif (*crowdfunding*), révélateur des limites actuelles du système bancaire et financier », p. 479.

IV. LE PATRIMOINE – LES BIENS – LES PROPRIÉTÉS

L'actif

Pierre BERLIOZ, « Patrimoine d'affectation : esquisse d'un régime général », p. 499.

Xavier DAVERAT, « Droit d'auteur et « protections périphériques » », p. 513.

Philippe DUPICHOT, « Propriété, possession et détention dans l'avant-projet de réforme du droit des biens », p. 529.

Stéphane PIEDELIEVRE, « Patrimoine d'affectation, droit des créanciers et droit des sûretés », p. 547.

Frédéric POLLAUD-DULIAN, « Associations, variantes et séries : de l'esprit de famille en droit des marques », p. 559.

Jean- Pierre SENECHAL, « L'acquéreur de l'immeuble hypothéqué », p. 577.

L'apurement du passif : les procédures collectives

Peter BURBIDGE, « British Bankruptcy Tourism : l'Angleterre comme paradis de la faillite et les propositions de réforme du Règlement 1346/2000 sur les procédures d'insolvabilité », p. 587.

Alain LIENHARD, « Le sort de la cession de créance de loyers en cas de procédure collective du cédant », p. 601.

Françoise PEROCHON et Philippe PETEL, « Les délais du plan de sauvegarde ou de redressement », p. 611.

David ROBINE, « L'article L. 650-1 du Code de commerce : un Janus à deux visages », p. 621.

Caroline TABOUROT-HYEST, « L'instrumentalisation du droit de la faillite », p. 637.

V. COLLABORATIONS – CONFRONTATIONS – INTERFÉRENCES ET FRONTIÈRES

Gilles AUZERO, « Le droit du licenciement pour motif économique confronté au principe de l'autonomie des personnes morales », p. 655.

Francis CAPORALE, « Société et communauté entre époux », p. 667.

Jean HAUSER, « La famille de 2013 est-elle soluble dans la société ? », p. 679.

Dominique LEGEAIS, « Le montage financier à la recherche de son régime juridique », p. 693.

Marie-Noëlle LEGRAND, « Le dessaisissement de l'associé (Droit des procédures collectives? Droit des sociétés?) », p. 705.

Pierre-Grégoire MARLY, « À la frontière du droit financier et du droit des assurances », p. 709.

Philippe MERLE, « La comptable indélicate et le commissaire aux comptes », p. 719.

Michel MENJUCQ, « Vin et procédures collectives : un enrichissement mutuel des règles applicables », p. 729.

Jean-Marc MOULIN, « La fusion à l'épreuve de la liberté contractuelle », p. 741.

Gilbert PARLEANI et Isabelle URBAIN-PARLEANI, « L'effort commun coopératif », p. 753.

Marc SENECHAL, « Sûreté et procédures collectives, à la recherche d'un équilibre », p. 771.

Corinne SAINT-ALARY-HOUIN, « L'article L. 624-8 du Code de commerce, une dérogation inopportune au régime des avantages matrimoniaux », p. 781.

Virginie LARRIBAU-TERNEYRE et Philippe TERNEYRE, « Contrat public vs société ? », p. 791.

580. Leduc (Fabrice), 2025

Mélanges en l'honneur du Professeur Fabrice Leduc,
Paris : LexisNexis, 2025, 516 p. (33 contrib.)

Farida ARHAB-GIRARDIN, « Accidents de naissance et indemnisation : entre responsabilité et fatalité », p. 1.

Mireille BACACHE, « La perte de chance à l'épreuve de l'indemnisation par la solidarité nationale », p. 17.

Oliver BERG, « Le préjudice résultant d'une fausse information boursière : une perte de chance subie par la masse des actionnaires », p. 33.

Laurent BLOCH, « Infections nosocomiales, et si le mieux était l'ennemi du bien ? », p. 43.

Julien BOURDOISEAU, « La compensation des dommages corporels de masse ou la concurrence des services publics », p. 57.

Philippe BRUN, « Anatomie d'un trouble (À propos de la loi n° 2024-346 du 15 avril 2024 visant à adapter le droit de la responsabilité civile aux enjeux actuels) », p. 73.

Juliette BRUNIE, « Le droit du travail, terre d'élection des préjudices de principe », p. 83.

Pauline COLSON, « Le principe de la réparation intégrale au sein du nouveau livre 6 du Code civil », p. 95.

Bernard DUBUISSON, « Penser autrement le concours des responsabilités. Le Code civil des belges peut-il parler aux français ? », p. 111.

Marie DUGUE, « Réflexions sur le préjudice de perte de temps », p. 135.

Valerio FORTI, « Les obstacles au refus d'un paiement partiel », p. 147.

Daniel GARDNER, « Assurance, aléa et amoralité », p. 163.

Olivier GOUT, « Retour sur l'articulation entre le régime de responsabilité du fait des produits défectueux issu de la directive de 1985 et les autres régimes de responsabilité: autopsie de relations complexes », p. 177.

Sophie HOQUET-BERG, « Pour en finir avec la dualité juridictionnelle en matière d'accidents médicaux », p. 189.

Franck JUREDIEU, « La nature juridique de la réduction du prix », p. 207.

Jonas KNETSCH, « Retrouver le bonheur par la responsabilité civile ? », p. 221.

Jérôme KULLMANN, « Dispositions impératives et conventions contraires dans le Code des assurances: une jungle législative », p. 239.

Daniel LANGE, « Loire, qui es-tu ? », p. 253.

Rémy LIBCHABER, « Monisme et pluralisme dans les vices du consentement », p. 271.

Luc MAYAUX, « De tout, de rien et de quelque chose: variations sur l'activité en assurance », p. 287.

Mustapha MEKKI, « Repenser les conditions de responsabilité civile à l'aune du devoir de vigilance en matière environnementale », p. 301.

Philippe PIERRE, « Le conseil notarié : un devoir si absolu ? », p. 345.

Stéphanie PORCHY-SIMON, « La loi du 4 mars 2002, un modèle pour la réparation du dommage corporel ? », p. 363.

Matgorzata PYZIAK-SZAFNICKA, « L'obligation de loyauté du créancier dans l'exécution du contrat », p. 375.

Christophe RADE, « L'indemnisation des victimes de dommages corporels : tentative d'analyse systémique du puzzle indemnitaire », p. 385.

Olivia ROBIN-SABARD, « Responsabilité civile extracontractuelle et ordre public », p. 397.

Hadi SLIM, « Responsabilité précontractuelle et contrats préparatoires », p. 411.

François-Xavier TESTU, « Pour une méthode d'interprétation des règles de responsabilité extracontractuelle », p. 423.

Julie TRAULLE, « Exclusivisme et responsabilité du fait des produits », p. 443.

Pierre-Yves VERKINDT, « Variations sur "le devoir de travailler" et "le droit d'obtenir un emploi" », p. 463.

Aline VIGNON-BARRAULT, « Intention, volonté et accident de la circulation : cent fois sur le métier remettez votre ouvrage », p. 475.

Guillemette WESTER, « La réparation en nature est-elle l'avenir de la réparation ? », p. 493.

Bénédict WINIGER, « Le kaléidoscopes de *justitia* », p. 505.

581. Le Duff (Robert), 2002

Organisations privées, organisations publiques : mélanges Robert Le Duff,
Rouen : Publications de l'Université de Rouen, 2002

Michel ALBOUY, « Finance des organisations publiques et des entreprises privées : convergence ou rupture », p. 13.

Bruno AMANN et Pierre LOUART, « La symbolique du territoire comme espace à gérer : ses intérêts privés, ses enjeux publics », p. 33.

Annie BARTOLI, « Ouvrir la boîte noire de l'Université française : une condition nécessaire à son évolution », p. 53.

Gérard CLIQUET, « Les missions du ministère de l'Education nationale et ses dysfonctionnements ou comment faire pénétrer le management dans l'administration de l'État? », p. 79.

Alain COURET, « Organisations publiques, organisations privées : les réponses aux besoins de sécurité des décideurs », p. 97.

Christophe DURAND, « Sport professionnel et collectivités locales : la fin d'une idée, l'économie mixte », p. 117.

Michel GLAIS, « Concentration verticale et efficience économique », p. 133.

Pierre GREGORY, « L'or de l'art, source de conflit entre l'Étatet les contribuables ou les péripéties d'un banquier dans un univers complexe », p. 155.

Marc HUMBERT, « La concurrence systémique des organisations publiques et privées », p. 161.

Jacques IGALENS et Nicole BARTHE, « Les conséquences de la réforme de la Défense dans le domaine de la gestion des ressources humaines », p. 171.

Jean LACHMANN, « La Région à l'épreuve des faits », p. 185.

Philippe LAURENT, « L'exploitation du port de Gênes ou un exemple de déréglementation portuaire », p. 199.

André MAÏSSEU, « Le savoir, bien public ou bien marchand ? », p. 209.

Gérald ORANGE, « L'affectif au service du non-marchand public et privé », p. 231.

Laurent PUJOL, « Les associations ou la dialogique privé-public », p. 257.

Philippe RAIMBOURG, « Notation et risque financier des collectivités locales », p. 267.

Jacques ROJOT, « La gestion des ressources humaines dans le secteur public : une exception ? », p. 273.

Bruno SIRE, « De la gestion publique à la gestion privée 1900-2000 : dix ans de mutations en GRH chez France Télécom », p. 281.

Ali SMIDA, « L'attitude prospective, un renouveau pour la décision publique », p. 301.

Robert TELLER, « Le système d'information comptable des communes : un outil en devenir ? », p. 329.

Charles-André VAILHEN, « De l'adaptation de méthodes privées de gestion aux services publics », p. 343.

Eric VATTEVILLE, « Temps de travail et cycle de vie », p. 355.

582. Lefebvre-Teillard (Anne), 2009

***Mélanges en l'honneur d'Anne Lefebvre-Teillard,* Paris : Éd. Panthéon-Assas, 2009**

Bernard D'ALTEROCHE, « Observations sur la prise en compte de l'ébriété par le droit canonique classique », p. 33.

Bertrand ANCEL, « Le commentaire de Bartole *ad legem Cunctos populos* sur la glose *Quod si bononiensis* mis en français », p. 53.

Jean-Paul ANDRIEUX, « *Sollicitudo*. Observations sur une qualification apostolique et pontificale », p. 75.

Bernard BARBICHE, « Maîtresses et duchesses : Contribution à l'étude du statut nobiliaire des favorites royales (XVI^e - XVIII^e siècle) », p. 81.

Brigitte BASDEVANT-GAUDEMET, « L'archidiacre et le gouvernement local de l'Église d'après la législation conciliaire (milieu XII^e – milieu XIII^e) », p. 91.

Michèle BEGOU-DAVIA, « L'*Inventarium juris canonici* de Bérenger Frédol (août 1300) », p. 109.

Manlio BELLOMO, « *La logica del filosofo e la logica del giurista : Giovanni Calderini tra doctores antiqui, moderni e moderniores* », p. 123.

Uta-Renate BLUMENTHAL, « *Reflections on the influence of the collectio canonum of Cardinal Deusdedit* », p. 135.

Jacques BOUINEAU, « Absolutisme et religion dans l'Europe moderne », p. 149.

Jean-Marie CARBASSE, « Une affaire Calas du XVI^e siècle ? Le procès d'Aimeric Bérenger (1332-1336) », p. 173.

André CASTALDO, « La dot d'une Binuba en pays dit "de droit écrit" (Parlement, 12 juin 1339) », p. 195.

Emmanuelle CHEVREAU, « Quelques remarques sur la continuité des "personnes juridiques" en droit romain classique », p. 217.

Orazio CONDORELLI, « *San Pier Damiani e il diritto della Chiesa nella societas christiana* », p. 233.

Emanuele CONTE, « *Gewere, vestitura, spolium : un'ipotesi di interpretazione* », p. 267.

E.-C. COPPENS, « L'auteur d'*Animal est substantia* : une hypothèse », p. 289.

Ennio CORTESE, « Équité et justice. La dynamique bipolaire du droit au Moyen Âge », p. 299.

Jacqueline DAVID, « Actes de notoriété et certificats de coutume : d'un droit intercoutumier au droit international privé », p. 315.

Enrique DE LEON, « *Textos de los Excerpta Sangallensis* », p. 333.

Florence DEMOULIN-AUZARY, « Remarque sur la supposition de part en droit canonique classique », p. 341.

Olivier DESCAMPS, « Le *damnum infectum* dans la doctrine médiévale (XII^e - XV^e siècle) », p. 359.

Gero R. DOLEZALEK, « *French legal litterature quoted by Scottish lawyers 1550-1650* », p. 375.

Charles DONAHUE Jr., « *Ex officio Cases in the Officilaity of Paris 1384-1387* », p. 393.

Jean-Paul DURAND, « La *receptio* du *ius nativum* de vie communes confessionnelles en France », p. 413.

Robert FEENSTRA, « Jean de Gadibus et ses éditions lyonnaises d'ouvrages de droit savant (fin XV^e, début XVI^e siècle). L'exemple du commentaire sur les institutes de Jean Faure », p. 431.

Linda FOWLER-MAGERL, « *Citetis coram nobis. A mid-XIIIth century Parisian ordo iiudiciarius in the form ioco- serius* », p. 447.

André GOURON, « Maître Jean et les "questions disputées" de Grenoble », p. 463.

Olivier GUILLOT, « L'appui apporté par Henri I[er] à Guillaume d'Arques dans le conflit de ce dernier avec le duc Guillaume le Bâtard (fin 1053-1054) : une motivation juridique ? », p. 473.

Jean-Louis HAROUEL, « Les États-Unis et la modernité artistique », p. 495.

Richard H. HELMHOLZ, « *A note on French and English Officialities on the Eve of the council of Trent* », *p.* 509.

Jean HILAIRE, « Le droit des foires et marchés au Parlement d'après les registres d'Olim (1254-1318) », p. 521.

François JANKOWIAK, « *Qui sibi nomen imposuit…* Les noms de Pierre ou le choix du nom pontifical aux époques modernes et contemporaines », p. 539.

Lotte KERY, « Les idées de Pierre Dubois pour une réforme de la justice », p. 553.

Jacques KRYNEN, « *Audite illos, et quod iustum est iudicate* (Deut. 1, 16-17). Le bon juge selon Jean Juvénal des Ursins », p. 573.

André LAINGUI, « Les mariages se font au ciel », p. 589.

Peter LANDAU, « *Gérard Pucelle und die Dekretsumme Reverentia sacrorum canonum : Zur Kölner Kanonistik im 12. Jahrhundert* », p. 623.

Carlos LARRAINZAR, « *El resumen de C. 37 del Decretum Gatiani* », p. 639.

Jean-Philippe LEVY, « Les transformations du droit familial français depuis le milieu du XX[e] siècle », p. 665.

Guillaume LEYTE, « Le droit de punir dans le Décret de Gratien », p. 685.

Yves MAUSEN, « *Per rerum naturam factum negantis probatio nulla sit*. Le problème de la preuve négative chez les glossateurs », p. 695.

Guerric MEYLAN, « Les Édits civils de la République de Genève et la coutume de Berry. De l'influence du droit coutumier de la France sur l'œuvre du réformateur Germain Colladon », p. 707.

Charles DE MIRAMON, « Réception et oubli de l'*Ethica vetus* : Salerne et Bologne (1150-1180) », p. 727.

Laura MOSCATI, « *Il caso Pomba-Tasso e l'applicazione delle prima convenzione internazionale sulla proprietà intelletuale* », p. 727.

Wolfgang P. MÜLLER, « *Toward the Firts Iconographical Treatise of the West : Huguccio and Sicard of Cremona* », p. 765.

Knut Wolfgang NÖRR, « *Clemens papa quartus, lumen iuris, entscheidet über Zweifelsfragen zum Prokurator im Prozessrecht* », p. 795.

Antonio PADOA-SCHIPPA, « Grégoire le Grand dans son rôle de juge », p. 801.

Kenneth PENNINGTON, « *Torture in the Ius commune* », p. 813.

Jean-François POUDRET, « Symbolisme et réalisme dans les mariages clandestins valaisans à la veille du Concile de Trente », p. 839.

René-Marie RAMPELBERG, « L'*imbecilitas sexus* sous la République romaine. Quelle capacité pour la femme ? La réponse du théâtre », p. 851.

Marie-France RENOUX-ZAGAME, « Lois du ciel et Lois des hommes selon les Manuels des confesseurs. Le pouvoir du pouvoir invisible dans la France classique », p. 867.

Maria Gigliola DI RENZO VILLATA, « *L'applicazione del codice pernale sardo-piemontese in Lombardia Tra Milano e Bergamo (1862-1864)* », p. 889.

Franck ROUMY, « *Excerpta Rotomagensia*. Un des plus anciens témoignages de la diffusion du droit de Justinien en France au XII^e^ siècle », p. 917.

Angela SANTANGELO CORDANI, « *Madato, locazione d'opera o contrato atipico : la natura del raporto professionale tra avvocato e cliente nell'Italia postunitaria* », p. 949.

Mathias SCHMOECKEL, « *François Connan (1508-1551), das Synallagma und die Föderaltheologie* », p. 963.

Jean-Louis THIREAU, « Fondement de l'exclusion successorale des filles dotées dans l'ouest de la France », p. 991.

José MIGUEL VIEJO-XIMENEZ, « *La composiciòn de C. 28 del Decreto de Graciano* », p. 1007.

Laurent WAELKENS, « La légitimité de C. 5, 27, 5 », p. 1031.

Laurens WINCKEL, « Remarques marginales sur la *Glose Ordinaire Regula est (ad D., 22,6, 9 pr.)* », p. 1047.

Anders WINROTH, « *Law Schools in the Twelfth Century* », p. 1057.

583. Le Gall (Jean-Pierre), 2007

***Fiscalité et entreprise : politiques et pratiques : Liber amicorum Jean-Pierre Le Gall,* Paris : Dalloz, 2007**

PREMIÈRE PARTIE - DES PRINCIPES

Gauthier BLANLUET, « Rencontres du troisième type : de quelques mutations non identifiées », p. 3.

Maurice COZIAN, « Les usages et le droit fiscal », p. 19.

André DECOCQ, « Les restrictions à la liberté d'établissement résultant de la fiscalité directe », p. 35.

Patrick DIBOUT, « Bénéficiaire effectif : l'approche française », p. 49.

Guy GEST, « Ce prétendu crédit d'impôt que l'on dit généralisé », p. 61.

Bernard TEYSSIE, « Secret des affaires et droit du travail », p. 87.

Michael LANG, « *Non discrimination. What does History teach us* ? », p. 103.

Albert J. RÄDLER, « *Taxation of partnerships in France and Germany. A comparative analysis of divergent tax principles », p.* 109.

Maria Teresa SOLER ROCH, « *Las medidas fiscales selectivas en la jurisprudencia del TJCE sobre ayudas de estado », p.* 123.

Willard B. TAYLOR, « *A brief history of the classification and taxation of business entities in the United States », p.* 145.

DEUXIÈME PARTIE - DES OPÉRATIONS

Pierre CATALA, « Assurance-vie, capitalisation, donation. Variation civiles et fiscales », p. 153.

Pascal COUDIN, « La notion de soulte dans la fiscalité des échanges d'actions », p. 165.

Philippe DEROUIN, « L'impôt, objet d'obligation civile », p. 179.

Hervé LE NABASQUE, « Histoire d'une incongruité. L'émission par une société de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital détenus par elle en portefeuille ou « pourquoi faudrait-il exiger la réunion de deux assemblées générales » ? », p. 197.

Nathan BOIDMAN, « *Global trends in the taxation of international mergers and acquisitions : convergence ? divergence ? The business organisation between law and taxation – Policies and practicies* », p. 209.

Bruno GANGEMI, « *Commercial and tax aspects of cross border mergers : recent developments* », p. 225.

TROISIÈME PARTIE - DES TECHNIQUES

Cyrille DAVID, « Déduction des charges, évasion fiscale internationale et droit communautaire. Étude comparative (Allemagne, France et Royaume-Uni) », p. 243.

Jérôme TUROT, « Fiducie : être ou ne pas être neutre, voici la question », p. 279.

Brian J. ARNOLD, « *Relief from the international double taxation of non-portfolio dividends from foreign coroporations* », p. 287.

John F. AVERY JONES, « *The English Dreyfus case, categorisation of a franch SNC for tax purposes in the UK* », p. 315.

Guglielmo MAISTO, « *Judicial errors under taxes treaties and their remedies* », p. 329.

J. Philip VAN HILTEN, « *Can business truly control its tax position ? A practical dutch answer* », p. 345.

QUATRIÈME PARTIE - DES PERSPECTIVES

Jean-Claude BOUCHARD, « La note 442 du 28 mars 1928, un retour vers le futur ?... Des principes de bonnes administration, de sécurité juridique, de confiance légitime », p. 357.

Bernard HATOUX, « Le juge judiciaire, agent de sécurité fiscale des entreprises », p. 375.

Mirko HAYAT, « Vingt ans de réforme des droits d'enregistrement intéressant les sociétés. L'exemple des droits d'apport », p. 397.

Mireille MARTEAU-PETIT, « Les caractères du droit fiscal des affaires contemporains français », p. 407.

Xavier OBERSON, « La concurrence fiscale à l'intérieur de la Suisse. Un petit laboratoire expérimental pour la fiscalité européenne ? », p. 421.

Manuel E. TRON, « *International tax planning in the 21st century: taxpayers' creativity or criminal activity ?* », p. 437.

Frederik ZIMMER, « *The dual income tax system approach. A model for the 21st century ? The Nordic, in particular the Norwegian experience* », p. 449

584. Legendre (Pierre), 2023

Introductions à l'oeuvre de Pierre Legendre,
Paris : Éditions Manucius, 2023, 197 p. (9 contrib.)

Katrin BECKER et Pierre MUSSO, « Présentation », p. 9.

Katrin BECKER, « Le sujet juridique comme sujet qui lit. Le texte comme moyen d'attache à la culture », p. 13.

Livio BONI, « La faille et l'équerre. Legendre et la psychanalyse », p. 39.

Peter Goodrich et Serene RICHARDS, « L'empreinte juridique », p. 59.

Paolo HERITIER, « La perspective d'esthétique juridique de Pierre Legendre : Piero della Francesca. Vico, Warburg », p. 74.

Georg MEIN, « Le pouvoir de l'image. De la dimension esthétique de l'Anthropologie dogmatique de Pierre Legendre », p. 90.

Pierre MUSSO, « Le concept d'institution, clef de voûte de l'Anthropologie dogmatique de Pierre Legendre », p. 111.

Osamu NISHITANI, « Qu'est-ce que l'Anthropologie dogmatique ? L'inexploré », p. 141.

Andreas RAHMATIAN, « Les deux formes du temps légal : "La durée poignardée". Remarques sur la structure et le temps de Pierre Legendre », p. 172.

585. Léger (Philippe), 2006

Le droit à la mesure de l'homme : mélanges en l'honneur de Philippe Léger,
Paris : Editions A. Pédone, 2006

Des entités

Yves BOT, « L'évolution des prérogatives du ministère public français », p. 25.

Jean-Marie COULON, « Le juge d'instruction, déclin ou renaissance », p. 35.

Olivier ECHAPPE, « La Cour d'assises dans la jurisprudence récente de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 41.

François FALLETTI, « Eurojust et la protection de la personne », p. 55.

Roger GRASS, « Les ressources humaines à la Cour de justice des Communautés européennes », p. 69.

Miguel POIARES MADURO, « L'Etat-caméléon. Formes publique et privée de l'*Homo Economicus* », p. 79.

Giuseppe TESAURO, « *Sovranità degli Stati e integrazione comunitaria* », p. 93.

Des mécanismes

Francesca BIGNAMI, « *Protecting Privacy Against the Police in the European Union : The Data Retention Directive* », p. 109.

Jean-François BURGELIN, « L'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme », p. 127.

Renaud DENOIX DE SAINT-MARC, « Le mandat d'arrêt européen devant le Conseil d'État», p. 135.

Michel DOUMENQ, « La transposition en droit français de la directive "habitat" », p. 143.

Jacqueline DUTEIL DE LA ROCHERE, « Droit de l'Union, droit international et droits fondamentaux », p. 151.

Jean GAEREMYNCK, « "Le fonds européen d'ajustement à la mondialisation", un nouvel outil au service de l'emploi », p. 163.

Hélène GAUDEMET-TALON, « Le "droit au juge" à l'épreuve des règles de compétence judiciaire internationale (matière civile et commerciale) », p. 173.

Hubert HAENEL, « Le principe de subsidiarité, gage d'une démocratie de proximité », p. 191.

Laurence IDOT, « L'accès au dossier de la Commission dans la procédure de mise en œuvre des articles 81 et 82 TCE. Questions en suspens », p. 199.

Hubert LEGAL, « L'accès des particuliers au prétoire communautaire », p. 217.

Rostane MEHDI, « La responsabilité des Etats membres en cas de violation du droit communautaire par une juridiction suprême », p. 225.

Irena PELIKANOVA, « La protection juridictionnelle des particuliers par la Cour de justice des Communautés européennes », p. 239.

Isabelle PINGEL, « Le principe de disponibilité des informations dans l'espace de liberté, de securité et de justice », p. 257.

Sylvaine POILLOT-PERUZZETTO, « L'autonomie de la volonté dans la recherche de l'unité et de la diversité des normes, un instrument de la construction communautaire », p. 267.

Pierre-François RACINE, « La décision implicite de rejet face au droit communautaire », p. 277.

Damaso RUIZ-JARABO COLOMER, « L'incidence du droit communautaire sur le droit pénal en matière de protection de l'environnement », p. 285.

Sean VAN RAEPENBUSH, « Les multiples expressions du principe de l'égalité de traitement dans la jurisprudence récente de la Cour de justice des Communautés européennes relative aux personnes », p. 299.

Melchior WATHELET, « Invocabilité des directives par les citoyens : un deuxième coup d'arrêt ? », p. 319.

Des politiques

Carl BAUDENBACHER, « L'individu, principal protagoniste de l'accord EEE », p. 335.

Olivier DE BAYNAST, « La lutte contre le crime organisé dans l'Union européenne, un impératif compatible avec le respect des droits fondamentaux », p. 349.

Guy CANIVET et Laurent TRUCHOT, « L'application du droit communautaire par la Cour de cassation », p. 357.

Jean-Paul COSTA, « Le commencement et la fin de la vie dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 373.

José Narciso DA CUNHA RODRIGUES, « De nouvelles frontières en droit communautaire », p. 381.

Régis de GOUTTES, « L'accès aux prestations familiales pour les enfants étrangers. Aspects nationaux, européens et internationaux », p. 395.

Christine KADDOUS, « L'influence du droit communautaire dans la jurisprudence du Tribunal fédéral suisse », p. 407.

Henri LABAYLE, « L'étranger dans l'Union européenne », p. 423.

Jean MISCHO, « Libre circulation des services et dumping social », p. 435.

Patrick OUART, « Les victimes », p. 445.

Pierre PESCATORE, « La protection des droits ordinaires du « citoyen européen» », p. 455.

Jean-Pierre PUISSOCHET, « L'intérêt du consommateur », p. 473.

Denis RAPONE, « La directive « télévision sans frontières » et la lutte contre le racisme et la xénophobie », p. 483.

Vassilios SOURIS, « L'interaction entre les libertés fondamentales et des libertés publiques en droit communautaire », p. 497.

Antonio TIZZANO, « La Cour de Justice et la réalisation de l'espace judiciaire européen », p. 507.

Jean-François WEBER, « L'exproprié, la Cour de cassation et la Cour européenne des droits de l'homme », p. 515.

586. Le Guidec (Raymond), 2014

***Mélanges en l'honneur du professeur Raymond Le Guidec*, Paris : LexisNexis, 2014**

Première partie : Droit des couples

Véronique BARABE- BOUCHARD, « L'automobile du couple », p. 3.

Laurence CAMENSULI-FEUILLARD, « L'exécution forcée à l'encontre du débiteur marié », p. 23.

Gérard CHABOT, « Retour sur la distinction du titre et de la finance », p. 35.

Gérard CHAMPENOIS, « Quelques observations sur le financement du logement familial indivis par des époux séparés de biens », p. 45.

Christelle COUTANT-LAPALUS, « Variations autour de l'entrepreneur individuel marié soumis à une mesure de protection », p. 61.

Jean-Marie DELPERIER, « Le recours en contribution entre concubins suite au dénouement d'une assurance-décès emprunteur », p. 81.

Ann KARM, « Financement du logement de la famille et contribution des époux séparés de biens aux charges du mariage », p. 89.

Fabienne LABELLE-PICHEVIN, « La prise en compte de l'industrie personnelle lors de la liquidation des régimes matrimoniaux », p. 121.

Nicolas LE RUDULIER, « La modernité de l'enrichissement sans cause en droit de la famille », p. 147.

André LEFEUVRE, « Le couple et l'impôt sur le revenu », p. 165.

Christophe LESBATS, « Assurance-vie et liquidation d'un régime non communautaire », p. 173.

André LUCAS, « La distinction entre l'œuvre d'art et son support en droit des régimes matrimoniaux », p. 197.

Nadège MOULIGNER-BAUD, « Les époux chanceux : gains de jeux et communauté », p. 211.

Laure NURIT-PONTIER, « Conjoint d'associé : être ou ne pas être associé ? », p. 229.

Philippe SIMLER, « Brèves réflexions sur le calcul des récompenses en cas de remboursement d'emprunt », p. 247.

Ivan TCHOTOURIAN, « L'instrumentalisation de l'*affectio societatis* lors d'une rupture amoureuse entre concubins. Comparaison franco-québécoise », p. 255.

Bernard VAREILLE, « Brèves réflexions critiques à propos de l'article 1469 du Code civil », p. 279.

Gulsen YILDIRIM, « Prévoyance et solidarité ménagère ou l'influence du droit de la protection sociale sur des textes de droit civil », p. 293.

Deuxième partie : Droit des successions et libéralités

Annie CHAMOULAUD-TRAPIERS, « L'entreprise indivise exploitée par l'un des indivisaires », p. 317.

Philippe DELMAS-SAINT-HILAIRE, « À propos de la clause d'exclusion de l'administration légale », p. 333.

Frédéric DOUET, « Rapport civil vs rapport fiscal. «Les frères ennemis » », p. 347.

William DROSS, « À quoi sert la quotité disponible spéciale entre époux ? : Pour une abrogation de l'article 1094-1, alinéa 1er du Code civil », p. 359.

Yann FAVIER, « Aide familiale : les temps de la transmission », p. 385.

Sylvie FERRE-ANDRE, « L'usufruit dans les libéralités à l'épreuve du temps », p. 397.

Jacques FOYER, « Requiem pour le droit de prélèvement successoral », p. 415.

Jean-Pierre GARÇON, « Technique sociétaire et libéralité indirecte », p. 429.

Jean-François PILLEBOUT, « La convention d'usufruit », p. 453.

Gilles RAOUL-CORMEIL, « Aliments et successions », p. 459.

François SAUVAGE, « La succession anticipée du collectionneur d'art », p. 489.

Isabelle VINCENDEAU-LOGEAIS, « La réserve héréditaire au bon vouloir du *de cujus* », p. 509.

Troisième partie : Autres droits

Éric AGOSTINI, « Les méfaits de la loi Évin », p. 529.

Sonia BEN HADJ YAHIA, « La résidence de l'enfant », p. 457.

Carine BERNAULT, « Le cas des semences de ferme : indice d'une dérive du droit des obtentions végétales », p. 573.

Hubert BOSSE-PLATIERE, « Premières réflexions pour une indispensable reconstruction du droit de l'adoption », p. 589.

Aurélie DELMAU, « Le droit au plaisir », p. 607.

Yvon DESDEVISES, « Quelques leçons de la médiation familiale », p. 619.

Isabelle DESPRES, « Le procès civil dans Les Plaideurs : quelle actualité? », p. 627.

Fanny GARCIA, « La responsabilité civile du rédacteur d'actes : éléments de recherche du régime juridique », p. 641.

Bertrand GELOT, « Le bail rural et le non-écrit », p. 661.

Benoît GRIMONPREZ, « La coexploitation agricole », p. 673.

Michaële GUIVIER, « La réforme du droit des incapacités du 5 mars 2007 à l'épreuve de la pratique », p. 689.

Jean HAUSER, « L'enfance du mandat de protection future », p. 709.

Francis KERNALEGUEN, « Les mots de genre dans le droit de la famille », p. 723.

Didier KRAJESKI, « L'adverbe en droit rural », p. 737.

Christine LEBEL, « Le droit de retrait de l'associé », p. 747.

Pierre LEGAL, « Flexibilité du droit, ductilité des pratiques : l'art de la formule ou la science parfaite des notaires », p. 761.

Pierre MURAT, « Pour une vraie réflexion prospective en droit de la famille », p. 777.

Véronique NICOLAS, « Pour une requalification des actes de gestion dans un contrat d'assurance-vie », p. 795.

Nathalie PETERKA, « Le logement du majeur protégé : brèves réflexions autour de l'articulation de l'autonomie et de la protection », p. 805.

Philippe PIERRE, « Le droit patrimonial de la responsabilité civile : réflexions cursives », p. 819.

587. <u>Lejeune (Yves), 2017</u>

Les visages de l'État : Liber amicorum Yves Lejeune,
Bruxelles : Bruylant, 2017, 886 p. (56 contrib.)

André ALEN et Willem VERRIJDT, « Le dialogue préjudiciel de la Cour constitutionnelle belge avec la Cour de justice de l'Union européenne », p. 33.

Robert ANDERSEN, « Vers une publicité générale et intégrale des avis du Conseil d'État », p. 75.

Christian BEHRENDT et Fanny VANRYKEL, « L'exercice du droit d'enquête au sein des Parlements fédérés », p. 91.

Thomas BOMBOIS, « La disparité normative des États fédéraux à l'épreuve du droit de l'Union européenne », p. 103.

Charles-Hubert BORN, « L'inexorable progression de la participation du public dans le processus normatif en matière d'environnement et d'urbanisme », p. 123.

Henri D. BOSLY, « Justice pénale : fonction de juger et administration de la justice. Nouveaux visages du fonctionnement de l'État », p. 147.

Marc BOSSUYT, « La Cour de cassation cherche-t-elle à vider de son contenu l'article 26, § 4, de la loi spéciale sur la Cour constitutionnelle relatif au concours de droits fondamentaux ? », p. 163.

André BRAËN, « *The (Fragile!) Independence of the Judiciary in Canada* », p. 175.

Michel CASTEIGTS, « La crise existentielle des États entre recompositions de la souveraineté et métamorphoses des frontières », p. 189.

Vlad CONSTANTINESCO, « Que signifie être État membre de L'Union européenne ? », p. 207.

Philippe COPPENS, « État de droit et droit de l'État », p. 221.

Charles-Emmanuel COTE, « L'affaire des droits de scolarité des étudiants français au Québec », p. 245.

Pierre D'ARGENT, « Brexit et dénonciation des traités », p. 259.

Xavier DELGRANGE, « Le Conseil d'État a retrouvé son bandeau », p. 271.

Francis DELPEREE, « Trois faces du royaume », p. 287.

Jean DE MUNCK, « Le défi du constitutionnalisme sociétal », p. 293.

Diane DEOM, « Le Prince en habit de mendiant. Les personnes de droit public en tant qu'administrées au regard des polices administratives », p. 325.

Tanguy DE WILDE D'ESTMAEL, « Un regard sur le visage d'un État amputé. La réaction des Vingt-huit à l'annexion de la Crimée », p. 335.

Frédéric DOPAGNE, « L'État belge devant ses tribunaux en défense des immunités du droit international », p. 351.

Hugues DUMONT et Mathias EL BERHOUMI, « L'État fédéral plurinational : tentative de définition juridique », p. 363.

Baudouin DUPRET, « Ce que l'islam fait aux Constitutions : trois cas arabes emblématiques », p. 391.

Daniel DÜRR, « Le rôle de l'État dans les relations transfrontières : le cas du GECT », p. 401.

Rusen ERGEC, « L'État extraterritorial et la Convention européenne des droits de l'homme », p. 411.

Marc FALLON, « L'État Janus, fauteur d'entraves et solidaire de l'intérêt commun, sous le regard de la Cour de justice de l'Union européenne », p. 423.

Carlos FERNANDEZ DE CASADEVANTE ROMANI, « Le rôle des Communautés autonomes en matière de traités internationaux dans la nouvelle loi de traités et d'autres accords internationaux », p. 439.

Christian FRANCK, « Variations européennes sur l'Union politique », p. 449.

Philippe GAUTIER, « L'État et la justice internationale : vouloir – ou ne pas vouloir – y consentir ? », p. 459.

Valérie GOESEL-LE BIHAN, « Et le Conseil constitutionnel ? Réflexions sur la jurisprudence du Conseil, l'état d'urgence et la perspective de révision de la Constitution », p. 471.

Francis HAUMONT, « Urbanisme : de la gouvernance coercitive à la gouvernance indicative », p. 487.

Marc JOASSART, « La boucle administrative : un cercle vicieux ? », p. 501.

François JONGEN, « Quand une entité fédérée négocie ses compétences », p. 511.

Iñaki LASAGABASTER HERRARTE, « Droit européen, droits de l'homme et politique pénitentiaire », p. 523.

Koen LENAERTS, « Les valeurs de l'Union européenne et le pluralisme constitutionnel », p. 531.

Nicolas LEVRAT, « L'État européen : défiguré, reconfiguré ou transfiguré par l'intégration européenne ? », p. 543.

Matthieu LYS, « Le visage du migrant », p. 553.

José Luis MARTINEZ LOPEZ-MUÑIZ, « Les États, législateurs de l'Union européenne », p. 567.

Louis MASSICOTTE, « Pourquoi certains pays ont-ils un régime fédéral ? L'importance de la variable "ex-colonie britannique" », p. 577.

Frédéric MERTENS DE WILMARS, « Une cicatrice catalane sur le visage de l'État espagnol ou la mise en œuvre de l'article 155 de la Constitution », p. 585.

Marc NIHOUL, « Le silence est-il Roi lorsqu'il vaut acceptation ? », p. 591.

Pierre NIHOUL, « Le droit dérivé de l'Union européenne, justification d'une législation prétendument inconstitutionnelle ? », p. 609.

Denis PHILIPPE, « La réforme du droit des contrats en droit français. Comparaisons franco-belges », p. 623.

Maiténa POELEMANS, « La séparation d'États oui, mais dans l'Union européenne ! », p. 647.

Anne-Catherine RASSON et Anne RASSON-ROLAND, « Les droits fondamentaux de l'enfant à travers quelques arrêts récents de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 657.

David RENDERS et Raphaël BORN, « Le médiateur institutionnel ne devrait-il pas pouvoir être saisi d'une réclamation formée contre tout visage incarnant le service public ? », p. 673.

Céline ROMAINVILLE, « Les multiples visages de la "séparation des pouvoirs" », p. 697.

Patrick THIEL, « Le partenariat d'innovation », p. 715.

Edoardo TRAVERSA, « Le fédéralisme fiscal multi-niveaux : le (contre-)modèle belge », p. 729.

Daniel TURP, « Les engagements internationaux importants et leur approbation par l'Assemblée nationale du Québec », p. 739.

François R. VAN DER MENSBRUGGHE, « Traverser les États. Traduire le droit », p. 753.

Sébastien VAN DROOGHENBROECK, « L'article 10 de la loi spéciale de réformes institutionnelles, expression d'un principe général de droit ? », p. 765.

Jan VELAERS, « La lutte contre le terrorisme et les droits de l'homme : développements récents en Belgique », p. 775.

Marc VERDUSSEN, « Un ministre peut-il tout dire ? », p. 793.

Stéphanie WATTIER, « La physionomie religieuse de la Belgique », p. 811.

Kris WAUTERS et Aurore PERCY, « Le visage contractuel de l'administration », p. 821.

Alain WIJFFELS, « La justice dans la représentation de la gouvernance publique en Occident : Sienne revisitée », p. 857.

José WOEHRLING, « Portée et limites de la liberté de conscience et de religion dans la jurisprudence de la Cour suprême du Canada », p. 871.

588. Lemieux (Denis), 2018

Vastes mondes : Études en l'honneur du professeur Denis Lemieux,
Montréal (Quebéc) : Yvon Blais, 2018, 474 p. (13 contrib.)

L'AMITIÉ

Séverine CABRILLAC, « Balade dans le droit privé français à la recherche de l'amitié », p. 3.

LE DROIT EUROPÉEN

Dominique TURPIN, « L'Europe, victime collatérale du flot des demandeurs d'asile ? », p. 9.

LE DROIT DES OBLIGATIONS

Rémy CABRILLAC, « La proportionnalité des prestations contractuelles, brève approche comparatiste », p. 59.

LE DROIT ADMINISTRATIF

Suzanne COMTOIS et Patrick MIGNAULT, « Pour une régulation collaborative de l'énergie au Canada », p. 79.

France HOULE et Geneviève ST-LAURENT, « La cohérence décisionnelle et les tribunaux administratifs québécois », p. 121.

Pierre ISSALYS, « Physionomie de l'administration sanctionnatrice », p. 145.

Pierre LEMIEUX, « Le contrôle judiciaire et le Code de procédure civile de 2014 : aperçu critique », p. 221.

Daniel MOCKLE, « De quelques influences croisées dans l'élaboration de la théorie des actes administratifs », p. 245.

David MULLAN, « *Human Rights Adjudication - What Does it Say about Judicial Deference on Questions of Law?* », p. 299.

LE DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

Jean-Philippe COLSON, « L'abeille, l'oie et le *toro* », p. 337.

Paule HALLEY, « Recours en protection de l'environnement : le recours de la Loi sur la qualité de l'environnement », p. 363.

Sophie LAVALLEE et Caroline ROBERGE, « Comment encadrer juridiquement l'objectif d'aucune perte nette de milieux humides au Québec ? », p. 397.

Jacqueline MORAND-DEVILLER, « Ordre public économique, ordre public écologique », p. 431.

589. Le Moigne (Jean-Louis), 1999

***Entre systémique et complexité, chemin faisant... : mélanges en hommage à Jean-Louis Le Moigne*, Paris : Presses universitaires de France, 1999**

Henri BARTOLI, « Raison d'État, raison politique et éthique », p. 13.

Robert DELORME, « De l'emprise à l'en-prise. Agir en situation complexe », p. 25.

Olivier FAVEREAU, « L'économie des conventions et le constructivisme en économie », p. 47.

Louis-André GERARD-VARET, « Enquête sur la rationalité dans les jeux non coopératifs », p. 63.

Ernst VON GLASERSFELD, « *The Moigne's Defense of Constructivism* », p. 85.

Jean-Blaise GRIZE, « Systémique, discours et schématisation », p. 91.

Alain LEROUX, « Une société à vivre », p. 119.

Jacques LESOURNE, « Institutions et marché : la question de l'émergence », p. 135.

Philippe LORINO, « Le sens giratoire et le chameau », p. 147.

Edgar MORIN, « Anthropologie de la liberté », p. 157.

Mioara MUGUR-SCHACHTER, « Objectivité, relativités, relativisme », p. 171.

Bertrand MUNIER, « Les décisions en avenir risqué sont-elles programmables ? Enseignements récents de la recherche expérimentale », p. 211.

Herbert A. SIMON, « *Coping with Complexity* », p. 233.

Pierre TABATONI, « Note sur le paradoxe dans le management stratégique », p. 241.

Hubert TARDIEU, « Construire la réciprocité pour agir ensemble », p. 251.

Bruno TARDIEU, « De l'impasse à la réciprocité : comment forger l'alliance entre les plus démunis et la société », p. 261.

Jean-Louis LE MOIGNE, « Les épistémologies constructivistes en procès », p. 273.

590. Le Portz (Yves), 1984

***Bene meritus de Europa : liber amicorum Yves Le Portz dedicatus*, Luxembourg : European investment bank, 1984**

Alden W. CLAUSEN, « *The global development challenge* », p. 13.

Masao FUJIOKA, « *Catalyst for internationalization of the yen* », p. 23.

Lucio IZZO, « *European industry in the face of world economic competition* », p. 31.

Wila D. MUNG'OMBA, « *Twenty years of economic and social development in Africa* », p. 53.

Antonio ORTIZ MENA, « *The financing of social development programs : a perspective from the Inter-American Development Bank* », p. 59.

C. Richard ROSS, « *Some reflections on the crisis in sub-saharan Africa* », p. 75.

H. ONNO RUDING, « *Matching Europe's changing needs for investment finance* », p. 89.

Gaston THORN, « Le système monétaire européen, cing ans après », p. 99.

Noel WHELAN, « *Some reflections on the development of European industry* », p. 111.

591. Le Pourhiet (Anne-Marie), 2024

Jus Publicum : Mélanges en l'honneur d'Anne-Marie Le Pourhiet,
Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2024

Première partie : Théorie constitutionnelle

Pierre-Hugues BARRE, « La critique du "gouvernement des juges" à l'école de Jeremy Waldron », p. 21.

Christophe BOUTIN, « Nation et unité nationale au travers des préambules des constitutions africaines », p. 31.

Jean-Marie CARBASSE, « De Bodin à Leibniz : variations franco-allemandes sur le thème de la souveraineté », p. 39.

Emmanuel CARTIER, « La constitution et le temps. Brèves réflexions sur une dynamique normative », p. 47.

Bruno DAUGERON, « Le patrimoine national peut-il être protégé par la Constitution ? », p. 55.

Pierre DE MONTALIVET, « Crise et renouvellement de la démocratie : les limites du droit », p. 63.

Giuseppe DE VERGOTTINI, « La Constitution selon d'Annunzio », p. 71.

Francis DELPEREE, « L'hymne et la Constitution », p. 77.

Jean-Marie DENQUIN, « Le droit constitutionnel est-il performatif ? », p. 85.

Gilles GUIHEUX, « Le conflit d'intérêt en droit public : Le pouvoir démocratique et la logique des intérêts », p. 93.

Mathilde HEITZMANN-PATIN et Michel VERPEAUX, « Du juge et de la (des) doctrine(s) », p. 101.

Fabrice HOURQUEBIE, « La justice transitionnelle. Un concept à la recherche de sens ? », p. 107.

Alain LAQUIEZE, « Les projets de cités flottantes autonomes : de l'utopie libertarienne au réalisme constitutionnel ? », p. 115.

Philippe LAUVAUX, « La Constitution espagnole de 1876 et la régence de la reine Marie-Christine », p. 125.

Massimo LUCIANI, « La jurisprudence, les clauses générales (ou concepts indéterminés) et la sécurité juridique », p. 133.

Jean-Pierre MACHELON, « Retour sur quelques textes fondateurs : paradoxes et illusions », p. 143.

Bertrand MATHIEU, « Identités nationales et identité européenne : de la dissonance à l'harmonie ? », p. 151.

Kostas MAVRIAS, « Le constitutionnalisme révolutionnaire grec », p. 159.

Yves MENY, « Légitimité : À la recherche d'un concept furtif », p. 167.

Jacques PETIT, « Maurice Hauriou, la bonne administration et la Convention européenne des droits de l'homme », p. 175.

Stéphane PIERRE-CAPS, « Vers une dégénérescence de la Constitution ? », p. 189.

Frédéric ROUVILLOIS, « Comment naissent les monstres : le principe de primauté et l'arrêt Costa », p. 197.

Jean-Eric SCHOETTL, « Les cours suprêmes sont-elles prescriptrices de politiques publiques ? », p. 207.

Michel TROPER, « Comment construire un concept juridique de "coup d'État" ? », p. 217.

Deuxième partie : V^e^ République

Bertrand-Léo COMBRADE, « Étude d'impact et crise sanitaire : un rendez-vous manqué », p. 229.

Audrey DE MONTIS, « Le droit de pétition sous la V^e^ République, "progrès démocratique ou gadget constitutionnel ?" », p. 237.

Guillaume DRAGO, « Réserve constitutionnelle de souveraineté et Union européenne », p. 249.

Gweltaz EVEILLARD, « Le régime contentieux des ordonnances de l'article 38 de la Constitution : pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ? », p. 259.

Jean GICQUEL, « Brèves observations sur l'ordonnance : la norme conquérante de la V^e^ République », p. 281.

Jean-Eric GICQUEL, « Jupiter et le Parlement. Les assemblées sous la première présidence Macron (2017-2022) », p. 287.

Olivier GOHIN, « Constitution et outre-mer français », p. 295.

Jean-Pierre GRANDEMANGE, « Le Conseil constitutionnel et la représentation des "petites minorités politiques" », p. 303.

Jean-Louis HERIN, « Le droit de résolution au Sénat : une nouvelle possibilité d'expression autonome entre législation et contrôle », p. 313.

Anne LEVADE, « La QPC n'a pas tué le contrôle de constitutionnalité *a priori* », p. 323.

Marie-Odile PEYROUX-SISSOKO, « Polémique constitutionnelle Retour sur les ordonnances de l'article 38 à partir de la proposition Sueur », p. 331.

André ROUX, « Les référendums d'autodétermination sous la V^e^ République », p. 339.

Troisième partie : Droits et libertés fondamentaux

Xavier BIOY, « Le droit à la vie, fantôme du droit constitutionnel français », p. 351.

Jean-Pierre CAMBY, « Les fractures de la représentation : la multitude comme source de droit », p. 359.

Stéphane CAPORAL-GRECO, « L'égalité au service de la déconstruction. À propos des usages subversifs d'un principe juridique », p. 369.

Christophe DE LA MARDIERE, « Le respect de la vie privée face au droit fiscal », p. 377.

Jacky HUMMEL, « Le droit subjectif du justiciable soulevant une question prioritaire de constitutionnalité. Brèves observations relatives au plaideur Michael K* », p. 383.

Quatrième partie : Varia

Renaud BOURGET, « La voie chilienne vers le socialisme du président Salvador Allende », p. 393.

Yves-Edouard LE BOS, « Engagement et humour, un héritage universitaire précieux », p. 405.

Jean-Pierre POLY, « Les rituels de Bretagne. Barbaries du passé et rapport des genres », p. 413.

Philippe PORTIER, « L'usage du référent chrétien dans le débat public contemporain en France. Essai de typologie », p. 425.

Pierre-André TAGUIEFF, « De l'antifascisme stalinien aux "antifas" contemporains. Réflexions sur l'extrémisme anti-extrême droite », p. 445.

592. Leroy (Jacques), 2018

***L'injusticiabilité : émergence d'une notion? : Études publiées en hommage au professeur Jacques Leroy*, Cracovie : Biblioteka Jagiellońska, 2018, 302 p. (20 contrib.)**

Jean-Pierre MARGUENAUD, « Le roi des juristes conteurs », p. 15.

François PRIET, « Protection des sites et urbanisation : compatibilité ou phagocytose ? En hommage à Jacques Leroy », p. 19.

Tadeusz WLUDYKA, « Quelques souvenirs ! », p. 35.

Krzysztof WOJTYCZEK, « Jacques Leroy, grand ami de la Pologne », p. 37.

Christine MENGES-LE PAPE, « Injusticiable et injusticiabilité : histoire des mots et de leurs applications », p. 41.

Wojciech ZAGORSKI, « L'injusticiabilité et la nature de l'argument juridique. Réflexions autour de la crise constitutionnelle polonaise », p. 51.

Pierre SERRAND, « Les explications doctrinales de l'injusticiabilité de l'acte de gouvernement : contribution à une typologie des injusticiabilités », p. 63.

Maxime CHARITE, « L'injusticiabilité des actes rattachables à l'office du Conseil constitutionnel devant le juge administratif », p. 77.

Tristan POUTHIER, « L'épuisement des mesures d'ordre intérieur en prison : essai d'interprétation historique », p. 95.

Martin COLLET, « Injusticiabilité et droit fiscal : le cas des rescrits », p. 127.

Vanessa BARBE, « Les évadés fiscaux sont-ils justiciables ? », p. 135.

Cédric GUILLERMINET, « L'impossible mise en jeu de la responsabilité des acteurs de la dépense publique : un exemple d'injusticiabilité en droit budgétaire », p. 153.

Carine LAURENT-BOUTOT, « L'injusticiabilité des droits sociaux consacrés par les traités internationaux protecteurs des droits de l'homme », p. 175.

Sébastien PELLE, « Équité et droit pénal : l'impossible justice ? », p. 191.

Stéphanie MAUCLAIR, « Injusticiabilité, inconditionnalité et droit d'agir en justice », p. 209.

Sandie LACROIX-DE SOUSA, « Le devoir de secret du banquier : source d'injusticiabilité en droit bancaire ? », p. 221.

Dariusz PIATEK, « L'injusticiabilité des exceptions aux droits de l'auteur », p. 235.

Agnieszka CHUDYBA, « L'injusticiabilité des opinions d'*amici curiae* en contentieux civil polonais », p. 251.

Pierre-François LAVAL, « Le différend injusticiable dans la pratique de la Cour internationale de Justice », p. 265.

Piotr SZWEDO, « Injusticiabilité et développement durable – *ignotum per ignotius* en droit international ? », p. 275.

Ermanno CALZOLAIO, « Le refus de renvoi préjudiciel obligatoire : un cas d'injusticiabilité ? », p. 287.

593. Lesage (Michel), 2006

L'État et le droit d'Est en Ouest : mélanges offerts au professeur Michel Lesage,
Paris : Société de législation comparée, 2006

I. DIALOGUE SUR LA CONSTITUTION

Patrice GELARD, « Les spécificités constitutionnelles russes », p. 27.

François FRISON-ROCHE, « De l'interprétation des textes en droit constitutionnel comparé : l'exemple de l'Europe post-communiste », p. 35.

André LEGRAND, « Contrôle de constitutionnalité et régulation de l'activité des pouvoirs publics », p. 61.

François LUCHAIRE, « La loi constitutionnelle en question », p. 75.

Slobodan MILACIC, « La démocratie politique éclipsée par l'Étatdes droits », p. 83.

Youri TIKHOMIROV, « Sur la théorie contemporaine du droit constitutionnel », p. 107.

Vladimir TOUMANOV, « Sur les caractéristiques de la Constitution russe », p. 117.

II. TRANSITION ET TRADITION

Lech GARLICKI, « Le catalogue et le champ d'application des droits fondamentaux », p. 129.

Miroslaw GRANAT, « La réception de la justice constitutionnelle dans les pays d'Europe Centrale et Orientale », p. 141.

Adam JAMROSZ, « Le rôle du Sénat de la République de Pologne dans la procédure législative », p. 149.

Talia KHABRIEVA, « Constitution et Fédéralisme en Russie aujourd'hui », p. 161.

Karel KLIMA, « Le système constitutionnel de la République tchèque en transition », p. 177.

Chantal KOURILSKY-AUGEVEN, « Les Russes et l'esprit du droit », p. 189.

Maria KRUK, « Le parlement dans la tradition constitutionnelle polonaise », p. 201.

Adam LOPATKA, « La liberté d'expression en Pologne », p. 215.

Jean-Pierre MASSIAS, « La Cour suprême de l'URSS et le contrôle de constitutionnalité: contribution à l'étude du droit soviétique », p. 227.

Pavle NIKOLIE, « La désagrégation de la Yougoslavie socialiste et les problèmes de transition constitutionnelle des nouveaux États », p. 257.

Attila RACZ, « Les changements dans le droit constitutionnel et le parlementarisme en Hongrie », p. 271.

Akmal SAÏDOV, « La constitution et la réforme parlementaire en Ouzbékistan », p. 279.

Wiestaw SKRZYDLO, « Le problème de la réception des principes constitutionnels - L'expérience de la France et de la Pologne au XX^e siècle », p. 291.

Wojciech SOKOLEWICZ, « La Pologne en marche vers une constitution démocratique (1989-1997) », p. 303.

Jean-Louis THIEBAULT, « La controverse entre comparatistes et spécialistes des aires culturelles à propos de la transition vers la démocratie dans les pays post-communistes », p. 327.

Florin Bucur VASILESCU, « La Cour constitutionnelle et la révision de la Constitution », p. 345.

III. LES RÉFORMES, LES DROITS, LES PRATIQUES

Antal ADAM, « Les organisations à but non lucratif en Hongrie », p. 361.

Françoise BARRY, « Des "préfets" soviétiques aux gouverneurs russes », p. 375.

Jan BARTA, « La Présidence de la République et la maîtrise des mathématiques », p. 387.

Luc DUHAMEL, « Les fonctions politiques des services de renseignement dans le système politique en Russie », p. 397.

Anne GAZIER, « Régions et nationalités en Russie : aspects institutionnels et juridiques », p. 405.

Marko GJIDARA, « La modernisation administrative en Croatie : obstacles et perspectives », p. 421.

Ewa LETOWSKA, « Le droit à visage humain ou des problèmes de la transition du droit en Pologne », p. 449.

Lajos LÖRINEZ, « Influences étrangères dans l'administration hongroise », p. 463.

Gérard MARCOU, « Fédéralisme et centralisation en Fédération de Russie : le statut des gouverneurs des sujets de la Fédération », p. 475.

Nadine MARIE-SCHWARTZENBERG, « Les particularités du procès pénal russe », p. 501.

Dragan MILKOV, « Le contrôle de l'administration en Serbie », p. 511.

Karel SVOBODA, « La justice administrative en République tchèque : le passé et l'avenir », p. 521.

Imre VEREBELYI, « *The main characteristics of the Hungarian system of local government* », p. 537.

594. Le Tourneau (Philippe), 2008

***Libre droit : mélanges en l'honneur de Philippe Le Tourneau*, Paris : Dalloz, 2008**

Georges AFFAKI, « Du sens des mots et du bon sens : de la bonne interprétation de la clause *pari passu* », p. 1.

Christian ATIAS et Pierre STROCK, « Un aspect de la théorie de l'acte juridique : énoncer, décrire, obliger », p. 25.

Jean BEAUCHARD, « La nécessaire protection du concessionnaire et du franchisé à la fin du contrat », p. 37.

Martine BEHAR-TOUCHAIS, « "Le choc des Titans" : existe-t-il des fournisseurs assez puissants pour contrebalancer la puissance d'achat de la grande distribution ? », p. 53.

Bernard BEIGNIER et Anne BARTHE, « *De beato domino Urbano papa quinto et ipsius erga civitatem universitatemque Tholosanam beneficiis* (Le bienheureux Urbain V et ses bienfaits envers l'Université et la ville de Toulouse) », p. 67.

Alain BENABENT, « Un nouvel instrument jurisprudentiel : la gomme à effacer », p. 81.

Jean-René BINET, « *Exceptio est strictissime interpretationis* : l'enfant conçu au péril de la biomédecine », p. 85.

Philippe BRUN, « Les mots du droit de la responsabilité : esquisse d'abécédaire », p. 117.

Rémy CABRILLAC, « Petit florilège nécessairement lacunaire de quelques métaphores à propos du Code civil », p. 129.

Loïc CADIET, « Lalou, Azard, le Tourneau et les autres. Quelques rudiments pouvant servir à l'archéologie d'une grande unité », p. 141.

Éric A. CAPRIOLI, « Signature et confiance dans les communications électroniques en droits français et européen », p. 155.

Lise CASAUX-LABRUNEE, « L'activité artisanale entre traditions et innovations », p. 183.

Pierre CATALA, « Cession de créance et subrogation personnelle dans l'avant-projet de réforme du droit des obligations », p. 213.

Sandrine CHASSAGNARD-PINET, « Les droits fondamentaux à l'épreuve du lien contractuel. Contrat et Convention européenne des droits de l'homme », p. 225.

Bertrand DE BELVAL, « Ébauche d'une réhabilitation de la conscience juridique, à partir d'une réflexion sur le serment d'avocat », p. 251.

Bertrand DE LAMY, « Les tribulations de l'article 1382 du Code civil au pays de la liberté d'expression », p. 275.

Stéphane DARMAISIN, « À la recherche du bon père de famille », p. 297.

Dominique-Marie DAUZET, « La règle de saint Augustin. Réflexions sur une loi de liberté », p. 313.

Philippe DELEBECQUE, « La dispersion des sources de la responsabilité du transporteur aérien de passagers », p. 325.

Pascale DEUMIER, « Les sources de l'éthique des affaires. Codes de bonne conduite, chartes et autres règles éthiques », p. 337.

Jean DEVEZE, « À propos de l'évolution des "délits contre les biens" », p. 359.

Mélina DOUCHY-OUDOT, « Quelques mots en hommage », p. 377.

Jérôme FISCHER, « Causalité, imputation, imputabilité : les liens de la responsabilité civile », p. 383.

Thierry GARE, « Le droit transitoire de la réforme de la filiation », p. 397.

Luc GRYNBAUM, « Responsabilité et contrat : l'union libre. Variations sur la responsabilité contractuelle, le préjudice corporel et les groupes de contrats », p. 409.

Jérôme HUET, « Le nouvel article 1er du Code civil : une réforme confuse et timorée, p .439.

Patrice JOURDAIN, « À la recherche de la réfaction du contrat, sanction méconnue de l'inexécution », p. 449.

Jérôme JULIEN, « La langue française et le contrat », p. 465.

Marcelo J. LOPEZ MESA, « *Hoteleria y responsabilidad civil (en el derecho argentino e iberoamricano)* », p. 501.

Hugues KENFACK, « Bref retour sur l'esprit de liberté du droit du commerce international », p. 541.

Didier KRAJESKI, « Les outils jurisprudentiels de la moralisation », p. 563.

Jacques KRYNEN, « L'ancien orgueil des facultés de droit. Le témoignage de Pierre Rebuffe, docteur *in utroque* », p. 579.

Jacques LARRIEU, « L'ingénierie des mots », p. 591.

Jean-Michel LATTES, « Doctrine sociale et chrétienne et droit du travail : tradition et modernité », p. 611.

Michel LEROY, « L'information légale du souscripteur d'assurance-vie sur la clause bénéficiaire », p. 625.

Laurent LEVENEUR, « La nouvelle garantie légale de conformité des biens vendus aux consommateurs », p. 635.

François-Xavier LICARI, « Quelques réflexions et propositions au sujet des clauses "déraisonnables" ou "abusives" dans les contrats conclus entre professionnels, à la lueur du droit comparé et des propositions savantes », p. 655.

Daniel MAINGUY, Jean-Louis RESPAUD, « À propos du contrat de commission-affiliation », p. 705.

Philippe MALAURIE, « L'humilité et le droit », p. 725.

Denis MAZEAUD, « Contrat, responsabilité et tiers... (du nouveau à l'horizon...) », p. 745.

Alexandra MENDOZA-CAMINADE, « La notion de fonds de commerce à l'épreuve de l'Internet : faut-il admettre le fonds de commerce électronique ? », p. 763.

Sébastien NEUVILLE, « Promesse de contrat et contrat d'option », p. 783.

Yves PICOD, « Un nouveau contrat nommé : le contrat de coopération commerciale », p. 805.

Sylvaine POILLOT-PERUZZETTO, « Le pont de l'Europe », p. 819.

Matthieu POUMAREDE, « L'avènement de la responsabilité civile du fait d'autrui », p. 839.

Emmanuel PUTMAN, « Dépassement du procès et réalisation de la justice. Propositions pour une lecture de Jean, VIII, 1, 11 », p. 875.

Christophe RADE, « Les présomptions d'imputabilité en droit de la responsabilité civile », p. 885.

Arnaud RAYNOUARD, « La concurrence normative dans l'Union européenne », p. 903.

Thierry REVET, « Le "contrat-règles" », p. 919.

Alain SERIAUX, « *Speculum iustitiae* », p. 933.

Patrick SERLOOTEN, « L'impôt dans la Bible », p. 943.

Philippe STOFFEL-MUNCK, « Le préjudice moral des personnes morales », p. 959.

Emmanuel TRICOIRE, « La responsabilité du fait des choses immatérielles », p. 983.

Jean-Marc TRIGEAUD, « Le droit privé, première base de réflexion du philosophe juridicopolitique », p. 1003.

Jean VILLACEQUE, « Le style et l'éloquence judiciaire entre tradition et évolution », p. 1023.

Geneviève VINEY, « Modernité ou obsolescence du Code civil ? L'exemple de la responsabilité », p. 1041.

Michel VIVANT, « Considérations au fil de la plume sur la norme subtile », p. 1059.

595. Leuprecht (Peter), 2012

***Liber amicorum Peter Leuprecht,* Bruxelles : Bruylant, 2012, 505 p. (28 contrib.)**

Walther LICHEM, « *The Growing Societal Dimension of our Human Rights Agenda* », p. 15.

Paul TAVERNIER, « L'universalité des droits de l'Homme à l'épreuve de l'histoire des relations Internationales », p. 33.

Raymond MENGUS, « Un homme droit », p. 55.

Isil GACHET, « L'héritage de Peter Leuprecht : Migrants et politiques migratoires en Europe sous l'angle de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale », p. 69.

Juan Antonio CARRILLO SALCEDO, « Le rôle du Conseil de l'Europe dans le processus de transition à la démocratie en Espagne », p. 85.

Theo VAN BOVEN, « *Walking on Non-Neutral Common Ground* », p. 93.

Andrew DRZEMCZEWSKI, « *Reflections on a Remarkable Period of Eleven Years: 1986 to 1997* », p. 105.

Emmanuel DECAUX, « L'Europe des droits de l'Homme, d'hier à aujourd'hui », p. 117.

Panayiotis GRIGORIOU, « L'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme à l'ère du traité de Lisbonne », p. 131.

Anne-Marie TRAHAN, « Les enfants et les conflits armés », p. 151.

Brigitta BUSCH et Thomas BUSCH, « *A Speaker-Centred Approach to Linguistic Rights: Language as a Transversal Matter in the European Framework Convention for the Protection of National Minorities* », p. 161.

Jens MEYER-LADEWIG, « *The European Court of Human Rights as European Constitutional Court* », p. 183.

Catherine LALUMIERE, « Un grand serviteur des droits de l'homme », p. 211.

Thomas HAMMARBERG, « *For Festschrift in honour of Peter Leuprecht* », p. 219.

Jirí MALENOVSKY, « Sur la proposition visant à examiner l'éventuelle mise en place d'une instance judiciaire "générale" du Conseil de l'Europe lancée en 1998 et sur ses échos juridiques et politiques », p. 235.

Margo PICKEN, « *The Special Representative of the UN Secretary-General for Human Rights in Cambodia (2000-2005)* », p. 265.

Antônio Augusto CANÇADO TRINDADE, « *The Expansion of International Jurisdiction* », p. 283.

William A. SCHABAS, « *A Step to Universal Abolition of the Death Penalty: Protocol No. 6 to the European Convention* », p. 297.

Olivier DELAS, « Le renvoi des étrangers vers un risque de mauvais traitement: l'arrêt N. c. Royaume- Uni ou la Cour européenne des droits de l'homme en terrain glissant ? », p. 321.

François CREPEAU et Leanne HOLLAND, « *"Little Bee" or The Rejection of Refugees in The Global North* », p. 335.

Diane L. DEMERS, « Les autochtones et le droit international: une trajectoire en plein essor », p. 347.

Michèle RIVET et Manon MONTPETIT, « La réception du droit international dans le droit interne canadien : une ouverture dynamique des systèmes juridiques », p. 367.

John SCRATCH, « *Peter Leuprecht and Canada's Ratification and Implementation of International Human Rights Treaties* », p. 389.

Noah WEISBORD, « *The Dean's Compass* », p. 411.

Jean-Paul COSTA, « Peter Leuprecht et la Convention européenne des droits de l'homme », p. 425.

Monique CHEMILLIER-GENDREAU, « Réflexions sur les modalités du recul des libertés en France », p. 439.

Mritiunjoy MOHANTY, « *The Rise of the East: a Non-Western Path?* », p. 461.

Arnaud MEFFRE, « La Convention sur la protection et l'assistance des personnes déplacées en Afrique du 23 octobre 2009 (Convention de Kampala) : une pierre de plus dans l'édification d'un droit international des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays ? », p. 483.

596. Levasseur (Georges), 1992

Mélanges offerts à Georges Levasseur : droit pénal, droit européen,
Paris : Gazette du Palais : Litec, 1992

L'ORDRE JURIDIQUE EUROPÉEN EN MATIÈRE RÉPRESSIVE

Régis DE GOUTTES, « De l'espace judiciaire pénal européen à l'espace judiciaire pénal paneuropéen », p. 3.

Gilbert GUILLAUME, « La compétence universelle, formes anciennes et nouvelles », p. 23.

François JULIEN-LAFERRIERE, « L'incidence de la construction européenne sur le droit d'asile », p. 37.

Jean MONTREUIL, « La coopération policière européenne », p. 51.

Roger PINTO, « L'application du principe de réciprocité et des réserves dans les conventions interétatiques concernant les Droits de l'Homme », p. 83.

Jean-Paul DOUCET, « La loi applicable à l'action civile », p. 89.

LE DROIT PÉNAL DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Bernard BOULOC, « L'influence du droit communautaire sur le droit pénal interne », p. 103.

Albert CHAVANNE, « Nouveautés dans le droit pénal des marques de fabrique », p. 121.

Jacqueline COSTA-LASCOUX, « De Schengen à Maastricht : Libertés et contrôles dans l'Europe des citoyens », p. 129.

Catherine KESSEDJIAN, « La circulation des jugements pénaux dans l'Europe communautaire », p. 139.

Philippe LAFARGE et Michel GENDREL, « Le droit pénal communautaire du travail, vue de l'esprit ou réalité juridique ? », p. 147.

Dietrich OEHLER, « La protection du marché européen par le droit pénal des affaires », p. 155.

Jacques-Henri ROBERT, « L'incrimination par renvoi du législateur national à des règlements communautaires futurs », p. 169.

LE DROIT PÉNAL DU CONSEIL DE L'EUROPE

Pierre COUVRAT, « Les infractions routières et la Convention européenne des Droits de l'Homme », p. 185.

Mireille DELMAS-MARTY, « La convention européenne de sauvegarde des Droits de l'Homme et le droit pénal de fond », p. 195.

Renée KOERING-JOULIN, « La Chambre criminelle et les droits reconnus par la Convention européenne des Droits de l'Homme à l'"accusé" avant jugement », p. 205.

Silvio MARCUS-HELMONS, « La contribution de la consécration internationale des Droits de l'Homme du développement du droit », p. 227.

Danièle MAYER, « Évolution de l'attitude de la Chambre criminelle de la Cour de cassation française à l'égard de la Convention européenne des Droits de l'Homme », p. 239.

Louis-Edmond PETTITI, « Les droits de l'inculpé et de la défense selon la jurisprudence de la Cour européenne des Droits de l'Homme », p. 249.

Roger VIENNE, « Les écoutes téléphoniques au regard de la Cour européenne des Droits de l'Homme », p. 263.

Hervé BONNARD, « La participation, des victimes d'infraction au procès pénal », p. 287.

LA CONVENTION EUROPÉENNE D'EXTRADITION

Marie-Élisabeth CARTIER, « L'application de la Convention européenne d'extradition par la Cour », p. 299.

Hans-Heinrich JESCHECK, « L'application des dispositions matérielles de la Convention européenne », p. 329.

Hans SCHULTZ, « L'application de la Convention européenne d'extradition par le Tribunal Fédéral suisse », p. 345.

André VITU, « Le meurtre politique en droit international et extraditionnel », p. 361.

LES AUTRES CONVENTIONS

Françoise ALT-MAES, « La délégation de compétence dans les Conventions européennes », p. 373.

Philippe CONTE, « Heurs et malheurs de la Convention européenne sur le transfèrement des condamnés : l'article 713-3 du Code de procédure pénale et la détermination de la partie de la peine restant à subir en France », p. 393.

Jean FOYER, « Droit et politique ans la répression du terrorisme en France », p. 409.

Jean-Michel GUTH, « Le dédommagement des victimes d'infractions violentes et la Convention européenne du 24 novembre 1983 », p. 421.

Christine LAZERGES, « Quel droit pénal des mineurs pour l'Europe de demain ? », p. 435.

Christian LIGNEUL, « Les opérations d'initié et la Convention européenne », p. 449.

Jean PRADEL, « Vers des principes directeurs communs aux diverses procédures pénales européennes », p. 459.

597. Lévy-Bruhl (Henri), 1959

Droits de l'Antiquité et sociologie juridique : Mélanges Henri Lévy-Bruhl,
Paris : Sirey, 1959, 504 p. (48 contrib.)

Première partie. Droits de l'Antiquité

Vincenzo ARANGIO-RUIZ, « *Lo 'status' di L. Venidio Ennico ercolanese* », p. 9.

Robert BESNIER, « L'extension des lois caducaires au fidéicommis d'après Gaius (*Institutes*, II, 286 et 286a) », p. 25.

André-J. BOYE, « *Pro Pretonia Ivsta* », p. 29.

Georges BOYER, « Isidore de Séville et la définition des arrhes », p. 49.

David DAUBE, « *Doves and bees* », p. 63.

Joseph DENOYEZ, « Les *'bona materna'* à la lumière du D. 5, 3 », p. 77.

François DUMONT, « Le testament d'Antoine », p. 85.

Robert FEENSTRA, « Deux textes de Gaius sur la responsabilité contractuelle : D. 19, 2, 40 et D.4, 9, 5 », p. 105.

Pietro DE FRANCISCI, « Quelques remarques sur la *'creatio'* des magistrats », p. 119.

Marcel GARAUD, « L'inscription de Claudia Varenilla et le siège du gouvernement d'Aquitaine », p. 129.

André-Edmond GIFFARD, « Une interpolation prétendue dans *Dig. de aestimatoria* 19, 3, 1 », p. 135.

Henri HENNE, « À propos du testament de César », p. 141.

Hendrik Richard HOETINK, « Autour du 'Sénatus-Consulte Claudien' », p. 153.

Marijan HORVAT, « Deux phases du procès romain », p. 163.

Victor KOROSEC, « Quelques remarques juridiques sur deux traités internationaux d'Alalah », p. 171.

Maxime LEMOSSE, « Les actions pénales de vol dans l'ancien droit civil romain », p. 179.

Jean Philippe LEVY, « Cicéron et la preuve judiciaire », p. 187.

André MAGDELAIN, « Note sur la *'Purgatio morae'* », p. 199.

Philippe MEYLAN, « Des arrhes de la vente dans Plaute », p. 205.

Jules PAOLI, « *Legitimum ius* », p. 215.

Fritz PRINGSHEIM, « *The origin of the 'Lex Aquilia'* », p. 233.

Jules ROUSSIER, « La durée normale de la grossesse », p. 245.

Gérard SAUTEL et Marguerite SAUTEL, « Note sur l'action *'quod jussu'* et ses destinées post-classiques », p. 257.

Martin SCHELTEMA, « À propos de la prétendue *Préface* des *Basiliques* », p. 269.

Dragomir STOJCEVIC, « *Adgnatus proximus* », p. 273.

Emile SZLECHTER, « Six contrats d'adoption d'Ur », p. 287.

Rafael TAUBENSCHLAG, « *Die condemnatio percuniaria im Rechte der Papyri* », p. 297.

Julius Christian VAN OVEN, « *Pauli Sententiae 5, 7, 2* », p. 301.

Robert VILLERS, « Le dernier siècle de la République Romaine: réflexions sur la dualité des pouvoirs », p. 307.

Fernand DE VISSCHER, « *'Ex iure Quiritium'* », p. 317.

Edoardo VOLTERRA, « Quelques remarques sur le style des constitutions de Constantin », p. 325.

Paul VAN WARMELO, « Le rescrit de Marc-Aurèle à propos de la compensation », p. 335.

Deuxième partie. Sociologie juridique

Jean CARBONNIER, « Nocturne », p. 345.

Jean DAUVILLIER, « Problèmes juridiques de l'époque paléolithique », p. 351.

Marcel DURRY, « Le tombeau d'Artémidore », p. 361.

Jean GAUDEMET, « Droit romain et coutumes malgaches », p. 367.

Valentin Al. GEORGESCO, « La réception du droit romano-byzantin dans les Principautés roumaines (Moldavie et Valachie) », p. 373.

Louis GERNET, « Note sur la notion de délit privé en droit grec », p. 393.

Jean IMBERT, « De la sociologie au droit : la *'Fides'* romaine », p. 407.

Gabriel LE BRAS, « Capacité personnelle et structures sociales dans le très ancien droit de Rome », p. 417.

Gabriel LEPOINTE, « Une ordalie privée en pays malgache », p. 431.

Jules MAROUZEAU, « Sur deux aspects de la langue du droit », p. 435.

Riccardo ORESTANO, « *Obligationes e dialettica* », p. 445.

Paul OURLIAC, « Coutumes et dialectes gascons (Note sur la géographie coutumière du Sud-Ouest au Moyen âge) », p. 459.

André PIGANIOL, « *Fides* et mains de bronze (*Densae dexterae*, Cic., *ad Att*., VII, I) », p. 471.

Jacques PIRENNE, « Quelques considérations sociologiques à propos de l'évolution historique de l'Egypte ancienne », p. 475.

Jean POIRIER, « L'originalité des droits coutumiers de l'Afrique noire », p. 485.

Michel VILLEY, « Ce que l'histoire du droit doit à Comte », p. 497.

598. L'Huillier (Jacques), 1987

***Relations internationales, politique économique et méthodologie : essais en l'honneur de Jacques L'Huillier*, Genève : Georg éd., 1987**

I. RELATIONS ÉCONOMIQUES INTERNATIONALES

Emilio FONTELA, « Changement technologique et spécialisation internationale de l'Europe », p. 5.

Jean-Louis JUVET, « *Dumping* et pratiques assimilées: problèmes non résolus dans la théorie économique contemporaine », p. 17.

Yves FLUCKIGER, « L'incidence des investissements directs étrangers sur le processus d'intégration économique », p. 32.

Beat BURGENMEIER, « L'échange international des services - vers une nouvelle théorie du commerce international ? », p. 50.

Henryk KIERZKOWSKI, « Les services dans le processus du développement », p. 63.

Pawel DEMBINSKI, « L'architecture des modèles de la théorie pure de l'échange international », p. 78.

Henri LOUBERGE, « Gestion du risque de change: le cas des compagnies d'assurance et de réassurance internationales », p. 93.

Gaston GAUDARD, « Théorie de la protection et transnationalisation de l'économie », p. 107.

Harriet MATEJKA, « La limitation des exportations et le GATT », p. 118.

Impact de l'entrée de l'Espagne dans la CEE sur les prix des facteurs de production », p. 129.

Gérard CURZON et Victoria CURZON PRICE, « Les fondements d'un ordre économique international cohérent », p. 143.

II. POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET PROBLÈMES MONÉTAIRES

Hans GENBERG et Alexandre SWOBODA, « Changes fixes ou flottants : les leçons de l'après-Bretton Woods », p. 155.

Jean-Pierre DANTHINE et Jean-Christian LAMBELET, « La macroéconomie "européenne" s'applique-t-elle à la Suisse ? », p. 177.

Peter TSCHOPP, « Quel avenir pour le deuxième pilier de la prévoyance-vieillesse? », p. 201.

Ulrich KOHLI, « La vitesse de circulation de la monnaie », p. 218.

Jean-Jacques SCHWARTZ, « Politique monétaire, bénéfices et comptabilité de la Banque Nationale Suisse », p. 231.

Jean-Pierre ROTH, « *Deutsche Bundesbank* et Banque nationale suisse: deux stratégies pour un même objectif », p. 239.

III. HISTOIRE DES IDÉES ET MÉTHODOLOGIE ÉCONOMIQUE

André PIETTRE, « Colbertisme et dirigisme », p. 252.

Alfred SAUVY, « La perte sociale », p. 260.

Henri GUITTON, « Données quantitatives et données qualitatives », p. 269.

Serge-Christophe KOLM, « Sur la théorie économique », p. 274.

Olivier de LA GRANDVILLE, « Sur l'interprétation économique du calcul des variations, ou Lettre imaginaire de Jacques l'Huillier à Mikhail Ostrogradski », p. 286.

Gérard SALLIN, « Vingt et une perles de culture économique naissante », p. 291.

599. Lienhard (Claude), 2020

***Université et prétoire : mélanges en l'honneur de Monsieur le Professeur Claude Lienhard,* Paris : L'Harmattan, 2020**

Les témoignages

Dominique ATTIAS, « Discours sur Claude Lienhard », p. 19.

Carole DAMIANI, « Claude Lienhard et la vie associative, p. 23.

Benjamin DEPARIS, « Claude Lienhard », p. 33.

Materne STAUB, « Adieu la robe », p. 35.

Droits des victimes

Frédéric BIBAL, « L'homme le plus fort de la cathédrale de Strasbourg. Regards sur l'ouvrage d'un artisan de la réparation intégrale », p. 49.

Philippe CASSON, « Le fabuleux destin du préjudice d'agrément », p. 59.

Isabelle CORPART, « La sécurité, une affaire familiale », p. 69.

Louis CROCQ, « Quelques remarques sur l'expertise des victimes de traumatiques psychiques », p. 83.

Liliane DALIGAND, « Expertise médicale judiciaire et évaluation des préjudices », p. 101.

Anne D'HAUTEVILLE, « Retour sur le temps et les événements fondateurs de PINAVEM », p. 113.

Jonas KNETSCH, « Le projet de réforme de la responsabilité civile du 13 mars 2017 et les victimes de catastrophes et d'accidents collectifs », p. 127.

Caroline LACROIX, « Le traitement judiciaire des accidents collectifs : hier, aujourd'hui et demain - Questions de procédure pénale », p. 147.

Isabelle SADOWSKI, « L'évolution de la prise en charge des victimes d'événements collectifs par les associations d'aide aux victimes depuis le début des années 1990 », p. 163.

Paul VERON, « Retour sur la responsabilité des professionnels et établissements de santé en présence d'un dispositif médical défectueux », p. 177.

Droit des risques

Hervé ARBOUSSET, « Risques naturels et expropriation », p. 197.

Karine FAVRO, « Droit et analyse de risques et vice versa. Contribution à la construction d'un droit public de la prévention des risques en hommage à Claude Lienhard », p. 221.

Valentine ERNE-HEINTZ, « Risque et inégalités environnementales : un autre regard sur le risque », p. 247.

Valentine ERNE-HEINTZ et Brice MARTIN, « De l'aléa à la vulnérabilité : du sens à donner aux mots (ou aux maux) », p. 257.

Patrick LAGADEC, « Testament pour l'inconnu », p. 269.

Règle de droit et Justice

Josiane BIGOT, « La parole de l'enfant en justice », p. 281.

Robert CARIO, « L'article 10-1 CPP français à l'aune des textes internationaux et européens », p. 293.

Eric DESFOUGERES, « Les multiples enseignements juridiques fondamentaux tirés des procès successifs de l'Erika », p. 317.

Camille KUREK, « Des robots et des pénalistes », p. 335.

Julie MATTIUSSI, « Sexe et apparence de la personne physique », p. 347.

Bruno PY, « Victime de la séduction du médecin, question de droit, de déontologie ou de morale ? », p. 361.

Philippe SCHULTZ, « Plaidoyer pour une interdiction explicite faire aux mineurs non émancipés d'être commerçants », p. 377.

Yves STRICKLER, « Les lois sont faites pour les hommes et non les hommes pour les lois », p. 393.

Blandine ROLLAND (ss. la dir.), Marie-France STEINLE-FEUERBACH, Eric DESFOUGERES, Julie MATTIUSSI et Darius PIATEK, « L'Attente et le Droit », p. 403.

600. Linant de Bellefonds (Xavier), 2007

Droit et technique : études à la mémoire du professeur Xavier Linant de Bellefonds,
Paris : LexisNexis : Litec, 2007

Marie-Élodie ANCEL, « Contrefaçon de marque sur un site web : quelle compétence intracommunautaire pour les tribunaux français ? », p. 1.

Gérard BEKERMAN, « 8 h 06 : Paris-Orléans », p. 25.

André R. BERTRAND, « Les sciences, les techniques, les propriétés intellectuelles et le droit musulman », p. 35.

Marc BILLIAU, « Abrogeons l'article 815-3, 3° du Code civil avant que Strasbourg ne l'exige ! », p. 53.

Hubert BITAN, « L'autonomie des droits de décompilation et d'analyse », p. 57.

Éric A. CAPRIOLI, « Introduction au droit de la sécurité des systèmes d'information (SSI) », p. 71.

Christophe CARON, « Le droit d'auteur de l'an 2440 - Cauchemar s'il en fût jamais », p. 105.

Pierre CATALA, « Un hiver libanais », p. 117.

Gilles CUNIBERTI, « La légitimité de l'arbitre », p. 131.

Georges DECOCQ, « Abus de droit de la propriété intellectuelle et abus de position dominante », p. 143.

Richard DESGORCES, « Les modes de publication des lois », p. 161.

Pierre-Marie DUPUY, « Bioéthique et droit international - Élaboration progressive d'un cadre juridique pour la définition d'une morale universelle », p. 167.

Yves GAUBIAC, « La copie privée est-elle un cas spécial ? », p. 181.

Pierre-Yves GAUTIER, « L'équivalence entre supports électronique et papier, au regard du contrat », p. 195.

Michel GERMAIN, « Technique et droit des sociétés : l'ubiquité des dirigeants et des actionnaires », p. 205.

Jean-Louis GOUTAL, « Logiciel : l'éternel retour », p. 217.

Nicole GUIMEZANES, « Fichiers européens et droit des étrangers », p. 225.

Jérôme HUET, « La mise à disposition gratuite d'œuvres sur les réseaux numériques (ou l'inconsistance d'un certain article L. 122-7-1 du Code de la propriété intellectuelle) », p. 239.

Pascal KAMINA, « Droit d'auteur et discriminations. Brèves réflexions sur les inégalités de traitement en propriété littéraire et artistique », p. 253.

Christian LE STANC, « Logiciel : trente ans entre droit d'auteur et brevet. Bilan ? », p. 271.

Philippe LE TOURNEAU, « Le droit et l'éthique », p. 291.

Pierre LECLERCQ, « L'anonymat : une situation souvent légitime ; rarement un droit », p. 313.

Agathe LEPAGE, « La diffamation et l'injure non publiques entre infractions de droit commun et infractions de presse (Contribution à une réflexion sur la cohérence - ou l'incohérence - du droit de la presse) », p. 325.

André LUCAS, « La protection internationale des organismes de radiodiffusion - Observations sur le projet de traité de l'OMPI », p. 337.

Juliette MEL, « TIC et droit du travail », p. 345.

Nathalie PETERKA, « L'héritier face aux nouvelles techniques de transmission du patrimoine », p. 355.

Stéphane PIEDELIEVRE, « Le nouveau visage du droit hypothécaire », p. 377.

Thierry PIETTE-COUDOL, « Les errances de la signature électronique ou comment résister à la convergence de la technique et du droit », p. 395.

Frédéric POLLAUD-DULIAN, « Le langage du droit d'auteur français », p. 413.

Véronique RANOUIL et Pierre-Charles RANOUIL, « Le professeur de droit des nouvelles technologies et le droit mou : bref bavardage entre amis », p. 427.

Alain SERIAUX, « L'espace public », p. 433.

Christophe DE WATRIGANT, « Forums de discussion (ou informations financières en ligne) et délits boursiers », p. 443.

601. Livet (Georges), 1986

***L'Europe, l'Alsace et la France : problèmes intérieurs et relations internationales à l'époque moderne : études réunies en l'honneur du doyen Georges Livet pour son 70e anniversaire*, Colmar : les Éd. d'Alsace, 1986**

STRASBOURG ET L'ALSACE

Francis RAPP, « Les Humanistes alsaciens, pèlerins du savoir. Itinéraires spirituels et pôles d'attraction en Europe avant la Réforme », p. 25.

Jean-Pierre KINTZ, « Savoyards et grand commerce à l'aube du XVIIe siècle. L'exemple de la Compagnie des Trois Frères », p. 32.

Marcel THOMANN, « À l'origine d'une discipline universitaire: le combat "pour l'histoire" à la Faculté de Droit de Strasbourg au XIXe siècle », p. 39.

Jean-Michel BŒHLER, « La campagne alsacienne au carrefour des influences (XVIIe et XVIIIe siècles) : quelques directions de recherche », p. 47.

Elisabeth SABLAYROLLES, « Esquisse d'une géographie médicale de l'Alsace à la fin du XVIIIe siècle. Epidémiologie et thérapeutique d'après les Archives de l'Académie de médecine », p. 57.

Bernard VOGLER, « L'Assemblée provinciale d'Alsace (1787): une prise de conscience des problèmes régionaux à la veille de la Révolution », p. 65.

LA FRANCE ET L'EMPIRE : États et problèmes administratifs et culturels

Roland MOUSNIER, « *Ständestaat* et monarchie absolue. », p. 75.

Anton SCHINDLING, « Une phase décisive dans l'histoire du Saint-Empire romain germanique: le développement de la diète permanente de Ratisbonne », p. 83.

André CORVISIER, « Le Paris militaire du milieu du XVII^e siècle », p. 89.

Michel MORINEAU, « L'arrêt du Conseil d'État du 30 août 1678 et la fin du "Petit Âge Colbert" », p. 100.

Maurice GRESSET, « Des assemblées illicites à Besançon en 1737 », p. 112.

François BLUCHE, « Les 444 agents de la monarchie (1715) », p. 120.

Yves DURAND, « Les devises des maires de Nantes ou l'idéal municipal à l'époque moderne », p. 126.

François-Xavier EMMANUELLI, « Le subdélégué général Pascal, avocat au Parlement d'Aix », p. 137.

Jean-Pierre LABATUT, « Les intendants de Limoges sous Louis XIV (1643-1715) », p. 146.

Jean-Pierre GUTTON, « Les Etats de Lyonnais (XV^e - XVII^e siècles) », p. 151.

Roger DUFRAISSE, « L'enseignement à Cologne à la fin du XVIII^e siècle: étude d'institutions administratives et financières », p. 162.

Josef WYSOCKI, « L'Étatet les Etats dans l'empire des Habsbourg: les réformes fiscales en Autriche sous Joseph II », p. 169.

L'EUROPE : Relations internationales aspects et méthodes XV^e - XIX^e siècles

Pierre RACINE, « Un élément de l'équilibre européen à la Renais- sance: la paix de Lodi (1454) », p. 179.

Istvan HUNYADI, « L'empire germanique et le péril turc au XVI^e siècle. Réflexions sur le rôle des Habsbourg et de la Hongrie », p. 186.

Hermann WEBER, « *Neutrale Mitte. Möglichkeiten und Grenzen rheinischer Aussenpolitik während des* Ancien Régime », p. 193.

Stephan SKALWEIT, « *Der religionspolitische Aspekt des Vertrags von Chambord* », p. 203.

René PILLORGET, « La Suisse en 1626 d'après une relation inédite », p. 210.

Pierre CHAUNU, « Réflexions sur la Guerre de Trente Ans », p. 220.

Yves-Marie BERCE, « Rome et l'Italie au XVII^e siècle. Les dernières chances temporelles de l'état ecclésiastique (1641-1649) », p. 229.

Roland MARX, « La politique de Charles I^er d'Angleterre face à la France et à l'Espagne, d'après ses "proclamations" de 1625 à 1630 », p. 238.

Jean BERENGER, « Relations internationales et subversions 1640-1680. Essai de typologie », p. 245.

René TAVENEAUX, « L'esprit de croisade en Lorraine aux XVI^e et XVII^e siècles », p. 256.

Hans BOTS, « La tolérance de la famille d'Orange face à l'absolutisme de Louis XIV. Le cas de la principauté d'Orange », p. 264.

Bruno DEMOULIN, « Un succès diplomatique de Louis XIV lors de la succession d'Espagne: l'alliance de 1701 avec l'électorat de Cologne et la principauté de Liège », p. 272.

François-Georges DREYFUS, « Les Huguenots et la naissance de l'esprit prussien », p. 277.

Louis CHATELLIER, « Les évêques de Strasbourg et la Cour de Vienne au XVIII[e] siècle », p. 282.

Philippe GERN, « Un moyen peu commun et efficace d'action diplomatique: les pensions et gratifications distribuées par l'ambassadeur de France en Suisse au XVIII[e] siècle », p. 290.

Jürgen VOSS, « Schœpflin et le mouvement intellectuel au Siècle des Lumières », p. 295.

Stig STRÖMHOLM, « Johannes Schefferus, un Strasbourgeois en Suède », p. 302.

François-Yves LE MOIGNE, « Versailles et Créhange au XVIII[e] siècle ou les aléas d'une politique frontalière », p. 307.

Salvatore CIRIACONO, « Pour un colloque international d'histoire de la soie: esquisse d'une histoire tripolaire. Les soieries franco-italiennes et le marché allemand à l'époque moderne », p. 317.

Paul BUTEL, « Les Antilles pendant les Guerres maritimes du XVIII[e] siècle », p. 327.

Jean TARRADE, « La France et la Louisiane espagnole à la fin de l'Ancien Régime (1763-1789) », p. 339.

Gilbert TRAUSCH, « Alsace-Lorraine et Luxembourg ou l'enjeu politique d'une comparaison », p. 345.

L'HEURE DES BILANS

Daniel ROCHE, « Récits autobiographiques et lecture politique de la Révolution : Menetra et Simon », p. 359.

602. Lochak (Danièle), 2007

***Frontières du droit, critique des droits : billets d'humeur en l'honneur de Danièle Lochak,* Paris : LGDJ, 2007**

CHAPITRE 1. Discriminations, communautarisme, universalité

André-Jean ARNAUD, « Écarts de langage », p. 23.

Jean-Michel BELORGEY, « Communautarisme ou universalisme : quel modèle ? », p. 27.

Pierre BIRNBAUM, « Dreyfus au Panthéon ? », p. 31.

Augustin BOUJEKA, « Le principe de non-discrimination en fonction du handicap en droit communautaire et en droit français », p. 35.

Danièle BOURCIER, « Le refus de Rosa Parks », p. 41.

Gwénaële CALVES, « Répressions des discriminations : l'adieu aux armes », p. 45.

Emmanuel DECAUX, « La patrie des droits de l'homme », p. 51.

Jean-Marie DENQUIN, « Le droit antisémite est-il un droit ? », p. 55.

Catherine GREMION, « Danièle ou la recherche du bon chemin », p. 61.

Tatiana GRÜNDLER, Isabelle GUERLAIS, Kristenn LE BOURHIS, « La discrimination sur l'origine sociale, entre mythe et réalité », p. 63.

Michel MIAILLE, « À propos de citoyenneté et laïcité : débat sur l'universel », p. 75.

Jean-Pierre MORELOU, « La femme dans le Code noir de 1685 : soleil de nuit du Grand Règne », p. 85.

Janine MOSSUZ-LAVAU, « La nouvelle mode : tirer sur les mères, les femmes, les féministes », p. 89.

Diane ROMAN, « La civilité contre l'égalité : pour la fin, enfin !, des "oiselles" », p. 93.

Pierre SUBRA DE BIEUSSES, « La catalogne espagnole ou les dérives d'une aspiration identitaire », p. 99.

Jean-Claude VATIN, « Retour critique sur la "Commission Stasi" : trois remarques », p. 105.

CHAPITRE 2. Les étrangers, quels droits ?

Arlette HEYMANN-DOAT, « Les immigrés et l'Europe », p. 115.

François JULIEN-LAFFERIERE, « Réflexions désordonnées sur près de trente ans de droit(s) des étrangers : billet de "mauvaise" humeur », p. 119.

André LEGRAND, « Droit et sentiments. Lettre à Danièle Lochak », p. 125.

Patrick LEHINGUE, « L'immigration comme enjeu politique : les contresens des réponses à une "demande sociale" », p. 129.

Serge SLAMA, « La fabrique d'un arrêt GISTI. Usages et mésusages de la doctrine "lochakienne" », p. 135.

Catherine TEITGEN-COLLY, « L'asile ou le dévoiement d'un droit », p. 145.

Cyril WOLMARK, « La mise à nu de l'étranger », p. 155.

CHAPITRE 3. Limite et frontières des droits et libertés

Guy BRAIBANT, « Une charte : pour quoi faire ? », p. 163.

Daniel BORRILLO, « Démocratie et démagogie sexuelles », p. 165.

Guy CARCASONNE, « Devoir de mémoire et droit à la sensiblerie », p. 171.

Patrick DAILLIER, « La "forteresse Europe" : un excès d'honneur ou d'indignité ? », p. 173.

Daniel GAXIE, « Les conceptions ordinaires de la démocratie », p. 177.

Soazic KERNEIS et Jean-Pierre POLY, « Empire et déportations », p. 183.

Christine LAZERGES, « L'inconstance du parlement », p. 187.

Jacqueline MONTAIN-DOMENACH, « L'Espace européen et les nouveaux langages des frontières », p. 191.

Sandra SZUREK, « Droit international des droits de l'homme et droit international humanitaire : entre Guerre et Paix », p. 195.

Lucille TALLINEAU, « Des droits et des devoirs », p. 201.

Isabelle VACARIE, « Du respect de la volonté de la personne malade », p. 211.

Valéry VELASCO, « La liberté individuelle, une garantie à rude épreuve », p. 215.

Serge VELLEY, « Du coup d'État légal », p. 223.

Jean-Maurice VERDIER, « Droits fondamentaux, dignité de la personne et droit du travail : alliance, ambivalence, opposition », p. 231.

CHAPITRE 4. Les juges, leurs missions, leurs pouvoirs

Michel BORGETTO, « Le Conseil constitutionnel, le principe d'égalité et les droits sociaux », p. 239.

Pierre BRUNET, « Lé sécurité juridique, nouvel opium des juges ? », p. 247.

Véronique CHAMPEIL-DESPLATS, « Le Conseil constitutionnel, protecteur des libertés ou cerbère de la production législative ? », p. 251.

Pascale GONOD, « Le Conseil d'Etat, garant de l'autonomie du Conseil constitutionnel », p. 255.

Antoine LYON-CAEN, « L'économie des juges », p. 261.

Rafaëlle MAISON, « L'affaire Naser ORIC ou la résistance combattante devant la justice internationale », p. 265.

Sophie ROBIN-OLIVIER, « L'européanisation judiciaire du droit britannique : analyse de la décision de la chambre des Lords dans l'affaire BELMARSH », p. 271.

Patrick WACHSMANN, « Des chameaux et des moustiques. Réflexions critiques sur le Conseil constitutionnel », p. 279.

Céline WIENER, « Pavane pour un droit détrôné », p. 285.

CHAPITRE 5. Les juristes, l'engagement et la critique du droit

Marc-Olivier BARUCH, « Quand la parole publique erre. Un collage, en hommage à Danièle », p. 293.

Jean-Sylvestre BERGE, « L'engagement du juriste et la construction européenne : questionnement d'un universitaire », p. 299.

Jacques CHEVALLIER, « Juriste engagé(e) ? », p. 305.

Olivier DE FROUVILLE, « Enseigner et militer : autour de deux visages de Danièle Lochak », p. 311.

Françoise DREYFUS, « Lever les tabous », p. 321.

Jean-Pierre DUBOIS, « Le droit de l'autre, l'autre du droit », p. 327.

Marina EUDES, « Que signifie "l'engagement" pour un universitaire ? », p. 331.

Liora ISRAËL, « Danièle Lochak : petit essai d'objectivation sociologique », p. 337.

Éric MILLARD, « Sur un argument d'analogie entre l'activité universitaire des juristes et des médecins », p. 343.

Alain PELLET, « Le droit-de-l'hommisme contre les droits de l'homme ? », p. 353.

Michel TROPER, « Le positivisme et les droits de l'homme », p. 359.

CHAPITRE 6. Droit administratif, sciences administratives et... l'Université

Michel BAZEX, « L'ambition de la doctrine », p. 365.

Jacques CAILLOSSE, « Quel espace pour la "science administrative" aujourd'hui ? Interrogations sur la distribution actuelle des "sciences de l'État" », p. 369.

Jean-Claude COLLIARD, « Je te fais une lettre », p. 375.

Marie-Christine KESSLER, « Force et actualité d'une œuvre », p. 381.

Nicole DE MONTRICHER, « Àquoi sert le droit ? », p. 387.

Johann MORRI, « Propositions pour une réforme radicale du baccalauréat », p. 391.

Sylvia PREUSSE-LAUSSINOTTE, « L'enquête », p. 395.

Alexis SPIRE, « Le rôle politique des agents de l'administration dans l'application du droit », p. 399.

603. Lombois (Claude), 2004

***Apprendre à douter : questions de droit, questions sur le droit : études offertes à Claude Lombois*, Limoges : Pulim, 2004**

Jean CARBONNIER, « Le double visage du droit pénal aux lueurs de sa triple genèse », p. 17.

1re partie : DROIT INTERNE

1 – Droit

Philippe MALAURIE, « Les éclipses du droit », p. 27.

Éric AGOSTINI, « Actualité des codes français à l'île Maurice », p. 37.

Marcel BAYLE, « Captiver. (Remarques d'ordre pédagogique sur l'enseignement du droit) », p. 53.

Geneviève GIUDICELLI-DELAGE, « Mythe(s) et justice », p. 85.

Jean-Pierre MARGUENAUD, « Un statut juridique pour les extra-terrestres ? », p. 97.

Marie-Laure MATHIEU-IZORCHE, « La pensée métaphorique », p. 113.

Jacques PHYTILIS, « Du passé, le juriste doit-il faire table rase ? (Esquisse) », p. 131.

Jean-Louis SOURIOUX, Les instructions de Daguesseau sur les études propres à former un magistrat : actualité d'une propédeutique inactuelle », p. 155.

2 – Droit privé

Jean SAVATIER, « De l'influence de la santé sur les relations de travail », p. 163.

Claude BRENNER, « De l'intérêt et de la qualité à agir en justice dans la copropriété des immeubles bâtis », p. 179.

Annie CHAMOULAUD-TRAPIERS, « Possession et don manuel », p. 201.

Jean-Jacques DAIGRE, « L'investissement dans les sociétés d'exercice libéral depuis la loi MURCEF : une révolution silencieuse mais une réforme impraticable », p. 221.

Claire GEFFROY, « Le cumul des tutelles de majeurs ou de mineurs au sein d'une famille », p. 235.

Jean-Claude HALLOUIN, « L'activité commerciale de la société civile », p. 247.

Jean-Pierre KARAQUILLO, « Une illustration de l'application du droit du travail aux activités sportives : les singularités du contrat de travail à durée déterminée du sportif professionnel », p. 257.

Anne-Marie LEROYER, « Réflexions critiques sur la protection du consommateur en ligne », p. 269.

Jean-Charles MATHE, « Concurrence : concilier management et droit ? », p. 307.

Gérard MEMETEAU, « Le droit médical est-il un droit au bonheur ? », p. 337.

Jean MOULY, « Droit civil et droit du travail, une coexistence enfin pacifique », p. 359.

Muriel PARQUET, « Quelques réflexions à propos de l'évolution récente du droit des personnes », p. 387.

Joëlle PRALUS-DUPUY, « Réflexions sur les sources du droit disciplinaire », p. 401.

Guy RAYMOND, « Incidences de la loi MURCEF (Loi n° 2011-1168, 11 déc. 2011) sur le marketing des établissements de crédit », p. 423.

3 – Droit public

Robert SAVY, « Sur un trompe-l'œil constitutionnel », p. 449.

Olivier GUILLOT, « Une levée en masse de la France en 1124 décrite par Suger : l'éveil de la France à l'appel de Louis VI », p. 461.

Jean-Louis HAROUEL, « La ville de l'Ancien Régime et l'espace public », p. 475.

Benoît JANNEAU, « Le déficit en catégories juridique du droit administratif français », p. 483.

Nadine POULLET-GIBOT LECLERC, « Quelques remarques sur la montée du contentieux administratif et l'évolution de la juridiction administrative », p. 497.

4 – Droit pénal

Pierre COUVRAT, « Le nom de la loi. Une balade dans le jardin des lois pénales », p. 513.

Christine LAZERGES, « La sanction des mineurs : la fuite en avant ? Ou de la loi du 2 septembre 2002 son application », p. 525.

Jacques-Henri ROBERT, « La représentation devant les juridictions pénales des personnes morales poursuivies ou le syndrome de Pyrrhon », p. 539.

Pascal TEXIER, « Le rhéteur et l'assassin. Remarques sur l'origine et l'usage de circonstances atténuantes dans l'ancien droit pénal », p. 549.

Georges VERMEILLE, « Le resquilleur », p. 563.

2e partie : DROIT INTERNATIONAL

1 – Droit pénal international

S.E. Claude JORDA et Marianne SARACCO, « Le rôle de la chambre d'appel du tribunal pénal international pour l'ex- Yougoslavie et le Rwanda », p. 583.

Hervé ASCENSIO, « Souveraineté et responsabilité pénale internationale », p. 603.

Bernadette AUBERT, « Les recours en matière d'entraide judiciaire médicale », p. 621.

Marie-Elisabeth CARTIER, « "Déplacer le tabouret ou la piano". Quelques réflexions sur un nouvel instrument : le mandat d'arrêt européen », p. 639.

Alain FOURNIER, « La règle étrangère de conflit de lois civiles en droit pénal international », p. 665.

François JULLIEN-LAFFERRIERE, « L'application de la convention européenne des droits de l'homme à la procédure française d'extradition passive », p. 681.

Renée KOERING-JOULIN, « À propos de la compétence universelle (à travers deux arrêts de la chambre criminelle de la Cour de cassation) », p. 707.

Michel MASSE, « À la recherche d'un plan, peut-être même d'un titre pour une nouvelle discipline juridique », p. 719.

Danièle MAYER, « La notion rouge d'Interpol, exemple d'intégration d'une pratique de la police dans le droit de l'extradition », p. 735.

Virginie SAINT-JAMES, « Trois répressions du génocide rwandais », p. 741.

Pierre TRUCHE, « Deux réponses africaines à des crimes contre l'humanité », p. 775.

2 – Droit européen et international

Mireille DELMAS-MARTY, « Mondialisation et internationalisation des tribunaux », p. 783.

Wladimir ANDREFF, « La taxe "Courbertobin" ou comment réguler les transferts des très jeunes athlètes en provenance du Tiers Monde », p. 797.

Jean BEAUCHARD, « L'absence de la cause dans les principes européens de droit des contrats », p. 819.

Jean-Pierre DUPRAT, « L'évaluation et le contrôle dans la procédure de financement des fonds structurels européens », p. 833.

Jean-François LACHAUME et Hélène PAULIAT, « Conseil constitutionnel, Conseil d'Étatet réserves aux traités et accords internationaux », p. 851.

Raymond LEGEAIS, « Les droits de l'enfant et de l'adolescent selon la Cour européenne des droits de l'homme (le point avec la jurisprudence de la "nouvelle Cour") », p. 869.

Horatia MUIR WATT, « Le for naturel du litige : l'injonction anti-suit en droit international privé français (réflexions au sujet de l'arrêt Brachot de la Cour de cassation) », p. 897.

604. Long (Marceau), 2016

***Le service public : liber amicorum en l'honneur de Marceau Long*, Paris : Dalloz, 2016**

Jean-Marc SAUVE, « Avant-propos. Héritiers et disciples du président Long », p. 1.

Yann AGUILA, « Aix-en-Provence, de Portalis à Marceau Long », p. 7.

Jacques ARRIGHI DE CASANOVA, « Le renouveau du contentieux administratif », p. 13.

Robert BADINTER, « Vers l'abolition universelle de la peine de mort », p. 23.

Denys DE BECHILLON, « Pour un débat renouvelé sur la représentation proportionnelle », p. 33.

John BELL, « La contribution de la doctrine à la formation du droit administratif : perspective britannique », p. 41.

Michel BERNARD, « Marceau Long président de l'assemblée générale du Conseil d'État », p. 55.

Martine DE BOISDEFFRE, « Marceau Long, un bâtisseur ! », p. 69.

Gabriel DE BROGLIE, « L'audiovisuel, un théâtre mouvementé », p. 77.

Jacques CAILLOSSE, « Du service public dans ses rapports avec le(s) territoire(s) (ébauche d'une problématique) », p. 89.

Daniel CHABANOL, « Le jour où l'histoire de la juridiction administrative a basculé. La décision de rattacher au Conseil d'État la gestion des membres des tribunaux administratifs et cours administratives d'appel », p. 111.

Michel COMBARNOUS, « Une feuille de papier à cigarettes. Souvenirs de huit années de fructueuse coopération », p. 119.

Jean-Paul COSTA, « Marceau Long et les droits fondamentaux », p. 133.

Jean-Marie DELARUE, « Laïcité, cultes et lieux de privation de liberté », p. 139.

Pierre DELVOLVE, « Service public, travaux publics, domaine public : les transformations de la concession », p. 157.

Olivier DUTHEILLET DE LAMOTHE, « La réforme de la gestion interne du Conseil d'État. L'autre grande réforme de Marceau Long », p. 173.

Olivier FOUQUET, « La commission de réforme du code de la nationalité : être français aujourd'hui et demain ? », p. 181.

Michel FRANC, « L'art et la manière de conduire une réforme. L'exemple de la loi du 31 décembre 1987 relative au contentieux administratif », p. 187.

Patrick FRYDMAN, « La renaissance du Conseil d'État vue par un de ses nouveaux membres », p. 197.

Yves GAUDEMET, « Le droit des biens publics : d'hier à aujourd'hui », p. 203.

Bruno GENEVOIS, « La lutte contre le dopage dans le sport : une mission de service public, en France », p. 221.

Pascale GONOD, « La nouvelle vie de la loi du 24 mai 1872 (codification et « nidification » législative) », p. 239.

Marc GUILLAUME, « Marceau Long, Secrétaire général du Gouvernement », p. 247.

Mattias GUYOMAR, « "Vingt ans après". D'Alitalia (1989) à Perreux (2009) : retour sur 20 ans de jurisprudence du Conseil d'État, juge de droit commun de l'application du droit de l'Union Européenne », p. 261.

Martin HIRSCH, « Marceau Long », p. 281.

Yves JEGOUZO, « Le service public du logement social en mutation », p. 285.

Louis DUTHEILLET DE LAMOTHE et Nicolas LABRUNE, « Le "centre de doc" soixante ans après l'auditeur Marceau Long », p. 295.

Daniel LABETOULLE, « 1987 : souvenirs sur une année charnière », p. 301.

Jean-François LACHAUME, « Le président Marceau Long et la revalorisation du service public », p. 315.

Marie-Aimée LATOURNERIE, « À partir des grands arrêts… de la jurisprudence fiscale », p. 329.

Martine LOMBARD, « Service public, services publics dans le transport aérien », p. 337.

Jean MASSOT, « La durée du mandat présidentiel sous la Ve République », p. 349.

Fabrice MELLERAY, « Roger Latournerie (1894- 1977). Un "faiseur de systèmes" au Palais-Royal », p. 365.

Bernard PACTEAU, « Qui veut ne plus être français ? », p. 377.

Bernard PECHEUR, « Fonction publique et fonction militaire », p. 387.

Michel PINAULT, « Le vice-président Marceau Long au travail », p. 397.

Nicole QUESTIAUX, « Retour sur l'essentiel… », p. 403.

Jean-Marc SAUVE, « Administrer la juridiction administrative. Ou comment faire preuve d'« imagination créative », p. 411.

Olivier SCHRAMECK, « Le service public de l'audiovisuel », p. 429.

Rémy SCHWARTS, « Un grand républicain », p. 437.

Bertrand SEILLER, « Le juge administratif et la loi du 8 février 1995 : entre rupture et continuité », p. 441.

Bernard STIRN, « Jouer en même temps aux échecs et au ping- pong », p. 455.

Jean-François THERY, « Marceau Long, praticien du service public », p. 461.

Christian VIGOUREUX, « Sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents », p. 473.

Jean WALINE, « Marceau Long et le critère du service public », p. 481.

Patrick WEIL, « Marceau Long, un réformateur », p. 491.

605. Loquin (Éric), 2018

***Droit sans frontières : mélanges en l'honneur d'Éric Loquin*, Paris : LexisNexis, 2018**

Geneviève BASTID-BURDEAU, « L'arbitrage d'investissement au hasard des accords de libre-échange ? », p. 45.

Ali BENCHENEB, « À propos de l'extension de la clause compromissoire aux non signataires du contrat international », p. 57.

Sami BOSTANJI, « L'arbitrage en matière administrative : actualité du droit tunisien », p. 75.

Xavier BOUCOBZA, « L'extension de la clause compromissoire à l'épreuve du droit des sociétés », p. 101.

Marc HENRY, « La rupture des relations commerciales établies signe-t-elle un divorce avec l'arbitrage ? », p. 119.

Charles JARROSSON et Jean-Baptiste RACINE, « La sentence d'accord-parties », p. 139.

Catherine KESSEDJAN, « Une nouvelle dynamique arbitrale grâce à des méthodes hybrides », p. 169.

Philippe LEBOULANGER, « Remarques sur les pouvoirs inhérents de l'arbitre », p. 179.

Cécile LEGROS, « Arbitrage et transport ferroviaire », p. 191.

Sébastien MANCIAUX, « Le sort des sentences arbitrales annulées dans l'État du siège : proposition pour sortir du désordre actuel », p. 215.

Pierre MAYER, « L'arbitre et l'ordre public », p. 231.

Ali MEZGHANI, « Le caractère international de l'arbitrage dans les législations comparées des pays arabes », p. 245.

Cyril NOURISSAT, « L'exécution des sentences arbitrales dans l'espace judiciaire européen: quelques observations », p. 269.

Jacques PELLERIN, « Questions sur l'ordonnance d'exequatur de la sentence arbitrale internationale ou étrangère », p. 285.

Ismail SELIM, « Les règles matérielles adaptées aux besoins de l'arbitrage du commerce international », p. 303.

Christophe SERAGLINI, « Le juge du contrat d'arbitre : aspects de droit international privé », p. 323.

Droit commun et droit spécial en matière d'arbitrage.

François-Xavier TRAIN, « Réflexions critiques à propos de deux développements récents du droit français », p. 339.

Michel VERPEAUX, « Les dommages collatéraux d'un arbitrage », p. 373.

DROIT DES AFFAIRES

Jean-Marie GARINOT, « Secret des affaires : une transposition en question », p. 387.

Julia HEINICH, « Le navire », p. 399.

Régis VABRES, « Les aspects fiscaux des crypto-monnaies », p. 411.

DROIT DU COMMERCE INTERNATIONAL

Isabelle BARRIERE-BROUSSE, « L'exportation des vins du sud-est de la France. La maturation d'une culture juridique corporative », p. 425.

Rafael ENCINAS DE MUÑAGORRI, « La protection des investissements internationaux et le dumping social : quels arbitrages ? », p. 437.

Clotilde JOURDAIN-FORTIER, « L'effectivité du droit (du commerce international) », p. 453.

Didier LAMETHE, « Le gouvernement combiné de la tête de groupe et des projets des filiales d'un groupe international. Approche pratique d'un administrateur », p. 471.

Arlette MARTIN-SERF, « Les textes récents concernant les sociétés commerciales et les groupes : de sérieuses menaces pour l'attractivité de la France », p. 487.

Juliette MOREL-MAROGER, « Quel apport pour la théorie des clauses abusives dans les contrats internationaux ? », p. 505.

Filali OSMAN, « *Lex Mercatoria* et *Lex Mediterranea* : convergence et émergence d'un *ius commune mercatorum* », p. 521.

Valérie PIRONON, « Le(s) critère(s) de l'internationalité à l'épreuve des pratiques du commerce international », p. 553.

Philippe ROUSSEL-GALLE, « L'introduction de la conciliation dans le droit des entreprises en difficultés de l'OHADA », p. 569.

Mohamed Mahmoud MOHAMED SALAH, « Les paradoxes de l'internationalisation de la relation investisseur-État d'accueil », p. 579.

DROIT DES OBLIGATIONS

Alain BENABENT, « La résolution des contrats reconfigurée par la réforme », p. 597.

Loïc CADIET, « Bref retour sur la justice contractuelle en ses deux sens », p. 603.

Anne-Sylvie COURDIER-CUISINIER, « La réforme du droit des contrats a-t-elle sonné le glas du solidarisme contractuel ? », p. 617.

Cyril GRIMALDI, « Quelles durées *de lege ferenda* pour la garantie des vices cachés ? », p. 637.

Emmanuelle JUEN, « Nouveau regard sur la dualité du régime de la responsabilité de l'arbitre », p. 653.

Marc MIGNOT, « La règle dite de l'opposabilité des exceptions après l'ordonnance n° 2016-131 du 10 février 2016 », p. 671.

DROIT DES PERSONNES ET DE LA FAMILLE

Frédéric CHARLIN, « Mort civile et personnalité juridique sous le Code Napoléon », p. 701.

Sabine CORNELOUP, « La question de l'adéquation de la méthode des conflits de lois envisagée du point de vue du droit des étrangers », p. 721.

DROIT SANS FRONTIÈRES

Mélina DOUCHY-OUDOT, « La liberté d'opinion, d'expression et de communication. De Charlie Hebdo au délit d'entrave à l'IVG », p. 731.

Natalie JOUBERT, « Les règles matérielles en dehors du droit du commerce international », p. 747.

Isabelle MOINE-DUPUIS, « La personne humaine juridique, un concept au-delà des frontières », p. 765.

Stéphane PRIEUR, « Regard contemporain sur l'apparence physique et le droit », p. 781.

Valérie WITTMANN, « Le principe de gratuité à l'épreuve de la circulation des produits sanguins », p. 803.

DROIT DU SPORT

David JACOTOT, « La notion de "juste cause". Réflexion sur une règle matérielle de droit du travail d'essence privée », p. 829.

Gerald SIMON, « La contribution d'Éric Loquin à la *lex sportiva* », p. 847.

Vincent THOMAS, « Existe-t-il un droit sportif des sociétés ? », p. 857.

VARIA

Thomas CLAY, « Hommage à Éric Loquin », p. 873.

François COLLART-DUTILLEUL, « De l'exception agricole à la démocratie alimentaire (imaginer un droit humaniste pour aider la terre à nourrir l'humanité) », p. 885.

Philippe GERBAY, « L'imagination dans la rédaction des cas pratiques », p. 903.

Bertrand MATHIEU, « Le juge : un colosse aux pieds d'argile ? », p. 907.

606. Louis (Jean-Victor), 2003

Mélanges en hommage à Jean-Victor Louis,
Bruxelles : Ed. de l'Université de Bruxelles, 2003, 1102 p. (659 et 443) (59 contrib.)

Vol. I

PREMIÈRE PARTIE : L'intégration européenne

Julio BAQUERO CRUZ, « *Constitutional Gaps in European Community Law* », p. 29.

Stefania BARONCELLI, « *Community Law and Italy: Recent Constitutional Changes Point to Federalism* », p. 45.

Emmanuelle BRIBOSIA et Anne WEYEMBERGH, « L'impact de la lutte contre le terrorisme sur les politiques d'asile et d'immigration de l'Union européenne », p. 63.

Franklin DEHOUSSE, « Quelques réflexions sur l'écriture des constitutions européennes », p. 83.

Renaud DEHOUSSE, « La méthode communautaire a-t-elle encore un avenir ? », p. 95.

Philippe DE SCHOUTHEETE, « Forces et faiblesses du Conseil européen », p. 109.

Manuel DIEZ DE VELASCO VALLEJO et José Manuel SOBRINO HEREDIA, « Vers une politique communautaire de sécurité alimentaire », p. 119.

Marianne DONY, « La majorité qualifiée au Conseil du traité de Rome à la Convention sur l'avenir de l'Union », p. 139.

Andrew DUFF, « *What Difference Does the Convention Make to the Politics of Integration?* », p. 165.

Christian FRANCK, « Le déficit démocratique : une notion en débat », p. 175.

Nikos FRANGAKIS, « *Human Rights and European Integration From the European Convention on Human Rights to the Charter of Fundamental Rights of the European Union* », p. 189.

Eduardo GARCIA DE ENTERRIA, « Le système juridictionnel communautaire après le traité de Nice », p. 203.

Jean Paul JACQUE, « L'éternel retour. Réflexion sur la comitologie », p. 211.

Yota KRAVARITOU, « Droit européen et liens affectifs. La dimension intime de la citoyenneté européenne », p. 225.

Koen LENAERTS, « De quelques principes généraux du droit de la procédure devant le juge communautaire », p. 241.

Paul MAGNETTE, « Les "déficits de responsabilité" dans le système institutionnel de l'Union », p. 263.

Araceli MANGAS MARTIN, « Quelques réflexions sur la jurisprudence constitutionnelle espagnole et le droit communautaire », p. 277.

Alfonso MATTERA, « Le principe de la reconnaissance mutuelle et le respect des identités et des traditions nationales, régionales et locales », p. 287.

Andreas MAURER, « *The Evolution of the Legislative Powers : An Impact Assessment of the European Parliament* », p. 309.

Jörg MONAR, « *The European Union's Role in the Fight against International Terrorism : An Evaluation in the Light of the Response to 11 September 2001* », p. 337.

Peter OLIVER, « Les quatre libertés et les droits fondamentaux », p. 355.

Eric PHILIPPART, « Combler le déficit prévisionnel : Typologie et méthode d'évaluation de la flexibilité dans l'Union européenne », p. 365.

John PINDER, « *Monnet, Spinelli, Treaty, Constitution... and the Laeken Process* », p. 379.

Gil Carlos RODRIGUEZ IGLESIAS, « Quelques réflexions sur la singularité des rapports du droit communautaire avec d'autres ordres juridiques », p. 389.

Catherine SMITS, « Entre diplomatie et croisade. Des influences réciproques entre le régime de la responsabilité extra-contractuelle de la Communauté et le régime de la responsabilité extra-contractuelle des Etats membres », p. 409.

Panayotis SOLDATOS, « Le régime juridique de contrôle de la conformité des Etats membres aux principes démocratiques de l'Union européenne : une prudence paralysante », p. 443.

Haris TAGARAS, « Questions spéciales relatives à l'unification communautaire du droit international privé de la famille », p. 455.

Mario TELO, « La gouvernance économique et sociale et la réforme des traités : La méthode ouverte de coordination », p. 479.

Antonio TIZZANO, « La Cour de justice après Nice: le transfert de compétences au Tribunal de première instance », p. 499.

Robert TOULEMON, « Schémas constitutionnels pour l'Europe élargie. À la recherche d'une synthèse », p. 517.

Jacques VANDAMME, « Vers la création d'un véritable exécutif européen ? », p. 535.

Georges VANDERSANDEN, « La place des régions dans le contentieux communautaire: le chaînon manquant », p. 545.

Sean VAN RAEPENBUSCH, « L'avenir de la sécurité sociale face à la libre circulation des soins », p. 579.

Denis WAELBROECK, « La notion d'abus de droit dans l'ordre juridique communautaire », p. 595.

Michel WAELBROECK, « Les propositions de mesures utiles: une nouvelle source de droit communautaire ? », p. 617.

Wolfgang WESSELS, « *On the EU Legitimacy Debate : Approaches and Desiderata* », p. 627.

Vol. II

DEUXIÈME PARTIE : Les relations extérieures

Jacques H. J. BOURGEOIS, « *The EC's Trade Policy Powers after Nice: Painting Oneself in a Corner?* », p. 29.

Álvaro DE VASCONCELOS, « L'Union européenne et la régionalisation du système international », p. 39.

Catherine FLAESCH-MOUGIN, « L'Union européenne élargie en tant qu'acteur sur la scène internationale : Quelques réflexions institutionnelles », p. 59.

Jean-Claude GAUTRON, « De Lomé à Cotonou: rupture et continuité conventionnelles », p. 79.

John H. JACKSON, « *The European Union and the WTO. Some Constitutional Tensions* », p. 93.

Christine KADDOUS, « Le statut du droit de l'OMC dans l'ordre juridique communautaire: développements récents », p. 107.

Diego J. LIÑAN NOGUERAS, « Le discours juridique et l'évolution de la politique extérieure et de sécurité commune », p. 127.

Jean RAUX, « La cohérence, principe d'action du partenariat ACP/CE - Etats membres », p. 137.

Eric REMACLE, « Vers des coopérations renforcées dans la politique européenne de sécurité et de défense ? », p. 155.

Javier ROLDAN BARBERO, « Les relations extérieures de l'Union européenne : quelques faiblesses et incertitudes juridiques », p. 173.

TROISIÈME PARTIE : L'Union économique et monétaire

Jain BEGG, « *EMU: Consolidating and Extending the Policy System* », p. 191.

Susanna CAFARO, « La méthode ouverte de coordination, l'action communautaire et le rôle politique du Conseil européen », p. 203.

Marc DASSESSE, « *Financial Services in the E-commerce Age: towards a Regulatory Shamble?* », p. 223.

Etienne DE LHONEUX, « Du conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne », p. 239.

Diego DEVOS, « *The Directive 2002/47/EC on Financial Collateral Arrangements of June 6, 2002* », p. 259.

Manuel LOPEZ ESCUDERO, « La politique de taux de change de l'euro vis-à-vis des monnaies de pays tiers », p. 281.

Luca G. RADICATI DI BROZOLO, « *Economic Rights and Freedoms : Whereto Europe?* », p. 301.

Antonio SAINZ DE VICUÑA, « *Legal Aspects of European Capital Markets Integration* », p. 309.

René SMITS, « *Four Aspects of a Single Currency A View of the Euro as Sole Legal Tender* », p. 325.

Blanche SOUSI, « Un marché, une monnaie, un espace de paiement », p. 349.

John A. USHER, « *Legal Consequences of Non-Participation in the Euro : A View from the United Kingdom* », p. 357.

Philippe VIGNERON, « Instaurer une coopération renforcée pour l'Eurogroupe ? », p. 377.

Chiara ZILIOLI, « *Accountability and Independence: Irreconcilable Values or Complementary Instruments for Democracy? The Specific Case of the European Central Bank* », p. 395.

607. Louit (Christian), 2015

Mélanges en l'honneur du Professeur Christian Louit,
Bruxelles : Bruylant, 2015, 496 p. (25 contrib.)

I. PROSPECTIVE

Pierre BELTRAME, « La fiscalité du XXI^e^ siècle : retour vers le futur », p. 39.

Nicole DAVOULT, « Collaboration entre fiscalistes et comptables internationaux : faisons un rêve », p. 65.

Éric OLIVA, « La bonne gouvernance : entre consentement et rationalité », p. 93.

II. DROIT FISCAL ET FINANCIER

Jean-Luc ALBERT, « Passer outre et finances publiques », p. 115.

Jean-Claude BOUCHARD, « Qu'est-ce qui pèse le plus ? Un kg de plumes ou un kg de plomb ? », p. 131.

Jérôme MONSENEGO, « La notion conventionnelle d'installation fixe d'affaires à l'épreuve de la dématérialisation », p. 143.

Gilbert ORSONI, « Pierre Bourdieu, analyste inattendu de la construction d'un état fiscal », p. 169.

Patrick SERLOOTEN, « Le statut fiscal de dirigeant salarié, panacée ou piège pour l'entrepreneur individuel ? », p. 181.

Céline VIESSANT, « Libres propos sur l'arrêt Alitalia, un quart de siècle plus tard », p. 187.

III. PROCÉDURES FISCALES

Manuel CHASTAGNARET, « La commission départementale, source de dialogues entre l'administration fiscale et les contribuables ? », p. 205.

Banggui JIN, « Les relations entre l'administration fiscale et le contribuable en Chine », p. 217.

Thierry LAMBERT, « La vérification de comptabilité contractualisée : la relation de confiance », p. 239.

Olivier NEGRIN « Le contrôle fiscal des sociétés civiles immobilières », p. 253.

IV. CONTENTIEUX

Jean-Pierre DARRIEUTORT, « Spécificité du procès fiscal : état des lieux », p. 271.

Christophe DE LA MARDIERE, « Le recours pour excès de pouvoir et la doctrine administrative, retour sur l'avis Monzani », p. 279.

Loïc PHILIP, « Le contrôle par le conseil constitutionnel de l'incompétence négative du législateur », p. 291.

Jean-Luc PIERRE, « Substitution de base légale et compensation », p. 305.

V. GRANDES LIBERTÉS ET GRANDS PRINCIPES

Pascal DOURNEAU-JOSETTE, « L'homme d'affaires, le soldat et le truand ou le "recours aux conseils éclairés" dans l'article 7 de la CEDH », p. 325.

Han DA-YUAN, « *On the Constitutional Functions of Judicial Independence Principle* », p. 349.

Jean LAMARQUE, « Les sanctions fiscales : le droit-de-l'hommisme contre le droit », p. 371.

Alain LEVASSEUR, « De l'*habeas corpus* de la *magna carta* à l'« *habeas corpus* numérique » aux États-unis : Où en sommes-nous ? », p. 383.

Marie MASCLET DE BARBARIN, « Le caractère nécessairement prescriptible du pouvoir d'imposition de l'administration fiscale, première application positive du principe de sécurité juridique en droit fiscal », p. 399.

VI. ALII

Fabrice BIN, « La présidence de l'université hier et aujourd'hui », p. 421.

Guiguo WANG, « *National treatment in international investment law* », p. 445.

Guobin ZHU, « L'état composite de chine dans le prisme de la doctrine "un pays, systèmes multiples" : construction théorique et considérations méthodologiques », p. 463.

608. Loussouarn (Yvon), 1994

L'internationalisation du droit : mélanges en l'honneur de Yvon Loussouarn,
Paris : Dalloz, 1994

Bertrand ANCEL, « Le transfert international des informations nécessaires à l'administration du droit privé », p. 1.

Bernard AUDIT, « L'arbitre, le juge et la Convention de Bruxelles », p. 15.

Jacques BEGUIN, « Un îlot de résistance à l'internationalisation: le droit internationalisation des procédures collectives », p. 31.

Jean BIGOT, « L'internationalisation du droit des assurances », p. 57.

Henry BLAISE, « L'emprise de la jurisprudence européenne sur le droit social applicable en France », p. 81.

Pierre BOUREL, « Un nouveau champ d'exploration pour le droit international privé conventionnel: les dommages causés à l'environnement », p. 93.

Jean-Denis BREDIN, « À la recherche de l'*aequitas mercatoria*" », p. 109.

Claude CHAMPAUD, « Droit économique comparé et privatisation des économies administrées », p. 119.

Guy CHESNE, « La politique communautaire des structures agricoles et le statut des baux ruraux », p. 135.

Jean-Yves CHEVALLIER, « L'internationalisation du droit pénal français de l'enfance par la Convention internationale sur les droits de l'enfant », p. 141.

Georges A. L. DROZ, « Démembrement d'États et succession aux Conventions de La Haye », p. 157.

Jacques FOYER, « Le contrat d'"*electio juris*" à la lumière de la Convention de Rome du 19 juin 1980 », p. 169.

Hélène GAUDEMET-TALLON, « L'utilisation de règles de conflit à caractère substantiel dans les conventions internationales (l'exemple des Conventions de La Haye) », p. 181.

Marie GORE, « "De la mode" ... dans les successions internationales contre les prétentions de la "*professio juris*" », p. 193.

Jean-Louis DE GRANDCOURT, « Les compétences respectives du juge des référés et de l'arbitre international », p. 203.

Blaise KNAPP, « Unification internationale des règles et désignation du droit applicable », p. 219.

Raymond-François LE BRIS, « L'étranger et ses métamorphoses, quelques considérations contemporaines », p. 233.

Yves LEQUETTE, « De l'utilitarisme dans le droit international privé conventionnel de la famille », p. 245.

Danièle MAYER, « L'ouverture européenne du droit pénal », p. 265.

Pierre MAYER, « L'application par l'arbitre des conventions internationales de droit privé », p. 275.

Jacques MOREAU, « Internationalisation du droit administratif français et déclin de l'acte de gouvernement », p. 293.

Horatia MUIR WATT, « Pour l'accueil de l'"estoppel" en droit privé français », p. 303.

Bruno OPPETIT, « Droit commun et droit européen », p. 311.

Jean PAILLUSSEAU, « L'internationalisation du droit comptable français », p. 321.

François RIGAUX, « Droit international privé et droit communautaire », p. 341.

Jean SCHMIDT, « L'internationalisation du droit fiscal interne en raison de l'introduction de notions communautaires relevant du droit privé », p. 355.

Hervé SYNVET, « L'impact du droit communautaire sur le droit français des relations financières avec l'étranger », p. 365.

Michel TROUCHU, « L'internationalisation de la notion de temps dans les contrats internationaux à exécution successive », p. 377.

Daniel VEAUX et Paulette VEAUX-FOURNERIE, « La pénétration en droit français de la théorie de la faute inexcusable en matière aérienne et maritime sous l'influence des conventions internationales », p. 391.

609. Lucas (Henri-Jacques), 2012

***Les modèles propriétaires au XXI^e^ siècle : actes du colloque international : en hommage au professeur Henri-Jacques Lucas*, Poitiers : Presses universitaires juridiques : Université de Poitiers ; Paris : LGDJ, 2012, 254 p. (18 contrib.)**

PARTIE 1 - NOUVEAUX OBJETS, NOUVELLES PROPRIÉTÉS ?

André LUCAS, « Droit des biens et biens spéciaux, l'exemple de la propriété intellectuelle », p. 15.

Mika YOKOYAMA, « Droits des "biens" en droit japonais sans notion juridique de biens », p. 25.

Alexandre ZOLLINGER, « Le droit au respect des biens, ou la difficile définition du droit de propriété en tant que droit de l'Homme », p. 31.

PARTIE II - BIENS EN JOUISSANCE PARTAGÉE, QUELS ÉQUILIBRES ENTRE DROIT EXCLUSIF ET USAGE COLLECTIF ?

1 - Propriété et patrimoine commun: les biens et la culture..

Françoise BENHAMOU, « De l'appropriation du texte lorsque disparait le livre : réflexions à propos du livre numérique », p. 45.

Mélanie CLEMENT-FONTAINE, « Un renouveau des biens communs : des biens matériels aux biens immatériels », p. 51.

Frédéric SARDAIN, « La place du public dans la structure propriétaire du droit d'auteur », p. 69

Isabelle DE LAMBERTERIE, « Les ressources informationnelles en jouissance partagée : quels modèles propriétaires ? », p. 75.

Laurent MANDERIEUX, « Perspective historique sur le droit des brevets : réflexions et éléments de discussion sur le brevet, entre propriété et contrat », p. 87.

Stéphanie LACOUR et Bernard REMICHE, « Le système des brevets confronté aux nanotechnologies : un nécessaire retour aux sources », p. 91.

2 - Propriétés et responsabilité collective : les biens et l'environnement

Yannick TREMORIN, « Propriété, nature et dénaturation: prolégomènes a un examen du statut de la propriété foncière en droit de l'environnement », p. 107.

Maïté LESNE-FERRET, « La terre et l'appropriation collective : approche historique », p. 129.

Alexandre ZABALZA, « Le développement durable et la propriété foncière : l'œil et l'esprit », p. 147.

Julie BABIN, « Regards croisés sur la gestion de l'eau en zones humides en France et Andalousie », p. 161.

PARTIE III - LE RENOUVEAU DES MODÈLES PROPRIÉTAIRES ?

Philippe GAUDRAT, « La structure juridique des propriétés intellectuelles », p. 179.

Géraldine SALORD, « Propriété collective et exclusivité : proposition d'une conciliation des contraires », p. 193.

Nicolas BINCTIN, « De nouveaux pas vers l'idée de patrimoine affecté », p. 211.

Frédéric ZENATI-CASTAING, « Le crépuscule de la propriété moderne. Essai de synthèse des modèles propriétaires », p. 225.

Laurent PISTER, « Les modèles propriétaires. Quelques réflexions en guise de synthèse et de conclusions provisoires », p. 239.

610. Lucas (Pierre), 2009

Le dommage corporel et l'expertise : Liber amicorum Pierre Lucas,
Louvain-la-Neuve : Anthemis, 2009

Hommages

Jacques DE MOL, « Pierre Lucas, l'"homme d'expertise" », p. 13.

Freddy FALEZ, « Hommage à un Maître : Pierre Lucas », p. 19.

Jean-Luc FAGNART, « Pierre Lucas, mon ami », p. 23.

Michel STEHMAN, « Hommage à mon confrère et complice », p. 27.

Marc-Antoine SEPULCHRE, « Expertiser », p. 31.

Le dommage corporel et l'expertise : le point de vue du médecin

Jean-Pol BEAUTHIER, « De la qualité d'un médecin expert à l'excellence de sa démarche propédeutique ou l'expertise par la science médicale fondamentale », p. 37.

Philippe BOXHO, « Quelques réflexions à propos de l'expertise », p. 57.

Patrick CANDALE, Gérald COPPENS et Guy JOSEPH, « Bilan après deux années d'utilisation du Guide barème européen », p. 67.

Giovanni CANNAVO, « Comment évaluer correctement le micropréjudice permanent au sens du décret ministériel italien du 3 juillet 2003 ? Analyse d'une casuistique de 100 000 expertises médico-légales effectuées pour les compagnies d'assurance », p. 79.

Jacques DE MOL, « Du dommage corporel au dommage psychique », p. 97.

Sabri EL BANNA, « Complications de la chirurgie du rachis et responsabilité médicale », p. 119.

Freddy FALEZ, « De la qualité de l'expert à la démarche de qualité en médecine d'assurance », p. 137.

Marc-A. GOLSTEIN, « Le bénéfice moral : l'amélioration de l'état antérieur », p. 153.

Ludo J. JONCKHEER, « *Verhouding raadsgeneesheer-arbeidsgeneesheer* », p. 161.

Stéphane LOURYAN, « L'apport de la tomodensitométrie hélicoïdale en médecine légale et en évaluation du dommage corporel: application en pathologie cranio-faciale », p. 171.

Isabelle LUTTE, « L'expert au pays de la conscience. Méthodes d'évaluation », p. 183.

611. Lucas de Leyssac (Claude), 2018

***Mélanges en l'honneur du professeur Claude Lucas de Leyssac*, Paris : LexisNexis, 2018**

Louis D'AVOUT, « Préface persane au Code de commerce français », p. 1.

Alain BENABENT, « La perte de chance, nouvelle "bonne à tout faire" du droit de la réparation ? », p. 9.

Thierry BONNEAU, « Du formatage de la société contemporaine à la lumière des droits bancaire et financier », p. 17.

Jean-Daniel BRETZNER, « Preuve d'une pratique anticoncurrentielle et utilisation de l'article 145 du Code de procédure civile par voie d'ordonnance sur requête », p. 31.

Guy CANIVET, « Discours prononcé à l'assemblée générale de l'Association française d'études de la concurrence », p. 45.

Muriel CHAGNY, « Cours à quatre mains sur "PME et droit de la concurrence" », p. 49.

Emmanuelle CLAUDEL, « Les sources vives du droit de la concurrence (Étude du droit européen et français des pratiques anticoncurrentielles) », p. 57.

Alain COURET, « La filiale à 100 % », p. 115.

Philippe DELEBECQUE, « Le crédit-bail de navire », p. 131.

Loraine DONNEDIEU DE VABRES-TRANIE, « Quel rôle les instruments de la politique européenne de la concurrence peuvent-ils jouer dans la lutte contre les pratiques fiscales dommageables ? », p. 139.

Marie-Anne FRISON-ROCHE, « Banque et concurrence », p. 165.

Pierre-Yves GAUTIER, « Contre le droit illimité à la preuve devant les autorités administratives indépendantes », p. 181.

Alain GHOZI, « L'utilisation de la compensation en droit commercial selon la thèse de Claude Lucas de Leyssac », p. 195.

Sophie GRANDVUILLEMIN, « Économie sociale et solidaire et marché », p. 203.

Serge GUINCHARD, « Petits cailloux sur le chemin caboteux de la formation professionnelle des avocats. Dialogue avec Claude 1991-2009 », p. 221.

Laurence IDOT, « La distinction restriction de concurrence par objet/ restriction de concurrence par effet et l'article 101 TFUE : un sujet de *disputatio* », p. 243.

Xavier LACAZE et Fabrice VAN CAUWELAERT, « Réparation du préjudice anticoncurrentiel : le mécanisme de la nullité peut-il constituer un moyen alternatif de récupération du profit illicite ? », p. 269.

Philippe LANGLOIS, « Concurrence et protection sociale », p. 283.

Christophe LEMAIRE, « Le contrôle juridictionnel de l'Autorité de la concurrence. Quelques réflexions sur l'évolution du contrôle de la cour d'appel de Paris sur les décisions de l'Autorité de la concurrence », p. 291.

Rémy LIBCHABER, « Les mésaventures de la contrepartie », p. 317.

Antoine LYON-CAEN, « Le marché et son droit », p. 335.

Daniel MAINGUY, « Vers des arbitrages de groupe en droit français ? », p. 339.

Marie MALAURIE-VIGNAL, « Un, deux ou trois déséquilibres significatifs? Réflexion sur l'articulation entre droit commun et droits spéciaux », p. 359.

Haritini MATSOPOULOU, « L'éventuel cumul des sanctions pénales et administratives en droit de la concurrence est-il conforme à la jurisprudence constitutionnelle ? », p. 369.

Denis MAZEAUD, « La justice contractuelle dans la réforme du droit des contrats », p. 385.

Michel MENJUCQ, « De l'obligation de constituer un GSN en cas de fusion transfrontalière », p. 397.

Gilbert PARLEANI et Isabelle PARLEANI, « La "police" des contrats : pour le marché, ou contre le marché », p. 405.

Frédéric POLLAUD-DULIAN, « Coup d'œil sur les marques de services », p. 433.

Robert SAINT-ESTEBEN, « La clarté obscure de la responsabilité des groupes de sociétés en droit de la concurrence », p. 449.

François TERRE, « Concurrence et proportionnalité », p. 467.

Bernard TEYSSIE, « Variations conventionnelles dans l'entreprise : vers une mutation du droit du travail ? », p. 473.

Philippe THERY, « Quelques observations sur la compétence des juridictions spécialisées dans le contentieux des pratiques anticoncurrentielles ou des pratiques restrictives de concurrence », p. 481.

Louis VOGEL, « La rupture brutale de relations commerciales établies : des pathologies aux remèdes », p. 497.

612. Lucchini (Laurent) et Quéneudec (Jean-Pierre), 2003

La mer et son droit : mélanges offerts à Laurent Lucchini et Jean-Pierre Quéneudec,
Paris : A. Pédone, 2003

David Heywood ANDERSON, « The legal régime of the Channel/la Manche », p. 39.

Geneviève BASTID-BURDEAU : Migrations clandestines et droit de la mer », p. 57.

Mohammed BEDJAOUI, « Peuples en mer. Une ère nouvelle de colonisation des espaces maritimes », p. 67.

Josette BEER-GABEL, « A propos de la protection des mammifères marins en haute mer », p. 79.

Jean-Pierre BEURIER, « Le transport maritime, le droit et le désordre économique international », p. 87.

Pierre BONASSIES, « Faut-il abroger l'avis du Conseil d'Étatdu 28 octobre 1806 ? », p. 101.

Eric CANAL-FORGUES, « La question des subventions accordées aux pêcheries. Eléments pour un débat en cours », p. 111.

Dominique CARREAU, « Droit de la mer et droit international du commerce », p. 119

Hervé CASSAN, « Le patrimoine culturel subaquatique ou la dialectique de l'objet et du lieu », p. 127.

Patrick DAILLIER, « L'Union européenne peut-elle avoir une "stratégie maritime" ! », p. 149.

Emmanuel DECAUX, « Les eaux mêlées de l'arbitrage et de la justice (droit de la mer et règlement des différends) », p. 159.

Jean-François DOBELLE, « Droit de la mer et droit aérien », p. 177.

Pierre-Marie DUPUY, « Le principe de précaution et le droit international de la mer », p. 205.

Pierre Michel EISEMANN, « L'environnement entre terre et mer. Observations sur l'instrumentalisation tactique du Tribunal de Hambourg », p. 221.

Rolf Einar FIFE, « L'objet et le but du traité du Spitsberg (Svalbard) et le droit de la mer », p. 239.

Raymond GOY, « Le régime franco-britannique de la baie de Granville », p. 263.

Gilbert GUILLAUME, « Les hauts-fonds découvrants en droit international », p. 287.

Elie JARMACHE, « Sur quelques difficultés de la recherche scientifique marine », p. 303.

Emmanuelle JOUANNET, « L'impossible protection des droits du tiers par la Cour internationale de Justice dans les affaires de délimitation maritime », p. 315.

Maurice KAMTO, « La nationalité des navires en droit international », p. 343.

Jean-François LACHAUME, « Les espaces maritimes à travers quelques décisions des juges constitutionnel et administratif », p. 375.

Jean-Pierre LAROCHE DE ROUSSANE : Intervention sur des objets dangereux posés au fond des mers », p. 389.

Annick DE MARFFY MANTUANO, « La fixation des dernières limites maritimes : le rôle de la Commission des limites du plateau continental », p. 399.

Mohamed Mouldi MARSIT, « Cinquième anniversaire du Tribunal international du droit de la mer », p. 421.

Djamchid MOMTAZ, « La libre navigation à l'épreuve des conflits armés », p. 437.

Françoise ODIER, « La sûreté maritime ou les lacunes du droit international », p. 455.

Francisco ORREGO VICUÑA, « Le droit de la pêche en haute mer : développement et conservation des ressources », p. 469.

Bernard H. OXMAN et Vincent P. BANTZ, « Un droit de confisquer ? L'obligation de prompte mainlevée des navires », p. 479.

Alain PELLET, « Les réserves aux conventions sur le droit de la mer », p. 501.

Isabelle PINGEL, « L'immunité des navires de guerre », p. 521.

Jean-Pierre PUISSOCHET, « Les apports du droit communautaire à la conservation internationale des ressources halieutiques lignes de force et jurisprudence récente », p. 531.

Raymond RANJEVA, « Aux origines de l'article 287.1 b) de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer », p. 545.

Nathalie Ros, « Le fabuleux destin de la norme fondamentale », p. 551.

Tullio SCOVAZZI, « Un remède aux problèmes posés par l'application de la *salvage law* au patrimoine culturel subaquatique », p. 565.

Paul TAVERNIER, « La Cour européenne des droits de l'Homme et la mer », p. 575.

Tullio TREVES, « L'approche régionale en matière de protection de l'environnement marin », p. 591.

Nicolas VALTICOS, « La protection internationale des travailleurs de la mer », p. 611

Yves VAN DER MENSBRUGGHE, « Des éoliennes le long des côtes... Le cas belge », p. 619.

Joe VERHOEVEN, « Milieu marin, "perturbations" et responsabilité. À propos d'une loi belge du 20 janvier 1999 », p. 631.

Daniel VIGNES, « Aux origines de la politique communautaire de la pêche », p. 659.

Michel VOELCKEL, « La mer et son droit dans la vie et l'œuvre de Paul Morand, diplomate et écrivain. Quelques aperçus », p. 673.

Budislav VUKAS, « Décision *ex aequo et bono* et différends relatifs au droit de la mer », p. 689

Rüdiger WOLFRUM, « Le régime de l'Antarctique et les Etats tiers », p. 695.

613. Luchaire (François), 2005

François Luchaire : un républicain au service de la République : liber amicorum,
Paris : Publications de la Sorbonne, 2005, 383 p. (13 contrib.)

VARIÉTÉS CONSTITUTIONNELLES

Georges VEDEL, « Les questions de constitutionnalité posées par la loi du 29 janvier 2001 », p. 37.

Yadh BEN ACHOUR, « Islam et Droits de l'homme : le conflit des interprétations », p. 63.

Alain MOYRAND et Antonino TROIANIELLO, « Le Conseil d'État, juge de l'autonomie politique ultramarine », p. 85.

FRANÇOIS LUCHAIRE ET LA VIE PUBLIQUE

Gérard CONAC, « François Luchaire, décolonisateur », p. 109.

Edmond JOUVE, « François Luchaire, serviteur de l'outre-mer », p. 121.

Marie-France CHRISTOPHE TCHAKALOFF, « François Luchaire et l'Europe », p. 131.

Jeannette BOUGRAB, « La contribution de François Luchaire à l'élaboration de la Constitution du 4 octobre 1958 », p. 141.

Jacques ROBERT, « François Luchaire et le Conseil constitutionnel », p. 159.

Gérard CONAC, « La fondation de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne », p. 169.

Yves LUCHAIRE, « François Luchaire et la décentralisation », p. 195.

Alain TINAYRE, « François Luchaire et les professions libérales », p. 201.

Isidre BARTUMEU-MARTINEZ, « François Luchaire et l'Andorre », p. 211.

Paul CAMOUS, « Regards d'amitié sur François Luchaire », p. 219.

614. Lyon-Caen (Antoine), 2018

***À droit ouvert : Mélanges en l'honneur d'Antoine Lyon-Caen*, Dalloz, coll. « Études, mélanges, travaux », 2018.**

Robert BADINTER, « Pour Antoine Lyon-Caen », p. 3.

Patrice ADAM, « Antoine Lyon-Caen, éditorialiste », p. 7.

Joëlle AFFICHARD, « Les standards de la justice occidentale aux prises avec le fonctionnement des tribunaux africains », p. 27.

Anissa ALLOUACHE et Isabelle VACARIE, « Langage des droits et langage des nombres, deux idées de l'Europe sociale », p. 43.

Philippe AUVERGNON, « Mythe d'un autre droit et nécessité d'adaptations des droits du travail en Afrique subsaharienne », p. 61.

Pierre BAILLY et Marie-France MAZARS, « Le juge social est-il allergique à l'économie ? », p. 73.

Gian Guido BALANDI, « *L'eterna ghirlanda opaca: evoluzione e contraddizione del sistema italiano di sicurezza sociale* », p. 87.

Maria Vittoria BALLESTRERO et Riccardo GUASTINI, « *La Corte costituzionale e la rappresentativitá sindacale, due approcci analitici alla sentenza* », p. 103.

Gilles BELIER et Henri José LEGRAND, « Temps et pouvoir dans les relations collectives de travail », p. 121.

Jean-Marc BERAUD et Laurence PECAUT-RIVOLIER, « Le juge social et le droit communautaire : contrainte ou liberté ? », p. 143.

Georges BORENFREUND et Marie-Armelle SOURIAC, « Trouble dans les représentations d'une discipline », p. 155.

Loïc CADIET, « Les mots de la justice du travail », p. 161.

Aurore CHAIGNEAU et Thomas PASQUIER, « Capital, travail et entreprise numérique », p. 187.

Véronique CHAMPEIL-DESPLATS et Éric MILLARD, « Viking et Laval : que reste-t-il du droit social européen ? », p. 205.

Jacques CHEVALLIER et Danièle LOCHAK, « L'engagement politique des juristes », p. 225.

Benjamin DABOSVILLE et Quentin URBAN, « Préserver l'imagination normative en droit du travail », p. 239.

Caroline DECHRISTE et Alain MOULINIER, « Réunion(s) », p. 255.

Christina DELIYANNI-DIMITRAKOU et Jean KOUKIADES, « Le traitement restrictif des droits sociaux par la jurisprudence de la CJUE concernant l'effet horizontal de la CDFUE », p. 259.

Rafael ENCINAS DE MUÑAGORRI et Olivier LECLERC, « Les problèmes de preuve posés par le dumping social », p. 277.

Alexandre FABRE, « Les atteintes aux droits fondamentaux des salariés sont-elles solubles dans une somme d'argent ? », p. 303.

Olivier FAVEREAU, « D'un droit du travail qui devient un droit du marché du travail », p. 327.

Nathalie FERRE et Sophie NADAL, « Traitement des travailleurs étrangers en France : regards critiques », p. 347.

Frédéric GEA, « La littérature du droit du travail », p. 363.

Anne-Sophie GINON et Frédéric GUIOMARD, « La recommandation en droit social », p. 377.

Eros Roberto GRAU, « Il n'existe pas de droit en dehors de la loi ! », p. 395.

Fausta GUARRIELLO et Annette JOBERT, « Dynamiques comparées de la négociation collective en France et en Italie », p. 403.

Charley HANNOUN et Stéphane VERNAC, « La RSE ou l'essor de l'Entreprise-providence », p. 423.

Antoine JEAMMAUD et Martine LE FRIANT, « Supplément d'enquête sur un objet familier », p. 441.

Pauline KONTOGEORGOPOULOU, « Travail et protection sociale : le divorce conflictuel ? », p. 463.

Jean-Pierre LABORDE, « Quelques réflexions sur les droits individuels des salariés de l'entreprise en difficulté », p. 477.

Emmanuelle LAFUMA et Hélène NASOM-TISSANDIER, « Droit applicable au navigant : retour sur 30 années de jurisprudence », p. 495.

Philippe LANGLOIS, « L'analyse dualiste de la convention collective a-t-elle vécu ? », p. 511.

Sylvaine LAULOM et Silvana SCIARRA, « Quel cadre juridique pour les accords transnationaux d'entreprise ? », p. 517.

Sheldon LEADER, « *Institutional Variety, Civil Society and Basic Rights* », p. 533.

Pascal LOKIEC et Judith ROCHFELD, « Nouvelle surveillance, nouvelle subordination ? », p. 545.

Pierre Lyon-Caen, « Il faut supprimer les avocats généraux à la Cour de cassation !… », p. 569.

Prodromos MAVRIDIS, « Libre circulation et sécurité sociale dans l'Union européenne : le paradigme vertueux de la régulation au niveau mondial ? », p. 577.

Antoine MAZEAUD, « Que sont et que sont les mélanges devenus ? Libre propos », p. 595.

Marie MERCAT-BRUNS et Patrick REMY, « Enseignements pour le droit français d'une comparaison avec les droits américain et allemand en matière de discriminations : question de méthode, d'objets ou de sensibilité ? », p. 611.

Yuichiro MIZUMACHI, « Vers un nouveau modèle de droit du travail ? Réflexion théorique et comparative », p. 645.

Marie-Ange MOREAU et Marie-Laure MORIN, « La chaîne de sous-traitance internationale : une catégorie juridique en émergence », p. 659.

Jean MOULY, « Les intitulés de la loi en droit du travail », p. 679.

Nouri MZID et Aicha HAMZA SAFI, « Droit du travail et transition démocratique en Tunisie », p. 693.

Costas PAPADIMITRIOU, « Les péripéties d'une institution du droit du travail en temps de crise : le paradigme du travail temporaire en Grèce », p. 705.

Étienne PATAUT et Sophie ROBIN-OLIVIER, « L'envahissante irruption de la liberté d'entreprise en Europe », p. 717.

Adalberto PERULLI, « Le *jobs act* et le nouveau "droit de licencier" », p. 735.

Elsa PESKINE et Tatiana SACHS, « La refondation de l'entreprise à la croisée des chemins », p. 745.

Geneviève PIGNARRE et Marc VERICEL, « Le contrat de travail appréhendé comme concept et comme catégorie », p. 771.

Jérôme PORTA et Cyril WOLMARK, « Les droits sociaux fondamentaux à l'épreuve du pluralisme », p. 789.

René DE QUENAUDON et Corinne SACHS-DURAND, « La réception de la RSE par le Code du travail », p. . 815.

Jean-Emmanuel RAY et Pierre-Yves VERKINDT, « Nouveaux risques, nouveau droit de la santé au travail », p. 831.

Pierre RODIERE, « La Cour de justice, la Charte des droits fondamentaux et la protection des droits sociaux : quelques illustrations de mauvaise volonté », p. 849.

Miguel RODRIGUEZ-PIÑERO Y BRAVO FERRER et Fernando VALDES DAL-RE, « L'égalité de traitement dans l'emploi à durée déterminée dans les administrations publiques selon la directive 1999/ 70/ ce. Le cas espagnol », p. 865.

Umberto ROMAGNOLI, « *Sindacato e costituzione: un incontro ravvicinato, ma non troppo* », p. 883.

Nanga SILUE et Assata KONE, « L'Égalité de la femme dans le droit de la famille ivoirienne ou le "droit hypocrite" », p. 899.

Spiros SIMITIS et Manfred WEISS, « L'européanisation de la politique sociale : fragilité et dilemmes », p. 917.

Laurent THEVENOT, « Droits et biens pris en compte par les engagements volontaires d'entreprises dans des standards internationaux », p. 929.

Michel TROPER, « La souveraineté nationale appartient aux peuples français », p. 947.

Georges TSATIRIS et Matina YANNAKOUROU, « Les jeunes et le droit du travail en contexte de crise financière », p. 959.

Philippe WAQUET, « Quelques réflexions sur le droit du travail », p. 983.

615. Lyon-Caen (Arnaud), 2013

***Un avocat dans l'histoire : en mémoire de Arnaud Lyon-Caen*, Paris : Dalloz, 2013**

PREMIÈRE PARTIE : TÉMOIGNAGES

Robert BADINTER, p. 5.

Jean BARTHELEMY, p. 9.

Jean-Paul COSTA, p. 27.

Daniel LABETOULLE, p. 35.

Pierre LYON-CAEN, p. 37.

Hélène MASSE-DESSEN, p. 41.

DEUXIÈME PARTIE : DISCOURS ET PLAIDOIRIES

Discours

« Discours de la Conférence du stage des avocats aux Conseils sur l'affaire Barel », p. 49.

« Éloge de M. le président Jean Labbé », p. 57.

Plaidoiries

« Affaire des films Marceau », p. 69.

« Procès de Paul Touvier », p. 79.

« Procès de Maurice Papon », p. 91.

« Question prioritaire de constitutionnalité sur la loi Gayssot », p. 103.

TROISIÈME PARTIE : CONTRIBUTIONS

Dominique GUIRIMAND et Didier BOCCON-GIBOD, « Négationnisme et droit pénal », p. 113.

Bruno GENEVOIS, « La mise en œuvre de la Convention européenne des droits de l'homme par le Conseil d'État», p. 139.

Pascale GONOD, « L'étude du procès administratif », p. 165.

Marie-France MAZARS, « Variations sur l'arrêt *Mme Perreux*. L'avocat aux Conseils, moteur de jurisprudence », p. 177.

Gérard PLUYETTE, « La médiation en France. Le présent et les perspectives d'avenir », p. 189.

Laurent RICHER, « Les mutations de la théorie des nullités des contrats administratifs », p. 199.

Jacques-Henri ROBERT, « La question prioritaire de constitutionnalité en droit pénal », p. 209.

François TERRE, « Les deux mémoires », p. 221.

616. Lyon-Caen (Gérard), 1989

Les transformations du droit du travail : études offertes à Gérard Lyon-Caen,
Paris : Dalloz, 1989

I. FACTEURS

Antoine LYON-CAEN, « Changements politiques et changements du droit du travail », p. 1.

Jean-Emmanuel RAY, « Mutations économiques et droit du travail », p. 11.

Pierre RODIERE, « Construction européenne et droit du travail », p. 33.

Jean-Maurice VERDIER, « L'apport des normes de l'O.I.T. au droit français du travail », p. 51.

Xavier BLANC-JOUVAN, « L'internationalisation des rapports de travail », p. 67.

Paul LAGARDE, « Sur le contrat de travail international : analyse rétrospective d'une évolution mal maîtrisée », p. 83.

II. ACTEURS

François LUCHAIRE, « Le Conseil constitutionnel », p. 97.

Miguel RODRIGUEZ-PINERO, « Le Tribunal Constitutionnel espagnol et les droits collectifs des travailleurs », p. 105.

Lord WEDDERBURN, « Le législateur et le juge », p. 123.

Guy BRAIBANT, « Le Conseil d'État », p. 159.

Jean DEPREZ, « La Cour de cassation », p. 169.

Jean SAVATIER, « Les transformations de la fonction représentative des syndicats », p. 179.

Jean-Claude JAVILLIER, « Le patronat et les transformations du droit du travail », p. 193.

Gérard COUTURIER, « (Pour) la doctrine », p. 221.

III. OBJETS

Yves CHALARON, « L'application de la disposition la plus favorable », p. 243.

Gino GIUGNI, « Aspects juridiques de l'économie informelle », p. 257.

Michel DESPAX, « Les paradoxes de la négociation d'entreprise », p. 267.

Philippe LANGLOIS, « Les usages p. 285.

Antoine JAMMEAUD, « Les polyvalences du contrat de travail p. 299.

Yves SAINT-JOURS, « Du salaire au revenu salarial », p. 317.

Isabelle VACARIE, « Travail et santé : un tournant », p. 331.

Jean PELISSIER, « L'élaboration laborieuse d'un droit du licenciement », p. 349.

Jean-Marie LUTTRINGER, « Entreprise et formation professionnelle », p. 363.

Jean-Marc BERAUD, « La discipline dans l'entreprise », p. 381.

Raymonde VATINET, « L'expression des salariés », p. 395.

Hélène SINAY, « La réintégration dans l'entreprise », p. 415.

Toshio YAMAGUCHI, « Le pouvoir de direction dans les entreprises japonaises », p. 431.

Yves GUYON, « Le rôle des salariés dans les procédures de redressement et de liquidation judiciaires », p. 451.

Alain SUPIOT, « Le progrès des lumières dans l'entreprise (à propos d'une floraison d'experts) », p. 463.

M

617. Machelon (Jean-Pierre), 2015

***Mélanges en l'honneur du doyen Jean-Pierre Machelon : institutions et libertés*, Paris : LexisNexis, 2015**

Michel DE GUILLENCHMIDT, « Quelques mots d'introduction sur le doyen et professeur de droit Jean Pierre Machelon à l'occasion de ses Mélanges », p. 1.

Pierre AVRIL, « Le fantôme présidentiel. L'impensé de la Cinquième République », p. 5.

Guillaume BACOT, « Royer-Collard, la souveraineté et l'histoire », p. 13.

Jean BARTHELEMY, « La déontologie et les libertés : l'exemple des avocats aux Conseils », p. 27.

Brigitte BASDEVANT-GAUDEMET, « Les juridictionnalismes ; politiques concordataires ou politiques nationales ? », p. 37.

Diane DE BELLESCIZE, « Les idées politiques et constitutionnelles de Victor de Broglie. Victor de Broglie et la défense des libertés », p. 55.

Christian BIDEGARAY, « Retour sur une anaphore : la présidence "normale" (7 mai 2012 – 1er avril 2015) », p. 71.

Philippe BLACHER, « Le Conseil constitutionnel et la clarté de la loi », p. 81.

Jean DU BOIS DE GAUDUSSON, « Jurisprudences constitutionnelles et transitions politiques en Afrique : arrêt sur quelques cas concrets », p. 95.

Jean-François BOUDET, « De quelle finance catholique convient-il de parler ? », p. 107.

Christophe BOUTIN, « Libertés et identité : l'archipel anglo-normand », p. 119.

Xavier CABANNES, « Une loi ne fait pas le printemps des finances publiques », p. 131.

Marina CALAMO SPECCHIA, « L'identité comme composante pluraliste des États post-nationaux : vers un concept de citoyenneté culturelle », p. 141.

Jean-Pierre CAMBY, « Les groupes politiques dans les assemblées parlementaires françaises après la décision du Conseil constitutionnel du 16 octobre 2014 », p. 161.

Jean-Yves DE CARA, « Islam et droit international », p. 171.

Anne-Laure CASSARD-VALEMBOIS, « L'esprit de liberté au sein d'une institution naissante : le Conseil constitutionnel », p. 185.

Pascal CHAIGNEAU, « La diplomatie russe à l'aune de la crise ukrainienne », p. 197.

Christian CHENE, « Le dernier voyage du *Comte d'Estaing* », p. 207.

François COLLY, « La question prioritaire de constitutionnalité, la liberté d'entreprendre et la concurrence », p. 215.

Matthieu CONAN, « À propos de la loi de règlement du budget et d'approbation des comptes de l'année 2013 », p. 135.

Bruno DAUGERON, « Un parlementarisme oublié : la responsabilité politique des ministres devant le Sénat sous la Troisième République », p. 251.

Michel DEGOFFE, « Précisions sur le régime juridique de la punition », p. 271.

Benoît DELAUNAY, « Le contentieux français de la liberté d'expression devant la Cour européenne des droits de l'homme », p. 283.

Francis DELPEREE, « Mon métier ? Parlementaire », p. 307.

Claude DEVES, « Sociétés publiques locales et sociétés d'économie mixte à opération unique : quand le socialisme municipal cède le pas aux techniques de l'économie de marché », p. 315.

Franck DURAND, « Le projet *de home rule* de 1886 ou l'autonomie irlandaise face au conservatisme britannique », p. 333.

Olivier ECHAPPE, « Les débaptisations devant les juges : à propos d'un arrêt de la Cour de cassation du 19 novembre 2014 », p. 361.

Michel GANZIN, « E. Vacherot : du républicanisme à la contestation de la Troisième République militante et à l'orléanisme », p. 375.

Yves GAUDEMET, « Les baux emphytéotiques des personnes publiques, une longue histoire », p. 391.

Patrick GERARD, « La réduction du nombre des ministres : possible ou nécessaire ? », p. 401.

Jean GICQUEL, « À chacun son CSM, comme à chacun sa vérité », p. 413.

Olivier GOHIN, « Défense et service public », p. 423.

Jean-Louis HAROUEL, « Les racines mentales de la gauche », p. 441.

Sudhir HAZAREESINGH, « Charles de Gaulle et la tradition bonapartiste. Retour(s) sur une question controversée », p. 455.

Lucien JAUME, « Autorité et liberté : Benjamin Constant et nous », p. 469.

Ibrahim Ö. KABO GLU, « Le contrôle de la constitutionnalité en Turquie et son articulation avec le contrôle par la Cour européenne des droits de l'homme Justin », p. 491.

Justin C. KISSANGOULA, « La République à l'épreuve de la "question noire" », p. 509.

Franck LAFFAILLE, « Le Sage contre la Paix ? La pensée de Norberto Bobbio à l'épreuve de la guerre », p. 549.

Jacqueline LALOUETTE, « Novembre 1903-février 1904. De vains débats sénatoriaux ou l'abrogation manquée de la loi Falloux », p. 559.

Alain LAQUIEZE, « L'idée libérale de constitution », p. 571.

Xavier LATOUR, « Les libertés de l'individu face à la sécurité nationale en France », p. 593.

Philippe LAUVAUX, « La résistance au parlementarisme : lecture constitutionnelle des Mémoires du chancelier prince de Bülow », p. 605.

Gilles LE BEGUEC, « Le parti républicain et la référence libérale », p. 619.

Anne-Marie LE POURHIET, « Ethnorégionalismes : la "République en morceaux" », p. 629.

Anne LEVADE, « Trop de laïcité peut-elle tuer la laïcité ? Libre propos sur un totem républicain », p. 639.

Philippe LEVILLAIN, « Vérité et Histoire : Remarques sur l'erreur et la faute dans l'Église Catholique », p. 657.

Dominique MAILLARD DESGREES DU LOU, « L'institution de la Cour constitutionnelle dans la Constitution tunisienne du 27 janvier 2014 », p. 669.

Bernard MALIGNER, « Les procédures d'urgence et le contentieux pré-électoral », p. 685.

Vincenzo MANNINO, « L'*exceptio doli* et la réduction de la condamnation dans le procès romain », p. 705.

Julien MARTIN, « L'application ambivalente du principe de neutralité politique des services publics aux collectivités territoriales », p. 715.

Bertrand MATHIEU, « L'ordre juridique national confronté au développement d'ordres juridiques supranationaux », p. 725.

Didier MAUS, « De Gaulle et l'écriture de la Constitution de 1958 », p. 735.

Franz-Stefan MEISSEL, « Le droit romain face au défi idéologique du national-socialisme. L´exemple de l´Université de Vienne », p. 755.

Fabrice MELLERAY, « Symétrie, exclusivité et imparité. À propos de la réforme de la composition du Tribunal des conflits », p. 771.

Francis MESSNER, « Le Luxembourg : la rationalisation progressive d'un régime des cultes (1801-1997-2015) », p. 777.

François MONNIER, « Plaidoyer pour une histoire des idées politiques du XVII^e^ siècle », p. 795.

Jacqueline MORAND-DEVILLER, « Le clerc et le savant », p. 805.

Jean MORANGE, « L'autonomie des groupements religieux », p. 817.

Jacqueline MOREAU-DAVID, « Le Grand Conseil, un pion dans les démêlés entre le Parlement de Paris et le roi au XVIII^e^ siècle », p. 829.

Joël-Benoît D'ONORIO, « La papauté et sa diplomatie face au racisme et à l'intolérance », p. 849.

Bernard PACTEAU, « L'école libre en correctionnelle. Vendée – années 1945- 1950 », p. 865.

Antoine PANTELIS, « De la constitution démocratique de Trézène au césarisme démocratique de Jean Capodistrias », p. 879.

Insoo PARK, « Le régime présidentiel coréen et son avenir », p. 885.

Stéphane PIERRE-CAPS, « La Constitution de Saint- Paul et la question nationale allemande », p. 905.

Jean-Marie PONTIER, « Liberté des anciens, liberté des modernes : quel sens aujourd'hui ? », p. 917.

Bernard POUJADE, « Valéry Giscard d'Estaing et la démocratie paisible », p. 935.

Dominique POUYAUD, « Les avatars de la voie de fait », p. 943.

Pierre-Henri PRELOT, « Retour sur la Commission Machelon », p. 969.

Patrick RAMBAUD, « Quelques réflexions sur le pouvoir constituant dérivé dans l'Union européenne », p. 981.

Thierry RAMBAUD, « Le droit des libertés fondamentales à l'épreuve des événements du 11 septembre 2001 : réflexion sur une nouvelle approche des relations entre l'"ordre public" et la "liberté" », p. 995.

Serge REGOURD, « Le droit des libertés publiques à l'heure des logomachies politico-médiatiques », p. 1007.

Frédéric ROUVILLOIS, « Le temps de la réforme », p. 1015.

Charles SAINT-PROT, « Le bien commun dans la pensée chrétienne et l'Islam », p. 1029.

Jean-François SIRINELLI, « 1986 : questions de générations », p. 1043.

Frédéric SUDRE, « Vie privée et port de signes religieux dans l'espace public. La plasticité de la jurisprudence européenne », p. 1049.

Dominique TURPIN, « Sectes et religions : une exception française ? », p. 1059.

Henri-Louis VEDIE, « La mondialisation : un mal nécessaire ? », p. 1079.

Jean-Marie WOEHRLING, « Le droit des religions et le principe d'égalité », p. 1093.

Krzysztof WOJTYCZEK, « Le transfert des compétences étatiques aux juridictions arbitrales internationales : questions constitutionnelles choisies », p. 1117.

618. Mackaay (Ejan), 2015

Juriste sans frontières : mélanges Ejan Mackaay,
Montréal, Québec : Les Éditions Thémis, 2015, 705 p. (21 contrib.)

I. ANALYSE ÉCONOMIQUE DU DROIT : THÉORIE ET PRATIQUE

Régis LANNEAU, « L'insoutenable légèreté de l'analyse économique du droit », p. 3.

Isabelle MARTIN, « L'efficience ou la quête de neutralité normative au cœur de l'analyse économique du droit », p. 19.

Nanette NEUWAHI, « *Legal Research Quality Indicators in Europe : The Law and Economics of it All* », p. 49.

Horacio SPECTOR, « *Law and Economics and Legal Philosophy* », p. 73.

II. ANALYSE ÉCONOMIQUE ET DROIT CIVIL

Jean-François GAUDREAULT-DESBIENS, « Ejan Mackaay, alterciviliste », p. 105.

Alain PARENT, « Le problème de l'imprévision contractuelle: une analyse économique », p. 121.

Catherine PICHE, « La preuve québécoise et le nouveau modèle coopératif de justice civile à l'ère de la scientifisation du droit », p. 143.

III. ANALYSE ÉCONOMIQUE ET DROIT DES SOCIÉTÉS ET DES MARCHÉS FINANCIERS

Jean-Guy BELLEY, « Le risque de longévité du consommateur-investisseur », p. 177.

Julie BIRON, « Les bénéfices et les coûts de l'activisme actionnarial », p. 203.

Raymonde CRETE, « La complémentarité entre les sanctions juridiques et les sanctions de réputation comme instruments disciplinaires de gouvernance », p. 233.

Stéphane ROUSSEAU, « Après la crise financière: la contribution de l'analyse économique du droit à la gouvernance d'entreprise », p. 275.

IV. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Vincent GAUTRAIS, « Normativités et droit du technique », p. 311.

Paul Edward GELLER, « *Opening Dialogue on Intellectual Property* », p. 341.

Ysolde GENDREAU, « Suivre la valeur de l'art avec le droit de suite », p. 383.

Daniel GERVAIS, « La recherche des équilibres », p. 407.

Isabelle DE LAMBERTERIE, « Quelques réflexions sur les œuvres orphelines dans la société de l'information », p. 441.

Nicolas W. VERMEYS, « Un modèle économique pour baliser l'obligation de sécurité informationnelle », p. 471.

V. CHEMIN DE TRAVERSE

Anne DES ORMEAUX et Jean-Marie LESSARD, « Théorie dualiste de la propriété et lexicographie juridique canadienne », p. 529.

Michel MORIN, « Blackstone et le bijuridisme québécois, de la *Proclamation royale* de 1763 au *Code civil du Bas Canada* », p. 585.

Marie-Claude RIGAUD et Elizabeth STEYN, « *Professor Mackaay: and if Legal Ethics Were to Become an Emeritus Project?* », p. 633.

Yenny VEGA et Nayive VEGA, « Les défis de la gouvernance transnationale des ressources hydriques : le cas des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent », p. 691.

619. Macqueron (Jean), 1970

Études offertes à Jean Macqueron, Aix-en-Provence : Faculté de droit et des sciences économiques, 1970, 700 p. (68 contrib.)

Pierre ANDRIEU-GUITRANCOURT, « Notes, remarques et réflexions sur la vie ecclésiastique et religieuse à Rouen sous le Pontificat de Saint-Vitrice », p. 7.

Hans ANKUM, « Une nouvelle hypothèse sur l'origine de la règle *Alteri dari stipulari nemo potest* », p. 21.

Kudret AYITER, « *Paul Koschaker und der Unterricht des römischen Rechts an der Universität Ankara* », p. 31.

Milan BARTOSEK, « *Le classi sociali nella Roma antica* », p. 43.

Robert BESNIER, « Problèmes économiques et juridiques posés par la croissance des villes », p. 89.

Agustin DIAZ BIALET, « *Acerca de la propiedad adquirida, mediante estipulacion o por el contrato de compra y venta* », p. 95.

François-Paul BLANC, « L'admission des mendiants à l'assistance d'un hôpital général. La charité de Marseille, 1641-1800 », p. 101.

Yvonne BONGERT, « Vers la formation d'un pouvoir législatif royal (fin XI^e-début XIII^e siècle) », p. 127.

Danielle BONNEAU, « Le préfet d'Egypte et le Nil », p. 141.

Gérard BOULVERT, « La procuratèle de lyonnaise et aquitaine dans la carrière des affranchis impériaux », p. 153.

André CERATI, « Pour la datation classique du "*De rebus bellicis*" », p. 159.

Laurent CHEVAILLER, « Note sur un juriste sarde au service de la France : Domenico-Alberto Azuni (1749-1827) », p. 169.

Pierre CHEVALLIER, « Statut politique et organisation administrative de la ville de Die à l'époque gallo-romaine », p. 175.

Georges CHEVRIER, « Sur quelques textes provençaux du XI^e siècle relatifs à l'acte à cause de mort », p. 187.

Georges CIULEI, « Eléments de la philosophie grecque dans la conception cicéronienne de l'équité », p. 201.

Giuliano CRIFO, « *Lo schema dialettico uti frui ed una congettura sul fructus sine usu* », p. 209.

John DUNCAN MARTIN DERETT, « "*Quid possit antiquitas nostris legibus adrogare" the role of the jurist in ancient indian law* », p. 215.

György DIOSDI, « Gaius : Rechtsgelehrte oder Schulmeister ? », p. 225.

Marie-Claude DOCK, « Privilèges et contrefaçon », p. 235.

Mario DE DOMINICIS, « Innovations byzantines au régime postclassique des "*agri deserti*" », p. 245.

Clémence DUPONT, « Constantin et la Préfecture d'Italie », p. 251.

Charles DURAND, « Le "décrets-lois" napoléoniens devant la jurisprudence de la Restauration », p. 269.

Ferdinand ELSENER, « *Die Exkommunikation als prozessuales Vollstreckungsmittel, auf Grund der Rechtsquellen von Stadt und Bistum Genf, zugleich ein Binweis zur Frühgeschichte des summarischen Verfahrens* », p. 279.

Fakhri ABOU SEIF MABROUK, « Etude sur la notion de "Bay à" dans l'Islam de 632 à 661 », p. 285.

Zeev-W. FALK, « *On conditions in hebrew law* », p. 297.

Robert FEENSTRA, « Le caractère accessoire des différents types de cautionnement *verbis* en droit romain classique », p. 301.

René FILHOL, « Procès en parlement de Paris sur la coutume de la Rochelle (20 mai 1566) », p. 313.

Paolo FREZZA, « *Due testi di Aristotele interessanti per lo studio delle istituzioni giuridiche romane* », p. 319.

Constantin FURKIOTIS, « *Uber einen Draufgabenertrag im alten Testament* », p. 321.

Jean GAGE, « *Megales* ou *Attus Navius* ? À propos du "*ritus comitialis*" étrusque et des symboles du *comitium* romain », p. 331.

Jean GAUDEMET, « Droits individuels et toute puissance impériale aux derniers jours de l'empire en occident. La novelle III, *De bonis vacantibus*, d'Anthemius », p. 341.

Valentin Al. GEORGESCO, « Contribution à l'étude de la réception du droit romano-byzantin en Moldavie : le manuel juridique d'Andronaké Donici », p. 351.

André GOURON, « Note sur les origines de l'Université d'Avignon », p. 361.

Antonio GUARINO, « D. 50.17.202 : "*Interpretatio simplex*" », p. 367.

Michel JACOTA, « Les transformations de l'économie romaine pendant les premiers siècles de notre ère et la condition de l'esclave agriculteur », p. 375.

Simon KALIFA, « Usages insolites dans les coutumes ecclésiastiques et les premiers "droits chrétiens" d'Islande et de Norvège », p. 385.

Max KASER, « *Zum "Pignus nominis"* », p. 399.

Pierre KAYSER, « Remarques sur l'indemnisation du dommage moral dans le droit contemporain », p. 411.

Gabriel LE BRAS, « Observations sur le mariage dans le corpus justinien et dans le droit classique de l'Église », p. 425.

Maxime LEMOSSE, « Gaius. Inst. III, 94 : Anachronisme ou actualité ? », p. 431.

Jean-Philippe LEVY, « Nouvelles observations sur les "*Professiones liberorum*" », p. 439.

Giannetto LONGO, « *Jus singulare* », p. 451.

Jean MAILLET, « Droit romain et codifications », p. 467.

Theo MAYER-MALY, « *Topik der Necessitas* », p. 477.

Silvio A. B. MEIRA, « *Sobrevinencia do direito romano no Brasil* », p. 487.

Philippe MEYLAN, « Origine de la formule "*in potestate manu mancipique*" », p. 503.

Jacques-Henri MICHEL, « Quelques observations sur l'évolution du *procurator* en droit romain », p. 515.

Joseph MODRZEJEWSKI et Tadeusz ZAWADZKI, « Inscription latine d'un triérarque d'Egypte trouvée à Akâris », p. 529.

Henri MOREL, « La place de la *Lex regia* dans l'histoire des idées politiques », p. 545.

Enzo NARDI, « *La celebre citazione di una sentenza che pone tanti problemi* », p. 557.

Bernard D'ORGEVAL, « *Clementia augusti* », p. 561.

Paul OURLIAC, « Un arbitrage de Raymond de Sabanac (Note sur les coutumes successorales de Toulouse) », p. 565.

Paul DE LA PRADELLE, « La décennie de Clément VI et le droit international », p. 571.

Jean PREVOST, « Suggestions pour un "*aggiornamento*" des enseignements historiques de la licence de droit », p. 577.

Michel REULOS, « Une institution romaine vue par un auteur du XVI^{e} siècle : la censure dans Jean Bodin », p. 585.

Francesco M. DE ROBERTIS, « *Autonomia statutaria e personificazione giuridica nel regime associativo romano* », p. 591.

Herman Jan SCHELTEMA, « L'auteur de la méditation de "*Nudis pactis*" », p. 595.

Erwin SEIDL, « *Nachträge zu* "La preuve dans l'antiquité" », p. 599.

André SERGENE, « Tertullien *de praesc. haer.*, XXXVII, 4 et la *longi temporis praescriptio* », p. 605.

Émile SZLECHTER, « L'autorité de la chose jugée en droit babylonien », p. 613.

Mario TALAMANCA, « *Giuliano, L. 53 "Digestorum", D. 46.1.16.1, ed il "locus solutionis" nella "Stipulatio"* », p. 629.

Joseph Anthony Charles THOMAS, « *Lex julia de adulteriis coercendis* », p. 637.

André VANDENBOSSCHE, « La chambre de commerce de Dunkerque et l'engagement des gens de mer en 1700 », p. 645.

Henri VIDAL, « *Verba ligant homines* dans les coutumes malgaches », p. 659.

Robert VILLERS, « Les tribuns de la plèbe sous le Principat », p. 663.

Paul VAN WARMELO, « *Crimen termini moti* », p. 671.

Edoardo VOLTERRA, « Quelques observations sur un édit du préfet d'Egypte Servius Sulpicius Similis », p. 677.

Franz WIEACKER, « *Ist Justinien Klassizist* ? », p. 683.

620. Madiot (Yves), 2000

Territoires et liberté : mélanges en hommage au Doyen Yves Madiot,
Bruxelles : Bruylant, 2000

PREMIÈRE PARTIE. - Territoires

Jean-Marie GILARDEAU, « La contribution de la politique agricole à l'aménagement du territoire », p. 3.

Jean-Louis GOUSSEAU, « Établissements scolaires publics et territoires », p. 17.

Jean-François LACHAUME, « Remarques sur quelques aspects juridiques des contrats territoriaux d'exploitation », p. 43.

Philippe LIGNEAU, « L'Aménagement du territoire et la santé », p. 61.

Catherine RIBOT, « La loi du 12 juillet 1999: simplification de la coopération intercommunale ou renforcement des regroupements territoriaux? », p. 81.

DEUXIÈME PARTIE. - Liberté

Koffi AHADZI, « Droits de l'homme et développement : Théories et Réalités », p. 107.

Philippe ARDANT, « Les droits des Polonais dans la constitution du 3 mai 1791 », p. 125.

Jean-Marie AUGUSTIN L'histoire de la propriété entre droit et devoirs », p. 137.

Abdelkhaleq BERRAMDANE L'ordre public et les droits fondamentaux en droit communautaire et de l'Union européenne », p. 157.

Claude BLUMANN Vers une charte des droits fondamentaux de l'Union européenne », p. 199.

Stéphane BRACONNIER, « Faut-il avoir peur de la Cour européenne des droits de l'homme? », p. 223.

Bernard CHERIGNY, « Le « prolétariat externe », un concept-clé de la pensée de T'oynbee sur le devenir des civilisations », p. 245.

Pierre COUVRAT, « Les libertés des détenus », p. 265.

Tadakazu FUKASE, « Mouvement libéral-démocratique à la Franco-Américaine de l'époque de Meiji dans l'évolution du constitutionnalisme du Japon moderne », p. 275.

Benoît JEANNEAU, « Vraie ou fausse résurgence des déclarations des devoirs de l'homme et du citoyen », p. 295.

Constantijn KORT-MANN, « La liberté de l'enseignement : une liberté complexe », p. 317.

Jean LAMARQUE, « La rétroactivité de la loi fiscale : une nécessité en matière de procédures », p. 331.

Tadeusz MAZOWIECKI, « "Se comprendre" : Un défi pour l'Europe », p. 357.

Franck MODERNE, « La dualité du droit d'asile constitutionnel en France après la loi Chevènement du 11 mai 1998 », p. 365.

Jacques MOURGEON, « Les droits de l'être humain, destructeurs de sa liberté », p. 391.

Jean-Pierre QUENEUDEC, « La Cour internationale de justice suprême recours d'étrangers condamnés à mort aux États-Unis ? », p. 409.

Jean ROSSETTO, « Vers la reconnaissance d'un socle de droits fondamentaux dans l'Union européenne : La contribution du groupe d'experts "Simitis" », p. 417.

Frédéric SUDRE, « Petit lexique de la pratique française de la Convention européenne des droits de l'homme », p. 431.

Lucile TALLINEAU, « La Charte des droits et obligations du contribuable vérifié », p. 449.

Dominique TURPIN, « La question des minorités en France », p. 477.

621. Magdelin (André), 1998

Mélanges de droit romain et d'histoire ancienne : hommage à la mémoire de André Magdelain, Paris : Éd. Panthéon-Assas : LGDJ, 1998

Bernardo ALBANESE, « *Varr. De l. lat. 6, 12 ed il pater patratus* », p. 1.

Hans ANKUM, « Le concours des causes lucratives et onéreuses », p. 9.

Mario BRETONE, « Una mano estranea sul commento di Gaio all'editto provinciale », p. 39.

Eva CANTARELLA, « *La sacertà nel sistema originari delle pene. Considerazioni su una recente ipotesi* », p. 47.

Luigi CAPOGROSSI COLOGNESI, *« Remissio mercedis e rischi contrattuali* », p. 73.

Duncan CLOUD, « *A pattern of errors in loannes Lydus : the parricide quaestors* », p. 91.

Giovanni COLONNA, « *'Volsinio capto' Sulle tracce dei donarii asportati da Orvieto nel 264 a. C* », p. 109.

Jean-Pierre CORIAT, « Une note sur l'application de la théorie classique des actes de langage à la procédure du rescrit judiciaire sous l'Empire », p. 123.

Francesco DE MARTINO, « *Considerazioni su alcuni temi di storia costituzionale romana* », p. 133.

Jean-Louis FERRARY, « Chapitres tralatices et références à des lois antérieures dans les lois romaines », p. 151.

Jean GAUDEMET, « Images de l'*imperium* à l'âge du Principat », p. 169.

Alexandre GRANDAZZI, « De la Porta Romanula en particulier et des portes de Rome en général », p. 175.

Antonio GUARINO, « *I cinque giorni del regifugium* », p. 197.

Laura GUTIERREZ-MASSON, « La prétendue *prescriptio* des Tablettes Pompéiennes », p. 201.

Michel HUMBERT, « La normativité des plébiscites selon la tradition annalistique », p. 211.

Maxime LEMOSSE, « Le procès provincial classique », p. 239.

Jean-Philippe LEVY, « La *litis denuntiatio* et sa place dans l'évolution de la procédure extraordinaire », p. 247.

Detlef LIEBS, « *Die Juristenwelt bei Sidonius Apollinaris (Römische Juristen 420 bis 500 n. Chr. im südlichen Gallien)* », p. 259.

Claire LOVISI, « À l'origine de la loi Scantinia ? », p. 275.

Alberto MAFFI, « *Opima Spolia* », p. 285.

Jacques-Henri MICHEL, « Brèves observations sur quelques limites épistémologiques de la science romaine du droit », p. 305

Dieter NORR, « *Prozessuales aus dem Babatha-Archiv* », p. 317.

Leo PEPPE, « *Paelex e spurius* », p. 343.

Pascal PICHONNAZ et Felix WUBBE, « L'action servienne dans l'édit du préteur », p. 361.

René-Marie RAMPELBERG, « Les limites du pouvoir répressif capital de la haute magistrature du me siècle à la fin de la République », p. 383.

Raimondo SANTORO, « *Sul lus Papirianum* », p. 399.

John SCHEID, « Les incertitudes de la *uoti sponsio*. Observations en marge du uer sacrum de 217 av. J.-C », p. 417.

Robert SCHILLING, « Discordes autour de Concordia. A propos d'Ovide, Les Fastes I, 637-650 et VI, 637-648 », p. 427.

Richard SOTTY, « Brèves remarques sur les stipulations *in annos singulos* », p. 435.

Mario TALAMANCA, « *L'acquisto dell'eredità da parte dei gentiles in XII Tab. 5, 5* », p. 447.

Yan THOMAS, « La procédure de la majesté. La torture et l'enquête depuis les Julio-Claudiens », p. 477.

Joseph Georg WOLF, « *Funktion und Struktur der Mancipatio* », p. 501.

622. Magnol (Joseph), 1948

Mélanges dédiés à M. le professeur Joseph Magnol,
Paris : Recueil Sirey, 1948, 438 p. (20 contrib.)

Alain BARRERE, « L'influence du Budget de l'Étatsur la répartition des revenus réels », p. 1.

Georges BOYER, « Réflexions sur l'oratio de testamentis transmarinis de M. Cornelius Fronto », p. 21.

Albert BRIMO, « À propos de la Constitution montagnarde du 24 juin 1793 : les deux conceptions de la démocratie », p. 37.

Maurice BYE, « Le conseil économique », p. 57.

Charles CEZAR-BRU, « Quelques réflexions sur l'organisation judiciaire », p. 81.

Max CLUSEAU, « Prix agricoles et politique rurale », p. 97.

Paul COUZINET, « L'infraction pénale de l'agent public et le problème de la responsabilité civile », p. 115.

Jean DAUVILLIER, « La parabole des mines ou des talents et le § 99 du Code de Hammurabi », p. 153.

Gabriel GABOLDE, « Les notions de gibier en droit pénal français », p. 167.

Pierre HEBRAUD, « Les garants de la réparation devant les juridictions répressives », p. 189.

Guy HERAUD, « L'autonomie de la vallée d'Aoste », p. 225.

Emile JAMES, « La législation française des comités d'entreprise », p. 265.

Gilbert MADRAY, « L'exécution des décisions d'expulsion par le droit pénal », p. 279.

Gabriel MARTY, « À propos de la prétendue rétroactivité des lois pénales plus douces », p. 297.

Jacques MAURY, « Les affaires Toledo et d'Hollander », p. 311.

Achille MESTRE, « Réquisition de logement et sanction pénale », p. 331.

Paul OURLIAC, « Les méthodes de l'expertise en écritures », p. 341.

Pierre RAYNAUD, « La notion civile d'adultère rapprochée de sa notion pénale », p. 353.

Louis SAINT-LAURENS, « L'avènement des françaises à la magistrature », p. 373.

Georges VEDEL, « La compétence de la Haute-Cour », p. 393.

Pierre VIGREUX, « Actions nouvelles et promesses d'actions », p. 423.

623. Mahaim (Ernest), 1935

Mélanges offerts à Ernest Mahaim,
Paris : Librairie du Recueil Sirey, 1935, 1118 p. (431 et 687) (94 contrib.)

Tome I

I. Economie politique

Fernand BAUDHUIN, « L'importance numérique des classes moyennes », p. 3.

Fernand CASTERS, « L'économie franche et la monnaie », p. 13.

Ben-Serge CHLEPNER, « Réflexions sur la monnaie dirigée », p. 25.

Laurent DECHESNE, « Le capitalisme, l'économie dirigée et la dictature », p. 35.

Charles DE LANNOY, « Les premières émissions de billets de banque en Belgique », p. 46.

Henri FUSS, « Une politique de l'emploi », p. 55.

Max-Léo GERARD, « Le marché des rentes belges », p. 72.

Paul HARSIN, « Contribution à l'étude des finances de guerre », p. 87.

Armand JULIN, « Sur l'avenir de la statistique », p. 100.

Bernard LAVERGNE, « Les régies coopératives; leur divergence d'avec les sociétés d'économie mixte », p. 117.

Max LAZARD, « De l'intervention de l'Étaten matière économique et de l'équilibre des forces sociales », p. 128.

Jean LESCURE, « L'économie dynamique », p. 146.

Edmond LESOIR, « Les migrations intérieures en Belgique », p. 156.

Fernand MAURETTE, « L'économique et le social », p. 172.

Edgard MNHAUD, « La genèse de la crise et ses enseignements pour une politique des salaires », p. 181.

Eugène MOREAU DE MELEN, « Un moratoire liégeois au XV^e siècle », p. 200.

Bertrand NOGARO, « La crise, la politique monétaire américaine et le conflit des doctrines », p. 208.

Raymond OLBRECHTS, « Le centre de population de la Belgique », p. 216.

Albert PHILIPPIN, « Traditio-Obligation de livrer », p. 221.

Charles RIST, « L'interprétation de la chute des prix depuis 1925 », p. 233.

II. Sociologie

Aimée RACINE, « Délinquance et rapport social », p. 245.

Andreas ANDREADES, « Floraison et décadence de la petite propriété dans l'empire byzantin », p. 261.

Severino AZNAR, « *La libertad sindical obrera en peligro* », p. 267.

Adéodat BOISSARD, « La renaissance de la corporation », p. 274.

Georges DE LEENER, « L'interventionnisme, facteur de décadence de la civilisation », p. 285.

Emile DEMBOUR, « Suffrage familial », p. 301.

Eugène DUPREEL, « Classes sociales et valeurs spirituelles », p. 312.

Louis MARIGHALAR Y MONREAL, vicomte DE EZA « *La verdadera orientación de la reforma agraria en España* », p. 315.

Paul HYMANS, « Discours à la jeunesse belge », p. 323.

Guillaume JACQUEMYNS, « De la difficulté de définir et de délimiter une classe sociale », p. 328.

Jean LEYDER, « La fausse nouvelle chez les primitifs du Congo Belge », p. 334.

René MAUNIER, « L'ordre social nord-africain : tribu, cité, état », p. 339.

Paul PIC, « La mystique corporative dans l'Europe contemporaine », p. 350.

Jacques PIRENNE, « L'Egypte et la sociologie », p. 365.

Georges RISLER, « L'état actuel de l'action en faveur de l'amélioration du logement populaire en France », p. 374.

Georges SMETS, « La méthode des survivances dans l'étude des institutions des peuples primitifs », p. 390.

Frans VAN KALKEN, « Réflexion sur la méthode actualiste », p. 401.

Daniel WARNOTTE, « Quelques aspects sociologiques de l'idée de race », p. 408.

Louis WODON, « Quelques observations sur les vues sociologiques d'Emile Waxweiler », p. 421.

Tome II

III. Législation du Travail

Antony BABEL, « La législation du travail en Suisse. Des souverainetés cantonales à la souveraineté fédérale », p. 3.

Henri CAPITANT, « Le délai-congé dans le contrat de travail à durée indéterminée en droit français », p. 12.

Henry CARTON DE WIART, « La genèse du régime légal des allocations familiales en Belgique », p. 26.

Max GORTSCHALK, « Trois étapes de l'assurance chômage en Belgique: 1900-1920-1935 », p. 35.

Paul HORION, « La définition des travailleurs à domicile protégés par la loi belge du 10 février 1934 », p. 49.

Paul LALOUX, « Recours de l'assureur-loi contre le tiers auteur ou co-auteur d'un accident du travail », p. 64.

Adolfo POSADA, « La legislacion del trabajo en la Constitucion española de 1931 », p. 76.

Fernand VAN GOETHEM, « Les biens réservés de la femme mariée et la législation sociale belge », p. 81.

IV. Droit des gens

A. Partie générale

Maurice BOURQUIN, « La crise de l'internationalisme », p. 93.

Chevalier Adolphe BRAAS, « Le délit politique et l'extradition », p. 102.

Charles DE VISSCHER, « Quelques réflexions sur la règle de l'unanimité dans l'organisation internationale », p. 106.

Georges DOR, « Contribution à l'étude du problème de l'internationalisation des règles du droit public interne », p. 117.

Ezékiel GORDON, « Évolution de la notion d'"agression" en droit international public », p. 134.

Jan HOSTIS, « La notion de navigation dans le droit international des communications », p. 146.

Hans KELSEN, « Traités internationaux à la charge d'Etats tiers », p. 164.

Boris MIRKINE-GUETZEVITCH, « La procédure constitutionnelle de la conclusion des traités internationaux sous le régime parlementaire », p. 173.

Jean MORELLET, « Le principe de la souveraineté de l'Étatet son déclin en Droit international », p. 200.

Léon MOUREAU, « La position de la doctrine belge à l'égard du principe de la séparation des pouvoirs », p. 207.

Baron Fernand MUULS, « Le régime international du bassin conventionel du Congo », p. 216.

Joseph NISOT, « La conclusion et l'exécution des traités internationaux envisagées par rapport à l'Étatbelge », p. 228.

Nicolas POLITIS, « L'avenir de la neutralité », p. 238.

Francis REY, « La Commission européenne du Danube et la réparation de ses dommages de guerre (art. 352 du traité de Versailles, 307 du traité de Saint-Germain, 235 du traité de Neuilly et 291 du traité de Trianon) », p. 252.

Henri-A. ROLIN, « Force obligatoire des ordonnances de la Cour Permanente de Justice Internationale en matière de mesures conservatoires », p. 280.

Walther SCHÜCKING, « *Das völkerrechtliche Problem der Warndtgruben* », p. 299.

Jacques SECRETAN, « Étatet droit des gens », p. 313.

Stelio P. SEFERIADES, « Contribution à l'étude du régime international de la mer de Marmara », p. 320.

Marcel SIBERT, « De l'effet des traités vis-à-vis des individus », p. 332.

Karl STRUPP, « Problèmes actuels du droit des représailles », p. 341.

James VALLOTTON-D'ERLACH, « Le Haut Commissaire de la Société des Nation à Dantzig », p. 357.

Jean VAN HOUTTE, « L'interprétation judiciaire des traités internationaux », p. 372.

Alfred VON VERDROSS, « L'idée du droit des gens dans la philosophie de Platon à Hegel », p. 383.

Hans WEHBERG, « *Der italienische Völkerbundentwurf vom Jahre 1919* », p. 391.

Raymond WERSS, « Les établissements publics internationaux dans la vie juridique moderne », p. 406.

John Fischer WILLIAMS, « *The international teaching of international law* », p. 429.

George Grafton WILSON, « *The evolving international air law* », p. 439.

B. Partie spéciale (L'Organisation Internationale du Travail)

Hélène-D. ANTONOPOULO, « Une coutume ouvrière en marge du droit international », p. 445.

Harold BUTIER, « *Growth of International Labour Legislation* », p. 468.

Enrico CATELLAN, « L'Italie et la protection internationale des travailleurs », p. 472.

Fernand DEHOUSSE, « Considérations sur la réforme de la composition du Conseil d'Administration du B.I.T. », p. 491.

Fernand DELLICOUR, « Le travail obligatoire aux colonies », p. 519.

Guglielmo Emanuele Di PALMA-CASTIGLIONE, « Le caractère pratique de l'Organisation Permanente du Travail », p. 527.

José GASCON MARIN, « La nature juridique des projets de conventions internationales du travail », p. 538.

Dag HAMMARSKJÖLD, « L'Organisation Internationale du Travail et la Cour de La Haye », p. 545.

C. Wilfred JENKS, « Les fonctions et les formes de la législation internationale du travail », p. 561.

Edward J. PHELAN, « Les règlements de l'Organisation Internationale du Travail », p. 570.

Georges SCELLE, « Révisionnisme et conventions du travail », p. 575.

Emile VANDERVELDE, « Ernest Mahaim et la Commision de la Législation Internationale du Travail de la Conférence de la Paix », p. 587.

Henri VRIGE, « Quelques réflexions sur la législation internationale du travail », p. 594.

Germain WATRIN, « Quelques difficultés constitutionnelles suscitées en France par l'élaboration des conventions internationales du travail », p. 603.

V. Droit international privé

Eugène AUDINET, « Notion et contenu du droit international privé », p. 617.

Arrigo CAVALIERI, « Quelques observations à propos de l'application des lois étrangères », p. 626.

Jacques DUMAS, « Rapport présenté à la Cour de Cassation de France », p. 633.

Léon GRAULICH, « Quelques réflexions sur les conflits de lois relatifs à la capacité de contracter », p. 644.

Xavier JANNE, « Droit international privé et droit comparé », p. 657.

Jean-Paulin NIBOYET, « Considérations sur quelques idées actuelles en France en matière de conflits de lois », p. 663.

624. Mahieu (Michel), 2008

***Liber amicorum Michel Mahieu*, Bruxelles : Larcier, 2008, 531 p. (32 contrib.)**

Michel Mahieu, l'homme et son enseignement

Pierre BAUTHIER, « Un disciple d'Ulpien », p. 15.

Dominique CACCAMISI, Gautier PIJCKE, Véronique PIRE et Jérémie VAN MEERBEECK, « Michel Mahieu, côté Cour et... côté jardin », p. 27.

Eric BALATE, « Variation sur le thème de l'introduction au droit », p. 29.

Louis VAN BUNNEN, « Dire sans lire », p. 37.

La fonction de juger et la Cour de cassation

Antoine DE BRUYN, « La Cour de cassation et le fait ou... quand et comment la Cour de cassation contrôle-t-elle une appréciation en fait du juge du fond ? », p. 43.

Benoît DEJEMEPPE et François OST, « Faut-il conserver la Cour de cassation ? », p. 53.

Philippe GERARD, « À propos de quelques aspects du métier d'avocat à la Cour de cassation », p. 77.

Christine MATRAY, « La rhétorique des juges », p. 85.

Jean-Pierre NANDRIN, « Un projet avorté en 1832 : La chambre des requêtes de la Cour de cassation », p. 95.

Véronique PIRE, « Vers la consécration légale du principe du caractère contradictoire de l'expertise à tous les stades de la procédure pénale ? », p. 117.

Marie-Françoise RIGAUX, « Errance et vérité judiciaire, des racines nomades », p. 129.

Jérémie VAN MEERBEECK, « La fin de l'autorité... de chose jugée ? », p. 141.

Responsabilité et droit civil

Anne DECROIS, « La responsabilité de l'avocat ou comment allier la prudence à l'audace », p. 167

Bernard DUBUISSON, « Les vertus inattendues de l'article 1382 du Code civil pour l'employeur public et les tiers payeurs », p. 175.

François GLANSDORFF, « Comment les idées reçues font la coutume: l'exemple de l'inopposabilité des exceptions en droit civil », p. 201.

Pierre JADOUL et Cédric EYBEN, « L'indemnisation automatique des «usagers faibles» dans la jurisprudence de la Cour de cassation (2000-2007) », p. 211.

Jacques LIBOUTON, « Les assurances aériennes », p. 249.

Pierre-Olivier MAHIEU, « La réparation du dommage dans les appels à la garantie liés aux cessions d'entreprises », p. 265.

Daniel STERCKX, « La lettre et l'esprit des dernières volontés », p. 279.

Alain STROWEL, « De "l'abus de droit" au principe de "proportionnalité" : un changement de style? Réflexions sur l'écriture juridique et les principes du droit à la lumière de quelques affaires en droit d'auteur », p. 293.

Luc VAEL, « *Opzettelijke schending van de informatieplicht bij het sluiten van een landverzekeringsovereenkomst* », p. 305.

Michel VAN DE KERCHOVE, « Responsabilité civile et responsabilité pénale. Aspects récents de leurs relations à la lumière de leurs propriétés respectives », p. 329.

Droit public

Robert ANDERSEN, « L'intervention devant le Conseil d'État», p. 347.

Nicolas BERNARD, « Le droit au logement "opposable" en France quels enseignements pour la pratique belge ? », p. 361.

Dominique CACCAMISI, « Justice rétive, Étatfautif. La sanction du dépassement du délai déraisonnable dans les droits italien et belge à l'aune des exigences strasbourgeoises », p. 385.

Xavier DELGRANGE et Hugues DUMONT, « Les compromis constitutionnels et la loyauté dans le fédéralisme coopératif belge. Les principes en jeu dans le conflit d'intérêts relatif aux écoles francophones des communes périphériques », p. 407.

Dominique LAGASSE, « L'impartialité, principe général du droit applicable aux autorités administratives », p. 431.

Gautier PICKE, « Illégalités *et caetera* », p. 449.

David RENDERS et Jean-François VAN DROOGHENBROECK, « Erreur de droit et droit à l'erreur », p. 459.

François TULKENS, « Principes de bonne législation et renouveau démocratique: qui osera, en Belgique, réellement franchir le pas ? », p. 491.

Françoise TULKENS et Sébastien VAN DROOGHENBROECK, « Le *soft law* des droits de l'homme est-il vraiment si *soft* ? Les développements de la pratique interprétative récente de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 505.

625. Malafosse (de) (Jehan), 2016

Entre nature et humanité : Mélanges en l'honneur du Professeur Jehan de Malafosse,
Paris : LexisNexis, 2016

Première partie : PROTÉGER LA NATURE ET PROTÉGER L'HOMME

Patricia SAVIN, « Du droit de l'environnement au droit à l'environnement: vers un nouveau paradigme ? », p. 3.

Carole HERNANDEZ-ZAKINE, « La propriété privée au service du patrimoine commun », p. 15.

Jérôme FROMAGEAU, « Rémanence de l'Ancien droit : les droits fondés en titre », p. 33.

Céline CASTETS-RENARD, « Les dommages et intérêts punitifs en droit de l'environnement : Droit comparé et analyse économique du droit », p. 63.

Maguelonne DEJEANT-PONS, « Les travaux du Conseil de l'Europe concernant le patrimoine naturel, culturel et le paysage, valeurs de civilisations », p. 77.

Deuxième partie : PROTÉGER LES ESPÈCES

Éric NAIM-GESBERT, « Du droit naturel de l'environnement. Pour une pax natura puisée à la source cicéronienne », p. 103.

Patrick THIEFFRY, « Chasse et proportionnalité : à propos de la nécessaire mais excessive chasse printanière à la caille des blés et à la tourterelle des bois dans l'île de Malte », p. 113.

Christophe PRIVAT, « Chasse et durabilité, quelques éléments pour un pas de deux bien hésitant », p. 131.

Laurent FONBAUSTIER, « Vers une pêche (en eau douce) durable : les instances de la pêche, miroir des préoccupations environnementales », p. 145.

Annie CHARLEZ, « Le Sanglier et le droit », p. 159.

Troisième partie : PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS

Henri SMETS, « Le droit à l'assainissement en France », p. 199.

Nicolas DE SADELEER, « Procédures de mise sur le marché des substances chimiques, des produits phytopharmaceutiques et des OGM », p. 219.

Jean-Pierre PLAVINEL, « Responsabilité agricole et gestion durable des eaux et des sols dans le bassin versant », p. 251.

Christian HUGLO, « Réflexions autour de l'affaire de Bhopal : une catastrophe humaine, environnementale et judiciaire », p. 289.

Quatrième partie : ACCÉDER A LA NATURE

Jean-Marie BRETON, « Patrimoine culturel, tourisme alternatif et développement local durable (enjeux problématiques et gestion opérationnelle) », p. 301.

Patrick LE LOUARN, « De la "bête noire" au touriste, le droit confronté à l'ouverture des forêts au public », p. 317.

626. Malaurie (Philippe), 2024

Hommage à Philippe Malaurie,
Paris La Défense : Lefebvre Dalloz : Dalloz, 2024, 129 p. (16 contrib.)

ÉVOCATION

Marie MALAURIE-VIGNAL, « Mon père », p. 3.

Thierry MASSIS, « L'homme de foi », p. 9.

Philippe PELLETIER, « L'Université de Nanterre », p. 17.

Bernard BEIGNIER, « L'Université d'Assas », p. 21.

LE RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Mohamed HAMOUDA, « La Tunisie. Un humaniste - un artiste du droit », p. 27.

Léna GANNAGE, « Le Liban », p. 33.

LES RELATIONS AVEC LES PROFESSIONS

Christiane FERAL-SCHUHL, « Le barreau », p. 39.

Sylvie FERRE-ANDRE, « Le notariat », p. 45.

L'ŒUVRE

Pierre-Yves GAUTIER, « Les sources du droit », p. 51.

Philippe STOFFEL-MUNCK, « Les obligations », p. 63.

Nathalie PETERKA, « Les personnes et les incapacités », p. 71.

Claude BRENNER, « Les successions », p. 81.

Thierry VIGNAL, « Le droit international privé », p. 87.

Emmanuelle FILIBERTI, « Un auteur, un éditeur... », p. 95.

Patrick MORVAN, « Au-delà du droit », p. 101.

Laurent AYNES, « La postérité », p. 107.

627.Malaurie (Philippe), 2021 – Recueil

Philippe Malaurie : Ecrits d'une vie,
Paris La Défense : LGDJ, un savoir-faire de Lextenso, 2021, 982 p. (99 contrib.)

« *IN LIMINE* », p. 1.

PARTIE I : LES SOURCES

« Les réactions de la doctrine à la création du droit par les juges - Rapport français », p. 15.

« La jurisprudence combattue par la loi », p. 29.

« L'intelligibilité des lois », p. 47.

« L'effet pervers des lois », p. 53.

« Le droit civil français des contrats à la fin du XX^e^ », p. 61.

« La Cour de cassation au XX^e^ siècle », p. 77.

« Les précédents et le droit », p. 91.

« Sur la motivation des arrêts de la Cour de cassation : Contre leur alourdissement, pour leur sobriété », p. 99.

« La révolution des sources », p. 103.

« Les dix premières années de notre siècle et le droit civil », p. 113.

« Pour : la Cour de cassation, son élégance, sa clarté et sa sobriété. Contre : le *judge made law* à la manière européenne », p. 123.

« Vers un ordre juridique pour la Méditerranée ? Conclusion », p. 127.

« Droit romain des obligations : Droit français contemporain des contrats et l'Europe d'aujourd'hui », p. 141.

« L'utopie et le bicentenaire du Code civil », p. 157.

PARTIE II : LE DROIT

TITRE I : ORDRE PUBLIC, ORDRE MONÉTAIRE

« L'ordre public et les bonnes mœurs », p. 169.

« L'effet prophylactique du droit civil », p. 183.

« Date d'évaluation de l'indemnité d'éviction dans la vente : Note sous Cass, civ. 3°, 17 octobre 1973 », p. 199.

« Clause d'échelle mobile: répétition des sommes payées en exécution d'une indexation illicite : Note sous TGI Albi, 13 juillet 1973 », p. 205.

« Indexation multiple, partiellement illicite et substitution judiciaire d'indice en cas d'indexation illicite : Note sous Cass. civ. 3e, 16 juillet 1974 », p. 211.

« Renonciation à un droit d'ordre public et exception d'arrêté de compte : Note sous Cour d'appel de Poitiers, 18 décembre 1953 », p. 223.

« Ordre public et office du juge : Note sous Cass, soc., 18 mars 1955 », p. 235.

« L'ordre public en DIP : Note sous Cass. 1re civ., 10 mai 1960 », p. 251.

« La monnaie étrangère de compte stipulée dans un contrat interne : Note sous Cass. 1re civ., 10 mai 1966 », p. 261.

« Indétermination du prix dépendant de la rentabilité de la chose vendue et restitutions consécutives à une nullité : Note sous Cour d'appel de Paris, 22 novembre 1972 », p. 273.

« Indétermination du prix dans les contrats ayant pour objet une obligation de faire : Note sous Cass. com., 2 juillet 1991 », p. 299.

« Calcul du supplément du juste prix en cas de lésion : Note sous Cass. 3e civ., 3 mai 1972 », p. 305.

« Le juge peut il substituer un indice licite à l'indice illicite stipulé dans une indexation ? : Note sous Cass. com., 7 janvier 1975 », p. 309.

« Validité d'une vente dont le prix dépend de la rentabilité de la chose : Note sous Cass. 1re civ., 28 juin 1988 », p. 313.

TITRE II : LES PERSONNES, LA FAMILLE, LES SUCCESSIONS

« Mariage homosexuel et homoparentalité », p. 319.

« Libéralités, bonnes mœurs et relations adultères », p. 329.

« À propos des prénoms bretons : réflexions sur le droit au libre choix d'un prénom par les parents », p. 333.

« La Cour européenne des droits de l'homme et le "droit" de connaître ses origines - L'affaire Odièvre », p. 341.

« Un statut légal du concubinage ? Cuc, Pic, Pacs et autres avatars du mariage », p. 351.

« Conclusions sur la réforme du divorce », p. 361.

« La réforme des successions et des libéralités », p. 367.

« Le legs de *residuo* et l'exclusion de la subrogation réelle : Note sous Cass. civ. 1re, 20 févr. 2008 », p. 383.

« La prestation compensatoire », p. 391.

« Appréciation de l'exécution ou non d'une charge assortissant l'apport ou donation d'un immeuble faite à une association diocésaine en cas d'échange de ce terrain contre un autre Note sous Cour de Lyon (1re ch.), 8 juin 1971 », p. 397.

« Application restrictive de l'ancien régime de défiance des donations entre époux à "l'achat pour autrui" : Note sous Cour de Paris (1re ch.), 17 mai 1973 », p. 407.

« Distinction du titre et de la finance dans la communauté conjugale : Note sous Cass. 1re civ., 8 décembre 1987 », p. 417.

TITRE III : LE CONSENTEMENT, LA VOLONTÉ

« L'erreur - Rapport de synthèse (droit privé) », p. 423.

« Cause et permanence du cautionnement en cas d'évolution des relations de la caution et du débiteur principal : Note sous Cass. com., 8 novembre 1972 », p. 427.

« Promesse unilatérale et publicité foncière : sort de l'hypothèque inscrite du chef du promettant entre la publication de la promesse et celle de la levée d'option : Note sous Cass. civ. 3e, 22 février 1977 », p. 435.

« Promesse unilatérale de vente de fonds de commerce et dédit : Note sous Cass. com., 23 juin 1958 », p. 441.

« Formation des contrats par correspondance : Note sous Cass. 1re civ., 21 décembre 1960 », p. 447.

« Inapplicabilité de l'article 1321 du Code civil aux clauses pénales : Note sous Cass. com., 10 juillet 1972 », p. 451.

« Interdiction du cumul de l'exécution et de la résolution en matière de clause pénale : Note sous Cass. com., 17 juillet 1972 », p. 457.

« Photos perdues par le laboratoire : nullité de la clause limitative de responsabilité : Note sous Cass. 1re civ., 25 janvier 1989 », p. 463.

« Inopposabilité à l'acquéreur des dettes du vendeur relatives à la chose vendue : Note sous Cass. 3e civ., 16 novembre 1988 (2 arrêts) », p. 471.

« Cession d'actions : la réticence dolosive en raison des circonstances. L'affaire Bouygues des Grands moulins de Paris : Note sous Cass. com., 27 février 1996 », p. 479.

« Cause de la libéralité entre concubins : Note sous Cass. 1re civ., 6 octobre 1959 », p. 485.

TITRE IV : DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ

« Sépulture, conflit de lois : Note sous Cass. 1re civ., 12 février 1957 », p. 493.

« Testament verbal d'un déporté : Note sous Cass. 1re civ., 21 avril 1959 », p. 501.

« Note sous Cour d'appel de Paris, 1er juillet 1959 - Patino c. Dame Patino », p. 511.

« Note sous Cass. 1re civ., 12 mai 1959 », p. 525.

« Effets de l'immatriculation d'un film sur le registre du cinéma : Note sous Cass. 1re civ., 28 mai 1963 », p. 535.

« Note sous Cass. 1re ch. civ., 15 février 1966 », p. 545.

« L'équivalence en droit international privé », p. 553.

« Le contrôle des jugements étrangers : La règle du roi Carol », p. 565.

« Le divorce des mariages mixtes en cas de séparation de fait : La règle Tarwid », p. 573.

« Le droit français et la diversité des langues », p. 583.

« Le divorce, prononcé à l'étranger, entre époux français est soumis à la loi française pour ses conditions de fond : Note sous Cass. 1re civ., 17 juin 1958 », p. 609.

« Changement de domicile en DIP et perte de l'esprit de retour : Note sous Cass. 2e civ., 3 juin 1964 », p. 617.

« Loi applicable à la responsabilité délictuelle et réparation du préjudice moral en DIP. Note sous Cass. 1re civ., 30 mai 1967 », p. 623.

TITRE V : LE TEMPS ET LE DROIT

« L'homme, le temps et le droit : La prescription civile », p. 631.

« La réforme de la prescription civile », p. 635.

« La mythologie et le droit », p. 645.

« Le temps et le droit : Rapport de synthèse », p. 659.

« Avant-projet de réforme de la prescription en droit civil : Code civil Livre troisième - Titre XX : De la prescription et de la possession (articles 2234 à 2281) », p. 665.

PARTIE III : ANTHROPOLOGIE

TITRE I : LE DRAME HUMAIN

« Le droit et l'exigence de dignité », p. 681.

« Le respect de la vie en droit civil », p. 689.

« L'humilité et le droit », p. 699.

« La responsabilité : Rapport de synthèse », p. 717.

« Respecter la vie humaine : œuvre de Dieu ou de la Nature ? », p. 723.

TITRE II : LES VULNÉRABILITÉS

« Le grand âge », p. 737.

« L'handicap de l'enfant: un droit désemparé À propos de l'avis du Conseil d'État du 6 décembre 2002 », p. 747.

« Les enjeux humains fondamentaux dans le droit des majeurs protégés », p. 755.

« Commentaire de la loi n° 2005-370 du 22 avril 2005 relative aux droits des malades et à la fin de vie », p. 759.

« La réforme de la protection juridique des majeurs », p. 767.

TITRE III : LE DROIT ET LES ARTS

« Le droit selon la musique », p. 785.

« Droit et littérature », p. 789.

« Le Code Napoléon et le romantisme », p. 799.

« Le secret et le droit : Une petite anthologie littéraire », p. 811.

« Victor Hugo et le droit », p. 821.

PARTIE IV : PENSÉE JURIDIQUE

« La pensée juridique du droit civil au XX^e^ siècle », p. 839.

« La pensée juridique de Jean Carbonnier », p. 853.

« Les "grands" juristes », p. 861.

« Jean Foyer et la Cour européenne des droits de l'homme », p. 873.

« Pothier dans la doctrine et la jurisprudence du XX^e^ siècle », p. 877.

PARTIE V : DROIT, RELIGION ET FOI

« Droit, sectes et religion », p. 891.

« La Bible, l'Alliance et le droit : Réflexions d'un juriste chrétien », p. 901.

« La Bible et le droit : À travers cinquante ans d'enseignement du droit civil », p. 915.

« Tolérance, intolérance, quel regard sur les autres religions ? », p. 929.

« L'État et la religion », p. 947.

« Une affiche publicitaire parodiant un des fondements du christianisme ne constitue pas une injure au sens de la loi du 29 juillet 1881 : Note sous Cass. 1re civ., 14 novembre 2006 », p. 959.

« Le droit et l'esprit : Dernière leçon », p. 965.

« Pourquoi une introduction au droit ? », p. 971.

« Le plus beau de tous les métiers du monde : Avant-propos », p. 981.

628. Malaurie (Philippe), 2005

***Mélanges en l'honneur de Philippe Malaurie : liber amicorum*, Paris : Defrénois, 2005**

Paul-Henri ANTONMATTEI, « Dix ans après : quelques mots sur des maux de droit du travail », p. 1.

Annick BATTEUR, « Secrets autour de la conception de l'enfant (Étude de droit civil) », p. 15.

Bernard BEIGNIER, « Charles de Gaulle et la République (1940-1944) », p. 51.

Béatrice BOURDELOIS, « Réflexions sur le traitement des relations précontractuelles en droit international privé », p. 107.

Dominique BUREAU, « L'extension conventionnelle d'un statut impératif. Contribution du droit international privé à la théorie du contrat », p. 125.

Daniel COHEN, « Le "gouvernement d'entreprise" : une nécessité en droit français ? », p. 159.

Pierre CROCQ, « Le droit des procédures collectives et le caractère accessoire du cautionnement », p. 171.

Hervé CROZE, « Pour une motivation pas trop explicite des décisions de la Cour de cassation », p. 181.

André DECOCQ, « La main d'Isabelle », p. 199.

Muriel FABRE-MAGNAN, « Radiographie de l'agrégation. Les résultats du concours d'agrégation externe de droit privé et de sciences criminelles depuis 1968 », p. 215.

Dominique FENOUILLET, « Le détournement d'institution familiale », p. 237.

Pierre-Yves GAUTIER, « La note de bas de page chez les juristes », p. 283.

Jacques LEROY, « L'animal de cirque protégé pour lui-même », p. 295.

Rémy LIBCHABER, « Une fiducie française, inutile et incertaine », p. 303.

Sabine MAZEAUD-LEVENEUR, « Les conventions de mise à disposition en droit rural », p. 325.

Marie-Laure NIBOYET, « La distinction de la procédure et de la substance devant la Cour européenne des droits de l'homme (à la lumière de la loi dite anti-Perruche) », p. 341.

François PASQUALINI, « La validité des pactes d'actionnaires », p. 353.

Sylvaine POILLOT-PERUZZETTO, « Métalangage et architecture juridique internationale », p. 365.

Thierry REVET, « La légisprudence », p. 377.

Pascal DE VAREILLES-SOMMIERES, « L'ordre public dans les contrats internationaux en Europe ; sur quelques difficultés de mise en œuvre des 7 et 16 de la Convention de Rome du 19 juin 1980 », p. 393.

629. Malenovský (Jiří), 2020

Évolution des rapports entre les ordres juridiques de l'Union européenne, international et nationaux : Liber amicorum Jiří Malenovský,
Bruxelles : Bruylant, 2020, 852 p. (41 contrib.)

PREMIÈRE PARTIE :
LA COMPLEXIFICATION DES RAPPORTS ENTRE LE DROIT DE L'UNION, LE DROIT INTERNATIONAL ET LES DROITS NATIONAUX

Pavel RYCHETSKÝ, « *Introduction Chapter. The importance of relationships between legal systems at the beginning of the XXIst century* », p. 37.

CHAPITRE 1. L'ÉMERGENCE DE L'UNION EN TANT QU'ACTEUR INTERNATIONAL À PART ENTIÈRE

Miguel POIRES MADURO et David PETRLIK, « L'émergence de l'Union en tant qu'acteur international à part entière », p. 57.

Ján KLUCKA, « *The exercise of Union's external competences through interregional agreements* », p. 81.

CHAPITRE 2. UN CHEVAUCHEMENT CROISSANT DES RÈGLES RELATIVES AUX DROITS DE L'HOMME

Guido RAIMONDI, « Les interactions entre le système de la CEDH et d'autres systèmes de protection des droits de l'homme en tant que moyen de renforcement de protection de ces droits », p. 99.

Antonio TIZZANO, « La coopération entre la Cour de justice et la Cour EDH en tant que moyen d'assurer une protection cohérente des droits de l'homme », p. 119.

Thomas VON DANWITZ, « La protection européenne des données à caractère personnel dans les relations avec des pays tiers : conflit ou convergence des standards de protection », p. 133.

CHAPITRE 3. LA PÉNÉTRATION CROISSANTE DU DROIT DE L'UNION DANS LES AUTRES SYSTÈMES JURIDIQUES

Maciej SZPUNAR, « *Territoriality of Union law in the era of globalisation* », p. 149.

Lars BAY LARSEN, « Entre autonomie et cohérence : les développements des relations entre le régime d'asile européen commun et le droit international depuis 2015 », p. 169.

Geneviève BASTID BURDEAU, « La contribution de la Cour de justice à la définition du régime des sujets de droit international », p. 183.

Mahulena HOFMANNOVA, « *Penetration of Union law into the space sector* », p. 193.

DEUXIÈME PARTIE : L'AFFIRMATION DES PRINCIPES DE BASE DES SYSTÈMES JURIDIQUES, LIEU D'EXPRESSION DE TENDANCES CENTRIFUGES

CHAPITRE 4. LA MONTÉE DES DISCORDANCES DANS LES RELATIONS HARMONIEUSES ENTRE LE DROIT DE L'UNION ET LES DROITS NATIONAUX.

Vassilios SKOURIS, « La primauté du droit de l'Union à l'épreuve des revendications constitutionnelles nationales », p. 217.

Jirí ZEMANEK, Jordane ARLETTAZ et Augustin BERTHOUT, « Droit de l'Union et noyau dur constitutionnel en France, Espagne, Italie, Allemagne et République tchèque », p. 231.

Allan ROSAS, « *International Law - Union Law - National Law: Autonomy or Common Legal System?* », p. 261.

CHAPITRE 5. LES TENDANCES À L'AUTONOMIE DU DROIT DE L'UNION

Koen LENAERTS, « Le cadre constitutionnel de l'Union et l'autonomie fonctionnelle de son ordre juridique », p. 285.

Jonathan WILDEMEERSCH, Fabien ZIVY, « L'invocabilité du droit international conventionnel devant le juge de l'Union : pour un régime unifié », p. 307.

Daniel DITTERT, « Le droit international coutumier dans la jurisprudence de la Cour de justice », p. 325.

Jan M. PASSER, « *Opinion 2/13 and the Limits of the Impossible* », p. 335.

Martin SMOLEK, « *How to conquer Troy? Addressing the Court of Justice's concerns on adverse effect in Opinion 2/13* », p. 355.

CHAPITRE 6. LE CONCEPT DE « NOYAU DUR » COMME SOURCE DE DISCORDANCE ENTRE LE DROIT DE L'UNION ET LE DROIT INTERNATIONAL

Laurence POTVIN-SOLIS, « L'équilibre fragile des rapports entre le droit de l'Union et le système de la CEDH », p. 381.

Petra SKVARILOVA-PELZL, « La saga Kadi ou la matérialisation d'une discordance entre le droit de l'Union et le droit international », p. 407.

CHAPITRE 7. UN DÉVELOPPEMENT PARALLÈLE DES RÉGIMES DE RESPONSABILITÉ

Pavel STURMA, « *Codification of the rules of international responsibility and their (non-) application by European courts* », p. 433.

Irena PELIKANOVA, « La consolidation des principes de la responsabilité dans le droit de l'Union », p. 451.

Daniel SVABY, « La responsabilité en matière de transport aérien de passagers à l'intersection de trois systèmes juridiques », p. 469.

TROISIÈME PARTIE : L'APPLICATION DES RÈGLES DES DIFFÉRENTS SYSTÈMES JURIDIQUES, CREUSET DES TENDANCES CENTRIPÈTES

CHAPITRE 8. LE RAPPROCHEMENT DES RÈGLES CONCERNANT LES JURIDICTIONS.

Katerina SIMACKOVA et Irena MARKOVA, « La convergence concernant le statut des juges : chemin vers l'indépendance », p. 501.

Michal BOBEK, « *More heads, more reason? A Comparative Reflection on the Role of Grand Chambers at National and European Levels* », p. 523.

Christopher VAJDA et Sabine MAIR, « *The applicability of Article 47 of the Charter of fundamental rights to international agreements to which the Union is a contracting party* », p. 551.

Paolo MENGOZZI, « Les valeurs de l'Union et le règlement des différends dans le domaine des investissements internationaux », p. 573.

Laurent COUTRON, « D'un emprunt assumé à une influence réciproque ? À propos du protocole n° 16 à la Convention européenne des droits de l'homme », p. 587.

Laure CLEMENT-WILZ, « Autonomie et transparence des cours européennes », p. 607.

CHAPITRE 9. LA CONVERGENCE DES SOLUTIONS JURIDICTIONNELLES

Florence BENOIT-ROHMER, « Les relations entre la Charte des droits fondamentaux et la CEDH : entre cohérence et autonomie (À propos de l'article 52, paragraphe 3, de la Charte) », p. 627.

Edouard DUBOUT, « *In trust we trust*. La confiance mutuelle dans les jurisprudences de la Cour de justice et de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 647.

Karen BRIET et Kevin RAVET, « Les règles internationales directement applicables en tant que paramètre de légalité des règles de l'Union », p. 665.

Antoine MASSON et Julien STERCK, « *The influence of international law on the Court of Justice's case law* », p. 685.

Jean-Marc THOUVENIN, « L'influence de la jurisprudence des cours européennes sur la jurisprudence des cours internationales », p. 703.

CHAPITRE 10. LA COMPLÉMENTARITÉ DES INSTITUTIONS ET DES INSTRUMENTS

Ján MAZAK, « *The European Public Prosecutor's Office as a mild expression of the federalisation of the Union?* », p. 719.

Katerina UHLIROVA, « *Fragmentation of international law examined in the context of criminalisation of trafficking in persons: Centripetal tendencies or expansion beyond necessary?* », p. 729.

Michaela HAJKOVA et Ophélie DUPRAT-MAZARE, « L'"importation" des instruments juridiques du droit international et du droit de la CEDH dans le droit de l'Union », p. 753.

Michal TOMASEK, « Le droit international : un pontage pour le cœur du droit de l'Union en temps de crise économique », p. 771.

Vladimír TÝC, « *European patent with unitary effect: A remarkable cohabitation of Union law and international law* », p. 785.

David PETRLIK, « Conclusions - L'enrichissement encadré », p. 801.

630. Malherbe (Jacques), 2006

***Liber amicorum Jacques Malherbe*, Bruxelles : Bruylant, 2006, 1238 p. (62 contrib.)**

Thierry AFSCHRIFT et Mélanie DAUBE, « La déduction de *management fees* payés par une société belge à une autre société belge », p. 1.

André-Pierre ANDRE-DEMONT, Christine M. BRULS et Henri CULOT, « Responsabilité des organes des sociétés : la restauration? », p. 21.

Jacques AUTENNE et Marie DEPONT, « L'évitement de l'impôt et sa licéité », p. 41.

Dominique BERLIN, « Discrimination et convention fiscale bilatérale à propos de l'arrêt D... comme désillusion », p. 99.

Irene J.J. BURGERS, « *The OBCD is not alone in the world, there is Europe: plea for an EU-Directive on the attribution of profits to permanent establishments* », p. 131.

Olivier CAPRASSE, « Contentieux sociétaire et médiation », p. 147.

Jean-Yves CARLIER, « La citoyenneté européenne de proximité. En marge de l'arrêt Schempp », p. 169.

Gabriel CASADO OLLERO, « *Sobre la jurisprudencia constitucional española relativa al impuesto sobre la renta de las personas fisicas* », p. 189.

Jean-Pierre CASIMIR, « L'évolution du rescrit fiscal en France », p. 209.

Martial CHADEAUX, « La directive fusions: deuxième génération », p. 223.

Jean-Jacques DAIGRE, « Évolution de la notion de marché financier », p. 233.

Marc *DASSESSE*, *« Double taxation of French Dividends in Belgium in the Light of the D Judgment: "Allocating powers of taxation" by way of a double tax treaty does not mean "carte blanche to double tax"* », p. 249.

Dániel DEAK, « *Is Adoption of international accounting standards and company lax harmonization: theoretical considerations* », p. 265.

Luc DE BROE et Miguel DE LA SERNA, « Les règles fiscales belges destinées à lutter contre la sous-capitalisation des sociétés à l'épreuve du droit européen », p. 293.

Yves DE CORDT, « Le renforcement des droits des actionnaires: vers une démocratie des actionnaires ? », p. 319.

Michel DE WOLF, « Du législateur belge à la Cour de Justice des Communautés européennes : dialogue et pluralité en droit fiscal », p. 365.

Bernard D'HAYER, « La langue fiscale », p. 375.

Xavier DIEUX et Cédric ALTER, « Observations sur la nature juridique de la monnaie scripturale (spécialement en relation avec l'opposabilité aux tiers des comptes qualifiés) », p. 383.

Maurice ELOY et Renaud LEROY, « La notion de besoins légitimes de caractère financier ou économique dans le C.I.R. 1992 », p. 405.

Paul Alain FORIERS et Lucien SIMONT, « Observations sur un revirement de jurisprudence: Représentation et responsabilité aquilienne des organes et mandataires de société », p. 419.

Alain FRANÇOIS, « *Tweestrijd omtrent het Directiecomité* », p. 433.

Hugues FRONVILLE et Jean-Luc LEDOUX, « Comptabilité: de l'usage empirique à la norme internationale », p. 469.

Gerrit FROTSCHER, « C*ross-border transfer of business functions - A view of German tax authorities* », p. 479.

Daniel GARABEDIAN, « Le pouvoir d'appréciation du juge à l'égard des amendes administratives fiscales et de la cotisation spéciale sur ‹ commissions secrètes» », p. 491.

Koen GEENS et Filip JENNE, « *De behandeling van werknemersaandelen en opties in geval van openbaar bod op de effecten van de werkgever* », p. 513.

Amparo GRAU RUIZ et Pilar núñez RUIZ, « La coopération dans le domaine de la fiscalité: une perspective juridique et institutionnelle », p. 535.

Daniel GUTMANN, « Un dirigeant de société peut-il être considéré comme un établissement stable ? », p. 545.

Walter HELLERSTEIN, « *Federal constitutional restraints on tax competition among the American states* », p. 563.

Olivier HERMAND et Amélie LAGACHE, « L'asymétrie des rachats d'actions propres : logique fiscale? », p. 585.

Guy KEUTGEN, « Considérations sur le droit brésilien de l'arbitrage », p. 615.

Patrick KINSCH, « Règles de compétence judiciaire internationale et droits fondamentaux : un modèle américain pour l'Europe ? », p. 683.

John KIRKPATRICK, « La non-rétroactivité de la loi en matière d'impôts sur les revenus et la sécurité juridique depuis l'arrêt de la Cour d'arbitrage n° 109/2004 », p. 653.

Philippe LAMBRECHT, « La publication des informations privilégiées », p. 671.

Michael LANG, « *Triangular situations: tax treaty entillement in the source stale under EC law* », p. 685.

Philippe MALHERBE, « Réception de la société anonyme au Conseil », p. 701.

Marc MARLIERE et Christine SCHOTTE, « Requalification des intérêts en dividendes : quand l'administration fiscale pratique l'amnésie », p. 721.

G.T.K. MEUSSEN, « *Herziening van de vennootschapsbelasting in Nederland. (De Wet Vpb 2007 in een Europese context)* », p. 749.

Aage MICHELSEN, « *New Danish rules on joint taxation* », p. 771.

Olivier NEIRYNCK, « Les prix de transfert en Belgique : Évolutions récentes », p. 789.

Pierre NICAISE, « La suppression des titres au porteur: la fin d'un mythe ? », p. 807.

Paul NIHOUL, « Concurrence : le projet de loi belge au regard du droit communautaire », p. 821.

Xavier OBERSON, « L'échange de renseignement sur la base de l'accord entre l'Union Européenne et la Suisse sur l'imposition des revenus de l'épargne », p. 855.

Bruno PEETERS, « *Enkele beschouwingen bij de doorwerking in fiscalibus van de nietigheid van contracten wegens ongeoorloofde oorzaak in hoofde van één van de contract-partijen* », p. 867.

Pasquale PISTONE, « La double imposition économique internationale face au droit communautaire », p. 895.

Jean-François ROMAIN, « Topographie des principes généraux du droit en droit privé, à caractère primaire, secondaire et tertiaire (principes généraux de liberté individuelle, de responsabilité et bonne foi, d'équité, de sécurité juridique, el autres principes liés) », p. 903.

Angel SCHINDEL, « *Algunas reflexiones sobre la tributacion internacional de canones o regalias* », p. 927.

Wolfgang SCHÖN, « La taxation transfrontalière de dividendes », p. 953.

Luis Eduardo SCHOUERI, « Application concomitante de la législation de prix de transferts el de l'imposition sur le revenu sur bases mondiales », p. 967.

José Manuel TEJERIZO LOPEZ, « *General rules of tax application in the spanish legislation* », p. 985.

Jean THILMANY, « Des dispositions fiscales de plus en plus mal rédigées... », p. 1009.

Nicolas THIRION, « Les pouvoirs publics, entre prérogative de puissance publique et activite économique », p. 1021.

Anne TIHON, « Astrologie et astronomie à Byzance au début de l'époque Paléologue », p. 1037.

François T'KINT, « Cause illicite et contrats synallagmatiques : le "carrousel" TVA », p. 1053.

Jean-Marie VAN CANGH, « L'Évangile retrouvé : les racines hébraïques de l'Evangile de Marc », p. 1063.

Stefaan VAN CROMBRUGGE, « *Waardering legen werkelijke waarde IAS/IFRS of toepassing van een oude traditie ?* », p. 1073.

Frans VANISTENDAEL, « BA + MA = (3+2 = 5+0 = 4+1) x 60 ECTS > (3+1) x 60 ECTS », p. 1087.

Pierre VAN OMNESLAGHE, « À propos des principes généraux du droit comme normes de droit positif interne », p. 1103.

Stef VAN WEGHEL, « *Thoughts on territoriality in relation to Dutch corporate tax reform* », p. 1129.

Melchior WATHELET, « Fiscalité directe et limitation dans le temps des effets des arrêts de la Cour de Justice des Communautés européennes », p. 1143.

Alain WIJFFELS, « Une consultation de Wamèse sur une question de droit fiscal », p. 1169.

Eddy WYMEERSCH, « Les codes de gouvernance d'entreprise et leur mise en œuvre », p. 1195.

Frederik ZIMMER, « *Aspects of EE A Income Tax Law* », p. 1219.

631. Malinvaud (Philippe), 2007

***Études offertes au professeur Philippe Malinvaud*, Paris : Litec, 2007**

Jean-Louis BAUDOUIN, « Les dommages punitifs : un exemple d'emprunt réussi à la *Common law* », p. 1.

Alain BENABENT, « Le discrétionnaire », p. 11.

Jean-Louis BERGEL, « L'accession différée en matière immobilière », p. 17.

Jean-Michel BERLY, « La nécessité de préciser les textes régissant la garantie financière d'achèvement », p. 29.

Philippe BLONDEL, « De nouvelles perspectives pour le droit des obligations, notamment l'apport du droit européen (à partir de quelques exemples) », p. 43.

Bernard BOUBLI, « Garanties dans la construction et politique de l'habitat », p. 79.

Gilberto BOUTIN ICAZA, « La reconnaissance de l'adoption plénière en droit international privée panaméen », p. 91.

Clotilde BRUNETTI-PONS, « La conformité des actes juridiques à l'ordre public », p. 103.

Guy CANIVET, « L'influence de la comparaison des droits dans l'élaboration de la jurisprudence », p. 133.

Pierre CATALA, « Bref aperçu sur l'avant-projet de réforme du droit des obligations », p. 145.

François DANEMANS, « Libres propos sur le maitre de l'ouvrage d'une opération de construction », p. 155.

Jacques EL-HAKIM, « L'impact du Code civil français sur le droit des pays du Moyen-Orient », p. 179.

Marc ELVINGER et Myriam PIERRAT, « La responsabilité des organismes de contrôle technique au Grand-duché de Luxembourg », p. 187.

Jacques FOYER, « La vente d'un immeuble en France et le droit international privé », p. 211.

Pierre GANNAGE, « Observations sur la laïcisation partielle d'un système juridique. L'exemple des droits proches orientaux », p. 227.

Claude GIVERDON, « Le copropriétaire est-il devenu un consommateur ? », p. 237.

Michel GRIMALDI, « Les intérêts d'un prêt substitutif », p. 249.

Michel HUET, « Le droit de jouir. Essai sur les métamorphoses de la propriété matérielle et immatérielle dans les domaines immobiliers et urbains », p. 263.

Philippe JESTAZ, « Qu'est-ce qu'un résultat en droit ? », p. 293.

Patrice JOURDAIN, « Quelques réflexions sur la notion de garantie en droit privé », p. 303.

Jean-Pierre KARILA, « Domaines respectifs des garanties responsabilité légale et des responsabilités de droit commun des locateurs d'ouvrages immobiliers », p. 317.

Blaise KNAPP, « Permis de bâtir : théorie et réalité ? », p. 337.

Alain LEVASSEUR, « Quels dommages... en droit louisianais ? », p. 353.

Brigitte LEFEBVRE, « La notion de contrat d'adhésion : portée et limites d'une définition », p. 375.

Philippe MALAURIE, « L'homme, le temps et le droit. La prescription civile », p. 393.

Denis MAZEAUD, « Faut-il avoir peur d'un droit européen des contrats ? *(bis sed non repetita*...) », p. 397.

Yvette MERCHIERS, « Les contrats de services : flou artistique, réalité économique et catégorie juridique », p. 431.

Franck MODERNE, « Dommages aux tiers et action en garantie du maître de l'ouvrage contre les constructeurs (mesure d'une divergence entre le droit public et le droit privé de la construction) », p. 451.

Hugues PERINET-MARQUET, « L'impact de la proposition de directive Bolkestein sur le droit immobilier français », p. 483.

Jerzy RAJSKI, « La résolution des litiges commerciaux internationaux par la voie de la médiation », p. 499.

Corinne SAINT-ALARY-HOUIN, « Le vendeur, l'acheteur et le préempteur... De quelques effets d'une préemption irrégulière », p. 509.

Marcelo URBANO SALERNO, « À propos de la constitution de la société civile », p. 521.

Jorge SANCHEZ CORDERO DAVILA, « La réception de la culture juridique française à l'expérience mexicaine », p. 533.

Jean-Louis SOURIOUX, « Y a-t-il lieu de distinguer *le langage du droit* et le *langage juridique* ? », p. 577.

François TERRE, « Proximité, espace, espace-temps », p. 587.

Daniel TOMASIN, « Les caractères de la notion d'ensemble immobilier », p. 597.

Olivier TOURNAFOND, « "Les deux métaphores du droit français", observations hétérodoxes d'un civiliste sur la double mutation du droit des obligations et des sources du droit », p. 619.

François Guy TREBULLE, « La propriété à l'épreuve du patrimoine commun : le renouveau du domaine universel », p. 659.

Michel VERON, « La soumission à des conditions d'hébergement incompatibles avec la dignité humaine », p. 687.

Geneviève VINEY, « Actions associatives et actions de groupe », p. 697.

Arnoldo WALD, « L'arbitrage : entre efficacité et éthique », p. 715.

Wil WEDEKIND, « Quelques aspects de la pratique néerlandaise avec la réglementation européenne du droit des marchés publics de travaux », p. 729.

632. Mandoux (Patrick) et Preumont (Marc), 2019

***La science pénale dans tous ses états : liber amicorum Patrick Mandoux et Marc Preumont,* Bruxelles : Larcier Legal, 2019, 667 p. (35 contrib.)**

TEXTES INTRODUCTIFS - PRÉSENTATIONS

Franklin KUTY et Anne WEYEMBERGH, « Avant-propos : Deux départs pour une naissance », p. 27.

Estelle ARPIGNY, « Patrick Mandoux », p. 31.

Sarah, Pierre et Dora MANDOUX, « Papa », p. 33.

Patrick GOFFAUX, « Patrick Mandoux, un vice-doyen en quelques mots », p. 35.

Sophie PREUMONT et Arthur PREUMONT, « Cher Père », p. 41.

Franklin KUTY, « "Nos juges", un discours de rentrée audacieux », p. 43.

II. DROIT PÉNAL GÉNÉRAL

Olivier KLEES, « La cigale et la fourmi ou le juge pénal et la confiscation », p. 49.

Aurélie VERHEYLESONNE, « Les droits de la défense face à la confiscation directe ou par équivalent des avantages patrimoniaux tirés d'une infraction », p. 77.

Damien SCALIA, « Retour sur l'emprisonnement et ses limites », p. 103.

Françoise TULKENS, « Les peines incompressibles à l'épreuve des droits fondamentaux », p. 115.

Damien VANDERMEERSCH, « La réforme du Code pénal : un exercice impossible ? », p. 127.

III. DROIT PÉNAL SPÉCIAL

Nathalie COLETTE-BASECQZ, « Le secret professionnel : une valeur sacrifiée au nom de la lutte contre le terrorisme », p. 145.

Benoît DEJEMEPPE, « Le secret médical : malaise et civilisation », p. 181.

Charles-Éric CLESSE, « Droit pénal, droit pénal social : les faux-amis », p. 199.

Damien HOLZAPFEL, « La loi du 15 octobre 2018 relative à l'interruption volontaire de grossesse - Ceci n'est pas une dépénalisation de l'avortement », p. 219.

Franklin KUTY, « La bienveillance du législateur à l'égard du toxicomane. L'approche humaniste du Parlement belge », p. 239.

Christine GUILLAIN, « La cause d'excuse de dénonciation en matière de drogues : symptôme de l'ambivalence du système pénal », p. 271.

Jean SPREUTELS, « Prévention du blanchiment et lutte contre la corruption », p. 291.

IV. PROCÉDURE PÉNALE

Marie-Aude BEERNAERT, « Le régime du privilège de juridiction des magistrats dans la tourmente », p. 309.

Henri D. BOSLY, « Services de renseignement et justice pénale », p. 325.

Sophie CUYKENS, « Les présomptions en matière répressive », p. 349.

Christian DE VALKENEER, « Une nouvelle figure dans le paysage pénal belge : le repenti. Analyse de la loi du 22 juillet 2018 concernant les promesses relatives à l'action publique, à l'exécution de la peine ou à la détention consenties à la suite d'une déclaration et considérations critiques concernant le régime des repentis », p. 375.

Arnaud LECOCQ et Sacha DE VLEESCHOUWER, « Le Test "Menci", vers une nouvelle refonte du *non bis in idem* ? », p. 405.

Laurent KENNES, « Les vieux fourneaux », p. 419.

V. CRIMINOLOGIE ET DROIT PÉNITENTIAIRE

Denis BOSQUET, « D'une prison mouroir à une prison de peine : Récit d'une métamorphose », p. 467.

Yves CARTUYVELS, « La justice pénale des mineurs en Europe. Origines et évolutions », p. 483.

Dominique DE FRANE et Philippe MARY, « Quel bel âge? De quelques variations en droit et procédure de la jeunesse », p. 499.

Guy HAARSCHER, « Quelques réflexions philosophiques sur le populisme et l'État de droit », p. 523.

VI. VARIA

Jean DE CODT, « Un chef-d'œuvre d'escroquerie : l'affaire du collier », p. 545.

Benoît FRYDMAN, « Adolphe Prins et l'Ecole de Bruxelles. La défense sociale dans la guerre des idées », p. 559.

Éric DAVID, « Faiblesses et potentialités de la complicité en droit pénal international », p. 587.

Anne WEYEMBERGH, « Conséquences du BREXIT pour la coopération policière et judiciaire en matière pénale dans l'Union européenne », p. 605.

Adrien MASSET, « Gastronomie et droit pénal : demandez le menu », p. 629.

Xavier DIEUX, « Esprit de lucre et droit des sociétés », p. 641.

Sophie GREGOIRE, « Retour vers le futur à l'ULB », p. 657.

633. Manin (Philippe), 2010

***L'Union européenne : union de droit, union des droits : Mélanges en l'honneur du Professeur Philippe Manin*, Paris : A. Pedone, 2010, 937 p. (63 contrib.)**

PREMIERE PARTIE : L'UNION EUROPEENNE - CONSTITUTIONNALISATION, IDENTITE CONSTITUTIONNELLE ET CONSTITUTIONS NATIONALES

Marie-Laure BASILIEN-GAINCHE, « La vertu constituante de l'Union européenne : la promotion des principes de l'Étatde droit », p. 35.

Claude BLUMANN, « L'apport du droit de retrait à la qualification juridique de l'Union », p. 53.

Florence CHALTIEL, « La constitutionnalisation de l'Union européenne : visions croisées des Etats membres », p. 69.

Vlad CONSTANTINESCO, « La confrontation entre identité constitutionnelle européenne et identités constitutionnelles nationales : convergence ou contradiction ? Contrepoint ou hiérarchie ? », p. 79.

Jean-Philippe DEROSIER, « Constitutionnalisation? Réflexions sur le degré de centralisation et de décentralisation de l'Union européenne », p. 95.

Anne LEVADE, « Identité constitutionnelle et exigence existentielle : comment concilier l'inconciliable », p. 109.

Didier MAUS, « L'Europe constitutionnelle », p. 129.

Jean-Denis MOUTON, « Réflexions sur la prise en considération de l'identité constitutionnelle des Etats membres de l'Union européenne », p. 145.

Béligh NABLI, « L'identité constitutionnelle européenne de l'Étatde l'Union », p. 155.

Christian PHILIP, « Les symboles de l'Europe », p. 173.

Aymeric POTTEAU, « Les dimensions constitutionnelles de l'autonomie de l'ordre juridique communautaire », p. 179.

Jean-Louis QUERMONNE, « Les référendums européens sont-ils légitimes ? », p. 197.

Denys SIMON, « La constitution européenne comme mythe », p. 203.

Michel VERPEAUX, « L'élargissement de l'Europe : le faux choix entre le référendum et le Congrès ? », p. 215.

DEUXIEME PARTIE : L'UNION EUROPEENNE A L'EPREUVE DES DEFIS

Première sous-partie : Des institutions à la mesure de l'élargissement

Abdelkhaleq BERRAMDANE, « La CJCE au carrefour des systèmes juridiques », p. 227.

Yves DOUTRIAUX, « Vers la fin de la saga de la querelle institutionnelle au sein de l'Union ? », p. 245.

Jean-Paul JACQUE, « L'autorité discrète du Comité des représentants permanents », p. 255.

Julien JORDA, « L'art d'exécuter le droit communautaire - Une lecture de la comitologie », p. 271.

Jean-Victor LOUIS, « L'autorité monétaire de la zone euro », p. 283.

Agnès MONFRET, « La Commission, combien de bataillons ? », p. 297.

Panayotis SOLDATOS, « Le parlementarisme elliptique de l'Union européenne : progrès constitutionnels et ambigüités politiques », p. 311.

Robert TOULEMON, « Quel exécutif pour une Union européenne comptant plus de trente Etats ? », p. 325.

Jacques VANDAMME, « Fédéralisme et institutions européennes », p. 331.

Deuxième sous-partie : L'intégration européenne en mouvement

I - Nouveau souffle, nouveaux horizons

Ségolène BARBOU DES PLACES, « Droit communautaire de la liberté de circulation et droit des migrations : où est la frontière ? », p. 341.

Dominique BERLIN, « De l'ombre à la lumière, le clair-obscur est-il un passage obligé ? », p. 357.

Dominique CARREAU, « Les mouvements de capitaux et la construction européenne », p. 371.

Marianne DONY, « Quelle influence de la crise financière sur la politique de contrôle des aides d'État? », p. 377.

Jacqueline DUTHEIL DE LA ROCHERE. , « Le pouvoir des Etats membres de l'Union européenne de conclure des traités bilatéraux d'investissement », p. 391.

Yves GAUTIER, « L'association des Etats tiers à l'Espace de Liberté, de Sécurité et de Justice », p. 403.

Laurence IDOT et Christophe LEMAIRE, « "L'Union européenne" lue à la lumière du droit de la concurrence », p. 413.

Emmanuel JEULAND, « Brèves remarques sur la qualification de l'espace judiciaire européen en un ordre juridique interétatique de droit privé », p. 435.

Patrick JUILLARD, « Investissement et droit communautaire (à propos des accords bilatéraux d'investissement conclus entre Etats membres et pays tiers) », p. 445.

Francesco MARTUCCI, « La fiscalité de la philanthropie à l'épreuve du droit communautaire, une illustration nouvelle du principe ancien d'intégration », p. 463.

Valérie MICHEL, « La difficile formalisation des compétences. L'exemple des politiques relatives aux contrôles aux frontières, à l'asile et à l'immigration », p. 491.

Stéphane RODRIGUES, « La protection des intérêts financiers de l'Union européenne : de la responsabilité partagée à la coopération renforcée ? », p. 511.

Marta TORRE-SCHAUB, « La construction du droit européen de l'environnement : quelle place pour le "droit à un environnement sain" ? », p. 523.

Denis VOINOT, « Pour un Code Economique Européen », p. 537.

II - La construction d'une Europe politique. Un idéal européen

Gérard NAFILYAN, « D'une Europe française à une France européenne : rêve ou illusion ? », p. 555.

Mario TELO, « Une idée d'Europe adaptée au XXI^e^ siècle », p. 565.

TROISIEME PARTIE : PERENNITE ET RENOUVEAU DE L'ORDRE JURIDIQUE EUROPEEN, DROIT COMMUNAUTAIRE, DROITS NATIONAUX

Jacques BIANCARELLI & Tatiana AYRAULT, Laëtitia MARTINI, Martin MOLLMAN, Delphine POSIN, « Peut-on parler d'un "renouveau européen" du Conseil d'Étatdepuis 2007 ? », p. 577.

Jean-Claude BONICHOT, « Opérations d'aménagement et droit communautaire, ou lorsque le droit communautaire n'envahit pas assez », p. 595.

Guy CANIVET, « Constitutions nationales et ordre juridique communautaire. Contre-éloge de la tragédie », p. 611.

Maryse DEGUERGUE, « Droit européen et responsabilité de l'Étatfrançais », p. 625.

Hélène GAUDIN, « Primauté, la fin d'un mythe ? Autour de la jurisprudence de la Cour de justice », p. 639.

Loïc GRARD, « L'invocabilité communautaire du droit international », p. 657.

Yves JEGOUZO, « L'impact du droit communautaire sur le droit français de l'environnement », p. 669.

Pierre-Yves MONJAL, « Le modèle communautaire et la France ou son (in)avouable transposition à l'organisation décentralisée de la République. Remarques d'un élu local à propos d'une "révolution communautaire silencieuse" : les EPCI », p. 677.

Joseph NGAMBI, « Un pas supplémentaire dans l'assimilation du principe de primauté par le Conseil d'État: l'affaire ARCELOR », p. 697.

Henri OBERDORFF, « L'européanisation du droit des Etats membres de l'Union européenne. Réflexions sur une énigme », p. 711.

Raphaël ROMI, « Les Agendas 21 : esquisse d'une "nouvelle" manière de faire du droit », p. 723.

Jean-Marc SAUVE et Nicolas POLGE, « Les principes généraux du droit en droit interne et en droit communautaire. Leçons croisées pour un avenir commun ? », p. 727.

Jacques ZILLER, « Bases juridiques et compétences en droit de l'Union européenne », p. 751.

QUATRIEME PARTIE : DROITS FONDAMENTAUX ET UNION EUROPEENNE : UNE UNION SANS CESSE PLUS ETROITE

John J. BARCELO III, « *ECJ Review of Member State Mesures for Compliance with Fundamental Rights* », p. 767.

Stéphanie HENNETTE-VAUCHEZ, « Les droits fondamentaux à Luxembourg : droit et politique dans la détermination des contours de l'office du juge », p. 775.

Isabelle PINGEL, « Les références à la Charte des droits fondamentaux dans le traité établissant une Union européenne », p. 795.

CINQUIEME PARTIE : VOIES DE DROIT POUR UNE UNION DE DROIT

Chahira BOUTAYEB, « La violation de la règle de droit. Fleuron des moyens de légalité en droit communautaire », p. 805.

Laurence BURGORGUE-LARSEN, « Retour sur Mamatkoulov. De l'effectivité des mesures provisoires dans le système conventionnel européen », p. 833.

José Luís DA CRUZ VILAÇA, « La protection juridictionnelle des particuliers en matière de fonds communautaire. Peut-on être "directement concerné" par une décision adressée à un Étatmembre ? », p. 851.

Francis DONNAT, « Au sujet d'une curiosité utile : le recours en interprétation d'arrêt devant la juridiction communautaire », p. 865.

Paolo MENGOZZI, « Les particularités des accords OMC et le problème de leur invocabilité devant les juges communautaires », p. 879.

Eleftheria NEFRAMI, « Le contentieux de la base juridique sous l'angle de l'article 47 du traité sur l'Union européenne », p. 891.

Fabrice PICOD, « Droit au juge et voies de droit communautaire. Un mariage de raison », p. 907.

Dominique RITLENG, « De l'irresponsabilité extracontractuelle de la Communauté », p. 921.

634. Marcou (Gérard), 2017

Mélanges en l'honneur du professeur Gérard Marcou,
Paris : IRJS Éditions, 2017, 1185 p. (85 contrib.)

Droit comparé

Lee KWANGYOUN, « L'énergie nucléaire et l'Étatde droit en Corée », p. 3.

Fernando MENEZES DE ALMEIDA, « La francophonie pour façonner les institutions juridiques et académiques au Brésil », p. 13.

Prof IN SOO PARK, « La fixation de l'ordre du jour à l'Assemblée nationale en Corée », p. 25.

Grenfieth DE J. SIERRA CADENA, « L'individu devant le Tribunal de justice de la communauté andine et la Cour de justice de l'union européenne », p. 35.

Regards croisés sur les collectivités locales

Roselyne ALLEMAND, Magali DREYFUS, « Les collectivités territoriales et l'énergie à la lumière de la loi transition énergétique pour la croissance verte », p. 55.

István BALAZS, « Des nouvelles tendances du concept de l'autonomie locale en Hongrie », p. 69.

Mustapha BEN LETAIEF, « La nouvelle décentralisation en Tunisie : une révolution copernicienne ? », p. 77.

Jacques CHEVALLIER, « Réflexions sur la notion de territoire », p. 97.

Alistair COLE, « Les tensions territoriales au Royaume- Uni », p. 105.

Florence CROUZATIER-DURAND, Didier GUIGNARD, « Le refus de reconnaissances des langues régionales en France. Décentralisation, identité locale et diversité régionale », p. 117.

Nadine DANTONEL-COR, « Les prestations techniques d'ingénierie publique au service des collectivités territoriales », p. 129.

Francis DELPEREE, « La légende communale », p. 141.

Bernard DOLEZ, « 12 régions, 2000 communes - Du club Jean-Moulin à la réforme territoriale ? », p. 153.

Virginie DONIER, « La réforme des collectivités territoriales à l'épreuve de la Charte européenne de l'autonomie locale », p. 169.

Jean-Claude DOUENCE, « Sur quelques idées reçues en droit des collectivités locales », p. 181.

Maylis DOUENCE, « Où en est la jurisprudence du Conseil constitutionnel sur le principe de libre administration des collectivités territoriales ? », p. 195.

Jacques FIALAIRE, « L'organisation des métropoles dans les Etats d'Afrique noire francophones », p. 207.

Oswald JANSEN, « Les enjeux de la décentralisation politique en Amérique Latine : entre consolidation locale de la démocratie et territorialisation des politiques de développement », p. 223.

Ivan KOPRIC, « *Decentralization as a precarious component of contemporary european governance: from concepts to practice* », p. 243.

Sabine KUHLMANN, « *Comparing Local Government Systems and Reforms in Europe* », p. 255.

Florence LERIQUE, « La compétence urbanisme dans les EPCI XXL : le cas du Pays Basque », p. 269.

Martine LONG, « Le développement économique après la loi NOTRe, renouveau ou continuité ? », p. 275.

Yves LUCHAIRE, « Réforme Territoriale : le grand retour de l'État», p. 285.

François-Xavier MILLET, « L'influence de l'Union européenne sur les modes de gestion des services publics locaux : quelle gestion publique ? », p. 293.

Isabelle MULLER-QUOY, L'autonomie locale aux États- Unis », p. 303.

Jean-Claude NEMERY, « La commune nouvelle, un mode de fusion des communes », p. 315.

Romain PASQUIER, « Les Régions dans la réforme territoriale : vers un fédéralisme à la française ? », p. 323.

Jean-Marie PONTIER, « Variations sur l'État et la décentralisation », p. 335.

François RANGEON, « La réforme régionale de 2015, la réforme de trop ? », p. 355.

Laurence Potvin-Solis, « Autonomie locale et régionale et identité nationale des États membres de l'Union européenne », p. 363.

Jacques SPINDLER, « Existe-t-il une assiette fiscale locale optimale ? », p. 391.

Marie-Christine STECKEL-ASSOUERE, « L'apport doctrinal du Professeur Marcou au droit comparé des collectivités territoriales en Europe », p. 403.

Vyacheslav Tolkovanov, « Évolution du système de l'autonomie locale en Ukraine : aspects historiques et défis actuels », p. 415.

Jean-Michel UHALDEBORDE, « Les enjeux de la décentralisation politique en Amérique Latine : entre consolidation locale de la démocratie et territorialisation des politiques de développement », p. 429.

Luciano VANDELLI, Marzia DE DONNO, « Évolution de la décentralisation en France et en Italie : un regard comparé », p. 445.

Shigeru YAMASHITA, « *Japan's Local Government System - an Overview of Main Characteristics from a Viewpoint of Inter-National Comparison* », p. 459.

Le droit public de l'économie dans la mondialisation

François BLANC, « Libres propos sur le "droit public de l'économie" », p. 481.

Christophe Samuel HUTCHINSON, « Les objectifs et instruments du droit russe en matière d'ententes au regard des droits américain et européen », p. 495.

Carlo IANELLO, « Les politiques néolibérales et la construction artificielle d'un ordre concurrentiel », p. 519.

Maria LAMPADAKI, « Les évolutions relatives à la libéralisation du secteur ferroviaire à travers des avis et des contentieux de l'ARAFER », p. 527.

Elisenda MALARET, « Des autorités de régulation indépendantes et responsables : les enjeux de la transparence », p. 539.

Alberto RUIZ OJEDA, « *La asignación riesgos en las transacciones financieras mediante la normativa MiFID* (*Una aproximacion critica*) », p. 553.

Romain RAMBAUD, « Les évolutions récentes de la notion de régulation à l'épreuve de la pensée de Gérard Marcou », p. 565.

Laurent RICHER, « Une anomalie de la directive 2014/23 sur l'attribution des concessions : l'exclusion de l'eau », p. 579.

Laurent VIDAL, « Régulation, sous-régulation ou absence de régulation des jeux d'argent et de hasard ? Enjeux et défis de l'échange d'informations », p. 593.

Hellmut WOLLMANN, « La prestation des services publics et sociaux en Europe du secteur public/municipal au secteur privé - et retour ? », p. 607.

Réfléxions générales sur le droit et l'économie

Guiseppe DI GASPARE, « La justice distributive : de Homer à Rawls », p. 623.

Eros Roberto GRAU, « Quelques observations sur l'interprétation et concrétisation du droit », p. 635.

Robert HERTZOG, « L'incohérence, une composante méconnue des systèmes juridiques », p. 645.

Odete MEDAUAR, « Le public et le privé », p. 663.

Claude MENARD, « Le lien manquant : le rôle-clé des "meso-institutions" », p. 671.

Carine STAROPOLI, « De la nécessité de continuer le dialogue entre juristes et économistes face aux nouvelles formes de régulation », p. 683.

Voyages au sein des droits administratifs

Jean-Luc ALBERT, « Le territoire douanier, un espace administratif particulier ? », p. 693.

Pierre BOURDON, « À la recherche du bon fonctionnement du service public », p. 705.

Rhita BOUSTA, « Le Défenseur des droits, un "Ombudsmanqué" ? », p. 721.

Vincent DE BRIANT, « De l'autonomie du droit dans les relations entre administrations », p. 735.

Fernando Alves CORREIA, « Droit fondamental à la sécurité et Droit de l'urbanisme », p. 745.

Maryse DEGUERGUE, « Sur la fonction de régulation du juge administratif français », p. 763.

Olivier DUPERON, « La notion de service public des transports en France 35 ans après la loi d'orientation des transports intérieurs », p. 777.

Aurore GAILLET, « Coopération et échanges entre acteurs du droit administratif européen », p. 789.

Pablo Oscar GALLEGOS FEDRIANI, « Actions collectives. Modifications du paradigme dans le cadre du procès contentieux-administratif dans la République argentine », p. 801.

Gilles J. GUGLIELMI, « Exit les lois de Rolland, la nouvelle ère des principes de fonctionnement garantis », p. 817.

Anne JACQUEMET-GAUCHE, « Qu'est-ce qu'une "bonne question" ? À propos du droit allemand des biens publics », p. 831.

Eduardo JORDÃO, « *Globalization and convergence in judicial review : what can we learn from the case of Brazil ?* », p. 843.

Nicolas KADA, « Le code des relations entre le public et l'administration : le local, un nouveau Graal ? », p. 851.

Lena MARCUSSON, « *Good administration and responsible civil servants. A Swedish perspective* », p. 859.

John F. MCELDOWNEY, « *Comparative Aspects of Public Law Regulation: An Anglo- French Analysis* », p. 877.

Dragan MILKOV, « Le développement de l'institution de l'ombudsman », p. 893.

Cécile MOIROUD, « L'Ecole Nationale d'Administration, mémorial de la France », p. 909.

Jacqueline MORAND-DEVILLER, « La protection et la mise en valeur du patrimoine architectural : territorialité, spécificité, régulation », p. 917.

Henri OBERDORFF, « Vers une République numérique », p. 935.

Thomas PERROUD, « Recherche sur un fondement de la domanialité publique dans les pays de common law : la notion de public trust », p. 951.

Jean-Luc PISSALOUX, « Réflexions prospectives sur les inspections générales ministérielles et l'évaluation des politiques publiques », p. 967.

Hervé RIHAL, « Une nouvelle mission pour l'administration et son juge : le contrôle des plans de sauvegarde de l'emploi », p. 985.

Miguel SANCHEZ MORON, « *El recurso administrativo especial en materia de contratación publica en España* », p. 995.

Carlos Ari SUNDFELD, « Le droit administratif dans l'incertitude : le contrôle de l'État contractant au Brésil », p. 1005.

Michael THALER, « La réforme de la justice administrative autrichienne », p. 1023.

Tiphaine THAUVIN, « L'usage de la notion d'équité dans la jurisprudence du juge administratif et du juge de l'Union européenne », p. 1037.

Wei WANG, « Le rôle du contentieux administratif en Chine : un régulateur des pouvoirs publics », p. 1049.

Réflexions générales sur les défis contemporains du droit public

Théodore FORTSAKIS, « Les mémorandums en Grèce : un défi pour la Constitution », p. 1061.

Peter M. HUBER, « *Demokratische Selbstbestimmung als neuer, « rocher de bronze » des deutschen Staatsrechts* », p. 1075.

Johannes MASING, « La dépolitisation de la protection des données par le règlement général européen sur la protection des données », p. 1083.

Michel PAQUES, « L'importance croissante de la confiance légitime », p. 1099.

Catherine TEITGEN-COLLY, « Déontologie et pantouflage dans la haute fonction publique. L'exemple du Conseil d'État», p. 1115.

Constantin YANNAKOPOULOS, « Le droit public face à la crise de dette souveraine dans la zone Euro », p. 1155.

Khaydarali YUNUSOV, « La distribution des compétences entre les chambres dans le bicamérisme : étude comparative sur l'expérience de l'Ouzbékistan et de la France », p. 1169.

635. Marcus Helmons (Silvio), 2003

Avancées et confins actuels des droits de l'homme aux niveaux international, européen et national : Mélanges offerts à Silvio Marcus Helmons,
Bruxelles : Bruylant, 2003, 397 p. (25 contrib.)

Henri D. BOSLY, « La coopération pénale avec les tribunaux pénaux internationaux », p. 1.

Marc BOSSUYT, « Les incidences de la Convention européenne des droits de l'homme sur l'application de la Convention relative au statut des réfugiés », p. 11.

Étienne CEREXHE, « L'intégration juridique comme facteur d'intégration régionale », p. 29.

Emmanuel DECAUX, « Héritage religieux et droits de l'homme (à propos de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne) », p. 41.

Francis DELPEREE, « La citoyenneté : certitudes, contradictions et perspectives », p. 69.

Olivier DE SCHUTTER, « L'accès des personnes morales à la Cour européenne des droits de l'homme », p. 83.

L. M. ENTINE, « Les droits de l'homme dans le système juridique de Russie », p. 109.

Bertrand FAVREAU, « Effectivité, équité, égalité, ou les arcanes du procès équitable », p. 117.

Giacomo FILIBECK, « Universalité et indivisibilité des droits de l'homme dans l'enseignement social de l'église catholique », p. 129.

Ferenc KONDOROSI, « La situation des droits de l'homme à l'époque de la mondialisation », p. 141.

Ernest KRINGS, « Les travaux du Commissaire Royal à l'occasion de la réforme judiciaire », p. 159.

Pierre LAMBERT, « Liberté scientifique et droits de l'homme », p. 175.

Alain A. LEVASSEUR, « Liberté d'expression et droit à la vie privée dans le droit des Etats-Unis », p. 183.

Loukis G. LOUCAIDES, « *Freedom of expression and the right to reputation* », p. 197.

Jean-Bernard MARIE, « De l'universalité des principes à l'universalisation des pratiques des droits de l'homme », p. 219.

Michel MELCHIOR, « Les cours constitutionnelles et l'épuisement des voies de recours interne au regard de la Convention européenne des droits de l'homme », p. 231.

Patrice MEYER-BISCH, « Le droit à la propriété culturelle. Un droit individuel et commun », p. 243.

Masahiro MIYOSHI, « Equity in a multicultural world », p. 259.

Suzanne Philips-NOOTENS, « Les soins de santé à l'aune de la dignité humaine », p. 271.

Pierre PATENAUDE, « Le juge, l'expertise « forensique » et le droit à une défense pleine et entière », p. 289.

Henri SIMONART, « Droit à un procès équitable et intervention législative en cours de procédure », p. 297.

Alphonse SPIELMANN, « De la censure abusive à l'abus de la liberté d'expression », p. 309.

Dean SPIELMANN, « Le rôle de la Cour internationale de justice dans la protection des droits de l'homme », p. 325.

Melchior WATHELET, « La protection des droits fondamentaux au sein de l'Union européenne après le traité de Nice », p. 345.

Claudio ZANGHI, « Premières observations sur la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne », p. 377.

636. Martens (Paul), 2007

L'humanisme dans la résolution des conflits : utopie ou réalité ?
Liber amicorum Paul Martens, Bruxelles : Larcier, 2007

Le souci des personnes

Benoît DEJEMEPPE, « La présomption d'innocence entre réalité et fiction », p. 17.

Patrick HENRY, « Demain, les chiens ? », p. 41.

Ernest KRINGS, « Le dialogue entre les magistrats et les justiciables », p. 55.

Koen LEMMENS, « Rik, Johnny, François, Caroline et les autres: la vie privée des personnes publiques », p. 71.

Pierre MARCHAL, « Sans défense, pas de procès ? », p. 93.

Jérôme MARTENS, « La charte de l'assuré social dans la jurisprudence des juridictions du travail. Les droits sociaux en quête d'effectivité », p. 107.

Yves POULLET, « La protection des données: entre libertés, droits subjectifs et intérêts légitimes », p. 133.

Henri SIMONART et David RENDERS, « La violation prétendue d'un droit fondamental : un risque de préjudice grave difficilement réparable ? », p. 151.

Le souci des règles

Hakim BOULARBAH, « Interprétation ou qualification de la norme contrôlée et dessaisissement du juge *a quo* », p. 179.

Étienne CEREXHE, « Subsidiarité, proportionnalité, souveraineté, concepts antinomiques ? », p. 201

Olivier CORTEN, « Le juge international, le droit et la guerre », p. 213.

Francis DELPEREE, « À propos du développement durable. Dix questions de méthodologie constitutionnelle », p. 223.

Georges DE LEVAL, « L'exécution provisoire en matière patrimoniale », p. 235.

Olivier DE SCHUTTER, « Civiliser le marché par les règles. Lanalytique des droits de W.N. Hohfeld », p. 253.

Hugues DUMONT, « Coutumes constitutionnelles, conventions de la constitution et para-légalité », p. 269.

Benoît FRYDMAN, « L'affaire Total et ses enjeux », p. 301.

François GLANSDORFF, « Pour un meilleur usage du produit des astreintes », p. 323.

Franklin KUTY, « Le principe de continuité de la composition du siège ou le devoir d'assistance à toutes les audiences de la cause », p. 331.

Pierre LAMBERT, « La répétibilité des honoraires d'avocat et le secret professionnel », p. 353.

Luc LAVRYSEN en Jan THEUNIS, « *Het recht op de bescherming van een gezond leefmilieu :een blik over de grenzen en een blik achterom...* », p. 363.

Michel LEROY, « Le droit au blasphème », p. 383.

Michel PAQUES, « Liberté académique et Cour d'arbitrage », p. 399.

Bernadette RENAULD, « Les illusions de l'égalité ou du "nivellement par le bas" à la "lacune" », p. 419.

Géraldine ROSOUX, « Le maintien des "effets" des dispositions annulées par la Cour d'arbitrage : théorie et pratique », p. 439.

Annemie SCHAUS, « La coopération fédérale, talon d'Achille de la primauté du droit européen dérivé ? », p. 457.

Jean-Claude SCHOLSEM, « L'article 58 de la Constitution: deux visions du droit ? », p. 475.

Françoise TULKENS et Sébastien VAN DROOGHENBROECK, « La double vie du juge est-elle compatible avec son impartialité ? », p. 485.

Jacques VAN COMPERNOLLE, « À propos d'une garantie constitutionnelle du procès équitable: la publicité de la justice », p. 511.

Pierre VANDERNOOT, « La Constitution belge et la diffusion d'"idées" racistes: mieux vaut prévenir que guérir », p. 521.

Jean-François VAN DROOGHENBROECK, « La Cour de cassation reçoit-elle le principe de proportionnalité ? », p. 569.

Pierre VAN OMMESLAGHE, « Un principe général du droit : *fraus omnia corrumpit* », p. 591.

Marc VERDUSSEN, « Les peines absolument inconstitutionnelles », p. 613.

Ivan VEROUGSTRETE, « La procédure civile confrontée à l'ère électronique », p. 627.

Patrick WAUTELET, « Aux confins de la "norme" : quelques réflexions sur le statut du droit étranger en droit international privé belge », p. 649.

Le souci des institutions

André ALEN, « Les relations entre la Cour de justice des Communautés européennes et les Cours constitutionnelles des Etats membres », p. 665.

Robert ANDERSEN, « La Cour d'appel de Bruxelles, Cour du contentieux économique », p. 715.

Alex ARTS, « *Achter de schermen van het Arbitragehof* », p. 735.

Antoine BRAUN, « L'avocat face aux juges », p. 747.

Roger O. DALCQ et Christine DALCQ, « Le juge et l'avocat », p. 755.

Christine HOREVOETS, « La jurisprudence constitutionnelle deviendrait-elle source de précédent ? », p. 765.

John KIRKPATRICK et Simone NUDELHOLC, « Les questions préjudicielles sur les violations du principe constitutionnel d'égalité résultant de lacunes de la loi et les rapports entre la Cour de cassation et la Cour d'arbitrage », p. 785.

Michel MELCHIOR, « Quelques propos sur la jurisprudence de la Cour d'arbitrage en matière de sanctions administratives; prise en considération directe ou indirecte de la jurisprudence de Strasbourg », p. 813.

Marc UYTTENDAELE, « Le pouvoir politique et le pouvoir juridictionnel ou comment contrôler les mauvais élèves de la classe », p. 823.

Les digressions politiques, philosophiques, littéraires ou rêveuses

Jean-Pierre BOURS, « Le thème du "juge pendeur" dans les lettres anglaises, et quelques autres considérations sur les rapports entre justice et littérature », p. 843.

Michel COIPEL, « Réflexions sur les rapports entre le droit et d'autres régulations de la vie sociale », p. 863.

Alain DE NAUW, « La liberté d'expression du judiciaire à l'égard du politique », p. 887.

Fred ERDMAN, « Par ces motifs... le pourquoi des choses », p. 897.

Jacques FIERENS, « Les arrêts de la Cour d'arbitrage comme jugement de Zeus, ou pourquoi le droit est sans amour », p. 911.

François JONGEN, « Inédits de jurisprudence lyrique (miniatures) », p. 927.

Christine MATRAY, « En coulisses », p. 931.

François OST, « Le droit comme traduction. Premier balisage d'un champ d'étude », p. 949.

François RIGAUX, « De la noosphère à la noopolitique. La mise en réseaux du savoir et du pouvoir », p. 967.

Foulek RINGELHEIM, « La Cour casse mais ne rit pas », p. 983.

Nicolas THIRION, « Isaac Bashevis Singer, ou la littérature comme illustration d'une théorie du droit », p. 993.

637. Martin (Didier R.), 2015

***Mélanges en l'honneur du Professeur Didier R. Martin*,**
Issy-les-Moulineaux : LGDJ-Lextenso éditions, 2015, 633 p. (41 contrib.)

Lionel ANDREU, « De l'effet automatique de la compensation », p. 1.

Catherine BARREAU, « La transmission des clauses de non-concurrence. Une autre "illustration du concept de droit civil des affaires" », p. 19.

Philippe BENETON, « Erasme et Machiavel. Une lettre inédite », p. 45.

Jean-Sylvestre BERGE, « L'application du droit au pluriel : le double déplacement », p. 57.

Thierry BONNEAU, « Déformation, non-conformité et contre productivité dans l'ordonnance du 27 juin 2013 relative aux établissements de crédit et aux sociétés de financement », p. 69.

François BOUCARD, « Le juriste, le droit bancaire et financier, et le droit de l'Union européenne. Plaidoyer pour une meilleure connaissance du droit de l'Union européenne », p. 77.

Xavier BOUCOBZA et Yves-Marie SERINET, « À propos de l'erreur sur la rentabilité », p. 85.

Philippe BRIAND, « De l'usage du préavis entre commerçants, dans les contrats à durée déterminée », p. 97.

Rémy CABRILLAC, « La théorie générale de la représentation dans le projet de réforme du droit des contrats français », p. 111.

Claude CHAMPAUD, « Savoirs éthologiques et connaissances juridiques », p. 121.

Daniel COHEN, « Nouveauté ou classicisme dans les contrats d'affaires ? L'exemple du contrat de gestion hôtelière », p. 149.

Marielle COHEN-BRANCHE, « Comment la Cour de cassation remédie à l'exigence de la preuve diabolique », p. 161.

Marion COTTET, « Le régime patrimonial des droits entrés en communauté », p. 167.

Hervé CROZE, « La langue de Didier Martin », p. 189.

Jean-Jacques DAIGRE, « Quelques observations sur la notion de services de paiement », p. 201.

Olivier DESHAYES, « La distinction entre vices cachés et défauts de délivrance conforme », p. 209.

Aurélie HARMAND-LUQUE et Alexis COLLIN, « La règle du non-cumul à l'épreuve de la responsabilité du fait d'autrui », p. 219.

Caroline HOUIN-BRESSAND, « À propos des clauses d'inaliénabilité insérées dans les contrats de crédit », p. 243.

Emmanuel JEULAND, « Le procès comme opération juridique à trois personnes. Parcours germanique », p. 253.

Emmanuel JOUFFIN, « La répression des pratiques commerciales trompeuses, nature du délit et prescription : Ubu fait son droit », p. 267.

Franck JULIEN, Cession de contrat ? « À propos d'un arrêt du 5 février 2009 de la première Chambre civile de la Cour de cassation », p. 293.

Maxime JULIENNE, « La nature juridique du nantissement de créance », p. 315.

Francis KERNALEGUEN, « Le changement : progrès ou décadence ? Le droit des personnes et de la famille entre paradis perdu et lendemains qui chantent », p. 343.

Julie KLEIN, « L'État et les sociétés commerciales », p. 361.

Françoise LABARTHE, « L'amateur d'art », p. 389.

Jérôme LASSERRE-CAPDEVILLE, « L'article L. 500-1 du Code monétaire et financier : une peine accessoire sujette à interrogations », p. 407.

Dominique LEGEAIS, « De l'efficacité des garanties », p. 427.

François-Xavier LUCAS, « La qualité à agir du contrôleur nommé à l'occasion d'une procédure collective. Contribution à la définition des actions attitrées », p. 433.

Jean-Pierre MARTOUT, « Miscellanées alphabétiques et juridico-affectives », p. 447.

Denis MAZEAUD, « Les professionnels sont-ils des consommateurs comme les autres (Acte II) ? », p. 451.

Estelle NAUDIN, « "Que sont les notions devenues ?" Libres propos sur la distinction du titre et de la finance », p. 467.

Emmanuel NETTER, « Le financement participatif », p. 479.

Philippe PIERRE, « Pour l'abrogation de l'article L. 132-16 du Code des assurances », p. 509.

Jean-François QUEVY, « De la dépossession entre les mains du créancier gagiste », p. 527

Philippe ROUSSEL GALLE, « L'instrumentalisation des délais de grâce du Code civil par le droit des entreprises en difficulté », p. 541.

Myriam ROUSSILLE, « Variations sur l'opération de paiement », p. 549.

Philippe SIMLER, « La distinction du titre et de la finance justifie-t-elle un pouvoir exclusif de disposition ? », p. 565.

Hervé SYNVET, « La détermination du montant de la parité d'échange dans les fusions de sociétés cotées », p. 573.

François TERRE, « Les théories générales du droit spécial », p. 583.

Louis THIBIERGE, « De l'irresponsabilité contractuelle du fait d'autrui (Libres propos sous Cass. 1re civ., 18 juin 2014 », p. 585.

Nicolas THOMASSIN, « Si la société m'était "comptée" », p. 613.

638. Martin (Gilles J.), 2013

***Pour un droit économique de l'environnement : mélanges en l'honneur de Gilles J. Martin*, Paris : Édition Frison-Roche, 2013, 715 p. (42 contrib.)**

Première partie : Autour du droit économique de l'environnement

CENTRE DE RECHERCHE EN DROIT ECONOMIQUE, « Introduction au droit économique de l'environnement », p. 15.

Takehisa AWAJI, « *Overview of the environmental legal strategies to address climate change in Japan* », p. 39.

Philippe BILLET, « La protection des sites : un système », p. 47.

Mathilde BOUTONNET, « Des obligations environnementales en droit des contrats », p. 57.

Laurence BOY, « L'appel à la régulation en droit de l'environnement », p. 71.

Philippe BRUN, « Des antennes de téléphonie mobile, de la responsabilité civile y afférente et de quelques autres considérations : notations sommaires sur le contentieux "des ondes" », p. 75.

Geneviève CAMMAS, « Les activités de projet : notion complexe susceptible d'apporter une contribution au droit économique de l'environnement », p. 83.

Marie-Pierre CAMPROUX-DUFFRENE, « Essai de dialectique sur une responsabilité civile en cas d'atteinte à l'environnement », p. 105.

François COLLART-DUTILLEUL, « La première étape d'une longue marche vers un droit spécial de la sécurité alimentaire », p. 131.

Marie CORNU, « Propriété et patrimoine, entre le commun et le propre », p. 145.

Philippe DELEBECQUE, « Après l'arrêt Erika », p. 163.

Aude-Solveig EPSTEIN et Adelle POMADE, « Le droit économique de l'environnement à l'épreuve de la responsabilité sociale des entreprises : éclairages croisés », p. 175.

Giulio-Cesare GIORGINI, « Le traitement du préjudice environnemental dans l'insolvabilité interne et internationale », p. 203.

Thierry GRANIER, « Le marché de quotas d'émission de gaz à effet de serre et les interactions entre le droit financier et le droit de l'environnement », p. 225.

Jean-Claude HELIN, « L'expertise scientifique, le doute et l'action publique : quelques enseignements de la présidence du comité scientifique algues vertes en Bretagne », p. 239.

Ludwig KRAMER, « De l'intérêt général, de l'Union européenne et de l'environnement », p. 249.

Pierre LASCOUMES, « L'inversion de la charge de la preuve dans la gestion des risques : l'exemple du règlement européen Reach de 2006 sur le contrôle des substances chimiques », p. 261.

Sophie LAVALLEE, « L'accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement : entre "un vécu fantasmé et un vécu réel », p. 277.

Éric LOQUIN, « Le droit de l'environnement devant les tribunaux arbitraux internationaux », p. 299.

Sandrine MALJEAN-DUBOIS, « La responsabilité internationale de l'État pour les dommages environnementaux : quelles évolutions ? quelles perspectives ? », p. 309.

Branca MARTINS DA CRUZ, « Le dommage écologique conjugué dans le futur. Responsabilité, prévention et précaution : Quel rapport, quelle responsabilité ? », p. 331.

Delphine MISONNE et François OST, « L'illusion du juste équilibre ou la variabilité de la jurisprudence du juge européen portant sur la balance des intérêts entre environnement et enjeux économiques », p. 374.

Mahmoud MOHAMED SALAH M., « Le droit international économique est-il ouvert aux enjeux environnementaux? », p. 363.

Gérard MONDELLO, « La responsabilité civile de l'environnement : droit économique et *Law and Economics* », p. 397.

Laurent NEYRET, « Libres propos sur le crime d'Ecocide : un crime contre la sureté de la planète », p. 411.

Noriko OKUBO, « *Development of Environmental Agreement in Japan* », p. 435.

Beatrice PARANCE, « Plaidoyer pour une réparation cohérente des dommages causés à l'environnement », p. 445.

Geneviève PARENT et Sonya MORALES, « Approche internationale pour une gestion lucide des ressources génétiques végétales », p. 457.

Eckard REHBINDER, « Les instruments de droit de l'environnement basés sur le marché : orientations nouvelles pour le droit ? : L'échange des quotas d'émission de gaz à effet de serre comme exemple », p. 479.

Jacques-Henri ROBERT, « Comment enseigner le droit de l'environnement? », p. 499.

Raphael ROMI, « Xynthia, quelques considérations sur un imbroglio juridique autour des rapports entre l'État et la nature », p. 505.

Richard ROUTIER, « "Verdir" la banque : chimère ou nécessité ? », p. 513.

Patrick THIELFRY, Le droit économique de l'environnement existe-t-il ? », p. 525.

Geneviève Viney, « L'influence du principe de précaution sur le droit de la responsabilité civile à la lumière de la jurisprudence : beaucoup de bruit pour presque rien ? », p. 555.

Andrew WAITE, « *Reflections on the european Union's environmental liability directive 2004/35/CE* », p. 577.

Deuxième partie : Varia

Robert CHARVIN, « L'entreprise, "modèle universel" », p. 591.

Eva MOUIAL BASSILANA et Irina PARACHKEVOVA, « Libres propos autour de l'enseignement du droit à l'université », p. 605.

Gérard QUIOT, « Le Conseil d'État et les conditions juridiques de la prise en charge d'activités économiques par les personnes publiques (mise au point sur la doctrine portée par l'arrêt du conseil du 31 mai 2006, Ordre des avocats du barreau de Paris) », p. 617.

Fabrice SIIRIAINEN, « Lettre à Gilles J. Martin sur l'universitaire et avocat », p. 663.

Jean-Jacques SUEUR, « Michel Foucault en théoricien de la transdisciplinarité », p. 671.

Marina TELLER, « L'expérimentation », p. 689.

François-Guy TREBULLE, « Les limites du droit et de l'économie face aux mathématiques financières », p. 701.

639. Martin (Raymond), 2004

Liber amicorum en l'honneur de Raymond Martin,
Paris : LGDJ ; Bruxelles : Bruylant, 2004

I. La justice

Jean-François BURGELIN, « Un anticonformiste nécessaire : l'avocat général à la Cour de cassation », p. 3.

Jean-Marie COULON, « Le nouvel ordre public », p. 15.

Pascal OUDOT, « Récapitulatifs sur la responsabilité civile des principaux acteurs du procès », p. 25.

Ivan VEROUGSTRAETE, « Des droits de l'homme trop bien protégés », p. 43.

II. La procédure civile

Guy BLOCK, « La sanction attachée au non-respect d'une clause de conciliation ou de médiation obligatoire », p. 69.

Natalie Fricéro, « Faut-il supprimer l'article 6, § 1 de la Convention européenne pour sauver le recours individuel ? Plaidoyer pour une restructuration raisonnable du système européen de protection des droits de l'homme », p. 85.

Serge,GUINCHARD, « Le réveil doctrinal d'une Belle au bois dormant trop longtemps endormie ou la procédure civile entre droit processuel classique, néo-classique ou européaniste et technique d'organisation du procès », p. 97.

Alphonse KOHL, « L'effet dévolutif de l'appel en droit belge, français et allemand », p. 111.

Ernest KRINGS, « Du non-respect des délais de procédure, prescrits par la loi à peine de sanctions, en droit judiciaire privé belge », p. 121.

Christophe LEFORT, « Le tiers dans le nouveau Code de procédure civile », p. 153.

Marcel STORME, « Un rêve de bâtisseur de cathédrales : une procédure civile pour l'Europe », p. 197.

III. La profession d'avocat

Jean BEAUCHARD, Réflexions sur la nature du pouvoir du bâtonnier en matière de contestations d'honoraires », p. 217.

Jean Loup CHARRIER, « Le statut de l'avocat et la convention européenne des droits de l'homme », p. 227.

Jacques MARTIN, « Liberté d'expression : le paradoxe anglais », p. 249.

Marc WAGEMANS, « La multidisciplinarité en Belgique », p. 259.

IV. Droit civil, commercial et social

Agnès BASCHENIS, « Pour un contrat aidé unique d'accès à l'emploi des chômeurs de longue durée », p. 281.

Myriam BLUMBERG-MOKRI, « Biomédecine européenne, convention supranationale et sanctions nationales », p. 297.

Sylvie HENNION-MOREAU, « Des dettes contractuelles à l'enrichissement sans cause », p. 307.

640. Martin (Xavier), 2015

***Aux confins du droit : hommage amical à Xavier Martin,* Poitiers : Presses universitaires juridiques, Université de Poitiers, Faculté Droit & sciences sociales ; Issy-les-Moulineaux : LGDJ-Lextenso éditions, 2015, 451 p. (29 contrib.)**

Pierre BERCHON, « La notion de "meubles meublants" (article 534 du Code civil) », p. 25.

Grégoire BIGOT, « S'approprier les hommes ? Le Décret du 20-25 septembre 1792 sur le mode de constater l'état civil », p. 39.

Stéphanie BLOT-MACCAGNAN, « De l'utilité d'un beau chat domestique, un épisode de la jurisprudence cannoise de 1744 », p. 55.

Hélène BOUCARD, « Le curieux processus de réforme du droit français des obligations », p. 69.

Claire BOUGLE-LE ROUX, « "*Du temps que les bêtes parlaient* [...]" : le contrat, du Code civil aux contes populaires », p. 81.

Marc BOUVET, « La composition du Conseil de préfecture de Maine-et-Loire (1800-1851) », p. 97.

Didier CHOLET, « Les règles locales de procédure civile », p. 107.

Sophie DEMARE-LAFONT, « L'Évangile au risque de l'assyriologie », p. 119.

Alexandre DEROCHE, « La fonction sociale de la propriété chez Léon Duguit », p. 129.

Marie-Pauline DESWARTE, « L'institution, enjeu de civilisation », p. 143.

Philippe DIDIER, « L'assemblée constituante et les hommes de couleur », p. 167.

Vincent GABORIAU, « L'expropriation ou le principe de dualité », p. 183.

Bernard GAURIAU, « Contribution à l'histoire du travail de nuit », p. 195.

Pascal GOURGUES, « "*Non recte posse creari duos reges in eodem anno*" : Remarques sur l'association au trône de Robert le Pieux (987) », p. 205.

Gérard GUYON, « Quelques questions touchant à la paternité spirituelle et aux fondations du droit », p. 215.

Jean-Louis HALPERIN, « En croisant les analyses de Xavier Martin et les débats allemands sur le Code Napoléon », p. 233.

Joël HAUTEBERT, « Modernité et totalitarisme. Les fondements anthropologiques communs des législations pénales totalitaires », p. 245.

Alain LAQUIEZE, « Pierre-Louis Roederer et la question du pouvoir exécutif », p. 259.

Félicien LEMAIRE, « Le bonheur, un principe constitutionnel ? », p. 271.

Martial MATHIEU, « "Le printemps est commencé" : Droits de l'homme et révolutions dans la pensée de Thomas Paine », p. 285.

Aude MIRKOVIC, « PMA-GPA : derrière les sigles, la réalité », p. 295.

Annamaria MONTI, « Enseigner le droit en Italie au début du XX^e^ siècle : les cours de législation comparée de Giovanni Pacchioni (1867-1946) », p. 305.

Marta PEGUERA-POCH, « Les difficultés d'application de la loi du 26 août 1792 : une illustration lorraine », p. 315.

Philippe PICHOT, « L'amitié dans la pensée politique », p. 327.

Caroline RENAUD-DUPARC, « La déontologie du juge judiciaire. Brèves réflexions sur une préoccupation contemporaine », p. 347.

Laurent REVERSO, « Droit naturel et pensée politique: l'obligation alimentaire au XVIII^e^ siècle », p. 361.

Sylvain SOLEIL, « "*In the Order of the Code Napoleon*" : Les carences du droit anglais au révélateur du modèle juridique français (1820-1840) », p. 377.

François Xavier TESTU, « Voltaire catholique et la méthode historique », p. 399.

Yannick TREMORIN, « Illusion géométrique et vérité juridique, propriété de l'espace et espace de la propriété : quelques remarques à propos de l'objet de la propriété foncière », p. 427.

641. Martinand (Claude), 2016

***De l'esprit de Vauban aux enjeux de Johannesburg : hommage à Claude Martinand*, Paris : Documentation française, 2016, 357 p. (3 tables rondes)**

Charles FITERMAN, Pierre CARDO, « Témoignages introductifs », p. 17.

Gabriel DUPUY, Anne CHARREYRON-PERCHET, Ian JURAN, Claude DE MIRAS, Jacques TAVERNIER, Jean-Marie TETART, « Les réseaux dans les territoires, du génie urbain à la ville durable », p. 25.

Christian STOFFAËS, Jean-Claude BOUAL, Élisabeth CAMPAGNAC, Bruno CAVAGNE, Anne-Marie IDRAC, Hubert DU MESNIL, Gilles SAVARY, « Economie, entreprise et action publique », p. 75

Gilles JEANNOT, Louis BESSON, Thierry DALLARD, Louis GALLOIS, Cécile OSTRIA, Gilles DE ROBIEN, « Expertise et décision publique : l'ingénieur dans son temps », p. 119.

642. Martin-Serf (Arlette), 2022

***L'effervescence du droit des affaires au XXI^e^ siècle : Mélanges en l'honneur du Professeur Arlette Martin-Serf*, Bruxelles : Bruylant, 2022, 837 p. (50 contrib.)**

PARTIE I : LES ENTREPRISES *IN BONIS*

Sarah ANDJECHAIRI-TRIBILLAC, « Réflexions sur l'imprévision dans les baux commerciaux », p. 29.

Vincent BONNET, « L'entrepreneur individuel en couple : "Le couple, quelle drôle d'idée !" », p. 57.

Yves CHAPUT, « Les sociétés ont-elles une âme ? Fantaisie inachevée », p. 81.

Anne-Sylvie COURDIER et Jean-Marie GARINOT, « L'efficacité juridique de la clause de *bad leaver* », p. 101.

Christelle COUTANT-LAPALUS, « Domicile et résidence : de la confusion à la fusion », p. 115.

Loïc FIRLEY, « Loi PACTE : un nouveau visage pour l'entreprise ? », p. 127.

Émilie GICQUIAUD, « Le concept de réputation d'entreprise saisi par le droit », p. 135.

Jean-François HAMELIN, « Liberté contractuelle et clause d'exclusion », p. 155.

Julia HEINICH, « L'homme clé », p. 173.

Nadège JULLIAN, « Brèves remarques autour du droit de retrait des associés des sociétés civiles particulières », p. 181.

Jean-Pierre LEGROS, « De quelques résistances à la mise en œuvre de la commercialité par la forme », p. 195.

Grégoire LERAY, « La représentation des enjeux environnementaux dans l'entreprise, une utopie ? », p. 215.

Sébastien MANCIAUX, « Actionnaire étranger, société de droit local et préjudice : le prisme particulier de l'arbitrage d'investissement », p. 227.

Paola NABET, « Les feux de l'amour en droit des sociétés ou l'instrumentalisation de la société par la famille », p. 249.

Daniel TRICOT, « Le conflit d'intérêts dans l'administration de la société à la lumière de l'intérêt social », p. 271.

PARTIE II : LES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

Laetitia ANTONINI-COCHIN, « Le mari, la femme et... la procédure collective », p. 285.

Jean-Marie BENEY et Elodie DERLON, « La place du ministère public au sein des procédures collectives », p. 295.

Manuella BOURASSIN et Marc PICHARD, « Biens successoraux et liquidation judiciaire », p. 307.

Rémi DALMAU, « Le renouveau des sources du droit des entreprises en difficulté », p. 335.

Reinhard DAMMANN et Charlotte MASSELOT, « Le principe *par condicio creditorium* dans le nouveau droit de la restructuration: une étude comparative franco-allemande », p. 345

Michel DI MARTINO, « Le PGE : aspects financiers sous forme de fiche pratique », p. 363.

Malika DOUAOUI-CHAMSEDDINE, « La notion de partie affectée par le projet de plan à l'aune de la créance du prêteur d'un PGE », p. 379.

Sarah FARHI, « Actifs numériques, *blockchains* et cessation des paiements », p. 407.

Bertille GHANDOUR, « Plaidoyer pour une détection des difficultés des entreprises », p. 427.

Laurence-Caroline HENRY, « De la procédure collective à la procédure modulable », p. 443.

David JACOTOT, « "Le départ volontaire" des salariés d'une entreprise défaillante », p. 453.

Christine LEBEL, « De l'action en comblement de passif à l'action en responsabilité pour insuffisance d'actif : quelles évolutions ? », p. 465.

Kevin MAGNIER-MERRAN, « Usages et droit des entreprises en difficulté », p. 477.

Michel MENJUCO, « Contrat de société et droit des entreprises en difficulté », p. 493.

Françoise PEROCHON et Philippe ROUSSEL GALLE, « Controverse amicale ! », p. 509.

Patrick ROSSI, « Droit des difficultés des entreprises : le recours aux ordonnances est-il un facteur de complexification du droit des difficultés des entreprises ? », p. 521.

Georges TEBOUL, « Quelques pistes de réformes du droit des entreprises en difficulté, en forme d'hommage d'un praticien », p. 533.

Jean-Luc VALLENS, « La déclaration de créance, un objet juridique non identifié », p. 539.

PARTIE III : VARIÉTÉS

Ali BENCHENEB, « L'état du droit en Algérie: un droit à la frustration », p. 553.

Romain BOUNIOL, « Loyauté de l'information du consommateur de vins effervescents », p. 565.

Philippe CASSON, « La réforme de la procédure d'injonction de payer : Décret n° 2021-1322 du 11 octobre 2021 », p. 581.

Xavier DELPECH, « Une sûreté à découvrir : la garantie financière des agents de voyages », p. 593.

Éric DESMORIEUX, « Inventivité, paternité, fiscalité », p. 629.

Jean DU PARC, « Souvenirs d'arbitrages », p. 639.

Marie FERNET, « La contamination du droit des affaires par le droit globalisé », p. 647.

Natalie FRICERO, « Osons le référé ! », p. 657.

Nicolas GERBAY, « La procédure orale serait-elle devenue folle ? », p. 669.

Mathieu GUERRIAUD, Clotilde JOURDAIN-FORTIER et Isabelle MOINE-DUPUIS, « Le droit des sociétés est-il un obstacle à l'accès au médicament dans un monde globalisé ? », p. 685.

Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE, « L'interdiction bancaire », p. 711.

Éric LOQUIN, « Les contrats FIDIC : un exemple de *lex mercatoria* ? », p. 725.

Gérard MARTIN, « Le juge et la doctrine », p. 753.

Cyril NOURISSAT, « Petit manuel sur les actions indemnitaires transfrontières en droit des pratiques anticoncurrentielles », p. 761.

Iony RANDRIANIRINA, « Les propriétés intellectuelles saisies par le droit des affaires », p. 779.

Claire SOURZAT, « Retour sur les fondements de la responsabilité pénale des personnes morales : Chamans, possédés et autres spécialistes rituels », p. 793.

Vincent THOMAS, « Une leçon de droit », p. 815.

643. Marty (Gabriel), 1978

Mélanges dédiés à Gabriel Marty,
Toulouse : Université des sciences sociales de Toulouse, 1978

Marc ANCEL, « Rapprochement, unification ou harmonisation des droits ? », p. 1.

Jean BARRERE, « Le droit du mariage dans la loi du 3 janvier 1972 sur la filiation », p. 15.

Henri BATIFFOL, « Observations sur la spécificité du vocabulaire juridique », p. 35.

Jean BAUGNIET, « L'égalité des époux en droit belge », p. 45.

Boris T. Blagojevic, « L'importance contemporaine de la problématique juridique concernant les questions de la qualité des marchandises et des services », p. 57.

Fernand BOUYSSOU, « Le sursis à exécution; des décisions administratives en matière d'urbanisme Évolution jurisprudentielle », p. 67.

Louis BOYER, « À propos des clauses d'indexation : du nominalisme monétaire à la justice contractuelle », p. 87.

André BRETON, « La recherche de la paternité naturelle après le décès du père prétendu », p. 121.

Allan-Randolph BREWER-CARIAS, « Les cessions obligatoires de propriété aux organismes municipaux pour raison d'urbanisme », p. 159.

Albert BRIMO, « Le Doyen Gabriel Marty et la philosophie du droit », p. 189.

Marie-Bernadette BRUGUIERE, « Le domicile dans les droits antiques », p. 199.

André et Danielle CABANIS, « Code Napoléon et Code civil Vaudois de 1819 : adaptation et progrès », p. 221.

Michel CABRILLAC, « Remarques sur la théorie générale du contrat et les créations récentes de la pratique commerciale », p. 235.

Jean CARBONNIER, « Le mariage par les œuvres ou la légitimité remontante dans l'article 197 du Code civil », p. 255.

Louis CARTOU, « Les marchés publics dans ta Communauté Économique Européenne », p. 267.

François CHABAS, « Du lien de parenté ou l'alliance entre la victime et l'auteur du dommage », p. 291.

Michel DAGOT, « L'esprit des réformes récentes du droit successoral », p. 305.

Jean DAUVILLIER, « Recherches sur un contrat caravanier babylonien et sur les origines du prêt à la grosse aventure dans l'Antiquité grecque », p. 341.

René DAVID, « L'arbitrage en droit civil, technique de régulation des contrats », p. 383.

Pierre DEVOLVE, « La responsabilité du fait d'autrui en droit administratif », p. 407.

Michel DESPAX, « L'acceptation tacite par le salarié de modifications aux conditions de travail initialement convenues avec l'employeur », p. 449.

Olivier DUPEYROUX, « La Doctrine française et le problème de la jurisprudence source de droit », p. 463.

Charles EISENMANN, « Juridiction et logique selon les données », p. 477.

Charalambos N. FRAGISTAS, « Les projets de réforme du divorce en Grèce », p. 507.

Hélène GAUDEMET-TALLON, « Réflexions comparatives sur certaines tendances nouvelles en matière de compétence internationale des juges et des arbitres », p. 531.

Jacques GHESTIN, « La fraude paulienne », p. 569.

Henri GILLES, « Le *Traité de la Coutume* de G. de Ferières », p. 587.

Jean-Claude GROSLIERE, « La réforme du divorce », p. 601.

John N. HAZARD, « La juridiction gracieuse », p. 621.

Pierre HEBRAUD, « Observations sur l'arbitrage judiciaire », p. 635.

Guy HERAUD, « Les nouvelles structures de l'État belge », p. 665.

Trajan IONASCO, « Les principes fondamentaux du droit successoral socialiste en Europe », p. 687.

Guy ISAAC, « L'entrée en vigueur et l'application dans le temps du droit communautaire », p. 697.

Pierre KAYSER, « Aspects de la protection de la vie privée dans les sociétés industrielles », p. 725.

Viktor KNAPP, « Le système du droit socialiste », p. 749.

André DE LAUBADERE, « Réflexions d'un publiciste sur la propriété du dessus. À propos du plafond légal de densité », p. 761.

Raymond LEGEAIS, « La responsabilité civile introuvable ou les problèmes de la répartition des dommages causés par les mineurs », p. 775.

Henri MAZEAUD, « Leçon d'introduction aux études de droit », p. 799.

Roger MERLE, « Un grand procès politique sous la monarchie de juillet. Le procès d'Armand Barbès et des conjurés du 12 mai 1839 », p. 811.

Achille MESTRE, « La signification de la révision constitutionnelle du 8 avril 1976 en Tunisie », p. 821.

Joël MOLINIER, « La Jurisprudence de la Cour de discipline budgétaire et financière », p. 839.

Roger NERSON, « Le respect par le 'médecin de la volonté du malade », p. 853.

Paul OURLIAC, « Propriété et exploitation : l'évolution récente du droit rural », p. 881.

Pierre RAYNAUD, « L'acte de naissance de l'enfant naturel », p. 903.

Alfred RIEG, « Les participations aux acquêts en Allemagne et en France ; deux visages d'une même institution », p. 921.

René RODIERE, « Approche d'un phénomène : les migrations de systèmes juridiques », p. 947.

Gabriel ROUJOU DE BOUBEE, « L'ajournement et la dispensa de peine. Réflexions sur la dissociation de la déclaration de culpabilité et du prononcé de la sanction en droit'' positif français », p. 955.

René SAVATIER, « L'explosion vue par le droit civil », p. 977.

Henri SEMPE, « La démonétisation de l'or et l'étalon dollar : la nouvelle guerre des étalons », p. 1019.

Germain et Mireille SICARD, « Le divorce à Toulouse durant la Révolution française », p. 1031.

F.F. STONE, « Les cas non prévus par le droit en vigueur », p. 1051.

André TUNC, « La doctrine du mobile légitime dans le droit des sociétés des pays de *common law* », p. 1077.

Pierre VELLAS, « Philosophie du droit et méthodologie juridique en droit international public », p. 1085.

José VIDAL, « La place de la vérité biologique dans le droit de la filiation », p. 1099.

Jean VINCENS, « Formation, emploi et systèmes éducatifs », p. 1113.

Marcel WALINE, « La compensation entre la dette fiscale et une créance sur l'État», p. 1159.

Alex WEILL, « Connaissance du motif illicite ou immoral déterminant et exercice de l'action en nullité », p. 1165.

644. Mas (Jean), 1996

Droit et anthropologie de la complexité : Mélanges dédiés à Jean Mas,
Paris : Économica, 1996

Jean-Jacques ALEXANDRE, « L'application de la méthode de l'évaluation législative à la loi du 31 décembre 1989 sur le surendettement (À propos du rapport Léron de novembre 1991) », p. 17.

Jacques AUDIER, « Appellations d'origine et indications géographiques des produits agricoles ou alimentaires originaires des D.O.M. », p. 31.

Jean BENOIST, « Propos d'un "passeur culturel" mauricien », p. 47.

Michel BUY, « Les mesures tendant à favoriser l'emploi et l'insertion dans les départements d'outre-mer (loi n° 94-638 du 25 juillet 1994) », p. 53.

Rémy CABRILLAC, « Offices ministériels et clientèles civiles dans le régime matrimonial légal », p. 63.

Bernad CHAMPION, « « Il faut se battre pour la Constitution comme pour le mur de la ville". Note sur le contrat démocratique », p. 69.

Jean-Yves CHEROT, « Les bases juridiques de la protection de l'environnement dans le traité instituant la Communauté européenne », p. 83.

Bernard CHERUBINI, «Du local mythifié à la sociabilité villageoise : les nouveaux cultes de l'identité », p. 95.

Pierre CREGUT, «Vers un nouveau régime juridique des ravines à la Réunion ? », p. 109.

Jean DECORPS, « Y a-t-il une limite à la responsabilité notariale ? », p. 117.

Philippe DELEBECQUE, « L'unité du droit des affaires à Madagascar », p. 131.

Jean-Claude ESPERANCE, « Du "tangue" au "corce blanc bâtard", ou le marais de compétences de la diren à la Réunion. (Quelques réflexions sur le rôle de l'État dans la protection de l'environnement) », p. 139.

Serge FARNOCCHIA, « Le gagnant malchanceux du contrat de loto », p. 151.

Louis FAVOREU, « Le droit de propriété dans la pratique contemporaine des juridictions constitutionnelles : l'exemple d'une interprétation contemporaine de textes anciens », p. 154.

Claude GAMEL, « La dépréciation des diplômes », p. 171.

Robert GARRON, « L'immatriculation des immeubles aux Comores », p. 181.

Hubert GERBEAU, « Profits, rêves et tourments. Nantes et La Réunion au XIX[e] siècle », p. 193.

Albert LANZA, « Paradoxes sur l'accès au prétoire dans le contentieux de l'urbanisme », p. 215.

Franck MODERNE, « Le concept de service public à l'épreuve du marché unique européen », p. 239.

Philippe NARASSIGUIN, « Débats sur l'intégration monétaire : l'indépendance de la Banque centrale », p. 253.

Jean-Paul NEGRIN, « Les déboires contentieux du département de la Réunion. (À propos des garanties d'emprunt accordées à la société professionnelle et agricole de la Sakay) », p. 269.

André ORAISON, « Réflexions générales sur l'ordonnancement juridique antarctique (La protection de l'environnement sur le continent Antarctique et dans les eaux avoisinantes) », p. 297.

Xavier PHILIPPE, « Les pouvoirs d'injonction et d'astreinte du juge administratif français après la loi du 8 février 1995 », p. 309.

Emmanuel PUTMAN et Françoise RINGEL, « Duo sur le contrat », p. 323.

Jacques RAVANAS, « Vie privée et droit des affaires. Brèves remarques au carrefour de l'"être" et de l'"avoir" », p. 329.

Jean-Yves ROCHOUX, « La protection des terres agricoles à La Réunion. Un intérêt économique », p. 335.

Pierre SOLER-COUTEAUX, « Le schéma d'aménagement régional de la Réunion: une expérience et un modèle pour les documents d'aménagement », p. 347.

Emmanuel SOUFFRIN, « Droit du dire et dires du droit », p. 365.

René SQUARZONI, « L'explosion sociale n'aura pas lieu : la conjonction des solidarités, traditionnelle et moderne à la Réunion », p. 375.

Claude WANQUET, « La suspension de la traite négrière par les Mascareignes durant la Révolution française, anticipation ou leurre ? », p. 387.

Gérard CONAC, « De la monarchie à la République l'avènement de la première République française », p. 407.

645. Masclet (Jean-Claude), 2013

La Constitution, l'Europe et le droit : liber amicorum discipulorumque,
Paris : Publications de la Sorbonne, 2013, 1087 p. (49 contrib.)

PREMIÈRE PARTIE - LA CONSTITUTION ET SON DROIT

Droit constitutionnel - droit électoral - droit parlementaire

Pascal BINCZAK, « Sur un conflit imaginaire de légitimités et ses conséquences en droit électoral », p. 51.

Claude BONTEMS, « Une première occasion manquée en Algérie : le projet de loi Mérilhou », p. 83.

Michel BOUVIER, « Constitutionnalisation et quasi-constitutionnalisation du système financier public français », p. 115.

Jean-Pierre CAMBY, « Sanctions et contentieux électoral », p. 133.

Bernard CHANTEBOUT, « Après la QPC n° 2010-6/7 du 11 juin 2010. Vers un droit de révocation populaire des élus ? », p. 145.

Bruno DAUGERON, « Les électeurs sont-ils le peuple ? Peuple, citoyens, électeurs en droit constitutionnel : essai de distinction théorique », p. 155.

Maryse DEGUERGUE, « Le régime de la responsabilité de l'État du fait de la justice est-il pertinent ? », p. 185.

Bernard DOLEZ, « Le crépuscule du cumul des mandats ? », p. 199.

Marie-Christine ESCLASSAN, « Performance et renouvellement des principes budgétaires et comptables publics : l'essor du principe de sincérité des comptes dans les systèmes financiers publics contemporains », p. 211.

Jean GICQUEL, « Sur la déontologie parlementaire : le nouveau cours de la moralisation de la vie politique », p. 221.

Emmanuel-Pie GUISELIN, « Les élections universitaires à l'heure des nouvelles technologies », p. 229.

Francis HAMON, « Le rôle consultatif du Conseil constitutionnel », p. 259.

Pascal JAN, « L'instabilité constitutionnelle sous la V^{e} République. Les dangers du bavardage constitutionnel », p. 273.

Christine LAZERGES, « Dix ans d'existence du 10^{e} principe fondamental reconnu par les lois de la République en matière de justice des mineurs », p. 283.

Bernard MALIGNER, « Qu'est-ce qu'un faible écart de voix dans la jurisprudence électorale récente du Conseil d'État et du Conseil constitutionnel ? », p. 297.

Bertrand MATHIEU, « Les mécanismes de freins et d'équilibre des pouvoirs dans la Constitution: réflexions générales et illustrations françaises », p. 325.

Franck PETIT, « Du droit électoral politique au droit électoral professionnel », p. 337.

Michel VERPEAUX, « Le "conseiller territorial" ou comment résoudre les problèmes de gestion par l'élection : une solution finalement inappliquée », p. 361.

DEUXIÈME PARTIE - L'EUROPE ET SON DROIT

Droit de l'Union européenne - Droit de la Convention européenne des droits de l'Homme

Josiane AUVRET-FINCK, « Migration et mobilité dans la politique européenne de voisinage à l'égard des pays du Sud de la Méditerranée », p. 375.

Abdelkhaleq BERRAMDANE, « Le manquement judiciaire dans l'ordre juridique de l'Union européenne », p. 417.

Claude BLUMANN, « Le contrôle juridictionnel des principes de subsidiarité et de proportionnalité en droit de l'Union européenne », p. 439.

Chahira BOUTAYEB, « De la notion de légitimité en droit de l'Union européenne », p. 463.

Florence CHALTIEL, « Les présidences dans l'Union européenne », p. 491.

Patrick DOLLAT, « La citoyenneté de l'Union : un statut fondamental ? Heurts et incertitudes d'une vocation ou l'art du contrepoint... », p. 499.

Édouard DUBOUT, « Les mutations du champ d'application des libertés de circulation : la triple inconstance », p. 543.

Catherine FLAESCH-MOUGIN, « Représentation externe et compétences de l'Union européenne : quelques réflexions à propos des arrangements généraux du Conseil relatifs aux déclarations de l'Union européenne dans les organisations multilatérales », p. 571.

Michel FROMONT, « Les juges constitutionnels allemand et français, défenseurs de la souveraineté nationale face à la construction européenne », p. 593.

Daniel GADBIN, « Le droit à l'alimentation », p. 617.

Anastasia ILIOPOULOU-PENOT, « La densification normative de la Charte des droits fondamentaux de l'Union », p. 639.

Jean-Paul JACQUE, « Guerre des méthodes dans l'Union », p. 661.

Stéphane LECLERC, « L'initiative citoyenne européenne : un premier pas vers la démocratie participative dans l'Union européenne », p. 675.

Philippe MANIN, « Une conséquence de la crise financière : la révision et l'adaptation des traités constitutifs de l'Union européenne », p. 695.

Francesco MARTUCCI, « Ambivalences économiques et monétaires : réflexions sur deux traités », p. 713.

Pierre-Yves MONJAL, « Ne pas appliquer le droit européen de la concurrence c'est encore appliquer le droit de... l'Union », p. 743.

Eleftheria NEFRAMI, « Quelques réflexions sur l'article 19, paragraphe 1, alinéa 2, TUE et l'obligation de l'État membre d'assurer la protection juridictionnelle effective dans les domaines couverts par le droit de l'Union », p. 805.

Henri OBERDORFF, « De la citoyenneté de l'Union européenne et de la démocratie européenne », p. 817.

Yves PETIT, « Le droit de l'environnement de l'Union européenne face au principe de territorialité », p. 833.

Christian PHILIP, « L'échec de l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct », p. 857.

Caroline PICHERAL, « Les États membres de l'Union, des États sûrs au regard de l'asile ? Regards croisés sur une présomption recadrée », p. 867.

Sébastien PLATON, « Le contrôle de constitutionnalité des actes nationaux d'application du droit de l'Union européenne. L'avenir des jurisprudences Économie numérique et Arcelor », p. 887.

Stéphane RODRIGUES, « L'article 165 du TFUE : " Va y avoir du sport !" », p. 907.

Jean ROSSETTO, « Quelques observations sur les conditions de l'adhésion de l'Union européenne à la CEDH », p. 927.

Denys SIMON et Anne RIGAUX, « Visite guidée au pays de Keck et Mithouard dans les pas des avocats généraux : une doctrine, des doctrines, pas de doctrine ? », p. 941.

Panayotis SOLDATOS, « L'impact de la constitutionnalisation du Conseil européen sur l'équilibre de gouvernance dans l'Union européenne : une décote programmée de la Commission », p. 967.

David SZYMCZAK, « "Le chameau et l'aiguille" : à propos de l'accessibilité des requérants individuels au prétoire de la Cour européenne des droits de l'Homme », p. 985.

Paul TAVERNIER, « De la protection équivalente. La jurisprudence Bosphorus à l'heure de l'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'Homme », p. 1003.

Josiane TERCINET, « La consécration de Vénus ou comment l'Union européenne supplante l'organisation des Nations Unies au Kosovo et en Géorgie », p. 1019.

Jean-Paul VALETTE, « Médiation et Autorité des marchés financiers. Un enjeu national et européen », p. 1051.

Jacques ZILLER, « Relire van Gend En Loos », p. 1073.

646. Masse (Claude), 2003

En quête de justice et d'équité : Mélanges Claude Masse,
Cowansville (Québec) : Yvon Blais, 2003, 613 p. (16 contrib.)

ÉTUDES DE DROIT DE LA CONSOMMATION

Claude MASSE, « Fondement historique de l'évolution du droit québécois de la consommation », p. 37.

Jean-Guy BELLEY, « La Loi sur la protection du consommateur comme archétype d'une conception socioéconomique du contrat », p. 119.

Normand MARION, « Le droit de la consommation et la réglementation des métiers de l'empire romain et de l'époque médiévale », p. 147.

Pierre-Claude LAFOND, Lison NEEL, Hélène PIQUET, « L'émergence des solutions de rechange à la résolution judiciaire des différends en droit québécois de la consommation: fondement et inventaire », p. 179.

André BELANGER, « Compensation, cession de créance et consommation », p. 231.

Jean CALAIS-AULOY, « Brève histoire du droit français de la consommation », p. 257.

Thierry BOURGOIGNIE, « Droit et politique communautaires de la consommation : une évaluation des acquis », p. 273.

ÉTUDES DE DROIT DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE

Ejan MACKAAY, « La responsabilité civile extracontractuelle - une analyse économique », p. 319.

Michel MORIN, « Une analyse historique et comparative de l'indemnisation du *solatium doloris* au Québec », p. 347.

Daniel GARDNER, « Pour une réorganisation des régimes d'indemnisation du préjudice corporel », p. 387.

Nathalie VEZINA, « L'exonération fondée sur l'état des connaissances scientifiques et techniques, dite du "risque de développement" : regard sur un élément perturbateur dans le droit québécois de la responsabilité du fait des produits », p. 433.

ÉTUDES DE DROIT DES CONTRATS ÉQUITÉ CONTRACTUELLE)

Pierre-Gabriel JOBIN, « L'équité en droit des contrats », p. 471.

Élise CHARPENTIER, « L'article 8 de la Loi sur la protection du consommateur comme symbole de la transformation de la lésion », p. 509.

Vincent KARIM, « La clause pénale et le pouvoir de révision des tribunaux », p. 527.

Brigitte LEFEBVRE, « La négociation d'un contrat: source potentielle de responsabilité extracontractuelle », p. 571.

Benoît MOORE, « Autonomie et spécificité de l'article 1436 C.c. Q. », p. 593.

647. Mateesco Matte (Nicolas), 1989

Liber amicorum en hommage à Nicolas Mateesco Matte : au-delà des frontières,
Paris : A. Pedone ; Montréal, 1989, 367 p. (32 contrib.)

Priyatna ABDURRASYID, « *State's Sovereignty in Airspace* », p. 1.

Karl-Heinz BÖCKSTIEGEL, « *Practice of International Dispute Settlement - Thoughts after Resigning as President of the Iran-United States Claims Tribunal* », p. 17.

Aldo Armando COCCA, « *El derecho del espacio, las ciencias y las humanidades. Hacia un renacimiento por el derecho* », p. 29.

Isabella H.Ph. DIEDERIKS-VERSCHOOR, « *Safety in Aviation: the Legal Safeguard* », p. 39.

Jacqueline DUTHEIL DE LA ROCHERE, « Les tarifs de transport aérien en Europe », p. 49.

René-Jean DUPUY, « Mythologie de l'espace », p. 69.

DJ. FLEMING et E.D. DUCHARME, « *Technical and Legal Compromise in International Radio-communication Regulation* », p. 75.

Mario FOLCHI, « *Air Connections and Air Commercial Rights* », p. 89.

Pierre M. GALLOIS, « Au sujet d'une discipline rajeunie : La géopolitique », p. 95.

Stephen GOROVE, « *The UN. Principles on Remote Sensing: Focus on Possible Controversial Issues* », p. 105.

Gilbert GUILLAUME, « Terrorisme aérien et responsabilité civile », p. 113.

Werner GULDIMANN, « *The Market Regulation of International Air Transport* », p. 121.

Peter P.C. HAANAPPEL, « *Tariff Setting and Airline Revenues: the Effects of Currency Fluctuations and Taxes* », p. 131.

Oizhi HE, « *Main Issues of Space Law in the United Nations* », p. 143.

Arnold KEAN, « *Disagreement at the Diplomatic Conference* », p. 155.

Assad KOTAITE, « La Convention de Varsovie, une sexagénaire qui se porte bien », p. 161.

Huguette LAROSE, « *Modernization of the Warsaw-Hague System of Airline Liability in International Air Transportation* », p. 173.

Enrique MAPELLI, « *El derecho de huelga en los transportes aércos y el derecho al española libre desplazamiento de los ciudadanos, segun la legislacion* », p. 183.

Peter MARTIN, « *Aviation Security in International and UK Law* », p. 197.

Michael MILDE, « *Legal Aspects of the Global Air-Ground Communications* », p. 215.

Jacques NAVEAU, « Le droit aérien en devenir: pour une définition unificatrice », p. 227.

Gabriele PESCATORE, « Responsabilité pour le lancement d'objets spatiaux », p. 239.

Emmanuel DU PONTAVICE, « Une introduction au droit aérien », p. 247.

Guido Rinaldi BACCELLI, « Le futur des accords bilatéraux de navigabilité des aéronefs », p. 255.

Gustavo ROMANELLI, « Problèmes de légitimité constitutionnelle dans la législation italienne sur les limites des dommages-intérêts dans le système de Varsovie », p. 269.

Elda Turco BULGHERINI, « *The European Directive for the Approximation of the Legislation Concerning Liability for Defective Products and Uniformity of the Responsibility with regard to Civil Aviation* », p. 283.

V.S. VERESHCHETIN, « *On the Access of Developing Countries to Space "Benefits" (Tax on Space States or Cooperation with them?)* », p. 295.

HA. WASSENBERGH, « *The "Protectionist Imperative" in International Civil Aviation* », p. 301.

Ludwig WEBER, « *EEC Air Transport and International Airline Cooperation* », p. 323.

Robert WIJFFELS, « Le régime juridique du transport "roll on-roll off" route-mer" et "route-air" », p. 335.

Sylvia Maureen WILLIAMS, « *Recent Trends on the Commercialization of Space Activities* », p. 349.

G.P. ZHOUKOV, « *Definition and Classification of the Space Object: An Important Issue in International Space Law* », p. 359.

648. Mathély (Paul), 1990

***Mélanges dédiés à Paul Mathély,* Paris : Litec, 1990**

Edward ARMITAGE, « *Industrial designs : the last frontier* », p. 33.

Jacques AZEMA, « La protection juridique des nouvelles techniques », p. 43.

Friedrich-Karl BEIER, « Licences obligatoires en matière de dessins et modèles ? », p. 53.

Rudolf-Eugène BLUM, « Protection globale des marques de fabrique et de commerce », p. 67.

Paul BRAENDLI, « Le système du brevet européen et sa contribution à la coopération européenne », p. 81.

Jean-Jacques BURST, « La reconstitution des monopoles de propriété industrielle par l'action en concurrence déloyale ou en responsabilité civile : mythe ou réalité ? », p. 93.

Albert CHAVANNE, Le délit d'usage de marque et son évolution ? », p. 101.

Marc CHOME, « Les actions en contrefaçon et en nullité de brevet dans la Convention de Luxembourg », p. 111.

Jean-Claude COMBALDIEU, « L'organisation administrative de la propriété industrielle en France au cours du XX^{e} siècle », p. 121.

Jean-Louis COMTE, « Biotechnologies et brevets », p. 125.

Alberto DE ELZABURU et Miguel A. BAZ, « Vers un nouveau droit espagnol sur les marques : analyse du projet de loi sur les marques de novembre 1987 », p. 133.

Yolande EMINESCU, « Brevet ou certificateur d'auteur ? Étatactuel du dilemme », p. 147.

Jean FOYER, « Effets des jugements et autorité de la chose jugée en matière de propriété industrielle », p. 157.

Geoffroy GAULTIER, « L'A.I.P.P.I. et le rêve de l'harmonisation du droit, p.167.

François GREFFE, « Les dessins et les modèles et les droits de propriété artistique », p. 173.

Robert HARLE, « La protection des indications géographiques, son évolution et le rôle de l'A.I.P.P.I. dans celle-ci », p. 183.

William L. HAYHURST, » *Obviousness : realism as to the state of the art* », p. 197.

Robert KOVAR, « Les licences autoritaires et le droit communautaire », p. 225.

Flavio LEONARDOS et Luiz LEONARDOS, « L'influence française sur le droit brésilien de la propriété industrielle », p. 235.

Georges LE TALLEC, « La primauté des appellations d'origine contrôlée sur les marques », p. 249.

Gérard MEYO-M'EMANE, « L'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (O.A.P.I). Exemple original de coopération multinationale en matière de propriété industrielle », p. 257.

Jean-Marc MOUSSERON et Joanna SCHMIDT, « Les créations d'employés », p. 273.

Evgenii Petrovich PITOVRANOV, « Rapports économiques internationaux d'aujourd'hui et certaines tendances de la législation soviétique relative à la protection de la propriété industrielle », p. 289.

Yves REBOUL, « Quelques réflexions sur l'œuvre collective », p. 297.

Romuald SINGER, « La jurisprudence de l'Office européen des brevets relative à la rectification des erreurs (règle 88) », p. 309.

Alexandre VIDA, « Les travaux de l'A.I.P.P.I. et l'évolution du droit des marques en Hongrie », p. 323.

Privat VIGAND, « Portée et vitalité d'un brevet européen en France », p. 335.

649. Mathieu (Bertrand), 2023

***Pouvoir et contre-pouvoirs : mélanges en l'honneur du professeur Bertrand Mathieu*,**
Paris La Défense : LGDJ, un savoir-faire de Lextenso, 2023, 715 p. (106 contrib.)

L'ENSEIGNEMENT DU DROIT DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XIXE SIÈCLE. UNE ILLUSTRATION : LA FACULTÉ DE DROIT DE DIJON (1806-1855)

Yves GAUDEMET, « Préface pour l'ouvrage de Bertrand Mathieu - L'enseignement du droit dans la première moitié du XIX[e] siècle. Une illustration: la Faculté de droit de Dijon (1806-1855) », p. 81.

Mathilde HEITZMANN-PATIN, « Libres propos sur l'enseignement du droit constitutionnel », p. 87.

LES « VALIDATIONS LÉGISLATIVES ». PRATIQUE LÉGISLATIVE ET JURISPRUDENCE CONSTITUTIONNELLE

Élise CARPENTIER, « Sursis à statuer et certificat d'urbanisme. Une conciliation de plus en plus propice à la sécurité juridique », p. 93.

LA LOI

Florence CHALTIEL, « La loi est-elle l'expression de la volonté générale ? La loi et l'insoutenable légèreté des textes : une pièce en 5 actes offerte au professeur Bertrand Mathieu », p. 101.

Bertrand-Léo COMBRADE, « Soixante-quinze ans de législation déléguée en Italie », p. 105

Etienne DOUAT, « Les "non-cavaliers" dans la jurisprudence réente du Conseil constitutionnel », p. 109.

Kostas MAVRIAS, « Des principes de "bonne législation" dans la rédaction des projets de loi en droit hellénique », p. 113.

Pierre DE MONTALIVET, « Une légistique constitutionnelle inachevée. A propos de la qualité de la norme constitutionnelle dans les avis du Conseil d'État », p. 119.

CONTENTIEUX CONSTITUTIONNEL DES DROITS FONDAMENTAUX

Les systèmes de protection des droits et libertés fondamentaux

Anne-Laure CASSARD-VALEMBOIS, « QPC : Quel Progrès pour le Citoyen ? », p. 129.

Luis María DIEZ-PICAZO, « *Medidas sanitarias y exclusividad jurisdiccional : nota a la STC 70/2022* », p. 135.

Michel FROMONT, « La Constitution et les libertés. Comparaisons entre la France et l'Allemagne », p. 139.

Pascal JAN, « Le préfet, les droits et libertés », p. 145.

Jae Hwang JEONG, « L'annulation des décisions judiciaires par la Cour constitutionnelle en Corée du Sud », p. 151.

Xavier MAGNON, « Brève tentative d'éclairage de la question de la présence de normes générales et abstraites dans la motivation des décisions juridictionnelles en France : pour une distinction entre l'établissement de la signification générale de l'énoncé prescriptif applicable au litige et la concrétisation jurisprudentielle de cet énoncé normatif textuel », p. 157.

Ninon MATHIEU, « La prise en compte des faits par la justice constitutionnelle: réflexions sur la concrétisation du contrôle a posteriori exercé par le Conseil constitutionnel », p. 163.

Pierre MAZEAUD, « Le Conseil constitutionnel est une très belle maison qui doit conserver son indépendance et sa sérénité », p. 169.

Mireille NAM-CHECRAILAH, « Le juge libanais, protecteur de la liberté de conscience », p. 177.

Jean-Éric SCHOETTL, « Le juge et le virus », p. 185.

Bernard STIRN, « Le référé liberté : promesses et surprises », p. 189.

Krzyszrof WOTYCZEK, « Protéger les droits et rendre justice: missions complémentaires ou contradictoires ? (Réflexions dans le contexte de la CEDH) », p. 193.

Les droits et libertés fondamentaux

Nadia BERNOUSSI, « "Le chemin de croix" de la liberté de conscience au Maroc », p. 201.

Jeannette BOUGRAB, « Un désamour des États occidentaux pour les droits de liberté ? », p. 205.

Nicolas BOULOUIS, « Le docteur Jamart et les libertés. Un destin particulier », p. 211.

Sophie DION, « L'écologie sportive », p. 215.

Xavier DUPRE DE BOULOIS, « À la recherche des droits objectifs fondamentaux », p. 221.

Elsa FOREY, « La neutralité religieuse des élus : une neutralité à géométrie variable », p. 227.

Charles FORTIER, « Expression universitaire, liberté, déontologie - Hommage au professeur Mathieu », p. 233.

Stéphanie HENNETTE VAUCHEZ, « Après la loi "séparatismes" : que reste-t-il des libertés associatives ? », p. 239.

Noëlle LENOIR, « La liberté d'entreprendre n'est pas une liberté de "second rang" », p. 245.

Guillaume ODINET, « L'insaisissable principe d'égal accès à l'emploi public », p. 251.

Annabelle PENA, « Le juge judiciaire est-il encore le gardien naturel de la liberté individuelle ? », p. 257.

Gérald SIMON, « La neutralité sportive confrontée à la liberté d'expression et à la géopolitique », p. 263.

Pierre STEINMETZ, « Quelques réflexions à partir de la laïcité », p. 267.

Anne-Laure YOUHNOVSKI SAGON, « Le droit à la vie: une arme stratégique du contentieux climatique », p. 271.

INSTITUTIONS POLITIQUES ET DROIT CONSTITUTIONNEL

Édouard BALLADUR, « La V^e^ République, ou l'expérience de la longévité », p. 279.

Jean BARTHELEMY, « Boris Mirkine-Guetzévitch (1892-1955). La mémoire du cœur », p. 287.

Geneviève BASTID BURDEAU, « Droit international el régimes constitutionnels des États: rien de nouveau sous le soleil ? », p. 293.

Diane DE BELLESCIZE, « Le Comité général d'études (CGE) », p. 297.

Ramu DE BELLESCIZE, « Le putsch d'Alger: fondements juridiques et politiques des rebelles », p. 301.

Philippe BLACHER, « La réforme de l'avance des frais de mandat des députés : derrière la transparence, le vide », p. 307.

Michel BOUVIER, « L'État fiscal a-t-il encore un avenir ? », p. 313.

Francis DELPEREE, « L'outre et la Constitution », p. 319.

Jean-Philippe DEROSIER, « De l'utilité retrouvée d'un mécanisme marginalisé : le référendum d'initiative partagé », p. 325.

Jean GICQUEL, « Le jour de la Constitution : le 4 octobre 2022 », p. 331.

Olivier GOHIN, « La V^e^ République à géométrie variable ou l'histoire des majorités législatives depuis 1958 », p. 337.

Lucien JAUME, « Dans l'orbite totalitaire : l'idée de mythe en politique », p. 343.

Julien JEANNENEY, « Une tartufferie institutionnelle. L'audition parlementaire des candidats au Conseil constitutionnel », p. 349.

Tatiana S. MASLOVSKAYA, « Systèmes constitutionnels des pays de la CEI : analyse des réformes constitutionnelles à la lumière de la recherche de nouveaux rapports institutionnels », p. 355.

Jihong MO, « La Constitution chinoise et son système politique », p. 361.

Hiam MOUANNES, « Migration forcée et faute lourde de l'État libanais », p. 369.

Fabrice PICOD, « Pour une lecture finaliste de la jurisprudence de la Cour de justice sur la primauté du droit de l'Union européenne sur les Constitutions nationales », p. 375.

Stéphane PIERRE-CAPS, « La responsabilité politique gouvernementale sous la V^e^ République à l'épreuve de la "verticalité" présidentielle », p. 381.

Cesare PINELLI, « Contraintes à dialoguer. Les rapports entre cours nationales et européennes dans la jurisprudence constitutionnelle italienne », p. 387.

Pablo RIBERI, « Dissidence démocratique. Quand les raisins sont aigres et les citrons sont doux », p. 393.

Didier RIBES, « L'identité constitutionnelle de la Principauté de Monaco », p. 399.

Dominique ROUSSEAU, « Si Jospin n'avait pas été candidat en 2002 », p. 403.

André ROUX, « De l'utilité des groupes de réflexion sur les institutions sons la V^e^ République », p. 407.

François SENERS, « Faut-il abroger l'article 4 de la Constitution ? Libres réflexions sur la disparition des partis politiques dans la France contemporaine », p. 415.

Patrick TAILLON, « Subsidiarité des droits et fatalisme juridictionnel: un regard québécois sur la constitutionnalisation des branches du droit », p. 421.

Elena Simina TANÄSESCU, « Un dialogue manqué : la Cour de justice de l'Union européenne et la Cour constitutionnelle de Roumanie », p. 427.

László TROCSANYI, « Le christianisme et les constitutions européennes », p. 433.

Michel VERPEAUX, « Commissions et comités en matière d'administration locale, experts et élus », p. 439.

LA BIOÉTHIQUE

Xavier BIOY, « Les clauses de conscience des soignants », p. 447.

Martine DE BOISDEFFRE, « Le Conseil d'État et la bioéthique », p. 453.

Émilie DEBAETS, « La timide entrée de l'intelligence artificielle dans la loi relative à la bioéthique », p. 459.

Jean-Christophe GALLOUX, « Amour et désamour du droit et de la bioéthique », p. 465.

Marie-Odile PEYROUX-SISSOKO, « Et si ChatGPT était directeur de thèse ? Hommage métaphorique et I-scientifique », p. 471.

Frédéric SUDRE, « L'inopérante interprétation de la Convention sur les droits de l'Homme et la biomédecine », p. 477.

CONSTITUTION : RIEN NE BOUGE ET TOUT CHANGE

Rainer ARNOLD, « Le dynamisme de la Constitution - quelques réflexions », p. 485.

Anne-Charlène BEZZINA, « Constitutionnaliser », p. 491.

Emmanuel CARTIER, « Les enjeux constitutionnels de l'urgence climatique : quand nécessité devrait faire Constitution », p. 497.

Mathieu DISANT, « "Au nom des générations futures". Le constitutionnalisme pré-actif », p. 503.

Guillaume DRAGO, « La constitutionnalisation du droit. Retour sur une controverse », p. 509.

Taliya KHABRIEVA, « Évolution constitutionnelle contemporaine : pistes de réflexions », p. 515.

César LANDA, « Vers une Constitution Globale, du point de vue de l'hémisphère sud », p. 521.

Anne LEVADE, « Constitutionnaliser : une passion française », p. 527.

Ferdinand MELIN-SOUCRAMANIEN, « Au nom de l'universalisme républicain : faut-il supprimer le mot "race" de la Constitution ? », p. 533.

Xavier PHILIPPE, « Le constitutionnalisme sauvage », p. 539.

JUSTICE ET POLITIQUE : LA DÉCHIRURE ?

Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA, « Le "gouvernement des juges" ? Quel "gouvernement des juges" ? », p. 547.

Nicole BELLOUBET, « Cesser les attaques frontales contre la justice », p. 553.

Georges BERGOUGNOUS, « Observations inconvenantes sur la composition du Conseil supérieur de la magistrature », p. 559.

Baptiste BONNET, « Le Juge est-il trop Libre ? De quelques réflexions sur la fonction de juge », p. 565.

Béatrice BRUGERE, « Justice et politique, réparer la déchirure afin d'éviter la chute », p. 571.

Jean-Pierre GASTAUD, « Regard amer sur l'enquête préliminaire. Le juste sacrifié à l'utile », p. 577.

Fabrice HOURQUEBIE, « La justice transitionnelle ou un autre rapport de la justice au politique », p. 585.

Emmanuel PINICA, « À propos du gouvernement des juges », p. 591.

Dominique POUYAUD, « Le Conseil d'État, le Conseil supérieur de la magistrature et la carrière des magistrats », p. 597.

Thierry S. RENOUX, « Conseil constitutionnel, autorité judiciaire, Cour de justice de la République, Cour suprême... Faut-il inscrire un titre relatif à la justice dans la Constitution », p. 603.

Jean-Jacques URVOAS, « Le chevalier noir et le garde des Sceaux, variations désabusées sur une impéritie gouvernementale », p. 609.

LE DROIT CONTRE LA DÉMOCRATIE?

Claire BAZY MALAURIE, « À Venise, pour l'Europe », p. 617.

Stéphane CAPORAL-GRECO, « Religion séculière. Une lecture théologico-politique de l'essai sur Le droit contre la démocratie », p. 621.

Natasa DANELCIUC-COLODROVSCHI, « Trente ans de contrôle de constitutionnalité à l'Est: entre résistance, activisme et capitulation politique », p. 627.

Marcelo FIGUEIREDO, « Le concept de démocratie tel que développé par la justice constitutionnelle », p. 633.

Lauréline FONTAINE, « Agir selon le droit ? Brèves réflexions à partir d'un rapport d'information du Sénat », p. 637.

Tania GROPPI, « L'État de droit dans les "régressions démocratiques" et le rôle des comparatistes », p. 643.

Georges KATROUGALOS, « *The crisis of Liberal democray* », p. 649.

Anne-Marie LE POURHIET, « La subjectivisation du droit public français », p. 655.

Slobodan MILACIC, « *Democracy for ever ?* », p. 661.

Sophie MONNIER, « L'accès aux archives publiques, condition de la démocratie », p. 667.

Claude PATRIAT, « La démocratie représentative entre chien et loup. Regards croisés sur la disjonction démocratie/libéralisme », p. 673.

Jean-Marc SAUVE, « Démocratie, État de droit et justice », p. 679.

VARIA CONCLUSIFS

Fabrice MELLERAY, « Le cœlacanthe, la sardine et la prud'homie de pêche », p. 687.

Bruno ODENT, « Éloge de la cassation ? Libres propos d'un praticien », p. 693.

Jacques-Henri STAHL, « Le service extraordinaire au Conseil d'État », p. 701.

Didier-Roland TABUTEAU, « Les deux miroirs du droit », p. 707.

650. Mathieu (Marie-Laure), 2019

***Comprendre : des mathématiques au droit : Études en l'honneur du professeur Marie-Laure Mathieu*, Bruxelles : Bruylant, 2019, 889 p. (51 contrib.)**

Christophe ALBIGES, « L'achat en indivision d'un bien », p. 1.

Stéphane BENILSI, « Variations sur les murs », p. 27.

Solange BECQUE-ICKOWICZ, « Réflexions sur l'article 1100, alinéa 2, du Code civil », p. 43.

Romain BOFFA, « L'ensemble de biens comme objet de sûreté », p. 59.

Magali BOUTEILLE-BRICANT, « Repenser la distinction des personnes et des choses », p. 75.

Rémy CABRILLAC, « Modernité du droit patrimonial de la famille », p. 107.

Séverine CABRILLAC, « L'exigence légale de proportionnalité du cautionnement : plaidoyer pour le maintien d'une comparaison utilisée par la loi et sa sanction... disproportionné », p. 119.

Loic CADIET, « Retour sur l'open data des décisions de justice : À propos d'un signal faible des relations entre la justice et les mathématiques », p. 137.

Sylvie CIMAMONTI, « Sur quelques aspects de l'autonomie des procédures pénales d'exécution », p. 161.

Jean-Yves CHEROT, « Sur les usages de la distinction par le juge du contrôle de proportionnalité *in abstracto* et *in concreto* », p. 177.

Victor DAUDET, « Les droits et actions attachés à la personne, ou l'utilité du travail de thèse dans la pratique du métier d'avocat », p. 197.

Pierre-Jérôme DELAGE, « Se souvenir des choses - Considérations juridiques sur les non-personnes », p. 213.

Pascale DEUMIER, « La Cour de cassation dans les discours de rentrée de ses premiers présidents », p. 227.

William DROSS, « Petite légistique de l'accession », p. 241.

Bernard DURAND, « Force est de reconnaître quand même que », p. 259.

Vincent ÉGEA, « Les conversions de situations en droit privé », p. 277.

Vincente FORTIER, « Les pratiques radicales de l'islam au sein de la famille », p. 298.

Francesco GIGLIO, « *Things* », p. 313.

Geneviève GIUDICELLI-DELAGE, « L' (in) (dé) fini. Variations pénalistes », p. 329.

Guy HORSMANS, « Le bon sens sociétaire », p. 347.

Christine HUGON, « De la fascination de la règle à la justice prédictive », p. 379.

Mélanie JAOUL, « Les représentations juridiques dans l'œuvre de Lewis Carroll », p. 395.

Emmanuel JEULAND, « L'Oudropo,, et les mathématiques », p. 409.

Catherine LABRUSSE-RIOU, « La collection Thémis aux Presses universitaires de France : quelques notes à propos d'une expérience de sa codirection », p. 417.

Hervé LECUYER, « Des effets à la cause : la présomption mal traitée », p. 425.

Cécile LISANTI, « La clause d'*electio juris* : de l'espace vers le temps », p. 435.

Delphine LOUIS-CAPORAL, « Réflexions sur l'avenir de la distinction du fait et du droit au Quai de l'horloge », p. 447.

Vincenzo MANNINO, « *Considerations on the Historical and Cultural Dimension of Human Rights* », p. 469.

Jean-Pierre MARGUENAUD, « Le concours national d'agrégation de l'enseignement supérieur - À la croisée des paradoxes », p. 479.

Mireille MARTEAU-PETIT, « Le droit, malade de ses normes », p. 493.

Michel MIAILLE, « L'épistémologie dans les facultés de droit ? », p. 509.

Clémence MOULY-GUILLEMAUD, « La "relation établie" en droit commun des obligations », p.

Sophie PARICARD, « Quelques réflexions sur l'accouchement », p. 541.

Françoise PEROCHON, « L'information de la caution, toujours une aubaine pour les banques, ou les ratés de la loi Sapin II », p. 557.

Louis-Frédéric PIGNARRE, « Le notaire et la rupture du pacte civil de solidarité », p. 569.

Hugo PLYER, « Mitoyenneté et pourcentage », p. 583.

Barbara POZZO, « La femme adultère entre droit et littérature au XIX^{e} siècle », p. 597.

Jacques RAYNARD, « Variations sur l'acte unilatéral de volonté en droit de la propriété intellectuelle », p. 627.

Fouzi RHERROUSSE, « Des biens pas comme les autres, les biens habous », p. 641.

Catherine RIBOT, « L'eau, l'art et le droit ou Comment le juriste trouve-t-il dans l'art sources de réflexion ? », p. 655.

Frédéric ROUVIERE, « Le raisonnement juridique comme mathématisation de l'argumentation », p. 665.

Jean-Marc ROUX, « Remarques sur le principe démocratique en copropriété immobilière », p. 681.

Abel SABEUR, « La faillite des avocats », p. 699.

Geoffrey SAMUEL, « Comment le droit se représente-t-il en tant que savoir ? », p. 743.

Alain SERIAUX, « Le théâtre du droit : Une mise en scène de Luigi Pirandello », p. 761.

Philippe SIMLER, « Un cas inédit d'expropriation pour cause d'utilité privée : la compensation opposée par un débiteur de ce que le créancier doit à un codébiteur », p. 773.

Élisabeth TARDIEU-GUIGUES, « Biodiversité et droit des biens », p. 783.

Martin TETREAULT, « Intelligence artificielle et l'avenir de la magistrature : réflexions d'un juge québécois », p. 803.

Isabelle TOSI-DUPRIET, « La fiducie-gestion, un cas de pouvoir sans propriété », p. 819.

Pierre-Yves VERKINDT, « Dessine-moi un contrat... de travail », p. 843.

Alexandre VIALA, « Le conflit du savant et du politique dans la tête du professeur de droit », p. 855.

651. Matray (Christine), 2015

Contestation, combats et utopies : Liber amicorum Christine Matray,
Bruxelles : Larcier, 2015, 694 p. (61 contrib.)

Robert ANDERSEN, « Assemblées générales et chambres réunies du Conseil d'État. "Il y a plus d'idées dans deux têtes que dans une" », p. 17.

Jean-Pierre BUYLE, « Il faut détruire le Palais de Justice de Bruxelles », p. 33.

Manuela CADELLI, « La magistrature belge : d'une aristocratie, l'autre... », p. 39.

Olivier COLLON, « Christine de-ci de-là Matray », p. 53.

Georges-Albert DAL, « En relisant Christine Matray dans le Journal des tribunaux », p. 63.

Jacqueline DALCQ-DEPOORTER, « Quelques débats bioéthiques », p. 69.

Chloé DAOUT, « Maman », p. 79.

Sacha DAOUT, « Le Chagrin des juges, c'est l'orgueil de la magistrature », p. 81.

François DAOUT, « Lettre à Nietzsche sur la paix domestique », p. 85.

Étienne DAVIGNON, « Ce que Christine Matray m'a appris ! », p. 91.

Robert DE BAERDEMAEKER, « Commander, payer, attendre, retirer et lire enfin son jugement », p. 93.

Jean DE CODT, « La confiance dans la justice a-t-elle un prix ? », p. 107.

Jacques DE DECKER, « Comment peut-on être juge ? », p. 119.

Jacques VAN COMPERNOLLE et Georges DE LEVAL, « « Les combats » en procédure civile : brèves réflexions », p. 121.

Francis DELPEREE, « Le juriste face à l'euthanasie de l'enfant en fin de vie », p. 129.

Marie-Claire ERNOTTE, « Quelques illustrations récentes en matière civile de la mise en œuvre par la Cour de cassation de la dispense de poser une question préjudicielle à la Cour constitutionnelle », p. 137.

Albert FETTWEIS, « L'économie procédurale dans la procédure en cassation en matière civile », p. 155.

Paul Alain FORIERS, « La peur du vide (propos sur la rédaction des contrats et de la loi) », p. 175.

Benoît FRYDMAN, « Christine Matray au Conseil supérieur de la justice », p. 183.

François GLANSDORFF, « Plaidoyer pour un statut de l'animal dans le Code civil », p. 191.

Michèle GREGOIRE, « Le crépuscule des caïdats », p. 205.

Philippe HALLET, « De l'homme unidimensionnel à la femme pluridimensionnelle », p. 209.

André HENKES, « La langue juridique en allemand en Belgique : une entreprise de longue haleine dans un environnement indifférent », p. 219.

Patrick HENRY, « *Actus dicitur bonus qui est conformis legi et rationi... et linguae !* », p. 241.

Michèle HIRSCH, « Le premier procès de compétence universelle aurait pu ne jamais avoir lieu », p. 259.

Bénédicte INGHELS, « Plaidoyer pour l'échevinage dans les juridictions commerciales », p. 265.

Christian JASSOGNE, « La déontologie du délibéré », p. 281.

François JONGEN, « Des agrès de gymnase aux cerveaux des grands singes : oui à l'égalité, non à l'égalitarisme ! », p. 295.

Guy KEUTGEN, « La genèse d'une nouvelle loi sur l'arbitrage », p. 307.

John KIRKPATRICK, « Le contrôle par la Cour de cassation de Belgique de l'application du droit étranger : plaidoyer pour un retour au contrôle minimal », p. 313.

Pierre LAMBERT, « Une coulisse complémentaire ? », p. 329.

France LAUSIER, « Honni-e-s celleux qui mâle y pensent », p. 333.

Pierre LEGROS, « La mutualisation des honoraires d'avocat », p. 343.

Éric LEMMENS, « Du chagrin des juges aux chagrins de la justice », p. 351.

Hervé LOUVEAUX, « Juger... dans le silence et dans l'obscurité », p. 365.

Paul MARTENS, « Le désarroi du contributeur amoureux », p. 377.

Jérôme MARTENS, « Le chagrin de l'État providence », p. 381.

Vladimir MARTENS, « Peut-on débattre avec tout le monde ? », p. 389.

Didier MATRAY, « Le contrat de franchise : les commissions occultes, honoraires furtifs, faveurs officieuses, gracieusetés clandestines », p. 397.

Gautier MATRAY, « Des procédures de notre temps », p. 419.

Sophie MATRAY, « Le combat judiciaire – Vérité en deçà – erreur au-delà », p. 435.

Thibaut MATRAY, « Contre l'ouverture aux tiers du capital des cabinets d'avocats », p. 447.

Suzanne BOONEN MOREAU, « Et le combat prit fin, faute de combattants (Corneille, *Le Cid*) », p. 467.

François MOTULSKY, « Silhouette : entre ombre et lumière », p. 481.

François OST, « Pour un enseignement du droit imaginatif, critique et rigoureux », p. 485.

Véronique PAULUS DE CHATELET, « Combat-Action-Recette », p. 497.

Foulek RINGELHEIM, « Paradoxe sur le juge », p. 505.

Marie-Cécile ROYEN, « 1996 : l'icône médiatique », p. 513.

André-M. SERVAIS, « Le sage n'agit pas comme tout le monde... », p. 517.

Antoinette SPAAK, « Mon amie Christine », p. 529.

Marcel STORME, « Mes Combats, *mijn Gevechten* », p. 531.

Françoise TULKENS, « Le droit, vecteur de résistance et d'audace ? La ressource des droits fondamentaux », p. 545.

Marc UYTTENDAELE, « Les délits de presse ou l'ivresse de tous les pouvoirs », p. 557.

Jean-François VAN DROOGHENBROECK, « Formation des magistrats, formation des avocats : même combat ! », p. 565.

Hugo VANDENBERGHE, « L'argument juridique dans le débat politique. "Un orphelin ?" », p. 577.

Damien VANDERMEERSCH, « Comment ne pas ajouter trop de souffrance à la souffrance ? », p. 585.

Pierre VANDERNOOT, « Le dialogue des juges : un emplâtre sur une jambe de bois ? », p. 593.

Sylviane VELU, « Pour une justice polycéphale et une discipline sans masque », p. 653.

Ivan VEROUGSTRAETE, « La technique de cassation, l'art d'avoir toujours raison ? », p. 659.

Jeanine WINDEY, « De l'autre à... toi », p. 677.

Hippolyte WOUTERS, « Une vieille affaire... », p. 683.

652. Maury (Jacques), 1960

Mélanges offerts à Jacques Maury, Paris : Dalloz & Sirey,
1960, 1195 p. (599 et 596), (57 contrib.)

TOME I

PREMIÈRE PARTIE : Droit international privé et public

Mariano AGUILAR NAVARRO, « Droit international public et Droit international privé », p. 3.

Quintín ALFONSIN, « Contribution à l'étude de la relation juridique en Droit international privé », p. 27.

Henri BATIFFOL, « Objectivisme et subjectivisme dans le Droit international privé des contrats », p. 39.

Günther BEITZKE, « Questions d'abordage en Droit international privé allemand », p. 59.

Raymond BOULBES, « L'attribution de la nationalité française par filiation dans le cas où existe un conflit de paternité aggravé par un conflit de lois », p. 75.

Phocion FRANCESCAKIS, « Droit naturel et Droit international privé », p. 113.

Werner GOLDSCHMIDT, « Jacques Maury et les aspects philosophiques du Droit international privé », p. 153.

Pierre LOUIS-LUCAS, « La distinction du fond et de la forme dans le règlement des conflits de lois », p. 175.

Alexandre MAKAROV, « Réflexions sur l'interprétation des circonstances de rattachement dans les règles de conflits faisant partie d'une convention internationale », p. 207.

Georges S. MARIDAKIS, « Réflexions sur la question de la fraude à la loi d'après le Droit international privé », p. 231.

Jacques MARTIN DE LA MOUTTE, « La réforme des juridictions civiles du 22 décembre 1958 », p. 243.

Achille MESTRE, « Quelques remarques sur l'affaire du Lac Lanoux », p. 261.

Ernst MEZGER, « La jurisprudence française relative aux sentences arbitrales étrangères et la doctrine de l'autonomie de la volonté en matière d'arbitrage international de Droit privé », p. 273

Adolfo MIAJA DE LA MUELA, « L'influence du Doyen Maury sur les spécialistes espagnols du Droit international privé », p. 293.

Louis MILLIOT, « Le statut personnel des musulmans algériens », p. 309.

Riccardo MONACO, « Le régime des sociétés dans le Marché commun européen », p. 321.

Henri MOTULSKY, « L'office du juge et la loi étrangère », p. 337.

Rodolfo DE NOVA, « Conflits des lois et normes fixant leur propre domaine d'application », p. 377.

Paul OURLIAC, « Existe-t-il une nationalité andorrane ? », p. 403.

Pierre RAYNAUD, « Conflits de lois autour de l'action alimentaire des enfants adultérins et incestueux », p. 417.

Mario ROTONDI, « Effets internationaux des expropriations et des nationalisations vis-à-vis des marques », p. 435.

Georges SCELLE, « L'attitude gouvernementale en matière de procédure arbitrale », p. 457.

Ignaz SEIDL-HOHENVELDERN, « L'ordre public international et la fraude à la loi. Leur importance en Droit international public », p. 473.

Vedat Raşit SEVIG, « De certains nouveaux développements du Droit international privé commercial turc », p. 485.

Petros G. VALLINDAS, « Droit international privé "lato sensu" ou "stricto sensu" », p. 509.

Pierre VELLAS, « Le développement communautaire des pays sous-développés », p. 519.

Alex WEILL, « Un cas épineux de compétence législative en matière de responsabilité délictuelle : dissociation de l'acte générateur de responsabilité et du lieu du préjudice », p. 599.

José DE YANGUAS MESSIA, « Les tendances autonomistes contemporaines en Droit international privé », p. 545.

Konrad ZWEIGERT, « Méthodologie du Droit comparé », p. 563.

TOME II

DEUXIÈME PARTIE : Droit comparé.

Marc ANCEL, « Politique législative et Droit comparé », p. 9.

Enrique AZTIRIA, « Retour à l'unification du Droit privé », p. 25.

Angel BLANCO SANCHEZ, « Problèmes posés par le régime matrimonial des biens dans le code civil espagnol », p. 37.

José CASTAN TOBENAS, « La responsabilité de l'héritier pour les dettes du « de cujus » en Droit espagnol et en Droit comparé », p. 57.

Federico DE CASTRO Y BRAVO, « Les usages dans le projet de loi uniforme sur la vente internationale », p. 81.

Jean DAUVILLIER, « Le contrat d'affrètement dans le Droit de l'Antiquité », p. 97.

René DAVID, « Cause et Considération », p. 111.

Charalambos N. FRAGISTAS, « Les précédents judiciaires en Enrope continentale », p. 139.

Gabriel MARTY, « L'expérience française en matière de responsabilité civile et les enseignements du Droit comparé », p. 173.

Pierre MONTANE DE LA ROQUE, « L'article 38 de la Constitution du 4 octobre 1958 et la loi de pouvoirs spéciaux du 4 février 1960 », p. 199.

Josep María PI I SUNYER, « Les recours contentieux administratifs dans la législation espagnole », p. 223.

Mario SARFATTI, « Les premiers pas du Droit comparé », p. 237.

Felipe DE SOLA-CANIZARES, « La distinction entre l'action et l'obligation en Droit comparé », p. 243.

TROISIÈME PARTIE. Théorie générale du Droit et Droit privé.

Georges BOYER, « La notion d'équité et son rôle dans la jurisprudence des Parlements », p. 257.

Albert BRIMO, « De la notion de forme et de contenu du Droit dans la théorie générale du Droit », p. 283.

Robert-Édouard CHARLIER, « Vicissitudes de la loi », p. 303.

Jean-Jacques DUPEYROUX, « Les obligations naturelles, la jurisprudence, le Droit », p. 321.

Olivier DUPEYROUX, « La jurisprudence, source abusive de droit », p. 349.

Charles EISENMANN, « Le rapport entre la compétence juridictionnelle et le Droit applicable en Droit administratif français », p. 379.

André HAURIOU, « Institutions politiques et taux de croissance économique », p. 405.

Pierre HEBRAUD, « Rôle respectif de la volonté et des éléments objectifs dans les actes juridiques », p. 419.

Guy HERAUD, « La validité juridique », p. 477.

Henri LE BRETON, « La fin de la fente successorale », p. 491.

Robert MERLE, « Les Théologiens devant la peine de mort », p. 507.

Paul ROUBIER, « De l'effet des lois nouvelles sur les procès en cours », p. 513.

Roger SAINT-ALARY, « Progrès aéronautique, protection de la victime et responsabilité du transporteur aérien », p. 539.

René. SAVATIER, « L'introduction et l'évolution du bien-clientèle dans la construction du droit positif français », p. 559

Henri VIALLETON, « Famille, patrimoine et vocation héréditaire en France, depuis le code civil », p. 577.

653. Maus (Didier), 2023

La V^e^ République : mélanges en l'honneur de Didier Maus,
Aix-en-Provence : Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 2023, 681 p. (44 contrib.)

2. LA Ve RÉPUBLIQUE

Ghislaine ALBERTON, « Articles 61-1 et 88-1 de la Constitution: un duo inconcevable ? La position du conseil constitutionnel est-elle vraiment justifiée ? », p. 115.

Pierre AVRIL, « Mendès France n'avait pas tort... 1958-2022, aller-et-retour », p. 127.

Georges BERGOUGNOUS, « La Constitution est-elle soluble dans les révisions ? Résilience et résistance », p. 163.

Philippe BLACHER, « Revenir sur le discours de François Mitterrand du 24 avril 1964 », p. 173.

Martine DE BOISDEFFRE, « La Commission des archives constitutionnelles de la Ve République », p. 181.

Pierre BON, « Le Conseil d'État dans la Constitution de la Ve République », p. 187.

Dominique BREILLAT, « La diversité électorale de la Ve République », p. 203.

Emmanuel CARTIER, « *Ubi Fabula, Ibi Jus* », p. 217.

Alain DELCAMP, « Les légitimités du Sénat », p. 227.

Jean-Philippe DEROSIER, « La Ve République face à l'état d'urgence sanitaire : Pour une constitutionnalisation de l'état d'urgence », p. 241.

Jean-Pierre DUPRAT, « Les lois financières et le rôle moteur de l'initiative de députés dans l'extension de la place faite au Parlement », p. 257.

Sandrine GIUMMARRA, « L'éclairage juridique sur la perception politique contemporaine des pouvoirs constitués de la Ve République », p. 267.

Olivier GOHIN, « Radiographie de la fracture démocratique en France », p. 279.

Sylvie GUILLAUME, « Président de la République et Premier ministre sous la Ve République : un binôme souvent conflictuel », p. 295.

Jean-Louis HERIN, « Les idées constitutionnelles du président Alain Poher : le retour aux sources du compromis de la Ve République : 69, année critique pour la Constitution de 1958… », p. 307.

Marie-France HERIN, « La Ve République et l'Europe : la constitutionnalisation de l'Union européenne », p. 323.

Sabine JANSEN, « La réforme du droit de la famille sous la République gaullienne : Jean Foyer, entre tradition et innovation », p. 335.

Bernard LACHAISE, « À Matignon et dans les cabinets ministériels du gouvernement Chirac au printemps 1986 », p. 353.

Elina LEMAIRE, « Le contrôle du Gouvernement hors des enceintes parlementaires À propos de la Mission d'évaluation de l'exécutif sur la gestion de la crise due au Covid-19 », p. 363.

Xavier MAGNON, « Vœux uchroniques du Conseil constitutionnel au Président de la République, 6 janvier 2016 », p. 375.

Jean MASSOT, « Une éternelle infox : un président de la République française mal élu », p. 381.

Jean-Louis MESTRE, « La décision n° 2012-258 QPC : De la liberté d'entreprendre à un monopole d'Ancien Régime », p. 393.

Olivier PASSELECQ, « Les élections primaires : dérive institutionnelle et piège politique », p. 403.

André ROUX, « La décentralisation dans le débat politique sous la Ve République », p. 411.

Jean-Éric SCHOETTL, « Supprimer la Cour de Justice de la République ? », p. 427.

Jean-François SIRINELLI, « La Ve République entre deux mondes », p. 439.

Bernard STIRN, « Souveraineté nationale et souveraineté européenne », p. 447.

Pauline TÜRK, « La diplomatie démultipliée : Le Parlement et les collectivités territoriales sont-ils des acteurs de la politique étrangère ? », p. 459.

3. VARIA

Rainer ARNOL, « Le noyau anthropocentrique de la Constitution : Quelques considérations sur la base de la Loi fondamentale allemande », p. 477.

Nadia BERNOUS, « La Constitution marocaine du 29 juillet 2011 et la société civile : Retour sur un nouvel acteur constitutionnel », p. 489.

Francis DELPEREE, « Le bon citoyen », p. 505.

Marcelo FIGUEIREDO, « Alphabétisation constitutionnelle et éducation constitutionnelle », p. 515.

Marián GIBA, « La récente réforme constitutionnelle de la justice en Slovaquie », p. 543.

Michèle GUILLAUME-HOFNUNG, « Le droit soutient-il ou émousse-t-il le potentiel innovant de la médiation », p. 555.

Claude KLEIN, « Quelques réflexions sur l'histoire constitutionnelle française », p. 571.

Biljana KOSTADINOV, « La Croatie dans la cohabitation (2020.-) : Les enseignements de la Ve République », p. 579.

Céline LAGEOT, « Des femmes savantes à l'assaut des libertés : Changer de paradigme pour donner sens au principe d'égalité », p. 589.

Nicolas MAZIAU, « La justice, entre aspiration à la reconnaissance et recherche de la cohérence : Brèves considération sur son statut et son financement », p.613.

Marie-Claire PONTHOREAU, « L'amour de la Constitution : Une brève réflexion à partir du cas français », p. 621.

Odile RUDELLE, « Charles de Gaulle et les "Sciences Po" », p. 633.

Cheryl SAUNDERS, « International Association(s) of Constitutional Law », p. 649.

Simina TĂNASESCU, « Sur les opinions séparées et leur impact sur les cours constitutionnelles », p. 655.

Giuseppe DE VERGOTTINI, « Standardisation and Comparison in Constitutional Law », p. 661.

Elisabeth ZOLLER, « La Cour suprême des Etats-Unis et la prévention de la fraude électorale : À propos de l'arrêt Brnovich v. Democratic National Committce (2021) », p. 669.

654. Mayaud (Yves), 2017

***Entre tradition et modernité : le droit pénal en contrepoint : mélanges en l'honneur d'Yves Mayaud,* Paris : Dalloz, 2017**

Ouverture

André DECOCQ, « Préface », p. 3.

Jean DUVILLARD, « Le contrepoint ou la norme dans l'art », p. 7.

Xavier PIN, « Après Garraud : une brève histoire des pénalistes universitaires lyonnais du XX^e^ siècle », p. 17.

Témoignages

Laurent DE CAUNES, « Le professeur Mayaud et l'affaire Bamberski », p. 31.

André LEPINE, « Hommage au professeur Yves Mayaud », p. 37.

Thierry MOSER, « L'avocat général, le professeur et le pouvoir discrétionnaire du président d'une cour d'assises », p. 39.

Philosophie du droit et Théorie générale

Mélina DOUCHY-OUDOT, « Libres propos sur la neutralité de l'État dans la jurisprudence et la doctrine de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 51.

Philippe-Henri DUTHEIL « L'intérêt général et les associations : une nécessaire rénovation ? », p. 61.

Yves LEQUETTE, « À propos des crimes terroristes commis par des Français à l'encontre d'autres Français : revenir à la Nation ou… disparaître », p. 67.

J. LEROY, « Réflexions sur l'injusticiabilité en matière pénale », p. 113.

Catherine PUIGELIER et Jerry SAINTE-ROSE, « Le mensonge en science et en droit », p. 129.

Yves SEMEN, « *Habeas corpus*. Variations juridico-philosophico-théologiques sur le corps », p. 141.

Droit pénal général

Emmanuelle ALLAIN, « *Ultima ratio* : un principe en voie de disparition », p. 149.

Aurélie CAPPELLO, « La Cour européenne des droits de l'homme ou le chef d'orchestre de la constitutionnalisation du droit pénal », p. 157.

Julien DUBARRY, « Les pénalistes parlent-ils la même langue que les civilistes ? Regards croisés sur la chose et le bien », p. 167.

Charlotte DUBOIS, « Entre tradition et modernité, le Décalogue en contrepoint », p. 181.

Grégoire FINIDORI, « La jurisprudence de la chambre criminelle en matière d'identification de l'organe ou du représentant de la personne morale prévenue », p. 195.

Jacques FRANCILLON, « La compétence pénale territoriale française à l'épreuve de la cybercrimalité », p. 205.

Maud LENA, « La résonance pénale du contrôle de proportionnalité : entre tradition et modernité », p. 219.

Corinne MASCALA, « Les facettes du patrimoine : Janus pénaliste », p. 229.

Corinne ROBACZEWSKI, « Le droit pénal des affaires à l'épreuve des principes du Code pénal », p. 241.

Jean-Christophe SAINT-PAU, « Le principe de responsabilité pénale du fait personnel », p. 255.

Bernard TEYSSIE, « La norme pénale dans le droit des relations de travail », p. 271.

Édouard VERNY, « Résistance et désobéissance civile », p. 279.

Droit pénal spécial

Coralie AMBROISE-CASTEROT, « Chasse, pêche, nature et… propriété : à la recherche de l'infraction de vol », p. 295.

Valérie CANTAT-LAMPIN, « Les atteintes à la personne par le biais des communications électroniques », p. 305.

Nathalie CAZE-GAILLARDE, « La loi du 10 juillet 2000, la Chambre criminelle et les chefs d'entreprise, un trio en quête d'équilibre. », p. 317.

Jérôme CHACORNAC, « Du mensonge à la transparence. Remarques sur l'idéologie de la transparence en droit pénal des affaires? », p. 331.

Anne-Sophie CHAVENT-LECLERE, « Le renouveau des infractions sexuelles à l'ère d'Internet », p. 341.

Geneviève GIUDICELLI-DELAGE, « Code pénal et environnement », p. 355.

Adeline GOUTTENOIRE, « L'autorité parentale dans le Code pénal », p. 365.

Wilfrid JEANDIDIER, « Esclavage et servitude : cacophonie ou euphonie ? », p. 375.

Marine JOLY-CAUDAL, « L'escroquerie, la plus complexe des infractions simples », p. 387.

Agathe LEPAGE, « Entre Code pénal et loi du 29 juillet 1881, la protection pénale de l'honneur », p. 399.

Dominique LUCIANI-MIEN, « La lutte contre le blanchiment et le secret professionnel de l'avocat », p. 413.

Haritini MATSOPOULOU, « Les spécificités du délit de détournement de gage », p. 429.

Aude MOLIN, « Les délits non intentionnels : le Code pénal à la recherche de la juste réponse à l'indifférence », p. 439.

Didier REBUT, « L'abus de biens associatifs », p. 449.

Juges et Procédures

Didier BOCCON-GIBOD, « L'Erika devant la Cour de cassation, ou la solitude d'un avocat général », p. 461.

Philippe BONFILS, « Quel avenir pour l'indépendance des contentieux ? », p. 471.

Jacques BUISSON, « Le pouvoir judiciaire en cause ? », p. 479.

Françoois-Louis COSTE, « Une expérience et quelques leçons d'une erreur judiciaire », p. 497.

Frédéric DEBOVE, « L'enquête préliminaire est-elle encore différente de l'enquête de flagrance ? », p. 507.

André DECOCQ, « Le mensonge en procédure pénale », p. 521.

Guillaume DRAGO, « Liberté individuelle et Constitution. Quels principes pour quels juges ? », p. 529.

Jacques FOYER, « Plaidoyer pour l'avocat général à la Cour de cassation », p. 541.

Hugues FULCHIRON, « La prise en compte des convictions religieuses par le juge de la famille », p. 567.

Serges GUINCHARD, « Variations sur le mensonge et la déloyauté : de la vie académique à la vie politique en passant par la vie judiciaire », p. 593.

Renée KOERING-JOULIN, « De l'immunité de juridiction pénale des hauts responsables étatiques étrangers », p. 625.

Christine LAZERGES, « Faut-il constitutionnaliser l'état d'urgence ? », p. 641.

Paul LE FEVRE, « Les juges pénaux sont-ils des Lumières ? », p. 651.

Thierry MASSIS, « Le principe de vérité et l'avocat », p. 655.

Jean PRADEL, « Procédure pénale et morale », p. 661.

Hervé SYNVET, « Magistrat ou juge ? », p. 673.

André VARINARD, « La justice pénale des mineurs : une justice qui reste à réformer », p. 685.

Louis VOGEL, « Les sanctions administratives en droit de la concurrence : efficientes ou équitables ? », p. 703.

Politique criminelle, Criminologie et Pénologie

Audrey DARSONVILLE, « La famille, instrument de politique criminelle », p. 715.

Frédérique FERRAND, « Heurs et malheurs de la rétention de sûreté en droit allemand. Entre garanties constitutionnelles allégées et exigences conventionnelles renforcées », p. 729.

François HAUT, « La criminologie, précurseur du droit pénal », p. 761.

Caroline LACROIX, « La sur-amende "victime" ou la victime en contrepoint de la sanction », p. 771.

Patrick MORVAN, « "Race" et crime », p. 779.

Droit pénal comparé

Audrey GUINCHARD, « La place de la codification dans les sources du droit pénal anglais : le Code en contrepoint », p. 789.

Cristina MAURO, « Droit pénal comparé : *adagio, ma non troppo*. Retour sur la protection pénale de l'enfant à naître et sur la prescription de l'action publique », p. 803.

Droit du travail

Jean-Pierre DUPRILOT, « Le droit du travail contre le travail », p. 817.

Gérard VACHET, « La rupture conventionnelle du contrat de travail : un divorce par consentement mutuel », p. 835.

655. Mayer (Pierre), 2015

Mélanges en l'honneur du Professeur Pierre Mayer,
Issy-les-Moulineaux : LGDJ-Lextenso éditions, 2015, 892 p. (58 contrib.)

Bertrand ANCEL, « La *lectura* de Balde sur *Cunctos populos*, traduite en français », p. 1.

Jean-Pierre ANCEL, « Arbitrage et internationalité. Quelques réflexions et propositions », p. 17.

Bernard AUDIT, « Du bon usage des lois de police », p. 25.

Mathias AUDIT, « Les autorités nationales de régulation et le droit international privé », p. 43.

Matthieu DE BOISSESON, « *Joint-venture* internationale et arbitrage », p. 55.

Sylvain BOLLEE, Retour au Cap des Tempêtes », p. 65.

Béatrice BOURDELOIS, « La famille du XXI^e^ siècle et problématiques de conflits de lois », p. 77.

Pierre CALLE, « Regards sur un mal-aimé : le testament international », p. 91.

David CHILSTEIN, « Le juge des référés face à l'arbitrage frauduleux », p. 103.

Sandrine CLAVEL, « Le droit international privé européen est-il "honorable" ? Retour sur une controverse doctrinale », p. 119.

Thomas CLAY, « Le coarbitre », p. 133.

Daniel COHEN, « Immunités d'exécution des États et arbitrage international », p. 159.

Sabine CORNELOUP, « Les contrats internationaux de l'Administration dans le domaine de la gestion de l'immigration : un nouveau champ à explorer », p. 173.

Louis Christophe DELANOY, « Les mystères du contrat d'arbitre *ex parte* », p. 185.

Bénédicte FAUVARQUE-COSSON, « Règles impératives et instruments de droit souple...195.

Dominique FOUSSARD, « La date d'appréciation des conditions d'application de la règle », p. 207.

Emmanuel GAILLARD, « Le concours de procédures arbitrales dans le droit des investissements », p. 225.

Estelle GALLANT, « Réflexions sur la résidence habituelle des enfants de couples désunis », p. 241.

Hélène GAUDEMET-TALLON, « L'autonomie de la volonté : jusqu'où ? », p. 255.

Horacio A. GRIGERA NAON, « "Misères et Splendeurs" *of the KompetenzKompetenz Principle in International Arbitration (a Transatlantic Comparison)* », p. 273.

Marc HENRY, « La place de l'arbitre », p. 283.

Vincent HEUZE, « Faut-il confondre les clauses d'élection de for avec les conventions d'arbitrage dans les rapports internationaux ? », p. 295.

Jean-Michel JACQUET, « Les libertés de l'arbitre international », p. 311.

Charles JARROSSON, « Réflexions sur les sanctions applicables à la sentence arbitrale », p. 331.

Marie-Noëlle JOBARD-BACHELLIER, « Une impérativité active des règles de droit dans l'ordre international », p. 345.

Catherine KESSEDJIAN, « Les instruments optionnels en droit privé international », p. 365.

Patrick KINSCH, « Quel droit international privé pour une époque néolibérale ? », p. 377.

Caroline KLEINER, « L'affaire du siècle : NML c/ République d'Argentine ou la "contribution" des fonds vautours au droit international », p. 391.

François KNOEPFLER, « L'opinion dissidente dans l'arbitrage commercial international : une hypocrisie », p. 415.

Malik LAAZOUZI, « L'arbitre international et les contrats administratifs français », p. 431.

Paul LAGARDE, « Sur la vulnérabilité des situations juridiques », p. 441.

Philippe LEBOULANGER, « La renonciation à l'immunité d'exécution : désordre ou pragmatisme ? », p. 455.

Sophie LEMAIRE, « L'opposabilité de la sentence arbitrale aux tiers. Approche critique du droit français », p. 465.

Yves LEQUETTE, « De la "proximité" au "fait accompli" », p. 481.

Rémy LIBCHABER, « L'avenir d'un paradoxe », p. 519.

Éric LOQUIN, « L'application par les tribunaux arbitraux internationaux des règles de droit qu'ils estiment appropriées », p. 533.

Ali MEZGHANI, « L'État, l'économie marchande et le droit international privé. Quelques enseignements de l'histoire », p. 547.

Juliette MOREL-MAROGER, « Regard critique sur les règles de conflits de lois en matière d'assurance-vie », p. 561.

Alexis MOURRE et Julien FOURET, « Le chapitre X de l'accord économique et commercial global Canada-Union européenne : une solution équilibrée au débat sur le recours à l'arbitrage dans le règlement des différends entre investisseurs et États ? », p. 571.

Horatia Muir WATT, « La globalisation et le droit international privé », p. 591.

Jean-Claude NAJAR, « La gestion effective des litiges : de l'avènement du méta-juriste d'entreprise », p. 607.

Marie-Laure NIBOYET, « De l'optimisation juridique dans les relations civiles internationales », p. 629.

William W. PARK, « *Equality of Arms in Arbitration: Cost and Benefits* », p. 643.

Étienne PATAUT, « Territorialité et coordination en droit international privé. L'exemple de la sécurité sociale », p. 663.

Jacques PELLERIN, « La sentence arbitrale, incertitudes et proposition », p. 679.

François PERRET, « Les passerelles entre le droit de l'arbitrage interne et international : une particularité du droit suisse », p. 687.

Philippe PINSOLLE, « La renonciation au recours en annulation en matière d'arbitrage international », p. 697.

Gérard PLUYETTE, « La désignation d'un arbitre par le juge d'appui », p. 711

Jean-Baptiste RACINE, « Sur l'idéologie de la transparence en droit de l'arbitrage », p. 727.

Luca G. RADICATI DI BROZOLO, « *Ethics and the law applicable to the merits in arbitration* », p. 753

Alan Scott RAU, « *Crossing the Threshold: Arbitral Jurisdiction after BG Group* », p. 771.

Benjamin REMY, « Des notions de prévisibilité en matière de conflit de lois. Qui de l'œuf ? Qui de la poule ? », p. 791.

Mauro RUBINO-SAMMARTANO, « L'élaboration de la décision mettant fin au litige : comparaison entre les démarches de l'arbitre international et du juge étatique », p. 805.

Christophe SERAGLINI, « L'influence de la culture juridique sur la décision de l'arbitre », p. 817.

Eduardo Silva ROMERO, « Dogmatisme et pragmatisme dans l'arbitrage international », p. 833.

Hervé SYNVET, « La place de la décision administrative en droit bancaire », p. 845

Aline TENENBAUM, « L'Autorité européenne des marchés financiers : une autorité nouvelle au service d'une mutation de l'ordre juridique européen ? », p. 857.

Pascal DE VAREILLES-SOMMIERES, « Autonomie substantielle et autonomie conflictuelle en droit international privé des contrats », p. 869.

656. Mazères (Jean-Arnaud), 2009

***Études en l'honneur du professeur Jean-Arnaud Mazères*, Paris : Litec, 2009**

Henri ROUSSILLON, « "Témoignages" », p. 1.

Bubpa AKKARAPHIMARN, « La non rétroactivité des lois », p. 3.

Stéphane BAUMONT, « Pour une démocratie existentielle », p. 15.

Xavier BIOY, « Personne et droit dans la pensée de Maurice Hauriou », p. 21.

Marie-Bernadette BRUGUIERE, « "Grand opéra" et politique : l'énigme de Charles VI », p. 35.

André CABANIS et Michel Louis MARTIN, « Ni recherche, ni enseignement : l'Administration alors », p. 47.

Jacques CAILLOSSE, « Jean-Arnaud Mazères : contribution à une théorie juridique du "local" », p. 61.

Hélène et Olivier CAYLA, « D'un voisinage à l'autre? La question épineuse de l'intérêt pour agir du commerçant dans le contentieux du permis de construire », p. 81.

Robert CHARVIN, « La responsabilité des facultés de droit dans le déclin de la démocratie », p. 105.

Jacques CHEVALLIER, « Libres propos sur la démarche scientifique », p. 125.

Patrice CHRETIEN, « Public et privé dans le Code général de la propriété des personnes publiques », p. 137.

Delphine COSTA, « Le buste du maître », p. 159.

Abdoulaye COULIBALY, « La Cour de La Haye, le jeu de l'unilatéralité et le rasoir d'Occam », p. 161.

Jean Marie CROUZATIER, « Une approche nominaliste du concept de totalitarisme », p. 217.

Francine DEMICHEL, « La place du droit dans la gestion des risques : de la prise de risque au risque interdit », p. 235.

Mathieu DOAT, « L'ordre du discours doctrinal », p. 275.

Marie-Hélène BERNARD-DOUCHEZ, « Les droits des personnes malades et des usagers du système de santé au regard de la théorie des droits de l'homme. Quelle spécificité ? », p. 291.

Laurent DUBOIS DE CARRATIER, « Le Conseil d'État français, son action législative et le « régime d'assemblée » (1875-1958) », p. 323.

Delphine ESPAGNO, « Une rencontre entre Léon Duguit et Maurice Hauriou : l'analyse institutionnelle du service public », p. 333.

Jean-Marc FEVRIER, « Une page se tourne », p. 353.

Jean-Louis GAZZANIGA, « L'anticléricalisme de Maurice Lachâtre d'après son Nouveau dictionnaire universel », p. 363.

Nathalie JACQUINOT, « La coopération décentralisée: entre facilité et complexité », p. 381.

Jiangyuan JIANG, « Droit et Amour, variations sur la moralité », p. 395.

François JULIEN-LAFERRIERE, « Brève histoire critique de la juridiction administrative française », p. 415.

Jean-François LACHAUME, « De quelques préfaces de précis et manuels de droit administratif de l'entre deux-guerres », p. 447.

Valérie LARROSA, « "Les bienveillantes" : esquisse d'une réflexion juridique », p. 467.

Christian LAVIALLE, « Naissance du public », p. 499.

Florian LINDITCH, « Droit et poésie. Variations sur deux vers de Victor Hugo », p. 515.

Fabrice MELLERAY, « Remarques sur l'école de Toulouse », p. 533.

Éric MILLARD, « Un essai non transformé à propos d'un article de Paul Duez comme révélateur », p. 555.

Jacques MOREAU, « La reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle en droit administratif français », p. 569.

Stéphane MOUTON, « La face cachée du pouvoir de droit : la raison d'État ? », p. 577.

Sophie PAPAEFTHYMIOU, « "Ne tirez pas sur le pianiste". De la vérité en matière de preuve », p. 607.

Bernard PLAGNET, « La loi organique française relative aux lois de finances et la réforme de l'État », p. 631.

Francis QUEROL, « La loi organique du le août 2001 et le ministère chargé des Finances: l'institution au service de la réforme ou la réforme aux mains de l'institution ? », p. 651.

Gérard QUIOT, « Hauriou et la question du droit des collectivités publiques à intervenir dans l'ordre économique (ou les incertitudes et contradictions d'une pensée confrontée à la naissance du droit de l'interventionnisme économique public) », p. 673.

Lucien RAPP, « À propos du développement des sociétés de projet. Étude de la nature et du régime juridiques des sub-délégations », p. 697.

Serge REGOURD, « Regard critique sur la "fièvre contractuelle" des collectivités territoriales », p. 707.

Fabrice RENEAUD, « Droit d'accès du public à la culture et droit d'accès à l'œuvre pour les auteurs et ceux qui les produisent (l'ambivalence de la loi DADVSI) », p. 715.

Robert SAVY, « Sur deux mythes constitutionnels », p. 731.

Philippe SEGUR, « Temps et illusion en droit constitutionnel », p. 741.

Lucien SFEZ, « L'utopie bio-technologique: du corps parfait à une planète parfaite et au clonage », p. 753.

Maryvonne HECQUARD-THERON et Jean-Pierre THERON, « Variations sur les "tendances du système administratif français" », p. 771.

Sophie THERON, « Le provisoire dans ses rapports à l'acte administratif unilatéral », p. 785.

Patrick TORT (propos recueillis par Jean-Christophe GRELLETY), « Marx et le problème de l'idéologie », p. 807.

Jean Claude VENEZIA, « "Regards sur le monde actuel" », p. 815.

Jacques VIGUIER, « Existe-t-il une hiérarchie entre les éléments de l'idée d'œuvre de l'État chez Maurice Hauriou ? », p. 821.

Céline WIENER, « Heurs et malheurs de la citoyenneté », p. 847.

Moussa ZAKI, « Entre mythe et réalité du suffrage universel : le droit de vote des étrangers en France », p. 857.

657. Mazères (Jean-Arnaud), 2016

Le(s) droit(s) selon & avec Jean-Arnaud Mazères,
Le Mans : Éditions L'épitoge, 2016, 218 p. (27 contrib.)

Christophe ALONSO, « Les équivoques du populaire en droit... », p. 15.

Xavier BARELLA, « La dialectique de l'un et du multiple. Une proposition d'analyse des tensions de la relation Etat-collectivités territoriales », p. 27.

Jean-Pierre BEL, « Jean-Arnaud Mazères, "hors norme" », p. 37.

Xavier BIOY, « Du texte à l'action, Jean-Arnaud Mazères et l'herméneutique », p. 41.

Delphine COSTA, « Jean-Arnaud Mazères, l'Institution ? », p. 49.

Mathieu DOAT, « "Le regard oblique". Brèves remarques sur le rôle de la représentation dans la pensée de Jean-Arnaud Mazères », p. 51.

Arnaud DURANTHON, « Jean-Arnaud Mazères, *Magister Juris* », p. 59.

Delphine ESPAGNO-ABADIE, « Le JAM & la BAM : la "bande à Mazères". Souvenirs », p. 67.

Caroline FOULQUIER-EXPERT, « Heurs et malheurs de la vérité, bonheurs de la recherche », p. 71.

Jean-François GIACUZZO, « Premières fois », p. 81.

Philippe JEAN, « La démocratie sanitaire & l'usager du système de santé », p. 83.

Jiangyuan JIANG, « La liberté de pensée chez Jean-Arnaud Mazères (dit JAM) », p. 97.

Jean-Charles JOBART, « L'acte administratif selon Jean-Arnaud Mazères & Aristote », p. 105.

Valérie LARROSA, « Tous unis vers Cythère : Les "*Campus novels*", une vision littéraire des mœurs universitaires », p. 117.

Florian LINDITCH, « La mère de Maurice, et celle des autres. "Contribution au thème de la mère de l'auteur" », p. 125.

Hussein MAKKI, « Témoignage & reconnaissance », p. 135.

Wanda MASTOR, « L'allée », p. 139.

Eric MILLARD, « Libres propos sur les prétendues "Ecoles" en droit (et un peu en science politique…) », p. 141.

Laure ORTIZ, « Vie politique et administrative. 1976 », p. 157.

Isabelle POIROT-MAZERES, « Enfances », p. 165.

Laurent QUESSETTE, « Soutenance de Toulouse », p. 173.

Julia SCHMITZ, « Le regard oblique du Maître », p. 181.

Philippe SEGUR, « Jean-Arnaud Mazères, la littérature & le droit », p. 189.

Bernard STIRN, « Découvrir Toulouse », p. 201.

Sophie THERON, « Au-delà du droit. Témoignage », p. 205.

Abdoulaye COULBALY, « Témoignage électronique », p. 206.

Mathieu TOUZEIL-DIVINA, « En voiture Jean-Arnaud ! Ou comment "relire" Hauriou... tout en conduisant avec Duguit ? Une histoire de "classiques" », p. 207.

658. McWhinney (Edward), 2009

Multiculturalism and international law : essays in honour of Edward McWhinney, **Leiden ; Boston : M. Nijhoff, 2009, 772 p. (35 contrib.)**

I. *Multiculturalism and General Theories of International Law*

Jacques-YVAN MORIN, « L'ordre juridique international et l'éthique du bien commun dans l'ère de la mondialisation », p. 1.

Rein MÜLLERSON, « *From E Unum Pluribus to E Pluribus Unum in the Journey from an African Village to a Global Village ?* », p. 33.

Duan JIELONG, « *The Concept of the "Harmonious World": An Important Contribution to International Relations* », p. 59.

Hans KÖCHLER, « *Civilization and World Order: The Relevance of the Civilizational Paradigm in Contemporary International Law* », p. 65.

Abdul G. KOROMA, « *International Law and Multiculturalism* », p. 79.

Hugh THIRWAY, « *Reflections on Multiculturalism and International Law* », p. 95.

V.S. VERESHCHETIN, « *Cultural and Ideological Pluralism and International Law: Revisited 20 Years on* », p. 113.

Manuel RAMA-MONTALDO, « *Universalism and Particularisms in the Creation Process of International Law* », p. 129.

Johannes VAN AGGELEN, « *The Shift in the Perception of Multiculturalism at the United Nations since 1945* », p. 169.

Karl DOEHRING, « *Democracy and International Law* », p. 199.

Sienho YEE, « *The Intrinsic and Instrumental Values of Diversity: Some Philosophical and Legal Considerations* », p. 207.

II. *Multiculturalism and International Organizations and Courts*

Christian DOMINICE, « Fédéralisme et mise en œuvre du droit international », p. 227.

Stefan TALMON, « *Participation of UN Member States in the Work of the Organization: A Multicultural Alternative to Present-Day Regionalism?* », p. 239.

Budislav VUKAS, « *Some Provisions of the Statute of the International Court of Justice which Deserve Amendments* », p. 277.

Mariko KAWANO, « *The Administration of Justice by the International Court of Justice and the Parties* », p. 285.

Sompong SUCHARITKUL, « *Legal Multiculturalism and the International Law Commission* », p. 301.

Phillippe KIRSCH, « *The International Criminal Court: Building on the Principal Legal Systems of the World* », p. 315.

Nisuke ANDO, « *Multiculturalism and the Human Rights Committee* », p. 329.

Bartram S. BROWN, « *Multiculturalism and the Bretton Woods Institutions* », p. 345.

William E. HOLDER, « *International Organizations and Governance of the International Monetary Fund* », p. 373.

Daniel VIGNES, « L'Union européenne, acteur civil et militaire dans la gestion des crises internationales : la PESD, politique européenne de sécurité et de défense », p. 393.

Ludmila GALENSKAYA, « *The International Institutional System and International Non-Governmental Organizations* », p. 415.

III. *Multiculturalism and the Progressive Development in Substantive International Law*

Shinya MURASE, « *Unilateral Responses to International Terrorism: Self-defense or Law Enforcement?* », p. 429.

Pieter H. KOOIJMANS, « *The Legality of the Use of Force in the Recent Case Law of the International Court of Justice* », p. 455.

Rudolf BERNHARDT, « *International Protection of Human Rights: Universalism and Regionalism* », p. 467.

António Augusto CANÇADO TRINDADE, « *The Right to Cultural Identity in the Evolving Jurisprudential Construction of the Inter-American Court of Human Rights* », p. 477.

Curtis F.J. DOEBBLER, « *Danish Cartoons: Freedom of Speech versus Freedom of Religion?* », p. 501.

Vladimir-Djuro DEGAN, « *Two Faces of Multiculturalism in Present International Law* », p. 517.

Rüdiger WOLFRUM, « *Kosovo: Some Thoughts on its Future Status* », p. 561.

Bogdan AURESCU, « *Minorities in Europe: Recent Trends* », p. 575.

Maivân CLECH LAM, « *We the [Indigenous] Peoples of the United Nations* », p. 589.

Michael BOTHE, « *Multiculturalism and the Development of International Humanitarian Law* », p. 617.

Bing BING JIA, « *Multiculturalism and the Development of the System of International Criminal Law* », p. 629.

Claire OSBORN WRIGHT, « *Toward a New Cultural Exemption in the WTO* », p. 649.

Maurizio RAGAZZI, « *Multiculturalism and Church-State Concordats* », p. 699.

Daniel TURP, « Le consentement de l'État du Québec aux engagements internationaux et sa participation aux forums internationaux », p. 719.

659. Mehl (Lucien), 1999

Savoir innover en droit : concepts, outils, systèmes : Hommage à Lucien Mehl,
Paris : La Documentation française, 1999

Première partie : L'administration comme champ de recherche

Jean DRIOL, « Sur quelques usages du modèle cybernétique de l'action administrative », p. 11.

Françoise DREYFUS, « Science et réformes administratives, question de temps », p. 21.

Maurice LAURE, « La science fiscale : un carrefour de disciplines », p. 27.

Pierre BELTRAME, « La réécriture des textes fiscaux : Quelques réflexions à partir de l'expérience australienne (*Tax Law Improvement Project*) », p. 33.

Marceau LONG, « Le partenariat », p. 45.

Guy BRAIBANT, « La problématique de la codification », p. 55.

Klaus LENK, « Éléments d'une théorie de l'action administrative fondée sur le concept d'information », p. 67.

Ejan MACKAAY, « Information, risque et assurance », p. 77.

Deuxième partie : La société de l'information et les nouvelles technologies

Jean GOULET, « La jurimétrie et le vol erratique du papillon blanc », p. 99.

Jon BING, « *Impact of Legal Information Automatisation on the Practice of an Attorney* », p. 105.

Danièle BOURCIER, « Représenter quelques règles de droit dans une machine : Au-delà de Faust et de Frankenstein », p. 119.

Yves POULLET, « Diffusion des données juridiques et nouveaux médias : un enjeu fondamental pour la justice », p. 133.

Michel VIVANT, « Raison et réseaux : De l'usage du raisonnable dans la régulation de l'Internet », p. 153.

Louise CADOUX, « Le numéro de Sécurité sociale dans les fichiers fiscaux : une faute qui aurait pu être évitée », p. 165.

Alexandre ANDREEWSKY, « L'interrogation en langage naturel de bases de données textuelles », p. 181.

Troisième partie : La connaissance : de l'éducation à la culture

Bernard HONORE, « De la pensée à l'éthique et à l'esthétique de la formation », p. 189.

Hassane KARKAR, « Organisation du savoir : tour de Babel ou bases de connaissances réparties », p. 199.

Jean-Louis LE MOIGNE, « La décision publique en démocratie : rhéteurs, revenez vite... », p. 211.

Jean-François KESLER, « L'ENA et la formation des hauts fonctionnaires : revenir aux sources pour mieux innover », p. 227.

Geneviève KOUBI, « Les "droits culturels" : un nouveau concept ? », p. 241.

Élie BERNARD-WEIL, « (Théo)logique et logique moderne : Le métamodèle des modèles "universels" », p. 253.

660. Melchior (Michel), 2010

***Liège, Strasbourg, Bruxelles : parcours des droits de l'homme : Liber amicorum Michel Melchior,* Limal (Belgique) : Anthémis, 2010**

Partie I : Regards endogènes sur la Cour constitutionnelle

Claude COURTOY, « Le contrôle de la constitutionnalité des normes législatives antérieures à 1831 », p. 27.

Jean-Thierry DEBRY, « La désignation et les attributions des présidents de la Cour constitutionnelle », p. 49.

Marie-Françoise RIGAUX, « "Les présidents siègent dans toutes les affaires », p. 73.

Géraldine ROSOUX, « Pensées sans ordre concernant la notion de "droit fondamental" », p. 91.

Koen MUYLLE et Jan THEUNIS, « La Cour constitutionnelle comme juge de la séparation des pouvoirs: le cas des délégations et des validations », p. 113.

Partie II : Regards exogènes sur la Cour constitutionnelle

Michel MAHIEU et Gautier PIJCKE, « L'autorité dans le temps des arrêts préjudiciels prononcés par la Cour constitutionnelle », p. 143.

Patricia POPELIER, « *Het evenredigheidsbeginsel in de rechtspraak van het Grondwettelijk Hof: tussen grondrechtenbescherming en scheiding der machten* », p. 173.

Jérôme SOHIER, « La Cour constitutionnelle, juge de la conciliation des droits fondamentaux: le droit de propriété face au droit au logement », p. 199.

François TULKENS, « En route pour une Cour constitutionnelle (à compétence complète) ? », p. 215.

Marc UYTTENDAELE et Joëlle SAUTOIS, « La neutralité de l'enseignement et le port de signes convictionnels par les enseignants en Communauté française », p. 229.

Jan VELAERS, « *De democratie en de niet-uitvoering van het arrest over 'Brussel-Halle-Vilvoorde'* », p. 255.

Partie III : Regards panoramiques sur la justice constitutionnelle

Marc BOSSUYT, « *The South African Constitutional Court and socio-economic rights* », p. 281

Gianni BUQUICCHIO et Schnutz DURR, « *Judicial Cross-Fertilisation - Co-operation between Constitutional Courts as a means of promoting Democracy, the Protection of Human Rights and the Rule of Law* », p. 311.

Robert DOSSOU, « Les droits de l'homme dans la jurisprudence constitutionnelle du Bénin », p. 325.

Egidijus KŪRIS, « *The legal philosophy of the Lithuanian Constitutional Court: issues of human rights and their limits* », p. 339.

Péter PACZOLAY, « *The Hungarian Constitutional Court's Rulings on Freedom of Religion* », p. 369.

Partie IV : Regards sur une juridiction cousine

Robert ANDERSEN, « La modulation dans le temps des effets des arrêts d'annulation du Conseil d'État », p. 381.

Luc DONNAY, « Quatre détails de la procédure en cassation devant le Conseil d'État à ne pas négliger », p. 397.

Paul LEWALLE, « La délimitation de la compétence du Conseil d'État par la Cour constitutionnelle », p. 413.

Partie V : Regards sur les organes des droits de l'homme

Michel DE SALVIA, « Le système européen de protection des droits de l'homme face au défi de l'efficacité: soixante ans après, l'espoir est-il toujours de mise ? », p. 447.

Hans Christian KRÜGER, « *The European Commission of Human Rights-Aspects of its Past and Possibilities for the Future* », p. 457.

Didier MAUS, « La Cour européenne des droits de l'homme est-elle une cour constitutionnelle supranationale ? », p. 477.

Jean-Claude SCHOLSEM, « L'arrêt Sejdic et Finci c. Bosnie-Herzégovine - La Cour européenne des droits de l'homme face à une société ethnique », p. 489.

Partie VI : Le regard de l'union européenne

Koen LENAERTS, « Droit international et autonomie constitutionnelle de l'ordre juridique de l'Union », p. 505.

Sean VAN RAEPENBUSCH, « La protection des droits fondamentaux après le Traité de Lisbonne », p. 521.

Willem VERRJDT, « *Should the EU Effectiveness Principle Be Applied To Judge National Constitutional Review Procedures?* », p. 543.

Partie VII : L'irradiation des droits fondamentaux dans les différentes branches du droit

Rusen ERGEC, « La dissolution des partis politiques et la Convention européenne des droits de l'homme », p. 573.

Joël HUBIN, « Le droit des surendettés à des conditions de vie conformes à la dignité humaine », p. 593.

Georges KELLENS, « Politiques pénitentiaires et droits de l'homme », p. 633.

Luc LAVRYSEN, « *The Aarhus Convention: Between Environmental Protection and Human Rights* », p. 647.

Françoise MOLINE, « L'échelle des peines à l'aune des droits fondamentaux », p. 673.

Sébastien VAN DROOGHENBROECK, « Vingt-cinq ans après Benthem : sens et non-sens d'une applicabilité limitée de l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme dans le contentieux de droit public », p. 691.

Ivan VEROUGSTRAETE, « Les sanctions disciplinaires: du traitement cruel au respect de la concurrence », p. 717.

Partie VIII : Le dialogue des juges: éparpillement, disharmonie et convergences

Eva BREMS, Maris BURBERGS et Lourdes PERONI, « *Lessons for Strasbourg from Constitutional Courts?* », p. 737.

Francis DELPEREE, « Un exemple de dialogue constitutionnel - La question préjudicielle et la question prioritaire », p. 755.

Jean-François LECLERCQ et David DE ROY, « Terrorisme, droits de l'homme, Conseil de sécurité de l'ONU et jurisprudence des juridictions de l'Union européenne », p. 769.

Bernadette RENAULD, Thomas BOMBOIS et Paul MARTENS, « Existe-t-il un droit fondamental au regroupement familial à Strasbourg, à Luxembourg et à Bruxelles ? », p. 793.

Jo STEVENS, « *HvJ, EHRM, GwH, Cass., RvS, apologie van de zappende advocaat* », p. 829.

Partie IX : Entour et alentour du droit constitutionnel

André ALEN, « *De overheidsaansprakelijkheid voor fouten van de wetgever wegens schending van de Grondwet* », p. 851.

Christian BEHRENDT, « Les notions de monisme et dualisme », p. 867.

Etienne CEREXHE, « Le langage juridique répond-t-il aux exigences d'un État de droit ? », p. 881.

Xavier LEURQUIN et Michel KAISER, « La liberté diagnostique et thérapeutique: un principe juridique à soigner », p. 889.

Michel PAQUES, « Le permis unique », p. 915.

David RENDERS et Henri SIMONART, « La loi du temps et le temps de la loi », p. 935.

Olivier DE SCHUTTER et Françoise TULKENS, « Confiance mutuelle et droits de l'homme - La Convention européenne des droits de l'homme et la transformation de l'intégration européenne », p. 947.

Hugo VANDENBERGHE, « *De SWIFT-case en artikel 8 EVRM* », p. 969.

Paul VAN ORSHOVEN, « *De onrechtmatige Grondwet* », p. 989.

Marc VERDUSSEN, « Un parlementaire peut-il tout dire ? », p. 1001.

Anne RASSON-ROLAND, « Une approche comparative des droits de l'enfant », p. 1015.

661. Méloné (Stanislas), 2018

Le droit au pluriel : mélanges en hommage au Doyen Stanislas Meloné,
[Yaoundé (Cameroun)] : Presses universitaires d'Afrique, 2018, 1180 p. (55 contrib.)

Le Doyen Meloné et le jus facere

Maurice KAMTO, « *In memoriam* », p. 17.

ECCE HOMO SCIENTIFICUS

Herve Magloire MONEBOULOU MINKADA, « Synthèse de l'œuvre d'un pionnier du droit privé dans la revue camerounaise de droit », p. 23.

I. Le droit en sources et en ressources

Philippe COCATRE-ZILGIEN, « Justinien, africain et francophone. Note sur une nouvelle traduction en français des Institutes de l'empereur Justinien », p. 49.

Mamadou BADJI, « Légistique et protection des administrés », p. 53.

Victor-Emmanuel BOKALLI, « La mer, source du droit », p. 67.

Grégoire JIOGUE, « Les sources indirectes du droit français et le droit des sûretés personnelles OHADA », p. 93.

Salvatore MANCUSO, « Langues et droits en Afrique », p. 123.

Roger MEVOUNGOU NSANA, « Retour aux sources du droit de la promotion immobilière au Cameroun », p. 137.

Jean-Marie TCHAKOUA, « La parenté et les relations de travail : les insidieuses vicissitudes d'un ménage trop paisible », p. 157.

Dominique Junior ZAMBO ZAMBO, « Compte à rebours pour la coutume au Cameroun (éléments pour une théorie de la "scripturalisation" du droit camerounais) », p. 173.

Valeri LESMONT BAHOKEN, « L'aliénation des tenures coutumières au Cameroun », p. 191.

Jeanne Claire MEBU NCHIMI, « Le pluriel juridique de la rétractation », p. 207.

Blaise Alfred NGANDO, « L'anthropologie juridique serait-elle la vraie science universelle du droit ? », p. 231.

Samuel NGUIFFO, « Les autochtones et la terre au Cameroun: le divorce du droit écrit et des communs », p. 249.

Jean Njoya, « Parenté, religion et luttes hégémoniques dans l'arène politique locale : le cas du pays Bamoun (Cameroun) », p. 275.

II. Les contraintes du droit

Pierre Etienne KENFACK, « Les contraintes du producteur des normes foncières pour le Cameroun d'aujourd'hui », p. 305.

Henri Modi KOKO BEBEY, « La gouvernance des entreprises publiques camerounaises: un échec réversible », p. 325.

Alain GHOZI, « Commission de transport - crédit-bail - affacturage de l'intérêt de relier entre eux différents actes uniformes », p. 341.

Jacqueline KOM, « Les régimes matrimoniaux à l'épreuve des procédures collectives dans l'espace Ohada », p. 353.

Virginie Magloire TCHAMWOCK-DEUFFI, « Des résistances de quelques règles et pratiques coutumières au droit civil moderne camerounais : Étude de droit de la famille », p. 377.

Gérard DJONGOUE, « La transparence des organismes de gestion collective au Cameroun », p. 395.

Louis Jean BEDEL TCHOUAMBIA TOMTOM et Jean Baptiste AVISSI AFANA, « "Justice populaire" et droits de l'homme au Cameroun : étude socio-juridique », p. 415.

Alexis NDZUENKEU, « Le juge de l'exécution... exécute : épilogue d'une confrontation décennale entre le droit Ohada et le droit processuel camerounais? », p. 437.

Albert Steve ELLA ELLA, « L'Etat et les voies d'exécution dans le droit privé des affaires », p. 461.

Patrice ESSAME, « Crise interne violente et droits de l'Homme », p. 481.

III. Les linéaments du droit des contrats

Hugues KENFACK, « Pacte de préférence, liberté ou contrainte ? », p. 507.

Kuassi François DECKON, « La prestation de qualité au sens de l'article 1166 de l'ordonnance française n° 2016-131 du 10 février 2016 portant réforme du droit des contrats, du régime général et de la preuve des obligations », p. 523.

Zakari ANAZETPOUO, « La dimension plurielle du contrat de travail au Cameroun », p. 551.

Henri Martin Martial NTAH À MATSAH, « La protection du consentement en droit administratif contractuel », p. 577.

IV. Le droit à l'international

Yvette Rachel KALIEU ELONGO, « La contribution de la Cour de Justice à l'effectivité du droit communautaire dans la Comac: Réflexions sur une quinzaine d'années d'application et d'interprétation du droit communautaire », p. 597.

Alain KENMOGNE SIMO, « Le pluriel des procédures collectives bancaires dans l'espace CEMAC », p. 613.

Joseph FOMETEU, « Le contentieux du droit d'auteur et des droits voisins dans la zone OAPI », p. 631.

Monique Aimée MOUTHIEU EPSE NJANDEU, « Les mutations de l'ordre public dans le droit de la famille en Afrique noire francophone », p. 651.

Boniface BANAMBA, « Droit Ohada et conflits de juridictions », p. 679.

Lionel Pierre GUESSELE ISSEME, « La codification du droit électoral dans les Etats d'Afrique noire francophone », p. 701.

Patrick Juvet LOWE GNINTEDEM, « La libre circulation des biens à l'épreuve de l'épuisement des droits de propriété intellectuelle dans le système OAPI », p. 731.

Maurice KOM KAMSU, « L'apport du nouveau droit Ohada de l'insolvabilité dans la protection du débiteur », p. 749.

Alain-Douglas WANDJI KAMGA, « Le droit africain des successions à l'aune des droits fondamentaux: réflexion à partir des droits beninois, camerounais et malien », p. 779.

V. Le droit, l'économie et la finance

Cosmas CHEKA, « La monnaie à l'ère du numérique : enjeux de définition et d'émission sous le droit camerounais », p. 807.

Cosmas CHEKA, « *What does 'money mean and who issues it in the digital age under cameroonian law?* », p. 831.

Jacques BIAKAN, « L'actionnariat public en droit camerounais », p. 855.

Manuel Roland TCHEUMALIEU FANSI, « Microcrédits à taux d'intérêt raisonnable : réalité ou utopie ? », p. 871.

Dieudonné SOWENG, « Plaidoyer pour une consécration de la faute lucrative en droit camerounais de la publicité commerciale », p. 891.

VI. Le droit en mouvement

André AKAM AKAM, « Crise (s) de la justice au Cameroun ? Brèves réflexions sur un "pouvoir" à la croisée des chemins », p. 913.

Spener YAWAGA, « Le principe de proportionnalité en matière pénale. Réflexion à partir au droit pénal camerounais », p. 935.

Athanase FOKO, « Esquisse de quelques idées sur la réforme du système d'état civil camerounais », p. 973.

Francis Riche BILONG NKOH, « La crise de crédibilité des normes de procédure pénale », p. 995.

Svivie NGAMALEU DJUIKO, « Les dits et non-dits du législateur camerounais en matière de recours à la PMA dans l'avant-projet du code camerounais des personnes et de la famille », p. 1013.

Augustin Berceau OMGBA MBARGA, « L'aveu et l'intime conviction du juge dans le procès pénal », p. 1029.

Samuel TEPI, « Les nouvelles technologies de l'information et de la communication : une solution pour le juge de demain ? », p. 1049.

Rodrigue TCHATCHOUANG TCHEJIP, « Les mesures alternatives dans le système répressif camerounais », p. 1071.

Elvice Médard KAMTA FENDOR, « Le rôle de l'Etat dans la dynamique du droit du travail OHADA en gestation », p. 1091.

Gaetan Mamert BILOA NTONGA, « La tendance régressive de la régulation du contrat en droit pétrolier au sud du Sahara », p. 1117.

Kelese George NSHOM et Michel MBETII MBETIL, « *The contrasting attitudes of legislative and judicial aushorities towards repression of electoral offences in Cameroon: an obstacle to electoral governance* », p. 1135.

Epilogue : le doyen Meloné entre héritage et avenir

Marcel Urbain NGAH NOAH, « Quand sonnent les cloches du pluralisme juridique : méditations post-méloniennes sur un paradigme renaissant de la discipline juridique », p. 1161.

662. Mémeteau (Gérard), 2015

***Droit médical et éthique médicale : regards contemporains : Mélanges en l'honneur de Gérard Mémeteau*, Bordeaux : LEH Édition, 2015, 2 vol., 580 et 604 p. (79 contrib.)**

Volume 1

Première partie : Droit, éthique et bioéthique

Roberto ANDORNO, « Les transplantations d'organes en droit suisse, français, allemand et dans la Convention d'Oviedo », p. 21.

Bélanger MICHEL, « Devoir de santé et droit international quelques considérations », p. 37.

Bénédicte BOYER-BEVIERE, « La relation médicale de la complémentarité de la pratique médicale, du droit et de l'éthique », p. 45.

Aline CHEYNET DE BEAUPRE, « La gratuité du don », p. 55.

Pierre-Jérôme DELAGE, « "H+". Transhumanisme, eugénisme et droit », p. 67.

Jean-Christophe GALLOUX, « Propos sur le droit et la recherche en biomédecine », p. 81.

Roger GIL, « Éthique et sciences de la vie. Entre loi et conscience à la recherche de valeurs partagées », p. 93.

Xavier LABBEE, « Le corps humain, le Droit et les saintes Écritures », p. 105.

Antoine LECA et Edmond LECA, « Vichy, pilier innommé de l'organisation du système français de santé ? », p. 123.

Pierre-André LECOCQ, « L'influence des préoccupations d'éthique sur l'élaboration des avis des CRCI », p. 137.

Bérengère LEGROS, « Bioéthique et procréation. De la dichotomie entre la norme et son application aux dysfonctionnements dans l'application de la norme », p. 151.

Alfonso LOPEZ DE LA OSA ESCRIBANO, « La bioéthique, le Droit et la biotechnologie humaine », p. 171.

Noël-Jean MAZEN, « L'éthique est rencontre de l'Autre », p. 187.

Guylène NICOLAS, « De l'universalité de la bioéthique réflexions sur la transposition des valeurs de la Convention d'Oviedo dans le Pacifique », p. 197.

Philippe PEDROT, « Les apories du droit de la biomédecine », p. 207.

Catherine PUIGELIER et Jerry SAINTE-ROSE, « La biodiversité diversité de temps et de droits », p. 215.

Laurent RAVEZ, « La pauvreté comme référentiel en bioéthique », p. 225.

Didier TRUCHET, « La fabrique des avis du Comité national d'éthique », p. 235.

Deuxième partie : Droit, médecin et relation de soin

Françoise ALT-MAES, « Les proches du malade à l'épreuve du secret médical », p. 245.

Frédéric ARCHER, « Variations sur la notion d'option de conscience en droit pénal », p. 261.

Laurent BLOCH, « Aujourd'hui les CCIAM, demain les CIVAM ? », p. 271.

Mélanie BOURGUIGNON, « Le don de gamètes, un régime juridique entre devoir d'information et principe d'anonymat », p. 283.

Jacqueline BOUTON, « Les mandataires judiciaires à la protection des majeurs et la santé de la personne vulnérable », p. 293.

Christian BYK, « Les soins psychiatriques sans consentement au regard de la question prioritaire de constitutionnalité », p. 305.

Marguerite CANEDO, « Le concept d'acte médical "indispensable" dans la jurisprudence administrative », p. 315.

Cyril CLEMENT, « À propos d'imperfections concernant la procédure disciplinaire devant les juridictions ordinales (médecins et pharmaciens) », p. 329.

Jean-Marie CLEMENT, « Le consumérisme médical de l'usager au consommateur de soins », p. 339.

Mathias COUTURIER, « Que reste-t-il du secret médical », p. 351.

Corinne DAVER, « Et si nous avions à réinventer le contrat d'exercice libéral de demain ?... », p. 361.

Claire DEBOST, « Le colloque singulier à l'épreuve des technologies de l'information et de la communication », p. 385.

Françoise DEKEUWER-DEFOSSEZ, « Réflexions sur l'acte médical non thérapeutique », p. 399.

Francine DEMICHEL, « Pour une insurrection du droit médical ? », p. 417.

Gilles DEVERS, « Quelle protection effective pour le lieu de vie des sans-abris ? », p. 435.

Jacqueline FLAUSS-DIEM, « En Angleterre, une nouvelle juridiction pour la protection des personnes privées de discernement », p. 451.

Élise FRELON-ALLONNEAU, « À propos de deux cas de responsabilité médicale en droit romain Justinien, Institutes, Livre IV, Titre III, § 6 et § 7 », p. 467.

Alain GARAY, « *Da mihi factum, dabo tibi jus*. Du bel adage en droit de la responsabilité médicale et hospitalière », p. 475.

Hélène GAUMONT-PRAT, « La médecine personnalisée et le droit », p. 495.

David JACOTOT, « D'une relation bipartite à une relation multipartite. Essai sur le contrat médical », p. 505.

Annie LAMBOLEY, « Les réponses du Droit face aux progrès des sciences biomédicales », p. 515.

Béatrice LAPEROU-SCHENEIDER et Laurent MORDEFROY L'imprescriptibilité des poursuites disciplinaires engagées contre les professionnels de santé », p. 525.

Cécile MANAOUIL, « La réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles suite à la reconnaissance d'une faute inexcusable de l'employeur », p. 541.

Volume 2

Pascal MBONGO, « La circoncision une controverse juridique américaine », p. 11.

Sophie PARICARD, « La médecine saisie par la convenance personnelle », p. 25.

Rémi PELLET, « Le prix du sang. Réflexions sur le Droit et l'éthique du don du sang », p. 47.

Patrick PETON, « Les accidents sériels et leur indemnisation », p. 57.

Stéphane PRIEUR, « Retour sur la relation juridique de soins en tant que relation consumériste », p. 73.

Catherine PUIGELIER, « Le silence ou la non-identité (ou la crise d'identité) à l'hôpital », p. 83.

Bruno PY, « Santé publique et droit pénal quand le médicament devient poison… », p. 99.

Gilles RAOUL-CORMEIL, « Les incapacités médicales (Petit guide pour une réécriture du Code de la santé publique) », p. 109.

Geneviève REBECQ, « L'égalité d'accès aux soins par la protection sociale manque de réalisme ou ambition démesurée ? », p. 129.

Johanne SAISON, « Le suicide d'un détenu aux frontières des responsabilités hospitalière et pénitentiaire », p. 141.

Pierre SARGOS, « Retour vers le futur », p. 153.

Geneviève SCHAMPS, « L'autonomie du patient dans le cadre des soins de santé et les interventions possibles de proches en droit belge », p. 167.

Paul VERON, « Les incidences de la faute du patient en droit de la responsabilité médicale », p. 183.

François VIALLA, « *Salutat vos Lucas medicus carissimus*. L'ambivalence des devoirs du médecin », p. 209.

Troisième partie : Droit, début de la vie et fin de la vie

Magali BOUTEILLE-BRIGANT, « L'égalité des cadavres devant l'éternité et la loi », p. 229.

Pauline CHATELET, « L'IVG et l'euthanasie deux facettes d'une même réalité pour le Conseil d'État ? », p. 239.

Isabelle CORPART, « Le médecin face au cadavre », p. 251.

Patrick KOLB, « Perplexité autour de l'impossible qualification d'homicide involontaire sur l'enfant à naître », p. 263.

Jean-François MATTEI, « De la gestation pour autrui », p. 271.

Patrick MISTRETTA, « De l'orée à la fin de vie, états d'âme d'un pénaliste au royaume de l'éthique médicale », p. 281.

Michel MOREAU, « La volonté de mourir », p. 293.

Grégor PUPPINCK, « L'avortement et la CEDH », p. 305.

Daniel VIGNEAU, « La mise à disposition de l'embryon ou du fœtus humain », p. 321.

Quatrième partie : Droit, pharmacie et recherche

Mikaël BENILLOUCHE, « L'administration de substances nuisibles à la santé actualités d'une infraction ancienne », p. 335.

Guillaume BUSSEUIL et Isabelle MOINE-DUPUIS, « La vente de médicaments par internet entre droit du commerce électronique et protection de la santé », p. 345.

Marie-Catherine CHEMTOB CONCE, « Les recherches sur la personne humaine un cadre juridique respectueux des enjeux éthiques », p. 359.

Béatrice ESPESSON-VERGEAT, « Éthique, médicament et innovation un enjeu européen d'accès au produit », p. 371.

Julie LEONHARD, « La lutte contre la contrefaçon de médicaments en France. Sécurité rapprochée ou Mission Impossible ? », p. 393.

Thomas MORGENROTH et Daniel VION, « La pharmacie d'officine saisie par le droit de la concurrence », p. 413.

Guillaume ROUSSET, « Les médecins propharmaciens archaïsme ou innovation ? », p. 437.

Jean-Philippe VAUTHIER, « Le rôle structurant des comités de protection des personnes dans la recherche biomédicale en France », p. 457.

Cinquième partie : Varia

Marie-France CALLU et Pierre CHATELAIN, « Aspects médico-juridiques des défauts du développement sexuel à la naissance », p. 471.

Marion GIRER, « L'assistance médicale à la procréation un présent éphémère, un avenir incertain ? », p. 481.

Fabien MARCHADIER, « Réflexions sur la démédicalisation du changement d'état des "trans". Perspective de droit européen des droits de l'Homme », p. 505.

Éric MARTINENT, « Le droit des biens et le droit de la santé variations autour de l'immatériel », p. 519.

Claire NEIRINCK, « L'égalité sexuée. Péché originel de la procréation médicalement assistée », p. 547.

Caroline RAJA et Emmanuel TERRIER, « Esquisses sur l'autodétermination de la personne », p. 561.

Nadège REBOUL-MAUPIN, « Santé et biens communs vers un nouveau droit vivant des biens », p. 593.

Jean-Baptiste THIERRY, « Tribulations d'un pénaliste au royaume d'un spécialiste du droit pénal médical - hommage à Alain Prothais », p. 581.

663. Mengozi (Paolo), 2013

***De Rome à Lisbonne : les juridictions de l'Union européenne à la croisée des chemins : mélanges en l'honneur de Paolo Mengozzi*, Bruxelles : Bruylant, 2013, 635 p. (25 contrib.)**

Première partie : Les rapports entre le droit de l'Union européenne et le droit international

Jiri MALENOVSKY, « La contribution ambivalente de la Cour de justice de l'Union européenne à la saga centenaire de la domestication du droit international public », p. 25.

Juliane KOKOTT, « *International law – a neglected "integral" part of the EU legal order ?* », p. 61.

Marc MARESCEAU, « *A reflection on the Ziebell judgment* », p. 85.

Deuxième partie : La protection des droits et libertés fondamentaux dans l'Union européenne

Koen LENAERTS, « *The EU Charter of fundamental rights : scope of application and methods of interpretation* », p. 107.

Aindrias O CAOIMH, « *The protection of human rights by the court of justice in the context of the Charter of fundamental rights after Lisbon* », p. 145.

Marc JAEGER, « La protection du droit de propriété dans l'ordre juridique de l'Union européenne à la lumière de l'article 17 de la Charte des droits fondamentaux », p. 159.

Yves BOT, « La protection des droits et des garanties fondamentales en droit de la concurrence. Le rôle du juge de l'Union », p. 175.

Ugo VILLANI, « Les principes démocratiques et l'initiative citoyenne européenne dans le Traité de Lisbonne », p. 193.

Troisième partie : Aspects de droit institutionnel et procédural de l'Union et de l'Espace Économique Européens

Fausto POCAR, « *Which role will the Court of justice of the EU play protecting human rights after the EU accession to the european Convention on human rights ?* », p. 215.

Antonio TIZZANO, « Notes sur le rôle de la Cour de justice de l'Union européenne », p. 223.

Daniel SVABY, « *Festina Lente*, ou le papillon et le crabe luxembourgeois », p. 245.

Florence GIORGI, « Le pouvoir constituant européen, "l'arlésienne" ou constitutionnalisme européen ? Quelques réflexions à propos de l'arrêt Pringle », p. 263.

Denys SIMON, « La panacée de l'interprétation conforme : injection homéopathique ou thérapie palliative ? », p. 279.

Arjen MEIJ, « *Standing in direct actions in the EU courts after Lisbon* », p. 301.

Maria Teresa D'ALESSIO, « Quelques réflexions sur le nouveau règlement de procédure de la Cour de justice et son impact sur les fonctions de l'avocat général », p. 313.

Carl BAUDENBACHER, « *The EFTA court's relationship with the advocates general of the European court of justice* », p. 341.

Jean-Claude BONICHOT, « Le juge constitutionnel français et la "règle d'or" : réviser ou ne pas réviser la Constitution ? *That was the question* », p. 371.

Quatrième partie : Aspects de droit matériel de l'Union européenne

Allan ROSAS, « Les travailleurs détachés dans l'espace social européen. La jurisprudence récente », p. 387.

Fabrice PICOD, « p. Le statut du droit de la concurrence dans le marché intérieur en vertu des nouveaux traités », p. 407.

Sergio M. CARBONE, « *Antitrust commitments and arbitration in European law* », p. 423.

Camelia TOADER, « Méthodes d'interprétation en droit de l'Union européenne en matière de protection du consommateur : une approche pratique », p. 441.

Lorenzo FEDEL, « La jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne en matière de publicité comparative ou le refus du paternalisme judiciaire », p. 459.

A. V.M STRUYCKENS, « Notaires piliers de l'ordre juridique », p. 475.

André PRÜM, « L'Union européenne en crise face au dogme de l'efficience des marchés financiers », p. 489.

Miguel POIARES MADURO, « *A new governance for the European Union and the Euro : democracy and justice* », p. 527.

664. Mercadal (Barthélemy), 2002

Études offertes à Barthélemy Mercadal,
Levallois-Perret : F. Lefebvre, 2002, 558 p. (38 contrib.)

Christian GAVALDA, « Le temps et le droit », p. 23.

Frédérique EUDIER, « Le juge civil impartial », p. 31.

Patrick DE FONTBRESSIN, « La Convention européenne des droits de l'homme, une voie nouvelle pour la Cité et l'Entreprise », p. 59.

Philippe REIGNE, « L'enseignement du droit commercial au Conservatoire national des arts et métiers », p. 71.

Jean-Claude SOYER, « Convention européenne des droits de l'homme Protocole n°12 : une relance inspirée... », p. 89.

Patrick COURBE, « Ordre public et lois de police en droit des contrats internationaux », p. 99.

Henry SAINT DAHL, « *Forum non conveniens vers actio sequitur forum rei* », p. 117.

Filip DE LY, « *Choice of law clauses, Unidroit Principles of international commercial contracts and Article 3 Rome convention* », p. 133.

Fernand DERRIDA, « Intérêt collectif et intérêts individuels des créanciers dans les procédures de redressement ou de liquidation judiciaires », p. 147.

Marcel FONTAINE, « Du droit "mou"... impératif ? », p. 159.

Christian LAVABRE, « Baux commerciaux statutaires et ordre public », p. 169.

Georges LIET-VEAUX, « Quelques particularités du contrat d'architecte libéral », p. 179.

Marie-Hélène MALEVILLE, « L'interprétation des contrats, dix ans après », p. 189.

Florence MAUGER, « La qualification d'indivisibilité entre les contrats », p. 203.

Daniel MARCHAND, « Le retour en force du contrat de travail », p. 217.

Jean-Marc MOUSSERON, « L'article L. 442-6-I-5° du Code de commerce : contournable ou pas ? », p. 231.

Mirèze PHILIPPE, « Coopération inter-entreprises : le succès continue », p. 245.

Michel BAZEX, « L'émission des instruments financiers par les personnes publiques », p. 265.

Pierre BEZARD, « La réforme de la réglementation concernant le domaine de l'arbitrage et ses conséquences sur le droit des sociétés », p. 289.

Jean-Jacques CAUSSAIN, « À propos du devoir de loyauté des dirigeants de sociétés », p. 303.

Alexis CONSTANTIN, « L'intérêt social : quel intérêt ? », p. 317.

Patrick DALION, « La S.A.S. relookée », p. 339.

Patrice MACQUERON, « Association et activité professionnelle », p. 355.

Daniel OHL, « Recherche sur un dédoublement de la personnalité en droit pénal (à propos d'une responsabilité pénale de la personne morale qui l'exclut pas celle du dirigeant personne physique) », p. 373.

Marc ALLEGRET, « Les nouvelles Règles uniformes C I M (transports internationaux ferroviaires de marchandises) adoptées à Vilnius (Lituanie), le 2 juin 1999 », p. 397.

Isabelle BON-GARCIN, « Le transport multimodal en Europe », p. 407.

Malcolm CLARKE, « *The Measure of Measures The Measures Required of International Carriers to Avoid Loss or Damage to Goods* », p. 415.

Waldemar CZAPSKI, « Les arrhes dans l'hôtellerie et l'organisation des voyages », p. 429.

Philippe DELEBECQUE, « L'article L. 132-8 (ancien article 101) du Code de commerce », p. 443.

Laurent GUIGNARD, « Le transporteur sous-traitant dispose-t-il d'une option entre les actions directes en paiement ? », p. 457.

Frédéric LETACQ, « La notion d'avarie au sens de l'article 26 de la convention de Varsovie », p. 467

Gerfried MUTZ, « La révision 1999 de la Convention relative aux transports internationaux ferroviaires (C O T I F) », p. 477.

Léopold PEYREFITTE, « Les ''contrats de ferroutage'' et les ''contrats de lancement spatial'' sont-ils des contrats de transport ? », p. 491.

Jacques PUTZEYS, « *Quomodo eo vadis* ? », p. 503.

Francisco J. SANCHEZ-GAMBORINO, « La CMR en tant que loi applicable au transport national », p. 513.

Jan THEUNIS et Jean-François PETERS, « L'article 29 de la Convention CMR et le *''forum shopping*'' », p. 523.

Jean-Pierre TOSI, « Que reste-t-il du particularisme des dispositions d'application des articles 81 et 82 du traité instituant la Communauté européenne au secteur des transports ? », p. 529.

Rober WIJFFELS, « La convention CMR et la sécurité juridique », p. 547.

665. Merle (Marcel), 1993

Les relations internationales à l'épreuve de la science politique : Mélanges Marcel Merle,
Paris : Économica, 1993

PREMIÈRE PARTIE : Les avatars de la théorie

Jean BARREA, « Esquisse d'une sociologie de l'internationalisme : l'"Internationalisme" comme "excédent utopien de crise" », p. 3.

Gérard CONAC, « Un architecte de la paix : Nicolae Titulescu », p. 29.

Paul GHILS, « Les logiques de l'international. De l'inter-étatique au transnational », p. 45.

Zaki LAÏDI, « La puissance en quête de sens. Hypothèses pour l'après Guerre Froide », p. 61.

Mehdi MOZAFFARI, « Le néo-réalisme et les changements structurels dans le Golfe persique », p. 71.

Louis SABOURIN, « La théorie de l'endogénéité dans les relations internationales : individualité, société, universalité », p. 95.

Pierre DE SENARCLENS, « Ordre et puissance », p. 111.

Antonio TRUYOL Y SERRA, « Fénelon, théoricien de l'équilibre européen », p. 125.

Georges C. VLACHOS, « La démocratie et les relations internationales dans la politique de Démosthène », p. 139.

DEUXIÈME PARTIE : Systèmes et acteurs

Bertrand BADIE, « Stratégies sécuritaires et logiques d'Étaten Occident et en monde musulman », p. 159.

Jean-Yves CALVEZ, « Europe: la signification politique d'un grand projet international », p. 171.

François CONSTANTIN, « A propos de l'étude des relations internationales : Considérations d'après l'itinéraire africain d'un internationaliste en science politique », p. 181.

Alfred GROSSER, « Le rôle et le rang », p. 193.

Guy HERMET, « Pourquoi 1989 ? De l'effet Gorbatchev à l'effet Tocqueville », p. 201.

Jean LAPONCE, « Les langues comme acteurs internationaux. Phénomènes de contagion et phénomènes d'irradiation », p. 211.

Christine DE MONTCLOS, « Le Saint-Siège dans les relations internationales : de l'Étatà la Nation », p. 225.

John E. TRENT, « L'acteur en politique internationale : Parfois plus bête que méchant », p. 237.

TROISIÈME PARTIE : Le droit : certitudes et questions

Mario BETTATT, « Action humanitaire d'Étatet diplomatie », p. 249.

Christian BIDEGARAY, « Du facteur constitutionnel dans les relations internationales : remarques sur l'échec de l'Union française », p. 273.

Pierre-Marie DUPUY, « Considérations sur l'opinion publique internationale dans ses rapports avec le Droit », p. 303.

Giorgio FILIBECK, « Le droit au développement comme "principe régulateur des relations internationales", dans l'enseignement de l'Eglise catholique », p. 311.

Maurice FLORY, « Religion, laïcité et droit international », p. 323.

Kwam KOUASSI, « Sécurité et droit d'ingérence dans les rapports entre l'Europe et l'Afrique », p. 331.

Alain PELLET, « Art du droit et "science" des relations internationales », p. 353.

Alain PLANTEY, « Négociation diplomatique et arbitrage commercial international », p. 371.

Marie-Claude SMOUTS, « Du côté de chez Grotius : L'individu et les relations internationales chez un ante-moderne », p. 383.

666. Merle (Philippe), 2013

***Liber amicorum : mélanges en l'honneur de Philippe Merle*, Paris : Dalloz, 2013**

Amal ABDALLAH, « Les organismes de placement collectif islamiques en droit libanais », p. 1.

Jean-François BARBIERI, « Responsabilité des commissaires aux comptes et modes d'exercice professionnel », p. 13.

François BARRIERE, « Les prises de participation rampantes à l'heure des swaps », p. 27.

Gauthier BLANLUET, « La mobilité des sociétés en Europe : barrières juridiques, barrières fiscales », p. 45.

Thierry BONNEAU, « Retour sur les définitions françaises et européennes de l'action de concert », p. 59.

Bernard BOULOC, « L'ingérence étatique récente dans le droit des sociétés commerciales », p. 67.

Dominique BUREAU, « Nullités sans frontières? A propos du domaine des articles L. 235-1 et s. C. com. », p. 79.

Marie CAFFIN-MOI, « Pour un cantonnement de l'exigence de contribution aux pertes », p. 101.

Alain COURET, « La conciliation des mécanismes de garantie dans les cessions de droits sociaux », p. 121.

Frédéric DANOS, « La qualification des droits des différentes parties à une opération de fiducie », p. 137.

Jean DEVEZE, « Petites grandeurs et grandes misères de la sollicitude à l'égard du dirigeant caution personne physique », p. 165.

Bruno DONDERO, « Le droit des affaires et sa doctrine », p. 175.

France Drummond, « La société, l'actionnaaire et le dépositaire central », p. 199.

Matthieu DUBERTRET, « L'exigence dans la confiance », p. 221.

Antoine F. EID, « Et pourtant, l'actionnaire agissant individuellement en responsabilité civile contre un administrateur, selon l'article L. 225-251 C. com., exerce bien "l'action des tiers" », p. 225.

Régis FABRE et Philippes CHARLES, « L'avenir des réseaux coopératifs dans la distribution », p. 235.

Anne FAUCHON, « L'opération-accordéon», p. 253.

Alexandre GALLOIS et Dorothée GALLOIS-COCHET, « L'imputation d'une infraction attitrée à une personne morale. Étude à la lumière du droit pénal des sociétés », p. 279.

Pierre-Yves GAUTIER, « Des limites de la personnalité morale », p. 293.

Michel GERMAIN, « Pactes, statuts et ordre public », p. 305.

Gilles GOUBEAUX, « Le divorce de l'EIRL », p. 319.

Didier PORACCHIA et Thierry GRANIER, « Des relations entre éthique et droit financier », p. 335.

Charley HANNOUN, « Le droit des sociétés et la création de valeur », p. 349.

Charles JARROSSON, « L'intérêt de la médiation pour la résolution des litiges entre entreprises », p. 365.

Wilfrid JEANDIDIER, « Un échantillon de malfaçons textuelles en droit pénal des affaires », p. 377.

Georges KHAIRALLAH, « Le droit commun de la faillite internationale à l'heure du droit européen de l'insolvabilité », p. 417.

Thierry LAMBERT, « Les sociétés d'accélération du transfert de technologies (SATT) ou la mainmise de l'État sur la valorisation de la recherche publique », p. 429.

Paul LE CANNU, « Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives », p. 443.

Jean-Pierre LE GALL, « De l'arrêt Belvédère à la loi de finances rectificative pour 2011 : Des visions concurrentes des trusts étrangers », p. 459.

Alain LIENHARD, « La cession en tant qu'actif isolé du fonds de commerce du débiteur en liquidation judiciaire », p. 477.

Eric LOQUIN, « La dualité des fonctions de l'obligation de révélation », p. 487.

Antoine MAZEAUD, « Propos sur les groupes d'entreprise en droit du travail », p. 501.

Denis MAZEAUD, « Les professionnels sont des consommateurs comme les autres... », p. 517.

Michel MENJUCQ, « Le transfert international de siège social : réalité ou mirage? », p. 533.

Antoine MERCIER, « Lettre ouverte à Monsieur le Professeur Philippe Merle », p. 547.

Ibrahim NAJJAR, « L'éventuel », p. 553.

Gilbert PARLEANI et Isabelle URBAIN-PARLEANI, « Sociétés coopératives et conventions de vote », p. 567.

Philippe PETEL, « La vie après la confusion de patrimoines », p. 577.

Augustin ROBERT, « Dirigeants, experts-comptables et commissaires aux comptes. Rôles et responsabilités concernant les comptes des entreprises », p. 585.

Philippe ROUSSEL GALLE, « L'introuvable droit des sociétés en difficulté », p. 607.

Caroline RUELLAN, « Essai sur les conditions d'assurabilité des fautes commises par les mandataires et dirigeants sociaux », p. 617.

Corinne SAINT-ALARY-HOUIN, « L'action en extension d'une procédure collective dans les groupes de sociétés, une action à parfaire ! », p. 637.

Dominique SCHMIDT, « Des "conventions réglementées" à la publication des transactions entre parties liées », p. 647.

Jean-Louis SOURIOUX, « En effeuillant une branche du droit », p. 665.

Hervé SYNVET, « Propos désenchantés sur le traitement judiciaire de l'affaire *Sacyr – Eiffage* », p. 669.

Bernard TEYSSIE, « La consultation du comité d'entreprise européen ou la tentation de l'infini », p. 681.

Philippe THERY, « L'EIRL, ou la prise de la Bastille (Observations rétrospectives sur la théorie du patrimoine) », p. 693.

Karim TORBEY, « Le contrat de franchise en droit libanais », p. 707.

Stéphane TORCK, « Offre publique obligatoire, action de concert et contrôle conjoint : chronique d'une pièce inachevée », p. 725.

Louis VOGEL, « Loyauté et droit des affaires : l'impossible mariage ? », p. 745.

667. Mescherriakof (Alain-Serge), 2013

Mélanges en l'honneur du professeur Alain-Serge Mescheriakoff : service public, puissance publique : permanence et variations d'un couple mythique,
Bruxelles : Bruylant, 2013, 282 p. (19 contrib.)

Jean-Marie DUFFAU, « Les tourbillons de nos vies », p. 7.

Jean-Luc ALBERT, « Puissance publique et droit de propriété. Une lecture historique revisitée », p. 15.

Paul BACOT, « Ce que public veut dire », p. 35.

Philippe BLACHER, « La présidentialisation du régime de la Cinquième République », p. 39.

Yves BRARD, « Droit fiscal processuel : un droit assez largement prétorien », p. 55.

Béatrice DELZANGLES, « La typologie européenne des activités d'intérêt général : construction et déconstruction », p. 71.

Claude DEVES, « Société publique locale et "*in house*" : les difficultés d'un couple », p. 87.

Jean-David DREYFUS, « La valorisation du service public par la diffusion d'œuvres créées par les agents publics », p. 99.

Carl ENCKELL, « De la protection de l'environnement comme renouveau de la conception dugusite des services publics », p. 111.

Marc FRANGI, « Le Service public entre "langue de la République" et "langues du patrimoine" », p. 117.

Max GOUNELLE, « Négociations internationales et droit international », p. 137.

Claude JOURNES, « Retour sur une analyse sociologique américaine, "la bureaucratie du niveau de la rue" de Michael Lipsky », p. 155.

Antoine LOUVARIS, « Puissance publique, service public et droit administratif : Éternel retour ou fin de l'histoire ? », p. 171.

Elisabeth MELLA, « Le clair-obscur du statut de l'éclairage public », p. 185.

Joël MONEGER, « Requête à un ami lyonnais à propos de deux difficultés frontalières entre droit public et droit privé », p. 199.

Fabienne PERALDI LENEU, « Service d'intérêt général et droit fondamentaux et en droit européen », p. 213.

Jean-Marc PEYRICAL, « À la recherche de la maîtrise d'ouvrage publique », p. 231.

Bernard POUJADE, « Développement durable et laïcité », p. 247.

Yvan RAZAFINDRAANDRA, « Sur la consécration jurisprudentielle d'un service public de protection de l'environnement », p. 261.

Hélène SURREL, « L'instruction devant la juridiction administrative confrontée aux exigences du procès équitable », p. 269.

668. Mesnard (André-Hubert), 2006

L'homme, ses territoires, ses cultures : mélanges offerts à André-Hubert Mesnard,
Paris : LGDJ, 2006

PREMIÈRE PARTIE : DROIT DU LITTORAL, DROIT PORTUAIRE, DROIT DU PATRIMOINE NATUREL, DROIT MARITIME ET DE LA MER

Jean-Pierre BEURIER, « Le bien-être des gens de mer en mer et dans les ports », p. 15.

Andre BRAËN, « La responsabilité de l'État du port en droit maritime canadien », p. 21.

Laurent BORDEREAUX, « Les pêcheries fixes du littoral atlantique et de la Manche à l'épreuve du droit », p. 33.

Patrick CHAUMETTE, « Du bien-être des marins en escale. Les ports confrontés à la sûreté et à l'humanité », p. 45.

Alexandre GRABOY-GROBESCO, « Le droit du littoral et la notion d'espaces proches du rivage », p. 59.

Jean-Claude HELIN, « Le plan de gestion des espaces maritimes de l'ile de Moorea: un exemple de planification intégrée et concertée en Polynésie française », p. 69.

Yves PITTARD, « Peut-on encore construire sur le littoral ? », p. 83.

Michel PRIEUR, « Le paysage et le droit de l'environnement en Europe », p. 93

Yves TASSEL, « Connaissement de transport et connaissement de charte-partie : la relativité de l'effet créateur et de l'effet probatoire », p. 111.

DEUXIÈME PARTIE : DROIT DE L'ENVIRONNEMENT, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT URBAIN DURABLE

Jacques FIALAIRE, « La contribution de la notion de développement urbain durable à l'étude des politiques publiques », p. 123.

René HOSTIOU, « Principe de légalité et dualisme juridictionnel. Annulation de la déclaration d'utilité publique et défaut de base légale de l'ordonnance d'expropriation », p. 133.

Wojciech JAKIMOWICZ, « Le système des actes de planification de l'espace en Pologne et le principe de cohésion et de coordination de la politique d'aménagement du sol », p. 141.

Geneviève KOUBI, « Service(s) public(s) en milieu rural », p. 157.

Françoise LE FICHANT, « L'entreprise et les nuisances de voisinage », p. 169.

Laurence MOLINERO, « Considérations sur les effets contentieux du projet d'aménagement et de développement durable du plan local d'urbanisme », p. 181.

Jacqueline Morand-DEVILLER, « Les territoires du droit. Réflexions sur la généralité et l'impersonnalité de la règle de droit », p. 189.

Martin NDENDE, « Activités pétrolières et protection de l'environnement marin et des intérêts des populations littorales en Afrique (L'exemple des États du Golfe de Guinée) », p. 201.

Jean-Pierre PEYON, « Le patrimoine, composante essentielle pour l'aménagement urbain », p. 211.

Jean RENARD, « Le remembrement-aménagement: une procédure juridique sous-utilisée », p. 217.

TROISIÈME PARTIE : DROIT DE LA DÉCENTRALISATION POLITIQUES CULTURELLES ET SANITAIRES

Michel BELANGER, « Culture sanitaire et droit: amorce d'une problématique au plan international », p. 225.

Jean-Claude DOUENCE, « Les délibérations à objet électoral », p. 235.

Alain FENET, « Droits culturels et communauté mondiale », p. 247.

Marc JOYAU, « Les anamorphoses de l'autonomie de la Polynésie française », p. 265.

Jean-Claude NEMERY, « Réflexions sur l'acte II de la décentralisation », p. 275.

Jean-Marie PONTIER, « La politique culturelle et l'utopie », p. 285.

QUATRIÈME PARTIE : VARIÉTÉS

Grégoire BIGOT, « La fonction administrative: d'une fonction subordonnée à une fonction souveraine (1789-1814) », p. 301.

Emmanuel CADEAU, « Sur "l'autonomie" du droit de la santé... publique. À partir d'un texte édifiant du Doyen Jean Carbonnier », p. 309.

Henry-Michel CRUCIS, « "Le Palimpseste de Naliato". Le service public social au cœur », p. 323.

Antoinette HASTINGS-MARCHADIER, « La liberté tarifaire des universités : un enjeu pour l'université d'aujourd'hui », p. 329.

Dominique GAURIER, « *Pacta sunt servanda* ? Brève réflexion sur le fondement de la force obligatoire des traités », p. 343.

Yvon LE GALL, « Vous avez dit Empire : dialogue suranné dans la France du début du XXIe siècle », p. 351.

Éric MONDIELLI, « Stérilisations, éthique et droits de l'homme », p. 365.

Raphaël ROMI, « Un épistémologue méconnu des sciences de la société : Thomas Patafume », p. 373.

Jean-Louis SOURIOUX, « L'amitié hors-le-droit ? », p. 381.

Jean-Yves VINCENT, « Droits civiques et fonctions publiques à l'épreuve de la condamnation pénale », p. 387.

Patrick LE LOUARN, « Postface ou péroraison ? », p. 401.

669. Messner (Francis), 2014

Droit et religion en Europe : études en l'honneur de Francis Messner,
Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg, 2014, 582 p. (29 contrib.)

Première partie : Droit et religion

Philippe AUVERGNON, « L'expression des convictions religieuses sur le lieu du travail », p. 31.

Françoise CURTIT, « Le droit français des religions au miroir des textes », p. 63.

René DE QUENAUDON, « La doctrine sociale de l'Église (DSE) et la responsabilité sociale des entreprises (RSE) : premier regard, premier repérage d'un juriste », p. 73.

Anne FORNEROD, « Droit des religions et *soft law* », p. 99.

Vincente FORTIER, « L'obsession virginale : le juge, le mariage et la religion », p. 111.

Gérard GONZALEZ, « Pluralisme et religions dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme », p. 131.

Céline PAUTHIER, « Des prescriptions religieuses au pronostic médical : les usages successifs de la déclaration royale du 8 mars 1712 », p. 143.

Thierry RAMBAUD, « Aux confins de l'islamologie et du droit constitutionnel : quelle place pour les principes du "droit public musulman" dans l'enseignement du droit constitutionnel ? », p. 159.

Isabelle RIASSETTO, « "Ton voisin tu ne troubleras !" Pratique religieuse et troubles de voisinage », p. 171.

Michel STORCK, « Le Saint-Siège et la lutte contre les activités illégales dans les domaines financier et monétaire », p. 193.

Yves STRICKLER, « Le devenir de la dépouille humaine, ou de l'encadrement des pratiques religieuses par le droit », p. 209.

Nadine WEIBEL, « La double facette de la présence hindoue en France », p. 217.

Jean-Paul WILLAIME, « Sociologie des religions et droit des religions », p. 231.

Anne-Laure ZWILLING, « L'enseignement de l'islam dans les universités en France : une histoire mouvementée », p. 239.

Deuxième partie : Droit canonique

Marc AOUN, « De la convocation de l'Assemblée Spéciale du Synode des Évêques pour le Moyen- Orient à l'Exhortation apostolique post-synodale *Ecclesia in Medio Oriente*. À propos de quelques aspects canoniques », p. 263.

Jean-Luc HIEBEL, « Le *motu proprio Ubicumque et Semper* : aspects canoniques et pastoraux », p. 275.

Rik TORFS, « L'argumentation en droit canonique », p. 291.

Jeanne-Marie TUFFERY-ANDRIEU, « L'engagement religieux. Approche comparée sur l'obéissance canonique et sur la subordination juridique », p. 307.

Patrick VALDRINI, « La gestion des biens dans l'Église catholique et le rapport aux droits étatiques. Principes et mises en œuvre », p. 349.

Troisième partie : Relations églises-états

Samin AKGÖNÜL, « Mutations dans les relations religion(s)-État en Turquie dans les années 2000 », p. 365.

Brigitte BASDEVANT-GAUDEMET, « Les cultes reconnus en Alsace-Moselle de 1802 à 1870 », p. 375.

Michel DENEKEN, « Le discours de Benoît XVI au Konzerthaus de Fribourg : la "démondanisation", paradigme pour un catholicisme minoritaire », p. 401.

Silvio FERRARI, « *The Christian Roots of the Secular State* », p. 425.

Franck FREGOSI, « La problématique de la formation des cadres religieux musulmans en France : au croisement des logiques politique, académique et communautaire », p. 443.

Ivan C. IBAN, « *Dios en las constituciones y constituciones sin Dios* », p. 469.

Marcel METZGER, « Trois lettres et un discours de l'empereur Constantin le Grand aux évêques », p. 507.

Pierre-Henri PRELOT, « Les transformations coutumières de la loi de 1905 », p. 519.

Miguel RODRIGUEZ BLANCO, « Le modèle espagnol de relations entre l'État et les confessions religieuses », p. 541.

Balazs SCHANDA, « *Religion and Constitution. A Hungarian Perspective* », p. 553.

Jean-Marie WOEHRLING, « La liberté de religion est-elle reconnue en droit constitutionnel français ? », p. 561.

670. Mestre (Achille), 1956

L'évolution du droit public : études offertes à Achille Mestre,
Paris : Sirey, 1956, 574 p. (35 contrib.)

Auguste ARBUS, « Droit et sagesse philosophique », p. 5.

Jules BASDEVANT, « Contribution à l'étude du régime juridique de l'utilisation domestique, agricole et industrielle des eaux », p. 9.

Paul BASTID, « Les deux Constitutions de 1946 et le gouvernement d'assemblée », p. 25.

Suzanne BASTID, « Place de la notion d'institution dans une théorie générale des organisations internationales », p. 43.

Georges BURDEAU, « Une survivance : la notion de Constitution », p. 53.

Louis CAVARE, « Le recours pour excès de pouvoir en droit international public », p. 63.

Robert-Édouard CHARLIER, « La puissance publique et son droit face à la question sociale », p. 73.

Jean-Jacques CHEVALIER, « La naissance du nationalisme entre 1789 et 1848 », p. 95.

Claude-Albert COLLIARD, « La notion d'acte détachable et son rôle dans la jurisprudence du Conseil d'État», p. 115.

Guy DEBEYRE, « Les libertés communales et le statut du 23 avril 1952 », p. 147.

Louis DELBEZ, « Quelques réflexions sur la réforme administrative », p. 157.

Joseph DELPECH, « Des subventions à l'enseignement confessionnel et missionnaire dans les Territoires d'outre-mer », p. 169.

Olivier DUPEYROUX, « Le ministère public auprès des juridictions administratives », p. 179.

Charles DURAND, « De l'Étatfédéral à l'Étatunitaire décentralisé », p. 193.

Maurice DUVERGER, « Esquisse d'une théorie de la représentation politique », p. 211.

Charles EISENMANN, « L'arrêt Monpeurt : Légende et réalité », p. 221.

Emile GIRAUD, « Le déclin de la fonction publique. Le socialisme sans esprit social », p. 251.

Madeleine GRAWITZ, « Léon Blum », p. 267.

André GROS, « Remarques sur la conciliation internationale », p. 279.

Raymond GUILLEN, « Le problème de la juridiction administrative et spécialement de droit commun parmi les problèmes généraux, et notamment politiques de l'État », p. 285.

André GUILLOIS, « De l'arrêt Bouteyre à l'arrêt Barel (Contribution à l'étude du pouvoir discrétionnaire) », p. 297.

André HAURIOU, « La démocratie parlementaire peut-elle réussir dans les pays à comportement majoritaire catholique ? », p. 321.

Julien LAFERRIERE, « La législation déléguée en Angleterre et le contrôle de son exercice par le Parlement », p. 331.

Pierre LAMPUE, « Les attributions de l'Assemblée de l'Union française », p. 359.

André DE LAUBADERE, « Les éléments d'originalité de la responsabilité contractuelle de l'administration », p. 383.

Gabriel LE BRAS, « Les origines canoniques du droit administratif », p. 395.

André MATHIOT, « La théorie des circonstances exceptionnelles », p. 413.

Robert PELLOUX, « La stabilité gouvernementale dans le projet de Constitution Européenne du 10 mars 1953 », p. 429.

Roger PINTO, « Le contrôle de la régularité des conventions internationales par les juridictions françaises », p. 437.

Paul REUTER, « Organisations internationales et évolution du droit », p. 447.

Jean RIVERO, « Hauriou et l'avènement de la notion de service public », p. 461.

Charles ROUSSEAU, « La ratification des traités en France, depuis 1946 », p. 473.

Jean DE SOTO, « Les fonctionnaires contractuels », p. 493.

Louis TROTABAS, « L'évolution de la fiscalité », p. 513.

Georges VEDEL, « Remarques sur la notion de clause exorbitante », p. 527.

Marcel WALINE, « Le retrait des actes administratifs », p. 563.

671. Mestre (Jacques), 2019

Mélanges en l'honneur de Jacques Mestre,
Issy-les-Moulineaux : LGDJ une marque de Lextenso, 2019

Koffi Mawunyo AGBENOTO, « L'impérativité du droit Ohada », p. 1.

Jean-Jacques ANSAULT, « L'abus du droit de recouvrer sa créance… 30 ans après », p. 33.

Hélène AUBRY, « Quelle réglementation pour les concours et classements portant sur des biens ou des services ? », p. 57.

Hugo BARBIER, « Étude des rapports entre droit et libertés (des libertés juridiques à la liberté du juriste), p. 69.

Bernard BEIGNIER, Sonia BEN HADJ YAHIA, « Le contrat d'assurance, contrat institutionnalisé », p. 89.

Yaya BODIAN, « La Cour commune de justice et d'arbitrage et son originalité », p. 113.

Frédéric BONDIL, « La loi biodiversité et les restrictions à la brevetabilité du vivant : une véritable avancée pour une exploitation équitable des produits de la nature ? », p. 129.

Nicolas BORGA, « L'entreprise en difficulté et la révision du contrat pour imprévision », p. 137.

Jean-Michel BRUGUIERE, « La protection contre l'altération publique de sa personnalité », p. 149.

Philippe BRUN, Philippe PIERRE, « Contrat et responsabilité au fil des réformes du droit des obligations », p. 163.

Frédéric BUY, « Les discriminations dans les relations commerciales », p. 183.

Michel BUY, « Le rugby dans les décisions de justice (à propos de quelques décisions plus ou moins récentes) », p. 195.

Rémy CABRILLAC, « Le droit des contrats dans le nouveau Code civil argentin », p. 209.

Loïc CADIET, « Le procès entre rigidité et flexibilité », p. 217.

Guy CANIVET, « Responsabilité des personnes morales, histoire et destin d'un régime propre », p. 233.

Thomas CLAY, « Arbitrage et impécuniosité », p. 253.

Alain COURET et Anne LAUDE, « À la recherche du *jus fraternitatis* », p. 281.

Pierre CROCQ, « Opposabilité, publicité et connaissance des droits », p. 289.

Jean-Jacques DAIGRE, « L'achat de monnaie électronique par un téléphone mobile », p. 315.

Reinhard DAMMANN, Vasile ROTARU, « Les injonctions à effet extraterritorial à l'aune de l'exception d'ordre public du règlement Insolvabilité », p. 321.

Olivier DEBAT, « De la personnalité juridique de l'intelligence artificielle dans la perspective du commerce juridique », p. 335.

Françoise DEKEUWER-DEFOSSEZ, « L'intérêt (supérieur) de l'enfant : consensus, instrumentalisation ou subversion ? », p. 345.

Philippe DELEBECQUE, « Les limites de la subrogation personnelle », p. 361.

Jean DEVEZE, « Pour l'aptitude à la preuve numérique », p. 371.

Éric DEWEDI, « Essai d'une vision contractuelle de la Constitution béninoise du 11 décembre 1990 », p. 387.

Ndiaw DIOUF, « L'adoption de l'acte uniforme relatif à la médiation : une nouvelle avancée vers l'unification du droit des affaires dans l'espace Ohada et un nouveau recul des lois nationales ? », p. 395.

Joseph DJOGBENOU, « Juger par les experts : quelques aspects contemporains d'une justice déléguée aux techniciens », p. 409.

Van Dai DO, « Le règlement des litiges entre consommateur et professionnel par voie d'arbitrage : regards croisés vietnamo-français », p. 423.

Muriel FABRE-MAGNAN, « Nouvel agenda pour la justice sociale en droit des contrats », p. 435.

Bertrand FAGES, « La collégialité du conseil d'administration », p. 449.

Patrick de FONTBRESSIN, « L'Europe du droit vecteur d'une nouvelle règle morale : "Quand le meilleur est avenir" », p. 455.

Christian GARBAR, « Voyage en Macronie, Chronique d'une révolution annoncée », p. 469.

Pierre-Yves GAUTIER, « L'*intuitus personae* attaché aux choses », p. 487.

Jean-Pierre GRIDEL, « Une construction jurisprudentielle : la clause de mobilité géographique dans le contrat de travail (droit interne) », p. 503.

Isabelle GROSSI, « Réflexions sur les fonctions du dirigeant social », p. 511.

Julia HEINICH, « Le devoir d'anticipation du dirigeant », p. 523.

Dimitri HOUTCIEFF, « Le principe de cohérence : vingt ans après », p. 533.

Christophe JAMIN, « Mort du droit civil ? », p. 541.

Jérôme JULIEN, « La protection du professionnel par le droit de la consommation », p. 553.

Hugues KENFACK, « Le temps et le bail commercial (À propos de la prescription extinctive) », p. 567.

Marie LAMOUREUX, « Le droit privé des contrats au service de la transition énergétique », p. 579.

Maud LAROCHE, « Droit et bienveillance », p. 597.

Peggy LARRIEU, « Transhumanisme : une nouvelle utopie ? », p. 607.

Hervé LECUYER, « L'optimisme », p. 617.

Christos MASTROKOSTAS, « Mécanismes alternatifs au capital social, l'application du concept du capital "d'engagement" en droit hellénique », p. 627.

Laure MERLAND, « L'élégance du style juridique de Monsieur le Doyen Jacques Mestre », p. 635.

Eva MOUIAL BASSILANA, « Irina PARACHKEVOVA RACINE, Marina TELLER, Les femmes en droit des affaires », p. 649.

Pierre MOUSSERON, « Les usages : un droit hors la loi », p. 663.

Monique Aimée MOUTHIEU NJANDEU, « L'inscription du nouvel acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière du 26 janvier 2017 dans la double dynamique d'attractivité et de modernisation », p. 675.

Georges NAFFAH, « Les actions ou parts sociales détenues par la société émettrice de droit libanais », p. 697.

Ibrahim NAJJAR, « Les accords en vue du contrat », p. 707.

Nontawat NAWATRAKULPISUT, « Le droit de la protection des consommateurs en Thaïlande : des progrès indéniables mais sans portée suffisante », p. 717.

Aboudramane OUATTARA, « Le soupçon en droit privé », p. 727.

Pauline PAILLER, « Émergence d'un droit européen des services financiers », p. 749.

Marie-Ève PANCRAZI, « Repenser la sanction des contrats passés par une entité dépourvue de la personnalité », p. 755.

Béatrice PARANCE, « Les métamorphoses de la RSE », p. 765.

Gilbert et Isabelle PARLEANI, « L'étrange légitimité des autorités administratives indépendantes », p. 777.

Philippe PEDROT, « Les enjeux de l'intériorité sur le sujet de droit », p. 791.

Yves PICOD, « L'obligation de renégocier à l'aune de la réforme du droit des obligations », p. 805.

Catherine PUIGELIER, « "La recherche scientifique… c'est la guerre !" », p. 819.

Emmanuel PUTMAN, « "Hâte-toi de transmettre"… (Quelques réflexions sur la figure du maître dans l'enseignement du droit) », p. 831.

Jean-Christophe RODA, « La crise du droit antitrust, p. 839.

Stéphane ROUSSEAU, « La notion d'intérêt social en droit canadien : une révolution tranquille », p. 855.

Daniel TRICOT, « L'influence de la doctrine sur la Cour de cassation », p. 877.

Dominique VELARDOCCHIO, « La marque "Territoire" : de l'outil marketing à l'objet juridique », p. 887.

Pierre-Yves VERKINDT, « L'épreuve du réel, Variations autour de La condition ouvrière de Simone Weil », p. 897.

Dominique VIDAL, « Le seuil de signification d'une violation de l'ordre public par une sentence arbitrale », p. 907.

Georges VIRASSAMY, « Le rayonnement de l'effet interruptif de la prescription », p. 917.

Michel VIVANT, « La contrefaçon entre contrat et délit, Réflexion sur les catégories juridique », p. 931.

672. Mestre (Jean-Louis), 2020

Des racines du droit & des contentieux :
***Mélanges en l'honneur du professeur Jean-Louis Mestre,* Le Mans : Éditions l'Épitoge : Collectif l'Unité du droit, 2020, 954 p. (440 et 514) (76 contrib.)**

TOME I

PREMIERE PARTIE : HISTOIRE DU DROIT CONSTITUTIONNEL & DES IDEES POLITIQUES

Paolo ALVAZZI DEL FRATE, « Individualisme et pouvoir constituant au XVIII^e siècle », p. 25.

Grégoire BIGOT, « Étatet anthropomorphisme », p. 33.

Guillaume BOUDOU, « La contribution des avocats à la thèse de l'abrogation tacite de la législation impériale sur les associations et les réunions par les Chartes de la Restauration et de la Monarchie de Juillet », p. 45.

Louis DE CARBONNIERES, « Le Tableau de la constitution française (1771) par le comte de Lauraguais. Un noble d'épée dégaine sa plume contre la réforme Maupeou », p. 57.

Francis DELPEREE, « Les racines de la Constitution », p. 69.

Michel GANZIN, « "La République sous l'Empire". La séparation des pouvoirs hors-norme d'Etienne Vacherot (1809-1897) », p. 79.

Richard GHEVONTIAN, « Libres propos pour réhabiliter Paul Deschanel », p. 91.

Eric GOJOSSO, « La fonction juridico-politique de l'équité chez Jean Bodin », p. 99.

Jean-Louis HALPERIN, « À propos d'un arrêt de la Cour de cassation de 1825 : la codification napoléonienne & la Charte », p. 109.

Jacky HUMMEL, « Le roi constitutionnel comme fiction politique. Le gouvernement monarchique dans la pensée constitutionnelle de Charles Guillaume Hello », p. 119.

Jacques KRYNEN, « Le concept d'Étatdans les écrits politiques de l'Ancien Régime et les Constitutions françaises », p. 129.

Alain LAQUIEZE, « Un retour aux sources de la V^e^ République : le débat sur le pouvoir exécutif à la fin du Second Empire et au début de la Troisième République (1860-1875) », p. 139.

Martial MATHIEU, « La Constitution anglaise et la garantie des droits selon Blackstone », p. 149.

Didier MAUS, « L'amendement Wallon », p. 161.

Ferdinand MELIN-SOUCRAMANIEN, « Fragments d'une histoire constitutionnelle de l'île de La Réunion. Des "bases constitutionnelles" de 1795 à aujourd'hui », p. 173.

Marc ORTOLANI, « Elire des députés dans la Province de Nice en 1848. Les premiers pas de la démocratie parlementaire », p. 183.

Xavier PHILIPPE, « La place de l'identité dans les processus d'écriture constitutionnelle des préambules dans les Etats en reconstruction : héritage de l'histoire ou construction nouvelle ? », p. 197.

François QUASTANA, « Républicanisme et constitutionnalisme : Le Dictionnaire de la constitution et du gouvernement français de P. N. Gautier», p. 213.

Laurent REVERSO, « La protection constitutionnelle du droit de propriété littéraire dans les constitutions italiennes de 1848-1849 », p. 225.

André ROUX, « La gauche et la décentralisation », p. 235.

Thierry SANTOLINI, « Le *Costituto* de la République de Sienne : une constitution médiévale ? », p. 247.

Olivier THOLOZAN, « La République triomphante tempérée par la séparation des pouvoirs selon Saint Girons (1854-1941) », p. 261.

Michel VERPEAUX, « Octobre 1958 ou le temps des ordonnances », p. 271.

DEUXIEME PARTIE : HISTOIRE DE L'ENSEIGNEMENT DU DROIT & DES DOCTRINES JURIDIQUES

Julien BROCH, « L'expropriation pour cause d'utilité publique chez les Jusnaturalistes (Grotius, Pufendorf, Wolff, Vattel, Burlamaqui) », p. 287.

Nader HAKIM, « L'invention juridique de la nature. Demolombe et la "nature des choses" », p. 297.

Olivier JOUANJAN, « Situation du droit administratif allemand d'Otto Mayer », p. 309.

Catherine LECOMTE, « La question sociale s'invite sur la scène politique », p. 321.

Alexis LE QUINIO, « Pellegrino Rossi et les libertés », p. 333.

Hervé LE ROY, « Les relations conflictuelles de l'Eglise et l'Étatautour de leur séparation : l'appréciation des juristes toulousains (1871-1914) », p. 343.

Philippe NELIDOFF, « À propos du Livre d'or du VII^e centenaire de la fondation de l'Université de Toulouse (1229-1929) », p. 351.

Bernard PACTEAU, « Henri Barckhausen (1834-1914), juriste de Bordeaux, à Bordeaux, sur Bordeaux, et plus... », p. 365.

Hugues RICHARD, « Un projet de cours de droit public en 1806 par Philippe Bloechel (1780-1860), futur professeur à la Faculté de droit de Strasbourg », p. 375.

Rémy SCIALOM, « Lumières sur le droit dans l'Encyclopédie Méthodique, section "jurisprudence", de Lerasle », p. 383.

Ahmed SLIMANI, « Les positions politiques de quelques professeurs de droit aixois face au régime républicain à la fin du XIX^e siècle », p. 401.

Mathieu TOUZEIL-DIVINA, « À Toulouse, entre Droit & Rugby : Ernest Wallon (1851-1921) », p. 411.

TOME II

TROISIEME PARTIE : HISTOIRE DU DROIT ADMINISTRATIF

Stéphane BAUDENS, « Une archéologie du jacobinisme en Anjou: remarques sur un juriste en pré-Révolution, François-René Bescher, entre absolutisme réformateur & antinobilisme », p. 11.

Fabrice BIN, « L'invocation de la Déclaration des Droits de l'Homme en droit fiscal », p. 23.

Jean-Claude BONICHOT, « Jeunesse & traditions: autour des us & coutumes de la Cour de justice de l'Union européenne », p. 33.

Marc BOUVET, « La composition du Conseil de préfecture de la Loire-Inférieure (1800-1848) », p. 45.

Christian BRUSCHI, « La responsabilité collective des fonctionnaires provinciaux au Bas-Empire romain », p. 55.

Danielle et André CABANIS, « L'administration coloniale : repoussoir ou modèle ? », p. 67.

Christian CHENE, « Et au milieu coulait une rivière... », p. 77.

Eric GASPARINI, « Le mandat français sur le Togo durant l'entre-deux guerres : une nouvelle méthode d'administration coloniale à l'ombre de l'arbitrage international ? », p. 87.

Jean-Louis GAZZANIGA, « Le gouvernement temporel des paroisses. Le droit de bancs dans les églises XVI^e - XVIII^e siècles », p. 97.

Simon GILBERT, « Enquête sur la reconnaissance formelle du droit administratif avant 1789 et sur l'identification doctrinale de son caractère "civil" et "mixte" sous le Consulat et le Premier Empire», p. 107.

Cédric GLINEUR, « L'apprentissage du métier d'intendant sous l'Ancien Régime », p. 123.

Pascale GONOD, « L'étude de la Commission provisoire chargée de remplacer le Conseil d'État (15 septembre 1870 - 27 juillet 1872) », p. 135.

Jean-Louis HAROUEL, « Le permis de construire au XVIII^e siècle : entre acte judiciaire et acte administratif », p. 145.

Daniel LABETOULLE, « "En l'état actuel du droit public français...". Retour (nostalgique ?) sur l'arrêt Arrighi du 6 novembre 1936 », p. 157.

Olivier LE BOT, « Que reste-t-il du principe "juger l'administration, c'est encore administrer ?" », p. 167.

Fabrice MELLERAY, « Le pacte faustien du droit administratif », p. 177.

Benoît PLESSIX, « Généalogie d'un privilège administratif : l'occupation temporaire des propriétés privées pour les besoins des travaux publics », p. 183.

Jean-Marie PONTIER, « Les secours aux victimes de calamités publiques de la Révolution à la Quatrième République », p. 199.

Jean-Claude RICCI, « La difficile affirmation du juge administratif (1840-1873). Variations autour des arrêts Rothschild et Blanco », p. 211.

Albert RIGAUDIERE, « La maîtrise du sol urbain à Aurillac au XIII^e siècle », p. 229.

Bernard STIRN, « Le Conseil d'Étatet la jurisprudence mémorielle », p. 263.

Arnaud VERGNE, « La prise de possession des terres australes par la France au XVIII^e siècle », p. 273.

Olivier VERNIER, « Une question symbolique de la géographie administrative contemporaine : note sur le changement de noms des communes, l'exemple du grand Sud-Est sous la Troisième république (1884-1939) », p. 285.

Katia WEIDENFELD, « L'affaire Pages (1939-1943). Quand le Conseil d'Étatappliquait le Code civil », p. 295.

QUATRIEME PARTIE : HISTOIRE DES CONTENTIEUX & VARIA

Marie-Bernadette BRUGUIERE, « Corneille et le roi », p. 309.

Jean-Jacques CLERE, « Aux origines du Conseil supérieur de la Magistrature en France (2871-1883) », p. 317.

Anne-Sophie CONDETTE-MARCANT, « Le comité contentieux auprès de l'intendant Bruno d'Agay », p. 325.

Delphine COSTA, « Relire Chardon », p. 335.

Christiane DEROBERT-RATEL, « Lazare-Raoul Levy-Bram (1857-1941), un juriste de l'Algérie à la Métropole », p. 349.

Bernard DURAND, « Etats, Capteurs et Partages de prises maritimes (... 1920) *What's in it for me ?* », p. 363.

Sébastien EVRARD, « À propos du comité contentieux d'avocats de Bordeaux au temps des Lumières », p. 387.

Xavier GODIN, « Recherches sur la maxime "Fief et justice sont tout un" », p. 399.

Gilles J. GUGLIELMI, « Transhumanisme et droit », p. 419.

Antoine LECA, « Le chirurgien, le malade & le notaire : une *locatio operis faciendi* en 1651 », p. 431.

Christine PENY, « Remarques sur l'arrêt "canal de Craponne" et son rapport à l'ancien droit (XVI^e^-XIX^e^ siècles) », p. 441.

Laurent PISTER, « Révision des marchés de travaux et "théorie de l'imprévision" : convergences et divergences des jurisprudences administrative et civile au milieu du XIX^e^ siècle », p. 449.

Thierry S. RENOUX, « Il est temps d'ouvrir le Tribunal des conflits à la voie de la QPC », p. 465.

Ettore ROTELLI, « *Il contenzioso amministrativo del regno d'Italia napoleonico* », p. 475.

Solange SEGALA, « Le port d'armes est-il de droit naturel ? Un exemple de controverse jurisprudentielle en Corse sous la Monarchie de Juillet », p. 483.

Michael STOLLEIS, « La juridiction administrative en Allemagne : une voie spéciale ? », p. 495.

673. Metman (Josette), 1988

« Études d'histoire du droit médiéval en souvenir de Josette Metman »,
***Mémoires de la Société pour l'histoire du droit et des institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands*, fasc. 45, 1988, 495 p. (36 contrib.)**

Juliette M. TURLAN, « Josette Metman (1918-1986) », p. 7.

Raphaela AVERKORN, « Le chapitre métropolitain de Sainte-Marie d'Auch (1050-1191) : structure interne et recensement social », p. 11.

Jean BART, « L'affranchissement des habitants de Rougemont », p. 27.

Brigitte BASDEVANT-GAUDEMET, « La doctrine pontificale dans le *De matrimonio* de Gratien », p. 35.

Claudine BILLOT, « Les dépositions des mères dans le procès de Gilles de Rais », p. 53.

Yvonne BONGERT, « Rétribution et réparation dans l'ancien droit français », p. 59.

Pierre BRAUN, « Charme de paroles seulement », p. 109.

Pierre FLANDIN-BLETY, « Lettres de rémission des vicomtes de Turenne aux XIV^e^ et XV^e^ siècles », p. 125.

Lucie FOSSIER, « L'informatique documentaire - Nouvelles perspectives », p. 145.

Jean GAUDEMET, « Le droit romain dans la *Collectio Canonum* du Cardinal Deusdedit », p. 155.

Jean GAY, « L'émancipation municipale dans le Comté de Bourgogne du XII^e^ au XV^e^ siècle », p. 167.

André GOURON, « Comment dater la venue de Placentin à Montpellier », p. 187.

Jean HILAIRE, « Pratique notariale et justice aux XIV^e^ et XV^e^ siècles : l'évolution coutumière des pays de droit écrit », p. 195.

Maria HILLEBRANDT, « Albertus Teutonicus, copiste de chartes et de livres à Cluny », p. 215.

Jacqueline HOAREAU-DODINAU, « Marcel de Verit, berger limousin et l'art de gouverner la France », p. 233.

Yves JEANCLOS, « La sécurité par le gage selon la pratique juridique d'un chanoine aixois, au début du XV^e siècle », p. 247.

Simon KALIFA, « La commensalité chez les anciens Germains », p. 277.

Anne LEFEBVRE-TEILLARD, « *Nomen, tractatus, fama*, variation sous un même terme », p. 287.

Maïté LESNE-FERRET, « Mort-gage et vif-gage en Languedoc : à propos d'une sentence rendue en 1202 », p. 299.

Gabriel DE LLOBET, « Rémission pour deux évêques de Limoges au milieu du XIV^e siècle », p. 307.

Chanoine Jules MONIN, « La prairie de Magny-Lormes. 500 ans de procès », p. 319.

Franz NEISKE, « Les monastères de Souvigny (Allier) et d'Abdinghof (Westphalie) : une translation de reliques au XVIII^e siècle », p. 331.

Paul OURLIAC, « Réflexions sur l'origine de la coutume », p. 341.

Hannelore PEPKE, « Une carrière dijonnaise : Jean Labireaul de Champlitte, marchand », p. 355.

Michel PETITJEAN, « Sur les sûretés réelles dans l'ancien droit bourguignon, avant la coutume rédigée », p. 365.

Jean-François POUDRET, « Un procès devant l'avoué du Plaid général de Lausanne en mai 1396 », p. 377.

Jean RICHARD, « Trois lettres de grâce du Duc Eudes IV », p. 393.

Hugues RICHARD, « Coutume générale de Bourgogne et Coutume d'Avallon devant le Parlement (1323) », p. 397.

Monique ROBINEAU-DEJEUMONT, « L'Abbaye Notre-Dame de Breteuil devant le Parlement », p. 407.

Giuseppe RODDI, « *Le origini remote del particolarismo giuridico di Cogne in Val d'Aosta* », p. 411.

Pascal TEXIER, « Les fonctions du pèlerinage imposé dans les lettres de rémission du XIV^e siècle », p. 423.

Michel TOULET, « L'incrimination de port d'armes au bas Moyen Âge », p. 435.

Maurice DE TRIBOLET, « La genèse des franchises de Neuchâtel de 1455 », p. 449.

Yves TRIPIER, « Le coutumier bourguignon dit de Montpellier : un manuscrit original sur les anciennes coutumes de Bourgogne », p. 465.

Juliette M. TURLAN, « Questions à Socrate. Recherche documentaire automatisée d'histoire religieuse du XIV^e siècle (Ordinateur, Thesaurus) », p. 479.

Françoise VERDIER-CASTAGNE, « Les aventures politiques d'un prieur (1419-1425) », p. 483.

674. Metz (René), 1975-1976

« Études offertes à René Metz : Institutions de l'Église en évolution »,
***Revue de Droit canonique*, t. XXV et XXVI, 1975-1976, 460 p. (31 contrib.)**

I. APPROCHES HISTORIQUES

Joseph SCHMITT, « Tendances nouvelles dans l'organisation communautaire vers la fin du siècle apostolique », p. 11.

Christian VOGEL, « *Rata sacerdotia*. Position de Léon Ier (460-461) sur les ordinations conférées irrégulièrement », p. 19.

Alfred CHAVASSE, « Les lettres du pape Léon le Grand (440-461), dans l'Hispana et la collection dite des Fausses Décrétales », p. 28.

Jean GAUDEMET, « Le pseudo-concile de Nantes », p. 40.

Georges FRANSEN, « Autour de la collection en 74 titres », p. 61.

Charles MUNIER, « À propos des citations scripturaires du *De penitentia* », p. 74.

Andrzej VETULANI, « Quelques remarques sur l'officialité épiscopale en Pologne médiévale », p. 84.

Paul OURLIAC, « L'institution paroissiale dans le droit canonique du XV^e^ siècle », p. 93.

François RAPP, « Notes sur les paroisses et les communes rurales dans le diocèse de Strasbourg à la fin du Moyen Age », p. 113.

Rainer VELTZEL, « L'autorité dans l'Eglise en Théologie réformée du XVII^e^ siècle », p. 121.

Gérard LIVET, « Le mariage en pays protestant », p. 139.

François CHATILLON, « Une réplique alsacienne du *Speculum abominationum* », p. 150.

II. PERSPECTIVES ACTUELLES

Maurice NEDONCELLE, « De la pudeur comme source de la sécularisation », p. 158.

Yves CONGAR, « Le développement de l'évaluation ecclésiologique des Eglises non catholiques », p. 168.

Pieter HUIZING, « Magistère : pouvoir ou témoignage », p. 199.

Charles LEFEBVRE, « Fidèles, hiérarchie et règles morales », p. 207.

Roger MEHL, « Problèmes institutionnels dans le Protestantisme français », p. 233.

Jean DENIS, « Communauté diocésaine, conseil pastoral et charge pastorale de l'évêque », p. 249.

Christian WACKENHEIM, « La pénitence: institution ou sacrement ? », p. 260.

Jean BERNHARD, « Réflexion critique sur l'incapacité morale. Incapacité ou non-consommation existentielle du mariage ? », p. 274.

Pierre ANDRIEU-GUITRANCOURT, « La place et le rôle de la diplomatie pontificale d'après les derniers enseignements de Paul VI », p. 295.

Jean-Marie AUBERT, « Implications éthiques entre salut chrétien et libération politique », p. 313.

Rainer EPP, « La loi du 1^er^ juin 1971 sur les rapports entre l'Etat et les établissements d'enseignement privés en France », p. 322.

Robert GANGHOFFER, « La législation française en matière de baptême et de mariage et l'officialité de Strasbourg aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles », p. 336.

Antonio DE LA HERA, « *Indisolubilidad y consumacion del matrimonio* », p. 351.

Ursula MOSIEK, « *Der Grundsatz "Unus testis nullus testis" und seine Geltung im kanonischen Recht* », p. 371.

Louis DE NAUROIS, « Évolution en France du mode canonique de financement de la vie des prêtres diocésains », p. 378.

Jean PLAGNIEUX, « Aspects ecclésiologiques de l'*Enarratio* in Ps. CXXX de s. Augustin », p. 396.

Charles ROBERT, « La genèse d'un droit vivant, selon le romantique allemand, Adam Heinrich Muller (1779-1829) », p. 412.

Gérard SICARD, « L'image de la papauté d'après les catéchismes français du XVII^e^ au XX^e^ siècle », p. 425.

Max ZIMMERMANN, « Transsubstantiation : Herméneutique de l'expression tridentine », p. 451.

675. Meulders-Klein (Marie-Thérèse), 1999

« Hommage à Marie-Thérèse Meulders-Klein »,
***Annales de Droit de Louvain*, vol. LIX, 1999 (n^os^ 1-2), 40 p. (4 contrib.)**

Jean-Louis RENCHON, « Hommage à Marie-Thérèse Meulders-Klein », p. 165.

Rainer FRANK, « Individualisme et droit de la famille », p. 175.

Jean HAUSER, « La famille, le temps et la durée », p.185.

Mary GLENDON, « Liberté individuelle et protection de la famille dans la Déclaration universelle des droits de l'homme », p. 193.

676. Meulders-Klein (Marie-Thérèse), 1998

***Droit comparé des personnes et de la famille : Liber amicorum Marie-Thérèse Meulders-Klein*, Bruxelles : Bruylant, 1998**

Anders AGELL, « *The division of property upon divorce from a European perspective* », p. 1.

Frederico CARPI, « La protection des biens des mineurs : les orientations et l'évolution de la Cour constitutionnelle en Italie », p. 21.

Dagmar COESTER-WALTJEN, « *Einige Aspekte der Reform des deutschen Kindschaftsrechts* », p. 31.

Stephanie CHARLESWORTH, « *Marriage breakdown and stability : Australian family law in the twentieth century* », p. 51.

Jacques COMMAILLE, « Une sociologie politique du droit de la famille. Des référentiels en tension : émancipation, institution, protection », p. 83.

Gérard CORNU, « Consentement au mariage et consentement au divorce en trompe-l'oeil », p. 103.

Jacqueline DALCQ-DEPOORTER, « L'enfant de qui ? », p. 115.

Geneviève DELAISI DE PARSEVAL, « La part du père et de la mère à l'aube de l'an 2000 », p. 143.

Eduardo DE OLIVEIRA LEITE, « Le droit (non sacré) de visite », p. 161.

Xavier DIJON, « Baudouin I^er^ et l'enfant à venir », p. 181.

John EEKELAAR, « *Children's rights : from battle cry to working principles* », p. 197.

Jacqueline FLAUSS-DIEM, « Insémination *post mortem*, droit anglais et droit communautaire », p. 217.

Rainer FRANK, « *Die neue Rolle des nichtehelichen Vaters anch der Reform des Kindschaftsrechts in Deutschland* », p. 231.

Michael FREEMAN, « *Child-rearing : private matter or public concern ?* », p. 255.

Mary Ann GELNDON, « *The tension between individual liberty and family protection in the U.N. Universal declaration of human rights* », p. 283.

Frédérique GRANET, « Invitation au droit comparé de la famille », p. 297.

Jacques-Michel GROSSEN, « Mariages à choix ? À propos du "*covenant mariage*" du droit louisianais », p. 305.

Jean HAUSER, « Jeunes majeurs et vieux mineurs », p. 315.

Christiane HENNAU-HUBLET, « L'embryon humain *in vitro* : à quel titre s'en préoccuper ? », p. 335.

Margaret KILLERBY, « *Family law in Europe. Standards set by the member States of the Council of Europe* », p. 351.

Bartha Maria KNOPPERS, L. BOUDREAU, « La violence conjugale au Québec : l'enfant, victime par ricochet ? », p. 379.

Claire L'HEUREUX-DUBE, « L'égalité en droit de la famille : une perspective canadienne », p. 399.

Bernard MAINGAIN, « Vie privée, vie familiale, vie professionnelle. Chronique d'une privatisation annoncée », p. 417.

Yukiko MATSUSHIMA, « *National policy for the elderly standing at the crossroads : evolving from family care to public support* », p. 445.

Gérard MEMETEAU, « Proposition de loi relative à la protection de l'enfant et de la femme. (Renvoyée à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale) », p. 469.

Jacqueline POUSSON-PETIT, « La personne humaine sur la scène d'un théâtre d'ombres », p. 505.

Jean-Louis RENCHON, « Mariage, cohabitation légale et union libre », p. 549.

Jehanne SOSSON, « L'obligation alimentaire, miroir des conceptions de la famille ? », p. 575.

Jacques VAN COMPERNOLLE, « Conciliation judiciaire et conflit familial », p. 301.

Paul VLAARDINGERBROEK, « La protection morale des enfants dans une « Europe sans frontières », p. 617.

Lynn D. WARDLE, « *The fundamental importance of laws protecting the marriage based family* », p. 639.

JACQUELINE RUBELLIN-DEVICHI, « Les grandes réformes en cours dans le droit de la famille en France », p. 661.

677. Meylan (Philippe), 1963

Mélanges Philippe Meylan :
recueil de travaux publiés à l'occasion de son soixante dixième anniversaire,
Lausanne : Impr. centrale de Lausanne, 1963, 715 p. (468 et 247) (42 contrib.)

Volume 1 : Droit romain

Vincenzo ARANGIO-RUZ, « *Il giardino funerario di Pompea Musa e le sue vicende* », p. 1.

Alexander BECK, « *Gedanken zum rechtsstaatlichen Aufbau vornehmlich des ausgehenden Prinzipats* », p. 19.

Gerardo BROGGINI, « Introduction au *sequester* », p. 43.

David DAUBE, « *D. 19, 1, 46 and adultery* », p. 65.

René DEKKERS, « Le droit romain et les nouveaux Etats », p. 71.

François DUMONT, « *Obligatio* », p. 77.

Robert FEENSTRA, « Action publicienne et preuve de la propriété, principalement d'après quelques romanistes du Moyen Age », p. 91.

Pietro DE FRANCISCI, « *Dietro le quinte della compilazione giustinianea* », p. 111.

Johannes Georg FUCHS, « *Consumptio nummorum* », p. 125.

Jean GAUDEMET, « *Perseverantia voluntatis* », p. 139.

Erich GENZMER, « *Nomina ossibus inhaerent* », p. 159.

Giuseppe GROSSO, « *Note critiche di diritto romano* », p. 167.

Mar KASER, « *Die Jurisdiktion der kurulischen Adilen* », p. 173.

Henri LEVY-BRUHL, « Sur l'abandon noxal », p. 193.

Urich VON LÜBTOW, « *Die bei Befreiung eines gefesselten Sklaven eingreifende actio* », p. 211.

Giuseppe LUZZATTO, « *In tema di limitatio* », p. 225.

Theo MAYER-MALY, « *Bemerkungen zum Aspekt der Konsensstörung in der klassischen Irrtumslehre* », p. 241.

Hans PETER, « Mommsen versus Hofmann », p. 253.

Giovanni PUGLIESE, « *Gai. 4, 32 e la pignoris capio* », p. 279.

Cesare SANFILIPPO, « *Riflessioni sulla aditio mandato creditorum* », p. 293.

Fritz STURM, « *Alienationis verbum etiam usucapionem continet* », p. 299.

Mario TALAMANCA, « *Osservazioni sull'arra nel diritto giustinianeo* », p. 325.

J. A. C. THOMAS, « *Non solet locatio dominium mutare* », p. 339.

Fernand DE VISSCHER, « La Loi des XII Tables et la protection des tombeaux », p. 359.

Edoardo VOLTERRA, « *Intorno a D. 23, 2, 57 a* », p. 367.

Alan WATSON, « *Liability in the actro de positis ac suspensis* », p. 379.

Franz WIEACKER, « *Irrtum, Dissens oder gegenstandslose Leistungsbestimmung?* », p. 383.

Hans Julius WOLFF, « *Julian und die celsinische "Durchgangstheorie"* », p. 409.

Félix WOBBE, « *Pomp. D. 41, 7, 5 pr. et l'usucapio pro derelicto* », p. 435.

Volume 2 : Histoire du droit

Karl S. BADER, « *Eine ungewöhnliche letztwillige Verfügung aus Zofingen im Aargau vom Jahre 1441* », p. 9.

Ferdinand ELSENER, « *Die Doktorwürde in einem consilium der Tübinger Juristenfakultät des 18. Jahrhunderts* », p. 25.

Jean FLEURY, « Une société de fait dans l'Eglise apostolique de Lausanne », p. 41.

Valentin Al. GEORGESCO, « Le rôle de la théorie romano-byzantine de la coutume dans le développement du droit féodal roumain », p. 61.

François GILLIARD, « Déshérence et régime matrimonial », p. 89.

Josef HOFSTETTER, « *Das älteste Testamentenbuch der Stadt Bern* », p. 101.

Guido KISCH, « *Melanchthon und die Juristen seiner Zeit* », p. 135.

Gabriel LEPOINTE, « Une curieuse adjudication à la fin de l'Ancien Régime dans le Maine », p. 151.

Jean-Philippe LEVY, « Les ventes dans la Bible, le transfert de propriété et le *Prinzip der notwendigen Entgeltlichkeit* », p. 157.

Peter LIVER, « *Usque ad sidera, usque ad interos* », p. 169.

Pierre PETOT, « L'hérédité de la condition servile en France au Moyen Age », p. 183.

Hermann RENNEFAHRT, « *Einflüsse des römischen und des Reichsrechts auf den Zivilprozess, besonders auf das Appellationsverfahren im Fürstbistum Basel* », p. 193.

Peter WALLISER, « *Römischrechtliche Einflüsse im Bereiche der Stadt Olten bis zum Jahre 1500* », p. 215.

678. Miaille (Michel), 2008

Études offertes au professeur Michel Miaille,
Montpellier : Université de Montpellier I, 2008, 974 et 600 p. (72 contrib.)

Volume 1.

1. UNE APPROCHE CRITIQUE DU DROIT

1.1 Sa genèse

André-Jean ARNAUD, « Une réception de l'introduction critique au droit de Michel Miaille : L'accueil du Centre de Philosophie du Droit de l'Université de Paris II », p. 85.

Claude JOURNES, « Retour sur le Mouvement critique du droit », p. 95.

Martine KALUZINSKI, « Autour de Critique du droit : Michel Miaille ou l'élégance critique », p. 111.

Éric SORIANO, « Entre l'esprit et la lettre », p. 125.

1.2 Son rayonnement

Louis ASSIER-ANDRIEU, « La critique du droit comme doctrine : Réflexions à partir de Michel Maille », p. 157.

Angelo Antonio CERVATI, « Éducation juridique, étude des arts et critique du droit », p. 173.

Roberto FRAGALE FILHO et Joaquim Leonel DE REZENDE ALVIM, « La critique aux tropiques : La contribution de Michel Miaille », p. 193.

Ana Lucia DE LYRA TAVARES, « Quelques propos sur l'apport de Michel Miaille au Département de Droit de l'Université Pontificale de Rio de Janeiro », p. 210.

José RIBAS VIEIRA, « La présence scientifique de Michel Miaille à l'Université Pontificale de Rio de Janeiro », p. 220.

1.3 Son actualité

Simona ANDRINI, « Globalisation : quelle centralité pour le droit ? », p. 239.

Jean-Louis AUTIN, « "L'identité nationale" comme attribution ministérielle », p. 249.

Pierre BRINGUIER, « Quelques réflexions à propos d'une didactique du droit », p. 271.

Louis CONSTANS, « Le droit. Une technique inadaptée à son objet ? », p. 281.

Eros Roberto GRAU, « De l'écriture de la loi à la production de la norme - les dimensions législative et normative du droit - : L'interprétation du droit », p. 295.

Marie-Laure MATHIEU-IZORCHE, « Du droit de se clore », p. 313.

1.4 Autres approches, autres critiques

Olivier IHL, « Dans l'ombre d'un concept. Les alternatives à la notion de compétence. Dans la science politique française des années 1950 / 1960 », p. 337.

Eric DE MARI, « La place de la justice politique sous la Révolution française dans l'histoire française de la justice politique », p. 353.

Christopher POLLMANN, « Accumulation, accélération et individualisme juridique : Droit, société et politique dans l'emballement du monde », p. 369.

Jean-Jacques SUEUR, « Raymond Aron, Critique du politique », p. 445.

Alexandre VIALA, « L'autonomie du droit : un fantasme de juriste ? », p. 479.

2. L'ÉTAT DU DROIT

2.1 L'État en question

Ahmed MAHIOU, « Droit international el légitimité constitutionnelle », p. 505.

Andrea BIXIO, « La souveraineté de la société en tant qu'État», p. 537.

Françoise DREYFUS, « Afrique du Sud : l'ultime décolonisation », p. 543.

Antonis MANITAKIS, « Des impasses de la constitutionnalisation formelle de l'Union Européenne », p. 553.

Christophe MAUBERNARD, « Autorité vs. Légitimité : La nature politique de l'Union Européenne », p. 567.

Frédéric SAUMADE, « Une société amérindienne est-elle nécessairement « contre l'État»? », p. 597.

Hocine ZEGHBIB, « État, norme juridique et étranger », p. 621.

2.2 L'État décentralisé

Mohamed DJOULDEM, « La restructuration politique du territoire. L'État et la question locale en Algérie (1962-1978) », p. 645.

Jean-Yves FABERON, « Les Antilles néerlandaises : un modèle de rapports évolutifs entre Métropole et Outre-Mer », p. 689.

Catherine RIBOT, « Des ordres et désordre institutionnels : La mutualisation des compétences entre communes et communautés », p. 705.

2.3 L'État démocratique

Alain BANCAUD, « On les appelait les "juges rouges". Petite histoire de la rupture et de ses limites », p. 727.

Madjid BENCHIKH, « La démocratie de façade au Maghreb : transition démocratique ou catégorie de systèmes autoritaires », p. 755.

Adolphe DANSOU ALI DJINOU, « Droit constitutionnel et changement politique au Benin (1958-2005) », p. 787.

Marie-Laure GELY, « La séparation des pouvoirs : Discussion autour d'un dogme constitutionnel », p. 821.

Dominique LABBE, « Les déclarations gouvernementales sous la 5e République (1959- 1967) », p. 843.

Michel VIVANT, « La loi expression de l'intérêt général : Petite musique à propos de la Dadvsi », p. 867.

2.4 L'État laïc

Bruno ETIENNE, « Hommage à Michel Miaille : De l'illusion du droit et des valeurs intangibles. La Loi de 1905 comme mythe fondateur de l'imaginaire français », p. 889.

François-Xavier FORT, « Domanialité publique des édifices du culte et principe de laïcité », p. 901.

Gérard GONZALEZ, « Éclairage jurisprudentiel sur les rapports entre les concepts de laïcité et de séparation entre l'État et les Églises », p. 923.

Geneviève KOUBI et Gilles J. GUGLIELMI, « Étatet religions : Une histoire de cultes Approche "critique" d'un rapport », p. 939.

François VIALLA, « Les principes fondamentaux de la législation sanitaire à l'épreuve de la laïcité et de la démocratie sanitaire », p. 955.

VOLUME II

3. LES DROITS ET L'ETAT

3.1 Droits et Libertés

Guilhem DEZEUZE, « La Fontaine aux Licornes, ou discourir sur la "Servitude volontaire". L'amitié, le droit et la politique », p. 9.

Vincente FORTIER, « La crise de l'universalisme et le défi du relativisme culturel. L'exemple de la liberté religieuse », p. 25.

Yves MAUSEN, « "*Der durch Verträge ich Herr, den Verträgen bin ich nun Knecht*". Le modèle du gouvernement contractuel dans l'Anneau du Nibelung de Richard Wagner », p. 45.

Philippe RIGOULOT, « Les protestants et la Nation française sous la Ille République : histoire d'une assimilation conséquentielle », p. 63.

Vassilis VOUTSAKIS, « Droits et obligations chez Ronald Dworkin », p. 85.

3.2 Les droits de la personne humaine

Patrick CABANEL, « Le crime contre l'humanité : genèse d'une expression », p. 103.

Danièle LOCHAK, « Vous avez dit "humanitaire" ? », p. 117.

Frédéric SUDRE, « Au-delà du texte ... le juge européen », p. 143.

Dominique TURPIN, « Les droits de l'homme emprisonné », p. 161.

Catherine WITOL DE WENDEN, « Le droit des migrations, comme objet de mobilisation collective », p. 207.

3.3 Les droits du citoyen

Jacques ABEN, « De la politique au droit : le cas Alfred Dreyfus », p. 227.

Marco BENVENUTI, « Trois réflexions sur la dimension sociale de la citoyenneté dans la France révolutionnaire de 1789 », p. 241.

Philippe BLACHER, « Une survivance ? Le parrainage des candidatures à l'élection présidentielle », p. 295.

Jean-Philippe CORSON, « Citoyenneté - cidadania », p. 311.

Antoine JEAMMAUD et Martine LE FRIANT, « De la citoyenneté par le droit du travail », p. 319.

Alain MARCHAND, « Du citoyen et de quelques figures du sujet », p. 349.

Patrice N'DIAYE, « Des indigènes citoyens Français », p. 379.

Sylvie STRUDEL, « Le vote des étrangers en France. Y penser toujours, en parler parfois, ne l'appliquer jamais ? », p. 397.

4. DU DROIT AUX POLITIQUES PUBLIQUES

4.1 Des transitions "naturelles"

Hervé CASSAN, « La francophonie racontée à Michel (fragments) », p. 415.

Jacques CHEVALLIER, « Droit et action publique », p. 421.

Guylain CLAMOUR et Stéphane DESTOURS, « Droit et politique de la concurrence en passant chez Madame Michu », p. 435.

Michel GUIBAL, « Le politique et la liberté de l'entreprise », p. 441.

Christine LAZERGES, « Typologie des lois de politique criminelle », p. 453.

Raphaël ROMI, « Du droit public économique au "droit écologique" ? », p. 469.

Anny ROUSSO, « Environnement et développement durable : vers une refondation de l'humanisme ? », p. 489.

4.2 Des cheminements malaisés

Jacques ABEN et Mustapha ADIB, « Les lois de programmation militaire : Une incursion de la politique militaire dans la production du droit », p. 501.

Robert CHARVIN, « Les contre-réformes de la protection sociale : Le droit social, les juristes au pays des merveilles », p. 515.

Jamal HATTABI, « "Le droit à l'épreuve des politiques sécuritaires" », p. 531.

Armelle LE BRAS-CHOPARD, « Les femmes peuvent-elles de venir des dames politiques ? 2007 en France: l'année de tous les dangers », p. 545.

Michel VAN DE KERCHOVE, « La privatisation partielle du droit pénal, réfoulement de la dimension politique du droit ? », p. 561.

Laurence WELL, « L'effort environnemental de la Nation ou le chainon manquant du politique », p. 579.

679. Michaud (Jean), 2012

Droit et bioéthique : Mélanges en l'honneur de Jean Michaud,
Bordeaux : les Études hospitalières, 2012

PREMIÈRE PARTIE : APPROCHES PHILOSOPHIQUES ET GRANDS PRINCIPES

Laurence AZOUX-BACRIE, « Oser la conciliation, une passerelle nouvelle offerte aux acteurs de santé », p. 21.

Marie-Odile BERTELLA-GEFFROY, « Indépendance de la justice et santé publique », p. 31.

Olivier DE DINECHIN, « Quand la réflexion bioéthique s'institue », p. 45.

Jean-Pierre DUPRAT, « Individu et humanité: effet miroir en bioéthique », p. 53.

Brigitte FEUILLET, « Les directives anticipées, un indice de consentement à effets limités », p. 69.

Henri GLEIZES, « La nullité du mariage en droit canonique pour cause de nature psychique », p. 83.

Claude GRELLIER, « Brèves réflexions d'un conseiller à la Cour de cassation sur les mécanismes d'indemnisation au regard de la recherche médicale », p. 99.

Jean LEONNET, « Du goût des belles lettres et des arts chez les magistrats », p. 103.

Béatrice PARANCE, « Santé et principe de précaution », p. 109.

Jacques POSTEL, « Esquirol : la carrière d'un grand patron », p. 119.

DEUXIÈME PARTIE : BIOÉTHIQUE ET DROIT

Dirk BAUGARD, « Brèves réflexions d'un "travailliste" à partir de l'avis n° 114 du Comité consultatif national d'éthique. Usage de l'alcool, des drogues et toxicomanie en milieu de travail. Enjeux éthiques liés à leurs risques et à leur détection », p. 133.

Bénédicte BOYER-BEVIERE, « Le respect de la personne à travers le don d'éléments et de produits du corps humain », p. 161.

Philippe BICLET, « L'hébergement de données de santé », p. 177.

Jean-René BINET, « L'embryon surnuméraire: l'impossible avenir d'une solution dépassée », p. 191.

Jérôme BONNARD, « Du droit de laisser mourir ou de faire mourir: l'euthanasie des malades en fin de vie », p. 205.

Bernard BOURGEOIS, « Biotechnologie et vie humaine », p. 211.

Georges DAVID, « La filiation gagnée par l'artifice », p. 219.

Jean-Pierre FARRIAUX, « Réflexions éthiques à propos des programmes de dépistage néonatal systématique », p. 225.

Hélène GAUMONT-PRAT, « Neurosciences : bioéthique et droit ? Réflexions sur l'avis n° 116 du Comité consultatif national d'éthique relatif aux enjeux éthiques de la neuroimagerie fonctionnelle », p. 255.

Bernard LOBEL, « Entre vie et mort : l'annonce d'une maladie grave », p. 267.

Gérard MEMETEAU, « Les transferts de clientèle médicale et l'éthique, ou la boîte de Pandore », p. 275.

Aude MIRKOVIC, « Repenser le don de gamètes », p. 285.

Philippe PEDROT, « Repenser l'interprétation de la règle de droit », p. 299.

Catherine PUIGELIER, « La recherche sur le cerveau : quel droit ? », p. 305.

Mario STASI, « Jusqu'où devons-nous aller à propos des cellules souches ? », p. 323.

Claude SUREAU, « L'être prénatal, d'une réalité humaine à l'incertitude juridique », p. 331.

François TERRE, « De l'esprit des lois de bioéthique », p. 343.

Dominique THOUVENIN, « Le prélèvement d'organes sur une personne vivante: les rôles respectifs du comité d'experts et du juge », p. 349.

Christophe WILLMANN, « Prise en charge et gestion du risque "stress" en entreprise : la part des partenaires sociaux dans la mise en place d'un nouveau régime juridique », p. 399.

TROISIÈME PARTIE : APPROCHES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

Christian BYK, « La bioéthique, le droit et la construction européenne », p. 425.

Jean-Marie CLEMENT, « Le risque médical », p. 439.

Isabelle ERNY et Carlos DE SOLA, « La convention d'Oviedo sur les droits de l'homme et la biomédecine », p. 451.

Hubert HAENEL, « Les valeurs de l'Europe », p. 475.

Georges KUTUKDJIAN, « Éthique médicale et diversité culturelle », p. 481.

Joseph JEHL, « Recherche sur l'embryon: éléments de comparaison Suisse-France sur la méthode législative après la loi n° 2011-814 du 7 juillet 2011 relative à la bioéthique », p. 487.

Pierre LE COZ, « Les valeurs communes aux comités d'éthique à l'échelle internationale », p. 497.

Gérard TEBOUL, « À propos du droit continental de la bioéthique: nouvelles réflexions de l'ingénu devenu internationaliste », p. 507.

680. Michoud (Léon), 2014

***Léon Michoud*, Bayonne : Institut universitaire Varenne, 2014, 292 p. (13 contrib.)**

INTRODUCTION

Philippe YOLKA, « "M. Le Maudit" : relire Michoud », p. 11

PREMIÈRE PARTIE : Léon Michoud, notable grenoblois

Patricia MATHIEU, « Léon Michoud et les institutions locales », p. 19.

Claire COURTECUISSE, « Aux sources du droit de l'hydroélectricité ? Michoud et la Houille blanche », p. 35.

DEUXIÈME PARTIE : Léon Michoud et la doctrine de son temps

Nader HAKIM, « Michoud et la doctrine de droit privé », p. 63.

Simon GILBERT, « Léon Michoud et la doctrine publiciste française de son temps », p. 85.

Aurore GAILLET, « Léon Michoud et la doctrine allemande », p. 109.

TROISIÈME PARTIE La personnalité juridique selon Léon Michoud

Nicolas MATHEY, « La classification des personnes morales : le point de vue du privatiste », p. 139.

Nathalie BARUCHEL, « La théorie de la réalité technique à l'épreuve du temps », p. 159.

Xavier DUPRE DE BOULOIS, « La personnalité morale selon Michoud : regard publiciste », p. 171.

Sébastien SALNIER, « La distinction des personnes morales corporatives et des personnes morales fondatives : point de vue publiciste », p. 191.

William DROSS, « La distinction des personnes morales corporatives et des personnes morales fondatives : regard privatiste », p. 211.

QUATRIÈME PARTIE Le droit administratif de Léon Michoud

Fabrice MELLERAY, « Le contrôle de l'administration », p. 245.

Hafida BELRHALL-BERVARD, « Léon Michoud et la responsabilité de l'administration », p. 261.

681. Milacic (Slobodan), 2007

***Démocratie et liberté : tension, dialogue, confrontation : Mélanges en l'honneur de Slobodan Milacic,* Bruxelles : Bruylant, 2007, 1148 p. (64 contrib.)**

Le constitutionnalisme, la construction démocratique et les libertés

Antal ADAM, « Sur les valeurs juridiques fondamentales », p. 25.

Marie-Élisabeth BAUDOUIN, « Le droit constitutionnel et la démocratie à l'épreuve du temps », p. 39.

Francis DELPEREE, « Le choc des libertés », p. 55.

Jean-Claude GAUTRON, « Les apports du droit européen à la théorie et aux pratiques de "l'Étatde droit judiciaire" », p. 69.

Loïc GRARD, « Le devenir constitutionnel du service public », p. 85.

Fabrice HOURQUEBIE, « Le contre-pouvoir, enfin connu. Pour une analyse de la démocratie constitutionnelle en termes de contre-pouvoirs », p. 99.

Ibrahim Ö. KABOGLU, « La Turquie à l'épreuve de l'État de droit », p. 117.

Philippe LAUVAUX, « Parlementarisme européens : entre modèle commun et traditions propres », p. 129.

Anne-Marie LE POURHIET, « Les minorités en droit constitutionnel français », p. 141.

François LUCHAIRE, « La démocratie par le droit. Présentation de la Commission de Venise », p. 155.

Jean-Pierre MASSIAS, « Pacification sociale et transition constitutionnelle. Réflexions sur les limites de l'autosatisfaction positiviste », p. 165.

Ferdinand MELIN-SOUCRAMANIEN, « La Constitution, le juge et le « droit venu d'ailleurs », p. 177.

FabriceMELLERAY, « De quelques distinctions à opérer à propos de la notion d'applicabilité directe des normes constitutionnelles », p. 185.

Pavle NIKOLIC, « Le contrôle juridictionnel de la constitutionnalité des lois dans le système de l'Étatde droit. Esquisse pour une approche globalisante », p. 193.

Stéphane PIERRE-CAPS, « Le droit constitutionnel entre universalisme et particularisme », p. 205.

Marie-Claire PONTHOREAU, « Cultures constitutionnelles et comparaison en droit constitutionnel. Contribution à ne science du droit constitutionnel », p. 219.

Dragoljub POPOVIC, « La raison comparatiste et la liberté. Problème de renforcement du pouvoir judiciaire dans les nouvelles démocraties », p. 239.

Brigitte VINCENT, « Et la fonction idéologique des constitutions ? », p. 251.

Genoveva VRABIE, « Les implications du traité établissant une Constitution pour l'Europe dans la hiérarchie des sources du droit », p. 273.

Les espaces de la démocratie

Abdelkhaleq BERRAMDANE, « Les frontières de l'Union européenne », p. 289.

Christian BIDEGARAY, « Vous avez dit "conditionnalité démocratique" ? Remarques sur la révision de la constitution monégasque effectuée en vue de l'adhésion de la Principauté au Conseil de l'Europe », p. 317.

Jean DU BOIS DE GAUDUSSON, « Constitution sans culture constitutionnelle n'est que ruine du constitutionnalisme. Poursuite d'un dialogue sur quinze années de « transition » en Afrique et en Europe », p. 333.

André CABANIS et Michel Louis MARTIN, « La pérennisation du Chef de l'État: l'enjeu actuel pour les constitutions d'Afrique francophone », p. 349.

Philippe CLARET, « Les illusions perdues du post-communisme. Sur le désenchantement démocratique en Europe centrale et orientale », p. 381.

Gérard CONAC, « Une antériorité roumaine : le contrôle juridictionnel de la constitutionnalité des lois », p. 399.

Olivier DUBOS, « Démocratie représentative et Union européenne : l'art de la fugue », p. 429.

Alioune BADARA, « Les juridictions administratives dans les pays de l'Est », p. 443.

François FRISON-ROCHE, « La transition en Europe post-communiste : de l'utilité du « modèle semi-présidentiel », p. 465.

Christian GRELLOIS, « L'Europe des valeurs : Europe sans frontières ? », p. 481.

Jean HAUSER, « La démocratie dans les rapports familiaux », p. 501.

Egidijus JARASIUNAS, « Le principe constitutionnel de l'Étatde droit dans la jurisprudence de la Cour constitutionnelle de la République de Lituanie », p. 515.

Karel KLIMA, « Le phénomène de la séparation constitutionnelle de la Tchécoslovaquie », p. 535.

Arnaud MARTIN, « La consolidation démocratique en Amérique latine à l'aube du XXI^{e} siècle, une quête inaboutie », p. 551.

Didier MAUS, « À la recherche du modèle institutionnel britannique », p. 571.

Kostas MAVRIAS, « L'évolution du principe démocratique en droit parlementaire hellénique », p. 579.

Antoine PANTELIS, « Des entraves à l'indépendance personnelle des magistrats en Grèce », p. 593.

Jean PETAUX, « Le Conseil de l'Europe : tribune politique pour Europe en panne », p. 597.

Jasmine POPOVA, « Les intellectuels et la transition démocratique en Bulgarie », p. 617.

Thierry S. RENOUX, « Législation et Constitution en Roumanie : entre désordre, incertitude et ambiguïté », p. 635.

Michaël RISTIC, « L'apport inattendu des partis ethniques à la transition démocratique dans les Balkans », p. 645.

Paul SABOURIN, « Réflexions politiques et culturelles sur l'Union européenne », p. 671.

Svetomir SKARIC, « De l'Etat-demos à l'Étatpluriethnique et vice versa. Le cas du parcours macédonien », p. 683.

Giuseppe DE VERGOTTINI, « Transitions constitutionnelles et consolidation de la démocratie dans les ordonnancements d'Europe centre-orientale », p. 701.

La démocratie, le temps et la politique

Dario BATTISTELLA, « Démocratie et domaine réservé. Liberté en Irak ou la double réfutation du paradigme tocquevillien », p. 717.

Rafaâ BEN ACHOUR, « Démocratie et bonne gouvernance », p. 727.

Daniel BOURMAUD, « Vive la nation ? », p. 739.

Jacques BREILLAT, « La démocratie pluraliste peut-elle se passer des intellectuels ? Éloge de l'influence critique et conformisme du gouvernement d'opinion », p. 755.

Bernard CHANTEBOUT, « Décentralisation et démocratie : l'anti-modèle français », p. 773.

Robert CHARVIN, « Tuer le politique ! », p. 787.

Livius CIOCARLIE, « La critique de la démocratie dans l'œuvre de Cioran », p. 807.

Dominique DARBON, « L'institutionnalisation de la confiance politique dans des sociétés projetées : du prêt-à-porter institutionnel à l'ingénierie sociale des formues politiques », p. 817.

Jean GICQUEL, « Sur la citoyenneté. Du bon usage du mimétisme », p. 843.

Gérard D. GUYON, « Catholicisme, démocratie et liberté. Regard sur une confrontation historique », p. 853.

Hubert HUBRECHT, « Démocratie représentative et consensus d'opinion dans l'œuvre de Léon Duguit », p. 873.

Thomas LINDEMANN, « Sauver la paix. Les vertus de la reconnaissance apaisante », p. 881.

Miroslav NOVAK, « Popper contre Schumpeter: une autre théorie non classique de la démocratie », p. 915.

Antoine ROGER, « Requalifier la démocratie pour disqualifier les partis politiques. La promotion des groupes d'intérêts dans l'Union européenne », p. 929.

Pierre SADRAN, « L'électeur, le citoyen, et la société des individus. Quelle place pour le débat participatif dans la refondation démocratique ? », p. 945.

Luc SINDJOUN, « Le gouvernement de transition : éléments pour une théorie politico-constitutionnelle de l'État en crise ou en reconstruction », p. 967.

Claude SORBETS, « La participation, triomphe de la démocratie ? Représentation et volonté politiques », p. 1013.

Emmanuel SUR, « Violence et droit. Remarques sur la distinction entre la violence légitime et la violence pure », p.1039.

Patrick TROUDE-CHASTENET, « La crise de la démocratie représentative : fait nouveau, récurrent ou consubstantiel ? », p. 1055.

Marie-France VERDIER, « La démocratie sans et contre le peuple. De ses dérives », p. 1073.

Antal VISEGRADY, « *Major lessons of the central-eastern european democratic transitions* », p. 1103.

Ivaylo ZNEPOLSKI, « La collision des temps dans des pays à développement retardé et l'idée du progrès », p. 1121.

682. Minne (Pascal), 2016

Mélanges Pascal Minne : fiscalité internationale et patrimoniale,
Bruxelles : Bruylant, 2016, 791 p. (33 contrib.)

I. CONTRIBUTIONS NON FISCALES

Louis DERWA, « Football et TPO », p. 21.

Xavier DIEUX, « Plaidoyer pour une nouvelle architecture du droit des sociétés », p. 55.

Raphaël PRIOU, « Société anonyme : belge ou luxembourgeoise ? », p. 73.

Thierry TILQUIN, « La société en commandite par actions : est-ce vraiment la fin ? », p. 87.

II. FISCALITÉ INTERNATIONALE

Éric BOIGELOT, « Actions BEPS : chronique d'une mort annoncée du chalandage fiscal international ? », p. 105.

Marc DASSESSE, « Récupération des pertes fiscales et des excédents de Revenus définitivement taxés (RDT) en cas de fusion/absorption. Incidence de la prohibition des aides d'État sélectives », p. 131.

Patrice DELACROIX et Vicnent DENIS, « État des lieux concernant la disposition « catch-all » prévue à l'impôt des non-résidents », p. 145.

Frank DIERCKX, « "Franco Suisse le Ski" *in times of BEPS* », p. 173.

Caroline DOCCLO, « L'ambition de l'Union européenne d'introduire des règles anti-abus dans les lois disparates de ses États membres », p. 227.

Sami DOUENIAS, « Défense et illustration de la fiscalité internationale », p. 269

Pol GLINEUR, « Le Beaujolais de Crésus et la transparence fiscale », p. 281.

Hugues LAMON et Alexis VANBAVEL, « Le régime fiscal et comptable des réorganisations transfrontalières d'entreprises selon la directive fusion : État des lieux », p. 299.

Philippe LION, « Comprendre la planification fiscale internationale et le cadre dans lequel elle s'opère », p. 351.

Wim PIOT, « L'avenir de la fiscalité des sociétés au Luxembourg, un point de vue citoyen », p. 367.

Frans VANISTENDAEL, « *De omvorming van belastingsystemen in Centraal en Oost-Europa (COEU) 1990 – 2015* », p. 395.

Thierry VANWELKENHUYZEN, « La notion d'établissement stable a-t-elle encore un avenir ? », p. 413.

III. FISCALITÉ PATRIMONIALE OU ENTREPRENEURIALE

Thierry BLOCKERYE, « Le nouveau régime des Fonds d'Investissement Immobiliers Spécialisés (FIIS) », p. 441.

André CULOT, « Toute l'actualité sur la clause d'accroissement et ses incidences en droits d'enregistrement et de succession », p. 469.

Daniel GARABEDIAN et Renaud THONET, « Le nouveau "*Tax shelter*" PME : un remarquable incitant au financement des start-up », p. 487.

Christian HANNOT, « Fiscalité patrimoniale internationale : vers une transparence totale du patrimoine des contribuables, », p. 507.

Charles KESTELOOT, « La concurrence fiscale entre les Régions est-elle profitable au contribuable ? » Examen de planification patrimoniale », p. 525.

Jacques MALHERBE, « La transparence fiscale en Belgique ("Taxe Caïman") ; quelques questions d'interprétation », p. 563.

Martin VAN BEIRS, « Réflexions sur la location de clientèle », p. 587.

IV. AUTRES HORIZONS FISCAUX

Thierry AFSCHRIFT, « Discussion sur la définition de l'impôt », p. 611.

Françoise BALTUS, « Le football et la TVA », p. 625.

Mélanie DAUBE, « La généralisation du mécanisme présomptif dans l'administration de la preuve en matière fiscale à la lumière des modifications récentes du Code des Impôts sur les Revenus : le droit fiscal se fonde-t-il encore sur des réalités ? », p. 649.

Daniel DE CREM, « Aspects fiscaux de la comptabilité et technique de la déclaration fiscale. Extrait », p. 679.

Marielle MORIS, « Les conséquences de la nature pénale des amendes fiscales », p. 689.

V. HOMMAGES

Michel ALLE, « Du lent apprentissage à la fiscalité d'un ingénieur devenu financier », p. 733.

Philippe BILTIAU, « Pascal Minne, la force tranquille au service de l'École », p. 743.

Jacques DREZE, « Vision kaléidoscopique d'un homme », p. 747.

Astrid FLAMAND, « L'ignorance, c'est la mort ; le savoir, c'est la vie », p. 753.

Colette PLASMAN, « Le professionnalisme dans l'art du tir au but », p. 755.

683. Moderne (Franck), 2004

Mouvement du droit public : du droit administratif au droit constitutionnel, du droit français aux autres droits : mélanges en l'honneur de Franck Moderne,
Paris : Dalloz, 2004

Première Partie : Du droit administratif au droit constitutionnel

Titre I : Droit administratif général

Denys DE BECHILLON, « De la rétroactivité de la règle jurisprudentielle en matière de responsabilité », p. 5.

Jean-Claude BONICHOT, « La conciliation devant le Comité national olympique et sportif français : un essai à transformer ? », p. 23.

Pierre CAMBOT, « Inondation et droit de l'urbanisme. De l'intention louable de saisir l'insaisissable », p. 37.

Hubert CHARLES, « De l'urbanisme au renouvellement de l'urbain, le droit des sols dans la tourmente », p. 69.

Jean-Yves CHEROT, « Nouvelles observations sur la régulation du Conseil d'Étatde la concurrence entre personnes publiques et personnes privées », p. 87.

Étienne DOUAT, « Décentralisation et finances publiques », p. 103.

Louis DUBOUIS, « Démocratie sanitaire et droits de la personne malade », p. 127.

Jean-Pierre DUPRAT, « Démocratie sanitaire et droit du malade », p. 145.

Bertrand FAURE, « L'intégration de l'expérimentation au droit public français », p. 165.

Jean GOURDOU, « L'avis du Conseil d'Étatsur une question de droit », p. 189.

René HOSTIOU, « La juridiction administrative et le contentieux de la responsabilité de la puissance publique en matière d'expropriation pour cause d'utilité publique », p. 219.

Henri JACQUOT, « L'abrogation des documents d'urbanisme locaux et le principe du parallélisme des formes », p. 233.

Jean-François LACHAUME, « Sanctions administratives sportives : permanence et évolution », p. 251.

Christian LAVIALLE, « L'acte de gestion domaniale », p. 265.

Fabrice MELLERAY, « L'échelle de la domanialité », p. 287.

Jacqueline MORAND-DEVILLER, « La notion de seuil en droit administratif », p. 301.

Bernard PACTEAU, « Vicissitudes (et vérification ... ?) de l'adage "juger l'administration c'est encore administrer" », p. 317.

Domnique POUYAUD, « Les avis contentieux du Conseil d'Étatet de la Cour de cassation. La pratique », p. 327.

Xavier PRETOT, « Le régime des circulaires et instructions est-il réductible à la recevabilité du recours pour excès de pouvoir ? Quelques réflexions à la lumière de la décision de Mme Duvignères », p. 357.

Michel PRIEUR, « Le droit français de l'environnement au XX^e^ siècle », p. 379.

Laurent RICHER, « Le règlement des différends par la Commission de régulation de l'énergie », p. 393.

Bernard STIRN, « Le Conseil d'Etat, l'école et la laïcité », p. 407.

Michel VERPAUX, « La consultation locale des populations métropolitaines ou le vrai-faux référendum », p. 417.

Titre II : Droit des contrats administratifs

Christine BRECHON-MOULENES, « De la loyauté de l'autorité publique cocontractante », p. 439.

Pierre DEVOLVE, « Constitution et contrats publics », p. 469.

Jean-Claude DOUENCE, « Le critère financier de la délégation de service public à l'épreuve de la pratique contractuelle », p. 501.

Jean-David DREYFUS, « L'ingénierie publique à la croisée des chemins », p. 521.

Yves JEGOUZO, « L'administration contractuelle en question », p. 543.

François LLORENS, « Mandat et code des marchés publics », p. 557.

Philippe MALINVAUD, « Les garanties de paiement du sous-traitant en chaîne », p. 591.

Christine MAUGÜE, « La portée de l'obligation de transparence dans les contrats publics », p. 609.

Philippe TERNEYRE, « Les usagers publics de services publics sont-ils des acheteurs publics ? », p. 625.

Titre III : Droit constitutionnel

Francis DELPEREE, « Le vote obligatoire. A propos des élections présidentielles de 2002 », p. 635.

Louis FAVOREU, « Droit administratif et normes constitutionnelles. Quelques réflexions, 30 ans après », p. 649.

Martine LOMBARD, « Les limites constitutionnelles à la privatisation des entreprises dont l'activité a le caractère d'un monopole », p. 673.

Didier MAUS, « Où en est le droit constitutionnel ? », p. 691.

Loïc PHILIP, « La spécificité et l'exemplarité du contrôle de la constitutionnalité des lois financières », p. 743.

Deuxième partie : Du droit français aux autres droits

Titre I : Droits étrangers

Allan BREWER-CARIAS, « La qualité pour agir devant la juridiction constitutionnelle du Venezuela », p. 761.

Diogo FREITAS DO AMARAL, « Le nouveau droit administratif du Portugal démocratique (1974-2002) », p. 781.

Patrice GARANT, « Les méandres du contrôle juridictionnel de la légalité administrative au Canada », p. 793.

Eduardo GARCIA DE ENTERRIA, « L'incompréhensible compétence de la juridiction administrative pour condamner le législateur », p. 815.

Rubén HERNADEZ VALLE, « Le contrôle préalable de la constitutionnalité des actes du Parlement au Costa Rica », p. 835.

Blaise KNAPP, « L'entraide administrative vue de la Suisse », p. 849.

Jorge MIRANDA, « Constitution et intégration européenne », p. 871.

Santiago MUNOZ MACHADO, « Droit administratif et droit pénal. La pénalisation du droit public. Instruments d'organisation des relations : questions préjudicielles et principe *non bis in idem* », p. 899.

Alessandro PIZZORUSSO, « La responsabilité de l'Étatdu fait des actes législatifs en Italie », p. 913.

Francisco RUBIO LLORENTE, « Secrets d'alcôve et droits fondamentaux », p. 927.

Eivind SMITH, « Vers une constitutionnalisation de l'autonomie communale en Norvège ? », p. 947.

Epaminondas SPILIOTOPOULOS, « La protection de l'administré dans l'ordre juridique hellénique », p. 967.

Jaime VIDAL PERDOMO, « Le régime présidentiel en Colombie », p. 979.

Titre II : Droit comparé

Jean DU BOIS DE GAUDUSSON, « La décentralisation menacée par la (bonne) gouvernance ? Interrogations sur de récents rapports de la Banque mondiale à partir du cas Africain », p. 995.

Pierre BON, « La dissolution des partis politiques », p. 1011.

Martin BULLINGER, « L'Allemagne au secours du service public français », p. 1045.

François CONSTANTIN, « Les transitions démocratiques : sur les pratiques est-africaines d'un mythe occidental. Libre propos », p. 1059.

Francisco FERNANDEZ SEGADO, « La faillite de la bipolarité "modèle américain-modèle européen" en tant que critère analytique du contrôle de la constitutionnalité et la recherche d'une nouvelle typologie explicative », p. 1077.

Michel FROMONT, « L'intensité du contrôle du juge sur les décisions administratives en France et en Allemagne », p. 1117.

Bertrand MATHIEU, « De la prise een compte de la situation de certains Etats d'Amérique du Sud dans les propositions de la commission Avril relatives à la responsabilité du président de la République », p. 1135.

Titre III : Droit communautaire et européen

Inaki AGIRREAZKUENAGA, « Le régime linguistique de l'Union européenne », p. 1147.

Sabino CASSESE, « Le droit administratif européen présente-t-il des caractères originaux ? », p. 1183.

Tomas-Ramon FERNANDEZ RODRIGUEZ, « La concentration des entreprises et le juge communautaire. Un exemple de contrôle, dénué de tout préjugé, de l'exercice correct du pouvoir discrétionnaire », p. 1201.

Henri LABAYLE, « L'Union européenne et l'immigration : une véritable politique commune ? », p. 1217.

Lorenzo MARTIN-RETORTILLO BAQUER, « Sacrifices rituels d'animaux, autorisations administratives et liberté religieuse. Sur l'arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme, *Cha'are shalom Vè Tsedek* c. France, du 27 juin 2000 », p. 1235.

684. Molinier (Joël), 2012

***Mélanges en l'honneur du professeur Joël Molinier*,**
Paris : LGDJ-Lextenso éditions, 2012

Jean-Luc ALBERT, « L'impôt et le service public au XIX^e^ siècle en France », p. 1.

Joel ANDRIANTSIMBAZOVINA, « Unité ou dualité du système de protection des droits fondamentaux de l'Union européenne depuis le Traité de Lisbonne ? Brèves réflexions théoriques sur les droits fondamentaux de l'Union européenne », p. 15.

Florence AUBRY-CAILLAUD, « Normalisation européenne et marquage CE, entre succès et ambiguïtés », p. 23.

Didier BLANC, « Le "principe de permanence" à l'œuvre : Concordance des temps de la déclaration Schuman au Traité de Lisbonne », p. 39.

Marc BLANQUET, « Mêmeté et ipséité constitutionnelles dans l'Union européenne », p. 53.

Olivier BLIN, « Commerce et valeurs non marchandes en droit de l'Union européenne et en droit de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) », p. 93.

Michel BOUVIER, « À nouvelle gestion des finances publiques, nouveau processus de décision », p. 111.

Jacques BUISSON, « Vers de nouvelles ressources propres: à la recherche du contribuable européen », p. 119.

Laure CLEMENT-WILZ, « Le contrôle des agences de l'Union européenne », p. 127.

Nathalie DE GROVE-ALDEYRON, « La modernisation de la politique de l'Union européenne en matière de marchés publics : Vers une clarification pour les contrats passés entre pouvoirs publics ? », p. 143.

Gil DESMOULIN, « L'émergence de règles financières supra-nationales : une menace pour la maîtrise du pouvoir budgétaire ? », p. 157.

Olivier DUBOS, « Les arrêts des juridictions européennes: quelles forces ? », p. 175.

Marie-Christine ESCLASSAN, « Une conséquence de la crise : l'essor de la pénalisation du contrôle fiscal », p. 191.

Natividad FERNANDEZ SOLA, « Les clauses d'assistance mutuelle et de solidarité du Traité sur l'Union européenne: contenu, délimitation et garanties politiques et juridiques », p. 203.

Francette FINES, « La construction européenne au défi de la crise des dettes souveraines dans la zone euro », p. 221.

Catherine FLAESCH-MOUGIN, « Déclarations de compétences et affirmation de l'identité de l'Union européenne sur la scène internationale », p. 233.

Miguel GARDEÑES SANTIAGO, « Le détachement transnational de travailleurs dans le cadre des prestations de services : un sujet spécialement difficile pour le marché intérieur », p. 255.

Marie GAUTIER, « Le Tribunal des conflits et le « cas particulier » du droit de l'Union européenne », p. 279.

Catherine GRYNFOGEL, « Essai de théorisation pour une question singulière : L'échange d'informations en droit européen de la concurrence », p. 295.

Alexandre GUIGUE, « La possibilité de l'étude comparée en droit budgétaire », p. 311.

Robert HERTZOG, « L'incertaine frontière des finances locales », p. 325.

Ridha JENAYAH, « Heurs et malheurs de l'autonomie locale en Tunisie », p. 341.

Robert KOVAR, « "Le règlement est directement applicable dans tout Étatmembre" : certes mais encore », p. 355.

Michel LASCOMBE, « Les vicissitudes de la "règle d'or" budgétaire », p. 373.

Muriel LE BARBIER-LE BRIS, « L'obligation de renvoi préjudiciel revisitée par la Cour constitutionnelle espagnole », p. 387.

Jean-Victor Louis, « La nouvelle "gouvernance" économique de l'espace euro », p. 405

Christophe MAUBERNARD, « De l'union douanière à l'Acte pour le marché unique. Une conversation imaginaire avec Jean Monnet », p. 429.

Christian MESTRE, Yves PETIT, « Les crises budgétaires sont-elles inscrites dans la carte génétique du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne ? », p. 443

Henri OBERDORFF, « L'Union européenne: une nouvelle démocratie ? », p. 469.

Gilbert ORSONI, « Faut-il juridiciser l'équilibre budgétaire ? », p. 483.

Fabienne PERALDI LENEUF, « Le contrôle de compatibilité des actes de l'Union européenne au regard des droits fondamentaux : *ex ante* ou *ex post* ? », p. 495.

Sylvaine POILLOT PERUZZETTO, « L'Union européenne et l'approche proactive du droit », p. 519.

Aymeric PORTEAU, « La déclaration d'intérêts des responsables publics : réflexions à propos d'un dispositif promis à un bel avenir », p. 529.

Francis QUEROL, « La crise financière mondiale et la gouvernance au sein de la zone euro : entre logique intergouvernementale et logique fédérale », p. 551.

Serge REGOURD, « L'Union européenne et la culture : sur une ambivalence juridique », p. 573.

Dominique RITLENG, « Cours constitutionnelles nationales et renvoi préjudiciel », p. 585.

Frédérique RUEDA, « "Règle d'or" ou règles d'or ? : De la discipline budgétaire en droit comparé européen », p. 605.

Luc SAÏDJ, « Retour sur une question classique : la notion de budget », p. 623.

Marie-Christine STECKEL ASSOUERE, « L'adaptation des règles budgétaires et financières de l'Union européenne : D'une flexibilité incertaine des principes à une certaine responsabilité des acteurs », p. 633.

Gérard TOURNIE, « L'obligation fiscale : entre objectivité et subjectivité », p. 647.

Jacques ZILLER, « La constitutionnalisation de la Charte des droits fondamentaux et les traditions constitutionnelles communes aux Etats », p. 665.

685. Molins (François), 2024

Une vie au service de la justice : Mélanges en l'honneur de François Molins,
Paris La Défense : Lefebvre Dalloz : Dalloz, 2024

PREMIÈRE PARTIE : FRANÇOIS MOLINS, UN HOMME DE PASSION ET D'ENGAGEMENTS

Blaise AGRESTI, « François Molins et la montagne », p. 3.

Peimane GHALEH-MARZBAN, « Le tribunal de Bobigny, laboratoire d'exemplarité », p. 5.

Elisabeth PELSEZ, « François Molins, artisan de l'unité nationale », p. 21.

Annabelle PHILIPPE et Audrey PRODHOMME, « Discours prononcé à l'occasion du départ à la retraite de François Molins », p. 27.

Isabelle ROME, « L'homme qui protège les femmes... », p. 33.

Cyrus VANCE, « Témoignage », p. 37.

Jean VILLACEQUE, « *De viris illustribus*... », p. 39.

DEUXIÈME PARTIE : LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Bernard CAZENEUVE, « François Molins ou le sens de la Justice et de la Nation », p. 45.

Bruno COTTE, « Lutter contre les uns, reconnaître les autres. De la loi du 9 septembre 1986 au décret du 12 juillet 2016 », p. 51.

Jean-Michel HAYAT, « François Molins au quotidien », p. 67.

Frédéric VAN LEEUW, « Lutte contre le terrorisme et gestion de la dangerosité : l'équation impossible de la recherche du risque zéro », p. 75.

TROISIÈME PARTIE : LE PARQUET ET LE PARQUET GÉNÉRAL DE LA COUR DE CASSATION

Pascal BEAUVAIS, « La fonction politique du procureur », p. 93.

Guy CANIVET, « Le parquet général de la Cour de cassation au service du bien commun », p. 107.

Pascale DEUMIER, « Le mystère du parquet général de la Cour de cassation », p. 117.

Vincent LESCLOUS, « Parquet - de sa réalité pour son avenir », p. 133.

François MOLINIE, « La contribution des avocats généraux à l'élaboration de la jurisprudence de la Cour de cassation », p. 155.

Denis SALAS, « Réflexions sur le pouvoir d'accuser », p. 163.

Cécile UNTERMAIER, « La réforme du parquet général de la Cour de cassation », p. 175.

QUATRIEME PARTIE : L'INDÉPENDANCE DE LA JUSTICE ET LE STATUT DE LA MAGISTRATURE

Soraya AMRANI MEKKI, « Vers une théorie générale de l'indépendance de la justice ? », p. 183.

Chantal ARENS, « Indépendance de la justice et état de droit », p. 209.

Georges BERGOUGNOUS, « Réflexions sur le recrutement et la formation des magistrats. De quoi la loi organique du 20 novembre 2023 est-elle le nom? », p. 219.

Jean DANET, « Sur les mobilités des magistrats », p. 233.

Hélène PAULIAT, « Le Conseil d'Étatet le Conseil supérieur de la magistrature : un contrôle croissant du juge administratif sur les actes de l'instance collégiale », p. 249.

Dominique ROUSSEAU, « La déférence juridictionnelle, un comportement contraire à la qualité démocratique de la loi », p. 269.

CINQUIÈME PARTIE : LES NOUVEAUX DÉFIS

Natalie FRICERO, « La structuration des conclusions : quelles perspectives ? », p. 279.

Jean-Baptiste PERRIER, « La convention judiciaire d'intérêt public : vers une nouvelle rationalité de la répression environnementale », p. 289.

Yves PICOD, « Plaidoyer pour un renforcement de l'office du juge en droit de la consommation », p. 303.

Akila TALEB-KARISSON, « (Re) penser l'office du magistrat face à l'essor de la justice pénale consensuelle », p. 317.

686. Monéger (Joël), 2017

Liber amicorum en l'honneur du Professeur Joël Monéger,
Paris : LexisNexis, 2017, 825 p. (58 contrib.)

Première partie : LES AMIS UNIVERSITAIRES

Pierre BERLIOZ, « La clause compromissoire dans les contrats immobiliers après la réforme de l'article 2061 du Code civil », p. 3.

Bastien BRIGNON, « L'ingénierie des sociétés au service des baux commerciaux », p. 11.

Andrée BRUNET et Antoine LOUVARIS, « Du cumul répressif en droit des affaires », p. 25.

Claude CHAMPAUD, « Sources et nature épistémologiques de la doctrine de l'entreprise », p. 57.

Aline CHEYNET DE BEAUPRE, « En latin dans le texte », p. 89.

Georges DECOCQ, « De la nature juridique du contrat conclu par un opérateur de ventes volontaires avec un vendeur de meubles aux enchères publiques », p. 107.

Marie-Luce DEMEESTER et Sylvie LEBRETON-DERRIEN, « L'avenir prometteur du fonds agricole », p. 133.

Nathalie DION, « L'idée d'"entreprise système" en droit des sociétés. Libres propos », p. 151.

Marie-Pierre DUMONT-LEFRAND, « L'avant bail commercial », p. 165.

Laurence FIN-LANGER, « L'équilibre contractuel du bail commercial », p. 181.

Éric GARAUD, « Quand le "*chabatz d'entrar*" devient payant : les droits d'entrée en relation contractuelle », p. 195.

Fabien KENDERIAN, « L'influence de la Convention européenne des droits de l'homme sur les baux commerciaux », p. 209.

Caroline KLEINER, « Bitcoin, monnaie étrangère et indexation : quelle équation ? », p. 239.

Thierry LAMARCHE, « Gare à l'anthropomorphisme de l'entreprise (ou les risques de dévoiement de l'entreprise à des fins de déresponsabilisation de ses dirigeants) », p. 251.

Thibaut MASSART, « Mon ami JOEL, le sujet de droit », p. 267.

Abdoulaye MBOTAINGAR, « Le régime OHADA du bail professionnel : un modèle de simplification et de champ de contractualisation du droit », p. 279.

Alain Serge MESCHERIAKOFF, « Domanialité et commercialité. Réflexions à partir de questions posées à un ami lyonnais », p. 291.

Nicolas MOIZARD, « Les variations du principe d'égalité de traitement : l'exemple des accords collectifs catégoriels de prévoyance », p. 299.

Françoise MONEGER, « Consentement au mariage, intention matrimoniale et "mariages gris" », p. 311.

Sébastien PELLE, « Retour sur l'interdépendance contractuelle. Réflexions à partir de la réforme du droit des contrats », p. 323.

Frédéric PLANCKEEL, « Quelles limites à la liberté contractuelle en matière de fixation du loyer du bail commercial renouvelé ? », p. 343.

Jean PRIEUR, « Société civile et baux commerciaux », p. 355.

Christine QUEMENT, « Fonds de commerce et domaine public », p. 367.

Olivia TAMBOU, « L'émergence d'un modèle européen d'interrégulation en matière de protection des données personnelles », p. 381.

Catherine VINCENT, « Loi Macron et liberté d'établissement des sociétés françaises », p. 395.

Deuxième partie : LES AMIS PRATICIENS

Jehan-Denis BARBIER, « Jeux de baux et maux commerciaux », p. 407.

Jean-Pierre Blatter, « Bail dérogatoire : cinquante ans de désaveu », p. 419.

Philippe-Hubert BRAULT et Charles-Édouard BRAULT, « Révisions légales du loyer d'un bail commercial comportant une clause d'échelle mobile », p. 433.

Arnaud COLIN, « Quelques réflexions contemporaines sur le refus de renouvellement et l'indemnité d'éviction », p. 447.

Jean-Pierre DUMUR, « Dans la série "les effets pervers de la loi Pinel" : les dégâts collatéraux du "plafonnement du déplafonnement" du loyer », p. 461.

Marianne LASSNER, « Les baux commerciaux et la médiation », p. 475.

Daniel OHL, « À la recherche du renseignement fiscal en Suisse, de l'asisstance ponctuelle à l'échange systématique », p. 481.

Bertrand RACLET, Emmanuelle CHAVANCE et Sébastien REGNAULT, « "La Cour de cassation a cassé… la baraque !" », p. 503.

Philippe RIGLET, L'intégration des résidences de tourisme dans le statut des baux commerciaux », p. 511.

Yves ROUQUET, Bail commercial : pour en finir avec quelques idées reçues en matière de congé », p. 519.

Catherine SAINT GENIEST, La refacturation des travaux de mise en conformité au locataire à bail commercial », p. 529.

Jean-Marc TALAU, La concurrence et l'aménagement commercial », p. 549.

Sabine THIBAULT-LIGER, La partie lésée et l'entité civilement responsable au sens de la directive sur les actions indemnitaires en droit de la concurrence », p. 561.

Troisième partie : LES AMIS ÉTRANGERS

Djibril ABARCHI, « Dynamique du droit des procédures collectives dans l'espace OHADA », p. 579.

Smaranda ANGHENI, « Étude sur le mécanisme de fonctionnement de la clause pénale et particulièrement sur son application dans le cas de la résolution ou de la résiliation du contrat », p. 591

Éric BALATE, « Du propos désabusé à l'enthousiasme renaissant : libre exercice sur le droit de la consommation », p. 603.

Luis Maria Bandieri, « Autour d'un cher ami et un grand professeur ou coment j'ai appris à aimer Robert Pothier », p. 609.

Henry BIGGS, « *Mocking their Muses: "Fan Fiction" in the Age of Dickens and Cervantes* », p. 613.

Isaak DORE, « *Code Based Systems of Law: Heretical Reflections from a Common Law Agent Provocateur* », p. 621

Eleanor M. FOX, « *The new world order - A trialogue from behind the veil of ignorance* », p. 635

Józef FRACKOWIAK, « Quatre-vingts ans de droit commercial polonais », p. 641.

Agnieszka FRACKOWIAK-ADAMSKA, « Les jeux de hasard et la notification - Exercices pratiques de droit européen pour le juge polonais », p. 655.

Paul HAGE-CHAHINE, « La libéralisation des baux en droit libanais », p. 669.

Azzedine KETTANI, « L'obligation de couverture : débat utile, débat futile? », p. 683.

Alain A. LEVASSEUR, « *What difference, at this point, does it make?* [Au point où nous sommes, quelle différence cela peut-il faire ?] (Deuxième Partie) », p. 695.

M. Mahmoud MOHAMED SALAH, « La place respective des droits européens et du droit musulman dans le Code mauritanien des obligations et des contrats », p. 707.

Paul NIHOUL, « Concurrence et démocratie », p. 727.

Vernon Valentine PALMER, « *Empires as Engines of Mixed Legal Systems* », p. 739.

Bernard REMICHE, « Le droit des brevets au XX^{e} siècle : simple droit subjectif ou arme stratégique de l'entreprise ? », p. 751.

Anne-Lise SIBONY, « Le tournant comportemental en droit de la concurrence », p. 761.

Helmut SEKMANN, « *Exit, Exclusion, and Parallel Currencies in the Euro Area* », p. 773.

Amadou TANKOANO, « La signification du terme "traditionnel" dans la notion de savoirs traditionnels », p. 797.

Franz WERRO, « *European Private Law: Quo Vadis?* », p. 809.

687. Montané de La Roque (Pierre), 1986

***Mélanges offerts à Pierre Montané de La Roque*,**
Toulouse : Presses de l'Institut d'études politiques, 1986, 1056 p. (51 contrib.)

Droit constitutionnel et science politique

Serge ALBOUY, « Maurras et l'inégalité », p. 3.

Jean BASTIER, « Les conceptions militaires de Louis de Bonald : un antimilitarisme de droite ? », p. 23.

Michel BOUISSOU, « L'enjeu des consultations populaires », p. 45.

Albert BRIMO, « La notion d'espace et le droit », p. 69.

Jean-Marie CROUZATIER, « La logique impertinente du totalitarisme », p. 89.

Jean-Pierre DUPRAT, « Les groupes parlementaires sous la V^{e} République », p. 109.

Guy HERAUD, « Analyse critique du concept subjectif de nation », p. 149.

Jean-Louis LOUBET DEL BAYLE, « Sur la "Nouvelle Droite" », p. 165.

Jean-Pierre MARICHY, « Problématique de la décision en matière de défense », p. 193.

Claude NIGOUL, « Ne dites pas à ma mère que je suis fédéraliste, elle croit que j'étudie le droit à la faculté de Toulouse », p. 223.

Robert PONCEYRI, « L'"Occitanie", entité ou microcosme ? Le comportement électoral des départements "occitans" sous la V^{e} République », p. 239.

Henry ROUSSILLON, « Contresens sur la réforme : l'établissement de la représentation proportionnelle (la loi du 10 juillet 1985) », p. 263.

Lucien SIORAT, « Lettre ouverte à Monsieur Le Narrateur de "La Lettre Volée" sous couvert d'Edgard Allan Poe », p. 287.

Maurice TORRELLI, « Charles Maurras et les régimes autoritaires », p. 309.

Droit Administratif

Jean-Marie AUBY, « La grève médicale en droit français », p. 327.

Fernand Bouyssou, « La décentralisation de l'urbanisme et la protection de l'espace rural », p. 345.

William COULET, « La notion de service public dans le droit de l'environnement », p. 357.

Olivier DUPEYROUX, « À propos du service public du sport : quelques notes plus générales », p. 381.

Bernard FERRIER, « Une grave lacune de notre démocratie : l'irresponsabilité pénale des personnes administratives », p. 417.

Raymond GOY, « La rétention des objets d'art proposés à l'exportation », p. 435.

Christian LAVIALLE, « La fin des chemins ruraux ? », p. 449.

Louis de NAUROIS, « Les églises en droit français », p. 479.

Jean-Paul PAYRE, « Recherche sur la notion d'indivisibilité du contrat administratif », p. 505.

Histoire

Philippe DE BERCEGOL, « Introduction au régime d'annonces judiciaires et légales », p. 521.

Marie-Bernadette BRUGUIERE, « Romantisme militant et manipulations de l'histoire : l'Antiquité "prophétique" d'Eugène Sue dans les *Mystères du peuple* », p. 539.

André CABANIS, « Napoléon, le peuple et les élites », p. 565.

Jean DAUVILLIER, « À propos d'un procès plaidé devant la Reine Bérénice », p. 575.

Jean-Louis GAZZANIGA, « Villages du Capcir : organisation communale et pouvoir municipal dans une vallée pyrénéenne au XIX^e^ et au XX^e^ siècle », p. 589.

Jean-Louis MESTRE, « Le renforcement des prérogatives de l'administration sous le Consulat et l'Empire », p. 607.

Stéphane RIALS, « Contribution à l'étude de la sensibilité légitimiste : le "chambordisme" », p. 633.

Germain et Mireille SICARD, « L'encyclique *Divini Redemptoris* condamnant le communisme athée devant la presse quotidienne parisienne (mars 1937) », p. 647.

Économie

Raymond COUDERC, « L'Espagne, la France, le Grand Sud-Ouest et la C.E.E. : coopération, cohabitation ou rivalité ? », p. 677.

Jean DUBOS, « La continuité des travaux économétriques appliqués au secteur agricole dans l'Université Languedocienne », p. 703.

Christian DUPEYRON, « Les aspects juridiques actuels du financement du capital foncier », p. 723.

Jean-Louis GUY, « Effets multiplicateurs et flux de crédits par période: une présentation matricielle », p. 747.

Georges LETINIER, « Sur quelques formules du multiplicateur de crédit », p. 783.

Lucien MAZENC, « L'Espagne dans la C.E.E., « Panique en France... Illusions outre-Pyrénées », p. 797.

Michel ROBINE, « Le défrichement des Landes de Gascogne vu par Karl Heinrich Rau (1792-1870), professeur à l'Université de Heidelberg », p. 809.

Henri SEMPE, « Le seuil d'imposition synthétique, limite fiscale naturelle de l'économie publique non marchande et de l'"Etat-providence" », p. 841.

François VELLAS, « Innovation financière et dénationalisation », p. 863.

Jean VINCENS, « L'emploi et le travail dans la crise », p. 871.

Droit international et relations internationales

Louis CARTOU, « L'évolution des relations internationales. La supranationalité. Mythe et réalité », p. 911.

Jean-Marc LAVIEILLE, « Types d'analyses relatives aux possibilités de déclenchement d'une 3e guerre mondiale », p. 929.

Pierre VELLAS, « Le régime juridique de l'espace Togo-Sahel », p. 951.

Finances publiques et droit fiscal

Joel MOLINIER, « Des définitions de la comptabilité publique », p. 961.

Bernard PLAGNET L'évolution de la fiscalité agricole », p. 973.

Divers.

Georges BAZERQUE, « L'état actuel des banques de données juridiques », p. 989.

Michel EECKHOUTTE, « Les aspects réglementaires et hygiéniques de la production de palmipèdes gras », p. 991.

Michel LAGRAVE, « Le mouvement familial », p. 1001.

Jacques MOURGEON, « De la paresse », p. 1017.

Léopold PEYREFITTE, « L'influence des innovations technologiques sur la règle de droit », p. 1029.

688. Moor (Pierre), 2005

Mélanges en l'honneur de Pierre Moor, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Lausanne : théorie du droit - droit administratif - organisation du territoire,
Berne : Staempfli, 2005, 803 p. (55 contrib.)

1. THÉORIE DU DROIT

Giovanni BIAGGINI, « *Das "Problem" des fehlenden europäischen Volkes - Verfassungstheoretische und -vergleichende Überlegungen zur europäischen Demokratie und Verfassungsdiskussion* », p. 3.

Pascal BRIDEL, « Pourquoi la monnaie a-t-elle une valeur positive ? », p. 21.

Giovanni BUSINO, « Le droit et la jurisprudence, science storicosociale ? Pierre Moor ou le voyage au centre par tout l'extérieur », p. 31.

Laurent DUVANEL, « Droit et rhétorique : l'exemple du *Pro A. Caecina* », p. 47.

Pierre ENGEL, « Le droit positif entre l'être et l'avoir », p. 61.

Daniel GUGGENHEIM, « Solution juridique, solution judiciaire, conformité ou contradiction », p. 67.

Pierre HACK, « Vérité et logique : les normes comme éléments du langage », p. 77.

Olivier JOUANJAN, « Courte notation sur une métaphore fondatrice du droit syldave », p. 85.

Andreas KLEY, « Sakralisierung von Staatsrecht und Politik », p. 95.

Peter KNOEPFEL, « Quand les indicateurs deviennent la norme - trois variations sur un thème avec finale sin brio », p. 115.

Martin LENDI, « *Die Zukunft - eine Frage an das Recht, bedacht vor dem Hintergrund von Recht und Plannung* », p. 129.

Alain PAPAUX, « Droit et science : l'heure du dialogue dans la précaution, ou comment la philosophie du droit de l'environnement en prépare les fiançailles au son du principe de précaution », p. 151.

Gerard TIMSIT, « Premiers éléments pour une théorie des cas extrêmes », p. 167.

2. DROIT ADMINISTRATIF GENERAL

Giorgio A. BERNASCONI, « *Problemi legati all'applicazione della tariffa dell'Ordine degli avocati nella giurisprudenza del Consiglio di moderazione del Cantone Ticino* », p. 181.

Christian BOVET, « Composition et récusation des autorités de la concurrence : *of tigers and pussy cats* », p. 195.

Vincent BRULHART, « Quelques remarques relatives à la nouvelle législation sur la surveillance des institutions d'assurance privées - Aperçu de la réglementation », p. 207.

Jean-Daniel DELLEY, « L'évaluation législative au défi de l'objectivité », p. 223.

Alexandre FLÜCKIGER, « La loi Damoclès », p. 233.

Michel FROMONT, « La responsabilité de l'État du fait d'actes juridiques - Comparaison du droit français avec le droit suisse », p. 249.

Jean GAUTHIER, « Les compétences de l'administration fédérale en droit pénal administratif », p. 261.

Pierre-Robert GILLIERON, « La mainlevée administrative, "*eine lächerliche Farce*" ? », p. 277.

Etienne GRISEL, « Déclin ou renouveau du fédéralisme? Les conventions intercantonales dans les révisions constitutionnelles de 1999 à 2004 », p. 297.

Jost GROSS, « *Amtliche Verrichtung und haftpflichtrechtliche Zurechnung im Schweizerischen Verantwortlichkeitsrecht* », p. 311.

Yvo HANGARTNER, « *Behördenrechtliche Kognitionsbeschränkungen in der Verwaltungsrechtspflege* », p. 319.

Peter HÄNNI, « *Staatshaftung wegen Untätigkeit der Verwaltung* », p. 337.

Tobias JAAG, « *Staatshaftung für Schädigung durch rechtskräftige Verfügungen und Entscheide* », p. 351.

Regula KÄGI-DIENER, « *Privat für die Öffentlichkeit? Aufbruch zu Public Private Partnership* », p. 363.

Blaise KNAPP, « Quelques remarques sur le contrôle du respect du droit par les autorités », p. 381.

August MÄCHLER, « *Kantons Schwyz, Privatdozent für Staats- und Verwaltungsrecht sowie Rechts-Vermögensrechtliche Verantwortlichkeit zwischen Gemeinwesen* », p. 395.

Pascal MAHON, « Réclamation de droit public et recours de droit administratif - A propos de subsidiarité(s) », p. 415.

Ulrich MEYER et Isabel VON ZWEHL, « L'objet du litige en procédure de droit administratif fédéral », p. 435.

Georg MÜLLER, « Loterie romande, *Bemerkungen zu einem Bundesgerichtsentscheid* », p. 451.

Denis PIOTET, « La théorie des droits réels administratifs en Suisse - Réflexions à propos de l'impérialisme dogmatique du droit privé », p. 461.

Paul RICHLI, « *Offentlichrechtliche Fragen im Umfeld der Aufhebung der Milchkontingentierung* », p. 475.

Suzette SANDOZ, « Le diplôme de la Baronne », p. 493.

René SCHAFFHAUSER, « *Gesetzgebungs- und Vollzugsprozesse: Jeder Akteur handelt - und setzt sich seine eigenen Prioritäten* », p. 505.

Rainer J. SCHWEIZER, « *Zur Nachführung des Legalitätsprinzips* », p. 517.

Hansjörg SEILER, « *Verwaltungsakt - Begründungspflicht - Verwaltungsreferendum: Einbürgerungen usw. zwischen Rechtstheorie und Demokratie* », p. 529.

Daniel THÜRER, « L'Europe, une expérience - l'ECRI, une illustration », p. 543.

Pierre TSCHANNEN, « *"Öffentliche Sittlichkeit" : Sozialnormen als polizeiliches Schutzgut?* », p. 553.

Felix UHLMANN, « *Die Zuständigkeit zur Information innerhalb des Gemeinwesens* », p. 569.

Beatrice WAGNER PFEIFER, « *Schutz der Umwelt im Lebensmittelrecht* », p. 581.

Beatrice WEBER-DÜRLER, « *Zur neusten Entwicklung des Verhältnismässigkeitsprinzips* », p. 593.

Martin Philipp WYSS, « *Bildung als Service Public? - Verfassungsrechtliche Konturen eines politischen Schlagwortes* », p. 609.

Andreas R. ZIEGLER, « De l'inévitable internationalisation de la procédure administrative: l'exemple des marchés publics », p. 623.

Jean-Baptiste ZUFFEREY, « La décision administrative - un alibi au service de tous les intérêts », p. 637.

3. ORGANISATION DU TERRITOIRE

Benoît BOVAY, « Propositions pour une nouvelle loi fédérale sur l'aménagement du territoire », p. 653.

Astrid EPINEY, « *Europäische Naturschutzgebiete, Ein Beitrag zu den gemeinschaftsrechtlichen Vorgaben für die Raumordnung* », p. 667.

Anne-Christine FAVRE, « L'examen des variantes d'un projet en droit de l'aménagement du territoire et de l'environnement - Entre opportunité et légalité », p. 687.

Arnold MARTI, « *Bundesinventare - eigenständige Plannungsinstrumente des Natur - und Heimatschutzrechts* », p. 705.

Jean-Bernard RACINE, Victor RUFFY et Jean RUEGG, « Des géographes autour du foncier », p. 727.

Alexander RUCH, « *Die erweiterte Besitzstandsgarantie und die wichtigen Anliegen der Raumplannung* », p. 747.

Thierry TANQUEREL, « Le recours des offices fédéraux en matière d'aménagement du territoire et d'environnement », p. 761.

Bernhard WALDMANN, « *Zur Standortgebundenheit von Bauten und Anlagen ausserhalb der Bauzone* », p. 779.

Piermarco ZEN-RUFFINEN, « L'équipement des terrains en zone à bâtir - La priorité du droit public et les rapports entre le droit public fédéral, cantonal et communal », p. 789.

689. Moquet-Anger (Marie-Laure), 2024

Droit, Santé, Éthique : mélanges en l'honneur de Marie-Laure Moquet-Anger,
Paris La Défense : LGDJ un savoir-faire de Lextenso, 2024

Cécile ANGER, « Les associations d'image entre produits d'alcool et biens culturels : des enjeux esthétiques, économiques et éthiques », p. 31.

Benoît APOLLIS, « Sur quelques aspects juridiques des finances hospitalières contemporaines », p. 45.

Christophe BARLET, « Transparence administrative et activité de contrôle dans le champ sanitaire et social », p. 55.

Xavier BIOY, « Retour sur la notion de décision médicale », p. 67.

Michel BORGETTO, « De l'aide médicale à la complémentaire santé solidaire : trois décennies de réformes en direction des personnes les plus modestes », p. 79.

Renaud BOUVET, « Qu'est-ce que la médecine légale ? », p. 91.

Gaëlle COSTIOU, « Promotion de l'autonomie de la personne soignée et prise en compte de sa vulnérabilité : les difficultés du droit à prendre en compte la réalité de la relation de soin », p. 99.

Danièle CRISTOL, « De l'hôpital à l'établissement public de santé : à la recherche du sens perdu », p. 115.

Maryse DEGUERGUE, « Le concept de santé parfaite », p. 127.

Guillaume DRAGO, « La liberté de conscience des personnels de santé », p. 137.

Julien DUBOT, « Une histoire de la propriété des établissements publics de santé », p. 147.

Gweltaz EVEILLARD, « Un astre éphémère dans le ciel juridique : l'état d'urgence sanitaire », p. 159.

Jean-Éric GICQUEL, « Le Parlement et la législation sur la fin de vie », p. 171.

Cécilia GUILLEVIN, « Les difficultés de l'application conjointe du principe de continuité et du principe d'égalité au sein du service public hospitalier », p. 181.

Cyril HAZIF-THOMAS, « Soigner l'humain avec considération, cœur de la démocratie sanitaire », p. 193.

Véronique INSERGUET, « La valorisation agricole des terres de chantier : enjeux écologiques et sanitaires », p. 205.

Catherine KELLER, « La consistance finaliste de l'établissement de santé : talon d'Achille et cheval de Troie », p. 219.

Tanneguy LARZUL, « Juger les fous ? Réflexions sur le principe d'irresponsabilité pénale pour cause de trouble mental », p. 231.

Antoine LECA, « Le système français de santé publique, au confluent du service public et du marché », p. 251.

Guillaume LE FLOCH, « Quelques considérations sur le pouvoir normatif de l'OMS à l'aulne de l'adoption d'un traité mondial sur les pandémies », p. 261.

Jean-Michel LEMOYNE DE FORGES, « La vie, l'amour, la mort. Dialogue d'étudiants », p. 271.

Catherine LOGEAT, « L'efficience du patrimoine des établissements publics de santé », p. 277.

Frédérique MICHEA, « L'irrésistible ascension des procédures de surveillance au sein de la politique de l'Union européenne en matière de santé publique », p. 289.

Sylvie MOISDON-CHATAIGNER, « Quel avenir pour la personne de confiance ? », p. 305.

Audrey DE MONTIS, « Loi de financement de la Sécurité sociale et (dés) équilibre(s) institutionnel(s) sous la V^e^ République », p. 315.

Hélène MUSCAT, « Les fonctions de la médiation en tant que mode de règlement des différends entre les établissements de santé et leurs usagers », p. 325.

Christine PAILLARD, « La protection de la santé et les libertés fondamentales au sens de l'article L. 521-2 du Code de justice administrative », p. 335.

Lucie PAIOLA, « La mise en œuvre du Règlement sanitaire international (2005) dans l'ordre juridique interne », p. 347.

Jacques PETIT, « Droit transitoire des règles écrites et droit transitoire des règles jurisprudentielles », p. 359.

Isabelle POIROT-MAZERES, « L'esprit carabin, entre esprit de corps et esprit du temps », p. 371.

Olivier RENAUDIE, « Surveiller et punir : le côté obscur des recommandations de bonnes pratiques de la Haute autorité de santé », p. 383.

Cédric ROQUET, « L'agent public hospitalier : de l'indépendance à la singularité », p. 393.

Guillaume ROUSSET, « Les déserts médicaux existent-ils vraiment ? », p. 405.

Johanne SAISON, « Les professionnels de santé et l'accompagnement de la fin de vie », p. 417.

Sylvain SOLEIL, « La transposition du Conseil d'État dans l'Europe napoléonienne (1800-1814) », p. 425.

Jean-Baptiste THIBERT, « Le sang et ses utilisations thérapeutiques dans une perspective internationale de bien commun », p. 437.

Didier TRUCHET, « "Sociétal" a-t-il un sens en droit de la santé ? », p. 449.

690. Morand (Charles-Albert), 2001

Aux confins du droit : essais en l'honneur du professeur Charles-Albert Morand,
Bâle ; Genève ; Munich : Helbing & Lichtenhahn, 2001, 575 p. (18 contrib.)

I. LA LÉGISTIQUE ET LA THÉORIE DU DROIT

Jean-Louis BERGEL, « Variations sur des techniques de codification », p. 23.

Pierre-André COTE, « La distinction du droit et des faits en droit transitoire », p. 37.

Jean-Daniel DELLEY, « L'évaluation législative entre rigueur scientifique et utilité pratique. L'expérience de la Commission externe d'évaluation des politiques publiques du canton de Genève », p. 51.

Paul DELNOY, « De la légistique conçue comme la science de la création du droit écrit », p. 65.

Ulrich KARPEN, « *The Obligation to Evaluate the Effects of Laws on the Exercise of Fundamental Rights* », p. 81.

Dominique MANAÏ, « La fin des règles fixes en droit civil », p. 93.

François OST, « Retour sur l'interprétation », p. 111.

Jean-François PERRIN, « Évaluation de la loi fédérale sur la protection des données personnelles (Quelques propositions méthodologiquement "légères") », p. 135.

Michel VAN DE KERCHOVE, « La rédaction des normes pénales: unité ou fragmentation ? », p. 153.

II. LES DROITS FONDAMENTAUX

Gabriel AUBERT, « Wittenberg, Rome et droit collectif du travail », p. 173.

Andreas AUER, « Digressions sur l'égalité entre hommes et femmes », p. 183.

Alfred DUFOUR, « Droits de l'homme, droit naturel et droit public dans la pensée de Pellegrino Rossi », p. 193.

Tom J. FARER, « *Reflections on Affirmative Action and the American Constitution* », p. 207.

Thomas FLEINER, « *Rechtsstaatsdefizite für Ausländerinnen und Ausländer im schweizerischen Verwaltungsrecht* », p. 231.

Michel HOTTELIER, « De l'absence d'autonomie à l'indépendance: histoire et évolution de l'article 14 CEDH », p. 245.

Giorgio MALINVERNI, « Le droit communautaire devant la Cour de Strasbourg », p. 265.

Jörg Paul MÜLLER, « *Ist die Gewissensfreiheit noch aktuell?* », p. 293.

Alessandro PIZZORUSSO, « *Common Constitutional Traditions in Europe as a Source of Community Law* », p. 307.

691. Morand (Michel), 2016

Études de droit social* : *Mélanges en l'honneur de Michel Morand,
Paris : Wolters Kluwer, 2016, 216 p. (19 contrib.)

Emmanuel ANDREO, « La récente approche prétorienne en matière de co-emploi et de secteur d'activité », p. 15.

Paul-Henri ANTONMATTEI, « La dynamique de la négociation collective d'entreprise », p. 25.

Valérie BARDIN, « L'entretien préalable au licenciement pour cause personnelle », p. 31.

Jacques BARTHELEMY, « Les 35 heures : entre mythes et réalité », p. 49.

Michel BLATMAN, « Le droit de retrait au double risque de la subjectivité et de l'incertitude », p. 63.

Florence CANUT, « L'accord d'aménagement du temps de travail », p. 75.

Damien CHENU, « Convention de forfait en jours et rupture du contrat de travail aux torts de l'employeur », p. 87.

Alain CHEVILLARD, « Les réformes législatives et revirements de jurisprudence : quelles responsabilités pour l'État ? », p. 97.

Joël COLONNA, « La loi Rebsamen et l'inaptitude : une simplification en trompe-l'œil », p. 111.

André DERUE, « La saga du sort social et fiscal des indemnités de rupture du contrat de travail », p. 121.

Allison FIORENTINO, « L'assouplissement du droit du travail en Europe face à la crise : les exemples de la durée du travail et du licenciement », p. 131.

Gwennhaël FRANÇOIS, « Les maux de la loi en droit du travail : l'exemple du congé de formation économique, sociale et syndicale », p. 141.

Odile LEVANNIER-GOUËL, « Inaptitude : lorsque l'obligation de sécurité exonère l'employeur de fournir un travail », p. 149.

Jean-Philippe LHERNOULD, « Santé-sécurité, repos et salaire dans le droit de l'Union européenne: une étrange relation ? », p. 159.

Sandra MANGAUDEIX, « La détermination du lien de causalité entre l'inaptitude et un accident du travail ou une maladie professionnelle », p. 169.

Philippe PATAUX, « Le cadre dirigeant, un salarié sous haute surveillance », p. 177.

Franck PETIT, « Les démarches contentieuses du chômeur insatisfait », p. 187.

Gérard VACHET, « Les jours de réduction du temps de travail », p. 195.

Pierre-Yves VERKINDT, « Variations autour du contrat de travail du sportif professionnel », p. 201.

692. Morand-Deviller (Jacqueline), 2007

Confluences : mélanges en l'honneur de Jacqueline Morand-Deviller,
Paris : Montchrestien, 2007

I. Histoire des idées

Jean-Claude BONICHOT, « Un escrimeur au Conseil d'État: Henry Hébrard de Villeneuve (1848-1925) », p. 3.

Michel BOUVIER, « L'éternel retour du corps comme représentation du politique », p. 21.

Maryse DEGUERGUE, « Relire aujourd'hui les *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* de Montesquieu », p. 35.

Laurent FONBAUSTIER, « Entre écologie et économie politique : variations sur la question du mieux vivre chez Bertrand de Jouvenel », p. 49.

Jean-Michel LEMOYNE DE FORGES, « La fonction préfectorale vue par le comte de Vaublanc », p. 65.

Jean-Pierre MACHELON, « Raphaël Alibert, professeur de droit », p. 77.

Bernard MALIGNER, « La Constitution apostolique "*Universi Dominici Gregis*" sur la vacance du siège apostolique et l'élection du Pontife Romain (22 février 1996) », p. 91.

Achille MESTRE, « Autour du centenaire de la loi de séparation », p. 131.

Guillaume PAMBOU TCHIVOUNDA, « À propos de quelques standards élémentaires du mythe de la paix », p. 141.

Olivier SCHRAMECK, « La laïcité espagnole », p. 147.

Laurent VIDAL, « Logique de la connaissance et nature scientifique du droit : esquisse », p. 153.

II. Droit administratif

Amel AOUIJ MRAD, « Le contrat administratif en Tunisie : étude jurisprudentielle », p. 171.

Pierre BON, « L'arrêt *La Fleurette* aujourd'hui », p. 185.

Bernard BOUBLI, « Le bouleversement de l'économie du contrat dans les marchés publics et les marchés privés », p. 201.

Benjamin BOUMAKANI, « L'organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires et les personnes publiques », p. 209.

Jean-Pierre CAMBY, « Le désordre normatif », p. 227.

Martin COLLET, « Valeur(s) de la régulation », p. 241.

Delphine COSTA, « Les deux figures du Conseil d'État», p. 255.

Sophie DABBOU-BEN AYED, « La transparence en Tunisie : réalité ou apparence ? », p. 267.

Gilles DARCY, « Regard elliptique sur l'office du juge », p. 287.

Marie-Christine ESCLASSAN, « Les pouvoirs gracieux en matière fiscale. Entre archaïsme et modernité », p. 267.

Erminio FERRARI, « Entreprises publiques communautaires et State Trading Enterprises », p. 315.

Norbert FOULQUIER, « Le principe de cohérence interne de l'acte réglementaire », p. 329.

Jean GICQUEL, « Sur une source constitutionnelle du droit administratif : l'ordonnance », p. 341.

Olivier GOHIN, « Regards de travers sur une mal-aimée : la procédure administrative non contentieuse en droit comparé (Luxembourg, Belgique et France) », p. 351.

Didier JEAN-PIERRE, « Comment déroger au concours d'accès à la fonction publique en trois leçons », p. 367.

Patrick JUILLARD, « L'acquisition d'une résidence secondaire : problèmes de droit national et de droit communautaire », p. 377.

Daniel LABETOULLE, « Un (autre) administrativiste de La Marche : maxime Letourneur », p. 393.

Jean-François LACHAUME, « La compétence du juge administratif dans le contentieux des relations entre les services publics industriels et commerciaux et leurs usagers », p. 407.

Kwangyoun LEE, « La réforme du contentieux administratif en Corée », p. 419.

Christophe LEROY, « Le problème de l'opportunité des poursuites devant l'Autorité des marchés financiers », p. 427.

Odete MEDAUAR, « Un aperçu du droit administratif brésilien », p. 437.

Fabrice MELLERAY, « Achille Mestre ou les débuts du droit administratif moderne », p. 443.

Mohamed MIDOUN, « La dualité de juridiction dans les pays du Maghreb », p. 457.

François MONNIER, « L'indemnisation pour catastrophe naturelle sous l'Ancien Régime, l'exemple du Mâconnais en 1773 », p. 479.

Bernard PACTEAU, « La responsabilité publique du fait des lois. La sortie du tunnel ? », p. 487.

Vera PARISIO, « Procédure administrative et silence de l'administration publique en Italie : à la recherche d'un difficile équilibre entre célérité et légalité », p. 497.

Laurent RICHER, « Vie et survie du contrat administratif illégal », p. 509.

Maria Alessandra SANDULLI, « Réforme de la loi 241 de 1990 et procès administratif », p. 523.

III. Droit de l'urbanisme et des biens

Guy BRAIBANT, « Le code du patrimoine », p. 537.

Yves GAUDEMET, « Contrat de partenariat et domaine public », p. 539.

Jean-Claude HELIN, « Le régime des concessions à charge de remblai sur le lagon en Polynésie française. L'autonomie contre la protection des milieux ? », p. 555.

René HOSTIOU, « L'expropriation indirecte : requiem pour une théorie aujourd'hui défunte et que d'aucuns estiment pouvoir encore ressusciter », p. 579.

Henri JACQUOT, « L'impossible stabilisation des règles locales d'urbanisme », p. 591.

Jean-Pierre LEBRETON, « Vers un nouvel âge des schémas de secteur ? », p. 603.

Franck MODERNE, « Controverses autour de l'expropriation par voie législative directe en Espagne après l'arrêt du Tribunal constitutionnel du 3 mars 2005 », p. 615.

Dominique MORENO, « Le contentieux judiciaire de l'urbanisme », p. 625.

Aloys MPESSA, « Le domaine national du Cameroun : institution foncière et domaniale ambiguë. Entre appropriation publique et appropriations privées », p. 635.

Sophie NICINSKI, « Le domaine public : de la crise à la reconstruction », p. 659.

Jean-Marie PONTIER, « Architecture et architectes dans *Les cités obscures* », p. 685.

Bernard POUJADE, « Urbanisme et montagne : l'exemple de Megève », p. 711.

Diane ROMAN, « Le voisinage en droit administratif des biens », p. 723.

IV. Droit de l'environnement

Sylvie CAUDAL-SIZARET, « Actualité des contraventions de grande voirie en matière de protection de l'environnement », p. 735.

Leïla CHIKHAOUI, « Domanialité forestière et protection de l'environnement », p. 747.

Stéphane DOUMBE-BILLE, « La synergie entre la Convention de Ramsar sur les zones humides et les autres conventions de protection de la nature », p. 779.

Jean DUFFAR, « Environnement et jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme : quelques considérations pratiques », p. 787.

Rosario FERRARA, « Urgence et protection de l'environnement dans la « société du risque », p. 811.

Françoise FRAYSSE, « Des origines complexes de l'écologie politique en France », p. 821.

Paule HALEY et Denis LEMIEUX, « L'action publique et la mise en œuvre du développement durable : la loi québécoise sur le développement durable », p. 835.

Christian HUGLO, « Le droit de l'environnement face aux risques émergents (éléments de réflexion sur une problématique contemporaine) », p. 857.

Yves JEGOUZO, « Environnement et décentralisation », p. 867.

Jean-Pierre MARGUENAUD, « Les devoirs de l'Homme dans la Charte constitutionnelle de l'environnement », p. 879.

Bertrand MATHIEU, « La constitutionnalisation risquée du principe de précaution », p. 891.

Michel PRIEUR, « La gestion intégrée des zones côtières : le défi méditerranéen », p. 901.

Raphaël ROMI, « La "transversalité", caractéristique, moteur et frein du droit de l'environnement », p. 913.

Solange TELES DA SILVA, « Le droit de l'environnement au Brésil », p. 925.

Didier TRUCHET, « Droit de l'environnement et droit de la santé », p. 939.

Michel VERPEAUX, « Les premiers pas de la Charte de l'environnement de 2004 sur la scène constitutionnelle », p. 949.

693. Moreau (Jacques), 2002

Les collectivités locales : mélanges en l'honneur de Jacques Moreau,
Paris : Economica, 2002

Jean-Marie BECET, « Collectivité régionale et aménagement du littoral (Recherche sur la nature des compétences régionales) », p. 9.

Mohammed Amine BENABDALLAH, « Propos sur la décentralisation territoriale au Maroc », p. 19.

François BURDEAU, « Le percepteur communal, l'Empereur et le Conseil d'État », p. 35.

Jacques CAILLOSSE, « Ce que la Constitution française donne à voir de la démocratie locale », p. 43.

Francis CHAUVIN, « Les socioprofessionnels et les collectivités territoriales : l'exemple de l'aménagement du territoire », p. 59.

Gilles DARCY, « Variations sur le concept de territoire », p. 71.

Maryse DEGUERGUE, « Brèves réflexions sur la solidarité dans ses rapports avec le renouvellement urbain », p. 83.

Claude DEVES, « Les contrats publics d'aménagement », p. 95.

Patrick DIBOUT, « Fiscalité locale et garanties des contribuables : le paradoxe de la taxe professionnelle », p. 115.

Guillaume DRAGO, « La nécessaire consécration constitutionnelle d'un pouvoir fiscal des collectivités territoriales », p. 125.

Étienne FATOME, « À propos du rattachement des établissements publics », p. 139.

Louis FAVOREU, « La notion constitutionnelle de collectivité territoriale », p. 155.

Yves GAUDEMET, « L'avenir de l'arbitrage en droit administratif français », p. 165.

Olivier GOHIN, « Pouvoir législatif et collectivités locales », p. 177.

Claude GOYARD, « Les délocalisations », p. 195.

Christophe GUETTIER, « La responsabilité pénale des collectivités territoriales en question(s) », p. 201.

Yves JEGOUZO, « Planification de l'aménagement du territoire et décentralisation », p. 219.

Jean-François LACHAUME, « Participation et services publics locaux », p. 233.

Raymond-François LE BRIS, « La coopération administrative, élément d'influence internationale des Etats », p. 243.

Jean-Michel LEMOYNE DE FORGES, « Collectivités locales et protection de la santé publique », p. 253.

Roseline LETTERON, « L'accès aux origines biologiques des enfants adoptés. Une procédure entre centralisation et décentralisation », p. 263.

Dominique MAILLARD DESGREES DU LOU, « La loi relative à la sécurité quotidienne et le maire », p. 275.

Franck MODERNE, « Les contrats de prestations de services techniques entre l'État et les collectivités locales après la loi MURCEF : vers de nouvelles relations ? », p. 291.

Marie-Laure MOQUET-ANGER, « La régionalisation du système de santé », p. 313.

Raymond MUZELLEC, « Le droit financier local précurseur du droit financier national », p. 325.

Bernard PACTEAU, « L'autorisation au contribuable de plaider au lieu et place de sa collectivité territoriale, curiosité, danger, bienfait ? », p. 337.

Jacques PETIT, « Nouvelles d'une antinomie: contrat et police », p. 345.

Xavier PRETOT, « Le régime de la police d'État », p. 361.

Laurent RICHER, « Les collectivités locales et l'électricité après la loi du 10 décembre 2000 », p. 379.

Pierre SANDEVOIR, « La responsabilité des communes dans l'organisation et l'exploitation des pistes de ski », p. 391.

Jean-François SESTIER, « L'intervention des collectivités locales entre liberté du commerce et de l'industrie et libre et égale concurrence », p. 401.

Pierre SUBRA DE BIEUSSES, « Des inconvénients d'une compétence législative infra-étatique : l'exemple de l'Espagne », p. 417.

Serge SUR, « Une collectivité locale à statut spécifique internationalement défini : l'île de Saint-Barthélemy », p. 431.

Gérard TEBOUL, « Le Conseil de l'Europe et les relations extérieures des collectivités territoriales, quelques remarques », p. 443.

Didier TRUCHET, « Collectivités territoriales et infrastructures de télécommunications : réflexions autour de l'article L 1511-6 CGCT », p. 459.

Michel VERPEAUX, « Constitution, déféré préfectoral et recours pour excès de pouvoir, ou *Commune du port*, encore... », p. 469.

694. Moreau (Marie-Ange), 2022

Le droit social en dialogue : Mélanges en l'honneur de Marie-Ange Moreau : Européanisation, mondialisation, croisements disciplinaires,
Bruxelles : Bruylant : Larcier, 2022

María Esther BLAS LOPEZ et Frédéric BARON, « Quelques réflexions sur l'influence du droit international sur la définition du "handicap" en droit de l'Union européenne », p. 33.

Claire BRIGHT, « De la responsabilité sociale des entreprises au devoir de vigilance contraignant », p. 49

Urwana COIQUAUD et Isabelle MARTIN, « Imputabilité des entreprises canadiennes pour le travail inacceptable dans leurs chaînes d'approvisionnement : embûches et perspectives », p. 69.

Michel COUTU, « Obligation de paix industrielle en droit du travail nord-américain : qu'en est-il du Québec ? », p. 83.

Isabelle DAUGAREILH, « Les petits pas de la négociation collective transnationale », p. 97.

Bruno DE WITTE, « Le socle après la Charte : vers un renouveau de la protection des droits sociaux fondamentaux dans l'Union européenne ? », p. 115.

Stéphane DE LA ROSA, « Parachever l'Europe sociale? Ombres et lumières de la proposition de directive relative au salaire minimum dans l'Union européenne », p. 131.

Mélanie DUFOUR-POIRIER Et Nicolas CHAIGNOT DELAGE, « En quête de justice sociale au travail : pour une évolution paradigmatique du droit en faveur d'une conception globale de la santé », p. 145.

Antoine DUVAL, « *The Force of FIFA's Transnational Labour Law : Exploring the Regulations on the Status and Transfer of Players* », p. 157.

Renée-Claude DROUIN, « Évolution du contentieux relatif aux entreprises transnationales et aux droits de l'homme : vers un durcissement normatif du devoir de diligence raisonnable ? », p. 177.

Francesco FRANCIONI, « Dimension sociale de la Déclaration des Nations unies sur les droits des paysans et des populations rurales », p. 197.

Fausta GUARRIELLO, «

Rôle des syndicats et des représentants des travailleurs dans les processus de diligence raisonnable », p. 213.

Fabienne JAULT-SESEKE, « Construction et affinement du droit international privé du travail par la Cour de justice de l'Union européenne », p. 237.

Annette JOBERT, « Transformations de la négociation collective décentralisée et de l'activité des négociateurs syndicaux : Approche comparative entre la France et le Québec », p. 253.

Sylvaine LAULOM, « Europe sociale au temps de la Covid-19 », p. 267.

Jean-Philippe LHERNOULD, « "Conflit de lois" en matière de sécurité sociale : quelques réflexions sur l'énigmatique article 16 du règlement 883/2004 », p. 281.

Benoît LOPEZ, « La place du droit du travail dans l'investissement socialement responsable », p. 295.

Claire MARZO, « Réflexions à propos d'une étude interdisciplinaire et internationale du travail de plateformes », p. 309.

Emmanuelle MAZUYER, « Violations transnationales des droits humains par les entreprises multinationales », p. 329.

Bruno MESTRE, « *The evolving CJEU's case-law on religious symbols in the workplace: densification and convergence with the ECtHR* », p. 349.

Nicolas MOIZARD, « La discrimination directe sort de son lit. À propos de CJUE, gde ch., 26 janvier 2021, VL, aff. C-16/19 », p. 371.

Ulrich MÜCKENBERGER, « Quête d'un paradigme égalitaire de l'emploi. Normes du travail dans les mouvements transnationaux », p. 385.

Ismaël OMARJEE, « Libres propos sur la proposition de directive relative à des salaires minimaux adéquats dans l'Union européenne », p. 399.

Marta OTTO, « *A few reflections on the significance of legal comparativism in a multicentric (legal) world* », p. 413.

Étienne PATAUT, « L'action collective et l'Europe », p. 423.

Camille PERCHER, « Concept de travail décent et développement durable », p. 449.

Valeria PULIGNANO, « *European Works Councils on the Move: Management : Perspectives on the Development of a Transnational Institution for Social Dialogue* », p. 463.

Hans-Wolfgang MICKLITZ et Aurélie VILLANUEVA, « Responsabilités des entreprises dans l'économie mondialisée », p. 491.

Jean-Emmanuel RAY, « Temps de travail, charge de travail... et droit à la déconnexion en télétravail », p. 509.

Sophie ROBIN-OLIVIER, « Le marché du détachement international de travailleurs dans l'Union européenne : une institution esclavagiste ? », p. 521.

Pierre RODIERE, « Lettre à Marie-Ange... autour du *soft law* », p. 541.

Guillaume SANTORO, « Mécanismes de résorption des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes sous l'influence des sciences sociales », p. 553.

Gilles TRUDEAU, « Dimension sociale des espaces régionaux de commerce », p. 565.

William BAUGNIET, « Le chercheur en droit », p. 589.

695. Motulsky (Henri), 1973-1978 - *Recueil*

***Écrits,* Paris : Dalloz, 1973-1978, 392, 541 et 393 p.**

Ecrits. I. Études et notes de procédure civile

I. – Articles

1. – Les rapports entre l'effet dévolutif de l'appel et l'évocation dans la jurisprudence récente de la Cour suprême, p. 3.

2. – Nouvelles réflexions sur l'effet dévolutif de l'appel et l'évocation, p. 15.

3. – Le « manque de base légale », pierre de touche de la technique juridique, p. 31.

4. – Le rôle respectif du juge et des parties dans l'allégation des faits, p. 38.

5. – Le droit naturel dans la pratique jurisprudentielle : le respect des droits de la défense en procédure civile, p. 60.

6. – Le droit subjectif et l'action en justice, p. 85.

7. – La cause de la demande dans la délimitation de l'office [du] juge, p. 101.

8. – La réforme du Code de procédure civile par le décret du 13 octobre 1965 et les principes directeurs du procès, p. 130.

9. – Les ordonnances sur requêtes : rapport général de synthèse aux journées d'études judiciaires de Lille (mai 1964), p. 184.

10. – Pour une délimitation plus précise de l'autorité de la chose jugée en matière civile, p. 201.

11. – Les modifications apportées à la procédure de la mise en état des causes par le décret du 7 décembre 1967, p. 235.

12. – Prolégomènes pour un futur Code de procédure civile : la consécration des principes directeurs du procès civil par le décret du 9 septembre 1971, p. 275.

II – Notes

1. – Cour de cassation (Ch. civ., Sect. soc.), 12 juillet 1950 : *Avril c. Marquet*, p. 307.

2. – Cour d'appel de Paris, 17 juillet 1950 : *Syndicat de la Presse parisienne et Société des éditions et publications « Combat » c. Charrière et Syndicat national des journalistes*, p. 311.

3. – Cour de cassation (Ch. civ., Sect. com.), 19 juillet 1950 : *Thomas c. consorts Goelet et autres*, p. 323.

4. – Tribunal civil de la Seine, 18 mars 1953 : *Rosenfeld c. Lambert*, p. 331.

5. – Tribunal civil de Tunis, 9 mars 1955 : *Sté la Presse de Tunisie et Fédération nationale de la Presse française c. Etat tunisien*, p. 342.

6. – Cour de cassation (Ch. civ., 2e Sect. civ.), 12 décembre 1957 : *The London Waterproof Co c. Société des Etablissements J. Jourdain*, p. 348.

7. – Cour de cassation (Ch. civ., 2e Sect. civ.), 6 juin 1962 : *de Monteil c. Magot*, p. 354.

8. - Cour d'appel de Paris (14e Ch.), 2 février 1957 : *Dame D. c. Cie d'assurances « la Préservatrice »*. – Tribunal de grande instance de la Seine (référés), 13 avril 1967 : *Intra-Bank-Beyrouth c. Raffoul*, p. 369.

Ecrits II. Études et notes sur l'arbitrage

Première partie – L'arbitrage interne

Chapitre premier – La nature juridique de l'arbitrage

1. – « La nature de l'arbitrage » (Traité, chapitre II), p. 5.

2. – « Arbitrage, Expertise, Transaction » (Conférence au comité français de l'arbitrage), p. 26.

3. – « La nature juridique de l' ''arbitrage'' prévu pour la fixation des prix de vente ou de loyer », p. 44.

Chapitre II – Le domaine de l'arbitrage

4. « Les limites du domaine de l'arbitrage » (Traité, chapitre III), p. 53.

A. L'interdiction de compromettre sur les causes d'ordre public

5. – Note sous Cour d'appel de Paris (1re Ch.), 9 février 1954, p. 69.

6. – Note sous Cour d'appel de Paris (1re Ch. supp.), 15 juin 1956, p. 73.

7. – Note sous Cour d'appel d'Orléans, 19 février 1957, p. 78.

B – L'incapacité de compromettre des personnes morales de droit public

8. – « L'arbitrage commercial et les personnes morales de droit public », p. 85.

9. – « La capacité de compromettre des établissements publics à caractère commercial », p. 94.

10. – Note sous Conseil d'Etat (Ass.), 13 décembre 1957, p. 103.

C – L'arbitrage dans les conflits du travail

11. – « L'arbitrage et les conflits du travail », p. 113.

12. – Note sous Cour d'appel de Paris (1re Ch.), 8 juillet 1957, p. 122.

13. – Note sous Tribunal civil de la Seine, 2 octobre 1957, p. 136.

14. – Note sous Cour de cassation (Ch. civ., 2e Sect. Civ.), 20 juin 1957, p. 139.

Chapitre III – La clause compromissoire

A. – L'interprétation de la clause compromissoire

15. – Note sous Cour de cassation, (Ch. civ., Sect. com.), 11 octobre 1954, p. 155.

B. – La validité de la clause compromissoire

16. – « Les conditions de validité des clauses compromissoires et la compétence des arbitres à cet égard » (Droit interne), p. 160.

17. – Note sous Cour d'appel de Paris (1re Ch.), 29 juin 1956, p. 165.

18. – Note sous Cour d'appel de Paris (15e Ch.), 17 décembre 1957, p. 170.

C. – Les effets de la clause compromissoire, p. 176.

19. – « Le respect de la clause compromissoire », p. 176.

20. – Note sous Cour de cassation (Ch. civ., Sect. soc.), 7 février 1958, p. 181.

21. – « Menace sur l'arbitrage : la prétendue incompétence des arbitres en cas de contestation sur l'existence ou la validité d'une clause compromissoire », p. 189.

22. – « Question préalable et questions préjudicielles en matière de compétence arbitrale », p. 208.

23. – Note sous Cour de cassation (Ch. civ., Sect. com.), 22 février 1949, p. 222.

24. – Note sous Tribunal civil de la Seine (1re Ch.), 7 juin 1956, p. 231.

Chapitre IV – Les voies de recours contre la sentence

25. – Notes sous Tribunal civil de la Seine (1re Ch.), 17 octobre 1956, p. 245.

26. – Note sous Cour d'appel de Paris, (1re Ch. suppl.), 24 novembre 1955, p. 258.

27. – Notes sous Tribunal civil de la Seine (1re Ch.), 17 mai 1955, p. 268.

28. – Note sous Cour d'appel de Paris (1re Ch. suppl.), 5 janvier 1961, p. 274.

Deuxième partie – L'arbitrage international

Chapitre premier – Généralités

29. – « L'évolution récente en matière d'arbitrage international », p. 295.

30. – Note sous Cour de cassation d'Italie (1re Ch. civ.), 27 mars 1954, p. 304.

Chapitre II – L'œuvre de la jurisprudence française

31. – « L'internationalisation du droit français de l'arbitrage », p. 321.

A – L'efficacité de la clause compromissoire en matière internationale

32. – « Les conditions de validité des clauses compromissoires et la compétence des arbitres à cet égard » (Droit international privé), p. 335.

33. – Note sous Cour de cassation (Ch. civ., 1re Sect. civ.), 7 mai 1963, p. 340.

34. – Note sous Cour d'appel de Paris, (1re Ch.), 10 avril 1957, p. 355.

35. – Note sous Cour d'appel de Paris (1re Ch. suppl.), 22 janvier 1957, p. 371.

B. – L'exécution des sentences étrangères et les voies de recours

36. – « L'exécution des sentences arbitrales étrangères », p. 380.

37. – « L'exequatur des sentences étrangères non motivées », p. 408.

38. – Note sous Cour de cassation (Ch. civ., 1re Sect. civ.), 14 juin 1960, p. 420.

39. – Note sous Cour de cassation (Ch. civ., 1re Sect. civ.), 22 novembre 1966, p. 433.

40. – Note sous Cour d'appel de Paris (1re Ch.), 22 janvier 1954, p. 444.

41. – Note sous Cour d'appel de Paris (1re Ch.), 9 décembre 1955, p. 457.

42. – Note sous Cour d'appel de Paris (1re Ch. suppl.), 30 mai 1963, p. 474.

Chapitre III – Le droit conventionnel de l'arbitrage international

43. – « Tendance et perspectives de l'arbitrage international », p. 493.

44. – Rapport au Groupe de travail spécial sur l'arbitrage, Commission économique pour l'Europe des Nations Unies, p. 508.

Ecrits III – Études et notes de droit international privé

Chapitre premier. – Généralités

1. – De l'impossibilité juridique de constituer un trust anglo-saxon sous l'empire de la loi française, p. 5.

2. – Les actes de juridiction gracieuse en droit international privé, p. 23.

Chapitre II. – Nationalité

A. – Généralités

3. - Note sous Cour d'appel de Rabat (1re Ch.), 30 novembre 1948 et Cour de cassation (Ch. civ., Sect. civ.), 24 mai 1949, p. 49.

B. – Acquisition de la nationalité

4. – Note sous Cour de cassation (Ch. civ., Sect. civ.), 22 juin 1948, p. 58.

5. – Note sous Cour d'appel de Rabat, 23 novembre 1948, p. 66.

6. – Note sous Tribunal de Sarreguemines, 22 juin 1948, p. 70.

C. – Perte de la nationalité

7. – Note sous Tribunal civil de Mascara, 3 novembre 1948, p. 82.

Chapitre III – Conflits de lois

A. – L'application de la loi étrangère par le juge français

8. – L'office du juge et la loi étrangère, p. 87.

9. – L'évolution récente de la condition de la loi étrangère en France, p. 125.

10. – Note sous Cour de cassation (1re Sect. civ.), 8 décembre 1953, p. 154.

11. – Note sous Cour de cassation (1re Ch. civ.), 12 mai 1959, p. 168.

B. – Famille

1. Filiation

12. – Note sous Cour de cassation (1re Ch. civ., Sect. civ.), 5 décembre 1949, p. 177.

13. – Note sous Cour d'appel de Rabat, 9 mai 1950, p. 188.

2. Régime matrimonial

14. – Note sous Cour de cassation (1re Ch. civ.), 15 mai 1963, p. 195.

3. Divorce

15. – Note sous Tribunal civil de la Seine (1re Ch.), 28 juin 1950, p. 205.

16. – Note sous Cour de cassation (1re Ch. civ.), 15 mai 1963, p. 215.

C – Spoliations

17. – Note sous Cour d'appel de Paris (4e Ch.), 29 octobre 1949, p. 239.

18. – Note sous Tribunal civil de la Seine (1re Ch.), 24 février 1949, p. 250.

19. – Note sous Cour d'appel de Colmar (1re Ch.), 9 novembre 1949, p. 257.

20 – Note sous Cour supérieure pour les restitutions de Restatt, 15 février 1952, p. 266.

D. – Contrat

21. – Note sous Cour de cassation (Ch. civ.), 24 avril 1952, p. 281.

22. – Note sous Cour d'appel de Paris (3e Ch.), 16 juillet 1952, p. 289.

Chapitre IV – Conflits de juridictions

A. – Compétence

23. – Note sous Cour de cassation (1re Ch. civ.), 27 janvier 1969, p. 301.

24. – Note sous Cour d'appel de Paris (1re Ch. suppl.), 27 janvier 1955, p. 311.

B. – Exéquatur

25. – Note sous Cour d'appel de Paris, (1re Ch.), 10 novembre 1952, p. 328.

26. – Note sous Cour de cassation (1re Ch. civ., Sect. civ.), 14 décembre 1954, p. 335.

27. – Note sous Cour d'appel de Paris (1re Ch.), 21 octobre 1955, p. 344.

28. – Note sous Cour de cassation (Ch. civ., 1re Sect. civ.) 25 mai 1956 et Tribunal civil de la Seine (5e Ch.), 17 juin 1957, p. 352.

29. – Note sous Tribunal civil de la Seine, 3 janvier 1958, p. 359.

30. – Note sous Cour de cassation (Ch. civ., 1re Sect.), 11 juillet 1961, (2 arrêts), p. 367.

696. Mouly (Christian), 1998

***Mélanges Christian Mouly*, Paris : Litec, 1998, 455 p. (61 contrib.)**

Livre I

NOTIONS FONDAMENTALES

Paul-Henri ANTONMATTEI, « Bref retour sur la jurisprudence de la chambre sociale de la Cour de cassation », p. 3.

Christian ATIAS, « Une doctrine de combat pour un droit menacé », p. 13.

Marie-Anne FRISON-ROCHE, « Le juge et son objet », p. 21.

Jacques GARELLO, « Économie, Droit et Religion : Christian Mouly, libéral et croyant », p. 29.

Marie-Laure IZORCHE, « Réflexions sur la distinction », p. 53.

Christophe JAMIN, « La rupture de l'École et du Palais dans le mouvement des idées », p. 69.

Pierre LEGRAND, « Pour le Common Law (bis) », p. 85.

Daniel MAINGUY, « Les directives non transposées : libres propos sur une étrange lumière », p. 89.

Philippe MALAURIE, « Le secret et le droit : une petit anthologie littéraire », p. 103.

Basil S. MARKESINIS, « Des paradoxes dans le droit », p. 115.

Pier G. MONATERI, « La nature des anges et des hommes économiques », p. 123.

Jacques RAYNARD, « À propos de la subsidiarité en droit privé », p. 131.

Thierry REVET, « L'argent et la personne », p. 141.

Arthur ROSETT, « *Multiplicity and unification in commercial law reform* », p. 155.

Rodolfo SACCO, « Non, oui, peut-être », p. 163.

Alain SERIAUX, « Le juge au miroir : l'article 5 du Code civil et l'ordre juridictionnel français contemporain », p. 171.

Henri VIDAL, « Fille ainée de l'Église », p. 183.

Bruce YANDLE, « *Competition between private and public law in U.S. water pollution control* », p. 199.

Frédéric ZENATI, « Les notions de code et de codification (contribution à la définition du droit écrit) », p. 217.

DROIT DE LA FAMILLE

Rémy CABRILLAC, « Le travail d'un époux sur un bien dans les régimes matrimoniaux », p. 257.

Michel CLAPIE, « Le droit de mener une vie familiale normale à l'épreuve du temps », p. 267.

Françoise DEKEUWER-DEFOSSEZ, « Modèles et normes en droit contemporain de la famille », p. 281.

Thierry GARE, « Réflexions sur l'efficacité de la Convention de la Haye du 25 octobre 1980 relative aux aspects civil de l'enlèvement international d'enfants », p. 299.

Annie LAMBOLEY, « L'enfant à tout prix : le permis et l'interdit », p. 313.

Jean MAURY, « Réquisitoire contre la saisine », p. 335.

Rui Manuel MOURA RAMOS, « La protection des enfants sur le plan international », p. 353.

Frédéric SUDRE, « Les incertitudes du juge européen face au droit à la vie », p. 375.

DROIT DES BIENS

Jean-François ARTZ, « L'administrateur provisoire dans la copropriété », p. 389.

Jean-Yves CHEROT, « La protection de la propriété dans la jurisprudence du Conseil constitutionnel », p. 405.

Rémy LIBCHABER, « Le droit de propriété, un modèle pour la réparation des troubles du voisinage », p. 421.

Michel VIVANT, « L'irrésistible ascension des propriétés intellectuelles ? », p. 441.

Livre II

DROIT DES OBLIGATIONS

Éric AGOSTINI, « Responsabilité du fait des choses : l'île Maurice est encore l'Isle de France », p. 3.

Jacques BARTHELEMY, « Sécurité sociale et concurrence : les limites de la compatibilité », p. 13.

Andrée BRUNET et Alain GHOZI, « La fonction du prix en droit de la concurrence », p. 27.

Francisco CABRILLO, « Analyse économique de l'évolution de la responsabilité civile dans l'Espagne du XIX^{e} siècle », p. 49.

Jean CALAIS-AULOY, « De la garantie des vices cachés à la garantie de conformité », p. 63.

Philippe COURSIER, « Vent de liberté sur l'assujettissement au régime général de sécurité sociale ? », p. 77.

Didier FERRIER, « La considération juridique de réseau », p. 95.

Philippe GRIGNON, « L'obligation de ne pas agir en justice », p. 115.

JacquesMESTRE, « La société est bien encore un contrat... », p. 131.

Jean Marc MOUSSERON, « "Responsable mais pas coupable" - La gestion des risques d'inexécution du contrat », p. 141.

Philippe PETEL, « Déclaration de créance et représentation en justice », p. 153.

Véronique SELINSKY, « Les limites à la liberté de fixer le montant du prix », p. 161.

Jean-Pierre TOSI, « L'adhésion du destinataire au contrat de transport », p. 175.

Alain VIANDIER, « Les contrats conclus *intuitu personae* face à la fusion des sociétés », p. 193.

Claude WITZ, « L'adaptation du droit français interne aux règles de la Convention de Vienne sur la vente internationale de marchandise », p. 205.

DROIT DES SOCIÉTÉS

Pierre MOUSSERON, « À propos des résolutions d'associés », p. 223.

François PASQUALINI, « Le droit comptable serait-il impérialiste ? », p. 237.

Marie-Christine SORDINO, « Aménagements conventionnels et révocation *ad nutum* des dirigeants de société anonyme », p. 245.

DROIT DU CRÉDIT

Marie-Elisabeth ANDRE, « Cautionnement et reconduction », p. 265.

Régine BONHOMME, « Reconnaissance ou négation du différé du compte courant ? », p. 275.

Michel CABRILLAC, « Obligation de couverture, obligation de règlement et cautionnement du solde du compte courant », p. 293.

Jean-Pierre CENTI, « Le contrat de dépôt bancaire », p. 305.

Pierre CROCQ, « L'évolution des garanties de paiement : de la diversité à l'unité », p. 317.

Michel DAGOT, « La notion de privilège », p. 335.

Philippe DELEBECQUE, « Vente internationale de marchandise et transport maritime », p. 349.

Benjamin GEVA, « Les virements bancaires sous la loi-type et le droit français – étude comparative », p. 361.

Naoki KANAYAMA, « De l'obligation de "couverture" à la prestation de "garantir" - donner, faire, ne pas faire...et garantir ? - », p. 375.

Françoise PEROCHON, « Le bénéfice de la procédure collective », p. 401.

Xavier THUNIS, « La responsabilité du banquier dans les virements transfrontières : le droit commun du virement face à la directive européenne du 27 janvier 1997 », p. 417.

Pascal DE VAREILLES-SOMMIERES, « Le créancier et l'Europe : pour une simplification du recouvrement international de l'impayé », p. 437.

697. Mouly (Jean), 2020

Voyage au bout de la logique juridique : Mélanges offerts au Professeur Jean Mouly,
Limoges : Pulim, 2020, 443 p. (32 contrib.)

Patrice ADAM, « À propos de la distinction de la faute et de l'insuffisance professionnelle du salarié. Vingt ans plus tard », p. 35.

Jean-François AKANDJI-KOMBE, « La "société démocratique européenne" au sens de la Charte sociale européenne : cet autre versant de la fonction collective des droits sociaux », p. 51.

Dirk BAUGARD, « D'une "exigence de cohérence" opposable à l'employeur », p. 71.

Florence BERGERON-CANUT et Arnaud MARTINON, « Questions désordonnées sur le droit contemporain des accords collectifs de travail », p. 81.

Bernard BOSSU, « L'apparence physique au travail », p. 93.

Caroline BOYER-CAPELLE, « La liberté d'expression de l'agent du service public: quand l'individu s'efface derrière l'intérêt général », p. 107.

Philippe BRUN, « Du préjudice d'anxiété des travailleurs exposés à l'amiante et des préjudices d'angoisse en général : brèves remarques sur un chef de préjudice injustement décrié », p. 117.

Alain CARILLON, Jean-Pierre MARGUENAUD et Françoise TULKENS, « Le droit à une procédure de licenciement équitable », p. 127.

Émilie CHEVALIER, « La Cour de justice de l'Union européenne et les droits sociaux : appréciation à l'aune de la Charte sociale européenne », p. 137.

Clotilde DEFFIGIER et Hélène PAULIAT, « L'exercice du droit de retrait: préservation de la santé individuelle ou protection de la sécurité collective ? », p. 149.

Alexia GARDIN et Jean-Philippe LHERNOULD, « Droit européen du travail : du juge à la *ratio legis* », p. 161.

Frédéric GEA, « Le juge et l'accord collectif de travail : le droit continue de s'écrire », p. 171.

Gérard GONZALEZ, « Liberté de religion et travail. La Cour européenne des droits de l'homme débordée par la Cour de Justice de l'UE ? », p. 191.

Luis JIMENA QUESADA, « Les synergies sociales entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne : double vision rétrospective et prospective à l'aune des travaux préparatoires de la Charte sociale européenne », p. 201.

Daniel KURI, « Le fondement du pouvoir disciplinaire dans les associations en droit privé », p. 225.

Sylvaine LAULOM, « Le rôle de la CJUE dans la réalisation des droits de l'homme au travail », p. 237.

Carine LAURENT-BOUTOT, « L'épilogue de l'affaire Baby Loup : la circulation normative chaotique de la liberté religieuse », p. 247.

Jacques LEROY, « La place du droit pénal dans le droit du travail », p. 259.

Denis MAZEAUD, « L'influence de la doctrine sur l'évolution de la jurisprudence en droit des obligations », p. 271.

Marie-Christine MEYZEAUD-GARAUD et Éric GARAUD, « L'effet additif des droits fondamentaux en matière contractuelle », p. 279.

Nicolas MOIZARD, « La difficulté de faire valoir les obligations familiales impérieuses face aux besoins de l'entreprise », p. 289.

Carole NIVARD, « L'invocabilité des sources internationales et européennes du travail devant le juge interne », p. 301.

Franck PETIT, « La représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein du comité social et économique », p. 309.

Christophe RADE, « Des préjudices subis par le salarié licencié sans cause réelle et sérieuse », p. 317.

Tatiana SACHS, « Le pouvoir normateur à l'épreuve des codes et des chartes d'entreprise », p. 325.

Mélanie SCHMITT, « De l'irréductible dualité de la conception européenne des droits sociaux », p. 341.

Delphine THARAUD, « Le droit de la non-discrimination à travers le prisme des travaux de Jean Mouly », p. 351.

Sébastien TOURNAUX, « Présomption(s) de non-salariat », p. 363.

Marc VERICEL, « Réflexions actuelles sur les relations entre droit des obligations et droit du travail », p. 373.

Pierre-Yves VERKINDT, « "Chausser les souliers de plomb de l'expérience". La question du contart de travail chez Paul Bureau (1865-1923) », p. 385.

Christophe WILLMANN, « Régimes spéciaux de retraite : un projet de réforme, entre progrès et catastrophe », p. 395.

Cyril WOLMARK, « Le droit de l'immigration de travail. Principes et mécanismes », p. 409.

Gulsen YILDIRIM, « Pluralisme des modes de conjugalité et droit du travail: une cohabitation apaisée ? », p. 443.

698. Mouralis (Jean-Louis), 2011

Droit civil, civilité des droits : mélanges en l'honneur du professeur Jean-Louis Mouralis,
Aix-en-Provence : Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2011

Jean-Louis BERGEL, « Droits réels de jouissance et valorisation des biens : les propositions de réforme du droit des biens », p. 19.

Gérard BLANC, « L'OHADA, esquisse d'un bilan d'étape », p. 29.

Philippe BONFILS, « Brèves observations sur la réforme de la prescription de l'action civile », p. 39.

Roger BOUT, « Les avatars de la clause de transaction dans l'assurance de responsabilité », p. 45.

Jean-Paul BRANLARD, « Napoléon Bonaparte, le "père" du Code civil. Droit et gastronomie. Les apports et les rapports cachés », p. 51.

Frédéric BUY, « La clause compromissoire en matière sportive : un cas d'abus de dépendance », p. 69.

Pierre CATALA, « La veuve et Buridan », p. 81.

Guy DUBOC, « Réflexion sur la place de la faute dans la responsabilité civile », p. 91.

Vincent ÉGEA, « Un problème d'articulation des normes dans le Règlement Bruxelles II bis », p. 113.

Muriel GIACOPELLI, « De vie à trépas : variations pénales sur la personne humaine », p. 123.

Gwendoline LARDEUX, « Loi d'autonomie et droit conflictuel communautaire des obligations », p. 135.

Jean-Yves LASSALLE, « L'assistance éducative », p. 155.

Anne LEBORGNE, « Le mariage, hier et aujourd'hui : permanence ou métamorphose ? », p. 175.

Antoine LECA, « Le droit médical doit-il s'émanciper du droit civil ? », p. 191.

Denis MOURALIS, « Une idole hindoue doit-elle être dotée de la personnalité juridique ? Une critique de l'arrêt Mulick v. Mulick », p. 207.

Emmanuel PUTMAN, « "À la manière de..." Réflexions sur l'authenticité de l'œuvre, à partir du cas de M. Ravel », p. 215.

Vincent PERRUCHOT-TRIBOULET, « La Cour d'amour », p. 221.

Olivier SALATI, « Quelques mots sur la codification de la procédure civile en France », p. 227.

699. Mourgeon (Jacques), 1998

***Pouvoir et liberté : études offertes à Jacques Mourgeon*,**
Bruxelles : Bruylant, 1998, 703 p. (36 contrib.)

I. POUVOIR ET LIBERTÉ DANS L'HISTOIRE

Jean BASTIER, « Les débuts de la dictature du général Primo de Rivera d'après les bulletins de renseignements du quai d'Orsay et le journal des débats », p. 3.

Marie-Bernadette BRUGUIERE, « "Marino Faliero" entre Byron et Donizetti : la liberté et le lion », p. 27.

Jean-Louis GAZZANIGA, « Notes sur la liberté de parole de l'avocat », p. 39.

Jacques KRYNEN, « Note sur Bodin, la souveraineté, les juristes médiévaux », p. 53.

Erie MILLARD, « Notes sur une lecture de la loi naturelle : à propos de Lysander Spooner », p. 67.

Laure ORTIZ, « Le pouvoir et la liberté dans le discours de la servitude volontaire d'Estienne de la Boétie », p. 81.

Paul OURLIAC, « Un vote sur les libertés de l'Église », p. 117.

II. POUVOIR ET LIBERTÉ EN QUESTION

Robert CHARVIN, « Le droit de suffrage, stade suprême de la démocratie ? », p. 131.

François JULIEN-LAPERRIERE, « L'État de droit et les libertés », p. 153.

Christian LAVIALLE, « Des relations d'influence entre systèmes juridiques (*Common law* et système romaniste) », p. 177.

Danièle LOCHAK, « Désobéir à la loi », p. 191.

Yves MADIOT, « La place des devoirs dans une théorie générale des droits de l'homme », p. 209.

Pierre M. MARTIN, « La haine, origine de droit », p. 229.

Jean-Amaud MAZKRES, « La théorie de l'institution chez Maurice Hauriou ou l'oscillation entre l'instituant et l'institué », p. 239.

Jean-Pierre TUKROS, « Dignité et libertés. Propos sur une jurisprudence contestable », p. 295.

Patrick WACHSMANN, « L'État de droit el ses ombres. Une lecture anachronique du *Fidelio* de Beethoven », p. 307.

III. POUVOIR ET LIBERTÉ DANS LE MONDE

André G. CABANIS et Michel Louis MARTIN, « Droits et libertés en Afrique francophone : perspectives constitutionnelles contemporaines », p. 319.

Monique CHEMILLIER-GENDREAU, « Nations, nationalisme et droits de l'homme », p. 343.

Jean Marie CROUZATIER, « Avatars de Manou. Les résistances culturelles à la réception des droits de l'homme dans les sociétés asiatiques », p. 357.

Yves DAUDET, « Le droit international est-il un droit de liberté ? », p. 391.

Jean DUFFAR, « La "*secte religieuse*" », p. 409.

Jean-François FLAUSS, « Discrimination positive et Convention européenne des droits de l'homme », p. 415.

Joël MOLINIER, « D'un traité à l'autre : les principes fondateurs de l'Union Européenne, de Maastricht à Amsterdam », p. 439.

Serge REGOURD, « Cinéma européen : des relations entre l'identité des œuvres et les systèmes juridiques de régulation », p. 457.

Frédéric SUDRE, « La "perméabilité" de la Convention européenne des droits de l'homme aux droits sociaux », p. 467.

Paul TAVERNIER, « Destin du Pacte international relatif aux droits civils et politiques vingt ans après son entrée en vigueur », p. 479.

IV. POUVOIR ET LIBERTÉ EN FRANCE

Bernard BEIGNIER, « "De la langue perfide, délivre moi...", réflexions sur la loi du 13 juillet 1990 dite "Loi Gayssot" », p. 497.

Fernand BOUYSSOU, « L'environnement : nouveau droit de l'homme ou droit liberticide ? », p. 535.

Stéphane CAPORAL, « Des libertés universitaires », p. 547.

Alain COURET, « Le statut juridique du pouvoir dans les groupes de sociétés », p. 567.

Emmanuel DECAUX, « Utile Cassandre, du rôle de la Commission nationale consultative des Droits de l'Homme », p. 589.

Marie-Hélène DOUCHEZ, « Carences du recours administratif dans sa fonction de garantie des droits des citoyens », p. 607.

Bernard PLAGNET, « Le secret médical devant l'administration fiscale », p. 623.

Lucien RAPP : De quelques rapports entre la réalité et la domanialité publique : à propos de la domanialité publique virtuelle », p. 633.

Patrice ROLLAND, « Du délit d'opinion dans la démocratie française », p. 645.

Maryvonne HECQUARD-THERON, « De la prérogative de puissance publique à la prérogative de décision », p. 671.

Jacques VIGUIER, « Que devient la liberté d'expression cinématographique ? », p. 687.

700. Mouton (Jean-Denis), 2020

Transformations et résilience de l'État : entre mondialisation et intégration : Liber amicorum en hommage à Jean-Denis Mouton,
Paris : Éditions Pedone, 2020, 645 p. (35 contrib.)

Batyah SIERPINSK, « Clin d'œil universitaire d'une collègue mais néanmoins amie à un enseignant fidèle et voyageur et à un chercheur passionné », p. 25.

Abdussalam ALTIEF AMMARA, « Les aspects juridiques de la crise de l'État libyen », p. 35.

Jean-Christophe BARBATO, « La souveraineté européenne : être réaliste et demander l'impossible ? », p. 53.

Ségolène BARBOU DES PLACES, « La Cour de justice de l'Union européenne, gardienne des vies minuscules européennes », p. 71.

Rafaà BEN ACHOUR, « La justice internationale et la répression du crime de génocide », p. 89.

Madjid BENCHIKH, « Pour un exercice de la souveraineté des Etats alimenté par le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes », p. 103.

Ivan BOEV, « Des couveaux aspects du droit à l'autodétermination ? », p. 121.

Isabelle BOSSE-PLATIERE, « L'identité des États membres est-elle soluble dans l'action extérieure conventionnelle récente de l'Union européenne ? Brèves réflexions à partir de la pratique conventionnelle récente », p. 135.

Olivier CACHARD, « La coordination entre le droit international et le droit l'Union : réflexions à partir du transport international aérien de passagers », p. 155.

Gérard CAHIN, « Le signe et l'acte. Brèves remarques sur la signature des traités », p. 165.

Vlad CONSTANTINESCO, « Le Brexit, la démocratie et l'Union européenne », p. 199.

Etienne CRIQUI, « L'introuvable parti politique européen », p. 213.

Mélanie DUBUY, « Fragilités étatiques et lutte contre le terrorisme : la digue de la souveraineté résistera-t-elle ? », p. 229.

Hugues DUMONT et Mathias EL BERHOUMI, « La para-legalité, un concept utile pour différencier les Etats plurinationaux des Etats-nations », p. 249.

Jean-Claude GAUTRON, « Brèves remarques sur une aporie communautaire : "Union européenne versus Etat" », p. 267.

Mohamed Salah HELALI, « Le juge, le droit et le diplomate », p. 279.

Rustam A. KASYANOV, « La construction et le fonctionnement de l'Union européenne et de l'Union eurasienne économique: les traits communs et les points de différence », p. 285.

Rahim KHERAD, « La reconnaissance d'État "dans tous ses États" », p. 295.

Péter KOVACS, « La Cour pénale internationale et l'Union européenne : un partenariat éprouvé pour la bonne cause », p. 311.

Auguste MAMPUYA KANUNK'A-TSHIABO, « Libre réflexion sur le pouvoir sanctionnateur de l'Union européenne : Quand l'UE se fait l'égale de l'ONU », p. 327.

Gaëlle MARTI, « Fragments d'un discours européen amoureux », p. 371.

Léonard MATALA-TALA, « L'ambiguïté du rôle des Etats membres dans la construction de l'Union européenne », p. 385.

Christian MESTRE, « Migrants et sécurité de l'Europe », p. 399.

André MOINE, « L'aptitude des peuples à témoigner démocratiquement d'eux-mêmes », p. 413.

Pascaline MOTSCH, « Vers un redéploiement étatiste ou fédéraliste ? La doctrine classique des droits fondamentaux des Etats », p. 429.

Ismail Hakki MUSA, « Turquie-Union européenne les six piliers d'interdépendance », p. 447.

Eleftheria NEFRAM, « Quelques réflexions sur le retour du principe de primauté : à propos des arrêts Poplawski (c-573/17) et A.K. (c-585/18, c-624/18 et c-625/18) », p. 463.

Yves PETIT, « L'initiative citoyenne européenne (ICE) renforce-t-elle la citoyenneté de l'Union ? », p. 477.

Stéphane PIERRE-CAPS, « Un rocher dans le Brexit ou le dilemme de Gibraltar », p. 493.

Laurence POTVIN-SOLIS, « Identité nationale et autonomie du droit de l'Union européenne », p. 509.

Omar QAISSI, « Le droit international et les menaces contre la frontière : d'une protection solitaire par omission à une protection solidaire par action », p. 529.

Branko M. RAKIC, « Les Balkans et l'Union européenne - une vue réaliste », p. 553.

Anne RIGAUX et Denys SIMON, « L'autonomie identitaire des Etats membres de l'Union : les habits neufs de l'empereur ou le roi est nu ? », p. 583.

Dominique RITLENG, « Nationalité et citoyenneté de l'Union. Brèves réflexions sur la nature de l'Union à partir de l'expérience fédérale », p. 611.

Atanas SEMOV, « La non adhésion de l'UE à la CEDH - Propositions *de lege ferenda* », p. 627.

N

701. Neau-Leduc (Philippe), 2018

Le juriste dans la cité : Études à la mémoire de Philippe Neau-Leduc,
Issy-Les-Moulineaux : LGDJ, une marque de Lextenso, 2018, 1078 p. (92 contrib.)

Christophe ALBIGES, « La caducité et le contrat de cautionnement - État des lieux et perspectives », p. 1.

Paul-Henri ANTONMATTEI, « Retour sur la réglementation de droit privé : du règlement intérieur au règlement d'entreprise », p. 11.

Tristan AZZI, « Propriété intellectuelle et savoir-faire », p. 17.

Mireille BACACHE, « Le dommage à l'épreuve des atteintes environnementales », p. 35.

Solange BECQUE-ICKOWICZ et Séverine CABRILLAC, « *Disputatio S. versus S.* : pour ou contre la nullité conventionnelle ? », p. 45.

Martine BEHAR-TOUCHAIS, « Quand le droit des pratiques restrictives de concurrence empiète sur le droit des pratiques anticoncurrentielles », p. 53.

Bernard BEIGNIER, « Réformer le concours d'agrégation de droit privé et sciences criminelles », p. 67.

Arnaud DE BISSY, « Le PEA dans tous ses états », p. 85.

Delphine BRACH-THIEL, « L'article 113-2-1 du Code pénal, un appel à la modernité ? », p. 97.

Bertrand BREHIER, « La responsabilité des intermédiaires bancaires en matière fiscale », p. 107.

Stéphane BRENA, « La modernité du Code civil égyptien en droit des contrats », p. 117.

Philippe BRUN, « La distinction des deux ordres de responsabilités dans le projet de réforme de la responsabilité civile », p. 125.

Dominique BUREAU, « Un nouveau rocher pour le droit international privé - Réflexions à partir d'un récent Code monégasque », p. 135.

Rémy CABRILLAC, « Des juristes au service de la Cité : la genèse du Code civil français », p. 151.

Loïc CADIET, « La Cité fracturée et la justice transitionnelle - Point de vue de théorie générale du procès », p. 159.

Jean-Marie CANAC et Marina TELLER, « De la *rule of law* à la *rule by code* : la *blockchain*, un projet faustien ? », p. 181.

Éric A. CAPRIOLI, « La *BlockChain* dans la banque et la finance (éléments de réflexion juridique) », p. 189.

Christophe CARON, « Le juriste "auteur" dans la cité », p. 207.

Muriel CHAGNY et Georges DECOCQ, « Regards croisés sur la réglementation de droit privé et le droit de la concurrence », p. 215.

Aline CHEYNET DE BEAUPRE, « Néo-localisations », p. 223.

Sandrine CLAVEL, « Le passager aérien est-il un consommateur comme les autres ? - Réflexions inspirées par le droit à l'accès effectif à un tribunal », p. 231.

Thomas CLAY, « Les modes alternatifs de règlement des conflits fiscaux », p. 243.

Mélanie CLEMENT-FONTAINE, « La personne d'affectation », p. 265.

Cédric COULON, « Les devoirs du banquier face au développement des intelligences artificielles », p. 273.

Alain COURET, « Le retour de l'unanimité dans le droit des sociétés », p. 279.

Nicolas CUZACQ, « Le périmètre du devoir de vigilance des sociétés mères du fait de leurs filiales et des donneurs d'ordre du fait de leurs sous-traitants ou fournisseurs », p. 287.

Anne DANIS-FATOME, « Les dispositions de coordination de l'ordonnance du 10 février 2016 portant réforme du droit des contrats, du régime général et de la preuve des obligations - L'exemple de la cession de créances et de la cession des droits incorporels », p. 297.

Frédéric DANOS, « La cession de dette », p. 309.

Isabelle DAURIAC et Clothilde GRARE-DIDIER, « La disparition de l'article 1122 du Code civil : entre inquiétudes et regrets », p. 325.

Florence DEBOISSY et Guillaume WICKER, « Les associations à objet religieux et la qualification fiscale d'organisme d'intérêt général », p. 335.

Philippe DELEBECQUE, « Droit commun et droit spécial des contrats : quelle dialectique après la réforme du 10 février 2016 ? », p. 347.

Jean-François DESBUQUOIS, « Holding animatrice de groupe : avancées jurisprudentielles », p. 353.

Stéphane DETRAZ, « L'indépendance des délits de fraude fiscale et de blanchiment consécutif », p. 363.

Pascale DEUMIER, « La *soft law* devant le juge : une figure à géométrie variable », p. 371.

Guillaume DRAGO, « La liberté de création des universitaires », p. 381.

William DROSS, « L'hypothèque consentie par l'indivisaire : proposition de réécriture des articles 815-17 et 2414 du Code civil », p. 393.

Emmanuel DREYER, « Fiscalité et défense de la liberté d'expression », p. 419.

France DRUMMOND et Julie KLEIN, « Pour la création d'un Chapitre X du Titre II du Livre 2 du Code de commerce dédié aux sociétés cotées », p. 427.

Marie-Pierre DUMONT-LEFRAND, « Le formalisme du droit du cautionnement : proposition de réforme », p. 437.

Muriel FABRE-MAGNAN, « Les fausses promesses des entreprises : RSE et droit commun des contrats », p. 451.

Didier FERRIER, « La consécration du contrat cadre : de la reconnaissance à la méconnaissance », p. 459.

Nicolas FERRIER, « Le droit social, source d'inspiration de la protection des intermédiaires du commerce », p. 471.

Marie-Anne FRISON-ROCHE, « Dessiner les cercles du droit de la *compliance* », p. 483.

Alexia GARDIN, « La vie familiale du salarié : quelle(s) représentation(s) pour quelle(s) prise(s) en compte ? », p. 497.

Cyril GRIMALDI, « La prise en considération des concepts du nouveau droit des contrats par le rédacteur d'actes en vue d'en assurer l'efficacité », p. 505.

Daniel GUTMANN, « L'innovation de rupture est-elle possible en matière fiscale ? », p. 515.

Christine HUGON, « Les insaisissabilités entre techniques et valeurs », p. 529.

Jérôme JULIEN, « La consuméralité », p. 537.

Hughes KENFACK, « Brève réflexion sur la responsabilité de l'organisateur de croisière : droit maritime ou droit du tourisme », p. 549.

Didier KRAJESKI, « Définir les activités agricoles », p. 561.

Gwendoline LARDEUX, « La réception par la Cour de cassation de la jurisprudence de la Cour de justice en Droit international privé des contrats », p. 571.

Chéhrazad LAURENT-LACHHEB, « La dystopie dans la cité: rencontre avec l'homme 2.0 », p. 585.

Claudia LEMARCHAND-GHICA, « Mémoire et droit pénal », p. 591.

Rémy LIBCHABER, « Une doctrine politique », p. 601.

Grégoire LOISEAU, « L'entreprise connectée », p. 617.

François-Xavier LUCAS et Didier PORACCHIA, « L'expropriation de l'associé qui ne finance pas la restructuration de la société en redressement judiciaire », p. 629.

Daniel MAINGUY, « Qu'est-ce qu'un juriste dans la Cité ? Promotion de la "drescription" », p. 657.

Valérie MALABAT et Gilles AUZERO, « Les lanceurs d'alertes », p. 673.

Julien MARTINET, « Le banquier et la fraude au Président », p. 685.

Arnaud MARTINON, « Sur la loi du travail négociée - Quelques observations et un peu d'imagination », p. 693.

Thomas MASTRULLO, « La notion d'action ou de décision "qui dérive directement de la procédure d'insolvabilité et s'y insère étroitement" : étude du domaine de la faillite en droit de l'Union européenne », p. 701.

Denis MAZEAUD, « Réflexions sur le projet de réforme de la responsabilité civile du 13 mars 2017 », p. 711.

Sophie NADAL, « Négociation dans l'entreprise : la loyauté pour exigence », p. 729.

Fadi NAMMOUR, « Contrôle de la compétence des tribunaux religieux en droit libanais », p. 737.

Véronique NICOLAS, « Nouvelle définition du contrat aléatoire et contrats d'assurance : pour un rattachement au droit des affaires », p. 745.

Magalie NORD-WAGNER, « Vers des règles communes aux gendarmes et aux policiers concernant l'usage de leurs armes », p. 757.

Anne PELISSIER, « L'assuré citoyen », p. 765.

Cécile PERES, « La liberté testamentaire en droit anglais après la décision Ilott v. The Blue Cross and others [2017] de la Cour Suprême du Royaume-Uni », p. 773.

Ariane PERIN-DUREAU, « Le Droit à l'épreuve du temps », p. 785.

Philippe PETEL, « Engagement cambiaire et délais imposés par le juge de la conciliation », p. 791.

Yves PICOD, « Le droit européen de la consommation : entre fascination et irritation », p. 797.

Frédéric POLLAUD-DULIAN, « Pour en finir avec la théorie de la multiplicité des formes », p. 809.

Catherine PRIETO, « Les rescrits fiscaux sous l'emprise de la prohibition des aides d'État », p. 827.

Emmanuel PUTMAN, « L'action du cessionnaire de créance contre la caution et le charme singulier de l'amiable », p. 847.

Jean-Baptiste RACINE, « L'arbitre et la Cité », p. 855.

Marine RANOUIL, « Juriste et marchand d'art : alliés ou ennemis ? À propos de la responsabilité civile », p. 863.

Jean-Emmanuel RAY, « Droit du travail et République », p. 881.

Thierry REVET, « Réflexions sur l'unilatéralisme dans le droit rénové des contrats », p. 887.

Judith ROCHFELD, « Le financement participatif par don : financement ou communauté ? », p. 901.

Stéphane ROUSSEAU, « Qualité et intégrité de l'information sur les marchés financiers : quel rôle pour les sanctions civiles au Canada ? », p. 913.

Laura SAUTONIE-LAGUIONIE, « La contractualisation du droit des entreprises en difficulté : un nouveau défi pour le juriste dans la cité », p. 925.

Edmond SCHLUMBERGER, « Le sort des garanties autonomes en cas de transmission universelle du patrimoine », p. 935.

Patrick SERLOOTEN, « Pour une structure juridique autonome et enfin réaliste pour l'entreprise », p. 951.

Jean-Baptiste SEUBE, « Les clauses de divisibilité dans les ensembles de contrats interdépendants après la réforme du 10 février 2016 », p. 963.

Frédéric SUDRE, « Lutte contre le terrorisme et érosion de la garantie européenne des droits de la défense », p. 975.

Anne-Laure THOMAT RAYNAUD, « La courtoisie : un usage "hors d'usage" ? », p. 983.

Isabelle TOSI-DUPRIET, « Le sort de la créance du délégant avant le dénouement de la délégation : la clef de l'énigme ? », p. 997.

Édouard TREPPOZ, « Du bon usage du contrôle de proportionnalité en droit d'auteur », p. 1011.

Laurence USUNIER, « Les ambiguïtés du champ d'application dans l'espace des codes de gouvernance privés », p. 1021.

Pascal de Vareilles-Sommières, « Contrôle de proportionnalité et neutralisation de la loi par le juge judiciaire en cas de violation des droits de l'homme (fertilisation croisée du droit international privé et du droit privé interne) », p. 1031.

Valérie VARNEROT, « Le cumul des droits de propriété intellectuelle sur les formes esthétiques », p. 1047.

Pierre-Yves VERKINDT, « Aux confins du droit du travail et du droit de l'activité professionnelle - Variations autour de la profession de guide-conférencier », p. 1057.

Édouard VERNY, « Les charges retenues lors du règlement de l'instruction », p. 1069.

702. Neirinck (Claire), 2015

***Mélanges en l'honneur du professeur Claire Neirinck*, Paris : LexisNexis, 2015**

Concerto pour un auteur : Prélude

Philippe NELIDOFF, « La loyauté en histoire du droit », p. 5.

Philippe PEDROT, « Les jeux de mots en droit des personnes et de la famille », p. 15.

Ouverture : Autour de la personne

Aux origines de la personne

Daniel VIGNEAU, « La recherche sur l'embryon humain. Quels garde-fous aujourd'hui ? », p. 27.

Le corps de la personne

Lucie DEGOY, Jessica EYNARD, « Le corps humain mesuré ou les défis posés par *le quantified self* », p. 43.

Valérie DOUMENG, « "Ton corps nous appartient" : réflexion sur les atteintes légales au corps de la personne inapte à exprimer une volonté », p. 61.

Le corps souffrant

André Jean ARNAUD, Wanda CAPELLER, « Citoyenneté et droit à la santé. Une comparaison France-Brésil », p. 81.

Didier KRAJESKI, « Le préjudice d'agonie », p. 97.

Patrick MISTRETTA, « Actes médicaux et droits de l'enfant : réflexions sur l'autonomie du mineur », p. 105.

Bruno PY, « Le patient "objet" pédagogique ? », p. 119.

François VIALLA, « Le droit au respect de la vie privée à l'épreuve de la relation de soin », p. 133.

Guillaume BEAUSSONIE, « La personnalité juridique en droit pénal », p. 157.

Christian BYK, « Quelle place pour un "troisième sexe" en droit positif ? Le droit français à l'aune du droit comparé », p. 171.

Geneviève KOUBI, « L'incivilité de "*Mademoiselle*" », p. 193.

Premier mouvement : Autour de la famille

Céline BAS, « Les paradoxes de la modernisation des impôts directs locaux pour les collectivités territoriales et les familles », p. 209.

Pascale DEUMIER, « Le droit de la famille vu par ses sources », p. 229.

Hugues FULCHIRON, « Vers un droit vraiment "européen" de la famille ? A propos de la construction d'un *jus commune familialis* dans le cadre de l'Union européenne », p. 245.

Xavier LABBEE, « La contractualisation du droit familial : et après ? », p. 261.

Virginie LARRIBAU-TERNEYRE, « Libres propos sur le jeu de rôle des juridictions suprêmes en droit de la famille », p. 279.

Anne LEBORGNE, « Le programme gouvernemental de médiation familiale du Québec, ou comment penser le conflit familial à partir de l'intérêt de l'enfant », p. 309.

Catherine SEVELY-FOURNIE, « L'ordonnance de protection, une prise de risque inédite pour le juge aux affaires familiales », p. 331.

Jean-Baptiste THIERRY, « Le droit de la famille dans les films d'Étienne Chatiliez », p. 339.

Deuxième mouvement : Autour du couple

Michel FARGE, « La confusion législative des méthodes de règlement du conflit de lois : l'exemple de l'article 202-1 du Code civil », p. 349.

Nathalie LESCURE, « Couple et protection des majeurs », p. 369.

Solange MIRABAIL, « L'interprétation extensive de la prohibition du témoignage des descendants édictée par les articles 205 du Code de procédure civile et 259 du Code civil », p. 377.

Jacqueline POUSSON-PETIT, « Couples conjugaux et pluralismes culturels et juridiques en Europe », p. 385.

Christelle RIEUBERNET, « L'illusoire exigence de conformité du changement de régime matrimonial à l'intérêt de la famille », p. 411.

Troisième mouvement : Autour de l'enfant

La parenté

Xavier BIOY, « La Cour européenne des droits de l'homme et l'assistance médicale à la procréation. Jusqu'où ne pas aller trop loin ? », p. 429.

Aline CHEYNET DE BEAUPRE, « Les liens du sang (filiation et vérité biologique) », p. 443.

Isabelle CORPART, « L'adoption face aux troubles mentaux, une situation à risque », p. 461.

Françoise DEKEUWER-DEFOSSEZ, « Les chemins de l'adoptabilité », p. 483.

Mélina DOUCHY-OUDOT, « Les filiations électives à l'épreuve du droit, vingt ans après », p. 503.

Adeline GOUTTENOIRE, « Favoriser l'adoption simple de certains enfants placés », p. 513.

Jean HAUSER, « Que faire de l'adoption simple ? », p. 523.

Louise LANGEVIN, « De l'incertitude à la certitude ? La gestation pour autrui en droit québécois », p. 539.

Jean-Jacques LEMOULAND, « La filiation désexuée : nouveau modèle pour la famille de demain ? », p. 561.

Madeleine LOBE LOBAS, « La répression pénale de la gestation pour autrui dans l'étau de l'intérêt de l'enfant », p. 581.

Aude MIRKOVIC, « Le préjudice résultant pour l'enfant du don de gamètes », p. 597.

Françoise MONEGER, « L'adoption d'un enfant devenu français après son recueil par *kafala*, A propos de l'arrêt de la première chambre civile du 4 décembre 2013 », p. 613.

« La parentalité »

Marie-Cécile AMAUGER-LATTES, « Vie professionnelle du salarié et parentalité : vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes ? », p. 631.

Bernard BEIGNIER, « Note sur l'homoparentalité », p. 651.

Laurence BELLON, « Les familles d'origine étrangère devant le juge des enfants ou l'altérité au risque du contradictoire », p. 657.

Sonia BEN HADJ YAHIA, « Séparation des parents et responsabilité parentale », p. 679.

Maryline BRUGGEMAN, « Retour sur l'administration légale... », p. 689.

Anne KIMMEL-ALCOVER, « La décision concertée en matière d'assistance éducative : vers un processus décisionnel renouvelé ? », p. 701.

Valérie LARROSA, « *Entre les murs* : gouvernement scolaire et exercice du pouvoir disciplinaire », p. 717.

Ingrid MARIA, « Réflexions autour de la distinction entre titularité et exercice de l'autorité parentale », p. 735.

Sophie PARICARD, « Quelle autonomie pour l'enfant au sein d'un couple parental uni ? », p. 755.

703. Noël (Emile), 1988

***Hommage à Emile Noël : Secrétaire général de la Commission européenne de 1958 à 1987*, Luxembourg : Office des publications officielles des Communautés européennes, 1988, 175 p. (9 contrib.)**

Jacques DELORS, « Ouverture de la séance académique à l'occasion du départ de M. Emile Noël, secrétaire général de la Commission européenne de 1958 à 1987 », p. 19.

Roy JENKINS, « Le plaisir de travailler avec Emile Noël », p. 21.

François-Xavier ORTOLI, « Convergence économique et progrès communautaire », p. 27.

Gaston THORN, « Le Conseil européen de Fontainebleau ou le dénouement d'une crise », p. 35.

Irmgard ADAM-SCHWAETZER, « Les nouvelles générations et la construction européenne », p. 41.

Franco Maria MALFATTI, « La conférence intergouvernementale de 1985 et l'Acte unique », p. 47.

Leo TINDEMANS, « La coopération politique », p. 53.

Emile NOËL, « Crises et progrès, moteurs de la construction européenne », p. 59.

Jacques DELORS, « Clôture de la séance académique », p. 67.

704. Norberg (Sven), 2006

Liber amicorum in honour of Sven Norberg : a European for all seasons,
Bruxelles : Bruylant, 2006, 572 p. (40 contrib.)

Knut ALMESTAD, « *The Squaring of the Circle - The Internal Market and the EEA* », p. 1.

Josef AZIZI, « *Prospective Conduct Announcements by the Community Administration : Some Personal Reflections* », p. 11.

Marino BALDI, « *Foreign Direct Investment for Development - The Importance of "Functioning Markets"* », p. 25.

Carl BAUDEN-BACHER, « *Sven Norberg and the European Economic Area* », p. 37.

Sir Christopher BELLAMY, « *The Competition Appeal Tribunal - a Study in "Soft" Harmonisation?* », p. 61.

Ulf BERNITZ, « *European and Nordic Competition Law: How Well do They Correspond?* », p. 71.

David Thór BJÖRGVINSSON, « *On the Interplay between EC law, EE A law and the European Convention on Human Rights* », p. 87.

Thérèse BLANCHET, « Le succès silencieux de dix ans d'Espace économique européen: un modèle pour l'avenir avec d'autres voisins ? », p. 101.

Jacques H.J. BOURGEOIS, « *The EEA Rules on Competition: Odd Man Out or Model for Multilateral Rules?* », p. 125.

Hans BRUNHART, « *Liechtenstein's Path into the European Economic Area* », p. 137.

Henrik BULL, « *Political Unions and Economic Cooperation Then and Now: Some Thoughts on the Union between Sweden and Norway 1814-1905, the EU and the EFA Agreement* », p. 143.

Johan COYET et Malin PERSON GIOLITO, « *Putting Your Hands in Someone Else's Drawers - Some Thoughts on the Use of Coercive Measures When Conducting Dawn Raids in the Homes of Directors, Managers and Other Staff Members* », p. 153.

Ulf DJURBERG, « *The Tale of Proportionality in the Gourmet-case* », p. 175.

Dan ELIASSON, « *Is Harmonisation of Legal Infrastructure Necessary to Ensure a Uniform Application of EU-policies?* », p. 185.

Jens FEJO, « *How Does the ECJ Cite its Previous Judgments in Competition Law Cases?* », p. 195.

Boel FLODGREN, « *The European Contract Law Project - Reflections on the Lawmaking Process* », p. 219.

James FLYNN, « *The Ties that Bind: Reflections on Sven Norberg and Courage v Crehan* », p. 239.

John FORMAN, « *Extending Europa's Acquis - Actively: A Personal Tribute, on his Retire-ment, to Sven Norberg - Anno 'Forty* », p. 257.

Luc GYSELEN, « *The Van den Bergh Foods Case: Modernisation of Article 82 EC Policy avant la lettre?* », p. 263.

Karin HÖKBORG, « *Safaris to Geneva* », p. 277.

Heikki KANNINEN, « Le Tribunal de la fonction publique de l'UE - la première juridiction spécialisée dans le système juridictionnel de l'Union européenne », p. 287.

Eva KARLSSON, « *"Snus" and the Swedish Integration into the EU* », p. 301.

Tom KENNEDY, « *A Moot Point: Sven Norberg and the European Law Moot Court Competition* », p. 321.

Marie KINDBLOM-TÖRNELL, « *The Role of the Cabinets in the Decision-making Process of the European Commission* », p. 329.

Hans Henrik LIDGARD, « *Sven Norberg's Contributions to Legal Education in Sweden* », p. 357.

Pernilla LINDH, « *Sven Norberg - AELE - UE et autres relations* », p. 363.

Philip LOWE, « *Enforcing Competition Policy: Values and Vocation* », p. 373.

Jonas W. MYHRE, « *The Pharmaceutical Sector - Article 81 EC and Article 82 EC - Imperfect Tools for an Imperfect Market?* », p. 377.

Peter OLIVER, « *The Standard of Review of Commission Merger Decisions: Life after "Tetra Laval"* », p. 405.

Erik PINACKER HORDIJK, « *Are There Any Limits to the Interpretative Creativity of the Court of Justice of the European Communities?* », p. 423.

Olle RISUND, « *Legal Professional Privilege in EU Competition Proceedings - Time for Legislation?* », p. 433.

G. O. Zacharias SUNDSTRÖM, « *Conflict of Laws in the Integration of States* », p. 447.

John TEMPLE LANG, « *Some Background to Sven Norberg's Negotiations* », p. 463.

Christian TIMMERMANS, « *Creative Homogeneity* », p. 471.

Walter VAN GERVEN, « *Courage v Crehan and the Way Ahead* », p. 485.

Bo VESTERDORF, « *Economics in Court: Reflections on the Role of Judges in Assessing Economic Theories and Evidence in the Modernised Competition Regime* », p. 511.

Thór VILHJALMSSON, « *Advertisements for Alcoholic Beverages in Norway and Iceland* », p. 531.

Nils WAHL, « *To What Extent Has the Modernisation Reform Been Successful at the National Level?* », p. 539.

Maria WESTMAN-CLEMENT, « *The European Economic Area - A Missed Chance for Europe?* », p. 549.

Richard WHISH, « *Commitment Decisions under Article 9 of the EC Modernisation Regulation: Some Unanswered Questions* », p. 555.

705. Normand (Jacques), 2003

Justice et droits fondamentaux : Études offertes à Jacques Normand, **Paris : Litec, 2003**

Monique BANDRAC, « Perruche et le père Ubu. Observations sur le déni d'action par la loi », p. 1.

Marcel BEAUBRUN, « Les fondements du droit de l'héritage à l'épreuve de la recomposition de l'ordre successif par la loi du 3 décembre 2001 », p. 17.

Marc BILLIAU, « Quel rôle pour la Cour de cassation au XXI^e siècle ? », p. 31.

Georges BOLARD, « Les faits tirés du dossier », p. 43.

Andrée BRUNET, « Droit au procès équitable et contrôle de la motivation des décisions de la Cour de cassation », p. 51.

Florence BUSSY, « La consécration par le juge français du respect de la dignité humaine », p. 61.

Loïc CADIET, « Et les principes directeurs des autres procès ? Jalons pour une théorie des principes directeurs du procès », p. 71.

Gérard CLEMENT, « Les poursuites pénales pour fraude fiscale : aspects de procédure », p. 111.

Hervé CROZE, « Au-delà du droit processuel : pour une théorie juridique de la décision », p. 125.

Michel DEGOFFE et Emmanuel JEULAND, « Les mesures d'administration judiciaire en droit processuel : problèmes de qualification », p. 141.

Yvon DESDEVISES, « Quelques remarques sur la responsabilité des juges et de la justice », p. 167.

Nathalie FRICERO, « La libre exécution des jugements dans l'espace judiciaire européen : un principe émergent ? », p. 173.

Jean-Christophe GALLOUX, « Les droits fondamentaux de la procédure dans les propriétés intellectuelles : vers un syncrétisme européen », p. 185.

Jacques GHESTIN, « L'autorité de chose jugée des motifs ayant tranché une question de fond dont dépendait la compétence (à propos d'un arrêt de la 1^re chambre civile de la Cour de cassation du 12 juillet 2001) », p. 199.

Serge GUINCHARD, « Menaces sur la justice des droits de l'Homme et les droits fondamentaux de procédure », p. 209.

Sylvie HENNION-MOREAU, « L'indépendance et l'impartialité des juridictions sociales », p. 219.

Pierre JULIEN, « Ce que la raison ou la nécessité commande (à partir des articles 17 et 462 du Nouveau Code de procédure civile) », p. 241.

Konstantinos D. KERAMEUS, « Procédure civile nationale et exigences communautaires », p. 253.

Francis KERNALEGUEN, « Choses jugées entre elles (Variations sur une harmonie bien tempérée) », p. 261.

Françoise LABARTHE, « Le juge et le prix dans le contrat d'entreprise », p. 275.

Jacques LE CALVEZ, « Regard hétérodoxe sur la péremption d'instance », p. 291.

Jean-Pierre LE GALL, « La confusion législative et réglementaire comme atteinte aux droits fondamentaux du contribuable : l'exemple des droits pécuniaires », p. 301.

Hervé LE NABASQUE, « Les droits financiers de l'associé », p. 307.

Georges DE LEVAL, « Recouvrement et dignité humaine », p. 321.

Éric LOQUIN, « Les illusions perdues du contrôle de l'arbitrabilité du litige international », p. 339.

Jacques MOURY, « De la règle de l'effet suspensif de l'appel en matière civile », p. 353.

Étienne PATAUT, « Qu'est-ce qu'un litige "intracommunautaire" ? Réflexions autour de l'article 4 du règlement Bruxelles I », p. 365.

Roger PERROT, « L'inversion du contentieux (ou les prouesses de l'ordonnance sur requête) », p. 387.

Serge PUGEAULT, « Le juge administratif des référés, gardien des libertés », p. 401.

Edoardo F. RICCI, « Un aspect très délicat de l'arbitrage international : connaissance du droit applicable au fond du litige et principe de la contradiction », p. 415.

Achille SALETTI, « Vers le référé en Italie ? », p. 419.

Alain SUPIOT, « La justice sociale saisie par la régulation », p. 427.

Gilles TAORMINA, « Les apports de la jurisprudence en matière d'immunité internationale d'exécution forcée », p. 439.

Giuseppe TARZIA, « Exigences et garanties de l'exécution transfrontalière en Europe », p. 449.

Philippe THERY, « Les époux et la mort (à propos des conséquences du décès sur les procédures d divorce et de changement de régime matrimonial) », p. 461.

Jacques VAN COMPERNOLLE, « Le droit d'être jugé dans un délai raisonnable : les effectivités d'un droit processuel autonome », p. 471.

Pascal DE VAREILLES-SOMMIERES, « Glossaire de l'application judiciaire de la loi étrangère », p. 485.

Georges WIEDERKHER, « Sens, signifiance et signification de l'autorité de chose jugée », p. 507.

706. Normand (Sylvio), 2024

La culture juridique québécoise : mélanges offerts à Sylvio Normand,
Québec : Presses de l'Université Laval, 2024, 497 p. (32 contrib.)

Marie-Eve ARBOUR, « L'histoire du droit et la comparaison juridique: traces d'un dialogue méthodologique », p. 1.

Frédéric AUDREN, « Ce que les juristes font de la culture juridique : quelques remarques sur l'anti-culturalisme juridique », p. 15.

Kristin BARTENSTEIN, « Le cadre théorique dans la recherche doctrinale : quelques réflexions libres », p. 31.

André BELANGER et Marc-Antoine PICOTTE, « Le *risicum* ou la poétique de l'instant contractuel », p. 49.

Julien BICH-CARRIERE, « Un thème récurrent de la pensée juridique québécoise de l'Entre-deux-codes: Cour supérieure et collégialité (1867-1897) », p. 61.

Ali BORJIAN et Reza MORADINEJAD, « Le Code civil iranien: une œuvre au confluent de la tradition et de la modernité », p. 81.

Charles BRETON-DEMEULE, « Le contrôle de l'exercice du droit de propriété dans les lois québécoises de protection du patrimoine culturel », p. 95.

Elise CHARPENTIER et Sophie MORIN, « S'offrir l'immortalité », p. 111.

Valérie DUPONT, « Pour l'instauration d'une obligation réelle environnementale en droit québécois : perspectives de droit comparé », p. 125.

Yaëll EMERICH, « De la valeur du droit civil québécois », p. 145.

François FRENETTE, « Retour sur la qualification du droit de pêche dans les cours d'eau non navigables ni flottables du Québec », p. 155.

Gaële GIDROL-MISTRAL et Alexandra POPOVICI, « La québécitude du droit des biens », p. 173.

David GILLES, « Les *Pyke's Reports* (1811) : premier instantané jurisprudentiel du Canada », p. 187.

Sylvette GUILLEMARD, « Le violon d'Angèle », p. 205.

Jean-Louis HALPERIN, « Quelle est la place du sentiment du droit (*Rechtsgefühl*) dans l'histoire de la penséejuridique ? », p. 213.

Ella HERMON, « Une trajectoire évolutive des notions de *dominium* et *publicus* entre le droit romain et la culture juridique québécoise », p. 225.

Pierre ISSALYS et Monica POPESCU, « Droit, langue et littérature dans la culture québécoise : le cas d'Adjutor Rivard », p. 241.

Pierre-Gabriel JOBIN et Didier CHOLET, « Le phénomène du juge-auteur: la doctrine des magistrats au Québec et en France », p. 261.

Matthieu JUNEAU, « Le juge Louis-Philippe Brodeur: un défenseur pas si discret du droit civil québécois à la Cour suprême du Canada », p. 287.

Nicholas KASIRER, « *Some Quebec Legal History for the Propertied Classes* », p. 301.

Daniel-Erasmus KHAN, « Le juriste, les cartes géographiques et les frontières du Québec », p. 311.

Christelle LANDHEER-CIESLAK, « La "personne" dans le Code civil du Québec. Qui est le sujet des droits civils ? », p. 327.

Louise LANGEVIN, « La difficulté de nommer : l'apparition et la disparition des femmes dans le vocabulaire juridique », p. 343.

Frédéric LEVESQUE, « La place de Sylvio Normand et de son Introduction au droit des biens en droit civil québécois », p. 359.

Christine MORIN, « L'assistant: un nouveau venu au Code civil du Québec », p. 369.

Mario NACCARATO, « L'appropriation de l'incorporel », p. 385.

Asya OSTROUKH, « "Plus qu'un droit, mieux qu'un contrat, l'emphytéose est une institution" : l'évolution historique de l'emphytéose en droit québécois », p. 399.

Ghislain OTIS, « Dépasser la figure du "premier occupant" : l'autochtonité comme construit historique et juridique », p. 415.

Jacinthe PLAMONDON, « Fragments et reflets : le rapport de 1888 sur la procédure civile du Québec », p. 431.

Eric H. REITER, « "Portrait du juriste en jeune homme" : un Cours de droit civil inédit de Pierre-Basile Mignault », p. 449.

Mélanie SAMSON et Michelle CUMYN, Russ MANITT (collab.), « L'interprétation du Code civil », p. 465.

Frédéric ZENATI-CASTAING, « La recodification du droit belge », p. 485.

O

707. Oberdorff (Henri), 2015

Mélanges en l'honneur du professeur Henri Oberdorff,
Issy-les-Moulineaux : LGDJ-Lextenso éditions, 2015

I - L'HOMME ET LE DROIT

Jean-Paul COSTA, « L'office du juge. En quoi celui du juge de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) est-il particulier ? », p. 3.

Louis DUBOUIS, « Le malade, le médecin et la mort : l'arrêt du traitement », p. 15.

Frédéric SUDRE, « Convergence des jurisprudences de la Cour européenne des droits de l'homme et du Comité européen des droits sociaux et droit de l'homme à un environnement sain », p. 25.

Michel LASCOMBE, « Le droit public financier et le droit au procès équitable garanti par l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme », p. 37.

Alexandre VIALA, « De la critique des droits de l'homme à l'obsession républicaine du droit-de-l'hommisme », p. 51.

Romain TINIERE, « Confiance mutuelle et droits fondamentaux dans l'Union européenne », p. 71.

II - L'EUROPE ET LE DROIT

Bernard STIRN, « L'Europe, terre de liberté et foyer de la démocratie », p. 87.

Denys SIMON, « Les "notions autonomes" en droit de l'Union », p. 93.

Catherine FLAESCH-MOUGIN, « Commerce et démocratie - Quelques réflexions sur l'ère post-Lisbonne », p. 107.

Dominique ROUSSEAU, « Retour sur un monstre juridique », p. 125.

Jean MARCOU, « L'éternelle candidature européenne de la Turquie à l'épreuve de la longévité du gouvernement de l'AKP », p. 129.

Sébastien BERNARD, « L'européanisation du secteur public français », p. 139.

Paul CASSIA et Emmanuelle SAULNIER-CASSIA, « La violation des formalités substantielles dans le recours en annulation de l'article 263 TFUE: vers une diffusion, dans les ordres juridiques nationaux, de la jurisprudence européenne relative aux vices de forme et de procédure ? », p. 149.

Laetitia GUILLOUD-COLLIAT, « Le dialogue des juges dans l'Union européenne », p. 165.

Fabien TERPAN, « Le constitutionnalisme européen : penser la constitution au-delà de l'État », p. 181.

Thierry CHOPIN, « L'Union européenne en quête d'un véritable pouvoir exécutif », p. 193.

III - L'ADMINISTRATION ET LE DROIT

Jacques CHEVALLIER, « Le comparatisme en science administrative », p. 207.

Gérard MARCOU, « Le rôle du Conseil d'État dans les rapports entre l'Étatet les collectivités territoriales », p. 215.

Michel VERPEAUX, « La fin des départements : chronique d'une mort annoncée », p. 231.

Jean-Marie PONTIER, « La qualité du droit », p. 241.

Hélène PAULIAT, « Un Phénix administratif: le secrétaire général de ministère », p. 265.

Jean-Charles FROMENT, « Dynamiques territoriales et politiques pénitentiaires : entre fragmentations et recompositions », p. 277.

Nicolas KADA, « De quoi les autorités administratives indépendantes sont-elles le nom ? », p. 287.

708. Oflag II B, 1943

Études de droit allemand : mélanges Oflag II B,
Paris : Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1943, 426 p. (8 contrib.)

M. le Doyen Georges RIPERT, « Préface », p. I.

Le Capitaine Jacques HAMELIN, « Avant-propos », p. 1.

Le Lieutenant Henri BALAZARD, « La notion de juste prix dans la doctrine et dans la législation nationales-socialistes », p. 9.

Le Lieutenant Claude-Albert COLLARD, « Propriété et expropriation dans la doctrine et le droit nationaux-socialistes », p. 85.

Le Lieutenant Maurice DOUBLET, « La Commune dans l'État national-socialiste », p. 151.

Le Lieutenant Paul-Marie GAUDEMET, « L'évolution de la responsabilité civile des agents publics. Conceptions doctrinales et règles positives », p. 197.

Le Lieutenant Michel HUBERT, « Le règlement d'entreprise (*Betriebsordnung*) dans la loi allemande du 20 janvier 1934 », p. 255.

Le Lieutenant Robert VOUIN, « Divorce et nullité du mariage dans la loi allemande du 6 juillet 1938 », p. 355.

709. OHADA-UEMOA, 2008

Organisations internationales africaines : OHADA-UEMOA : études doctrinales,
Dakar ; Paris : Éd. juridiques africaines, 2008, 260 p. (11 contrib.)

Djibril ABARCHI, « La supranationalité de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) », p. 7.

Doudou NDOYE, « OHADA, Mythe et Réalité », p. 39.

Doudou NDOYE, « Traité d'harmonisation du Droit des Affaires et le Droit des peuples africains », p. 43.

Doudou NDOYE, « Le Règlement de Procédure de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage de l'OHADA », p. 49.

Alioune SALL, « Le Juge National et la publication des Traités à propos de l'invocation du traité de l'Ohada devant les juridictions sénégalaises », p. 73.

TRIBUNAL REGIONAL DE DAKAR, « Ordonnance de référé du 23 juillet 2001 Scat Urbam c/ NDIR : Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique, la Résistance des Juges Nationaux », p. 77.

Ibrahima BA, « Observations sur l'Acte Uniforme relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du GIE du Traité de l'OHADA », p. 115.

Roger NEVRY, « La Garantie Automobile à première demande : Droit OHADA, Droit Français », p. 145.

Alassane KANTE, « Réflexions sur le Principe de l'égalité entre les créanciers dans le droit des procèdures collectives d'apurement du passif (OHADA) », p. 173.

Sylvain Sorel KUATE TAMEGHE, « La Stratégie de Protection du Logement dans le système OHADA des voies d'exécution », p. 200.

Mouhamadou M. MBACKE, « Introduction au Droit de la Concurrence des Pays de l'Uemoa », p. 217.

710. Ommeslaghe (Van) (Pierre), 2000

***Mélanges offerts à Pierre Van Ommeslaghe*, Bruxelles : Bruylant, 2000**

I. – Droit des obligations

Herman BRAECKMANS, « *Overdracht van schuldvordering in het raam van factoring* », p. 3.

Michel COIPEL, « La théorie de l'engagement par volonté unilatérale et son intérêt particulier en droit des sociétés », p. 21.

Roger O. DALCQ, « Réflexions au sujet de la charge de la preuve (à propos des arrêts de la Cour de cassation de France du 25 février et du 29 avril 1997 et de l'arrêt de la Cour de cassation de Belgique du 5 janvier 1995) », p. 53.

Christine DALCQ et François GLANSDORFF, « Du pouvoir d'intervention du juge en cas de résiliation unilatérale des contrats à durée indéterminée », p. 71.

Jean-Luc FAGNART, « Charge de la preuve et responsabilité médicale », p. 91.

Marcel FONTAINE, « Offre et acceptation, approche dépassée du processus de formation des contrats ? », p. 115.

Paul Alain FORIERS, « Le transfert de propriété et des risques dans l'entreprise de construction. Observations sur l'arrêt de la Cour de cassation du 16 juin 1995 ou les hasards de la jurisprudence », p. 135.

John KIRKPATRICK, « La compensation entre les dettes d'impôts et les créances de restitution d'impôt de même nature », p. 157.

Anne MEINERTZHAGEN-LIMPENS, « La *reliance* dans le droit de la *common law* des contrats », p. 173.

Irma MOREAU-MARGREVE, « Variations sur un thème récurrent - la clause pénale », p. 191.

Jean-François ROMAIN, « Observations au sujet de la convention de tontine », p. 221.

Lucien SIMONT, « Contribution à l'étude de l'article 1592 du Code civil », p. 261.

François T'KINT, « L'engagement des créances », p. 283.

Caroline VERBRUGGEN, « La théorie de l'apparence : quelques acquis et beaucoup d'incertitudes », p. 301.

II. - Droit commercial

Anne BENOIT-MOURY, « L'arrêté royal n° 22 du 24 octobre 1934, une réglementation maladroite ? », p. 325.

André BRUYNEEL, « Opérations de banque et droit de la consommation (quelques réflexions en fin de siècle) », p. 343.

Xavier DIEUX et Jeanine WINDEY, « Nouvelles observations sur la théorie du concours entre les créan-ciers, à la lumière de la loi du 17 juillet 1997 relative au concordat judiciaire et de ses premières applications », p. 377.

Koen GEENS, « Quelques réflexions sur la composition et le fonctionnement du conseil d'administration dans le système moniste », p. 407.

Jacques GHESTIN, « La qualification en droit français des garanties données par une société mère au profit de sa filiale », p. 427.

Bernard GLANSDORFF, « De quelques avatars de la notion de société à la lumière du droit comparé », p. 447.

Michèle GREGOIRE, « Questions liées à l'invocation d'une clause de réserve de propriété », p. 465.

Yves GUYON, « Les actionnaires étrangers », p. 497.

Alain HIRSCH, « La rupture d'un contrat de "*joint venture*". Extraits de quelques sentences arbitrales internationales inédites », p. 511.

Guy HORSMANS et Yves DE CORDT, « La recherche arbitrale de l'efficacité sociétaire », p. 531.

Hilde LAGA, « *Wijziging van de statuten van vennootschappen zonder en met onvolkomen rechtspersoonlijkheid : een benadering vanuit het alge-meen contractenrecht* », p. 571.

Henri-Paul LEMAITRE, « Les offres de reprise de titres de sociétés anonymes », p. 587.

Jacques LIBOUTON, « Réflexions sur les recours contre les transporteurs substitués », p. 631.

Claude REYMOND, « Vers une autre fiducie ? », p. 659.

Valérie SIMONART, « Une société anonyme belge peut-elle acquérir plus de 10% de ses propres actions en vue de leur annulation immédiate ? », p. 669.

Jean STOUFFLET, « Les financements bancaires et les activités industrielles polluantes », p. 689.

Eddy WYMEERSCH, « Comment le droit pourrait aborder certains groupes de sociétés », p. 703.

III. - Droit européeen

Georges-Albert DAL et Lucette DEFALQUE, « La liberté d'établissement de l'avocat en Europe (la directive établissement 98/5/CE du 16 février 1998) », p. 733.

Jean-Victor LOUIS, « Le Système européen de banques centrales : les rapports entre banques centrales nationales et Banque centrale européenne », p. 777.

Walter VAN GERVEN, « *Behoorlijk overheidshandelen in de Europese Gemeenschap* », p. 799.

Michel WAELBROECK, « Le régime applicable aux entreprises communes en droit communautaire de la concurrence depuis l'entrée en vigueur du règlement (CE) n° 1310/97 du Conseil », p. 813.

IV. – Varia

Philippe DE PAGE, « Les donations de parts et d'actions de sociétés familiales. Quelques aspects fiscaux et sociétaires de la loi du 22 décembre 1998 », p. 833.

Rusen ERGEC, « De quelques interactions entre le droit public et le droit des sociétés », p. 853.

Michel FLAMEE, « Le pendule », p. 875.

Philippe GERARD, « Quelques remarques sur l'application de la théorie des nullités aux actes de la procédure en cassation », p. 893.

Léon INGBER, « De l'égalité à la dignité en droit : de la forme au contenu », p. 905.

Guy KEUTGEN, « Propos sur le statut de l'arbitre », p. 921.

Jacques MALHERBE, « De la relativité des victoires juridiques : l'union des Eglises au concile de Florence (1437) », p. 953.

Pierre LEGROS, « Essai sur l'autonomie de l'obligation déontologique », p. 967.

Jean-Paul MASSON, « De Trapolin à M[e] Levy-Sangre. Heurs et malheurs littéraires du droit commercial », p. 979.

Claude PARMENTIER, « La formation des magistrats en Belgique », p. 1001.

Philippe QUERTAINMONT, « La corruption dans les affaires publiques. Éléments d'analyse et perspectives de répression à la lumière de la nouvelle loi du 10 février 1999 », p. 1023.

Guy SCHRANS, « *Praktijkgericht rechtsonderwijs in 1777. Een rekwest van de Gentse advocaat François-Dominique D'Hoop* », p. 1051.

Ivan VEROUGSTRAETE, « *Het Hof van Cassatie en de motiveringsplicht* », p. 1061.

711. Onclin (Willem Hubert), 1976

Liber amicorum Monseigneur Onclin : thèmes actuels de droit canonique et civil,
Gembloux : J. Duculot, 1976, 398 p. (25 contrib.)

René METZ, « Le cadre territorial ou personnel de la paroisse d'après les schémas du concile de Trente », p. 1.

John S. QUINN, « *Monsignor Onclin and the second Vatican council* », p. 13.

Pio CIPROTTI, « *L'interruzione e il ripristino delle relazioni diplomatiche tra la Santa Sede e il Belgio in alcuni scritti inediti del card. Ferrata* », p. 23.

Klaus MÖRSDORF, « *Der Kirchenbann im Lichte der Unterscheidung zwischen äußerem und innerem Bereich* », p. 37.

Alexander DORDETT, « *Beispruchsrecht oder kollegiale Leitung ?* », p. 51.

Pietro Agostino D'AVACK, « *Rilievi preliminari su di una lex fundamentalis Ecclesiae* », p. 77.

Jean GAUDEMET, « Note sur la transmission des c. 12 et 13 du concile de Laodicée relatifs â la désignation des évêques », p. 87.

Xavier DE AYALA, « *O direito a uma espiritualidade própria* », p. 99.

Renato BACCARI, « *La continuità del diritto canonico nel rinnovamento legislativo* », p. 121.

Alvaro DEL PORTILLO, « *Le associazioni sacerdotali* », p. 133.

Julián HERRANZ, « *Parroquias universitarias y asociaciones de fieles* », p. 151.

Pio FEDELE, « *Considerazioni sul can. 20 C.I.C. ius vetus e ius condendum* », p. 159.

Gérard FRANSEN, « Collections canoniques dans le manuscrit 4283 de la Bibliothèque Nationale de Paris », p. 169.

Stephan KUTTNER, « *Reflections on Gospel and Law in the History of the Church* », p. 199.

Javier HERVADA, « La sacrementalité du mariage », p. 211.

Gustave LECLERC, « Théologie, personnalisme chrétien et droit sacramentel », p. 235.

Charles MOELLER, « Présentation du thème central de la 5ème Assemblée mondiale du Conseil Œucuménique des Églises à Nairobi en 1975 : "Jésus-Christ libère et unit" », p. 251.

Pedro LOMBARDIA, « *Estatuto jurídico de los ministros sagrados en la actual legislación canónica* », p. 259.

Willy DELVA, « *Het belgisch huwelijksvermogensrecht van morgen* », p. 281.

Georges VAN HECKE, « Les idées d'Eugenio Pacelli sur la personnalité et la territorialité du droit », p. 293.

Mario PETRONCELLI, « *Polemiche sulla nozione di ufficio ecclesiastico e gli insegnamenti del concilio Vaticano II* », p. 301.

Lorenzo SPINELLI, « *Nuove prospettive nei rapporti tra Stato e Chiesa* », p. 317.

Jacques H. HERBOTS, « *Recht in het oude China* », p. 333.

Jan RONSE, « *Beschouwingen over marginale toetsing, inzonderheid van de vaststelling door een van de partijen van de rechten en plichten van de wederpartij* », p. 367.

Walter VAN GERVEN, « *Een en ander over rechtsvorming* », p. 381.

712. <u>Oppetit (Bruno), 2009</u>

Études à la mémoire du Professeur Bruno Oppetit,
Paris : Litec, LexisNexis, 2009, 740 p. (34 contrib.)

Jean-Christian SERNA, « Souvenirs d'Alger », p. 5.

Bertrand ANCEL et Horatia MUIR-WATT, « Du statut prohibitif (Droit savant et tendances régressives) », p. 7.

Bernard BEIGNIER, « Qu'est-ce qu'un avantage matrimonial ? », p. 33.

Dominique BUREAU et Nicolas MOLFESSIS, « L'asphyxie doctrinale », p. 45.

Loïc CADIET, « Le procès civil à l'épreuve de la complexité », p. 73.

Nicole CATALA, « Liberté d'entreprendre et droit à un emploi : entrepreneurs et salariés face à nos principes fondamentaux », p. 95.

Daniel COHEN, « Droit du commerce international et modernité », p. 109.

Nicole DECCOPMAN, « Principe de légalité et pouvoir de sanction des autorités de régulation. L'exemple de l'autorité des marchés financiers », p. 147.

Philippe DIDIER, « Pluralité et concurrence dans le secteur des plates-formes de négociation de titres », p. 161.

Bénédicte FAUVARQUE-COSSON, « Codification et droit privé européen », p. 179.

Véra Jacob DE FRADERA, « Le système juridique est mort, vive l'ensemble ! », p. 193.

Léna GANNAGE, « Droit immobile ou droit en mouvement ? Quelques remarques à propos du droit musulman », p. 203.

Pierre GANNAGE, « L'articulation des ordres juridiques dans un Étatmulticommunautaire. L'exemple libanais », p. 247.

Hélène GAUDEMET-TALLON, « Protection de la victime et évolution du droit international privé de la responsabilité délictuelle », p. 261.

Pierre-Yves GAUTIER, « De l'utilité de la philosophie du droit pour les professionnels », p. 281.

Michel GRIMALDI, « Le droit continental face à la mondialisation », p. 293.

Charley HANNOUN, « Le droit des sociétés à l'épreuve de la modernité », p. 309.

Jean-Michel JACQUET, « L'émergence du droit souple (ou le droit "réel" dépassé par son double) », p. 334.

Charles JARROSSON, « Le législateur peut-il avoir tort ? », p. 349.

Catherine KESSEDJIAN, « Les effets pervers du caractère savant du droit international privé », p. 379.

Renée KOERING-JOULIN, « Mandat d'arrêt européen et contrôle du droit de l'Étatd'émission. D'un "degré de confiance élevé" à une confiance mesurée », p. 395.

Yves LEQUETTE, « De la France et de l'Europe : la nation ou l'empire ? », p. 411.

Laurent LEVENEUR, « Les recommandations de la Commission de clauses abusives », p. 495.

Rémy LIBCHABER, « L'impossible rationalité de l'ordre juridique », p. 505.

Véronique MAGNIER et Yann PACLOT, « Le principe de la personnalité des poursuites et des peines à l'épreuve des décisions de sanction de l'AMF », p. 529.

Mireille MARTEAU-LAMARCHE, « Le droit fiscal est-il logique ? », p. 541.

Barthélemy MERCADAL et Fernand DERRIDA, « De la culture juridique civiliste », p. 565.

Georges ROUHETTE, « Éléments d'une doctrine du contrat chez Bruno Oppetit », p. 573.

Alain SERIAUX, « L'argent du droit. Contribution à une théorie juridique de la valeur », p. 579.

Jean-Louis SOURIOUX, « La pensée juridique en images », p. 597.

François TERRE, « Bruno Oppetit, un Argonaute du pacifique occidental », p. 609.

Bernard TEYSSIE, « La recodification du droit du travail français : le bal des illusions », p. 629.

Raymonde VATINET, « Le grand chaos (Sur l'évolution de sources du droit du travail) », p. 641.

Guillaume WICKER, « La théorie de la personnalité morale depuis la thèse de Bruno Oppetit », p. 691.

713. Orianne (Paul), 1991

***Annales de droit de Louvain*, t. LI, 1991 (nº 1), 144 p. (5 contrib.)**

Grégoire BROUHNS, « Les relations entre le Parlement et le Gouvernement dans la réforme budgétaire de 1989 », p. 17.

Étienne DE LHONEUX, « Les mutations européennes d'un service public. Le cas de la Banque Centrale », p. 31.

Pierre VERKAEREN, « Tendances récentes en matière de contrôle de certains organismes d'intérêt public », p. 67.

Diane DEOM, « L'évolution de la tutelle sur les pouvoirs locaux », p. 93.

Paul DELAHAUT, « Instruments et marchés financiers : nouveaux domaines d'intervention de la puissance publique », p. 113.

714. Orsoni (Gilbert), 2018

***De l'esprit de réforme et de quelques fondamentaux : Mélanges en l'honneur du Professeur Gilbert Orsoni*,**
Aix-en-Provence : Presses universitaires d'Aix-en-Provence, 2018, 567 p. (28 contrib.)

Première partie : Modernisation et mutation des finances publiques

Aurélien BAUDU, « L'influence du droit de l'UE sur les pouvoirs budgétaires des parlements nationaux. Ébauche d'une approche juridique comparée (Allemagne, Espagne, France, Italie) », p. 67.

Fabrice BIN, « Le problème du financement des organisations internationales : crise ou dérèglement financier durable ? », p. 85.

Jean-François BOUDET, « La Caisse des dépôts et consignation. Un colosse aux pieds d'argile », p. 99.

Jean-François CALMETTE, « Les Commissaires du gouvernement auprès des autorités de régulation indépendantes », p. 115.

Sophie DE CACQUERAY, « L'article 15 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen : fondement constitutionnel de l'*accountability* à la française », p. 129.

Corinne DELON DESMOULIN, « Des finances publiques d'un autre genre », p. 151.

Gil DESMOULIN, « L'opposition municipale et le budget : réel contre-pouvoir ou comédie des apparences ? », p. 163.

Etienne DOUAT, « La dette sociale en France : vingt ans de mauvaises habitudes, 1996-2016 », p. 185.

Abdoulaye FOFANA, « La fonction législative dans la réforme de l'État: la contribution de la Commission des finances », p. 199.

Richard GHEVONTIAN, « Jean de La Fontaine et l'argent », p. 220.

Alexandre GUIGUE, « Le modèle budgétaire anglo-saxon », p. 229.

Matthieu HOUSER, « Le Doyen Vedel, un financier ? », p. 249.

Michel LASCOMBE, « Que reste-t-il du caractère objectif du jugement des comptes des comptables publics ? », p. 265.

Philippe LUPPI, « Les contrôles non juridictionnels des chambres régionales des comptes face à la réorganisation territoriales : mutation ou statu quo ? », p. 283.

Nicaise MEDE, « La sincérité budgétaire en Afrique de l'ouest francophone : entre science financière et science-fiction », p. 297.

Loïc PHILIP, « Les finances publiques et la démocratie », p. 311.

Seconde partie : Interventionnisme fiscale et économie fiscale en débat

Jean-Luc ALBERT, « L'article L. 2331-11 du CGCT », p. 331.

Pierre BELTRAME, « Instabilité fiscale et électoralisme. Dix ans de politique fiscale en France », p. 341.

Jocelyn BENETEAU, « La dimension autochtone de la fiscalité en Nouvelle-Calédonie », p. 357.

Michel BOUVIER, « L'Etat, les métropoles, le numérique : quel équilibre du politique dans un monde en transition », p. 373.

Xavier CABANNES, « Retour sur une publication française de 1777 : La science du bonhomme Richard ou, Moyen facile de payer les impôts », p. 383.

Manuel CHASTAGNARET, « TVA et publications numériques : où sont les anomalies », p. 397.

Thierry LAMBERT, « Le droit fiscal et le mouvement perpétuel », p. 415.

Marc LEROY, « La crise des fonctions de la fiscalité. Une menace pour le contrat démocratique », p. 425.

Eric OLIVA, « Constitution, démocratie et économie », p. 451.

Sasso PAGNOU, « La fiscalité et les droits de l'homme dans les pays de l'UEMOA », p. 475.

Jacques SPINDLER, « De l'économie publique au mangement public », p. 491.

Hélène THOMAS, « Le sexe faible et l'impôt. Quelques considérations inactuelles de gougiennes sur le principe d'égalité devant l'impôt et les charges publiques », p. 505.

Céline VIESSANT, « L'évolution de la notion d'impôt », p. 533.

715. Ortscheidt (Pierre), 2003

Le droit social, le droit comparé : Études dédiées à la mémoire de Pierre Ortscheidt,
Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg, 2003, 346 p. (21 contrib.)

Nikitas ALIPRANTIS, « La grève, un droit encore mal connu en Europe », p. 15.

Fabrice BOCQUILLON, « Vraies-fausses idées sur les rapports entre la dérogation et la hiérarchie des normes (l'exemple du droit du travail », p. 25.

Jacqueline BOUTON, « L'incidence de la rupture du couple sur l'existence du contrat de travail », p. 45.

Tara BRILL-VENKATASAMY, « Le contrôle des biens du syndicat : l'exemple du syndicat anglais », p. 63.

Vlad CONSTANTINESCO, « *How to be an alien?* Brèves remarques sur une brève expérience universitaire anglaise », p. 73.

Gérard COUTURIER, « Le risque du tout disciplinaire », p. 83.

Pierre ECKLY, « L'émergence d'un droit européen au travail : la garantie de l'emploi du personnel civil de droit allemand au service des forces françaises stationnées en Allemagne », p. 95.

Jacqueline FLAUSS-DIEM, « La responsabilité civile du commettant en droit anglais vue par un juriste français », p. 117.

Frédérique GRANET, « L'établissement non contentieux de la paternité hors mariage dans les législations contemporaines en Europe », p. 137.

Constance GREWE, « Droit européen et droit constitutionnel : l'articulation malaisée entre le procès équitable et la justice constitutionnelle », p. 145.

Olivier JOUANJAN, « Sur une origine allemande de la notion d'État social : Lorenz von Stein et le concept de société », p. 159.

Otto KAUFMANN, « L'actualité du droit social comparé », p. 173.

Francis KESSLER, « La prise en charge de la dépendance à la croisée des chemins », p. 191.

Danièle LEVY-PUECH, « L'égalité entre les femmes et les hommes en matière d'emploi : Charte sociale européenne (révisée) et autres normes du Conseil de l'Europe », p. 207.

Francis MEYER, « L'évaluation des risques : perspective historique et nouveaux développements communautaires », p. 227.

Jean-Michel POUGHON, « Le juge, le mari et la femme : l'épouse, mère ou compagne ? Une analyse de la jurisprudence au XIX^{e} siècle », p. 243.

René DE QUENAUDON, « L'impact des Nouvelles Technologies de l'Information de la Communication sur la négociation de branche », p. 261.

Filippo RANIERI, « La formation et la méthode de travail du juge dans l'Europe d'aujourd'hui et leur répercussion sur son indépendance », p. 281.

Corinne SACHS-DURAND, « Comité d'entreprise européen et obligation d'information de la direction d'un groupe : quelle évolution ? », p. 299.

Guy SIAT, « Les contractuels de l'administration entre droit public et droit privé : Le destin contrarié de l'arrêt Berkani », p. 305.

Pierre STRASSER, « Liberté religieuse et contrat de travail », p. 319.

Quentin URBAN, « La "bonne foi", un concept utile à la régulation des relations individuelles du travail », p. 331.

716. Ost (François), 2018

Le droit malgré tout : hommage à François Ost,
Bruxelles : Presses de l'Université Saint-Louis, 2018, 955 p. (34 contrib.)

INTRODUCTION

Yves CARTUYVELS, « Hommage à François Ost. Passeur de frontières, penseur de l'entre-deux », p. 9.

CHAPITRE I. ÉPISTÉMOLOGIE ET DROIT : RAISON, RAISONNEMENT JURIDIQUE ET INTERDISCIPLINARITÉ

Robert JACOB, « Le nuage et la cathédrale. Apories et enjeux contemporains de la théorie du droit », p. 27.

Mark VAN HOECKE, « Raisonnement juridique et droit comparé », p. 53.

Jacques COMMAILLE, « À quoi sert la connaissance sur le droit ? Pour une nouvelle interdisciplinarité », p. 77.

Isabelle HACHEZ, « L'esprit du droit à l'USL-B. Pour une formation résolument interdisciplinaire », p. 95.

Laurent VAN EYNDE, « Aux limites de la raison ? Figures du sujet philosophant », p. 117.

CHAPITRE II. FONDEMENTS, SYMBOLIQUE ET AVENIR DU DROIT

Jacques LENOBLE, « Retour sur *Droit, Mythe et Raison* : comment penser l'obéissance à la loi ? Sur les traces de Freud, Lefort et Castoriadis », p. 141.

Benoit FRYDMAN, « Du Sinaï au Champ-de-Mars : François Ost entre droit et littérature », p. 169.

Alain PAPAUX, « Le droit comme anthropogenèse ou les fondements inavouables du juridique », p. 185.

Guillaume DE STEXHE, « Entre violence et abandon : le droit. Libre méditation sur le non-sacrifice d'Isaac », p. 215.

Diane BERNARD, « Symbolique et lien social : le droit comme tiers », p. 251.

Antoine GARAPON, « Révolution graphique et crise de la forme symbolique du droit », p. 279.

Jacques CHEVALLIER, « L'État de droit au défi de l'État sécuritaire », p. 293.

Yves CARTUYVELS, « Profilage et *datamining* dans le monde de la pénalité : vers une sortie du droit ? », p. 313.

CHAPITRE III. DIRE LE DROIT, FAIRE JUSTICE

Alain SUPIOT, « Poïétique de la justice », p. 339.

Paul MARTENS, « Les tentations du juge », p. 359.

Jérémie VAN MEERBEECK, « Quelques réflexions sur le rôle de l'intuition et des émotions dans la fonction de juger », p. 385.

Sébastien VAN DROOGHENBROECK, « Retour sur l'interprétation "involutive" de la Convention européenne des droits de l'Homme », p. 417.

Nicolas BERNARD et Françoise TULKENS, « Le "droit au logement" dans la Convention européenne des droits de l'homme : une illustration de l'idée "ostienne" d'intérêt », p. 441.

CHAPITRE IV. DROIT, LANGUE ET LITTÉRATURE

Pierre LEGRAND, « Aux alentours de l'invention du droit étranger : propos sur l'amitié, la langue et d'autres problématiques encore », p. 465.

Annette RUELLE, « La parole antique en procès. Droit romain, théâtre grec, langue latine », p. 501.

Isabelle OST, « Faire droit à la littérature ? Poétique et autonomie », p. 535.

Jeanne GAAKEER, « *Reality, Veracity, and Probability in Law and Literature* », p. 559.

Massimo VIGLIOTTI, « La science juridique entre "grand style" et nihilisme. Un essai de "droit et littérature" en hommage à François Ost », p. 587.

Denis SALAS, « L'honneur et la loi. Shakespeare, Calderón, Corneille », p. 617.

Pauline BEGASSE DE DHAEM et Marie-Sophie DE CLIPPELE, « "Le droit avant tout?" Réflexions autour de l'Électre d'Hugo von Hofmannsthal et son interprétation musicale par Richard Strauss », p. 633.

Xavier DELGRANGE, « Une nouvelle source du droit : le *Dress Code* », p. 659.

CHAPITRE VI. À QUOI SERT LE DROIT ?

Hugues DUMONT, « À quoi sert un préambule constitutionnel ? Réflexions de théorie du droit en marge du débat sur l'inscription d'un principe de laïcité dans un préambule ajouté à la Constitution belge », p. 785.

Jean-Guy BELLEY, « Soi-même comme un héritier de l'humanisme juridique : l'odyssée philosophique de François Ost autour de l'utilité du droit », p. 827.

Antoine BAILLEUX, « La part du droit dans l'arbitrage social général », p. 877.

CHAPITRE V. NATURE, COMMUNS ET DROIT

Delphine MISONNE, « Une Nature Hors Du Commun. Pièce en deux actes », p. 709.

Benoît JADOT, « Rameaux de jurisprudence pour le patrimoine commun », p. 735.

Alain STROWEL, « Nature, culture et langue : entre propriété et commun », p. 753.

POSTFACE

« François Ost : entretien avec Manuel Atienza », p. 909.

717. Oswald (Denis), 2012

Citius, altius, fortius : mélanges en l'honneur de Denis Oswald,
Bâle : Helbing Lichtenhahn, 2012, 779 p. (43 contrib.)

I. *Laudatio*

Jacques ROGGE, « Denis Oswald, homme de passion », p. 3

John COATES AC, « *A Passion for Sport* », p. 5

II. Organisation du sport

A. Structures

François CARRARD, « *International sport federations and continental sport organizations : in search of a balance* », p. 15.

Lukas HANDSCHIN, « *"Résolutions by acclaim" in general assemblies of sports associations ?* », p. 27.

Marco VILLIGER, « *Sportverbände im internationalen Kontext am Beispiel der FIFA* », p. 39.

Stephan NETZLE, « *Rudern und Recht* », p. 51.

Gilbert FELLI, « De la complexification des Jeux Olympiques : pour une gestion pragmatique », p. 63.

B. Gouvernance

Madalina DIACONU, « La bonne gouvernance des organisations sportives : état des lieux et perspectives », p. 83.

Jean-Loup CHAPPELET, « La gouvernance globale du sport », p. 103.

Bertrand REEB, « Renforcer l'éthique du sport », p. 121.

Alexandra VEUTHEY, « *Gender : between fairness of competition and human rights — a comparative law approach* », p. 131.

Nicolas DUTOIT, « Le fair-play financier et le football européen : le début d'une nouvelle ère ? », p. 171.

Daniele MORO, « Le système des licences et aspects disciplinaires dans la *Swiss Football League* », p. 181.

Patrick BAUMANN et Benjamin COHEN, « La mise à disposition des joueurs en équipe nationale : d'une tradition à une transaction ? », p. 195.

Yann HAFNER, « *Athletes' eligibility in national team and EU : What can we learn from two doped swimmers ?* », p. 215.

III. L'Etat et le sport

A. Droit privé

Jacques DE WERRA, « La gestion contractuelle du droit à l'image des sportifs », p. 243.

Manon SIMEONI et Pierre WESSNER, « L'acceptation du risque en responsabilité civile : un concept à géométrie variable dans la pratique de sports », p. 259.

Anne-Sylvie DUPONT et Guy LONGCHAMP, « L'accident sportif et sociale », p. 291.

B. Droit public

Olivier BIGLER et Nicolas ZBINDEN, « La nouvelle loi sur l'encouragement du sport : du sport utile à l'utilité du sport », p. 313.

Minh Son NGUYEN, « Contrats et encouragement du sport en droit administratif », p. 337.

Evelyne CLERC, « L'autonomie des associations sportives face au droit de la concurrence », p. 353.

Martin KAISER, « *Bedeutung der Sportregeln in haftungs- und strafrechtlichen Fragen* », p. 379.

Mathieu MAISONNEUVE, « Les caractères du droit du sport », p. 397.

Thierry OBRIST, « La notion de sportif en droit fiscal international à la lumière des travaux récents de l'OCDE », p. 413.

IV. Le contentieux du sport

Dirk-Reiner MARTENS, « *Disputes in Sport : on Dispute in International Sport* », p. 429.

Antoni O RIGOZZI, « *International Sports Arbittation : Why does Swiss Law Matter ?* », p. 439.

Michele BERNASCONI, « The CAS ad hoc Division at the 2012 London », p. 463.

Pienmarco ZEN-RUFFINEN, « La nécessaire réforme du Tribunal Arbitral du Sport », p. 483.

Philippe VERBIEST, « *Power Tennis in the Court : The Case of Wickmayer and Malisse* », p. 539.

Christine GUY-ECABERT, « La médiation au Tribunal arbitral du sport, un processus à doper », p. 555.

V. La lutte contre le dopage

***A. Code mondial antidopage* - de lege lata, de lege ferenda**

Jean-Philippe DUBEY et Pauline PELLAUX, « Dopage et proportionnalité à travers quelques sentences choisies », p. 573.

Olivier NIGGLI, « L'aide substantielle dans le cadre de la lutte antidopage », p. 593.

Christian THILL, « L'échange d'informations à l'échelle internationale en matière de lutte contre le dopage : défi insurmontable ? Lutte antidopage – Coopération entre autorités publiques et organisations sportives – Transfert d'informations au plan international », p. 613.

Ulrich HAAS, « *Mögliche Ansatzpunkte fur eine Reform des Anti-Doping Code* », p. 627.

B. Autres aspects de la lutte contre le dopage

Martial SAUGY, « La lutte anti-dopage : la science pour sortir de l'ornière ? », p. 649.

Dominique SPRUMONT, « Lutte antidopage et données cliniques : quelles responsabilités sous l'angle du droit de la santé ? », p. 663.

Christian FLUCKIGER, « Les contrôles antidopage hors compétition sont-ils illicites en Suisse ? », p. 681.

André KUHN et Yvan JEANNERET, « Dopage : de l'avis carré à l'avis rond », p. 697.

Olivier GUILLOD et Daniel KRAUS, « Développement humain dopage génétique et brevets », p. 709.

VI. Histoire, philosophie et éducation

Richard HOLT, « *"Honour and chivalry" : the origins of the British amateur and the Baron's Olympic* », p. 727.

Giovanni DISTEFANO et Petros C. MAVROIDIS, « Eparpillement aux quatre vents (La fragmentation du droit du sport) », p. 739.

Luc Gonin, « À la source du droit du un droit de l'homme méconnu ? Quelques réflexions quant à un possible "droit à l'émotion" », p. 757.

William MCAULIFFE, « *The Marriage of Sport and Education : Equipping Professionals for a Career in Sport* », p. 773.

718. Ottenhof (Reynald), 2006

Le champ pénal : mélanges en l'honneur du professeur Reynald Ottenhof,
Paris : Dalloz, 2006

I. POLITIQUE CRIMINELLE

Mireille DELMAS-MARTY, « Droit pénal et mondialisation », p. 3.

Geneviève GIUDICELLI-DELAGE, « Les jeux de l'interprétation entre discontinuité et interactions. L'inévitable dialogue des juges ? », p. 17.

Jean DANET, « Relire "la politique criminelle des Etats autoritaires" », p. 37.

Didier THOMAS, « L'évolution d la procédure pénale française contemporaine : la tentation sécuritaire », p. 53.

Christine LAZERGES, « De l'écriture à l'usage de l'article préliminaire du Code de procédure pénale », p. 71.

Florence MASSIAS, « La champ pénal européen selon la Cour européenne des droits de l'homme: interprétation autonome et applicabilité des articles 6 et 7 de la Convention européenne des droits de l'homme », p. 89.

Soizic LORVELLEC, « Les chemins incertains du mineur étranger isolé », p. 113.

II. PÉNAL FONDAMENTAL

Sylvie GRUNVALD, « À propos de l'élément matériel de l'infraction : quelques questions de frontières », p. 131.

Anne D'HAUTEVILLE, « Brèves remarques sur le nouveau principe de la dualité des fautes civile et pénale d'imprudence », p. 145.

Valérie MALABAT, « Le champ inutile du droit pénal : les doubles incriminations », p. 155.

Marie-Clet DESDEVISES, « L'option entre prévention et répression : les alternatives aux poursuites, un nouveau projet de droit pénal des majeurs », p. 167.

Pierre DARBEDA, « Des réductions de peines au crédit de réduction de peine : la nouvelle architecture des réductions de peines instituée par la loi du 9 mars 2004 », p. 187.

Martine HERZOG-EVANS, « Les voies du droit contre la surpopulation carcérale », p. 197.

Hélène DUMONT, « Le Canada n'est pas au bout de ses peines : une réforme condamnée à rouler comme la pierre de Sisyphe », p. 211.

III. PROCÉDURE PÉNALE

Denis SALAS, « Hugo, Gide, Camus, le procès pénal dans le miroir de la littérature », p. 237.

Jean PRADEL, « La célérité et les temps du procès pénal. Comparaison entre quelques législations européennes », p. 251.

Jean-François THONY, « Renversement, allègement ou contournement de la charge de la preuve ? Quelques expériences nationales ou internationales de confiscation des biens en matière de blanchiment ou de terrorisme », p. 269.

Christophe CARDET, « Le principe de subsidiarité de la détention provisoire », p. 297.

IV. PÉNAL SPÉCIAL

Haritini MATSOPOULOU, « L'éthique et le droit pénal », p. 315.

Bernard BOULOC, « Remarques sur l'élément matériel du recel », p. 353.

AGNES CERF-HOLLENDER, « L'extension du champ pénal de lutte contre les discriminations », p. 367.

Xavier PIN, « Le travail dans le champ pénal », p. 381.

José Luis DE LA CUESTA, « Les femmes en droit pénal espagnol : passé, présent, perspectives », p. 409.

Jean-Claude FOURGOUX, « L'influence du droit communautaire sur l'existence des infractions en droit pénal économique », p. 421.

V. VARIA

Ali-Hossein NADJAFI, « La criminologie en Iran », p. 431.

Anne-Marie FAVARD, « Évaluation clinique qualitative et observation stratégique : deux outils d'aide à la décision pour les politiques d'action sociale et médico-sociale », p. 437.

Antonio BERISTAIN, « *Las victimas y el perdon... Hacia la superacion integradora del sufrimiento* », p. 453.

719. Outrive (Van) (Lode), 1998

Politique, police et justice au bord du futur : mélanges pour et avec Lode Van Outrive,
Paris ; Montréal (Québec) : L'Harmattan, 1998, 393 p. (21 conrib.)

I. Crime, situation-problème et comportement problématique. Les enjeux d'une (re) définition

Fernando ACOSTA et Alvaro P. PIRES, « Constructivisme versus réalisme. Quelques réflexions sur les notions de crime, déviance et situations problématiques », p. 21.

Louk HULSMAN, « *Struggles about terminology "problematic situation" vs "crime"* », p. 45.

René VAN SWAANINGEN, « *Community safety and problematic situations. A reflection on louk hulsman with a 'van outrivian' touch* », p. 57.

Christian DEBUYST, « Autour de la notion de comportement problématique », p. 69.

Claude FAUGERON, « Les situations-problèmes : théorie sociologique ou pratique criminologique ? », p. 81.

Pierre LANDREVILLE et Danielle LABERGE, « La gestion des comportements-problèmes par la police : réflexions à partir des données d'une recherche », p. 95.

II. Quel droit pénal pour l'an 2000 ?

Mathieu DEFLEM, « *The democratic deficit revisited considering the politics of criminal justice* », p. 111.

Yves CARTUYVELS et Dan KAMINSKI, « Bougés et flous du pénal », p. 119.

Françoise TULKENS et Michel VAN DE KERCHOVE, « D'où viennent les flous du pénal ? Les déplacements de l'objet et du sujet », p. 131.

Maria Luisa CESONI et ROBERT Roth, « L'entraide internationale, moteur de l'évolution du droit pénal ? », p. 143.

Francoise DIGNEFFE et Colette PARENT, « La médiation face aux situations de violence contre les conjointes : quelques éléments à verser au débat », p. 153.

III. La délinquance des privilégiés.

Georges KELLENS, « Juges d'assaut contre société fractale », p. 175.

Philippe ROBERT, « La corruption entre la sociologie du crime et celle de la politique », p. 185.

Pierre LASCOUMES, « Le livre V n'aura pas lieu : Genèse, expérimentation et mise en sommeil de la partie économique et financière du code pénal français », p. 203.

Gary T. MARX. , « *New technologies and* la délinquance des privilégiés », p. 221.

IV. Police, contrôle social et sécurité

Patrick HEBBERECHT, « La prévention policière en Belgique : un laboratoire pour le développement d'un état de sécurité », p. 235.

Paul PONSAERS, « Vers une réforme de la structure policière belge ? », p. 247.

Frank HUTSEBAUT, « La réforme de la police belge : la position de la magistrature », p. 269.

Renée ZAUBERMAN et René LEVY, « La police française et les minorités visibles : les contradictions de l'idéal républicain », p. 287.

Jean-Paul BRODEUR, « Le chant des sirènes », p. 301.

Lode VAN OUTRIVE, « Politique, police et justice au bord du futur », p. 313.

720. Overbeck (von) (Alfred E.), 1990

Conflits et harmonisation : mélanges en l'honneur d'Alfred E. von Overbeck,
Fribourg : Ed. universitaires, 1990, 798 p. (37 contrib.)

PRINCIPES GÉNÉRAUX DU DROIT INTERNATIONAL

Antonio BOGGIANO, « *The Continuance of a Legal System in Private International Law* », p. 3.

Ulrich DROBNIG, « *Anwendungsnormen in Übereinkommen zur Vereinheitlichung des Privatrechts* », p. 15.

H. Patrick GLENN, « *Private International Law and the New International Legal Professions* », p. 31.

Gerhard KEGEL, « *Allgemeines Kollisionsrecht* », p. 47.

François RIGAUX, « Droit positif, théorie du droit et science du droit », p. 75.

Petar SARCEVIC, « *Unification and "Soft Law"* », p. 87.

Fritz SCHWIND, « *Neue Tendenzen im IPR* », p. 103.

HARMONISATION RÉGIONALE ET NATIONALE

Jean-Marc BISCHOFF, « Harmonisation du droit privé: l'exemple du travail de la Commission Internationale de l'État Civil », p. 117.

Bertil COTTIER, « Le droit suisse de l'audiovisuel au crible de la Convention européenne sur la télévision transfrontière du 5 mai 1989 », p. 131.

Gonzalo PARRA-ARANGUREN, « *The Fourth Inter-American Specialized Conference on Private International Law (CIDIP-IV, Montevideo, 9-15 July, 1989)* », p. 155.

Sami A. ALDEEB ABU-SAHLIEH, « Unification des droits arabes et ses contraintes », p. 177.

Kurt SIEHR, « *Rechtsangleichung im IPR durch nationale Kodifikationen* », p. 205.

Bernard DUTOIT, « Dans le sillage de la perestroïka : une nouvelle conception soviétique du droit international ? », p. 245.

Andreas BUCHER, « La LDIP et les Conventions internationales », p. 265.

Max KELLER, « *Hinweise auf Staatsverträge im IPRG* », p. 279.

Ferenc MADI, « *Lex mercatoria, Unification of Law, the Hague Conventions and Hungary* », p. 287.

Michael PRYLES, « *Choice of Law Developments in Australia* », p. 321.

CONFLITS DE JURIDICTIONS ET DOMAINE D'APPLICATION

Frank VISCHER, « *Bemerkungen zum Verhältnis von internationaler Zuständigkeit und Kollisionsrecht* », p. 349.

Georges A.L. DROZ, « Le traité franco-suisse de 1869 à la lumière de la Convention de Lugano », p. 379.

Fausto POCAR, « La Convention italo-suisse du 3 janvier 1933 dans la perspective de la coopération judiciaire européenne », p. 405.

Walter A. STOFFEL, « Le rapport juridique international », p. 421.

Gerardo BROGGINI, « *Regole intertemporali del nuovo diritto internazionale privato svizzero* », p. 453.

DROIT DE LA FAMILLE ET SUCCESSIONS

Alfred RIEG, « L'harmonisation européenne du droit de la famille : mythe ou réalité ? », p. 473.

Andrea GIARDINA, « *The Italian Constitutional Court and the Conflict of Laws* », p. 501.

Paul LAGARDE, « Observations sur l'articulation des questions de statut personnel et des questions alimentaires dans l'application des conventions de droit international privé », p. 511.

Erik JAYME, « *Wandel des Unterhaltsbegriffs und Staatsverträge im Internationalen Privatrecht* », p. 529.

Jan STEPAN, « *Rechtsvergleichende Gedanken zur Regelung der heterologen Insemination* », p. 545.

Paul VOLKEN, « *Von der Testamentsform im IPR* », p. 575.

Donovan W.M. WATERS, « *Unification or Harmonization? Experience with the Trust Concept* », p. 591.

DROIT DES OBLIGATIONS

Karl F. KREUZER, « *Europäisches Mobiliarsicherungsrecht oder: Von den Grenzen des Internationalen Privatrechts* », p. 613.

Joseph VOYAME, « La protection des noms et emblèmes des organisations intergouvernementales en droit suisse », p. 643.

E. Allan FARNSWORTH, « *Negotiation of Contracts and Precontractual Liability: General Report* », p. 657.

Ivo SCHWANDER, « *Zur heutigen Rolle des Erfüllungsortes im IPR* », p. 681.

Eugen BUCHER, « *Rechtsvergleichende und kollisionsrechtliche Bemerkungen zur Verrechnung ("Kompensation")* », p. 701.

François DESSEMONTET, « L'harmonisation du droit applicable aux contrats de licence », p. 725.

François KNOEPFLER et Olivier MERKT, « Les accords de *joint venture* et les limites du droit international privé », p. 747.

Bernd VON HOFFMANN, « *Produkthaftung des Importeurs und Freihandel* », p. 769.

721. Owona (Joseph), 2021

L'exception en droit : Mélanges en l'honneur de Joseph Owona,
Paris : L'Harmattan, 2021, 794 p. (28 contrib.)

Adama KPODAR, « Constituer en droit constitutionnel », p. 29.

Alain Didier OLINGA, « La résistance entêtée d'une "exception" condamnée : le jugement des civils par les tribunaux militaires en droit camerounais », p. 45.

Alain Franklin ONDOU, « La nécessité en droit constitutionnel. Étude à partir de quelques expériences africaines », p. 57.

Bernard-Raymond GUIMDO DONG, « Les rapports entre les pouvoirs dans le régime politique camerounais », p. 83.

Cyrille MONEMBOU, « Du constitutionnalisme rédhibitoire au constitutionnalisme libéral. Réflexions sur le renouveau constitutionnel en Afrique noire francophone », p. 107.

Dominique Junior ZAMBO ZAMBO, « "L'inexception" du droit communautaire au Cameroun », p. 129.

Gérard Martin PEKASSA NDAM, « Le financement étatique des associations sportives en droit positif camerounais », p. 177.

Hilaire AKEREKORO, « Variations autour des exceptions au principe de transparence budgétaire dans les espaces de l'UEMOA et de la CEMAC », p. 209.

Jacques BIAKAN, « La constitution et les finances publiques au Cameroun », p. 229.

Jean Claude TCHEUWA et Jean Baptiste CHOUAMO, « Les faits extérieurs à la victime en droit international », p.249.

Kourra Félicité OWONA MFEGUE, « Grandeurs et servitudes du droit (international) des élections en Afrique francophone au sud du Sahara », p. 273.

Marcelin Nguélé ABADA, « La rencontre tripartite : réflexion sur une technologie politique de sortie de crise au Cameroun », p. 305.

Mathias Éric OWONA NGUINI, « Le paradigme de la constitution Janus chez Joseph Owona comme modélisation théorico-juridique et politico-juridique de la bifacialite de la loi fondamentale en Afrique : de sa formulation eurafricaine à sa relecture afrocentrique basée sur Anubis, Aker et Iu », p. 351.

Paterne MAMBO, « L'OHADA ou la privatisation du droit public ? », p. 389.

Patrick Edgard ABANE ENGOLO, « Les normes promotionnelles dans les dispositifs constitutionnels en Afrique noire francophone », p. 405.

Pierre Lionel GUESSELE ISSEME, « L'exception à l'application des actes juridiques promulgués dans les états africains », p. 421.

Robert MBALLA OWONA, « L'apport du code pénal au droit administratif : l'exemple camerounais », p. 455.

Sedena AKONO ONGBA, « Les incapacités des organes exécutifs en droit public camerounais et français », p. 469.

Victor-Emmanuel BOKALLI, « Les fondements constitutionnels du droit commercial », p. 503.

Wilson TAMFUH Y.N., « *The concept of exception in law in common law and civil law juridictions* », p. 523.

Agnès MAKOUGOUM, « Applicabilité et application de la laïcité au Cameroun : réflexion sur l'effectuation d'un principe constitutionnel », p. 547.

Allah-Adoumbeye DJIMADOUMGAR, « La désinvestiture en droit public », p. 577.

Anatole COLLINET MAKOSSO, « L'exception préjudicielle pour une répression du terrorisme devant les juridictions universelles », p. 593.

Brice WOAMBE, « Détachement des fonctionnaires et collectivités territoriales dans les états d'Afrique subsaharienne francophone : cas du Cameroun », p. 627.

Emmanuel MOUBITANG, « Le régionalisme constitutionnel au Cameroun : étude d'une dynamique d'intégration nationale à l'épreuve du terrorisme international », p. 651.

Jean Marie ONDOUA EKOBENA, « La remise en cause de l'unité budgétaire par les débudgétisations en droit public financier camerounais : réflexions liminaires », p. 679.

Neneo KALDAYA, « Joseph Owona et le boulevard du droit, une approche conceptuelle portée vers la pluridisciplinarité », p. 697.

Serge François SOBZE, « La suppléance du président de la république en Afrique francophone », p. 717.

Timothée FOMEGANG, « Le droit international humanitaire à l'épreuve des nouvelles technologies dans les conflits armés contemporains », p. 755.

P

722. Pacteau (Bernard), 2018

***Cinquante ans de contentieux publics : Mélanges en l'honneur de Bernard Pacteau*, Paris : mare & martin, 2018**

Éric AGOSTINI, « Usufruit et réserves en droit des sociétés », p. 1.

Yann AGUILA, « L'affaire Socrate. Un syllogisme au service de la typologie des moyens », p. 15.

Fabrice AMBLARD, « Le juge administratif et ses contrôles des sanctions disciplinaires envers les agents publics », p. 19.

Vassilis ANDROULAKIS, « Mesures d'accélération du procès administratif et mutation du rôle du Conseil d'État hellénique », p. 37.

Hariclia ATHANASSOPOULOU, « La violation du droit de propriété immobilière dans la jurisprudence de la Cour Européenne des Droits de l'Homme : le cas de la Grèce en matière d'expropriation », p. 55.

Guillaume BARRAUD, « Quand l'égalité désarme. Propos sur le rapporteur public », p. 81.

Jean BARTHELEMY, « Neutralité et liberté religieuse ou de la nécessité de certaines clarifications au regard du principe de laïcité », p. 91.

Clément BENELBAZ, « Le fait religieux dans l'Union européenne », p. 10.

Xavier BIOY, « Le juge administratif et les libertés face à l'état d'urgence », p. 121.

Jean-Claude BONICHOT, « Le précédent dans la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne : plus continentale ou plus anglo-saxonne ? », p. 137.

Sunniva Cristina BRAGDØ-ELLENES et Eivind SMITH, « Remarques sur le contentieux des étrangers en Norvège », p. 153.

Jean-François BRISSON, « Retours sur un centenaire : l'arrêt Gaz de Bordeaux », p. 167.

Emmanuel CARTIER, « Une approche administrative du droit de la France libre », p. 181.

René CHIROUX, « La victoire du Président Jacques Chirac et ses limites : mai 1995 », p. 217.

Pascal COMBEAU, « La confiance légitime, un principe qui nous manque ? Le cas des promesses administratives », p. 229.

Martine DE BOISDEFFRE, « Bernard Pacteau, le Conseil d'État et la Juridiction Administrative : De la doctrine à l'action, de la théorie à la pratique », p. 245.

Georges DELLIS, « La Constitution économique hellénique Bref aperçu à l'ombre de la crise financière », p. 253.

Olivier DUBOS, « Les religions dans le marché, la religion du marché ? », p. 265.

Spyridon FLOGAITIS, « *Europe: what is to be done* », p. 275.

Magalie FLORES-LONJOU, « L'art cinématographique, un art adulte ? Ou la représentation du sexe à l'écran », p. 281.

Théodore FORTSAKIS, « La crise grecque interpelle la Constitution », p. 299.

Sébastien GAUTHIER, « Stendhal et Zola : deux visions littéraires du Conseil d'État », p. 319.

Aydın GÜLAN, « Des motifs courts voire absents de décisions longues. Observations sur les motifs des décisions du Danıştay (Conseil d'État turc) », p. 335.

Jean HAUSER, « Les spécificités de la procédure de divorce », p. 351.

Pascal JAN, « Pour une Cour électorale. Réflexions sur le règlement des litiges électoraux », p. 365.

Vassilios KONDYLIS, « La Proposition de Directive du Parlement Européen et du Conseil établissant le code des communications électroniques européen et la perspective de l'indépendance de l'Autorité Régulatrice Nationale (ARN) créée par le Législateur grec selon la législation européenne dans le secteur des communications électroniques », p. 381.

Geneviève KOUBI, « Télérecours, un téléservice apocryphe », p. 405.

Stavroula N. KTISTAKI, « Le contrôle juridictionnel des mesures de politique économique en période de crise : le cas de la Grèce », p. 421.

Jean François LACHAUME, « De quelques aspects du contentieux des litiges sportifs au banc d'essai de la procédure administrative contentieuse », p. 435.

Sotirios LYTRAS, « L'hégémonie de la notion de sanction dans le droit répressif de l'Union européenne », p. 451.

Jean-Pierre MACHELON, « Regard sur le Conseil constitutionnel des origines : les anciens présidents de l'IVe République juges des nouvelles institutions (1959-1962) », p. 473.

Alfonso MASUCCI, « *L'accesso al giudice amministrativo di cassazione in Spagna. Verso il consolidamento nel quadro europeo del ricorso per cassazione come garante del solo jus constitutionis* », p. 489.

Marjolaine MONOT-FOULETIER, « Quelques réflexions sur l'évolution du langage du juge adminsitratif », p. 505.

Jacqueline MORAND-DEVILLER « Le tiers perturbateur », p. 527.

Jean MORANGE, « L'évolution du contrôle juridictionnel des abus de la liberté d'expression », p. 539.

Paraskevi MOUZOURAKI, « La limitation de la rétroactivité des arrêts d'annulation en droit du contentieux administratif hellénique », p. 555.

Philippe NELIDOFF, « Les premières interprétations de la loi du 9 décembre 1905 par le Conseil d'État », p. 577.

Antoine PANTELIS, « Bernard Pacteau et l'Université d'Athènes », p. 597.

Sophie PAPAEFTHYMIOU, « *Afternoon Tea at The Savoy: Dworkin and Pragmatism* », p. 603.

P. PAPARRIGOPOULOU-PEHLIVANIDI, « Questions de constitutionnalité posées par le calcul des cotisations sur le fondement de l'article 39 de la loi 4387/2016 », p. 615.

Prokopios PAVLOPOULOS, « La faille normative du droit de l'Union européenne quant à la conclusion et la mise en œuvre des protocoles d'accord : Commentaire des arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne, Pringle (C-370/12), Ledra Advertising (C-8/15 P), Mallis (C-105-15) », p. 623.

Aude ROUYERE, « Le rescrit administratif : un "arrêt sur image" réaliste », p. 631.

Bernard STIRN, « Les cycles de la jurisprudence », p. 649.

David SZYMCZAK, « L'article 4 de la Convention européenne des droits de l'Homme : Une disposition en devenir ? », p. 657.

Krzysztof WOJTYCZEK, « La procédure devant la Cour européenne des droits de l'homme – principaux dilemmes », p. 673.

« Appendice personnel et aussi modeste que possible », p. 689.

723. Pactet (Pierre), 2003

***L'esprit des institutions, l'équilibre des pouvoirs : mélanges en l'honneur de Pierre Pactet,* Paris : Dalloz, 2003**

Claude GOYARD, « L'esprit des institutions et l'équilibre des pouvoirs », p. 1.

L'ESPRIT DES INSTITUTIONS

Abdelfattah AMOR, « Le droit international de la liberté de religion ou de conviction à l'épreuve des faits », p. 19.

Daniel AMSON, « Ordre public et liberté de conscience. (Aperçu sur la laïcité à la française, la montée des intégrismes, le problème du tchador) », p. 33.

Rafâa BEN ACHOUR, « À propos d'une cohabitation difficile entre le droit pénal et le droit constitutionnel. (Le crime de haute trahison) », p. 49.

Jean DU BOIS DE GAUDUSSON, « Le juriste français et l'institution des autorités administratives indépendantes en Afrique », p. 65.

Laurence BURGORGUE-LARSEN, « La "force de l'évocation" (ou Le fabuleux destin de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne) », p. 77.

Monique CHEMILLIER-GENDREAU, « Sur les rapports du droit interne et du droit international dans l'ordre constitutionnel », p. 105.

Francis DELPEREE, « La complexité fédérale », p. 117.

Jean-Pierre DUPRAT, « De quoi meurent les régimes politiques ? (Essai sur les III^e^ et IV^e^ Républiques) », p. 129.

Jean-François FLAUSS, « La condition spécifique des traités relatifs aux droits de l'homme dans les constitutions contemporaines », p. 163.

Olivier GOHIN, « La Constitution française contre les droits de l'homme. Le précédent de la restriction du suffrage en Nouvelle-Calédonie », p. 187.

Francis HAMON, « Référendum et légitimité. (Le cas de l'Union européenne) », p. 211.

Yoïchi HIGUCHI, « De la nature de l'interprétation constitutionnelle de divers organes de l'État. (Une apologie réaliste de la justice constitutionnelle) », p. 229.

Cécile ISIDORO, « Le pouvoir constituant peut-il tout faire ? », p. 237.

Jean-Jacques ISRAEL, « Les droits des personnes en matière disciplinaire administrative au regard de l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme », p. 253.

Dmitri Georges LAVROFF, « À propos de la Constitution », p. 283.

Anne-Marie LE POURHIET, « Du devoir de mémoire constitutionnelle. L'abrogation des articles 90, 91 et 92 de la Constitution », p. 299.

Bertrand MATHIEU, « Des droits de l'homme aux droits sur l'homme ou les transmutations du droit de la bioéthique », p. 307.

Fabrice MELLERAY, « L'école de Strasbourg, mythe ou réalité ? », p. 319.

Slobodan MILACIC, « La théorie démocratique face au défi minoritaire. Majorités politiques et minorités communautaires, quelle cohérence ? », p. 339.

Otto PFERSMANN, « De l'impossibilité du changement de sens de la Constitution », p. 353.

Stéphane PIERRE-CAPS, « L'esprit des constitutions », p. 375.

Henry ROUSSILLON, « Le mythe de la "VI^e^ République" », p. 391.

André ROUX, « Les collectivités territoriales dans le débat électoral. La fin de l'unité territoriale de la République », p. 405.

Françoise THIBAUT, « L'Iran, un régime symbolique », p. 423.

Dominique TURPIN, « Mondialisation et normes juridiques. Pour un nouveau contrat social global », p. 437.

L'EQUILIBRE DES POUVOIRS

Jean-François AUBERT, « La révision totale des constitutions. Une invention française des applications suisses », p. 455.

Pierre AVRIL, « À propos de la réforme avortée du Conseil supérieur de la magistrature », p. 473.

Gérald-Armand BEAUDOIN, « Le contrôle judiciaire de la constitutionalité des lois au Canada », p. 483.

François-Henri BRIARD, « La Cour Suprême des Etats-Unis d'Amérique et le procès équitable », p. 503.

Jean CABANNES, « Les ministres de la V^e^ République avant et après 1986. Changement ou continuité? », p. 519.

Guy CARCASSONNE, « Rationaliser la responsabilité politique », p. 543.

Florence CHALTIEL, « Les bases constitutionnelles du droit communautaire », p. 551.

Bernard CHANTEBOUT, « Le président de la République, chef des armées », p. 569.

Jean-Claude COLLIARD, « Etre présidentiable », p. 579.

Jean-Louis DE CORAIL, « Le Conseil d'Étatet l'interprétation de la loi. Observations et thèmes de réflexion », p. 593.

Louis FAVOREU, « Pour en finir avec la "théorie" des actes de gouvernement », p. 607.

Yves GAUDEMET, « Sur l'abus ou sur quelques abus de la législation déléguée », p. 617.

Hélène GAUDIN, « La répartition des compétences Communauté-Etats membres. Un janus constitutionnel », p. 629.

Jean GICQUEL, « La justice. Un enjeu politique de la cohabitation de législature (1997-2002) », p. 649.

Benoît JEANNEAU, « Voyage au pays des "coquecigrues" constitutionnelles. (Adieux aux septennats) », p. 659.

Edmond JOUVE, « Justice, vicissitudes de la politique et force du droit. Observations à propos de l'affaire Lockerbie et de la décision rendue par la Chambre criminelle de la Cour de Cassation, le 13 mars 2001 », p. 675.

Anne LEVADE, « L'objectif de valeur constitutionnelle, vingt ans après. Réflexions sur une catégorie juridique introuvable », p. 687.

Jean MASSOT, « Quinquennat et présidentialisation », p. 703.

Didier MAUS, « La naissance du contrôle de constitutionnalité en France », p. 713.

Ferdinand MELIN-SOUCRAMANIEN, « La différenciation du statut des départements d'Outre-Mer. Menace ou promesse pour la République française ? », p. 747.

Franck MODERNE, « La résurgence des procédures de démocratie semi-directe dans les régimes présidentialistes d'Amérique latine », p. 757.

Jean MORANGE, « Les défaillances de santé des chefs d'État», p. 779.

Bernard PACTEAU, « "Constitutionnalisation" ou "Européanisation" de la justice administrative. Faut-il choisir ? », p. 793.

Olivier PASSELECQ, « La "cohabitation" dans les travaux préparatoires de la Constitution de 1958 », p. 801.

Xavier PRETOT, « Le législateur peut-il encore conférer un effet rétroactif à la loi non répressive ? Libres propos sur une jurisprudence constitutionnelle ambiguë », p. 817.

Thierry RENOUX, « Autorité de chose jugée ou autorité de la Constitution ? À propos de l'effet des décisions du Conseil constitutionnel », p. 835.

Jacques ROBERT, « Le Conseil constitutionnel a-t-il démérité ? », p. 861.

Dominique ROUSSEAU, « L'Étatde droit est-il un état de valeurs particulières ? », p. 885.

Erdogan TEZIC, « La suspension provisoire de l'application de la loi d'après la jurisprudence de la Cour constitutionnelle de Turquie », p. 895.

Jean TOUSCOZ, « Un projet pour l'Union européenne », p. 901.

Michel TROPER, « La logique de la justification du contrôle de la constitutionnalité des lois », p. 911.

Michel VERPEAUX, « Les transitions constitutionnelles sous la Révolution française », p. 937.

724. Pâques (Michel), 2024

Dire et faire le droit : Liber amicorum Michel Pâques,
Bruxelles : Larcier-Intersentia, 2024, 1283 p. (69 contrib.)

Partie I : DROIT PUBLIC, COUR CONSTITUTIONNELLE ET DROITS DE L'HOMME

André ALEN, « *Het "volksberoep" en de democratische rechtsstaat* », p. 39.

Fernando ALVES CORREIA, « Le sens et la valeur de la justice constitutionnelle », p. 63.

Christian BEHRENDT, « La démission du Gouvernement fédéral », p. 81.

Nicolas B. BERNARD, « La jurisprudence de la Cour constitutionnelle en matière militaire », p. 93.

Pascale VANDERNACHT et Anne-Françoise BOLLY, « Le Protocole n° 16 à la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, un protocole de dialogue entre la Cour et les juridictions supérieures nationales », p. 113.

Frédéric BOUHON, « L'État-vigilance : le pouvoir de gérer des risques. Réflexions à l'aune de l'avis du 14 décembre 2023 de la Cour eur. D.H. », p. 137.

Marc BOURGEOIS et Quentin DETIENNE, « La nature juridique des cotisations sociales : une valse à trois temps dans la jurisprudence de la Cour constitutionnelle », p. 155.

Yasmine KHERBACHE et Heidi BORTELS, « *Artikel 23 van de Grondwet: (G)een grondrecht als een ander?* », p. 183.

Emmanuelle BRIBOSIA, « Discrimination indirecte : une valeur ajoutée dans le contentieux constitutionnel de l'égalité ? », p. 199.

Jacques DERENNE, « La Cour constitutionnelle et les aides d'État », p. 219.

Geert GOEDERTIER, « *Het Grondwettelijk Hof en de volksraadplegingen over gewestelijke aangelegenheden* », p. 235.

René HOSTIOU, « La sécurité juridique : heurs et malheurs d'un principe à géométrie variable. Réflexions à partir de la décision rendue par la Cour eur. D.H. le 9 novembre 2023, Legros e.a. c. France », p. 251.

Youri MOSSOUX, « L'absence de contrôle de la procédure d'élaboration des lois : angle mort du contrôle de constitutionnalité ou respect des prérogatives de l'assemblée démocratiquement élue ? », p. 263.

Pierre NIHOUL, « Devoir de réserve et liberté d'expression : Le dilemme du juge constitutionnel », p. 285.

Géraldine ROSOUX, « Droit de propriété et respect des biens : variations sur les variations, dans la jurisprudence constitutionnelle, de l'article 1er du Premier Protocole additionnel à la Convention européenne des droits de l'homme », p. 297.

Jan THEUNIS, « *De inclusieve Grondwet : Verbod van discriminatie op grond van handicap en recht op volledige inclusie in de samenleving* », p. 313.

Ann-Sophie VANDAELE, « L'intérêt actuel devant la Cour constitutionnelle », p. 337.

Romain VANDERBECK, « Les questions préjudicielles et le référé administratif », p. 351.

Willem VERRIJDT, « *De opvolging van de arresten van het Grondwettelijk Hof door het Parlementair Comité belast met de wetsevaluatie* », p. 367.

Martin VRANCKEN, « Discussion politique et secret – Le droit d'accès aux documents administratifs et le secret des délibérations des Gouvernements et de certaines autorités », p. 383.

Partie II : DROIT ADMINISTRATIF ET CONTENTIEUX ADMINISTRATIF

Bige AÇIMUZ et Özge AKSOYLU, « L'attitude du juge public turc concernant l'arrêt collectif de travail sur décision syndicale dans la fonction publique », p. 399.

Robert ANDERSEN et Louise ERNOUX-NEUFCOEUR, « Le Conseil d'État et le maintien dans le temps des effets de l'acte annulé. État de la question », p. 415.

Michèle BELMESSIERI, « Les mesures de police administrative et le respect du principe de légalité des incriminations – la quadrature du cercle ? », p. 441.

Cécile BERTIN et Gregory DELANNAY, « La procédure électronique devant la section du contentieux administratif du Conseil d'État : une *success story* à réinventer », p. 457.

Philippe BOUVIER, « D'un Liégeois à l'autre. Hommage au président Léon Moureau (1905-1997) », p. 483.

Patrick HENRY, Judith MERODIO et Laurane FERON, « Liberté d'expression, devoir de réserve des fonctionnaires et agents de l'État et réseaux sociaux », p. 511.

Nathalie FORTEMPS, « Recrutement contractuel dans la fonction publique, le recours en annulation au Conseil d'État, un recours utile ? L'obstacle de l'acte détachable et l'annulation du contrat de travail », p. 527.

Bénédicte HENDRICKX et Marc JOASSART, « L'indemnité réparatrice dans les contentieux de l'urbanisme et de l'environnement », p. 541.

Olivier HEUSKIN, « Quel avenir pour les villes et communes wallonnes, quel chemin suivre entre fusion et coopération supracommunale ? », p. 555.

Alain LEBRUN, « Simplifier la procédure judiciaire : le législateur belge n'est pas manchot – L'exemple des dégâts de gibier et de l'expropriation », p. 569.

Paul LEWALLE, « La chose conseillée : Quelques considérations sur la portée et les applications de l'article 35 / 1 des lois sur le Conseil d'État coordonnées le 12 janvier 1973 », p. 577.

Aymeric NOLLET, « Tribulations du principe de confiance légitime en droit fiscal : entre reconnaissance, déshérence, renaissance et (re)montée en puissance », p. 601.

Vera PARISIO, « *Italian administrative courts, competition and services of general economic interest of local relevance: a general overview* », p. 623.

Alexandre PIRSON, « Marchés publics de travaux et autorisations urbanistiques : le paradoxe de l'œuf et de la poule », p. 641.

David RENDERS et Thierry TANQUEREL, « Regards croisés sur la réception de l'intérêt collectif en contentieux administratifs belge et suisse », p. 659.

Luc VERMEIRE et Eric THIBAUT, « Boucler, réparer ou retirer ? », p. 689.

Pieter VAN CLEYNENBREUGEL, « *Independent administrative authorities and the sectoral "Europeanisation" of national administrative law: a European Union law perspective* », p. 707.

François VAN DER MENSBRUGGHE, « *Movement on the Administrative Law Horizon in the United States* », p. 723.

Kris WAUTERS, « *De uitvoering en de beëindiging van overheidsovereenkomsten en artikel 1.1 NBW* », p. 739.

Partie III : DROIT DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Nicolas BERNARD, « Colocation et logement intergénérationnel : quand l'urbanisme wallon encourage les nouveaux modes d'habiter », p. 757.

Luc LAVRYSEN et Farah BOUQUELLE, « *The protection of the environment through criminal law in the european union – a new directive in the pipeline* », p. 767.

Sophie CHARLIER, « L'introduction de normes appréciatives dans un règlement. Le cas du projet de règlement régional d'urbanisme bruxellois », p. 789.

Marie-Sophie DE CLIPPELE et Benoît GORS, « Variations autour de l'arbre et du droit », p. 801.

Michel DELNOY, « Les critères d'octroi du permis d'urbanisme en Région wallonne : quid de la sécurité juridique ? », p. 829.

Francis HAUMONT, « Les jardins et le droit de l'urbanisme », p. 845.

Justine HUBERT, « Le principe de précaution : quelques comparaisons entre droit belge et droit français », p. 861.

Benoît JADOT, « À propos des autorités publiques débitrices – ou non – du droit d'accès aux informations environnementales en Région wallonne », p. 873.

Damien JANS, « Permis d'environnement et droits civils (des tiers) », p. 887.

Benoît KOHL et François ONCLIN, « Infractions d'urbanisme, régularisation et nullité de la vente – Brefs propos au sujet de l'article 5.57, alinéa 2, du Code civil », p. 903.

Sylviane LEPRINCE, « Le sol, les terrains assainis et les polluants nouveaux », p. 917.

Jean-Baptiste LEVAUX, « La nature, le projet et le professeur – De la notion de projet dans la directive "Habitats" », p. 933.

Delphine MISONNE, « Le droit à un environnement sain nouveau est arrivé », p. 947.

Michel QUINTIN, « Sauvons les meubles. La protection du patrimoine culturel mobilier en région de langue française et dans la Région de Bruxelles-Capitale », p. 963.

Jacques SAMBON, « L'action d'intérêt collectif des associations de protection de l'environnement : le cheminement erratique de la jurisprudence et de l'action normative », p. 1005.

Françoise THONET, « Pour une troisième compétence au juge de l'environnement ? », p. 1023.

Charles-Hubert BORN et Raphaël BORN, « L'arrêt Klimaatzaak : forces et faiblesses des standards généraux de comportement de l'État en matière climatique », p. 1041.

Partie IV : VARIA

Wim DECOCK, « Le temps de respirer. Droit et humanités chez Jean de Chokier, grand juriste liégeois », p. 1085

Francis DELPEREE, « Le bureau », p. 1099.

Bruno DEMOULIN, « Les Liégeois sont-ils des Wallons ? », p. 1107.

Luc DONNAY, « Transmettre le droit et bien d'autres choses, "vous voyez ce que je veux dire ?" », p. 1121.

Emmanuelle GONTHIER, « Utiliser l'intelligence artificielle générative dans l'exercice de la justice pour davantage d'efficacité et de sécurité juridique ? Évaluer préalablement les risques, afin d'éviter les injustices », p. 1133.

Fabienne KEFER, « Les vacances des flexitravailleurs », p. 1151.

Pascale LECOCQ, « Vers une propriété moins individuelle et un droit des biens plus solidaire ? Ou de la conception précurseure d'un grand juriste publiciste », p. 1171.

Adrien MASSET, « Pour une réécriture raisonnable du délit de prise illégale d'intérêt (art. 245 du Code pénal) », p. 1183.

Olivier MICHIELS, « La décision d'enquête européenne : quand la jurisprudence donne des précisions sur la notion d'"autorité d'émission", sur la validité des preuves recueillies à l'étranger et sur les voies de recours offertes aux justiciables dont les biens ont été saisis », p. 1197.

Xavier MINY, « "Nul n'est censé ignorer… *et cetera, et cetera*" : Sur l'accès au droit et l'inflation législative », p. 1215.

Jacqueline MORAND DEVILLER, « L'allégorie du bon Gouvernement et du bon juge », p. 1231.

Simon PAQUES, « De l'acte unilatéral au contrat dans les pensions complémentaires », p. 1245.

Danny PIETERS, « Idées pour une sécurité sociale du XXI[e] siècle », p. 1263.

725. Pararas (Petros J.), 2009

Les droits de l'homme en évolution :
***Mélanges en l'honneur du professeur Petros J. Pararas,* Athènes : Editions Ant. N. Sakkoulas ; Bruxelles : Etablissements Em. Bruylant, 2009, 578 p. (34 contrib.)**

Yadh Ben ACHOUR, « Les Droits de l'homme et du croyant entre l'islam traditionnel et l'islam moderne », p. 1.

Jean-Pierre COT, « Les Droits de l'homme au Sri Lanka et I'I.I.G.E.P.: chronique d'un échec annoncé ? », p. 17.

Emmanuel DECAUX, « Justices d'exception et situations de crise », p. 31.

Maguelonne DEJEANT-PONS, « La culture, quatrième pilier du développement durable. L'approche du Conseil de l'Europe », p. 51.

Francis DELPEREE, « Le droit et la bonne administration », p. 87.

Chantal DELSOL, « La douceur démocratique », p. 97.

Jean DHOMMEAUX, « La Grèce, mère de la démocratie et la France, patrie des droits de l'homme, devant les organes conventionnels des Nations Unies : regards croisés », p. 109.

Stéphane DOUMBE-BILLE, « Un quart de siècle de protection des droits de l'homme en Afrique », p. 133.

Thomaïs DOURAKI, « Situation juridique des immigrés en droit européen : racisme, xénophobie, pratiques discriminatoires et droit à la différence », p. 143.

Bertrand FAVREAU, « Le bouclier d'Achille ou à la recherche du procès équitable dans la tragédie athénienne », p. 157.

Malgosia FITZMAURICE, « *Human Rights, Intergenerational Equity and International Environmental Law* », p. 179.

Jean-François FLAUSS, « Les obligations déontologiques des juges de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 195.

Patrick DE FONTBRESSIN, « L'effet horizontal de la Convention européenne des droits de l'homme, voie de démocratie participative », p. 215.

Michel FROMONT, « Le principe de laïcité et la liberté religieuse en France », p. 227.

Yves GAUDEMET, « Liberté religieuse et laïcité en droit français », p. 237.

Michel HOTTELIER, « La démocratie contre les Droits de l'homme ? », p. 251.

Édouard JAKHIAN, « Négationnisme et pénalisation », p. 269.

Geneviève KOUBI, « Les statistiques ethniques, prétexte aux flottements du droit sur la notion d'origine », p. 283.

Frédéric KRENC, « La notion de «tribunal» au sens de l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme », p. 305.

Pierre LAMBERT, « Les droits de l'homme à l'épreuve du principe de la dignité humaine », p. 333.

Peter LEUPRECHT, « Résurgence de la bête immonde - retour et banalisation de la torture », p. 349.

Patrice MEYER-BISCH, « Le contenu culturel du droit à une information adéquate », p. 363.

Lothar MICHAEL, « *The Federal Constitutional Court as a Consequence of German Constitutional Development* », p. 381.

Hanspeter MOCK et Alvaro BORGHI, « Vers une sortie du labyrinthe des listes antiterroristes de l'ONU ? L'affaire Nada, en instance à Strasbourg, à la lumière de l'arrêt Al Barakaat et Kadi de la CJCE (3 septembre 2008) », p. 393.

Michel PUECHAVY, « Les contrôles de conventionalité et de constitutionnalité par le juge interne des instruments internationaux relatifs aux Droits de l'homme. Un besoin de clarification en France », p. 415.

Emmanuel ROUCOUNAS, « La convergence de la culture et des droits de l'homme », p. 431.

Dominique ROUSSEAU, « Constitution et Démocratie », p. 437.

Michel DE SALVIA, « Balayage informel et critique des tenants et des aboutissants de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne », p. 445.

Dean SPIELMANN, « La prise en compte et la promotion du droit communautaire par la Cour de Strasbourg », p. 455.

Epaminondas SPILIOTOPOULOS, « La contrainte par corps et la liberté personnelle. Les solutions de la jurisprudence hellénique », p. 473.

Paul TAVERNIER, « Réflexions sur le rôle de Mentor du juge des droits de l'homme. À propos de la jurisprudence de la Cour de Strasbourg », p. 479.

Michel TROPER, « L'écriture de la Constitution et la formation des principes », p. 495.

Stamatios TZITZIS, « De la valeur de l'autre, à l'autre comme Valeur », p. 511.

José WOEHRLING, « Diversité religieuse et liberté de religion au Canada », p. 537.

Joseph YACOUB, « L'universalité des droits de l'homme et les exigences des particularités. L'apport de Jacques Maritain », p. 569.

726. <u>Pardon (Jean), 1996</u>

***Études en droit bancaire et financier : Mélanges Jean Pardon*,**
Bruxelles : Bruylant, 1996, 585 p. (23 contrib.)

Jean-François BELLIS, « La banque et le droit communautaire de la concurrence », p. 1.

Grégoire BROUNS, « Les embargos financiers », p. 21.

André BRUYNEEL, « Notes sur les juristes et la banque en 1996 », p. 85.

Paolo CLAROTTI, « La directive relative aux systèmes de garantie des dépôts », p. 105.

Herman COUSY et Caroline VAN SCHOUBROECK, « *Het juridisch statuut van het bijkantoor van een buitenlandse verzekeringsonderneming* », p. 129.

Léon Dabin, « Le devenir des titres négociables: à propos d'une thèse d'agrégation récente : *wertpapierrecht als schludrecht* ? », p. 173.

Marc DASSESSE, « La perte de crédibilité du législateur fiscal et financier : raison du déclin de la place financière belge ? », p. 197.

Martine DELERNIEUX et Yvan STEMPNIERWSKY, « Le banquier el l'entreprise en difficulté: quelques réflexions relatives à la restructuration de la delle et à la renégociation des contrats », p. 211.

Xavier DIEUX, « L'exercice du pouvoir au sein de la société anonyme - Observations sur quelques incertitudes », p. 251.

Mireille DUSSEAUX, « La faillite des succursales. Compétence internationale des tribunaux belges et français. Projets européens », p. 273.

Jacques HEENEN, « Conséquences juridiques du changement de contrôle d'une société par actions », p. 301.

Guy HORSMANS, « La spécificité ou l'exemplarité de la gestion des établissements de crédit », p. 315.

François JONGEN, « Glenn, Nikolaus et la cour de cassation : libres réflexions sur la musique et le droit », p. 347.

Henri LESGUILLONS et Nathalie JALABERT, « Application des règles communautaires de concurrence au secteur financier », p. 361.

Jean-Pierre MATTOUT, « La compensation de l'Ecu », p. 395.

Yves POULLET, « La garantie à première demande : un acte unilatéral abstrait ? », p. 409.

Guy SCHRANS, « *Voetnoot 20 - Relaas van een academisch incident* », p. 443.

Blanche SOUSI, « Définitions et concepts en droit bancaire européen », p. 461.

Anne SPIRITUS-DASSESSE, « Le juge en matière économique - quelques réflexions », p. 471.

Jean STOUFFLET, « La garantie des dépôts bancaires en france après l'entrée en vigueur de la directive 94/19/CE », p. 483.

Johan TYTECA, « *De reglementering van de deviezenhandel naar belgisch en europees recht* », p. 505.

Michel Vasseur et Charles CORNUT, « Le droit applicable et la solution de litiges en matière de cartes de crédit », p. 547.

Wilfried WILMS, « De la signature au "notaire électronique". La validation de la communication électronique », p. 563.

727. Parleani (Gilbert), 2021

Mélanges en l'honneur du professeur Gilbert Parleani,
Paris : IRJS Éditions, 2021, 582 p. (35 contrib.)

Joan ANFOSSI-DIVOL, « La règle de l'épuisement du droit des marques: une illustration du mythe de l'adaptation du droit aux faits », p. 1.

Martine BEHAR-TOUCHAIS, « La nécessité de tenir compte de la rentabilité du contrat dans l'analyse du déséquilibre significatif ou de la disproportion », p. 25.

Rose-Marie BORGES, « Quand l'UE joue contre son camp : les effets contreproductifs de la règlementation européenne sur la recherche dans le secteur de l'innovation végétale », p. 47.

Gautier BOURDEAUX, « La dynamique des places financières dans la mondialisation », p. 63.

Muriel CHAGNY, « Circulation des données et droit de la concurrence », p. 75.

Yves CHAPUT, « Les artifices de l'I.A. dans la gouvernance des sociétés », p. 97.

Emmanuelle CLAUDEL, « GAFAM et "Killers acquisitions". Faut-il réformer le droit des concentrations ? Vers un droit spécial des entreprises systémiques ou structurantes », p. 109.

Pierre-Henri CONAC, « Universalité et rétroactivité en droit des sociétés », p. 133.

Alain COURET, « Démocratiser l'investissement en capital : une démarche parfois délicate », p. 149.

Marc FAVERO, « Le négatif et le droit », p. 161.

Jean-Christophe GALLOUX, « Les relations du droit de l'Union et du droit européen des brevets », p. 175.

Laurent GODON, « Pour une approche "sociétaire" du droit des pratiques restrictives de concurrence », p. 190.

Laurence IDOT, « Brèves réflexions sur l'alignement des articles 101 et 102 TFUE. À propos de l'unité des infractions au droit des pratiques anticoncurrentielles », p. 219.

Emmanuel JEULAND, « L'être naturel dans le procès civil, une personne morale comme les autres », p. 231.

Jérôme KULLMANN, « Assurances : quelles punitions, et pour quels faisans et malfaisants ? », p. 247.

Françoise LABARTHE, « Vente de gré à gré et marché de l'art à la lueur de la réforme du droit des contrats », p. 267.

Paul LE CANNU, « Spiritualité des articles 1832, 1833 et 1835 du Code civil », p. 279.

Hervé LE NABASQUE, « Les opérations soumises à autorisation du conseil d'administration ou du conseil de surveillance dans la SE. L'épine des engagements de caution, aval et garantie », p. 291.

Benoit LECOURT, « L'attractivité du droit français des sociétés dans l'Union européenne », p. 301.

Dominique Legeais, « Quel avenir pour les sûretés sur la monnaie ? », p. 319.

Marie MALAURIE-VIGNAL, « L'analyse économique du droit expliquée aux juristes », p. .329.

Thomas MASTRULLO, « La responsabilité civile des dirigeants de sociétés en état d'insolvabilité dans l'UE sous l'angle des conflits de juridictions », p. 351.

Haritini MATSOPOULOU, « Le rôle de l'autorité judiciaire en matière de visites et de saisies effectuées par les agents de certaines administrations », p. 363.

Jean-Pierre MATTOUT, « Dieu nous garde de l'équité des parlements ! », p. 381.

Luc MAYAUX, « Le contrat d'assurance est-il un contrat de service ? », p. 380.

Michel MENJUCQ, « Les mutations de l'entreprise sociétaire à l'épreuve de l'arbitrage interne », p. 405.

Soraya MESSAI-BAHRI, « La responsabilité civile des dirigeants sociaux depuis la loi PACTE », p. 415.

Henri Désiré MODI KOKO BEBEY, « La primauté des normes communautaires sur le droit supranational de l'OHADA, à propos du traitement des difficultés des banques de la CEMAC », p. 425.

Laurent RICHER, « Droit exclusif et commande publique », p. 445.

Jean-François RIFFARD, « Le protocole "mac" à la convention d'unidroit relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles : le protocole de trop ? », p. 457.

Judith ROCHFELD, « Plan de vigilance et climat : les ambiguïtés de la causalité », p. 473.

Anne-Claire ROUAUD, « L'accès des entreprises de pays tiers au marché européen bancaire et financier », p. 493.

Stéphane ROUSSEAU, « Qu'est-ce qu'une valeur mobilière ? Les émissions de jetons numériques (ICOs) et le rôle des concepts fondamentaux face à l'innovation financière », p. 515.

Anastasia SOTIROPOULOU, « Les actionnaires, créanciers et déposants face à la résolution bancaire en droit de l'Union européenne », p. 527.

Isabelle URBAIN PARLEANI, « Les sociétés saisies par la vertu ? », p. 543.

Louis VOGEL, « Places de marché et droit de la concurrence : suite ou fin ? », p. 567.

728. Pavia (Marie-Luce), 2016

L'homme méditerranéen face à son destin : Hommage à Marie-Luce Pavia,
Paris : l'Harmattan, 2016, 402 p. (18 contrib.)

Eric DEBAT et Olivier DEBAT, « L'homme méditerranéen, entre pluralisme culturel et unité de valeur », p. 9.

Michel CLAPIE, « Les chrétiens de Méditerranée orientale face au djihadisme radical : Retour sur les critères et conditions de la "guerre juste" dans la doctrine de l'Église », p. 71.

Valérie PAVIA, « En quête de Jésus de Nazareth : Comparaison entre la deuxième et troisième quête du Jésus de l'histoire », p. 85.

Jean-Louis GAZZANIGA et Philippe STURMEL, « L'homme méditerranéen en quête d'eau : petits aperçus de la romanité », p. 103.

Ivan BILIARSKY, « Mariage, divorce et conversion à Avlonaau XVI^{e} siècle : une femme sépharade belle et forte face à son destin », p. 115.

Jean-Marie DEMALDENT, « La tragédie de l'héritage ottoman des États du Machrek arabe : le cas du Liban », p. 125.

Pascal TEXIER, « Les Anglais codificateurs du droit pénal maltais », p. 145.

Jacques PERICARD, « Jouvenel et le Liban. À propos de ses archives limousines », p. 157.

Magalie FLORES-LONJOU, « Kuma/Une seconde femme d'Umut Dag (Autriche, 2012), ou l'histoire d'une émancipation », p. 179.

Jacques BOUINEAU, « De l'homme total à l'homme éclaté », p. 189.

Alexandre VIALA, « D'Athènes à Jérusalem : le saut qualitatif de la pensée juridique occidentale », p. 227.

Sophie DEMARE-LAFONT, « Vocations religieuses et stratégies successorales dans la Babylonie de Hammurabi », p. 241.

Giovanni LOBRANO, « *Libertas, qui in legibus consistit* (Cic. agr. 2. 100). Pour se libérer de l'"*Heutiges Römisches Recht*" », p. 257.

Laurent HECKETSWEILER, « Sources latines à disposition pour servir une introduction juridique (*jus*) au droit. Virgile, E. 1, 293 », p. 305.

José María García MARIN, « Pouvoir et religion dans le destin historique de Castille : les siècles clés », p. 325.

Paolo ALVAZZI DEL FRATE, « Application sans interprétation : Beccaria et l'interprétation de la loi », p. 339.

François-Xavier MORISSET, « Les conflits de civilisations devant la Cour de Cassation : Quel destin pour les systèmes juridiques des pays musulmans ? », p. 345.

Annie LAMBOLEY, « La recherche sur l'embryon et les cellules souches embryonnaires. L'approche du juriste », p. 371.

Jérôme FAVRE, « Un oxymore éclairant ? Le "coup d'État démocratique" et la transition constitutionnelle en Égypte », p. 383.

729. Payet (Marie-Stéphane), 2011

***Au-delà des codes : mélanges en l'honneur de Marie-Stéphane Payet*, Paris : Dalloz, 2011**

Félix ROME, « La chercheuse aux pieds nus », p. 1.

Charles NOLI, « *Ad majorem dei gloriam* », p. 3.

Joëlle BRINGER et Laurence DE CHARETTE, « Petites conversations au cimetière (ou ailleurs) », p. 11.

Stéphanie DENOIX DE SAINT MARC, « Nadar et Baudelaire, ou les contours d'une amitié », p. 17.

Nicolas BINCTIN, « Droit de la concurrence et consommation : le sort de l'exclusivité », p. 33.

Nathalie BLANC, « Le pacte de préférence et le temps », p. 55.

Claude BRENNER, « La vente volontaire de l'immeuble saisi est-elle possible sans autorisation du juge de l'exécution ? », p. 89.

Sarah BROS, « La dualisme du prêt en question », p. 101.

Marie-Laure CICILE-DEFOSSE, « Droit et anthropologie. À propos de "l'homoparentalité" », p. 113.

Anne DEBET, « L'encadrement juridique du commerce électronique : réflexions sur les sources du droit », p. 129.

Philippe DIDIER, « Les contrats de transfert de risque », p. 151.

Marie-Anne FRISON ROCHE, « Régulation versus concurrence », p. 171.

Léna GANNAGE, « "La justice contre la paix ?" À propos du tribunal spécial pour le Liban », p. 187.

Clothilde GRARE-DIDIER, « La discrète progression des acquêts en valeur dans la communauté de biens entre époux », p. 217.

Jean GARRIGUE, « Prescription, forclusion et filiation », p. 237.

Sara GODECHOT-PATRIS, « L'enfant venu d'ailleurs face à l'interdit. Perspectives de droit international privé », p. 293.

Merryl HERVIEU, « Ordre public économique de direction, ordre public de protection : l'avenir de la distinction », p. 317.

Valérie LASSERRE, « Les sanctions civiles en droit de la concurrence », p. 343.

Yves LEQUETTE, « Responsabilité civile versus vices du consentement », p. 363.

Astrid MARAIS, « Le temps, la loi et la jurisprudence : le bon, la brute et le truand », p. 383.

Denis MAZEAUD, « Sécurité juridique versus moralité contractuelle : affaire classée ? », p. 439.

Marie-Claude NAJM, « L'emprise du religieux sur la vie civile et les droits individuels », p. 457.

Marc PICHARD, « L'enfant : à propos d'une polysémie », p. 469.

Éric SAVAUX et Rose-Noëlle SCHÜTZ, « Quelques enseignements sur le contrat de prêt fourni par la restitution de la chose empruntée », p. 493.

François TERRE, « Des racines et des branches », p. 505.

730. Peilloux (Robert), 1980

***Mélanges dédiés à Robert Pelloux*, Lyon : Éd. l'Hermès, 1980**

PREMIERE PARTIE : Droit public, histoire et science politique

Jean-Marie AUBY, « Sur l'étude de la hiérarchie des normes en droit public. Eléments de problématique », p. 21.

Paolo BISCARETTI DI RUFFIA, « *La Costituzione repubblicana italiana e le Costituzioni socialiste europee dell'ultimo dopguerra* », p. 39.

Jacques CADART, « L'origine antique, récente (inférieure à trois siècles) et chrétienne de toutes les institutions politiques libérales génératrices de la révolution industrielle et créatrices du monde moderne », p. 57.

Laurent CHEVAILLER, « L'ambassadeur "honnête homme" d'après Jean Hotman, sieur de Villiers », p. 81.

André DEMICHEL, « Contribution pour un anniversaire ou quelques réflexions sur le destin de la IV[e] République », p. 95.

Louis DUBOUIS, « Interrogations sur de récentes conquêtes de la compétence des juridictions administratives », p. 109.

Pierre FAVRE, « La question de l'objet de la science politique a-t-elle un sens ? », p. 123.

Jean GARAGNON, « L'improbable disparition de l'auxiliariat », p. 143.

Pierre GUIHO, « L'incidence de la Convention du Conseil de l'Europe du 6 mai 1963 à l'égard de la nationalité française », p. 157.

Raymond GUILLIEN, « Saint-Nicolas du Chardonnet. Bons offices. Conciliation. Médiation », p. 169.

SECONDE PARTIE : Droits de l'homme et relations internationales

Christian DOMINICE, « L'individu, la coutume internationale et le juge national », p. 193.

Antoine FATTAL, « Le Liban et la Charte internationale des droits de l'homme », p. 211.

Raymond GOY, « L'émergence des Roms en droit international public », p. 219.

Gabriel MONTAGNIER, « *Civis europaeus sum* », p. 245.

Loic PHILIP, « La valeur juridique du préambule de la constitution du 27 octobre 1946 selon la jurisprudence du Conseil constitutionnel », p. 265.

A.H. ROBERTSON, « *Human rights and Community law* », p. 281.

Phédon VEGLERIS, « Statut de la Convention des droits de l'homme dans le droit grec », p. 299.

Pierre VIALLE, « L'administration Carter et les droits de l'homme : les vulnérabilités d'une politique étrangère vertueuse », p. 319.

731. Pélissier (Jean), 2004

***Analyse juridique et valeurs en droit social : mélanges en l'honneur de Jean Pélissier,* Paris : Dalloz, 2004**

Albert ARSEGUEL et Brigitte REYNES, « Le refus d'occuper un emploi », p. 1.

Jacques BARTHELEMY, « Solidarité et accord de protection sociale complémentaire », p. 27.

Jean-Marc BERAUD, « Autour de l'idée de constitution sociale de l'entreprise », p. 55.

Jean BERNIER et Guylaine VALLEE, « Pluralité des situations de travail salarié et égalité de traitement en droit du travail québécois », p. 69.

Georges BORENFREUND, « Négociation préélectorale et droit commun de la négociation collective », p. 93.

Alain BOUILLOUX, « Les équivoques de l'assurance chômage », p. 131.

Yves CHALARON, « À propos de l'établissement », p. 153.

Pierre COUVRAT, « Travail et sanction pénale », p. 169.

Florence DEBORD, « Les frontières de l'application du droit public et du droit privé au travailleur subordonnée », p. 181.

Emmanuel DOCKES, « De la supériorité du contrat de travail sur le pouvoir de l'employeur », p. 203.

Jean-Paul DOMERGUE, « L'assurance chômage : un régime façonné par les partenaires sociaux », p. 213.

Serge FROSSARD, « La réaction de l'employeur à la faute du salarié », p. 231.

Tiennot GRUMBACH, « Un juge de parti pris pour le respect des procédures », p. 253.

Jean HAUSER, « Une notion juridique de dépendance », p. 283.

Antoine JEAMMAUD, « Le contrat de travail, une moyenne puissance », p. 299.

Bernadette LARDY-PELISSIER, « L'information du salarié », p. 331.

Antoine LYON-CAEN, « À propos de la modification du contrat de travail », p. 357.

GERARD LYON-CAEN, « Le droit du travail au futur antérieur », p. 367.

Antoine MAZEAUD, « La jurisprudence sociale créatrice de droits : regards sur la chambre sociale de la Cour de cassation », p. 383.

Jean-Pierre PUISSOCHET, « La progression des droits sociaux dans une communauté économique : les apports récents de la Cour de Justice des Communautés Européennes », p. 403.

Yves REINHARD, « Lien de subordination et droit des affaires », p. 455.

Jean SAVATIER, « Âge et droit du travail », p. 469.

Marie-Armelle SOURIAC, « Actualité et devenir de l'obligation de négocier : quelques aperçus », p. 489.

Jean-Marc SPORTOUCH, « Transaction, rupture amiable et chronologie », p. 511.

Alain SUPIOT, « Du nouveau au self-service normatif : la responsabilité sociale des entreprises », p. 541.

Gérard VACHET, « La fonction organisationnelle de la convention collective », p. 559.

Jean-Maurice VERDIER, « Les représentants des salariés : "protégés" ou exposés ? (liberté fondamentale et logique du statut) », p. 571.

Pierre VERGE, « Techniques de reconnaissance juridique du syndicat révélatrices de la valeur sociale de l'action de coalition reliée au travail », p. 591.

Pierre-Yves VERKINDT, « Maxime Leroy et la question syndicale », p. 607.

732. Péquignot (Georges), 1984

***L'interventionnisme économique de la puissance publique : Études en l'honneur du doyen Georges Péquignot*, Montpellier : Centre d'études et de recherches administratives de Montpellier, 1984, 739 p. (53 contrib.)**

TOME 1

Jacques ABEN, « L'interventionnisme économique par la dépense militaire », p. 1.

Paul ALLIES, « La planification des politiques économiques des collectivités locales dans la réforme de la décentralisation », p. 15.

Jean-Marie AUBY, « Actualité de l'affermage de Service Public », p. 29.

Paul BERNARD, « Interventionnisme économique et collectivités locales. La décentralisation », p. 41.

Christine BRECHON-MOULENES, « Marchés publics et innovation technologique », p. 57.

Jean CALAIS-AULOY, « Les modes d'intervention de la puissance publique pour la défense des consommateurs », p. 71.

André CASTAGNE, « La terrasse. Dialogue en forme platonicienne au sein d'un groupe de D.E.A. sur les transformations du Droit international », p. 81.

Robert-Edouard CHARLIER, « Signification de l'"intervention" de l'Étatdans l'économie », p. 95.

Jean-Philippe COLSON, « Interventionnisme et participation », p. 107.

Louis CONSTANS, « Le dépérissement de l'État : paradoxes sur la philosophie de l'histoire immédiate », p. 119.

Charles DEBBASCH, « La radio et la télévision. Du monopole à la liberté », p. 135.

Jean-Louis DE CORAIl, « La notion d'entreprise d'intérêt général et l'interventionnisme économique », p. 140.

Jean DE SOTO, « La R. A. T. P. », p. 159.

Pierre DI MALTA, « L'expression budgétaire de l'interventionnisme économique », p. 175.

Henri DORANDEU, « Le droit de libre expression du salarié dans l'entreprise : mise en œuvre », p. 191.

Daniel DORMOY et Régis MARCHIARO, « Les nouvelles orientations du contrôle de l'Étatsur les entreprises publiques », p. 203.

Jean-Claude DOUENCE, « La participation des collectivités locales au capital d'une société commerciale dans la loi du 2 mars 1982 », p. 219.

Jacqueline DUTHEIL DE LA ROCHERE, « L'interventionnisme économique de la puissance publique en matière aérienne et spatiale », p. 237.

Jean-Yves FABERON, « Principes d'intervention publique dans les transports », p. 253.

Michel FROMONT, « Le droit de propriété et la Constitution en France et en Allemagne », p. 267.

Patrice GARANT, « Introduction à l'étude du droit des entreprises publiques au Canada », p. 281.

Michel GARRABE, « Production de transferts et d'assistance: contestation du rôle d'intermédiation sociale de l'État Providence », p. 299.

Jean Marie GARRIGOU-LAGRANGE, « Les sociétés d'économie mixte, instruments d'interventionnisme des collectivités locales », p. 309.

Paul-Marie GAUDEMET, « Un mode d'interventionnisme économique : les dépenses fiscales », p. 321.

Raymond GOY, « Le régime administratif de l'exportation des œuvres d'art », p. 341.

TOME 2

Michel GUIBAL, « Egalité et conclusion des marchés publics », p. 355.

Jean-Claude HELIN, « Le nouveau régime de l'intervention des communes auprès des entreprises », p. 365.

Jean-Pierre JARNEVIC, « Interventionnisme et neutralité en matière fiscale », p. 381.

Michel LACAVE, « L'évolution du droit de l'urbanisme en France depuis 1945 », p. 393.

Pierre LAVIGNE, « Les biens qui doivent "devenir la propriété de la collectivité" », p. 407.

Denis LEMIEUX, « Privilèges et immunités des entreprises publiques en droit québécois », p. 419.

Georges LIET-VEAUX, « Des dangers de l'exception d'illégalité, ou de l'interdiction de rien faire qui ne soit autorisé par la loi », p. 435.

Dominique MAILLOT, « Le Représentant de l'Etat, l'urbanisme et la décentralisation », p. 447.

Michel MARCHESNAY, « La petite entreprise : enjeux locaux et jeux de pouvoirs », p. 461.

Jean-Claude MARTINEZ, « L'Economie, la fiscalité et l'imposture », p. 473.

Michel MIAILLE, « La réforme de la planification », p. 489.

Jacques MOREAU, « L'"intérêt régional direct" dans la jurisprudence administrative et dans la pratique gouvernementale de 1972 à 1982 », p. 505.

Jean-Marc MOUSSERON, « Le Brevet d'invention, instrument de l'incitation publique à l'innovation », p. 517.

Jean OUSSET, « Les objets de l'information statistique et leur statut », p. 533.

Marie-Luce PAVIA, « Un essai de définition de l'interventionnisme », p. 549.

Bernard PLAGNET, « Les mesures d'incitation fiscale : Efficacité économique et justice fiscale », p. 563.

Jean-Marie PONTIER, « Les régies locales d'électricité et de gaz : *de minimis* ? », p. 579.

Pierre PY, « L'intégration du tourisme au sein de l'administration française », p. 593.

Jean-Pierre QUENEUDEC, « Interventionnisme économique et organisation internationale: l'exemple des fonds marins », p. 609

Gérard SAUMADE, « L'interventionnisme économique du département », p. 619.

Julien SAVARY, « Les nationalisations françaises de 1982 : une mutation des structures industrielles », p. 631.

Véronique SELINSKY, « Le contentieux de la répression administrative des ententes et positions dominantes », p. 641.

Lucien SFEZ, « Les racines et la raison. Contribution à une théorie des corps intermédiaires », p. 653.

Frédéric SUDRE, « La "nouvelle" coopération interrégionale : à propos du Décret du 9 juin 1983 », p. 661.

Jean-Pierre THERON, « À propos de la liberté d'entreprendre », p. 675.

Pierre TRAIMOND, « Information et décision en Économie publique », p. 689.

Dominique TURPIN, « L'intervention des conseils généraux dans l'octroi des subventions du Conseil régional aux communes », p. 701.

Michèle VOISSET, « Un essai de renouvellement des relations entre l'Étatet les entreprises publiques : les contrats de plan », p. 717.

733. Percerou (Roger), 1993

Droit et gestion de l'entreprise : mélanges en l'honneur du doyen Roger Percerou,
Paris : Librairie Vuibert, 1993

Première partie : Relations entre le droit et la gestion: interfaces, interactions, interpénétrations

Marcel CAPET, « Le droit comme langue essentielle décrivant l'entreprise », p. 13.

Alain COURET, « À l'interface du droit et de la gestion : réflexions sur quelques démarches significatives », p. 21.

Jean-Louis MEDUS, « Engagement de ratios et garanties », p. la gestion : réflexions sur les interactions entre le droit et les sciences de gestion », p. 26.

Jacques ROJOT et Marie-Claude OURY-GATELMAND, « Droit du travail et gestion des ressources humaines », p. 43.

Deuxième partie : Relations entre le droit et la gestion : harmonies et dysharmonies

Raphaël CONTIN et Michel DESLANDES, « L'adaptation du capital à la transmission du pouvoir par l'organisation statutaire du droit de vote dans les sociétés anonymes familiales », p. 51.

Martine DIZEL, « La prévention de la défaillance des entreprises: conciliation ou divorce entre droit et gestion ? », p. 65.

Claude CHAMPAUD, « L'entreprise se lève à l'Est », p. 75.

Christine COLLETTE, « Privilégier l'intérêt fiscal ou l'intérêt économique », p. 93.

Marie-Antoinette COUDERT, « La fiscalité de la transmission à titre onéreux des entreprises », p. 101.

Henri HOVASSE, « Les obligations remboursables en actions », p. 105.

Charles-André VAILHEN, « Réflexions sur la notion de fonds propres », p. 114.

Troisième partie : Relations entre le droit et la gestion: le droit, outil de gestion

Linda HALFON, « La maîtrise de l'outil contractuel : facteur de différenciation », p. 129.

Robert LE DUFF, « Les brevets, atouts des stratégies commerciales: étude comparative des stratégies américaine et japonaise », p. 143.

Martial CHADEFAUX, « La gestion du risque en droit fiscal », p. 158.

Jean-Emmanuel RAY, « L'utilisation du juge judiciaire dans les rapports de travail », p. 166.

Quatrième partie : Problématiques du droit contemporain des affaires

Philippe LAURENT, « La recherche de l'équité dans la politique communautaire de concurrence », p. 183.

Dominique LEFEBVRE, « Réflexions sur la distinction: droit civil et droit commercial », p. 188.

Geneviève TESTON-CHAMES, « Un paradigme juridique : le contrôle des clauses abusives », p. 193.

Cinquième partie : Aux frontières du droit : l'éthique

Pierre SPITERI, « L'éthique des affaires », p. 203.

Gérard HIRIGOYEN, « Quelques réflexions sur le lien entre l'éthique et la finance », p. 208.

Sixième partie : Miscellanea

I. Stratégie

Maurice SAIAS et Jean GREFFEUILLE, « L'état de l'art : vers de nouveaux paradigmes stratégiques », p. 221.

J. ORSONI et M. ROMBALDI, « Le vague à l'âme du manager corse », p. 230.

II. Comptabilité

Pierre LASSEGUE, « De l'amortissement considéré comme l'un des beaux-arts », p. 241.

734. Perelman (Chaïm), 1986

Justice et argumentation : essais à la mémoire de Chaïm Perelman,
Bruxelles : Faculté de droit ; Éd. de l'Université de Bruxelles, 1986

Léon INGBER, « La pensée de Perelman et la recherche de l'égalité », p. 9.

Raymond VANDER ELST, « Justice et sécurité juridique », p. 19.

Luc SILANCE, « La logique, le sport et les ordres juridiques », p. 29.

Paul-Alain FORIERS, « Variations sur le thème de la tradition », p. 47.

Jean J.-A. SALMON, « Accords internationaux et contradictions interétatiques », p. 67.

François RIGAUX, « Le juge, ministre du sens », p. 79.

Hermann PETZOLD-PERNIA, « Herméneutique et application de la loi au Venezuela », p. 97.

John GILISSEN, « Droit et révolution. Quelques réflexions historico-juridiques sur un thème de philosophie du droit », p. 117.

Paul ORIANNE, « Epistémologie juridique et enseignement du droit », p. 135.

Henri BATIFFOL, « La justification en droit dans la pensée de Ch. Perelman », p. 153.

Norberto BOBBIO, « *Perelman e Kelsen* », p. 161.

Jerzy WROBLEWSKI, « Logique juridique et théorie de l'argumentation de Ch. Perelman », p. 175.

Marc VAN QUICKENBORNE, « La justice selon Ch. Perelman et John Rawls », p. 197.

William KLUBACK, « *Raymond Aron and Chaim Perelman: Men for the same cause* », p. 211.

Guy HAARSCHER, « Après Perelman », p. 223.

735. Perelman (Chaïm), 1979

« La Nouvelle Rhétorique : Essai en Hommage à Chaïm Perelman »,
***Revue Internationale de Philosophie,* n° spécial 127-128, 1979, 340 p. (20 contrib.)**

Evelyne GRIFFIN-COIXART, « Avant-propos », p. 3.

Chaïm PERELMAN, « La philosophie du pluralisme et la Nouvelle Rhétorique », p. 5.

Harold ZYSKIND. « The New Rhetoric and Formalism », p. 18.

William KLUBACK et Mortimer BECKER, « *The Significance of Chaïm Perelman's* Philosophy of rhetoric », p. 33.

Francis JACQUES, « Logique et rhétorique de l'augmentation ? », p. 47.

Renato BARILLI, « Rhétorique et Culture », p. 69.

Lucie OLBRECHTS-TYTECA, « Les couples philosophiques », p. 81.

Léo APOSTEL, « *What is the Force of an Argument ?* », p. 99.

Guy HAARSCHER, « La rhétorique de la raison pratique », p. 110.

André ROBINET, « Nouvelle Rhétorique et informatique », p. 129.

Michel MEYER, « Dialectique, rhétorique, herméneutique et questionnement », p. 145.

Sally VAN NOORDEN, « *Rhetorical Arguments in Aristotle and Perelman* », p. 178.

Cesare VASOLI, « *Topica, retorica e argomentazione nelle prima filosofia del Vico* », p. 188.

Evelyne GRIFFIN-COLLART, « L'argumentation et le raisonnable dans une philosophie du sens commun », p. 202.

M. MANELI, « *The New Rhetoric and Dialectics* », p. 216.

Hans-Georg GADAMER, « *Hermeneutik als theoretische und praktische Aufgabe* », p. 239.

David D. RAPHAEL, « *Perelman on Justice* », p. 260.

Jerz WROBLEWSKI, « *Justification of Legal Decisions* », p. 277.

Giovanni TARELLO, « La Nouvelle Rhétorique et le droit », p. 294.

Paul FORIERS, « Le raisonnement pratique, le raisonnable et ses limites », p. 303.

736. Perrin (Georges), 1984

Mélanges Georges Perrin : recueil de travaux offerts à Georges Perrin,
Lausanne : Payot, 1984, 325 p. (18 contrib.)

Georges ABI-SAAB et Lucius CAFLISCH, « La nouvelle Convention sur le droit de la mer en tant qu'accord de produits de base », p. 21.

Rudolf L. BINDSCHEDLER, « *Völkerrechtliche Verantwortlichkeit als Verbrechen* », p. 51.

Philippe CAHIER, « Quelques aspects de la Convention de 1978 sur la succession d'Etats en matière de traités », p. 63.

Ernst DIEZ, « *UNO-Beitritt und Neutralitätserklärung* », p. 77.

Charles DOMINICE, « La satisfaction en droit des gens », p. 91.

Bernard DUTORT, « La doctrine soviétique du droit international à l'épreuve du dialogue », p. 123.

Édouard GRISEL, « *Res judicata* : l'autorité de la chose jugée en droit international », p. 139.

Blaise KNAPP, « Le régime juridique des concessions hydro-électriques internationales en Suisse », p. 161.

M.-C. KRAFFT, « Observations sur les rapports entre le droit international et le droit suisse, à la lumière notamment de certains développements récents de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 187.

Giorgio MALINVERNI, « Le pouvoir d'examen de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 199.

Krystyna MAREK, « Contribution au débat sur les textes internationaux de nature incertaine : Le cas de la Sainte-Alliance », p. 213.

Jean MONNIER, « Observations sur la codification et le développement progressif du droit international », p. 237.

Paul REUTER, « Une ligne de délimitation des espaces maritimes ? », p. 251.

Charles ROUSSEAU, « Crise de la justice internationale ? », p. 269.

Dietrich SCHINDLER, « *Neue Fälle dauernder Neutralität: Malta und Costa Rica* », p. 277.

Krzysztof SKUBISZEWSKI, « Quelques remarques sur la notion de force dans la Charte des Nations Unies », p. 293.

Louis B. SOHN, « *The role of equity in the jurisprudence of the International Court of Justice* », p. 303.

Henri THEVENAZ, « Kelsen et le droit international », p. 313.

737. Perrineau (Pascal), 2020

La vie politique : pour Pascal Perrineau,
Paris : SciencesPo les Presses, 2020, 471 p. (36 contrib.)

PREMIÈRE PARTIE - LA DÉMOCRATIE EN TRANSITION

Jérôme JAFFRE, « Le rétrécissement de la Cinquième République », p. 23.

Janine MOSSUZ-LAVAU, « Il plie mais ne se rend pas : le clivage droite/gauche », p. 39.

Alexandre ESCUDIER, « Le grand dégel des clivages politiques ? », p. 51.

Gilles FINCHELSTEIN, « Inventaire : retour sur un quinquennat anormal (2012-2017) », p. 61.

Gilles KEPEL, « Des Gilets jaunes aux jihadistes, des territoires aux banlieues : concurrence et congruences », p. 73.

Sylvie STRUDEL et Thierry VEDEL, « Les deux corps du président Macron », p. 87.

Roland CAYROL, « Enjeux de la démocratie participative en France », p. 99.

Daniel BOY, « Pas de participation sans information », p. 109.

Guy GROUX, « Revisiter les liens du conflit avec la politique et la démocratie (1991-2013) », p. 117.

Antony TODOROV, « Faire de la politique par les urnes, en ligne ou dans la rue », p. 125.

Pierre-André TAGUIEFF, « Que reste-t-il du progrès par-delà le progressisme ? », p. 135

Michel WIEVIORKA, « La crise de la démocratie... et après », p. 151.

Gil DELANNOI, « Quelques réflexions politiques sur le Père Noël », p. 157.

DEUXIÈME PARTIE - LE PHÉNOMÈNE POPULISTE

Yann ALGAN, « Le rôle de la confiance dans la société et la politique françaises », p. 169.

Pierre BRECHON, « La défiance politique à son comble », p. 179.

Bruno CAUTRES, « Cet "étrange" citoyen français : comprendre les ressorts de la défiance politique », p. 193.

Luc ROUBAN, « La démocratie en mode privatif ou l'envers du populisme », p. 205.

Jean CHICHE, « La géographie du lepénisme aux élections présidentielles (1974-2017) », p. 217

Philippe RAYNAUD, « Réflexions sur la question populiste », p. 227.

Marc LAZAR, « Le génie politique de l'Italie contemporaine », p. 241.

Marc SWYNGEDOUW, Jaak BILLIET, Koen ABTS, Jolien GALLE et Bart MEULEMAN, « Évolution des attitudes anti-immigrés et devenir des partis populistes et d'extrême droite en Belgique », p. 251.

Michael MINKENBERG, « Le retour du nationalisme religieux ? L'évolution de l'agenda de la droite radicale dans les démocraties occidentales », p. 267.

Martin A. SCHAIN, « Comprendre la politique de la frontière », p. 283.

TROISIEME PARTIE - LA SCIENCE POLITIQUE, SCIENCE PLURIELLE

Dominique SCHNAPPER, « Science politique ou sociologie politique ? », p. 303.

Lucien JAUME, « Le citoyen : héritage d'une idée, incertitudes du présent », p. 311.

Myriam REVAULT D'ALLONNES, « "Comprendre" (philosophiquement) la politique? », p. 325.

Jean-Vincent HOLEINDRE, « De la politique comme ruse ? Notes sur la pensée politique européenne au XVII^{e} siècle », p. 333.

François RACHLINE, « Économique et politique : les tribulations d'un vieux couple », p. 343.

Vivien A. SCHMIDT, « La politisation de l'Europe », p. 353.

Virginie TOURNAY, « L'opinion publique, du trait au mouvement », p. 363.

Serge GALAM, « Peut-on prédire le résultat d'un vote? Les cas du Brexit et de Donald Trump », p. 373.

Joan MARCET, « Les études électorales en Espagne et en France : deux mondes voisins », p. 383.

Henri REY, « Une coopération originale avec les universités de Sofia », p. 391.

Bertrand BADIE, « Neonationalisme et désordre international », p. 401.

Hirotaka WATANABE, « L'Eurasie : un défi majeur pour la diplomatie japonaise », p. 413.

Anne MUXE, « La politique a-t-elle sa place dans le couple ? », p. 423.

David HANLEY, « Comprendre la politique autrement : le point de vue des non-politistes », p. 439.

738. Perrot (Roger), 1993

Nouveaux juges, nouveaux pouvoirs ? : Mélanges en l'honneur de Roger Perrot,
Paris : Dalloz, 1993

Monique BANDRAC, « L'action en justice, droit fondamental », p. 1.

Pierre CATALA, « Le juge et l'ordinateur », p. 19.

José CHEVREAU, « "Le juge" ou les juges de la copropriété ? », p. 35.

Hervé CROZE, « Les organes de la procédure », p. 49.

André DAMIEN, « Une procédure originale de règlement des conflits de travail entre avocats. L'arbitrage du bâtonnier (article 7 de la loi du 31 décembre 1971 dans sa rédaction issue de la loi du 31 décembre 1990) », p. 63.

Marco DARMON, « La fonction d'avocat général à la Cour de justice des Communautés européennes », p. 75.

Pierre DELVOLVE, « Les nouveaux pouvoirs du juge administratif dans le contentieux des contrats », p. 83.

Yvon DESDEVISES, « Équilibre et conciliation dans la réforme des procédures civiles d'exécution », p. 99.

Pierre DRAI, « Le délibéré et l'imagination du juge », p. 107.

Yves GAUDEMET, « Conflit de compétence et droit de la concurrence : sur une équivoque p. 121.

Jacques HERON, « Localisation de l'autorité de la chose jugée ou rejet de l'autorité positive de la chose jugée ? », p. 131.

Michel JEANTIN, « Le rôle du juge en droit des sociétés », p. 149.

John Anthony JOLOWICZ, « La production forcée des pièces : droit français et anglais », p. 167.

Konstantinos D. KERAMEUS, « Pouvoirs du juge et réforme procédurale. Considérations sur l'expérience hellénique », p. 177.

Ichiro KITAMURA, « Audience de débats et conciliation ? (Genèse et transformations possibles d'une pratique japonaise) », p. 191.

Ernest KRINGS, « La jurisprudence de la Cour de cassation de Belgique en matière de référé », p. 205.

Jacques LE CALVEZ, « Pour un enseignement généralisé de la fiscalité du patrimoine privé », p. 221.

Georges DE LEVAL, « La triple mission du juge (belge) dans le procès civil », p. 245.

Patrice LEVEL, « Brèves réflexions sur l'office de l'arbitre », p. 259.

Élisabeth MICHELET, « Nouveau Code, nouveau juge, nouvelle éthique », p. 277.

Jacques MOURY, « De quelques aspects de l'évolution de la *jurisdictio* (en droit judiciaire privé) », p. 299.

Marie-Laure NIBOYET-HOEGY, « La mise en œuvre du droit international privé conventionnel (incidences du droit des traités sur les pouvoirs du juge national) », p. 313.

Jacques NORMAND, « Le rapprochement des procédures civiles à l'intérieur de l'Union européenne et le respect des droits de la défense », p. 337.

Nicola PICARDI, « Juge, Étatet Communauté », p. 351.

Jean PINEAU, « Les pouvoirs du juge et le Nouveau Code civil du Québec », p. 363.

Francisco RAMOS MENDEZ, « *El umbral económico de la litigiosidad* », p. 379.

Monique CONTAMINE-RAYNAUD, « La commission bancaire : autorité et juridiction », p. 407.

Alfred RIEG, « Les juges non professionnels en Allemagne », p. 421.

Simone ROZES, « Un profil nouveau pour les juges », p. 435.

Mieczyslaw SAWCZUK, « Sur les relations entre le droit judiciaire privé français et polonais », p. 443.

Peter SCHLOSSER, « L'arbitrage : la contradiction et le droit d'être entendu en droit allemand, suisse et français », p. 455.

Giuseppe TARZIA, « Les pouvoirs d'office du juge civil en matière de preuves », p. 469.

Philippe THERY, « *Judex gladii* (des juges et de la contrainte en territoire français) », p. 477.

Daniel TOMASIN, « Le juge et la copropriété », p. 499.

Jacques VAN COMPERNOLLE, « Le juge et la conciliation en droit judiciaire belge », p. 523.

Georges VEDEL, « Réflexions sur les singularités de la procédure devant le Conseil constitutionnel », p. 537.

Caroline WATINE-DROUIN, « Du juge aux affaires matrimoniales au juge aux affaires familiales », p. 557.

Georges WIEDERKEHR, « Qu'est-ce qu'un juge ? », p. 575.

739. Pescatore (Pierre), 1987

Du droit international au droit de l'intégration : liber amicorum Pierre Pescatore,
Baden-Baden : Nomos Verlagsgesellschaft, 1987, 869 p. (44 contrib.)

Roland BIEBER, « *Verfahrensregeln - Skizze einer verborgenen Quelle des Gemeinschaftsrechts* », p. 25.

Jean BOULOUIS, « Quelques observations à propos de la sécurité juridique », p. 53.

Jacques H. J. BOURGEOIS, « Les relations extérieures de la Communauté européenne et la règle de droit: quelques réflexions », p. 59.

Francesco CAPOTORTI, « Le statut juridique du Conseil européen à la lumière de l'Acte unique », p. 79.

Vlad CONSTANTINESCO, « L'article 5 CEE, de la bonne foi à la loyauté communautaire », p. 97.

Prodromos D. DAGROGIOU, « *Air transport after the Nouvelles Frontières Judgment* », p. 115.

Paul DEMARET, « Le régime des échanges internes et externes de la Communauté à la lumière des notions d'union douanière et de zone de libre-échange », p. 139.

Jean-Louis DEWOST, « Le vote majoritaire: simple modalité de gestion ou enjeu politique essentiel ? », p. 167.

Manuel DIEZ DE VELASCO, « La compétence consultative de la Cour de justice des Communautés européennes », p. 177.

Andreas M. DONNER, « Miroir du juge », p. 195.

Claus-Dieter EHLERMANN, « *Ein Plädoyer für die dezentrale Kontrolle der Anwendung des Gemeinschaftsrechts durch die Mitgliedstaaten* », p. 205.

Ulrich EVERLING, « *Zur Funktion der Rechtsangleichung in der Europäischen Gemeinschaft - Vom Abbau der Verzerrungen zur Schaffung des Binnenmarktes* », p. 227.

Jochen ABR. FROWEIN, « *Die vertragliche Grundlage der Europäischen Politischen Zusammenarbeit (EPZ) in der Einheitlichen Europäischen Akte* », p. 247.

Andrea GIARDINA, « *International Agreements of the Member States and their Construction by the Court of Justice* », p. 263.

Jean GROUX, « Convergences et conflits, dans l'interprétation du traité CEE, entre la pratique suivie par les Etats membres et la jurisprudence de la Cour de justice des Communautés européennes », p. 275.

Francis G. JACOBS, « *Proposals for Reform in the Organisation and Procedure of the Court of Justice of the European Communities: with Special Reference to the Proposed Court of First Instance* », p. 287.

Olivier JACOT-GUILLARMOD, « Expressions juridiques, au sein du système européen de libre-échange, du rapprochement de l'AELE et de la Communauté », p. 299.

Constantinos N. KAKOURIS, « La relation de l'ordre juridique communautaire avec les ordres juridiques des Etats membres (Quelques réflexions parfois peu conformistes) », p. 319.

Thijmen KOOPMANS, « La procédure préjudicielle - victime de son succès ? », p. 347.

Robert KOVAR, « Observations sur l'intensité normative des directives », p. 359.

Kurt LIPSTEIN, « *Foglia v. Novello - Some Unexplored Aspects* », p. 373.

Jean-Victor LOUIS, « Le rôle de la Commission dans la procédure en manquement selon la jurisprudence récente de la Cour de justice », p. 387.

Lord Alexander MACKENZIE STUART, « *Recent Developments in English Administrative Law - The Impact of Europe?* », p. 411.

Josse MERTENS DE WILMARS, « Aides CECA et aides CEE : Aspects juridiques d'une convergence économique », p. 421.

Jean MISCHO, « Les efforts en vue d'organiser sur le plan juridique la coopération des Etats membres de la Communauté en matière de politique étrangère », p. 441.

Ricardo MONACO, « Problèmes des directives communautaires dans l'ordre juridique italien », p. 465.

Karl M. NEWMAN, « *The Impact of National Parliaments on the Development of Community Law* », p. 481.

Giancarlo OLMI, « Les hautes juridictions nationales, juges du droit communautaire », p. 499.

Thomas OPPERMANN, « *Europäischer Rat und Europäische Politische Zusammenarbeit nach der Einheitlichen Europäischen Akte* », p. 537.

Paul REUTER, « La conférence de Vienne sur les traités des organisations internationales et la sécurité des engagements conventionnels », p. 545.

Willem RIPHAGEN, « *The Second Round of Treaty Law* », p. 565.

Gil Carlos RODRIGUEZ IGLESIAS, « Le droit interne devant le juge international et communautaire », p. 583.

Henry G. SCHERMERS, « *Non Bis In Idem* », p. 601.

Fernand A. SCHOCKWEILER, « L'exécution des arrêts de la Cour », p. 613.

Jürgen SCHWARZE, « *Das Recht als Integrationsinstrument* », p. 637.

Denys SIMON, « L'effet dans le temps des arrêts préjudiciels de la Cour de justice des Communautés européennes: enjeu ou prétexte d'une nouvelle guerre des juges ? », p. 651.

Christian W. A. TIMMERMANS, « *Common Commercial Policy (Article 113 BEC) and International Trade in Services* », p. 675.

Antonio TIZZANO, « La Cour de justice et l'Acte unique européen », p. 691.

Christian TOMUSCHAT, « *Solidarität in Europa* », p. 729.

Pieter VERLOREN VAN THEMAAT, « *The Interaction between European Community Law and Public International Law in the Light of the "Declaration on the Progressive Development of Principles of Public International Law Relating to a New International Economic Order" adopted at the 62nd Conference of the International Law Association, held in Seoul, 1986* », p. 759.

Michel WAELBROECK, « Les rapports entre les règles sur la libre circulation des marchandises et les règles de concurrence applicables aux entreprises dans la CEE », p. 781.

Brian WALSH, « *Reflections on the Effects of Membership of the European Communities in Irish Law* », p. 805.

Joseph H. H. WEILER, « *The European Court at a Crossroads: Community Human Rights and Member State Action* », p. 821.

Gonzalo ORTIZ DE ZEVALLOS, « *Common Market Law and its Influence in the Latin American Andean Region* », p. 843.

740. Peter (Henry), 2019

Vers les sommets du droit : Liber amicorum pour Henry Peter,
Genève [etc.] : Schulthess éditions romandes, 2019, 574 p. (32 contrib.)

I. Droit commercial, exécution forcée, arbitrage

Jacques DE WERRA, « *Athletes & Social Media : What constitutes Ambush Marketing in the Digital Age ? The Case of Rule 40 of the Olympic Charter* », p. 3.

Nicolas JEANDIN et Alisa RAMELET-TELQIU, « Assainissement des particuliers : état des lieux et perspectives », p. 25.

Valérie JUNOD, « Atteintes à la santé, prescription des créances et fonds d'indemnisation », p. 47.

Joel LEIBENSON et Frédéric BETRISEY, « La mise en gage d'actions représentées par des jetons numériques (*tokens*) », p. 67.

Sylvain MARCHAND, « Le trust et les huissiers », p. 85.

Thomas SCHULTZ et Climent BACHMANN, « *A Wig for Arbitrators: What Does It Add*? », p. 105.

II. Droit des sociétés

Elma BERISHA, « La diffusion de la notion d'ayant droit économique en droit suisse des sociétés », p. 123.

Urs BERTSCHINGER, « *Suspendierung von Mitgliedern des Verwaltungsrates und der Revisionsstelle* », p. 143.

Jean-Luc CHENAUX et Guy BEROUD, « Prix d'émission et exercice mesuré des droits », p. 161.

Susan EMMENEGGER et Andrea BIGLER, « *Shaping Takeover Law : Die personelle Zusammensetzung der UEK und ihrer Vorgängerorganisation* », p. 177.

Guy MUSTAKI, « Conflit d'intérêts et carence dans l'organisation », p. 191.

Nina SAUERWEIN, « Le dommage, talon d'Achille de l'action en responsabilité des administrateurs de sociétés en faillite ? », p. 207.

Walter A. STOFFEL et Arnaud CONSTANTIN, « Le dommage direct du créancier dans la responsabilité des organes : un cadeau empoisonné ? », p. 223.

Luc THEVENOZ, « La transmission d'entreprise au moyen d'un trust suisse », p. 239.

Rita TRIGO TRINDADE, « Quand l'annulation est une sanction excessive », p. 251.

Hans Caspar VON DER CRONE et Fleur BAUMGARTNER, « *Die Kommunikation der Aktiengesellschaft mit den Aktionären* », p. 265.

Andreas VON PLANTA, « *Proxy Advisors - wie weiter*? », p. 283.

III. Responsabilité sociétale des entreprises

Laurence BOISSON DE CHAZOURNES, « Les valeurs communes au cœur d'un écheveau pluri-actoriel », p. 297.

Isabelle CHABLOZ et Julie PERRIARD, « Responsabilité sociale des entreprises : responsabilité de la société mère ou de son conseil d'administration ? », p. 309.

Aline DARBELLAY et Hristina STOYANOVA, « Les standards internationaux en matière de finance durable: interactions entre démarches volontaires et exigences légales », p. 329.

Federica DE ROSSA GISIMUNDO et Francesca CAVADINI-BIRCHLER, « Réflexions sur l'usage stratégique du droit des sociétés et les quotas de genre dans les organes dirigeants », p. 345.

Xenia KARAMETAXAS, « *The Role of Pension Funds in the Low-carbon Transition* », p. 365.

Gabrielle MARCEAU et Clément MARQUET, « *The Place of Non-Trade Concerns in International Trade* », p. 379.

Martin MAXIMILIAN, « *Finance for society : The rise of social impact investing* », p. 391.

Giulia NERI-CASTRACANE, « La diligence en matière de droits de l'homme des principes Ruggie en Suisse », p. 411.

Anne PETTIMERRE SAUVAIN, « La gestion sociale et environnementale, un devoir des dirigeants sociaux », p. 427.

Rolf WEBER, « *How High can the Bird Fly - Human Rights Compliance in Businesses* », p. 443.

IV. Philanthropie

Rashid BAHAR, « Philanthropie et but lucratif : la quadrature du cercle ? », p. 459.

François DERMANGE, « La philanthropie: une affaire genevoise ? », p. 481.

Guillaume JACQUEMET, « Businessmen ou philanthropes ? Réflexions sur la rémunération des membres de l'organe supérieur de direction d'organisations à but non lucratif », p. 493.

André KUHN et Sophie SERRANO, « Philanthropie et sport : l'incohérence de la lutte contre le dopage », p. 515.

Giedre LIEDEKYTE HUBER, « *An Act of Love? Tax Aspects of Corporate Philanthropy* », p. 529.

Makane Moise MBENGUE, « P comme Peter et...Philanthropie À propos de quelques précurseurs de la philanthropie du droit international », p. 541.

Xavier OBERSON, « L'imposition des prestations philanthropiques transfrontalières - L'apport potentiel des normes de droit fiscal international, notamment des conventions de double imposition », p. 557.

741. Petitpierre-Sauvain (Anne), 2009

***Économie environnement éthique : de la responsablitié sociale et sociétale : Liber amicorum Anne Petitpierre-Sauvain*, Genève : Schulthess, 2009, 447 p. (44 contrib.)**

Marc AMSTUTZ, « "Perdu dans les signes" - *Anmerkungen zur Funktion des Methodenrechts* », p. 1.

Rashid BAHAR, « Dynamique des ordres juridiques : droit comparé, cascades et effets de modes », p. 11.

Peter BÖCKLI, « *Doktor Eisenbart als Gesetzgeber? - die Initiative "Minder" und der Gegenvorschlag des Bundesrates zu den Vergütungen an Verwaltungsrat und Geschäftsleitung* », p. 29.

Laurence BOISSON DE CHAZOURNES, Makane M. MENGUE et Urs P. THOMAS, « Réflexions sur la relation entre la science, l'incertitude scientifique et l'Accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) », p. 43.

Marco BORGHI et Federica DE ROSSA GISIMUNDO, « *La dimensione sociale negletta della Legge sui cartelli* », p. 57.

Christian BOVET, « La concurrence vaut-elle moins que la bourse et le fisc ? », p. 71.

Marc BUECHER, « L'article 6 LFus et la révision du droit de la société anonyme », p. 79.

Beat BÜRGENMEIER, « Investissement socialement responsable: un instrument du développement durable », p. 87.

Christine CHAPPUIS, « Est-ce bien raisonnable ? - ou - Les prétendues lacunes du droit uniforme de la vente internationale », p. 95.

Fernand CHAPPUIS, « Réunion de tous les actionnaires (art. 701 CO) et droit des administrateurs de prendre part à l'assemblée générale: jusqu'où va l'art. 702a CO? », p. 103.

Jean-Luc CHENAUX, « Postposition et responsabilité », p. 113.

Alexandre FLÜCKIGER, « La limitation des déchets à la source - Un principe juridique à valoriser », p. 125.

Yves FLÜCKIGER, « L'analyse économique appliquée au droit de la concurrence », p. 135.

Peter FORSTMOSER, « *Die Entschädigung der Mitglieder von Verwaltungrat und Topmanagement - Binsenwahrheiten, Missverständnisse und ein konkreter Vorschlag* », p. 145.

Andreas HEINEMANN, « *Verhaltenskontrolle von Marktbeherrschern: Auf der Suche nach festerem Grund* », p. 165.

Anne Héritier LACHAT, « Quelques propos sur la rémunération et la société anonyme », p. 173.

Maya Hertig RANDALL, « Personnes morales et titularité des droits fondamentaux », p. 181.

Alain HIRSCH, « L'action de concert et le groupe organisé en droit boursier », p. 193.

Peter JUNG, « *Tendenzen im Recht gegen den unlauteren Wettbewerb* », p. 201.

Valérie JUNOD, « Abus de position dominante et abus de position étatique », p. 209.

Robert KOLB, « Regards sur le droit international humanitaire dans l'ouvrage du docteur Marcel Junod, "Le troisième combattant" », p. 217.

Gabrielle MARCEAU et Julian WYATT, « *Trade and the environment: The WTO's efforts to balance economic and sustainable development* », p. 225.

Sylvain MARCHAND, « Clauses de sortie dans les contrats de *joint venture* », p. 237.

Vincent MARTENET, « Quand la LMI rencontre la LLCA », p. 245.

Arnold MARTI, « *Revision RPG: Soll auf bundesrechtliche Schutzzonen verzichtet werden?* », p. 253.

Antoine MORAND et Yaël BENMENNI, « Le statut de l'actionnaire investisseur dans la SICAV », p. 263.

Peter NOBEL, « Retour du droit de l'entreprise? », p. 273.

Martial PASQUIER, « La mise en œuvre de la loi sur la transparence: absence d'intérêt des citoyens ou particularités du système suisse ? », p. 281.

François PERRET, « La jurisprudence arbitrale peut-elle donner une nouvelle chance à la théorie de la perte d'une chance ? », p. 289.

Jean-François PERRIN, « Le contrôle judiciaire des décisions des associations qui portent atteinte aux exigences de la bonne foi », p. 297.

Henry PETER, « Du polymorphisme du système de contrôle interne », p. 305.

Roland RUEDIN, « Gestion durable et formes de société », p. 321.

Peter H. SAND, « Empreinte de pas de l'Empire: la base aéronavale de Diego Garcia face au changement climatique », p. 327.

Yves SANDOZ, « L'avenir radieux du droit international humanitaire », p. 331.

Olivier SCHALLER et Patrick L. KRAUSKOPF, « Les cartels respectueux de l'environnement », p. 339.

Thierry TANQUEREL, « Coordination ou indépendance des législations: quel régime protège le mieux l'environnement ? », p. 351.

Pierre TERCIER, « La "dernière" jurisprudence (À propos de la publication des arrêts du Tribunal fédéral) », p. 359.

Daniel THÜRER et Karin FURER, « La religion contre le principe fondamental d'humanité ? - L'interprétation de textes religieux d'après les principes du droit international », p. 367.

Rita Trigo TRINDADE, « Loi sur les titres intermédiés: adaptation de statuts antérieurs à la loi ? », p. 379.

Jean-Paul VULLIETY, « Exclusion ou limitation de garantie dans les ventes de sociétés par aliénation de l'intégralité du capital-actions - Les rapports controversés entre les art. 100 al. 1 et 199 du Code suisse des obligations », p. 391.

Rolf H. WEBER et Aline DARBELLAY, « Vers une évolution des marchés financiers au service de la protection de l'environnement », p. 401.

Jacques DE WERRA, « Brevets d'invention et protection de l'environnement: conflit ou harmonie ? », p. 409.

Marie-Noëlle ZEN-RUFFINEN, « Indemnité pour la clientèle: bonne affaire pour les distributeurs? », p. 423.

Jean-Baptiste ZUFFEREY, « La FINMA : une autorité administrative et une juridiction entre continuation et nouveautés », p. 439.

742. Petot (Pierre), 1959

Études d'histoire du droit privé : offertes à Pierre Petot,
Paris : LGDJ : Éditions Montchrestien : Dalloz, 1959, 631 p. (52 contrib.)

Roger AUBENAS Un cas concret de "*restitution in integrum*" en 1352 », p. 1.

Yvonne BONCERT, « Note sur l'esclavage en droit khmer ancien », p. 7.

André-Jean BOYE, « Notes sur Jean Faure », p. 27.

Georges BOYER, « Remarques sur la charte de Nizezius », p. 39.

Jacques BREJON DE LAVERGNEE, « Un curieux acte de mariage des registres paroissiaux de Pleurtuit, Bretagne (1675) », p. 49.

Roger VAN CAENECEM, « Les appels flamands au parlement de Paris au moyen âge », p. 61.

Helen CAM, « *Cases of novel disseisin in the eyre of London (1321)* », p. 69.

Georges CHEVRIER, « Les aspects familiaux du parage comtois », p. 79.

Jean DAUVILLIER, « Pierre le Chantre et la dispense de mariage non consommé », p. 97.

Marcel DAVID, « Les "*laboratores*" jusqu'au renouveau économique des XI^e^-XII^e^ siècles », p. 107.

Yvan DEBBASCH, « Les associations serviles à la Martinique au XIX^e^ siècle, contribution à l'histoire de l'esclavage colonial », p. 121.

Noël DIDIER, « Les plus anciens textes sur le servage dans la région dauphinoise », p. 131.

Georges DUBY, « Note sur les corvées dans les Alpes du Sud en 1338 », p. 141.

François DUMONT, « Les dettes de Panurge », p. 147.

Robert FEENSTRA, « Théories sur la responsabilité civile en cas d'homicide et en cas de lésion corporelle avant Grotius », p. 157.

René FILHOL, « Chartes poitevines relatives aux droits seigneuriaux », p. 173.

François-Louis GANSHOP, « Note sur quelques textes invoqués en faveur de l'existence d'une tutelle de la femme en droit franc », p. 183.

Marcel GARAUD, « La charte de franchises accordée aux Poitevins par Aliénor d'Aquitaine en 1199 », p. 191.

Francis GARRISSON, « Les hôtes et l'hébergement des étrangers au moyen âge, quelques solutions de droit comparé », p. 199.

Jean GAUDEMET, « Parents et enfants dans la doctrine patristique et la législation conciliaire du Bas-Empire », p. 223.

John GILISSEN, « Le privilège du cadet ou droit de maineté dans les coutumes de la Belgique et du Nord de la France », p. 231.

Roger GRAND, « Note d'économie agraire médiévale : "*mansus vestitus*" ou "*mansus absus*" », p. 251.

Christian GUT, « Les coutumes de Pont-sur-Seine », p. 257.

Georges HUBRECHT, « Le servage dans le Sud-Ouest de la France, plus particulièrement à la fin du moyen âge », p. 271.

Jean IMBERT, « Le régime matrimonial de la coutume de la cité de Metz », p. 289.

Frédéric JOÜN DES LONGRAIS, « Un coutumier maritime japonais médiéval », p. 301.

Simon KALIFA, « Origines fiscale et synodale des témoins frisons du roi », p. 321.

Gabriel LE BRAS, « Naissance et croissance du droit privé de l'Église », p. 329.

Jean-François LENARIGNIER, « Le domaine de Villeberfol et le patrimoine de Marmoutier (XI^e^ siècle) », p. 347.

Gabriel LEPOINTE, « Un recueil de sentences de la sénéchaussée du Maine à la fin de l'ancien régime », p. 363.

Jean-Philippe LEVY, « La pénétration du droit privé savant dans "*le vieux coustumier de Poictou*" », p. 371.

Henri LEVY-BRUHL, « Réflexions sur le serment », p. 385.

Jehan DE MALAFOSSE, « Les précédents de l'hypothèque judiciaire dans le Toulousain », p. 397.

Jozef MATUSZEWSKI, « Les manuscrits du coutumier Pruthène », p. 407.

Paul OURLIAC, « La "*convenientia*" », p. 413.

Maurice PALLASSE, « Le paradoxe de l'"*inquisitio*" franque », p. 423.

Charles-Edmond PERRIN, « À propos d'une redevance en "*fossoirs*" inscrite au *Polyptique* d'Irminon », p. 431.

Jean PORTEMER, « La femme dans la législation royale des deux derniers siècles de l'ancien régime », p. 411.

Marcel-Henri Prévost, « Note sur le droit privé dans les cahiers de doléances de 1789 », p. 455.

Hubert RICHARDOT, « À propos des personnes et des terres féodales (conversions, dissociations, interférences) », p. 463.

Jules ROUSSIER, « Opinions anciennes sur les grossesses prolongées (Antiquité, moyen âge) », p. 473.

Claudio SANCHEZ-ALBORNOZ, « *Et precarium en Occidente durante los primeros siglos medievales* », p. 481.

Gérard SAUTEL et Marguerite BOULET-SAUTEL, « "*Verba ligunt homines, taurorum cornua funes*" », p. 507.

Germain SICARD, « Observations sur quelques chapitres du "*Livre de jostice et plet*" concernant le droit des obligations », p. 519.

Georges TESSIER, « Vente d'hommes de corps et aveu consécutif de servitude (16 juillet 1340) », p. 533.

Pierre-Clément TIMBAL, « La belle-mère, le gendre et le facteur; un mariage parisien au XIV^e^ siècle », p. 543.

Pierre TISSET, « Mythes et réalités du droit écrit », p. 553.

Pietro VACCARI, « *Revisione delle norme sul pecuglio del figlio di famiglia nelle dottrine giuridiche italiane dal medio evo all'età moderna* », p. 561.

André VANDENBOSSCHE, « Note sur la notion de propre de succession en Béarn au XVIII^e^ siècle dans l'œuvre de Mourot », p. 569.

Vaclay VANECEK, « La communauté des biens par indivis dans l'ancien droit tchèque », p. 581.

André VIALA, « Le retrait du tenancier en Provence », p. 595.

Robert VILLERS, « Les opérations de bourse à Paris à la fin de l'ancien régime : l'interdiction des marchés à terme », p. 603.

Jean YVER, « Un trait de la protection lignagère en Normandie : la subrogation des acquêts et des meubles aux propres aliénés, dans les rapports entre catégories d'héritiers », p. 617.

743. Philip (Loïc), 2005

Constitution et finances publiques : études en l'honneur de Loïc Philip,
Paris : Économica, 2005

Études de droit constitutionnel et idées politiques

Pierre AVRIL, « Le Président de la République, représentant de la nation », p. 31.

Pierre BON, « Sur les rapports entre juge constitutionnel et juge ordinaire – quelques précisions sur le cas espagnol », p. 43.

Jean-Pierre DUPRAT, « Le Conseil constitutionnel et les lois de financement de la sécurité sociale », p. 59.

Michel FROMONT, « La jurisprudence constitutionnelle de la Cour de cassation », p. 75.

Richard GHEVONTIAN, « Le contentieux électoral saisi par la morale ? », p. 91.

Jean GICQUEL, « Le programme de travail gouvernemental sous la V^e^ République, brèves réflexions sur la main invisible de la République », p. 99.

Hervé ISAR, « Libres réflexions sur la démarche taxinomique en histoire de la pensée politique », p. 113.

François LUCHAIRE, « Un droit à dimension variable, le droit d'amendement », p. 125.

Jean-Claude MAESTRE, « Le devoir d'obéissance : quelles limites ? », p. 133.

Bertrand MATHIEU et Michel VERPEAUX, « Les normes de références extra constitutionnelles dans la jurisprudence du Conseil constitutionnel », p. 155.

Didier MAUS, « Les effets des décisions du Conseil constitutionnel sur le débat législatif », p. 171.

Xavier PHILIPPE, « Le rôle du constitutionnalisme dans la construction des nouveaux États de droit », p. 187.

André ROUX, « Constitution, expérimentation et décentralisation », p. 207.

Guy SCOFFONI, « Les juges et la Constitution des Etats-Unis à l'épreuve du terrorisme international », p. 219.

Études de finances publiques

Paul AMSELEK, « Impositions et cotisations obligatoires », p. 239.

Maurice BASLE, « L'économie de la loi organique du 1^er^ août 2001 et l'évaluation. La théorie, les premières pratiques, l'approfondissement nécessaire du lien entre évaluation et procédure budgétaire », p. 265.

Pierre BELTRAME et Gilbert ORSONI, « Le rôle des sociétés savantes dans l'élaboration de la doctrine financière et fiscale », p. 275.

Michel BOUVIER, « Experts et politiques face à la gouvernance des sociétés complexes », p. 295.

Jacques BUISSON, « Le grand désordre des qualifications fiscales : l'exemple de la CSG », p. 309.

Jean-Pierre CAMBY, « Cavaliers », p. 319.

Vincent CATTOIR-JONVILLE et Étienne DOUAT, « Le contentieux budgétaire communautaire », p. 329.

Sylvie CAUDAL, « L'apport des textes constitutionnels révolutionnaires au droit financier et fiscal », p. 349.

François COLLY, « Les emprunts de l'État et la loi organique du 1er août 2001 relative aux lois de finances », p. 365.

Henry-Michel CRUCIS, « Les chambres régionales des comptes. Bilan et avenir sous le signe de l'équilibre », p. 377.

Vincent DUSSART, « Réflexions sur l'évolution de l'enseignement du droit fiscal en France », p. 387.

Robert HERTZOG, « À la recherche d'une théorie du système financier public complexe », p. 401.

Thierry LAMBERT, « La direction générale des impôts et la performance », p. 423.

Michel LASCOMBE et Xavier VANDENDRIESSCHE, « Conseil constitutionnel et Cour des comptes : plaidoyer pour une coopération renforcée », p. 435.

Franck MODERNE, « L'identification de la sanction fiscale dans la jurisprudence constitutionnelle espagnole », p. 455.

Raymond MUZELLEC, « Vers la certification des comptes de l'État en 2007 », p. 475.

Éric OLIVA, « Essai de définition normative du domaine des finances publiques », p. 493.

Rémy PELLET, « La fin de l'universalité budgétaire », p. 515.

Bernard PLAGNET, « Le raisonnement économique dans la jurisprudence fiscale », p. 529.

Xavier PRETOT, « Le recouvrement des cotisations de sécurité sociale. Les prérogatives des organismes de recouvrement et le développement des garanties du redevable », p. 541.

Luc SAÏDJ, « Pour un principe (au moins provisoire…) de globalité budgétaire », p. 563.

Jacques SPINDLER, « La fiscalité dans la pensée économique libérale du XIXe siècle : le débat relatif à l'impôt sur le revenu », p. 575.

Lucie TALLINEAU, « Les annexes budgétaires et la modernité », p. 589.

Gérard TOURNIE, « De l'impôt et des mots : réflexions sur le déficit conceptuel du droit fiscal », p. 603.

744. Philippe (Catherine), 2017

Genre, famille et vulnérabilité : mélanges en l'honneur de Catherine Philippe,
Paris : L'Harmattan, 2017

Genre

Sabine CORNELOUP, « De la difficulté d'appréhender la violence faite aux femmes en droit international privé. Retour sur Civ. 1re, 11 février 2015 », p. 21.

Isaak DORE, « *Same sex marriage in the United States: intersection between law and politics* », p. 37.

Laurent KONDRATUK, « Le travestissement dans les droits romain et judéo-chrétien », p. 51.

Chantal MATHIEU, « Le dévoilement des stéréotypes de genre en droit du travail », p. 65.

Anne-Marie OLIVA, « La contribution de la politique de cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union européenne à l'égalité entre les femmes et les hommes », p. 87.

Famille

Célia BERGER-TARARE, « Ouvrir la fiducie aux libéralités : pour une fiducie-gestion fonctionnelle dans le cadre familial », p. 107.

Damienne BONNAMY, « Famille, familles : entre petits secrets et grand mystère », p. 127.

Anne BROBBEL DORSMAN, « Libres propos jouant fantaisiste balade autour de l'amitié », p. 147.

Renaud BUEB, « L'inceste dans la doctrine pénale d'Ancien Régime », p. 177.

Isabelle CORPART, « Le droit de l'adoption au milieu du gué, entre réjouissance et espoirs déçus », p. 193.

Raphaële FAIVRE, « La prestation compensatoire : une prestation civile d'aide post-matrimoniale », p. 213.

Jacqueline FLAUSS-DIEM, « Refus de parents handicapés et intérêt de l'enfant à être adopté. Observations anglo-françaises », p. 235.

Christine LEBEL, « La protection de la résidence principale de l'entrepreneur individuel », p. 247.

Laurent MORDEFROY, « Secret médical : la famille dans la confidence? », p. 269.

Catherine TIRVAUDEY, « L'exécution des décisions du juge aux affaires familiales », p. 279.

Vulnérabilité

Régis AUBRY, « Vieillissement et vulnérabilité. Une inadéquation inquiétante entre ce qu'est la personne âgée et ce que devient notre société », p. 301.

Béatrice LAPEROU-SCHENEIDER, « La vulnérabilité, nouveau critère du délit de discrimination, quelle perspective? », p. 315.

Françoise MONEGER, « La Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées, une Convention méconnue », p. 329.

Georges WIEDERKEHR, « Le contractant vulnérable », p. 349.

Federico PERNAZZA, « *L'insegnamento del Diritto Comparato dell 'Economia : a problem-oriented approach* », p. 363.

745. Philippe (Denis), 2022

***Liber amicorum Denis Philippe*, Bruxelles : Larcier, 2022, 1517 p. (63 contrib.)**

Volume 1 : L'INFLUENCE DU DROIT EUROPÉEN EN DROIT ÉCONOMIQUE

I. Économie, droit et valeurs dans l'approche européenne

Alice HANNOUILLE et Yves DE CORDT, « Gouvernance d'entreprise : quand l'approche européenne s'empare des enjeux de durabilité », p. 61.

Dean SPIELMANN et Panayotis VOYATZIS, « Développements récents dans le contentieux de la CJUE sur les mesures restrictives : la valorisation constante du concept d'État de droit », p. 93.

Lord John THOMAS, « *Preparing business for the revolutions of the 21st Century Digitalisation, other upheavals and the Rule of Law* », p. 105.

Philippe COPPENS et Cédric HENET, « Le conflit entre valeur morale et efficience économique : l'Union européenne et le droit économique international », p. 121.

II. Droit des contrats et des pratiques déloyales

Hugh BEALE, « *European influences and divergences over the control of unfair terms in B2B contracts: a proposal for further study* », p. 139.

Bénédicte FAUVARQUE-COSSON, « L'influence des projets européens sur la réforme du droit français des contrats – L'exemple de la bonne foi », p. 161.

Bert KEIRSBILCK, « Les pratiques commerciales déloyales entre entreprises et les clauses abusives dans les accords entre entreprises (Loi belge du 4 avril 2019 et Directive (UE) 2019/633 du 17 avril 2019) », p. 175.

Patrick WERY, « L'influence des sources européennes de *soft law* sur la proposition de loi belge portant le Livre 5 "Les obligations" du Code civil », p. 201.

III. Droit des assurances et de la responsabilité civile

Marcel FONTAINE, « Les apports du droit européen en droit des assurances », p. 223.

Jean-Marc BINON, « Le scandale des prothèses mammaires dans la jurisprudence de la Cour européenne de justice : entre frustration et message subliminal », p. 241.

Benoît KOHL, « La responsabilité et les assurances dans le secteur de la construction : l'influence du droit européen », p. 259.

IV. Droit des sociétés et des fonds d'investissement

François BERNARD, « Les métamorphoses du droit européen de la mobilité transfrontalière des sociétés », p. 279.

Henri CULOT et Gabriela DE PIERPONT, « L'apport du droit européen à la digitalisation du fonctionnement des sociétés », p. 305.

Fabrice MOURLON BEERNAERT, « L'apport du droit de l'Union européenne au droit (belge) des sociétés », p. 325.

Isabelle RIASSETTO, « Pour un *Single Rulebook* unique en droit européen des fonds d'investissement », p. 347.

V. Droit de l'insolvabilité

Florence GEORGE, « Le *fresh start*, sauce belge », p. 369.

VI. Droit bancaire et financier

Dominique BLOMMAERT et Prescillia ALGRAIN, « Brève histoire du droit européen du crédit à la consommation : évolutions et perspectives », p. 413.

Clément CLAESENS et Jean-Pierre BUYLE, « L'État de droit dans l'Union bancaire : contestation devant la CJUE des sanctions de la BCE dans le cadre de la surveillance prudentielle des établissements de crédit », p. 437.

Xavier DIEUX, « Le problème de la définition du droit financier revisité à l'aune de la supervision européenne », p. 451.

Pietro SIRENA, « *EU Banking Law and over-compensative function of civil liability* », p. 479.

VII. Droit de la consommation

Emmanuel AFULABULA IFUBWA et Gert STRAETMANS, « L'impact du droit européen sur le commerce électronique : quelques réflexions sur la protection des consommateurs », p. 499.

Hervé JACQUEMIN, « L'application des règles de protection des consommateurs aux entreprises, spécialement les PME », p. 531.

Reinhard STEENNOT, « *Harmonisation of financial consumer law: anything but complete (?)* », p. 555.

Delphine DEHASSE, « L'office du juge et la protection du consommateur défaillant : Article 806, Pots-pourris et primauté du droit européen », p. 571.

VIII. Droit de la concurrence

Jacques DERENNE, « Commentaires sur l'application du droit des aides d'État par les juridictions nationales : encore un effort ! », p. 601.

Mark CLOUGH, « *Europeanisation of the private enforcement of EU competition law : aspects of the EU Damages Directive and the impact of the quantification and passing-on rules on full compensation for damages* », p. 639.

IX. Droits intellectuels

Alain STROWEL, Luc DESAUNETTES-BARBERO et Vincent CASSIERS, « L'influence du droit européen et de la Cour de justice en propriété intellectuelle : vers un *ius commune* », p. 673.

Fernand DE VISSCHER, « La juridiction unifiée du brevet (*Unified Patent Court*) : le précédent d'une dé-intégration européenne subtile (et solide ?) », p. 701.

X. Droit des technologies numériques et des données

Yves POULLET, « Vers un droit européen de la société du numérique », p. 723.

Joost HOUDIJK, « *The e-Commerce Directive and its relation to the proposed Digital Services Act : is the European Union ready for a new digital age?* », p. 745.

Alexandre CRUQUENAIRE, « La cybersécurité, un enjeu à la croisée des stratégies européennes », p. 765.

Sjef VAN ERP, « *Differential law: Towards a two-tier approach regarding data?* », p. 783.

Laure-Anne NYSSEN, « RGPD et transparence : Analyse de la jurisprudence récente des autorités de contrôle », p. 799.

XI. Droit fiscal

Edoardo TRAVERSA, « Vers un impôt européen : les enjeux juridiques d'une lente, improbable et nécessaire évolution », p. 823.

XII. Droit social et du travail

Tom JAMAR DE BOLSEE et Pierre JOASSART, « L'influence du droit européen sur le droit belge du travail », p. 841.

XIII. Droit pénal économique

Patrick CAROLUS, « Les perspectives et les enjeux européens du droit pénal économique et des affaires en 2022 », p. 863.

XIV. Droit international privé

Marc FALLON, « L'apport du droit de l'Union au droit international privé économique, entre multilatéralisme et souveraineté réglementaire », p. 879.

Paul GILLIGAN, « *Contribution of European Law to Judicial Cooperation. Jurisdiction Recognition and Enforcement of Judgements in Civil and Commercial Matters* », p. 925.

Volume 2 : CABINET DE CURIOSITÉS POUR UN JURISTE PASSIONNÉ

Robert ANDERSEN, « Le renvoi préjudiciel en interprétation à la Cour de justice, la jurisprudence CILFIT et le Conseil d'État », p. 969.

Pierre BAZIER, « De quelques réflexions sur les apports du droit comparé à la notion de l'*intuitus personae* », p. 981.

Martine BEHAR-TOUCHAIS, « La protection des secrets en droit des pratiques commerciales déloyales B to B lors d'une enquête et d'une action du Ministre de l'économie », p. 1011.

Henri-D. BOSLY, « Vers un nouveau Code pénal belge. Un premier chapitre du Livre 2 ? », p. 1033.

Robert BRAY, « *Farewell to Lugano: a broad overview of the prospects for private international law in the UK after Brexit* », p. 1047.

Christine CHAPPUIS, « *Is there a life after the end of the contract? [2022]* », p. 1069.

Marc CLEMENT, « Le juge de l'environnement : esquisse d'une figure du juge pour le XXIe siècle », p. 1085.

Isabelle CORBISIER, « Covid-19 et imprévision à l'aune de la problématique du paiement du loyer commercial : confirmation des enseignements formulés il y a plus de 35 ans par le Prof. Denis Philippe dans sa thèse de doctorat », p. 1101.

Christian DE VALKENEER, « Le principe de précaution en droit pénal. La prévention du risque n'est pas sans risque », p. 1121.

Paul-Henry DELVAUX, « Trente ans de prise en compte du dommage corporel. Menus propos sur le paradis rêvé et l'enfer menaçant », p. 1141.

Kwinten DEWAELE et Bernard TILLEMAN, « *Ondernemingskansenleer in vergelijkend Perspectief* », p. 1153.

Alessandra DONATI, « *The network of the precautionary principle under European Union law* », p. 1189.

Filip DORSSEMONT, « La restitution des biens culturels congolais à la lumière des paradigmes sous-jacents aux normes internationales et européennes (non applicables) », p. 1209.

Patrick HENRY, « Secret professionnel et droit de la concurrence : pourquoi tant d'incertitude ? », p. 1281.

Laurent HIRSCH, « Pouvons-nous nommer une personne morale comme arbitre ? », p. 1297.

Ewoud HONDIUS, « *Commercial Law: Towards a European Code?* », p. 1311.

Sami KALLEL, « Le régime juridique de la SARL à l'issue de la promulgation de la loi relative à l'amélioration du climat de l'investissement », p. 1319.

Gilles LAGUESSE et Benjamin MICHAUX, « *De-risking* et service bancaire de base : Epiméthée a encore frappé », p. 1343.

Yves LEJEUNE, « L'interprétation authentique des lois par le législateur », p. 1369.

Bernard MAINGAIN, « Concentration et transferts d'entreprise : l'impossible équation entre le capital et le travail », p. 1383.

Miguel MAIRLOT, « La loi belge anti-blanchiment à l'épreuve des cryptomonnaies : vers une réglementation 2.0 ? », p. 1415.

Denis-Emmanuel PHILIPPE, « L'utilisation de SOPARFI luxembourgeoises par des résidents belges : quelques réflexions sur l'incidence du droit européen sur la montée en puissance de la substance économique », p. 1427.

Pascal PICHONNAZ, « Pour une révision dynamique des contrats en cas de pandémie et de *hardship* », p. 1441.

Marco SCHOUPS, Geert DE BUYZER et Nathan VAN WYMEERSCH, « *Speed and Efficiency, Does Arbitration Have a Case in Construction Disputes?* », p. 1459.

Christian VON BAR, « Le potentiel du droit international privé unifié pour harmoniser le droit matériel », p. 1471.

746. Phytilis (Jacques), 2011

Vertiges du droit : mélanges franco-helléniques à la mémoire de Jacques Phytilis,
Paris : L'Harmattan, 2011, 456 p. (21 contrib.)

Poésie et Droit

Christophe ARCHAN, « Amairgin et ses héritiers », p. 63.

Nathalie KATSOU, « Paroles odorantes comme un feu de résine », p. 83.

Elina N. MOUSTAÏRA, « Danse et Droit », p. 91.

Vassiliki PAPADOPOULOU, « Images du droit dans le théâtre de Bertolt Brecht », p. 101.

Constantinos G. PITSAKIS, « Sources juridiques byzantines dans les *Cantos* d'Ezra Pound », p. 111.

Anthropologie juridique

Soazick KERNEIS, « Les mots du droit : Archéologie du discours juridique », p. 125.

Jean-Pierre MARGUENAUD, « La source », p. 141.

Iconographie judiciaire

Sophie DEMARE-LAFONT, « La majesté royale en Mésopotamie. Une déambulation dans les salles orientales du Louvre », p. 155.

Pascal TEXIER, « Le "sceptre à la main" des rois de France", p. 175.

Facettes du sacré

Éric BOURNAZEL, « "Qui t'a fait roi ?" Réflexions sur le sacre de Philippe I[er] », p. 195.

Éric BOURNAZEL et Françoise PONT-BOURNEZ, « Amour, mariage et adultère chez Chrétien de Troyes », p. 211.

Jean-Louis HAROUEL, « La sacralisation délirante de l'artiste par la philosophie allemande », p. 231.

Julie VELISSAROPOULOS-KARAKOSTAS, « Notes sur le mariage de l'époque hellénistique », p. 247.

Un Orient si proche

Paraskevas KONORTAS, « Romanités et hellénismes ottomans: approches terminologiques », p. 269.

Aram MARDIROSSIAN, « Un absent de marque : les canons du synode de Duin (645) », p. 289.

Jean-Pierre POLY, « Ballade d'un Grec et des gens de Thulé », p. 303.

M.-G. Lilly STYLIANOUDI, « Les assises de Romanie et leurs traces dans le droit coutumier hellénique », p. 327.

L'Antiquité et nous

Xavier PERROT, « La grande pitié des antiquités grecques », p. 339.

René-Marie RAMPELBERG, « Quels antécédents romains à la notion de "violence économique" ? », p. 375.

Michalis STATHOPOULOS, « Les deux fonctions de l'enrichissement sans cause, « Origines romaines, évolution », p. 389.

Maria S. YOUNI, « L'imprécation et la loi : Châtiment divin et sanctions pénales dans la *polis* grecque », p. 399.

Une étude inédite de Jacques Phytilis

Jacques PHYTILIS, « Couple, Images et Droit : regards iconoclastes », p. 413.

747. Picod (Yves), 2023

***La loyauté en droit économique : Mélanges en l'honneur d'Yves Picod*, Dalloz, coll. « Études, mélanges, travaux », 2023.**

Première partie : Droit de la consommation

Carole Aubert DE VINCELLES « L'interprétation à la lumière du droit européen de l'article L. 112-1-1 du Code de la consommation relatif aux annonces de réduction de prix », p. 3.

Christine GAVALDA-MOULENAT, « Le droit pénal de la consommation : un droit très spécial », p. 23.

Christine HUGON, « L'animal, objet de consommation ? », p. 35.

Jérôme JULIEN, « Le droit de la consommation, vecteur d'un nouveau modèle économique ? », p. 47.

Karl LAFAURIE, « Droit du surendettement des particuliers et consumérisme », p. 67.

Elena LAUROBA, « Consommateur vulnérable et consommateur âgé », p. 81.

Cécile LE GALLOU, « Abécédaire de droit chinois de la consommation », p. 97.

Fabrice PICOD, « Protection des consommateurs et libertés de circulation entre États membres de l'Union européenne », p. 119.

Nathalie PICOD, « La régulation des comportements par le droit de la consommation à l'aune des préoccupations environnementales », p. 143.

Stéphane PIEDELIEVRE, « La transparence dans l'obligation d'information », p. 161.

Gaël PIETTE, « Droit maritime et droit de la consommation », p. 173.

Karine PLANES-DE LA ASUNCION, « Complexité de l'office du juge dans l'appréciation des critères des clauses abusives à la lueur de la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne », p. 187.

Albert RUDA, « *Smart contracts* et protection du consommateur », p. 207.

Natacha SAUPHANOR-BROUILLAUD, « La réparation au titre de la garantie légale de conformité : d'un droit vers une obligation pour le consommateur ? », p. 235.

Élise POILLOT, « Le droit à l'éducation des consommateurs », p. 249.

Vanessa VALETTE, « La protection de l'environnement par le droit de la consommation », p. 261

Deuxième partie : Droit de la concurrence

Romain BOUNIOL, « Le dopage : un nouvel acte de concurrence déloyale ? », p. 273.

Guy CANIVET, « Refonder le droit de la concurrence par le bien-être du consommateur », p. 285.

Muriel CHAGNY, « La concurrence déloyale dans le droit de la concurrence », p. 299.

Walid CHAIEHLOUDJ, « La question prioritaire de concurrence. Libres propos sur une innovation procédurale désirée », p. 307.

Sylvain CHATRY, « Inspiration des préjudices de contrefaçon et de concurrence déloyale », p. 317.

Nicolas DORANDEU, « La segmentation du droit de la concurrence en question dans le traitement des abus de puissance d'achat face à l'inflation », p. 331.

Cheik GALOKHO, « Le déréférencement vert », p. 343.

Marc GOMY, « La non-concurrence perpétuelle », p. 357.

Marie MALAURIE-VIGNAL, « Marketing d'influence et protection des consommateurs », p. 375.

Gérard NGOUMTSA ANOU, « Les lois de police en droit de la concurrence », p. 391.

Louis VOGEL, « Prix imposés et droit de la concurrence : plaidoyer pour une réforme », p. 405.

Troisième partie : Droit des contrats, des affaires et des sûretés

Christophe ALBIGES et Marie-Pierre DUMONT, « Retour sur l'opposabilité des exceptions en droit des sûretés », p. 421.

Sarah ANDJECHAÏRI-TRIBILLAC, « Libres propos sur la nature juridique des locaux à usage de *dark stores.* Le regard du commercialiste », p. 445.

Jean-Jacques ANSAULT, « Le nantissement de compte : triompher ou disparaître ! », p. 459.

Rémy CABRILLAC, « Les principes latinoaméricains du droit des contrats, regards comparatistes », p. 483.

Xavier DELPECH, « Rupture d'une relation commerciale et transport », p. 495.

Nicolas FERRIER, « Le contrat de mandat dans l'avant-projet de réforme de droit des contrats spéciaux », p. 517.

Aurore FOURNIER, « Le risque de requalification des contrats de distribution », p. 533.

Hugues KENFACK, « Bref retour sur l'obligation de révélation dans l'arbitrage », p. 547.

Frédéric LECLERC, « Bail commercial et déséquilibre significatif », p. 555.

Javier LETE, « La bonne foi en droit européen des contrats », p. 577.

Jean-Marc MOULIN, « L'impact de la crise climatique sur la direction des sociétés », p. 591.

Jacques MESTRE, « La loyauté augmentée », p. 611.

Jean PRIEUR, « La protection du patrimoine personnel du chef d'entreprise : le choix de l'entreprise individuelle ou d'une société », p. 619.

Alexandre RIERA, « L'influence de la bonne foi sur les restitutions », p. 629.

Reiner SCHULZE, « Le droit européen des contrats face aux défis de l'ère numérique », p. 645.

Philippe SIMLER, « Statut de l'entrepreneur individuel et régime de communauté », p. 665.

Sandrine TISSEYRE, « De l'émergence d'une conception relationnelle du contrat, réflexions comparatistes », p. 681.

Quatrième partie : Domaines particuliers de la loyauté

Mathieu DOAT, « Concurrence, loyauté et hypocrisie à l'université », p. 697.

Jacobo Ríos RODRIGUEZ, « La loyauté des agents des organisations internationales », p. 707.

Sébastien ROBINNE, « La loyauté au sein du couple », p. 717.

Philippe SEGUR, « La concurrence déloyale en matière électorale : Le cas de l'élection présidentielle américaine de 2020 », p. 729.

Marcel SOUSSE, « La loyauté dans le procès administratif », p. 743.

748. Pierré-Caps (Stéphane), 2023

Mélanges en l'honneur de Stéphane Pierré-Caps : Constitution, États et peuples,
Paris : L'Harmattan, 2023, 557 p. (43 contrib.)

Première partie - Constitution démotique

Jordane ARLETTAZ, « L'État plurinational est-il une Multination ? », p. 39.

Marie-Élisabeth BAUDOIN, « La fabrication constitutionnelle d'une "identité nationale" en Hongrie et en Russie », p. 49.

Arthur BRAUN, « La Suisse, nation par volonté », p. 71.

Vlad CONSTANTINESCO, « Le confessionnalisme politique libanais en question : communautarisme ou fédéralisme personnel? », p. 79.

Élodie DERDAELE, « Mon drapeau et mon droit, le droit des drapeaux », p. 95.

Léa HAVARD, « Vingt-cinq ans de citoyenneté calédonienne : histoire d'une ambition contrariée », p. 105.

Péter KOVACS, « Les problèmes de la coexistence des minorités et des majorités comme fait social, souvent sous-jacent de la jurisprudence de la Cour pénale internationale », p. 117.

Félicien LEMAIRE, « Identité nationale et citoyenneté dans le droit colonial français », p. 131.

Rouberto LOUVAIN, « La protection de la minorité germanophone du Haut-Adige/Südtirol : un bilan du deuxième Statut d'autonomie », p. 159.

Arnaud MARTIN, « La question de la reconnaissance des droits indigènes et l'échec du processus constituant chilien de 2022 », p. 167.

Elia MARZAL, « *El equilibrio entre el principio de igualdad y el mayoritario en el Estado constitucional. La igualdad y la coexistencia entre minorías en los Estados heterogéneos como caso de estudio* », p. 181.

Léonard MATALA TALA, « L'État multinational africain : entre tradition et modernité », p. 191.

Jean-Denis MOUTON, « L'identité, marqueur de la singularité de l'Union européenne », p. 207.

Alberto PEREZ CALVO, « Le régime d'autonomie séculaire de la communauté forale de Navarre », p. 225.

Dominique ROUSSEAU, « Vers un constitutionnalisme civique ? », p. 233.

André ROUX, « Peuple français et populations d'outre-mer dans la Constitution de 1958 », p. 241.

Jérôme ROUX, « Le mythe de l'énumération des "conditions essentielles d'exercice de la souveraineté nationale (retour sur la décision n° 85-188 DC du 22 mai 1985) », p. 249.

Marie-France VERDIER, « Retour vers le futur ? À propos du nationalisme basque », p. 259.

Deuxième partie - Constitution politique

Julien BOUDON, « Peuple, démocratie et conventions "citoyennes" », p. 299.

Jérémy BRZENCZEK, « Ferdinand Lassalle et la notion de Constitution : Le réel au fondement du droit politique », p. 309.

Carolina CERDA-GUZMAN, « L'identité nationale d'un processus constituant. L'exemple du Chili », p. 2019-2022) », p. 317.

Pierre-Alain COLLOT, « De la tyrannie en Hongrie. Essai de requalification du concept de démocratie illibérale », p. 325.

Silvio GAMBINO, « *Crisi della rappresentanza politica e democrazia costituzionale* », p. 337.

Thibault GUILLUY, « Brèves réflexions sur la situation du référendum dans les systèmes français et britannique », p. 351.

Anne-Marie LE POURHIET, « Le concept d'État de droit dans la tradition juridique française », p. 361.

Anne LEVADE, « Les institutions politiques de la France : le défi permanent », p. 373.

Didier MAUS, « La Constitution de 1958, soixante-cinq après : elle dure ! », p. 381.

Carlos ODJAGA, « Brèves observations sur une constante du droit constitutionnel institutionnel en Afrique noire francophone : les institutions politiques insolites », p. 397.

Yves PETIT, « Retour sur la notion de "Constitution européenne" », p. 409.

Norbert ROULAND, « Constitution chinoise et droits de l'homme », p. 419.

Troisième partie - Varia

Étienne CRIQUI, « Métamorphoses du politique. La multiplication des groupes parlementaires à l'Assemblée nationale sous la V^e^ République », p. 433.

Mélanie DUBUY, « États démocratiques et préservation de la paix : les démocraties », p. se) font-elles la guerre ? », p. 441.

Benjamin FARGEAUD, « Être ou ne pas être "constitutionnaliste" sous la V^e^ République : le cas de Roger Pinto », p. 449.

Jean-FOUGEROUSE, « La reconnaissance de la personnalité juridique des entités naturelles en droit comparé », p. 457.

Lauréline FONTAINE, « Pour une discipline juridique féconde », p. 473.

Bernard LUISIN, « Remarques sur la constitutionnalisation des branches du droit. À propos du droit d'exercer un recours juridictionnel effectif », p. 483.

Bertrand MATHIEU, « À la recherche de solutions aux conflits entre les identités nationales et les règles et principes européens : le rôle des parlements nationaux », p. 497.

Johanna NOËL, « Brèves réflexions sur les femmes dans l'espace public », p. 503.

Antoine PANTELIS, « Un répertoire des États, un sujet pour un thésard ambitieux souhaitant une notoriété rapide », p. 511.

Laurent SEUROT, « Figures du revirement de jurisprudence en droit administratif », p. 515.

Batyah SIERPINSKI, « L'Ukraine », p. 2014-2022) et le droit international », p. 525.

Alejandro TORRES GITIERREZ, « *Desafíos actuales en España al principio constitucional de laicidad, desde una perspectiva económica : Caesaris caesari, Dei Deo* », p. 539.

Alexandre VIALA, « L'État comme rupture. La lecture discontinuiste de Norberto Bobbio », p. 551.

749. Pigeon (Louis-Philippe), 1989

***Mélanges Louis-Philippe Pigeon*, Montréal : Wilson & Lafleur, 1989, 320 p. (11 contrib.)**

Gérald-A. BEAUDOIN, « Le juge Louis-Philippe et le partage des compétences législatives », p. 65.

Alain-F. BISSON, « L'interprétation adéquate des lois », p. 87.

John E. BRIERLEY, « *Quebec's "Common Laws" (*Droits communs*): How many are there?* », p. 109.

Mireille D. CASTELLI, « La Loi de 1985 sur le divorce: Présentation et comparaison sur les anciennes solutions », p. 129.

Pierre A. COTE, « La crise du droit transitoire canadien », p. 177.

H. Patrick GLENN, « Le droit comparé et la Cour suprême du Canada », p. 197.

Ethel GROFFIER, « Le juge Pigeon et la langue du droit », p. 215.

André JODOUIN, « Systèmes, interprétation et culpabilité », p. 235.

Raymond A. LANDRY, « Le juge Pigeon et la faillite », p. 263.

Albert J. MCCLEAN, « *The Quebec Trust: Civilized at Last?* », p. 283.

Louise VIAU, « L'impact de la *Charte canadienne des droits et libertés* sur les régimes de responsabilité pénale », p. 305.

750. Pignarre (Geneviève), 2018

***Un droit en perpétuel mouvement : Mélanges offerts à Geneviève Pignarre*, Issy-les-Moulineaux : LGDJ, une marque de Lextenso, 2018**

Christophe ALBIGES, « Brèves remarques sur le devoir de mise en garde de la caution et l'exigence de proportionnalité », p. 1.

Pascal ANCEL, « La force obligatoire du contrat dans le nouveau droit français des obligation », p. 15.

Gilles AUZERO, « L'exigence de loyauté en matière de négociation collective », p. 33.

Pierre BASSET, « Le Groupe de Réflexion Ethique », p. 43.

Clément BENELBAZ, « La place de la religion dans les relations de travail », p. 53.

Patricia BENEZECH-SARRON, « Les obligations réelles environnementales, un outil subversif ? », p. 75.

Jean-Sylvestre BERGE, « À la marge », p. 93.

Stéphane BERRE, « La contractualisation du droit, le notaire et l'acte notarié », p. 101.

Frédéric BIBAL, « Le Roman noir de la Tierce Personne », p. 113.

Frédéric BICHERON, « La doctrine sociale de l'Eglise et l'entreprise », p. 117.

Nathalie BLANC, « Protection des données personnelles : du droit d'auteur comme modèle », p. 123.

Romain BOFFA, « Brèves réflexions sur l'ubérisation du contrat », p. 137.

Philippe BRUN et Philippe JACQUES, « Ébauche d'un dictionnaire inamoureux de la réforme du droit des contrats », p. 149.

Charles-Édouard BUCHER, « Le contrat de vente est-il un contrat spécial ? », p. 175.

Elsa BURDIN, « Le passage du quasi-Droit au Droit », p. 195.

Rémy CABRILLAC, « Évolutions récentes du droit des contrats dans les pays arabes, entre "forces subversives et forces créatrices" », p. 203.

Jean-Yves CAMOZ, « La date et le temps en droit judiciaire et professionnel », p. 213.

Sandrine CHASSAGNARD-PINET, « Le déploiement d'une justice privée de la consommation », p. 219.

Philippe CHAUVIRE, « Quelques questions pratiques à propos du pacte de préférence », p. 235.

Hélène CLARET, « La langue du contrat de consommation », p. 251.

Jacques COMMAILLE, « Un nouvel horizon pour la recherche en droit et sur le droit », p. 265.

Pascale DEUMIER, « À la recherche du "*jus commune* post-moderne" », p. 275.

Jean-François DREUILLE, « Le droit de se taire, simple garantie procédurale ou véritable dénaturation du procès pénal », p. 289.

Arnaud DUBOIS, « L'acte sur support électronique, original, copie et confusion », p. 311.

Michel FARGE, « L'arbitrage et le contentieux familial international : deux mondes qui pourraient se rapprocher ? », p. 323.

Motahareh FATHISALOUT-BOLLON, « Libres propos sur le *digital labour* », p. 353.

Yann FAVIER, « La famille et le travail : Liaisons et déliaisons », p. 367.

Vincent FORRAY, « Un petit chien au palais d'émeraude », p. 379.

Serge FROSSARD, « L'articulation entre les normes conventionnelles et celles issues d'autres sources à la lumière des ordonnances du 22 septembre 2017 », p. 393.

Dorothée GAIRE-SIMONNEAU et Pierre-Yves VERKINDT, « Lire Gramsci en 2018 », p. 409.

Alexia GARDIN, « Droits sexués: la marche lente vers l'égalité concrète entre les femmes et les hommes », p. 421.

Daniel GARDNER, « Les dommages punitifs dans un contexte de relation de travail: le cas du harcèlement moral », p. 431.

Béatrice GORCHS-GELZER, « Transaction : fallait-il légaliser les concessions réciproques ? », p. 443.

Olivier GOUT, « Brèves observations sur le droit des nullités issu de la réforme du droit des contrats », p. 457.

Bernard HAFTEL, « Pour une analyse renouvelée des fondements de l'effet relatif des contrats », p. 469.

Aída KEMELMAJER DE CARLUCCI, « Forces subversives et forces créatrices dans le nouveau Code civil et commercial argentin », p. 479.

Dominique LAGORGETTE, « Étude diachronique de « responsabilité » et des termes associés (XV-XVIII^{e} siècles) », p. 487.

Yves LASSARD, « Mariage coutumier et filiation en Haiti », p. 507.

Johann LE BOURG, « Réflexions autour de la notion d'obligation légale de garantie contre les vices cachés », p. 537.

Fabrice LEDUC, « Du rififi juridique chez les tontons flingueurs », p. 553.

Ingrid MARIA, « L'existence du consentement, insaisissable condition de validité du contrat », p. 561.

Denis MAZEAUD, « Réflexions sur la loi du 27 mars 2017 sur le devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordres », p. 573.

Mustapha MEKKI, « L'avenir du droit des contrats réside-t-il dans les *smart contracts* ? », p. 585.

Sébastien MILLEVILLE, « La mention manuscrite : entre création et subversion », p. 601.

Nicolas MOZARD, « Le législateur doit-il favoriser la "culture du dialogue social" ? », p. 615.

Claude OPHELE, « Autorisations de cumul », p. 625.

Laurence PECAUT-RIVOLIER, « Le droit des contrats, droit régulateur ou droit protecteur ? », p. 631.

Stéphane PIEDELIEVRE, « Pour une réforme du droit du cautionnement », p. 639.

Philippe PIERRE, « L'incidence du projet de réforme de la responsabilité civile sur la responsabilité notariale », p. 651.

Florence PIGNARRE, « Le "non-vécu" de l'acteur de théâtre dans la phénoménologie sartrienne », p. 667.

Louis-Frédéric PIGNARRE, « Obligation de ne pas faire : quelle sanction au lendemain de la réforme ? », p. 679.

Pierre-Emmanuel PIGNARRE, « Lettre à ma maman », p. 701.

Sébastien PIMONT, « L'obligation civile, entre droit et économie », p. 705.

Pascal PUIG, « Les droits et obligations spéciaux dans l'avant-projet de réforme du droit des contrats spéciaux (Association Capitant) », p. 719.

Christophe QUEZEL-AMBRUNAZ, « Abrégé d'ancien droit hindou des contrats à partir des Naradasmyt », p. 739.

Jean ROSSETTO, « Sur les relations entre religion et politique », p. 751.

Alain SERIAUX, « "*Res clamat domino*" », p. 761.

Camila SILVA NICACIO, « Intelligence sociale et mimétisme institutionnel : l'évolution de la médiation à l'heure contemporaine », p. 771.

Hadi SLIM, « Les effets procéduraux de la transaction », p. 783.

Marc VERICEL, « Réflexions sur l'évolution contemporaine du droit des conditions de travail », p. 795.

Aline VIGNON-BARRAULT, « Le droit au bonheur des malades atteints d'un cancer », p. 805.

Pierre WESSNER, « Le contrat de fait : la réception en Suisse d'un concept allemand », p. 819.

751. Pillebout (Jean-François), 2025

Recueil en l'honneur de maître Jean-François Pillebout,
Paris : Lexis-Nexis, 2025, 296 p. (16 contrib.)

Nathalie BAILLON-WIRTZ, « Remarques sur la très (trop ?) lente évolution des conditions de forme du testament authentique », p. 7.

Patrice BONDUELLE et Noémie DALLE, « Le contentieux du don manuel », p. 27.

Antoine BOUQUEMONT, « La participation aux acquêts : réflexion autour des écrits de Jean-François Pillebout », p. 49.

Claude BRENNER, « S'adapter constamment au changement », p. 65.

Emmanuel CLERGET, « Les propositions du Congrès des notaires de France pour faciliter la transmission de l'entreprise agricole », p. 77.

Fabrice COLLARD, « La séparation de biens avec sociétés d'acquêts comme madeleine de Proust », p. 97.

Jacques COMBRET, « Aider les praticiens à intégrer une réforme. Une illustration parmi d'autres », p. 133.

Olivier DEBAT, « L'impôt et l'économie : l'utilité de l'approche cognitive », p. 151.

Jacques FOYER, « Jean-François Pillebout, Praticien et théoricien du droit », p. 179.

Jean GASTE, « Le pacte civil de solidarité notarié : forme ou fond ? », p. 189.

Frédéric HEBERT, « L'honoraire du notaire et l'accord du client », p. 195.

Anne KARM, « La séparation de biens avec société d'acquêts : quelle attractivité ? », p. 221.

Nathalie LEVILLAIN, « Le rapport des dettes : un succédané du rapport des donations », p. 253.

Nicolas NICOLAÏDES, "L'acte à distance, tous à vos plumes !" : Vers une transformation plus profonde de la mission du notaire », p. 265.

Philippe SIMLER, « Quel avenir pour le pacs ? entre utopie et réalisme », p. 275.

Sarah TORRICELLI-CHRIFI, « La compensation entre époux : réflexions à partir d'une formule », p. 285.

752. Pillet (Antoine), 1929

Mélanges Antoine Pillet, Paris : Recueil Sirey, 1929, 221 p. (8 contrib.)

Pierre ARMINJON, « L'usucapion et la prescription extinctive en droit international privé », p. 19.

Eugène AUDINET, « Domaine et limites du principe de l'autonomie de la volonté dans les contrats à titre onéreux », p. 57.

Eugène GAUDEMET, « La théorie des conflits de lois dans l'œuvre d'Antoine Pillet et la doctrine de Savigny », p. 89.

Albert de LAPRADELLE, « Antoine Pillet et le droit des gens », p. 105.

Louis LE FUR, « L'arbitrage obligatoire en droit international », p. 125.

Jean-Paulin NIBOYET, « Quelques considérations sur la justice internationale et le droit international privé », p. 153.

Nicolas POLITIS, « La théorie de la reconnaissance », p. 179.

André ROUAST, « Les conflits de lois relatifs au contrat de travail », p. 195.

753. Pinatel (Jean), 1980

***La criminologie : bilan et perspectives : mélanges offerts à Jean Pinatel,* Paris : A. Pedone, 1980, 272 p. (20 contrib.)**

Benigno DI TULLIO, « Naissance de la société internationale de criminologie », p. 1.

Marc ANCEL, « Criminologie comparative, droit pénal comparé et politique criminelle », p. 15.

Denis SZABO, « Au milieu de l'affrontement des doctrines criminologiques », p. 23.

Peter P. LEJINS, « Programmes non-correctionnels pour condamnés criminels : un problème naissant de politique criminelle », p. 35.

Wolf MIDDENDORFF, « La criminologie historique. Ses tâches et ses possibilités, spécialement en France », p. 47.

Jacques VERIN, « La recherche conduirait-elle à abandonner la politique criminelle de réinsertion sociale ? », p. 61.

Francisco CANESTRI, « Le développement de la criminologie en Amérique Latine », p. 73.

T.C.N. GIBBENS, « L'évolution du droit en matière d'infractions sexuelles », p. 103.

Pierre BOUZAT, « L'usine, le chantier, la mine, milieux criminogènes », p. 121.

Antonio BERISTAIN, « La violence et la non-violence en Euskadie », p. 143.

Jean CHAZAL, « Aspects nouveaux de la délinquance des mineurs en France », p. 153.

John Eryl HALL WILLIAMS, « Le changement de concept de la prison », p. 161.

Stanislas PLAWSKI, « La notion du traitement pénitentiaire », p. 175.

Giacomo CANEPA, « Les perspectives biologiques et psychologiques dans le domaine des études cliniques sur le comportement criminel », p. 183.

Christian DEBUYST, « Autour de la théorie de la personnalité criminelle et des diverses problématiques dans lesquelles elle se situe », p. 203.

A.-M. FAVARD, « Jean Pinatel et La Sauvegarde de l'enfance du Pays Basque, ou pratique, recherche et théorie », p. 217.

Paul BERTRAND, « Autour du 12e Congrès français de criminologie, Biarritz, septembre 1971 », p. 229.

Jean SUSINI, « L'influence d'Etienne de Greeff », p. 233.

Yvonne MARX, « Les chroniques de M. Jean Pinatel dans la revue de science criminelle et de droit pénal comparé », p. 247.

Jean PINATEL, « Perspectives d'avenir de la criminologie », p. 261.

754. Pineau (Jean), 2003

***Mélanges Jean Pineau*, Montréal : Ed. Thémis, 2003, 745 p. (29 contrib.)**

I. CODIFICATION

Jean PINEAU, « Le nouveau code civil et les intentions du législateur », p. 3.

Jacques CHAMBERLAND, « Le sens des mots dans le code civil du Québec », p. 25.

Pierre CIOTOLA, « Droit des sûretés : épizootisme législatif ou contre-réforme ? », p. 41.

Pierre-André COTE, « Discernement et fidélité dans l'application du nouveau droit civil », p. 67.

Pierre-Claude LAFOND, « Plaidoyer pour un code de la consommation du Québec », p. 87.

II. FAMILLE

Dominique GOUBAU, « La garde partagée : vogue passagère ou tendance lourde ? », p. 107.

Alain ROY, « Papa, maman, bébé et… Fido ! L'animal de compagnie en droit civil ou l'émergence d'un nouveau sujet de droit », p. 131.

Anne-Marie TRAHAN, « Les droits de l'enfant, la convention des Nations Unies et l'arrêt Baker : une trilogie porteuse d'espoir », p. 151.

III. OBLIGATIONS

Jean-Louis BAUDOUIN, « Violence et pratique du sport : que font le droit pénal et le droit civil ? », p. 185.

Jean-Guy BELLEY, « Sans foi, ni loi : l'indépendance contractuelle », p. 203.

Élise CHARPENTIER, « L'article 1437 du code civil du Québec : de l'art de lire un article qui surprend », p. 233.

Patrice DESLAURIERS, « La déclaration du risque et le nouveau code civil : qui est ce mystérieux "assuré normalement prévoyant" ? », p. 249.

Serge GAUDET, « La perte de chances : un miroir aux alouettes ? », p. 269.

Gérald GOLDSTEIN et Najla MESTIRI, « La liberté contractuelle et ses limites – étude à la lueur du droit civil québécois », p. 299.

Pierre-Gabriel JOBIN, « Contrats et droits de la personne : un arrimage laborieux », p. 357.

Nicholas KASIRER, « *Pothier from A to Z* », p. 387.

Didier LLUELLES, « La théorie des "attentes légitimes" (ou "raisonnables") dans la clarification contractuelle : est-ce si légitime ? Est-ce bien raisonnable ? », p. 407.

Ejan MACKAAY, Violette LEBLANC, Nicolette KOST-DE SEVRES et Emmanuel S. DARANKOUM, « L'économie de la bonne foi contractuelle », p. 421

Benoît MOORE, « Le contrôle des clauses abusives : entre formation et exécution du contrat », p. 461.

IV. TRANSPORTS

André BRAËN, « Tribunal de faillite et tribunal d'amirauté : un peu de courtoisie ! », p. 493.

Guy LEFEBVRE, « Le projet préliminaire de la CNUDCI et la responsabilité du transporteur de marchandises par mer : périple difficile ou échouement ? », p. 539.

Nathalie VEZINA, « Le trajet convergent de la responsabilité civile contractuelle et du contrat de transport de personnes en droit québécois : premier bilan de l'itinéraire », p. 577.

V. VARIÉTÉS

Jacques AUGER, « La spécialité de l'hypothèque », p. 607.

Alain-François BISSON, « Citations et allusions littéraires en jurisprudence : Carroll, Dickens, Shakespeare, Voltaire et quelques autres », p. 629.

Madeleine CANTIN CUMYN, « L'acte constitutif d'une fiducie », p. 649.

François CHEVRETTE, « *Dominium* et *imperium* : l'État propriétaire et l'État puissance publique en droit constitutionnel canadien », p. 665.

Jean Denis GAGNON, « L'indépendance judiciaire et les tribunaux administratifs », p. 683.

H. Patrick GLENN, « L'écho double du champart : y a-t-il des traces en droit civil québécois ? », p. 713.

Marie José LONGTIN, « L'insaisissabilité : entre le droit et le privilège », p. 725.

755. Piris (Jean-Claude), 2012

A man for all treaties : Liber Amicorum en l'honneur de Jean-Claude Piris,
Bruxelles : Bruylant, 2012, 594 p. (26 contrib.)

Marta ARPIO SANTACRUZ, « La démocratie parlementaire dans le traité de Lisbonne : quel rôle pour les parlements nationaux ? », p. 1.

Lionel BARBER, « *How Europe has evolved: a sentimental education in Brussels* », p. 25.

George A. BERMANN, « *Reconciling European Union law demands with the demands of international arbitration* », p. 41.

Thérèse BLANCHET, « Traité de Lisbonne: une histoire dans l'histoire », p. 61.

Rocco CANGELOSI, « *Liber Amicorum* », p. 89.

Poul SKYTTE CHRISTOFFERSEN, « *The creation of the European External Action Service* », p. 97.

Uwe CORSEPIUS, « *An Institution in the making: the European Council* », p. 135.

Jean-Louis DEWOST, « Le Jurisconsulte du Conseil et le Directeur général du Service juridique de la Commission: partenaires ou rivaux? ou 28 ans de conseil juridique au service de l'Europe », p. 147.

Noel DORR, « *Reflections on "legitimacy" in the European Union* », p. 157.

Roger J. GOEBEL, « *The European Council after the Treaty of Lisbon* », p. 179.

Ricardo GOSALBO BONO, « Sur la théorie de la souveraineté et son application à (et dans) l'Union européenne », p. 195.

Jürgen HUBER, « *The EU Treaties and the world of sport* », p. 319.

Jean Paul JACQUE, « Les déclarations lors de l'adoption d'actes législatifs », p. 339.

John KERR, « *The lawyer as architect - Synopsis of a contribution to a Symposium in honour of Jean-Claude Piris: Justus Lipsius, Brussels, 9th December 2010* », p. 367.

Hubert LEGAL, « Le respect du droit dans l'Union européenne : pratiques et propos », p. 371.

Amadeu LOPES SABINO, « Pierre Ménard et la Constitution européenne », p. 385.

Giorgio MAGANZA, « Jean-Claude Piris, un seul homme pour cinq traités », p. 399.

Tim MIDDLETON, « *Not bailing out ... Legal aspects of the 2010 sovereign debt crisis* », p. 421.

Christian PENNERA, « La représentation en justice des auteurs d'un acte législatif qu'ils adoptent conjointement », p. 441.

Paul RIETJENS, « "Je donne la parole au représentant "des Belgiques" !" », p. 455.

Antonio SACCHETTINI, « La mise en œuvre de la politique communautaire de l'environnement: historique d'un contentieux », p. 477.

Julian J.E. SCHUTTE, « *UK v. EU: A continuous test match* », p. 489.

Vassilios SKOURIS, « Vingt ans d'évolution de l'architecture juridictionnelle de l'Union », p. 513.

Antonio TIZZANO, « Quelques brèves réflexions sur le rôle du jurisconsulte du Conseil », p. 531.

Ramon TORRENT, « Pourquoi un revirement de la jurisprudence "*golden share*" de la Cour de justice de l'Union européenne est-il indispensable ? », p. 539.

Geneviève TUTS, « Améliorer la qualité rédactionnelle : une approche lucide et enthousiaste », p. 565.

756. Pirotte (Olivier), 2004

***Études sur l'interaction des concepts français et européens de défense et de sécurité : Liber amicorum en l'honneur d'Olivier Pirotte,* Lille : Institut de recherches internationales européennes et de défense (I.R.I.E.D.), 2004, 386 p. (20 contrib.)**

Prolegomènes :

Pierre-André LECOCQ, « L'esprit de l'hommage amical d'une équipe comme source de l'interaction des concepts français el européen de défense et de sécurité au titulaire d'une Chaire Jean Monnet », p. 11.

Prologue : L'hommage à l'homme

Jacques ROBERT, « Premier prélude : Un juste », p. 31.

Pierre-Yves VERKINDT, « Deuxième prélude : Entre solidarisme et corporatisme », p. 35.

Acte I. - La spécificité française des concepts de défense et de sécurité

Vincent CATTOIR-JONVILLE, « Scène 1 : Le Chef de l'Etat, chef des armées dans le journal du septennat de Vincent Auriol », p. 55.

Djamila BADAOUI, « Scène 2 : L'énergie nucléaire en France, du développement à l'abandon ? », p. 63.

Manuel GROS, « Scène 3 : Vulnérabilités françaises face à la désinformation », p. 87.

Caroline BOUILLART, « Scène 4 : Les groupes d'intervention régionaux, un nouveau visage de l'action publique au service de la sécurité intérieure », p. 97.

Jean-Yves MAHE, « Scène 5 : Les G.I.R. et le S.N.D.J. : deux créations récentes pour une douane en devenir au sein de l'espace communautaire de sécurité », p. 131.

Emmanuelle RAOULT, « Scène 6 : Le modèle français résistera-t-il à la compétition juridique internationale », p. 141.

Acte II. - L'Europe de la défense et de la sécurité

Daniel VIGNES, « Scène 1 : Quelques considérations critiques sur les travaux de la deuxième convention ayant abouti à un projet de constitution de l'Union européenne », p. 161.

Eric DE LA MAISONNEUVE, « Scène 2 : La sécurité, clé de l'avenir de l'Europe », p. 169.

Daniel COLARD, « Scène 3 : De la défense de l'Europe à l'Europe de la défense : une vieille idée Française », p. 185.

Anne-Sophie GOURDIN-LAMBLIN, « Scène 4 : La contribution française à l'établissement d'une politique européenne de sécurité et de défense », p. 195.

Valérie MELLION-BESCOND, « Scène 5 : L'impact des élargissements de l'U.E. et de l'OTAN sur la sécurité européenne », p. 215.

Jean DARRAS, « Scène 6 : Défense de l'Europe contre la criminalité organisée », p. 233.

Karine MELIN, « Scène 7 : Sécurité intérieure et construction européenne », p. 241.

Valérie MUTELET, « Scène 8 : Comprendre Sangatte », p. 255.

Acte III. - L'influence de ces concepts de défense et de sécurité au-delà de l'Union européenne

Joëlle LE MORZELLEC, « Scène 1 : Le partenariat euro-méditerranéen », p. 293.

Ludivine DELSENNE, « Scène 2 : Le partenariat euro-méditerranéen : entre impératifs sécuritaires et dialogue des cultures », p. 307.

Ioanna POULI-PLEROU, « Scène 3 : La coopération régionale : un catalyseur pour la stabilisation des Balkans », p. 333.

Christophe A. PETROU, « Scène 4 : L'influence de la France sur la reconnaissance mondiale d'un droit à l'assistance humanitaire pour la restauration de la sécurité et de la paix », p. 343.

Alexandre WALDEN, « Scène 5 : Les nouvelles priorités du renseignement », p. 365.

757. Pirovano (Antoine), 2003

L'ordre concurrentiel : mélanges en l'honneur d'Antoine Pirovano,
Paris : Editions Frison-Roche, 2003, 688 p. (38 contrib.)

Introduction : Le concept d'ordre concurrentiel

Michel RAINELLI, « L'ordre concurrentiel: approche d'un économiste », p. 13.

Laurence BOY (avec la collaboration de Jean-Baptiste RACINE et Fabrice SIIRIAINEN), « L'ordre concurrentiel : essai de définition d'un concept », p. 23.

Première partie : État et ordre concurrentiel

Jacques CHEVALLIER, « État et ordre concurrentiel. Rapport introductif », p. 59.

Dans le domaine interne

Gérard QUIOT, « Ordre concurrentiel et service public », p. 73.

Loïc CADIET, « Ordre concurrentiel et justice », p. 109.

Patrice REIS, « Marchés publics et ordre concurrentiel: ordre concurrentiel et logiques sociale et environnementale dans la passation des marchés publics », p. 145.

Dans le domaine international

Henri ISAIA et Jacques SPINDLER, « L'ordre concurrentiel et la fiscalité », p. 167.

Robert CHARVIN, « L'ordre concurrentiel et l'OMC », p. 181.

M. Mahmoud MOHAMED SALAH, « Droit, marché et développement. Réflexions sur un triptyque ambigu », p. 195.

Deuxième partie : Valeurs marchandes et ordre concurrentiel

Marie-Anne FRISON-ROCHE, « Valeurs marchandes et ordre concurrentiel », p. 223.

Martine BEHAR-TOUCHAIS, « L'ordre concurrentiel et le droit des contrats », p. 235.

Jean-Pierre ARRIGHI, « L'ordre concurrentiel et le droit des sociétés », p. 251.

Yves CHAPUT, « L'ordre concurrentiel et le désordre du droit des défaillances d'entreprises », p. 269.

Loïc AZOULAY, « L'ordre concurrentiel et le droit communautaire », p. 277.

Bernard REMICHE, « L'ordre concurrentiel et l'accord ADPIC », p. 311.

Philippe COPPENS, « Abus de droit et ordre concurrentiel », p. 323.

Thierry KIRAT, « L'ordre concurrentiel au sein de la science juridique: l'analyse économique du droit », p. 339.

Troisième partie : Valeurs non marchandes et ordre concurrentiel

Bernard EDELMAN, « Valeurs non marchandes et ordre concurrentiel », p. 353.

La personne

Gérard FARJAT, « L'ordre concurrentiel et la formation des hommes », p. 361.

Antoine JEAMMAUD, « La condition du travailleur dans l'ordre concurrentiel », p. 371.

Marie-Ange MOREAU, « L'ordre concurrentiel et les droits sociaux fondamentaux au plan international », p. 385.

Francis KESSLER, « Le droit de la concurrence appliqué aux institutions de protection sociale: un aperçu de l'œuvre de la jurisprudence nationale et du Conseil de la concurrence », p. 401.

Jean-Baptiste RACINE, « L'ordre concurrentiel et les droits de l'homme », p. 419.

La nature

Jean-Pierre CLAVIER, « La protection des inventions ayant pour objet un organisme vivant au regard de l'ordre concurrentiel », p. 451.

Isabelle DOUSSAN, « L'agroalimentaire et l'ordre concurrentiel », p. 459.

Gilles J. MARTIN, « L'ordre concurrentiel et le droit de l'environnement », p. 471.

La culture

Fabrice SIIRIAINEN, « L'ordre concurrentiel et le droit d'auteur », p. 483.

Le sport

Gérald SIMON, « Ordre sportif et désordre concurrentiel: monopole d'exploitation des compétitions et règles de la concurrence », p. 501.

Quatrième partie : Droit de la concurrence et ordre concurrentiel

Emmanuel PUTMAN, « Droit de la concurrence et ordre concurrentiel », p. 515.

Laurence IDOT, « La notion d'entreprise en droit de la concurrence, révélateur de l'ordre concurrentiel », p. 523.

Marie-Chantal BOUTARD-LABARDE, « Notion de marché et ordre concurrentiel », p. 547.

Maria Manuel LEITAO MARQUES, « L'accès aux marchés non réglementés et l'ordre concurrentiel », p. 551.

Jean-Yves CHEROT, « Le droit communautaire de la concurrence fonde-t-il un ordre concurrentiel ? Essai sur la notion d'entreprise et d'activité économique dans la jurisprudence de la Cour », p. 563.

Yves SERRA, « Non-concurrence et ordre concurrentiel ou la non- concurrence au service de l'ordre concurrentiel », p. 579.

Ingeborg KRIMMER, « Réseaux de distribution et ordre concurrentiel », p. 587.

René POESY, « Ordre concurrentiel et abus de dépendance économique », p. 619.

Fabrice RIEM, « Droits de la concurrence et ordre concurrentiel », p. 635.

Synthèse

Hanns ULLRICH, « L'ordre concurrentiel: rapport de synthèse ou "variations sur un thème de Nice" », p. 663.

758. Pirson (Robert), 1989

***Mélanges offerts à Robert Pirson*, Bruxelles : Bruylant, 1989, 421 p. (29 contrib.)**

Hélène CASMAN, « *Lasten van het huwelijk en uitkeringen tot onderhoud; enkele huwelijksvermogensrechtelijke aspecten* », p. 1.

Jacques DE GAVRE, « Des renonciations et transactions ayant pour objet la pension de l'article 301 du Code civil depuis la loi du 9 juillet 1975 », p. 19.

Paul DELNOY, « Pour une requête en interprétation devant la Cour de cassation », p. 37.

Philippe DE PAGE, « Les outils et instruments servant à l'exercice de la profession », p. 45.

Roland DE VALKENEER, « Considérations sur la loi du 14 mai 1981 », p. 55.

Xavier DIEUX, « Problèmes relatifs à l'arbitrage commercial international avec un État », p. 73.

Marc EECKHAUTE, « Le nouveau régime légal, la communauté réduite aux acquêts et l'article 301 du Code civil », p. 95.

Marc EKELMANS, « Le régime légal et la faillite d'un des conjoints », p. 105.

François GLANSDORFF, « Le degré d'abstraction de la délégation imparfaite », p. 119.

Marc GODFROID, « Les transports à titre onéreux et gratuit dans la Convention de Varsovie et en droit belge », p. 131.

Michel HANOTIAU, « La prétendue règle d'acquisition forcée de la mitoyenneté », p. 143.

Jacques HEENEN, « Le régime matrimonial "primaire" et les opérations de banque », p. 155.

Marie-France LAMPE, « Pluralisme matrimonial et pluralisme judiciaire face aux crises conjugales », p. 163.

Pierre LEGROS, « La Cour d'arbitrage et les principes généraux du droit », p. 179.

Alain LORENT, « L'usage de termes précatifs dans les dispositions fidéicommissaires », p. 191.

Pierre MAHILLON, « L'adoption simple, parente pauvre de l'adoption plénière ? », p. 203.

Anne MEINERTZHAGEN-LIMPENS, « L'évolution du droit des contrats devant la *House of Lords* - Quelques éléments de droit comparé », p. 219.

Simone NUDELHOLE, « Donation-achat et prête-nom », p. 233.

Christian PANIER, « Un nouveau juge pour les enfants? », p. 247.

M. PUELINCKX-COENE, « *Mag een testator verstrooid of onzorgvuldig zijn? lets over rechtzetten van vergissingen in testamenten* », p. 257.

Léon RAUCENT, « Le conjoint de l'exploitant », p. 279.

François RIGAUX, « Le droit au respect de la vie privée devant le juge constitutionnel et le juge international », p. 285.

Guy ROMMEL, « L'article 223 du Code civil », p.317.

Jean SACE, « Quelques réflexions sur l'article 1079 du Code civil », p. 335.

Lucien SIMONT, « Réflexions sur la jurisprudence de la Cour de cassation relative à la responsabilité du tiers complice de la violation d'une obligation contractuelle », p. 355.

Jacques VANDERLINDEN, « À la recherche du conjoint survivant », p. 375.

Pierre VAN OMMESLAGHE, « Droit des sociétés et droit comptable », p. 393.

Alfons VASTERSAVENDTS, « La vocation successorale de l'enfant naturel », p. 403.

Nadine WATTE, « Le droit de prélèvement dans les successions internationales (l'article 912 nouveau du Code civil) », p. 411.

759. Plaisant (Marcel), 1960

Études sur la propriété industrielle, littéraire, artistique : mélanges Marcel Plaisant,
Paris : Sirey, 1960, 304 p. (32 contrib.)

TITRE PREMIER :
ÉVOLUTION DES DROITS DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

André AMIAUD, « L'apport des brevets d'invention en société, évolution de la jurisprudence », p. 3.

Georg Hendrik Christiaan BODEN-HAUSEN, « La propriété industrielle et le marché commun », p. 9.

Paul CARTERON, « Les confins du modèle et du brevet d'invention », p. 21.

L. CHAUVEAU, « La protection des droits des salariés inventeurs », p. 33.

A. COLAS, « Les échanges de brevets entre pays unionistes », p. 43.

P. COMBEAU, « La localisation territoriale des marques », p. 55.

J. FAVART, « La marque "telle quelle" et l'interprétation de l'article 6 de la Convention d'Union », p. 71.

E. GIRARDEAU, « La liberté des laboratoires de recherches scientifiques et techniques », p. 81.

C. J. DE HAAN, « La mission de l'Institut international des brevets pour l'examen de nouveauté d'invention », p. 89.

André HAURIOU, « Le Contentieux administratif des brevets d'invention », p. 97.

Roman KURATOW-KURATOWSKI, « Les pratiques restrictives en propriété industrielle (Droit anglais) », p. 103.

A. MORILLOT, « L'appréciation de la nouveauté des brevets d'invention comme loi du contrat devant la Cour de cassation », p. 109.

J. P. PALEWSKI, « Les inventions concernant la défense nationale », p. 119.

H. PICARD, « L'interprétation des brevets d'invention par la Cour de cassation », p. 125.

Robert PLAISANT, « Les marques allemandes en France », p. 132.

S. PRETNAR, « La notion d'intérêt public et la Convention d'Union », p. 139.

F. PREVET, « Les brevets d'invention pour les procédés de préparation pharmaceutique », p. 149.

Paul ROUBIER, « Unité et synthèse des droits de propriété industrielle », p. 161.

Jacques SECRETAN, « Vers l'organisation internationale de la propriété industrielle », p. 173.

Eugen ULMER, « L'œuvre cinématographique et ses auteurs », p. 181.

R. VALABREGUE, « La notion de nouveauté et de brevetabilité », p. 187.

TITRE II. ÉVOLUTION DES ARTS DE PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Henri Tassin ADAM, « L'action du Conseil de l'Europe dans le domaine de la propriété intellectuelle », p. 195.

P. BOLLA, « Perspectives d'une Convention internationale concernant la protection de certains droits dits voisins du droit d'auteur », p. 207.

M. BOUTET, « Le droit d'auteur et les droits dérivés », p. 219.

René CASSIN, « L'intégration parmi les droits fondamentaux de l'homme, des droits des créateurs des œuvres de l'esprit », p. 225.

Henri DESBOIS, « Caractères essentiels de la Révision de Bruxelles de la Convention de Berne », p. 239.

G. FINNISS, « La politique française des brevets », p. 247.

Torben LUND, « Les droits de fabricants de disques », p. 259.

François HEPP, « Les "nouveautés" de la Convention universelle sur le droit d'auteur », p. 267.

Charles-L. MAGNIN, « La Convention de Berne et l'évolution du droit d'auteur international », p. 273.

Valério DE SANCTIS, « En matière de transmission du droit d'auteur », p. 287.

Louis VAUNOIS, « L'évolution du droit moral », p. 295.

760. Plantey (Alain), 1995

***L'internationalité dans les institutions et le droit : convergences et défis : études offertes à Alain Plantey*, Paris : A. Pédone, 1995**

I. L'influence du droit international et des organisations intergouvernementales sur les institutions et le droit français

Claude LECLERCQ, « La Constitution de 1958 face au défi international », p. 1.

Yves GUENA, « Le Sénat, les traités internationaux et les actes communautaires », p. 17.

Louis FAVOREU, « La prise en compte du droit international et communautaire dans la jurisprudence du Conseil constitutionnel », p. 33.

Jean-Paul COSTA, « La prise en compte du droit international et communautaire dans la jurisprudence du Conseil d'État », p. 45.

Jean-Pierre ANCEL, « La prise en compte du droit international et communautaire dans la jurisprudence de la Cour de cassation », p. 59.

Jean PRADA, « La Cour des comptes et les programmes internationaux », p. 77.

Jean TOUSCOZ, « L'influence du droit international sur le droit français en matière de médiation », p. 87.

Jean-Louis DELVOLVE, « L'influence des conventions internationales sur le droit français de l'arbitrage », p. 95.

Francis MOLLET-VIEVILLE, « Le barreau français face à l'internationalisation du droit des professions juridiques et des échanges », p. 105.

II. L'influence du modèle juridique français sur l'organisation internationale et sur les instruments du droit international et du droit européen

Gilbert GUILLAUME, « La France et la Cour internationale de Justice », p. 119.

Jean BOULOUIS, « La France et la Cour de justice des communautés européennes », p. 127.

Jacques LEPRETTE, « Le rôle de la France au Conseil de sécurité comme organe de décision juridique », p. 133.

Jacques MORIZET, « La France et la négociation internationale », p. 145.

Francis MAUPAIN, « La France et l'action normative de l'OIT », p. 161.

Jean-Paul BERAUDO, « Le modèle français dans l'élaboration des conventions de droit privé », p. 177.

Jean-Marie DUFOUR, « Le modèle administratif français et les organisations internationales », p. 185.

David RUZE, « L'influence du droit français sur celui de la fonction publique internationale et européenne », p. 199.

Bertrand MOREAU, « L'influence du modèle français sur l'arbitrage international », p. 213.

III. Convergence et interpénétration du droit national et des droits international et européen

François TERRE, « L'internationalité du juge dans l'arbitrage », p. 219.

Charles JARROSSON, « L'apport de l'arbitrage international à l'arbitrage interne », p. 233.

Patrick JUILLARD, « Existe-il des principes généraux du droit international économique ? », p. 243.

Jacques BARRAT, « L'internationalisation du régime des médias », p. 253.

Jean FOYER, « L'internationalisation du droit de la propriété intellectuelle, brevets, marques et droits d'auteurs », p. 261.

Christian GAVALDA, « L'internationalisation du droit bancaire », p. 273.

Pierre HUET, « L'internationalisation du droit de l'informatique », p. 287.

Philippe KAHN, « L'internationalisation de la vente », p. 297.

Pierre BAUCHET, « De l'impact de la réglementation communautaire sur la tarification dans les services publics de transport », p. 309.

Georges FLECHEUX, « La preuve dans les arbitrages internationaux », p. 321.

Jean-Pierre LE GALL, « Le statut fiscal de l'arbitre international en Europe », p. 331.

Marcel MERLE, « Un imbroglio juridique : le "statut" des OING, entre le droit international et les droits nationaux », p. 341.

Roland DRAGO, « Conclusion », p. 353.

Bernard CHENOT, « Postface », p. 359.

761. Poltier (Étienne), 2020

Le droit public en mouvement : Mélanges en l'honneur du Professeur Étienne Poltier,
Genève : Schulthess Éditions romandes, 2020, 1121 p. (58 contrib.)

Partie I - Droit public : questions choisies

Laurent BIERI, « Le rendement des immeubles subventionnés - Commentaire de l'arrêt du Tribunal fédéral 1C_500/2013 du 25 septembre 2014 », p. 3.

Véronique BOILLET, « La libre-circulation des familles arc-en-ciel », p. 9.

Jérôme BÜRGISSER, « Quelques arrêts récents de la Cour de Justice et du Tribunal de l'Union européenne d'intérêt pour le droit fiscal suisse », p. 21.

Davide CERUTTI et Veronica FRIGERIO, « La prétendue pyramide ou le débordement », p. 45.

Robert J. DANON, « *The beneficial ownership requirement under art. 10 (dividends), 11 (interest) and 12 (royalties) of the OECD Model Tax Convention: the case of conduit companies* », p. 67.

Alex DEPRAZ, « Changement de loi pendant la procédure de recours - Lex Weber et Retour vers le futur », p. 139.

Giovanni DISTEFANO, « *Some Benevolent Remarks regarding the Theory of Historical Consolidation of Territorial Titles* », p. 153.

Nathalie DONGOIS et Kastriot LUBISHTANI, « Un droit pénal publicisé dans le contexte de la sécurité nationale à l'épreuve de la menace terroriste », p. 167.

Christoph ERRASS, « *Rechtliche Probleme staatlicher Forschungsförderung* », p. 191.

Steve FAVEZ, « L'accueil collectif préscolaire », p. 213.

Noémie GOFFLOT et Aurélien VANDEBURIE, « L'impact du droit au respect des biens sur le domaine public », p. 235.

Thierry LARGEY, « L'essor des autorités de régulation et le déclin du droit administratif général », p. 251.

Andreas LIENHARD et Daniel KETTIGER, « *Justizmanagement im Rechtsstaat* », p. 277.

Vincent MABILLARD et Martial PASQUIER, « Transparence administrative et accès à l'information en Suisse et dans le monde », p. 301.

Pierre MOOR, « Rationalité et subjectivité dans l'interprétation et l'application du droit », p. 321.

Laurent MOREILLON et Mathilde VON WURTEMBERGER, « Réflexions sur l'art. 104 al. 2 CPP », p. 335.

Anouk NEUENSCHWANDER, « Dommages consécutifs à l'exploitation ou la construction d'un ouvrage public : moyens de droit à disposition des voisins lésés », p. 347.

Nathanael PETERMANN, « La réglementation de l'espace aérien face au développement de l'usage des drones », p. 361.

Denis PIOTET, « La succession des droits et obligations au décès de l'administré », p. 377.

David RENDERS, « Qui du juge national ou européen contrôle l'acte préparatoire national d'un processus décisionnel menant à l'adoption d'un acte administratif décisoire européen ? », p. 385.

Christine SATTIVA SPRING, « L'égalité salariale en Suisse : une lente marche forcée ? », p. 399.

Denis TAPPY, « Le remboursement de l'assistance judiciaire en matière civile dans le canton de Vaud entre procédure administrative et procédure civile », p. 419.

Peter UEBERSAX, « *Die Respektierung der Werte der Bundesverfassung* », p. 435.

Partie II - L'État et les acteurs privés

Martin BEYELER, « *Wettbewerbsneutralität bei der kommerziellen Sonderutzung üffentlicher Sachen* », p. 469.

David BOULAZ, « La mise au concours des prestations de transport commandées », p. 505.

Valerie DEFAGO GAUDIN et Séverine BEURET, « Réseaux de chaleur et marchés publics », p. 529.

Nicolas F. DIEBOLD et Martin LUDIN, « *Die Quasi-in-house-Ausnahme* », p. 549.

Anne-Christine FAVRE et Sarah VITTOZ, « Les entités privées chargées d'assistance et d'hébergement : quelques problématiques », p. 569.

Valentina GIOMI, « Transfert de l'acte administratif: le nouveau marché des autorisations administratives en Italie - Le cas des taxis et des pharmacies », p. 597.

Clémence GRISEL RAPIN, « Une concession sans monopole ? L'exemple de la concession des maisons de jeu », p. 621.

Andreas HEINEMANN et Frank STUSSI, « *Submissionskartele* », p. 633.

Pim HUISMAN, Chris JANSEN et Frank VAN OMMEREN, « *The Execution of Public Contracts and Third-Party Interests in the Netherlands* », p. 661.

Vincent MARTENET, « L'État en concurrence avec le secteur privé - Enjeux en matière d'égalité et de neutralité », p. 675.

Ariane MORIN, « L'incidence du droit des marchés publics sur l'existence et la validité du contrat », p. 689.

Philippe NANTERMOD, « Le transport de personnes par autocar longue distance en Suisse », p. 697.

Tarcila REIS JORDÃO, « *Direct Agreement : facing the challenges of bankability in Concession projects and Public-Private Partnerships in Brazil* », p. 711.

Markus SCHOTT et Raphael WYSS, « *Grenzfälle im Beschaffungsrecht* », p. 729.

Hansjörg SEILER, « *Praxis des Bundesgerichts zu Grundrechtsträgerschaft und Grundrechtsverpflichtung von gemischtwirtschaftlichen Unternehmen und staatlichen Unternehmen in Privatrechtsform* », p. 745.

Antony TAILLEFAIT, « Les contrats d'emplois des agents du secteur public en Europe », p. 767.

Pierre TSCHANNEN, « *Hoheitliches Handeln von Privaten* », p. 781.

Bernhard WALDMANN et Martin D. KONG, « *Beleihung und Konzession - Unterschiede und Berührungspunkte* », p. 799.

Andreas ZIEGLER et Silvio DA SILVA, « L'importance de l'Accord de l'OMC sur les marchés publics pour le droit des marchés publics en Suisse », p. 815.

Partie III - Droit du territoire, de l'énergie et de l'environnement

Benoit BOVAY, « SOS-ISOS - Balade jurisprudentielle dans les quartiers historiques de Lausanne et environs », p. 831.

Vincent BRÜLHART, « Déploiement de la 5G en Suisse : quelles précautions? Considérations sur le principe de précaution à l'exemple de la téléphonie mobile », p. 845.

Alexandre FLÜCKIGER, « L'unification du droit de la construction en Suisse: le droit souple et les normes privées à l'assaut du fédéralisme », p. 861.

Etienne GRISEL, « La géothermie entre droit fédéral et cantonal », p. 871.

Peter HÄNNI, « *Geothermie und Windenergie im Kontext der Raumplanung - Neuere Entwicklungen in Gesetzgebung und Rechtsprechung* », p. 887.

André JOMINI, « Les plans en mouvement - Mesures conservatoires pour la révision des plans », p. 905.

Peter M. KELLER, « *Neues zu Wald und Raumplanung* », p. 921.

Guillaume LAMMERS, « Le développement de la constitution environnementale », p. 935.

Arnold MARTI, « *Die bewegte Geschichte des Schweizer Raumplanungsrechts* », p. 951.

Thomas MERKLI, « *Die Rechtsprechung des Bundesgerichts zum Bundesinventar der schützenswerten Ortsblider der Schweiz (ISOS)* », p. 965.

Yves NOËL, « Il pleut des taxes... Analyse de la nouvelle "taxe pluviale" lausannoise », p. 979.

Alexander RUCH, « *Regulierung der koordinativen Raumplanung im Untergrund* », p. 991.

Andreas STÖCKLI et Lukas MARXER, « *Rechtliche Grundlagen der Förderung erneuerbarer Energien unter besonderer Berücksichtigung des Einspeisevergütungssystems nach dem neuen Energiegesetz* », p. 1007.

Thierry TANQUEREL, « Le contrôle des plans d'affectation par les tribunaux cantonaux », p. 1035.

Daniela THURNHERR, « *Kostenfolgen der Einsprache im Raumplanungs- und Baurecht - der kantonalen Spielraum nach BGE 143 II 467* », p. 1049.

Jean-Baptiste ZUFFEREY, « Le permis d'habiter : un acte "déclaratif" vis-à-vis du permis de construire », p. 1077.

762. Poly (Jean-Pierre)

Le droit autrement : mélanges offerts au Professeur Jean-Pierre Poly,
Paris : Mare & Martin, 2017, 252 p. (10 contrib.)

Gilduin DAVY, « Cheminer autrement sur les sentiers du droit », p. 13.

Christophe ARCHAN, « La hiérarchie des juges dans l'*Uraicecht Becc* (Petite introduction) », p. 17.

Brigitte BASDEVANT-GAUDEMET, « Droit canonique et droits séculiers ; coexistence pacifique ou tumultueuse ? », p. 41.

Michèle BEGOU-DAVIA, « Les résignations d'élus *in curia* dans la pratique canonique au XIIIe siècle », p. 53.

Christian BIET, « Droit et théâtre : la justice dans *Le Cid* », p. 69.

Frédéric CONSTANT, « La construction d'un droit mongol sous influence mandchoue », p. 85.

Gilduin DAVY, « Les méandres de la justice islandaise : quelques remarques sur les modes de règlement de conflits dans la *Saga de Njál le Brûlé* », p. 97.

Sophie DEMARE-LAFONT « "Après son père" : Le beau-fils et sa marâtre dans les droits babylonien et assyrien », p. 115.

Nicole DOCKES, « Le droit pénal autrement : à propos *Des délits et des peines* », p. 129.

Nathalie KALNOKY, « L'autonomie judiciaire du Pays sicule à la fin du Moyen Âge », p. 161.

763. Poncet (Dominique), 1997

Procédure pénale, droit pénal international, entraide pénale : Études en l'honneur de Dominique Poncet, Chêne-Bourg (Suisse) : Georg éd. : Librairie de l'université, 1997

Bernhard STRÄULI, « La compétence *ratione materiae* des juridictions pénales de jugement dans l'organisation judiciaire genevoise », p. 1.

Jacques DROIN, « Le pouvoir d'examen de la Cour de cassation genevoise à la lumière d'arrêts récents », p. 31.

Michel HOTTELIER, « L'indemnisation des personnes détenues à tort en droit genevois - Enjeux constitutionnels et perspectives d'avenir », p. 37.

Gérard PIQUEREZ, « Les droits de la défense dans le procès pénal suisse », p. 71.

Giuliano VASSALLI, « Situation actuelle du procès pénal pénal en Italie - Dix ans après la loi de délégation du 16 février 1987 », p. 97.

Robert ROTH, « Nouvelle procédure pénale italienne : l'esprit de système et l'esprit du système », p. 111.

Jean PRADEL, « La crise de la Cour d'assises en France - À propos d'un projet de loi de juin 1996 portant réforme de la procédure criminelle », p. 125.

Renée KOERING-JOULIN, « L'affaire du M C Ruby et la compétence internationale des juridictions répressives françaises », p. 143.

Mario CHIAVARIO, « Peine de mort et extradition: la perspective européenne et les chemins de la Cour constitutionnelle italienne », p. 155.

Maurice HARARI, « Remise internationale d'objets et de valeurs : réflexions à l'occasion de la modification de l'EIMP », p. 167.

764. Ponsard (André), 2003

La Cour de cassation, l'Université et le Droit : André Ponsard, un professeur de droit à la Cour de cassation : Mélanges en l'honneur du président André Ponsard,
Paris : Litec, 2003, 280 p. (17 contrib.)

Pascal ANCEL, « Les arrêt de 1988 sur la responsabilité contractuelle dans les groupes de contrats, quinze ans après », p. 3.

Élisabeth BARADUC, « L'avocat, garant de l'impartialité du juge ? », p. 39.

Christian BARAT, « Le conjoint survivant hier et aujourd'hui », p. 51.

Philippe BLONDE., « Le manque de base légale, son avenir », p. 59.

Georges SOURD, « Les tribulations de la loi étrangère limant le juge français », p. 103.

Guy CANNIVET, « Des "professeurs-juges" aux "juges-professeurs" », p. 115.

Gérard CHABIPPNOIS, « L'article 1413 du Code civil condamne-t-il le régime légal de communauté », p. 129.

Yves CHARTIER, « De l'Université à la Cour de cassation », p. 143.

Maurice COZIAN, « Vagabondage fiscal au royaume da libéralité », p. 155.

Philippe GERBAY, « Law-King (La loi sur la filiation revue et corrigée par la Cour de cassation) », p. 167.

Jacques GUESTIN, « Réflexions sur l'interprétation des arrêts de la Cour de cassation », p. 181.

Jean-Louis HALPERIN, « Les professeurs de droit entrés à la Cour de cassation jusqu'à la Seconde Guerre mondiale », p. 195.

Jacques LEMONTET et Jean-Pierre ANCEL, « André Ponsard, un internationaliste à la Cour de cassation », p. 207.

Éric LOQUIN, « À la recherche de la jurisprudence arbitrale », p. 213.

Philippe MALINVAUD, « La loi du 31 décembre 1973 sur la sous-traitante, revue et corrigée par la jurisprudence », p. 233.

Hugues RICHARD, « Une lettre de Charles Braun au sujet de la nomination de Rau à la Cour de cassation », p. 251.

Marie-Aleth TRAPET et Marie-Dominique TRAPET, « André Ponsard, le Juste », p. 257.

Daniel TRICOT, « Élaboration d'un arrêt de la Cour de cassation », p. 263.

765. Pontier (Jean-Marie), 2020

Fragments d'univers : mélanges en l'honneur du professeur Jean-Marie Pontier,
Aix-en-Provence : Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 2020, 681 p. (41 contrib.)

Yann AGUILA, « Vers un Pacte mondial pour l'environnement ? », p. 59.

Robert ANDERSEN, « Accès aux documents administratifs et droit d'auteur en droit belge : Le cas des plans d'architecte », p. 65.

Biagio BARBATO, « La législation scolaire en Italie après les réformes du système éducatif », p. 81.

Simone BEISSEL, « Le Droit de la Culture », p. 91.

Henri BOUILLON, « Recherche sur la définition du droit administratif », p. 99.

Patrick CHARLOT, « Le socialisme municipal d'Anton Menger », p. 117.

Luigi COLELLA, « Le droit nucléaire, l'environnement et la démocratie : Une "petite comparaison" entre l'Italie et la France », p. 129.

Maryse DEGUERGUE, « La notion de besoin(s) en droit administratif », p. 151.

Francis DELPEREE, « La présidence du conseil communal », p. 167.

Virginie DONIER, « L'intérêt à agir des collectivités territoriales en contentieux administratif : es enseignements de la recevabilité », p. 177.

Florence FABERON et Jean-Yves FABERON, « Décoloniser aujourd'hui : Le cas de la Nouvelle-Calédonie », p. 191.

Nicolas FONT, « En relisant *"Qu'est-ce que le droit administratif ?"* », p. 211.

Théodore FORTSAKI, « La communication politique dans le cadre du nouveau règlement gente sur la protection des données personnelles : Aspects de l'expérience grecque », p. 219

Christian GARBAR, « Contractualisation des relations de travail dans le secteur public : acte 2 », p. 233

Stéphane GUERARD, « Comparaisons européennes des administrations locales », p. 253

Didier GUIGNARD, « Les collectivités territoriales et la problématique des zones blanches de la téléphonie mobile », p. 279.

Laura JAEGER, « Réflexions autour du stockage réversible en couche géologique profonde pour les déchets radioactifs de haute activité (HA) et de moyenne activité à vie longue (MAVL) », p. 295.

Willem KONIJNENBELT, « La culture du droit et de la fabrication des textes écrits », p. 295.

Arnaud LAMI, « L'hôpital est-il malade de son juge ? », p. 333.

Jacques LEGER, « Contentieux de l'exécution des marchés publics : Juridiction, médiation ou conciliation ? », p. 345.

Florian LINDITCH, « Passion de l'art, commande publique et droit pénal : Variations sur le tableau de maitre, le poulailler et le juge », p. 351.

Julien MARTIN, « De quel contrat la délégation de compétences est-elle le nom ? », p. 351.

Fabrice MELLERAY, « La "conception française de la fonction publique" », p. 383.

Jacqueline MORAND-DEVILLER, « La marchandisation au service du patrimoine environnemental et culturel ? », p. 391.

Patrick MOZOL, « Les logiques institutionnelles de la démocratie participative municipale ou les contraintes du principe de représentation », p. 409.

Urbain NGAMPIO-OBELE-BELE, « Le droit administratif africain francophone est-il autonome vis-à-vis du droit administratif français ? », p. 429.

Henri OBERDORFF, « Les relations de l'administration et des administrés à l'ère numérique », p. 443.

Éric OLIVA, « Confluences et convergences en droit public : La notion d'administrations publiques », p. 457.

Fernanda PAULA OLIVEIRA, « La décentralisation administrative au Portugal : Un nouveau paques législatif pour renforcer les pouvoirs des collectivités locales ? », p. 475.

Hiroshi OTSU, « La valeur constitutionnelle du principe de subsidiarité dans une perspective japonaise », p. 491.

Jean-Luc PISSALOUX, « Brèves réflexions sur l'autonomie du droit nucléaire », p. 503.

Romain RAMBAUD, « Droit des collectivités territoriales et droit électoral », p. 519.

Olivier RENAUDIE, « "Celle que l'on n'attendait plus : la police intercommunale" », p. 537.

Jean-Claude RICCI, « Le droit administratif va-t-il mourir ? », p. 551.

André ROUX, « L'évolution du statut constitutionnel des départements d'outre-mer », p. 571.

Laurent SERMET, « Ni licite, ni illicite : Réflexions sur les limites du Traité de Non-Prolifération à la lumière de la notion d'État *de facto* », p. 591.

Silu SHI, « De la répartition des compétences intergouvernementales en Chine », p. 601.

Marcel SOUSSE, « La notion de hameau d'une commune littorale », p. 613.

Frédéric SUDRE, « De l'appropriation des articles 2 et 3 de la Convention européenne des droits de l'homme par le juge du référé-liberté du Conseil d'État », p. 631.

Yuanxiang TANG, « Le contrôle judiciaire des actes administratifs en Chine à "nouvelle ère" », p. 647.

Didier TRUCHET, « Indépendance ! Indépendance ? », p. 657.

Michel VERPEAUX, « *Nomen est omen* ou les vertus de la qualification », p. 669.

766. Popovici (Adrian), 2010

Les couleurs du droit : Mélanges Adrian Popovici,
Montréal : Éd. Thémis, 2010, 723 p. (29 contrib.)

PARTIE I : FAMILLE, PERSONNES, SUCCESSIONS

Générosa BRAS MIRANDA, « La couleur des biens hérités », p. 11.

Élise CHARPENTIER, « La donation verte : un fruit pas tout à fait mûr », p. 31.

Ethel GROFFIER, « Les enfants dans le droit révolutionnaire : une lueur dans la grisaille », p. 49.

Brigitte LEFEBVRE, « L'étrange " mandat" qu'est celui donné en prévision de l'inaptitude : lorsque la volonté occulte la finalité », p. 75.

Benoît MOORE, « Variations chromatiques: l'union de fait entre noir et blanc », p. 97.

Alexandra POPOVICI, « Le bon père de famille », p. 125.

Alain ROY, « L'union de fait en droit français et belge: une politique législative aux antipodes du droit québécois », p. 143.

PARTIE II : OBLIGATIONS, RESPONSABILITÉ CIVILE

Jean-Guy BELLEY, « La verdeur de l'ambition doctrinale. Une exploration en amont du contrat et de l'acceptation des risques », p. 173.

Julie BIRON et Stéphane ROUSSEAU, « Au-delà du fleuve et sous les arbres: pérégrinations civilistes dans le clair-obscur de la relation entre l'intermédiaire de marché et l'investisseur », p. 195.

Patrice DESLAURIERS, « Notes de terminologie juridique autour de la notion de perte de chance », p. 219.

Vincent GAUTRAIS, « Les deux couleurs du contrat électronique », p. 241.

Marie Annik GREGOIRE, « Articles 6 et 7 du Code civil du Québec : chapeau noir et chapeau melon ou les Dupont et Dupond de la bonne foi », p. 261.

Marième LACROIX, « Le "clair-obscur" de l'illicéité dans le système helvétique en matière de responsabilité civile extracontractuelle pour le fait personnel », p. 281.

Didier LLUELLES, « La promesse du fait d'autrui, ce tempérament incontournable au dogme de la relativité contractuelle », p. 317.

Catherine VALCKE, « Les deux couleurs de l'offre : l'appel d'offres en *common law* anglo-canadienne et en droit civil québécois », p. 339.

Nathalie VEZINA, « Du phénomène de pollution lumineuse appliqué à l'observation des astres jurisprudentiels: responsabilité objective, responsabilité subjective et l'arrêt *Ciment du Saint-Laurent* », p. 357.

PARTIE III : DROIT INTERNATIONAL

Frédéric BACHAND, « La non-intégration de l'arbitrage international à l'ordre juridique du siège : réalité et conséquences », p. 387.

Emmanuel S. DARANKOUM, « L'article 25 de la Convention de Vienne: le musée du *favor contractus* revisité à la lumière des intérêts du commerce international », p. 417.

H. Patrick GLENN, « Le ciel tout bleu du droit uniforme », p. 439.

Gerald GOLDSTEIN, « Une analyse critique de la "reconnaissance" internationale des partenariats enregistrés », p. 451.

Guy LEFEBVRE, « La responsabilité du transporteur de marchandises par mer dans le cadre des nouvelles Règles de Rotterdam: un labyrinthe juridique ? », p. 487.

Alain PRUJINER, « Les conflits de clauses-types et la jurisprudence québécoise », p. 527.

Jeffrey A. TALPIS, « *Prevention of disputes arising out of International Contracts* », p. 551.

PARTIE IV : VARIÉTÉS

Hugo CYR et François CHEVRETTE, « Le droit privé : un abus de langage ? », p. 573.

Pierre-Gabriel JOBIN, « La circulation de modèles juridiques français au Québec : Quand ? Comment ? Pourquoi ? », p. 599.

Ejan MACKAAY, « Des vertes et des pas mûres - les couleurs d'une citation errante », p. 631.

Nanette NEUWAHL, « "Les couleurs changeantes de la verdure" : des petites créances aux longues racines », p. 641.

Louise ROLLAND, « Les aberrations chromatiques du système juridique ou tout ce qu'Adrian a toujours voulu savoir sur l'autopoïèse », p. 681.

José WOEHRLING, « Limites internes et limites externes du droit à l'égalité dans la Charte canadienne des droits et libertés : blanc bonnet et bonnet blanc ? », p. 697.

767. <u>Portelli (Hugues), 2018</u>

Vies politiques : mélanges en l'honneur de Hugues Portelli,
Paris : Dalloz, 2018, 406 p. (25 contrib.)

SYSTÈMES ET INSTITUTIONS POLITIQUES

Pierre AVRIL, « Hégémonie culturelle de l'État de droit », p. 7.

Jean-Marie DENQUIN, « Modes de scrutin, répartition des sièges, votes: quelques réflexions sur les équivoques de la représentation », p. 17.

Guillaume DRAGO, « Modes de scrutin : relire Michel Debré », p. 29.

Jean GICQUEL, « L'évocation d'une tradition républicaine : la recherche de la bonne loi électorale », p. 45.

Marc GUILLAUME, « L'exécutif, maître de l'article 53 de la constitution », p. 53.

Jean-Louis HERIN, « "Le bicamérisme à la française: une triple nécessité... au moins" », p. 65.

Armel LE DIVELLEC, « Constitution juridique, système de gouvernement et système politique », p. 77.

Jean DE SAINT SERNIN et Thomas EHRHARD, « Institutions politiques et droit constitutionnel, entre insertions et dépassements », p. 99.

ACTEURS ET FORCES POLITIQUES

Ilvo DIAMANTI, « Le laboratoire français face à l'Italie », p. 119.

Thomas EHRHARD, « Les partis politiques et les institutions », p. 125.

Marc LAZAR, « Leadership et partis politiques en France et en Italie : personnalisation, médiatisation et mutations des organisations partisanes », p. 145.

Philippe J. MAREK, « Quelques leçons de la campagne presidentielle de 2016-2017 », p. 153.

Pascal PERRINEAU, « Le macronisme est-il un centrisme ? », p. 185.

Marc MILET, « Groupes d'intérêt et contrôle de constitutionnalité en France », p. 193.

THÉORIE POLITIQUE : HISTOIRE DU SOCIALISME

Olivier BEAUD, « Les étrangers exclus du droit de vote : Une telle exclusion est-elle nécessairement anti-démocratique ? », p. 223.

Philippe DE LARA, « Le Gramsci de Hugues Portelli », p. 249.

Ismail FERHAT, « Un socialisme dépeuplé ? L'oeuvre d'Hugues Portelli sur le parti socialiste et ses postérités », p. 257.

Jean-Vincent HOLEINDRE, « *La volpe e il leone* : Variations sur le rôle de la ruse dans la guerre et la politique », p. 269.

Philippe PORTIER, « Les catholiques dans l'espace public », p. 281.

Philippe RAYNAUD, « Qu'est-il arrivé au parti socialiste ? », p. 297.

Marc SADOUN, « Ce qui fait du socialisme un libéralisme », p. 307.

FORCES TRANSNATIONALES ET POLITIQUE COMPARÉE

Guillaume COURTY, « L'Europe entre 1986 et 1992 : un objet de la science politique à contre-courant », p. 323.

David HANLEY, « Souvenirs d'outre-manche : un Britannique se souvient d'Hugues Portelli », p. 329.

Jean-Pierre MAURY, « Sur le mouvement constitutionnel moderne », p. 337.

Christophe TRAISNEL, « En attendant les francophonies comparées : De l'élasticité conceptuelle à la liquéfaction contextuelle d'un objet politique mal identifié », p. 349.

ENTRETIEN

Guillaume DEVIN et Sylvie STRUDEL, « Un professeur engagé », p. 379.

768. Pothier (Robert-Joseph), 2001

***Robert-Joseph Pothier, d'hier à aujourd'hui*, Paris : Économica, 2001, 182 p. (14 contrib.)**

Jean CARBONNIER, « Dévoilement de la plaque commémorative des journées du tricentenaire de la naissance de Robert-Joseph Pothier », p. 13.

Jean-Louis SOURIOUX, « Aperçu de la vie de Robert-Joseph Pothier », p. 15.

François de FONTETTE, « "Pothier ressuscité" », p. 21.

Philippe BALLU, « L'actualité judiciaire de Pothier », p. 25.

Jean CARBONNIER, « Pothier du droit romain au XX^e^ siècle », p. 31.

Jean-Louis THIREAU, « Pothier et la doctrine française des XVI^e^ et XVII^e^ siècles », p. 35.

Olivier DE BOUILLANE DE LACOSTE, « Pothier juge, vu par les magistrats des XVII^e^ et XIX^e^ siècles », p. 55.

Jean-Louis HALPERIN, « La lecture de Pothier par la doctrine du XIX^e^ siècle », p. 65.

Philippe MALAURIE, « Pothier dans la doctrine et la jurisprudence du XX^e^ siècle », p. 77.

Bernard RUDDEN, « Pothier et la *Common Law* », p. 91.

Klaus LUIG, « Robert-Joseph Pothier et la jurisprudence du tribunal de l'Empire en matière civile sous le Code civil », p. 103.

Witold WOLODKIEWICZ, « L'influence de la doctrine de Pothier sur la formation de la culture juridqieu en Pologne aux XIX^e^ et XX^e^ siècles », p. 121.

Valeria PASQUALINI-SALERNO, « L'influence de Pothier sur le droit civil argentin », p. 131.

Naoki KANAYAMA, « On ne peut que présumer la vérité : l'autorité de la chose jugée », p. 143.

François TERRE, « Rapport de synthèse », p. 159.

Philippe JESTAZ, « Postface : Rendre justice à Pothier », p. 169.

769. Poudret (Jean-François), 1999

***Études de procédure et d'arbitrage en l'honneur de Jean-François Poudret : recueil*, Lausanne : Faculté de droit de l'Université de Lausanne, 1999, 558 p. (32 contrib.)**

I. Procédure

Stephen V. BERTI, « *Zur Rechtskraft der negativen Prozessurteile* », p. 3.

Bernard DUTOIT, « Comment articuler l'art. 21 de la Convention de Lugano et l'art. 9 al. 2 LDIP en matière de litispendance ? », p. 19.

Christian FISCHER, « Quelques observations sur l'autorité de la chose jugée en matière civile et l'exception de chose jugée en procédure civile vaudoise », p. 31.

Jean GAUTHIER, « L'action collective des investisseurs selon l'article 29 de la loi fédérale sur les fonds de placement », p. 47.

Jacques HALDY, « Le for des mesures provisionnelles », p. 69.

Fabienne HOHL, « La subrogation de la caisse de chômage et ses effets sur le procès civil », p. 79.

Pierre MOOR, « La qualité pour agir des autorités et collectivités dans les recours de droit public et de droit administratif », p. 93.

François PERRET, « Territorialité des droits de propriété industrielle et compétence "extra-territoriale" du juge de la contrefaçon », p. 125.

Hansjörg PETER, « "La Poste" et "Swisscom" face à la procédure et au droit des poursuites et des faillites », p. 143.

Denis PIOTET, « Le rôle ancillaire de la règle fédérale de procédure dans l'application du droit cantonal matériel », p. 155.

Jean-Marc RAPP, « La répartition des frais selon l'art. 756 al. 2 CO », p. 169.

Vincent SALVADE, « La juridiction cantonale unique prescrite par la loi sur le droit d'auteur », p. 181.

Suzette SANDOZ, « Divorce sur requête commune : droit matériel ou procédure ? », p. 199.

Henri-Robert SCHÜPBACH, « Contentieux de l'exhérédation », p. 215.

Jean-Pierre SORTAIS, « Le principe du contradictoire en dehors du prétoire ? », p. 245.

Adrian STAEHELIN, « *Aufstieg und Niedergang der Gerichtsstandsgarantie von Art. 59 BV* », p. 257.

Arielle VISSON, « Les voies de recours au Tribunal fédéral contre la décision de dernière instance cantonale ordonnant ou refusant la production de pièces », p. 277.

Hans Ulrich WALDER, « *Johann Georg Finsler und sein "Gesetzesentwurf, betreffend das Verfahren in bürgerlichen Rechtsstreitigkeiten im Kanton Zürich" von 1844* », p. 287.

Alain WURZBURGER, « De la constitutionnalité des émoluments judiciaires en matière civile », p. 299.

II. Arbitrage

Mohammed BEDJAOUI, « "Il était une fois la crue du Nil..." », p. 315.

Sébastien BESSON, « Le sort et les effets au sein de l'Espace judiciaire européen d'un jugement écartant une exception d'arbitrage et statuant sur le fond », p. 329.

Jean-Denis BREDIN, « La révélation », p. 349.

François DESSEMONTET, « L'instance arbitrale et la transaction », p. 367.

Emmanuel GAILLARD, « L'effet négatif de la compétence-compétence », p. 387.

Dominique HASCHER, « L'exécution provisoire en arbitrage international », p. 403.

Pierre LALIVE, « Sur l'irresponsabilité arbitrale », p. 419.

Pierre MAYER, « *Imperium* de l'arbitre et mesures provisoires. », p. 437.

Bertrand MOREAU, « Le prononcé de la sentence entraîne-t-il le dessaisissement des arbitres ? », p. 453.

Natasha PITTET-MIDDELMANN, « Le Panel de la Foire de Bâle : un cas particulier de procédure arbitrale », p. 477.

Claude REYMOND, « Note sur l'avance des frais de l'arbitrage et sa répartition », p. 495.

Adam SAMUEL, « *Arbitration clauses incorporated by general reference and formal validity under article II(2) of the New York Convention* », p. 505.

Otto SANDROCK, « *Compound Interest in International Arbitration* », p. 519.

770. Poullet (Yves), 2018

Droit, normes et libertés dans le cybermonde : Liber Amicorum Yves Poullet,
Louvain la neuve : Larcier, 2018, 799 p. (36 contrib.)

Partie I. Droit

Herbert BURKERT, « *Towards information law* », p. 51.

Santiago CAVANILLAS MUGICA, « *Liability for defective information provided on the internet* », p. 65.

Nathalie COLETTE-BASECQZ, « Pédopornographie et technologies : les réponses du droit pénal », p. 81.

Alexandre DE STREEL, « Les données, l'innovation et le droit des concentrations », p. 109-116.

Serge GUTWIRTH et Gloria GONZALEZ FUSTER, « L'éternel retour de la propriété des données : de l'insistance d'un mot d'ordre », p. 117.

Hervé JACQUEMIN, « Comment lever l'insécurité juridique engendrée par le recours à l'intelligence artificielle lors du processus de formation des contrats ? », p. 141.

Amélie LACHAPELLE, « La dénonciation d'intérêt fiscal : entre *Big brother* et *Robin Hood* », p. 173.

Marc NIHOUL, « Le droit de copie d'examens à l'ère des technologies de l'information », p. 199.

Christian HOCEPIED et Robert QUECK, « De la légitimité des autorités règlementaires indépendantes dans le secteur des communications électroniques », p. 223.

Alain STROWEL, « Les données : des ressources en quête de propriété : regards sur quelques développements récents en droit européen », p. 251.

Jean-Paul TRIAILLE, « *The exception for scientific research under EU copyright law and EU privacy law* », p. 269.

François Van der MENSBRUGGHE, « *Tribal nations and the digital divide in the United States* », p. 291.

Michel VIVANT, « Responsabilité des intermédiaires techniques de l'internat : l'obscure clarté d'un droit sans boussole apparente », p. 319.

Partie II. Normes

Karim BENYEKHLEF, « Dialogue autour de la régulation des technoproduits. Algorythmes, architecture et règlement en ligne des conflits », p. 335.

Xavier DIJON, « L'informatique élèvera-t-elle le droit au niveau transhumain ? », p. 355.

Séverine DUSOLLIER, « Auteur 3.0 : l'évolution des figures de la création à l'ère numérique », p. 371.

Jacques FIERENS, « Ce qu'Aristote et quelques autres pensaient des ordinateurs, des avocats et des juges », p. 387.

Benoît MICHAUX, « Singularité technologique, singularité humaine et droit d'auteur », p. 401.

Antoinette ROUVROY, « *Homo juridicus* est-il soluble dans les données ? », p. 417-444.

Pierre TRUDEL, « La régulation des activités sur internet : une gestion de risques en réseaux », p. 445.

Vincenzo ZENO-ZENCOVICH, « *Through a lawyer's eyes : data visualization and legal epistemology* », p. 459.

Partie III. Libertés

Marie-Hélène BOULANGER, « Quelques remarques sur les autorités indépendantes de protection des données dans l'ordre juridique européen », p. 473.

Lee A. BYGRAVE, « *Legal scholarship on data protection : future challenges and directions* », p. 493.

Jean-Marie CHEFFERT, « Respect de la vie privée : quand les approches économique et juridique se rejoignent », p. 505.

Paul DE HERT et Gianclaudio MALGIERI, « *Making the most of new laws : reconciling big data innovation* », p. 525.

Cécile DE TERWANCHE, « Droit à la vie privée : un droit sur l'information et un droit à l'information », p. 555.

Elise DEGRAVE, « "L'autorité de contrôle : vues de Bruxelles". Et que voit-on de Namur, vingt ans après ? », p. 581.

Alexandre CRUQUENAIRE et Jean-François HENROTTE, « Le devoir de conseil dans le Règlement général sur la protection des données : *bis repetita placent* ? », p. 599.

Thomas HOEREN et Barbara KOLANY-RAISER, « *The importance of data quality for big data* », p. 619.

W. Dominique KABRE, « Les principes ouest-africains de la protection des données personnelles », p. 637.

Thierry LEONARD, « Yves, si tu exploitais tes données ? », p. 659.

Claire LOBET-MARIS, « Du fétichisme de la donnée personnelle. Relecture politique et critique de la vie privée », p. 685.

Karen ROSIER, « La notion de "donnée à caractère personnel" a-t-elle encore un sens dans la protection des données de communications électroniques entre deux règlementations ? », p. 699.

Quentin VAN ENIS, « Des "autoroutes de l'information" aux chemins de campagne…Un droit d'accès à l'information à plusieurs vitesses à l'ère numérique ? », p. 715.

Jean HERVEG et Jean-Marc VAN GYSEGHEIM, « Un nouveau métier de la santé : la sous-traitance des données du patient », p. 747.

Dag WIESE SCHARTUM, « *Intelligible and effective data protection legislation* », p. 765.

771. Pousson-Petit (Jacqueline), 2016

Mélanges offerts à Jacqueline Pousson-Petit,
Toulouse : Institut du droit de l'espace, des territoires et de la communication : Presses de l'Université Toulouse I Capitole, 2016, 469 p. (26 contrib.)

Propos introductifs

Gérard NEYRAND, « Incertitudes et paradoxes de la famille contemporaine. Mutation de la filiation, diversification des familles, conflictualité normative et incertitudes de la régulation politico-juridique », p. 35.

Première Partie : Droits européen et comparé

Safa BEN SAAD, « Droits des femmes et normativité religieuse : l'éclairage du droit comparé », p. 51.

Anne D'ABBADIE D'ARRAST, « Une nouvelle étape dans la libre circulation des décisions de justice en Europe : le règlement 1215/2012 », p. 69.

Anne-Marie DUGUET, « Utilisation des cellules souches : un grand espoir, mais de nombreux obstacles. Les particularités françaises, le contexte européen et international », p. 81.

Christoph KREMER, « L'apport du règlement 1259/2010 du 20 décembre 2010 dans le contexte des divorces franco-allemands », p. 103.

Allane MADANAMOOTHOO, « La gestation pour autrui: étude comparative des législations anglaise et française », p. 119.

Jean-Pierre MARGUENAUD, « La personnalité juridique du fœtus humain », p. 139.

Emmanuel PUTMAN, « Le volet procédural des droits fondamentaux substantiels (droit à la vie, interdiction de la torture et de l'esclavage, protection de la vie privée) », p. 151.

Françoise TULKENS et Michel VAN DE KERCHOVE, « L'importance respective de l'acte et de l'agent dans le système pénal », p. 165.

Fanny VASSEUR-LAMBRY, « Identité, état civil, interdiction de la GPA et fraude à la loi : retour sur les arrêts Mennesson c. France et Labassée c. France, Cour. eur. dr. h. du 24 juin 2014 », p. 183.

Daniel VIGNEAU, « La Cour européenne des droits de l'homme : une conscience de l'Europe? L'exemple de l'affaire Vincent Lambert », p. 217.

Deuxième Partie : Droits étrangers

Luigi BALESTRA, « Le relief du concubinage en Italie », p. 231.

François-Paul BLANC, « Présomption et désaveu de paternité en droit musulman marocain », p. 245.

Mélina DOUCHY-OUDOT, « La loi du 10 décembre 2012, n° 129 et le décret du 28 décembre 2013, n° 154, points d'étape dans la réforme du droit de la famille en Italie », p. 253.

Jacqueline FLAUSS-DIEM, « La défense des droits et libertés des personnes vulnérables par le juge anglais », p. 263.

Florence LAROCHE-GISSEROT, « L'égalité successorale au profit des filles est-elle réalisée en Inde ? », p. 273.

Tadaki MATSUKAWA, « Responsabilité civile des médecins au Japon », p. 287.

Mariam MONJID, « La garde du mineur en droit marocain: une prérogative maternelle conditionnée », p. 295.

Jean-Louis RENCHON, « Transmettre ses "biens" à ses enfants: un devoir devenu désuet ? », p. 313.

Troisième Partie : Droit français

Françoise DEKEUWER-DEFOSSEZ, « L'énigme de la filiation », p. 331.

Anne KIMMEL-ALCOVER, « Le mineur dans la procédure d'assistance éducative : un acteur de sa protection ? », p. 353.

Pascal OUDOT, « Les lois françaises de la filiation à travers le temps, approche comparative », p. 369.

Sophie PARICARD, « Transsexualisme: pour un desserrement du droit ! », p. 385.

Alain POUSSON, « Mariage et salariat », p. 401.

Marie RAKOTOVAHINY, « Minorité capable et vie commerciale ou le clair-obscur d'une relation », p. 425.

Caroline SIFFREIN-BLANC, « L'identité des personnes: une identité pour soi ou pour autrui ? », p. 439.

772. Pouthas (Charles Hippolyte), 1973

***La France au XIX^e^ siècle : études historiques : mélanges offerts à Charles Hippolyte Pouthas,* Paris : Publications de la Sorbonne, 1973, 322 p. (20 contrib.)**

METHODOLOGIE

René REMOND, « L'enseignement de Charles H. Pouthas et l'histoire religieuse », p. 21.

Pierre RENOUVIN, « Les récents développements de la politique d'archives », p. 33.

Roland MOUSNIER, « Le concept de classe sociale et l'histoire », p. 45.

RELIGION

Marcel REINHARD, « Un pasteur luthérien affronté à la Révolution : G.F. Diény », p. 57.

Daniel ROBERT, « Notes sur le protestantisme dans le Cotentin », p. 67.

LITTERATURE - HISTOIRE

André ARMENGAUD, « Charles de Rémusat, poète méconnu », p. 79.

Louis CHEVALLIER, « La littérature et l'existence collective à Paris », p. 92.

SOCIETE

Pierre GUIRAL, « Réflexions sur la justice du Second Empire », p. 109

Jacques LOVIE, « Du *cholera morbus* en Savoie (1831-1835) », p. 119.

Jean SIGMANN, « La naissance de la révolution allemande : les journées badoises (27 février – 4 mars 1848) », p. 127.

ECONOMIE

Jean BOUVIER, « Traits généraux du système fiscal français au début du XX^{e} siècle », p. 153.

Bertrand GILLE, « Les emprunts de libération en 1871-1872 », p. 166.

OPINION PUBLIQUE

Guillaume DE BERTIER DE SAUVIGNY, « Louis-Philippe et Guizot, vus par des voyageurs américains », p. 201.

Jean VIDALENC, « L'opinion publique en Normandie et le retour des restes de Napoléon en décembre 1840 », p. 212.

VIE POLITIQUE

Louis GIRARD, « La réélection des députés promus à des fonctions publiques (1828-1831) », p. 227.

Georges CLAUSSE, « Les élections de 1827 dans le département de la Marne », p. 245.

André-Jean TUDESO, « La vie municipale dans le Sud-Ouest au début de la monarchie de Juillet », p. 262.

Philippe VIGIER, « Élections municipales et prise de conscience politique sur la monarchie de Juillet », p. 278.

RELATIONS INTERNATIONALES

Victor-L. TAPIE, « Essais d'alliance entre la France et l'Autriche : 1749-1756 et 1868-1870 (Étude comparative) », p. 291.

Jean-Baptiste DUROSELLE, « Michel Chevalier et la guerre de 1870-1871 », p. 312.

773. Pradel (Jean), 2024

Hommage au professeur Jean Pradel (1933-2021),
Poitiers : Presses universitaires juridiques, 2024, 180 p. (18 contrib.)

Laurent DESESSARD, « Propos introductifs du Directeur de l'Institut de sciences criminelles de Poitiers », p. 7.

Jean-Christophe SAINT-PAU, « Propos introductifs du Président de l'Association française de droit pénal », p. 13.

Romain OLLARD, « Retour sur le résultat de l'infraction pénale », p. 19.

François ROUSSEAU, « Retour sur l'imputation dans la responsabilité pénale », p. 33.

Michel DANTI-JUAN, « Trente ans de compagnonnage sur fond de droit pénal spécial », p. 55.

Evan RASCHEL, « La religion et le droit pénal », p. 69.

Philippe BONFILS, « Quelle enquête pour demain ? Pour un nouvel aggiornamento de notre procédure pénale », p. 77.

Jérôme BOSSAN, « L'intérêt général dans le procès pénal actualité et hommage », p. 83.

Raphaële PARIZOT, « Jean Pradel et le droit pénal comparé », p. 99.

Yuji SHIRATORI, « Jean Pradel au Japon », p. 105.

Henri D. BOSLY, « Hommage à Jean Pradel, l'ami français, l'ami poitevin », p. 107.

Bernadette AUBERT, « Jean Pradel et l'ambition d'un droit pénal européen », p. 113.

François-Xavier ROUX-DEMARE, « Jean Pradel et le droit pénal européen », p. 121.

Muriel GIACOPELLI, « Jean Pradel et le droit de la peine », p. 131.

Jean-Paul CERE, « Jean Pradel et le droit pénitentiaire », p. 139.

Franck LUDWICZAK, « L'effectivité du recours judiciaire en constatation des conditions indignes de détention », p. 149.

Ludivine GREGOIRE, « Les mesures de sûreté au prisme de la pensée de Jean Pradel : une légitimité assumée », p. 159.

Bruno PY, « Jean Pradel et le droit médical », p. 173.

774. Pradel (Jean), 2006

Le droit pénal à l'aube du troisième millénaire : mélanges offerts à Jean Pradel,
Paris : Éditions Cujas, 2006

PREMIERE PARTIE : PRINCIPES ET CONCEPTS

Coralie AMBROISE-CASTEROT, « Le consentement en procédure pénale », p. 29.

Pierre-Henri BOLLE, « Origines et destin d'une institution menacée : la présomption d'innocence », p. 43.

Francis CASORLA, « Les principes directeurs du procès pénal, principes généraux du droit ? Essai de clarification », p. 53.

Dominique Noëlle COMMARET, « L'article préliminaire du code de procédure pénale : simple rappel des principes directeurs du procès pénal, disposition créatrice de droit ou moyen de contrôle de la légalité de la loi ? », p. 71.

Michel DANTI-JUAN, « Existe-t-il encore une égalité en droit pénal ? », p. 85.

Bertrand DE LAMY, « De la loyauté en procédure pénale. Brèves remarques sur l'application des règles de la chevalerie à la procédure pénale », p. 97.

Raymond GASSIN, « Considérations sur le but de la procédure pénale », p. 109.

Jean-Louis GAZZANIGA, « La défense de la vie dans le discours de Jean-Paul II », p. 121.

Jean-Paul JEAN, « De l'efficacité en droit pénal », p. 135.

Alain PROTHAIS, « Les principes d'un droit pénal humanitaire à vocation universelle », p. 153.

Jacques-Henri ROBERT, Pour une restauration de la contravention de police », p. 161.

DEUXIEME PARTIE : MUTATIONS DU DROIT INTERNE

Gilbert AZIBERT, « Perspectives et prospectives. Au sujet de la procédure de comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité dans la loi dite "Perben 2" », p. 173.

Philippe BONFILS, « La participation de la victime au procès pénal, une action innommée », p. 179.

Bernard BOULOC, « Le référé en matière pénale », p. 193.

Jacques BUISSON, « La notion de la force publique », p. 207.

Guy CANIVET et Dominique KARSENTY, « Réflexions pratiques sur la commission nationale de réparation des détentions », p. 219.

Jean CEDRAS, « Sans préjudice d'affection », p. 231.

Jean-Paul CERE, « La mutation du droit pénitentiaire », p. 241.

Jean-Yves CHEVALLIER, « Vol au-dessus d'un nid de réformes. Observations sur des réformes en rafales. L'adaptabilité du législateur dans la lutte contre la criminalité », p. 253.

Gérard CLEMENT, « Les métamorphoses du ministère public en matière pénale », p. 271.

Danielle CORRIGNAN-CARSIN, « La preuve à l'insu de... une logique de chambres ? », p. 291.

Gaëtan DI MARINO, « La redistribution des rôles dans la phase préparatoire du procès pénal », p. 317.

Geneviève GIUDICELLI-DELAGE, « La figure du juge de l'avant-procès : entre symboles et pratiques », p. 335.

Serge GUINCHARD, « De l'irresponsabilité des juges d'instruction : pour combien de temps encore ? », p. 349.

Jean-Louis HAROUEL, « Brèves réflexions sur la phobie de la peine de mort », p. 369.

Georges KELLENS, « Un système de justice réparatrice en prison », p. 381.

Renée KOERING-JOULIN, « Brèves remarques sur le défaut de consentement du mineur de quinze ans victime de viols ou d'agressions sexuelles », p. 389.

Patrick MAISTRE DU CHAMBON, « Observations hétérodoxes sur quelques évolutions de la procédure pénale », p. 395.

Haritini MATSOPOULOU, « Les évolutions récentes de la preuve en matière pénale », p. 411.

Patrick MORVAN, « L'irrésistible ascension de la faute caractérisée : l'assaut avorté du législateur contre l'échelle de la culpabilité », p. 443.

Catherine PUIGELIER, « Observations sur le droit pénal scientifique à l'aube du troisième millénaire », p. 473.

Bernard DU PUY-MONTBRUN, « Le secret en droit processuel canonique : une question d'équité, 499 Philippe SALVAGE, « La mise à l'épreuve, une notion d'avenir », p. 525.

Jésus-Marie SILVA-SANCHEZ, « Responsabilité individuelle ou responsabilité sociale en matière de délit », p. 537.

Anne SCATTOLIN, « La parole mise au service du système répressif », p. 545.

Michel SEURIN, « De la loi du 15 juin 2000 à la loi du 9 mars 2004. Quel avenir pour l'instruction préparatoire », p. 565.

Stamatios TZITZIS, « La "belle mort" : du droit à l'autre aux droits de la personne », p. 585.

André VARINARD, « La prescription de l'action publique : une institution à réformer », p. 605.

Edouard VERNY, « Fautes et tromperies », p. 633.

Georges VERMELLE, « Du droit pénal général reconfiguré par le droit pénal spécial (échantillons) », p. 645.

Samuel VUELTA SIMON, « Aperçu de la justice pénale française à l'aube du XXI^e siècle », p. 655.

TROISIEME PARTIE : DROIT COMPARE

Pierre BELIVEAU, « Le secret professionnel en droit pénal canadien », p. 673.

Berislav PAVIĆIC, « Les nouvelles procédures pénales des pays d'Europe centrale et orientale », p. 689.

Xavier BLANC-JOUVAN, « Où va le droit comparé ? », p. 709.

Alberto CADOPPI, « Les six niveaux de la comparaison pénale », p. 725.

Maurice CUSSON, « L'effet intimidant des sanctions à la lumière des recherches récentes sur le calcul coûts-bénéfices des délinquants », p. 741.

Jorge DE FIGUEIREDO DIAS, « Quelques observations sur le problème de la responsabilité pénale des personnes morales en droit portugais », p. 753.

Léonid GOLOVKO, « La place des décisions de la juridiction constitutionnelle dans les sources du droit pénal », p. 763.

Gonzalo QUINTERO OLIVARES, « La cybercriminalité et la responsabilité pénale des prestataires de services », p. 773.

José HURTADO POZO, « Théorie de l'infraction, négligence, rapport de causalité et participation », p. 787.

Heike JUNG, « Le plaider coupable et la théorie du procès pénal », p. 805.

Carlos A. MAHIQUES, « Les principes constitutionnels de droit pénal vis-à-vis des traités internationaux des droits de l'homme : le cas argentin et l'expérience comparée », p. 817.

Ali-Hossein NADJAFI, « La protection du mineur victime d'infractions en droit pénal iranien », p. 827.

Philomène NASR, « Le droit à la mort face au code pénal libanais », p. 837.

Francesco PALAZZO, « Transformation ou déclin du sursis dans le système pénal italien ? », p. 845.

Ada PELLEGRINI GRINOVER, « Le nouveau modèle consensuel de la justice pénale brésilienne », p. 865.

Obrad PERIC, « Criminalité organisée et la nouvelle législation pénale de Serbie », p. 877.

Priit PIKAMÄE, « L'évolution de la notion d'intention et ses effets sur la structure de l'infraction dans le cadre de la réforme du droit pénal estonien », p. 897.

Jean Claude SOYER, « Jean Pradel le héraut du droit pénal comparé », p. 909.

John R. SPENCER, « L'homicide involontaire et la responsabilité des personnes morales et de leurs dirigeants : le mouvement pour la réforme en droit anglais », p. 915.

Peter TAK, « Procédures simplifiées », p. 929.

Stephen C. THAMAN, « L'auto condamnation dans la procédure pénale : la dialectique entre l'aveu et la reconnaissance de culpabilité », p. 939.

QUATRIEME PARTIE : DROIT INTERNATIONAL ET EUROPEEN

Alessandro BERNARDI, « Le droit pénal entre unification européenne et cultures nationales », p. 955.

Christopher L. BLAKESLEY, Daniel STIGALL, « Des griffes et des ailes : pour une compétence extraterritoriale en matière d'exploitation sexuelle des enfants sur l'internet », p. 975.

Henri-D. BOSLY, « La compétence extraterritoriale relative aux crimes de droit international humanitaire : évolution du droit belge pendant une décennie », p. 1021.

Geert CORSTENS, « Vers une justice pénale européenne ? », p. 1033.

Pierre DARBEDA, « Les métamorphoses de l'extradition », p. 1047.

François FALLETTI, « EUROJUST, une étape vers un ministère public européen », p. 1061.

André HUET, « L'extradition de droit commun. Les innovations de la loi « Perben II » du 9 mars 2004 », p. 1075.

Jean-Paul LABORDE, « Le nouveau désordre mondial et le droit pénal des Nations Unies », p. 1085.

Raymond LEGEAIS, « La Convention européenne des droits de l'homme, un guide vers l'état de droit : l'exemple de la Russie », p. 1097.

Mario PISANI, « L'audition par vidéo-conférence », p. 1111.

Jean-François RENUCCI, « Le mécanisme européen de protection des droits de l'homme : le temps des réformes », p. 1115.

John A.E. VERVAELE, « Le droit pénal européen : vers un droit pénal fédéral ? », p. 1127.

775. Prats (Yves), 2000

La norme, la ville, la mer : écrits de Nantes pour le doyen Yves Prats,
Paris : Ed. de la Maison des sciences de l'homme, 2000, 297 p. (14 contrib.)

1. LA NORME

Alain SUPIOT, « L'empire des lois ou les avatars d'une façon de penser », p. 21.

Louis LORVELLEC, « Le droit rural et les sciences de la nature », p. 57.

Michel DE VILLIERS, « Les cinq constitutions de la V^e^ République », p. 77.

Yvon LE GALL, « Positions de thèses : l'encens frelaté des docteurs de Louis Le Grand », p. 91.

II. LA VILLE

Jean-Claude HELIN, « Concertation et grands travaux linéaires. Les circulaires Bianco et Billardon », p. 113.

Raphaël ROMI, « Aménagement du territoire et protection de l'environnement : esquisse d'un bilan contentieux », p. 131.

Jean-Pierre BEURIER, « La coopération régionale en cas de situation critique », p. 149.

Éric MONDIELLI, « Droits de l'Homme, environnement et risques majeurs », p. 161.

Philippe LE PICHON, « L'Université et la ville », p. 185.

André-Hubert MESNARD, « GURDUA: 1970-1980. Bilan institutionnel de dix années de recherches urbaines de jeunes juristes enseignants et chercheurs », p. 223.

III. LA MER

René HOSTIOU, « Domaine public maritime et droit des enquêtes publiques. Réflexions sur les conditions d'application de l'article 23 alinéa 2 de la loi Littoral », p. 237.

Philippe-Jean HESSE, « Les nouvelles cités portuaires. Urbanisme et politique maritime au temps de Louis XIV », p. 231.

Patrick CHAUMETTE, « Le contrôle des navires par l'État du port - ou la déliquescence du pavillon ? », p. 265.

Yves TASSEL, « Plaisance. Des navires de plaisance », p. 283.

776. <u>Prieur (Jean), 2014</u>

***Mélanges en l'honneur du professeur Jean Prieur*, Paris : LexisNexis, 2014**

Première partie : CONCOURS DE PRÉROGATIVES SUR LES DROITS SOCIAUX

Corinne REGNAUT-MOUTIER, « Retour sur le démembrement de droits sociaux », p. 53.

Marc IWANESKO, « Des droits politiques de l'usufruitier dans la société », p. 77.

Christophe ALBIGES, « Indivision et droits sociaux. Retour sur des évolutions jurisprudentielles récentes », p. 89.

Antoine BOUQUEMONT, « Le mandat à effet posthume appliqué aux titres sociaux », p. 105.

Deuxième partie : L'ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ

Sophie SCHILLER, « La force et les risques juridiques des valeurs des entreprises familiales », p. 123.

Jean-Marc MOULIN, « L'administrateur indépendant dans les sociétés patrimoniales familiales non cotées », p. 141.

Stéphane DE LASSUS, « Entreprenariat et ISF : le dilemme de la holding animatrice », p. 157.

Yves PICOD, « Obligation de non-concurrence : l'attraction du social », p. 167.

Cécile LISANTI, « La responsabilité patrimoniale des dirigeants de sociétés objet d'une procédure collective », p. 183.

Bruno DELABRE, « Regard d'un praticien sur les clauses extrastatutaires dans l'organisation patrimoniale », p. 195.

Frédéric ROUSSEL, « La fiducie-gestion, un instrument (injustement ?) inexploité », p. 209.

Troisième partie : GROUPES DE SOCIÉTÉS

Jocelyne VALLANSAN, « Libres propos sur l'application du droit des entreprises en difficulté aux groupes de sociétés », p. 227.

Éric LOCQUIN, « Clause compromissoire et groupe de sociétés, approche méthodologique », p. 241.

Jean-François DESBUQUOIS, « Fiscalité patrimoniale des holdings de groupe : un statut inachevé », p. 257.

Joël MONEGER, « Bail commercial et société », p. 279.

Quatrième partie : DROIT PATRIMONIAL DE LA FAMILLE

Frédéric DOUET, « L'imposition des produits et des revenus virtuels », p. 289.

Jean-François PIRAUD, « Le contrat d'assurance-vie : citadelle imprenable ? », p. 303.

Hugues LETELLIER, « La fiducie en droit de la famille », p. 321.

Estelle NAUDIN, « Atouts et faiblesses des libéralités graduelles : étude comparative entre les transmissions substitutives et démembrées », p. 327.

François FRULEUX, « Le rappel fiscal des libéralités atypiques », p. 337.

Fabienne JOURDAIN THOMAS, « Regard de la pratique sur l'indivision », p. 351.

Yvan AUGUET, « Les remboursements différenciés des réseaux mutualistes de soins à l'aune du droit de la concurrence », p. 355.

Jérôme KULMANN, « L'esprit de lucre dans la gestion du contrat d'assurance », p. 377.

Cinquième partie : TECHNIQUES D'ORGANISATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER

Gérard BAFFOY, « L'acquisition en tontine », p. 391.

Arnaud HOURS, « La comptabilité des sociétés civiles immobilières au service du droit patrimonial », p. 399.

Michel LEROY, « L'assurance-vie, garantie du remboursement de la dette d'une société civile », p. 417

Antoine LOUVARIS, « La propriété publique: miscellanées pour un état des lieux », p. 429

Sixième partie : TRANSMISSION D'ENTREPRISE

Renaud MORTIER, « Comment la société civile permet de contourner le droit successoral », p. 443

Pascal JULIEN SAINT-AMAND, « Le régime Dutreil : un coin de ciel bleu dans l'enfer fiscal », p. 491

Pierre CENAC et Marceau CLERMON, « Le "package successoral" du chef d'entreprise. La coordination au service de la pertinence et de la performance », p. 513

Jean-François CASTA et Olivier RAMOND, « La sécurisation de la valeur en fiscalité : essai sur la notion de "valeur vénale" », p. 525

777. Prieur (Michel), 2007

Pour un droit commun de l'environnement : mélanges en l'honneur de Michel Prieur,
Paris : Dalloz, 2007

I. Les caractères généraux du droit de l'environnement

Domenico AMIRANTE, « L'autonomie scientifique du droit de l'environnement. Réflexions de droit comparé », p. 3.

Marcel BAYLE, « Captiver, en exposant oralement des règles environnementales techniques. L'exemple du droit des conflits de voisinage entre les entreprises et les habitations », p. 21.

Laurence BOISSON DE CHAZOURNES, « La protection de l'environnement global et les visages de l'action normative internationale », p. 41.

Laurence BOY, « La place de l'environnement dans le règlement des conflits à l'Organisation mondiale du commerce », p. 59.

Marie-Anne COHENDET, « Science et conscience. De la neutralité à l'objectivité », p. 75.

Stéphane DOUMBE-BILLE, « Le droit international de l'environnement et l'adaptation aux changements planétaires », p. 91.

Bernard DROBENKO, » Environnement : le défi solidaire », p. 103.

Jean-Jacques GOUGUET, « Développement durable et décroissance. Deux paradigmes incommensurables », p. 123.

Marie-Angèle HERMITTE, « La fondation juridique d'une société des sciences et des techniques par les crises et les risques », p. 145.

José JUSTE-RUIZ, « Les considérations relatives à l'environnement dans les travaux de codification sur la responsabilité internationale de l'État », p. 181.

Alexandre KISS, « Une étude d'impact. Les effets de la protection de l'environnement sur le droit international », p. 207.

Jean-Marc LAVIEILLE, « Du système international productiviste autodestructeur... à une communauté mondiale humainement viable », p. 223.

Paulo Affonso LEME MACHADO, « Le génie génétique et l'administration publique fédérale au Brésil », p. 241.

Jessica MAKOWIAK, « À quels temps se conjugue le droit de l'environnement ? », p. 263.

Antoine MAZEAUD, « Environnement et travail », p. 297.

Alain-Serge MESCHERIAKOFF, « L'apparition du service public de la protection de l'environnement dans la perspective de la théorie du droit de Léon Duguit », p. 309.

Jacqueline MORAND-DEVILLER, « Le juste et l'utile en droit de l'environnement », p. 323.

Jean-Pierre RIBAUT, « Environnement, mondialisation, développement durable... et éthique ! », p. 339.

Raphaël ROMI, « La pyramide est toujours creuse. La contribution de Thomas Patafume à la critique du droit de l'environnement », p. 347.

Joseph L. SAX, « *Property rights v. Environmental Protection. Understanding an American Dilemma* », p. 355.

Glykeria SIOUTIS, « Le développement durable et le droit constitutionnel hellénique », p. 363.

Solange TELES DA SILVA, « Le droit à l'environnement et les aires protégées au Brésil », p. 379.

Andrew WAITE, « *Sunlight through the trees : a perspective on environmental rights and human rights* », p. 313.

Jean WALINE, « L'indemnisation des atteintes à la propriété privée », p. 413.

II. Les principes du droit de l'environnement

Michael BOTHE, « La protection internationale de l'environnement. Allocation efficace de ressources, justice distributive et intérêt commun », p. 435.

Chantal CANS, « Variations autour d'une innovation environnementale. L(impact des études d'impact sur le droit public », p. 461.

Jacques CHEVALLIER, « Le débat public en question », p. 489.

Jean-Claude HELIN, « Les directives « plans-programmes » et la participation du public. Les procédures du droit interne sont-elles conformes aux exigences du droit communautaire ? », p. 509.

Nathalie HERVE-FOURNEREAU, « Droit à l'environnement et ordre juridique communautaire. Une alliance d'ombres et de lumières », p. 529.

René HOSTIOU, « Vers un nouveau principe général du droit de l'environnement. Le principe « protecteur- payeur », p. 567.

Yves JEGOUZO, « Principe et idéologie de la participation », p. 577.

Ibrahim Ö. KABOGLU, « Le droit à l'environnement en Turquie et la Convention européenne des droits de l'homme », p. 589.

Gérard MONEDIAIRE, « Vers la motivation des actes administratifs généraux, spécialement en droit de l'environnement », p. 607.

Michel PAQUES, « De l'autorisation administrative », p. 637.

Eckard REHBINDER, « Accès à la justice pour le contrôle des décisions prises par les institutions et agences de la Communauté européenne en matière d'environnement. La transposition de l'article 9, alinéa 3, de la Convention d'Aarhus », p. 661.

Patrice TALLA TAKOUKAM, « Les individus et le droit de l'environnement », p. 671.

III. Les politiques de l'environnement

Jean-Louis CLERGERIE, « La dimension environnementale de la réforme Fischler du 26 juin 2003 », p. 705.

Francis HAUMONT, « Le droit européen et l'urbanisme opérationnel », p. 727.

Georges KREMLIS, « *The treaty establishing a constitution for Europe and its implications on environmental policy and civil protection: Maintenance of the Status Quo or Upgrade ?* », p. 751.

Said MAHMOUDI, « *Environmental Protection and Intra-Community Free Trade* », p. 767.

IV. Le droit de la nature

Sandrine MALJEAN-DUBOIS et Sébastien MABILLE, « Droit communautaire et droit du Conseil de l'Europe. Actions et interactions normatives pour la protection de l'environnement », p. 779.

Les espèces, la conservation de la biodiversité

Jean-Pierre BEURIER, « La protection juridique de la biodiversité marine », p. 803.

Xavier BRAUD, « Le juge interne et la protection nationale des espèces », p. 817.

Annie CHARLEZ, « Grand gibier et collisions automobiles », p. 839.

Jean-Philippe COLSON, « IBAMA, l'autre regard », p. 849.

Erkki J. HOLLO, « *Biodiversity, Biotechnology and Law* », p. 853.

Maurice KAMTO, « L'espèce protégée en droit international de l'environnement. Éléments pour une réflexion », p. 867.

Philippe LEGER, « Le râle des genêts, le lagopède des saules et la tortue », p. 880.

Jean-Pierre MARGUENAUD, « Les amis des animaux sauvages et la Cour européenne des droits de l'homme », p. 897.

Jacques VIGUIER, « Écologie, chasse, propriété, Europe et loi : un quarteron pour une quadrature », p. 911.

Les sites, paysages et milieux naturels

Philippe BILLET, La protection des paysages en droit français et en droit suisse. Approche comparée », p. 937.

Charles-Hubert BORN, « Quelques réflexions sur le régime de protection des sites Natura 2000 contre les incidences des plans et projets », p. 957.

Sylvie CAUDAL-SIZARET, « Fiscalité et espaces naturels sur la voie d'une réconciliation ? », p. 987.

Maguelonne DEJEANT-PONS, « La dimension territoriale du développement durable. Les travaux du Conseil de l'Europe en matière d'aménagement du territoire et de paysage », p. 1005.

Jean-Marc FEVRIER, « Plaidoyer pour la cohérence du droit de la protection des milieux naturels », p. 1081.

Ibrahima LY, « La gestion intégrée des aires protégées et de leurs périphéries au Sénégal. Éléments de réflexion sur le cadre juridique et institutionnel », p. 1095.

Mohamed Ali MEKOUAR, « Deux avancées récentes en droit international de la montagne : un partenariat et une convention », p. 1111.

Riccardo PRIORE, « *Verso l'applicazione della Convenzione europea del paesaggio in Italia* », p. 1141.

Marilena ILIESCU, « L'homme et la nature dans la réserve de la biosphère du delta du Danube. La réserve de la biosphère du delta du Danube berceau pour l'homme et la nature », p. 1165.

V. Pollution, nuisances et risques

Takehisa AWAJI, « Développements récents du droit de l'environnement au Japon », p. 1179.

Michael BAZEX, « Les instruments du marché comme moyen d'exécution de la politique de l'environnement : l'exemple du système des quotas d'émission de gaz à effet de serre », p. 1191.

Claude CHEVALERIAS, « Le législateur et les juges répriment plus sévèrement la pollution marine intentionnelle », p. 1207.

Clarissa FERREIRA MACEDO D'ISEP, « La certification environnementale comme instrument de gestion du risque écologique à l'égard du droit brésilien », p. 1239.

Jean-François FLAUSS, « La procéduralisation des droits substantiels de la Convention européenne des droits de l'homme au service de la lutte contre les pollutions et nuisances », p. 1263.

Dominique GUIHAL, « La chambre criminelle, le droit communautaire et les déchets », p. 1277.

Alberto A. HERRERO DE LA FUENTE, « *Los nuevos objetivos de la lucha contra los residuos* », p. 1291.

Raymond LEOST, « Le droit répressif des risques naturels », p. 1307.

Eric NAIM-GESBERT, « L'irrésistible ordre public écologique. Risque et État de droit », p. 1323.

Pascale STEICHEN, « L'évolution de la prise en compte des sites contaminés par le droit », p. 1343.

Gerd WINTER, « Critères matériels de la réglementation des substances chimiques dans l'Union européenne », p. 1367.

VI. Les ressources naturelles

Simon CHARBONNEAU, « La régulation juridique de la consommation des ressources naturelles », p. 1389.

Jean-Louis HAROUEL, « L'eau dans le paysage urbain depuis le Moyen Âge », p. 1397.

Franck MODERNE, « Le droit des énergies renouvelables. Observations sur le modèle espagnol », p. 1409.

Alfonso PEREZ MORENO, « *XV Congreso italo-español de profesores de derecho administrativo, Sevilla, 20- 22 de mayo 2004. 3a. Ponencia : "las energias renovables"* », p. 1423.

Henri SMETS, « L'eau n'est pas une marchandise ordinaire », p. 1469.

Jochen SOHNLE, « Réflexions sur la méthode du bilan et les ressources naturelles partagées », p. 1481.

Materne STAUB, « L'aménagement des cours d'eau non domaniaux par les institutions de droit local alsacien- mosellan », p. 1493.

VII. Environnement urbain rural et culturel

Dominique AUDRERIE, « Le monument citoyen », p. 1521.

Fernand BOUYSSOU, « La prise en compte de l'environnement par les documents communaux de planification urbaine », p. 1527.

Jean-Marie BRETON, « Développement durable, construction identitaire et valorisation environnementale. La problématique guadeloupéenne », p. 1535.

Tullio SCOVAZZI, « La convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel », p. 1557.

VIII. Responsabilité, sanction et restauration de l'environnement

Isabel DE LOS RIOS, « Les mesures réelles en droit de l'environnement », p. 1571.

Corinne DELON-DESMOULIN et G. DESMOULIN, « Quelle solidarité financière dans l'Union européenne ? », p. 1587.

Catherine GIRAUDEL, « La sanction en droit français du manquement par une personne privée à une obligation d'information environnementale », p. 1603.

Anne PETITPIERRE-SAUVAIN, « Coexistence et responsabilité : le dilemme des OGM en agriculture. L'exemple de la Suisse », p. 1637.

Thierry TACHEIX, « Le dommage de non-restauration de l'environnement et la pollution optimale », p. 1657.

Agathe VAN LANG, « De l'art du trompe-l'œil. Réflexions désenchantées sur quelques aspects récents de la responsabilité environnementale », p. 1671.

Autres contributions

Robert SAVY, « À la recherche de la cohésion territoriale de l'Europe », p. 1697.

Bernard VAREILLE, « Variations futiles sur les droits au logement du conjoint survivant », p. 1721.

778. Prouteau (Roger), 2005

Mélanges en l'honneur du Professeur Roger Prouteau : Pensée européenne et modernité,
Tours : Université François Rabelais, 2005, 370 p. (17 contrib.)

Nathalie AVALLONE et Marta R. CASTILHO, « Impact de la protection tarifaire des pays tiers sur les exportations françaises: étude de la pertinence des modèles gravitationnels au niveau désagrégé », p. 13.

Elisabeth BALAVOINE, « La République de Platon, paradigme utopique », p. 45.

Nicolas BREJON DE LAVERGNEE, « Les retraites en France : une réforme hâtive », p. 55.

Jean-Louis CLERGERIE, « Le pacte de stabilité et de croissance », p. 73.

Philippe DARREAU, « Croissance, politique économique et hypothèses de fil du rasoir », p. 91.

Eric DANNENBERG, « Le fonctionnement asymétrique du SME: Note sur l'incidence des taux d'intérêt allemands sur le démantèlement du S.M.E. », p. 101.

Nicole GAUTRAS, « L'évolution de la doctrine de l'Église catholique sur le prêt à intérêt », p. 113.

Bernard GUESNIER, « Décentralisation : à la recherche d'échelles spatiales pertinentes pour une gouvernance territoriale efficace », p. 125.

Gilles KOLEDA, « De l'instrumentalisation économique du brevet à son harmonisation mondiale », p. 141.

Jean-Dominique LAFAY, « Information et décisions publiques », p. 179.

Duc-Loi PHAN, « Contrôle de pollution en économie ouverte », p. 205.

Gabriel POULALION, « Victor Hugo : de Cosette à la monnaie unique européenne : le message social, économique et monétaire de Victor Hugo », p. 221.

Nathalie ROS, « Sport et développement durable », p. 243.

Christian SAINT-ETIENNE, « Les finances publiques en France et la gouvernance économique européenne », p. 261.

Ghislaine SERVI MOURADIE, « Attractivité, compétitivité : deux concepts pour un même objectif », p. 279.

Jean-Pascal SIMONIN, « Les mouvements de prix absolus et relatifs dans les économies préindustrielles européennes: une approche en termes d'équilibre général calculable », p. 287.

Ramón VERRIER, « La pensée économique arabo-musulmane : une simple médiation de la pensée grecque ? », p. 346.

779. Prujiner (Alain), 2011

Mélanges en l'honneur du professeur Alain Prujiner : études de droit international privé et de droit du commerce international,
Cowansville (Québec) : Y. Blais, 2011, 411 p. (19 contrib.)

Frédéric BACHAND, « Un tribunal arbitral conventionnel peut-il prononcer des injonctions ? », p. 1.

Babak BARIN, « *Harry Potter, five and a half Supreme Court decisions and reflections on the future of arbitration in Canada: Expecto Patronum!* », p. 25.

Élise CHARPENTIER, « Remarques sur la notion d'hypothèque mobilière à la lumière des travaux de la CNUDCI », p. 51.

L. Yves FORTIER et Renée THERIAULT, « La transparence de l'arbitrage international à l'ère des différends investisseurs-Etats : du mythe à la réalité », p. 67.

Vincent GAUTRAIS, « Réécrire l'écrit », p. 113.

Fabien GELINAS, « Le contrôle de la sentence pour défaut de conformité de la procédure aux règles applicables : quelques questions », p. 143.

Paul-A. GELINAS et Sylvette GUILLEMARD, « Contrats internationaux à moyen et à long terme et règlement des différends : les DB », p. 173.

Gérald GOLDSTEIN, « La qualification en droit international privé selon la perspective de l'article 3078 C.c. Q. », p. 195.

Ethel GROFFIER, « Le statut personnel des protestants après la révocation de l'Edit de Nantes », p. 213.

Catherine KESSEDJIAN, « La composition des tribunaux arbitraux : heurs et malheurs », p. 235.

Kamel KHIARI, « L'Algérie et l'arbitrage commercial international : de l'hostilité politique au réalisme économique », p. 249.

Louis LEBEL et Geneviève CHABOT, « L'essai d'un mariage : l'intégration du forum *non conveniens* dans le droit international privé québécois », p. 267.

Stefan MARTIN, « La mise en œuvre au Québec des commissions rogatoires émanant d'un tribunal étranger », p. 279.

Charles MOUMOUNI et Luciano HOUNKPONOU, « L'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA) : la supranationalité comme modèle d'intégration juridique », p. 295.

Jacques RAYNARD, « L'arbitrabilité de l'action en nullité d'un brevet : état et avancées du droit français », p. 309.

Frédérique SABOURIN, « Une perspective québécoise sur la Convention pour le règlement des différends relatifs aux investissements entre Etats et ressortissants d'autres Etats », p. 319.

Geneviève SAUMIER, « Le forum *non conveniens* au Québec : bilan d'une transplantation », p. 345.

Jeffrey TALPIS, « *International Financing Instruments Governed in Whole or in Part by Islamic Law* », p. 371.

Sophie VERVILLE, « La clause de style et le contrat de vente internationale de marchandises », p. 387.

780. Pugsley (David), 2013

***Liber amicorum David Pugsley*, Bruxelles : Bruylant, 2013, 275 p. (19 contrib.)**

Partie I : Histoire du droit

Alcjandro VALIÑO, « *"Servus communis uni ex dominis furtum fecerit" : Exegese zu Afr. 8 Quaest. D. 47.2.62 pr.* », p. 15.

Daniele MATTIANGELI, « *I privilegi giuridici delle Vestali e l'utilizzo sociale e politico di una funzione "religiosa"* », p. 21.

P. J. THOMAS, « *The duality of Francis Bacon?* », p. 41.

David AUER, « Juristes ou philosophes ? », p. 51.

Johanna FILIP-FRÖSCHL, « *Römische Rechtsinstitute im europäischen Kontext: Kontinuität und Wandel am Beispiel des ususfructus* », p. 59.

Jaunius GUMBIS, « *Issues on concept of law: overstatement of importance of logic as shortfall of law* », p. 81.

J. Michael RAINER, « *Die Sinnhaftigkeit der historisch-rechtsvergleichenden Methode Grundsätzliche Bemerkungen zu Ralf Michaels, Sachzuordnung durch Kaufvertrag* (2003) », p. 91.

J. Javier DE LOS MOZOS TOURA, « À propos du plus ancien procès documenté de l'Espagne (la *Tabula Contrebiensis*) », p. 127.

Partie II : Droit comparé et harmonisation européenne du droit privé

Viola HEUTGER, « *Steps towards a global commercial code? A European perspective* », p. 137.

Lajos VEKAS, « *Liability for Breach of Contract in the New Hungarian Civil Code* », p. 147.

Günter HERZIG, « *Die Dienstleistungsrichtlinie - Glanzstück oder Stückwerk zur Vollendung des Binnenmarkts?* », p. 155.

Mathieu DEVINAT, « *A Third System of Precedent* », p. 163.

Andrew J. M. STEVEN, « *Harmonisation of European Private Lav - Some Thoughts from Scotland* », p. 171.

Pascal ANCEL, « Stoppera-t-on l'*estoppel* ? Petite histoire de la pénétration en droit français d'un concept de droit anglais », p. 179.

Miha JUHART, « *Strict Liability in Slovenian Tort Law* », p. 191.

Sicfano CHERTI, « *Remarks on the Notion of Contract in Italy in light of Other European Legal Systems* », p. 203.

Patrick J. GALEA, « *Security interests in the Malta Aircraft Registration Act 2010* », p. 221.

Stefano TROIANO, « La définition de donation en droit civil italien : une notion complexe », p. 229.

André GONÇALO DIAS PEREIRA, « *Wrongful death and unmarried partnership in Portuguese law : A polychromatic dialogue of legal sources in a Civil Law System* », p. 241.

Amélie MEULDER et Erik VAN DEN HAUTE, « *Why* Paul Leclercq ? et autres considérations sur le droit de la responsabilité civile extracontractuelle en raison des accidents de roulage impliquant des piétons dans la première moitié du XX^e^ siècle », p. 251.

781. Puissochet (Jean-Pierre), 2008

***L'État souverain dans le monde d'aujourd'hui : mélanges en l'honneur de Jean-Pierre Puissochet*, Paris : Editions A. Pedone, 2008**

François ALABRUNE, « Le statut du Québec: aperçu historique », p. 3.

Edwige BELLIARD, « Un parcours exemplaire », p. 15.

Géraud de BERGUES, « À l'agent du Conseil dans l'affaire AETR - sonnet - », p. 17.

Emmanuelle BROUSSY, Francis DONNAT et Christian LAMBERT, « *Suum cuique* : La Cour de justice ignore-t-elle la souveraineté des Etats membres ? », p. 19.

Geneviève BURDEAU, « Le principe de souveraineté permanente sur les ressources naturelles à l'épreuve de la mondialisation », p. 27.

Lucius CAFLISCH, « Voyage autour de la Grande Chambre », p. 35.

Jean-Paul COSTA, « Les enquêtes sur place de la Cour européenne des Droits de l'Homme », p. 47

Jean-Louis DEWOST, « Vingt-cinq ans de conseil juridique au service de l'Europe », p. 59.

Jean-François DOBELLE, « L'OACI et le renforcement de la sécurité de l'aviation civile », p. 65.

Louis DUBOUIS, « Les Etats membres de l'Union européenne ont-ils conservé la maîtrise de leur système de soins ? », p. 77.

Olivier DUTHEILLET DE LAMOTHE, « Le Conseil constitutionnel et le processus d'intégration communautaire », p. 85.

Ulrich EVERLING, « Les actions en manquement et l'identité des Etats membres de l'Union européenne », p. 97.

Stéphane GERVASONI, « Des référendaires et de la magistrature communautaire», p. 105.

Régis DE GOUTTES, « À propos de l'immunité de juridiction des Etats étrangers », p. 117.

Gilbert GUILLAUME, « *Jus cogens* et souveraineté », p. 127.

Marie-Reine D'HAUSSY, « Droit et diplomatie : la direction des affaires juridiques du ministère des affaires étrangères », p. 137.

Blaise KNAPP, « L'Étatsouverain en 2006 : théorie et réalité », p. 145.

Daniel LABETOULLE, « La question préjudicielle sous la lumière de Luxembourg », p. 153.

Hubert LEGAL, « Les Terrasses de Port-Souverain », p. 159.

Philippe LEGER, « La Communauté européenne, l'Union européenne et le droit pénal », p. 163.

Laurent LUCCHINI, « Le juge et l'équidistance : *sense or sensibility* ? », p. 175.

Jiri MALENOWSKY, « Les rapports entre le droit communautaire et le droit international dans la constitution tchèque », p. 183.

Jean MISCHO, « Regard sur la genèse du premier recours interinstitutionnel : l'affaire A.E.T.R. », p. 193.

Terry OLSON, « Les rapports entre les traités et la loi dans la jurisprudence du Conseil d'État (1962-2001) », p. 201.

Thomas OPPERMANN, « Prix Montaigne *und Lateinisches Europa* », p. 209.

Alain PELLET, « Lotus, que de sottises on profère en ton nom - Remarques sur le concept de souveraineté dans la jurisprudence de la Cour mondiale », p. 215.

Pierre PESCATORE, « La souveraineté dans une société d'inégaux, pouvoir suprême... coalisable, partageable, divisible, intégrable... responsable ? Justiciable ? », p. 231.

Jean-Pierre QUENEUDEC, « Le nom et les symboles de l'Étatau regard du droit international », p. 247.

Allan ROSAS, « Relations entre les Etats membres de l'Union européenne : le droit international y a-t-il encore sa place ? », p. 255.

Damaso RUIZ-JARABO COLOMER, « *Opinion publica y valoracion social del poder judicial* », p. 267.

Christian TIMMERMANS, « Un nouveau chapitre de l'invocabilité des directives », p. 293.

Antonio TIZZANO, « *Unione Europea, sovranita statale e ruole strutturale della Corte di Giustizia* », p. 303.

Tullio TREVES, « La Communauté internationale et la délimitation du plateau continental au-delà des 200 milles marins », p. 311.

Daniel VIGNES, « Les Vingt-sept Etats membres à la recherche d'une solution à leur crise constitutionnelle », p. 317.

782. Putzeys (Jacques), 1999

Liber amicorum Jacques Putzeys : études de droit des transports,
Bruxelles : Bruylant, 1996, 567 p. (32 contrib.)

Bernard HANOTIAU et Benoît COENS, « Préface », p. XIII.

Aimé DE CALUWE, Xavier LEURQUIN et Stéphanie GEHLEN, « De cœur à cœur », p. XV.

I. — Articles généraux

François RIGAUX, « Science comparative et droit positif », p. 3.

Jean-Yves CARLIER, « Les transporteurs, nouveaux contrôleurs des migrations internationales », p. 15.

Herman COUSY, « *Enkele beschouwingen over de systematiek van de stelsels van foutloze aansprakelijkheid* », p. 37.

Hubert LIBERT, « *Aansprakelijkheid bij vervoer van gevaarlijke goederen : a never ending story?* », p. 53.

Malcolm EVANS, « La responsabilité extra-contractuelle du transporteur : l'expérience de la CRTD », p. 79.

R. E. JAPIKSE, « *Derdenwerking in het (goederen) vervoerrecht – Nederland* », p. 103.

Francisco J. SANCHEZ-GAMBORINO, « *Arbitration in Spain for Goods Transport : "Juntas Arbitrales del transporte"* », p. 119.

II. — Transport routier

Ernest KRINGS, « La Cour de cassation et l'interprétation de la Convention internationale CMR », p. 133.

Waldemar CZAPSKI, « Rapports contractuels dans le cadre du contrat de transport par route soumis à la Convention CMR », p. 151.

F. HAAK, « *De regeling voor de nansprakelijkheid van de vervoeder ingevolge art. 17 CMR : uitputtend of niet ?* », p. 193.

Bernard HANOTIAU, « Le vice propre et la nature propre de la marchandise : causes d'exonération de la responsabilité du transporteur CMR », p. 203.

Robert WIIFFELS, « *Artikel 29, 1 CMR, Belgisch roet in de uniformiteit* », p. 215.

Albert COOLEN, « La livraison contre remboursement », p. 229.

Barthelemy MERCADAL, « La CMR peut-elle devenir la loi du transport intérieur français ? », p. 245.

M. H. CLARINGBOULD, « *Risico-aansprakelijkheid bij vervoer van gevaarlijke stoffen over de weg* », p. 263.

III. — Transport maritime

Lionel TRICOT, « *Honderd jaar International Maritiem Comité* », p. 287.

Jacques VAN DOSSELAERE, « De la responsabilité des propriétaires de navires », p. 303.

Roger ROLAND, « Examen de décisions récentes en matière de compétence et de règles de procédure », p. 317.

Jan RAMBERG, « *The proper delimination of mandatory rules in the law of carriage of goods by sea* », p. 339.

Ivo DE WEERDT, « *De vervoerovereenkomst in het Zeerecht. Boek I, Titel VIIbis en Boek II, Titel IX versus artikel 91, Boek II Wetboek van Koophandel* », p. 353.

Jean-Serge ROHART, « Le transport des marchandises en pontée devant le juge français », p. 359.

Stefan ROLAND, « *Kanttekeningen bij de AGHA-resolutie van 22 december 1994* », p. 377.

William TETLEY, « *Shipbuilder's liens and mortgages* », p. 389.

Christian DIERYCK, « La saisie sur marchandises embarquées », p. 397.

Leo DELWAIDE, « L'unité du convoi de remorquage à la lumière de la Règle B des Règles d'York et d'Anvers 1994 », p. 423.

Marie-Ange ROSEELS, « Les règles d'York et d'Anvers. L'aventure maritime d'hier et d'aujourd'hui », p. 427.

Marc HUYBRECHTS, « *Classificatiemaatschappijen of de schone schijn doorkruist ?* », p. 439.

Jan THEUNIS, « *Verzwijging bij abonnementspolissen* », p. 475.

Peter HOLLENFELTZ DU TREUX, « Tentative d'esquisse d'une loi, nouvelle et nécessaire, sur l'assurance maritime et transport », p. 491.

IV. — Transport aérien

Jacques NAVEAU, « L'évolution morphologique du droit aérien », p. 533.

V. — Transport ferroviaire

G. MUTZ, « Le droit de transport international ferroviaire en pleine mutation », p. 549.

Q

783. Quermonne (Jean-Louis), 1996

***De la V^e^ République à l'Europe : hommage à Jean-Louis Quermonne,* Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1996, 388 p. (17 contrib.)**

Jack HAYWARD, « La Cinquième République et l'intégration communautaire », p. 23.

Pascal PERRINEAU, « L'enjeu européen, révélateur de la mutation des clivages politiques dans les années 1990 », p. 45.

Christian BIDEGARAY et Claude EMERI, « Enjeux européens et système des partis politiques français », p. 61.

Yves MENY, « La faiblesse des partis politiques français : une persistante exceptionnalité », p. 77.

Janine MOSSUZ-LAVAU, « Les femmes et la politique : la France au regard de l'Europe », p. 95.

Didier MAUS, « À la recherche d'un modèle parlementaire européen », p. 121.

Luc ROUBAN, « La réforme de l'État en Europe : quel avenir pour le service public ? », p. 143.

Jean-Luc BODIGUEL, « Une conception "européenne" de la fonction publique ? », p. 163.

Marie-Christine KESSLER, « Les grands corps face à l'Europe », p. 183.

François D'ARCY, « L'administration territoriale de la République ou le maintien de la spécificité française », p. 203.

Albert MABILEAU, « Les régions françaises saisies par l'intégration européenne », p. 227.

Maurice CROISAT, « Le fédéralisme dans l'Union européenne au regard de l'expérience canadienne », p. 243.

Christian LEQUESNE, « Union européenne et coordination gouvernementale : *quid novi* en France ? », p. 259.

Dusan SIDJANSKI, « Eurosphère : dirigeants et groupes européens », p. 279.

Pierre MULLER, « La mise en œuvre des politiques de l'Union européenne », p. 299.

Bruno JOBERT, « Le retour tâtonnant de l'État », p. 315.

Jean LECA, « La "gouvernance" de la France sous la Cinquième République : une perspective de sociologie comparative », p. 329.

R

784. Rainaud (Jean-Marie), 2009

Les métamorphoses du droit : Hommage à Jean-Marie Rainaud,
Paris : L'Harmattan, 2009, 463 p. (20 contrib.)

Coralie AMBROISE-CASTEROT, « L'Etat, partie au procès pénal », p. 7.

Patrick AUVRET, « L'évolution de la responsabilité du Président de la République », p. 33.

Jacques BASSO, « L'Étatmonégasque : Modeste essai d'analyse et de réflexion sur la principauté de Monaco à la veille de son adhésion au Conseil de l'Europe », p. 61.

Sébastien BERNARD, « Constitution et privatisation : Sur l'existence de limites constitutionnelles au transfert au secteur privé », p. 121.

Christian BIDEGARAY, « A.A.I. : Aie! Aie ! Aie! De la difficulté d'être une autorité administrative indépendante : la Commission des Sondages », p. 137.

André BOYER, « Le creuset historique du doute scientifique », p. 157.

Hubert CHARLES, « Réflexions sur la crise du service public français », p. 177.

Robert CHARVIN, « La résistance dans le pugétois - 1942-1944. Notes critiques sur la résistance "d'en bas" et la fabrication de l'histoire », p. 191.

Pierre COLLOMB, « Le service public du sport », p. 233.

René CRISTINI, « Peut-on abandonner "l'économie des moyens" ? L'article L.600-4-1 du code de l'urbanisme », p. 253.

Natalie FRICERO, « Le dialogue des juges de cassation : comment le Conseil d'Étatet la Cour de cassation coopèrent », p. 269.

Thierry GARCIA, « La participation des acteurs privés à la sécurité collective », p. 279.

Jean-Paul GUICHARD, « La Russie et l'Union Européenne, quel avenir ? », p. 301.

Didier LINOTTE, « Très libres et très brefs propos pour en finir avec l'identification organique du service public ! », p. 311.

Alain PIQUEMAL, « Le droit portuaire de la Principauté de Monaco. Un exemple de libéralisation conciliant l'intérêt général et l'efficacité concurrentielle », p. 323.

Gérard QUIOT, « Considérations sur une curiosité juridique : L'existence en droit français d'un domaine privé des personnes publiques », p. 339.

Arnaud DE RAULIN, « Tolérances et intolérances dans les relations internationales », p. 385.

Jean-Jacques SUEUR, « La notion de constitution économique », p. 397.

Jean TOUSCOZ, « Les défis de la décentralisation en France », p. 425.

Christian VALLAR, « L'islamisme, le néo-fondamentalisme et la démocratie : Incompatibilité ou compromis ? », p. 443.

785. <u>Rambaud (Patrick), 2024</u>

En mémoire de Patrick Rambaud : témoignages personnels et académiques,
Paris-La Défense : Lefebvre Dalloz : Dalloz, 2024

Du droit international public et du droit des investissements…

Fabienne QUILLERE-MAJZOUB et Tarek MAJZOUB, « La juridiction administrative libanaise face aux défis de la mondialisation 3.0 et aux écrits du professeur Rambaud : se protéger ou se projeter ? », p. 81.

Jean-Yves DE CARA, « Patrick Rambaud annotateur des sentences arbitrales touchant aux investissements internationaux », p. 99.

Joële NGUYEN DUY-TAN, « La République socialiste du Vietnam et le droit international », p. 115.

... au droit de l'Union européenne…

Jean-Louis CARPENTIER, « La mise sur le marché dans l'Union européenne d'insectes destinés à l'alimentation humaine et de produits alimentaires composés d'insectes », p. 131.

Anémone CARTIER-BRESSON, « Aides publiques aux entreprises: une sécurité juridique à géométrie variable », p. 143.

Michel DEGOFFE, « L'emprise croissante du droit européen sur le vivre-ensemble », p. 151.

Delphine DERO-BUGNY, « Le rôle du Parlement européen dans le cadre de l'Initiative citoyenne », p. 161.

Maxime LEFEBVRE, « La construction européenne a-t-elle atteint son stade définitif ? », p. 169.

Annelies SAM-SIMENOT, « "La publicité est comme le poison, elle n'est dangereuse qu'avalée" : analyse du "*cappuccino*" du distributeur automatique au regard du droit de l'Union européenne », p. 181.

Thierry RAMBAUD, « La relation Japon / Union européenne : de l'affectif au stratégique », p. 187.

…en passant par d'autres centres d'intérêts

Xavier CABANNES, « Divorce à la sauce béarnaise », p. 195.

Jean-Pierre GRIDEL, « *In memoriam* Patrick Rambaud. La canonisation de Jeanne d'Arc », p. 205.

786. Ranjeva (Raymond), 2013

***L'Afrique et le droit international : variations sur l'organisation internationale : liber amicorum Raymond Ranjeva,* Paris : A. Pedone, 2013, 646 p. (42 contrib.)**

I. PORTRAITS

Gérard CONAC, « Raymond Ranjeva, un portrait », p. 15.

Tommaso DI RUZZA, « *Raymond Ranjeva: Man of Reason and Faith. Portrait of a Christian Judge* », p. 21.

Yves DAUDET, « Le juge et le professeur, convergences, divergences, complémentarités ? », p. 33.

II. VARIATIONS SUR LE DROIT INTERNATIONAL EN AFRIQUE

Adeyoké BABINGTON-ASHAYE, « *The International Criminal Court and its Potential Impact on Development in Africa* », p. 45.

Lucius CAFLISCH, « Des frontières européennes pour l'Afrique », p. 65.

Olivier CORTEN et Pierre KLEN, « L'action des Nations Unies en Côte d'Ivoire : jusqu'où le Conseil de sécurité peut-il intervenir dans l'ordre juridique interne des Etats ? », p. 73.

Jean-Pierre COT, « Le droit colonial français et la Cour internationale de Justice », p. 101.

Philippe COUVREUR, « Notes sur le "droit" colonial français dans la mise en œuvre du principe de l'*uti possidetis juris* par la Cour internationale de Justice », p. 111.

Jean DU BOIS DE GAUDUSSON, « L'Afrique et la Francophonie : l'une sans l'autre ? », p. 125.

Pierre-Marie DUPUY et Cristina HOSS, « La chasse aux pirates par la communauté internationale. Le cas de la Somalie », p. 135.

Maurice KAMTO, « L'affaire Al Bashir et les relations de l'Afrique avec la Cour pénale internationale », p. 147.

James KATEKA, « *Africa and the International Tribunal for the Law of the Sea* », p. 171.

Kenneth KEITH, « *The Protection of Cultural Heritage, Madagascar and UNESCO. Reflections on Legal Process* », p. 179.

Ahmed MAHIOU, « L'Afrique et la C.I.J. : un bref aperçu de la pratique », p. 191.

Sandrine MALJEAN-DUBOIS, « La contribution de l'Union africaine à la protection de la nature en Afrique : de la Convention d'Alger à la Convention de Maputo », p. 205.

Makane Moïse MBENGUE, « Les Chartes de l'eau : Vers une nouvelle conception de la gestion des ressources en eau partagées en Afrique ? », p. 219.

Tafsir Malick NDIAY, « La pêche illicite non-déclarée et non-réglementée en Afrique de l'Ouest », p. 233.

Fatsah OUGUERGOUZ, « La Cour africaine des droits de l'homme et des peuples – Chronique d'une métamorphose annoncée », p. 265.

Alain PELLET, « Remarques cursives sur les contentieux "africains" devant la C.I.J. », p. 277.

Sergey PUNZHIN, « *Proof of Facts in the DRC v. Uganda Case before the ICJ* », p. 297.

Jason MORGAN-FOSTER, « *Progressive development of human rights by the African Commission on Human and Peoples Rights: The right 10 development in Endorois Welfare Council v. Kenya* », p. 313.

Peter TOMKA et Vincent-Joël PROUL, « Les affaires africaines devant les Chambres de la Cour internationale de Justice », p. 323.

Djacoba Liva TEHINDRAZANARIVELO, « La réalisation du droit du peuple malgache à la paix », p. 351.

Nathalie WILES and Stefano BELLUCCI, « *Conflict prevention and international criminal justice: Perspectives from the African Union* », p. 371.

Rüdiger WOLFRU, « *The use of foreign law in the jurisprudence of the Constitutional Court of South Africa: Merits and problems of a comparative law approach* », p. 381.

Abdulgawi Ahmed YUSUF et Florence ZAOUI, « L'influence des Etats africains sur la formation des règles relatives à la zone économique exclusive », p. 393.

III. VARIATIONS SUR LE DROIT INTERNATIONAL GÉNÉRAL

Mohammed BEDJAOUI, « Un contentieux international à l'orée de la Guerre froide : Une nouvelle visite à l'affaire du "Détroit de Corfou" », p. 417.

Mohamed BENNOUNA, « La Cour internationale de Justice et son environnement politique », p. 429.

Laurence BOISSON DE CHAZOURNES, « Organismes et commissions de bassins : aspects de coopération régionale et de règlement des différends », p. 435.

Antonio Augusto CANÇADO TRINDADE, « La réaffirmation contemporaine de l'universalité des droits de l'homme : Quelques réflexions », p. 445.

Monique CHEMILLIER-GENDREAU, « Retour sur une question controversée : La notion de *terra nullius* à l'origine des conquêtes coloniales et ses résonances contemporaines », p. 461.

Pierre D'ARGENT, « Les déclarations de non-violation du droit international dans les arrêts de la Cour internationale de Justice », p. 471.

Jean D'ASPREMONT, « *Towards an International Law of Brigandage: Interpretative Engineering for the Regulation of Natural Resources Exploitation* », p. 483.

Rosalyn HIGGINS, « *Ethics and International law* », p. 507.

Maurice KAMGA, « L'assistance judiciaire aux fins du règlement pacifique des différends internationaux devant la Cour internationale de Justice et le Tribunal international du droit de la mer », p. 519.

Marcelo KOHEN, « Le Kosovo entre le droit et la puissance (les questions négligées par l'avis consultatif de la Cour) », p. 533.

Richard MEESE, « Le plateau continental étendu africain devant la Commission des limites du plateau continental », p. 549.

Hery RANJEVA, « L'affaire Certaines terres à phosphates à Nauru (Nauru c. Australie) et la réhabilitation des sites miniers après la fin de l'exploitation », p. 569.

Jean SALMON, « La Belgique et la C.I.J. - Les fluctuations d'une politique juridique », p. 577.

Patrice TALLA, « Droit international de l'environnement et développement durable », p. 597.

Hugh THIRLWAY, « Quelques observations sur le concept de dispute (différend, contestation) dans la jurisprudence de la C.I.J. », p. 611.

Santiago VILLALPANDO, « *Some Archeological : Explorations on the Birth of Obligations Erga Omnes* », p. 623.

787. Ravillon (Laurence), 2022

Le droit entre ciels et terres : mélanges en l'honneur du professeur Laurence Ravillon,
Paris : Editions Pedone, 2022, 537 p. (34 contrib.)

Stéphanie RAVILLON, « Au commencement était la lune … ou la métaphore lunaire *dans moon palace* de Paul Auster », p. 17.

HOMMAGES

Alizé BONFILS, « Entre ciel, et mer », p. 27.

Rémi NGUYEN, « Témoignage », p. 29.

Amandine MARTIN, Benoît TERNON et Guillaume VIEILLARD, « "Divine Laurence" », p. 31.

LE DROIT DE L'ESPACE

Philippe ACHILLEAS, « Le contrôle des exportations : une discipline peu connue qui affecte le commerce international des biens et des technologies sensibles », p. 37.

Niki ALOUPI, « Réflexions sur la nationalité des objets spatiaux », p. 57.

Mireille COUSTON, « Perspectives juridiques liées à la colonisation des corps célestes », p. 91.

Perrine BARTHOMEUF, « *Space trust* et exploitation des ressources célestes », p. 127.

Cécile GAUBER, « Les enjeux juridiques liés au *new space*. Le point de vue du droit privé », p. 141.

Alexis ALBARIAN et Julia HEINICH, « Petit abécédaire du droit de l'espace », p. 159.

Armel KERREST, « L'appropriation des ressources minérales des corps célestes », p. 175.

Jacques MESTRE, « Des espaces particuliers à l'espace, bien commun », p. 195.

Lucien RAPP, « La Cour de justice de l'Union européenne au défi de l'*in-orbit servicing* », p. 203.

LE DROIT DU COMMERCE INTERNATIONAL

Caroline ASFAR-CAZENAVE, « Médiation et arbitrage : vers l'unification des régimes ? », p. 215.

Ali BENCHENEB, « Opinion dissidente et arbitrage », p. 227.

Eric LOQUN, « Le nouveau contrôle de la conformité de la sentence à l'ordre public international dans les décisions récentes de la Cour d'appel de Paris », p. 235.

Arlette MARTIN-SERF, « L'extraterritorialité du droit américain : la "*lex americana*", machine de guerre économique », p. 261.

Cyril NOURIS, « L'application dans l'espace européen des pratiques restrictives de concurrence du code de commerce français : un trou noir ? », p. 279.

Valérie PIRONON, « 50 ans de droit du commerce international », p. 299.

Jean-Baptiste RACINE, « L'arbitrage comme système de justice internationale », p. 311.

Cedric WELLS, « *Resolving international commercial disputes and strenghening relationships : score double via mediation* », p. 319.

VARIA

Charalambos APOSTOLIDIS, « L'Etat, horizon indépassable du droit international ? », p. 335.

Vincent BONNET, « Ciel et terre en droit français contemporain du divorce », p. 349.

Patrick CHARLOT, « Le droit constitutionnel dans la quatrième dimension : les articles 98 à 100 de la Constitution de Pierre Leroux », p. 363.

Sandrine CLAVEL, « Entre ciels et terres: les droits fonciers des peuples autochtones », p. 373.

Christelle COUTANT-LAPALUS, « L'espace et la copropriété : quelques réflexions sur les rapports entre la terre et le ciel par le prisme du droit de la copropriété immobilière », p. 393.

Rafael ENCIÑAS DE MUÑAGORRI, « La loi française relative au devoir de vigilance des entreprises est-elle extraterritoriale ? Réflexions sur une question mal posée », p. 405.

David JACOTOT, « Interprétation des conventions de l'organisation internationale du travail à propos de l'avis du 17 juillet 2019 rendu par la Cour de cassation », p. 421.

Natalie JOUBERT, « Le citoyen européen et sa famille », p. 433.

Yan LAIDIE, « Laïcité et devoir de neutralité des juges : d'un statut à l'autre », p. 445.

Agnès MICHELOT et Marie-Ange SCHELLEKENS, « La protection de l'environnement en Antarctique : enjeu mondial et priorité de l'Union européenne », p. 457.

Mireille MONNIER, « L'espace territorial de la formation : un enjeu politique », p. 477.

Paola NABET, « Rebondir de la terre au ciel ? Etude sur le Droit au rebond de l'entrepreneur après une liquidation judiciaire », p. 491.

Catherine PHILIPPE et Anne BROBBEL DORSMAN, « L'espace familial : les frères et sœurs », p. 503.

Vincent THOMAS, « L'espace occupe par les personnes morales : bref propos sur l'unicité du siège », p. 531.

788. Raynaud (Pierre), 1985

***Mélanges offerts à Pierre Raynaud,* Paris : Dalloz : Sirey, 1985**

Eliette ABITBOL, « La contribution aux charges du mariage et son contentieux différé », p. 1.

Monique BANDRAC, « Réflexions sur la maternité », p. 27.

Louis BOYER, « La clause de dédit », p. 41.

André BRETON, « À propos de la loi n° 82-596 du 10 juillet 1982 : le dernier avatar de l'article 832 Code civil », p. 67.

Jean CARBONNIER, « En l'année 1817 », p. 81.

Pierre CATALA, « La "propriété" de l'information », p. 97.

Monique CONTAMINE-RAYNAUD, « "L'inconciliabilité" de jugements : de l'autorité judiciaire à la raison judiciaire », p. 113.

Gérard CORNU, « La famille unilinéaire », p. 137.

Gérard COUCHEZ, « Le référé-provision : Mesure ou Démesure ? », p. 161.

Emérentienne GAUDIN DE LAGRANGE, « Les droits de l'enfant », p. 175.

Jacques GHESTIN, « L'effet rétroactif de la résolution des contrats à exécution successive », p. 203.

Jean HAUSER, « Réflexions sur la protection de la personne de l'incapable », p. 227.

Pierre HEBRAUD, « Observations sur l'évolution des rapports entre le droit et l'action dans la formation et le développement des systèmes juridiques », p. 237.

Jean IMBERT, « Un décret nommé Imbert », p. 255.

Philippe JESTAZ, « L'obligation et la sanction. A la recherche de l'obligation fondamentale », p. 273.

Michel DE JUGLART, « Arbitrage et agriculture », p. 299.

Pierre JULIEN, « Le point sur l'hypothèque judiciaire conservatoire », p. 317.

Pierre KAYSER, « Le Conseil constitutionnel, protecteur du secret de la vie privée à l'égard des lois », p. 329

Philippe LE TOURNEAU, « Quelques aspects de l'évolution des contrats », p. 349.

Yvette LOBIN, « La notification du jugement et ses sanctions », p. 381.

Jehan DE MALAFOSSE, « La gestion concertée du patrimoine naturel », p. 399.

Jean-Pierre MARTY, « Les stations de sports d'hivers », p. 423.

Jacques MESTRE, « Réflexions sur l'abus du droit de recouvrer sa créance », p. 439.

Elisabeth MICHELET, « Religion et droit pénal », p. 475.

Ibrahim NAJJAR, « Mandat post mortem et libéralités par dons manuels et comptes bancaires. Recherches sur un "acte neutre" », p. 499.

Louis DE NAUROIS, « Le juge en présence d'un doute de fait insoluble, en droit français et en droit canonique. Jalon pour une recherche », p. 531.

Jacques NORMAND, « L'application dans le temps des lois de droit judiciaire privé au cours de la dernière décennie », p. 555.

Paul OURLIAC, « Les archives privées », p. 587.

Henri PERRET, « Les S.A.F.E.R. en question », p. 601.

Roger PERROT, « Le silence en droit judiciaire privé », p. 627.

Michèle-Laure RASSAT, « Sexe, Médecine et Droit », p. 651.

Jean RIVERO, « Sur l'effet dissuasif de la sanction juridique », p. 675.

Georges ROUHETTE, « L'ordre juridique processuel. Réflexions sur le droit du procès », p. 687.

Gabriel ROUJOU DE BOUBEE, « Brèves observations sur l'Avant-Projet de Code pénal », p. 719.

Corinne SAINT-ALARY-HOUIN, « Réflexions sur le transfert différé de la propriété immobilière », p. 733.

Jean DE SOTO, « La Région, depuis le 10 mai 1981 », p. 763.

Georges VEDEL, « Défense et Illustration de l'Université Napoléonienne », p. 787.

José VIDAL, « Les conventions de divorce », p. 805.

Jean VINCENT, « La protection du créancier saisissant dans les saisies de meubles se trouvant entre les mains du débiteur », p. 835.

789. Regourd (Serge), 2019

Culture Société Territoires : mélanges en l'honneur du professeur Serge Regourd,
Bayonne : Institut Universitaire Varenne, 2019, 1332 p. (80 contrib.)

PREMIÈRE PARTIE : CULTURE
Art, communication, numérique...

Robert BOURE, « Les mélanges entre mise en mémoire, distinction sociale et communication dans l'entre-soi », p. 53.

Frédéric SOJCHER, « Un humaniste du XXIe siècle », p. 65.

Guy CHAPOUILLIE, « Serge va au cinéma comme dans la vie : à hauteur d'homme », p. 71.

Laurent CRETON, « Toscan : une certaine idée du cinéma », p. 83.

Jacques VIGUIER, « Déjà Charles Bronson perçait sous Buchinsky », p. 93.

Xavier DAVERAT, « Territoires de l'exception : Italie, "plombs" et cinéma », p. 117.

Philippe CHANTEPIE, « De l'exception à l'exception », p. 143.

Marie CORNU, « L'heure du conte, une exception culturelle en voie de disparition ? », p. 153.

Noé WAGENER, « Les Jdanov au petit pied. Approche juridique de la "censure" dans les bibliothèques », p. 165.

Danielle et André CABANIS, « L'autocensure : l'arme absolue de Napoléon contre la presse », p. 179.

Sylvie LAVAL, « *Fake news*. Quand les nouveaux mensonges masquent les anciens », p. 199.

Nicolás TILLI, « Une communication qui dérange », p. 213.

Mansour SAYAH, « Culture et communication : conflits entre le sacré et le profane », p. 231.

Christophe ALCANTARA, « Pour une sociologie compréhensive des marcheurs-pèlerins des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle », p. 241.

Joëlle LE MORZELLEC, « Regards sur la poésie africaine d'expression française », p. 255.

Aurore GAILLET et Claus Dieter CLASSEN, « L'art saisi par le droit constitutionnel allemand », p. 275.

Jean-Michel LATTES, « Arts du spectacle et droit social », p. 287.

Sébastien SAUNIER, « L'image des biens publics culturels », p. 301.

Pierre MUSSO, « Néo-libéralisme et métamorphoses de la télévision en France en et en Italie (1950-2010) », p. 317.

Hervé ISAR, « Petite histoire de la législation applicable au service minimum en cas de grève dans les sociétés nationales de programme de télévision », p. 353.

Emmanuel DERIEUX, « Régulation des médias audiovisuels de service public à l'heure numérique », p. 369.

Laurence CALANDRI, « Nouvelle(s) réforme(s) de l'audiovisuel public : De l'"intranquillité" à l'"inquiétude" », p. 383.

Lucien RAPP, « Du *must carry* au *must distribute*. Retour sur la proposition n° 19 du rapport Lescure », p. 407.

Pascale GONOD, « L'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la défense », p. 435.

Karl-Henri VOIZARD, « La puissance numérique », p. 445.

Anne-Marie OLIVA, « La politique de l'audiovisuel de l'Union européenne. Une politique culturelle ? », p. 467.

Hanan QAZBIR, « Réflexions sur l'application du processus d'universalisation des droits de l'homme aux droits culturels », p. 481.

Abdessadek BOUNAGUI et Rachid EL BAZZIM, « Les autorités de régulation dans le contexte marocain », p. 495.

Ikram JELLAZI NASRA, « Le rôle des journalistes tunisiens dans le processus transitionnel : chevaliers de la plume ou chevaliers poids plume ? », p. 505.

DEUXIÈME PARTIE : SOCIÉTÉ
Libertés, services publics, régulation...

Jean-Arnaud MAZERES, « Lettre à Serge où il est question de démocratie et de totalitarisme après une lecture d'Hannah Arendt », p. 515.

Henri PENA-RUIZ, « La dialectique de l'émancipation », p. 525.

Jacques KRYNEN, « La "simplification du droit" ou l'agonie des suprêmes idéaux », p. 539.

Thomas PERROUD, « Essai sur les caractères néolibéraux du droir administratif contemporain », p. 557.

Robert CHARVIN, « Un Huron dans les facultés de droit. De quelques mésaventures d'un juriste "atterré" », p. 575.

Frédérique DE LA MORENA, « Prendre le temps d'être universitaire », p. 589.

Pierre EGEA, « Nier ou louer l'innommable, réflexions sur les limites de la liberté d'expression », p. 597.

Hélène GALDIN, « Le droit à la protection des données à caractère personnel dans la jurisprudence de la CJUE. Quelques réflexions », p. .615.

Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA, « La coordination et l'organisation des services de santé selon la Cour européenne des droits de l'homme », p. 629.

Jacqueline POUSSON-PETIT, « Les processus de réification et de déshumanisation de l'embryon : entre impact idéologique et interactivité juridique. Étude de droit comparé », p. 639.

Alain POUSSON, « Personne. Vous avez dit personne... Comme c'est bizarre », p. 681.

Jean-Pierre MASSIAS, « La grève des Mineurs en 1948 : la justice transitionnelle à l'épreuve des droits sociaux », p. 717.

Antoine DELBLOND, « Responsabilité des personnes publiques, un paradigme social », p. 739.

Didier GUIGNARD, « Acteurs publics et spectacles d'animaux sauvages : quel cirque. Recherches de l'adéquate ponctuation », p. 753.

Bérénice DE BERTIER-LESTRADE, « L'impact du numérique sur le contrat », p. 773.

François LLORENS, « Quel rôle pour la notion de service public dans le droit des contrats administratifs? », p. 789.

Mathieu TOUZEIL-DIVINA, « Et si le service public était le critère du droit administratif ? », p. 807.

Alberto LUCARELLI, « Les nouvelles sources du droit public : participation et biens communs », p. 821.

Pierre ESPLUGAS-LABATUT, « Retour sur les services publics constitutionnels : une catégorie mort-née ? », p. 831.

Fabrice BIN, « La "redevance télé" : quel financement pour un service public moderne ? », p. 841.

Jean-Marie CROUZATIER, « Le retour des sycophantes », p. 853.

Joseph CARLES, « Pour un autre paradigme du management », p. 867.

Laure ORTIZ, « Des rapports du droit administratif et du droit pénal dans la construction d'une politique de "crimmigration" », p. 887.

Jean-Pierre MACHELON, « L'évolution de la déontologie judiciaire », p. 911.

Gabriel ROUJOU DE BOUBEE, « Interview réalisé par Justinien Lecalibre, dit "le balafré" condamné autrefois à vingt ans de réclusion criminelle, aujourd'hui grand reporter à la Revue, bien connue, *Crimes et Châtiment* », p. 925.

TROISIÈME PARTIE : TERRITOIRES
Du local à l'international

Jean-Bernard AUBY, « À propos de la signification juridique des territoires », p. 935.

Jean-Marie PONTIER, « Délimitations fonctionnelles et territoires », p. 953.

Bertrand FAURE, « Le Conseil constitutionnel, juge des réformes territoriale », p. 979.

Martine LOMBARD, « Le rôle des collectivités territoriales dans la lutte contre la fracture numérique », p. 987.

Xavier BARELLA, « La notion de collectivités territoriales au regard des dernières réformes territoriales », p. 997.

Michel VERPEAUX, « Les communes déléguées, la nécessaire survivance communale », p. 1011.

Bernard BEIGNIER et Arnaud LAMI, « La réforme territoriale et l'Éducation nationale », p. 1023.

Dominique TURPIN, « Mineurs étrangers non accompagnés : l'Étar et les départements se refilent la patate chaude », p. 1039.

Robert HERTZOG, « L'Alsace à la recherche d'une région ou les paradoxes de la politique des régions en France », p. 1067.

Jacques MARSAUD, « Halte à la centralisation ! Vive la territoriale », p. 1091.

Francine DEMICHEL, « Autour de rapports insulaires entre santé et territoire », p. 1099.

Christian LAVIAILE, « Usages et Traditions. Remarques sur une dimension juridique négligée du local », p. 1115.

Francis QUEROL, « Essai sur l'intervention économique des collectivités territoriales françaises ou la théorie des contraintes symétriques », p. 1127.

Florence CROUZATIER-DURAND, « Réflexions sur la ville intelligente. Une évolution dans le droit des collectivités territoriales ? », p. 1149.

Benoît DELOOZ, « La longue marche de la régionalisation chilienne », p. 1161.

Bertrand BADIE, « Reconsidérer la théorie de la puissance en relations internationales : la descente aux enfers du Léviathan », p. 1173.

François MORIN, « Les États face à l'oligopole bancaire mondial », p. 1183.

Gabriel COLLETIS, « Quel rôle pour les collectivités territoriales dans la mondialisation », p. 1193.

Monique CHEMILLIER-GENDREAU, « Compétences, territoire, souveraineté, comment repenser le droit public du XXI^e siècle », p. 1201.

Fatiha SAHLI, « "*Land grabbing*", territoires et souveraineté », p. 1217.

Saïd HAMDOUNI, « Droit international, culture et mondialisation : des liaisons protéennes », p. 1235.

Pierre-Marie MARTIN, « Quand les frontières sont inopérantes », p. 1251.

Dragan MILKOV et Branislav RISTIVOJEVIC, « La justice internationale comme arme de guerre. Le cas du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie », p. .1263.

Marc BLANQUET, « Les chemins de traverse de l'État de droit dans l'Union européenne », p. 1279.

Hugues KENFACK, « Bref cri de cœur pour une réforme de l'Union africaine », p. 1305.

790. Regul (Rudolf), 1969

***La notion d'un marché commun dans un processus d'intégration : Mélanges offerts à Rudolf Regul,* Bruges : College of Europe, 1969, 258 p. (14 contrib.)**

Première Partie : MARCHE COMMUN ET DEVELOPPEMENT GENERAL

Jan TINBERGEN, « *Europa und eine Weltentwicklungsstrategie* », p. 25.

Alberto CAMPOLONGO, « Les stimulants au développement », p. 33.

Henri AUJAC, « Les industries nouvelles et le Marché commun », p. 43.

Pierre MAILLET, « Interventions publiques en faveur de la recherche-développement et Marché commun », p. 55.

Jacques CHABERT, « Concentrations nationales ou intra-communautaires ? », p. 75.

Deuxième Partie : MARCHE COMMUN ET PAYS TIERS

Bruno FRITSCH, « *Economic integration and co-operation in a disintegrated world* », p. 89.

Wolfgang RENNER, « *Zusammenhalt der Gemeinschaft nach aussen* », p. 115.

Troisième Partie : PROBLEMES HORIZONTAUX DANS L'ORGANISATION D'UNE COMMUNAUTE ECONOMIQUE

Jean DENIZET, « Monnaie européenne et processus d'intégration », p. 135.

Norbert VANHOVE, « La nécessité, les possibilités et les limites d'une politique économique régionale communautaire », p. 149.

Quatrième Partie : PROBLEMES SECTORIELS DANS L'ORGANISATION D'UNE COMMUNAUTE ECONOMIQUE

Oskar SCHUMM, « *Probleme eines wettbewerbsorientierten Subventionsmodells für den Steinkohlenbergbau der Gemeinschaft im Rahmen einer gemeinschaftlichen Energiepolitik* », p. 173.

Hans-Broder KROHN, « *Eingliederung der Landwirtschaft in die Wachstumswirtschaft des Gemeinsamen Marktes* », p. 189.

Cinquième Partie : ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE

Jean-Pierre JALLADE, « Les pays européens face au développement de leur système d'enseignement », p. 241.

Jean-Paul ABRAHAM, « Pour un Marché commun de la recherche économique », p. 255.

791. Reinach (Adolf), 2008

***Adolf Reinach, entre droit et phénoménologie : de l'ontologie normative à la théorie du droit*, Paris : CNRS éditions, 2008, 206 p. (11 contrib.)**

Jean-François KERVEGAN, « Reinach et Kant (et quelques autres) sur le principe de la normativité », p. 13.

Jocelyn BENOIST, « Synthétique a priori et normativité », p. 31.

Paolo DI LUCIA, « Devoir adéontique : Reinach, Spiegelberg, Kelsen », p. 51.

Lorenzo PASSERINI GLAZEL, « Eidologique et eidonomique dans la philosophie de l'acte juridique : Adolf Reinach et Czesław Znamierowski », p. 59.

Giuseppe LORINI, « Objets juridiques incorporels », p. 71.

Pierre-Yves QUIVIGER, « À propos de la notion d'obligation : Michel Villey et Adolf Reinach », p. 81.

Jean-Louis HALPERIN, « Les orientations de la pensée juridique de langue allemande à l'époque des fondements a priori du droit civil », p. 99.

Ronan DE CALAN, « Une phénoménologie de la propriété : Reinach et les pandectistes », p. 113.

Léon LOISEAU, « Le pouvoir créateur de la disposition : un obstacle au projet des fondements ? », p. 131.

Régis PONSARD, « "Objectivité" et autonomie du droit en question dans les fondements *a priori* du droit civil d'Adolf Reinach prolégomènes : "qu'est-ce qu'être reinachien en droit" ? », p. 149.

Emmanuel PICAVET, « Formes sociales et actes sociaux. L'originalité du point de vue de Reinach », p. 179.

792. Remiche (Bernard), 2020

« Hommage à Bernard Remiche »,
***Revue internationale de droit économique*, t. XXXIV, 2020 (nº 4), 120 p. (13 contrib.)**

Éric BALATE, « Bernard Remiche : Le Professeur », p. 381.

Maria Manuel LEITAO MARQUES, « Bernard Remiche, mon ami du monde », p. 385.

Grégoire BAKANDEJA, « Le droit économique, à la lumière des enseignements de Bernard Remiche », p. 389.

Amelle GUESMI, « Si le brevet m'était conté… Petite histoire d'une finalité détournée », p. 399.

Fernand DE VISSCHER, « Esquisse d'une solution alternative à la Juridiction unifiée du brevet (*Unified Patent Court*) », p. 409.

Fabrice SIIRIAINEN, « L'action en contrefaçon comme "arme de domination" », p. 417.

Jorge KORS, « La pandémie Sras Covid-19 et le concept de domaine public international des brevets sur les vaccins : Hommage à l'ami Bernard », p. 427.

Michel VIVANT, « La santé publique mérite mieux », p. 435.

Natália BRAGA RENTERIA, « Les tournants du transfert international de technologie : le moment du climat », p. 443.

Hanns ULLRICH, « Les régimes linguistiques limités des systèmes de la propriété industrielle de l'Union européenne : injustes, mais inévitables ? », p. 453.

Philippe COPPENS, « Savoir, pouvoir et savoir-faire », p. 477.

Denis PHILIPPE, « L'actionnaire est-il recevable à introduire une action en justice pour un préjudice subi par la société ? », p. 483.

Alexia AUTENNE et Henri CULOT, « Bernard Remiche, fondateur et président (2002-2011) de l'Association internationale de droit économique », p. 495.

793. Remiche (Bernard), 2015

***Droit, économie et valeurs : hommage à Bernard Remiche*,**
Bruxelles : Larcier, 2015, 779 p. (40 contrib.)

Alain POMPIDOU, « Bernard Remiche et le "droit chemin" », p. 17.

Pierre-Paul VAN GEHUCHTEN et Edoardo TRAVERSA, « "Lettre à un jeune émérite" ou "le mousquetaire sous le toit" : variations académiques sur et autour d'un sujet imposant », p. 19.

PREMIÈRE PARTIE : L'entreprise

Nicolas THIRION, « L'entreprise comme mode de vie », p. 35.

Amélie JAQUEMIN, Frank JANSSEN et Philippe LAMBRECHT, « Quel environnement réglementaire pour une économie entrepreneuriale ? », p. 57.

Marc FYON, « Quelques réflexions sur l'évolution des relations complexes entre les appréhensions juridiques des groupes de sociétés et la réalité économique des entreprises », p. 79.

Michel DE WOLF, « Éloge des tribunaux économiques – ici et ailleurs », p. 91.

Yves DE CORDT, « Les assemblées générales de *stakeholders* », p. 99.

Élisabeth DE GHELLINCK, Christian HUVENEERS (collab.), « Contrefactuel approprié et remèdes conditionnels pour fusions cumulatives – le cas de l'aéroport de Bruxelles-national », p. 117.

Rainer GEIGER et Marie NIGON, « Devoir de diligence et responsabilité sociétale de l'entreprise », p. 129.

Jacques MALHERBE et Philippe MALHERBE, « L'imposition généralisée des plus-values et la déduction des moins-values : effets économiques », p. 145.

Filip DORSSEMONT, « Les "*éléments de droit industriel belge* de Henri Velge" (1927-1929), une première tentative louvaniste de conceptualiser le droit du travail », p. 183.

Steve GILSON, « Valeurs et intérêts en présence lors du licenciement en droit social belge », p. 195.

Alberto BERCOVITZ, « Vers un nouveau code de commerce en Espagne », p. 247.

François GLANSDORFF, « La vente à un euro, aux confins du droit et de l'économie », p. 257.

DEUXIÈME PARTIE : Les droits intellectuels

Marie-Angèle HERMITTE, « Frugalité, sobriété et innovation – une approche juridique », p. 269.

Hanns ULLRICH, « *Open innovation, the patent exclusivity, and knowhow secrecy* », p. 293.

Carlos M. CORREA, « *Tackling the proliferation of patents: how to avoid undue limitations to competition and the public domain* », p. 323.

Paul BELLEFLAMME et Alain STROWEL, « *Innovation under threat? Some economic and legal considerations on the patent wars and trolls* », p. 351.

Joseph JEHL, « Technologie, le triangle impossible : propriété intellectuelle, concurrence et développement », p. 367.

Denis PHILIPPE, « Le contrat de *joint venture* international : construction progressive des termes contractuels et propriété intellectuelle », p. 381.

Fernand DE VISSCHER, « Quelques propos sur la déchéance du brevet et la licence obligatoire pour défaut ou insuffisance d'exploitation », p. 397.

Josef DREXL, « Les règlements amiables de type *pay-for-delay* : plaidoyer pour une réforme du système réglementaire des brevets pharmaceutiques en Europe », p. 413.

Maria Edelvacy MARINHO et Marcelo VARELLA, « La protection des données générées dans le cadre du processus d'autorisation de mise sur le marché au brésil », p. 439.

Germán VELASQUEZ, « L'accès aux médicaments et la propriété intellectuelle : le rôle de l'OMS, à partir de la création de l'OMC », p. 453.

Jorge KORS, « Brevets d'invention et santé publique. Jurisprudence récente aux États-Unis, dans l'Union européenne et en Inde », p. 475.

Michel VIVANT, « Un défi pour la propriété intellectuelle : la métamorphose de l'end user – téléchargement, impression 3D et mondes virtuels », p. 509.

Fabrice SIIRIAINEN, « La loi applicable à la contrefaçon de droits de propriété intellectuelle : entre droit(s), économie et valeurs », p. 523.

Christophe GEIGER, « Les dynamiques jurisprudentielles de la construction européenne en matière de propriété intellectuelle – l'exemple du droit d'auteur », p. 543.

Frank GOTZEN, « Quelques considérations autour des affaires CISAC », p. 555.

Jacques AUTENNE et Guillaume ADANT, « Fiscalité de la cession ou concession de droits intellectuels », p. 569.

Louis VAN BUNNEN, « Le régime particulier des œuvres posthumes en droit d'auteur », p. 583.

TROISIÈME PARTIE : Le commerce international et le développement

Claude CHAMPAUD, « Les troisièmes voies sociétales, ou comment sauver la démocratie et l'économie de marché », p. 593.

Grégoire BAKANDEJA WA MPUNGU, « Mondialisation des échanges économiques et développement en Afrique : pour une mondialisation régulée et solidaire », p. 609.

Marcel FONTAINE, « Droit des contrats, systèmes juridiques et efficacité économique : quelques réflexions », p. 623.

Guy KEUTGEN et Georges-Albert DAL, « L'efficacité de l'arbitrage », p. 635.

Séverine MENETREY, « Sécurité et effectivité du droit dans l'espace OHADA », p. 645.

Olivier HERMAND et Édouard D'OREYE, « La convention préventive de double imposition entre la Belgique et la RDC : un cadre fiscal favorable aux échanges commerciaux et industriels », p. 659.

Pedro ROFFE, « *Overview of norm setting developments in the new trips world* », p. 673.

Philippe COPPENS et Henri CULOT, « La suspension de l'accord ADPIC comme sanction de la violation des règles de l'OMC », p. 719.

Natalia BRAGA RENTERIA, « Développement, climat et propriété intellectuelle : quels liens ? », p. 733.

794. Renouvin (Pierre), 1966

Études d'histoire des relations internationales : Mélanges Pierre Renouvin,
Paris : Presses universitaires de France, 1966, 240 p. (19 contrib.)

Jean-Baptiste DUROSELLE, « De l'"histoire diplomatique" à l'"histoire des relations internationales" », p. 1.

Suzanne BASTID, « Histoire des relations internationales et droit international », p. 17.

Gabriel LE BRAS, « L'historiographie contemporaine du catholicisme en France », p. 23.

Victor-Lucien TAPIE, « Méthodes et problèmes de l'histoire de l'Europe centrale », p. 33.

Pierre NORA, « Le "fardeau de l'histoire" aux États-Unis », p. 51.

Fernand BRAUDEL, « Les conjonctures en Méditerranée au XVI^e siècle », p. 75.

Marcel REINHARD, « Les aspirations de la bourgeoisie française à l'hégémonie : un programme thermidorien de pacification générale », p. 83.

Jacques DROZ, « L'idéologie, facteur de la politique internationale. La neutralité prussienne et l'opinion publique de 1795 à 1806 », p. 97.

Georges DETHAN, « De la valeur pour l'historien de la correspondance consulaire de Stendhal », p. 107.

Pierre GUIRAL, « L'affaire des soufres de Sicile autour de 1840 », p. 117.

Louis GIRARD, « Révolution ou conservatisme en Europe (1856). Une polémique de la presse parisienne après la guerre de Crimée », p. 125.

Franco VALSECCHI, « *La politica di Napoleone III e la guerra d'Italia del 1859 nell'interpretazione di Marx, Engels e Lassalle* », p. 135.

Samuel William HALPERIN, « *Italy and the genesis of the League of neutrals of August 1870* », p. 147.

André MEYER, « L'image de l'Allemagne dans le « Mémorial d'Aix et de la Provence » de 1871 à 1890 », p. 159.

Maurice BAUMONT, « Le prince de Radolin », p. 169.

René REMOND, « Politique extérieure et politique intérieure françaises à la fin de la III^e République », p. 177.

Jean-Marie D'HOOP, « Le maréchal Foch et la négociation de l'accord militaire franco-belge de 1920 », p. 191.

Max BELOFF, « *The Anglo-French Union project of June 1940* », p. 199.

Jacques FREYMOND, « La crise de Berlin en 1961 », p. 221.

795. Reuter (Paul), 1981

Le droit international, unité et diversité : mélanges offerts à Paul Reuter,
Paris : A. Pedone, 1981, 582 p. (28 contrib.)

André GROS, « Hommage au professeur Paul Reuter », p. 1.

Roberto AGO, « Les premières collectivités interétatiques méditerranéennes », p. 9.

Daniel BARDONNET, « Équité et frontières terrestres », p. 35.

Suzanne BASTID, « Sur quelques problèmes juridiques de coordination dans la famille des Nations Unies », p. 75.

Geneviève BURDEAU, « Les accords conclus entre autorités administratives ou organismes publics de pays différents », p. 103.

Philippe CAHIER, « Les éléments constitutifs de la responsabilité extracontractuelle de la Communauté économique européenne », p. 127.

Claude-Albert COLLIARD, « Spécificité des États, théorie des statuts juridiques particuliers et d'inégalité compensatrice », p. 153.

Jean COMBACAU, « Obligations de résultat et obligations de comportement : quelques questions et pas de réponse », p. 181.

Riad DAOUDI, « La représentation en droit international public », p. 205.

René-Jean DUPUY, « Droit de la mer et communauté internationale », p. 221.

Jacqueline DUTHEIL DE LA ROCHERE, « Le droit international fait-il partie du droit anglais ? Réflexions sur les relations entre le droit international et le droit interne au Royaume-Uni, à la lumière de l'appartenance communautaire de ce pays », p. 243.

Abdelhamid EL OUALI, « La sentence internationale directement applicable », p. 269.

Terumi FURUKAWA, « Le double rôle de la Cour internationale de Justice à l'égard des organisations internationales : protection et contrôle », p. 293.

Max GOUNELLE, « Quelques remarques sur la notion de "crime international" et sur l'évolution de la responsabilité internationale de l'État », p. 315.

Jean-Paul JACQUE, « À propos de la promesse unilatérale », p. 327.

R.Y. JENNINGS, « *Law-Making and Package Deal* », p. 347.

Robert KOVAR, « La compétence consultative de la Cour de Justice et la procédure de conclusion des accords internationaux par la Communauté économique européenne », p. 357.

Ruth LAPIDOTH, « *Some Reflections on Autonomy* », p. 379.

Hüseyin PAZARCI, « Problèmes d'incompatibilité des accords conclus par la Communauté économique européenne », p. 391.

Roger PINTO, « Nationalisme juridique et droits de l'homme », p. 407.

J. PUENTE EGIDO, « *La celebración de tratados internationales en el derecho español y su valor normativo : derecho vigente y aspectos históricos* », p. 415.

Charles ROUSSEAU, « Les conceptions nationales du droit des gens », p. 441.

Jean J.A. SALMON, « Le concept de raisonnable en droit international public », p. 447.

Brigitte STERN, « La coutume au cœur du droit international : quelques réflexions », p. 479.

Jean VERGES, « De quelques méthodes de développement institutionnel des Communautés européennes », p. 501.

Michel VIRALLY, « À propos de la "*lex ferenda*" », p. 519.

Humphrey WALDOCK, « *The Evolution of Human Rights Concepts and the Application of the European Convention on Human Rights* », p. 535.

Prosper WEIL, « Droit international et contrats d'État », p. 549.

796. Revillard (Mariel), 2007

***Mélanges en l'honneur de Mariel Revillard : liber amicorum*, Paris : Defrénois, 2007**

Jean-Paul BERAUDO, « Le règlement des litiges relatifs à un *trust* », p. 1.

Alegría BORRAS, « L'approche du renvoi dans un système d'unité de la succession », p. 23.

Frans BOUCKAERT, « Les points controversés dans les règles de conflits établies par le nouveau Code de droit international privé belge en matière de régimes matrimoniaux », p. 35.

Emanuele CALO, « L'influence du droit communautaire sur le droit de la famille. Droit communautaire et droit de la famille », p. 53.

Richard CRONE, « La réception d'un acte authentique étranger en France », p. 77.

Guy DURANTON, « Si proches et quelquefois éloignés... De quelques problèmes de droit international privé dans les relations franco-suisses du point de vue notarial », p. 97.

Frédérique FERRAND, « Le titre exécutoire européen ou les possibles tensions entre jugement sans frontières et procès équitable », p. 107.

Jacques FOYER, « Réformes du droit interne et conflit de lois. Retour sur l'application internationale de la loi du 3 décembre 2001 », p. 131.

Hélène GAUDEMET-TALLON, « Incertaines familles, incertaines frontières : quel droit international privé ? », p. 147.

Jean-François GOJON, « Loi réelle et loi de la créance dans le crédit bypothécaire. « Un concours encore incertain" », p. 169.

André HUET, « Un titre exécutoire européen parmi d'autres: l'acte authentique », p. 183.

George KHAIRALLAH, « La volonté dans le droit international privé commun des régimes matrimoniaux », p. 197.

Paul LAGARDE, « La qualification des biens en meubles ou immeubles dans le droit international privé du patrimoine familial », p. 209.

Cyril NOURISSAT, « Brèves observations sur un autre aspect de la "communautarisation" de la pratique notariale », p. 227.

Fausto POCAR, « Quelques remarques sur la modification du règlement communautaire n° 2201/2003 en ce qui concerne la compétence et la loi applicable au divorce », p. 245.

Wolfgang RIERING, « Régime légal allemand et succession régie par la loi française », p. 253.

V. M. STRUYCKEN, « La convention de La Haye sur le trust de 1985 – La *Court of Appeal* anglaise a fait application de l'article 15 », p. 265.

Jeffrey A. TALPIS, « La distribution équitable des biens des époux en droit international privé », p. 279.

Robert URQUART, « Le concept anglais de domicile », p. 313.

Hans VAN LOON, « L'actualité de la convention de La Haye relative à la loi applicable au trust et à sa reconnaissance », p. 323.

797. Reymond (Claude), 2004

***Liber amicorum Claude Reymond : autour de l'arbitrage : mélanges offerts à Claude Reymond*, Paris : Litec, 2004**

Piero BERNARDINI, « *The role of the international arbitrator* », p. 1.

Sébastien BESSON, « L'efficacité de la clause "arbitrage en Suisse" et de la clause blanche », p. 11.

Matthieu DE BOISSESON, « L'arbitrage international et le problème de la qualification », p. 29.

Jean-Denis BREDIN, « Retour au délibéré arbitral », p. 43.

Christine CHAPUIS, « L'intervention du tribunal dans le contrat- Convergence entre les principes UNIDROIT et le droit suisse », p. 53.

Christian DOMINICE, « Regard actuel sur la protection diplomatique », p. 73.

Emmanuel GAILLARD, « L'interférence des juridictions du siège dans le déroulement de l'arbitrage », p. 83.

Bernard HANOTIAU, « L'arbitrabilité des litiges en matière de droit des sociétés », p. 97.

Dominique HASCHER, « La révision en arbitrage international », p. 111.

Charles JAROSSON, « L'expertise juridique », p. 127.

Gabriel KAUFMANN-KOHLER, « Qui contrôle l'arbitrage ? Autonomie des parties, pouvoirs des arbitres et principe d'efficacité », p. 152.

Pierre LALIVE, « Sur une "commercialisation" de l'arbitrage international », p. 167.

Serge LAZAREFF, « L'arbitre est-il un juge ? », p. 173.

Pierre MAYER, « Litispendance, connexité et chose jugée dans l'arbitrage international », p. 185.

Lord MUSTILL, « *It is a bird ?* », p. 205.

Pierre VAN OMMESLAGUE, « La propriété fiduciaire en droit Belge : développements récents », p. 219.

François PERRET, « L'arbitrabilité des contentieux en matière de brevets d'invention », p. 229.

Jean-François POUDRET, « Légitimité et opportunité de l'opinion dissidente dans le silence de la loi ? Poursuite d'un débat amical », p. 243.

Adam SAMUEL, « *Fomento – A tale of litispendence, arbitration and private international law* », p. 255.

Pieter SANDERS, « *Uncitral's remission reconsidered* », p. 273.

Suzette SANDOZ, « De l'influence de la Politique sur le droit », p. 283.

Lucien SIMONT, « La motivation des sentences en droit Belge », p. 295.

François TERRE, « L'arbitrage, essence du juridique », p. 308.

Justin THORENS, « Le droit des héritiers dans une succession soumise au droit suisse et le "*family trust"* de *common law c*réé de son vivant par le *de cujus* », p. 317.

Van Vechten VEEDER, « *The Tetiube Mining concession : 1924-1932 : a swiss-russian story (where the arbitral dog did not bark)* », p. 325.

Claude WITZ, « *Trust* et fiducie, une distinction estompée par la convention de La Haye relative à la loi applicable au trust et à sa reconnaissance », p. 343.

798. Ricci (Jean-Claude), 2023

Grandeur et servitudes du bien commun : Mélanges en l'honneur de Jean-Claude Ricci, Dalloz, coll. « Études, mélanges, travaux », 2023.

Joël Benoît D'ONORIO, « Préface », p. 1.

Yann AGUILA, « Le juge et le romancier. Petite fable juridique sur l'art de juger », p. 7.

Audrey BACHERT-Peretti, « Les enjeux constitutionnels de l'État administratif américain », p. 11.

Sandrine BIAGINI-GIRARD, « La parenté de l'enfant à naître, un choix sociétal en difficile mutation », p. 27.

Clothilde BLANCHON, « Faut-il s'inquiéter de la subjectivisation du droit administratif ? », p. 41.

Stéphane CAPORAL-GRECO, « Au nom du père et non au père. Sur le bannissement d'une figure théologico-politique par les théories politiques de notre temps », p. 55.

Élise CARPENTIER, « Où va le droit de l'urbanisme ? Le point sur les objectifs du droit de l'urbanisme en 2022 », p. 75.

Jean-Yves CHEROT, « La théorie standard de la proportionnalité de Robert Alexy. Critiques et alternatives doctrinales », p. 87.

Frédéric COLIN, « De l'intérêt général à l'aléa général », p. 107.

Delphine COSTA, « D'un Gisti l'autre… ou la petite fabrique des grands arrêts », p. 121.

Roland DEBBASCH, « Georges Pompidou, le pouvoir et la vie », p. 133.

Didier DEL PRETE, « Réflexions sur la notion d'économie générale du contrat : instrument d'analyse de l'avenant dans les marchés publics », p. 159.

Vincent ÉGEA, « L'évolution du contentieux disciplinaire universitaire », p. 173.

Nicolas GABAYET, « L'annuaire de l'Institut international de droit public (1929-1940) : une oeuvre doctrinale vouée à l'oubli ? », p. 187.

Patrick GAÏA, « L'exercice du contrôle de conventionnalité par les juges nationaux », p. 203.

Mattias GUYOMAR, « Les manifestations de l'État dans les aventures de Tintin », p. 245.

Laurence HELMLINGER, « Entre justice performative et effet de réel, le bousculement identitaire du juge administratif », p. 253.

Hervé ISAR, « Le numérique, le droit et le droit du numérique », p. 265.

Arnaud LAMI, « "L'idée d'université" a-t-elle perdu son sens ? », p. 279.

Valentin LAMY, « Le droit administratif et les pieux établissements de la France à Rome et à Lorette », p. 291.

Olivier LE BOT, « Le juge administratif et l'injonction : une montée en puissance », p. 303.

Antoine LECA, « La place juridique de la médecine traditionnelle dans le système de santé des pays d'Afrique subsaharienne », p. 319.

François LICHERE, « De l'évolution de l'effet relatif du contrat en matière de travaux publics », p. 331.

Florian LINDITCH, « Réflexions intemporelles sur la mise en concurrence dans la commande publique », p. 341.

Didier LINOTTE, « Arsenic et vieilles dentelles. Billet d'humeur », p. 351.

Frédéric LOMBARD, « La cause dans le contrat administratif, vingt ans après », p. 357.

Xavier MAGNON, « La théorie du droit peut-elle être utile à la science du droit administratif ? Éprouver la question à l'aune d'une lecture normativiste de la jurisprudence administrative française sur le "droit souple" », p. 371.

Mohamed MAHOUACHI, « Réflexions sur la crise de l'institution judiciaire. Lettre en forme d'hommage au Professeur Jean-Claude Ricci », p. 385.

Sandrine MALJEAN-DUBOIS, « Droits de l'homme, droit de la nature, droits de l'animal : les approches par les droits peuvent-elles sauver la biodiversité ? », p. 393.

Rostane MEHDI, « L'union et la guerre », p. 407.

Jean-Louis MESTRE, « Jugement-syllogisme et dévolution des contentieux administratifs par la Constituante : un lien surévalué », p. 423.

Urbain NGAMPIO-OBELE-BELE, « Le partage des rôles entre le préfet et le maire en cas de crise », p. 431.

Éric OLIVA, « "Il vaut mieux un bon article 38 qu'un mauvais article 49, alinéa 3 !!!" », p. 445.

Marc OLLIVIER, « Bien commun, intérêt général, ordre public », p. 457.

Joël Benoît D'ONORIO, « Autour de l'acte administratif en droit canonique », p. 477.

Julien PADOVANI, « Penser l'abus de législation déléguée sous la Ve République. Étude d'un paradoxe constitutionnel », p. 503.

Xavier PHILIPPE, « La commission indépendante des abus sexuels dans l'Église. Retour sur une expérience inspirée de la justice transitionnelle en France », p. 519.

Jean-Marie PONTIER, « Brefs éléments de l'héritage catholique en politique », p. 539.

Didier RIBES, « Des paroles aux actes : les droits et libertés dans la Constitution monégasque de 1911 », p. 555.

Bernard STIRN, « Constitutions nationales et mondialisation du droit », p. 563.

Philippe TOSI, « Miracle de la création : Czabaj, cinq ans après », p. 577.

Mathieu TOUZEIL-DIVINA, « Pour un (véritable) droit de / à l'humour ! », p. 593.

Jérôme TREMEAU, « La réserve des droits des tiers, limite du droit administratif : L'exemple des servitudes de désenclavement », p. 603.

Didier TRUCHET, « Qui fait quoi ? Brèves observations sur les millefeuilles administratifs », p. 613.

799. Richer (Laurent), 2013

***Mélanges en l'honneur du professeur Laurent Richer : à propos des contrats des personnes publiques*, Paris : LGDJ : Lextenso éditions, 2013, 731 p. (48 contrib.)**

INTRODUCTION : LE CONTRAT, LA DOCTRINE ET LA PRATIQUE

Yves JEGOUZO, « Laurent Richer et le contrat : l'expérimentation au service de la théorie juridique », p. 3.

Frédéric ROLIN, « Le rôle de la pratique dans la construction du droit des contrats administratifs », p. 9.

I - FRONTIÈRES

Nicolas BOULOUIS, « Contrats administratifs entre personnes privées : *quid novi sub sole* ? », p. 27.

Michel BOUVIER et Marie-Christine ESCLASSAN, « La gestion du budget de l'Étatsaisie par la logique de contractualisation », p. 37.

Jean-Philippe BROUANT, « Les chartes de promoteurs, "neutrons contractuels" ? », p. 47.

Bertrand DACOSTA, « Le contrat de concession de travaux publics issu de l'ordonnance du 15 juillet 2009 : un intrus dans le paysage contractuel ? », p. 57.

Michel DEGOFFE, « Le contrat d'agriculture durable », p. 67.

Maryse DEGUERGUE, « Contrat privé et responsabilité extracontractuelle publique : retour sur le cas du contrat nouvelles embauches », p. 77.

Étienne FATOME, « Droit de l'urbanisme et contrat », p. 91.

Norbert FOULQUIER, « Les clauses réglementaires des contrats domaniaux », p. 105.

Dorian GUINARD, « Brèves remarques sur le Groupement d'intérêt économique Pari Mutuel Urbain », p. 113.

Jean-Michel LEMOYNE DE FORGES, « Le contractualisme dans le système hospitalier français », p. 135.

François LICHERE, « Les contrats d'achats obligatoires d'électricité : naissance, mort et résurrection du régime exorbitant du droit commun ? », p. 149.

Julien MARTIN, « Des marchés publics de droit privé aux marchés semi-publics des personnes privées, Contribution à l'étude de l'application du droit public par le juge judiciaire », p. 167.

Christine MAUGÜE et Philippe TERNEYRE, « La question prioritaire de constitutionnalité et le contrat », p. 203.

Fabrice MELLERAY, « Les contrats administratifs conclus sans limitation de durée », p. 211.

Jacqueline MORAND-DEVILLER, « Le commerce juridique. Consensualisme et convivialisme, Il y a cent ans Maurice Hauriou », p. 225.

Jacques MOREAU, « Promesses et responsabilités administratives », p. 237.

Benoît PLESSIX, « Les sous-concessions domaniales: territoire d'un contentieux », p. 247.

Jean-Marie PONTIER, « Catégories en miroir : subventions, délégations de service public, marchés publics », p. 263.

Bernard POUJADE, « Retour sur l'offre de concours », p. 283.

Hervé RIHAL, « Un intrus, le contrat à durée indéterminée dans la fonction publique », p. 291.

Michel VERPEAUX, « Le service public de l'eau et la tutelle départementale : quelques réflexions constitutionnelles », p. 301.

Laurent VIDAL, « La classification des contrats administratifs économiques, les mots et les choses ou l'esquisse d'un programme », p. 311.

II - PRINCIPES

Denys DE BECHILLON, « Petit bréviaire de la contrainte pour défenseurs de la liberté contractuelle », p. 319.

Guylain CLAMOUR, « Tiers et responsabilité(s) liée(s) au contrat public », p. 325.

Laurence JEGOUZO, « L'application de la force majeure en droit des contrats », p. 355.

Jean-François LAPAIX, « La loyauté des relations contractuelles au regard de la théorie du contrat », p. 365.

Gérard MARCOU, « Les régulateurs sont-ils responsables ? », p. 397.

Sophie NICINSKI, « L'administration doit-elle être encadrée lorsqu'elle contracte avec un opérateur économique ? », p. 421.

Bertrand SEILLER, « La loyauté (hors) des relations contractuelles », p. 435.

Jean-François SESTIER, « La loyauté dans l'exécution des relations contractuelles : un standard juridique commode ? », p. 451.

Nil SYMCHOWICZ, « L'introuvable droit au maintien de l'équilibre financier dans les contrats administratifs », p. 463.

Charles-Louis VIER, « La bonne foi dans le contrat administratif », p. 477.

III - TECHNIQUES

Jean-Jacques BIENVENU, « L'esprit et les formes sur le bail emphytéotique », p. 493.

Pierre BOURDON, « Contrat administratif et régularisation(s) », p. 499.

Stéphane BRACONNIER, « L'accord autonome dans les contrats de partenariat public-privé, De la pratique à la théorie », p. 511.

François BRENET, « Libres propos sur la "judiciarisation" du contrat administratif: un nouveau juge pour un nouveau contrat administratif ? », p. 529.

Paul CASSIA, « Le référé contractuel: beaucoup de bruit pour - presque - rien », p. 561.

Philippe DELELIS, « Le financement obligataire des partenariats public-privé », p. 589.

Gabriel ECKERT, « La coopération public-public, entre espoirs et inquiétudes », p. 617.

Yves GAUDEMET, Les biens de retour : la propriété passe avant l'affectation », p. 633.

Emmanuel GLASER, Béziers I, à propos d'un "notamment" », p. 641.

Olivier GUEZOU, « Concurrents évincés et recevabilité des recours dans les contrats publics : un exemple de darwinisme contentieux », p. 651.

Florian LINDITCH, « Recherche sur une exclue du droit de la commande publique : La convention de groupement d'entreprises », p. 675.

Mathieu MAISONNEUVE, « Des stades et des contrats administratifs », p. 693.

Gilbert PARLEANI, « Aménager sans contraintes (?) grâce aux sociétés publiques locales », p. 701.

Didier TRUCHET, « La reconstruction de l'office du juge du contrat administratif : comment et jusqu'où ? », p. 715.

800. Rieg (Alfred), 2000

***Le rôle de la volonté dans les actes juridiques : Études à la mémoire du professeur Alfred Rieg*, Bruxelles : Bruylant, 2000, 935 p. (51 contrib.)**

Haleh AFSHAR, « *Women and islamic laws in Iran* », p. 1.

Paul AMSELEK, « Le rôle de la volonté dans l'édiction des normes juridiques selon Hans Kelsen », p. 33.

Stathis BANAKAS, « *"Voluntary" assumption of extra-contractual liability : a comparative study of english and german law* », p. 67.

Hans-Jürgen BARTSCH, « *The acceptance of recommendations and conventions within the Council of Europe* », p. 91.

Jacqueline BOUTON, « Des manifestations de volonté des représentants de l'enfant, sujet de l'adoption interne ou internationale », p. 101.

Andrée BRUNET, « Le droit de la concurrence, instrument de restauration de la libre volonté contractuelle », p. 129.

Jean-Jacques BURST, « Le rôle de la volonté dans la licence de droit de brevet d'invention », p. 157.

Gérard COHEN-JONATHAN et Jean-François FLAUSS, « La Convention européenne des Droits de l'homme et la volonté des Etats », p. 161.

Vlad CONSTANTINESCO, « La formation de la volonté du Conseil de l'Union européenne », p. 187.

Isabelle CORPART, « Le rôle de la volonté dans l'établissement de liens non filiaux avec un enfant », p. 201.

Dominique D'AMBRA, « Règlement amiable, juridiction volontaire et volontiers des parties », p. 223.

Joseph DARBY, « *Lex voluntatis in the U.S.A.* », p. 251.

Fréderique DREIFUSS-NETTER, « Les manifestations de volonté tendant à la création ou à l'extinction des liens familiaux », p. 263.

Pierre ECKLY, « Le rôle de la volonté dans les actes de droit fondateurs de la monnaie européenne », p. 289.

Jacqueline FLAUS-DIEM, « Erreur de droit et annulation du contrat en droit anglais », p. 301.

Rainer FRANK, « Le rôle de la volonté et la protection de la caution en droit français et allemand », p. 317.

Michel FROMONT, « L'autonomie de la volonté et les droits fondamentaux en droit privé allemand », p. 337.

Gabriel GARCIA CANTERO, « L'acte juridique dans le droit espagnol de la famille : le cas de la simulation », p. 357.

Jean GAUDEMET, « Pothier et Jacqueminot à propos des sources de Code civil de 1804 », p. 369.

Odile GRANDSIRE, « L'érosion de la volonté matrimoniale », p. 389.

Fréderique GRANET, « L'immigration par le mariage », p. 407.

Jacques GROSCLAUDE et Philippe MARCHESSOU, « Sur le caractère volontaire de l'assujettissement des sociétés à l'impôt », p. 417.

Michèle GUILLAUME-HOFNUNG, « Le rôle de la volonté dans la médiation », p. 427.

Walther J. HABSCHEID, « L'arbitrage international, avant tout celui selon le règlement de la Chambre de commerce internationale et l'autonomie des parties : quelques considérations », p. 449.

Jacques HERBOTS, « Cause et "considération": une cause délèble en droit privé Sud-Africain », p. 457.

Robert HERTZOG, « La procédure de gestion de fait : régularisation des comptes ou sanction de mécomptes? », p. 483.

André HUET, « Relations habituelles d'affaires et acceptation tacite d'une clause attributive de juridiction en droit international privé », p. 501.

Pierre KOENIG, « Acte et volonté constituants : l'exemple de la loi fondamentale », p. 517.

Renée KOERING-JOULIN, « La chambre criminelle et la définition du viol », p. 537.

Robert KOVAR, « L'incidence de l'intervention de l'autorité publique sur l'application du droit de la concurrence aux entreprises. Droit communautaire et droit français », p. 545.

Jeanne LEMASURIER, « Les accords amiables et le droit de l'expropriation », p. 565.

Biruta LEWASZKIEWICZ-PETRYKOWSKA, « Les vices du consentement en droit polonais », p. 581.

Ugo MATTEL, « L'efficacité et l'égalité dans le nouveau droit des contrats européen, règles impératives, dispositives et mesures coercitives », p. 597.

Wolfram MÜLLER-FREIENFELS, « L'autonomie du patient entre la vie et la mort et son rapport avec l'autorité du médecin sous le contrôle du juge », p. 635.

Jozef OKOLSKI, « La volonté des actionnaires dans une société anonyme », p. 659.

Marc PHILONENKO, « Langage juridique et langage religieux : "remettre les dettes" ou "pardonner les péchés" (observations sur la cinquième demande du "notre Père") », p. 675.

David POLLARD, « *Freedom of contract and the weaker party in english law* », p. 683.

Marc PUECH, « Trois fois rien sur la volonté en matière pénale », p. 699.

Filippo RANIERI, « *Einige Bemerkungen zu den historischen Beziehungen zwischen Deutscher Pandektistik und Italienischer Zivilrechtswissen-schaft : die Lehre des Rechtsgeschäfts zwischen 19. und 20. Jahrhundert* », p. 703.

Rodolfo SACCO, « Le contrat sans volonté. L'exemple italien », p. 721.

Denys SIMON, « La confiance légitime en droit communautaire : vers un principe général de limitation de la volonté de l'auteur de l'acte ? », p. 733.

Paul-Henri STEINAUER, « Se lier pour cause de mort ? », p. 753.

Jean Patrice STORCK, « Le contrat de société en participation », p. 767.

Michel STORCK, « Volonté des époux et qualification des biens dans les régimes séparatistes », p. 773.

Roland TENDLER, « Le rôle de la volonté dans l'exécution des contrats », p. 801.

Quentin URBAN, « La dialectique du vouloir et du pouvoir de l'employeur dans le contrat de travail : la prise en compte du salarié comme sujet de droit », p. 811.

Alfred E. VON OVERBECK, « Obligations "alimentaires" entre époux après divorce : autonomie au rattachement objectif ? À propos d'un arrêt de la Cour de cassation des Pays-Bas », p. 839.

Patrick WACHSMANN, « Volonté du juge contre volonté du constituant ? Sur un débat américain », p. 855.

Jean WALINE, « Le rôle de la volonté dans la théorie de l'acte administratif unilatéral et dans le droit civil des contrats », p. 869.

Georges WIEDERKEHR, « Le rôle de la volonté dans la qualification des actes judiciaires », p. 883.

Claude WITZ, « La protection de la volonté par le principe de transparence en droit allemand des conditions générales d'affaires », p. 899.

Yves STRICKLER, « La protection de la partie faible dans la vente en l'état futur d'achèvement », p. 915.

801. Rigaux (François), 1993 (revue)

« Hommage au Professeur François Rigaux »,
***Annales de Droit de Louvain*, t. LIII, 1993 (nº 4), p. 503-514, (1 contrib.)**

Mohammed Bedjaoui, « L'avenir de la Cour internationale de justice », p. 503.

802. Rigaux (François), 1993 (ouvrage)

Nouveaux itinéraires en droit : hommage à François Rigaux,
Bruxelles : Bruylant, 1993, 659 p. (26 contrib.)

Georges ABI-SAAB, « Éloge du "droit assourdi". Quelques réflexions sur le rôle de la *soft law* en droit international contemporain », p. 59.

Mohammed BEDJAOUI, « Du contrôle de légalité des actes du Conseil de sécurité », p. 69.

Alegria BORRAS, « Existe-t-il un droit international du sport ? », p. 111.

Jean-Yves CARLIER, « De Schengen à Dublin en passant par Maastricht : Nouveaux itinéraires dans la circulation des personnes, leur incidence sur le droit international privé de la famille », p. 131.

Francis DELPEREE, « Nouveaux itinéraires constitutionnels », p. 153.

Xavier DIJON, « Une lecture des itinéraires spirituels du droit », p. 167.

Marc FALLON, « Variations sur le principe d'origine, entre droit communautaire et droit international privé », p. 187.

Andrea GARDINA, « La *Lex Mercatoria* et la sécurité du commerce et des investissements internationaux », p. 223.

Philippe GODDING, « "Nouveaux itinéraires en droit" dans l'espace belge du 12e au 18e siècle », p. 235.Philippe KAHN, « Les activités commerciales dans l'espace : quel droit ? », p. 247.

Paul LAGARDE, « La théorie de l'ordre public international face à la polygamie et à la répudiation. L'expérience française », p. 263.

Pierre LALIVE, « Sur le retour des biens culturels illicitement exportés », p. 283.

Jacques LENOBLE, « Repenser le libéralisme. Au-delà des critiques communautariennes et postmodernes », p. 299.

Paul MARTENS, « Thémis et ses plumes. Réflexions sur l'écriture juridique », p. 345.

Peter NORTH, « La liberté d'appréciation de la compétence (*Juridictional discretion*) selon la Convention de Bruxelles », p. 373.

François OST et Michel VAN DE KERCHOVE, « Pluralisme temporel et changement. Les jeux du droit », p. 387.

Marie-Françoise RIGAUX, « Démocratie relative et relativité du modèle démocratique », p. 413.

Jean SALMON, « Changements et droit international public », p. 427.

Salvatore SENESE, « La motivation des décisions de justice et le jugement du fait », p. 443.

Françoise TULKENS, « Les transformations du droit pénal aux Etats-Unis. Pour un autre modèle de justice », p. 461.

Jacques VAN COMPERNOLLE, « Vers une nouvelle définition de la fonction de juger: du syllogisme à la pondération des intérêts », p. 495.

Raymond VANDER ERST, « Liberté, respect et protection de la volonté en droit international privé », p. 507.

Georges VAN HEOKE, « Notes critiques sur la théorie de la non-justiciabilité », p. 517.

Jacques VELU, « À propos de l'autorité jurisprudentielle des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme: vues de droit comparé sur des évolutions en cours », p. 527.

Nicole VERHEYDEN-JEANMART, « Le décès accidentel du compagnon ou de la compagne et le droit à réparation », p. 563.

Michel VERWILGHEN, « Du neuf sur la loi régissant le régime matrimonial primaire », p. 581.

Alfred E. VON OVERBECK, « L'irrésistible extension de l'autonomie en droit international privé », p. 619.

Wilhelm WENGLER, « Les conventions "non juridiques" (*nichtrechtliche Verträge*) comme nouvelle voie à côté des conventions en droit (*Rechtsverträge*) », p. 637.

803. Rigaudière (Albert), 2009

***Normes et normativité : Études d'histoire du droit rassemblées en l'honneur d'Albert Rigaudière,* Paris : Economica, 2009, (19 contrib.)**

Nicolas LEROY, « Les fondements du pouvoir normatif municipal au Moyen Age : l'exemple d'Avignon », p. 25.

Marie BASSANO, « *Lex neminem ad perfectum duxit*. Besoin de normativité et nature de l'homme dans la doctrine canoniste (XII^e^-XV^e^ siècle) », p. 39.

Pierre-Anne FORCADET « Le crédit et les Juifs: recherche sur la cohérence d'une politique normative roayle au XIII^e^ siècle », p. 57.

Corinne LEVELEUX-TEXEIRA, « *Lex inutilis*. Brèves remarques sur l'"*operabilitas*" dans la doctrine juridique médiévale (XIII^e^-XVI^e^ siècle) », p. 77.

Florent GARNIER, « La norme fiscale au Moyen Age : l'exemple des villes du Rouergue », p. 97.

Sophie PETIT-RENAUD, « La notion de police et son usage en France. L'exemple de la ville d'Amiens (XIV^e^-XVI^e^ siècle) », p. 125.

Axel DEGOY, « Le Parlement de Paris, le roi et la norme pendant la domination anglo-bourguignonne (1418-1436), de quelques implications pratiques du discours parlementaire à la fin du Moyen Age », p. 147.

Elise FRELON-ALLONNEAU, « Le "bon plaisir" du Prince... et de quelques autres », p. 173.

Anne ROUSSELET-PIMONT, « Normes et ordres juridiques dans les *Décisions notables* de Gilles Le Maistre », p. 189.

Xavier PREVOST, « La notion de norme ayant force de loi dans l'œuvre de Jacques Cujas », p. 213.

Frédéric F. MARTIN, « Jean Bodin et les formes », p. 233.

Pierre BONIN, « La coutume entre pluralisme juridique, souveraineté étatique et projections historiographiques : les dictionnaires de l'époque moderne », p. 255.

Arnaud VERGNE, « Le crime de monopole, en France, selon les juristes du dernier siècle de l'Ancien Régime », p. 281.

Gilduin DAVY, « Écrire ou réécrire l'histoire du droit ? Les lois de Rollon et la constitution primitive du duché de Normandie dans l'œuvre de David Houard (1725-1802) », p. 299.

Sébastien ÉVRARD, « Le Légiste, la Loi et le mauvais usage : l'autorisation des transactions passées par les communautés d'habitants (1758-1770). Aux origines de l'article 2045 al. 3 du Code civil », p. 319.

Katia WEIDENFELD, « Chemins de traverse, de la loi du roi au Conseil d'État », p. 343.

Marie-Françoise LIMON-BONNET, « Minutes à vendre ? Le caractère "archives publiques" des minutes notariales et leur revendication », p. 361.

Gilles LEBRETON, « L'identité constitutionnelle de la France », p. 381.

804. Rigaudière (Albert), 2010

***Le gouvernement des communautés politiques à la fin du Moyen Âge : entre puissance et négociation : villes, finances, État : actes du colloque en l'honneur d'Albert Rigaudière, du 6 au 8 novembre 2008*, Paris : Éditions Panthéon-Assas, 2010, 581 p. (27 contrib.)**

PREMIÈRE PARTIE : LES VILLES

I. DÉFINIR LA VILLE

Christian LAURANSON-ROSAZ, « Des Encapuchonnés à la « belle bouchère » : aux origines de l'émancipation urbaine du Puy-en-Velay », p. 13.

Jean-Marie CAUCHIES, « Valenciennes, ville "en Hainaut" sans être "du Hainaut", ou comment se forger un droit à la lumière de la mémoire... », p. 31.

Serge LUSIGNAN, « Écrire au nom de la ville : le français picard des clercs de Douai (1370-1440) », p. 43.

Michel BOCHACA Plaidoyer pour une reprise en main en douceur de Bordeaux au lendemain de la deuxième conquête française (vers 1453-1454) », p. 53.

Giorgio CHITTOLINI, « *Le città e i loro territori: Alcune note comparative in relazione all'Italia centrosettentrionale fra medioevo ed età moderna* », p. 65.

II. DÉCIDER POUR LA COMMUNAUTÉ URBAINE

Max TURULL RUBINAT, « La prise de décision dans les conseils municipaux (Catalogne, 1332) », p. 81.

Jean-Louis BIGET, « Délibération et décision : le consulat d'Albi 1372-1388 », p. 111.

Jean-Luc CHASSEL et Pierre FLANDIN-BLETY, « La représentation du pouvoir délibératif sur les sceaux des villes au Moyen Âge », p. 135.

Bernard CHEVALIER, « Bonnes villes et tiers état en France à la fin du XV^e^ siècle », p. 161.

Marc ORTOLANI, « Les assemblées délibérantes des communautés du comté de Nice au XVIII^e^ siècle : de l'autonomie à la tutelle », p. 179.

DEUXIÈME PARTIE : LES FINANCES

I. LÉGITIMER LA FISCALITÉ

Jean-Philippe GENET, « Les motifs de la demande et de l'acceptation de l'impôt en Angleterre », p. 201.

Tomas DE MONTAGUT ESTRAGUES, « Un recueil de privilèges royaux et le droit tributaire de Barcelone (1250-1350) », p. 223.

Françoise AUTRAND, « Du bon usage des lieux communs : Christine de Pizan et l'impôt », p. 253.

Philippe CONTAMINE, « La crise fiscale et monétaire des années 1419-1422 vue de l'obédience de Charles, dauphin de Viennois et régent du royaume de France », p. 267.

Olivier MATTEONI, « La Chambre des comptes du roi de France et l'affirmation de l'État au milieu du XV^e^ siècle : le registre KK 889 (Musée AE II 523) des Archives nationales de France », p. 279.

Gilbert LARGUIER, « Que deviennent le *moble* et le *cabal* en Languedoc pendant la période moderne ? », p. 293.

II. ADMINISTRER LES FINANCES

Jean FAVIER, « Gouverner, c'est savoir », p. 319.

Christian GUILLERE, « Dernières recherches sur les comptes de châtellenies savoyards », p. 327.

Henri DUBOIS, « L'impôt du sel en Bourgogne au Moyen Âge. Les greniers », p. 355.

Marc BOONE, « Le rêve de l'État-ville : ambitions gantoises, réalités bourguignonnes et conflits juridico-financiers (ca. 1430) », p. 369.

Jean KERHERVE, « Le contrôleur et le receveur en Bretagne à la fin du Moyen Âge. Étude du "*dial de la contterollerie*" du domaine de Rhuys pour les années 1491-1499 », p. 395.

TROISIÈME PARTIE : L'ÉTAT

I. PENSER LE CORPS POLITIQUE

Gérard GIORDANENGO, « *La Summa de omni facultate* du *legis doctor* Drogon de Hauvillers, chanoine de Reims (1197-1271) », p. 423.

André GOURON, « Le glossateur, le prince, le peuple », p. 441.

Laurent MAYALI, « Droit, raison et nécessité dans la théorie de la guerre au Moyen Âge », p. 451.

Mario ASCHERI, « La "constitution" des villes italiennes et le constitutionnalisme médiéval », p. 469.

II. CONSTRUIRE L'ÉTAT

Michel HEBERT, « Réforme de la justice et impératifs financiers : commissaires royaux et villes de Provence (1447-1449) », p. 479.

Claude GAUVARD, « La résolution des conflits et les difficultés que rencontre le Parlement de Paris à juguler les anciennes pratiques au milieu du XV^{e} siècle », p. 503.

Jacques KRYNEN, « Réflexions sur la justice dite retenue », p. 523.

Jean COUDERT, « Des anciennes juridictions aristocratiques aux cours souveraines. Le retard lorrain », p. 533.

805. Rihal (Hervé), 2021

Droits, protections, proximité : mélanges en l'honneur du Professeur Hervé Rihal,
Poitiers : Presses universitaires juridiques de Poitiers, 2021, 702 p. (42 contrib.)

PREMIÈRE PARTIE : DROITS

Florian AUMOND, « Aux confins du territoire de la République, aux frontières de la catégorisation juridique. La condition juridique de l'étranger dans les Terres australes et antarctiques françaises », p. 33.

Augustin BOUJEKA, « Le handicap entre confluence, concurrence et confrontation de normes », p. 53.

Serge BOUJU, « Usager.consommateur, la guerre des droits via pas eu lieu ; au sujet de l'arrêt du Conseil d'État du 28 juin 2019 », p. 71.

Jimmy CHARRUAU, « "Guérir" de l'homosexualité ? L'appréhension juridique des thérapies de conversion sexuelle », p. 79.

Maryse DEGUERGUE, « Brèves réflexions sur l'évolution du statut de la nature », p. 105.

Jacques FIALAIRE, « Les rapports entre responsabilité et pouvoir à travers les régimes de responsabilité dans le domaine de l'enseignement », p. 119.

Bernard GAURIAU, « Relation individuelle de travail et performance collective », p. 139.

Yannick LECUYER, « Le soutien de la Cour européenne des droits de l'homme à la "fausse laïcité française" », p. 147.

Félicien LEMAIRE, « Retour sur une formule convenue : la V^e^ république, une "monarchie républicaine" », p. 161.

Pierre NAITALI, Agathe VITOUR et Marie-Pierre MPIGA, « Huit ans d'application de la jurisprudence Danthony : la forme n'est plus garante du fond », p. 189.

Arnaud PATURET, « Les mots de la différence. Jalons pour l'étude de la déficience physique dans le monde romain antique », p. 205.

Vincent TCHEN, « Qu'est-ce qu'un étranger ? : L'émergence d'une figure juridique », p. 235.

Fabien TESSON, « Activités sociales et droit de la concurrence, entre opposition et intégration ? », p. 249.

Mathieu TOUZEIL-DIVINA, « Une Constitution en vaudeville ? Réflexions pour Hervé à propos d'un texte oublié et chanté », p. 261.

Emmanuel AUBIN, « Le juge administratif, régulateur et protecteur de la déontologie applicable aux fonctionnaires », p. 275.

DEUXIÈME PARTIE : PROTECTIONS

Michel BORGETTO et Robert LAFORE, « La lancinante question du revenu universel », p. 291.

Jean-Baptiste BOUET, « La vigilance et la lutte contre les dérives sectaires face au droit administratif », p. 307.

Aude CAVANIOL, « L'intégration en France des Roms migrants: panorama d'une question récurrente », p. 325.

François CHOUVEL, « La Cour des comptes et les aveugles et déficients visuels : la protection des donateurs des associations faisant appel public à la générosité », p. 341.

Marie-Anne COHENDET, « Le droit constitutionnel de l'environnement, éléments d'analyse comparée », p. 353.

Antoine DELBLOND, « Personnes handicapées : égalité des droits et des chances dans la fonction publique », p. 363.

Virginie DONIER, « Le principe de fraternité en droit positif: quels espoirs pour la protection des droits sociaux ? », p. 375.

Florence FABERON, « Quand le renforcement au dispositif juridique n'empêche pas la faiblesse de ses effets: l'accès aux soins des personnes défavorisées », p. 385.

Vincent GABORIAU, « Le juge, le maire et le curé. Regard sur les pouvoirs de police et les édifices de culte », p. 399.

Geneviève KOUBI, « Propos digressifs sur la vidéo-protection », p. 413.

Donatien LECAT, « Le Huron au tribunal pour enfants ou réflexions naïves sur les mesures d'assistance éducative des mineurs », p. 427.

Philippine LOHEAC-DERBOULLE, « Le handicap saisi par le droit de la responsabilité administrative », p. 439.

Johanne SAISON, « Faut-il encore légiférer sur la fin de vie ? », p. 457.

Paul SALAÜN, « La loi sur le renseignement à l'épreuve des libertés fondamentales », p. 471.

Antony TAILLEFAIT, « La radiation des enseignants des cadres de la fonction publique pour infraction contraire à la probité et aux mœurs », p. 509.

Olivia TAMBOU, « L'émergence d'un droit européen à la portabilité numérique », p. 521.

Jérôme Francis WANDJI K., « Le droit autonome de l'enfant à la liberté de religion en Afrique », p. 535.

TROISIÈME PARTIE : PROXIMITE

Clément CHAUVET, « L'incertitude de la proximité : l'obligation de résidence des enseignants-chercheurs », p. 549.

Rudy CHOUVEL, « La protection du droit à une bonne gestion des deniers locaux : la saisine de proximité des organes de contrôle dans l'Union européenne », p. 571.

Arnaud DE LAJARTRE et Mathieu GIGOT, « La protection du patrimoine culturel par un outil réglementaire de proximité : le PLU (Plan Local d'Urbanisme) patrimonial », p. 593.

Bertrand FAURE, « L'amendement de notre démocratie et de notre décentralisation par Alphonse Allais », p. 609.

Emmanuel-Pie GUISELIN, « Le régime électoral des régions entre proximité et protection », p. 613.

François HOURMANT, « Présidentialité et littérarité: la symbolique lettrée dans les portraits présidentiels en France », p. 641.

Pascal JAN, « Le recteur: un haut fonctionnaire au service de la stratégie éducative », p. 655.

Martine LONG, « La médiation institutionnelle dans tous ses états, enjeux et perspectives », p. 669.

Pierre MOUZET, « "L. 212-8" La participation financière des communes à la scolarisation extérieure des élèves », p. 681.

806. Ripert (Georges), 1950

Le droit privé français au milieu du XX^e^ siècle : études offertes à Georges Ripert,
Paris : R. Pichon et R. Durand-Auzias, 1950, 1038 p. (554 et 484) (52 contrib.)

Tome I.

Études générales

I.

François GENY, « L'évolution contemporaine de la pensée juridique dans la doctrine française », p. 3.

Paul ROUBIER, « L'ordre juridique et la théorie des sources du droit », p. 9.

Jacques MAURY, « Observations sur la jurisprudence en tant que source de droit », p. 28.

Jean BOULANGER, « Principes généraux du droit et droit positif », p. 51.

René SAVATIER, « Réalisme et idéalisme en droit civil d'aujourd'hui : structures matérielles et structures juridiques », p. 75.

Jacques FLOUR, « Quelques remarques sur l'évolution du formalisme », p. 93.

Claude-Albert COLLIARD, « La machine et le droit privé français contemporain », p. 115.

Paul DURAND, « L'évolution de la condition juridique des personnes morales de droit privé », p. 138.

Edmond BERTRAND, « De l'ordre économique à l'ordre collectif », p. 160.

II.

Henry SOLUS, « Les réformes de procédure civile : Etapes franchies et vues d'avenir », p. 193.

Marcel FREJAVILLE, « Le déclin de la formule exécutoire et les réactions des tribunaux », p. 214.

Henri DONNEDIEU DE VABRES, « De la piraterie au génocide : les nouvelles modalités de la répression universelle », p. 216.

Paul LEREBOURS-PIGEONNIERE, « La déclaration universelle des Droits de l'Homme et le droit international privé français », p. 255.

Pierre LOUIS-LUCAS, « Le développement de la compétence du droit français dans le règlement des conflits de lois », p. 271.

Jean BRETHE DEL GRESSAYE, « Droit administratif et droit privé », p. 304.

LA FAMILLE

Jean CARBONNIER, « Terre et ciel dans le droit français du mariage », p. 325.

André ROUAST, « La sécurité sociale et le droit de famille », p. 346.

Alex WEILL, « La protection de la femme commune en biens et le crédit du ménage », p. 362.

Lucien AULAGNON, « L'intervention du juge à propos de l'exercice des droits des époux (Loi du 22 septembre 1942) », p. 390.

Roger NERSON, « Les progrès scientifiques et l'évolution du droit familial », p. 403.

Pierre RAYNAUD, « L'évolution de la notion de légitimation », p. 432.

Adolphe CHOTEAU, « La réforme des régimes matrimoniaux », p. 455.

Pierre KAYSER, « L'évolution de la communauté réduite aux acquêts dans la pratique notariale », p. 478.

Pierre HEBRAUD, « L'instabilité monétaire et les règlements d'intérêts familiaux », p. 499.

Gabriel MARTY, « Observations sur la réduction en valeur », p. 524.

Marguerite VANEL, « Place de la seconde moitié du XX^e siècle dans l'évolution du droit de la nationalité », p. 538.

Tome II.

LA PROPRIETE

Gaston MORIN, « Le sens de l'évolution contemporaine du droit de propriété », p. 3.

René THERY, « De l'utilisation à la propriété de choses », p. 17.

Alfred JAUFFRET, « Les éléments nouveaux du fonds de commerce », p. 33.

Henri DESBOIS, « Les droits d'auteur : Aspects essentiels de la jurisprudence française, 60.

Gabriel GABOLDE, « L'évolution du droit de la chasse depuis un demi- siècle », p. 79.

CONTRATS ET OBLIGATIONS

Paul ESMEIN, « L'obligation et la responsabilité contractuelles », p. 101.

René MOREL, « Le contrat imposé », p. 116.

Maurice PICARD, « L'emprise de l'administration sur le contrat d'assurance », p. 127.

André TUNC, « Ébauche du droit des contrats professionnels », p. 136.

André TRASBOT, « La dévaluation monétaire et les contrats de droit privé », p. 159.

André BESSON, « Le contrat d'assurance et la morale », p. 178.

René RODIERE, « Sur la présomption de responsabilité du fait des choses inanimées (sa force et sa nature) », p. 188.

Joseph MAGNOL, « De la compétence des juridictions répressives pour connaître de l'action civile et des conditions de recevabilité de cette action devant ces juridictions : Étude de jurisprudence », p. 208.

Jean CHEVALLIER, « Observations sur la répétition des enrichissements non causés », p. 237.

Louis HUGENEY, « Le sort de la peine privée en France dans la première moitié du XX^e siècle », p. 249.

LA VIE ECONOMIQUE

Joseph HAMEL, « Droit civil et droit commercial en 1950 », p. 261.

Henry CABRILLAC, « L'agriculture et le droit commercial », p. 272.

André AMIAUD, « L'évolution du droit des sociétés par actions », p. 287.

Gaston LAGARDE, « De la société anonyme à l'entreprise publique », p. 296.

Jean PERROUD, « La condition de l'actionnaire », p. 319.

Henri ROUSSEAU, « Commanditaires et commandités dans la commandite par action », p. 334.

Jean HEMARD, « L'économie dirigée et les contrats commerciaux », p. 341.

René ROBLOT, « Les sûretés mobilières sans déplacement », p. 362.

Émile BECQUE, « Le droit nouveau du crédit réel maritime », p. 381.

Paul CHAUVEAU, « La responsabilité des transporteurs », p. 398.

Michel DE JUGLART, « L'esprit du droit aérien français », p. 412.

Georges LEVASSEUR, « Évolution, caractères et tendances du droit du travail », p. 444.

807. Rivero (Jean), 2012

***Le professeur Jean Rivero ou la liberté en action*, Paris : Dalloz, 2012, 133 p. (9 contrib.)**

Première partie. L'homme

Jean WALINE, « Évocation de Jean Rivero », p. 11.

Yves GAUDEMET, « Liberté religieuse et laïcité. Hommage à Jean Rivero », p. 21.

Nader HAKIM, « Les années de captivité : le Professeur Jean Rivero ou la liberté en action (1939-1945) », p. 37.

Seconde partie. L'œuvre

Fabrice MELLERAY, « Existe-t-il un critère du droit administratif ? À propos de deux articles de Jean Rivero », p. 55.

Jean RIVERO, « Document: La question : "Existe-t-il un critère du droit administratif ?" est-elle toujours actuelle ? », p. 67.

Jean MORANGE, « Les limites de la liberté », p. 75.

Mattias GUYOMAR, « Le chœur à deux voix : dissonances et résonances », p. 91.

Jean-Pierre MACHELON, « Le rayonnement de l'œuvre », p. 97.

Hugues MOUTOUH, « Rapport de synthèse », p. 109.

808. Robert (Jacques), 1998

***Libertés : Mélanges Jacques Robert*, Paris : Montchrestien, 1998, 569 p. (38 contrib.)**

I. - L'évolution contemporaine des libertés publiques en France

Antoinettte ASHWORTH, « L'École républicaine », p. 3.

Jean-Marie AUBY, « Un droit à la stérilisation », p. 19.

Patrick AUVRET, « L'évolution du droit matériel de la presse », p. 25.

Francis BALLE, « Les intellectuels, les journalistes et les médias », p. 41.

Xavier BLANC-JOUVAN, « Liberté et démocratie syndicales », p. 49.

Jean-Pierre CAMBY, « La liberté et les campagnes électorales », p. 67.

Jean-Claude COLLIARD, « La liberté des partis politiques », p. 81.

Roland DRAGO, « Liberté d'entreprendre et environnement: la question des installations classées », p. 101.

Jacques FAUVET, « La Commission nationale de l'informatique et des libertés, vingt ans après », p. 111.

Yves GAUDEMET, « Libertés publiques et domaine public », p. 125.

Claude GOYARD, « L'idée de nature dans le langage du droit public français », p. 135.

Denis LEVY, « Les libertés publiques et le droit du sport », p. 151.

François LUCHAIRE et Yves LUCHAIRE, « Réflexions sur le principe de libre administration des collectivités territoriales », p. 165.

Henri OBERDORFF, « La liberté individuelle face aux risques des technologies de sécurité », p. 177.

Jean RIVERO, « Les limites de la liberté », p. 189.

Olivier SCHRAMECK, « Laïcité, neutralité et pluralisme », p. 195.

Jean-Claude VENEZIA, La France et le désarmement », p. 207.

II. - Les juges et les libertés

Jacques RIBS, « L'accès au droit », p. 217.

Robert BADINTER, « Le Conseil constitutionnel et le pouvoir constituant », p. 227.

Jean-Michel BLANQUER, « Bloc de constitutionnalité ou ordre constitutionnel ? », p. 239.

Emmanuel DERIEUX, « Le Conseil constitutionnel et les principes du droit de la communication », p. 253.

Bruno GENEVOIS, « Le Conseil constitutionnel et les étrangers », p. 279.

Pierre PACTET, « À propos de la marge de liberté du Conseil constitutionnel », p. 297.

Dominique ROUSSEAU, « Les grandes avancées de la jurisprudence du Conseil constitutionnel », p. 315.

Jean BOULOUIS, « De la compétence de la Communauté européenne pour adhérer à la convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales », p. 323.

Jean DOUVRELEUR et Olivier DOUVRELEUR, « Le principe d'indépendance : l'autorité judiciaire aux autorités administratives indépendantes », p. 345.

Jean DUFFAR, « L'arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme du 25 juin 1996 », p. 353.

Pierre LALIVE, « Le choix de l'arbitre », p. 365.

Noëlle LENOIR, « Éléments de réflexions sur le droit comparé : les juges constitutionnels et la bioéthique, entre audace et prudence », p. 391.

Louis PETITI, « Liberté d'expression dans le champ de l'audiovisuel et Convention européenne des droits de l'homme : les nouvelles technologies », p. 415.

III. - Les libertés publiques à l'étranger

Mohamed ABDELWAHAB BEKHECHI, « Quelques réflexions sur la contribution du droit international à l'instauration de l'État de droit. Le cas de l'Algérie », p. 433.

Rafâa BEN ACHOUR, « Le Conseil constitutionnel tunisien », p. 451.

Rainer ARNOLD, Les développements des principes de base des droits fondamentaux par la Cour constitutionnelle allemande », p. 463.

Mohamed BERRADA, « Le Maroc face au défi de la mondialisation », p. 481.

Tadakazu FUKASE, « Le constitutionnalisme pacifiste japonais, 50 ans après sa mise en œuvre », p. 493.

Yoïchi HIGUCHI, « Deux conceptions de la liberté : réflexion très simple suivant les données fournies par la vie constitutionnelle japonaise », p. 511.

Claude KLEIN, « Les droits de l'homme en Israël », p. 519.

Jean MORANGE, « Francophonie et droits de l'homme », p. 533.

Jean-Louis QUERMONNE, « Réflexions prospectives sur la citoyenneté européenne », p. 547.

809. Robert (Christian-Niels), 2009

Montrer la justice, penser le droit pénal : Liber amicorum Christian-Nils Robert : colloque en l'honneur du Professeur Christian-Nils Robert,
Genève : Schulthess, 2009, 163 p. (10 contrib.)

Leçon

Christian-Nils Robert, « La justice et ses décors. Un anachronisme persistant », p. 15.

Contributions

Michel PORRET, « L'infamie comme école du crime : usages et critiques », p. 35.

Jean KELLERHALS et Noëlle LANGUIN, « Le respect d'autrui : formes élémentaires du sentiment de justice », p. 49.

Philippe Robert, « Des opinions aux représentations et retour », p. 65.

Fabrice KELLENS et Françoise TULKENS, « Droits de l'homme et privation de liberté. Interaction et synergie entre le Comité européen pour la prévention de la torture et la Cour européenne des droits de l'homme », p. 97.

Table ronde

« Nouvelles criminologies ? », p. 113.

André KUHN, « Mon Etonnante Rencontre avec un Criminologue Inoubliable : Christian-Nils Robert », p. 115.

Maria Luisa CESONI, « Nouvelles criminologies ou croisements de regards ? Comment sortir de la bouteille à mouches », p. 119.

Mina RAUSCHENBACH, « Vers une criminalisation accrue de certains comportements déviants ? », p. 131.

810. Robert (Jacques-Henri), 2012

***Mélanges en l'honneur du professeur Jacques-Henri Robert,* Paris : LexisNexis, 2012**

Coralie AMBROISE-CASTEROT, « Quelle place pour l'avocat en garde à vue ? », p. 1.

François ANOUKAHA, « Le renouveau de la procédure pénale camerounaise : entre la double influence des systèmes de droit romano-germanique et de Common Law et l'affirmation d'une identité nationale », p. 13.

Jean-François BARBIERI, « Sur le périmètre de la non-révélation des faits délictueux », p. 31.

Jacques BEGUIN, « Instances arbitrales et instances pénales », p. 43.

Philippe BONFILS, « La primauté de l'éducation sur la répression », p. 55.

Bernard BOULOC, « Regards sur la chose jugée en matière pénale », p. 65.

Jean-Yves CHEVALLIER, « Faut-il supprimer le juge d'application des peines ? », p. 81.

David CHILSTEIN, « Retour sur la question de l'auto-blanchiment », p. 93.

Gérard CLEMENT, « L'immunité familiale d'ordre patrimonial », p. 107.

Alain CŒURET, « La qualité du responsable pénal dans les dispositions du Code du travail », p. 121.

Philippe CONTE, « Les Messieurs Jourdain dans les palais de la République : variations sur l'article 121-3 du Code pénal et ses avatars », p. 137.

Michel DANTI-JUAN, « Réflexions sur l'individualisation de l'exécution des peines », p. 145.

Pierre DARBEDA, « La prison a-t-elle encore un avenir ? », p. 155.

Audrey DARSONVILLE, « La récidive spéciale est-elle devenue générale ? », p. 169.

Morgane DAURY-FAUVEAU, « La pénalisation proliférante des atteintes virtuelles aux personnes », p. 179.

Frédéric DEBOVE, « Garde à vue : entre cadence et décadence », p. 191.

David DECHENAUD, « La clandestinité en procédure pénale », p. 213.

Stéphane DETRAZ, « L'hypothèse d'une responsabilité pénale du fait des choses », p. 229.

Emmanuel DREYER, « La subsidiarité du droit pénal », p. 247.

Laurent FONBAUSTIER, « Droit de propriété et droit de pêche. Propos tenus sur le fil, aux confins d'une pratique sportive et de l'indiscipline juridique », p. 265.

Élisabeth FORTIS, « À la recherche de l'auteur de l'infraction », p. 275.

Stéphanie FOURNIER, « La peine de sanction-réparation : un hybride disgracieux (ou les dangers du mélange des genres) », p. 285.

Geneviève GIUDICELLI-DELAGE, « La civilisation de la justice militaire. Entre aspiration et crainte », p. 303.

Hubert GROUTEL, « Le culte de la jurisprudence inconstante (à propos de l'accident du travail résultant d'une infraction) », p. 321.

Dominique GUIHAL, « Le droit pénal de l'environnement peut- il être efficace ? », p. 329.

Carole HARDOIN-LE GOFF, « Le consentement du délinquant ou l'entretien d'une illusion dans le procès pénal », p. 343.

André LAINGUI, « Une consultation pénale de Leibniz ou "chacun sa vérité" », p. 369.

Bertrand DE LAMY, « Un nouveau procédé de constitutionnalisation du droit pénal : la QPC. Bilan critique », p. 377.

Jocelyne LEBLOIS-HAPPE, « Y a-t-il encore une fin à la répression ? », p. 389.

Agathe LEPAGE, « Suicide et droit pénal », p. 399.

Jacques LEROY, « Le fameux article 105 », p. 417.

Alain LIENHARD, « Aubaine pour le dirigeant condamné », p. 431.

Patrick MAISTRE DU CHAMBON, « Quelle place pour la criminologie en France ? », p. 435.

Valérie MALABAT, « Retour sur le résultat de l'infraction », p. 443.

Jean-Pierre MARGUENAUD, « Le droit à des distinctions honorifiques équitables », p. 461.

Haritini MATSOPOULOU, « Quelques aspects du délit de "favoritisme" », p. 471.

Cristina MAURO, « Responsabilité sociale des entreprises et droit pénal », p. 495.

Danièle MAYER, « Peut-on encore enseigner le droit pénal général ? », p. 523.

Yvonne MULLER, « L'idéal de vérité dans le procès pénal », p. 531.

Pierre PEDRON, « De la "règlementation" au "droit" pénitentiaire : les fondements de la loi pénitentiaire du 24 novembre 2009 », p. 543.

Virginie PELTIER, « Expertise et dangerosité : le nouveau statut juridique de l'expertise en matière de lutte contre la récidive », p. 563.

Xavier PIN, « L'infraction juste », p. 585.

Jean PRADEL, « La présomption d'innocence : un colosse aux pieds d'argile ? Droit de la France et droits d'ailleurs », p. 605.

Alain PROTHAIS, « Justice pour Vincent Humbert. Lettre ouverte à sa mère sur l'état réel de notre droit pénal en matière dite d'euthanasie ou de fin de vie », p. 619.

Cédric RIBEYRE, « Le droit pénal et le jeu », p. 631.

Anne-Gaëlle ROBERT, « Les incidences de la notion d'autonomie personnelle sur la répression pénale », p. 647.

Raphaël ROMI et Sébastien MABILE, « Les dérogations aux règles de protection stricte des espèces dans les conventions internationales de protection de la nature », p. 663.

Jean-Christophe SAINT-PAU, « Les causalités dans la théorie de l'infraction », p. 679.

Philippe SALVAGE, « Le contrôle du délinquant après l'exécution de sa peine privative de liberté », p. 697.

Marie-Christine SORDINO, « De la proportionnalité en droit pénal », p. 711.

Frédéric STASIAK, « Les règles de forme du délit de corruption (ou pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ?) », p. 737.

François TERRE, « *Habeas corpus, habeas animus* », p. 753.

Bernard TEYSSIE, « Note à l'attention des candidats au premier concours d'agrégation en droit privé et sciences criminelles », p. 761.

Didier THOMAS, « À propos de la loi n° 2011-392 du 14 avril 2011 relative à la garde à vue : les leçons d'une reforme hâtive », p. 771.

François-Guy TREBULLE, « Environnement et respect de la création », p. 787.

Stamatios TZITZIS, « La personne humaine entre l'être et l'avoir en droit pénal », p. 833.

Étienne VERGES, « Éléments pour un renouvellement de la théorie de la preuve en droit privé », p. 853.

Michel VERON, « Quelques aspects de la responsabilité pénale dans le domaine médical », p. 897.

Sergio VINCIGUERRA, « La responsabilité des personnes morales pour les infractions pénales commises dans leur intérêt ou à leur avantage. L'expérience italienne », p. 907.

Christine YOUEGO, « Le blanc-seing, mode de souscription des actes juridiques », p. 919.

811. Robert (Philippe), 2006

***Crime et insécurité : un demi-siècle de bouleversements : mélanges pour et avec Philippe Robert*, Paris ; Budapest ; Kinshasa [etc] : L'Harmattan, 2006, 461 p. (23 contrib.)**

Philippe ROBERT, « Des blousons noirs au sentiment d'insécurité : un demi-siècle de mutations », p. 17.

Consommation de masse et prédation de masse

Tim HOPE, « *Mass Consumption, Mass Predation. Private versus Public Action ? The case of domestic burglary in England and Wales* », p. 45.

Francis BAILLEAU, « Consommation de masse et prédation de masse ? La délinquance des mineurs en France (1972-2002) », p. 63.

Bruno AUBUSSON DE CAVARLAY, « Consommation de masse et prédations de masse », p. 93.

Xavier ROUSSEAUX, « Prédations, perceptions et protection des biens : pour une nouvelle histoire du vol », p. 105.

Précarité et violences

Hugues LAGRANGE, « Héritages et performances. Essai d'interprétation de l'implication des adolescents dans la délinquance en Île-de-France », p. 117.

Axel GROENEMEYER, « Précarité et violence. Une question de culture ? », p. 147.

Trutz VON TROTHA, « L'"effet papillon" ou la prévisibilité restreinte de l'action sociale », p. 173.

Pieter SPIERENBURG, « *Comment on the papers by Groenemeyer and Lagrange* », p. 187.

Société du risque et sentiment d'insécurité

Laurent MUCCHIELLI, « "La violence des jeunes" : peur collective et paniques morales au tournant du XX^e et du XXI^e siècles », p. 195.

Dario MELOSSI, « *The Cycle of Reproduction of* "la canaille" : *On the Permanent Character of a Correctionalist Ideology* », p. 225.

Renée ZAUBERMAN, « Les limites du concept de panique morale : quelques réflexions à propos de l'antisémitisme », p. 241.

Dominique KALIFA, « Société du risque et sentiment d'insécurité : le sentiment d'insécurité à l'aune de la fracture sociale », p. 251.

Public, privé

Joanna SHAPLAND, « *Security Work: Citizens, Employees and Officials Working On Crime* », p. 259.

Clive EMSLEY, « *Security Work: Citizens, Employees and Officials Working On Crime: A Response* », p. 281.

Ordre social et répression pénale

Pierre LANDREVILLE, « Ordre social et répression pénale. Un demi-siècle de transformations », p. 289.

Dan KAMINSKI, « Deux leviers d'articulation de l'ordre social et de la répression pénale : les cibles et les procédures », p. 315.

Frédéric CHAUVAUD, « Ordre social et répression pénale : Pierre Landreville et Dan Kaminski », p. 335.

René LEVY, « Ordre social et répression pénale : y a-t-il un "tournant managérial" ? Commentaire des rapports de Pierre Landreville et Dan Kaminski », p. 347.

Juges, médias, élites

Vincenzo RUGGIERO, « *Criminology and War* », p. 363.

Pierre LASCOUMES, « Juges, médias et élites », p. 381.

Malcolm ANDERSON, « *Commentary* », p. 401.

Robert ROTH, « Commentaire des rapports Ruggiero et Lascoumes », p. 407.

812. Roblot (René), 1984

Aspects actuels du droit commercial français : commerce, sociétés, banque et opérations commerciales, procédures de règlement du passif : études dédiées à René Roblot,
Paris : Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1984

I. Le commerce

François TERRE, « Esquisse d'une sociologie de la commercialité », p. 11.

Christian ATIAS, « Hypothèses sur la doctrine en droit commercial (1898-1947-1975) », p. 29.

Yves WEBER, « La nature juridique des concessions administratives d'activités industrielles et commerciales », p. 47.

Philippe FOUCHARD, « L'arbitrage commercial et le législateur », p. 63.

Maurice COZIAN, « La définition fiscale du commerçant », p. 83.

Georges FRIEDEL, « À propos de la notion d'entreprise », p. 97.

Georges BONET, « La protection des inventions des salariés et son application par la commission paritaire de conciliation », p. 115.

Albert CHAVANNE, « La contrefaçon de marque et le danger de confusion en droit français », p. 129.

Michel PEDAMON, « Le rôle consultatif général de la commission de la concurrence », p. 139.

Jean-Bernard BLAISE, « Une construction inachevée : le droit français des ententes et des positions dominantes », p. 159.

Chiristan BOLZE, « Le naufrage du droit antitrust français », p. 181.

II. Les sociétés

Gilles GOUBEAUX, « Personnalité morale, droit des personnes et droit des biens », p. 199.

Michel GERMAIN, « Naissance et mort des sociétés commerciales », p. 217.

Jacques-Henri ROBERT, « Les sources du droit des sociétés au Cameroun oriental », p. 239.

André VITU, « Regards sur le droit pénal des sociétés », p. 247.

Françoise DEKEUWER-DEFOSSEZ, « Mariage et sociétés », p. 271.

Yves REINHARD, « L'actif net de la société », p. 297.

JeanLACOMBE, « Régularité et sincérité des comptes et image fidèle de l'entreprise : la quadrature de cercle », p. 311.

Alain VIANDIER, « L'évolution du commissariat aux comptes », p. 325.

Yves CHARTIER, « Société à directoire ou société à Conseil de surveillance ? », p. 335.

Gérard KLEIN, « La difficile application des textes par les entreprises », p. 357.

III. La banque et les opérations commerciales

Jean STOUFFLET, « L'organisation française du secteur bancaire », p. 381.

Michel CABRILLAC, « Du décret-loi du 30 octobre 1935 au chèque instrument de crédit », p. 401.

Monique CONTAMINE-RAYNAUD, « Les rapports entre la garantie à première demande et le contrat de base en droit français », p. 413.

Bernard GROSS, « La formation des ventes commerciales sujettes à confirmation », p. 433.

IV. Les procédures collectives de règlement du passif

Arlette MARTIN-SERF, « Faillites et personnes morales », p. 449.

Andrée BRUNET, « De la distinction de l'homme et de l'entreprise », p. 471.

Wilfrid JEANDIDIER, « Droit criminel et droit de la faillite », p. 497.

Christian MOULY, « Procédures collectives : assainir le régime des sûretés », p. 529.

813. Roblot (René), 1995

Le contrôle des concentrations d'entreprises : Hommage à René Roblot,
Paris : LGDJ, 1995, 123 p. (8 contrib.)

Partie I - Hommage à René Roblot

Anne-Marie PATAULT, « Inauguration de l'amphithéâtre René Roblot », p. 5.

André VITU, « René Robot. Sa personnalité », p. 11.

Michel GERMAIN, « René Roblot. Son œuvre scientifique », p. 17.

Jean-Denis MOUTON, « René Roblot Directeur du Centre Européen Universitaire », p. 25.

Partie II - Le contrôle des concentrations. Expériences française, allemande et communautaire : Colloque en hommage à René Roblot

Anne-Marie PATAULT, « Ouverture du colloque », p. 33.

Jean-Bernard BLAISE, « Les avis du Conseil de la concurrence en matière de concentrations d'entreprises », p. 37.

Louis VOGEL, « Contrôle des concentrations et politique industrielle », p. 57.

Christian BOLZE, « La conciliation du règlement 4064/89 et des articles 85 et 86 du traité CEE », p. 83.

Ulrich IMMENGA, « Le contrôle de concentration : l'expérience allemande », p. 107.

814. Rodière (Pierre), 2019

Droit social international et européen en mouvement,
Liber amicorum en hommage à Pierre Rodière,
Issy-les-Moulineaux : LGDJ, une marque de Lextenso, 2019, 550 p. (38 contrib.)

Nikitas ALIPRANTIS, « La compétitivité sauvage mondialisée et le droit social - Aspects sociologiques du néolibéralisme », p. 1.

Loïc AZOULAI, « Mobilité, collectivité, territorialité (aspects de droit social de l'Union européenne) », p. 11.

Ségolène BARBOU DES PLACES, « Où en est l'esprit de système ? À propos de la fragmentation du droit de la libre circulation des travailleur », p. 27.

Nicolas BOUFFIER, « Les restructurations hors du droit du licenciement collectif », p. 41.

Jean-Pierre CHAUCHARD, « L'Union européenne et les travailleurs de plateformes », p. 55.

Latitia DRIGUEZ, « L'entreprise sociale en droit de l'Union européenne », p. 67.

Muriel FABRE-MAGNAN, « La responsabilité du fait du cocontractant : Une figure juridique pour la RSE », p. 79.

Laurène GRATTON, « Entre rupture et continuité, de quelques difficultés entourant la qualification de cession de contrat de travail », p. 91.

Linxin HE, « Dynamiques du droit d'actions collectives », p. 101.

Fabienne JAULT-SESEKE, « La coopération Loyale au sens des règles de coordination des régimes de sécurité sociale - Interrogations autour des certificats de détachement », p. 115.

Emmanuel JEULAND, « Le juge et l'émotion », p. 125.

Marianne KELLER LYON-CAEN, « Action collective en justice et défense des droits des travailleurs dans une économie globalisée », p. 147.

Sophia KOUKOULIS-SPILIOTOPOULOS, « Les institutions de l'Union ne peuvent échapper à la Charte, mais elles sont exonérées de leur responsabilité par des mécanismes externes - Quid alors de l'autonomie du droit de l'Union ? », p. 169.

Jean-Pierre LABORDE, « Nationalité (française), citoyenneté (française et européenne), extranéité - Quelques éléments de réflexion », p. 185.

Jean-Philippe LHERNOULD, « Les doctrines divergentes du droit de l'Union et de la Cour de cassation sur les avantages aux femmes - À propos de deux arrêts de la chambre sociale des 12 juillet et 21 septembre 2017 », p. 195.

Grégoire LOISEAU, « La conventionnalisation du droit du travail - Regards croisés sur la liberté contractuelle et sur la libère conventionnelle », p. 205.

Pascal LOKIEC, « De l'usage du droit comparé en matière sociale », p. 221.

Eric LOQUIN, « *Lex sportiva* et droit du travail - Réflexions sur le contenu des sentences arbitrales rendues sous l'égide du Tribunal arbitral des sports de Lausanne », p. 229.

Prodromos MAVRIDIS, « Y a-t-il encore de règles de conflits de lois en matière de sécurité sociale ? - Quelques réflexions », p. 247.

Emmanuelle MAZUYER, « Retour sur l'âge d'or du dialogue social européen », p. 269.

Florence MEHREZ, « La consultation dans les petites entreprises : l'introuvable mandat », p. 287.

Nicolas MOIZARD, « La vigilance des organisations syndicales lors de la négociation collective d'entreprise », p. 297.

Carole MONIOLLE, « La représentativité des organisations syndicales dans la fonction publique au sein des comités techniques avant la réforme », p. 311.

Florelle MOREAU, « L'immigration de travail dans le droit de l'Union européenne », p. 325.

Marie-Ange MOREAU, « Le rôle de la cartographie sociale - Perspectives pluridisciplinaires à partir de l'analyse des accords mondiaux d'entreprise », p. 339.

Horatia MUIR-WATT, « Droit et critique sociale : de l'interdisciplinarité chez les juristes », p. 353.

Ismaël OMARJEE, « L'Europe sociale a-t-elle (encore) un avenir ? », p. 365.

Étienne PATAUT, « Relire "Compagnie des Wagons-lits" - La représentation collective des salariés dans l'espace international », p. 387.

Franck PETIT, « Les modes dérogatoires de négociation collective », p. 405.

François PINATEL, « Les espoirs déçus de la négociation collective européenne », p. 419.

Jean-Emmanuel RAY, « Très libres propos sur les horribles GAME ("Garanties au moins équivalentes") », p. 431.

Sophie ROBIN-OLIVIER, « Le droit social européen absorbé par l'Union économique et monétaire », p. 439.

Catherine RODIERE-REIN, « Echappées belles », p. 453.

Mélanie SCHMITT, « Concurrence, coopération, conflit - Jalons pour une reconceptualisation du droit social de l'Union européenne », p. 461.

Petros STANGOS, « Guerre des valeurs entre l'Union européenne et la Charte sociale européenne : la "pacification" tant attendue », p. 475.

Alain SUPIOT, « La guerre du dernier mot », p. 489.

Isabelle VACARIE, « Vice et vertu des dispositifs européens de portabilité », p. 505.

Fernando VALDES DAL-RE, « Flexibilité interne et réforme du marché du travail : le cas espagnol », p. 517.

Pierre-Yves VERKINDT, « Améliorer les conditions de travail pour protéger la santé et la sécurité des travailleurs - Retour sur le rôle du droit européen dans la construction d'un droit de la santé au travail », p. 533.

815. Rodière (René), 1981

Études offertes à René Rodière, Paris : Dalloz, 1981

I - DROIT PRIVÉ GÉNÉRAL

Marc ANCEL, « Comment aborder le Droit comparé? (À propos d'une nouvelle "introduction au droit comparé") », p. 3.

Pierre BELLET, « Le juge et l'équité », p. 9.

André BRETON, « Le nom de l'épouse divorcée », p. 17.

Micheline VAN CAMELHEKE, « L'Institut de droit comparé de l'Université de Paris II », p. 33.

Jean CARBONNIER, « De peu, de tout et de rien », p. 47.

Pierre CATALA, « L'état d'un bien donné exploité sous forme sociale », p. 55.

Fernand DERRIDA, « Le crédit et le droit des procédures collectives », p. 67.

François GORE, « La notion de capital social », p. 85.

John H. HAZARD, « L'Étatet les affaires de conscience religieuse », p. 99.

Aurélian IONASCO, « La copropriété par appartements en droit », p. 111.

Camille JAUFFRFT-SPINOSI, « Les assemblées générales d'actionnaires dans les sociétés anonymes : réalité ou fiction ? », p. 125.

Catherine LABRUSSE-RIOU, « Le juge et la loi : de leurs rôles respectifs à propos du droit des personnes et de la famille », p. 151.

Jean-Philippe LEVY, « Coup d'œil historique d'ensemble sur la situation patrimoniale du conjoint survivant », p. 177.

Bruno OPPETIT, « La décodification du droit commercial français », p. 197.

Michel PEDAMON, « Considérations comparatives sur la loi du 12 mai 1980 », p. 209.

Alfred RIEG, « La lutte contre les clauses abusives des contrats (Esquisse comparative des solutions allemande et française) », p. 221.

Georges ROUHETTE, « Droit de la consommation et théorie générale du contrat », p. 247.

Rodolfo SACCO, « Un crypto type en droit français : la remise abstraite ? », p. 273.

Alain SAYAG, « L'entreprise individuelle : faux débats et vraies questions », p. 289.

Jivko STALEV, « Droit uniforme et droit international privé », p. 311.

Imre SZABO, « La méthode de la comparaison », p. 323.

André TUNC, « La lutte contre les opérations d'initiés. Neuf ans d'expérience », p. 335.

Geneviève VINEY, « Responsabilité du fait des produits et atteintes à l'environnement », p. 343.

Konrad ZWEIGERT, Hans-Jürgen PUTTFARKEN, « Pratique et droit comparé. Remarques comparatives sur la procédure civile française, allemande et européenne », p. 355.

II - DROIT DES TRANSPORT

Francesco BERLINGIERI, « L'exécution en Italie des sentences arbitrales étrangères », p. 367.

Pierre EMO, « Faut-il ou non supprimer les courtiers maritimes ? », p. 381.

Wladyslaw GORSKI, « *The project for codifying transport law in Poland* », p. 387.

Pierre GULPHE, « Sur la responsabilité civile en matière de remorquage de planeurs », p. 393.

Roger JAMBU-MERLIN, « L'arbitrage maritime », p. 401.

Samir MANKABADY, « *Some thoughts on transports law* », p. 409.

Barthélemy MERCADAL, « Regards sur le droit des transports », p. 432.

Léopold PEYRFFITTE, « Quelques aspects de la jurisprudence en matière de transport », p. 439.

Emmanuel DU PONTAVICE, « La responsabilité des consignataires de navires ou un exemple de ce qu'il ne faut pas faire lorsqu'on entend réformer le droit maritime », p. 447.

Jacques POTIER, « Le capitaine aux ordres de l'affréteur à temps », p. 465.

Jacques PUTZEYS, « Le nationalisme dans le droit international », p. 473.

Jan RAMBERG, « *Multimodal transport. A new dimension of the law of carriage of goods ?* », p. 481.

Martine REMOND-GOUILLOUD, « De la présence en mer », p. 493.

Dolly RICHTER-HANNES, « *Possibility and Necessity of the Unification of International Transports Law* », p. 503.

R. SCHADEE, « La mer comme mère du droit », p. 513.

Johannes TRAPPE, « *The bill of lading issued under a time-charter contract* », p. 519.

816. Rogister (John), 2017

Regards nouveaux sur les institutions représentatives de l'ancien régime, la Cour, la diplomatie, la guerre et la littérature : Essais en hommage à John Rogister,
Paris : Éditions A. Pedone, 2017, 303 p. (13 contrib.)

Lucien BELY, « Le voyage de l'ambassadeur, un moment de la culture baroque ? », p. 21.

David PAROTT, « Italie, 1657 : La dernière campagne d'Armand de Bourbon, Prince de Conti », p. 39.

Isabelle BRANCOURT, « De la biographie d'un chancelier à l'histoire d'un commis, plongée dans un océan archivistique et historiographique », p. 63.

Neil JEFFARES, « Parlementaires *in pastel* », p. 85.

Louis DE CARBONNIERES, « La bibliothèque juridique du président de Longueil dans la lettre LXXXVI de L'Émigré de Sénac de Meilhan : bibliothèque idéale ou bibliothèque rêvée ? », p. 113.

Frédéric BIDOUZE, « Jean-Jacques Duval d'Éprémesnil et la catharsis de la convocation des États généraux (1787-1789) », p. 139.

Jean-Pierre GUTTON, « À propos des États de la province de Beaujolais », p. 167.

Bertrand AUGE, « Entre pragmatisme et délégation de pouvoir : une nouvelle façon d'envisager les relations entre l'autorité monarchique et une assemblée d'états », p. 181.

William RITCHEY NEWTON, « Grand hôtel Palais-Versailles : complet », p. 201.

John RENWICK, « Voltaire et le "vous" de l'Essai sur les mœurs : "note instructive" à la manière de M. de Morza », p. 221.

Gabriel DE BROGLIE, « Une tentative de rapprochement entre la France et l'Allemagne : Les rencontres européennes de la Schlittenbach à Saverne, 1920-1925 », p. 235.

Jean-Paul DE NOLA, « Deux romans d'espionnage du poète Robert Goffin », p. 245.

Patrick SHALCHIERO, « Théologie, folie, rationalisme. Fausses limites des récits visionnaires. Pour un renouvellement méthodologique de l'étude des phénomènes mystiques », p. 250.

817. Roland (Roger), 2003

***R. Roland : liber amicorum,* Bruxelles : Larcier, 2003, 583 p. (23 contrib.)**

Antoine M. ANTAPASSIS, « Les privilèges maritimes et le droit international privé hellénique », p. 1.

Francesco BERLINGIERI, « *Door-to-Door Transport of Goods: Can Uniformity be achieved?* », p. 37.

Philippe BOISSON, « Navigabilité du navire et responsabilité des états », p. 58.

Pierre BONASSIES, « La "faute inexcusable" de l'armateur en droit français », p. 75.

Isabelle CORBIER, « La faute nautique, une notion à préserver », p. 87.

Jan DE WACKER, « *Averij-grosse in het licht van de praktijk De door de Belgische Vereniging van Dispacheurs geïntroduceerde "Joint Adjustment Provisions 1999". Verantwoording en commentaar* », p. 105.

Leo DELWAIDE, « Considérations sur le caractère réel de la responsabilité du propriétaire de navire », p. 109.

Wim FRANSEN, « La loi sur le pilotage : encore un épisode ? », p. 259.

Marc A. HUYBRECHTS, « *CMI/UNCITRAL: Nieuwe Transportconventie Beperking van aansprakelijkheid & het verjaringsstatuut* », p. 277.

Bernard INSEL, « *De Haagse regels, gevaarlijke goederen en afzendersaansprakelijkheid Een zwaard van Damocles boven de maritieme handel* », p. 296

Japikse R. E., « *Vervoer- en maritiem recht in verdragen Enige Nederlandse rechtspraak* », p. 311.

Hubert LIBERT, « *Het maritieme arbeidsrecht na een hopelijk spoedige wederinvlagging Enkele overpeinzingen de lege ferenda* », p. 319.

Anne-Marie PHILIPPAERTS, « Fortune de mer », p. 337.

Jacques PUTZEYS, « Une lettre de voiture électronique : déjà ou bientôt ? », p. 355.

Jean-Serge ROHART et Caroline CORNUAULT, « La pontée : une faute inexcusable en droit français ? », p. 372.

Stephan ROLAND, « *Aansprakelijkheid voor ladingschade die, in Antwerpen, voor het zeevervoor ontstaat* », p. 377.

Frank STEVENS, « *Het vorderingsrecht lastens de zeevervoerder: een kwalitatief recht?* », p. 391.

Yves TASSEL, « Regards sur l'avarie commune, le cœur du droit maritime », p. 406.

William TETLEY, « *General average now and in the future* », p. 419.

Lionel TRICOT, « Quelques observations sur l'exonération de responsabilité du transporteur maritime en cas d'incendie », p. 451.

Wilfried VAN GOMPEL, « *Het abandonnement in de Belgische zeeverzekeringspraktijk* », p. 457.

Eric VAN HOOYDONK, « *The Regime of Port Authorities under European Law Including an Analysis of the Port Seroices Directive* », p. 467.

Antoine VIALARD, « Responsabilité limitée et indemnisation illimitée : La magie du droit maritime moderne », p. 571.

818. Rolin (Henri), 1964

Problèmes de droit des gens : Mélanges offerts à Henri Rolin,
Paris : A. Pedone, 1964, 536 p. (35 contrib.)

Suzanne BASTID, « Une nouvelle commission de conciliation ? », p. 1.

Herbert W. BRIGGS, « *United States v. Bulgaria : Domestic juridiction and sovereign determinations of legal irresponsibility* », p. 13.

Frede CASTBERG, « Histoire de l'interprétation d'une disposition constitutionnelle », p. 30.

Louis CAVARE, « L'arrêt de la C.I.J. du 18 novembre 1960 et les moyens d'assurer l'exécution des sentences arbitrales », p. 39.

Charles M. CHAUMONT, « La signification du principe de spécialité des Organisations internationales », p. 55.

Claude-Albert COLLIARD, « Quelques réflexions sur la structure et le fonctionnement des Organisations internationales », p. 67.

C. Th. EUSTATHIADES, « Évolution des rapports entre le droit international et la politique étrangère », p. 80.

J.P.A. FRANÇOIS, « La juridiction européenne dans la communauté internationale », p. 95.

Stefan GLASER, « Les droits de l'homme à la lumière du droit international positif », p. 104.

André GROS, « Observations sur les méthodes de protection des intérêts privés à l'étranger », p. 125.

Paul GUGGENHEIM, « La souveraineté dans l'histoire du droit des gens. Les conceptions des glossateurs et des commentateurs », p. 134.

C. Wilfred JENKS, « *Interdependence as the basic concept of contemporary international law* », p. 147.

Manfred LACHS, « Le rôle des Organisations internationales dans la formation du droit international », p. 157.

Robert LEGROS, « L'avenir du droit pénal international », p. 171.

Polys MODINOS, « Les pouvoirs de décision conférés au Comité des Ministres du Conseil de l'Europe par l'article 32 de la Convention européenne des droits de l'homme », p. 196.

Riccardo MONACO, « Les principes d'interprétation suivis par la Cour de Justice des Communautés européennes », p. 217.

Hermann MOSLER, « Réflexions sur la personnalité juridique en droit international public », p. 228.

Roger PINTO, « Évolution du statut international des Etats indochinois depuis 1954 », p. 252.

Paul REUTER, « Le recours de la Cour de Justice des Communautés européennes à des principes généraux de droit », p. 263.

Alf ROSS, « La notion de "compétence nationale" dans la pratique des Nations Unies. Une rationalisation *a posteriori* », p. 284.

Charles ROUSSEAU, « Le règlement arbitral et judiciaire et les États tiers », p. 300.

Stefan ROZMARYN, « Les traités internationaux dans le droit constitutionnel de la République populaire de Pologne », p. 311.

Jean J.A. SALMON, « L'U.N.R.W.A. Un exemple de décentralisation internationale par service », p. 328.

Nagendra SINGH, « *The role of international organisations* », p. 350.

Marcel SLUSNY, « Quelques observations sur les systèmes de protection internationale des droits de l'homme », p. 374.

Adolf SUSTERHENN, « L'idée des droits de l'homme et sa mise en œuvre », p. 398.

G.I. TUNKIN, « Le droit international de la coexistence pacifique », p. 407.

Haroldo VALLADAO, « Sources du droit international privé », p. 419.

Baron F.M. VAN ASBECK, « La Charte sociale européenne : sa portée juridique, la mise en œuvre », p. 427.

E. VAN BOGAERT, « Le caractère juridique de la Cour de Justice des Communautés européennes », p. 449.

Jacques VELU, « Le contrôle des organes prévus par la Convention européenne des droits de l'homme sur le but, le motif et l'objet des mesures d'exception dérogeant à cette Convention », p. 462.

Stephan VEROSTA, « Droit international et droit interne chez Jean Dumont (1666-1727) », p. 479.

Michel VIRALLY, « Sur un pont aux ânes : les rapports entre droit international et droits internes », p. 488.

Michel WAELBROECK, « Contribution à l'étude de la nature juridique des Communautés européennes », p. 506.

Jaroslav ZOUREK, « La Charte des Nations Unies interdit-elle le recours à la force en général ou seulement à la force armée ? », p. 517.

819. Rolland (Patrice), 2022

Garantir les droits, protéger les libertés : mélanges en hommage à Patrice Rolland,
Dijon : Éditions Universitaires de Dijon, 2022, 652 p. (42 contrib.)

Les leçons de l'histoire

Tristan POUTHIER, « Droit canonique médiéval et droits fondamentaux modernes : une comparaison historique », p. 27.

Marie-Laurence NETTER, « Le théâtre au XVIII^e^ siècle : une tribune populaire pour s'affirmer », p. 41.

François QUASTANA, « Pour la liberté indéfinie de la presse. L'émergence d'une conception "républicaine" de la liberté d'expression à l'époque de la Constituante », p. 51.

Guillaume BACOT, « La "fameuse" loi du 3 brumaire an IV. Les débats », p. 69.

Johan MENICHETTI, « L'idée de conservation de la Constitution sous le Directoire : l'exemple de la Décade philosophique, littéraire et politique », p. 87.

Michel GANZIN, « Germaine de Staël : la justice révolutionnaire bafoue la garantie des droits naturels et civils », p. 101.

Laurent CONSTANTINI, « La conscience des peuples s'émancipant du libérateur : l'inégale application du modèle thermidorien en matière de culte dans les constitutions des Républiques sœurs », p. 113.

Franck ZARLENGA, « La notion de lois générales de police et de sûreté publique et la liberté religieuse au XIX^e^ siècle », p. 129.

Tanguy PASQUIET-BRIAND, « Le réformisme politique des Doctrinaires, source du libéralisme conservateur à la française », p. 149.

François SAINT-BONNET, « La répression des propos et des sentiments républicains sous la Restauration et sous Juillet », p. 163.

Jean BART, « Quand le désordre et la dérision cherchent à protéger les libertés », p. 181.

Jacky HUMMEL, « La publicité des débats parlementaires, principe transcendant du droit public ? Sur la liberté politique dans la première moitié du XIX^e siècle (France, Allemagne) », p. 197.

Nathalie DROIN, « Léon Blum et les lois scélérates : retour sur la brochure "Comment elles ont été faites" », p. 213.

Éric THIERS, « Charles Péguy et la liberté », p. 233.

Julien BARROCHE, « Maurice Hauriou, juriste catholique et libéral », p. 249.

Elsa FOREY, « Léon Duguit et la liberté d'enseignement : retour sur le dernier volume du Traité de droit constitutionnel », p. 263.

Stéphanie HENNETTE-VAUCHEZ, « Laïcité, laïcités, ou comment un retour sur le droit colonial invite à penser les principes républicains au pluriel », p. 277.

Oscar FERREIRA, « Le doigt de Belzébuth. La consécration du contrôle judiciaire de constitutionnalité au Portugal en 1911 », p. 295.

Julien BOUDON, « La réception donnée à la salle Bullier le 17 mars 1928 », p. 309.

Jean-Jacques CLERE, « Le contrôle du Conseil d'État sur les décisions relatives à l'épuration administrative (1944-1953) », p. 321.

Brigitte BASDEVANT-GAUDEMET, « La naissance de l'université Paris II d'après les papiers de Jean Gaudemet », p. 337.

Armelle LE BRAS-CHOPARD, « L'avortement : de l'interdit au droit », p. 353.

Les combats d'aujourd'hui

Carlos Miguel HERRERA, « La solidarité comme argument constitutionnel », p. 367.

Maryse DEGUERGUE, « L'obligation de vigilance, garantie du droit à un environnement sain ? », p. 381.

Frédéric SUDRE, « À propos du "dynamisme interprétatif" de la Cour européenne des droits de l'homme, l'exemple de la violence domestique », p. 395.

Laurent REVERSO, « La Turquie et la liberté religieuse au miroir de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 413.

Vincent VALENTIN, « L'observation des laïcités », p. 427.

Sylvie TOSCER-ANGOT, « L'absence d'aumônerie militaire musulmane en Allemagne », p. 441.

Jean MORANGE, « Liberté d'expression : les receveurs », p. 453.

Jacques DE SAINT-VICTOR, « "L'État de droit" au service de la censure », p. 465.

Anne-Sophie CHAMBOST, « Déboulonner la statue de Proudhon ? », p. 473.

Christophe BOUTIN, « Les Gilets Jaunes, révolte proudhonienne ? », p. 487.

Romain NEVEU, « L'accès au juge, première et dernière garantie des droits », p. 497.

Yan LAIDIE, « Le juge administratif gardien des libertés? Brèves remarques sur un procès en illégitimité », p. 511.

Charalambos APOSTOLIDIS, « La pandémie du COVID-19 et la "guerre des masques". Essai d'analyse juridique », p. 519.

Pierre ÉGEA, « Le témoignage en justice d'un ancien président de la République est-il conforme à la Constitution ? », p. 535.

Les réflexions intemporelles

Blandine CHELINI-PONT, « Le lieu de justice comme patrimoine : un double héritage », p. 547.

Éric DESMONS, « La formation de la pensée juridique moderne de Michel Villey ou les dessous de la réforme humaniste du droit », p. 561.

Bernard QUIRINY, « La liberté par le gouvernement des lois », p. 569.

Patrick CHARLOT, « Le rôle de l'intellectuel socialiste selon Piotr Lavrov et Lucien Herr », p. 581.

Frédéric AUDREN, « Tous les chemins mènent à Rome. Paul-Frédéric Girard, journaliste républicain et socialiste », p. 597.

Corinne VALASIK, « L'intellectuel et le juste », p. 623.

Françoise MELONIO, « Les "équivoques" des libéraux. Patrice Rolland, lecteur de Constant, Tocqueville et Laboulaye », p. 633.

820. Romer (Jean-Christophe), 2019

Frontières, géopolitique et relations internationales :
***Mélanges pour Jean-Christophe Romer,* Paris : l'Harmattan, 2019, 248 p. (12 contrib.)**

Frédérique BERROD, « Les frontières intérieures de l'Union, espaces d'identité européenne », p. 19.

Birte WASSENBERG, « Frontière, coopération transfrontalière et intégration européenne », p. 43.

Maurice CARREZ, « Les aléas d'un voisinage : les rapports frontaliers entre la Russie et la Finlande (1855-1939) », p. 65.

Christine AQUATIAS, « L'Allemagne et la question migratoire de 1987 à 2004. Nouveaux enjeux, nouvelles politiques ? », p. 95.

Anne KLEBES-PELISSIER, « "L'air des montagnes suisses n'a pas apaisé les tensions". Retour sur la cristallisation du conflit chypriote », p. 117.

Marion ABALLEA, « Une géopolitique au prisme de l'émotion. Trois représentations diplomatiques britanniques prises pour cible dans le monde arabe (1939-1972) », p. 137.

Sylvain SCHIRMANN, « Pangermanisme et géopolitique à la veille de la Première Guerre mondiale », p. 155.

Martial LIBERA, « Un accord en trompe-l'œil. Le plan pour les réparations et le niveau de l'économie allemande d'après-guerre (mars 1946) », p. 163.

Emmanuel DROIT, « Le mur de Berlin comme expérience géopolitique locale. Pour une approche micro-historique de la Guerre froide », p. 175.

Justine FAURE, « Strasbourg, capitale d'une Europe réunifiée et atlantiste : réalisations et déceptions américaines (années 1950) », p. 193.

Jérôme CLERGET, « Discordances transatlantiques et ébauche d'une identité politico-stratégique ouest-européenne (1981-1987) », p. 207.

Alexis VAHLAS, « Éloge de l'Alliance atlantique à l'attention d'un otanosceptique », p. 235.

821. Rosenne (Shabtai), 1989

***International law at a time of perplexity : essays in honour of Shabtai Rosenne,* Dordrecht [etc.] : Martinus Nijhoff Publishers, 1989, 1056 p. (55 contrib.)**

Roberto AGO, « Nouvelles réflexions sur la codification du droit international », p. 1.

Santiago BENADAVA, « *La Mediación de la Santa Sede en el Diferendo Chileno-Argentino sobre la Zona Austral* », p. 33.

Yehuda Z. BLUM, « *The Presidency of the Security Council and the Duty of Impartiality* », p. 51.

Maarten BOS, « *Further Ancient Law Analogies in International Law* », p. 61.

Bengt BROMS, « *The Present Stage in the Work of the Special Committee on the Charter of the United Nations and on the Strengthening of the Role of the Organization* », p. 73.

Maxwell COHEN, « *Impartiality, Realism and the International Process* », p. 91.

Yoram DINSTEIN, « *The Distinction Between Unlawful Combatants and War Criminals* », p. 103.

Nathan FEINBERG, « *The International Protection of Human Rights and the Jewish Question* », p. 117.

Carl-August FLEISCHHAUER, « *The United Nations Treaty Series* », p. 131.

Thomas M. FRANCK, « *Porfiry's Proposition: The Role of Legitimacy and Exculpation in Combating Terrorism* », p. 149.

T. D. GILL, « *Litigation Strategy in the Nicaragua Case at the International Court* », p. 197.

L. F. E. GOLDIE, « *Terrorism, Piracy and the Nyon Agreements* », p. 225.

L. C. GREEN, « *Terrorism and the Law of the Sea* », p. 249.

Christopher GREENWOOD, « *Self-Defence and the Conduct of International Armed Conflict* », p. 273.

André GROS, « La Cour internationale de Justice 1946-1986 : Les réflexions d'un juge », p. 289.

Leo GROSS, « *Some Observations on Provisional Measures* », p. 307.

Rosalyn HIGGINS, « *Liberty of Movement within the Territory of a State: The Contribution of the Committee on Human Rights* », p. 325.

Sir Robert JENNINGS, « *The Collegiate Responsibility and Authority of the International Court of Justice* », p. 343.

E. JIMENEZ DE ARECHAGA, « *The Compulsory Jurisdiction of the International Court of Justice Under the Pact of Bogot and the Optional Clause* », p. 355.

J. LADOR-LEDERER, « *Some Reflections on the Laws Among Nations* », p. 361.

Jean-Flavien LALIVE, « Quelques observations sur l'immunité d'exécution des Etats et l'arbitrage international », p. 369.

R. St. J. MACDONALD, « *International Prohibitions Against Torture and Other Forms of Similar Treatment or Punishment* », p. 385.

F. A. MANN, « *Reflections on the Prosecution of Persons Abducted in Breach of International Law* », p. 407.

Edward MCWHINNEY, « *Historical Dilemmas and Contradictions in U.S. Attitudes to the World Court: The Aftermath of the Nicaragua Judgments* », p. 423.

Felice MORGENSTERN, « *The Convention on the Law of Treaties between States and International Organizations and between International Organizations* », p. 435.

Hermann MOSLER, « *The ad hoc Chambers of the International Court of Justice: Evaluation After Five Years of Experience* », p. 449.

G. E. DO NASCIMENTO E SILVA, « *The 1969 and the 1986 Conventions on the Law of Treaties: A Comparison* », p. 461.

Eli NATHAN, « *The Vienna Convention on Succession of States in Respect of State Property, Archives and Debts* », p. 489.

L. D. M. NELSON, « *Certain Aspects of the Legal Regime of the High Seas* », p. 519.

Alain PELLET, « Le glaive et la balance », p. 539.

Michla POMERANCE, « *The United States and the Advisory Function of the Permanent Court of International Justice* », p. 567.

B. G. RAMCHARAN, « *The Concept of Protection in the International Law of Human Rights* », p. 593.

P. REUTER, « Solidarité et divisibilité des engagements conventionnels », p. 623.

W. RIPHAGEN, « *Techniques of 'Delimitation' in International River Law* », p. 635.

José Maria RUDA, « *Nulidad de los Tratados* », p. 661.

David RUZIE, « La C.I.J. et la fonction publique internationale », p. 679.

Giorgio SACERDOTI, « *Barcelona Traction Revisited: Foreign-Owned and Controlled Companies in International Law* », p. 699.

Oscar SCHACHTER, « *Entangled Treaty and Custom* », p. 717.

Stephen M. SCHWEBEL, « *Chambers of the International Court of Justice Formed for Particular Cases* », p. 739.

Chava SHACHOR-LANDAU, « *Reflections on the Two European Courts of Justice* », p. 771.

M. N. SHAW, « *Genocide and International Law* », p. 797.

Bruno SIMMA, « *Bilateralism and Community Interest in the Law of State Responsibility* », p. 821.

Nagendra SINGH, « *The Machinery and Method for Conduct of Inter-State Relations in Ancient India* », p. 845.

Krzysztof SKUBISZEWSKI, « *Implied Power of the International Organizations* », p. 855.

Louis B. SOHN, « *The International Court of Justice and the Scope of the Right of Self-Defense and the Duty of Non-Intervention* », p. 869.

Giuseppe SPERDUTI, « La souveraineté, le droit international et la sauvegarde des droits de la personne », p. 879.

Sompong SUCHARITKUL, « Évolution continue d'une notion nouvelle : le patrimoine commun de l'humanité », p. 887.

Paul C. SZASZ, « *Reforming the Multilateral Treaty-Making Process: Opportunity Missed* », p. 909.

Mala TABORY, « *The Status of Women in Humanitarian Law* », p. 941.

Santiago TORRES BERNARDEZ, « *Resignations at the World Court* », p. 953.

E. USTOR, « *International Arbitration: Hungary's Experience, Practice and Policy: Past and Present* », p. 977.

Nicolas VALTICOS, « Nature et portée juridique de la ratification des conventions internationales du travail », p. 987.

Daniel VIGNES, « La conformité au droit de la mer des lignes de base droites tracées par le Canada au Nord du 70e parallèle Nord », p. 1005.

Prosper WEIL, « Délimitation maritime et délimitation terrestre », p. 1021.

Francis WOLF, « L'Organisation internationale du travail et la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer », p. 1027.

822. Rossetto (Jean), 2016

Mélanges en l'honneur du professeur Jean Rossetto : liber amicorum,
Issy-les-Moulineaux : LGDJ-Lextenso éditions, 2016, 356 p. (25 contrib.)

I – Droit constitutionnel

Pierre AVRIL, « La Constitution, machine ou organisme ? », p. 3.

Jean-Pierre CAMBY, « La Constitution des Etats-Unis vue par les films américains », p. 13.

Hervé DION, « La Constitution de 1875 et la guerre 1914-1818. Les relations entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif », p. 23.

Marie-Laure GELY, « La Cour suprême du Canada sonne le glas de la récitation de la prière dans les conseils municipaux, Mouvement laïque québécois c. Saguenay (Ville) », p. 43.

Jean GICQUEL, « Réflexions sur la régulation juridictionnelle en Afrique francophone », p. 57.

Pascal JAN, « La performance constitutionnelle », p. 65.

Benjamin LAVERGNE, « Le statut du droit souple en droit constitutionnel », p. 79.

Pierre MOUZET, « L'anticonstitutionnalité », p. 95.

Dominique ROUSSEAU, « La démocratie continue, ou comment remettre l'Étatà sa place », p. 109.

II – Droit de l'Union européenne

Emmanuel AUBIN, « 2015 : Retour des controverses et incertitudes (notamment) françaises sur le droit d'asile », p. 121.

Abdelkhaleq BERRAMDANE, « La lutte contre le terrorisme dans l'Union européenne », p. 135.

Claude BLUMANN, « Les multiples fonctions de la Commission européenne sont-elles compatibles ? », p. 153.

Thomas VON DANWITZ, « Quelle protection des données pour quelle conception de la vie privée », p. 169.

Christine GUILLARD, « La fragmentation de l'espace Schengen », p. 177.

François HERVOUET, « L'Europe est-elle compatible avec la laïcité ? », p. 189.

Pierre-Yves MONJAL, « Inqualifiable Union, impensable Europe… Remarques épistolaires sur le sexe des anges », p. 201.

Sébastien ROLAND, « La Cour de justice en retrait sur le droit de retrait législatif. Propos critiques sur l'arrêt CJUE, 11 avril 2015, Conseil c/ Commission », p. 213.

Damien THIERRY, « L'avis 2/13 de la CJUE : au-delà d'une argumentation juridique contestable, un impact politique désastreux », p. 229.

III – Varia

Nicolas CAYROL, « Qu'est-ce qu'un sorite ? », p. 241.

Delphine CLEMENCEAU-HINDY, « Le traitement médiatique des atteintes à la présomption d'innocence par et contre les hommes politiques », p. 265.

Agnès GAUTIER-AUDEBERT, « Les crimes les plus graves : une compétence complémentaire entre juges nationaux et internationaux », p. 279.

Michel HASTINGS, « Les fantômes du vote obligatoire », p. 291.

Franck JUREDIEU, « L'instance dans les procédures collectives. À propos des décisions du Conseil constitutionnel sur les saisines d'office », p. 303.

Laurent REVERSO, « Le dédoublement du pouvoir : essai anthropologique sur les rapports entre politique et droit dans l'Antiquité européenne », p. 319.

Claire ROSSETTO, « Volcan islandais : retour sur un itinéraire juridique mouvementé », p. 335.

Véronique TELLIER-CAYROL, « Tosca : opéra politique et thriller musical », p. 343.

823. <u>Roubier (Paul), 1961</u>

Mélanges en l'honneur de Paul Roubier,
Paris : Dalloz et Sirey, 1961, 1020 p. (478 et 542) (55 contrib.)

Tome I

PREMIÈRE PARTIE : Théorie générale du droit et droit transitoire

Seiichi ANAN, « Mariage *extra legem* et notion de Droit au Japon », p. 1.

Etienne ANTONELLI, « Le Droit institution sociale », p. 7.

Lucien AULAGNON, « Aperçus sur la force dans la règle de Droit », p. 29.

Henri BATIFFOL, « Conflits mobiles et droit transitoire », p. 39.

Norberto BOBBIO, « Sur le positivisme juridique », p. 53.

Guillermo A. BORDA, « Portée et limitation du Droit transitoire », p. 75.

Jean BRETHE DE LA GRESSAYE, « Droit et Économie », p. 91.

Jean CARBONNIER, « Sur le caractère primitif de la règle de droit », p. 109.

Alexander George CHLOROS, « Essai sur l'origine et la fonction de la légalité », p. 123.

Carlos COSSIO, « La norme et l'impératif chez Husserl », p. 145.

Jean DABIN, « La définition du Droit. À propos d'une étude récente », p. 199.

Paulo DOURADO DE GUSMAO, « Droit, expression de la culture. Structure et caractère du Droit comme œuvre culturelle. Connaissance juridique », p. 221.

Pierre GANNAGE, « La distinction des conflits internes et des conflits internationaux de lois », p. 229.

André GERVAIS, « Quelques réflexions à propos de la distinction des « droits » et des « intérêts », p. 241.

Raymond GUILLIEN, « Nul n'est censé ignorer la loi », p. 253.

Jérôme HALL, « La position récente de la philosophie du Droit aux États-Unis », p. 261.

Roger HOUIN, « *De lege ferenda* », p. 273.

Jacques LAMBERT, « Le rôle de l'enseignement dans la différenciation du système juridique de *common law* et du système juridique de droit civil », p. 295.

François LONGCHAMPS, « Sur le problème du droit subjectif dans les rapports entre l'individu et le pouvoir », p. 305.

Pierre LOUIS-LUCAS, « Traits distinctifs des conflits de lois dans le temps et des conflits de lois dans l'espace », p. 323.

André MAGNILLAT, « Les fondements du droit et la dialogue occidental-oriental », p. 349.

Robert PELLOUX, « Remarques sur le mot et la notion d'exécutif », p. 369.

Pierre-Antoine PERROD, « Un juriste créateur au service de la Vie », p. 379.

André PONSARD, « Droit transitoire et nom des personnes », p. 385.

Miguel REALE, « Situation de la théorie de l'Étatdans le domaine de la connaissance politique », p. 413.

René SAVATIER, « Le Droit et l'échelle des valeurs », p. 441.

Bichara TABBAH, « La trilogie : sécurité, justice et progrès social », p. 459.

Giorgio DEL VECCHIO, « Suffrage universel et capacité politique », p. 469.

Tome II

DEUXIÈME PARTIE : DROIT PRIVE.

Gérard CORNU, « L'âge civil », p. 9.

Paul ESMEIN, « Peine ou réparation », p. 37.

Pierre GERVESIE, « Avocat et Privilège », p. 43.

Berthold. GOLDMAN, « Garde de la structure et garde du comportement », p. 51.

Pierre KAYSER, « Le Droit dit à l'image », p. 73.

Jean LIMPENS, « De l'opposabilité des contrats à l'égard des tiers en Droit belge. Contribution à l'étude de la distinction entre les droits réels et personnels », p. 89.

René H. MANKIEWICZ, « Le sort de la Convention de Varsovie en Droit écrit et en *common law* », p. 105.

Jaques MAURY, « De la formation des catégories juridiques en matière de contestation de paternité légitime », p. 149.

Henri MOTULSKY, « Le Droit naturel dans sa pratique jurisprudentielle. Le respect des droits de la défense en procédure civile », p. 175.

Roger NERSON, « Observations sur l'article 337 du Code civil », p. 201.

Pierre RAYNAUD, « La présomption de paternité légitime dans la jurisprudence récente », p. 217.

Mario ROTONDI, « L'usufruit des actions et l'augmentation du capital avec émission de nouvelles actions en option », p. 233.

Émile TYAN, « Le nouveau régime successoral au Liban », p. 249.

Henri VIALLETON, « La place de la saisine dans le système dévolutif français actuel », p. 283.

Jean VINCENT, « La procédure civile et l'ordre public », p. 303.

TROISIÈME PARTIE : PROPRIETE INDUSTRIELLE, LITTERAIRE ET ARTISTIQUE

André BRETON, « Les liaisons dangereuses », p. 345.André BRUN, « L'évolution du régime de la concurrence irrégulière dans les rapports du travail », p. 357.

Albert CHAVANNE, « La notion de premier usage de marque », p. 377.

Maurice CHAVRIER, « L'activité inventive dans les brevets d'invention », p. 387.

Helmut COING, « Droit à l'honneur et droit d'information en droit allemand », p. 399.

Henri DESBOIS, « Les rapports entre la propriété industrielle et le régime de la concurrence dans le Traité du Marché Commun », p. 425.

Paul DURAND, « L'évolution contemporaine du Droit de la concurrence », p. 439.

Remo FRANCESCHELLI, « Nature juridique des droits de l'auteur et de l'inventeur », p. 453.

Paolo GRECO, « À propos de la distinction "invention et modèle d'utilité" dans le Droit italien », p. 467.

Ernst D. H. HIRSCH-BALLIN, « Imitation par contraste », p. 489.

Gérard LYON-CAEN. Une querelle juridique des anciens et des modernes », p. 497.

Charles MAGNIN, « L'arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des Marques de Fabrique et de Commerce et sa révision de Nice (1957) », p. 513.

Robert PLAISANT, « Critères objectifs et subjectifs en matière de brevetabilité », p. 527.

824. Rougemont (de) (Denis), 1997

Régionalisme, fédéralisme, écologisme : L'union de l'Europe sur de nouvelles bases économiques et culturelles : Un hommage à Denis de Rougemont,
Bruxelles : Presses universitaires européennes, 1997, 127 p. (18 contrib.)

Mark DUBRULLE, « Écologie, Régions, Europe fédérée : même avenir », p. 17.

Jacques SANTER, « La construction de l'Europe fédérale : l'union des diversités », p. 23.

Jordi PUJOL, « La région, espace de participation civique en Europe », p. 27.

Klaus HÄNSCH, « Le Parlement européen, l'environnement et les diversités régionales », p. 35.

Jean-Luc DEHAENE, « L'Union fédérale, garantie de paix et de prospérité », p. 39.

Claude HAEGI, « Le fédéralisme, atout majeur pour l'avenir de l'Europe », p. 47.

François ROELANTS DU VIVIER, « L'écologisme, mouvement de renouveau sociétal », p. 49.

José Maria GIL-ROBLES GIL-DELGADO, « La protection de l'environnement dans les régions, un exercice en subsidiarité », p. 53.

Santiago VILANOVA I TANE, « Denis de Rougemont et la Catalogne », p. 59.

Paul BLAU, « La pensée écologiste de Denis de Rougemont : l'avenir est notre affaire », p. 65.

Pasqual MARAGALL, « Les cités et régions, ciment de la construction fédérale de l'Europe », p. 73.

Charles RICQ, « Denis de Rougemont et les régions », p. 77.

Henri BRUGMANS, « Un message ou des messages ? », p. 85.

Mon STEYAERT, « L'unité dans la diversité », p. 89.

Bernard CHARBONNEAU, « Foi solitaire et fusion totalitaire - Nationalisme, grandes et petites guerres », p. 95.

Nanik DE ROUGEMONT et Margarita RIVIERE, « Sans l'Europe unie, nous serions engloutis par la mondialisation », p. 101.

Orio GIARINI, « Un dialogue pour la fondation d'un secrétariat européen de l'incertain », p. 105.

Ludo DIERICKX, « Le nationalisme, obstacle au fédéralisme : une définition », p. 115.

825. Rougemont (de) (Denis), 2007

Dialogue des cultures à l'aube du XXI^e^ siècle : Hommage à Denis de Rougemont,
Bruxelles : Bruylant, 2007, 266 p. (20 contrib.)

José Manuel Durão BARROSO, « Dialogue des cultures – En hommage à Denis de Rougemont », p. 7.

Denis DE ROUGEMONT, « Sur le rôle de l'Europe dans le dialogue des cultures », p. 13.

Dusan SIDJANSKI, « La culture européenne en tant que fondement du dialogue et du fédéralisme », p. 31.

François SAINT-OUEN, « De la culture et du dialogue des cultures chez Denis de Rougemont », p. 45.

Fernando GIL, « L'Europe et le dialogue entre les cultures », p. 63.

Charles MELA, « L'Europe, notre histoire, notre espoir », p. 73.

Alain DE LIBERA, « Europe plurielle : l'héritage anonyme », p. 81.

Maurice-Ruben HAYOUN, « L'identité juive et la culture européenne - un exemple de dialogue des cultures », p. 97.

Abdelwahab MEDDEB, « L'Islam entre civilisation et barbarie », p. 121.

Odile WATTEL-DE CROIZANT, « Le rôle des femmes en Europe et la laïcité au XX^e^ siècle », p. 131.

Gérard DE PUYMEGE, « La Méditerranée, berceau du dialogue des cultures », p. 141.

Umberto GORI, « Les dimensions antagonistes de la paix dans différentes civilisations », p. 151.

Alexis KELLER, « *Achieving Peace between Israelis and Palestinians through Recognition, Renouncement and Negotiation : The Geneva Accord* », p. 175.

Gilbert CASASUS, « La réconciliation et le dialogue des cultures franco-allemands », p. 193.

Dusan SIDJANSKI, « La sécurité globale par la culture, l'éducation et le partenariat », p. 213.

Hélène AHRWEILER, « Éducation et paix », p. 225.

Yves QUERE, « Qu'attendre d'un enseignement des sciences aux enfants ? », p. 233.

Viviane REDING, « Contribution de l'éducation et des programmes communautaires au dialogue interculturel », p. 241.

Nicolas SCANDAMIS, « L'Université européenne : institution ouverte ou éclatée ? », p. 251.

Dusan SIDJANSKI, « Esquisse d'une conclusion : l'avenir du dialogue des cultures et le rôle du Centre européen de la culture », p. 261.

826. Rouhette (Georges), 2013

***Hommage à Georges Rouhette*, Paris : Dalloz, 2013, 114 p. (12 contrib.)**

Loïc CADIET, « Ouverture », p. 1.

Propos introductif

François-Xavier DOS SANTOS, « Le Professeur », p. 7.

Jacques GHESTIN, « Georges Rouhette : un savant », p. 11.

Ole LANDO, « Témoignage international », p. 17.

Première partie. Notions

Bénédicte FAUVARQUE-COSSON, « Pour penser autrement ce qui est : l'importance des notions dans l'œuvre de Georges Rouhette », p. 21.

François CHENEDE, « Contrat », p. 25.

Claude WITZ, « Georges Rouhette et l'acte juridique », p. 49.

Georges WIEDERKEHR, « Procès », p. 59.

Seconde partie. Méthodes

Frédérique FERRAND, « Introduction », p. 69.

Marie GORE, « La langue », p. 71.

Yves-Marie LAITHIER, « La comparaison juridique », p. 79.

Thomas ROUHETTE, « Conclusion », p. 95.

827. Rousseau (Charles), 1974

La communauté internationale : mélanges offerts à Charles Rousseau,
Paris : A. Pedone, 1974, 346 p. (22 contrib.)

Suzanne BASTID, « Mutations politiques et traités : le cas de la Chine », p. 1.

Henri BATIFFOL, « Contributions de la juridiction internationale au droit international privé », p. 17.

Georges BERLIA, « La technique des traités et la politique nucléaire russo-américaine », p. 33.

Charles CHAUMONT, « La recherche d'un critère pour l'intégration de la guérilla au droit international humanitaire contemporain », p. 43.

Claude-Albert COLLIARD, « Le droit de l'espace ou le ciel et la terre », p. 63.

René-Jean DUPUY, « Coutume sage et coutume sauvage », p. 75.

Gerald FITZMAURICE, « *The problem of non-liquet : prolegomena to a restatement* », p. 89.

André GROS, « Quelques remarques sur la pratique du droit international », p. 113.

Edvard HAMBRO, « Quelques observations sur la révision du règlement de la Cour internationale de justice », p. 125.

Paul DE LA PRADELLE, « Progrès ou déclin du droit international ? », p. 139.

Riccardo MONACO, « Le caractère constitutionnel des actes institutifs d'Organisations internationales », p. 153.

Daniel Patrick O'CONNELL, « *Adumbrations of the continental shelf doctrine* », p. 173.

Sture PETREN, « Quelques réflexions sur la révision du règlement de la Cour internationale de justice », p. 187.

Paul REUTER, « Confédération et fédération : "*vetera et nova*" », p. 199.

Henri ROLIN, « Renforcement du droit d'asile en Belgique », p. 219.

Shabtai ROSENNE, « *"Consent" and related words in the codified law of treaties* », p. 229.

Giuseppe SPERDUTI, « Des actions judiciaires intentées dans un État du chef de nationalisations et d'expropriations opérées dans un autre État », p. 249.

Alfred VERDROSS, « Le principe de la non-intervention dans les affaires relevant de la compétence nationale d'un État et l'article 2 (7) de la Charte des Nations Unies », p. 267.

Michel VIRALLY, « La notion de fonction dans la théorie de l'organisation internationale », p. 277.

Prosper WEIL, « Les clauses de stabilisation ou d'intangibilité insérées dans les accords de développement économique », p. 301.

Wilhelm WENGLER, « La crise de l'unité de l'ordre juridique international », p. 329.

José DE YANGUAS MESSIA, « L'utilisation hydroélectrique d'un fleuve international », p. 341.

828. Rousseau (Dominique), 2020

***Constitution, justice, démocratie : Mélanges en l'honneur du professeur Dominique Rousseau*, Paris : LGDJ, un savoir-faire de Lextenso, 2020, 1069 p. (89 contrib.)**

Habiba ABBASSI, « Dominique ROUSSEAU », p. 1.

Jean ROSSETTO, « La Sérénissime République de Venise. La pérennité de l'anti-absolutisme », p. 5.

I - CONSTITUTION ET JUSTICE

Jordane Arlettaz, « Marbury vers Super Marbury. Le procès d'un constitutionnalisme désenchanté », p. 17.

Laurence BURGORGUE-LARSEN, « 2099. Chronique imaginaire sur la Justice du futur », p. 31.

Guy CANIVET, « Le conséquentialisme dans le contrôle de constitutionalité. Vérification d'une hypothèse », p. 39.

Luis Claudio CONI, « *Os direitos sociais na jurisprudência da Corte Suprema do Brasil, o Supremo Tribunal Federal* », p. 53.

Laurent COUTRON, « Le renvoi préjudiciel à la Cour de justice de l'Union européenne, facteur de perturbation des hiérarchies juridictionnelles nationales ? », p. 65.

Mathieu DISANT, « L'audience publique devant le Conseil constitutionnel. Observations sur la place de l'oralité dans le procès constitutionnel », p. 77.

Théo DUCHARME, « La responsabilité de l'État du fait des lois déclarées contraires à la Constitution, une nouvelle étape du constitutionnalisme », p. 89.

Pierre-Yves GAHDOUN, « Pour la suppression des "commentaires" », p. 97.

Pascal JAN, « La question de constitutionnalité : une question de circularité », p. 107.

Jean-François LACHAUME et Hélène PAULIAT, « Le juge administratif et les magistrats judiciaires », p. 123.

Daniel LUDET, « Le Conseil supérieur de la magistrature en quête d'avenir », p. 145.

Jean-Pierre MACHELON, « Faut-il maintenir le principe de l'unité du corps judiciaire ? », p. 157.

Fabrice MELLERAY, « De quoi la critique du Conseil d'Étatest-elle le nom ? », p. 169.

Anne PONSEILLE, « Automaticité et peine dans la jurisprudence du Conseil constitutionnel. Regard d'une pénaliste », p. 175.

Thomas PASSOS MARTINS, « Le droit du contentieux constitutionnel au Brésil », p. 187.

Fanny MALHIERE, Coralie RICHAUD et Sylvie SALLES, « La jurisprudence du Conseil constitutionnel est-elle perméable à une lecture algorithmique ? Essai d'analyse prospective (à partir des décisions QPC rendues en matière fiscale) », p. 199.

Aude ROUVERE, « Prééminence constitutionnelle et confortation des "territoires" juridictionnels. Un faux paradoxe », p. 215.

Frédéric SUDRE, « À propos de la "vocation constitutionnelle" de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 235.

Marion UBAUD-BERGERON, « QPC et expropriation », p. 245.

Jean-Jacques URVOAS, « Le garde des Sceaux, premier magistrat de France ? », p. 253.

Marc VERDUSSEN, « Le conséquentialisme dans la jurisprudence de la Cour constitutionnelle belge », p. 261.

Michel VERPEAUX, « L'écriture des règles de procédure applicables devant le Conseil constitutionnel », p. 271.

II - CONSTITUTION ET DÉMOCRATIE

Francisco BALAGUER CALLEJON, « Constitution, démocratie et mondialisation. La légitimité de la Constitution face à la crise économique et aux réseaux sociaux », p. 283.

Georges BERGOUGNOUS, « Quelle place pour la participation citoyenne en démocratie représentative », p. 293.

Philippe « BLACHER et Julie BENETTI, Les professeurs de droit en campagne la séquence de l'"affaire" Fillon ? », p. 303.

Julien BONNET, « Comment décident les acteurs juridiques? Pour une analyse interdisaiplinaire du processus décisionnel », p. 315.

Manuela CADELLI, « Enquête et action publique: continuons la démocratie », p. 327.

Jean-Pierre CAMBY, « Liberté d'expression et expression pluraliste des opinions pendant les campagnes électorales : le Conseil constitutionnel garant du pluralisme ou témoin du duel ? », p. 347.

Christophe CHABROT, « De la légitimité territoriale », p. 357.

Véronique CHAMPEIL-DESPLATS, « Que reste-t-il de la doctrine Badinter », p. 367.

Francis DELPEREE, « La proportionnelle », p. 375.

Jérôme FAVRE, « Quel est le "droit" de la démocratie continue ? », p. 385.

Olivier DE FROUVILLE, « Vers une démocratie continue à l'échelle globale ? Nouvelles perspectives sur le droit de participer aux affaires publiques », p. 395.

Marie-Laure GELY, « Performance et Constitution », p. 409.

Juan Carlos HENAO, « Radicaliser la démocratie : jusqu'où et comment ? », p. 421.

Pascale IDOUX, « Les autorités de régulation indépendantes à la lumière de la démocratie continue », p. 429.

Selma JOSSO, « Et la démocratie continue... en Europe aussi ? Réflexions sur la force normative du Semestre européen à l'heure de la *soft law* », p. 437.

Anne LEVADE, « Droit et politique. Libre propos sur l'achèvement démocratique », p. 451.

Wanda MASTOR, « L'insularité saisie par le droit constitutionnel », p. 457.

Guillaume MERLAND, « La pétition locale, un instrument démocratique à renforcer », p. 473.

Michel MIAILLE, « La laïcité entre République et Démocratie », p. 481.

Henri OBERDORFF, « L'espace numérique et la démocratie continue », p. 491.

Pasquale PASQUINO, « *Crisis in constitutional democracies ?* », p. 503.

Stéphane PIERRE-CAPS, « Le démos contre la démocratie ? », p. 515.

Agnès Roblot-Troizier, « Brèves réflexions sur le "déport" des parlementaires en situation de conflits d'intérêts », p. 527.

Denis SALAS, « Les populistes à l'assaut des démocraties libérales », p. 535.

Éric SALES, « Le tirage au sort, de la démocratie des anciens à la démocratie des modernes ? », p. 545.

Michel TROPER, « Contrôle de constitutionnalité, démocratie et représentation », p. 553.

Giuseppe DE VERGOTTINI, « Référendum et sécession », p. 565.

Alexandre VIALA, « Une lecture nietzschéenne de la démocratie continue », p. 579.

III - CONSTITUTION, DROITS ET LIBERTÉS

Xavier BIOY, « Faut-il parler de "droits humains" plutôt que de "droits de l'homme" ? Retour sur le sujet des droits fondamentaux », p. 591.

Dominique BREILLAT, « Peine de mort et démocratie », p. 601.

Monique CHEMILLIER-GENDREAU, « Rendre possible le droit aux droits : à propos du projet d'une Cour constitutionnelle internationale », p. 621.

Guylain CLAMOUR, « L'accès aux offices publics et ministériels. Critique d'une combinaison jurisprudentielle hasardeuse », p. 629.

Xavier DUPRE DE BOULOIS, « La critique doctrinale des droits de l'homme », p. 647.

Lauréline FONTAINE, « La (dé) raison du droit constitutionnel contemporain. Eléments pour un bilan », p. 659.

Jean-Jacques GANDINI, « Principe constitutionnel ou valeur constitutionnelle : droit de propriété et droit au logement vont en bateau, droit de propriété tombe à l'eau, qui est-ce qui reste ? », p. 669.

Xavier MAGNON, « Le droit constitutionnel au-delà du droit constitutionnel : la singularité du discours de droit constitutionnel de Dominique Rousseau », p. 677.

Bertrand MATHIEU, « La liberté d'opinion existe-t-elle encore ? », p. 697.

Thomas MEINDL, « Le juge d'instruction, gardien des droits et libertés fondamentaux », p. 707.

Ferdinand MELIN-SOUCRAMANIEN, « La laïcité : composante de l'identité constitutionnelle de la France ? », p. 717.

Mathilde PHILIP-GAY, « Le Conseil constitutionnel et la laïcité. Quelques réflexions à la lumière de l'œuvre de Dominique Rousseau », p. 725.

Jean-Jacques SUEUR, « Pour un structuralisme tempéré. Constitution et changement social », p. 735.

Philippe TERNEYRE, « La liberté d'entreprendre est-elle vraiment une liberté fondamentale ? », p. 747.

Michel VIVANT, « La "fondamentalisation" de la propriété intellectuelle saisie par les intellectualistes », p. 753.

IV - CONSTITION ET HISTOIRE

Yadh BEN ACHOUR, « La formation historique du droit constitutionnel international », p. 765.

Michel CLAPIE, « Un Rousseau nationaliste », p. 783.

Jean-Marie DENQUIN, « Réflexions sur la notion de charisme : le général de Gaulle était-il charismatique », p. 797.

Yves GAUDEMET, « Sur les métamorphoses de l'État, "Un État sans souveraineté est un navire sans quille" », p. 809.

Jean GICQUEL, « La souveraineté parlementaire d'antan : relire et découvrir Eugène Pierre », p. 817.

Jacques GUIN, « Au regard des regroupements d'universités en cours en France, les nombreuses "petites" universités de l'après 1968 ont-elles été une étape utile ou un détour malencontreux et coûteux ? », p. 825.

Florian SAVONITTO, « Le Conseil des Anciens, un oublié du contrôle de constitutionnalité des lois », p. 833.

V - CONSTITUTION ET DROIT COMPARÉ

Stéphane BOLLE, « La Constitution en Afrique : pour le meilleur et pour le pire », p. 845.

John BELL, « Les sources non écrites de la Constitution », p. 857.

Fabrice HOURQUEBIE, « Le constitutionnalisme, les crises et la démocratie (dis) continue. Quelques observations empruntées à l'espace africain francophone », p. 867.

Antonis MANITAKIS, « La souplesse normative de la Constitution grecque face à la crise : un cas de constitutionalisme national sous l'emprise de légalités supranationales », p. 881.

Wassim MANSSOURI, « Les difficultés confrontées par le Conseil constitutionnel dans le joug des intrications politiques et confessionnelles libanaises », p. 889.

Djedjro Francisco MELEDJE, « La Cour africaine des droits de l'homme et la défense de la démocratie », p. 905.

Ameth NDIAYE, « La "difficulté d'être" du juge constitutionnel en Afrique », p. 931.

Moustapha NDIAYE, « La démocratie en Afrique subsaharienne précoloniale », p. 945.

Rémi PELLET, « Constitutions européennes, démocratie et finances publiques », p. 953.

Vasco PEREIRA DA SILVA, « Droit constitutionnel (européen) et littérature. À propos d'Umberto Eco "Numéro Zéro" », p. 965.

Xavier PHILIPPE, « Les transferts de technologie constitutionnelle », p. 975.

Stéphane PINON, « Le déclin de l'Europe est aussi constitutionnel », p. 987.

Michel ROSENFELD, « *US Constitutionnal review : antimajoritarian but democratic ?* », p. 1003.

Guy SCOFFONI, « Le référendum d'initiative populaire dans le système constitutionnel américain (Sur quelques enseignements de la démocratie en Amérique », p. 1017.

Hajime YAMAMOTO, « La liberté d'expression sur "Twitter" du juge en droit japonais. L'Affaire Okaguchi », p. 1035.

829. Rousset (Michel), 2000

***Indépendance nationale et système juridique au Maroc : en hommage au Professeur Michel Rousset,* Saint-Martin-d'Hères (Isère) : Presses universitaires de Grenoble, 2000, 334 p. (12 contrib.)**

Michel ROUSSET, « Rapport introductif : État importé ou greffe de l'État ? », p. 21.

Azzedine KETTANI, « Rapport introductif », p. 31.

Jean-Philippe BRAS, « L'évolution des structures d'administration centrale au Maroc depuis l'Indépendance », p. 47.

Driss BASRI, « L'administration territoriale marocaine », p. 57.

Ali SEDJARI, « La recomposition institutionnelle des territoires au Maroc », p. 73.

Omar MOUDDANI, « Le cas de la fonction publique marocaine », p. 99.

Jean GARAGNON, « Indépendance et adaptation du système juridictionnel (1956-1962) », p. 111.

Michel ROUSSET, « Unité et dualité de juridictions », p. 115.

Mohammed EL YAAGOUBI, « Le juge protecteur de l'administré », p. 125.

Amine BENABDALLAH, « Le contentieux contractuel », p. 189.

Abdallah HARSI, « La responsabilité administrative », p. 201.

Georges VEDEL, « Rapport de synthèse », p. 215.

830. Roux (André), 2022

Constitutions, peuples et territoires : Mélanges en l'honneur d'André Roux, Dalloz, coll. « Études, mélanges, travaux », 2022.

Première partie Droit français

Pierre BON, « L'objectif de valeur constitutionnelle d'accessibilité et d'intelligibilité du droit devant le Conseil d'État », p. 3.

Stéphane CAPORAL-GRECO, « Le Conseil constitutionnel et la liberté d'expression. Un état des lieux », p. 13.

Élise CARPENTIER, « Faut-il laisser la jurisprudence administrative faire sa loi ? Réflexion sur le maintien des jurisprudences *Thalamy* et *Sekler* », p. 25.

Nataşa DANELCIUC-COLODROVSCHI, « La contribution du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe à la formation d'une culture de participation citoyenne », p. 37.

Fleur DARGENT, « Les "référendums" de l'article 72-4 et de l'article 73 al. 7 de la Constitution : navigation en eaux constitutionnelles troubles », p. 47.

Sophie DE CACQUERAY, « La parlementarisation des règlements intérieurs des conseils municipaux : une évolution espérée au bénéfice de la démocratie représentative », p. 59.

Roland DEBBASCH, « Regards sur l'unicité du peuple français », p. 67.

Raphaël DECHAUX, « La violation massive de droits de l'homme par l'intelligence artificielle. De la nécessité de protéger la vie privée pour garantir la démocratie », p. 85.

Alain DELCAMP, « Constitution et identité », p. 97.

Didier DEL PRETE, « L'autonomie de la Polynésie française dans la République », p. 109.

Stéphane DIEMERT, « Des procédures de démocratie semi-directe spécifiques à l'Outre-mer : l'article 72-4 de la Constitution », p. 119.

Mathieu DISANT, « La collégialité, principe de justice constitutionnelle », p. 137.

Laurent DOMINGO, « Le découpage cantonal devant le Conseil d'État. Aspects récents », p. 145.

Virginie DONIER, « Réflexions sur la solidarité dans ses rapports avec les collectivités territoriales », p. 155.

Florence FABERON et Jean-Yves FABERON, « Le projet constitutionnel des indépendantistes de Nouvelle-Calédonie », p. 167.

Marthe FATIN-ROUGE STEFANINI, « Du droit de pétition à l'initiative populaire en France : un glissement progressif mais limité », p. 181

Bertrand FAURE, « Les femmes au pays des Constitutions françaises », p. 193.

Patrick GAÏA, « Le dédoublement du contrôle de constitutionnalité *a posteriori* en France. Constat(s) et interrogation(s) », p. 205.

Jean-Éric GICQUEL, « Le droit linguistique en France : un droit fondé sur le compromis », p. 219.

Marc GUERRINI, « Les droits fondamentaux des collectivités territoriales », p. 227.

Jean-Charles JAUFFRET, « Du droit de la guerre et l'armée française en guerre d'Algérie. 1954-1962 », p. 241.

Priscilla JENSEL-MONGE, « La représentation parlementaire des Français établis hors de France : du paradoxe à la contradiction », p. 255.

Sophie LAMOUROUX, « L'élection des conseillers communautaires au suffrage universel direct : un compromis discuté », p. 265.

Olivier LE BOT, « Libre administration des collectivités territoriales et référé-liberté », p. 277.

Anne-Marie LE POURHIET, « Démocratie et État de droit : quelle articulation ? », p. 287.

Anne LEVADE, « Référendum de l'article 11 : l'arbre constitutionnel qui cache la forêt ! », p. 297.

Xavier MAGNON, « *The Concept of Law* », p. 307.

Bertrand MATHIEU, « Démocratie, Peuple et frontières. Variations sur un thème », p. 317.

Didier MAUS, « La laïcité dans les constitutions françaises contemporaines », p. 323.

Ferdinand MELIN-SOUCRAMANIEN, « L'apport des outre-mer à l'édification d'un droit constitutionnel territorial », p. 333.

Fabrice MELLERAY, « Gaston Jèze et le contrôle de constitutionnalité des lois », p. 345.

Jean-Louis MESTRE, « L'enseignement du « droit public » dans le Cantal sous la I^re^ République », p. 355.

Annabelle PENA, « La privation de liberté, une notion, un juge : vingt ans déjà depuis le recentrage de l'interprétation de l'article 66 de la Constitution », p. 363.

Jacques PETIT, « Brèves réflexions sur la bonne administration de la justice », p. 375.

Xavier PHILIPPE, « Les traits d'esprit et d'humour dans les déclarations et conférences de presse du général de Gaulle : trait de caractère ou stratégie politique ? », p. 387.

Stéphane PIERRE-CAPS, « Constitution, sécession et collectivités infra-étatiques », p. 401.

Jean-Marie PONTIER, « Les territoires de la culture », p. 413.

Norbert ROULAND, « La musique, entre Constitution et Nations », p. 427.

Dominique ROUSSEAU, « L'article 11 ou une expérience herméneutique », p. 439.

Jean-Éric SCHOETTL, « Souveraineté et fraternité », p. 445.

Laurent SERMET, « Abus sexuels systémiques de mineurs. Perspectives sur le droit de la responsabilité », p. 451.

Philippe TERNEYRE, « Quelle est l'étendue des informations qu'une personne auditionnée par une commission d'enquête parlementaire a l'obligation de délivrer ? », p. 461.

Jérôme TREMEAU, « La densification des lotissements, outil méconnu par le Conseil constitutionnel de lutte contre l'artificialisation des sols. À propos de la décision 2021-825 DC », p. 467.

Michel VERPEAUX, « Le droit constitutionnel local et après », p. 477.

Seconde partie Droits étrangers et droit comparé

Hubert ALCARAZ, « Les pouvoirs de crise en crise : l'état d'alarme devant le juge constitutionnel espagnol », p. 489.

Francesco ALICINO, « Les minorités religieuses en Italie. Dimension constitutionnelle et orientations pratiques », p. 499.

Rainer ARNOLD, « La protection de la liberté en droit constitutionnel allemand. Les droits fondamentaux en évolution », p. 511.

Rafâa BEN ACHOUR, « Heurs et malheurs de la Constitution tunisienne de 2014 », p. 521.

Marina CALAMO SPECCHIA, « Le régionalisme italien à l'épreuve des autonomies différenciées entre marginalisation et équité territoriale », p. 533.

Edwige CAMP-PIETRAIN, « Le droit de vote pour les élections au Parlement écossais : une extension progressive », p. 545.

Jacques COLOM, « La Constitution westminstérienne de Maurice, *"new" Commonwealth*, à l'épreuve de la protection des minorités », p. 557.

Francis DELPEREE, « En quête de territoire », p. 567.

Thierry DI MANNO, « La Cour constitutionnelle italienne et la « recentralisation » du contrôle de constitutionnalité des lois », p. 577.

Mirosław GRANAT, « L'identité constitutionnelle et ses fonctions », p. 595.

Tania GROPPI, « Durabilité et Constitutions : l'État constitutionnel à l'épreuve de l'avenir », p. 601.

Rajendra PARSAD GUNPUTH, « Constitutionnalisation du droit et développement durable à l'Île Maurice : mythe ou réalité ? », p. 611.

Michel HOTTELIER, « Suisse : la longue marche vers le mariage pour tous », p. 623.

JaeHwang JEONG, « Les caractéristiques des droits fondamentaux en droit constitutionnel coréen », p. . 639.

Banggui JIN, « Sur les limites de la consécration législative du principe en Chine », p. 649.

Imad KHILLO, « La Constitution et le statut juridique des femmes en Syrie : la révolution féministe a-t-elle eu lieu ? », p. 667.

Franck LAFFAILLE, « Gouverner par décret en temps de pandémie (Italie). Le DPCM, objet normatif non identifié », p. 677.

Alexis LE QUINIO, « La Constitution cubaine de 2019, une rupture dans la continuité ? », p. 687.

Antoine LECA, « Réflexions à propos de la Constitution de l'émirat d'Afghanistan : de l'incompatibilité entre le message coranique et une certaine tradition islamique », p. 697.

Didier MICHEL, « L'absence de représentation équitable des communautés par le système électoral mauricien : du "First Past The Post" au "Best Loser System" », p. 711.

Urbain NGAMPIO-OBELE-BELE, « Brèves réflexions sur la liberté contractuelle des collectivités territoriales africaines francophones », p. 721.

Séverine NICOT, « Les nouveaux mondes engloutis (Libres propos sur le naufrage climatique d'États insulaires) », p. 731.

Hiroshi OTSU, « Le régime de la "loi locale spécifique" de la Constitution japonaise : une clause dormante ? », p. 741.

In SOO PARK, « Proposition d'une révision constitutionnelle pour l'établissement d'une décentralisation autonome en Corée », p. 753.

Guy SCOFFONI, « Les immunités constitutionnelles du Président des États-Unis et la Cour suprême », p. 767.

Caterina SEVERINO, « Regarder au-delà des Alpes : l'apport du dialogue entre les doctrines italienne et française à l'évolution de la justice constitutionnelle en France », p. 779.

Eivind SMITH, « La constitutionnalisation en demi-teinte de l'autonomie locale en Norvège », p. 791.

Bernard STIRN, « Droit européen et constitutions nationales : tentations provocatrices et logiques conciliatrices », p. 799.

Mamiko UENO, « La Covid-19 et le droit à l'éducation des enfants », p. 807.

Marc VERDUSSEN, « Ne pas rendre impossible ou exagérément difficile l'exercice de leurs compétences par les autres collectivités territoriales... », p. 819.

Wei WANG, « La nature objective d'un contrôle de constitutionnalité en Chine : vers l'admission des intérêts subjectifs ? », p. 829.

Élisabeth ZOLLER, « Le retour du religieux aux États-Unis : les protestants évangéliques devant la Cour suprême », p. 841.

831. Rozakis (Christos L.), 2011

***La Convention européenne des droits de l'homme, un instrument vivant : Mélanges en l'honneur de Christos L. Rozakis,* Bruxelles : Bruylant, 2011, 762 p. (38 contrib.)**

Nicos C. ALIVIZATOS, « *In Search of Legitimacy. A Retrospection of the Constitutional History of the Greek Monarchy* », p. 1.

Ireneu CABRAL BARRETO, « Un bref regard sur le passé et un espoir pour l'avenir. La Commission, l'ancienne Cour et la nouvelle Cour », p. 15.

Antônio Augusto CANÇADO TRINDADE, « *The Expansion of the Material Content of Jus Cogens: The Contribution of the Inter-American Court of Human Rights* », p. 27.

Olga CHERNISHOVA, « *The Court's evolving response to the States' failure to cooperate* », p. 47.

Vassilis CHIRDARIS, « *The limits of interpretation of the Strasbourg Court and the principle of non-regression* », p. 81.

Jean-Paul COSTA et Michael O'BOYLE, « *The European Court of Human Rights and International Humanitarian Law* », p. 107.

P. NIKIFOROS DIAMANDOUROS, « Vers la reconnaissance d'un droit d'accès aux informations détenues par les autorités », p. 131.

Haritini DIRZA, « *The contribution of the European Court of Human Kights to the absolute ban of torture. The practice of diplomatic assurances* », p. 155.

Nikos FRAXOAKIS, « *A State's exeptional economie mesures under the European Convention on Human Rights. The Case of the "Greek Memorandum"* », p. 181.

Erik FRIBERGH, « *The future of the Court after Interlaken* », p. 199.

Khanlar HAJIVER, « *The evolution of positive obligations under the European Convention on Human Rights - by the European Court of Human Rights* », p. 207.

Sverre Erik JEBENS, « *Illegally obtained ecidence in criminal cases. An Analysis on the Basis of Three Grand Chamber Judgments* », p. 219.

Danuté JOCIENE, « *Administrative justice in Lithuania: some aspects from the perspectives of the European Concention on Human Rights* », p. 235.

Lucy KIOSOPOULOT, « La dimension écologique de la Convention européenne des droits de l'homme et les limites du contrôle juridictionnel », p. 261.

Anatoli KOVLER, « Le message des Grecs (aux sources anthropologiques de la Convention européenne) », p. 273.

Yannis KTISTAKIS, « The protection of forum internum under article 9 of the ECHR », p. 285.

George LETSAS, « *Judge Rozakis's Separote Opinions and the Strasbourg Dilemma* », p. 305.

Petros LIACOURAS, « *Protecting Minority Members in Greece: The View from Strasbourg* », p. 329.

Loukis LOUCAIDES, « *A judge with a progressive mind* », p. 357.

Giorgio MALINVERNI, « La compétence de la Cour pour surveiller l'exécution de ses propres arrêts », p. 361.

Virginia MANTOUVALOU, « *Work and the European Convention on Human Rights: A dynamic Relationship in Need of Justification* », p. 377.

Paul MARTENS, « Mémoires d'un juge *ad hoc* », p. 399.

Egbert MYJER, « *One Salduz a Year is enough. 20 Associative Thoughts on Judge Rozakis, Judicial Activism and the Salduz Judgment* », p. 419.

George NICOLAOT, « *The Jurisprudence of the European Court of Human Rights on Special Advocates* », p. 431.

Petros J. PARARAS, « La réticence européenne au regard des discriminations positives », p. 453.

Dragoljub POPOVIC, « *The Role of Precedent in the Jurisprudence of the European Court of Human Rights* », p. 467.

Guido RAISIONDI, « Union européenne et Convention européenne des droits de l'homme après Lisbonne », p. 485.

Emmanuel ROTCOUNAS, « *Dissenting Opinions in the Buropean Court of Human Rights* », p. 501.

Linos-Alexander SICILIANOS, « *The Individual as a Catalyst for Change in International Law: Interactions between General International Law and Human Rights* », p. 531.

Vassilios SOURIS, « *First thoughts on the forthcoming accession of the European Union to the European Convention on Human Rights* », p. 555.

Dean SPIELMANN et Leto CARIOLOT, « *The Right to Protection of Reputation under the European Convention on Human Rights* », p. 571.

Elisabeth STEINER, « *Some reflectione on the process which led to the preparation of the Kuropean Convention on Human Rights (ECHR)* », p. 597.

Copsil TOWER, « *Reparation Orders by International Human Rights Bodies - Financial Comensation or Restitutio in Integrum?* », p. 625.

Stavros TSAKYRAKIS, « *Is there a General Right of Non-Disclosure?* », p. 633.

Marialena TSIRLI, « Terre, air, mer : jusqu'où s'étend la juridiction des États dans le système de la Convention ? Quelques réflexions sur la compétence territoriale de la Cour », p. 667.

Françoise TULKENS et Sébastien VAN DROOGHENBROECK, « De l'ancienne Commission à la nouvelle Cour: une continuité assurée, un héritage bienvenu », p. 687.

Panayotis VOYATZIS, « Les effets des arrêts de la Cour européenne des droits de l'Homme dans le temps juridique. Les cas du revirement de jurisprudence et de la violation potentielle », p. 705.

Ineta ZIEMELE, « *Other rules of international law and the European Court of Human Rights: a question of a simple collateral benefit?* », p. 741.

832. Ruedin (Roland), 2006

Mélanges en l'honneur de Roland Ruedin,
Helbing & Liehtenhalm, 2006, 588 p. (29 contrib.)

I. Les personnes morales et les sociétés de personnes

Peter JUNG, « *Die einfache Gesellschaft als Betreiberin eines kaufmännischen Gewerbes* », p. 3.

Xavier-Baptiste RUEDIN et Pierre-Emmanuel RUEDIN, « Les personnes morales dans la procédure de requête individuelle devant la Cour européenne des Droits de l'Homme », p. 27.

Henri-Robert SCHÜPBACH, « Modification du droit des fondations, spécialement de l'article 81 alinéa 1 CC, connue contre-exemple de coordination des pouvoirs », p. 49.

II. L'entreprise commerciale

Solange GHERNAOUTI-HELIE, « L'intelligence juridique dans la gestion de la sécurité des systèmes d'information et des réseaux de télécommunication », p. 87.

Sylvain MARCHAND et Olivier HARI, « Le sursis concordataire, vecteur de transfert des entreprises commerciales », p. 99.

Henry PETER, « *Repurchase of Receivables in Securitization Programs* », p. 117.

Anne PETITPIERRE-SAUVAIN, « La responsabilité environnementale de l'entreprise », p. 125.

III. La société anonyme

Laurent BIERI, « La responsabilité des actionnaires pour les dettes sociales », p. 151.

Peter BÖCKLI, « *Das Ende legitimer Amtsführung eines Verwaltungsrats bei Eintritt der Überschuldung* », p. 163.

François BOHNET, « Les conditions de recevabilité de l'action en annulation du droit de la société anonyme », p. 183.

Jean Nicolas DRUEY, « *Die Haftung der Abschlussprüfer - wo liegt das Problem ?* », p. 205.

Frank GERHARD, « OPA virtuelle », p. 227.

Olivier GUILLOD, « Restructuration des hôpitaux publics : la société anonyme comme modèle ? », p. 255.

Lukas HANDSCHIN, « *Einige Überlegungen zum Cashpooling im Konzern* », p. 273.

Emmanuel PIAGET, « La limite de l'interprétation et le droit des sociétés. Quelques brèves réflexions méthodologiques sur le texte de l'article 725 alinéa 2 CO», p. 291.

Rita TRIGO TRINDADE, « La fin des actionnaires fantômes : exclusion d'actionnaires lors d'assainissements », p. 307.

Roland VON BUREN, « "Vers un droit des groupes de sociétés ?" Ein ViertelJahrhundert Konzernrecht », p. 321.

IV. La société à responsabilité limitée

Fernand CHAFPUIS, « Les prohibitions de concurrence dans le nouveau droit de la Sàrl (articles 803 et 812 P CO) », p. 341.

Guy MUSTAKI, « Les droits et obligations des associés non gérants dans le nouveau droit de la Sàrl », p. 355.

V. Droit fiscal

Philippe BEGUIN, « Quelques réflexions sur les rapports entre droit fiscal et droit commercial », p. 383.

Robert DANON, « Vente et transmission de sociétés de capitaux en droit fiscal suisse. La théorie de la "transposition" et de la "liquidation partielle indirecte" », p. 391.

Pierre-Marie GLAUSER, « Goodwill et acquisitions d'entreprises. Une analyse sous l'angle du droit fiscal et comptable », p. 421.

VI. Droit international

Bernard DUTOIT, « Fraude à la loi et droit international privé des sociétés : un mariage conflictuel. La jurisprudence contrastée du Tribunal fédéral et de la CJCE », p. 449.

Jacques-Michel GROSSEN, « Le projet de normes sur la responsabilité des sociétés transnationales en matière de droits de l'homme », p. 465.

Maya HERTIG RANDALL, « La société civile face à la société commerciale : quelques réflexions sur la liberté d'expression dans un contexte commercial politisé », p. 477.

Vincent MARTENET, « Les sociétés commerciales devant la Cour européenne des droits de l'homme », p. 503.

Fritz STAHL, « La *Societas Europaea* : du droit rêvé au droit positif », p. 523.

Akira TAKAKUWA, « *Application of the Conventions for the Unification of Private Laws* », p. 535.

VII. Politologie

Ernest WEIBEL, « II y a un siècle et demi le Japon découvrait le commerce international », p. 553.

833. Rubellin-Devichi (Jacqueline), 2023

Les métamorphoses du droit de la famille. En hommage à Jacqueline Rubellin-Devichi,
Lyon : Edilaix, coll. « Thèses et Actes », 2023, 577 p. (42 contrib.)

Yann FAVIER, Adeline GOUTTENOIRE, « Hommages. Jacqueline Rubellin-Devichi : l'enseignante », p. 13.

Hubert BOSSE-PLATIERE, « La "méthode Rubellin" », p. 19..

Hugues FULCHIRON, « Jacqueline Rubellin-Devichi et le centre de droit de la famille » p. 25.

Jacques COMMAILLE, « Introduction : le droit de la famille revisité par une grande juriste », p. 29.

Première partie - La diversité des familles

Christine BIDAUD « Réflexions sur le traitement de la polygamie en France au temps du polyamour », p. 39.

Pierre COULAUD, « Le polyamour face au droit », p. 49.

Françoise DIENG, « Regard sur la polygamie au Sénégal », p. 69.

Eric FONGARO, « Les familles recomposées en droit international privé, aspects patrimoniaux », p. 83.

Laurence FRANCOZ TERMINAL, « Parent légal - parent social », p. 93.

Mickaël GROS, « Cinquante ans de mutations du droit du couple homosexuel », p. 105.

Taylene MOREIRA DE SA, « L'évolution de la notion de couple hors-mariage », p. 119.

Muriel REBOURG, « Les solidarités familiales à l'épreuve des recompositions familiales : le beau-parent pourvoyeur d'aliments », p. 125.

Mariel REVILLARD, « Mariage entre personnes de même sexe, partenariats, union de fait : aspects de droit international privé », p. 145.

Marcos Vinicius TORRES PEREIRA, « L'avenir des modèles non-maritaux pour l'organisation de la vie en couple », p. 159.

Michel ALLAIX, « L'organisation judiciaire des services de la famille et les structures d'appui aux juges aux affaires familiales », p. 177.

Mélanie PONCET, « La pacification du divorce », p. 191.

Jean-Yves CAMOZ, « Le notaire et le principe de l'immutabilité des conventions matrimoniales », p. 199.

Amélie GOGOS-GINTRAND, « Cinquante ans d'évolution des modèles familiaux », p. 201.

Laurie MASSIANI, « L'influence des principaux fondamentaux du droit européen sur la diversité des familles », p. 215.

Deuxième partie. Les métamorphoses de la parenté

Nicole GALLUS, « Filiation et disruption : ce que la filiation ne doit pas à la nature », p. 227.

Mirzia BIANCA, « *La penisola dei figli nell'arcipelago delle famiglie* », p. 239.

Guillaume KESSLER, « De la pluriparentalité à la pluriparenté », p. 255.

Pierre MICHEL, « Réflexions sur le devenir des catégories juridiques de mère et père à l'aune de la parenté transgenre », p. 279.

Françoise MONEGER, « Quelques propos sur l'adoption internationale », p. 305.

Charlotte ROSSI-BIANCARDINI, « L'essor de la filiation monosexuée », p. 317.

Mathilde MOSIEK-BRASSET, « Métamorphoses de la parenté et procréations médicalement assitées : dimension interne et internationale », p. 329.

Agathe SALINES, « L'utérus artificiel : une gestion pour autrui artificielle ? », p. 341.

Isabelle ARFEUIL, « Le droit de la filiation à l'épreuve du pluralisme familial : la gestion pour atrui et l'extension de la procréation médicalement assistée », p. 351.

Aurore CAMUZAT, Bastien BARET, « Réflexions autour de l'évolution du rôle des actes de l'état civil », p. 361.

Martin Baux DUPUY, « Les discours autour de l'anonymat du tiers donneur en droit de la famille », p. 377.

Marion DAMY, « Les limites à l'établissement de la filiation *ab initio* : inceste et accouchement dans le secret », p. 395.

Troisième partie. Les solidarités familiales

Elodie CARTIER, « L'autorité parentale à l'épreuve de la radicalisation islamiste », p. 411.

Ingrid MARIA, « La protection patrimoniale du mineur », p. 425.

Margot MUSSON, « Exercice de l'autorité parentale et droit de la personnalité du mineur à l'épreuve d'internet », p. 439.

Sylvie FERRE-ANDRE, « L'échec du mandat de protection future pour soi-même en droit français », p. 453.

Marie BOUSSAGUET, « L'habilitation familiale à l'épreuve du *care* », p. 463.

Luc MAYAUX, « Assurance-vie et personnes vulnérables », p. 481.

Guillaume MILLERIOUX, « Quel avenir pour le droit des majeurs protégés ? », p. 495.

Marie PINCET, « L'existence d'un droit pour les majeurs protégés de participer aux décisions les concernant ? », p. 505.

Louis-Augustin BARRIERE, « D'un droit de prélèvement à l'autre », p. 515.

Marie STERVINOU, « Le prélèvement compensatoire à l'épreuve de la pratique notariale », p. 529.

Richard VESSAUD, « De l'apport (insoupçonné) de l'anthropologie aux théories juridiques de la gratuité », p. 541.

Jean-Louis RENCHON, « Propos conclusifs : quelles valeurs pour le droit des personnes et de la famille ? », p. 555.

834. Rubellin-Devichi (Jacqueline), 2002

***Des concubinages : droit interne, droit international, droit comparé : études offertes à Jacqueline Rubellin-Devichi*, Paris : Litec, 2002**

Première partie - Mariages et concubinages à l'aube du troisième millénaire

Rainer FRANK, « Mariage et concubinage, réflexions sur le couple et la famille », p. 3.

François DAGOGNET, « Libres propos d'un philosophe », p. 15.

Jacques COMMAILLE, « Les métamorphoses de la gestion politique de l'univers privé des individus », p. 19.

Hugues FULCHIRON, « Couples, mariage et différence de sexes », p. 29.

Pierre MURAT, « Couple, filiation et parenté », p. 53.

Deuxième partie - Le cas français : l'expérience du PACS

Philippe SIMLER, « Le "régime matrimonial" des concubins », p. 75.

Gérard CHAMPENOIS, « Les présomptions d'indivisions dans le PACS », p. 83.

Marie-Claire RIVIER, « La solidarité entre concubins », p. 97.

Thierry FOSSIER, « Le pacte civil de solidarité et le tribunal », p. 107.

Raymond LE GUIDEC, « Le PACS et la transmission de biens entre concubins », p. 133.

Louis-Augustin BARRIERE, « Penser les concubinages. La doctrine française et le concubinage depuis le Code civil », p. 143.

Sylvie BERNIGAUD, « PACS et filiation », p. 183.

Hubert BOSSE-PLATIERE, « PACS et autorité parentale », p. 193.

Anne BOURRAT-GUEGUEN, « Les incidences du PACS en droit pénal », p. 213.

Catherine D'HOIR-LAUPRETRE, « Le crédit des couples », p. 223.

Yann FAVIER, « Les concubins et leurs droits sociaux », p. 241.

Jacques COMBRET et Xavier GINON, « Le notaire et le PACS », p. 249.

Adeline GOUTTENOIRE-CORNUT, « Responsabilité civile et rupture unilatérale du concubinage », p. 257.

Dominique GRILLET-PONTON, « La fiscalité du PACS », p. 271.

Olivier MATOCQ, « L'avocat et le contentieux du PACS », p. 285.

Luc MAYAUX, « Concubinage et assurances : de l'union libre au pacte civil de solidarité », p. 293.

Jean-Claude ROEHRIG, « La famille du troisième millénaire », p. 309.

Pascal RUBELLIN, « Le PACS à l'épreuve des procédures collectives », p. 317.

Troisième partie - Les expériences étrangères

Michael FREEMAN, « *Some reflexions on gay marriages at the beginning of the twenty-first century* », p. 357.

Frédérique GRANET, « Concubinages, partenariats enregistrés et mariages entre homosexuels en Europe », p. 375.

Jehanne SOSSON, « Les enfants des concubins, aspects de droit comparé », p. 393.

Luigi BALESTRA, « Les concubinages en Italie, aspects juridiques », p. 405.

Luis DIEZ-PICAZO, « De quelques paradoxes dans la protection juridique des "couples de fait" en droit espagnol », p. 415.

Jens K. A. DINESEN, « L'initiative scandinave : le partenariat enregistré », p. 419.

Nahas M. MAHIEDDIN, « Le concubinage entre le droit musulman et le droit positif », p. 425.

Tadaki MATSUKAWA, « Mariage, concubinage et autonomie de la volonté, étude de droit japonais », p. 449.

Katherine O'DONOVAN, « *Unmarried partners and "traditional marriage" in English Law* », p. 455.

Jacqueline POUSSON-PETIT, « L'attitude du législateur face aux concubinages aux Pays-Bas », p. 473.

Jean-Louis RENCHON, « Où vont le mariage et le concubinage ? État des lieux en Belgique », p. 493.

Paola RONFANI, « Les concubinages en Italie. Un exemple de « situation statique », p. 509.

Quatrième partie - La coexistence des systèmes

Jacques FOYER, « Les enfants des concubins. Aspects de droit international privé », p. 523.

André HUET, « La séparation des concubins en droit international privé », p. 539.

Jacques MASSIP, « L'état civil et les statuts légaux de concubinage », p. 555.

Françoise MONEGER, « L'adoption internationale et les concubins », p. 567.

Mariel REVILLARD, « Les unions hors-mariage. Regards sur la pratique de droit international privé », p. 579.

Cinquième partie - Conclusions et synthèses

Marie-Thérèse MEULDERS-KLEIN, « Les concubinages : diversités et symboliques », p. 603.

Jean HAUSER, « Rapport de synthèse », p. 619.

835. <u>Ruzé (Françoise), 2005</u>

Le législateur et la loi dans l'Antiquité : hommage à Françoise Ruzé,
Caen : Presses universitaires de Caen, 2005, 262 p. (20 contrib.)

Prologue

Alain FOUCHARD, « Légiférer en Grèce ancienne », p. 13.

Penser la loi

Giorgio CAMASSA, « Du changement des lois », p. 29.

Marcel PIERART, « Retour sur les *Lois* de Platon », p. 37.

Pierre ELLINGER, « En marge des lois chantées: la peste et le trouble », p. 49.

Nikos BIRGALIAS, « Le nomos chez Hérodote et Thucydide », p. 63.

Jean-Marie BERTRAND, « Rhétorique judiciaire et rétroactivité de la loi en Grèce antique », p. 77.

Ecrire et dire la loi

Dominique CHARPIN, « Le statut des "Codes de lois" des souverains babyloniens », p. 93.

Julie VELISSAROPOULOS-KARAKOSTAS, « Codes oraux et lois écrites. La grande *rhètra* et les sources du droit à l'époque archaïque », p. 109.

Michael GAGARIN, « La loi de Dracon sur l'homicide : pourquoi était-elle écrite ? », p. 119.

Andréas HELMIS, « Le "degré zéro de l'écriture" du droit : à propos des décrets de fondation des cités coloniales », p. 127.

Marie-Claire AMOURETTI, « Textes juridiques et archéologie: nouveaux regards sur l'agriculture grecque », p. 139.

Le législateur, le magistrat et le prince

Françoise RUZT, « Lycurgue de Sparte et ses collègues », p. 151.

Alexandre TOURRAIX, « Déiocès, législateur de modèle grec ou souverain fondateur iranien ? », p. 161.

Louise-Marie L'HOMME-WERY, « Le rôle de la loi dans la pensée politique de Solon », p. 169.

Patrice BRUN, « Lycurgue d'Athènes: un législateur ? », p. 187.

Philippe MOREAU, « *Sublata priore lege*. Le retrait des *rogationes* comme mode d'amendement aux propositions de loi, à la fin de la République », p. 201.

Elizabeth DENIAUX, « Antoine en 44 av. J.-C. : propositions de lois et recherche de clientèles », p. 215.

Stéphane BENOIST, « Le prince, *magister legum* : réflexions sur la figure du législateur dans la Rome impériale », p. 225.

Epilogue

Hélène PEROZ, « La codification: de Rome à Bruxelles », p. 243.

Conclusions

Françoise RUZE, « Conclusions », p. 255.

S

836. Sabourin (Paul), 2001

Mélanges Paul Sabourin : études en l'honneur de Paul Sabourin,
Bruxelles : Bruylant, 2001, 423 p. (24 contrib.)

Jean-Benoît ALBERTINI, « Territoires et zonages dans la mise en œuvre des politiques publiques : une nouvelle synthèse ? Analyse à la lumière des contrats de plan et des programmes européens pour 2000-2006 », p. 1.

Dan BERINDEI, « Rapports franco-roumains pendant l'entre-deux-guerres », p. 29.

Michel DEGOFFE, « La protection constitutionnelle de la qualité de fonctionnaire », p. 41.

Frédérique DREIFUSS-NETTER, « L'interruption de grossesse pour motif fœtal : refus d'enfant ou euthanasie prénatale ? », p. 63.

Jean-Michel GALABERT, « Apolitisme et engagement politique », p. 81.

Denis GARREAU, « Le principe de parité dans la fonction publique territoriale ou la clause du fonctionnaire équivalent le plus favorisé », p. 93.

Jean-Claude GAUTRON, « Les relations entre l'Union européenne et la Russie », p. 109.

Bruno GENEVOIS, « Les conflits de compétence concernant les autorités administratives indépendantes », p. 123.

Olivier GOHIN, « La flexibilité dans le contentieux administratif », p. 147.

Annie GRUBER, « Les trois corbeilles de mariage de l'Union européenne », p. 167.

Michel DE GUILLENCHMIDT, « Où va le régime russe ? », p. 187.

Xavier LATOUR, « Les autorités indépendantes au sein de l'Union européenne », p. 199.

Jean-Pierre MACHELON, « Paris à la Belle époque. Fin de siècle et modernité », p. 225.

Jean MASSOT, « Le Conseil d'Étatet le droit communautaire. Le rôle des formations consultatives », p. 245.

Slobodan MILACIC, « L'État de droit postcommuniste à contre-temps entre les urgences politiques et les récurrences culturelles. Sur les effets induits d'une construction sous pression », p. 259.

Jacqueline MORAND-DEVILLER, « Libres propos sur Odilon Barrot », p. 273.

Jacqueline MOREAU-DAVID, « La querelle de l'enseignement du droit romain à Paris : le point de vue de Claude-Joseph de Ferrière », p. 295.

Patrick RAMBAUD, « Un nouveau principe du droit communautaire : le principe de précaution », p. 311.

Michel ROUSSET, « L'administration marocaine entre tradition et modernité, immobilisme et progrès », p. 327.

Louis SABOURIN, « Fédéralisme et mondialisation : la quête d'équilibres alternatifs, de nouveaux poids et contre-poids », p. 349.

Bernard STIRN, « Conseil Constitutionnel et Conseil d'État : concurrence ou complémentarité ? », p. 367.

Robert TOULEMON, « Quelle constitution pour quelle Europe ? », p. 383.

Michèle VOISSET, « Les entreprises publiques et l'Europe », p. 399.

Charles ZORGBIBE, « Îles australes françaises : un territoire-fiction ? », p. 409.

837. Saint-Alary (Roger), 2006

Mélanges à la mémoire du Professeur Roger Saint-Alary,
Toulouse : Presses de l'Université des sciences sociales, 2006, 630 p. (31 contrib.)

Témoignages

Nathalie CHAMPIGNEULLE-DUMAS, « Roger Saint-Alary et les éditions législatives, vingt-cinq années de collaboration sans failles, l'éditeur se souvient », p. 35.

Roger SAINT-ALARY, « Amélioration de l'immeuble en copropriété », p. 39.

Micheline PASTUREL, « Enseignement du droit au Viêt-nam, la faculté de droit de Saigon en 1948 », p. 69.

Pierre BEZARD, « Réflexions sur l'enseignement français en terre vietnamienne, ambition, désillusion, espoir », p. 71.

Autour de l'immeuble

Thérèse AUBERT-MONPEYSSEN, « Discriminations dans l'accès au logement dans le secteur locatif privé », p. 89.

Jean-François BARBIERI, « De l'incorporation à l'attache à perpétuelle demeure et inversement », p. 111.

Martine BEHAR-TOUCHAIS, « Méandres de la responsabilité du professionnel qui pratique un mesurage "loi Carrez" erroné », p. 133.

Danielle ANEX-CABANIS, « Regard du protestantisme sur la propriété », p. 143.

Christine CARBONNEL, « Affectation de l'immeuble », p. 157.

Jean-Pierre DELMAS-SAINT-HILAIRE, « Immeubles de la justice, grandeur et décadence », p. 187.

Jean DEVEZE, « Caution et l'immeuble », p. 221.

Marie-Cécile ESCANDE-VARNIOL, « Logement, travail, entre droits fondamentaux et droits des obligations », p. 239.

Michel HUET, « Esquisse d'architecture d'un droit mobilaire », p. 267.

Laurence IDOT, « Immeubles et droit communautaire », p. 283.

Philippe LE TOURNEAU et Jérôme JULIEN, « L'immeuble et la responsabilité civile », p. 303.

Francine MACORIG-VENIER, « Immeuble et droit de rétention », p. 333.

Philippe MALINVAUD, « Bilan et perspectives de la responsabilité des constructeurs », p. 357.

Corinne MASCALA, « L'immeuble, un bien saisi par le code pénal », p. 369.

Marie-Hélène MONSERIE, « L'insaisissabilité de la résidence principale », p. 387.

Hugues PERINET-MARQUET, « Pour l'unité du droit immobilier », p. 395.

Françoise PEROCHON, « Le créancier et la renonciation à l'insaisissabilté de la résidence », p. 409.

Bernard PLAGNET, « La politique fiscale en faveur du logement », p. 437.

Jacques POUMAREDE, « Jean Jaurès et le droit de propriété », p. 457.

Marie-André RAKOTOVAHINY, « L'immeuble commercial, exemple du pouvoir de la volonté individuelle sur les qualifications », p. 477.

Gabriel ROUJOU DE BOUBEE, « De quelques aspects actuels du droit pénal de l'urbanisme », p. 489.

Corinne SAINT-ALARY-HOUIN, « Une nouvelle fonction de l'immeuble, "la cohésion sociale" », p. 499.

Bertrand SAINT-ALARY, « Protection du consommateur dans le financement du prix d'acquisition de l'immeuble », p. 515.

Olivier STAES, « Obstacles à la saisie-attribution du prix de vente de l'immeuble entre les mains du notaire », p. 539.

Maryvonne HECQUARD-THERON, « Remarques relatives aux mesures de police applicables aux établissements recevant du public », p. 557.

Jean-Pierre THERON, « Propriété agricole saisie par le droit public », p. 577.

Daniel TOMASIN, « Nullité des assemblées générales de copropriétaires consécutives », p. 599.

Variété

Jacques LARRIEU, « Marques atypiques : les signes sens dessus dessous », p. 609.

838. Saint-Alary-Houin (Corinne), 2020

***Un droit "positif", un droit de progrès : Mélanges en l'honneur de Corinne Saint-Alary-Houin*, Paris la Défense : LGDJ, un savoir-faire de Lextenso, 2020, 562 p. (69 contrib.)**

Lionel ANDREU, « Peut-on désormais prononcer la nullité de la compensation intervenue en période suspecte ? », p. 1.

José Gabriel ASSIS DE ALMEIDA, « Le redressement judiciaire des entreprises et les assurances : un point de vue de droit brésilien », p. 11.

Sophie ATSARIAS, « De la transparence dans les relations précontractuelles en droit privé des contrats », p. 17.

Jean-François BARBIERI, « Évolution ou révolution de l'alerte confiée aux commissaires aux comptes ? », p. 27.

Guillaume BEAUSSONIE, « Punir positivement ? À propos de l'article 130-1 du Code pénal », p. 35.

Solange BECQUE-ICKOWICZ, « Brèves remarques sur la performance », p. 41.

Martine BEHAR-TOUCHAIS, « À propos du caractère précurseur du droit des procédures collectives : l'exemple des interpellations interrogatoires », p. 45.

Alain BENABENT, « Divorce sans juge et procédures collectives », p. 51.

Camille-Marie BENARD, « L'évolution du droit de préemption commercial », p. 55.

Lucas BETTONI, « Regards civilistes sur la procédure de dépôt et d'examen des offres de reprise dans le cadre du plan de cession d'une entreprise en difficulté », p. 61.

Pierre CAGNOLI, « Pour une simplification des délais en matière d'expulsion », p. 71.

Garance CATALANO, « La régularisation du contrat », p. 83.

Myriam CAZAJUS, « La quête des extrêmes », p. 89.

Emmanuel CORDELIER, « À la recherche d'un courant humaniste traversant la société commerciale », p. 97.

Alain COURET, « Une pratique singulière : l'assemblée de section », p. 107.

Arnaud DE BISSY, « La cessation des paiements : une notion comptable ? », p. 119.

Gilles DEDURWAERDER, « Le procès de la réforme de l'abus de droit fiscal », p. 125.

Sabrina DELRIEU, Réflexion pour l'extension automatique de la procédure collective d'un indivisaire à l'entreprise indivise », p. 133.

Isabelle DESBARATS, « Travail détaché et mobilité équitable : quelle compatibilité ? », p. 139.

Mathilde DOLS-MAGNEVILLE, « Le rebond du chef d'entreprise honnête, un chemin semé d'embûches », p. 149.

Marie-Pierre DUMONT, « Les ordres publics du statut des baux commerciaux », p. 161.

Marie-Cécile ESCANDE-VARNIOL, « Le droit à la négociation collective des travailleurs indépendants, entre droit fondamental et ententes illicites », p. 173.

Eugénie FABRIES, « Le défi de la coopération dans les procédures d'insolvabilité transnationales », p. 181.

Laurence FIN-LANGER, « Une indemnisation des salariés et des partenaires d'une entreprise en difficulté à repenser », p. 187.

Agnès FOSSAERT, « Le principe de la contradiction et la réforme de la Cour de cassation », p. 195.

Christine GAILHBAUD, « Droit du travail et procédures collectives - Proposition d'un droit spécial », p. 209.

Jean-Christophe GAVEN, « La loi martiale de 1789 - Entre ordre économique et ordre politique », p. 215.

Charles GIJSBERS, « Retour sur la nature juridique des droits de préemption (à propos de l'article L. 145-46-1 du Code de commerce) », p. 221.

Antoine GOUËZEL, « La date de naissance de la créance de recours de la caution », p. 229.

Julia HEINICH, « Sous-capitalisation et recapitalisation de la société : répartition des rôles entre dirigeant et associés », p. 235.

Laurence Caroline HENRY et Jocelyne VALLANSAN, « Témoignages croisés sur le rôle de la chambre commerciale dans le droit positif des entreprises en difficulté », p. 243.

Caroline HOUIN-BRESSAND, « Le notaire, le mandataire et le banquier - Des mesures de nature à faciliter la vente amiable de l'immeuble grevé d'inscriptions en procédure collective », p. 249.

Laurence IDOT, « l'entreprise en difficulté face aux sanctions du droit de la concurrence », p. 255.

Gérard JAZORTES et Olivier STAES, « Contestation des créances: compétence et pouvoirs du juge-commissaire », p. 267.

Nadège JULLIAN, « Les vertus de l'accès à la transmission universelle pour l'entrepreneur individuel », p. 279.

Grégory KALFLECHE, « Droit de l'urbanisme et droit de la construction : une proposition de classification des matières en réseau », p. 285.

Hugues KENFACK, « Bref retour sur l'actualité de l'indemnité d'éviction due au preneur de bail commercial », p. 293.

Jacques LARRIEU, « Turbulences juridiques sur la route du rhum », p. 303.

Victoire LASBORDES-DE VIRVILLE, « Retour sur les contrats déséquilibrés après l'ordonnance n° 2016-131 du 10 février 2016 portant réforme du droit des contrats, du régime général et de la preuve des obligations », p. 311.

Pierre-Michel LE CORRE, « La présomption de déclaration de créance par le débiteur pour le compte du créancier : du droit relativement positif pour le créancier », p. 319.

Thomas LE GUEUT, « Retour sur la notion d'obligation monétaire », p. 325.

Dominique LEGEAIS, « La direction de thèse : un contrat intuitu personae d'une nature particulière », p. 333.

Cécile LISANTI, « Plaidoyer pour une refonte des droits du conjoint *in bonis* », p. 341.

Francine MACORIG-VENIER, « La protection du logement de l'entrepreneur en difficulté », p. 347.

Céline MANGEMATIN, « Étude comparative de la responsabilité civile des dirigeants de groupements », p. 357.

Didier R. MARTIN, « Du droit des entreprises en difficulté au Maroc », p. 367.

Véronique MARTINEAU-BOURGNINAUD, « Dignité humaine et défaillance économique », p. 375.

Corinne MASCALA, « De la chasse sous-marine et du droit pénal », p. 385.

Vincent MAZEAUD, « La solvabilité apparente, source de croyance légitime du banquier ? À propos de la responsabilité du banquier à l'égard de l'emprunteur et de la caution », p. 391.

Alexandra MENDOZA-CAMINADE, « Libérer la recherche en Europe : la nouvelle conciliation du droit de la propriété intellectuelle et de la fouille de textes et de données », p. 397.

Michel MENJUCQ, « Quel sort pour l'attribution judiciaire d'un immeuble hypothéqué en cas de procédure collective du débiteur ? », p. 403.

Marie-Hélène MONSERIE-BON, « La situation des créanciers titulaires de sûretés réelles dans le règlement insolvabilité: un exemple de "droit positif" », p. 409.

Sébastien NEUVILLE, « Le progrès : fascinant et équivoque », p. 417.

Marc NICOD, « La confirmation des libéralités nulles en la forme », p. 425.

Christophe PAULIN, « La défaillance du transporteur aérien », p. 431.

Irena PELIKANOVA, « Le droit privé et le droit public dans la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne », p. 439.

Hugues PERINET-MARQUET, « Plaidoyer pour le droit immobilier », p. 447.

Françoise PEROCHON, « Vrais et faux atouts de la propriété réservée immobilière en cas de procédure collective », p. 451.

Philippe PETEL, « Saisie pénale et liquidation judiciaire », p. 465.

Nathalie PICOD, « La protection paradoxale des personnes morales par le droit de la consommation », p. 471.

Hélène POUJADE, « La planification du traitement de la défaillance des entreprises », p. 481.

Matthieu POUMAREDE, « L'innovation par le droit immobilier », p. 487.

Jean-Baptiste RACINE, « Le juriste doit-il être sensible à la souffrance du monde ? », p. 495 Jacques RAIBAUT, « Réforme des tribunaux de commerce - Peut mieux faire ! », p. 503.

Lucien RAPP, « Mesure d'incitation fiscale à l'investissement des entreprises et droit (public) des affaires », p. 507.

Bernard SAINTOURENS, « La déconfiture », p. 519.

Laura SAUTONIE-LAGUIONIE, « L'adaptation progressive du droit des entreprises en difficulté à la taille de l'entreprise », p. 525.

Julien THERON, « Une belle évolution: la réduction du domaine du passif postérieur privilégié », p. 533.

Maryvonne THERON et Jean-Pierre THERON, « Enseigner à l'étranger - Réflexions en miettes », p. 541.

Béatrice THULLIER, « La diversification positive du droit des entreprises en difficulté », p. 547.

Sandrine TISSEYRE, « La bonne foi : un principe prophylactique », p. 553.

839. Sainte-Rose (Jerry), 2012

La diversité du droit : mélanges en l'honneur de Jerry Sainte-Rose,
Bruxelles : Bruylant, 2012, 1461 p. (79 contrib.)

François TERRE, « Préface. La diversité des diversités », p. 35.

Catherine PUIGELIER, « Avant-propos. La diversité des mémoires et des droits », p. 41.

Eric AGOSTINI, « Les marques vinicoles sous le signe de la diversité », p. 61.

Christophe ALLEAUME et Robert APERY, « De la diversité des opinions et de la liberté, parfois limitée, de les exprimer: réflexions à partir de l'article 31 de la loi de 1881 relatif à la diffamation des agents publics », p. 107.

Dominique ANNICCHIARICO, « Le sacré : pont entre le visible et l'invisible », p. 121.

Laurent ANSELMI, « Les relations entre l'Administration et l'administré en Principauté de Monaco, à la lumière de l'Ordonnance Souveraine n° 3.413 du 29 août 2011 », p. 131.

Christian ATIAS, « Le droit à la limite », p. 161.

Jean BARTHELEMY, « La déontologie, au service de l'accomplissement du droit et de la justice devant les cours suprêmes », p. 177.

Annick BATTEUR, « L'équité a-t-elle sa place dans le droit du divorce ? », p. 189.

Diane de BELLESCIZE, « La diversité des secrets des journalistes », p. 215.

Nicolas BINCTIN, « Diversité : Les biens intellectuels et leurs appropriations », p. 241.

Yves BOT, « La création de l'espace pénal européen: de l'Unité dans la diversité ? », p. 263.

Nicolas BOUCHE, « Les droits de propriété intellectuelle et les technologies vertes. Diversité internationale des perceptions de la propriété intellectuelle », p. 275.

François CHABAS, « Évolution de la notion de consommateur », p. 325.

Jean-Luc A. CHARTIER, « La diversité des rapports du droit positif et de la morale », p. 331.

Marie-Laure CICILE-DELFOSSE, « La diversité du nom de l'adopté simple. Du rôle de la volonté individuelle dans l'attribution du nom de l'adopté simple », p. 337.

Fred CONSTANT, « La "diversité" contre l'égalité. Retour sur un projet de réforme du Préambule de la Constitution française », p. 353.

Danielle CORRIGNAN-CARSIN, « Messagerie professionnelle et vie privée du salarié », p. 361.

Jean CRUSOL, « François Auguste Perrinon, premier polytechnicien Martiniquais », p. 381.

Jean CRUSOL, « Sir William Arthur Lewis, Prix Nobel d'Économie », p. 389.

Salim DAOUD, « Plaidoyer pour le droit à la continence et à la liberté. Diversité du droit de l'enfant », p. 397.

Chantal DELSOL, « Le courage de cerner les limites », p. 409.

Jean-Paul DOUCET, « La nature juridique de l'État de nécessité », p. 413.

Emmanuel DREYER, « "Autrui" en matière pénale », p. 431.

Olivier ECHAPPE, « Droit pénal étatique et droit pénal canonique, un difficile face à face. À propos de la situation des ministres du culte en droit pénal français », p. 451.

Bernard EDELMAN, « La vie au miroir de la mort : le cadavre et le droit », p. 463.

Dominique FOLSCHEID, « Autour de l'affaire Perruche. Diversité des approches, unité des points de vue », p. 477.

Dominique FOUSSARD, « Le régime procédural de l'exception d'illégalité devant le juge civil. Regard critique », p. 493.

Jacques FOYER, « Retour sur deux arrêts de l'Assemblée plénière de la Cour de cassation. Entre justice et injustice », p. 509.

Natalie FRICERO, « Prescription quadriennale et responsabilité de l'État du fait de la justice : diversité d'approches, incertitudes et contradictions ! », p. 525.

René FRYDMAN, « Les procréations médicalement assistées (PMA) face à la diversité des demandes », p. 539.

Thierry GARE, « La dissimulation du visage dans l'espace public: brèves observations sur deux incriminations nouvelles », p. 543.

Hélène GAUMONT-PRAT, « L'intérêt de l'enfant et l'évolution du droit de l'autorité parentale. Diversité ou unicité en droit comparé », p. 555.

Olivier GOHIN, « Peuples et populations des Outre-Mers français au jour du grand choix : autodétermination et diversité », p. 571.

Christophe GUETTIER, « Les conseillers d'État en service extraordinaire sous la Ve République », p. 589.

Jean HAUSER, « Diversité et actualité des aliments en droit moderne », p. 621.

Emmanuel JOS, « La diversité des statuts constitutionnels des collectivités territoriales situées outre-mer », p. 637.

Christian de LAUZAINGHEIN, « Le concept de développement endogène et son application dans les départements français d'Outre-Mer », p. 653.

Anne LEBORGNE, « Réflexion sur la diversité des modes de conjugalité », p. 675.

Gilles LEBRETON, « Une limite à la diversité vestimentaire: éloge de la loi du 11 octobre 2010 interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public », p. 699.

Bruno LE GRIEL, « L'absence de protection pénale de l'enfant conçu : essai d'explication. Pour un droit qui unit dans la diversité », p. 711.

Jean-Marie LE MENE, « Le terrorisme compassionnel ou l'horreur de la diversité », p. 725.

Jean-Jacques LEMOULAND, « La diversité du droit contemporain de la famille : un trompe l'œil », p. 729.

Anne-Marie LE POURHIET, « Fragmentation de l'État et diversité outre-mer », p. 751.

Didier LE PRADO, « Retour sur l'affaire Perruche : autour des conclusions de J. Sainte-Rose », p. 765.

Laurent LEVENEUR, « L'euthanasie et l'article 2 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme », p. 793.

Michel LEVINET, « Les atermoiements de la Cour de Strasbourg face à la diversité des approches des États européens dans le domaine de l'avortement », p. 803.

Didier LOUKAKOU, « De la diversité des sources du droit et de quelques implications sur le processus d'intégration juridique dans l'espace OHADA », p. 821.

Marie MALAURIE-VIGNAL, « Régulation et droit des pratiques anticoncurrentielles », p. 843.

Nicolas MATHEY, « L'objection de conscience », p. 861.

Bertrand MATHIEU, « La dignité humaine ou le refus d'assumer une exigence constitutionnelle », p. 909.

Laurence MAUGER-VIELPEAU, « Une règle prétorienne : l'expertise biologique de droit en filiation (Contribution à l'étude sur la diversité des fondements du droit de la filiation) », p. 919.

Didier MAUS, « Éloge de la diversité : la Constitution de la Ve République, 1958-2010 », p. 945.

Yves MAYAUD, « La diversité non intentionnelle vue sous la répression du risque », p. 961.

Luc MAYAUX, « Assurance et valeur. Par-delà la diversité », p. 977.

Pascal MBONGO, « « Le juge judiciaire et les "vérités historiques notoires" », p. 995.

Gérard MEMETEAU, « La diversité des sources du droit médical », p. 1013.

Michel MENJUCQ, « Les incertitudes jurisprudentielles en matière de clause de garantie d'actif et de passif », p. 1035.

Aude MIRKOVIC, « De la diversité biologique à l'écologie humaine », p. 1043.

Jean-Gaston MOORE et Serge PETIT, « Diversité du droit et justice divertissante », p. 1055.

Michel MOREAU, « Le droit qui passe... », p. 1071.

Danielle MOYSE, « Pour dépasser vraiment l'"arrêt Perruche" », p. 1087.

Petr MUZNY, « Persuader et convaincre par la rhétorique pragmatique : Réflexions sur un article de M. Jerry Sainte Rose », p. 1099.

Yves PICOD, « Le contrôle des clauses abusives : diversité d'approches entre le droit de la consommation et le droit des pratiques restrictives », p. 1109.

Gérard PLUYETTE, « Le principe de loyauté dans le déroulement de la procédure arbitrale », p. 1121.

Frédéric POLLAUD-DULIAN, « Une apologie du droit d'auteur "à la française" », p. 1133.

Jean PRADEL, « L'aveu en matière pénale. De l'unité à la diversité du concept », p. 1161.

Catherine PUIGELIER, « 3300 avant Jésus-Christ (diversité de livres, diversité de temps, diversité de libertés) », p. 1175.

Jean-Baptiste RACINE, « La diversité de l'ordre public », p. 1201.

Gilles RAOUL-CORMEIL, « Le ministère public et les filiations, à l'ombre et à la lumière du droit », p. 1217.

Marie-Odile RETHORE, « Accompagner la personne déficiente mentale tout au long de sa vie », p. 1253.

Alain SERIAUX, « Qualifier ou l'entre-deux du droit », p. 1267.

Yves STRICKLER, « Unicité des êtres, diversité du droit », p. 1287.

Claude SUREAU, « Être prénatal et choix de société », p. 1299.

Léon-Laurent VALERE et Georges VIRASSAMY, « Au confluent du droit des biens, du droit de la concurrence et des droits de l'Homme : les biens et produits de première nécessité », p. 1315.

Edouard VERNY, « Le droit à l'assistance d'un avocat lors de la garde à vue », p. 1347.

Daniel VIGNEAU, « Mourir avant de naître. Diversité du droit ou contradictions ? », p. 1359.

Jean VILLACEQUE, « Déontologies des magistrats et des avocats: difficultés convergentes et récurrentes. L'unité de la magistrature et du barreau à l'épreuve de la diversité », p. 1383.

Christophe WILLMANN, « Accès à l'emploi et travail en entreprise des minorités ethniques : la "pénalité ethnique" est-elle également juridique ? », p. 1393.

840. Saintourens (Bernard), 2024

Le droit de l'entreprise d'un siècle à l'autre :
***Études en l'honneur du Professeur Bernard Saintourens*, Paris : LexisNexis, 2024**

Introduction au droit de l'entreprise

Philippe DUPRAT, « La représentation de l'entreprise dans la peinture française du XIX^e^ siècle », p. 3.

Jean-Pierre LABORDE, « Quelques observations en ouverture d'une réflexion sur la notion d'entreprise », p. 17.

Paul LE CANNU, « Sur la vie des lois commerciales françaises », p. 33.

Florence MAURY, « L'exercice de la profession libérale réglementée d'un siècle à l'autre (de la financiarisation au modèle de travail socialement responsable) », p. 45.

Pierre MOUSSERON, « Les lettres de recommandation », p. 65.

Carole GRARD et Loïc GRARD, « L'économie du livre face aux nouvelles offres numériques de lecture, la quête du Pluralisme reste non soluble dans le marché », p. 71.

Philippe EMY, « La renonciation à un droit d'ordre public de protection », p. 87.

Jean-Philippe DOM, « Valeur(s) », p. 121.

Bail commercial et fonds de commerce

Benoît JOYEUX, « Le bail commercial des non-commerçants d'un siècle à l'autre », p. 143.

Fabien KENDERIAN, « Le bail professionnel d'un siècle à l'antre : la quête éternelle d'un statut protecteur », p. 169.

Xavier DELPECH, « La location-gérance réhabilitée », p. 187.

Contrats commerciaux

Marie-Pierre DUMONT, « Le sort des contrats dans la cession de patrimoine professionnel de l'entrepreneur individuel », p. 211.

Franck AUCKENTHALER, « La délégation : Vade-Mecum d'un contrat surpuissant », p. 229.

Gaël PIETTE, « Le transport maritime de cacao », p. 247.

Xavier DAVERAT, « Les nouvelles modalités de financement du cinéma », p. 263.

Droit des sociétés

Arnaud LECOURT, « La flexibilité du droit des sociétés... 40 ans plus tard », p. 279.

Bruno DONDERO, « Étude d'une maladie liée au droit des sociétés : la *phobia societatis* », p. 307.

Bastien BRIGNON, « La réforme des sociétés des professions libérales réglementées », p. 315.

Catherine MALECKI, « *Reporting ESG* : un contre la montre normatif et climatique », p. 325.

Christine MAS-BELISSENT, « Faut-il encore distinguer les sociétés capitalistes et les société de l'économie solidaire et sociale ? », p. 339.

Florence DEBOISSY et Guillaume WICKER, « Les promesses croisées de vente et d'achat de titres sociaux : une promesse synallagmatique imparfaite », p. 367.

Jean-François BARBIERI, « L'associé, un tiers au regard de la personne sociétaire ? », p. 379.

Michel STORCK, « La société de libre partenariat et le droit commun des sociétés en commandite simple », p. 393.

Nadège JULLIAN, « L'héritier de l'associé », p. 407.

Isabelle URBAIN-PARLEANI, « Le mandataire ad hoc et la convocation de l'assemblée générale », p. 419.

Jean-Christophe PAGNUCCO, « "Qui veut la peau du "mandat" social ?" », p. 433.

Renaud MORTIER, « La désignation par anticipation d'un dirigeant de société ? », p. 455.

Laurent GODON, « Observations sur le non-renouvellement des fonctions de dirigeant social », p. 473.

Jean-Jacques LEMOULAND, « Le dirigeant social vulnérable », p. 491.

Alain COURET, « Les fonctions innommées dans la gouvernance des sociétés anonymes », p. 509.

Thierry FAVARIO, « La distribution fautive des dividendes : une faute de gestion comme les autres », p. 521.

Pierre-Henri CONAC, « Les droits d'investigation des actionnaires », p. 533.

Rémi DALMAU, « À la recherche d'une définition du contrôle conjoint », p. 555.

Guillaume DROUOT et Gauthier LE NOACH, « Attribution gratuite d'actions et régime matrimonial », p. 563.

Clémence MOLY-GUIJEMAUD, « D'un partenaire à l'autre. Poursuite et rupture brutale d'une relation commerciale établie au sein d'un groupe de société », p. 581.

Thibault DE RAVEL D'ESCLAPION, « La dissolution pour justes motifs d'une société prospère », p. 601.

Laurent GROSCLAUDE, « La pratique de la prime d'émission dans les levées de fond des *start'up* », p. 613.

Étienne FARNOUX et Ariane PERIN-DUREAU, « Transferts de siège et restructurations entre États membres : réflexions sur la continuité de la personne morale en droit des sociétés et droit fiscal européens », p. 625.

Jean-Christophe SAINT-PAU, « L'infraction commise pour le compte de la personne morale au sens de l'article 121-2 du code pénal », p. 641.

Droit du travail

Gilles AUZERO, « Le comité de groupe : quelle utilité ? », p. 651.

Sûretés

Jean-Denis PELLIER, « Les suretés de l'entrepreneur individuel ? Réflexions à la lumière de la loi n 2022-172 du 14 février 2022 en faveur de l'activité professionnelle indépendante », p. 663.

Caroline HOUIN-BRESSAND, « La protection des certificateurs de caution et des sous-cautions : 25 ans après », p. 677.

Denis POHE, « Les comportements fautifs du créancier dans le contrat de cautionnement OHADA : plaidoyer pour une réforme du droit du cautionnement », p. 687.

Procédures collectives

Jean-Luc VALLENS, « L'effacement des dettes, du code d'Hammourabi au droit européen », p. 709.

Michel MENJUCQ, « Mandat *ad hoc* et ouverture subséquente d'une procédure collective : stop ou encore ? », p. 725.

Véronique MARTINEAU-BOURGNINAUD, « La cessation des paiements, une notion impertinente ! », p. 731.

Thomas MASTRULLO, « Le projet luxembourgeois de transposition de la directive (UE) 2019/1023 sur la restructuration et l'insolvabilité », p. 753.

Laurence FIN-LANGER, « L'intervention subsidiaire de l'AGS : un principe en trompe l'œil ? », p. 767.

Julien THERON, « Les restrictions à la liberté de disposer confrontées au droit des entreprises en difficulté », p. 777.

Francine MACORIG-VENIER, « Des associations, de leurs dirigeants et du droit des entreprises en difficulté », p. 795.

Christine LEBEL, « La cession de l'exploitation agricole en difficulté », p. 809.

Corinne SAINT-ALARY HOUIN, « La "loi Petroplus", dix ans après... Quel avenir pour l'article L. 631-10-1 du code de commerce ? », p. 821.

841. Saleilles (Raymond), 2013

***Raymond Saleilles et au-delà...*, Paris : Dalloz, 2013, 192 p. (14 contrib.)**

Frédéric AUDREN, Christian CHENE et Arnaud VERGNE, « Introduction : Raymond Saleilles, et au-delà... », p. 1.

Patrice ROLLAND, « De quelle façon Saleilles est-il républicain ? », p. 11.

Guillaume SACRISTE, « Saleilles, homme de combat "juste milieu" », p. 25.

Fatiha CHERFOUH, « Portrait d'un activiste : Saleilles au service de la science juridique », p. 41.

Pierre BODINEAU, « Saleilles historien du droit : le moment Saleilles à Dijon », p. 57.

Marco SABBIONETI, « À la recherche du pacte laïque : la contribution d'un juriste catholique et républicain », p. 65.

Nicolas MATHEY, « Saleilles, la Bible et le droit », p. 79.

Jérôme FERRAND, « Saleilles et la rétention de sûreté : la voix de l'au-delà », p. 95.

Tristan AZZI, « Saleilles et le droit d'auteur », p. 107.

Luc GRYNBAUM, « Saleilles et le droit des obligations : l'objectif du juste milieu », p. 117.

Alfons ARAGONESES, « Saleilles et les accidents de travail : le droit moderniste face à l'État social », p. 129.

David GILLES, « Saleilles et la pensée juridique nord-américaine : De la responsabilité objective à la quête du "droit idéal relatif" », p. 143.

Jean-Louis HALPERIN, « Saleilles et droits étrangers », p. 159.

David DEROUSSIN, « Épilogue. Saleilles : le droit, la méthode et la postérité », p. 171.

842.Saleilles (Raymond), 1914

***L'œuvre juridique de Raymond Saleilles*, Paris : Librairie nouvelle de droit et de jurisprudence Arthur Rousseau, éditeur, 1914, 540 p. (14 contrib.)**

François GENY, « La conception générale du droit, de ses sources, de sa méthode, dans l'œuvre de Raymond Saleilles », p. 1.

Henri CAPITANT, « Conception, méthode et fonction du droit comparé d'après R. Saleilles », p. 65.

Eugène GAUDEMET, « Raymond Saleilles et le Code civil allemand », p. 115.

Paul FOURNIER, « R. Saleilles, historien de droit », p. 153.

Edmond MEYNIAL, « Les travaux de R. Saleilles sur le Droit romain », p. 185.

Maurice DESLANDRES, « Les travaux de Raymond Saleilles sur les questions sociales », p. 241.

Ambroise COLIN, « Saleilles et son œuvre en législation positive », p. 275.

Léon MICHOUD, « La théorie de la personnalité morale dans l'oeuvre de Raymond Saleilles », p. 209.

M. CHARMONT, « Les droits de la Personnalité et les droits de la Collectivité dans l'œuvre de Saleilles », p. 339.

Albert TISSIER, « Les travaux de Saleilles sur la possession », p. 373.

Paul LEREBOURS-PIGEONNIERE, « La contribution essentielle de R. Saleilles à la théorie générale de l'obligation et à la théorie de la déclaration de volonté », p. 397.

C. MASSIGLI, « Les travaux de Raymond Saleilles sur la théorie objective de la responsabilité extra-contractuelle », p. 435.

A. LE POITTEVIN, « L'individualisation de la peine », p. 477.

R. BEUDANT, « Les travaux de Raymond Saleilles sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat », p. 511.

843. Salmon (Jean), 2007

***Droit du pouvoir, pouvoir du droit : mélanges offerts à Jean Salmon*, Bruxelles : Bruylant, 2007, 1627 p. (66 contrib.)**

I. Jean Salmon, "Sa vie, son œuvre »

Olivier CORTEN, « Jean Salmon et l'héritage de l'"école de Bruxelles" », p. 3.

Pierre KLEIN, « Jean Salmon et l'école de Reims », p. 19.

Anne LAGERWALL, « Du fait ou du droit, lequel doit prévaloir, Professeur Salmon ? Un tableau critique aux teintes idéalistes », p. 39.

Nicolas ANGELET et Corinne CLAVE, « L'argumentation devant la Cour internationale de Justice. Une plaidoirie de Jean Salmon confrontée à sa pensée théorique », p. 53.

II. Sources, théories du droit et responsabilité internationale

Georges ABI-SAAB, « Que reste-t-il du "crime international" », p. 69.

Gaetano ARANGIO-RUIZ, « *Customary Law : A Few More Thoughts about the Theory of "Spontaneous" International Custom* », p. 93.

Karine BANNELIER, « Les effets des conflits armés sur les traités : et si la Convention de Vienne et le droit de la responsabilité suffisaient ? », p. 125.

Geneviève BASTID BURDEAU, « Quelques remarques sur la notion de droit dérivé en droit international », p. 161.

Gérard CAHIN, « L'État défaillant en droit international : quel régime pour quelle notion ? », p. 177.

Robert CHARVIN, « Le professeur de droit et son interprétation de la réalité sociale », p. 211.

Théodore CHRISTAKIS, « Les "circonstances excluant l'illicéité" : une illusion optique ? », p. 223.

Jean-Pierre COT, « Les fonctions du raisonnable dans la jurisprudence du Tribunal international du droit de la mer », p. 271.

Eric DAVID, « L'accord, fondement du droit international ? (Petit conte en trois parties) », p. 291.

Barbara DELCOURT, « De la souveraineté à la gouvernance ? Quelques propos apaisants... », p. 331.

Christian DOMINICE, « À la recherche des droits *erga omnes* », p. 357.

Pierre-Marie DUPUY, « La Communauté internationale. Une fiction ? », p. 373.

Philippe FRUMER, « De l'incidence du temps sur la réalisation de l'illicite. Quelques observations relatives à l'arrêt Blecic c. Croatie de la Cour européenne des droits de l'homme (8 mars 2006) », p. 397.

Giorgio GAJA, « La possibilité d'invoquer l'état de nécessité pour protéger les intérêts de la communauté internationale », p. 417.

Philippe GAUTIER, « Les accords informels et la convention de Vienne sur le droit des traités entre Etats », p. 425.

Maurice KAMTO, « Le statut juridique des traités signés entre les représentants des puissances coloniales et les monarques indigènes africains en droit international », p. 455.

Robert KOLB, « Conflits entre normes de *jus cogens* », p. 481.

Djamel-Eddine LAKEHAL, « Quelques réflexions sur les contrats pétroliers algériens à la lumière de la théorie des contrats d'Étaten droit international », p. 507.

Christine LARSSEN, « Le modèle participatif : pensée unique et légitimation de la loi du plus fort ? », p. 519.

François RIGAUX, « L'apport des juristes belges à la doctrine du droit international », p. 543.

Emmanuel ROUCOUNAS, « *Civil Society and its International Dimension* », p. 555.

Hélène RUIZ FABRI, « Naissance d'une convention », p. 569.

Annemie SCHAUS, « Les entités fédérées sont-elles susceptibles d'encourir une responsabilité internationale ? », p. 599.

Erik SUY, « *Unilateral acts of states as a source of international law : Some new thoughts and frustrations* », p. 631.

Christian TOMUSCHAT, « *International Law in Europe : New Horizons* », p. 643.

Tullio TREVES, « Etats et organisations non gouvernementales », p. 659.

Daniel TURP, « L'émergence d'un droit québécois des relations internationales », p. 681.

Laurence WEERTS, « De la souveraineté à la responsabilité entre fiction et "effet de réel" », p. 711.

Karel WELLENS, « L'autorité des prononcés de la Cour Internationale de Justice », p. 729.

Jan WOUTERS, « *Some Reflections on Democracy and International Law* », p. 783.

III. Droit des peuples, droits de l'Homme

Madjid BENCHIKH, « La confiscation du droit des peuples à l'autodétermination interne », p. 807.

Michael BOTHE, « La juridiction universelle en matière de crimes de guerre : menace sérieuse contre les criminels ? Un point d'interrogation sur l'Allemagne », p. 833.

Jorge CARDONA LLORENS, « Le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et l'occupation étrangère », p. 855.

Monique CHEMILLIER-GENDREAU, « Le statut international des armes chimiques, progrès et limites », p. 875.

François DUBUISSON, « La construction du mur en territoire palestinien occupé devant la Cour suprême d'Israël : analyse d'un processus judiciaire de légitimation », p. 889.

Rusen ERGEC, « De la détention et du jugement de personnes transférées irrégulièrement de l'étranger, à l'aune spécialement de la Convention européenne des droits de l'homme », p. 929.

Marcelo G. KOHEN, « Sur quelques vicissitudes du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes », p. 961.

Vincent LUNDA-BULULU, « Les juridictions congolaises et l'application des conventions internationales relatives aux droits de l'homme », p. 983.

Ahmed MAHIOU, « Regard sur le financement de l'aide publique au développement », p. 1005.

Jean-François MARINUS, « Les difficultés politiques et juridiques du gouvernement belge provoquées par l'attitude hostile de la presse envers le roi Victor-Emmanuel III d'Italie et Mussolini durant les années 1924-1939 », p. 1023.

Philippe SANDS, « *The International Rule of Law : Extraordinary Rendition, Complicity and its Consequences* », p. 1075.

Paul TAVERNIER, « Variations sur le thème de l'autodétermination des peuples (de Reims à La Haye) », p. 1095.

IV. Organisations internationales, règlement des différends et sécurité collective

Pierre D'ARGENT, « De la fragmentation à la cohésion systémique : la sentence arbitrale du 24 mai 2005 relative au "Rhin de fer" (*Ijzeren Rijn*) », p. 1113.

Mohammed BEDJAOUI, « Le "mécanisme africain d'évaluation par les pairs" », p. 1139.

Laurence BOISSON DE CHAZOURNES, « Le pouvoir réglementaire de l'Organisation mondiale de la santé à l'aune de la santé mondiale : réflexions sur la portée et la nature du Règlement sanitaire international de 2005 », p. 1157.

Marc BOSSUYT, « Le Conseil des droits de l'homme : une réforme douteuse ? », p. 1183.

Jean-Pierre COLIN, « Les Etats- Unis et l'espace du monde : réflexions sur la crise irakienne », p. 1193.

Luigi CONDORELLI, « Le pouvoir législatif du Conseil de sécurité des Nations Unies vu à la "loupe Salmon" », p. 1229.

Erik FRANCKX et Cédric VAN ASSCHE, « Les commissions fluviales bilatérales : développements récents concernant l'Escaut », p. 1241.

Gilbert GUILLAUME, « De l'emploi des langues à la Cour Internationale de Justice », p. 1277.

Jean-Victor LOUIS, « Le droit de retrait de l'Union européenne », p. 1293.

Gérard NIYUNGEKO, « L'établissement des faits dans la pratique de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, lors de l'examen des communications émanant de particuliers », p. 1317.

Alain PELLET, « La seconde mort d'Euripide Mavrommatis ? Notes sur le projet de la C.D.I. sur la protection diplomatique », p. 1359.

Ana PEYRO LLOPIS, « Le système de sécurité collective entre anarchie et fiction. Observations sur la pratique récente », p. 1383.

Isabelle PINGEL, « Existe-t-il une politique communautaire de l'audiovisuel ? », p. 1423.

Eric ROBERT, « *The Jurisdictional Immunities of International Organizations : the Balance Between the Protection of the Organizations' Interests and Individuals Rights* », p. 1433.

Santiago TORRES BERNARDEZ, « *Reflexiones jurídicas para después de una guerra* », p. 1461.

Joe VERHOEVEN, « Protection diplomatique, épuisement des voies de recours internes et juridictions européennes », p. 1511.

Daniel VIGNES, « Réflexions sur la nature juridique du « traité constitutionnel » signé à Rome le 29 octobre 2004. Un billet d'humeur », p. 1529.

Philippe WILLAERT, « L'Union européenne dans le monde : l'apport du "traité constitutionnel" », p. 1533.

V. "Il n'y a pas que le droit dans la vie… »

Franklin DEHOUSSE, « Droit international public et cinéma », p. 1559.

Paul-F. SMETS, « Le cinquantenaire de "La Chute" d'Albert Camus, une rétro-vision intertextuelle », p. 1581.

Serge SUR, « L'Année dernière à Marienbad : il n'y a plus d'après à Marienbad ou comment retrouver le fil », p. 1605.

844. Sandevoir (Pierre), 2000

Service public, services publics : Études en l'honneur de Pierre Sandevoir,
Paris ; Montréal (Québec) : l'Harmattan, 2000, 309 p. (13 contrib.)

1re Partie : Pierre Sandevoir et le contentieux administratif

Roland DRAGO, « Le contentieux de pleine juridiction au début du XXIe siècle », p. 5.

Martine CLIQUENNOIS, « Variations actuelles du droit au juge », p. 14.

Alain CELARD, « Juridiction administrative française et juridiction administrative italienne : structure des contentieux », p. 34.

2e partie : Pierre Sandevoir et le service public

Michel LASCOMBE, « Le juge financier et les établissements publics », p. 61.

Marie-Christine ROUAULT, « Les jeux de hasard, un service public atypique », p. 76.

Claire DAVAL, « L'incidence de l'évolution des pouvoirs du juge administratif sur la stabilité des contrats passés par les collectivités publiques », p. 102.

Yann DURMARQUE, « Vicissitudes du principe de spécialité des établissements publics industriels et commerciaux », p. 112.

3e Partie : Pierre Sandevoir et le droit hospitalier

Jacques MOREAU, « La responsabilité hospitalière, matrice du droit contemporain de la responsabilité administrative », p. 133.

Gérard MEMETEAU, « La formation en droit médical », p. 143.

Pierre LECOCQ, « À génie génétique et vache folle, principe sage ? Fortunes et infortunes juridiques du principe de précaution », p. 168.

Syméon KARAGIANNIS, « La politique communautaire de santé publique et le Traité d'Amsterdam : premières impressions (et premières interrogations) », p. 221.

Isabelle ALIE-SANDEVOIR, « Les conséquences des réformes hospitalières sur l'autonomie des établissements publics de santé », p. 249.

Johanne SAISON, « Les mots à sens multiples en droit de la responsabilité médicale », p. 271.

François LECLERCQ, « Le chef de service hospitalier », p. 291.

845. Sassier (Yves), 2021

Droit, pouvoir et société au Moyen Âge : mélanges en l'honneur d'Yves Sassier : Liber amicorum, Limoges : Pulim, 2021, 399 p. (23 contrib.)

Première partie - La norme juridique

Éric BOURNAZEL, « La "guerre à droit". Réflexions sur la guerre et le droit d'après la chanson *Raoul de Cambrai* », p. 21.

Elsa MARGUIN-HAMON, « *Sit pro ratione voluntas*... Fortune médiévale d'un adage (XI^e^-XV^e^ siècle) », p. 43.

Élisabeth CROUZET-PAVAN, « Construction de la norme juridique et jeux sociaux : transmettre et protéger les biens immobiliers dans la Venise de la fin du Moyen Âge », p. 61.

Thierry DUTOUR, « Existe-t-il un droit français au Moyen Age ? », p. 73.

Virginie LEMONNIER-LESAGE, « L'article 18 de la Charte aux Normands : fondement des débats sur la notion de juge naturel des Normands », p. 87.

Gilduin DAVY, « La tentation nordique des historiens du droit normand. Du provincialisme juridique au régionalisme nostalgique », p. 103.

Olivier DESCAMPS, « Les origines médiévales de la responsabilité civile délictuelle du droit français », p. 117.

Deuxième partie - Le prince

Jean-Pierre POLY, « Dans les livres des Pictes. Autorité des femmes et royauté des hommes au nord de l'ile de Bretagne », p. 141.

Luc GUERAUD, « Les qualités du Prince à travers les préambules royaux (XI^e^-XII^e^ siècles) », p. 165.

Frédérique LACHAUD, « Comment déposer le tyran: la chute de Guillaume de Longchamp (octobre 1191) d'après le Liber de *promotionibus el persecutionibus Gaufridi Eboracensis archiepiscopi* de Giraud de Barry », p. 181.

Jacques KRINEN, « Philippe le Bel : considérations sur la personne du roi », p. 195.

Jean-Marie MOEGLIN, « Le vœu-défi des rois », p. 209.

Troisième partie - Cours et universités

Michel SOT, « La rhétorique, malaimée des arts libéraux, entre Antiquité et Moyen », p. 223.

Christophe GRELLARD, « De la théologie au droit, et retour : la question du scandale chez Pierre Abélard », p. 233.

Jean-Yves TILLIETTE, « Du festin d'Évandre à celui de Baucis : Jean de Hauville lecteur du *Policraticus* », p. 249.

Martin AURELL, « L'idée du politique dans le roman arthurien (1175-1225) », p. 261.

Jacques VERGER, « *Nativa libertas* : l'université peut-elle disposer d'elle-même ? Note à propos du manifeste de l'université de Paris *Radix amaritudinis* du 2 octobre 1255 », p. 275.

Quatrième partie - Paix, diplomatie et frontières

Dominique BARTHELEMY, « Le pacte de paix de 1033 évoqué par Raoul Glaber (*Histoires* IV. 14-17) », p. 291.

Philippe SENAC, « Note sur la "frontière" dans l'Espagne du XI^e^ siècle », p. 305.

Albert RIGAUDIERE, « Du "commun de la ville" à la "plus grande et saine partie des habitants d'icelle" dans les chartes de franchises bourbonnaises (XI^e^-XV^e^ siècle) », p. 398.

Alain TALLON, « Conflits et médiations dans la politique internationale de la papauté au XVI^e^ siècle », p. 353

Isabelle DASQUE, « La diplomatie lazariste au secours du protectorat français en Orient au temps du "discordat" : entre Paris, Rome et Constantinople (1904-1914) », p. 365.

François SAINT-BONNET, « La religion, la Révolution et la liberté d'expression. Remarques d'un historien du droit sur les temps présents », p. 381.

846. Sauser-Hall (Georges), 1952

Mélanges Georges Sauser-Hall,
Neuchâtel : Delachaux et Niestlé, 1952, 261 p. (18 contrib.)

Carl OTT, « L'enseignement du droit romain », p. 9.

Erich-Hans KADEN, « Des pertes fortuites du mandataire », p. 19.

Maurice BOURGUIN, « Les baies historiques », p. 37.

Alexandre BERENSTEIN, « Quelques aspects du droit international nouveau : Les conventions internationales du travail », p. 53.

Pierre ARMINJON, « La société politique, l'Etat, les deux démocraties », p. 61.

Léopold BOISSIER, « Déclin des Constitutions », p. 71.

André GRISEL, « L'autorité des décisions prises au sujet du droit de cité », p. 87.

W. Amédée LIEBESKIND, « Un débat sur la démocratie genevoise : Chouet et Fatio au Conseil Général », p. 99.

Maurice BATTELLI, « Quelques particularités des communes genevoises au XIX^e^ siècle », p. 109.

Claude DU PASQUIER, « Aux confins du droit public et du droit privé: La nature juridique des améliorations foncières », p. 125.

Walter YUNG, « Simulation, fiducie et fraude de la loi », p. 139.

Charles KNAPP, « De la reconnaissance de l'enfant dans le droit international privé », p. 163.

Paul-René ROSSET, « À propos de la formation de la volonté de la société anonyme », p. 179.

Paul CARRY, « Problèmes relatifs à l'aval », p. 185.

Tell PERRIN, « L'adaptation du régime juridique des marques exploitées dans plusieurs pays par les sociétés holdings et autres groupements du même genre, aux besoins de l'économie industrielle et commerciale », p. 199.

Edmond MARTIN-ACHARD, « Publicité et loyauté », p. 213.

François CLERC, « Une expérience du jury », p. 219.

Jean GRAVEN, « Le problème de l'agent provocateur », p. 233.

847. Sauvé (Jean-Marc), 2020

Qu'est-ce que le bien commun ? : Hommage à Jean-Marc Sauvé,
Boulogne-Billancourt : Berger-Levrault, 2020, 302 p. (36 contrib.)

Marc Olivier BARUCH, « Quelle histoire ! Quelle histoire ? », p. 17.

Denys de BECHILLON, « Notre bien le plus précieux », p. 25.

Jean-François BEYNEL, « Hommage d'un juge judiciaire », p. 29.

Martine DE BOISDEFFRE et Louis BORE, « Le Conseil d'État et les femmes, ou portraits de groupes avec dames », p. 33.

Pierre DELVOLVE, « Le contentieux ecclésiastique devant le Conseil d'État », p. 45.

Dominique DUBOIS, « Un maitre des requêtes chez les préfets (1988-1995) », p. 59.

François-Xavier DUMORTIER, « Le bien commun a besoin de serviteurs... », p. 65.

Gaëlle DUMORTIER, « L'affaire Danthony : la vertu triomphant du vice », p. 73.

Stéphane FRATACCI, « Dans les pas de Jean-Marc Sauvé, de la rue des Saussaies à la préfecture de l'Aisne : itinéraires vers l'Intérieur », p. 79.

Olivier FUCHS, « Du droit et des caribous, la biodiversité comme bien commun », p. 95.

Yves GAUDEMET, « L'expression d'appartenance religieuse et l'ordre public », p. 101.

Édouard GEFFRAY, « L'avenir en bien commun : un pays qui aime sa jeunesse est un pays qui aime son avenir », p. 111.

Patrick GERARD, « Jean-Marc Sauvé, président du conseil d'administration de l'ENA », p. 119.

Pascale GONOD, « Sur la dissolution de l'Institut français des sciences administratives », p. 129.

Haim KORSIA, « Réflexions sur le bien commun », p. 139.

Alexandre LALLET et Jean LESSI, « Déontologie publique et bien commun qui trop embrasse, mal étreint ? », p. 145.

Bruno LASSERRE, « Jean-Marc Sauvé, rapporteur à la 3e sous-section », p. 153.

Serge LASVIGNES, « Le secrétariat général du Gouvernement : une pratique du bien commun au plus près du politique », p. 157.

Didier LE PRADO, « La nouvelle rédaction des décisions de justice : à la recherche du bien commun », p. 165.

Jean MAÏA. , « Le secrétaire général du Gouvernement et l'intégration des ordres juridiques européen et national », p. 173.

Lord Jonathan MANCE, « Jean-Marc Sauvé et le comité 255 », p. 179.

Laurence MARION, « La fraternité, le juge et la Constitution : propos critiques sur la décision du 6 juillet 2018 », p. 193.

Philippe MARTIN, « Les nouvelles rédactions des décisions de la juridiction administrative », p. 199.

Fabrice MELLERAY, « Le recours pour excès de pouvoir est-il toujours un acte de contrition ? », p. 205.

Nikolaus MEYER-LANDRUT, « L'élection d'un nouveau ou d'une nouvelle président•e de la Commission européenne », p. 211.

Didier MIGAUD, « L'engagement de Jean-Marc Sauvé en faveur de l'ordre public financier, composante essentielle de notre bien commun », p. 215.

Pauline PANNIER, « La juste distance », p. 221.

Guido RAIMONDI, « La Déclaration universelle des droits de l'Homme et la Convention européenne des droits de l'Homme », p. 225.

Fabien RAYNAUD, « L'articulation des normes supérieures : Constitution, traités, directives », p. 235.

Klaus RENNERT, « La jurisprudence en Europe, vers une jurisprudence en association ? », p. 243.

Vassilios SKOURIS, « Jean-Marc Sauvé : un vrai (juge) Européen », p. 253.

Bernard STIRN, « Jean-Marc Sauvé et la juridiction administrative », p. 263.

Thierry TUOT, « Trop de normes ? Pas assez de citoyens : pour une décentralisation sociétale », p. 271.

Christian VIGOUROUX, « L'art du délibéré », p. 283.

Andreas VOßKUHLE, « L'ouverture de la Loi fondamentale à l'égard du droit international public : dialogue et diplomatie », p. 293.

Noëlle HERRENSCHMIDT, « Rouge carmin », p. 301.

848. Sauveplanne (Jean Georges), 1984

***L'Unification et le droit comparé dans la théorie et la pratique : contributions en l'honneur de Jean Georges Sauveplanne,* Deventer, NL ; Antwerp ; Boston [etc.] : Kluwer law and taxation publishers, 1984, 307 p. (22 contrib.)**

Jean-Louis BAUDOUIN, « Réflexions sur la codification comme mode d'expression de la règle du droit », p. 17.

G. C. J. J. VAN DEN BERGH, « *What law for whose development? - some theoretical reflections on law and development* », p. 29.

Aubrey L. DIAMOND, « *Conventions and their revision* », p. 45.

T. J. DORHOUT MEES, « La mini-unification », p. 61.

H. DUINTJER TEBBENS, « l'interprétation dynamique, par la Cour de justice européenne, de la compétence en matière contractuelle (l'article 5,1° de la Convention de Bruxelles de 1968) », p. 65.

E. Allan FARNSWORTH, « *Unification of sales law: usage and course of dealing* », p. 81.

R. M. GOODE, « *A uniform law on international factoring* », p. 91.

E. H. HONDIUS, « *Private remedies against racial discrimination - Some comparative observations with regard to R. K. Woningbouwvereniging Binderen v. Kaya* », p. 103.

Hans Ulrich JESSURUN D'OLIVEIRA, « Codification et unification du droit international privé. Problèmes de coexistence », p. 117.

Elisabeth KARDOS-KAPONYI, « Le problème de la responsabilité du transport international multimodal », p. 131.

Roland LOEWE, « Remarques sur la collaboration internationale en matière de procédure civile », p. 141.

Philippe MALINVAUD, « La Convention européenne sur la responsabilité civile du fait des produits en cas de lésions corporelles ou de décès », p. 153.

Mario MATTEUCCI, « Les dispositions uniformes sur la représentation analysées sous l'aspect méthodologique », p. 173.

Riccardo MONACO, « Harmonisation et unification internationale des règles de droit public », p. 185.

S. N. VAN OPSTALL, « Simplification de la procédure devant la Cour de justice Benelux dans les litiges de droit privé », p. 195.

L. RECZEI, « *Leasing and its unification* », p. 209.

G. J. W. STEENHOFF, « *Dutch attitudes concerning the unification of private international law* », p. 223.

Frans J. A. VAN DER VELDEN, « *Uniform international sales law and the battle of forms* », p. 233.

J. J. M. VAN DER VEN, « L'universalité des droits de l'homme comme problème de droit comparé - expérience d'une expertise », p. 251.

R. Ch. VERSCHUUR, « *Forum choice and juridiction of dutch courts in international matters. Some recent developments* », p. 263.

C. C. A. VOSKUIL, « *Persona standi in iudicio* dans le droit international néerlandais de la procédure - Évolution récente », p. 277.

Alexandra ZANOBETTI, « Les conventions communautaires concernant la compétence judiciaire et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale et la protection des consommateurs », p. 299.

849. Savatier (Jean), 1992

***Les orientations sociales du droit contemporain : écrits en l'honneur du Professeur Jean Savatier*, Paris : Presses universitaires de France, 1992**

Elie ALFANDARI, « Le droit au sein des rapports entre l'économique et le social », p. 31.

Jean-Marie AUBY, « Problématique des droits des malades en droit français », p. 45.

Jean BEAUCHARD, « Les héritiers de l'employeur », p. 55.

Henry BLAISE, « L'indemnisation des accidents du travail, des progrès, mais aussi des anachronismes », p. 69.

Annie BOUSIGES, « L'évolution de la force majeure en droit du travail », p. 79.

Jean BOULOUIS, « La convention collective à l'épreuve du droit communautaire », p. 105.

Dominique BREILLAT, « Les droits de l'homme déclarés solennellement », p. 111.

Gérard CORNU, « La fraternité. Des frères et soeurs », p. 129.

Gérard COUTURIER, « L'intérêt de l'entreprise », p. 143.

Pierre COUVRAT, « L'indemnisation des victimes d'infractions. Un ensemble encore chaotique », p. 157.

Jean DERRUPPE, « Clientèle et achalandage », p. 167.

Michel DESPAX, « L'évolution du droit de l'entreprise », p. 177.

Louis DUBOUIS, « L'Ordre des médecins à nouveau en question », p. 191.

Charles FREYRIA, « La conception sociale du groupe d'entreprises », p. 201.

Jean-Claude JAVILLIER, « Le droit du travail communautaire : un droit en construction ? », p. 221.

Benoît JEANNEAU, « L'évolution du droit applicable au personnel statutaire des entreprises publiques », p. 243.

Jean-Pierre LABORDE, « Le droit du travail et les choses », p. 267.

Jean-François LACHAUME, « Remarques sur l'efficacité de la jurisprudence relative à la situation juridique des agents des services publics industriels et commerciaux », p. 283.

Raymond LEGEAIS, « L'évolution de la responsabilité civile des maîtres et commettants du fait de leurs préposés en droit français et en droit allemand », p. 303.

Philippe LIGNEAU, « Les prestations de solidarité pour les chômeurs en fin de droits », p. 317.

Antoine LYON-CAEN, « Droit social et droit de la concurrence. Observations sur une rencontre », p. 331.

Gérard LYON-CAEN, « Divagations sur un adjectif qualificatif », p. 345.

Yves MADIOT, « De l'évolution sociale à l'évolution individualiste du droit contemporain », p. 353.

Jean PELISSIER, « Les ambiguïtés du droit disciplinaire dans les relations de travail », p. 367.

Hugues PERINET-MARQUET, « Les orientations sociales de la loi d'orientation sur la ville », p. 383.

Jean PRADEL, « La protection sociale du détenu d'aujourd'hui. Vers un rapprochement progressif avec les personnes libres », p. 395.

Alain SUPIOT, « L'identité professionnelle », p. 409.

Jean-Maurice VERDIER, « En guise de manifeste : le droit du travail, terre d'élection pour les droits de l'homme », p. 427.

850. Savatier (René), 1965

***Mélanges offerts à René Savatier*, Paris : Dalloz, 1965**

Élie ALFANDARI, « Droits alimentaires et droits successoraux », p. 1.

Philippe ARDANT, « La Famille et le juge administratif », p. 23.

Jean-Marie AUBY, « Profession médicale et profession pharmaceutique », p. 45.

Alberto BALLARIN MARCIAL, « *El arrendamiento y la aparceria en España (Orientaciones generales)* », p. 63.

Henri BATIFFOL, « l'œuvre constructive récente de la Jurisprudence française en droit international privé », p. 77.

Henry BLAISE, « La formation au XIXe siècle de la Jurisprudence sur les donations déguisées », p. 89.

Jean BRETHE DE LA GRESSAYE, « Le droit du crédit », p. 115.

Jean CARBONNIER, « Famille, Législation et quelques autres », p. 135.

Gérard CORNU, « La lettre du Code à l'épreuve du temps », p. 157.

Jean DABIN, « Droit et Politique », p. 183.

René DAVID, « Arbitrage du XIX^e^ et arbitrage du XX^e^ siècle », p. 219.

Simone DAVID-CONSTANT, « L'influence de la Sécurité sociale sur la responsabilité civile », p. 235.

Henri DESBOIS, « Les droits dits "Voisins du droit d'auteur" », p. 249.

T. J. DORHOUT MEES, « La revendication de meubles perdus ou volés contre le possesseur de bonne foi », p. 265.

Paul ESMEIN, « Méditation sur les conventions d'irresponsabilité au cas de dommage causé à la personne », p. 271.

François DE FONTETTE, « L'Article 4 du "décret infâme" de 1808: le prêt consenti par un Juif », p. 277.

Christian GAVALDA, « Le secret des affaires », p. 291.

Claude GOURDON, « Une nouvelle forme d'appropriation de l'immeuble d'habitation : les sociétés de gestion », p. 317.

Pierre HEBRAUD, « Des contrats passés entre un futur "*de cujus*" et son héritier présomptif », p. 341.

Benoît JEANNEAU, « Autour de l'arrêt "Commune de Gavarnie" : La responsabilité du fait des règlements légalement pris », p. 375.

Michel DE JUGLART, « Vers une agriculture de groupe ? », p. 395.

Pierre KAYSER, « Le secret de la vie privée et la jurisprudence civile », p. 405.

Marcel LABORDE-LACOSTE, « Les métamorphoses du louage des immeubles de 1804 à 1964 », p. 423.

Gaston LAGARDE, « Le droit des affaires, droit sentimental ? », p. 491.

Paul LAGARDE, « De quelques conséquences de la décolonisation sur le droit français de la nationalité », p. 511.

Raymond LEGEAIS, « L'évolution des solutions françaises de conflits de lois en matière pénale », p. 545.

Jean LIMPENS, « La théorie de la "relativité aquilienne" en droit comparé », p. 559.

Pierre LOUIS-LUCAS, « Vérité matérielle et vérité juridique », p. 583.

Philppe MALAURIE, « La Jurisprudence combattue par la loi », p. 603.

Albert MAYRAND, « L'évolution de la notion de puissance paternelle en droit civil québécois », p. 621.

Henri MAZEAUD, « La responsabilité contractuelle des entrepreneurs et la réception des travaux », p. 645.

Hans MERZ, « Des buts visés par les lois sur les cartels », p. 659.

Henri MOTULSKY, « L'évolution récente de la condition de la loi étrangère en France », p. 681.

Roger NERSON, « Observations sur quelques espèces particulières d'indivision », p. 707.

Charles OFTINGER, « L'évolution de la responsabilité civile et de son assurance dans la législation suisse la plus récente », p. 723.

Michel PEDAMON, « L'or au regard du droit », p. 739.

Bernard PERRIN, « L'installation et le "*bapt me*" du *proximus pubertati* en droit pénal romain classique », p. 763.

André PONSARD, « Sur quelques aspects de l'évolution du droit des actes de l'état civil », p. 779.

Pierre RAYNAUD, « La puissance paternelle et l'assistance éducative », p. 807.

Jean RIVERO, « A propos des métamorphoses de l'administration d'aujourd'hui: démocratie et administration », p. 821.

Mario ROTONDI, « *Evoluzione ed involuzione dell'autonomia del diritto commerciale in Italia* », p. 835.

Jean SAVATIER, « Du domaine patriarcal à l'entreprise socialisée », p. 863.

Denis TALLON, « Considérations sur la notion d'ordre public dans les contrats en droit français et en droit anglais », p. 883.

André TUNC, « Le vote cumulatif pour l'élection des directeurs de la société anonyme dans le droit des Etats-Unis d'Amérique », p. 893.

Michel VASSEUR, « Pour une société de type européen », p. 903.

Georges VEDEL, « L'obligation de l'Administration de couvrir les agents publics des condamnations civiles pour fautes de service », p. 921.

Pierre VOIRIN, « Interprétation judiciaire et interprétation administrative en droit social », p. 941.

Marcel WALINE, « Quelques facteurs sociologiques de l'évolution actuelle du droit », p. 959.

851. Savelli (Benoît), 1998

Le droit dans le souvenir : liber amicorum Benoît Savelli,
Aix-en-Provence : Presses universitaires d'Aix-Marseille, Faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille, 1998, 338 p. (19 contrib.)

PREMIERE PARTIE : IN MEMORIAM BENOÎT

Roland DEBBASCH, « La voix brisée de la doctrine », p. 17.

Jacques MESTRE, « L'activité contractuelle du professionnel en situation irrégulière », p. 33.

Anne LEBORGNE, « Les sons », p. 39.

DEUXIEME PARTIE : MEMOIRES DE JURISTES

Jean-Louis BERGEL, « Edmond Bertrand (1909-1991) – In Memoriam », p. 59.

Michel BOUDOT-RICOEUR, « L'empreinte de la controverse », p. 67.

Emmanuel PUTMAN, « Réflexions sur une vision historique du droit – Le "Traité de droit romain actuel" de Savigny », p. 83.

Christian ATIAS, « Le Droit : une histoire réconciliée ? p. 111.

Catherine PRIETO, « Domat et la mémoire du droit », p. 119.

Jean-Baptiste DONNIER, « Vico, le Droit ou la mémoire de l'origine », p. 137.

TROISIEME PARTIE : COMBATS DU DROIT POUR LA MEMOIRE

Marie-Ange MOREAU, « Le droit social communautaire à la recherche d'une mémoire », p. 153.

Gilles MATHIEU, « Le délai de prescription de l'action publique ou la mémoire de la justice pénale concernant les infractions », p. 169.

Marc BRUSCHI, « L'impossible oubli : pour l'application de la maxime *quae temporalia* aux délais préfix », p. 183.

Robert GARRON, « La nécessité, l'habitude et la continuité », p. 195.

Bérangère LASSALLE, « L'abus du droit moral de l'auteur défunt », p. 207.

Joël-Benoît D'ONORIO, « Le respect de la vie : le devoir de mémoire du droit », p. 215.

QUATRIEME PARTIE : « *IN ILLO TEMPORE* »

Jean-Yves LASSALLE, « La fiabilité du témoignage », p. 249.

Jocelyne CAYRON, « La mémoire informatique », p. 267.

Antoine LECA, « Essai sur la personnalité juridique des morts dans l'ancien droit français », p. 289.

Alain SERIAUX, « L'acte de Dieu », p. 325.

852. <u>Sawadogo (Filiga Michel), 2018</u>

***Les horizons du droit OHADA : Mélanges en l'honneur du Professeur Filiga Michel Sawadogo,* Paris : CREDIJ, 2018, 914 p. (35 contrib.)**

Aminata CISSE NIANG, « À propos des sources du droit du travail : le dialogue social », p. 1.

Jean Claude JAMES, « Suretés - propriétés et procédures collectives en droit uniforme africain », p. 19.

Roch ADIDO, « La notion d'emploi effectif des mandataires sociaux en droit OHADA », p. 57.

Moktar ADAMOU, « L'obligation de confidentialité de l'arbitre OHADA », p. 75.

Cossi Dorothé SOSSA, « La protection des investissements étrangers au regard du droit OHADA : d'une "internationalisation" rectifiée a une "internationalisation" consentie », p. 107.

Victor-Emmanuel BOKALLI, « Les transports complexes dans l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux contrats de transport de marchandises par route », p. 147.

François Kuassi DECKON, « Le pouvoir législatif du conseil des ministres en droit uniforme de l'OHADA », p. 171.

Charles MBA-OWONO, « L'émission de chèque sans provision dans l'espace CEMAC », p. 203.

Jean-Marie TCHAKOUA, « Entre dogmes et recherche d'efficacité : réflexion sur l'exécution des décisions de justice en droit OHADA », p. 241.

Guy ONAMBELE, « Perspectives pour l'enrichissement du registre du commerce et du crédit mobilier en RDC », p. 263.

Pierre MEYER, « Le droit OHADA et le droit international prive : les règles d'applicabilité du droit uniforme », p. 291.

Joseph DJOGBENOU, « La reception de l'affacturage en droit OHADA des contrats », p. 329.

Souleymane TOE, « Le nouveau régime des effets de la dissolution des sociétés unipersonnelles en droit OHADA », p. 353.

Paul-Gérard POUGOUE, « Les quatre piliers cardinaux de la sagesse du droit OHADA », p. 391.

Hospice AHOUANDJINOU DJOSSINOU, « Le patrimoine de la société unipersonnelle en droit OHADA face aux intérêts des tiers », p. 405.

Aboudramane OUATTARA, « Nécessité, proportionnalité... Égalité ? l'AUVE de l'OHADA et les principes directeurs des voies d'exécution », p. 431.

Joseph ISSA-SAYEGH, « Réflexions sur les raisons et la manière d'observer le droit uniforme des affaires : l'exemple de l'OHADA », p. 461.

Alain KENMOGNE SIMO, « À la recherche de l'efficacité du contrôle légal des comptes en matière bancaire dans les pays africains de la zone franc », p. 477.

Samson Igor Bidossessi GUEDEGBE, « Le crédit-bail à l'épreuve du droit des procédures collectives après la révision de l'acte uniforme portant organisation des procédures collectives d'apurement du passif », p. 501.

Dieunedort NZOUABETH, « La légalité criminelle malmenée dans le droit OHADA », p. 521.

François ANOUKAHA, « Le recours en annulation contre la sentence arbitrale rendue dans l'espace OHADA a la lumière de la jurisprudence récente », p. 547.

Komi WOLOU, « Les mécanismes de justice privée dans la vente commerciale OHADA », p. 573.

W. Dominique KABRE, « Le dérèglement de la force obligatoire du contrat par les procédures collectives en droit OHADA », p. 593.

Roch GNAHOUI DAVID, « Investissements internationaux et procédures collectives internationales », p. 619.

Jean GATSI, « La légitimité de la justice arbitrale », p. 647.

Etienne NSIE, « Le licenciement devant les juridictions gabonaises », p. 669.

Mbissane NGOM, « Réinventer l'enseignement du droit des affaires en Afrique », p. 687.

Robert NEMEDEU, « Droit OHADA et droit procédural », p. 703.

Issa Makan KEITA, « Le contrat passé par les personnes de droit public et de droit privé », p. 725.

Koffi Mawunyo AGBENOTO, « Le mandat double », p. 759.

Ndiaw DIOUF, « Le droit du procès dans les litiges mettant en cause l'application des règles uniformes de l'OHADA : quelle place pour les lois nationales », p. 803.

Sylvie BISSALOUE, « L'informel et le droit OHADA », p. 847.

Eric MONTCHO AGBASSA, « Brèves considérations sur le temps dans l'acte uniforme portant procédures collectives », p. 879.

Eric DEWEDI, « L'introduction des règles de conflit de juridiction dans les codes des personnes et de la famille en Afrique : cas des règle de compétence directe au Benin et au Burkina-Faso », p. 887.

Didier R. MARTIN, « Du droit de Houa et autres curiosités », p. 905.

853. Sayag (Alain), 1997

Droit et vie des affaires : études à la mémoire d'Alain Sayag,
Paris : Litec, 1997, 440 p. (27 contrib.)

Tome I

Yves CHAPUT, Aristide LEVI, Arnaud REYGROBELLET et Alain RONZANO, « Du *Besoin créateur de droit* aux besoins créateurs du Droit », p. 23.

Léon DABIN, « L'aménagement des pouvoirs normatifs selon une perspective commune aux juristes et aux économistes », p. 47.

Jean HILAIRE, « Histoire et droit des affaires, entre utopie et réalisme », p. 61.

Bruno OPPETIT, « Développement économique et développement juridique », p. 71.

Henri SERBAT et Claudine ALEXANDRE-CASELLI (collab.), « De l'incompréhension réductible entre recherche juridique et sciences économiques, ou plus de vingt ans de collaboration juristes-économistes au CREDA », p. 83.

Tome II

André BABEAU, « Problèmes posés par l'introduction des fonds d'épargne retraite en France », p. 99.

Hugh BEALE, « L'abus de pouvoir dans les contrats de longue durée et les limites du droit du contrat », p. 117.

Jean-Pierre BERTREL, « Le débat sur la nature de la société », p. 131.

Pierre BEZARD, « Le nouveau visage du juge économique et financier », p. 147.

Christian de BOISSIEU, « Fragilité et défaillances bancaires », p. 169.

Jeanne BOUCOURECHLIEV et Nathalie HUET (collab.), « *De natura* SARL », p. 177.

Jean-Jacques DAIGRE, « Du fonds libéral en général », p. 191.

Cyrille DAVID, « Le principe de subsidiarité : droits privé et fiscal français et droit communautaire », p. 205.

Paul DIDIER, « Théorie économique et droit des sociétés », p. 227.

André FRANÇON, « La notion de public selon le droit d'auteur français », p. 243.

Philippe GRANDJEAN, « Le procès commercial de l'avenir, ou quelques propositions sur l'organisation et la procédure commerciale du futur », p. 253.

Yves GUYON, « L'inaliénabilité en droit commercial », p. 267.

Charley HANNOUN, « La société par actions simplifiée: essai de prospective juridique », p. 283.

Peter HOMMELHOFF, « Le dualisme des sociétés de capitaux en droit allemand, ou la coexistence de l'AG et de la GmbH », p. 295.

Jérôme HUET, « Critique de la jurisprudence de l'Assemblée plénière sur l'indétermination du prix », p. 311.

Camille JAUFFRET-SPINOSI, « Trust et fiducie », p. 329.

Frédéric POLLAUD-DULIAN, « L'habitude en droit commercial », p. 349.

Jean PRIEUR, « Droit des contrats et droit des sociétés », p. 371.

Jean-Christian SERNA, « Grandes surfaces, commerce traditionnel et fournisseurs », p. 389.

Denis TALLON, « La révision du contrat pour imprévision au regard des enseignements récents du droit comparé », p. 403.

André TUNC, « Le gouvernement des sociétés anonymes au Royaume-Uni », p. 419.

Jean CARBONNIER, « Postface », p. 431.

854. Scapel (Christian), 2013

Mélanges en l'honneur de Christian Scapel,
Aix-en-Provence : Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2013, 408 p. (27 contrib.)

Jacques AUDIER, « La bouteille voyageuse », p. 27.

Othman BEN FADHEL, « Positivisme juridique et positivisme scientifique dans la pensée d'Ibn Rushd Averroès (1126-1198) », p. 43.

Francesco BERLINGIERI, « Arbitrage maritime et Règles de Rotterdam », p. 67.

Jean-Louis BERGEL, « Le navire, bien meuble à coloration immobilière ? », p. 77.

Cyril BLOCH, « La responsabilité des chargeurs entre eux », p. 87.

Pierre BONASSIES, « Statut et contrat dans le droit maritime », p. 105.

Jean-Baptiste CHARLES, « *Imperium est* : l'œuvre de la jurisprudence dans la définition des fors de compétence en matière de transport aérien international ou l'impérativité réaffirmée », p. 113.

Patrick CHAUMETTE, « Le marin entre le navire, le port et sa résidence. Les rattachements du travail maritime international », p. 119.

Maguelonne DEJEANT-PONS, « Les paysages des espaces côtiers et marins : Évocation des actions menées par le Conseil de l'Europe », p.

Philippe DELEBECQUE, « La diversification des actions contre le transporteur maritime de marchandises : unité ou pluralité de régime ? », p. 145.

Bernard A.M. DREYER, « Les Incoterms du Groupe "C", un vilain petit Canard ? », p. 167.

Mustapha EL KHAYAT, « Droit maritime marocain : des Règles de Hambourg aux Règles de Rotterdam ? », p. 179.

Laurent FEDI, « La dématérialisation du connaissement maritime: utopie ou réalité du XXI^e siècle ? », p. 187.

Loïc GRARD, « Voyages aériens : les nouveaux droits des passagers. Vision européenne », p. 219.

Jing HE, « Le code maritime chinois : un système ouvert face aux normes mondiales », p. 235.

Alexis LEMARIE, « Moribonde, la faute nautique ? », p. 257.

Stéphane MIRIBEL, « Qu'est-ce qu'un navire ? », p. 269.

Martin NDENDE, « Aspects juridiques et déontologiques de la prévention des abordages en mer. Commentaire de la Règle 2 issue de la Convention COLREG 1972 », p. 279.

Françoise ODIER, « La dynamique des documents dans le contrat de transport maritime », p. 289.

Christophe PAULIN, « Le destinataire et le connaissement de transport maritime », p. 301.

Emmanuel PUTMAN, « De la personnalité du vaisseau spatial. Petit essai de science-fiction juridique », p. 317.

Robert REZENTHEL, « Les ports maritimes et l'exercice des libertés », p. 323.

Claude STEINMETZ, « "Gares et connexions" : révolution conservatrice et modernité », p. 341.

Yves TASSEL « Pratique et théorie : certitudes et incertitudes de la clause FIO du connaissement émis en exécution d'une charte-partie », p. 355.

Hervé TASSY et Laurence HENRY, « L'entrée en vigueur du code des transports et le régime juridique et contentieux en cas de dommage corporel subi par un passager maritime », p. 367.

Marie TILCHE, « La logistique et le droit : un mariage de raison », p. 375.

Raymond VIDIL, « Le transport des marchandises sous température dirigée », p. 393.

855. Scelle (Georges), 1950

La technique et les principes du droit public : études en l'honneur de Georges Scelle,
Paris : Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1950,
913 p. (462 et 451) (40 contrib.)

Tome I

Suzanne BASTID, « La Commission de conciliation franco-siamoise », p. 1.

Maurice BOURQUIN, « L'humanisation du droit des gens », p. 21.

Charles CARABIBER, « Le fédéralisme international dans l'œuvre du professeur Georges Scelle », p. 55.

René CASSIN, « L'homme, sujet du droit international et la protection des droits de l'homme dans la société universelle », p. 67.

Louis CAVARE, « L'Union occidentale », p. 93.

Charles CHAUMONT, « Perspectives d'une théorie du service public à l'usage du droit international contemporain », p. 115.

Jean-Jacques CHEVALLIER, « De la distinction britannique entre la "Convention constitutionnelle" et le "Droit légal", et de son rôle dans l'évolution du statut de dominion », p. 179.

René CLEMENS, « Le Conseil central de l'Economie en Belgique », p. 195.

Georges DAVY, « Sur la politique de Hobbes », p. 207.

Louis DELBEZ, « Les pouvoirs du Conseil économique et social », p. 213.

Jonkheer VAN EYSINGA, « Gothofredus et Grotius (Godefroy et de Groot) », p. 241.

Emile GIRAUD, « Le rejet de l'idée de souveraineté. L'aspect juridique et l'aspect politique de la question », p. 253.

André GROS, « Le problème du recours juridictionnel contre les décisions d'organismes internationaux », p. 267.

Paul GUGGENHEIM, « Les deux éléments de la coutume en droit international », p. 275.

Pierre LAMPUE, « La distinction des contentieux », p. 285.

André DE LAUBADERE, « Les obligations internationales du Maroc moderne », p. 315.

André MATHIOT, « Les territoires sous tutelle et le problème des unions administratives », p. 349.

Jacques MAURY, « Du conflit de nationalités et en particulier du conflit de deux nationalités étrangères devant les autorités et les juridictions françaises », p. 365.

Michel MOUSKHELY, « La théorie du fédéralisme », p. 397.

Robert PELLOUX, « Quelques réflexions sur les partis politiques dans l'ordre politique, dans l'ordre interne et dans l'ordre international », p. 415.

Roger PINTO, « La "constitutionnalité" des dispositions de fond des traités devant la Cour Suprême des Etats-Unis », p. 439.

Tome II

Paul DE LA PRADELLE, « Une solution jurisprudentielle de « droit des gens » du problème de l'effet de la guerre sur les traités », p. 463.

William E. RAPPARD, « À propos du centenaire de la constitution fédérale de la Suisse », p. 489.

Marc REGLADE, « La notion juridique de l'Étaten droit public interne et en droit international public », p. 507.

Paul REUTER, « Quelques remarques sur la situation juridique des particuliers en droit international public », p. 535.

Henri ROLIN, « De la volonté générale dans les organisations internationales », p. 553.

Charles ROUSSEAU, « Le régime actuel de conclusion des traités en France », p. 565.

Georges VLACHOS, « Quelques considérations sur le droit et la sanction », p. 585.

Marcel WALINE, « Le pouvoir normatif de la jurisprudence », p. 613.

Hans WEHBERG, « L'idée de l'organisation internationale à l'époque de la Conférence de La Haye », p. 633.

Claude-Albert COLLIARD, « Fédéralisme colonial et Union française », p. 653.

Jean DE SOTO, « L'individu comme sujet du droit des gens », p. 687.

Jean CHATELAIN, « La reconnaissance internationale », p. 717.

Raymond GUILLIEN, « Un cas de dédoublement fonctionnel et de législation de fait internationale : le statut du Canal de Suez », p. 735.

Lazare KOPELMANAS, « La théorie du dédoublement fonctionnel et son utilisation pour la solution du problème dit des conflits des lois », p. 753.

Maxime CHRETIEN, « L'exercice de la fonction législative fiscale en droit des gens », p. 805.

François LUCHAIRE, « L'exercice de la fonction exécutive du droit international par les organes étatiques (étude théorique et appliquée à la Constitution française) », p. 815.

André SIMONARD, « L'exécution des décisions de justice internationales », p. 861.

Georges BERLIA, « De la responsabilité internationale de l'État», p. 875.

Georges MORANGE, « Nullité et inexistence en droit international public », p. 895.

856. Schaeffer (Eugène), 2002

***Études en hommage à Eugène Schaeffer,* Bruxelles : Bruylant, 2002, 396 p. (28 contrib.)**

Ali AZMAYESH, « Le système bancaire iranien », p. 3.

Patrick BLANCHARD, « Remarques comparatistes sur l'introduction de la concurrence dans les contrats de concession, BOT, et autres partenariats public/privé », p. 11.

Gautier BOURDEAUX, « Une œuvre méconnue de la CCI : Les Règles Uniformes pour les Remboursements de banque à Banque (RUR 525) », p. 37.

Joël COLON, « La Réglementation européenne - Contraintes et enjeux », p. 53.

Annoussamy DAVID, « Le mariage entre oncle et nièce dans le Sud de l'Inde », p. 63.

Sylvie DE COUSSERGUES, « Les enjeux de l'information comptable d financière dans la banque », p. 77.

Guy DELORME, « Une harmonisation fiscale réussie : la TVA et l'Europe », p. 89.

Denis FADDA, « La coopération antiacridienne entre le Maghreb et l'Afrique de l'Ouest - L'accord portant création de la commission de lutte contre le criquet-pèlerin dans la région occidentale », p. 103.

Hector FARINA, « La transparence dans la réalisation de projets internationaux de partenariat public/privé », p. 117.

Nathalie HADDAD-SABEK, « Des conséquences de l'importation des codes étrangers au Liban et en Syrie sur le système judiciaire actuel », p. 143.

Gabor HAMZA, « Réflexions sur la représentation dans la vente internationale », p. 167.

Charley HANNOUN, « L'échange interculturel des consentements et la notion d'accord », p. 177.

Jean HILAIRE, « Les sociétés en nom collectif au XIX^{e} siècle », p. 193.

Edmond JOUVE, « L'espérance francophone », p. 211.

Martin KIRSCH, « L'évolution du droit du travail en Afrique francophone et les perspectives d'un acte uniforme de l'OHADA dans cette discipline juridique », p. 227.

Dominique LAMIRAND, « Mondialisation - Dépendance - Le rôle de l'État», p. 245.

Thierry LAURIOL, « La langue française et l'OHADA », p. 261.

Jean-Michel LE BIDEAU, « Contribution des établissements bancaires et financiers au développement de l'économie francophone sub-saharienne », p. 275.

Taïmour MOSTAFA KAMEL, « Les aspects juridiques du libre-échange dans le contexte de la mondialisation », p. 289.

Christian NESI, « Le mouvement de désintermédiation des financements dans l'économie », p. 297.

Jean-François PERICAUD, « Le principe de respect de la confiance légitime en droit communautaire », p. 301.

Jean-Pierre PINATTON, « De l'agent de change national à l'entreprise d'investissement européenne », p. 313.

Patrick RAMBAUD, « Quelques réflexions sur une liberté multiforme : la libre prestation de services en droit communautaire », p. 323.

Thierry SAMIN, « À propos de la forme juridique des Etablissements de crédit : variations sur l'article L.511-1 du Code monétaire et financier », p. 333.

Ignaz SEIDL-HOHENVELDERN, « Échanges culturels sans frontières ? », p. 355.

Ahmed FATHI SOROUR, « Commerce international, développement équitable et contrôle parlementaire », p. 363.

Jean-Paul TEDGA, « De l'enseignement en Afrique francophone », p. 373.

Jean TOUSCOZ, « Constitution de l'Union Européenne », p. 385.

857. Schockweiler (Fernand), 1999

Mélanges en hommage à Fernand Schockweiler,
Baden-Baden : Nomos, 1999, 660 p. (35 contrib.)

Ferdinando ALBANESE, « Réflexions sur la décentralisation administrative et le principe de subsidiarité dans l'organisation de l'État moderne », p. 23.

Georges COSMAS, « Les conditions d'application de l'article 93, paragraphe 2, troisième alinéa, du traite CE », p. 39.

Georges A.L. DROZ, « Convention de Bruxelles : Ce qui va et ce qui ne va pas en matière d'exécution des décisions », p. 61.

Ole DUE, « *Understanding the reasoning of the Court of Justice* », p. 73.

Michael B. ELMER et Lise SKOVBY, « Vers un droit européen des biens et des obligations », p. 87.

Charles ELSEN, « Schengen, Maastricht, Amsterdam : Etapes de la coopération policière et judiciaire européenne », p. 109.

Ulrich EVERLING, « *Zu den Querschnittsklauseln im EG-Vertrag* », p. 131.

Femand GREVISSE, « L'inviolabilité des directives et le droit national », p. 151.

Claus GULMANN, « *Some remarks on free movement and discrimination* », p. 169.

Günter HIRSCH, « *Die Europaische Union als Grundrechtsgemeinschaft* », p. 177.

Francis G. JACOBS, « *Access to justice as a fundamental right in European law* », p. 197.

Olivier JACOT-GUILLARMOD, « Traces de droit communautaire dans la jurisprudence du Tribunal fédéral suisse », p. 213.

Marc JAEGER, « Les voies de recours sont-elles des vases communicants ? », p. 233.

Peter JANN et Waltraud HAKENBERG (collab.), « *Der Riickgriff auf die nationalen Rechte in der Tatigkeit des Europaischen Gerichtshofes* », p. 255.

PaulJ.G. KAPTEYN, « Quelques réflexions sur le contrôle de la constitutionnalité des accords conclus par la Communauté avec des pays tiers », p. 275.

Thijmen KOOPMANS, « *European politics as an object of study* », p. 287.

Philippe LEGER, « Libres propos sur l'application effective du droit communautaire de l'environnement », p. 299.

Koen LENAERTS et Eddy DE SMIJTER, « *Some reflections on the status of international agreements in the Community legal order* », p. 347.

Carl OTTO LENZ, « *Zur horizontalen Anwendbarkeit von Richtlinien* », p. 371.

Roland LOEWE, « *Bitte lacheln, Herr President!* », p. 381.

Lord MACKENZIE-STUART, « *The Amsterdam Treaty and after: Is there still a "democratic deficit"?* », p. 389.

Giuseppe Federico MANCINI, « *The Euro: A currency in search of a State* », p. 399.

Alfonso MATTERA, « La liberté de circulation et de séjour des citoyens européens et l'applicabilité directe de l'article 8 A du traite CE », p. 413.

Jean MISCHO, « Les restrictions à la liberté d'établissement : La nécessite d'une clarification », p. 445.

José CARLOS MOITINHO DE ALMEIDA, « La notion de juridiction d'un Etat membre (article 177 du traite CE) », p. 463.

Rui MOURA RAMOS, « Continuité et changement dans le droit de la nationalité au Portugal », p. 479.

Jean-Pierre PUISSOCHET, « Aux confins de la Communauté européenne : Les régions ultrapériphériques », p. 491.

Hans RAGNEMALM, « Confiance légitime et délai raisonnable : Quelques remarques sur le thème du retrait des actes administratifs favorables en droit communautaire », p. 511.

Dâmaso RUIZ-JARABO COLOMER et Manuel LOPEZ ESCUDERO, « L'institution de l'avocat général a la Cour de justice des Communautés européennes », p. 523.

Romain SCHINTGEN, « La longue gestation du droit du travail communautaire : De Rome à Amsterdam », p. 551.

Leif SEVON, « *Experiencing the Court of Justice of the European Communities* », p. 577.

Walter VAN GERVEN, « *The invader invaded or the need to uncover general principles common to the laws of the Member States* 593.

Melchior WATHELET, « Le contrôle sur pourvoi de la Cour de justice des Communautés européennes, dix ans après la création du Tribunal de première instance », p. 605.

Manfred ZULEEG, « *Das Subsidiaritatsprinzip im Europarecht* », p. 635.

858.Schonenberger (Wilhelm), 1968

Mélanges en l'honneur de Wilhelm Schönenberger,...
offerts à l'occasion de son 70e anniversaire le 21 septembre 1968 par la Faculté de droit et des sciences économiques et sociales de l'Université de Fribourg Suisse,
Fribourg : éd. universitaires, 1968, 404 p. (17 contrib.)

I. Théorie générale du droit, Droit ecclésiastique, Histoire du droit

Wilhelm OSWALD, « *Topisches und systematisches Denken in der Jurisprudenz* », p. 3.

Alois TROLER, « *Rechtsdogmatik und Phänomenologie* », p. 23.

Eugen ISELE, « *Probleme des kirchlichen Vermögensrechts - Laiengedanken zur Reform des kirchlichen Gesetzbuches* », p. 41.

Emil F. J. MÜLLER-BÜCHI, « *Geldleihe im mittelalterlichen Freiburg i. Ue. Zur Geschichte der Zinsfrage, des Wucherer- und des Hehlerrechtes* », p. 69.

II. Droit privé : Questions générales

Gerardo BROGGINI, « *Ordine pubblico e norme imperative quali limiti alla libertà* », p. 93.

Jacques-Michel GROSSEN, « La responsabilité du tiers complice de la violation d'un contrat », p. 121.

Hans MERZ, « *Massenvertrag und Allgemeine Geschäftsbedingungen* », p. 137.

Walter YUNG, « Devoirs généraux et obligations », p. 163.

Peter JÄGGI, « *Zum Begriff der vertraglichen Schadenersatzforderung* », p. 181.

Vital SCHWANDER, « *"Tura novit curia" und das Verhältnis dieses Grundsatzes zum Rechtsgrund des Anspruchs* », p. 199.

III. Droit privé : Questions spéciales

Karl DANNEGGER, « *Haftungsfragen im Recht des Skifahrens* », p. 223.

Henri DESCHENAUX, « La subrogation de l'article 100 LAMA et l'assurance en faveur des occupants d'un véhicule automobile », p. 245.

Walther HUG, « *Hochschule und Honorarprofessor an der Hochschule St. Gallen für Wirtschafts- und Sozialwissenschaften Zur Problematik des Miet-Kaufvertrages* », p. 267.

Raymond JEANPRETRE, « Le contrat de placement collectif dans le système du droit des obligations », p. 287.

Paul LEMP, « *Vertragsabschluss durch Organe in Doppelstellung* », p. 309.

Paul PIOTET, « Les vices de la volonté dans le pacte successoral », p. 329.

Frank VISCHER, « *Die Stellung der Verwaltung und die Grenzen der Delegationsmöglichkeit bei der grossen AG* », p. 345.

IV. Droit international privé

Pierre A. LALIVE, « De la désignation par un tiers de l'arbitre international », p. 373.

Adolf F. SCHNITZER, « *Die funktionelle Anknüpfung im internationalen Vertragsrecht* », p. 387.

859. Schmidlin (Bruno), 1998

***Pacte, convention, contrat : mélanges en l'honneur du Professeur Bruno Schmidlin*, Bâle ; Francfort-sur-le-Main : Helbing & Lichtenhand ; Genève : Faculté de droit de Genève, 1998, 500 p. (23 contrib.)**

I. Pacte, convention, contrat en droit romain classique et en droit moderne

Okko BEHRENDS, « *Feste Regelungsstruktur oder auslegungsfàhiges Pflichtenverhiiltnis* », p. 31.

Alfred DUFOUR, « Pacte, convention, contrat – Les aléas et l'ambivalence politique de la théorie du «contrat social» dans les débats constitutionnels genevois de la première moitié du XVIII[e] siècle », p. 81.

Rudolf Meyer-PRITZL, « *Pactum, conventio, contractus : Zum Vertrags- und Konsensverstiindnis im klassischen romischen Recht* », p. 99.

Letizia VACCA, « *Profili della "risoluzione" nella emptio venditio e nella locatio conductio rei* », p. 121.

Andreas WACKE, « *Proculus Dig. 2,14,36 : Ein pactum zur Grundstücksherausgabe an einen Dritten* », p. 147.

Bénédict WINIGER, « Les effets de la responsabilité contractuelle et délictuelle : une histoire ambiguë », p. 161.

II. Pacte, convention, contrat dans l'ordre juridique contemporain

Andreas BUCHER, « Les conventions d'élection de for – Questions en marge de la loi », p. 177.

Franz BYDLINSKL, « *Eine Skizze über bewegliches Systemdenken im Vertragsrecht* », p. 189.

Ursula CASSANI, « La corruption de fonctionnaire : répression pénale d'un pacte », p. 207.

Christine CHAPPUIS, « Les règles de la bonne foi entre contrat et délit », p. 227.

Christian DOMINICE, « Observations sur le recours à la convention-cadre en matière environnementale », p. 249.

Pierre-Yves GREBER, « Pacte, convention, contrat et sécurité sociale », p. 261.

Heinrich HONSELL, « *Der Regress des Versicherers im schweizerischen Recht* », p. 279.

Helmut KOZIOL, « *Zum Entfall der Schadenersatzpflicht des fahrHissig Irrenden* », p. 291.

Dominique MANAÏ, « Le contrat de soins entre l'éthique et le droit », p. 301.

Henry PETER, « *Ius sponsor(ing) in ottica comparatistica* », p. 317.

Gilles PETITPIERRE, « À propos des conventions exclusives de la responsabilité », p. 347.

Robert ROTH, « La participation du condamné à l'exécution de sa sanction : Nouveau contrat social ou mercantilisation du droit ? », p. 359.

Herbert SCHÖNLE, « *Die Deliktshaftung des Verkaufers wegen "Man gel der Kaufsache"* », p. 379.

III. Romanité et ordre juridique européen

Eugen BUCHER, « Marafrüherund heute », p. 407.

Carlo Augusto CANNATA, « *Lo splendido autunno delle due scuole* », p. 433.

Berthold KUPISCH, « *Quod metus causa gestum erit, ratum non habebo* (Dig. 4,2,1) : Restitution des biens à la suite des persécutions subies par un groupe dans 1' antiquité romaine et à 1'époque actuelle », p. 463

Theo MAYER-MALY, « *Nachdenkliches über ius* », p. 481.

860. Schmidt (Dominique), 2005

***Mélanges en l'honneur de Dominique Schmidt : liber amicorum*,**
Paris : Joly éditions, 2005

Claude BAJ, Le principe de loyauté et le prix du marché, p. 1.

Jean-François BARBIERI, « Retour sur les sanctions de l'abus de minorité », p. 51.

Philippe BISSARA, « Les mutations de l'actionnariat et le fonctionnement des sociétés cotées », p. 61.

Jean-Pierre BORNET, « La notion de marché dans la directive européenne sur les marchés d'instruments financiers – "MIF" – du 21 avril 2004 », p. 77.

Jean-Pierre BRILL, « Brèves réflexions sur le jeu de l'exception de nullité en droit des sociétés », p. 99.

Fabrice BUSSIERE, « De l'intérêt des porteurs dans la gestion collective pour le compte de tiers », p. 109.

Guy CANIVET, « Principes et modalités du contrôle juridictionnel sur les décisions individuelles de l'autorité chargée de la régulation des marchés financiers », p. 147.

Hervé CAUSSE, « Impertinences sur l'obligation d'information et la responsabilité de l'intermédiaire financier », p. 147.

Alain COURET, « Transparence, indépendance des opinions et chaîne de sécurité de l'information », p. 167.

René DE QUENAUDON, « Droit et progrès », p. 188.

Hubert DE VAUPLANE, « Morale et bourse : un long malentendu », p. 222.

Laurent FAUGEROLAS et Pierre DEVAL, « La protection des obligataires internationaux en cas de fusion ou de scission de la société émettrice », p. 240.

Marie-Anne FRISON-ROCHE, « Régulation et droit des sociétés. De l'article 1832 du Code civil à la protection du marché de l'investissement », p. 255.

Deborah GEWINNER, « Les procédures de *data room* à l'épreuve du délit d'initié et du manquement d'initié », p. 273.

Charles GOYET, « Le critère de l'action de concert selon Dominique Schmidt : éléments de discussion », p. 293.

Héribert HIRTE, « Le droit préférentiel de souscription en Allemagne : de l'enfant gâté à Cendrillon », p. 309.

Renée KOERING-JOULIN, « Petit abécédaire de la Chambre criminelle de la Cour de cassation », p. 327.

Paul LE CANNU, « Effectivité et ineffectivité du droit des sociétés », p. 337.

Dominique LEGEAIS, « Réserve de propriété et cession Dailly : bilan contrasté de la propriété garantie », p. 347.

Didier MARTIN, « L'intérêt des actionnaires se confond-il avec l'intérêt social ? », p. 359.

Christine PENICHON, « Les mesures d'urgences en matière économique et financière », p. 371.

Isabelle RIASSETO, « Fonds éthiques et sociétés commerciales », p. 399.

NicolasRONTCHEVSKY, Jean-Patrice STORCK et Michel STORCK, « Le réalisme du droit des marchés financiers », p. 425.

Philippe SIMLER, « Histoire d'une impasse : la sanction du défaut d'autorisation des cautions, avals ou garanties consentis pour le compte des sociétés par actions », p. 449.

François TERRE, « Droit local et pluralisme juridique », p. 463.

Dominique VIDAL, « Libre propos sur l'indépendance du commissaire aux comptes après la LSF », p. 475.

Georges WIEDERKEHR, « Les procédures collectives de règlement de passif et la fonction du juge », p. 487.

Claude WITZ et André PRÜM, « L'essor de la fiducie hors de l'Hexagone : les récentes réformes luxembourgeoise et libanaise », p. 495.

861. Schmidt-Szalewski (Joanna), 2014

***Le droit de la propriété intellectuelle dans un monde globalisé : mélanges en l'honneur du Professeur Joanna Schmidt-Szalewski,* Paris : LexisNexis ; Strasbourg : CEIPI : Université de Strasbourg, 2014, 425 p. (27 contrib.)**

Francis AHNER, « La Cour de justice au diapason? L'interprétation du Règlement (CE) n° 469/2009 concernant le certificat complémentaire de protection pour les médicaments par la Cour de justice de l'Union européenne », p. 1.

Jacques AZEMA, « De l'incidence du droit douanier sur la propriété industrielle », p. 17.

Valérie-Laure BENABOU, « Marchés de l'occasion, propriété intellectuelle et innovation technologique », p. 27.

Nicolas BINCTIN, « Les sept familles de la propriété intellectuelle », p. 49.

Georges BONET, « La contrefaçon par fourniture de moyens : Modeste étude de jurisprudence », p. 61.

Jean-Michel BRUGUIERE, « Action en contrefaçon et abus de position dominante », p. 73.

Stéphanie CARRE, « La "théorie des facilités essentielles" – "*Much ado about nothing* ?" », p. 87.

Jacques COMBEAU et Thierry SUEUR, « Les perspectives d'harmonisation internationale du droit des brevets après l'adoption de l'*America Invents Act* aux États-Unis », p. 117.

Jean-Christophe GALLOUX, « Concours, cumul et coexistence du secret et des droits de propriété intellectuelle », p. 129.

Jean-Pierre GASNIER, « Éthique et propriété intellectuelle », p. 153.

.153 Christophe GEIGER, « *Legalize it*? Quelques réflexions sur la mise en œuvre du droit d'auteur dans le contexte de l'utilisation non autorisée des œuvres sur Internet », p. 167.

Pierre GREFFE, « Les personnes morales et la titularité des droits d'auteur : droits patrimoniaux, droit moral et œuvre collective », p. 187.

Théo HASSLER, « La sophistication du droit de la propriété intellectuelle », p. 193.

Reto HILTY, « La limitation de la propriété intellectuelle comme moyen d'encourager l'innovation », p. 207.

Franck MACREZ, « De la "piraterie", brèves remarques sur une métaphore endormie », p. 221.

Laure MARINO, « Piratage », p. 233.

Jérôme PASSA, « L'appréciation abstraite du risque de confusion en matière de contrefaçon de marque », p. 237.

Frédéric POLLAUD-DULIAN, « L'incertitude en droit des brevets », p. 251.

Jacques RAYNARD, « De l'originalité de la licence de brevet en tant que louage de chose », p. 267.

Yves REBOUL et Céline MEYRUEIS, « Morceaux d'histoire du CEIPI », p. 275.

Caroline RODA, « Les conséquences civiles de la contrefaçon des droits de propriété intellectuelle en droit suisse », p. 289.

Fabrice SURIAINEN, « Le prix de l'accès au droit d'auteur et aux droits voisins dans les relations entre sociétés de gestion collective et utilisateurs », p. 307.

Dieter STAUDER, Gerd FUBMANN, Tobias BREMI, Uwe DREISS et Klaus HAASE-ASCHOFF, « *Methods of thinking of engineers, natural scientists and lawyers - Attempt of a comparison* », p. 323.

Pascale TREFIGNY, « Action en contrefaçon et action en concurrence déloyale : L'évolution de la jurisprudence la plus récente face au parasitisme », p. 343.

Privat VIGAND, « La procédure de limitation des brevets en droit européen et en droit français », p. 363.

Michel VIVANT, « Réflexion sur les accords de coexistence en matière de marques à l'heure de la globalisation », p. 381.

Bertrand WARUSFEL, « La propriété intellectuelle comme politique publique », p. 391.

862. Schneider (Catherine), 2021

***Les Europes : de l'intérieur, vers l'extérieur : mélanges en l'honneur du professeur Catherine Schneider*, Paris : mare & martin, 2021, 834 p. (36 contrib.)**

Josiane TERCINET-DUC, « La zone franche de Haute-Savoie, entre grande histoire et histoire locale », p. 35.

I. L'OTAN

Laure BORGOMANO, « L'OTAN, les espions et les secrets de famille. Sur *Topaz*, d'Alfred Hitchcock (1969) », p. 45.

Jean-François GUILHAUDIS, « L'Europe de la défense à un tournant? Quelques remarques sur les récents développements de l'Europe de la défense et les nouvelles exigences américaines à l'égard des membres européens de l'OTAN », p. 55.

II. LE CONSEIL DE L'EUROPE

Anca AILINCAI, « Le suivi de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe dans la tourmente », p. 77.

Rahma BENTIROU MATHLOUTHI, « Le ralliement du Comité européen des droits sociaux du Conseil de l'Europe à la dynamique des ordres juridiques européens dans l'élaboration de ses décisions sur le bien-fondé en matière environnementale », p. 107.

Danielle COIN, « Un désir d'Europe? L'élargissement du Conseil de l'Europe », p. 121.

Sabine LAVOREL, « La Cour européenne des droits de l'Homme et la lutte contre le changement climatique », p. 131.

Frédéric SUDRE, « La contribution du "contentieux PECO" à l'enrichissement du droit au respect de la vie privée garanti par la CEDH », p. 157.

Hélène SURREL, « La contribution du contentieux européen concernant les PECO à l'effectivité du principe de non-discrimination », p. 177.

Guy DE VEL, « Grandes conventions du Conseil de l'Europe et leur ouverture à des tiers, États ou organisations internationales ainsi qu'à l'Union européenne », p. 197.

III. L'UNION EUROPÉENNE

A. ASPECTS INSTITUTIONNELS

Abdelkhaleq BERRAMDANE, « Le règlement des différends entre investisseurs et Etats (RDIE) devant la CJUE », p. 227.

Tom EIJSBOUTS, « La souveraineté européenne de France », p. 249.

Catherine FLAESCH-MOUGIN, « Brexit et Cour de justice de l'Union européenne », p. 263.

Syméon KARAGIANNIS, « Avec qui l'Union européenne peut-elle conclure des accords internationaux ? », p. 307.

Wilhelm LEHMANN, « Constitutionnaliser l'Europe : étape ou objectif de l'intégration européenne ? », p. 339.

Cécile RAPOPORT, « Du double usage de la transparence dans les négociations conventionnelles de l'Union », p. 357.

Fabien TERPAN et Sabine SAURUGGER, « À propos des pouvoirs externes du Parlement européen. L'"intégration par le droit" fonctionnelle-t-elle encore ? », p. 389.

Jan WOUTERS et Nina PINEAU, « Prendre les valeurs fondamentales de l'Union européenne au sérieux », p. 409.

B. ASPECTS MATÉRIELS

Estelle BROSSET, « Le climat : climax des rapports entre droit international et droit de l'Union européenne en matière d'environnement ? », p. 425.

Constance CHEVALLIER-GOVERS, « L'approche globale de l'Union européenne à l'encontre de la traite des êtres humains », p. 441.

Marie-José DOMESTICI-MET, « La protection des personnes dans l'action extérieure de l'Union européenne... Œuvre d'un "nain politique" ou de Sisyphe ? », p. 465.

Thierry GARCIA, « Les catastrophes naturelles appréhendées par le droit de l'Union européenne », p. 515.

Habib GHERARI, « Les relations commerciales de l'Union européenne : quelques observations sur la stratégie », p. 525.

Benjamin GIRARDO, « La conditionnalité politique des Systèmes de préférences généralisées de l'Union européenne et des Etats-Unis : brève analyse comparée d'une "apparente tête d'épingle" », p. 549.

Gerhard HAFNER, « La participation de l'Autriche à la coopération structurée permanente (CSP/ PESCO) : solidarité et/ou neutralité », p. 569.

Anne HAMONIC, « Les missions militaires de l'Union européenne, une catégorie remarquable d'opérations de gestion de crise », p. 585.

Anne KLEBES-PELISSIER, « "L'un rit, l'autre grimace": Retour sur la "chasse aux aides publiques" menée par Boeing et Airbus devant l'Organisation Mondiale du Commerce », p. 609.

Maria MENG-PAPANTONI, « La solidarité - La coopération loyale en droit européen : une analyse de son rôle dans le cas de la représentation unifiée de la zone euro au Fonds Monétaire International (FMI) », p. 629.

Michel ROUSSET, « Les relations de l'Union européenne et du Maroc entre espoir et désillusion », p. 643.

IV. L'INTERACTION DES ORGANISATIONS EUROPÉENNES

Josiane AUVRET-FINCK et Patrick AUVRET, « Le Conseil de l'Europe et l'Union européenne face aux violations cumulées de l'État de droit », p. 659.

Christine DELCOURT, « Le Parlement européen et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe face aux États européens non respectueux de l'État de droit », p. 695.

Vérane EDJAHARIAN-KANAA, « Œuvre d'art, lutte contre le terrorisme et les Europes », p. 725.

Jacques FONTANEL, « L'Europe des paradis fiscaux », p. 753.

Philippe GRECIANO, « L'Autriche et la question migratoire en Europe », p. 779.

Nathalie RUBIO, « La contribution des deux Europe à la dynamique de l'action internationale des collectivités territoriales », p. 795.

Romain TINIERE, « La complémentarité des contrôles juridictionnels et non-juridictionnels pour le respect effectif du principe de l'État de droit en Europe », p. 809.

863. Schüpbach (Henri-Robert), 2000

Mélanges en l'honneur de Henri-Robert Schüpbach,
Bâle ; Genève ; Munich : Helbing et Lichtenhahn : Faculté de droit et des sciences économiques de l'Université de Neuchâtel, 2000, 387 p. (29 contrib.)

I. Droit public

Jean-François AUBERT, « Le principe de subsidiarité dans la Constitution fédérale de 1999 », p. 3.

José Carlos BARBOSA MOREIRA, « La publicité des actes de procédure comme garantie constitutionnelle en droit brésilien », p. 29.

Bernhard SCHNYDER, « *Die Dreisprachigkeit des ZGB : Last oder Hilfe ?* », p. 37.

II. Exécution forcée

Louis DALLEVES, « Problèmes relatifs à la gérance des communes surendettées », p. 53.

Pierre-Robert GILLIERON, « De l'organisation optimum des voies d'exécution forcée », p. 67.

Thomas PROBST, « La double mise à prix face au principe "la vente ne rompt pas le bail" ou *cohaerentia legislationis quo vadis* ? », p. 81.

III. Droit civil

Carlo Augusto CANNATA, « *Ius altis tollendi* », p. 93.

Olivier GUILLOD, « La stérilisation de personnes mentalement déficientes », p. 109.

Audrey LEUBA, « Harcèlement sexuel : Plaidoyer pour une application raisonnable de la loi », p. 125.

Martin STETTLER, « La révocation et la suppression du testament », p. 143.

Justin THORENS, « L'art. 335 CCS et le *trust* de *common law* », p. 155.

Arnoldo WALD, « Le régime de l'union stable en droit brésilien: la situation des concubins », p. 167.

IV. Droit de procédure et fors

Jacques-Michel GROSSEN, « À propos des "principes généraux de procédure civile" », p. 179.

Fabienne HOHL, « Le contrôle des présomptions et autres déductions par le Tribunal fédéral, en particulier en matière de preuve facilitée », p. 187.

Michel HOTTELIER, « La substitution des parties en procédure civile genevoise », p. 199.

Franz KELLERHALS, « *Bemerkungen zum Anwendungsbereich des Bundesgesetzes über den Gerichsstand in Zivilsachen* », p. 213.

Jean-François POUDRET, « L'arbitre n'a pas de for. Remarques à propos de Fart. 1er al. 3 du Projet de loi fédérale sur les fors en matière civile », p. 227.

Roland RUEDIN, « Les frais et les dépens de l'action en responsabilité en matière de société anonyme (art. 759 al. 2 CO) », p. 237.

Marie-Françoise SCHAAD, « Nouveaux modèles de règlement de litiges pouvant survenir dans le cadre de la réalisation d'un projet de construction - Aperçu critique », p. 251.

Raymond SPIRA, « La preuve en droit fédéral des assurances sociales », p. 263.

V. Droit international et arbitrage

François KNOEPFLER, « Les mesures provisoires peuvent-elles être rendues sous forme de sentence arbitrale? », p. 275.

Jolanta KREN KOSTKIEWICZ, « *Vorsorgliche Massnahmen im schweizerischen IPRG: direkte Zustandigkeit, anwendbares Recht sowie Anerkennung und Vollstreckung* », p. 289.

Dominique PONCET et Alessandra CAMBI FAVRE-BULLE, « La convention de La Haye (25 octobre 1980) sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants : quel est l'intérêt protégé ? », p. 309.

Bertrand REEB, « L'exécution forcée des décisions provisoires étrangères en matièred'obligations alimentaires », p. 323.

Fritz STURM, « *Der missverstandene Art. 91 schweiz. IPRG?* », p. 337

Hans Ulrich WALDER-RICHLI, « *Urteile "auswartiger" Gerichte: Entwicklungen bis zur Jahrtausendwende* », p. 349.

Eric WYLER, « La coloration procédurale de la distinction entre applicabilité et application d'un traité et l'affaire des plates-formes pétrolières (Rép. islamique d'Iran contre Etats-Unis d'Amérique) devant la Cour internationale de justice », p. 357.

VI. *Varia voluptaria*

André GENDRE, « Satire du droit et justice inspirée chez Rabelais », p. 373.

François-Xavier DELACOSTE, « Esquisse », p. 386.

864. Schweitzer (Serge), 2019

Un universitaire entre droit et économie : mélanges offerts à Serge Schweitzer,
Aix-en-Provence : Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 2019, 431 p. (30 contrib.)

Dominique AUGEY, « Serge Schweitzer ou Le choc de l'Économie », p. 15.

Daniel BERRA, « Relations de travail et religion dans l'entreprise privée : Évolution prétorienne du nouveau principe de neutralité de l'entreprise privée », p. 21.

Philippe BONFILS, « Droit pénal et économie », p. 31.

Alexis BUGADA, « Droit de participation : les employeurs ne sont pas des travailleurs (selon le Conseil constitutionnel) », p. 39.

Charlotte CLAVERIE-ROUSSET, « Brèves réflexions sur la liberté d'expression des universitaires », p. 55.

Éric DE LABARRE, « Hommage à Serge Schweitzer », p. 77.

Jean-Pierre DESCHODT, « L'histoire au cœur », p. 79.

Guillaume DROUOT, « Le fondement moral du prix de la course », p. 89.

Vincent ÉGEA, « Les fondements d'un droit européen de la famille », p. 105.

François FACHINI, « Une réévaluation de la relation inégalité - Croissance à travers la théorie de la recherche de rente », p. 113.

LOIC FLOURY, « À propos d'une fausse pomme de discorde : les juristes français et l'analyse économique du droit », p. 131.

Pierre GARELLO, « Puissance et beauté du libéralisme », p. 183.

Éric GHERARDI, « Les armes et la toge », p. 187.

Hervé ISAR, « De la réponse d'un juriste à la possible question d'un économiste concernant l'existence d'un droit de propriété privée sur nos données personnelles », p. 201.

Tanneguy LARZUL, « Libre accès et gratuité - Réflexions sur deux principes de l'Université française », p. 211.

Anne LEBORGNE, « "Transidentités", intersexualisme et état des personnes, une affaire de volonté ? », p. 225.

Thierry LENTZ, « Le ministère napoléonien des Manufactures et du Commerce, premier "ministère de l'Économie" de l'époque contemporaine ? », p. 241.

Frédéric LOMBARD, « La confiance », p. 249.

André LOUCHET, « Rivalités océaniques - Les points de vue géographique et juridique », p. 265.

Ejan MACKAAY, « La dynamique économique et le populisme », p. 275.

Jean-Yves NAUDET, « Les multiples vies de Pellegrino Rossi », p. 295.

Éric OLIVA, « L'impôt peut-il être juridictionnellement limité ? Propos sur quelques "résistances" du juge à l'impôt », p. 309.

Armel PECHEUL, « Frédéric Bastiat, le Conseil constitutionnel, les douze apôtres et le principe de fraternité », p. 325.

Franck PETIT, « Proportionnalité, majorité et unanimité dans le processus de représentation du personnel », p. 335.

Jean PRADEL, « Des rapports entre la procédure pénale et les impératifs d'ordre économique », p. 345.

Pascal SALIN, « Quelle régulation pour les marchés ? », p. 353.

Yves SASSIER, « Place et influence de la pensée politique grecque en Occident aux temps carolingiens », p. 365.

Pierre SCHWEITZER, « *Bitcoin* : la revanche inattendue des libertariens », p. 375.

Caroline SIFFREIN-BLANC, « La révolution des familles », p. 401.

Serge SCHWEITZER, « Envoi final », p. 421.

865. Secrétan (Roger), 1964

***Mélanges Roger Secrétan,* Montreux : Impr. Corbaz, 1964, 361 p. (26 contrib.)**

Henry CABRILLAC, « Les difficultés d'interprétation des contrats bancaires », p. 1.

Jean CARBONNIER, « Les noms monétaires à sens multiples », p. 9.

Paul CARY, « L'action au porteur non intégralement libérée », p. 23.

Guy FLATTET, « Les arrêtés royaux néerlandais de "rétablissement des relations de droit" et leur application aux porteurs de valeurs mobilières hors des Pays-Bas », p. 33.

Jean FLEURY, « Le conciliarisme des canonistes au Concile de Bâle d'après le Panormitain », p. 47.

Remo FRANCESCHELLI, « Essence et protection en Italie du nom commercial ou "Ditta" », p. 67.

François GILLIARD, « Vices du consentement et perpétuité de l'exception », p. 81.

Jean HEMARD, « La restauration des droits du créancier gagiste en matière commerciale par la jurisprudence française », p. 95.

Peter JÄGGI, « *Von der Gesellschaft auf Lebenszeit* », p. 113.

Alfred JAUFFRET, « L'influence, en droit français, des règles du registre du commerce sur les principes du droit civil en matière d'état, de capacité, de régime matrimonial », p. 127.

Raymond JEANPRETRE, « Le contrôle des fermages agricoles et le droit civil », p. 139.

Gaston LAGARDE, « Portée internationale d'une interprétation nationale de la loi uniforme sur la lettre de change et le billet à ordre », p. 151.

Jean LARGUIER, « Le point de départ de la prescription en matière d'abus des biens sociaux », p. 159.

Robert LE BALLE, « Le rôle des méthodes juridiques d'interprétation dans l'évolution de la position de la jurisprudence française en matière de continuation des sociétés de personnes avec les héritiers de l'associé défunt », p. 169.

Laurent L'HUILLIER, « Le règlement de transport dans ses rapports avec le code des obligations », p. 179.

Hans MERZ, « *Die kartellistische Durchsetzung von Preisvereinbarungen und Kalkulationsnormen. Ein Beitrag zur rechtlichen Beurteilung der Preisunterbietung* », p. 195.

Roger NERSON, « La volonté de contracter », p. 209.

Robert PATRY, « La nullité des décisions des organes sociaux dans la société anonyme », p. 227.

Jean RADOUANT, « Les dommages-intérêts dus par le vendeur dans la garantie des vices cachés de la chose en droit français », p. 241.

Pierre RAYNAUD, « La distinction de l'astreinte et des dommages intérêts dans la jurisprudence française récente », p. 249.

René RODIERE, « La constitution de sociétés multinationales de transports aériens », p. 265.

Paul-René ROSSET, « L'augmentation du capital-actions de la société anonyme par consolidation des plus-values d'actif », p. 275.

René SAVATIER, « Aspects juridiques actuels des ventes immobilières à travers le droit français », p. 281.

Halûk TANDOGAN, « La réparation du dommage causé à un tiers », p. 305.

François TERRE, « La distinction de la société et de l'association en droit français », p. 325.

Walter YUNG, « L'acceptation par le silence d'une offre de contracter », p. 339.

866. Sédar Senghor (Léopold) et André (Gilbert), 2009

***Justice et droit en Afrique : études doctrinales*, Dakar : EDJA, 2009, 336 p. (22 contrib.)**

PREMIERE PARTIE : PHILOSOPHIE ET PROSPECTIVE

Gilbert ANDRE, « Thémis a 2000 ans », p. 9.

Léopold Sédar SENGHOR, « Installation de la cour suprême du Sénégal », p. 23.

DEUXIEME PARTIE : L'ÈRE DU DROIT AU DÉVELOPPEMENT

Doudou NDOYE, « XX^{e} anniversaire de l'I D E F. », p. 33.

Doudou NDOYE, « Union internationale des magistrats », p. 37.

Doudou NDOYE, « Conférence nationale judiciaire », p. 41.

Max DESPRES, « Rapport sur le programme d'action Judiciaire au Sénégal », p. 47.

TROISIEME PARTIE : L'ÈRE DE LA SPÉCIALISATION

Doudou NDOYE, « Droit et développement en Afrique », p. 77.

Abdoulaye SAKHO, « Analyses », p. 103.

Mactar SAKHO, « Le droit structurant », p. 105.

Babacar SARR, « Regard critique sur l'organisation et le fonctionnement du Conseil constitutionnel sénégalais », p. 111.

Mouhamadou Moctar MB'ACKE, « Réforme de la justice le conseil d'État », p. 115.

Abdou AZIZ BA, « L'ordre administratif de juridiction à fondement constitutionnel », p. 123.

« Interview du ministre de la justice, juin 1992 », p. 129.

« Interview du président Keba Mbaye, juin 1992 », p. 135.

« Etudes critiques du journal "Le Temoin" », p. 139.

« Etudes critiques du journal "Sud Quotidien" », p. 145.

Doudou NDOYE, « Réforme de la justice : la partie immergée de l'iceberg », p. 147.

El Hadj MBODJI, « La mise à mort du rabat d'arrêt ? Observations s/c Conseil Constitutionnel: 23 Juin 1993 », p. 153.

QUATRIEME PARTIE

Malick TAMBEDOU, « De l'independance du pouvoir judiciaire au senegal », p. 169.

Doudou NDOYE, « Justice et elaboration des normes », p. 225.

Doudou NDOYE, « État-otage », p. 237.

Doudou NDOYE, « Éthique-démocratie et développement », p. 265.

CINQUIEME PARTIE : LE TRAITÉ DE L'OHADA ET LA COUR COMMUNE

Doudou NDOYE, « De justice et d'arbitrage », p. 269.

867. Sériaux (Alain), 2023

Homme de foi, homme de droit : mélanges en l'honneur du Professeur Alain Sériaux,
Le Kremlin-Bicêtre : mare & martin, 2023, 842 p. (44 contrib.)

PARTIE 1 : QUESTIONS DE DROIT

Isabelle BARRIERE BROUSSE, « De l'autonomie du majeur protégé », p. 19.

Cyril BLOCH, « De l'application de la responsabilité du fait des produits au dommage causé au produit fini par un de ses composants défectueux », p. 39.

Philippe BONFILS, « Le recel successoral : Brèves observations d'un pénaliste sur un concept civiliste », p. 47.

Augustin BOULANGER, « Le temps en droit des personnes soignées », p. 55.

Clotilde BRUNETTI-PONS, « La place du père en droit des personnes et de la famille », p. 71.

Marc BRUSCHI, « L'extension judiciaire du domaine de l'imprescriptible en droit des obligations », p. 89.

Philippe DELEBECQUE, « La "non faute" du transporteur », p. 103.

Olivier DESHAYES, « Les restitutions consécutives à l'anéantissement d'un prêt de sommes d'argent », p. 113.

Charlotte GOLDIE-GENICON, « L'assurance-vie et la donation indirecte ou le malencontreux divorce des qualifications », p. 133.

Gérard GONZALEZ, « Les chrétiens dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 161.

Béatrice GORCHS-GELZER, « La conciliation par le juge consulaire: entre tradition et modernité », p. 173.

Cédric HELAINE, « L'impératif de protection en droit patrimonial de la famille », p. 185.

Jérôme JULIEN, « L'information due au consommateur », p. 205.

Gwendoline LARDEUX, « La notion de matière contractuelle en Droit international privé de l'Union européenne: un demi-siècle après l'entrée en vigueur de la Convention de Bruxelles, le mystère reste entier », p. 219.

Carmen María LAZARO, « La personnalité juridique des robots », p. 245.

Cécile LE GALLOU, « La réforme du droit des sûretés et le code civil : le magnétisme du droit commun dans un océan de spécificités », p. 255.

Dominique LE TOURNEAU, « Le *motu proprio Spiritus Domini* du 10 janvier 2021 et le *motu proprio Antiquum ministerium* du 10 mai 2021 du pape François, et les droits fondamentaux des fidèles laïcs du canon 230 §1 du Code de droit canonique », p. 275.

Marie-Laure MATHIEU, « Réflexions sur la fidélité », p. 287.

Sabine MAZEAUD-LEVENEUR, « Quelques traits de l'évolution de la famille à travers la récente actualité législative: entre individualisme parental et attention portée à l'enfant », p. 305.

Gilles PAISANT, « La sécurité sanitaire des personnes : jusqu'à quel point ? », p. 319.

Jean-Claude RICCI, « Plaidoyer pour une (véritable) théorie générale des obligations », p. 335.

Philippe STOFFEL-MUNCK, « L'abus dans le contrat, vingt ans après », p. 353.

Dominique VIRIOT-BARRIAL, « La faute préalable de l'auteur un nouvel enjeu dans l'appréhension de la responsabilité pénale », p. 373.

PARTIE 2 : QUESTIONS SUR LE DROIT

Bernard BEIGNIER et Pierre NOUAL, « Le droit, science ou art ? Réflexions sur la vie et l'œuvre de Léonard de Vinci », p. 393.

Jean-Louis BERGEL, « Vers un gouvernement des juges en droit français ? », p. 417.

Julien BROCH, « "Pour ce qu'il est juste nous le voulons". Note sur la main de justice des rois de France et sa signification politique au XVI^e^ siècle », p. 429.

Víctor Joaquín CASTELLANOS PIZANO, « Les innovations du projet de code civil réformé (PCCR) de la République Dominicaine », p. 447.

Nicolas CAYROL, « Qu'est-ce qu'une casuistique ? », p. 491.

Jean-Yves CHEROT, « Le sens de la critique morale du droit dans le juspositivisme de Hart. Questions sur le juspositivisme critique de H.L.A. Hart », p. 503.

Julien COUARD, « La juste prédominance de la liberté religieuse dans la mise en balance des droits fondamentaux », p. 529.

Mathieu DEVINAT, « *Equity* et équité : des faux amis irréconciliables ? », p. 569.

Nicolas DISSAUX, « Le droit et l'absurde », p. 581.

Jean-Baptiste DONNIER, « "*Quod natura omnia animalia docuit.*" Sur la définition du droit naturel selon Ulpien », p. 591.

Joël Benoît D'ONORIO, « Le recours au droit comparé pour l'institution d'une juridiction administrative dans l'Église », p. 607.

Vincent EGEA, « La justification des choix législatifs, fonction méconnue du contrôle dit "de proportionnalité" », p. 627.

Lauréline FONTAINE, « Les enjeux éthiques de l'administration de la "justice" constitutionnelle », p. 639.

Anne LEBORGNE, « Réflexions sur la paternité, à la lumière de quelques figures bibliques », p. 651.

Philippe LE TOURNEAU, « De l'art du juriste d'entreprise », p. 667.

Rémy LIBCHABER, « Jus-artificialisme », p. 729.

Geneviève PIGNARRE, « Alain Sériaux penseur avisé et mystique du droit menues variations sur un prénom et un nom », p. 749.

Catherine PRIETO, « Saint Augustin à la source de la politique européenne de concurrence », p. 767.

Emmanuel PUTMAN, « La question posée à Thémis - Récit d'un rêve raconté à Freud », p. 791.

Laurent SERMET, « Enseigner le droit de l'ethnomédecine. Enjeu et expérience », p. 797.

Olivier THOLOZAN, « L'Interprétation collaborative du droit chez L. Fuller », p. 811.

Jean VILLACEQUE, « Alain Sériaux à Perpignan : aller et retour », p. 827.

868. Serlooten (Patrick), 2015

***Écrits de droit de l'entreprise : mélanges en l'honneur de Patrick Serlooten*, Paris : Dalloz, 2015, 802 p. (46 contrib.)**

Arnaud DE BISSY, « Patrick Serlooten : le pragmatisme juridique au service de la rigueur scientifique », p. 27.

Partie I – L'entreprise : notion et personnification

André CABANIS, « L'entreprise, une idée neuve en France ? », p. 53.

Jean HILAIRE, « Des institutions essentielles non définies par la loi : la *famille* et l'*entreprise* », p. 65.

Olivier DEBAT, « À la rencontre de l'être en droit », p. 79.

Lise CASAUX-LABRUNEE et Pierre FRANCOUAL, « L'entreprise sociale », p. 99.

Jeremy ANTIPPAS et Bernard BEIGNIER, « La diffamation d'une entreprise », p. 113.

Gilles DEDEURWAERDER, « La personnalité fiscale des sociétés en participation et des sociétés créées de fait », p. 147.

Partie II – Les formes de l'entreprise

Titre 1 – L'entreprise individuelle

Jacques COMBRET, « Entre droit des personnes protégées et droit de l'entreprise individuelle, une conciliation difficile », p. 183.

Sophie GJIDARA-DECAIX, « L'éligibilité des personnes physiques aux procédures collectives commerciales et aux procédures de surendettement des particuliers », p. 201.

Philippe ROUSSEL et Françoise PEROCHON, « Le rétablissement professionnel, à mi-chemin entre rétablissement personnel et liquidation judiciaire », p. 233.

Marie-Hélène MONSERIE-BON et Marc NICOD, « Le décès de l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée », p. 243.

Gérard FLORA, « Petit guide de la gestion et de la distribution du prix de vente d'un fonds de commerce », p. 255.

Martial CHADEFAUX, « Le régime fiscal de la mise en société de l'entreprise individuelle : faveurs fiscales et réalité économique », p. 269.

Titre 2 – L'entreprise sociétaire

Jean-François BARBIERI, « Retour sur l'*affectio societatis*, une intention mal aimée », p. 285.

Guy GEST, « Théorie du bilan et sociétés de personnes », p. 297.

Fabrice BLIN, « L'apport du comparatisme en fiscalité des sociétés », p. 313.

Jean-Philippe DOM, « La société après son terme statutaire », p. 327.

Renaud MORTIER, « Pourquoi préférer les remboursements aux rachats de titres dans les groupes de sociétés », p. 341.

Hervé SYNVET, « L'article 1843- 4 du Code civil comme illustration des dérèglements affectant les sources du droit des sociétés », p. 355.

Jean-Michel LATTES, « Compétences économiques du Comité d'entreprise et pouvoir de l'employeur », p. 365.

Partie III – L'activité de l'entreprise

Titre 1 – Les domaines d'activité

Jacques MESTRE, « Petit regard juridique sur le hasard », p. 381.

Danielle ANEX-CABANIS, « Les femmes acteurs économiques dans le droit médiéval », p. 391.

André CASTALDO, « L'ours d'Ardres et la "redevance" des médecins exerçant en cliniques privées », p. 399.

Cyril NOURISSAT, « Les professions juridiques réglementées : l'avenir est aux "entreprises du droit"… », p. 433.

Moussa THIOYE, « La commercialisation de l'agriculture », p. 453.

Lucien RAPP, « *Air shot*, *divot* et *mulligan*… », p. 471.

Titre 2 – La responsabilité des acteurs

Philippe LE TOURNEAU et Jérôme JULIEN, « Retour sur la responsabilité professionnelle », p. 489.

Christophe PAULIN, « L'action de groupe dans le transport de voyageurs », p. 507.

Alain COURET, « Peut-on reprocher à une société d'avoir distribué trop de dividendes ? », p. 521.

Catherine GINESTET, « Les poursuites des infractions d'affaires », p. 535.

Philippe CONTE, « Remarques sur la responsabilité pénale du chef d'entreprise, spécialement en matière fiscale », p. 551.

Soazig LEDAN-CABARROQUE, « L'entreprise, créatrice et blanchisseuse de capitaux illicites », p. 565.

Emmanuel KORNPROBST, « La remise en cause des aides d'État non conformes aux traités de l'Union européenne », p. 573.

Titre 3 – L'imposition de l'activité

Marie MASCLET DE BARBARIN, « Libres propos sur la notion de charges somptuaires », p. 593.

Jean-Louis GAZZANIGA, « Quelques aspects du contentieux des dîmes à la fin de l'Ancien Régime », p. 611.

Vincent DUSSARD, « L'intelligibilité de la loi fiscale un objectif inaccessible ? », p. 627.

Céline CASTETS-RENARD, « De quelques défis fiscaux posés par l'économie numérique… », p. 637.

Yolande SERANDOUR, « La prestation inexistante hors du champ d'application de la TVA », p. 647.

Daniel GUTMANN, « De l'arrêt *Marks & Spencer* à la décision *Agapes* : quel bilan ? », p. 667.

Christian LOUIT, « Le droit fiscal français est-il euro compatible ? », p. 681.

Partie IV – Les biens de l'entreprise

Titre 1 – Les créances (en général)

Emmanuel PUTMAN, « Inscription d'une créance en compte et perte d'effet de son titre exécutoire », p. 695.

Jean DEVEZE et Thomas JANY, « Une étrange compensation », p. 699.

Jean-Luc PIERRE, « Crédit d'impôt recherche : observations et interrogations au sujet d'une dépense fiscale majeure », p. 709.

Titre 2 – Les droits de la propriété intellectuelle

Jacques LARRIEU, « De *La Belle Hélène* à *Game of Thrones* : les difficultés récurrentes de qualification des usages d'une œuvre générées par le progrès technologique », p. 725.

Alexandra MENDOZA-CAMINADE, « La résurgence de la propriété collective en matière de propriété intellectuelle », p. 737.

Titre 3 – Les droits sur l'immobilier

Louis ROZES, « Renouvellement ou renouveau du bail commercial de l'entreprise », p. 751.

Hugues KENFACK, « Les charges dans les baux commerciaux », p. 759.

Pierre GALAN, « Histoire de la fiscalité de l'immeuble non bâti… qui va être bâti », p. 775.

869. Serra (Yves), 2006

***Etudes sur le droit de la concurrence et quelques thèmes fondamentaux : mélanges en l'honneur d'Yves Serra*, Paris : Dalloz, 2006**

Jacqueline AMIEL-DONAT, « Non-concurrence et entreprise en difficulté (ou le sacrifice ultime du dirigeant de l'entremise en difficulté) », p. 1.

Yvan AUGUET, « L'équilibre, finalité du droit de la concurrence », p. 29.

Jean CALAIS-AULOY, « Concurrence déloyale et protection des consommateurs », p. 59.

Guy CANNIVET, « L'histoire sans fin des lois éphémères (ou de la régulation des relations entre la production et la grande distribution) », p. 69.

François COLLART DUTILLEUL, « Éléments pour une introduction au droit agroalimentaire », p. 91.

Florence DEBOISSY, « La déductibilité des sanctions prononcées par le Conseil de la concurrence : Amoralisme du droit fiscal ou amoralisme du Conseil d'État ? », p. 103.

Françoise DEKEUWER- DEFOSSEZ, « Le droit commercial face à la concurrence entre les formes de couples », p. 123.

Nicolas DORANDEU, « La concurrence des procédures en droit de la concurrence », p. 133.

Bernard DUTOIT, « Le consommateur face aux promesses de gain non tenues : quel tribunal et compétent ? À propos des arrêts Gabriel et Engler de la Cour de justice des Communautés européennes », p. 145.

Daniel FASQUELLE, « L'incidence des difficultés des entreprises sur l'application des règles de concurrence », p. 159.

Didier FERRIER, « Les pratiques restrictives de concurrente. Pour quelle finalité? », p. 189.

Marc GOMY, « L'autonomie de & clause de non-concurrence post- contractuelle en droit du travail », p. 199.

Gérard GONZALEZ, « Religions et marchands, marchands de religions. Arbitrages à la lumière de la Convention européenne des droits de l'homme », p. 217.

Serge GUINCHARD, « De la loyauté de la concurrence à la loyauté de la procédure (ou les dangers de la proclamation d'un principe conçu exclusivement comme l'instrument politique de gestion des flux judiciaires) », p. 229.

Marie MALAURIE-VIGNAL, « Le journaliste, le commerçant et le procès », p. 247.

Marie-Laure MATHIEU-IZORCHE, « Un "nouveau cas" de concurrence déloyale : l'abus de "mauvais caractère" », p. 257.

Denis MAZEAUD, « "Sommaires commentés" à la manière de… Éloge d'un genre mineur aujourd'hui révolu… », p. 271.

Jérôme PASSA, « La protection de la dénomination sociale et du nom commercial par l'action en concurrence déloyale », p. 289.

Christophe PAULIN, « Réflexions sur la distinction entre contrat de transport et contrat de commission de transport », p. 325.

Jean PELISSIER, « Le lien d'emploi », p. 337.

Yves PICOD, « Plaidoyer pour une construction législative de la concurrence déloyale », p. 359.

Antoine PIROVANO, « Le thème du contrat dans le Faust de Goethe », p. 373.

Alain SERIAUX, « *Res perit domino* », p. 387.

Philippe SIMLER, « La sanction en l'absence de cause », p. 409.

Jean-Pierre TOSI, « Exclusivité du droit spécial ?, L'exemple de la responsabilité du transporteur aérien », p. 431.

Louis VOGEL, « Droits de l'homme et droit de la concurrence », p. 443.

Guillaume WICKER, « La légitimité de l'intérêt à agir », p. 445.

870. Seuvic (Jean-François), 2018

Légalité, légitimité, licéité, regards contemporains :
***Mélanges en l'honneur du professeur Jean-François Seuvic,* Nancy : Presses Universitaire de Nancy-Éditions universitaires de Lorraine, 2018, 743 p. (37 contrib.)**

Bruno PY et Frédéric STASIAK, « Avant-Propos. Le sillage et le sillon », p. 19.

I. Des principes et des normes

A. La loi

Delphine BRACH-THIEL, « La résidence, nouveau critère attributif de compétence en droit pénal international ? », p. 23.

Olivier CACHARD, « La puissance publique usurpée : les conséquences pénales du déploiement forcé des compteurs communicants », p. 37.

Michel DANTI-JUAN, « Quelques réflexions sur la légitimité normative en droit pénal », p. 59.

Audrey DARSONVILLE, « Les titres des lois pénales et la stratégie législative », p. 73.

Emmanuel DREYER, « Existerait-il une méta-légalité en droit pénal ? », p. 95.

Véronique JAWORSKI, « Le droit pénal de l'environnement entre légitimité et légalité : regards contemporains sur les enjeux présents et à venir », p. 109.

Sabrina LAVRIC, « Le "garantisme pénal" : pour la défense d'un droit pénal minimal », p. 143.

Valérie MALABAT, « Légalité et légitimité pénales à l'épreuve de l'extension du champ pénal. L'exemple de la protection pénale de l'intégrité psychique », p. 157.

Haritini MATSOPOULOU, « Les perquisitions comme moyen de preuve au service de la lutte contre le terrorisme », p. 173.

Patrick MISTRETTA, « 2016, l'odyssée des mœurs en droit pénal et médical », p. 191.

Olivier RENAUDIE, « Forces armées et sécurité intérieure », p. 209.

Jean-Baptiste THIERRY, « L'abrogation en matière pénale », p. 227.

Geneviève TILLEMENT, « La loi de 1881 sur la liberté de la presse et le contrôle de constitutionnalité », p. 241.

B. Le crime

Jean-Marie BRIGANT, « Droit pénal et bruit(s) », p. 281.

Julie LEONHARD, « La pénalisation des clients de la prostitution : une infraction discutée ou un mal discutable ? », p. 299.

Laurence LETURMY, « Faut-il créer une infraction de féminicide dans le code pénal ? », p. 315.

Jean-Yves MARECHAL, « La mise en danger délibérée en droit pénal français », p. 325.

Jean-Christophe SAINT-PAU, « L'incrimination des atteintes à l'intimité sexuelle par l'article 226-2-1 du code pénal », p. 339.

Frédéric STASIAK, « Libres propos sur l'élément intentionnel de quelques appropriations frauduleuses (la coulpe est pleine) », p. 351.

C. La peine

Guillaume BEAUSSONIE, « Faut-il imaginer Sisyphe heureux ? À propos de la longueur des peines », p. 373.

Loïc DE GRAËVE, « Les peines "résurgentes" ou comment expliquer une facétie du droit de la peine au Petit Prince », p. 387.

Catherine MENABE, « De la légalité à l'imprévisibilité des peines », p. 409.

Xavier PIN, « La peine consentie », p. 427.

II. Des principes et des hommes

A. Le criminel

Jean-Baptiste PERRIER, « Le couple en droit criminel », p. 455.

Bruno PY, « Le médecin, la brute et le truand », p. 475.

Julien WALTHER, « Jungle allemande et jardin à la française ? Responsabilité, culpabilité et imputabilité - perspectives comparées », p. 509.

B. La victime

Philippe BONFILS, « Le discernement de la victime (en droit pénal) », p. 529.

Caroline LACROIX, « La politique publique de la prise en charge des victimes de terrorisme 2.0 », p. 537.

Béatrice LAPEROU-SCHENEIDER, « Quelle légitimité pour l'action civile associative exercée devant le juge pénal ? », p. 555.

C. Le juge

Antoine ASTAING, « Les juges cannibales ou le souper de Monsieur de Voltaire », p. 583.

Stéphane DETRAZ, « La faute civile survivant, en appel, au jugement de relaxe », p. 597.

Xavier LABBEE, « L'homme qui était mère de famille », p. 619.

Jocelyne LEBLOIS-HAPPE, « De quelques manières de "tuer" le juge judiciaire », p. 629.

Jean PRADEL, « Les trois vérités de la procédure pénale. Aspects comparatifs », p. 641.

François ROUSSEAU, « Légalité et légitimité du juge en matière pénale », p. 657.

Édouard VERNY, « La remise en cause de l'ordonnance de non-lieu », p. 681.

III. Varia

Xavier HENRY, « Libres propos sur le principe selon lequel "tout être humain est sujet de droit" », p. 693.

François VIALLA, « *Ὕπνος ἢ θάνατος* : Hypnos ou Thanatos ? », p. 713.

871. Sicilianos (Linos-Alexandre), 2020

Fair trial : Regional and international perspectives = Procès équitable : Perspectives régionales et internationales : Liber amicorum Linos-Alexandre Sicilianos,
Limal : Anthemis, 2020, 767 p. (53 contrib.)

Robert SPANO, « Hommage au Président Linos-Alexandre Sicilianos », p. 31.

Nicos C. ALIVIZATOS, « Présomptions irréfragables: une violation de l'article 6, § 1°, de la Convention », p. 35.

Niki ALOUPI, « Quel "procès équitable" pour les demandeurs d'asile ? », p. 41.

Onur ANDREOTTI, « *From ECtHR Case Law Principles to Pragmatic Tools for Quality Decisions: The Round Trip of the Jurisconsult* », p. 53.

Lady ARDEN, « *Women's Rights and Living Trees* », p. 69.

Geneviève BASTID BURDEAU, « Sanctions du Conseil de sécurité et protection des droits de la défense: quel bilan? », p. 77.

Laurence BURGORGUE-LARSEN, « La sécurité juridique dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 85.

Jean-Paul COSTA, « Qu'est-ce qu'un tribunal établi par la loi ? », p. 101.

Yves DAUDET, « Le juge *ad hoc* à la Cour internationale de Justice statuant au contentieux », p. 107.

Emmanuel DECAUX, « Qui jugera les juges ? Recours internes, recours européens et recours internationaux », p. 119.

Dmitry DEDOV, « *Ideas of the International Judge* », p. 141.

Peggy DUCOULOMBIER, « Le droit subjectif du juge à la protection de son indépendance : chaînon manquant de la protection de l'État de droit en Europe ? », p. 153.

Tim EICKE, « *The Position of Foreign State-Owned Enterprises under the Convention* », p. 163.

María ELOSEGUI, « *Robert Alexy's Balancing Model and its Application to the Decision of the German Constitutional Court of 2015 on the Use of the Veil by Women Teachers* », p. 181.

Christos GIANNOPOULOS, « Exercice de navigation dans les méandres du *non bis in idem* européen », p. 211.

Afroditi GKAGKATSI, « *The Interplay Between the Civil and Criminal Limb of Article 6 of the Convention in the Court's Case Law* », p. 229.

Christoph GRABENWARTER, « *Judicial Dialogue on the Right not to Be Punished Twice* », p. 241.

Khanlar HAJIYEV, « *Judicial Doctrines and Effectiveness of Justice* », p. 255.

Armen HARUTYUNYAN, « *Some Issues of the Methodology of the ECtHR Approach to the Problem of Juridiction of States* », p. 263.

Robert KOLB, « Les réserves temporelles et les clauses de dénonciation aux déclarations facultatives de compétence de la Cour internationale de Justice et la bonne administration de la justice », p. 267.

Maria-Andriani KOSTOPOULOU, « *Right to a Fair Trial (Article 6 ECHR) in Cases Concerning Sexual Offences Against Children: How to Balance the Rights of the Defence and Those of Victims?* », p. 281.

Frederic KRENC, « Comment concilier, à l'ère du numérique, le principe de publicité des décisions de justice avec le droit au respect de la vie privée ? », p. 293.

Tenia KYRIAZI, « *Challenges to the Right of Fair Trial by the Application of Sharia Law Within the Council of Europe* », p. 309.

Koen LENAERTS, « *The Two Dimensions of Judicial Independence in the EU Legal Order* », p. 333.

Angelika NUßBERGER, « *"Second-Hand Justice" and the Rule of Law* », p. 349.

Péter PACZOLAY, « *Fair Trial and Due Process: Some Convergences Between European and American Jurisprudence on the Example of the Rights of Defence* », p. 365.

Charalambos (Haris) PAMBOUKIS, « *Application of Sharia Law in Europe and Individual Freedom: Some Thoughts Following the Judgment on Molla Sali v Greece of the European Court of Human Rights* », p. 379.

Pere PASTOR VILANOVA, « Le juge européen est-il tenu par les règles du procès équitable ? », p. 391.

Athanasia PETROPOULOU, « L'indépendance du juge au prétoire des juges européens: regards croisés », p. 407.

Michail N. PIKRAMENOS, « *Public Confidence and the Judiciary in a Democratic Society* », p. 417.

Paulo PINTO DE ALBUQUERQUE, « *"Children of a Lesser God": Migrants and Refugees under the European Convention on Human Rights* », p. 427.

Georges RAVARANI, « *The Fairness of Proceedings before the European Court of Human Rights* », p. 453.

Marieta SAFTA, « *Independence and Impartiality of the Judiciary in the Case Law of the Romanian Constitutional Court and the European Court of Human Rights* », p. 471.

Nicolas SANSONETIS, « Flirter avec la quatrième instance? À propos de certains arrêts relatifs au droit à un procès équitable », p. 489.

Ioannis SARMAS, « *Fair Trial and Search for Truth in the Case Law of the European Court of Human Rights* », p. 499.

Anja SEIBERT-FOHR, « Le dialogue judiciaire en matière des droits de l'homme », p. 523.

Georgios A. SERGHIDES, « *The European Convention on Human Rights as a "Living Instrument" in the Light of the Principle of Effectiveness* », p. 537.

Ilia SIATITSA, « *The Right to a Fair Hearing in the Digital Age: The Power Balance Destabilised* », p. 547.

Denys SIMON, « "Procès équitable" et "État de droit" : du standard à la norme dans la jurisprudence récente de la Cour de justice de l'Union européenne », p. 559.

Jean-Marc SOREL, « Faut-il faire le procès du procès équitable ? », p. 573.

Robert SPANO et Arnfinn BÄRDSEN, « *On the Right to a Fair Hearing in Criminal Appeal Proceedings* », p. 583.

Dean SPIELMANN et Panayotis VOYATZIS, « *The Unanswered Question en contrepoint préjudiciel* », p. 595.

Stephanos STAVROS, « *Victims of Racist Crime: How Well Are Their Procedural Rights Protected Under the ECHR?* », p. 621.

Bernard STIRN, « Droit constitutionnel et droit international: influences et convergences », p. 647.

Andrea TAMIETTI, « Vers un droit à examiner deux fois les témoins à charge ? », p. 655.

Jean-Marc THOUVENIN, « *"Balancing Rights" in Provisional Measures: What Is in the Balance ?* », p. 669.

Sébastien TOUZE, « Droit international des droits de l'homme et entreprises militaires et de sécurité privées », p. 679.

Aikaterini TSAMPI, « *Separation of Powers and the Right to a Fair Trial under Article 6 ECHR: Empowering the Independence of the Judiciary in the Subsidiarity Epoch* », p. 693.

Michail VILARAS, « *The Rule of Law Milestone: Upholding Judicial Independence in the Member States under Union Law* », p. 709.

Patrick WACHSMANN, « Le droit à un procès équitable, élément indispensable de la société démocratique », p. 723.

Krzysztof WOTYCZEK, « *Procedural Justice and the Proceedings Before the European Court of Human Rights: Who Should Have the Right to be Heard?* », p. 741.

Ganna YUDKIVSKA, « *Between Scylla and Charybdis-Judicial Independence and Accountability in the Populist Era* », p. 757.

872. Simon (Gérard), 2021

***Le sport au carrefour des droits : mélanges en l'honneur de Gérald Simon*,**
Paris : LexisNexis ; Dijon : CREDIMI, 2021, 579 p. (38 contrib.)

I. LE SPORT SAISI PAR LE DROIT

1. Le modèle sportif en évolution

Jacques CHEVALLIER, « Une agence pour le sport », p. 31.

Pierre COLLOMB, « Le temps des gladiateurs », p. 45.

Philippe DIALLO, « Demain l'Amérique ? », p. 57.

Matthieu LLORCA, « Sport et nationalité: les investisseurs étrangers dans les clubs de football professionnel », p. 67.

2. Le sport saisi par le droit public

Thierry CHIRON, « Peut-on transiger avec l'Agence française de lutte contre le dopage ? La composition administrative en matière de dopage », p. 81.

Bernard FOUCHER La responsabilité disciplinaire des clubs à raison des supporters », p. 95.

Philippe JUEN, « *Panem et circenses... et domus* », p. 113.

Jean-Michel MARMAYOU, « Contrats de *sponsoring* sportif et droit de la commande publique », p. 127.

Bertrand MATHIEU, « L'activité sportive sous le regard du juge constitutionnel », p. 157.

Fabrice MELLERAY, « La notion d'acte réglementaire au prisme du droit du sport », p. 167.

Michel VERPEAUX, « De quelques tendances récentes du droit du sport devant le juge constitutionnel ou l'abolition des frontières en droit du sport », p. 177.

3. Le sport saisi par le droit privé

Christophe de la MARDIERE, « Le footballeur professionnel est-il dans le commerce ? Analyse comptable et fiscale des opérations de transfert de joueurs », p. 191.

Fabrice RIZZO, « Le domaine d'application du droit exclusif d'exploitation des organisateurs de manifestations et compétitions sportives », p. 201.

4. L'intégrité dans le sport

Cécile CHAUSSARD et Claire SOURZNI, « La lutte contre les violences sexuelles dans le sport. Illustration de la cogestion du sport français par l'État et les fédérations sportives », p. 219.

Patricia MOYERSOEN, « Puissance sportive et parité », p. 253.

Didier TRUCHET, « Les relations juridiques ambigües entre déontologie et sport », p. 259.

II. PLURALISME ET ORDRES JURIDIQUES

1. L'ordre juridique sportif

Johanna GUILLAUME, « Fait religieux et sport », p. 271.

Ulrich HAAS et Björn HESSERT, « *Sports regulations on human rights - Applicability and self-commitment* », p. 287.

David JACOTOT, « Les accords collectifs par sport professionnel renforcés par les règlements des ligues professionnelles », p. 309.

Franck LATTY, « La contribution de Gérald Simon à la *Lex sportiva* », p. 323.

Eric LOQUIN, « Le principe de sincérité des compétitions sportives, loi d'airain de l'ordre juridique sportif », p. 337.

Mare PELTIER, « Le code du sport », p. 359.

Jean-François VILLOTTE, « Gérald Simon ou l'art d'enseigner à comprendre », p. 369.

2. L'arbitrage sportif

Juan de Dios CRESPO PEREZ, « Le tribunal arbitral du sport : la voix des avocats », p. 375.

Mathieu MAISONNEUVE, « Le tribunal arbitral du sport et le droit de l'Union européenne », p. 383.

Pauline PELLAUX et Matthieu REEB, « La désignation de la partie défenderesse devant le tribunal arbitral du sport », p. 405.

3. Le sport saisi par le droit de l'Union européenne

Ségolène BARBOU DES PLACES, « Changement de cap dans la jurisprudence sportive de l'Union européenne ? Quand la Cour de Justice prend la fonction sociale du sport au sérieux », p. 421.

Philippe ICARD, « Citoyenneté sportive européenne, nouvelle audace de la Cour de justice ? », p. 433.

Colin MIEGE, « Libre circulation des sportifs amateurs, ou citoyenneté européenne versus spécificité sportive », p. 447.

4. Globalisation, territoires, droit - questions de souveraineté

Jean-Pierre DUBOIS, « Puissances politiques et ordres juridiques : pluralisme normatif et "mondialisation désordonnée du droit" », p. 461.

Bernard STIRN, « Le droit administratif et l'Europe : le rendez-vous réussi », p. 475.

III. VARIA

Emmanuel AUBIN, « Les fonctionnaires et les libertés », p. 487.

Olivier BEAUD, « Liberté académique et anarchie académique : un ouvrage et une distinction à méditer », p. 505.

Caroline BUGNON, « Les pouvoirs publics et la lutte contre la phobie administrative : le chat qui se mord la queue ? », p. 525.

Sophie DION, « Gérald Simon, le meneur de jeu », p. 535.

Geneviève KOUBI, « Réfractions administratives de la Commune de Paris (mars-mai 1871) », p. 539.

Sylvain NIQUEGE, « Les mesures prises en considération de la personne en droit de la fonction publique : heurs et malheurs d'une catégorie juridique », p. 553.

Association des anciens étudiants du Master 2 « Professions juridiques du sport » de l'Université de Bourgogne, « De l'arrêt Blanco à l'arrêt FIFAS, l'itinéraire d'un pionnier par la LEX SPORTIVA », p. 565.

873. Simont (Lucien), 2002

***Liber amicorum Lucien Simont*, Bruxelles : Bruylant, 2002, 1205 p. (77 contrib.)**

I. Cassation et droit judiciaire

Jacques BORE, « Une institution originale franco-belge : Le rabat d'un arrêt de la Cour de cassation », p. 3.

René BÜTZLER et Huguette GEINGER, « *Kleine kroniek van de Orde van advocaten bij het Hof van Cassatie* », p. 11.

Roger O. DALCQ, « La responsabilité de l'État en cas de fonctionnement défectueux du pouvoir judiciaire », p. 33.

Caroline DE BAETS et Catherine HEILPORN, « Le point de départ du délai de cassation : *twijfel of geen twijfel* ? », p. 47.

Ludovic DE GRYSE et Bruno DE GRYSE, « *Recht of feit : een hanteerbaar onderscheid ?* », p. 71.

Jean DU JARDIN, « L'intervention du ministère public dans la procédure en cassation telle qu'elle est réglée par la loi du 14 novembre 2000 », p. 89.

John KIRKPATRICK, « Essai sur les règles régissant la charge de la preuve en droit belge », p. 105.

E. KRINGS, « La cassation n'est pas un troisième degré de juridiction », p. 125.

Jean-François LECLERCQ, « Le moyen de cassation en matière sociale », p. 143.

Paul LEMMENS, « *De waarborgen van een eerlijk proces in een cassatieprocedure* », p. 149.

Lambert MATRAY, « Quelques considérations sur la justice belge contemporaine », p. 167.

Albert MEEUS, « Le régime des nullités des actes de la procédure en cassation en matière civile », p. 187.

Martine REGOUT-MASSON, « Réflexions sur la motivation des jugements et arrêts en matière civile et commerciale », p. 195.

Marcel STORME, « *Het ongemak van de macht van de gerechtelijke expert* », p. 211.

Sylviane VELU, « La "non-répétibilité" des frais et honoraires de conseils est-elle compatible avec les exigences du droit d'accès à un tribunal ? », p. 221.

I. VEROUGSTRAETE, « *De economische opvattingen van het Hof van Cassatie* », p. 239.

Raf VERSTRAETEN, « *Cassatie bij wijze van inkorting : nieuwe horizonten voor het Hof van Cassatie ?* », p. 261.

II. Arbitrage

Guy BLOCK, « Arbitrage et modes alternatifs de résolution des conflits dans le cadre du nouveau marché libéralisé de l'électricité en Belgique », p. 275.

Pierre GABRIEL et Jean VAN UYTVANCK, « La contestation d'arbitre ou les deux visages de Janus », p. 289.

Bernard HANOTIAU, « Quelques réflexions à propos de l'autorité de chose jugée des sentences arbitrales », p. 301.

Alphonse KOHL, « Arbitrage et production de documents. Du droit à la preuve dans la procédure arbitrale de droit interne », p. 311.

Jacqueline LINSMEAU, « Arbitres et juridictions étatiques. Saisines parallèles et concurrentes », p. 323.

Jozef VAN DEN HEUVEL, « Arbitrage : *capita selecta* », p. 333.

III. Droit civil

Gustaaf BAETEMAN, « *De huurbescherming in het huwelijks- en samenlevingsrecht* », p. 349.

Eric DIRIX, « *Is een schuldeiser zijn broeders hoeder ?* », p. 371.

Philippe GERARD et Jeanine WINDEY, « Action directe des sous-traitants, faillite et concordat judiciaire : à contre-courant », p. 385.

Jacques GHESTIN, « Réflexions sur la liberté contractuelle et l'ordre public », p. 405.

François GLANSDORFF, « Garantie des vices cachés : quid de la réparation et du remplacement ? », p. 417.

Jacques HERBOTS, « *Het verjaarde recht van de misnoegde koper, in transnationaal en binnenlands perspectief* », p. 429.

France MAUSSION et Manuela VON KUEGELGEN, « Réflexions sur l'indivisibilité et ses conséquences sur l'étendue de la disparition d'un acte juridique », p. 449.

Yves POULLET, « Contrats électroniques et théorie générale des contrats », p. 467.

Sophie STIJNS et Hendrik VUYE, « Pas de fumée sans feu ? Analyse critique des arrêts de la Cour de cassation du 3 avril 1998 et du 12 mars 1999 en matière de troubles de voisinage et d'incendie d'origine inconnue », p. 479.

Anne-Marie STRANART et Cédric ALTER, « Quel est le sort de l'hypothèque consentie par un acquéreur dont le droit est ultérieurement annulé ? », p. 493.

IV. Droit commercial

Anne BENOIT-MOURY, « Que reste-t-il comme éléments intangibles dans la SA ? », p. 513.

Herman BRAECKMANS, « *Het vraagrecht van de aandeelhouder in de algemene vergadering* », p. 527.

André BRUYNEEL, « Les dates de valeur : de la loi belge du 10 juillet 1997 aux arrêts de la Cour de cassation de France », p. 537.

Michel COIPEL, « Pour une nouvelle étape dans la distinction entre association et société », p. 549.

Herman COUSY et Caroline VAN SCHOUBROECK, « *De actualiteit van de rechtstreekse vordering in het verzekeringsrecht* », p. 563.

Léon DABIN, « La constitution de "places fortes financières" en droit commun », p. 579.

Martine DELIERNEUX, « Les garanties bancaires à première demande, entre autonomie juridique et interdépendance économique », p. 597.

Xavier DIEUX, « De la société anonyme comme "modèle" et de la société cotée comme "prototype" », p. 619.

Yves DUMON, « Aspects de la responsabilité du commissaire au sursis », p. 639.

Jean-Luc FAGNART, « La requalification des clauses du contrat d'assurance », p. 665.

Marcel FONTAINE, « Contrats à long terme et code civil européen », p. 681.

Paul Alain FORIERS, « Autour et alentour de l'arrêt de la Cour de justice des Communautés européennes du 7 mai 2001. Réflexions d'un civiliste sur le délit d'initié », p. 695.

Michèle GREGOIRE et Ann-Michèle VERHEYDEN, « La mise en gage des instruments financiers », p. 715.

Yves GUYON, « Éloge funèbre de la société à directoire en droit français », p. 733.

Sandrine HIRSCH et Vanessa MARQUETTE, « Sociétés coopératives et OPA : quelques réflexions », p. 745.

Guy HORSMANS, « Le "*Common core*" du droit des sociétés », p. 769.

Guy KEUTGEN, « Vers la légalisation du comité de direction », p. 785.

Hilde LAGA, « "*Kunnen bestuurders van een N. V. gekloond worden ?". Beschouwingen over het meervoudig stemrecht en de raad van bestuur* », p. 801.

Philippe LAMBRECHT, « Brèves considérations à propos de délit d'initié en Europe et aux Etats-Unis », p. 811.

Ronald PARYS, « *Enkele bedenkingen bij de toepassing van het voorrecht van de gerechtskosten op de erelonen en kosten van gerechtelijke bewindvoerders* », p. 823.

Jean-François ROMAIN, « Éléments de réflexion au sujet des principes applicables dans les systèmes de paiement intégrés (virements, chèques, cartes, etc.) en droit bancaire privé », p. 833.

Jean STOUFFLET, « Les financements par cession de créances futures. Étude en droit français », p. 849.

François T'KINT, « L'excusabilité et la réhabilitation du failli », p. 861.

Christian VAN BUGGENHOUT et Joris DE VOS, « *De controle van de vennootschap door de commissaris en de bevoegde autoriteiten* », p. 871.

Hans VAN HOUTTE, « *I.K.K. Model Contracten en Lex Mercatoria* », p. 901.

Eddy WYMEERSCH, « *Het statutaire kapitaal van de vennootschappen* », p. 913.

V. Autres matières

Mireille BUYDENS, « La transparence, méridien de l'esprit moderne », p. 939.

Jean-Pierre BUYLE, « Les jardins secrets du compte bancaire professionnel de l'avocat », p. 953.

David D'HOOGHE et Frederik VANDENDRIESSCHE, « *Bedenkingen bij revente evoluties betreffende de bevoegdheid van de Raad van State* », p. 977.

Jean-Pierre FIERENS, « *Deontologische aspecten van de samenwerking tussen advocaten in vennootschapverband en in het bijzonder van de werking van een raad van bestuur of van een bestuurscomité in zulke vennootschappen* », p. 993.

Maurice-André FLAMME et Philippe FLAMME, « Le contentieux des commandes publiques ou le parcours du combattant. Quel sort pour les contrats irrégulièrement conclus ? », p. 1007.

Koen GEENS, « *De zetelverplaatsing van de Europese vennootschap als vrij vestigingsvehikel* », p. 1025.

Edouard JAKHIAN, « Le secret professionnel de l'avocat : un principe nomade », p. 1041.

Henry LESGUILLONS, « De l'usage du règlement européen sur les obstacles au commerce », p. 1055.

Jean-Victor LOUIS, « Le contrôle des institutions financières dans la zone euro : de la coopération à la centralisation ? », p. 1069.

Jacques MALHERBE, « La fiscalité de l'épargne : l'impôt sur le revenu existe-t-il encore ? », p. 1087.

Martine MUND, « L'incidence en matière de droits d'enregistement et de droits de succession de donations intervenues par acte authentique à l'étranger », p. 1103.

Greet T'JONCK, « *Prospectusperikelen bij internationale openbare effectenverrichtingen : pleidooi voor een vernieuwde Europese regelgeving* », p. 1117.

Michel VAN DOOSSELAERE, « L'avocat : unique et multiple », p. 1141.

Walter VAN GERVEN, « *Codificatie van Europees privaatrecht : een nieuwe "Thibaut/von Savigny" controverse ?* », p. 1155.

VI. Témoignages

Frans CORPELEIJN, « *Lucien Simont en de literaire literatuur* », p. 1171.

Tony GLOSTER, « *Half a lifetime* », p. 1181.

Henri LEVY MORELLE, « "Souvenirs et fidélités" », p. 1187.

Paul Alain FORIERS, « Adresse à Monsieur Simont (19 avril 1994) à l'occasion de son accession à l'éméritat », p. 1193.

874. Sire (Bruno), 2019

Mélanges en l'honneur de Bruno Sire,
Toulouse : Presses de l'université Toulouse 1 Capitole, 2019, 591 p. (36 contrib.)

I. Sciences de gestion

Charles-Henri BESSEYRE DES HORTS et Jean-Marie PERETTI, « La saga des rémunérations: quatre décennies de transformation des systèmes de rétributions », p. 39.

Françoise CHEVALIER, « L'éloge du labeur et le monde de la plainte : un paradoxe identitaire », p. 49.

Assâad EL AKREMI, « De la flexibilité à l'agilité organisationnelle : une analyse d'un antécédent de la performance adaptative », p. 57.

Christophe GODOWSKI, « Transformation de l'université et changement comptable : le rôle des outils de contrôle dans le déploiement d'un leadership unifié », p. 71.

Olivier HERRBACH et Karim MIGNONAC, « Compétences émotionnelles et performance au travail », p. 83.

Jacques IGALENS, « Comment lutter contre les "*sweatshops*", les ateliers de misère ? », p. 91.

Simon PARIENTE, « La recherche des déterminants financiers de la rentabilité d'entreprise : méthodologie et résultats empiriques sectoriels », p. 111.

Jacques ROJOT, « L'action vue par les sciences de gestion », p. 127.

Maurice THEVENET, « Tout salaire mérite travail », p. 145.

II. Sciences économiques

Claude CRAMPES et Michel MOREAUX, « Effets de surface/volume en économie industrielle », p. 155.

Jean-Michel PLASSARD et Emna ZAMEL, « L'approche horizontale de l'inadéquation formation emploi », p. 167.

Jean TIROLE, « Éducation et ascenseur social », p. 179.

III. Droit prive

Albert ARSEGUEL, « Le comité économique et social ou le renouveau de la représentation du personnel dans l'entreprise », p. 191.

Jacques BARTHELEMY, « La solidarité : un sujet de confrontation du droit social avec ceux de la concurrence et de la libre entreprise », p. 213.

Bérénice DE BERTIER DE LESTRADE, « Efficacité économique et justice contractuelle dans la réforme du droit des contrats », p. 227.

Martine DIZEL et Francine MACORIG-VENIER, « La prévention des difficultés des entreprises : domaine des relations privilégiées entre droit et gestion ? », p. 251.

Gérard FLORA, « L'établissement et le contrôle de la convention de divorce dans la procédure déjudiciarisée analysés à la lumière de la pratique professionnelle », p. 265.

Gérard JAZOTTES, « Confiance et traitement des entreprises en difficulté : l'exemple de la procédure de sauvegarde », p. 277.

Jean-Michel LATTES, « De la loi Le Chapelier aux reformes Macron, histoire d'une mutation juridique », p. 289.

Sylvaine POILLOT PERUZZETTO, « Réflexions sur l'attractivité du droit français », p. 309.

Jacques RAIBAUT, « L'arbitrage a-t-il une place dans le règlement des conflits du travail ? », p. 317.

Lukas RASS MASSON, « L'ambition européenne de l'université », p. 323.

Marc SEGONDS, « À propos d'un aspect de la *compliance* anticorruption : code de conduite et définition de l'avantage "indu" », p. 339.

IV. Droit public

Xavier BIOY, « "Normes et religions", un témoignage relatif à la création d'un diplôme de formation civile et civique », p. 357.

Vincent DUSSART, « L'autonomie financière des universités ou la réalité d'un mythe ! », p. 367.

Christian LAVIALLE, « Du colbertisme forestier. Aux sources de la gestion publique », p. 381.

Hiam MOUANNES, « Le mode de désignation des députes au parlement libanais explique aux profanes », p. 397.

Éric NAIM-GESBERT, « Économie et droit de l'environnement : définir deux postulats pour une éthique », p. 415.

François SABIANI, « Construction publique : les aberrations du compte prorata », p. 429.

Jacques VIGUIER, « Le rapport entre force et droit dans le western américain », p. 441.

V. Histoire et histoire du droit

André CABANIS, « De vénérables traditions académiques confrontées aux nouvelles exigences de l'évaluation universitaire », p. 465.

Olivier DEVAUX, « Des étudiants audois de la faculté de droit de Toulouse dans la Grande Guerre », p. 499.

Julian MONTEMAYOR, « Les finances municipales de Tolède à l'épreuve du temps », p. 521.

Philippe NELIDOFF, « La rénovation économique et sociale... en 1951 », p. 537.

Rémy PECH, « Le voyage de Marcelin Albert en Algérie (automne 1910). Une réhabilitation rêvée », p. 555.

VI. Sciences de l'information et de la communication

Guillaume SIRE, « Qu'est-ce qu'Internet ? », p. 581.

875. Sirinelli (Pierre), 2022

***Entre art et technique : les dynamiques du droit : Mélanges en l'honneur de Pierre Sirinelli*, Dalloz, coll. « Études, mélanges, travaux », 2022.**

Première partie Construire le droit

Alexandra BENSAMOUN, « Abécédaire du droit d'auteur à l'attention d'un de ses acteurs », p. 3.

Jean-Sylvestre BERGE, « Ce que la circulation des objets de propriété intellectuelle nous apprend du droit. Propos libres et sans rigueur », p. 23.

Céline CASTETS-RENARD, « Retour sur les notions à contenu variable en droit d'auteur à l'heure de l'intelligence artificielle », p. 33.

Sarah DORMONT, « Pierre Sirinelli, l'universitaire législateur », p. 49.

Philippe GAUDRAT, « Formes et propriétés intellectuelles », p. 59.

Jane C. GINSBURG, Morton L. JANKLOW « Qu'est-ce qu'un auteur... face à l'ordinateur : réflexions sur l'auteur en droit d'auteur », p. 85.

Frank GOTZEN, « Les artistes, les juges et les théoriciens du droit d'auteur. Quelques propos sur l'arrêt *Recorded Artists* de la Cour de justice du 8 septembre 2020 », p. 101.

Arnaud LATIL, « NFT et droit d'auteur : la tokenisation des œuvres en question », p. 111.

Pauline LEGER, « De la proportionnalité en droit d'auteur », p. 125.

Silke v. LEWINSKI, « L'intelligence artificielle et le droit d'auteur », p. 141.

Agnès LUCAS-SCHLOETTER, « L'œuvre d'art en droit d'auteur », p. 157.

Camille POLLAUD-DULIAN et Frédéric POLLAUD-DULIAN, « La Cour de justice en roue libre ? », p. 177.

Alain STROWEL, « Plaidoyer pour un droit d'auteur unitaire de l'Union européenne », p. 197.

Édouard TREPPOZ, « Les exceptions au droit d'auteur : une question européenne », p. 219.

Gilles VERCKEN, « Quelques réflexions sur le prix du droit d'auteur et des droits voisins », p. 245.

Michel VIVANT, « Une relecture hétérodoxe du droit d'auteur. Petite monnaie et gros sous ou l'histoire d'une expansion marchande », p. 261.

Raquel XALABARDER, « Le droit d'auteur est-il bien préparé pour faire face à l'intelligence artificielle ? », p. 277.

Deuxième partie Explorer les droits

Christophe ALLEAUME, « Le droit d'auteur et l'université. Brefs propos critiques sur le droit d'auteur des agents de l'université », p. 301.

Tristan AZZI, « La propriété littéraire et artistique à l'épreuve du procès », p. 313.

Jean-Pierre CLAVIER, « De l'exclusivité en matière d'exploitation des droits TV. Vers une évolution des règles de mise en œuvre », p. 341.

Mélanie CLEMENT-FONTAINE, « L'autrice en droit d'auteur », p. 355.

Emmanuel DERIEUX, « Droits de propriété intellectuelle sur les contributions journalistiques », p. 367.

Emmanuel DREYER, « La rémunération du journaliste », p. 385.

Benoît GALOPIN, « Courte analyse du régime de l'exception de citation », p. 391.

Benjamin CHARRIER et Julie GROFFE-CHARRIER, « Le jeu vidéo et le joueur », p. 405.

Jean LAPOUSTERLE, « Le droit contractuel d'auteur issu de la directive sur le droit d'auteur et les droits voisins dans le marché unique numérique », p. 419.

Antoine LATREILLE, « Le critère de séparabilité des formes fonctionnelles ou la recherche de la 4e dimension », p. 441.

André LUCAS, « La présomption prétorienne de titularité des droits, une fausse bonne idée », p. 465.

Christine NGUYEN DUC LONG, « Évolution des médias audiovisuels numériques : du droit de l'informatique et des technologies nouvelles aux services de plateformes de partage de vidéos », p. 481.

Valfrido-Roland PIREDDA, « Qui l'a porté veau, peut aussi le porter taureau. Plaidoyer pour un droit d'auteur gastronomique », p. 497.

Florence-Marie PIRIOU, « Le livre dans la nouvelle économie circulaire », p. 507.

Antoon QUAEDVLIEG, « Le public nouveau et l'élément de l'exploitation de l'œuvre », p. 519.

Fabrice SIIRIAINEN, « L'autorisation de gestion (ou d'une question controversée et des arguments) », p. 531.

Patrick TAFFOREAU, « De l'originalité de l'interprétation musicale », p. 547.

Troisième partie S'ouvrir à d'autres droits

Martine BEHAR-TOUCHAIS, « L'imputabilité en droit de la concurrence », p. 557.

Brunessen BERTRAND et Jean SIRINELLI, « L'approche comportementale dans la régulation du numérique », p. 575.

Thomas DREIER, « La protection des photographies par le droit d'auteur allemand », p. 597.

Shujie FENG, « Personnes morales titulaires de droits d'auteur : œuvres collectives et créations de salarié en droit chinois », p. 613.

Mihály FICSOR, « *Collective Management and the International Treaties. With Special Attention to Mandatory and Extended Collective Management* », p. . 627.

David FOREST, « "La place vide de l'État". Sur quelques discours hors-la-loi », p. 643.

Yves GAUBIAC, « Recherche d'un équilibre entre le droit d'auteur et la liberté d'expression », p. 651.

Pierre-Yves GAUTIER, « Des lois de l'imitation : la sociologie juridique, science auxiliaire du droit d'auteur », p. 671.

Ysolde GENDREAU, « Comment faire durer le débat sur la durée », p. 691.

Françoise LABARTHE, « Aux frontières du réel : libre propos sur l'art et le numérique », p. 705.

Grégoire LOISEAU, « La norme en droit du numérique : de la règlementation à la régulation », p. 715.

Stéphane PREVOST, « Brèves observations sur l'apport d'un éditorial au droit du numérique », p. 729.

Judith ROCHFELD et Célia ZOLYNSKI, « La valeur des émotions : quel régime pour le "capitalisme mental" ? », p. 749.

Jan ROSEN, « *Rightholders' fair compensation for private use and for noncommercial ends of copyright works according to the Infosoc Directive. A Swedish dilemma* », p. 771.

Anne-Sophie SIRINELLI et Marie SIRINELLI, « Billet d'humeur. Régime juridique du loisir, ou le terrible malentendu... », p. 783.

Paul L. C. TORREMANS, « Une injonction internationale vis-à-vis d'un fournisseur alternatif de DNS : une option en droit d'auteur et en droit international privé ? », p. 787.

876. Skouris (Vassilios), 2022

Le droit européen, source de droits, source du droit : Mélanges Vassilios Skouris,
Paris : Mare & Martin, 2022, 718 p. (44 contrib.)

Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA, « La procédure de nomination des juges nationaux et le constitutionalisme européen. Quelques remarques générales autour de la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne et de la Cour européenne des droits de l'homme sur l'indépendance de la justice », p. 23.

Jürgen BASEDOW, « *Da mihi factum, dabo tibi ius - On Abstract and Fact-related Reasoning in the European Court of Justice* », p. 35.

Andrea BIONDI, « *The Common Law Courts and the case law of the Court of Justice in the post EU withdrawal UK legal order* », p. 47.

Marc BLANQUET, « L'effet direct du droit de l'Union européenne en eaux troubles », p. 63.

Maxime BRENAUT, « L'influence du droit de 'Union européenne sur le droit pénal français des saisies spéciales et confiscations », p. 87.

Guy CANIVET, « Constitution française et droit de l'Union européenne. L'approche par la complexité », p. 107.

Vassili CHRISTIANOS, « Inobservation de l'obligation de renvoi préjudiciel: quelques réponses de l'ordre juridique hellénique », p. 127.

Christina DELIYANNI-DIMITRAKOU, « L'évolution du débat scientifique en matière de transplantations juridiques et son importance pour les processus d'harmonisation européenne », p. 137.

P. Nikiforos DIAMANDOUROS, « *Moral Dilemmas of a "Moral Authority": The Case of the European Ombudsman* », p. 155.

Bénédicte FAUVARQUE-COSSON, « Promouvoir la citoyenneté de l'Union par l'espace européen de l'éducation », p. 165.

Hélène GAUDIN, « La clause de sécurité nationale de l'article 452 TUE : Ultime contre-limite ? », p. 177.

Konstantinos GOGOS, « *What is the required intensity of judicial review of administrative discretion in EU law? A propos the Weiss judgment of the German Federal Constitutional Court* », p. 191.

Christoph GRABENWARTER, « *The protection of fundamental rights in Europe - a shared responsibility of Constitutional Courts and the European Courts* », p. 207.

Dimitrios GRATSIAS, « Le contrôle de légalité des "appréciations complexes" : vers un contrôle entier ? », p. 223.

Dieter GRIMM, « *Enhancing the European Union's Legitimacy* », p. 241.

Armin HATJE, « *The European Council in the System of Legal Protection of the EU* », p. 251.

Constantinos ILIOPOULOS, « La politique énergétique de l'Union européenne : Aspects juridiques et politiques », p. 265.

Jean-Paul JACQUE, « Voyage dans le maquis des actes atypiques ou informels au sein de l'Union européenne », p. 283.

Christine KADDOUS, « *Some Thoughts on the EU New Generation of Free Trade Agreements* », p. 299.

Wolfgang KAHL, « *Democratic Legitimacy of the EU Administration* », p. 311.

Jörn Axel KÄMMERER, « La Cour de Justice en face du Brexit : dans les entrelacs des "lignes rouges" », p. 327.

Nikolaos KLAMARIS, « Le droit processuel européen (conventionnel et réglementaire) : Le droit processuel comparé - Les droits processuels nationaux. Brèves remarques sur leur dialogue institutionnel, scientifique et dialectique », p. 341.

Anne LEVADE, « Etats membres versus Union européenne : l'État de droit dans tous ses États », p. 351.

Gertrude LÜBBE-WOLFF, « *Retroactive modifications of judicial terms of office and discretionary elements in determining overall judicial tenure: The ECJ in the glass house?* », p. 363.

Francesco MARTUCCI, « L'Union économique et monétaire et la Cour de justice pendant la présidence du Professeur Skouris », p. 377.

Roberto MASTROIANNI, « *Freedom and pluralism of the media: an European value waiting to be discovered?* », p. 393.

Peter-Christian MÜLLER-GRAFF, « *Consequences of Karlsruhe's PSPP-Judgement for the EU's Community of law?* », p. 405.

Eleftheria NEFRAMI, « Quelques réflexions sur l'application par le juge de renvoi du principe d'indépendance des juridictions appelées à interpréter et à appliquer le droit de l'Union », p. 421.

Angelika NUSSBERGER, « *The Notion of Arbitrariness in European Law* », p. 433.

Ludovic PAILLER, « Le fabuleux destin des motifs du droit dérivé ou la densification normative des considérants », p. 445.

Lina PAPADOPOULOU and Dafni LIMA, « *EU citizenship, free movement and clashing identities in the context of same-sex families* », p. 453.

Prokopios PAVLOPOULOS, « La règle de droit face aux défis de la technologie », p. 473.

Fabrice PICOD, « Le critère de l'entrave à l'accès au marché : Plus qu'une variation sur un thème classique », p. 505.

Eugénie PREVEDOUROU, « Le contrôle juridictionnel des actes de *soft law* : évolutions nationales, perspectives européennes », p. 521.

Athanasios RANTOS, « De Kouroupitos à Achéloos. Le droit européen en tant que source du droit à la protection de l'environnement en Grèce », p. 545.

Constantin REMELIS, « *No-fault civil State liability in the Greek legal order* », p. 553.

Ioannis SARMAS, « *The Principle of Proportionality in a Democratic Society* », p. 565.

Jean-Marc SAUVE, « Contre la lassitude européenne: la protection des droits fondamentaux », p. 591.

Eberhard SCHMIDT-ASSMANN, « Actions fondées sur l'atteinte à un droit ("*Verletztenklagen*") et actions conditionnées uniquement par un intérêt à agir ("*Interessentenklagen*"), en contentieux administratif. Entre tradition et innovation », p. 615.

Michalis STATHOPOULOS, « Sources du droit : droit positif ou aussi sources suprapositives ? », p. 629.

Bernard STIRN, « L'Europe des juges ? », p. 643.

Takis TRIDIMAS, « *Dispute resolution under the EU - UK Trade and Cooperation Agreement: "Purgatorial Complexity"* », p. 655.

Evangelos VENIZELOS, « *Ultra Vires Review and the Shift of Legal Orders* », p. 675.

Bruno DE WITTE, « Le droit international comme source du droit interne de l'Union européenne », p. 689.

877. Skouris (Vassilios), 2015

***La Cour de justice de l'Union européenne sous la présidence de Vassilios Skouris, 2003-2015 : liber amicorum Vassilios Skouris*, Bruxelles : Bruylant, 2015, 754 p. (47 contrib.)**

Alexander ARABADJIEV, « La liberté professionnelle des citoyens de l'Union à l'épreuve des spécificités de l'administration publique », p. 37.

George ARESTIS, « La jurisprudence de la Cour en matière de citoyenneté de l'Union et de protection sociale – La recherche d'un équilibre difficile », p. 57.

Lars BAY LARSEN, « Quelques remarques sur les relations entre le droit international et le régime d'asile européen commun », p. 73.

Maria BERGER, « Le Parquet européen – Un nouvel acteur au sein du système juridictionnel de l'Union européenne », p. 89.

François BILTGEN, « L'aménagement du temps de travail au rythme de la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne », p. 99.

Jean-Claude BONICHOT, « Le silence de l'administration communautaire – Le silence est-il d'or en droit de l'Union ? », p. 117.

Anthony BORG BARTHET, « Les effets de l'adhésion à l'Union européenne sur l'ordre juridique maltais », p. 131.

Yves BOT, « Le droit pénal et l'Union européenne – Ombres et lumières », p. 143.

Ninon COLNERIC, « Contrôle juridictionnel en cas de mesures restrictives à l'encontre d'individus imposées par l'ONU », p. 159.

Pedro CRUZ VILLALON, « Le sens de "conclure" », p. 173.

José Narciso CUNHA RODRIGUES, « Le droit de l'Union et le pluralisme des médias », p. 187.

José Luís DA CRUZ VILAÇA, « Le contrôle de la Cour sur pourvoi en matière de concurrence – Quelques réflexions à propos d'affaires récentes », p. 203.

Carl Gustav FERNLUND, « Quelques réflexions sur la jurisprudence de la Cour de justice de l'U.E. en matière d'échanges d'informations dans le domaine des impôts directs », p. 215.

Roger GRASS et Alfredo CALOT ESCOBAR, « 2004-2014 : une période déterminante pour les ressources de l'institution », p. 227.

Marko ILESIC, « Les fonctions de la marque dans la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne », p. 243.

Niilo JÄÄSKINEN, « Internet et la Cour de justice », p. 253.

Francis G. JACOBS, « Le renvoi préjudiciel devant la Cour de justice – Un modèle pour d'autres systèmes transnationaux ? », p. 271.

Egidijus JARASIUNAS et Pranas KURIS, « Le renforcement du réseau de coopération judiciaire – De l'expérience des relations entre les juridictions suprêmes lituaniennes et la Cour de justice », p. 285.

Endre JUHASZ, « L'impact sur la Cour de justice de l'Union européenne de la participation des juges des nouveaux États membres », p. 307.

Küllike JÜRIMÄE et Pascale HECKER, « Preuve et secret – Une nouvelle ère », p. 319.

Jean-Jacques KASEL, « La Cour de justice de l'Union européenne et la PESC – L'affaire Y. A. Kadi », p. 337.

Juliane KOKOTT, « Le droit de l'Union et son champ d'application », p. 349.

Koen LENAERTS, « Les fondements constitutionnels de l'Union européenne dans leur rapport avec le droit international », p. 367.

Egils LEVITS, « L'identité nationale des États membres selon l'article 4, § 2, du T.U.E. en tant qu'élément de la structure constitutionnelle de l'Union européenne », p. 387.

Pernilla LINDH, « Les discriminations en fonction de l'âge dans la jurisprudence de la Cour », p. 401.

Miguel POIARES MADURO, « La crise de l'euro et l'avenir institutionnel de l'Union européenne – Capacité budgétaire et réforme politique dans l'union monétaire européenne », p. 415.

Jiří MALENOVSKÝ, « Sur le passé, le présent et l'avenir du contrôle *ultra vires* », p. 427.

Paolo MENGOZZI, « Quelques réflexions sur l'évolution des droits des particuliers dans le droit de l'Union européenne », p. 445.

Aindrias Ó CAOIMH, « Dix ans », p. 461.

Sacha PRECHAL, « De la Communauté à l'Union : la grammaire du droit européen en mutation ? », p. 473.

Siniša RODIN, « Les effets horizontaux du droit de l'Union européenne », p. 491.

Gil Carlos RODRIGUEZ IGLESIAS et Fernando CASTILLO DE LA TORRE, « Union européenne et droit international général », p. 509.

Allan ROSAS, « L'organisation des audiences de plaidoiries devant la Cour de justice », p. 527.

Marek SAFJAN, « Les dilemmes de l'application de standards plus élevés de protection des droits fondamentaux sous le prisme de l'identité constitutionnelle », p. 545.

Konrad SCHIEMANN, « La langue de travail de la Cour », p. 563.

Romain SCHINTGEN, « L'égalité de traitement des travailleurs nationaux et des travailleurs ressortissants d'autres États membres au Grand-duché de Luxembourg : la condition de résidence face au juge européen », p. 575.

Rosario SILVA DE LAPUERTA, « La décentralisation du système juridictionnel de l'Union européenne », p. 591.

Daniel ŠVABY, « L'Europe centrale sous l'autorité de la Cour de justice de l'Union européenne ou l'histoire moderne de Visegrád », p. 603.

Maciej SZPUNAR, « Quelques remarques générales sur le concept de l'abus de droit en droit de l'Union », p. 623.

Christiaan TIMMERMANS, « Intégration européenne, démocratie et rôle de la Cour de justice : quelques remarques éclectiques », p. 633.

Antonio TIZZANO, « Les développements récents de la procédure de "manquement sur manquement" », p. 647.

Camelia TOADER, « Les jeux de hasard et les particularités nationales », p. 663.

Verica TRSTENJAK, « Les mécanismes de recours collectif et leur importance pour la protection des consommateurs », p. 681.

Christopher VAJDA, « L'arrêt Telaustria et ses suites : les obligations imposées par le traité à la passation de marchés non couverts par les directives sur les marchés publics », p. 697.

Thomas VON DANWITZ, « Le dialogue de juge à juge », p. 713.

Nils WAHL, « Enjeu et limites actuelles de la jurisprudence relative à la compétence de pleine juridiction conférée au juge de l'Union en matière de concurrence », p. 727.

Melchior WATHELET, « L'article 263, alinéa 4, du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne : bilan après cinq ans d'application », p. 741.

878. Slachmuylder (Lucien), 1989

L*es objectifs de la sanction pénale : en hommage à Lucien Slachmuylder*, Bruxelles : Bruylant, 1989, 123 p. (8 contrib.)

Pierre VAN DER VORST, « "Avant-dire" — (Bégaiement criminologique ou Boléro criminel) », p. 9.

Jean SACE, « Adresse à Monsieur Slachmuylder », p. 17.

Aglaia TSITSOURA, « Introduction », p. 23.

Georges KELLENS, « Croit-on encore au traitement des délinquants et à la resocialisation ? Les idées en Belgique et ailleurs », p. 29.

Georges PICCA, « La sanction est-elle dissuasive pour le délinquant ? », p. 53.

A. C. BERGHUIS, « La prévention générale: limites et possibilités », p. 69.

Hans-Jürgen KERNER, « La neutralisation est-elle un objectif acceptable ? », p. 101.

Pierre-Henri BOLLE, « Conclusions », p. 113.

879. Slim (Habib), 2016

***Ombres et lumières du droit international : Mélanges en l'honneur du professeur Habib Slim*, Paris : Éditions Pedone, 2016, 515 p. (29 contrib.)**

Sur certaines notions classiques

Maurice KAMTO, « Qu'est-ce que l'Étaten droit international ? Nouvelles considérations à la lumière de l'histoire et des évènements internationaux récents », p. 29.

Rahim KHERAD, « Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et l'intégrité territoriale des Etats à l'épreuve des faits », p. 49.

Laurence BOISSON DE CHAZOURNES, « Des relations entre l'ONU et les organisations régionales à l'aune des tribulations de l'affaire KADI », p. 71.

Alain PIQUEMAL, « Du « statut avancé » au statut d'État« associé » : une nouvelle approche des relations euro-méditerranéennes à travers l'exemple du Maroc ? », p. 87.

Sur le maintien de la paix et de la sécurité internationales

Jamel DIMASSI, « Interrogations à propos des interventions militaires pour des raisons d'humanité », p. 111.

Philippe LAGRANGE, « "*No boots on the ground*". De l'influence des termes employés par le Conseil de sécurité des Nations Unies », p. 125.

Michael BOTHE, « La lutte contre le terrorisme et la légitime défense : à propos des bombardements contre l'IS », p. 135.

Sur le droit de la mer

Annick DE MARFFY-MANTUANO, « Le droit de la mer entre succès et défis », p. 143.

Laurent LUCCHINI et Michel VOELCKEL, « Le traitement des petites îles, notamment dans le sud de la méditerranée centrale », p. 163.

Tullio SCOVAZZI, « *The exploitation of genetic resources in areas beyond national jurisdiction* », p. 175.

Elie JARMACHE, « Vingt ans après. Les fonds marins », p. 191.

Nathalie ROS, « Régimes juridiques et gouvernance internationale de la mer Méditerranée », p. 205.

Sur le droit international humanitaire

Paul TAVERNIER, « La contribution du Conseil de sécurité des Nations Unies à l'élaboration des normes du droit international humanitaire », p. 235.

Marie-José DOMESTICI-MET, « Le Conseil de sécurité et la protection des civils en Syrie : le rôle pivot de l'action humanitaire », p. 253.

Djamchid MOMTAZ, « La conformité du blocus maritime de Gaza par Israël avec le droit international humanitaire », p. 273.

Sur la protection des droits humains

Edmond JOUVE, « Le code d'Hammourabi et la naissance des droits de l'homme », p. 285.

Emmanuel DECAUX, « Valeurs, droits et devoirs dans le développement des droits de l'homme », p. 293.

Chafik SAID, « Le Conseil des droits de l'homme : quelle évolution ? », p. 305.

Patrick DAILLIER, « Migration et droit de la mer : menace(s) en Méditerranée », p. 321.

Giuseppe CATALDI, « Quelques observations sur les migrations dans la Méditerranée dans la perspective de l'Union européenne », p. 329.

Pierre-François MERCURE, « Prolégomènes à l'étude de la notion de génération dans la perspective de l'équité en droit international », p. 343.

Azzouz KERDOUN, « Liberté des échanges et protection des droits de l'homme », p. 369.

Sur le règlement des différends

Alain PELLET, « "La Cour". Supputations indécises sur l'avenir de la CIJ », p. 393.

Philippe GAUTIER, « Négociations, échanges de vues, et recours aux mécanismes obligatoires de règlement des différends relatifs à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer », p. 417.

Tullio TREVES, « Union européenne et règlement des différends dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, aspects récents », p. 431.

Habib GHERARI, « L'appel dans le contentieux international », p. 441.

Saïd IHRAI, « La protection diplomatique dans le droit international des investissements : la pratique marocaine », p. 455.

Divers

Othman IHRAI, « La reconnaissance des droits de propriété intellectuelle par l'Organisation de la Conférence Islamique », p. 471.

Mohamed AMMAR, « L'arbitrage international, une procédure au service d'un mythe : la globalisation », p. 485.

880. Snappe (Jean-Paul), 2020

Le droit face aux pauvres : actes du colloque organisé par la Cour constitutionnelle en hommage au juge honoraire Jean-Paul Snappe,
Limal : Anthemis, 2020, 243 p. (10 contrib.)

Françoise TULKENS, « Les droits fondamentaux à l'épreuve de la pauvreté », p. 15.

Jacques FIERENS, « Le *logos* des pauvres », p. 31.

Pierre LEFRANC, « *Loflied van het algemeen collectieve-vorderingsrecht* », p. 47.

Damien VANDERMEERSCH, « Quand les plus démunis interpellent le magistrat », p. 71.

Michèle BELMESSIERI, « Le secret professionnel : rempart méconnu des droits des plus démunis », p. 85.

Steven GIBENS, « *Helder en klaar het recht brengen tot bij de meest kwetsbare mensen: een uitdaging of realiteit?* », p. 111.

Liliane BAUDART, Françoise DE BOE et Delphine NOEL, « *Agora*, un dialogue fécond pour l'effectivité des droits », p. 135.

Tom VANDROMME, « *Het grondrecht op wonen: wat betekent het voor de armen?* », p. 151.

Martin VRANCKEN, « Constitution, dignité humaine et pauvreté », p. 179.

Diane ROMAN, « Un droit fondamental à une protection contre la crise économique ? », p. 201.

881. Soldatos (Panayotis), 2012

***Réalisations et défis de l'Union européenne : droit, politique, économie : mélanges en hommage à Panayotis Soldatos*, Bruxelles : Bruylant, 2012, 609 p. (42 contrib.)**

Première partie : Le système politico-institutionnel et économique de l'Union européenne

Première sous-partie : Aspects institutionnels

Didier BLANC, « Le triangle amoureux comme métaphore du triangle institutionnel ou le Parlement européen hors du placard », p. 11.

José R. BORRELL, « La crise de la méthode communautaire : les débuts de la construction européenne et l'importance des instruments décisionnels », p. 27.

Florence CHALTIEL, « De l'Assemblée au législateur : le Parlement européen est-il le représentant d'un peuple européen ? », p. 41.

Jean-Victor LOUIS, « Quelques réflexions préliminaires sur le rôle du président du Conseil européen », p. 49.

Michel VANDEN ABEELE, « Le budget de l'Union européenne : instrument de pouvoir du Parlement européen ? », p. 61.

Deuxième sous-partie : Quelques traits particuliers de système politique

Georges CONTOGEORGIS, « Le système politique et l'Etat : une problématique sur les fondements et l'avenir de l'Etat européen », p. 71.

Edelgard MAHANT, « *The franco-german couple and the British Paramour* », p. 79.

Hans J. MICHELMANN, « *Paradipomacy in the EU : Austria, Belgium and Germany* », p. 91.

Isabelle PETIT, « L'Union européenne vingt ans après : redressement ou déclin de la supranationalité institutionnelle décisionnelle ? », p. 101.

Luc SAÏDJ, « Budget de l'Union européenne et théorie budgétaire : brèves réflexions », p. 117.

Troisième sous-partie : Questions de système économique

Jacques BOURRINET, « Vers une refondation de la gouvernance économique dans la zone euro ? », p. 131.

Thierry DEBARD, « "Touche pas à mon euro" : quelques réflexions sur la prétendue crise de l'euro, l'endettement des Etats souverains, le déficit de l'Union européenne », p. 155.

Georges SIOTIS, « L'Union économique et monétaire dans la tourmente », p. 169.

Deuxième partie : Quesitons de droit européen et de droit international

Pénélope AGALLOPOULOU, « Enlèvement international d'enfants », p. 181.

Antoine ANTAPASSIS, « Réflexions sur la nationalité des navires en droit international et européen », p. 191.

Chahira BOUTAYEB, « Vers un droit public européen : essai d'analyse des éléments constitutifs d'un droit public européen », p. 207.

Eric CARPANO, « Justice et intégrations régionales en Amérique », p. 227.

José Luis DA CRUZ VILAÇA, « La durée des clauses de non-concurrence en cas de création d'entreprises communes à caractère concentratif », p. 249.

Christine FERRARI-BREEUR, « L'Union européenne et les fonctions publiques nationales », p. 267.

Marc FRANGI, « La Constitution du 4 octobre 1958 et l'Europe : Vers une VI^{e} République française innommée ? », p. 279.

Hugues FULCHIRON, « Réflexions sur les évolutions récentes du droit de la nationalité en Europe », p. 191.

Michaël KARPENSCHIF, « La fin du tout marché ? », p. 309.

Rajendranuth LOLJEEH, « La réversibilité de l'intégration européenne », p. 329.

Philippe MANIN, « Le Conseil constitutionnel français et le droit de l'Union européenne : prudence et pragmatisme », p. 347.

Nanette NEUWAHL, « L'Union européenne du traité de Lisbonne : substitution automatique à la Communauté européenne et ses Etats membres ou besoin de renégociation ? », p. 359.

Christos L. ROZAKIS, « *The European Convention on Human rights in the Era of proliferation of international organisations* », p. 369.

Georges VANDERSANDEN, « Le Tribunal de la fonction publique européenne : un nouveau regard », p. 385.

Robert WITTERWULGHE, « Le droit de l'Union : un défi récurrent pour le juriste », p. 409.

Florence ZAMPINI, « De l'Etat responsable à la responsabilisation des régions : l'exemple italien », p. 417.

Troisième partie : L'Union européenne dans le monde : aspects de politique étrangère et de relations internationales

James H. BARRON, « *Cities' Euratlantic co-coperation : the Atlantic Rim Network* », p. 441.

Jean-François DE RAYMOND, « Les exigences de la diplomatie européenne des droits de l'Homme », p. 445.

André DONNEUR, « L'Union européenne, acteur du système international ? », p. 455.

Hartmut ELSENHANS, « La politique extérieure de l'Union européenne : l'insertion de l'Europe dans un monde multipolaire en voie de formation », p. 467.

Liliy GARDNER FELDMAN, « *From internal reconciliation to external reconciliation ? A sketch of the EU's ideas and implementation regarding the Arab-Israeli-Palestinian conflict* », p. 481.

Earl H. FRY, « *Reflections on the future of European Union-United states relations* », p. 493.

Marie-Françoise LABOUZ, « Défense de l'Europe ou défense européenne ? », p. 503.

Erwan LANNON, « La nécessaire cohérence des politiques de proximité de l'Union européenne élargie », p. 517.

Peter LEUPRECHT, « L'Europe, le dialogue interculturel et les droits de l'Homme », p. 531.

Chibli MALLAT, « Des relations privilégiées entre l'Union européenne et les pays voisins : les promesses de l'article 8 TUE, à la suite du traité de Lisbonne », p. 539.

Charles C. PENTLAND, « *Canada and the EU's security and defence policy : From sometime player to serious partner ?* », p. 557.

Pierre-Yves TESSE, « L'Europe des villes : de l'attractivité des métropoles », p. 569.

Andreas R. ZIEGLER, « L'avenir des accords de l'Union européenne avec ses pays voisins : L'exemple de la Suisse », p. 589.

882.<u>Sourioux (Jean-Louis), 2011 – *Recueil*</u>

Par le droit, au-delà du droit : écrits du professeur Jean-Louis Sourioux,
Paris : LexisNexis, 2011, 564 p. (60 contrib.)

PREMIÈRE PARTIE : LES MOTS

Pierre LERAT (collab.), « L'euphémisme dans la législation récente », p. 3.

Pierre LERAT (collab.), « Le vocabulaire juridique », p. 9.

Pierre LERAT (collab.), « La néologie juridique », p. 17.

Pierre LERAT (collab.), « Le vocabulaire du droit privé de la Révolution d'après le Supplément du *Dictionnaire de l'Académie française* de 1814 », p. 23.

Pierre LERAT (collab.), « Les définitions de noms dans un arrêté ministériel français de terminologie », p. 29.

Pierre LERAT (collab.), « Les mots témoins en droit et en économie (1914-1945) », p. 37.

« Le destin fabuleux d'une épithète : la reviviscence du sens juridique des bonnes mœurs ? », p. 49.

« Un qualificatif peut en cacher un autre », p. 55.

« Les Mots et le Droit », p. 61.

« Quand juridique rime avec initiatique », p. 65.

« La vie du mot "commerce" », p. 73.

« Petite histoire de la lutte pour la vie des deux adjectifs les plus typiques du vocabulaire répressif », p. 81.

DEUXIÈME PARTIE : LES CONCEPTS

« La croyance légitime », p. 89.

« Modernité de l'authenticité », p. 149.

« Lettre à un ami d'Orient », p. 155.

« La croyance légitime : histoire d'un concept », p. 161.

« *V*^{o} Droit », p. 165.

« Genèse de l'équité en droit français », p. 177.

« L'invitation à la méditation juridique », p. 183.

« Le concept de principe général », p. 187.

« À la recherche de la notion de droit fondamental », p. 193.

« L'esprit juridique », p. 197.

« L'amitié hors-le-droit ? », p. 201.

« Le concept de source du droit », p. 207.

TROISIÈME PARTIE : LES SYSTÈMES

« Le rôle de la formule notariale dans le droit positif », p. 217.

« Le rôle de la pratique dans la formation du droit », p. 227.

« Codification et autres formes de systématisation du droit à l'époque actuelle », p. 247.

« La doctrine française et le droit naturel dans la première moitié du XX^{e} siècle », p. 261.

« Introduction au cours de droit des obligations », p. 271.

« Cent ans d'articles à la Revue trimestrielle de droit civil », p. 283.

« Religion et droit des contrats », p. 297.

« Notule sur le droit comparé dans les travaux préparatoires du Code civil des Français », p. 307.

« La science du droit durant la période classique française », p. 313.

« La pensée juridique en images », p. 331.

« Le rapport du vice-président du Comité consultatif de législation adressé le 30 décembre 1930 à Monsieur le Ministre de la Justice libanaise », p. 343.

« Droit et morale », p. 353.

QUATRIÈME PARTIE : LE LANGAGE

Pierre LERAT (collab.), « Méthodologie et modalités des définitions dans les textes législatifs et réglementaires », p. 361.

« Les fonctions langagières du droit », p. 369.

Pierre LERAT (collab.), « Le français juridique comme langue spécialisée », p. 375.

« Pour l'apprentissage du langage du droit », p. 385.

« Y a-t-il lieu de distinguer le langage du droit et le langage juridique ? », p. 397.

« Quand lire et faire la loi, c'est tout un », p. 407.

« L'interprétation de la loi : classicisme et modernité. », p. 411.

« Pour une fondation langagière du droit », p. 417.

« Pratiques et méthodes de la traduction juridique. Réflexions introductives d'un enseignant-chercheur », p. 421.

CINQUIÈME PARTIE : LES JURISTES

« Regards croisés sur les étudiants de Berytus (IX^{e} et X^{e} siècles) et d'Aurilianis (XIII^{e}-XIV^{e} siècles) », p. 427.

« Les instructions de d'Aguesseau sur les études propres à former un magistrat : actualité d'une propédeutique inactuelle », p. 433.

« Aperçu de la vie de Robert-Joseph Pothier », p. 439.

« Pothier ou le sphinx d'Orléans », p. 445.

« Les exemples de Pothier », p. 451.

« Daniel Jousse. Un juriste au temps des Lumières », p. 469.

« L'Université d'Orléans au XVIII^{e} siècle et sa suppression en 1793 », p. 475.

« Le bon législateur selon Portalis ! », p. 483.

« Les principes directeurs du Code civil selon Portalis », p. 487.

« Le rôle du Premier Consul dans les travaux préparatoires du Code civil », p. 495.

« L'idée d'un droit civil codifié chez Bonaparte », p. 511.

« Du temps que le louage de service(s) était enseigné par les civilistes », p. 515.

« La pensée juridique de G. Boissonade : aspects de droit civil », p. 523.

« L'influence de Boissonade sur le projet de Code civil japonais à la fin du XIX^e siècle », p. 533.

« Jean Carbonnier ou l'alliance du fini et de l'infini du droit », p. 545.

883. Sousi (Blanche), 2016

L'Europe bancaire, financière et monétaire : Liber Amicorum Blanche Sousi,
Paris : RB édition, 2016, 455 p. (40 contrib.)

I. Processus de construction de l'Europe bancaire, financière et monétaire

Jean-Sylvestre BERGE, « Évocation du système bancaire européen à travers les trois générations de droit européen », p. 49.

Emmanuel CONSTANS, « Concertation et régulation: l'action du Comité consultatif du secteur financier, une première en Europe », p. 57.

Pierre DE LAUZUN, « Union bancaire, union des marchés de capitaux: réflexion sur le processus de construction de l'Europe », p. 71.

Alain GOURIO et Marie GILLOUARD, « Les options ou discrétions nationales en matière prudentielle », p. 77.

Bertrand DE SAINT MARS, « La régulation de marché en Europe. La priorité est la convergence des pratiques », p. 87.

Regis VABRES, « La portée des recommandations de l'Autorité européenne des marchés financiers », p. 95.

François SCHWERER, « Cinquante ans de droit bancaire, ou la Révolution par le droit », p. 105.

Susana MUÑOZ, « Retour aux fondamentaux: les droits sociaux au socle de la nouvelle gouvernance économique européenne », p. 113.

II. Pays tiers

Olivier GIRARD, « Une brève histoire des clauses d'équivalence ou l'Union européenne comme rouage clé de la régulation financière mondiale », p. 123.

Jean-Jacques DAIGRE, « Remarques sur la commercialisation en France de produits financiers émis sur un marché étranger non reconnu (art. L. 423-1 du Code monétaire et financier) », p. 131.

Jean-Marie CANAC, « L'application à Monaco des règles françaises et européennes en matière bancaire, financière et monétaire », p. 141.

III. Union bancaire

Jean-Victor LOUIS, « L'Union bancaire : un processus incomplet ? », p. 153.

Édouard FERNANDEZ-BOLLO, « La supervision européenne des intermédiaires financiers: situation et perspectives », p. 163.

Charles CORNUT, « Une résolution bancaire en Andorre : on a toujours besoin d'un plus petit que soi », p. 173.

Dimitris N. TRIANTAFYLLOU, « De la restructuration des entreprises à la «résolution» bancaire. Un bel exemple de relation dialectique », p. 183.

IV. Union monétaire

Jacques DE LAROSIERE, « Réflexions sur la politique monétaire: un point de vue européen », p. 195.

Christian NOYER, « Réflexions sur la nature fédérale de l'Eurosystème », p. 211.

Frédéric ALLEMAND, « Sens et essence de l'euro dans l'ordre juridique de l'Union européenne », p. 221.

Panayotis SOLDATOS, « Déficit politico-institutionnel d'une zone euro asymétrique », p. 229.

V. Statut des établissements

Françoise PALLE GUILLABERT, « Définition européenne des établissements de crédit et réforme des statuts en France », p. 243.

Étienne PFLIMLIN, « Les banques coopératives: un acteur original, un modèle d'avenir », p. 251.

VI. Financement de l'économie européenne

Pervenche BERES, « Banques, marchés financiers: quelles priorités pour l'économie européenne ? », p. 263.

Alice PEZARD, « Réglementation bancaire et désintermédiation du financement des entreprises. Où trouver la pierre angulaire? », p. 271.

Christophe STEYAERT, « Les nouveaux produits financiers européens visant à développer le capital à risque », p. 273.

VII. Paiements et Finance numérique.

Jean ALLIX, « Paiements électroniques: le Règlement 2015/751 sur les commissions d'interchange », p. 285.

Thierry BONNEAU, « Analyse critique de la contribution de la CJUE à l'ascension juridique du bitcoin », p. 295.

Claudio BONORA et Roberto FERRETTI, « La discipline communautaire des services de paiement: bilan et perspectives », p. 303.

Catherine HOUSSA, « Le droit bancaire européen et le défi de la finance numérique », p. 313.

VIII. Clauses et Pratiques contractuelles dans les financements bancaires

Thierry FAVARIO, « Les covenants bancaires. Un bref aperçu sur une pratique », p. 325.

Jean-Pierre MATTOUT, « Sanctions internationales, luttes anti-corruption, anti-blanchiment et déclarations et garanties dans les financements internationaux », p. 333.

Cyril NOURISSAT, « Le prêt immobilier transfrontière: sur quelques questions relatives à la loi applicable », p. 343.

IX. Protection des clientèles

Reine-Claude MADER, « Les problématiques rencontrées par les consommateurs de services financiers », p. 355.

Marie-Paule GILLEN, « Les règles de conduite prévues par les directives européennes en matière de services d'investissement et leur accueil par les tribunaux nationaux. Étude en droit luxembourgeois », p. 361.

Pierre-Henri CONAC, « L'auto-placement d'instruments financiers par les établissements bancaires et la protection des investisseurs par l'European Securities and Markets Authority (ESMA) », p. 369.

X. Crise financière

Jean-Pierre MOUSSY, « Crise et régulation - Points de repères et perspectives », p. 381.

Marc LACOURSIERE, « La perspective bancaire nord-américaine de la crise financière de 2007-2009 », p. 391.

XI. Contentieux et Règlement des litiges

Michel VAN HUFFEL, « Amendes et compétence de pleine juridiction du juge européen: à la confluence du droit de la concurrence et du droit bancaire et financier », p. 401.

Bertrand DE BELVAL, « Les transformations du contentieux bancaire. Plaidoyer pour une direction juridique engagée », p. 413.

XII. Droit fiscal financier

Georges CAVALIER, « Le "bénéficiaire effectif" en droit fiscal financier comparé », p. 427.

Postface

LE COMITE D'ORGANISATION, « Force et cohérence », p. 439.

884. Spano (Robert), 2022

***Liber Amicorum Robert Spano,* Limal : Anthemis, 2022, 782 p. (60 contrib.)**

Lady ARDEN, « *Religiously Motivated Laws and Convention Compatibility* », p. 11.

Chantal AREN, « Le rôle des cours suprêmes dans la promotion et la protection de l'État de droit - L'exemple français de la Cour de cassation », p. 17.

Oddný Mjöll ARNARDOTTIR et Þorgeir Ingi NJALSSON, « *Access to Court in Iceland: The Influence of the Case Law of the European Court of Human Rights on Security for Costs Orders* », p. 27.

Anna AUSTIN et Kresimir KAMBER, « *Subsidiarity in action: Sharing the Courts Knowledge-Sharing Platform* », p. 39.

Arnfinn BARDSEN, « *Exploring the Modalities of Subsidiarity: The European Court of Human Right's "Stricter Scrutiny" in Child Welfare Cases Under Article 8 of the European Convention of Human Rights* », p. 51.

Ledi BIANKU, « *Jeopardizing the Kingpin of Subsidiarity - When Judicial "Reforms" Paralyze the Judiciary* », p. 63.

David Thor BJÖRGVINSSON, « *The EEA Agreement and Presumption of Equivalent Protection of Human Rights* », p. 79.

Benedikt BOGASON, « *Limiting Freedom of Expression for the Protection of the Judiciary* », p. 91.

Biljana BRAITHWAITE et Hannah SMITH, « *Subsidiarity, the Rule of Law and the Western Balkans* », p. 101.

Laurence BURGORGUE-LARSEN, « Les métamorphoses de l'ordre juridique français - Des bienfaits du contrôle conventionnel européen », p. 113.

Abel CAMPOS, « *Both Sides Now: Case Management and Right of Individual Petition* », p. 137.

Christophe CHANTEPY, « La subsidiarité, règle et source d'inspiration dans un État de droit », p. 145.

Lado CHANTURIA, « *The Principle of Subsidiarity and the Contracting States' Obligations under Article 13 of the European Convention on Human Rights* », p. 157.

Paul CRAIG, « *Parliamentary Sovereignty and Rights-Protection: A UK Temporal Perspective* », p. 167.

Dmitry DEDOV, « *How Subsidiarity Would Serve Effectiveness* », p. 181.

Peggy DUCOULOMBIER, « *Too little, too late?* Le réveil de l'article 18 par la Cour européenne des droits de l'homme », p. 191.

Kanstantsin DZEHTSIAROU, « *Key Challenges for the Next Era of the European Court of Human Rights* », p. 203.

Tim EICKE, « *Disinformation and Democracy: Some Preliminary Thoughts on the Role of the European Court of Human Rights* », p. 217.

Ólafur Jóhannes EINARSSON, « *Fundamental Rights in the Case Law of the EFTA Court* », p. 231.

Maria ELOSEGUI, « *The Subsidiarity Principle and Its Application to the Representation of Children Before the European Court of Human Rights* », p. 243.

Laurent FABIUS, « Protéger, résister, anticiper », p. 255.

Gerdur GUDMUNDSDOTTIR et Hafsteinn Dan KRISTJANSSON, « *The Right Against Self-Incrimination in Administrative Cases* », p. 261.

Ana Maria GUERRA MARTINS, « *In Defense of a Common European Heritage* », p. 275.

Tryggvi GUNNARSSON, « *With Reterence to the Sudgment of the ECiER In Atitser v. Iceland* », p. 289.

Mattias GUYOMAR, « Le grief invoqué "en substance" : de l'art d'être funambule », p. 305.

Armen HARUTYUNYAN, « *Article 18: Prohibition of the Use of Restrictions for an Improper Purpose* », p. 315.

Hildur HJÖRVAR, « *Judges as Rightsholders* », p. 327.

Eirikur JONSSON, « *The European Court of Human Rights' New Approach in Its Case Law Concerning the Balance Between Freedom of Expression and the Right to Respect for Private Life - A Study of Ten Icelandic Cases* », p. 343.

Jon Fridrik KJOLBRO, « *State Parties' Wish to Influence the Court's Application of the Principle of Subsidiarity and the Margin of Appreciation by Means of High-Level Declarations* », p. 351.

Natalia KOBYLARZ, « *Managing Change: The European Court of Human Rights Navigating Through Environmental Human Rights in a New Socio-Ecological and Legal Reality* », p. 361.

Frédéric KRENC, « La Cour européenne des droits de l'homme: prétoire pour les contentieux environnementaux et climatiques ? », p. 377.

Ioannis KTISTAKIS, « *The Rule of Law, Subsidiarity, and the Role of Ombudsman: Amicus Curiae Before the European Court of Human Rights* », p. 393.

Philip LEACH et Alice DONALD, « *Rule of Law in Peril? Checking States' Misuse of Power - Implications and Consequences of Article 18 Violations* », p. 401.

Paul LEMMENS, « *General Principles of Good Administration Under the European Convention on Human Rights* », p. 415.

Koen LENAERTS, « La Cour de justice de l'Union européenne et l'indépendance de la justice », p. 429.

Roderick LIDDELL, « *The Three Crucial Ingredients of the Convention System: Democracy, the Rule of Law and Subsidiarity* », p. 445.

Branko LUBARDA, « La protection des lanceurs d'alerte dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme - La prééminence du droit et le principe de subsidiarité », p. 459.

Mikael Rask MADSEN, « *Human Rights and European Integration: Subsidiarity Revisited* », p. 475.

Florence MERLOZ, « La mise en œuvre du principe de subsidiarité au service d'une responsabilité partagée entre la Cour européenne des droits de l'homme et les juridictions nationales en matière de protection des droits fondamentaux », p. 487.

Stanley NAISMITH, « *Impartiality of Judges – A Study of Two Cases Relating to Family Links* », p. 503.

Angelika NUßBERGER, « *Human Rights and Peace - Disillusionment or Hope? - The Russian Example* », p. 511.

Michael O'BOYLE, « *The Rule of Law and Fair Play in Sport* », p. 523.

Síofra O'LEARY, « *Safeguarding Europe's Foundational Values: The Rule of Law and Beyond* », p. 535.

Pere PASTOR VILANOVA, « Le référé-liberté et le défi du stress test de Strasbourg », p. 547.

Darian Pavli et Rachael KONDAK, « *Beyond the Age of Subsidiarity: Do Established Democracies Still Need the European Court of Human Rights?* », p. 559.

Guido RAIMONDI, « L'expulsion de la Fédération de Russie du Conseil de l'Europe - Quel impact sur la Convention européenne des droits de l'homme ? », p. 571.

Georges RAVARANI, « L'épuisant épuisement des voies de recours internes », p. 587.

Raffaele SABATO, « *An "Authority Balanced, But Not Divided" - Judicial Appointments and Protection of Judicial Independence Under Article 6 § 1 of the European Convention on Human Rights* », p. 603.

Lorraine SCHEMBRI ORLAND, « *The Rule of Law and Subsidiarity - The ECtHR - The Gatekeeper of the Rule of Law Through Its Power of Review on the Basis of"A Tribunal Established by Law"* », p. 617.

Anja SEIBERT-FOHR, « *The European Court of Human Rights and its Relevance in the Health Crisis* », p. 631.

Georgios A. SERCHIDES, « *The Principle of Subsidiarity and the ECtHR* », p. 641.

Valgerdur SOLNES, « *Institutional Changes to Property in the Context of the Strasbourg Court's Case Law on Article 1 of Protocol No. 1 to the European Convention on Human Rights* », p. 651.

Dean SPIELMANN et Panayotis VOYATZIS, « "Âge de la subsidiarité" ou "ère de la retraite ordonnée" ? - Pour la subsidiarité bien comprise », p. 671.

Andrea TAMIETTI, « Le droit à un recours effectif et le rôle des Cours constitutionnelles relus à la lumière du principe de subsidiarité ? », p. 695.

Halldóra ÞORSTEINSDOTTIR, « *The Presumption of Innocence in Defamatory Cases - The Strasbourg Court's Case Law and the Balancing Exercise Between Article 10 and Article 8 ECHR* », p. 709.

Patrick TITIUN, « Robert Spano, un réformateur à la tête de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 725.

Marialena TSIRLI et Sanem GURUS-TANYAR, « *Upholding Human Rights and Rule of Law in the Age of Subsidiarity: The Case of Gudmundur Andri Ástrádsson v. Iceland* », p. 733.

Patrick WACHSMANN, « Le "*Von Hannover non-substitution principle*" à l'épreuve de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme – Sur la conditionnalité de l'octroi d'une marge d'appréciation élargie en matière de liberté d'expression », p. 747.

Ganna YUDKIVSKA, « *"And the Work of Justice Shall Be Peace..." - When Human Rights Are Not the Path to Peace and Security* », p. 759.

Saadet YÜKSEL, « *Interplay Between the Principle of Rule of Law and the Process-Based Review* », p. 771.

885. Spielmann (Dean), 2015

***Mélanges en l'honneur de Dean Spielmann : Liber amicorum Dean Spielmann, Nijmegen* [Pays-Bas] : Wolf Legal Publishers, 2015, 692 p. (69 contrib.)**

Lady Justice ARDEN, « *Surrogacy cases throw light on the role of the court* », p. 3.

Marie-Aude BEERNAERT, « Le droit au respect de la vie familiale des personnes détenues », p. 11.

Vincent BERGER, « Petit aide-mémoire pour la Cour de Strasbourg », p. 19.

Samantha BESSON, « *Human rights waivers and the right to do wrong under the ECHR* », p. 23.

James BRANNAN, « *Language-related complaints under article 8 of the european Convention on human rights: striking the right balance* », p. 37.

Véronique BRUCK, « Lever le voile sur la surveillance secrète – le droit au respect de la vie privée face à l'activité des services de renseignement », p. 47.

Johan CALLEWAERT, « *Protocol no. 16 and eu law* », p. 57.

Antônio Augusto CANÇADO TRINDADE, « *The primacy of the right of access to justice over the undue invocation of state immunities in face of international crimes* », p. 65.

Guillem Cano PALOMARES, « La procréation médicalement assistée devant la Cour européenne des droits de l'Homme : évolutions et impact », p. 73.

Leto CARIOLOU, « *Two variations on a theme: privacy and reputation* », p. 85.

Olga CHERNISHOVA, « *Konstantin markin v russia and its consequences: the comet's tail* », p. 97.

Jean-Paul COSTA, « La Cour européenne des droits de l'Homme protège-t-elle assez le droit à la réputation, et de qui ? », p. 109.

Emmanuel DECAUX, « La convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, ombres et lumières sur la vie privée et familiale », p. 117.

Dmitry DEDOV, « *Human rights and progress* », p. 127.

Patrick DE FONTBRESSIN, « L'article 8 de la Convention européenne des droits de l'Homme un centre de gravité de la convention ? », p. 139.

Francis DELPEREE, « La famille, vue de Bruxelles, de Luxembourg et de Strasbourg », p. 149.

Thomais DOURAKI, « Vulnérabilité et droits du malade, surtout psychiatrique, en fin de vie : de l'"opération t4" aux "directives anticipées" », p. 157.

Montserrat Enrich MAS, « La protection des enfants dans les familles en crise aperçu de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme », p. 169.

Rusen ERGEC, « La protection de l'inviolabilité du domicile par la cour constitutionnelle de Belgique à l'aune de l'article 8 de la CEDH », p. 179.

Ian S. FORRESTER, « *Due process in competition cases: is menarini the last word?* », p. 187.

Erik FRIBERGH et Roderick LIDDELL, « *Brief thoughts on the procedural dimension of article 8 of the european convention on human rights* », p. 199.

Friden GEORGES, « "Vie privée, communications électroniques et sécurité nationale : l'Union européenne a la recherche d'un compromis sur la conservation des données" », p. 207.

Lech GARLICKI, « *Two conventions and one regulation (on human rights aspects of international child abduction)* », p. 217.

Gabrielle GUILLEMIN, « *The right to be forgotten: whose amnesia?* », p. 229.

Mattias GUYOMAR, « Les obligations positives dans la jurisprudence du Conseil d'État », p. 237.

Päivi HIRVELÄ, « *Recent case-law regarding interference with private life by media* », p. 249.

Sverre Erik JEBENS, « *The limits of the the presumption of innocence some clarifications in the court's recent case-law* », p. 255.

Christina KARAKOSTA, « *Legal recognition of same-sex couples in europe under the right to respect for family life: current state and emerging trends* », p. 263.

Patrick KINSCH, « L'article 8 de la convention et l'obligation de reconnaitre les situations familiales constituées à l'étranger : à la recherche du fondement d'une solution jurisprudentielle », p. 273.

Anatoly KOVLER, « Antigone à Strasbourg droit à la sépulture comme "un nouveau droit dérive" de l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'Homme », p. 283.

Frédéric KRENC et Françoise TULKENS, « La protection des données à caractère personnel et le droit à l'oubli », p. 289.

Julia LAFFRANQUE et Michal KUCERA, « *Dawn raids, surprises and promises on competition and human rights* », p. 307.

Pierre LAMBERT, « L'article 8 de la convention européenne des droits de l'homme a l'aune de la marge nationale d'appréciation et du "consensus européen" », p. 317.

Rick LAWSON, « *Two steps back, three steps ahead: zwarte piet and the european convention on human rights* », p. 323.

Mirjana LAZAROVA TRAJKOVSKA, « *Privacy, freedom of expression and internet* », p. 335.

George LETSAS, « *What triggers the applicability of article 8 ECHR?* », p. 343.

Luis López GUERRA, « *Privacy and environment: the case of noise* », p. 349.

Loukis G. LOUCAIDES, « *The right to reputation as part of the right for respect of private life* », p. 357.

Giorgio MALINVERNI, « L'adoption devant la Cour européenne des droits de l'Homme », p. 363.

Virginia MANTOUVALOU, « *Ideological organisations and dismissal for private activities* », p. 375.

Paul MARTENS, « Liberté d'expression et dignité humaine », p. 383.

Eric METCALFE, « *Communications surveillance in a digital age* », p. 389.

Iulia MOTOC, « La génétique et l'article 8 de la CEDH : la généalogie de Marper c Royaume Uni dans le droit international », p. 399.

Egbert MYJER et Peter KEMPEES, « *Lord of the cloud. The right to be forgotten; or, how the internet raises new human rights questions and how one of them was recently answered by the court of justice of the european union in google v. Spain* », p. 411.

David NEUBERGER, « *"In accordance with the law": the rule of law and the requirement of legality under article 8(2) ECHR* », p. 429.

Angelika NUßBERGER, « *Job and private life – nothing but one and the same? Recent developments in the jurisprudence of the european court of human rights on article 8 ECHR* », p. 437.

Colm O'CINNEIDE, « *The social dimension of ECHR rights – escaping the dead hand of orthodox* », p. 445.

Nicola PADFIELD, « *Article 8 and the rehabilitation of offenders: a view from Cambridge, England* », p. 457.

Petros J. PARARAS, « Quelques aspects de la personnalité "droit au visage" et "droit à la beauté" », p. 465.

Aleš PEJCHAL, « *The european judge and the protection of privacy* », p. 471.

Christophe PETTITI, « L'étranger et les droits de l'homme : quelques réflexions du juriste, et du citoyen », p. 475.

Laurent PETTITI, « "À l'écoute" : pour une législation européenne des interceptions des correspondances », p. 485.

Paulo PINTO DE ALBUQUERQUE, « L'abstention de porter assistance à une personne en péril a la lumière de la Convention européenne des droits de l'Homme et du droit belge », p. 495.

Jörg POLAKIEWICZ, « *Privacy protection in the 21st century: the need for innovative approaches* », p. 503.

Dragoljub POPOVIC, « *The right to learn the truth under article 8 of the European Convention on Human Rights the missing baby case / zorica jovanović v. Serbia, application no. 21794/08* », p. 511.

Michel PUECHAVY, « Le contentieux du prénom ou du nom de famille devant la Cour européenne des droits de l'Homme », p. 521.

Charles PONCET, « La Suisse face à l'article 10 CEDH », p. 533.

Christos L. ROZAKIS, « *The rights of displaced persons under articles 1 of protocol 1 and 8 of the European Convention of Human Rights* », p. 553.

András SAJO, « *The social in the private: a genealogy of "private life"* », p. 567.

Jean-Marc SAUVE, « La protection offerte aux étrangers par l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'Homme », p. 577.

Jean-Louis SCHILTZ, « Du choc des données personnelles : une contribution a un débat qui vient à peine de commencer », p. 589.

Linos-Alexandre SICILIANOS, « La vie familiale en tant que notion autonome au regard de la CEDH », p. 595.

Jos SILVIS, « *Prevention of child abduction: return to the state of origin* », p. 603.

Paul TAVERNIER, « "La protection de la santé et de l'environnement au regard de l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'Homme : peut-on etablir un parallèle ?" », p. 615.

Marialena TSIRLI, « Le droit à l'image dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme », p. 623.

Ksenija TURKOVIC et Aida GRGIC, « *Best interests of the child in the context of article 8 of the ECHR* », p. 629

Dorothee VON ARNIM, « *The right to respect for private life under article 7 of the eu charter of fundamental rights in the recent case-law of the court of justice of the eu: convergence or divergence with the corresponding right under article 8 of the convention?* », p. 643.

Panayotis VOYATZIS, « Les aventures du droit à l'oubli numérique : de la Cour de justice de l'Union européenne a la Cour européenne des droits de l'Homme », p. 651.

Patrick WACHSMANN, « La consécration d'obligations impliquées par l'article 8 à travers la loi nationale », p. 667.

Boštjan M. ZUPANCIC, « *Stare decisis an essay in legal epistemology* », p. 679.

886. Spiliotopoulos (Epaminondas), 1998

***État - loi - administration : mélanges en l'honneur de Epaminondas P. Spiliotopoulos, Professeur honoraire à l'Université d'Athènes,* Athènes : Éditions Ant. N. Sakkoulas ; Bruxelles : Établissements Ém. Bruylant, 1998, 545 p. (26 contrib.)**

Robert ANDERSEN, « Le Conseil d'État de Belgique et le contrôle de la constitutionnalité des lois », p. 1.

Sabino CASSESE, « La réforme administrative en Italie », p. 17.

Georges DELLIS, « Le principe de bonne administration dans la jurisprudence du Conseil d'État hellénique », p. 31.

Francis DELPEREE, « Constitution et tradition », p. 53.

Louis DUBOUIS, « Le Conseil d'État français, interprète des conventions internationales : du refus à l'abus », p. 67.

Georges DUPUIS, « Le groupement d'intérêt public », p. 81.

Louis FAVOREU, « La constitutionnalisation du droit administratif », p. 97.

Spyridon FLOGAÏTIS, « Le caractère des droits administratifs anglais et français dans une perspective historique », p. 115.

Michel FROMONT, « La Constitution française et l'Europe », p. 133.

Yves GAUDEMET, « Les nouvelles méthodes du juge administratif français », p. 147.

C.N. KAKOURIS, « Existe-t-il une « autonomie » procédurale judiciaire des États membres ? », p. 159.

Andréas KALOGEROPOULOS, « Éléments de l'application de la théorie de l'inexistence des actes juridiques en droit communautaire », p. 181.

Blaise KNAPP, « La distribution de l'énergie électrique en Suisse », p. 203.

Janusz LETOWSKI, « *The judge's position in the modern system of government* », p. 225.

Tore MODEEN, « L'administration des villes finlandaises jusqu'à la fin du XIX^{e} siècle », p. 235.

Franck MODERNE, « Regards sur le principe de l'enrichissement sans cause en droit administratif. Analyse comparative du droit français et du droit espagnol », p. 247.

Jean-Paul NEGRIN, « Aspects du régime contentieux des règlements administratifs en France », p. 267.

Petros J. PARARAS, « Les acteurs des prestations sociales. Le cadre constitutionnel européen », p. 311.

Procope B. PAVLOPOULOS, « Aspects de la protection juridictionnelle provisoire dans le contentieux administratif. L'influence du droit communautaire européen sur l'ordre juridique hellénique », p. 331.

Marcel PIQUEMAL, « La continuité de la fonction publique et l'ordre international. Ébauches de quelques réflexions », p. 373.

Jean RIVERO, « Centralisation, décentralisation et démocratie », p. 385.

Emmanuel ROUCOUNAS, « Administration internationale et garanties « externes » accordées aux agents des Nations-Unies », p. 395.

Eivind SMITH, « Aux origines de la justice constitutionnelle en Norvège. Le pouvoir judiciaire suprême dans les pays scandinaves au début du XIX^e^ siècle », p. 411.

Gérard TIMSIT, « Institution Notre Dame du Kreisker, mère de la régulation », p. 441.

Jean-Claude VENEZIA, « Le droit administratif français est-il encore un droit dérogatoire au droit commun ? », p. 453.

Georges XYNOPOULOS, « Réflexions sur le contrôle de proportionnalité en Europe continentale et en Grèce », p. 461.

887. Spiteri (Pierre), 2008

***Mélanges offerts à Pierre Spiteri*, Toulouse : Presses de l'Université des sciences sociales de Toulouse, 2008, 1092 p. (548 et 551) (60 contrib.)**

Tome I

Michel G. ALBOUY, « Classification des effets en magie », p. 43.

Michel G. ALBOUY et Alain SCHATT, « Activisme des actionnaires minoritaires, *proxy-fights* et gouvernement des entreprises », p. 73.

Christiane TRINQUIER-ALCOUFFE « Capital intellectuel et compétitivité dans l'entreprise étendue, exemples tirés de l'industrie aéronautique », p. 93.

Hervé ALEXANDRE, « Histoire des banques en France du public au privé, de l'économie au management », p. 111.

José ALLOUCHE, « Épidémiologie de la connaissance en management stratégique », p. 125.

Bruno AMANN, « Droit, organisations et gestions, réflexions sur quelques rapports significatifs », p. 173.

Smaranda ANGHENI « Quelques problèmes sur l'administration des sociétés commerciales en droit roumain – aspects de droit comparé », p. 191.

Mohammed AYAT, « Justice pénale internationale pour la paix et la réconciliation », p. 205.

Serge BAILE, « État de l'art de l'approche comportementale en systèmes d'information : théories et taxonomie des modèles de recherche », p. 243.

Laurent BATSCH, « Conseil d'administration entre pouvoir et contre-pouvoir : le curseur se déplace », p. 291.

Mondher BELLALAH « Évaluation des sociétés de la nouvelle économie », p. 297.

Bernard BOULOC, « Faute de gestion du dirigeant social », p. 315.

André CABANIS, « L'université saisie par l'évaluation », p. 327.

Alain CAPIEZ, « Entreprises en réseaux et performance financière : une approche empirique », p. 341.

Joseph CARLES, « La convention de gouvernance », p. 363.

Martial CHADEFAUX, « Fiscalité et sciences de gestion », p. 383.

Jean-Pierre CLAVERANNE, « Piloter le changement à l'hôpital », p. 395.

Alain COURET, « La décision valant acte », p. 411.

Michel DAGOT, « Le caractère accessoire de l'hypothèque », p. 431.

Clotilde DRUELLE-Korn, « Herbert C. Hoover (1874- 1964) : un entrepreneur au service d'une cause humanitaire pendant la Première guerre mondiale », p. 445.

Pierre-Louis DUBOIS, « Une "Histoire" de marketing, vue du Nord... », p. 459.

Patrick DUPOUEY, « De quelle philosophie le droit a-t-il besoin ? Quelques réflexions sur la question es fondements du droit », p. 471.

Marc FAVIER, « Les Systèmes d'information de groupe ou *groupwares* : des fondements à la situation actuelle », p. 493.

Marc FRECHET, « La performance juridique de l'entreprise innovante », p. 513.

Jean-Louis GAZZANIGA, « L'"invention" du denier du culte – l'exemple du diocèse de Nice (1906-1914) », p. 533.

Tome II

Éric GODELIER, « Du droit aux histoires : Parcours interdisciplinaires », p. 551.

Patrick HETZEL, « Les diverses origines du marketing relationnel », p. 569.

Gérard HIRIGOYEN, « La succession dans l'entreprise familiale, une approche de gouvernance comportementale », p. 585.

Jacques IGALENS, « L'analyse de l'énonciation dans les rapports annuels de développement durable d'entreprises françaises du CAC 40 », p. 615.

André LAINGUI, « Les obligations dans la littérature des adages juridiques », p. 633.

Jean-Michel LATTES, « Tintin et le droit du travail », p. 653.

Christian LAVIALLE, « Considérations sur les règles des jeux dans leurs rapports avec les règles de droit », p. 675.

Francis LE BIHAN, « Regards sur la finance au cœur de la mondialisation », p. 685.

Yves LE PESTIPON, « La Fontaine et le jeu », p. 697.

Jean-Jacques LILTI, « Les évolutions du CAPM : Introduction du capital humain et de variables conditionnelles », p. 713.

Maryse MARTIN, « Information : modélisation et décisions », p. 741.

Isabelle MARTINEZ, « La communication financière des entreprises cotées : Pouvoir des dirigeants ou des actionnaires ? », p. 757.

Ababacar MBENGUE, « Paradigme SCP, théorie évolutionniste et management stratégique : Considérations théoriques et illustration empiriques », p. 775.

Bernadette MENU, « Organisation du travail et gestion des ressources humaines dans l'Égypte du II^e^ millénaire avant J.-C. », p. 799.

Claire NEIRINCK, « La présomption de paternité ou la nouvelle bataille d'Hernani », p. 817.

Marc NIKITIN, « Les auteurs comptables : une élite à géométrie variable », p. 829.

Norbert OLSZAK, « Aux origines de la reconnaissance juridique de l'entreprise : le maintien des contrats de travail en cas de changement dans la situation de l'employeur (art. L. 122-15 al. 2 C. trav., issu de la loi du 19 juillet 1928 », p. 843.

Jean-Marie PERETTI, « L'intention de départ à la retraite des cadres », p. 861.

Jean-Michel PLASSARD, « Sur éducation : les termes d'un débat encore très ouvert », p. 875.

Christine POCHET, « Analyse institutionnelle comparée du contrôle de la profession d'auditeur en France et aux États-Unis : Les cas du Haut Conseil, du Commissariat aux comptes et du *Public Company Accouting Oversight Board* », p. 899.

Michel POUCET, « Le ménage ou le manège : Ambigüité du management », p. 919.

Benito PROIETTO, « *'Ndrangheta* et *Camorra* : variations sur un thème mafieux », p. 925.

Serge REGOURD, « Observations désabusées sur la substitution du management au droit », p. 939.

Gilles ROEHRICH, « Un test empirique de validité de l'échelle d'innovativité spécifique au domaine », p. 953.

Michèle SABOLY, « Crises et échecs industriels : Histoires en midi toulousain », p. 971.

Barry M. SCHREIBER, « *Barry Schreiber's contribution to Pierre Spiteri's* mélange », p. 983.

Henri SEMPE, « Effet d'éviction et irrationalité des marchés financiers mondialisés », p. 985.

Laurent SEMPE, « Modélisation de l'expérience touristique : identification des processus de création/destruction de valeur », p. 999.

Nathalie SEMPE-PERTHUIS, « Le congé de paternité », p. 1015.

Patrick SERLOOTEN, « Leçon d'introduction à la gestion fiscale », p. 1017.

Germain SICARD, « Quand la République fêtait les époux et les familles », p. 1033.

Bernard VAREILLE, « L'imputation en droit des successions », p. 1049.

Éric VERNETTE, « Besoins et désirs : la quête du sens pour le *marketing* », p. 1069.

Jacques VIGUIER, « Salmigondis iconoclaste sur l'intime conviction », p. 1085.

Monique ZOLLINGER, « Pièges du langage des prix : Une mise en perspective historique des recherches et des pratiques », p. 1133.

888. <u>Spreutels (Jean), 2018</u>

***Libertés, (l)égalité, humanité : mélanges offerts à Jean Spreutels*,**
Bruxelles : Bruylant, 2018, 1384 p. (64 contrib.)

PARTIE I : LE DIALOGUE DES JUGES

A. L'art de juger

André ALEN, « *Wereldvreemde rechters: feit of fictie ?* », p. 79.

Mohammed Amine BENABDALLAH, « L'indépendance du pouvoir judiciaire dans la Constitution marocaine, p. 91.

Gianni BUQUICCHIO et Simona GRANATA-MENGHINI, « *The Interaction of legal and political spheres and the role of the judiciary: the perspective of the Venice Commission* », p. 107.

Marie-Françoise RIGAUX etBenoît DEJEMEPPE, « La langue imposée en justice et le contrôle des juridictions supérieures : variations sur une procédure pour le temps présent », p. 135.

Dean SPIELMANN, « L'orgue, le juge et la liberté ; Petite suite en cinq mouvements », p. 155.

Luc THERY et Nicolas DUPONT, « Bibliothèque juridique électronique et documentation juridique digitale : quelques perspectives », p. 175.

Richard WAGNER, « L'indépendance judiciaire et l'administration des tribunaux au Canada », p. 201.

B. Le juge européen

Françoise ELENS-PASSOS, « À propos du Protocole n° 16 à la Convention européenne des droits de l'homme », p. 221.

Philippe LAMBRECHT et Malorie SCHAUS, « Dialogue entre la Constitution belge et le droit international et européen : vers une légitimité renforcée de la Constitution belge et de sa Cour », p. 237.

Koen LENAERTS, « Constitutions nationales et droit de l'Union européenne – Interactions au carrefour du pluralisme constitutionnel et du partage de valeurs communes », p. 255.

Guido RAIMONDI, « La Convention européenne des droits de l'homme et les cours constitutionnelles et suprêmes européennes », p. 273.

Anne RASSON-ROLAND, Bernadette RENAULD et Géraldine ROSOUX, « Détention à perpétuité et égalité de genre – Commentaire de l'arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme, Khamtokhu et Aksenchik c. Russie, du 24 janvier 2017 », p. 287.

Françoise TULKENS, « Abus et violences policières – Les obligations de l'État dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 311.

Sean VAN RAEPENBUSCH, « Anonymisation des décisions de la Cour justice de l'Union européenne : protection de la vie privée versus publicité des jugements », p. 331.

C. Le juge constitutionnel

Marie-Aude BEERNAERT, « Récidive et crimes correctionnalisés dans la jurisprudence de la Cour constitutionnelle », p. 353.

Marc BOSSUYT, « L'évolution de la politique d'asile en Belgique et en Europe », p. 369.

Mathieu DISANT, « Les auxiliaires de justice constitutionnelle », p. 381.

Valer DORNEANU, « *Court of Romania and the Constitutional Court of the Kingdom of Belgium and the contribution thereof to the enhancement of constitutionalism* », p. 401.

Rusen ERGEC, « La liberté de commerce et d'industrie à l'aune de la jurisprudence constitutionnelle », p. 417.

Jaroslav FENYK, « *The human odour signature method in the case law of the Constitutional Court of the Czech Republic* », p. 433.

Geert GOEDERTIER, « *De rechters-parlementairen in het Grondwettelijk Hof* », p. 451.

Etelka KORPIC-HORVAT, « *The case law of the Constitutional Court of the Republic of Slovenia on the protection of the rights of employees* », p. 467.

Nicole MAESTRACCI, « Que fait le juge quand il juge ? Éléments de réflexion sur la fabrication des décisions du juge constitutionnel », p. 489.

Paul MARTENS, « La Cour constitutionnelle pratique-t- elle l'auto-restriction ? », p. 505.

Trees MERCKX-VAN GOEY et David KEYAERTS, « *De legitimiteit van het Grondwettelijk Hof op microniveau : het pad van een gerationaliseerde besluitvorming* », p. 521.

Olivier MICHIELS, « Le droit d'accès au juge - Un leitmotiv dans la jurisprudence de la Cour constitutionnelle ? », p. 539.

Pierre NIHOUL, « La Cour constitutionnelle et le droit de propriété et au respect des biens », p. 565.

Étienne PEREMANS, « De quelques aspects de la jurisprudence de la Cour constitutionnelle relative aux statuts syndicaux des services publics », p. 589.

Marieta SAFTA, « *The constitutional limits of the criminal law in the case law of the Constitutional Court of Romania* », p. 611.

Jadranka SOVDAT, « Les effets juridiques des décisions de la Cour constitutionnelle », p. 627.

D. Le juge de cassation

Chevalier Jean DE CODT, « La Cour de cassation peut-elle s'autogérer sans déroger ? », p. 647.

Albert FETTWEIS, « Comme un murmure, de la Cour de cassation à la Cour constitutionnelle : "Je vous aime, moi aussi" », p. 665.

Paul Alain FORIERS, « *Fraus omnia corrumpit* et intérêt légitime L'apport de Jean Spreutels », p. 689.

André HENKES, « *Verfassungsgerichtshof, Staatsrat und Kassationshof in Belgien : drei Höfe, eine Verfassung, eine Rechtsauslegung? Denkschrift zur Frage der Vorbeugung von Rechtsauslegungsdivergenzen oberster Rechtsprechungsinstanzen* », p. 703.

Paul MAFFEI, « *De rol van de opperste gerechtshoven in de totstandkoming van de rechtsnorm* », p. 735.

Ivan VEROUGSTRAETE, « *Cassatie: eenvoud en efficiëntie, hand in hand* », *p.* 767.

E. Le juge administratif

Philippe BOUVIER, « La section des conflits de compétence du Conseil d'État : un projet mort-né aux origines de la Cour constitutionnelle », p. 783.

Michel PAQUES, « Permis d'urbanisme et logement », p. 799.

Roger STEVENS, « *Het Grondwettelijk Hof en de guillotine in de Raad van State* », p. 825.

PARTIE II : LA MATIÈRE PÉNALE

A. Le blanchiment

Jean-Pierre BUYLE, Olivier PIRET-GERARD, « La notion de soupçon dans la législation anti blanchiment », p. 851.

Philippe DE KOSTER et Alexandra EL-KHOURY, « Quelques réflexions sur la responsabilité civile de la Cellule de traitement des informations financières », p. 879.

Jean-Claude DELEPIERE, « La lutte contre le blanchiment de capitaux criminels et le financement du terrorisme : entre utopie et réalité », p. 895.

Caty GRIJSEELS, « *Het preventief anti-wiswatdispositief gezien door de ogen van de wet van 18 september 2017. Impact op de werking van de cel voor financiële informatieverwerking* », p. 903.

Paul LEMMENS, « *Money laundering and confiscation of the proceeds from crime from the point of view of the European Convention on Human Rights* », p. 925.

Alexandre MET-DOMESTICI, « L'intensification de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme : une opportunité pour accroître la coopération au niveau européen ? », p. 943.

Emmanuel ROGER FRANCE, « Blanchiment et protection du déclarant (immunité pénale et civile) », p. 961.

Dirk THIJS, « La répression du blanchiment du produit de la fraude fiscale », p. 979.

Damien VANDERMEERSCH, « Les infractions de recel et de blanchiment à l'heure de la réforme du Code pénal », p. 1001.

Boudewijn VERHELST, « *De Egmont groep – Over de schutting heen* », p. 1019.

B. Variations pénales

Robert ANDERSEN, Henri D. BOSLY, « L'indemnité pour détention préventive inopérante et le comportement de l'intéressé : vues de droit comparé », p. 1033.

Guy CANIVET, « Variations sur le *Ne bis in idem* ou Les tribulations de la répression des comportements financiers illicites en Europe - Comparaison franco- belge », p. 1061.

Michel CLAISE, « Le parquet européen », p. 1083.

Charles-Éric CLESSE, « Quelle est la vertu du droit pénal dans le monde du travail : un impératif sociétal ou l'inadéquation d'un remède facile ? », p. 1097.

Christine GUILLAIN, « La politique criminelle : épée de Damoclès du système pénal ? », p. 1117.

Franklin KUTY, « La réception, en droit belge, du principe de proportionnalité de la peine », p. 1135.

Arnaud LECOCQ, « *Non bis in idem* : "Cette obscure clarté qui tombe des étoiles" », p. 1173.

Philippe MARY, « Les *masterplans* pour une infrastructure carcérale plus humaine : une solution à la surpopulation ? », p. 1191.

Françoise ROGGEN, « Les particularités procédurales du jugement du délit de dénonciation calomnieuse », p. 1205.

Jan VELAERS, « *Betrapping op heterdaad: ook een constitutioneel begrip* », p. 1223.

PARTIE III : DROIT PUBLIC ET SCIENCES POLITIQUES

Christian BEHRENDT, « Les modifications des limites de l'espace souverain belge depuis 1830 », p. 1241.

Luc LAVRYSEN, « *Der belgische Föderalismus* », p. 1255.

Jean-François LECLERCQ, « Quel régime constitutionnel pour la Crimée ? », p. 1267.

Jules MESSINNE, « La démocratie fracassée ? », p. 1281.

PARTIE IV : RÉFLEXIONS PÉRÉGRINES

Pierre LEGROS et David RAMET, « Considérations sur la neutralité du costume de l'avocat », p. 1307.

Jean-Pol MASSON, « "Écrasons l'infâme" – Le droit dans la vie et l'œuvre de Voltaire », p. 1327.

889. Sohm (Anne-Marie), 2004

***Mélanges en l'honneur de Anne-Marie Sohm*, Clermont-Ferrand : Presses universitaires de la Faculté de droit de Clermont-Ferrand, 2004, 239 p. (12 contrib.)**

Christine BERTRAND, « Union européenne et développement rural », p. 1.

Patrick CHAUVEL, « Violence, contrainte économique et lésion », p. 19.

René CHIROUX, « Heurs et malheurs de la République gaullienne », p. 39.

Thierry FOSSIER, « Quelques particularités des voies de recours en matière personnelle et familiale », p. 51.

Jean Pierre JAMEVIC, « Le statut de l'information et du contrôle parlementaires sur les finances publiques prévus par la loi organique relative aux lois de finances », p. 65.

Virginie LEMONNIER-LESAGE, « Illustration de la puissance paternelle au XVII^e^ siècl : l'affaire Fabulet », p. 75.

Robert PONCEYRI et Philippe REIGNIER, « Face cachée du giscardisme, d'Agénor Bardoux à Louis Giscard d'Estaing : une dynastie séculaire de grands notables libéraux (1870-2002) », p. 87.

Robert POUGHON et Loïc EYRIGNAC, « Le secret médical : une obligation ni générale, ni absolue », p. 157.

Benoît RAYNAUD, « La société à responsabilité limitée et à capital symbolique », p. 179.

Jean-François RIFFARD, « La plaidoirie au civil, libres propos au sujet d'un art en désuétude », p. 191.

Jean STOUFFLET, « Le droit au crédit ? », p. 205.

Didier VALETTE, « Du relevé de forclusion en matière de redressement judiciaire », p. 215.

Jacqueline VENDRAND-VOYER, « Le juriste et la douairière, consultation de Tronchet sur le douaire en Auvergne en cas de viduité seulement (5 fructidor an IV) », p. 229.

890. Sortais (Jean-Pierre), 2002

***Mélanges Jean-Pierre Sortais : recueil de travaux offerts à Monsieur Jean-Pierre Sortais,* Bruxelles : Bruylant, 2002, 615 p. (31 contrib.)**

Renaud DE BOTTINI, « Litiges entre professionnels dans le commerce électronique international (la détermination objective du tribunal compétent) », p. 1.

Bernard BOULOC, « De la responsabilité pénale des administrateurs judiciaires », p. 21.

Éric A. CAPRIOLI, « Dispositifs techniques et droit d'auteur dans la société d'information », p. 39.

Fernand DERRIDA, « Sur la notion de cessation des paiements », p. 73.

Manuel DIEZ DE VELASCO, « Le lever du voile social pour la protection des investissements de capitaux dans les sociétés étrangères : réflexions sur des cas de la jurisprudence internationale récente », p. 87.

Jean-Louis DUC, « État civil et assurances sociales suisses », p. 101.

Bernard DUTOIT, « Quand le virtuel débouche sur le réel: le droit international privé conventionnel et européen à l'épreuve des contrats conclus sur Internet », p. 115.

Pierre ENGEL, « Epingles, donatifs et douceurs ou de l'art des arrhes au nectar des pots-de-vin », p. 145.

Jean-François FLAUSS, « Le contentieux de la réparation devant la Cour européenne des droits de l'homme : eldorado pour les victimes et fonds de commerce pour les conseils ? », p. 155.

Jacqueline FLAUSS-DIEM, « Querelles de famille (s) chez les comparatistes », p. 181.

Giuseppe GANDOLFI, « La responsabilité contractuelle dans le projet "pavesan" d'un code européen des contrats », p. 205.

Gabriel GARCIA CANTERO, « Le droit moral dans les œuvres plastiques selon le droit espagnol », p. 221.

Jean-Pierre GASTAUD, « Le sort de la société à l'occasion des procédures collectives en droit français », p. 235.

Daniel GUGGENHEIM, « La responsabilité des sociétés d'inspection pour leurs, certificats », p. 251.

François GUISAN, « Quelques considérations relatives à la police d'assurance en droit suisse », p. 277.

Yves GUYON, « Remarques critiques sur la terminologie du droit français des sociétés », p. 291.

Zalmai HAQUANI, « La Commission des Nations Unies pour le droit commercial international. Aspects récents de ses travaux », p. 305.

Adrienne HONORAT et Caroline HENRY, « La compétence juridictionnelle en matière de procédures d'insolvabilité dans le règlement 1346/2000 : une nouvelle tentative de conciliation par la hiérarchie entre universalité et territorialité en matière de "faillites internationales" », p. 313.

Pierre JOANNON, « Deux destins croisés : la France et l'Irlande », p. 347.

Pierre JULIEN, « Courtoisie, délicatesse, bienveillance... et droit judiciaire », p. 363.

Arlette MARTIN-SERF, « La responsabilité civile des dirigeants sociaux un nuancier de plus en plus subtil», p. 385.

Laurent MOREILLON, « La répression de l'omission de porter assistance en haute mer. Etude comparative de droit français et de droit suisse », p. 403.

Hansjörg PETER, « La navigation sur le Léman », p. 431.

Léopold PEYREFITTE, « Progrès aéronautique, progrès du droit, protection de la personne humaine », p. 445.

Denis PIOTET, « L'influence du droit français sur la jurisprudence des tribunaux civils du canton de Vaud dans les cent dernières années », p. 469.

Paul PIOTET, « La personne majeure de moins de dix-huit ans révolus peut-elle tester ? Étude de droit suisse », p. 487.

Jean-François POUDRET, « Litispendance entre l'arbitre et le juge : quelle priorité », p. 495.

Suzette SANDOZ, « Mariage et droit de cité : l'impossible exigence d'unité, de liberté et d'égalité », p. 515.

Denis TAPPY, « Liberté du mariage des enfants légitimes ou consentement parental dans les codifications cantonales romandes du XIX^{e} siècle », p. 529.

Evelyne TICHADOU, « La protection du touriste dans la jurisprudence de la Cour de justice des Communautés européennes », p. 555.

Olivier TOURNAFOND, « Les cessions directes de clientèles civiles depuis le revirement de la Cour de cassation du 7 novembre 2000. Regard d'un civiliste », p. 577.

Dominique VIDAL, « L'engagement contractuel des sociétés en droit international privé français », p. 597.

891. Soutoul (Jean-Henri), 2000

Mélanges en l'honneur de Jean-Henri Soutoul,
Bordeaux : Les Etudes Hospitalières, 2000, 191 p. (10 contrib.)

Philippe BICLET, « Le rôle des conseils départementaux de l'ordre dans la gestion des plaintes », p. 23.

Christian BYK, « Le sens éthique et juridique de la procréation médicalement assistée », p. 29.

Catherine CAILLE et Michel DANTI-JUAN, « La responsabilité pénale des établissements de santé », p. 41.

Bernard CHERIGNY, « L'expert médical, auxiliaire de justice ; réflexions d'un béotien sur l'expertise en matière de responsabilité contractuelle du médecin », p. 57.

Pierre COUVRAT, « Obligation de soins ou simple incitation à propos de la loi du 17 juin 1998 relative à la prévention et à la répression des infractions sexuelles », p. 95.

Danièle CRISTOL, « Le droit à la protection de la santé face aux exigences de maîtrise des dépenses de santé », p. 103.

Robert GIL, « Cerveau, handicaps de conscience et personne humaine », p. 125.

Carol JONAS, « Protéger ou trahir ? Réflexion d'un praticien sur les contradictions entre assistance à autrui et secret professionnel », p. 133.

Philippe LIGNEAU, « Le droit à la santé à l'épreuve du droit », p. 147.

Gérard MEMETEAU, « Interrogations impertinentes sur l'article L.162-15 du Code de la Santé Publique », p. 165.

Jean MICHAUD, « Le temps de l'éthique », p. 185.

892. Soyer (Jean-Claude), 2000

L'honnête homme et le droit : mélanges en l'honneur de Jean-Claude Soyer,
Paris : LGDJ, 2000

Dominique ALLIX, « De la proportionnalité des peines », p. 1.

Jean-Baptiste BIAGGI, « Du crime contre l'humanité », p. 11.

Alain BLANCHOT, « De la responsabilité… à la culpabilité », p. 27.

Yves BOT, « Variations sur "l'Honnête Homme" », p. 39.

Jean-François BURGELIN, « Pour l'unification des délais de prescription en droit pénal », p. 49.

Pierre CATALA, « La veuve et l'orphelin », p. 57.

Jean-Marc COULON, « L'effectivité de l'accès à la justice et le contrôle de la durée des procédures », p. 71.

Frédéric DEBOVE, « Libres propos sur l'Honnête Homme en famille », p. 81.

André DECOCQ, « Savoir s'il est permis d'écrire, d'après Saint-Simon, sur le pouvoir judiciaire ou soi-disant », p. 101.

Georges DECOCQ, « Parrain, marraine ou la parenté spirituelle », p. 129.

Georges DURRY, « À la recherche du droit perdu », p. 175.

Georges FLECHEUX, « Les procédures disciplinaires et la Cour européenne des droits de l'homme », p. 183.

Patrick DE FONTBRESSIN, « L'espoir de la communication par le droit », p. 189.

Jacques FOYER, « La condamnation de la loi Verdeille par la Cour européenne des droits de l'homme », p. 195.

Jean FOYER, « De la responsabilité pénale des élus et des fonctionnaires à la réforme du droit des délits non intentionnels », p. 213.

André FRANÇON, « Proust et la publication à compte d'auteur », p. 227.

André LANGUI, « Est-il encore possible d'outrager les bonnes mœurs ? », p. 235.

Pierre LAMBERT, « Les caméras de télévision dans les salles d'audience », p. 253.

Philippe LEGER, « De la nature de l'avocat général à la Cour de justice des communautés européennes », p. 261.

Jeazn LEONNET, « Les sanctions pécuniaires et l'ordonnance du 1er décembre 1986 relative à la liberté des prix et de la concurrence », p. 279.

Louis Edmond PETTITI, « Réflexions sur la bioéthique », p. 289.

Jean PRADEL, « Vers une mondialisation du droit pénal », p. 317.

Jacques-Henri ROBERT, « De l'habileté juridique des Normands mise en rapport avec leur histoire et leur caractère », p. 331.

François SARDA, « Vers un "bloc de compétence" en matière médicale ? », p. 335.

François TERRE, « À propos du droit, de la musique et de Mozart », p. 347.

893. Stasiak (Frédéric), 2023

Le droit pénal des affaires, du singulier au pluriel :
Mélanges en l'honneur du professeur Frédéric Stasiak,
Nancy : Editions de l'Université de Lorraine, 2023, 729 p. (45 contrib.)

Bruno PY, Jean-François SEUVIC et Mathieu MARTINELLE, « Préface. Les mots, les étoiles et le temps : du singulier au pluriel », p. 21.

I. LA DÉLINQUANCE D'AFFAIRES

A. Approches globales et extensions du champ du droit pénal des affaires

Bruno DEFFAINS, « Retour sur l'économie du droit pénal », p. 29.

Florent KIRMANN, « L'influence française sur le droit pénal des affaires luxembourgeois », p. 43.

Chloé LIEVAUX, « Le droit pénal des affaires face à la santé », p. 61.

Mathieu MARTINELLE et Pierre ESCHBACH, « La privatisation du droit pénal des affaires », p. 75.

Patrick MISTRETTA, « Repenser Frédéric Stasiak à l'aune du droit pénal de l'environnement contemporain », p. 93.

B. Incriminations ou situations spécifiques

Amélie BELLEZZA, « Qui parle trop ou mal abuse », p. 107.

Jean-Marie BRIGANT, « Du pouvoir de l'agent public en matière de manquements au devoir de probité : entre singularité et pluralité », p. 125.

Julie LEONHARD, « La répression des médicaments falsifiés : quand le droit pénal des affaires participe à la protection de la santé publique », p. 141.

Romain OLLARD, « De la fongibilité des objets des infractions contre les biens : Pour une (re)lecture des incriminations du Livre 3 du Code pénal », p. 157.

Marc SEGONDS, « De la nécessité de (re)faire du délit de prise illégale d'intérêts (art. 432-12 C. pén.) un véritable délit de partialité », p. 175.

Marie-Christine SORDINO, « Réflexions sur le nouveau droit applicable aux lanceurs d'alerte : quand transposition devrait rimer avec précaution », p. 185.

C. Varia criminologiques

Philippe BONFILS, « Quelques observations criminologiques sur la fraude fiscale », p. 203.

Catherine MENABE, « Inégalités de genre dans la délinquance d'affaires », p. 211.

II. LA RESPONSABILITÉ PÉNALE PERSONNELLE ET LA RESPONSABILITÉ PÉNALE DES PERSONNES MORALES

Béatrice LAPEROU-SCHENEIDER, « L'imputabilité de la faute pénale aux personnes morales, pluralité de réponses à une question singulière : De quelques propositions d'évolution du droit français à la lumière du droit canadien », p. 239.

Xavier PIN, « De l'articulation des responsabilités pénales de la personne morale et de ses dirigeants : à qui la faute ? », p. 255.

Evan RASCHEL, « La responsabilité fonctionnelle du chef d'entreprise appréciée à l'aune de la responsabilité fonctionnelle du directeur de publication : unité ou dualité ? », p. 275.

Laurent SAENKO, « Du raisonnement économique en droit pénal des affaires : l'exemple de la responsabilité pénale des personnes morales », p. 289.

Jean-Christophe SAINT-PAU, « Retour sur la responsabilité pénale d'une société absorbante pour une infraction commise par une société absorbée (à la lecture du professeur Stasiak) », p. 299.

Julien WALTHER, « Conformité et responsabilité pénale des entreprises – une « architecture globalisée » d'un droit pénal en recomposition », p. 307.

III. LES SANCTIONS ET LA RÉPRESSION

Guillaume BEAUSSONIE, « La responsabilité pénale "pécuniaire" : Quand Mammon se fait trop présent en droit pénal », p. 327.

Nicolas CATELAN, « Les sanctions provisoires (paradigme et jalons en droit pénal des affaires) », p. 345.

Audrey DARSONVILLE, « Infraction de conséquence et autonomie de la peine : L'exemple du recel », p. 367.

Nathalie FOURNIER DE CROUY, « L'affaire du Mediator est une faute lucrative », p. 383.

Jean-Baptiste PERRIER, « Négocier et punir : Les nouveaux outils de la répression des infractions d'affaires », p. 425.

IV. DE QUELQUES ASPECTS PROCÉDURAUX

A. Pour des infractions d'affaires

Delphine BRACH-THIEL, « La répression des délits commis à l'étranger de corruption d'agent public étranger ou international : À propos du nouvel article 113-14 du Code pénal », p. 447.

Jocelyne LEBLOIS-HAPPE, « La prescription du blanchiment ou comment freiner la course du temps ? », p. 459.

Céline MENA, « Le parquet européen : des intérêts financiers à l'environnement », p. 465.

Raphaële PARIZOT, « Connecter les juridictions compétentes en matière de délinquance économique et financière et en matière de criminalité et de délinquance organisées », p. 479.

B. Autres

Coralie AMBROISE-CASTEROT, « "Les patrouilles de police" », p. 491.

Caroline HOUIN-BRESSAND, « De la saisie pénale des immeubles vis-à-vis des tiers », p. 501.

V. VARIA

A. Histoire

Antoine ASTAING, Nicolas CHOLEY et Julien FLOREMONT, « De Nancy à Sigmaringen : le combat d'Henri Lalouel (1888-1966) en faveur d'une Europe Nouvelle », p. 519.

Sébastien ÉVRARD, « Vie et mort : la justice militaire sous la Révolution française », p. 591.

Marta PEGUERA POCH, « Les recours en garantie de paiement du porteur d'une lettre de change aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles », p. 605.

B. Pénal

Sabrina LAVRIC, « Du "métrocentrisme" du droit pénal, à propos de la compétence pénale en Nouvelle-Calédonie », p. 621.

Véronique TELLIER-CAYROL, « *Chicken's crime* (les gallinacés en droit pénal) », p. 637.

Jean-Baptiste THIERRY, « Grandes affaires sur petit écran : à propos de L'affaire Dreyfus et de L'affaire Salengro, d'Yves Boisset », p. 653.

C. Autres

Patrice ADAM, « Frédéric au pays des travaillistes : De l'autorité de la chose jugée au pénal sur le social », p. 663.

Séverine CABRILLAC, « L'incidence sur le cautionnement de la modification du temps de l'obligation principale », p. 675.

Olivier CACHARD, « La souveraineté à l'épreuve du déploiement des réseaux 5G : Retour sur la loi n° 2019-810 du 1er août 2019 visant à préserver les intérêts de la défense et de la sécurité nationale de la France dans le cadre de l'exploitation des réseaux radioélectriques mobiles », p. 687.

Édouard VERNY, « La fraternité », p. 701.

VI. TÉMOIGNAGES D'AMITIÉ ET D'EXPÉRIENCES PARTAGÉES AVEC FRÉDÉRIC STASIAK

Annette GANZER, « Atypique… Frédéric Stasiak était atypique », p. 717.

Xavier HENRY, « Non aux plans "plan-plan" ! », p. 719.

Kévin MAGNIER-MERRAN, « La force d'une méthode : sonder le général par le particulier », p. 723.

Guillaume ROYER, « Sous la direction de Monsieur le Professeur Frédéric Stasiak », p. 727.

Yves SCHERER, « Fred, mon Ami, mon Pote, mon Copain, mon Poteau… », p. 731.

894. Stassinopoulos (Michel), 1974

Mélanges en l'honneur du professeur Michel Stassinopoulos,
Paris : LGDJ ; Athènes : Revue du droit public, 1974

I – Droit administratif, droit public général

Marcel WALINE, « Le droit administratif et la sécurité routière », p. 1.

Jean-Marie AUBY, « Les aspects nouveaux du pouvoir réglementaire de l'administration en droit administratif français », p. 9.

André HEILBRONNER, « Le rôle du Conseil d'Étatdans la confection des lois, à travers les allocations des Gardes des Sceaux », p. 25.

Robert-Edouard CHARLIER, « La Constitution et le juge de l'administration », p. 31.

Philippe BRETTON, « Remarques sur quelques difficultés que pose la régulation des compétences par le Tribunal des conflits », p. 47.

Jacques MOREAU, « La cause de la demande en justice dans le contentieux de la responsabilité administrative extra-contractuelle », p. 77.

Jean-François LACHAUME, « Quelques remarques sur les critères de l'acte administratif exécutoire, émanant d'organismes privés gérant un service public administratif », p. 95.

Jean-Claude DOUENCE, « Les conventions entre personnes publiques », p. 113.

Jean RIVERO, « Réflexions sur les sources comparées des droits administratifs », p. 135.

Jean-Claude VENEZIA, « Sur le degré d'originalité du contentieux économique », p. 147.

Jean-Marie BECET, « L'échec du système actuel de la responsabilité pécuniaire des agents publics à l'égard de l'administration », p. 165.

Hubert CHARLES, « Accessoire et domaine public en droit administratif français », p. 187.

Charles EISENMANN, « Sur l'entrée en vigueur des normes administratives unilatérales », p. 201.

Prosper WEIL, « Le renouveau de la théorie du contrat administratif et ses difficultés », p. 201.

Jean-Paul JACQUE, « Les moyens d'ordre public dans le contentieux de pleine juridiction en France », p. 229.

François BERNARD, « Les développements récents du droit français en ce qui concerne les populations non sédentaires », p. 247.

Raymond GUILLIEN, « Décision préalable et distinction des contentieux en droit administratif français », p. 259.

Jacques CHEVALLIER, « Fonction contentieuse et fonction juridictionnelle », p. 275.

Jean LAMARQUE, « La décision administrative de droit privé », p. 291.

Jean BOULOUIS, « La jurisprudence du Tribunal des conflits de 1962 à 1972 », p. 307.

Pierre SANDEVOIR, « Les vicissitudes de la notion de service public industriel et commercial », p. 317.

Pierre-Marie GAUDEMET, « Réflexions sur le principe d'égalité devant les charges publiques. Grandeur et misères d'un principe », p. 337.

Jean BRETHE DE LA GRESSAYE, « Montesquieu, fondateur du droit public moderne », p. 347.

Georges VLACHOS, « Le pouvoir judiciaire dans « L'esprit des lois », p. 363.

Gérard TIXIER, « La fiscalité des entreprises publiques en France », p. 377.

Nicole QUESTIAUX, « La collaboration du juge administratif avec un juge international (Remarques sur l'application par le Conseil d'Étatfrançais de l'article 177 du Traité de Rome) », p. 387.

Robert PELLOUX, « Le contentieux d'indemnité devant la Cour européenne », p. 397.

II – Science administrative

André DE LAUBADERE, « L'administration concertée », p. 407.

Jean HOURTICQ, « Les structures administratives des zones urbaines en France », p. 425.

Georges LANGROD, « Les méandres de la lutte pour une science administrative », p. 433.

Charles DEBBASCH, « Le second Président de la Ve République. Effets sur la pratique présidentielle dans la Constitution de 1958 », p. 449.

Guy BRAIBANT et Céline WIENER, « Processus et procédure de décision », p. 463.

Gérard TIMSIT, « L'évolution des structures administratives dans les Etats en développement », p. 481.

Lucien SFEZ, « Une autre science administrative », p. 507.

Yves MADIOT, « Une nouvelle institution dans le droit administratif français : le Médiateur », p. 532.

Yves GAUDEMET, « Remarques à propos des circulaires administratives », p. 559.

Robert CATHERINE et Guy THUILLIER, « D'une morale de l'Étatà la morale de l'administrateur. De l'obéissance », p. 577.

895. Stauder (Dieter), 2001

***La défense des droits de la propriété industrielle en Europe, aux États-Unis et au Japon* : *Mélanges offerts à Dieter Stauder*,**
Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg, 2001, 217 p. (7 contrib.)

William CORNISH et David LLEWELYN, « Le contentieux de la contrefaçon de brevet au Royaume-Uni », p. 35.

Hans MARSHALL, « Le contentieux de la contrefaçon de brevet en Allemagne », p. 59.

Laurence PETIT, « Le contentieux de la contrefaçon de brevet en France », p. 87.

Giovanni CASUCCI, « Le contentieux de la contrefaçon de brevet en Italie », p. 113.

Jan J. BRINKHOF, « Le contentieux de la contrefaçon de brevet aux Pays Bas », p. 133.

Timothy MALONEY, « Le contentieux de la contrefaçon de brevet aux Etats Unis », p. 155.

Christopher HEATH, « Le contentieux de la contrefaçon de brevet au Japon », p. 191.

896. Steinlé-Feuerbach (Marie-France), 2015

***Risques, accidents et catastrophes : liber amicorum en l'honneur de Madame le professeur Marie-France Steinlé-Feuerbach*, Paris : L'Harmattan, 2015, 327 p. (22 contrib.)**

PREVENTION DES RISQUES ET GESTION DE CRISE

Patrick LAGADEC, « Au devant des questions », p. 15.

Karine FAVRO et Jean-François BRILHAC, « Menues réflexions du "Droit" et de la "Science" autour du partage des savoirs dans le domaine du risque », p. 21.

Laurent DEHOUCK et Marc LASSAGNE, « Quelques leçons sur la régulation d'une activité risquée à partir du cas de la régulation publique et privée du transport maritime », p. 41.

Valentine ERNE-HEINTZ, « Faut-il prêcher le pire pour apprendre à le gérer ? », p. 59.

Claire VIAL, « De l'obligation de sécurité au droit à la sécurité dans l'Union européenne ? », p. 67.

Bertrand PAUVERT, « Protection des personnes dans la crise et sécurité civile », p. 79.

Philippe SCHULTZ, « L'information préalable des salariés en cas de cession d'entreprise : Un risque inutile pour les chefs d'entreprise », p. 93.

RESPONSABILITES ET INDEMNISATION

Anne D'HAUTEVILLE, « Faut-il parler d'indemnisation ou / et de réparation des préjudices subis par les victimes d'infractions pénales ? », p. 115.

Eric DESFOUGERES, « Le droit des transports peut-il encore servir de précurseur à toute la responsabilité civile ? », p. 123.

Georges WIEDERKEHR, « Le jeu de la jurisprudence et de la loi. L'article 1 de la loi du 5 juillet 1985 et l'arrêt de la 2e chambre civile de la Cour de cassation du 22 mai 2014 (n° 13-1056) », p. 133.

Jonas KNETSCH, « Pour une réforme du droit de la responsabilité nucléaire », p. 145.

Hervé ARBOUSSET, « L'indemnisation des victimes des essais nucléaires français : cent fois sur le métier, remettre son ouvrage », p. 173.

Jean-Materne STAUB, « Feu la jurisprudence *Association Eau et rivières de Bretagne* ? », p. 201.

Blandine ROLLAND, « Le quasi-contrat au secours de la RSE ? », p. 215.

Nathalie FAUSSAT, « Le recours subrogatoire du Fonds de Garantie des victimes d'actes de Terrorisme et d'autres Infractions : Personne responsable, personne tenue à réparation », p. 227.

Benoit GENIAUT, « L'anxiété des "travailleurs de l'amiante" Questions autour de la reconnaissance d'un préjudice », p. 239.

VICTIMES ET RESPONSABILITE PENALE

Robert CARIO, « La Justice restaurative en France », p. 249.

Béatrice LAPEROU-SCHENEIDER, « Le projet d'extension de l'action de groupe aux accidents collectifs sanitaires : Réflexions autour du cumul de l'action de groupe et de l'action publique », p. 261.

Caroline LACROIX, « De Charybde en Scylla : le naufrage du Joola (À propos de l'ordonnance de non-lieu du 16 octobre 2014) », p. 273.

Liliane DALIGAND, « Violences conjugales », p. 285.

Isabelle CORPART, « Enfant victime et place des parents », p. 297.

Madeleine LOBE LOBAS, « De l'imputation de la faute délibérée à la personne morale », p. 317.

897. Stirn (Bernard), 2020

***La scène juridique : harmonies en mouvement mélanges en l'honneur de Bernard Stirn*, Dalloz, coll. « Études, mélanges, travaux », 2020**

Jean-Marc SAUVE, « Préface », p. XIX.

Ronny ABRAHAM, « Quelques réflexions sur la « voix prépondérante » du président de la Cour internationale de justice », p. 1.

Yann AGUILA, « Vers un référé pré-décisionnel ? Pour un traitement préventif des vices de procédure "tant qu'il est encore temps" », p. 7.

Mads ANDENAS et Eirik BJORGE, « Les principes généraux du droit comme outils de résolution des conflits de normes », p. 17.

Aurélien ANTOINE, « Un gentleman au Palais-Royal. Réflexions à partir des convictions anglophiles et européennes du président Stirn », p. 31.

Mary ARDEN, « Making Judicial Reasoning More Accessible », p. 47.

Jacques ARRIGHI DE CASANOVA et Jacques-Henri STAHL, « Quand le Code de justice administrative devient adulte », p. 55.

Denys de BECHILLON, « Que faire de la Cour de justice de la République ? », p. 69.

John BELL, « Le sport et le droit administratif en droit anglais », p. 79.

Martine de BOISDEFFRE, « Bernard Stirn, un long compagnonnage », p. 93.

Jean-Claude BONICHOT, « Extradition et droit de l'Union : une nouvelle invitée au bal de la citoyenneté de l'Union ? », p. 97.

Louis BORE, « Regards sur le rapporteur public », p. 107.

Aurélie BRETONNEAU, « Le juge administratif et le bonheur », p. 115.

Sabino CASSESE, « L'avenir du droit public », p. 125.

Bernard CAZENEUVE, « Bernard Stirn, la Normandie et Alexis de Tocqueville », p. 131.

Dominique CHAGNOLLAUD DE SABOURET, « Holmes et le traité d'Utrecht », p. 137.

Jean-Denis COMBREXELLE, « De quelques nouveaux défis pour le contentieux administratif », p. 143.

Benoit DELAUNAY, « Le rapport entre effectivité des droits et obligations de moyen et de résultat », p. 155.

Pierre DELVOLVE, « Le contentieux récent de la validité des contrats publics : essai de comparaison entre contrats administratifs et contrats de droit privé », p. 165.

Francis DONNAT, « L'indépendance de l'audiovisuel public », p. 187.

Duncan FAIRGRIEVE et François LICHERE, « Tentations et défis de la comparaison pour les juges administratifs anglais et français », p. 201.

Hélène FARGE, « Le dialogue hors champ de la section du contentieux et de l'Ordre des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation », p. 225.

Patrick FRYDMAN, « Bernard Stirn, président de la Caisse de retraites de l'Opéra », p. 231.

Jean-Louis GALLET, « Une approche des droits fondamentaux devant la Cour de cassation : Au prisme du principe de proportionnalité », p. 237.

Yves GAUDEMET, « Remarques itératives : à propos des droits réels de l'occupant des propriétés publiques », p. 249.

Bruno GENEVOIS, « L'interprétation des lois par le juge administratif, entre tradition et changement », p. 261.

Pascale GONOD, « Le Conseil d'État : un repositionnement institutionnel ? », p. 287.

Marc GUILLAUME, « La production normative : entre constance et évolutions », p. 301.

Mattias GUYOMAR, « Les lignes de fuite de la jurisprudence administrative », p. 311.

Edmond HONORAT et Alain MENEMENIS, « Innover et tenir bon », p. 321.

Marc-Antoine JAMET, « Pour rétablir la vérité ! (Il était temps...) », p. 337.

Christophe JAMIN, « Les genoux de la jurisprudence », p. 349.

Daniel LABETOULLE, « La déontologie de l'engagement du magistrat administratif : souvenirs et remarques », p. 359.

Alexandre LALLET, « Le droit simple », p. 373.

Bruno LASSERRE, « Vers un droit de la régulation moderne, efficace et protecteur », p. 387.

Koen LENAERTS, « L'indépendance judiciaire et la quête d'une justice nationale, supranationale et transnationale », p. 397.

Christine MAUGÜE et Philippe TERNEYRE, « L'évolution du droit du contentieux des contrats administratifs au cours de la présidence Stirn », p. 419.

Fabrice MELLERAY, « Les cycles de la jurisprudence administrative », p. 433.

Frédéric MION, « Bernard Stirn et l'Institut d'études politiques de Paris », p. 441.

Angelika NUßBERGER, « La Convention européenne des droits de l'homme et les principes généraux », p. 455.

Guillaume ODINET, « *European After All* », p. 467.

Andreas PAULUS, « Légalité et sécurité juridique dans la jurisprudence constitutionnelle allemande », p. 475.

Emmanuel PIWNICA, « À propos du principe de proportionnalité », p. 483.

Guido RAIMONDI, « L'art et les droits de l'homme », p. 497.

Jean-Marc SAUVE, « Le renouvellement du droit administratif sous l'influence du droit européen », p. 509.

Rémy SCHWARTZ, « La dignité humaine », p. 525.

Jean-Philippe THIELLAY, « Le Président des étoiles », p. 533.

Christian VIGOUROUX, « Peut-on renoncer à sa liberté ? », p. 545.

Patrick WACHSMANN, « Pour l'attribution d'un pouvoir d'autorisation au juge administratif », p. 553.

898. Storck (Michel et Jean-Patrice), 2021

Liber amicorum *: Mélanges en l'honneur de Michel et Jean-Patrice Storck*, Dalloz-Joly, 2021.

Droit civil

Christophe ALBIGES, « Propos sur un nouveau droit de la responsabilité civile. Nouveaux enjeux, nouveaux concepts », p. 3.

Jochen BAUERREIS, « De quelques réflexions de droit international privé autour de l'assimilation des fautes contractuelle et délictuelle », p. 15.

Marie-Pierre CAMPROUX DUFFRENE, « L'admission dans le Code civil de la réparabilité du préjudice écologique ; lésion d'un intérêt commun », p. 31.

Philippe DELEBECQUE, « Les paradoxes de la condition juridique des immeubles », p. 45.

Estelle NAUDIN, « La réserve héréditaire, l'éternel débat... Libres propos », p. 53.

Philippe SIMLER, « Pour en finir avec le débat sur la nature juridique de la clause de ducroire », p. 69.

Alice TISSERAND-MARTIN, « La vulnérabilité au sein du couple », p. 89.

Georges WIEDERKEHR, « Vie et mort de l'obligation de sécurité », p. 101.

Claude WITZ, « Regards critiques sur la règle d'interprétation du contrat d'adhésion et du contrat de gré à gré. (Code civil, article 1190) », p. 109.

Droit des affaires

Jean-François BARBIERI, « Sur la faute source de responsabilité civile pour les associés », p. 119.

François BARRIERE, « L'Union bancaire, une œuvre inachevée », p. 133.

Julie BIRON, « De la gouvernance à la conformité en passant par le contrôle du risque... et si la réponse se trouvait dans la culture éthique ? », p. 143.

Thierry BONNEAU, « Fichage au FICP, obligations des banquiers et protection des victimes », p. 157.

François BOUCARD, « Une révolution passée inaperçue : les nouvelles formes de protection de l'investisseur et du consommateur de produits bancaires », p. 169.

Fabrice BUSSIERE, « L'investisseur salarié », p. 177.

Alain COURET, « La SA : un effondrement numérique, une place toujours éminente dans la politique législative », p. 187.

Pierre-Henri CONAC, « La réglementation des groupes de sociétés dans la loi modèle européenne en droit des sociétés (European Model Company Act ou EMCA) », p. 195.

Iacyr DE AGUILAR VIEIRA et Gustavo CERQUEIRA, « Les énoncés interprétatifs : un moyen de restructuration du droit commercial brésilien », p. 211.

Gabriel ECKERT, « Les sociétés d'économie mixte locales : des sociétés commerciales hors du commerce ? », p. 227.

Nicolas ÉRESEO, « Le banquier et le droit de la concurrence : retour sur une singulière exclusion », p. 239.

Stéphane FAGOT, « Société civile et mise à disposition gratuite », p. 255.

Nicolas FERRIER, « À propos de la coopération du franchiseur : aide-toi et le ciel t'aidera ? », p. 269.

Christophe J. GODLEWSKI, « Les prêts syndiqués », p. 285.

Thierry GRANIER, « L'encadrement juridique des conditions d'investissement des organismes de placement collectif (OPC) », p. 297.

Nicolas KILGUS, « L'usufruitier de droits sociaux : un acteur en quête de statut », p. 309.

Caroline KLEINER, « Secret bancaire et droit à la preuve dans les litiges internationaux », p. 323.

Jean-Philippe KOVAR, « La responsabilité des États membres pour les violations du droit de l'Union par les autorités de contrôle bancaire : une lecture croisée des arrêts *Paul* et *Kantarev* », p. 339.

Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE, « Quelques incertitudes de droit bancaire liées à la disparition du compte joint », p. 353.

Benoit LECOURT, « Quel conseil d'administration pour les sociétés anonymes de l'Union européenne ? », p. 367.

Juliette LELIEUR, « L'extraterritorialité pénale française appliquée aux sociétés commerciales », p. 383.

Kevin MAGNIER-MERRAN, « La *compliance* : nouvel ordre moral ? », p. 399.

Nicolas MOIZARD, « La plasticité de la compétence transnationale du comité d'entreprise européen », p. 411.

Renaud MORTIER, « Le triomphe de l'action paulienne en droit des sociétés », p. 423.

Jean-Louis NAVARRO, « La perception du risque de mauvaise gouvernance par le droit comptable », p. 437.

Emmanuel NETTER, « Service en ligne "gratuit" contre publicité ciblée : le modèle d'affaires aux pieds d'argile », p. 473.

Yann PACLOT et Véronique MAGNIER, « Quelques observations sur l'exclusion d'un associé dans les sociétés professionnelles du secteur de la santé », p. 485.

Ariane PERIN-DUREAU, « Retour sur un (autre) sac d'embrouilles : la qualification fiscale des titres détenus par l'associé professionnel interne ou dirigeant d'une société », p. 499.

André PRÜM, « Courte histoire du droit luxembourgeois des sociétés », p. 513.

Anne RABREAU, « Le légataire de parts sociales », p. 525.

Marion DE RAVEL D'ESCLAPON, « La situation de l'associé en cas de procédure collective d'une SCI », p. 537.

Thibault DE RAVEL D'ESCLAPON, « Les justes motifs de retrait judiciaire dans la société civile. À la recherche d'un équilibre perdu », p. 551.

Pierre F. DE RAVEL D'ESCLAPON, « La fin du LIBOR 1969-2021 », p. 565.

Yves REBOUL, « Conflits entre marque renommée ou notoire et marque ordinaire : de l'exclusion à la coexistence selon le nouveau droit des marques dans l'Union européenne », p. 573.

Isabelle RIASSETTO, « Regard en demi-teinte sur les risques des fonds d'investissement en art », p. 595.

Nicolas RONTCHEVSKY, « Observations sur la nullité du contrat contraire à l'intérêt social », p. 617.

Estelle ROTHWEILER, « Le banquier de Strasbourg : Guillaume Kornmann, un homme d'affaires », p. 631.

Stéphane ROUSSEAU, « L'innovation financière responsable et la gouvernance des produits », p. 651.

Richard ROUTIER, « La notion de "paradis" fiscal : propos impertinents », p. 667.

Éric SANDER, « La transmission des entreprises en droit local alsacien-mosellan. Retour sur l'article 73 de la loi civile du 1er juin 1924 », p. 675.

Bernard SAINTOURENS, « Les liquidations d'une société », p. 685.

Dominique Schmidt, « L'actionnaire », p. 701.

Pierre STORCK, « Société de famille et familles de sociétés », p. 711.

Adrien TEHRANI, « Les "Autres FIA" », p. 723.

Nicolas THERY, « Le principe d'unité dans les groupes bancaires mutualistes : le cas du Crédit Mutuel », p. 737.

Jeanne-Marie TUFFERY-ANDRIEU, « Le prêt d'honneur dans le monde économique, outil de protection sociale ou instrument de crédit au XIX^{e} siècle ? », p. 751.

Quentin URBAN, « La réforme des articles 1833 et 1835 du Code civil par la loi Pacte. "Beaucoup de bruit pour rien ?" », p. 773.

Jean-Luc VALLENS, « Procédures collectives : faut-il des règles différentes pour les sociétés et les entrepreneurs individuels ? », p. 791.

Varia

Frédérique BERROD et Jean-Yves PABST, « Portrait-robot du pharmacien d'officine 4.0 », p. 799.

Chantal CUTAJAR et Claude LIENHARD, « Du risque à l'amitié », p. 821.

Raphaël ECKERT, « Le fornicateur, la courge et l'Église. L'injure faite au juge en droit canonique du XII^e^ au début du XIII^e^ siècle », p. 831.

Xavier HENRY, « Essai de déconstruction des présupposés attachés à l'actualisation jurisprudentielle », p. 843.

Francis MESSNER, « Le régime spécial de retraite des ministres des cultes statutaires en droit local alsacien-mosellan », p. 853.

René DE QUENAUDON, « Revisiter le droit avec Yuval Noah Harari », p. 865.

899. Stoufflet (Jean), 2001

***Mélanges en l'honneur de Jean Stoufflet,* Paris : LGDJ ; Clermont-Ferrand : Presses universitaires de la Faculté de droit de Clermont-Ferrand, 2001, 426 p. (23 contrib.)**

André BRUYNEEL, « Observations sur le statut légal et le contrôle des établissements de crédit en Belgique », p. 1.

Yves CHAPUT, « De la cause et/ ou de l'objet de la société ? », p. 25.

Patrick CHAUVEL, « Cautionnement et réticence du banquier », p. 33.

René CHIROUX, « L'incompatibilité du mandat parlementaire avec certaines activités professionnelles sous la V^e^ République », p. 49.

Jean-Pierre DESCHANEL et Edouard FERNANDEZ-BOLLO, « Le contrôle et la sécurité de l'épargne dans la loi bancaire de 1984 », p. 69.

Claude DEVES, « Les sociétés d'économie mixte, le pouvoir adjudicateur et les marchés publics communautaires », p. 95.

Christian GAVALDA, « Les regroupements bancaires, internes, européens et internationaux », p. 115.

Jean-Pierre JARNEVIC, « Remarques sur la gratuité des services publics », p. 125.

Wilfiid JEANDIDIER « Présentation critique des sanctions de quelques infractions d'affaires », p. 135.

Florence LAROCHE-GISSEROT « Les *shelf companies*, une méthode originale pour constituer des sociétés en droit anglais, par, 155.

Christine LASSALAS, « L'actionnariat des salariés », p. 165.

Anne-Marie LAVILLAINE-JULIET, « Les opérations à terme dans les régimes de communauté », p. 175.

Maxime LEMOSSE, « *Incivilem Rem*, un aspect historique du droit commercial », p. 205.

Jean-Pierre MARGUENAUD, « Le pouvoir de sanction des Autorités Administratives Indépendantes à l'épreuve de l'article 6 de la C.E.D.H », p. 213.

Jean- Pierre MASSIAS, « La jurisprudence économique de la Cour Constitutionnelle de Hongrie depuis 1990 », p. 233.

Claude OPHELE, « La responsabilité contractuelle dans la jurisprudence de la chambre criminelle », p. 263.

Gilbert PARLEANI, « La localisation des services financiers », p. 279.

Robert PONCEYRI, « Le vote européen révélateur des cultures politiques régionales », p. 293.

Jean-François RIFFARD, « Quelques réflexions sur le contrat sans droit », p. 311.

Anne-Marie SOHM-BOURGEOIS, « L'évolution des sociétés créées en faveur des exploitations agricoles », p. 331.

Richard SOTTY, « *Ex die incipit obligatio*, quelques observations sur le terme suspensif en droit romain classique », p. 345.

Bernd STAUDER, « La protection des déposants en cas de faillite d'une banque en Suisse à la lumière du droit communautaire », p. 367.

Dominique TUQZIN, « Réflexions sur la nécessité d'une Constitution Européenne », p. 379.

Eddy WYMEERSCH, « Les défenses anti-OPA après la treizième directive, commentaires sur l'article 8 de la future directive », p. 397.

900. Stranart (Anne-Marie), 2011

***Réalité et fictions du droit des garanties : hommage à la rigueur créative d'Anne-Marie Stranart,* Bruxelles : Larcier, 2011, 311 p. (16 contrib.)**

Anne-Marie STRANART, « La cause des femmes », p. 9.

Axel MILLER, « De la Cause au Sujet des femmes : le volcan et le fond », p. 19.

Anne-Marie STRANART, « Le gage, contrat réel : une fiction ? », p. 37.

Dominique LECHIEN, « Une réflexion prémonitoire ou restée sans écho ? », p. 61.

Anne-Marie STRANART, « Les référés commerciaux et le rôle préventif du tribunal de commerce », p. 81.

Martine REGOUT, « Le point sur l'évolution des référés commerciaux », p. 113.

Anne-Marie STRANART et Patrick GOFFAUX, « L'immunité d'exécution des personnes publiques et l'article 1412bis du code judiciaire », p. 131.

Sylviane VELU, « L'immunité d'exécution des personnes publiques : une évolution nécessaire, mais difficile », p. 167.

Anne-Marie STRANART, « L'hypothèque constituée pour sureté de toutes sommes dues ou à devoir par un débiteur à son créancier », p. 205.

Anne-Marie STRANART, « L'hypothèque pour "toutes sommes" », p. 229.

Grégoire JAKHIAN, « L'hypothèque entre tradition et modernité : Illustration par l'hypothèque pour toutes sommes sur aéronef », p. 245.

Anne-Marie STRANART, Guy BLOCK et Olivier CLEVENBERGH, « Saisie-arrêt bancaire », p. 257.

Michèle GREGOIRE, « L'unicité du patrimoine (se) déchire », p. 483.

Anne-Marie STRANART, « Trois questions relatives à certaines garanties nouvelles : La nature du versement d'une somme d'argent à titre de garantie et la qualification des provisions pour crédits documentaires », p. 491.

Jeanine WINDEY, « Les mécanismes de garantie issus de la pratique : les grands traits de leur évolution depuis 1992 », p. 517.

Jacques Levy-MORELLE, « Les avatars d'une loi imparfaite », p. 565.

901. Strasser (Wolfgang), 2007

***Trente ans de droit européen des droits de l'homme : Études à la mémoire de Wolfgang Strasser,* Bruxelles : Nemesis : Bruylant, 2007, 308 p. (15 contrib.)**

Corneliu BIRSAN, « Les aspects nouveaux de l'application des articles 41 et 46 de la Convention dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 19.

Michele DE SALVIA, « La satisfaction équitable au titre des mesures individuelles et la pratique des organes de la Convention européenne des droits de l'homme : qu'en est-il du principe de sécurité juridique ? », p. 45-53

Andrew DRZEMCZEWSKI, « Quelques observations sur le rôle de la Commission des questions juridiques et droits de l'homme de l'Assemblée parlementaire dans l'exécution des arrêts de la Cour de Strasbourg », p. 55.

Montserrat ENRICH Y MAS, « Le droit au travail et aux prestations sociales : principes et jurisprudence récente », p. 65.

Hanno HARTIG, « La Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains : quelle plus-value pour la protection des victimes de la traite ? », p. 91.

Pierre-Henri IMBERT, « L'avenir du passé. Une Cour européenne des droits de l'homme, pour quoi faire ? », p. 117.

Wolfram KARL, « *The Execution and Effects of Judgments of the European Court of Human Rights in Austria* », p. 135.

Hans CHRISTIAN KRÜGER, « *The Importance of Protecting Human Rights on the National Level* », p. 151.

Peter LEUPRECHT, « La liberté qui opprime et la loi qui affranchit », p. 167.

Renata DEGENER et Paul MAHONEY, « *The Prospects for a Test Case Procedure in the European Court of Human Rights* », p. 173.

Frantz MATSCHER, « L'interaction entre le droit de la Convention et le droit autrichien », p. 209.

Jens MEYER-LADEWIG, « *The German Federal Constitutional Court and the binding force of judgments of the European Court of Human Rights under Art. 46 ECHR* », p. 215.

Marek Antoni NOWICKI et Alice THOMAS, « *The European Convention on Human Rights in the practice of the international Kosovo Ombudsperson* », p. 229.

Michael O'BOYLE, « *The imperilled success of the European Court of Human Rights* », p. 251.

Matti PELLONPAA, « *Article 6 of the European Convention on Human Rights and EU Law* », p. 265.

Kersten ROGGE, « *Inter-State Cases under article 33 of the European Convention on Human rights* », p. 289.

902. Sturm (Fritz), 1999

***Mélanges Fritz Sturm : offerts par ses collègues et ses amis à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire,* Liège : Éditions juridiques de l'Université de Liège, 1999, 1802 p. (113 contrib.)**

VOLUME I

PREMIÈRE PARTIE : DROIT ROMAIN

Bernardo ALBANESE, « *Appunti su XII tab 4.1 (uccisione dei neônati deformi)* », p. 3.

Mans ANKUM, « Prêt de couverts d'argent pour un déjeuner en droit' romain classique », p. 13.

Peter APATHY *"Noxae deditio", "actio Publiciana » und "usùcapio"* », p. 27.

Mariagrazia BIANCHINI, « *Otiwn agere ed evectiories : privilegi degli alti funzipnari nel tardo impero* », p. 41.

Alfons BURGE, « *Sprachenvielfalt und Sprachgruppen im Rechtsleben der Stadt Rom - Gedanken zu D.14.3.11.3 und zum Umgang mit fremdsprachen im heutigen bùrgerlichen Recht* », p. 53.

Carlo CASTELLO, « *La domanda di Giuseppe d'Arimatea a Pilato per ottenere il corpo di Gesù* », p. 65.

Aldo CENDERELLI, « *Actio negoiiorum gestorum directa e contraria nel linguaggio roman o classico e giustinianeo* », p. 75.

Àlessandro GORBINO, « *La quéstione del "conriubium" - Decemvirato, unioni miste e rogatio Canuleia* », p. 85..

Jean-Pierre CORIAT, « L'endettement à Rome sous la République - Essai de mise au point », p. 103.

Andrâs FOLDI, « *Cauponés e stabulai nelle fonti del diritto romano* », p. 119.

Jean-François GERKENS, « La fnora débitons est-elle une faute ? », p. 139.

Hans GIGER, « *Rhetorik und Recht im Zwiespalt und Wechsel der Epochen - Rhetorik im Wèrtediagramm von Gut und Bôse* », p. 151.

Antonio GUARINO, « *"Romanorurn Phoenices"* », p. 167.

Karl HACKL, « *Gab es eine provocatïo ad populum auch im ZiyilprozeB ?* », p. 179.

Gâbor HAMZA, « *Ziïm Vèrhâltnis zwischeii usucapio und longi temporis praescriptio im klassischen rômischen Recht* », p. 189.

Gilbert HANARD, « *Familia, domus,* dot ou l'insaisissable famille romaine - Des origines .aux Sévères », p. 205.

Josef HOFSTETTER, « *Waf Atilicinùs schuldnerfreundlich* ? », p. 225.

Rolf KNUTEL, « *Zum Pflichtenkonflikt des Verwahrers* », p. 239.

Christoph ERAMPE, « *Celsus bei Ulpian D.2.14.51 : Ein ungerechtes Verrechnungspacium* », p. 267.

Edgar KULL, « *.... ius Romanum esse discendum* », p. 277.

Luigi LABRUNA, « Le rôle du droit romain dans la Méditerranée », p. 287.

Maxime LEMOSSE, « *Mancipium* et droit provincial », p. 301.

Jean-Philippe LEVY, « L'insinuation "*apud acta*" des actes privés dans le droit de la preuve au Bas-Empire », p. 311.

Arrigo Diego MANFREDINI, « *Gli oltraggi all'adultero : un argumentum a maiore ad minus (D. 48.5.23[22].3)* », p. 327.

Vincenzo MANNINO, « *Nuove osservazioni sulla rilevanza dell'elemento soggettivo nsWusus servitutis ai fini del riconoscimento délia tutela interdittale* », p. 339.

Ulrich MANTHE, « *Assyrius Sermo : Ulp. D.45.1.1.6* », p. 357.

Matteo MARRONE, « *Due interessanti testi di Pomponio : A proposito di preclusione processuale, litis contestatio e sentenza* », p. 365.

Remo MARTINI, « *Consideraziôni comparatistiche in tema di sacramentum* », p. 381.

David PUGSLEY, « *On Compiling Justinian's Digest (7) : Theophilus, Antecessor* », p. 395.

Manlio SARGENTI, « *Alcune consideraziôni sul régime costantiniano dei bona materna* », p. 407.

Boudewijn SIRKS, « *Ne colonus inscio domino suum alienet peculium* », p. 419.

Herwig STIEGLER, « *Divortium, culpa und retentio propter liber os (Ulp. ep. 6.10 und Cic, Top. 4.19)* », p. 431.

O.E. TELLEGEN-COUPERUS et J.W. TELLEGEN, « Le caractère hybride, du *fidéicommis* romain », p. 453.

Gerhard THUR, « *Stipulation und Bauvertrag* », p. 477.

Letizia VACCA, « *'Sulla rilevanza dei « precedenti » nel diritto giurisprudenziale romano* », p. 493.

Raf VERSTEGEN, « Un cas d'éviction après vente qui n'en est pas un : Julianus. (1.33 Dig.) D. 30.4.5 », p. 517.

Roger VIGNERON, « Personnalité du droit romain chrétien en matière de mariage : la constitution CTh.(Brev.) 3.14.1 », p. 533.

Andréas WACKE, « *Zur Folgen-Berücksichtigung bei der Entscheidungsfindung, besonders mittels deducùo ad absurdum* », p. 547.

Laurens WINKEL, « Quelques remarques sur les traités d'assistance juridique et sur l'existence du droit international privé dans l'Antiquité », p. 569.

Félix WUBBE, « *Vi Tempestatis* », p. 579.

Maria Gabriella ZOZ DE BIASIO, « *Alimenti : tentativo di ordinare in modo sistematico le fonti autoritative citate dai giuristi* », p. 595.

DEUXIÈME PARTIE : HISTOIRE DU DROIT

Frédéric BLAIVE, « *Dharmashastra* : Remarques sur le problème de la codification juridique dans l'Inde védique », p. 607.

Yvonne BONGERT, « Réflexions sur l'administration de la justice criminelle, en France, au XVIII[e] siècle », p. 617.

Pier Giovanni CARON, « *Auctoritas sacrata pontificum et regalis potestas* », p. 641.

Jean-Marie CAUCHIES, « Duel judiciaire et "franchise de la ville". L'abolition d'une coutume à Valenciennes en 1455 », p. 655.

Jean COUDERT, « Le recrutement des agrégés à la Faculté de droit de Pont-à-Mousson au début du XVIII[e] siècle - Les débuts du concours d'agrégation en Lorraine (1720-1737) », p. 669.

Dominique GAURIER, « L'idée de codification dans la Chine ancienne », p. 687.

André GOURON, « Sur la paternité de la Summa-Vindpanensis (Ms. Vendôme 223) », p. 703.

Rudolf HOKE, « *Historische Entwicklungslinien des Fôderalismus in Ôsterreich* », p. 721.

Heinz HOLZHAUER, « *Ludwig und Alexandrine - Eine privatfûrstliche Ehescheidung vor dem Reichsgericht* », p. 737.

Ekkehard KAUFMANN, « *Ein Mann des Volkes : Heinrich Zschokke als Erzieher* », p. 763.

Rosa MENTXAKA, « *Algunas consideraciones sobre los crimina contra las personas en las Etimologias de Isidoro (5.26)* », p. 777.

Jacques-Henri MICHEL, « La coutume est-elle immuable'? Une réponse amérindienne : Cheyennes et Cherokee », p. 789.

Laura MOSCATI, « *II régime giuridico délie acque nel Codice Civile Albertino* », p. 799.

Paul NEVE, « *Enige opmerkingen over het voorkomen en de befékenis van" de termen "keizer(lijk) recht", "gemeen recht" en "geschreven recht" in Noordnederlandse bronnen, 1500-1600* », p. 813.

Daniela PIATTELLI, « *"Offese al culto" nel pensiero giuridico del mondo ebraico* », p. 833.

Denis PIOTET, « Promenade sur les bords de la Venôge, aux confins du Droit romain et de la géométrie », p. 853.

J. Michael RAINER, « *Franz von Zeiller und der* Code civil Napoléons », p. 867.

Hans-Albert RUPPRECHT, « *Ein Verfahren.ohne Ende : der Prozess der Drusilla* », p. 881.

Dieter SCHWAB, « *Ùber die Ehe - Betrachtungen zum Ehebuch des Theodor Gottlieb von Hippel (1741-1796*) », p. 895.

Hans-Wolfgang STRATZ, « *Ùber eine Rechtsgrundlage ôffentlichen Lebens : vergessen, doch in Kraft seit mehr als 220 Jahren* », p. 913.

Dieter WERKMULLER, « *Fragen der Weistumsforschung* », p. 933.

Gunter WESENER, « *Zum Erbrecht des Codex Theresianus. Zwischen ius commune und Vernunftrecht* », p. 943.

Karl ZIPPELIUS, « *Ein Juristenleben im 16. Jahrhundert : Joachim Mynsinger von Frundeck* », p. 959.

VOLUME II

TROISIÈME PARTIE : DROIT CIVIL

C. Massimo BIANCA, « *Se l'usucapione sia un titolo di acquisto derivativo (riflessioni suscitate dalla lettura di un saggio romanistico diiFritz Sturm)* », p. 975.

Pierre ENGEL, « La sphère privée de l'homme public », p. 985.

Jacqueline FLAUSS-DIEM, « À la recherche des principes d'égalité et de vérité en Droit français de la filiation », p. 997.

Necla GIRITLIOOLU et Ismet SUNGURBEY, « *Die Auslegung des Testaments, die Verweisung'und die Ausgleichungspflicht der gesetzlichen Erben im tûrkischen Recht* », p. 1017.

Manfred HARDER, « *Altes und Neues zur Unterscheidung zwischen Rechtsgeschâften un ter Lebenden und Verfùgungen von Todes wegen* », p. 1029.

Gerhard LUKE, « *Gedahken zur handelsrechtlichen Auflôsungs- und AusschluBklage* », p. 1045.

Hans-Joachim MERTENS, « *Zur deliktischén Eigenhaftung von Org'anmitgiiedern und Arbeitnehmefn einer juristischen Person* », p. 1055.

Walter PINTENS, « *Der bérufliche Gebràuch des Ejiegattennamens im belgischen Recht* », p. 1065.

Paul PIOTET, « La révision en cours du droit matrimonial suisse quant aux rentes et capitaux de prévoyance professionnelle », p. 1075.

Suzette SANDOZ, « Des méfaits d'un bloc erratique dans le régime matrimonial de la communauté de biens », p. 1087.

Eltjo SCHRAGE, « *Zaakwaarneming* », p. 1103.

Rona SEROZAN, « *Entwicklungen im tûrkischen Erbrecht* », p. 1123.

Hans WIELING, « *Die "Mângel" des § 275 BGB* », p. 1135.

QUATRIÈME PARTIE : DROIT COMPARÉ

Christian V. BAR, « *Der deliktsrechtliche Lebensschutz in Europa* », p. 1151.

Axel FLESSNBR, « *Geldersatz bei Zahlungsverzug - Eihe, Skizze zum Europàischeri Vertragsrecht* », p. 1165.

Giuseppe GANDOLF, « *La "condizione" nel progetto pavese di un "çodice europeo dei contratti"* », p. 1179.

Eugen Dïetrich GRAUE, « Une esquisse du droit privé nordique », p. 1199.

Bernhard GROBFELD, « *Jurist in Europa !* », p. 1217.

Hilmar KRUGER, « *Eheanfechtung wegen Drohung nach tûrkischem Recht* », p. 1229.

Peter LERCHE, « *Einige Entwicklungen der deutschen Medienkontrolle* », p. 1239.

Werner LORENZ, « *Der bereicherungsrechtliche Durchgriff auf Drittempfanger einer Vertragsleistung* », p. 1247.

Maria Letizia RUFFINI GANDOLFI, « *Civil liberties e trespass torts* », p. 1261.

Sandro SCHIPANI, « *II contratto e il sistema giuridico latinoamericano* », p. 1277.

Klaus WAHLER, « *Zur Behandlung des Religionswechsels im heutigen Recht islamischer Staaten* », p. 1297.

Alessio ZACCARIA, « *II diritto privato europeo nell'epoca del postmodernismo* », p. 1311.

CINQUIÈME PARTIE : DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ

Bertrand ANCEL, « L'internationalisation de l'obligation alimentaire envers les enfants par le droit conventionnel de la reconnaissance des décisions », p. 1337.

Tito BALLARINO, « *II quadro internazionale di Internet* », p. 1355.

Dieter BLUMENWITZ, « *Versteckte Kollisionsnormen in vôlkerrechtlichen Vertrâgen ? - Der liechtensteinische Bilderstreit in Deutschland* », p. 1385.

François BOULANGER, « De la Convention de La Haye de 1961 à celle de 1996 sur la loi applicable à la responsabilité parentale et la protection des enfants - Requiem pour la loi nationale ? », p. 1399.

Th. M. DE BOER, « F*acultative Choice of Law in extrajudicial Proceedings* », p. 1409.

Omaia ELWAN et Dirk OTTO, « *Rechtliche Problème deutsch-indischer bigamischer Ehen* », p. 1425.

José Carjos FERNANDEZ ROZAS, « *Problemas de asimilaciôn de los tratados internationales de derecho internacional privado en un sistema dejbase estatal : la esperiencia espanola* », p. 1447.

Jean-François FLAUSS, « État civil et droit communautaire », p. 1469.

Hans HANISCH, « *Zur exzessiven MassgebHchkeit der lnkorporation, bei der Anerkennung auslàndischer Gesellschaftsinsoîvenzen in der Schweiz* », p. 1489.

Dieter HENRICH, « *Legitimationen nach auslàndischem Recht : Sind sie noch zu beachten?* », p. 1505.

Friedrich K. JUENGER, « *The National Law Principle* », p. 1519.

Philippe KAHN, « À propos de l'ordre public transnational : quelques observations », p. 1539.

Horst KLINKHARDT, « *Zum Glauben an die Gleichwertigkeit der Rechtsordnungen* », p. 1551.

Stephan LORENZ, « *Deutscher Gleichberechtigungsgrundsatz und fremdes Kolli- sionsrecht oder : Soll am deutschen (Grundrechts)Wesen die Welt genesen ?* », p. 1559.

Luigi MARI, « *Problematica del forum damni nella Convenzipne di Bruxelles del 27 settembre 1968 concernente la competénza giurisdizio- nale e l'esecuzione délie decisioni in materia civile e commerciale* », p. 1573.

Hansjôrg PETER, « *Juristische Betrachtungen eines Bahnpassâgiers zwischen Deutschland und der Schweiz* », p. 1591.

Jôrg PLRRUNG, « *Die Haager Konferenz fur IPR und ihr Ùbereinkommen vom 1. August 1989 ûber das auf die Rechtsnachfolge von Todes wegen anzuwendende Recht* », p. 1607.

Kresimir SAJKO, « *Towards Adaptation of the Croatian Private International Law to the EU Law - Selected Issues* », p. 1629.

Otto SANDROCK, « *Die objektivè Anknûpfung von Vertràgen nach § 1051 Abs. 2 der deutschen ZPO in der Fassung des SchiedsVfG von 1997* », p. 1645.

Kurt SIEHR, « *German Jewish Scholars of Private International Law and Comparative Law - Especially Ernst Frankenstein and his Research* », p. 1671.

Hans Jûrgen SONNENBERGER, « *Sackgassen des versteckten hypothetischen Renvoi* », p. 1683.

Peter TRENK-HINTERBERGER, « *Aufklârungspflicht deutscher Sozialleistungsträger im Ausland* », p. 1697.

Daniel ZIMMER, « *Savigny und das internationale Privatrecht unserer Zeit* », p. 1709.

903. Sudre (Frédéric), 2018

Les droits de l'homme à la croisée des droits : mélanges en l'honneur de Frédéric Sudre,
Paris : LexisNexis, 2018, 859 p. (82 contrib.)

Jean-Luc ALBERT, « Finances publiques et droits fondamentaux », p. 1.

Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA, « La confiance du public dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 11.

Denis BARANGER, « La faiblesse des liens forts et la force des liens faibles : comprendre le "bloc de constitutionnalité" », p. 21.

Olivier BEAUD, « La vocation de l'université : un élément à prendre en considération pour la définir », p. 33.

Denys DE BECHILLON, « À propos de la conformité à la Constitution du délit de « négligence » prévu à l'article 432-16 du Code pénal », p. 43.

Xavier BIOY, « Le droit au logement des plus démunis et le droit au respect des biens, perspective européenne », p. 53.

Katarzyna BLAY-GRABARCYZK, « La liberté d'expression des universitaires dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 63.

Claude BLUMANN, « Le mécanisme des sanctions de l'article 7 du Traité sur l'Union européenne : pourquoi tant d'inefficacité ? », p. 71.

Baptiste BONNET, « Le dialogue des juges, un non-concept », p. 81.

Laurence BURGORGUE-LARSEN, « De la "théorie de l'inhérence" au sein des Amériques », p. 89.

Véronique CHAMPEIL-DESPLATS, « Le vélo à Strasbourg », p. 99.

Patrick CHARLOT, « Quand des "intellectuels" défendaient l'universalité des droits de l'homme : la lettre de Lucien Herr à Maurice Barrès », p. 109.

Martin COLLET, « La revanche de Madame Kress », p. 119.

Jean-Paul COSTA, « "La critique est aisée, mais l'art est…", ou l'inverse ? Le regard d'un juge sur le regard de la doctrine », p. 129.

Emmanuel DECAUX, « Terrorisme et droits de l'homme : actualité de l'article 15 de la Convention européenne des droits de l'homme », p. 139.

Maryse DEGUERGUE, « Le droit d'alerte : un nouveau droit de l'homme ? », p. 151.

Benoît DELAUNAY, « La portée fiscale du traité de Rome. Naissance du droit fiscal européen », p. 163.

Virginie DONIER, « Les droits de procédure, une voie étroite en faveur de l'effectivité du droit au logement », p. 173.

Edouard DUBOUT, « Le côté obscur de la proportionnalité », p. 183.

Peggy DUCOULOMBIER, « La protection des droits fondamentaux au Royaume-Uni à la croisée des chemins », p. 193.

Xavier DUPRE DE BOULOIS, « Après la loi, les engagements internationaux ? Brèves remarques sur l'articulation entre la Convention européenne des droits de l'homme et les engagements internationaux dans la jurisprudence administrative », p. 203.

Gabriel ECKERT, « Droits humains et Droit de la régulation : retour sur la juridictionnalisation du pouvoir de sanction des autorités de régulation », p. 213.

Pierre ESPLUGAS-LABATUT, « Le droit électoral français respecte-t-il la Convention européenne des droits de l'homme ? », p. 223.

Francette FINES, « Les droits et libertés des personnes : enjeux des négociations sur le Brexit », p. 235.

Hugues FULCHIRON, « Vers un rééquilibrage des pouvoirs en matière de protection des droits et libertés fondamentaux ? Libres propos sur le rôle du juge judiciaire en tant qu'acteur du principe de subsidiarité », p. 245.

Hélène GAUDIN, « Standards nationaux de protection des droits fondamentaux et jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne », p. 255.

Bruno GENEVOIS, « Libres propos d'un justiciable de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 265.

Valérie GOESEL-LE BIHAN, « Le consensus européen : une tentative de démystification », p. 277.

Gérard GONZALEZ, « 2017 : L'odyssée de la liberté de religion dans l'espace de la Convention européenne », p. 285.

Adeline GOUTTENOIRE, « La Cour européenne des droits de l'homme et les parentés particulières », p. 295.

Régis DE GOUTTES, « Regards sur l'évolution de l'application de la Convention européenne des droits de l'homme par les juges français au cours de ces quarante dernières années », p. 305.

Serge GUINCHARD, « L'instrumentalisation de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme dans les débats français sur le statut du parquet », p. 315.

Mattias GUYOMAR, « Contrôle *in concreto* : beaucoup de bruit pour rien de nouveau », p. 323.

Stéphanie HENNETTE-VAUCHEZ, « Le juge est une femme. Regard sur la question de la parité à la Cour européenne des droits de l'homme », p. 335.

Pascale IDOUX, « L'apport de la Convention au droit français des procédures administratives », p. 347.

Anatoly KOVLER, « Opinions séparées des juges de la Cour européenne des droits de l'homme et création des "droits nouveaux" », p. 357.

Henri LABAYLE, « "Vivre ensemble", entre neutralité et parti pris », p. 363.

Evelyne LAGRANGE, « La jurisprudence de la CEDH ou l'ONU à tâtons », p. 373.

Jean-Manuel LARRALDE, « La protection de la vie privée des détenus par la Cour européenne des droits de l'homme », p. 385.

Katia LUCAS-DUBLANCHE, « La contribution de la Cour européenne à la résilience du système paneuropéen des droits de l'homme », p. 395.

Jean-Pierre MACHELON, « L'enseignement de l'église catholique sur les droits de l'homme : un aggiornamento continu », p. 403.

Colombine MADELAINE, « La Cour européenne des droits de l'homme, une "Cour constitutionnelle protectrice des individus" ? », p. 413.

Rafaëlle MAISON, « Dette et droits fondamentaux », p. 423.

Fabien MARCHADIER, « La réparation civile des actes de torture subis à l'étranger : quelles obligations pour les Etats parties à la Convention européenne des droits de l'homme ? », p. 435.

Jean-Pierre MARGUENAUD, « Le contrôle de comparabilité des situations familiales par la Cour européenne des droits de l'homme », p. 443.

Bertrand MATHIEU, « Une démocratie ne peut être exclusivement fondée sur la promotion des droits individuels », p. 453.

Rostane MEHDI, « La démocratie administrative en droit de l'Union européenne, jouvence ou illusion ? », p. 461.

Fabrice MELLERAY, « Que reste-t-il des "bases constitutionnelles du droit universitaire" ? », p. 473.

Laure MILANO, « La jurisprudence récente de la Cour européenne des droits de l'homme en matière de droits de la défense, une jurisprudence en déconstruction », p. 483.

Petr MUZNY, « Le droit à l'autodétermination du patient adulte doué de discernement : un droit absolu », p. 493.

Carole NIVARD, « Quelle autonomie pour la liberté syndicale au sein de l'article 11 de la Convention européenne des droits de l'homme ? », p. 503.

Henri OBERDORFF, « Vers un statut européen du lanceur d'alerte ? », p. 513.

Alain Didier OLINGA, « L'influence de la jurisprudence de Strasbourg sur l'interprétation de la Charte africaine par la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples », p. 525.

Béatrice PASTRE-BELDA, « L'ambivalence du rapport de la Cour européenne des droits de l'homme à la *soft law* européenne pénitentiaire », p. 537.

Etienne PICARD, « "Les droits et libertés" : un couple paradoxal », p. 547.

Fabrice PICOD, « La mise en œuvre du droit de l'Union européenne. Condition énigmatique d'applicabilité de la Charte des droits fondamentaux », p. 559.

Isabelle PINGEL, « La traduction des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme. Questions de justice linguistique », p. 569.

Paulo PINTO DE ALBUQUERQUE, « Mesures restrictives en matière de terrorisme en France : le regard de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 579.

Laurence POTVIN-SOLIS, « Le dialogue entre la Cour européenne des droits de l'homme et la Cour de justice de l'Union européenne dans la garantie des droits fondamentaux », p. 591.

Pierre-Henri PRELOT, « L'article 10 de la Déclaration des droits de l'homme aux origines de la laïcité », p. 603.

Samuel-Jacques PRISO-ESSAWE, « Un dialogue préjudiciel entre juridictions régionales africaines ? », p. 613.

Jean-Pierre QUENEUDEC, « La formation des juristes à l'Université », p. 625.

Thierry S. RENOUX, « *Mater semper certa est* : brèves réflexions sur la gestation pour autrui et le principe d'égalité », p. 633.

Patrice ROLLAND, « La laïcité de l'Étatà l'épreuve du "retour du religieux" », p. 645.

Dominique ROUSSEAU, « Les droits de l'homme sont-ils anti-démocratiques ? », p. 655.

Jérôme ROUX, « La jurisprudence du Conseil constitutionnel sur le cumul des poursuites est-elle intelligible ? », p. 663.

Aude ROUYERE, « À propos de l'arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme (Gde ch., 5 juin 2015, n° 46043/14, Vincent Lambert et a. c/ France). Un épuisement processuel », p. 675.

Jean-Christophe SAINT-PAU, « Le droit au respect de la vie privée des personnes morales », p. 689.

Emmanuelle SAULNIER-CASSIA, « Les singularités de la liberté de circulation des personnes dans les relations Royaume-Uni / Union européenne pré-Brexit », p. 701.

Jean-Marc SAUVE, « Entre rédemption et persévérance, vers un rééquilibrage des principes de subsidiarité et d'effectivité dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 711.

Aurélia SCHAHMANECHE, « Brèves réflexions sur ce qui fait la grandeur d'un arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 723.

Laurent SERMET, « Censure littéraire et apartheid. De la loi et des hommes », p. 733.

Bernard STIRN, « Référé-liberté et Convention européenne des droits de l'homme, un même combat ? », p. 743.

Hélène SURREL, « La Grande chambre joue-t-elle son rôle régulateur dans la détermination des limites de la liberté d'expression ? », p. 751.

David SZYMCZAK, « "De quoi la radiation est-elle le nom" ? À propos de la radiation du rôle devant la Cour européenne des droits de l'homme », p. 761.

Philippe TERNEYRE et Christine MAUGÜE, « Retour sur l'une des composantes de la liberté contractuelle : la non-application des lois nouvelles aux contrats en cours d'exécution », p. 771.

Romain TINIERE, « La Cour de justice de l'Union européenne et la globalisation des sources de protection des droits fondamentaux », p. 781.

Françoise TULKENS, « Droits humains et sécurité, des alliés inséparables », p. 791.

Dominique TURPIN, « Vingt ans après : Hong Kong à la croisée des chemins », p. 805.

Sébastien VAN DROOGHENBROECK, « Le "geste constitutionnel" et la Convention européenne des droits de l'homme », p. 815.

Claire VIAL, « Un paradoxe cohérent et surmontable : le difficile respect de l'Étatde droit dans l'Union (des Etats) de droit », p. 823.

Alexandre VIALA, « Les droits de l'homme et de l'animal chez Schopenhauer : une alternative à Kant », p. 833.

Christian VIGOUROUX, « Le droit est-il soluble dans le Renseignement ? », p. 843.

904. Sugiyama (Naojiro), 1940

Mélanges juridiques, dédiés à M. le professeur Sugiyama,
Tokio : Association japonaise des juristes de langue française, 1940, 358 p. (21 contrib.)

Victor BERGER-VACHON, « Contribution à l'étude de la responsabilité civile délictuelle en droit musulman », p. 1.

René CAPITANT, « Sur la nature des droits réels », p. 29.

Jean CHABAS, « Rôle de la jurisprudence dans l'évolution du droit à l'occasion de la théorie de la cause dans les libéralités », p. 39.

Gilbert GIDEL, « Le phénomène dit de l'expansion du droit positif conventionnel dans ses rapports avec les canaux maritimes », p. 51.

Joseph HAMEL, « Réflexions sur la théorie juridique de la monnaie », p. 83.

Louis JOSSERAND, « Configuration du droit de propriété dans l'ordre juridique nouveau », p. 95.

Frédéric JOÜON DES LONGRAIS, « L'histoire et la science des institutions », p. 111

Léon JULLIOT DE LA MORANDIERE, « Les réformes récentes de la législation française en matière de sociétés anonymes », p. 125.

Edouard LAMBERT, « Le rôle du droit comparé dans l'ensemble des disciplines juridiques et ses domaines d'action », p. 141.

Robert LE BALLE, « La notion de puissance familiale dans la conception juridique française », p. 171.

Louis LE FUR, « La souveraineté de l'État et le droit international », p. 187.

Henri MAZEAUD et Léon MAZEAUD, « Notions fondamentales de la responsabilité civile en droit français et en droit japonais », p. 205.

René MOREL, « La suppression de la puissance maritale et de l'incapacité de la femme mariée par la loi du 18 février 1938 », p. 225.

Jean NIBOYET, « La force de la règle de droit en droit français », p. 241.

François OLIVIER-MARTIN, « Les professeurs royaux de droit français et l'unification du droit civil français », p. 263.

Etienne PERREAU, « Mariage et contrat de mariage de la femme médecin », p. 283.

Jean RAY, « De quelques aspects des manifestations de volonté ayant force liante en droit international public », p. 303.

André ROUAST, « Le contrat dirigé », p. 317.

Henry SOLUS, « Les réformes récentes de la procédure civile française », p. 329.

Louis TROTABAS, « Les questions préjudicielles dans le contentieux administratif fiscal (en droit français) », p. 337.

Georges RIPERT, « La loi de la majorité dans le droit privé », p. 351.

905. Supiot (Alain), 2020

Concerter les civilisations : mélanges en l'honneur d'Alain Supiot,
Paris : Éditions du Seuil, 2020, 489 p. (42 contrib.)

Mohammad Ali AMIR-MOEZZI, « Détachement et liberté en spiritualité iranienne », p. 17.

Perry ANDERSON, « *Spengler and After* », p. 29.

Augustin BERQUE, « "*East is East, and West is West*", vraiment ? Réflexions mésologiques sur *Logos et lemme*, de Yamauchi Tokuryû », p. 39.

Samantha BESSON, « L'autorité légitime du droit international comparé : Quelques réflexions autour du *monde* et du *droit des gens* de Vico », p. 49.

José Emilio BURUCUA, « *¿Civilización o civilizaciones? Choques y trabajos en común de la humanidad* », p. 61.

Sudhir CHANDRA, « *The Ultimate Punishment for the Ultimate Good Deed* », p. 71.

Roger CHARTIER, « La traduction et l'intraduisible », p. 77.

Emilios CHRISTODOULIDIS, « *Simone Weil's* Poem of Force *and the Meaning of Courage* », p. 87.

Cristina CIUCU, « Acculturation néolibérale. L'uniformisation du monde et ses racines intellectuelles », p. 97.

Benoît DE CORNULIER, « Tout parle », p. 109.

Simon DEAKIN, « *The Law of the Anthropocen*e », p. 113.

Mireille DELMAS-MARTY, « Vers une communauté mondiale : la pluralité des mondes possibles », p. 123.

Souleymane BACHIR DIAGNE, « *Ubuntu* en réponse au conflit des civilisations », p. 131.

Abaher EL SAKKA, « La pluralité normative en Palestine », p. 141.

Muriel FABRE-MAGNAN, « La perversion des petits contes moraux : des tramways aux véhicules autonomes », p. 153.

Matthew FINKIN, « *"What Should Be the Tasks of Comparative Law?" Condorcet, Montesquieu and Supiot* », p. 169.

Matthieu FORLODOU, « Deux oiseaux et un serpent. Note sur le concept de corps humain en droit japonais », p. 181.

Etienne FRANÇOIS, « Concerter les mémoires européennes », p. 191.

Mark FREEDLAND, « "L'Esprit de Philadelphie*" and the Idea of* Mondialisation », p. 203.

Adrián GOLDIN, « Les tendances actuelles du droit du travail », p. 213.

Cornélia ISLER-KERENYI, « Solon et les Muses », p. 225.

Samuel JUBE, « Pourquoi un droit comptable ? », p. 237.

Jean LASSEGUE et Giuseppe LONGO, « Qu'est-ce qu'écrire une loi ? L'écriture informatique en science et en droit », p. 249.

Yannick LEMARCHAND, « Des tailles de bois aux chaînes de blocs, regards sur l'évolution des technologies comptables », p. 261.

Ota DE LEONARDIS, « Le marché total. Pensées inquiètes autour de dogmatique, droit et politique », p. 273.

Danouta LIBERSKI-BAGNOUD, « L'Homme est une calebasse-liane. Une allégorie africaine de l'épars et du lié », p. 283.

Charles MALAMOUD, « Les voies de ce monde. Note sur la pensée politique de l'Inde ancienne », p. 293.

Pierre MARECHAUX, « Les avatars de Justice : le regard juridico-pathologique de Fendowsi sur le cycle des âges de l'humanité dans l'épopée persane du *Livre des rois* », p. 299.

Annie MONTAUT, « Leçons indiennes de l'écoumène », p. 309.

Suleiman A. MOURAD, « *Behold the Jurists! The Indispensable Interpreters of God in Islam* », p. 319.

Pierre MUSSO, « Remarques philosophiques sur la mondialisation », p. 331.

Pierre-Yves NARVOR, « La main d'Alain », p. 343.

Joachim NETTELBECK, « Le génie de l'administrateur », p. 347.

Jeseong PARK, « L'introduction d'Alain Supiot en Corée du Sud », p. 359.

Jean-Noël ROBERT, « L'anglais est-il une langue sacrée ? », p. 369.

Supriya ROUTH, « *Dogma or Common Value of Humanity: A Prospective Account of Human Rights* », p. 379.

Yehouda SHENHAV, « La trahison des intellectuels », p. 391.

Ousmane OUMAROU SIDIBE, « Le pluralisme juridique : une voie pour la juridicisation des relations de travail dans l'économie informelle ? », p. 403.

Petros STANGOS, « La protection des droits sociaux dans le cadre du libre-échange régulé par l'Union européenne », p. 417.

Victor I. STOICHITA, « L'Europe en questions », p. 429.

Ibrahima THIOUB, « De l'État nourricier aux régimes de prédation en Sénégambie : intégration subalterne à la mondialisation et transformations des imaginaires politiques », p. 439.

Aiging ZHENG, « L'origine du sens de quelques caractères chinois utilisés en droit social », p. 449.

906. Sur (Serge), 2014

« Cependant j'ai besoin d'écrire... » : Liber amicorum en l'honneur de Serge Sur,
Paris : Pedone, 2014, 411 p. (32 contrib.)

OUVERTURE

Hubert THIERRY, « Serge Sur - L'indépendance et le talent », p. 23.

I. LE DROIT INTERNATIONAL AU TRAVAIL

Jean-François GUILHAUDIS, « Observations sur la question de l'autorisation et de l'absence d'autorisation de l'usage de la force par le Conseil de sécurité », p. 33.

Sarah CASSELIA, « La politique juridique extérieure italienne à l'épreuve de la crise libyenne : des ombres et quelques rayons », p. 55.

Michael J. GLENNON, « *Cyberconflict and the Incompleteness of International Law* », p. 75.

Robert KOLB, « Réflexions sur le droit international coutumier : Des pratiques et des *opiniones juris* légitimes plutôt que simplement effectives ? », p. 93.

Georges-Henri SOUTOU, « La France et le projet de Pacte des droits de l'homme : droit, politique, valeurs (1948-1949) », p. 111.

Nicolas HAUPAIS, « Le paysage vu du droit international public », p. 119.

Roseline LETTERON, « Les normes dormantes », p. 137.

II. RÉFLEXIONS SUR LES RELATIONS INTERNATIONALES

Thierry DE MONTBRIAL, « Un point de vue de théoricien sur *Paix et Guerre entre les Nations* de Raymond Aron », p. 151.

Emmanuelle TOURME JOUANNET, « La disparition du concept d'empire », p. 161.

Daniel COLARD, « L'Europe face à la crise ou la désoccidentalisation du système international », p. 181.

Jean-Pierre COLIN, « Le projet de réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies », p. 189.

Alexandra NOVOSSELOFF, « Les opérations de maintien de la paix des Nations Unies depuis 1995 : état des lieux, progrès et contradictions persistantes », p. 195.

Jacques FONTANEL, « Analyse économique du désarmement. L'actualité du Rapport de l'UNIDIR (1992) », p. 209.

Leah PISAR et Célia BELIN, « De l'art et des relations internationales », p. 221.

III. EXPÉRIENCES INSTITUTIONNELLES

Yves DAUDET, « L'Académie de La Haye dans l'actualité du droit international », p. 233.

Jean-Pierre COT, « Remarques sur la déontologie des avocats et conseils auprès des cours et tribunaux internationaux », p. 243.

Paul DAHAN, « Chroniques genevoises. Voyage au bout de l'ONU », p. 253.

Thérèse GASTAUT, « La communication des Nations Unies sur les mesures coercitives du Conseil de sécurité », p. 265.

Chantal DE JONGE OUDRAAT et Kathleen KUEHNAST, « Paix et sécurité au XXI^{e} siècle : Différenciation sociale des sexes, violences sexuelles et nature du pouvoir », p. 269.

IV. LITTÉRATURE, CINÉMA, BANDE DESSINÉE,

Jean TULARD, « Nicolas Fouquet : Héros littéraire et mythe cinématographique », p. 281.

Pascal BONITZER, « Le syndrome de Capgras », p. 285.

Gilles ANDREANI, « La France en guerre dans *À la recherche du temps perdu* », p. 291.

Anne DULPHY, « Jean Cassou et l'Espagne démocratique », p. 309.

Josiane TERCINET, « Observations sur les rapports entre le national et l'universel, le juste et le droit, à la lumière de certaines productions cinématographiques (*Django unchained, Lincoln, Argo* et *Zero dark thirty*) », p. 321.

Julian FERNANDEZ, « Puissance fictive et puissance réelle de la Cour pénale internationale : *The Ghost Writer de Roman Polanski* », p. 335.

Baptiste CHATRE, « La société internationale dans la série Bond : une lecture tintinesque », p. 347.

Emmanuel DECAUX, « D'une sainte famille à l'autre : " Les aventures de Jo, Zette et Jocko" », p. 361.

V. DES GOÛTS ET DES COULEURS

Yves BOYER, « L'homme au nœud papillon », p. 379.

Carlo SANTULLI, « Adjugé ! Le mot, le signe... et la coutume internationale », p. 385.

Alain DEJAMMET, « L'authentique célébration de l'œuf dur mayonnaise par le Professeur Serge Sur », p. 389.

POSTFACE

Charles VALLEE, « "Il revient à ma mémoire..." », p. 395.

907. Svolos (Alexandre), 1961

Mélanges Alexandre Svolos,
Athènes : Institut Français d'Athènes, 1961, 572 p. (22 contrib.)

II.

Charles CARABIBER, « Les problèmes sociaux et le renforcement de l'exécutif dans la doctrine de A. Svolos », p. 5.

Roland DRAGO, « Les voies de rétractation contre les décisions rendues par le Conseil d'État », p. 19.

R. K. GOOCH, « *Control of Public Expenditure by the American Congress* », p. 41.

Raymond GUILLIEN, « À propos d'un mot de Maurice Hauriou : le "Pacte" fondement théorique et pratique des régimes parlementaires français », p. 55.

Georges LANGROD, « Publicité "*erga omnes*" des dossiers administratifs en Suède », p. 69.

Rudolf LAUN, « *Rechtsfragen einer Integration Europas* », p. 87.

Silvio LESSONA, « *Il concetto guiridico dell'eccesso di potere nel diritto amministrativo italiano* », p. 107.

Feruccio PERGOLESI, « *Aspetti del procedimento formativo di leggi decreti durante il settenato presidenziale di Luigi Einaudi* », p. 125.

Giuseppino TREVES, « La justice constitutionnelle en Italie », p. 143.

Georges VLACHOS, « En marge du "Contrat Social" », p. 161.

Marcel WALINE, « Les conséquences juridiques des révolutions », p. 193.

Pierre WIGNY, « L'Europe des Six, un droit nouveau au service d'une politique nouvelle », p. 207.

III

DEM. APOSTOLIDES, « La signification de la clause constitutionnelle habilitant à réglementer "par une loi unique" », p. 223.

Alexandre WAMWETSOS, « Les déviations du régime parlementaire », p. 241.

Elie KYRIAKOPOULOS, « Les idées politiques de Paul Calligas », p. 307.

AP. PAPALAMBROU, « La portée du principe de séparation des pouvoirs », p. 333.

A. D. SIDERIS, « Quelques constitutions grecques antérieures à la Révolution de 1821 », p. 373.

M. D. STASSINOPOULOS, « Le rôle du Conseil d'Etat pendant la nuit révolutionnaire du 3 Septembre 1843 », p. 401.

A. TSOUTSOS, « Le contentieux administratif dans la doctrine française », p. 425.

G. MARIDAKIS, « La IX^e^ Conférence de Droit International Privé à la Haye », p. 459.

C. TRIANTAPHYLLOPOULOS, « La hiérarchie des lois dans le droit byzantin », p. 473.

Ph. VEGLERIS, « La garantie constitutionnelle des dons et legs à but d'utilité publique », p. 493.

908. Szramkiewicz (Romuald), 1998

***Hommage à Romuald Szramkiewicz*, Paris : Litec, 1998, 600 p. (33 contrib.)**

1° Droits savants et histoire des institutions de l'Eglise

Jean GAUDEMET, « Les dernières lois de l'Occident romain : La législation de Valentinien III (425-454) : Le cadre, les acteurs, le propos », p. 3.

Jean IMBERT, « Le clergé catholique français : élite au XIX^e^ siècle », p. 47.

Germain SICARD, « L'"Action française", défenseur de l'Église et du Pape durant la première guerre mondiale (1914-1917) », p. 57.

Jacques LAFON, « La protection des lieux-saints. Un conflit franco-espagnol (1868) », p. 77.

Anne LEFEBVRE-TEILLARD, « *Tanta est vis matrimonii* : l'écho français d'une vieille controverse », p. 95.

Jean-Louis GAZZANIGA, « Avocats canonistes et gallicans », p. 109.

Jacqueline THIBAUT-PAYEN, « Les évêques des Lumières et l'administration des sépultures », p. 135.

Josseline GUYADER, « Le soin spirituel apporté aux malades et aux mourants au Moyen-Age : l'Eucharistie et le viatique », p. 143.

2° Prosopographie

Nicole HERRMANN MASCARD, « Du bureau de comptabilité à la cour des comptes 1791-1808 promotion privilégiée des techniciens comptables », p. 161.

André LAINGUI, « Philibert Bugnyon ou les plaisirs de l'historien », p. 189.

Marie-Bernadette BRUGUIERE, « "Saint-Simon et la succession anglaise : de curieux silences généalogiques" », p. 201.

André CABANIS, « "Le docteur Cabanis, médecin de la société" », p. 213.

Jean-Louis HAROUEL, « Contribution à l'étude de la prosopographie administrative balzacienne : Un chef de division napoléonien : Bridau », p. 225.

Guillaume METAIRIE, « Figures de juges de paix parisiens », p. 235.

3° Histoire administrative

Paul OURLIAC, « Regard sur le droit béarnais », p. 259.

Guy THUILLIER, « Le regard de l'historien », p. 271.

Olivier GUILLOT, « "Un début d'enquête sur la notion de princeps à l'époque franque" », p. 279.

José Maria GARCIA MARIN, « Monarchie et Bureaucratie », p. 295.

Jean BASTIER, « La guerre sous-marine et l'opinion publique espagnole (1917-1918) d'après les bulletins de renseignements du ministère français des affaires étrangères », p. 305.

Jean-Louis MESTRE, « Le droit constitutionnel selon Edouard Jourdan en 1886-1887 », p. 323.

4° Histoire des Facultés de Droit

Guy ANTONETTI, « Un profil de carrière : Edme Martin », p. 337.

Norbert OLSZAK, « La Capacité en droit : deux siècles de promotion sociale », p. 355.

Jacques BOUINEAU, « Racines universitaires de Romuald Szramkiewicz (début XIX^e^ siècle - 1900) », p. 367.

5° Histoire de la finance et du droit des affaires

Gian SAVINO PENE VIDARI, « « Les tribunaux de commerce entre la France et l'Italie aux XVIII^e^ et XIX^e^ siècles », p. 403.

Jacques POUMAREDE, « « Défense et illustration du commerce par un marchand gascon sous le règne d'Henri IV », p. 425.

Christian CHENE, « Les statuts du syndicat professionnel mixte du commerce catholique poitevin », p. 445.

Sophie MOLINIER-POTENCIER, « La bourse commune des marchands de Montpellier », p. 461.

6º Histoire de la famille

Jean-Pierre POLY, « Mann et ses auteurs : La parenté germanique selon les informateurs de Tacite », p. 485.

Jean-Marie AUGUSTIN, « Héraldique et lignage : l'exemple des ducs et pairs de France (XVI^e^-XVIII^e^ siècles) », p. 515.

Joseph HUDAULT, « Le divorce hébraïque devant les juridictions du roi très chrétien : L'affaire Peixotto (1778) », p. 529.

Sophie LAFONT, « Sanctions sociales et peines infamantes dans le droit de la famille au Proche-Orient ancien », p. 541.

Yves THOMAS, « Le contrat de mariage en Périgord vers la fin de l'ancien régime », p. 557.

Catherine LECOMTE, « Mariages dans la ville royale au XVIII^e^ siècle », p. 577.

T

909. Tallon (Denis), 1999

Mélanges en l'honneur de Denis Tallon : d'ici, d'ailleurs, harmonisation et dynamique,
Paris : Société de législation comparée, 1999, 362 p. (26 contrib.)

I. COMPARAISON - HARMONISATION - DROITS ET LANGUE

Hugh BEALE, « *Partial and Temporary Impossibility in English and French Law* », p. 19.

John BELL, « La comparaison en droit public », p. 33.

Gérard CORNU, « L'expression corporelle dans le langage du droit », p. 45.

Marcel FONTAINE, « "Paiement" et "Performance". Réflexions sur les difficultés du dialogue comparatif à propos des Principes d'Unidroit », p. 57.

Roy GOODE, « *The Unidroit Draft Mobile Equipment Convention : Confluence of Legal Concepts and Philosophies* », p. 68.

Arthur HARTKAMP, « *Aristotle and European Private Law* », p. 83.

Ewoud HONDIUS, « *Finding the Law in a New Millenium. Prospects for the Development of Civil Law in the European Union* », p. 93.

Isabelle DE LAMBERTERIE, « L'écrit dans la société de l'information », p. 119.

Ole LANDO, « *The Worries of a Comparatist* », p. 139.

Basil S. MARKESINIS, « Le droit étranger devant les juridictions anglaises », p. 149.

Anthony OGUS, « *Economic Analysis and Comparative Law* », p. 169.

Vernon Valentine PALMER, « *In a Race against Time: The Founding of Louisiana's Mixed Legal System, 1803-1812* », p. 179.

Ioannis VOULGARIS, « Réflexions sur l'approche comparative de la qualification en droit international privé », p. 193.

II. DYNAMIQUE DU DROIT

Jean-Bernard BLAISE et Michel GERMAIN, « Le rachat de ses actions par une société. Comparaison franco-allemande », p. 209.

Marie CORNU, « Le sort des trésors nationaux : quelles voies pour un repentir législatif », p. 223.

Richard DESGORCES, « La combinaison des remèdes en cas d'inexécution du contrat imputable au débiteur », p. 243.

Jacques GHESTIN, « Existe-t-il en droit positif français un principe général de prohibition des contrats perpétuels ? », p. 251.

Marie GORE, « Rites et musique en droit successoral chinois », p. 263.

Bernard GROSS, « La condition de délai dans l'exercice de la garantie légale des vices cachés. Approche de droit comparé », p. 269.

Attila HARMATHY, « Sûretés réelles entre droit réel et droit personnel », p. 285.

Konstantinos D. KERAMEUS, « Observations comparatives sur l'ordre public en procédure civile », p. 293.

Didier LAMETHE, « L'uniformisation des pratiques contractuelles et la mondialisation », p. 303.

Georges ROUHETTE, « Brefs propos sur le volontarisme contractuel », p. 317.

Karel SVOBODA, « Assimilation de l'ordre juridique », p. 321.

André TUNC, « La rémunération des dirigeants des sociétés anonymes au Royaume-Uni », p. 331.

Claude WITZ, « La paiement du prix de vente, condition légale du transfert de propriété en matière mobilière ? Étude comparative », p. 339.

910. Tarzia (Giuseppe), 2014

L'arbitre et le juge étatique : études de droit comparé à la mémoire de Giuseppe Tarzia,
Bruxelles : Bruylant, 2014, 480 p. (21 contrib.)

PARTIE I : L'arbitre, le juge et le temps.

SOUS-PARTIE 1 : Belgique

Olivier CAPRASSE, « L'instance arbitrale et le temps », p. 19.

Cécile DE BOE et Maxime BERLINGIN, « La mission du juge étatique avant l'instance arbitrale et pendant ses prémices », p. 53.

SOUS-PARTIE 2 : Italie

Mariacarla GIORGETTI, « Le temps de l'instance arbitrale et les interventions du juge étatique », p. 77.

SOUS-PARTIE 3 : France

Charles JARROSSON, « Le juge, le temps et l'instance arbitrale en droit français », p. 95.

PARTIE II : L'arbitre, le juge, la preuve et les mesures provisoires.

SOUS-PARTIE 1 : Allemagne...

Burkhard HESS, « Les mesures provisoires entre juge étatique et tribunal arbitral », p. 111.

Stefan HUBER, « L'obtention de la preuve en cas d'arbitrage : le rôle du juge étatique », p. 127.

Björn LAUKEMANN, « Les mesures provisoires de l'arbitrage », p. 139.

SOUS-PARTIE 2 : Belgique

Olivier MIGNOLET, « Les mesures provisoires et conservatoires prises par les arbitres », p. 161.

Jacques VAN COMPERNOLLE, « Rôle respectif de l'arbitre et du juge étatique dans l'administration de la preuve en droit belge », p. 189.

Jean-François VAN DROOGHENBROECK, « Le juge, l'arbitre et le référé : nécessité fait loi », p. 203.

SOUS-PARTIE 3 : Italie

Achille SALETTI et Francesca LOCATELLI, « Les mesures provisoires et l'arbitrage en droit italien », p. 243.

Lotario DITTRICH, « La collaboration des juridictions étatiques à l'instruction dans les procédures d'arbitrage », p. 265.

SOUS-PARTIE 4 : France

Cécile CHAINAIS, « Les mesures provisoires dans le nouveau droit français de l'arbitrage », p. 281.

Charles JARROSSON, « Le juge et l'instance arbitrale : le juge, l'arbitre et la preuve en droit français », p. 331.

PARTIE III : Le contrôle des sentences arbitrales par le juge

SOUS-PARTIE I : Belgique

Marc DAL, « Les recours contre les sentences arbitrales en droit belge », p. 345.

Jacques VAN COMPERNOLLE, « L'annulation de la sentence arbitrale pour défaut de motivation en droit belge », p. 367.

Jean-François VAN DROOGHENBROECK, « L'annulation de la sentence arbitrale pour violation des droits de la défense », p. 375.

SOUS-PARTIE 2 : Italie

Achille SALETTI, « Les voies de recours en matière arbitrale en droit italien », p. 389.

Mariacarla GIORGETTI et Francesca LOCATELLI, « Analyse de quelques motifs de recours contre une sentence arbitrale », p. 415.

SOUS-PARTIE 3 : France

Jean-Baptiste RACINE, « Propos sur l'efficacité des sentences arbitrales en droit français après la réforme du 13 janvier 2011 », p. 433.

Séverine MENETREY, « Conflits d'intérêts et contrôle de l'impartialité de l'arbitre », p. 447.

911. Tavernier (Paul), 2013

***L'homme dans la société internationale : Mélanges en hommage au Professeur Paul Tavernier*, Bruxelles : Bruylant, 2013, 1624 p. (82 contrib.)**

PARTIE 1 : Droit international et organisations internationales

Madjid BENCHIKH, « Souveraineté des États, droits des peuples à l'autodétermination et droits humains », p. 3.

Jean CHARPENTIER, « La Communauté internationale: mythe ou réalité ? », p. 33.

Rahim KHERAD, « La succession aux traités constitutifs des organisations internationales : L'exemple de l'O.N.U. », p. 45.

Robert KOLB, « Société internationale ! Communauté internationale ? », p. 57.

Péter KOVACS, « Raison d'État et droit international », p. 91.

Ahmed MAHIOU, « L'immunité juridictionnelle des États et de leurs biens : brèves observations sur la convention de 2004 », p. 109.

Jiri MALENOVSKY, « Les écueils de la reconduction des juges internationaux », p. 121.

Jacques POISSON, « La protection internationale des droits de l'homme: moyen de renforcement de l'autorité du parlement européen », p. 141.

Robert REZENTHEL, « Les ports maritimes : un brise-larmes contre la détresse humaine », p. 155.

PARTIE 2 : Paix et sécurité internationale

Néjib BOUZIRI, « Condamnation par le Conseil de sécurité de l'O.N.U. De l'acte d'agression armée perpétré le 1er octobre 1985 par Israël contre le territoire tunisien - Témoignage de l'ambassadeur de Tunisie à l'O.N.U. », p. 175.

Olivier CORTEN et Anne LAGERVALL, « La doctrine de la "sécession-remède" à l'épreuve de la pratique récente », p. 187.

Jean-François GUILHAUDIS, « Légitimité, légalité, faits accomplis. Observations sur la constitution de la question israélo-arabo-palestinienne », p. 207.

Philippe Ch.-A. GUILLOT, « Opérations de paix et droits de l'homme », p. 233.

Marie-Françoise LABOUZ, « La zone arctique, nouveau théâtre de la sécurité internationale ? », p. 257.

Djamchid MOMTAZ, « L'encadrement de la sécession par le droit international », p. 279.

Yves PETIT, « Le "nouvel horizon" des Casques bleus et des O.M.P. de l'O.N.U. : quelques réflexions sur l'évolution et l'avenir du maintien de la paix », p. 295.

Rafael A. PRIETO SANJUAN, « Les groupes armés non étatiques comme destinataires des sanctions n'impliquant pas l'emploi de la force », p. 315.

Jean-Pierre QUENEUDEC, « Le persil de la discorde », p. 331.

Dominique ROSENBERG, « La renaissance du droit des peuples à l'autodétermination économique », p. 333.

Catherine SCHNEIDER, « Le spectre du tout sécuritaire dans la lutte antiterroriste ? Brèves observations sur la dialectique entre lutte contre le terrorisme et droits de l'homme dans les corpus juridiques européens », p. 359.

Habib SLIM, « Observations préliminaires sur la résolution 1973 et sur la mise en œuvre de la responsabilité de protéger par le Conseil de sécurité », p. 375.

Blaise TCHIKAYA, « Le conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine », p. 387.

Josiane TERCINET, « Mer calme, pourtour agité : les forces internationales de paix dans la zone méditerranéenne », p. 407.

Karel WELLENS, « La place accordée au Conseil de sécurité dans la jurisprudence de la Cour internationale de justice depuis l'arrêt Lockerbie », p. 433.

PARTIE 3 : Droits de l'homme, démocratie, Étatde droit

Jean-François AKANDJI-KOMBE, « La justiciabilité des droits sociaux et de la charte sociale européenne n'est pas une utopie », p. 475.

Hervé ASCENSIO, « Le droit à la paix est-il justiciable ? Les leçons d'un modèle africain », p. 505.

Olivier BACHELET, « L'intime conviction est-elle soluble dans la convention européenne des droits de l'homme ? », p. 525.

Mohammed BEDJAOUI, « Droits de l'homme : La nécessaire conciliation entre universalité et diversité », p. 547.

Vincent BERGER, « Mieux vaut prévenir que guérir, ou comment assurer la cohérence de la jurisprudence de Strasbourg », p. 559.

Laurence BURGORGUE-LARSEN, « Les droits de l'homme au pays de sa Majesté la Reine Elizabeth II ou la *House of Lords* confrontée au droit de la Convention européenne des droits de l'homme », p. 567.

Catherine-Amélie CHASSIN, « "L'article 4 C.E.D.H. : de la lettre à l'esprit" », p. 585.

Jean-Paul COSTA et Patrick DITTUN, « Les avis consultatifs devant la Cour européenne des droits de l'homme », p. 605.

Emmanuel DECAUX, « "Ne tirez pas sur le pianiste", droit international public et progrès des droits de l'homme », p. 615.

Régis DE GOUTTES, « L'approche universaliste des discriminations raciales », p. 635.

Jean DHOMMEAUX, « Les droits économiques, sociaux et culturels dans la déclaration universelle des droits de l'homme et leur devenir », p. 645.

Eloi DIARRA, « L'Espace d'interpellation démocratique ou les droits de l'homme sous l'arbre à palabre », p. 665.

Stéphane DOUMBE-BILLE, « La juridictionnalisation des droits de l'homme en Afrique: "*much ado about nothing*" ? », p. 693.

Pierre Michel EISEMANN, « Quelques observations sur une procédure discrète de promotion des droits de l'homme : La "procédure 104" de L'UNESCO », p. 707.

Habib GHERARI, « Normes sociales et système commercial international : quelle alliance ? », p. 733.

François-Julien LAFERRIERE, « Réflexions partielles sur l'apport de la Cour européenne des droits de l'homme à la garantie de quelques droits des étrangers », p. 755.

Frédéric KRENC, « De Schenk à Gäfgen : la preuve inconventionnelle à l'épreuve de l'article 6 de la convention européenne des droits de l'homme », p. 781.

Elisabeth LAMBERT ABDELGAWAD, « Les requérants multiples devant la Cour européenne des droits de l'homme : plaidoyer pour la reconnaissance d'actions de groupe ? », p. 799.

Jean-Manuel LARRALDE, « La Cour européenne des droits de la femme », p. 819.

Paul MAHONEY, « *Application of Human Rights Norms in European Union Staff Cases. A New Dawn after the Entry into Force of the Charter of Fundamental Rights of the European Union?* », p. 843.

Jean-Pierre MARGUENAUD, « Le droit au sourire », p. 859.

Ahmed Salem OULD BOUBOUTT, « Le juge constitutionnel mauritanien et le coup d'État du 6 août 2008 : chronique jurisprudentielle d'une année de crise de l'Étatde droit », p. 869.

Petros J. PARARAS, « Le droit à la sécurité », p. 889.

Christophe PETTITI, « La Convention relative aux droits de l'enfant au travers de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 899.

Mónica PINTO, « Les droits de l'homme : Un critère d'interprétation du droit », p. 919.

Marie-Joëlle REDOR-FICHOT, « Dispositions invocables et justiciabilité des droits de l'homme devant le juge administratif français », p. 947.

Dean SPIELMANN, « La reconnaissance et l'exécution des décisions judiciaires étrangères et les exigences de la Convention européenne des droits de l'homme. Un essai de synthèse », p. 973.

Frédéric SUDRE, « De l'usage des sources externes du droit de la Convention européenne des droits de l'homme : Quelques questions à propos des droits de l'enfant », p. 993.

Maxime LARDU, « Le Haut commissaire des Nations unies aux droits de l'homme: nouveau départ ou fausse route ? », p. 1007.

Catherine TEITGEN-COLLY, « Le statut de l'étranger irrégulier: un défi pour l'Europe », p. 1021.

Christian TOMUSCHAT, « *Protecting Personality Rights - the names of parties in published judgments* », p. 1067.

Françoise TULKENS et Sébastien VAN DROOGHENBROECK, « L'ombre de Marckx : pour un débat renouvelé sur les effets dans le temps des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 1089.

Vladimiro ZAGREBELSKY, « Le "juge national" à la Cour européenne des droits de l'homme :

Considérations d'un juge à la fin de son mandat », p. 1119.

Claudio ZANGHI, « L'intervention en haute mer entre "non-refoulement", droits de l'homme et lutte contre l'immigration clandestine », p. 1123.

PARTIE 4 : Droit international humanitaire et droit international pénal

Alexandre BALGUY-GALLOIS, « Résolution 1738 : la consécration par le Conseil de sécurité de la protection des journalistes et des médias en période de conflit armé », p. 1149.

Melike BATUR YAMANER et Emre OKTEM, « Imprescriptibilité des crimes de guerre: réflexions à partir d'un cas concernant la Turquie », p. 1171.

Abdelwahab BIAD, « Retour sur le « traitement humain» des personnes tombées au pouvoir de l'ennemi », p. 1185.

Veronika BILKOVA, « Vers un droit des victimes des conflits armés à la réparation pour les violations du droit international humanitaire ? », p. 1203.

Éric DAVID, « La Cour européenne des droits de l'homme et le droit international humanitaire », p. 1227.

Marina EUDES, « La Cour européenne des droits de l'homme et le droit international humanitaire : De la réticence à l'utilisation assumée », p. 1249.

Dandi GNAMOU-PETAUTON, « Les vicissitudes de la justice pénale internationale: à propos de la position de l'union africaine sur le mandat d'arrêt contre Omar Al Bashir », p. 1255.

Jean-Marie HENGKAERTS, « Application simultanée du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme : Les victimes de violations en quête d'un forum », p. 1297.

Philippe LAGRANGE, « Le drone, l'éthique et le droit », p. 1333.

Mohammed LAMOURI, « L'instrumentalisation de la justice pénale internationale : le cas du tribunal spécial pour le Liban », p. 1355.

Isabelle MOULIER, « La Cour européenne des droits de l'homme face à la répression pénale nationale des crimes de droit international », p. 1365.

Michel PUECHAVY, »L'action des auxiliaires de la Croix-Rouge suisse en France pendant la Seconde Guerre Mondiale », p. 1397.

William A. SCHABAS, « *Jus ad bellum, jus in bello* et droits de l'homme », p. 1417.

Pavel STURMA, « Rapports entre le droit international humanitaire et le Droit international des droits de l'homme », p. 1429.

Sandra SZUREK, « L'étude sur le droit international coutumier. Les voies d'une normativité en action », p. 1447.

Hélène TIGROUDJA, « Droit international des droits de l'homme, droit international humanitaire et droit international pénal, Vers la confusion des branches ? », p. 1465.

PARTIE 5 : Dialogue des civilisations

Jean-Pierre COLIN, « Le dialogue entre les civilisations : pour un usage raisonné du temps qui passe », p. 1491.

Alain FENET, « Les perdants du traité de Gand de 1814 : les indiens et les noirs », p. 1505.

Gérard GONZALEZ, « La contribution de la Cour européenne des droits de l'homme au dialogue entre les civilisations », p. 1529.

André-Hubert MESNARD, « Langue(s), culture(s) et identité(s) : souvenirs et réflexions », p. 1545.

Jean-Denis MOUTON, « Réflexion comparative sur l'autonomie constitutionnelle dans l'ordre juridique international et dans l'ordre juridique de l'Union européenne », p. 1553.

Joëlle NGUYEN DUY TAN, « La Coopération juridique entre la France et le Vietnam et la francophonie », p. 1567.

Laurent SERMET, « Mariage, mariages au royaume du Lesotho. Dualisme juridique ou droit rhizome ? », p. 1601.

912. Taymans (Jean-François), 2013

***Liber amicorum : Jean-François Taymans,* Bruxelles : Larcier, 2013, 565 p. (34 contrib.)**

Nathalie BAUGNIET, « La séparation de biens avec participation aux acquêts : rêve d'un régime matrimonial idéal ? », p. 1.

Étienne BEGUIN, « L'antichrèse-bail : une sûreté alternative ou complémentaire à l'hypothèque ? », p. 9.

Séverine CABRILLAC, « De l'un des atouts du cautionnement authentique en droit français : la dispense de mention manuscrite », p. 23.

André CULOT, « Lorsque l'administration fiscale remplace le législateur », p. 31.

Georges DE LEVAL et Frédéric GEORGES, « Le notaire tiers saisi », p. 45.

Jan DE MEY, « *Definitie van de notaris* », p. 59.

Philippe DE PAGE, « Réflexions sur l'abus fiscal et la gestion du patrimoine familial », p. 69.

Alain DELIEGE, « Réflexions sur la rédaction des actes notariés », p. 83.

Paul DELNOY, « De quelques difficultés concernant la liquidation de la succession *ab intestat* du cohabitant légal », p. 97.

Isabelle DURANT, « Usufruit et bail : faut-il inverser l'ordre des priorités ? », p. 125.

Rodolphe EEMAN, « La loi relative aux droits du patient dans la pratique notariale », p. 143.

Pierre-Yves ERNEUX, « La conditionnalité immobilière et le droit de propriété comme vecteur de valeurs », p. 157.

Jean GOEMAERE, « Libres propos sur la charge de la preuve relative au devoir de conseil du notaire », p. 195.

Jean HAUSER, « Le notaire, conseiller en filiation, en droit français », p. 203.

Damien JANS, « Le notaire dans la littérature française du XIX^{e} siècle », p. 219.

Yves-Henri LELEU, « L'article 1390 du Code civil : immanence et transcendance », p. 239.

Cécile LISANTI, « Droit international privé et divorces internationaux : avancées et insuffisances du règlement Rome III », p. 259.

Pierre NICAISE, « Quel avenir pour la sprl Starter ? », p. 271.

Gabriel RASSON, « Les notaires et la loi sur le blanchiment d'argent : la fin justifie-t-elle les moyens ? », p. 281.

Myriam Renard-DECLAIRFAYT, « De quelques questions en rapport avec la grosse de l'acte notarié », p. 293.

Jean-Louis RENCHON, « Et si les concepts fondamentaux de notre droit successoral étaient profondément justes ? », p. 305.

Florence REUSENS, « Administration provisoire et testament : pour un respect de la liberté testamentaire de la personne protégée apte à manifester une intention libérale », p. 323.

Lorette ROUSSEAU, « Les récompenses : la fin des controverses ? », p. 339.

Jehanne SOSSON, « Mes chers enfants », p. 353.

Fabienne TAINMONT, « Quelques réflexions d'une civiliste à propos à la transmission des entreprises familiales », p. 359.

Louise TAYMANS, « Proposition de méthode en vue de l'établissement, dans un cadre conventionnel, des contributions respectives des parents aux frais d'entretien et d'éducation de leurs enfants au moyen d'un "compte enfant(s)" », p. 381.

Jean-Louis VAN BOXSTAEL, « "Notaire du Roi" », p. 407.

Pierre VAN DEN EYNDE, « La réforme de la procédure judiciaire de liquidation-partage : une œuvre humaine inachevée », p. 419.

Jean-François VAN DROOGHENBROECK, « Absents et récalcitrants n'ont point représentant », p. 429.

Alain-Charles VAN GYSEL, « De la (non-)obligation d'inscrire hypothécairement l'action en déchéance de l'usufruit du conjoint survivant », p. 445.

Matthieu VAN MOLLE, « La pratique des conventions d'établissement de comptes entre époux ou cohabitants », p. 453.

Johan VERSTRAETE, « *Help! Ons kind is insolvabel!* », p. 495.

Patrick WERY, « Un regard de droit commun des obligations porté sur les règles relatives au bail à ferme », p. 511.

Luc WEYTS, « *De opvolging in een familievennootschap: een face-lift* », p. 537.

913. Teitgen (Pierre-Henri), 1984

***Études de droit des Communautés européennes : mélanges offerts à Pierre-Henri Teitgen,* Paris : A. Pedone, 1984, 530 p. (24 contrib.)**

Claude BERR, « L'influence de la construction européenne sur l'évolution contemporaine du droit privé français », p. 1.

Jean BOULOUIS, « Nouvelles réflexions à propos du caractère « préjudiciel » de la compétence de la Cour de justice des Communautés européennes statuant sur renvoi des juridictions nationales », p. 23.

Étienne CEREXHE, « L'égalité de traitement dans l'ordre juridique communautaire », p. 33.

Jean CHARPENTIER, « À propos d'une récente augmentation du nombre des magistrats de la Cour de justice des Communautés européennes », p. 67.

Gérard COHEN-JONATHAN, « La problématique de l'adhésion des Communautés européennes à la Convention européenne des droits de l'homme », p. 81.

Claude-Albert COLLIARD, « L'irréductible diplomatique », p. 109.

Louis DUBOUIS, « L'évolution de la fonction publique communautaire concorde-t-elle avec celle des Communautés européennes ? », p. 127.

Claus-Dieter EHLERMANN, « *The Scope of Article 113 of the EEC Treaty* », p. 145.

Guy ISAAC, « Observations sur la pratique de l'intervention devant la Cour de justice des Communautés européennes dans les affaires de manquement d'États », p. 171.

Jean-Paul JACQUE, « L'évolution du triangle institutionnel communautaire depuis l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct », p. 183.

Joseph H. KAISER, « Législation européenne en matière de concurrence et compétences nationales », p. 209.

Robert LECOURT, « Le rôle unificateur du juge dans la Communauté », p. 223.

Yvon LOUSSOUARN, « Le rattachement des sociétés et la Communauté économique européenne », p. 239.

Gérard LYON-CAEN, « Un arrêt d'une interprétation difficile : l'arrêt de la Cour de justice dans l'affaire des « Chemins de fer belges» confronté au droit français », p. 271.

Philippe MANIN, « L'article 228, paragraphe 2 du Traité C.E.E. », p. 289.

Colette MEGRET, « La portée juridique et les effets de droit de la déclaration d'invalidité d'un acte communautaire prononcée par la Cour de justice des Communautés européennes dans le cadre de la procédure instituée par l'article 177 du Traité C.E.E. », p. 311.

Gérard NAFILYAN, « De quelques problèmes posés par l'application de l'article 177 du Traité de Rome », p. 327.

Émile NOËL, « Réflexions sur le processus de décision dans le Conseil des Communautés européennes », p. 345.

Pierre PESCATORE, « L'application judiciaire des traités internationaux dans la Communauté européenne et dans ses Etats membres », p. 355.

Jean RAUX, « Le recours à l'article 235 du Traité C.E.E. en vue de la conclusion d'accords externes », p. 407.

Joël RIDEAU, « Les compétences résiduaires et transitoires des Etats membres », p. 441.

David RUZIE, « À propos du principe de non-discrimination dans les échanges commerciaux extra-communautaires - L'exemple français et les difficultés d'une harmonisation des législations nationales », p. 473.

Henry G. SCHERMERS, « *Rights-Giving Treaties : Higher Law ?* », p. 503.

Adolphe TOUFFAIT, « La jurisprudence de la Cour de justice des Communautés européennes en matière de sécurité sociale des travailleurs européens qui se déplacent », p. 511.

914. Teneur (Jacques), 1977

Mélanges dédiés à la mémoire de Jacques Teneur,
Lille : Université de droit et de la santé, 1977, 714 p. (28 contrib.)

Christian AUTEXIER, « Le nouveau Conseil constitutionnel : Essai de définition de la fonction d'un contrôleur de constitutionnalité dans les démocraties occidentales », p. 5.

Jeanne BECQUART-LECLERCQ, « Le concept de légitimité : Essai sociologique appliqué au pouvoir local », p. 33.

Véronique BLET-PFISTER, « L'ordre public (Fragments pour une étude sur l'appareil d'État) », p. 63.

Martine CARPENTIER-DELPIERRE, « Quelle réforme de l'architecture ? Contenu et signification des orientations du projet gouvernemental de loi sur l'architecture », p. 91.

Alain CLAISSE et Renée CLAISSE-DAUCHY, « Du mythe de l'environnement a la gestion des nuisances », p. 121.

Rolande DEBONNE-PENET, « Étude juridique des mesures d'observation de la personnalité dans le procès pénal », p. 153.

Dominique DECHERF, « L'importance des facteurs économiques dans la vie des pays du tiers monde : l'exemple de la Tanzanie », p. 175.

Gérard DEHOVE, « Concentration et concurrence dans le traite de la Communauté économique européenne et depuis sa mise en œuvre », p. 195.

Mireille DELMAS-MARTY, « Le droit au silence en procédure pénale », p. 273.

Yves DEMEER, « L'*impeachment* dans les institutions anglaises et américaines », p. 285.

Patrice GELARD, « Problèmes actuels de l'administration des entreprises dans les États socialistes », p. 347.

Bénédicte HUDAULT, « Traitement informatique et droit pénal des affaires », p. 377.

Joseph HUDAULT, « Du jeu de fief a la propriété romaine : Une critique précoce de la propriété féodale devant le Parlement de Paris (1751) », p. 401.

Guy JOIGNAUX, « Espaces régionaux, politiques régionales et processus inflationnistes », p. 415.

J.-F. JUILLIARD, « François Hotman, pamphlétaire monarchomaque ou juriste libéral », p. 439.

M. LANGAVANT, « Le conservatoire du littoral », p. 457.

Annie LAURENT, « Approche analytique et méthodologique du revenu régional », p. 473.

H. LEFEBVRE, « Le caractère forfaitaire de la clause pénale », p. 493.

Patrick LOQUET, « "la communauté urbaine, le promoteur et le diplodocus", ou de l'utilité publique d'une opération privée », p. 515.

Patrick LOQUET et Jean-Claude MARQUIS, « L'indemnisation en nature dans la procédure d'expropriation : une solution au problème foncier de la région Nord-Pas-de-Calais », p. 527.

Renée MARTINAGE et Jacques LORGNIER, « La répression des séditions et émotions populaires de 1789 par la maréchaussée de Flandres », p. 543.

Olivier PIROTTE, « L'agence d'approvisionnement d'EURATOM : Bilans et perspectives », p. 573.

Stanislaw PLAWSKI, « Le travail pénitentiaire », p. 607.

M. PREVOST, « "À propos du Talion" », p. 619.

Bernard TOULEMONDE, « La nouvelle bataille de Bouvines », p. 631.

Pierre SANDEVOIR, « La protection de l'État à l'égard de l'enfance malheureuse », p. 653.

René VANBERKEL, « L'évolution du statut, du rôle et de la compétence du notaire dans la région du Nord, de l'Ancien régime a la Restauration », p. 667.

Jean-Claude WERREBROUCK, « À propos de la théorie marxiste des crises », p. 691.

915. Tercier (Pierre), 2008

***Mélanges en l'honneur de Pierre Tercier,* Genève : Schulthess, 2008, 992 p. (61 contrib.)**

Peter GAUCH, « *Pierre Tercier - Eine Erzählung* », p. 1.

Fondements et perspectives

Marc AMSTUTZ, « *Ouroboros* », p. 19.

Augustin MACHERET, « La Suisse, Étattiers ou Étatmembre de l'Union européenne ? », p. 33.

Gilles PETITPIERRE, « Maîtriser les catégories », p. 49.

Gérard PIQUEREZ, « Les principes généraux de la procédure pénale selon le Code de procédure pénale suisse (art. 3-11 CPP): la consécration législative de la constitutionnalisation du procès pénal », p. 61.

Alexandra RUMO-JUNGO, « *Betreuungsunterhalt bei getrent lebenden nicht verheirateten Eltern - ein Denkanstoss* », p. 77.

Paul-Henri STEINAUER, « L'unité du droit privé », p. 103.

Droit civil et droit des obligations

Eva Maria BELSER, « *ZGB, Vertrag und Delikt : Eine kleine Rechtsgeschichte der Glühbirne* », p. 119.

Marc BORS, « *Zur "Volkstümlichkeit" des ZGB* », p. 135.

Vincent BRULHART, « Un principe de clarté dans l'ordre juridique ? », p. 141.

Christine CHAPPUIS, « Violation contractuelle et remise du gain », p. 153.

Jean-Philippe DUNAND, « La réparation du tort moral du travailleur par l'employeur », p. 173.

Paul EITEL, « Nos "proches" *im Erbrecht und im Erbschaftssteuerrecht - Notizen zu aktuellen Entwicklungen* », p. 191.

Susan EMMENEGGER et Fabian SCHMID, « *Die Herausgabepflicht des Beauftragten* », p. 215.

Astrid EPINEY, « *Gemeinschaftsrechtliche Anforderungen an das nationale Privatrecht am Beispiel der Vorgaben für die effektive Durchsetzung des Rechts der Gleichstellung von Mann und Frau* », p. 229.

Bénédicte FAUVARQUE-COSSON, « Heurs et malheurs de l'unification du droit des contrats en Europe », p. 245.

Thomas GEISER, « *Zu den Vertragsverhältnissen in der beruflichen Vorsorge* », p. 259.

Heinrich HONSELL, « *Das Kulturgütertransfergesetz und das Privatrecht* », p. 275.

Peter JUNG, « *Regressprobleme bei Privilegierung eines Solidarschuldners* », p. 285.

Philippe MEIER et Denis PIOTET, « Le nouvel art. 28b CC: plus efficace, plus complexe ? », p. 309.

Michel MOOSER, « Le transfert de la propriété, de la possession, des risques et des profits dans la vente immobilière - effets et chronologie », p. 345.

Erwin MURER, « *Soll die Arbeit auf Abruf gesetzlich geregelt werden?* », p. 355.

Henry PETER, « La cession du contrôle d'une société est-elle un «cas de préemption» au sens de l'art. 216c al. 1 CO ? », p. 367.

Pascal PICHONNAZ, « Vers un contrôle amélioré des conditions générales en droit suisse ? », p. 377.

Wolfgang PORTMANN, « *Stresshaftung im Arbeitsverhältnis* », p. 397.

Ingeborg SCHWENZER, « *Rechtsverfolgungskosten als Schaden?* », p. 417.

Hubert STÖCKLI, « *Überkommene und eigene Gedanken zum Schuldnerverzug* », p. 427.

Alain THEVENAZ, « La déclaration de renonciation à se prévaloir de la prescription », p. 443.

Luc THEVENOZ, « Les conditions générales des banques - réflexions sur un législateur innommé », p. 457.

Rolf H. WEBER et Valérie MENOUD, « *The Digital Solidarity Clause - An Analysis in the Light of Contract, Public Procurement, and Competition Law* », p. 471.

Franz WERRO, « Une remise du gain sans gain ? », p. 495.

Pierre WESSNER, « Quelques figures libres et imposées du devoir d'information durant la période précontractuelle : user, abuser, méduser », p. 513.

Economie et concurrence

Marco BORGHI, « Pour un droit privé contribuant effectivement à la lutte contre la corruption », p. 539.

Christian BOVET, « S'accorder en droit de la concurrence », p. 555.

Benoit CHAPPUTS, « Droit de la concurrence et droit des avocats: la fin des tabous », p. 571.

Ercument ERDEM, « Les sanctions en cas d'atteintes à la concurrence en droit turc », p. 587.

Peter HANN, « *Das Verhältnis zwischen allgemeiner Verfahrensordnung und spezifischen Regeln: Fragen aus der Praxis zum öffentlichen Kartellverfahrensrecht* », p. 609.

Anne PETITPIERRE-SAUVAIN, « L'environnement a-t-il un avenir dans la concurrence ? », p. 623.

Nicolas QUELOZ, « Le droit suisse dispose-t-il de normes pénales efficaces pour lutter contre la corruption dans le secteur privé? », p. 639.

Isabelle ROMY et Olivier BLOCH, « Les devoirs d'information du banquier à la lumière de la jurisprudence fédérale récente », p. 647.

Anton K. SCHNYDER, « *"Unabhängige" Versicherungsvermittler im Fokus aufsichts- und vertrags- rechtlicher Regulierung* », p. 665.

Walter A. STOFFEL, « *Swiss Competition Law: Where from and where to?* », p. 677.

Jean-Baptiste ZUFFEREY, « Le champ d'application du droit des marchés publics », p. 691.

Arbitrage et droit international privé

Margareta BADDELEY, « Droits de la personnalité et arbitrage: le dilemme des sanctions sportives », p. 707.

George A. BERMANN, « *The Role of Courts and Arbitrators in Determining Arbitral Jurisdiction in U.S. Law* », p. 727.

Stephen V. BERTI, « *Are Anti-Suit Injunctions in Support of Arbitration compatible with EC Regulation 44/2001?* », p. 739.

Samantha BESSON, « *The Sovereign, the Investor and the Arbitrator* », p. 745.

Bernardo M. CREMADES, « *Reflections on Good Faith in Investor-State Arbitration* », p. 779.

Yves DERAINS, « Langue et langages de l'arbitrage », p. 789.

Andreas FURRER, « *The Duty of Confidentiality in International Arbitration* », p. 801.

Daniel GIRSBERGER et Simon GABRIEL, « *Die Rechtsnatur der Schiedsvereinbarung im schweizerischen Recht* », p. 819.

Pierre A. KARRER, « Le contrat d'arbitrage et l'autonomie de la *lex arbitri* », p. 837.

Serge LAZAREFF, « L'arbitre face à l'ordre public », p. 851.

Carole MALINVAUD, « Le pouvoir de l'arbitre de relever des moyens d'office : incertitudes et considérations pratiques », p. 863.

Pierre MAYER, « Réflexions sur la notion de contrat international », p. 873.

Carrie MENKEL-MEADOW, « *Are Cross-Cultural Ethics Standards Possible or Desirable in International Arbitration?* », p. 883.

Christoph MÜLLER, « *Class Arbitration* », p. 905.

Markus MÜLLER-CHEN, « *Aus dem US-amerikanischen Discovery-Verfahren gewonnene Beweise im internationalen Zivilprozess- und Schiedsrecht in der Schweiz* », p. 925.

Peter NOBEL, « *Vergleich und Urteil - Konkurrenz zweier Erledigungsformen* », p. 947.

Alfred E. VON OVERBECK, « Le déclin du principe de nationalité en droit international privé suisse », p. 971.

Anne Marie WHITESELL, « *The Drafting of Arbitration Clauses: Recent Issues in ICC Cases* », p. 979.

916. Terré (François), 1999

L'avenir du droit : mélanges en hommage à François Terré,
Paris : Presses universitaires de France : Dalloz : Éd. du Juris-Classeur, 1999

L'esprit du droit

Jean CARBONNIER, « L'avenir d'un passé », p. 5.

Raymond BOUDON, « Penser la relation entre le droit et les mœurs », p. 11.

Bernard BOURGEOIS, « La raison dans le droit », p. 25.

Sergio COTTA, « La question de la vérité du jugement », p. 37.

Blandine KRIEGEL, « Le principe de légitimité », p. 47.

René SEVE, « L'avenir libéral du droit », p. 53.

Pierre GODE, « Le droit de l'avenir (un droit en devenir), p. 61.

Jean-Marc TRIGEAUD, « Le droit ou l'éternel retour », p. 79.

Les regards sur le droit

Jean GAUDEMET, « Le temps de l'historien des institutions », p. 95.

Bruno OPPETIT, « Le droit a-t-il un avenir au collège de France », p. 111.

Christophe JAMIN, « Henri Capitant et René Demogue : notation sur l'actualité d'un dialogue doctrinal », p. 152.

Nicolas MOLFESSIS, « Les prédictions doctrinales », p. 141.

Michel CABRILLAC, « Un domaine à explorer pour le chercheur : les démarches de l'investigation juridique », p. 167.

Pierre-Yves GAUTIER, « Éloge du rhéteur (portrait et aphorismes) », p. 177.

Marie-Anne FRISON-ROCHE, « L'injustice racontée aux enfants. De la littérature au droit », p. 199.

Les instruments

Rémy CABRILLAC, « Le symbolisme des Codes », p. 211.

Jacques-Henri ROBERT, « Métaphores sur l'avenir du droit écrit », p. 221.

Roland DRAGO, « Le droit de l'expérimentation », p. 229.

Yves CHAPUT, « La communication par codes du droit des affaires », p. 251.

Daniel COHEN, « La légitimité des montages en droit des sociétés », p. 261.

Claude GIVERDON, « L'outillage juridique », p. 275.

Dominique BUREAU, « L'influence de la volonté sur le conflit de lois », p. 285.

Jacques BEGUIN, « Quel avenir pour la société européenne », p. 307.

Les personnes

Daniel GUTMANN, « Les droits de l'homme sont-ils l'avenir du droit ? », p. 329.

Jean-Claude SOYER, « L'avenir de la vie privée (face aux effets pervers du progrès et de la vertu…) », p. 343.

Yves LEQUETTE, « La nationalité française dévaluée, 349.

Dany COHEN, « Le droit à… », p. 393.

Michel GERMAIN, « La renonciation aux droits propres des associés : illustrations », p. 401.

La famille

Philippe JESTAZ, « L'égalité et l'avenir du droit de la famille », p. 417.

Pierre GANNAGE, « Le principe d'égalité et le pluralisme des statuts personnels dans les Etats multicommunautaires », p. 431.

Jean HAUSER, « Le droit de la famille et l'utilitarisme », p. 441.

Philippe SIMLER, « Pour un autre régime matrimonial légal », p. 455.

Jacques FOYER, « Réflexions sur l'article 202 du Code civil », p. 469.

Marie-Pierre et Gérard CHAMPENOIS, « La preuve judiciaire de la maternité : quelques aspects de son évolution depuis la loi n°72-3 du 3 janvier 1972 », p. 485.

Dominique FENOUILLET, « La filiation plénière, un modèle en quête d'identité », p. 509.

Les biens

Pierre CATALA, « La matière et l'énergie », p. 557.

Yves GAUDEMET, « L'avenir du droit des propriétés publiques », p. 567.

Jean DERRUPPE, « L'avenir des fonds de commerce et des propriétés commerciales », p. 577.

Philippe REIGNE, « L'avenir d'une fiction juridique : le particularisme des clientèles des professions libérales », p. 587.

Les obligations

Denis MAZEAUD, « Loyauté, solidarité, fraternité : nouvelle devise contractuelle ? », p. 603.

Paul DIDIER, « Brèves notes sur le contrat organisation », p. 635.

Hervé LECUYER, « Le contrat, acte de révision », p. 643.

France CASTRES SAINT MARTIN-DRUMMOND, « Le contrat comme instrument financier », p. 661.

Jacques MESTRE, « Vingt ans de lutte contre les clauses abusives », p. 677.

Philippe MALINVAUD, « De l'application de l'article 1152 du Code civil aux clauses limitatives de responsabilité », p. 689.

Ibrahim NAJJAR, « L'astrologie et le droit : "l'illicéité aux sens large" et le cause du contrat », p. 701.

Geroges DURRY, « L'irremplaçable responsabilité du fait des choses », p. 707.

Jacques MOREAU, « L'évaluation des sources du droit de la responsabilité administrative », p. 719.

La Justice

Philippe ARDANT, « Le Conseil constitutionnel, d'hier à demain », p. 731.

Jacques MOREAU, « La judiciarisation en délire ou de l'abus du droit en un nouveau sens », p. 749.

Serge GUINCHARD, « Le droit a-t-il encore un avenir à la Cour de cassation ? (Qui cassera les arrêts de la Cour de cassation ?) », p. 761.

André DECOCQ, « L'avenir funèbre de l'action publique », p. 781.

Claude REYMOND, « Réflexions sur quelques problèmes de l'arbitrage internaional. Faiblesses, menaces et perspectives », p. 787.

Ichiro KITAMURA, « L'avneir de la justice conciliationnelle », p. 801.

Reha POROY, « L'avenir du droit : optimisme malgré tout », p. 819.

917. Teyssié (Bernard), 2019

Mélanges en l'honneur du professeur Bernard Teyssié,
Paris : LexisNexis, 2019, 1291 p. (88 contrib.)

Première partie. Travail

Dominique ALLIX, « Variations sur l'erreur en droit du travail », p. 3.

Gilles AUZERO et Laura SAUTONIE-LAGUIONIE, « La situation juridique née du recours à un expert par le comité social et économique », p. 11.

Bernard BOSSU, « La lutte contre les discriminations en droit du travail : le sens d'un combat », p. 25.

Françoise BOUSEZ, « L'avenir du contrat à durée déterminée : renforcement de la flexibilité et de la précarité », p. 39.

Alexis BUGADA, « Pour un retour aux avantages individuels acquis. Étude critique portant sur le bénéfice d'une garantie de rémunération en cas de dénonciation ou de mise en cause du statut collectif sans accord de substitution », p. 51.

Nicolas CAYROL, « La protection des biens syndicaux Daniel Cohen, Groupes de sociétés et co-emploi », p. 77.

Jean-Denis COMBREXELLE, « La branche, objet social non identifié », p. 93.

Philippe DELEBECQUE, « Les gens de mer : entre indépendance et salariat », p. 109.

Frédéric DOURNAUX, « Du bon usage du principe *Fraus omnia corrumpit* (à propos d'un arrêt de la chambre sociale du 28 février 2018) », p. 119. 131.

Grégoire DUCHANGE, « Réflexions sur l'objet du contrat de travail », p. 145.

Françoise FAVENNEC-HERY, « Faut-il brûler le contrat de travail ? », p. 157.

Jean-Christophe GALLOUX, « Dialogue entre le droit du travail et les propriétés intellectuelles », p. 169.

Bernard GAURIAU, « Fonction substitutive et effet substitutif de l'accord de groupe », p. 187.

Jérôme HUET, « Le courrier électronique dans les relations de travail : un inventaire à la Prévert », p. 197.

Jean-Yves KERBOURC'H, « Le contentieux des salariés protégés à l'épreuve du dualisme juridictionnel », p. 205.

Thibault LAHALLE, « Plafonnement des indemnités de licenciement : une réforme en trompe-l'œil ? », p. 219.

Grégoire LOISEAU, « Le pouvoir normatif de l'employeur », p. 231.

Pascal LOKIEC, « "Qui dit conventionnel dit juste" », p. 243.

Fabien MARCHADIER, « La surveillance du salarié sur les temps et lieux de travail », p. 249.

Laurent MARQUET DE VASSELOT, « Travail d'intérêt général et entreprise citoyenne », p. 261.

Arnaud MARTINON, « Regards sur les avis en droit du travail », p. 275.

Jean-Michel OLIVIER, « Requiem pour la loi n° 73-680 du 13 juillet 1973 "modifiant le Code du travail en ce qui concerne la résiliation du contrat de travail à durée indéterminée". Chronique d'une "petite mort" programmée de la cause réelle et sérieuse de licenciement », p. 291.

Yannick PAGNERRE, « Droit des contrats et accords collectifs, regards croisés », p. 315.

Jérôme PASSA, « Le domaine d'application du régime des inventions de salariés », p. 341.

Philippe PETEL, « L'AGS, Janus aux deux visages », p. 361.

Laurent PFISTER, « La créance privilégiée des salariés à l'épreuve du crédit des entreprises. L'échec en 1848 d'une extension du privilège des ouvriers », p. 369.

Catherine PUIGELIER, « Les travailleurs intellectuels en guerre », p. 385.

Christophe RADE, « L'autonomie du droit du travail », p. 399.

Pierre-Yves VERKINDT, « Syndicalisme et "bien commun". Quelle place pour le syndicat dans la *Doctrine sociale* de l'Église catholique ? », p. 411.

Deuxième partie. Personnes

Pierre BERLIOZ, « La personnalité juridique des robots », p. 431.

Aline CHEYNET DE BEAUPRE, « États civils. Inventaire à la Prévert de la disponibilité », p. 447.

André DECOCQ, « La vie humaine et la loi », p. 461.

Anne ETIENNEY-DE SAINTE MARIE, « Que reste-t-il du principe de l'indisponibilité de l'état des personnes ? », p. 467.

Troisième partie. Pénal

Yves MAYAUD, « La coresponsabilité pénale de l'employeur et du salarié », p. 481.

Didier REBUT, « Territorialité et extraterritorialité du droit pénal du travail », p. 493.

Cédric RIBEYRE, « Quel avenir pour le particularisme du droit pénal du travail ? », p. 503.

François ROUSSEAU, « Pour une répression non pénale des personnes morales », p. 515.

Jean-Christophe SAINT-PAU, « L'agression sexuelle par surprise », p. 527.

Edouard VERNY, « L'autorité de l'auteur de l'infraction », p. 541.

Quatrième partie. Contentieux

Aurélie BERGEAUD-WETTERWALD, « Un modèle procédural hybride : la procédure devant le conseil de prud'hommes », p. 555.

Georges BOLARD, « L'impartialité du juge prud'homal », p. 567.

Jean-François CESARO, « Le malthusianisme contentieux en droit du travail », p. 571.

Cécile CHAINAIS, « Le principe de publicité des audiences civiles à l'ère du numérique : perspectives théoriques et de droit comparé », p. 581.

Serge GUINCHARD, « L'instrumentalisation du contrôle de proportionnalité dans le débat sur la place de l'autorité judiciaire dans nos institutions », p. 609.

Cinquième partie. Europe et international

Claude BLUMANN, « L'autorité européenne du travail ou l'émergence d'un nouvel acteur dans le paysage social européen », p. 625.

Joël CAVALLINI, « La justification des entraves à la libre circulation des citoyens européens : le test d'efficacité et de proportionnalité », p. 639.

Laurent CONVERT, « Panorama comparé du positionnement de l'État en droit du travail », p. 653.

Philippe COURSIER, « De la technique contractuelle en droit du travail international », p. 671.

Jacques FOYER, « La protection problématique du salarié dans les relations de travail internationales », p. 589.

Jean-Pierre LABORDE, « Les grandes tendances du droit international privé du travail au regard de l'évolution du droit international privé général », p. 705.

Jean-Philippe LHERNOULD, « Les ressorts du comité d'entreprise européen », p. 717.

André PRÜM, « La Banque centrale européenne face aux cryptomonnaies, défis et opportunité ? », p. 731.

Sixième partie. Sources

Lydie DAUXERRE, « La loi, un idéal déchu. Réflexions sur la loi en droit du travail », p. 747.

Julien DUBARRY, « L'hypothèse de la norme jurisprudentielle », p. 761.

François DUMONT, « Réflexions sur la mécanique des ordonnances de l'article 38 de la Constitution appliquée au droit du travail », p. 781.

Jean-Yves FROUIN, « L'élaboration de la jurisprudence sociale (difficultés particulières et opportunités nouvelles) », p. 795.

Jean-Claude JAVILLIER, « Droit du travail, où vas-tu ? Des normes sociétales pour la régulation des mondes du travail », p. 809.

Emeric JEANSEN, « La détermination de l'ordre public, une (vaine ?) tentative législative », p. 827.

Agathe LEPAGE, « Le diable est dans la virgule », p. 837.

Christine NEAU-LEDUC, « Droit, justice et liberté : libre propos au pays des songes », p. 851.

Sébastien PELLE, « Quels nouveaux paradigmes pour le droit de demain ? », p. 857.

Jacques-Henri ROBERT, « Les fêtes religieuses dans un État très laïc », p. 877.

Raymonde VATINET, « Comment les dogmes finissent », p. 883.

Septième partie. Contrat

Nicolas BALAT, « Les règles instituant des processus en droit des contrats : observations sur le "formalisme méthodique" », p. 895.

Marc-Olivier BARBAUD, « L'avenir de l'engagement unilatéral de volonté : de l'obligation à la norme », p. 909.

Manuella BOURASSIN, « La sécurité juridique dans la réforme du droit du cautionnement », p. 939.

Pierre CROCQ, « La codification incomplète de l'interdépendance des contrats », p. 951.

Thomas GENICON, « L'acte abstrait en droit français après la réforme du droit des contrats : l'impossible consécration », p. 961.

Hélène JUILLET-REGIS, « Nouveau droit commun des sanctions contractuelles et risque manifeste d'inexécution : quid de la réfaction et de la résolution anticipées ? », p. 991.

Mathias LATINA, « L'interdépendance contractuelle depuis la réforme du droit des contrats », p. 1007.

Yves LEQUETTE, « Requiem pour l'article 1109 du Code civil ou les vraies origines de la réforme », p. 1023.

Suzanne LEQUETTE, « Les réseaux de contrats. Contribution à la théorie des groupes de contrats », p. 1043.

Laurent LEVENEUR, « La détermination du prix dans les contrats : une double approche », p. 1057.

Pascal PUIG, « Pour un renouveau de l'action directe dans les groupes de contrats », p. 1073.

Huitième partie. Biens

Christophe BLANCHARD, « Donner et conserver la maîtrise du bien donné », p. 1093.

Christophe JUILLET, « Plaidoyer en faveur de l'hypothèque de biens à venir », p. 1111.

Hugues PERINET-MARQUET, « Puissance publique et copropriété », p. 1127.

Neuvième partie. Affaires et concurrence

Thierry BONNEAU, « Hyper-réglementation et système financier parallèle », p. 1143.

Anne-Sophie CHONE-GRIMALDI, « L'étendue de la nullité en droit de la concurrence », p. 1149.

Vincent EGEA, « Les stock-options et les actions gratuites du conjoint », p. 1163.

Michel GERMAIN, « Entreprise et société », p. 1175.

Antoine GAUDEMET, « La condition résolutoire à l'épreuve des plans de stock-options », p. 1187.

Laurence IDOT, « Variations sur la notion d'entreprise en droit de la concurrence », p. 1195.

Louis VOGEL, « Concurrence : plaidoyer pour une vraie réforme », p. 1209.

Dixième partie. Université

Paul-Henri ANTONMATTEI, « Refondation du droit du travail et formation des juristes : un autre défi », p. 1227.

Pierre-Yves GAUTIER, « De l'éloquence de combat », p. 1233.

Hervé SYNVET, « De la médiocrité des facultés de droit françaises », p. 1259.

Didier TRUCHET, « À propos de la déontologie des juristes universitaires », p. 1273.

918. Theys (Jacques), 2015

***Un demi-siècle d'environnement entre science, politique et prospective : en l'honneur de Jacques Theys*, Versailles : Éd. Quae, 2015, 271 p. (17 contrib.)**

Rémi BARRE, Thierry LAVOUX et Vincent PIVETEAU, « Trop tôt, trop tard ? », p. 8.

Partie 1. D'un demi-siècle d'environnement à l'autre : 50 questions à Jacques Theys

Jacques THEYS, « Parcours croisés », p. 17.

Jacques THEYS, « Entre science, politique et société : le passeur », p. 37.

Jacques THEYS, « Une prospective à l'épreuve du réel », p. 47.

Jacques THEYS, « 40 ans au service des politiques de l'environnement », p. 63.

Jacques THEYS, « Le développement durable : une parenthèse ? », p. 79.

Partie 2. Des politiques de l'environnement au développement durable : regards et perspectives

Pierre LASCOUMES, « Le Grenelle Environnement entre fiction politique et fiction écologique ? », p. 109.

Edwin ZACCAI, « Le développement durable malmené », p. 119.

Olivier GODARD, « L'adieu au développement durable ? », p. 131.

Cyria EMELIANOFF, « La ville durable, une notion fossile ? », p. 137.

Jean DE MONTGOLFIER, « Quelles forêts avec 6 °C de plus ? », p. 145.

Partie 3. Connaître, informer, évaluer l'environnement et les risques : un combat démocratique

Bernard BARRAQUE, « L'environnement : un regard plus mesuré sur la nature et la société », p. 161.

Rémi BARRE, « Développement durable et système français de recherche : vraies difficultés ou faux-semblants ? », p. 175.

Thierry LAVOUX, « Évaluer pour décider : la difficile émergence de l'information dans la politique française de l'environnement », p. 189.

Jean-Claude LEFEUVRE, « L'écologie en germe(s) », p. 207.

Florence RUDOLF et Maryline DI NARDO, « La Société vulnérable, un ouvrage précurseur, entre politique des risques et résilience », p. 221.

Sylvie FAUCHEUX et Martin O'CONNOR, « Une gestion démocratique des déchets nucléaires est-elle possible ? », p. 233.

Partie 4. La prospective de l'environnement, entre temps de la nature et temps de la société

Jacques THEYS, « Entre science et art pratique, nature et démocratie : la prospective de l'environnement écartelée », p. 255.

919. Théry (Philippe), 2022

Les coutures du droit : Mélanges en l'honneur de Philippe Théry,
Paris La Défense : LGDJ un savoir-faire de Lextenso ; Paris : Dalloz, 2022

Djibril ABARCHI, « Une clause compromissoire peut-elle paralyser une action en déclaration de cessation de paiement ? Brèves réflexions sur la lecture jurisprudentielle nigérienne du droit OHADA de l'arbitrage », p. 1.

Soraya AMRANI-MEKKI, « Les conventions relatives au procès : Retour sur la notion de consentement », p. 15.

Guillaume ANSALONI, « Frontières des branches du droit et pratique des cabinets d'avocats: pour l'intégration d'une logique d'intermédiation dans le champ du savoir juridique », p. 31.

Jean-Jacques ANSAULT, « Retour sur la controverse suscitée par l'"obligation de garantir" », p. 39.

Louis D'AVOUT, « La portée internationale des voies d'exécution civiles », p. 49.

Alain BENABENT, « Procédure 21: le retour des tickets de rationnement ? », p. 69.

Christophe BLANCHARD, « La confiscation pénale des biens communs », p. 73.

Corinne BLERY, « "Les effets du jugement ou la transparence efficace..." ... ou pas ! Retour sur l'efficacité substantielle et deux attributs du jugement », p. 85.

Xavier BOUCOBZA, « Réflexions sur le recours en révision à l'encontre de la sentence arbitrale », p. 93.

Claude BRENNER, « La saisie conservatoire d'aéronefs de l'article L. 6123-2 du Code des transports », p. 105.

Loïc CADIET, « Retour buissonnier sur les origines de la justice », p. 115.

Nicolas CAYROL, « Les juridictions du tribunal judiciaire », p. 125.

Cécile CHAINAIS, « La fin des actions possessoires : Réflexions sur l'écheveau des protections juridictionnelles spéciales », p. 141.

Anne CHARVERIAT, « La doctrine et les praticiens: souvent complices, parfois confrontés à des intérêts divergents », p. 159.

François CHENEDE, « La cause de l'obligation de la caution : Analyse rétro-prospective », p. 167.

Daniel COHEN, Fusions de sociétés et engagements *intuitu personae* : la fin d'un mythe », p. 179.

Philippe CONTE, « Quelques observations sur la distinction des règles substantielles et des règles de preuve en droit pénal », p. 195.

Mélina DOUCHY-OUDOT, « La connaissance du droit par algorithmes, questions épistémologiques », p. 203.

Guillaume DRAGO, « Le contrôle a priori de constitutionnalité des lois par le Conseil constitutionnel : Enjeux et perspectives », p. 213.

Cyrille DUVERT, « État des personnes et volonté », p. 223.

Frédérique FERRAND, « Des divergences de jurisprudence au sein des Hautes juridictions: pathologie, remèdes et sanctions à la lumière de la Convention européenne des droits de l'homme », p. 237.

Pierre-Yves GAUTIER, « De l'action déclaratoire, ou préventive, en droits interne et international », p. 253.

Alain GHOZI, « La délégation de créance réformée », p. 267.

Charles GIJSBERS, « Une banque étrangère finançant l'acquisition d'un immeuble situé en France bénéficie-t-elle de la nouvelle hypothèque légale de prêteur de deniers ? », p. 281.

Serge GUINCHARD, « D'un souffle républicain à l'autre : les coutures du droit à l'aune de la devise républicaine », p. 291.

Daniel GUTMANN, « La polysémie en droit fiscal », p. 305.

Charles JARROSSON, « Juger », p. 313.

Emmanuel JEULAND, « De l'utilité du lien d'instance », p. 325.

Sylvain JOBERT, « Droit du procès équitable et droit transitoire », p. 335.

Maud LAROCHE, « Cautionnement et procédures collectives, une couture difficile à ajuster », p. 349.

Thierry LE BARS, « Les procédures de surendettement des particuliers : une illustration des insuffisances du législateur contemporain », p. 359.

Yves LEQUETTE, « Les orphelins, l'assurance-vie et le fisc », p. 369.

Georges DE LEVAL et Frédéric GEORGES, « Quelques points de couture belges en matière de recouvrement forcé et de garanties », p. 377.

Rémy LICHABER, « Le rôle des perceptions en droit : dette et endettement au XX^{e} siècle », p. 387.

Lucie MAYER, « Réflexions sur l'étendue des pouvoirs d'initiative du juge en matière contractuelle », p. 403.

Marie-Laure NIBOYET, « Pour une législation "sur-mesure" relative aux filiations d'intention dans les relations privées internes et internationales », p. 417.

Hugues PERINET-MARQUET, « Faut-il réformer la loi Hoguet ? », p. 431.

Benoît PLESSIX, « Droit des sûretés et droit administratif : le dialogue des disciplines juridiques », p. 441.

Louis-Antoine POLETTI, « Quelques remarques à propos de la prescription de certaines actions en droit de la copropriété », p. 455.

Ives-Marie SERINET, « Le juge face aux circonstances nouvelles de l'article 488 du Code de procédure civile », p. 465.

Hervé SYNVET, « Les exigences européennes en matière de protection juridictionnelle effective : faut-il balayer devant notre porte ? », p. 479.

Nicolas THERY et Yann MALLET, « Un droit bancaire qui doit retrouver sa cohérence », p. 493.

920. Thibierge (Catherine), 2023

Être en recherche : études en l'honneur du professeur Catherine Thibierge,
Le Kremlin-Bicêtre : mare & martin, 2023, 423 p. (23 contrib.)

Stéphane BERNATCHEZ, « L'action normative. La dynamique du droit en mouvement », p. 23.

Aline CHEYNET DE BEAUPRE, « Plantes et normes. Regard civiliste », p. 39.

Jacques CHEVALLIER, « Catherine Thibierge et la science juridique », p. 55.

Nathalie DION, « Entre-deux-mondes : Norme et Émotion », p. 65.

Isaak DORE, « *A Transdisciplinary Approach to La force normative* », p. 77.

Frédéric DOURNAUX, « Le meilleur des normes, réflexions prospectives sur la normativité d'un monde dominé par la technologie », p. 93.

Martin EMANE MEYO, « Merci Professeur pour votre contribution à la "pensée complexe" en droit ! Equipollent de la pensée d'Edgar Morin dans la normativité et la connaissance du droit », p. 125.

Laurence FIN-LANGER, « En chemin avec le professeur Thibierge sur les routes de la solidarité contractuelle », p. 149.

Vincent FORRAY et Sébastien PIMONT, « Le visage du nouveau monstre. L'hypothèse d'un droit non-normatif », p. 169.

Géraldine GOFFAUX CALLEBAUT, « De l'évolution normative du marché français de l'art au XXI^{e} siècle », p. 185.

Vincent GAUTRAIS et Henry LAVILLE, « Pour une gouvernance participative des données personnelles au Québec », p. 201.

Emmanuel JEULAND, « La dialectique entre normes et rapports de droit », p. 227.

Carine LAURENT-BOUTOT, « Manquer le premier épisode de la trilogie. La force normative des droits de l'Homme définis par le droit européen et international », p. 243.

Sylvie LEBRETON-DERRIEN, « Le droit face au cannabis thérapeutique. Une cannabissiculture sans agriculteur français ? », p. 261.

Stéphanie MAUCLAIR, « Garantie et protection des données de santé », p. 273.

Denis MAZEAUD, « Catherine en Doctrine : la nouvelle vague ! », p. 289.

Laurent NEYRET, « "Nous sommes les générations futures qui se défendent" », p. 293.

Émeric NICOLAS, « En recherche de la force normative (avec Catherine). La réponse à un problème (l'assimilation du droit à un dire obligatoire) mal posé par la philosophie du droit », p. 299.

Adélie POMADE, « Futur du droit et scénarios juridiques: essais de pensée théorique pour une application pratique à l'échelle des socio-écosystèmes locaux », p. 327.

François PRIET, « Simplification administrative et pouvoir de décision unilatérale », p. 345.

Matthieu ROBINEAU, « La recette du gâteau au chocolat. Une expérience de la normativité contemporaine », p. 361.

Pierre SERRAND, « La distinction des droits privé et public : critères ou indices ? », p. 379.

Stéphane GERRY-VERNIERES, « Les "effets notables" du droit souple. Retour sur les trois pôles de la force normative et sur les frontières de la normativité juridique », p. 389.

Catherine VINCENT, « L'*affectio contractus* dans les procédures judiciaires d'insolvabilité de l'entreprise en difficulté: une notion au service de l'activité économique », p. 405.

921. Thierry (Hubert), 1998

Mélanges offerts à Hubert Thierry : l'évolution du droit international,
Paris : A. Pedone, 1998, 417 p. (26 contrib.)

René-Jean DUPUY, « Hubert Thierry », p. 1.

Julio BARBOZA, « The Saga of Liability in the International Law Commission », p. 5.

Mario BETTATI, « La protection des organisations humanitaires en mission périlleuse », p. 23.

Laurence BOISSON DE CHAZOURNES, « Le droit international au chevet de la lutte contre le réchauffement planétaire : éléments d'un régime », p. 43.

Philippe BRETTON, « Actualité du droit international humanitaire applicable dans les conflits armés », p. 57.

Hervé CASSAN, « La vie quotidienne à l'ONU au temps de Boutros Boutros-Ghali (extraits) », p. 73.

Monique CHEMILLIER-GENDREAU, « Le droit international entre volontarisme et contrainte », p. 93.

Gérard COHEN-JONATHAN, « L'évolution du droit international des Droits de l'Homme », p. 107.

Luigi CONDORELLI, « L'évolution des mécanismes visant à assurer le respect du droit international », p. 127.

Jean-Pierre COT, « La codification et la simplification du droit communautaire », p. 135.

Patrick DAILLIER, « L'"acte international" selon le droit communautaire », p. 147.

Yves DAUDET, « Les opérations de maintien de la paix sont-elles toujours viables ? (Observations sur les conflits en ex-Yougoslavie) », p. 159.

Emmanuel DECAUX, « Le pacte de stabilité en Europe : action commune ou pacte manqué ? », p. 175.

Pierre-Marie DUPUY, « L'enfer et le paradigme : Libres propos sur les relations du droit international avec la persistance des guerres et l'objectif idéal du maintien de la paix », p. 187.

Max GOUNELLE, « La démocratisation, politique publique internationale », p. 201.

Alain GOURDON, « Le proche passé et l'arrière plan », p. 215.

Marie-Françoise LABOUZ, « Bosnie : *in memoriam* », p. 235.

Charles LEBEN, « Retour sur la notion de contrat d'État et sur le droit applicable à celui-ci », p. 247.

Roseline LETTERON, « Les droits des femmes entre l'égalité et l'apartheid juridique », p. 281.

Ahmed MAHIOU, « La Charte arabe des droits de l'homme », p. 305.

Jean-Luc MARRET, « La France, le désarmement et la maîtrise des armements », p. 321.

Alain PELLET, « Conseil devant la Cour internationale de justice - Quelques impressions », p. 345.

Raymond RANJEVA, « Droit positif, question juridique et procédure consultative », p. 363.

David RUZIE, « Le double degré de juridiction dans le contentieux de la fonction publique internationale », p. 369.

Jean-Didier SICAULT, « Réflexions hétérodoxes sur la prise en compte par les organisations du Régime commun des Nations Unies de l'expatriation de leurs administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur », p. 383.

Michel TROPER, « Les relations extérieures dans la Constitution de l'an III - vers la fonction gouvernementale », p. 403.

922. Thierry (Hubert), 2019

***Hommage à Hubert Thierry, Paris : Protagoras*, 2019, 159 p. (18 contrib.)**

Dominique FOUSSARD, « Hubert Thierry, Premier secrétaire de la Conférence du stage des avocats aux Conseils », p. 27.

Serge SUR, « Hubert Thierry à l'Université de Caen », p. 31.

Jean COMBACAU, « Hubert Thierry à Nanterre, 1968-... », p. 39.

Sandra SZUREK, « Hubert Thierry, professeur de droit international à Nanterre », p. 61.

Laurent THIERRY, « Quelques souvenirs de mon père », p. 65.

Serge SUR et Jean COMBACAU, « Le promoteur du Précis Domat de Droit international public (1975-1986) », p. 69.

Marie-Thérèse LE LIBOUX, « Hubert Thierry et "le serment d'Arry" », p. 72.

Emmanuel DECAUX, « Hubert Thierry, militant des droits de l'homme et ancien Président d'Amnesty International France », p. 77.

Alain BIENAYME, « Hubert Thierry à l'Hôtel de Lassay », p. 87.

Jacques HUNTZINGER, « Les "curiosités stratégiques" de Hubert Thierry - Un parcours de Nanterre à Genève », p. 89.

Liviu BOTA, « Hubert Thierry à l'UNIDIR », p. 93.

Chantal de Jonge Oudraat, « Souvenirs d'une jeune collaboratrice », p. 95.

Benoit D'ABOVILLE, « Hubert Thierry et le désarmement », p. 99.

Thérèse GASTAUT, « Hubert Thierry à l'ONU », p. 103.

Maria VICIEN-MILBURN, « Hubert Thierry, Président du Tribunal administratif des Nations Unies », p. 107.

Laurence BOISSON DE CHAZOURNES, « Hubert Thierry à Genève », p. 111.

Alain PELLET, « Hubert Thierry, Président de la Société Française pour le droit international », p. 119.

Yves DAUDET, « Hubert Thierry à La Haye », p. 125.

923. Thireau (Jean-Louis), 2019

Liber amicorum, mélanges réunis en hommage au professeur Jean-Louis Thireau,
Paris : Société pour l'histoire des facultés de droit et de la culture juridique, 2019, 476 p. (17 contrib.)

Patrick ARABEYRE, « Quelques notes sur le genre du traité dans la production juridique française du premier XVI^{e} siècle », p. 11.

Sylvain BLOQUET, « Sur l'identification progressive de la Science des arrêts à la Jurisprudence », p. 29.

Géraldine CAZALS, « *Molinaeus Noster*, Charles Du Moulin (1500-1566), oracle du droit, praticien engagé et fondateur de l'école juridique française, un modèle de jurisconsulte dans la France du XIX^{e} siècle », p. 57.

David DEROUSSIN, « Le *Liber Iudiciorum* et la formation des obligations contractuelles dans le droit Wisigoth », p. 101.

Alain DESRAYAUD, « Juge et partie, les observations des tribunaux sur l'application et l'interprétation du futur code civil (1801) », p. 121.

Anne DOBIGNY-REVERSO, « Une remise en cause de l'absolutisme des hommes ou l'empire des femmes selon Mary Wollstonecraft », p. 145.

Nader HAKIM, « Continuité ou rupture dans l'histoire de la pensée juridique ? Exégèse, transtextualité et positivisme légaliste du *Cours de Code Napoléon* de Charles Demolombe », p. 171.

Jacques KRYNEN, « Les Essais sur l'idée du parfait magistrat », p. 211.

Virginie LEMONNIER-LESAGE, « La pratique du don mobil en Normandie à l'époque moderne », p. 229.

Bruno de LOYNES DE FUMICHON, « La résistance des coutumes polynésiennes à la réception du droit français (1842-2000) », p. 247.

Alexis MAGES, « La doctrine commercialiste avant le Code de commerce », p. 281.

Laurent PFISTER, « Des usages du droit comparé lors des travaux préparatoires du Code civil des français », p. 299.

Xavier PREVOST, « L'obéissance aux lois royales selon Antoine Loisel à travers ses *huict remontrances faictes en la chambre de justice de Guyenne sur le subject des edicts de pacification* », p. 351.

Laurent REVERSO, « Les violences faites aux femmes : une illustration à travers les déclarations de grossesses en Touraine (1749-1790) », p. 369.

Anne ROUSSELET-PIMONT, « Droit comparé en terres d'Anjou d'après les commentaires coutumiers de René Choppin », p. 397.

Michel VIDAL, « Les créances privilégiées des nourrices d'enfants confiés par leurs parents au XIX^e^ siècle », p. 425.

Nicolas WAREMBOURG, « "*Jurisconsultus idemque orator*", Retour sur la lettre de Pétrarque à Marco Portonari sur les études de droit (*Rerum Familiarium* XX. 4) », p. 447.

924. Thomas (Yan), 2013

***Aux origines des cultures juridiques européennes : Yan Thomas entre droit et sciences sociales,* Rome : Ecole française de Rome, 2013, 276 p. (13 contrib.)**

PREMIÈRE PARTIE : LA ROME DE YAN THOMAS

Aldo SCHIAVONE, « L'Italie de Yan », p. 15.

Dario MANTOVANI, « Le détour incontournable : le droit romain dans la réflexion de Yan Thomas », p. 21.

John SCHEID, « Yan Thomas et la compréhension de la citoyenneté romaine : une voie indispensable pour comprendre la religion romaine », p. 37.

Patricia FALGUIERES, « Rome, dépouilles et parures : les ornements de la Ville », p. 47.

DEUXIÈME PARTIE : LES CHOSES, LES PERSONNES, L'ÉTAT

Emanuele CONTE, « Affectation, gestion, propriété : la construction des choses en droit médiéval », p. 73.

Florence BELLIVIER et Laurence BRUNET, « La pluralité des modèles de réglementation de l'assistance médicale à la procréation, ou l'adieu aux fictions », p. 89.

Olivier BEAUD, « Que peut apprendre un juriste de droit public en lisant Yan Thomas ? », p. 117.

TROISIÈME PARTIE : LES FORMES DE LA NORMATIVITÉ

Luc BOLTANSKI, « L'être sans corps de l'institution », p. 153.

Olivier CAYLA, « L'ambiguïté de la fiction juridique », p. 175.

Paolo NAPOLI, « Après la casuistique : la règle vivante », p. 189.

Emanuele COCCIA, « "Qu'est-ce que la vérité ?" (Jean 18, 38) : le christianisme ancien et l'institution de la vérité », p. 209.

QUATRIÈME PARTIE : LE PHILOSOPHE DÉMASQUÉ

Bruno KARSENTI, « Loi et sanction : l'"*Isolierung*" de Yan Thomas », p. 235.

Giorgio AGAMBEN, « La vie et le droit », p. 249.

925. Thunis (Xavier), 2022

Penser, écrire et interpréter le droit : liber amicorum Xavier Thunis,
Bruxelles : Larcier, 2022, 771 p. (34 contrib.)

PARTIE I : DROIT DES OBLIGATIONS

Annick DE BOECK, « *De anticipatory breach, anticipatieve sanctie met veralgemeende toepassing in boek 5 van het nieuwe Belgische Burgerlijk Wetboek : een welgekomen bevrijding uit een doodbloedende contractuele relatie* », p. 29.

Rafaël JAFFERALI, « Promenade au cœur de la langue du Livre 5 du nouveau Code civil », p. 47.

Dominique MOUGENOT, « Aveu extrajudiciaire : mécanisme important aux contours parfois fuyants », p. 63.

Patrick WERY, « Du poids des mots en droit : une application aux causes de dissolution du contrat », p. 81.

PARTIE II : DROIT BANCAIRE ET DES ENTREPRISES

Jean-Pierre BUYLE et Olivier PIRET-GERARD, « Service bancaire universel : les oubliés du numérique », p. 99.

Séverine CABRILLAC, « Fausse évidence du couple excès-réduction. Critique de la réduction comme sanction des excès du professionnel à travers l'exemple du cautionnement en droit français », p. 111.

Xavier DIEUX, « Sociétalisme et Liberté : Pour une Supervision Prudentielle du Risque Climatique », p. 123.

Jean-Marc GOLLIER, « Entreprises et durabilité », p. 153.

Hervé JACQUEMIN, « En quoi consiste une information claire, compréhensible, non ambiguë ou concise en droit économique ? », p. 185.

PARTIE III : DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

Nicolas DE SADELEER, « Victoire du droit de l'UE sur le droit international de l'investissement : conséquences sur la politique climatique de l'UE et de ses États membres », p. 207.

Valery DE WULF, « Nul ne plaide par procureur... sauf les arbres ? », p. 229.

Bernard DUBUISSON, « Responsabilité civile et changement climatique. Libres propos sur le jugement rendu dans l'affaire "Klimaatzaak" », p. 259.

Pierre MOERYNCK, « Le droit de l'environnement aime les propriétaires », p. 287.

Alice PIRLOT, « Fiscalité environnementale : une construction juridique ? », p. 301.

PARTIE IV : DROIT DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Alexandre CRUQUENAIRE, « La cybersécurité dans les contrats informatiques: une application fertile de la notion d'obligation essentielle », p. 313.

Denis PHILIPPE, « Actifs digitaux et sûretés : principes de l'Institut européen du droit (*European Law Institute*) », p. 331.

Yves POULLET, « Autour des débats portant sur la 5G, de quelques questions juridiques posées par les technologies innovantes », p. 345.

PARTIE V : PHILOSOPHIE, JUSTICE ET DROIT

Philippe COPPENS, « Remarques sur l'action et la responsabilité », p. 373.

Jacques FIERENS, « *From Mowgli the Frog to Xavier* », p. 391.

Frédéric GASPART, « Des Tigres Volants au libéralisme politique : un essai constructiviste sur le droit et la justice », p. 401.

Stefan GOLTZBERG, « Tradition, droit terrestre et céleste », p. 423.

PARTIE VI : INTERPRÉTATION DU DROIT, LANGAGE ET POESIE

Rémy CABRILLAC, « Style du Code civil », p. 443.

Florence COLS et Olivier BEAUJEAN, « Application du *legal design* à la déclaration des droits. Pour que les personnes arrêtées par la police comprennent leurs droits », p. 457.

Guy DEVILLE, Laurence DUMORTIER et Jean-Roch MEURISSE, « CoBRA : un outil raisonné d'aide à la lecture de textes juridiques en anglais et en néerlandais », p. 483.

Pierre-Yves ERNEUX, « Libres propos à propos de l'interprétation des actes de copropriété forcée », p. 501.

Benoît MICHAUX, « Le droit ne parle pas globish : le cas des in-traduits en droit de la propriété intellectuelle », p. 511.

François OST, « Procès littéraires, procès sociaux, procès juridiques : jeux de miroirs et mises en abyme », p. 535.

François R. VAN DER MENSBRUGGHE, « *Poetic Justice (sort of...)* », p. 575.

PARTIE VII : VARIA

Nathalie COLETTE-BASECOZ et Élise DELHAISE, « Exceptions à l'interdiction du recours à la force interétatique », p. 597

Élise DEGRAVE et Marc VERDUSSEN, « Un professeur d'université est-il libre de toute contrainte dans l'espace public ? », p. 607.

Marc NIHOUL, « La "médiusprudence", source de droit ? Penser, écrire et interpréter le droit en qualité de médiateur », p. 627.

Michel PAQUES, « Déférence et raison dans le contrôle juridictionnel de l'action administrative discrétionnaire et de la qualification des faits », p. 641.

Robert QUECK, « Nul n'est censé ignorer la loi - Réflexions sur l'applicabilité de ce principe aux Belges de langue allemande », p. 667.

Unité de droit des obligations de l'UNamur, « Abécédaire », p. 693.

926. Timsit (Gérard), 2004

***Études en l'honneur de Gérard Timsit,* Bruxelles : Bruylant, 2004**

PREMIÈRE PARTIE : Droit public général et théorie du droit

Guy BRAIBANT, « Une nouvelle discipline juridique : le droit des archives », p. 3.

Sabino CASSESE, « L'ordre juridique global », p. 7.

Michel COMBARNOUS, « Observations intempestives sur le droit d'asile en France », p. 11.

Gérard CONAC, « L'insertion des processus constitutionnels dans les stratégies de paix, cinq exemples de constitutions post-conflictuelles », p. 25.

Jean-Paul COSTA, « La Cour européenne des droits de l'homme : un juge qui gouverne? p. 67.

Mireille DELMAS-MARTY, « La grande complexité juridique du monde », p. 89.

Olivier JOUANJAN, « Savigny et le "tournant philologique" de la pensée allemande : pour une lecture métaphysique de la science historique du droit », p. 107.

Andrée LAJOIE, « Dans l'angle mort de l'analyse systémale », p. 127.

Pierre MOOR, « "Droit subjectif" et "sujet de droit" dans une théorie du droit comme processus », p. 141.

Jean TOUSCOZ, « La Constitution de l'Union européenne en suspens », p. 169.

Michel TROPER, « 1789 : l'invention de la constitution », p. 177.

DEUXIÈME PARTIE : Droit administratif et science administrative

Démetrios ARGYRIADES, « Administration publique : science ou idéologie ?, Perspectives outre-Atlantique », p. 193.

Jean-Bernard AUBY, « Régulations et droit administratif », p. 209.

Nicole BELLOUBET-FRIER, « Pouvoir et relations hiérarchiques : l'exemple du ministère de l'éducation nationale », p. 235.

Jeanette BOUGRAB, « L'application par le juge administratif français des lois nationales étrangères », p. 245.

Jacques CHEVALLIER, « La science administrative et le paradigme de l'action publique », p. 267.

Pierre-Laurent FRIER, « Le conseil des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques, autorité indépendante de régulation », p. 293.

Jean-Michel GALABERT, « La Commission des sondages : une expérience de régulation », p. 309.

Pascale GONOD, « L'accueil dans les services publics : à propos de la charte Marianne », p. 327.

Jean-Claude GROSHENS G. KNAUB, « À propos de la rénovation de l'évaluation », p. 345.

Yves JEGOUZO, « Le Gouvernement de l'Université », p. 377.

Stavroula KTISTAKI, « Tendances actuelles du contentieux disciplinaire de la fonction publique », p. 397.

Elisenda MALARET, « Droit, Administrations Publiques et NTIC : vers la restructuration de l'espace public. Les instruments pour la construction d'une démocratie dialogique », p. 413

Franck MODERNE, « À propos de la codification du droit des contrats publics, Réflexions sur l'expérience française », p. 433.

Luis ORTEGA, « Services publics et usagers des services dans l'Union européenne », p. 463.

Bernard PACTEAU, « Consensus sur la juridiction administrative? p. 487.

Eberhard SCHMIDT-ASSMANN, « Où va l'Administration européenne? p. 499.

TROISIÈME PARTIE : Droits étrangers et droit comparé

Spyridon FLOGAÏTIS, « Le droit administratif hellénique et l'Europe, Culture et politique du droit administratif hellénique », p. 515.

Antoine PANTELIS, « Une seconde chambre pour la Grèce? », p. 527.

Olga M. PAPADOPOULOU, « La protection du patrimoine culturel immobilier. Réflexions sur la jurisprudence du Conseil d'Étathellénique », p. 531.

Michel ROUSSET, « La responsabilité personnelle des décideurs publics au Maroc (élus et fonctionnaires) », p. 553.

Épaminondas SPILIOTOPOULOS, « L'évolution des compétences juridictionnelles du Conseil d'Étaten Grèce », p. 569.

Turkia OULD DADDAH, « Les réformes administratives en Mauritanie », p. 579.

927. Tisseyre-Berry (Monique), Viala (Georges), Duneau (Michel), 2005

Droit et économie pharmaceutiques : prospective 2005 :
Mélanges offerts à Monique Tisseyre-Berry, Georges Viala et Michel Duneau,
Paris : Éd. de Santé, 2005, 348 p. (18 contrib.)

Marie BAUMEVIEILLE et Marine AULOIS-GRIOT, « La pharmacodépendance médicamenteuse : de l'élasticité de la réglementation des substances vénéneuses à la protection de la santé publique », p. 13.

Dominique BEGUE et Francis MEGERLIN, « Reconditionnement des spécialités pharmaceutiques dans le cadre du commerce parallèle de médicaments au sein de l'Union européenne : ' quel droit applicable ? », p. 31.

Marie-Danielle CAMPION et Emmanuelle JEAN, « Quelle politique européenne du médicament ? », p. 51.

Martine DELETRAZ-DELPORTE et Jean Claude MONTAGNIER, « L'enfant mineur et la santé », p. 75.

Patrick FALLET, « La publicité en faveur des dispositifs médicaux en France », p. 89.

Eric FOUASSIER, « L'influence du droit communautaire sur le droit pharmaceutique : une opportunité de progrès ou un facteur de déstabilisation ? », p. 97.

Cécile LE GAL et Jacqueline MONLEAUD, « Séquences génétiques et propriété industrielle », p. 117.

François LOCHER, Valérie SIRANYAN et Isabelle CARPENTIER, « La dispensation pharmaceutique hospitalière de médicaments aux malades non hospitalisés ou rétrocession », p. 131.

Anne-Catherine MAILLOLS, « La responsabilité et la réparation des dommages médicamenteux », p. 155.

Catherine MAURAIN, « L'accessibilité des médicaments innovants », p. 177.

Francis MEGERLIN, « La dispensation du médicament en ville à l'aube du XXI^{e} siècle : une évolution impérative des objectifs et des méthodes », p. 195.

Michèle MILHAU-PERTHUISOT et Francis MEGERLIN, « Le déconditionnement des spécialités pharmaceutiques est-il interdit par la réglementation sanitaire française ? Réflexions sur une bombe logique », p. 219.

Jean-Yves PABST, « La détermination du prix des médicaments en Europe : état actuel et perspectives », p. 241.

Jérôme PEIGNE, « La notion juridique de médicament est-elle la même en 2005 qu'en 1965 ? », p. 263.

Florence TABOULET et Hans-Martin SPÄTH, « Quelle place pour l'évaluation clinique et médico-économique des dispositifs médicaux à usage individuel ? », p. 277.

Agnès TABUTIAUX et Sylvette HUICHARD, « Le rôle du pharmacien d'officine dans le bon usage du médicament », p. 305.

Hélène VAN DEN BRINK, « Perspectives 2005 : des médicaments pour tous ? », p. 317.

Daniel VION, « Le principe de l'indivisibilité de la propriété et de l'exploitation de l'officine : chronique d'une mort annoncée », p. 331.

928. Tomasin (Daniel), 2023

Par le droit immobilier et au-delà : Mélanges en l'honneur de Daniel Tomasin, Dalloz, coll. « Études, mélanges, travaux », 2023.

Didier KRAJESKI et Matthieu POUMAREDE, « Avant-propos : Daniel Tomasin, directeur de l'IEJUC », p. 1.

Première partie Immeuble et patrimoine

Première sous-partie Droit de la copropriété des immeubles bâtis

Florence BAYARD-JAMMES, « La valse des majorités en assemblée générale des copropriétaires », p. 9.

Jean Robert BOUYEURE, « Parties communes spéciales et charges spéciales », p. 25.

Christelle COUTANT-LAPALUS, « Regard critique sur le syndic dans les copropriétés de petite taille », p. 43.

Gilles FREMONT, « Le contrat type de syndic est-il approprié ? », p. 61.

Christine GAGNON, « La division de l'immeuble en fractions de copropriété au Québec », p. 67.

Yves JOLI-COEUR, « Fonds de travaux en France / fonds de prévoyance au Québec : des chemins différents pour un même combat », p. 83.

Jacques LAFOND, « Statut de la copropriété et théorie de l'institution », p. 95.

Pierre-Edouard LAGRAULET, « La gouvernance des syndicats de copropriétaires », p. 119.

Hugues PERINET-MARQUET, « L'information dans la copropriété », p. 139.

Laurent POSOCCO, « Arbitrage et copropriété », p. 151.

Jean-Marc ROUX, « L'association syndicale libre et la copropriété : les faux jumeaux », p. 169.

Geoffrey WION-FLORENS, « Vers un état descriptif de division authentique et numérique ? », p. 185.

Seconde sous-partie Droit des biens et du patrimoine

Jean-François BARBIERI, « Tribulations prétoriennes et doctrinales du "droit de jouissance spéciale" », p. 199.

Jean-Louis BERGEL, « Les aléas de l'application par le juge judiciaire d'un principe de proportionnalité en droit immobilier », p. 209.

Fabrice BIN, « Le droit de propriété et l'impôt au travers de la doctrine privatiste », p. 221.

Lionel BOSC, « Les propriétés plurales confrontées à la prescription acquisitive trentenaire », p. 235.

Michel DARNET, « "Arbitrage et procédures alternatives" : une recherche permanente du compromis », p. 247.

Laurent GROSCLAUDE, « Le *crowdfunding* immobilier », p. 253.

Carole HERMON, « Le logement au défi de la neutralité carbone », p. 263.

Francine MACORIG-VENIER, « Regard sur le droit de rétention après les réformes du 15 septembre 2021 », p. 277.

Francis QUEROL, « Immeuble et impôt », p. 289.

Christelle RIEUBERNET, « Les vicissitudes des donations rémunératoires entre époux », p. 305.

Gilles ROUZET, « L'empiétement : le *statu quo* ? », p. 315.

Yves STRICKLER, « Tension sous les toits. Droit de propriété et squat », p. 333.

Anne-Laure THOMAT-RAYNAUD, « Le patrimoine, regard sur son évolution récente », p. 347.

Emmanuel TRICOIRE, « Rien, c'est déjà beaucoup... Le droit d'auteur à l'épreuve du néant », p. 363.

Deuxième partie Contrats

Aklesso JACQUES AKPE, « L'hypothèse du contrat "mixte" État souverain – particulier étranger dans l'ordre juridique international », p. 381.

Emmanuel ARAGUAS, « Une *lex ædificatoria* en construction. Entre "a différent" et "différend", l'essor anational de la nouvelle *lex mercatoria* des bâtisseurs a », p. 395.

Sonia BEN HADJ YAHIA, « Le formalisme dans le contrat d'assurance », p. 421.

Bérénice DE BERTIER-LESTRADE, « La valeur retrouvée des promesses unilatérales de vente », p. 437.

Laurent DEPUY, « L'assurance construction à l'épreuve de l'économie circulaire », p. 453.

Pierre FADEUILHE, « Regards croisés sur l'intégration des principes de l'ESS dans l'association et la coopérative », p. 469.

Jérôme FRANCES-LAGARRIGUE, « Retour sur quelques jurisprudences récentes en matière d'assurance dommages-ouvrage. Ou comment contraindre l'assureur dommages-ouvrage à préfinancer rapidement les travaux de réparation nécessaires », p. 483.

Hervé JEANJACQUES, « Plaidoyers dans le désordre », p. 495.

Jérôme JULIEN, « La spécialisation du droit commun des contrats », p. 501.

Hugues KENFACK, « Bref retour sur les baux commerciaux et l'état d'urgence sanitaire », p. 521.

Jean-Michel LATTES, « Le droit social à l'épreuve de la Covid-19 », p. 527.

Cécile LE GALLOU, « Le *Bailment* ou l'originalité de la *Common law* au service des contrats spéciaux », p. 539.

Mostefa MAOUENE, « Regards comparatifs sur les obligations de délivrance et de réparation de la chose louée en droit français et algérien : de la loi Quillot au droit commun », p. 557.

Mbissane NGOM, « Fixation du loyer et protection du preneur du bail à usage d'habitation au Sénégal. La quadrature du cercle ? », p. 571.

Moussa THIOYE, « Garantie des vices cachés dans la vente : la Cour de cassation n'est pas toujours une fidèle "bouche qui prononce les paroles de la loi" », p. 587.

Troisième partie Autres horizons

Lucas BETTONI et Sébastien RANC, « Plaidoyer pour une réforme du statut de gérant de succursale », p. 605.

Abdoul AZIZ DIOUF, « L'institution familiale, le discours juridique et l'ordre social : une critique du dogme patriarcal », p. 625.

Thierry GARE, « La jurisprudence en matière pénale », p. 645.

Alexandre HEGO DEVEZA, « Le développement durable », p. 653.

Anne KIMMEL-ALCOVER, « Assistance éducative : regard critique sur une procédure atypique », p. 671.

Solange MIRABAIL, « La présomption de paternité : un mort-vivant ! », p. 685.

Papa ASSANE TOURE, « Le groupe criminel organisé en droit pénal sénégalais », p. 697.

Jacques VIGUIER, « La justice dans le cinéma de John Ford », p. 713.

929. Topakian (Méliné), 2005

Le droit en mouvement : Mélanges en hommage à Méliné Topakian,
Beyrouth : Bruylant-Presses de l'Université Saint-Joseph, 2005, 286 p. (18 contrib.)

Aïda AZAR, « Crimes internationaux et évolution du droit international des immunités », p. 3.

Rana CHAABAN, « L'argument *a contrario* », p. 23.

Antoine F. EID, « Une menace pour l'État de droit : le mépris du droit. De l'illégalité de l'institution du "fichage" et de l'interdiction bancaire de chéquier par simple arrêté », p. 49.

Pierre GANNAGE, « La cohésion du droit dans les sociétés multicommunautaires : L'exemple libanais », p. 83.

Fayez HAGE-CHAHINE, « Les aspects contemporains de la théorie de la cause en matière contractuelle », p. 93.

Paul HAGE-CHAHINE, « L'assurance automobile obligatoire au Liban », p. 125.

Jacques EL-HAKIM, « L'impact du droit musulman sur le droit de la famille et des successions des communautés chrétiennes en Syrie », p. 145.

Roula EL-HUSSEINI BEGDACHE, « De la fixité du droit musulman face aux droits de l'homme : fiction ou réalité ? », p. 155.

Sélim JAHEL, « Notes sur la fiducie-sûreté », p. 165.

Sélim J. JEREISSATI, « La convention des Nations Unies contre la corruption - Aperçu général », p. 177.

Chibli MALLAT, « Retour sur un monument législatif : La Majalla ottomane », p. 187.

Ibrahim NAJJAR, « Le droit français et les droits des pays arabes du Proche-Orient », p. 207.

Marie-Claude NAJM, « Mariage et conversion religieuse d'un époux en droit intercommunautaire libanais », p. 219.

Samia NASSAR ASMAR, « L'image d'un bien, objet d'un contentieux », p. 229.

Alexandre SAKR, « La donation d'immeubles : une nouvelle étape jurisprudentielle », p. 247.

Marie SFEIR SLIM, « L'application de la règle "le criminel tient le civil en l'état" en matière d'arbitrage », p. 255.

Hadi SLIM, « Responsabilité civile et solidarité », p. 271.

Jean-Louis SOURIOUX, « L'esprit juridique », p. 283.

930. Touati (Aziz), 2007

Droit de la famille regards croisés: mélanges dédiés au doyen Aziz Touati,
Oran : Université d'Oran, Faculté de droit, Laboratoire de droit et des nouvelles technologies, 2007, 253 p. (6 contrib.)

Hugues FULCHIRON, « La réception du droit musulman de la famille par le juge français », p. 9.

Adeline GOUTTENOIR, « La famille dans la jurisprudence de la cour européenne des droits de l'homme », p. 31.

Nacira SAADI-RAIS, « À propos de l'exequatur du jugement de divorce par répudiation unilatérale », p. 45.

Fatima Zohra SAI, « Le *khul'* dans le Code de la famille algérien », p. 59.

Nahas M. MAHIEDDIN, « Code de la famille annoté », p. 71.

Nahas M. MAHIEDDIN, « Bibliographie relative au droit de la famille », p. 119.

931. Touscoz (Jean-André), 2007

Droit international et coopération internationale : Johannis-Andrae Touscoz amicorum discipulorumque opus : hommage à Jean-André Touscoz,
Nice : France Europe éd., 2007, 1342 p. (88 contrib.)

Hubert THIERRY, « Avant-propos », p. 33.

Jacques ROBERT, « Témoignage », p. 37.

Première partie : Crises du droit international

Titre I. Retour sur les fondements du droit international

Chapitre I. Doctrines

Jean-William LAPIERRE, « La modernité, tarte à la crème de l'idéologie dominante », p. 51.

Robert CHARVIN, « De la prudence doctrinale face aux nouveaux rapports internationaux », p. 64.

Jean-Jacques SUEUR, « Raymond Aron et la société internationale », p. 80.

Chapitre II. Valeurs

Serge SUR, « Deux réflexions américaines sur la violence », p. 97.

André ANGSTHELM, « L'affaire "Jonas". Questionnements juridiques d'un conte biblique », p. 128.

François BORELLA, « La paix, condition ou objet de la coopération internationale », p. 147.

Gérard COHEN-JONATHAN, « Les droits de l'homme, une valeur internationale », p. 161.

Pierre-Marie DUPUY, « Droit international contemporain et référence aux valeurs universelles », p. 180.

Philippe WECKEL, « Des lois mémorielles au devoir de mémoire, quelques réflexions d'actualité », p. 193.

Bruno-Marie DUFFE, « La référence paradoxale aux droits de l'homme dans la culture contemporaine », p. 209.

Jean-Claude COURDY, « Teilhard de Chardin, la Chine et la coopération internationale : lettre à Jean Touscoz », p. 226.

Chapitre III. Religions

Alain PIQUEMAL, « La pensée de Jean-Paul II au regard du droit international », p. 233.

Yeshaya DALSACE, « Le judaïsme comme système juridique. La révélation », p. 256.

Antonio LANZI, « "Spirituel" et "social" dans l'Église Catholique », p. 266.

Mohamed DJADDI, « L'islam : paix ou guerre ? », p. 273.

Titre II. Errements du droit inter-étatique

Chapitre I. Tâtonnements du droit international

Maurice FLORY, « Le déficit du droit international », p. 289.

Gérard TIMSIT, « L'État stratège : logiques, structures, décisions », p. 294.

Mohamed BENNOUNA, « Les effectivités concurrentes dans le règlement des contentieux territoriaux », p. 307.

Henri COSTA-MAGNA, « Les variations frontalières et territoriales du Comté de Nice et du département des Alpes-Maritimes de 1338 à nos jours », p. 315.

Marie-Françoise FURET, « L'avènement d'une justice pénale internationale », p. 327.

Jean CHARPENTIER, « Regard désabusé sur la justice pénale internationale », p. 342.

Maxime TARDU, « La crise des Droits de l'Homme aux Nations-Unies : Décadence ou refondation ? », p. 354.

Chapitre II. Droits nationaux et droit international

André DAMIEN, « La loi de séparation des Églises et de l'État de 1905 ou l'introuvable liberté de conscience », p. 367.

Jean-Louis GAZZANIGA, « Le pape, la cour de Rome et l'Église de France d'après le Dictionnaire de droit canonique De Durand de Maillane », p. 404.

François LUCHAIRE, « Le droit international devant le Conseil Constitutionnel », p. 427.

Pierre PACTET, « Le droit international, le droit européen et l'enseignement du droit constitutionnel », p. 444.

Jean-Marie RAINAUD, « Indigènes. Le législateur le juge et l'acteur », p. 450.

Didier LINOTTE, « Que reste-t-il... du droit administratif français ? Libres propos et trois petits tours », p. 462.

Raimondo CAGIANO DE AZEVEDO, « Les théories des migrations entre sécurité et coopération internationales », p. 469.

Chafica HAQUANI, « L'apport de la coopération internationale en matière de droit des réfugiés », p. 481.

Deuxième partie : Difficultés de la construction européenne

Titre I. Diagnostics réservés

Alain PLANTEY, « L'identité européenne : le modèle et le défi », p. 499.

Robert KOVAR, « L'échec de la Constitution pour l'Europe : cause ou révélateur de la crise de l'Union européenne ? », p. 514.

Ferdinand KINSKY, « L'Europe est-elle sortie de la crise ? », p. 544.

Nicolas TSARNAVAS, « La coopération politique intra-européenne : constats et perspectives », p. 556.

Jean-Paul GUICHARD, « Face au danger des politiques mercantilistes des grands pays d'Asie, l'Union Européenne a-t-elle encore une utilité ? », p. 569.

Jacques BOURRINET, « Quelle politique énergétique pour l'union européenne ? », p. 576.

Jean RAUX, « La Turquie entre État membre et partenaire privilégié », p. 593.

René CRISTINI, « Libres propos sur la protection des sites naturels : l'opposition des conceptions européenne et française », p. 615.

Catherine FLAESCH-MOUGIN, « Faut-il budgétiser le FED ? », p. 634.

Titre II. Perspectives encourageantes

Jean-Louis QUERMONNE, « La "Constitution Touscoz" », p. 655.

Vladimir CONSTANTINESCO, « Où va l'Union Européenne ? », p. 663.

Robert TOULEMON, « En quoi le fédéralisme européen sera-t-il différent ? », p. 680.

Jacqueline DUTHEIL DE LA ROCHERE, « La méthode ouverte de coordination : un nouveau nom pour la coopération au sein de l'Union Européenne ? », p. 691.

Jean-Claude GAUTRON, « La genèse tourmentée du droit communautaire de la responsabilité publique : dialogue (presque) imaginaire », p. 701.

Jean-Pierre PUISSOCHET, « Le nouveau visage de l'action en manquement : des enjeux financiers élevés pour les États membres », p. 711.

Erno VARNAY, « Institutionnalisation des procédures en manquement dans la Communauté européenne. La naissance d'une sanction communautaire. La procédure en manquement dans le traité établissant la Communauté économique européenne (CEE) », p. 724.

Catherine SCHNEIDER, « Au cœur de la coopération internationale de l'Union Européenne : quelle stratégie à venir pour la conditionnalité politique ? », p. 750.

Denys SIMON et Anne RIGAUX, « Le droit international revisité par le juge communautaire : les surprises du contentieux des sanctions économiques anti-terroristes », p. 779.

Josiane AUVRET-FINCK, « Les prérogatives du Parlement européen dans les relations extérieures de l'Union. L'apport du traité instituant une Constitution pour l'Europe », p. 805.

Daniel VIGNES, « Les actions par lesquelles la Politique européenne de sécurité et de defense (PESD) réalise ses opérations et l'assistance mutuelle en cas d'agression armée contre un Membre de l'Union », p. 826.

Jean-Pierre COT et Eglantine CUJO, « Remarques sur l'article 20 du Traité instituant la Communauté Européenne : protection consulaire ou protection diplomatique ? », p. 830.

Pierre JULIEN, « Un exemple de coopération judiciaire : à propos de la notification des actes de procédure au sein de l'Union Européenne », p. 844.

Thierry GARCIA, « Les catastrophes naturelles "saisies" par l'Union Européenne : de la coopération inter-étatique à l'intégration supranationale ? », p. 850.

Jean-Charles ENGEL, « La Commission européenne pour la démocratie par le droit, dite « Commission de Venise » : cadre et acteur privilégiés de coopération en matière de justice constitutionnelle », p. 867.

Troisième partie : Défis de la coopération internationale

Jean TOUSCOZ, « Brèves remarques terminologiques », p. 887.

Titre I. Échecs de la coopération internationale

Chapitre I. Feu le droit international du développement

Philippe GAILLARD, « Des "aspects positifs" du néocolonialisme », p. 895.

Claude NIGOUL, « L'anniversaire », p. 899.

Ahmed MAHIOU, « Le droit international du développement », p. 911.

Philippe KAHN, « Quelques remarques rétrospectives sur le Droit International du Développement », p. 925.

Michel RAINELLI, « Les pays en développement au sein de l'OMC », p. 938.

Zalmaï HAQUANI, « L'Afganistan et la coopération internationale », p. 946.

Rahim KHERAD, « Afghanistan, désillusions de paix », p. 956.

Chapitre II. Pauvre coopération méditerranéenne

Jean-Pierre WEISS, « Problèmes géopolitiques de la Méditerranée ancienne et l'Europe actuelle », p. 973.

Madjid BENCHIKH, « Les relations algéro-françaises : essai de lecture », p. 993.

Jean-Pierre GONON, « La Méditerranée au cœur, évocation d'une entreprise commune : le Colloque de Nice sur "GATT, Europe, Méditerranée" », p. 1012.

Pierre GOUIRAND, « Espoir et désespoir. L'organisation du tourisme euro-méditerranéen », p. 1024.

Andrée DAGORNE, « D'une problématique axée sur les terrasses de culture à celle d'une construction régionale : deux propositions d'Euro-Pays ou d'Euro-Régions ? », p. 1038.

Rudy SALLES, « Jean Touscoz, le Méditerranéen », p. 1059.

Titre II. Défis partiellement relevés par la coopération internationale

Chapitre I. Réalités des coopérations transnationales

Section 1. Coopérations interuniversitaires

Marcel AZZARO, « L'Université de Nice et la coopération internationale », p. 1067.

André NOUSCHI, « Un coopérant témoigne : la coopération universitaire franco-tunisienne (1959-1964) », p. 1075.

Louis REBOUD, « Douze ans de coopération universitaire franco-polonaise », p. 1089.

Section 2. Coopérations sectorielles

Jacques PEYRAT, « Une ambition pour Nice : que cette ville, mondialement connue, devienne le site d'accueil d'une grande institution internationale », p. 1105.

Dominique GRIMAUX, « Prélèvements et greffes d'organes : éthique, droits et devoirs internationaux comparés », p. 1111.

Didier LAMETHE, « Les parcs africains transnationaux », p. 1120.

Jacques-Yvan MORIN, « Le Québec dans la coopération internationale », p. 1141.

Hugues CHARLES, « Coopération internationale et décentralisation en France. À propos du projet ITER », p. 1172.

Jacques A. BASSO, « L'évaluation financière de la coopération bilatérale entre pays francophones. Les aspects politiques et techniques d'un essai d'évaluation budgétaire », p. 1188.

Jale CIVELEK, « La Turquie et le droit relatif à l'utilisation des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation », p. 1199.

Chapitre II. Espoirs d'une solidarité universelle

Michel BOTTIN, « Droit romain et *jus commune*. Considérations sur les fondements juridiques de la liberté des mers », p. 1225.

Alexandre KISS, « Le devoir de protéger l'environnement », p. 1239.

Paul POUPARD, « Cinquante ans de présence du Saint-Siège à l'Unesco : histoire et perspectives », p. 1248.

Claude DE VOS, « Pour une charte des droits et des devoirs de l'humanité », p. 1261.

Raymond RANJEVA, « Le Cardinal François-Xavier Ngyun Van Thuân, Président du Conseil pontifical Justice et Paix, 1928-2002 », p. 1276.

Joseph GALLEAN, « Et Dieu dans tout ça ? Dans la société internationale telle qu'elle va », p. 1281.

Henri SANSON, « Fraternité universelle et coopération internationale », p. 1286.

Antoine LANZI, « Post-face », p. 1303.

932. Tran (Van Minh), 1988

Actualités juridiques et politiques en Asie : études à la mémoire de Tran Van Minh,
Paris : A. Pedone, 1988, 304 p. (22 contrib.)

Pierre-François GONIDEC, « Hommage à Tran Van Minh : Réalité du Tiers-Monde », p. 7.

I. TERRITOIRES ET FRONTIÈRES

Paul TAVERNIER, « Les conflits territoriaux et de frontière en Asie. La part du droit et de la puissance dans les relations internationales », p. 19.

Laurent LUCCHINI, « Hong Kong: un statut au futur », p. 33.

Jean-Pierre QUENEUDEC, « Les baies et eaux historiques en Asie », p. 50.

Djamchid MONTAZ, « Le statut juridique du Chatt el-Arab dans sa perspective historique », p. 59.

II. ARMEMENTS ET CONFLITS ARMÉS.

Jacques ROBERT, « Guerre et paix au Japon », p. 71.

Josepha LAROCHE, « Les origines de la stratégie nucléaire indienne et l'avenir de "l'option ouverte" », p. 80.

Tabrizi BENSALAH, « Remarques à propos de l'intervention soviétique en Afghanistan », p. 97.

Nacer-Eddine GHOZALI et Youcef BRAHIMI, « Le sort des prisonniers de guerre et l'emploi d'armes chimiques dans la guerre Iran-Irak », p. 104.

III. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.

Patrick RAMBAUD, « Les accords d'investissement conclus par la France avec les pays asiatiques », p. 121.

Dominique ROSENBERG, « Les investissements étrangers en Chine: droit du développement et doctrine du chat », p. 131.

THAI QUANG NAM, « Culture, éducation et développement technologiques dans la croissance des pays industrialisés: le cas de la Corée du Sud », p. 150.

IV. - ETATS ASIATIQUES ET ORGANISATIONS INTERNATIONALES.

André MANIN, « La participation de la République populaire de Chine et de Taïwan à la Banque asiatique de développement », p. 175.

Joëlle NGUYEN DUY TAN, « Le problème de la représentation du Kampuchéa aux Nations Unis », p. 181.

V. - HISTOIRE DU NATIONALISME VIETNAMIEN

Paul ISOART, « Les députés français face au nationalisme vietnamien », p. 201.

TRINH VAN-THAO, « L'intelligentsia de 1925-1926 à l'épreuve de l'histoire: de la scission à la fusion nationaliste », p. 217.

VI. - PROTECTION DES MINORITÉS

J. BOISSON, « La protection internationale des minorités en Asie », p. 231.

Jean-Pierre FERRIER, « La protection des minorités au Levant : leurre ou piège ? », p. 239.

VII. - LANGUES ET CULTURE

Marc GJIDARA, « Le droit à la langue et la politique linguistique des Etats », p. 249.

Roger PINTO, « Piété filiale et droits de l'homme », p. 267.

LE THANH KHOI, « Éthique, politique et poésie au Viêt-Nam », p. 276.

VIII. - SOURCES DE DOCUMENTATION SUR L'ASIE

M. LAFOND, « Panorama sur la documentation asiatique à Paris », p. 291.

933. Tricard (Jean), 2015

***Ruralités : des terres, des dieux et des hommes : Hommage à Jean Tricard*,**
Limoges : Presses universitaires de Limoges, 2015, 485 p. (27 contrib.)

Luc GUERAUD, « Ruralités », p. 13.

Georges MIROUX, « Terre et droit en Grèce ancienne. Une relecture de l'œuvre de Louis Gernet », p. 21.

Jean-Pierre LEVET, « Solon et ses réformes politiques, économiques et juridiques d'après Aristote et Plutarque. Les enseignements de l'œuvre d'un sage principalement en faveur du monde rural », p. 27.

Michel NOUHAUD, « Le monde rural en Attique au temps de Périclès », p. 43.

Charles DE LESPINAY, « Parcourir le territoire L'espace rural et le sacré en Afrique noire », p. 51.

Éric GOJOSSO, « Le régime juridique de la propriété paysanne en Cochinchine du gouvernement des amiraux à la Seconde Guerre mondiale », p. 75.

Dominique GAURIER, « Le contrat de *Khammessat* en Afrique du Nord : un mode majoritaire d'exploitation des terres », p. 89.

Olivier GUILLOT, « À propos de la seigneurie banale née en coutume au sein du royaume capétien : son apparition première et son impact en cas de guerre : le rôle des rustres sur ces deux plans (XI^{e} siècle- débuts du XII^{e}) », p. 111.

Jérôme BEAUMON, « Prieurés ruraux ou petits prieurés ? Les moines des abbayes bénédictines du Val de Loire dans les campagnes bretonnes (XI^{e}-XIII^{e} siècles) », p. 173.

Catherine VINCENT, « L'attention portée au monde rural par le bienheureux Thomas Hélie de Biville prédicateur itinérant en Cotentin (XIII^{e} siècle) », p. 199.

Françoise MICHAUD-FREJAVILLE, « "Un si petit monde". Les assises du Châtelet-en-Berry en 1344-1346 », p. 217.

Bruno LAMIGES, « Monde rural et autorité publique à la fin du Moyen Âge. Contrôle judiciaire de la violence et régulation des conflits dans les campagnes poitevines d'après une lettre de rémission de septembre 1398 », p. 233.

Claude GAUVARD, « À la recherche de l'honneur paysan dans les sources médiévales des XIV et XV^{e} siècles », p. 245.

Monique BOURIN, « Femmes au travail. Que nous apprennent les comptabilités des archevêques de Narbonne à la veille de la Peste noire ? », p. 261.

Jean-Patrice BOUDET, « Une astrologie rurale et populaire ? Le Calendrier des bergers et celui des bergères », p. 279.

David GLOMOT, « Sainte-Feyre son seigneur, sa terre, ses registres fonciers », p. 291.

Robert CHANAUD, « Terriers, arpentements, lièvres, etc. La seigneurie limousine et ses documents (XIV^e^-XVI^e^ siècles) », p. 303.

Michel CASSAN, « Métairies et circulation de l'argent en Périgord au XVII^e^ siècle d'après le "livre de raison" d'un curé, père de famille et propriétaire foncier », p. 325.

Claude PETITFRERE, « Présence de la bourgeoisie citadine dans les campagnes tourangelles sous l'Ancien Régime », p. 345.

Brigitte MAILLARD, « Les enseignements des archives fiscales sur les déplacements de population en Touraine au XVIII^e^ siècle », p. 357.

Gabriel DE LLOBET, « Un patrimoine foncier catalan devenu frontalier en 1659 puis emporté dans la tourmente révolutionnaire », p. 373.

Yvon LE GALL, « Mably et la propriété trois modèles antiques, trois chimères ? », p. 393.

Aurélien TAVELLA, «

Le conflit pour l'appropriation des produits forestiers au XIX^e^ siècle », p. 419.

Alain CORBIN, « Histoire des représentations du paysan français », p. 435.

Gérard MONEDIAIRE, « Genèse historique de l'agriculture... urbaine », p. 443.

Dominique DANTHIEUX, « La Montagne limousine : un autre monde est-il possible ? », p. 457.

Elisabeth MORIN CHARTIER, « Analyse des politiques européennes actuelles en faveur du monde rural et de ses habitants », p. 471.

934. Tricot (Daniel), 2011

Professeur, avocat, juge au service du droit des affaires : Mélanges en l'honneur de Daniel Tricot, **Paris : Litec : Dalloz, 2011, 743 p. (49 contrib.)**

BANQUE

Pascale BLOCH, « Vers un renforcement de la cession de créances à titre de garantie ? », p. 3.

Vincent LAMANDA, « La responsabilité du banquier dans la délivrance du crédit », p. 21.

Dominique LEGEAIS, « "Le crédit responsable" : les dangers d'un slogan », p. 39.

Jean SOUFFLET, « Les exceptions opposables au bénéficiaire d'une garantie bancaire autonome ou d'un crédit documentaire », p. 49.

CONTRATS

Pascal ANCEL, « Les sanctions du manquement à la bonne foi dans l'exécution du contrat », p. 61.

Michel FROMONT, « Les effets de l'inexécution du contrat en Allemagne depuis la réforme du droit des obligations », p. 91.

Barthélemy MERCADAL, « Sur la réforme du droit des contrats », p. 107.

Yves PICOD, « Bonne foi et droit de la consommation », p. 121.

HISTOIRE

Christian DUGAS DE LA BOISSONNY, « Quelques réflexions sur l'histoire du droit forestier », p. 139.

Jean HILAIRE, « Les questions monétaires dans la jurisprudence du Parlement au XIII^e^ siècle », p. 151.

Hugues RICHARD, « Le *Traité des faillites* de Balthazar-Marie Emérigon (1716-1784) », p. 161.

MARCHÉS ET DROIT COMMERCIAL

Laurence IDOT, « L'autorité de la concurrence, régulateur des industries de réseau ? », p. 183.

Aristide LEVI et Arnaud REYGROBELLET, « Questions de fonds », p. 207.

Michel MENJUCQ, « Une nouvelle ère pour l'organisation commune du marché vitivinicole », p. 227.

Yann PACLOT, « Le juge et les décisions de sanction de l'Autorité des marchés financiers », p. 243.

Gilbert PARLEANI, « Une variante de "*pricing out*" : l'éviction du marché par la perversion du droit social », p. 265.

Jean-Baptiste SEUBE, « "Les dispositions relatives à l'outre-mer" du Code de commerce (l'exemple de Mayotte) », p. 279.

François TERRE, « Réflexions sur l'OMC: de l'existant à l'essence », p. 289.

Denis VOINOT, « La protection du créancier dans l'Union européenne », p. 301.

PROCÉDURES

Georges BOLARD, « Avocat, juge et professeur », p. 319.

Guy CANIVET, « Les autorités administratives indépendantes et la Constitution. "Le vol acrobatique de la chauve-souris" », p. 323.

Hervé CAUSSE, « L'oralité devant les tribunaux de commerce », p. 343.

Natalie FRICERO, « L'impartialité de l'expert, un élément clef d'une expertise équitable », p. 355.

Philippe GERBAY, « Les effets de l'appel-nullité : un choix à pile ou face ? », p. 365.

Jean-Pierre REMERY, « La Cour de cassation et la convention de Bruxelles du 10 mai 1952 sur la saisie conservatoire des navires », p. 371.

Georges WIEDERKEHR, « Le juge gérant », p. 385.

PROCÉDURES COLLECTIVES

Marcel BEAUBRUN, « L'interprétation par la Cour de cassation des dispositions transitoires de la loi de sauvegarde du 26 juillet 2005 », p. 395.

Yves CHAPUT, « Improvisation sur les rythmes de la sauvegarde (de la "chronojuridicité") », p. 411.

Bernard GRELON, « Prévention et cessation des paiements », p. 423.

Laurence-Caroline HENRY, « L'influence du droit européen sur le droit français des entreprises en difficulté », p. 443.

Caroline HOUIN-BRESSAND, « La caution en difficulté », p. 453.

Pierre-Michel LE CORRE, « La créance non déclarée au passif et le jeu de la prescription », p. 469.

Christine LEBEL, « L'obligation aux dettes sociales des associés en cas de défaillance de la société débitrice », p. 487.

Jean-Pierre LEGROS, « Le domaine d'application de l'article 1844-7 7 du Code civil », p. 507.

Alain LIENHARD, « L'interprétation *a fortiori* des arrêts "I" de la Cour de cassation. À propos des arrêts de la chambre commerciale mis en ligne de 2003 à 2007, en matière de droit des entreprises en difficulté et de droit des sociétés », p. 521.

Arlette MARTIN-SERF, « Le siège social à l'épreuve des procédures collectives », p. 533.

Marie-Hélène MONSERIE-BON, « Associés de société civile et procédure collective : une rencontre réussie ? », p. 547.

Françoise PEROCHON et Philippe ROUSSEL GALLE, « Controverse amicale sur la non reprise des poursuites après clôture de la liquidation judiciaire pour extinction du passif », p. 559.

Philippe PETEL, « Retour sur la revendication de choses fongibles », p. 571.

Corinne SAINT-ALARY-HOUIN, « "Le rebond" du débiteur en liquidation: vrai ou faux départ ? », p. 579.

Jean-Pierre SORTAIS, « L'action en rapport de l'article L. 632-3 du Code de commerce et le chèque », p. 593.

Jocelyne VALLANSAN, « Le dessaisissement de la personne physique en liquidation judiciaire », p. 599.

Jean-Luc VALLENS, « La récupération des aides publiques contraires à la concurrence : une feuille de route pour les Etats face aux procédures collectives », p. 609.

Anne-Françoise ZATTARA-GROS, « La contractualisation du droit des entreprises en difficultés », p. 623.

SOCIETES

Bruno DONDERO, « Article 1843-4 du Code civil : clarifications suggérées », p. 639.

Jérôme DUVAL-HAMEL et Michel GERMAIN, « Gouvernement des entreprises: qui dirige ? », p. 657.

Guy HORSMANS, « Les nouveaux rivages de la liberté sociétaire », p. 669.

François-Xavier LUCAS, « L'évaluation des parts de l'associé retrayant », p. 695.

Anne OUTIN-ADAM, « La SPE, nouveau défi du droit européen des sociétés : illustration de la mutation du type sociétaire », p. 713.

935. Trigeaud (Jean-Marc), 2020

***Les personnes et les choses du droit civil à la philosophie du droit et de l'État : Mélanges en l'honneur du Professeur Jean-Marc Trigeaud*, Bordeaux : Éditions Bière, 2020**

I. Philosophie du droit et thématiques personnalistes comparées

Maria Josefina Camara BOLIO, « *Sur* Métaphysique personnaliste », p. 7.

William DARROS, « *El reconocimiento del otro en cuanto otro* », p. 9.

Carlos I. MASSINI-CORREAS, « *La dignidad humana y el sentido del derecho* », p. 17.

Pier Paolo OTTONELLO, « *Trigeaud e la metafisica* », p. 35.

Ángel SANCHEZ DE LA TORRE, « *Persona, la forma del Hombre* », p. 39.

II. Histoire de la philosophie du droit, penseurs et figures littéraires

Aymeric D'ALTON, « Sur le fait, la valeur et le droit : fragments d'histoire de la philosophie du droit », p. 51.

Michel BASTIT, « Les actes qui ne peuvent pas être bons », p. 59.

Paolo BECCHI, « Les devoirs de l'homme envers la nature : réflexions sur Kant », p. 67.

Matthieu BERA, « Au droit, la sociologie reconnaissante. Le droit dans la Division du travail social de Durkheim », p. 93.

Xavier DAVERAT, « De vit et de mort : Sade contre Montesquieu », p. 115.

Yann DELBREL, « François Mauriac ou l'intuition du Droit », p. 133.

Giancarlo IANULARDO et Aldo STELLA, « *Plato and Parmenides' Parricide : some theoretical reflections* », p. 143.

Jan C. JOERDEN, « *Placebo, Nocebo and Kant's Prohibition against Lying* », p. 155.

Fabrice MELLERAY, « Henri Barckhausen, premier professeur bordelais de droit administratif », p. 165.

Andrés OLLERO, « *Jürgen Habermas y la religión en el ámbito público. A propósito de mundo de la vida, política y religión* », p. 171.

Franco TODESCAN, « *Il "volontarismo giuridico" in età moderna : da Suárez a Pufendorf* », p. 185.

III. Philosophie des sources, grands courants et interprétations

Christophe BLANCHARD, « La politique juridique chez Gény, Dabin et Roubier : lectures croisées », p. 199.

Miguel Angel CIURO CALDANI, « *La tridimensionalidad : de la teoría trialista del mundo jurídico* », p. 217.

Aurélien DUPEND, « Vérité et raisonnements juridiques », p. 235.

Nader HAKIM, « L'histoire n'enseigne rien : quelques remarques sur l'utilité de l'histoire du droit », p. 243.

Bruno MONTANARI, « *Verità e Diritto : episteme o fictio ?* », p. 253.

Xavier PREVOST, « *In quibus rebus feudum consistat* : quelques développements cujaciens sur la classification des choses », p. 267.

Yoanna SIFAKIS, « L'accomplissement d'un acte juridique par représentation : un agir mimétique entre représentant et représenté », p. 273.

IV. Droit, cultures, mythes et symboles

Eric AGOSTINI, « Maroc : les provinces du sud au risque de l'Europe », p. 285.

Marie CORNU, « Le patrimoine collectif des hopis sous les feux du marché », p. 325.

Philippe DURAND, « À propos du château et de la maison forte au Moyen Âge, la *licence to crenellate* en Angleterre et le *congié de clore* en France », p. 337.

Paulo FERREIRA DA CUNHA, « *Athena : un mito para a cultura e o direito da europa na sociedade da informação* », p. 347.

Loïc GRARD et Carole GRARD, « Le savoir juridique souffre-t-il d'un appauvrissement disciplinaire ? », p. 361.

Bjarne MELKEVIK et Åsbjørn MELKEVIK, « Pourquoi la liberté individuelle et l'autonomie du droit se maintiennent ou tombent ensemble », p. 375.

Denis POHE, « Le droit, la justice et les masques dans la civilisation Wê », p. 383.

Anita VAIVADE, « Patrimoine en tant que pratique : quelle protection ? », p. 397.

V. Problèmes sociaux d'hier et d'aujourd'hui et protection du plus faible

Emmanuelle BURGAUD, « Le droit des parents au corps du mineur décédé au XIX^e^ siècle », p. 407.

Isabelle DAUGAREILH, « La loi française sur le devoir de vigilance : généalogie d'une notion juridique importée en droit français », p. 417.

Bernard GALLINATO-CONTINO, « Le Nouveau monde, modèle ou anti-modèle pour le vieux continent selon l'école leplaysienne (1881-1914) », p. 427.

Jean-Pierre LABORDE, « La sécurité sociale, les personnes, la personne », p. 439.

Laura PALAZZANI, « *Care and justice : rationality and emotion between ethics and law* », p. 451.

Renato RABBI-BALDI CABANILLAS, « *Una filosofía jurídica prosopológica para las interpelaciones contemporáneas de la bioética : apuntes desde la jurisprudencia constitucional argentina* », p. 459.

Frédéric ROUVIERE, « L'homme-machine à l'épreuve de la distinction juridique des personnes et des choses », p. 477.

VI. Personnes, obligations et aspects du phénomène pénal

Aurélie BERGEAUD-WETTERWALD, « La justice peut-elle se passer du juge ? », p. 487.

Évelyne BONIS, « Réflexions sur la place des chiffres et des lettres en droit pénal », p. 497.

Mathilde BRIARD, « Le dialogue sans la personne : brefs propos sur deux écueils du droit contemporain », p. 509.

Philippe CONTE, « Observations sur le concept de responsabilité pénale », p. 519.

Marie Cécile GUERIN, « Retour sur (ou de ?) l'abolitionnisme pénal : généalogie philosophique et enjeux contemporains », p. 527.

Philippe KELLERSON et Marion LACAZE, « Le droit pénal de l'ennemi : du dédoublement du droit pénal à la négation de la qualité de personne », p. 535.

Philippe LE TOURNEAU, « Le contrat : de l'échange au partenariat », p. 563.

Valérie MALABAT, « La protection de la personne par le droit pénal », p. 595.

Marie-Laure Stéphanie POATY, « Plaidoyer pour la cause : approche juridique et analytique », p. 607.

Vincenzo RAPONE, « *Psicoanalisi e diritto : la responsabilità individuale in criminologia* », p. 617.

Jean-Christophe SAINT-PAU, « Les notions d'organes ou de représentants au sens de l'article 121-2 du code pénal », p. 629.

Bernard SAINTOURENS, « L'intérêt propre de la personne morale », p. 637.

Michel VIDAL, « Au sujet des stellionataires au XIX^e^ siècle », p. 645.

VII. Patrimoines, biens et philosophies de la nature

Salvatore AMATO, « *Giustizia dell'atto personale ed ecologia spirituale* », p. 665.

Pierre CAYE, « Le développement durable : savoirs et gouvernance », p. 679.

Philippe DELMAS-SAINT-HILAIRE, « Et si l'usufruit m'était conté ! », p. 687.

Gaël PIETTE, « L'eau de mer : contribution à la notion de chose commune », p. 701.

Ronan RAFFRAY, « Les mystères de l'agréage du vin », p. 709.

Jean STRANGAS, « Quelques réflexions sur les rapports entre "biens" et droit, notamment en matière du droit civil », p. 719.

Vanessa VALETTE-ERCOLE, « Le terroir en droit de la consommation », p. 747.

Alexandre ZABALZA, « La tragédie du droit des biens », p. 755.

VIII. Enjeux historiques du politique et internationalité des situations

Antonio AMALFITANO, « *Migranti economici e Rifugiati : una distinzione strumentale* », p. 781.

Bertrand DE BELVAL, « Justice étatique et justice amiable : distinguer pour unir », p. 787.

Olivier DUBOS, « L'Union européenne : la fin de la théorie de l'État ? », p. 797.

Julien GIUDICELLI, « La représentation en question », p. 811.

Michael KÖHLER, « *Teilhabegerechtigkeit in der einen Welt. Weltbürgerrecht, Migration, Asyl – eine Skizze* », p. 831.

Jean-François PAULSEN, « L'impossible régulation des marchés financiers », p. 845.

Sandrine SANA-CHAILLE DE NERE, « Le droit au respect de la vie familiale dans les relations privées internationales », p. 863.

Nicolas SILD, « L'invocation du droit naturel dans le procès de Louis XVI, révélateur du droit constitutionnel révolutionnaire », p. 873.

Orlando SOLANO BARCENAS, « *Masacres : un estudio pluridisciplinario* », p. 881.

François VALLANÇON, « Du vote : considérations actuelles et inactuelles », p. 917.

Csaba VARGA, « *Law and History, Law as History ? On the Historicity of Law* », p. 925.

936. Troclet (Léon-Éli), 1967

***Mélanges offerts à Léon-Eli Troclet : droit social national et international*, Bruxelles : Éd. de l'Institut de sociologie, Université libre de Bruxelles, 1967, 346 p. (16 contrib.)**

Teodoro ALVARADO-GARAIOCA, « Les responsabilités de l'Etat dans les guerres civiles », p. 43.

Robert CONSAEL, « Problèmes théoriques et pratiques de programmation sociale », p. 47.

Cyrille DE SWAEFT, « Réflexions sur la réforme des juridictions du travail », p. 61.

Arthur DOUCY, « La naissance des premières associations ouvrières - L'évolution du droit de coalition en France, en Angleterre et en Belgique », p. 113.

Piet FRANTZEN, « Considérations sur la programmation, la planification et quelques méthodes en vue de mesurer les données macro-économiques », p. 153.

Albert GAZIER, « Point de vue français sur la réglementation des honoraires médicaux », p. 161.

Henri JANNE, « Pour une sociologie de la Sécurité Sociale », p. 169.

Victor LAROCK, « Europe sociale et culture européenne », p. 179.

Pierre LAROQUE, « La réduction de la durée du travail et de la vie active dans le monde moderne », p. 185.

Lionello LEVI-SANDRI, « Observations sur la notion de droit du travail, sa nature et ses limites », p. 195.

Vittorio PONS, « Le Plan Beveridge : Vingt ans après », p. 205.

Jean REY, « Quelques remarques sur les données nouvelles de la vie internationale », p. 223.

François VINCK, « L'œuvre sociale de la C.E.C.A. dans la perspective de la fusion des Communautés Européennes », p. 231.

Eliane VOGEL-POLSKY, « L'opinion publique internationale comme facteur de développement du droit social international : Le cas de l'Afrique du Sud à L'O.I.T. », p. 245.

Francis WOLF, « La Convention internationale sur la protection des artistes interprètes ou exécutants, des producteurs de phonogrammes et des organismes de radio-diffusion », p. 323.

Antoine ZELENKA, « Quelques remarques sur les régimes spéciaux en agriculture », p. 333.

937. Troper (Michel), 2006

L'architecture du droit : mélanges en l'honneur de Michel Troper,
Paris : Economica, 2006

Christophe AGOSTINI, « Pour une théorie réaliste de la validité », p. 1.

Pierre ALBERTINI, « La place du Parlement dans les institutions de la V^e^ République », p. 21.

Carlo AMIRANTE, « Union européenne et libertés économiques entre marché, État et démocratie », p. 35.

Paul AMSELEK, « Les fonctions normatives ou catégories modales », p. 51.

André-Jean ARNAUD, « Du post-modernisme au plein- féminisme : solo pour violoncelle sur l'approche culturelle qu'ont les femmes du droit », p. 79.

Manuel ATIENZA, « Les limites de l'interprétation constitutionnelle. Retour sur les cas tragiques », p. 93.

Charles H. BARON, « La théorie de l'intention originelle, la sincérité dans la rédaction des opinions des juges et les références à des sources juridiques étrangères dans le processus d'interprétation de la constitution aux Etats-Unis », p. 109.

Marc-Olivier BARUCH, « Hauts fonctionnaires, une certaine idée de la dignité », p. 127.

Michel BAZEX, « Les interactions entre le droit et l'économie : l'exemple du contrôle par le juge administratif des opérations de concentration entre entreprises », p. 139.

Olivier BEAUD, « À la recherche de la légitimité de la V^e^ République », p. 153.

Yadh BENACHOUR, « Le Livre, la Balance et le Glaive. La symbolique du droit et de la politique dans le Coran et la pensée de ses interprètes », p. 167.

Pierre BIRNBAUM, « Le type d'État compte toujours », p. 185.

Isabelle BOUCOBZA, « Du bon usage de deux modèles de constitution : la machine ou/et la norme dans la réforme de la justice italienne », p. 195.

Pierre BRUNET, « Principes généraux du droit et hiérarchie des normes », p. 207.

Eugenio BULYGIN, « Système juridique et ordre juridique », p. 223.

Guy CARCASSONNE, « Peste et Choléra », p. 231.

Agostino CARRINO, « De la constitution matérielle », p. 239.

Olivier CAYLA, « L'obscure théorie du pouvoir constituant originaire ou l'illusion d'une identité souveraine inaltérable ? », p. 249.

Véronique CHAMPEIL-DESPLATS, « Les nouveaux commandements du contrôle de la production législative », p. 267.

Jacques CHEVALLIER, « Pour une sociologie du droit constitutionnel », p. 281.

Marie-Anne COHENDET, « La classification des régimes, un outil pertinent dans une conception instrumentale du droit constitutionnel », p. 299.

Paolo COMANDUCCI, « Quelques problèmes conceptuels concernant l'application du droit », p. 315.

Gilles DARCY, « Le théoricien et le rêveur (réflexions sur les revirements de jurisprudence) », p. 329.

Denys DE BECHILLON, « Un an de fabrication du droit administratif dans la jurisprudence du Conseil d'État », p. 359.

Jean-Marie DENQUIN, « Réflexions sur le syllogisme judiciaire », p. 373.

Francesco DI DONATO, « De la médiation patriarcale à la médiation bureaucratique. Considérations sur le gouvernement des juges », p. 397.

Olivier DORD, « L'affirmation du principe constitutionnel de laïcité de la République », p. 407.

Françoise DREYFUS, « La modernisation constitutionnelle britannique », p. 419.

Silvio GAMBINO, « La République à la carte : État, droits sociaux et "dévolution" à la lumière des récentes révisions constitutionnelles italiennes », p. 431.

Géraud DE GEOUFFRE DE LA PRADELLE, « De l'emploi symbolique du droit », p. 441.

Riccardo GUASTINI, « Jugements de validité », p. 453.

Riccardo GUIBOURG, « Gouvernement, droit et ontologie », p. 463.

Jean-Louis HALPERIN, « De quelques difficultés kelséniennes pour l'historien du droit », p. 477.

Francis HAMON, « Quelques réflexions sur la théorie réaliste de l'interprétation », p. 487.

Christophe JAMIN, « La construction de la pensée juridique française : interrogations sur un modèle original à l'aune de son anti-modèle », p. 501.

Lucien JAUME, « Questions d'interprétation : le texte comme producteur d'idéologie », p. 519.

Olivier JOUANJAN, « Sur quelques aspects d'un vaste débat : le Conseil supérieur de la Constitution syldave est-il une "cour constitutionnelle" ? », p. 539.

Jean-François KERVEGAN, « Souveraineté, État de droit, supranationalité : un rapport contradictoire ? », p. 553.

Claude KLEIN, « Du bon usage d'un modèle : l'État-nation et le cas de l'État d'Israël », p. 569.

Geneviève KOUBI, « Circulaires administratives et Constitution de la V^e^ République », p. 579.

Slim LAGHMANI, « Validité et vigueur des normes juridiques », p. 593.

Charles LEBEN, « Campagnolo et Kelsen ou les mésaventures d'un maître avec son disciple », p. 603.

Arnaud LE PILLOUER, « Le veto suspensif dans "la" Constitution de 1791 », p. 625.

Danièle LOCHAK, « Entre l'éthique du savant et les convictions du citoyen : le juriste face à ses dilemmes », p. 639.

Roberto MARTUCCI, « Le pivot de la Constituante. À propos du Comité de Constitution (1789-1791) », p. 651.

Didier MAUS, « Nouveaux regards sur le contrôle de constitutionnalité par voie d'exception », p. 665.

Pierre MAYER, « Existe-t-il des normes individuelles ? », p. 679.

Jacques MEUNIER, « Le Conseil constitutionnel et l'autorité de ses décisions », p. 693.

Françoise MICHAUT, « L'approche du droit chez Kelsen et Cover », p. 705.

Eric MILLARD, « Quelques remarques sur la signification politique de la théorie réaliste de l'interprétation », p. 725.

Jean-Pierre MORELOU, « Les fondements individualistes de la théorie du droit et de l'État dans les écrits de doctrine de René Capitant », p. 735.

Sophie PAPAEFTHYMIOU, « De deux choses l'une : cohérence ou contradiction dans la *Théorie Pure du Droit* », p. 747.

Luca PARISOLI, « Le dépassement de la logique classique et les paradoxes des normes fondamentales », p. 763.

Pasquale PASQUINO, « Voter et juger : la démocratie et les droits », p. 775.

Stanley PAULSON, « Ce que nous apprend la *Stufenbaulehre* de Merkl sur le concept de droit de Kelsen », p. 789.

Gregorio PECES-BARBA, « Norberto Bobbio et les droits de l'homme », p. 807.

Aleksander PECZENIK, « L'existence de principes supra constitutionnels », p. 817.

Alain PELLET, « Vous avez dit "monisme" ? », p. 827.

Otto PFERSMANN, « Principe majoritaire et démocratie juridique. À propos d'un argument de Kelsen revisité par Michel Troper », p. 859.

Philippe RAYNAUD, « Positivisme juridique et démocratie », p. 871.

Michel ROSENFELD, « La philosophie de la liberté d'expression (ou du *free speech* ?) aux États-Unis », p. 883.

Dominique ROUSSEAU, « Une décision non commentée existe-telle ou commenter est-ce délirer ? », p. 897.

Wojciech SADURSKI, « Règle majoritaire et égalité politique », p. 907.

Eivind SMITH, « Sur la "nécessité logique" de l'accès à un juge constitutionnel », p. 917.

Daniel SOULEZ LARIVIERE, « La transparence et la vertu », p. 933.

Bernard STIRN, « Juridiction et jurisprudence administratives : le temps du mouvement », p. 939.

Yan THOMAS, « Un expédient interprétatif aux origines de la personne morale », p. 951.

Guillaume TUSSEAU, « Sur une technique de fédéralisme coopératif : les délégations interparlementaires au Canada », p. 961.

Mark VAN HOEKE, « La théorie du droit (implicite) des praticiens du droit », p. 977.

Serge VELLEY, « Compléter la constitution ? », p. 989.

Luc J. WINTGENS, « Le projet philosophique moderne : l'histoire standard et la *quaestio originis* », p. 1003.

938. Troper (Michel), 2003

« Michel Troper », *Droits*, vol. 37, 2003 (nº 1), 224 p. (8 contrib.)

Philippe RAYNAUD, « Philosophie de Michel Troper », p. 3.

Charles LEBEN, « Troper et Kelsen », p. 13.

Olivier JOUANJAN, « Une interprétation de la théorie réaliste de Michel Troper », p. 31.

Stéphane RIALS, « La démolition inachevée. Michel Troper, l'interprétation, le Sujet et la survie des cadres intellectuels du positivisme néoclassique », p. 49.

Pierre BRUNET, « Michel Troper et la "théorie" générale de l'État. État général d'une théorie », p. 87.

Riccardo GUASTINI, « Michel Troper sur la fonction juridictionnelle », p. 111.

Denis BARANGER, « Les constitutions de Michel Troper », p. 123.

Olivier BEAUD, « Michel Troper et la séparation des pouvoirs », p. 149.

939. Trotabas (Louis), 1970

Mélanges offerts à Monsieur le doyen Louis Trotabas,
Paris : Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1970

Marcel WALINE, « Le concours d'agrégation des Facultés de Droit dans les années 1924-1925 », p. 21.

Jean BOULOUIS, « Note sur l'utilisation de la "méthode expérimentale" en matière de réformes », p. 29.

Georges BURDEAU, « Sur un enseignement impossible », p. 41.

Hubert CHARLES, « L'influence de Gambetta sur les institutions politiques françaises », p. 71.

Jean-Jacques CHEVALLIER, « Le "communisme" platonicien dans la République », p. 51.

Jean-Marie COTTERET, « L'évolution des moyens de communication entre gouvernants et gouvernés », p. 95.

Charles DEBBASCH, « Finances publiques et droit administratif », p. 111.

René-Jean DUPUY, « Regards de Valéry sur l'univers politique », p. 137.

Michel-Henry FABRE, « La République à travers Maurras », p. 155.

Jean-Paul GILLI, « La dimension urbaine de l'Université : le problème du campus », p. 169.

André GROS, « Origines et traditions de la fonction de jurisconsulte du Département des Affaires étrangères », p. 187.

André HAURIOU, « Le droit administratif de l'aléatoire », p. 197.

Paul ISOART, « Réflexions sur le passage pacifique au socialisme », p. 227.

Paul DE LA PRADELLE, « Sur quelques résurgences du droit naturel », p. 317.

Pierre LAVIGNE, « Science des finances et science administrative », p. 337.

André MATHIOT, « La continuité de la fonction présidentielle aux Etats-Unis », p. 353.

Marcel MERLE, « La conception française de la vie politique », p. 375.

Robert PELLOUX, « Tradition et invention dans l'enseignement du droit constitutionnel », p. 393.

Roger PINTO, « Aspects juridiques du conflit entre les États arabes et Israël », p. 401.

Paul REUTER, « Quelques réflexions sur le vocabulaire du droit international », p. 423.

Jean RIVERO, « Réflexions sur l'enseignement du droit », p. 447.

Jean-Claude VENEZIA, « Logique nucléaire et paradoxes diplomatiques », p. 459.

Germain WATRIN, « Forces centrifuges dans le droit contemporain », p. 479.

Prosper WEIL, « Droit international public et droit administratif », p. 511.

Claude-Albert COLLIARD, « Égalité ou spécificité des États dans le droit international public actuel », p. 529.

Georges VEDEL, « Réflexions sur la justice universitaire », p. 559.

940. Truchet (Didier), 2015

L'intérêt général : mélanges en l'honneur de Didier Truchet,
Paris : Dalloz, 2015, 693 p. (53 contrib.)

Olivier BEAUD, « La loi LRU : dégonfler la baudruche », p. 1.

Stéphane BRACONNIER, « Les avenants aux conventions de délégation de service public à l'épreuve de la directive "Concessions" du 26 février 2014 », p. 29.

Camille BROYELLE, « L'intérêt général, l'arbitrage et les personnes publiques », p. 41.

Sylvia CALMES-BRUNET, « De la protection constitutionnelle de l'intérêt public général à celle des attentes légitimes des personnes? », p. 53.

Anémone CARTIER-BRESSON, « La carence de l'initiative privée », p. 67.

Jacques CHEVALLIER, « Déclin ou permanence du mythe de l'intérêt général? », p. 83.

Martin COLLET, « L'intérêt général dans la jurisprudence constitutionnelle : remarques sur la notion, son usage et son éviction », p. 95.

Vlad CONSTANTINESCO, « De "NIMBY" à "BANANA" ou les vicissitudes de l'intérêt général... », p. 105.

Arnaud DE CHAISEMARTIN, « De Dame Lamotte à Danthony (Le principe de légalité est-il encore d'intérêt général ?) », p. 115.

Emmanuel DECAUX, « L'intérêt général, "peau de chagrin" du droit international des droits de l'homme ? », p. 119.

Maryse DEGUERGUE, « Intérêt général et intérêt public : tentative de distinction », p. 131.

Benoît DELAUNAY, « La compétence des collectivités publiques pour conclure des contrats d'emprunts toxiques », p. 143.

Pascale DEUMIER, « L'intérêt général « impérieux » et les conflits de normes », p. 159.

Guillaume DRAGO, « Le domaine de la loi : brève histoire d'une dérive constitutionnelle », p. 169.

Charles-André DUBREUIL, « L'éthique de la décision publique, garante de l'intérêt général », p. 187.

Bertrand FAURE, « La démocratie locale doit s'exercer dans l'intérêt général », p. 203.

Laurence FRANCESCHINI, « L'intérêt général et l'audiovisuel : entre nécessité et ambivalence », p. 213.

Yves GAUDEMET, « De l'intérêt général à la déontologie (Petites observations sur un grand sujet) », p. 225.

Hélène GAUDEMET-TALLON, « L'intérêt général en droit international privé », p. 233.

Pascale GONOD, « À propos de l'article R. 137-3 du Code de justice administrative », p. 249.

Mattias GUYOMAR, « Après en avoir délibéré », p. 257.

Jean-Jacques ISRAËL, « Une impérieuse raison d'intérêt général. À propos des ordonnances du juge des référés du Conseil d'État des 9, 10 et 11 janvier 2014 (374508-374528-374552) », p. 269.

Yves JEGOUZO, « Protection de l'environnement et utilité publique des expropriations. De quelques évolutions récentes », p. 279.

Tanneguy LARZUL, « Retour aux sources », p. 289.

Marie-Aimée LATOURNERIE, « Quelques réflexions à partir du droit forestier... », p. 307.

Thibaut LELEU, « Ouvrage public et intérêt général », p. 317.

Dominique MAILLARD DESGREES DU LOU, « La prévention des conflits d'intérêts dans l'exercice des fonctions ministérielles », p. 329.

Stéphane MANSON, « L'Université vue du Palais des droits de l'homme », p. 345.

Rostane MEHDI, « Intérêt général et droit de l'Union européenne. Réflexions cursives sur une notion "indéfinissable" », p. 357.

Fabrice MELLERAY, « Retour sur la jurisprudence Béziers II », p. 377.

Marie-Laure MOQUET-ANGER, « Intérêt général et droit de la santé publique », p. 387.

Jacqueline MORAND- DEVILLER, « Légistique et sémantique. Le non-dit, le mieux dit. Plaidoyer pour l'épure », p. 399.

Jacques MOREAU, « La responsabilité administrative du fait de renseignements incomplets ou inexacts », p. 411.

Joël MORET-BAILLY, « Linéaments d'un droit des professions », p. 423.

Hervé MOYSAN, « Vouloir ordonner en jardins à la française l'ensemble des forêts domaniales est déraisonnable. Libres propos sur l'intérêt général attaché à la codification du droit domanial et à la codification contemporaine en général », p. 435.

Bruno ODENT, « Propos décousus sur le Code de justice administrative et l'intérêt général », p. 447.

Jérôme PASSA, « La contrefaçon ou le "plagiat" dans les thèses de doctorat », p. 461.

Hélène PAULIAT, « Intérêt général, intérêt collectif et intérêt individuel dans la recherche médicale », p. 475.

Rémi PELLET, « Intérêt général et marchés financiers », p. 489.

Jacques PETIT, « L'établissement public industriel et commercial par détermination de la loi. À propos de la jurisprudence Blanckeman », p. 501.

Benoît PLESSIX, « Intérêt général et souveraineté », p. 519.

Marie-Claire PONTHOREAU, « Principe de transparence et justice constitutionnelle. Observations comparatives », p. 529.

Dominique POUYAUD, « Les mutations du contentieux de la validité des contrats », p. 541.

Laurent RICHER, « Le règlement de consultation », p. 563.

Yves ROBINEAU, « Libres propos sur le "ras-le-bol" normatif », p. 573.

François SAINT-BONNET, « Des mœurs comme garantie de la liberté. Les manières vestimentaires et le droit au XIX^e siècle », p. 579.

Bertrand SEILLER, « L'intérêt général et l'exercice des pouvoirs juridictionnels », p. 595.

Bernard STIRN, « Droit au recours et sécurité juridique », p. 607.

Béatrice THOMAS-TUAL, « Service public, puissance publique et fonction publique : un triptyque par-delà la doctrine », p. 615.

Agathe VAN LANG, « L'intérêt général de l'humanité : évanescence d'un concept en droit de l'environnement », p. 625.

Charles VAUTROT-SCHWARZ, « Avons-nous encore besoin de la théorie du pouvoir discrétionnaire? », p. 639.

Jacques VIGUIER, « Intérêt général et intérêt national », p. 651.

Louis VOGEL, « Intérêt général et concurrence : la guerre ou la paix? », p. 667.

Patrick WACHSMANN, « But d'intérêt général visé, exigence de proportionnalité et responsabilité de l'État du fait des lois », p. 679.

941. Turpin (Dominique), 2017

***État du droit, état des droits : Mélanges en l'honneur du professeur Dominique Turpin,* Clermont-Ferrand : Centre Michel de l'Hospital, 2017**

I - De la démocratie

Section 1 : De la démocratie, des idées politiques et de la représentation

Jean-Pierre MACHELON, « État de droit et démocratie – Sur une contradiction paradoxale », p. 45.

Jean-Pierre QUENEUDEC, « Le mal-être du juriste dans l'État de droit à la française », p. 57.

Pierre AVRIL, « Unité et multitude – Sur une pensée de Pascal », p. 67.

Klaus-Gerd GIESEN, Habermas et la démocratie délibérative au niveau européen », p. 77.

Jean-Yves FABERON, « Colonisation et décolonisation : comparer l'Algérie et la Nouvelle-Calédonie ? », p. 93.

Olivier GOHIN, « La démocratie française peut-elle être indéfiniment représentative ? », p. 111.

Jean Pierre CAMBY, « Le consentement à l'impôt et le Conseil constiuttionnel : droit individuel ou décision démocratique ? », p. 133.

Jean-Pierre DUPRAT, « La représentativité sénatoriale à l'épreuve de la modernisation des fonctions parlementaires », p. 145.

Hervé TOULEMONDE, « L'Assemblée nationale et le Sénat à la recherche de la maîtrise du temps », p. 157.

Dominique BREILLAT, « Quelques idées simples pour ramener les électeurs vers les bureaux de vote ? », p. 169.

Pierre ESPLUGAS-LABATUT, « Pour un cadre législatif des élections primaires à une élection politique », p. 189.

Bernard PACTEAU, « Sacré drapeau de la France ! », p. 201.

Section 2 : De la démocratie locale et institutionnelle

Nicolas KADA, « Décentralisation : les représentés disposent-ils encore d'un droit à la proximité ? », p. 217.

Michel VERPEAUX, « Les nouvelles régions, régions anciennes », p. 233.

Jacques MOREAU, « Les compétences actuelles des régions françaises », p. 247.

Serge REGOURD, « Le Huron au conseil régional ou réflexions naïves de l'autre côté du miroir », p. 265.

Georges-Daniel MARILLIA, « Le conseiller municipal d'opposition : de la présence passive au lancement d'alerte », p. 271.

Gilles CHARREYON, « Tradition politique, espace socioculturel et vote : la Haute- Loire des années 1900 aux années 2010 », p. 283.

Patrice NDIAYE et Dominique PATUREL, « La démocratie alimentaire locale – Quel rôle pour les collectivités territoriales ? », p. 309.

Hervé RIHAL, « Les établissements sociaux et médico- sociaux, démocratie réelle ou tronquée ? », p. 323.

Section 3 : De l'Union européenne et du droit comparé

Christine BERTRAND, « Lobbying et démocratie : l'exemple du système institutionnel de l'Union européenne », p. 339.

Vincent CATTOIR-JONVILLE, « La Conférence interparlementaire des organes spécialisés dans les affaires communautaires (COSAC) : une modalité originale d'association des parlements nationaux à l'Union européenne ou la préfiguration d'un système bicaméral en Europe ? », p. 351.

Aurélien ANTOINE, « Le *First-Past-The-Post* au Royaume-Uni : pour une analyse systémique », p. 367.

Jean AL YAQOOBI, « Le consociativisme irakien, moyen d'établir un État de droit », p. 381.

II - Des droits et libertés

Section 1 : Des idéees politiques et du droit

Xavier BIOY, « Juger en droit positif, l'éclairage d'Hannah Arendt après Kant », p. 393.

Florent GARNIER, « Le doyen Hauriou et la création de l'École supérieure de droit de Clermont-Ferrand en 1913 », p. 409.

Michel MIAILLE, « Laïcité : principe objectif de l'État ou droit subjectif des citoyens ? », p. 423.

André LEGRAND, « La "jungle" de Calais, un espace de droit quand même ? », p. 435.

Malgorzata ULLA, « L'espace Schengen – entre le défi de protéger les frontières de l'Union européenne et la menace terroriste », p. 451.

Pierre BRINGUIER, « Réflexions sur le droit international humanitaire », p. 465.

Marie-Élisabeth BAUDOIN, « Les États-Unis et la torture ou comment la fiction a été érigée en fondement de la validité de la norme », p. 473.

Section 2 : Des principes et des juges

Eric CARPANO, « Réflexions sur l'idée d'une jurisprudence globale des droits fondamentaux », p. 499.

Dominique ROUSSEAU, « La lancinante question de la légitimité du juge », p. 515.

Jean-Eric GICQUEL, « La liberté du Conseil constitutionnel », p. 521.

Philippe BLACHER, « Vers un contrôle de conventionnalité des lois constitutionnelles ? », p. 535.

Evan RASCHEL, « Le Conseil constitutionnel et le principe *Ne bis in idem* », p. 543.

Sébastien MARTIN, « Les transports dans la jurisprudence du Conseil constitutionnel – De la protection de l'intérêt général à la protection des intérêts des acteurs », p. 553.

Jean-Baptiste PERRIER, « La chambre criminelle et la Constitution », p. 565.

Alexandre CIAUDO, « Le coût du procès administratif », p. 577.

Caroline LANTERO, « Le secret dans la procédure administrative », p. 599.

Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA, « La liberté de manifestation pacifique dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 617.

Jean-Pierre MARGUENAUD, « La QPC devant la Cour européenne des droits de l'homme », p. 629.

Frédéric SUDRE, « Le droit à la protection de la santé, droit "caché" de la Convention européenne des droits de l'homme », p. 645.

Isabelle MOULIER, « La Cour européenne des droits de l'homme face aux restitutions extraordinaires », p. 657.

Section 3 : De la diversité des droits et libertés

Florence FABERON, « Le drapeau et la commune – Sur une expression des identités plurielles », p. 689.

Jean-Marie PONTIER, « La liberté de création artistique », p. 709.

Thierry S. RENOUX, « La protection des droits culturels en France et en Europe », p. 739.

Jacques BARTHELEMY, « Protection sociale complémentaire. La solidarité confrontée à d'autres principes », p. 751.

Claire MARLIAC, « Prévoir la fin : les directives anticipées et les difficultés du droit – La vie, la mort, le droit », p. 769.

Jean-Luc ALBERT, « L'aviseur », p. 785.

Stéphane CAPORAL-GRECO, « Le droit des parents d'éduquer leurs enfants », p. 797.

Samuel DELIANCOURT, « L'occupation privative du domaine public : de l'occupation payante à la gratuité, du droit à la réalité », p. 815.

Emmanuel AUBIN, « La loi du 29 juillet 2015 relative à la réforme du droit d'asile : un alignement européen trop bien assuré ou "encore un coup pour rien" ? », p. 831.

U

942. Ullrich (Hanns), 2009

Technologie et concurrence : mélanges en l'honneur de Hanns Ullrich,
Bruxelles : Larcier, 2009, 744 p. (38 contrib.)

Partie 1 : Trop de protection de la propriété intellectuelle?

Theo BODEWIG, « *Use restrictions on trade marks under Article 20 TRIPS* », p. 15.

William CORNISH, « *Jeremy Bentham and the expediency of patents for invention* », p. 25.

Thomas DREIER, « *Regulating information: Some thoughts on a perhaps not quite so new way of looking at intellectual property* », p. 35.

Gustavo GHIDINI, « *From here to eternity? On the overlap of shape trade marks with design protection* », p. 55.

Christine GODT, « *Regulatory paradoxes - The case of agricultural innovation* », p. 71.

Reto M. HILTY, « *The role of patent quality in Europe* », p. 91.

Roland KNAAK, « *Trade mark protection and undistorted competition* », p. 123.

Annette KUR, « *Too pretty to protect? Trade mark law and the enigma of aesthetic functionality* », p. 139.

Matthias LEISTNER, « *The German second-hand software controversy* », p. 161.

Ulrich LOEWENHEIM, « *Trade mark law and copyright law in virtual worlds: Some reflections under German trade mark and copyright law* », p. 187.

Agnieszka A. MACHNICKA, « *Fashion design - The European Union and the United States compared: The role of fashion creations and their legal recognition* », p. 199.

Giuseppe MAZZIOTTI, « *Putting the public into public domain: Rights management of sound recordings through Creative Commons* », p. 221.

Rainer MOUFANG, « *Patentable or non-patentable subject matter?* », p. 233.

Ansgar OHLY, « *Three principles of European IP enforcement law: Effectiveness, proportionality, dissuasiveness* », p. 257.

Bernard REMICHE, « La propriété intellectuelle au cœur d'une nouvelle stratégie », p. 275.

Dieter STAUDER et Stefan LUGINBUEHL, « *Patent invalidity proceedings and patent jurisdiction in Germany: Of myths and other 'half-truths' and how to deal with them* », p. 293.

Geertrui VAN OVERWALLE, « *A man of flowers: A reflection on plant patents, the right to food and competition law* », p. 311.

David VAVER, « *To serve and protect: The challenge for intellectual property law* », p. 331.

S.K. VERMA, « *New patent regime of India and pharmaceutical patents: The innovation dimension* », p. 347.

Alexander VON MÜHLENDAHL, « *The application of the Brussels Regulation on the jurisdiction and the recognition and enforcement of judgments to Community trade mark litigation* », p. 377.

Partie 2 : Protéger la concurrence

Laurence BOY, « Le nouveau contrôle français des opérations de concentration : une originalité regrettable ? », p. 393.

Danièle BRIAND-MELEDO, « Lutte contre la fraude et préservation des droits fondamentaux : à la recherche d'un difficile équilibre », p. 413.

Claude CHAMPAUD, « Éthologie et Droit: innovation, appropriation, compétition et régulation au regard du Droit et de l'éthologie », p. 429.

Warren GRIMES, « *A tale of two ski towns: New perspectives on a dominant firm's refusal to deal with a rival* », p. 451.

Irina HARACOGLOU, « *The financial crisis and its implications for competition law and thinking: A necessary safety valve or a luxury the global crisis cannot afford?* », p. 465.

Ulrich IMMENGA, « Le droit de la concurrence : une convergence des droits allemands et français ? », p. 483.

Christian KIRCHNER, « *To change or not to change the German merger control concept?* », p. 495.

Heike SCHWEITZER, « *The role of consumer welfare in EU competition law* », p. 511.

Roger ZÄCH et Adrian KÜNZLER, « *Reining in the 'more economic approach' : Some overriding constraints from constitutional law and economics* », p. 541.

Partie 3 : Propriété intellectuelle et droit de la concurrence

Alberto BERCOVITZ, « *Patents, industrial property and free competition* », p. 559.

Josef DREXL, « *Healing with bananas - How should Community competition law deal with restraints on parallel trade in pharmaceuticals?* », p. 571.

Andreas HEINEMANN, « *Intellectual property rights and merger control: How to secure incentives to innovate in the long run* », p. 601.

Rudolph J.R. PERITZ, « *Thinking about economic progress: Arrow and Schumpeter in time and space* », p. 627.

Michel VIVANT, « Droit de la propriété intellectuelle et droit de la concurrence : conflit de droits ou question de décryptage? », p. 651.

Partie 4 : Droit international

Thomas COTTIER et Ana JEVTIC, « *The protection against unfair competition in WTO law: Status, potential and prospects* », p. 669.

Inge GOVAERE, « *A tale of the (un)expected: The backlash for all mixed agreements of the 'external' harmonisation of intellectual property* », p. 697.

Marie-Ange MOREAU, « Justice sociale et mondialisation: le tournant opéré par l'OIT en 2008 », p. 713.

943. Untermaier (Jean), 2018

***"Des petits oiseaux aux grands principes" : mélanges en hommage au professeur Jean Untermaier*, Paris : Mare & Martin, 2018**

Digressions préliminaires

Thierry HAUMONT, « Le calendrier Lavendon », p. 37.

Philippe LEBRETON, « L'état de l'environnement : un bilan scientifique », p. 43.

Première partie : L'environnement saisi par le droit

Philippe BILLET, « Considérations juridiques sur le service de pollinisation et services associés », p. 53.

Marie-Pierre CAMPROUX DUFFRENE, « Approche civiliste de la protection de la biodiversité au regard du droit de propriété sur le sol », p. 93.

Caroline CHAMARD-HEIM, « Les forêts publiques. A-domanialité ou domanialité atypique ? », p. 111.

Annie CHARLEZ, « Les lieutenants de louveterie », p. 125.

Maylis DESROUSSEAUX, Julia GUDEFIN, Delphine MAZABRARD, « La reconquête de la nature », p. 135.

Charles LAGIER, « Éloge des chasses traditionnelles (ou propos iconoclastes en droit de la protection de la nature) », p. 151.

Aude FARINETTI, « Droit et dynamique fluviale », p. 157.

Laurent FONBAUSTIER, « "Inventorier en droit de l'environnement : inventaire dans un pré vert"», p. 179.

Véronique GERVASONI, « De quelques apports du contentieux cynégétique », p. 207.

Gilles MARTIN, « Quelques observations sur la confrontation du droit des biens avec les préoccupations environnementales (regard d'un privatiste) », p. 221.

Isabelle MICHALLET, « Les baleines et le droit », p. 247.

Eric NAIM-GESBERT, « La définition nominaliste du droit de l'environnement », p. 283.

Anne PETITPIERRE SAUVAIN, « Le laboureur, la chimie et les petits oiseaux : Contribution du droit à une agriculture compatible avec la diversité naturelle », p. 291.

Deuxième partie : L'environnement gouverné par le droit

Christelle BALLANDRAS-ROZET, « Regards croisés sur l'équilibre en finances publiques et en droit de l'environnement », p. 307.

Annie BEZIZ-AYACHE, « La répression des atteintes à l'environnement : vers une justice pénale négociée », p. 331.

Sylvie CAUDAL, « Droit souple et droit de l'environnement », p. 341.

Jean-François DAVIGNON, « La ville à la montagne : où va-t-on ? », p. 359.

Nicolas DE SADELEER, « L'évaluation des incidences environnementales des programmes, plans et projets : à la recherche d'une protection juridictionnelle effective », p. 373.

Stéphane DOUMBE-BILLE, « Quelle gouvernance pour l'environnement pour l'après Rio + 20 ? Ambiguïtés et difficultés d'une gestion institutionnelle et politique du développement durable », p. 443.

Daniel DURR, « La protection par les territoires institués : une fausse bonne idée ? », p. 453.

Francis HAUMONT, « L'évaluation appropriée des plans d'affectation des sols requise par la directive "habitats" préserve-t-elle les oiseaux ? », p. 467.

Christian HUGLO, « Environnement, enjeu de la défense ou l'impératif de sécurité écologique (La notion de sécurité écologique face aux défis des nouveaux risques catastrophes liés au réchauffement climatique) », p. 485.

Patrick JANIN, « La notion d'incidence sur l'environnement ou la force militante du droit », p. 503.

Jean-François KERLEO, « Le juriste-citoyen. Réflexion sur la méthode scientifique et l'engagement du professeur », p. 513.

Jean-Paul MARTIN, « La structure du contentieux des monuments naturels et des sites », p. 531.

Marianne MOLINER-DUBOST, « Le principe des responsabilités communes mais différenciées », p. 543.

Jacqueline MORAND-DEVILLER, « Le colloque des oiseaux. L'unique et le tout en droit de l'environnement », p. 559.

Michel PRIEUR, « Pas ou plus de pétrole contre nature », p. 571.

Jean-François SESTIER, « Sur la "démocratie environnementale". Libre propos sur un cycle de conférences du Conseil d'État », p. 581.

Thibault SOLEILHAC, « Les perspectives environnementales d'une baleine blanche : la fiducie », p. 603.

Lucile STAHL, « Les cartes, plans et schémas et le droit », p. 623.

Pascale STEICHEN, « Les petits oiseaux contre les grands projets : Quelles activités économiques dans les Zones de Protection Spéciale ? », p. 643.

Jérome TRAVARD, « Les mutations de la responsabilité réparatrice », p. 657.

Elise UNTERMAIER-KERLEO, « La Charte de l'environnement et le juge administratif. Que reste-t-il de la jurisprudence Tallagrand ? », p. 671.

Agathe VAN LANG, « Du bon usage des principes en matière de politique énergétique », p. 687.

944. Urbain-Parléani (Isabelle), 2023

Liber amicorum : ***Mélanges en l'honneur d'Isabelle Urbain-Parléani*, Dalloz, coll. « Études, mélanges, travaux », 2023.**

Isabelle Urbain-Parleani, une chercheuse d'excellence

Bernard BOULOC, « Regard sur quelques domaines de l'activité scientifique du professeur I. Urbain-Parleani », p. 5.

Gilbert PARLEANI « Les femmes aux portes du pouvoir dans les sociétés : le plafond de verre sous pression », p. 19.

Du droit des sociétés, une passion jamais démentie

Jean-François BARBIERI, « Le compte courant d'associé, entre conflit et convergence d'intérêts », p. 39.

Marielle COHEN-BRANCHE, « Le consentement éclairé à l'épreuve de l'épargne salariale », p. 47

Pierre-Henri CONAC, « Le comité des parties prenantes », p. 57.

Alain COURET, « Libres propos sur la recherche par les sociétés cotées d'un modèle optimal de gouvernance », p. 75.

Bénédicte FRANÇOIS, « Rémunération des dirigeants des sociétés cotées : rôle du conseil d'administration dans la procédure du say on pay vote », p. 87.

Laurent GODON, « Observations sur le droit de veto lors des décisions collectives d'associés », p. 103.

Julia HEINICH, « Remarques sur la durée du pacte d'actionnaires », p. 117.

Paul LE CANNU, « Sur l'entité juridique », p. 129.

Hervé LE NABASQUE, « Le clair-obscur du droit applicable à la SAS : À propos de la notion de "compatibilité" entre le droit de la SA et celui applicable à une SAS », p. 143.

Arnaud LECOURT, « Le droit de critique de l'associé », p. 155.

Benoit LECOURT, « Un personnage mystérieux en droit des sociétés : le mandataire ad hoc investi de missions étendues », p. 175.

Alexis MARRAUD DES GROTTES, « Jeux de pouvoirs au sein et hors de la firme : vers l'intérêt des parties prenantes », p. 195.

Bernard SAINTOURENS, « La société civile à responsabilité limitée », p. 225.

Maxime TOUCHAIS, « Le report des nullités légales sur la violation des clauses statutaires », p. 235.

Du droit des sociétés... vu d'ailleurs

Mireille BACACHE, « Regard civiliste sur la loi 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et entreprises donneuses d'ordre », p. 253.

Muriel CHAGNY, « Les relations sociétaires et le droit de la concurrence », p. 281.

Nicolas MATHEY, « La transmission de la responsabilité pénale des personnes morales », p. 305.

Haritini MATSOPOULOU, « Les peines d'interdiction professionnelle applicables aux dirigeants sociaux », p. 339.

Du droit comparé des sociétés

José ENGRACIA ANTUNES, « Le droit portugais des groupes de sociétés », p. 361.

Klaus J. HOPT, « Le Code allemand de gouvernance d'entreprise 2020 : Une belle avancée », p. 377.

Stéphane ROUSSEAU, « Intelligence artificielle et conseil d'administration », p. 391.

Du droit financier

Thierry BONNEAU, « La responsabilité de l'esma en raison d'un dommage causé par un défaut de surveillance », p. 413.

Dominique LEGEAIS, « Les paris de la blockchain », p. 423.

Jean-Pierre MATTOUT, « Quelques réflexions sur les taux d'intérêt négatifs », p. 435.

Pauline PAILLER, « Les "Q & A" des autorités européennes de surveillance, source de droit ambiguë : L'exemple de la distribution des produits d'assurances », p. 439.

De l'incorporel

Pierre BERLIOZ, « Propriété des données Oui... Et alors ? », p. 447.

Caroline CARREAU, « Exercice de style : l'appropriation des marques laudatives », p. 457.

Nathalie MARTIAL-BRAZ, « La gouvernance des données personnelles pour l'utilisation d'une intelligence artificielle », p. 479.

Stéphane PREVOST BOYARD, « Droit des sociétés et droit du numérique, de 1984 à 2024. Quand George Orwell rencontre Pierre de Coubertin », p. 495.

De l'ailleurs du droit des sociétés

Laurence AMIEL-COSME, « L'essor du commerce », p. 513.

David BONNET, « L'événement en droit : Errements aux abords d'un phénomène juridique essentiel », p. 581.

Delphine DERO-BUGNY, « Les rapports entre les juridictions nationales suprêmes françaises et les cours européennes : éléments d'actualité », p. 611.

Bruno DONDERO, « Comment parler des arrêts que l'on n'a pas lus ? », p. 629.

Luc GRYNBAUM, « Le genre des mots en droit commun des contrats : du féminin comme signe de l'abstraction et du compromis ? », p. 637.

Thomas MASTRULLO, « Réflexions sur le régime des actes préjudiciables à l'ensemble des créanciers en droit européen des procédures d'insolvabilité », p. 651.

Anne SINAY-CYTERMANN, « L'efficacité renforcée des clauses attributives de juridiction en droit international privé », p. 663.

Christian CHENE, « Les *institutes* du droit consulaire ou la jurisprudence des marchands... (1682) », p. 679.

Franz-Stefan MEISSEL, « Combler les lacunes de l'après-guerre : La restitution des œuvres d'art spoliées en Autriche », p. 691.

Bernard POUJADE, « Sur les mésaventures de l'université de Paris », p. 715.

V

945. Valticos (Nicolas), 1999

***Droit et justice : Mélanges en l'honneur de Nicolas Valticos*,**
Paris : A. Pedone, 1999, 705 p. (48 contrib.)

I. Principes généraux du droit

Riccardo MONACO, « Droit et justice », p. 25.

II. Droit international

Daniel BARDONNET, « À propos de la ponctuation dans le processus interprétatif en droit international », p. 37.

Lucius CAFLISCH, « La condition des épaves maritimes en droit international public », p. 67.

Vladimir-Djuro DEGAN, « La justice, l'équité et le droit international », p. 89.

Christian DOMINICE, « La contribution de l'Institut de Droit International au développement du droit de l'organisation internationale », p. 101.

Pierre-Marie DUPUY, « Les "considérations élémentaires d'humanité" dans la jurisprudence de la Cour Internationale de Justice », p. 117.

Arghyrios A. FATOUROS, « *International law in the era of global integration* », p. 131.

Thomas M. FRANCK, « *Multiple citizenship*: autres temps, autres mœurs », p. 149.

Victor-Yves GHEBALI, « Le semblable et le différent: réflexions sur l'ethnonationalisme dans l'Europe post-communiste », p. 159.

Pierre LALIVE, « Une convention internationale qui dérange : la convention Unidroit sur les biens culturels », p. 177.

Milan SAHOBIC, « Le droit des peuples à l'autodétermination et la dissolution de la fédération de Yougoslavie », p. 189.

Jean SALMON, « Le problème des lacunes à la lumière de l'avis "Licéité de la menace ou de l'emploi d'armes nucléaires" rendu le 8 juillet 1996 par la Cour Internationale de Justice », p. 197.

Linos-Alexandre SICILIANOS, « L'ONU, la consolidation de la paix et l'édification de la démocratie », p. 215.

Budislav VUKAS, « *International law and the definition of minorities* », p. 233.

III. Juridictions internationales

Georges ABI-SAAB, « Droits de l'homme et juridictions pénales internationales », p. 245.

Mohammed BEDJAOUI, « Le Président de la Cour Internationale de Justice », p. 255.

Juan Antonio CARRILLO-SALCEDO, « *The inherent powers of the international criminal tribunal for the former Yugoslavia to issue "subpœna duces tecum" to a sovereign State* », p. 269.

Luigi CONDORELLI, « *Jurisdictio* et (dés)ordre judiciaire en droit international : quelques remarques au sujet de l'arrêt du 2 octobre 1995 de la chambre d'appel du tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie dans l'affaire *Tadic* », p. 281.

Jean-Flavien LALIVE, « *Some practical suggestions on international arbitration* », p. 287.

Shabtai ROSENNE, « *Article 31 of the Statute of the International Court of Justice revisited* », p. 301.

Stephen M. SCHWEBEL, « *National Judges and Judges ad hoc* », p. 319.

Hubert THIERRY, « Au sujet du Tribunal administratif des Nations unies », p. 331.

IV. Droit européen

Jean FOYER, « Union européenne et États membres selon le traité d'Amsterdam », p. 341.

Constantin A. STEPHANOU, « L'Union européenne et la souveraineté des États membres », p. 355.

Daniel VIGNES, « Les cinq ères de l'intégration européenne », p. 367.

V. Droits de l'homme

Gérard COHEN-JONATHAN, « La convention européenne des droits de l'homme et les systèmes nationaux et États contractants », p. 385.

Emmanuel DECAUX, « La réforme du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels », p. 405.

Ronald ST. JOHN MACDONALD, « *Supervision of the execution of the Judgments of the European Court of Human Rights* », p. 417.

Jerzy MAKARCZYK, « Protocole n° 11 à la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales : notes de lecture », p. 439.

Franz MATSCHER, « Quelques développements récents de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme au sujet des garanties procédurales en matière civile », p. 449.

Louis-Edmond PETTITI, « La liberté d'expression. La Convention européenne des droits de l'homme et la vie politique », p. 459.

Emmanuel ROUCOUNAS, « Le droit au consentement et ses restrictions dans la convention sur les droits de l'homme et la biomédecine (1997) », p. 479.

Christos L. ROZAKIS, « *The European Convention of Human Rights as an International Treaty* », p. 497.

Carlo RUSSO, « Le droit à la vie dans les décisions de la Commission et la jurisprudence de la Cour européenne », p. 509.

Krzysztof SKUBISZEWSKI, « *Human rights : a view from Central Europe* », p. 521.

Luzius WILDHABER, « Opinions dissidentes et concordantes de juges individuels à la Cour européenne des droits de l'homme », p. 529.

VI. Droit national et international du travail

Ago SHIN-ICHI, « *A crossroad in International Protection of Human Rights and International Trade : is the Social Clause a Relevant concept ?* », p. 539.

Marc BLONDEL, « La liberté syndicale: une conception et une lutte communes de l'Organisation Internationale du Travail et du Mouvement syndical libre », p. 549.

Andreas N. LOIZOU, « The Right to Strike and the Regulation of its Exercise by Law », p. 557.

Francis MAUPAIN, « L'interprétation des conventions internationales du travail », p. 567.

Jean-Jacques OECHSLIN, « Les employeurs et les normes internationales du travail », p. 585.

Louis B. SOHN, « *The contribution of the International Labor Organization to the Development of the Concept of Economic and Cultural Rights* », p. 595.

Jean-Marie VERDIER, « Une expérimentation française : la recherche de nouvelles procédures de négociation collective au niveau de l'entreprise », p. 607.

Toshio YAMAGUCHI, « Le tripartisme dans le règlement des conflits du travail au Japon », p. 619.

VII. Droit public

Nicolas ALIVIZATOS, « *The Constitutional Treatment of Religious Minorities in Greece* », p. 629.

Constantin ECONOMIDES, « La révision des dispositions de la Constitution hellénique concernant les relations internationales », p. 643.

Konstantinos D. KERAMEUS, « *Constitutional Parameters of Civil Enforcement* », p. 655

Paul LAGARDE, « Droit de la nationalité et droit de l'immigration, l'expérience française », p. 663.

Aristovoulos MANESSIS, « La Constitution au seuil du XXI^e^ siècle », p. 673.

946. <u>Van Bunnen (Louis), 1996</u>

« Hommage au Professeur Louis Van Bunnen - Séance académique du 29 avril 1996 », *Annales de Droit de Louvain*, vol. LVII, 1997 (n^o^ 2), p. 103-183 (4 contrib.)

Antoine BRAUN, « Les appellations géographiques et les articles 4, 2° et 5°, alinéa 2, c de la loi Benelux sur les marques », p. 107.

Carine DOUTRELEPONT, « Le droit moral de l'auteur dans l'Union européenne », p. 119.

Mireille BUYDENS, « L'accord ADPIC (TRIP's) : considérations générales sous l'angle du droit d'auteur », p. 147.

Bernard REMICHE, « Le droit des brevets face à la mondialisation de l'économie », p. 169.

947. Vanderlinden (Jacques), 2004

***Le Code Napoléon, un ancêtre vénéré : mélanges offerts à Jacques Vanderlinden*, Bruxelles : Bruylant, 2004**

Régine BEAUTHIER, « Un "grand fait historique et national". La commémoration du Code civil dans le livre du centenaire », p. 7.

PREMIERE PARTIE. L'historiographie du Code civil de 1804

Jean-Louis HALPERIN, « L'historiographie du Code civil en France », p. 43.

Paolo CAPPELINI, « Voyage en Italie. Code Napoléon et historiographie : une esquisse inachevée », p. 61.

Biruta LEWASZKIE-WICZ-PIETRYKOWSKA, « Le Code Napoléon et son héritage en Pologne », p. 77.

Werner SCHUBERT, « Le Code civil (Code Napoléon) en Allemagne au 19e siècle », p. 101.

Jean-Pierre NANDRIN, « Conclusions : l'historiographie du Code civil de 1804 », p. 127.

DEUXIEME PARTIE. L'image du Code dans le contexte de la *common law*

Dafydd BENED WALTERS, « L'image du Code dans le contexte de la common law en Grande-Bretagne et dans le Commonwealth britannique », p. 135.

Robert S. SUMMERS, « *The Napoleonic civil code, the common law, and the American uniform commercial Code* », p. 157.

Jean-François NIORT, « "Notre droit civil…" : quelques remarques sur l'interprétation du Code civil français et Code civil du Bas-Canada au Québec », p. 173.

Isabelle RORIVE, « Conclusions : L'image du Code dans le contexte de la *common law* », p. 201.

TROISIEME PARTIE. Nouveaux codes et anciens droit (XIXe siècle et début XXe siècle)

Fred STEVENS, « Résistances et acculturation aux codes. Le code de 1804 et les actes de la pratique en Belgique », p. 207.

Régine BEAUTHIER, « Le "véritable sens" de l'article 2 du Code civil. L'ambition du Code civil de remplacer l'ancien droit à la lumière de la jurisprudence "belge" de la première moitié du 19e siècle », p. 217.

Brian YOUNG, « *Overlapping identities: the Quebec civil code of 1866, its reception and interpretation* », p. 259.

Alain WIJFFELS, « *Balancing rationality and tradition: The French Code civil and the codification of civil law in the Netherlands, 1798-1838* », p. 285.

Dirk HEIRBAUT, « *Conclusions: Codification, a new beginning for the nation? The relationship of the Code civil to the old law and to nationalism* », p. 319.

QUATRIEME PARTIE. Le destin des codes récents

Jan M. VAN DUNNE, « *"Lawyer's paradise" or "paradise lost"? The Dutch civil Code of 1992 as an exponent of the 19th century legislative tradition* », p. 337.

Maurice TANCELIN, « Le Code civil du Québec: nouveau code, nouvelle référence, rénovation », p. 363.

Alain SERIAUX, « La codification canonique en quête de son effectivité », p. 379.

Xavier THUNIS, « Conclusions : Résistances aux codes, résistances des codes », p. 393.

CINQUIEME PARTIE. L'idéologie des tentatives contemporaines de codifications

Rémy CABRILLAC, « L'idéologie des tentatives contemporaines de codification : l'exemple français », p. 409.

Denis J. GALLIGAN, « *Administrative procedures codes after communism* », p. 425.

Christopher GANE, « *Codification of the criminal law in Scotland and England* », p. 439.

Mark VAN HOECKE, « L'idéologie d'un Code civil européen », p. 467.

Olivier CORTEN, « Les aspects idéologiques de la codification du droit international », p. 495.

Gérard TMSIT, « Conclusions : l'idéologie des tentatives contemporaines de codification », p. 521.

H. Patrick GLENN, « Conclusions générales : La codification à la française, une petite histoire d'une grande tradition », p. 529.

948. Vanderlinden (Jacques), 2006

***Etudier et enseigner le droit : hier, aujourd'hui et demain : études offertes à Jacques Vanderlinden,* Cowanswille (Québec, Canada) : Editions Yvon Blais ; Bruxelles : Bruylant, 2006, 503 p. (24 contrib.)**

Nicholas KASIRER, « Le droit en-chanté », p. 1.

Première séance : Droit et altérité

Marie-Bénédicte DEMBOUR, « Plaidoyer pour des droits humains universalistes mais non universels », p. 15.

Alain BISSONNETTE, « Dialogue entre le juriste et l'anthropologue chez un comparatiste contraint de quitter son pays natal », p. 39.

Pierre FOUCHER, « Au fil des séances... Droit et altérité », p. 73.

Deuxième séance : Droit et reproduction sociale

Donald POIRIER, « Droit et *common laws* : de sources multiples à une *common law* à l'image de chaque culture », p. 81.

Michel GIROUX, « La légitimité de la *common law* en français », p. 117.

Pierre FOUCHER, « Au fil des séances... Droit et reproduction sociale », p. 151.

Troisième séance : Droit et comparaison

Rodolfo SACCO, « Les chances du droit comparé », p. 157.

H. Patrick GLENN, « Séparer ou comparer ? », p. 177.

Pierre FOUCHER, « Au fil des séances... Droit et comparaison », p. 189.

Quatrième séance : Droit et décolonisation

Filip REYNTJENS, « Rendre les droits africains aux peuples », p. 195.

Dominique DARBON, « Décoloniser le droit de la décolonisation : Les malentendus de la modernité dans la construction institutionnelle des Afriques », p. 207.

Pierre FOUCHER, « Au fil des seances... Droit et décolonisation », p. 239.

Cinquième séance : Droit et histoire

Régine BEAUTHIER, « Le papillon et la constellation. L'histoire du droit selon Jacques Vanderlinden : Un prétexte ? », p. 245.

Pierre FOUCHER, « Au fil des séances... Droit et histoire », p. 267.

Sixième séance : une *common law* à notre image

Olivier MORETEAU, « Bilan de santé de l'enseignement du droit », p. 273.

Michel DOUCET, « Une *common law* à son image : Jacques Vanderlinden et la *common law* en français », p. 303.

Pierre FOUCHER, « Au fil des séances... Une *common law* à notre image », p. 313.

Septième séance : Droit et langue

Henri PALLARD, « De la déconstruction de l'outre-langue à la construction de l'histoire par la langue », p. 319.

Nicholas KASIRER, « L'outre-loi », p. 329.

Gérard SNOW, « La publication des décisions de justice au Nouveau-Brunswick et au canada », p. 357.

Pierre FOUCHER, « Au fil des séances... Droit et langue », p. 373.

Huitième séance : droit et pluralisme

Roderick A. MACDONALD, « *Here, there ... And everywhere - Theorizing Legal Pluralism; Theorizing Jacques Vanderlinden* », p. 381.

Jean-Guy BELLEY, « Étudier et enseigner le droit aujourd'hui : Vertus et vices du pluralisme juridique radical », p. 415.

Pierre FOUCHER, « Au fil des séances... Droit et pluralisme », p. 425.

En guise de conclusion

Jacques VANDERLINDEN, « Hasard ou nécessité ? », p. 431.

949. Vandersanden (Georges), 2008

Promenades au sein du droit européen : Mélanges en hommage à Georges Vandersanden,
Bruxelles : Bruylant, 2008, 1030 p. (39 contrib.)

I. DROIT GÉNÉRAL DE L'UNION

Ami BARAV, « Déformations préjudicielles », p. 21.

Jean-Louis CLERGERIE, « L'influence du lobbying sur les institutions communautaires », p. 89.

Vlad CONSTANTINESCO, « Les coopérations renforcées, dix ans après: une fausse bonne idée ? », p. 117.

Marianne DONY, « La majorité qualifiée au Conseil du traité de Nice au traité de Lisbonne », p. 131.

Rusen ERGEC, « La cour constitutionnelle belge et le droit européen », p. 167.

Jean-Paul JACQUE, « Une vision réaliste de la procédure de codécision », p. 183.

Robert KOVAR, « L'incidence du droit communautaire sur l'intangibilité des décisions nationales définitives », p. 203.

Henri LABAYLE, « Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ? Commentaires réalistes sur l'élaboration du traité de Lisbonne », p. 245.

Koen LENAERTS, « La systémique des voies de recours dans l'ordre juridique de l'union européenne », p. 257.

Jean-Victor LOUIS, « Quelques remarques sur l'avenir du contrôle du principe de subsidiarité », p. 283.

Yves PASCOUAU, « L'encadrement de la qualification des actes fondés sur l'acquis de Schengen », p. 307.

Nicos SCANDAMIS, « La dualité du fondement juridique de l'union européenne, Le traité de Lisbonne face à la question constituante », p. 327.

Antonio TIZZANO, « Quelques réflexions sur la doctrine du droit de l'Union européenne: les "communautaristes" et les autres », p. 341.

Panayotis SOLDATOS, « Radioscopie critique de l'échec du «traité constitutionnel», repêché in extremis par le "traité réformateur", de produire l'approfondissement supranational de l'union européenne », p. 353.

L'intérêt à agir dans le contentieux communautaire », p. 381.

Sean VAN RAEPENBUSCH, « Philippe VIGNERON, « De l'art de légiférer au niveau communautaire: quelques considérations et réflexions personnelles basées sur le domaine des services financiers », p. 399.

II. DROIT MATÉRIEL DE L'UNION

Jean-François BELLIS, « La politique de concurrence - trente ans après », p. 425.

Eric DAVID, « Le contrôle judiciaire des sanctions individuelles prises par l'UE dans le cadre de la lutte contre le terrorisme », p. 441.

Lucette DEFALQUE, « Vers une plus grande cohérence dans la protection du consommateur? », p. 461.

Franklin DEHOUSSE, « Les arrêts Laval et Viking de la cour de justice: vers une protection sociale plus petite dans une Europe plus grande ? », p. 489.

Aline DE WALSCHE, « Modes alternatifs de résolution des conflits - Qu'en est-il du droit communautaire ? », p. 505.

Jean-Jo EVRARD, « La pratique européenne du droit de la propriété intellectuelle », p. 519.

François JONGEN, « TVSE, SMAV, WIZZ, BANG : la politique audiovisuelle européenne est-elle une politique culturelle? », p. 537.

Christine KADDOUS, « Droits de l'homme et libertés de circulation: complémentarité ou contradiction? », p. 563.

Santiago MARTINEZ-LAGE et Paloma MARTINEZ-LAGE SOBREDO, « *Pursuing market integration through the enforcement of EC competition rules. A critical perspective* », p. 593.

Peter OLIVER, « *Freedom of commercial expression in european community law* », p. 613.

Fabrice PICOD, « Les entraves aux libertés de circulation d'origine privée : une nouvelle denrée communautaire ? », p. 635.

Maiténa POELEMANS, « Information, coopération, collaboration : lorsque la dénonciation vient en renfort des objectifs de l'Union européenne », p. 653.

Chiara RONZI, « *The Akzo Nobel case and the reiterated denial of legal privilege for in-house counsels under EC law* », p. 677.

Catherine SMITS, « Les hydrocarbures transportes dans un navire et accidentellement déversés en mer sont-ils des déchets ?, Pollution versus déchets : le match est nul », p. 707.

Anne VALLERY, « Les procédures de règlement négocié de la Commission européenne en matière de concurrence: entre flexibilité et sécurité juridique », p. 735.

Denis WAELBROECK, « La notion d'aide d'état dans la jurisprudence récente de la Cour de justice », p. 771.

Michel WAELBROECK, « La place de la concurrence dans le traité de Lisbonne », p. 829.

III. DROIT DE LA FONCTION PUBLIQUE COMMUNAUTAIRE

José Luis DA CRUZ VILAÇA, « L'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme et son application aux «emplois dans la fonction publique» », p. 845.

Jesús Ángel FUENTETAJA PASTOR, « *The European Union Civil Service Tribunal* », p. 873.

Stéphane GERVASONI, « Le procès devant le juge communautaire de la fonction publique: quelles réminiscences françaises ? », p. 903.

Hubert LEGAL, « Les litiges de fonction publique : matrice du contentieux administratif », p. 927.

Laure LEVI, « La procédure devant le juge du contentieux de la fonction publique: quelques réflexions pour un "point d'équilibre" entre les parties dans l'administration de la preuve », p. 939.

Paul MAHONEY, « *The European Union Civil Service Tribunal: a specialised Tribunal or a special Tribunal?* », p. 955.

Haris TAGARAS, « Le Tribunal de la fonction publique et la question des dépens », p. 971.

OUVERTURE

Huguette JONES, « Considérations sur les maximes du droit romain », p. 1005.

950. Vanderveeren (José), 1997

***Liber amicorum José Vanderveeren,* Bruxelles : Bruylant, 1997, 214 p. (10 contrib.)**

Philippe TOUSSAINT, « Fins de l'art de plaider », p. 15.

Henri-D. BOSLY, « La fonction de police judiciaire : de la dépendance vers l'autonomie », p. 19.

Alain DE NAUW, « *De voordeelsontneming, een eerste evaluatie van de rechtspraak en van de wet* », p. 37.

Michel FRANCHIMONT, « Les nouvelles responsabilités des participants au procès pénal dans l'avant-projet de loi relatif à l'amélioration de la procédure pénal au stade de l'information et de l'instruction », p. 55.

Olivier KLEES, « A propos du pouvoir discrétionnaire du président de la Cour d'assises », p. 65.

Jules MESSINNE, « Développements récents de la jurisprudence en matière de preuve pénale », p. 75.

Françoise ROGGEN, « Les limites juridiques à la liberté d'expression », p. 103.

Oscar VANDEMEULEBROEKE, « Propos sur la rétroactivité des incriminations pénales (art. 2, al. 2 du Code pénal) », p. 141.

Armand VANDEPLAS, « *De verstoring van de vrijheid van opbod* », p. 189.

Jacques VERHAEGEN, « L'erreur fautive de fait exclusive du dol », p. 203.

951. Vasak (Karel), 1999

Les droits de l'homme à l'aube du XXIe siècle : Karel Vasak amicorum liber,
Bruxelles : Bruylant, 1999, cop. 1999, 1189 p. (73 contrib.)

Personalia

Jean-Louis AUJOL, « Un jeune homme pas comme les autres », p. 7.

Jean Marie BECET, « Le Professeur Vasak ou les droits de l'homme enseignés aux étudiants brestois », p. 9.

Sophie CHEVREUSE, « Humanisme », p. 17.

Jean Charles DEVE-LESIEUR, « L'or du Rhin », p. 21.

Antonin HORNYCH, « Les souvenirs d'un ami — 52 ans d'amitié (1947-1999) », p. 23.

Andreas KHOL, « *Karel Vasak zum 70. Geburtstag* », p. 29.

Martine SCHLÜTER LAPIERRE, « Souvenirs d'une ancienne participante aux sessions d'enseignement de l'Institut international des droits de l'homme », p. 35.

Karel VASAK, Stanislas VASAK, Vladimir VASAK et Jan VASAK, « www.vasak.com ? », p. 39.

I. Les « nouveaux » droits de l'homme et… les autres

Fernando AINSA, « Droit d'ingérence. Un point de vue latino-américain sur les justifications et les limites du droit d'ingérence », p. 47.

Rafãa BEN ACHOUR, « Pour des standards internationaux en matière d'élections », p. 63.

Georges BENAR, « Vers les droits de l'homme d'une quatrième dimension », p. 75.

Juan Antonio CARRILLO-SALCEDO, « Contribution de la notion d'humanité au renforcement de la dimension idéologique du droit international », p. 115.

Daniel COLARD, « De l'universalité des droits de l'homme au droit à la sécurité démocratique », p. 127.

Pierre CORNILLON, « Les parlementaires, gardiens des droits de l'homme et leur nécessaire protection », p. 145.

François DE TINGUY DU POUET, « L'économie et les droits de l'homme », p. 163.

Yoram DINSTEIN, « *The Right to Humanitarian Assistance* », p. 183.

Giorgio FILIBECK, « Le droit de l'homme à la paix dans l'enseignement de l'Église catholique », p. 199.

Hector GROS ESPIELL, « *Los Derechos humanos no enunciados o no enumerados en el constitucionalismo americano y en el Articulo 29. (c) de la Convención americana sobre los derechos humanos* », p. 209.

John HARTLAND, « *The right to free elections - International election observation as a eans towards implementation* », p. 243.

Edmond JOUVE, « Aux origines du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes », p. 261.

Kofi KUMADO, « *Africa and Human Rights since Karel Vasak's Three Generations* », p. 273.

Adam LOPATKA, « *The inherent right to life and its realization in Poland* », p. 289.

Omar MASSALHA, « Sur la liberté académique », p. 307.

Manuel MEDINA ORTEGA, « *The right to be represented in Parliament* », p. 315.

Patrice MEYER-BISCH, « D'une succession de générations à un système des droits humains », p. 333.

Raymond RANJEVA, « Liberté religieuse et mission », p. 355.

Kishore SINGH, « Droit au développement : l'optique de l'UNESCO », p. 361.

Marek THEE, « *The Right of Peoples to Peace* », p. 403.

Diego URIBE VARGAS, « *Karel Vasak y la Tercera Generación de Derechos Humanos* », p. 409.

Anouchka VASAK-CHAUVET, « Le Voyageur », p. 417.

Abderrahmane YOUSSOUFI, « Réflexions sur l'apport de la "Troisième génération des droits de l'homme" », p. 427.

Claudio ZANGHI, « Évolution et développements de la Déclaration universelle des droits de l'homme dans les différentes réalités culturelles », p. 433.

II. Les droits de l'homme, bien ou mal appliqués

Asdrubal AGUIAR ARANGUREN, « *La humanización del derecho internacional contemporáneo* », p. 457.

Francisco AZNAR VALLEJO, « *Canarias y los derechos humanos* », p. 473.

Jacques L », p. BOISSON, « Vers un enseignement universel des droits de l'homme », p. 485.

Boutros BOUTROS-GHALI, « L'Organisation internationale de la francophonie au service des droits de l'homme », p. 511.

Antonio Augusto CANÇADO TRINDADE, « *The Procedural Capacity of the Individual as subject of International Human Rights Law : Recent Developments* », p. 521.

Geraldo CAVALCANTI, « Union latine : la promotion et la sauvegarde de l'identité culturelle et linguistique en tant que droits de l'homme », p. 545.

Jean DHOMMEAUX, « Le rôle du Comité des droits de l'enfant dans le contrôle, l'interprétation et l'évolution de la Convention relative aux droits de l'enfant », p. 553.

Asbjörn EIDE, « *Human Rights require responsibilities and duties* », p. 581.

Jonathan KUSI, « La compétence de l'UNESCO en matière des droits de l'homme : réflexions critiques sur quelques problèmes spécifiques », p. 599.

Tshimpanga MATALA KABANGU, « Les droits de l'homme en Afrique : énoncé, garanties et application », p. 633.

Tom Mc CARTHY, « *Human Rights and human duties; do we need a declaration of human responsibilities? Some personal observations* », p. 655.

Isaac NGUEMA, « Droits de l'homme et droit traditionnel en Afrique: pourquoi faire ? », p. 671.

Mieczyslaw PASZKOWSKI, « *Evocation of an "Unknown" procedure concerning Human Rights Protection by UNESCO* », p. 707.

Stelios PERRAKIS, « Le nouveau rôle élargi des droits de l'homme. Esquisse de quelques considérations juridico-politiques », p. 723.

Anaisabel PRERA, « *El Poder sin Rostro. Los efectos de las privatizaciones y los Derechos Humanos* », p. 747.

Jacqueline ROCHETTE, « Certains aspects de l'universalité des droits de l'homme : Les sanctions pénales et civiles à l'encontre de la plupart des atteintes à la personne humaine », p. 757.

Emmanuel ROUCOUNAS, « La négociation internationale pour les droits de l'homme », p. 761.

Amparo SANJOSE GIL, « La responsabilité internationale des Etats pour les violations des droits de l'homme », p. 783.

Boran SAY, « Procédure d'examen des communications relatives aux violations alléguées des droits de l'homme dans les domaines de compétence de L'UNESCO : problème du double emploi et réflexion sur la réforme envisagée », p. 819.

Bernhard SCHLÜTER, « La concrétisation des droits fondamentaux par les juridictions administratives allemandes », p. 863.

Janusz SYMONIDES, « *Some reflections on the role of non-governmental organisations in the promotion and protection of human rights* », p. 879.

Klaus TÖRNUDD, « *The Endless Task of Human Rights Implementation* », p. 897.

Roberto VICIANO PASTOR, « *La problemática del derecho de autodeterminación de los pueblos y su application en los Estados democráticos : el caso español* », p. 917.

III. Autour et au-delà des droits de l'homme

ABDEL HADI, « Le Caire et les droits de l'homme », p. 929.

Cherif BASSIOUNI, « La Cour pénale internationale », p. 939.

Mohamed BEDJAOUI, « Des œuvres de l'esprit d'intérêt universel comme patrimoine commun de l'humanité », p. 951.

Salvino BUSUTTIL, « *Human Rights and Future Generations* », p. 971.

Jorge CARDONA LLORENS, « L'incidence des organisations internationales sur les transformations du droit international : réflexions au terme du XX^{e} siècle », p. 975.

Maurice GLELE AHANHANZO, « Le vieillard et le cocotier », p. 1031.

Jacques LE GOFF, « Le "frère-ennemi" ou le tragique de la fraternité », p. 1041.

Paul M. G. LEVY, « Les pouvoirs politiques et les droits de l'homme », p. 1059.

Federico MAYOR, « *Derechos Humanos y Cultura de Paz* », p. 1065.

Keba MBAYE, « Droits de l'homme et olympisme », p. 1073.

Xavier MORIN et Frank SAMSON, « La réponse d'un oracle séculaire aux défis d'un nouveau millénaire », p. 1091.

Jovan PATRNOGIC, « *Human Rights, Humanitarian Law and Refugee Law* », p. 1105.

Anton PROHASKA, « L'UNESCO : de nouvelles idées pour les droits de l'homme ? », p. 1115.

Carlos Maria ROMEO-CASABONA, « *The Development of Human Rights related to Biomedicine and the New Challenges for Organ Transplantation* », p. 1125.

Marisa TEJEDOR, « *Reflexiones sobre los derechos humanos* », p. 1153.

Christina VASAK, « À propos de vin », p. 1157.

Etienne VO DUC HANH, « Évangélisation et Esclavage », p. 1163.

Jean WALINE, « En guise de conclusion : Karel Vasak et Strasbourg », p. 1181.

952. Vasseur (Michel), 2000

Mélanges en l'honneur de Michel Vasseur,
Paris : Banque éditeur, 2000, 175 p. (11 contrib.)

Philippe BISSARA, « L'influence de la professionnalisation de l'actionnariat des sociétés cotées », p. 11.

Thierry BONNEAU, « Plaidoyer en faveur du sous-traitant s'opposant au banquier escompteur d'une lettre de change », p. 27.

Alain CERLES, « La propriété, nouvelle reine des sûretés », p. 39.

Charles CORNUT, « Les tribulations de la personne morale d'une banque », p. 51.

Francis-J. CREDOT, « La relation causale et le préjudice en cas de rupture brutale de concours bancaires », p. 61.

Yves GUYON, « Le principe de proportionnalité en droit commercial », p. 75.

Dominique LEGEAIS, « Le cautionnement à première demande », p. 87.

Jean-Pierre MATTOUT, « De nouvelles règles de la CCI pour les lettres de crédit *stand by* », p. 99.

Alice PEZARD, « Une nouvelle source du droit : les normes déontologiques en matière bancaire et boursière dans les Etats de l'Union européenne », p. 113.

Blanche SOUSI, « La codification des directives relatives aux établissements de crédit », p. 121.

Hervé SYNVET, « Libres propos d'internationaliste sur les obligations d'intermédiation et de concentration », p. 129.

Arnoldo WALD, « Le système bancaire brésilien. Son évolution et ses particularités », p. 143.

953. Veil (Simone), 2018

Simone Veil, un héritage humaniste : trente-six personnalités témoignent de sa pensée,
Paris : Lexis Nexis, 2018, 477 p. (36 contrib.)

La pénitentiaire

La détention et l'état des prisons

Adeline HAZAN, « "Le sentiment de ne pas en avoir fini avec la pénitentiaire" », p. 25.

Bernard BOLZE, « Conditions de détention et état des prisons », p. 45.

L'administration pénitentiaire

Gilbert AZIBERT, « L'administration pénitentiaire. Institution trop souvent (volontairement) méconnue », p. 55.

La condition des femmes détenues

Delphine BOESEL, « Sur la condition des femmes détenues », p. 69.

La santé en prison

Betty BRAHMY, « Santé en prison », p. 79.

L'adoption

La filiation adoptive de l'enfant

Clotilde BRUNETTI-PONS, « La loi du 11 juillet 1966, socle fondateur de l'adoption filiative », p. 89.

Marie-Christine LE BOURSICOT, « Modernité et permanence de la loi du 11 juillet 1966 relative à l'adoption », p. 107.

L'enfance délaissée

Isabelle CORPART, « L'adoption, de la protection de l'enfance à l'intégration dans une famille », p. 115.

La métamorphose du lien familial

Clara BERNARD-XEMARD, « La déjudiciarisation de l'adoption : adhésion ou résistance ? », p. 131.

L'intérêt de l'enfant

Marie-Christine LE BOURSICOT et Dominique ATTIAS, « L'intérêt supérieur de l'enfant dans le processus de son adoption », p. 141.

Geneviève AVENARD, « Défendre l'intérêt supérieur de chaque enfant », p. 157.

L'émancipation des femmes

Les droits des femmes

Monique PELLETIER, « Simone Veil devenue au fil des ans une amie », p. 165.

Clara GAYMARD, « Une femme debout », p. 175.

Jacques TOUBON, « Simone Veil et les droits des femmes », p. 181.

L'interruption volontaire de grossesse

Agnes BUZYN, « Constitutionnalisation de l'IVG. Discours au Sénat le 3 avril 2018 », p. 185.

L'éthique biomédicale

Jean-François MATTEI, « Simone Veil et le débat sur l'éthique biomédicale », p. 191.

L'indisponibilité du corps humain

Jean-René BINET, « L'indisponibilité du corps humain », p. 201.

La dignité humaine

Jean LEONETTI, « Simone Veil : incarnation de la Dignité humaine », p. 211.

La coparentalité

Irène CARBONNIER, « La coparentalité », p. 219.

L'évolution du droit des femmes dans la famille

Françoise DEKEUWER-DEFOSSEZ, « 1965-1995 : retour sur trente ans d'évolution du statut des femmes dans la famille », p. 235.

La parité

Geneviève GARRIGOS, « L'Égalité : le choix d'une vie », p. 251.
Danielle BOUSQUET, « Simone Veil : une féministe moderne », p. 261.

Le handicap

Agnes BUZYN et Hocine RAHLI, « Les lois du 30 juin 1975 », p. 269.

L'Europe

L'engagement européen

Pierre MEHAIGNERIE, « Un exemple d'humanité pour nous tous », p. 291.
Jean-Paul COSTA, « Simone Veil et les droits de l'homme : un bref témoignage », p. 293.

La construction européenne

Henri LABAYLE, « Un espace de liberté, sécurité et justice de l'Union », p. 297.

Le projet de constitution européenne

Anne LEVADE, « Défense du projet de Constitution européenne : un combat à armes inégales », p. 309.

L'Europe des libertés

Fabrice PICOD, « L'évolution des libertés fondamentales de circulation », p. 323.

La Constitution

Le Conseil constitutionnel

Laurent FABIUS, « Simone Veil, juge constitutionnelle », p. 345.

Jean-Eric SCHOETTL, « Simone Veil au Conseil constitutionnel », p. 347.

Bertrand MATHIEU, « Le Conseil constitutionnel : de l'institution politique à la juridiction. Rétrospective et perspectives », p. 349.

Noëlle LENOIR, « Simone Veil au Conseil constitutionnel, neuf ans au service du droit et de la justice », p. 361.

Le préambule de la Constitution

Patrick WACHSMANN, « Sur un renoncement : le rapport du comité de réflexion sur le Préambule de la Constitution présidé par Simone Veil », p. 375.

La Mémoire

La mémoire de la Shoah

Yves TERNON et Olivier BEAUVALLET, « Simone Veil : Mémoire, justice et transmission », p. 389.

Philippe ALLOUCHE, « Simone Veil et la Mémoire de la Shoah », p. 409.

Simone VEIL, « Cérémonie du Panthéon en hommage aux Justes de France », p. 425.

L'Académie française

Jean D'ORMESSON, « Réponse au discours de Madame Simone Veil », p. 431.

La Nation

Hommage national aux Invalides

Emmanuel MACRON, « Hommage du président de la République à Simone Veil », p. 449.

Hommage de l'École nationale de la Magistrature

Nicole BELLOUBET, « Inauguration de l'amphithéâtre Simone Veil, ENM Bordeaux », p. 453.

Hommage national au Panthéon

Emmanuel MACRON, « Hommage solennel de la Nation à Simone Veil », p. 467.

954. Vellas (Pierre), 1995

Recherches et réalisations : Mélanges Pierre Vellas,
Paris : Pedone, 1995, 949 p. (74 contrib.)

I - LA CAPACITÉ D'ADAPTATION DES UNIVERSITÉS

Denis MAILLAT, « La capacité d'adaptation des Universités », p. 17.

Jean VINCENS, « Les Universités et l'enseignement de masse », p. 25.

Georges LAMBERT-LAMOND, « L'Université et les Nations-Unies : l'Institut d'Études Internationales et des Pays en Développement », p. 43.

Gabriel WEISHAUPT, « L'Université et la formation Universitaire à vocation professionnelle », p. 47.

Hélène REBOUL, « L'Université et les personnes âgées Pierre Vellas, l'Innovateur », p. 59.

Gérard BERGERON, « Amitié universitaire transatlantique », p. 63.

Roger MERLE, « Les Événements de 1968 à la Faculté de Droit de Toulouse », p. 67.

II - DROIT ET RELATIONS INTERNATIONALES

1 - Droit International Économique et Social

Francis BLANCHARD, « Réflexions à l'occasion du 75ème anniversaire de l'Organisation Internationale du Travail », p. 79.

Jean ANGRAND, « Problématique des minorités en situation conflictuelle », p. 83.

Jean-Paul ARLES, « Droit au travail et droit à l'emploi dans le droit international du travail », p. 101.

Fernand BOUYSSOU, « Droit de l'urbanisme et droit international », p. 109.

Jean-Marie CROUZATIER, « La protection juridique du patrimoine culturel d'Angkor », p. 125.

Pierre François GONIDEC, « La crise africaine : une crise de l'État », p. 141.

Kazuyuki OHDAIRA, « 20 ans de suivi des relations commerciales entre le Japon et les États francophones », p. 153.

M. Pérez GONZALEZ, « *El espacio de accion exterior de las autonomias territoriales en la jurisprudencia del tribunal constitucional español* », p. 181.

Donat PHARAND, « *Perspectives on sovereignty: a Canadian viewpoint* », p. 205.

Bernard PLAGNET, « Qu'est-ce qu'un paradis fiscal », p. 221.

Henri SEMPE, « Étalon or, change flottant, hégémonie du dollar », p. 237.

Jacques VIGUIER, « L'idée de nation a-t-elle jamais cessé d'être d'actualité ? », p. 259.

Liborio VILLALOBOS, « *El tratado de libre comercio de america del norte y la economia mexicana* », p. 277.

2 - Droit Européen

Jean-François COUZINET, « P.H.A.R.E., un programme original d'assistance de la communauté au développement des pays d'Europe Centrale et Orientale », p. 301.

Alexandre F. BORREGO, « Le défi du développement dans les régions rurales périphériques essai sur "un modèle" », p. 317.

J.M. SOBRINO HEREDIA, « *La comunitarizacion de la politica de cooperación al desarrollo en el tratado de la union Europea* », p. 329.

Tsagao TRAORE, « La coopération entre l'union européenne et les états ACP dans la perspective du développement durable : modalités de mise en œuvre », p. 351.

3 - Droit Interne

Stéphane BAUMONT, « Le marteau de Matignon et le rocher de Montpensier », p. 369.

Jean DEVEZE, « Du mauvais usage de la loi en matière de cautionnement petit guide des effets pervers (avérés ou potentiels) de quelques dispositions récentes », p. 381.

Robert DUCOS-ADER, « De quelques aperçus récents sur le droit de la consommation », p. 393.

François LABIE, « Quelques ressources propres pour les collectivités locales », p. 409.

Serge REGOURD, « Communication audiovisuelle : le volontarisme juridique sacrifié sur l'autel du déterminisme technologique ? », p. 419.

Henry ROUSSILLON, « Traités, constitution, lois : la pyramide infernale », p. 431.

4 - Histoire du Droit

Paul OURLIAC, « Montesquieu historien de la féodalité », p. 437.

Jean BASTIER, « Les offensives d'Avril-Mai 1917 et la presse étrangère (d'après les bulletins de renseignements du G.Q.G. et du Quai d'Orsay) », p. 451.

Marie-Bernadette BRUGUIERE, « Anglomanie et mythes politiques dans la France des "Lumières" : propagande et diplomatie », p. 475.

Danielle et André CABANIS, « L'Europe et les nationalités perspectives historiques », p. 493.

Jean-Louis GAZZANIGA, « La fin des cours d'eau flottables à buches perdues », p. 501.

Germain SICARD, « Du Pére Gratry au Pape Benoît XV : apôtres de la paix du Christ au temps de la "Paix Armée" », p. 517.

III - TRANSPORT AÉRIEN ET ACTIVITÉS SPATIALES

Yves LAMBERT, « Les relations extérieures de l'Organisation Européenne pour la Sécurité de la Navigation Aérienne », p. 533.

I. DIEDERIKS-VERSCHOOR, « Le financement des aéronefs », p. 551.

Michel HUCHER, « Les recommandations de l'Académie Nationale de l'Air et de l'Espace sur le fret aérien », p. 563.

Michel BOURELY, « Quelques réflexions au sujet du contentieux spatial », p. 571.

Jean CARPENTIER, « L'Aéronautique : un siècle de progrès », p. 583.

Jean CALMON, « Le choix du moteur de l'Airbus européen, politique ou opportunisme ? », p. 629.

André DUBRESSON, « Crédits de recherche et avenir de l'Industrie Aérospatiale », p. 649.

C. FRANTZEN, « Une expérience exceptionnelle d'harmonisation européenne sans support juridique ou institutionnel », p. 651.

Jacques GANGLOFF, « L'assurance aviation et spatiale situation vue en 1995 », p. 665.

Jean-François GUITARD, « La sixième liberté de l'air », p. 669.

Lucien RAPP, « Réflexions sur le projet de privatisation de l'Organisation Internationale de communication par satellites "Intelsat" », p. 681.

Jean SOLLIER, « Les limites de L'État entrepreneur », p. 693.

André TURCAT, « Les chemins de l'homologation », p. 697.

François VELLAS, « Les systèmes d'information et de distribution informatisés dans le secteur du tourisme et du transport aérien et les pays en développement », p. 705.

Jean-Claude WANNER, « Technique et responsabilité pénale », p. 715.

IV - SANTÉ PUBLIQUE ET GÉRONTOLOGIE

1 - Santé Publique

Gabriel BLANCHER, « Droit et santé publique », p. 727.

Geneviève PINET, « *Chronic diseases in an ageing society need for an innovative legislative approach* », p. 741.

André DELAUDE, « La Croix Rouge », p. 753.

F. JIMENEZ HERRERO, « *Soledad y depression en la tercera edad* », p. 757.

Maurice SEDEUILH, « L'inquiétante situation sanitaire des pays de l'Est et l'élargissement de l'union européenne l'O.M.S. dans une Europe nouvelle », p. 763.

I. SIMEONE, « L'avenir de la psychogériatrie », p. 777.

2 - Le vieillissement Réussi

Jean-Claude DAUVERCHAIN, « Pour un vieillissement réussi réflexions et suggestions », p. 785.

Bruno VELLAS et Jean-Louis ALBAREDE, « Vieillir avec succès », p. 789.

P.J. GARRY, « *The New Mexico aging process study* », p. 797.

Yves GUIGOZ, « Vieillissement réussi et alimentation adéquate en vacances », p. 809.

3 - Gérontologie Sociale

Jean BARRERE, « L'accueil de personnes âgées et la loi du 10 Juillet 1989 », p. 813.

Roger HUGONOT, « Le vieillard, victime ou bourreau », p. 831.

Serge MAYENCE, « Le travail social gérontologique, un art au service des personnes âgées de quelques aspects théoriques et méthodologiques », p. 835.

Patrick VELLAS, « Urbanisme logement et vieillissement des populations dans les pays en développement, le cas tunisien », p. 843.

4 - Les Universités du Troisième Âge

Françoise LOUIS, « Le monde des universités du troisième âge », p. 857.

Jacques LEFEVRE, « Les universités du troisième âge : naissance et perspectives », p. 869.

Jean COSTA, « L'étudiant du troisième âge : recherches pédagogiques et institutionnelles », p. 875.

Yolanda J.M. DARRIEUX de NUX, « *Repercusiones de una idea inteligente* », p. 883.

Paulin DUCHESNE, « Ce pain qu'il ne faut plus gagner à la sueur de son front », p. 891.

Jean FABRE, « La recherche gérontologique à l'université du troisième âge », p. 899.

Jean JEANNERET, « L'implication des personnes âgées dans la recherche sur les personnes âgées », p. 909.

André LEMIEUX, « Paramètre pour la détermination des contenus essentiels d'apprentissage dans le curriculum d'un certificat de premier cycle d'éducation sur mesure pour les ainés », p. 925.

Halina SZWARC, « Situation familiale, santé et bien être de personnes âgées en Pologne », p. 935.

955. Velu (Jacques), 1992

Présence du droit public et des droits de l'homme : mélanges offerts à Jacques Velu,
Bruxelles : Bruylant, 1992, 1931 p. (101 contrib.)

Tome I

Philosophie du droit

Xavier DIEUX, « Vers un droit "post-moderne" ? (Quelques impressions sceptiques) », p. 39.

Paul MARTENS, « L'irrésistible ascension du principe de proportionnalité », p. 49.

Guy HAARSCHER, « Libres réflexions sur la mort du communisme », p. 69.

Jean-François LECLERCQ, « Réflexions sur la Bible et le droit public », p. 79.

Le statut des gouvernants

La puissance publique, la souveraineté dans l'État et l'exercice de pouvoirs par des institutions de droit international public

Michel LEROY, « Requiem pour la souveraineté, anachronisme pernicieux », p. 91.

Jan DELVA, « Légitimité du juge constitutionnel belge, rouage clé d'une démocratie en quête d'une nouvelle identité », p. 107.

André BEIRLAEN, « *Omtrent de verhouding tussen het internationaal en het Belgisch recht* », p. 141.

Alfred CAHEN, « La construction politique des Douze dans la perspective de l'échéance 1992-1993 », p. 153.

Jean-Victor LOUIS, « Un gouvernement pour la Communauté européenne », p. 177.

Georges VANDERSANDEN, « Considérations sur le principe de subsidiarité », p. 193.

Francis DELPEREE, « Ce que je crois ou le constitutionnalisme », p. 211.

Charles CADOUX, « Remarques sur le "provisoire" en droit constitutionnel », p. 223.

Godelieve CRAENEN, « *Een Grondwet voor alle Belgen* », p. 237.

André ALEN et Frank MEERSSCHAUT, « *De "impliciete" herziening van de grondwet* », p. 259.

Pierre AVRIL, « Application de la notion de convention de la Constitution à quelques problèmes constitutionnels français », p. 283.

Michel FROMONT, « La justice constitutionnelle en Europe », p. 297.

Thierry S. RENOUX, « Le droit au recours juridictionnel en droit constitutionnel français », p. 307.

Pierre PACTET, « Le Président de la Cinquième République et le respect de la Constitution », p. 325.

Carlo LOMBARDINI et Alessandra CAMBI, « Le contrôle de la constitutionnalité des normes en droit suisse », p. 339.

Le contentieux constitutionnel

Pierre VANDERNOOT, « La Cour d'arbitrage et l'interprétation des normes soumises à son contrôle », p. 357.

Louis-Paul SUETENS, « *De vordering tot schorsing voor het Arbitragehof* », p. 385.

Riet LEYSEN, « *Het belang als ontvankelijkheidsvereiste in het beroep tot vernietiging voor het Arbitragehof* », p. 403.

Claude COURTOY, « Intérêt fonctionnel et intérêt statutaire devant la Cour d'arbitrage », p. 427.

Le régime représentatif, la séparation des pouvoirs et la démocratie

François LUCHAIRE, « Le droit de l'homme à la séparation des pouvoirs d'après la jurisprudence du Conseil constitutionnel français », p. 441.

Luciano PAREJO ALFONSO, « La participation dans le droit public espagnol », p. 453.

Le Parlement

André MIROIR et Philippe QUERTAINMONT, « L'évolution des conditions d'éligibilité des sénateurs », p. 475.

José WOEHRLING, « La problématique de la Chambre haute fédérale et la réforme du Sénat canadien », p. 495.

P. W. C. AKKERMANS, « *Controle in het constitutionele recht* », p. 519.

Pierre VAN DER VORST, « Les Commissaires belges du Parlement pour la sécurité sociale », p. 533.

Les finances publiques

John KIRKPATRICK et Pol GLINEUR, « La distinction entre l'impôt et la "rétribution" régie par l'article 113 de la Constitution », p. 547.

Ignace CLAEYS BOUUAERT, « *Aantekeningen omtrent het fiscaal begrip hoofdverblijf voor natuurlijke personen* », p. 581.

Le pouvoir exécutif – Les fonctions du Roi et du gouvernement

Rusen ERGEC et Marc UYTTENDAELE, « La monarchie en Belgique : reflet du passé ou nécessité nationale ? », p. 597.

Philippe LAUVAUX, « La sanction royale », p. 615.

Jean SALMON, « Communication aux Chambres et publication des traités », p. 633.

David SIMONS, « *Regering en parlement in het internationale beleid van Nederland* », p. 655.

Tome II

Les fonctions juridictionnelles de l'Administration – La responsabilité de l'autorité administrative

Robert ANDERSEN, « Tierce opposition et recours pour excès de pouvoir », p. 663.

Jean-François NEURAY, « L'avenir du référé administratif. Considérations sur la loi du 19 juillet 1991 modifiant les lois coordonnées sur le Conseil d'État », p. 679.

Christian LAMBOTTE, « *Errata* et *corrigenda* dans la procédure juridictionnelle administrative », p. 709.

Jean-Luc FAGNART, « La garantie de l'égalité devant les charges publiques », p. 735.

Marianne DONY, « Le contrôle des actes des institutions communautaires par la Cour de justice », p. 747.

F. STROINK et A. TAK, « La nouvelle justice administrative des Pays-Bas », p. 759.

Catherine BENEDEK et Philippe DE BRUYCKER, « La transparence de l'Administration. Quelques observations à propos de l'accès aux documents administratifs en droit belge », p. 781.

Aloïs VAN OEVELEN, « *De civielrechtelijke aansprakelijkheid van ambtenaren voor schade veroorzaakt door milieuverontreiniging* », p. 811.

Les cours et tribunaux

Michel TROPER, « La notion de pouvoir judiciaire au début de la Révolution française », p. 829.

Jacques GEORGEL, « La dépendance de la magistrature en France », p. 845.

Jean-Marie PIRET, « Impartialité du juge et suspicion légitime », p. 857.

Philippe QUARRE, « Les droits de l'homme et le procès équitable », p. 871.

Frédéric DUMON, « La mission attribuée à la Cour de cassation par l'article 95 de la Constitution. La notion de "loi" dont la violation donne ouverture à un pourvoi devant la Cour », p. 885.

Jean P. SPREUTELS, « Le contrôle de la motivation de la sanction pénale », p. 901.

La régionalisation et le fédéralisme

Paul-Charles GOOSSENS, « Esquisse d'une typologie différentielle du fédéralisme. Introduction au "fédéralisme belge" en construction », p. 929.

Etienne CEREXHE, « Les mécanismes de coopération dans un état fédéral », p. 1019.

Tore MODEEN, « L'unité du Royaume de Suède à la veille de la Révolution française. Aspects finlandais », p. 1037.

Les institutions communautaires et régionales et leurs compétences

Pascal GILLIAUX, « Aperçus de méthodes d'interprétation des règles répartitrices de compétences », p. 1045.

Jean SAROT, « Réformes institutionnelles et organismes publics », p. 1065.

Les institutions provinciales et communales

Jean-Michel FAVRESSE, « Les conceptions du constituant de 1830 sur la tutelle administrative », p. 1089.

Le statut des gouvernés

La nationalité

Jacques ZILLER, « De l'Europe des citoyens à la citoyenneté de l'Union. Quelques réflexions sur la bureaucratie et le droit dans la construction communautaire européenne », p. 1139.

Les droits de l'homme et les libertés fondamentales

Jean MORANGE, « Éthique et droits de l'homme », p. 1153.

Jean-Claude SCHOLSEM, « Faut-il protéger les minorités ? Quelques remarques introductives », p. 1167.

Jean-Marie BECET et Karel VASAK, « De quelques problèmes des droits de l'homme de la fin du XX^{e} siècle », p. 1179.

Jacques VANDERLINDEN, « Aux origines du titre II de la Constitution belge de 1831. Essai d'histoire constitutionnelle comparative », p. 1193.

Elisabeth PALM, « *Human Rights in Sweden* », p. 1211.

Salif YONABA, « La place des droits de l'homme dans la nouvelle Constitution burkinabè », p. 1223.

La Convention européenne des Droits de l'Homme et son application

Jacob W. F. SUNDBERG, « *Intent or effect. A look at legislative intent* », p. 1235.

Jean-François FLAUSS, « De la dénonciation partielle de la Convention européenne des Droits de l'Homme », p. 1253.

Geneviève JANSSEN-PEVTSCHIN, « Le Protocole n°9 de la Convention européenne des Droits de l'Homme », p. 1269.

Pierre LAMBERT, « Les procédures d'arbitrage et la Convention européenne des Droits de l'Homme », p. 1281.

Dean SPIELMANN, « Les mesures provisoires et les organes de protection prévus par la Convention européenne des Droits de l'Homme », p. 1293.

Juan Antonio CARRILLO SALCEDO, « Vers la réforme du système européen de protection des Droits de l'Homme », p. 1319.

Tome III

La Convention européenne des Droits de l'Homme et son application

Michel MELCHIOR, « La notion de compétence de pleine juridiction en matière civile dans la jurisprudence de la Cour européenne des Droits de l'Homme », p. 1327.

Karel RIMANQUE, « *De nakoming van Straatsburgse beslissingen : een taak voor regelgevers en rechters* », p. 1347.

Feyyaz GÖLCÜKLÜ, « Le procès équitable et l'administration des preuves dans la jurisprudence de la Cour européenne des Droits de l'Homme », p. 1361.

Silvio MARCUS HELMONS, « La présence du ministère public aux délibérations de la Cour de cassation ou l'affaire Borgers », p. 1379.

Luc WEITZEL, « La Commission européenne des Droits de l'Homme et le droit communautaire », p. 1391.

Brice DICKSON, « *The European Convention on Human Rights and Northern Ireland* », p. 1407.

Loukis G. LOUCAIDES, « *Standards of proof in proceedings under the European Convention of Human Rights* », p. 1431.

Albert WEITZEL et Michel DE SALVIA, « L'avocat et la Convention européenne des Droits de l'Homme », p. 1445.

Roland DE VALKENEER, « La procédure disciplinaire du notariat face à la Convention européenne des Droits de l'Homme », p. 1463.

Henri SIMONART, « La Cour d'arbitrage et la Convention européenne des Droits de l'Homme », p. 1473.

Le principe d'égalité

Brian WALSH, « *The Position of Women in Irish Constitutional Law* », p. 1485.

Les droits concernant la vie et l'intégrité physique de la personne humaine

Alphonse SPIELMANN, « La Convention européenne des Droits de l'Homme et la peine de mort », p. 1503.

L. F. ZWAAK, « *Europees comité tegen marteling* », p. 1529.

Les droits protégeant la liberté et la sûreté de l'individu et lui accordant les garanties d'une bonne administration de la justice

Ernest KRINGS, « Droit de la sécurité et droit à la sécurité », p. 1547.

Raoul DECLERCQ, « Une année de jurisprudence de la Cour de cassation au sujet de la nouvelle loi relative à la détention préventive », p. 1575.

Aglaia TSITSOURA, « L'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes adultes et les autres formes de victimisation des enfants et des jeunes », p. 1595.

Georgia BECHLIVANOU, « Symbole et verbe au sein du droit. À propos des lieux fermés et de la notion de privation de liberté dans la jurisprudence européenne », p. 1607.

Huguette JONES, « *Accusatio* et *delatio* dans la Rome antique », p. 1627.

Jean SACE, « Les droits de l'aliéné dans la jurisprudence européenne et la loi belge », p. 1641.

Les droits concernant la vie privée et la vie familiale

Pierre PATENAUDE, « Les techniques modernes d'enquête et de surveillance : l'expérience canadienne et québécoise », p. 1673.

Gustaaf BAETEMAN et Patrick HOFSTRÖSSLER, « *Het E.V.R.M. en het Belgisch familierecht : waakzaamheid geboden* », p. 1683.

François RIGAUX et Marie-Françoise RIGAUX, « La famille devant le juge constitutionnel et le juge international », p. 1711.

Jérôme SOHIER, « La législation belge sur le divorce face à l'article 12 de la Convention européenne : vers la reconnaissance d'un "droit au remariage" sans restrictions disproportionnées ? », p. 1731.

La liberté de manifester ses opinions

Pierre LEGROS, « Les scrupules du juge et la liberté de conscience », p. 1743.

Sylviane VELU, « Le juge des référés et la liberté d'expression », p. 1757.

J. J. CREMONA, « *The thick hide of politicians and article 10 of the European Convention on Human Rights* », p. 1799.

La liberté des cultes

Angelo Vidal D'ALMEIDA RIBEIRO, « L'intolérance religieuse dans le monde », p. 1813.

Carlo RUSSO, « *La libertà religiosa nel processo di sicurezza e cooperazione in Europa dall'Atto finale di Helsinki al documente conclusivo di Vienna* », p. 1823.

Louis Edmond PETTITI, « Liberté de religion, textes internationaux et Convention européenne des Droits de l'Homme », p. 1833.

La liberté d'association

Anne RASSON-ROLAND, « Le pouvoir réglementaire des ordres professionnels en matière d'art de guérir », p. 1855.

Les droits à contenu économique et social

Paul ORIANNE, « Mythe ou réalité des droits économiques, sociaux et culturels », p. 1871.

Yvon LEBLICQ, « L'apparition de l'expropriation par zones en droit français sous la Deuxième République et le Second Empire », p. 1889.

Marcel PIQUEMAL, « Un domaine des droits de l'homme : la protection sociale des agents publics. La problématique française », p. 1909.

956. Verdier (Jean-Maurice), 2001

***Droit syndical et droits de l'homme à l'aube du XXI^e^ siècle : mélanges en l'honneur de Jean-Maurice Verdier*, Paris : Dalloz, 2001**

I. SYNDICATS ET DROIT SYNDICAL

Alain CŒURET, « Droit syndical et droit pénal : regard sur une collaboration fructueuse », p. 1.

Gérard COUTURIER, « Que reste-t-il de la section syndicale de l'entreprise ? p. 25.

Tiennot GRUMBACH, « Syndicalisme de proposition et de transformation sociale, méthode du conflit des logiques et conventions instituantes », p. 43.

Philippe LANGLOIS, « Partenaires sociaux et régimes nationaux de protection sociale », p. 67.

Gérard LYON-CAEN, « À la recherche des concepts de base du livre IV du Code du travail (réalités et illusions) », p. 81.

Jean PELISSIER, « Droit des conventions collectives : évolution ou transformations », p. 95.

Marc PLISZKIEWICZ et Michal SEWERYNSKI, « Les problèmes de la représentativité des syndicats en Pologne », p. 113.

Paul-Gérard POUGOUE, « Nouveaux enjeux du droit du travail en Afrique noire francophone et dynamique syndicale », p. 127.

Francis SARAMITO et Michel COHEN, « Les prérogatives syndicales en matière d'assistance et de représentation des salariés devant la juridiction prud'homale », p. 143.

Jean-Michel SERVAIS, « Syndicats : nouveaux membres, nouvelles alliance ? », p. 157.

Marie-Armelle SOURIAC et Georges BORENFREUND, « La négociation collective entre désillusion et illusions », p. 181.

Francisco WALKER ERRAZURIZ, « Le droit syndical dans les entreprises chiliennes », p. 225.

Toshio YAMAGUCHI, « La "remise en état précédent" en tant que sanction de la pratique déloyale patronale en droit du travail japonais », p. 247.

II. DROITS FONDAMENTAUX, DROIT INTERNATIONAL

Guy CAIRE, « Des normes internationales à la croisée des droits de l'homme et du droit syndical », p. 257.

Mohamed CHARFI, « L'exéquatur des jugements étrangers et des sentences arbitrales internationales en Tunisie », p. 307.

Géraud DE GEOUFFRE DE LA PRADELLE, « À la recherche du "Droit à la vie" », p. 325.

Christophe GUITTON, « Raison juridique et régulation sociale du non-travail, contribution à la réflexion sur le droit et la norme », p. 345.

Nicole KERSCHEN, « Universalité, Généralisation et lutte contre les exclusions (à propos des débats autour des allocations familiales et de la CMU) », p. 383.

Marie-Thérèse LANQUETIN, « Principe d'égalité entre les hommes et femmes, individualisation des droits en matière de protection sociale », p. 409.

Antoine LYON-CAEN et Isabelle VACARIE, « Droits fondamentaux et droit du travail », p. 421.

Jean SAVATIER, « Liberté religieuse et relations de travail », p. 455.

Nicolas VALTICOS, « Droits de l'homme et droits du travail sur le plan international, questions anciennes et problèmes nouveaux », p. 473.

Pierre VERGE, « Droits de la personne et droit du travail : recherche d'une interface », p. 491.

Philippe WAQUET, « La vie personnelle du salarié », p. 513.

957. Verhoeven (Joe), 2014

Les limites du droit international : essais en l'honneur de Joe Verhoeven,
Bruxelles : Bruylant, 2014, 557 p. (30 contrib.)

I. LES LIMITES DU DROIT INTERNATIONAL ET LA « VIE PRIVÉE » DES ÉTATS

Gérard CAHIN, « Vie privée de l'État et pouvoir constituant », p. 25.

Pierre-Marie DUPUY, « Considérations élémentaires sur la "vie privée" des États », p. 47.

Mathias FORTEAU, « Le droit international privé, reflet des limites (mais aussi de la nature) du droit international public », p. 55.

Jan KLABBERS, « *From Sources Doctrine to Responsibility? Reflections on the Private Lives of States* », p. 69.

François RIGAUX, « La vie privée des États : un modèle à la recherche de lui-même », p. 87.

II. LES COMPÉTENCES DE L'ÉTAT À L'ABRI DU DROIT INTERNATIONAL

Niki ALOUPI, « Vie privée, discrétion et complaisance : bases et limites d'une réflexion sur les limites du droit international », p. 97.

Gilles COTTEREAU, « La souveraineté au risque de l'exclusivité », p. 117.

Giorgio GAJA, « La compétence des États dans l'examen des demandes d'asile », p. 139.

Philippe GAUTIER, « L'exécution en droit interne des décisions de juridictions internationales: un domaine réservé ? », p. 147.

Pierre KLEIN, « Le droit international contemporain a-t-il étendu l'interdiction du recours à la force aux situations internes aux États ? », p. 169.

Evelyne LAGRANGE, « L'État et les puissances privées. Digressions sur la compétence plénière de l'État et "l'autonomie du mouvement sportif" », p. 183.

Ioannis PREZAS, « Les obligations internationales de publicité face à l'exception de sécurité nationale: à la recherche d'une conciliation dans le droit de l'environnement », p. 205.

III. LE DROIT INTERNATIONAL À L'ÉPREUVE DE L'ÉTAT ET DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE

Jean-Michel ARRIGHI, « *The "democracy clause" in the Americas* », p. 223.

Pierre D'ARGENT, « Jusqu'où y a-t-il du droit international ? Considérations sur le droit dérivé des organisations internationales et sur le droit de l'Union européenne », p. 237.

Jean D'ASPREMONT, « *The International Law of Statehood: Craftsmanship for the Elucidation and Regulation of Birth and Death in the International Society* », p. 267.

Frédéric DOPAGNE, « Les contre-mesures au sein du système juridique de l'Union européenne », p. 293.

Ahmed MAHIOU, « L'Algérie et le partenariat régional », p. 309.

Alain PELLET et Alina MIRON, « "Nationalisation" du droit international et particularismes constitutionnels français », p. 325.

Raymond RANJEVA, « L'engagement international : nouvelles dimensions », p. 349.

Emmanuel ROUCOUNAS, « Explications sur les limites différenciées et en mouvement entre le droit international et le droit interne », p. 355.

Jean SALMON, « Reconnaissance des situations et relations diplomatiques (Belgique-France 1848-1852) », p. 379.

IV. LA JUSTICE INTERNATIONALE AU RISQUE DES LIMITES DE SON PROPRE DROIT

Béatrice I. BONAFE, « Le lien de connexité : dépassement et sauvegarde de la nature «privée » des différends devant la Cour internationale de justice », p. 401.

Philippe COUVREUR, « Notes sur la Cour internationale de justice et la volonté des États », p. 423.

Enzo CANNIZZARO, « *Margin of Appreciation and Reasonableness in the ICJ's Decision in the Whaling Case* », p. 449.

Andrea GIARDINA, « Droit international et droit interne dans le contentieux international des investissements », p. 457.

Marcelo KOHEN, « *"Considerations about What Is Common": The ICJ and Specialised Bodies* », p. 473.

Djamchid MOMTAZ, « L'attachement de la Cour internationale de justice au consensualisme judiciaire est-il sans faille ? », p. 487.

Linos-Alexandre SICILIANOS, « Le dialogue des juges nationaux et européens : la nouvelle fonction consultative de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 501.

Dean SPIELMANN, « Le fait, le juge et la connaissance : aux confins de la compétence interprétative de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 510.

Santiago TORRES BERNARDEZ, « *Some questions of "juridiction" and "competence" of arbitral tribunals in treaty-based investors-host States disputes and the 2013 Tokyo Resolution of the Institut de droit international* », p. 537.

958. Véricel (Marc), 2023

Itinéraires d'un juriste : Mélanges en l'honneur de Marc Véricel,
Le Kremlin-Bicêtre : mare & martin, 2023, 571 p. (29 contrib.)

PARTIE 1 : DROIT DU TRAVAIL

Patrice ADAM, « La faute (disciplinaire) du salarié en mandat », p. 43.

Gilles AUZERO, « Brefs propos sur le partage des plus-values d'une cession de titres avec les salariés », p. 65.

Pierre BAILLY, « La preuve à l'épreuve: variations sur l'administration de la preuve dans le contentieux du travail », p. 73.

Michel BLATMAN, « Connaître la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées: un instrument international prometteur fondé sur une approche du handicap en termes de droits de l'homme », p. 89.

Michel DEBOUT, « Travailler est un besoin humain essentiel », p. 107.

Jacques FREYSSINET, « Le régime paritaire d'indemnisation du chômage: une spécificité française en voie de disparition ? », p. 111.

Alexia GARDIN, « La "managérialisation" des accords d'entreprise relatifs à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes », p. 133.

Frédéric GEA, « Un dialogue social... et écologique ? », p. 149.

Benoît GENIAUT, « Sur la mission de l'employeur de faire respecter les libertés et droits fondamentaux. Essai d'interprétation », p. 169.

Franck HEAS, « Quelques enseignements du côté du droit de la santé au travail, en lien avec la crise sanitaire », p. 185.

Morane KEIM-BAGOT et Pierre-Yves VERKINDT, « Saleilles et Zola : La loi du 9 avril 1898 au prisme de l'hypothèse Droit et littérature », p. 199.

Farida KHODRI, « "L'employabilité" et les dispositifs juridiques encadrant la formation professionnelle des salariés: un regard critique », p. 211.

Jonas KNETSCH, « Que restera-t-il de l'obligation de sécurité de l'employeur après la réforme de la responsabilité civile ? », p. 231.

Jean-Philippe LHERNOULD, « Temps de travail, temps de repos et pluriactivité professionnelle : pour un décompte par travailleur ! », p. 249.

Emmanuelle MAZUYER, « L'influence du droit européen sur les catégories de travailleurs en droit français », p. 261.

Michel MINE, « Le droit du temps de travail à la lumière des droits de l'Homme », p. 279.

Nicolas MOIZARD, « La négociation collective d'entreprise en distanciel », p. 309.

Nouri MZID, « L'extériorisation de l'emploi en Droit du travail tunisien : un encadrement juridique défectueux », p. 325.

Thomas PASQUIER, « "Variation de la rémunération et volonté du salarié" : Réflexions sur la part du consentement du salarié dans les relations contractuelles de travail », p. 335.

Franck PETIT, « Section syndicale, syndicat professionnel, union territoriale, fédération professionnelle, confédération... Qui fait quoi ? », p. 355.

Christophe RADE, « Le préalable obligatoire de négociation : retour sur un fâcheux malentendu », p. 365.

Morgan SWEENEY, « Les normes d'habilitation et le droit du travail », p. 375.

Sébastien TOURNAUX, « Droit à la déconnexion et charge de travail », p. 399.

PARTIE 2 : DROIT DES CONTRATS - PROCÉDURE CIVILE - DROIT DES SOCIETES

Frédéric BUY, « L'article 1171 du code civil, un texte pour le droit des affaires ? », p. 415.

Mathieu COMBET, « Curieux dialogue des juges en matière de gestation pour autrui », p. 423.

Étienne CORNUT, « Nature et lien à la terre selon la coutume kanak: d'un patrimoine matériel et spirituel à la personnification. Quelle qualification juridique pour quels droits ? », p. 441.

Frédérique FERRAND, « Retour vers le futur - Quelle modernisation pour le procès civil en Allemagne ? », p. 465.

Geneviève PIGNARRE, « La saga de la rétractation du promettant dans la promesse unilatérale de vente », p. 491.

Anastasia SOTIROUPOULOU, « L'impérativité des dispositions sur la participation des salariés dans les organes de direction des sociétés anonymes à l'épreuve du droit de l'Union européenne », p. 507.

Matthieu ZOLOMIAN, « La SARL à conseil de surveillance : la gouvernance adaptée aux PME ? », p. 519.

Martin ZWICKEL, « La mission de conciliation du juge civil allemand en comparaison avec le droit français », p. 539.

959. Verpeaux (Michel), 2020

***Révolution, Constitution, Décentralisation : Mélanges en l'honneur de Michel Verpeaux*, Dalloz, coll. « Études, mélanges, travaux », 2020.**

Hommage

Michel Agnès ROBLOT-TROIZIER, « Michel Verpeaux, directeur de thèses », p. 3.

Révolution

Louis-Augustin BARRIERE, « Du notariat considéré comme une fonction publique (1791-1803) », p. 11.

Patrick CHARLOT, « À propos d'une brochure de Paul Brousse : la propriété collective et les services publics », p. 21.

Bertrand-Léo COMBRADE, « Cachez cette contre-révolution que je ne saurais voir. La place du régime de Vichy dans l'enseignement du droit constitutionnel », p. 31.

Maryse DEGUERGUE, « Les considérations politiques sur les coups d'État de Gabriel Naudé », p. 39.

Yan LAIDIE, « Retour sur un choix aporétique : le sort du contentieux administratif sous la Révolution », p. 49.

Ariana MACAYA-LIZANO, « Mémoire et droit à la vérité dans la jurisprudence de la Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme », p. 59.

Jean-Louis MESTRE, « Parlements et "maintien de la Constitution" dans les cahiers de doléances de 1789 », p. 71.

Thibaud MULIER, « L'action extérieure de la France sous la Convention nationale », p. 81.

Benoît PLESSIX, « La naissance du pouvoir réglementaire (1789-1799). Actualité d'une recherche », p. 91.

Serge REGOURD, « Robespierre, le droit et l'État », p. 101.

Ariane Vidal-NAQUET, « Le droit constitutionnel de résistance à l'oppression », p. 111.

Constitution

Pierre AVRIL, « Qu'est-ce que le Conseil constitutionnel a apporté à la V République ? », p. 121.

Laurence BAGHESTANI, « Souveraineté et article 3 de la Constitution. Du refus d'un peuple soumis », p. 131.

Sylvaine BARRE-IVAZZADEH, « La co-construction parlementaire du principe de parité entre les femmes et les hommes », p. 141.

Georges BERGOUGNOUS, « Sur quelques manifestations récentes de la porosité des pouvoirs », p. 151.

Anne-Charlène BEZZINA, « L'auto-limitation du juge constitutionnel : orgueil et préjugés », p. 163.

Christian BIDEGARAY, « La limitation du cumul des mandats en France ou la tardive repentance des professionnels de la politique », p. 173.

Philippe BLACHER, « Le déport des parlementaires : progrès ou régression démocratique ? », p. 183.

Jean DU BOIS DE GAUDUSSON, « À propos de l'alternance politique et de sa gouvernance en Afrique », p. 193.

Emmanuel CARTIER, « L'Union européenne : la liaison sans l'enracinement, ou de l'iconoclasme en droit constitutionnel », p. 203.

Francis DELPEREE, « La Constitution de Sophie », p. 215.

Mathieu DISANT, « À la recherche de la culture constitutionnelle. Variations comparées et observations empiriques », p. 227.

Guillaume DRAGO, « Constitutionnalité et proportionnalité. Jalons pour une analyse critique », p. 239.

Jean-Baptiste DUCLERCQ, « La manipulation du risque constitutionnel au Parlement », p. 249.

Michel FROMONT, « Droit objectif et droit subjectif : vers un rapprochement des droits publics français et allemand », p. 259.

Christophe GESLOT, « La nécessaire réforme du référendum d'initiative partagée », p. 269.

Richard GHEVONTIAN, « Haro sur le Sénat ! : bonne ou mauvaise querelle ? », p. 279.

Jean GICQUEL, « Retour sur le droit d'amendement », p. 287.

Jean-Eric GICQUEL, « La parole en droit constitutionnel », p. 297.

Olivier GOHIN, « Université et Constitution en France », p. 307.

Mathilde HEITZMANN-PATIN, « La charte octroyée par Louis... de Funès commentée », p. 317.

Jean-Louis HERIN, « La commission mixte paritaire : le "Kairos" du dialogue bicaméral », p. 323.

Fabrice HOURQUEBIE, « Mieux connaître la justice transitionnelle. Quelques jalons pour ne pas se perdre... », p. 335.

Julien JEANNENEY, « La Constitution, au Canada, est-t-elle canadienne ? Remarques sur le "rapatriement" de 1982 », p. 347.

Armel LE DIVELLEC, « La "supériorité" des normes "infra-constitutionnelles". Ou : la concrétisation normative textuelle des constitutions formelles », p. 361.

Anne LEVADE, « Les voix du peuple. Libre propos sur la crise de la représentation », p. 377.

Bertrand Mathieu, « Les "valeurs républicaines" existent-elles ? », p. 383.

Christine MAUGÜE, « QPC et collectivités territoriales », p. 393.

Ferdinand MELIN-SOUCRAMANIEN, « Retour sur le "contentieux constitutionnel des droits fondamentaux" », p. 407.

Pierre DE MONTALIVET, « Contribution à l'élaboration d'une taxinomie juridique. Les catégories de normes, entre genres et espèces », p. 415.

Jacqueline MORAND-DEVILLER, « Le principe de non-gratuité », p. 425.

Xavier PHILIPPE, « La mise en œuvre de la clause de limitation des droits fondamentaux dans la Constitution tunisienne de 2014 », p. 437.

Thierry-Serge RENOUX, « Que reste-t-il de la séparation des pouvoirs ? », p. 449.

Anne RIGAUX et Denys SIMON, « Droit de l'Union européenne et droit constitutionnel national dans la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne : Conflit, coexistence, convergence ? », p. 459.

Dominique ROUSSEAU, « La Constitution a-t-elle un avenir ? », p. 469.

Jean-Marc SOREL, « Le constitutionnalisme dans une structure normative internationale décentralisée : une révolution ? », p. 477.

Lucie SPONCHIADO, « Une faille de la Constitution: l'irresponsabilité politique du président de la République », p. 487.

Bernard STIRN, « Constitutions nationales et construction européenne », p. 497.

Xavier VANDENDRIESSCHE, « De l'irresponsabilité ministérielle... », p. 507.

Décentralisation

Xavier BIOY, « Le principe d'uniformité des droits et libertés fondamentaux », p. 519.

Pierre BODINEAU, « L'apprentissage de la démocratie municipale dans les consultations du "Journal des Conseillers Municipaux" sous la Monarchie de Juillet », p. 529.

Jean-François BRISSON, « Décentraliser autrement le territoire », p. 539.

Anne-Laure CASSARD-VALEMBOIS et Marie-Odile PEYROUX-SISSOKO, « La révision constitutionnelle de 2003 relative à la décentralisation de la République française : une révolution ? », p. 553.

Carole CHEVILLEY-HIVER, « L'opposition intercommunale », p. 563.

Virginie DONIER, « La Corse dans la Constitution : de la différence des droits au droit à la différence ? », p. 571.

Maylis DOUENCE, « De l'expression "acte I, II ou III de la décentralisation". La jupe-culotte et le chemin de croix », p. 581.

Bertrand FAURE, « Les politiques municipales apparentées extrême droite face au droit administratif », p. 591.

Jacques FERSTENBERT, « Le principe juridique de parité entre les fonctions publiques », p. 601.

Laetitia JANICOT, « Les collectivités de droit commun : les communes, les départements et les régions. Quel avenir pour ces catégories juridiques ? », p. 613.

Anne-Marie LE POURHIET, « Les spécificités insulaires », p. 623.

Xavier MAGNON, « Bref exercice de méthodologie juridique pratique. Que dire du principe de "libre administration" des collectivités territoriales ? », p. 633.

Anne MARCEAU, « Votations et intérêt public local », p. 645.

Armel PECHEUL, « Communes nouvelles et conseillers municipaux démissionnaires : le petit jeu du retour aux urnes », p. 657.

Thierry RAMBAUD, « La participation des collectivités territoriales françaises au service public de l'archéologie », p. 665.

Cécile REGOURD, « Le Sénat et les collectivités territoriales à l'heure de la recomposition des territoires », p. 679.

François ROBBE, « La ruralité en droit public français », p. 689.

Jean-Gabriel SORBARA, « Les petites communes », p. 699.

Didier TRUCHET, « La régulation sectorielle et les polices spéciales, obstacles à la décentralisation », p. 711.

960. Vesterdorf (Bo), 2007

Liber Amicorum en l'honneur de Bo Vesterdorf,
Bruxelles : Bruylant, 2007, 798 p. (30 contrib.)

David EDWARD, « *The Court of First Instance - The Beginnings* », p. 1.

Emmanuel COULON, « Les mutations du Tribunal de première instance sous la présidence de Bo Vesterdorf : la continuité dans le changement », p. 13.

Vassilios SKOURIS, « L'urgence dans la procédure applicable aux renvois préjudiciels », p. 59.

Ami BARAV, « Tâtonnement préjudiciel, La notion de juridiction en droit communautaire », p. 79.

André POTOCKI, « Les réseaux juridictionnels en Europe », p. 141.

Guy CANIVET, « La proportionnalité comme modèle d'intégration européenne par la méthode du jugement », p. 169.

Hans JUNG, « Une nouvelle procédure devant la Cour: le réexamen », p. 191.

Paolo MENGOZZI, « La compétence de pleine juridiction du juge communautaire », p. 219.

Eric BARBIER DE LA SERRE, « Les offices du juge des référés communautaire », p. 237.

Noel J. TRAVERS, « *The cancellation or variation of orders granting interim measures in Community law: a view five years on of the Artegodan saga* », p. 269.

Georges VANDERSANDEN, « Pour une réforme de la procédure préalable dans le contentieux de la fonction publique communautaire », p. 295.

Nikiforos DIAMANDOUROS, « *The relationship between the principle of good administration and legal obligations* », p. 315.

John TEMPLE, « *Do we need a European Union competition court?* », p. 343.

James FLYNN, « *Has Europe got the Competition Court it needs? The CFI, the CBI, the House of Lords and judicial panels* », p. 383.

Laurence IDOT, « Pluralisme normatif et droit communautaire. L'exemple des pouvoirs d'investigation des autorités de concurrence », p. 377.

Sven NORBERG, « *Application by national courts of articles 81 and 82 of the BC Treaty : Reflections especially in light of the swedish case* », p. 405.

G.O. ZACHARIAS SUNDSTRÖM, « *Competition and other cases, Norm-formation and norm-application in an inte-grating union* », p. 431.

Onno W. BROUWER and Daniel MES, « *The tide of transparency has reached antitrust shores: the use of Regulation 1049/2001 in EU antitrust (related) proceedings* », p. 451.

Koen LENAERTS, « Réflexions sur la preuve el sur la procédure en droit communautaire de la concurrence », p. 475.

Kyriakos FOUNTOUKAKOS, « *The contribution of the Community Courts to a fairer system of merger control: examples from recent case law on procedural rules and evidentiary standards* », p. 509.

Carl BAUDENBACHER, « *The CFI's Gencor judgEment - Some remarks on its global implications* », p. 543.

Denis WAELBROECK, « *The notion of dominant position – A different approach under article 82 of the EC treaty and merger control ?* », p. 569.

Ulf BÖGE, « *Conglomerate mergers in the EU and the German practice* », p. 605.

Peter Leif VESTERDORF, « *On block exemption "geometry" - The case of the motor vehicle sector* », p. 625.

Claus GULMANN, « *State aid and compensation for public services* », p. 655.

Kim LUNDGAARD HANSEN, « *A taxing subject* », p. 873.

Rafael GARCIA-VALDECASAS et Gwenaël MUGUET-POULLENNEC, « Quel rôle donner au bénéficiaire de l'aide dans le cadre du contrôle communautaire des aides d'état ? », p. 689.

Lars Bay LARSEN, « *From Palma de Mallorca - Via Schengen - To Luxembourg. Some notes on the case-law of the Buropean Court of Justice in the field of police and judi. cial cooperation in criminal matters* », p. 723.

Henrik SAUOMANDSGAARDOE, « *The EU consumer policy framework: mission nearly accomplished? - New rules on consumer protection cooperation, unfair Commercial Practices and applicable law* », p. 745.

J.H.H. WEILER, « *Four weddings and a funeral - Revisiting patriarchy and matriarchy in biblical narrative* », p. 781.

961. Vidal (Michel), 2010

Histoire, théorie et pratique du droit : Études offertes à Michel Vidal,
Pessac : Presses universitaires de Bordeaux, 2010

Éric AGOSTINI, « Le code de commerce de 1807 à l'Île Maurice », p. 21.

Pierre ALLORANT, « De la vallée de la Loire à l'Aquitaine : quelques itinéraires préfectoraux », p. 37.

Jean-Charles ASSELAIN, « Vins de prestige et vignoble de masse. Regards croisés », p. 53.

Gérard AUBIN, « Un territoire en quête de reconnaissance administrative : l'érection du quartier de la Bastide en 7e canton de Bordeaux (1871-1913) », p. 99.

Maryse BADEL, « Brève de justice. Le risque et la Sécurité sociale », p. 121.

Denise BEGE-SEURIN, « Le droit de correction marital », p. 139.

Michel BELANGER, « Un ancêtre de l'Organisation mondiale de la santé : l'Office international d'hygiène publique », p. 157.

François-Paul BLANC, « L'anoblissement par lettres d'érection d'un fief en dignité à l'époque moderne – à la lumière de la jurisprudence provençale », p. 169.

Bertrand BLANCHETON, « Doctrine théologique et développement économique, éléments d'une controverse séculaire », p. 193.

Jacques BOUVERESSE, « L'idéal décentralisateur au XIXe siècle : les méandres d'un discours à fonction dissimulatrice », p. 209.

Jean-François BREGI, « Jurisprudence récente et droit romain », p. 229.

Emmanuel BURGAUD, « Le principe de non-contradiction entre la déclaration du jury et la condamnation de l'acquitté à des dommages-intérêts au XIXe siècle : un faux- semblant », p. 263.

Philippe DELVIT, Olivier DEVAUX et André CABANIS, « Mère et fille. La faculté de droit et l'Université Toulouse I Capitole hors leurs murs. Les tentations du large ? p. 297.

Christian CHENE, « Instituts du droit français par Simon Antoine Delphin de Lamothe, professeur royal en droit français dans l'université de Bordeaux, 1775 », p. 317.

Xavier DAVERAT, « Commodiusgate », p. 327.

Florence DEBOISSY et Guillaume WICKER, « La société universelle ou le possible avenir d'un passé révolu », p. 365.

Alain DEGAGE, « La création des salines de Sète en 1779 », p. 391.

Sophie DELBREL, « La raison du plus fort est toujours la meilleure : de la délimitation du bordeaux et des départements de la Gironde, de la Dordogne et du Lot-et-Garonne », p. 405.

Yann DELBREL, « De la fragilité historique du principe "Le criminel tient le civil en l'état" », p. 417.

David DEROUSSIN, « Bentham, l'utilitarisme et le contrat », p. 431.

Jean-Pierre DUPRAT, « Hobbes et l' "économie-monde" de son temps », p. 455.

Bernard DURAND, « Les tribunaux français en Indochine et le tireur de pousse-pousse. Quel chemin prendre en cas d'accident ? p. 483.

Bernard GALLINATO CONTINO, « Le Comité départemental du vin de Bordeaux, une institution de propagande des années trente », p. 499.

Éric GOJOSSO, « L'administration provinciale du Cambodge dans les premiers temps du protectorat français (1863-1897) », p. 517.

Loïc GRARD, « Faut-il un cours d'histoire du droit de l'Union européenne ? », p. 537.

Nader HAKIM, « Les légitimités du *lock-out* patronal sous la troisième République », p. 553.

Jean-Louis HAROUEL, « Le prétendu art contemporain, religion séculière de la falsification de l'art », p. 583.

Jean HAUSER, « Dieu nous garde de l'équité des parlements », p. 591.

Jean HILAIRE, « "Gens du roi" et "officiers" dans la jurisprudence du Parlement à travers les registres d'Olim (1254-1318) », p. 613.

Pierre JAUBERT, « La lamproie et la vie juridique », p. 639.

Maïté LAFOURCADE, « La charte de commune de Bayonne, 1215 », p. 661.

Antoine LECA, « Les origines médiévales du droit français applicable à l'officine pharmaceutique », p. 675.

Virginie LEMONNIER-LESAGE, « Le juge normand face aux stratégies conjugales (XVII^{e} siècle-XVIII^{e} siècle) », p. 689.

Hervé LE ROY, « Le droit composite des wisigoths. Une symbiose annonciatrice selon le professeur Brissaud », p. 703.

Marc MALHERBE, « L'académie départementale de la Gironde et le contrôle de l'instruction primaire sous la loi Falloux (1850-1854) », p. 727.

Renée MARTINAGE, « Les pressions du pouvoir dans le procès de Catherine du Metz au Parlement de Tournai (1691) », p. 761.

Jean-Pierre MAUBLANC, « Un réformateur fiscal empirique et humaniste, Vauban », p. 773.

Fabrice MELLERAY, « La gestion administrative, pierre angulaire du doit administratif ? A propos d'une brochure de Maurice Hauriou (1899) », p. 789.

Dominique A. MIGNOT, « "*Interventus principis*" Mandats impériaux et rescrits dans le livre X de Pline le Jeune », p. 797.

Attila POKECZ KOVACS, « Influences du droit romain sur le droit de l'Union Européenne », p. 815.

André POUILLE, « Chateaubriand. Légitimiste, monarchiste ou républicain ? p. 831.

Olivier PUJOLAR, « Rupture conventionnelle : vers la fin de la bipolarisation de la rupture du contrat de travail à durée indéterminée », p. 845.

Christophe RADE et Sébastien TOURNEAUX, « Retour sur le "phénomène" Magnaud et l'influence d'un magistrat hors norme sur l'évolution du droit du travail », p. 865.

Monique RIBEYROL-SUBRENAT, « De l'évolution de la famille et de sa prise en compte par le régime général de sécurité sociale », p. 877.

Michel ROBINE, Marc MALHERBE et Georges PUPION, « Eros et Demeter. Regards croisés d'un économiste, d'un historien du droit et d'un statisticien sur le délai entre un contrat de mariage et date du mariage aux XVII^{e}, XVIII^{e} et XIX^{e} siècles dans un village du Bazadais : Cours-les-Bains », p. 895.

Bernard SAINTOURENS, « La prise en considération de la personne du débiteur dans le droit des entreprises en difficultés », p. 947.

Solange SEGALA DE CARBONNIERES, « Un des premiers traités en langue française sur l'arbitrage : le Commentaire sur l'édit des arbitres composé par J. Pierres, lieutenant du roi en la sénéchaussée de la Rochelle (1564) », p. 957.

Laurence SOULA, « Les recueils d'arrêts et de jurisprudence des Cours d'Appel, miroirs de la formation et de l'évolution de la jurisprudence au XIX^e^ siècle », p. 989.

Jean-Louis THIREAU, « La coutume dans son ordre naturel, ou la doctrine coutumière saisie par le rationalisme », p. 1017.

Olivier THOLOZAN, « Obligation alimentaire entre parents et enfants et mutation sociale depuis le Code civil de 1804 », p. 1041.

Jean-Marc TRIGEAUD, « Sur les origines juridiques et mythiques gréco-romaines du concept occidental de personne. Une histoire de la liberté », p. 1051.

Fabien VALENTE, « Le droit du travail au Moyen âge : l'exemple des coutumes de Clermont-en-Beauvaisis de Philippe de Beaumanoir », p. 1083.

Olivier VERNIER, « Viticulture et pouvoirs publics dans les Alpes-Maritimes sous la troisième République (1870- 1939) », p. 1103.

Antoine VIALARD, « Hiérarchie des terroirs, classement des vins et rationalisme cartésien », p. 1119.

Philippe VIUDES, « L'émergence du courtage matrimonial moderne en France (1855-1944) », p. 1131.

962. Vignes (Daniel), 2009

***L'évolution et l'état actuel du droit international de la mer : mélanges de droit de la mer offerts à Daniel Vignes*, Bruxelles : Bruylant, 2009, 981 p. (44 contrib.)**

Joaquín ALCAIDE-FERNANDEZ et Eloy RUILOBA-GARCIA, « Le "bon ordre écologique" dans la mer territoriale : perspectives du droit international public et du droit communautaire européen », p. 1.

Mohamed BENNOUNA, « Les zones écologiques en droit international de la mer », p. 39.

Gemma ANDREONE La stabilité des frontières maritimes entre États », p. 59.

Hugo CAMINOS, « *The international tribunal for the law of the sea and its alleged threat to the unity of international law* », p. 69.

Juan-Antonio CARRILLO SALCEDO, « De la déclaration de 1970 sur les fonds marins et leur sous-sol à l'accord relatif à l'application de la partie XI de la convention des Nations Unies sur le droit de la mer », p. 83.

Rafael CASADO RAIGON, « Le droit de la mer jusqu'à la conférence de Genève de 1960 », p. 93.

Giuseppe CATALDI, « Problèmes liés aux instruments juridiques du droit de la mer: quelques exemples fournis par la pratique », p. 125.

Florence CHALTIEL, « L'union européenne et la mer. Réflexions desordonnés d'une non-spécialiste du droit de la mer », p. 137.

Benedetto CONFORTI, « Quelques réflexions sur la dimension fonctionnelle du pouvoir étatique dans les espaces maritimes », p. 151.

Fernando José CORREIA CARDOSO, « Le régime juridique de la haute mer et la sauvegarde de la biodiversité dans le cadre des activités de pêche. Le contexte international et l'approche de l'union européenne », p. 159.

Jean-Pierre COT, « À propos de l'article 228 de la Convention de Montego Bay. Compétence de l'état du pavillon et compétence de l'état côtier en matière de répression des infractions pour pollution illicite », p. 185.

Annie CUDENNEC, « La politique communautaire de préservation du milieu marin: quelle place pour le droit international ? », p. 199.

Wladyslaw CZAPLINSKI, « *Challenging history by law* », p. 225.

Vladimir-Djuro DEGAN, « Stabilisation d'une base juridique dans les opérations des délimitations maritimes », p. 241.

Angela DEL VECCHIO, « La politique maritime de l'Union européenne Point d'arrivée et point de départ », p. 253.

José Antonio DE YTURRIAGA BARBERAN, « *The european community and some problems of the law of the sea concerning fisheries* », p. 269.

Erik FRANCKX, « L'Arctique. Du changement climatique au changement juridique ? », p. 299.

Miguel GARCIA GARCIA-REVILLO et Miguel J. AGUDO ZAMORA, « *Patrimonio cultural subacuático y objetos sumergidos : problemas conceptuales, dificultades normativas* », p. 335.

Philippe GAUTIER, « Applicabilité directe et droit de la mer », p. 373.

Raymond GOY, « L'émergence des actes criminels maritimes à l'OMI », p. 395.

Manuel HINOJO ROJAS, « Le pavillon des organisations internationales », p. 419.

María Teresa INFANTE CAFFI, « *Evolving scenarios : Antarctica and the continental shelf* », p. 461.

Maurice KAMTO, « Sur quelques questions techniques liées à la détermination du tracé d'une frontière maritime délimitée », p. 481.

Jean-François LACHAUME, « Les espaces maritimes naturels dans le code général de la propriété des personnes publiques », p. 507.

Umberto LEANZA, « Le choix italien de renforcer la protection du milieu marin », p. 527.

Didier LE MORVAN, « Livre vert et sécurité sureté maritime : le discours de la méthode », p. 551.

Laurent LUCHINI, « Plaidoyer pour une ligne unique de délimitation », p. 561.

Vicente MAROTTA RANGEL, « Tribunal International du Droit de la Mer : Procédures Incidentes », p. 587.

Mohamed MOULDI MARSIT, « Droit de la mer : évolution et perspectives d'avenir », p. 605.

Djamchid MOMTAZ, « La lutte contre la criminalité en mer », p. 629.

Tafsir Malick NDIAYE, « Les procédures contentieuses devant le Tribunal international du droit de la mer », p. 645.

Francisco ORREGO VICUÑA, « La limite intérieure de la limite extérieure: le chevauchement de revendications et la délimitation du plateau continental étendu », p. 691.

Yoshio OTANI, « La procès de la prompte mainlevée de l'immobilisation d'un navire et de la prompte libération de son équipage devant le TIDM - notamment en ce qui concerne les affaires entre le Japon et la Roussie en 2007 », p. 709.

Raymond RANJEVA, « Les iles devant la Cour internationale de Justice », p. 727.

Adela REY ANEIROS et Eva Maria VAZQUEZ GOMEZ, « L'Union européenne face à l'approche écosystémique comme instrument de ges-tion en matière de pêche », p. 735.

Ernesto J. REY CARO, « *A cincuenta años de la primera conferencia de las naciones unidas sobre el derecho del mar. La contribucion y presencia de los paises americanos* », p. 763.

Nathalie ROS, « Les méthodes juridictionnelles de délimitation maritime », p. 797.

Shabtai ROSENNE, « *Reflections on fisheries management disputes* », p. 829.

Tullio SCOVAZZI, « *"Dici quodammodo potest pisces exhauriri" : fishing in the Mare liberum* », p. 853.

José Manuel SOBRINO HEREDIA, « La politique communautaire de conservation et gestion des ressources halieutiques et quelques problèmes concernant l'application du droit de l'Union européenne », p. 865.

Jean-Marc THOUVENIN, « Pas de refuge pour la grande piraterie », p. 887.

Helmut TUERK, « *The Waning Freedom of the Seas* », p. 907.

Yves VAN DER MENSBRUGGHE, « Un demi-siècle après ... Les conventions de Genève de 1958 sont-elles obsolètes ? », p. 937.

Michel VOELCKEL, « Qu'est-ce qu'une "dorsale" au sens de l'article 76 de la convention de 1982 sur le droit de la mer ? Quelques remarques et commentaires à propos des revendications sur le plateau continental arctique », p. 949.

963. Vigreux (Pierre), 1981

Mélanges offerts à Pierre Vigreux,
Toulouse : I.P.A.-I.A.E., 1981, 880 p. (420 et 460 p.) (48 contrib.)

Tome 1

Pierre ARLANDIS, « Autofinancement et trésorerie », p. 1.

Pierre ASTORG, « Le financement du logement en 1980 », p. 13.

Jean AUBERT, « La flexibilité organisationnelle : un impératif dans l'environnement de crise », p. 21.

Alain BARRERE, « L'effet déséquilibrant de l'investissement en économie monétaire », p. 55.

Philippe BAUX, « Le sponsoring : nouvelle technique de communication », p. 71.

Claude BIDAUD, « Le paradoxe de Pierre Vigreux », p. 93.

Xavier BOISSELIER, « L'estimation du risque politique dans l'investissement international direct », p. 105.

Jean BOULENGER, « Incertitudes sur les enseignements en informatique de gestion », p. 137.

Marie-Bernadette BRUGUIERE, « Les débuts de l'état civil dans le Perche : la paroisse du Mage à la fin du XVI^e^ siècle », p. 147.

André CABANIS, « Contribution à l'histoire de l'enseignement de la gestion », p. 159.

Roger CAZENAVE, « Financement d'une exportation. Couverture et risque de change », p. 185.

Yvon CHOTARD, « La protection sociale et l'entreprise : orientations pour l'avenir », p. 191.

Max CLUSEAU, « Les pionniers de l'écologie : les physiocrates ou la réhabilitation du produit net », p. 205.

Alain COURET, « La notion juridique de conversion », p. 219.

Georges DEPALLENS, « Qu'est-ce que la gestion financière des entreprises ? », p. 261.

Martine DIZEL, « Critères et temps d'intervention dans les entreprises en difficulté », p. 305.

Christian ERNST, « Les processus de coordination et de communication dans l'entreprise : une analyse structurale », p. 327.

Yves FLORNOY, « La bourse au service des entreprises », p. 383.

Jean FOURASTIE, « Note sur le prix des timbres-poste de collection », p. 401.

Tome 2

Marcel GASQUET, « L'utilisation des micros ordinateurs en gestion », p. 421.

Jean-Louis GAZZANIGA, « À propos du privilège militaire de juridiction : l'évolution de la compétence des juridictions militaires en France (1789-1928) », p. 429.

Henri GILLES, « La ville de Montpellier et les états de Carcassonne (1418) », p. 445.

Henri GUITTON, « Turgot toujours actuel », p. 461.

Jean-Philippe KLOTZ, « L'escompte sans recours. Une formule originale encore trop peu utilisée », p. 469.

Stéphane LABAUVIE, « Ambiguïtés de l'or », p. 477.

Pierre LASSEGUE, « Qu'est-ce que la gestion ? Tout. Qu'a-t-elle été jusqu'à présent ? Rien. Que veut-elle devenir ? Quelque chose », p. 493.

Louis-Marie LE MAITOUR, « Comment va la psychologie ? », p. 509.

Michel LOUSTAU, « Réflexions élémentaires sur des choix rationnels de projets d'investissements », p. 519.

Marie-Ginette MARTEAU, « Gestion des stocks : hypothèse d'une variable aléatoire discrète dans un modèle à point de commande », p. 529.

Jean-Guy MERIGOT, « La controverse sur le fonds de roulement : une nouvelle querelle des anciens et des modernes », p. 545.

Paul OURLIAC, « L'"*epistola tholosana*" de 1402 », p. 563.

Roger PERCEROU, « Pour une "gestion" du droit », p. 579.

Roland PEREZ, « Grande entreprise et système de financement », p. 589.

Robert PIROLLI, « La parité d'échange des titres dans les fusions », p. 607.

Marcel PISTRE, « Approche cybernétique de la décision et perspective d'évolution des simulateurs d'entraînement à la gestion », p. 621.

Jean POLY, « Entreprises agricoles et pain quotidien dans le Haut Moyen-Age », p. 635.

Léon-Pierre RAYBAUD, « Le commerce des blés du port de Nice (1821-1840) », p. 659.

Robert REIX, « Processus de décision et utilisation de l'information », p. 677.

Louis ROZES, « La responsabilité au titre de la gestion économique de l'entreprise à l'égard des salariés », p. 699.

Henri SEMPE, « L'importance de la parité franc-Deutsche mark dans l'équilibre du système monétaire européen », p. 727.

Germain SICARD, « Catholicisme contre néo-malthusianisme : la presse catholique française devant l'encyclique "*Casti Connubii*" (1931) », p. 753.

Georges VEDEL, « Le droit économique existe-t-il ? », p. 767.

Pierre VELLAS, « Les petites moyennes entreprises et le développement des exportations », p. 785.

Henri DE VERTHAMON, « Les problèmes de l'investissement forestier : une approche financière », p. 797.

Jean VINCENS, « Économie du travail et théorie de l'entreprise », p. 813.

Jacques VINCENT, « Un aspect de la condition ouvrière dans le Nord à la fin du siècle dernier », p. 845.

Marcel WALINE, « Propos d'un profane », p. 855.

Jean WEILLER, « Capitaux internationaux et balance des paiements au début et vers la fin du XX^{e} siècle », p. 861.

964. Viguerie (de) (Jean), 2017

***Liber amicorum Jean de Viguerie,* Versailles : Via Romana, 2017, 648 p. (37 contrib.)**

René D'AMBRIERES, « Pourquoi le Chevalier de Limoelan devint le second Père de Clorivière ? », p. 21.

Pierre-Armand D'ARGENSON, « Recherches historiques - découverte de l'homme », p. 39.

Miguel AYUSO, « L'identité nationale? Une lecture hispanique des Deux Patries », p. 47.

Jean BAECHLER, « La pluralité religieuse », p. 57.

Dom Thierry BARBEAU, « Face à la crise de l'observance: Dom Mabillon et la nature de la vie monastique », p. 71.

Yves-Marie BERCE, « Le sort de l'offrande de Louis XIII à la Madone de Lorette », p. 85.

Guillaume BERGEROT, « Doctrine sociale de l'Église et valeurs républicaines: le cas de la fraternité », p. 97.

Jean-Paul BESSE, « Un Chemin de chrétienté », p. 129.

Marie-Paule BIRON, « Une Méthode en histoire », p. 135.

Pierre-Louis BOYER, « Toulouse la blanche. Itinéraire d'un homme de loi sous la Révolution. Jean de Guilhermy (1761-1829) », p. 143.

Isabelle BRANCOURT, « Histoire et temps présent des Persans à Paris: valeur historiographique des Lettres persanes de Montesquieu », p. 159.

Le marquis de CAMBOLAS, « L'Affaire de la Régale », p. 195.

Jean-Marie CARBASSE, « L'humour des anciens juristes: une "cause grasse" de Pierre Ayrault (1563) », p. 211.

Patrick CLARKE DE DROMANTIN, « Les réfugiés jacobites victimes de la Révolution française », p. 233.

Paul COCARD, « Le 4e voeu professé et vécu : le père Sébastien Brugière huit ans otage à Alger », p. 249.

Marie-Pauline DESWARTE, « Henri Wallon, le grand oublié de l'histoire constitutionnelle », p. 281.

Jacques DHAUSSY, « Jean de Viguerie, veilleur et passeur », p. 309.

Christophe DICKES, « Bainville, l'agnostique blanc? », p. 315.

Ghislain de DIESBACH, « Jean de Viguerie et la Patrie perdue », p. 331.

Cyrille DOUNOT, « La spiritualité de Louis Jugner », p. 335.

Gérard GUYON, « Réflexions sur l'abandon du latin comme langue liturgique: un héritage de la Révolution Française ? », p. 365.

Maurice HAMON, « La religion de Madame Geoffrin », p. 379.

Éric IBORA, « Méditation sur le testament de Louis XVI », p. 393.

Éric LEROY, « L'éducation de Charles-Alexandre de Calonne (1734-1751) », p. 399.

Bernard LUTUN, « Aspects du statut des officiers de l'Armée à la fin de l'Ancien Régime », p. 415.

Victor MAC AULIFFE, « Saint François de Sales et Saint Vincent de Paul », p. 451.

Xavier MARTIN, « Vénération de Henri IV sur le Pont-Neuf autour de 1789 », p. 467.

Jean-Claude MEYER, « Le clergé réfractaire confronté à une législation pénale rétroactive », p. 493.

Henry O'BYRNE, « Un Pape à Briançon », p. 503.

Philippe PICHOT-BRAVARD, « Une œuvre majeure », p. 511.

Isabelle RAMBAUD, « Pauline Huvier (1805-1869), une touriste entre cures et pèlerinages », p. 537.

Christophe REVEILLARD, « Charles de Montalembert et le cheminement de l'option catholique libérale », p. 557.

Paul SAVOURE, « Péguy, critique de la modernité dans Ève », p. 577.

Lydwine SCORDIA, « La boutique d'un orfèvre de Bruges au milieu du XVe siècle : l'orfèvrerie et les bijoux du tableau de Petrus Christus », p. 593.

Marie-Christine VARACHAUD, « Des ecclésiastiques dans la marine de Louis XIV », p. 607.

Jean-Fred WARLIN, « Jean-Pierre Tercier, le chef d'orchestre du Secret du Roi », p. 629.

Jean DE VIGUERIE, « Un inédit de Jean de Viguerie : L'Histoire. Sa nature. Comment l'enseigner ? », p. 643.

965. Villaggi (Jean-Pierre), 2023

Mélanges à la mémoire de Jean-Pierre Villaggi,
Montréal : Wilson & Lafleur, 2023, 276 p. (10 contrib.)

Partie 1 : Aide juridique et droit social

Andrée-Anne B.-DESBIENS, « Les 50 ans pour l'aide juridique: rétrospective et prospective », p. 3.

Dalia GESUALDI-FECTEAU et Lucie LAMARCHE, « Repenser les articulations entre le droit du travail et le droit de la protection sociale », p. 29.

Pierre ISSALYS, « Éminence grise ou mauvaise conscience? Le rôle des organismes consultatifs dans l'action publique au Québec », p. 55.

Partie 2 : Droit administratif

Jean-François JOBIN, « La quête de cohérence et de prévisibilité en matière de contrôle judiciaire: retour sur l'arrêt Vavilov », p. 83.

Denis NADEAU, « L'après-Vavilov est-il (déjà) amorcé ? », p. 123.

Partie 3 : Droit du travail

Rachel COX et Stéphanie BERNSTEIN, « L'obligation de l'employeur en matière de prévention de la violence conjugale, familiale et à caractère sexuel: déterminer les contours d'un droit nouveau », p. 141.

Jean-Yves BRIERE, « Parlons travail », p. 175.

Gabriel HEBERT-TETRAULT, « La portée et les limites du devoir de représentation des syndicats en droit québécois », p. 201.

Yves SAINT-ANDRE, « Survol des décisions de l'arbitre Jean-Pierre Villaggi sur thèmes choisis », p. 223.

Gilles TRUDEAU, « À propos de l'arbitrage des griefs », p. 237.

966. Villey (Michel), 2024

Michel Villey à l'aune de la modernité, **La Roche-sur-Yon : Presses académiques du Catholic institute of advanced studies ; Paris : GT éditions, 2024, 475 p. (22 contrib.)**

Stamatios TZITZIS, « Prolégomènes - Michel Villey : Maître et disciple », p. 9.

Romain TRICHEREAU, « Michel Villey et sa famille : une dynastie d'universitaires aux spécialités multiples », p. 25.

François VALLANÇON, « Conférence sur Michel Villey », p. 43.

François VALLANÇON, « "Héritage/Captation Villey" », p. 81.

Franck BOUSCAU, « Michel Villey et le retour du réalisme dans le droit », p. 85.

Alejandro ORDONEZ MALDONADO, « Le réalisme juridique classique et les droits de l'homme dans la pensée de Michel Villey », p. 93.

Francesco D'AGOSTINO, « Introduction à l'édition italienne du livre de Michel Villey, La formation de la pensée juridique moderne », p. 107.

Stéphane BAUZON, « Michel Villey et l'expérience humaine de l'historien », p. 117.

Agata C. AMATO MANGIAMELI et Maria NOVELLA CAMPAGNOLI, « Le rôle du juriste et la fonction éducative du droit face aux défis actuels », p. 133.

Paulo FERREIRA DA CUNHA, « Michel Villey essayiste. Dialogue avec le Premier Livre des Pages », p. 157.

Renato RABBI-BALDI CABANILLAS, « Quelques détails de nature historique sur la notion du "droit subjectif" d'après la pensée de Michel Villey, à partir du sens du *ius* romain », p. 179.

Patrick NERHOT, « Métaphysique profane : le temps », p. 203.

Bernard CALLEBAT, « Dialogues entre Michel Villey et les juristes hispaniques sur le réalisme juridique. Passerelles pour une recherche anthropologique du *vouós* », p. 235.

Gonzalo IBAÑEZ SANTA MARIA, « La doctrine du droit naturel classique face à l'individualisme juridique moderne. Réflexions sur l'œuvre du professeur Michel Villey », p. 275.

Frédéric MONERA, « Michel Villey ou du "droit" aux "droits" », p. 299.

Marc DUPRE, « L'actualité de la responsabilité chez Villey », p. 325.

Victor POUX, « Entre apports historiques et leçons philosophiques: Villey et la propriété », p. 343.

Guillaume DE THIEULLOY, « Les paradoxes des droits de l'homme », p. 361.

Eleni PROCOPIOU, « Le retour du droit naturel et la modernité de Michel Villey », p. 381.

Arthur ETRONNIER et Julien NAVA, « Enseignement du droit et "orthodoxie villeyenne" en 2024 », p. 409.

Thomas SIRET et Marie SIRET, « Paralipomena-Michel Villey : l'Indépendant », p. 421.

Basile MERAND, « Bibliographie indicative de Michel Villey », p. 443.

967. Vincent (Jean), 1981

***Mélanges dédiés à Jean Vincent*, Paris : Dalloz, 1981, 458 p. (29 contrib.)**

Jacques AZEMA, « Quelques particularités de procédure dans le droit des brevets d'invention », p. 1.

Louis BOYER et Henri ROLAND, « À propos du défaut de diligence », p. 9.

Jean CARBONNIER, « *De minimis* », p. 29.

Robert CHABANNE, « Le rôle de la contestation dans l'œuvre de Jeanne d'Arc », p. 39.

Albert CHAVANNE, « Arbitrage, propriété industrielle et ordre public », p. 51.

Laurent CHEVALLIER, « Les nonces apostoliques de France au XVI[e] siècle et la ville de Lyon (1535-1585) », p. 57.

Gérard CORNU, « Les définitions de la loi », p. 77.

Pierre GANNAGE, « Observations sur les liens de la compétence législative et de la compétence judiciaire dans un système multiconfessionnel (à propos de l'évolution du droit libanais) », p. 93.

Pierre GUIHO, « La citoyenneté vaticane », p. 103.

Raymond GUILLIEN, « Retours sur quelques sujets d'acte juridictionnel et de chose jugée », p. 117.

Serge GUINCHARD, « Grandeur et décadence de la notion d'intérêt général : la nouvelle recevabilité des actions civiles en cas d'infraction à la législation économique », p. 137.

Pierre HEBRAUD, « La part de la loi et du décret dans la réforme de la Cour de cassation (sur l'arrêt du Conseil constitutionnel du 20 Juillet 1977) », p. 155.

Pierre KAYSER, « L'interception des communications téléphoniques par les autorités publiques françaises », p. 169.

Yvonne LAMBERT-FAIVRE, « Réflexion sur la nature juridique des assurances de responsabilité », p. 193.

Raymond LEGEAIS, « Remarques sur la distinction des mineurs délinquants et des jeunes en danger », p. 203.

Georges LEVASSEUR, « De quelques singularités des voies de recours en matière répressive », p. 213.

Yvette LOBIN, « La notion de grief dans les nullités des actes de procédure », p. 233.

Louis DE NAUROIS, « La procédure de vote du tribunal collégial (demande unique, pluralité de questions à résoudre) », p. 245.

Jacques NORMAND, « Remarques sur l'expertise judiciaire au lendemain du Nouveau Code de procédure civile », p. 255.

Jean PELISSIER, « Le détournement par l'employeur de son pouvoir disciplinaire », p. 273.

Henri PERRET, « Structure familiale et formules associatives dans l'exploitation rurale », p. 283.

Jacques PREVAULT, « L'évolution du droit de l'exécution forcée depuis la codification napoléonienne », p. 297.

Pierre RAYNAUD, « La nature de l'obligation des coauteurs d'un dommage. *Obligation in solidum* ou solidarité ? p. 317.

Yves REINHARD, « Sur un conflit de compétences : le contentieux des baux d'immeubles à usage commercial et industriel », p. 333.

André ROBERT, « Sur quelques aspects du rôle créateur de la jurisprudence dans le domaine des relations patrimoniales entre époux », p. 351.

René ROBLOT, « Une tentative d'unification mondiale du droit : le projet de la C.N.U.D.C.I. pour la création d'une lettre de change internationale », p. 361.

Jacqueline RUBELLIN-DEVICHI, « Réflexions sur une proposition de loi "tendant à faire de l'insémination artificielle un moyen de procréation" » », p. 371.

Hans Albrecht SCHWARZ-LIEBERMANN VON WAHLENDORF, « Langage et droit », p. 399.

André VARINARD, « À propos d'une recherche sur la criminalité des accidents de travail. La réaction pénale face à l'accident de travail », p. 407.

André VITU, « La récusation en matière pénale », p. 427.

968. Viney (Geneviève), 2008

Études offertes à Geneviève Viney, Paris : LGDJ-Lextenso éd., 2008

Soraya AMRANI-MEKKI, « Le droit processuel de la responsabilité civile », p. 1.

Pascal ANCEL, « Retour sur l'arrêt de l'assemblée plénière du 6 Octobre 2006, à la lumière du droit comparé », p. 23.

Christophe ANDRE, « L'indemnisation des victimes de l'amiante », p. 39.

Jean-Louis AUBERT, « Quelques remarques sur l'obligation pour la victime de limiter les conséquences dommageables d'un fait générateur de responsabilité. À propos de l'article 1373 de l'avant-projet de réforme du droit des obligations », p. 55.

Olivier BERG, « Le dommage objectif », p. 63.

Sabine BERNHEIM-DESVAUX, « La responsabilité civile du groupement organisateur sportif », p. 75.

Xavier BLANC-JOUVAN, « Le droit du travail face au défi de la mondialisation », p. 95.

Christine BOILLOT, « Les perspectives renouvelées des rapports entre action paulienne et nullités de la période suspecte à travers l'avant-projet Catala et réforme du 26 Juillet 2005 », p. 113.

Louis BORE, « La responsabilité des psychothérapeutes », p. 131.

Jean-Sébastien BORGHETTI, « Les intérêts protégés et l'étendue des préjudices réparables en droit de la responsabilité civile extra-contractuelle », p. 145.

Bernard BOULOC, « De la compétence du juge pénal pour statuer sur l'action civile après extinction de l'action publique », p. 173.

Philippe BRUN, « Regards hexagonaux sur les principes du droit européen de la responsabilité civile », p. 187.

Jean CALAIS-AULOY, « Existe-t-il en droit français plusieurs régimes de responsabilité du fait des produits défectueux ? p. 201.

Guy CANIVET, « Les fondements constitutionnels du droit de la responsabilité civile. Essai de pragmatique jurisprudentielle », p. 213.

Suzanne CARVAL, « La faute délictuelle du débiteur défaillant : quelques observations sur les pistes ouvertes par l'arrêt d'Assemblée plénière du 6 Octobre 2006 », p. 229.

Pierre CATALA, « Interprétation et qualification dans l'avant-projet de réforme des obligations », p. 243.

Gaël CHANTEPIE, « La responsabilité des tiers impliqués dans la conclusion d'un contrat déséquilibré », p. 259.

Anne DANIS-FANTOME, « La définition légale », p. 275.

Anna DE VITA, « Le jardin des comparatistes est-il encore secret ? Donner un sens à l'éducation juridique », p. 293.

Philippe DELEBECQUE, « L'évolution du transport de passagers », p. 307.

Olivier DESCAMPS, « Le *damnum infectum* et l'*operis novi nuntiatio* : deux exemples de responsabilité préventives en droit romain », p. 319.

Olivier DESHAYES, « Précisions sur la nature et les fonctions de la règle d'effet relatif des contrats (effet relatif, prohibition et interprétation) p. 333.

Bernard DUBUISSON, « La responsabilité civile du pouvoir judiciaire : l'expérience belge », p. 355.

Michel ESPAGNON, « La prévision contractuelle et l'action en responsabilité du tiers contre le contractant (de l'arrêt Lamborghini à l'article 1342 du projet de réforme du droit des obligations et de la prescription) », p. 377.

Muriel FABRE-MAGNAN, « Un remède possible aux abus de la responsabilité (et de l'irresponsabilité) médicale : le filtrage des actions en responsabilité médicale », p. 399.

Bénédicte FAUVARQUE-COSSON, « Le rôle de la doctrine en droit privé européen », p. 419.

Marcel FONTAINE, « Exclusions et déchéances en droit belge des assurances », p. 437.

Élisabeth FORTIS, « Janus et la responsabilité : variations sur la sanction-réparation créée par la loi n° 2007/297 du 5 Mars 2007 relative à la prévention de la délinquance », p. 449.

Jacques GHESTIN, « La responsabilité contractuelle pour rupture des pourparlers », p. 455.

Stéphanie GRAYOT, « De la responsabilité civile conjuguée au provisoire », p. 467.

Jean-Pierre GRIDEL, « Les trois visages de l'association en jurisprudence (l'association... un sacré cocktail !) », p. 487.

Anne GUEGAN-LECUYER, « Vers un nouveau fait générateur de responsabilité civile : les activités dangereuses (commentaire de l'article 1362 de l'Avant-projet Catala) », p. 499.

Ewoud HONDIUS, « De la responsabilité délictuelle des enfants et de leurs parents », p. 511.

Christophe JAMIN, « Deux questions préalables à l'instruction du procès de la prohibition des pactes de *quota litis* », p. 517.

Sami JERBI, « Tristes regards sur une triste loi : À propos de la loi tunisienne du 15 août 2005 sur la réparation des accidents de la circulation », p. 535.

Patrice JOURDAIN, « Du critère de la responsabilité civile », p. 553.

Catherine LABRUSSE-RIOU, « Un simple témoignage », p. 563.

Yvonne LAMBERT-FAIVRE, « Dommage corporel. Mieux réparer l'irréparable (l'article 25 de la loi du 21 Décembre 2006) », p. 567.

Philippe LE TOURNEAU et Jérôme JULIEN, « La responsabilité extracontractuelle du fait d'autrui dans l'avant-projet de réforme du Code civil », p. 579.

Fabrice LEDUC, « Deux contrats en quête d'identité. Les avatars de la distinction entre le contrat de mandat et le contrat d'entreprise », p. 595.

Anne LEFEBVRE-TEILLARD, « À propos de la responsabilité de l'enfant : pèlerinages aux sources romano-canoniques », p. 631.

Yves LEQUETTE, « Observations sur le « nominalisme législatif » en matière de filiation », p. 647.

Philippe MALINVAUD, « Retour sur une réforme du régime de la garantie dans la vente et sur la transposition de la directive du 25 mai 1999 », p. 669.

Sir Basil MARKESINIS, « La politisation du raisonnement juridique en droit américain », p. 687.

Tadaki MATSUKAWA, » Conciliation et contentieux familial au Japon », p. 705.

Denis MAZEAUD, « À partir d'un petit cas tragique outre- Rhin : retour sur le désordre de la distinction des ordres de responsabilités », p. 711.

Mustapha MEKKI, « La cohérence sociologique du droit de la responsabilité civile », p. 739.

Anne PENNEAU, « Sécurité des personnes : règlementation ou normalisation ? Quelles évolutions, quelles limites ? p. 763.

Louis PERDRIX., « Retour sur le contrat de séjour de la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico- sociale », p. 783.

Cécile PERES, « L'intérêt général et les lois restrictives de responsabilité civile », p. 805.

Judith ROCHFELD, « Du statut du droit contractuel "de protection de la partie faible" : les interférences du droit des contrats, du droit du marché et des droits de l'homme », p. 835.

Yves-Marie SERINET, « Les domaines respectifs de la remise en état par voie de restitution et de réparation », p. 867.

Simon WHITTAKER, « *Price Variation Clauses* », p. 891.

969. Virally (Michel), 1991

***Le droit international au service de la paix, de la justice et du développement : Mélanges Michel Virally*, Paris : Editions A. Pedone, 1991**

Georges ABI-SAAB, « La reformulation des principes de la Charte et la transformation des structures juridiques de la communauté internationale », p. 1.

Roberto AGO, « Les avis consultatifs "obligatoires" de la Cour internationale de Justice : problèmes d'hier et d'aujourd'hui », p. 9.

Gaetano ARANGIO-RUIZ, « *State fault and the forms and degrees of international responsibility: Questions of attribution and relevance* », p. 25.

Julio A. BARBERIS, « La coutume est-elle une source de droit international ? », p. 43.

Daniel BARDONNET, « Les faits postérieurs à la date critique dans les différends territoriaux et frontaliers », p. 53.

Suzanne BASTID, « Adaptation du droit international aux relations nouvelles entre Etats », p. 79.

Mohammed BEDJAOUI, « La "fabrication" des arrêts de la Cour Internationale de Justice », p. 87.

Mohammed Abdelwahab BEKHECHI, « Droit international et investissement international: quelques réflexions sur des développements récents », p. 109.

Sadok BELAID, « Le traité de Marrakech et la construction de l'Union du Maghreb Arabe », p. 125.

Derek William BOWETT, « *Treaties and State responsibility* », p. 137.

Jean-Jacques DE BRESSON, « Heurs et malheurs de la Convention de Genève du 28 juillet 1951 sur le statut des réfugiés », p. 147.

Lucius CAFLISCH, « L'Antarctique, nouvelle frontière sans frontières ? », p. 157.

Philippe CAHIER, « Les sources du droit relatif à la délimitation du plateau continental », p. 175.

Antonio CASSESE, « La communauté internationale et le génocide », p. 183.

Jean COMBACAU, « Logique de la validité contre logique de l'opposabilité dans la convention de Vienne sur le droit des traités », p. 195.

Luigi CONDORELLI, « Des lendemains qui chantent pour la justice internationale », p. 205.

Paul DE VISSCHER, « La contribution de 1'Institut de droit international à la protection des droits de l'homme », p. 215.

Christian DOMINICE, « Le règlement juridictionnel du contentieux externe des organisations internationales », p. 225.

Jean-Marie DUFOUR, « De l'exterritorialité d l'autonomie internationale: d propos des relations de l'organisation intergouvernementale avec l'Etat-hôte », p. 239.

Pierre-Marie DUPUY, « À propos de l'opposabilité de la coutume générale : enquête brève sur l'"objecteur persistant" », p. 257.

René-Jean DUPUY, « Les ambiguïtés de de l'universalisme », p. 273.

Jean DUTHEIL DE LA ROCHERE, « Réflexions sur l'application "extra-territoriale" du droit communautaire », p. 281.

Ahmed S. EL-KOSHERI, « Quelques réflexions à propos d'un texte inédit de M. Virally », p. 297.

Vera GOWLLAND-DEBBAS, « *Legal significance of the legitimizing function of the United Nations: the cases of Southern Rhodesia and Palestine* », p. 323.

Ryuichi IDA, « Formation des normes internationales dans un monde en mutation: critique de la notion de *soft law* », p. 333.

Manfred LACHS, « Quelques réflexions sur la communauté internationale », p. 349.

Elihu LAUTERPACHT, « *Whatever happened to the Beagle Channel award ?* », p. 259.

Maurice MENDELSON, « *State acts and omissions as explicit or implicit claims* », p. 373.

Jean-Pierre QUENEUDEC, « Le choix des procédures de règlement des différends selon la convention des Nations Unies sur le droit de la mer », p. 383.

Paul REUTER, « Trois observations sur la codification de la responsabilité internationale des Etats pour fait illicite », p. 389.

Charles ROUSSEAU, « Le droit international et l'idée de justice », p. 399.

Milan SAHOVIC, « À l'aube d'une éventuelle nouvelle étape du développement de l'O.N.U », p. 405.

Jean SALMON, « L'intention en matière de responsabilité internationale », p. 413.

Oscar SCHACHTER, « *Is there a right to overthrow an illegitimate regime ?* », p. 423.

Stephen M. SCHWEBEL, « *Relations between the International Court of Justice and the United Nations* », p. 431.

Jean-Didier SICAULT, « À propos de l'Office franco- québécois pour la jeunesse: réflexions sur la notion d'organisation internationale », p. 445.

Grigori I. TUNKIN, « *Remarks on the primacy of international law in politics* », p. 455.

Daniel TURP, « Le contrôle du respect du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels », p. 465.

Nicolas VALTICOS, La notion des droits de l'homme en droit international », p. 483.

Joe VERHOEVEN, « Non-intervention : "affaires intérieures" ou "vie privée" ? », p. 493.

Prosper WEIL, « Des espaces maritimes aux territoires maritimes : vers une conception territorialiste de la délimitation maritime », p. 501.

970. Visscher (de) (Paul), 1984

***Évolution constitutionnelle en Belgique et relations internationales : Hommage à Paul De Visscher*, Paris : A. Pedone, 1984, 218 p. (8 contrib.)**

René-Jean DUPUY, « Paul De Visscher à l'Académie de droit international », p. 1.

Nicolas VALTICOS, « Expansion du droit international et Constitutions natio-nales, un cas significatif : le transfert de pouvoirs à des organisations internationales et la Constitution belge », p. 9.

Joe VERHOEVEN, « Sources et principes du droit des gens et ordre juridique belge: certitudes et vraisemblances », p. 23.

Francis DELPEREE, « Le Roi fait les traités », p. 53.

Jacques VAN COMPERNOLLE, « Incidence des traités internationaux sur l'aménagement de la fonction judiciaire », p. 69.

Paul TAPIE, « Les libertés publiques et les droits de l'homme », p. 111.

Charles HUBERLANT, « Statut administratif des étrangers et ordre public national », p. 133.

François RIGAUX, « Quelques réflexions sur l'évolution constitutionnelle de la Belgique et les relations internationales », p. 173.

971. Vitu (André), 1989

***Droit pénal contemporain : Mélanges en l'honneur d'André Vitu,* Paris : Éditions Cujas, 1989**

Jean-Marie AUSSEL, « La condition des délinquants présentant des troubles mentaux en droit français », p. 9.

Jacques BORE, « La difficile rencontre du droit pénal français et du droit communautaire », p. 25.

Fernand BOULAN, « La réforme de l'instruction », p. 51.

Bernard BOULOC, « La réforme de la banqueroute », p. 65.

Pierre BOUZAT, « Constatations et réflexions sur l'application actuelle de la peine de mort et celle des peines créées pour la remplacer », p. 87.

André CHAVANNE, « Les prisons dites privées », p. 109.

François CLERC, « De quelques applications des règles procédurales de la Convention européenne des droits de l'homme par des tribunaux suisses », p. 117.

Jean COSSON, « Les formes modernes de la criminalité économique et financière et ses rapports avec le crime organisé, p. 125.

Pierre COUVRAT, « Une projection pénale de la loi du 5 Juillet 1985 modifiant le droit à indemnisation des victimes d'accidents de la circulation », p. 137.

Mireille DELMAS-MARTY, « Légalité pénale et prééminence du droit selon la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales », p. 151.

Louis FAVOREU, « La constitutionnalisation du droit pénal et la procédure pénale ; vers un droit constitutionnel pénal », p. 169.

Jacques FRANCILLON, « L'adaptation du droit pénal à certaines formes de délinquance informatique et audio-visuelle », p. 211.

Raymond GASSIN, « La protection pénale des "informations sur la personne" en droit français contemporain », p. 229.

André HUET, « Réflexions sur les dispositions "révolutionnaires" de droit pénal international d'un projet de convention relative à la pollution transfrontière », p. 249.

Wilfrid JEANDIDIER, « La juridiction collégiale d'instruction du premier degré », p. 263.

Renée KOERING-JOULIN, « La "cession Dailly" de créances fictives est-elle pénalement répréhensible ? », p. 277.

Jean LARGUIER, « Remarques sur l'évolution d'une voie de recours : le domaine de l'appel des ordonnances rendues par le juge d'instruction », p. 287.

Raymond LEGEAIS, « Les infractions d'homicide ou de blessures par imprudence et la conception jurisprudentielle de la causalité », p. 333.

Georges LEVASSEUR, « Le domaine d'application dans le temps des lois relatives à l'exécution des sanctions répressives », p. 349.

Claude LOMBOIS, « Un crime international en droit positif français (l'apport de l'affaire *Barbie* à la théorie française du crime contre l'humanité) », p. 367.

Danièle MAYER, « La protection pénale de la femme », p. 389.

Roger MERLE, « La distinction entre le droit de se constituer partie civile et le droit d'obtenir la réparation du dommage causé par l'infraction (consolidation, mise au point, ou fluctuations ?) », p. 397.

Reynald OTTENHOF, « La spécialisation des fonctions et des juridictions en droit pénal des mineurs », p. 405.

Michèle-Laure RASSAT, « Détention provisoire 17 ... et la suite », p. 419.

Jacques-Henri ROBERT, « Les investigations des fonctionnaires investis de certaines fonctions de police judiciaire (art. 15, 3° du Code de procédure pénale) », p. 431.

Robert SCHMELCK, « Le new-look de la délinquance en col blanc : la "piraterie audiovisuelle" », p. 449.

Bernard SCHÜTZ, « Les jours-amende entre l'espoir et la réalité », p. 459.

972. Vivant (Michel), 2020

Penser le droit de la pensée : Mélanges en l'honneur de Michel Vivant,
Dalloz ; LexisNexis, coll. « Études, mélanges, travaux », 2020

Première partie Construire une théorie de l'immatériel

Victor NABHAN, « Big bang », p. 1.

Jacques AZEMA, « Le juge de la marque », p. 3.

Alexandra BENSAMOUN, « Libres propos sur l'existence d'un droit de l'œuvre applicable aux créations issues de l'intelligence artificielle », p. 13.

Elisabeth BERTHET, « La fonction sociale des droits de propriété intellectuelle appliquée au médicament », p. 25.

Nicolas BINCTIN, « L'influence de l'intelligence artificielle sur les mécanismes de la propriété intellectuelle », p. 41.

Christophe CARON, « Le droit d'auteur et les gens : petit abécédaire d'un divorce », p. 73.

Jean-Pierre CLAVIER, « Les dépôts multiples en droit des marques. Quelques observations générales », p. 83.

Mélanie CLEMENT-FONTAINE, « La convergence du droit de la propriété littéraire et artistique et du "droit des données" : une fatalité ? », p. 97.

Séverine DUSOLLIER, « Du commun de l'intelligence artificielle », p. 107.

Karine FAVRO et Célia ZOLYNSKI, « Penser la régulation à l'ère de la conversation », p. 121.

Marie-Anne FRISON-ROCHE, « Se tenir bien dans l'espace numérique », p. 155.

Jean-Christophe GALLOUX, « L'histoire extravagante des pièces de rechange automobiles en droit français », p. 169.

Bérengère GLEIZE, « La personnalité numérique », p. 189.

P. Bernt HUGENHOLTZ, « Propriété des données », p. 205.

Pascal KAMINA, « Quelques réflexions sur la concordance des critères de protection et de contrefaçon en propriété intellectuelle », p. 219.

André LUCAS, « La singularité des œuvres graphiques et plastiques », p. 233.

Ejan MACKAAY, « Le droit d'auteur et la renaissance digitale », p. 249.

Agnès MAFFRE BAUGE, « Libres propos autour de l'interprétation des contrats d'auteur », p. 261.

Nathalie MALLET-POUJOL, « La liberté d'expression à l'épreuve de l'internet », p. 279.

Jean-Louis NAVARRO, « Le droit comptable au Pays des Merveilles », p. 297.

Jérôme PASSA, « La recevabilité en appel des nouvelles demandes dans le procès civil en contrefaçon », p. 319.

Yves POULLET, « La "propriété" des données. Balade au "pays des merveilles" à l'heure du Big Data », p. 339.

Yves REBOUL, « Le droit français de la propriété industrielle au carrefour de l'harmonisation, *quo vadis* ? », p. 357.

Fabrice SIIRIAINEN, « Nouveau changement de paradigme pour le droit de la propriété littéraire et artistique. Libres propos dans une forme tout aussi libre… », p. 389.

Pierre SIRINELLI, « Les jeux de lois des représentations des manifestations sportives », p. 399.

Alain STROWEL, « Les outils d'appropriation au service des communs numériques », p. 419.

Hanns ULLRICH, « *Technology protection and competition policy for the information economy. From property rights for competition to competition without proper rights?* », p. 457.

Gilles VERCKEN, « Le contrat au pays des merveilles », p. 485.

Bertrand WARUSFEL, « Quelques jalons pour une histoire du droit de l'informatique », p. 491.

Deuxième partie S'ouvrir sur d'autres systèmes de droit

Tsukasa ASO, « Marge de protection du droit de la propriété intellectuelle et droit de la responsabilité civile », p. 519.

Tristan AZZI, « Juge et loi du savoir-faire non breveté : approche de droit international privé », p. 533.

Manuel DESANTES, « *Protecting Intangible Cultural Heritage through Intellectual Property. A challenge for IP classic tools?* », p. 557.

Paulin EDOU EDOU, « L'étendue territoriale des décisions de justice en droit de l'OAPI », p. 573.

René KIMINOU, « Le brevet d'invention africain (OAPI) et le développement durable », p. 589.

Roland KNAAK, « *International Jurisdiction for Online IP Infringement Cases* », p. 607.

Vincent RUZEK, « Vers un modèle européen transversal de finalisation des droits de propriété intellectuelle ? », p. 619.

Xavier SEUBA, « *Transplantation of the Law as a Legislative Technique in the Intellectual Property Domain* », p. 637.

Édouard TREPPOZ, « L'impérativité européenne en droit d'auteur. Quel prolongement en droit international privé ? », p. 653.

Pierre VERON, « Juge et loi du brevet européen à effet unitaire », p. 681.

Troisième partie Décloisonner les disciplines juridiques

Marcelo BAUZA, « *Las plataformas digitales de financiación participativa* », p. 697.

Valérie-Laure BENABOU, « Un droit vivant. Manifeste pour des juristes incarnés et sensibles à l'heure de l'intelligence artificielle », p. 715.

Jean-Michel BRUGUIERE, « Le "droit d'auteur économique". Un droit d'auteur entrepreneurial perturbateur du droit d'auteur humaniste », p. 731.

Thomas DREIER, « Droit et image. Pour une nouvelle approche interdisciplinaire », p. 769.

Christophe GEIGER, « Pour un manifeste dada du droit d'auteur », p. 779.

Christophe JAMIN, « L'imaginaire de la Cour de cassation face à ses réformateurs », p. 787.

Jacques LARRIEU, « La propriété intellectuelle dans la carte (de l'image à la donnée) », p. 801.

Franck MACREZ, « Éléments pour une sémiologie des propriétés intellectuelles », p. 815.

Nathalie MARTIAL-BRAZ, « La transdisciplinarité du droit du numérique », p. 849.

Luiz Fernando MARTINS CASTRO, « Gouvernance de l'Internet au Brésil », p. 865.

Jacques MESTRE, « Performance et raison d'être en droit des contrats », p. 879.

Pierre-Emmanuel MOYSE, « Phénoménologie de la propriété intellectuelle et le mythe de Sisyphe », p. 887.

Bernard REMICHE, « La propriété intellectuelle : outil de développement ou arme de domination ? », p. 911.

Dominique ROUSSEAU, « Le Conseil constitutionnel a-t-il une conscience politique ? », p. 931.

Mikhaïl XIFARAS, « Éloge de Michel Vivant. Prononcé à l'occasion de la séance académique en l'honneur de Michel Vivant, le 15 mai 2018 à l'École de droit de Sciences Po », p. 939.

973. Voirin (Pierre), 1966

Mélanges offerts à Monsieur le Professeur Pierre Voirin,
Paris : Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1966, 832 p. (39 contrib.)

Lucien AULAGNON, « De l'extension des droits reconnus aux avocats des grands barreaux français à l'époque contemporaine », p. 25.

Alberto BALLARIN MARCIAL, « L'éclosion du droit agraire en Amérique Latine », p. 32.

Giangastone BOLLA, « L'exploitation agricole, alliance du capital et du travail », p. 43.

Jean BRETHE DE LA GRESSAYE, « Science et technique du droit successoral », p. 55.

Paul CHAUVEAU, « Réflexions sur la copropriété des navires », p. 65.

Jean CONSTANT, « La répression du maraudage dans l'ancien droit belge », p. 81.

Léontin CONSTANTINESCO, « Violation de la norme communautaire et responsabilité délictuelle en droit allemand », p. 95.

Jean COUDERT, « La vaine pâture dans les pays de la Meurthe », p. 130.

Simone DAVID-CONSTANT, « La responsabilité décennale des architectes et entrepreneurs dans les jurisprudences française et belge », p. 162.

Fernand DERRIDA, « La "dématérialisation" du droit de rétention », p. 178.

Paul DIDIER, « Esquisse de la notion d'entreprise », p. 209.

Georges FRIEDEL, « La grève et l'accident du travail », p. 215.

Claude GIVERDON, « Les juridictions compétentes à l'effet de connaître des litiges se rapportant aux conventions collectives de travail », p. 248.

François GIVORD, « Essai sur la nature juridique de la copropriété par appartements », p. 262.

Rorger GRANGER, « Un problème de crédit agricole dans les pays en voie de développement : l'action du mouvement coopératif en faveur de l'épargne rurale », p. 285.

Jean GUYENOT, « Les métamorphoses du système répressif des ententes industrielles et commerciales », p. 301.

Paul HORION, « L'évolution du régime de réparation des dommages résultant des maladies professionnelles en Belgique », p. 329.

Jacques HOUSSIAUX, « Les obstacles structurels à la flexibilité des prix dans les pays de la C. E. E. », p. 345.

Heinrich JACOBI, « Fonctions du droit de préemption dans la législation agraire européenne », p. 393.

Roger JAMBU-MERLIN, « Sécurité sociale et droit du travail », p. 408.

Alfred JAUFFRET, « Les sûretés réelles sur les vins », p. 423.

Pierre KAYSER, « Le principe du secret des lettres confidentielles et ses rapports avec le principe de droit public de la liberté et de l'inviolabilité de la correspondance », p. 437.

Jean LACOMBE, « L'évolution de la responsabilité civile du fait d'autrui en droit malgache », p. 466.

Paul LAGARDE, « Remarques sur le délai de l'action en désaveu de paternité », p. 492.

Alfred LEGAL, « L'institution du divorce et le droit pénal », p. 519.

Yvette LOBIN, « Une institution originale du droit italien, l'*affiliazione* », p. 540.

François LUCHAIRE, « La "Nationalité" des associations », p. 558.

Philippe MALINVAUD, « Le privilège du bailleur et les meubles qui n'appartiennent pas au preneur », p. 576.

Roger NERSON, « Exercices de vocabulaire », p. 603.

Jean PATARIN, « Le pouvoir des juges de statuer en fonction des intérêts en présence dans les règlements de succession », p. 618.

Alain PIEDELIEVRE, « Quelques réflexions sur la maxime *Quod nullum est, nullum producit effectum* », p. 638.

Robert PLAISANT, « Les droits intellectuels et les régimes matrimoniaux », p. 654.

André PONSARD, « Quelques remarques sur les clauses d'exhérédation (à propos de l'arrêt de la Cour de cassation du 3 mars 1965) », p. 666.

Emmanuel DU PONTAVICE, « Droit de la famille et droit au bonheur », p. 678.

René ROBLOT, « Applications et fonctions de la notion d'inopposabilité en droit commercial », p. 710.

Henri ROLLAND, « Regards sur l'absence de terme extinctif dans les contrats successifs », p. 737.

René SAVATIER, « Les pouvoirs du juge dans la nouvelle figure de l'attribution préférentielle en matière de partage », p. 763.

Jean STOUFFLET, « L'activité juridique du mineur non émancipé », p. 782.

Denis TALLON, « Le droit de la vente mobilière dans le Code de Commerce Uniforme des États-Unis », p. 797.

André VITU, « Les rapports entre la procédure pénale et la procédure civile », p. 812.

974. Vogel (Cyril), 1985

« En hommage à Monsieur le Professeur Cyril Vogel »,
***Revue de Droit canonique*, t. XXXV – 1985 (nº 2), 200 p. (14 contrib.)**

Raymond WINLING, « Le mot d'ouverture », p. 167.

Paul DE CLERCK, « Penitence, Confession, Réconciliation. Une problématique après le Synode de 1983 », p. 169.

Bernard RENAUD, « La confession des péchés dans le livret d'Is 56-66 », p. 185.

Jacques-Dominique BUTIN, « Jésus et les pécheurs dans la tradition synoyptique », p. 208.

Marcel METZGER, « La pénitence dans les "Constitutions Apostoliques" », p. 224.

Charles MUNIER, « La pastorale pénitentielle de Saint Césaire d'Arles (503-543) », p. 235.

Jean GAUDEMET, « Le débat sur la confession au milieu du XII^{e} siècle », p. 245.

Jean BERNHARD, « Le Sacrement de pénitence au Concile de Trente », p. 249.

Robert MOLDO, « Sens de la faute et/ou sens du péché. Les jeunes confrontés au processus individuel et collectif de la réconciliation », p. 274.

Jean WERKMEISTER, « L'absolution collective. Evolution de la pratique en France », p. 291.

Gérard SIEGWALT, « L'acte ecclésial de réconciliation. Point de vue systématique (protestant) », p. 322.

Élie MELIA, « L'acte ecclésial de la réconciliation dans l'Eglise orthodoxe », p. 336.

Charles WACKENHEIM, « Le sens de la réconciliation ecclésiale », p. 349.

Eugenio CORECCO, « Nature et structure de la "*Sacra potestas*" dans la doctrine et dans le nouveau Code de droit canonique », p. 361.

975. Vogel (Louis), 2024

La vie du droit : Mélanges offerts à Louis Vogel,
Paris : LGDJ un savoir-faire de Lextenso, 2024, 826 p. (58 contrib.)

I. Les transformations du droit économique

Gérard BEKERMAN, « La décision publique à l'épreuve du principe de Pareto », p. 141.

Bertrand CRETTEZ, « L'analyse économique du droit à l'Université Paris-Panthéon-Assas : développement, consolidation et perspectives », p. 149.

Bruno DEFFAINS, « Les métamorphoses du droit économique : Une perspective interdisciplinaire », p. 157.

Benoit DELAUNAY, « La liberté du commerce et de l'industrie en droit public économique », p. 169.

Marie-Anne FRISON-ROCHE, « Naissances d'une branche du droit : le Droit de la Compliance », p. 177.

Pierre-Yves GAUTIER, « De la résurgence du Jacobinisme : le droit de la concurrence, de la liberté à la sujétion », p. 189.

Hakim HADJ-AISSA, « La recherche empirique en droit économique (concurrence-distribution) », p. 205.

Ejan MACKAY, « Louis Vogel et l'analyse économique du droit en France », p. 217.

II. Le droit de la concurrence d'aujourd'hui et de demain

Pratiques anticoncurrentielles

Laurent BENZONI, « La théorie microéconomique: si proche et pourtant si loin du droit européen de la concurrence », p. 223.

Walid CHAIEHLOUDJ, « Les nouvelles conquêtes de l'arbitrage en droit de la concurrence », p. 237.

Christophe COLLARD, « Variations autour de l'automobile, du droit de l'automobile et du droit de la distribution automobile », p. 255.

Georges DECOCQ, « De la nature politique du droit de la concurrence », p. 263.

Nicolas ERESEO, « À propos d'une grande absente: la franchise dans le règlement (UE) n° 2022/720 », p. 279.

Nicolas FERRIER, « L'organisation territoriale du réseau de distribution », p. 291.

Christian MONTET et Florent VENAYRE, « Coût de la vie en outre-mer et politique de la concurrence en Polynésie française », p. 303.

Cyril NOURISSAT, « La déontologie et la discipline de la "famille des professions juridiques ou judiciaires" à l'épreuve du droit des pratiques anticoncurrentielles qui trop embrasse mal étreint », p. 315.

Laurent PISTER, « Une entente internationale dans la tourmente judiciaire : le "*corner*" de Secrétan sur le cuivre (1887-1892) », p. 325.

Jean-Christophe RODA, « Le "concurrent aussi efficace" : un éclairage américain », p. 337.

Grégoire TOULOUSE, « Plaidoyer pour un droit européen de la franchise », p. 351.

Didier TRUCHET, « Un mauvais ménage : déontologie des professions de santé et Autorité de la concurrence », p. 365.

Procédure de concurrence

Jürgen BASEDOW, « Le principe européen d'effectivité dans les actions en réparation des pratiques anticoncurrentielles », p. 377.

Olivier GUERSENT, « Vingt ans du règlement 1/2003 », p. 389.

Irène LUC, « La procédure de transaction en droit français de la concurrence », p. 401.

Iñaki SAINT-ESTEBEN, « Le programme de clémence français: Un bilan en demi-teinte plus de vingt ans après sa mise en œuvre », p. 415.

Sarah SUBREMON, « Les enjeux du contentieux indemnitaire en matière de pratiques anticoncurrentielles », p. 427.

Contrôle des concentrations

David BOSCO, « Les "acquisitions prédatrices" et le droit de la concurrence : Histoire et perspectives d'un faux concept », p. 441.

Étienne CHANTREL, « La prise en compte des considérations d'intérêt général dans le contrôle des concentrations français », p. 453.

Emmanuelle CLAUDEL, « Contrôler l'incontrôlable: Continental Can, 50 ans après... Regard sur la mobilisation du droit de l'abus pour contrôler les "petites" opérations de concentration », p. 467.

Jocelyn GOUBET, « Contrôle des opérations de concentration sous les seuils - vers un retour à l'âge de raison ? », p. 485.

Dominique HEINTZ, « Regroupement à l'achat dans la distribution », p. 493.

Alexandre PALKA, « *How to Shape an Optimal Merger Control Analysis: Defining National Competition Policy as a "Political Bargain" and the Inherent Biased Toward Domestic Welfare Maximization* », p. 503.

Gilbert PARLEANI, « Ombres et pénombres du renvoi "article 22" du règlement européen sur le contrôle des concentrations », p. 515.

Didier THEOPHILE, « Enjeux contemporains de la définition des marchés en cause en contrôle des concentrations Importance des marchés pertinents et genèse d'une Communication révisée », p. 527.

Joséphine THORSON, « Ceci n'est pas (qu')une concentration », p. 539.

Contrôles des aides d'État

Fabrice PICOD, « L'office des juridictions nationales en l'absence de notification d'un projet d'aide d'État à la Commission européenne », p. 553

Thierry RAMBAUD, « Archéologie, concurrence et aides d'État: quelques réflexions sur les pérégrinations européennes du modèle français d'archéologie préventive et son financement », p. 563.

Pratiques déloyales

Gwendoline CATTIER, « La négociation commerciale des produits alimentaires », p. 577.

Hervé DELANNOY, « Réflexions de fond de box de négociation », p. 607.

Yves PICOD, « Concurrence déloyale et responsabilité civile : un couple infidèle », p. 611.

Pascal WILHELM, « La frontière brumeuse entre responsabilité contractuelle et délictuelle sous l'effet du droit de la concurrence », p. 623.

III. Le droit commercial à l'épreuve de la modernité

Béatrice BOURDELOIS, « Droit de préemption et commission de l'agent immobilier (ventes immobilières) », p. 635.

Daniel COHEN, « La société européenne en question », p. 647.

Dany COHEN, « Liberté d'expression et de création et sensibilité d'autrui », p. 659.

Laurent CONVERT, « L'impact de la Société européenne (*Societas Europaea* - SE) sur certains droits internes : l'exemple allemand », p. 673.

Stéphanie FOULGOC, « "Plateformes: coupables mais pas responsables ?" : Retour sur 20 années d'une régulation très douce de l'internet », p. 683.

Peter JUNG, « La portée des interdictions de concurrence aux associés », p. 693.

Hugues KENFACK, « Bref retour sur assurance perte d'exploitation et covid-19 : droit commun ou droit spécial ? », p. 705.

Marie MALAURIE-VIGNAL, « Droit des marques, up-cycling et mode », p. 711.

Stéphane PIEDELIEVRE, « Pour une redéfinition du droit de la consommation », p. 721.

Julia REDENTUS-HOEVERMANN, « La personne morale en tant que membre d'un organe de direction ou de surveillance d'une société de capitaux Réflexions quant à une réforme du droit allemand », p. 731.

Bernard TEYSSIE, « La participation des salariés aux organes de direction de la société issue d'une fusion transfrontalière », p. 745.

Édouard VERNY, « La dénonciation en droit pénal des affaires », p. 761.

Emily XUEREF-POVIAC, « *Growing interactions between merger control review and national sec.urity screening: bandling layers of complexity for M&A transactions* », p. 769.

IV. Variétés

Frédéric DEBOVE et Rudy CHOUVEL, « Soigner quoi qu'il en coûte ! À propos de la responsabilité des directeurs d'hôpital dans un contexte médical dégradé », p. 779.

Mathilde GOLLETY, « La vive concurrence au sein du monde de l'enseignement supérieur est une réalité. Il reviendra prochainement à Louis Vogel de gérer, au nom de l'État, cette réalité féconde. Telle est notre conviction et notre espoir », p. 791.

Philippe RAYNAUD, « Compétition et concurrence - Réflexions sur la théorie de la démocratie de Joseph Schumpeter », p. 795.

Didier REBUT, « Le juge et le délit de prise illégale d'intérêts – Passé les bornes, il n'y a plus de limites ? », p. 803.

Bernard STIRN, « Constitution, traités internationaux, lois nationales : à la recherche d'un équilibre entre souveraineté européenne et souveraineté », p. 813.

976. Vonglis (Bernard), 2000

***Mélanges en hommage à Bernard Vonglis*, Paris : L'Harmattan, 2000**

Jean GAUDEMET, « Humanité et miséricorde. Le vocabulaire de la clémence dans les constitutions de la Rome tardive », p. 1.

Lucien ABENO, « La succession du général Dugommier, ou la destinée d'une habitation ä la Guadeloupe pendant la Révolution », p. 13.

Marie-Joseph AGLAE, « L'accord sur l'harmonisation des incitations fiscales en faveur de l'industrie dans le CARICOM: une approche qualitative des rapports entre l'impôt et l'investissement », p. 23.

Jean-Luc ALBERT, « L'institution d'un droit moderne de la commande publique au XIX^e^ siècle », p. 39.

Alain BLERALD, « Le fonctionnement de la plantation esclavagiste martiniquaise du XVIII^e^ siècle », p. 65.

Justin DANIEL, « Les limites de la démocratie locale en outremer », p. 85.

Antoine DELBLOND, « Du gouverneur au préfet, la représentation du pouvoir central dans l'outremer français des Amériques », p. 103.

Maud ELFORT, « Le régime civil du culte catholique en Guyane », p. 109.

Édith GERAUD-LLORCA, « La théorie de la Constitution mixte : Le constitutionnalisme colonial révolutionnaire », p. 117.

François GOLIARD, « Le maintien de l'ordre dans les universités », p. 133.

Emmanuel JOS, « La loi du 19 mars 1946 : une lecture rétrospective », p. 175.

Jacqueline JULIEN-DOLOMINGO, « Droit de propriété et esprit d'initiative », p. 211.

Anne-Marie LE POURHIET, « Cohabitation et responsabilité politique », p. 221.

Michel LOUIS, « Adam Smith et la réalité sociale », p. 227.

Gérard Gabriel MARION, « La politique visible, ou le monument au Service », p. 245.

Thierry MICHALON, « Les sociétés non-industrielles et l'État de droit », p. 281.

Danielle PERROT, « La Cour de Justice des Communautés européennes face aux questions préjudicielles en l'interprétation du droit communautaire », p. 299.

François PRIET, « L'évolution actuelle de la répartition des compétences en matière d'urbanisme », p. 319.

Blaise TCMKAYA, « L'Internet et les "vieilles outres" du droit international », p. 335.

Georges VTRASSAMY, « Les particuliers et la réforme du régime des cinquante pas géométriques par la loi n°96-1241 du 30 décembre 1996 », p. 355.

Jean-Claude WILLIAM, « Réflexion sur la périodisation de l'histoire de la Martinique », p. 363.

W

977. Wachsmann (Patrick), 2021

***Défendre les libertés publiques : Mélanges en l'honneur de Patrick Wachsmann*, Dalloz, coll. « Études, mélanges, travaux », 2021.**

Paul AMSELEK, « La liberté et les libertés publiques », p. 5.

Jordane ARLETTAZ, « Le minimalisme du Conseil constitutionnel », p. 15.

Denis BARANGER, « La constitutionnalisation des branches du droit : une affaire de points de vue ? », p. 25.

Olivier BEAUD, « Une curiosité : l'unique procès pour offense sous de Gaulle contre un journaliste et écrivain de gauche », p. 41.

Myriam BENLOLO CARABOT, « Le "droit d'avoir des droits". Brèves réflexions sur la citoyenneté de l'Union européenne à la lumière d'Hannah Arendt », p. 59.

Florence BENOIT-ROHMER, « Cour de justice de l'Union européenne, Cour européenne des droits de l'homme. Confiance mutuelle et droits fondamentaux : *it takes two to tango* », p. 73.

Grégoire BIGOT, « "Déjà à Rome…" La référence au droit municipal antique au XIX^e^ siècle », p. 93.

Laurence BURGORGUE-LARSEN, « Régression », p. 107.

Gérard CAHIN, « Qui sont les ennemis des libertés publiques ? La censure sociale à l'heure des nouvelles morales », p. 113.

Nicolas CHIFFLOT, « Une fiction dangereuse. Pour en finir avec l'ordre public "matériel" », p. 157.

Jean-Marie DENQUIN, « Réflexions sur la neutralité axiologique, le préférable et l'impératif », p. 177.

Peggy DUCOULOMBIER, « Autant en emporte le vent ? Retour sur l'interprétation globalisante de la Convention européenne des droits de l'homme », p. 189.

Xavier DUPRE DE BOULOIS, « Les droits fondamentaux des personnes publiques », p. 203.

Francette FINES, « Comment la Cour de justice de l'Union européenne a forgé ses armes pour lutter contre l'illibéralisme ? », p. 215.

Simon GILBERT, « Observations sur l'absorption des individus par l'État dans la doctrine administrativiste au XIX^e^ siècle », p. 229.

Valérie GOESEL-LE BIHAN, « Patrick Wachsmann et le contentieux constitutionnel », p. 243.

René GUTMAN, « De l'homme naturel à l'homme de la loi. Exégèse de Genèse ; 2, 16-17 », p. 251.

Mattias GUYOMAR, « La part de l'Homme », p. 255.

Catherine HAGUENAU-MOIZARD, « La liberté d'expression sauvée par les juges ? », p. 261.

Andrea HAMANN, « "Quelque chose passe" », p. 279.

Jean-Paul JACQUE, « Cour de justice de l'Union européenne, Cours constitutionnelles nationales et juridictions ordinaires : quel est le juge des droits fondamentaux garantis par le droit de l'Union ? », p. 287.

Olivier JOUANJAN, « Chronique constitutionnelle étrangère. La crise politique au San Theodoros : entre *Legalidad* et *Legitimidad* », p. 311.

Renée KOERING-JOULIN, « Pour Patrick », p. 325.

Jean-François Lafaix, « Liberté et rationalité », p. 327.

Jocelyne LEBLOIS-HAPPE, « La difficile acculturation du parquet français à l'Europe. Une mise en perspective à la lumière du droit allemand », p. 341.

Martine LOMBARD, « Les membres du Conseil constitutionnel comparés à ceux du Bundesverfassungsgericht : deux nuances et une vraie différence », p. 359.

Wanda MASTOR, « Du traitement des grandeurs posthumes. Réflexions sur la "panthéonisation" », p. 375.

Étienne MULLER, « La singularité des libertés économiques », p. 389.

Fabrice PICOD, « Les droits fondamentaux au soutien des libertés de circulation en droit de l'Union européenne : de nouvelles perspectives ? », p. 403.

Benoît PLESSIX, « Le droit des libertés publiques au secours du droit administratif. Retour sur l'affaire Dieudonné et la distinction entre police administrative et police judiciaire », p. 419.

David SZYMCZAK, « La grande chambre de la Cour européenne des droits de l'homme, une instance de protection des États-parties ? », p. 439.

Quentin URBAN, « La liberté religieuse dans *La Juive* (Halévy) et *Les Huguenots* (Meyerbeer). Interpellations », p. 455.

Jean WALINE, « Les libertés du prisonnier », p. 469.

978. Waelbroeck (Michel), 1999

***Mélanges en hommage à Michel Waelbroeck*,**
Bruxelles : Bruylant, 1999, 1739 p. (66 contrib.)

VOLUME I

Première partie - Droit international

Eric DAVID, « Le droit international applicable aux organisations internationales », p. 3.

Juan Manuel DE FARAMIÑAN GILBERT, « Réflexions concernant certaines particularités de procédure de la jurisprudence récente de la cour internationale de justice », p. 23.

Christian DOMINICE, « La vaine sommation, condition d'exercice des contre-mesures », p. 57.

Rusen ERGEC, « De quelques aspects du "*built operate and transfer*" B.O.T. », p. 77.

Rui Manuel MOURA RAMOS, « La déclaration commune sino-portugaise dans la perspective du droit international », p. 97.

François RIGAUX, « Droit constitutionnel et droit international privé », p. 111.

Ignaz SEIDL-HOHENVELDERN, « *The Energy Charter Treaty and the Energy Policy of the European Community* », p. 139.

Eric STEIN, « *On living in, and with, divided-power systems : a reminiscence* », p. 153.

Antonio TIZZANO, « La personnalité internationale de l'Union européenne », p. 169.

Hanns ULLRICH, « *International Exhaustion of Intellectual Property Rights : Lessons from European Economic Integration* », p. 205.

Georges VAN HECKE, « Relecture de l'avis consultatif sur le projet d'union douanière austro-allemande », p. 255.

Sean VAN RAEPENBUSCH, « L'émergence de l'Union européenne dans l'ordre juridique international », p. 261.

Deuxième partie - Droit communautaire général

Marco DARMON et J.G. HUGLO, « La formation des juges en droit communautaire », p. 303.

Ole DUE, « *The Danish ratification of the Maastricht treaty before the Danish Supreme Court* », p. 313.

Ulrich EVERLING, « *The future of the European judiciary within the enlarged European Union* », p. 333.

Eduardo GARCIA DE ENTERRIA, « Le dénouement de l'affaire Factortame : la responsabilité civile du Royaume-Uni », p. 355.

Robert KOVAR, « L'identification des actes normatifs en droit communautaire », p. 387.

Koen LENAERTS, « Le respect des droits fondamentaux en tant que principe constitutionnel de l'Union européenne », p. 423.

Jean-Victor LOUIS, « Indépendance des banques centrales, séparation des pouvoirs et démocratie », p. 459.

Araceli MANGAS MARTIN, « Pluralisme politico-social et processus décisionnel au sein des institutions communautaires », p. 483.

José Manuel PELAEZ MARON, « Le traité d'Amsterdam et l'activité de contrôle de la Cour de justice des Communautés européennes », p. 497.

Gil Carlos RODRIGUEZ IGLESIAS et Jean-Paul KEPPENNE, « L'incidence du droit communautaire sur le droit national », p. 517.

Christof R. A. SWAAK et Henry G. SCHERMERS, « *Public access to Commission documents : what about Commission letters to National Courts?* », p. 553.

Christopher VAJD, « *The compatibility of national limitation periods with Community Law* », p. 577.

Georges VANDERSANDEN, « La procédure préjudicielle: à la recherche d'une identité perdue », p. 619.

Roberto VICIANO PASTOR, « Publicité et accès aux documents officiels dans les institutions de l'Union européenne avant et après le traité d'Amsterdam », p. 649.

Daniel VIGNES, « La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer serait-elle un regrettable accord mixte ? La Communauté l'a pourtant conclue », p. 683.

Denis WAELBROECK, « L'exécution des arrêts d'annulation de la Cour de justice des Communautés européennes », p. 695.

VOLUME II

Troisième partie - Droit de la concurrence, libre circulation et politiques communes

Willy ALEXANDER, « *Privatisation of Trade Law : The exercise of intellectual property rights against imports of genuine goods revisited* », p. 721.

Jean-François BELLIS, « La politique de la concurrence et l'Organisation Mondiale du Commerce », p. 737.

Jacques H. J. BOURGEOIS, « *State aids, taxation measures and specificity. Some thoughts* », p. 765.

Antoine BRAUN, « La renaissance du principe de territorialité du droit de marque dans le droit communautaire », p. 777.

José Luis DA CRUZ VILACA, « *An exercise on the application of Keck and Mithouard in the field of free provision of services* », p. 797.

Lucette DEFALQUE, « La protection du consommateur européen en matière de publicité et la réalisation du marché intérieur », p. 817.

Martine DEMEUR, « Objet des droits de propriété intellectuelle et licences obligatoires dans le droit de la concurrence », p. 843.

Marianne DONY, « Les aides aux entreprises publiques et la sauvegarde du service public », p. 881.

Carine DOUTRELEPONT, « La protection juridiques des bases de données, média et droit d'auteur », p. 903.

Eleanor M. FOX, « *Equality, discrimination, market access and competition law : a look at the legislation of South Africa and Indonesia* », p. 921.

Peter FREEMAN, « *Competition law at the crossroads* », p. 939.

Aldo FRIGNANI, « Les pools de coassurance et de coréassurance et le droit antitrust européen et italien », p. 965.

Giorgio GAJA, « Les discriminations à rebours : un revirement souhaitable », p. 993.

Léon GOFFIN, « Le droit de ne pas s'incriminer soi-même fait-il partie de droit communautaire ? », p. 1001.

Enrique GONZALEZ-DIAZ, « *Joint Ventures under EC competition law : the new boundaries, Fransisco* », p. 1019.

Luc GYSEEN, « L'applicabilité des règles de concurrence communautaires à des régimes de protection sociale », p. 1071.

Valentine KORAH, « Compagnie maritime belge : *collective dominant position and exclusionary pricing* », p. 1101.

Diego J. LIÑAN NOGUERAS, « Flexibilité et politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne », p. 1139.

Manuel LOPEZ ESCUDERO, « Quelques remarques critiques à propos de la jurisprudence de la Cour de justice sur la politique commerciale commune », p. 1161.

Philippe MALHERBE, « Vers un droit fiscal à visage humain ? », p. 1193.

Giuliano MARENCO, « La notion de restriction de concurrence dans le cadre de l'interdiction des ententes », p. 1217.

Santiago MARTINEZ LAGE et Helmut BROKELMANN, « *The application of articles 85 and 86 EC to the conduct of undertakings that are complying with national legislation* », p. 1247.

Petros C. MAVROIDIS et Damien J. NEVEN, « *Some reflections on extraterritoriality in international economic law: a law and economics analysis* », p. 1297.

José Carlos MOITINHO DE ALMEIDA, « Le droit fiscal national, la libre circulation des travailleurs, le droit d'établissement et la libre prestations de services », p. 1327.

Eric MORGAN DE RIVERY et Joël ARNOULD, « La grande misère du plaignant en droit communautaire de la concurrence », p. 1357.

Peter OLIVER, « *Goods and services : two freedoms compared* », p. 1377.

Maria Eugénia RIBEIRO, « Droit commun des marques : jurisprudence récente sur l'application du principe de l'épuisement du droit de marque à l'activité de publicité », p. 1407.

Piet Jan SLOT et Andrew SKUDDER, « *The position of the complainant in EC State aid cases* », p. 1457.

Jules STUYCK, « Libre circulation et concurrence : les deux piliers du marché commun », p. 1477.

Haris TAGARAS, « Règles communautaires de libre circulation, discriminations à rebours et situations dites "purement internes" », p. 1499.

John TEMPLE LANG, « *Ahmed Saced - National Authorities must not approve Practices or Prices Contrary to EC Competition Law* », p. 1539.

Alexandre VANDENCASTEELE, « La part de marché est-elle la clé de voûte du droit européen de la concurrence ? », p. 1561.

Bernard VAN DE WALLE DE GHELCKE, « Réflexions sur l'application "horizontale" des règles sur les aides d'État », p. 1589.

Walter VAN GERVEN, « *Constitutional Aspects of the European Court's case-law on Articles 30 and 36 EC as compared with the U.S. Dormant Commerce Clause* », p. 1629.

James VENIT, « *Kali d Saltz : implications of the Court Judgment for oligopolistic dominance* », p. 1645.

Javier VICIANO PASTOR, « Les responsabilités assumées par les Etats membres par rapport au système de concurrence non faussée », p. 1675.

Ute ZINSMEISTER et Weyer VERLOREN VAN THEMAT, « *Magill : The result of a compulsory application of genetically modified Competition Law ? Some thoughts on the question of compulsory biotechnology patent licensing* », p. 1703.

Joseph H.H. WEILER, « Essai typologique - *The first Human transgression : Fall and Ascent* », p. 1725.

979. Wagnon (Henri), 1976

Études de droit et d'histoire : Mélanges M^gr^ H. Wagnon,
Leuven : Bibliothèque centrale de l'U.C.L ; Louvain-la-Neuve ; Faculté internationale de droit canonique, 1976, 680 p. (31 contrib.)

PREMIERE PARTIE : EGLISE, ETAT, CONCORDATS, INSTITUTIONS

Roger AUBERT, « La réaction du "Correspondant" au Syllabus », p. 45.

Pio CIPROTTI, « *La famiglia reale del Belgio nel 1885-1890 in appunti inediti del nunzio apostolico, Mons Domenico Ferrata* », p. 89.

Carlos CORRAL SALVADOR, « *Competencia-Incompetencia del Estado en materia ecclesiastica* », p. 97.

Louis CUYPERS, « Les démêlés de l'Etat indépendant du Congo avec les missions catholiques au sujet des fermes-chapelles », p. 125.

Pietro A. D'AVACK, « *Rapporti tra Stato e Chiesa in Italia e la sorte del Concordato lateranense* », p. 137.

Charles DE CLERCQ, « Les listes préfectorales du clergé des quatre départements rhénans après le Concordat de 1801 », p. 149.

Alberto DE LA HERA, « *Iglesia y Stato en España* », p. 183.

Hubert DEMEESTER, « La morale catholique devant les juridictions du travail en Belgique. Notes de jurisprudence », p. 213.

Louis DE NAUROIS, « La non-confessionnalité de l'Etat en droit français », p. 239.

Roger GEORGES, « La situation constitutionnelle de l'Eglise en Belgique », p. 255.

Peter HUIZING, « *Kerk en Staat. Enkele Kentekeningen* », p. 285.

René METZ, « Les relations entre l'Eglise et l'Etat en France de 1960 à 1975. Quinze ans de neutralité positive », p. 293.

Klaus MOERSDORF, « *Das oberste Hirtenamt des Papstes in Licht des Zuordnungverhältnissen von Gesamtkirche und Teilkirchen* », p. 321.

Paul OURLIAC, « L'appel comme d'abus à l'époque de la monarchie censitaire », p. 339.

Robert PHILIPPOT, « Structures de participation dans l'enseignement catholique en Belgique », p. 357.

Louis PRENEEL, « *De pauselijke ratifikatie van het Konkordaat van 15 Juli. 1801. Analyse van de vota der Kardinalen* », p. 373.

François RIGAUX, « L'article 34 du Concordat du Latran et le Droit international », p. 395.

Constant VAN DE WIEL, « Recours aux tribunaux laïques en matière ecclésiastique vers 1720. Réaction du cardinal Th. Ph. d'Alsace », p. 415.

DEUXIEME PARTIE : LE MARIAGE - PROBLEMES CANONIQUES, JURIDIQUES ET PASTORAUX

T. Garcia BARBERENA, « Personne humaine et personne canonique », p. 439.

Jean BERNHARD, « L'incapacité morale : incapacité à assumer ou à accomplir les obligations du mariage », p. 455.

Philippe DELHAYE, « Le légal n'est pas le moral. Réflexions sur l'herméneutique morale », p. 473.

Jacques DENIS, « Consistance du mariage purement civil des catholiques. À propos d'une "initiative pastorale" », p. 479.

Alexander DORDETT, « Rentnerehen nach canon 1098 », p. 497.

Joseph FEGHALI, « La formation du mariage dans le droit des Églises orientales comparée avec celle du droit de l'Église occidentale », p. 515.

Gérard FRANSEN, « Le mariage simulé. Deux questions disputées du XIX^e^ siècle », p. 531.

Jean GAUDEMET, « Sur trois "*dicta Gratiani*" relatifs au "*matrimonium ratum*" », p. 543.

Pierre HAYOIT, « La présomption du canon 1086 », p. 557.

Javer HERVADA, « Mariage, Loi naturelle et dynamique de l'amour », p. 577.

Charles LEFEBVRE, « *De Joanne Gutierez deque Constitutione "Cum frequenter" quoad verum semen* », p. 591.

Michel VERWILGHEN, « L'évolution du Droit matrimonial espagnol (Droit interne et Droit international privé) », p. 603.

Noël VILAIN, « L'*exclusio boni prolis*. Nouvelle tendance de la jurisprudence rotale », p. 651.

980. Waline (Jean), 2002

Gouverner, administrer, juger : liber amicorum Jean Waline,
Paris : Dalloz, 2002, 797 p. (45 contrib.)

GOUVERNER

Philippe ARDANT, « Un président : pour quoi faire ? », p. 3.

François BORELLA, « Souveraineté nationale et pluralité des citoyennetés », p. 15.

Gérard CONAC, « Succès et échecs des transitions démocratiques en Afrique subsaharienne », p. 29.

Jacques GROSCLAUDE, « De l'inconstitutionnalité de l'imposition de la fortune en Allemagne et en France », p. 49.

Jean-Claude GROSHENS, « À propos des institutions », p. 59.

Jacques ROBERT, « La démission du président du Conseil constitutionnel », p. 77.

Élisabeth ZOLLER, « Le rôle de la Cour suprême dans le système américain de gouvernement (À propos de l'arrêt Bush v. Gore du 12 décembre 2000) », p. 93.

ADMINISTRER

Paul AMSELEK, « Un phénix du droit public financier : les impositions quasi-fiscales », p. 111.

Jean-Bernard AUBY, « Globalisation et droit public », p. 135.

Jean-Pierre COT, « Le principe de précaution en droit européen et international », p. 159.

Roland DRAGO, « Les établissements publics et la transaction », p. 185.

Louis DUBOUIS, « La distinction droit public-droit privé à l'épreuve de l'évolution de la responsabilité médicale », p. 195.

Gabriel ECKERT, « L'égalité de concurrence entre opérateurs publics et privés sur le marché », p. 207.

Yves GUYON, « Le régime juridique des sociétés privatisées », p. 223.

Robert HERTZOG, « Les personnes publiques n'ont pas de compétences », p. 235.

Gilbert KNAUB, « Le contrat d'établissement, entre mythe et réalité », p. 255.

Jean-François LACHAUME, « De quelques problèmes de la délégation de service public mis en évidence par les notes de M. Hauriou », p. 267.

Jean LAMARQUE, « La TVA et la distinction entre services publics administratifs et services publics industriels et commerciaux », p. 283.

François LLORENS, « Remarques sur la rémunération du cocontractant comme critère de la délégation de service public », p. 301.

Franck MODERNE, « Les expériences régionalistes en Espagne et au Portugal : analyse comparative », p. 319.

Michel PRIEUR, « L'introuvable protection des espaces à protéger », p. 347.

David RUZIE, « Les insuffisances du droit administratif international (L'exemple du droit de la fonction publique internationale) », p. 361.

Pierre SOLER-COUTEAUX, « Réflexions sur le thème de l'insécurité du droit administratif ou la dualité moderne du droit administratif », p. 377.

JUGER

Patrick AUVRET et Josiane AUVRET-FINCK, « La complémentarité des systèmes juridictionnels de protection des libertés publiques », p. 403.

Ami BARAV, « Responsabilité et irresponsabilité de l'État en cas de méconnaissance du droit communautaire », p. 431.

Gérard COHEN-JONATHAN, « Le droit au juge », p. 471.

Charles DEBBASCH, « Le contrôle de légalité des actes de police judiciaire par le juge judiciaire », p. 505.

Louis FAVOREU, « Résurgence de la notion de déni de justice et droit au juge », p. 513.

Jean-François FLAUSS, « Dualité des ordres de juridiction et Convention européenne des droits de l'homme », p. 523.

Jean-Michel GALABERT, « La Dame Veuve Ducroux et quelques autres... », p. 547.

Yves GAUDEMET, « La responsabilité de l'administration du fait de ses activités de contrôle », p. 561.

Jacques GHESTIN, « L'autorité de chose jugée des motifs d'une décision judiciaire en droit privé », p. 575.

Jean GICQUEL, « L'autonomie de la procédure suivie par le Conseil constitutionnel », p. 587.

Claude GOYARD, « Unité et plénitude de juridiction », p. 597.

Robert KOVAR, « La notion de juridiction en droit européen », p. 607.

Daniel LABETOULLE, « Droit du contentieux de l'urbanisme et droit du contentieux administratif », p. 629.

Michel LASCOMBE, « Le juge des comptes, juge administratif ? », p. 639.

Martine LOMBARD, « La responsabilité du fait du service public de la justice trente ans après la loi du 5 juillet 1972 », p. 657.

Philippe MARCHESSOU, « Le poids de la dualité de juridiction sur les sanctions fiscales », p. 671.

Jacques MOREAU, « Les présomptions de faute en droit administratif de la responsabilité : Comètes ou nébuleuses », p. 685.

Jean-Paul PIETRI, « La régularisation des requêtes devant le juge administratif », p. 695.

Marcel PIQUEMAL, « Quelques réflexions sur la protection juridictionnelle des fonctionnaires internationaux », p. 711.

Jean-claude VENEZIA, « Éloge de l'acte de gouvernement », p. 723.

Patrick WACHSMANN, « Un bilan du bilan en matière d'expropriation : la jurisprudence Ville Nouvelle Est, trente ans après », p. 733.

Jean-Marie WOEHRLING, « La France peut-elle se passer du principe de confiance légitime ? », p. 749.

981. Waline (Marcel), 1974

Le juge et le droit public : Mélanges offerts à Marcel Waline, **Paris : LGDJ, 1974**

TOME 1

I - DROIT COMPARE ET ETRANGER

Gérard CONAC, « Le contrôle judiciaire de la légalité des actes de l'administration en République socialiste de Roumanie », p. 3.

René DAVID, « Ordres de *Mandamus* et jugements déclaratoires dans le droit anglais », p. 19.

Michel FROMONT, « Le pouvoir réglementaire et 1a république fédérale d'Allemagne », p. 27.

Denis LEVY, « Le rôle de la coutume et de la jurisprudence dans l'élaboration du droit constitutionnel », p. 39.

André MATHIOT, « Les offensives du Congrès des Etats- Unis, contre la jurisprudence constitutionnelle de la Cour Suprême », p. 47.

Achille MESTRE, « Conseil d'Étatfrançais et Tribunal Administratif tunisien », p. 59.

Louis TROTABAS, « Le Tribunal Suprême de la Principauté de Monaco », p. 77.

II - DROIT FISCAL

Paul AMSELEK, « Une curiosité du droit public financier : les impositions autres que fiscales ou parafiscales », p. 89.

Maxime CHRETIEN, « Réflexions sur la dualité juridictionnelle en matière fiscale », p. 115.

Paul-Marie GAUDEMET, « Réflexions sur les rapports du juge et du fisc », p. 127.

III - DROIT INTERNATIONAL PUBLIC

Georges BERLIA, « Le juge et la politique étrangère », p. 139.

Jean BOULOUIS, « À propos de la fonction normative de la jurisprudence. Remarques sur l'œuvre juridictionnelle de la Cour de Justice des Communautés Européennes », p. 149.

Louis CARTOU, « La Cour de Justice des Communautés Européennes et le droit: communautaire », p. 163.

André COCATRE-ZILGIEN, « La France devant ses juges. Remarques sur la "compétence" de la Cour internationale de Justice dans l'affaire des Essais nucléaires », p. 173.

Claude-Albert COLLIARD, « Le Juge administratif français et le droit international communautaire », p. 187.

Maxime LETOURNEUR, « Le Tribunal administratif de l'organisation internationale du travail. Quelques aspects de sa jurisprudence », p. 203.

NGUYEN QUOC DINH, « Évolution de la jurisprudence de la Cour internationale de La Haye relative au problème de la hiérarchie des normes conventionnelles », p. 215.

Roger PINTO, « Le Juge devant les traités non publiés de la France », p. 233.

Paul REUTER, « L'extension du droit international aux dépens du droit national devant le juge international », p. 241.

Charles ROUSSEAU, « Crise de la Justice internationale ? », p. 259.

TOME 2

IV – Droit public général

Jean-Marie AUBY, « L'*ultra petita* dans la procédure contentieuse administrative », p. 267.

Françis-Paul BENOIT, « Les fondements de la justice administrative », p. 283.

Guy BRAIBANT, « Le principe de la proportionnalité », p. 297.

René CHAPUS, « Structure de la responsabilité pour dommages de travaux publics », p. 307.

Robert CHARLIER, « Le juge et le service », p. 323.

Charles DEBBASCH, « Le juge administratif face à l'évolution de l'administration française », p. 343.

Pierre DELVOLVE, « Le principe de non-rétroactivité dans la jurisprudence économique du Conseil d'État», p. 355.

Eugène DESGRANGES, « L'opposition à l'apport du droit de chasse aux Associations communales et intercommunales de chasse », p. 369.

Roland DRAGO, « Incidences contentieuses des attributions consultatives du Conseil d'État», p. 379.

Louis DUBOUIS, « Le juge administratif, le malade et le médecin », p. 389.

Georges DUPUIS, « Les visas apposés sur les actes administratifs », p. 407.

Charles EISEMANN, « Les fonctions des circonscriptions territoriales dans l'organisation de l'administration », p. 415.

Louis FAVOREU, « La délégalisation des textes de forme législative par le Conseil constitutionnel », p. 429.

Yves GAUDEMET, « Remarques sur le pouvoir normatif des syndicats (le droit public et le contentieux de la désignation des délégués syndicaux) », p. 451.

Jean-Paul GILLI, « Le contrôle juridictionnel du permis de construire : incertitudes et insuffisances », p. 467.

Jean-François LACHAUME, « Remarques sur quelques aspects récents du renforcement jurisprudentiel de la compétence de la juridiction administrative », p. 479.

Jean LAMARQUE, « Le déclin du critère de la clause exorbitante », p. 497.

Jacques DE LANVERSIN, « Contribution du juge au développement du droit de l'environnement », p. 519.

André DE LAUBADERE, « Le contrôle juridictionnel du pouvoir discrétionnaire dans la jurisprudence récente du Conseil d'État », p. 531.

Jeanne LEMASURIER, « Vers un nouveau principe général du Droit ? Le principe "Bilan- coût-avantages" », p. 551.

François LUCHAIRE, « Le Conseil constitutionnel et la protection des droits et libertés du citoyen », p. 563.

Jean-Claude MAESTRE, « La responsabilité civile des agents publics à l'égard des Collectivités publiques doit-elle être abandonnée », p. 575.

Franck MODERNE, « Proposition et décision. Recherches sur l'élaboration de l'acte unilatéral dans la jurisprudence administrative contemporaine », p. 595.

Georges MORANGE, « Le déclin du principe d'égalité dans les concours », p. 621.

Jean MOREAU, « Le caractère réglementaire ou législatif des règles de procédure administrative contentieuse en Droit français positif », p. 635.

Raymond ODENT, « Le destin des fins de non-recevoir », p. 653.

Gustave PEISER, « Le juge administratif et les dérogations », p. 665.

Robert PIEROT, « Le médiateur : rival ou allié du juge administratif ? », p. 683.

Jean RIVERO, « Le juge administratif : gardien de la légalité administrative ou gardien administratif de la légalité ? », p. 701.

Jacques ROBERT, « Le juge administratif et la liberté individuelle », p. 719.

Jean ROCHE, « Les exceptions à la régie de la décision préalable devant le juge administratif », p. 733.

René SAVATIER, « Responsabilité de l'Étatdans les accidents de vaccination obligatoire reconnus imparables », p. 751.

Jean DE SOTO, « L'individualisme dans la jurisprudence du Conseil d'État», p. 759.

Georges VEDEL, « Discontinuité du Droit constitutionnel et continuité du Droit administratif : le rôle du juge », p. 777.

Jean-Claude VENEZIA, « Les pouvoirs implicites dans la jurisprudence administrative », p. 795.

Jean WALINE, « Le rôle du juge administratif dans la détermination de l'utilité publique justifiant l'expropriation », p. 831.

Prosper WEIL, « Le critère du contrat administratif en crise », p. 849.

982. Wang Tieya, 1993

Essays in honor of Wang Tieya,
Dordrecht ; Boston : M. Nijhoff Publishers ; Norwell, MA : Sold and distributed in the U.S.A. and Canada by Kluwer Academic Publishers, 1993

R. St. J. MACDONALD, « *Wang Tieya: Persevering in Adversity and Shaping the Future of Public International Law in China* », p. 1.

Georges ABI-SAAB, « *International Law and the International Community: The Long Road to Universality* », p. 31.

William P. ALFORD & Shen YUANYUAN, « *"Law is my Idol": John C. H. Wu and the Role of Legality and Spirituality in the Effort to Modernise China* », p. 43.

C. F. AMERASINGHE, « *Assessment of Compensation of Expropriated Foreign Property: Three Critical Problems* », p. 55.

Elisabeth Mann BORGESE, « *UNCLOS, UNCED, and the Restructuring of the United Nations System* », p. 67.

Bengt BROMS, « *International Law in the Law School Curriculum* », p. 79.

Ian BROWNLIE, « *The Decisions of Political Organs of the United Nations and the Rule of Law* », p. 91.

William T. BURKE, « *Some Comments on High Seas Fishing and International Law* », p. 103.

Lucius CAFLISCH, « *The Law of International Waterways and Its Sources* », p. 115.

Antonio CASSESE, « *Self-Determination of Peoples and the Recent Break-Up of USSR and Yugoslavia* », p. 131.

Bin CHENG, « *International Responsibility and Liability of States for National Activities in Outer Space Especially by Non-Governmental Entities* », p. 145.

C. M. CHINKIN, « *The Peaceful Settlement of Disputes: New Grounds for Optimism?* », p. 165.

Hungdah CHIU, « *The Problem of Delimiting the Maritime Boundary between the Exclusive Economic Zone and the Continental Shelf of Opposite States* », p. 181.

Jerome Alan COHEN, « *Ethnocentrism and the Teaching of International Law* », p. 191.

V. D. DEGAN, « *Equity in Matters of State Succession* », p. 201.

Maguelonne DEJEANT-PONS, « *On the Conservation of European Wildlife and Natural Habitats* », p. 211.

I. H. Ph. DIEDERIKS-VERSCHOOR, « *The Position of the Manufacturer and the Insurer in Space Law in Connection with Cases in Space* », p. 227.

Karl DOEHRING, « *The Unilateral Enforcement of International Law by Exercising Reprisals* », p. 235.

R. Randle EDWARDS, « *China's Practice of International Law - Patterns from the Past* », p. 243.

J. V. FEINERMAN, « *Sovereign Immunity in the Chinese Case and its Implications for the Future of International Law* », p. 251.

Florentino P. FELICIANO, « *Marine Pollution and Spoliation of Natural Resources as War Measures: A Note on some International Law Problems in the Gulf War* », p. 285.

Thomas M. FRANCK, « *Law, Moral Philosophy and Economics in Environmental Discourse* », p. 311.

John GAMBLE, « *Lessons from the First Decade of the United Nations Convention on the Law of the Sea: Reservations and Progress towards Entry into Force* », p. 333.

Walter GELLHORN, « Wang Tieya », p. 347.

Louis HENKIN, « *The Mythology of Sovereignty* », p. 351.

Robert HEUSER, « "*Legal System" and "Rule of law" in Chinese Legal Science (1978-1992)* », p. 359.

S. P. JAGOTA, « *Asia and the Developments in the Law of the Sea: 1983-1992* », p. 367.

Mark W. JANIS, « *Sovereignty and International Law: Hobbes and Grotius* », p. 391.

Sir Robert JENNINGS, « *Reflections on the Term 'Dispute'* », p. 401.

Douglas M. JOHNSTON, « *Regional Fishery Arrangements: Options for Northeast Asia* », p. 407.

Samuel S. KIM, « *Sovereignty in the Chinese Image of World Order* », p. 425.

Charlotte KU, « *Change and Stability in the International System: China Secures Revision of the Unequal Treaties* », p. 447.

Barbara KWIATKOWSKA, « *Straddling and Migratory Fish Stocks in the New Law of the Sea:B Reconciling Rights, Freedoms and Responsibilities* », p. 463.

Manfred LACHS, « *Some Thoughts on Equality* », p. 483.

Luke T. LEE, « *The Right of Victims of War to Compensation* », p. 489.

Roy S. LEE, « *International Law Reaching Out* », p. 497.

Yoshiro MATSUI, « *The Gulf War and the United Nations Security Council* », p. 511.

Andrés AGUILAR MAWDSLEY, « *Evidence before the International Court of Justice* », p. 533.

Edward L. MILES, « *An Interpretation of the Negotiating Process of UNCLOS III* », p. 551.

Rein MULLERSON, « *Self-Determination of Peoples and the Dissolution of the USSR* », p. 567.

M. C. W. PINTO, « *Governance of Antarctica* », p. 587.

John M. ROGERS, « *A Way to Think about International Law* », p. 611.

Milan SAHOVIC, « *The Former Yugoslav Federation and International Law* », p. 619.

Jean SALMON, « Une page difficile des relations belgo-chinoises: L'affaire relative à la dénonciation du traité sino-belge du 2 novembre 1865 », p. 631.

Teresa SCASSA, « *The English Language and the Common Law: China and Hong Kong after 1997* », p. 655.

Oscar SCHACHTER, « *Sovereignty - Then and Now* », p. 671.

Dietrich SCHINDLER, « *Humanitarian Assistance, Humanitarian Interference and International Law* », p. 689.

Nico SCHRIJVER, « *Developments in International Investment Law* », p. 703.

M. SHAHABUDDEEN, « *Developing Countries and the Idea of International Law* », p. 721.

Ko Swan SIK, « *International Law in the Municipal Legal Order of Asian States: Virgin Land* », p. 737.

Francis SNYDER, « *European Community Law and International Economic Relations: The Saga of Thai Manioc* », p. 753.

Wolfgang STRASSER, « *Relevance of the European Convention on Human Rights outside the Jurisdiction of the Contracting States* », p. 771.

Hugh THIRLWAY, « *Reflections on the Articulation of International Judicial Decisions and the Problem of "Mootness"* », p. 789.

Jeremy A. THOMAS, « *History and International Law in Asia: A Time for Review?* », p. 813.

Nicolas VALTICOS, « *The Asian States and International Labour Conventions* », p. 859.

G. J. H. VAN HOOF, « *Human Rights in a Multi-Cultural World: The Need for Continued Dialogue* », p. 877.

Alfred E. VON OVERBECK, « *China and the Hague Conference on Private International Law* », p. 893.

Daniel VIGNES, « Le Traité de Maastricht et la citoyenneté européenne », p. 905.

Luzius WILDHABER, « *The European System of Human Rights Protection: Present and Future* », p. 919.

983. Wantiez (Claude), 2015

Le droit du travail au XXI^e^ siècle : liber amicorum Claude Wantiez,
Bruxelles : Larcier, 2015, 1005 p. (44 contrib.)

Titre I. Le droit du travail et les normes de droti international du travail de l'Organisation internationale du travail

Jean-Michel SERVAIS, « Normes de l'OIT : la recherche d'une plus grande effectivité », p. 43.

Paul PALSTERMAN, « L'OIT et l'austérité européenne », p. 63.

Jean-François LECLERCQ, « La Convention du travail maritime 2006 », p. 79.

Titre II. Le droit du travail et le droit de l'Union européenne

Koen LENAERTS, « L'invocabilité du principe de non-discrimination entre particuliers », p. 89.

Sean VAN RAEPENBUSCH, « L'horizontalité des principes sociaux fondamentaux dans l'ordre juridique de l'Union européenne : un miroir aux alouettes ou une avancée significative ? », p. 107.

Philippe GOSSERIES, « L'apport du droit du travail européen à l'édification de l'Europe économique et sociale : le détachement des travailleurs occupés dans un État membre d'accueil de l'Union européenne par une entreprise d'un autre État membre d'établissement de l'U.E. dans le cadre de la libre prestation de services », p. 131.

Armindo SILVA, « Le droit européen du travail à la croisée des chemins », p. 199.

Gerassimos ZORBAS, « La lente maturation du dialogue social européen », p. 225.

Titre III. Le droit du travail et le droit constitutionnel belge

Francis DELPEREE, « Constitution et travail », p. 255.

Paul MARTENS, « Les droits sociaux sont-ils constitutionnalisables ? », p. 263.

Isabelle HACHEZ, « Du principe de *standstill* à l'intangibilité de la substance des droits fondamentaux : quelle justiciabilité pour le droit au travail ? », p. 273.

Titre IV. Quelques questions spéciales en droit du travail belge

N. BEAUFILS, « La loi du 26 décembre 2013 : de petits pas pour l'harmonisation des statuts "ouvriers – employés", un grand pas pour le droit de la rupture du contrat de travail – analyse des principales modifications introduites dans la loi du 3 juillet 1978 relative aux contrats de travail », p. 297.

Didier VOTQUENNE, « *(On)opgeloste knelpunten in de wet ontslagregeling personeelsafgevaardigden* », p. 317.

Marie Laure WANTIEZ, « La révocation du médecin hospitalier », p. 333.

Herman CRAENINCKX et Anne-Sophie TSHILEMBE, « Licenciement des représentants du personnel pour motifs économiques : questions choisies », p. 351.

France LAMBINET et Steve GILSON, « Le droit belge du licenciement est-il conforme aux exigences du procès équitable posées par la Cour européenne des droits de l'homme dans son arrêt K.M.C. c/ Hongrie ? — L'audition préalable au licenciement et la motivation du congé en question », p. 373.

Fabienne KEFER, « Le sort des travailleurs non repris en cas de transfert de leur entreprise », p. 423.

Jacques CLESSE et Renaud LINGUELET, « travail et rémunération : éléments constitutifs du contrat de travail – Commentaire d'un arrêt du 10 mars 2014 de la Cour de Cassation », p. 443.

Inger DE WILDE, Ria JANVIER et Sophie AERTS, « *Toepassing van de regelgeving betreffende de overgang van onderneming bij wijziging van werkgever in de publieke sector* », p. 463.

Marie MICHAUD-NERARD et Christian WILLEMS, « Liberté contractuelle et contrat de travail : ces deux concepts juridiques sont-ils compatibles ? », p. 483.

Jacques VAN DROOGHENBROECK, « À propos des décisions et des avis du médecin du travail : conditions, nature, validité et effets juridiques », p. 497.

Éric CARLIER, « Réflexions à propos de la C.C.T. n° 109 du Conseil National du Travail », p. 519.

Marc MORSA, « Le pécule de vacances à l'aune du droit européen et de la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne », p. 531.

Pierre JOASSART et Pauline KNAEPEN, « La loi relative aux contrats de travail et la Cour de cassation : 8 ans de jurisprudence (2007-2014) », p. 545.

Titre V. Droit du travail et droit civil

Paul Alain FORIERS, « Les incombances en droit positif belge - L'exemple d'une notion à bannir », p. 565.

Denis PHILIPPE, « La condition résolutoire en droit du travail », p. 575.

Marie-Hélène VRIELINCK, « Le lien de subordination : une illustration de la permanence du droit civil en droit du travail ? », p. 591.

Titre VI. Le droit du travail et le droit fiscal

Éric COUSIN, « La valeur du travail : de la lunette comptable au regard anthropologique », p. 607.

Edoardo TRAVERSA et Linda TRAVERSA, « Libre circulation des travailleurs et avantages fiscaux à l'impôt sur le revenu : deux histoires de famille belgo-allemandes », p. 627.

Denis-Emmanuel PHILIPPE, « Quelques réflexions autour de l, « a prétendue chasse aux sorcières du fisc belge à l'égard des résidents belges travaillant au Luxembourg », p. 641.

Titre VII. Interactions entre droit du travail et droit de la sécurité sociale

Serge HOSTAUX, « La notion d'incapacité de travail en assurance soins de santé et indemnités ou les déboires d'un concept vieillissant », p. 653.

Denis ROULIVE, « Le travailleur à temps partiel : le mal aimé de la réglementation du chômage », p. 669.

Michèle BAUKENS, « Les jeunes et le chômage : quelle garantie de ressources moyennant quelles conditions ? », p. 691.

Sybille CREVITS, « Le système fédéral des titres-services : focus sur le contrat de travail titres-services et chronique de jurisprudence », p. 709.

Bruno LIETAERT, « *Wat te verwachten van de rechtmatige (pensioen)verwachting? Rechtmatige verwachtingen versus neerwaartse gelijkschakeling* », p. 739.

Antoine DE BRUYN et Geoffroy DE FOESTRAETS, « La notion de rémunération en droit de la sécurité sociale : évolutions récentes », p. 771.

Titre VIIII. Droit pénal social

Henri D. BOSLY, « Droit pénal social : une justice pénale en réseau dans un système cohérent qui privilégie la fonction de surveillance », p. 787.

Titre IX. Du foulard, sans se voiler la face

J. M. GENICOT, « Du foulard, sans se voiler la face. Réflexions », p. 813.

Titre X. Le juste prix du travail

Philippe COPPENS, « Le juste prix du travail », p. 821.

Titre XI. Concours de droits fondamentaux en matière sociale

Thierry WERQUIN, « Concours de droits fondamentaux en matière sociale : réflexions à propos d'un arrêt de la Cour de cassation du 15 décembre 2014 », p. 847.

Titre XII. Réflexions à propos du droit de grève

Viviane VANNES, « Droit de grève dans le secteur privé et service minimum », p. 887.

Robert ANDERSEN, « Droit de grève, continuité du service public et service minimum », p. 927.

Titre XIII. Les mesures budgétaires permettent-elles de maintenir les missions civiles de l'auditorat du travail ?

Charles-Éric CLESSE, « Les mesures budgétaires permettent-elles de maintenir les missions civiles de l'auditorat du travail ? », p. 939.

Titre XIV. Les tribunaux du travail, facilitateurs d'accès à la justice ?

Robert DE BAERDEMAEKER, « Les tribunaux du travail, facilitateurs d'accès à la justice ? », p. 959.

984. Wathelet (Melchior), 2018

L'Europe au présent ! : Liber amicorum Melchior Wathelet,
Bruxelles : Bruylant, 2018, 992 p. (42 contrib.)

DE LÉGISLATEUR À JUGE

Christian BEHRENDT et Martin VRANCKEN, « L'article 93 de la Constitution belge et l'impossibilité de régner du Roi : une disposition dépassée par son histoire », p. 21.

Alfredo CALOT ESCOBAR et Marc-André GAUDISSART, « La Cour de justice, juge et législateur : Quelques réflexions sur la participation d'une juridiction supranationale à l'exercice de la fonction législative », p. 53.

Georges DE LEVAL, « Justice et vérité », p. 77.

Jean-François GERKENS, « De la colonie romaine de Philippes à celle d'Alba Fucens : le concours international de plaidoirie en droit romain 2008-2018 (International Roman Law Moot Court) », p. 95.

Niilo JÄÄSKINEN, « *The Role of National Democracy within the Constitution of the European Union* », p. 105.

Philippe MAYSTADT, « L'Union européenne est-elle démocratique ? Quelques réflexions d'un politique », p. 125.

Paul NIHOUL, « Effet direct et protection des citoyens », p. 149.

Nicolas PETIT, « Algorithmes tarifaires et droit européen de la concurrence », p. 167

Evgeni TANCHEV, « *Activism in constitutional review revisited* », p. 177.

Pieter VAN CLEYNENBREUGEL, « *The horizontal application of free movement rights: caught between Union legislature and the Court of Justice ?* », p. 201.

L'EUROPÉEN

Yves BOT, « Existe-t-il aujourd'hui un droit pénal de l'Union européenne ? », p. 229.

Manuel CAMPOS SANCHEZ-BORDONA et Manuel LOPEZ ESCUDERO, « Le contrôle de la Cour de justice sur les mesures contre la crise économique », p. 249.

Jean-Yves CARLIER, « La citoyenneté européenne : de la coque aux cerneaux », p. 287.

Cédric CHENEVIERE, « Liège et la Cour de justice », p. 303.

Pedro CRUZ VILLALON, « Un principe de continuité ? Sur l'effet extraterritorial de la Charte des droits fondamentaux de l'UE », p. 317.

José Luís DA CRUZ VILAÇA, « *Judicial review of the Commission's decisions under Article 108(2) TFEU: past, present and future implications* », p. 337.

Gilles DE KERCHOVE et Emmanuel SALIOT, « Le digital et la lutte contre le terrorisme : nouveaux défis, nouveaux outils », p. 353.

David EDWARD, « *Legal Certainty : Reflections inspired by TARICCO & M.A.S* », p. 385.

Marc FALLON, « La proportionnalité des entraves aux libertés économiques de circulation sous le prisme de la Charte, valeur ajoutée ou décorative ? », p. 399.

Koen GEENS et Serge DE BIOLLEY, « L'accès aux données de communication par Internet dans les enquêtes pénales : Les efforts belges pour aboutir à une législation UE ambitieuse et novatrice », p. 457.

Michaël KARPENSCHIF, « L'avènement du *Private enforcement* en droit des aides d'État », p. 477.

Fabienne KEFER et Patrick WAUTELET, « La préférence discriminatoire d'une travailleuse à l'égard de la clientèle ou l'affaire Bougnaoui c. Micropole Univers inversée », p. 495.

Juliane KOKOTT et Sarah JUND, « Les sociétés peuvent-elles circuler librement au sein du marché intérieur ? L'apport de la jurisprudence de la Cour de justice », p. 523.

Paolo MENGOZZI, « Juges du fond, juridictions suprêmes des États membres et Cour de justice : Un triptyque pour un principe : la coopération loyale », p. 545.

Olivier MICHIELS, « Le cumul de sanctions : le principe non bis in idem à l'aune de la jurisprudence de la Cour de justice et de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 555.

Michel PAQUES et Sophie CHARLIER, « L'accès à la justice des ONG environnementales garanti par la Convention d'Aarhus et l'intérêt à agir au Conseil d'État belge », p. 579.

Philippe-Emmanuel PARTSCH, « Aides d'État de nature fiscale et sélectivité : d'Adria-Wien à Banco Santander Autogrill », p. 597.

Guy QUADEN, « Les banques centrales, sauveurs suprêmes ? », p. 613.

Géraldine ROSOUX, « Variations autour de l'article 53 de la Charte des droits fondamentaux et de la jurisprudence Melloni », p. 619.

Henrik SAUGMANDSGAARD ØE et Camille DAUTRICOURT, « La présomption de causalité dans le cadre de la prévention et de la réparation des dommages sanitaires et environnementaux », p. 647.

Vassilios SKOURIS, « Droits fondamentaux et droit civil : l'apport du droit de l'union », p. 669.

Maciej SZPUNAR, « Quelques aspects procéduraux de la protection des consommateurs contre les clauses abusives : le contrôle d'office dans le cadre des procédures accélérées et simplifiées », p. 683.

Antonio TIZZANO, « Le renvoi préjudiciel et la pratique des juges italiens », p. 703.

László TROCSANYI, « Le droit européen à la rescousse dans la crise hongroise des crédits en devises étrangères », p. 723.

Sean VAN RAEPENBUSCH, « Le clair-obscur des compétences externes de l'Union : Quelques réflexions autour de l'avis 2/15 de la Cour de justice de l'Union du 16 mai 2017, "Accord de libre-échange entre l'Union européenne et la République de Singapour" », p. 739.

Nils WAHL, « Une même carte de route pour un terrain différent : de quelques propos sur la notion d'avantage sélectif dans la jurisprudence récente de la Cour de justice », p. 767.

LE FISCALISTE

Marc BOURGEOIS et Céline VERSCHEURE, « Les effets insoupçonnés de l'arrêt *WebMindLicenses* de la Cour de justice sur la doctrine "*Antigone*" en droit fiscal belge », p. 787.

Jean-Pierre CASIMIR, « Esprit de la TVA es-tu là ? Ou comment revisiter cet impôt avec Melchior Wathelet », p. 815.

Koen LENAERTS, « Le Concept d'abus de droit dans la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne en matière de fiscalité directe », p. 825.

Nathalie PIROTTE, « La mesure générale anti-abus en droit européen : de la réalité juridique à la réalité économique », p. 853.

Isabelle RICHELLE, « Dans les arcanes de la nouvelle directive sur le règlement des différends fiscaux », p. 883.

Vincent SEPULCHRE, « Les principes généraux de la T.V.A. dégagés par la Cour de justice de l'Union européenne - Essai de synthèse de l'apport essentiel de la Cour », p. 929.

Edoardo TRAVERSA, « Le droit européen et la double (non-) imposition internationale : quand l'espoir renaît », p. 967.

985. Watté (Nadine), 2017

***Liber amicorum Nadine Watté*, Bruxelles : Bruylant, 2017, 598 p. (29 contrib.)**

Laurent BARNICH, « L'immeuble en droit international privé. Questions de méthode », p. 19.

Christine BIQUET-MATHIEU et Pascale LECOCQ, « Variation "capitanesque" entre droit des obligations et droit des biens : les clauses pénales et la copropriété », p. 41.

Hakim BOULARBAH, « Libre circulation des décisions unilatérales dans l'espace judiciaire européen : un pas en avant, deux pas en arrière, un pas en avant... », p. 71.

Diana DANKERS-HAGENAARS, « L'avant-propos de la législation concernant l'action de groupe (recours collectif) aux Pays-Bas sous l'angle comparatiste belge et français », p. 87.

Éric DAVID, « Conflits de lois en Antarctique ? », p. 105.

Alain DE NAUW, « *De identiteit van de civiele en de penale schuld, bekeken door een penalist* », p. 117.

Xavier DIEUX, « Le droit commercial (ou économique) selon l'école de Bruxelles depuis Jean Van Ryn : empirisme, individualisme et "ligne claire" », p. 133.

Marc EKELMANS, « La décision formant titre exécutoire comme mode de recouvrement des créances de l'union européenne », p. 161.

Marc FALLON, « Le rattachement de nécessité des situations juridiques internationales en matière civile et commerciale », p. 175.

Benoît FRYDMAN, « Le droit mondial selon Paul Otlet », p. 195.

Daniel GARABEDIAN, « Impôt et confiance légitime : abandonner la distinction entre questions de fait et questions de droit », p. 213.

Gérald GOLDSTEIN, « La loi applicable aux droits réels portant sur des biens virtuels », p. 239.

Marie Annik GREGOIRE et Andrée PUTTEMANS, « Libres pensées belgo-québécoises sur l'efficience de la protection contre les clauses abusives », p. 265.

Michèle GREGOIRE, « La princesse au Panama, ou le voyage à travers le siècle d'un droit international privé de tout (ou presque) », p. 279.

Nikitas E. HATZIMIHAIL, « *Reflections on the international dimension of private international Law* », p. 287.

Joëlle INGBER, « Un autre aspect de DIP », p. 303.

Rrafaël JAFFERALI, « L'ordre public, de l'arbitrage international aux conflits de juridictions », p. 307.

Huguette JONES, « Ce que femme veut... ou comment, dans la Rome antique, les femmes réussirent à infléchir l'ordonnancement en leur faveur », p. 337.

Elena LAUROBA, « Comment imaginer un droit de propriété pour l'Europe ? », p. 365.

Brigitte LEFEBVRE, « L'enrichissement injustifié dans un contexte d'union de fait : l'influence de la Common Law canadienne sur le droit civil québécois », p. 381.

Vanessa MARQUETTE, « La loi applicable à la compensation », p. 397.

Denis MAZEAUD, « La réforme du droit français des contrats : les sept péchés capitaux », p. 411.

Arnaud NUYTS, « Le principe d'épuisement des voies de recours dans l'état membre d'origine du jugement », p. 427.

Silvia PFEIFF, « Existe-t-il un droit fondamental à la permanence transfrontière des éléments du statut personnel et familial ? », p. 461.

Haris TAGARAS, « La double nationalité dans le droit international privé de l'union européenne », p. 487.

Alain-Charles VAN GYSEL, « Autonomie de la volonté versus protection du conjoint faible, le chiasme belgo-québécois », p. 505.

Hans VAN HOUTTE, « *International tribunals and conflict of Laws – recent examples* », p. 517.

Ivan VEROUGSTRAETE, « Quelques conséquences de l'entrée en vigueur du règlement 2015/848 sur le droit de l'insolvabilité belge », p. 529.

Patrick WAUTELET, « La chasse aux "vautours" est ouverte du bon usage de la loi du 12 juillet 2015 », p. 555.

986. Weill (Alex), 1983

***Études dédiées à Alex Weill,* Paris : Dalloz : Litec, 1983**

Jean-Marie AUSSEL, « L'évolution des rapports du droit criminel et des sciences criminelles en France depuis 1950 », p. 19.

Jean-Louis BISMUTH, « Étude de quelques contraintes juridiques applicables au contrat international de transfert technologique », p. 33.

Pierre BONASSIES, « Les fondements du droit communautaire de la concurrence : la théorie de la concurrence-moyen », p. 51.

Fernand BOULAN, « La situation du civilement responsable dans le procès pénal », p. 69.

Andrée BRUNET, « Clientèle commune et contrat d'intérêt commun », p. 85.

Michel CABRILLAC, « Les accessoires de la créance », p. 107.

Yves CHALARON, « Le formalisme en matière de licenciement individuel ordinaire », p. 121.

Claude COLOMBET, « La clause de dureté dans le divorce pour rupture de la vie commune », p. 139.

André COLOMER, « Vérité juridique, vérité économique et régimes matrimoniaux », p. 153.

René DAVID, « Enseignement et droit comparé », p. 173.

Simone DAVID-CONSTANT, « La fin d'une disgrâce : l'avènement de l'astreinte en droit belge », p. 185.

Marc DONNIER, « Bilan du droit de la saisie-arrêt face au nouveau code de procédure civile », p. 199.

Georges DURRY, « L'exonération du gardien par le fait de la victime dans le domaine des accidents de la circulation (étude de jurisprudence récente) », p. 217.

Jacques EL-HAKIM, « L'exécution des sentences arbitrales », p. 227.

Jacques GHESTIN, « La notion de condition potestative au sens de l'article 1174 du Code civil », p. 243.

Pierre GODE, « Le mensonge dans le procès civil (impressions d'audience) », p. 259.

Gilles GOUBEAUX, « Abstraction et réalisme dans la détermination de l'objet de la propriété immobilière (à propos du découpage de l'espace en volumes cessibles) », p. 279.

Paul GRAULICH, « La signification actuelle de la règle de conflit », p. 295.

Fayez HAGE-CHAHINE, « La vérité jurisprudentielle sur la loi applicable à la prescription extinctive de l'obligation », p. 303.

Jacques HANSENNE, « De l'obligation réelle accessoire à l'obligation réelle principale », p. 325.

Catherine LABRUSSE, « Propos introductif au cours de droit patrimonial de la famille », p. 337.

Emérentienne DE LAGRANGE, « La crise de la famille : le législateur et le juge », p. 353.

Yves LEQUETTE, « Le privilège de la séparation des patrimoines nés à l'épreuve de l'article 815-17 du code civil », p. 371.

Louis LORVELLEC, « Remarques sur le provisoire en droit privé », p. 385.

Gérard LYON-CAEN, « Le droit "social" des dirigeants d'entreprises », p. 405.

Didier MARTIN, « Le désordre du droit des libéralités conjugales », p. 415.

Roger NERSON, « Le pardon des offenses dans les rapports conjugaux », p. 425.

Jacques PREVAULT, « Vers un élargissement du concept de salaire différé », p. 433.

Alisaona RAHARINARIVONIRINA, « La condition juridique de la femme à Madagascar », p. 451.

Dominique RANDOUX, « La spécialisation des sociétés », p. 471.

Patrick SERLOOTEN, « L'entreprise en difficulté, le Trésor, la sécurité et les autres », p. 495.

Jean STOUFFLET, « Propos sur la transmission des créances », p. 511.

François TERRE, « Du suicide en droit civil », p. 523.

André TUNC, « La structure nouvelle de la société anonyme aux États-Unis », p. 537.

Paulette VEAUX-ROURNERIE et Daniel VEAUX, « La représentation mutuelle des coobligés », p. 547.

Jean-Maurice VERDIER, « Négociation collective et représentation syndicale : du pluralisme intégral au pluralisme tempéré », p. 569.

987. Weitzel (Albert), 2013

L'Europe des droits fondamentaux : mélanges en hommage à Albert Weitzel, Paris : A. Pedone, 2013

L'Union européenne et les droits fondamentaux

Benedetto CONFORTI, « L'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme », p. 21.

José Narciso DA CUNHA RODRIGUES, « De l'abondance de droits en temps de crise », p. 29.

Christoph GRABENWARTER, « *European Fundamental Human Rights in the Case Law of the Austrian Constitutional Court* », p. 59.

Jean Paul JACQUE, « Quelle architecture pour l'Europe ? », p. 71.

Marc JAEGER, « L'accès des personnes physiques et morales à la justice: les premières interprétations », p. le Tribunal des nouvelles dispositions de l'article 263, quatrième alinéa, TFUE », p. 91.

Koen LENAERTS, « *The Interpretation of the Brussels 11 bis Regulation by the European Court of Justice* », p. 129.

José Carlos MOITINHO DE ALMEIDA, « Refus de la reconnaissance ou de l'exécution des jugements étrangers : L'ordre public (article 34, point 1, du règlement "Bruxelles I") », p. 153.

Georges RAVARANI, « La sanction du non-respect, », p. les autorités luxembourgeoises, du droit de l'Union », p. .165.

Allan ROSAS, « *'Implementing' EU Law in the Member States: Some Observations on the Applicability of the Charter of Fundamental Rights* », p. 185.

Antonio TIZZANO et Paolo IANNUCCELLI, « La procédure préjudicielle d'urgence devant la Cour de justice : Premier bilan et nouvelles questions », p. 201.

Luc WEITZEL, « La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, avancée ou régression ? », p. 225.

Le Conseil de l'Europe et les droits fondamentaux

Michele DE SALVIA, « Brèves réflexions sur le rôle du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe en tant que juge de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 253.

Thomaïs DOURAKI, « Vulnérabilité, dignité humaine, traitements abusifs du malade; Ethique et protection européenne des droits de l'homme », p. 261.

Rusen ERGEC, « Les divergences de jurisprudence et le procès équitable », p. 281.

Jean-Paul LEHNERS, « La dignité humaine - Une notion dépassée ? », p. 295.

Peter LEUPRECHT, « Albert Weitzel et l'adhésion de la Russie au Conseil de l'Europe », p. 307.

Paul MAHONEY, « *The Unmanageable Caseload of the European Court of Human Rights - Possible Criteria for Controlling the Volume of Applications Examined on the Merits* », p. 319.

Jeannot NIES, « Quelques considérations sur la présence de l'avocat et le droit de se taire en droit luxembourgeois d'instruction criminelle », p. 333.

Matti PELLONPÄÄ, « Le droit de l'Union européenne dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 353.

Georg RESS, « *Rechtstheoretische Fundierung der Menschenrechte, Thema : Überlegungen zur Reichweite der Garantie der Europäischen Menschenrechtskonvention* », p. 377.

Daniel SVABY, « Le dernier combat du délégué de la Commission européenne des droits de l'homme; Albert Weitzel devant la Cour européenne des droits de l'homme », p. 387.

Patrick TITIUN, « De la confidentialité des négociations sur le règlement amiable : De la Commission à la Cour européenne des droits de l'homme », p. 397.

988. Werckmeister (Jean), 2018

Dialectica est bene disputandi scientia : mélanges à la mémoire de Jean Werckmeister,
Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, 2018, 324 p. (19 contrib.)

Laurent KONDRATUK, « Le rire de Gratien. De l'initiative des mélanges à la mémoire de Jean Werckmeister », p. 21.

Jean WERCKMEISTER, « Les débats canoniques sur la formation du lien matrimonial au XII^e^ siècle », p. 23.

Pier VIRGINIO AIMONE, « Remarques sur un canon "intransigeant" de la *Summa Aimonis*, concernant la vie commune du clergé », p. 41.

Anne BAMBERG, « "Rétablissez le droit au tribunal...". Recherches autour du promoteur de justice dans les causes en nullité de mariage », p. 51.

Brigitte BASDEVANT-GAUDEMET, « L'autorité du pontife romain. Remarques terminologiques autour du Décret de Gratien », p. 67.

Caroline DECOSTER, « La grâce du prince. La rémission des crimes politiques à la chute d'Etienne Marcel », p. 83.

Silvio FERRARI, « *Shifting protection from beliefs to believers: an European way out from the quandary of blasphemy laws?* », p. 97.

Catherine JORDY, « Mariages et trucages. Le thème du couple dans le cinéma de Chaplin », p. 117.

Francis MESSNER, « La formation des cadres religieux en droit local des cultes alsacien-mosellan », p. 125.

Marcel METZGER, « Sacrements, ou mystères ? Enjeux d'une révision », p. 143.

Marie-Jo PORCHER, « YHWH, le roi, et le mensonge. Un essai de lecture en continu des premiers Psaumes », p. 167.

Elisabeth SCHNEIDER, « *Persona* et sacrement du baptême en droit canonique médiéval », p. 189.

Roland SUBLON, « En attendant... », p. 221.

Benoit-Michel TOCK, « Les actions juridiques et leur mémoire à l'abbaye d'Arrouaise au XII^e^ siècle », p. 229.

Rik TORFS, « Jean Werckmeister et le canon 915 », p. 247.

Eugène VASSAUX, « Calvin contre Castellion. Le problème de la liberté de conscience », p. 255.

Marco VENTURA, « *You Shall Go to Hell: Legal Arguments on Conversions before the Supreme Court of India* », p. 273.

Delphine VIELLARD, « Cinq lettres de Sirice, évêque de Rome (384-399). Traduction et notes », p. 281.

François WERCKMEISTER, « Chaplin et le mariage : entre f(r)ictions et réalité », p. 309.

989. Wessner (Pierre), 2011

Pour un droit équitable, engagé et chaleureux : mélanges en l'honneur de Pierre Wessner,
Bâle : Helbing Lichtenhahn, 2011, 759 p. (42 contrib.)

I. Responsabilité civile

François BOHNET, « La responsabilité professionnelle de l'avvocat au regard de son devoir général de diligence : 25 ans déjà », p. 3.

Gilberto BOUTIN I., « La responsabilité extracontractuelle en droit international privé panaméen », p. 17.

Philippe BRUN, « Regards furtifs sur un genre emprunté par la France à la Suisse : la réforme de la responsabilité civile "en suspension" », p. 35.

Benoit CHAPPUIS et Franz WERRO, Béatrice HURNI (collab), « La responsabilité du club sportif pour les actes de ses supporters », p. 45.

Christine CHAPPUIS, « Responsabilité civile: entre audace et repli », p. 91.

Bernard DUBUISSON, « Autopsie d'une catastrophe technologique en Belgique », p. 107.

Florence GUILLAUME et Aurélie PLANAS, « L'application de l'art. 5 ch. 3 CL en matière de responsabilité pour les atteintes internationales à l'environnement », p. 133.

Olivier GUILLOD et Sabrina BURGAT, « Le Code des obligations : un standard minimum en matière de responsabilité des hôpitaux publics », p. 151.

Patrice JOURDAIN, « La perte d'une chance, une curiosité française », p. 167.

Manon SIMEONI et Pascal MAHON, « La responsabilité de l'État en matière de lacs et cours d'eau », p. 181.

Denis OSWALD, « Gestion des risques et responsabilité des organisateurs de manifestations sportives », p. 205.

Ingeborg SCHWENZER et Mareike SCHMIDT, « *Pflicht zum Rückruf fehlerhafter Produkte* », p. 223.

Pierre WIDMER, « Les principes des principes », p. 241.

Bénédict WINIGER, « Une définition ambivalente et 2000 ans de confusion : illicéité objective et subjective », p. 265.

Gilles PETITPIERRE, « Réparation et dommage », p. 275.

II. Droit du bail

Michel BISE, « Les bons acomptes font les bons amis », p. 291.

Philippe CONOD et Patricia DIETSCHY, « La fixation du loyer », p. 307.

Yvan JEANNERET et André KUHN, « De la baille, du bail et du bagne », p. 331.

Alfred KOLLER, « Le congé extraordinaire de baux d'habitations et de locaux commerciaux pour comportement contraire au contrat du locataire après l'entrée en jouissance de la chose », p. 345.

Marino MONTINI et Michel MONTINI, « Protection du logement de famille : l'état civil doit-il (encore) jouer un rôle ? », p. 363.

Oliver WAESPI, « Le bruit des enfants dans les habitations », p. 399.

III. Droit des contrats

Laurent BIERI, « La disproportion évidente entre les prestations promises par les parties à un contrat - Critique de l'arrêt du club de football de Lohn », p. 423.

Fernand CHAPPUIS, « Les conseillers juridiques et leurs clients face aux clauses pénales : le mythe du rameur ? », p. 429.

Sylvain MARCHAND, « La clause d'exclusivité dans le contrat de courtage: un oxymore du Tribunal fédéral », p. 445.

Benoit MOORE, « Du relatif effet relatif du contrat », p. 467.

Pascal PICHONNAZ, « Le dépassement des coûts devisés », p. 483.

Denis PIOTET, « La sanction de l'engagement excessif selon l'art. 27 al. 2 CC », p. 505.

Wolfgang PORTMANN, « *Betriebsstörung durch Flashmob* », p. 515.

IV. Droit des assurances

David BOUVERAT, « *Several Causes of Loss in Hull Insurance: English and Norwegian laws* », p. 539

Vincent BRULHART, « Les sanctions pénales du droit de la surveillance des institutions d'assurance privées à l'épreuve de la légalité », p. 571.

Anne-Sylvie DUPONT, « Assurances-maladie complémentaires: ne rien vouloir mais s'assurer quand même ? », p. 585.

Helmut HEISS, « *Versicherungsrechtliche Obliegenheiten de lege lata und de lege ferenda* », p. 599.

V. Droit procédural

Jacques-Michel GROSSEN, « Les moyens de preuve obtenus par des procédés contraires au droit », p. 613.

François KNOPFLER, « La règle de l'estoppel est-elle utile à l'arbitrage international en Suisse ? », p. 621.

Christoph MÜLLER, « La Coupe de l'America », p. 633.

Bertrand REEB, « Le procès en indemnisation dans l'entraide judiciaire pénale internationale », p. 653.

VI. Divers

Pierre-Henri BOLLE, « Consensualisme et contractualisme en prison », p. 667.

Jeanine DE VRIES REILINGH, « Le statut fiscal en Suisse des fédérations sportives internationales et du Comité international olympique (CIO) », p. 679.

Roland RUEDIN, « La société unipersonnelle ou la multiplication de la personne », p. 691.

Ernest WEIBEL, « Les institutions de Florence et Machiavel », p. 703.

Didier BERBERAT, Daniel PERDRIZAT et Guillaume JEQUIER, « La révocation d'une autorité exécutive », p. 719.

Giovanni DISTEFANO et Petros C. MAVROIDIS, « L'interprétation systémique : le liant de l'ordre international », p. 743.

990. Wiederkehr (Georges), 2009

De code en code : Mélanges en l'honneur du doyen Georges Wiederkehr,
Paris : Dalloz, 2009, 879 p. (61 contrib.)

Jacques BEGUIN, « L'étonnante liberté de l'arbitre amiable composteur », p. 1.

Georges BOLARD, « Notre belle action en justice », p. 17.

Jacqueline BOUTON, « Le code de déontologie médicale, un code singulier pour un "colloque singulier" », p. 27.

Tara BRILL-VENKATASAWMI et Jean-Pierre BRILL, « Les clauses d'indivisibilité. Regards croisés : droit du travail et droit des affaires », p. 41.

Rémy CABRILLAC, « D'un code à l'autre, les difficultés d'une recodification », p. 53.

Loïc CADIET, « Les tendances contemporaines de la procédure civile en France », p. 65.

Marie-Pierre CAMPROUX-DUFFRENE, « Conséquences de la nature juridique de la biodiversité sur la réparation du dommage », p. 89.

Nicolas CAYROL, « La saisine du juge », p. 99.

Vlad CONTANTINESCO, « La "codification" communautaire du droit privé, future constitution civile de l'Europe ? », p. 111.

Isabelle CORPART, « Le fœtus mort, enfant de personne », p. 133.

Dominique D'AMBRA, « Du déclin des codes », p. 147.

Gilles DARCY, « Détachabilité et rattachabilité dans le contentieux de la responsabilité extracontractuelle des personnes publiques et de leurs agents », p. 177.

René DE QUENAUDON, « Histoire prédictive et droit du travail », p. 197.

Yvon DESDEVISES, « Équité et conciliation », p. 209.

Isabelle DESPRES, « Référés et requêtes... en droit des libéralités et des successions », p. 217.

Mélina DOUCHY-OUDOT, « La scission des phases de l'instance : la mise en état », p. 233.

Frédérique DREYFUS-NETTER, « Les relations médecin-malade sont-elles codifiables ? p. 247.

Gabriel ECKERT, « Faut-il supprimer le code des marchés publics ? p. 263.

Pierre ECKLY, « La codification du droit administratif », p. 281.

Frédérique FERRAND. « La carence du juge civil en droit allemand. Réflexions à partir de l'arrêt Sürmeli c. Allemagne de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 293.

Nathalie FRICERO, « Ô temps, suspends ton vol... Procédure judiciaire et prescription extinctive », p. 327.

Marie-Anne FRISON-ROCHE, « Le modèle du bon juge Magnaud », p. 335.

Gilles GOUBEAUX, « À propos de la preuve de l'existence de la personne », p. 343.

Frédérique GRANET-LAMBRECHTS, « Un divorce par consentement mutuel sans juge ? p. 357.

Constance GREWE, « La Cour constitutionnelle de Bosnie- Herzégovine entre l'internationalisation du droit constitutionnel et les traditions de la justice constitutionnelle en Europe », p. 365.

Serge GUINCHARD, « L'autorité de la chose qui n'a pas été jugée à l'épreuve des nouveaux principes directeurs du procès civil et de la simple faculté pour le juge de "changer le fondement juridique des demandes" » », p. 379.

André HUET, « L'autorité (négative) de chose jugée des jugements étrangers. Réflexions sur le droit international privé commun français », p. 397.

Véronique JAWORSKY, « De la codification à la constitutionnalisation : quel avenir pour le droit de l'environnement ? p. 411.

Yves JEANCLOS, « Coutume et loi, une approche logistique du droit », p. 429.

Emmanuel JEULAND, « Autour de la forme et du fond, problèmes de procédure », p. 443.

Patrick KINSCH, « Entre certitude et vraisemblance, le critère de la preuve en matière civile », p. 455.

Renée KOERING-JOULIN, « De quelques aspects de la règle *ne bis in idem* », p. 471.

Thierry LE BARS, « Pour une conception autonomiste du régime matrimonial de la participation aux acquêts », p. 487.

Jocelyne LEBLOIS-HAPPE, « Les yeux et les oreilles de la justice pénale », p. 499.

Biruta LEWASZKIEWICZ-PETRYKOWSKA, « La lésion : acte illicite ou vice du consentement », p. 511.

Alain LIENHARD, « La transposition de jurisprudence dans les codes », p. 527.

Yves MAYAUD, « Rebondissement sur les immunités familiales : fond ou forme ? p. 541.

Jean-Louis MESTRE, « Alfred Naquet et le contrôle de la constitutionnalité des lois », p. 553.

Estelle NAUDIN, « Du Code civil au Code de procédure civile : la procédure de changement de régime matrimonial et les tiers », p. 561.

Nicolas NORD, « Ordre public international et appréciation de la proximité par le juge », p. 581.

Magalie NORD-WAGNER, « Le Code de procédure pénale ou la réforme permanente », p. 593.

Norbert OLSZAK, « Histoire de la définition du vin », p. 601.

Roger PERROT, « Les métamorphoses de l'exécution provisoire », p. 611.

Catherine PHILIPPE, « L'article 212 du code civil : du XX^{e} au XXI^{e} siècle », p. 627.

Jean-Michel POUGHON, « Cambacérès, une construction idéologique du Code civil », p. 637.

Catherine PUIGELIER, « Six mois de l'histoire en procès : Louis XIII entre pouvoir et révolution », p. 653.

Isabelle RIASSETTO et Michel STORCK, « Les codes de bonne conduite en droit des marchés financiers », p. 669.

Blandine ROLLAND, « Réflexions sur la saisine d'office », p. 685.

Nicolas RONTCHEVSKY, « La révision de la clause pénale, aujourd'hui et demain », p. 695.

Gabriel ROUJOU DE BOUBEE, « *Sic et non*. À propos de la loi du 25 Février 2008 », p. 701.

Nathalie RZEPECKI, « Le Code de la consommation, code du consommateur ? p. 711.

Éric SANDER, « Du Code local de procédure civile au Code de procédure civile », p. 723.

Thierry SCHMITT, « Convergences et divergences. Le bail à construction à l'épreuve du droit fiscal », p. 737.

Philippe SIMLER. « Un peu de formalisme protège, trop de formalisme opprime et spolie », p. 753.

Pierre SOLER-COUTEAUX, « Droit de l'urbanisme et droit de l'environnement : réflexions sur la production de la norme d'urbanisme », p. 763.

Materne STAUB, « Les annulations immatérielles », p. 779.

Marie-France STEINLE-FEUERBACH, « Le droit des catastrophes à l'épreuve du judiciaire », p. 795.

Yves STRICKLER, « De l'interprétation ou de l'actualité de la pensée de Demolombe », p. 809.

François TERRE, « Note sur une métamorphose », p. 821.

Alice TISSERAND-MARTIN, « La protection légale du logement familial : modèle pour un droit commun des couples », p. 829.

Patrick WACHSMANN, « Le juriste dans les codes de l'opéra », p. 847.

Claude WITZ, « La nullité extrajudiciaire dans les systèmes de tradition civiliste », p. 861.

991. Wiener (Imre A.), 2010

Homage to Imre A. Wiener : proceedings of the AIDP Regional Conference celebrating 30 years of Finnish Hungarian criminal law seminars,
Toulouse : Erès, 2010, 170 p. (17 contrib.)

I. *Homage to Imre A. Wiener*

Helmut EPP, « *In memoriam Imre Wiener* », p. 3.

Reynald OTTENHOF, « Homage à Imre A.Wiener », p. 5.

Kálmán GYÖRGYI, « *Gedächtnisrede zum Andenken an Ime A. Wiener* », p. 7.

II. *Celebrating 30 Years of Finnish-Hungarian Criminal Law Seminars*

Péter BARANDY, « *Opening Speech on Occasion of 30 Years of Finnish Hungarian Criminal Law Seminars* », p. 13.

Lenke FEHER, « *30 Years of Finnish Hungarian Criminal Law Seminars* », p. 15.

Raimo LAHTI, « *From Comparative Criminal Law to the Europeanization and Internationalization of Criminal Law* », p. 21.

III. *Selected Issues of International Criminal Law*

Károly BARD, « *Division of Jurisdiction Between National and International Courts - What Role Should the European Human Rights Court Play?* », p. 35.

Christoph BURCHARD, « *The Internationalization of Criminal Justice as Polycentric Govemance: Some Initial Thoughts* », p. 49.

Minna KIMPIMÄKI, « *Aut Dedere Aut Judicare and Universal Jurisdiction: Different Interpretations* », p. 59.

Thomas WEIGEND, « *The Implementation of the ICC Statute in Germany* », p. 67.

Bettina WEISSER, « *International Terrorism - Comments from a German Perspective* », p. 79.

IV. Selected issues of European Criminal Law

Dan FRÄNDE, « *The Urgent Procedure from a Finnish Perspective* », p. 93.

Miklos HOLLAN, « *Abolition of Double Criminality and the Principle of Nullum Crimen Sine Lege* », p. 99.

Norbert KIS, « *How to Retum to Supranational Administrative-type Counterterrorist Sanctions to the Criminal Justice System?* », p. 107.

Sakari MELANDER, « *The Use of Criminal Law in Combating Terrorism - A Nordic Perspective* », p. 119.

Ritva SAHAVIRTA, « *The European Arrest Warrant - A Threat to Human Rights or an Efficient Tool in Combating Crime?* », p. 137.

John A.E. VERVAELE, « *Fundamental Rights in the European Space for Freedom, Security and Justice: the Pratorian Ne Bis in Idem Principle of the European Court of Justice* », p. 145.

992. Wildhaber (Luzius), 2007

***Droits de l'homme, democratie et Etat de droit : Liber amicorum Luzius Wildhaber,* Zürich : Dike ; Baden-Baden : Nomos, 2007, 1650 p. (89 contrib.)**

1. *Human Rights - Menschenrechte* - Droits de l'homme

Heinz AEMISEGGER, « *Zur Umsetzung von Justizreform 2000 und Bundesgerichtsgesetz im Lichte Der Emrk* », p. 3.

Mary ARDEN, « *Human Rights and Terrorism* », p. 21.

Jan BANGERT, « *Die Bindung privater Schiedsgerichte an Art. 6 Abs. 1 EMRK* », p. 41.

Carl BAUDENBACHER, « *Rights in EEA Law or: How far from Bosphorus is the European Economic Area Agreement?* », p. 59.

Rudolf BERNHARDT, « *Rechtsfortbildung durch den Europäischen Gerichtshof für Menschenrechte* », p. 91.

Michael BOTHE, « *Wasser - ein Menschenrecht, eine Verteilungsfrage, ein Problem von Frieden und Sicherheit - Überlegungen zur Fragmentierung des Völkerrechts* », p. 103.

Stephan BREITENMOSER, « *Subsidiarität und Interessenabwägung im Rahmen der EGMR-Rechtsprechung* », p. 119.

Thomas BUERGENTHAL, « *The ICJ, Human Rights and Extraterritorial Jurisdiction* », p. 143.

Antônio Augusto CANÇADO TRINDADE, « *The Emancipation of the Individual from His Own State - The Historical Recovery of the Human Person as Subject of the Law of Nations* », p. 151.

Benedetto CONFORTI, « Le principe d'équivalence et le contrôle sur les actes communautaires dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme », p. 173.

Pieter VAN DIJK, « *The Venice Commission on Certain Aspects of the Application of the European Convention on Human Rights Ratione Personae* », p. 183.

Bernhard EHRENZELLER, « *Hochschulautonomie im Spannungsfeld von Wissenschaftsfreiheit und Steuerung im Hochschulwesen* », p. 203.

Marc FISCHBACH, « Droits fondamentaux et mondialisation - Pour une globalisation éthique », p. 229.

Daniel FRANK, « *UNO-Sanktionen gegen Terrorismus und Europäische Menschenrechts-konvention (EMRK)* », p. 237.

Jochen Abr. FROWEIN, « *The Binding Force of ECHR Judgments and its Limits* », p. 261.

Andrea GATTINI, « *Mass Claims at the European Court of Human Rights* », p. 271.

Hanne Sophie GREVE, « *"What's in a Name?" - The Human Right to a Recognized Individual Identity* », p. 295.

Peter HÄBERLE, « *Beschränkung und Missbrauch der Grundrechte im Kontext des europäischen Verfassungsvergleichs - eine Problemskizze* », p. 313.

Matthias HERDEGEN, « *Menschen- und Grundrechte: Wechselwirkungen im modernen Verfassungsstaat* », p. 323.

Frank IACOBUCCI, « *The Struggle for Gay-Lesbian Equality: The Canadian Experience* », p. 337.

Peter JAMBREK, « *Opinions of Judge Wildhaber on the Principle of Respect for Human Dignity* », p. 359.

Wolfram KARL, « *Die Rolle des Staatenverhaltens bei der Auslegung und Anwendung der Europäischen Menschenrechtskonvention* », p. 379.

Michael KIRBY, « *The Australian Debt to the European Court of Human Rights* », p. 391.

Uno LÕHMUS, « *The ne bis in idem Principle in the Case-law of the European Court of Justice and of the European Court of Human Rights* », p. 411.

Giorgio MALINVERNI, « L'interprétation jurisprudentielle du droit d'obtenir de l'aide dans des situations de détresse », p. 427.

Franz MATSCHER, « *Wie sich die 1950 in der EMRK festgeschriebenen Menschenrechte weiterentwickelt haben* », p. 437.

Beverley MCLACHLIN, « *The Civilization of Difference in Human Rights: The Canadian Experience* », p. 457.

Hanspeter NEUHOLD, « *Human Rights and the Use of Force* », p. 479.

Stefan OETER, « *Ius cogens und der Schutz der Menschenrechte* », p. 499.

Hans-Jürgen PAPIER, « *Die Mühsal der Ebene - Zur Beschränkbarkeit von Grund- und Menschenrechten* », p. 523.

José Antonio PASTOR RIDRUEJO, « Droit international et droit international des droits de l'homme - Unité ou fragmentation ? », p. 537.

Anne PETERS, « *Die Strukturähnlichkeit der Diskriminierungsverbote im Menschenrechtsbereich und im Welthandelsrecht - Eine exemplarische Prüfung der Fragmentierungsthese* », p. 551.

Didier PFIRTER, « *Cyprus - A UN Peace Effort under Conditions of ECHR Applicability* », p. 595.

Georg RESS, « *Reflections on the Protection of Property under the European Convention on Human Rights* », p. 625.

Paul RICHLI, « *Zur Wirtschaftsfreiheit in Deutschland, Italien, Österreich und in der Schweiz* », p. 647.

Alexander RUCH, « *Grundrechte und Gemeinwohl* », p. 671.

Marek SAFJAN, « *The Right to Protection of Personal Privacy and Autonomy in the Case Law of the Polish Constitutional Tribunal* », p. 693.

Marco SASSOLI, « La Cour européenne des droits de l'homme et les conflits armés », p. 709.

Adrian SCHEIDEGGER, « *Ausgewählte Bemerkungen aus Schweizer Sicht zum Verhältnis von EMRK und strafrechtlicher Verwahrung* », p. 733.

Christoph SCHREUER et Ursula KRIEBAUM, « *The Concept of Property in Human Rights Law and International Investment Law* », p. 743.

Frank SCHÜRMANN, « *Bemerkungen zum Urteil des EGMR i.S. Stoll gegen die Schweiz vom 25. April 2006* », p. 763.

Rainer J. SCHWEIZER, « *Das indirekte Auskunftsrecht im Datenschutzrecht der Schweiz aus grund- und menschenrechtlicher Sicht* », p. 775.

Stephen SEDLEY, « *Are Human Rights Universal, and Does It Matter?* », p. 793.

Viera STRAZNICKA, « *Human Rights Protection in the European Union* », p. 805.

Daniel THÜRER, « *Dunant's Pyramide - Gedanken zu einem "humanitären Raum"* », p. 819.

Christian TOMUSCHAT, « *Social Rights under the European Convention on Human Rights* », p. 837.

Rainer WAHL, « *Das Verhältnis der EMRK zum nationalen Recht - Die Relevanz unterschiedlicher Entwicklungspfade* », p. 865.

José WOEHRLING, « *The Relationship between Federalism and the Protection of Rights and Freedoms* », p. 895.

Rüdiger WOLFRUM, « *The Taking and Assessment of Evidence by the European Court of Human Rights* », p. 915

Harry WOOLF, « *The English Perspective* », p. 925.

2. *Democracy - Demokratie* - Démocratie

Aharon BARAK, « *The Role of a Judge in a Democracy* », p. 939.

Stephen BREYER, « La démocratie en Amérique à la lumière d'Alexis de Tocqueville », p. 961.

Denise BRÜHL-MOSER, « *Recht auf Demokratie im Völkerrecht* », p. 969.

Etienne GRISEL, « Frein aux dépenses, référendum sur une alternative, garantie fédérale », p. 989.

Felix HAFNER, « *Mehr Freiheit durch Anerkennung? - Anmerkungen zur öffentlichen Anerkennung von Religionsgemeinschaften* », p. 1001.

Egidijus KURTS, « *Law in a Constitutional Democracy - A View from the Constitutional Court of Lithuania* », p. 1023.

Robert POST, « *Democracy and Equality* », p. 1043.

Dian SCHEFOLD, « *Der Schutz der kommunalen Selbstverwaltung durch den Europarat* », p. 1057.

Gerhard SCHMID, « *Neuere Entwicklungen in der schweizerischen Demokratie* », p. 1075.

Reiner SCHMIDT, « *Institutionen und Instrumente zur Sicherung von Nachhaltigkeit* », p. 1085.

Paul SEGER, « *Was bedeutet das Staatsziel einer friedlichen und gerechten Weltordnung für die schweizerische Aussenpolitik?* », p. 1105.

3. *Rule of Law - Rechtsstaat* - L'Etat de droit

Robert BADINTER, « La Justice européenne », p. 1125.

Peter BÖCKLI, « *Corporate Governance: Der Staat in der Figentümerrolle gegenüber seinen selbständigen Anstalten* », p. 1141.

Guy CANIVET, « L'incidence de la *rule of law* sur le système judiciaire français », p. 1169.

Willibrord DAVIDS et Wilhelmina THOMASSEN, « *Publication of Judgments on the Internet* », p. 1185.

Karl ECKSTEIN et Miriana VISENTIN, « *A Right to be Left in Peace* », p. 1197.

Robin ELLIOT, « *The Rule of Law in Canada* », p. 1213.

Owen FISS, « *The War Against Terrorism and the Rule of Law* », p. 1239.

Michael J. GLENNON, « *Peremptory Nonsense* », p. 1265.

Jacques-Michel GROSSEN, « L'exécution des décisions de justice en matière de droit de visite », p. 1273.

Pim HAAK, « *The Rule of Law on the Rhine* », p. 1285.

Yvo HANGARTNER, « *Staatliches Handeln im Bereich von Diskriminierungsverboten* », p. 1301.

Urs JAISLI, « *Informationsbedürfnisse von Patienten und Patientenorganisationen über verschreibungspflichtige Arzneimittel - Ansprüche im Spannungsfeld zwischen Rule of Law und Selbstdeklaration* », p. 1315.

Blaise KNAPP, « Le professeur, le praticien, le juge et le droit », p. 1345.

Pranas KURIS, « La coopération entre la Cour de justice des Communautés européennes et les juridictions nationales - Quoi de neuf dans la pratique du renvoi préjudiciel ? », p. 1359.

Martin LENDI, « *Individuelle und kollektive Sicherheit - Reflexionen im Lichte der Schweizerischen Bundesverfassung* », p. 1377.

Jutta LIMBACH, « *Essay: Freiheit und Sicherheit* », p. 1399.

Donald MCRAE, « *Approaches to the Interpretation of Treaties: The European Court of Human Rights and the WTO Appellate Body* », p. 1407.

Armand DE MESTRAL, « *The Current Status of the Citizens of the Turkish Republic of Northern Cyprus in the Light of the Non-Application of the* Acquis Communautaire », p. 1423.

Georg MÜLLER, « *Rechtspflege* », p. 1437.

Jörg Paul MÜLLER, « *Die Kunst des Richtens - Perspektiven des menschlichen Urteils bei Luzius Wildhaber, Hans-Georg Gadamer et Donald Davidson* », p. 1449.

Giusep NAY, « *Das Bundesgerichtsgesetz im Kontext der Justizreform* », p. 1469.

W. Michael REISMAN et Mahnoush H. ARSANJANI, « *What is the Current Value of Signing a Treaty?* », p. 1491.

René RHINOW, « *Der rote Kristall - Ein zusätzliches Emblem für die Internationale Bewegung vom Roten Kreuz und Roten Halbmond* », p. 1513.

Marc SCHINZEL, « *Das staatliche Selbstverteidigungsrecht im Rahmen der Terrorbekämpfung* », p. 1525.

Vassilios SKOURIS, « *Das Subsidiaritätsprinzip und seine Bedeutung in der Rechtsprechung des Gerichtshofes der Europäischen Gemeinschaften* », p. 1547.

Walter A. STOFFEL, « *"Extra-Territoriality" of Competition Law (in a Small State)* », p. 1563.

Eliska WAGNEROVA, « *Judges and the Law in Different Political Systems* », p. 1579.

Dragica WEDAM LUKIC, « *The Principle of Proportionality in the Case Law of the Constitutional Court of the Republic of Slovenia* », p. 1599.

Valentin ZELLWEGER et David KOLLER, « *Non-State Actors, International Criminal Law and the Role of the International Criminal Court* », p. 1619.

993. Willermain (Didier), 2023

Gouvernance et responsabilité : mélanges à la mémoire de Didier Willermain,
Bruxelles : Larcier, 2023, 1350 p. (46 contrib.)

Lieven ACKE, Michel DE WOLF et Erwin VANDERSTAPPEN, « La mission du professionnel des chiffres dans le contexte de l'émission par une société de nouveaux titres », p. 41.

Cédric ALTER, « Introduction aux nouveaux concepts issus de la directive sur les cadres préventifs de restructuration », p. 65.

Caroline BOTMAN, « Le concours entre l'action en nullité pour erreur substantielle et l'action en garantie des vices cachés en droit commun de la vente », p. 79.

Diederik BRULOOT et Kristof MARESCEAU, « *Het intern reglement – poging tot opheldering en aanbevelingen voor de wetgever* », p. 119.

Olivier CAPRASSE et Nicolas BIESSAUX, « Gestion des sociétés et arbitrage », p. 137.

A. CAUTAERTS, M. DUPLAT et Th. FLAMENT, « Le rôle de l'organe d'administration dans les opérations de capital des sociétés cotées », p. 143.

Guillaume CROISANT, « *ESG litigation and liability risks – a brave new world?* », p. 187.

Henri CULOT et Olivier MARESCHAL, « Le régime d'administration duale en droit des sociétés a vingt ans – Idées pour redynamiser le dualisme à la lumière des droits français, allemand et néerlandais », p. 223.

Wim DAVID, « Les mandataires de justice ? Quelle cacophonie ! », p. 253.

Yves DE CORDT, « La boussole et le cardinal », p. 317.

Jean-Quentin DE CUYPER et Zoé JANSSEN, « L'entreprise durable : choix ou nécessité ? », p. 351.

Sarah DE GEYTER, « *Aansprakelijkheid van bestuurders in vennootschapsgroepen* », p. 377.

Dirk DESCHRIJVER, « *De wet van 17 oktober 1945 tot de invoering van een belasting op het kapitaal en het vennootschapsrecht* », p. 407.

Hans DE WULF, « *What is a duty of loyalty for directors or shareholders and does it exist under Belgian law?* », p. 425.

Xavier DIEUX, « La responsabilité sociale ou sociétale des États et des entreprises à l'épreuve du contentieux climatique : quelques questions de principe », p. 457.

Benoît FERON et Adrien FINK, « La responsabilité de l'organe d'administration dans la prévention et la détection des abus de marché », p. 477.

Paul Alain FORIERS et Nikita TISSOT, « Aspects pratiques de l'usufruit sur actions », p. 491.

Marc FYON et Sophie BRENARD, « Des relations complexes entre le dol et un manquement du vendeur aux garanties données dans le cadre d'une cession d'actions », p. 507.

Jean-François GOFFIN, « Réflexions sur le plafonnement de la responsabilité des administrateurs », p. 535.

Jean-Marc GOLLIER, « Parties prenantes – *Double materiality* », p. 557.

Paul HERMANT, « Les conflits d'intérêts en droit des sociétés : état des lieux et interaction avec l'article 1.8 du nouveau Code civil », p. 599.

Guy HORSMANS et Vincent HORSMANS, « La vie et le droit. L'aventure humaine et ses risques », p. 631.

Aurore JANSEN, « Le devoir de loyauté de l'administrateur, en particulier sous le prisme de la réglementation des conflits d'intérêts au sein de l'organe d'administration dans la SA et la SRL », p. 661.

Diego LAMBRECHT, « Un régime fermé des nullités des décisions : oui, mais », p. 699.

Jean-Philippe LEBEAU et Guillaume WESE, « Le rôle de la chambre des entreprises en difficulté dans la protection des entreprises, dans celle des créanciers, des consommateurs et de l'État de droit », p. 717.

Jacques MALHERBE, « *BEPS and the Multilateral Instrument 2022* », p. 765.

Philippe MALHERBE et Manon MORTELETTE, « Le devoir de vigilance en matière de durabilité des entreprises européennes », p. 807.

Sophie MAQUET, « L'authenticité virtuelle des actes de sociétés », p. 839.

Vanessa MARQUETTE et Anne-Sophie PIJCKE, « La responsabilité civile des membres de l'organe d'administration des sociétés belges pour défaut d'action en matière de lutte contre le changement climatique », p. 853.

Fabrice MOURLON BEERNAERT et Louise MOURLON BEERNAERT, « La liberté d'entreprendre : de 1791 à la COVID. Enjeux économiques et juridiques », p. 893.

Edouard-Jean NAVEZ, « La transformation transfrontalière des sociétés dans le CSA. État des lieux après l'adoption de la directive 2019/2121 sur la mobilité des sociétés », p. 947.

Sylvain PETIT, « Responsabilité de l'entreprise en droit de la concurrence : état des lieux et développements récents », p. 965.

Eric POTTIER, Arnaud COIBION et Thierry L'HOMME, « *The relationship between a listed company and its shareholders – Some thoughts on equality of treatment, selective disclosure and relationship agreements* », p. 989.

Jean-François ROMAIN, « Vers un nouveau paradigme de l'entreprise, raisonnable et responsable socialement », p. 1031.

Jean-Paul SERVAIS et Pietjan GYTHIEL, « De quelques pistes de réflexions à propos de nouvelles règles complémentaires en matière de protection des intérêts d'actionnaires de sociétés cotées », p. 1067.

Alexander SNYERS, « *De kwalificatie van de aandeelhouder als feitelijke bestuurder in de Belgische vennootschapsrechtspraak enrechtsleer: enkele beschouwingen* », p. 1095.

Robbie TAS, « *Het foutbegrip inzake bestuursaansprakelijkheid: enkele korte bedenkingen over het overmatig gebruik van het woord "kennelijk" en de zogenaamde marginale toetsing* », p. 1129

Nicolas THIRION, « Weimar, aller-retour : comment un débat constitutionnel d'hier peut éclairer notre présent », p. 1143.

Jean-François TOSSENS, « Libres propos sur l'*ex aequo* et *bono* dans la détermination du dommage en matière commerciale », p. 1163.

Joeri VANANROYE et Olivier ROODHOOFT, « *Aansprakelijkheid van uitvoeringsagenten in het Wetsvoorstel Buitencontractuele Aansprakelijkheid* », p. 1175.

Christoph VAN DER ELST, « *The long-term shareholder versus the engaged shareholder* », p. 1201.

Dirk VAN GERVEN, « Diversité du genre en *corporate* gouvernance », p. 1219.

Arie VAN HOE, « *Het vennootschapsbelang in het kader van duurzame corporate governance* », p. 1237.

Maxime VERHEYDEN, « L'intérêt social des entreprises sociales agréées », p. 1247.

Tom VOS, « *Corporate governance en de strijd tegen kortetermijndenken in België* », p. 1287.

Marieke WYCKAERT et Jasper VAN EETVELDE, « *De 'bestuurder met een achterban' in de genoteerde vennootschap : geprangd tussen het vennootschapsbelang en de belangen van de controlerende aandeelhouder?* », p. 1315.

994. <u>Wilson (Barbara), 2016</u>

Les minorités et le droit : Mélanges en l'honneur du Professeur Barbara Wilson,
Genève : Schulthess, éditions romandes, 2016, 401 p. (25 contrib.)

D'un Point de Vue Général - *From a General Perspective*

Giovanni DISTEFANO, « Brèves observations sur l'affleurement de la protection des minorités en droit international », p. 3.

Tarcisio GAZZINI, « *The Protection of Minorities at the Origins of the Notion of Erga Omnes Obligations* », p. 13.

Sebastian HESELHAUS et Eric WEISER, « *European Union Agency for Fundamental Rights and the protection of minorities* », p. 23.

Francesco MAIANI, « *"Confusion and Conflict" Revisited* », p. 53.

Suzette SANDOZ, « La Suisse, patrie des minorités », p. 69.

Rainer J. SCHWEIZER, « Compréhension préalable historico-sociale de la discrimination », p. 79.

Minh SON NGUYEN, « La vulnérabilité de la personne étrangère à la lumière des droits de l'homme », p. 95.

Ethnie, Culture et Mode de Vie - *Ethnicity, Culture and Way of Life*

Doris ANGST, « *The Effect of the Framework Convention for the Protection of National Minorities on the Position of the Swiss Yenish* », p. 111.

Rainer HOFMANN, « *The role of kin-states under the Framework Convention for the Protection of National Minorities* », p. 131.

Giorgio MALINVERNI, « La minorité rom devant la Cour européenne des droits de l'homme », p. 145.

Andreas R. ZIEGLER, « *Human Rights of Lesbian, Gay, Bisexual, Trans and Intersex (LGBTI) Persons in Switzerland* », p. 165.

Territoire - *Territory*

Denise BRÜHL-MOSER, « *Minorities and Territorial Integrity* », p. 177.

Nicolas BUENO, « Entreprises multinationales et droits de l'homme », p. 191.

Daniel RIETIKER, « La protection des terres des peuples autochtones par la Cour et la Commission interaméricaines des droits de l'homme », p. 205.

Organisation Judiciaire, Droit Civil et Administratif - *Organisation of Justice, Civil and Administrative Law*

Vincent MARTENET, « La reconnaissance d'associations estudiantines par une université », p. 227.

Denis PIOTET, « La protection des associés minoritaires de l'art. 64 al. 3 du Code civil et sa transposition dans la propriété par étages », p. 237.

Etienne POLTIER, « La présence des minorités au sein des organes judiciaires », p. 247.

Minorités Religieuses - *Religious Minorities*

Maya HERTIG RANDALL, « La jurisprudence du Tribunal fédéral en matière de liberté religieuse sous le prisme de l'accommodement raisonnable », p. 265.

Denis TAPPY, « Liberté de conscience et droit privé : l'introduction du mariage civil facultatif dans le canton de Vaud en 1835 », p. 289.

Le Handicap - *Handicap*

Luc GONIN, « Handicap et CEDH : de quelques interactions (in)attendues », p. 309.

Michel HOTTELIER, « La Suisse et la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées », p. 325.

Philippe MEIER, « CDPH et droit suisse de la protection de l'adulte - une coexistence pacifique ou un infranchissable fossé ? », p. 337.

Droit de l'Environnement - *Environmental Law*

Anne-Christine FAVRE, « La minorité agissante en droit de l'environnement », p. 365.

Alain PAPAUX, « Droits de l'homme et protection de l'environnement : plaidoyer pour davantage d'anthropocentrisme et d'humanité », p. 375.

Juliette VOINOV KOHLER, « *Minorities and multilateral environmental agreements* », p. 389.

995. Witz (Claude), 2018

Mélanges en l'honneur du professeur Claude Witz,
Paris : LexisNexis, 2018, 923 p. (54 contrib.)

Iacyr DE AGUILAR VIEIRA, « L'excessive onérosité et l'imprévisible », p. 1.

Pascal ANCEL, « Impossibilité et force majeure : un éclairage du droit allemand sur le nouveau droit français des obligations », p. 25.

Ulrike BABUSIAUX, « D. *36.1.48 lavolenus 11 Epistularum - Römischrechtliche bemerkungen zum textlichen ausgangspunkt der französischen* fiducie à cause de mort », p. 41.

Jochen BAUERREIS, « La rupture brutale des relations commerciales établies dans les contrats internationaux », p. 61.

Jean-Sylvestre BERGE, « Figures du droit uniforme de l'Union européenne : de quelques observations en droit des contrats », p. 73.

Florian BIEN, « La *Zweckstörung* - un cas de figure de l'imprévision ? », p. 83.

Jean-Sébastien BORGHETTI, « Les exercices et ouvrages en usage dans les facultés de droit françaises, reflets de l'importance de la jurisprudence judiciaire comme source du droit français », p. 101.

Olivier CACHARD, « Le transfert des risques dans les ventes internationales de marchandises flottantes : retour sur l'article 68 de la CVIM », p. 119.

Paulo Borba CASELLA, avec la collaboration de Gabriela Werner OLIVEIRA et Maria Olívia Ferreira SILVEIRA, « Le regard de Claude Witz sur le droit allemand », p. 135.

Gustavo CERQUEIRA, « Le critère de qualification de l'acte juridique réceptice », p. 143.

Weizuo CHEN, « *The CISG and the rules of private international law of the people's Republic of China* », p. 183.

Tiziana J. CHIUSI, *« Zum begriff der schenkung im französischen, italienischen und deutschen recht* », p. 195.

Vlad CONSTANTINESCO, « Quel avenir pour la faculté internationale de droit comparé ? », p. 215.

Reinhard DAMMANN, « L'introduction des classes de créanciers dans l'optique d'une harmonisation franco-allemande des procédures d'insolvabilité », p. 223.

Philippe DELEBECQUE, « Le droit de gage général des créanciers a-t-il un caractère égalitaire ? », p. 247.

Géraldine DEMME, « Le droit des ententes français et allemand : un rapprochement à géométrie variable avec le droit de l'Union européenne », p. 257.

Pascale DEUMIER, « La Convention de Vienne, source vivifiante pour les questions d'interprétation », p. 265.

Julien DUBARRY, « Du pouvoir de disposer de la chose d'autrui en droit civil français - Variations sur un thème du droit de la vente », p. 279.

Bertrand FAGES, « Entrer dans le droit des obligations avec Claude Witz », p. 301.

Bénédicte FAUVARQUE-COSSON, « Réforme du droit des contrats : l'approche comparatiste, européenne et transnationale », p. 305.

Christiana FOUNTOULAKIS, « L'intérêt légitime du tiers à la bonne exécution du contrat : Une analyse de l'"effet protecteur du contrat pour les tiers" au droit allemand sous l'angle des droits suisse et français », p. 315.

Christophe GEIGER, « Appropriation créative et droit d'auteur. Réflexions sur les évolutions récentes de la jurisprudence française à la lumière du droit de l'Union et du droit comparé », p. 327.

François JACOB, « La distinction des exceptions inhérentes à la dette et de celles qui ne le sont pas à l'épreuve (entre autres) de sa consécration légale nouvelle par l'article 1346-5 alinéa 3 du Code civil », p. 349.

Jean-Michel JACQUET, « Sur l'exercice de la fonction normative de la Commission des Nations unies pour le droit commercial international (CNUDCI) », p. 361.

Heike JUNG, « *Montaigne und Handke im streit über die sprache des rechts* », p. 377.

Peter JUNG, « Vers un Code européen des affaires. Une proposition d'Emmanuel Macron aussi nécessaire qu'audacieuse », p. 391.

Catherine KESSEDJIAN, « Les obligations de vigilance (due diligence) des entreprises », p. 407.

Jonas KNETSCH, « L'acte juridique et le nouveau droit français des obligations - Réflexions sur les pérégrinations franco-allemandes d'un concept juridique », p. 419.

Ben Gerrit KÖHLER et Helmut RÜBMANN, « *Zur bedeutung der anwendungsbedingungen a) und b) in art. 1 abs. 1 CISG (CVIM)* », p. 445.

Valérie LASSERRE, « La cession de créance en droit français et en droit allemand », p. 467.

Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE, « Le virement SEPA », p. 505.

Frédéric LECLERC, « Le Code de commerce face à la Convention de Vienne du 11 avril 1980 sur la vente internationale de marchandises », p. 517.

François-Xavier LICARI, « Le Code civil de Louisiane, un code pour l'Europe et le monde ? », p. 545.

Francis LIMBACH, « Le rôle du droit comparé dans la conception des droits potestatifs », p. 559.

Ulrich MAGNUS, « CISG applicable in Hong Kong and Macao », p. 579.

Michael MARTINEK, « *Reflections on the choice of law in international commercial arbitration proceedings* », p. 597.

Steffen PAULMANN, « La Convention de Vienne - garant pour atténuer la AGB-Kontrolle allemande en matière de clause exonératoire de responsabilité ? », p. 625.

Maria del Pilar PERALES VISCASILLAS, « *CISG and "strategic commodities" (the example of gas in Europe)* », p. 633.

Francisco PIGNATTA, « Sur la possibilité d'appliquer la Convention de Vienne à la responsabilité précontractuelle », p. 653.

Élise POLLOT, « Les codes de l'intégration du droit de la consommation dans le système juridique. Regards franco-allemands », p. 671.

André PRÜM, « Faut-il réformer le droit luxembourgeois des contrats ? », p. 701.

Jean-Baptiste RACINE, « L'obligation de minimiser le préjudice subi : propos sur une norme modèle », p. 725.

Filippo RANIERI, « *Die osmanische zivilkodifikation von 1869-1876 (mecelle-i ahkam-i adliyye) und der französische Code civil. Ein fast vergessenes kapitel aus der rechtsgeschichte des 19. jahrhunderts* », p. 745.

Thibault DE RAVEL D'ESCLAPON, « Les résonances contemporaines de Pothier en droit des sociétés. De l'existence de sociétés sans entreprise », p. 761.

Oliver REMIEN, « *Leistungsstörungen nach der réforme du droit des contrats in deutscher und europäischer sicht* », p. 777.

Isabelle RIASSETTO et Michel STORCK, « La fiducie et la structuration des fonds d'investissement de droit français », p. 795.

Thomas RIEHM et Thomas A. HEIß, « La disproportion manifeste du coût de l'exécution en nature (art. 1221 du Code civil) - Une perspective allemande », p. 817.

Dominique SCHMIDT, « L'application de la règle majoritaire dans le silence des statuts d'une association », p. 833.

Winfried-Thomas SCHNEIDER, « La responsabilité contractuelle du tiers : une "espèce en voie d'évolution" ? », p. 843.

Philippe SIMLER, « L'interprétation des actes juridiques, un mal nécessaire ? Dialogue avec l'ami Claude », p. 859.

Jean-Patrice STORCK, « Effets indésirables des médicaments et responsabilité du fait des produits défectueux: faux problème ou impasse ? », p. 871.

Arnoldo WALD et Vera JACOB DE FRADERA, « Claude Witz et le droit comparé », p. 877.

Marc-Philippe WELLER et Lucienne SCHLÜRMANN, « *Methodenvielfalt im ipr des 21. Jahrhunderts - ein deutsch-französischer vergleich* », p. 893.

Georges WIEDERKEHR, « Ce que nous apprennent les théories de l'acte juridictionnel », p. 913.

996. Wodié (Francis V.), 2016

Mélanges dédiés au doyen Francis V. Wodié,
Abidjan : Faculté de droit de l'Université de Cocody ;
Toulouse : Presses de l'Université Toulouse 1 Capitole, 2016, 568 p. (35 contrib.)

Koffi AHADZI-NONOU, « Retour sur un mythe fondateur : le nation-building en Afrique subsaharienne », p. 37.

Martin BLEOU, « La question de l'effectivité de la suprématie de la constitution. À propos des poches de résistance au contrôle juridictionnel de constitutionnalité des lois en France et dans les États africains de succession française », p. 47.

Théodore-Philippe BOMISSO, « La doctrine Wodié : la métamorphose du *leader* politique et la mutation du professeur de droit en juge constitutionnel », p. 57.

Benjamin BOUMAKANI, « Le principe de l'*estoppel* dans l'arbitrage OHADA », p. 61.

Laurence BURGORGUE-LARSEN, « Le décloisonnement. La technique reine d'interprétation des traites de protection des droits de l'homme », p. 71.

André CABANIS, « Les cours et les conseils constitutionnels, modernes régulateurs de la nouvelle gouvernance en Afrique ? », p. 97.

Losséni CISSE, « La question de l'État de droit en situation de post-conflit: le cas de l'Afrique », p. 111.

Henri TEMPLE, « Propos liminaires quel droit de la consommation pour l'Afrique ? », p. 121.

Sognon Céline COULIBALY, « Danger des produits : les prémices d'un droit de la consommation », p. 123.

Théodore DAGROU, « La vérité du juge : quelle portée ? », p. 135.

Yves DAUDET, « Quelques observations sur les forces et les faiblesses du droit international aujourd'hui », p. 147.

Emmanuel DECAUX, « Droit et État de droit, les origines de l'enseignement du droit constitutionnel comme discipline juridique en France au XIX^{e} siècle », p. 157.

Simon-Pierre EKANZA, « État et services publics en Afrique de l'indépendance à nos jours », p. 169.

Bedi Yves Stanislas ETEKOU, « Les résistances à l'alternance démocratique dans les États d'Afrique francophone », p. 179.

Abraham GADJI, « L'ONU et la crise ivoirienne », p. 195.

Jean GICQUEL, « La question prioritaire de constitutionnalité (QPC) : français vers le renouveau du système juridictionnel », p. 231.

Fabrice HOURQUEBIE, « La composition du Conseil constitutionnel, un exotisme bien français », p. 239.

Babacar KANTE, « Les crises politiques, un nouveau défi pour le médiateur de la République en Afrique ? », p. 249.

Lydie KIKI-NEME, « L'intervention de la CEDEAO dans la résolution de la crise au nord du mali », p. 267.

Annick M.-D. KOFFI, « La loi portant code électoral dans l'ordonnancement juridique ivoirien », p. 281.

François KOMOIN, « Francis Wodié, du verbe académique au verbe judiciaire hommage à un homme du verbe à travers une brève promenade dans le langage juridique », p. 303.

Aenza KONATE, « Le consentement des États d'Afrique francophone à être liés par la convention de Maputo un grand pas pour le droit de l'environnement, mais un pas insuffisant pour l'effectivité de cette convention dans l'ordre juridique interne », p. 311.

Adama KPODAR et Dodzi KOKOROKO, « L'universitaire, le pouvoir politique et la démocratie », p. 329.

Yédoh Sébastien LATH, « La production constitutionnelle en période de crise dans les États d'Afrique: crise du constitutionnalisme ou constitutionnalisme de crise ? », p. 337.

Paterne MAMBO, « À propos des titres de propriété foncière. La discorde des juges ivoiriens à la lumière de la jurisprudence récente », p. 361.

Djedjro Francisco MELEDJE, « Plaidoyer pour la tolérance politique en Côte d'Ivoire », p. 385.

Oumarou NAREY, « L'ordre constitutionnel », p. 399.

Aboudramane OUATTARA, « La fonction de juger entre surprise et méprise ? Élucubrations ingénues sur la fonction de juger, à partir du jugement n°458/2013 du 31 mai 2013 rendu par le tribunal de commerce d'Abidjan », p. 423.

Guillaume PAMBOU TCHIVOUNDA, « Le Conseil constitutionnel de Côte d'Ivoire et l'internationalisation de l'élection présidentielle des 31 octobre et 28 novembre 2010. Variations autour d'un plaidoyer », p. 431.

Filiga Michel SAWADOGO et Paul KIEMDE, « Les rapports entre le parlementaire et le citoyen au Burkina Faso », p. 449.

Demba SY, « Les mutations du régionalisme en Afrique », p. 471.

Henri TEMPLE, « Sentiment national, Droit, droits de l'homme », p. 501.

Issa TOURE, « Francis Wodie et l'État de droit », p. 519.

Salif YONABA, « Le "Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur" (CAMES) et la gestion de la promotion des enseignants-chercheurs africains », p. 523.

Moussa ZAKI, « Le juge, la loi et l'architecture des pouvoirs », p. 551.

Y

997. Youego (Christine), 2023

Penser la loyauté en droit : mélanges en l'honneur de Christine Youego,
Le Kremlin-Bicêtre : Mare & Martin, 2023, 301 p. (14 contrib.)

Fabien BOTTINI, « Derrière le devoir de loyauté : le service public face à l'objectif régulateur de bon fonctionnement du marché », p. 23.

Pierre-Olivier CHAUMET, « Une loyauté sans faille à l'égard de la couronne de France : le cas mystérieux de la Mauresse de Moret », p. 35.

Laurent DELPRAT, « La loyauté et la foi du palais », p. 51.

Charlotte DENIS, « La loyauté dans les relations médicales », p. 61.

Benjamin FIORINI, « La loyauté de la preuve en procédure pénale : délimitation et pistes d'amélioration », p. 65.

Agnès GAUTIER-AUDEBERT, « Le principe de bonne foi sur la scène internationale accentué par le principe de coopération loyale dans l'Union européenne », p. 89.

Véronique HAROUEL-BURELOUP, « Loyauté et droit international humanitaire », p. 113.

François JOUEN, Catherine PUIGELIER et Charles TIJUS, « Loyauté et Preuve chez Christine Youego : le cas de la Confiance », p. 165.

Michel JUAN, « Le juge administratif et la loyauté des débats: une exigence en devenir », p. 147.

Vanessa KOUM DISSAKE, « La loyauté (à propos de la morale et de la déontologie) », p. 163.

Thomas MICHALAK, « Construire la loyauté du juge politique : Le cas de la Cour des pairs au début de la Restauration (1815-1821) », p. 171.

Catherine PUIGELIER, « Femmes loyales, femmes remarquables (une introduction au droit du renseignement) », p. 181.

Catherine PUIGELIER, « "Tous les coups ne sont pas permis"(ou la loyauté dans la recherche scientifique) », p. 199.

Allassane SAGARA, « Le droit berceau de la loyauté : la loyauté dans la production de la preuve pénale », p. 215.

Christophe WILLMANN, « La loyauté dans les relations assurés sociaux/Caisses », p. 227.

998. Yver (Jean), 1976

Droit privé et institutions régionales : études historiques offertes à Jean Yver,
Paris : Presses universitaires de France, 1976

Pierre ANDRIEU-GUITRANCOURT, « Aux origines du christianisme dans le "*Pagus Caletensis*" », p. 3.

Michel ANTOINE, « L'"Intendance" de Lorraine sous le règne de Stanislas », p. 15.

Roger AUBENAS, « Un épisode des relations entre seigneurs et paysans dans les Alpes du sud: l'affaire de Séranon (1670-1679) », p. 27.

Jean BART, « Esquisse d'une géographie juridique bourguignonne », p. 33.

Annette BECKER, « La politique féodale d'Urbain II dans l'ouest et le sud de l'Europe », p. 43.

Henri BELLUGOU, « La réforme des traites d'Anjou sous Louis XIV », p. 57.

Robert BESNIER, « Actualité de la clameur de haro dans le droit de l'île de Guernesey », p. 63.

Thomas N. BISSON, « Une paix peu connue pour le Roussillon (*A.D.* 1173) », p. 69.

Marguerite BOULET-SAUTEL, « Le contrat de Poissy acte de droit privé », p. 77.

Jacques BOUSSARD, « Thomas de Saint-Jean-le-Thomas et l'abbaye du Mont-Saint-Michel (début du XII^e siècle) », p. 87.

Laurent BOYER, « Note sur la pratique de l'émancipation en Forez à la fin de l'ancien régime », p. 97.

Jacques BREJON DE LAVERGNEE, « Droit privé au XVI^e siècle d'après les registres de la communauté de la ville de Rennes », p. 113.

Robert CARABIE, « La nature du droit de la femme mariée aux acquêts faits dans les bourgages normands », p. 125.

Henry CHANTEUX, « Esquisse de l'organisation du clergé paroissial dans le Bas-Maine avant la Révolution », p. 137.

Marjorie CHIBNALL, « Robert de Bellême et le château de Tickhill », p. 151.

Jean COUDERT, « L'aînesse roturière en Lorraine : les vicissitudes de la coutume de Void », p. 157.

Raymond DELATOUCHE, « La gestion des manoirs anglais de l'abbaye du Bec (fin du XIII^e - début du XIV^e siècle) », p. 169.

André DUBUC, « Fossés cauchois et normands », p. 183.

François DUMONT, « L'Élu du roi aux États de Bourgogne », p. 197.

René FILHOL et Michel BRUNET, « Autour de l'arrêt du "Sang damné" : l'abrogation de la coutume normande d'exclusion successorale des enfants des condamnés », p. 209.

Raymonde FOREVILLE, « La réception des conciles généraux dans l'Église et la Province de Rouen au XIII^e siècle », p. 243.

Jean FOURNEE, « L'édit des Réguliers (mars 1768) et les abbayes prémontrées de Normandie », p. 255.

Roland GANGHOFFER, « Les régimes matrimoniaux du centre de l'Alsace aux XVII^e et XVIII^e siècles », p. 267.

Jean GAY, « Aux origines de l'"*obligatio omnium bonorum*" dans le comté de Bourgogne », p. 285.

Philippe GODDING, « L'"*inquisitio*" au Brabant au XIII^e siècle », p. 305.

André GOURON, « Coutumes et commentateurs : essai d'analyse quantitative », p. 321.

Jeanne GRALL, « La très courte carrière d'un procureur général syndic : Bougon-Longrays (1765-1794), procureur général syndic du Calvados », p. 333.

Olivier GUILLOT, « La participation au duel judiciaire de témoins de condition serve dans l'Ile de France au XI^e siècle : autour d'un faux diplôme d'Henri I^er », p. 345.

Hubert GUILLOTEL, « Une famille bretonne au service du Conquérant : les Baderon », p. 361.

Jean HILAIRE, Juliette TURLAN et Michel VILLEY, « Les Mots et la Vie (La "pratique" depuis la fin du moyen-âge) », p. 369.

Jean IMBERT, « Une coutume de lisière : la famille à Aire-sur-la-Lys », p. 389.

Bernard JACQUELINE, « La juridiction épiscopale dans les îles anglo-normandes », p. 401.

Pierre JAUBERT, « À propos de l'ancienne coutume et de la nouvelle coutume de Bordeaux », p. 407.

Pierre LEGENDRE, « L'histoire de l'administration et sa partie de droit privé : quelques aspects de la question », p. 431.

Jean-François LEMARIGNIER, « Paix et réforme monastique en Flandre et en Normandie autour de l'année 1023. Quelques observations », p. 443.

John LE PATOUREL, « *Norman Kings or Norman "King Dukes" ?* », p. 469.

Louis-Théo MAES, « Pourquoi la ville de Malines est-elle devenue la capitale juridique des pays de PAR DEÇA? », p. 481.

Antonio MARONGIU, « États provinciaux et pactisme sous François I^er^ et Louis XIV », p. 493.

Louis-Bernard MER, « Réflexions sur la jurisprudence criminelle du Parlement de Bretagne pour la seconde moitié du XVIII^e^ siècle », p. 505.

Carlo Guido MOR, « *Prime osservazzioni sul notariato longobardo : rogatori ecclesiastici* », p. 531.

Jacqueline MUSSET, « Les rapports de l'intendant Fontette avec la municipalité de la ville de Caen », p. 543.

Lucien MUSSET, « Les apports scandinaves dans le plus ancien droit normand », p. 559.

Paul OURLIAC, « L'esprit du droit méridional », p. 577.

Jacques POUMAREDE, « La protection possessoire dans les coutumes du sud-ouest de la France au moyen-âge », p. 595.

Michel REULOS, « Les juristes humanistes et la coutume de Normandie », p. 605.

Jean SCHNEIDER, « Les gens d'alleu dans le droit messin du moyen-âge », p. 615.

Germain et Mireille SICARD, « Les contrats de mariage de la noblesse toulousaine en 1786 », p. 623.

Joseph R. STRAYER, « *Exchequer and Parlement under Philipp the Fair* », p. 655.

Hans THIEME, « Le "droit commun germanique" du moyen-âge : Fantaisie des professeurs du XIX^e^ siècle ou réalité ? », p. 663.

Pierre-Clément TIMBAL, « Aux origines du bénéfice d'émolument », p. 671.

Robert VILLERS, « Note sur l'immutabilité des conventions matrimoniales dans l'ancien droit français. Origines de l'art. 1395 (ancien) du Code civil », p. 679.

Karl-Ferdinand WERNER, « Quelques observations au sujet des débuts du "duché" de Normandie », p. 691.

Z

999. Zen-Ruffinen (Pienmarco), 2011

***L'activité et l'espace : droit du sport et aménagement du territoire : mélanges en l'honneur de Piermarco Zen-Ruffinen*, Bâle : Helbing Lichtenhahn, 2011, 571 p. (28 contrib.)**

I. Sport

A. Droit du sport en général

Urs SCHERRER, « *Sportrecht im Wandel* », p. 5.

Thomas FLEINER, « *Ist Bosman heute noch zeitgemäss ? Uberlegungen zur Parallelität von Sport und Wirtschaft* », p. 17.

B. Sport et juridiction

François BOHNET et Alexandre ZEN-RUFFINEN, « L'arbitrabilité des conflits individuels de travail en matière sportive, en particulier dans les domaines du football, du hockey sur glace et du basketball », p. 35.

Ulrich HAAS, « *Die Kognition des Court of Arbitration for Sport (CAS) in dopingbezogenen Streitigkeiten* », p. 51.

Philippe FRESARD, « Les nouveaux délais liés à l'intervention du Juge de l'ordonnance disciplinaire de la *Swiss Football League* », p. 71.

C. Sport et sanctions

Denis OSWALD et Alexandra VEUTHEY, « Les mesures juridiques de lutte contre le hooliganisme en Suisse », p. 85.

André KUHN et Yvan JEANNERET, « De l'EPO aux EPO ? », p. 107.

D. Sport et économie

François BELLANGER, « Sport et partenariats public-privé (PPP) », p. 121.

Jean-Baptiste ZUFFEREY, « L'entrée en bourse des clubs sportifs: dix ans d'expérience juridique », p. 139.

Minh SON NGUYEN, « L'admission des sportifs professionnels selon la LEtr », p. 151.

Brenno CANEVASCINI, « *Lo sportivo professionista e le assicurazioni sociali* », p. 163.

E. Sport et société

Cesla AMARELLE, « Le sport à l'épreuve des Dieux », p. 185.

Vincent MARTENET et Nathanaël PETERMANN, « Sport à l'école et liberté religieuse », p. 203.

Pascal MAHON et Marlène COLLETTE, « La notion d'intégration des étrangers en droit suisse », p. 225.

F. Sport, protection des données, santé et mobilité

Christian FLUECKIGER, « Regards sur le match entre les principes de la protection des données et ceux de la transparence, ainsi que sur l'attribution d'un carton rouge », p. 247.

Olivier GUILLOD, « Le professionnel de la santé comme expert ou témoin : un régime dissocié mais indigeste », p. 263.

Dominique SPRUMONT, « Enjeux médico-légaux dans l'organisation d'événements sportifs », p. 283.

Camille DUBOIS et Cédric MIZEL, « Jeux, sports et transports sur la voie publique: du cycle au vélo électrique, des rollers à la mini-trottinette, en passant par le VTT, le Segway, la pocketbike, etc. », p. 307.

II. Espace, aménagement du territoire et protection de l'environnement

A. Aménagement du territoire

Martin LENDI, « *Rechtswissenschaft - Raumplanung Was die Rechtswissenschaft von der Raumplanung verstanden haben müsste* », p. 341.

Alexander RUCH, « *Richtplan und Gesetz : Beispiele der Grenzziehung aus den Kantonen Neuenburg und Wallis* », p. 361.

Jacques DUBEY, « Retour sur le retour au déclassement », p. 375.

Benoit BOVAY, « Des chevaux hors de la zone à bâtir », p. 399.

Thierry TANQUEREL, « Pelouse, salades et logement », p. 419.

B. Protection de l'environnement

Roland NORER, « *Ökologische Ausgleichsflächen : Kompensation im Naturschutz- und Landwirtschaftsrecht ?* », p. 435.

Petros C. MAVROIDIS, « *Murky Business ? Environmental Protection, Border Tax Adjustments and the US Waxman - Markey Act* », p. 463.

III. Varia

Giovanni DISTEFANO, « Les territoires sous mandat de la Société des Nations : colonialisme déguisé ou administration international », p. 491.

Pierre-Henri BOLLE, « Gestion des risques, principe de précaution et politique criminelle », p. 513.

Tobias JAAG, « *Rechtsschutz bei Kompetenzstreitigkeiten zwischen Bund und Kantonen* », p. 521.

Robert DANON et Natassia MARTINEZ, « Le principe de l'apport en capital en droit fiscal : un principe dans la tourmente... mais juste », p. 535.

1000. Zimmerman (Tristan), 2017

Constitution et religion : les droits de l'homme en mémoire :
Études en l'honneur de Tristan Zimmermann,
Genève ; Zurich ; Bâle : Schulthess Éditions romandes, 2017, 291 p. (21 contrib.)

Joelle BECKER et Philipp FISCHER, « Liberté d'expression vs. liberté religieuse », p. 1.

Frédéric BERNARD, « Liberté religieuse et multiculturalisme », p. 13.

Arun BOLKENSTEYN, « La reconnaissance des communautés religieuses en droit vaudois », p. 31.

Gregor T. CHATTON, « Les droits fondamentaux vus à travers le prisme de la liberté religieuse : questions choisies », p. 45.

Alexandre FLÜCKIGER, « L'obligation de transparence des Eglises et autres communautés religieuses », p. 61.

Olivier GAILLARD, « Les droits des successions musulmans et leur application par le juge suisse », p. 73.

Maurice GARDIOL, « Liberté du culte, de religion et de conscience dans les prisons et les hôpitaux genevois ? », p. 93.

Luc GONIN, « Constitution, préambule et religion : une "trinité *sui generis*" - Approche comparée en Occident », p. 103.

Michel GRANDJEAN, « Entre siècle des Réformes et Lumières : la liberté religieuse selon Roger Williams (env. 1603-1683) », p. 119.

Maya HERTIG RANDALL, «

Aux antipodes du juge Scalia : L'arrêt "St. Margrethen" du 11 décembre 2015 sur l'interdiction du port du voile par une élève dans une perspective comparative », p. 129.

Michel HOTTELIER, « L'exigence de laïcité au regard de la Constitution genevoise du 14 octobre 2012 », p. 151.

Robert KOLB, « La primauté du "droit interne" sur le droit international : à propos de l'initiative de l'UDC sur "l'autodétermination" », p. 167.

Francesca MAGISTRO, « La liberté religieuse et le droit à un environnement sain : points d'intersection », p. 179.

Pascal MAHON, « Laïcité "inclusive" et laïcité "exclusive" : la laïcité, une ou plurielle ? », p. 187.

Fanny MATTHEY, « La notion du "noyau dur" : une rencontre entre liberté de religion et droit des réfugiés », p. 207.

Eleanor MCGREGOR, « Le point sur les écoles enfantines musulmanes en Suisse », p. 221.

Irène RENFER, « Laïcité et dispositions constitutionnelles genevoises : synthèse des travaux de l'assemblée constituante », p. 237.

Thierry TANQUEREL, « L'expression religieuse sur le domaine public », p. 245.

A. Giselle TOLEDO VERA, « La santé des personnes détenues : entre dignité humaine, égalité et responsabilité collective », p. 261.

Diane VALLEE-GRISEL, « La religion des arbitres : l'éclairage donné par l'affaire Jivraj v. Hashwani », p. 277.

1001. <u>Zoller (Élisabeth), 2018</u>

Penser le droit à partir de l'individu : mélanges en l'honneur d'Élisabeth Zoller,
Paris : Dalloz, 2018, 889 p. (49 contrib.)

Première partie : L'INDIVIDU ET LES SOUVERAINETÉS

Florence BENOIT-ROHMER, « Économie de marché et liberté d'entreprise dans l'Union européenne », p. 3.

Gérard CAHIN, « Penser le droit international à partir de l'individu ? Observations (presque) banales sur le thème rebattu des droits de l'homme et de la souveraineté de l'État », p. 23.

Frédérique COULEE, « Retour sur un instrument incertain du droit des relations extérieures : L'arrangement administratif », p. 47.

Emmanuel DECAUX, « *Soft law* et bonne foi. Quelques considérations sur le droit international des droits de l'homme », p. 65.

Jean Paul JACQUE, « La confiance mutuelle. Un élément fédéral dans l'Union européenne ? », p. 81.

Charles LEBEN, « Des cercles et des carrés. Très cordiale réponse à une réponse de Gaetano Arangio-Ruiz sur la double personnalité de l'État en droit international et en droit interne », p. 101.

Jean-Éric SCHOETTL, « L'identité constitutionnelle de la France et le devenir de la construction européenne », p. 137.

Jean-Gabriel SORBARA, « L'introduction au droit public d'Elisabeth Zoller : le problème de la souveraineté », p. 147.

Serge SUR, « Les sept plaies de la démocratie », p. 157.

Manuel LIRARD, « Le corps électoral provincial en Nouvelle-Calédonie. Avancer dans la résolution d'un dilemme démocratique », p. 169.

Hélène TOURARD, « Le droit individuel à réparation devant les Cours américaine et européenne des droits de l'homme », p. 187.

Patrick WACHSMANN, « "Dans le leurre du seuil". Sur la détermination de l'applicabilité de l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme », p. 203.

Deuxième partie : L'INDIVIDU ET LE DROIT : L'EXPÉRIENCE AMÉRICAINE

Alfred C. AMAN et Carol J. GREENHOUSE, « *Fire Power: Constitutional limits and institutional norms governing the United States President's Power of Removal* », p. 229.

John S. APPLEGATE, « *Vermont Yankee revisited: public Participation in administrative decisionmaking* », p. 247.

Régis BISMUTH, « La seconde mort de William E. Humphrey : les nouveaux horizons de la contestation des agences indépendantes aux Etats-Unis », p. 263.

Julien BOUDON, « Le *judicial recall*, l'admission de l'Arizona et la campagne présidentielle de 1912 », p. 279.

Gwénaële CALVES, « Louis D. Brandeis, le pragmatisme juridique à l'œuvre », p. 291.

Dominique CUSTOS, « L'individu dans la démocratie administrative américaine : la rude concurrence de l'entreprise-citoyenne », p. 303.

Charlotte DENIZEAU, « Les ambitions fédérales de la citoyenneté européenne à la lumière de l'expérience américaine », p. 323.

Idris FASSASSI, « La présidence Obama face à la Cour suprême », p. 345.

Joseph L. HOFFMANN, « *Reflections on Judicial Independence and judicial Legitimacy* », p. 369.

Alexis LE QUINIO, « Le déclin de l'influence de la jurisprudence de la Cour suprême des Etats-Unis à l'étranger », p. 383.

Wanda MASTOR, « L'individu oublié: une histoire juridictionnelle des Indiens d'Amérique », p. 397.

Géraldine MUHLMANN, « William James et la religion : une histoire américaine ? », p. 419.

Marie-Claire PONTHOREAU, « Apprendre à penser en juriste. Leçons d'outre-Atlantique et d'ailleurs », p. 437.

Guy SCOFFONI, « Le renouveau du droit au respect de la vie privée aux Etats-Unis : la Cour suprême face aux défis des nouvelles technologies », p. 453.

Bernard STIRN, « La Cour suprême des Etats-Unis, un modèle pour les cours européennes ? », p. 471.

Cynthia VROOM, « *American Constitutional Law in everyday Practice* », p. 483.

Troisième partie : L'INDIVIDU DANS L'INSTITUTION

Renaud BOURGET, « À propos de la justification doctrinale de la grâce et de l'amnistie en droit public comparé », p. 501.

Camille BROYELLE et Mattias GUYOMAR, « Du bon usage et des risques du mésusage du droit comparé », p. 525.

Jean-Pierre CAMBY, « Benjamin Constant, ou le refus du volontarisme dans la construction juridique », p. 531.

Guy CANIVET, « Rôle et responsabilité des juridictions dans la mise en œuvre des principes de la gouvernance mondiale », p. 543.

Jacques CHEVALLIER, « La vie privée à l'épreuve de la société numérique », p. 563.

Benoit DELAUNAY, « Les cours suprêmes en France », p. 577.

Pierre DELVOLVE, « L'indépendance de la justice administrative et de la justice judiciaire : une comparaison », p. 591.

Jean-Marie DENQUIN, « "Une constitution qui en vaut bien une autre..." », p. 615.

Aurélie DUFFY-MEUNIER, « La dignité de la personne humaine dans la jurisprudence de la Cour suprême britannique », p. 629.

Aurore GAILLET, « La reconstruction du droit public allemand d'après-guerre : Ruptures et continuités de la dialectique État/individu », p. 653.

Bruno GENEVOIS, « Retour sur la motivation des décisions des juridictions suprêmes », p. 667.

Gilles J. GUGLIELMI, « Croyance et droit », p. 687.

Marc GUILLAUME, « Conseil constitutionnel français et Cour suprême des États-Unis », p. 699.

Geneviève KOUBI, « Vigipirate, une apostille juridique », p. 713.

Armel LE DIVELLEC, « De quelques facettes du concept juridique de constitution : Essai de clarification sémantique », p. 727.

Martine LOMBARD, « Une expérience pragmatique de l'indépendance du juge à travers le Conseil supérieur de la magistrature », p. 755.

Hélène PIQUET, « Les droits de l'individu en Chine : une idée durable en construction », p. 767.

Benoît PLESSIX, « Faut-il parler de subjectivisation du droit administratif ? L'exemple du préjudice », p. 783.

Cheryl SAUNDERS, « *Judicial Engagement in the High Court of Australia* », p. 795.

Jean-Marc SOREL, « Exercices de styles juridiques : L'individu dans tous les droits », p. 809.

Didier TRUCHET, « Le public et la personne », p. 821.

Guillaume TUSSEAU, « Deux dogmes du constitutionnalisme », p. 835.